Université Toulouse II – Le Mirail
UFR Sciences, Espace, Sociétés
Département de sociologie

Chercheurs, Sourds et Langue des signes.
Le travail d'un objet et de repères linguistiques.
– en France, du 17ème au 21ème siècle –



Thèse présentée pour le doctorat de sociologie par

Sophie Dalle, ép. Ndouli–Nazébi

Composition du Jury :

Anne–Marie Christin
Michel Grossetti
Christian Licoppe
Anne Sauvageot
Dominique Vinck

À toutes celles qui n'ont pas su ou voulu choisir entre
une vie de femme, de mère, et de chercheur,

à toutes celles qui n'y ont pas « survécu »,

à tous ceux qui les ont soutenues,

à ma deuxième moitié,
à mes trois loustics,

à toute ma famille,

à mes amis,
un peu délaissés.

« Que faut–il prendre en considération pour comprendre la situation dans laquelle s'accomplit un travail scientifique ? *Tout* : qui réalise le travail et comment celui–ci est–il organisé ? ce qui est jugé comme nécessaire à son accomplissement »
(A. E. Clarke & J. H. Fujimura, 1996b, *La matérialité des sciences,* p.20).

Nombreuses sont les personnes qui m'ont permis de mener à bien ce travail, et qui ont, de différentes manières, apposé leur marque. Je tiens à remercier tout d'abord les chercheurs investis dans l'étude de langues des signes, pour m'avoir permis d'entrer dans la fabrique de leurs recherches, et de construire de la sorte mes propres repères d'investigation. Merci tout particulièrement à M. Blondel, C. Cuxac, Y. Delaporte, C. Dubuisson, I. Fusellier–Souza, N. Lachance, Ch. Miller, B. Mottez, et M. A. Sallandre, pour m'avoir accordé beaucoup de temps et de patience à me parler de leurs recherches.

Ce travail n'aurait cependant pas existé sans l'appui matériel que m'ont apporté A. Bacci & M. Brusque, A. Braffort, P. Dalle, Y. Delaporte, B. Garcia, S. Kerbour'ch, N. Lachance, D. Martenot, B. Mottez, A. Risler et R. Rodriguez, en mettant à ma disposition, pendant parfois de longues années, différents documents écrits, manuscrits et vidéos, que j'aurai eu beaucoup de peine à trouver ailleurs.

Merci à mon père, P. Dalle, pour avoir toujours veillé à ce que je dispose d'un ordinateur. Merci à mes sœurs pour avoir rappelé à mes enfants que les vacances existent. Merci à leur père d'avoir su attendre la fin de ce travail. Merci à M. Blondel B. El Khomsi, N. Lachance, A. Millet, V. Nyst, R. Rodriguez, M. A. Sallandre, M. F. & F. Tisseau et B. Virole, pour avoir facilité mes recherches, en m'offrant l'hospitalité. Ces déplacements, mais aussi l'organisation d'entretiens en langue des signes, n'auraient par ailleurs pas été possibles sans le soutien financier de la *Fondation Cételem–Éduquer pour entreprendre*. Je tiens également à remercier le *Centre de Coopération Interuniversitaire Franco–Québecois* (CCIFQ) qui m'a permis d'effectuer un voyage au Québec. Merci enfin à M. Grossetti d'avoir cru en cette recherche.

Il me faut insister sur la contribution décisive des membres de « mon laboratoire » : le CERS, mais aussi ce réseau plus informel, initialement toulousain, d'échanges et de confrontations sur le travail scientifique. Ces discussions – et ces bousculades – ont permis de confronter différents terrains de recherche sur la science, mais aussi de questionner nos propres pratiques. Merci à J. Denis, Ph. Hert, S. Kerbourc'h, A. Kheller, N. Lachance, M. Lefebvre, M. Merz, F. Milanovic, B. Milard, V. Paravel, D. Pontille…etc. Je ne peux que regretter que ces échanges décisifs ne soient pas davantage visibles dans cette recherche.

Chercheurs, Sourds et Langue des signes.
Le travail d'un objet et de repères linguistiques.
– en France, du 17ème au 21ème siècle –

– Introduction –
Histoires et perspectives d'une recherche. 14

1– Chemins de recherche. La construction d'un objet d'étude. ***14***
2– Entrée en matière. Problématique des études sur une langue en corps. ***18***
3– Langues gestuelles, écritures, et disciplines. ***22***
4– Chercheurs, Sourds et Langues des signes. Constructions et déconstructions d'une posture de recherche. ***27***
5– Penser les rapports entre Sciences et Langues des Signes, entre Sourds et Chercheurs. ***30***
5–1. Penser les espaces de rencontre et de travail.
5–2. Efficace et porosité d'une frontière, entre Sourds et Chercheurs.
5–3. Un travail de représentation, le support en question.
6– Ressources et matériaux de travail de cette recherche. ***35***

Partie 1– Sciences, politique et éducation.
La définition d'un objet à travers l'organisation de territoires. ***41***

Introduction. Une exploration historique sur les rapports entre chercheurs et langues gestuelles. ***42***
i L'inscription d'une langue, ou l'organisation de territoires politiques et scientifiques.
ii La construction d'un regard scientifique sur le langage gestuel de sourds.
iii Organisation d'espaces scientifiques et scolaires autour de différentes expertises.
iv Explorations graphiques et ancrage culturel d'un regard sur le langage.

–Chapitre 1– Des scènes « légitimes » pour penser la situation des sourds–muets **52**
Introduction. Penser la genèse de recherches sur le langage, et sur le rapport au monde, de personnes sourdes.
1–De l'histoire d'un regard scientifique sur la situation des sourds. **54**
1–1. Détour sur le statut des gestes et de la parole ; L'héritage de la Renaissance. *54*
1–1. 1) Moines silencieux et figures de l'imprimé.
1–1. 2) Devins, savants, virtuoses et sourds–muets.
1–2. Des échanges urbains aux tribunes du préceptorat. *61*
1–2. 1) Une parole de sourds impossible & une expression humaine plurielle.
1–2. 2) Un fait sans précédent : des sourds parlent devant la cour espagnole.
1–3. Les voies de la connaissance. *64*
1–3. 1) Des réseaux de diffusion politiques et scientifiques.
1–3. 2) Un débat préexistant sur l'origine de l'intelligence impliquant la figure du sourd–muet.
1–3. 3) La rencontre manquée entre art et science autour des gestes de sourds–muets.
2–Un objet possible de certification et d'expérimentation; Des sourds–muets au sein de sociétés scientifiques. **70**
2–1. Le cercle de la Royal Society au 17ème siècle. *72*

2–1. 1) Des scientifiques–précepteurs en quête de droits d'auteurs.

2–1. 2) Auteurs de quoi ? Un débat émergent.

2–1. 3) Un débat étouffé
- Entre les secrets d'une profession et…
- … les récits exotiques de philosophes.

2–2. Autour des séances d'Académies des Sciences (1er moitié du 18ème) *78*

2–2. 1) Comment devient–on un Homme *?*
- L'observation ratée de la naissance des idées ; Condillac et le sourd–muet de Chartres.
- Regards croisés de Buffon et La Mettrie sur le pouvoir de l'éducation ;

Ou, quand la naissance du langage est la naissance de l'homme.
- L'instruction des sourds–muets, un lieu d'exploration collective de processus humains.

2–2. 2) Le langage naturel, un observable ?
- L'expression gestuelle, un point de repère commun dans le débat opposant Batteux et Diderot.
- La conception du langage gestuel dans le cadre théorique défendu par Diderot.
- Des réflexions méthodologiques inédites sur l'étude du langage gestuel.

3–Cadres et ancrages socio–culturels d'un regard scientifique sur l'expression gestuelle (*2ème moitié du 18ème*) **88**

*3–*1. *Regards croisés entre arts et sciences sur une expression gestuelle.* *89*

3–1. 1) Détour sur la démarche esthétique de Diderot.

3–1. 2) Gestes et expressivité : les ressources d'un renouvellement artistique.

3–1. 3) L'ambiguïté des définitions de la pantomime.

3–2. Le théâtre public de l'instruction donnée par l'abbé de l'Epée. *93*

3–2. 1) L'espace d'échanges ouvert par une éducation à grande échelle de sourds–muets.

3–2. 2) Une illustration de la théorie de Condillac sur la naissance du langage.

3–3. Pensée, langage et société. De Rousseau à Mercier, un large consensus. *99*

3–3. 1) La civilisation humaine est le produit de la parole.

3–3. 2) L'irrémédiable étrangeté d'une société gestuelle.

Conclusion. De l'objet théorique au terrain de recherche. **101**

– Chapitre 2 – Organiser les recherches sur les sourds–muets (1789–1830) **105**
Introduction. Impact et enjeux d'une institutionnalisation des questions concernant les sourds–muets.

1– Dynamique d'articulation entre réseaux scientifiques et espace éducatif. **108**

1–1. Les Observateurs de l'Homme et les institutions de sourds–muets *108*

1–2. Des origines de l'anthropologie française. *114*

2– La naissance d'un regard formel et culturel sur les gestes. **121**

2–1. Un objet anthropologique… 122

2–1. 1) De l'articulation entre terrains proches et lointains.

2–1. 2) Des parisiens plus nus que les sauvages.

2–2…. un outil sémiologique. *127*

2–2. 1) Juger véritablement du langage d'action.

2–2. 2) Penser les modalités d'une entrée en communication.

2–3. Les raisons graphiques. *132*

2–3. 1) Mise en texte….

2–3. 2) … et hypertexte.

3– De l'ancrage de conceptions du monde. **144**

3–1. Le regard d'un initié, le professeur Bébian *144*

3–1. 1) Une autre version de l'homme nu…

3–1. 2) …accompagné d'hommes de sciences…

3–1. 3) …pour un système régulier et universel de gestes.

3–2. Le regard d'un grand administrateur, DeGérando *161*

3–2. 1) Équiper les pédagogues…

3–2. 2)… d'une grille d'analyse…

3–2. 3)…pour introduire les sourds–muets à la civilisation.

Conclusion. Entre science et politique, les activités d'inscription graphique. **173**

– Chapitre 3 – Structurer le terrain et contrôler les inscriptions scientifiques (1830–1860) **177**
Introduction. Les constructions d'un territoire spécialisé et d'une image des gestes.

1– Domaine d'Intervention, Savoirs spécifiques et Corps spécialisés. 179

1–1. Niveaux de surdité et définition des possibles. *180*

1–2. Autorité d'administrateurs, de professeurs, de sourds–muets ou de médecins ? *184*
1–2. 1) Un contrôle de l'éducation des sourds–muets.
1–2. 2) Du statut social des sourds–muets.
1–2. 3) Évacuer ou maintenir les gestes dans le débat.
2– Les gestes entre mots et images : un compromis socio–technique et théorique. **199**
2–1. Descriptions, comparaisons et inscriptions chez Valade–Rémi. *199*
2–1. 1) Le français comme outil d'analyse.
2–1. 2) Des traces graphiques du langage…
2–1. 3) … aux lectures de l'image « écrite ».
2–2. Retour sur les enjeux sociologiques d'une écriture du langage gestuel. *209*
3– Les diverses images de l'universalité. **213**
3–1. Donner à voir le langage gestuel et ses ressources. *213*
3–2. Une définition en contexte de l'universalité des gestes. *219*
Conclusion. Quelle discipline pour un langage primitif et borné ? **222**

– Chapitre 4 – A la croisée de différentes disciplines : les gestes hors frontières ? (1860–1939) **224**
Introduction. Mouvements de frontières disciplinaires et reconstruction d'un regard sur les sourds.

1–Biologie et nature humaine. Surdité et mimique, des objets trop ambigus (1860–1880) **226**
1–1. Consanguinité, hérédité et misère sociale. *226*
1–1. 1) La surdi–mutité, symptôme d'une dégénérescence?
1–1. 2) Dégénérescence, éducabilité et organisation sociale de sourds–muets.
1–1. 3) Synthèse.
Ressources et limites d'un réseau de recherches statistiques et médicales sur les sourds–muets. 232
1–2. Histoire et faculté du langage. Autour de Broca.
1–2. 1) Les langages mimiques des sourds, entre fait de nature et fait de culture.
1–2. 2) L'origine du langage, une question anthropologique et non plus linguistique.
1–2. 3) Les sourds–muets ou l'observation des sources du langage humain.
1–2. 4) Synthèse. Cadres de recherche, définition et intérêt d'un objet scientifique.
2–Langues et nature humaine. Les signes des sourds–muets, un objet–outil (1860–1880) **239**
2–1. L'anthropologie britannique de Tylor. *239*
2–1. 1) Changement de contexte et de pratiques.
- Une approche linguistique et culturelle de terrain.
- Cadre théorique et conception du langage gestuel.
- Du statut scientifique de cet objet.

2–1. 2) Définition et description d'une langue de la nature.
- Circonscription et caractéristiques principales du « vrai langage gestuel ».
- Les structures communes de dialectes gestuels de sourds–muets ou les ressources de l'homme de nature.

2–1. 3) Les sourds–muets et leur langage gestuel comme outils anthropologiques.
- Équiper et démontrer la thèse de l'unité de l'espèce humaine.
- Expliquer par des faits l'origine et l'évolution des langues.
- Un langage humain en deçà de la culture, exclu de toute évolution.

2–2. Un acquis de l'anthropologie américaine au tournant du siècle. Autour de Mallery. *252*
2–2. 1) Conception du langage gestuel et organisation des enquêtes de terrain.
2–2. 2) Un regard anthropologique, un objet archéologique.
3– Les outils d'une Linguistique Générale. Discipliner la matière. (1860–1939) **263**
3–1. Des langues écrites aux traces de la parole. *264*
3–1. 1) Les ressources de la Physiologie.
3–1. 2) Les ressorts politiques de la Linguistique en construction.
3–1. 3) Les outils de la Physique, ou comment inscrire les actes phonatoires.
3–2. Reconstruire la parole pour et via les sourds–muets *268*
3–2. 1) Une focalisation pédagogique sur la parole. Réseaux et enjeux d'un congrès mythique.
3–2. 2) Machines parlantes et visualisations de la parole.
3–2. 3) Orthophonie, otologie, phonétique et physique autour de la parole pathologique.
3–3. Les traces de la langue parlée, objet d'articulations sociales et scientifiques. *281*
3–3. 1) Des repères de la Linguistique Générale.
3–3. 2) Des ressources et une organisation pour une Anthropologie linguistique.
3–3. 3) L'insertion des institutions de sourds dans les nouveaux réseaux scientifiques.
Conclusion. Les Langues gestuelles, en–deçà et au–delà d'une culture et de ses outils. **291**

Partie 2– Écritures, corps et supports. Les négociations graphiques et humaines d'une discipline. 296

Introduction. De l'imbrication des sciences et de la société. ***297***
i Les disciplines, des unités de recherche en question.
ii De l'actualité des recherches sur les collaborations entre scientifiques et non scientifiques
iii Questionner science et société dans un même mouvement
iv Espaces et réseaux de collaboration.
v Négociations, trajectoires et territoires
vi Les dimensions territoriales, sociales et graphiques de recherches innovantes.

– Chapitre 5 – Le langage des sourds, un objet à redéfinir. Les voies et les termes d'un débat. 311
Introduction. Quand les espaces spécialisés se réorganisent.
Une contribution indirecte mais décisive de l'État–providence dans l'émergence d'un débat public inédit.

1– Les sourds, objet théorique et matière à expertises d'une psychologie du langage (1880–1950) 314
1–1. Psychologues et anthropologues français autour d'une théorie du langage. *316*
1–1. 1) Les liens oubliés entre psychologie expérimentale, linguistique et anthropologie.
1–1. 2) De l'évolution de l'intelligence, ses stades et ses moyens… selon Ribot
1–1. 3) …vers l'univers conceptuel des peuples primitifs, selon Lévy–Bruhl.
1–2. Les nouveaux experts de l'éducation spéciale des sourds–muets. *326*
1–2. 1) Évaluer le dispositif et redéfinir le champ des possibles. La contribution de Binet & Simon.
1–2. 2) Vers une redistribution des compétences.
2– La matrice d'un débat français sur le langage des sourds (1950–1974) 334
2–1. Des scènes publiques de débats sur les sourds et la politique d'intégration. *336*
2–1. 1) La structuration de débats internes à la population sourde.
2–1. 2) La FMS, le creuset de différenciations politiques et professionnelles.
2–1. 3) Les revendications des personnes concernées à titre existentiel par la surdité.
2–1. 4) L'introduction d'un nouvel élément dans les débats, l'expression gestuelle des sourds.
2–2. L'émergence d'un débat scientifique français sur le langage des sourds. *347*
2.2. 1) Politique sociale, mouvements sociaux et langue des signes.
2–2. 2) Réseaux de l'éducation spécialisée, chercheurs et langue des signes.
2–2. 3) Les ressorts humains et théoriques d'un regard scientifique sur le langage des sourds..
2.2. 4) L'expression graphique de différences de conception du langage des sourds.
3– Les outils américains d'une description linguistique des gestes. (1950–1975) 362
3–1. La formalisation de l' « ASL ». *364*
3–2. Entre artistes sourds et chercheurs. *368*
3–2. 1) L'exploration artistique des frontières d'un objet.
3–2. 2) Diffusion et mise à l'épreuve des repères scientifiques.
3.2. 3) L'ancrage de constructions scientifiques.
3–3. Un objet humain. *371*
3.3. 1) Un objet culturel.
3–3. 2) Une inscription sociale.
3–3. 3) Les cadres théoriques et humains de ce double objet.
Conclusion. Chercheurs, sourds et langue des signes, une reconfiguration en cours. 382

– Chapitre 6 – Recherches, expérimentations et mouvement social. (1975 – 1990 385
Introduction. La construction décisive d'espaces de collaboration.

1– Les efforts de cadrage d'un débat français. 387
1.1. Un réseau franco–américain d'artistes sourds et de chercheurs. *388*
1–2. La dynamique des cours de langue des signes. *391*
1–3. Arbitrer pour contenir et structurer les gestes. *392*
1–4. La construction d'espaces d'action et de recherche alternatifs. *397*
1–4. 1) Des efforts opposés d'institutionnalisation et d'articulations scientifiques.
1–4. 2) Un déplacement de scène ou les espaces ouverts par le brassage des populations et des expériences
2– La construction d'espaces d'actions et de recherches, autour de la « LSF ». 404
2–1. Rassemblements inédits autour d'un objet, la « LSF ». *407*
2.1. 1) Une structuration associative construite autour d'espaces–carrefours.
2–1. 2) Des sites de recherche marqués par la diversité des partenaires et des actions.

2.1. 3) Des activités de recherche en réseaux.
2–2. Penser les espaces de recherche. *421*
2–2. 1) Scientifiques et non scientifiques dans des activités de recherche.
2.2. 2) Un « réseau–laboratoire »
3– L'articulation d'acteurs, de problèmes et de disciplines. **426**
3–1. Espaces de débats, espaces d'action. *426*
3–2. La co–production de projets de société et de recherches. *428*
3–2 . 1) Actions politiques, pédagogiques et scientifiques.
3–2. 2) De la situation sociolinguistique des enfants sourds
3–2. 3) Penser sourds et langue des signes en société
3–3. Corps et supports d'une autre image de la surdité. *440*
3–3. 1) Vivre sourd ou la globalisation du problème.
3–3. 2) Former les spécialistes, former les sourds : une redéfinition des experts et des modes d'intégration.
Conclusion. Une problématisation en corps et en pratiques. **453**

– Chapitre 7 – Le travail d'un réseau français **457**
Introduction. Hybridation des rôles et apprentissages croisés au cœur d'activités de recherche.

1– Acteurs, cadres et supports de recherche sur une langue en corps. **462**
1–1. Apprentissages croisés et nouveaux corps professionnels. *463*
1–1. 1) Initiation à la LSF et échanges sur l'éducation bilingue.
1–1. 2) Recherche et questionnement sur les supports.
1–1. 3) Les usages professionnels de la langue des signes et de la vidéo.
1–2. Hybridation des rôles entre scientifiques et non scientifiques. *480*
1–2. 1) Diversification des acteurs et des initiatives de recherche.
1–2. 2) Des lieux de travail ouverts sur d'autres scènes.
1–2. 3) Une recherche en pratiques.
2– Les voies d'un travail de qualification de la LSF **486**
2–1. Entre corps et papier. *487*
2–1. 1) Premiers usages et voies de diffusion du système graphique de Stokoe.
2–1. 2) Les traces d'une réappropriation en pratique des repères américains.
2–1. 3) Écritures visuelles de la langue des signes et remise en corps des analyses
2–2. Exploration orale des frontières et des critères d'authentification de la LSF. *499*
2–2. 1) Entre français et pantomime. La quête d'un système de référence spécifique.
2–2. 2) Du mime aux signes, une théorie linguistique sur les langues des signes.
2–2. 3) L'intertextualité des communications orales : un lieu d'analyse.
2–3. L'objet indocile du réseau–laboratoire français. *513*
Conclusion. Une réflexion collective sur les pratiques culturelles et matérielles de communication. **516**

– Chapitre 8 – Du réseau aux dispositifs de recherche. **520**
Introduction. L'écrit : outil, pratique et objet.

1– Reconstruire des pratiques de recherche en cours et situées. 523
1–1.Un universitaire et un pédagogue, deux chercheurs. *523*
1–2. Sources orales et écrites, construction et déconstruction des publications. *524*
1–3. Les grandes étapes de recherches. *527*
2– Les sourds comme minorité linguistique, la rencontre avec un objet. **529**
2–1. L'entrée en communication avec des sourds ou la construction d'un objet d'étude. *530*
2–1. 1) Entre singularités et similitudes de parcours.
2–1. 2) Entre corps et papier, le travail de linguistes.
2–1. 3) À travers le système de Stokoe.
2–2. Penser les trajectoires de recherche, définir postures et problèmes scientifiques. *541*
2–2. 1) Définir et penser ce qui fait problème.
2–2. 2) Trouver des accroches pour l'analyse de cet objet.
3– Reprendre le travail de domestication d'une langue gestuelle. **553**
3–1. La construction de nouvelles prises. *554*
3–1. 1) Une réorganisation des activités de recherche.
3–1. 2) Extension des dispositifs et diversification des collaborations.
3–2. Mettre à l'écrit : révéler les structures du langage. Jouison. *564*
3–2. 1) Équiper un regard linguistique sur la LSF.
3–2. 2) Explorations autour de la forme des signes.
3–2. 3) Formalisation des types d'unités en LSF. La productivité d'une modélisation.

3–2. 4) La dynamique du corps ou les structures linéaires de la LSF.
3–3. Travailler le texte des publications : équiper une recherche. C. Cuxac *583*
3–3. 1) La mise en texte de prises de recherche.
3–3. 2) L'élaboration sociographique de nouveaux repères d'analyse.
3–3. 3) Tâtonnements graphiques autour des structures iconiques de la langue des signes.
3–3. 4) Penser les outils, questionner le travail des supports.
Conclusion. Parcours de recherche et travail de l'objet. **604**

– Chapitre 9 – Le travail de l'objet, un travail sur les cadres de la recherche scientifique. **608**
Introduction. Penser le regard des scientifiques, penser les repères de la linguistique.

1– Synthèse sur la démarche de P. Jouison **609**
1–1. Décrire la LSF, inscrire les mouvements du corps. *611*
1–2. Penser son regard, ou le caractère interculturel de ses situations de travail. *612*
1–3. Expérimentations et mises à l'épreuve dans l'interaction. *614*
2– Perspectives du travail de C. Cuxac **619**
2–1. De la LSF aux LS, changement de statut des structures de transferts. *619*
2–2. Visibilité et invisibilité d'activités de recherche : le poids des corpus. *621*
2–3. Du corpus à la représentation de la langue étudiée. *623*
2–4. Un renversement textuel et théorique. *628*
3– Travail d'écriture, posture de recherche et construction de l'autorité scientifique. **631**
3–1. De l'écriture en sciences… *632*
3–2. … vers les pratiques d'écriture des linguistes. *636*
4– L'écriture de la LSF : question de dispositifs et question de supports, des questions épistémologiques. **644**
4–1. Écrire ou parler de la LSF, différentes modalités d'une même mise à l'épreuve du regard du linguiste. *644*
4–2. Texte/ vidéo, les pratiques d'écriture scientifique en question. *650*
Conclusion. Les écrits d'une discipline. **652**

Partie 3– Locuteurs, images et informatique. Ancrages et stabilisation de lignes de recherche. ***656***

Introduction. Formes et voies de stabilisation de lignes de recherche. **657**
i La genèse de spécialités ou disciplines scientifiques en question.
ii De la diversité des cadres de travail en linguistique.
iii Des formes situées d'institutionnalisation de nouvelles lignes de recherche.
iv Spécialité linguistique et Deaf Studies sur la scène internationale.
L'hétérogénéité d'un champ de recherche.
v Penser la diversité des sites et lignes de recherches sur les langues des signes.
vi Recherches situées et scène internationale. Quels points d'ancrage, quel espace de dialogue ?

– Chapitre 10 – Recherches et territoires. **675**
Introduction. Du réseau–laboratoire français à des équipes universitaires en réseaux.

1 – Un mouvement français essoufflé : des lieux de recherche en redéfinition. **677**
1–1. Tensions et contradictions d'un mouvement social. *678*
1–1. 1) Entre promouvoir et faire.
1–1. 2) La LSF dans les organisations ou l'écrit en question.
1–2. Vers de nouveaux espaces de travail et de débat. *685*
1–2. 1) Un mouvement de restructuration associatif autour de la recherche.
1–2. 2) Divorce et collaborations entre mondes universitaire et associatif.
1–2. 3) Rester des experts incontournables.
2– Une institutionnalisation tardive des recherches sur la langue des signes en France. **697**
2–1. Au–delà de la confusion, un réseau institutionnel en construction autour de la LSF. *699*
2–2. Des logiques hybrides de développement de recherches linguistiques sur la LSF. *703*
2–3. Lenteur et portée d'un ancrage universitaire de logiques endogènes au mouvement sourd. *707*
3– Les ressorts d'un mouvement national et d'un réseau scientifique émergent. **712**
3–1. La lente élaboration d'un cadre législatif et scientifique. *712*

3–2. Effacement de la sociologie et recomposition disciplinaire. *714*
3–3. Logiques exogènes et travail en réseaux. *722*
Conclusion. Stabilisation et réorganisation des liens entre disciplines, universités et associations. **728**

– Chapitre 11 – Une autre histoire, d'autres recherches. Entre France et Amérique, le Québec. **733**
Introduction. D'un terrain à l'autre. Penser l'hétérogénéité d'un champ de recherche.

1– Des revendications de sourds à la recherche universitaire francophone. **736**
1–1. L'impact de changements structurels rapides. Le rôle de la désinstitutionnalisation. *737*
1–1. 1) Sourds, éducation et langue des signes au Québec. Présentation historique.
1–1. 2) Transfert de tutelles et destruction des « territoires sourds ».
1–1. 3) Reconstruction de réseaux de sourds et organisation institutionnelle d'un secteur spécialisé.
1–2. Le triangle des Bermudes
articulation entre éducation, héritage américain et association sourde québécoise. *745*
1–3. Les réseaux universitaires. *749*
1–4. Les voix d'une inscription universitaire des initiatives de recherches. *752*
2– Associer deux voix de recherche à l'Uqam: pathologie du langage et langue gestuelle authentique. **756**
2–1. Une organisation du travail autour deux types de matériaux et de procédures. *756*
2–2. Profils recherchés dans l'analyse de la LSQ: une conception de la surdité. *761*
2–3. Les collectifs engagés dans l'analyse du français sourd. *765*
2–4. La littératie comme détour puis comme matrice d'analyse. *766*
3– Biologie, langue et culture. Une synthèse théorique et pratique autour d'une conception de la surdité. **769**
3–1. Dynamique québécoise autour d'une conception des sourds. *770*
3–2. Entre France et Québec : similitudes et contrastes. *774*
3–3. Le « bilinguisme sourd » : politique éducative et organisation des recherches. *776*
Conclusion. Au cœur des divergences et des échanges entre chercheurs, les sourds. **779**

– Chapitre 12 – Objets et acteurs de la recherche : les locuteurs de la langue des signes. **787**
Introduction. L'articulation de différents mondes sociaux à l'échelle des laboratoires et dans l'espace des publications.

1– Des sourds en laboratoire, à l'Université du Québec à Montréal. **789**
1–1. Première approche d'une étude de la LSQ *790*
1–1. 1) Un corpus avant tout : fixer la langue telle qu'elle se pratique entre sourds.
1–1. 2) Les multiples tâches d'un médiateur sourd.
1–1. 3) Sourds invités, informateurs et linguistes, autour d'un corpus.
1–2. Sourds et LSQ dans un laboratoire de linguistique. *795*
1–2. 1) Techniciens et informateurs sourds dans la production de nouvelles données .
1–2. 2) Au cœur de l'organisation du travail, la mise à l'écrit de données vidéo.
1–2. 3) Les locuteurs natifs préparateurs de données.
1–2. 4) La quête d'un statut pour le maintien d'une ressource incontournable.
1–3. Un travail de différenciation des statuts de sourds dans la recherche. *814*
1–3. 1) L'intuition verbalisée.
1–3 . 2) Des collaborateurs en représentation.
2– Présence et visibilité des sourds dans la recherche. Les mises en scène de l'image de locuteurs. **821**
2–1. Du travail de transcription à la publication d'images. *822*
2–1. 1) Aplatir un corps mobile.
2–1. 2) L'image pour palier l'écrit ?
2–1. 3) Le statut hybride des images.
2–2. Figurants et auteurs des images publiées. *832*
2–2. 1) Auteurs, co–auteurs et informateurs.
2–2. 2) Synthèse et mise en ordre d'une recherche.
2–3. Formes d'implication dans la recherche et rapports à l'image. *837*
2–3. 1) Les mises en scène d'images produites par le laboratoire.
2–3. 2) Les mises en scène d'extraits de corpus.
2–3. 3) Factures et expositions de dessins de locuteurs.
2–3. 4) Biais et portée de la visibilité de sourds dans les publications.
Conclusion. Les objets frontières d'un champ de recherche. **849**
Penser les acteurs et les supports d'une communication internationale.

– Chapitre 13 – Des outils informatiques d'inscription et de communication. 854
Introduction. L'intégration informatique des recherches sur les Langues des Signes.

1– Ressorts et enjeux de la construction d'outils de transcription de corpus de langues des signes. 856
1–1. Images, écritures et supports : les mobilités de l'informatique. 856
1–2. Les grandes lignes d'une collaboration française. 860
1–2. 1) L'articulation des problématiques dans une définition de la langue des signes.
1–2. 2) Attentes croisées autour du traitement de corpus de langue des signes.
1–3. Les objets et espaces structurant le collectif de travail. 867
1–3. 1) les écritures intermédiaires.
1–3. 2) Le corpus et ses artefacts.
- Du virtuel au réel : corpus et collaborateurs.
- Mise en commun et extension du réseau.
- L'exportation d'objets frontières du collectif.

1–3. 3) L'éditeur et ses acteurs.
2– Articuler des pratiques hétérogènes. 875
2–1. Organiser les échanges : décrire des pratiques situées de recherche. 876
2–1. 1) Des informaticiens médiateurs.
2–1. 2) Du refus de standardiser les transcriptions.
2–1. 3) Parler de l'analyse et de corpus.
2–2. Construire un projet et un environnement de travail communs. 885
2–2. 1) La mobilisation d'un corpus standard, et de locuteurs.
2–2. 2) Une grille pour ordonner des pratiques hétérogènes.
2–2. 3) Penser le travail linguistique en action, pour penser l'outil à réaliser.
3– Le travail des informaticiens : remettre en situation. 904
3–1. Une première approche des situations de travail informatique. 904
3–1. 1) Un travail d'articulation.
3–1. 2) Maîtriser ses outils.
3–2. La dynamique des contraintes. 907
3–2. 1) « Penser son positionnement ».
3–2. 2) Définir les problèmes.
3–2. 3) Penser l'articulation.
3–3. Les outils de conception et de coordination des informaticiens. 911
3–3. 1) Les mises en scène visuelles des processus de conception.
3–3. 2) Les représentations informatiques: traces ou projet ?
3–3. 3) Représentations informatiques et interaction en informatique.
3–4. Se représenter des objets informatiques en action. 918
3–4. 1) Jouer des interactions.
3–4. 2) Équiper le travail de conception.
3–4. 3) Des objets fantômes.
3–5. Perspectives de cette analyse. 924
4– Discipliner les données ou les chercheurs ? 926
4–1. Un alignement des organisations de travail, à travers la production d'un corpus commun. 926
4–1. 1) Une formalisation des relations entre chercheurs et locuteurs.
4–1. 2) Les objets d'un changement d'échelle : supports, consignes et corpus.
4–1. 3) Aperçu sur les conditions socio–techniques d'enregistrement.
4–2. Les manifestations du cadre de ce projet dans les recherches linguistiques. 933
4–2. 1) Un autre support : d'autres contraintes, et d'autres perspectives.
4–2. 2) La transformation de ce que les linguistes font quand ils n'ont pas d'outils.
Conclusion. Une formalisation des pratiques de communication scientifique. 941

– Conclusion –
Ancrage matériel et social de recherches en sciences humaines. 945

1– Les matrices spatiales et culturelles d'un regard scientifique. 946
1–1. Les constructions situées d'un regard sur les sourds et leurs langages. 946
1–2. Contrôle des espaces de travail et discipline des corps. 948
1–3. Maîtriser les supports, superposer les mondes sociaux. 950
2– Le travail d'un objet d'étude, les manipulations de l'écrit. 952
2–1. Entre langue des signes, société et discipline : la délicate question graphique. 952
2–2. Penser l'écriture en pratique : un travail en corps et en discours. 955
3– Ouvertures. 958

Références citées. ***964***

Annexes. ***1000***

- *Présentation générale des données mobilisées*
- *Corpus de publications de C. CUXAC, Période 1979–2004*
  & Observations et autres sources d'informations C. CUXAC.
- *Corpus de publications de P. JOUISON, Période : 1977–1991*
  & Autres sources d'informations sur P. JOUISON.
- *Thèses de Linguistique sur les sourds et la langue des signes, en France.*
- *Revues de linguistique consultées*
  Pour une analyse des consignes données aux auteurs.
- *Corpus de publications du QUÉBEC.*
  Groupe de linguistes « Français sourd et LSQ », à l'UQÀM, période 1988–1998

  & Données complémentaires :
  Publications scientifiques sur les sourds et la LSQ au Québec.
- *Documents sur l'Allemagne (Hambourg)*
- *Corpus international. Exploration sur la mise en scène des images de locuteurs de LS.*
- *Terrain d'observation de pratiques de reproduction, en direct, de données en LS.*
- *Documents sur les rapprochements entre Linguistique et Informatique autour de la production et du traitement de corpus en langue des signes LS.*
- *Terrain d'observation LSCOLIN*
  & Références sur le travail du groupe LSCOLIN

Principaux sigles mentionnés.

(Les associations sont en italique)

AFB : Association Ferdinand Berthier
AILVC : Association des Interprètes en « Langage Visuel » du Canada (Québec)
ALSF : Académie de la Langue des Signes Française
ANFIDA : Association Nationale Française des Interprètes pour Déficients Auditifs
ANILS : Association Nationale des Interprètes en Langue des Signes
ANPEDA : Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs
ANPES : Association Nationale des Parents d'Enfants Sourds
ANPSA : Association Nationale des Parents de Sourds–Aveugles
AQEPA : Association Québécoise d'Enfants avec Problèmes Auditifs (Québec)
AQIFLV : Association Québécoise des Interprètes Francophones en « Langage Visuel » (Québec)
ARILS : Association de Recherches Internationale en Langues des Signes
ARPLOE : Association des Rééducateurs de la Parole et du Langage Oral et Écrit
ASL : American Sign Language
ASMM : Association de Sourds du Montréal Métropolitain (Québec)
BUCODES : Bureau de Coordination des Devenu sourds
CCSMM : Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (Québec)
CESDA : Centre d'Éducation et de Soins pour Déficients Auditifs
CLSM : Centre des Loisirs des Sourds de Montréal (Québec).
CNEFEI : Centre National d'Étude et de Formation pour l'Enfance Inadaptée
CNSF : Confédération Nationale des Sourds de France
CORDES : Comité d'Organisation des Recherches appliquées sur le Développement Économique et Social
CPSAS : Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds (INJS de Paris)
CQDA : Centre Québécois de la Déficience Auditive (Québec)
CRESAM : Centre de Ressources Expérimental pour Enfants et Adultes Sourds-Aveugles et Sourds Malvoyants
CRRFPLS : Centre Régional de Recherche, de Formation et de Promotion de la Langue des Signes (Poitiers)
CSCS : Centre Socio Culturel des Sourds
CTNERHI : Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations.
2LPE : Deux Langues Pour une Éducation.
2LPE – CO : Deux Langues Pour une Éducation – Centre Ouest
EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales
FISAF : Fédération des Instituts des Sourds et des Aveugles de France
FMS : Fédération Mondiale des Sourds
FNAPEDIDA : Fédération Nationale des Parents d'Élèves des Institutions de Déficients Auditifs
FNSF : Fédération Nationale des Sourds de France
GESTES : Groupe d'Études Spécialisées « Thérapies et Surdité »
GMRAPO : Groupe Multi–Régional d'Applications Pédagogiques par Ordinateur (Québec)
IMPP : Institut Médical Psycho–Pédagogique
INJS : Institut National de Jeunes Sourds
IRD : Institut Raymond Dewar (Québec)
IRIT : Institut de Recherche en Informatique de Toulouse
IVT : International Visual Theater
LIMSI : Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (Paris–Orsay)
Les IRIS : Institut de Recherche sur les Implications de la langue des Signes (Toulouse)
LGS : Langage Gestuel des Sourds
LSF : Langue des Signes Française
LSQ : Langue des Signes Québécoise
NAD : National Association of the Deaf (USA)
NTD : National Theater of the Deaf
OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec (Québec)
SERAC : Sourds Entendants Recherche Action Communication
SOURCES : SOURds, Centre d'Études et de Soins
UNISDA : Union Nationale pour l'Intégration Sociale des Déficients Auditifs
UDM : Université De Montréal
UQÀM : Université du Québec À Montréal (Québec)

– Introduction –

Histoires et perspectives d'une recherche.

> « Toute question relative à l'identité et au statut d'un objet suppose un état consensuel antérieur où elle n'avait pas de raisons d'être, l'objet n'ayant pas été, jusque–là, identifié comme tel. C'est dire que l'émergence de questions, dans le champ des sciences humaines, liées à la reconnaissance d'une population, d'une culture et/ou d'une langue, comme de savoir si les Indiens d'Amérique ont une âme, ne peut se fonder que sur une rencontre, dans ce qu'elle a de plus physique. »
> {C. Cuxac, 2003, « La langue des signes est–elle une langue ? Petite histoire d'une grande question », *Langue Française* n°137, p.5}

Le travail exposé ici est né d'un questionnement sur les cadres socio–techniques de la recherche scientifique, plus particulièrement en sciences humaines. C'est probablement là le lot de tout chercheur que de s'interroger sur l'incidence de situations de travail particulières, historiquement et culturellement définies, dans l'élaboration de connaissances et de pratiques scientifiques. Dans quelle mesure constructions théoriques et dispositifs particuliers de recherche ne définissent–ils pas, *à priori*, non seulement les domaines d'investigations possibles, mais aussi la manière de penser – et de voir – le monde ? Qu'est–ce qui permet ou suscite le développement de nouveaux domaines ou objets d'étude ? Comment se manifestent et se transforment les cadres disciplinaires du travail scientifique ? Notre questionnement n'est cependant pas issu d'une discussion théorique, et n'est pas particulièrement destiné à s'y développer. Il renvoie avant tout à des observations paradoxales, à des pratiques de recherches effectives inattendues, qu'il s'agit de comprendre et d'expliquer, parce qu'elles interrogent, de manière très pragmatique, les ressources et les conditions de travail des chercheurs de sciences humaines d'une manière plus générale.

1– Chemins de recherche. La construction d'un objet d'étude.

Ce travail est né d'un questionnement singulier, construit au fil d'expériences de vie somme toute banale, par la confrontation involontaire de différents discours et pratiques autour de l'iconicité, des langues gestuelles de sourds, et du langage. Il est le fruit d'un entrecroisement de regards. Comme le pose la sociologie interactionniste, le sens d'une recherche n'est pas donné à l'avance. « Il ne peut donc être assimilé ni aux intentions initiales, ni aux intérêts des groupes sociaux, ni à la logique scientifique, ni à la nature. Il est le *résultat de la trajectoire réalisée*. Or, cette trajectoire est elle–même *façonnée par de multiples interactions entre les personnes (scientifiques et autres), leur travail, leurs différentes perspectives, les conditions qui structurent leurs interactions et les contingences (événements,*

circonstances) qui se produisent. Les significations sont donc construites par les interactions et l'action collective. Elles résultent des actions et des ajustements mutuels (bricolages, rafistolages) permettant de poser des problèmes scientifiques et techniques localement faisables et de les résoudre » (D. Vinck, 1995, p.145–146, en italique dans le texte). Il nous paraît ainsi opportun, pour préciser la problématique et la posture de recherche construite ici, d'évoquer rapidement, dans cette introduction, l'histoire plus personnelle dans laquelle cette étude s'inscrit. Il n'y sera plus fait allusion par la suite. Il est néanmoins difficile de rendre compte de pratiques de recherches historiquement et « localement » situées, sans évoquer la trajectoire singulière de l'observateur lui–même. Comme le souligne la citation précédente, ce parcours, bien qu'individuel, a été, pour une large part, collectivement façonné. Tout d'abord parce que certains interlocuteurs y ont plus particulièrement imprimé leur marque, par leurs interrogations propres, mais aussi parce que cette histoire, bien que personnelle, traverse et articule différents mondes sociaux (E. M. Gerson, 1983). Nous avons pris le parti de penser, pour reprendre la perspective de G. Devereux (1980, p.30), que « ce qu'on appelle les « perturbations » dues à l'existence de l'observateur, lorsqu'elles sont correctement exploitées, » peuvent être « les pierres angulaires » d'un travail scientifique « et non – comme on le croit couramment – un fâcheux contretemps dont la meilleure façon de se débarrasser est de l'escamoter ». En évoquant, dans sa singularité, le questionnement qui a porté et construit cette recherche, nous souhaitons mettre en évidence, – et interroger –, des regards, des pratiques ou des rapports sociaux, de portée plus générale, qui seront au cœur de notre problématique. Il s'agit également, dans un même mouvement, de penser notre propre position et de tirer parti des aveuglements et des étonnements qui furent les nôtres. Nous évoquerons ici aussi bien le monde des sourds que celui des scientifiques. Les théories et repères que sociologues, historiens ou philosophes construisent sur le monde, font eux–mêmes partie d'un quotidien à interroger. C'est précisément sur cette ligne, sur ce point de rencontre entre sourds et chercheurs, que nous bâtirons notre recherche. Ce n'est probablement pas sans lien avec ma propre histoire.

La communication en langue des signes est une pratique habituelle et anodine pour moi, comme l'est la fréquentation de personnes sourdes. Mes interrogations sur les conditions mêmes d'existence de recherches linguistiques sur ces langues gestuelles ne viennent donc pas de la découverte de cette population et de ses pratiques collectives. Je me souviens bien m'être amusée, comme d'autres enfants de mon village, à reproduire les gestes énigmatiques que produisaient des adolescents sourds que nous croisions dans la rue. Je ne me rappelle pas, par contre, comment ce langage est venu dans mes propres mains. Il est entré dans ma famille, de manière imperceptible à mes yeux, avec la découverte de la surdité de ma petite sœur, puis la fréquentation de personnes communiquant dans le silence. J'ai donc fait mien, vers l'âge de 7 ans, le langage gestuel que pratiquaient ma famille et ces amis. Je n'ai par ailleurs jamais ressenti le besoin de prouver que la langue des signes permet de s'exprimer et de débattre sur tous les sujets. Que ceci soit mis en doute, comme l'existence même d'un groupe de locuteurs de langues gestuelles, fait par contre partie de mon quotidien. Le monde des sourds était, jusqu'il y a peu, un univers méconnu, quant bien même il occupe les mêmes territoires que celui des entendants. Non, ce qui me paraissait de plus en plus étrange, au fur et à mesure de

mes études et de mes recherches, c'était bien que des chercheurs travaillant sur les sourds et leurs langues des signes existent.

Les enfants sourds, qui sont majoritairement nés de parents entendants, sont cités comme des êtres sans langage jusque dans les cours de sociologie. On fait, dans cette discipline, abstraction du langage gestuel que certains d'entre eux créent par eux–mêmes pour communiquer avec leur entourage (Sh. Ch. Yau, 1988 ; S. Goldin–Meadow, 1991; I. Fusellier, 2004), comme de ces langues historiques que différents collectifs de sourds pratiquent de par le monde[1]. La situation de ma propre famille est quant à elle impensable. Comment des parents, ignorant tout de la surdité, pourraient–ils élever leur enfant sourd dans une langue qu'ils ne connaissent pas, et qui n'est pas même perçue, par la majorité de leurs concitoyens, comme un langage digne de ce nom (S. Dalle, 1996, 1997a ; S. Dalle–Nazébi, 2000, 2004)? Les sourds, et les locuteurs entendants de langues des signes, n'existent donc pas pour les sociologues, comme pour beaucoup d'autres chercheurs de sciences humaines. Il n'y a que des personnes atteintes de surdités. Ce premier décalage entre différentes conceptions du monde a fait naître d'autres questions, plus générales, sur les rapports entre langues des signes et sociétés d'abord, puis entre sciences et sociétés ensuite.

Les années 1990 sont en effet caractérisées par la médiatisation de plus en plus marquée de revendications politiques et, surtout, de productions artistiques de personnes sourdes, locutrices d'une langue des signes. A. Sauvageot, auteur de *Voirs et Savoirs ; Esquisse d'une anthropologie du regard* (1994), s'interrogeait alors sur ce qui, dans notre société, pouvait favoriser la transformation du regard porté sur les sourds et une communication visuo–gestuelle puissamment iconique. Comme B. Virole, psychologue, elle faisait l'hypothèse d'une « résonance entre leur langue faite de scènes visuelles stylisées et une culture de plus en plus soutenue par la prévalence de l'image » (B. Virole, 1993, p.16). Sourds et entendants tendraient à partager une culture visuelle. Ceci se donnerait plus particulièrement à voir dans le monde artistique, qui est, il est vrai en Occident, le domaine d'activité où les sourds locuteurs de langues des signes ont commencé à exister sur la scène publique pour leurs concitoyens. L'Art « joue, souvent à son insu », écrit A. Sauvageot (1994, p.26), « un rôle normatif considérable en posant les principes d'un nouveau chiffrage, mais aussi les modalités d'une nouvelle vision concrète et symbolique de l'Univers. Les significations et les codes visuels nouvellement admis participent alors, par leur intégration progressive, à l'émergence d'un nouvel « ordre optique » qui exerce à son tour – ce sera notre hypothèse – une pression normative sur l'ensemble des structures perceptives, cognitives et symboliques d'une société. Les interactions dynamiques entre les modes figuratifs et les rationalités sont d'autant plus prégnantes qu'elles sont médiatisées par nos systèmes perceptifs : *le regard épouse la forme et à travers elle la rationalité qui lui correspond* » (en italique dans le texte).

[1] Un début de recensement est proposé sur le site « Ethnologues.com, Language of the world » : http://www.ethnologue.org/show_family.asp?subid=90008

Ceci invite à s'interroger, précisément, sur les formes d'engagement du regard du chercheur lui–même, qui gagne alors à utiliser les changements de perspectives que peuvent susciter les différences culturelles. L'opportunité d'un voyage au Congo–Brazzaville a permis d'enrichir cette réflexion sur les rapports entre Sourds, Langues des signes, et Sociétés. Ce fut l'occasion d'un nouveau déplacement de perspectives. Ancienne colonie française en Afrique centrale, la République du Congo est un pays francophone et polyglotte. Les trois langues nationales reconnues sont loin de rendre compte de la diversité des groupes ethniques et des logiques identitaires. Dans ce contexte, ce n'est pas une opposition entre langue de sons et langue de gestes, ni même entre langue nationale et langues régionales ou communautaires, qui marque le quotidien et les préoccupations des sourds congolais. Les gestes n'effraient ni ne passionnent personne ici. Il est courant de voir des personnes plaisanter avec des sourds dans la rue, ou demander des nouvelles. Elles font usage pour cela de tous les gestes du quotidien, expressions, indexations et dessins dans l'air, mobilisables pour communiquer. Par ailleurs, bien que la plupart des professeurs d'enfants sourds aient été formés en Europe, nombre d'entre eux utilisent la langue gestuelle pratiquée par leurs élèves. Ce qui est érigé, – comme nous le rappellerons au cours de cette recherche –, en grand principe explicatif, international et a–historique, à savoir l'oppression des sourds par un monde d'entendants, symbolisé par l'interdiction des langues gestuelles dans l'éducation des sourds lors d'un congrès de professeurs à Milan en 1880, rassemblant des congressistes majoritairement entendants, – et occidentaux – , ne correspond pas exactement à la situation congolaise. Leur problème est, à l'inverse, d'éviter l'acculturation rendue possible par l'importance des échanges internationaux, et des références au monde occidental. Doivent–ils adopter la langue des signes américaine (ASL) comme l'ont fait d'autres pays africains, ou leur faut–il au contraire préserver leurs pratiques culturelles et linguistiques ? Les gestes des sourds de Brazzaville ne sont–ils pas, déjà, largement influencés par les langues des signes de France et d'Amérique du Nord ? Lors de mon séjour en 1996–1997, les efforts engagés par des sourds pour créer des réseaux d'entraide et d'information avec leurs pairs, habitant dans des régions plus enclavées du pays, contribuaient à réalimenter ce débat. Ils venaient de constater que la langue des signes pratiquée dans la région reculée de l'Owando était profondément différente de celle de ce grand centre urbain qu'est Brazzaville. Elle est apparue comme une langue authentiquement congolaise, gestuelle, préservée des influences extérieures. Nous voyons que ces débats engagent avant tout des questions d'identités culturelle et nationale. Là où les Français opposent la langue de la nation aux idiomes et particularismes régionaux, les Congolais opposent langues africaines et langues occidentales, vie communautaire des villages traditionnels et réseaux urbains. Ils confrontent des langues gestuelles entre elles. Ils n'invoquent pas, dans ces débats, la plus ou moins grande iconicité des systèmes linguistiques considérés. C'est là un critère de description, spécifique, mobilisée par A. Sauvageot, sociologue française, comme par beaucoup d'autres observateurs occidentaux.

Ce qui caractérise les pratiques de communication des sourds pour les Congolais est plus spécifiquement l'absence de voix articulée. La parole joue vraisemblablement un rôle central dans cette société. Elle semble être un élément décisif des processus de résolution de conflits. La figure du sourd au Congo–Brazzaville est traditionnellement associée au charbon.

Il est connu de tous les Congolais, et confirmé par les sourds rencontrés à Brazzaville, que montrer un morceau de charbon noir à l'un d'entre eux est une terrible offense qui risque de vous coûter cher (S. Dalle, 1997b). L'enquête menée à propos de ce fait, curieux à mes yeux, conduit à deux types d'interprétation. Les sourds refusent tout d'abord d'être assimilés à du charbon sans feu, voyant là la remise en question de leur humanité, et de leur virilité ou fécondité. Ils sont par ailleurs offusqués d'être associés à une couleur, le noir, et un objet, le charbon, qui marquent traditionnellement le monde de la sorcellerie dans leur société. Nous voyons ainsi que le regard porté sur les sourds et leurs pratiques gestuelles, et les défis qui se présentent à eux, s'inscrivent dans un ensemble de pratiques et de conceptions, culturelles et politiques, particulières.

Ce détour par la situation congolaise permet de repenser les termes des rapports entre Sourds, Langues des Signes et Sociétés. Tout d'abord, et quand bien même la majorité des êtres humains pratiquent une langue faite de sons, l'opposition entre langues gestuelles et vocales n'a rien de simple ni d'évident. La mise en exergue, ensuite, comme principale caractéristique, de la dimension iconique des langues gestuelles pratiquées par des sourds relève elle–même d'un regard particulier, que tous les peuples ne partagent pas. Enfin, l'intérêt, ou la tolérance, qu'une société accorde à ces pratiques de communication n'explique pas à lui seul l'essor de recherches scientifiques sur cet objet. Aucune étude scientifique sur les langues des signes n'a été engagée au Congo, alors qu'il en existe en France. Ce détour par un autre contexte culturel et politique ne rend que plus incompréhensible le développement, dans ce pays, de recherches linguistiques sur une communication gestuelle de sourds. Les caractéristiques qui y sont mises en avant pour penser ce langage – sa nature gestuelle et iconique –, correspondent en effet au principal grief énoncé par des scientifiques sur ce sujet. Il est décliné sous différents registres, conduisant dans chaque cas à souligner des contraintes et résistances matérielles propres à ce mode de communication.

2– Entrée en matière. Problématique des études sur une langue en corps.

La mise en exergue de l'iconicité des langues gestuelles renvoie tout d'abord à la thèse d'une impossibilité matérielle d'exprimer des choses abstraites dans un tel langage, d'extérioriser les pensées et expériences au monde des locuteurs (S. Dalle, 1997c). Ce mode de communication serait trop imprégné d'une réalité concrète, de sensations caractérisant les relations emphatiques et charnelles de l'enfance. L'iconicité des langues gestuelles relèverait de la trace, de l'empreinte, bien plus que de l'imitation. Elle dépendrait du registre de l'action plutôt que d'un monde de représentations. C'est cependant cette impression d'un rapport direct au monde, d'une forme d'expression plus nue, plus en prises avec nos sens, qui soutient parallèlement la fascination actuelle pour les langues gestuelles en Occident.

Cette forme d'emprise d'un monde matériel sur le langage des sourds serait par ailleurs renforcée par l'absence d'écriture permettant de mettre à distance et d'observer les propos tenus dans ce registre. Ceci suscite un autre ordre de difficulté pour des chercheurs. Le caractère corporel et iconique de l'expression gestuelle de sourds, c'est–à–dire continu,

dynamique et synthétique, en ferait un objet inapproprié pour des études linguistiques. Il contrarie les critères de définition du langage, valable pour toutes les autres langues humaines, et échappe de fait aux outils d'inscription et d'analyse de la discipline, tels qu'ils ont été construits à la fin du 19ème siècle. Un linguiste, C. Cuxac (2003, p.8), souligne ainsi que « les critères « libérateurs » mis en avant par la linguistique structurale (oralité, caractère discret des unités et double articulation) qui ont, par ailleurs, permis l'inclusion de milliers de langues orales à une époque où les langues se définissaient avant tout par le fait de disposer d'un système d'écriture, ont paradoxalement contribué à renforcer l'isolement des langues des signes ». Langues sans écriture propre, elles seraient aussi, plus largement, des objets échappant à la plupart des procédures d'inscription graphique. Elles résisteraient aux efforts engagés pour la mettre à plat sur un support stable et manipulable, pour les faire entrer dans des laboratoires de recherche, et les soumettre aux pratiques routinières de scientifiques.

Cet enjeu dépasse semble–t'il, aujourd'hui, les frontières de la linguistique. Le développement d'environnements de travail informatiques met actuellement en exergue la nécessité de penser les modalités de la communication humaine, et plus particulièrement de décrire et d'étudier les formes d'expression gestuelle. L'analyse des gestes humains est un champ de recherche encore mal défini, mais partagé par des chercheurs de disciplines et d'objets très diversifiés. La tenue de forums internationaux et interdisciplinaires sur ce sujet en témoigne, à l'instar des *Gesture Workshop* organisés depuis 1996 en Europe.

Comme A. Wexelblat le souligne en 1997[2], en ouvrant le second *Gesture Worskhop*, à Bielefeld, en Allemagne, les scientifiques rassemblés dans ces nouveaux réseaux de recherche sont confrontés à un même problème de représentation. Ils ont à penser un objet continu – le flux de mouvements engageant différentes parties du corps –, alors qu'ils ne manipulent, et ne traitent, que des données discrètes. Ils s'interrogent alors sur les critères, les enjeux, et les modalités techniques, de leurs activités de segmentation, et de sélection d'informations, permettant de produire des représentations de gestes et de mouvements humains. Au cœur même de ce travail d'inscription graphique, que nous pourrions penser banal, se pose la question des frontières et des caractéristiques propres d'un tel objet. Quels indices physiques doivent–ils être pris en compte ? Comment distinguer et catégoriser différents types de gestes au sein de la profusion des mouvements humains ? Quelles parties du corps privilégier, quels types de phénomène ignorer ? Qu'est–ce qu'un geste ? Qu'est–ce qu'un signe ? Qu'est–ce qu'une langue ?

Évoquer le mode d'expression gestuelle de sourds parmi d'autres types de gestes permet d'entrevoir l'importance de l'éventail des pratiques, comme des critères de description, qui peuvent être pris en compte dans l'analyse d'un tel langage. Si, lors de ces *Gesture Workshop*, certains chercheurs s'intéressent à la reconnaissance ou à la genèse automatique d'énoncés en langues des signes, d'autres travaillent à la modélisation de la pression du calligraphe sur son pinceau, à l'étude de la synchronisation des gestes de jongleurs, ou de celle des mouvements du corps de danseurs. Le développement

[2] édition 1998.

d'environnements virtuels, comme des domaines d'application du traitement d'image, suscite également des recherches sur la gestualité co–verbale. Des informaticiens cherchent ainsi à générer l'interprétation automatique de descriptions gestuelles d'objets, de déplacements, ou de procédures, dans des situations de travail. Objet d'étude ou terrain d'expérimentation, les gestes humains échappent cependant encore aux procédures d'écriture des scientifiques. C'est là ce qui rassemble ces chercheurs. Comment fixer, décrire, ou mettre à plat, cette dimension corporelle des actions et expressions humaines ? Tels sont les défis que posent les études sur le geste, et plus particulièrement, celles des communications gestuelles de personnes sourdes. Leur analyse, à travers le biais d'enregistrement vidéo ou de mesures numériques à même le corps, suppose de définir des indices pertinents dans l'analyse de configurations corporelles et dynamiques. Il est, par exemple, aussi bien possible de se focaliser sur les mains, que de prendre en compte des mouvements plus amples et mobiles comme ceux du mime ou du danseur. On peut chercher à tirer des informations à partir du regard, comme pour celui d'un jongleur ou de l'utilisateur d'un outil informatique, afin d'y déceler l'anticipation de gestes, ou le domaine de référence d'un propos ou d'une activité. Parce qu'elles semblent multiplier et combiner les ressources expressives, les langues gestuelles de sourds présentent de nombreux défis pour ces chercheurs. Elles apportent cependant aussi des ressources particulières.

L'intérêt des gestes de communication utilisés par les sourds est de répondre – en tant que système linguistique – à un certain nombre de normes et de règles, au–delà de l'apparente complexité de ces signes. Ces mouvements seraient codifiés et prédictibles, modelés par des contraintes matérielles et sociales. Comme les gestes du jongleur ou ceux d'un écrivain, ils se construisent et se déploient à l'intérieur d'un monde socio–technique, et anatomique, défini. Ces pratiques de communication gestuelle s'appuient par ailleurs sur des manières de faire sens, sur des techniques du corps, partagées par de plus larges populations. L'utilisation de l'espace, les jeux de regard, les gestes d'indexation et de préhension, sont des ressources communes à de nombreuses situations de communications humaines. L'analyse de langues gestuelles pourrait alors équiper le travail de conception des modalités de communication homme–machine.

Une réflexion sur la portée, et l'universalité, des outils informatiques ainsi construits, renvoie cependant à celle des gestes humains. Comme les règles d'interaction, les outils, et les techniques du corps, les langues des signes de sourds sont plurielles et culturellement façonnées. Elles s'ancrent par ailleurs dans un contexte, dans une situation d'interaction particulière, dont la prise en compte est décisive pour la production et l'interprétation de ces gestes. L'étude des langues des signes de sourds vient donc aussi rappeler la complexité des recherches sur ce type d'objet. A. Braffort, qui ouvre le *Gesture Workshop* qui se tient à Londres en 2001, entend précisément le rappeler. Elle souligne à cette occasion la dimension éthique de recherches sur des pratiques de communication humaine. Son intervention prend, de manière tout à fait inattendue, l'allure d'un rappel à l'ordre de la communauté des informaticiens. Devant l'engouement de ses confrères pour les langues des signes de sourds,

cette informaticienne insiste sur les enjeux théoriques et politiques des activités de description scientifique, et des collaborations interdisciplinaires.

> « (…) la plupart des études qui déclarent être consacrées à la LS {Langue des Signes} sont actuellement consacrées à ce que les chercheurs en informatique pensent être de la LS : souvent de simples gestes avec les mains, réalisant des signes standards, dans une grammaire linéaire comme dans les langues orales. (…) tous les différents éléments variés et complexes du langage doivent être pris en compte, c'est–à–dire que l'ensemble de la LS doit être étudiée, y compris les éléments iconiques. Dans ce contexte, les chercheurs en informatique ne peuvent pas travailler sur la LS sans l'aide de personnes sourdes et de linguistes, même si les linguistes ont encore beaucoup de travail à faire pour formaliser le fonctionnement de la part iconique de la LS »[3].

La méconnaissance, par les informaticiens, des frontières et caractéristiques de ces objets d'étude, telles qu'elles sont définies par les linguistes, porterait préjudice aux différentes communautés de locuteurs de langues des signes dans le monde, dont l'existence historique et sociologique est alors rapidement rappelée par l'oratrice.

Les langues des signes seraient donc, d'abord et avant tout, des objets sociaux et linguistiques, dont les principaux experts ne seraient pas des informaticiens. A. Braffort pose ainsi la primauté des linguistes, mais aussi des sourds, en ce domaine. Elle souligne l'importance d'un travail pluridisciplinaire, ainsi que la nécessaire présence d'acteurs non scientifiques dans ces recherches, celles des locuteurs de langues des signes. Cette mise en avant, par A. Braffort, d'autres expertises que celle des informaticiens vient soutenir une conception particulière de ces langues, en insistant tout particulièrement ici sur leur dimension plus largement corporelle, et iconique.

C'est là, comme nous l'avons déjà souligné, une situation qui peut paraître paradoxale. Une langue corporelle et iconique ne semble *à priori* pas pouvoir trouver place au sein d'une science du langage, dont les théories et les outils ont été construits autour de langues faites de sons, évoluant dans le registre séquentiel de l'audition et non pas celui, plus synthétique, de la vision humaine. Nous constatons de plus, que ces caractéristiques représentent également un défi pour les informaticiens, qui sont tentés de réduire cette complexité, en ne se focalisant que sur certains aspects de ces pratiques de communication. Ils ne viennent donc pas résoudre, à eux seuls, les problèmes d'inscription et d'analyse d'un langage visuo–gestuel. Il apparaît de plus, que ce sont les linguistes, et l'objet lui–même – les sourds locuteurs de langue des signes–, qui se posent en garants d'une certaine représentation de ces langues.

Cet état de fait suscite plusieurs questions, qui dessineront les trois grandes parties de notre recherche. Il convient de comprendre, tout d'abord, la nature, et l'histoire, de

[3] A. Braffort, 2002, p.4 & 6, traduction personnelle (tp) : « (…) most of the studies that claim to be dedicated to SL are actually dedicated to what computer scientists think SL is : often only gestures with the hands, performing standard signs, with a linear grammar such as in oral languages.(…) all the different varied and complex elements of language must be taken into account, that is to say that the whole of SL must be studied, including the iconic elements. In this context, computer scientists cannot work on SL without the help of deaf people and linguists, even if linguists still have a lot of work to do in order to formalise the functioning of the iconic part of SL. »

cet « isolement des langues des signes » – pour reprendre l'expression de C. Cuxac –, qui marque si profondément les conditions mêmes de recherches actuelles sur cet objet. Il faudrait également préciser comment des chercheurs de Sciences Humaines en sont néanmoins venus à s'intéresser à ces modes d'expression, mais aussi comment des acteurs non scientifiques, des sourds, se sont trouvés associés à ces investigations. La prégnance de ces questions dans le quotidien des chercheurs spécialisés dans cette étude, – mais aussi dans notre travail d'observation de leurs pratiques, écrits et propos – explique l'importance que prennent ici des explorations plus historiques.

Nous voudrions par ailleurs, et ce sera là le cœur même de notre interrogation, suivre les activités de linguistes se débattant avec leur propre discipline. Comment parviennent–ils à travailler un objet réfractaire aux procédures d'inscription et de caractérisation légitimes au sein de leur communauté scientifique ? Ce n'est pas tant l'appareil rhétorique, éventuellement mobilisé par ces chercheurs pour convaincre leurs confrères de l'intérêt d'un tel objet, qui nous intéresse en premier lieu. Ce sont plutôt leurs pratiques quotidiennes, la manière dont ils pensent, interrogent et manipulent un tel objet, que nous voudrions comprendre. Ce sont les manifestations, et les formes de négociations – pratiques, sociales, littéraires et théoriques –, des cadres d'une discipline, que ces recherches pourraient donner à voir et à penser.

Ce questionnement en suscite un autre, concernant l'existence collective de recherches sur des langues gestuelles de sourds. Ces linguistes auront–ils construits les mêmes prises de travail ? Se seront–ils engagés dans les mêmes efforts de négociation des cadres de leur discipline ? Dans quelle mesure ces recherches sont–elles collectives ? Ces questions incitent à s'intéresser aux conditions de communication, de certification, et de débats, à l'intérieur d'un tel réseau de recherche sur les langues gestuelles de sourds, sur une scène plus internationale. Elles conduisent également à s'interroger sur leurs formes d'institutionnalisation. Constituent–elles une spécialisation, à l'intérieur des sciences du langage, ou renouvellent–elles les outils et les repères de la linguistique elle–même? Recomposent–elles les frontières disciplinaires, par les collaborations évoquées avec des informaticiens ?

3– Langues gestuelles, écritures, et disciplines.

Ces réflexions sur les conditions d'existence de recherches linguistiques sur des langues gestuelles montrent que la question du statut scientifique d'un tel objet se cristallise autour de pratiques graphiques. Elles invitent également à s'interroger sur la nature des cadres disciplinaires, sur la manière dont ils se manifestent dans le travail scientifique, et sur leur possible transformation.

C'est là par contre un sujet traité par de nombreux philosophes, historiens, et sociologues des sciences, cherchant à caractériser les pratiques scientifiques, ou à préciser la nature des liens entre sciences et sociétés. On sait notamment l'importance qu'a jouée, sur ces questions, la définition, par Th. Khun (1962), des notions de paradigmes et de révolutions

scientifiques. Cet auteur concilie en quelque sorte, d'une part, une approche culturaliste des différentes communautés scientifiques, socialement et historiquement définies, possédant leurs propres critères, pratiques et repères de travail, et d'autre part, la conception de constructions scientifiques progressant, de manière parfois brutale, sous l'effet des jeux de contradictions internes et de confrontation entre théories et expériences. Les approches sociologiques et épistémologiques du travail scientifique se trouvent soudainement entremêlées. Comme de nombreux auteurs le soulignent aujourd'hui, le contenu des sciences échappait en effet jusque–là aux analyses sociologiques, pour sembler relever d'une histoire et d'une logique « interne », indépendante de la société dans laquelle ces recherches pouvaient être menées (D. Vinck, 1995).

La lecture que plusieurs observateurs de la science font alors du travail de Th. Khun contribue au développement de recherches sociologiques sur les constructions théoriques des scientifiques. Ils ont vu, dans cette description de la science, que les pratiques et raisonnements des chercheurs pouvaient se comprendre à l'intérieur de traditions et de communautés scientifiques singulières. D'autres ouvrages ont contribué, de manière tout aussi décisive, à ce déplacement des frontières pour des investigations sociologiques sur la science, comme ceux, par exemple, des philosophes L. Fleck (1935), L. Wittgenstein (1953) ou M. Polanyi (1958). En insistant sur la flexibilité des interprétations de résultats, sur l'importance de jeux de langage, et sur celle de savoirs tacites dans la conduite d'activités scientifiques, ils ont ouvert et équipé un large champ de recherche sur une science en société. Dans les années 1980, les observateurs du travail scientifique poussent les portes de laboratoires de mathématiques, de physiques et de sciences biologiques (B. Latour & S. Woolgar, 1979 ; K. Knorr–Cetina, 1981 ; M. Lynch, 1985b ; J. H. Fujimura, 1986 ; E. Livingstone, 1986 ; Sh. Traweek, 1988…), et étudient une science en pratiques et en situations.

Un questionnement sur les cadres des recherches scientifiques participe de l'histoire même des études sur la science. Il se décline, depuis les années 1970, sous des registres de plus en plus diversifiés, changeant de focale d'analyse, prenant aussi bien en compte la contribution de personnes que d'objets, de larges organisations institutionnelles comme des situations locales de travail. Si cette notion de cadres de l'activité appartient au registre du courant interactionniste, de même que celle de scènes d'interactions, elles ont fait, l'une et l'autre, l'objet de diverses réappropriations par des observateurs de la science relevant de plusieurs disciplines. La notion de scène, essentiellement attachée à des situations d'interaction inter–individuelles chez E. Goffman (1973, 1991), est désormais mobilisée à différentes échelles d'analyse. S. Shapin et S. Schaffer (1993), mais aussi C. Licoppe (1996), y réfèrent par exemple lorsqu'ils montrent l'importance des lieux, manières de faire et d'écrire, socialement et historiquement pertinents, dans les formes d'existence et de légitimité sociale de certaines pratiques scientifiques. Ils s'intéressent de la sorte à la cristallisation et à la transformation de cadres de travail et de communication scientifique. Plusieurs auteurs interrogent ainsi aujourd'hui les efforts de construction, et d'organisation socio–technique, d'espaces de recherches. Ils mobilisent pour cela un répertoire plus dynamique d'analyse, en

évoquant les différentes configurations qui peuvent être observées, à partir de quelques entités ou dimensions, à travers le temps ou les espaces socio–politiques, et les déplacements de scène qui sont engagés. La notion de cadres du travail scientifique renvoie, dans cette perspective, au principe d'une articulation de différentes échelles d'analyse, à la volonté de prendre en compte aussi bien des phénomènes structurels, organisant la vie collective, et s'inscrivant dans la durée, que des configurations locales et mobiles d'interactions plus ponctuelles. Par cette terminologie, il s'agit d'indexer l'imbrication de ces différentes dimensions du travail scientifique.

La focalisation récente, heuristique, sur une science en pratiques et en action, existant à travers une multitude d'hommes, d'objets, et d'activités, évoluant dans des situations particulières de recherche, a cependant contribué, il nous semble, à réduire l'espace de réflexion sur les cadres du travail scientifique. Certains auteurs, décrivant des pratiques situées, suivant les scientifiques dans leur laboratoire et leurs interactions, ne voient plus l'intérêt d'une réflexion sur les disciplines scientifiques par exemple, tant ces unités semblent, à ce niveau, – et à leurs yeux –, peu pertinentes (K. Knorr–Cetina, 1981 ; G. Klein, 2000 ; H. Nowotny & al., 2001). Notre propre questionnement vient pourtant s'inscrire dans cet espace. Nous voudrions nous aussi entrer dans les laboratoires, suivre les chercheurs dans leurs interactions avec une diversité d'acteurs, scientifiques et non scientifiques, et nous intéresser aux traces et outils qu'ils produisent ou manipulent. Mais nous voudrions de la sorte comprendre comment se créent, se manifestent, ou se transforment, les différents mondes sociaux engagés dans le travail scientifique ; comment se trouvent pris, dans le regard, les outils, et les gestes de chercheurs, le monde dans lequel on vit, l'organisation et les repères du travail scientifique, et les conceptions que l'on peut s'en faire.

La prise en compte de cadres disciplinaires est de ce point de vue heuristique, car, comme de nombreux auteurs l'ont souligné (S. Fuller, 1991 ; M. Grossetti, 2005), elle incite à articuler des perspectives ou des échelles d'analyse généralement opposées. Elle permet *a priori* de concilier une approche institutionnelle de la science, décrivant, à l'instar des travaux de R. K. Merton (1973) et de J. Ben–David (1997), une organisation professionnelle et une stratification sociale internes à cette activité, et une approche plus attentive à des pratiques de recherche en cours et situées (M. Lynch, 1985b ; B. Latour, 1985, 1989 ; M. Callon, 1988 ; K. Knorr–Cetina, 1992, 1995a). Il n'en reste pas moins qu'une grande diversité d'analyses des disciplines scientifiques reste possible. Tout comme nous avons évité de circonscrire et de caractériser *a priori* ce qui est désigné comme étant de la « langue des signes » ou un « langage gestuel de sourds », nous avons pris le parti de ne pas poser en amont une définition particulière des disciplines. Il s'agit précisément de comprendre comment cet objet d'étude et ces cadres de travail se trouvent simultanément définis. Nous serons tout particulièrement attentifs aux repères et critères de recherche légitimes pour les scientifiques étudiés. Cette démarche implique alors, de fait, une approche plus culturelle de la science, invitant à articuler l'analyse de pratiques locales et situées, et des données plus générales et structurelles propres à la période historique considérée. Elle conduit à remettre en question toute analyse valorisant, de manière exclusive, le travail de quelques pionniers : une invention n'est rien

sans sa reprise, sans le faisceau de significations que lui donnent ses contemporains, et sans les réseaux de communication qui marquent leur époque (C. E. Rosenberg, 1979 ; T. Lenoir, 1997). Cette remarque, qui n'interdit pas de s'attarder sur des démarches individuelles et singulières, conduit également à suggérer que le travail disciplinaire ne se limite pas aux seuls espaces académiques de transmission ou de validation des savoirs et des manières de faire de la science.

Pour comprendre les rapports entre langues des signes et disciplines scientifiques, il est ainsi possible, pour reprendre les trois entrées citées par W. Van den Daele et P. Weingart (1977), d'articuler différentes échelles et points de vue, en nous intéressant aussi bien

- à la construction institutionnelle d'aires de recherche identifiables et reconnues (à travers des processus de différenciation par rapports à d'autres domaines d'études ou d'activités, un travail d'accumulation de ressources, et des pratiques de transmission ou de reproduction sociale),
- à la nature des relations entre des modes de production de connaissances scientifiques et des objectifs de contrôle politique,
- ainsi qu'aux dispositifs techniques, aux pratiques graphiques et aux outils théoriques construits et appropriés par différents corps de recherche.

Les espaces disciplinaires, appréhendés à travers ces différentes échelles et leur dynamique de construction, peuvent être des clés – pour reprendre l'expression d'A. E. Clarke et J. H. Fujimura (1996b, p.46) – pour comprendre les ressorts de certaines pratiques de recherches. Y. Haila (1996) a étudié de cette manière, pour la biologie de terrain, les relations entre des conventions méthodologiques, des approches théoriques, et des idéaux culturels et sociaux. C'est par ailleurs à travers la notion d'espaces disciplinaires que D. Pontille (2004) a quant à lui analysé les pratiques de signature scientifiques. Pour ce qui concerne plus particulièrement notre terrain d'étude, il est intéressant de souligner que l'ensemble de ces entrées possibles dans la définition de cadres disciplinaires trouve une formulation – ou des enjeux– graphique. La construction de réseaux de recherches sur des langues gestuelles, au sein de l'anthropologie, de la linguistique, de l'informatique ou de toute autre discipline émergente, s'organise nécessairement autour de pratiques d'inscriptions particulières. Parce qu'elles concernent le mode de communication d'un groupe humain, celles–ci engagent des questions d'ordre culturelle et politique. Enfin, comme nous l'avons déjà signalé, le statut scientifique de langues gestuelles se cristallise autour de questions graphiques. Le travail d'insertion de cet objet dans les cadres disciplinaires existants, que nous cherchions à l'appréhender à travers la transformation de constructions théoriques ou du personnel de recherche, passe par des activités graphiques. Langues des signes, écritures, et disciplines, sont étroitement nouées, et sont redéfinies ensemble, quelque soit l'échelle d'analyse ou l'entrée de recherche privilégiée.

Suivre les acteurs de recherches sur les langues des signes pratiquées par des sourds permettrait de penser, de manière concrète et située, les manifestations matérielles et sociales des cadres disciplinaires, leur ancrage et leurs ressorts culturels. Cela conduit notamment à placer au cœur de notre réflexion les pratiques d'inscriptions scientifiques. Nous nous

appuyons ainsi sur les développements ethnographiques qui marquent la sociologie des sciences depuis les années 1980, avec les premières observations de laboratoire.

Ces études ont mis en évidence l'importance des activités graphiques dans le travail scientifique. Ces dernières seraient tout d'abord destinées à incarner les représentations d'un objet d'étude, et les procédures d'analyse scientifiques (B. Latour, 1985 ; J. Law & M. Lynch, 1990; M. Lynch, 1990). Elles constituent, par leur organisation physique, un support de travail pour différentes activités de recherches. Elles dessinent l'espace à l'intérieur duquel un objet et des recherches existent (T. Lenoir, 1998 ; S. Shapin, 1998). Mais elles apportent aussi leurs propres résistances et contraintes dans la production des connaissances. Les traces et les résultats de dispositifs socio–techniques, ces écrits de travail (B. Fraenkel, 2001a), sont eux–mêmes des objets, matériels et socio–culturels. Les premières études de laboratoires ont ainsi permis de souligner l'importance de dispositifs socio–techniques particuliers, et le caractère situé des activités scientifiques. Le travail d'écriture des publications a également fait l'objet d'analyses, pour mettre en scène une science qui serait finalement indépendante de ses conditions de production (K. Knorr–Cetina, 1981 ; C. Bazerman, 1984, 1988; L. Mondada, 1995 ; C. Licoppe, 1996).

Si les usages scientifiques de l'écrit sont donc bien questionnés, la matérialité de l'écriture et de ses supports sont globalement peu évoqués (A. M. Christin, 1995 ; L. Mondada, 1998, 2000 ; B. Fraenkel, 2001a,b). En étudiant les pratiques des linguistes spécialisés dans les langues gestuelles, nous nous intéressons à des activités de recherche où l'objet d'étude résiste à sa mise à plat et en forme sur un support fixe. Comme le souligne A. Pickering (1989), ces résistances matérielles n'ont de sens que par rapport à des attentes préalables. Elles mettent autant en évidence les caractéristiques de l'objet, que celles des outils, et des modèles conceptuels, utilisés par les chercheurs. Elles contribuent à mettre à nu cette discipline des corps, ces pratiques d'inscription et de manipulation routinières qui font le quotidien des scientifiques (M. Lynch, 1985a). L'analyse des recherches de procédures d'inscription de langues gestuelles est à ce titre intéressante. Elles sont susceptibles de révéler, de manière peut–être plus palpable, le travail qui se joue dans les efforts de « domestication » (M. Lynch, 1985a) d'un objet encore indiscipliné. Ceux–ci pourraient mettre en exergue certains des enjeux techniques et culturels d'une écriture scientifique en friche. Les études menées par K. Chemla (1995) ou A. Keller (2000) sur des publications scientifiques anciennes et étrangères au monde occidental, de même que celles d' E. Souchier, Y. Jeanneret & J. Le Marec (2003) sur des pratiques modernes de manipulation de l'écrit, invitent tout particulièrement à interroger la dimension sociale et culturelle – et politique – de la construction comme de l'appropriation de ces objets. Nous souhaitons nous inscrire, à partir d'un terrain scientifique contemporain, dans les questionnements que ces chercheurs engagent sur la matérialité des textes ou des dispositifs socio–techniques de communication, sur les différentes manières d'aborder et de manipuler de l'écrit en science. Nous nous proposons donc de nous attarder, dans ce travail, sur les activités de chercheurs en prise avec les cadres théoriques et descriptifs de leur discipline. Comme nous le montrerons, la matérialité même

des inscriptions graphiques de langues en gestes, et celle des textes qui exposent leur analyse, est au cœur d'un travail de négociation des cadres de la linguistique moderne.

4– Chercheurs, Sourds et Langues des signes. Constructions et déconstructions d'une posture de recherche.

La dynamique des rapports entre des chercheurs en linguistique, les pratiques humaines qu'ils souhaitent prendre pour objet d'étude, et les repères, pratiques et matériaux de leur discipline, est donc au cœur de notre problématique. Nous avons souligné, à ce propos, les ressorts et l'intérêt d'un tel questionnement. D'autres histoires personnelles auraient cependant soutenu des problématiques différentes. Il semble intéressant d'évoquer l'une des alternatives qui nous a été proposée par des sociologues au début de nos investigations. Elle donne à voir un tout autre angle d'approche des rapports entre Chercheurs, Sourds et Langues des signes, et permet de contextualiser aussi bien les pratiques étudiées ici, que les activités de construction de notre posture et problématique de recherche. Il nous faut donc revenir une dernière fois sur l'histoire plus singulière et personnelle de ce travail.

Aux débuts de cette recherche, certains sociologues ont déplacé l'interrogation qui était la mienne, concernant les conditions d'existence des recherches actuelles sur les langues des signes, en questionnant le statut linguistique de ces modes de communication. Ils considéraient par ailleurs que des sourds ne pouvaient pas constituer, à proprement parler, un groupe sociolinguistique particulier. Ils suggéraient ainsi qu'il existait une controverse entre chercheurs, à propos du statut scientifique de la langue des signes, et que je me devais d'en rendre compte. Mon travail s'est donc initialement orienté vers l'étude d'un débat scientifique sur ce mode de communication, dont j'ai recherché les acteurs et les enjeux.

Le monde de la surdité est de fait traversé par de nombreuses tensions concernant les options pédagogiques et thérapeutiques à adopter. Deux approches sont traditionnellement opposées entre elle : l'une se focalise sur la réparation ou la compensation de cette déficience physique, et l'autre, sociolinguistique, met en avant des pratiques linguistiques et culturelles spécifiques à la population sourde. Ce schéma, s'il rend bien compte des tensions et des enjeux qui traversent les recherches sur la surdité, les sourds ou la langue des signes, n'est pas un cadre de travail très heuristique. Il est pourtant mobilisé par de nombreux acteurs, y compris par des linguistes spécialisés dans l'étude des langues des signes. Il reproduit cependant, dans le champ de la science, une dichotomie atemporelle et universelle, qui gomme la dynamique des acteurs, et fige tout débat sur les sourds dans une configuration immuable. Il existe en effet aujourd'hui des médecins qui s'inscrivent dans une perspective sociolinguistique de la surdité, tandis que des linguistes accompagnent, par l'analyse des productions orales de personnes sourdes, le travail de rééducation engagé par des chirurgiens de l'oreille, des audioprothésistes et des orthophonistes. La transgression ultime de ce schéma est l'existence de professionnels de la surdité utilisant la langue des signes sans en reconnaître le statut linguistique ou culturel (N. Lachance, 2002, 2006), et celle de sourds possédant un implant cochléaire (la pose d'un appareil auditif nécessitant une intervention chirurgicale) tout

en pratiquant la langue des signes. Ce ne sont finalement que les limites de ce cadre interprétatif qui sont intéressantes. Et c'est bien de cette manière que j'ai poursuivi ce premier travail de terrain, à la recherche d'une controverse scientifique actuelle sur les langues des signes. Car celle–ci ne se déploie pas là où on l'attend. Elle n'oppose pas médecins et chercheurs de sciences humaines, ni spécialistes de la parole et spécialistes des langues des signes. Ce débat–là porte sur les sourds, sur ce qu'ils sont, peuvent être ou ne pas être, et ce qu'il convient de faire d'eux, ou avec eux. Et c'est bien là en définitive, ce qui intéressait mes interlocuteurs sociologues. Dans ce débat cependant, il ne s'agit pas de savoir si la langue des signes est ou n'est pas une langue, mais de la considérer comme un objet d'étude pertinent ou non. Il n'y a pas ici de controverse sur le statut linguistique de la langue des signes, mais une concurrence possible entre chercheurs travaillant dans le champ socio–politique de la surdité.

Les débats scientifiques concernant les langues gestuelles de sourds – qui sont pluriels –, se jouent *à l'intérieur* d'un réseau international dédié à l'analyse de ces modes de communication, entre linguistes ou chercheurs spécialisés. Ils ont porté sur leur statut linguistique dans les années 1950–1970, et ont opposé en France différents chercheurs de Sciences Humaines, – notamment la psychologie du langage, à la linguistique et la sociologie interactionniste. Les chercheurs spécialisés dans ce domaine ne discutent plus, aujourd'hui, du statut linguistique de ces pratiques de communication, mais des bonnes et mauvaises manières de les définir et de les analyser. S'il existe une controverse scientifique sur les langues des signes aujourd'hui, c'est bien à propos des modalités d'inscription graphique, et d'inclusion de ces modes de communication dans les cadres de la linguistique. Nous retrouvons donc là notre problématique initiale, replacée cependant dans un contexte sociopolitique particulier, marqué par l'affrontement de projets de société concernant la gestion du multilinguisme, les missions de la médecine, ou la contribution des scientifiques à la vie de la citée.

Notre problématique a en quelque sorte gagné en épaisseur. Elle s'est chargée d'enjeux socio–politiques plus explicites. Mais ce détour conduit aussi à interroger certains des repères mobilisés dans l'étude des activités scientifiques. Il permet, par le travail réflexif qu'il suscite, de préciser les grands axes de notre travail.

En investissant le contenu des sciences comme domaine d'investigation, des sociologues, historiens et anthropologues ont renouvelé leurs prises et perspectives de recherche. Ils se sont en effet interrogés sur ce qui avait permis de faire exister, à leurs yeux, de telles barrières entre ce qui constituait le cœur de la science, jusque–là considéré comme inexplicable d'un point vue sociologique, et ses institutions, manifestations, et « perversions », sociales. D. Bloor (1976) notamment en a formalisé quelques repères pour l'étude des activités scientifiques. Il a tout d'abord défendu un principe de causalité, supposant de prendre en compte la diversité des facteurs intervenant dans la construction de savoirs. Il a également appelé à une réflexivité : les modèles explicatifs bâtis par les sociologues des sciences doivent pouvoir concerner leurs propres pratiques de recherche. Mais ce sont vraisemblablement les principes d'impartialité et de symétrie qui ont le plus bousculé les manières d'interroger le travail scientifique. Le premier consiste, pour

l'observateur, à mettre en retrait ses jugements d'appréciation sur les connaissances produites et les projets engagés. Le second invite à étudier les différents partis en présence lors d'une controverse, et à expliquer les réussites et les échecs à travers un même système explicatif. B. Latour (1984, 1991) a apporté, sur ce sujet, des développements originaux en proposant l'extension de ce principe de symétrie au monde matériel. Il s'agit d'inclure, dans la définition des problèmes, alliés, enjeux et points de résistance, la contribution (et l'action en quelque sorte) de non–humains, que ceux–ci constituent l'objet d'étude des chercheurs, leurs outils, ou un autre aspect de leur environnement de travail. En cherchant à interroger le rapport que des scientifiques entretiennent avec leur discipline, ou avec un objet échappant à leurs outils, nous nous inscrivons dans cette perspective. C'est là notre premier axe de travail. Nous chercherons en effet à comprendre comment sont construits, confrontés et négociés les frontières et ressources d'une discipline, – les sciences du langage, et plus particulièrement la linguistique –, et celles d'un objet d'étude, – la langue des signes.

Mais en recontextualisant ces pratiques de recherche au sein de débats plus politiques sur ce que sont, peuvent être ou ne pas être les sourds, une autre ligne de travail émerge. Elle est associée à une réflexion sur les points de repère de ce principe de symétrie. Dans le cadre de travail proposé par D. Bloor et B. Latour, comme dans les commentaires de mes interlocuteurs, les chercheurs restent au centre des analyses. C'est autour d'eux que se construisent ces réseaux socio–techniques qui font la science, alimentent et clôent les controverses. Et c'est entre chercheurs que sont définis, pour l'essentiel, les termes des études et des débats scientifiques. La question du rapport que ceux–ci entretiennent avec leur terrain, avec des sourds, n'est tout simplement pas abordée ici. Ils sont pourtant les auteurs – non scientifiques – de conceptions particulières de la surdité, du langage, de la science, et de pratiques de communication gestuelle. Ils sont aussi la matière même de l'objet d'étude. Il est ainsi possible de positionner tout autrement notre point de symétrie, en questionnant les conditions de rencontre, d'observation et de collaboration de personnes sourdes et de scientifiques. Ce sera là notre deuxième axe de travail. Car les chercheurs sont, massivement, des entendants, et, qui plus est, des parlants. L'écrasante majorité des spécialistes des langues des signes ne connaissaient pas ces derniers modes d'expression avant de les étudier. Leurs pairs et professeurs ne les ont ni incités, ni préparés, à développer de telles analyses. C'est là un trait qui passe curieusement inaperçu. Non seulement ces scientifiques n'ont généralement aucun lien de parenté avec des sourds, mais ils ne disposent pas initialement de moyen de communication avec eux. Comment un langage gestuel de sourds est–il devenu, dans ces conditions, un objet d'étude pour ces chercheurs ? Quelle est la nature de l'implication de sourds dans ces recherches ? Au–delà d'une interrogation sur le parcours individuel de ces différents acteurs, ce sont les conditions mêmes d'une articulation entre des espaces scientifiques et un monde de sourds, locuteurs de langues des signes, qui sont à questionner. Nous ne chercherons pas tant à rendre compte du point de vue des uns et des autres, qu'à penser leurs lieux de rencontre, les modalités de leur collaboration, et la construction ou transformation de leur regard sur les langues gestuelles et les pratiques scientifiques.

5– Penser les rapports entre Sciences et Langues des signes, entre Sourds et Chercheurs.

Notre recherche est ainsi marquée par une double mise en perspective historique, qui traverse l'ensemble de ce travail. Il s'agit tout d'abord, comme nous l'avons déjà souligné, de comprendre le rapport, culturellement construit, entre Sciences et Langues des signes. Nous chercherons à préciser la nature du regard, et des questionnements, posés collectivement sur les pratiques de communication gestuelle de personnes sourdes, à partir du 17ème siècle. Nous nous interrogerons sur les formes d'appropriation, et d'abandon, de ce terrain d'investigation par différentes disciplines, au cours du 19ème, puis au début du 20ème siècle. Nous montrerons notamment que les langues gestuelles sont d'abord un objet d'étude – et un outil – de l'Anthropologie, qu'elle soit française, anglaise ou américaine. C'est à l'intérieur de cette discipline que se construit, tout au long du 19ème siècle, une certaine conception du langage gestuel des sourds. Nous chercherons ainsi à préciser la nature des observations de ces chercheurs, de leurs réseaux de travail, et des représentations graphiques qu'ils proposent de cet objet. Ce siècle se termine cependant en France sur de profondes réorganisations sociales, politiques et scientifiques, qui redessinent les rapports entre Sciences Humaines et Langues des Signes. Ces bouleversements – qui traversent l'Anthropologie elle–même, et conduisent à la structuration d'une Linguistique générale, mais aussi de la Psychologie et de la Sociologie – , se jouent pour une large part autour d'un travail de définition du langage, d'un point de vue socio–politique et graphique. Nous chercherons à comprendre ici en quoi consiste cette exclusion des langues gestuelles du domaine de la linguistique moderne. Nous nous focaliserons ensuite sur les formes de négociations sociales, littéraires, théoriques et techniques, des cadres et repères de cette discipline, à travers les études de langues des signes. Nous nous interrogerons enfin sur les modalités actuelles d'existence d'un réseau international dédié à l'analyse de ces langues.

Il va de soi cependant que les communautés et pratiques scientifiques évoquées ici se construisent elles–mêmes à travers cette histoire, comme les réseaux de sourds, et les filiations ou distinctions entre différents modes de communication gestuels. C'est là l'importance de notre deuxième axe de travail que de tenter de penser la co–construction de cadres de recherche et d'un objet d'étude, et leur transformation dans le temps. Celles–ci se jouent dans des termes tout à fait concrets. Il faut que des chercheurs rencontrent des sourds pour pouvoir s'intéresser à leurs pratiques. Et il convient que ces derniers acceptent de se soumettre à leurs observations ou questionnements. Il faut encore que des moyens soient trouvés pour rendre compte de ce travail, et de cet objet, auprès d'autres scientifiques. Si la question technique des modalités d'inscription graphique d'une langue en gestes intervient ici, celle–ci doit cependant être resituée dans une problématique plus large portant sur les conditions sociales, spatiales, et techniques, de recherches sur les pratiques de communication gestuelle de personnes sourdes.

Ce deuxième axe de travail s'appuie ainsi sur une ligne anthropologique, permettant de préciser les modalités de rencontre et de collaboration entre Sourds et Chercheurs, ainsi que

les conditions d'existence collective des uns et des autres. Ceci se joue dans un registre spatial d'une part, en pointant l'importance des lieux où se déroulent des communications gestuelles, leurs observations et leurs discussions scientifiques. Cela se décline d'autre part dans un répertoire plus socio–professionnel et politique, en interrogeant le statut et les expertises des uns et des autres, et les rapports de force existant entre eux. L'articulation de nos deux axes de travail, questionnant la dynamique d'une confrontation de repères entre Sciences Humaines et Langues des Signes d'une part, entre Sourds et Chercheurs d'autre part, alimente une réflexion sur la nature de ces dialogues, sur l'importance qu'y jouent des questions de supports et de voies de communication.

5–1. Penser les espaces de rencontre et de travail.

Nous tenterons ainsi, au cours de cette recherche, de penser les différentes configurations articulant des espaces scientifiques et les lieux de vie d'une langue gestuelle, permettant ou non que des questions de recherche, un terrain d'observation, des laboratoires, et des espaces d'échanges et de certification, existent sur cet objet.

Nous montrerons l'importance, au 17ème siècle, de lieux de pouvoir dans la construction d'un regard scientifique collectif sur le rapport au langage de personnes sourdes de naissance. Nous préciserons ensuite ce qui s'échange et s'imagine à propos des sourds, autour des espaces académiques de la science au cours du 18ème siècle, et les difficultés rencontrées pour mettre en place un réseau de recherche sur les langues gestuelles. La construction d'un regard scientifique sur le langage des sourds accompagne, de manière caractéristique, le développement – et les efforts de contrôle – d'une éducation spécialisée. Les institutions scolaires de sourds deviennent, à partir de la fin du 18ème siècle, un espace central dans la vie collective de locuteurs de langues des signes, comme dans les projets sociaux, et scientifiques, concernant cette population. Elles sont le lieu, au tournant des 19ème et 20ème siècles, de fortes articulations, entre corps professionnels, scientifiques et politiques, autour d'une conception du langage laissant peu de place à des recherches sur les pratiques de communication gestuelle. La seconde moitié du 20ème siècle est alors marquée en France par un investissement massif de l'espace public comme lieu de débat politique et scientifique sur un langage gestuel. Il est collectivement occupé par des sourds locuteurs de langues des signes, des professionnels de l'éducation ou de la réadaptation, des parents d'enfants sourds, et des chercheurs. C'est à cette époque que se multiplient, dans les universités de plusieurs pays occidentaux, des recherches linguistiques sur différentes langues des signes, pratiquées par des personnes sourdes.

Nous aborderons trois configurations de travail propres à cette époque contemporaine. Elles donnent à voir différents modes d'articulation – ou de co–construction – de réseaux de chercheurs et de sourds. La première s'inscrit dans un espace public d'explorations scientifiques et artistiques autour d'une langue des signes. La seconde incorpore, dans un univers académique de recherche, les ressources et les repères d'un monde de locuteurs de

langue des signes. La dernière renvoie à des situations de travail interdisciplinaire, mobilisant des acteurs ayant des attaches géographiques, institutionnelles et professionnelles diversifées.

Nous décrirons ainsi sous les traits d'un réseau–laboratoire, la co–construction, en France, durant les années 1970–1980, d'un mouvement social de sourds, et des premières recherches sociologiques et linguistiques sur la « Langue des Signes Française » (LSF). Ce sont dans les tables de concertation proposée par l'État, et aux premières heures de ce mouvement, que se construit une controverse sur le langage des sourds, opposant les acteurs d'une psychologie du langage, et des linguistes et sociologues récemment engagés dans ce domaine d'étude. Nous montrerons que des recherches sur la LSF sont durablement mises en place au sein de réseaux associatifs, voués à la promotion et à l'enseignement d'un langage gestuel utilisé entre sourds. Nous chercherons à reconstruire les pratiques et situations de travail de deux de ces chercheurs, engagés, dans un cadre essentiellement associatif, dans des analyses linguistiques de cet objet. Ce n'est cependant qu'à la fin des années 1990 – aux débuts de notre propre recherche –, qu'existent, et se multiplient, des laboratoires de linguistique spécialisés dans une langue des signes. Ils ne sont que récemment les lieux de recherches collectives, qui s'ouvrent aussitôt sur un travail en réseau.

Nous entrerons alors dans la vie d'un laboratoire de linguistique spécialisé dans l'étude d'une langue gestuelle, telle que nous avons pu l'observer en 1998 au Québec, où, contrairement à la France, ce type de recherche institutionnelle existait depuis 10 ans. Nous chercherons, à travers une rapide mise en perspective historique, à comprendre l'histoire de ces investigations universitaires. Nous décrirons les modalités d'articulation, au sein de cet espace institutionnel, d'un monde de sourds, locuteurs d'une langue gestuelle, et d'un univers de chercheurs, formés à la linguistique de langues en sons. Nous nous interrogerons ensuite sur les modalités de construction d'espaces de dialogue et de certification, entre sites de recherches spécialisés, sur la scène internationale.

Nous reviendrons enfin vers la scène des recherches françaises. Nous y suivrons les activités collectives de linguistes et d'informaticiens, dans la conception et la réalisation d'un large corpus de LSF, et d'un outil informatique d'annotation et d'analyse à même l'image. Tels que ces chercheurs les conçoivent, ils doivent l'un et l'autre venir équiper un travail d'exposition et de certification de leurs prises de recherches, en rendant accessibles, aux autres chercheurs comme aux sourds, leurs données et écrits de travail.

Nous voyons à travers ce dernier exemple que l'analyse de ces configurations ouvre sur un autre type d'espace, celui des publications. Nous évoquerons ainsi comment chacune de ces articulations entre espaces scientifiques et non scientifiques, et entre différentes expertises, s'accompagne d'un type de mise en scène, graphique et littéraire, de ces activités de recherche.

5–2. Efficace et porosité d'une frontière, entre Sourds et Chercheurs.

Les chercheurs, les sourds et, en quelque sorte, les langues des Signes elles–mêmes, sont les acteurs de notre histoire. Il va de soi cependant que ces termes ne renvoient pas aux mêmes réalités selon les époques et le regard de l'observateur. Il ne s'agit donc pas, en les nommant ainsi, de les réifier dans une catégorisation immuable. Tout au contraire. Nous souhaitons interroger la manière dont la/les langue(s) des signes sont définies, pourquoi elles sont rassemblées en une seule famille, et opposées aux langues en sons. De même, en distinguant sourds et chercheurs, nous voulons penser le rapport de scientifiques avec leur terrain d'étude. Les Chercheurs pourraient être sourds, et les locuteurs de Langue des Signes pourraient s'investir dans la recherche. C'est effectivement ce qu'il arrive aujourd'hui. Mais nous montrerons que, même dans ce cas de figure, une distinction de statuts et d'expertises, liée au fait d'être sourd et d'être chercheur, persiste selon les tâches et situations de travail, et leurs scènes d'exposition.

Nous verrons, tout au long de ce travail, que les recherches sur les langues des signes se sont construites autour d'une double frontière anthropologique. Les hommes de sciences et de lettres des 17ème et 18ème siècles ont décrits les sourds de naissance, en différents termes, en insistant sur leur altérité historique et culturelle. Ils seraient Autres tout d'abord en ayant, du fait de leur surdité, échappé aux effets de la civilisation. Ils constituent à ce titre les témoins occidentaux d'une humanité à l'état de nature. Ils seraient Autres ensuite pour vivre, et avoir grandis, dans un registre exclusivement visuel et gestuel. Les comparaisons effectuées avec d'autres populations, éloignées dans le temps, ou dans l'espace géographique, ne font que renforcer leur portrait « d'étrangers de l'intérieur ». Il s'ensuit au 19ème et 20ème siècles des efforts d'éducation qui relèvent autant d'un travail de démutisation (faire naître la parole articulée), d'alphabétisation, que d'acculturation. Sujets de réflexions philosophiques, puis d'expérimentations pédagogiques, les sourds de naissance deviennent simultanément l'objet d'études anthropologiques, et celui d'un contrôle, ou d'une rééducation, sociale.

On nous objectera que c'est là un portrait relativement passif des personnes sourdes. Mais c'est un effet des relations engagées entre sourds et chercheurs. Ou bien ces derniers n'ont pas les moyens de communiquer avec les premiers, ou bien ils sont eux–mêmes les acteurs de cette éducation spéciale, et parlent, à ce titre, au nom de leurs élèves. Le 19ème siècle modifie cette situation en multipliant les professeurs et les étudiants sourds. Ceux–ci souhaitent entrer dans les débats, définir leur langue et leur avenir. Car eux–aussi construisent une frontière anthropologique, distinguant locuteurs et non locuteurs de langues des signes, sourds et non sourds. L'histoire des recherches sur les langues des signes s'articule ainsi à une histoire plus socio–politique, où s'affrontent plusieurs projets de société, et différentes conceptions du monde. L'interdiction, à la fin du 19ème siècle, d'avoir recours à une communication gestuelle dans l'éducation des sourds, et, par effets d'entraînements, dans les espaces publics, marque alors aussi les rapports entre sourds et chercheurs en France. Les espaces de vie d'une langue des signes, et les sites de recherches et de débats scientifiques,

semblent désormais disjoints. Le 20ème siècle est alors marqué par la re–découverte, par des linguistes, sociologues ou anthropologues, de l'existence de langues gestuelles et de leurs locuteurs.

Nous questionnerons, dans les collaborations qui s'organisent – non sans tensions –, entre sourds et chercheurs, la consolidation, déconstruction, hybridation, ou démultiplication des statuts et expertises. En effet, « bien que des catégories apparaissent souvent comme si elles étaient des étiquettes collées sur les choses, elles sont du ressort de ceux qui ont le pouvoir de nommer » nous rappelle L. Mondada (1995, p.15). « La surprise face à une situation qui sort de l'ordinaire, la rupture des attentes normées par la langue et la culture, provoquent une réflexion métalinguistique qui réfute le réalisme des catégories et les attribue à des visées argumentatives et identitaires de sujets ou de groupes sociaux. » Nous essayerons ainsi de voir comment ce travail de dénomination, et de conception, de l'objet et des acteurs de ces recherches, se joue dans l'organisation pratique des activités scientifiques, comme dans leurs mises en scène publiques.

5–3. Un travail de représentation, le support en question.

Que nous évoquions les situations de collaborations entre sourds et chercheurs, ou les relations construites entre les langues des signes et les autres modes de communication étudiés au sein des sciences du langage, la question des modalités pratiques, et matérielles, de ces rapprochements et confrontations se pose. Comment ces acteurs communiquent–ils ? À travers quel support commun, et quel graphisme, ces objets sont–ils inscrits dans un même plan de travail ? Cette question, *à priori* anodine, des supports d'inscription et des voies de communication, s'avère être une pièce décisive de notre puzzle. Elle se pose différemment selon les modalités d'articulation entre les espaces de vie d'une langue des signes, et ceux de recherches sur cet objet. Elle donne corps à différents dispositifs de travail, et soutient, de manière diverse mais toujours décisive, les conceptions de cet objet d'étude, de ses acteurs, et de leur discipline.

La transcription des gestes à travers les mots d'une langue à écriture alphabétique, sur papier, constitue le premier support de travail sur les langues gestuelles. C'est dans cet espace que sont consignés, et confrontés, les gestes de sourds et de peuplades lointaines. Les limites de ce dispositif, soulignées par plusieurs chercheurs au début du 19ème siècle, mettent en exergue la transformation du regard, qui s'opère à cette époque, sur les pratiques de communication gestuelle. Il se fait plus descriptif que prescriptif, et veut saisir les gestes dans le détail et la diversité de leurs réalisations. Les représentations figuratives, bien que coûteuses en temps et en argent, se multiplient. Les chercheurs, anthropologues, pédagogues et archéologues, veulent comparer les éléments d'une collection où différents groupes humains doivent pouvoir être représentés. Les réseaux de recherche qui tentent de se mettre en place sur un tel objet, mobilisant différents intermédiaires, sont cependant confrontés aux difficultés apportées par l'absence d'une telle grille commune, partageable par des observateurs éloignés géographiquement. Les efforts d'inscription de pratiques de

communication se concentrent parallèlement autour d'un autre terrain d'observation, pluridisciplinaire, de portée politique et pédagogique plus explicite : la parole articulée. Nous montrerons comment les collaborations scientifiques, plusieurs constructions disciplinaires, une certaine pédagogie des sourds, et différents enjeux politiques et économiques, s'emboîtent autour d'une conception vocale, discrète, et arbitraire, du langage.

Des pratiques spécifiques d'inscription et d'interrogation des données organisent désormais les analyses, les réseaux de communication, et les processus de certification des études sur le langage. Nous montrerons que différentes voies d'insertion des langues gestuelles dans les cadres de la linguistique moderne sont empruntées, aux États–Unis et en France, dans la seconde moitié du 20ème siècle. Les premiers investissent le formalisme des principes de définition du langage, mettant en retrait la matérialité même des langues considérées. Les seconds interrogent à l'inverse les effets de canal sur les structures linguistiques, et explorent, en corps et en pratiques, les ressources d'une langue visuo–corporelle, et les processus scientifiques de mise à l'écrit. Dans les deux cas, ces développements scientifiques s'appuient sur des échanges directs entre sourds et chercheurs, sur des expériences artistiques et pédagogiques en langues des signes. La production de corpus vidéos ne vient que dans un second temps équiper ce travail de construction de nouvelles prises de recherche linguistique. Ces documents sont utilisés, par plusieurs acteurs de recherche français, comme les supports d'une réflexion sur les caractéristiques de la langue des signes, mais aussi sur le caractère culturel des procédures graphiques propres aux investigations linguistiques. Le support vidéographique représente alors, pour certains d'entre eux – sourds et entendants – , une alternative possible au monde du papier, habité par l'écriture alphabétique et cantonné à deux dimensions. Pour d'autres au contraire, l'écrit reste le moyen essentiel de toute mise à distance, et à plat, des structures d'une langue, fut–elle iconique et corporelle.

Les nouvelles technologies de communication ouvrent dans ce contexte de nouvelles perspectives, en permettant d'articuler dans un même document, données vidéo et écrits de travail. Nous montrerons qu'elles sont aujourd'hui collectivement investies, sur la scène internationale, pour soutenir – ou cadrer – les processus de communication et de certification des recherches linguistiques sur différentes langues des signes. Nous questionnerons, aux termes de cette recherche, les activités de conception et de réalisation de ces nouveaux environnements de travail, et les pratiques de recherche que ces objets, – ou ces collaborations –, suscitent.

6– Ressources et matériaux de travail de cette recherche.

Ces grands axes de travail expliquent l'importance ici d'une mise en perspective dans le temps des recherches étudiées. Mon terrain d'étude était cependant initialement concentré sur le réseau des linguistes français spécialisés dans l'étude de langues des signes. Comme cela a déjà été évoqué, celui–ci était lui–même, aux débuts de cette recherche, en cours de structuration. Vers la fin des années 1990, de nouveaux chercheurs s'investissent en effet dans

ce domaine, ou acquièrent le statut de professeur. Parallèlement, le nombre d'étudiants intéressés par cette problématique augmente. Ce sont eux qui sont, pour une large part, à l'origine des rassemblements et lieux d'échanges universitaires sur la langue des signes en France. N'étant pas moi–même formée à cette discipline, l'insertion dans ces réseaux, formels et informels, universitaires et associatifs, s'est avérée décisive dans la compréhension des pratiques, enjeux, et prises de travail de ces chercheurs.

Mes ressources relèvent pour une large part de ces investigations de terrain, composées de nombreuses et décisives discussions informelles, portant sur les relations entre sourds et chercheurs, sur les modalités d'inscription et d'analyse d'une langue gestuelle, et sur les relations entretenues avec les linguistes spécialisés dans d'autres pays. Elles ont été engagées avec des doctorants toulousains d'abord, puis de la région parisienne, et d'autres sites urbains où cette spécialisation existait (Rouen, Tours, Lyon, Grenoble). L'organisation de trois journées d'études universitaires sur la langue des signes (R'LS), à Toulouse, en 1998, 1999 et 2001, a par ailleurs permis la rencontre des principaux chercheurs de ce domaine. J'ai en effet pris en charge, dans ce cadre, le travail d'informations et de sollicitations auprès des linguistes et doctorants spécialisés. Cette tâche impliquait également, la première année, l'organisation d'hébergements dans mon entourage. Ceci a donc facilité les échanges avec ces chercheurs. Ces activités m'ont ensuite permis d'être dans un réseau d'informations, et d'ouvrir ce terrain à d'autres espaces. Ces initiatives toulousaines, d'abord engagées par un comité d'étudiants pluridisciplinaire (A. Risler, S. Lapoutge, F. Vergé, linguistes, D. Maître, psychologue, et moi–même en sociologie), ont été formalisées, temporairement, à travers la création d'une association (*Garo'Signes*), visant à stimuler les échanges entre acteurs sourds et entendants de recherches sur la langue des signes, universitaires ou non. L'*Association de Recherche Internationale en Langue des Signes* (ARILS), créée à la fin des années 1990 à l'université de Rouen, semblait remplir cette fonction à une autre échelle. La deuxième journée d'étude organisée à Toulouse 2 en 1999, fut alors jumelée avec une rencontre de l'*ARILS*, organisation scientifique dont j'ai par ailleurs suivi les activités et colloques proposées dans d'autres villes de France. S'inscrivant enfin dans les développements de collaborations entre linguistique et informatique, la troisième journée d'étude toulousaine fut co–organisée par des laboratoires de sciences du langage et d'informatique de Toulouse 2&3.

Ces premières investigations de terrain sont donc marquées par des situations de conférences, et par les discussions informelles que ces rassemblements permettent. Elles ont généralement fait l'objet de prises de notes[4]. En m'installant ensuite dans la région parisienne,

[4] Parce qu'aux yeux de certains chercheurs et doctorants, je faisais davantage partie des marges, ou de l'histoire, de leur terrain d'étude, – plutôt que d'un monde de sociologues –, j'ai été amenée, de manière tout à fait caricaturale dans les premiers temps, à montrer ostensiblement – et paradoxalement – mes activités de prises de notes, afin que personne ne soit trompée sur ma démarche. J'ai cependant eu l'occasion d'expérimenter, par le questionnement de quelques apprentis en recherche linguistique, l'angoisse de questions décontextualisées sur des façons de dire en LSF, ou de commentaires sur certains de mes signes (régionaux ou anciens). Pour ce qui concerne les échanges avec des sourds, les discussions informelles étaient souvent plus intéressantes que les situations d'entretiens, où non seulement ils attendaient, dans ce cadre, un certain type de questions (plus linguistiques), mais où ils m'accusaient, de plus, de me moquer d'eux en leur demandant de raconter des choses que, d'après eux, je connaissais déjà.

ce terrain s'est étendu à des situations d'enseignement (en suivant des séminaires de C. Cuxac, à l'université de Paris 8), mais aussi de rencontres et de débats associatifs propres à cette région (en assistant aux conférences de *Gestes* – Groupe d'Études thérapies et Surdités –, de l'Académie de la LSF, et des « *Amis d'IVT* », accompagnant la troupe de théâtre *IVT*). J'ai également assisté à diverses journées de travail sur la langue des signes (organisées par exemple par le milieu scolaire à l'INJS de Paris, entre laboratoires de linguistique à l'université de Grenoble – le Lidilem et l'ICP –, ou entre sociologues, au CSI, à l'École des Mines de Paris). D'autres rencontres ou conférences, suivies dans le cadre de ce travail de terrain, portaient plus largement sur les activités de linguistes en général, comme, entre autres, le colloque organisé à Tours en 2001 sur la « Transcription de la parole normale et pathologique ». D'autres sites d'observations ou d'échanges concernaient par ailleurs le travail de la parole, de rééducation de personnes sourdes, ou de prévention de la surdité. Ce terrain, qui ne sera que très peu utilisé ici, était destiné à rendre compte des termes d'une controverse scientifique sur la langue des signes. J'ai par exemple engagé des recherches sur l'audiophonologie, dans une moindre mesure sur la génétique, ainsi que sur le suivi longitudinal pendant 10 ans d'implantations cochléaires, dirigé par un sociologue, au CTNERHI. Ces différents terrains, qu'il serait intéressant de poursuivre, ont été abandonnés dans le cadre de cette présente recherche. Ils ont cependant contribué à la construction de ma problématique.

Nous ne poursuivrons pas ici cette énumération des sites d'observations et d'échanges qui constituent en quelque sorte les sous–terrains de ce travail[5]. C'est là que j'ai construit des repères pour suivre, comprendre, et questionner, les activités de linguistes. Ces sites d'observation ont aussi constitué un terrain important en ce qui concerne les modes d'exposition publique de recherches sur des langues gestuelles. Ce réseau ne donnait cependant pas suffisamment à voir des chercheurs au travail, en prises avec leur objet d'étude. Il ne permettait pas non plus de préciser l'importance de contextes et de situations de recherche. Une mise en perspective historique, à plusieurs échelles, devenait plus clairement nécessaire, de même que l'observation de pratiques d'analyse linguistique en cours.

Trois terrains d'études ont alors été plus spécifiquement investis. Le premier est un laboratoire de linguistique québécois, spécialisé dans l'étude de la « LSQ » (Langue des Signe Québécois), dans lequel je suis restée un mois, à l'automne 1998[6]. Des interlocuteurs de cette équipe, sourds et entendants, et certains de ses anciens membres, ont également été rencontrés. Le second terrain investi est un colloque international de recherches sur les langues des signes, un *TISLR*, qui s'est tenu pour la première fois en Europe, en juillet 2000 (à Amsterdam). Il rassemblait les acteurs de recherches linguistiques, sourds et entendants, étudiants et professeurs, de nombreux pays, essentiellement d'Amérique et d'Europe. Il m'a permis d'observer, dans les marges de ce colloque, des situations de travail collectives sur des corpus de langues des signes. Il a permis d'étendre sur cette scène internationale l'observation

[5] Un récapitulatif, sous forme de tableaux, des différentes sources utilisées figure en annexe.
[6] Ce terrain, composé de deux volets de 1 mois chacun (le premier passé dans un laboratoire, le second auprès de ses différents interlocuteurs), a été permis par le soutien du CCIFQ, à travers le financement d'un voyage de court–séjour au Québec.

des modalités d'exposition publique de ces recherches. Il a également été un site sans précédent de réflexion sur les relations entre acteurs sourds et entendants de recherche. Les premiers se sont par exemple mobilisés pour protester contre les mauvaises conditions d'accès à des conférences généralement tenues en anglais, et traduites en Langue des Signes Hollandaise. L'observation d'un *Gesture Workshop* à Londres, en 2001, rassemblant davantage d'informaticiens, s'inscrit dans la continuité de ce terrain, mais aussi dans celui de mon troisième site d'observation. Il s'agit du suivi sur deux ans d'un projet, financé par le ministère de la recherche français, impliquant linguistes et informaticiens dans la réalisation d'outils informatique de transcription de corpus en langue des signes.

L'ensemble de ces observations a fait l'objet de prises de notes. Des entretiens ont par ailleurs été menés au Québec avec différents acteurs (N=17), y compris en langue des signes. Certains ont été enregistrés, d'autres ont fait l'objet de prises de notes, généralement en direct. Cette diversité des conditions d'échanges caractérise également le terrain français (N=44), où j'ai pu cependant utiliser une caméra pour les entretiens formels en LSF. Le corpus d'échanges (N= 10) avec des chercheurs issus d'autres pays (USA, Hollande, Allemagne, Grande–Bretagne, Norvège) est quant à lui celui qui a été mené de la manière la plus informelle. Il porte sur la question du statut des sourds dans la recherche, et sur l'organisation du travail dans ces recherches linguistiques. Il concerne également les rapports de chercheurs issus de différents pays avec leurs homologues français. Pour ce qui concerne les entretiens et discussions réalisés en France, il s'agissait de comprendre d'abord l'histoire de ces recherches. J'ai cherché à connaître le parcours individuel de chercheurs et d'étudiants en linguistique ou sociolinguistique, spécialisés dans l'étude de langues des signes, mais aussi les expériences de différents acteurs du mouvement sourd (parents, pédagogues, professeurs de LSF ou interprètes), et le regard de scientifiques appartenant à différentes disciplines (sociologues, ethnologues, psychologues…). Il s'agissait ensuite de revenir sur des points plus théoriques et pratiques du travail linguistique sur des langues des signes[7]. Nous pouvons ainsi dissocier deux séries d'entretiens, ou de discussions avec prises de notes, l'une alimentant l'analyse de l'organisation, dans les années 1970–1980, de recherches sur la langue des signes, l'autre permettant de préciser les ressources, résistances ou portées de certaines pratiques ou situations de travail. Ces données ont été articulées à d'autres sources d'informations, comme les revues ou les actes des colloques mis en place par des associations militant pour la langue des signes, des organisations de parents, des représentations de sourds, ou des établissements scolaires. Elles sont également venues alimenter l'analyse des corpus d'articles de deux linguistes français, investis dans ces recherches dès les années 1970, P. Jouison et C. Cuxac (respectivement 30 documents – dont 16 publiés à titre posthume –, et 22 publications, pour la période 1977–1991, ainsi que 33 productions de C. Cuxac pour la période 1992–2004). Le travail réalisé sur le Québec, ou sur les modalités d'exposition publique des recherches sur une scène internationale, s'appuie également sur des corpus de

[7] Ce type d'investigation et d'entretiens a aussi concerné, de manière complémentaire, le travail informatique, sociologique, et ethnologique. Compte–tenu des cadres de ce travail, ces échanges n'ont été que partiellement exploités ici.

textes (70 publications de l'équipe québécoise sur la période 1988–1998, et 53 documents produits par différents chercheurs sur des langues des signes, de 1975 à 2004)[8].

L'exploration historique, enfin, s'appuie sur une littérature aujourd'hui conséquente sur l'histoire des sourds (avec les travaux, issus de différentes disciplines, d'Y. Bernard, C. Cuxac, Y. Delaporte, A. Karacostas, N. Lachance, P. Ladd, H. Lane, J. R. Presneau, J. Rée, A. de Saint–Loup, D. Séguillon, B. Truffaut …), sur celle des sciences expérimentales et des premières organisations scientifiques (C. Bazerman, C. Licoppe, S. Shapin, S. Schaffer…), mais aussi de l'anthropologie (Cl. Blanckaert, J. L. Chappey, J. Copans, N. Dias, C. Désirat, M. Duchet, J. Jamin, M. Kilani, M. Renneville, B. Rupp–Eisenreich, G. W. Stocking, J. Urry…), de la linguistique (S. Auroux, G. Bergounioux, G. Mounin, Cl. Normand, P. Prodger …) et de la psychologie (A. L. Blumenthal, S. Nicolas, B. Virole…). La première démarche a été de proposer une lecture particulière des travaux menés par ces auteurs, en cherchant notamment à croiser les informations que chacun pouvait apporter, dans leur contexte historique propre, sur les pratiques de différentes communautés scientifiques, d'une part, et sur la situation, les organisations, et l'éducation de sourds, d'autre part. Ce travail a lui–même alimenté la recherche de repères dans la manière de penser l'histoire des études sur les langues des signes, dans la mesure où ces auteurs, n'appartenant pas aux mêmes disciplines, n'interrogeaient pas leur passé de la même manière. Ils ont par ailleurs largement balisé, par leurs travaux, les investigations possibles dans ce domaine, en évoquant les types de sources consultables, et les principaux acteurs de ces histoires. La deuxième démarche a alors consisté à lire les documents d'époque portant sur les sourds, leur éducation, et leur langage gestuel. Il fallait en effet entrer davantage que ne le faisaient les chercheurs cités, dans les descriptions et les pratiques scientifiques des auteurs qui se sont intéressés au mode de communication gestuel de sourds[9]. C'est dans cette même perspective que les débats et présentations de recherches réalisés au sein de différentes institutions scientifiques ont été consultés (séances d'académies des sciences, bulletins des sociétés de linguistique et d'anthropologie…). Ils l'ont été à travers la base de données Gallica de la Bibliothèque Nationale de France, disponible sur internet, qui permet à la fois des recherches transversales, par mots clés, et des lectures plus contextualisées des travaux et débats portant sur les sourds.

Ces derniers échanges scientifiques sur les sourds et leur(s) langage(s) peuvent être rapidement présentés à travers quatre grands thèmes. Plusieurs interventions ou recherches concernent tout d'abord les liens entre savoir médical et pratiques pédagogiques. Nous trouvons ici des indications sur les examens de l'oreille, sur les typologies de la surdité, et certaines technologies associées, permettant d'équiper ou d'orienter la rééducation et les

[8] Les listes des références étudiées figurent en annexe.

[9] La plupart des documents anciens ont été « puisés » sur les sites internet « Gallica » de la Bibliothèque Nationale de France, « Medica » de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine, et « Les classiques des Sciences Sociales », une collection développée par des bénévoles en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi et avec le soutien du Cégep de Chicoutimi et de Ville de Saguenay. Les bibliothèques des écoles de sourds-muets sont de véritables cavernes d'Ali Baba, qui rivalisent néanmoins avec cette grotte mythique par l'absence de recensements bibliographiques, et par les conditions difficiles de conservation ou de consultation de ces trésors. Elles restent néanmoins les principaux centres où peuvent être consultés des écrits historiques de personnes sourdes ou d'associations locales.

modalités d'instruction de personnes sourdes. D'autres débats portent ensuite, de manière plus spécifique, sur le travail des précepteurs, qui recherchent une forme de reconnaissance professionnelle, et suscitent des interrogations d'ordre philosophique ou anthropologique sur les processus en jeu dans l'éducation des sourds. Deux autres thèmes émergent alors. Le premier concerne l'organisation, et la gestion, politique et administrative d'une instruction à grande échelle des enfants sourds. Ces questions ouvrent sur des considérations statistiques, et sur des activités de recensement des établissements et des méthodes pédagogiques existantes. Le second thème rassemble les questionnements construits autour du langage, dans ses rapports avec la physiologie, l'appareil articulatoire, l'anatomie, ou l'histoire de l'humanité. En lien avec les développements statistiques, et l'encadrement administratif de l'éducation des sourds, cette population est évoquée dans les recherches et débats sur les effets de la consanguinité. Les sourds, et leur pratique d'une langue gestuelle, sont également mentionnés dans les investigations sur le siège biologique du langage. Ils représentent par ailleurs, pour certains scientifiques, un des états que les sociétés humaines, et leurs langues, ont pu traverser.

Ces documents, émanant d'organisations scientifiques, montrent que si les questions concernant les modes de communication de personnes sourdes se construisent et se posent d'abord dans le champ des sciences expérimentales, elles s'avèrent être essentiellement d'ordre anthropologique. Elles sont une manière d'interroger la nature de l'homme et de son langage. Elles traversent alors tout particulièrement l'histoire de cette discipline tout au long du 19ème siècle. Ce n'est qu'à la fin de ce siècle, et au début du suivant, qu'elles relèvent plus explicitement de la psychologie, puis de la linguistique, tandis qu'elles entrent à peine aujourd'hui dans le champ de l'ethnologie, et de la sociologie. Si, au milieu du 20ème siècle, les langues gestuelles de sourds sont, en quelque sorte, un objet imprévu au sein de la linguistique moderne, elles représentent cependant un terrain de recherche déjà chargé et travaillé par deux siècles de réflexions – et d'expérimentations – sur les ressources, les caractéristiques, le développement, et les représentations graphiques, du langage humain.

– 1ère Partie –



– 1ère Partie –

Sciences, politique et éducation : La définition d'un objet à travers l'organisation de territoires.

> « La surdité est un truc étonnant. D'abord étonnant parce que ça attire tout le monde. L'absence de langage supposée, toujours ! Toujours ! C'est l'enfant sauvage. La façon dont des professionnels sont capables de faire des stages payés de leurs poches, et aller à des réunions de sourds, on ne voit pas d'équivalent ailleurs ! (…) ça a toujours été comme ça ! Le congrès de Milan à mon avis est vraiment le prototype de quelque chose qui est de l'extra–professionnel. On n'a pas du tout, à Milan, posé les choses de façon professionnelle, en termes de résultats. Philosophiquement, c'est dans un courant politique du moment. » {B. Mottez, sociologue, entretien, 1997}

Introduction.
Une exploration historique sur les rapports entre chercheurs et langues gestuelles.

L'objet de cette exploration historique était de comprendre la nature de l'isolement des langues gestuelles de sourds au sein des Sciences Humaines, un effacement quotidiennement évoqué par les chercheurs actuellement spécialisés dans l'étude de ces langues. Il nous fallait préciser comment s'était construit un intérêt scientifique pour le langage des sourds, en quels termes celui–ci fut défini, et de quelle manière cet objet d'étude fut néanmoins déplacé, à la fin du 19ème siècle, aux frontières de disciplines scientifiques naissantes, comme la Linguistique Générale. Nous ne pourrions comprendre sans cela la problématique particulière de ces chercheurs, oeuvrant à l'insertion des langues gestuelles dans le champ des Sciences du langage. Il nous fallait en effet préciser les enjeux et la nature de ce travail de négociation, et les conditions mêmes de recherches linguistiques sur des langues en gestes.

Cette exploration historique a pris une ampleur inattendue après avoir constaté, tout d'abord, que les chercheurs rencontrés s'appuient de manière importante à la fois sur les analyses d'auteurs du 19ème siècle (comme A. Bébian, J. M. De Gérando ou Y. L. Valade–Rémi), et sur une lecture historique de leur conditions de travail actuel, qu'il s'agisse des rapports entre sourds et société, ou entre sciences et langues des signes. L'effacement des langues gestuelles de sourds du champ d'investigation des Sciences Humaines s'est par ailleurs avéré particulièrement complexe. Il ne s'agit pas d'une exclusion où des chercheurs auraient eu un jour à trancher collectivement sur le statut des gestes des sourds, à l'image de ce mythique congrès de Milan, semblant rejouer celui de Valladolid autour cette fois d'hommes silencieux et gestuels. Elle ne dépend pas véritablement d'un examen de l'objet – de ces pratiques de communication –, mais d'un déplacement et d'une reconstruction des frontières de la linguistique, qui redistribue les compétences entre disciplines – notamment

entre linguistique, anthropologie et psychologie –, et qui s'appuie sur des dispositifs techniques définissant, d'un point de vue aussi bien empirique que théorique, le domaine du descriptible. Nous avons affaire à des processus de co–construction des repères d'une discipline, des caractéristiques possibles d'une langue gestuelle, et du statut social des personnes sourdes en France. Ce travail historique a enfin montré l'intérêt d'un tel détour dans le temps pour une réflexion sur les conditions pratiques de recherches sur des langues gestuelles. C'est dans cette exploration en effet que nous avons construit les grands axes de notre analyse, en mettant notamment en avant non seulement l'importance d'activités graphiques, mais aussi celle d'une articulation entre des espaces scientifiques et des réseaux de locuteurs de langues des signes.

i Inscription d'une langue, et organisation de territoires politiques et scientifiques.

L'importance des questions d'inscriptions graphiques, déjà soulignée, se trouve renforcée dans cette première partie historique. Les enjeux culturels, politiques et scientifiques que portent tout système scriptural d'une expression gestuelle apparaissent de façon particulièrement marquée. Comme nous le montrerons, cette dimension graphique articule étroitement, au cœur d'activités scientifiques, des questions d'identité nationale, d'organisation d'un domaine d'action sociale et éducative spécialisé, et de construction de disciplines scientifiques.

D'autres lignes décisives pour notre étude ressortent de ce détour dans le temps, comme la diversité des disciplines impliquées, et l'importance des jeux d'échanges et de travail de frontières entre elles. Ces activités donnent à voir le caractère bien souvent pluridisciplinaire des questions posées sur les langues des signes et les sourds, tour à tour mobilisés dans des dialogues interdisciplinaires ou abandonnés au profit d'un travail de frontière entre différentes disciplines. Le statut de ces modes de communication et de leurs locuteurs au sein de la recherche y est également ambivalent. Ils peuvent représenter un terrain d'étude, ou un champ d'expérimentation, pour une multitude de recherches, relevant de questionnements et de cadres disciplinaires très variés. Ils sont aussi et surtout utilisés comme des outils méthodologiques sur des terrains exotiques ou archéologiques.

Il nous faudra alors comprendre dans quel objectif, et dans quelles circonstances, des chercheurs se sont initialement intéressés aux personnes sourdes. La problématique des conditions d'observation et de contrôle des personnes sourdes s'impose ici. Autour d'elle s'articule une réflexion sur les rapports de pouvoir au cœur des Sciences de l'Homme, sur l'importance des dimensions sociales, politiques, mais aussi techniques et graphiques de l'enquête scientifique. Cette réflexion renverra aux études développées par des historiens et anthropologues sur les conditions d'existence et les formes d'institutionnalisation de l'anthropologie comme discipline scientifique. La production d'un « terrain » spécifique, c'est–à–dire des conditions sociales, politiques, techniques et graphiques, d'observation des pratiques de personnes sourdes, se trouve étroitement mêlée à l'histoire des différentes disciplines de Sciences Humaines. Elle se confond également avec l'histoire de la

structuration, au cours du 19ème siècle, d'une instruction collective spécifique pour les personnes sourdes.

Ces institutions constituent le terrain d'une action sociale et politique spécifique, celui d'expertises professionnelles émergentes, et celui d'expérimentations scientifiques inédites. Nous nous intéresserons alors à la manière dont ce « terrain » fut structuré par différents acteurs. Nous évoquerons les tensions et les rapports de force qui l'ont traversé, au cours du 19ème siècle comme au début du 20ème siècle. Si nous semblerons parfois quitter le domaine de la science, c'est que la genèse de ces cadres scolaires et institutionnels, comme celle des rapports sociaux contemporains entre sourds et entendants, sont décisifs pour comprendre l'essor d'études modernes sur les langues des signes. Les écoles spécialisées ne sont pourtant pas le seul terrain d'étude possible. Comme nous le soulignerons, les personnes sourdes s'organisent au sein de réseaux associatifs. Elles occupent également, bien avant cela, les espaces et les récits de la vie quotidienne. Les personnes sourdes gesticulant au lieu de parler n'étaient pas inconnues des hommes de lettres et de sciences, qui évoquent ces figures dans leurs écrits et leurs débats.

ii – La construction d'un regard scientifique sur le langage gestuel de sourds.

L'exploration historique que nous proposons ici ne commence cependant pas avec les premiers écrits disponibles sur des personnes sourdes et un langage gestuel. Il ne s'agit pas de proposer une étude anthropologique des différentes conceptions de la surdité et d'une expression gestuelle, selon les époques et les civilisations. Elle commence avec la présentation « publique », dans les arènes politiques et scientifiques du 16ème siècle, des performances de personnes sourdes. Ces résultats, obtenus par des précepteurs, et attestés par différents témoins oculaires de la haute société européenne, sont enregistrés comme des faits scientifiques. Les pratiques et le rapport au monde des sourds étaient déjà évoqués dans la littérature scientifique. La médecine a depuis longtemps intégré les problèmes de surdités dans son champ de recherche. Les personnes sourdes entrent cependant ici comme objet d'observation, pour leurs capacités d'expression et d'abstraction, dans des espaces où se valident les processus d'expérimentation et leurs résultats. Comme nous le montrerons dans le premier chapitre de cette partie, elles sont pensées de façon inédite, dans le cadre de recherches sur la nature humaine, comme un élément de procédures expérimentales réalisables, et non plus seulement comme une figure théorique philosophique.

Nous exposerons tout d'abord, dans une première section du chapitre 1, quelques–unes des représentations de la surdité et d'une expression gestuelle communes à cette époque, ainsi que des points de débats philosophiques impliquant la référence à des personnes sourdes. Cette contextualisation nous permettra de mettre en évidence les enjeux de cette exposition publique des résultats d'une instruction de personnes sourdes. Nous soulignerons notamment que ce sont leurs performances vocales qui bousculent les représentations sociales communes de la surdité, et plusieurs constructions scientifiques sur les processus humains. De nombreuses initiatives sont prises, au 17ème siècle, pour décrire et analyser les ressources

d'une expression faciale et gestuelle humaine. Les gestes des sourds ne soulèvent pourtant aucune curiosité spécifique, aucun engouement et, comme M. de Montaigne l'avait déjà proposé, ne semblent pas relever d'une logique différente de l'expression des autres hommes. C'est en entrant dans les relations entre précepteurs et élèves sourds, et sur les scènes des académies scientifiques, que ce mode de communication devient à la fois objet de débat et objet d'étude.

Les recherches sur les sourds et leurs langues gestuelles ne pourront plus alors être dissociées de l'organisation pédagogique, administrative et politique de leur instruction. Le chapitre 1 permettra par ailleurs de mettre en exergue l'importance de l'identité des scientifiques qui débattent sur les formes d'expression de personnes sourdes. La confrontation des situations françaises et britanniques montre en effet de quelle manière cette question se trouve articulée à la problématique d'une articulation entre les espaces scientifique et scolaire. En Grande–Bretagne, les précepteurs sont des chercheurs. Mais ils souhaitent préserver leur savoir–faire, et tiennent leur démarche secrète. À l'inverse, la France du 18ème siècle est marquée par une distinction forte des rôles et des espaces entre ceux qui travaillent auprès de sourds, et ceux qui souhaitent étudier les processus en jeu dans leur instruction. Les premiers cherchent à faire valoir leur compétences au sein d'espaces académiques. Les seconds insisteront pour que soient détaillées les procédures et les étapes de cette éducation spéciale. Nous chercherons ainsi à définir, dans les chapitres 2, 3 et 4, la nature des liens construits entre des experts, et des espaces, scientifiques et scolaires, permettant que des analyses sur des langues silencieuses existent.

iii – Organisation d'espaces scientifiques et scolaires autour de différentes expertises.

Nous montrerons, dans le chapitre 2, que les auteurs de recherches empiriques sur les sourds–muets, au début du 19ème siècle, sont eux–mêmes des professeurs ou des administrateurs dans des institutions de sourds. Ils participent par ailleurs à la mise en place d'une anthropologie dont un des pivots méthodologiques et théoriques est le langage, dans ses rapports avec le développement intellectuel et une maturité sociale.

La question de la place du langage, dans la société, la vie humaine ou les ressources de recherches scientifiques sur l'Homme, est cependant controversée pendant tout le 19ème siècle. Elle est au cœur de débats en France sur un projet de société. Elle est au centre de dialogues, comme d'activités de démarcation, entre plusieurs disciplines ou spécialités en construction. Elle est concurrencée ou déplacée par d'autres questions, portant plus largement sur la nature humaine ou sur les outils et repères d'une recherche scientifique sur l'Homme. Elle est enfin, chargée de ces enjeux politiques, scientifiques et culturels, une question fondamentale et empirique de l'éducation de sourds–muets. À la fin du 19ème siècle, à l'heure où s'institutionnalisent différents corps de recherche, les sourds–muets se présentent d'emblée comme un objet pluri– ou inter– disciplinaire. La construction socio–politique d'un espace d'action en faveur d'une population sourde d'élèves puis également d'adultes en difficulté sociale réelle ou potentielle, maintient une unité de l'objet de référence. Les sourds–muets et

leurs pratiques sont pourtant définis, observés et interrogés de multiples façons selon les perspectives scientifiques et politiques. Ces questions d'ancrages disciplinaires feront plus particulièrement l'objet du dernier chapitre de cette partie, consacrée à la fin du 19ème siècle. Elles seront cependant abordées dès le chapitre 2, où nous soulignerons l'importance d'analyses – et de projets de recherche – sur les gestes de sourds, au sein de cette organisation anthropologique qu'est la *Société des Observateurs de l'Homme*.

Les débats entre approches disciplinaires, mais aussi entre professions, sur les sourds–muets et leurs pratiques naissent cependant à l'intérieur des institutions scolaires spécialisées. Ils se déplacent ensuite vers d'autres espaces, en investissant les académies de médecine, les tribunes publiques ou les organes politiques. À travers ces débats, qui marquent le milieu du 19ème siècle, se structure durablement le champ de la surdité, dissociant notamment les professeurs sourds des autres professionnels, et articulant étroitement qualification médicale de la surdi–mutité et pratiques pédagogiques. Nous montrerons dans le chapitre 3 que les gestes se trouvent associés, à cette époque, à une première phase de développement intellectuel. Ils apparaissent alors comme une forme d'expression incontournable dans l'éducation des sourds. Mais celle–ci est décrite comme une impasse, en raison de ses propres limites de développement, ou par la concurrence que cette langue représenterait face au français. Cette période controversée est particulièrement riche en analyses de formes d'expression gestuelle, et aboutit, dans les années 1850 et 1860, à la parution de plusieurs dictionnaires. Des sourds, professeurs ou membres d'associations d'entraide, participent activement à ces travaux et ces débats.

Mais c'est également une période où la question d'un contrôle de ces structures scolaires, et de l'enseignement qui y est dispensé se pose avec plus d'insistance. Le développement du réseau éducatif s'est poursuivi selon les initiatives privées et les possibilités régionales. Cet éclatement, à la fois géographique et pédagogique, impose une dynamique plus hétérogène d'échanges entre sciences, administrations et espace éducatif. L'instruction des sourds–muets a déjà une histoire, qui se démultiplie localement dans chaque établissement. Leur nombre passe de 28 en 1830, à 47 en 1858, puis 70 en 188710. L'éducation et la prise en charge d'une population de plus en plus importante d'enfants sourds–muets majoritairement issus de milieu indigent, présentent des enjeux politiques et administratifs de plus en plus marqués. Les questions d'orientations pédagogiques, ou de réorganisation de ces structures, s'inscrivent, dans la seconde moitié du 19ème siècle, de façon plus explicite et plus publique dans des débats nationaux sur l'éducation, la santé publique, l'assistance sociale ou l'identité nationale. Ceci explique sans doute, comme nous l'évoquerons à la fin du troisième chapitre, que les sourds de ces institutions perdent prises sur les orientations générales de cette éducation, et peinent à faire partager leur regard sur le langage gestuel.

Les liens entre sciences et éducation, autour des pratiques ou de la situation des sourds, ne sont cependant pas rompus. Comme nous le montrerons dans le dernier chapitre de cette exploration historique, la pratique des démonstrations publiques a toujours cours dans la

10 D'après (B. Truffaut, 1989, 2.1) et (F. Buton, 2003, p.91).

seconde moitié du 19ème siècle, au sein des instituts de sourds comme dans l'enceinte des académies. Dans cet espace de certification scientifique, se multiplient désormais, aux côtés de performances pédagogiques, les démonstrations de démarches thérapeutiques. Les interlocuteurs des scientifiques se diversifient, à l'image des corps professionnels représentés dans les écoles spécialisées de sourds. Les recherches possibles sur cette population changent par ailleurs d'échelle. Les institutions scolaires autorisent désormais une vision plus globale sur ce que peut être une « population de sourds–muets ». Elles offrent également les conditions d'un pouvoir sur celle–ci. Des statistiques et des expériences (médicales ou pédagogiques) peuvent y être effectuées. Comme nous l'avons signalé, les professionnels de ces établissements sont plus nombreux qu'au 18ème siècle, et changent aussi de profils. Certains, comme les médecins, sont des relais entre l'espace éducatif où ils ont accès à de multiples informations (médicales, sociales11, éducatives), et l'espace scientifique qui concentre, compare et discute certaines de ces informations. D'autres, notamment les dirigeants et membres de comités d'administration, peuvent être eux–mêmes insérés dans des réseaux politiques et scientifiques. Les données, notamment statistiques, ainsi que les recherches, expériences ou questions de pédagogues, alimentent différents débats scientifiques ou programmes de recherche. Ces échanges portent aussi bien sur les phénomènes héréditaires, les manifestations extérieures d'une pathologie du langage, les démarches pédagogiques ou hygiénistes favorisant l'intégration sociale de différentes populations, que sur l'étude de la production de la parole articulée. La pertinence de plus en plus discutée d'une recherche sur les origines du langage en linguistique, et d'un recours à des données linguistiques en anthropologie pour penser la filiation des hommes, réduit l'espace de discussion sur les gestes de sourds–muets. Dans le dernier chapitre de cette partie nous analyserons plus particulièrement la manière dont se pose, à la fin du 19ème siècle, l'inclusion ou non de cette expression gestuelle dans ces différents cadres disciplinaires.

Nous montrerons que cette question comporte une dimension graphique décisive. Les outils construits pour décrire et pour penser les langues humaines n'inscrivent que des sons. Mais ils sont aussi plus largement repris par une diversité d'acteurs, et supportent une certaine image à la fois du langage et des pratiques de représentation scientifique. L'importance de ce type de dynamique plus largement culturelle est illustrée à plusieurs reprises au cours de cette partie historique.

iv – Explorations graphiques et ancrage culturel d'un regard sur le langage.

Nous verrons en effet que l'existence de pratiques d'écriture de gestes ne suffit pas à soutenir des recherches sur les langues des signes de sourds, ni à rapprocher différentes communautés scientifiques, ou des organisations de chercheurs et d'artistes, entre elles. Nous montrerons notamment, dans le chapitre 1, que la promotion, dans le théâtre, la peinture et la danse, d'une libération des mouvements du corps et de l'expression du visage, ne suscite pas, à la fin du 18ème siècle, d'intérêt particulier pour les sourds et leur expression mimo–gestuelle. Pratiques artistiques et modes de communication sont explicitement des manifestations, et des

11 L'attribution de bourses à un public de sourds–muets indigents suppose une forme de contrôle. Il se matérialise par la réalisation de questionnaires d'entrée dans les institutions.

lieux de construction, d'une identité culturelle et politique. Elles forment un tout. L'expression mimo–gestuelle n'en serait qu'une partie. Isolée de son contexte culturel, coupée de ses liens avec le langage parlé et la diversité des expressions artistiques, elle changerait de sens et de nature. La langue gestuelle de sourds, silencieuse et inscrite dans un univers particulier, apparaît fondamentalement étrange et étrangère aux yeux de leurs contemporains. C'est donc, en quelque sorte, malgré cet essor artistique que ce langage gestuel devient un objet d'observation scientifique. Il le devient par le rapprochement déjà évoqué, au début du 19ème siècle, entre un réseau émergent d'anthropologues, et des espaces scolaires spécialisés en développement. Il est pensé à partir d'un questionnement scientifique élaboré sur les sourds de naissance, durant le 18ème siècle, concernant les modalités de développement d'un langage humain. Mais il est aussi étudié à travers ce sentiment d'étrangeté culturelle.

Le langage gestuel des sourds apparaît alors comme un objet de recherche possible au sein d'une collection exotique et hétéroclite de postures et de gestes humains. Comme nous le développerons dans le chapitre 2, ces objets d'investigation incitent leurs observateurs à une même défiance vis–à–vis de leurs outils d'inscription. Les mots de langues civilisées – ou de langues sonores – ne permettraient pas de rendre compte de ces pratiques, de manière explicite, sans les dénaturer. Une diversité de démarches de recherche se retrouve dans la quête de modalités d'inscription graphique spécifique à ces objets.

Nous décrirons ainsi, dans le chapitre 2, la transformation d'un regard – et de repères descriptifs – sur les gestes de communication, qu'ils soient ceux de sourds, de napolitains, d'indiens ou d'artistes. Si la plupart des auteurs continuent d'utiliser les mots de leur langue pour inscrire ces pratiques gestuelles, ils cherchent désormais à décrire les détails de leur réalisation physique. Nous soulignerons ainsi l'abandon d'une évocation intellectuelle et abstraite d'expressions gestuelles, vers une notation plus anatomique de postures et de mouvements du corps. Il ne s'agit pas, comme autrefois, de consigner des codes gestuels faisant référence, ou apportant des informations particulières au sein d'iconographies religieuses. L'objectif est désormais d'inscrire les formes de réalisation particulières des gestes observés auprès de différents groupes culturels. Nous montrerons comment cette lecture formelle d'expressions gestuelles ouvre un large champ de comparaison entre plusieurs sites d'observations ou populations, et dans quelle mesure il alimente bien souvent une analyse évolutionniste des mœurs et des langues humaines.

Nous soulignerons ainsi l'importance d'un projet de recherche, – d'une conception particulière de l'objet d'étude et de l'utilisation des documents graphiques créés–, dans ce travail de représentation graphique d'une expression gestuelle. Nous nous attarderons plus particulièrement sur les démarches d'analyse de deux observateurs de la langue des signes telle qu'elle est pratiquée à l'institut de jeunes sourds de Paris. A. Bébian, professeur de sourds, invente un système graphique spécifique pour cette langue des signes, tandis que J. M. De Gérando, administrateur dans la même école, consigne à travers des mots les signes de ces élèves et leurs transformations dans le temps (avec l'instruction et le rassemblement de ces

personnes sourdes). Bien qu'ils partagent des repères descriptifs, ils ne cherchent pas à investir le même type de graphisme, et ne souhaitent pas utiliser ces inscriptions de la même manière. Ils défendent des projets de société, et un modèle d'éducation et d'intégration des sourds, différents.

La démarche de travail d'A. Bébian sur la langue des signes se rapproche de celle d'autres auteurs, qui cherchent à écrire les mouvements de danses ou de gestes oratoires. Elles sont traversées par les mêmes types de difficultés. Cette mise à l'écrit d'une expression gestuelle est d'abord pensée comme une mise à plat, une projection sur une surface plane. Les objets ainsi inscrits ne sont alors conçus qu'en deux dimensions. Ceci complique les opérations de lecture, dans la mesure où celle–ci doit permettre, à cette époque, la reproduction de ces gestes. Ces systèmes graphiques apparaissent alors obscurs pour beaucoup de leurs utilisateurs. Leurs concepteurs n'ont pas réussi à créer – ou n'ont pas « rencontrés » – les conditions de leur reprise collective. Il ne suffit donc pas de concevoir un dispositif permettant d'inscrire les langues gestuelles. Il faut encore qu'il corresponde, en quelque sorte, aux lectures et usages souhaités de ces documents, comme de ces modes de communication eux–mêmes.

C'est ce type de dynamique qui explique une nouvelle transformation des pratiques de représentation du langage gestuel des sourds en France, dans la seconde moitié du 19ème siècle. Comme nous le décrirons dans le chapitre 3, nous assistons à cette époque à un regain d'intérêt pour les processus intellectuels de mises en image de discours en langue des signes. Il ne vient cependant pas effacer cette approche plus formelle d'une expression gestuelle. Il s'agit désormais d'articuler une description anatomique de ces gestes, et une présentation plus sémantique des modes de production du sens. Cette réorganisation des repères d'analyse et de description de langues gestuelles de sourds s'appuie explicitement sur la critique d'un projet d'écriture, et de symboles graphiques, spécifiques à ces langues. Il ne s'agit plus de travailler ce mode de communication – et d'accompagner l'instruction de ses locuteurs – à travers son inscription graphique. Il s'agit désormais, non plus de l'étudier pour lui–même, ni de soutenir son développement, mais le décrire pour ceux qui ne le connaisse pas. Les représentations graphiques de la langue des signes viendraient soutenir un travail de transmission de ce langage auprès d'une plus grande diversité de personnes. La multiplication des écoles de sourds pose la question de la formation des professeurs, tandis que les débats politiques et pédagogiques sur les modalités d'intégration des personnes sourdes mettent en évidence, pour les sourds eux–mêmes, la nécessité d'initier le plus grand nombre à leur langue gestuelle.

Il s'agit donc d'offrir des représentations graphiques qui permettent une reproduction relativement aisée des gestes décrits, dans la perspective d'une communication dans ce langage. Nous assistons alors au développement d'inscriptions plus iconiques, et de descriptions plus hybrides, articulant de manière décisive du texte et des images, mobilisant des codes graphiques, des représentations figuratives et l'espace de la page.

Cette transformation des repères graphiques est cette fois spécifique aux recherches sur les langues gestuelles de sourds. Parallèlement à ces initiatives issues du milieu de l'éducation des sourds, se développent différents graphismes et repères d'analyse des postures, expressions et mouvements du corps humain, dans les domaines de la danse, de la peinture, de la physique, de la médecine et de la psychologie. Mais ceux–ci s'écartent cette fois considérablement des démarches engagées autour de la langue des signes.

Les recherches graphiques poursuivies dans le domaine de la danse, que nous évoquerons davantage dans le chapitre 7 de notre deuxième partie – pour alimenter à nouveau les efforts d'inscription de langues gestuelles–, relèvent toujours d'une démarche formelle. Même si les symboles se font plus iconiques, et que les auteurs de ces systèmes d'écriture veulent désormais inscrire une plus grande diversité de mouvements corporels, il s'agit toujours d'en noter les caractéristiques formelles, anatomiques et rythmiques.

Les rapprochements entre différentes disciplines scientifiques et artistiques donnent par ailleurs naissance à une toute autre démarche. Elle puise ses racines dans les travaux de G. Lavater, et dans les explorations plus artistiques de peintres comme Ch. Lebrun. Elle se construit sous l'impulsion de nouveaux dispositifs techniques et théoriques, comme les thèses évolutionnistes de Ch. Darwin, ou les possibilités expérimentales offertes par les stimulations électriques. Au–delà des divergences importantes pouvant exister entre ces différents auteurs, notamment sur les objectifs et les domaines d'applications de leurs recherches, ils ont en commun de vouloir analyser et décrire l'ancrage biologique des formes d'expression humaine. Ils cherchent à mettre au jour des processus, physiques et universaux, régissant et expliquant le comportement des hommes. Les postures du corps et les expressions du visage constituent ici des champs d'investigations privilégiés.

Les recherches graphiques autour de langues des signes de sourds occupent une position hybride par rapport à ces deux tendances. Elles mettent en exergue des ressources expressives universelles, et des caractéristiques formelles spécifiques. Elles sont en effet marquées par le souci de transmettre à la fois des indications sur la manière de réaliser les signes, et sur les modes de production du sens dans le langage gestuel des sourds. Comme nous l'exposerons dans le chapitre 3, ces préoccupations se matérialisent par une articulation de textes et d'images. Les illustrations iconographiques mettent en valeur les ressources expressives et figuratives de la langue des signes. Elles matérialisent les pratiques, virtuelles dans ce langage, de construction de scènes spatiales, de tracés dans l'espace, et de manipulation d'objets. Elles mobilisent la référence à des techniques, culturelles, du corps, plutôt que des repères anatomiques. Elles proposent par ailleurs une vue synthétique et stéréotypée des différents aspects d'un signe. Elles ne sont plus conçues pour penser et exposer les différents composants d'un geste. Les commentaires écrits viennent par ailleurs spécifier des détails de réalisation, des nuances sémantiques, et des manières de dire propres à un collectif particulier de locuteurs. La combinaison de ces différentes ressources graphiques permet donc de décrire les pratiques expressives universelles et figuratives régissant un système gestuel particulier, la langue des signes de collectifs de sourds. Elle n'est pas destinée

à exposer des processus universaux d'expression à travers la description de ce langage. C'est pourtant là, la principale lecture de ces travaux que feront les personnes extérieures au milieu spécialisé de l'éducation des sourds.

La spécificité et la spécialisation de cette mise en scène graphique du langage gestuel des sourds ne sont pas perçues. Ces travaux sont alors réinterprétés dans d'autres cadres théoriques. Comme nous le montrerons dans le chapitre 4 (puis dans le premier chapitre de la partie suivante), anthropologues et psychologues du langage mettent en exergue les ressources universelles – et primitives – des langues gestuelles, au dépend de leurs caractéristiques formelles et culturelles plus spécifiques. Elles deviennent dans un même mouvement une forme d'expression humaine échappant au travail de l'histoire, à l'évolution culturelle des hommes, comme aux efforts de localisation cérébrale. Elles témoigneraient de l'unité de l'espèce humaine, au–delà des transformations opérées par « la Civilisation ». En deçà des langues historiques, et de la diversité des pratiques humaines, elles s'effacent dans les présupposés théoriques de nouvelles constructions disciplinaires.

Aucun dispositif graphique ne vient parallèlement soutenir la construction de réseaux de recherche sur ces objets. Cherchant à articuler une description physique et sémantique, les auteurs encore intéressés par des langues gestuelles ne trouvent pas de technologies d'inscriptions décisives dans les travaux d'E. J. Marey sur le mouvement, ou dans celui des frères Lumières. Ils occupent par ailleurs une position marginale dans le champ des recherches sur le langage, que celles–ci se développent au sein de la linguistique ou de l'anthropologie. Les repères et les pratiques de recherche dans ces disciplines s'ancrent désormais dans de nouveaux dispositifs d'inscription de la parole, vocale et sonore.

Cette exploration se terminera donc un peu comme elle a commencé : les langues gestuelles de sourds ne sont l'objet d'aucun domaine de recherche scientifique. Les psychologues du langage, impliqués dans le suivi pédagogique des enfants sourds – et dans la formation de leurs professeurs – évoquent cependant encore les caractéristiques de ce langage frustre et borné. Leurs inscriptions ne passent, à nouveau, que par des mises en mots dans une autre langue, à écriture. Cette exploration historique permet cependant de comprendre, qu'au début du 20ème siècle, les recherches sur les langues gestuelles ont désormais une histoire. Elles ont aussi des territoires, comme, en premier lieu, les institutions scolaires de sourds. Ces objets portent par ailleurs la marque des nombreux efforts engagés pour les inscrire, à travers les mots de langues vocales, l'exploitation de l'espace de la page, et différents systèmes graphiques. Elles soutiennent également, par leur effacement même du domaine d'investigation des Sciences Humaines, plusieurs constructions théoriques sur le langage, l'image, et l'intégration sociale.

– Chapitre 1 –

Des scènes « légitimes » pour penser la situation des sourds–muets.

> « Langue proche de l'écriture puisque visuelle mais qui ne peut avoir d'autre portée que celle de la langue orale, parce qu'elle implique nécessairement comme elle la co-présence des partenaires, mais aussi parce que son usage est étroitement solidaire du groupe qui l'utilise, telle est la langue des signes. » {A. M. Christin, 1995, *L'image écrite, ou la déraison graphique*, p.78}

Introduction. Penser la genèse de recherches sur le langage, et sur le rapport au monde, de personnes sourdes.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre en quels termes se pose l'opportunité de recherches sur les pratiques de communication de sourds–muets. Il s'agit également d'appréhender les conditions pratiques permettant le développement de ces investigations.

Étudier les différents regards portés sur les sourds–muets et un langage gestuel ne permet pas en soi de construire l'histoire des recherches les prenant pour objet. Cela permet tout au plus un travail de contextualisation et de mise en perspectives de la structuration d'un champ de recherche. « On confond souvent la notion de discipline avec la matière qui est objet d'étude » rappelle Cl. Blanckaert (1995, p.37), invitant à prendre davantage en considération les cadres institutionnels de la production des savoirs. Comme nous le verrons dans ce chapitre, l'existence d'un regard et de discours sur les sourds–muets, de pratiques d'écriture par l'image, ou de codification graphique d'une expression gestuelle, ne suppose ni ne suscite un questionnement organisé et collectif sur les pratiques de communication des personnes sourdes.

La construction d'un questionnement scientifique collectif sur le rapport au monde, et les pratiques de communication, de personnes sourdes de naissance a peu à voir avec les pratiques monastiques d'écriture d'un langage silencieux, avec les réflexions d'hommes de lettres sur les ressources d'une communication gestuelle, ou avec les recherches croisées d'artistes et de scientifiques sur la logique et l'origine de l'expression corporelle humaine. Ces approches et ces travaux nourrissent les débats ultérieurs sur la mimique des sourds–muets et les moyens disponibles pour l'écrire. Ils constituent des ressources importantes, un héritage, que s'approprient un siècle ou deux plus tard ces hommes de science dans leurs recherches. Il est à ce titre intéressant d'évoquer ces pratiques et réflexions sur une expression gestuelle.

Nous nous intéresserons ainsi, dans une première section, à la manière dont les sourds, et parfois leur expression gestuelle, sont évoqués, comme figure théorique, dans la littérature

scientifique. Il s'agit d'une démarche exploratoire, donnant un aperçu sur les problématiques qu'ils soulèvent, mais aussi sur les conditions d'observation ou de rencontres de personnes sourdes. La construction d'un regard scientifique sur la situation des sourds–muets ne se résume cependant pas à une histoire des idées. Elle s'inscrit d'abord dans des changements structurels comme l'essor de l'urbanisation, favorisant le rassemblement de personnes sourdes, leur instruction et l'observation plus fréquente de leurs modes de communication. Nous montrerons qu'elle est ensuite étroitement liée à des enjeux socio–politiques : la démarche d'exposition dans des lieux « légitimes » des performances orales et intellectuelles de personnes sourdes est avant tout destinée à rétablir ces personnes, de haute lignée, dans leurs positions sociales et leurs droits juridiques. L'essor d'un regard scientifique sur la situation et les pratiques des sourds–muets dépend ainsi bien plus du statut social et symbolique de la parole, et de l'articulation au 16ème et 17ème siècle des espaces de pouvoir politique et des réseaux scientifiques, que des diverses formes d'ouverture intellectuelle ou sociale à une expression gestuelle.

Nous suivrons ensuite le fil des démonstrations publiques des résultats d'une instruction de sourds–muets. Nous verrons qu'elles ont d'abord lieu dans des académies scientifiques, en France et en Grande–Bretagne, puis qu'elles occupent des espaces plus publics lorsque cette éducation concerne, avec l'abbé de l'Épée, un plus grand nombre d'élèves. Nous chercherons de la sorte à comprendre quelles sont les conditions socio–techniques de développement de ces observations et recherches.

Nous verrons, dans la deuxième section de ce chapitre, qu'elles dépendent pour une large part des modalités de communication entre scientifiques et précepteurs. La comparaison entre les situations françaises et anglaises est intéressante de ce point de vue. L'Académie des Sciences de Paris rassemble initialement des savants choisis par le roi, engagés dans diverses expérimentations, et constituant eux–mêmes l'assemblée des témoins validant la procédure suivie et les résultats obtenus. Comme le souligne C. Licoppe (1996), cette organisation explique que le rôle des publications ait été, dans un premier temps, minimisé. À l'inverse, le fonctionnement de la *Royal Society* s'appuie sur la diffusion d'un ensemble de correspondances et de compte–rendus d'expériences. Le contexte britannique semble alors plus favorable à l'essor de recherches sur les sourds, en facilitant la construction de réseaux de communication entre chercheurs et précepteurs. Nous constaterons que ce n'est pourtant pas le cas. Nous insisterons alors sur deux données décisives dans le développement d'investigations sur des sourds, et tout particulièrement sur le langage qu'ils parlent entre eux. La situation britannique attire tout d'abord l'attention sur le cumul des rôles – puisque des scientifiques sont des précepteurs–, mais aussi, et surtout, sur les efforts de construction d'un nouveau corps professionnel, celui d'enseignants spécialisés. Ceci explique, qu'en Grande-Bretagne, la diffusion des méthodes d'éducation ait été limitée, tandis qu'en France les pratiques d'exposition publique se sont multipliées. L'Académie des sciences assume ici une fonction judicatoire (R. Hahn, 1971) : elle vient valider les résultats des précepteurs. Plus tard, elle les oblige à partager leurs savoirs–faire, lorsque le travail de la preuve ne repose « plus sur la civilité aristocratique dans laquelle se joue la curiosité du phénomène, mais sur le

réformisme administratif dans lequel se joue son utilité » (C. Licoppe, 1996, p.89). La description des phénomènes devra désormais permettre leur reproduction. Cette configuration privé/ public est donc un aspect décisif dans le développement de recherches sur les sourds. Le second tient aux modalités d'articulation entre les espaces scientifiques académiques, et les lieux où se déroule et peut s'observer l'instruction des sourds, ou leurs interactions. Nous verrons que c'est là une des principales limites, en France, à l'essor d'investigations sur les pratiques de communication des sourds. Elles supposent que les chercheurs se déplacent là où les choses se passent, ce que quelques–uns feront, de façon ponctuelle, et ce que l'Abbé de l'Épée facilite en organisant des démonstrations publiques.

La troisième section de ce chapitre s'ouvre ainsi sur des espaces moins privés. Nous y explorerons les liens que des chercheurs et philosophes construisent entre les pratiques gestuelles des sourds et celles d'artistes. Nous constaterons cependant qu'il ne faut pas comprendre par là que ces deux populations se sont rencontrées, au 18ème siècle, dans leur exploitation commune de ressources expressives et gestuelles. Nous montrerons au contraire que les pratiques des sourds semblent étranges et étrangères aux yeux de leurs contemporains. C'est dans l'histoire des formes d'expression humaine, dans celle du langage, de l'écriture, ou des mouvements artistiques, qu'ils placent et pensent la langue des signes des sourds de naissance. Les projets de recherche qui se construisent sur cet objet s'inscrivent alors dans les investigations sur l'histoire de l'humanité, dont on sait, qu'à cette époque, les scientifiques cherchent à l'observer encore à l'œuvre sur d'autres territoires géographiques. Les écoles de sourds, paradoxalement, constituent une des pièces de ce terrain exotique.

Mais revenons, dès à présent, à ces périodes où l'instruction des sourds, que l'on pense irrémédiablement muets, ne fait pas encore l'objet d'exposition publique. Nous chercherons alors, dans ce chapitre, à comprendre comment et pourquoi, l'éducation des sourds devient aux yeux d'hommes de sciences, un terrain possible d'expérimentations et d'observations scientifiques.

1– De l'histoire d'un regard scientifique sur la situation des sourds.

1–1. Détour sur le statut des gestes et de la parole ; L'héritage de la Renaissance.

La référence aux gestes de personnes sourdes est extrêmement ancienne dans la littérature scientifique. Elle alimente, parfois de façon ponctuelle, différentes constructions théoriques sur l'origine du langage ou sur l'entendement humain. Ces gestes sont par exemple pour Platon (428–347 av. J.C.) un argument dans sa théorie mimologique du langage naturel.

> « Si nous n'avions point de voix, ni de langue et que nous voulussions nous montrer les choses les uns aux autres, n'essayerions–nous pas, comme le font en effet les muets, de les indiquer avec les mains, la tête et le reste du corps ? » {Platon, *Le Cratyle*, XXXIV, 422d–423b, éd. Garnier,1967}

D'après Aristote (384–322 av. J.C.) au contraire, seule la parole témoignerait d'une faculté de langage. Et cela même si l'enfant possède des talents de mime, le distinguant de l'animal, et lui permettant d'acquérir les premières connaissances (*La Poétique*, IV, 2). Les sourds, pour

cet auteur, seraient moins fortunés que les aveugles, l'audition étant présentée comme plus importante que la vue dans le développement de l'intelligence (*De Sensu et sensato*, 437a). De l'avis de nombreux auteurs12, la conception aristotélicienne d'un logos fusionnant parole et entendement perdure pendant plusieurs siècles. D'après Aude de Saint–Loup, le christianisme est venue la renforcer « au travers de thèmes centraux comme la création de l'Homme (animation du corps d'Adam par le souffle de Dieu, celui–là même qui lui fit créer l'univers au rythme des « Dieu dit… et cela fut ») ou l'Annonciation (*conceptio per aurem*, la conception par l'oreille) » (A. de Saint–Loup, 1996, p.15).



Enluminure du Canon d'Avicenne traduit par Gérard de Crémone (1er moitié du 13ème siècle)13.



Illustration du passage évangélique, Marc 7–31 (Miracle du sourd–muet), Bible anglaise du 14ème siècle.14

Fig. 1.1– Une fusion entre parole, audition et entendement.

Cette importance donnée à la parole a des incidences directes sur la vie des sourds–muets. Le droit coutumier, non écrit, engage de façon décisive l'engagement oral. Un juriste du 13ème siècle, Ph. De Beaumanoir, cité par J. R. Presneau (1989), souligne l'importance de la clarté des propos pour dresser un testament. Différentes personnes se trouvent alors privées de ce droit :

> « les forcenés, les fous et ceux qui « point de ne parlent parce qu'ils sont muets de nature ou si malades qu'ils ont perdu la parole » » {J. R. Presneau, 1989, p.21, citant Ph. Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*}

12 (J. P. Seigel, 1969 ; A. de Saint–Loup, 1989 ; J. R. Presneau, 1989 ; B. Virole, 1996). Aude de Saint–Loup est professeur d'histoire auprès d'enfants sourds et s'intéresse à la situation sociale des sourds dans l'antiquité et au Moyen–Âge. J. R. Presneau est psychologue, auteur d'une thèse et de publications sur les institutions scolaires pour enfants sourds. B. Virole, psychologue, et J. P. Seigel se sont intéressés aux sourds dans l'histoire des idées en France pour l'un et en Grande–Bretagne pour l'autre.

13 Bibliothèque nationale de Besançon Ms 457, f 158 Ve ; image publiée dans *Le pouvoir des signes*, INJS de Paris, 1990, p.13.

14 Bible conservée à la Bodleian Library (Oxford) ; image publiée dans *Psychanalystes* n° 46/47, 1993, p.48.



Fig. 1.2– Un enfant qui entre en société, en recouvrant l'audition.
(Un petit Bourguignon, qui souffrait de surdité, est emmené en pèlerinage au sanctuaire de Saint-Denis par ses parents. Le miracle s'accomplit ; les parents testent son ouïe retrouvée : l'enfant entend la cloche sonner)
{Guillaume de Saint-Pathus, *Vie et miracles de Saint Louis*, France (Paris), fin du 15ème siècle}15

1-1. 1) Moines silencieux et figures de l'imprimé.

A. de Saint–Loup (1996) souligne que différentes conceptions de la surdité sont observées à l'époque médiévale. Lorsqu'elle est perçue comme une souffrance proche de celle du Christ, la surdité n'est plus la marque d'une faute morale mais une mise à l'épreuve pour ceux qui en sont affectés, comme pour leurs interlocuteurs. Des religieux, tel Saint Jérôme (v.347–420), cherchent alors à leur transmettre des connaissances. Des enfants sourds sont accueillis dans des communautés religieuses, et ce au moins à partir du 10ème siècle, d'après les sources de cette historienne (id, p.16). Certaines confréries religieuses observant la règle du silence utilisent par ailleurs des codes gestuels et s'ouvrent à des personnes sourdes.

15 Paris, BnF, département des Manuscrits, Français 2829, fol. LXXXII,
http://classes.bnf.fr/ema/grands/798.htm



Saint–Benoît, fresque du XV siècle,
Abbaye du Monte Oliveto.

« L'immobilité, les doigts sur la bouche,
le livre ouvert de ce saint Benoît,
sont autant de signes qui expriment
les contraintes principales
de sa règle de silence »
{ G. Jean., 1989, p.39}

Fig. 1.3– Des moines silencieux et gestuels.

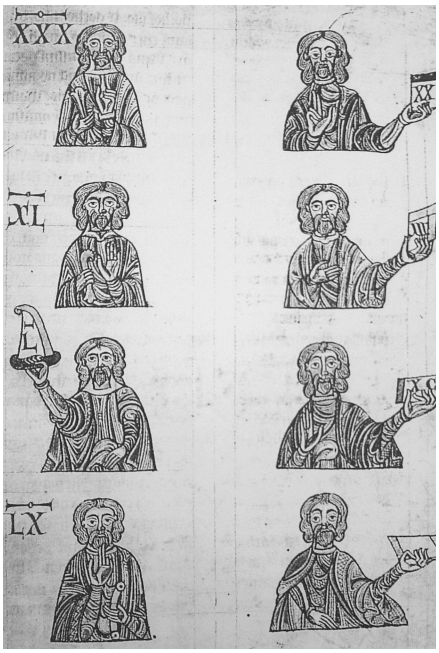
Les premiers dictionnaires où sont consignés les signes de ces religieux dateraient de la même époque16. Une des raisons de cette mise en écrit serait de faciliter l'apprentissage de ces gestes par des novices de plus en plus jeunes (A. de Saint–Loup, 1997, p.49). Ces listes ne rendraient cependant pas compte de façon exhaustive de ce langage.

> « Comme le mode gestuel n'était pas naturel chez ces moines, on n'envisageait pas de développement important. Pourtant, des textes révèlent que des moines parvenaient à converser couramment, tenant des propos animés, ce dont les listes seules ne sauraient rendre compte par elles–mêmes. » {A. de Saint–Loup, 1997, p.50}.

La réalisation de dictionnaires de signes monastiques répondrait davantage à une volonté de codification plutôt qu'à celle d'une description ou d'un enregistrement des gestes en usage chez les moines. C'est là un trait largement partagé avec d'autres documents d'époque.

Le gestuel au Moyen–Âge aurait de façon générale « une valeur incontestée d'expression» (A. de Saint–Loup, 1989, p.15). Dans le domaine artistique, gestes et mouvements occupent une place suffisamment importante pour que l'on cherche à en codifier les détails. Un travail de représentations graphiques de cette expression corporelle, par des images ou à travers des descriptions écrites, est ainsi attesté dans les manuscrits de comédies, de mystères (pièces de théâtre de sujet religieux), de chansons ou de poèmes. Mais les images comme les gestes y sont codés dans le détail et font l'objet d'une lecture fortement balisée, comme le montre F. Garnier dans son analyse du *Langage de l'image au Moyen–Âge* (1989). Ainsi, bien plus qu'une transcription de gestes, pourrait–on parler d'une écriture par l'image impliquant un système codifié et prescriptif de gestes et de postures.

16 Je n'ai malheureusement trouvé aucune publication donnant à voir des exemples de tels écrits.



« De numeris », manuscrit IXe siècle,
*L'Art de compter avec les doigts.*17



« Création : lumière. Création : ciel. Création : végétation. Création : astres. Création : oiseaux et poissons. Création d'Adam. Repos du septième jour. Commanditaire en prière ? »
*Guiard des Moulins, Bible historiale, France, Saint-Omer, 14ème siècle*18

Fig.1.4– Une écriture par l'image et des gestes codifiés. 19

1–1. 2) Devins, savants, virtuoses et sourds–muets.



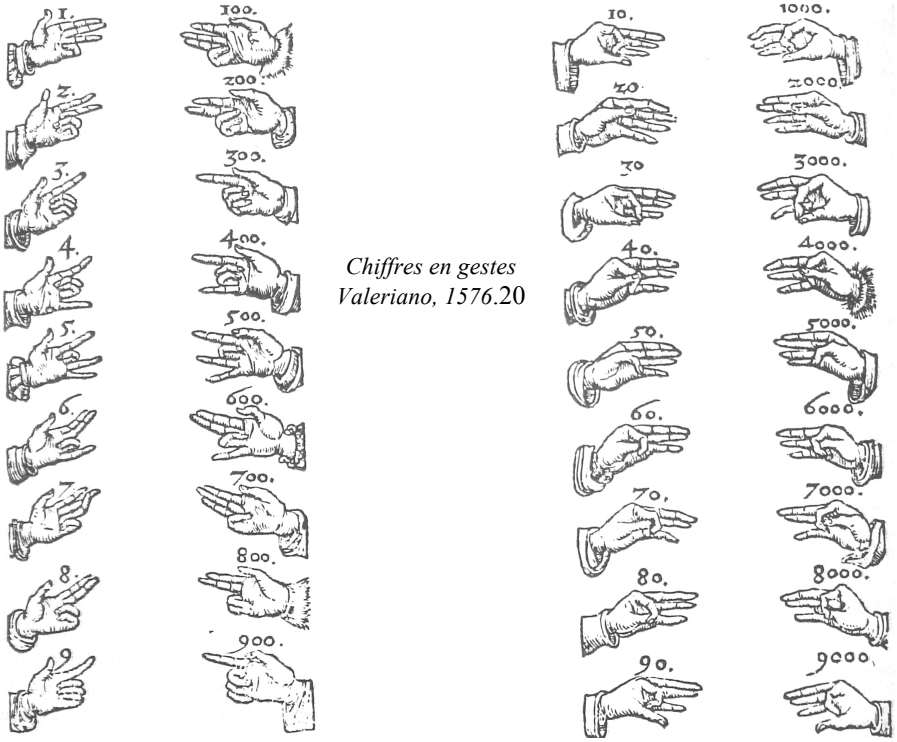
(Illustration de G. Doré, éd. 1994, p.387)
Fig. 1.5–Des gestes obscurs.

Au 16ème siècle, F. Rabelais (1494–1533) s'amuse dans *Le Tiers Livre* d'un tel travail d'interprétation qu'il étend à toute sorte de gestes lorsqu'il fait dialoguer par signes le muet Nazdecabre et Panurge, avec le secours de Pantagruel.

« Nazdecabre le regarda curieusement, puis leva la main gauche en l'air, ferma les doigts à l'exception du pouce et de l'index dont il accoupla mollement les deux ongles ensemble.
« Je comprends ce qu'il veut dire par ce signe, dit Pantagruel, il indique le mariage et, de plus, le nombre de trente, selon la profession des pythagoriciens. Vous serez marié » »
{F. Rabelais, 1546, *Le Tiers Livre*, dans *Gargantua. Pantagruel, Les cinq livres*. Version intégrale en français moderne, éd. 1994, p.386}

Il joue de la sophistication de ces gestes, s'inspirant des pratiques de « philosophie occulte » comme en rapporte l'ouvrage de Cornélius d'Agrippa (G. Demerson, 1973, note 3 p.441).

17 Bibliothèque nationale, Lisbonne, image publiée dans G. Jean, 1989, p.38.
18 BNF Richelieu Manuscrits Français 152 , Fol. 11 (http://gallica.bnf.fr/)
19 Voir également *« La Bible des pauvres »,* xylographie, début 15ème siècle, not. dans L. Mandel, 1998, p.104.



Chiffres en gestes
*Valeriano, 1576.*20

Fig. 1.6– Des gestes d'initiés.

Les chapitres 18 et 19 du *deuxième livre* décrivaient déjà de tels dialogues en gestes lorsque Panurge représente Pantagruel devant Thaumaste, un grand clerc d'Angleterre. C'est ce dernier qui propose ce mode de communication pour s'entretenir avec Pantagruel sur « certains passages de philosophie, de géomancie et de cabale ».

> « Je veux discuter par signes seulement, sans parler, car ce sont des questions si ardues que les paroles humaines seraient insuffisantes pour les expliquer comme je le veux. » {F. Rabelais, *Pantagruel, Deuxième livre*, édition G. Demerson 1973, p.291}

Ce n'est qu'à l'issue de cet échange que le clerc anglais entend écrire un livre sur le sujet. Une communication entièrement gestuelle serait empreinte de spiritualité mais aussi d'érudition.

Au–delà des grimaces et détails cocasses qui font tout le style de F. Rabelais21, le récit du *Tiers livre* nous informe sur ce que représente plus particulièrement les gestes d'un sourd–muet à cette époque. Pantagruel propose à Panurge de chercher conseil pour le choix d'une épouse par la voie de gestes et de signes car, raconte t–il,

> « J'ai lu qu'au temps passé les oracles les plus sûrs et les plus vrais n'étaient pas ceux qu'on donnait par écrit ou qu'on proférait par des paroles. Maintes fois il y eut des erreurs (…) tant à cause de l'ambiguïté des discours, des mots obscurs et équivoques, que de la brièveté des sentences. » {F. Rabelais, 1546, *Le Tiers Livre*, dans *Gargantua. Pantagruel, Les cinq livres*. Version intégrale en français moderne, éd. 1994, p.383}

Il leur faudrait donc s'adresser à un muet sourd de naissance,

---

20 Bibliothèque nationale, image publiée dans G. Demerson, 1973, p.457.

21 Concernant les chapitres 18 et 19 du deuxième livre, G. Demerson souligne que par « l'accumulation de gestes équivoques ou obscènes », F. Rabelais se livrerait à « une satire du formalisme stupide et indécent des argumentations selon la mode scolastique » {G. Demerson, 1973, note 6, p.295–296}.

« car il n'est pas de muet plus naïf que celui qui n'entendit jamais » {id, p.383}

Se fiant aux écrits d'Hérodote, Panurge est surpris que ce muet ne connaisse pas spontanément la « langue phrygienne ». C'est pourtant celle–ci que les deux enfants volontairement isolés par un roi d'Egypte pour observer leur première langue auraient utilisée. Une telle attente n'a pas de sens pour Pantagruel car le langage naturel n'existerait pas :

« les langages sont créés par la volonté et à la convenance des peuples ; les voix, comme disent les dialecticiens, ne signifient rien naturellement, si les mots n'existent pas pour les traduire. » {F. Rabelais, 1546, id, p.383–384}

Il en veut pour preuve le cas d'une personne devenue sourde capable de lire sur les lèvres. Et, poursuivant ses exemples, il rapporte l'histoire cocasse d'un joueur de farces devenu l'interprète d'un roi d'Arménie, car

« ayant sous sa domination des peuples aux langages divers, avec lesquels, pour parler et pour répondre, il lui fallait avoir recours à différents interprètes, ce joueur de farces suffirait à tous. Il avait une façon si excellente de s'exprimer par gestes qu'il semblait parler avec les doigts. » {F. Rabelais, 1546, id, p.384}

Ainsi donc, contrairement à la voix, les gestes pourraient signifier des choses en dehors de toute convention. La capacité de s'exprimer gestuellement n'est cependant pas le seul attribut que Pantagruel recherche dans son interlocuteur : son infirmité est aussi importante :

« Il vous faut choisir un muet sourd de naissance, afin que ses gestes et ses signes nous soient naïvement prophétiques, non feints, ni fardés, ni affectés. » {id, p.384}

Contrairement à ceux du joueur de farces, les gestes d'un sourd–muet de naissance ne seraient pas le résultat d'un art mais un don. Aux côtés de savants gesticulant avec érudition, les sourds–muets possèderaient, par leur ignorance même, un regard « éclairé » sur le monde.

Sous la plume de F. Rabelais, le comportement du sourd–muet rencontré par Panurge et Pantagruel tient finalement autant du fou que du démiurge22. Panurge, via il est vrai l'interprétation inspirée de Pantagruel, se verra dire ses 4 vérités : il sera « marié, cocu, battu et volé » (p.388). Ainsi, les gestes de sourds–muets permettraient de dire ou de révéler le monde dans lequel on vit. Une certaine fascination pour le regard des muets existe aussi chez Léonard de Vinci (1452–1519). Il voit pour sa part dans l'expression par gestes un moyen plus riche de dire, ou de peindre, le monde.

« Ceux–là seraient bien enseignés qui imiteraient le mouvement des muets qui parlent avec le mouvement des mains et des yeux et des sourcils et de toute leur personne, dans leur volonté d'exprimer le concept de leur âme. Et ne te moque pas de moi parce que je te *propose un précepteur sans langue qui saura t'enseigner cet art qu'il ne connaît pas*, parce qu'il t'enseignera avec des faits alors que les autres n'auront que des paroles » {Léonard de Vinci, *Traité de la peinture*, ch. 14, traduction française de 1910, p.163–173, non souligné dans le texte}

Cet art de peindre le monde à travers des gestes n'aurait donc pas été appris par les muets. Ils le pratiqueraient naturellement et naïvement. Pour F. Rabelais comme pour Léonard de Vinci, l'expression gestuelle a trait au domaine artistique et métaphysique. Mais ce qui distingue

22 « Nazdecabre leva la main droite grande ouverte, puis en mit le pouce jusqu'à la première articulation entre la troisième jointure du doigt du milieu et de l'index en les serrant fortement autour du pouce, fermant les autres doigts en étendant l'index et le petit doigt comme deux jambes et les posa sur le nombril de Panurge en remuant continuellement le pouce. (…) » {id, p.388}

fondamentalement les sourds–muets du peintre, du comédien ou du prêtre tient à la nature ni conventionnelle ni réfléchie de leurs gestes.

1–2. Des échanges urbains aux tribunes du préceptorat.

Dès le 16ème siècle, quelques personnes sourdes se font connaître en Europe pour leur peinture. Mais la plupart travaillent aux champs, sont artisans ou domestiques (A. de Saint–Loup, 1994, p.205). L'urbanisation est sans aucun doute un élément qui a contribué à ce que l'expression gestuelle de sourds–muets soit plus couramment observée. Des personnes sourdes communiquant par signes sont probablement plus souvent rencontrées. Leur instruction est chose possible pour certains humanistes. Mais les réflexions d'hommes de Lettres et de Sciences ne semblent pas se croiser avec celles des religieux accueillant des sourds–muets au sein de leur communauté. Elles restent alors de l'ordre du discours théorique sans applications réelles.

1-2. 1) Une parole de sourds impossible & une expression humaine plurielle.

Dans les écrits d'humanistes, les gestes des sourds sont inscrits dans des phénomènes propres à la nature humaine. Leurs pratiques attesteraient de la diversité des signes et des moyens d'expression élaborés par les hommes. C'est le principe d'une équivalence entre les différents supports ou média de communication qui se trouve postulé ici. L'esprit humain disposerait d'alternatives à la parole pour se construire et s'exprimer. « Influencés par le retour à Platon, » écrit J. R. Presneau (1989, p.21), « mais aussi sans doute, par les mathématiques naissantes (liées aux nécessités des échanges commerciaux, de la fixation de la valeur d'échange des biens et des marchandises), des savants comme Jerôme Cardan (1501–1576) rappelaient que le mot parlé et le mot écrit avaient *la même valeur*. » Parmi ses nombreux écrits, ce médecin, mathématicien et philosophe italien expose ses réflexions sur l'art d'instruire les sourds–muets (qu'il n'applique pas lui–même). J. R. Presneau nous en rapporte cette citation :

> « Nous pouvons donc mettre un sourd et muet en état *d'entendre en lisant, et de parler en écrivant*. Il conçoit par la pensée que le mot pain, par exemple, signifie cette chose que l'on mange et sa mémoire retient cette signification. Il contemple dans son esprit les images des choses… *L'écriture* s'associe à la parole, et par la parole à la pensée ; mais elle *peut aussi exprimer directement la pensée, sans l'intermédiaire de la parole.* » {J. de Cardan, *Paralipomenon*, cité dans J. R. Presneau, 1989, p.21, non souligné dans le texte}

M. de Montaigne (1533–1592) souligne lui aussi l'existence d'une grande diversité de moyens de communication lorsqu'il entend défendre que les animaux autant que les hommes communiquent par la voix comme par les gestes. Il mentionne à ce propos des conversations gestuelles de sourds–muets.

> « En certain abbayer du chien le cheval cognoist qu'il y a de la colere ; de certaine autre sienne voix il ne s'effraye point. Aux bestes mesmes qui n'ont pas de voix, par la societé d'offices que nous voyons entre elles, nous argumentons aiséement quelque autre moyen de communication : leurs mouvements discourent et traictent ;

> « C'est de la même manière que l'impuissance de la parole conduit les enfants à s'exprimer par gestes » (Lucrèce, V).
>
> Pourquoy non, tout aussi bien que *nos muets disputent, argumentent, et content des histoires par signes. J'en ay vus de si soupples et formez à cela qu'à la vérité, il ne leur manquoit rien à la perfection de se sçavoir faire entendre.* » {M. de Montaigne, *Les Essais*, Livre II, chap.XII, *Apologie de Raimond Sebond*, édition Gallimard, 1969, p.55 (non souligné dans le texte) }

Il décrit alors les gestes communs aux hommes, jouant du regard, de leurs mains, de leur tête, de leurs sourcils et épaules. Ces mouvements corporels feraient, par nature, partie de la communication humaine et seraient exploités dans les interactions quotidiennes de sourds–muets. Si ceux–ci puisent dans des ressources naturelles d'expression, leurs signes appartiendraient néanmoins à une catégorie de gestes spécifiques, répondant à des besoins particuliers23. La parole reste pour M. de Montaigne un élément important et spontané de l'expression humaine. Il serait néanmoins naturel pour lui qu'un sourd ne parle pas.

> « Quand au parler, il est certain que, s'il n'est pas naturel, il n'est pas nécessaire. Toutefois, je crois qu'un enfant qu'on auroit nourry en pleine solitude, esloigné de tout commerce (qui seroit un essay mal aisé à faire), auroit quelque espece de parolle pour exprimer ses conceptions ; et n'est pas croyable que nature nous ait refusé ce moyen qu'elle a donné à plusieurs autres animaux » (…) Mais cela est à sçavoir quel langage parleroit cet enfant ; et ce qui s'en dict par divination n'a pas beaucoup d'apparence. Si on m'allegue, contre cette opinion, que les sourds naturels ne parlent point, je respons que ce n'est pas seulement pour n'avoir peu recevoir l'instruction de la parolle par les oreilles, mais plustot pour ce que *le sens de l'ouye, duquel ils sont privez, se rapporte à celuy du parler et se tiennent ensemble d'une couture naturelle* : en façon que *ce que nous parlons, il faut que nous le parlons premierement à nous et que nous le facions sonner au dedans à nos oreilles*, avant que de l'envoyer aux estrangeres. » {M. de Montaigne, éd ; 1969, p.64 et 66 (non souligné dans le texte)}

D'après B. Malmberg, M. de Montaigne voit dans « la possibilité d'entretenir des rapports avec soi–même » une des caractéristiques fondamentales du langage (B. Malmberg, 1991, p.171). Parler sans jamais s'entendre soi–même n'aurait pas de sens. Il semble surtout qu'à cette époque les médecins redécouvrent les œuvres d'Hippocrate et de Galien. Ce dernier décrit au 2ème siècle la surdi–mutité comme le résultat de la paralysie de nerfs communs à l'audition et à la parole. Il serait alors impossible de faire parler une personne qui ne peut entendre. Ce serait contre nature. Or c'est ce que font, à la fin du 16ème siècle, différents religieux.

1–2. 2) Un fait sans précédent : des sourds parlent devant la cour espagnole.

Tandis que la tradition d'éducation de quelques sourds–muets au sein de communautés religieuses se perpétue, l'exigence accrue d'une instruction incite les bonnes familles à

---

23 « Il n'est mouvement qui ne parle et un langage intelligible sans discipline et un langage publique : qui faict, voyant la variété et usage distingué des autres, que cestuy cy doibt plus tost estre jugé le propre de l'humaine nature. Je laisse à part ce que particulierement la necessité en apprend soudain à ceux qui en ont besoing, et les alphabets des doigts et grammaires en gestes, et les sciences qui ne s'exercent et expriment que par iceux, et les nations que Pline dit n'avoir point d'autres langues. » {M. de Montaigne, éd. 1969, p.56}

chercher des précepteurs pour leurs enfants sourds–muets. Différentes tentatives sont engagées par des religieux en Europe au 16ème siècle. Ils n'appartiennent pas à des communautés contemplatives, et ne sont pas plus concernés par une vie silencieuse. Au contraire, leur mandat est d'apprendre à lire et à parler à des enfants sourds–muets issus de la haute société, afin qu'ils puissent jouir de leurs droits de propriété.

> « Ponce n'enseigna pas (…) la parole parce qu'il la croyait indispensable au développement de l'esprit. Ponce – et toute l'Espagne – avait entendu parler du peintre sourd du roi, Juan Fernandez Navarette, dit le Titien espagnol en l'honneur de son maître. Navarette signait couramment, lisait, écrivait et avait de bonnes connaissances en histoire et en théologie, mais il n'a jamais parlé : on l'appelait El Mudo, le muet. Non, si Ponce enseigna la parole à une génération de Velascos, et Ramirez Carrion à une autre, c'est parce qu'un muet n'était pas une personne devant la loi, et que si la fortune et le titre de noblesse des Velascos étaient transmis, en vertu du droit d'aînesse, à un garçon sourd–muet, la famille perdrait tout. » {H. Lane, 1996, p.117}

La tâche de ces religieux conçue comme ardue, voire impossible, est rémunérée et rendue publique. Différentes personnes (religieux, historien du roi…) assistent elles–mêmes au travail du bénédictin P. Ponce de Léon (1520–1584) dont elles se portent ensuite témoins. Il faut attendre le troisième précepteur de la famille Velasco, J. P. Bonet (1579–1623), pour que soit exposée dans une publication la méthode employée. *Réduction des lettres à leurs éléments primitifs et art d'enseigner à parler aux muets* paraît en 1620. P. Ponce de Léon aurait enseigné l'écrit puis l'articulation de la parole à plusieurs personnes sourdes. La première tâche s'appuyait sur les gestes et sur un alphabet manuel, probablement celui du moine franciscain Melchor Yebra (1524–1586), les deux hommes étant étroitement liés à la Cour d'Espagne (H. Lane, 1996). Melchor Yebra donne à voir cet alphabet en gestes, qu'il attribue lui–même à Saint Bonaventure, dans une publication datant de 1593 (*Libro Llamado Refugium Infirmorum*).

Fig. 1.7– Des codes pour parer aux difficultés d'expression d'hommes souffrants …

La seconde tâche, l'articulation, s'appuyait sur les travaux de phonologues et consistait à enseigner les bonnes positions de la langue et des lèvres pour produire les différents sons. J. P. Bo[illegible]uir. Il mo[illegible]ait ainsi à ses élèves l'alphabet, sons correspo[illegible]estes.


LIBRO
LAMADO
REFVGIVM INFIR-
morum, muy vtil y prouechoso para
todo genero de gente, En el qual se
contienen muchos auisos espiritua-
les para socorro de los afligidos, in-
fermos, y para ayudar á bien exhor-
tar a los que estan en lo vltimo de su vi-
da; con vn Alfabeto de S. Buena-
uentura para hablar por las
mano.
COMPVESTO POR EL PA-
dre Fray Melchior de Yebra, de la orden
del seraphico Padre S. Francisco.
DIRIGIDO AL PADRE,
Fray Antonio de Mendoça, Padre
de la dicha Orden.
CON PRIVILEGIO.
En Madrid, Por Luys Sánchez.

Comiença el A B C, ó Alphabe
to del Seraphico Doctor
S. Buenauentura.
A Ma no ser conocido, y en nada se
tenido, porque te será mas prouec
choso para entrar en el cielo, que se
alabado, y reputado de los hombres.
B Enebolo seras a todos buenos

gestuel pour les sourds.

> … avait une prière, et une personne trop malade pour réciter la prière ou [illegible] son premier mot ou même sa première lettre pouvait indiquer son choix à l'aide de la bonne configuration » {H. Lane, 1996, p.110}

Image de cet ouvrage publié dans *Le pouvoir des signes*, INJS de Paris, 1990, p.85.

« La réforme de Bonet était d'appeler les lettres par des noms qui soient identiques à leurs sons lorsqu'elles sont prononcées au sein d'un mot, et de réduire leur nombre à 21 « lettres naturelles » basiques. (Bonet (…) déclara avoir découvert les « noms primitifs » des lettres, les noms qui leur avaient été donnés « par leurs premiers inventeurs ».) {J. Rée, 1999, p.102–103 (tp24)}

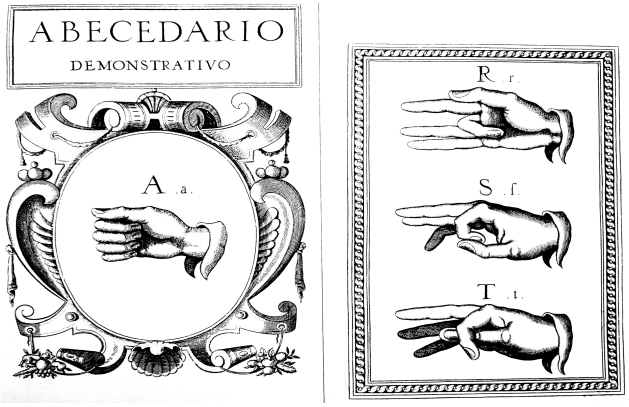


Image publiée dans J. Rée, 1999, p.102–103.

Les gestes sont pour ces précepteurs un système de codage parmi d'autres. Leur démarche repose sur l'idée d'une équivalence ou sur la possibilité d'un dialogue entre différents média. C'est sur ce principe que repose cet enseignement de la parole et de l'écriture à des sourds–muets.

Mais c'est aussi *l'éducabilité* même des sourds–muets qui est ainsi exposée. Il est important de souligner que « cette exposition » de *résultats* bien plus que de méthodes se fait dans des lieux de pouvoir et devant des témoins dont la parole ne sera pas mise en doute et sera colportée.

1–3. Les voies de la connaissance.

1-3. 1) <u>Des réseaux de diffusion politiques et scientifiques.</u>

Les précepteurs espagnols connaissent une audience importante. J. R. Presneau fait état du prestige que les démonstrations de performances orales et écrites de quelques élèves sourds représentent pour la cour espagnole dès le début du 17ème siècle (1989, p.26). Les démonstrations publiques de sourds–muets éduqués, suivies des récits que des hommes de science et de haute société en font, permettent d'attester ces résultats éducatifs inattendus et pour le moins incroyables à l'époque. Kenelm Digby (1603–1665), neveu de l'ambassadeur d'Angleterre en Espagne, ensuite membre de la Royal Society, est un des témoins oculaires des démonstrations espagnoles en 1623. Suite aux mouvements politiques de son pays, il s'exile en France où il devient notamment l'ami de R. Descartes. C'est dans ce pays d'accueil qu'il écrit *Two Treatises* (1644) rapportant le récit de sa visite en Espagne (H. Lane, 1996). C'est par de tels média que les résultats d'une éducation espagnole de sourds–muets sont validés à grande échelle. Le livre de J. P. Bonet et l'alphabet espagnol circulent bientôt à

24 « Bonet's reform was to call the letters by names which were identical to their sounds when pronounced as part of a word, and to reduce their number to twenty–one basic « natural letters ». Bonet (…) claimed to have discovered the « primitive names » of the letters, the they had been given « by leurs premiers inventeurs ». »

travers l'Europe. Le rapport au monde des sourds–muets et les résultats de leur éducation deviennent un objet de réflexion plus largement partagé par la « haute société » de plusieurs pays occidentaux. On s'interroge en effet sur la hiérarchie et sur les liens articulant les différents organes sensoriels entre eux. Pour les hommes de sciences et certains artistes, la question porte aussi sur la nature physiologique des liens entre sens et entendement.

1–3. 2) Un débat préexistant sur l'origine de l'intelligence impliquant la figure du sourd–muet.

Ce débat s'inscrit dans des théories opposées sur la nature de l'homme, notamment dans sa comparaison avec l'animal. Une polémique sur l'âme des bêtes est engagée depuis le 16ème siècle. M. de Montaigne défendait l'idée que les animaux se servent mieux de la raison que les hommes. R. Descartes (1596–1650) déplace la question en la posant sur le terrain de la physique et de la physiologie. Il décrit dans *Le discours de la méthode* (1637) le caractère spécialisé des instincts animaux. Ils n'auraient pas d'intelligence inventive et seraient en cela comparables à des machines. Si une telle construction portant figure de bête était inventée, on ne pourrait distinguer le vrai animal du faux. Ceci n'est pas, de l'avis de R. Descartes, le cas pour les hommes. De telles constructions

> « ne pourraient user de paroles, ni d'autres signes en les composant, comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées (…) et n'agiraient pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes. » {R. Descartes, 1637, *Le discours de la méthode*, 5ème partie, éd. Garnier, 1963, p.628–629}

Par cette comparaison avec la machine, R. Descartes entend mettre en évidence ce qui différencierait fondamentalement l'homme de l'animal, à savoir l'inventivité et le langage.

> « (…) on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est–à–dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent ; au lieu que *les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes, ont coutume d'inventer d'eux–mêmes quelques signes, par lesquels ils se font entendre à ceux qui, étant ordinairement avec eux, ont loisir d'apprendre leur langue.* Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout. » {R. Descartes, 1637, *Le discours de la méthode*, 5ème partie, p.630, non souligné dans le texte}

La référence aux gestes des sourds–muets est lapidaire ici. La mise en évidence des propos tenus à leur sujet pourrait tromper sur le nombre de lignes réel qui leur est consacré. L'extrait cité ici reproduit la totalité de ce qui est dit sur les sourds–muets dans *Le discours de la méthode*. Néanmoins, leur capacité à produire une langue en contournant en quelque sorte leur difficulté à entendre et parler, témoigne sans conteste pour R. Descartes de la supériorité de l'homme sur l'animal ou la machine. Dans ces débats, les gestes de sourds–muets ne sont pas l'objet de descriptions fines. Ils sont avant tout l'indice d'une activité intérieure ou d'une compétence humaine. Les informations sur la situation des sourds–muets viennent à propos pour alimenter de façon ponctuelle une réflexion déjà existante sur la nature humaine. Marin Mersenne, correspondant assidu de R. Descartes, voit pour sa part dans la manipulation de l'écrit par les élèves sourds–muets de Pedro Ponce de Léon, une preuve supplémentaire que le

langage est arbitraire et qu'il relève entièrement d'une institution humaine25. La figure des sourds–muets, avec celle des aveugles, est aussi utilisée par les contradicteurs de R. Descartes pour questionner sa théorie sur l'origine des idées.

Le philosophe et mathématicien P. Gassendi (1592–1655) discute longuement les *Méditations* cartésiennes *touchant la première philosophie dans lesquelles l'existence de Dieu et la distinction réelle entre l'âme et le corps de l'homme sont démontrées* (1641). Dans sa critique de la seconde méditation, il réfute la conception de R. Descartes (également adoptée par les théoriciens de Port–Royal), d'une faculté de penser innée, donnée à l'état de germes en chacun de nous. Pour P. Gassendi tout vient au contraire de l'expérience sensorielle.

> « Toute notre connaissance semble venir originairement des sens, et (…) notre connaissance, si elle ne se fait pas seulement par rencontre (…), s'achève cependant par après, et se perfectionne par le moyen de l'analogie, composition, division, augmentation, diminution, et par plusieurs autres semblables manières, qu'il n'est pas besoin de rapporter en ce lieu–ci. » {P. Gassendi, 1647, *Cinquièmes objections*, traduite du latin, éd. Garnier, 1963, p.716}

Pour lui, il va alors de soi que les sourds et les aveugles n'ont respectivement aucune idée du son et de la couleur. Conçue comme entièrement dépendante de notre expérience sensorielle, la pensée serait limitée par le défaut de l'ouïe :

> « Il est évident que, si l'un quelconque des sens a disparu, il est nécessaire qu'un certain type de science ait disparu avec lui, science dès lors impossible à acquérir. » {P. Gassendi, 1658, *Disquisito metaphysica*, cité dans B. Virole, 1996, p.16}

Cette conception empiriciste a conduit des philosophes autant que des religieux à penser qu'une éducation complète des déficients sensoriels était impossible. La validation des résultats d'une instruction des sourds–muets les amenant à écrire mais aussi à parler porte des enjeux théoriques importants.

La nouveauté dont K. Digby se fait le colporteur réside bien dans la possibilité pour des sourds–muets de naissance d'acquérir la parole et non pas dans leur capacité, évoquée par R. Descartes, d'inventer une langue gestuelle. En témoigne l'isolement relatif des auteurs davantage investis dans une réflexion sur cette forme d'expression. D'autres hommes de science postulent en effet une interchangeabilité entre les sens. Dans cette perspective, la parole n'aurait aucune spécificité pour l'expression de la pensée.

> « Il n'y a pas de loi originelle, ou d'absolue nécessité, que ces pensées qui émergent de notre pensée profonde doivent par médiation de notre langue s'exprimer dans une vague de mots. » {J. Bulwer, 1644, *Chirologia,* p.4, (tp26)}27

Ce type de conception engage une réflexion sur la nature et l'origine du langage. Elle est également articulée à une recherche artistique. Si l'on assiste à cette époque à des collaborations ou des apports croisés entre sciences, théâtre et arts graphiques, elles n'intègrent ni ne soutiennent de recherche sur les sourds–muets.

---

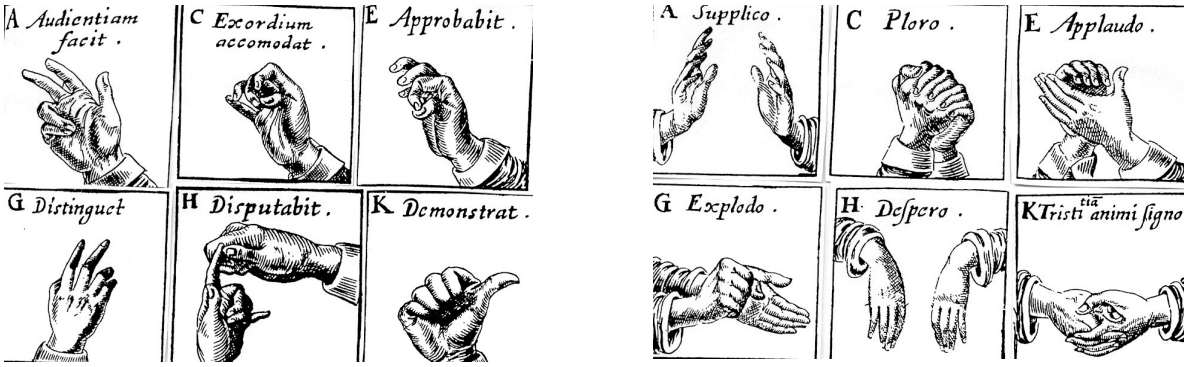
25 Traitez de la voix et des chants, Prop.LI (« Si l'on peut faire parler les muets »), pp.78–79. (J. Rée, 1999, p.99)

26 « There's no native law, or absolute necessity, that those thoughts which arise in our pregnant minde, must by mediation of our Tongue flow out in a vocall streame of words. »

27 Les citations et images concernant J. Bulwer sont issues de J. Rée, 1999, pp.123–128.

1-3. 3) La rencontre manquée entre art et science autour des gestes de sourds–muets.

J. Bulwer, médecin anglais, se passionne pour la communication gestuelle, d'abord de façon indépendante de questions concernant la surdité. Il distingue deux catégories de gestes. Les gestes artificiels relèvent pour lui d'une rhétorique manuelle, ou « chironomia », qui aurait été déjà développée dans la Grèce et Rome antiques. Ce médecin espère en faire renaître l'usage dans le domaine artistique, en en donnant une description utile pour des cours universitaires sur l'Art. Il publie des tables graphiques ou « chirograms » représentant les différentes configurations des mains. Associant chacune d'elles à une lettre de l'alphabet, ces gestes sont aussi destinés à épeler des mots.



Signes manuels artificiels Signes manuels naturels

Fig. 1.9– Exemples de « chirograms » de J. Bulwer, 1644.

Il distingue ensuite des gestes manuels naturels ou « chirologia », « la seule parole et le langage général de la Nature Humaine »28, qui seraient couramment utilisés par les mimes, les comiques et comédiens, les marchands d'un commerce international et

> « les hommes nés sourds et muets, qui peuvent argumenter et disputer avec rhétorique par signes, et avec une sorte d'éloquence logique qui dépasse leurs nombreux opposants. Certains sont si prêts et excellents qu'ils ne semblent rien vouloir d'autre que d'avoir leurs significations parfaitement comprises. » {J. Bulwer, 1644, *Chirologia*, (tp29)}

J. Bulwer voit dans ce langage gestuel naturel le seul mode de communication qui aurait eu « la joie d'échapper à la malédiction de la confusion de babel »30. Comme pour les signes artificiels, il fournit des tables graphiques des gestes naturels. Son objectif est ici de découvrir leurs « Dérivations Radicales » et leurs « Etymologies Musculaires »31. Il décrit ainsi 25 racines du langage naturel des doigts (le doigt sur la bouche indiquant par exemple une

28 « the only speech and generall language of Humane Nature » {J. Bulwer, 1644, *Chirologia*, London, « To the Reader »}
29 « (…) men that are born deafe and dumbe ; who can argue and dispute rhetorically by signes, and with a kind of logistique eloquence overcome their amaz'd opponents ; wherein some are so ready and excellent, they seeme to want nothing to have their meanings perfectly understood. »
30 « the happiness to escape the curse at the confusion of Babel », {J. Bulwer, 1644, *Chirologia*, p.7}
31 J. Bulwer, 1648, *Philocophus*, p.A3–4.

méditation profonde) et 64 éléments d'un langage naturel des mains (J. Rée, 1999, p.125–126).

J. Bulwer rapporte dans *Philocopus* (1648) que ses premiers écrits ont enthousiasmé deux frères sourds–muets, lui ouvrant les yeux sur les perspectives d'un tel travail. *Philocophus* est une tentative de défendre leurs conditions.

> « Devenir muet ne signifiait pas vraiment que vous ne pouviez pas parler : « Vous ne voulez pas *parler* », disait J. Bulwer, « vous qui avez votre *Corps entier*, pour *Langue*. » {J. Rée, 1999, p.130, en italique dans le texte}.

Cet ouvrage contient aussi le projet d'une Académie pour Sourds–Muets qui ne verra jamais le jour. Grâce au livre de K. Digby, il connaît le travail de J. P. Bonet. Mais il ne partage pas son attrait pour la parole. Son projet repose plutôt sur l'usage de signes, et prévoit l'enseignement de l'écriture et celui de la lecture (sur papier comme sur les lèvres des orateurs). Les gestes représentent pour J. Bulwer la véritable racine du langage.

Dans *Pathomyotomia* (1649), il développe encore son analyse du langage naturel en incluant l'étude de la tête. Il décrit les 10 muscles principaux qui produisent les différentes expressions caractéristiques (J. Rée, 1999, p.127). Ainsi les gestes décrits ne portent plus seulement sur un jeu de configurations sophistiquées de mains, mais incluent également l'expression du visage. Hommes de sciences et artistes se retrouvent dans une quête commune de principes généraux réglant et expliquant l'expression et l'expressivité humaine. La même année de parution du dernier ouvrage de J. Bulwer, R. Descartes publie *Les passions de l'âme*, où il étend son analyse physiologique aux passions humaines. Leurs expressions pourraient d'après lui s'expliquer par des interactions physiques et chimiques (Ph. Prodger, 1998, p.151). Ch. Lebrun (1619–1690), premier peintre du roi, reprend les conceptions cartésiennes d'une telle articulation entre corps et esprit dans la conférence qu'il donne en 1668 *sur l'expression générale et particulière* devant l'Académie royale de peinture et de sculpture. La théorie mécanique de R. Descartes viendrait soutenir le projet d'une codification universelle et claire des passions humaines. Les représentations typiques de différents sentiments que Ch. Lebrun propose lors de cette conférence sont destinées à fournir aux peintres des modèles de visages, véritables matrices d'expression des passions humaines (images éd. J. Audran, p.2, 4, 7, 16 & 17). Dans sa mécanique des passions, commente un éditeur,

> « des éléments discrets, sourcils, narines, lèvres… constituent un système au sein duquel des différenciations pertinentes se produisent donnant à voir et à lire les mouvements de l'âme » {Préface de la réimpression de 1990 (Impr. Loeuillet) à partir de l'édition de J. Audran de 1727}

Fig. 1.10– La quête d'une mécanique des expressions humaines. Ch. Lebrun.



VII. LE DESIR.

Cette Paſſion rend les ſourcils preſſez & avancez ſur les yeux, qui ſont plus ouverts qu'à l'ordinaire; la prunelle enflammée ſe place au milieu de l'œil; les narines s'élevent & ſe ſerrent du côté des yeux; la bouche s'entre-ouvre, & les eſprits qui ſont en mouvement donnent une couleur vive & ardente.

XVI. L'HORREUR.

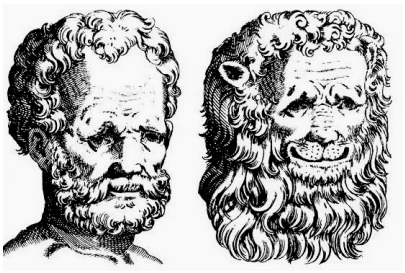
L'objet mépriſé cauſe quelquefois de l'horreur, & pour lors le ſourcil ſe fronce & s'abaiſſe beaucoup plus. La prunelle ſituée au bas de l'œil eſt à moitié couverte par la paupiere inferieure; la bouche entre-ouverte, mais plus ſerrée par le milieu que par les extrêmitez, qui étant retirées en arriere, forment des plis aux jouës; le viſage pâlit & les yeux deviennent livides; les muſcles & les veines ſont marquez.

XVII. L'EFFROY.

La violence de cette Paſſion altere toutes les parties du viſage; le ſourcil s'éleve par le milieu; ſes muſcles ſont marquez, enflez, preſſez l'un contre l'autre, & baiſſez ſur le nez, qui ſe retire en haut auſſi-bien que les narines; les yeux forts ouverts; la paupiere de deſſus cachée ſous le ſourcil; le blanc de l'œil environné de rouge; la prunelle égarée ſe place vers la partie inferieure de l'œil; le deſſous de la paupiere s'enfle & devient livide; les muſcles du nez & des jouës s'enflent, & ceux-ci ſe terminent en pointe du côté des narines; la bouche fort ouverte, & ſes coins fort apparens; les muſcles & les veines du col tendus; les cheveux heriſſez; la couleur du viſage comme du bout du nez, des lévres, des oreilles, & le tour des yeux pâle & livide; enfin tout doit être fort marqué.

Des peintres français contestent une telle grammaire universelle des expressions faciales. Pour A. Félibien notamment il existerait des différences individuelles et également sociales dans l'expression des passions, qui ne sont pas prises en compte par Ch. Lebrun. De même, il est possible pour lui de contenir ou de jouer de ces expressions (L. Cottegnies, 2002, p.149). Trois ans plus tard, Ch. Lebrun poursuit sa démarche à travers une *Conférence sur la physionomie*, où il propose une classification des personnes en fonction de leur profil (et des rapprochements avec des têtes d'animaux comme Giambattista della Porta).

Fig. 1.11– Une quête collective mais discutée.



Rapport de la physionomie humaine avec celle du lion, d'après Porta.



Rapport de la physionomie humaine avec celle du bœuf, d'après Ch. Lebrun.

Images publiées dans E. Cuyer, 1902, p.16–17.

L. Cottegnies (2002) rapproche la démarche de Ch. Lebrun, de celle de J. Bulwer dont les travaux seraient repris dans le domaine de la rhétorique32, et de celle de G. Dalgarno ou J. Wilkins33, qui, bien qu'étant chacune isolée, ont toutes pour objectif « d'établir une grammaire compréhensive, faite d'éléments discrets (qui peuvent à leur tour être combinés pour faire des signes plus complexes), afin de créer un langage codifié évitant toute ambiguïté » (p.151). C'est aussi pour cette caractéristique que ces travaux sont relativement mal reçus en Grande–Bretagne. L. Cottegnies évoque un mouvement anti–cartésien et une résistance anglaise au rationalisme français dans l'art et la littérature. L'importance de la diversité est mise en avant dans ce pays, comme étant une caractéristique fondamentale de la nature comme de l'art. Ce n'est pas dans la recherche de règles simples et universelles que les Britanniques s'investissent, mais dans l'exploration des finesses expressives du jeu d'acteur.

Quelle que soit la démarche, c'est un travail d'analyse des expressions et postures humaines qui est entrepris et débattu. Les peintres comme les scientifiques sont en quête de repères dans le domaine visible de l'apparence et des comportements humains, qui permettraient d'interpréter ou d'expliquer des phénomènes intérieurs et invisibles. Le corps, comme traces d'expériences passées et de mouvements intérieurs, ou comme support volontaire d'expression, serait susceptible d'être *lu*. Mais ces lectures sont résolument plurielles, de même que les intentions, les appartenances professionnelles et les démarches de leurs auteurs. L'observation des gestes de sourds–muets est susceptible de s'inscrire dans cette pluralité de regard comme en atteste la démarche de J. Bulwer. Leurs travaux ne soulèvent pourtant pas de débats en ce sens. Il ne se joue pas de véritables rencontres ou dialogues entre réflexions artistiques et sciences à propos d'une expression gestuelle de sourds–muets. C'est lorsque les précepteurs de sourds–muets font état de leurs résultats auprès d'Académies des Sciences que les résultats de cette éducation sont clairement consignés comme des faits scientifiques. Alors les sourds–muets commencent à être perçus comme un « lieu » possible d'observation et d'expérimentation. Et ce n'est que dans ce cadre, articulant questions sur la nature humaine et éducation de sourds–muets que des réflexions, des observations et des projets de recherche sur un langage gestuel sont engagés ou envisagés.

2– Un objet possible de certification et d'expérimentation ;
Des sourds–muets au sein de sociétés scientifiques.

La consignation d'informations sur des sourds–muets au sein des académies et les démonstrations publiques des résultats de leur instruction au cours du 18ème siècle sont un aspect totalement nouveau en France. Les fictions décrivant la naissance du langage ou de la pensée peuvent désormais s'appuyer dès la fin du 17ème siècle, sur les récits de précepteurs de sourds–muets et sur l'observation de leur travail. Les philosophes trouvent dans ces situations

32 L. Cottegnies cite O. Walker, 1659, *The Art of Oratory*, London ; J. Walker, 1781, *Elements of Elocution*, London; G. Austin, 1806, *Chironomia*, London. Les travaux de Ch. Lebrun seraient également repris en Grande–Bretagne par J. Parsons, 1747, *Human Physiognomy Explain'd*, London et plus tard par Lavater, 1781–1803, *Essai sur la Physiognomonie*, Amsterdam.
33 G. Dalgarno, 1661, *Ars Signorum, vulgo Character universalis et lingua philosophica* ; J. Wilkins, 1668, *An Essay towards a real Character and a Philosophical Language.*

concrètes des illustrations ou une inspiration pour leurs propres constructions théoriques. L'engouement pour les sourds–muets tient pour une large part aux questions posées en France sur la nature humaine. L'attention se focalise dans un premier temps sur la possibilité pour des sourds de naissance d'acquérir la parole, mais aussi sur les conditions de l'émergence d'une pensée élaborée. Des rapprochements sont faits entre les gestes des sourds–muets et des formes probables d'expressions primitives. La réflexion est parfois étendue aux formes d'expression artistique, notamment la danse et le théâtre, ainsi qu'à leur histoire. Le statut scientifique et culturel d'une expression gestuelle s'y définit peu à peu, de même que certains critères pour la décrire. Différentes sortes de langages gestuels sont distingués et inscrits dans plusieurs thèses de l'histoire de l'homme. Ce constat justifie que soient faites ici quelques incursions dans le milieu artistique afin de rendre compte de la nature des repères utilisés et des débats qui secouent le monde des acteurs, des danseurs et des peintres.

Les observations des pratiques de sourds–muets et d'un langage gestuel restent néanmoins limitées. Les publications des académiciens français nous informent sur leurs questionnements et leurs sources d'informations, mais aussi sur les dispositifs de recherche souhaités sur ces objets. En effet, si les démonstrations publiques favorisent bien l'essor de réflexions sur la situation des sourds–muets, elles n'apporteraient pas pour ces scientifiques et philosophes tout l'éventail des informations attendues. La scène de l'Académie des sciences, destinée à l'exposition de différents faits, n'offre pas elle–même les conditions d'une recherche sur les sourds–muets. Les scientifiques y entérinent avant tout des résultats en validant le niveau de performances acquises par des personnes sourdes. Leurs attentes mettent en évidence l'importance qu'ils accordent avant tout aux processus permettant ces résultats. Se pose ainsi implicitement la question d'une nécessaire forme de contrôle sur cet « objet » pour poursuivre ou engager véritablement les études imaginées.

L'extension d'une éducation de sourds–muets et l'institutionnalisation de celle–ci au début du 19ème siècle modifie considérablement les conditions d'une activité scientifique en rapport avec cette population. Comme nous le verrons dans la partie suivante, une articulation plus étroite entre science et projet éducatif apporte cependant son lot de contraintes, de questionnements et d'objectifs. La situation britannique montre également les limites possibles d'une superposition des espaces scientifiques et éducatifs. Les performances d'élèves sourds–muets sont discutés au sein de la Royal Society dès la fin du 17ème siècle. Plusieurs des membres de cette académie sont eux–mêmes des précepteurs. La recherche de reconnaissance d'un savoir–faire et la volonté de conserver une position importante dans cet espace professionnel émergent entrent en contradiction avec la présentation publique des moyens et techniques utilisés. Ce type de débat se trouve en partie limité dans ce pays qui se caractérise rapidement par la mise en place d'un monopole dans l'éducation des sourds–muets. Les difficultés des académiciens français sont d'une autre nature. Ils ont besoin d'étendre leurs observations à d'autres espaces que celui de l'authentification de résultats. Les précepteurs ont pour leur part besoin d'une reconnaissance professionnelle et d'un soutien financier. Des visites et des séances publiques dans les lieux même de l'instruction des sourds–muets se multiplient dans la seconde moitié du 18ème siècle. Elles peuvent être

considérées comme des points d'imbrications décisifs entre pratiques éducatives et constructions scientifiques. Elles semblent aussi être une condition essentielle pour que des débats aussi bien pédagogiques que scientifiques existent. Sans être exhaustif sur tout ce qui se joue autour des sourds–muets à cette époque, nous nous proposons de suivre le fil de ces démonstrations publiques pour comprendre le statut scientifique ou philosophique de ces personnes et de leurs gestes.

`

La situation britannique est d'abord exposée afin d'éclairer l'importance de ces démonstrations publiques en France. Celles–ci impliquent de façon caractéristique un large auditoire de dignitaires et d'intellectuels. Les débats éducatifs développés en France à propos de sourds–muets prennent parfois la figure de véritables débats nationaux, dont les enjeux dépassent la question immédiate de l'intérêt de ces élèves. C'est dans ce contexte que s'organise ensuite au 19ème siècle la généralisation de leur instruction et que se développe les recherches sur leur(s) langue(s) gestuelle(s).

2–1. Le cercle de la Royal Society au 17ème siècle.

De retour en Grande–Bretagne, après la restauration de la monarchie en 1660, le chevalier Kenelm Digby fait partie des membres fondateurs de la Royal Society, aux côtés de son ami le grammairien et mathématicien J. Wallis. Cet homme de science, ainsi que le pasteur de Bletchington William Holder et l'Ecossais G. Dalgarno, s'intéressent à l'éducation des sourds–muets et cherchent à vérifier leurs hypothèses théoriques. Contrairement à ce qui se passe en Espagne et en France, des académiciens s'investissent ici eux–mêmes dans l'expérience éducative dont ils présentent les résultats auprès de leurs pairs. La particularité britannique tient pour une large part à ce cumul d'une expérience dans l'éducation de sourds–muets, d'une légitimité scientifique et d'une reconnaissance sociale. L'exclusivité et la notoriété que ces scientifiques–précepteurs recherchent sont entretenues par la certification au sein de la Royal Society des résultats obtenus et non des moyens utilisés pour cela. La référence importante en Grande–Bretagne comme en France à J. Wallis éclaire de façon intéressante la situation de ces deux pays.

2–1. 1) <u>Des scientifiques–précepteurs en quête de droits d'auteurs</u>.

John Wallis (1616–1703)34, un professeur de géométrie à Oxford, étudie la formation des sons parlés. Il écrit en 1653 une Grammaire anglaise à l'attention des étrangers et des sourds–muets. Dans la première partie, intitulée *Traité de la parole*, il explique comment « apprendre à parler aux muets et à corriger le défaut des bègues ». Dans une lettre adressée

34 H. Lane, 1986, p.196–197 ; H. Lane, 1996, p.111,132–136 ; J. R.Presneau, 1989, p.26 ; A. de Saint–Loup, 1996, p.20–21. H. Lane est professeur distingué au département de psychologie de Northeastern University aux USA. De formation linguistique et psychologique, il s'est spécialisé dans l'étude de la parole, du langage, de la surdité et de la culture sourde. Ses ouvrages sur l'histoire des sourds et celle de l'enfant sauvage de l'Aveyron font autorité.

au D. Thomas Beverly le 30 septembre 1698[35], dans laquelle il nomme différents élèves, il dit y avoir réussi

> « en leur faisant voir quelles positions, quels mouvemens il faut donner à la gorge, à la langue, aux lèvres et aux autres organes de la voix pour l'articulation de chaque son : ce qui étant fait, le souffle qui sort des poumons formera ces sons, que celui qui les profère s'entende ou ne s'entende pas. » {dans A. Bébian, 1815, p.139}

Les lettres qu'il adresse à Robert Boyle, secrétaire de la Royal Society, sont publiées dans *Philosophical Transactions*. Dans la première, en 1661, il annonce qu'il forme un jeune sourd–muet, Daniel Whaley, à parler et comprendre le langage. Dans la seconde, il fait état de sa méthode. D'après le *Journal Book of the Royal Society*, Whaley, le fils du maire de Northampton, se prête en 1662 à une démonstration de ses nouvelles performances devant la Société (H. Lane, 1996, p.133). J. Wallis se voit aussi confier un autre enfant dont le précepteur, W. Holder, un théologien membre lui aussi de la Royal Society, doit s'absenter.

Les portraits, d'époque ou d'aujourd'hui, que l'on peut lire de cet homme de science, en relation avec l'éducation de sourds–muets, ne sont pas très élogieux par le statut de plagiaire qui lui est attribué. Les performances de son deuxième élève ne seraient pas le fruit de son seul travail mais aussi celui du précepteur précédent, William Holder. Celui–ci se plaint auprès de la Royal Society de ne pas avoir été cité. Il aurait en effet commencé à enseigner l'écrit à cet élève, et développé sa parole grâce à une modélisation de l'appareil vocal. Pour rendre compte de mouvements non visibles lors de l'articulation des mots, il avait construit un modèle en plâtre de la mâchoire supérieure et du palais, avec une langue en cuir rembourré (J. Rée, 1999, p.107). J. Wallis se serait aussi présenté comme le premier précepteur de sourd–muet de Grande–Bretagne. Il ne citerait pas ses sources d'inspiration parmi lesquelles figurerait l'Ecossais George Dalgarno qu'il connut à Oxford (H. Lane, 1996, p.440).

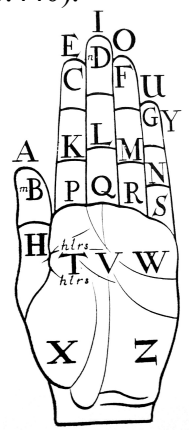


Fig. 1. 12– Le gant dactylologique de G. Dalgarno.[36]

Ce dernier mettait essentiellement l'accent sur l'enseignement de l'écrit et de la lecture. Il imagine un gant pour la main gauche où les 5 voyelles sont écrites sur le bout des doigts et les consonnes disposées sur le reste de la main. Par ce moyen les enfants sourds pourraient mener une discussion écrite en pointant les différentes zones de la main (J. Rée, 1999, p.105).

35 « Lettre de J. Wallis au D. Thomas Beverly du 30 septembre 1698 », republiée dans A. Bébian, 1817, Essai sur les sourds–muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres, Paris, J.G. Dentu, Imprimeur–Librairie, pp.137–149. Extraite du 3ème volume des œuvres mathématiques de J. Wallis, aussi publiée dans Transactions philosophiques de Londres, octobre 1698.
36 Image publiée dans J. Rée, 1999, p.106.

Les commentaires sur les prétentions de J. Wallis en matière d'éducation de sourds–muets laissent entendre qu'il déroge à certaines règles communément adoptées par les autres scientifiques–précepteurs. Ces critiques concernent explicitement la reconnaissance des véritables auteurs des résultats obtenus auprès des élèves présentés devant l'académie. Les enjeux de cette question sont aussi bien scientifiques que professionnels, engageant la plus ou moins grande notoriété des académiciens concernés. Or une des formes de contrôle d'un savoir–faire et de la notoriété qu'elle confère est de ne pas en livrer les secrets.

2–1. 2) Auteurs de quoi ? Un débat émergent.

Ce que certains, dont Thomas Hobbes, seraient prêts à reprocher à J. Wallis est de ne pas vraiment réussir à faire parler les sourds–muets (H. Lane, 1996, p.134). Celui–ci avance pour sa part que les sourds–muets seraient incapables de corriger eux–mêmes leur prononciation. Ils ne pourraient donc pas maintenir leur parole sans un enseignement suivi et ininterrompu de l'articulation. C'est pourquoi, d'après lui, il ne faut pas miser toute l'éducation d'un sourd–muet sur l'acquisition de la parole. Il déplace donc en quelque sorte le débat sur la qualité des résultats obtenus vers un questionnement sur la nature des résultats à attendre.

J. Wallis considère que les idées peuvent être aussi bien transmises par les signes que par les sons, appuyant sa position par l'exemple de l'écriture chinoise. Pour lui, l'apprentissage de la parole n'est qu'une première étape dans l'éducation des sourds–muets. La suivante, et la plus utile à ses yeux, concerne l'écriture.

> « (…) prononcer des mots comme des perroquets, sans connaître leur signification, de quelle utilité serait–ce pour le commerce de la vie ? (…) il faut, avant tout, que le muet que l'on veut instruire, apprenne à écrire, c'est–à–dire, à représenter aux yeux ce que les sons (des lettres) présentent aux oreilles. » {Lettre au D. Thomas Beverly, 1698, dans A. Bébian, 1815, p.140–141}

D'après J. Wallis, l'apprentissage des lettres associées aux sons se fait par l'écrit mais aussi à travers un codage gestuel de l'alphabet, existant ou à créer par le précepteur. Le principe d'un recours à un système gestuel servant d'intermédiaire entre le français oral et l'écrit s'étend à l'enseignement de choses plus complexes comme pour des phrases.

> « Il sera avantageux d'avoir toujours à votre disposition une plume et du papier, pour traduire, par des mots, ce qu'il indique par ses gestes, et pour lui faire écrire ce qu'il donne à entendre par ses signes ; car *les muets sont assez habiles à exprimer leurs pensées par signes ; et il est extrêmement utile que nous apprenions cette espèce de langue, pour leur enseigner la nôtre, en leur montrant quels mots répondent à tels ou tels signes.* » {id, p.147, non souligné dans le texte}

Le travail ou la posture de J. Wallis présente deux aspects typiquement marginaux en Grande–Bretagne à cette époque. Tout d'abord, il aborde publiquement des questions de méthode. Ensuite, même si un des objectifs de l'enseignement qu'il donne est bien un travail de la parole, celui–ci n'est pas exclusif. L'écriture reste centrale pour lui, et les gestes seraient un des moyens permettant de construire la pensée. En Grande–Bretagne, les précepteurs religieux se consacrent à l'inverse spécifiquement au travail de la voix, qu'ils considèrent

comme un don de Dieu, « le souffle de la vie » (J. P. Seigel, 1969, p.97). Ils accueillent avec grand intérêt les développements du travail de J. Wallis apportés par un médecin suisse, Johann Conrad Amman (1669–1724). Celui–ci inaugure en 1692 en Hollande la pratique de la lecture sur les lèvres37 (H. Lane, 1986, p.197). *Surdus Loquens*, développé dans *Dissertation de Loquela* puis réimprimé après traduction, reste une référence phare des institutions anglaises jusqu'à la fin du 19ème siècle (J. P. Seigel, 1969, p.97). Après la validation de résultats d'une éducation de sourds–muets à travers l'examen de leur expression orale, l'intérêt des scientifiques et précepteurs se porte prioritairement en Grande–Bretagne sur le processus de production d'une parole articulée. M. K. C. McMahon (2000, p.97) mentionne que l'intérêt des savants britanniques « pour le langage et les langues s'est concentré, de la Renaissance jusqu'à la fin du 18ème siècle en grande partie sur la phonétique, la linguistique appliquée et les langues classiques ». Qu'il soit donné en Grande–Bretagne une telle priorité n'est néanmoins pas ce qui surprend. Les conceptions religieuses interviendraient également ici comme au cours des débats français du 18ème siècle entre jansénistes et jésuites sur une représentation gestuelle de Dieu (B. Virole, 1996, p.21) ou dans le principe d'un engagement personnel et oral prôné par l'école allemande de Samuel Heinicke (G. List, 1989). Ce qui étonne, au regard du portrait que l'on peut dresser de la Grande–Bretagne en ce qui concerne les sourds–muets, c'est l'absence de débats. Seul J. Wallis semble faire parler de lui.

2–1. 3) Un débat étouffé

- Entre les secrets d'une profession et…

H. Lane décrit un accueil enthousiaste de la part des membres de la Royal Society aux premières démonstrations du jeune Whaley, l'élève de J. Wallis. Il dit qu'ils « brûlaient d'envie de faire de la philosophie expérimentale » et qu' « ils conclurent en applaudissant la réussite de J. Wallis, qui lui valut une audience auprès du roi Charles II » (H. Lane, 1996, p.133). Pourtant, J. P. Seigel38 (1969) dresse un tout autre portrait de l'intérêt anglais pour les questions philosophiques qu'une éducation de sourds–muets serait susceptible de soulever.

> « La plupart des récits de la Société, alors, était des rapports journalistiques de « curiosités » et traitait plus souvent de spéculations sur les causes physiologiques et les remèdes de la surdité que des implications psychologiques et philosophiques inhérentes. » {J. P. Seigel, 1969, p.99, (tp39)}

L'enthousiasme expérimental concernant les sourds–muets ne se serait pas maintenu sur la durée. J. P. Seigel, étudiant cette fois–ci la presse populaire anglaise du 18ème siècle, arrive à la même conclusion. Il semble que cet auteur étudie les écrits britanniques à l'aune des débats français qui suivirent. Ceux–ci puisent bien plus dans la philosophie de J. Locke (1632–1704),

---

37 « La parole humaine comme elle apparaît à quiconque l'observe avec attention est une combinaison de types de sons diversifiés dont la variété résulte selon moi des différents organes et mouvements qui, s'ils étaient suffisamment visibles, pensais–je, devraient suffire pour que le sourd discerne les sons par la vue tout comme les autres les perçoivent par l'ouïe. » {J. C. Amman, 1692, *Surdus Loquens*, cité dans B. Virole, 1996, p.17}

38 Formé à l'Université de Maryland, Jules P. Seigel est professeur émérite au département d'anglais de l'Université de Rhode Island. Il est notamment spécialisé dans la littérature britannique du 19ème siècle.

39 « Most of the accounts of the Society, therefore, were journalistic reports of « curiosities » and were more often concerned with speculations on the physiological causes and cures of deafness than with the inherent psychological and philosophical implications. »

alimentant un questionnement sur les liens entre sens et entendement, que dans des analyses caractérisant l'appareil phonatoire et la production de sons articulés. Les démarches de J. Wallis et J. C. Amman sont néanmoins des références importantes en France parce qu'elles attesteraient de l'éducabilité de sourds–muets. La méthode de J. Wallis est rendue publique, ce qui permet des discussions ou des développements de son entreprise. Ce n'est pas le cas des autres précepteurs anglais qui gardent le silence sur leur pédagogie lucrative, et font parfois prêter serment à leurs élèves de respecter le secret (J. P. Seigel, 1969). Lorsqu'un enseignant de mathématique, Thomas Braidwood, se voit confier l'éducation d'un enfant sourd par un grand commerçant en 1760, il a pour seules sources d'information le livre de J. C. Amman et les lettres de J. Wallis à la Royal Society.

> « L'établissement de Thomas Braiwood à Edimbourg fut à l'origine de la création de nombreuses autres écoles dans les îles Britanniques, et même d'une école américaine, qui formèrent ensemble une toile serrée et monopoliste. » {H. Lane, 1996, p.138}

Détenant dans ce pays l'exclusivité de cet enseignement, la famille Braidwood perpétue cette tradition du secret.

Cette logique explique que la Royal Society ne soit pas le théâtre de débats et d'expérimentations publiques concernant les sourds–muets. Elle conduit par ailleurs à un certain confinement des différents espaces de réflexions ou d'initiatives concernant cette population. John Bulwer, auteur de plusieurs livres traitant de la nature des gestes et porteur d'un projet d'école, n'est par exemple impliqué dans aucune réalisation ni dans aucun débat. Les réflexions et certification de résultats et de paternité de méthodes semblent bien se concentrer et se limiter à cet espace académique. Les spéculations philosophiques sur l'origine des langues ou sur l'existence de sociétés silencieuses et gestuelles, portées par plusieurs personnalités du monde scientifique européen, se développent de façon parallèle et indépendante. Et lorsque plus tard, elles cherchent à s'appuyer sur le terrain de l'éducation des sourds–muets, c'est en dehors des frontières de la Grande Bretagne qu'elles trouveront matière à réflexion, en France ou en Allemagne.

- … des récits exotiques de philosophes.

À l'heure où la Royal Society entérine les premiers résultats de précepteurs britanniques faisant naître la parole chez leurs élèves, les gestes des sourds–muets continuent d'interroger les philosophes. Et ce d'autant plus que des récits emprunts d'exotisme, décrivant la communication des muets du Sultan ottoman alimentent encore cette curiosité intellectuelle pendant la seconde moitié du 17ème siècle (J. Rée, 1999, p.122–123 ; P. Ladd, 2003, p.98–100)40. Leurs gestes permettraient de discuter de tous les sujets dans les salles mêmes du pouvoir de Constantinople. Ces récits de voyage viennent conforter des théories parfois anciennes sur les peuples de l'Antiquité. L'ouvrage de J. Rée (1999) mentionne plusieurs

40 J. Rée enseigne la philosophie à Middle–sex University. Il explore en 1999 du point de vue de sa discipline l'histoire des recherches sur les sourds–muets. P. Ladd, lui–même sourd, est membre du Centre for Deaf Studies à l'Université de Bristol et l'auteur de recherches de type sociologique sur les sourds. Il possède une maîtrise en linguistique (université de Reading) et une autre en Etudes Culturelles (Chelsea College à Londres), ainsi qu'une thèse en Culture sourde (Université de Bristol).

auteurs britanniques et européens abordant ces questions dans leur correspondance ou leurs publications. F. Bacon (1561–1626) compare dès 160541 les signes des sourds–muets européens avec les systèmes d'écriture non alphabétiques qui auraient été un des modes de communication des premiers hommes. Les gestes sont rapprochés des hiéroglyphes et de l'écriture chinoise. Il ne semble pas cependant que ce philosophe promoteur de la méthode expérimentale ait mené une observation des gestes de sourds–muets. En 1673, c'est un hollandais, Isaac Vossius (1618–1689), qui défend la thèse d'une première langue humaine faite de gestes, à laquelle, d'après lui, nous ferions bien de revenir.

> « Ce ne serait rien enlever au bonheur du genre humain, si, chassant la funeste et confuse multiplicité des langues, les hommes s'efforçaient d'exceller en un art unique et uniforme, où ils auraient le pouvoir de s'expliquer sur toutes choses par le moyen de signes, de mouvements et de gestes. » {Vossius, 1673, *De Poematum cantu et viribus rytmi*, cité et traduit dans J.J. Rousseau, 1755}

Le philosophe et mathématicien allemand G.W. Leibniz (1646–1716) imagine aussi, comme monde possible, une nation entière de sourds–muets capable d'atteindre un degré élevé de civilisation par le recours à la vision seule et par le développement d'une écriture similaire à celle des chinois42. Le rapprochement entre gestes et écriture chinoise ou entre gestes et hiéroglyphes n'est pas rare à cette époque. De l'avis de l'historien et philosophe italien G. Vico (1668–1744) comme de l'évêque anglais W. Warburton43, les gestes des premiers hommes exprimaient plus naturellement leurs idées que ces media artificiels que seraient les langues orales. Et pour l'un comme pour l'autre, « parler en action » serait l'exact équivalent d'une écriture en images. Warburton fait correspondre à l'évolution formelle des hiéroglyphes vers des signes simplifiés, « la libération également progressivement de l'écriture allant de la représentation réaliste au symbole et enfin à la lettre alphabétique » (Christin, 1995, p.69).

Des réflexions sur l'écriture et sur le projet d'une écriture universelle sont bien présentes au sein de la Royal Society, en la personne de J. Wilkins en particulier. Mais l'ensemble de ces préoccupations ne trouve pas de terrain d'application ou d'expérimentation dans le travail des précepteurs britanniques. Si plusieurs auteurs témoignent d'une réflexion sur les gestes et les graphismes humains, et prennent en considération l'exemple des sourds–muets, ceux–ci n'y sont que des figures théoriques. L'articulation entre données d'observation et constructions théoriques à propos de sourds–muets ne se fait pas aisément dans les espaces français qui s'ouvrent, au 18ème siècle, à la présentation de récits de vie ou des résultats d'une éducation de sourds–muets. Les expertises y sont néanmoins dissociées et les débats davantage publics.

41 F. Bacon, 1605, *Of the Advancement of Learning* et 1623, *De Augmentis*, (J. Rée, 1999, p.121–122).
42 G.W. Leibniz, 9 février 1706, *Letter to the Dowager Duchess of Orléans*, (J. Rée, 1999, p.116, 117).
43 G. Vico, 1725, *The New Science*, et W. Warburton, 1741, *The Divine Legation of Moses*, Vol.2, London (J.Rée, 1999, p.132–133)

2–2) Autour des séances des Académies des Sciences (1er moitié du 18ème).

Le travail de Warburton, rapidement traduit en français44, alimente à son tour les spéculations de théoriciens français. Ces réflexions sur l'histoire de l'humanité et de l'écriture soutiennent l'intérêt naissant pour la situation des sourds–muets. Elles se développent en France en même temps que les débats sur l'origine des idées. Voltaire notamment contribue en 1738 à la diffusion des théories de J. Locke sur l'importance des sensations dans cette genèse, et des arguments échangés avec des contradicteurs comme W. Molyneux. Les questionnements possibles sur les sourds–muets sont susceptibles d'embrasser plusieurs aspects de leur situation. Mais le point d'ancrage d'une réflexion sur eux passe avant tout par ce constat nouveau et heuristique de leur éducabilité ou d'une réversibilité des effets de la surdité. Les sourds–muets sont perçus comme une figure de personnages muets et gesticulants dont on constate de façon inédite et empirique des possibilités de naissance de la parole. Ils pourraient donc être l'objet d'un travail, celui de précepteurs. C'est cette possibilité d'une intervention humaine sur ce qui est considéré comme une entrave au développement que les scientifiques français consignent et interrogent. L'éducation de sourds–muets suscite une réflexion sur cette population. Mais comme cela a déjà été souligné, l'articulation entre recherche scientifique et éducation ne va pas de soi. Les académiciens s'appuient tour à tour sur des récits de vie de sourds–muets, sur la présentation au sein de leur institution scientifique des résultats de précepteurs et sur les comptes–rendus de démarches plus individuelles de visites de ces classes ou de leurs élèves. Les données ainsi produites sont inscrites dans une réflexion théorique préexistante qui dicte en quelque sorte les attentes en matière d'observation et d'expérimentation sur des sourds–muets.

2–2. 1) Comment devient–on un Homme ?

- L'observation ratée de la naissance des idées ;
  E. B. de Condillac et le sourd–muet de Chartres.

Une des premières figures de sourd–muet discutée dans l'enceinte de l'Académie des sciences de Paris est un homme rendu soudainement à la société. L'histoire du sourd–muet de Chartres est portée devant l'Académie des Sciences en 1703 par M. Félibien45. À l'âge de 24 ans, de l'eau serait sortie de ses oreilles, permettant au jeune homme de retrouver l'audition. Quelques temps plus tard, il se serait mis à parler, à la surprise de son entourage. Aussitôt questionné par des théologiens sur son état passé, il aurait témoigné de son incompréhension générale des choses de la vie et des pratiques religieuses. E. B. de Condillac (1715–1780) évoque longuement le sourd–muet de Chartres dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746). Cet homme, « hors société », serait dépourvu de signes (au sens général du terme) pour désigner les choses. Il serait alors sans historicité et sans raisonnement. Car, nous dit E. B. de Condillac,

---

44 En 1744, il apparaît à Paris sous le titre *Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens.*
45 B. Le Bouvier de Fontenelle, 1707, pp.19-31.

> « Pour avoir des idées sur lesquelles nous puissions réfléchir, nous avons besoin d'imaginer des signes qui servent de liens aux différentes collections d'idées simples ; et que nos notions ne sont exactes qu'autant que nous avons inventé, avec ordre, les signes qui doivent les fixer. » {E. B. de Condillac, 1746, *Essai sur l'origine des connoissances humaines: ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement*, reprod. de l'éd. d'Amsterdam : P.Mortier, p.184}

Les idées ne sont données, pour E. B. de Condillac, ni par la nature ni par Dieu, mais par l'usage de signes. Et ceux–ci naissent des interactions entre les hommes. Le cas du jeune sourd–muet de Chartres mettrait en évidence, par ce sommeil de 23 ans, ce qui relève de l'expérience plutôt que de la nature.

> « Il n'est pas douteux qu'il ne sût faire connoître par des gestes ses principaux besoins, et les choses qui les pouvoient soulager. Mais comme il manquoit de noms pour désigner celles qui n'avoient pas un si grand rapport à lui, qu'il étoit peu intéressé à y suppléer par quelqu'autre moyen et qu'il ne retiroit de dehors aucun secours, il n'y pensoit jamais que quand il en avoit une perception actuelle. Son attention uniquement attirée par des sensations vives, cessoit avec ces sensations. Pour lors la contemplation n'avoit aucun exercice, à plus forte raison la mémoire. (…) Il est même vraisemblable que pendant le cours des vingt–trois premieres années de sa vie, il n'a pas fait un seul raisonnement. » {E. B. de Condillac, 1746, p.194–195}

Le projet de ce philosophe, exposé en ouverture de l'*Essai*, est d'analyser la genèse de nos idées

> « afin d'acquérir toute l'intelligence dont nous sommes capables » (p.X1),
> « d'indiquer par quels moyens on peut éviter l'erreur, et de montrer l'ordre qu'on doit suivre, soit pour faire des découvertes, soit pour instruire les autres de celles qu'on a faites. » (p.XV)

Mais son projet est aussi de s'appuyer sur des faits :

> « Ce n'est que par la voie des observations que nous pouvons faire ces recherches avec succès » (p.X1)

Ces deux aspects, et l'importance accordée à la suite de J. Locke à l'expérience[46] dans le développement humain, expliquent qu'il soit intéressé par le cas des sourds–muets, et notamment par leur biographie. Mais à ce sujet, il dit regretter qu'on n'ait point

> « interrogé ce jeune homme sur le peu d'idées qu'il avoit, quand il étoit sans l'usage de la parole ; sur les premières qu'il acquit depuis que l'ouie lui fut rendue ; (…) ; en un mot, sur tout ce qui put être à son esprit une occasion de se former. » {id., 193}

L'exemple du sourd–muet de Chartres venait « confirmer par des faits ce qui a été prouvé dans le chapitre précédent » (p.191), consacré à « l'opération par laquelle nous donnons des signes à nos idées » (p.173). La description qu'il propose de ce jeune homme repose finalement sur des « conjectures », sur ce que l'auteur a « imaginé » s'être passé (p.193). Malgré le projet affiché d'E. B. de Condillac, les conditions ne semblent pas réunies pour permettre une telle observation.

---

46 « Supposons donc qu'au commencement l'Âme est ce qu'on appelle une *Table rase*, vide de tous caractères, sans aucune idée, quelle qu'elle soit. Comment vient–elle à recevoir des idées ? (…) A cela, je réponds en un mot, de l'Expérience : c'est là le fondement de toutes nos connaissances, et c'est de là qu'elles tirent leur première origine. » (J. Locke, 1690, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, Livre II, Chap. 1)

- Regards croisés de De Buffon et La Mettrie sur le pouvoir de l'éducation ;

Ou Quand la naissance du langage est la naissance de l'homme.

L'année de publication de l'*Essai* d'E. B. de Condillac, en 1746, Jacob Rodrigue Pereire (1715–1780) présente son élève sourd–muet, Azy d'Etavigny, devant l'Académie des Belles–Lettres de Caen. Né en Espagne d'une famille juive, ce précepteur commence l'éducation de sourds–muets en s'occupant d'une de ses sœurs sourde alors qu'il réside à Bordeaux. Poursuivant avec d'autres élèves, il rend publiques leurs performances à l'occasion de démonstrations d'initiative privée. C'est de cette manière qu'on lui confie Azy d'Etavigny. Il est mentionné lors de sa présentation à Caen que cet élève reçut d'abord une instruction en gestes auprès « du vieux sourd–muet d'Amiens ». La vie, et le nom, de cet architecte sourd élevé dans une communauté religieuse, ne sont connus qu'à la fin du 19ème siècle, lorsque Théophile Denis sort son histoire des archives de la Somme. Instruisant quelques enfants sourds, Etienne de Fay, le sourd–muet d'Amiens, aurait lui–même appris les mathématiques par l'écriture et les gestes47. Les initiatives d'éducation de sourds–muets sont anciennes en France. Mais sans la volonté d'une démonstration de leurs résultats, elles ne contribuent à aucun débat ni questionnement sur cette population à cette époque. Comme les précepteurs anglais, J. R. Pereire a lui aussi souhaité rester en quelque sorte propriétaire de sa méthode, que ses descendants utiliseront après lui. Il expose cependant les résultats de sa démarche devant l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1749 et en 1751. Il y présente ses élèves, notamment Azy d'Etavigny puis Saboureux de Fontenay. J. R. Pereire reçoit plusieurs enfants de bonne famille et trouve l'occasion d'associer exercice pratique et démonstration publique de son travail.

> « Il faisait faire des petits exercices de grammaire, puis il envoyait ses élèves dans Paris, dans les « salons où l'on cause » comme disait Saboureux, leur faisait rencontrer les gens de lettres (certains comme Lecat, Diderot, l'abbé Raynal, Rousseau venaient même assister aux leçons données par le mutismicien juif). » {J. R. Presneau, 1990, p.32}

Le second rapport qui est fait sur le travail de J. R. Pereire confirme l'intérêt qui y est porté par les académiciens. Ce précepteur présente Saboureux de Fontenay auprès du roi. Cet élève se trouve être le filleul du duc de Chaulnes, membre de l'Académie des Sciences et ami intime de sa Majesté (H. Lane, 1996, p.429). Le précepteur reçoit ainsi en 1751 une rente royale à vie. Il ouvre en 1753 une école à Paris, que différents philosophes, dont J. J. Rousseau (son voisin), viennent visiter. Les académiciens présents lors des présentations des élèves de J. R. Pereire se portent témoins de ces résultats à travers leurs écrits. De Buffon (1707–1788) insiste par exemple dans son *Histoire naturelle* sur « un fait nouveau » qu'il aurait eu l'occasion de constater lors d'une rencontre privée avec J. R. Pereire, comme au sein de l'Académie des Sciences :

> « Nous avons vû ce jeune fourd & muet à l'une de nos affemblées de l'Académie, on lui a fait plufieurs queftions par écrit, il y a très bien répondu, tant par l'écriture que par la parole, il a à la vérité la prononciation lente & le fon de la voix rude (…) Le peu de temps que le maître a employé à cette éducation, & les progrès de l'élève qui, à la vérité paroît avoir de la vivacité & de

47 Sur Etienne de Fay : B. Truffaut, 1989–1990, J. R. Presneau, 1989 ; A. de Saint–Loup, 1989.

> l'efprit, font plus que fuffifans pour démontrer qu'on peut avec de l'art amener tous les fourds & muets de naiffance au point de commercer avec les autres hommes » {De Buffon, 1749, *Histoire Naturelle Générale et Particulière.* Tome 3, *Du Sens de l'Ouïe*, éd. de Paris : Impr. Royale, p.351}

Si De Buffon termine son chapitre *Du Sens de l'Ouïe* sur la situation des sourds–muets, c'est qu'il y souligne une différence fondamentale pour lui entre l'homme et l'animal. La faculté de communiquer sa pensée par la parole avec d'autres hommes donnerait une importance capitale à l'audition chez l'être humain48. Ce n'est pas là l'avis de J. O. de La Mettrie (1709–1751) qui citait le cas des sourds en 1745 dans son *Histoire naturelle de l'âme* puis en 1748 dans *L'homme–machine*. Ce médecin, qui se consacre à 36 ans à la philosophie, défend l'idée polémique d'une continuité entre l'homme et l'animal. Pour La J. O. de Mettrie, si l'on a su éduquer des sourds–muets, pourquoi ne pourrait–on pas obtenir aussi des résultats auprès de ces hommes des forêts que sont les Orang–Outans49? Si ce philosophe se plait à défaire les catégories tranchées entre homme et animal, il donne néanmoins lui aussi une importance décisive au langage.

> « Des animaux à l'homme, la transition n'est pas violente ; les vrais philosophes en conviendront. Qu'était l'homme, avant l'invention des mots et la connaissance des langues ? Un animal de son espèce (…). » { J. O. de La Mettrie, 1748, p.109}

C'est par le « pouvoir » de l'éducation, que les sourds–muets, et potentiellement les grands singes, peuvent entrer pleinement dans le monde humain.

> « il {Amman} a tiré les hommes de l'instinct auquel ils semblaient condamnés ; il leur a donné des idées, de l'esprit, une âme en un mot, qu'ils n'eussent jamais eue. Quel plus grand pouvoir ! »{ J. O. de La Mettrie, 1748, p.108}

Aux côtés des enfants ensauvagés et des singes à visage d'homme, les sourds–muets non éduqués, représenteraient un état intermédiaire entre le monde animal et le monde humain.

> « Mais accordera–t–on la même distinction aux sourds, aux aveugles–nés, aux imbéciles, aux fous, aux hommes sauvages, ou qui ont été élevés dans les bois avec les bêtes ; à ceux dont l'affection hypocondriaque a perdu l'imagination, enfin à *toutes ces bêtes à figure humaine*, qui ne montrent que l'instinct le plus grossier ? Non, *tous ces hommes de corps, et non d'esprit*, ne méritent pas une classe particulière. » { J. O. de La Mettrie, 1748, p.119, non souligné dans le texte}

En permettant de penser cette continuité, les sourds semblent cependant perdre une certaine humanité. À l'inverse des images d'êtres hybrides entre homme et animal ou des essais de la nature (ci–dessous), les sourds–muets ont bien visage humain. Mais sans éducation et donc, pour le philosophe, sans langage, ils n'auraient pourtant rien de commun avec les autres

---

48 « L'ouïe eft bien plus néceffaire à l'homme qu'aux animaux ; ce fens n'eft dans ceux–ci qu'une propriété paffive capable feulement de leur tranfmettre les impreffions étrangères. Dans l'homme c'eft non feulement une propriété paffive, mais une faculté qui devient active par l'organe de la parole ; c'eft en effet par ce fens que nous vivons en fociété, que nous recevons la pensée des autres, & que nous pouvons leur communiquer la nôtre, les organes de la voix feroient des inftrumens inutiles s'ils n'étoient mis en mouvement par ce fens ; » {De Buffon, 1749, p.348}

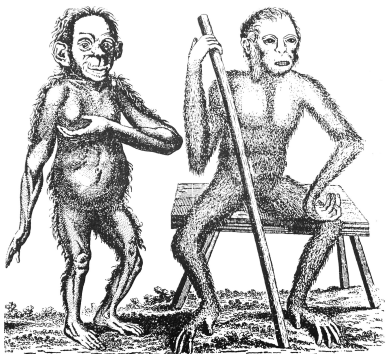
49 « Vous savez par le livre d'Amman, et par tous ceux qui ont traduit sa méthode, tous les prodiges qu'il a su opérer sur les sourds de naissance, dans les yeux desquels il a, comme il le fait entendre lui–même, trouvé des oreilles, et en combien peu de temps enfin il leur a appris à entendre, parler, lire et écrire (…) mais le singe voit et entend, il comprend ce qu'il entend et ce qu'il voit ; il conçoit si parfaitement les signes qu'on lui fait, qu'à tout autre jeu, ou tout autre exercice, je ne doute point qu'il ne l'emportât sur les disciples d'Amman. Pourquoi donc l'éducation des singes serait–elle impossible ? » { J. O. de La Mettrie, 1748, *L'homme–machine*, éd. Denoël/Gonthier, 1981, p.107}

hommes. Dans sa référence à l'histoire du sourd–muet de Chartres, qu'il tient de B. Le Bovier de Fontenelle (1657–1757), J. O. de La Mettrie insiste sur la « vie purement animale » de ce jeune homme dans les premiers temps de son existence, « tout occupé des objets sensibles et présents, et du peu d'idées qu'il recevait par les yeux »50. La présentation que De Buffon fait d'un sourd de naissance, qui, « nécessairement muet », « ne doit avoir aucune connaissance de choses abstraites et générales »51, décrit non pas un animal mais un homme bloqué dans son développement. Il n'y a pas lieu pour lui d'intégrer l'homme dans une zoologie ni de classer différentes espèces alignant aux côtés de l'*homo ferus* représenté par les enfants perdus et de l'*homo sylvestris* qu'est l'Orang–outan, des formes pathologiques humaines et des êtres hybrides comme l'homme à queue (F. Tinland, 2003).



***La chute de l'homme dans l'existence animale**, gravure de G. Fabricius, K. Gesner, 1551, « Historia animalium », Zurich.*

.



***Des espèces de singes à anthropomorphisme marqué**, le satyrus d'après G. Scotin, 1739 et le pygmaeus d'après G. Edwards, 1758, dans Linné, 1789, « Amoenitates Academicae », Erlangen.*



*J.B. Robinet**,** 1768, « Considérations philosophiques de la gradation naturelle des formes de l'Être, ou Les essais de la nature qui apprend à faire l'homme », Paris, Sailland..*

Images publiées dans Tinland, 2003, p.62, p.93, p.54.

Fig. 1.13– Continuité et rupture entre les hommes et le régime animal.

Contre le système classificatoire linnéen, « les individus forment » pour De Buffon « un continuum ininterrompu, dans les limites d'un groupe naturel » (Cl. Blanckaert, 1999, p.118). Un sourd–muet non éduqué serait enfant dans un corps d'homme. Le récit des performances soudaines du jeune sourd–muet de Chartres montre qu'il peut toujours apprendre. Pour De Buffon, une éducation des sourds–muets serait non seulement possible mais à encourager52. De plus, les résultats et les moyens de leur éducation informeraient sur les processus humains. Car les sourds–muets pas plus que les hommes des autres continents ne produiraient rien qui ne soit au départ dans la nature de l'homme. Ainsi, bien que toute discussion sur les sourds–muets à cette époque ait ces figures hybrides entre hommes et bêtes pour toile de fond, c'est en tant qu'êtres humains, mais des êtres humains en germe, que les sourds–muets de naissance intéressent philosophes et naturalistes.

50 J. O. de La Mettrie, 1745, *Histoire Naturelle de l'âme*, Chapitre XV.
51 De Buffon, 1749, p.348.
52 « Il feroit cependant très–poffitable de communiquer aux fourds ces idées qui leur manquent, & même de leur donner des notions exactes & précifes des chofes abitraites & générales par des fignes & par l'écriture : un fourd de naiffance pourroit avec le temps & des fecours affidus lire & comprendre tout ce qui feroit écrit, & par conféquent écrire lui–même & fe faire entendre fur les chofes même les plus compliquées ; » {De Buffon, 1749, p.349}

- L'instruction des sourds–muets,
  un lieu d'exploration collective de processus humains.

Aux premières heures des démonstrations publiques, les sourds–muets ne sont pas un objet d'étude en soi. Leur instruction représente un terrain possible de test et de développement de différentes théories. Le travail de J. R. Pereire apporterait la « preuve » qu'une suppléance des sens est possible.

> « il y en a, dit–on, dont on a fuivi l'éducation avec affez de foin pour les amener à un point plus difficile encore, qui eft de comprendre le fens des paroles par le mouvement des lèvres de ceux qui les prononcent, *rien ne prouveroit mieux combien les fens fe reffemblent au fond, & jufqu'à quel point ils peuvent fe fuppléer*. » {De Buffon, 1749, p.349, non souligné dans le texte}

J. O. de La Mettrie tirait déjà cette même conclusion :

> « Je veux que les yeux d'un sourd voient plus clair et soient plus intelligents que s'il ne l'était pas, par la raison que la perte d'un membre ou d'un sens peut augmenter la force ou la pénétration d'un autre » { J. O. de La Mettrie, 1748, p.107}

L'empirisme anglais postule le rôle décisif de l'ensemble des sens tout en établissant une hiérarchie déterminante entre ceux–ci. Mais pour les sensualistes français tel E. B. de Condillac, « avec un seul sens, l'âme a le germe de toutes ses facultés » (175453). Les personnes privées de parole et d'audition permettraient de décomposer les liens unissant sensations, langage et entendement. Les sourds–muets sont alors une figure parmi d'autres au sein d'une collection d'objets philosophiques. Ils se rangent aux côtés des 5 hommes, imaginés par D. Diderot (1751), ne possédant qu'un seul sens et formant société, ou de son homme–horloge dont l'âme est informée des différentes sensations par des fils distincts. Ils rivalisent encore avec la statue de E. B. de Condillac (1754) accédant aux idées par l'effet des sensations et de leur comparaison. Mais J. R. Pereire n'aurait pas livré le secret de sa méthode. La validation des résultats de l'enseignement de ce précepteur par des académiciens, des hommes de science et le roi lui–même lui assure pourtant une publicité, un financement et en quelque sorte, une reconnaissance professionnelle. Il ouvre bien ses portes aux visiteurs, les laissant l'observer dans sa tâche d'enseignement. Mais il semble que ni les résultats ni quelques détails de méthode n'expliquent seuls l'intérêt que représente le travail d'un précepteur de sourd–muet. Pour ces observateurs, il y aurait une véritable *invention*, autant technique que théorique, dans la mise en marche d'un processus amenant un sourd–muet coupé du commerce des hommes à un être entier capable de penser et de parler. Et c'est cette mécanique, cette élucidation de quelques grands principes façonnant notre humanité, qu'ils attendent. Le statut des sourds–muets est alors particulièrement ambigu, oscillant sous la plume des hommes de science entre réalité et fiction.

53 E. B. de Condillac, 1754, *Traité des Sensations*, Reproduction. de l'éd. de Londres ; Paris : Barrois aîné, 1788, p.85.

2–2. 2) Le langage naturel, un observable ?

Quand bien même la notion de langue primitive n'aurait aucun sens pour certains philosophes, comme Voltaire54, un consensus semble exister parmi ses contemporains pour attacher les gestes à la nature même de l'homme. Voyageurs et philosophes ne manquent pas de souligner leur importance chez les peuples éloignés géographiquement ou dans le temps. Selon les auteurs, les hommes « sauvages » décrits par les voyageurs sont tantôt les vestiges d'un état primitif, comme chez De Condorcet, tantôt, comme chez De Buffon, le résultat d'une dégénérescence de l'être humain liée au milieu naturel dans lequel il vit. Les sourds–muets quant à eux ne sont définis ni par une différence de développement historique ni par des contingences géographiques. Ils ne semblent pas appartenir au temps long des métamorphoses biologiques de l'espèce. Privés, à cause de leur surdité et de leur mutisme, du commerce des hommes civilisés, ils vivraient et se développeraient dans les conditions mêmes d'un temps originel, guidés par la nature seule. C'est dans cette confrontation et cette proximité, entre des objets de fictions décrivant l'homme à l'état de nature et des sourds–muets bien réels vivant au cœur de villes occidentales, que ceux–ci deviennent un objet possible d'observation et d'expérimentation. La *Lettre des sourds–muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* de D. Diderot (1751) est à ce titre intéressante. Elle s'inscrit dans un débat d'époque sur les inversions, qui l'oppose en particulier à l'abbé C. Batteux. L'expression par les gestes y joue le rôle de langue d'origine, permettant de classer et de hiérarchiser, en fonction de cette référence, les différentes langues humaines. Il est intéressant de comprendre à quel titre des sourds–muets sont utilisés dans la thèse développée par D. Diderot. Il imagine tout d'abord des muets de convention avant de se tourner, pour des raisons méthodologiques, vers de vrais sourds–muets. Leur statut possible comme outil de recherche s'en trouve éclairé, de même que les difficultés pratiques d'une étude de leur langage gestuel d'après ce philosophe du 18ème siècle.

- L'expression gestuelle, un point de repère commun
  dans le débat opposant l'abbé C. Batteux et D. Diderot.

Pour D. Diderot, ces gestes peuvent être décrits et comparés à d'autres langues, d'histoire plus ancienne, pour mettre en lumière les transformations que celles–ci ont subies. Prenant position, face à l'abbé C. Batteux, dans le débat sur les inversions, ce philosophe imagine des muets de convention à qui il serait demandé de traduire en gestes un texte écrit en français.

> « On inférerait que plus sûrement de la succession de ses gestes, quel est l'ordre d'idées qui aurait paru le meilleur aux premiers hommes pour se communiquer leurs pensées par gestes, et quel est celui dans lequel ils auraient pu inventer les signes oratoires. » {D. Diderot, 1751, *Lettre des sourds–muets*, éd. 1875, p.352}

Les deux auteurs s'entendent sur le caractère originel et naturel des gestes humains. Pour l'abbé C. Batteux, les tons de la voix et les gestes auraient plusieurs avantages sur la parole :

---

54 « Il n'y a pas eu plus de langue primitive et d'alphabet primitif que de chênes primitifs, et d'herbe primitive. » {Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, cité dans M. Duchet, 1995, p.304}

> « ils sont d'un usage plus naturel : nous y avons recours quand les mots nous manquent ; plus étendu : c'est un interpréte universel qui nous suit jusqu'aux extrémités du monde, qui nous rend intelligibles aux nations les plus barbares, et même aux animaux. (…) les gestes et les tons sont comme le dictionnaire de la simple nature ; ils contiennent une langue que nous savons tous en naissant » {C. Batteux, 1746, *Les beaux–arts réduits à un même principe*, éd. de Paris : Durand, p.253–255}

L'abbé C. Batteux défend dans son *Cours de Belles–Lettres distribué par exercices*, que la structure du latin est plus proche de la logique des actions naturelles (respectée dans nos gestes) que le français. Présentant donc moins d'inversions, sa force esthétique serait plus grande. L'abbé C. Batteux soutient par cet argumentaire que les Beaux–Arts seraient réduits à un seul principe, à savoir l'imitation de la « belle nature ». Les différents arts ne se distingueraient que par la manière de réaliser ce travail. D. Diderot soutient au contraire que l'ensemble des sens sont sollicités dans l'activité artistique. L'association entre poésie, peinture et musique serait quelque chose de fondamental à comprendre. En raison de cet enjeu, le texte de D. Diderot traite autant d'esthétique, d'inversions, que d'expérimentations possibles avec des sourds–muets de convention ou réels. L'intérêt que représentent les sourds–muets aux yeux de ce philosophe est directement lié à sa conception de la genèse des langues. Ces deux aspects, surdité et genèse, sont traités en même temps dans la première partie du texte. C'est aussi le passage où se sent le plus la proximité de pensée avec E. B. de Condillac.

- La conception du langage gestuel dans le cadre théorique défendu par D. Diderot.

L'histoire de la formation des langues est ici une histoire de l'entendement humain qui s'élabore sur la base d'expériences perceptives. Les choses qui frappent nos sens en premier auraient été les premières nommées. L'agencement des termes eux–mêmes répondrait à cette même logique. E. B. de Condillac décrit un processus identique dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) :

> « Ainsi l'ordre le plus naturel des idées vouloit qu'on mît le régime avant le verbe : on disoit, par exemple, fruit vouloir. Cela peut encore se confirmer par une réflexion bien simple. C'est que, le langage d'action ayant seul pu servir de modèle à celui des sons articulés, ce dernier a dû, dans les commencemens, conserver les idées dans le même ordre que l'usage du premier avoit rendu le plus naturel. Or on ne pouvoit, avec le langage d'action, faire connoître l'état de son ame, qu'en montrant l'objet auquel il se rapportoit. Les mouvemens qui exprimoient un besoin n'étoient entendus qu'autant qu'on avoit indiqué, par quelque geste, ce qui étoit propre à le soulager. Par–là, les mots se construisoient dans le même ordre dans lequel ils se régissoient ; unique moyen d'en faciliter l'intelligence. On disoit fruit vouloir Pierre, pour Pierre veut du fruit ; et la première construction n'étoit pas moins naturelle que l'autre l'est actuellement. {E. B. de Condillac, 1746, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Partie 2, Section 1, Chap. 10, p.123–124}

Au regard de l' « ordre naturel » ainsi défini, la langue française aurait, comme le défend l'abbé C. Batteux lui–même, beaucoup d'inversions. Mais il existe aussi pour D. Diderot un « ordre d'institution ou scientifique », qui repose sur un ordre inverse au premier.

> « Les adjectifs représentant, pour l'ordinaire les qualités sensibles, sont les premiers dans l'ordre naturel des idées ; mais pour le philosophe, ou plutôt pour bien des philosophes qui se sont accoutumés à regarder les substantifs abstraits comme des êtres réels, ces substantifs marchent les premiers dans l'ordre scientifique, étant, selon leur façon de parler, le support ou le soutien des adjectifs. » {D. Diderot, 1751, *Lettre sur les sourds et muets*, éd. Librairie Générale Française, 1984, p.235}

Si l'on prend maintenant pour référence cet ordre, la langue française serait celle qui inverse le moins, et serait la plus à même d'exprimer une pensée scientifique. Mais comme « dans une suite d'idées, il n'arrive pas toujours que tout le monde soit également affecté par la même » suite d'idées, la question des inversions est à ce niveau toute relative : « ce qui sera inversion pour l'un, souvent ne le sera pas pour l'autre » (D. Diderot, 1751, p.250). L'ordre scientifique ne se distingue de l'ordre naturel que pour avoir pris « les substantifs abstraits comme des êtres réels ». La distinction entre ces deux ordres renvoie à différents rapports au monde ou univers de discours et de pensées. L'hétérogénéité des langues serait une inscription de cette diversité de manières de penser. Elles connaîtraient néanmoins toutes une même genèse à travers trois états :

> « il faut distinguer dans toutes les langues trois états par lesquels elles ont passé successivement au sortir de celui où elles n'étaient qu'un mélange confus de cris et de gestes, mélange qu'on pourrait appeler du nom de *langage animal*. Ces trois états sont l'état de *naissance*, celui de *formation*, et l'état de *perfection*. La langue naissante était un composé de mots et de gestes, où les adjectifs sans genre ni cas, et les verbes sans conjugaisons ni régimes, conservaient partout la même terminaison. Dans la langue formée, il y avait des mots, des cas, des genres, des conjugaisons, des régimes ; en un mot, les signes oratoires nécessaires pour tout exprimer ; mais il n'y avait que cela. Dans la langue perfectionnée, on a voulu de plus de l'harmonie (…) on a renversé l'ordre des idées pour ne pas nuire à l'harmonie » {D. Diderot, 1751, p.261, en italique dans le texte}

Le « langage naturel » est, pour E. B. de Condillac comme pour D. Diderot, un langage gestuel. Inutile néanmoins, dit D. Diderot « de remonter aux origines pour expliquer comment les inversions se sont introduites et conservées dans les langues. » Il suffirait « d'employer un homme qui s'interdirait l'usage des sons articulés » (p.236). Il est intéressant de souligner que D. Diderot distingue un tel exercice de la pantomime. Cette expression gestuelle est destinée, dit–il, à rapporter un discours et non pas, comme le ferait la pantomime, une action.

- Des réflexions méthodologiques inédites dans l'étude du langage gestuel.

Dans cette *Lettre*, D. Diderot restitue le cours de son raisonnement et laisse ainsi voir les étapes de conception de cette expérimentation sur un muet de convention. Il faudrait donc dit–il lui poser des questions et examiner l'ordre qui lui paru le meilleur. Plusieurs seraient possibles selon le style de l'auteur. Plusieurs acteurs pourraient alors se prêter à l'expérience. Celle–ci s'enrichirait ensuite, après avoir rendu la parole aux muets, d'une discussion où chacun justifierait son choix. Mais la comparaison serait limitée, car plusieurs réponses seraient possibles. Il faudrait alors plutôt proposer de traduire en gestes un texte en français. Mais ces acteurs ne seront–ils pas influencés par la structure de leur propre langue ?

> « la construction de nos muets ne fût pas la vraie construction d'un homme qui n'aurait jamais eu aucune notion de langue » {D. Diderot, 1751, p.239}

Ce serait par contre la situation des sourds–muets de naissance.

> « Il vous paraîtra singulier, sans doute, qu'on vous renvoie à celui que la nature a privé de la faculté d'entendre et de parler, pour en obtenir les véritables notions de la formation du langage. Mais considérez je vous prie, que l'ignorance est moins éloignée de la vérité que le préjugé ; et qu*'un sourd et muet de naissance est sans préjugé sur la manière de communiquer la pensée* ; que les inversions n'ont point passé d'une autre langue dans la sienne ; que s'il en emploie, *c'est la nature seule qui les lui suggère* ; et qu'*il est une image très–approchée de ces hommes fictifs* qui, n'ayant aucun signe d'institution, peu de perceptions, presque point de mémoire, pourraient passer aisément pour des animaux à deux pieds ou à quatre. » {D. Diderot, 1751, p.239, non souligné dans le texte}

Mais là se posent d'autres problèmes, comme l'écriture des propos tenus en gestes.

> « on parviendrait à substituer aux gestes à peu près leur équivalent en mots. Je dis à peu près, parce qu'il y a des gestes sublimes que toute l'éloquence oratoire ne rendra jamais » {D. Diderot, 1751, p.239–240}

Puis, donnant des exemples issus du théâtre, il conclut :

> « Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre ; voilà où le geste triomphe du discours ! »{p.241}

Il faut souligner le caractère inédit de la démarche de D. Diderot à l'égard de sourds–muets. Conventionnels ou réels, ils sont ici perçus comme des sujets possibles d'expérimentation pour leurs performances gestuelles. Par ailleurs, les dispositifs évoqués sont ceux que les linguistes connaissent aujourd'hui sous le nom d'élicitation. Ils soulèvent pour D. Diderot trois problèmes : l'influence possible d'autres langues sur celle étudiée ; la nécessaire connaissance de ce langage pour le comprendre et le noter ; et, précisément, l'écriture elle–même des gestes. Par ces questionnements méthodologiques D. Diderot s'investit finalement dans un travail d'observation en situation. Les observations finalement rapportées par D. Diderot ne sont pas issues d'expériences de laboratoire, mais de scènes de la vie ordinaire. Trois aspects caractérisent alors sa démarche, répondant de façon implicite aux problèmes cités. (i) Les sourds–muets de naissance seraient les seules personnes à pouvoir s'exprimer dans un langage gestuel qui ne doit rien aux autres langues et qui doit tout à la nature. (ii) Les difficultés rencontrées par le philosophe lui–même pour s'exprimer par le moyen de gestes mettraient en évidence les étapes de la genèse des langues. (iii) L'analyse des procédés d'expression et de l'ordre des signes passe par la description des gestes et non par leur seule traduction en mots.

Il décrit ainsi à deux reprises les gestes d'un sourd–muet rencontré lors d'une partie d'échecs[55]. Celui–ci est impliqué dans une discussion collective sur le jeu. Et l'interprétation de ses gestes est tout aussi collective. D. Diderot prend soin de le mentionner lorsqu'il traduit les propos du sourd–muet après les avoir décrits. À travers un autre exemple, il s'intéresse

55 « (…) croyant la partie perdue, il ferma les yeux, inclina la tête, et laissa tomber ses bras, signes par lesquels il m'annonçait qu'il me tenait pour mat ou mort. Remarquez en passant combien la langue des gestes est métaphorique. » {D. Diderot, 1751, p.241}

plus spécifiquement à la question de l'ordre des signes56. Ces données sont destinées à soutenir la théorie déjà présentée sur ce qui a été inventé en premier dans les langues. Il prend ensuite en compte ses propres difficultés à se faire comprendre par gestes auprès du sourd–muet. C'est sur cette base qu'il définit ce qui a été inventé en dernier dans les langues, à savoir « les signes des *temps* ou des portions de la durée » (p.248, en italique dans le texte). Ce dernier critère ainsi validé est ensuite utilisé pour examiner différentes langues.

Pour D. Diderot, le sourd–muet de naissance rencontré à un coin de rue offre la possibilité d'observer le langage naturel et de construire, ou justifier, les critères d'une étude des langues humaines. Mais ce n'est pas là son seul intérêt pour le philosophe. Un tel personnage invite aussi à réfléchir sur l'importance de nos différents sens et sur une certaine forme de dialogue qui existerait entre eux. Parce qu'ils seraient nus devant le monde, les sourds–muets permettraient de penser les ressources mêmes de toute expression humaine.

3– Cadres et ancrages socio–culturels d'un regard scientifique sur l'expression gestuelle (2ème moitié du 18ème).

Les scientifiques et philosophes évoquant les sourds–muets dans la seconde moitié du 18ème siècle explorent davantage les possibilités de comparaison entre les étapes supposées de l'humanité dans la construction de la pensée et du langage, les jalons de l'histoire artistique et le processus d'instruction de jeunes sourds–muets. La conception de l'activité artistique, le statut culturel des expressions gestuelles et les distinctions qui sont opérées entre différents types de gestes interviennent dans l'appréciation scientifique de l'intérêt que représentent les sourds–muets et leur(s) langage(s) gestuel(s). Ces regards croisés entre arts et sciences autour d'une expression gestuelle prennent place dans des cadres plus larges et plus publics que ceux des académies scientifiques. Les auteurs considérés investissent les scènes ou l'histoire artistiques, tandis que les précepteurs de sourds–muets défendent leur démarche auprès d'un public de plus en plus diversifié. À l'heure où s'organise une éducation à grande échelle des enfants sourds–muets, se consolident également des repères descriptifs et des représentations collectives sur les formes d'expression gestuelle. Ces deux ressources seront décisives dans les efforts d'institutionnalisation, au 19ème siècle, d'une instruction des sourds–muets et de programmes de recherche anthropologiques et sociologiques prenant en considération les ressources ou les exigences apportées par cette population.

56 « Sur quelques études du langage par gestes, il m'a donc paru que la bonne construction exigeait qu'on présentât d'abord l'idée principale, parce que cette idée manifestée répandait du jour sur les autres, en indiquant à quoi les gestes devaient être rapportés. (…) Il veut commander à son laquais de me verser à boire. Il avertit d'abord son laquais. Il me regarde ensuite. Puis il imite du bras et de la main droite les mouvements d'un homme qui verse à boire. Il est presque indifférent dans cette phrase lequel des deux derniers signes suive ou précède l'autre. » {D. Diderot, 1751, p.246}

3-1. Regards croisés entre arts et sciences sur une expression gestuelle.

3-1. 1) Détour sur la démarche esthétique de D. Diderot.

Afin de cerner la nature des rapprochements entre science et art autour de l'expression gestuelle et du rapport au monde des sourds–muets, reprenons la réflexion de D. Diderot. Dans la *Lettre sur les sourds et muets*, ce philosophe rapporte le récit d'une visite qu'il aurait faite avec le sourd–muet à la rue Saint–Jacques, « dans la maison où l'on montre l'homme et la machine aux couleurs » (p.243). Son ami aurait cru que chaque nuance sur le clavier avait la valeur d'une lettre et que la musique (et la couleur) était une façon de parler. Pour D. Diderot, l'être humain éprouve plusieurs perceptions en même temps. C'est la langue qui décompose et rend successif ce qui est simultané dans l'esprit.

> « Notre âme est un tableau mouvant, d'après lequel nous peignons sans cesse : nous employons bien du temps à le rendre avec fidélité : mais il existe entier, et tout à la fois : l'esprit ne va pas à pas comptés comme l'expression. Le pinceau n'exécute qu'à la longue ce que l'œil du peintre embrasse tout d'un coup. La formation des langues exigeait la décomposition » {D. Diderot, 1751, p.257}

L'attention portée sur un sens en particulier est, pour D. Diderot, un moyen de ressentir le lien existant entre les différents sens. Il s'efforce de voir les peintures comme une scène observée par un sourd–muet, suivant en cela, sans peut–être le savoir, les conseils de Léonard de Vinci. Il rapporte qu'il joue en quelque sorte au sourd en se bouchant les oreilles au théâtre afin « d'écouter le jeu des acteurs par leurs gestes » (p.246). La force d'une expression artistique est, pour D. Diderot, « que les choses sont dites et représentées tout à la fois » :

> « que dans le même temps que l'entendement les saisit, l'âme en est émue, l'imagination les voit et l'oreille les entend, et que le discours n'est plus seulement un enchaînement de termes énergiques qui exposent la pensée avec force et noblesse, mais que c'est encore un tissu d'hiéroglyphes entassés les uns sur les autres qui la peignent. » {D. Diderot, 1751, p.263}

Pour D. Diderot, le génie de l'artiste serait de parvenir à reconstruire cette totalité (fondamentalement propre à l'expérience au monde de l'être humain), que la langue et la pensée analytique décomposeraient en une juxtaposition de mots. S'expérimenter comme sourd–muet serait la voie d'une exploration esthétique. Se focaliser sur un sens en particulier, la vue, ne restreindrait pas le domaine du sensible. Cela donnerait au contraire à ressentir les liens entre les sens, à expérimenter un monde plein, qu'aucun média ne donnerait à lire en le décomposant.

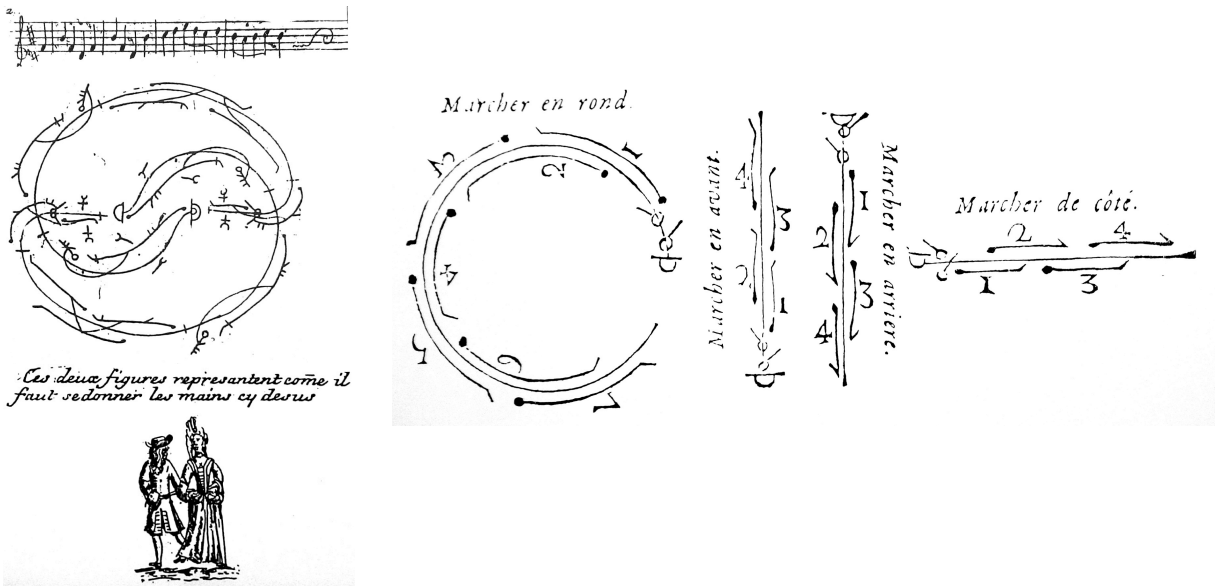
3-1. 2) Gestes et expressivité : les ressources d'un renouvellement artistique.

Il existe un contexte culturel en France favorable à de telles explorations. Au milieu du 18ème siècle le chorégraphe J. G. Noverre (1727–1810) révolutionne la danse avec le « ballet d'action ». En 1760, dans les *Lettres sur la danse, sur les ballets et les arts*, il critique le système d'écriture de la danse établit par R. A. Feuillet (*Chorégraphie ou l'Art d'écrire la dance par caracteres, figures et signes desmontratifs,* 1700). Cette notation, probablement

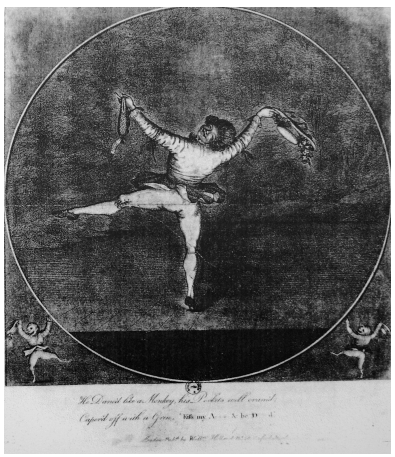
établie à partir du travail de P. Beauchamps, fait consensus depuis le début du siècle. La théorie du mouvement dansé de R. A. Feuillet, fondée sur « le transfert d'appui » et ses perturbations, serait « fortement déterminée par l'esthétique du « pas », spécifique à la « danse noble » des 17ème et 18ème, où la fonction de « déplacement » et d' « avancée » sont privilégiées » (L. Louppe, 1994).

> « Cet art [la Chorégraphie] au reste est très imparfait; il n'indique exactement que l'action des pieds, et s'il nous désigne les mouvements des bras, il n'ordonne ni les positions ni les contours qu'ils doivent avoir : il ne nous montre encore ni les attitudes du corps, ni ses effacements, ni les oppositions de la tête, ni les situations différentes, nobles et aisées, nécessaires dans cette partie, et je le regarde comme un art inutile puisqu'il ne peut rien pour la perfection du nôtre. » {J. G. Noverre, 1760, cité dans http://notation.free.fr/}

Fig. 1.14– Une écriture de la danse, ou de pas au sol. R. A. Feuillet, 1700.
Images publiées dans M. Kahane, 1993, p.51 et J. Rée, 1999, p.294



J. G. Noverre prône au contraire une danse racontant une histoire, une danse qui soit « une peinture vivante des passions et des mœurs » (M. Castaneda, 2002). Il cherche des effets nouveaux en alliant cet art à la pantomime et contribue par là même à donner à la danse une autonomie vis–à–vis de l'opéra.



Vestris, « le dieu de la danse », 18ème.
Image publiée dans M. Kahane, 1993, p.23

Fig. 1.15– Penser –et écrire– des mouvements dansés.

Dans le théâtre, les conventions du jeu de scène et la formation des hommes de théâtre sont aussi discutées. Les artistes britanniques ont sans doute contribué à ces développements.

Alors qu'en France on disserte sur les règles fondamentales du théâtre et qu'on accorde une importance privilégiée au texte, la Grande–Bretagne voit dans la première moitié du 18ème siècle se multiplier les traités sur le travail expressif de l'acteur (L. Cottegnies, 2002, p.156). Investissant les gestes et le mime dans sa représentation d'une pièce de Shakespeare en France, la performance de l'acteur anglais Garrick fait grande impression dans ce pays. « Les témoins contemporains », commente L. Cottegnies (2002, p.155), « rapportent tous l'extraordinaire plasticité du visage de Garrick. L'acteur semblait capable de suggérer des émotions variées dans une succession rapide, d'une manière qui les rend aisément identifiables – c'est–à–dire verbalement – par un public perspicace ». La prouesse de Garrick semble d'avoir érigé en un véritable langage ses performances gestuelles et expressives. En 1773, L. S. Mercier défend à son tour dans *Du Théâtre, ou nouvel essai sur l'art dramatique*, un théâtre qui parlerait autant aux oreilles qu'aux yeux.

> « L'effet du théâtre consiste en impressions, et non en enseignemens. Retire–toi, froid moraliste, emporte ton gros livre ; que signifie l'enfilage de tes maximes sèches, auprès du peintre éloquent qui montre le tableau armé de toutes ses couleurs ? » {L. S. Mercier, 1773, p.10–11}

L. S. Mercier, comme J. G. Noverre, cherche à renouveler son art en donnant plus de liberté aux mouvements et plus d'expressivité. Ils multiplient tous deux les ressources nécessaires à la formation des artistes. L. S. Mercier plaide aussi pour un rapprochement entre les acteurs et le peuple, que ce soit dans leur jeu, dans leur fonction ou dans leur formation. Il faudrait puiser dans les gestes du quotidien afin de peindre avec plus de justesse les différents personnages.

> « Mais comment le poëte aura–t–il en lui–même la sentence universelle du sçavoir ? Comment se métamorphosera–t–il en ses personnages ? Comment épousera–t–il leurs idées et leurs sentimens ? En fermant ses livres, en fréquentant les hommes. » (…) « Le poëte ne sauroit être trop attentif à rendre le tableau de la vie humaine, car le moindre détail bien placé devient précieux. La perfection du talent est de peindre en grand, et non de s'amuser à polir les mots, à tourner une idée en épigramme, à enluminer une pensée ». {L. S. Mercier, 1773, p.175 et 190}

Si L. S. Mercier rappelle l'expressivité du mouvement chez les anciens comédiens masqués, ce n'est que pour souligner la nécessité de l'étendre davantage, de la porter sur le visage des acteurs57. C'est dans un tel contexte que G. Lavater (1741–1800) développe, crayon en main, l'étude du caractère des hommes par leur physionomie (ou la « physiognomie »), en s'inspirant des premiers travaux de Ch. Lebrun. L'ouvrage de Lavater, le plus populaire des traités sur l'expression, est illustré par différents artistes influents notamment l'américain Benjamin West et les britanniques Henry Fuseli et William Blake (Ph. Prodger, 1998, p.151). Plusieurs ouvrages consacrés à l'étude des expressions sont également réédités (dont Ch. Lebrun ou P. P. Rubbens). « Avant lui on avait certainement remarqué ce que pouvait présenter aux yeux telle ou telle physionomie, l'action des passions sur le visage, les traces qu'elles y laissent, et tout ce qu'elles pouvaient révéler ; l'empreinte des affections fortement prononcées (…). Mais ce qui distingue G. Lavater de tous les autres », explique un commentateur du 19ème, « c'est la séparation qu'il a établie entre les passions et les habitudes,

57 « Nos acteurs (…) ne sont pas encore parvenus à saisir leurs personnages, ils pêchent par la figure, partie essentielle et presqu'indispensable. (…) un front hébété représente le fin Ulysse, un regard effronté la timide Agnès, une physionomie scélérate un honnête homme, un large visage un petit maître. » {L. S. Mercier, 1773, p.351}

en les appliquant aux beaux arts par la combinaison des lignes et des contours pris soit dans des portraits en tout genre, soit dans de simples silhouettes »58. Ces repères dans le monde sensible et banal des manières d'être permettraient de reproduire des comportements mais aussi d'exprimer des émotions. Ils pourraient être exploités dans une forme de langage.

3-1. 3) L'ambiguïté des définitions de la pantomime.

Il existe donc un contexte culturel en France valorisant une certaine exploitation des mouvements et de l'expression humaine. Le jeu théâtral des Anciens est également une référence largement partagée. L'insistance récurrente sur le travail nécessaire à la production d'une expression vivante et imagée qui parle clairement au public révèle néanmoins une ambiguïté dans les définitions de la pantomime. D'abord appréciée pour son caractère naturel, et pour éviter cette mise à distance du monde ou du public par les média froids des textes ou des trajectoires codifiées, les artistes comme les scientifiques insistent finalement sur son statut de langage. La pantomime serait le naturel érigé en art.

E. B. de Condillac décrit la pantomime comme une forme d'expression gestuelle particulièrement élaborée, intellectuellement et socialement. Il aborde cette question d'une expression gestuelle artistique en commentant les performances théâtrales des Anciens. En s'appuyant sur l'histoire des arts grecques et romains, il entend montrer, dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, le développement d'une expression gestuelle de plus en plus autonome d'une expression orale. Partageant les performances chantées et mimées entre deux acteurs, les Anciens auraient été naturellement conduits à découvrir l'art des pantomimes.

> « il ne restoit qu'un pas à faire, il suffisoit que l'acteur qui s'étoit chargé des gestes parvînt à y mettre tant d'expression, que le rôle de celui qui chantoit, parut inutile. C'est ce qui arriva. (…) C'est ainsi que par un long circuit on parvint à imaginer, comme une invention nouvelle, un langage qui avoit été le premier que les hommes eussent parlé, ou qui du moins n'en différoit que parce qu'il étoit propre à exprimer un plus grand nombre de pensées. » { E. B. de Condillac, 1746, p.56–57}

Dire que cette découverte n'est qu'une redécouverte du premier langage humain lui permet à la fois de souligner la proximité de nature entre langage d'action et pantomime et leurs profondes différences. Celles–ci renvoient à l'absence ou à l'existence d'une histoire et d'une maturation. La pantomime serait plus élaborée. Bien qu'elle produise des images, elle serait le résultat d'un travail de déconstruction du langage d'action, d'une identification des différents éléments construisant du sens. L'essor des pantomimes repose pour E. B. de Condillac sur des pratiques sociales partagées qui consistent à jouer consciemment d'expression ou de gestes identifiés. Ceux–ci peuvent à ce titre être consignés par écrit, comme le firent les romains :

---

58 *Nouveau manuel du physionomiste et du phrénologiste, ou les caractères dévoilés par les signes extérieurs. Ouvrage posthume de Lavater et du professeur Chaussier publié et mis au niveau de la science par Mm. Chaussier fils et Morin,* 1838, introduction, p.2, éd. de Paris, Librairie encyclopédique de Roret.

> « Dès–là nous voyons que leurs gestes pouvoient être assez marqués, pour être appréciés. Nous n'aurons donc plus de peine à comprendre qu'ils leurs ayent prescrit des règles, et qu'ils ayent trouvé le secret de les écrire en notes. » {E. B. de Condillac, 1746, p.54}

L'écrit ne révèlerait rien aux yeux de ces scribes. Pour E. B. de Condillac, il permet simplement d'enregistrer ce que l'on a déjà, dans la pratique, identifié et utilisé comme étant des éléments d'expression pertinents. Leur inscription graphique et leur codification à une époque donnée, de même que l'abandon ou la transformation de tels documents, informeraient sur les pratiques langagières du peuple considéré et sur l'existence d'une réflexion sur celles–ci.

La distinction que D. Diderot opérait pour sa part, à propos des muets de convention, entre pantomime (qui consiste à mimer des actions) et langage gestuel naturel (qui permet de mimer des discours) ne recoupe pas celle d'E. B. de Condillac. Par ailleurs, cette distinction ne semble plus avoir de sens pour lui dans son exploration esthétique. Il existe du moins pour cet auteur une pantomime qui, s'entendant sur un registre métaphorique et symbolique, dépasserait le pouvoir des mots. Cette ambiguïté dans la définition de la pantomime, oscillant entre un langage d'action rudimentaire collé à l'expérience sensible et un système développé de communication par l'image, explique l'ambiguïté récurrente de nombreux auteurs scientifiques à propos des sourds–muets. Ces derniers sont tour à tour décrits comme les témoins vivants d'un rapport originel au monde qui s'imprime dans leur langage gestuel ou comme les acteurs d'un système complexe et codifié d'une expression gestuelle originale. Dans un cas, les sourds–muets sont un moyen de revenir aux sources de l'art, du langage ou d'une représentation de Dieu. Dans l'autre, ils permettent de penser et de questionner les limites ou les opportunités d'une civilisation gestuelle, que l'humanité aurait « traversée ». Dans les deux cas, les sourds–muets paraissent profondément étrangers à la plupart des hommes du 18ème siècle. Bien peu d'artistes s'investissent explicitement dans des rapprochements entre le monde des sourds–muets et celui des arts. C'est là en définitive des tentatives plutôt entreprises par des scientifiques.

3–2. Le théâtre public de l'instruction donnée par l'abbé de l'Épée.

C'est dans ce contexte que l'entreprise éducative de l'abbé de l'Épée commence à se faire connaître. D'abord organisée autour de deux fillettes, elle concerne un nombre croissant d'élèves incluant des enfants de milieu populaire. La démarche de ce précepteur et les débats qu'elle soulève sont connus par un large public. Son histoire sera par exemple mise en scène dans des salles de théâtre. Les classes de l'abbé de l'Épée et les démonstrations publiques qu'il organise pour s'assurer un soutien politique et financier constituent un espace supplémentaire et davantage public d'échanges entre science et éducation. L'entreprise de l'abbé de l'Épée est décisive dans l'organisation d'une éducation à grande échelle des enfants sourds en France. Elle l'est également dans le travail de définition du langage gestuel des sourds et alimente les distinctions scientifiques de différentes catégories d'expression gestuelle.

3-2. 1) L'espace d'échanges ouvert par une éducation à grande échelle de sourds–muets.

L'abbé de l'Épée (1712–1789) entreprend à 48 ans l'éducation de sœurs jumelles sourdes–muettes dont le précepteur, le père Vanin, vient de décéder. Une des caractéristiques de la démarche de l'abbé de l'Épée est la grande importance qu'il attribue à l'écriture et aux gestes (sans être exclusif de la parole). Il met à profit l'expression gestuelle spontanément utilisée par les sourds–muets. Pour cet abbé, ce langage, sans historicité ni artifice, est celui des premiers hommes et de tous les hommes. « Le corollaire implicite de l'universalité présumée de ce langage », souligne C. Cuxac (1983, p.29), « est évidemment que le réel porte en soi son propre codage et n'a plus qu'à être nommé, épinglé, pensée fréquente chez tous ceux qui se sont intéressés aux rapports entre les mots et les choses. » Il n'y a pas lieu pour l'abbé de l'Épée de s'interroger sur les modes de représentation du monde par le moyen des gestes. Ils porteraient l'image, et la seule possible, de ce qu'ils expriment. Son attention se porte plutôt sur les moyens de rendre accessible à ces personnes sourdes les structures de la langue française. Il crée pour cela ses propres « signes méthodiques » destinés à rendre compte de tournures grammaticales françaises par le moyen de gestes.

Comme J. R. Pereire, l'abbé de l'Épée multiplie le nombre d'élèves. Et comme lui il fait état de ses résultats.

> « L'abbé de l'Épée est un homme de relations publiques, qui multiplie les contacts avec les grands de ce monde, rédige des ouvrages sur l'instruction des sourds, polémique avec des rivaux sur la méthode à suivre et, surtout, organise des séances publiques d'enseignement pour attirer les mécènes. (…) Les gazettes françaises et étrangères assurent une large publicité à ces exercices. » {A. Karacostas 1989, p.62}

Il organise chaque année de 1771 à 1774 des démonstrations publiques à Paris. L'immense propriété construite par son père, membre de l'Académie Royale d'Architecture, accueille alors plus de 800 curieux : étrangers, dignitaires, médecins, pédagogues et philosophes (H. Lane, 1986). E. B. de Condillac mentionne l'entreprise éducative de l'abbé de l'Épée dans son *Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme* (1775). Il est explicite sur les ambitions de ce précepteur :

> « Mr l'Abbé de l'Épée enfeigne à fes éleves le françois, le latin, l'italien & l'efpagnol, & il leur dicte, dans ces quatre langues, avec le même langage d'action. Mais pourquoi tant de langues ? c'eft afin de mettre les étrangers en état de juger de fa méthode, & il fe flatte que peut être il fe trouvera une puiffance qui formera un établissement pour l'inftruction des fourds & muets. Il en a formé un lui même, auquel il facrifie une partie de sa fortune. J'ai cru devoir faifir l'occafion de rendre juftice aux talents de ce citoyen généreux, dont je ne crois pas être connu, quoique j'aie été chez lui, que j'aie vu fes éleves, & qu'il m'ait mis au fait de fa méthode. » {E. B. de Condillac, 1775, *Cours d'études*, Grammaire, 1er partie, Chap. 1, p.13}

La curiosité pour une expression gestuelle a sans doute contribué à presser théologiens et philosophes aux démonstrations publiques de l'abbé (B. Virole, 1996, p.23). Ces gestes donneraient–ils à voir, par leur transparence originaire, comment Dieu est représenté par des personnes privées du commerce des hommes ? Mais c'est aussi sur une telle représentation gestuelle que se cristallisent les critiques.

> « Le père Vanin (…) n'avait pas obtenu l'approbation canonique par l'archevêque de Paris pour avoir voulu représenter la Sainte Trinité par des gestes. L'abbé de l'Épée aura les mêmes difficultés et ce n'est que grâce à l'appui de Condillac qu'il parvint à vaincre les résistances de ses supérieurs ecclésiastiques. Celui–ci lui a fourni l'argument princeps pour forcer la décision dans le contexte des luttes entre jansénistes et jésuites, à savoir que « la langue des signes naturels était la meilleure critique de la parole révélée » (Séguin, 1847). » {B. Virole, 1996, p.23}

J. R. Pereire, farouchement opposé à une telle démarche, serait lui aussi soutenu par des philosophes dans ce débat (B. Virole, 1996, p.23). Mais ce n'est pas que sur le plan religieux que des tensions apparaissent. En 1776, l'abbé de l'Épée ouvre une école, 20 ans après celle de J. R. Pereire. Il publie son premier ouvrage, *Institution des sourds–muets par la voie des signes méthodiques* (1776). La méthode de l'abbé s'exporte dans d'autres villes et d'autres pays. L'abbé Deschamps, éducateur de sourds, Saboureux de Fontenay, élève de J. R. Pereire, ainsi que l'Allemand S. Heinicke, éducateur à orientation exclusivement oraliste, restent incrédules face à l'abbé de l'Épée (C. Cuxac, 1983, p 24). La scène des Académies des Sciences est alors aussi le lieu de confrontations pédagogiques. Le débat entre l'Épée et S. Heinicke est porté en 1778 devant l'Académie de Zurich (H. Lane, 1996, p.322). Un an plus tard, la prise de position de l'abbé Deschamps à l'encontre des gestes suscite la réponse d'un sourd–muet. Pierre Desloges publie en 1779 *Considérations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets publié en 1779 par M. l'abbé Deschamps, chapelain de l'Eglise d'Orléans.* L'éditeur, A. Copineau, auteur en 1774 d'un *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues*, le soutient dans cette démarche. Il souligne dans la préface la surdité de l'auteur et en notes de bas de page la particularité de sa conception du monde (concernant par exemple ce que signifie entendre). Il commente en fait largement l'ouvrage de P. Desloges, rebondissant sans cesse sur la description que l'auteur fait du langage des signes, fasciné par « l'immédiateté » et la « justesse » de cette « peinture naturelle des idées ». Devenu sourd à l'âge de 7 ans, P. Desloges raconte sa rencontre avec d'autres sourds–muets dont il apprend le mode de communication. Il décrit, à l'attention de l'abbé Deschamps, plusieurs signes afin de souligner des détails de réalisation décisifs, comme l'expression du visage. N'ayant jamais suivi l'enseignement de l'abbé de l'Épée, il témoigne aussi de l'existence de réseau d'entraide de sourds–muets illettrés et de l'importance du recours aux gestes. Une des transformations qui accompagnent l'urbanisation et ces initiatives pédagogiques est l'importance accrue des réseaux et des rassemblements de sourds–muets.

Une autre caractéristique de l'éducation donnée par l'abbé de l'Épée est d'être massive et populaire (C. Cuxac, 1983). Les effectifs importants favorisent des échanges et une transmission de savoirs entre élèves sourds. Son entreprise n'est pas, comme celle de J. R. Pereire, une entreprise familiale. Ce dernier se fait aider par sa sœur et son frère et sera succédé par ses petits–fils. Elle n'est pas non plus lucrative. L'abbé consacre une grande partie de sa fortune à cette éducation. Celle–ci est volontairement publique, s'adressant au plus grand nombre et aux moins fortunés ; et la méthode employée est enseignée à tout précepteur intéressé. L'abbé étend considérablement les scènes d'exposition d'une éducation de sourds–muets, occupant des espaces davantage publics que ne l'est l'Académie des

Sciences. Il reçoit le soutien financier de Louis XVI (octroyant bourses et locaux), puis de la ville de Paris en 1778 et 1785 (H. Lane, 1986)59. Il publie un nouvel ouvrage qui fait déjà autorité, *La véritable manière d'instruire les sourds–muets, confirmée par une longue expérience* (1784). Il a alors 62 élèves. Mais c'est la *Société de Philanthropie* qui soutient sur la durée cette entreprise en faveur d'enfants sourds–muets et indigents, en contribuant notamment à la pérennité du projet après la mort de l'abbé en 1789 (F. Buton, 2003).

À la fin du 18ème siècle, l'information que chacun peut avoir en France sur les sourds–muets est sans commune mesure avec les périodes précédentes. Ces initiatives pédagogiques, par les rassemblements qu'elles supposent, les démonstrations publiques qui lui sont associées et les débats qu'elles suscitent, portent la question des sourds à une plus grande échelle. Il est intéressant à ce titre de souligner que ces précepteurs sont cités dans des réflexions sur la paternité de différentes idées théoriques. J. R. Pereire aurait inspiré D. Diderot qui à son tour aurait influencé l'abbé de l'Épée60. Les influences réciproques entre D. Diderot et E. B. de Condillac sont aussi évoquées sur des figures (comme l'homme horloge de D. Diderot et la statue d'E. B. de Condillac), qui ont été rapprochées de la situation des sourds. Ces réflexions ont le mérite de souligner que des rencontres ont eu lieu entre science et éducation de sourds–muets.

3-2. 2) Une illustration de la théorie d'E. B. de Condillac sur la naissance du langage.

Dans son *Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme* (1775), E. B. de Condillac présente le travail de l'abbé de l'Épée comme une illustration de sa théorie sur le langage d'action. Il décrit la démarche pédagogique de l'abbé, qui serait profitable à tous les enfants. Et ce sont les signes méthodiques (et non pas les gestes naturels des sourds–muets) dont le philosophe vante la précision et la logique d'analyse sous–jacente61. Ces signes représenteraient, dans leurs caractéristiques mêmes, l'aboutissement d'un processus de construction intellectuelle. La théorie du langage d'action d'E. B. de Condillac est en fait une thèse sur la naissance du langage à travers la transformation progressive d'une expression gestuelle. Cet auteur travaille ainsi à différencier différentes formes de langage gestuel qui sont autant d'étapes dans la genèse du langage et de la pensée.

---

59 Mais les versements n'ont pas toujours été réalisés.

60 « C'est Diderot », dit M. Eusèbe Salverte dans *l'Eloge* qu'il lut, en l'an VIII, à l'Institut National, « qui peut–être, a eu l'honneur de fournir à Haüy, à de l'Épée, à Sicard, la première idée de leurs philanthropiques travaux. Il avait prévenu par la pensée les observations qu'ils ont faites depuis sur les Sourds–Muets et les Aveugles–nés : et ces observations sont assez multipliées aujourd'hui pour prouver qu'il a deviné juste » {Brière, 1821, *Œuvres complètes de Diderot*, reproduit dans la Notice préliminaire de l'édition d'Assézat}.

61 « Mr L'Abbé de l'Épée, qui inftruit les fourds & muets avec une fagacité fingulière, a fait, du langage d'action, un art méthodique auffi fimple que facile, avec lequel il donne à fes éleves des idées de toute efpeces ; & j'ofe dire des idées plus exactes & plus précifes que celles qu'on acquiert communément avec le fecours de l'ouie. (…) Il n'a qu'un moyen pour leur donner les idées qui ne tombent pas fous les fens ; c'eft d'analyfer & de les faire analyfer avec lui. Il les conduit donc, des idées fenfibles aux idées arbitraires, par des analyfes fimples & méthodiques ; on peut juger combien fon langage d'action a d'avantages fur les fons articulés de nos gouvernantes & de nos précepteurs. » {E. B. deCondillac, 1775, *Cours d'instruction*, Grammaire, p.11–12}

C'est dans la première partie de son *Cours d'étude* qu'E. B. de Condillac explique davantage la distinction entre langage d'action et pantomime déjà évoquée. Le langage d'action serait « une suite de la conformation des organes » (1775, p.8), et serait en cela donné par la nature.

> « En nous formant sur le même modèle, elle {la nature} nous a donné des organes, qui font voir les mêmes actions, lorsque nous éprouvons les mêmes sentiments : ces actions deviennent donc naturellement l'expression des sentiments que nous éprouvons ; & il ne reste plus qu'à les observer, pour juger des sentiments, que les autres éprouvent. » { E. B. de Condillac, *Motif des leçons préliminaires*, p.49, édition de 1798, Paris : A. J. Ducour, sous le titre, Principes généraux de grammaire pour toutes les langues : avec leur application particulière à la langue française }

Ce « langage d'action naturel » doit néanmoins être appris, dans la mesure où un travail d'observation du comportement de chacun serait nécessaire à la compréhension de ces gestes. Ceux–ci créent un tableau, « fort composé », que l'on pourrait entendre « d'un clin d'œil » (p.13–14). Pour E. B. de Condillac comme pour l'abbé de l'Épée ou P. Desloges, la principale caractéristique des gestes serait d'être naturels : ils ne reposeraient, dans leur expression la plus simple, sur aucune convention humaine et rapporteraient avec fidélité l'image de ce dont ils « parlent ». Pour E. B. de Condillac, A. de Court de Gébelin (1774), l'abbé de l'Épée (1784), P. Desloges (1779) ou A. Copineau (1774), s'exprimer par gestes suppose de revenir à la définition même des choses et des concepts. Ce mode de communication transporterait alors la pensée avec justesse, clarté et immédiateté. Il serait le langage universel par excellence. Ce qui distingue le langage d'action de la pantomime est une prise de distance avec l'action réalisée en soi et pour soi. La pantomime relève d'un processus conscient d'utilisation des manières de faire pour produire du sens62. Elle dépend cependant toujours d'une pensée par images.

Les idées, dans cette expression comme dans l'esprit, s'offriraient toutes à la fois. Mais le regard de celui qui cherche à comprendre de tels gestes introduit de la successivité par le travail d'identification des différents éléments faisant sens. Ce travail enrichit ensuite la production (E. B. de Condillac, 1775, Chap.7). Le besoin de communiquer conduirait ainsi peu à peu à la décomposition du langage, à sa linéarisation, et par là même à l'organisation des idées.

> « {Ceux pour qui le langage d'action naturel est familier} apprennent ainsi peu–à–peu dans quel ordre ils doivent faire succéder leurs mouvemens, pour rendre leurs idées d'une manière plus distincte. Ils savent donc, jusqu'à un certain point, décomposer ou analyser leurs pensées : car analyser n'est autre chose qu'observer successivement et avec ordre. » {E. B. de Condillac, 1775, *Cours d'étude*, Première partie : De l'analyse du discours, Chap.1 : Du langage d'action, p.17}

Par ce travail d'analyse, le langage d'action en serait transformé. La succession des mouvements serait exploitée, et de nouveaux gestes seraient créés sur la base des premiers. Ce langage d'action transformé est alors dit « artificiel », par opposition à « naturel » et à « arbitraire ». Ces nouveaux gestes seraient en effet le produit de l'homme et de la raison. Ils

62 Ces précisions sur les différences entre pantomime et langage d'action n'épuisent pas l'ambiguïté des définitions données à la pantomime. La pantomime des romains semble être, dans les descriptions de Condillac, une forme beaucoup plus codifiée et artificielle que la pantomime évoquée ici.

ne sont pas créés « sans raison et par caprice » mais selon un principe d'analogie avec les signes naturels :

> « ils doivent être imaginés avec tel art, que l'intelligence en soit préparée par les signes qui sont connus » {E. B. de Condillac, 1775, p.11}.

Pour E. B. de Condillac, la genèse de toutes les langues, et des Arts, se fait selon ce principe de transformation du langage d'action naturel par analyse et analogie. La pensée s'organise et se développe aussi par ce moyen. Toutes les langues articulées, la pantomime des comédiens romains ou le langage d'action érigé par l'abbé de l'Épée en « un art méthodique », seraient des langues artificielles construites sur la base du langage d'action naturel. Pour E. B. de Condillac, les langues humaines pourraient donc être gestuelles, et l'auraient parfois été à l'échelle d'une société, comme chez les romains63. J. J. Rousseau parle lui aussi d'une telle alternative dans son *Essai sur l'origine des langues* (1781). Cette possibilité d'une voie gestuelle d'expression humaine ne s'inscrit cependant pas dans la théorie d'E. B. de Condillac sur la genèse des langues, même si J. J. Rousseau affiche par ailleurs une proximité de pensée avec ce philosophe. Pour lui cette alternative est rendue possible par le phénomène de la suppléance des sens et par la perfectibilité de l'homme.

> « *nous aurions fort bien pu ne parler jamais, et nous entendre parfaitement par la seule langue du geste.* Nous aurions pu établir des sociétés peu différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, ou qui même auraient marché mieux à leur but. Nous aurions pu instituer des lois, choisir des chefs, inventer des arts, établir le commerce, et faire, en un mot, presque autant de choses que nous en faisons par le secours de la parole. (…) Les muets du Grand–Seigneur s'entendent entre eux, et entendent tout ce qu'on leur dit par signes, tout aussi bien qu'on peut le dire par le discours. *Le sieur Pereyre, et ceux qui, comme lui, apprennent aux muets non–seulement à parler, mais à savoir ce qu'ils disent, sont bien forcés de leur apprendre auparavant une autre langue non moins compliquée, à l'aide de laquelle ils puissent leur faire entendre celle–là*. (…) Il paraît encore par les mêmes observations que *l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme*, qui lui fait employer ses organes à cet usage, et qui, si ceux–là lui manquaient, lui en ferait employer d'autres à la même fin. » {J. J. Rousseau, 1781, éd. A. Belin de 1817, p.503, non souligné dans le texte}.

Dans le premier chapitre, consacré aux « divers moyens de communiquer nos pensées », il soutient néanmoins, comme il l'avait déjà fait dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), que les hommes se sont d'abord exprimés par gestes. Il reste alors à expliquer pourquoi ils n'ont pas persévéré dans ce mode de communication, et quelle aurait été cette société fondée sur une communication gestuelle.

63 « Nous pourrions, par conséquent, rendre toutes nos pensées avec des gestes, comme nous les rendons avec des mots : et ce langage seroit formé de signes naturels et de signes artificiels. » {Condillac, 1775, p.10}.

3–3. Pensée, langage et société. De Rousseau à Mercier, un large consensus.

3-3. 1) La civilisation humaine est le produit de la parole.

Dans son analyse de 1755 de l'origine du langage, J. J. Rousseau décrit une langue en gestes limitée aux objets présents et aux actions visibles, inadaptée à une communication de nuit et occupant toute l'attention visuelle des locuteurs64. Dans son E*ssai sur l'origine des langues* de 1781, il soutient cependant qu'une langue en images aurait plus d'énergie, serait plus claire et plus proche de la réalité décrite qu'une langue en sons. Plus facile, elle dépendrait moins de conventions. Plus expressive, elle dirait plus en moins de temps. Mais elle n'exprimerait que des besoins physiques et ne transporterait pas les passions humaines65. C'est parce que les hommes auraient des besoins moraux et non pas seulement physiques que leur langue serait en sons.

> « Il est donc à croire que les besoins dictèrent les premiers gestes, et que les passions arrachèrent les premières voix » {J. J. Rousseau, 1781, éd. Belin 1817, p.505}

J. J. Rousseau développe la différence fondamentale qui définit et dissocie pour lui le visuel et l'auditif, lorsqu'il critique le rapprochement effectué par d'autres auteurs entre la nature de la lumière et celle du son. Les caractéristiques mêmes de l'image (qui se maintiendrait dans l'espace et s'imposerait à la vue), l'opposeraient à celles du son (qui se déroulerait dans le temps et n'aurait de sens que relativement à d'autres sons). Et ces caractéristiques porteraient l'image à plus de fidélité dans sa représentation, tandis que celles du son conduiraient davantage à l'analyse et la création. Une société humaine pourrait perfectionner un type de communication gestuel, qui serait alors un élément important de sa civilisation. Mais envisager cette alternative ne conduit pas ici à la valoriser.

Les gestes sont systématiquement opposés, dans les théories qui les envisagent, aux langues orales qui seraient plus artificielles et créatives, plus complexes, moins immédiatement comprises mais chargées d'histoire. Pour Lord Monboddo (1714–1799) et J. G. Herder (1744–1803), c'est la parole qui fait naître la civilisation en permettant le passage du sensuel à l'intellectuel. Les gestes ne seraient que le premier langage des hommes, que ce soit dans leurs biographies ou leur histoire collective. Pour beaucoup de philosophes, l'articulation n'apparaît pas comme quelque chose de naturel. E. B. de Condillac mentionne les enfants sauvages, J. J. Rousseau les sourds–muets de J. R. Pereire, et l'écossais L. Monboddo fait référence aux deux populations. Ce dernier considère plus particulièrement

---

64 « Mais, comme le geste n'indique guère que les objets présents, ou faciles à décrire, et les actions visibles ; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite ; on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes, comme signes institués » (J. J. Rousseau, 1755, éd. Magnard, p.33)

65 « L'on parle aux yeux mieux qu'aux oreilles. Il n'y a personne qui ne sente la vérité du jugement d'Horace à cet égard. On voit même que les discours les plus éloquens sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images (…). Mais lorsqu'il est question d'émouvoir le cœur et d'enflammer les passions, c'est tout autre chose. L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés, vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même, où d'un coup d'œil vous avez tout vu. » {J. J. Rousseau, 1781, éd. Belin 1817, p.503}.

que l'éducation des sourds–muets, qu'il a observé auprès de Th. Braidwood et de l'abbé de l'Épée, prouve que l'articulation est un art et non un développement naturel (*On the Origin and Progress of Language*, 1773). L'absence de parole proprement articulée et le recours à des gestes seraient un des points communs entre les sourds–muets et les premiers hommes, tels qu'ils sont imaginés. J. O. de La Mettrie n'écrit–il pas à propos du sourd–muet de Chartres :

> « De là serait–il absurde de croire que ces premiers mortels essayèrent, à la manière de ce sourd, ou à celle des animaux et des muets (autre espèce d'animaux), d'exprimer leurs nouveaux sentiments par des mouvements dépendant de l'économie de leur imagination, et conséquemment ensuite par des sons spontanés propres à chaque animal, expression naturelle de leur surprise, de leur joie, de leurs transports ou de leurs besoins ? »{J. O. de La Mettrie, 1748, p.110}

Pour L. Monboddo, les sourds–muets, qui « communiquent leurs pensées par le regard et les gestes », sont « *précisément* dans la condition dans laquelle on suppose que les hommes ont été à l'état naturel »66. L'observation de sourds–muets pourrait alors informer les philosophes sur cet état primitif de l'homme, mais aussi sur le « passage » à la civilisation.

3-3. 2) L'irrémédiable étrangeté d'une société gestuelle.

Participant de ce type de conceptions, les artistes qui évoquent les pantomimes romains ne cherchent pas la répétition mais au contraire à comprendre, ou provoquer, une transformation de leur art et de leur société. Les philosophes autant que les artistes soulignent toute la distance qui les séparerait du vécu et des façons de voir de ces ancêtres éloignés. La pantomime recèlerait des ressources expressives communes à tous les hommes. Mais chaque société donnerait à ces gestes et expressions, une ampleur, des « habits » et une scène différente. Ainsi, pour E. B. de Condillac (1746), la pantomime de l'Antiquité non seulement ne serait probablement pas compréhensible pour ses contemporains, mais elle serait aussi excessive à leurs yeux. L'invasion de la France par des peuples du nord, dont la langue diffèrerait notablement de celle des grecs, aurait transformé la langue du peuple envahi et par là même l'aurait éloigné culturellement des grecs. La différence de mœurs serait « un effet naturel des changemens qui arrivent au langage » (E. B. de Condillac, 1746, p.64).

> « Notre langue n'ayant presque point de prosodie, la déclamation n'a pu avoir de règles fixes ; il nous a été impossible de la noter ; nous n'avons pu connoître l'art de la partager entre deux acteurs ; celui des pantomimes a peu d'attraits pour nous, et les spectacles ont été renfermés dans des salles où le peuple n'a pu assister. » { E. B. de Condillac, 1746, p.90}

C'est par une même logique articulant civilisation, langue et sensibilité artistique, que L. S. Mercier définit l'irrémédiable étrangeté des arts anciens.

> « Résumons : les flûtes, les choeurs, la cithare ayant disparu, ainsi que le haut cothurne et les masques, la poëtique des anciens ne peut gueres nous convenir » {L. S. Mercier, 1773, p.275}

Un investissement de sourds–muets parisiens dans une pratique gestuelle même élaborée est susceptible pour ces artistes et ces philosophes d'être la marque d'une profonde altérité culturelle. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit plus de sourds–muets isolés, communiquant par

66 J. Burnet, L. Monboddo, 1773, *On the Origin and Progress of Language*, cité dans (J. Rée, 1999, p.137), non souligné dans le texte.

gestes avec les clients d'un café ou avec leur précepteur. Rappelons que P. Desloges (1779) décrit aux côtés des élèves de l'abbé de l'Épée un réseau urbain de sourds & muets illettrés qui ne tiennent leurs gestes que de leurs semblables67. Il écrit l'histoire même de l'enseignement de l'abbé en des termes tout à fait inédits concernant des sourds–muets :

> « Ce savant Instituteur s'est considéré comme un homme transplanté tout–à–coup *au milieu d'une Nation étrangère*, à qui il auroit voulu apprendre sa propre langue : il a jugé que le moyen le plus sûr pour y parvenir, seroit d'aprendre lui–même *la langue du Pays*, afin de faire comprendre aisément les instructions qu'il voudroit doner. » {P. Desloges, 1779, éd. 1985, p.10, non souligné dans le texte}

Par leur investissement dans une communication gestuelle, les pratiques des sourds–muets invitent les philosophes à penser aussi bien les premiers temps de l'humanité que ce qui constitue à proprement parler un « autre culturel ».

Conclusion. De l'objet théorique au terrain de recherche.

Ce premier chapitre a permis de mettre en évidence l'importance des lieux où les performances de personnes sourdes sont évaluées et attestées. Le constat collectif sur des scènes légitimes que ces individus peuvent acquérir un langage articulé pose leur éducabilité comme un authentique fait scientifique. Si ces résultats sont susceptibles de bousculer certaines théories et d'en alimenter d'autres, et s'ils confèrent un réel prestige social aux précepteurs qui savent les produire, ils peuvent également s'inscrire dans de nouveaux questionnements. L'intérêt des scientifiques et philosophes français, initialement porté sur cette possible réversibilité des effets de la surdité, se tourne rapidement vers les détails d'un tel apprentissage, sur la marche de ces esprits coupés du monde sonore et de toute communication. Les personnes sourdes de naissance donneraient certes à voir le pouvoir de l'éducation, mais aussi et surtout le processus lui–même de transformation ou de maturation sociale, linguistique et intellectuelle qu'elle permet. La problématique de la genèse et de l'évolution des langues n'est pas nouvelle. C'est cette opportunité d'un terrain d'observation scientifique des phénomènes qui s'y jouent qui est inédite. L'importance de telles données s'explique également par le postulat d'une transposition possible, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, de la naissance et de l'évolution, au cours de la biographie d'une personne sourde, d'un langage et d'une pensée analytique. Les scientifiques et philosophes français sont alors confrontés à des questions plus pratiques de mise en place de tels projets d'observation puisque, contrairement à leurs homologues britanniques, ils ne sont pas eux–mêmes des précepteurs. Comment permettre le recueil des données attendues ? Comment confronter théories et expérimentations ? À l'importance des lieux où sont exposées les performances des élèves sourds s'ajoute la question, décisive dans ce contexte, d'un mode de fréquentation et

67 « Il {l'abbé Deschamps} se trompe beaucoup, quand il avance (pag. 12, 18, 34) que ce langage est borné pour les sourds & muèts aux choses physiques & aux besoins corporèls. Cela est vrai, quant à ceux qui sont privés de la société d'autres sourds & muèts (…). Cela prouve en même tems sans réplique, que ce n'est pas des persones qui entendent & qui parlent, que nous aprenons comunément le langage des signes. » {P. Desloges, 1779, éd. 1985, p.12}

d'appropriation par les scientifiques des lieux où vivent et sont éduquées les personnes sourdes.

La prise en compte, dans ces réflexions théoriques et ces projets de recherche, du développement d'une langue gestuelle par les personnes sourdes conduit également, comme nous l'avons vu à travers la démarche de D. Diderot, à des questions inédites sur les dispositifs d'enregistrement de ces données. Ces philosophes explorent aussi les différents statuts possibles, dans la recherche scientifique, des personnes sourdes et de leur langage. Si E. B. de Condillac voit dans l'éducation des sourds l'illustration de ses théories sur la genèse du langage, D. Diderot trouve dans la langue gestuelle des sourds–muets un point de référence et des repères pour une analyse comparée des langues historiques. J. J. Rousseau questionne pour sa part le cadre théorique lui–même en remettant en question la thèse d'une évolution graduelle des gestes vers la parole. Il s'interroge, comme beaucoup de ses contemporains, sur le statut d'une société qui ne se développerait qu'à travers une langue gestuelle, à l'heure où celle–ci est avant tout pensée comme une langue éternellement primitive.

La définition de ce qui, à propos des sourds–muets, constitue un fait scientifique intéressant se déplace. Ce n'est plus le résultat mais le processus éducatif qui se trouve au centre des questionnements. Ce n'est plus la parole mais la genèse d'un langage qui occupe la première place dans le regard des scientifiques et philosophes français. Ce déplacement d'intérêt dissocie dans ce contexte national l'espace de certification de l'espace de production et d'observation des faits. Les chercheurs doivent alors se déplacer là où les choses se passent, sur ce « terrain » que représentent maintenant les institutions de sourds. C'est là l'enjeu des visites des écoles à la fin du 18ème siècle, que nous avons évoquées, et c'est tout l'intérêt de l'investissement de cet espace scolaire au début du 19ème siècle par la *Société des Observateurs de l'Homme*, comme nous allons le développer dans le chapitre suivant. La recherche d'une maîtrise de ce « terrain » que sont les écoles de sourds explique également l'enjeu pour les hommes de science d'une organisation institutionnelle à grande échelle de l'éducation des personnes sourdes. Plutôt que de se déplacer, les scientifiques peuvent faire en sorte que ce qui est consigné en ces lieux soit bien ce qui les intéresse d'une part, et que cela leur soit rapporté d'autre part. Ce type de démarche, qui s'inscrit davantage dans le mode de fonctionnement des sociétés scientifiques françaises, ne se développe que dans la seconde moitié du 19ème siècle. Elle suppose en effet une forme de contrôle et d'organisation administrative de ce terrain, ainsi que la participation de plusieurs acteurs assurant le travail auprès des sourds, l'enregistrement des informations recherchées ou produites et leur diffusion. Tout au long du 19ème siècle se joue ainsi la production d'un terrain spécifique, c'est–à–dire la mise en place des conditions sociales, politiques et techniques d'observation des pratiques de personnes sourdes. Si cette notion de terrain n'est pas sans ambiguïté, elle a le mérite d'inviter à penser en quoi la construction d'un objet d'étude s'inscrit dans certains rapports sociaux, les travaille autant qu'elle dépend d'eux.

Recherchant l'origine de l'usage scientifique de cette notion, B. Pullman (1988, p.24) rapporte qu'initialement « le terrain est tout à la fois une étendue de terre et un lieu où se déroule quelque chose qui est de l'ordre de l'affrontement ». Aujourd'hui, ce terme serait

utilisé « pour désigner aussi bien l'objet de la recherche que le lieu où se déroule physiquement le premier acte de la recherche » (id., p.26). L'importance et la définition donnée à cette notion de « terrain » organise les traditions de recherches comme les disciplines scientifiques. Pierre angulaire du métier d'anthropologue, « le terrain se présente avec insistance comme le substitut d'un laboratoire », nous dit Cl. Blanckaert (1996, p.42&43), en historien, « d'où l'on rapporterait, selon les mots de Gérando, des « expériences sur les phénomènes de la pensée ». (…) Qu'expérimente–t–on ? (…) L'ethnologue a le singulier pouvoir de remonter l'échelle du temps. Il franchit le seuil de la civilisation pour contempler une préhistoire vivante, figée dans un destin sans passé ni avenir pensables ». Penser le terrain, c'est penser les relations entre science et société, autant que les dispositifs de production de données et d'interprétation propres à un corps de recherche.

Un terrain d'étude est pré–structuré, « habité », et éventuellement disputé par différents acteurs sociaux et plusieurs disciplines. Il est également construit par les chercheurs qui l'investissent comme domaine de recherche, en définissent les frontières, y disposent ou utilisent des procédures de recueil d'information, et appliquent leurs propres repères d'observation et d'interprétation. « Je me croyais dans la forêt », nous dit un anthropologue suivant une équipe de botaniste, pédologue (étude des sols) et géographe, dans ses recherches sur le terrain. Mais « dans la grande forêt, une branche horizontale se détache sur le fond uniformément vert. Sur cette branche, une petite étiquette de fer–blanc attachée à un clou rouillé sur lequel est inscrit le nombre « 234 ». (…) Par l'effet de cette pancarte, nous nous trouvons dans un laboratoire, certes minimaliste, balisé par la grille des coordonnées. La forêt, quadrillée, se prête déjà au recueil des informations sur du papier également quadrillé » (B. Latour, 1993, p.177 & 178). Les institutions de sourds ne sont pas forcément quadrillées par et pour les scientifiques. Mais ces derniers participent à l'organisation administrative, politique et pédagogique de cet espace scolaire et social que sont les écoles de sourds. Cette organisation contribue à définir les conditions d'appropriation ou d'exploitation de ce lieu par des chercheurs. Elle définit un espace de possible et produit des ressources susceptibles d'intéresser plusieurs corps scientifiques.

La mise « sous contrôle » d'un terrain d'étude, pour reprendre l'expression de Cl. Blanckaert (1996, p.29), ne se joue pas que dans une organisation administrative centralisée, qui, concernant l'éducation des personnes sourdes, a du mal à se mettre en place. Elle se réalise également à travers le partage d'un regard sur cette population et ses pratiques, à travers des efforts de mise en commun de procédures de description et de questionnement. Nous souhaitons insister sur l'importance des grilles d'analyse qui se construisent et se stabilisent notamment dans le travail d'inscription graphique. Que fait un chercheur sur « son » terrain ? Il y construit et applique ses propres catégories d'analyse nous dit Ch. Goodwin (1994), un observateur des pratiques modernes de scientifiques en action. Cette classification donne sens à l'ensemble d'une collection. Elle permet de baliser la lecture et l'interprétation du domaine exploré. Le chercheur travaille à rendre visible ce qu'il a construit à travers les repères et les techniques de sa discipline. C'est par un jeu de langage et différentes inscriptions qu'il donne à voir l'objet d'étude et son analyse, qu'il permet en quelque sorte à d'autres personnes d'emprunter son regard. Comme de nombreux observateurs de la science, moderne ou ancienne, l'ont souligné, les inscriptions graphiques et

les systèmes de référence qu'elles véhiculent (manières de faire, hiérarchisations des informations, etc.) sont au cœur de la construction des objets scientifiques. Elles ont également des conséquences politiques, par l'organisation du travail qu'elles supposent, et par les repères qu'elles entérinent. Elles participent en quelque sorte d'une conception du monde (S. Shapin & S. Schaffer, 1993). Nous souhaitons prendre en compte ici le pouvoir d'organisation scientifique mais aussi socio–politique des grilles et critères de description des modes d'expression de personnes sourdes. Il s'agit de comprendre en quoi les inscriptions graphiques de langage(s) gestuel(s) sont inextricablement un lieu de travail scientifique et politique, un lieu stratégique d'organisation d'un « terrain » que se disputent différents acteurs et experts. Nous chercherons à traiter cette question en lien avec les modalités d'articulation entre espaces scientifique et éducatif, entre pratiques de recherches, relations pédagogiques, et projets politiques.

– **Chapitre 2** –

Organiser les recherches sur les sourds–muets. ***1789–1830***

Introduction.
Impact et enjeux d'une institutionnalisation des questions concernant les sourds–muets.

La mort en 1789 de l'abbé de l'Épée pose de façon inédite aux pouvoirs publics la question du sort de ses élèves. A. Karacostas (1989) met clairement en évidence que se joue alors « une prise de contrôle progressive de l'Institution par l'État ». Tout d'abord la proposition de l'abbé R.–A. C. Sicard de mettre en concours le poste de l'abbé Masse, successeur désigné de l'abbé de l'Épée, est retenue. Le jury est composé de membres de l'Académie Française et des Sciences, ainsi que de représentants de la Commune de Paris, et du maire de la capitale. R.–A. C. Sicard (1742–1822), grammairien de formation, et appuyé par les démonstrations du sourd–muet J. Massieu, remporte le concours. Formé auprès de l'abbé de l'Épée, il était le premier instituteur de l'école pour sourds–muets de Bordeaux depuis 1783. Ensuite, les députés accèdent à la demande d'une délégation de sourds de l'institution de Paris en matière de logement, permettant de rassembler les lieux de vie et d'instruction. Enfin, l'Assemblée nationale entérine par un décret en 1791 la responsabilité de l'État. Désormais,

> « c'est au ministre de l'Intérieur de décider des admissions d'élèves, de nommer les employés de l'Institution et d'arrêter les modalités d'un règlement intérieur extrêmement élaboré. C'est à lui que Sicard rend compte des méthodes d'enseignement employées mais il n'intervient pas encore sur ces méthodes (…). » {A. Karacostas, 1989, p.66}

Ce nouveau patronage d'institutions de sourds–muets (de Paris en 1791 et de Bordeaux en 1793) par l'État ne s'est pas imposé de lui–même, comme une application mécanique d'un droit à l'égalité prôné par la révolution française. R.–A. C. Sicard possède de bonnes relations, tandis que des anciens membres de la *Société philanthropique* occupent des positions de pouvoir sous la Constituante leur permettant de poursuivre leur patronage. Ainsi,

> « les décrets par lesquels, en 1791, l'Assemblée Législative accorde la protection de l'État aux établissements de l'Épée et Haüy ne visent pas tant les *populations* de sourds et d'aveugles que les *instituteurs* Haüy et Sicard (successeur de l'Épée) en tant que dépositaires de méthodes éducatives jugées à la fois universelles et menacées, donc dignes des faveurs exceptionnelles de la Nation française en gestation, mais aussi et surtout en tant que bénéficiaires de protections préexistantes de type philanthropique. » {F. Buton, 2003, p.101, en italique dans le texte}

Cette population de sourds–muets, les institutions françaises ont d'ailleurs du mal à la définir et la quantifier. Les débats de 1793 concernant cette population opposent le comité du secours public (prônant une obligation scolaire et la création de nouveaux établissements par l'État),

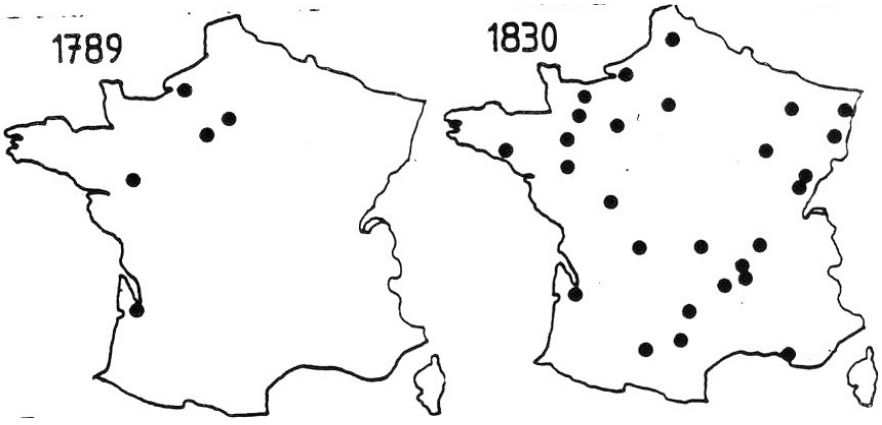
au comité d'instruction publique (défendant la liberté de l'enseignement, et la participation d'écoles privées ainsi que des familles à cette éducation). Malgré une demande de recensement des sourds–muets de naissance par le comité de secours auprès des départements français, cette estimation ne peut être faite. Deux difficultés se posent : celle de faire remonter les informations et celle de la définition d'un sourd–muet. Les « états détaillés » des personnes recensées par les deux seuls départements qui ont répondu attestent l'absence de catégories uniformes de classement (F. Buton, 2003, p.119)[68]. Les décrets de 1795 se font alors la synthèse des prérogatives de chaque comité. Laissant les familles aisées libres d'éduquer elles–mêmes ou non leur enfant sourd–muet (et de payer ou non une pension), 60 places gratuites dans les institutions publiques sont attribuées aux plus pauvres. Ce faisant,

> « le projet Jouenne élabore une nouvelle *catégorie*, les « enfants sourds–muets de naissance et de milieu indigent ». » {F. Buton, 2003, p.121}

Ces établissements drainent ainsi une large population de sourds–muets[69] et s'inscrivent dans la durée. Ceci modifie considérablement les conditions de recherches sur cette population et son langage.

Les établissements nationaux de sourds–muets jouent le rôle de véritables institutions de pratiques et de recherches pédagogiques et scientifiques. La démarche de l'abbé de l'Épée est poursuivie à Paris et Bordeaux puis à Angers et Rouen par des instituteurs initialement formés auprès de lui. D'autres établissements pour sourds–muets s'ouvrent, pour la plupart à l'initiative d'abbés ou de congrégations religieuses. Ils sont au total au nombre de 7 en 1815 alors qu'ils sont 28 en 1830.

Fig. 2.1– Les écoles pour sourds–muets en France en 1789 et 1830.
(B. Truffaut, 1989,Les cahiers de l'histoire des sourds, n°2.1)



Cet essor se double d'un rayonnement à l'échelle internationale. À la suite de la visite à Londres en 1815 de R.–A. C. Sicard, J. Massieu (alors professeur) et L. Clerc (assistant–professeur sourd–muet à l'Institution de Paris), ce dernier embarque pour les États–Unis aux

[68] « Celui du Doubs, par exemple, utilise 18 catégories pour qualifier les 82 individus recensés, mêlant critères de déficience physique, d'acquisition de la déficience, de déficience mentale et de milieu social ».
[69] Séparés des aveugles, les sourds–muets parisiens s'installent en 1794 dans l'ancien séminaire Saint–Magloire rue Saint–Jacques. Voir (A. Karacostas, 1989).

côtés de l'américain Thomas Gallaudet[70]. Le choix d'un français comme partenaire plutôt qu'un anglais s'explique par l'importance déjà évoquée du secret sur les méthodes d'éducation des sourds–muets en Grande–Bretagne. L. Clerc (1785–1869) participe ainsi à la fondation de *The Connecticut Asylum for the Education and Instruction of the Deaf and Dumb* à Hartford en 1817. À travers ce pensionnat pour filles et garçons sourds–muets, il exporte la méthode et les gestes de l'institution parisienne[71]. En 1827, l'Institut Royal des Sourds–Muets de Paris inaugure les circulaires de la *Confédération des Lumières*, à l'initiative du baron J. M. De Gérando, alors membre depuis 1814 de l'administration de cet établissement. Financées par le Ministère de l'Intérieur français, elles sont destinées à mettre en relation différents établissements dans le monde. Ce contexte apporte les conditions d'un travail cumulatif[72]. Les ateliers de l'institution de Paris offrent eux–mêmes les moyens de l'impression des ouvrages.

Point décisif dans les modes d'articulation entre sciences, éducation et réseaux de sourds–muets au 19ème siècle, l'abbé Sicard, nommé successeur de l'abbé de l'Épée à l'Institut de sourds–muets de Paris, est également un membre important de la *Société des Observateurs de l'Homme* créée autour de L. F. Jauffret en 1799. Dans la mesure où cet aspect n'a été que bien peu souligné, et qu'il intervient dans la définition de l'intérêt scientifique d'observations de sourds–muets, il convient de préciser en quoi les recherches portant sur cette population et leur expression gestuelle en France au début du 19ème siècle s'inscrivent dans ces premiers efforts d'institutionnalisation d'études anthropologiques. Ce sera l'objet de la première section de ce chapitre. Nous nous intéresserons, dans un deuxième temps, aux développements de dispositifs d'inscription graphique de communications gestuelles. S'ils ne concernent pas uniquement les langues gestuelles de personnes sourdes, mais aussi celles de populations exotiques ou d'artistes européens, la quête de modes d'écriture des gestes témoigne de la nécessité de repères descriptifs stables pour conserver, analyser, faire circuler et comparer ces manières de dire silencieuses. Pour ce qui concerne les sourds–muets, nous nous attarderons, dans une dernière section, sur les recherches de deux héritiers des *Observateurs de l'Homme* fortement impliqués, quoique de manière différente et concurrente, dans la structuration d'une éducation des sourds–muets : le baron J. M. De Gérando, ancien membre de cette Société, et A. Bébian, filleul de l'abbé Sicard, pensionnaire de J. B. Clair Jauffret (le frère de L. F. Jauffret), et fidèle de l'Institut des sourds–muets de Paris. Nous serons attentifs aux enjeux socio–politiques, comme aux efforts de construction de différentes disciplines scientifiques, qui interviennent plus ou moins directement dans la définition de ce que sont ou peuvent être les gestes de sourds–muets. Les études sur ce mode d'expression sont intimement articulées, comme nous allons le voir, aux questionnements portant sur le langage vocal, que ce soit en termes politiques, méthodologiques ou théoriques.

---

[70] Les détails de cette rencontre sont développés dans de nombreux ouvrages. Voir entre autre (H. Lane, 1986 et 1996).

[71] D'autres gestes étaient par ailleurs utilisés en Amérique, notamment dans l'île de Martha's Vineyard, connaissant une forte population de sourds–muets, et d'où viendraient de nombreux élèves de l'école de Hartford. Voir entre autre (J. Rée, 1999).

[72] Cumulatif dans le sens où ces écrits, critiques, débats et pratiques pédagogiques s'inscrivent désormais explicitement dans une histoire de l'éducation des sourds–muets, un ensemble plus ou moins connu de démarches.

1- Dynamique d'articulation entre réseaux scientifiques et espace éducatif.

1–1. Les Observateurs de l'Homme et les institutions de sourds–muets.

La *Société des Observateurs de l'Homme* est une initiative éphémère qui est restée longtemps ignorée de l'histoire de l'anthropologie française et de celle de la vie intellectuelle pendant la période révolutionnaire. Elle fait aujourd'hui l'objet d'interprétations différentes de la part d'historiens, de philosophes et d'anthropologues. La première difficulté des auteurs qui ont mené des investigations sur cette Société concerne l'identification de ses membres et des réseaux plus larges auxquels elle appartiendrait. Elle n'a en effet pas publié lors de sa création la liste de ses membres ou son règlement. Les analyses proposées des travaux et de la démarche des *Observateurs de l'Homme* sont en partie tributaires de la première description qui est faite de cette Société. Elles ne semblent néanmoins pas contradictoires sur la plupart des grandes caractéristiques qui nous intéressent. Ainsi, si l'historien J. L. Chappey (2002) questionne l'amalgame souvent effectué entre Idéologues[73] et *Observateurs de l'Homme*, il souligne, comme les anthropologues J. Copans et J. Jamin (1994), la diversité des domaines d'étude qu'embrasse cette Société scientifique ainsi que sa quête d'un savoir utile. Pour ces derniers anthropologues, une des caractéristiques communes des membres de la *Société des Observateurs de l'Homme* et des Idéologues est d'être proches du pouvoir et de souhaiter en être les guides et législateurs, en particulier dans la mise en place d'un nouveau système d'enseignement. C'est dans un souci d'utilité sociale des recherches, qui devraient définir « quels sont les moyens intellectuels propres à assurer le bonheur des hommes » (id., p.17), que les Idéologues rassemblent des disciplines aussi diverses que la grammaire, la logique, la physiologie, les sciences économiques, politiques, historiques etc. dans un même champ scientifique consacré à l'étude de l'Homme. Pluridisciplinaire, la démarche des Idéologues se veut collective et à grande échelle, opposant à la notion d'auteur, celle d'enquêteurs et d'informateurs[74] ; Elle se veut aussi appuyée sur des faits et sur l'expérience. Ce sont là les lignes directrices de la *Société des Observateurs de l'Homme*. D'après J. Copans et J. Jamin (1994, p.16), elle « concrétise et institutionnalise le projet de l'Idéologie : *déterminer une genèse de toutes les formes de la connaissance humaine à partir d'une méthodologie unitaire*. La Société se donne pour tâche de recueillir beaucoup de faits, et rien que les faits, d'étendre et de multiplier les observations sociales et culturelles afin de jeter les bases d'une *anthropologie comparée* (l'expression est de L. F. Jauffret) qui intègre dans son projet scientifique aussi bien l'étude des anciens peuples (domaine des Antiquités) que celle des peuples indigènes (sauvages) ou indigents (sourds–muets, pauvres) ».

C'est dans le cadre d'un tel programme que L. F. Jauffret (1770–1850), auteur de livres de jeunesse et de vulgarisation scientifique, qui est également le secrétaire perpétuel de

[73] « Les notions d'Idéologie et d'Idéologues sont traditionnellement utilisées pour désigner le groupe de savants et d'acteurs politiques qui occupent les places dominantes dans les institutions de savoir et de pouvoir entre 1795 et 1803, date à laquelle est supprimée la Classes des sciences morales et politiques de l'Institut national, considérée comme le lieu symbolique de leur domination. » (J. L. Chappey, 2002, p.49)
[74] (J. Copans & J. Jamin, 1994), (Cl. Désirat, 2000)

la *Société des Observateurs de l'Homme*, entend étudier la vie de J. Massieu, élève sourd–muet puis enseignant sous la direction de R.–A. C. Sicard. Il souhaite en effet donner un cours analytique d'observations physiques et morales sur un sourd–muet de naissance[75]. C'est J. Massieu (1772–1846) lui–même qui écrit l'histoire de son enfance puis l'expose en signes lors d'une séance publique de cette Société en août 1800[76]. Le frère de L. F. Jauffret, Jean–Baptiste–Clair Jauffret (1766–1828), instituteur de sourds–muets à l'institut de Paris depuis 1795[77], est également l'auteur en 1800 d'un mémoire « sur un moyen nouveau et facile d'apprendre à articuler aux sourds–muets de naissance ». Ces mémoires sont publiés dans le *Midi*, un des deux journaux créés par la *Société des Observateurs de l'Homme*.

Comme le souligne J. L. Chappey, « alors que la Société (…) a choisi de tourner le dos aux formes officielles de reconnaissance savante de l'époque, c'est aux journaux qu'est assignée la fonction de construire la cohérence du groupe des *Observateurs* et d'assurer la cohésion du projet de recherches autour duquel ils se rassemblent » ; Ils sont destinés à servir d'« espaces de collecte où doivent être rassemblés les matériaux les plus divers susceptibles de servir à l'étude de l'homme » (J. L. Chappey, 2002, p.119 & p.127). Cette démarche, hasardeuse dans le contexte de ce début de 19ème siècle, est néanmoins soutenue par la collaboration de J. de Maimieux (1753–1820), ancien journaliste, inventeur de la pasigraphie (un projet de langue universelle auquel collabore l'abbé Sicard), et premier président de la Société. Elle est surtout permise par l'investissement de l'imprimeur–libraire F. A. Leclère qui obtient l'autorisation d'installer ses presses dans les locaux de l'institut de sourds–muets de Paris[78]. C'est également dans cet établissement qu'est accueilli en février 1800 Victor, l'enfant sauvage découvert en 1797 dans les bois de Lacaune et capturé en janvier 1800.

J. L. Chappey (2002, p.88) souligne que la lettre de L. F. Jauffret réclamant ce transfert au nom de cette Société est « le premier « lieu » où se construit la cohérence et la légitimité savante du groupe des Observateurs de l'homme ». Ni le projet, ni l'organisation ni l'existence même de cette société savante n'était connue avant cela. Et « c'est le 27 février, dans l'article publié dans le *Journal de Paris* où il se réjouit de l'arrivée de l'enfant sauvage à Paris, que L. F. Jauffret fait, pour la première fois, apparaître publiquement le groupe des Observateurs de l'homme : *J'ignore ce que les métaphysiciens concluront des réponses du sauvage sourd–muet, quand Sicard et Massieu, lui auront appris la théorie et la pratique de la langue des signes ; mais je sais que les Observateurs de l'homme, regretteront toujours que le mois le plus précieux pour l'observation de cet être singulier, ait été perdu pour la science, pendant son séjour à l'hospice de Saint–Affrique* » (J. L. Chappey, 2002, p.103, citation issue de T. Gineste, 1993, p.472).

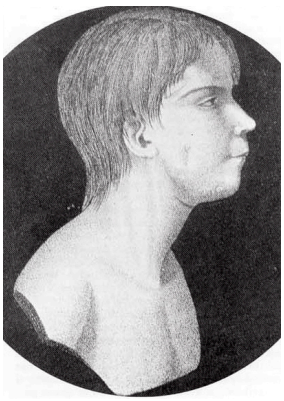
---

[75] A. Legrand, *Revue Générale de l'Enseignement des Sourds–Muets,* 13ème année, 1910–1912.
[76] « Massieu a rédigé l'histoire de son enfance pour remplir les vues du citoyen Jauffret qui lui a demandé. C'est le 30 messidor an VI que ce morceau a été écrit. Il est d'autant plus fidèle que Massieu, parlant au citoyen Jauffret, s'adressait à un de ses anciens amis », Urbain R.T. Lebouvier–Desmortiers, *Mémoire ou Considérations sur les sourds–muets de naissance*, 1800, Paris, 2ème éd.1829, p.252, dans (J. L. Chappey, 2002, p.198).
[77] En 1810 il part fonder un Institut de sourds et muets à Saint–Pétersbourg (J. L. Chappey, 2002, p.132).
[78] (J. L. Chappey, 2002, p.121)

Fig. 2.2– Les enfants sauvages : penser la frontière entre nature et culture.



Image tirée du film de F. Truffaut, 1969.



Portrait d'époque de Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron, INJS.



Extrait d'un dessin anonyme d'un enfant sauvage, 1801.[79]

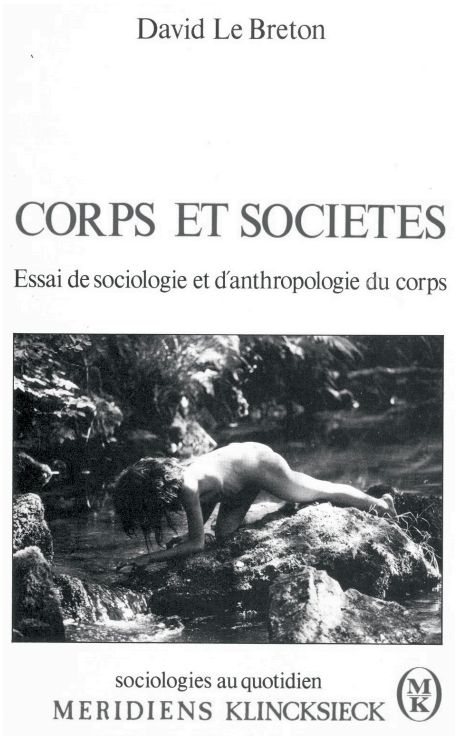


Image tirée du film de F. Truffaut, 1969, L'enfant sauvage.

L'étude de l'état et des progrès de Victor est confiée au docteur G. Itard, qui devient ensuite membre de la Société. Ce médecin de l'institut des sourds–muets de Paris n'utilisera pas les gestes dans l'éducation de cet enfant, escomptant des résultats plus ambitieux et correspondant davantage à l'idée qu'il se fait alors d'une éducation aboutie (H. Lane, 1986). Une commission rassemblant L. F. Jauffret et R.–A. C. Sicard, mais aussi J. M. De Gérando (1772–1842), philosophe[80], G. Cuvier (1769–1832), naturaliste, et Ph. Pinel (1745–1826), aliéniste, tous trois également intéressés par l'étude de cet enfant sauvage, est chargée de l'observation de Victor et du suivi de la démarche de G. Itard. C'est encore l'institut des sourds–muets de Paris qui est choisi comme refuge et lieu d'observation pour le Chinois Tchong–A–Sam, d'abord accueilli en mai 1800 à l'hôpital du Val–de–Grâce. Commerçant originaire de la province de Nankin, il embarque sur un navire anglais avant d'être capturé par des corsaires français. L. F. Jauffret et A. S. Leblond font un rapport sur lui au sein de la *Société des Observateurs de l'Homme*, à la suite des premiers échanges établis par E. Broquet

[79] Image publiée lors d'une exposition virtuelle : « Les enfants sauvages, les enfants sages. Langue et Société en France autour de 1800 », Institut des langues romanes de Tübingen, Allemagne, http://www.neccessaire.com/exposition/menue1.htm

[80] Primé en 1799 dans le concours proposé par la Seconde Classe de l'Institut (Déterminer quelle est l'influence des signes sur la formation des idées), puis élu en février 1800 membre associé de la section « Analyse des idées et des sensations » de l'Institut national, J. M. De Gérando se construit une réputation de spécialiste dans l'étude de l'origine et du fonctionnement du langage.

qui fit la démarche d'apprendre sa langue. La présentation publique de ces premières études est l'occasion d'annoncer les efforts de prise en charge de ce Chinois par la *Société des Observateurs de l'Homme*, comme nous le rapporte J. L. Chappey (2002, p.199) :

> « Ce malheureux Chinois va être enfin tiré de l'hospice où il est logé et vêtu d'une manière aussi humiliante pour son amour–propre, que pour sa santé. Le citoyen Sicard, qui assistait à la séance de la société des observateurs de l'homme, a annoncé qu'il comptait être autorisé sous peu à le prendre chez lui, et à le placer dans l'institution des sourds–muets. »

L'institut des sourds–muets de Paris joue un rôle important dans l'émergence de cette Société. J. L. Chappey place alors son directeur, l'abbé Sicard, au cœur de sa création et privilégie une analyse socio–politique de ce projet anthropologique. Il montre en effet que l'Institut National des Sourds–Muets de Paris (I.N.S.M.P.)[81] est un lieu d'entraide et de regroupement de membres de l'ordre des Pères de la doctrine chrétienne à la fin du 18ème siècle. C'est dans cette logique que D. Ricard (1741–1803) et P. Bonnefous (?–1805), deux membres de la *Société des Observateurs de l'Homme*, entrent en 1792 à l'institut des sourds–muets respectivement comme instituteur et instituteur adjoint. Le premier est également le rédacteur du *Journal de la Religion et du culte catholique*, diffusé par l'imprimeur–libraire F. A. Leclère, impliquant plusieurs réseaux de solidarité catholique, dont les anciens membres de l'ordre de Saint–Sulpice parmi lesquels figure G. J. A. Jauffret (1759–1839), le frère de L. F. Jauffret. Nous retrouvons P. Bonnefous à la direction de l'institut des sourds–muets en 1795, lorsque R.–A. C. Sicard est nommé professeur de grammaire à l'École Normale. Il figure ensuite parmi les membres du conseil d'administration de cet institut, aux côtés de Mathieu de Montmorency (1756–1826), un ami de J. M. De Gérando, qui a déjà contribué au soutien financier de l'établissement comme membre de la *Société Philanthropique de Paris*. P. Laromiguière (1756–1837), un autre membre de la *Société des Observateurs de l'homme* qui a bénéficié de ce type de solidarité est ponctuellement adjoint d'enseignement dans cet institut en 1796, avant d'être nommé professeur d'histoire à l'Ecole centrale de Paris. Lorsque l'abbé Sicard réintègre, après des remous politiques, l'institut des sourds–muets de Paris, il aurait utilisé ce réseau de solidarité pour reconstruire en quelque sorte une position et une légitimité scientifique et sociale. « C'est sans doute des conversations entre ces individus, tous liés à l'I.N.S.M.P., » postule J. L. Chappey (2002, p.132–133), « qu'est né le projet de créer une société savante. Pour parer aux difficultés que connaît alors l'institut de R.–A. C. Sicard, il est probable qu'ils ont eu l'idée de vouloir confisquer la découverte du sauvage de l'Aveyron dont ils pensaient escompter de multiples bénéfices. Encore trop marqué par son passé politique, l'abbé Sicard sollicite L. F. Jauffret pour en faire la demande auprès des administrateurs de l'hospice de Saint–Affrique ». Les projets et le cercle de la *Société des Observateurs de l'Homme* dépassent cependant ce premier réseau de solidarité, comme en atteste les deux listes de ses membres dont nous disposons.

[81] Le nom exact de cet établissement scolaire varie selon les contextes politiques, raison pour laquelle on trouvera plus souvent dans ce texte la formulation plus générale et sans majuscule d' « institut de sourds–muets ».

Fig. 2.3– Les listes des membres de la Société des Observateurs de l'Homme.

(Selon J. Copans & J. Jamin, 1994, p.204)

Société des observateurs de l'homme (1799-1805)

Fondée en 1799, cette Société était composée d'une soixantaine de membres qui se répartissaient, par formation et par discipline, comme suit : *Naturalistes* : Cuvier, Jauffret, Jussieu, Virey ; *Linguistes* : Destutt de Tracy, Gérando, Leblond, Massieu, Sylvestre de Sacy, Sicard ; *Philosophes* : Laromiguière, Lemoreau, Moreau, Garat ; *Ecclésiastiques :* (outre Sicard), Jauffret (le frère de L.-F. Jauffret) ; *Médecins* : Bouvoyer-Desmortiers, Bojanus, Cabanis, Duméril, Guillon-Pastel~Hallé, Itard, Lassus, Moreau de la Sarthe, Nysten, Pinel, Thouret. Sue ; *Explorateurs* : Andrew, Baudin, Bernier, Bougainville, Bissy, Hamelin (qui fut le second de l'expédition Baudin), Legout, Levaillant, Maugé, Michaux, Riedlé, Sonnini ; *Archéologues, historiens économistes* : d'Ansse de Villoison, Bouchaud, Clermont-Lodève, Larcher, Marcel, Millin, Papou, Pastoret, Pfeffel, Portalis, Sainte-Croix, Volney, Walckenaer ; *Hellénistes* : Coray, Ricard, d'Ansse de Villoison. ; *Publicistes et divers* : Bonnefoux, La Chaussée, Lerminier, Mathieu-Montmorency, Haller. Sous la présidence de Jussieu – avec Jauffret comme secrétaire perpétuel – la Société fut chargée par l'Institut – à l'instigation de Lacépède – de préparer l'expédition de Baudin et d'en rédiger les instructions scientifiques. La Société devait disparaître en 1805, privée, par les guerres et le Blocus Continental, de documents anthropologiques, mais aussi politiquement divisée en son sein depuis la proclamation de l'Empire. Dans un des derniers procès-verbaux, celui du 7 juin 1804, Jauffret avait suggéré que la Société prît le nom de « Société impériale des observateurs de l'homme ». Cette proposition n'obtint pas le consentement de ses membres : elle fut finalement dissoute en 1805, les membres restants se fondant avec la Société philanthropique.

(Selon J. L. Chappey, 2002, p.485–486)

Le personnel de la Société des Observateurs de l'homme (1800-1804)

Les membres résidants

Pierre Bonnefous	(1730-1806)	Antoine-Laurent Jussieu	(1748-1836)
Mathieu-Antoine Bouchaud	(1719-1804)	Bernard de Lacepède	(1756-1825)
Louis-Antoine Bougainville	(1719-1811)	Pierre-Henri Larcher	(1726-1812)
Antoine-Marie-Henri Boulard	(1754-1825)	Pierre Laromiguière	(1756-1837)
Simon-Jérome Bourlet de Vauxcelles	(1733-1802)	Auguste-Savinien Leblond	(1738-1811)
Pierre-Roland Butet de la Sarthe	(1769-1825)	Nilammon Lerminier	(1770-1836)
Guillaume-E.-J. de Clermont-Lodève	(1746-1809)	Jean-Joseph Marcel	(1776-1854)
Adamance Coray	(1748-1833)	Aubin-Louis Millin de Gradmaison	(1759-1818)
Frédéric Cuvier	(1773-1838)	Mathieu de Montmorency	(1766-1826)
Georges Cuvier	(1769-1832)	Louis-Jacques Moreau de la Sarthe	(1771-1826)
Jean-Baptiste d'Ansse de Villoison	(1750-1805)	Pierre-Henry Nysten	(1771-1818)
Joseph-Marie Degérando	(1772-1842)	Amboise-Marie Palisot de Beauvois	(1752-1820)
Joseph-Pierre Deleuze	(1753-1835)	Jean-Pierre Papon	(1734-1803)
Joseph de Maimieux	(1753-1820)	Eugène-Louis-Melchior Patrin	(1742-1815)
Déodat de Gratet de Dolomieu	(1750-1801)	Philippe Pinel	(1745-1826)
André-Marie Duméril	(1774-1860)	Joseph-Marie Portalis	(1778-1858)
Antoine-François Fourcroy	(1755-1809)	Louis-Fr. Ramond de Carbonnières	(1755-1827)
Marie-Nicolas-S. Guillon-Pastel	(1759-1847)	Dominique Ricard	(1741-1803)
Jean-Noël Halle	(1754-1822)	Roch-Ambroise Sicard	(1742-1822)
Jean-Marc-Gaspard Itard	(1755-1838)	Antoine-Isaac Silvestre de Sacy	(1758-1838)
Gaspard-Jean-André Jauffret	(1759-1829)	Charles Sonnini de Manoncourt	(1751-1812)
Jean-Baptiste-Clair Jauffret	(1766-1828)	Charles-Anasthase Walckenaer	(1771-1852)
Louis-François Jauffret	(1770-1859)		

Les membres correspondants

Nicolas BAUDIN	(1750-1803)	Expédition Baudin
Pierre-Justin BERNIER	(1779-1803)	Expédition Baudin
F. BISSY	(1768- ?)	Expédition Baudin
Ludwig-Heinrich BOJANUS	(1776-1827)	Vilnius
Hyacinthe BOUGAINVILLE	(1781-1846)	Expédition Baudin
Jean CAILLEAU	(1756-1820)	Bordeaux
Pierre FAURE	(? -1803)	Expédition Baudin
Jean-Emmanuel GILIBERT	(1741-1814)	Lyon
Jacques-Félix HAMELIN	(1768-1839)	Expédition Baudin
Urbain-René LEBOUVIER-DESMORTIERS	(1739-1827)	Expédition Baudin
François LEVAILLANT	(1753-1824)	Marseille
René MAUGE	(1754-1803)	Lyon
André MICHAUX	(1746-1803)	Expédition Baudin
François PÉRON	(1755-1810)	Expédition Baudin
Théophile-Conrad PFEFFEL	(1726-1807)	Colmar
Anselme RIEDLE	(1775-1801)	Expédition Baudin

La première de ces listes, reprise par J. Copans et J. Jamin (1994), est initialement publiée par R. M. Reboul, l'auteur d'une biographique de L. F. Jauffret. La seconde est celle que J. L. Chappey a pu dresser à partir de diverses sources d'archives (rapports de police, bureau de la Société, etc.).

L'établissement où sont accueillis, hébergés, et éduqués les sourds–muets de Paris, apparaît lui–même comme une composante non négligeable de ce réseau. Il est tout d'abord un véritable carrefour, un lieu de rencontre et d'édition. Il est ensuite l'instrument de la mise en œuvre de différentes solidarités (politiques, professionnelles et philanthropiques), et une voie réelle de promotion sociale. Il offre enfin les conditions de recherches scientifiques en permettant l'accueil de Victor, son éducation et son observation, ainsi que ceux de Tchong–A–Sam et de toute une population de sourds–muets. L'analyse des modalités d'entrée en communication et du développement du langage peut s'y dérouler. Y sont rassemblés les matériaux et les expertises nécessaires à la création d'un dictionnaire de signes comme l'envisage la *Société des Observateurs de l'Homme*. L'institut des sourds–muets est encore un espace de production, de test ou de validation possible pour une langue universelle[82]. C'est un cas sans précédent, pour ce qui concerne les sourds–muets, de forte articulation entre institution scientifique et institution pédagogique. Si l'invitation de A. L. Jussieu auprès des *Observateurs de l'Homme* à rédiger des instructions scientifiques dans le cadre de l'expédition de N. Baudin en Australie ouvre les horizons et les perspectives de cette société savante, l'institut des sourds–muets est encore ici une ressource possible. Il l'est néanmoins, comme nous le verrons, dans les *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans*

[82] Nous avons déjà cité J. de Maimieux et le soutien de l'abbé R.–A. C. Sicard. Butet de la Sarthe est également l'auteur d'un projet de langue universelle et se voit invité en hiver 1800 à expérimenter ces méthodes sur les sourds–muets (J. L. Chappey, 2002, p.362). J. M. De Gérando travaille à la même époque à définir les conditions nécessaires pour qu'une langue soit universelle ou philosophique en s'appuyant entre autre sur l'analyse du langage gestuel des sourds–muets…

l'observation des peuples sauvages, rédigées par J. M. De Gérando. Cette demande de la part de Jussieu de textes destinés à formaliser l'étude physique et morale des hommes de sociétés lointaines conduit en 1800 à la production de trois documents par la *Société des Observateurs de l'Homme* : les *Considérations* de J. M. De Gérando, un *Mémoire sur l'établissement d'un Muséum anthropologique* de L. J. Moreau de la Sarthe et une *Note instructive sur les recherches à faire relativement aux différences anatomiques des diverses races d'Homme* de G. Cuvier.

Malgré ses nombreuses démarches et perspectives d'études, la *Société des Observateurs de l'Homme* n'a connu qu'une existence éphémère (1799–1805) pour avoir rassemblé, expliquent J. Copans et J. Jamin (1994), la plupart des Idéologues en place au sein de la deuxième classe de l'Institut de France, celle des Sciences morales et politiques, supprimée en 1803 par Bonaparte. J. L. Chappey (2002) met pour sa part en avant, dans l'explication de cette disparition, un phénomène de spécialisation des savoirs et des expertises qui décompose cette Société, de même que des logiques individuelles de promotion sociale et professionnelle grossissant puis réduisant le nombre de ses membres. Les lectures de la démarche et de l'histoire de la *Société des Observateurs de l'Homme* portent des enjeux disciplinaires anciens et contemporains. M. Foucault (1966) et G. W. Stocking (1964) soulignent la situation transitoire du projet scientifique de cette Société incarnée par deux figures opposées que seraient le baron J. M. de Gérando et le naturaliste G. Cuvier, tous deux auteurs d'instructions scientifiques pour l'expédition de Baudin en Australie. Le premier, plus « ethnologique », s'inscrirait dans la tradition de la révolution française alors que le second incarnerait déjà les développements biologiques de l'anthropologie. Le premier serait tombé dans l'oubli, tandis que le second fait partie de l'histoire officielle de l'anthropologie que P. Broca travaille à bâtir à partir de 1860. Préciser le statut de cette Société dans l'histoire de l'anthropologie, et situer en particulier les *Considérations* de J. M. De Gérando, doit nous permettre de comprendre le cadre et les enjeux des conceptions et observations portant sur les sourds–muets.

1-2. Des origines de l'anthropologie française.

Que l'originalité de la démarche de J. M. De Gérando ou de celle de G. Cuvier soit mise en avant ou non, plusieurs historiens et anthropologues soulignent aujourd'hui une forme de continuité de l'ensemble du programme des *Observateurs*. Cl. Blanckaert et A. Vannoni (1996) mettent en évidence que l'auteur des *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*, J. M. De Gérando, « condense l'héritage critique » aussi bien de ses devanciers que de ses contemporains. Sa rédaction s'appuie sur des récits de voyages, s'inscrit dans des préoccupations philosophiques héritées du 18ème siècle et participe d'une réflexion plus large portée par ses contemporains, scientifiques ou explorateurs. Les instructions de J. M. De Gérando, contrairement à celles de G. Cuvier, font l'objet d'une publication, et sont à ce titre présentées comme le produit d'un collectif. Il convient de mentionner par ailleurs qu'une réappropriation des instructions de J. M. De Gérando est envisagée par des préfets en 1802, pour servir de matrice à leurs descriptions des régions de

France[83]. La production de questionnaires sur une grande diversité de sujets se développe de façon générale en Europe, et ne concerne pas exclusivement les populations lointaines. Les instructions plus ethnographiques ne disparaîtraient donc pas au profit d'une anthropologie biologique (P. Riviale, 1996 ; Cl. Blanckaert, 1996), car ces différents aspects sont, dans la pensée des scientifiques de l'époque, étroitement articulés :

> « La plupart des instructions ultérieures s'inscrivent dans la continuité d'une « histoire naturelle » générale. (…) L'inscription dans l'espace de l'homme considéré comme « individu, vivant et réuni en corps de nation » (Freycinet) présuppose une prise en compte des conditions géologiques et climatiques, une topographie médicale et même une étude de la flore et de la faune locales. L'examen des langues ou du développement social et industriel s'y soumet, il y trouve sa solution. L'influence des caractères ethniques n'est pas négligée, mais l'ensemble forme une structure complexe sans causalité univoque. En fait, pour les « anthropologues » des années 1830, il est difficile, voir impossible, d'isoler l'homme physique du théâtre de son action. » {Cl. Blanckaert, 1996, p.161}

L'*Instruction générale adressée aux voyageurs* éditée par la *Société ethnologique de Paris* en 1840 pour spécifier les différentes races humaines, témoigne de la recherche d'un large éventail d'informations. J. Urry (2003) mentionne que ce questionnaire s'appuie sur le document de J. M. De Gérando. Et les *Queries Respecting the Human Race to be Adressed to Travellers and Others* publié à Londres en 1841, qui sont la matrice des décisives *Notes and Queries on Anthropology*, auraient été écrites à son tour sur cette base[84]. Cl. Blanckaert (1995) insiste pour sa part sur la double formation de linguiste et de physiologiste du fondateur de la *Société ethnologique de Paris*. Commentant le projet de ce groupe hétérogène de scientifiques, cet auteur conclut que ceux–ci « ignoraient cette division topique, devenue fondamentale, entre ce qui ressortit aux hérédités variables des groupes humains et ce qui appartient à leur univers symbolique, transmis de génération en génération par l'éducation ». Et si la *Note instructive sur les recherches à faire relativement aux différences anatomiques des diverses races d'Homme* de G. Cuvier (1800) peut sembler inaugurer un genre raciologique, elle n'est cependant pas reprise à cette époque, précise Cl. Blanckaert, comme un cadre descriptif partagé au sein d'un programme anthropologique. J. L. Chappey (2002,

---

[83] (J. L. Chappey, 2002, p.268 & 450)

[84] « Le responsable de la nouvelle édition{des Considérations de J. M. De Gérando} le compare aux *N & Q*, mais nous pouvons retracer plus précisément cette relation historique aux *N & Q*. Le travail effectué par J. M. De Gérando fut à la base d'un opuscule français, *Instruction générale adressée aux voyageurs*, publié en 1840 par la Société ethnologique de paris. (…) En 1841, un livre intitulé *Queries Respecting the Human Race to be Adressed to Travellers and Others* a été publié. De nombreuses questions étaient tirées de la brochure de la Société ethnologique de Paris. D'autres questions reflétaient clairement les intérêts humanitaires des membres du comité. » {J. Urry, 2003, p.66} Ces différents questionnaires sont réalisés au nom de Sociétés scientifiques. Néanmoins, J. Urry (2003) mentionne l'implication de Th. Hodgkin et J. Pritchard (p.66) dans le comité de 1839 chargé de la réalisation des *Queries Respecting the Human Race to be Adressed to Travellers and Others,* qui paraît ensuite à partir de 1851 sous le titre de *A Manual of Ethnological Enquiry Being a Series of Questions Concerning the Human Race.* Celui–ci subit des modifications en 1871 lors de la fusion de l'Ethnological et de l'Anthropological Society, avec les contributions de Tylor, Lane–Fox, Lubbock, Evans, Galton (p.67). En 1874 les *Notes and Queries on Anthropology*, éditées par la BAAS (British Association for the Advancement of Science), se veulent être une synthèse de ce premier questionnaire et de questionnaires plus spécifiques constitués à l'occasion de plusieurs expéditions. Il comporte 3 parties : constitution de l'homme (anthropologie physique), culture, divers. La partie sur la culture implique Tylor, Lane–Fox, Galton, Franks et Lubbock (p.68–69). *N & Q* seront éditées plusieurs fois.

p.260–261) mentionne en effet que la démarche de G. Cuvier est aussitôt critiquée par des naturalistes comme Sonnini de Manoncourt ou B. de Lacépède, qui contestent précisément cette restriction d'une étude anthropologique à des questions uniquement biologiques. Il n'est pas étonnant alors que la promotion de G. Cuvier s'inscrive par la suite dans un processus de spécialisation des savoirs, spécialisation dont J. L. Chappey a montré qu'elle avait été défavorable au maintien de la *Société des Observateurs de l'Homme*.

Le projet de la phrénologie à Paris au début du 19ème siècle, porté par F. J. Gall (1758–1828) et J. G. Spurzheim (1776–1832), contribue sans doute à brouiller les portraits que nous pouvons dresser des recherches sur l'Homme, de cette époque. C'est aussi à cette période que les ouvrages de G. Lavater, très populaires, sur la physiognomonie connaissent plusieurs éditions en France comme en Grande–Bretagne (Ph. Prodger, 1998).

Fig. 2.4– G. Lavater, 1820. *L'art de connaître les hommes.* (planche 34 & p.13)



HOMOGÉNÉITÉ DES CORPS HUMAINS. 13

1. Voici d'abord une tête où le nez et la bouche se trouvent dans la plus parfaite harmonie. Le front est presque trop bien pour le bas du visage. L'œil tient un juste milieu dans l'ensemble, et cet ensemble promet un caractère honnête, incapable de méchanceté. Il n'est pas fort sensible, mais cependant il n'a rien de dur. Le bas du visage annonce un esprit borné, qu'on n'aurait guère attendu d'un tel front.

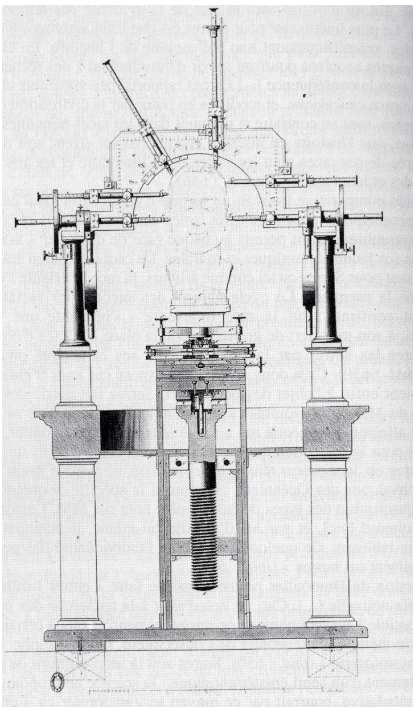
2. Le front, sans être commun, ne vaut pas le nez, et par conséquent ces deux parties ne sont pas homogènes. La dernière annonce un homme qui pense avec beaucoup de finesse; mais je ne retrouve pas le même degré d'expression dans le bas du front, et moins encore dans l'intervalle qui reste entre l'œil et le sourcil; d'ailleurs l'attitude roide et gênée de l'ensemble contraste avec l'œil et la bouche, et sur-tout avec le nez. Si j'en excepte le sourcil, cette physionomie indique un caractère doux et tranquille.

À la différence de cette dernière « discipline » où l'on s'intéresse à tous les indices apportés par notre apparence physique et nos postures, la phrénologie se focalise sur l'étude des crânes. F. J. Gall est en profond désaccord avec la physiognomonie. Les formes du visage n'auraient pour lui aucun intérêt. Seul l'examen du cortex, à travers les formes du crâne, pourrait informer sur les qualités et les facultés d'un homme (Chaussier & Morin, 1838 ; S. Nicolas, 2002). Il alimente cependant, involontairement, ce type d'analyse (voir Fig. 2.4). Quant à G. Cuvier, il a été « le rapporteur en 1808 d'un rapport à l'Académie des sciences plutôt mitigé sur les conceptions anatomiques et physiologiques de Gall et Spurzheim »

(M. Renneville, 1996, p.94). C'est auprès de médecins et de quelques voyageurs, et non dans l'Académie des sciences, qu'ils trouvent leurs adeptes.

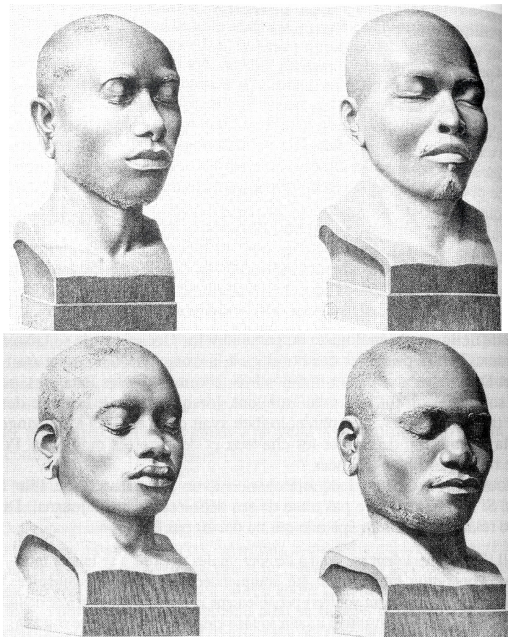
Différents regards sur le corps humain et sur les indices de ses qualités intrinsèques sont donc construits. G. Cuvier participe bien à cet égard à un travail d'éducation du regard. Lorsque le responsable de la « Description du cabinet du Jardin Royal », L. Daubenton, examine, en 1766, trois têtes osseuses de Chinois et de Tartares, il n'enregistre aucune différence notoire avec les Européens. Pour G. Cuvier, ces différences existent et L. Daubenton n'aurait pas su les voir. « Il n'a pas fait », commente Cl. Blanckaert (1999, p.120), « l'apprentissage méthodique d'un plan de clivage séparant les groupes humains parce qu'il « croit » au caractère homogène de la nature humaine et refuse sciemment l'idée de race ». Si la *Note Instructive* que G. Cuvier propose est destinée à équiper et baliser le regard des voyageurs, elle ne fournit pas encore les repères collectifs et officiels d'une science de l'homme. Comme le montre W. C. Stocking (1964), F. Péron, membre de l'expédition de Baudin en Australie, se réapproprie à la fois le projet et les repères descriptifs de G. Cuvier et l'évolutionnisme social porté par les écrits de J. M. De Gérando. G. Cuvier reste à la fois concurrencé par les adeptes d'une conception de l'anthropologie plus globale que la sienne et par les artisans d'autres modes de lecture de l'enveloppe humaine. Chacun s'appuie sur un travail de représentation supposant ou suscitant la collaboration d'autres professionnels ou d'outils spécifiques.

Fig. 2.5– **Une diversité de regards sur le corps humains, et de dispositifs de description.**



Le céphalomètre utilisé par P.M.A. Dumoutiers, dessiné par E. Wormser et construit par Gravet.[85]

Reproductions de bustes moulés sur nature suivant la même méthode pour faciliter les comparaisons.
« Atlas d'anthropologie du voyage » de Dumoutiers, 1842–47.



[85] Images de Dumoutiers publiées dans M. Renneville, 1996, p.118 & 114.

Analyser le mécanisme des expressions pour équiper les peintres. Ch. Bell, 1806.[86]



« Wonder and Astonishment »,

L'exploitation des travaux de F. J. Gall et J. G. Spurzheim pour une analyse de la physionomie. [87]

N° 38. LANGAGE.

Sens des mots, sens des noms, mémoire des mots, mémoire verbale, sens du langage, de parole, talent de la philologie. **(Gall.)**

Faculté du langage artificiel. **(Spurzheim.)**

L'organe du langage, la dernière des facultés réceptives, est placé à la partie supérieure et vers la partie moyenne de l'orbite. S'il est très-prononcé, les yeux semblent poussés en dehors, ils sont à fleur de tête et abaissés vers les joues.

C'est cet organe qui, selon Gall et Spurzheim, donne la faculté de saisir les sons, les mots, les bien retenir et après cela les reproduire.

Louis Choris embarqué en 1815 comme peintre sur *Le Rurick*, rapporte des dessins mais aussi des crânes humains de son voyage, trophés ensuite commentés par F. J. Gall et non par G. Cuvier. L'ouvrage du professeur Charles Bell, de l'université d'Edimburg, souhaite au contraire outiller les peintres. *Anatomy and Philosophy of Expression as Connected with the Fine Arts* (1806), propose une lecture (illustrée) des expressions humaines à partir de la compréhension de leur origine mécanique. L'anthropologie « physique » ne se serait autonomisée que dans les années 1860

> « lorsque Broca a repensé le manuel opératoire et créé les instruments de son application (…) ; l'usage précoce du dynamomètre par Péron (cf. Jamin, 1986) ne qualifie pas adéquatement un canon technique, un projet systématisé ou une ambition de réforme méthodologique »
> {Cl. Blanckaert, 1996, p.160}.

Ce sont les *Instructions Générales* de P. Broca (1865) qui marqueraient véritablement le « passage à un nouveau régime descriptif » (M. Renneville, 1996, p.106). Et, pourrait–on ajouter, l'absence d'*Instructions ethnographiques* de la *Société d'Ethnographie Orientale et Américaine*, marque un travail de frontière avec ce même registre. Les membres de cette société (fondée en 1859, la même année que la *Société d'Anthropologie de Paris* par P. Broca, autour de L. de Rosny, E. Jomard, J. Oppert ou E. Renan), rejettent en effet l'esquisse d'un questionnaire réalisé par Charles de Labarthe en 1865 pour être trop près des préoccupations de l'anthropologie (physique). Alors que la définition de cette dernière discipline par P. Broca inclut les données ethnographiques dans ses sources d'informations, L. de Rosny travaille la spécificité de l'ethnographie. Opposée à la « science naturelle » que serait l'anthropologie, elle est définie comme la « science de la destinée humaine »[88], « l'étude de l'évolution intellectuelle des sociétés humaines »[89]. Nous ne pourrions à vrai dire mieux résumer la

[86] Image publiée dans Ph. Prodger, 1998, p.153.
[87] Dans Ouvrage posthume de G. Lavater & Chaussier, 1838, *Manuel du physionomiste et du phrénologiste,* éd. Paris, p.99.
[88] L. de Rosny, 1865. Cité par P. Riviale, 1996, p.197.
[89] L. de Rosny, 1889. Cité par P. Riviale, 1996, p.197 : « l'ethnographie est la science des civilisations. En d'autres termes, l'ethnographie est l'étude de l'évolution intellectuelle des sociétés humaines, tandis que l'anthropologie, qualifiée d'histoire naturelle de l'homme, s'occupe de l'homme individuel et des races d'hommes, au point de vue zoologique. »

démarche de J. M. De Gérando. Et, plutôt que de ramener des crânes, il propose aux voyageurs

> « d'engager une famille entière à les suivre. (…) Nous posséderions en petit l'image de cette société, à laquelle ils auraient été enlevés. Ainsi le naturaliste ne se contente pas de rapporter une branche, une fleur bientôt desséchée ; il cherche à transplanter la plante, l'arbre tout entier, pour lui rendre sur notre sol une seconde vie » {J. M. De Gérando, 1799, p.107, éd. J. Copans et J. Jamin, 1994}.

La *Société d'anthropologie de Paris*, travaillant sa filiation avec les *Observateurs de l'Homme*, a insisté sur un tout autre projet également représenté au sein de cette ancienne société. Lorsqu'il retrace en 1870[90] l'histoire de la discipline anthropologique, P. Broca laisse dans l'ombre les développements méthodologiques d'une approche plus linguistique et « ethnologique » développée par J. F. Jauffret ou J. M. De Gérando. J. Copans et J. Jamin (1994, p.19) voient là une explication possible d'un désintérêt pour le mémoire de J. M. De Gérando par l'Ecole française de sociologie, alors même qu'il était « sous une forme plus commode et plus accessible, de nouveau disponible à l'époque où Durkheim et Mauss animaient l'Ecole française de sociologie et la revue *L'Année sociologique*, jetaient les bases méthodologiques de l'anthropologie française, tentaient de penser le terrain et de régler l'observation ethnographique ». Quelles que soient les filiations que l'on puisse tirer de la *Société des Observateurs de l'Homme*, ses projets et documents propres seraient ensuite tombés pour longtemps dans l'oubli.

Nous pouvons être surpris en définitive par l'ambivalence des analyses sur la *Société des Observateurs de l'Homme*. Communément décrite par ceux qui l'évoquent comme originale dans son projet et dans sa forme, elle serait un premier essai d'institutionnalisation de l'anthropologie. Mais pour ne pas avoir su trouver les conditions de sa continuité (via l'adéquation d'un projet et de méthodes avec un corps de professionnels et leurs conditions matérielles de travail), elle ne participerait pas complètement de l'histoire de l'anthropologie comme discipline. Les projets des auteurs de ces analyses ne semblent pas être totalement les mêmes. Les historiens déconstruisent les multiples histoires des anthropologues sur leur discipline. Cherchant les outils les moins équivoques pour revisiter ce passé, ils s'appuient sur les composantes institutionnelles des disciplines (qui se dotent d'un nom, de sociétés, d'outils standards, d'une histoire officielle…). Ils sont également particulièrement attentifs au contexte historique des initiatives scientifiques étudiées, et tiennent compte de l'insertion des auteurs considérés dans des réseaux sociaux, professionnels et politiques. Les anthropologues cités ici utilisent quant à eux la recherche historique comme un outil de réflexion sur leur discipline, et sur les pratiques et représentations de leurs collègues. Si les textes de la *Société des Observateurs de l'Homme* ont suscité l'attention de nombreux anthropologues anglo–saxons contemporains, J. Copans et J. Jamin semblent avoir inauguré l'intérêt français pour ce fragment de l'histoire de l'Anthropologie[91]. Le silence sur cette Société et notamment sur les

---

[90] P. Broca, 1870, « Histoire des progrès des études anthropologiques depuis la fondation de la société. » Compte–rendu décennal (1859–1869) lu dans la séance solennelle du 8 juillet 1869, Paris, Typographie A. Hennuyer.

[91] La première édition de J. Copans et J. Jamin des « Mémoires de la société des observateurs de l'homme en l'an VIII », intitulée « Aux origine de l'anthropologie française », date de 1978. Elle est accompagnée de la

instructions de J. M. De Gérando, au profit d'une référence marquée pour des théoriciens, tel Rousseau, serait révélateur, de l'avis de ces auteurs, d'un « silence constant sur les problèmes de terrain au sein de l'anthropologie française » (p.30) et d'une « sur–théorisation conceptuelle ou épistémologique » de cette discipline (p.34). Ainsi, c'est la portée méthodologique du texte de J. M. De Gérando que les anthropologues de ce siècle entendent souligner. Il semble pourtant y avoir consensus sur l'absence de mise en pratique, et sur l'impossibilité matérielle de réaliser un tel projet sur des populations rapidement visitées et dans des conditions si peu maîtrisées. Plutôt que des étapes d'institutionnalisation de la discipline, J. Copans et J. Jamin, M. Kilani, G. Leclerc ou T. Moore questionnent l'importance d'une forme de contrôle socio–politique du « terrain » d'observation ainsi que les relations entre théorie, méthode et politique. Ces questions se trouvent au cœur de notre propre analyse sur l'organisation de recherches sur les gestes de sourds–muets. Et les réflexions, comme celles que portent les historiens, sur les modalités d'institutionnalisation d'outils ou de corps de recherches y sont en fait étroitement liées.

Les publications ultérieures de J. M. De Gérando sur les sourds–muets attestent d'une forme de continuité du programme des *Observateurs de l'Homme*. Ses réflexions sur les moyens et les étapes d'une entrée en communication s'appuient initialement sur l'expérience pédagogique de R.–A. C. Sicard auprès des sourds–muets. Il formalise par ailleurs une réflexion originale sur les modalités de questionnement et d'enregistrement de données anthropologiques et linguistiques sur le terrain. Mais il est important de souligner qu'il ne s'investit pas davantage dans une institutionnalisation de la science anthropologique. C'est un espace éducatif qu'il cherche à structurer et qui constitue le cadre de débats scientifiques sur les gestes de sourds–muets. Ce que J. M. De Gérando pense dans un premier temps comme un outil méthodologique sur un terrain exotique devient un outil pédagogique dans le cadre de l'éducation de sourds–muets. Les liens, décisifs pour ce qui nous occupe, entre ces deux « terrains » comme entre ces activités scientifiques et d'autres plus pédagogiques et politiques, ont été assez peu soulignés pour que nous nous permettions ici de nous y attarder. La figure d'A. Bébian s'impose par ailleurs dans cette analyse pour représenter le principal contradicteur de J. M. De Gérando sur ce terrain de l'éducation des sourds–muets, sur un plan à la fois politique et scientifique. Contrairement à l'auteur des *Considérations*, le filleul de l'abbé Sicard apprend le langage gestuel qu'il consigne et utilise pour comprendre le rapport au monde des sourds–muets et, à travers eux, l'origine et la nature du langage humain. Comme l'ami de son oncle, L. F. Jauffret, il accorde une grande importance à l'élaboration d'ouvrages destinés aux enfants ou à leurs éducateurs, ouvrages où l'iconographie est également destinée à tenir une grande place[92]. J. M. De Gérando et A. Bébian partagent un certain nombre de critères formels dans la description du même langage gestuel, celui des sourds–muets de l'institution de Paris. Mais ils s'opposent sur le statut de l'iconicité dans le

publication d'articles sur le sujet. Dans l'édition de 1994, les auteurs citent les quelques nouvelles et succinctes références faites à cet épisode historique. J. L. Chappey, publiant sa thèse en 2002 sur « La société des observateurs de l'homme (1799–1804) : genèse, personnel et travaux d'une société savante sous le consulat» souligne là encore le caractère inédit mais aussi trop peu connu du projet de la société des observateurs de l'homme.

[92] Sur cet aspect de la démarche de L.F. Jauffret, voir J. L. Chappey, 2002.

fonctionnement et l'histoire du langage, et sur celui des sourds–muets dans l'étude de la civilisation humaine. Ils n'accordent pas non plus la même fonction au travail d'écriture des gestes observés, et n'investissent pas le même type de graphisme. C'est dans cette confrontation que se perçoivent vraisemblablement le plus clairement les implications pédagogiques, sociales, politiques, théoriques et techniques de l'inscription graphique d'une expression gestuelle de sourds–muets. Le contrôle de ces pratiques graphiques est inextricablement lié à celui d'un territoire, celui de la prise en charge des personnes sourdes, et à un travail de définition du citoyen français. Ces questions se cristallisent, à la fin du siècle, dans les nouveaux cadres disciplinaires dont se dotent les chercheurs en sciences humaines.

2- La naissance d'un regard formel et culturel sur les gestes.

Les gestes des sourds–muets tels qu'ils sont envisagés et décrits par R.–A. C. Sicard et par J. M. De Gérando dans ses premiers écrits, n'intéressent que comme mode rudimentaire de production de sens. Ce n'est pas la forme particulière de ces signes qui est transcrite mais leur logique, la manière dont on expose ses idées à un interlocuteur dont on ne partage pas la langue ou qui ne dispose pas d'un système linguistique pour communiquer. Il s'agit pour ces auteurs de penser la rencontre, de baliser un processus de découverte de l'Autre, d'identifier un point de départ. C'est à ce titre que le langage des sourds–muets et l'expérience de leurs précepteurs peuvent constituer des ressources utiles dans le travail d'enquête d'explorateurs ou d'anthropologues sur un terrain exotique. Cette articulation entre terrains proches et lointains n'est pas sans incidence sur la conception à la fois des sourds–muets et du rapport qui les lient aux « non–sourds ». La démarche initiale de J. M. De Gérando et de l'abbé Sicard ne participe pas d'un regard formel et culturel sur les gestes. Elle contribue cependant à la définition du statut épistémologique des sourds–muets et de leur expression gestuelle. Cette utilisation de l'expérience pédagogique avec des sourds et de leur langage gestuel à des fins méthodologiques sur un terrain exotique est susceptible de conduire vers d'autres chemins, où la forme des gestes et leur diversité prennent davantage d'importance.

Une question théorique vient d'une part immanquablement se poser en amont sur ce qui constitue le fond commun des êtres humains, et notamment l'origine ou les ressources communes à toutes les langues. Les gestes produits seront–ils les mêmes partout ? Et qu'est–ce qui préside alors à cette même « mise en forme » ? D'autre part, si une expression gestuelle permet de rentrer peu à peu dans une langue complexe et par là même dans la pensée et l'histoire d'un peuple (thèse défendue par J. M. De Gérando), alors le processus de transformation du langage gestuel lui–même, ou son degré de complexité, est également une source d'information. Les gestes donneraient à voir dans leurs caractéristiques formelles l'état de maturation d'un peuple ou d'un individu. Leur transformation informerait sur les processus d'évolution possibles de tout mode d'expression visuelle (et donc de l'écriture). L'analyse comparée des formes attestées dans plusieurs langages gestuels, ou dans plusieurs productions d'un même individu au cours de sa biographie, serait encore une ressource pour l'archéologue ou le pédagogue. L'ensemble de ces questionnements suppose un regard différent sur les

gestes, davantage attaché à la réalisation physique d'une expression gestuelle. La nécessité dans ce type de démarches d'enregistrer la forme des signes gestuels observés, de constituer des listes et des comparaisons, pose avec plus d'acuité l'importance et les enjeux de l'inscription graphique d'un langage gestuel tel qu'il est effectivement vu et tel qu'il puisse être reproduit. Ce n'est pas seulement la nature de ces descriptions que nous souhaitons souligner ici. Différents auteurs, et parmi eux P. Desloges, ont pu en produire plus tôt. Mais elles sont destinées à entrer ici dans des collections partageables et comparables. Elles répondent à des attentes et des critères plus largement partagés. Elles sont descriptives et non pas prescriptives comme ont pu l'être certains dictionnaires de gestes. Elles entérinent enfin une certaine conception des langages gestuels où le mode de réalisation des gestes est une donnée déterminante. Les derniers écrits de J. M. De Gérando et les publications d'A. Bébian relèvent de ce type de questionnements et de pratiques. Bien qu'ils cherchent tous deux à structurer le champ de l'éducation des sourds–muets, en adoptant un regard formel et culturel sur leur langage ils participent d'un mouvement plus général de recherches sur différentes expressions gestuelles dans le monde. Les comparaisons entre sourds–muets, artistes et populations anciennes ou exotiques restent pourtant limitées. Les enjeux se concentrent sur ce nouveau territoire de plus en plus contrôlé et organisé qui se structure autour de la prise en charge des personnes sourdes en France. Ces comparaisons seront investies dans d'autres cadres nationaux, au sein de l'anthropologie britannique puis américaine. Le statut épistémologique des sourds–muets et de leurs gestes, tel qu'il fut expérimenté par D. Diderot et posé par R.–A. C. Sicard et J. M. De Gérando, s'y trouve à nouveau entériné.

2–1. Un objet anthropologique…

2-1. 1) <u>De l'articulation entre terrains proches et lointains</u>.

La réflexion sur une observation de l'Autre par J. M. De Gérando, L. F. Jauffret ou R.–A. C. Sicard au sein des *Observateurs de l'Homme* s'appuie sur des théoriciens de la fin du 18ème, sur le récit de voyageurs comme F. Levaillant mais aussi sur le terrain français de l'éducation de sourds–muets. Ce dernier aspect n'est pourtant que très rarement évoqué[93], comme le fait que la *Société des Observateurs de l'Homme* ait *d'emblée* étroitement articulé observation du proche et du lointain. M. Kilani (2000) mentionne les rapprochements entre sauvages, primitifs, indigents, paysans et montagnards. Mais la conception d'une « altérité interne », pour reprendre ses termes, serait seconde et comme construite par dépit, « pour compenser ses déboires avec les sauvages », et comme alternative à une observation impossible de l'« altérité externe »[94]. Cet anthropologue entend insister de cette manière sur l'importance des rapports de pouvoir dans la construction d'un savoir scientifique et plus particulièrement ici anthropologique. C'est une question décisive. Les *Observateurs de l'Homme* n'auraient pas tenu compte « des conditions matérielles d'accès à ce terrain, à savoir la présence d'un contrôle politique et administratif capable d'assurer au voyageur la sécurité

[93] À l'exception de (J. Copans & J. Jamin, 1994), (H. Lane, 1996) et (J. L. Chappey, 2002) qui ne le développent cependant pas.
[94] (M. Kilani, 2000, p.103).

nécessaire à son travail et, surtout, d'un cadre qui définit les conditions sociales et idéologiques d'un tel travail » (M. Kilani, 2000, p.87–88). Les membres de cette Société n'ont néanmoins pas découvert les indigents de leur pays après l'amer constat d'une difficile réalisation de leur programme sur le lointain. Dans leurs efforts pour penser l'Homme et les moyens même de cette observation, les auteurs du début du 19ème siècle s'intéressent à de multiples formes d'altérité, qu'ils mettent en dialogue et inscrivent dans une même réflexion[95].

Les provinces françaises font l'objet, dès la fin du 18ème siècle, d'enquêtes descriptives intéressant de plus en plus médecins, historiens et intendants. Certains membres de la *Société des Observateurs de l'Homme*, comme le médecin J. N. Hallé ou l'historien J. P. Papon, sont impliqués dans ce type de démarche. La recherche de données exhaustives et comparables sur les caractéristiques naturelles et humaines de ces provinces transforme le statut et l'organisation de ces documents. Quand J. M. De Gérando publie en 1800 ses *Considérations* écrites pour l'expédition de N. Baudin en Australie, il fait déjà parti des administrateurs napoléoniens, et connaît les efforts engagés pour observer et décrire les provinciaux. Ceci conduit J. L. Chappey (2002, p.268) à supposer qu'il cherche, en publiant ces instructions, « à investir, à travers un texte qui concerne la connaissance des peuples lointains, les débats qui traversent l'espace administratif autour de la connaissance statistique et de la connaissance des peuples de l'intérieur, hypothèse confirmée par le fait que ce mémoire sera réapproprié, en 1802, par les défenseurs des statistiques descriptives et présenté comme un modèle d'enquête destiné aux préfets ». Le point d'articulation entre ces différents territoires et populations se joue dans le besoin d'une normalisation du récit de voyage, d'une structuration des informations recueillies et d'une méthodologie adaptée à des recherches descriptives de terrain. La particularité des réflexions menées sur ce sujet par les *Observateurs de l'Homme*, et J. M. De Gérando lui–même, tient pour une grande part à l'importance qui est accordée au langage, comme objet de savoirs mais aussi comme composante méthodologique.

> « Il n'est pas besoin de répéter combien la langue comme instrument et témoin de la pensée des sauvages est l'objectif stratégique, le médium parfait et l'idéal épistémologique des Idéologues. L'observation participante est pensée pour la première fois pour cette raison et l'intérêt porté à l'enquête linguistique et sociolinguistique subordonne aisément les balbutiements ethnologiques à une recherche des opérateurs logiques de la langue (langage d'action et langue articulée). A la fois structuraliste et « génératiste », la conception linguistique des observateurs de l'homme est la partie la plus élaborée de leur anthropologie, que ce soit au niveau idéologique, méthodologique ou théorique. » {J. Copans & J. Jamin, 1994, p.48}

Or c'est au cœur de cette réflexion méthodologique et de cette entreprise de connaissance que sont convoqués les études et projets de recherches sur des sourds–muets parisiens. C'est sur ces questions que s'ouvrent les instructions de J. M. De Gérando.

---

[95] Nous pourrions reprendre à notre tour la citation rapportée par M. Kilani (2000, p.91) : « Comme le note Bourguet : « Est–ce l'oubli plus ou moins volontaire d'une naissance « honteuse », ou le signe d'une différence plus essentielle entre {leur} démarche et la nôtre ? » (1984 : 259) ».

Dans ses *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*, J. M. De Gérando conclue sa critique des observations réalisées par les précédents voyageurs en regrettant leur négligence concernant les langues des peuples visités. Sans méthode, les voyageurs n'auraient tout d'abord pas fourni les données de contexte permettant d'apprécier leurs notes et d'en tirer des informations sur la construction de ces langues. Sans les connaître, ils n'auraient pas pu recueillir les traditions de ces sauvages et l'origine de celles–ci, précieuses pour comprendre le peuplement du globe. Ils n'auraient pu comprendre de quoi leurs cérémonies étaient l'allégorie. Ils n'auraient pu rapporter leurs idées et leur manière de voir et de sentir. La langue permettrait de saisir un peuple dans son épaisseur historique. L'apprendre, écrit J. M. De Gérando, est un préliminaire à toute étude sur ses locuteurs. La difficulté des voyageurs est alors de n'être aidés ni d'interprète ni de manuel dans cette tâche. L'entrée dans la langue de sauvages, pourrait se faire, explique J. M. De Gérando, comme avec les enfants et les sourds–muets : par le langage d'action. Il décrit brièvement trois catégories de signes par ordre de complexité (indicateurs, signes descriptifs et signes métaphoriques) avant de conseiller la lecture de l'abbé Sicard. Car, écrit–il

> « le sourd–muet est aussi un sauvage, et la nature est le seul interprète qui puisse lui traduire les premières leçons de ses maîtres. » { J. M. De Gérando, 1799, éd. J. Copans & J. Jamin, 1994, p.83}

Si, pour J. M. De Gérando, le processus est universel, les gestes produits par les différentes populations restent eux fortement dépendants des habitudes et des circonstances.

> « Or les circonstances qui entourent le sourd–muet élevé au milieu de nous, ne sont pas communes au sauvage qui n'est point sorti de ses forêts. » {id.}

L'intérêt du travail de R.–A. C. Sicard résiderait donc dans son principe et non dans la description des gestes obtenus. C'est là, pour J. M. De Gérando comme pour l'abbé, le secret de la découverte des éducateurs de sourds–muets : tout est dans l'ordre des choses instruites, dans les étapes de construction d'une pensée. En publiant à la même époque le « journal de ses cours », l'abbé Sicard livrerait, aux dires de son éditeur, « un Cours de Métaphysique et de Grammaire *expérimentales*, propre à l'Instruction de tous les enfans »[96].

> « Si j'eusse suivi les formes communes {d'écriture}, l'art d'instruire les Sourds–Muets dut encore resté un secret, et mon secret. Je n'ai pas cru que cet ouvrage dût être seulement une indication de la route que j'avais parcourue, *mais la route elle–même*. On me verra donc toujours en scène avec mon élève (…). » { R.–A. C. Sicard, 1799–1800, *Cours d'instruction*, Discours préliminaire, p.xiv (non souligné dans le texte)}

Les instructions de J. M. De Gérando portent alors essentiellement sur les différentes étapes d'une entrée en communication (d'abord gestuelle) avec les sauvages, ses ressources et ses risques (notamment prêter sa logique et ses propres analogies au sauvage). Y sont également exposées les précautions à prendre dans l'enregistrement de ces données par les voyageurs (noter le contexte, renouveler la demande, tester d'autres segmentations ou d'autres mises en ordre des discours notés…).

[96] R.–A. C. Sicard, 1800, *Cours d'Instruction*, Avertissement de l'éditeur, p.xv, en italique dans le texte.

L'approche de J. M. De Gérando est marquée par les penseurs de cette fin de siècle et en particulier par E. B. de Condillac. Ce qu'il dit des sourds–muets s'apparente aux idées de l'abbé Sicard, son collègue au sein des *Observateurs*. Néanmoins, cette présentation du cas des sourds–muets et du travail des pédagogues comme un *outil méthodologique* dans l'approche d'un terrain anthropologique est inédite. Les conceptions sur lesquelles elle s'appuie sont exposées à la même période dans deux autres publications : *Cours d'instruction d'un sourd–muet de naissance*, signé par l'abbé Sicard, et *Des signes et de l'Art de penser*, où J. M. De Gérando développe son mémoire primé en 1799 par la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut. Ces deux ouvrages s'inscrivent néanmoins dans des projets différents de celui des *Considérations*. R.–A. C. Sicard entend livrer les secrets d'une instruction de sourds–muets autant que justifier l'éducation de ces élèves issus pour la plupart de familles pauvres. Cet enjeu est fortement présent dans cet ouvrage, demandé par le Comité d'Instruction Publique[97]. J. M. De Gérando cherche pour sa part à asseoir une théorie sur le développement des facultés intellectuelles de l'homme donnant une large place à l'influence des signes sur la pensée. Il est davantage préoccupé ici par la définition d'une langue universelle ou philosophique et la perspective d'une réforme des langues ou de l'éducation. La situation des sourds–muets y est cependant longuement discutée.

2–1. 2) Des parisiens plus nus que les sauvages.

Ces deux ouvrages entérinent la catégorie des sourds–muets dits « de naissance » comme la seule figure véritablement digne d'intérêt pour l'observation scientifique. Cette caractéristique fonde la distinction entre deux états associés à deux types de langage : les sourds–muets non éduqués qui ont recours au langage d'action et les sourds–muets instruits qui utilisent les signes méthodiques. L'instruction de ces personnes n'est pas vue comme un résultat mais comme un processus permettant le passage d'un état de pensée rudimentaire (attachée au monde sensible), à des formes intellectuelles, sociales et langagières plus élaborées. Dans le chapitre qu'il consacre spécifiquement aux sourds–muets[98], J. M. De Gérando n'a de cesse de souligner l'intérêt d'un tel terrain empirique. Ces observations viendraient valider ses constructions philosophiques sur le langage primitif et les règles de son évolution ou sur ce que l'homme doit aux langues, et contredire définitivement d'autres thèses, comme celle d'une origine innée des idées. Le génie des instructeurs de sourds–muets auraient été de dépasser « ce préjugé vulgaire sur la nécessité de la parole » et « d'associer immédiatement les signes de l'écriture aux idées de l'esprit »[99]. Si parler et écrire sont mis en balance, entrer dans une langue orale pour un enfant qui entend ne serait pas comparable à la situation d'un enfant sourd qui doit entrer dans l'écrit. Le processus, informel pour le premier, doit être explicite pour le second. Outre le recours aux « signes que la nature avait donnés aux sourds », il faudrait « refaire, pour ainsi dire, avec eux les conventions dont nos mots tirent

[97] (Y. Bernard, 1999)
[98] (J. M. De Gérando, 1800, *Des signes et de l'Art de penser*). Il s'y réfère aussi longuement dans d'autres chapitres, notamment celui consacré au langage d'action et celui traitant des premières communications entre les hommes.
[99] J. M. De Gérando, 1800, *Des signes et de l'Art de penser*, Vol.4, p.468–469.

leur valeur »[100]. Cette éducation passe, pour J. M. De Gérando comme pour R.–A. C. Sicard, par un travail sur les gestes spontanément utilisés par les sourds–muets. Le maître se ferait « disciple » pour se placer « au niveau » de son élève et pour lui « faire donner » des signes à des choses qu'il avait négligées et le « conduire à exécuter » des combinaisons de signes[101]. Pour J. M. De Gérando, le caractère visuel du langage utilisé par les sourds–muets donnerait littéralement à voir l'évolution intellectuelle de ces personnes.

Par ailleurs, les deux auteurs insistent sur le fait que les célèbres instructeurs de sourds–muets ne sont pas les auteurs des signes, même méthodiques, mais les auteurs du processus qui permet de les créer et de les utiliser[102]. Sans les interactions avec leur maître, les sourds–muets resteraient arrêtés dans le développement de leur langue ; alors que les autres enfants, après leur première expression faite de cris puis de gestes indicateurs, n'auraient qu'à apprendre la langue que les générations précédentes ont construite[103]. C'est cette dimension qui distingue fondamentalement pour J. M. De Gérando un homme doué de tous ses sens d'un sourd–muet. C'est cette absence d'héritage social qui explique pour l'abbé Sicard l'absolue nécessité d'instruire ces personnes, même de familles pauvres. Que serait un sourd–muet de naissance « considéré en lui–même » pour cet abbé ?

> « C'est un être parfaitement nul dans la société, un automate vivant, une statue (…) Borné aux seuls mouvemens physiques, il n'a pas même, avant qu'on ait déchiré l'enveloppe sous laquelle sa raison demeure ensevelie, cet instinct sûr qui dirige les animaux destinés à n'avoir que ce guide. (…) Si on dit qu'il est un sauvage, on relève encore sa triste condition ; car il ne l'est, ni sous le rapport moral qui existe, jusqu'à un certain point, chez le sauvage, ni sous le rapport de communication avec ses semblables, sous lequel il lui est bien inférieur (…).{R.–A. C. Sicard, *Cours d'instruction*, Discours préliminaire, p.vj–x}

Il faut donc « humaniser ce sauvage, lui apprendre qu'il n'est pas seul dans la nature », « lui apprendre qu'il est homme », (id., p.xiv). Il ne lui manque que l'occasion de déployer ses potentialités, égales aux autres hommes, et de devenir un être social. L'objectif affiché de l'abbé Sicard est de *montrer* à travers son ouvrage « l'institution d'un sauvage mise en action », la transformation « d'un homme de la nature » en un « homme de la société » (id.). « Sans culture »[104], le sourd–muet de naissance non encore instruit est la figure même de l'homme à l'état brut pour R.–A. C. Sicard (et E. B. de Condillac). Et la communication gestuelle qu'il développe est la langue universelle. Ce n'est pas là l'avis de J. M. De Gérando, qui le précise à plusieurs reprises. Les gestes créés dépendent des circonstances et celles–ci ne sont pas les mêmes pour tous les hommes. Les sourds–muets ne seraient pas non plus des hommes à l'état de nature, si tant est que ceux–ci aient existé. Même sans instruction, ils

---

[100] Id., Vol.4, p.473–474.
[101] Id., Vol.4, p.474–475.
[102] Le rôle moteur de l'instructeur, utilisant la matière apportée par l'élève et celui–ci comme instrument, conduit parfois dans d'autres textes à parler de ces gestes comme étant une création du maître. Ceci est notamment le cas lorsque l'auteur veut insister sur le fait que ces gestes sont le « résumé » d'une théorie ou d'une méthode logique d'enseignement (J. M. De Gérando, 1827, à propos de R.–A. C. Sicard). De plus certains de ces signes, notamment ceux destinés à restituer des formes grammaticales propres au français, seraient abandonnées dans les discussions entre élèves et appartiendraient spécifiquement à l'échange maître–élève (J. M. De Gérando, 1827).
[103] Id., Vol.1, p.127–128
[104] R.–A. C. Sicard, id., p.xxiv

entreraient dans une forme de langage. Ils établiraient des conventions simples avec leur entourage ou d'autres sourds franchissant par là même « cette limite qui paraissait au philosophe de Genève ne pouvoir jamais être dépassée »[105]. Pour J. M. De Gérando, les sourds–muets donnent à voir ce que purent être les premières communications humaines[106]. De ce point de vue,

> « le phénomène que présente le sourd–muet nous fournit des instructions plus positives encore que celles qu'on retire du spectacle des peuples sauvages : car l'état moral du sauvage résulte à la fois du climat, de l'organisation, du genre de vie, des habitudes de société, de certaines institutions, de plusieurs causes, en un mot, dont il est difficile de démêler l'action distincte et précise. *Mais chez le sourd–muet, tout se rattache à une cause unique*, la privation de la parole. Chez le sauvage, l'imperfection de la langue n'est qu'un effet*; chez le sourd–muet, au contraire, c'est à l'imperfection du langage que tout commence*. » { J. M. De Gérando, *Des signes*, Vol.4, Chap.13, p.464–465, non souligné dans le texte}

En comparaison avec les sauvages, il serait plus aisé de contrôler les causes définissant l'état et les progrès[107] de sourds–muets. Pour J. M. De Gérando, ce sont les contraintes apportées par leur infirmité sur les formes de leur socialisation qui font des sourds–muets de naissance un objet d'étude si précieux. C'est parce qu'ils sont sans épaisseur historique, qu'ils peuvent être la vitrine du développement humain et donner à voir la formation d'une langue.

2–2. …un outil sémiologique.

2-2. 1) Juger véritablement du langage d'action

La thèse avancée par J. M. De Gérando sur les liens articulant pensée et langage accorde aux sourds–muets (et à tout homme) une forme de pensée antérieure à toute manipulation de signes linguistiques. Les sensations, parce qu'elles provoqueraient en nous, par habitude ou analogie, l'idée d'autres sensations[108], constitueraient les *signes* (non linguistiques, dit « muets ») de nos premières idées[109]. *Les signes du langage*, acquis dans un second temps,

---

[105] J. M. De Gérando, *Des signes*, Vol.4, p.456. Il s'agit de Rousseau.

[106] « Le premier {l'homme doué de tous se sens} est initié à une foule de conventions existantes, avant d'en prévoir les effets et les usages ; le second {le sourd–muet de naissance} n'invente les signes qu'à mesure qu'ils lui sont nécessaires. Le premier recueille les fruits d'un travail auquel la société entière a contribué ; le second est réduit à ses ressources individuelles, et nous représente assez bien le premier âge des générations humaines. Ces deux êtres sont contemporains ; mais leurs esprits sont séparés l'un de l'autre par un grand nombre de siècles. » { J. M. De Gérando, 1800, *Des signes et de l'Art de penser*, Vol.4, p.455}

[107] Contrairement aux enfants ordinaires, les sourds–muets n'auraient qu'un seul guide, leur instructeur : « l'élève ne parle que dans ses leçons, et n'apprend rien que par sa méthode ; chaque mot ne s'offre à lui que dans l'ordre fixé, et après une préparation convenable. D'ailleurs, chaque instruction porte ici son épreuve avec elle (…) » { J. M. De Gérando, id., p.483}

[108] Par exemple la vue d'une rose provoque l'idée de son odeur, ou celle d'une poire l'idée de la manger ou le plaisir qui y est associé…

[109] Nous percevons ici toute la proximité de pensée avec celui qui s'est occupé de Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron, et qui ne s'est pourtant jamais intéressé aux gestes que cet enfant faisait. G. Itard cherche à « tirer les facultés morales de l'enfant de l'état d'engourdissement dans lequel elles étaient plongées (…) en éveillant sa sensibilité » (J. M. De Gérando, 1801, « Présentation du rapport de J. M. G. Itard sur l'enfant sauvage de l'Aveyron », dans J. Copans & J. Jamin, 1994). C'est en stimulant ses sensations et ses besoins qu'il a cherché à entrer en communication avec lui. De l'instruction des sourds–muets, il n'emprunte que les méthodes destinées à relier écriture et pensée.

sont des signes collectifs et communs de « rappel d'idées ». Ils seraient nécessaires à la formation d'une pensée plus abstraite et développée. Les langues évolueraient par la suite vers des signes arbitraires, par l'usage répété qui en est fait ou par une altération liée aux temps et aux mélanges des peuples. Mais les langues humaines pour J. M. De Gérando ont pour source une logique d'analogie.

> « Car si un signe devient un moyen de correspondance entre deux ou plusieurs individus, c'est qu'il a excité certaines idées dans l'esprit de chacun d'eux, et si les effets du langage se lient par un étroit rapport au progrès de nos connaissances, c'est en vertu de cette propriété qu'ont les signes dont il se compose, d'exciter en nous certaines idées » { J. M. De Gérando, *Des signes*, Vol.1, Chap.3, p.65}

J. M. De Gérando ne préjuge en rien ici du « matériel des signes employés ». Plusieurs moyens s'offriraient naturellement aux hommes : les mouvements du corps, les organes de la voix et les objets extérieurs auxquels ils peuvent « donner une certaine disposition ». Si les gestes des sourds–muets présentent quelque intérêt c'est parce qu'ils offriraient un terrain pour « porter un jugement vraiment philosophique » sur l'une de ces « trois sortes de langage » [110]. N'ayant pas d'autres moyens de se faire entendre, ils exploiteraient les ressources du langage d'action[111] dont ils donneraient à voir la « véritable nature ». C'est ainsi que se trouve à nouveau posée la question du statut d'une expression humaine gestuelle. Les gestes sont–ils réellement, pleinement, une alternative pour l'homme ? Permettent–ils d'atteindre un haut degré de civilisation ?

J. M. De Gérando s'attache d'abord à montrer que les possibilités d'exploiter « les trésors de l'analogie »[112] sont considérables dans le langage d'action. Ce mode de représentation s'appuierait sur une classification des choses par leur forme et leur mouvement. Le rythme, le mouvement du corps, l'espace compris entre les mains ou le prolongement des gestes exprimeraient des rapports de temps, de lieu et de situation, de nombre et de quantité. Cette conception d'une langue gestuelle s'éloigne considérablement des anciennes descriptions de gestes cabalistiques. Son caractère principal réside désormais dans son iconicité ; les descriptions proposées insistent sur les modes de production du sens ; et lorsque la dimension physique des gestes est évoquée, nous n'avons plus affaire à de simples configurations de main mais à des mouvements de différentes parties du corps incluant l'expression du visage. Ces ressources d'expression permettraient de donner plus d'informations à la fois et de former des tableaux plus complets et plus logiques[113] que ne le ferait la parole.

> « Pour saisir la valeur d'un signe dans le langage d'action, il faut que l'esprit combine à la fois tous les détails dont ce signe est formé (…) Cette propriété du langage d'action, de n'employer presque jamais que des signes composés, (…) procure aussi cette analogie raisonnée dont nous avons démontré les utiles effets. En nous offrant ainsi un tableau plus complet de la pensée, les

[110] J. M. De Gérando, 1800, *Des signes*, Vol.2., Chap.13, p.324–325.
[111] Cette appellation renvoie ici explicitement à la théorie d'E. B. de Condillac, cf. A–3b : « Une illustration de la théorie de Condillac sur la naissance du langage ».
[112] J. M. De Gérando, id., p.328.
[113] J. M. De Gérando, id., p.328–329 ; 336–337

> gestes nous prêtent plus de moyens pour la décomposer (…) » {J. M. De Gérando, 1800, Des signes, Vol.2, Chap.13, p.334}

J. M. De Gérando reprend ici la conclusion d'E. B. de Condillac qui consistait à dire qu'une langue gestuelle aide, à un certain niveau, à décomposer la pensée. Mais l'erreur de ce philosophe est d'après lui de s'être arrêté là dans son analyse[114]. Ce qui fait l'intérêt du langage d'action est aussi pour J. M. De Gérando ce qui en limite la portée intellectuelle : « la nature matérielle des signes qu'il emploie » obligerait à recourir en permanence à l'analogie pour produire du sens. Le développement de signes arbitraires, résultat pour J. M. De Gérando d'un oubli de l'analogie plutôt que de conventions expresses, serait bloqué dans le langage d'action. Il y aurait une « impossibilité physique » à faire oublier l'analogie, à produire autre chose qu'un langage imagé[115]. Les problèmes que posent une langue imagée et gestuelle seraient à chercher dans la complexité des opérations d'analyse qu'elle demande. Outre la difficulté d'analyser des tableaux aussi complexes et rapides, il faudrait encore savoir distinguer un message d'une action (puisque les gestes ne sont pas exclusivement réservés à l'expression de la pensée). Pour l'utiliser lors de méditations solitaires, il faudrait avoir une capacité d'imagination importante permettant une représentation mentale exacte de ces tableaux. Enfin, une telle langue poserait des problèmes techniques, comme celui de travailler et de s'exprimer en même temps. L'absence d'écriture des gestes serait une limite à la réflexion elle–même. C'est en dressant la liste des avantages et inconvénients du langage d'action, que J. M. De Gérando conclut que ni la langue universelle ni une langue philosophique ne peut être gestuelle[116]. De même, il attribue à la matérialité même du langage des gestes une infériorité des facultés intellectuelles des sourds–muets de naissance[117].

Il ne prône donc pas une instruction de sourds–muets misant tout sur un langage gestuel. Celui–ci serait un moyen d'observation pour les scientifiques de processus propres à l'espèce humaine. Sa description serait par ailleurs utile aux pédagogues. Mais pour avoir totalement accès au savoir historique et collectif transmis par ceux qui s'expriment par la voix, les sourds–muets ne devraient pas rester à une communication gestuelle. L'étude des « signes mimiques » communément utilisés par « la classe des sourds–muets », d'après les termes de J. M. De Gérando, est susceptible d'entrer en contradiction avec le souci d'une utilité sociale des recherches, préoccupation partagée par les Idéologues.

2– 2. 2) <u>Penser les modalités d'une entrée en communication</u>

Quelles sont les suites effectivement données, concernant une expression gestuelle, à ces instructions comme au programme de recherches décrit par J. M. De Gérando? Il est

---

[114] « Il falloit ajouter qu'à cette décomposition de la pensée, favorable sans doute au progrès de l'esprit philosophique, se joignent dans le langage d'action d'autres effets qui contrarient ces progrès, qui retardent l'attention, ou qui donnent à l'imagination une trop grande énergie. » { J. M. De Gérando, id., p.346}

[115] J. M. De Gérando, id., p.329–332.

[116] J. M. De Gérando, 1800, Des signes et de l'Art de penser, vol.4, Chap.12.

[117] « Je ne doute point que si la réflexion des sourds–muets de naissance, est ordinairement bien moins développée que celle des autres individus du même âge, il ne faille l'attribuer en partie à ce qu'ils n'ont d'autres signes que ceux du langage d'action », {id., p.345}

difficile d'évaluer la réalité et l'importance d'un recours à des gestes pour communiquer avec les « naturels » (pour reprendre l'expression de N. Baudin) rencontrés lors des différents voyages. Difficile de savoir si c'est un fait de terrain ou un effet de regard[118]. Les voyageurs n'ont par ailleurs pas attendu J. M. De Gérando pour avoir recours à des gestes. La correspondance entre N. Baudin et A. L. Jussieu, que J. Copans et J. Jamin publient, témoigne très furtivement d'une telle pratique[119]. Il ne semble pas y avoir là de traces d'une réflexion, prônée par J. M. De Gérando, sur les étapes et modalités mêmes d'une entrée en communication. Par ailleurs, les informations qui y sont rapportées sont principalement le résultat d'une observation attentive de N. Baudin et non celui d'explications livrées par des naturels. La *Société des Observateurs de l'Homme* continue néanmoins de porter le projet d'une étude et d'un usage des gestes des sourds–muets. Son secrétaire, L. F. Jauffret annonce dans une lecture devant la société, après le départ de l'expédition Baudin, le soutien d'un projet de Dictionnaire des signes.

> « Un travail important que l'institution des Sourds–Muets a annoncé devoir entreprendre, et dont la Société hâtera, s'il est possible, l'exécution, c'est un *Dictionnaire des signes*. Un pareil ouvrage serait un monumental national. Comme il donnerait la traduction fidèle des signes qu'emploient les Sourds–Muets non encore instruits, pour se faire comprendre, la lecture en serait non seulement utile pour correspondre avec ces infortunés, et avec les peuples sauvages, mais le philosophe y suivrait avec une admirable facilité toute l'histoire de la génération de nos idées. » {L. F. Jauffret, 1801(?), éd. J. Copans & J. Jamin, 1994, sous le titre *Introduction aux Mémoires de la Société des Observateurs de l'homme*, p.61}

Un tel document viendrait autant équiper les voyageurs que les instituteurs de sourds–muets dans leur travail. Il serait aussi un matériau d'étude en soi pour « une histoire philosophique de l'esprit humain ». L'ouvrage de R.–A. C. Sicard, publié en 1808 sous le titre *La Théorie des signes ou Introduction à l'étude des langues, où le sens des mots au lieu d'être défini est mis en action* est le dictionnaire des signes annoncé. Il est également édité la même année par l'imprimerie de l'institution des sourds–muets de Paris sous le titre *Théorie des signes pour l'instruction des sourds–muets… Suivie d'une notice sur l'enfance de Massieu*[120].

Dans cet ouvrage, l'abbé R.–A. C. Sicard entend montrer la genèse d'une expression en image. L'abbé de l'Épée avait commencé un dictionnaire sans en défendre vraiment l'intérêt. Les gestes, d'après lui, ne se prêteraient que difficilement à une mise en écrit. Son *dictionnaire des sourds–muets* (1787) n'est édité qu'en 1896 par le Dr J. A. A. Rattel, J. B. Baillière et fils librairies (Paris), qui publient également en 1897 celui de l'abbé Ferrand

---

[118] Je n'ai pas fait dans le cadre de ce travail l'examen exhaustif de mentions de pratiques gestuelles. Et je ne dispose pas, par ma formation, d'une connaissance d'ensemble de la littérature de cette époque pour évaluer cet aspect.

[119] « A la première visite que nous fîmes à ceux du port nord–ouest le lendemain de notre arrivée, (…) nous conversâmes plus de trois heures ensemble par signes ou autrement, assis sur l'herbe les uns parmi les autres. » (N. Baudin, lettre du 20 brumaire an XI, « Des naturels que nous trouvions et de leur conduite envers nous », pp.170–178, dans (J. Copans & J. Jamin, 1994). Les autres échanges rapportés sont décrits par des formules telles que « en nous faisant entendre », « en nous faisant comprendre ».

[120] C. Cuxac (1983) et H. Lane (1996) citent cette autre (première ?) édition de 1808 réalisée par l'Imprimerie de l'Institution des sourds–muets. *La Théorie des signes ou Introduction à l'étude des langues, où le sens des mots au lieu d'être défini est mis en action* est édité à Paris en 1808 par Dentu et Delalain et en 1814 par Michaud.

(dirigeant une école à Chartres), datant de la même année. L'abbé Sicard livre néanmoins des extraits du travail de l'abbé de l'Épée dans sa *Théorie des signes*. Mais il considère que

> « tout y est en définition, comme cela se pratique dans les dictionnaires ordinaires, et qu'il n'y a pas un mot dont on donne le signe » { R.–A. C. Sicard, 1808, Tome 1, chap. préliminaire, p.4}

Il ne serait qu'un dictionnaire de français à l'usage des sourds–muets. La compréhension de notions françaises pour l'abbé de l'Épée passe par une expression en gestes. Et cette dernière suppose pour lui comme pour d'autres auteurs tels P. Desloges ou A. Copineau, de revenir à la définition même des choses.

> « (…) si je veux parler d'un *Ambassadeur*, je ne peux découvrir sur le champ un signe naturel pour cette idée, mais en remontant aux accessoires de cette idée, je fais les signes relatifs à un *Roi qui envoie un Seigneur vers un autre Roi, pour traiter d'affaires importantes.* (note) »
> Note {d'A. Copineau} « On voit sensiblement par cet éxemple, que le langage des signes est une définition perpétuèle des idées qu'on y exprime : mais définition nécéssairement claire & sans équivoque parce qu'elle est tout en images (…) » {P. Desloges, 1779, éd. 1986, p.9}

Aucune description de gestes n'est pourtant donnée ici. Le travail de définition serait la première étape d'une mise en image. Les descriptions du dictionnaire de l'abbé de l'Épée sont particulièrement hybrides, oscillant, comme le montre F. Bonnal (2000), entre synonymes, périphrases, exemples de situation ou d'action, et descriptions générales de signes.

Fig. 2.6 – Exemples de descriptions de l'abbé de l'Épée (1787)– [121]

> *« Avec* : On écrit « avec » une plume ; on dessine « avec » un crayon ; on s'éclaire « avec » une bougie.
> *Sale* : Malpropre, au fig. malhonnête.
> *Année, an* : Assemblage de douze mois.
> *Déchirer* : On déchire du papier ou autre chose.
> *Abaisser* : On fait signe d'abaisser une estampe qui est placée trop haut. »

L'abbé de l'Épée donne ailleurs, dans *La Véritable Manière d'Instruire les Sourds–Muets, confirmée par une longue expérience* (1784), d'autres descriptions de signes, notamment méthodiques (qu'il aurait créés lui–même à des fins didactiques).

> « *Avec* : en courbant les deux mains vis–à–vis l'une de l'autre, et montrant qu'il y a entre elles deux ou plusieurs choses ensemble : les deux mains ont alors la figure d'une parenthèse. »

R.–A. C. Sicard pour sa part cherche à rendre compte d'une façon de dire et de définir en image, en insistant sur la logique de mises en scène gestuelles. Il indique les situations ou actions typiques à sélectionner et à combiner simultanément ou successivement pour donner l'idée de la chose ou du concept que l'on souhaite exprimer.

> « C'est autant pour donner aux élèves l'intelligence d'un mot inconnu, que pour en exprimer la signification, que sont ménagées ces petites scènes où la pantomime de plusieurs acteurs a toujours servi à l'explication de ces mots. » {R.–A. C. Sicard, 1808, *La Théorie des signes*, éd. Dentu, Tome 1er Introduction, p.lvij}

[121] L'Épée, *Dictionnaire des sourds–muets*, exemples tirés de (J. M. De Gérando, 1827) et (F. Bonnal, 2000).

« Pour enseigner », écrit J. M. De Gérando en 1827 à propos de l'abbé Sicard, « il entrait en action », il s'investissait dans « cette transformation continue des notions métaphysiques et morales en figures animées et sensibles »[122].

Fig. 2.7– Exemples de descriptions de L'Épée (1787) et Sicard (1808)–

Enseigner.
* « Instruire ; on tire quelque chose de sa tête ou d'un livre ; on le fait entrer par signes et par paroles dans l'esprit d'un autre. » (L'Épée)
* « 1°. Représenter un ou plusieurs élèves et un maître. 2°. Figurer celui–ci mettant dans la tête des autres, comme si c'étoit réel, les choses qu'il veut leur apprendre. » (Sicard)

Vert.
* « Couleur verte. Il faut en montrer. »
* « 1°. Signe de gazon, de plantes, de feuilles d'arbres. 2°. Figurer l'action de les regarder seulement, en niant qu'on les touche. 3°. Signe d'adjectif ; et signe d'abstraction pour « le verd ».

Avare
* « Homme trop attaché aux richesses. »
* « 1°. Figurer des richesses, en faisant le signe de pièces de monnaie qu'on a l'air de compter, et qui forment une somme considérable ; on fait aussi le signe de toutes les sortes de propriétés qui font l'homme riche : maisons de campagne, maisons de ville, fermes, etc., revenus de toutes les espèces. 2°. Exprimer le violent désir de posséder tous ces objets, et l'attachement excessif aux moindres biens. 3°. Figurer le soin que l'on met à les conserver, et surtout celui de n'en point user, ou de le faire avec une grande parcimonie : tout cela se représente par une pantomime fidèle qui, peu à peu, supprime les détails, et ne conserve que les principaux signes. 4°. Signe d'adjectif. »

Les descriptions de l'abbé Sicard rendent compte avant tout d'un travail d'*entrée en communication,* d*'explication* en images du sens des mots, qui est aussi un *lieu de production de signes* par les élèves sourds–muets. Ces derniers en donneraient une forme beaucoup plus réduite. Mais R.–A. C. Sicard n'offre aucune description de ces signes. De l'avis de J. M. De Gérando, cette étude reste inachevée car elle ne permettrait pas de voir à l'œuvre le travail de réduction et celui d'une certaine forme de convention dans *la genèse historique des signes*. La plupart des descriptions de l'abbé Sicard ne permettraient pas même de reproduire les signes dont il fait mention.

2–3. Les raisons graphiques.

Autre projet, autre écriture. L'essor de descriptions de gestes rendant compte plus précisément des mouvements du corps n'est pas le fruit d'une lente maturation. C'est parce que la forme même des signes est censée rendre compte des ressources et de la formalisation d'une langue que J. M. De Gérando s'attache à ces détails. C'est parce qu'elle est supposée varier et se transformer qu'est cherché le moyen de la conserver et de la reproduire. C'est encore parce que ces descriptions sont susceptibles d'entrer dans une collection qu'elles doivent parler en l'absence des originaux. Si les *Considérations* de J. M. De Gérando ne semblent pas avoir eu de postérité immédiate en Anthropologie, les *Instructions* de Thomas Jefferson en 1803 inaugurent l'engouement américain pour les Indiens, dont l'usage de signes est maintes fois signalé. M. W. Dunbar rapporte déjà en 1804 des descriptions des gestes

[122] J. M. De Gérando, 1827, *De l'éducation des sourds–muets*, Vol.1, Partie 2, Chap.IX, p.541–542.

observés en 1800 à l'ouest du Mississipi. Il entend les rapprocher de l'écriture chinoise[123]. Il est suivi dans ces observations par le Major S. H. Long (1823) dans le cadre de son expédition en 1819–1820, au cours de laquelle il rencontre différentes tribus de « la grande famille des Dakota »[124]. Le prince Maximilien von Wied–Neuwied (1832) rapporte lui aussi les signes partagés par un ensemble de tribus :

> « les Arikaras, Mandans, Minnitarris, Crows, Cheyennes, Snakes, and Blackfeet comprennent tous certains signes, qui, au contraire, comme cela nous a été dit, sont inintelligibles pour les Dakotas, Assiniboins, Ojibwas, Krihs et d'autres nations. La liste donne des exemples de la langue des signes de ces derniers. »[125]

Pendant tout le 19ème siècle explorateurs et scientifiques poursuivent ces observations et les étendent à d'autres peuples. Des comparaisons sont effectuées entre descriptions de gestes de différentes tribus indiennes mais aussi parfois entre indiens et sourds–muets[126]. Il n'existe pourtant pas, comme J. M. De Gérando le signalait lui–même, de système d'écriture des gestes, pas plus que ne circulent dans la première moitié du 19ème siècle des instructions pour leur notation. Ceci suppose qu'une reproduction des gestes à partir de leurs descriptions « formelles » soit possible. Les efforts d'écriture de ces explorateurs et anthropologues sont également ceux déjà anciens d'un sourd–muet rendant compte en 1779 de façons de dire en gestes propres à un réseau de sourds–muets parisiens (P. Desloges, 1779)[127]. D'autres personnes cherchent à assurer la transmission ou la préservation d'une expression gestuelle. Il peut s'agir de gestes employés dans des institutions de sourds–muets (l'abbé Ferrand, 1787 ; l'abbé Jamet, 1824[128] ; A. Bébian, 1825 ; J. M. De Gérando, 1827), mais aussi dans une expression artistique ou culturelle ancienne ou contemporaine (G. Austin, 1806 ; Andrea de Jorio, 1832)[129]. Bien qu'effectuées dans des styles différents, ces descriptions « formelles» indiquent les mouvements ainsi que les jeux de physionomie, et parfois de respiration, nécessaires à la réalisation des signes. Les gestes rapprochés ci–dessous (Fig. 2.8) ne sont pas identiques, même s'ils signifient tous la mort. Leurs descriptions sont rassemblées pour souligner les différences d'informations qui sont données lorsqu'elles sont faites dans une

---

[123] Lettre de M.W.Dunbar à A.M.T. Jefferson, « Sur le langage des signes chez quelques indiens de l'Amérique Septentrionale, *American Philosophical Transactions*, Vol.VI, Part.1, 1804.
[124] D'après G. Mallery, 1881, p.401.
[125] Traduction personnelle. Cité dans G. Mallery 1881, p.401.

[126] A. Bébian (1817) commente des exemples de M. W. Dunbar (1804) ; Akerman (1823), directeur de l'institution de sourds–muets de New York, compare les signes d'indiens décrits par le Major S. H. Long (1823) et ceux de sourds–muets donnés par R.–A. C. Sicard (1808) ; J. M. De Gérando (1827), suivant l'exemple d'Akerman, compare les signes d'indiens décrits par M. W. Dunbar et S. H. Long à ceux de sourds–muets qu'il a lui–même observé à l'Institution de Paris. Le Prince Maximilien von Wied–Neuwied rapporte par ailleurs des signes d'indiens eux–mêmes sourds–muets. Comme nous l'évoquerons plus loin, ce type de comparaisons se poursuit ensuite.
[127] Nous avons souligné également par ailleurs l'importance chez P. Desloges du travail de définition comme préalable à toute mise en image ou toute description formelle des gestes. Son ouvrage n'est pas un dictionnaire et ne donne que peu d'exemples. Il a néanmoins recours à une description formelle pour donner à voir à son contradicteur les composants pertinents d'une expression gestuelle de sourds–muets.
[128] Mémoires lus dans les séances de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles–Lettres de Caen, les 27 avril 1820 et 20 novembre 1821, édition 1824 in–4°. Des extraits sont publiés dans J. M. De Gérando, 1827 (Note L).
[129] De Jorio A., 1832, *La mimica degli anticho investigata nel gestire napoletano*, Naples, Fibreno. ; G. Austin 1806, *Chironomia ; or a Treatise on Rhetorical Delivery*, London.

logique de mise en image (cf. Sicard) ou lorsqu'elles relèvent d'un regard formel (cf. Long, De Gérando, Wied).

Fig. 2.8– Entre logique d'une mise en image et descriptions formelles de gestes–

Mort
*** Sicard (1808) :** *« 1°. Figurer une personne réduite à la dernière extrémité, et qui n'a plus qu'un souffle de vie. 2°. On figure les dernières angoisses d'une vie qui s'échappe et qui finit. 3°. On figure le dernier soupir, et tout ce qui suit ce dernier moment. 4°. Signe d'adjectif. »*

*** Long (1823):** « Jeter l'index depuis la perpendiculaire vers une position horizontale vers la terre, le dos de la main vers le bas. »[130]
*** De gérando (1827) : (SM)**[131] « Ils laissent tomber leurs bras ; la tête se penche sur l'épaule droite, les yeux à demi fermés restent immobiles, et la bouche est entr'ouverte »
*** De Gérando (1827): (« signe réduit de l'institution de Paris»)**[132] « La main droite en descendant, trace une croix en avant du corps. » (p.206)
*** Wied (1832)**: « Mettre la main gauche plate sur le visage, la reculer vers l'extérieur, et passer dans la même posture la main droite au–dessous de la première, en la heurtant doucement ou en la touchant. » [133]

Le partage d'un regard formel sur les gestes, prenant en compte les détails de leur réalisation physique, permet un travail de comparaison, qui se réalise parfois au–delà même du domaine initialement imaginé. Mais, à travers les rapprochements que ce type de descriptions permet, c'est également une diversité de démarche et de projet qui se donne à voir. Les objectifs qui président à ces descriptions et la conception que les auteurs se font des gestes à décrire modèlent l'organisation des listes et les repères utilisés dans ces descriptions.

Les gestes décrits, renvoyant au domaine artistique comme aux pratiques d'indiens ou de sourds–muets, sont essentiellement définis par ces auteurs comme des mouvements, impliquant les mains mais également le corps ou le visage. Le travail d'écriture de ces gestes repose sur des activités de segmentation d'une expression continue mais également de décomposition de différents supports corporels. Ce sont bien les gestes tels qu'ils sont vus qu'il s'agit d'écrire et non plus le processus qui prépare leur dialogue avec la langue française ou qui leur donne naissance. On ne cherche plus à comparer des populations pour lesquelles l'usage de gestes aurait un intérêt, mais les expressions gestuelles elles–mêmes, portées par différents groupes sociaux alors en partie définissables par le type de signes qu'ils utilisent. Un travail de classification et de définition autant linguistique que social se joue dans cette inscription, sur une surface graphique, de gestes extraits de leur contexte oral. J. Goody (1979, 1994) met clairement en évidence le travail cognitif spécifique que permet la mise en listes, en tables ou en formules d'énoncés écrits. Pour ce qui nous concerne, l'intérêt de son analyse est tout d'abord de souligner le changement de nature qui se joue dans l'inscription graphique. L'écrit transforme, nous dit J. Goody, le monde oral qu'il décrit ou inscrit. Il rend discontinu

[130] (tp) « Throw the forefinger from the perpendicular into a horizontal position toward the earth, with the back downward. » cité dans G. Mallery 1881, p.420.

[131] Signes de sourds–muets non instruits et sans contact avec d'autres sourds, employés à leur entrée dans l'institution de Paris.
[132] Signes utilisés communément par les sourds–muets de l'institution de Paris, de formes plus réduites d'après J. M. De Gérando que les signes individuels.
[133] (tp) « Hold the left hand flat over the face, back outward, and pass with the similarly held right hand below the former, gently striking or touching it », id., p.420.

ce qui était continu ; il traduit sous une forme visuelle et spatiale des phénomènes temporels, successifs ou simultanés. Écrire, c'est extraire d'un contexte particulier et temporaire des énoncés ou des objets. Parce qu'ils sont matérialisés sous une forme graphique, ils possèdent désormais une forme permanente dans le temps et l'espace. Ils peuvent alors être examinés, manipulés, comparés ou réordonnés de façons très diverses (J. Goody, 1994, p.143). Ce qui caractérise la raison graphique est donc autant le processus lui–même de mise à l'écrit que le travail que ce support permet ensuite.

> « Ils {les arrangements graphiques} ne font pas qu'extraire, codifier et résumer une grande masse d'informations autrement incrustées dans le flot de l'expérience, ils rendent aussi possible de manipuler, réorganiser et reformuler ces informations, d'une façon virtuellement inconcevable dans le contexte purement oral. » {J. Goody, 1994, p.282}

Le travail conceptuel de classement et de définition de différentes unités repose pour Goody sur un dispositif spatial. Une liste suppose par exemple, « un certain agencement matériel, une certaine disposition spatiale ; elle peut être lue en différents sens, latéralement et verticalement (…) ; elle a un commencement et une fin bien marquée » ; elle facilite la mise en ordre par catégories (J. Goody, 1979, p.150–151). A. M. Christin (1995) souligne néanmoins dans le travail de J. Goody ce qui est pour elle une fascination partagée par beaucoup d'autres auteurs pour un graphisme réduit à l'écriture alphabétique.

> « Regardons–nous les images ainsi, en les divisant en carreaux, ou bien laissons–nous notre regard errer à sa guise d'un élément à l'autre des figures, d'une couleur plus profonde à une autre brusquement claire ? Mais ce n'est pas cet espace (…) qui intéresse J. Goody. Le seul qu'il envisage est celui qui a permis de visualiser par le jeu des abscisses et des ordonnées – les axes syntagmatique et paradigmatique– une conception structurale du langage, projetant sur le libre espace des images le spectre phonologique de l'alphabet. (…) Merveilleux, monstrueux pouvoir de l'alphabet. Non seulement il a su transformer et absorber l'expression orale (…), mais il contrôle également l'espace graphique. Devant les tableaux combinés par la parole devenue visible, le regard se discipline de lui–même et renonce à sa liberté. » {Christin, 1995, p.30–31}.

Il semble bien se jouer dans l'inscription graphique une discipline du regard. Les listes rapportant les gestes de sourds–muets ou d'indiens, inscrits à travers des mots ou des symboles, semblent bien appartenir à la « grille » de lecture décrite par J. Goody. L'intérêt de cette critique est néanmoins d'inviter à étendre le type d'analyse proposé par cet auteur. L'écriture n'existerait pas sans l'invention de la surface, sans une pensée de l'écran nous dit A. M. Christin. Toute raison graphique serait une pensée spatiale. Et plusieurs types de structuration de cet espace, plusieurs logiques d'arrangements, et différents modes de lecture, peuvent donc à priori être construits. L'analyse de J. Goody pourrait bien s'appliquer à des collections d'images, répondant à un même format graphique et organisées dans l'espace, autant qu'à des listes de mots. C'est ce travail à la fois graphique, conceptuel et social que nous souhaitons dans un premier temps explorer à partir des descriptions de gestes à l'aide de mots, de symboles ou de dessins, arrangés en liste, en table ou en tableaux figuratifs. Ces expositions graphiques de gestes sont le moyen et le support d'activités d'analyse des composants et des logiques de constructions de ces expressions gestuelles.

2–3. 1) Mise en texte…

S'intéressant aux modalités d'expression d'une idée par le corps, l'auteur de descriptions formelles doit identifier les parties du corps concernées et qualifier leur mouvement. Il s'engage dans un travail de définition des composants ou des éléments pertinents d'un geste (qui n'est pas défini à priori comme uniquement manuel). Ce faisant il peut être amené à s'interroger sur ce qui constitue l'unité gestuelle elle–même. Certains auteurs décrivent des expressions typiques gestuelles sans équivalents directs (mot pour geste) dans les langues parlées. Ceci n'est pas le fait d'un terrain particulier et s'observe aussi bien dans les écrits de J. M. De Gérando (en 1827 sur les sourds d'une institution) que d'A. De Jorio (en 1832 sur les napolitains). Ce type de réflexion souligne des pratiques partagées chez les personnes observées. Leur mise en évidence n'est pas sans incidences sur la définition elle–même de collectifs. Le travail de mise en liste de lexiques ou de découpage de propos en gestes matérialise en quelque sorte des groupes sociaux dont les frontières peuvent se voir aussi bien étendues ou renforcées (en soulignant une filiation par exemple entre napolitains d'hier et d'aujourd'hui) que détruites ou démultipliées (en soulignant une multitude de différences au sein de ce qui était pensé comme un groupe). De même, la thèse de l'universalité de la communication gestuelle peut être détruite, confortée ou reportée non sur les formes des signes mais sur leur logique de production. Les exemples de descriptions du signe « Cheval » montrent les implications d'un travail de distinction de différentes façons d'exprimer une même chose. La diversité des signes possibles entérine chez J. M. De Gérando sa catégorisation des locuteurs. Il distingue en effet les sourds–muets récemment arrivés à l'institution de Paris (et parmi eux, les filles des garçons) qui ont inventés leurs propres signes, et les sourds–muets utilisant un langage gestuel commun aux enfants de l'école. Il distingue enfin les langages utilisés dans différentes écoles. A. Bébian conteste au contraire cette diversité, y compris entre sourds–muets et indiens. Il refuse alors de valider la description donnée par M. W. Dunbar. L'ensemble de ces exemples donne également à voir la diversité des repères descriptifs possibles à l'intérieur d'un même regard formel.

Fig. 2.9– Les multiples gestes désignant *Cheval* –

*** De Gérando (1827): (SM–Garçons)**: « Plusieurs veulent le caractériser par la mobilité des oreilles ; quelques uns, en mettant l'index et le médius de la main droite à chevauchons sur l'index de l'autre main ; un très petit nombre en mettant un doigt dans la bouche, pour figurer un frein, en même temps qu'ils imitent une personne qui s'agite et frappe sa monture pour la faire avancer. » (p.100)

*** De Gérando :** (**SM–Filles**) : « Le cheval est représenté, par les unes, en dessinant sa forme noble, sa crinière ; par d'autres, en lui mettant une bride, l'attelant à une voiture qu'il traîne avec peine ; d'autres font le signe de monter à califourchon et de galoper. » (p.109)

*** De Gérando (autre département)** : « On lève un pied par–derrière, ensuite on figure l'action de donner dessus quelques coups de marteau. » (p.112)

*** De Gérando (autre département)** : « On représente le galop, par le moyen des deux mains, qui se portent à plusieurs reprises rapidement en avant. » (p.112)

*** De Gérando : (signe réduit de l'institution de Paris):** « Les deux mains, placées de chaque côté de la tête, se remuent d'arrière en avant pour imiter le mouvement de ses oreilles. » (p.112)

*** Dunbar (1804)** : « La main droite avec la tranche vers le bas, les doigts réunis, le pouce allongé, étendu en avant. »[134]

*** Bébian (1817),** Contestant que les signes d'indiens puissent être différents de ceux des sourds–muets, Bébian inclut le signe de cheval décrit par Dunbar parmi ceux « qu'il a probablement mal entendus ou mal décrits » (p.133).

*** Wied (1832) :** « Placer l'index et le majeur de la main droite à califourchon sur l'index de la gauche »[135].

Ce travail de mise en écrit de gestes dépend également des ressources et des références des différents auteurs. Les repères utilisés pour décrire le mouvement dans les travaux cités peuvent appartenir à différents registres. Sans être exclusif, l'un d'eux prédomine généralement dans chaque ouvrage. Certains auteurs s'appuient sur les manières de faire des hommes au travers de formules telles que « comme si » on tenait un œuf, « à la manière » d'un bûcheron, « pour indiquer que », « faire l'action de »… Le détail des mouvements est induit par cette référence à des techniques du corps qu'une contextualisation permet de rappeler. Ces auteurs livrent par là même des informations sur l'origine des signes, ou du moins leur interprétation du mode de production du sens dans le geste décrit. Ces descriptions s'apparentent parfois à des écritures de scénarios. C'est un trait essentiellement représenté par des observateurs de sourds–muets. D'autres auteurs mobilisent des repères géométriques (en précisant le plan dans lequel le mouvement s'inscrit) ou topologiques (en définissant le mouvement par son rapport à l'individu (devant lui…) ou tout autre objet défini auparavant (une autre main, une position antérieure…)). Le geste, davantage « écrit », serait rapporté de façon plus fidèle mais aussi moins lisible. Il est bien souvent nécessaire de reproduire physiquement les mouvements décrits pour les comprendre ou les percevoir comme un geste. Ces deux types de repères, qu'ils renvoient à des manières sociales ou anatomiques de faire, semblent s'adresser davantage à une logique motrice que visuelle. Des images viennent cependant parfois appuyer ces descriptions (G. Austin, 1806 ; A. De Jorio, 1832). Une lecture rapide de ces descriptions laissent entrevoir ces différences de repères.

Fig. 2.10– Diversité des descriptions formelles–

– La chaleur –

*** Ferrand (1787) :** (**SM de l'école de Chartres**) : « s : montrer le soleil, s : s'essuyer le front, « subs. Féminin » »[136] (s : signe)
*** De Gérando (1827) :** (**SM**) : « en recevant son haleine dans la main, avec un air de satisfaction » (p.105)

*** Dunbar (1804) :** « Les deux mains élevées à la hauteur de la tête, et s'inclinant en avant horizontalement avec les extrémités des doigts un peu courbés en bas. »[137]

---

[134] (tp) « The right hand with the edge downward, the fingers joined, the thumb recumbent, extended forward » cité dans G. Mallery, 1881, p.433. Aussi cité dans A. Bébian, 1817 et J. M. De Gérando, 1827.

[135] (tp) « Place the index and middle finger of the right hand astraddle the index finger of the left », cité dans G. Mallery, 1881, p.433.

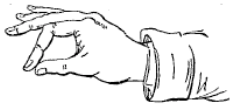
[136] Cité dans F. Bonnal, 2000, p.78.

– Bien, Bon, Approbation –

*** Ferrand (1787) :** (*bien*) : (**SM de l'école de Chartres**) : « s : porter l'index et le doigt du milieu de la main droite à la bouche, faisant avec les lèvres le signe naturel d'une bonne chose. – « subs. » ou »adv. » selon le cas. »[138]

*** De Gérando (1827) : (***bon***) : (SM) :** « Il en est qui portent le dedans de la main à la bouche pour l'en éloigner aussitôt ; d'autres qui passent doucement la main sur la poitrine, en aspirant et prenant un air satisfait. » (p.207)

*** Austin (1806)** : Représentation figurative à partir de la description (ancienne) de **Quintilian**. [139]

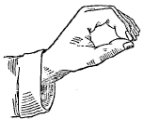


« L'index de la main droite joignant le milieu de son ongle à l'extrémité de son propre pouce, et étendant modérément le reste des doigts, est élégant en *approuvant*. »

*** Long (1823)** : (*bien, bon*) : « La main tenue horizontalement, le dos vers le haut, décrit avec le bras une courbe horizontale vers l'extérieur »[140]

*** Wied (1832)** : (*bien*) : « Mettre la main droite horizontalement en face de la poitrine et la faire avancer. »[141]

*** De Jorio (1832) :**(*bien*) **: (Napolitains modernes)**[142]
{sans commentaires}



– Dieu –

*** Desloges (1779) :** « quand je voudrai désigner l'Etre Suprême, en montrant les Cieux, qui son sa demeure, ou plutôt son marche–pied, j'accompagnerai mon geste d'un air d'adoration & de respect, qui rendra mon intention très sensible. » (p.15)

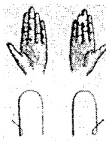
*** Jamet (1824)** : « On lève les yeux au ciel, et en même temps le pouce de la main droite s'élève, pour désigner le seul être grand et maître de tout ce qui y réside. »

*** De Gérando (1825)** : « (Institution de Paris) Signe de nom commun. L'index se dirige vers le ciel, et en même temps la tête s'incline avec respect. NB : Dans la conversation, le sourd–muet ne fait jamais le signe de nom commun. » (p.273)

*** Bébian (1825) :**



« *f*.3. La main (placée comme dans la première fig., deuxième colonne, planche II) s'élève lentement vers le ciel ; la physionomie exprime le respect : signe de Dieu. » (p.23)



---

[137] Cité dans A. Bébian, 1817, p.127.

[138] Cité dans F. Bonnal,2000, p.79.

[139] (tp) « The forefinger of the right hand joining the middle of its nail to the extremity of its own thumb, and moderately extending the rest of the fingers, is graceful in *approving*. » Cité et reproduit dans G. Mallery, 1881, p.286, fig.61.

[140] (tp) « The hand held horizontally, back upward, describes with the arm a horizontal curve outward », cité dans G. Mallery, 1881, p.424.

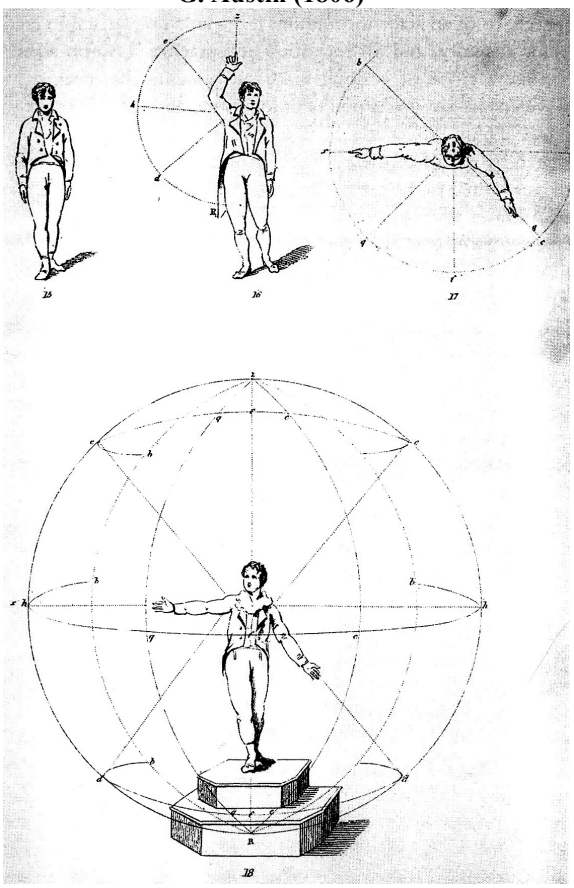
[141] (tp) « Place the right hand horizontally in front of the breast and move it forward » id., p.424.

[142] Reproduit dans G. Mallery, 1881, p.286, fig.62.

Enfin, G. Austin (1806) et A. Bébian (1825) cherchent à expliciter les repères qui sont la trame des graphismes qu'ils inventent pour écrire les mouvements et les formes gestuelles.

Fig. 2.11– Des efforts de formalisation des repères de description–

G. Austin (1806)[143]



A. Bébian (1825), p.11

Si nous pouvons trouver un caractère pour représenter l'organe qui agit, et un autre pour le mouvement qui est exécuté, le geste sera écrit; et il ne nous manquera plus, pour compléter le tableau, que de pouvoir indiquer, s'il y a lieu, l'expression de physionomie qui accompagne quelquefois le geste.

Or, rien ne nous empêche de choisir un caractère pour indiquer le mouvement. Prenons un fragment de roue, ou le segment de cercle que décrit l'oscillation du pendule : ᑐ, C, ᑕ ou ᑌ sera le signe général du mouvement.

Par la position que nous donnons à ce caractère, et par un rayon que nous y ajoutons pour plus de précision, nous spécifions ce mouvement, et nous en indiquons la direction, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas, de bas en haut, etc.

(Le système d'A. Bébian est exposé avec plus de détails plus loin.)

2–3. 2) … et hypertexte.

Écrire une collection de gestes s'appuie ici sur la définition (ou la recherche) de repères communs à tous les signes pour en décrire le mouvement, ainsi que des éléments ou logique permettant de rendre compte de leur construction. C'est un système de relation qui est ainsi cherché ou construit entre les gestes collectés. En témoignent, dans les exemples qui vont suivre, le jeu de contextualisation–décontextualisation des descriptions d'A. De Jorio, la mise en liste des entrées lexicales de M. W. Dunbar, les mises en regard de différentes réalisations par J. M. De Gérando, les ressources communes d'un travail de définitions de P. Desloges ou encore le jeu de différences introduit par la modification des éléments constitutifs d'un signe chez A. Bébian. Ce travail de mise en relation des unités d'une collection ouvre sur d'autres objets, collections ou collectifs.

A. De Jorio (1832) et G. Austin (1806) par exemple travaillent à relier des pratiques contemporaines (de napolitains ou d'artistes), et les traces de pratiques anciennes conservées

[143] Image publiée dans J. Rée, 1999, p.296.

sur différents supports (les tableaux et décorations de vases pour A. De Jorio, ou les descriptions de Quintilian pour G. Austin). Les mises en récit pour l'un, les illustrations pour l'autre sont le moyen de redonner vie ou corps à ces gestes, de les réinscrire dans une parole, à la fois ancienne et contemporaine. Dans cette mise en scène ou re–construction d'une continuité culturelle, les signes habituellement figés sont définis en situation. A. De Jorio défini ainsi le rôle décisif de certains éléments dans la compréhension de gestes pourtant similaires : l'expression du visage, l'orientation du signe et le contexte. Il construit les clés d'une interprétation de documents anciens, les modalités de leur (re)mise en dialogue et en contexte. Ce chanoine (1769–1851), conservateur pendant 40 ans de la galerie des vases peints du Real Museo Borbonico, participe autant à construire un regard formel sur les gestes, à travailler une identité napolitaine, qu'à outiller un corps d'archéologues[144].

Fig. 2.12– A. De Jorio : lire les gestes inscrits dans les iconographies anciennes.[145]

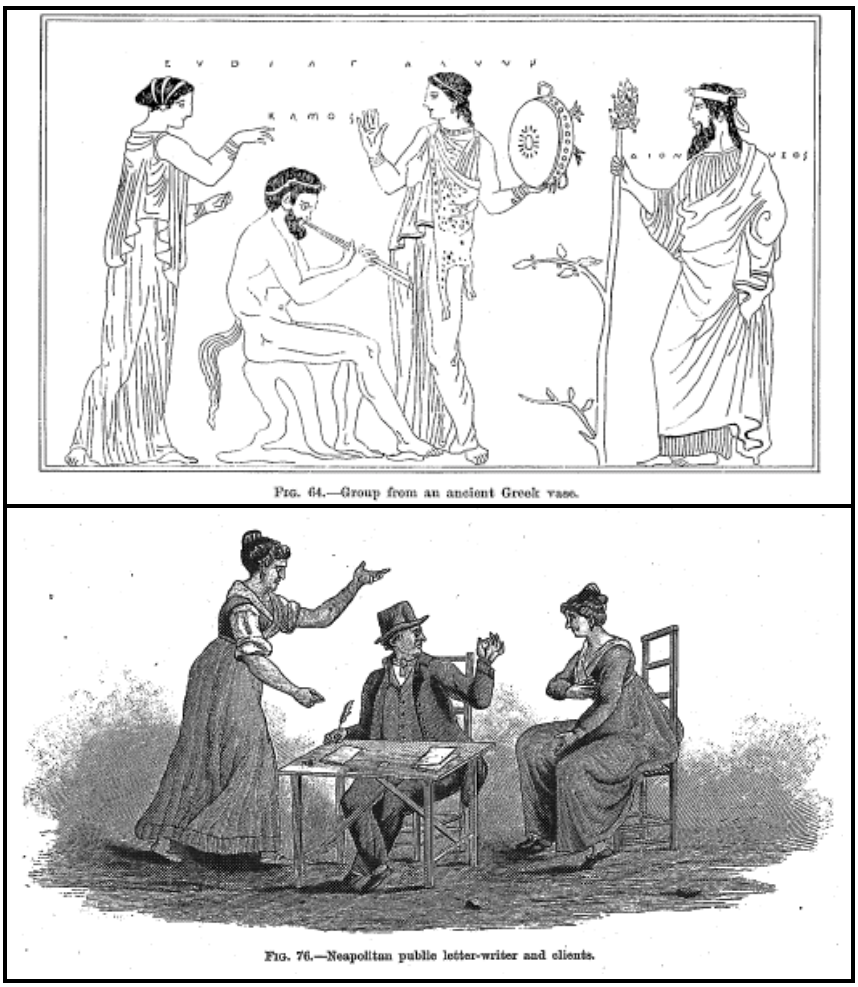


FIG. 64.—Group from an ancient Greek vase.

FIG. 76.—Neapolitan public letter-writer and clients.

Nous pouvons également considérer que les descriptions de l'abbé Ferrand (1787), A. Bébian (1817, 1825), et J. M. De Gérando (1827), contribuent à équiper et perpétuer l'existence d'un corps professionnel, ici consacré à l'éducation des sourds–muets. Mais leur

[144] Ce que résume fort bien Giovanna Ceserani (2003), dans la présentation de la réédition de ce livre par A. Kendon en 2002.
[145] Images reprises dans G. Mallery (1881) qui les commente. p.288 bis (fig.64) et p.296 bis (fig.76).

conception de cette population n'est pas identique. Dans la mise en écrit, la représentation des sourds–muets se joue pour une large part dans cette relation construite avec d'autres collectifs ou collections. Bien que décrivant très peu de signes, P. Desloges (1779) est un cas unique, en ce qui concerne les sourds–muets, pour ne pas avoir inscrit sa description dans un cadre scolaire. Les gestes des sourds–muets urbains illettrés qu'il rapporte sont définis en référence à la société parisienne. La contextualisation successive pour préciser le sujet d'un discours, les modalités de différenciation entre gestes proches (comme Cieux et Firmament), ou les désignations des métiers et personnes, puisent dans des ressources expressives propres à ces sourds–muets parisiens, et, de l'avis de P. Desloges, inconnus et étrangers pour des entendants. Mais cette langue gestuelle s'ancre dans des classifications culturelles partagées propres à la société française. Les sourds–muets utilisent les insignes, les pratiques, et manières de faire qui y sont socialement pertinentes.

Fig. 2.13– Les ressources culturelles des descriptions de P. Desloges.

> « Nous avons deux signes diférens pour désigner la noblesse ; c'est–à–dire que nous la distinguons en deux classes, la haute et la petite. Pour anoncer la haute noblesse, nous mètons le plat de la main gauche à l'épaule droite & nous la tirons jusqu'à la hanche gauche : puis sur le champ nous écartons les doigts de la main & la posons sur le cœur. Nous désignons la noblesse inférieure, en traçant avec le bout du doigt une petite bande et une croix sur la boutonnière de l'habit. Pour faire conoître ensuite la persone de l'une de ces classes, dont il s'agit, nous employons des signes tirés de son emploi, de ses armoiries, de sa livrée &c., ou enfin le signe le plus naturèl qui la caractérise. » {P. Desloges, 1779, éd. 1986, p.6}

Cette façon de décrire est très éloignée de celle de l'abbé Ferrand (1787) et de l'abbé Jamet (1824) où les catégories de la langue française restent un modèle fort. C'est à chaque mot français et non à chaque idée ou sens porté par différentes acceptations de ce même terme qu'ils entendent faire correspondre un seul geste. Elle l'est également de celle du baron J. M. De Gérando (1827) qui inscrit ses descriptions à la fois dans des microcosmes locaux et temporels (gestes de sourds–muets sans instruction arrivés à l'école de Paris, ceux produits entre sourds–muets de cette école, ceux transmis entre eux, ceux d'autres écoles) et dans un continuum évolutionniste. Cette inscription des signes dans un modèle du développement humain mobilise d'autres listes, présentant notamment les gestes (considérés comme plus évolués) d'indiens (d'histoire collective plus ancienne)[146]. M. W. Dunbar (1804) interroge d'une autre manière l'histoire de l'homme à travers les signes américains. La mise en évidence de racines communes à plusieurs gestes est une quête des traces d'une origine commune avec l'écriture chinoise.

[146] Des exemples de distinction de signes de sourds–muets appartenant d'après J. M. De Gérando à différentes « catégories » ont déjà été donnés. D'autres seront présentés plus loin, incluant des comparaisons avec des gestes d'indiens.

Fig. 2.14– M. W. Dunbar. La recherche de racines communes à plusieurs gestes.[147]

« Permettez–moi de transcrire un ou deux paragraphes de cet ouvrage {de M. George Staunton}, qui me semble appuyer mes idées sur la vraisemblance de l'identité d'origine de ces deux langues :

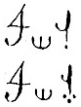
> (…) « {dans l'écriture chinoise}, deux cents caractères environ servent à marquer les principaux objets de la nature. On peut les considérer comme les racines de la langue ; tous les autres mots, comme des espèces dans un ordre systématique, s'y rapportent à leurs genres ou à leurs racines propres. » (…)

Permettez–moi de mettre sous vos yeux une liste courte et très imparfaite de ces signes {d'indiens}. Vous y verrez que l'eau constitue un genre ; et que la pluie, la neige, la glace, la grêle, le givre, la rosée, etc., sont autant d'espèces représentées par des signes plus ou moins complets, mais conservant toujours la racine ou le genre comme base du signe composé. (…)

> *Eau* : Donnez à la main la forme d'une coupe, élevez–là vers la bouche, un peu au–dessus, sans la toucher.
> *Pluie* : Commencez par le signe de l'*eau*, ensuite élevez la main à la hauteur du front, étendez les doigts en avant, et donnez–leur un petit mouvement, comme pour représenter la chute de l'eau.
> *Glace* : Commencez par le signe d'*eau*, ensuite celui de *froid*, puis celui de *terre*, et enfin celui de *pierre*, avec le signe de *mêmement* ou de *similitude*.
> (…)
> *Nuage* : D'abord signe d'*eau*, élevez ensuite les deux mains à la hauteur du front, et en leur donnant une inclinaison de 15°, croisez–les doucement. »

C'est une perspective qui séduit A. Bébian (1817, 1825), bien qu'il ne puisse accepter les différences que ces descriptions exposent entre les gestes d'indiens et de sourds–muets. Il n'a de toute façon pas besoin de ces regards croisés. Ils ne sont pas, comme pour J. M. De Gérando, le ressort même de l'analyse. C'est dans les ressources internes elles–mêmes du langage gestuel développé par les sourds–muets que se trouvent, pour A. Bébian, les principes du langage naturel (et universel) de l'homme. Et c'est au cœur des gestes eux–mêmes qu'est exploré un système de relations, entre les éléments qui les composent.

Fig. 2.15– L'exploration d'un système de relations internes aux gestes. A. Bébian.



« Regarder en haut avec plaisir,

avec un extrême plaisir.

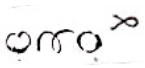
Le troisième des signes, compris sous ce chiffre, exprime, par le moyen de l'accent, un regard prolongé accompagné d'un extrême plaisir. Il donnerait l'idée de l'extase. »
{Bébian, 1825, p.23 & **figure A–f.13**, Planche 3 (*disposition verticale d'origine)* }



« La main horizontalement placée, la paume tournée vers le bas, le bout des doigts en avant ; grand mouvement de bas en haut ; signe de *grand, élevé. »*
{p.24 & **fig. B–f.7,** Planche 3}

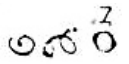


« Mêmes caractères ; le signe du mouvement est surmonté de l'accent *successif* : signe de *grandir*. » {p.24 & **fig. B–f.8**, Planche 3}

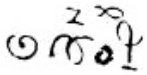


« La main fermée s'ouvrant plusieurs fois : signe de *pluralité*.

[147] M. W. Dunbar, 1804, éd. dans A. Bébian, 1817, p.120, 121 et 124–125, en italique dans le texte.



La main fermée s'ouvrant successivement (un doigt après l'autre) : signe de *quelque*.



Si l'on ajoutait le point physionomique de l'attention, ce serait le signe de *compter* »
{p.24 & **fig. B–f.10, f.11, f.12,** Pl.3 *(disposition verticale d'origine*)}

Cette démarche ouvre également vers d'autres collections, qui ne sont plus constituées de gestes. Pour A. Bébian, la compréhension de la composition d'un propos et d'un geste du langage des signes est ce qui permet d'accéder au sens des mots et à la logique de construction des différentes langues orales.

> « Les divers éléments d'une idée sont quelquefois si étroitement unis dans le langage mimique, qu'il est difficile de les isoler pour affecter à chacun le mot français correspondant. En effet, pour nous arrêter à l'exemple cité {voir « A–f.13 Planche 3 », ci–dessus, dans la fig.2.15}, comment séparer le regard de sa direction ? comment montrer l'expression de l'organe, sans montrer l'organe ? La mimographie {écriture du langage mimique} pourrait être ici d'une grande ressource ; puisque, sans détruire l'unité du signe, elle laisse voir distinctement tous les élémens, qu'il est indispensable d'y reconnaître pour y appliquer les mots qui doivent les traduire. »
> {A. Bébian, 1825, p.28–29}

C'est avant tout dans un souci pédagogique qu'A. Bébian s'investit dans l'élaboration mais aussi l'enseignement d'un regard formel sur les signes des sourds–muets. L'écriture des gestes est destinée à donner à voir leur composition physique, permettant aussi bien de penser leur fonctionnement interne que d'en transporter le sens. Les gestes des sourds–muets comme leur écriture sont considérés par A. Bébian comme des sujets d'étude en soi. Toute la démarche de J. M. De Gérando est au contraire fondée sur un paradigme résolument indiciaire. Pour lui, les descriptions permettent d'enregistrer un état du langage gestuel, qu'il soit collectif ou individuel, qui peut être *lu* comme l'indice de degrés de maturation intellectuelle et de types d'expériences sociales. À ce titre, les gestes et leurs descriptions sont également susceptibles d'être pensés comme des outils pédagogiques, mais dans un tout autre sens que pour A. Bébian.

Les démarches différentes d'A. Bébian et de J. M. De Gérando, tous deux membres de l'institution de Paris (l'un comme enseignant, l'autre comme administrateur), sont représentatives de différentes conceptions de l'Homme et d'un langage gestuel, ainsi que des postures politiques et pédagogiques que ces théories engagent. Ils ont fortement marqué les débats sur les sourds–muets et leurs gestes. Il est à ce titre intéressant de s'y attarder. Leurs derniers écrits sur le sujet ne connaissent pas, par ailleurs, le succès ni la pérennité des écrits de R.–A. C. Sicard dans le milieu des ethnologues et anthropologues. Ces auteurs semblent pris dans une histoire et un « territoire » plus spécifiques à l'éducation des sourds–muets, que ses différents acteurs cherchent à contrôler et organiser à une plus grande échelle, annonçant des études plus statistiques, politiques et administratives sur les sourds–muets et leurs gestes. Ce type de développements en France est ensuite exposé de façon plus générale.

3– De l'ancrage de conceptions du monde.

Il nous faut tout d'abord insister sur l'aspect en quelque sorte didactique de toutes ces descriptions de gestes. Leurs auteurs ne font pas que donner à voir ou à reproduire une série de gestes. Ils transmettent également les clés qu'ils ont construites pour les analyser. Par les inscriptions graphiques qu'ils proposent, les arrangements choisis, les collections convoquées, et les modifications ou rapprochements de ces écrits, c'est un regard sur ces gestes, non plus seulement sur le papier mais dans la réalité, qu'ils construisent. Ils nous offrent des repères et des critères permettant de reconnaître et de classer à notre tour ces signes et expressions gestuelles. Pour reprendre les termes de J. Law et M. Lynch (1990), ces listes offrent une organisation descriptive de la manière pratique de voir différentes sortes de gestes sur le terrain (p.293). Ces auteurs se sont pour leur part intéressés aux listes et guides destinés à observer (et distinguer) les oiseaux. La perception de différentes espèces dans leur milieu naturel dépendrait avant tout d'un apprentissage de la manière de lire et les manuels et la réalité, en s'appropriant le système de similarités et différences caractéristiques mises en scène dans l'exposition graphique d'une collection d'oiseaux (p.270–272). Les listes et manuels seraient le lieu d'un entraînement en chambre, apporteraient une organisation dans la technique d'observation sur le terrain, et conditionneraient ou stabiliseraient les interprétations possibles. Participant aux processus de construction et de circulation de définitions et classifications des oiseaux, ces artefacts littéraires imbriqueraient l'ordre des choses dans l'ordre du discours (p.294). Les oiseaux ne seraient vus sur le terrain qu'à travers les lunettes et les repères de ces documents graphiques. S'intéressant aux débats scientifiques en astronomie au milieu du 19ème siècle, S. Schaffer (1998) attire également l'attention sur le travail de mise en forme et d'organisation de toute représentation figurative scientifique. Avec S. Shapin (1993) il a construit le concept de technologie littéraire pour rendre compte de la manière dont les scientifiques utilisent les textes et documents graphiques comme outils de production du savoir. Ce qui vaut comme représentations scientifiques « légitimes » serait *un construit* qui engage la définition de « bons » dispositifs techniques ou de manières « correctes » de faire la science, ainsi que la désignation des personnes « compétentes » sur ces sujets. Technologies littéraire, matérielle et sociale se soutiennent. Faire autorité avec ses images de phénomènes astronomiques c'est également entériner l'usage de ses outils techniques et des dispositifs sociaux qui les permettent. Les différences entre des représentations concurrentes ont des conséquences politiques. A. Bébian et J. M. De Gérando exposent et défendent un regard quelque peu différents sur les gestes, qui participe de conceptions du monde concurrentes. La présentation des démarches de ces deux auteurs laisse entrevoir en quoi la façon de penser et d'écrire les gestes de sourds–muets est indissociablement une réflexion anthropologique et politique. Les articulations dont parle S. Shapin ne sont cependant pas ici totalement stabilisées, donnant à voir de possibles réappropriations d'une mise en forme graphique dans une autre « cosmologie ».

3-1. Le regard d'un initié, le professeur A. Bébian.

3-1. 1) <u>Une autre version de l'homme nu…</u>

Auguste Roch–Ambroise Bébian, né à Pointe–à–Pitre en 1789 et fils d'un négociant créole aisé, est confié à l'abbé R.–A. C. Sicard en 1802[148]. Il a donc une douzaine d'années lorsqu'il arrive à Paris pour poursuivre ses études.

> « Il partage les jeux et une partie de la vie des élèves sourds de l'Institution. Plus tard, il se lie d'amitié avec Clerc, qui l'initie à la méthode d'éducation utilisée par Sicard » {C. Cuxac, 1983, p.76}

Bien que ne se destinant pas initialement à l'instruction des sourds–muets puisqu'il envisageait des études de médecine, il devient surveillant puis répétiteur à l'institution de Paris. Il est premier censeur des études en 1819, année où il reçoit le prix de la Société royale académique des Sciences pour son *Eloge de Charles–Michel de l'Épée, fondateur de l'Institution des Sourds–Muets* (publié en 1820). Il est alors déjà l'auteur d'un *Essai sur les sourds–muets et sur le langage naturel, ou Introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres,* publié en 1817. Comme il l'annonce dès l'ouverture de cet ouvrage en s'adressant à l'abbé Sicard, le langage des sourds–muets est pour lui le langage naturel de l'homme[149]. Il entend par là l'ensemble des signes « qui ont un rapport direct et naturel aux idées, et les rappellent par eux–mêmes, sans convention préliminaire », et qui sont alors « naturels à tous les hommes et compris en tous les lieux » (p.1–3). C'est dans la dernière partie de son *Essai* qu'il expose cette conception, en apportant sa contribution aux débats sur l'origine de la parole et la nature du langage naturel des hommes.

Il discute d'abord la thèse d'une langue orale primitive, qui, si elle existait, serait parlée par chaque nouveau né. Il critique également ceux qui ont voulu « prouver l'origine naturelle de la parole, par la comparaison de l'instrument vocal et du son articulé » (p.90), alors même que les hommes connaissent des difficultés à prononcer les langues qui leur sont étrangères. La thèse d'une origine divine de la parole serait contradictoire pour A. Bébian. Elle pose que la parole est un don de Dieu tout en considérant qu'elle n'est pas naturelle à l'Homme. La question est importante pour A. Bébian, qui prend soin de montrer que sa position n'est pas une hérésie, en faisant référence à des auteurs religieux ainsi qu'aux écritures saintes. Dieu n'aurait pas parlé aux hommes dans le sens où on l'entend, pas plus qu'il n'a de pieds ou de jambes : il aurait donné les « signes de sa volonté ». Il n'aurait pas donné une langue mais un entendement pour raisonner. Pour A. Bébian, la pensée préexiste et dépasse le langage, qui est un objet anthropologique par nature :

> « Les langues ont été faites pour les besoins de l'homme (…) lorsqu'il nous faut parler des choses surhumaines, les expressions nous manquent, et nous sommes forcés de nous servir de mots relatifs à notre manière d'être. (…) notre âme {étant} resserrée dans ses liens corporels (…) nous parlons aux sens pour nous faire entendre à l'esprit » {A. Bébian, 1817, p.92–93}

---

[148] Les informations sur la vie d'A. Bébian sont tirées pour l'essentiel de (C. Cuxac, 1983) et (Y. Bernard, 1999).

[149] « Les liaisons d'amitié que j'avais formées avec quelques–uns de vos élèves, et particulièrement L. Clerc, qui a été appelé aux États–Unis pour y faire participer ses frères d'infortune aux bienfaits de votre méthode, m'avaient familiarisé avec le langage des gestes, que personne ne leur apprend, et qu'on peut appeler *langage naturel de l'homme*, puisque nous en portons en nous le principe, que les circonstances développent selon nos besoins. » {A. Bébian, 1817, *Essai*, adresse destinée à l'abbé Sicard en ouverture, en italique dans le texte}

La parole serait un produit humain. A. Bébian ne reconnaît cependant pas la thèse « des partisans d'une perfectibilité infinie » selon laquelle le Créateur, en livrant l'homme à ses propres forces, l'aurait affranchi de ce « cercle d'actions répétées » dans lequel les animaux seraient enfermés. Cette conception, écrit–il, « plonge les premières générations dans un état aussi abject et plus malheureux que celui de la brute » (p.96). L'invention de la parole suppose alors un langage antérieur et naturel à l'homme. Il est, pour A. Bébian, ce langage qu'utilise l'enfant, le voyageur ou l'acteur. Il serait celui des Beaux–Arts.

Les arguments exposés quant à l'éloquence des mises en scènes et des connexions entre gestes et sentiments ne sont pas sans rappeler D. Diderot, mais également J. J. Rousseau[150].

> « le langage naturel (…) domine sur–tout alors que nous sommes nous–mêmes, (…) rejetant l'écorce factice dont nous enveloppe la société, nous nous montrons nus et tels que nous sommes ; voyez comme nos gestes sont alors multipliés, et comme tous nos mouvemens ont de force pour se transmettre et remuer les cœurs » {A. Bébian, 1817, p.99–100}

Plus l'homme est proche de la nature, plus il communiquerait par gestes. Il en serait ainsi des hommes primitifs, des peuples de l'Antiquité comme des « nègres de l'Afrique et sur–tout des sauvages de l'Amérique ». Mais le sauvage n'est pas pour lui l'homme primitif, comme il le précise en note de bas de page :

> « L'homme a éprouvé une dégradation, effet de ses passions, et sur–tout de l'orgueil, de l'orgueil qui le fait renchérir sur les excès les plus révoltans » {A. Bébian, 1817, p.100}

C'est uniquement dans ce cadre théorique d'une dégénérescence humaine, qu'A. Bébian fait sienne la description des étapes d'une évolution humaine connaissant, après un état sauvage puis barbare, une organisation sociale axée sur la famille et la propriété. De même, il reprend la thèse d'un déclin de la force physique au profit d'une force morale et d'un développement institutionnel. Mais l'état sauvage n'est pas premier pour lui. Et le langage primitif n'est pas un langage brut limité aux seuls objets sensibles. Contrairement à la voix, le geste permettrait sans aucune convention préalable d'exprimer des idées et les rapports des idées. En atteste d'après A. Bébian l'usage de la pantomime dans l'Antiquité :

> « Le talent de ces pantomimes ne se bornait pas, comme on pourrait le croire, à peindre les passions qu'on sait que le geste rend avec une énergie supérieure à celle de l'éloquence même ; ils exprimaient avec une égale précision tout ce que la morale et la métaphysique ont de plus subtil, comme prouve ce qu'on rapporte d'un danseur nommé *Memphir* qui expliqua un jour sur la scène, par la seule pantomime, tous les principes de la philosophie de Pythagore, dont il suivait la doctrine. » {A. Bébian, 1817, p.104}

Il s'ensuit un renversement systématique pour A. Bébian de la hiérarchie décrite par divers auteurs entre voix et geste. Le langage d'action serait assez riche pour se passer du secours de la voix (p.102). Celle–ci n'en serait souvent qu'un accessoire (p.105). La parole ne puiserait pas comme le geste « ses moyens dans la forme extérieure, dans la manière d'être habituelle, caractères qui tiennent à l'essence même des êtres ». Tournant en dérision les langues orales, il ajoute :

---

[150] Le philosophe J. Rée (1999) présente d'ailleurs A. Bébian comme étant plus rousseauiste que Rousseau (p.203, 298).

> « On reste confondu d'admiration, quand sur une base en apparence si incertaine, on voit s'élever l'édifice merveilleux des langues » {id., p.107}

Comment expliquer alors le passage du langage naturel au langage institué ? Comme en attestent, pour A. Bébian, les sourds–muets eux–mêmes, la voix, participant à l'action générale du corps, accompagnerait l'expression gestuelle. Ces sons seraient devenus les signes conventionnels des gestes auxquels ils étaient associés.

> « Le nombre de ces nouveaux signes s'augmenta successivement, soutenus et expliqués d'abord par les signes gesticulés, et les suppléant ensuite. » {id., p.108}

L'abandon des gestes s'expliquerait, comme pour J. J. Rousseau et J. M. De Gérando, par la nécessité d'avoir recours à une communication monopolisant moins l'attention, utilisable de nuit et pendant d'autres activités. Mais avec l'exclusivité de la parole, les langues humaines se seraient démultipliées, devenant « le premier obstacle dans la communication des hommes » (p.111).

A. Bébian poursuit l'inversion de la hiérarchie entre geste et parole en concluant sur les limites apportées par les caractéristiques et la matérialité même de la parole. Tolérant plusieurs acceptions d'une même expression, elle induirait en erreur. Conduisant à raisonner avec des mots au lieu de le faire avec des idées, elle serait une entrave à « la marche de l'esprit ». Ce serait là l'origine même de la quête d'une langue méthodique, philosophique et universelle, par ses contemporains et parmi eux J. M. De Gérando. Le langage des signes des sourds–muets était déjà pour l'abbé de l'Épée ce langage tant recherché. Pour J. M. De Gérando au contraire, le caractère métaphorique et l'impossibilité d'une communication à distance interdiraient de penser les gestes des sourds ainsi. A. Bébian souligne que ces objections sont résolues avec la mimographie, ou écriture des gestes des sourds–muets. Celle–ci et l'ensemble des recherches engagées par A. Bébian auraient alors un sens dans la problématique développée par J. M. De Gérando. Elles transformeraient aussi les conclusions de ce dernier sur les potentialités du langage mimique. Le caractère universel d'une expression gestuelle serait par ailleurs déjà attesté par l'emploi que différents peuples en feraient, par la présence de gestes accompagnant la parole, et par l'inter–compréhension dont feraient preuve les sourds–muets, même entre lettrés et illettrés[151]. La difficulté que chacun pourrait rencontrer à s'exprimer par gestes viendrait de l'habitude de la parole, nos idées étant liées à des mots.

> « Nous sommes enclins à traduire plutôt le mot, qui est souvent vague, que l'idée, qui doit être toujours nette. » {A. Bébian, 1817, p.117}

Communiquer par gestes conduirait à chercher l'idée à exprimer ; ce serait un travail de la pensée. C'est là, dans ce processus, que résiderait l'universalité du langage des gestes.

> « On ne pourrait pas, à la vérité, donner pour chaque idée possible un signe simple qui fût immédiatement compris de tous les hommes ; mais les signes qui nous sont naturels à tous, suffisent (comme le prouve l'éducation des sourds–muets) pour expliquer successivement toutes les combinaisons d'idées, et par conséquent pour déterminer clairement le signe propre de chacune. » {A. Bébian, 1817, p.118}.

---

[151] « Clerc et Massieu, élèves de l'abbé Sicard, ont été fréquemment appelés par l'autorité pour servir d'interprètes aux sourds–muets vagabonds qu'on arrête dans les rues de Paris. »{A. Bébian, 1817, p.114}

Malgré la prise en compte, à la fin de son *Essai*, d'une dimension sociale ou apprise dans le langage des signes, A. Bébian semble sur bien des points en porte–à–faux avec la plupart de ses contemporains intéressés par les gestes. Alors qu'il insiste sur la dimension universelle de cette expression, les autres auteurs insistent sur la spécificité des gestes de différents groupes ou personnes. En posant ces signes comme premiers mais également comme étant supérieurs à la parole, il ne s'inscrit pas non plus dans la mouvance évolutionniste, telle qu'elle se développe. En considérant que la pensée ne peut être réduite aux mots et que les gestes sont performants dans le développement d'une pensée rationnelle, il ne dresse pas le même portrait de la population sourde que l'écrasante majorité de ses contemporains. La « classe des sourds–muets » est couramment associée à la population indigente ; et les gestes à une expression limitée, et de toute façon inférieure à la parole. Si de surcroît nous nous souvenons du statut et des particularités accordés à la langue française par les auteurs du 18ème siècle, tel D. Diderot, nous comprenons la dimension politique de cette mise en balance par A. Bébian du langage des signes et de la langue nationale. La description d'une pensée embarrassée de mots qui peine à rentrer dans la logique du langage des signes présente par ailleurs les sourds–muets comme les seules personnes qui possèderaient véritablement ce langage naturel. C'est donc bien, finalement, les pratiques d'un groupe particulier qu'il entend décrire et soutenir dans leur développement. C'est tout au moins une présentation sans précédent des sourds–muets comme les experts et non plus les objets de toute étude sur un langage naturel, gestuel ou universel.

3-1. 2) <u>… accompagné d'hommes de science…</u>

La manière dont A. Bébian envisage ou organise concrètement un travail sur ce langage gestuel est inextricablement liée à cette conception théorique. Le renversement de la hiérarchie entre gestes et paroles constitue un système de référence général qui guide l'organisation ou la logique de recherche. Le rôle du scientifique comme du pédagogue ne consiste pas pour A. Bébian à intervenir sur le langage gestuel lui–même, qui ne relève pas de leur compétence. Il s'agit plutôt de produire un bon environnement pour permettre le développement optimal du langage gestuel par les sourds–muets. La contribution des hommes de savoir concerne la conception de supports destinés à nourrir, organiser et conserver cette production. Ils sont également appelés, à la manière des *Observateurs de l'Homme*, à étudier par là même l'histoire de l'homme dans son développement intellectuel et moral. Mais il faudrait pour cela, précise A. Bébian, considérer le langage des signes en soi et pour soi, rejeter le principe d'une comparaison initiale avec la langue nationale.

> « On ne les a même guère considérés {les signes des sourds–muets} que par rapport à la langue française, aux formes de laquelle on s'est particulièrement étudié à les plier. Mais comme *ce langage diffère éminemment de toutes les autres langues*, on a été obligé de le torturer pour le faire exactement cadrer avec les habitudes de la nôtre, et il a été quelquefois défiguré au point de devenir inintelligible. (…) La justesse des signes a été même quelquefois comptée pour si peu de chose, qu'il s'en est conservé dont toute la valeur dépend de la forme des doigts de la main qui indique la lettre initiale du mot qu'ils doivent rappeler : comme *V*in, *T*ante, *O*ncle, *D*urant, *P*endant, *J*eu, etc. *Comme je n'ai en vue dans cet Essai que le langage naturel des sourds–muets,*

je ne m'arrêterai pas davantage à un genre de signes qui repose sur un artifice aussi frivole.»
{A. Bébian, 1817, p.44 et 47–48, non souligné dans le texte}

A. Bébian différencie plusieurs sortes de gestes en fonction de la distance naturelle ou de la proximité artificielle qu'ils entretiennent avec le français. Ainsi est défini le « vrai langage des sourds–muets », entièrement et exclusivement dépendant pour A. Bébian d'opérations intellectuelles. Contrairement à ce que les gens pensent, explique–t–il, le langage des signes n'est pas un système d'alphabet en gestes ni un langage limité aux objets concrets, mais serait au contraire tout spécialement adapté « à l'exposition des actes de l'entendement » (p.54). La formation des signes elle–même épouserait la marche de la pensée, cette faculté qui « n'est autre que la faculté de percevoir des rapports » d'après A. Bébian.

« Ce n'est qu'en rapprochant un objet de tous ceux qui lui ressemblent, et en les comparant avec eux sous tous les points de vue, qu'on parvient à connaître ce qui le distingue au milieu de tous les autres. C'est la comparaison qui donne des notions précises, *c'est la comparaison qui produit des signes exacts. Le signe suit l'idée comme son ombre ; il en est la représentation fidèle.* »
{A. Bébian, 1817, p.55, non souligné dans le texte }

L'histoire de l'enseignement des sourds–muets, l'analyse de leur langage naturel des signes ou l'accompagnement attentif du perfectionnement de celui–ci seraient autant d'occasion d'observer « la marche de la nature dans le développement de l'homme intellectuel et moral » (p.61). La démarche d' A. Bébian semble très proche ici des *Observateurs de l'Homme* et des philosophes du 18ème siècle, par la présentation qu'il fait de l'intérêt d'une telle étude, par les termes mêmes qu'il emploie comme par l'importance qu'il accorde à l'observation scientifique (cf. p.61–64). Certaines phrases pourraient être de R.–A. C. Sicard ou de J. M. De Gérando. De même, dans l'analyse qu'il propose du langage des signes, il témoigne, comme D. Diderot, d'une réflexion sur les protocoles de recherche. Ici aussi, le langage gestuel s'oppose, par son caractère naturel, aux langues orales perçues comme plus artificielles[152]. Le sourd–muet non instruit donnerait à voir un langage des signes plus naturel parce que moins influencé par les langues orales. Ses imperfections tiendraient davantage à la façon dont les objets ont été perçus ou définis qu'à la nature du langage des signes lui–même. Mais contrairement à ces auteurs, il n'y aurait pour A. Bébian aucune ambiguïté pour ce qui concerne les idées intellectuelles. Ce sont les objets sensibles qui pourraient recevoir plusieurs signes naturels, « qui caractérisent l'objet d'une manière plus ou moins précise » (p.66). Le rôle du pédagogue serait alors de penser la contextualisation de l'objet à nommer, pour guider ou cadrer la production de nouveaux gestes. Il s'agit d'offrir aux élèves sourds–muets, les inventeurs du langage des signes, une bonne compréhension ou perception de la réalité.

« Si l'instituteur (…) place l'objet *sous un point de vue* qui fasse disparaître la circonstance accidentelle ; ou bien qu'il rapproche de cet objet, un autre objet auquel le premier signe pourrait également convenir, et qu'il mette de nouveau son élève dans la nécessité de les distinguer ; il

[152] « En observant les sourds–muets, en étudiant leur langage, il faut user d'une sage circonspection, s'attacher à distinguer avec précision ce qui leur est propre, de ce qui serait l'effet d'une influence étrangère. Moins le sourd–muet est instruit, plus on doit avoir de confiance aux observations qu'il fournit (…) Si le sourd–muet est instruit, il saura mieux nous développer ses conceptions. Il nous fournira des renseignements curieux. Mais comment pourrons–nous, comment pourra–t–il lui–même démêler ce qui lui est propre, de ce qui est le résultat des suggestions de ses maîtres, et même de l'usage de nos langues ? » {A. Bébian, 1817, p65 et 66}

> obtiendra un signe plus caractéristique. En éliminant ainsi par des rapprochements successifs les caractères généraux, *on parviendra à trouver les signes naturels, génériques et spécifiques.* » {A. Bébian, 1817, p.68, non souligné dans le texte}

Le pédagogue pourrait s'appuyer sur des classifications méthodiques de la réalité, comme celles qu'auraient réalisées l'abbé Sicard et « les hommes de génie qui se sont occupés de caractériser et de classer les êtres naturels ». Elles seraient la matrice d'un tel ouvrage[153]. Ce support, précise A. Bébian, ne pourrait cependant pas être pris tel quel dans le travail du langage des signes, en raison des différents points de vue qu'une lecture naturaliste ou anthropologique du monde engage[154]. Scientifiques, philosophes et enseignants pourraient néanmoins contribuer au perfectionnement du langage des sourds–muets, en assurant qu'il se développe en un système régulier de signes. Il conviendrait également d'inscrire (graphiquement) ces signes de façon organisée, en s'appuyant sur une classification des idées et des objets. C'est là le projet annoncé d'A. Bébian, le plan d'un ouvrage à venir (Préface, p.i).

3-1. 3) …pour un système régulier et universel de gestes.

L'introduction de ce projet de constitution de matrices soutenant et enregistrant le développement d'un système régulier de gestes, constitue les deux tiers de son *Essai*. Elle consiste en une longue réflexion sur l'usage des gestes dans l'instruction des sourds–muets. Après avoir pris clairement position contre un enseignement exclusivement axé sur la parole[155], il analyse les difficultés que rencontre encore « la voie des signes ». La question d'une écriture des gestes se trouve être pour lui au cœur du perfectionnement et de ce langage et de l'instruction des sourds–muets.

> « (…) il est impossible de le bien faire connaître par une simple description écrite, qui souvent prendrait des pages entières pour un signe qu'on exécuterait en un clin–d'œil. Si on ne trouve moyen d'aplanir cet obstacle, on ne peut espérer ni d'avoir jamais un Dictionnaire des signes, qui serait cependant si nécessaire, ni d'en former un système régulier et complet ; car comment les

---

[153] Y. Bernard (1999) souligne que le principe d'un tableau synoptique des connaissances humaines était en vogue. R.–A. C. Sicard présente en ces termes le travail de son ami, Joseph de Maimieux, auteur en 1799 de la Pasigraphie et de la Pasilalie ou art d'écrire universel : « Ce grand nomenclateur est pour le métaphysicien–pratique l'entreprise la plus hardie, la plus piquante et la plus nécessaire, comme tendant à former de l'universalité des idées un système clair, simple et facile à retenir, parce que chaque expression y définit les autres, et que toutes y complètent la définition implicite de chacune. »

[154] « (…) le naturaliste envisage les choses d'un autre point de vue que nous ne devons le faire. Il voit dans la nature comme une immense chaîne (…) {Mais l'homme} se fait le centre de la création ; il ne considère les êtres qui l'entourent que par les rapports qu'ils ont avec lui–même ; c'est de là qu'il prend intérêt à les connaître ; c'est de là aussi que les sourds–muets tirent le plus souvent leurs dénominations génériques ou spécifiques. Comme nous les prenons pour guides, nous adopterons ces signes, toutes les fois qu'ils ne tiendront pas à des habitudes purement locales. » {A. Bébian, 1817, p.70}

[155] « (…) qu'on se figure un certain nombre de sourds–muets qu'on voudrait contraindre à ne faire usage que de la parole, forcés de renfermer toutes leurs idées dans le cercle du peu de mots qu'ils commenceraient à comprendre ; occupés à lire péniblement quelques sons qui ne leur représentent rien, sur des lèvres dont l'ouïe ne dirige pas les mouvements incertains ; l'ennui et le dégoût seraient les premiers et les moindres inconvéniens de cette marche vicieuse et tyrannique. La parole ne peut donc servir de base à l'éducation des sourds–muets ; mais elle peut, elle en doit être le complément. » (p.16–17) Plus loin, il écrit encore « Les sourds–muets qui parlent aiment encore mieux s'entretenir par gestes et même par écrit. D'ailleurs, leur habileté à lire dans les mouvemens des lèvres, ne va jamais jusqu'à leur faire comprendre un discours suivi. » (p.19)

> classer, ces signes ; comment les fixer pour les comparer ; comment exprimer clairement le résultat précis de ces comparaisons ? » {A. Bébian, 1817, p.27}.

Sans une inscription graphique du langage des signes, celui–ci ne saurait être enseigné aux futurs maîtres, ni préservé d'une « introduction des formes et des vices de nos langues ». Il ne se développerait plus selon sa propre logique, perdant « l'avantage inappréciable de transmettre immédiatement la pensée » (A. Bébian, 1817, p.27). « Peindre le geste », « le fixer sur le papier », consiste pour A. Bébian à attribuer un caractère iconique à chacun des « éléments matériels constitutifs du signe ».

> « Chaque signe est composé d'un ou de plusieurs gestes ; le geste est un mouvement partiel ou général du corps. Il suffira donc pour écrire le signe, de pouvoir indiquer la partie gesticulant et le mouvement qu'elle exécute. » {A. Bébian, 1817, p.29}

La « mimographie » qu'il envisage devrait donc permettre de noter par des caractères iconiques « les instrumens du geste », qui sont essentiellement pour lui en 1817 les mains et la physionomie. Celle–ci se joue surtout pour A. Bébian sur le visage mais elle engage aussi des jeux de respiration ou des mouvements de la poitrine. Le mouvement, autre élément constitutif d'un signe, serait représenté sur le modèle d'un fragment de roue ou demi–cercle, permettant d'en indiquer la direction. Une telle écriture transformerait considérablement aux yeux d'A. Bébian les conditions d'instruction des sourds–muets. Sans cette mimographie, écrire pour un sourd–muet engagerait toujours un travail de traduction vers le français. Il lui serait alors difficile de garder une trace de ses leçons, puisque la manipulation de l'écrit suppose déjà cette connaissance. C'est là, explique A. Bébian, l'origine des signes « d'un genre ambigu » de l'abbé de l'Épée, « destinés à rappeler à la fois et l'idée et le mot, mais {qui} le plus souvent ne rappelaient que ce dernier » (p.38). Avec des « signes écrits », faisant référence au langage familier des sourds[156], il serait possible de réaliser des manuels pédagogiques associant l'idée au mot, proposant des explications en signes d'expressions et de phrases françaises. Ce type de document s'inscrit dans la tradition de l'institution de Paris autant que dans la recherche, par ses administrateurs, d'équipements et de moyens d'homogénéisation pédagogiques.

Organisé selon « l'ordre de génération des idées », le projet final visé est un document où figurent les signes écrits et les mots français correspondants, distribués par groupes, « comme se disposent naturellement nos idées en se formant » (p.71). Une classification spatiale ou topologique[157] de la réalité sous–tendrait autant le travail de perfectionnement du langage des signes que la mise en scène de ces documents pédagogiques. Les publications ultérieures d'A. Bébian constituent les briques d'un seul ouvrage. Son document pédagogique

---

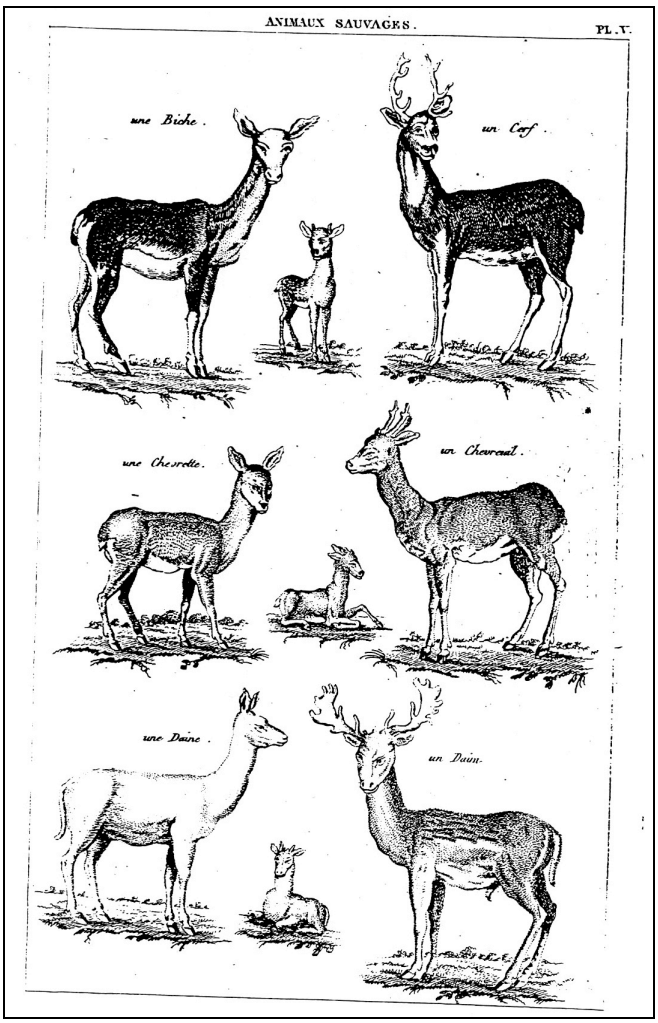
[156] « Je me hâte d'avertir que je n'entends parler ici que du langage familier des sourds, que personne ne leur apprend, qui est l'expression immédiate et sans art de leur pensée, et qu'il faut distinguer des signes purement grammaticaux, et de tous ceux qui, destinés à rappeler les mots, n'indiquent les idées que secondairement, et par le moyen des mots dont ils supposent nécessairement la connaissance. » {A. Bébian, 1817, p.43–44}

[157] Nous retrouvons ici l'opposition opérée par A. Bébian entre classification naturaliste et anthropologique : « Pour classer convenablement ces groupes, il ne faudrait pas les placer les uns au–dessous des autres par division et subdivision, comme cela se pratique dans les classifications systématiques, où l'on s'impose la loi de ne laisser le choix qu'entre deux propositions opposées ; *il faudrait les disposer comme les provinces dans une carte géographique,* de manière qu'on saisît d'un coup d'œil *les rapports combinés* de chaque genre avec tous les genres voisins. » {A. Bébian, 1817, note p.72, non souligné dans le texte}

associant mots et objets, demandé par le Comité de Perfectionnement de l'institution de Paris, paru en 1827, illustre par exemple sa conception d'une mise en scène (graphique) des objets organisant un travail de comparaison et de définition.

Dans le premier exemple proposé ci-dessous (Fig. 2.16), la disposition des dessins met par exemple en évidence les caractéristiques spécifiques et distinctives de ces animaux ; Il constitue aussi bien un imagier permettant d'associer images et mots, qu'un support pour la production de signes gestuels entérinant des traits caractéristiques.

Fig.2.16– Une mise en scène spatiale des écrits et dessins, organisant un travail conceptuel. A. Bébian.



{A. Bébian, 1827, *Manuel d'Enseignement Pratique des Sourds–Muets*, Tome 1– Modèles d'exercices, Planche V, éd. Méquignon l'ainé, père}

MANUEL D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

N° XIX.

PREMIÈRES NOTIONS DES PRONOMS PERSONNELS.

Je. *Tu.* *Il.* *Elle.*

Je chass hier. *Je* dessin ce matin. *Je* écri maintenant.
Tu dessin hier. *Tu* jou ce matin. *Tu* écri maintenant.

Il.

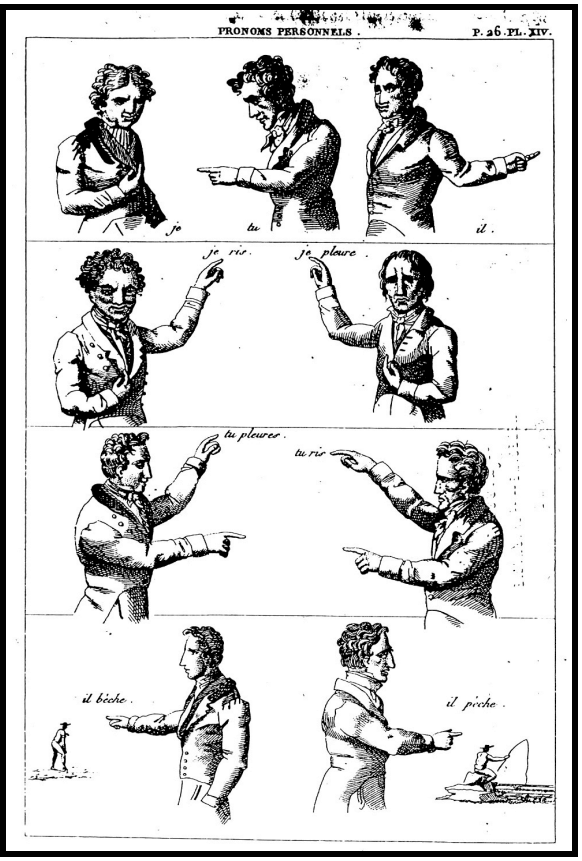
Paul ven hier. Paul part demain. Paul arriv demain soir.
Paul ven hier. ..... part demain. ..... arriv demain soir.
Paul ven hier. *Il* part demain. *Il* arriv demain soir.

Jean labour hier. Jean sem demain.
Jean labour hier. ..... sem demain.
Jean labour hier. *Il* sem demain.

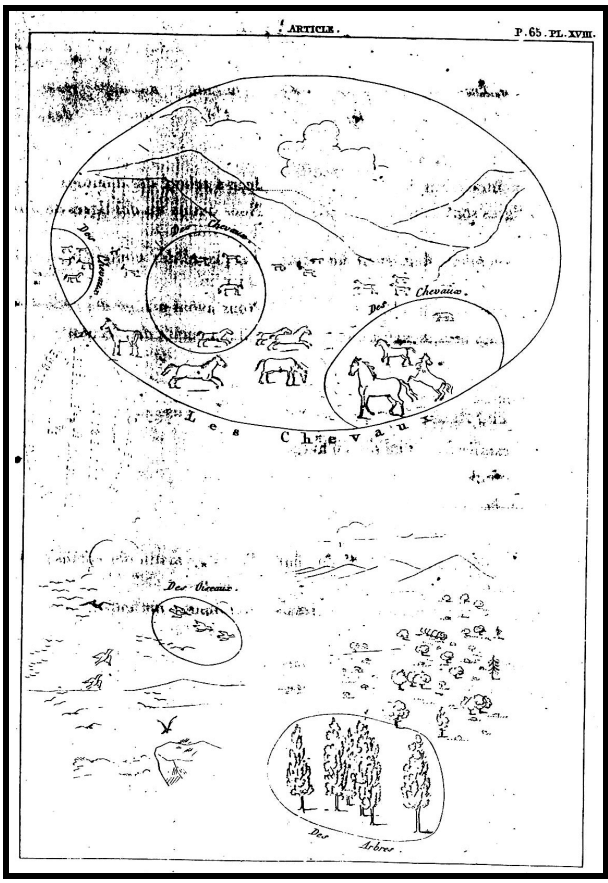
Elle.

Pauline brod hier. Pauline coud aujourd'hui.
Pauline brod hier. ..... coud aujourd'hui.

Pauline brod hier. *Elle* coud aujourd'hui.
Julie dessin aujourd'hui. Julie écri demain.
Julie dessin aujourd'hui. ..... écri demain.
Julie dessin aujourd'hui. *Elle* écri demain.



A. Bébian, 1827, Tome 1, p.26 & planche XIV (en haut), p.65 & planche XVIII (en bas).
(disposition des pages d'origine)



DES SOURDS-MUETS. 65

N° XLIV.

Masculin.	*Féminin.*	*Pluriel.*	*Masculin.*	*Féminin.*	*Pluriel.*
Le,	*la,*	*les.*	*Un,*	*une,*	*des.*

1°.

Les moutons sont doux.
Les tigres sont cruels.

Jean a acheté *des* moutons.
Nous avons vu *des* tigres *au Jardin du Roi.*

Les pommiers fleurissent au mois d'avril.
Les groseilles sont acides.
Les pêches mûrissent en été.

J'ai planté *des* pommiers dans mon jardin.
Nous avons mangé *des* groseilles.
Jules a cueilli *des* pêches.

2°.

Le mouton est doux.
Le tigre est cruel.
Le pommier fleurit au mois d'avril.
La groseille est acide.
La pêche mûrit en été.

3°.

Les enfans studieux ne s'ennuient jamais.
Les enfans paresseux ne sont jamais contens.

J'ai vu ce matin *des* enfans bien studieux.
Je connais *un* enfant bien paresseux.

*L'*enfant studieux ne s'ennuie jamais.
*L'*enfant paresseux n'est jamais content.

4°.

*L'*habit de Louis est sale.
Le chien d'Antoine est méchant.
Les livres de Charles sont bien reliés.

Je donnerai à Louis *un* autre habit.
Un chien a mordu Jean.
Charles a *des* livres bien reliés.

1.

9

Il réalise ce *Manuel d'Enseignement Pratique des Sourds–Muets* tout en poursuivant l'élaboration d'une écriture des gestes. Il publie en 1825 les premiers caractères et exemples de sa *Mimographie ou Essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds–muets*, dont les principes sont exposés en 1817. C'est là la première tentative organisée d'écrire les gestes de sourds–muets par un système de symboles graphiques. S'il n'est pas repris en tant que tel, ce travail constitue bien une référence dans toutes les discussions menées par la suite sur la notation du langage gestuel par les professionnels de l'éducation des sourds–muets. Les grands critères de décomposition utilisés par A. Bébian sont partagés par d'autres auteurs, et notamment par J. M. De Gérando. Mais celui–ci, comme nous le verrons plus loin, refuse de valider une écriture d'un langage gestuel partagé par une population de sourds–muets. La démarche d'A. Bébian fait également référence pour les auteurs modernes de recherches linguistiques sur ces objets pour avoir démontré la possibilité d'une description d'un langage gestuel à partir d'une liste fermée de composants. Il est ainsi intéressant à divers titres, de présenter plus en détail le système graphique d'A. Bébian, projet alors inédit concernant les gestes de sourds–muets.

Une première table expose les caractères indicatifs du mouvement (Fig.2.17). Le modèle de la roue est appliqué comme A. Bébian l'avait annoncé. Mais dans cette présentation graphique les mouvements ne sont définis que dans deux dimensions à la fois. L'orientation des demi–roues indique l'orientation du mouvement. Un rayon permet de qualifier son tracé (simple, courbe, circulaire ou oblique). Un autre ensemble de symboles qualifie également des mouvements plus spécifiques, les uns sans donner en soi d'informations sur leur direction (mouvements de contraction, d'extension, mouvements propres à un instrument du geste et tremblement), les autres modifiant la forme du rayon indiquant déjà l'orientation du mouvement (mouvements onduleux, « serpentans » et de progression). Des accents qualifiant le rythme de ces mouvements s'ajoutent par–dessus ces premiers caractères, apportant les nuances d'un mouvement bref ou prolongé par exemple. Ces symboles ne sont pas arbitraires et forment un système où les différents accents sont définis relativement, en opposition ou par analogie.

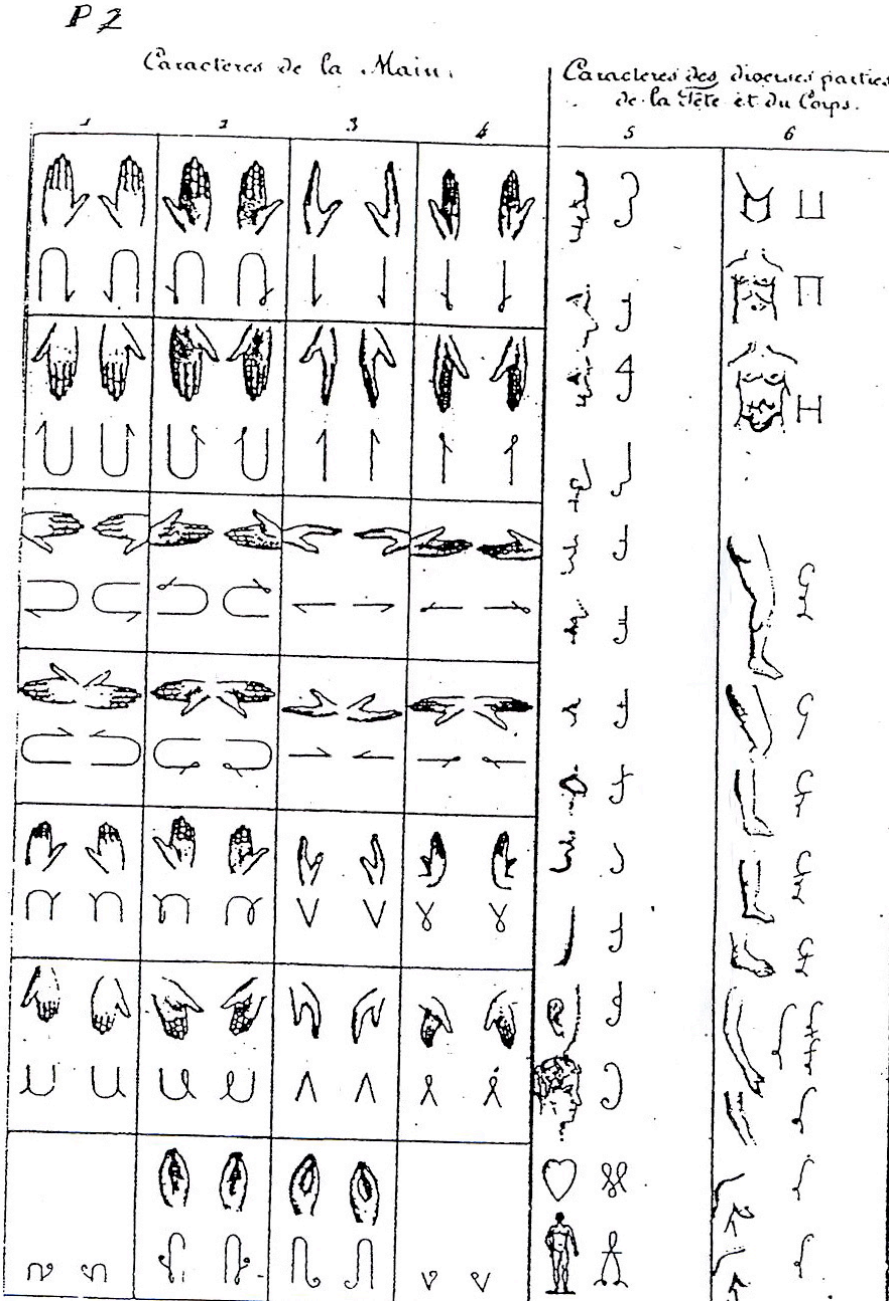
Une autre table présente les symboles des différents instruments du geste aux côtés de leur représentation figurative (Fig. 2.18). Les mains droite et gauche sont définies sur la base de 2 configurations : main plate et en lotus (doigts joints), et sont systématiquement décrites sous 4 positions ou points de vue différents : vues de dos, de face et de profils contraires. La main en lotus n'est décrite que sur un plan vertical et orientée vers le haut. La main plate se décline, toujours sous ces 4 positions ou points de vue différents pour la main gauche et pour la main droite, sur 3 plans distincts : vertical (vers le haut ou le bas), horizontal (vers la droite ou la gauche) et sur un axe avant – arrière. Les symboles, qui seraient issus du tracé des contours de mains au tableau par les élèves sourds–muets eux–mêmes, sont destinés à porter l'image de la silhouette de ces mains (dans 24 situations chacune pour la main plate). Les caractères des diverses parties de la tête et du corps sont eux aussi iconiques. 12 décrivent des parties de la tête, dont 4 différentes ouvertures de la bouche. Les 14 restants indiquent différentes parties du corps. Cette table témoigne de l'importance relative de différents

instruments du geste. Différents procédés permettent néanmoins d'enrichir cette définition et préciser davantage les parties du corps impliquées.

Fig. 2.17– Une description du mouvement en deux dimensions.
A. Bébian (1825, Extrait de la 1ère Planche).

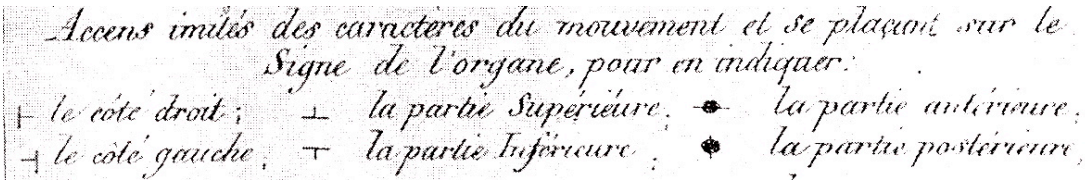


Fig. 2.18– Les inscriptions graphiques des instruments – corporels– des gestes.
A. Bébian (1825, Extrait de la 2ème planche)



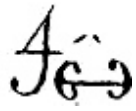
Dans le commentaire de ces tables (p.16–17), A. Bébian décrit le moyen d'exprimer de façon plus précise encore une partie du corps non codifiée dans ce système. L'ajout d'un point sur le signe de l'organe (iconique) permet d'indiquer un lieu précis sur celui–ci ; tandis qu'une rature en élimine une partie. En bas de la première table (Fig. 2.19), A. Bébian expose des accents « imités des caractères du mouvement », qui, inscrits sur le signe de l'organe, indiquent s'il s'agit du côté droit ou gauche, de la partie supérieure, inférieure, antérieure ou postérieure.

Fig. 2.19– Représenter et indexer par des marques des parties du corps ou des aspects d'un geste.
A. Bébian, 1825 (Extrait de la 1ère Planche)



Les exemples d'écriture qui sont donnés dans une troisième table sont encore un lieu de transformation. La mention du côté droit ou gauche (cf. Fig. 2.19) y est par exemple simplifiée et reportée sur le symbole du mouvement (et non plus de l'organe), comme dans l'exemple reproduit ci–dessous.

Fig. 2.20– Exemple d'écriture des signes du langage gestuel des sourds. A. Bébian.
« fig. A–f.11 » (issu de la 3ème Planche, commentaires p.22)



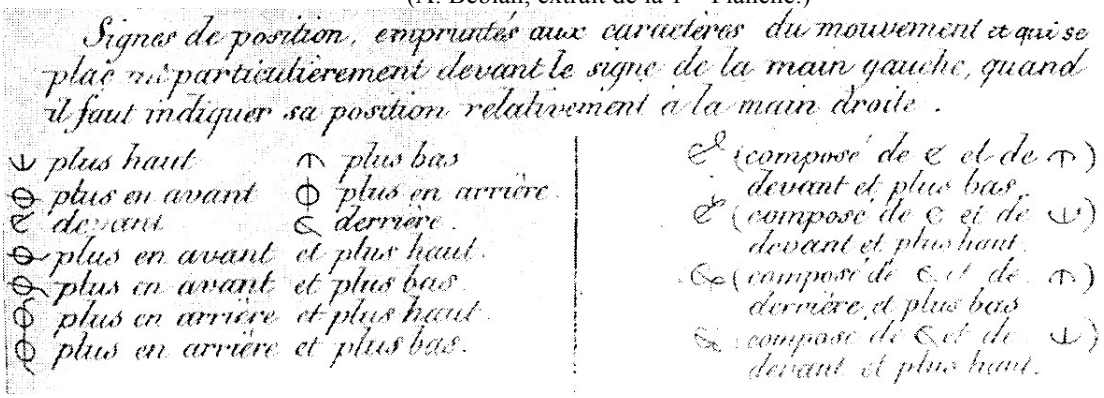
« Ce signe représente deux mouvements simultanés. Le mouvement de gauche à droite est surmonté d'un accent aigu, qui indique qu'il appartient à l'œil gauche ; l'accent grave du mouvement de droite à gauche fait voir que ce mouvement est exécuté par l'œil droit : c'est l'expression de *loucher*. »

Tandis que d'autres symboles y sont créés, nécessitant des explications en bas de ce troisième tableau :

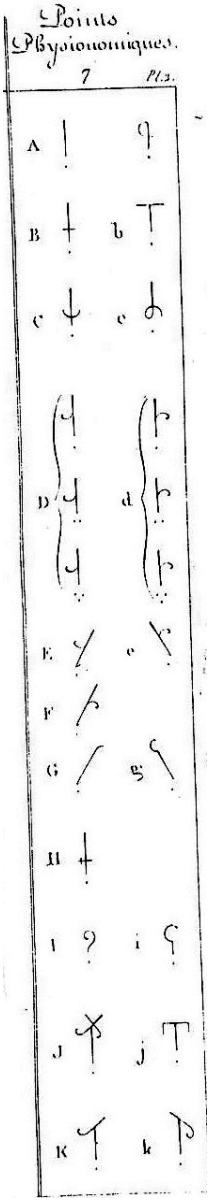
> « On mettra un point sur le signe de la partie qui reste immobile ; un trait sur celui de la partie vers laquelle se dirige le mouvement, et deux points si, dans son mouvement, la main en approche sans la toucher.
> Les doigts s'indiquent : le pouce par 1, l'index par 2 etc., sur le caractère de la main. »

L'ensemble de ces détails met en évidence que les parties du corps interviennent comme objets porteurs du mouvement, mais qu'elles peuvent également être décrites comme des éléments relatifs à ce geste, comme point de direction par exemple. Un trait d'union permet d'indiquer l'existence d'un contact (comme pour mentionner des mains jointes). Dans cette même logique, A. Bébian propose dans la première table un système de symboles précisant la position relative des deux mains (Fig. 2.21).

Fig. 2.21– Décrire un mouvement en fonction d'autres gestes.
(A. Bébian, extrait de la 1ère Planche.)



De manière générale, A. Bébian dissocie clairement le mouvement, de l'instrument qui le permet. Si la description de l'orientation du mouvement semble plus aboutie chez G. Austin, qui se réfère à l'espace d'une sphère, cette dissociation d'A. Bébian donne une grande liberté dans la définition et la qualification d'un geste. Le mouvement décrit peut ne se porter que sur les yeux ou les épaules, par exemple. Inversement, l'intervention d'un mouvement sur une partie du corps, et notamment les mains, est ici le principal moyen pour décrire une posture particulière. Aux dires de C. Cuxac (2004, p.88), l'incongruité principale du système d'A. Bébian pour les scientifiques modernes réside dans son désintérêt pour la diversité des configurations de la main, ce « paramètre « roi » des linguistes, celui sur lequel s'est focalisé l'attention des premiers chercheurs américains, celui qui est le plus facile à transcrire parce qu'il renvoie à des formes particulièrement stables ».



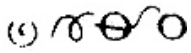
Si les points physionomiques figurent dans la même planche que les instruments du geste (Planche 2), A. Bébian considère en 1825 qu'ils sont un troisième élément en soi dans la composition des signes. La caractéristique des points physionomiques, telle qu'A. Bébian les décrit, tient sans doute à leurs caractères syncrétiques : ils n'ont pas besoin, pour être décrits, d'être mis en relation avec d'autres informations qui seraient dissociées, sur le mouvement ou l'organe impliqué. De l'avis d'A. Bébian, cela ne doit pas conduire à les considérer comme des signes complets[158]. Ils ne seraient qu'un des composants, au même titre que les éléments corporels et le mouvement. Les points physionomiques sont définis ici par une posture qui tient autant de l'inclinaison et de la courbure ou raideur du corps que d'expressions faciales jouant de différents éléments du visage. C'est cette logique de composition qui organise les symboles des points physionomiques (Fig. 2.22). Modelés sur la base de points d'exclamation, l'inclinaison et le tracé de la ligne indique la posture générale du corps (incliné, courbé en avant, en retrait etc.). Une autre ligne tracée dans un plan horizontal et accolée à la première, emprunte sa forme aux caractères des parties du visage. L'expression de la gaieté, qui tiendrait pour l'essentiel dans un franc sourire, est représentée par une ligne qui rappelle le symbole de la bouche. Le sens inverse est exprimé par le renversement de ce même symbole. Le plaisir ou son contraire relèverait davantage d'un étirement de l'ensemble du visage vers le haut ou le bas. Sa représentation s'appuie alors sur le symbole de la joue. L'ensemble de ces représentations repose sur un système d'opposition qui multiplie les nuances possibles. Le nombre de points (de ce modèle de point d'exclamation) indique des degrés d'intensité.

Fig.2.22–Les points physionomiques, ou écrire une allure générale du corps.
(A. Bébian, 1825, Extrait de la 2ème planche)

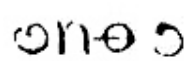
[158] « Il est important de ne pas se méprendre sur la valeur et la destination de ces points physionomiques. Il faut bien se garder de les prendre pour des signes complets. » {A. Bébian, 1825, p.18}

Dans la troisième table, destinée à montrer comment fonctionne cette écriture à travers quelques exemples, A. Bébian se focalise sur deux instruments, les plus importants d'après lui dans ce langage, les yeux et les mains. L'ordre de succession des symboles est important dans ce système : si le mouvement est indiqué avant l'organe, c'est une position ou une configuration de départ qui est écrite ; l'inverse décrit un geste. Ces détails ne seraient pas toujours importants à noter : une position de départ, un point de contact ou la simultanéité d'un mouvement sont des informations qui pourraient parfois être *déduites*[159]. D'autres fois elles seraient *décisives*, comme dans les signes « donner » ou « fermer une porte », où la configuration de départ est décrite.

Fig. 2.23– exemple d'écriture de signes, où la configuration de départ est décrire. A. Bébian.



« La main fermée se porte en avant et s'ouvre : signe de *donner*. »

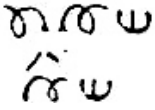


« La main fermée est poussée en avant, et fait un mouvement de rotation : *fermer une porte*. »
{Extraits de la 3ème Planche : **B– f. 19 & f.23** (commentaires p.25)}

La notation du geste « donner » écrit ici en premier peut se lire :
Mouvement de contraction/ de la main droite ouverte, vers l'avant, paume vers le haut/, qui se porte (ensuite) en avant et en haut dans un mouvement courbe/, et s'ouvre.
Celle du geste « fermer une porte » : Mouvement de contraction/ de la main droite ouverte, vers l'avant, paume vers le bas/, qui s'avance (ensuite)/, et fait un mouvement de rotation (n'impliquant que la main).

Les points physionomiques, venant « modifier » ou « accompagner » les signes, se placent après. La présentation de ces exemples d'écriture de signes isolés, dont la traduction est donnée dans le corps du texte, expose également un travail de réduction en cours, comme l'atteste l'écriture du signe « soulever » (Fig. 2.24 : exemple « B–f.13 »). L'application d'un format d'écriture est aussi envisagée, A. Bébian proposant dès le premier exemple (Fig. 2.24 : exemple « B–f.1 »), d'aligner la taille des caractères sur un même modèle.

Fig.2.24– Un travail de réduction et d'alignement graphique en cours. A. Bébian
(Extraits de la 3ème Planche , commentaires p.24 & 23, sans italique dans le texte)



B–f.13 « Les mains, horizontalement, la paume en haut ; mouvement de bas en haut. Ce geste entre dans plusieurs signes ; il comporte l'idée de soulever.
Le second exemple offre le même signe avec abréviation ; au lieu d'écrire les deux mains, nous nous sommes contentés de l'écrire une fois avec les deux accens de gauche et de droite. »



B–f.1 « Nous trouvons dans le premier exemple le caractère de la main, tel que nous le présente le troisième caractère de la deuxième colonne, planche II. Le second caractère exprime un mouvement de devant en arrière ; c'est donc la main qui vient s'appuyer, à plat, contre la poitrine. *On peut raccourcir le caractère de la main comme dans le second exemple, si l'on veut le réduire aux proportions ordinaires des lettres de notre écriture, qui ne sont jamais plus larges que hautes.* »

[159] Le deuxième exemple de la figure 2.24, « B–f.1 », en est une illustration : le contact de la main sur la poitrine, mentionné dans la description en français, n'est pas consigné dans la version mimographiée.

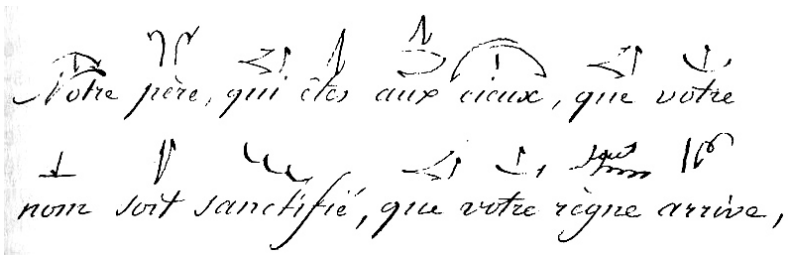
Les principes de formation des symboles laissent entrevoir une liberté de production et de synthèse à l'intérieur de ce système. La notation de phrases n'est pas abordée ici, alors que A. Bébian annonçait un examen de la syntaxe ainsi que l'inscription de dialogues gestuels. C'est donc une écriture encore en construction qui se donne à voir ici. Deux tendances présentes dans ces tables laissent imaginer deux sortes de développements possibles pour une écriture d'énoncés. La logique linéaire de succession de types d'information donnant forme à un signe ainsi que les exemples de réduction et d'application d'un format sur les unités graphiques conduisent à une lecture horizontale d'une succession de signes écrits. Mais la disposition et la lecture verticale qu'A. Bébian propose, en soulignant l'importance de la production de sens par la modulation de certains constituants du geste, laissent également imaginer une écriture verticale plus continue où les éléments inchangés ne seraient pas reproduits. Sans prétendre qu'un système graphique soit nécessairement figé, il s'agit de souligner ici que cette écriture est particulièrement mobile et malléable. Alors qu'elle est censée incarner une certaine représentation des sourds–muets et de leurs gestes et permettre le perfectionnement et la préservation de ceux–ci, elle peut encore être l'objet de multiples réappropriations. Bien que destinée à s'inscrire dans un plus vaste projet, son usage n'est en 1825 fixé dans aucun document pédagogique, aucun dictionnaire, aucune main de sourds–muets.

L'édition et l'utilisation des documents d'A. Bébian, ainsi que la poursuite de ce travail, nécessitent le concours d'autres personnes : des sourds–muets, qui pour certains se seraient déjà prêtés ponctuellement à des essais d'écriture mimographique[160], mais également des enseignants, des philosophes et des administrateurs. Sans s'approprier le projet d'A. Bébian en tant que tel, le conseil d'administration de l'institution de Paris est néanmoins intéressé par la réalisation de documents ciblés venant équiper et régulariser l'instruction des sourds–muets. De l'avis de plusieurs auteurs de cette époque, R.–A. C. Sicard aurait fait preuve d'une théorisation excessive. Alors que le nombre d'élèves grandit, il laisse à sa mort en 1822 une institution qui n'offre aucun moyen de coordonner les méthodes d'instruction entre classes comme entre professeurs. Les directeurs se succèdent. Le conseil d'administration est en demande de recherches ou de documents pédagogiques participant à l'organisation de l'enseignement. Dans les années 1820, plusieurs initiatives sont engagées en matière d'éducation. Recoing–Charpy, père d'un enfant sourd, développe par exemple un « syllabaire dactylologique », qui est un système manuel permettant d'épeler rapidement les mots du français. Cherchant une reconnaissance auprès de l'institution de Paris, il voit en 1823 son travail publié par le Conseil d'administration (Y. Bernard, 1999). Cette même année, J. Massieu est renvoyé. G. Itard, le docteur de l'institution de Paris, est pour sa part à cette époque en mesure de contribuer à une organisation de l'enseignement par son travail de classification de niveaux de surdité, de ses causes et de degrés associés de mutisme. C'est dans ce contexte que le conseil d'administration de l'institution de Paris finance, en 1825 et 1827, la publication des travaux parcellaires d'A. Bébian, alors même que celui–ci a déjà

[160] Bien qu'A. Bébian (1825) mentionne un essai fructueux avec un sourd–muet et que C. Cuxac (2004) évoque une expérience d'utilisation de ce système par Berthier, professeur sourd–muet, avec ses élèves, nous ne disposons d'aucune trace de telles réappropriations.

« été rendu démissionnaire » de son poste à l'institution de Paris en 1821[161]. Si le *Manuel d'Enseignement Pratique des Sourds–Muets* est diffusé dans toute la France (A. L. P. Blanchet, 1850, p.74), la Mimographie n'est finalement pas utilisée dans cet enseignement. C'est à Nancy que J. Piroux, fondateur d'une institution pour sourds–muets en 1828 après avoir été formé à l'école de Paris, se serait réapproprié le système d'A. Bébian. Il en propose « une adaptation lointaine, sous l'appellation de « Tachymimographie », procédé mnémotechnique favorisant l'acquisition des petites phrases » (Y. Bernard, 1999). Nous ne savons pas en quoi consiste précisément les liens entre ce système et celui d'A. Bébian[162]. Mais il est évident que J. Piroux utilise la tachymimographie pour noter un langage gestuel organisé autour des structures du français, celui–là même qu'A. Bébian refusait de consigner.

Fig. 2.25– Aperçu sur le système graphique de J. Piroux.[163]



3–2. Le regard d'un grand administrateur, J. M. De Gérando.

3-2. 1) <u>Équiper les pédagogues…</u>

C'est dans ce contexte de recherche de documents pédagogiques et de modes de coordination des différentes initiatives en la matière, que J. M. De Gérando publie en 1827 son volumineux ouvrage intitulé *De l'éducation des sourds–muets de naissance*. Il cherche à y faire l'état, d'un point de vue historique et international, des différentes démarches pédagogiques concernant les sourds–muets. Un de ses objectifs est de construire une classification des méthodes pédagogiques permettant de mieux les évaluer et de structurer davantage l'enseignement des sourds–muets. La première partie de l'ouvrage, consacrée aux *principes sur lesquels doit reposer l'art d'instruire les Sourds–Muets,* se termine sur une logique de classification des procédés et méthodes utilisés dans l'instruction de sourds–muets. Elles se distingueraient par le choix de « l'instrument matériel remplaçant la parole »[164] et

[161] A. Bébian se serait démarqué de ses collègues par ses « révoltes constantes » contre l'état de l'enseignement. Y. Bernard (1999, Chap.8) précise ainsi que « le souci constant de Bébian était le rappel du devoir du corps enseignant envers les élèves. Il avait maintes fois fait ressentir à tous les employés qu'ils étaient là pour eux ; il n'hésitait pas à investir son traitement pour acquérir du matériel pédagogique et des récompenses : il intervenait sans invitation aux séances du Conseil d'Administration. (…) Bébian fut ainsi remercié à la suite d'une altercation violente qui l'opposa à Paulmier, l'un des professeurs de l'Institution ».

[162] Comme le rapporte le docteur A. L. P. Blanchet (1850, vol.1, p.108), J. Piroux reste critique sur les développements mimographiques d'A. Bébian : l'essai tenté « n'a servi qu'à attester le talent de l'auteur ; et l'impossibilité de réaliser son écriture dépose contre l'extrême complication du système qu'il a adopté. »

[163] Image publiée dans Y. Delaporte, 2002a, p.283, coll. CLSFB.

[164] Les dessins et les gestes suppléant aux langues artificielles ; l'écriture alphabétique, la dactylologie et

celui du « mode d'enseignement de l'intelligence de la langue »[165]. J. M. De Gérando se consacre ensuite à l'examen des types de combinaison qui ont été expérimentés, en présentant dans une seconde partie les *recherches historiques de l'art d'instruire les Sourds–Muets.* Dans la troisième partie, il développe ses *considérations sur le mérite respectif des divers systèmes proposés, et sur les perfectionnements dont ils sont susceptibles*. Il y précise notamment l'utilisation qui pourrait être faite, par les pédagogues, des gestes créés par des sourds–muets.

J. M. De Gérando discute en premier lieu de l'état moral et intellectuel de Sourds–Muets avant toute instruction. Se réappropriant la classification de G. Itard, il décrit les différentes « espèces de sourds–muets »[166]. Il annonce néanmoins que son propos est construit en référence à des enfants de 6–7 ans, nés avec une surdité complète et sans autre infirmité. Cette catégorie particulière résume pour lui toute la problématique et les enjeux philosophiques trop peu étudiés[167] de la surdité. Les sourds–muets de naissance auraient toutes les facultés humaines et des compétences de communication : ils produiraient leur propre langage et l'enseigneraient à leur entourage. Et dans le cas d'une rencontre, ils mettraient en commun leurs gestes qui, pour l'essentiel, ne pourraient qu'être différents :

> « (…) s'étant trouvés placés dans des situations diverses, ils ont vu les objets sous d'autres rapports ; chacun a d'ailleurs suivi les impressions du moment, ses dispositions, ses goûts, dans le choix des traits caractéristiques auxquels il s'est attaché. » { J. M. De Gérando, 1825, Vol.1, p.82}

Il reprend ainsi l'explication de certaines faiblesses du langage gestuel par A. Bébian. Ces sourds–muets travailleraient ensuite de concert à simplifier ces gestes. Et, bien que nécessairement imparfaite pour J. M. De Gérando, car dépendant des circonstances et du hasard, une langue gestuelle collective, serait ainsi développée. Le récit de P. Desloges en témoignerait autant que les pratiques observées au sein des institutions de sourds–muets, où ceux–ci forment société (p.83). C'est dans une note (B) en fin de chapitre (IV) que sont publiés « quelques fragments du dictionnaire de ce langage singulier, jusqu'à ce jour inconnu ». Si J. M. De Gérando termine ce même chapitre sur l'intérêt que présente l'étude (qui ne serait pas l'objet de son ouvrage) de « la condition intellectuelle et morale du sourd–muet et de la marche que suit son développement (…) pour la science de la psychologie » (p.96), c'est dans une perspective plus anthropologique qu'il aborde la description de ces gestes :

---

l'alphabet labial, représentant visuellement ces langues.

[165] Le modèle de l'éducation ordinaire établit un moyen de communication, même imparfait, pour suivre, par cet instrument, l'instruction classique ; tandis que le modèle de l'éducation spéciale introduit d'abord l'élève dans l'intelligence de la langue « par les voies de l'intuition et de la logique ».

[166] En fonction de degrés de surdité (sur lesquels se règleraient ceux du mutisme), mais également de l'âge à laquelle celle–ci est survenue, et du type de compétences déjà acquises et éventuellement conservées (niveaux de parole et d'écriture, âge d'entrée en institution).

[167] « On nous a donné des descriptions très détaillées et très intéressantes des mœurs des divers peuples des sauvages ; on nous a peint leur développement intellectuel, raconté leurs croyances et leurs préjugés, fait connaître leurs idiomes. Jusqu'à ce jour, on ne nous a donné aucune description semblable sur les sourds–muets. Elle serait cependant non seulement fort curieuse, mais d'une grande utilité pour l'étude des sciences philosophiques. » {J. M. De Gérando, 1827, Vol.1, p.75}

> « Lorsqu'on recueille avec tant de soin les informations relatives aux idiomes des peuples sauvages, serait–on plus indifférent pour la langue de ces infortunés qui vivent au milieu de nous ? Cette langue est d'ailleurs la seule qui n'ait point été transmise par tradition, la seule qui ait été instituée en entier par ceux qui la parlent. » { J. M. De Gérando, 1825, p.97}

Ce sont en fait plusieurs listes, ne se recoupant que très ponctuellement, qui sont proposées.

J. M. De Gérando distingue d'abord les signes mimiques entièrement individuels, institués isolément par chaque sourd–muet, que l'on peut observer à leur arrivée à l'institution de Paris. À la lumière de cette collection, deux catégories de gestes sont construites : les signes pour lesquels il existe une grande diversité de réalisation, et ceux qui, bien que créés isolément, se trouvent être communs aux différents enfants. Les gestes créés par des filles et des garçons sont consignés dans des listes différentes, ce qui n'est plus le cas par la suite. Les exemples allemands de cette même catégorie de sourds–muets, décrits dans une publication d'Arnemann en 1799, sont également rapportés ici.

Une autre catégorie de signes est constituée par ceux que les sourds–muets « instituent en commun quand ils se trouvent réunis, par des concessions mutuelles, par des conventions tacites » (p.98), observables au sein de différentes institutions de sourds–muets. Pour chaque entrée lexicale, trois descriptions sont données, issues de l'institution de Paris et de deux autres départements.

Enfin, une dernière catégorie concerne les signes que « les sourds–muets inventent entre eux, sans que le maître concoure à cette invention », et que les nouveaux élèves reçoivent « comme tradition qu'ils conservent », « comme un héritage qui se transmet de génération en génération » (p.116). Le travail d'ajustement mutuel entre personnes sourdes ne pratiquant pas le même langage gestuel ne serait plus, de l'avis de J. M. De Gérando, un observable. Cependant,

> « il existe dans la maison une tradition de signes, qui est de l'invention des sourds–muets ; ils en inventent même encore tous les jours, entre eux, qu'ils ne doivent pas aux leçons de leurs maîtres ». {id., p.116}.

Le lexique rapporté ici est pour une large part spécifique dans la mesure où il est composé d'objets sans doute initialement inconnus des enfants (craie ou éléphant par exemple) ou non spécifiquement désignés (oseille, asperge, étui …). Il comprend aussi des expressions propres à ce groupe :

Fig. 2.26– La consignation de signes propres à des groupes d'enfants. De Gérando.

> « * Lorsqu'un sourd–muet en tourmente un autre, qu'il s'acharne contre lui, et en dit du mal, en s'en plaignant au maître, ne manque jamais de lui faire ce signe : il dirige l'index vers celui dont il se plaint, puis il porte rapidement et à plusieurs reprises la main contre sa poitrine ; ce signe répond, à peu près, à ces mots : Il est toujours à ma poursuite, il me tourmente, il ne veut pas me laisser tranquille. » {p.123}

> «* Lorsqu'un élève est puni ou qu'il lui arrive quelque autre malheur, et qu'un de ses camarades se réjouit de ce qui lui est arrivé, ce dernier imite l'action de jouer du violon ; ce signe répond à peu près à notre expression c'est bien fait. » {p.124}

En consignant « les diverses espèces de signes utilisés par les sourds–muets », c'est l'évolution sociale d'une expression gestuelle que J. M. De Gérando entend mettre à jour. D'abord constituée d'une multitude de signes individuels, elle serait finalement composée de signes sociaux (produits collectivement par un groupe) et historiques (transmis entre générations). À la fin de cette note, une autre catégorie de signes est annoncée, objet de développements ultérieurs. Les gestes décrits deviendraient, « par la coopération réfléchie des instituteurs et des sourds–muets (…) un langage artificiel et systématique, et, dans quelques parties, presque entièrement conventionnel et arbitraire » (p.125). L'évolution de ce langage se jouerait donc également dans la forme même de ces signes, devenant plus réduits, plus conventionnels et arbitraires. Cette thèse d'une évolution sociale et formelle du langage des signes des sourds–muets, si elle a une continuité à travers l'ouvrage, est néanmoins développée de façon discontinue au sein de plusieurs chapitres et dans les marges de la publication à travers différentes annexes (« notes »). C'est dans une lecture transversale de cet ouvrage que nous nous engageons pour suivre dans sa logique l'analyse et l'utilisation que J. M. De Gérando propose des gestes de sourds–muets.

Le travail de classification et de caractérisation de différentes sortes de langages gestuels fait partie d'une réflexion pédagogique. Une maturité linguistique s'accompagne pour J. M. De Gérando d'une maturité intellectuelle et sociale. Décrire les évolutions possibles du langage des sourds–muets, c'est équiper les pédagogues dans un travail de diagnostic mais aussi d'accompagnement éducatif. Recherche, pédagogie et action civilisatrice sont étroitement mêlées.

3-2. 2) … d'une grille d'analyse…

Dans un autre chapitre, consacré à « la pantomime, et {au} parti qu'on en peut tirer pour l'instruction du sourd–muet » (chap. X), ce cheminement vers des signes conventionnels est rapproché du processus de perfectionnement de la pantomime, ainsi que de la transformation du dessin en écriture idéographique. J. M. De Gérando distingue 4 degrés successifs dans le langage d'action.

La pantomime, comme suite des impressions reçues et des émotions de l'âme, serait le langage naturel de tous les hommes. Elle prend le caractère d'un art, comme dans l'Antiquité, lorsqu'elle est le résultat d'une réflexion et d'une volonté consciente de communication[168]. Elle présenterait un « caractère universel et constant en tant qu'elle se fonde sur des analogies qui frappent également tous les hommes » (p.233). Comme A. Bébian, J. M. De Gérando en veut pour preuve l'inter–compréhension de sourds–muets étrangers, faisant référence notamment à l' « effet électrique » que produisirent les gestes de L. Clerc sur ses confrères

[168] Nous retrouvons ici la pluralité des définitions possibles de la pantomime.

anglais. Les sourds–muets excelleraient dans cet art, notamment dans « la peinture des événemens extérieurs » et non pas dans celle des choses intellectuelles, comme toutes les personnes ou sociétés chez lesquelles « l'empire des sens conserve plus de force ». Mais chaque production recevrait « l'empreinte des circonstances » ou du « point de vue dans lequel l'individu est placé » (p.233). Là où A. Bébian reconnaît la possibilité de mauvaises caractérisations des objets, qu'un réexamen peut corriger, J. M. De Gérando voit une multiplication continue des gestes possibles entre individus comme dans l'histoire des pratiques gestuelles d'une seule personne. Trop individuelle et mobile, et par conséquent pour J. M. De Gérando, manquant de précision, la pantomime ne pourrait se développer davantage que par une alliance avec la parole. Des acteurs tels Garrick ou Talma donneraient à voir cette performance, qui serait la « vraie et naturelle destination » de la pantomime. Enfin, la dernière « révolution » que le langage d'action puisse subir serait de se fonder « en partie ou en totalité sur des conventions » (p.231). Les signes conventionnels seraient les seuls à « jouir d'un sens rigoureusement propre et déterminé » (p.232).

Il est important de souligner que, contrairement à A. Bébian, et selon une conception qui perdure ensuite longtemps, le langage d'action ne pourrait pas pour J. M. De Gérando devenir conventionnel sans changer de nature :

> « il se revêtira de propriétés nouvelles, en perdant celles dont il jouissait précédemment (…) il perdra inévitablement et graduellement ce caractère d'analogie qui lui appartenait dans sa condition primitive. » {id., p.237–238}

S'il en garde des traces, cette analogie ne serait plus productive dans ce langage ; elle ne pourrait plus l'être dans le cadre d'un système de signes conventionnels.

> « ce serait se proposer un problème insoluble et contradictoire, que de prétendre conserver au langage d'action ce caractère qui se fondait sur l'imitation, et lui faire obtenir en même temps les prérogatives dont les langues conventionnelles sont redevables à l'art qui régit leur formation. » {id., p.239}.

Ce serait là le chemin des écritures idéographiques. J. M. De Gérando évoque la possibilité qu'une société de sourds–muets utilise un langage gestuel conventionnel et une écriture idéographique (chap.X et XIII). Ces deux moyens permettraient aux enfants sourds–muets d'entrer de pleins pieds dans la communication et l'instruction. Mais ils les enfermeraient également à ses yeux dans « un cercle de communication et d'instruction limité », ne leur donnant pas les moyens, une fois « jetés au milieu de nos sociétés » de développer des échanges avec les autres hommes. Les analyses que J. M. De Gérando déploie rencontrent régulièrement la question d'une utilité sociale. La transformation des gestes serait la voie d'un perfectionnement et d'un enrichissement mais elle déboucherait pour lui sur une impasse.

L'analyse d'un modelage social et historique d'une expression gestuelle est destinée ici à construire une typologie des gestes et à trancher sur leur intérêt respectif dans l'éducation de sourds–muets. J. M. De Gérando reproche à l'abbé Sicard de n'avoir jamais décrit les « signes réduits » de l'institution de Paris. Leur principe même resterait inconnu. Cette démarche bricolée et intuitive de l'avis de J. M. De Gérando, ne permettrait pas à l'enseignement

élaboré au sein de cette institution de perdurer au–delà de ce professeur, d'être évalué et régularisé. Il entend ainsi examiner

> « comment les longues descriptions pantomimiques de la *Théorie des Signes* se sont converties en *signes de réduction*, elliptiques, simples, invariablement fixés et adoptés dans le commerce entre les maîtres et les élèves » {id., p.542–543}

C'est une mise en regard des descriptions mimiques fournies par R.–A. C. Sicard et d'une présentation des signes réduits observés à l'institution de Paris, qui doit donner à voir « l'ordre de réductions » de ces premiers gestes. Cela permettrait également d'observer si

> « ces réductions ont pu avoir lieu sans que les caractères essentiels de l'analogie en aient reçu une trop grave atteinte » {id., p.543–544}.

Fig. 2.27– Exemples de mise en regard des descriptions de Sicard (1808) et De Gérando (1827)–[169]

Connaître
* **Sicard** « 1°. On fait d'abord, en regardant sa main, qui est censée représenter une personne ou un objet, le signe de ne pas connaître, et il se fait par un signe de négation. Puis on cache cette même main derrière sa tête, on la remet sous ses yeux, on la regarde, et on fait le signe de connaître par un signe d'affirmation. »
* **De Gérando** « La main étendue, déployée, se porte sur le front, le revers en dehors ; expression de confiance dans la physionomie. »

Domestique.
* **Sicard** « 1°. Signe d'une maison ; 2°. Signe d'un maître et d'une maîtresse (et ce signe est celui de la supériorité qui commande) ; 3°. Signe d'un homme ou d'une femme qui obéit ; 4°. Signe de tous les devoirs que remplit ordinairement un domestique, comme de faire une chambre, et on la fait en la balayant, en faisant le lit, en battant les fauteuils, en nettoyant tout ce qui est sale, etc ».
* **De Gérando** « Les deux mains étendues, la paume en haut, se portent tantôt à droite et tantôt à gauche, comme prêtes à servir au premier signal. – Signe d'homme. »

Ce terrain empirique est destiné à confirmer sa thèse d'une évolution vers moins d'analogie. J. M. De Gérando souligne ainsi que certains signes comme les jours de la semaine ou les degrés de parenté seraient complètement arbitraires, pour être construits sur la première lettre de mots français. D'autres conserveraient quelques empreintes de l'analogie mais seraient devenus plus précis en

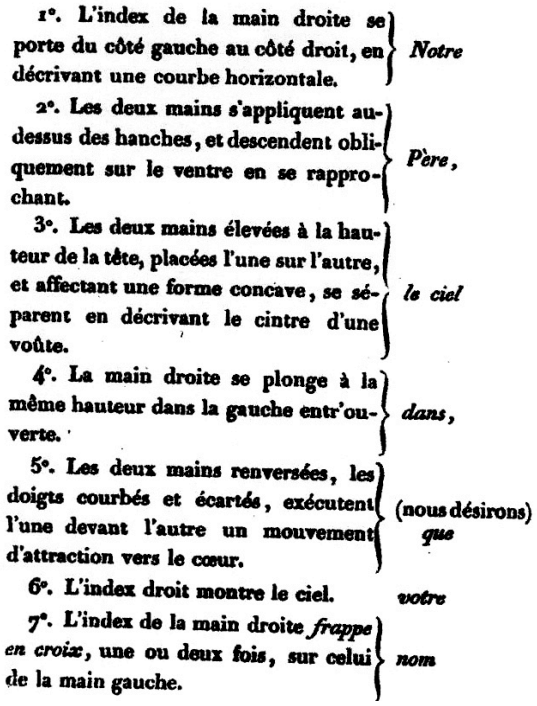
> « élaguant toutes les circonstances accessoires, pour s'arrêter à celle qui est plus spécialement caractéristique dans un objet, à celle de ses propriétés qui paraît la plus saillante ; dans une action, à celui de ses ressorts qui se montre le plus à découvert. » {id., p.561}

Par ailleurs, J. M. De Gérando souligne le caractère plus élaboré de ce langage basé sur des signes réduits par la présentation qu'il en fait dans une note (F). Le « spécimen du vocabulaire mimique » en usage dans l'institution comprend un lexique plus étendu d'un point de vue conceptuel que les précédentes listes. J. M. De Gérando prend soin de classer les termes en trois groupes successifs: « ceux qui expriment des idées familières, des notions morales et des notions intellectuelles » (p.580). Il présente également une notation de l'Oraison Dominicale récitée dans ce langage des signes. La justification du procédé utilisé pour cela (« décrire tous les mouvements tels que les sourds–muets les exécute » puis ajouter le mot français qui y correspond), met en avant le caractère structuré et spécifique d'un discours entièrement

[169] Ces exemples sont tirés de { J. M. De Gérando, 1827, Partie 2, Chap.IX, Vol.1}.

gestuel. Par ce moyen et cet exemple, il entend donner « un échantillon de la syntaxe de la langue des signes, de ses ellipses, et de son génie particulier » (p.587).

Fig. 2.28– Extrait de l'oraison Dominicale, telle qu'elle est exprimée par gestes à l'INJS de Paris
(J. M. De Gérando, 1827, p.588–589)



8°. La main droite dans une position oblique, les doigts tournés à gauche, descend du front, en s'éloignant du corps par une ligne courbe; en même temps la tête s'incline.	*soit sanctifié;* .
9°. *Voyez* n° 5.	(nous désirons) *que*
10°. *Voyez* n°. 6.	*votre*
11°. L'index se porte au front et puis au cœur.	(sur les âmes)
12°. Les deux mains portées en avant et fermées comme pour tenir des rênes, semblent alternativement les tirer et les lâcher.	*règne*
13°. Les deux mains portées en avant, la face palmaire en avant, se balancent à une certaine distance l'une de l'autre.	(Providence)
14°. L'index droit se dirige vers le ciel, puis, se renversant, il revient sur le côté gauche de la poitrine.	*arrive;*
15°. *Voyez* n° 5.	(nous désirons) *que*
16°. *Voyez* n°. 6.	*votre*
17°. L'index de la main droite part de la bouche, qui, en même temps, s'ouvre et se ferme; ensuite il se jette rapidement à gauche, puis à droite.	*volonté*
18°. Les deux index placés parallèlement en avant, s'éloignent en descendant et remontant par une ligne courbe, pour s'appliquer horizontalement l'un contre l'autre. La tête est inclinée.	*soit faite,*

Ce type de langage pourrait cependant être davantage structuré, comme en témoigne pour J. M. De Gérando la comparaison de ces derniers signes réduits avec les gestes d'indiens. L'auteur américain des *Exercices élémentaires à l'usage des sourds et muets* (1822) qui résument « la pratique de l'art telle qu'elle s'exerce dans l'Institut de New York », a également rendu publique en 1823[170] les résultats de sa comparaison des « signes des sauvages américains avec ceux des sourds–muets, tels que les avait données l'abbé Sicard » (J. M. De Gérando, 1827, Vol.2, p.193). Si certains de ces gestes se rapporteraient aux habitudes culturelles de chacun, nombre d'entre eux seraient également semblables. Dans une note (K), J. M. De Gérando poursuit l'expérience en proposant de rapprocher les gestes des indiens, tels que le major S. H. Long et William Dunbar les ont décrits, avec ceux que les sourds–muets non instruits inventent eux–mêmes (issus des listes de la note B), et ceux qui sont en usage dans l'institution de Paris (pour partie issus de la liste des signes « de tradition » de la note B, et de celle des signes réduits de la note F).

[170] *Observations on the language of signs*, read before the New–York Lyceum of natural history, on the 23, june 1823.

Fig. 2.29– Des essais de reconstitution, par juxtaposition graphique, d'une évolution des gestes.

{De Gérando, 1827, vol.2, p.206 & 208}

Achevé, fait
* (**indiens**) « Les deux mains parallèles l'une à l'autre, perpendiculairement dans le sens de leur largeur, la droite en avant, imitent l'action de couper quelque chose.
* (**SM**) « Idem »
* (**Signes réduits**) « Idem »

Mensonge
* (**indiens**) {*Vérité* : « L'index, dans la position d'indique, trace une ligne un peu courbée dans le haut, à partir de la bouche, et se dirigeant droit devant soi ; les autres doigts soigneusement fermés. »} *Mensonge* : « L'index et le médius répètent deux ou trois fois le signe précédent {vérité} ; mais, réunis à la bouche, ils se séparent en s'éloignant pour indiquer que le mot dévie »
* (**SM**) « N'a pas été reconnu chez eux. »
* (**Signes réduits**) « L'index horizontal passe devant la bouche de droite à gauche. »

Si cette mise en scène conforte les premiers résultats de M. Akerly, elle souligne également d'après J. M. De Gérando le caractère plus développé du langage des indiens. Leur emploi de pronoms « considérés dans une fonction générale », inexistante d'après lui chez les sourds–muets, mettrait en évidence que les indiens possèdent « un système de langage où l'art de l'analyse est porté beaucoup plus loin. » (p.210). Leurs gestes témoigneraient d'une maturité de ce peuple supérieure à celle des sourds–muets. Ils ne représentent cependant pas aux yeux de J. M. De Gérando une étape supplémentaire dans le développement du langage des signes. Celle–ci serait franchie avec les gestes qui sont la seule création de l'instituteur, tels les « signes grammaticaux » de l'abbé de l'Épée et de R.–A. C. Sicard ou les « signes de rappel » que l'abbé Jamet présente comme les éléments d'« une parole manuelle ». Ce dernier, directeur d'une école à Caen, présente sa démarche dans deux mémoires lus devant l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles–Lettres de Caen en 1820 et 1821. Il met lui aussi en vis–à–vis les scènes mimiques de l'abbé Sicard, qui sont des « figures de l'enseignement » également présentes à Caen et les signes plus « expéditifs », qui y sont couramment utilisés par la suite. Malgré des différences théoriques assez importantes dans la manière de penser ces gestes[171], J. M. De Gérando rapproche dans une note (L) ces signes réduits de l'institution de Caen avec ceux de Paris. Si on met bout à bout, nous dit J. M. De Gérando, les listes de signes de sourds–muets avant instruction, puis de ceux qui se rencontrent et de ceux qui constituent alors « un petit peuple de sourds–muets adolescens », qu'on y ajoute les listes des signes plus réduits, de Paris et de Caen, puis celles des signes grammaticaux, alors

> « on aura en quelque sorte *l'abrégé d'une histoire entière du langage mimique des sourds–muets*, dans toutes les périodes successives de son développement (…) {Elle} offrirait par elle–même un haut degré d'intérêt pour l'étude expérimentale des facultés de l'intelligence humaine, en nous faisant connaître par quelles voies, par quels efforts, *la pensée de l'homme* tend à se produire, à se déployer au–dehors d'une manière progressive, se frayant un passage, et *laisse son empreinte sur la matière qu'elle peut saisir pour y déposer son image*. Elle offrirait aussi quelques indices

[171] D'après J. M. De Gérando, qui semble assez perplexe à la lecture de l'abbé Jamet, les signes de Caen seraient destinés à rappeler les mots français et non pas l'idée. Un seul signe doit alors représenter un mot qui possède plusieurs sens. Mais, et c'est là la contradiction pour J. M. De Gérando, il est également analogique, devant transporter le trait essentiel de l'idée principale portée par ce mot.

précieux sur *les révolutions qu'ont pu subir nos langues conventionnelles*. » {J. M. De Gérando, 1827, Vol.2, p.277 et 278, non souligné dans le texte}

De même que dans ses tous premiers écrits, et parmi eux ses *Considérations* pour l'expédition de Baudin en Australie, c'est le processus lui–même qui est important aux yeux de J. M. De Gérando. Les signes de nomenclature ou grammaticaux, et notamment ceux qui sont les plus arbitraires et conventionnels, n'ont aucun intérêt pour lui. Généralement utilisés comme intermédiaires entre idées et mots français, plutôt que comme moyen de communication, ils seraient des hybrides absurdes entre deux langues.

« Si un sauvage débarquait sur nos rivages, empressés de lui donner l'usage de notre langue, irions–nous d'abord lui composer, dans son propre idiome, et une multitude de mots dont il est dépourvu, et des formes grammaticales qui lui manquent ; lui faire un idiome semblable à notre langue, afin de lui rendre plus facile l'intelligence de celle–ci par une traduction fidèle ? Notre sourd–muet est ce sauvage. » {J. M. De Gérando, 1827, Vol.2, Partie 3, p.482}

Un tel langage gestuel ne serait qu'un « appareil oiseux et embarrassant » (p.485). Le projet qui sous–tend sa création serait de plus conduit à la faillite :

« Les signes méthodiques grammaticaux ont été imaginés pour transporter sur la langue mimique les formes grammaticales de nos langues artificielles et conventionnelles, *formes absolument étrangères à ce langage, formes qu'il repousse* » {id., p.510, non souligné dans le texte}

Ce qui intéresse J. M. De Gérando c'est qu'un langage gestuel puisse donner à voir la maturité intellectuelle d'un individu. L'observer permettrait d'évaluer un élève. Et faire perfectionner cette langue, c'est faire évoluer l'enfant tout en visualisant cette évolution dans les formes mêmes de son expression.

3–2. 3) …pour introduire les sourds–muets à la civilisation.

La faiblesse des études de scientifiques et philosophes sur les sourds–muets ou en rapport avec leur instruction, figure parmi les principales causes qui ont retardé, d'après J. M. De Gérando, les progrès de cet art. En particulier, l'étude de « l'histoire naturelle du Sourd–Muet » n'aurait pas été suffisamment faite. On saurait peu de choses sur « la manière de sentir et de concevoir qui est propre à un sujet qui est placé dans une situation si différente de la nôtre » (p.356). Le sourd–muet avant instruction n'a été observé qu'à son entrée dans un institut, c'est–à–dire pour J. M. De Gérando, lorsque « placé sur un nouveau théâtre, dépaysé, étonné, ne pouvant plus laisser le même cours à ses habitudes, il n'est déjà plus le même » (id.). C'est tout un programme de recherches que J. M. De Gérando regrette : il aurait fallu rencontrer ces sourds–muets dans leur famille, multiplier les observations sur différents enfants et à plusieurs moments de leur vie puis les comparer. Il aurait fallu recueillir et tracer leurs gestes. Ces lacunes qui concerneraient aussi les écoles ordinaires, auraient des conséquences particulièrement graves pour un sourd–muet car, écrit J. M. De Gérando,

« il s'agit réellement de l'introduire à la civilisation ; l'enseignement qu'on lui donne a essentiellement un but moral et social ; il ne s'agit pas seulement de lui apprendre des mots ; ce sont ses facultés intellectuelles et morales qu'il s'agit d'éveiller et de cultiver » (p.359).

Les gestes produits par les sourds–muets sont pour J. M. De Gérando de même nature que ceux qu'emploient nourrice et nourrisson entre eux ; Ils sont le premier moyen d'entrer en

communication et de nommer un objet qui serait, même entre l'enfant et sa nourrice, une vraie convention. L'instituteur doit s'en emparer explique J. M. De Gérando. C'est par ce moyen qu'il sera sûr d'avoir été compris mais aussi qu'il sera assuré d'être obéi. Mis en posture de questionner son maître, de participer à sa propre instruction, l'élève n'en sera que plus docile. Ces gestes doivent également être lus comme des « témoignages vivants, pour pénétrer dans le cœur et l'esprit de l'élève », car

> ils « *produisent en relief, mettent en scène* tous les secrets de l'état intellectuel et moral auquel il est parvenu (…) Avec eux nous dresserons l'inventaire des idées que le sourd–muet a déjà acquises ; nous découvrirons par quels liens ces idées s'unissent entre elles, sous quels rapports l'enfant a considéré les objets, les déductions qu'il a su déjà concevoir ; nous découvrirons la marche et la tendance de son esprit, et ce qui constitue sa manière de penser, en tout si peu semblable à la nôtre. » {id., p.453, non souligné dans le texte}

Moyen d'évaluation, les gestes sont également un outil pédagogique en soi. L'instituteur doit « rectifier » ces gestes, « les grouper pour former de nouvelles scènes » et « en instituer de nouveaux », pour conduire la pensée de l'élève vers des formes plus élaborées. Une écriture des signes mimiques permettrait de guider l'élève dans sa réforme des signes, équiper le professeur dans son évaluation ou lui fournir le moyen de s'accorder et de transmettre des signes réduits entre professeurs. Mais cette mimographie ne rendrait que des services passagers car il s'agit de noter des signes qui doivent être transformés puis abandonnés au cours de cette éducation.

Cette réappropriation possible de la mimographie dans un projet totalement étranger à celui d'A. Bébian n'est pas anecdotique. J. M. De Gérando évoque à plusieurs reprises cette écriture sans se positionner sur son intérêt. Il présente d'abord ce travail à travers les yeux de F. Cuvier, et reporte ensuite systématiquement la question de l'intérêt d'un tel système. Ancien membre comme J. M. De Gérando de la *Société des Observateurs de l'Homme* puis de la *Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, F. Cuvier, le frère de G. Cuvier, naturaliste comme lui, fait parti du Comité de Perfectionnement créé en 1826 au sein de l'institut des sourds–muets de Paris. Aux dires de J. M. De Gérando[172], la présentation élogieuse de la mimographie d'A. Bébian que nous pouvons lire dans son ouvrage serait de cet auteur. Ne le citant pas explicitement, il est cependant difficile de reconnaître les propos de chacun. La conclusion qui termine cette présentation rappelle que l'intérêt de cette mimographie reste subordonné à l'hypothèse non encore confirmée qu'un recours aux gestes dans l'éducation des sourds–muets est indispensable. L'usage envisagé par J. M. De Gérando de cette écriture la détache de tout le dispositif matériel, social et politique décrit par A. Bébian. La mimographie ne serait plus le moyen de conserver des gestes, éventuellement redéfinis (« perfectionnés »), d'un collectif de sourds–muets. Elle ne serait plus le media d'une littérature gestuelle. Elle ne participerait plus à la formation d'intellectuels silencieux. Elle serait l'outil ponctuel d'évaluation de signes individuels et passagers ; et permettrait de les transformer selon une logique d'évolution formelle déjà décrite. Mais l'importance de se

[172] « Mon estimable ami M. Frédéric Cuvier, membre du Comité de Perfectionnement près l'Institution Royale des Sourds–Muets de Paris, nous a fait, sur la Mimographie de M. Bébian, un rapport qui porte l'empreinte de l'excellent esprit de ce naturaliste philosophe. J'ai emprunté textuellement à ce rapport les observations qui viennent de lui. » (J. M. De Gérando, 1827, vol.2, p.270, note 2)

défaire des gestes pour J. M. De Gérando prend le pas sur cet usage de la mimographie. Car il se pose, pour les gestes comme pour cette écriture, le problème de leur contrôle. Mis entre les mains des élèves, il ne sera peut–être plus possible de les en détacher.

Plusieurs raisons sont invoquées par J. M. De Gérando pour justifier cet abandon d'une expression gestuelle. Le langage mimique serait pauvre et peu analytique. Mais surtout, comme cela a déjà été évoqué, il existerait non pas une langue des signes mais une grande diversité de « dialectes », variant soit d'un individu à l'autre, soit d'une « communauté de sourds–muets » à l'autre (p.460–461). C'est un aspect qui devient déterminant dans le regard porté sur les gestes de sourds–muets à cette époque. Le langage des signes parisien serait lui–même très ambigu. De Gérando décrit à ce propos une expérience réalisée par le comité de perfectionnement de l'école de Paris pour vérifier cet aspect. Un répétiteur sourd–muet aurait traduit par gestes à 6 élèves un texte en français. Ceux–ci, à leur tour, auraient traduit par écrit en français ce qu'ils avaient compris. Des décalages entre la source et ces productions mais également entre ces dernières, auraient été observés. La facilité avec laquelle les sourds–muets apprendraient les signes des autres auraient abusé les observateurs explique J. M. De Gérando : cette langue mimique dite universelle serait en réalité incompréhensible à qui ne l'aurait pas apprise. J. M. De Gérando précise ainsi que malgré la visite quotidienne des classes, l'observation répétée des exercices publics, le suivi des professeurs en formation et la fréquentation de l'institution pendant 13 ans, il n'est « point encore parvenu à comprendre un seul discours des élèves dans le langage mimique »[173]. Nous apprenons ainsi au bout de quelques 800 pages que l'auteur des *Considérations* n'est pas entré dans le langage qu'il entend consigner et utiliser comme matériau pour comprendre le rapport aux mondes des sourds–muets. Nous ne savons rien en vérité des conditions de ses propres observations et descriptions de leurs gestes. Il est probable qu'il les ait faites en présence de professeurs lorsqu'ils accueillent les nouveaux élèves ou lors de leur propre formation au langage gestuel en usage dans l'institution, formation notamment donnée par A. Bébian lui–même. Ce faible investissement de J. M. De Gérando dans l'apprentissage de la mimique des sourds–muets pourrait être rattaché à la conception qu'il s'en fait : elle ne serait constituée que de langues gestuelles plurielles et mouvantes, sans véritable historicité. Pourtant J. M. De Gérando présente également les traditions et manières de dire propres à une petite société, la classe sociale des sourds–muets. Sa réserve s'explique vraisemblablement par cette représentation possible de sourds, adultes et éduqués, sous les traits d'« étrangers de l'intérieur ».

Au–delà de considérations sur la nature même du langage mimique, c'est une instruction organisée autour d'un travail de traduction que J. M. De Gérando condamne. Cette démarche pose le français comme une langue étrangère, alors qu'elle devrait devenir pour les sourds–muets « comme pour tous ses compatriotes, la langue maternelle » ; Elle devrait s'unir « intimement à la pensée » (p.483). Or les sourds–muets pensent et rêvent en langage mimique, écrit J. M. De Gérando. Ils aiment ce qu'ils pensent être leur propre langue.

[173] Note de la page 493 du second volume (Partie 3, Chap.8).

> « La facilité que trouvent nos sourds–muets dans l'usage de la pantomime, le charme qu'ils y goûtent*, le droit de propriété qu'ils se croient sur elle*, lui fera toujours obtenir la préférence auprès d'eux, lorsqu'ils seront libres de s'en servir. » {id., p.502, non souligné dans le texte}

Si une telle langue dominait encore dans l'enseignement, ajoute J. M. De Gérando, sa supériorité sur le français serait consacrée aux yeux des élèves sourds–muets. C'est déjà, de l'avis de cet administrateur, ce qui se produit au sein de l'institution de Paris (qui non seulement a recours aux gestes tels que les sourds–muets les utilisent, mais compte également de nombreux professeurs et répétiteurs eux–mêmes sourds–muets). D'après lui,

> « c'est toujours avec une sorte de fatigue, qu'il mettent par écrit leurs réflexions. (…) tous montrent de l'éloignement pour les livres, quand ils sont abandonnés à eux–mêmes » {id., p.503}.

L'originalité elle–même des réponses et définitions que les sourds–muets proposent témoignerait de leur manque d'habitude d'une utilisation du français mais aussi d'un lien intime entre leur pensée et le langage mimique :

> « elle vient aussi de ce qu'*ils conservent encore une manière de concevoir qui leur est propre*, et de ce qu'ils voient les choses dans un autre point de vue. Lorsque nous les interrogeons, ils traduisent d'abord intérieurement notre question en langage mimique. » {id., p.504}

C'est parce que le langage mimique permet, d'après J. M. De Gérando, une instruction qui laisse ou développe les sourds–muets culturellement autres, qu'il doit être abandonné au profit de l'usage en situation du français et non d'un apprentissage en théorie ou en traduction. C'est pour la même raison que M. Dudésert (1827)[174], disciple de l'abbé Jamet, entend supprimer les gestes produits par les élèves de son enseignement. Si en 1827, J. M. De Gérando ne préconise pas un rejet complet des signes, c'est néanmoins vers une telle pratique qu'il chemine. Après avoir été l'observateur des dialectes gestuels de sourds–muets, il tentera d'organiser leur éviction. Après avoir soutenu la candidature de professeurs sourds–muets, il proposera des règles d'enseignement les excluant de fait de ces postes. Conseiller d'état en 1810, intendant de la Catalogne en 1812, il est, « simultanément, administrateur des Quinze–Vingt, de l'Institution des Sourds–Muets, vice–président du Conseil de Santé, fondateur et président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale » (J. Copans & J. Jamin, 1994). Après avoir « été administrateur dépêché dans les territoires conquis, en Italie puis en Catalogne pour y implanter le nouvel ordre napoléonien » (M. Poizat, 1996, p.142), il travaillera à inscrire les sourds–muets, comme d'autres populations, dans un projet national d'intégration sociale et d'unité linguistique.

Conclusion. Entre science et politique, les activités d'inscription graphique.

Nous nous sommes intéressés, dans ce chapitre, a une configuration originale d'imbrication, au début du 18ème siècle, de réseaux scientifiques consacrés à l'étude de l'Homme, et d'espaces scolaires dédiés à l'éducation de jeunes sourds dans une langue gestuelle. Notre analyse a surtout concerné des auteurs parisiens. Mais ceux–ci entretiennent déjà des relations d'échanges et de débats avec d'autres institutions de jeunes sourds, et avec des observateurs rattachés à d'autres pays que la France. Ces premières initiatives collectives de description de gestes de communication oscillent entre la volonté de rendre de compte de

[174] M. Dudésert, 1827, *Mémoire sur l'Education des Sourds–Muets*.

pratiques gestuelles locales spécifiques – et d'équiper le travail de corps professionnels particuliers –, et l'ambition de thèses plus universelles sur le développement du langage, de l'écriture, ou de civilisation(s) humaine(s).

Cette analyse, – ou cette tension –, peut être étendue aux organisations scientifiques et scolaires qui ont été évoquées ici. Les travaux historiques d'A. Karacostas sur l'Institut de jeunes sourds de Paris, et de J. L. Chappey sur la *Société des Observateurs de l'Homme*, mettent en effet en évidence des logiques opportunistes d'investissement de ces espaces. Ils ne représenteraient, pour ces scientifiques et ces enseignants, que des places stratégiques dans la construction de réseaux socio–politiques, de projets individuels d'ascension sociale, ou de nouveaux secteurs professionnels. Alors que les anthropologues que sont J. Copans, J. Jamin ou T. Moore insistent sur la démarche et les recherches engagées par les membres de la *Société des Observateurs de l'Homme*, – qui suivent l'éducation d'un enfant sauvage, éditent une revue spécialisée, et préparent l'expédition scientifique de N. Baudin en Australie–, l'historien qu'est J. L. Chappey nous décrit une organisation éphémère qui s'effondre par le jeu de ces stratégies socio–professionnelles. Cette première institution d'anthropologues apparaît alors sous les traits d'une coquille vide, une figure qui pourrait bien correspondre aussi aux institutions de sourds. Des enfants et adolescents y sont cependant rassemblés, et scolarisés. Des théories sur l'éducation, le langage, et la langue des signes, s'y construisent bien, et impliquent des membres de la *Société des Observateurs de l'Homme*. Nous avons décrit la nature de ces liens entre des recherches anthropologiques et des analyses sémiologiques, à travers la quête d'outils et de repères pour un travail d'observation et d'analyse de pratiques culturellement étrangères, que ce soit auprès de sauvages ou de sourds de naissance. L'investissement opportuniste d'une école de sourds et d'une société scientifique n'empêche pas l'articulation de ces deux espaces, et l'imbrication de leurs projets. La recherche scientifique n'est pas forcément une activité désintéressée. Nous avons vu s'imaginer et s'expérimenter l'imbrication d'actions pédagogiques et d'activités scientifiques. Bien plus que des coquilles vides, nous avons évoqué des institutions de recherche et d'action sociale en construction, traversées par le double désir d'expliquer et de transformer les pratiques humaines.

Cette dynamique, entre projets de recherche anthropologique et volonté de contrôle social, marque tout particulièrement ces premières initiatives d'inscription graphique du langage gestuel de sourds. Nous avons vu qu'A. Bébian et J. M. De Gérando partagent des repères descriptifs dans l'analyse des signes des élèves de leur institution. Mais ils s'opposent sur leurs pratiques graphiques. Ils ne défendent pas non plus le même projet de société, ni le même regard sur un collectif de sourds gestuels. Nous avons souligné l'approche plus cognitive d'A. Bébian sur la langue des signes, tandis que J. M. De Gérando propose une vision évolutionniste des pratiques de communication. Le premier cherche à perfectionner et stabiliser la langue des signes à travers son écriture. Il veut équiper un travail pédagogique et soutenir l'essor d'une communauté sourde. Le second considère qu'une langue gestuelle n'est – et ne doit être – qu'une étape dans le développement des personnes sourdes, comme elle l'a sans doute été dans l'histoire de l'humanité. Inscrire ces gestes serait avant tout le moyen de

suivre cette évolution – ou cette éducation – auprès des jeunes sourds. Cela permettrait également de former les enseignants à ces pratiques de communication. L'écriture d'A. Bébian et les notations de J. M. De Gérando ne sont donc pas tout à fait destinées aux mêmes usages, ni aux mêmes personnes. Elles ne soutiennent pas non plus toujours les mêmes dialogues scientifiques.

Les tables d'A. Bébian présentent de nombreux points communs, dans leur présentation générale comme dans les graphismes choisis, avec d'autres documents de son époque exposant, par exemple, les alphabets orientaux anciens, ou celui d'une langue internationale imaginée par J. Wilkins. J. M. De Gérando articule quant à lui ses collections de gestes de sourds avec celles, construites par d'autres, auprès de tribus indiennes. Les activités d'inscription graphique participent donc d'un travail de définition de ce que sont, ou peuvent être, les sourds et leur(s) expression(s) gestuelle(s). Leurs auteurs œuvrent de la sorte à la construction et à la stabilisation de rapports particuliers entre sourds et entendants, langue des signes et société, mais aussi entre une éducation spécialisée et des réseaux scientifiques. Ces graphismes ne sont cependant rien sans leur reprise collective. Les sourds ne se sont pas massivement approprié l'ébauche d'écriture imaginée par A. Bébian, tandis que l'usage qu'en imagine J. M. De Gérando dans les mains d'enseignants change déjà ce système graphique de nature. Ils partagent cependant certains repères dans la description des gestes de sourds, qui sont également présents chez d'autres chercheurs, travaillant sur d'autres terrains. Nous avons insisté en effet sur l'essor d'un regard formel sur différentes formes d'expression gestuelle. À défaut d'un système graphique commun, ces chercheurs partagent les éléments d'un répertoire descriptif pour parler de ces modes de communication.

Si ceci ne suffit pas pour construire des réseaux de recherches sur ces objets, gestes de sourds et signes d'indiens constituent désormais des points de référence mutuels. Le cadre interprétatif de J. M. De Gérando semble davantage correspondre aux différentes démarches engagées de part le monde, pour penser et décrire des pratiques gestuelles mais aussi d'écriture. Nous verrons dans les deux chapitres suivants, que les langues de sourds prennent, dans ces dialogues scientifiques, un statut particulier. Parce qu'elles autorisent une analyse formelle, elles peuvent être comparées entre elles, et avec d'autres. Mais elles auraient la particularité d'être plus visuelles, de donner encore à voir les processus de leur construction. Elles conserveraient, plus que les autres, les traces de cette activité cognitive de représentation linguistique. Les perspectives d'A. Bébian sont donc bien reprises, mais dans un schéma plus clairement évolutionniste.

La définition du statut, scientifique et social, d'une langue gestuelle de sourds fait cependant toujours l'objet de débats, tandis que la question de ses modalités d'inscription graphique reste ouverte. Ce dernier aspect limite les dialogues scientifiques internationaux sur ce type d'objets, tandis que se multiplient les questions politiques et administratives à l'intérieur d'un milieu français spécialisé en essor. C'est cet espace national, et ces réseaux de professionnels et associatifs construits autour de l'éducation des sourds, qui constitue désormais, au milieu du 19ème siècle, le cadre de référence de tout débat sur un langage

gestuel. Nous nous proposons donc, dans le chapitre suivant, de rendre compte de ces efforts d'organisation et de contrôle de ce terrain d'investigation et d'action sociale que sont les écoles de sourds. Nous chercherons à y préciser la place (et la forme) qu'y prennent les inscriptions graphiques d'un langage gestuel.

– *Chapitre 3* –

Structurer le terrain et contrôler les inscriptions scientifiques. 1830–1860

Introduction. Les constructions d'un territoire spécialisé et d'une image des gestes.

Les formes graphiques de langue(s) gestuelle(s) de sourds–muets sont susceptibles d'avoir des répercussions politiques et sociales. Elles participent d'une organisation de l'instruction des personnes sourdes. Elles engagent une conception de la société française et du monde « civilisé ». Elles supportent enfin un certain regard sur les langues gestuelles de sourds–muets, dans un contexte où l'articulation entre le statut scientifique et social de ce mode de communication, et celui des personnes sourdes, est particulièrement forte. Les documents graphiques que sont les listes de signes, les dictionnaires français–langue mimique, ou les ouvrages qui exposent des règles de mise à l'écrit d'une communication gestuelle, organisent et équipent l'observation et la production d'une expression gestuelle. Tout ne se joue pas cependant dans ces documents. Encore faut–il en incorporer les principes de lecture, les inscrire dans un réseau de pratiques et stabiliser l'organisation socio–technique qui leur donne un sens.

Si J. Goody (1979, 1994) a insisté sur le travail de mise en ordre et de mise en forme de l'écrit, A. M. Christin (1995) mais aussi E. Souchier, Y. Jeanneret & J. LeMarec (2003) insistent pour leur part sur l'importance d'un savoir lire. Cette tendance, évoquée par A. M. Christin, à concevoir et à regarder les documents graphiques « en les divisant en carreaux » tient pour cet auteur à la généralisation des repères de lecture construits et mobilisés dans l'utilisation de l'écriture alphabétique. Cette « domestication du regard », pour reprendre une expression d'A. Sauvageot (1994, p.132), met en évidence la complexité de tous documents graphiques, la dimension sociale et culturelle de leur appropriation. Savoir lire relèverait d'un « savoir prendre », d'activités d'interprétation, de qualification et de manipulation du texte ou de l'écrit. En ce sens, voir ou lire une image, un texte, et de manière générale un document graphique, est une pratique qui s'apprend et qui s'inscrit dans un ensemble plus large de manières de faire et de voir. Un document graphique a certes une organisation propre qui structure l'information d'un point de vue spatial et conceptuel. Mais s'il peut participer d'un « régime descriptif », pour reprendre l'expression de Cl. Blanckaert à propos de la grille d'analyse proposée par Broca, c'est parce qu'il s'inscrit dans un dispositif social et technique qu'il contribue également à structurer. C'est ce lien entre documents graphiques, savoirs faire et manières de voir légitimes que J. Law & M. Lynch (1990) explorent lorsqu'ils étudient les supports et les processus d'acquisition d'un « bon regard »

(p.293) permettant de discerner et d'authentifier, à travers les pages de manuels canoniques, différentes espèces d'oiseaux dans la nature. C'est dans cette même logique que S. Schaffer (1998) montre les liens étroits articulant une organisation socio–technique de la recherche astronomique, des principes de lecture et d'authentification d'images du ciel, et des critères de reconnaissance d'une expertise scientifique dans ce domaine de recherche.

Comme nous le voyons dans la présentation contrastée des démarches d'A. Bébian et de J. M. De Gérando, les questions concernant l'intérêt d'une forme graphique de langue(s) gestuelle(s) et les pratiques qui lui seraient associées, engagent la reconnaissance de différentes expertises. La contribution des personnes sourdes est décisive pour le premier. La langue consignée comme les symboles de l'écriture qu'il a imaginée seraient nés de leurs mains et sont tous deux destinés à s'y développer. Professeurs et scientifiques contribuent à soutenir et observer cette maïeutique, et à tirer les leçons de ce langage gestuel. Celui–ci est un objet d'étude pour A. Bébian, alors qu'il est avant tout un média temporaire pour J. M. De Gérando, un moyen à la fois de développement des enfants sourds et d'observation de ce processus. Les principaux acteurs sont ici les professeurs et les scientifiques, sans lesquels rien ne pourrait véritablement se passer. Ils travaillent à transformer les enfants sourds en bons citoyens, adultes et éduqués. Différentes expertises sont impliquées dans la conception de documents sur une langue gestuelle, dans leur réalisation concrète, dans leur diffusion et leur utilisation. Les efforts de description et d'inscription graphique des gestes de sourds–muets participent à ce titre au travail de définition et d'organisation d'un champ d'action et de recherche sur les sourds–muets. Or celui–ci se trouve être le lieu d'affrontements entre différents acteurs impliqués dans la construction ou la consolidation de plusieurs expertises.

Nous chercherons, dans un premier temps, à rendre compte des différentes logiques et tensions qui constituent le cadre de toutes recherches sur les sourds–muets et sur une expression gestuelle, au cours du 19ème siècle. Les dernières initiatives en matière d'écriture de ce mode de communication pendant cette période seront ensuite exposées. Dans un contexte où la langue française tient résolument la première place, la seule manière « convenable » de présenter une langue gestuelle semble être d'insister sur sa portée universelle. Des représentations iconographiques permettraient de mettre davantage en évidence des ressources expressives communes à tous les hommes. Elles seraient également à la portée de tous, autorisant, à l'heure où les gestes quittent peu à peu les salles de classe, une diffusion plus large de ce mode de communication au sein de la société française. L'universalité d'une communication gestuelle ou de ses principes de construction ne pose cependant pas, dans le contexte de la seconde moitié du 19ème siècle, une telle langue et ses locuteurs sur un pied d'égalité avec les autres. Une telle conception se trouve être en décalage avec les développements scientifiques de l'époque. Le schéma évolutionniste entérine au contraire l'infériorité structurelle et temporelle d'une langue gestuelle universelle. L'ancrage plus résolument biologique d'une anthropologie française, de même que les développements d'une politique et de recherches sanitaires, articule plus fortement état du corps et état de l'esprit. La structuration de la linguistique se joue parallèlement autour d'une définition du langage et de technologies d'inscription centrées sur la parole. Cette conception d'un langage

gestuel universel équivalent ou supérieur aux autres langues entre encore en contradiction avec la structuration de différents corps professionnels spécifiquement développés autour de la surdité (professeurs spécialisés, médecins « ORL », traitement de pathologies du langage). Il convient donc de comprendre dans un premier temps comment ces différents acteurs investissent et organisent ce champ d'action et de recherche sur les sourds.

1- Domaine d'intervention, Savoirs spécifiques et Corps spécialisés.

Les attentes en matière d'observation ou d'expérimentation sur les sourds–muets des auteurs de la fin 18ème siècle mettaient en évidence la nécessité d'une forme de contrôle de cette population pour construire un savoir sur celle–ci. Ce contrôle se définit en termes d'accessibilité à ces personnes, de façon indépendante et suivie. Il s'agit d'une part de les identifier, de les recenser et de les rassembler en un lieu accessible aux scientifiques. Les institutions de sourds–muets sont ainsi susceptibles de fournir ce terrain d'observation. Il s'agit d'autre part d'organiser la production d'informations sur ces personnes, sur le travail effectué avec elles et sur leur évolution. Le développement d'un pouvoir administratif, gérant ces institutions, réglementant les conditions d'admission des enfants et contribuant à produire des documents et des données statistiques, est une forme de production de savoirs sur les sourds–muets. Ce pouvoir administratif, qui a du mal à se mettre en place au 19ème siècle sous une forme centralisée, engage des orientations de recherche et des critères de définition. Il s'agit enfin de contrôler le travail qui est réalisé avec ces personnes : formes d'éducation, conditions de vie, types de communication ou d'interventions thérapeutiques. Les difficultés rencontrées par ces observateurs font écho aux analyses des anthropologues d'aujourd'hui sur les prémisses d'une anthropologie étroitement imbriquée au projet colonial et aux administrations qui lui sont liées. « La positivité des objets du savoir anthropologique », synthétise M. Kilani (2000, p.88), « n'est devenue possible qu'à partir du moment où s'est réalisée cette configuration du pouvoir et du savoir dont parle M. Foucault (1966), c'est–à–dire cette conjonction de la nécessité de contrôle social et politique des peuples et des sociétés et de la demande de savoir qui l'accompagne et la rend possible. » L'éducation des sourds–muets est investie comme un terrain possible puis réel d'observation et d'expérimentation scientifique. Les recherches sur les sourds–muets ou leurs gestes sont également investies comme moyen d'organiser cette éducation et/ou de réaliser des projets de société. Bien plus qu'un objet d'étude, c'est un *terrain* spécifique d'action et d'observation à la fois sociale et scientifique qui est en train d'être construit. Les sourds–muets suscitent résolument des recherches pluri–disciplinaires. L'articulation particulièrement forte entre science et contrôle administratif contribue dans un premier temps à distinguer différents domaines d'intervention entre ces scientifiques–intervenants que sont les médecins, pédagogues et administrateurs. Chacun de ces acteurs ou chacune de ces approches est néanmoins susceptible d'une part de participer au développement ou questionnement général de leur discipline ou profession, impliquant des acteurs plus extérieurs à l'école, et d'autre part d'intégrer dans leurs analyses ou projets le travail ou l'objet des autres acteurs. À travers les débats qui s'ouvrent entre ces intervenants est définie l'autorité respective des disciplines sur ce domaine particulier de la surdité, mais aussi l'autorité des différents acteurs, qui mettent en avant *les connaissances et*

savoir–faire spécifiques nécessaires pour parler et s'occuper des sourds–muets. Ainsi, dans l'organisation de l'éducation des sourds–muets en France se joue la construction d'un domaine de recherches et d'un corps de professionnels spécialisés. Les études menées sur les gestes de sourds–muets s'inscrivent et s'écrivent dans ce contexte. Bien qu'elles soient susceptibles d'équiper ou de questionner différentes disciplines scientifiques, elles participent avant tout d'un corps de savoirs spécialisés sur les sourds–muets.

Les ouvrages historiques et les thèses consacrés aux sourds et portant sur cette époque offrent des récits et analyses sur les stratégies déployées par les différents acteurs pour mettre leurs vues en pratique. C'est la structuration d'un champ politique et social de l'éducation de sourds–muets en France qui se donne à voir. La question politique de l'utilisation du français comme moyen de communication quotidien mais également comme outil conceptuel accompagne l'organisation à grande échelle de l'instruction de sourds–muets tout au long du 19ème siècle. Cette question, décisive quant au statut social et professionnel des sourds–muets, structure le champ de la surdité et contribue à la multiplication des options pédagogiques. Ces travaux historiques ne semblent pas être eux–mêmes l'objet de polémiques[175]. Cette histoire est perçue et présentée comme la matrice de la situation actuelle, un lieu où se révèleraient les différentes conceptions et projets concernant les sourds et leurs gestes. Cette période serait également riche en expérimentations ou en projets pédagogiques, constituant à ce titre un lieu de réflexion sur l'éducation des sourds–muets, ses conditions pratiques et ses enjeux idéologiques. Sans reprendre les détails de ces multiples développements, ces analyses permettent de retracer la structuration de réseaux, la construction de différentes représentations d'une population de sourds–muets et d'une langue gestuelle, ainsi que le travail de définition de différentes expertises en concurrence.

1–1. Niveaux de surdité et définition des possibles.

Des médecins, en cherchant à qualifier la surdité, redéfinissent la population des sourds–muets en mettant l'accent sur l'importance de différents niveaux de surdité. Alors même qu'il s'occupait encore de Victor de l'Aveyron, G. Itard s'était investi dans une éducation physiologique de l'audition et de la parole de quelques élèves sourds–muets, qu'il présentait ensuite devant la faculté de médecine (1808). Il s'agissait d'éveiller la fonction auditive et de développer une connaissance d'abord mécanique de la parole. Ses efforts s'inscrivent dans une démarche expérimentale[176]. G. Itard tenta longtemps, comme d'autres médecins français, différents procédés souvent dangereux, pour guérir la surdité[177]. Disposant littéralement du corps des élèves, les institutions de sourds–muets sont un lieu d'expérimentation idéal pour

[175] Les enjeux des recherches documentaires et de l'écriture elle–même de l'Histoire sont néanmoins présents dans ces travaux. Dans les années 1980, période d'essor de ces travaux, il se développe une réflexion sur la hiérarchisation et la sélection des sources et informations ainsi que sur le point de vue adopté dans le travail d'écriture historique. La question est de savoir s'il s'agit d'écrire une histoire des structures éducatives, politiques ou thérapeutiques destinées à cette population, ou d'analyser ces mêmes aspects du point de vue des personnes concernées, les sourds–muets.
[176] H. Lane (1986,1996) documente de façon exhaustive le travail de G. Itard. Voir également Y. Bernard (1999).
[177] Les morts par accident ou maladie au sein de l'institution étant par ailleurs systématiquement examinés.

ces médecins[178]. G. Itard, premier médecin auteur d'un *Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition* (1821) est considéré aujourd'hui comme le fondateur de l'otologie française[179]. Inventeur d'un acoumètre, il équipe autant les voyageurs que les enseignants de sourds–muets pour une quantification de l'audition.

> « Il adopte une classification originale en séparant les maladies de l'oreille de celles de l'audition, et tente ainsi d'apporter une étude clinique aussi claire et complète que possible. (…) Le deuxième volume de son traité est consacré aux surdités qu'il classe en fonction des lieux et des causes. (…) Il se pose deux problèmes à propos de la surdi–mutité, le premier d'en déterminer la date d'apparition (à la naissance ou au cours des deux premières années), le deuxième d'en déceler la cause (paralysie ou lésion organique). » {Y. Guerrier & P. Mounier–Khun, 1980, p.63}

Cette classification, inédite, des niveaux de surdité, de ses causes et de degrés associés de mutisme est destinée à orienter les actions en faveur des différentes « classes » ainsi définies de sourds–muets. C'est en fonction de tels critères que doivent être choisies d'après G. Itard, les thérapies à essayer comme les méthodes pédagogiques à appliquer.

Dans le domaine de la médecine, il essaie de faire valoir cette règle en critiquant notamment les tentatives « absurdes » de certains de ses confrères (au regard des causes et degrés de surdité). L'otologie reste étroitement associée aux écoles de sourds–muets. Elle n'est pas reconnue par les hôpitaux ni enseignée dans les Universités. Dans un premier temps, elle se développe en France de façon relativement indépendante des autres disciplines comme l'anatomie, l'histologie, la physiologie ou la physique (Y. Guerrier & P. Mounier–Khun, 1980, p.69–71). Les recherches et pratiques de ces médecins s'inscrivent par contre dans un faisceau de réflexions sur le développement du langage, de la parole et de la pensée, ainsi que sur l'éducation à proposer aux jeunes sourds–muets. La publication en 1827 de la traduction française d'un ouvrage rédigé en allemand par J. C. Hoffbauer (1766–1827) sur la *Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds–muets ou Les lois appliquées aux désordres de l'intelligence* est exemplaire à cet égard. Le chapitre (V) consacré aux sourds–muets est copieusement annoté par le docteur G. Itard, donnant à voir un véritable dialogue de spécialistes. Ces deux médecins se posent tout d'abord dans cet ouvrage comme des experts incontournables dans la délicate question de la responsabilité morale et légale des sourds–muets. La contribution du docteur G. Itard se résume à rappeler sans cesse les possibilités d'une instruction des sourds–muets, l'importance cruciale de cette donnée dans l'appréciation de la situation légale, désormais hétérogène, de personnes sourdes devant la justice, et l'avantage que présente une éducation publique (collective et dans une institution nationale) des sourds–muets sur toute autre forme d'instruction. Le développement des connaissances freiné par une communication limitée entre l'enfant sourd et son maître « disparaît presque en totalité », affirme–t'il, « dans l'éducation publique, telle que peut la lui offrir une institution de sourds–muets, nombreuse, ancienne, et qui par cette réunion d'individus d'âges divers et

[178] Les publications sur cette période se consacrent essentiellement à la région parisienne. G. Itard a cependant des interlocuteurs en Province, médecins comme lui en institutions. Il a également des successeurs. Les séances des Académies scientifiques et de Médecine attestent également de démarches thérapeutiques et rééducatives dans d'autres villes que Paris.

[179] (H. Lane, 1993); (B. Jeudy & A. Karacostas, 1989) ; (Y. Guerrier & P. Mounier–Khun, 1980). L'otologie est l'étude des maladies et dysfonctionnements de l'oreille.

de différents degrés d'instruction, représente une véritable société possédant une langue déjà faite, chargée d'idées acquises, de traditions, et susceptible, comme la langue parlée, d'arriver au sens auquel elle s'adresse, tant par la voie directe que par la voie indirecte. En effet, le sourd–muet élevé au milieu de cette société gesticulante ne voit pas seulement les signes qu'on lui fait pour communiquer avec lui, mais ceux que se font entre eux tous les muets qui sont à la portée de ses yeux, et qui conversent ensemble » (note, p.192). Cette langue manuelle n'égalera jamais la parole pour G. Itard. Il s'agit avant tout ici de poser l'éducation comme critère décisif et ce qui se passe dans les grandes institutions spécialisées comme repères. Si ses compétences de médecin sont utiles à l'organisation et à l'évaluation des traitements ou des formes d'instruction à proposer aux sourds–muets, son expertise dépend également de son appartenance au corps professionnel des institutions pour sourds–muets. Sa conclusion est édifiante. Plutôt que de tenter de fournir aux hommes de loi des critères et un questionnaire pour les aider à statuer sur les compétences et la responsabilité des sourds–muets incriminés, G. Itard propose que l'on s'en remette de manière générale, comme le font les tribunaux parisiens, aux savoirs–faire des professionnels de l'éducation des sourds–muets (note, p.229).

Au sein de ces établissements spécialisés, G. Itard défend avant tout l'idée d'une « classe d'articulation » ouverte aux enfants les moins sourds, reconnaissant parallèlement l'intérêt des gestes pour les plus sourds. L'exercice de l'ouïe permettrait d'étendre le champ de l'audition, mais elle doit être continue pour conserver ces gains auditifs. Par ailleurs entendre mieux ne ferait pas spontanément parler, compétence qui suppose pour G. Itard un travail mécanique propre, mais également d'apprendre à écouter (Y. Bernard, 1999). Ce médecin défend dans un premier temps la thèse d'une concurrence des sens, soulignant une contradiction dans l'apprentissage simultané de la parole et des gestes. Il préconise la séparation physique des catégories de sourds–muets. Mais la lenteur d'une acquisition de la parole pour un enfant, même « demi–sourd », qui ne dispose pas d'autres moyens de communication, conduirait à un isolement préjudiciable pour son développement. G. Itard revient, dans son *Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition* de 1821, puis dans plusieurs rapports (1824, 1826, 1828), sur cette interdiction de la gestualité. Les gestes restent cependant pour lui, comme il l'écrit dans son testament, une « langue naturellement imparfaite et tronquée ». G. Itard réinscrit durablement le travail de la parole pour la fraction des moins sourds dans le programme de l'institution de Paris. À travers la présentation de ses trois rapports et des résultats de l'éducation physiologique de l'ouïe de dix sourds–muets auprès de l'Académie de Médecine, il demande le soutien d'un « enseignement mixte » destiné à des élèves partiellement sourds. L'Académie répond favorablement en 1828, validant la classification de G. Itard, la nécessité du langage mimique pour l'acquisition de premières notions et comme moyen d'expression pour les plus sourds, ainsi que l'intérêt d'apprendre la parole qui serait le seul moyen de communication avec ceux qui entendent (H. Lane, 1986[180]). Le ministère de l'Intérieur fournit les fonds pour maintenir la classe créée par G. Itard. Ainsi, en redéfinissant

[180] H. Lane (1986) cite de longs extraits des travaux de G. Itard mais également des écrits de l'Académie, notamment de ses conclusions de 1828, p.235–236.

les actions pédagogiques à engager, la classification de G. Itard des types de surdité contribue à l'organisation du système éducatif destiné aux sourds–muets.

La recherche de nouvelles pratiques pédagogiques, l'importance du nombre d'élèves et le besoin en personnel que demande un développement du travail de la parole ouvrent les portes à de nouveaux enseignants. L'ascension de J. J. Valade–Gabel, jeune professeur formé en Dordogne à la méthode d'enseignement de J. H. Pestalozzi (1746–1827)[181], que pratique également plusieurs de ses frères (P. Valat, 1864), est à comprendre dans ce contexte. Il possède de bonnes relations, mais il répond surtout à une demande. S'il tire profit de la communication gestuelle, il s'investit également dans les premières classes d'articulation. Par sa méthode dite intuitive, il cherche à faire entrer les élèves dans la pratique de la langue française (« l'usage ») plutôt que dans une théorie linguistique. Alors qu'il entend lui aussi distinguer différents sourds en fonction de leur niveau d'audition, les séparer et adapter l'enseignement, il ne s'accorde pas sur les options pédagogiques préconisées par G. Itard. Pour lui, il ne s'agit pas d'apprendre mécaniquement la parole. Un enfant perdrait vite de tels acquis une fois qu'il aurait appris les signes mimiques. Pour lui, l'apprentissage de la parole doit être motivé, les sons doivent être porteurs de sens. Il convient pour J. J. Valade–Gabel, comme pour d'autres intervenants dans l'éducation des sourds–muets, d'associer étroitement paroles et pensées (Y. Bernard, 1999, chap.XI–I). Les projets et l'intervention d'un médecin, dans l'enseignement des sourds–muets dérangent les professeurs. G. Itard, décédé en 1838, demande à travers son testament la continuation de son projet, auquel son héritage est destiné[182]. Il préconise au sujet de la création d'une classe dite de perfectionnement l'abandon de la langue des signes. Le débat que l'application de ce testament suscite alors au sein de l'institut de Paris explique le délai de création de cette classe (1843), pour laquelle les règles préconisées n'auraient finalement jamais été appliquées. F. Berthier, sourd–muet et doyen des enseignants, fait état devant l'Académie de Médecine de son incompréhension devant la démarche de G. Itard, évaluant un langage qu'il n'a jamais appris et niant ce qui est pour Berthier une évidence, à savoir que la pensée ne dépend pas entièrement du langage, qu'il soit vocal ou gestuel.

Si les travaux de G. Itard sont commentés et discutés, au sein d'un réseau de professeurs de sourds–muets comme dans l'enceinte de l'Académie de Médecine, il constitue néanmoins une référence déterminante. La majorité de ses contemporains et successeurs retiennent le principe d'une décomposition de la population des sourds–muets en fonction de degré d'audition et de mutisme, et cette classification comme *principe organisateur* de la pédagogie. L'idée d'une diversité de situations et d'expériences de sourds–muets modifie de façon importante la question de l'évaluation des différentes méthodes. On s'interroge

[181] Pédagogue suisse, il est connu pour avoir appliqué les théories de Rousseau au système éducatif, cherchant à articuler liberté et responsabilité citoyenne. Il défend le principe que les enfants doivent apprendre à travers des activités et des choses plutôt que par le seul biais des mots. Ils doivent être actifs dans le processus d'apprentissage. Pestalozzi prône une articulation étroite entre activités intellectuelles et physiques. (http://www.infed.org/thinkers/et-pest.htm).

[182] H. Lane publie des extraits du testament de G. Itard (1986, p.239–240), qui est également disponible dans son intégralité sur Médic@.

désormais sur le statut des élèves des célèbres précepteurs espagnols et anglais des siècles précédents, mais également sur ceux qui sont instruits dans les institutions européennes contemporaines, notamment allemandes. La mise en avant de cette diversité de la population sourde soutient également l'idée d'une nécessaire diversité d'objectifs et de pratiques éducatives, mais une diversité organisée et maîtrisée. La logique de classification de G. Itard bien plus que les classes elles–mêmes trouve un ancrage institutionnel en étant perçue comme un principe d'organisation administrative des lieux et méthodes d'enseignement. Elle fonctionne de façon générale comme une grille d'analyse qui pose comme référence les compétences et pratiques de personnes entendantes. Elle offre des repères à un moment où se multiplient les acteurs et les expertises en matière de surdité.

> « C'est (…) à l'établissement d'un véritable regard clinique sur la surdité qu'on assiste au 19ème siècle. Celui–ci se manifeste d'abord par l'élaboration de classifications des types de surdité et de leurs mesures audiométriques, remplissant ainsi la condition nécessaire de spatialisation et de quantification de la maladie pour la naissance de ce regard clinique (Foucault, 1963) ». {B. Virole, 1996, p.33}

Ce regard est néanmoins celui de personnes entendantes. Il révèle en contraste une toute autre représentation du monde par des sourds–muets. La mobilisation de ceux–ci pour faire face à des difficultés sociales partagées renforce encore cet antagonisme.

1-2. Autorité d'administrateurs, de professeurs, de sourds–muets ou de médecins ?

1-2. 1) Un contrôle de l'éducation des sourds–muets.

À l'heure où se multiplient les institutions de sourds–muets en France, c'est la pluralité des démarches pédagogiques que différents acteurs (directeur, professeur, administrateur) cherchent non seulement à comprendre et définir mais également à réduire et régulariser. Cette démarche d'organisation à grande échelle d'une éducation de sourds–muets s'accompagne d'un travail de recensement d'abord artisanal des institutions existantes, en France, mais aussi à l'étranger. J. M. De Gérando, qui entend permettre « le parallèle raisonné des divers systèmes » de par le monde, organise une correspondance régulière entre les écoles de pays d'Europe et d'Amérique[183]. Soutenue par le ministère de l'Intérieur et du département des Affaires Etrangères, l'école de Paris édite en 1827, 1829, 1832 et 1836 les circulaires de cette « Confédération des Lumières ». Chaque institut est invité à publier le résumé de ses activités, à l'instar de ce qui est pratiqué en Angleterre et aux États–Unis. C'est dans ces circulaires que sont publiés les premiers tableaux recensant les institutions de sourds–muets, leurs effectifs et leurs principales caractéristiques[184]. La France regroupe en 1832 plus du quart de ces établissements dans le monde (cf. Tableau statistique de la 3ème circulaire, 1832, pp.170–175). Des « pléïades de jeunes sourds–muets », comme les qualifie B. Dubois[185],

[183] Ce projet est présenté dans (J. M. De Gérando, 1827).

[184] Date de création, fondateur, directeur, nombre d'élèves de chaque sexe, informations sur le corps enseignant…

[185] B. Dubois, *Résumé des travaux de la Société Universelle et Compte des recettes et dépenses pour l'année*

sourd lui–même, « qui, dans l'espace de trois ans, de 1822 à 1825, prirent d'eux–mêmes l'initiative de fonder des écoles de sourds–muets en France, en Belgique et en Suisse », multiplient le nombre d'institutions dirigées par des sourds–muets. E. Morel, le neveu de J. M. De Gerando, assure la direction éditoriale et le contrôle de cette correspondance. Des visites et comptes–rendus accompagnent également ces échanges, formalisant une pratique de voyages déjà en essor.

Comme A. Bébian, J. M. De Gérando insiste sur l'importance de la contribution de « coopérateurs, des savants étrangers à la pratique de l'art, mais exercés dans les théories qui s'y appliquent »[186]. Il attend de leur part des modèles d'exercices pratiques, « des tableaux synoptiques de nomenclature », des sujets de lecture gradués, des « modèles d'arbres généalogiques propres à mettre en lumière l'enchaînement des idées ». De la part de « ceux qui pratiquent les sourds–muets », il espère une description des signes mimiques et la rédaction de manuels d'instruction mis à la portée des familles. C'est en s'adressant aux différents partenaires de cette éducation spéciale qu'il conclue son ouvrage de 1827, un an après avoir mis en place au sein de l'institut de Paris un Comité de Perfectionnement rassemblant académiciens et hommes des lettres[187]. L'organisation de ces différents dialogues repose sur la production d'un ensemble de documents[188], entre instituts mais également à l'intérieur de ceux–ci. Les traces écrites se multiplient par exemple au sein de l'institut de Paris : tableaux de notes concernant les élèves, journal, examens périodiques, résultats, rapports spéciaux demandés aux instituteurs, participation obligatoire aux conférences d'abord spontanées des pédagogues… C'est une forme de contrôle des pratiques pédagogiques qui se met aussi en place et qui concerne, pour ce qui est de l'institut de Paris, la direction elle–même. Il faut souligner le caractère centralisé du réseau d'administrateurs et de professeurs de sourds–muets qui essaye de se mettre en place. À Paris, les Comités administratifs commencent à imposer le choix des méthodes et de leurs experts, suscitant en retour des réactions corporatistes.

1885, cité dans Bernard, 1999.

[186] J. M. De Gérando, 1827, p.653.

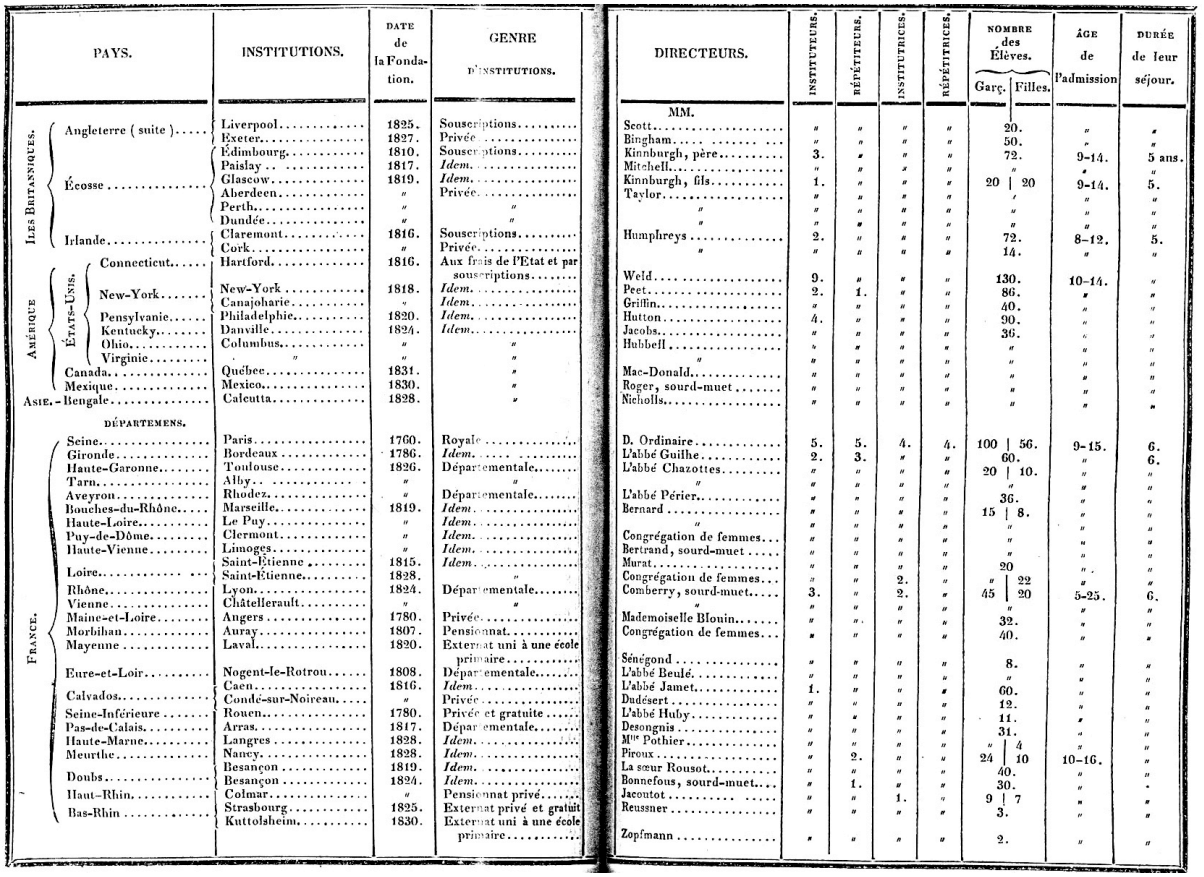
[187] Il est composé en 1827 de MM Raynouard, membre de l'Académie Française ; Abel Rémusat, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles–Lettres ; Ordinaire, inspecteur général de l'Université Royale ; Frédéric Cuvier, membre de l'Académie des Sciences ; Feuillet, bibliothécaire de l'Institut de France ; MM. Maine de Biran et le baron Sylvestre de Sacy étaient également sollicités mais l'un fut décédé et l'autre malade. (J. M. De Gérando, 1827, p.659).

[188] A. Bébian édite également en 1826 et 1827 un *Journal de l'Instruction des sourds–muets et des aveugles*, Paris.

Fig. 4.1– Tableau statistique de la 3ème circulaire, IRSM, 1832, pp.170–175

TABLEAU statistique des Institutions et Ecoles de Sourds-Muets en Europe, en Amérique et en Asie.

PAYS.	INSTITUTIONS.	DATE de la Fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	INSTITUTEURS.	RÉPÉTITEURS.	INSTITUTRICES.	RÉPÉTITRICES.	NOMBRE des élèves. Garç.	Filles.	ÂGE de l'admission	DURÉE de leur séjour.
				MM.								
Portugal	Lisbonne	1824.	Royale	"	"	"	"	"	"		"	"
Espagne	Madrid	1800.	*Idem*	Docteur Hernandez	"	"	"	"	"		"	"
Italie	Naples	"	Privée	"	"	"	"	"	"		"	"
	Pise	"	Externat aux frais de l'État	Pecchioli di Siena	"	"	"	"	24.		"	"
	Gênes	1801.	Soutenue en partie par l'État et en partie par souscriptions	L'abbé Boselli	2.	"	2.	"	39.	34.	"	"
	Turin	"	Privée	Scagliotti	"	"	"	"	10.		"	"
	Milan	1805.	Externat aux frais de l'État	L'abbé Bagutti	4.	"	"	"	30.		"	"
Suisse — Canton de Genève	Genève	1822.	Externat aux frais de la ville	Chomel, sourd-muet	"	"	1.	"	18.		"	"
Suisse — de Vaud	Iverdon	1810.	Privée	Naef	2.	"	"	"	10.		7-8.	6 ans.
Suisse — de Berne	Bachtelen	1822.	Cantonale	Stucki	1.	"	"	"	18.	"	"	"
	Brunnader	1826.	Privée	Mr veuve Brunner	"	"	2.	"	"	16.	"	"
Suisse — de Zurich	Zurich	1826.	Soutenue par le canton et par des souscriptions	Scherr	"	1.	"	1.	18.		9-13.	5.
Grand Duché de Bade	Karlsruhe	1780.	Ducale	Kœnig	"	"	"	"	2.	2.	"	"
	Pforzheim	1826.	*Idem*	Neumaier	2.	"	"	"	20.	10.	9.	6 ans pour les garçons, 5 pour les filles.
	Fribourg	"	Privée	Frei	"	"	"	"	"		"	
Wurtemberg	Gmünd	1807.	Royale	Jager	3.	1.	"	"	24.		7-12.	6 au moins.
	Esslingen	1825.	Externat uni au séminaire	Hesz	1.	"	"	"	10.	"	"	"
	Vinnenden	1825.	Privée et gratuite	Schmidt	"	"	"	"	28.		"	"
	Tubingue	1829.	Souscriptions	Rieckert	"	"	"	"	6.		"	"
Bavière	Munich	1804.	Royale	D'Ernsdorfer	2.	"	"	"	30.		6-8.	6.
	Bayreuth	1821.	Privée	Pohland	"	"	"	"	"		"	"
	Passau											
	Regensberg											
	Anspach	1823.	Externat uni à des écoles ordinaires		"	"	"	"	"		"	"
	Augsbourg											
	Wurzbourg											
	Spire											
Autriche	Vienne	1779.	Impériale	Venus	3.	"	"	"	48.	16.	7-14.	6 à 8 ans.
	Lintz	1812.	Externat soutenu par souscriptions et par l'État									
Moravie	Brünn	1829.	Privée	Bihringer	"	"	"	"	40.		"	"
Bohême	Prague	1786.	Souscriptions	Handschuh	"	"	"	"	10.		"	"
Hongrie	Commoteau	"	"	Mücke	2.	"	1.	"	26.	17.	"	"
	Waitzen	1802.	Souscriptions	Schwarzer	1.	"	"	"	30.		"	"
Prusse	Berlin	1788.	Royale	Grasshoff	3.	"	"	"	60.		7-15.	6 à 9.
	Berlin	"	Privée	Siemon	"	"	"	"	"		"	"
	Breslau	1799.	Souscriptions et par l'État	Schrœter	2.	"	1.	"	35.		8-12.	6.
	Kœnigsberg	1820.	Royale	Neumann	2.	"	1.	"	22.		"	"
	Munster	1829.	*Idem*	Weidner	"	"	"	"	16.		"	"
	Quedlinbourg	1821.	Privée	Hauer	"	"	"	"	24.		"	"
Prusse (*Suite*)	Erfurt	1818.	Provinciale	Schulz	1.	"	"	"	25.		"	"
	Halberstadt	1825.	*Idem*	Aeplinius	"	"	"	"	12.		"	"
	Crefeld	"	"	Heinicke, fils	"	"	"	"	"		"	"
	Magdebourg	"	Provinciale	Hartung	"	"	"	"	15.		"	"
	Weissenfels	"	*Idem*	Schulz	"	"	"	"	15.		"	"
	Büren	"	Provinciale et unie au séminaire	Wirfel	"	"	"	"	"		"	"
	Brühl	"	*Idem*	Büscher	"	"	"	"	"		"	"
	Pétershagen	"	*Idem*	"	"	"	"	"	"		"	"
	Anclam	"	"	"	"	"	"	"	"		"	"
	Stettin	1826.	Privée	Bœttcher	"	"	"	"	"		"	"
	Cologne	1828.	Soutenue par la commune et la charité publique	Gronewald	"	"	"	"	"		"	"
	Barmen	"	"	"	"	"	"	"	"		"	"
Saxe	Leipzig	1778.	Royale	Reich	3.	"	"	"	32.	19.	8-12.	6 à 9.
	Dresde	1828.	Unie au séminaire	Zahn	"	1.	"	"	9.	1.	"	"
	Cœthen	"	"	"	"	"	"	"	"		"	"
	Friedrichstadt	1830.	Unie au séminaire	Otto	"	"	"	"	"		"	"
Grand Duché de Saxe-Weimar	Weimar	1825.	Unie à une école ordinaire	Vollradt	"	"	"	"	3.	"	"	"
Hesse Électorale	Cassel	"	Privée	Wiegand	"	"	"	"	4.	"	"	"
Duché de Nassau	Camberg	1820.	Externat doté par le Gouvernement	De Schuts, sourd-muet	2.	"	"	"	48.		8-12.	6 au moins.
Princ. de Lippe-Schauenbourg	Bruchhof	"	"	"	"	"	"	"	"		"	"
Hanovre	Hildesheim	1829.	Aux frais de l'État	Kuhlgatz	"	"	"	"	"		"	"
Duché de Brunswick	Brunswick	1827.	Souscriptions	Albrecht	"	"	3.	"	9.	11.	8-14.	"
Duché d'Oldenbourg	Wildeshausen	1820.	*Idem*	Haumann	"	"	"	"	"		"	"
Villes libres	Francfort	1827.	Privée	Kosel	"	"	"	"	"		"	"
	Hambourg	1827.	Privée, soutenue par souscriptions	Senss	1.	"	"	"	26.		6-16.	"
	Brême	1828.	*Idem*	Ortgies	"	"	"	"	30.		"	"
Belgique	Gand	"	"	Bourgois et Van-Cuyck	"	"	"	"	21.	"	"	"
	Gand	"	"	Mr Verhulst et Viæne	"	"	"	"	"	47.	"	"
	Liége	1820.	Souscriptions	Pouplin	"	"	"	"	"		"	"
Hollande	Groningue	1790.	Nationale	Guyot	4.	6.	"	"	89.	71.	8-15.	7-8.
	Bergen	"	Privée	Wanters	"	"	"	"	"		"	"
Danemarck	Copenhague	1804.	Royale	Schow	5.	1.	2.	1.	120.		8-15.	7-8.
	Sleswig	1810.	*Idem*	Hensen	4	"	1.	"	70.		6-8.	7-8.
Suède	Stockholm	"	*Idem*	Chevalier de Borg	"	"	"	"	40.		"	"
Russie	Saint-Pétersbourg	1806.	Impériale	Fleury et Gourzoff	"	"	"	"	36.	25.	7-12.	6.
	Romanova	"	*Idem*	"	"	"	"	"	50.		"	"
Pologne	Varsovie	"	Souscriptions	L'abbé Falchowski	"	"	"	"	46.		"	"
Angleterre	Londres	1792.	*Idem*	Watson, fils	"	"	"	"	220.		11.	6.
	Edgbaston	1815.	*Idem*	Du Puget	"	1.	"	"	24.	16.	8-13.	6.
	Manchester	1824.	*Idem*	Vaughan	1.	"	"	"	50.		"	5.
	Doncaster	1829.	*Idem*	Baker	"	"	"	"	30.		8-12.	"



PAYS.		INSTITUTIONS.	DATE de la Fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.
Iles Britanniques.	Angleterre (suite)	Liverpool	1825.	Souscriptions
		Exeter	1827.	Privée
		Édimbourg	1810.	Souscriptions
		Paisley	1817.	*Idem.*
	Écosse	Glascow	1819.	*Idem.*
		Aberdeen	"	Privée
		Perth	"	"
		Dundée	"	"
	Irlande	Claremont	1816.	Souscriptions
		Cork	"	Privée
Amérique	États-Unis. Connecticut	Hartford	1816.	Aux frais de l'Etat et par souscriptions
	États-Unis. New-York	New-York	1818.	*Idem.*
		Canajoharie	"	*Idem.*
	États-Unis. Pensylvanie	Philadelphie	1820.	*Idem.*
	États-Unis. Kentucky	Danville	1824.	*Idem.*
	États-Unis. Ohio	Columbus	"	"
	États-Unis. Virginie	"	"	"
	Canada	Québec	1831.	"
	Mexique	Mexico	1830.	"
Asie.	Bengale	Calcutta	1828.	"
	DÉPARTEMENS.			
France.	Seine	Paris	1760.	Royale
	Gironde	Bordeaux	1786.	*Idem.*
	Haute-Garonne	Toulouse	1826.	Départementale
	Tarn	Alby	"	"
	Aveyron	Rhodez	"	Départementale
	Bouches-du-Rhône	Marseille	1819.	*Idem.*
	Haute-Loire	Le Puy	"	*Idem.*
	Puy-de-Dôme	Clermont	"	*Idem.*
	Haute-Vienne	Limoges	"	*Idem.*
	Loire	Saint-Étienne	1815.	*Idem.*
		Saint-Étienne	1828.	"
	Rhône	Lyon	1824.	Départementale
	Vienne	Châtellerault	"	"
	Maine-et-Loire	Angers	1780.	Privée
	Morbihan	Auray	1807.	Pensionnat
	Mayenne	Laval	1820.	Externat uni à une école primaire
	Eure-et-Loir	Nogent-le-Rotrou	1808.	Départementale
		Caen	1816.	*Idem.*
	Calvados	Condé-sur-Noireau	"	Privée
	Seine-Inférieure	Rouen	1780.	Privée et gratuite
	Pas-de-Calais	Arras	1817.	Départementale
	Haute-Marne	Langres	1828.	*Idem.*
	Meurthe	Nancy	1828.	*Idem.*
	Doubs	Besançon	1819.	*Idem.*
		Besançon	1824.	*Idem.*
	Haut-Rhin	Colmar	"	Pensionnat privé
	Bas-Rhin	Strasbourg	1825.	Externat privé et gratuit
		Kuttolsheim	1830.	Externat uni à une école primaire

DIRECTEURS.	INSTITUTEURS.	RÉPÉTITEURS.	INSTITUTRICES.	RÉPÉTITRICES.	NOMBRE des Élèves. Garç.	NOMBRE des Élèves. Filles.	ÂGE de l'admission	DURÉE de leur séjour.
MM.								
Scott	"	"	"	"	20.		"	"
Bingham	"	"	"	"	50.		"	"
Kinnburgh, père	3.	"	"	"	72.		9-14.	5 ans.
Mitchell	"	"	"	"	"		"	"
Kinnburgh, fils	1.	"	"	"	20	20	9-14.	5.
Taylor	"	"	"	"	"		"	"
"	"	"	"	"	"		"	"
"	"	"	"	"	"		"	"
Humphreys	2.	"	"	"	72.		8-12.	5.
"	"	"	"	"	14.		"	"
Weld	9.	"	"	"	130.		10-14.	"
Peet	2.	1.	"	"	86.		"	"
Griffin	"	"	"	"	40.		"	"
Hutton	4.	"	"	"	90.		"	"
Jacobs	"	"	"	"	36.		"	"
Hubbell	"	"	"	"	"		"	"
"	"	"	"	"	"		"	"
Mac-Donald	"	"	"	"	"		"	"
Roger, sourd-muet	"	"	"	"	"		"	"
Nicholls	"	"	"	"	"		"	"
D. Ordinaire	5.	5.	4.	4.	100	56.	9-15.	6.
L'abbé Guilhe	2.	3.	"	"	60.		"	6.
L'abbé Chazottes	"	"	"	"	20	10.	"	"
"	"	"	"	"	"		"	"
L'abbé Périer	"	"	"	"	36.		"	"
Bernard	"	"	"	"	15	8.	"	"
"	"	"	"	"	"		"	"
Congrégation de femmes	"	"	"	"	"		"	"
Bertrand, sourd-muet	"	"	"	"	"		"	"
Murat	"	"	"	"	20		"	"
Congrégation de femmes	"	"	2.	"	"	22	"	"
Comberry, sourd-muet	3.	"	2.	"	45	20	5-25.	6.
"	"	"	"	"	"		"	"
Mademoiselle Blouin	"	"	"	"	32.		"	"
Congrégation de femmes	"	"	"	"	40.		"	"
Sénégond	"	"	"	"	8.		"	"
L'abbé Beulé	"	"	"	"	"		"	"
L'abbé Jamet	1.	"	"	"	60.		"	"
Dudésert	"	"	"	"	12.		"	"
L'abbé Huby	"	"	"	"	11.		"	"
Desongnis	"	"	"	"	31.		"	"
Mlle Pothier	"	"	"	"	"	4	"	"
Piroux	"	2.	"	"	24	10	10-16.	"
La sœur Rousot	"	"	"	"	40.		"	"
Bonnefous, sourd-muet	"	1.	"	"	30.		"	"
Jacoutot	"	"	1.	"	9	7	"	"
Reussner	"	"	"	"	3.		"	"
Zopfmann	"	"	"	"	2.		"	"

1-2. 2) Du statut social des sourds–muets.

Parce que les gestes modèleraient la pensée d'une façon particulière et se développeraient en concurrence avec le français, le Comité de Perfectionnement de l'institut de Paris statue en 1827 sur l'importance de limiter l'utilisation de ceux–ci et de développer un travail de la parole (Y. Bernard, 1999). Cette démarche, telle qu'elle est organisée, s'accompagne d'une dévaluation du statut de professionnels sourds–muets.

> « Le système de rotation (…) veut que les professeurs suivent une seule classe de la première à la dernière année (…) Ce système devrait aussi permettre de classer les professeurs, donc les méthodes, en fonction des résultats obtenus avec leurs élèves à la fin des études. Il suffirait alors que les cours d'articulation deviennent obligatoires (…) pour que la rotation justifie l'éviction des professeurs sourds–muets » {C. Cuxac, 1983, p.99}

A. Bébian, qui a ouvert une école pour élèves externes à Paris, représente une autre perspective, que nous avons déjà exposée, et que certains regrettent de voir abandonnée dans l'institut. L'institution de Paris connaît à cette époque une révolte d'élèves à l'encontre de leurs professeurs. Elle est liée à ces réorganisations de leur instruction qui renforcent les tensions existantes entre maîtres et élèves[189]. Cette « affaire de l'insubordination » de 1830, marque une prise de conscience communautaire sans précédent. À la suite de cette rébellion, une délégation de sourds–muets, conduite par F. Berthier (1803–1886), alors professeur, se présente devant le roi Louis–Philippe, réclamant le retour d'A. Bébian. Alors que l'administration de l'école s'émeut du manque de respect de la hiérarchie, le ministre de

[189] Pour plus de détails sur cette rébellion, on pourra se reporter à Y. Bernard, 1999, Chapitre « Pestalozzi revu par Valade » et Y. Delaporte, 2002, p.282–287.

l'Intérieur fait état de plaintes venant également de pères d'élèves portant sur le niveau d'éducation et le manque d'information (Y. Delaporte, 2002a, p.284). Le directeur est renvoyé deux ans plus tard, tandis qu'A. Bébian se voit proposer la direction de l'école de Rouen (Y. Bernard, 1999). Il serait alors tombé gravement malade et retourne à Point–à–Pitre en 1834[190]. À Paris, des tensions s'installent durablement entre professeurs sourds–muets et les instances dirigeantes de l'établissement parisien. Le ton de la correspondance de Berthier

> « avec la direction et le Conseil d'administration de Saint–Jacques montre le changement radical qui s'est opéré depuis l'époque de Massieu et Clerc, qui jamais n'ont contesté les folies pédagogiques de Sicard (…). Berthier proclame haut et fort les droits des sourds–muets. Il défend le langage des signes, « puissant, rapide, clair ». Il observe que le nouveau système équivaut à regarder les sourds–muets comme « une classe inférieure », comme « un genre mitoyen entre l'homme et la bête ». Il revendique « la supériorité incontestable » des professeurs sourds « dans le langage des signes et par suite dans l'art de faire comprendre {aux élèves} toutes les règles du langage {français}, toutes les délicatesses du style ». {Y. Delaporte, 2002a, p.287–288}

Cette prise de parole de personnalités sourdes, relayée par la presse, est inédite et organisée. Un *Comité des Sourds–Muets* est créé en 1834, rassemblant F. Berthier, professeur sourd–muet à l'institut de Paris et ses collègues comme A. Lenoir ou Cl. Forestier, mais également des artistes comme P. Pélissier, poète et élève de l'institution de Toulouse. Ils instaurent le rituel de banquets célébrant la naissance de l'abbé de l'Epée, et destiné, selon les termes de A. Lenoir lors du 1er banquet en 1834,

> « à la régénération intellectuelle des sourds–muets, répandus sur toute la surface du globe ; à leur union, à leur confraternité : sourds–muets de toutes les nations, formons une sainte alliance et donnons–nous la main ! {A. Lenoir, 1834, *Banquets*, éd. 1849, p 16, cité dans N. Lachance, 2002 p.81}

Ces rencontres, qui ont lieu en dehors des institutions, dans l'espace public d'un restaurant, sont d'emblée internationales (et masculines). Ces convives n'accueillent dans un premier temps que deux « parlants ». Mais dès le second banquet les invitations se multiplient à l'attention de rédacteurs de grands journaux, de fonctionnaires du ministère de tutelle et des responsables politiques, ainsi que de personnalités littéraires, qui elles, ne viendront pas (B. Mottez, 1989 ; Y. Bernard, 1999)[191]. Les comptes–rendus de la presse sont élogieux, confortant la position de ces sourds–muets et la promotion d'un langage gestuel sur la scène publique. Au–delà de ces anniversaires dont la célébration est imitée dans d'autres régions de France et du monde, se développe une activité associative. Le *Comité de Sourds–Muets* devient en 1838 la *Société Centrale des Sourds–Muets*, présidée par F. Berthier, puis la *Société Centrale d'Éducation et d'Assistance* en 1850, la *Société Universelle* en 1867, puis la *Société Amicale des Sourds–Muets de Paris* (1887).

---

[190] Il fonde en 1837 la première école pour enfants de couleur en Guadeloupe, puis il décède, à la suite de son fils, en 1839.

[191] C'est pour s'excuser de son absence que V. Hugo écrit cette célèbre phrase « Qu'importe la surdité de l'oreille, quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence », affichée encore aujourd'hui sur les murs d'associations militantes de sourds.

B. Mottez (1989), sociologue, Y. Delaporte (2002a), ethnologue, N. Lachance (2002), anthropologue, insistent tous trois sur l'importance de cette forme associative, nationale et internationale, qui constitue, avec les écoles, la matrice d'un réseau et d'une organisation de sourds–muets se maintenant jusqu'au 21ème siècle. B. Mottez souligne que les discours de ces sourds–muets insistent d'abord sur le rôle de l'abbé de l'Epée qui leur aurait donné une naissance sociale en les sortant de l'ignorance. Le poète silencieux, P. Pélissier, écrit ainsi à son propos en 1835

«… le divin guide
Qui dit aux doigts vous parlerez,
Aux yeux vous entendrez,
Au pauvre sourd–muet, le parlant est ton frère,
Ni pour toi, ni pour lui, le ciel n'a de mystère… »

Puis en 1841 dans « La mère du sourd–muet », il écrit encore :

« … Dans l'œil tu mis tout les dons de l'oreille,
Et dans les doigts un langage incompris.
Peuple nouveau que ton geste réveille,
Les sourds–muets se proclament tes fils. »[192]

Fig. 3.2– Les hommages à l'abbé de l'Épée par un collectif de sourds.
Les hommages à l'abbé de l'Epée[193].



Gravure de J. Cochefer, fondateur en 1879 de la Société d'appui fraternel des sourds–muets de France. « Charles–Michel l'Espée désignée pour délivrer les sourds–muets ».
Coll. INJS de Paris.

Gravure de la fin du 19ème



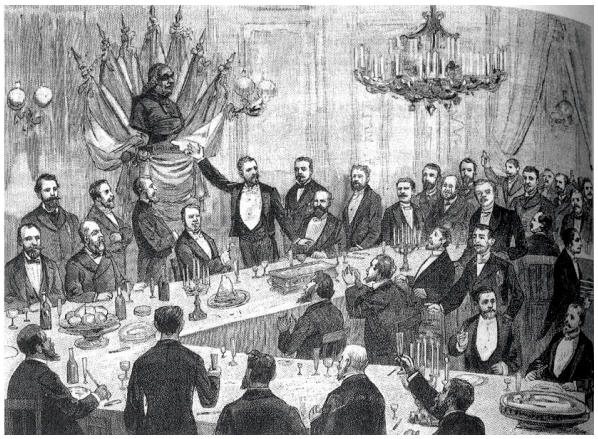


A. Colas, dans Statue de l'abbé de l'Epée, 1879. Célébration de l'anniversaire de l'abbé de l'Epée dans la cour l'institut de Paris autour de la sculpture offerte par Félix Martin

[192] Cité dans (Y. Bernard, 1999).
[193] Images publiées dans (Y. Delaporte, 2002b, p.176), (*Surdités* n° 4, 2001, p.9), (Y. Delaporte, 2002b, p.253), (Le pouvoir des signes, 1989, p.57), (Y. Delaporte, 2002b, p.144).

Dessin de Damblams. Les membres de l'Alliance française des sourds–muets déposent une couronne au pied de la statue de l'abbé de l'Epée à Versailles.





A. Colas, Le Monde Illustré, 1887. Banquet des sourds–muets parisiens, 174ème anniversaire de l'abbé de l'Epée.

Mais dès le 4ème banquet, 1834 fonde également un passage entre un « avant » où les sourds–muets n'existaient pas et un « après ». C'est ce qu'exprime Cl. Forestier à plusieurs reprises et principalement au 5ème banquet en 1838 :

> « Souvenez–vous de ce que nous étions il y a quatre ans à peine ; voyez ce que nous sommes aujourd'hui. Ne voyez vous pas qu'en si peu de temps nous avons fait un pas immense vers un but qui est le nôtre à tous en général, le vôtre en particulier : l'émancipation intellectuelle des sourds–muets ? … Nous étions isolés au milieu du monde ; aujourd'hui nous sommes réunis. Sans appui, sans lien commun, chacun des sourds–muets vivait pour soi et par soi–même, comme il pouvait : triste vie ! Vie qui était comme une sorte d'exil au sein de la société, comme une mort anticipée !… Aujourd'hui nous avons réuni nos intelligences, nos efforts, nos lumières ; aujourd'hui nous formons, à nous tous un corps, dont tous membres actifs, et dévoués, nous voulons le bien être ; aujourd'hui, *nous qui n'étions pas, nous sommes* ! » {Cl. Forestier, 1838, *Banquets*, éd. 1849, p.65, en italique dans le texte ; cité dans N. Lachance, 2002, p.82}

N. Lachance y voit la conscience évidente de la part de ces personnalités sourdes–muettes « que la création des associations permet non seulement de se constituer comme groupe mais aussi de se doter d'un pouvoir de représentation » (p.82). C'est également ce qu'Y. Delaporte souligne au travers d'une autre citation de Cl. Forestier lors du 6ème banquet, en 1839 :

> « D'où vient un si grand changement ? C'est que vous êtes devenus une nation, et que vous avez un chef digne de vous représenter, un chef dont les nobles qualités et le rare mérite ont su vous procurer de chauds défenseurs, des amis zélés, sincères. Frères ! Proclamons solennellement que notre président a bien mérité de la nation exceptionnelle des sourds–muets, en lui portant ensemble ce toast : à Berthier, à notre Napoléon ! » (Traduit de la langue des signes) » {Cl. Forestier, 1839, Banquets, éd. 1842, p.80, cité dans Y. Delaporte, 2002a, p.292}

Y. Bernard (1999) rapporte que dès 1840, « on accusa cette nouvelle société de creuser un abîme entre sourds et entendants ; les modèles silencieux seraient de réels dangers (…) ; on agitait le spectre d'une autre nation, avec ses règles, ses lois internes, sa culture, un nouveau culte, celui de l'abbé de l'Epée, un nouveau Pape, Berthier ». Pour celui–ci c'est au contraire parce qu' « on a voulu {les} repousser du banquet des parlants » qu'il leur faut s'organiser entre eux.

Fig. 3.3– Une grande figure sourde parmi les sourds : F. Berthier.



Affiche de J.L. Brugeille, 2001,
reprenant la gravure réalisée par F. Berthier.



Dessin de G. Bouchauveau,
dans (Y. Delaporte, 2002b, p.293), « Au XIXe siècle Paris devient le centre du monde sourd. Parti en Amérique en 1816, L. Clerc revient en France pour un court séjour trente ans plus tard. Il participe ici (assis, en bas à gauche) à un banquet organisé par F. Berthier (debout, au centre). L'un des thèmes du banquet est la réunion de fonds pour ériger une statue de l'abbé de L'Épée dans l'institut Saint–Jacques ; elle ne le sera qu'en 1879 (en haut à droite). »

Les revendications des sourds–muets, dont F. Berthier se fait le porte–parole, concernent dans un premier temps l'organisation nationale de l'éducation de cette population. Ce professeur, auteur de l'ouvrage intitulé *Histoire et Statistique de l'Education des Sourds–Muets* (1836) insiste déjà depuis quelques temps sur la nécessité de développer l'instruction des sourds–muets et de les distinguer des idiots auxquels ils seraient communément associés. De nombreuses écoles seraient à créer. Et celles–ci pourraient dépendre du ministère de l'Instruction Publique et non plus de la Santé[194]. En 1844, c'est l'Académie royale des sciences, des belles lettres et des arts de Bordeaux qui attire l'attention sur le sujet. Elle couronne le mémoire de Y. L. Valade–Rémi en réponse à la question suivante : « Rechercher l'ensemble des mesures législatives à provoquer pour étendre à tous les sourds–muets de la France le bienfait de l'éducation ». Malgré la loi de 1833 en faveur d'une instruction générale des français[195], de nombreux enfants sourds n'ont pas accès à l'école. Pour évaluer les

[194] Y. L. Valade–Rémi (1844) rapporte à ce sujet que « lorsqu'en 1831 une ordonnance royale régla les attributions des différents ministères, les écoles de sourds–muets, qu'on avait successivement classées avec les haras, les beaux–arts, et les maisons d'aliénés, furent transférées à l'instruction publique ; mais l'erreur d'un copiste les ayant fait figurer à la fois dans les dépendances de ce dernier ministère et dans celles de l'intérieur, grand fut l'embarras ; or, l'intérieur ayant la possession de fait, le personnel et les dossiers, l'ancienne classification fut maintenue. » (note, p.777)

[195] « La société doit à tous ses membres un certain degré d'instruction… ; ce degré doit être commun aux villes et aux campagnes ; il doit se rencontrer dans le plus humble bourg comme dans la plus grande cité, partout où il se trouve une créature humaine sur notre terre de France » (Loi du 28 juin, 1833, *Exposé des motifs*.) » Cité dans Y. L. Valade–Rémi, 1844, p.724.

besoins, Y. L. Valade–Rémi se réfère à Léon de Malleville qui évalue à 22.000 individus la population sourde en France, et à 3.000 le nombre de ceux qui pourraient être instruits, alors qu'ils ne sont que 900 à fréquenter une école (p.738). Prenant pour modèle la loi sur les aliénés de 1838, Y. L. Valade–Rémi envisage un dispositif administratif et légal obligeant les parents à conduire leurs enfants sourds à l'école et impliquant les pouvoirs locaux. Le recrutement des professeurs, en l'absence de références pédagogiques indiscutées, serait similaire à celui des autres enseignants. La loi de 1833 sur l'école ferait ici référence.

Donner accès à l'éducation à l'ensemble des enfants sourds est un problème économique et politique. Pour limiter les investissements humains et financiers, Y. L. Valade–Rémi envisage l'entretien par l'État d'une dizaine d'institutions spécialisées hiérarchisées. Une ou deux offriraient une formation agricole, la population sourde étant issue pour une large part de familles de paysans. Les autres formeraient des ouvriers. Tandis que les deux institutions nationales seraient les écoles les plus prestigieuses. Permettant des économies en personnel, les aspirants professeurs surveilleraient dans un premier temps les élèves et apprendraient leurs gestes. Les élèves les plus avancés aideraient les plus jeunes, facilitant le perfectionnement, l'homogénéisation et la diffusion du langage des signes[196]. En 1847, le baron de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance, recense 1675 élèves des deux sexes dans les 39 institutions françaises[197]. Le problème de l'accès à l'enseignement reste important et concerne également une population sourde déjà adulte.

Le *Comité des Sourds–Muets* développe un réseau d'entraide, prévoyant des cours pour adultes mais également des relations de parrainage pour leur carrière professionnelle. Le soutien de jeunes sourds–muets sortant des écoles existe parfois déjà, de façon ponctuelle. Des institutions scolaires étendent leur protection des élèves, notamment de jeunes filles, à travers des sortes de centres d'atelier de travail (J. M. De Gérando, 1839, p.524). Y. L. Valade–Rémi envisage également en 1844 la création de deux comités de placement pour les garçons et les filles en fin de scolarité. Là aussi, ce patronage est une forme d'accompagnement de l'administration scolaire[198], ce qui est très différent d'une entraide corporatiste imaginée par le *Comité de Sourds–Muets*. Cette distinction est importante à souligner car elle met en évidence différentes logiques d'organisation, concurrentes, ne conférant pas la même autonomie à des adultes sourds–muets. L'enquête de J. J. Valade–

[196] « Une autre réduction de ces mêmes dépenses résulterait de la coopération d'élèves les plus intelligents et les plus instruits à la régénération de leurs frères d'infortune. » (Y. L. Valade–Rémi, 1844, p.747). « Le moyen à la fois le plus sûr et le plus facile d'amener le langage des signes à l'uniformité désirable serait, selon nous, de faire passer successivement ces jeunes gens dans les diverses institutions. Ils se perfectionneraient dans la pantomime, propageraient parmi les élèves l'usage des locutions mimiques et des signes les plus naturels, et mettraient le corps enseignant à même de choisir ceux qui secondent le plus efficacement les combinaisons de la pensée. » (id., note p.747–748)

[197] Watteville, 1847, *Essai statistique sur les Établissements de Bienfaisance, deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée*, Guillemain et C^ie^, Libraires, Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, etc., Paris.

[198] « La présidence appartiendrait au maire, et le directeur ainsi que les professeurs de l'école en seraient membres de droit. Enfin, ils correspondraient entre eux, ce qui faciliterait les placements et permettrait d'exercer sur les ouvriers sourds–muets, dans toute l'étendue de la France, une sorte de patronage profitable à leur bien–être et à leur moralité. »(Y. L. Valade–Rémi, 1844, p.755).

Gabel en 1851 à partir des procès–verbaux des Conseils Généraux révèle qu'une intégration professionnelle des sourds–muets dans les ateliers ordinaires n'est pas même envisagée dans certaines régions (p.52). Les revendications portées par le Comité sont nombreuses. Bien que F. Berthier rappelle la participation de sourds–muets aux mouvements politiques, c'est avant tout pour représenter la population des sourds–muets qu'il se présente aux élections de l'Assemblée Nationale Constituante en 1848[199]. Ils seraient en effet confrontés de façon spécifique à certains problèmes sociaux. Les injustices seraient patentes sur le plan professionnel. Les enseignants sourds–muets ne toucheraient pas le même salaire que les autres, et ce, malgré leur ancienneté. Berthier défend également le recours à des interprètes auprès des tribunaux notamment lorsque ce sont des sourds–muets illettrés (méconnaissant le français sous sa forme aussi bien écrite que parlée) qui sont incriminés.

Ces difficultés concernent la population des sourds–muets dans toute son hétérogénéité au regard des moyens de communication comme des niveaux d'instruction. Les constructions identitaires et les réactions corporatistes ne se jouent pas uniquement sur le critère des moyens de communication (gestuel/parlant) mais sur celui de la surdité, opposant dans un système proche de la lutte des classes, sourds et entendants. Professeurs et élèves sourds–muets insistent sur le rôle déterminant de sourds–muets dans l'instruction, qu'ils soient des élèves plus âgés, des répétiteurs ou des professeurs. Sans eux, les professionnels entendants n'obtiendrait que bien peu de résultats. Les réactions corporatistes et les constructions identitaires n'ont rien à voir ici avec le regard anatomo–clinique dissociant différentes classes de sourds–muets en fonction de leur plus ou moins grande proximité physique avec les entendants. Un Bébian est appelé le « frère des sourds–muets », tandis qu'un homme devenant sourd avec l'âge ne serait pas vraiment un sourd–muet. Les publications statistiques cherchent d'ailleurs à dissocier ces différentes populations qui ne poseraient pas les mêmes problèmes, d'instruction notamment. C'est en référence à cette opposition entre sourds et entendants, que les *termes* de « muets », « silencieux » ou ceux de « parlants », « faux–sourds » ou « demi–sourds » peuvent prendre une connotation positive ou négative au sein de cette population (et non les pratiques de communication en soi, qui peuvent être plurielles, et compte souvent une expression gestuelle)[200]. En cette année d'abolition de l'esclavage, en cette période mouvementée où Karl Marx parle de lutte des classes et les femmes d'égalité, les pétitions de Berthier ne laissent pas les législateurs indifférents :

> « Entre vos mains, représentants du peuple, je viens donc déposer avec confiance les droits, la dignité, le sort et l'avenir d'une classe de citoyens si indignement repoussée du banquet de l'égalité. Vous avez décidé qu'il n'y aurait plus d'esclaves noirs dans nos colonies ; vous ne permettrez pas qu'il y ait des esclaves blancs en France. » {F. Berthier, 1848, cité dans Y. Bernard, 1999}

L'aumônier de l'école de Lille tient le même discours lorsqu'il réclame la prise en charge des frais de scolarisation de sourds–muets, une éducation qui devrait également d'après lui être commencée plus tôt. Si l'on n'instruit pas le sourd–muet, dit–il, il restera esclave…

---

[199] Voir (Y. Bernard, 1999).

[200] Y. Bernard (1999) rapporte que Benjamin Dubois, devenu sourd à 6 ans alors qu'il savait déjà parler, se définissait comme « sourd » ; il adressa en effet une lettre de protestation à J. B. Puybonnieux, qui le classait dans les « demi–sourds ». (lettre et réponse publiée dans *L'Impartial*, 1856, pp.247–248).

Nous voyons à travers le développement de ce type de délégation, de services ou de structures, que la question de l'instruction et du sort de sourds–muets déborde plus que jamais des murs des écoles spécialisées. En 1849, ce sont le docteur Blanchet, chirurgien attaché à l'institut de Paris, et J. Imbert, ancien meneur de la rébellion de 1830, qui fondent la *Société Générale d'Assistance, de Prévoyance et de Patronage*. « Elle place les ouvriers chômeurs et ouvre un dispensaire gratuit » (Y. Delaporte, 2002a, p.294). Cherchant à mettre le langage des sourds–muets à la portée d'un large public, le docteur A. Blanchet publie en 1850 « *un petit dictionnaire usuel de mimique et de dactylologie à l'usage des médecins et des gens du monde »*[201], qui est inclus dans son ouvrage intitulé *La surdi–mutité, Traité philosophique et médical.* Ce dictionnaire présente des descriptions très formelles proches des descriptions de signes d'indiens déjà évoquées. La décomposition du signe, marquée par la numérotation, ne renvoie pas systématiquement à des unités dans la construction du sens, comme c'est le cas chez Sicard. Elle peut correspondre à différentes étapes de réalisation physique du geste.

> « **Hypocrite** : 1° indiquer le cœur ; 2° tenir la main gauche tendue dans l'état de supination ; 3° faire glisser le bout du médius de la main droite le long de la paume et du médius de la main gauche ; 4° expression de physionomie en rapport. »

Il contient également des descriptions – scénarios, souvent préférées par les auteurs qui se sont consacrés aux gestes de sourds–muets.

> « **Fonder** : 1° simuler l'action de tenir un bâton avec les deux mains superposées ; 2° simuler l'action de l'enfoncer d'un seul coup en terre. »

Enfin, certaines descriptions de signes engagent des indexations ou, ce qui est relativement nouveau, des tracés dans l'espace.

> « **Intestin** : 1° signe de tube, V. {voir} ; 2° en indiquer le siège, l'étendue et la direction en traçant une ligne qui parte de l'estomac et décrive ensuite de nombreuses circonvolutions sur la région de l'abdomen (ventre), et terminer cette ligne à l'anus. On distinguera les différentes parties de l'intestin, « duodénum, intestin grêle, gros intestin » en traçant sur la région du ventre des lignes en rapport avec leur siège, leur volume, leur longueur et leur direction. »

Malgré la complexité de ce dernier exemple (« intestin »), ces manières de décrire répondent à l'objectif de cet ouvrage, à savoir d'être directement utile « au médecin appelé à entrer en communication avec ces malheureux (…), aux dames patronnesses et aux personnes bienfaisantes de notre « Société générale d'assistance et de prévoyance pour les sourds–muets » » (A. Blanchet, 1850, cité dans F. Bonnal, 2000, p.29).

Cette multiplication de projets et d'acteurs impliqués dans ces formes d'organisation n'est pas sans produire des tensions au sein même de la population sourde. La *Société Générale*

[201] Il figure en fin du volume 1, Partie 2 et contient 98p.

d'Assistance est parfois en concurrence avec la *Société Centrale d'Education et d'Assistance* de F. Berthier (organisation qui succède au *Comité des Sourds–Muets*). J. Imbert propose par exemple lui–aussi la célébration de banquets. Ils ont lieu en juillet, en souvenir cette fois de l'institutionnalisation de l'école de l'abbé de l'Épée et de « l'adoption » par l'État des enfants sourds–muets de France (Y. Bernard, 1999). Ces sourds–muets cherchent à inscrire leur histoire collective dans une histoire nationale. Mais alors qu'ils célèbrent les fondements d'une éducation massive et de réseaux à grande échelle de sourds–muets, différents professionnels défendent leur expertise en matière de surdité et d'éducation.

1-2. 3) Évacuer ou maintenir les gestes dans le débat.

Tandis que le problème de gestion de l'accès à l'instruction de l'ensemble de la population sourde se pose, la nécessité d'une éducation plus précoce est clairement et collectivement affirmée. L'âge d'entrée en institution est de 9 ans, et rien n'est proposé pendant ces premières années. Le principe d'une différenciation de l'instruction selon des degrés d'audition et de mutisme permet d'envisager de nouvelles organisations de l'éducation. Les moins sourds pourraient être intégrés dans les classes ordinaires. Mais l'enseignement ne pourrait se faire avec le langage mimique. Il nécessiterait en effet un apprentissage que ni les instituteurs ordinaires ni les parents ne pourraient entreprendre,

> « parce que ce langage n'a pas d'écriture, qu'il est difficile à bien manier, et qu'on ne peut s'en approprier sérieusement l'usage que par un long séjour dans les grandes écoles spéciales »[202]

Le langage mimique des sourds–muets est perçu comme un système complexe qui doit être appris (par les enseignants, les parents, comme par les élèves sourds–muets eux–mêmes). C'est donc un recours à des mises en scène visuelles, associant la présentation d'objet à de la pantomime, qui est imaginé dans ces classes ordinaires. L'apprentissage reposerait ensuite sur l'écrit et la parole. Le langage mimique plus complexe serait profitable, au sein des institutions spécialisées, aux élèves les plus sourds, les plus en difficulté ou les moins intelligents. Ainsi se définissent les lieux et les locuteurs d'une langue gestuelle. Tous les sourds–muets seraient néanmoins susceptibles de bénéficier d'un travail de la parole. Celle–ci serait le principal moyen de communication des nations modernes, un « auxiliaire de mémoire » et la voie d'un réveil de fonctions respiratoires endormies porteuses de maladies chez ces enfants. Elle serait également la condition de leur intégration à la société française :

> « les sourds–muets ne peuvent être *moralement incorporés à la société* qu'en apprenant à penser comme nous, avec le même instrument que nous, et dans l'ordre où nous pensons nous–mêmes. »
> {id., p.260, non souligné dans le texte}

Les discours sur les gestes de sourds–muets deviennent relatifs, tantôt favorables, tantôt défavorables, sous la plume d'un même auteur. Le professeur J. J. Valade–Gabel et le chirurgien Blanchet par exemple présentent dans un premier temps le langage des signes comme un instrument précieux de développement intellectuel des enfants sourds–muets.

[202] *L'année scientifique et industrielle*, publiée par Louis Figuier, 1856–1913, VIII–Linguistique, « Méthode à la portée des instituteurs primaires pour enseigner aux sourds–muets la langue française sans l'intermédiaire du langage des signes » p.259.

Promouvant l'un une éducation précoce au sein de la famille et l'autre une intégration au sein des écoles primaires, ils proposent ensuite un enseignement se passant d'une expression gestuelle. Le recours à un tel langage dans ces espaces sociaux demanderait la lourde organisation d'un enseignement public des gestes utilisés. Il supposerait également une entente dans leur description comme dans leur usage. L'abbé Daras donne en 1853 un portrait complexe des pratiques pédagogiques, dont il résume bien dans cette longue citation la diversité :

> « Je marche sur un volcan, je vois aux prises une foule de systèmes ; j'entends parler de signes méthodiques et de signes naturels. Ici le langage des signes est porté aux nues, là il est foudroyé de l'anathème : Caen fait le signe du mot ; Paris fait le signe de l'idée ; Orléans fait de la mimique un instrument à décalquer la phrase ; Toulouse un miroir réflecteur de la nature ; Nancy un télégraphe aux mille combinaisons ; telle école demande la fusion, telle autre la repousse : les uns ne s'accordent que sur les types essentiels, les autres diffèrent sur le point de départ lui–même ; tous se perdent dans le dédale des signes secondaires. Ceux–ci exploitent avec avantage le jeu de la physionomie et l'envisagent comme partie intégrale de la pantomime ; ceux–là prétendent que tout signe doit être complet dans son type formel, et que la physionomie ne doit venir que comme auxiliaire et pour peindre la nuance des idées. Enfin, il en est qui n'admettent qu'un signe pour les genres, et deux pour les espèces ; d'autres qui tiennent compte de l'étymologie, de la composition ou décomposition des termes, ou qui ne s'occupent que du sens général de chaque expression. Enfin, il s'en rencontre qui soutiennent qu'un mot doit avoir autant de signes différents qu'il a d'acceptations différentes ; et d'autres qui établissent tout le contraire, se fondant, par exemple, sur ce que le verbe faire, qui a deux cent cinquante acceptations différentes, n'a besoin que d'un signe, comme il n'a besoin que de cinq lettres, pour représenter toutes les significations que le génie de la langue lui fait subir » {Abbé Daras, 1853, *Le Bienfaiteur des sourds–muets et des aveugles*, cité dans Y. Delaporte, 2002a, p.302–303}

Les débats pédagogiques de ce milieu de siècle sont relayés par la presse, les publications et les académies. Les démonstrations publiques ont toujours courts, dans l'enceinte même des académies, qui jouent toujours leur rôle d'authentification de résultats (et de consécration de leur auteur). Mais les procédés thérapeutiques et méthodes pédagogiques ne s'apprécient plus à l'aune de leurs seuls résultats. Les académies ont posé comme condition de validation de ces savoir–faire la mise à plat publique de leurs principes. L'abbé Le Cot se voit ainsi en 1854 renvoyé à la pratique de sa méthode dont il ne voulait pas, dans un premier temps, dévoiler le secret[203]. Il en est de même, lorsque P. de Vigan, sourd–muet, élève de l'abbé Jamet puis autodidacte, souhaite être reconnu dix ans plus tôt pour ses compétences. Les académiciens, plus intéressés par sa démarche que par l'évaluation de ses résultats, lui demandent un historique écrit et lui soumettent un questionnaire. Le rapport des commissaires chargés de ce sujet porte « sur les méthodes qui ont servi au développement des facultés intellectuelles d'un jeune sourd–muet, et sur les moyens par lesquels il est parvenu, non–seulement à un degré d'instruction élevé, mais encore à une connaissance très–étendue des sciences physiques et mathématiques »[204]. P. de Vigan ne manque pas de faire connaître

[203] Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1854, 1, T.38, p.791–792.
[204] Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1843, 1, T.17, p.1206, 1270–1274.

son avis sur les méthodes pédagogiques en débat. Participer aux réflexions théoriques et politiques ou influencer les pédagogies dans leur pratique, passe par la production de documents et de rapports. Les propositions de prix pour la réalisation de mémoires politiques ou pédagogiques sont un moyen de guider ou de contrer les débats. La *Société centrale des Sourds–Muets* entend faire entendre sa voix dans ce contexte d'intégration de sourds–muets en classe ordinaire. Elle soumet au concours en 1853 le sujet suivant : « Indiquer les moyens les plus propres à mettre l'instituteur primaire, ou toute personne ayant un certain degré d'instruction, en état de commencer l'éducation d'un sourd–muet ». Il eut pour conséquence la nomination de J. J. Valade–Gabel deux ans plus tard au poste d'Inspecteur des Instituts départementaux (Y. Bernard, 1999).

L'Académie de médecine statue de son côté sur la possibilité de publier l'ouvrage de Berthier critiquant le célèbre traité de feu docteur G. Itard. Elle tranche également sur les mérites et limites des expériences médicales et d'intégration en écoles ordinaires du docteur Blanchet. Ces débats autour des séances de l'Académie de médecine sont l'occasion de débattre des différentes expertises. J. J. Valade–Gabel, ainsi que plusieurs professeurs de sourds–muets, conteste l'autorité de médecins sur des sujets de pédagogie :

> « L'Académie ne tardera pas à se convaincre que l'impuissance des otologistes, en général, se mesure aux efforts mêmes qu'ils font pour se poser en instituteurs »[205]

Ces spécialistes du corps humain revendiquent explicitement d'avoir à trancher non seulement sur des questions d'éducation mais également plus spécifiquement sur les pratiques en cours à l'institut de Paris, où travaille le docteur Blanchet.

> « il s'agit de se prononcer entre les différents systèmes qui ont été proposés pour l'éducation physique et morale des sourds–muets, et en particulier de décider si le système suivi à l'Institut des Sourds–Muets de Paris ne doit pas être remplacé par un autre système… *Tout ce qui se rapporte à l'amélioration et à l'éducation des Sourds–Muets est du domaine de la médecine* »[206]

Si le docteur Bouvier s'excuse de sa méconnaissance des gestes qu'il évalue, leur maîtrise ne semble pas être un élément décisif dans cette expertise :

> « Voilà en peu de mots, voilà, si je les ai compris, les principes les plus généraux de la langue mimique. Je demande pardon à l'Académie, et surtout aux adeptes de ce langage, de ce qu'il peut y avoir d'inexact dans mes paroles. Je ne connaissais pas ces principes il y a huit jours, j'ai cru nécessaire de les étudier, de les exposer ici pour ceux de mes collègues qui pouvaient les ignorer comme moi, parce qu'ils font évidemment partie des éléments sur lesquels doit se baser notre jugement… La mimique est, comme on le voit, une sorte de langue primitive ; ses tours se rapprochent du premier langage de l'enfant, de celui des peuples peu avancés en civilisation… du chinois. »[207]

Quant aux intéressés, ils cherchent avant tout à rappeler l'enjeu, humain, de ces questions, qui ne devraient pas être examinées par un seul corps d'experts :

---

[205] Lettre de J. J. Valade–Gabel à MM. Les Membres de l'Académie Impériale de Médecine, avril 1853, éd. 1894, p.49, cité dans Y. Bernard, 1999, Chap.XI–I.

[206] Docteur Guérin, Ménière, 1853, *De la guérison de la surdi–mutité et de l'éducation des sourds–muets*, p61, cité dans C. Cuxac, 1983, p.120.

[207] Docteur Bouvier, Ménière, 1853, p.111, cité dans C. Cuxac, 1983, p.121.

> « Il y a, dans le sujet qui vous occupe, messieurs, plus qu'une question médicale ordinaire. Il y a surtout une haute question d'humanité et de civilisation, qui réclame toute l'attention, non seulement des médecins, mais des instituteurs, des philosophes, des savants »[208]

Les comptes–rendus des séances de l'Académie des Sciences montrent que c'est effectivement une expertise pluridisciplinaire que le Ministre de l'Instruction publique sollicite quelques années plus tard[209]. C'est une commission mixte, créée en juillet 1856 et représentant quatre académies, qui examine les ouvrages du docteur A. L. P. Blanchet et des professeurs J. J. Valade–Gabel et Lavaux. La tension exacerbée entre ces deux enseignants, donne à voir un débat sur les mérites et limites respectifs d'un langage mimique naturel aux sourds–muets et d'un langage des signes empruntant ses formes au français. Les débats sont plus que jamais des débats d'experts dissertant sur la base de rapports ou dialoguant à travers leurs publications. D'après Y. Bernard (1999), *L'Impartial*, journal de l'enseignement des sourds–muets paru de 1856 à 1859 est fondé par J. B. Puybonnieux (sourd–muet) en réponse au projet d'A. Blanchet d'intégrer de jeunes sourds–muets dans les classes ordinaires.

C'est au cœur de cette profusion de publications sur l'éducation des sourds–muets et à l'heure d'une organisation à l'échelle nationale de cette instruction qui concerne de plus en plus d'acteurs, que sont réalisées plusieurs descriptions du langage des signes. Lorsque la *Société centrale des Sourds–Muets* propose par concours de soumettre un « Projet de Dictionnaire des Signes », deux publications sur le langage mimique viennent déjà de paraître : le *petit dictionnaire usuel de mimique et de dactylologie* de Blanchet (1850) et les *Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes* de Y. L. Valade–Rémi (1854). Ce concours y ajoute deux dictionnaires, présentant les premières représentations iconographiques de signes parisiens : *Spécimen d'un Dictionnaire des Signes* de J. Brouland, en 1855, et *Iconographie des Signes faisant partie de l'enseignement primaire des sourds–muets* de P. Pélissier, en 1856. L'abbé Jamet poursuit de son côté la réalisation d'un dictionnaire qui ne sera jamais achevé et qui est daté de 1860. La démarche et les descriptions proposées sont similaires à celles exposées dans sa lecture devant l'Académie de Caen une trentaine d'années plus tôt. En 1865, un dernier ouvrage décrivant le langage mimique est réalisé[210]. L'abbé Lambert**,** aumônier à l'école de la rue Saint–Jacques, publie *Le langage de la Physionomie et du geste mis à la portée de tous*. Les caractéristiques communes de ces trois derniers ouvrages publiés sont de recourir au dessin pour représenter les signes qui ont été isolés, et de s'adresser à un large public. Leurs auteurs suivent en cela les propositions exposées par Y. L. Valade–Rémi en 1854, dans ses *Études sur la lexicologie de la grammaire du langage naturel des signes*.

---

[208] F. Berthier, 1853, *Observations sur la mimique considérée dans ses rapports avec l'enseignement des sourds–muets. À M. le Président et à Messieurs les membres de l'Académie impériale de médecine*. Paris : Martinet, p.2. cité dans H. Lane, 1996, p.193

[209] En témoignent les Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 1856, 1, T.43, p.165, 276, 328 ; 1858, 1. T.47, p.566–567.

[210] Deux autres dictionnaires sont édités en 1896 et 1897, ceux de l'abbé de l'Epée et de l'abbé Ferrand, réalisés au siècle précédent.

2– Les gestes entre mots et images : un compromis socio–technique et théorique.

L'impression de dictionnaires iconographiques reste une opération coûteuse. Le choix d'une mise en image des gestes répond à des objectifs particuliers. Leurs auteurs espèrent permettre une reproduction plus facile des gestes décrits, et toucher un public plus large que celui des spécialistes et des enseignants qui reste cependant leur principal interlocuteur. Opter pour une représentation iconographique du langage gestuel des sourds, c'est également poursuivre une réflexion sur les ressources et la nature propre de ce langage. La simultanéité des informations, le jeu de postures et d'expression du visage ou l'importance de l'image produite par les gestes seraient mieux rendus par ces procédés d'inscription que par une description en français. La mise à plat sur le papier de mouvements du corps dynamiques, temporels et occupant l'espace en trois dimensions pose néanmoins des difficultés techniques. Dans ces dictionnaires iconographiques, les images sont articulées à des textes écrits en français, venant soutenir et développer ces premières représentations. Outre un travail d'étiquetage de ce lexique gestuel, les textes en français permettent de rendre compte du processus temporel de production d'un geste, de restituer une troisième dimension au dessin et de remettre en contexte le geste décrit en évoquant différentes situations d'utilisation. Le français a donc autant une fonction de rappel, par l'association d'une série de mouvements à un terme français, que de description. L'introduction du dessin dans la notation des gestes amène paradoxalement à interroger davantage les rapports existants entre langage mimique et langue française, mais aussi le statut de celle–ci dans la recherche linguistique. La mise en avant de processus propres à une expression gestuelle difficiles à rendre par des mots souligne l'originalité et une forme d'indépendance de ce langage vis–à–vis des langues orales et du français en particulier. Le développement de représentations iconographiques ou d'une mimographie contribue à entériner ces distinctions de formes et de tournures. Mais le français viendrait également les révéler. En étant à la fois étranger au système gestuel et associé à lui par une tradition de traduction, de description, de comparaison et d'étiquetage des gestes par des mots, le français écrit serait un outil d'analyse possible dans l'étude de ce langage. Y. L. Valade–Rémi synthétise et explore les possibilités techniques de transcription et les apports théoriques de ces deux types de ressources que sont une expression par l'image et le français écrit. Comme nous le soulignerons par la suite, ces modalités d'inscription et de comparaison ne sont pas sans implications politiques.

2-1. Descriptions, comparaisons et inscriptions chez Y. L. Valade–Rémi.

2-1. 1) Le français comme outil d'analyse.

Dans les débats portant sur la pertinence d'un recours aux gestes et sur le type de gestes à privilégier, la référence à la langue française est centrale. C'est en fonction de la distance ou de la proximité, de l'indépendance ou de l'influence vis–à–vis de la langue nationale que sont évalués ces modes d'expressions gestuels. Ces considérations interviennent également dans le choix et l'utilisation des modes de description des gestes, mais aussi dans l'interprétation des productions écrites des jeunes sourds. Dans la version française de

l'ouvrage de J. C. Hoffbauer (1827) commentée par G. Itard et évoquée précédemment, les textes de ces élèves sont rapprochés de ceux des imbéciles ou des stupides pour révéler « un défaut marqué de jugement, de sentiment des convenances, dont il faut chercher la cause dans leur inexpérience et dans l'impossibilité où ils sont de se mettre à la place de ceux à qui ils parlent » (p.196). L'auteur se reporte aux lettres de jeunes sourds publiées par Arnoldi, dont voici un extrait (p.198) :

> « Cher grand–père,
>
> Je vous remercie de l'argent est venu. R.M. (nom du jeune homme) dire : votre humble serviteur. Je viens, voiture, deux chevaux, et le cher M. Arnoldi. Baiser les mains, cher grand–père, beaucoup. Moi donner livre, peindre livre, beaucoup. Voir vache, cerf, lion, maison, beaucoup bleu, rouge, jaune, blanc. R.M. peindre beaucoup. M. Wenger peindre pas du tout. M. Wenger écrire beaucoup. »

Dans le français couché sur papier des jeunes sourds–muets se trouveraient au contraire pour certains professeurs la preuve d'une influence de certains systèmes gestuels ou les particularités d'une logique visuo–spatiale. Le français écrit permettrait de *révéler* certaines caractéristiques du langage gestuel. Les dictées gestuelles sont alors un lieu possible d'expérimentation.

Dans son argumentation contre l'emploi d'un français en gestes ou signes méthodiques, J. J. Valade–Gabel s'appuie sur des situations d'enseignement et sur les résultats contrastés de dictées gestuelles dont Y. Bernard nous rapporte un exemple :

> « Réunissant les élèves des Dames de Nevers, qui n'enseignaient que depuis quelques mois, il fit mimer à leurs élèves débutantes cette phrase par trois professeurs : « *J'ai présenté mon fils à monsieur le curé ?* » ; aucune ne comprit leur pensée ; mais lorsque Valade–Gabel leur demanda de transmettre « *M. le curé fils mon je présenté à* », toutes, sauf une, transcrivirent la phrase exacte » {Y. Bernard, 1999, en référence à une lettre de 1862 de J. J. Valade–Gabel évoquant son expérience d'enseignant et de directeur à Bordeaux 20 ans plus tôt}

Dès 1839, dans un discours devant l'académie de Bordeaux sur le travail de la parole, J. J. Valade–Gabel insistait sur l'indépendance du français écrit et du langage mimique, qu'il considérait comme deux langues maternelles possibles pour les élèves sourds–muets. Les constructions de ces deux langues seraient trop étrangères, comme l'illustre pour lui l'exemple ci–dessous (p.357), pour envisager un système gestuel qui rendrait compte des tournures françaises.

« Les cheveux sont sur la tête,
Tête cheveux sur.
Une table de marbre,
Marbre table.
Je viens de Paris,
Paris quitté, moi venir.
Paul boude : il n'est pas sage.
Paul boudé : Paul sage non. »

L'ordre des mots serait caractéristique et régit par des règles différentes, comme l'exposerait cette autre mise en scène de la syntaxe mimique (consignée ici par les chiffres)[211] .

[211] Lettre XIII, À MM. André & Théophile Valade–Gabel, Vichy, le 31 août 1851, et Lettre XIV, aux mêmes,

« « Dieu[1] est bon[2] », « Dieu[1] n'est pas[3] méchant[2] », « J[2]'ai[3] de l'argent[1] », « Je[2] n'ai[3] pas[4] de pain[1] », « Je[1] tremble[2] », « Je[2] prie[3] Dieu[1] », « J[3]'offre[4] mon cœur[2] à Dieu[1] », « Je[2] couche[3] sur[4] la paille[1] ».»

Le français écrit ne permettrait cependant pas de tout consigner. Certaines caractéristiques du langage gestuel seraient trop étrangères à une langue orale ou à une écriture alphabétique. Elles se liraient en creux dans ces inscriptions à travers des mots français, par les vides qu'elles donneraient à voir et par les modes inhabituels de lecture de la page et de la position des mots qu'elles donneraient à expérimenter. Dans les lettres adressées à ses fils en 1851, dont l'exemple précédent est issu, J. J. Valade–Gabel livre les grandes lignes des cours de formation qu'il a assuré à l'institution de Paris et Bordeaux. Il y mentionne que le langage mimique suppléerait à l'absence de prépositions et de conjonctions, « *1° par la disposition des signes dans l'espace, 2° par la direction du mouvement constitutif du signe verbal…* ».

Cette démarche est poursuivie par son frère, Y. L. Rémi–Valade, censeur des études à l'école de Bordeaux sous sa direction jusqu'en 1850. Il ne publie qu'en 1854 ses *Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*, initialement destiné aux enseignants et encore en préparation lorsqu'il démissionne pour suivre J. J. Valade–Gabel à Paris. Il achève cet ouvrage à la demande d'un curé de province. Aucune des publications disponibles alors ne lui permettait d'apprendre les gestes nécessaires à l'éducation de deux frères sourds–muets de sa paroisse. Et aucune ne décrit leur grammaire[212]. L'ouvrage de Y. L. Valade–Rémi n'est cependant pas un dictionnaire. Il est une réflexion sur la façon dont devrait être réalisé un dictionnaire de traduction français – mimique, comprenant une description syntaxique de ce dernier langage. Plutôt qu'un travail d'analyse et de filiations des gestes, il s'agit désormais de permettre leur apprentissage par un large public, et donc leur reproduction à partir de documents écrits à des fins de communication réelle. De nombreux choix concernant la réalisation du dictionnaire se font en réponse à cette exigence pratique : se limiter aux termes courants, fournir des exemples réappropriables (c'est–à–dire qui ne soient pas écrits de façon décontextualisée et à la forme infinitive), rendre compte des idiotismes de chacune des deux langues et donner des descriptions qui permettent de reproduire les signes. C'est également en réponse à cet objectif d'une utilisation de ces écrits pour converser avec des sourds–muets que des développements syntaxiques sont envisagés. Les destinataires de cet ouvrage sont multiples. Y. L. Valade–Rémi s'adresse aussi bien à des néophytes, qu'à des professeurs (exposant alors une réflexion sur les moyens de présenter les définitions de mots français) et les élèves sourds–muets eux–mêmes. Le principal défi que pose pour Y. L. Valade–Rémi la réalisation d'un tel ouvrage est le travail de *mise à l'écrit*. C'est à ce titre qu'il est une référence pour ceux qui réalisent ensuite des dictionnaires. Et c'est pour ces deux aspects qu'il nous intéresse. Quel dispositif d'inscription graphique propose ce professeur ? Quelle place y tiennent le français et les représentations iconographiques ? Quelle représentation du langage mimique ce système expose et « transporte » t'il ? Quels

---

Sarlat, le 12 septembre 1851, (p.34) Cité dans Y. Bernard, 1999.
[212] Y. L. Valade–Rémi, 1854, Introduction citant une lettre de ce curé.

sont par ailleurs la démarche et les choix des auteurs des trois dictionnaires parus ensuite ? Qui lit et utilise ces ouvrages ?

2-1. 2) Des traces graphiques du langage…

La difficulté apportée par l'écriture des gestes se pose d'emblée pour Y. L. Valade–Rémi, dans le projet même d'un dictionnaire. « Constater les mots qui composent une langue à une époque déterminée, le sens qui s'y attache et l'usage qu'on en fait », suppose pour lui de pouvoir s'appuyer sur des « exemples tirés d'écrits faisant autorité » (p.28). Or rien de tel n'existe pour le langage gestuel, qui par ailleurs n'aurait pas encore assigné de signes à tous les mots français que l'on souhaiterait traduire. S'engager dans la réalisation d'un tel dictionnaire serait s'investir dans une activité d'évaluation et de création de signes. Il resterait alors à définir « les caractères de la perfection » et la logique de construction des signes. Cette dernière exigence se pose aussi explicitement pour Y. L. Valade–Rémi dans la conception du livre qu'est un dictionnaire. Nécessairement borné et organisé en liste, il faudrait choisir des mots organisés d'une façon logique et pratique, qui soient directement utiles pour la conversation et dont la description permettrait d'en reproduire d'autres. Cela l'amène à ne retenir que les signes simples, auxquels devraient être ajoutées les règles de compositions des signes composés. Un tableau des inflexions serait à rajouter si les signes s'avéraient être, comme les mots, susceptibles d'inflexions (ce qui, globalement, n'est pas le cas d'après lui[213]). La question de la mise en écrit se pose encore à un troisième niveau : comment définir les mots et décrire les signes ?

La démarche adoptée par Y. L. Valade–Rémi consiste à tirer profit de la multiplicité des moyens disponibles. Les termes français seraient définis par des synonymes, des explications ou des dessins. Pour la description des signes, l'écriture pourrait être utilisée sommairement. Mais ils seraient essentiellement représentés soit par un dessin, soit par la *syrmographie* : Une série de dessins épurés et éventuellement ciblés sur la partie du corps concerné, donneraient à voir le geste à différentes étapes de sa réalisation. Ce travail descriptif s'appuie sur une classification des signes en fonction, d'une part, de leur caractère simple ou composé, et d'autre part, de la façon dont on peut les représenter. Les signes naturels renverraient à des façons de faire connues, qui peuvent être évoquées par un dessin représentant un contexte et une attitude (le geste d'un bûcheron qui lève sa hache induirait l'ensemble du mouvement). Les signes arbitraires demanderaient plus de détails. Certains signes dits « quiescents » résulteraient principalement de la position des organes (par exemple (p.32) : *croix*, *Dieu*). D'autres, dit « actifs » résulteraient plutôt de leur mouvement (par exemple (p.32): *porte, poêle, tourner, sauter*). La physionomie décrite comme déterminante[214] serait tellement évidente qu'il serait inutile de la décrire. Les « éléments constitutifs du signe » seraient de façon générale :

[213] Mis à part le fait que « l'adverbe et la préposition s'absorbent dans le verbe mimique » (« inflexions initiales ») et que « l'expression physionomique modifie la valeur du signe » (« inflexions terminales quantitatives »), le langage gestuel ne connaîtrait pas d'inflexions (p.34–37).

[214] Il distingue la physionomie qui porte sur l'ensemble de la phrase et qui serait l'équivalent de l'intonation dans

l'*attitude*, définie par :

4- « l'organe ou les organes du geste ;
5- la disposition de ces organes ;
6- l'expression physionomique »

et l'*action*, définie par :

7- « La diction qui engendre des lignes droites, brisées, converses, courbes, circulaires, elliptiques, ondulées, etc.
8- Le plan quelque fois vertical, quelque fois horizontal, quelque fois oblique, dans lequel ces lignes sont décrites ;
9- La distance du corps et la hauteur à laquelle le mouvement s'exécute ;
10- L'amplitude du geste ;
11- La durée enfin, à laquelle se rattachent les circonstances de vitesse, de lenteur, d'interruption, de ralentissement, etc. » {Y. L. Valade–Rémi, 1854, p.41–42}

L'amplitude du geste ou sa distance par rapport au corps serait exprimée sur les dessins grâce à une échelle de grandeur de référence, présentée verticalement à côté de chaque représentation. Des notations spécifiques ou des développements écrits pourraient également indiquer la durée des gestes ou la simultanéité des mouvements.

Pour écrire les signes, précise Y. L. Valade–Rémi, il ne faudrait pas s'appuyer sur l'analyse des éléments constitutifs du signe, comme dans la mimographie d'A. Bébian, mais « sur le signe lui–même et sur la nature d'où il a tiré son origine, et qui en est le type le plus parfait » (note 6, p.181). Qu'elle renvoie au monde sensible ou à la pensée, l'expression mimique relèverait de la peinture. Pour comprendre et analyser ce langage il faudrait penser en image et observer le monde. C'est également dans ce rapprochement entre langage gestuel et peinture que pourrait s'expliquer l'évolution des signes, les ressources expressives des sourds–muets et les difficultés d'analyse des gestes. L'histoire des signes, à l'instar de l'évolution des hiéroglyphes vers une écriture hiératique, serait celle d'une peinture d'abord fidèle se résumant peu à peu aux traits essentiels de l'objet réel ou de pensée (p.51). Les sourds–muets auraient néanmoins la possibilité de revenir à tout moment à cette première expression plus riche et moins conventionnelle, qui constituerait les *ressources* de ce langage. C'est ce qu'ils feraient notamment lors des exercices publics, face « aux tous petits enfants » ou « aux personnes étrangères à leur langue » (note 8, p.182 & p.103). Les signes utilisés seraient ainsi particulièrement hétérogènes et « bien plus autrement que la parole, rebelles à l'analyse » (p.51)[215]. La différence fondamentale avec les langues parlées pour Y. L. Valade–

---

les langues parlées, de la physionomie faisant partie intégrante d'un signe (qui ne pourrait être compris sans elle). Ce dernier cas de figure n'aurait pas d'analogie avec les langues parlées. (Y. L. Rémi–Valade, 1854, p.42–43)

[215] « De là vient que les uns, composés de parties distinctes, s'articulant entre elles comme les anneaux d'une chaîne, laissent facilement apercevoir leurs éléments, sont doués d'une flexibilité qui leur permet de revêtir une forme différente pour chaque rapport différent, de se plier à toutes les exigences de la logique, à toutes les nécessités de la grammaire, à tous les caprices du goût ; tandis que les autres, en quelque sorte tout d'une pièce, se prêtent peu à l'analyse et n'admettent qu'un très petit nombre d'inflexions. » {Y. L. Valade–Rémi, 1854, p.52}

Rémi tient à « la supériorité imitative du geste ». Mais c'est là aussi que se trouverait la limite des langues gestuelles, et la difficulté à traduire les expressions figurées des langues parlées, comme *Laocoon vole au secours de ses fils*.

> « La parole n'emprunte au vol de l'oiseau que sa rapidité ; elle fait abstraction d'une partie de l'image. Pour le geste, l'emprunt partiel est ici impossible ; il faut qu'il prenne tout ou rien. » {Y. L. Valade–Rémi, 1854, p.91}

Malgré l'importance des différences entre langues parlées et gestuelles, Y. L. Valade–Rémi souligne que les grammaires dites « générales et universelles » n'auraient été faites qu'en vue des premières.

L'étude de langues gestuelles aurait un *potentiel critique* important dans la discussion des théories linguistiques existantes. Ces analyses dites universelles des langues orales restent néanmoins une référence importante dans le travail d'Y. L. Valade–Rémi. Mais pour chaque « manque » ou divergence de moyen d'expression (absence de genre par exemple), une raison est recherchée dans le rapprochement cette fois avec la nature (les genres n'existent pas dans les objets) ou dans le travail de représentation visuelle. D'une façon générale, la disposition dans l'espace de personnes, de choses ou d'abstractions, serait un processus structurant le langage mimique, étranger aux langues parlées. Pensé comme « le miroir dans lequel les faits viennent se refléter » (p.79), un langage gestuel ne pourrait reproduire que des scènes réalistes dans leur déroulement temporel et dans leur utilisation de l'espace.

> « *L'émission et la disposition ont pour loi l'une et l'autre l'imitation de la nature, l'émission en ce qui concerne la succession des faits, la disposition en ce qui concerne la place que les objets occupent, et le lieu où les actes se sont accomplis. En d'autres termes, les signes se succèdent dans l'ordre de causalité, ils se disposent de manière à reproduire le tableau de la nature.* » {J. J. Valade–Gabel, 1854, p.174 en synthèse, en italique dans le texte}

Il dissocie donc ordre de production et ordre issu de la disposition des signes dans l'espace. Y. L. Valade–Rémi s'attache à montrer, à travers plusieurs exemples commentés, que l'ordre de production des signes respecte l'ordre naturel des idées. Ne cherchant à noter que le squelette de la phrase, les signes ne sont pas décrits mais notés par des mots français. Cette pratique est utilisée également pour comparer la syntaxe de différentes langues parlées. Les conventions d'écriture utilisées sont destinées à respecter le plus possible la logique du langage mimique aux yeux de J. J. Valade–Rémi : emploi de la forme infinitive, absence d'article, adjectif au masculin, union des mots traduisant un seul signe par des tirets, flèche vers la droite pour indiquer le futur et vers la gauche le passé.

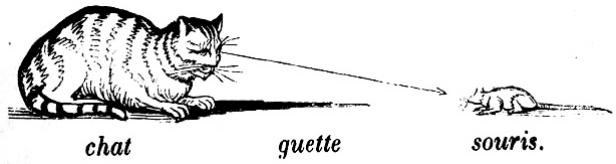
Fig. 3.4– Ordre production et ordre de disposition des signes dans l'espace. Y. L. Valade-Rémi.
Exemples {p.115&126}

Le soleil éclaire la terre. *Terre soleil éclairer*
À qui avez–vous donné ces beaux volumes *? Volumes beau ces, toi donne–à ←, qui ?*

Y. L. Valade–Rémi explique dans un second temps la façon dont les signes occupent l'espace. Ainsi, pour exprimer « Le chat guette la souris », l'ordre de production des signes est

Souris chat guetter.

Mais la « souris » est positionnée à droite, le « chat » à gauche et « guette » établit la relation entre le chat et la souris. L'ordre de disposition dont parle Y. L. Valade–Rémi est *la lecture de gauche à droite de l'image ainsi produite* (p.141) :



C'est par cette double prise en compte d'un ordre oral de production et d'un ordre écrit de disposition (ou du moins lu comme un écrit) que Y. L. Valade–Rémi propose sa théorie sur la genèse des inversions dans les langues parlées. L'étude de langues gestuelles permettrait un *apport théorique* dans la recherche sur les langues orales.

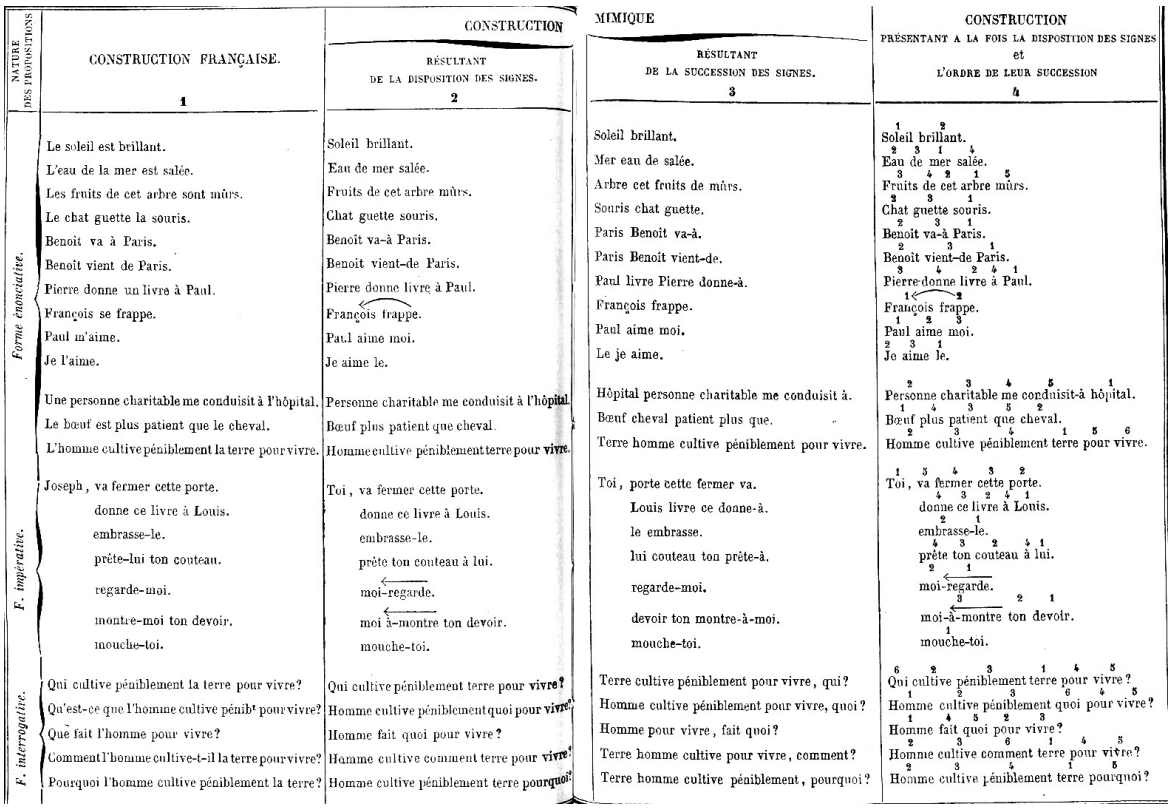
2-1. 3) …aux lectures de l'image «écrite ».

Les premières écritures auraient été figuratives et disposées sous forme de tableaux, dans une logique spatiale et non linéaire. L'usage général de l'écriture, accompagné de la transformation de ces représentations figuratives en caractères symboliques, aurait conduit à une lecture linéaire de ces écrits. Ainsi se serait introduite dans la langue parlée une inversion de l'ordre naturel des mots, établissant l'identité entre ordre écrit et ordre parlé. Les langues à construction directe comme le Turc seraient celles de peuples dont l'écriture ne serait pas passée par cette étape hiéroglyphique. Directement phonétique, elle aurait été empruntée à des nations plus avancées (p.133–134). Le langage mimique se distinguerait pour sa part par sa « double construction » :

> « Ainsi la mimique tient à la fois du latin et du français, et en général des langues anciennes et des langues modernes : des unes, comme langue gestuelle, par la succession des signes de la pensée ; des autres, en tant que langue écrite, par la manière dont elle les dispose. » {Y. L. Valade–Rémi, 1854, p.148}

La disposition dans l'espace est néanmoins pour Y. L. Valade–Rémi l'aspect qui détermine la compréhension du langage mimique. Les conventions de notation de l'ordre de disposition prennent le dessus sur l'ordre de production qui n'est plus mentionné que par la numérotation.

Fig. 3.5– « Tableau comparatif de la construction mimique et de la construction française », (p.162–163)



NATURE DES PROPOSITIONS	CONSTRUCTION FRANÇAISE. 1	CONSTRUCTION RÉSULTANT DE LA DISPOSITION DES SIGNES. 2	MIMIQUE RÉSULTANT DE LA SUCCESSION DES SIGNES. 3	CONSTRUCTION PRÉSENTANT A LA FOIS LA DISPOSITION DES SIGNES et L'ORDRE DE LEUR SUCCESSION 4
Forme énonciative.	Le soleil est brillant.	Soleil brillant.	Soleil brillant.	1 2 Soleil brillant.
	L'eau de la mer est salée.	Eau de mer salée.	Mer eau de salée.	2 3 1 4 Eau de mer salée.
	Les fruits de cet arbre sont mûrs.	Fruits de cet arbre mûrs.	Arbre cet fruits de mûrs.	3 4 2 1 5 Fruits de cet arbre mûrs.
	Le chat guette la souris.	Chat guette souris.	Souris chat guette.	2 3 1 Chat guette souris.
	Benoît va à Paris.	Benoît va-à Paris.	Paris Benoît va-à.	2 3 1 Benoît va-à Paris.
	Benoît vient de Paris.	Benoît vient-de Paris.	Paris Benoît vient-de.	2 3 1 Benoît vient-de Paris.
	Pierre donne un livre à Paul.	Pierre donne livre à Paul.	Paul livre Pierre donne-à.	3 4 2 4 1 Pierre donne livre à Paul.
	François se frappe.	François frappe.	François frappe.	1 ← 2 François frappe.
	Paul m'aime.	Paul aime moi.	Paul aime moi.	1 2 3 Paul aime moi.
	Je l'aime.	Je aime le.	Le je aime.	2 3 1 Je aime le.
	Une personne charitable me conduisit à l'hôpital.	Personne charitable me conduisit à l'hôpital.	Hôpital personne charitable me conduisit à.	2 3 4 5 1 Personne charitable me conduisit-à hôpital.
	Le bœuf est plus patient que le cheval.	Bœuf plus patient que cheval.	Bœuf cheval patient plus que.	1 4 3 5 2 Bœuf plus patient que cheval.
	L'homme cultive péniblement la terre pour vivre.	Homme cultive péniblement terre pour vivre.	Terre homme cultive péniblement pour vivre.	2 3 4 1 5 6 Homme cultive péniblement terre pour vivre.
F. impérative.	Joseph, va fermer cette porte.	Toi, va fermer cette porte.	Toi, porte cette fermer va.	1 5 4 3 2 Toi, va fermer cette porte.
	donne ce livre à Louis.	donne ce livre à Louis.	Louis livre ce donne-à.	4 3 2 4 1 donne ce livre à Louis.
	embrasse-le.	embrasse-le.	le embrasse.	2 1 embrasse-le.
	prête-lui ton couteau.	prête ton couteau à lui.	lui couteau ton prête-à.	4 3 2 4 1 prête ton couteau à lui.
	regarde-moi.	← moi-regarde.	regarde-moi.	2 1 ← moi-regarde.
	montre-moi ton devoir.	← moi à-montre ton devoir.	devoir ton montre-à-moi.	3 2 1 ← moi-à-montre ton devoir.
	mouche-toi.	mouche-toi.	mouche-toi.	1 mouche-toi.
F. interrogative.	Qui cultive péniblement la terre pour vivre?	Qui cultive péniblement terre pour vivre?	Terre cultive péniblement pour vivre, qui?	6 2 3 1 4 5 Qui cultive péniblement terre pour vivre?
	Qu'est-ce que l'homme cultive péniblement pour vivre?	Homme cultive péniblement quoi pour vivre?	Homme cultive péniblement pour vivre, quoi?	1 2 3 6 4 5 Homme cultive péniblement quoi pour vivre?
	Que fait l'homme pour vivre?	Homme fait quoi pour vivre?	Homme pour vivre, fait quoi?	1 4 5 2 3 Homme fait quoi pour vivre?
	Comment l'homme cultive-t-il la terre pour vivre?	Homme cultive comment terre pour vivre?	Terre homme cultive pour vivre, comment?	2 3 6 1 4 5 Homme cultive comment terre pour vivre?
	Pourquoi l'homme cultive péniblement la terre?	Homme cultive péniblement terre pourquoi?	Terre homme cultive péniblement, pourquoi?	2 3 4 1 5 Homme cultive péniblement terre pourquoi?

Les flèches désormais positionnées au–dessus des phrases sont dirigées dans le sens de l'action ; les verbes reprennent leur conjugaison ; des accolades « collectrices » montrent la manière dont les signes sont groupés et une « ligne d'extension » montre l'étendue qui est indiquée et circonscrite. L'organisation linéaire et séquentielle de la phrase ne suffit plus et cette notation, en mots et en traits, occupe davantage l'espace de la page (cf. fig.3.6**,** exemples 3 et 4). Les exemples donnés sont ici plus complexes. Ils tiennent compte des déplacements du locuteur (notamment lors de prises de rôle, cf. fig.3.6**,** exemples 1 et 2) et de l'utilisation linguistique de l'espace « construit » par la disposition des signes.

Fig. 3.6– Une transcription des gestes par des gloses, des signes graphiques, et une spatialisation des notations. Y. L. Valade-Rémi. Fig.3.6**–** Exemple 1 {p.149}

« François se frappe**.**

On commencera par localiser François, puis se mettant à sa place ou inclinant un peu le corps vers le lieu où il est pour indiquer qu'on se substitue à lui, on écartera le poing et on le ramènera vivement vers la poitrine, imitant le geste d'un homme qui se frappe.
La construction mimique est donc celle–ci :

François frappe.

Fig.3.6– Exemple 2 {p.154–155}

« Une personne charitable me conduisit à l'hôpital.

Cet exemple présente ceci de remarquable que celui qui parle est obligé de se séparer de son individualité.
Il met auprès de lui la personne qui doit faire l'action ; puis, se substituant à elle, il feint de prendre par la main l'être imaginaire resté à la place qu'il a quittée, et de se diriger avec lui du côté où il a préalablement montré l'hôpital.
On est obligé de se localiser ainsi soi–même toutes les fois que le verbe qui régit *me* exprime une action qu'on ne peut pas faire sur soi.
La disposition des termes est celle–ci :

Personne charitable conduisit me ou *me conduisit à l'hôpital »*

Fig.3.6– Exemple 3 {p.157–158}

« Plus vous considérez avec attention les merveilles de la nature,
plus vous admirez la puissance de Dieu et la bonté touchante
avec laquelle il pourvoit aux besoins des moindres êtres.

Voici les signes dans l'ordre où ils se succèdent :

Nature merveilles de, Dieu puissant, être les–plus–petits besoins
de pourvoyant à bonté touchante avec, vous considérez attentivement
de plus en plus, vous admirez de plus en plus pareillement.

Dans ce pêle–mêle de mots réunis comme au hasard, il est difficile de retrouver le sens. La disposition remet tout en ordre et rétablit la symétrie de la phrase.

3 { *Vous considérerez attentivement de plus en plus.* — 1 *Merveilles de nature.*

5 *Pareillement.*

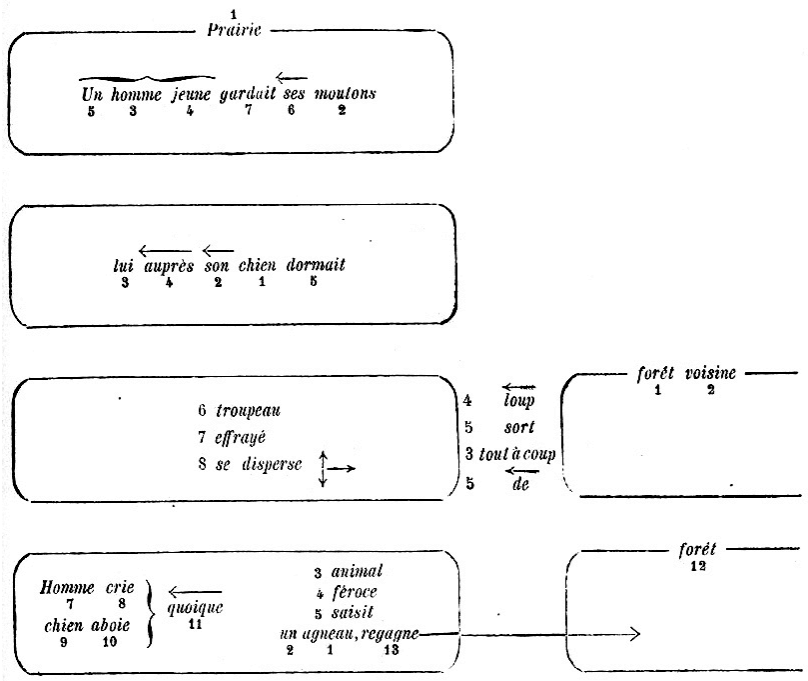
4 { *Vous admirerez de plus en plus.* — 2 { *Dieu puissant pourvoyant avec bonté touchante à besoins de êtres les-plus-petits.*

On voit qu'il y a lieu de localiser quelquefois non–seulement des êtres matériels, mais des abstractions, des signes isolés, et même des membres de phrases. »

Les exemples se terminent par l'analyse inédite d'un court récit. Y. L. Valade–Rémi rappelle qu'en l'absence d'une écriture figurative des signes, les mots français servent ici d'étiquettes. L'écriture sur papier n'offrant pas les mêmes possibilités que l'occupation de l'espace autour de soi, le récit est divisé en quatre tableaux se succédant dans la page alors qu'ils sont superposés dans la production en gestes.

Fig.3.6– Exemple 4 {p.164–166}

« Un jeune berger gardait ses moutons dans une prairie ; son chien dormait à ses pieds. Tout à coup un loup sort de la forêt voisine ; le troupeau effrayé se disperse ; l'animal féroce saisit un agneau, et malgré les cris du berger et les aboiements du chien, regagne la forêt.



> Le geste ne laissant pas de trace après lui, rien ne s'oppose à ce qu'on figure dans le même lieu différentes scènes. Mais il en est autrement des signes écrits, et dès qu'un des acteurs se déplace ou que l'espace manque, on est forcé de transporter la scène dans un autre lieu, censé le même, où l'action se continue.
> Ici, par exemple, l'action est divisée en quatre tableaux, qu'on peut imaginer superposés.
> Chacun d'eux va être l'objet de courtes observations.
> 1er *tableau*. – Le rapport exprimé par la préposition *dans* se trouve rendu par ce seul fait que les moutons ne sont pas représentés en dehors de l'espace circonscrit par la ligne d'extension, mais en dedans. (…) » Etc.

C'est vraisemblablement cette utilisation de l'espace de la page dans la transcription et l'analyse du langage gestuel qui fait toute l'originalité de la démarche d'Y. L. Valade–Rémi. Ces prémisses d'une grammaire gestuelle sont inédites. Ce sont pourtant ses réflexions sur l'organisation d'un dictionnaire français – mimique et sur les modalités d'inscription graphique d'un lexique gestuel qui attirent l'attention de ses contemporains. Les auteurs de dictionnaires iconographiques partagent cependant aussi sa conception d'un langage gestuel présentant à la fois les possibilités expressives des langues modernes (et des tournures propres à ce langage), et les ressources d'une langue primitive et commune à tous les hommes. Cette conception organise explicitement l'analyse syntaxique du langage gestuel par Y. L. Valade–Rémi. Elle serait également à l'origine de la distribution des descriptions entre images et textes français dans les dictionnaires réalisés par J. Brouland, P. Pélissier et l'abbé Lambert. L'image montre ici les gestes mais aussi ses ressources figuratives et pantomimiques. Le texte, outre une description dynamique de ces gestes, apporte des informations sur leurs usages particuliers. La publicité qui est faite de ces dictionnaires insiste avant tout sur l'universalité de ce langage, une notion qui échappe cependant à la définition que pouvait en donner les auteurs de ces ouvrages. Poser l'universalité de la mimique modifie la logique de comparaison entre cette langue et le français : elle ne se jouerait plus sur un plan politique, au cœur de tensions nationales. Cette démarche n'enraye cependant pas la hiérarchisation des langues. Les auteurs des dictionnaires cités les plaçaient sur un plan d'égalité tandis que leurs contemporains les inscriront dans un schéma évolutionniste. Y. L. Valade–Rémi est pour sa part inquiété par la possibilité d'une interprétation inverse : la valorisation des sourds–muets et de leur pratique universelle pourrait modifier le rapport de force politique et instituer cette population comme un peuple à part. L'invention d'une écriture du langage gestuel y contribuerait. Articuler images et textes français est certes un compromis technique mais il est aussi dans ce contexte socio–politique le moyen de maintenir cet équilibre social et théorique entre autonomie et dépendance du langage gestuel vis–à–vis de la langue française.

2–2. Retour sur les enjeux sociologiques d'une écriture du langage gestuel.

La conception ou la réalisation d'un dictionnaire ou d'une grammaire du langage gestuel implique une réflexion sur ses éléments caractéristiques et sur les moyens d'en rendre compte par écrit. Touchant au travail même de définition des gestes, ces activités sont susceptibles d'inscrire ce langage de différentes manières au sein de théories linguistiques et

anthropologiques. La réflexion sémiologique sur les supports et matériaux en jeu ainsi que sur le travail de traduction d'un support à un autre (dynamiques dans l'espace/ traces dans un support ; percevoir le monde/ dire / lire la représentation du monde), entraîne vers de multiples considérations sur l'origine des langues comme sur les répercussions linguistiques, culturelles et sociologiques de l'écrit. L'analyse des gestes des sourds–muets relève d'un travail de positionnement de ceux–ci par rapport aux processus linguistiques décrits à partir des différentes langues orales, et par rapport à des processus sémiologiques pensés comme primitifs et universels. L'organisation et les caractéristiques d'un dictionnaire et de toute forme d'inscription graphique du langage gestuel s'inscrivent dans une réflexion scientifique, tout en portant des considérations politiques. La particularité des processus linguistiques structurant une langue gestuelle pose son indépendance vis–à–vis du français. L'autonomie d'un système graphique permettant de la noter, signifie que les locuteurs de cette langue « étrangère » peuvent évoluer dans la vie quotidienne sans le truchement ni même la connaissance du français écrit. La question d'une écriture du langage gestuel, et non plus simplement d'un mode de transcription – description, émerge de ces activités de recherche. Les implications sociales, culturelles et politiques du développement d'une écriture susceptible d'entrer en concurrence avec le français, avaient déjà été évoquées par J. M. De Gérando. Elles sont à nouveau questionnées par Y. L. Valade–Rémi, au cœur de ses réflexions techniques et théoriques sur la réalisation d'un dictionnaire et d'une grammaire du langage gestuel. Y. L. Valade–Rémi n'aborde pas frontalement ce sujet. C'est à travers la valorisation du statut des enseignants spécialisés et la critique de la mimographie d'A. Bébian que la question aussi bien technique que politique d'une écriture du langage gestuel est abordée.

Malgré les références aux travaux de grammairiens et la remise en question, documentée par une analyse du langage mimique, de la portée universelle de leurs théories sur les langues, Y. L. Valade–Rémi ne semble pas avoir été lu par ces scientifiques. Y. Bernard (1999) mentionne pourtant, en se référant à un courrier de J. J. Valade–Gabel à son frère, que cet « ouvrage, édité chez Ladrange, visait un public de « philosophes de profession » et de « linguistes émérites », plus que de « simples et modestes instituteurs de sourds–muets » ». Les contradicteurs potentiels explicitement mentionnés sont cependant les professeurs de sourds–muets. Tout d'abord, les situations d'enseignement sont décrites à plusieurs reprises comme un lieu d'observation et de questionnement des différentes logiques de construction en français et en langage mimique. L'interprétation de certaines tournures françaises[216] par les élèves sourds–muets les donnerait à voir. Y. L. Valade–Rémi met ensuite en garde des contradicteurs qui chercheraient à vérifier ses lois en questionnant les élèves. Faisant échos aux réflexions méthodologiques de Diderot et d'A. Bébian, il rappelle que plus un sourd–muet est instruit, moins on aurait de chance de savoir ce que l'on enregistre (manières de dire propre au langage mimique ou influencées par l'usage d'autres langues ?). Le seul espace de test et de validation des principes de construction qu'il a exposé serait pour lui *la pratique d'enseignement*. C'est en appliquant ces règles en situation, au cours d'une relation

[216] Via les traductions proposées en signes de phrases françaises ou via la production écrite (notamment p.81–82).

pédagogique avec des élèves sourds–muets, que leur validité pourrait être confirmée ou discutée (p.113–114). Les enseignants apparaissent comme les seules personnes capables d'étudier le langage mimique et de valider ces recherches.

C'est aussi pour défendre et préserver les acteurs de cette éducation spéciale que Y. L. Valade–Rémi conteste le projet même d'une mimographie. La critique du travail d'A. Bébian est tout d'abord théorique. Langues gestuelles et langues parlées seraient trop différentes pour en attendre le même type d'écriture. Si la parole s'appuie sur un petit nombre d'éléments, ce ne serait pas le cas des gestes. Y. L. Valade–Rémi en veut pour preuve le nombre important de symboles imaginés par A. Bébian qui ne permettrait d'écrire que des signes isolés. Il considère également que cette mimographie n'est pas autre chose qu'une codification de la description du geste en langage ordinaire. Les tables de symboles d'A. Bébian permettent de remettre en « textes » les signes « mimographiés ». Les textes ainsi obtenus, argumente Y. L. Valade–Rémi, sont identiques aux descriptions littéraires qu'A. Bébian a proposé des mêmes signes à une autre page de son ouvrage.

Fig. 3.7– La mimographie : une codification de descriptions littéraires de geste ?

« (…) on substituera à chaque caractère conventionnel sa valeur, exprimée en langage ordinaire, telle que l'auteur de la mimographie l'a donnée. Faisons cette substitution dans quelques–uns des mots *choisis* par Bébian pour y appliquer son système. (…)

> Pour le 21e, *prendre*, (…) : « *Main ouverte la paume en bas*, mouvement de haut en bas, mouvement de contraction, mouvement de bas en haut*. (…)

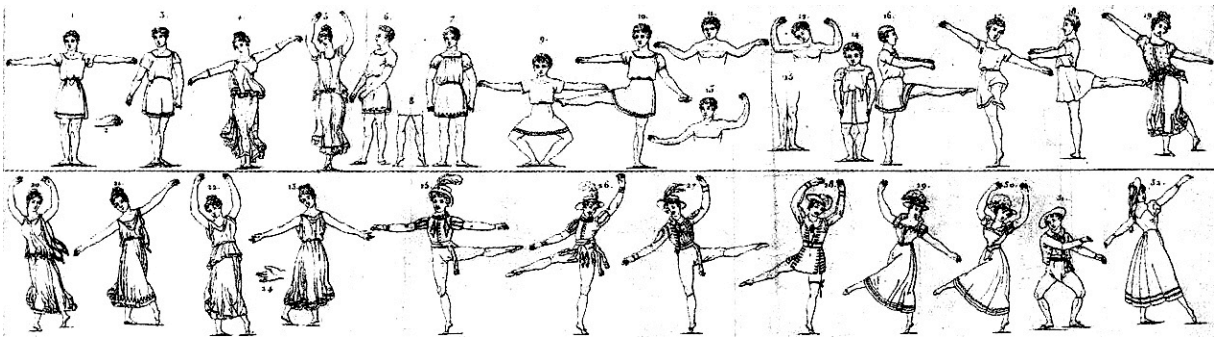
Plaçons maintenant la description de ces mêmes signes, telles qu'on les trouve dans les développements explicatifs dont Bébian a accompagné ses planches. (…)

> *Prendre* : la main placée horizontalement, la paume vers la terre, se porte en bas, se ferme et se relève.

Ce simple rapprochement ne prouve–t'il pas jusqu'à l'évidence que le prétendu tableau mimographique n'est autre chose que la description en langage ordinaire, avec la correction de moins et la concision, mais aussi l'obscurité de plus ; résultat inévitable du défaut de liaison entre les parties.
* Les mots en italique remplacent les dessins auxquels Bébian renvoie pour l'intelligence des signes qui représentent dans son système les différentes positions de la main. » {Y. L. Valade–Rémi, 1854, p.54–55}

Y. L. Valade–Rémi présentait déjà cette critique de la mimographie en 1847, et précisait que les essais d'écriture de la danse étaient confrontés aux mêmes difficultés. Avec la prise en compte des jeux d'attitude et de posture, les chorégraphes ne se satisfont plus d'un relevé graphique de tracés sur le sol. Des planches exposent des représentations figuratives de danseurs ou de parties du corps en différentes positions dès 1830.

Fig. 3.8– Représentations figuratives de gestes dansés.



Carlo Blasis, Manuel complet de danse…, 1830, (*Culture et Recherche* n°90, 2002, p.4)

C'est vers une représentation du mouvement du corps lui–même que les chorégraphes cheminent. A. Saint–Léon publie en 1852 une *Sténochorégraphie*, étroitement articulée à une portée de musique et « en partie basée sur une représentation pictographique où bras, jambes, tête, et corps peuvent être clairement dissociés »[217]. Les chorégraphes lui reprochent cependant la complexité et la trop grande lourdeur de ce système. Les critiques concernant les écritures d'A. Saint–Léon et d'A. Bébian se rejoignent. Y. L. Valade–Rémi condamne donc ce système pour sa lourdeur mais aussi pour son impossibilité à rendre compte de l'utilisation de l'espace. Il témoigne par ailleurs dans son argumentaire d'une proximité de pensée avec A. Bébian, en décrivant le langage mimique comme une peinture du monde. « L'ombre », dit–il à propos des signes, « ne peut avoir une autre forme que le corps » (p.78). Mais une mimographie, c'est–à–dire une écriture du langage mimique autonome des autres systèmes, aurait d'autres implications :

> « (…) si à l'attrait qu'a pour le sourd–muet le langage imagé qu'il apprend sans étude, l'écriture venait joindre ses facilités, nous aurions bientôt sous les yeux le singulier phénomène d'une société muette s'efforçant de se constituer au sein de la société parlante. » {Y. L. Rémi–Valade, 1854, p.168}

Or, une telle société, qu'il a déjà imaginée dans une publication précédente (1847), n'atteindrait jamais d'après lui le niveau de civilisation d'une société parlante. Quand bien même Y. L. Valade–Rémi fait sienne l'idée d'une perfectibilité de l'homme, il existerait une limite qu'une société de sourds–muets ne pourrait jamais franchir (Y. L. Valade–Rémi, 1847, p.208). « L'émancipation intellectuelle des sourds–muets » en France tient à leur apprentissage de l'écrit et à leur « possession de la langue maternelle », le français, qui leur permettent, poursuit Y. L. Valade–Rémi, « de puiser dans nos livres les richesses qui y sont accumulées » (id., p.209). Contrairement à la démarche proposée par A. Bébian, mimographie et français ne manqueraient pas de s'opposer et de s'exclure pour Y. L. Valade–Rémi. Et, conclut–il, l'enseignement spécial serait discrédité, les professeurs accusés de « charlatanisme » et les sourds–muets dotés abusivement d'une « supériorité en toutes choses ».

Ces considérations nous informent tout d'abord sur la teneur des discours de l'époque qui font largement échos aux revendications du *Comité des Sourds–Muets*, et que beaucoup

[217] http://notation.free.fr/laban/contexte/histoire3.html

imaginent aujourd'hui naître un siècle plus tard, dans les années 1960. Elles mettent en évidence également l'importance de questions politiques dans l'évaluation des orientations de recherche sur le langage mimique. Bien plus que la question du statut de langue, c'est la l'autonomie éventuelle d'une écriture des gestes, associée à une autonomie sociale de ses utilisateurs, qui soulève des débats. Le refus d'un projet d'écriture s'accompagne de l'affirmation d'une hiérarchie entre français et gestes, au détriment de ceux–ci. Ces considérations rappellent enfin le rôle et le statut social que les professeurs entendants de sourds–muets entendent conserver. Si ces débats débordent largement, par leurs enjeux, de la sphère éducative, ils y sont néanmoins systématiquement rapportés. L'*Essai sur la Grammaire du Langage naturel des signes, à l'usage des instituteurs de Sourds–Muets*, d'Y. L. Valade–Rémi, publié aussi en 1854 et soumis au concours sur la primarisation de l'enseignement des sourds–muets, est jugé trop philologique. Les développements linguistiques d'Y. L. Valade–Rémi ne semblent cependant avoir à cette époque aucune audience parmi les acteurs de l'anthropologie ou des sciences du langage. Les dictionnaires de langue des signes réalisés par P. Pélissier, deux professeurs, ou l'abbé Lambert, aumônier de l'école Saint–Jacques, s'inscrivent par contre dans la logique descriptive d'Y. L. Valade–Rémi. Mais plutôt que de susciter des comparaisons linguistiques et la révision des grammaires dites universelles, la publication de ces ouvrages en images ravive la thèse d'un langage originel universel fait de gestes.

3– Les diverses images de l'universalité.

3-1. Donner à voir le langage gestuel et ses ressources.

Présentant en 1856 le dictionnaire de J. Brouland devant la *Société centrale d'Éducation et d'Assistance des Sourds–Muets* de France, J. B. Puybonnieux déclare ainsi que

> « La mimique est incontestablement un langage antérieur et supérieur à tous les autres : son antériorité résulte de ce fait, que les langues parlées, étant toutes le produit d'une convention, ont dû être précédées d'un moyen quelconque destiné à établir l'accord sur la valeur à donner à l'expression parlée. »[218]

C'est aussi la dimension retenue par Barrière dans le *Journal des débats* (février 1856) :

> « Le projet d'un langage universel paraît plus praticable que jamais. Mlle Brouland y aura été pour beaucoup en publiant, la première, sur un seul tableau, de petites figures dont le geste et les traits caractérisent une intention, un vœu, une demande. Il y a plus : une attitude représente un nom, même abstrait, et l'on parvient, par la seule position des mains, à reproduire jusqu'à des prépositions. Sous ce rapport, le crayon, comme on le voit, rendrait à la pensée, mais avec bien plus d'avantages et d'étendue, le service que l'imprimerie rend aux mots : un album expressif et convenu deviendrait un dictionnaire polyglotte à l'usage de tous les peuples. –La Société centrale pour l'Éducation des Sourds–Muets a honoré d'une couronne l'ingénieuse idée de Mlle Brouland. »

[218] Séance du 13 mars 1856, dans *l'Impartial* avril, n°4, 1856, p.111 (citation de Y. Bernard, 1999).

Les frais d'édition de tels documents restent élevés, même si J. Brouland et l'abbé Lambert ont dessiné eux–mêmes les figures exposées[219]. La démarche générale de construction de ces dictionnaires est, comme le proposait Y. L. Valade–Rémi, de ne décrire que les signes simples. Un document en français complète pour chaque dictionnaire les représentations graphiques, soit pour mieux décrire le mouvement ou l'expression, soit pour donner les règles de composition des signes plus complexes. La facture de ces représentations, le degré de détails et la logique d'organisation de ces dictionnaires restent assez différents entre les trois auteurs (cf. Fig. 3.9 : pages de J. Brouland, P. Pélissier et l'abbé Lambert). P. Pélissier est notamment le seul à mettre en vis à vis planches et commentaires. Ils sont chez J. Brouland deux ouvrages distincts et chez l'abbé Lambert des parties séparées.

[219] P. Pélissier précise pour sa part dans son ouvrage que les dessins sont de Léopold Levert et les gravures de Bisson & Cottard, Dumont et Marais. D'après Y. Bernard (1999),Volquin reconnaît un seul auteur des dessins de cet ouvrage, le sourd–muet M. Metivier (*L'Impartial*, 1856, p.242).

Fig. 3.9– Les iconographies du langage gestuel des sourds.

J. Brouland, 1855.



P. Pélissier, 1856.

NOTES EXPLICATIVES DE LA PLANCHE XV.

VERBES.

Les signes de tous les verbes ne consistent qu'à imiter l'action ou à mettre en évidence l'idée qu'ils traduisent par leur nom.

Fig. 1. Avoir les mains fermées comme si l'on y tenait quelque chose, puis soudain les ouvrir, avec le mouvement de les jeter de côté en avant.

Fig. 2. Faire d'abord le signe d'*argent*, puis celui de donner à l'aide de la main droite qui reste en avant, tandis qu'on ramène vers soi la main gauche en signe de *prendre* ou de recevoir.

Fig. 3. Signe de s'AGENOUILLER en appliquant les phalanges de l'index et du médius pliés sur la paume de l'autre main ; faire ensuite le signe de RESPECTER PROFONDÉMENT en inclinant la tête et en abaissant jusqu'aux genoux les deux mains qui ont le dos contre le front.

Fig. 5. Rouler les deux index en les avançant. Les ramener à soi pour dire VENIR.

Fig. 8. Remuer légèrement les doigts pliés.

Fig. 9. Frapper quelques petits coups sur le bras gauche.

Fig. 10. Idée de possession. Les deux mains montent d'avant un peu en bas, vers le haut de la poitrine qu'elles touchent.

Fig. 12. Frapper avec force sur le dos des doigts de la main gauche, avec l'autre main qui va au côté gauche.

Fig. 14. Se frapper légèrement et rapidement avec la main les deux joues, et répéter le signe en avant, comme si c'était sur quelqu'un.

Fig. 15. Retourner vivement la main qui, après avoir le dos en haut, l'a maintenant en bas.

Fig. 17. Percer le milieu de l'index et du médius du bout de l'index droit, dont le bout se voit au dehors.

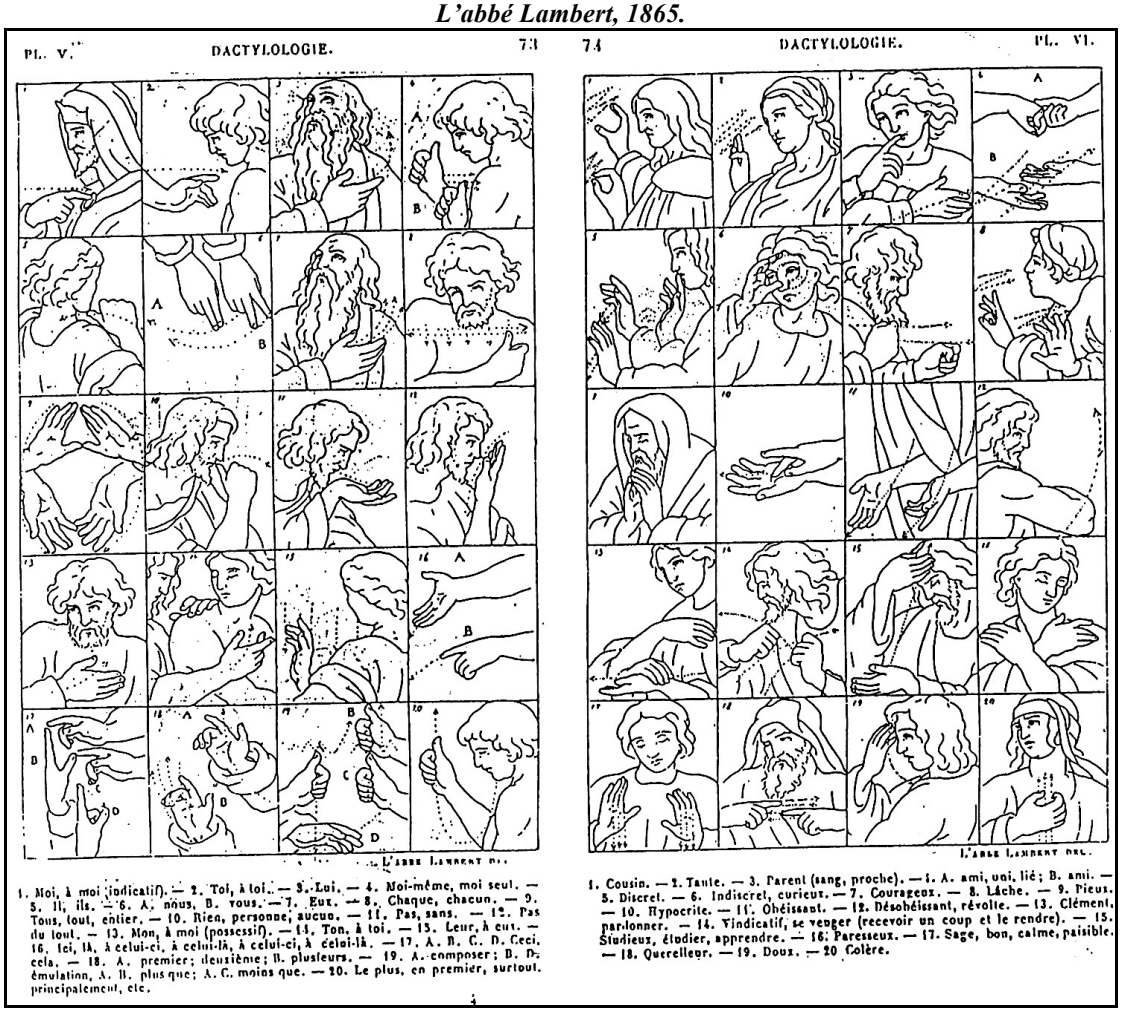
Fig. 18. Darder avec force l'index au front, relever la tête.

Fig. 19. L'index, à distance et tourné vers le front, décrit des ronds.

Fig. 20. Battre de la main sur le cœur, puis avec un visage soucieux reculer, en les agitant légèrement, les mains ouvertes, un peu en bas.



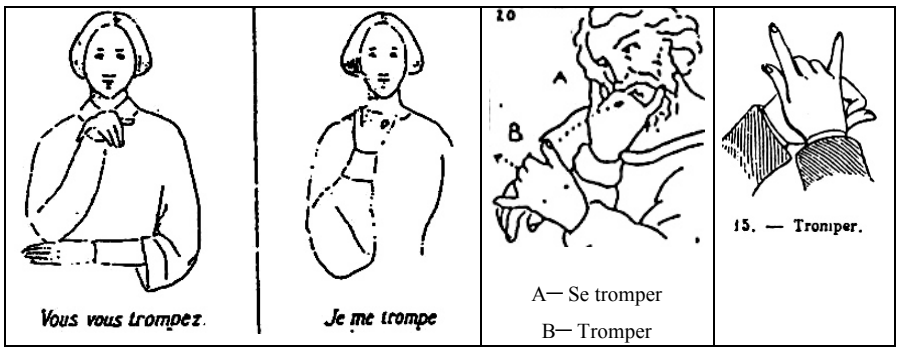
L'abbé Lambert, 1865.

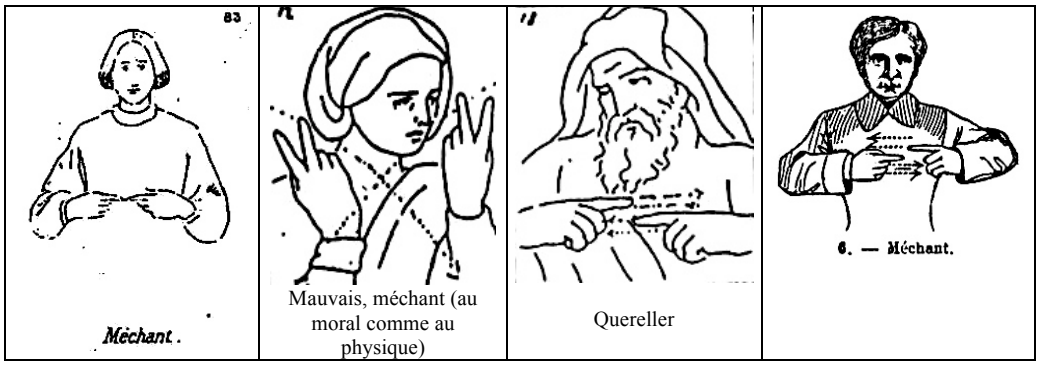


La proximité de démarche entre ces auteurs reste très forte, comme en attestent les exemples ci–dessous.

Fig. 3.10– Une proximité de regards : J. Brouland, P. Pélissier et l'abbé Lambert.





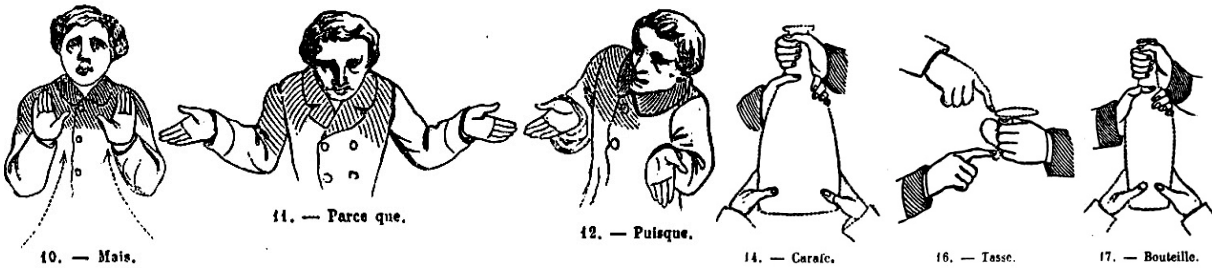


Ils s'intéressent tous aux signes dits « naturels », tels que les sourds–muets les utilisent. Lambert s'inspire explicitement d'Y. L. Valade–Rémi comme de Pélissier, et celui–ci témoigne d'une proximité de pensée avec A. Bébian et un auteur allemand, Jarish, qui décrit en 1851, sous le terme de « mise en scène » des processus similaires à ceux analysés par Y. L. Valade–Rémi (Y. Bernard, 1999). P. Pélissier, poète et sourd–muet, est par ailleurs lui–même convaincu que tous les signes de sourds–muets sont naturels et d'une portée universelle. En 1841, il écrivait à propos de ce langage que :

> « C'est aussi le langage de l'homme sauvage et de l'enfant au berceau. Les sourds—muets excellent dans ce moyen de communication. Rien de plus brillant, de plus poétique que le langage dont la nature les a dotés. »
>
> « Qu'elle deviendra belle alors la langue de cette nation exceptionnelle ! Elle sera poétique et pittoresque ! Elle sera énergique et féconde ! Cette époque luira—t'elle jamais ? Cela dépend de vous austères philosophes qui n'y songez pas. Étudiez le langage de ce peuple intéressant qui vit au sein de votre société, et peut—être aurez—vous la gloire de créer cette langue universelle dont rêvait le génie de Leibniz et qui mettrait en rapport toutes les nations du globe ! »[220]

P. Pélissier et l'abbé Lambert utilisent les ressources décrites de la syrmographie : Ils découpent le geste en différentes phases et ne représentent que les portions pertinentes du corps. Mais ils matérialisent également de façon originale les figures tracées par le mouvement des doigts ou des mains, ou les objets qui sont manipulés virtuellement dans certaines expressions gestuelles. Décrire les gestes consiste aussi à écrire ce que le mouvement construit. La particularité des dessins de P. Pélissier réside de plus dans l'importance accordée à l'expression.

Fig. 3.11– Restituer postures, expressions et tracés dans l'espace. *Pélissier, 1856.*



P. Pélissier défend l'idée qu'il a plusieurs manières possibles d'exprimer par gestes une même notion. Ce sont les processus et les ressources de ce langage qui seraient décisifs. Et c'est ce que Pélissier met en image. Mais cette dimension universelle des gestes est susceptible de recevoir plusieurs interprétations parmi les lecteurs ne conduisant pas à la même appréciation ou hiérarchisation des langues.

[220] P. Pélissier, 1841, « La Mère du sourd–muet », poème « lu » (en gestes) au Banquet anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée, note, pp.297, 298. Cité par (Y. Bernard, 1999).

3–2. Une définition en contexte de l'universalité des gestes.

Il est difficile de préciser qui se procure finalement ces dictionnaires et pourquoi. Mais à l'heure de leur publication, les gestes de sourds–muets présentent moins d'intérêt dans les débats scientifiques français. Dans un rapport de J. J. Valade–Gabel[221] rendu publique en 1868, sur la situation des écoles de sourds–muets non subventionnés par l'État, il mentionne pourtant qu'une langue des signes est utilisée par les élèves de toutes les écoles, même là où les maîtres l'interdisent (p.61). Bien qu'il ne soit plus très favorable aux gestes, il souligne l'intérêt éducatif du recours au langage naturel des signes entre maîtres et élèves, notamment dans le cas d'un mauvais enseignement du français. Son évaluation des résultats des enfants a néanmoins « trait à l'intelligence pratique de la langue française » (p.70). La réponse à un diagnostic d'idiotie chez un enfant sourd–muet est révélatrice des représentations du langage gestuel des enseignants et directeurs. Les sourds–muets arriérés ou idiots ne sont maintenus dans un établissement spécialisé que dans la mesure où ils peuvent au moins apprendre le langage des signes et un métier manuel. Faute de quoi, ils seraient refusés. Le « langage naturel des signes » favoriserait le développement de l'intelligence, mais il n'en serait que la première marche.

Mettre en avant l'universalité des gestes, accessibles à tous les hommes, n'implique pas comme pour J. B. Puybonnieux ou P. Pélissier, la conception d'un langage gestuel qui soit équivalent ou supérieur au français. L'importance à cette époque des thèses évolutionnistes conforte même la position contraire, à savoir que les langues gestuelles sont une forme d'expression primitive et bornée de l'homme. Les recherches décrivant les expressions du visage, qui connaissent un essor parallèle en Europe, confortent cette conception. Le photographe anglais Dr. Hugh Welch Diamond (1809–1886) publie dès 1853 une série de photos de patients souffrant de maladie mentale, cherchant à cataloguer les symptômes de diverses formes de folie (Ph. Prodger, 1998). L'importance de gestes est également enregistrée à cette époque dans certaines formes de délire. Ces modes d'expression seraient profondément ancrées dans une sorte d'animalité de l'homme. Pour Duchenne de Boulogne (1806–1875), « le langage des émotions et des sentiments » se résoudrait à un jeu de simulations électriques[222]. Investit dans des traitements neurologiques utilisant l'électricité dès les années 1840, il publie en 1862 *Mécanisme de la Physionomie Humaine ou Analyse Électro–physiologique de l'Expression des Passions Applicable à la Pratique des Arts Plastiques*. Il est déjà l'auteur de photographies de patients de La Salpêtrière à Paris, publiées la même année dans *Album des Photographies Pathologiques*. Un an plus tard, le Dr Laurent, chef des asiles publics d'aliénés et des hôpitaux de Rouen édite également *Physionomie et mimique des aliénés*, décrivant un « syndrome physionomique commun » à différentes formes de folie[223]. Ces auteurs appartiennent à des réseaux articulant des approches médicales, des

[221] Ce rapport–à ne s'appuie pas sur des documents écrits mais sur la visite de 52 établissements (77 quartiers), occasionnant des entretiens avec la direction, le corps professoral et des élèves.
[222] Cité dans Ph. Prodger, 1998, p.163.
[223] Compte–rendu à l'occasion d'une réédition augmentée de cet ouvrage, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1906, T.7., p.142.

recherches sur les races et les processus humains, et des démarches artistiques. Duchenne inscrit explicitement sa démarche en continuation et en discussion du travail de LeBrun, Lavater ou Bell. Il apporte des illustrations à l'*Expression des Emotions* de Ch. Darwin (1872), qui accueille également des images de O. G. Rejlander (1814–1875), peintre et photographe, expert en retouche de l'image (Ph. Prodger, 1998).

Fig. 3.12– Une diversité d'explorations autour du geste et de l'expression humaine.

Exemple 1- autour de Ch. Darwin



« Horreur et agonie »,
photo de Duchenne, reproduit et repris sous forme de gravure
dans Ch. Darwin, 1872, (Pl.6 et fig.21).

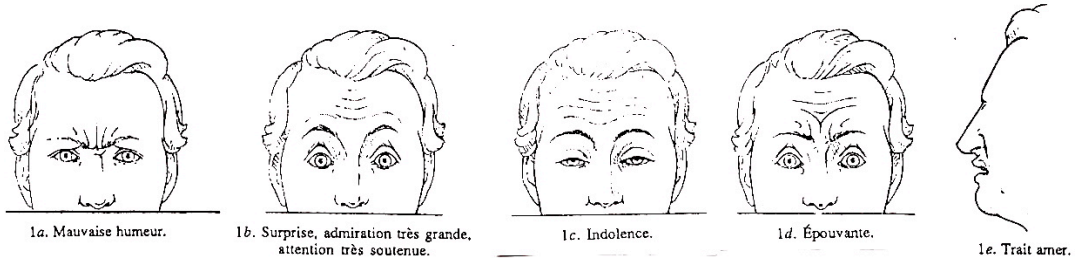


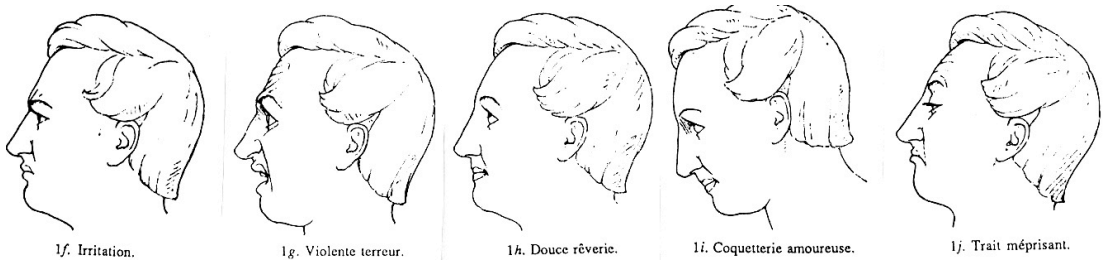
« Dégoût »,
photo de Rejlander,
dans Ch. Darwin, 1872, (Pl. 5, fig.3).

(Ph. Prodger, 1998, p. 168–169 et p.179)

Malgré leurs désaccords sur l'origine des expressions, Ch. Darwin entretient une correspondance avec le médecin allemand Th. Pidérit, auteur en 1867 de *La Mimique et la Physiognomonie* (A. M. Drouin, 1992). Ces auteurs se retrouvent dans leurs efforts de description et de typification des expressions humaines.

Fig. 3.12– Exemple 2. *Th. Pidérit, 1867*.



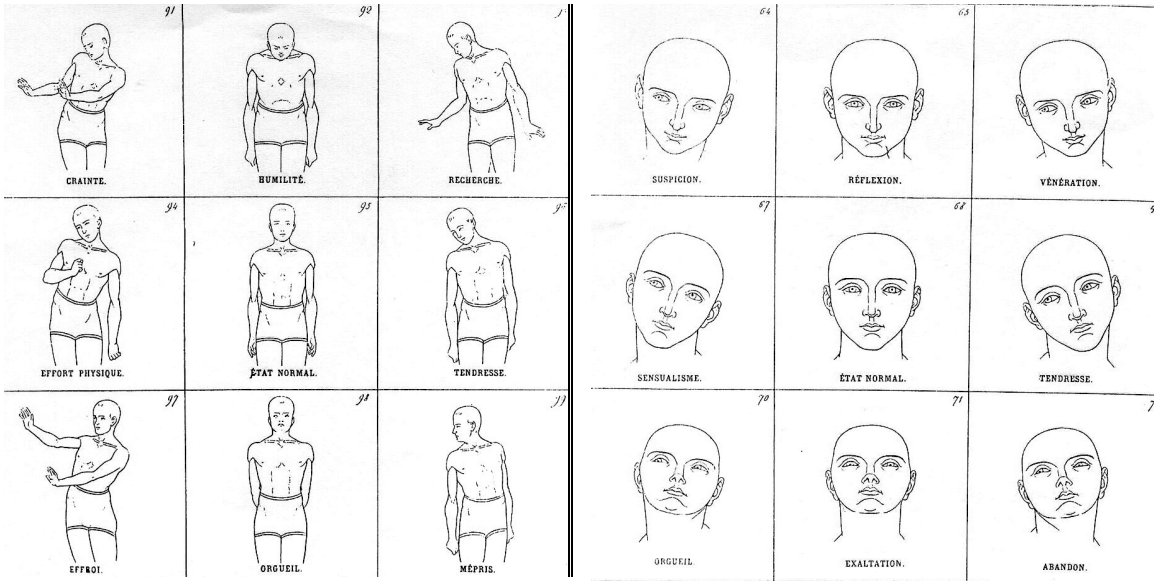


(A. M. Drouin, 1992, p.266–270)

Toutes les démarches de description et d'analyse des gestes et postures humaines ne s'inscrivent cependant pas dans une perspective évolutionniste. En témoigne le travail de Fr. Delsarte, ancien chanteur français, qui emprunte une voie plus résolument métaphysique et artistique (1866, *Esthétique appliquée. Des sources de l'art*). Son approche descriptive, reprise par plusieurs disciples (Abbé Delaumosne, 1874 ; A. Giraudet, 1895), repose sur un véritable système que A. M. Drouin résume en ces termes :

> « Les trois instances de l'être (l'intelligence, le cœur et les pulsions) se traduisent par une tripartition du corps (tête, tronc, ventre et membres), et chacune des parties peut à son tour être subdivisée en trois instances – ce qui aboutit à une codification du corps obtenue par une suite de divisions et de subdivisions de trois en trois, appelée « accord de neuvième » et présentée sous forme de tableaux à neuf cases où se combinent les divers caractères associés aux trois instances (« mental », « moral », « vital » ou « concentrique », « normal », « excentrique »). » {Drouin, 1992, p.270–272}

Fig. 3.12– Exemple 3. ***A. Giraudet & F. Delsarte.***



A. Giraudet, 1895, *Mimique, Physionomie et Geste. Méthode pratique d'après le système de F. Delsarte*.[224]

Pour s'être investi avant tout dans une démarche esthétique, F. Delsarte, l'abbé Delaumosne & A. Giraudet n'appartiennent pas au même réseau que les auteurs cités précédemment. Leur conception des gestes est bien accueillie aux États–Unis et dans le milieu

[224] Ed. Ancienne Maison Quantin, Paris. Planche XI & VIII (Drouin, 1992, p.273–274).

de la danse (A. M. Drouin, 1992). Elle ramène cependant ici aussi tout langage gestuel à des processus simples et premiers de communication, à des pratiques révélant les ressources expressives permanentes de l'homme. L'ensemble de ce contexte explique l'ambivalence vis–à–vis d'une expression gestuelle. En usage dans les institutions de sourds–muets, et d'apprentissage plus facile grâce à la publication de dictionnaires, ce langage est cependant aussi de plus en plus déprécié.

Conclusion. Quelle discipline pour un langage primitif et borné ?

L'analyse des procédés, mis en image par P. Pélissier et l'abbé Lambert, qui permettent de « donner à voir ce dont il s'agit » dans une expression gestuelle, est par contre susceptible d'intéresser les artisans de l'anthropologie britannique. Si E. B. Tylor ne connaît pas en 1865 et 1870 ces derniers dictionnaires, il s'engage dans ce type d'analyse du langage gestuel et dans une comparaison avec d'autres langues. Il s'appuie pour cela sur différents auteurs européens et sur des données d'observation de sourds–muets en Grande–Bretagne et en Allemagne[225]. Il partage avec Ch. Darwin (1872) un informateur sur les sourds–muets, le directeur de l'école de sourds–muets d'Exeter, Mr Scott, initié au langage gestuel et auteur de livres sur les sourds–muets et les idiots. Si E. B. Tylor n'a pas observé lui–même les pratiques gestuelles de différents peuples dans le monde, dont il essaie par une revue bibliographique critique de rendre compte, il s'initie par contre au langage gestuel de Berlin auprès d'un professeur sourd–muet, Carl Wilke. Il teste également la compréhension des signes décrits en terrain exotique auprès d'élèves sourds–muets. Comme pour les dictionnaires gestuels en France, c'est la possibilité de voir un langage universel dans les gestes de sourds–muets qui intéresse cet anthropologue anglais. Mais, comme l'intérêt renaissant pour l'expression du visage par des médecins et des artistes, c'est également la quête de données tangibles sur l'origine du langage et de l'expression humaine qui porte ce regard vers les sourds–muets chez les anglophones. En France cependant, dans ces mêmes années 1860 et 1870, les recherches sur l'unité ou la diversité des races humaines prennent une voix plus biologique. Elles portent ponctuellement sur les sourds–muets sans mention de leurs gestes dans l'analyse des effets de la consanguinité ou d'une hérédité morbide. Les apports de la linguistique en anthropologie restent soumis à critiques et réinterprétations, tandis que les linguistes cherchent à exclure de leur domaine d'investigation les questions qu'ils ne peuvent résoudre sans recours à d'autres disciplines, comme celle d'une langue universelle ou de l'origine du langage (1866). Enfin, quand bien même l'aphasie représente finalement un objet d'étude plus approprié, les sourds–muets sont définis comme un cas de pathologie du langage par différents scientifiques des sciences médicales et humaines, susceptibles à ce titre d'examens craniologiques instructifs. C'est donc comme un être sans parole que le sourd–muet est décrit en France, alors objet d'étude physiologique, craniologique ou épidémiologique. Objet « d'éducation thérapeutique » et de prise en charge sociale, les sourds–muets sont aussi un terrain de recherches et d'application de recherches sur la mécanique de la parole. Le directeur de l'institution de Paris, Léon Vaïsse, qui participe déjà aux débats

[225] Les informations sur le travail d'E. B. Tylor sont issues de ses propres publications, de 1870 (*Primitive Culture*) et, essentiellement, de 1865 (*Researches into the Early History of Mankind*).

anthropologiques, soutien également, comme président de la *Société de Linguistique*, l'intérêt de cette discipline pour les travaux de E. J. Marey et H. Marichelle travaillant une représentation graphique de la parole. Un langage gestuel est pourtant toujours utilisé par les sourds–muets français, qui construisent des réseaux de rencontre et de communication entre sourds–muets de France et du monde. Pour lire des recherches sur les gestes de sourds–muets de la fin du 19ème siècle, il faut suivre les voies d'une anthropologie britannique, conduisant en territoire américain vers les études de G. Mallery. Poursuivant la thèse d'une unité humaine et d'une évolution des langues et des écritures à partir de gestes, il confronte indiens des plaines et sourds–muets. En France, les gestes sont perçus comme une forme d'expression bornée et sans lendemain, ancrée dans les impressions simples et corporelles de l'enfance humaine. Proscrits de l'éducation à la fin du siècle, les gestes n'intéressent que d'un point de vue théorique des philosophes et des psychologues du langage d'Europe et d'Amérique comme Th. Ribot, W. Wundt, H. Delacroix ou W. James.

C'est cette redistribution de l'étude des gestes des sourds–muets que nous nous proposons d'étudier, dans un contexte de construction de disciplines scientifiques et de redistribution des expertises. « Pour qui observe le champ des sciences sociales en France au 19ème siècle », commente G. Bergounioux[226], « il semble que se dessinent deux crises entre 1860 et 1900 : de 1860 à 1880, une *crise de constitution*, provoquée par la linguistique, l'histoire et l'anthropologie (c'est le travail de Broca et de son école), bouleversant les équilibres acquis par les facultés de lettres autour d'un enseignement routinisé des humanités ; de 1880 à 1900, une *crise de redistribution* provoquée par l'apparition de disciplines nouvelles à l'intérieur du champ universitaire : géographie, sociologie, pédagogie, psychologie… corrélativement à une redéfinition progressive des conceptions sociale et nationale. » Dans quelle mesure cette redistribution contribue–t'elle à modeler la définition de ce que sont ou peuvent être les gestes de sourds–muets ? De quel(s) regard(s), de quel(s) dispositif(s) d'inscription graphique, de quelle(s) discipline(s) sont–ils l'objet ?

[226] (G. Bergounioux, 1992, p.230–32)

– Chapitre 4 –

À la croisée de différentes disciplines : les gestes hors frontières ?
1860–1939

Introduction. Mouvements de frontières disciplinaires, et reconstruction d'un regard sur les sourds.

Il ne s'agit pas d'analyser ici les bouleversements et constructions disciplinaires en France à la fin du 19ème siècle. La démarche entreprise est de se déplacer de scènes en scènes pour suivre les analyses portant sur les gestes de sourds–muets. Il s'agit de repérer les lieux où se construisent des représentations sur ces modes de communication et questionner l'intérêt porté à ces personnes et leurs pratiques, ainsi que les conditions permettant ces observations. Il s'agit également d'identifier les lieux et débats où ces gestes ne sont pas ou ne sont plus évoqués. Les sourds–muets, qui sont couramment définis comme une population d'enfants, d'élèves et d'indigents, sont d'abord perçus comme un terrain d'actions socio–politiques et d'observations scientifiques. Si certaines disciplines investissent ce terrain plus que d'autres, ni les sourds–muets, ni leurs gestes ne constituent véritablement à la fin des années 1850 l'objet d'un questionnement scientifique en particulier. L'exploration proposée ici se trouve alors emportée par les déplacements de problématiques scientifiques, la réévaluation des échanges entre disciplines et la construction de nouveaux espaces de savoirs. Elle revient aussi vers ces réseaux moins académiques de l'instruction des sourds–muets que différents acteurs cherchent à organiser à grande échelle. Autour de cette éducation et de son organisation se jouent des questions politiques mais également un travail de spécialisations professionnelles et scientifiques.

Nous verrons que c'est par la médecine statistique et la physiologie que l'origine et la nature de la surdi–mutité sont questionnées et débattues parmi les « anthropologistes »[227]. Il faut tout d'abord souligner que les études anthropologiques concernant les sourds–muets s'inscrivent dans des débats plus larges sur les races humaines, la nature du langage ou les liens entre parole et pensée. Ils sont l'occasion de redéfinir l'importance relative des contributions de différentes disciplines. C'est essentiellement comme objet transcatégoriel que les sourds–muets ou le langage mimique sont pris en considération. Les conceptions et hypothèses associées aux premières recherches médicales et statistiques sur les sourds–muets apportent un doute sur les compétences intellectuelles des sourds–muets. Mais en posant la primauté des données anatomiques sur les données et théories linguistiques, les anthropologistes dissocient faculté d'expression et langages, intelligence et parole. Le langage mimique est alors inclus dans les formes d'expression humaine, et la surdi–mutité dissociée

[227] C'est ainsi que les chercheurs en anthropologie se désignent eux–mêmes à cette époque. D'après J. Jamin (1979, p.61) ce néologisme a été introduit par F. Péron dans son mémoire de 1800.

de l'imbécillité. Cette hiérarchie entre faits linguistiques et anatomiques fonde l'autorité de l'anthropologie sur les questions d'origine. La focalisation des études sur ce qui reste pour ces scientifiques une caractéristique fondamentale de l'être humain, la parole articulée, explique cependant que les sourds–muets ne soient finalement examinés que sous ce rapport en France. Ils seraient avant tout des êtres sans parole. Et leur langage mimique, malgré des descriptions très diverses, serait une manifestation de cette faculté générale d'expression de l'être humain, qui persiste en deçà de toutes langues conventionnelles. Il serait un fait de la nature humaine, bien plus qu'un fait de culture. Fortement associé à des questions sur l'origine (historique et biologique) des langues, domaine qui est parallèlement officiellement exclu par les linguistes eux–mêmes de leurs propres investigations, ce langage mimique n'apparaît pas comme un objet intéressant la linguistique.

Les modalités d'articulation entre disciplines scientifiques jouent directement sur la manière dont les gestes des sourds–muets sont considérés et éventuellement questionnés. Comme nous le verrons, les développements britanniques sur ce sujet illustrent encore ce phénomène. L'analyse des gestes de sourds–muets par E. B. Tylor n'est pas incompatible avec les recherches de nombreux anthropologistes français. Le langage mimique y est également conçu comme un langage naturel de la pensée, bien plus que comme un produit historique et culturel. Mais il fait ici l'objet d'une analyse destinée à mettre en évidence les processus propres à cette forme d'expression susceptibles d'expliquer les prémisses de toutes les langues. La dimension linguistique prend ici plus d'ampleur, et différents dialectes gestuels sont décrits et rapprochés. À l'heure où les enseignants entendants de sourds–muets d'Europe et d'Amérique s'accordent à Milan sur la nécessité d'exclure les gestes de leur éducation spéciale, G. Mallery poursuit aux États–Unis l'étude anthropologique engagée par E. B. Tylor. Il suscite et rassemble des observations de gestes de différents groupes indiens, qu'il compare ponctuellement à ceux de sourds–muets. Il est néanmoins confronté à la difficulté de construire un réseau national et international sur l'expression gestuelle, alors même qu'il n'existe aucun standard ou outil de description des gestes qui soit efficace. En France, Vinson et d'autres anthropologistes viennent d'inclure les descriptions linguistiques dans les prérogatives de leur discipline en insérant notamment de nouvelles questions dans les *Instructions* de leur société. Ils soutiennent également la création d'un *Musée de la parole et du Geste*. Mais un langage gestuel ne semble déjà plus susceptible d'être en France un objet linguistique.

La France, comme d'autres pays, connaît en effet à la fin du 19ème siècle un développement des dispositifs d'inscriptions graphiques et d'enregistrement sonore de la voix. Ces technologies et ces nouveaux standards d'écriture en linguistique sont investis dans l'enseignement du français et l'analyse des patois. Ils sont autant les outils d'une politique linguistique et nationale en France que ceux d'un travail de construction de la linguistique comme discipline. Ils stabilisent une conception de l'objet de ces recherches, alors défini par la modalité, ou le canal, oral. Des professionnels de l'éducation des sourds–muets participent activement à ces développements technologiques, en France comme aux États–Unis. Ces dispositifs supportent le travail de démutisation en rendant visible les modulations d'une

production sonore ou les actions musculaires nécessaires à la réalisation des sons. Les écoles de sourds–muets ne sont alors plus seulement un terrain d'étude possible. Elles développent ou s'associent des laboratoires de recherche, en otologie et en phonétique.

1–Biologie et nature humaine. Surdité et mimique, des objets trop ambigus (1860–1880).

1–1. Consanguinité, hérédité et misère sociale.

1-1. 1) La surdi–mutité, symptôme d'une dégénérescence ?

Si les sourds–muets sont entrés physiquement sur les scènes des Académies françaises comme « résultats » de méthodes d'éducation, c'est sous la forme de documents statistiques qu'ils intéressent d'abord la *Société d'anthropologie de Paris*. Les questions portant sur la consanguinité sont abordées dès la création de cette société (en 1859)[228]. Un point décisif des débats qu'elles suscitent porte sur l'existence ou non de conséquences néfastes de ces mariages sur leurs descendances. Opposée à une analyse en termes d'hérédité, l'explication de plusieurs infirmités, dont la surdi–mutité, par des unions consanguines suppose une documentation importante sur les malades et leurs familles. Le rassemblement d'enfants sourds–muets dans les institutions scolaires et la constitution de dossiers, lors de leur admission, consignant des informations sur leur infirmité et leur famille, sont une opportunité de recherche dans ce débat. Le Dr. J. Ch. M. Boudin[229] présente en février 1862 devant la *Société d'anthropologie de Paris* les résultats de sa nouvelle recherche « *Sur les mariages consanguins* », où il s'appuie sur « l'étude des dossiers de l'Institut des sourds–muets ». Questionné par un de ses principaux opposants dans cette controverse, M. Dally, sur la fiabilité de ces sources, J. Ch. M. Boudin poursuit sa description :

> « Chaque dossier de l'Institut des sourds–muets renferme un questionnaire très–compliqué où on lit très nettement formulées les questions suivantes : État de santé des parents ? consanguinité ? (…) Je n'ai gardé que des sourds–muets de naissance bien avérés. Il m'est resté alors 96 dossiers qui ont servi de base à mes recherches. » {*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1862, T.3, V. 4, p.99}

Présentant cette même recherche devant l'Académie des Sciences en juin 1862[230], J. Ch. M. Boudin précise que, d'après lui, la surdi–mutité n'a pas pour seule origine les unions

---

[228] Ces questions seraient même à l'origine de la création de cette société. Au–delà des processus physiologiques en jeu, ce sont les implications anthropologiques de ces phénomènes biologiques qui intéressent ces chercheurs. C'est au sein de la Société de Biologie que sont nées ces questions. Si l'on en croit le récit donné par l'un de ses membres, elles n'auraient pu être développées dans une perspective anthropologique qu'en créant un nouveau cadre, la Société d'Anthropologie de Paris (*La société, l'école et le laboratoire d'anthropologie de Paris, à l'exposition universelle de 1889* , éd . Paris, 1889). Les premières réunions pour ce projet se déroulent en novembre 1858 dans les locaux de la première société, avec notamment 6 de ses membres.

[229] Il publie en 1862, *Danger des mariages consanguins et nécessité des croisements*, Paris, E. Thunot et Cie. Il est alors déjà l'auteur de « Études géographiques et statistiques sur le crétinisme, le goïtre et la surdi–mutité », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Janvier 1857.

[230] *Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, 1862, 1, T.54, pp.1209–1210, lecture du mémoire de J. Ch. M. Boudin, « *Dangers des mariages consanguins : influence sur la fréquence de la surdi–mutité chez les enfants* ».

consanguines des parents, et que celles–ci provoquent aussi d'autres infirmités. Seule la surdi–mutité offrirait cependant les conditions d'une « démonstration numérique » des effets de la consanguinité.

Ce n'est pas la controverse en soi qui nous intéresse ici, mais les modalités de recueil de données sur les sourds–muets et leur utilisation dans un cadre scientifique. Ces échanges mettent également à jour le travail de conception de la surdi–mutité. Si les dossiers des institutions autorisent une étude statistique, il apparaît néanmoins au fil des débats[231] que d'une part toutes les institutions n'enregistrent pas les mêmes informations, et d'autre part qu'une analyse des facteurs associés à la consanguinité s'enrichit d'études de cas. Plusieurs interventions ont pour but de décrire l'histoire et les conditions de vie de familles de sourds–muets observées et rapportées par des médecins. « J'estime au maximum à 60 ou 80 les cas signalés sous la responsabilité de 10 ou 12 médecins », conclut M. Dally en 1863[232], qui conteste la portée démonstrative de ces descriptions. Il critique également l'absence de sources de certaines informations statistiques. Or les données dont on ne connaît ni l'origine ni la position scientifique de leur auteur perdraient leur signification, commente–t'il. Nous comprenons dès lors la portée des présentations de scientifiques favorables aux unions consanguines exposant l'histoire de leur propre famille (d'unions consanguines) sur plusieurs générations. Nous comprenons également l'importance de la disponibilité des documents attestant des données sur les sourds–muets. Les directeurs, professeurs et médecins d'Institutions de sourds–muets, en France mais aussi dans d'autres pays (Rome, Berlin, Moscou), sont des informateurs précieux dont on brandit les courriers. Ils produisent eux–mêmes, à la demande, des informations statistiques ou renseignent sur des points plus spécifiques (population sourde de familles juives, informations sur certaines familles). Certains sollicitent des directives[233], tandis que d'autres prennent l'initiative d'études statistiques[234]. Ces recherches exploitent et construisent des réseaux entre recherche, administration scolaire et médicale.

Les dossiers d'admission semblent néanmoins les documents les plus appréciés pour être considérés comme un matériau encore relativement brut. M. Dally consulte à son tour ceux de l'institution de Paris. Il conteste, documents à l'appui, la sélection et les codifications de J. Ch. M. Boudin et propose sa propre analyse des données. Ce dernier défend à son tour

---

[231] Les documents concernés (impliquant aussi une réflexion générale sur la statistique des sourds–muets), sont les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1862 (4. T.3), 1863 (4. T.4), 1877 (T.12), 1879 (T.2) *; Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 1862 (1. T.54 & T.55), 1868 (1. T.66). D'autres documents non cités ici évoquent des phénomènes héréditaires de prononciation chez les sourds–muets.

[232] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1863, 4. T.4, (p.542).

[233] « Veuillez me faire savoir dans quel sens je dois diriger mes recherches, et m'indiquer les questions que vous désirez voir résolues, afin que je puisse, autant qu'il dépendra de moi, prendre part aux travaux de la Société » {lettre de MM. Brochard (de Nogent–le–Rotrou), « Sur les unions consanguines », Séance du 3 juillet 1862**,** *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1862, 4. T.3.}

[234] Des professeurs ou directeurs de sourds–muets auraient publié leurs recherches statistiques après avoir été sollicités sur ce sujet, tandis qu'un médecin membre de la Société d'anthropologie de Moscou annonce en 1877 qu'il s'investit dans l'étude de l'école des sourds–muets de cette ville « sous le rapport anthropologique » et soumet son questionnaire à la Société d'Anthropologie de Paris.

l'interprétation de certaines fiches et, nommément, la classification de certains enfants[235]. Cette disponibilité ne résout pas les difficultés de l'analyse. En mettant à jour le travail de classification, ces auteurs mettent en évidence des différences de définition de la consanguinité et de conception de la surdi–mutité. L'élimination des surdités dites accidentelles, liées à des maladies contractées durant l'enfance, tombe sous le sens pour J. Ch. M. Boudin. Au–delà de la difficulté, reconnue par beaucoup, de diagnostiquer précocement la surdi–mutité, Dally conteste la différence de *nature* entre surdité congénitale et surdité dite acquise (qualification préférée à celle d'accidentelle). L'infirmité pourrait se déclarer plus tard ; elle pourrait dépendre également d'un arrêt du développement. La surdi–mutité relève pour Dally soit d'une hérédité morbide, soit d'une forme de dégénérescence, qu'il explique à l'inverse de J. Ch. M. Boudin, par le croisement des races. J. Ch. M. Boudin et ses collègues associent pour leur part à la surdi–mutité certaines caractéristiques sociales favorables aux unions consanguines : l'enclavement géographique ou social (comme l'esclavage[236]) et la pauvreté. Le recours à des données sur les sourds–muets s'accompagne d'un travail concurrent de définition des causes de la surdité mais aussi de ce qu'est fondamentalement cette infirmité. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que l'utilisation de ces données dans la perspective d'une étude statistique contribue finalement à souligner les carences d'informations aussi bien sur les sourds–muets que sur la population en générale. La *Statistique sur les sourds–muets et les aveugles* du Dr Blanchet reçoit par exemple la 4ème mention honorable lors du concours de statistique de la fondation Montyon en 1868, pour avoir mis en évidence « le désaccord manifeste des différents recensements »[237]. Les données sur les sourds–muets seraient finalement emblématiques de la médiocrité des statistiques fournies par les administrations françaises[238] et de la difficulté de mener de « véritables » études statistiques[239]. Les réseaux scolaires et médicaux prenant en charge les sourds–muets produiraient des données mais non des preuves dans les débats sur la consanguinité et les phénomènes héréditaires.

L'ensemble de ces références opportunes à la population de sourds–muets participe à la construction d'une image négative de la surdi–mutité, étant le résultat soit d'une misère sociale, soit d'une lignée malade. Plusieurs auteurs du milieu de la surdité partagent ces représentations, et prônent la généralisation de la séparation des garçons et des filles sourds–muets dans les écoles, afin d'éviter que des mariages ne soient envisagés entre eux. Cette infirmité serait de plus potentiellement associée à d'autres problèmes ou carences. Les compétences intellectuelles des sourds–muets se trouvent potentiellement remises en question. Les deux représentations d'une population sourde indigente et malade se nourrissent

---

[235] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*,1863, 4. T.4. De même, lorsqu'un directeur, venu faire valoir sa méthode pédagogique devant la Société d'anthropologie de Paris, présente sa classification des types de sourds–muets et se risque à donner des chiffres, on le prie d'envoyer la documentation de son établissement à la Société (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1877, T.12, p.123.)

[236] M. Dally fait quant à lui mention des castes aristocratiques… L'exemple de l'esclavage par J. Ch. M. Boudin est explicitement rattaché à une dépravation plus marquée des mœurs, les pères s'unissant à leurs filles…

[237] *Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 1868, 1. T.66, p.930.

[238] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*,1879, T.2, p.738.

[239] La fondation Montyon considère qu'une bonne statistique suppose de recueillir soi–même les faits, ce qui permettrait de les compter un à un et de contrôler soi–même toutes les informations enregistrées.

l'une l'autre. La notion de dégénérescence des personnes sourdes est également présente dans les débats sur l'instruction des plus jeunes, la formation et l'insertion sociale des plus âgés. Mais cette notion n'est plus définie sur plusieurs générations. Elle est une forme d'atrophie se renforçant au cours de la biographie de l'individu. Cette conception soutient les démarches d'entraide et de rassemblements de personnes sourdes, cherchant à améliorer leur sort et faire valoir leurs droits et compétences. Afin de mieux situer les démarches et positions de scientifiques et comprendre comment se structurent parallèlement des réseaux de sourds–muets, voyons comment la vieille thèse du pouvoir de l'éducation s'oppose encore à une dégénérescence physique de source biologique ou sociale.

1-1. 2) Dégénérescence, éducabilité et organisation sociale de sourds–muets.

Dans un contexte déjà difficile de généralisation de l'instruction des sourds–muets et d'homogénéisation des conditions d'enseignement, les niveaux de formation ne correspondent plus aux attentes des sourds–muets, qui aspirent globalement à un statut socio–professionnel plus élevé. J. J. Valade–Gabel fait état dans son rapport de 1868 d'une grande disparité dans les méthodes et les conditions d'enseignement des 52 établissements peu contrôlés par l'État et rassemblant les 5/6ème des élèves sourds–muets français. Concernant les élèves, « capables ou non, tous ambitionnent les fonctions de professeur » nous dit–il (id., p.76). En 1868, ces écoles comptent au total 77 sourds–muets dans leur personnel (1 directeur, des professeurs, chefs d'atelier, répétiteurs et surveillants) (p.57). Le désir d'ascension sociale des sourds–muets, dans un contexte de transformations économiques qui leur fait peu de place, soutient de nombreuses démarches de coordination ou de rassemblement. Les projets de colonie agricole fleurissent à cette époque et fournissent un cadre possible d'organisation pour des sourds–muets, que F. Berthier, Théobald, B. Dubois ou P. Pélissier envisagent alors. Ce type d'initiatives existe aussi dans les pays voisins et aux États–Unis. N. Lachance (2002, p.107–108) rapporte qu'en 1856, un sourd–muet américain, Flournoy, propose d'établir un état « sourd » dans l'Ouest américain. Cette volonté d'autonomie politique est expliquée par l'exclusion et le maintien systématique des sourds–muets à des postes inférieurs. Controversé au sein même de la population sourde américaine, ce projet ne vit jamais le jour[240]. Le débat prend une autre tournure en France même s'il n'aboutit pas non plus à des réalisations. « Chez les silencieux », explique Y. Bernard[241], « l'éducation, à condition d'être éclairée, pouvait

[240] Ce projet renaît cependant, comme en atteste cette annonce, rediffusée dans BB'S NEWSLETTER – Actualités sourdes du 08/02/04, de (grande) diffusion électronique en France:
« *USA : Une ville spéciale langue des signes – 05/02/2004*. Dans le Dakota du Sud (USA) deux personnes essaient de réaliser leur rêve. M.E. Barwacz (une femme sourde) et Marvin Miller (son beau–fils sourd) veulent construire une ville. Ils souhaitent l'appeler «Laurent» en hommage à Laurent Clerc qui vint enseigner la langue des signes aux Sourds américains au 19ème siècle. Pour vivre et travailler à «Laurent» il faudra simplement connaître et pratiquer la langue des signes. Le 19 janvier, Barwacz et Miller ont présenté leur projet devant 150 personnes. Ils rêvent d'une ville d'environ 1200 personnes avec des commerces, une école ... où tout le monde signerait. Ainsi, les Sourds pourraient facilement travailler et faire respecter leurs droits. Certaines personnes sont contre ce projet. Elles ont peur que cela change l'activité économique des villes voisines (moins de commerces, moins d'entreprises...). D'autres personnes ont trouvé l'idée bonne et encouragent Barwacz et Miller. D'ailleurs, le 20 janvier, la commission départementale a donné son accord pour la construction de «Laurent». L'achat des terrains peut maintenant commencer. Les bâtiments seront ensuite construits dès le printemps 2005 ». *Source : Journal Info–Fax Sourds n° 405* »

[241] Y. Bernard, 1999, Chap.XIII.2, §3.

sauver l'homme de l'ignorance, et du crime ; le 6 mars 1865, Ferdinand Berthier avait même obtenu une audience particulière auprès de Pie IX, afin de lui transmettre un « Projet d'Association littéraire, scientifique, artistique, industrielle et agricole de tous les sourds–muets du globe ». » P. Pélissier quant à lui espère fonder une colonne d'ouvriers silencieux au sein de la loge maçonnique qui vient de l'accueillir. Ces colonies connaissent des amorces concrètes, et témoignent de la présence d'une démarche hygiéniste. Les colonies se feraient à la campagne ; Les sourds–muets s'adonneraient à des travaux physiques qui leur feraient le plus grand bien… Politique sociale et sanitaire s'accordent dans de tels projets. Les débats s'orientent cependant rapidement d'après Y. Bernard (1999) sur les structures existantes (et concurrentes) se rapprochant le plus de ces projets : les Asiles spéciaux ou Ouvroirs de Sourdes–Muettes et les Ateliers–écoles en plein développement. Les enjeux sont multiples et portent sur le bénéfice de la production économique, sur la réalité d'une protection, sur la dépendance des femmes sourdes qui y sont accueillies et sur la question de la séparation des sexes. C'est dans ce contexte que la diffusion de journaux de sourds–muets est envisagée, pour « renverser le boisseau sous lequel nous gémissons » dira B. Dubois.

> « Il invitait ses frères silencieux à publier un bulletin mensuel, aux colonnes ouvertes, au bien comme au mal, afin de trouver les solutions ou d'éveiller l'attention, bulletin indispensable, « germe de l'émancipation » ; ainsi Dubois nous dévoilait–il l'une des motivations majeures de la presse silencieuse : mettre en évidence le malaise d'une population exclue de plus en plus des responsabilités d'un monde nouveau, industriel, commercial et administratif » {Y. Bernard, 1999, Chap.XIII–2, §3}

Plusieurs journaux paraissent à partir de 1870. S'ils connaissent parfois des durées de vie limitées, ils constituent néanmoins un réseau d'information important, donnant une tribune à des prises de positions politiques, faisant état de leur vie associative, présentant des comptes–rendus de voyages à l'étranger auprès d'autres sourds–muets et permettant la diffusion de nouvelles sur les sourds–muets français (annonces de mariage, décès …)[242].

Dans ce contexte d'organisations et de revendications sociales d'adultes sourds–muets, les médecins restent partagés sur leurs compétences morales et intellectuelles. Pour certains, comme le médecin légiste A. Tardieu, c'est le bénéfice ou non d'une instruction qui permet de distinguer les sourds–muets incapables et irresponsables devant la loi de ceux qui, ayant reçu les bienfaits de l'éducation, ne diffèrent pas des autres hommes. « L'éducabilité des sourds–muets » est pour lui « un fait constant » qui « n'a pas de *limites* »[243]. Pour d'autres au contraire, le sourd–muet serait quoi qu'il arrive d'une intelligence inférieure parce qu'il serait irrémédiablement un homme incomplet. Le docteur Bonnafont défend cette conception de la surdi–mutité devant la *Société d'Anthropologie de Paris* en 1877. Il donne une importance décisive au sens de l'ouïe et de la parole dans le développement des facultés intellectuelles. Il souligne également la « détérioration profonde », la « dégradation physique et morale » dont la surdi–mutité serait le signe. Cette infirmité en accompagnerait ou en annoncerait d'autres, à l'échelle de l'individu comme de son « espèce »[244]. Il ne semble pas néanmoins convaincre

[242] Pour plus de détails, voir B. Truffaut,1990, CHS 4.1; J. R. Presneau, 1991 ; N. Lachance, 2002.
[243] Tardieu, 1872, *Étude médico–légale de la folie*, Paris, cité par Bonnafont, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*,1877, T.12, p.417, en italique dans le texte.
[244] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*,1877, T.12, Séance du 7 juin, Bonnafont, « Du degré de

ses interlocuteurs parmi lesquels figure Lunier, inspecteur général des asiles d'aliénés de France. Celui–ci refuse d'assimiler le sourd–muet à l'idiot, statut qui le poserait comme irresponsable devant la loi. Par ailleurs, en 1877, les débats déjà engagés sur la faculté du langage au sein de cette société montrent que l'absence de parole n'exclut pas toute forme d'intelligence pour les anthropologistes.

1-1. 3) Synthèse. Ressources et limites d'un réseau de recherches statistiques et médicales sur les sourds–muets.

Ainsi, les sourds–muets intéressent d'abord les anthropologistes par les opportunités de recherche que la prise en charge de cette population « déficiente » apporte. Médecins et administrateurs des écoles de sourds–muets enregistrent des données sur cette population ou sont susceptibles de les rassembler. Ils participent activement aux catégories construites comme à la circulation de ces informations.

Ce travail d'observation des caractéristiques d'une population reste néanmoins indirect et nécessite par ailleurs de s'inscrire dans des réseaux plus larges. Ces chercheurs ont besoin de données similaires sur d'autres populations, notamment sur la population nationale. Ils ont également besoin d'une définition claire et partagée de la surdité et de ses conséquences, qui est un problème scientifique récurrent puisque la question se pose encore dans l'étude des localisations cérébrales. Leurs analyses supposent enfin une connaissance plus intime du sujet afin de disposer de descriptions plus fines de l'histoire familiale et de l'état de santé des personnes enregistrées.

Le réseau d'information initial des chercheurs s'avère finalement insuffisant. Il doit impliquer plus et plus fortement différents interlocuteurs, qui doivent donc s'accorder sur les enjeux socio–politiques de ces recherches. Elles engagent des directives concernant les mariages consanguins, les mariages entre sourds et la responsabilité légale des « produits » de ces unions.

Or si dans le domaine de la surdité, recherches et directives politiques sont soutenues sur la question du contrôle des mariages et sur la centralisation des données, elles sont par contre fortement contestées sur le sujet de la responsabilité et plus généralement de la prise en charge sociale des sourds–muets. Le domaine de la surdité s'est construit en France sur le principe de l'éducabilité des sourds–muets, qui suppose qu'il soit possible d'agir sur leur sort et de l'améliorer. Les sourds–muets eux–mêmes sont à cette époque particulièrement mobilisés pour changer leurs conditions de vie et leur statut social.

Par ailleurs, la thèse d'une dégénérescence biologique et intellectuelle associée à la surdité et à la pathologie du langage qui l'accompagne, rencontre celle d'une relative indépendance de la parole et de l'intelligence dans l'organisation cérébrale. Dans le cadre de cette dernière thèse, les anthropologistes sont particulièrement attentifs à la multiplicité des modes de

---

responsabilité légale des sourds–muets », p.423.

communication, notamment chez les sourds–muets, relativisant l'idée même de pathologie du langage.

Nous pouvons considérer que le réseau d'information sur les sourds–muets qui a porté ces premières recherches statistiques en Anthropologie n'est pas assez étendu et soudé pour répondre aux nouvelles demandes. Il n'est pas le lieu de construction durable d'articulations entre sphères d'actions. La surdité est de plus un objet encore trop mal défini pour être en France le cœur de recherches sur la consanguinité, l'hérédité humaine et les formes de transformation de différentes pathologies entre générations.

1–2. Histoire et faculté du langage. Autour de P. Broca.

1-2. 1) Les langages mimiques des sourds, entre fait de nature et fait de culture

Les premières recherches statistiques inscrivent néanmoins la population des sourds–muets parmi les objets d'étude possibles des anthropologistes et apportent un certain nombre d'informations sur elle. Elles consacrent également des lieux en centres de ressources (les institutions et leurs administrations) et des personnes en interlocuteurs privilégiés et compétents (leurs directeurs, professeurs et médecins). La référence aux sourds–muets par les anthropologistes ne se limite plus à des documents statistiques. Ladreit de La Charrière, médecin de l'Institution des sourds–muets de Paris en 1862, ainsi que Léon Vaïsse, censeur à l'Institut des sourds–muets de Paris en 1859 et directeur en 1866, sont membres dès 1864 de la *Société d'anthropologie de Paris*[245]. Ils contribuent, avec d'autres intervenants[246], à ce que la situation des sourds–muets soit évoquée dans les débats sur la faculté du langage chez l'homme[247], relancés par les travaux de P. Broca (1824–1880).

> « Élargissant les travaux de Bouillaud, Cruveilhier et Gratiolet, Broca s'attache à la question du désordre linguistique qu'il approprie définitivement, en 1863, à la clinique par l'autopsie et la *localisation*. (…) Fort d'une dizaine de dissections, Broca lance la théorie du pied de la troisième circonvolution frontale gauche comme zone du langage articulé. » {G. Bergounioux, 1992, p.230}

Si P. Broca défend le principe d'une faculté spéciale du langage articulé (localisée dans le cerveau), il n'y réduit cependant pas la *faculté générale d'expression*. Celle–ci permettrait d'expliquer selon Gaussin « tous les phénomènes du langage, les cris rudimentaires des animaux, certain jeu de leur physionomie, le langage naturel des sourds–muets et enfin le langage humain parlé ou écrit, variant depuis les phrases écourtées et sans lien entre elles des peuples barbares jusqu'aux périodes si habilement agencées des discours académiques »[248].

---

[245] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1876, T.11. À la mort de L. Vaïsse, en juin 1884, M. Hamy mentionne qu'il « s'adonnaît dans ses loisirs aux études ethnographiques » et qu'« il avait fait partie de l'ancienne Société d'ethnologie dont il fut l'un des liquidateurs », participation sur laquelle nous n'avons pas d'informations. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, (1884, 3. T.7).

[246] Le docteur Bonnafont ainsi que les professeurs Bouvier et Grosselin font des interventions devant cette Société.

[247] Les documents concernés sont *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, (1865, 1. T.6), (1866, 1. T.1), (1868, 3. T.3), (1877, T.12), (1879, T.2).

[248] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1865, 1. T.6 *;* Gaussin, « Sur la faculté d'expression », séance du 6 juillet 1865, p.407

L Vaïsse oppose néanmoins à cette thèse la difficulté que connaissent les sourds–muets qui s'expriment habituellement par « le langage naturel », à « s'approprier les signes correspondant à notre langage parlé ». Ceci, d'après Gaussin, n'autorise pas à dissocier la faculté de la mimique de la faculté générale du langage. Ce fait conduirait plutôt à souligner une différence de traitement par le cerveau des deux modes d'expression que sont la mimique et la parole :

> « Entre le langage naturel même des sourds–muets et notre langue du 19ème siècle, je vois une différence bien tranchée ; l'un est tout imagé, l'autre se réduit presque aux signes de la pensée ; ce ne sont donc pas les mêmes facultés intellectuelles qui doivent être prépondérantes dans les deux cas. (…) Je mettrai sur le compte des aptitudes particulières et des habitudes prises la difficulté qu'a le sourd–muet à passer de son langage imagé à notre langage composé de signes. » {id., p.408}.

Dans un exposé « sur l'intelligence et l'instinct », en janvier 1866, M. Coudereau prend également le parti de penser « une faculté du langage commune à tous les animaux qui vivent en société »[249] (ce qui ne fait pas l'unanimité au sein de cette Société d'Anthropologie). Il inscrit la mimique dans le continuum hiérarchisé des formes de communication susceptibles d'évoluer avec l'intelligence et la civilisation. Le fait que les sourds–muets ne parlent pas prouverait ici encore (comme pour Stewart notamment) que le langage articulé n'est pas inné et que les langues humaines sont nées de la faculté d'imiter. A. Voisin critique en avril 1866 ces démarches qui consistent à présenter l'homme comme un simple « animal perfectionné », et à assimiler le langage mimique (qui serait commun à l'homme et aux animaux) au langage articulé (qui serait pourtant spécifiquement humain, comme le langage écrit)[250]. Un mois plus tard, P. Broca expose à nouveau sa conception de la faculté du langage, intégrant ces différentes positions. L'observation des effets de différentes lésions cérébrales chez l'homme, montrerait que « la mimique spontanée », « *le seul langage naturel* », survit en dernier lieu « chez les individus qui n'ont pas encore entièrement perdu l'intelligence »[251]. Tous les autres langages de convention, dont « la mimique artificielle usitée dans l'éducation des sourds–muets », ne seraient que des « manifestations particulières de la faculté que nous possédons d'établir une relation constante entre un signe et une idée. » Exigeant chacun l'exécution particulière de mouvements combinés et coordonnés, ces langages *conventionnels* seraient régis par différentes parties du cerveau. Cette spécialisation étant biologiquement limitée contrairement à la création humaine, P. Broca postule que « la partie du cerveau qui tient sous sa dépendance la manifestation du langage articulé, régit aussi celle des autres langages conventionnels » (id., p.380). *La hiérarchie des modes d'expression et des langues conventionnelles se trouverait ainsi inscrite dans l'organisation même du corps humain.*

1–2. 2) L'origine du langage, une question anthropologique et non plus linguistique.

À l'époque même où P. Broca pose les limites de ce que l'anthropologie peut attendre comme faits avérés de la linguistique, cette discipline se trouverait, aux yeux de plusieurs

[249] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1866, 1. T.1, p.42–43.
[250] Id., p.295. Il inclut dans le langage mimique, le comportement expressif du chien rappelé par P. Broca ou le mouvement volontaire des antennes de fourmis décrit par Lespès.
[251] Id., p.378, non souligné dans le texte.

anthropologistes, désinvestie de toute compétence sur la nature profonde du langage humain. En juin 1862, P. Broca inscrit déjà la formation du langage parmi les prérogatives principales de la discipline anthropologique :

> « Parmi ces produits primitifs de l'initiative humaine, figure au premier rang, par ordre de date, comme par ordre d'importance, la formation du langage ; car le langage articulé n'est pas seulement l'attribut le plus essentiel et le plus caractéristique de l'homme, c'est encore, de toutes les choses qui dépendent de lui, la plus permanente, la plus durable, parce qu'elle est l'expression de la pensée de tout un peuple, parce que, par là même, échappant en grande partie à la fantaisie individuelle, elle se transmet d'âge en âge, avec plus de fixité que l'industrie, les arts ou les croyances, parce qu'enfin les altérations qu'elle éprouve, les perfectionnements qu'elle acquiert, surviennent graduellement, par une série de modifications, sous lesquelles le type primitif du langage persiste presque toujours indéfiniment. » {*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1862, 4. T.3, Séance du 5 juin, P. Broca, « La linguistique et l'anthropologie », p.265)

Sans rejeter la linguistique, qui resterait « une des sources les plus précieuses, les plus fécondes où puissent puiser les savants qui étudient l'histoire des races humaines » (id., p.266), P. Broca insiste néanmoins sur les limites de cette discipline concernant « les questions de première origine » (id., p.289). Clarifier les contributions de la linguistique sur le terrain de l'anthropologie, ce serait éviter de prendre des conjonctures pour des faits[252] :

> « La linguistique, par conséquent, fournit à l'anthropologie des renseignements et non des arrêts, et elle doit intervenir dans nos débats, non à titre de *juge*, mais à titre de *témoin*. » {id., p.318, en italique dans le texte}

N. Dias & B. Rupp–Eisenreich (2000, p.288) considèrent que « cette prudence dans l'utilisation des données linguistiques caractérise le courant ethnologique français, qui a su se dégager à la fois de la théorie des climats de Virey et des préceptes de l'école ethnologique britannique »[253]. W. F. Edwards, fondateur de la *Société Ethnologique de Paris* en 1829[254] et son collègue L. Vivien de Saint–Martin en 1845[255], insistaient déjà sur une instabilité des traits linguistiques par rapport aux données anatomiques. P. Broca renforce cette approche et donne la primauté au régime biologique. La linguistique n'offrirait aucune preuve sur l'origine du langage ou sur celle des races humaines. De l'avis de M. Coudereau, les linguistes n'auraient pas non plus les compétences pour décider de la pertinence ou non de la question même de l'origine du langage :

> « L'homme primitif se trouva–t'il, comme le croient quelques linguistes, en possession d'un « langage formé d'un seul coup, et comme sorti instantanément du génie de chaque race » ? (…) Je ne crois pas que (…) dans une langue quelconque « la grammaire soit un fait primitif au delà

---

[252] « je n'ai pas mis le pied sur le terrain de la linguistique proprement dite. J'ai cherché seulement jusqu'à quel point, dans quelles limites, de quelle manière les *faits* font place aux *conjonctures* ; j'ai cru devoir opposer aux hypothèses des linguistes une fin de non–recevoir (…) Puis, pour ce qui concerne les faits proprement dits, je me suis efforcé de vous montrer la différence qui existe entre un *fait de linguistique* et un *fait d'anthropologie*. » (id., p.317)

[253] *Researches into the Physical History of Man* de J.C. Prichard en 1813, et *The Natural History of the Varieties of Man* de son disciple R.G. Latham en 1850, instituent en Grande–Bretagne les données linguistiques comme élément primordial de la classification raciale.

[254] Des caractères physiologiques des races humaines dans leurs rapports avec l'histoire.

[255] « Recherches sur l'histoire de l'anthropologie. Sur la comparaison des idiomes comme base de la classification des races humaines », *Mémoire de la Société d'Ethnologie de Paris*, 1845, T. 2, p.45–75.

> duquel il n'y ait pas à remonter ». » {*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1866, 1, T.1, séance du 4 janvier, p.39–40}

Dans le domaine de la linguistique, la question de l'origine du langage constitue pour certains courants théoriques une contradiction (pour la linguistique comparée une seule origine est problématique) ou encore une absurdité (lorsque l'objet de la linguistique est défini comme étant ce qui existe au–delà des contingences historiques). Pour S. Auroux[256] (2000, p.431), « la thèse de l'arbitraire des racines semble bien être la matrice des raisons logiquement articulées du refus de considérer l'origine des langues ». Les statuts de la *Société de Linguistique de Paris*, déposés en 1866, excluent les investigations et les communications portant sur cette question ainsi que sur une langue universelle (article II de ses premiers statuts). S. Auroux (2000) met en évidence que, bien que de telles réflexions ne soient pas totalement abandonnées par les linguistes, cet acte d'interdiction vise à asseoir une science du langage autonome. La limite ainsi tracée est une de ces frontières qui visent à préserver la cohérence et les possibilités de constructions théoriques comme d'échanges scientifiques au sein d'une discipline[257]. Cet interdit évacue en effet le déplacement de débats linguistiques sur des questions religieuses ou sur le domaine d'autres disciplines (biologie, anthropologie ou psychologie). Il évacue de fait du domaine de la linguistique les gestes de sourds–muets, associés aux questionnements exclus. Les membres de la *Société de Linguistique de Paris* ne s'interdisent cependant pas de contribuer à d'autres recherches disciplinaires. Fondée en 1863, cette société est d'abord « un cercle de discussion où se retrouvent quelques américanistes issus de la *Société d'Ethnographie Orientale et Américaine* »[258]. L'article premier des statuts de 1866 définit un champ de recherche assez large :

> « Article Premier : La Société de Linguistique a pour but l'étude des langues, celle des légendes, traditions, coutumes, documents, pouvant éclairer la science ethnographique. Tout autre objet d'études est rigoureusement interdit. »[259]

Comme en atteste la définition qu'en donne P. Broca, l'anthropologie repose au contraire sur la contribution de plusieurs disciplines, dont il définit les limites et en quelque sorte la hiérarchie[260]. Les investigations anthropologiques portent autant sur l'origine historique des langues que sur les manifestations anatomiques des facultés du langage chez l'homme. Et dans le cadre des conceptions théoriques de ces anthropologistes, l'observation de sourds–muets est susceptible d'alimenter ces deux questionnements. Le premier renvoie à la mimique naturelle des sourds–muets, tandis que le second s'appuie sur l'observation de ces atrophiés de la faculté de parler que seraient les individus privés d'ouïe. La mimique naturelle n'ayant

---

[256] S. Auroux est philosophe et linguiste, directeur de recherche au CNRS au Laboratoire d'Histoire des Idées Linguistiques.

[257] Caractéristiques du développement de la recherche française, ce débat et ce refus ne sont cependant pas limités à ce pays. Concernant ce qui se joue dans cette exclusion et réorganisation, voir S. Auroux (2000), Cl. Normand (2000 a & b) et N. Dias & B. Rupp–Eisenreich (2000).

[258] G. Bergounioux, « Histoire de la Société de Linguistique de Paris », http://www.slp-paris.com/index.html

[259] Les statuts de 1866 sont disponibles sur le site de cette Société : http://www.slp-paris.com/index.html

[260] « Nous ne nous sommes pas réunis seulement pour étudier l'état actuel des races humaines ;(…) Nous nous proposons encore de chercher, par les voies multiples de l'anatomie, de la physiologie, de l'histoire, de l'archéologie, de la linguistique, et enfin de la paléontologie, quels ont été, dans les temps historiques et dans les âges qui ont précédé les plus anciens souvenirs de l'humanité, les origines, les filiations, les migrations, les mélanges des groupes nombreux et divers qui composent le genre humain. » *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1862, 4, T.3, P. Broca*, s*éance du 5 juin, « La linguistique et l'anthropologie », p.264.

pas pour les anthropologistes français de siège anatomique particulier, c'est dans ce dernier questionnement, portant sur les désordres de la parole, qu'ils s'investissent.

1-2. 3) Les sourds–muets ou l'observation des sources du langage humain.

De l'avis de M. Pruner–Bey, « l'examen anatomique du cerveau du sourd–muet serait de nature à jeter la lumière sur cette étude »[261] de la localisation anatomique du langage articulé. La surdi–mutité ne serait pourtant pas pour L. Vaïsse liée à une lésion du langage mais de l'audition :

> « Le sourd–muet, en effet, étant l'individu qui n'est muet que par cela qu'il est sourd, l'individu qui ne parle pas, uniquement parce qu'il n'a pas entendu parler, l'organe qui fait défaut chez lui, est celui de l'audition et non celui du langage. Le sourd–muet proprement dit n'est pas plus atteint, dans les organes cérébraux de la parole, comme dans ses organes vocaux, que ne l'est, dans les organes de la locomotion, un individu auquel on a lié les jambes. Pas plus à l'un qu'à l'autre, la faculté native ne manque. Il ne leur manque à tous deux que la liberté de faire usage de cette faculté, et cela par suite d'un empêchement étranger à la faculté même. » { *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1866, 1. T.1, séance du 15 février, L. Vaïsse, « Des sourds–muets et de certains cas d'aphasie congénitale », p.146}

Il conclut néanmoins l'existence probable d'une atrophie chez les sourds–muets :

> « (…) l'organe cérébral du langage articulé peut et doit, chez le sourd–muet, être arrêté dans son développement par l'inaction à laquelle il est condamné. »{id., p.147}

Le cas d'enfants entendant parfaitement mais incapables d'utiliser la parole semble cependant un objet d'étude plus pertinent aux yeux de L. Vaïsse comme de M. Delasiauve. Les aphasiques[262] deviendront en effet par la suite des objets d'étude privilégiés pour donner à voir plus clairement que la surdité les facteurs en jeu. L. Vaïsse et M. Delasiauve ont rencontré de tels enfants dans le cadre de leur travail, l'un à l'Institut des sourds–muets de Paris, l'autre à la section des enfants de Bicêtre. Ils insistent tous deux sur les compétences intellectuelles de ces enfants, que confirmerait leur capacité d'apprentissage et d'utilisation du langage mimique (id., p.148–149). Deux ans plus tard, se faisant le rapporteur (et le contradicteur) des communications présentées devant la *Société d'anthropologie de Londres*, Defert cite encore l'utilisation du langage mimique comme une preuve de capacité « d'abstraction et de conception » :

> « L'un de nos plus distingués collèges, M. Vaïsse, a exposé avec la plus grande netteté la syntaxe et la grammaire des sourds–muets ; en sorte que rien n'est mieux établi que l'unité abstraite de toutes les formes de langage, alors que la multiplicité des organes du langage implique nécessairement la multiplicité des origines cérébrales de la fonction. » {*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1868, 3, T.3, séance du 19 novembre, Defert, p.665}[263]

---

[261] *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1866, 1, T.1, séance du 15 février. Bien qu'interlocuteur privilégié de P. Broca (N. Dias & B. Rupp–Eisenreich, 2000, p.293).

[262] « En dépit de contre–exemples et de discussions – notamment de la part de Charco – , la définition de l'aphasie est figée à partir de 1865 : une maladie provoquée par une altération du cerveau, dont le symptôme est la désorganisation de la parole sans que les facultés mentales soient atteintes. » {G. Bergounioux, 1992, p.230}

[263] Aucune référence n'est donnée concernant l'exposé de L. Vaïsse auquel Defert fait allusion.

La question de la localisation cérébrale impliquée par ce langage mimique n'est cependant jamais abordée, tant cette expression semble faire partie de l'homme à « l'état brut ». En réponse à L. Vaïsse et M. Delasiauve en 1866, M. Pruner–Bey souligne l'intérêt scientifique des sourds–muets éduqués et de leurs gestes :

> « ils nous fournissent également une des nombreuses preuves de la supériorité graduelle sur la modalité de l'intellect de l'homme et de ses organes, comparativement aux animaux. (…) je me limite à insister sur le caractère particulier de son *langage de gesticulation*, de sa mimique, où principalement l'index et la main se substituent au tuyau phonétique de l'homme normal. Je ne veux pas contester aux animaux le don de la mimique, mais l'humaine en diffère essentiellement par son étendue et par sa modalité (…) En effet, tout un dictionnaire est résumé par l'indication digitale et par le dessin dans l'air ; tout un monde d'idées reproduit par d'aussi simples moyens ! Ce langage gesticulant se rattache d'ailleurs de très–près à la *pictographie*, pratiquée de tous temps par les tribus humaines à l'état sauvage, et complètement étrangère aux animaux » {*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1866, 1, T.1, Séance 1er mars, M. Pruner–Bey, « Discussion sur l'intelligence de l'homme et des animaux (suite) », p.215, en italique dans le texte}

Il renvoie à la lecture de l'ouvrage d'E. B. Tylor, *Researches into the Early History of Mankind* paru en 1865, dont il ne sera plus question ensuite. L'examen des sourds–muets n'est de fait envisagé par les anthropologistes français qu'en rapport avec leur absence de parole :

> « j'admets un appareil nerveux central présidant au phonétisme articulé du langage ; et, d'autre part, il est avéré que grand nombre de sourds–muets ne font point fonctionner cet appareil. Par conséquent, les autopsies de pareils malheureux pourraient nous éclairer. » {id., p.214}

De telles autopsies sont effectivement réalisées en ce sens[264]. Les présentations devant cette société des performances orales d'élèves sourds–muets, qui ont lieu à deux reprises en 1877, sont également l'occasion de mensurations crâniennes commentées par P. Broca[265]. Ce type de réflexions est absent des séances de l'Académie des sciences, où la présentation de méthodes pédagogiques se poursuit, mais sous une forme essentiellement écrite[266]. Mais dans ces deux espaces, l'attention se focalise sur la parole des sourds–muets, dans l'une sur les moyens de la développer et dans l'autre sur les manifestations anatomiques de son absence dans les premières années de la vie. C'est également dans un travail sur la parole qu'instruction des sourds–muets et linguistique se croisent à nouveau, à travers la comparaison de la voix des sourds–muets et des machines parlantes, comme dans les efforts de visualisation graphique de la parole. Il faut souligner que les sourds–muets auxquels il est explicitement fait référence dans ces différents espaces, sont exclusivement des élèves. Il n'est fait aucune mention des réseaux de sourds–muets adultes décrits précédemment. Ce n'est pas un langage mimique collectif et transmis entre générations qui est évoqué. Comme

---

[264] Voir notamment *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* (1877, T.12) et (1879, T.2) concernant Bertillon et P. Broca.

[265] Les présentations d'élèves sont le fait de Bouvier en février 1877 et de Grosselin en avril 1877. Sur les mensurations, voir les références précédentes. P. Broca a également eu l'occasion d'observer la petite fille sourde–muette prise en charge par Topinard et éduquée par Grosselin, un vieil ami de la famille de ce préparateur au Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* (1877, T.12).

[266] Voir notamment, les *Comptes–rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* de (1864, 1, T.59), (1876, 1, T.82), (1880, 1, T.90), (1881, 1, T.93).

J. J. Valade–Gabel le mentionnait en 1840 lors d'une présentation sur *Le langage naturel dont les sourds–muets font usage*, les membres des sociétés scientifiques « ne se sont jamais trouvés au sein d'une assemblée nombreuse, uniquement formée de sourds–muets lettrés et illettrés »[267]. Il est difficile de déplacer une telle assemblée dans l'enceinte même de ces réunions scientifiques. Les cadres d'observation sont donc particulièrement décisifs dans la conception de l'objet comme dans la définition de son intérêt au sein d'un ensemble de questionnements scientifiques.

1–2. 4) Synthèse. Cadres de recherche, définition et intérêt d'un objet scientifique.

Comme pour les autres académies et cercles scientifiques, le lieu de validation collective de résultats, ou de concentration de données certifiées, reste les réunions de la société scientifique elle–même. Les sourds–muets sont objet d'observation anthropologique, lorsqu'ils sont présentés devant la société ou inscrits graphiquement dans les relevés statistiques, les mensurations crâniennes, les comptes–rendus d'autopsies ou les analyses et récits de pédagogues.

Concernant la mimique, les anthropologistes sont tributaires des récits de leurs interlocuteurs légitimes sur cette question, les pédagogues, directeurs et médecins d'institutions de sourds–muets. Eux seuls ont rencontré les sourds–muets en nombre et en interaction. La possibilité de s'exprimer par gestes n'a jamais fait l'objet d'une vérification au sein d'une société scientifique. Elle semble faire partie du sens commun ou sortir des possibilités du cadre expérimental. D'après le peu de traces dont nous disposons sur la présentation du langage gestuel des sourds–muets au sein de sociétés scientifiques, les pédagogues décrivent essentiellement l'efficacité d'une telle communication entre sourds–muets et quelques–uns de ses procédés.

Pour les anthropologistes, le cadre de référence de tout discours sur la mimique des sourds–muets est donc un milieu éducatif. Ainsi, ce que nous retrouvons dans le discours des anthropologistes, c'est la distinction, traditionnelle dans le milieu de l'éducation des sourds–muets, entre une forme plus structurée utilisée par les sourds–muets éduqués et une autre forme plus naturelle et instinctive. Cependant, si la mimique des sourds–muets est parfois présentée comme un langage conventionnel, la conception dominante est plutôt celle d'un langage logé dans les plis du corps humain et dissipé dans une faculté intellectuelle générale d'expression, sans ancrage cérébral spécifique.

Les sourds–muets, considérés du point de vue de leur langage gestuel, dans les cadres d'observation limités et indirects mentionnés, n'éclairent pas pour les anthropologistes le travail de localisation des facultés humaines.

---

[267] *Actes de l'Académie royale des sciences, belles–lettres et arts de Bordeaux*, 1840, T.1, 2ème année, 1er trimestre, p.140 .

Or la dimension anatomique du langage est sans conteste plus importante pour eux que sa dimension historique, alors même qu'ils ont inclus cette dernière ligne de recherche dans le cadre des compétences de leur discipline en la disputant à la linguistique. Bien qu'objet légitime de recherche anthropologique, la mimique en tant que vestige d'une expression humaine intéresse peu les anthropologistes français.

Considérés du point de vue de la pathologie du langage, les sourds–muets ne supportent pas longtemps, comme objet d'étude, la concurrence des aphasiques. Les anthropologistes préfèrent une altération cérébrale claire de la faculté de parler au flou qu'apporte la surdité sur les conséquences anatomiques et intellectuelles de ce blocage de l'acquisition normale et de la perception acoustique de la parole.

Les sourds–muets comme leur langage gestuel disparaissent alors peu à peu de la scène anthropologique française.

2– Langues et nature humaine. Les signes des sourds–muets, un objet–outil. (1860–1880)

2-1) L'anthropologie britannique d'E. B. Tylor.

2–1. 1) Changement de contexte et de pratiques.

- Une approche linguistique et culturelle de terrain.

Contrairement et parallèlement aux Français, c'est en tant que vestige et racine historique des langues humaines que le langage gestuel des sourds–muets intéresse E. B. Tylor (1832–1912), l'anthropologue britannique cité par Pruner–Bey. À l'inverse de la France, où l'anthropologie physique domine largement les recherches sur l'homme, notamment avec la création de la *Société d'Anthropologie de Paris* par P. Broca en 1859, la Grande–Bretagne connaît une forte rivalité entre *l'Ethnological Society* et l'*Anthropological Society* à partir des années 1850. Ce n'est qu'en 1871 que ces deux approches se regroupent au sein de l'*Anthropological Institute* (J. Urry, 2003). Le célèbre questionnaire *Notes&Queries in Anthropology*, édité en 1874[268], aborde autant la constitution physique des hommes que leur culture. 18 des 75 thèmes abordés dans cette dernière rubrique sont à la charge de E. B. Tylor (J. Urry, 2003, p.68). Il est l'auteur de deux ouvrages remarqués : *Researches into the Early History of Mankind* en 1865 et *Primitive Culture ; Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Language, Art, and Custom*, en 1871. Dans cette dernière publication, il pose une définition de la culture longtemps utilisée en anthropologie, et élabore la notion « d'animisme » (J. Copans, 2002, p.80). « Avec ce livre, E. B. Tylor devait dominer l'anthropologie britannique pour les 30 années à venir », écrit

[268] En 1872, la *British Association for the Advancement of Science* (BAAS) réunit un comité pour réaliser ce questionnaire plus général et commun que les guides existants. *Notes & Queries on Anthropology* paraît en 1874 et connaît ensuite plusieurs rééditions de la *BAAS* ou de l'*Anthropological Institute.* (J. Urry, 2003, p.66–68)

J. Urry (2003, p.69)[269]. Cet ouvrage se distingue des recherches françaises par l'importance accordée aux réflexions sur le langage, son origine et son développement, ainsi que sur les coutumes et les mythes. C'est à propos de cette première thématique, concernant le langage, que l'expression gestuelle de sourds–muets intéresse E. B. Tylor.

Dans l'analyse du langage gestuel des sourds–muets cet anthropologue s'appuie autant sur une littérature européenne spécialisée sur le sujet[270] que sur des données d'observation auprès d'élèves et professeurs sourds–muets. Contrairement aux anthropologues français, les institutions de sourds–muets sont pour lui un lieu idéal d'observation. Il fréquente l'école de Berlin et trouve en la personne de W. R. Scott, directeur de l'institution des sourds–muets d'Exeter, un interlocuteur expert dans le langage gestuel de sourds–muets[271]. Les données de comparaison portant sur les pays éloignés sont quant à elles exclusivement issues d'ouvrages publiés par des scientifiques ou des voyageurs. Les observations directes et indirectes d'E. B. Tylor sur le langage gestuel des sourds–muets restent inscrites dans un cadre scolaire et ne concernent pas des assemblées de sourds–muets adultes. Il est néanmoins intéressant de se pencher sur le regard et les procédures de recherche de cet anthropologue sur cet objet. Son approche se révèle fortement tributaire de cette articulation plus forte entre anthropologie et linguistique, approche rappelant davantage les auteurs français du siècle des Lumières que ceux de l'école de P. Broca.

- Cadre théorique et conception du langage gestuel.

Au–delà des contextes d'observation et des articulations disciplinaires, les cadres théoriques interviennent aussi dans la définition du langage gestuel et dans les questionnements qui sont envisagés ou non à son sujet. Comme le souligne G. W. Stocking (1963), le travail de E. B. Tylor s'inscrit clairement dans les débats d'époque sur l'origine unique ou plurielle de l'homme et sur les règles d'évolution de l'espèce humaine. La publication en 1859 de *L'origine des espèces* de Ch. Darwin alimente considérablement ces débats. « Pour Tylor, l'enjeu était particulièrement important : sans une nature humaine commune, toute reconstruction historique basée sur l'hypothèse d'une unité psychique de l'espèce humaine était nécessairement invalide » (G. W. Stocking, 1963, p.785) (tp[272]). Dans la conclusion de *Early History of Mankind* (1865), E. B. Tylor affirme ce principe, considérant que « les grandes différences de civilisation et d'état mental des diverses races de

[269] Il est élu membre de la Royal Society en 1971. Il publie en 1881 *Anthropology : An Introduction to the Study of Man and Civilization.* En 1883, il est le conservateur du musée de l'université d'Oxford et en 1884 lecteur en anthropologie (J. Urry, 2003). E. B. Tylor est encore aujourd'hui une figure de référence en anthropologie, notamment pour sa définition du concept de culture. Il est à ce titre inscrit dans le mythe fondateur de cette discipline (G. W. Stocking, 1963).

[270] Notamment Rabelais, les professeurs de sourds–muets Bonet (1620), Heinicke (1778), Sicard (1803, 1808) et Scott (1844), le médecin Schmalz (1848) et les sourds–muets également professeurs L. Clerc (dans Sicard), et Kruse (1853).

[271] Il est remercié à ce titre à la fin de l'introduction, p.13 (2nd édition). Il remercie également les professeurs Pott de Halle et Lazarus de Berlin pour leur concours sur plusieurs questions difficiles et dit s'être beaucoup appuyé sur les ouvrages de philologie du professeur Steinthal (1851) de Berlin.

[272] « For Tylor, the issue was particularly important : without a common human nature, all historical reconstruction based on the assumption of the psychic unity of mankind was necessarily invalid. »

l'espèce humaine sont plutôt des différences de développement que d'origine, de degrés que de sortes » (p.370) (tp[273]). Cette thèse est appuyée par « les faits collectés » présentés et discutés dans l'ensemble de cet ouvrage dont les trois premiers chapitres portent sur les divers moyens utilisés par les hommes pour exprimer leurs pensées, à savoir « les Gestes, les Mots, les Images et l'Ecriture» (p.3)[274]. E. B. Tylor établit d'emblée dans l'introduction de cet ouvrage une différence fondamentale entre la parole et l'écriture d'une part, qui possèdent une histoire décisive pour leur analyse, et le langage gestuel et l'écriture pictographique d'autre part qui s'expliquent « sans l'aide de l'histoire comme des produits directs de la pensée humaine » (p.3) (tp[275]). Le langage gestuel apparaît d'emblée comme un objet cognitif plutôt que culturel, se rapprochant ainsi des représentations d'A. Bébian ou de P. Pélissier, auteurs que E. B. Tylor ne semble pas avoir lu.

Les pratiques de communication de cette population intéressent E. B. Tylor parce que leur observation permettrait de donner une définition plus large de ce que peut être et donc de ce qu'a pu être une expression humaine. Bien que pour lui le langage gestuel et l'écriture pictographique soient insignifiants face aux autres moyens de communication plus sophistiqués (« la parole et l'écriture phonétique »), les sourds–muets seraient la preuve vivante qu'il est possible de penser avec de tels moyens d'expression (Chap.2, p.14–15). E. B. Tylor cherche à dépasser la barrière que rencontrent d'après lui philologues et linguistes dans leurs investigations sur l'origine et l'évolution du langage. Ils n'apporteraient aucune donnée tangible, sur un sujet qui éclairerait pourtant l'histoire de l'homme. Or l'analyse des « dialectes les plus bas du Langage» permettrait pour E. B. Tylor de prendre conscience d'une certaine condition de la pensée humaine (id.). L'étude de l'expression gestuelle, décrite comme rudimentaire et facilement compréhensible , alimenterait la réflexion sur « la nature de ce grand mouvement » qui conduisit les hommes à s'exprimer par des mots (id.). Pour E. B. Tylor, il est en effet fort probable que les hommes, d'abord limités dans leur parole par un vocabulaire restreint, aient fait un usage important du langage gestuel. La particularité de celui–ci est pour E. B. Tylor d'être « un langage en images », « un système de représentation des objets et idées par un tracé gestuel rudimentaire, imitant leurs traits les plus frappants » (Chap.2, p.15–16) (tp[276]). La relation entre les idées et les signes y existerait de façon permanente, permettant de comprendre les ressources et racines du langage humain.

- Du statut scientifique de cet objet.

---

[273] « the wide differences in the civilization and mental state of the various races of mankind are rather differences of development than of origin, rather of degree than of kind. »

[274] Le chapitre 2 porte exclusivement sur le « langage gestuel » des sourds–muets. Dans le chapitre 3, E. B. Tylor examine et compare d'abord en différents temps et lieux les « principaux dialectes du langage gestuel » (Chap.3, p.44) (dont ceux de sourds–muets). Il s'intéresse ensuite aux gestes accompagnant la parole (dont les gestes de salutation) chez différents peuples. Dans le chapitre 4, il questionne la thèse d'une origine gestuelle des langues humaines.

[275] « (…) the Gesture–Language and Picture–Writing may be mostly explained without the aid the aid of history, as direct products of the human mind. »

[276] « The Gesture–Language, or Language of Signs, is in great part a system of representing objects and ideas by a rude outline–gesture, imitating their most striking features. It is, as has been well said by a deaf–and–dumb, «a picture–language». »

Par sa conception du langage gestuel des sourds–muets comme objet cognitif et comme vestige historique, la description de ce mode de communication appuie la thèse d'une unité humaine et alimente les théories évolutionnistes. Mais par cette conception aussi, ce langage se trouve exclu lui–même de tout développement historique et donc de toute étude sur les étapes et processus d'évolution. Particulièrement développée dans le premier ouvrage d'E. B. Tylor, *Early History of Mankind,* l'analyse du langage gestuel des sourds–muets disparaît de ses publications suivantes, davantage axées sur les processus d'évolution culturelle auxquels ne participerait pas le langage gestuel des sourds–muets[277]. Cette analyse disparaît alors également des études et citations que les chercheurs proposent aujourd'hui du travail d'E. B. Tylor. Les sourds–muets sont pourtant une fois encore pensés comme un outil méthodologique de la discipline anthropologique, et leur langage gestuel comme un étalon de référence pour classer et étudier les langues, gestuelles comme parlées. Cette démarche méthodologique est poursuivie après E. B. Tylor de l'autre côté de l'Atlantique, à travers l'expérimentation d'interactions réelles entre sourds et indiens. Outre l'intérêt que le travail d'E. B. Tylor présente comme contrepoint des recherches françaises (par une articulation disciplinaire et un rapport au terrain différents), cette utilisation des sourds–muets et de leur langage comme outils de la discipline anthropologique explique que nous nous attardions quelque peu sur la démarche de cet auteur. Elle nous intéresse également pour le travail et la consolidation d'une certaine représentation de la communication gestuelle des sourds–muets, qui participent à la dévalorisation scientifique et culturelle de ce langage, bientôt exclu de toute éducation spéciale en Occident.

2–1. 2) <u>Définition et description d'une langue de la nature</u>.

- Circonscription et caractéristiques principales du « vrai langage gestuel ».

Dans une double démarche, E. B. Tylor s'attache à définir les caractéristiques de ce langage tout en le dissociant d'autres formes d'expression gestuelle qui lui seraient étrangères. Ne font pas partie pour lui du « véritable langage des signes de sourds–muets », les signes grammaticaux inventés par les professeurs à des fins d'enseignement (qui ne sont pas repris précise–t'il par les élèves lorsqu'ils discutent entre eux), ni l'alphabet gestuel, qui n'est qu'un substitut de l'alphabet écrit (p.16–17). Totalement artificiels ou dérivés de signes naturels, leur logique s'appuierait sur la langue parlée ou écrite (p.22–23). Le travail d'E. B. Tylor de définition de son objet se fait à l'intérieur de distinctions communes dans le milieu des sourds entre différentes formes de communication gestuelle. Associées à différents degrés d'instruction des locuteurs, elles seraient caractérisées par leur plus ou moins grande proximité avec la langue orale ou écrite du pays et le degré de conventionnalisation de leurs signes.

Font partie du langage gestuel pour E. B. Tylor, aussi bien les « dessins dans l'espace » que les choses rappelées à l'esprit par le pointage ou le regard (p.16). Ce sont là ses

[277] Quelques conclusions de ce premier ouvrage sur le langage gestuel sont cependant présentées dans le suivant, *Primitive Culture.*

deux composants. Outre le caractère plus limité du vocabulaire et de la grammaire développés par des sourds–muets, la caractéristique distinctive de ce langage gestuel pour cet anthropologue est de ne pas leur avoir été enseigné. Propriété de tous les hommes, le langage gestuel est néanmoins « rarement cultivé et développé à un aussi haut degré par ceux qui peuvent utiliser la parole que par ceux qui ne peuvent pas parler et doivent recourir à d'autres moyens de communication » (p.18) (tp[278]). Le vrai langage gestuel pour E. B. Tylor est donc cette mimique naturelle évoquée par les anthropologistes français. Les ouvrages de professeurs et de sourds–muets sont cités pour montrer que le langage gestuel, « langue maternelle (pour ainsi dire) des sourds–muets », est « un processus indépendant prenant son origine dans la pensée du sourd–muet, et se développant au fur et à mesure que son savoir et son pouvoir de raisonnement augmentent avec l'instruction » (p.17–18) (tp[279]).

- Les structures communes de dialectes gestuels de sourds–muets, ou les ressources de l'homme de nature.

E. B. Tylor montre le principe général de formation des signes, à partir des 300 exemples qu'il a consignés auprès de son professeur sourd–muet Carl Wilke, enseignant à l'institution de Berlin.

Exemples de description de signes

> « Quand je tiens ma main droite plate avec la paume vers le bas, au niveau de ma taille, et que je la lève vers le niveau de mon épaule, cela signifie « grand », mais si je la baisse au contraire, cela signifie « petit ».
>
> Le signe «homme » est le mouvement d'ôter un chapeau ; pour « femme », la main fermée est posée sur la poitrine ; pour « enfant », le coude droit se balance sur la main droite. (…)
>
> Lorsque de nouvelles choses sont remarquées par les sourds–muets, bien sûr de nouveaux signes apparaissent immédiatement pour elles. Ainsi, pour exprimer « chemin de fer » ou « locomotive », la main gauche fait la cheminée, et la vapeur s'élevant en volutes horizontalement à l'extérieur est imitée par l'index de la main droite. » (p.20&22) (tp[280])

Il s'agit là pour lui de signes propres à un dialecte particulier du langage gestuel, comme il en existe dans chaque école de sourds–muets :

---

[278] « it is seldom cultivated and developed to so high a degree by those who have the use of speech, as by those who cannot speak, and must therefore have recourse to other means of communication. »

[279] « The mother–tongue (so to speak) of the deaf–and–dumb is the language of signs, (…) an independent process originating in the mind of the deaf–mute, and developing itself as his knowledge and power of reasoning expand under instruction. »

[280] « When I hold my right hand flat with the palm down, at the level of my waist, and raise it towards the level of my shoulder, that signifies « great » ; but if I depress it instead, it means « little ». The sign «man» is the motion of taking off the hat; for «woman», the closed hand is laid upon the breast; for «child», the right elbow is dandled upon the left hand.»(p.20) «As new things come under the notice of the deaf–and–dumb, of course new signs immediately come up for them. So to express «railway» and «locomotive», the left hand makes a chimney, and the steam curling almost horizontally out is imitated with the right fore–finger. » (p.22)

> « il y a trop de choses dans chacun d'eux qui différent des autres dans le détail, bien que non dans le principe, qu'ils peuvent, je pense, être tenus comme pratiquement indépendants, excepté en ce qui concerne les signes grammaticaux. » (note 2, p.20) (tp[281])

Ces différences de lexique ne seraient que des différences de choix dans la représentation d'objets. Naturels, ces signes imitatifs ne nécessitent pas pour E. B. Tylor d'explications poussées pour être compris[282]. Ils ont pour principe de « saisir le trait le plus frappant d'un objet, ou le principal mouvement d'une action », ce que le plus rudimentaire des sauvages peut faire sans l'avoir appris, mieux et plus facilement qu'un homme éduqué (p.21). E. B. Tylor en veut pour preuve la difficulté qu'ont les professeurs qui ne sont pas sourds–muets à apprendre ce langage. Seul le directeur de l'école d'Exeter, W. R. Scott, le connaîtrait bien, après 40 ans d'exercice. D'après ce dernier, l'usage de la parole est un désavantage : l'habitude de penser en mots puis de traduire ceux–ci en signes ne permet pas de les placer dans la séquence logique correspondant à la manière de penser des sourds–muets (p.21–22).

L'analyse du langage gestuel par E. B. Tylor repose sur une opposition forte entre nature et civilisation. Si ce langage est composé de plusieurs dialectes, il reste défini par la transparence de son lexique mais aussi par la logique naturelle et universelle de sa syntaxe. Il est néanmoins, par ces caractéristiques mêmes, éloigné des manières de penser et de s'exprimer des hommes les plus éduqués. Le langage de la nature peut alors rester étranger aux hommes de la civilisation. Et ce décalage est un indice d'authenticité autant qu'un outil de description du langage gestuel des sourds–muets.

Premier élément d'analyse, le langage gestuel ne possèderait pas de grammaire à proprement parler, ne connaissant pas d'inflections et ne dissociant pas facilement verbes et adjectifs (p.24). E. B. Tylor considère cependant que le langage gestuel possède une syntaxe qui dépend de l'ordre naturel des idées puisque cet ordre se trouve commun à tous les sourds–muets dans le monde (p.25), et qu'il est également attesté dans les productions spontanées de la sourde–aveugle Laura Bridgman (p.27).

> « Leur construction usuelle n'est pas « black horse » mais « horse black », n'est pas « bring a black hat » mais « hat black bring » (…)» (p.25)

Elle est indépendante des langues orales comme en attestent pour E. B. Tylor les erreurs que font les « hommes éduqués ordinaires ». En arrangeant les gestes dans l'ordre propre à leur langue, ceux–ci produisent des phrases « incompréhensibles ou trompeuses » pour un sourd–muet, alors qu'ils arrivent à faire l'opération inverse (id.). Dans cette analyse de la syntaxe du langage gestuel, E. B. Tylor utilise d'autres sources d'information que les erreurs des apprenants. Comme J. J. Valade–Gabel et Y. L. Valade–Rémi, il mentionne un exercice de

---

[281] « there is so much in each that differs from the others in detail, though not in principle, that they may, I think, be held as practically independent, except as regards grammatical signs ».

[282] Il évoque des signes, incompréhensibles en dehors du cercle où ils sont utilisés, où l'on indique un objet par une de ses particularités *accidentelles* : le professeur sourd–muet d'E. B. Tylor est appelé par ses élèves, « le manchot » qui est en fait parmi eux la façon de désigner les habitants de Spandau, d'où il est originaire. L'un d'eux y a vu pour la première fois un manchot et l'associe à cette région. Mais ce type de signes ne survivrait pas à leur créateur et serait bientôt remplacé. (p.24)

traduction écrite par un élève d'une production gestuelle donné par lui–même[283]. Il rapporte aussi les résultats d'élicitations[284] par courrier auprès de W. R. Scott et auprès de ses élèves par son intermédiaire (p.26). Par ailleurs, il présente ce directeur comme étant le seul auteur qui ait explicité les règles de la syntaxe gestuelle[285] (que E. B. Tylor illustre par les récits, même antérieurs, d'autres auteurs).

> « « Le sujet vient avant l'attribut, … l'objet avant l'action ». Une troisième construction courante bien que non nécessaire «le modificateur après le modifié ». La première construction, par laquelle le cheval est placé avant « noir », permet au sourd–muet de remplacer, dans une certaine mesure, par sa syntaxe la distinction entre adjectif et substantif, que ses signes imitatifs n'expriment pas eux–mêmes. » (p.26) (tp[286])

La syntaxe pallierait les carences des signes. Mais certaines formulations seraient également compliquées par le « concrétisme de la pensée propre aux sourds–muets dont l'esprit n'a pas été plus développé par l'usage de l'écriture, et même à ceux qui sont éduqués lorsqu'ils pensent ou expriment leur pensée dans leurs signes natifs » (p.28) (tp[287]).

> « L'enfant sourd–muet ne demande pas « Qu'as–tu eu pour dîner hier ? » mais « As–tu eu de la soupe ? as–tu eu du porridge ? » ainsi de suite.
>
> Il exprime une phrase conditionnelle par une alternative ou un contraste : « Je pourrais être puni si j'étais paresseux et vilain », serait dit, « Je paresseux, vilain, non ! – paresseux, vilain, je puni, oui ». {E. B. Tylor, 1865, p.28, (tp[288])}

Le récit d'un sourd–muet non éduqué rapporté dans « Justice of the Peace », (October 1, 1864) et reproduit par E. B. Tylor (p.28–30), témoigne encore de ce type de ressources expressives. E. B. Tylor insiste sur les possibilités d'exprimer le temps passé ou futur « dans une forme concrète » ou par « implication », en indiquant, après une description de l'action ou de l'état, le nombre de jour « derrière » soi ou bien par l'expression du visage associée aux gestes. Les relations de causes à effets ne seraient pas explicitées en langage gestuel mais déduites d'une juxtaposition de phénomènes ou d'actions.

---

[283] Ce qui lui permet de se poser comme auteur crédible (bien qu'étant entendant et éduqué), en se démarquant des « hommes éduqués ordinaires » et en faisant valoir sa connaissance de ce langage gestuel, puisque lui produit un énoncé gestuel correct (attesté par la traduction également correcte de l'enfant et la surprise du professeur concernant sa production gestuelle).

[284] E. B. Tylor demande comment certaines phrases, écrites en anglais, seraient produites en langage gestuel. Le Dr Scott lui indique par écrit l'ordre des signes, commente les productions possibles suivant le contexte ou l'intention de communication, puis rapporte la réaction et la tournure plus courante que lui proposent ses élèves.

[285] Ainsi, malgré des points de concordance avec A. Bébian et P. Pélissier, E. B. Tylor ne connaîtrait pas leurs publications, ni celles de J. J. Valade–Gabel ou Y. L.Valade–Rémi.

[286] « «The subject comes before the attribute, … the object before the action». A third construction in common, though not necessary, «the modifier after the modified». The first construction, by which the horse is put before the «black», enables the deaf–mute to make his syntax supply, to some extent, the distinction between adjective and substantive, which his imitative signs do not themselves express. »

[287] « The concretism of thought which belongs to the deaf–mute whose mind has not been much developed by the use of written language, and even to the educated one when he is thinking and uttering his toughts in his native signs, commonly requires more complex phrases to be re–cast. »

[288] « The deaf–and–dumb child does not ask, «What did you have for dinner yesterday ?» but «Did you have soup? Did you have porridge? and so forth.» A conjunctive sentence he expresses by an alternative or contrast : «I should be punished if I were lazy and naughty», would be put, «I lazy, naughty, no ! – lazy, naughty, I punished, yes». »

> « Une proposition telle que « La pluie rend la terre fructeuse », ne s'inscrirait pas dans sa manière de penser ; « la pluie tomber, les plantes pousser » serait son expression en images » (p.31) (tp[289])

Le pouvoir de cette expression par l'image viendrait pallier les limites des sourds–muets en matière d'abstraction.

Le langage gestuel des sourds–muets est décrit par E. B. Tylor comme le langage naturel de l'homme par excellence. Il en présente les caractéristiques les plus brutes, les procédés les plus simples et les ressources les plus authentiques. Ch. Darwin considère aussi que le langage gestuel révèle les racines profondes de l'expression humaine (et animale).

> « L'homme ne s'est pas borné à l'usage de cris inarticulés, de gestes et de signes expressifs ; il a inventé le langage inarticulé, si tant est qu'on puisse appliquer le mot d'invention à un progrès accompli grâce à d'innombrables perfectionnements à peine raisonnés. Il suffit d'avoir observé les singes pour être convaincu qu'ils comprennent parfaitement les gestes et les signes les uns des autres, et dans une large mesure ceux de l'homme, ainsi que l'affirme Rengger (1830) ». {Ch. Darwin, 1872, *L'expression des émotions*, traduction de 1890, p.63}

Lorsqu'il écrit *L'expression des émotions* en 1872, Ch. Darwin a lu l'ouvrage d'E. B. Tylor. Il l'interroge par courrier sur l'usage des gestes opposés chez les sourds–muets, et sollicite ensuite également W. R. Scott sur le sujet[290]. À la différence d'E. B. Tylor, Ch. Darwin insiste sur la dimension conventionnelle de certains signes employés par les sourds–muets ou les sauvages, et sur les abréviations qu'ils ont coutume de faire, masquant parfois leurs principes de formation. Ce que Ch. Darwin considère comme naturel est bien plus physique, inconscient et inné que pour E. B. Tylor. Il s'appuie essentiellement sur le comportement animal, sujet que l'anthropologue n'aborde pas. Et s'ils s'intéressent tous deux aux processus de formation des signes communs à tous les hommes, E. B. Tylor est bien plus soucieux du détail de réalisation en soi des gestes des sourds–muets que ne l'est Ch. Darwin. L'anthropologue s'excuse de ne pouvoir noter que le squelette de ce langage gestuel que le lecteur doit imaginer expressif et vivant. C'est à travers les caractéristiques formelles de dialectes particuliers du langage gestuel que E. B. Tylor souhaite en montrer les grands principes, universels, de formation mais aussi l'antériorité dans l'histoire des hommes.

2–1. 3) Les sourds–muets et leur langage gestuel comme outils anthropologiques.

Les sourds–muets ne sont objet et outil d'étude anthropologique que dans le cadre d'une recherche destinée à montrer l'existence de ressources et de pratiques propres à tous les hommes. Il s'agit d'expliquer la diversité humaine par quelques principes universels. E. B. Tylor fait état dans un premier temps de la présence d'une communication gestuelle et de la préférence pour celle–ci chez les peuples les plus proches de la nature. Il souligne ensuite l'inter–compréhension des peuples à travers ce langage, et l'antériorité des gestes par rapport aux langues parlées. C'est dans ce cadre que les sourds–muets et leur langage gestuel sont des alliés pour E. B. Tylor. Dans un deuxième temps, la thèse de l'unité de l'espèce

[289] « Such a proposition as «Rain makes the land fruitful» would not come into his way of thinking; «rain fall, plants grow», would be his pictorial expression. »
[290] Ces échanges sont mentionnés dans le livre de Ch. Darwin. Pour une vue globale sur son courrier, se reporter à : http://darwin.lib.cam.ac.uk/

humaine suppose également de comprendre l'évolution historique de la Culture. Expliquer l'origine commune des langues humaines, c'est encore démontrer l'unité de l'espèce ; mais c'est aussi trouver les ressources et structures expressives à partir desquelles se bâtit la diversité linguistique et culturelle.

- Équiper et démontrer la thèse de l'unité de l'espèce humaine.

Comme le sait tout voyageur en terre inconnue, les hommes ont recours aux gestes chaque fois que la parole est mise en défaut. C'est là, commente E. B. Tylor, une pratique commune dans laquelle et par laquelle les hommes se « reconnaissent », malgré les différences de culture. Citant les écrits de A. Von Humbolt (1814), il insiste sur la préférence pour ce mode de communication de la part des moins civilisés, des « natifs qui n'ont été *réduits* que tardivement ou qui retournent de temps en temps dans la forêt pour apprécier leur ancienne liberté » (p.35) (tp[291]). Dans les échanges avec les Indiens des plaines, les interprètes gestuels seraient préférés aux interprètes oraux. La grande diversité de langues dans une même aire géographique expliquerait le développement de langages gestuels communs, servant de moyens de communication entre différentes tribus d'une même région.

E. B. Tylor reprend la description de ces signes d'Indiens, décrits dans de nombreux ouvrages, en citant certaines de leurs variantes. Il les rapproche de manières de dire observées dans différentes écoles de sourds–muets et de signes utilisés par les moines cisterciens. Pour lui, sourd–muet et interprète indien se comprendraient sans difficulté. Le langage gestuel de l'un et la pantomime de l'autre ne serait que « différents dialectes du même langage de la nature » (p.35).

S'il souligne des procédures de représentation communes (comme pour « animaux » p.37), il met également en évidence la dimension culturelle de ces signes (le signe de « chien » chez les Indiens faisant référence à leur utilisation pour tirer des fardeaux avant l'introduction du cheval sur ce continent). L'ancienneté de ces signes est ici implicitement affirmée. E. B. Tylor peut alors évoquer les influences de cette expression gestuelle sur les langues parlées. Les termes « eau » et « rivière » dans les langues amérindiennes seraient par exemple des traductions de leur expression en gestes (p.37).

La thèse d'un langage gestuel premier et naturel de l'Homme est susceptible d'être contredite par l'existence de signes obscurs. E. B. Tylor prend soin d'expliquer ces occurrences et de citer les auteurs qui attestent de signes similaires chez des sourds–muets non éduqués. Il dit avoir testé la compréhension de gestes indiens (reproduits par lui–même à partir de leurs descriptions) par des enfants sourds–muets. C'est cette reconnaissance par des sourds–muets qui valide le caractère naturel des gestes (p.38). C'est là un apport méthodologique considérable aux yeux d'E. B. Tylor (et une conception inédite de l'utilisation des sourds–muets pour la recherche). Les sourds–muets sont pour l'anthropologue

[291] « (…) those of the natives who have been but lately *reduced*, or who go back from time to time to the forest to enjoy their ancient liberty ».

un outil utile dans son travail de classification des modes de communication et d'authentification des formes primitives du langage humain. Rappelons que le Langage Gestuel est pour E. B. Tylor le langage naturel et maternel des sourds–muets ; et qu'il se caractérise, d'après la définition qu'il en a donné, par son indépendance vis à vis des langues parlées, langues dont les sourds–muets ignoreraient tout, dans les premiers temps de leur vie au moins.

Préservée des influences de la civilisation, l'expression gestuelle produite par les sourds–muets serait la plus authentique. Elle est une ressource, un objet de référence dans l'explication d'autres signes. Le langage gestuel des sourds–muets est susceptible d'éclairer la signification de gestes en apparence conventionnels comme ceux de moines cisterciens ainsi que l'interprétation de certains hiéroglyphes (p.41). Mentionnant la pantomime des anciens en Europe, E. B. Tylor insiste sur le caractère « en fait » naturel de leurs signes, qui, pour des raisons de rapidité et de clarté (et de complexité ici des thèmes abordés), auraient plus souvent subi des abréviations (p.43). De telles réductions ne sont pas pour cet anthropologue les marques d'une évolution historique d'un langage gestuel. Elles sont au contraire les traces de l'expression naturelle et primitive de l'homme. E. B. Tylor étend cette analyse aux gestes accompagnant la parole, pratique également partagée par différents peuples et également éclairée par les signes plus anciens ou plus authentiques[292].

E. B. Tylor entend avoir montré à travers la description de ces signes et leurs rapprochements, que le langage gestuel est un moyen d'expression naturel et commun à tous les êtres humains. Il insiste dans la conclusion de ce chapitre 3, sur l'unicité et la permanence dans le temps de ce langage (p.54). Pour lui, la diversité des signes renvoie à la diversité des manières possibles d'exprimer une même idée. L'éducation et les habitudes de vie interviendraient notamment dans le choix des gestes. L'argument décisif pour E. B. Tylor en faveur de cette unité du langage gestuel, est « le constat et l'assurance avec laquelle n'importe quel sauvage de n'importe quel pays peut comprendre et être compris dans une école de sourd–muet » (p.54) (tp[293]). Il en veut pour preuve trois récits de telles visites. Ceci autorise, nous dit E. B. Tylor, à affirmer que le langage gestuel n'est pas affecté par des différences de race ou de climat (p.55). Donnant à voir le fonctionnement de l'esprit humain, il est une preuve qu'aucune différence n'est décelable entre les races humaines, jusque dans les processus mentaux les plus élémentaires (id.).

- Expliquer par des faits l'origine et l'évolution des langues.

[292] La démarche d'analyse reste la même. Les gestes sont plus développés et plus transparents chez les peuples les moins civilisés. Ceux des peuples plus évolués sont généralement plus obscurs pour avoir été l'objet d'abréviations. Les signes des premiers, et des sourds–muets en particulier, permettent d'éclairer les seconds. L'écriture pictographique et l'art égyptien sont des ressources utiles pour expliquer les gestes en usage chez les peuples plus civilisés. E. B. Tylor aborde de plus un phénomène de diffusion entre différents peuples de pratiques gestuelles (et non plus de langues, faisant référence au mode de salutation par exemple). Il articule pratiques gestuelles universelles (par exemple se découvrir une partie du corps) et particularités locales de réalisation (le choix des parties découvertes).

[293] « the case and certainty with which any savage from any country can understand and be understood in a deaf–and–dumb school ».

Pour E. B. Tylor, la difficulté majeure des recherches portant sur l'origine du langage serait le manque de faits sur lesquels s'appuyer. La question centrale est pour lui de comprendre pourquoi certains mots ont été initialement utilisés pour représenter certaines idées ou conditions mentales. Il rejette d'emblée une explication par l'arbitraire et la métaphore économiste du langage qui la soutient, métaphore que nous pouvons effectivement lire chez certains linguistes, dont M. Bréal et plus tard F. de Saussure. Pour E. B. E. B. Tylor, qu'il s'agisse de l'étude du langage, des arts ou des croyances humaines, « l'homme n'a pas seulement une raison précise, mais une raison très couramment assignable, pour toutes les choses qu'il fait ou qu'il croit » (p.57) (tp[294]). La clé de l'origine des langues résiderait donc dans la relation entre mots et idées, sujet sur lequel le langage gestuel serait d'un intérêt particulier (p.59).

Dans ce quatrième chapitre intitulé « langage en gestes et langage en mots », E. B. Tylor utilise d'abord sa description des processus du langage gestuel comme outil d'analyse des langues parlées. Il explore ensuite, à partir d'une réflexion sur les conditions de création d'un langage gestuel par les sourds–muets contemporains, la thèse d'une origine entièrement gestuelle des langues parlées. S'appuyant sur ses observations et les récits de comportements spontanés de sourds–muets et de la sourde–aveugle Laura Brigman, il questionne les modalités de passage ou d'association entre langue en gestes et en mots.

Les langues parlées attestent d'après E. B. Tylor de connections entre idées et mots, ainsi que de processus de modification de mots par la réflexion du son sur le sens. Mais cette connexion serait le plus souvent morte dans ces langues, dont quelques grands principes de fonctionnement pourraient être mis à jour à partir de l'analyse du langage gestuel. E. B. Tylor propose notamment d'y rechercher les traces du « dualisme » de structures caractérisant le langage gestuel : « la présentation d'objets et d'actions en réalité » d'une part, « et leur simple suggestion par l'imitation » d'autre part (p.25) (tp)[295], deux processus qui peuvent exister séparément ou de façon combinée. Le premier procédé consiste à inclure « corporellement » objets et actions dans l'échange « en les pointant ou en les regardant », tandis que le second est une forme de représentation, « par l'imitation d'actions, ou par des « dessins dans l'air » » (p.60) (tp)[296]. Pour E. B. Tylor ces formes d'expression s'inscrivent dans une construction anthropomorphique de l'espace, où l'homme se prend comme point de référence pour exprimer, à la manière de la Géométrie Analytique, la position des objets.

> « Il peut en pensée déplacer son centre de coordonnées et la position de ses axes, et en s'imaginant à la place d'une autre personne ou même d'un objet inanimé, il peut décrire la position de lui–même ou de quelque chose d'autre en rapport avec eux. » (p.61–62) (tp)[297]

---

[294] « man has not only a definite reason, but very commonly an assignable one, for everything that he does and believes. »
[295] « the bringing forward objects and actions in actual fact, and the mere suggestion of them by imitation. »
[296] « It brings objects and actions bodily into the conversation, by pointing to them or looking at them, and it also suggests by imitation of actions, or by «pictures in the air», (…)»
[297] « He can in thought shift his centre of co–ordinates and the position of his axes, and imagining himself in the place of another person, or even of an inanimate object, can describe the position of himself or anything else with respect to them. »

C'est cette utilisation de l'espace qui lui permet également, précise E. B. Tylor, de se positionner dans le temps sur un axe avant – arrière. La comparaison qu'il propose de ces structures du langage gestuel avec des langues parlées s'appuie d'abord sur les travaux de Max Müller (Lectures, 1862, 3ème éd.). Ce dernier distinguerait deux classes dans les formes racines du Sanskrit : les prédicatives, et les démonstratives, que E. B. Tylor rapproche respectivement de la forme « représentée » et de la forme « montrée » du langage gestuel. Poursuivant sa comparaison exploratoire avec l'anglais et le chinois, il souligne rapidement la complexité de cette démarche :

> « Bien sûr, toute comparaison de la parole et du langage gestuel devra examiner le dur problème du rapport des prépositions vis–à–vis des adverbes et pronoms d'une part, et des racines verbales d'autre part. » (p.62–63) (tp[298])

Pour E. B. Tylor, les grammaires et dictionnaires compliqueraient bien plus qu'elles n'aideraient dans cette analyse. En « écartelant l'organisme d'un langage vivant sur une structure morte » (p.64) (tp[299]), ces grammaires formaliseraient des différences là où la réalité ne serait que « concrétisme », associant notamment objet et action en un seul mot. Or c'est dans ce type de procédures que réside pour E. B. Tylor « l'esprit du langage gestuel » (p.64). Il conclut néanmoins de ces premières comparaisons que,

> « bien qu'il y ait tant de similarités dans le principe de formation des signes gestuels et des mots, il n'y a pas de correspondance générale dans l'idée particulière qui est choisie pour nommer un objet dans ces deux sortes d'expressions. » (p.64) (tp[300])

Les différences syntaxiques seraient quant à elles flagrantes et rendraient difficiles de véritables rapprochements, exceptés peut–être dans les points sur lesquels s'opposent ensemble différentes langues orales face au langage gestuel (p.65).

L'indépendance totale du langage gestuel et de la parole serait pourtant contredite par l'expérience. On ne parle de sourds–muets non éduqués que par convention souligne E. B. Tylor : ils sont de fait entourés par des parlants et donc quelque peu instruits par eux (p.66). À l'inverse, les petits enfants en général s'appuient sur les gestes pour comprendre leurs interlocuteurs et pour s'exprimer. De plus, il est évident pour E. B. Tylor, que les gestes sans les langues parlées assureraient un moindre développement de l'esprit. L'acquisition de l'écrit (plutôt que de l'articulation, trop investie par les allemands d'après E. B. Tylor) serait centrale dans l'éducation des sourds–muets. Enfin, même les sourds–muets, qui n'ont jamais entendu, produiraient de leur propre chef, sans l'avoir appris, des sons plus ou moins articulés. Ils peuvent résulter, d'après E. B. Tylor, de l'imitation de différentes actions (boire, manger…) ou de l'articulation des parlants. Ils peuvent aussi être liés à des jeux de respiration. Mais ces sourds–muets, ainsi que la sourde–aveugle Laura Bridgman, attacheraient un sens précis et stable à ces productions (p.73). Qu'E. B. Tylor se réfère à ces pratiques ou à l'éducation de sourds–muets, le langage gestuel et « une forme rudimentaire de

---

[298] «Of course, any full comparison of speech and the gesture–language would have to go into the hard problem of the relation of prepositions to adverbs and pronouns on the one hand, and to verb–roots on the other. »
[299] « stretching the organism of a live language upon a dead framework »
[300] « Though there is so much similarity of principle in the formation of gesture–signs and words, there is no general correspondence in the particular idea chosen to name an object by in the two kinds of utterance. »

langage en mots » seraient pour lui plus ou moins traduisibles l'un l'autre (p.76). Il en conclut qu'

> « il semble y avoir plutôt similarité que le contraire entre le processus par lequel la pensée humaine s'est *la première fois* exprimée dans la parole et celui par lequel cette même pensée s'exprime *encore* dans les gestes. »(p.76) (tp[301]) (non souligné dans le texte)

Plusieurs récits de voyageurs et de scientifiques rapportent que certaines langues sont tellement limitées qu'elles n'auraient pas de sens sans les gestes. Si ces faits viendraient soutenir la thèse d'E. B. Tylor d'un premier langage gestuel, il s'attache néanmoins à souligner le caractère mythologique de ces récits, qui mentionnent parfois l'absence physique de langue. Il discute également les conditions d'enregistrement de données linguistiques lorsque le chercheur ne parle pas le mode de communication qu'il étudie. Aucune preuve ne peut être établie sans une réelle maîtrise de la langue en question par un homme éduqué, affirme t–il (p.80).

Que les gestes soient plus naturels que la parole n'est pas remis en question ici. Comme le montre Dr Scott (1847), ils seraient plus facilement appris et utilisés par les idiots. Mais il y aurait relativement peu de faits pour E. B. Tylor, qui éclairent ce passage des gestes à la parole. Or c'est là son objet d'investigation : définir les étapes de formation et d'évolution des phénomènes humains. Comme processus rudimentaire, le langage gestuel et les manières de faire de sourds–muets sont un repère et des ressources dans l'analyse linguistique des formes plus complexes d'expression humaine que sont les langues parlées. Ils attestent également pour E. B. Tylor des possibilités d'expression gestuelle que l'homme conserve en lui. Mais elles ne suffisent pas à expliquer la genèse et l'évolution des langues humaines.

- Un langage humain en deçà de la culture, exclu de toute évolution.

Si E. B. Tylor reprend 10 ans plus tard dans *Primitive Culture* les principales conclusions de *Early History of Mankind* sur les gestes, il n'y développe plus ce sujet. Il y rappelle que pour aborder la question de l'origine du langage, il faut abandonner cette « sorte de vénération superstitieuse » vis–à–vis de la parole et prendre en compte l'ensemble des possibilités expressives de l'homme (*Primitive Culture*, p.232). Le langage gestuel et l'écriture picturale rappelle–t'il, reposent sur « des opérations naturelles de l'esprit humain, non de celles qui étaient effectives dans les conditions très anciennes de l'humanité et qui ont depuis disparues, mais au contraire sur des processus existant parmi nous, que nous pouvons comprendre et même pratiquer pour nous–mêmes. » (id., p.233) (tp[302]). Les gestes des sourds–muets révèlent des processus naturels a–historiques, dont l'existence constitue le socle de la démarche comparative d'E. B. Tylor. Mais par cette même caractéristique, ils ne sont d'aucun secours dans l'analyse de la Civilisation, que les allemands nomment à juste titre

[301] « it seems more likely than not that there may be a similarity between the process by which the human mind first uttered itself in speech, and that by which the same mind still utters itself in gestures. »
[302] « in natural operations of the human mind, not such as were effective in some long past condition of humanity and have since disappeared, but in processes existing amongst us, which we can understand and even practise for ourselves. »

pour E. B. Tylor, « Histoire de la Culture » (id., p.5). Le langage gestuel n'entre donc plus lui–même dans cette analyse comparative.

> « Telle qu'elle est employée par Tylor, elle a au moins deux implications importantes pour le concept de culture. D'une part, elle force la fragmentation de l'ensemble des cultures humaines en éléments discrets qui peuvent être classifiés et comparés en dehors de tout contexte culturel spécifique et alors réarrangés selon les étapes d'un développement évolutif probable ; d'autre part, elle présuppose une approche hiérarchique, évaluative des éléments ainsi abstraits et des étapes ainsi reconstruites » (G. W. Stocking, 1963, p.787) (tp[303])

Exclu des produits humains susceptibles d'évoluer dans le temps, le langage gestuel naturel et universel est une donnée primitive et grossière, dans la vie de l'espèce humaine comme dans celle de chaque individu. Il ne fait pas partie de la culture, ni du programme de l'anthropologie britannique. Il n'est pas susceptible de figurer au milieu des faits rassemblés pour cette analyse comparative soutenant la reconstitution des différentes étapes d'évolution des groupes humains.

2–2. Un acquis de l'anthropologie américaine au tournant du siècle. Autour de G. Mallery.

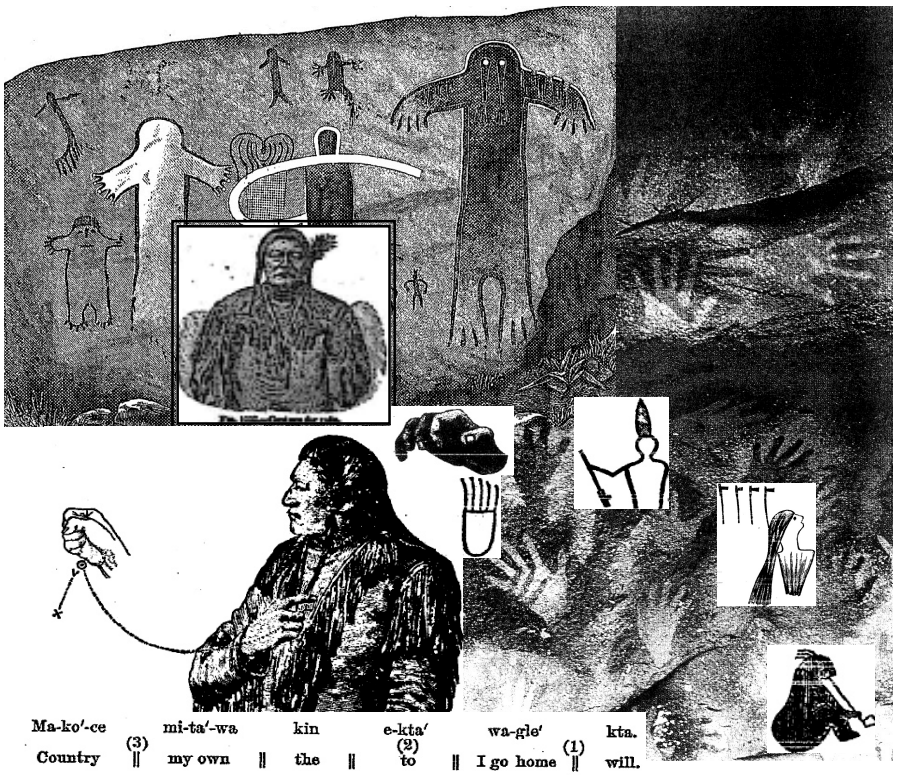


Fig. 4.1– G. Mallery. Explorer les liens entre les gestes des premiers hommes, ceux de sourds et les langues et écritures d'Indiens.

[303] « As employed by Tylor, it [the comparative method] had at least two important implications for the culture concept. On the one hand, it forced the fragmentation of whole human cultures into discrete elements which might be classified and compared out of any specific cultural context and then rearranged in stages of probable evolutionary development; on the other, it presupposed a hierarchical, evaluative approach to the elements thus abstracted and to the stages thus reconstructed. »

Le langage gestuel est cependant consacré dans les milieux anthropologiques comme un phénomène naturel à l'homme, susceptible d'être réactualisé à tout moment, et caractéristique des temps primitifs. À ce titre il intéresse encore des anthropologues en tant que monument archéologique et comme une expression visuelle, quasiment graphique, de manières de vivre et de penser propres aux tribus « inférieures » contemporaines. C'est sur le continent américain que les analyses d'E. B. Tylor sur le langage gestuel trouvent un terrain de développement. Les différentes tribus indiennes, parlant chacune des langues spécifiques, auraient habituellement recours entre elles comme avec les « hommes blancs » à ce mode de communication gestuel. Les anthropologues et archéologues disposent par ailleurs de peu de matériaux pour comprendre l'histoire de ces peuples tandis que des inscriptions iconographiques sont encore à déchiffrer. Le colonel Garrick Mallery (1831–1895) voit dans ces pratiques gestuelles le moyen d'accéder à une compréhension plus fine des grands principes d'expression de ces tribus, qu'il s'agisse de langues orales ou graphiques. L'analyse des langues gestuelles permettrait en particulier d'élucider de nombreux pictogrammes. Il voit également dans cette forme d'expression l'inscription physique de coutumes, de conditions de vie et de croyances ou encore l'état des rapports de force entre groupes sociaux[304]. Ce militaire en fin de carrière s'investit ainsi à la fin de sa vie dans l'organisation d'une grande collection de descriptions des gestes en usage dans différentes tribus indiennes, puis de ressources pictographiques amérindiennes.

Remarqué par ses premières investigations sur les coutumes indiennes, cet homme d'armes est chargé en 1877 de poursuivre et transmettre ces données au Major John W. Powell, alors en charge d'une étude géologique et géographique dans la région des montagnes rocheuses. Il est ensuite déchargé de service militaire et nommé comme ethnologue par le *Bureau d'Ethnologie* de Washington. G. Mallery contribue à l'organisation institutionnelle et méthodologique de l'anthropologie américaine en participant à la fondation de l'*Anthropological Society* de Washington qu'il préside pendant plusieurs années, et en rattachant à ces organisations ses propres campagnes de collectes d'informations linguistiques et archéologiques auprès des Indiens[305]. Les comptes–rendus du Bureau d'Ethnologie contiennent les volumineux rapports de recherche de G. Mallery : *Sign Language among North American Indians, Compared with that among other peoples and deaf–mutes* (en 1881, 283p.), qui comprend un extrait de 150 pages de données collectées sur les langages gestuels d'Indiens (dictionnaires, récits, dialogues, signaux etc.), *Pictographs of the North American Indians. A preliminary paper* (en 1886, 253p.) et *Picture–writing of the American Indians* (en 1893, 804p.)[306].

---

[304] G. Mallery, 1881, « The study of gesture speech », pp.XXIII–XXV et « Sign Language among North American Indians, Compared with that among other peoples and deaf–mutes », p.269–552 dans *First annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution*, 1879–80, by J. W. Powell, Director, Washington Government Printing Office, 1881.

[305] R. Fletcher, 1895, « Colonel Garrick Mallery, U.S.A. », *American Anthropologist*, January, Vol.8, pp.79–80.

[306] Respectivement dans *First annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution*, 1879–80, éd. 1881, op. cit.; *Fourth annual report of the Bureau* ... 1882–83, éd. 1886, pp.3–256 ; *Tenth annual report of the Bureau* ..., 1888–89, éd. 1893, pp.3–807.

G. Mallery s'inscrit très clairement dans la filiation théorique d'E. B. Tylor, dont il reprend les principales thèses. Il partage également avec A. De Jorio certaines démarches d'écriture scientifique et de lecture d'un ensemble hétérogène de collections (cf. chap. 2). L'apport de G. Mallery réside principalement dans son travail de concentration de ressources issues de publications plus anciennes comme de données collectées par lui–même, par son assistant et dessinateur W. J. Hoffman, et par un réseau de collaborateurs. Il travaille à baliser ce type de recherche, à mettre en valeur les perspectives scientifiques de ce terrain pour la philologie, l'archéologie ou l'anthropologie, et propose une trame et des matrices descriptives pour un enregistrement partageable et fidèle des gestes en usage. Condition d'existence d'un tel champ de recherche, c'est sur ce dernier aspect du travail de G. Mallery que nous souhaitons nous focaliser. Nous nous proposons également de questionner le sens d'une référence récurrente dans cette recherche aux personnes sourdes des institutions occidentales[307].

2-2. 1) Conception du langage gestuel et organisation des enquêtes de terrain.

Aux dires de G. Mallery lui–même, toute description ou collection de faits suppose des principes théoriques (p.314). Sur bien des aspects, sa conception du langage gestuel a des implications méthodologiques. Ainsi il ne serait pas néfaste que le chercheur, en questionnant un locuteur, suscite involontairement des néologismes, car ceux–ci s'inscriraient dans la logique spécifique et immuable du langage gestuel[308]. Celui–ci connaîtrait, dans différentes tribus indiennes comme chez les sourds–muets, des développements lexicaux ou des abréviations, et pourrait même disparaître au sein d'un de ses groupes. Mais il est et reste, écrit G. Mallery, une ressource universelle du genre humain, survivant inconsciemment chez chacun de nous, et utilisé même là où on ne l'attend plus, dans toute situation où la parole est mise en difficulté[309].

> « La langue des signes est si fidèle à la nature, et si essentiellement vivante dans son expression, qu'il est improbable qu'elle ne meure un jour. Elle peut tomber en désuétude, mais elle réapparaîtra. » {G. Mallery, 1881, p.348 (tp[310])}

Devant ce phénomène de survivance G. Mallery appelle ses collaborateurs à la prudence lorsque ils cherchent à définir le centre culturel d'un langage gestuel et ses voies de diffusion. La présence relative dans le temps de pratiques de communication gestuelle, ou leur inégale utilisation parmi les membres d'une tribu, informerait par contre le chercheur sur les conditions de vie des locuteurs. Une langue gestuelle partagée par plusieurs tribus signifie

---

[307] Nous nous référons ici essentiellement à la première des publications citées, « Sign Language among North Americans Indians… », de 1881.

[308] Comme E. B. Tylor, G. Mallery considère que les différents langages gestuels observables sur le terrain ne sont que les dialectes d'un seul et même langage gestuel, unité définie par *les principes de construction* du sens, que ce soit au niveau lexical ou syntaxique.

[309] Cet auteur est à ce titre perplexe devant la décision prise au congrès de Milan par les professeurs de sourds–muets dans le monde en 1880, qui prévoit l'interdiction des langues des signes dans cette éducation. Il l'est d'autant plus que ce congrès a lieu en Italie, pays réputé pour les gestes de ses orateurs, et de ceux de ce congrès en particulier (p.307).

[310] « Sign language is so faithful to nature, and so essentially living in its expression, that it is not probable that it will ever die. It may become disused, but will revert. »

pour G. Mallery la fréquentation cordiale et égalitaire de ces tribus, de langues orales différentes. L'ignorance d'un tel langage par une de ces tribus voisines marquerait des relations hostiles et guerrières. Le développement d'une langue gestuelle au sein d'une tribu en particulier révèlerait différentes contraintes de silence (importance de la chasse, contexte de guerre, hiérarchie entre membres d'une même tribu, communication à distance…). Les informations sur le statut des locuteurs et sur leur tribu d'appartenance sont donc décisives pour G. Mallery. Il s'agit également d'enregistrer les gestes effectivement utilisés par les interlocuteurs. Il ne faudrait pas, insiste l'auteur, s'en remettre à des interprètes ou des informateurs indirects car ceux–ci risqueraient d'apporter une contribution normative et étrangère au système réellement utilisé. La démarche méthodologique de recueil de données recommandée est de susciter des récits ou des dialogues entre locuteurs. L'ancienne méthode consistant à traduire gestuellement des textes de la bible est proscrite. G. Mallery est le premier anthropologue à rassembler ce type de données (récits et dialogues gestuels), recueillies par lui–même, son assistant et certains collaborateurs, dont quelques exemples sont publiés.

Il faut insister ici sur le cadre historique et administratif de ces recherches. Comme différents anthropologues l'ont soulignée, la réalisation d'observations et d'enregistrements exhaustifs de données en terrain exotique suppose bien souvent à cette époque une certaine forme de contrôle politique. C'est parce qu'ils ont été militaires, que G. Mallery, ainsi que son assistant, entreprennent leurs recherches sur les Indiens. Beaucoup de leurs collaborateurs le sont également. Et c'est dans le cadre d'un rapport de force et dans celui « d'une mise à disposition », pour la recherche par l'administration, des délégations indiennes rassemblées en 1880, que celles–ci peuvent être rencontrées dans des conditions d'enregistrement et d'échanges particulières (p.399). Des récits individuels comme des dialogues entre tribus ont pu être suscités, et observés par les mêmes observateurs, qui enregistrent ces informations dans des conditions similaires. C'est également dans ce contexte que l'expérimentation de G. Mallery peut avoir lieu : Sept leaders Indiens sont invités à rendre visite et à dialoguer gestuellement avec les élèves sourds–muets d'une institution de Washington. Plusieurs récits, mentionnés par cet auteur, faisaient déjà état de ce type de rencontres et de l'efficacité de la communication gestuelle qui s'établissait alors. Mais il n'avait pas eu l'occasion de l'observer lui–même. Là encore, cette expérience n'est possible que par l'autorité et l'accord du directeur de cette institution, Mr Gallaudet. Ici encore, G. Mallery privilégie les situations de récits et de dialogues.

Les 7 sourds et 7 Indiens sont invités à raconter des histoires à leurs interlocuteurs, que l'on interroge ensuite sur leur compréhension (p.320–322). L'expérience s'achève sur des échanges plus interactifs. G. Mallery prend notes de ces productions et de leur réception. Comme dans d'autres récits d'expériences, les sourds–muets se feraient plus facilement comprendre (p.281–282, p.321). D'après l'observation de G. Mallery, ils seraient également les plus performants dans l'exploitation de ressources pantomimiques, dont les interlocuteurs, qu'ils soient indiens ou sourds–muets, feraient de manière générale grand usage dans ce type

de rencontres avec des inconnus. L'inter–compréhension passe également par un apprentissage mutuel et la mise en commun de certains gestes.

> « Ils sont souvent en désaccord sur les signes présentés en premier, mais les comprennent bientôt et finissent par en adopter dans un compromis mutuel, qui sont apparus comme étant ceux les plus clairement appropriés, beaux et pratiques ; mais il y avait toujours dans certains cas une pluralité de signes appropriés pour la même idée ou objet » {G. Mallery, 1881, p.320, (tp[311])}

G. Mallery ne s'attarde pas sur les critères de différenciation entre manières de s'exprimer en langage gestuel, comme la « pantomime pure », les « signes naturels » et les « signes plus conventionnels » (p.282, 323). Il est clair cependant que les composants du langage gestuel identifiés par E. B. Tylor, le « montré, indexé » et le « représenté », ne sont pas particulièrement pertinents pour lui, puisqu'il ne les évoque jamais. Le langage gestuel est iconique par nature et par principe pour G. Mallery qui pense toutes les formes et composantes d'expression dans ce langage comme une peinture mouvante, autorisant de fortes variations dans la production du locuteur.

> « L'orateur gestuel (*sign talker*) est un artiste, groupant des personnes et des choses de manière à montrer les relations entre elles, et l'effet est ce qui est vu dans une image. (…) L'orateur gestuel a la succession du temps à sa disposition, et ses scènes bougent et agissent, sont localisées et animées, et leur arrangement est alors plus varié et significatif. » {G. Mallery, 1880, p.360, (tp[312])}

Il reprend ici l'analyse syntaxique d'Y. L. Valade–Rémi sur le langage gestuel des sourds–muets, qu'il pense pouvoir généraliser, au regard des données jusque–là rassemblées, à ceux des Indiens (p.359–363). Il reprend notamment la distinction entre l'ordre de production et l'ordre de disposition spatiale, ce dernier étant le plus important pour lui aussi (cf. Chap. 3). Il souligne également, à l'aune de ce cadre de référence construit sur les sourds–muets, quelques particularités indiennes (marque d'interrogation, de fin d'énoncé…).

2-2. 2) Un regard anthropologique, un objet archéologique.

Cette conception du langage gestuel est littéralement picturale et graphique pour G. Mallery, qui voit un lien direct entre cette expression et les premières écritures idéographiques.

> « Le langage gestuel est, de fait, non seulement un langage d'images, mais une écriture en cours, bien qu'évanescente et compréhensive, et ni alphabétique ni phonétique » {G. Mallery, 1881, p.354 (tp[313])}

La logique propre de ce langage ne relève donc pas de l'écriture phonétique des peuples civilisés, ni même de leurs langues orales, avec lesquelles existeraient de profondes différences. Le lecteur comprendra « sans explication », écrit G. Mallery (p.359) qu'il n'y a

---

[311] « They often disagreed in the signs at first presented, but soon understood them, and finished by adopting some in mutual compromise, which proved to be those most strikingly appropriate, graceful, and convenient ; but there still remained un some cases a plurality of fitting signs for the same idea or object. »

[312] «The sign talker is an artist, grouping persons and things so as to show the relations between them, and the effect is that which is seen in a picture. (…) The sign talker has the succession of time at his disposal, and his scenes move and act, are localized and animated, and their arrangement is therefore more varied and significant.»

[313] « Gesture language is, in fact, not only a picture language, but is actual writing, though dissolving and sympathetic, and neither alphabetic nor phonetic. »

pas dans le langage gestuel de phrases organisées comme celles intégrées dans « les langues de la civilisation ». Le langage gestuel est marqué par son antériorité historique et porte en lui la manière de voir et de penser des premiers hommes. De ce point de vue, les Indiens d'Amérique du Nord peuvent finalement (malgré toutes les précautions de l'auteur au cours du texte), être considérés comme « les représentants vivants de l'homme préhistorique » (p.359). Les sourds–muets intéressent également l'auteur pour produire les versions les plus « naturelles » du langage gestuel, c'est–à–dire ici les plus pantomimiques et les plus expressives[314]. G. Mallery cite intégralement à ce titre le récit d'une performance de Gallaudet, directeur entendant d'une institution américaine, où la totalité du message se joue sur son visage (p.271–273). Dans l'extrait de dictionnaire qu'il publie en fin de volume, des gestes de sourds–muets français (dictionnaire de P. Pélissier) et américains sont inclus dans la comparaison des signes indiens, mais aussi des signes dit « naturels » de sourds–muets, qui sont ici rattachés non plus à des groupes mais à des individus. Ce sont les gestes que des sourds–muets du *National Deaf Mute College* se souviennent avoir inventés et utilisés avant leur instruction et leur apprentissage des signes collectifs, plus conventionnels. Dans le texte de G. Mallery, ces signes sont rattachés à leurs « auteurs » : un professeur, M. Ballard, et quatre élèves en 1880, R. M. Ziegler, J. Cross, Philip J. Hasenstab et Lars Larson (p.408).

C'est par leur caractère à la fois primitif et pictural, que les gestes de sourds–muets, notamment avant instruction, et ceux d'Indiens, sont susceptibles d'éclairer l'analyse des écritures anciennes ou des langues indiennes. Ces dernières donneraient en effet à voir des manières de dire propres à une conception imagée et à l'exécution de gestes.

> « Dans les langues de l'Amérique du Nord, qui n'ont pas atteint le niveau d'arbitrarité attesté dans celles des hommes civilisés, la connection entre l'idée et le mot est à peine moins évidente que dans celle encore intacte entre l'idée et le signe, et elles restent fortement affectées par les concepts de silhouette, forme, place, position, et trait sur lesquels les gestes sont fondés, tandis qu'elles sont similaires dans leur fertile combinaisons de radicaux. » {G. Mallery, 1881, p.351, (tp[315])}

Ce type de description des langues indiennes et ce rapprochement avec une conception picturale sont partagés par d'autres chercheurs américains de la fin du 19ème siècle, notamment par Major J.W. Powell, Dr. J. Hammond Trumbull, rev. E. Jacker, Dr. A. S. Gatschet ou F. H. Cushing. Cette analyse est reprise en France au début du 20ème siècle par des philosophes et des psychologues s'intéressant au langage, qui travaillent alors une frontière entre modes d'expression (et de pensée) « sauvage » et « civilisé » (cf. Chap. 5). Les gestes et les représentations imagées ne sont pourtant au départ pour les Américains qu'une voie d'entrée, méthodologique, dans l'analyse des langues et écritures indiennes.

---

[314] Par cette opposition entre langue orale et gestuelle et par l'importance décisive donnée à la pantomime, le système gestuel développé par Sicard, qui forcerait le rapprochement entre expression gestuelle et orale, se trouve être ici un anti–modèle pour G. Mallery de ce qu'est et peut être un langage gestuel efficace et vivant. D'abord utilisé de façon « industrielle » dans toutes les institutions américaines de sourds–muets, ce système y serait abandonné depuis 1835 (p.362–363).

[315] « In the languages of North America, which have not become arbitrary to the degree exhibited by those of civilized man, the connection between the idea and the word is only less obvious than that still unbroken between the idea and the sign, and they remain strongly affected by the concepts of outline, form, place, position, and feature on which gesture is founded, while they are similar in their fertile combination of radicals ».

L'existence ancestrale et contemporaine d'un langage gestuel, particulièrement en usage chez les « tribus inférieures » et les sourds–muets, qui sont présentés comme les deux sites d'observation de ces pratiques, fait figure d'acquis dans les cercles de l'anthropologie américaine à la fin du 19ème siècle. Le caractère plus « naturel » de cette forme d'expression tiendrait à sa « crudité », ou à ses liens directs avec la pantomime et le « langage de l'émotion ». Telle est la synthèse donnée dans le rapport administratif de 1903 de l'*Annual Report of the Bureau of American Ethnology : to the Secretary of the Smithsonian Institution* (n°20, p.clxiv–clxv).

Les analyses d'expressions gestuelles restent cependant rares, pour poser de réelles difficultés d'écriture. Malgré les efforts de conception de matrices descriptives par G. Mallery, qui expérimente de fait la réalisation d'une collection collective de données, les indications qu'il fournit laissent davantage entrevoir la difficulté de l'entreprise que sa résolution. Ainsi, après avoir insisté sur l'importance de l'ordre de disposition (spatial) des gestes, donnant à voir le tableau construit par cette expression, c'est finalement l'ordre de production (linéaire) qui structure ses descriptions. G. Mallery a aussi insisté sur le rôle parfois décisif de l'expression du visage, pour laquelle il ne propose en définitive aucune indication de notation. Elle serait par exemple un des critères pertinents dans la compréhension de la ponctuation, avec le type d'action et les pauses (p.367–368). Par ailleurs, les signes des Indiens consistent pour G. Mallery davantage en mouvements qu'en positions ou configurations des mains ; et ces mouvements seraient le plus souvent amples, « libres » et expressifs, donc particulièrement rebelles à une description codifiée. Si la production d'une image est au cœur pour G. Mallery du langage gestuel, les moyens utilisés seraient très divers. Les critères de description sont alors susceptibles de varier. Ainsi, explique cet anthropologue, l'index et la main plate peuvent n'avoir de sens que par la figure ou la surface qu'ils donnent à voir. Dans certains cas, la configuration des mains est elle–même décisive pour former en soi une image. C'est le cas du signe « ours » renvoyant à la forme de ses griffes (p.392, images p.412&413 : fig. 4.2).



Fig. 4.2– Les deux signes signifiant « ours » chez des Indiens. G. Mallery.

Dans d'autres cas, elle n'a aucune pertinence spécifique, l'essentiel de l'information résidant dans l'image évoquée. « Homme blanc » est par exemple exprimé en faisant référence à son chapeau, qui peut être évoqué de différentes manières : la façon de le soulever, sa forme, sa position… (p.392, images p.491&526 : fig. 4.3)



Fig. 4.3–Deux signes signifiant « homme blanc » chez des Indiens. G. Mallery

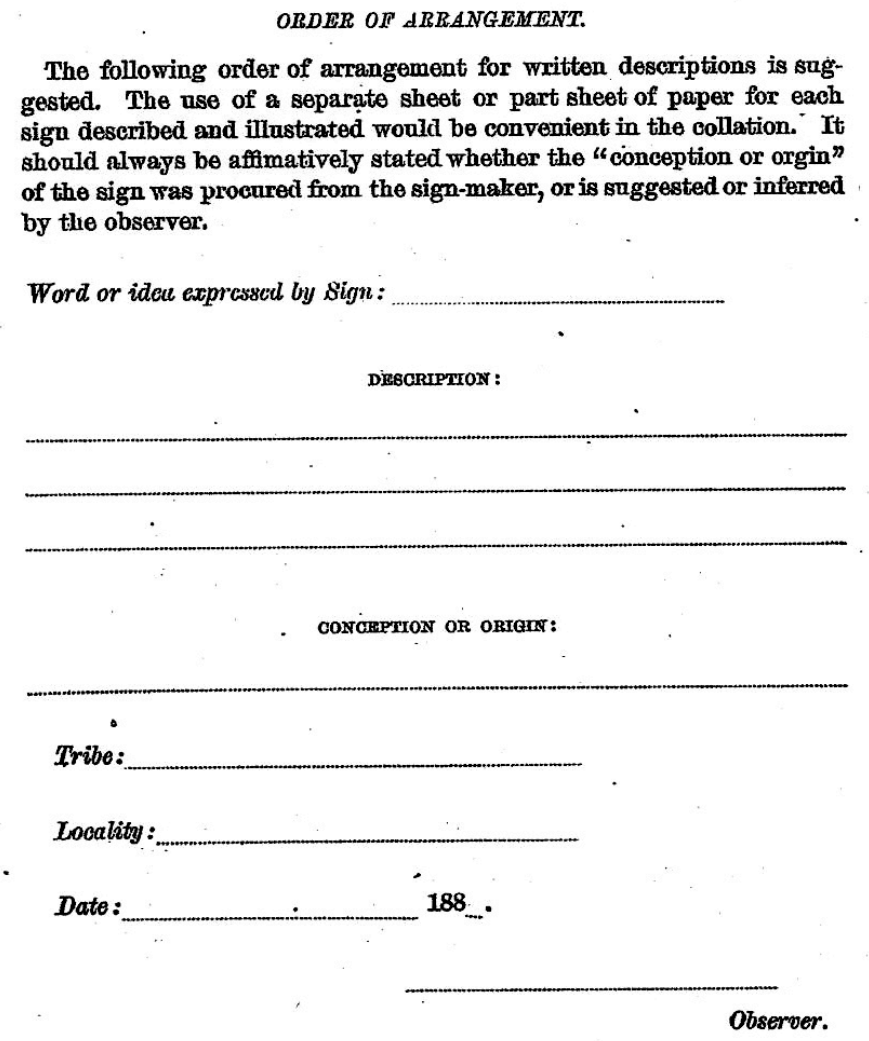
De même, la position des mains par rapport au corps peut être décisive ou non (« parler », « entendre », « voir » renvoient de façon significative à l'organe concerné, p.393). L'usage peut avoir déplacé un geste de sa position significative originale. Ce serait le cas du signe « menteur ». Il est exprimé par l'idée d'une double parole, un geste qui est localisé chez certains locuteurs au niveau significatif de la bouche, et chez d'autres au niveau du torse (p.393, images p.393&528 : fig. 4.4).



Fig. 4.4– Les deux signes signifiant « menteur » chez des Indiens. G. Mallery

Une des difficultés majeures qui apparaît dans la tâche que G. Mallery s'est donnée, réside dans la grande mobilité des critères formels pertinents. Le choix des éléments importants à noter semble dépendre de la compréhension du signe et de la logique de production de sens. G. Mallery insiste fortement sur la nécessité de recueillir l'origine du geste auprès des locuteurs, et de préciser le cas échéant l'auteur de l'interprétation proposée. Mais les descriptions formelles, même aveugles sur les critères qui font sens pour un signe donné (cf. « menteur » dans sa réalisation la moins explicite), seraient également un moyen de retrouver le sens originel d'un signe. Plus opaques, mais aussi plus objectives, ces descriptions permettraient de rapprocher la réalisation de signes observés chez différents locuteurs ou décrits par différents observateurs. La grille proposée aux collaborateurs (G. Mallery, 1881, p.546) comprend donc un espace de description littéraire de la production des gestes considérés et des rubriques destinées à enregistrer les informations sur le locuteur

et sur l'origine du signe (ci–dessous : fig. 4.5), ainsi que des repères graphiques et formels pour leur illustration.



ORDER OF ARRANGEMENT.

The following order of arrangement for written descriptions is suggested. The use of a separate sheet or part sheet of paper for each sign described and illustrated would be convenient in the collation. It should always be affimatively stated whether the "conception or orgin" of the sign was procured from the sign-maker, or is suggested or inferred by the observer.

Word or idea expressed by Sign: .....

DESCRIPTION:

.....

.....

.....

CONCEPTION OR ORIGIN:

.....

Tribe: .....

Locality: .....

Date: ..... 188..

.....

Observer.

Fig. 4.5– Grille de consignation des informations sur des gestes. G. Mallery.

Il s'agit pour ce dernier aspect (repères graphiques) de permettre des représentations les plus fidèles et précises possibles, mais aussi les plus lisibles et comparables au sein d'une collection. La liste de 23 configurations de la main (ci–dessous : fig. 4.6), indexée par une lettre de l'alphabet, n'est pas une sélection des configurations les plus pertinentes, mais des repères descriptifs (p.547–548).

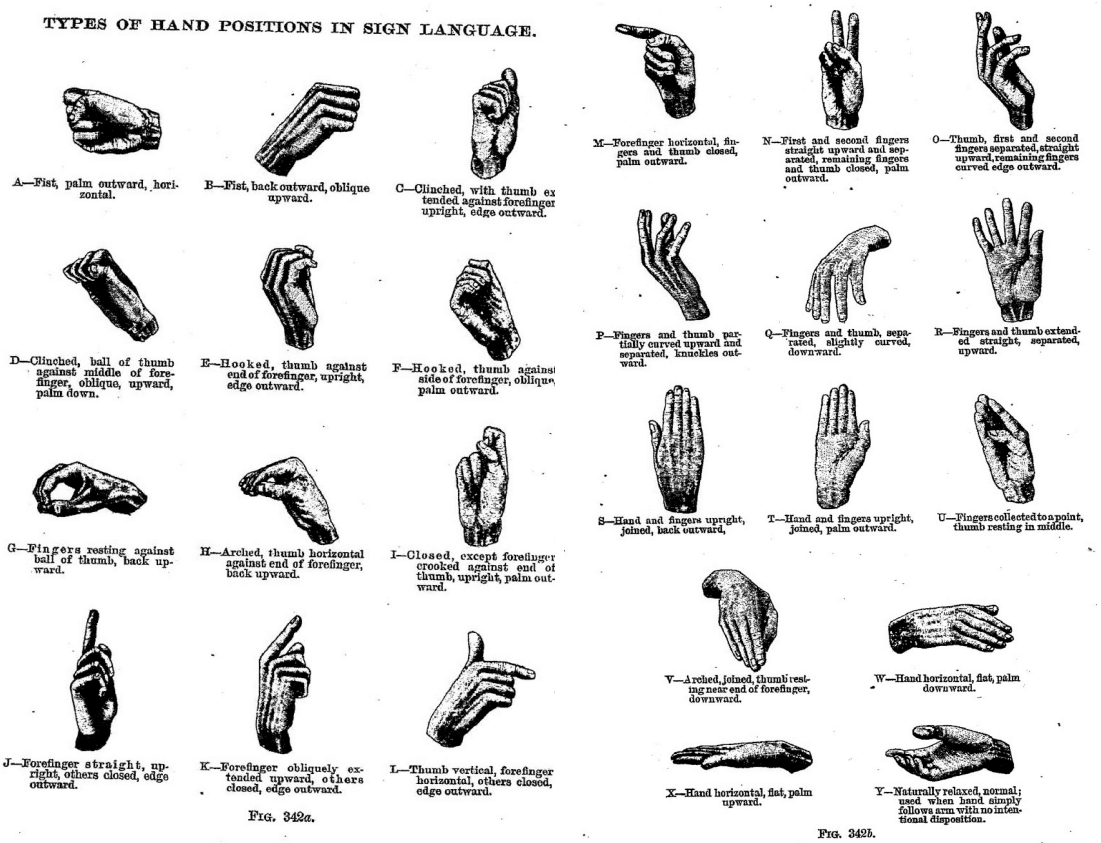


Fig. 4.6– Liste de 23 configurations de la main. G. Mallery.

Les auteurs peuvent dessiner des modifications à partir de la configuration la plus proche, en barrant ou dessinant sur ces matrices. Ces nouvelles configurations sont ensuite notées par la lettre de l'alphabet de référence et un chiffre permettant de reconnaître les différentes modifications d'une même configuration initiale.

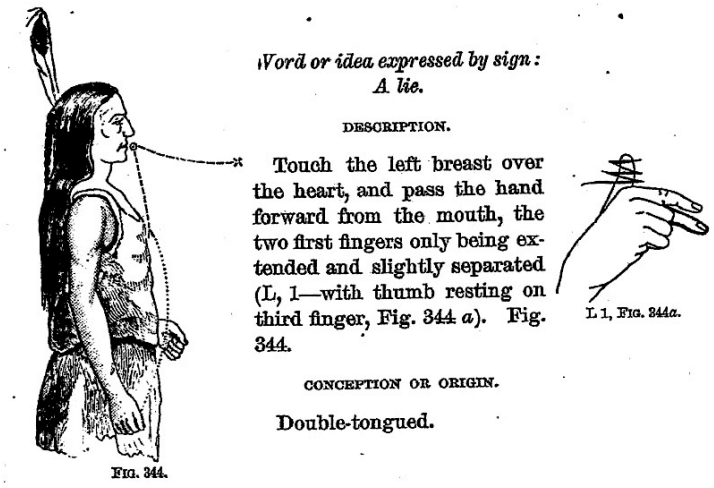
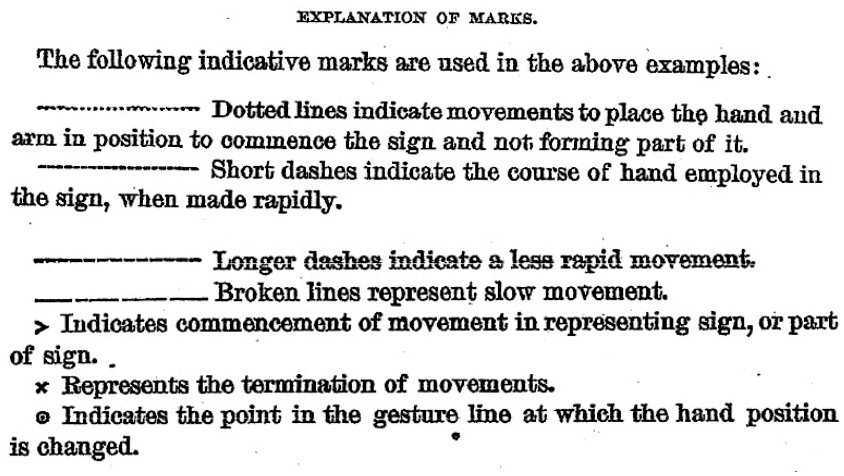


Fig. 4.7– Exemple de notation d'un signe impliquant la description d'une nouvelle configuration, notée L1 {G. Mallery, 1881, p.550}

La position de la main par rapport au corps et la description du mouvement sont indiquées sur la représentation réaliste du locuteur, de face ou de profil. Les différents mouvements sont

indiqués par des lignes de différentes qualités (en pointillé : mouvement vers la position de départ ; en traits, mouvement faisant partie du signe, la largeur des traits indiquant la lenteur ou la rapidité du geste). Trois symboles marquent la localisation du début et de la fin du mouvement, ainsi que celle d'un éventuel changement de localisation au cours du mouvement (p.551–552 : fig. 4.8).



EXPLANATION OF MARKS.

The following indicative marks are used in the above examples:

..... Dotted lines indicate movements to place the hand and arm in position to commence the sign and not forming part of it.

---------- Short dashes indicate the course of hand employed in the sign, when made rapidly.

---------- Longer dashes indicate a less rapid movement.

— — — — — Broken lines represent slow movement.

> Indicates commencement of movement in representing sign, or part of sign.

× Represents the termination of movements.

⊙ Indicates the point in the gesture line at which the hand position is changed.

Fig. 4.8– Codes et repères de description du mouvement. G. Mallery.

Le cadre descriptif proposé est donc finalement bien plus attaché aux détails de réalisation des gestes qu'à leur sémantique. Il est avant tout pensé comme le cadre d'une mise en commun des données permettant leur confrontation, leur filiation ou leur correction. Les fiches descriptives recueillies par G. Mallery, remplies par différents collaborateurs, sont compilées et soumises au jugement et aux amendements de chacun. Les données ainsi validées par le collectif constituent le corpus dont est issu l'extrait publié. Chaque description est néanmoins rattachée à son « autorité » (p.397) : le collaborateur qui a recueilli les données ou le sourd–muet qui rapporte ses anciennes pratiques de communication. Ils restent les seuls responsables de ces données.

Malgré ce travail de mise en commun et ces efforts de balisage, l'enregistrement sur papier d'énoncés gestuels reste une opération particulièrement lourde et longue, contrastant avec la rapidité des productions observées. Et si, comme nous l'avons souligné précédemment, les anthropologues prennent bien acte de l'existence de communications gestuelles, ils ne s'investissent cependant pas dans cette analyse, même lorsqu'ils sont engagés dans des investigations sur les caractéristiques des différentes langues humaines. La linguistique générale est parallèlement organisée autour de nouvelles inscriptions des langues orales, rassemblant de nombreux acteurs scientifiques, politiques et industriels. Une telle synergie autour d'inscriptions graphiques fait précisément défaut aux études sur les langues gestuelles.

3– Les outils d'une Linguistique Générale. Discipliner la matière (1860–1939)

En synthèse des développements précédents, nous pouvons considérer que les langages gestuels des sourds–muets sont davantage construits comme un objet anthropologique que linguistique. Les questionnements auxquels ils étaient associés (portant sur l'origine du langage ou de l'écriture pictographique, et sur une langue universelle), font eux–mêmes l'objet d'une redistribution de compétences entre ces deux disciplines. Les langues gestuelles se trouvent confortées dans cette définition anthropologique d'un langage naturel et primitif de l'Homme. Elles sont envisagées et expérimentées, avec leurs locuteurs sourds–muets, comme des outils méthodologiques et théoriques de cette discipline.

Mais si elles interviennent dans la construction ou la consolidation des bases théoriques de courants anthropologiques (montrer la production et les manifestations sociales de la santé ou de la dégénérescence physique, attester d'une faculté générale d'expression, prouver l'unité de l'espèce humaine, reconstruire la genèse du langage et de l'écriture), les anthropologues, aussi bien français, britanniques qu'américains, ne se les approprient pas durablement. Ceci n'est pas dû à une transformation de la conception de ces langues en gestes, au contraire. Telles qu'elles sont pensées, elles ne s'inscrivent pas autrement que comme point de départ dans les cadres théoriques évolutionnistes de l'époque. Par ailleurs, un investissement des anthropologues dans l'étude, telle qu'elle est envisagée, des sourds–muets et de leur expression gestuelle, suppose, comme en témoigne ceux qui l'ont tentée, la construction d'un réseau d'observateurs et d'interlocuteurs, la fréquentation des espaces propres aux sourds–muets (à savoir les institutions scolaires, les associations n'ayant jamais été fréquentées semble–t'il par des anthropologues), la collaboration de plusieurs disciplines dans le travail de définition de la surdité ou du langage, et l'élaboration de repères partagés de description et de classification (des sourds–muets comme de leurs langages gestuels). Aucun enjeu social, technique ou scientifique ne concourt à une telle collaboration à cette époque.

La communication gestuelle des sourds–muets semble au contraire être un de ces langages difficilement pris en compte par les linguistes et politiciens français du 19ème siècle. Il en est des langages gestuels comme des créoles. Trop récemment créés pour être des langues vraiment comparables aux autres, trop différents du français pour être décrits comme des patois, ils ne peuvent pas non plus être officiellement posés comme des langues autonomes, de peur d'autonomiser dans le même mouvement les territoires où ils sont utilisés (A. Khim, 1984). En cette fin de siècle, les professionnels et administrateurs de l'éducation spéciale des sourds–muets travaillent eux–mêmes dans leur majorité à l'utilisation dans leur enseignement d'un langage en sons plutôt qu'en gestes. Il y a là par contre, autour de l'analyse de la production et des caractéristiques de la parole, la rencontre d'enjeux professionnels, sociaux, politiques et religieux.

Le contexte politique et technologique français favorise de fortes articulations entre linguistique, physique et physiologie autour du langage parlé, articulations auxquelles des

professionnels de la surdité prennent activement part. Différents dispositifs physiques, sociaux et graphiques d'inscription et de reproduction de la parole ancrent durablement un travail collectif de définition de l'objet de la linguistique en France. Pour reprendre l'expression de T. Lenoir (1994, p.205), ces « matérialités de la communication » créent l'espace à l'intérieur duquel l'objet scientifique langue existe dans une forme matérielle mais aussi sociale. Si les gestes de danses ou d'orateurs sont destinés à être archivés avec les chants et parlers de France ou d'ailleurs, une langue totalement gestuelle n'a pas de sens dans ce cadre scientifique. Anthropologues et sociologues français ont également contribué à asseoir cet objet « langue » dans cette dimension à la fois physique et sociale. Tels se construisent en France les cadres et les ressources de la linguistique moderne, ne permettant ni graphiquement ni théoriquement d'inscrire des langues en gestes dans son champ d'étude. Nous nous proposons d'exposer ici les grandes lignes d'une contribution du milieu de l'éducation spéciale des sourds–muets à ce travail de construction disciplinaire, et de souligner la question décisive des inscriptions graphiques en linguistique. Ces développements permettent de mettre en évidence comment se construit, en toile de fond, le statut aussi bien social que scientifique des langues gestuelles de sourds–muets. Ils décrivent également les cadres disciplinaires dans lesquels sont menées un demi–siècle plus tard des recherches sur un objet linguistique bien marginal.

3-1. Des langues écrites aux traces de la parole.

La France du 19ème siècle connaît l'émergence et la domination de la grammaire comparée (S. Auroux, 2000b), destinée à établir des parallèles entre plusieurs langues. « Au rebours de toute interrogation esthétique ou métaphysique, les textes sont décomposés, décontextualisés en listes paradigmatiques dans lesquelles la morphologie – déclinaisons et conjugaisons – prime la syntaxe et la lexicologie. (…) Pour que la comparaison prenne sens, elle devait porter sur des formes phonétiques et ce fut une des chances de Bopp de travailler sur des langues dont l'orthographe – ou la transcription– était conforme, dans sa convention, à la prononciation ; aussi, dans ses premiers travaux, Bopp parle de rapprocher des « lettres » et non des sons. Les progrès de la phonétique et l'étude des langues à orthographe complexe – français, anglais– transcrites en caractères latins requéraient une notation uniforme des sons, une écriture propre à cette science nouvelle : la linguistique » (G. Bergounioux[316], 1984, p.9).

3-1. 1) Les ressources de la Physiologie.

Une notation dans l'orthographe du pays limite l'espace d'échange et de certification des recherches. La notation des sons par le moyen de signes conventionnels apparaît alors comme une alternative crédible. Un enseignant britannique, I. Pitman, propose en 1837 un tel système. S'appuyant sur l'analyse menée par Walker sur les sons de l'anglais, il accorde une marque, ou « phonographe », spécifique à chaque sons (J. Rée, 1999, p.257) Cette phonographie s'appuie cependant sur une perception intuitive des sons, démarche alors

[316] G. Bergounioux est professeur en lingusitique, directeur de l'UFR de Lettres de l'Université d'Orléans, et du Centre Orléanais de Recherche en Acoustique et Linguistique (CORAL).

classique en phonétique. La nouveauté apportée par l'Écossais A. Melville Bell, est de fonder un tel système graphique sur les caractéristiques physiologiques de la production de chaque son, établies à l'aide d'une réplique de la « machine parlante » de Von Kempelen.

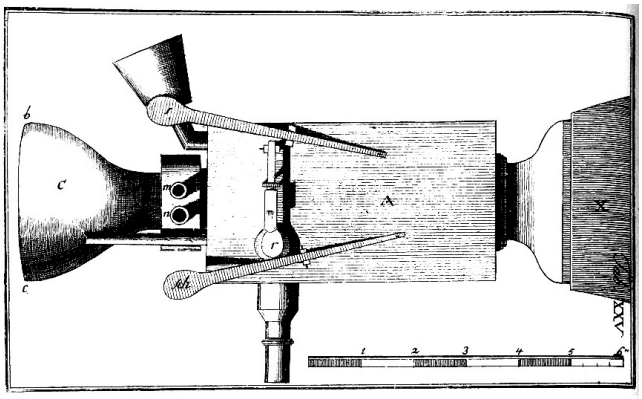


FIG 8. Wolfgang von Kempelen's 'Speaking machine' (1791)
(Air is pumped into the voice box (A), and can be released noislessly through the vent (X) or resonantly through the horn (C). The heel of the right hand rests on X to control the release of air, whilst the fingers cover the nostril-holes (m,n) and throat-aperture levers. The left hand, placed firmly over the opening of the horn, is moved in imitation of the motions of the lips.)

Fig. 4.10– La machine parlante de Von Kempelen. [317]

Perfectionnant cet Alphabet Physiologique pendant 15 ans, il publie en 1867 les principes d'un système graphique intitulé « Visible Speech », destiné à transcrire toutes les langues du monde, mais aussi toutes les variations de prononciation au sein d'un même idiome[318].

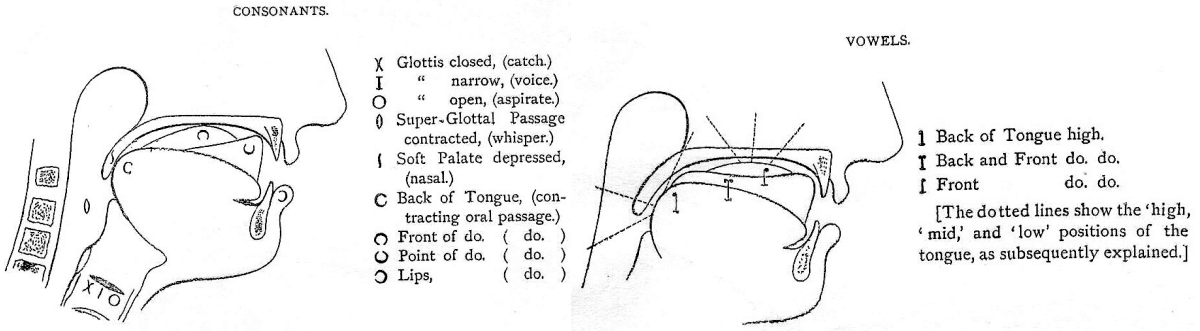


Fig. 4.11– Visible Speech ou l'alphabet physiologique de M. Bell.

Marié à une femme sourde, A. Melville Bell envisage une application de ce système à l'enseignement des sourds–muets. L'un de ses fils, A. Graham Bell s'investit dans cette éducation spéciale aux États–Unis. Trouvant le système trop lourd dans le cadre de cet enseignement, il développe deux appareils à l'Institut de Technologie du Massachusetts destinés à transcrire mécaniquement les sons produits par les élèves (J. Rée, 1999, p.221–222). Ils auraient ainsi un retour visuel de leurs propres productions. Son investissement dans

[317] Reproduit dans (J. Rée, 1999, p.168)
[318] Reproduit dans (J. Rée, 1999, p.259).
Voir également : http://www.ling.upenn.edu/courses/Spring_2001/ling001/visible_speech.html

la recherche technologique s'oriente cependant rapidement dans l'invention du téléphone[319]. Si toutes les applications imaginées par Melville Bell non pas été réalisées, ce système fait néanmoins référence et stimule la demande autant que les initiatives d'inventions graphiques et technologiques. Léon Vaïsse, directeur de l'Institution de sourds–muets de Paris, expose ainsi en 1875 devant la Société de Linguistique de cette même ville, le « système de transcription » d'A. Melville Bell, suivi « d'un autre alphabet phonographique (ou plutôt glossographique) dont il s'est lui–même servi, depuis un certain nombre d'années déjà, dans son enseignement de l'articulation aux sourds de naissance. Les caractères de cet alphabet offrent, réduite à ses linéaments rudimentaires, la figure des organes essentiels de la parole, suivant une coupe dans le sens de la ligne médiane, avec la disposition qu'ils affectent pour la production de nos divers éléments phoniques »[320].

3-1. 2) Les ressorts politiques de la Linguistique en construction.

Ces systèmes permettraient de noter la langue telle qu'est parlée. Ils sont susceptibles d'équiper une linguistique qui se construit en opposition à l'école allemande. Et l'un des reproches que lui font les linguistes français, et notamment M. Bréal, est précisément de n'étudier les langues qu'à partir de ce qu'enregistre et donne à voir leur écriture traditionnelle. Dans le cadre d'une forte rivalité politique entre ces deux pays, renforcée par la défaite de 1870, ces critiques sont déterminantes dans la définition de la linguistique française. Victor Duruy, ministre de l'Instruction Publique, soutient M. Bréal, qui siège à la Chaire de Grammaire Comparée au Collège de France en 1866, date de la création de la *Société de linguistique de Paris* dont il assume le poste de secrétaire perpétuel. La critique des Français s'abat également sur Schleicher et son école pour leur conception organiciste du langage. Les langues n'auraient pas pour eux une vie autonome, elles ne seraient pas non plus une manifestation des races humaines. Elles sont rattachées en France à des groupes sociaux par le partage d'une histoire et d'un projet politique.

> « Chez ces peuples, la nationalité est exclusivement le produit du sang ; la Romania au contraire est un produit tout historique. (…) À ce principe, qui ne repose que sur une base physiologique, s'oppose heureusement celui qui fonde l'existence et l'indépendance des peuples sur l'histoire, la communauté des intérêts et la participation à une même culture. Il oppose le libre choix et l'adhésion qui provient de la reconnaissance des mêmes principes à la fatalité de la race. » (G. Paris, repris dans *Mélanges Linguistiques*, 1905, cité par G. Bergounioux, 1984, p.37).

La suprématie du français, comme construction politique et action civilisatrice, est à l'ordre du jour. Politique, recherche et discipline linguistique sont étroitement imbriquées. Le ministère relance en 1864 une investigation sur les habitudes linguistiques des citoyens français. Il supporte en 1867 la création d'une section de sciences philologiques à la nouvelle École Pratique des Hautes Etudes (EPHE), qui est également le principal site de formation des

[319] Marié avec l'une de ses élèves sourdes–muettes, il se fait ensuite connaître pour ses recherches statistiques destinées à montrer le caractère héréditaire de la surdité et pour son combat contre la langue des signes. Ce serait là pour lui deux facteurs concourrant à la création d'une race humaine sourde–muette.

[320] *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, séance du 9 janvier 1875, Compte–rendu d'une communication de L. Vaïsse « sur une nouvelle manière de représenter les voyelles et les consonnes », 1869–1875, T.1–2, N1–12, p.clv.

professeurs (R. Brain, 1998). M. Bréal et G. Paris, font partie de l'ensemble de ces réseaux, et rejoignent après la défaite de 1870 la *Société de l'Enseignement Supérieur*. La recherche d'une notation des langues telles qu'elles sont effectivement parlées s'articule à ces conceptions et prises de positions. C'est bien dans ce cadre en tout cas que L. Vaïsse comprend son élection comme président de la *Société de Linguistique de Paris* en 1875. Élu d'après lui pour son travail auprès de sourds–muets, action civilisatrice s'il en est, élu pour l'éclairage que cette éducation spéciale est susceptible d'apporter sur la production de la parole, c'est dans une conception physique du langage qu'il voit la rencontre de ses expériences et des intérêts des linguistes :

> « C'est, considéré dans ses éléments physiques, bien peu de chose, il est vrai, cependant, que ce qui fait comme la matière première de nos communes études. Un peu d'air chassé des poumons et venant frapper l'oreille, après s'être agité, brisé et réfléchi en divers sens contre les parois et les surfaces de la bouche et de la langue diversement disposées, voilà la matière dont se compose le langage de la voix articulée… Sans doute ; mais dans son exercice, la parole, la dernière, la plus haute manifestation de l'âme humaine, transportant la pensée sur ces quelques molécules d'air, ne nous présente–t'elle pas, comme celle–ci, l'infiniment petit se rapprochant de l'infiniment grand, l'atome pour ainsi dire portant le monde ! »[321]

Cette même année 1875, il envoie une délégation auprès du physiologiste et médecin français E. J. Marey (1830–1904) pour « savoir si la méthode graphique se prêterait à l'analyse des mouvements si rapides et si complexes qui se produisent dans la parole ; si elle pouvait fournir une trace objective des actes exécutés par la cage thoracique, le larynx, les lèvres et le voile du palais dans l'articulation des différents *phonèmes*, en indiquant la manière dont ces actes se succèdent ou se combinent suivant les différents cas » (E. J. Marey, 1897, p.562, en italique dans le texte). Ce scientifique est l'auteur de plusieurs appareils d'enregistrement produisant des représentations graphiques inédites des mouvements du cœur, de la respiration, des muscles et de la locomotion[322].

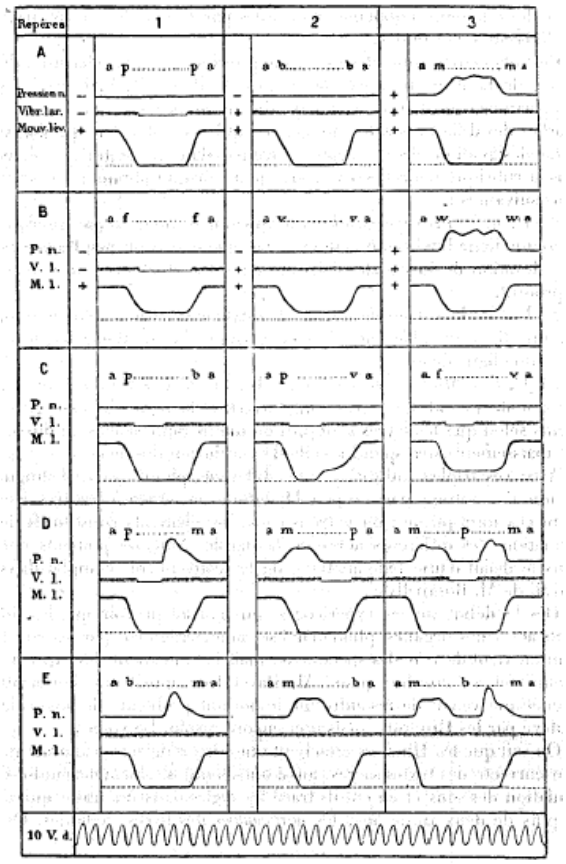
3-1. 3) Les outils de la Physique, ou comment inscrire les actes phonatoires.

Une collaboration sur « l'inscription de mouvements phonétiques » commence au laboratoire de E. J. Marey entre l'un de ses élèves, le docteur P. Rosapelly, et L. Havet, linguiste et secrétaire–adjoint de la *Société de Linguistique de Paris*. Les inscriptions produites auraient permis, aux dires de E. J. Marey et de L. Havet, de résoudre « un important problème de linguistique » à propos de la prononciation de « sons articulés spéciaux », tel le yama des textes védiques, non représenté dans cette écriture (id., p.564–545). Ces inscripteurs donneraient à voir des mouvements que ni l'écriture traditionnelle, ni une analyse phonétique basée sur la seule perception n'auraient pu enregistrer jusque–là. L'inscripteur (ci–dessous : fig. 4.12), constitué de trois instruments donnant la courbe des trois « actes phonateurs » que sont la pression nasale (P.n), les vibrations du larynx (V.l) et le mouvement des lèvres (M.l), n'enregistre que les consonnes. L'inscription présentée ici donne à voir « les inscriptions des

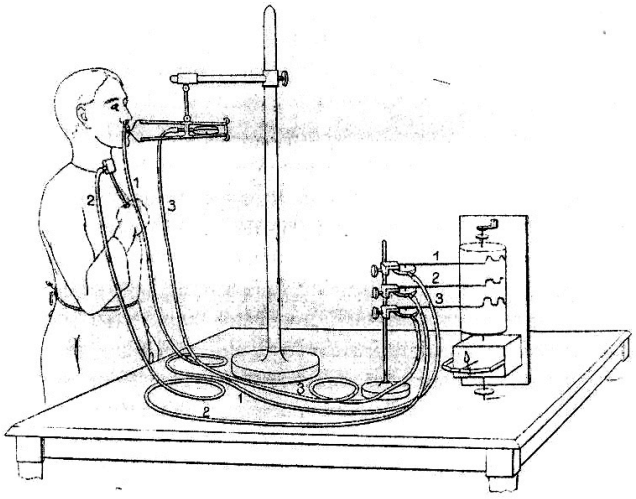
---

[321] Id., Discours du nouveau président, L. Vaïsse, p.cliij.
[322] On trouve sur internet une belle exposition sur E. J. Marey, qui n'expose cependant pas dans le détail les recherches sur la parole évoquées ici, mais qui rend bien compte de sa démarche : www.expo-marey.com

différents phonèmes constitués par la voyelle *a* accompagnée de différentes consonnes. Ces phonèmes sont classés en cinq série, de trois chacune, désignées, de haut en bas, par les lettres A, B, C, D, E » (E. J. Marey, 1897, p.564).



(E. J. Marey, 1897, p.563)



Le « polygraphe vocal », Rosapelly, 1875
reproduit dans (R. Brain, 1998, p.262)

Fig. 4.12– Inscripteur et inscriptions de la parole.

La méthode est validée, les instruments sont repris, intégrés dans l'ensemble des inscripteurs disponibles et transformés dans d'autres mains, notamment au sein du laboratoire de phonétique expérimentale de l'abbé Rousselot (1846–1924), titulaire d'une Chaire au Collège de France en 1897. Mais déjà d'autres outils voient le jour, permettant de reproduire les sons de la voix humaine comme les images de son articulation. Les institutions de sourds–muets sont ici plus directement concernées, comme lieu d'expérimentation de nouveaux inscripteurs et de leur utilisation dans l'enseignement des langues articulées.

3–2. Reconstruire la parole pour et via les sourds–muets.

Pour comprendre l'importance que prennent les institutions de sourds–muets dans ces recherches sur la parole, il nous faut décrire la structuration parallèle de l'éducation des sourds–muets autour du langage oral. La maîtrise du français parlé devient en effet peu à peu l'unique objectif de cet enseignement. Un congrès international rassemblant en 1880 les enseignants entendants d'enfants sourds de plusieurs pays est l'occasion de valider et d'institutionnaliser cette orientation politique. Les recherches sur les modes d'inscription

graphique de la parole, permettant de décomposer, de visualiser et de corriger la production d'un langage sonore, font alors pleinement partie des efforts pédagogiques et thérapeutiques des professionnels de ces institutions. Elles contribuent également à valoriser le savoir–faire de ces enseignants spécialisés dans un contexte de transformation à la fois du système éducatif et des espaces scientifiques institutionnels.

3-2. 1) Une focalisation pédagogique sur la parole. Réseaux et enjeux d'un congrès mythique.

Le « congrès international pour l'amélioration du sort des sourds–muets » tenu à Rome en 1880 est une borne historique et symbolique déterminante dans l'histoire collective internationale des sourds–muets comme dans celle de cette éducation spéciale. Pour ce qui concerne la France, il appuie et institutionnalise les démarches les plus rééducatives et normatives de cet enseignement, excluant de la profession, adultes sourds et langue des signes. Il constitue à ce titre la pierre angulaire d'un mythe, désormais atemporel, perpétuellement rejoué dans toutes les régions du globe, qui organiserait les rapports de force entre deux peuples, les sourds et les entendants. Pourtant, de nombreux commentateurs[323] de cette période historique insistent sur l'importance relativement locale de ce congrès, n'ayant véritablement guidé la politique nationale en matière de surdité que dans un seul pays, la France. Ils s'accordent également sur le fait que ce congrès n'est pas le lieu d'une discussion éclairée de méthodes, mais la consécration de la majorité des acteurs traditionnels dans leurs fonctions. Ce sont avant tout des enjeux sociaux, professionnels et politiques qui sont débattus lors de ce rassemblement, et qui se jouent pour la France à travers l'uniformisation de méthodes orales d'éducation des sourds et l'inscription de celle–ci, comme œuvre de bienfaisance, en dehors du cadre légal d'obligation et de gratuité scolaire.

Dans les années 1870, la France compte une soixantaine d'établissements pour sourds–muets : trois institutions nationales (Paris, Bordeaux et depuis le rattachement de la Savoie à la France, Chambéry), quelques petites écoles privées fondées par la famille Pereire axées sur un travail de la parole, et de nombreuses écoles tenues par des congrégations catholiques, notamment celle des Frères de Saint–Gabriel. C'est le réseau des Pereire, une famille d'industriels, qui organise et finance trois congrès destinés à rassembler les pédagogues de sourds : en 1878 en créant une section sur les sourds–muets au congrès universel pour l'amélioration du sort des aveugles de Paris; en 1879 en organisant un congrès national à Lyon, puis en 1880 un congrès international à Rome. Finançant une partie des déplacements des participants, la famille Pereire participe activement à la sélection des invités. Seulement trois sourds sont présents à Milan, sur 256 congressistes : le directeur d'une école de Lyon, Cl. Forestier, un enseignant de l'institution de Paris, J. Théobald et le directeur de l'école primaire du National College of the Deaf aux USA, Denison. Les Italiens

[323] Nous nous référons ici aux thèses et publications des auteurs de spécialités variées (linguistique, psychologie, sociologie, Staps), sur le congrès lui–même, ses tenants et ses conséquences (références qui n'épuisent pas les travaux disponibles): C. Cuxac 1980, 1983, 1989, Y. Bernard 1999, 2001 ; J.R. Presneau 1998, 2000 ; B. Mottez 1976, 1979, 1985, F. Buton 1999, 2001 ; D. Séguillon 1998, 2001.

y sont sur–représentés ; les Français constituent un peu plus d'un tiers des participants ; le reste est composé de plusieurs nationalités, américaines et européennes.

grande simplicité et la plus grande clarté possible;

3° Que les livres écrits avec les mots et les formes du langage connus de l'élève peuvent en tout temps être mis entre ses mains.

V.

Le Congrès,

Considérant le manque de livres très-élémentaires pour favoriser le développement gradué et progressif de la langue,

Émet le vœu:

Que les maîtres de l'enseignement oral s'appliquent à la publication de livres spéciaux.

VI.

Le Congrès,

Considérant les résultats observés par le moyen de nombreuses expériences faites sur des sourds-muets de tout âge et de toute condition, qui, ayant quitté leurs Instituts depuis longtemps, et ayant été interrogés sur les sujets les plus divers, ont répondu avec exactitude et une suffisante clarté d'articulation, et ont lu sur les lèvres de leurs interlocuteurs avec la plus grande facilité,

Déclare:

1° Que les sourds-muets instruits par la méthode orale pure ne perdent pas, après avoir quitté l'école, les connaissances qu'ils ont acquises, mais au contraire les développent par le moyen de la conversation et de la lecture qui leur sont beaucoup plus faciles;

2° Que dans leurs conversations avec les parlants ils se servent exclusivement de la parole;

3° Que la parole et la lecture sur les lèvres, loin de se perdre, se développent par l'exercice.

VII.

Le Congrès,

Considérant que l'enseignement des sourds-muets par la parole a de particulières exigences;

Considérant les données de l'expérience de la presque unanimité des nstituteurs des sourds-muets;

Déclare:

1° Que l'âge le plus convenable pour que le sourd-muet soit admis à l'école est de 8 à 10 ans;

2° Que la durée des études doit être de 7 ans au moins, et mieux encore de 8 ans;

VIII.

Le Congrès,

Considérant que l'application de la méthode orale pure dans les Institutions ou elle n'est pas encore en vigueur, doit être prudente, graduée, progressive, sans quoi elle court le danger d'être inutile;

Est d'avis:

1° Que les élèves nouvellement venus dans l'école, forment une classe à part, dans laquelle l'enseignement sera donné par la parole;

2° Que ces élèves soient absolument séparés des autres sourds-muets, qui étant trop avancés ne peuvent plus être instruits par la parole et dont l'éducation sera terminée avec les signes;

3° Que chaque année on établisse dans l'école une nouvelle classe de parole, jusqu'à ce que tous les anciens élèves instruits par la mimique aient achevé leur éducation.

Le président
JULES TARRA.

Le secrétaire général
PASCAL FORNARI.

Clôture du Congrès.

Le 11 septembre 1880, a 2 heures après-midi.

64

Fig. 4.13– Décisions du « Congrès de Milan » {reproduit *Vivre Ensemble* n° 8, oct. 1985, p.463}

La nouveauté de ces rassemblements réside d'après F. Buton (2001), dans l'appropriation du congrès comme lieu légitime de réforme, et, concernant Milan, dans la représentativité de ce rassemblement pour les pouvoirs publics français : tous les types d'établissements y sont représentés et des rapporteurs y sont mandatés par l'État. Les décisions prises lors de ces congrès sont donc susceptibles d'entraîner la mise en place de réformes. Mais elles sont aussi largement traversées par des enjeux d'État.

Le contexte français est, on le sait, celui d'un renforcement de l'unité nationale qui passe notamment par l'unification linguistique. C'est également une période de tensions entre laïcs et religieux, qui se concentrent dans les débats sur l'éducation. Le jeune réseau Pereire défend un travail exclusif de la parole, mais également le rattachement de l'éducation des sourds–muets à l'Instruction Publique. Les congrégations religieuses entendent pour leur part maintenir leur présence dans la prise en charge des sourds, s'opposant à toute laïcisation de cet enseignement. Les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur défendent leur domaine de compétence dans l'assistance à une population en difficulté et majoritairement issue de familles indigentes.

Deux sortes d'alliances sont ainsi généralement décrites, trouvant leur consécration dans le congrès de Milan. La famille Pereire travaille à rassembler les différents intervenants sur l'intérêt de privilégier la rééducation de la parole. Confrontés à la difficulté de former les nouveaux enseignants au langage gestuel et limitant déjà le recours aux gestes aux premières années de l'instruction, les gestionnaires des institutions nationales cheminaient déjà vers cette politique pédagogique. Dans un contexte d'anticléricalisme, les congrégations se rangeraient d'après J. R. Presneau (2001) aux positions de l'État et des principaux financeurs. Le principe d'une éducation essentiellement orale semble donc gagné d'avance. L'Italie l'applique et le prône déjà. Les autres pays, notamment les États–Unis et les pays scandinaves, qui ont encore recours aux gestes, sont trop minoritaires pour peser dans le débat.

Concernant d'autre part le rattachement institutionnel de l'éducation des sourds–muets en France, le réseau Pereire semble perdre le contrôle du dispositif qu'il a contribué à mettre en place. Les autres congressistes évacuent à Milan les thèmes, prévus par les organisateurs, qui concernent l'organisation matérielle des établissements. Catholiques italiens, congrégationnistes, personnels des institutions publiques et rapporteurs français s'entendent sur la nécessité de reconnaître la responsabilité des gouvernements respectifs sur la question des conditions d'accès des sourds–muets à l'éducation. En Italie, elle dépendrait du ministère de l'Instruction publique (E. Beaussire, 1884, p.207). En France, elle relève du ministère de l'Intérieur. Elle est consacrée comme une œuvre d'assistance (éducative) facultative (F. Buton, 2001). Ainsi, alors qu'aux congrès nationaux évoqués de Paris et de Lyon, le transfert de tutelle était à l'ordre du jour, la demande s'inverse lors du congrès de Bordeaux en 1881. Un auteur de l'époque commente ce revirement en ces termes :

> « Le transfert au ministère de l'instruction publique entraînerait la suppression d'un bureau au ministère de l'intérieur ; il enlèverait au Ministère de l'intérieur les moyens d'action auxquels nul

> dépositaire du pouvoir ne renoncera jamais de bonne grâce : des places à donner, des bourses à distribuer, un patronage à exercer sur toute l'étendue du pays. » {E. Beaussire, 1884, p.212}

Cette forme d'institutionnalisation de l'éducation spécialisée contribue à en redéfinir les acteurs. En sont exclus les sourds–muets eux–mêmes qui non seulement ne pourraient pas contrôler la production orale de leurs élèves, mais diffuseraient la langue des signes qui doit être abolie de cette éducation. Les professeurs sourds ne sont plus recrutés et des pressions financières sont exercées sur les directeurs récalcitrants (notamment Cl. Forestier, lui–même sourd). Des dispositions sont prises pour séparer les nouveaux élèves des plus âgés afin d'empêcher toute transmission. Comme en témoignent C. Cuxac (1983) et F. Buton (2001), le caractère plus ou moins « exclusif » du travail de l'oral (pouvant même pour certains auteurs entrer en contradiction avec l'apprentissage de l'écrit), a donné lieu à diverses interprétations et à de vifs débats lors du congrès de Milan. Les participants s'y opposent notamment sur les critères de définition des différents types de signes :

> « Les signes « naturels », par exemple, sont tantôt les signes utilisés et compris par tout le monde (selon Rössler, instituteur allemand), tantôt les signes (ou mouvements, gestes) utilisés ordinairement par les sourds–muets avant leur instruction (selon Arnold, délégué anglais, Treibel, instituteur allemand, et Magnat), tantôt les signes d' « imitation et de représentation conventionnelles » (selon Elliot, délégué américain), ou ce qui revient au même, le langage des signes élaboré par A. Bébian et J. J. Valade–Gabel (selon Houdin). » {F. Buton, 2001, p.58}

Pour beaucoup de ces professeurs, le recours ponctuel à des gestes est inévitable, notamment dans les premiers temps de l'enseignement. C'est là un trait de pensée plus largement partagé. Les enfants, les sauvages comme les sourds–muets établiraient leurs premières communications par ce moyen. Aux gestes correspondraient des formes inférieures, pré–linguistiques, de l'abstraction et de la communication. A. Houdin, chargé de mission scientifique au congrès de Milan par le Ministère de l'Instruction Publique expose une telle conception dans son rapport :

> « La mimique est une langue sommaire, une langue d'action ; elle n'est à nos langues analytiques que ce que l'ébauche est au destin. Eminemment propre à l'expression des choses matérielles et des mouvements bien accentués de l'âme, mais impuissante à reproduire autre chose que ce que l'on pourrait appeler les reliefs et les aspérités de la pensée, elle n'en saurait rendre les nuances et les délicatesses infinies. » {A. Houdin, 1880, *Rapport au Ministre de l'Instruction Civique sur le Congrès de Milan*, p.10, cité dans C. Cuxac, 1983, p.135–136.}

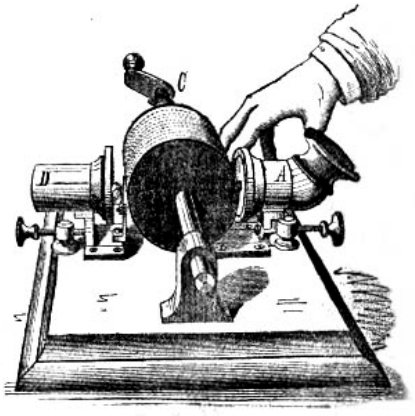
C'est dans « la crudité », « la nudité, le naturalisme du signe mimique », pour reprendre d'autres citations d'A. Houdin, que résiderait le principal intérêt mais aussi les limites de ce mode de communication.

Il est important de souligner que le développement d'une communication et d'une « pensée gestuelle » apparaît finalement pour ces éducateurs comme pour de nombreux scientifiques contemporains, psychologues ou anthropologues, une voie sans issue. La culture de ce penchant, naturel chez les sourds–muets, de s'exprimer par gestes les maintiendrait à un niveau inférieur d'abstraction. Leur développement intellectuel serait rapidement stable et bas. L'interdiction d'utiliser des gestes dans les écoles est alors particulièrement forte en France de 1880 à 1910. Nous comprenons dès lors que dans un tel contexte les initiatives

techniques en matière de rééducation de la parole soient valorisées. Il est manifeste également que les professionnels de ces institutions cherchent à asseoir leur expertise et valoriser leurs connaissances en dehors du seul domaine de l'éducation. Des recherches technologiques et des collaborations avec des scientifiques sont ainsi engagées par des enseignants de sourds–muets dès les années 1870.

3-2. 2) Machines parlantes et visualisations de la parole.

La fixation et la reproduction sonore et non plus graphique de la langue parlée est également une préoccupation dans les années 1877–1878. Plusieurs « machines parlantes » sont réalisées et font partie à la fin du siècle de la panoplie du chercheur (linguiste ou anthropologue) comme de l'enseignant[324]. « Même si leur paternité, indissociable dans la simultanéité, est totalement disjointe sur le plan de la recherche et de la méthode, les deux inventeurs du phonographe, l'Américain Thomas Alva Edison et le Français Charles Cros, sont unis par un même souci d'applications scientifiques et pratiques »[325]. Charles Cros (1842–1888) entre en 1860 à l'Institut des Sourds–Muets de Paris, comme répétiteur et professeur de chimie. Il y imagine le « Paléophone », un instrument enregistrant et reproduisant la parole humaine, qui, porté en bandoulière par des sourds–muets, leur fournirait une provision de phrases utiles pour la journée. Il dépose en 1877 auprès de l'Académie des Sciences, sous pli cacheté et sous le titre « Procédé d'enregistrement et de reproduction des phénomènes perçus par l'ouïe », une description détaillée de cet instrument[326]. Edison réalise à la même époque le plan d'une machine à cylindre et à manivelle permettant également la reproduction de la voix humaine. Contrairement à Ch. Cros, désormais connu pour sa vie de poète, Edison réalisera concrètement le « phonographe » (ci–dessous : fig. 4.14).



327



Une version plus tardive :
Phonographe Wizard, 1911[328].

Fig. 4.14– Le phonographe : inscription et reproduction des sons.

---

[324] L'abbé Rousselot fait plusieurs conférences sur « l'emploi des machines parlantes dans l'enseignement de la prononciation française ». Voir le comptes–rendus de Jos. Chlumsky, dans la *Revue de Phonétique*, 1913, T. 3, pp.310–311.
[325] « La voix sur Gallica », http://gallica.bnf.fr/ArchivesParole/audio.htm
[326] http://membres.lycos.fr/rocktribu/histodisc.html
[327] Illutration de «The Talking Phonograph», *Scientific American*, December 22, 1877, pp.384–5, reproduit sur le site: http://www27.brinkster.com/phonozoic/a0027.htm
[328] http://www.ingenieurduson.com/cgi-bin/news/news.cgi?s=voir_news&id=19

Cette invention est décisive dans la constitution au tournant du siècle d'archives sonores qui intéressent à divers titres les linguistes, anthropologues, industriels et enseignants, ainsi rassemblés autour de ces nouvelles ressources. Mais cet outil a également été d'emblée utilisé comme un inscripteur.

E. J. Marey (1897, p.573) décrit un tel usage lorsqu'il rend compte des expériences de Hermann avec les instruments les plus récents d'Edison construits avec des cylindres de cire et non plus avec des feuilles d'étain :

> « le phonographe ne saurait être suspect d'altérer par l'inertie de ses organes vibrants la nature des sons qui ont agi sur lui, puisqu'il reproduit ces mêmes sons avec une fidélité absolue, en leur conservant les nuances et les inflexions les plus délicates de la voix humaine. (…) Le phonographe a donc reçu la trace de toutes les vibrations de l'air sous l'influence de la voix ; ces traces, il les conserve sous forme de gravure creusée dans la cire. Plusieurs tentatives ont déjà été faites pour transformer ces inscriptions glyptiques en inscriptions graphiques, c'est–à–dire en courbes planes se prêtant beaucoup mieux à l'analyse. »

Pour réaliser de telles inscriptions, Hermann associe la technologie du phonographe avec celle également récente de la photographie :

> « Après avoir gravé de la façon ordinaire sur le cylindre de cire, à l'aide du *recorder*, une série de voyelles, l'auteur fait repasser dans les sillons gravés, non plus la pointe mousse du *reproducer* qui imprime les vibrations à une membrane de verre et reproduit les sons, mais une pointe analogue qui imprime des vibrations à un petit miroir. Le reste du dispositif rappelle entièrement celui que nous avons décrit à propos de l'inscription directe des sons par la photographie. ».

Ces inscriptions sont alors l'objet de mesures et de calculs « pour déterminer les divers harmoniques » (id., p.574).

Cette utilisation graphique du phonographe trouve des applications et des développements dans l'éducation des sourds–muets. Elle ne concerne plus l'analyse de sons particuliers mais celle « des actes physiologiques de la parole » (E. J. Marey, 1897, p.581). Certains sons se distinguent visuellement, par la forme de la bouche. Pour les autres, les professeurs de sourds–muets cherchent à fournir à leurs élèves des indications plus tactiles ou physiologiques.

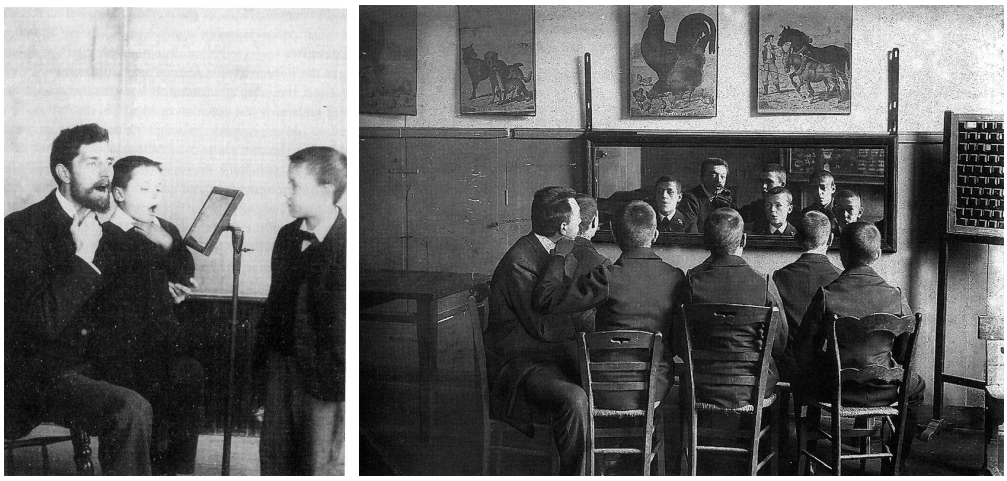


Fig. 4.15– Travail de la parole par des enfants sourds au Royal School for the Deaf, Exeter, 1899[329] et à l'INJS de Paris, fin 19ème[330].

H. Marichelle (1830–1929), un professeur de l'institut des sourds–muets de Paris, cherche ainsi à décrire les sons en fonction de leur lieu de production. Or la phonétique, ainsi équipée des inscriptions du phonographe, aurait « révélé, dans la formation des sons du langage », rapporte E. J. Marey, « des actes qui avaient échappé aux acousticiens. La théorie de la parole en a été profondément modifiée. (…) Pour cet auteur[331], toute voyelle, toute consonne emprunte son caractère à la région de l'appareil phonateur où un rétrécissement se forme pendant l'émission du son » (E. J. Marey, 1897, p.581–582). De telles analyses ne sont pas directement accessibles aux élèves. Elles sont destinées à leurs professeurs ainsi mieux équipés dans leur travail de rééducation. Les ressources visuelles seraient plus adaptées aux besoins des élèves. Le phonographe serait là encore utile. H. Marichelle l'utilise pour visualiser les changements de tonalité imperceptibles pour les sourds–muets, dont le « larynx reste uniformément sur un ton monotone qui est la véritable caractéristique de leur voix. À l'entendre, avec sa voix morte, on reconnaît à coup sûr que c'est un sourd qui parle » (E. J. Marey, 1897, p.584).

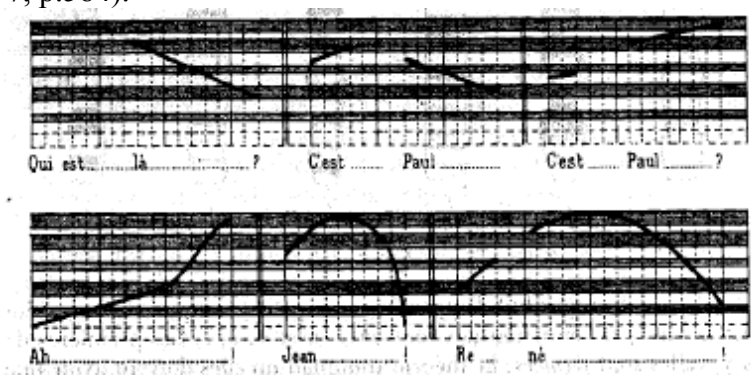


Fig. 4.16– Les inscriptions du phonographe pour visualiser les changements de tonalité imperceptibles pour les sourds–muets

[329] (J. Rée, 1999, p.227)
[330] Collection INJS, Paris, reproduit dans *Surdités*, n° 4, déc. 2001, p.61.
[331] H. Marichelle est l'auteur d'un ouvrage en 1897 sur *La parole d'après le tracé du phonographe*, Paris, Delagrave. Cette démarche de recherche est également présentée devant l'Académie des sciences : *Etude des sons de la parole par le phonographe*, note de MM. Marichelle et Hémardinquer, présentée par E. J. Marey, *Comptes–rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, juillet–décembre 1897, Tome CXXV, pp.884–886.

S'investissant dans la production de ressources visuelles pour la rééducation des sourds–muets, H. Marichelle sollicite G. Demeny (1850–1917) qui a mis au point, avec E. J. Marey, la chronophotographie. Elle consiste à « enregistrer plusieurs phases d'un mouvement sur une seule surface sensible, grâce à un disque analyseur de type stroboscopique »[332]. E. J. Marey utilise d'abord ce procédé dans l'analyse du vol des oiseaux. Cette première inscription permet d'autres représentations équipant ce travail de décomposition et de reconstruction du mouvement.

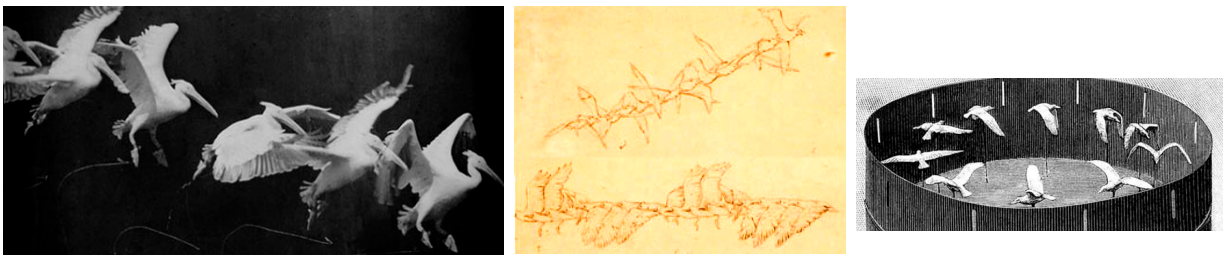


Fig. 4.17– Inscrire le mouvement.

G. Demeny applique ce procédé à l'analyse des mouvements des lèvres chez un homme qui parle. Il se chronophotographie et tire deux séries de 18 images où il prononce « Je vous aime » et « Vive la France ».

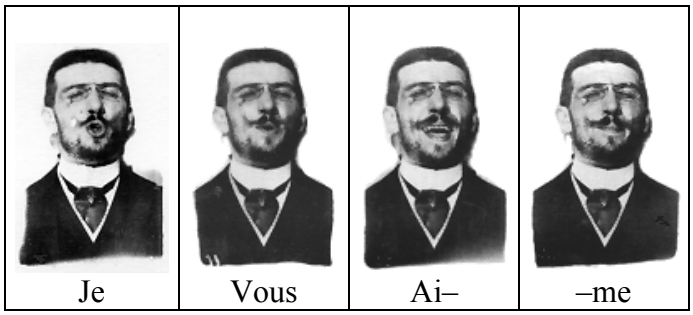


Fig. 4.18– Inscrire – et suspendre – les mouvements de la parole.

N'obtenant ainsi qu'une succession d'images, il invente le « phonoscope », qui donne l'illusion du mouvement en faisant défiler dans le silence ces clichés.

> « Je tirais des diapositives et les collais sur des fenêtres découpées avec beaucoup de précision dans un disque de métal. (…) J'obtins ainsi le premier disque d'une figure animée. Pour faire la synthèse des images, je plaçais concentriquement au disque porte–image un autre disque servant d'obturateur et animé d'une grande vitesse. Il était lié par un jeu d'engrenages au premier, de telle façon que, s'il y avait 30 images, le disque obturateur faisait 30 tours pour un tour du disque à images. Il faisait donc un tour à chaque image qui se présentait successivement devant l'oeil. On tournait la manivelle et on avait la sensation d'une figure unique, animée. On la grossissait en la

[332] La citation et les illustrations de Marey sont issues de l'exposition déjà mentionnée : www.expo-marey.com

regardant à travers une lentille et l'illusion était complète. L'homme remuait les lèvres comme s'il vivait. »[333]

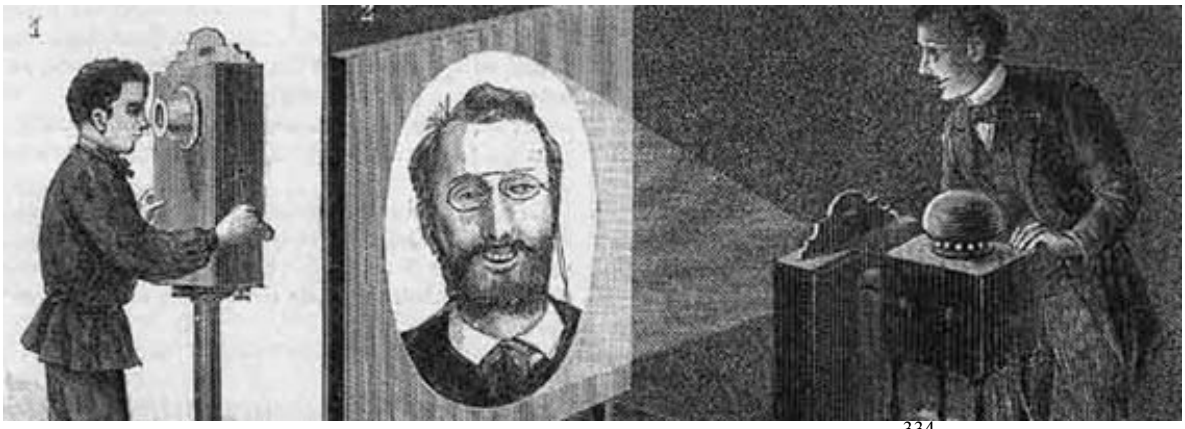


Fig. 4.19– Reproduire le mouvement avec le phonoscope. [334]

Le phonoscope, avec ces images de visage parlant, est un outil d'apprentissage de la lecture labiale pour les sourds–muets. Mais ceux–ci sont aussi pour l'expérimentateur, des collaborateurs à même d'éprouver et de valider cet outil. G. Demeny rapporte en 1891 devant l'Académie des Sciences une expérience menée à l'Institut de Paris avec H. Marichelle et ses élèves. Ceux–ci auraient révélé une coupure dans l'enregistrement et le manque de précision dans l'inscription photographique des mouvements de la langue, parfois décisifs dans la compréhension du message[335].

L'expression gestuelle des sourds–muets est ici complètement évacuée de ces recherches et comptes–rendus, alors même que G. Demeny, initialement intéressé par la gymnastique, présente cette même année 1891, les résultats de son analyse « de la forme extérieure des muscles de l'homme, dans ses rapports avec les mouvements exécutés ». Il y explore une décomposition de gestes humains et travaille à représenter à travers un seul cliché, la nature d'un mouvement. Il destine cette étude à l'éducation des artistes, afin de leur permettre « de donner à la représentation du mouvement une forme plus variée, plus expressive et plus vraie que celle qui consiste à transporter à l'homme en mouvement les données obtenues sur l'homme au repos » (p.659). Le cas des sourds–muets n'est envisagé que dans le cadre d'une éducation de la parole. Cette population est susceptible d'alimenter l'analyse de la production du langage articulé et d'utiliser les instruments réalisés. Telle est l'origine de l'intérêt pour ce public par le docteur Marage, professeur de physique biologique à la Sorbonne ou de l'abbé Rousselot, qui dirige de 1899 à 1904 avec le Dr Nattier, *La Parole*, une revue internationale de rhinologie, otologie, laryngologie et phonétique expérimentale. Les écoles de sourds–muets ne sont pas comme les villages de province ou les corporations

[333] Citation de G. Demeny issue de *Les origines du Cinématographe* 1909, reproduit sur le site suivant, d'où est tirée la série de clichés http://www.heeza.fr/BOUTIK/Fiches_Produits/OPTICAL/DEMENY/Demeny.html
[334] www.expo-marey.com
[335] « Analyse des mouvements de la parole par la chronophotographie », Note de G. Demeny, présentée par E. J. Marey, *Comptes–rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, juillet–décembre 1891, Tome CXIII, pp.216–217.

d'artistes, acteurs et chanteurs, un terrain de recueil de données à archiver et analyser. Elles seraient plutôt de véritables laboratoires de la parole.

3–2. 3) Orthophonie, otologie, phonétique et physique autour de la parole pathologique.

Le docteur Marage, outre ses études sur des maladies de l'oreille, s'est beaucoup intéressé à la synthèse des voyelles.

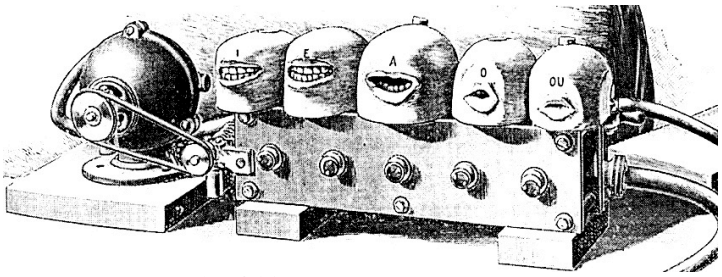


Fig. 4.20– La syrène à voyelles.

La « sirène à voyelles » qu'il réalise en 1908 (ci–dessus : fig.4.20) resterait cependant acoustiquement imparfaite, pour ne pas avoir « ce je ne sais quoi que les savants appellent le timbre, et qui constitue l'un des éléments essentiels de la voix humaine » (E. Bonnafé, 1909, p.281). Dans le cadre de ses recherches, les sourds–muets intéressent particulièrement le docteur Marage, pour leur « voix tellement spéciale que lorsqu'on l'a entendue une fois, on ne l'oublie plus »[336]. Cet élève de E. J. Marey met ainsi au point au début 19ème siècle la « phono–photographie », ou photographie des vibrations de la voix humaine, dans le but de fournir le moyen d'un contrôle de la voix, pour les sourds–muets comme pour les chanteurs et les personnes apprenant une langue étrangère. Cet inscripteur permettrait « de faire voir à [des] élèves les qualités et les défauts de leurs voix », et d'apprendre à produire la forme de la cavité buccale adaptée à chaque voyelle (E. Bonnafé, 1909, p.283–284). Le rapport trop lointain de la voix des sourds–muets avec la voix naturelle en fait pour Marage un révélateur des actes décisifs dans la production de la parole normale. L'analyse des causes du mauvais timbre de voix chez les sourds–muets le conduit plus avant dans la description des organes impliqués dans les actes phonatoires, mais aussi dans l'étude des niveaux d'audition associés à différentes maladies. Phonétique expérimentale, otologie, physiologie, physique et acoustique sont susceptibles d'être associées dans ces recherches qui trouvent dans les sourds–muets un objet d'expérimentation commun.

Nous comprenons dès lors que les cours d'orthophonie, ou de diction normale, soient une compétence de phonéticiens autant que de professeurs de sourds–muets ou de médecins ORL. C'est le docteur A. F. L. Castex (1851–1942) qui fonde en 1903 un cours d'orthophonie à l'institut des sourds–muets de Paris, professé par les enseignants de cet établissement[337], une pratique de rééducation désormais susceptible d'être pratiquée par un corps professionnel

[336] « Le timbre de la voix chez les sourds–muets », p.287, Note de M. Marage présentée par M. Delage, *Comptes–rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 1919, Séance du 3 février, pp.286–288.
[337] *Revue Générale de l'Enseignement des Sourds–Muets*, 1910–1912, 13ème année, p.101–102.

concurrent[338]. Le Dr. Castex est alors le médecin chef de la clinique otologique annexée à cette école, ainsi qu'un chargé de cours auxiliaire à la Faculté de Paris sur cette spécialité en cours de reconnaissance par les universitaires[339]. A la fin du siècle, l'enseignement de l'otologie reposait en effet pour une large part sur les écoles de sourds–muets, comme en témoigne alors C. Chauveau :

> « Ladreit de la Charrière, successeur de Ménière et de Blanchet à l'Institut des sourds–muets de la rue Saint–Jacques, avait continué avec distinction l'enseignement pratique qu'un certain nombre d'élèves suivaient à la clinique gratuite annexée à cet établissement ; ce qui, avec les cours libres de Gellé à l'Ecole pratique de la Faculté et les leçons données dans quelques cliniques privées telles que celle de Miot, constituait à peu près tout ce qu'un futur auriste trouvait à sa disposition dans la capitale pour parfaire son instruction théorique » (cité dans Y. Guerrier et P. Mounier–Khun, 1980, p.71).

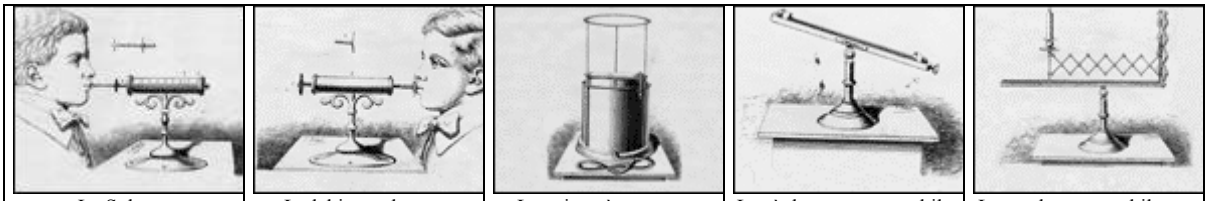
Les premières sociétés d'Otologie françaises et les premières revues regroupant l'otologie, la rhinologie et la laryngologie, datent également de la fin du 19ème siècle. Cette spécialité n'est reconnue qu'en 1902 au sein des hôpitaux français, où se développe, par la découverte de l'anesthésie, la chirurgie otologique. De cette absence d'ancrage universitaire, les auristes seraient restés privés, d'après Y. Guerrier et P. Mounier–Khun (1980), des apports d'autres disciplines comme l'anatomie, la physiologie ou la physique. L'essor de l'otologie a pour sa part nourri les études sur la parole, que ce soit celles du docteur Marage, qui étudie l'évolution de la perception des sons dans le cas de différentes otites, ou celles de l'abbé Rousselot dont l'analyse de la production de la parole chez les sourds–muets l'engage à étudier la constitution de l'oreille humaine. Il construit ce qu'il a appelé « l'oreille inscriptrice, un instrument dont la membrane présentait des particularités analogues à celles du tympan » (H. Pernot, 1928, p.18). Il cherche par ailleurs à dresser les schémas auditifs de ces « malades », décrivant les sons perçus ou non en fonction de l'intensité de leurs vibrations[340]. Beaucoup des outils utilisés par l'abbé Rousselot, diapasons, tonomètre de Koening ou instruments permettant une visualisation de la parole, trouvent une utilité dans les écoles de Sourds–Muets[341]. Les professionnels employés dans ces institutions en réalisent également eux–mêmes. Plusieurs institutions possèdent un « laboratoire de la parole ». Il en est ainsi de l'école de la Persagotière à Nantes, comme de celle de Paris.

Une exposition donnée en 1918 à Nantes donne une idée des instruments inventés notamment par le frère Benoît du Pont pour la démutisation du jeune sourd–muet[342]. Nous y voyons essentiellement la matérialisation d'une conception de la parole, entièrement décrite comme une modulation du souffle humain. La liste commence ainsi :

---

[338] D. Séguillon, 1998, p.175.
[339] Y. Guerrier et P. Mounier–Khun, 1980, notamment le Chap. IV– L'Otologie française à la fin du XIXème siècle, pp.69–74.
[340] *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1903, T.12, N°50–51, séance du 20 juin, p.cxij.
[341] D'après J. Baudet (1986, p.2), à l'époque où il écrit cet article et où une exposition est organisée sur l'abbé Rousselot dans son village natal, les instruments que ce dernier a créés seraient pour la plupart dans les dépôts de l'Académie des Sciences et dans ceux de l'Institut des Sourds–Muets de Paris.
[342] Les informations sur la Persagotière ainsi que les citations et illustrations qui suivent sont tirées du site http://www.la-persagotiere.fr/Histoire/1918_39/enseignement_1918_39_3_accueil.html

« Le Spiroscope permet à l'élève de suivre avec les yeux les détails intimes de l'acte respiratoire pour l'amener à modifier sa manière de respirer si parfois elle était défectueuse. Le Thoracimètre à cadran mesure le périmètre thoracique et prend les amplitudes. Le Chrono–pneumomètre donne la longueur de l'expiration et la puissance du souffle. »



« Le Sphyggo–dynamomètre mesure la force de traction des lèvres.	Le labio et glasso–dynamomètre détermine la propulsion des lèvres ou de la langue.	Le spiromètre est un instrument enregistreur destiné à mesurer le volume d'air expiré	La règle creuse et mobile permet des exercices de souffle. (se servir d'une petite balle de Celluloïd)	Le graduateur mobile est destiné à fortifier progressivement le souffle »

Fig. 4.21– La matérialisation d'une conception de la parole, ou de la maîtrise du souffle.

Pour ce qui concerne l'institution de Paris, le laboratoire de la parole y est dirigé par H. Marichelle. Véritable laboratoire de phonétique expérimentale, il documente d'abord les cours normaux dispensés par cette institution. Au début du 20ème siècle, il est financé par des personnalités et la Caisse des Recherches Scientifiques qui dépend du Ministère de l'Instruction Publique[343]. Ce laboratoire est également destiné à « déterminer les notes sur lesquelles évolue la parole des sourds–muets pour essayer d'introduire un peu d'intonation dans la voix ordinaire si monotone des enfants » et de définir « avec une rigueur absolue les positions transitoires des organes dans l'émission des syllabes, des notes et des phrases et d'améliorer ainsi graduellement les méthodes d'articulation »[344].

3–3. Les traces de la langue parlée, objet d'articulations sociales et scientifiques.

Sans développer davantage les constructions théoriques et techniques concernant le fonctionnement de l'audition, du langage ou de la communication humaine, il convient cependant d'insister sur la contribution de ces nouvelles technologies d'enregistrement dans le travail théorique lui–même et sur les convergences qu'elles canalisent entre sphères d'actions ou entre disciplines.

Dans son analyse des recherches d'Helmholtz à Berlin à la fin du 19ème siècle, T. Lenoir (1994) insiste sur la contribution théorique décisive d'une variété de nouveaux outils d'inscription, notamment électrique, photographique et télégraphique. Ils n'auraient pas seulement servi à produire de nouvelles mesures et de nouvelles inscriptions permettant d'extérioriser des problèmes théoriques sur la vision et l'audition. Ils auraient permis de penser l'analogie entre ces dispositifs physiques, et d'établir des liens entre différents processus comme entre plusieurs aspects d'un même processus (p.185). Le télégraphe se présente notamment comme un modèle général permettant de rendre compte du fonctionnement des sensations et de la perception (p.186, 207). Si des différences

[343] *Revue Générale de l'Enseignement des Sourds–Muets*, 13ème année, 1910–1912, p.193. Ces cours sont fréquentés par le personnel de l'Institution de Paris comme par celui d'autres pays (voir année 1911).
[344] Notice du laboratoire de la parole, Institution Nationale des sourds–muets de Paris, 1912, Archives INJS, cité par D. Séguillon, 1998, p.173.

caractéristiques sont posées entre vision et audition, leurs analyses s'inscrivent néanmoins dans un même cadre technologique et théorique, soulignant la profonde similitude de mécanisme entre ces deux phénomènes pour ce chercheur allemand. T. Lenoir entend insister sur le fait que ces média, que sont les dispositifs d'inscription ou les artefacts technologiques, ne sont pas de simples incarnations transparentes de constructions théoriques. Ils participent au travail scientifique. Ils apportent leurs propres résistances et contraintes dans la production de connaissances. En produisant les formes manipulables (et sociales) d'objets scientifiques, ils contribuent notamment à représenter et délimiter leur espace de définition.

Il existe un contexte culturel où « la méthode graphique » est valorisée, travaillée et exploitée. Elle est l'objet de standardisations qui construisent le caractère naturel et objectif de ces matériaux scientifiques. Investie dans différentes disciplines partenaires, comme la physique, la physiologie, la médecine, l'anthropologie ou la linguistique, elle véhicule entre elles certaines de leurs constructions théoriques. Les chercheurs de ces différentes disciplines, partageant un même dispositif technique et investissant ce même terrain d'analyse que sont les manifestations de la parole humaine, participent alors collectivement à la définition de l'objet « langue ». Les dispositifs d'inscriptions sont ici un ancrage matériel et social de théories linguistiques autant qu'un lieu de travail conceptuel offrant ses propres ressources et limites. Ils contribuent à définir les frontières de la Linguistique Générale.

3-3. 1) Des repères de la Linguistique Générale.

Les développements technologiques d'inscription de la parole répondent à la volonté initiale d'étudier le langage tel qu'il est dit plutôt qu'écrit. Mais ils font plus que ça. Ils soutiennent tout d'abord une conception musculaire, respiratoire et acoustique du langage humain. R. Brain (1998) voit dans la notion « d'image acoustique » de F. de Saussure la marque de la phonétique expérimentale dans le travail de construction théorique d'une linguistique plus indépendante d'une conception « en lettres » des langues. Si la parole n'est pas pour Saussure la langue, elle en serait néanmoins la substance. Elle serait le matériau à partir duquel les linguistes peuvent étudier leur objet, identifié et utilisé par un collectif de locuteurs comme un système mettant en correspondance « images acoustiques » et « concepts » (O. Ducrot, 1972).

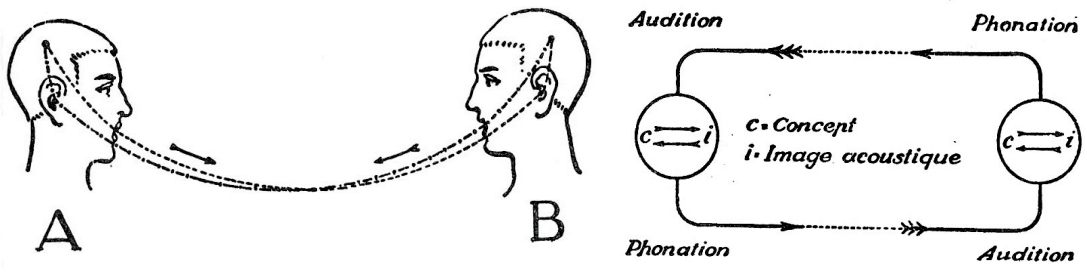


Fig. 4.22– Les représentations de la parole et du langage
{Saussure, éd. Payot, 1987, p.27–28}

La parole appartient à l'individu, la langue au collectif. Actualisée par des individus singuliers elle n'existerait que par le collectif. C'est une institution sociale. Si nous pouvons lire ici la marque de la sociologie de Durkheim, cette définition du langage engage également une distinction décisive pour la linguistique entre forme et substance. Les relations entretenues entre ces termes peuvent être discutées et différemment envisagées selon les linguistes. Mais elles restent un lieu de travail et de réflexion fondamentale en linguistique. Pour Ferdinand de Saussure, et les auteurs des notes prises lors de ses cours, publiées au début du 20ème siècle[345], l'image acoustique « n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle » (p.98). Ce linguiste entend insister sur le fait que le lien entre signifié et signifiant est purement arbitraire, que le son ne fait sens que parce qu'il est reconnu en quelque sorte comme le code socialement appris et partagé d'une idée. Quand bien même des signes seraient dotés d'une « certaine expressivité naturelle », ils « n'en sont pas moins fixés par une règle ; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque » (p.101). Le principe d'arbitrarité du signe linguistique est étroitement articulé à une conception éminemment sociale du langage. Vivant à travers des individus particuliers, il ne dépendrait pas « du libre choix du sujet parlant », qui ne fait que le recevoir des générations précédentes, mais d'une « habitude collective » ou « convention » (p.100–101). La question de l'origine du langage s'efface derrière celle de sa transmission sociale et celle des mécanismes (sociaux) de sa conservation ou transformation dans le temps (p.104–113). Ferdinand de Saussure décrit la langue comme un système mobilisé à tout instant par une grande masse parlante et tellement complexe, que les sujets ne sont pas en mesure de la transformer volontairement ou à leur échelle individuelle. La langue dépendrait davantage de forces sociales. Mais elle dépendrait également du matériau à travers lequel elle existe, la parole : « le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne » (p.103). Ce principe de linéarité du signifiant serait fondamental : « tout le mécanisme de la langue en dépend » (id.). Ainsi, « placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux » (comme dans « contre tous », « la vie humaine »…) (p.170–171). Les cadres et repères d'une linguistique générale s'appuient donc sur cette double thèse d'un ancrage matériel du langage, marqué par une grande diversité de possibles et de fortes contraintes d'agencement, et d'un travail social essentiellement arbitraire organisant son propre découpage et système à partir de ce matériau.

La finesse des enregistrements de la parole en action, même si ces derniers sont de plus en plus souvent perçus comme trop intrusifs, conduit à une démultiplication de différenciation entre sons. Le [i] prononcé par un homme, une femme ou un enfant est acoustiquement très différent, de même que celui d'un tenor ou d'une basse. De plus « l'entourage de chaque son en modifie chaque fois les propriétés acoustiques et articulatoires » (G. Mounin, 1968, p.98–99). Il reste alors à comprendre et spécifier ce qui fait

[345] F. de Saussure, 1915, *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Sechehaye, avec la collaboration d'A. Riedlinger. Édition de 1987, préparée par Tullio de Mauro, éd. Payot.

différence pour un groupe de locuteurs donnés. « Pourquoi tous ces signaux physiquement si différents – tous les [i], tous les [o], tous les [k], etc., de tous les locuteurs français – constituent–ils cependant le même [i], le même [o], le même [k], etc., en tant que signal linguistique ? » (id., p.99). Ces réflexions conduisent à dissocier et articuler l'analyse des « sons de la parole », la phonétique, et celle des « sons de la langue », la phonologie (O. Ducrot, 1972, p.157, en référence à Troubetzkoy). Née avec Baudouin de Courtenay et quelques autres précurseurs méconnus dès 1880, la phonologie est posée comme la base de la linguistique structurale par Troubetzkoy entre 1926 et 1938 (G. Mounin, 1968, p.99–100).

La recherche d'une inscription mécanique du langage, en corps, en situation et en action, cette recherche d'un dispositif permettant, pour reprendre l'expression de Marey, qu'un phénomène s'écrive « par lui–même »[346], renvoie les linguistes à la définition de leur objet et de leur discipline. La linguistique est–elle science naturelle ou science sociale ? Comment articuler contraintes physiques ou biologiques et phénomènes sociaux ? Comment penser diversité individuelle et structure collective ? Les linguistes pas plus que les physiologistes ou les anthropologues n'échappent à cette idée que la méthode graphique permet de produire la trace d'un phénomène « en conditions naturelles » qui soit « authentique » et « expressive », « naturelle, claire et concise », pour reprendre les expressions de Marey[347]. Comme le soulignent Soraya de Chadarevian (1993), mais aussi L. Daston et P. Galison (1992), la méthode graphique est appuyée par différents développements technologiques intéressant différents acteurs, tous fascinés par une mécanisation qui permettrait d'exclure l'intervention humaine et ses conventions de l'activité scientifique, et de produire des expressions visuelles « authentiques » de phénomènes naturels alors plus tangibles, manipulables mais aussi mesurables. Mais ce qui s'inscrit là ne sont pas pour ces linguistes des phénomènes sociaux. Le filtre culturel de la langue, son système social de différences, ne se donnerait pas à voir dans ces seuls graphismes. Ils sont cependant le support de formalisation de cette classification. Le statut des inscriptions linguistiques se joue dans ces activités de définition de l'objet, et réciproquement. Elles sont un lieu de travail de la discipline linguistique.

Elles sont également un lieu d'organisation de la recherche au sein d'un collectif. Les inscriptions phonétiques incarnent une certaine conception du langage, mais elles pourraient constituer aussi une base de référence commune aux linguistes dans le travail de description des langues. Les acteurs de l'association phonétique internationale, s'inspirant de la démarche de Melville Bell, proposent à la fin du 19ème siècle un système de notation international destiné à rendre compte « des différentes prononciations d'un mot selon sa position dans la chaîne sonore, allant jusqu'à supprimer la division par mots, remplacée par une division par groupes accentuels » (E. Galazzi, 2000, p.500). Cette notation permettrait une inter–compréhension des linguistes, habituellement confrontés à une grande diversité d'inscriptions. Elle serait aussi un outil pédagogique dans l'enseignement pour encoder toutes les langues

[346] Cité dans Soraya de Chadarevian, 1993, p.289.
[347] « Mesures à prendre pour l'uniformisation des méthodes et le contrôle des instruments employés en Physiologie », 29 aout 1898, *Comptes–rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 1898, Tome 127, N°9, pp.375–381. Citations p.376. Première citation, issue de Soraya de Chadarevian, 1993, p.274

telles qu'elles sont parlées. L' « organe de liaison, d'échange et de débats, ainsi que de propagande » (p.505) qu'est le journal de l'association, *Le Maître Phonétique*, fondé par P. Passy en 1886, est entièrement rédigé en Alphabet Phonétique International (API), et ce jusqu'en 1973. D'abord peu pris au sérieux, ce réseau ne fait ensuite que s'étendre, comptant parmi ses membres les grandes figures de la linguistique (M. Bréal, L. Havet, F. de Saussure, J. P. Rousselot, Sapir etc.). Plus ou moins centrale selon les approches, cette inscription de la réalisation « matérielle », sonore, de la langue est un standard et un repère de la discipline.

3-3. 2) Des ressources et une organisation pour une Anthropologie linguistique.

Ces inscriptions et cette définition de la langue s'ancrent dans une multitude de pratiques sociales extérieures à cette recherche, incarnée dans ces nouveaux outils de communication et d'archivages, et reprise par d'autres scientifiques, anthropologues ou psychologues. L. Azoulay fait une plaidoirie devant la *Société d'Anthropologie de Paris* en 1900[348] en faveur d'une appropriation réelle et organisée du phonographe par les anthropologues. Il permettrait de façon décisive « de conserver la trace, audible à volonté, d'un son, d'un bruit produit dans la nature, ou par un être vivant, ou par une machine », autorisant « leurs comparaisons à des intervalles de temps plus ou moins éloignés ou dans des conditions variées de production et toutes les conclusions théoriques et pratiques à tirer de ces comparaisons » (p.172). L'intérêt qu'il voit dans cette technologie concerne en fait la science en général, touchant différents aspects de la vie sociale et industrielle. Il évoque ainsi les contributions possibles pour la mécanique et la médecine par la caractérisation des indices sonores de maladies ou de dysfonctionnements, pour une étude située de la vie animale, pour la conservation des voix les plus célèbres, et de manière générale pour l'enseignement. Il s'agit pour lui d'une science étudiant des phénomènes définis « en situation », dont les ressources interprétatives dépendent de la constitution de séries d'observations permettant de caractériser ces contextes autant que ces productions.

Concernant plus spécifiquement le langage, la possibilité de constituer des archives phonographiques est pour lui déterminante. Ces ressources permettraient d'étudier véritablement un langage vivant, et de conserver aux côtés des bibliothèques de l'écrit, les archives de parlers et de littératures orales. Cette démarche s'inscrit dans des efforts de revalorisation de questionnements et de données linguistiques au sein de la *Société d'Anthropologie de Paris*. Vinson travaillait déjà en 1880[349] à insérer un ensemble de questions portant sur les pratiques et caractéristiques linguistiques dans le questionnaire édité par cette Société à l'attention des voyageurs et collaborateurs en terres étrangères. Il critique alors le recueil désordonné et hors contexte de données linguistiques disponibles et insiste sur la nécessité de mettre à plat le système de notation utilisé mais aussi de recueillir « des textes spontanés, c'est–à–dire les contes, les proverbes, les prières, les chansons populaires » (p.195). Le récit des observations des Fugéens au Jardin d'acclimatation, lors d'une séance de

[348] L. Azoulay, 3 mai 1900, « L'ère nouvelle des sons et des bruits ; Musées et archives phonographiques », *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, Série 5, T.1, Fasc. 1–6, pp.172–178.
[349] Vinson, « Sur l'utilité de rédiger des instructions linguistiques », 5 février 1880, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1880, 4, T.3, p.193–195.

la *Société d'Anthropologie de Paris* en 1882[350], met en évidence des contradictions entre différentes descriptions de leur langage, autorisant une fois encore Vinson à rappeler la nécessité de poser quelques principes d'enregistrement de données linguistiques. Des conseils et questions figurent finalement dans le nouveau *Questionnaire de sociologie et d'ethnographie* présenté en 1883 par Hamy, Hovelacque et Vinson devant leur Société[351].

Fig. 4.23– Extrait du *Questionnaire de sociologie et d'ethnographique*, 1883, p.596

« **Applications spéciales de l'intelligence**.
A. *Langues*. – 1. Avant de reproduire des mots de la langue étudiées, établir un système de transcription bien fixe, avec références aux voyelles et consonnes des langues connues.
2. Recueillir en notant la prononciation aussi exactement que possible, quelques phrases, quelques textes usuels et littéraires, quelques chansons, contes, etc.
3. Faire traduire quelques phrases simples, dans lesquelles on trouve des pronoms possessifs et des afférents, temps et mode : par exemple, « l'homme et sa femme ; la sœur et son frère ; je vois le frère de mon ami ; ma femme voit son frère ; je donne à ma fille les fruits de l'arbre ; tu as pris les peaux des grands animaux ; je mange une banane (ou un fruit quelconque) ; tu as mangé de la viande ; le chien mangera de la viande ; nous mangions les bananes ; vous donneriez les habits aux hommes aux hommes, s'ils les demandaient ; je voudrais qu'ils donnassent la banane à nos hôtes ; mangez de la viande, mes amis. »
4. Y a–t'il des mots pour exprimer des idées générales ou abstraites ? Si oui, peut–on les ramener à des racines concrètes ? Y a–t'il un mot pour dire *arbre* en général, *animal* en général, pour dire *fruit, fleur* ?
5. Y a–t'il beaucoup de dialectes et se déforment–ils généralement ?
6. La langue peut–elle se rattacher à quelque idiome connu ? »

L'appropriation de nouvelles technologies d'enregistrement des sons reste difficile à réaliser. Celles–ci ne sont même pas évoquées au sein de ce questionnaire. Elles ne représentent pourtant pas pour L. Azoulay de simples outils de plus mais une approche du langage, désormais défini de manière plus acoustique, plus mouvant et plus varié. Il s'agit pour lui de rendre compte de « la diversité extrême, à une même époque, de la prononciation et de l'intonation d'une même langue suivant les classes sociales et les régions d'un pays ; de marquer les insensibles degrés qui relient la phonétique contemporaine de deux langues sœurs, telles l'anglais et l'allemand ; de donner des échantillons de ces métissages singuliers (…) » (p.175). Ces ressources permettraient également, comme de nombreux acteurs l'ont souligné et réalisé, de corriger les prononciations et de guider l'apprentissage de langues étrangères. Même lorsque l'équipement technique n'est pas lui–même investi dans cet apprentissage, comme au sein de l'association phonétique internationale, l'enseignement des langues s'appuie désormais sur l'idée d'un nécessaire « reconditionnement perceptif et musculaire à travers un entraînement phonétique systématique qui neutralise l'action de filtre exercée par le système de la langue maternelle » (E. Galazzi, 2000, p.513).

Il faut insister sur le travail de systématisation de ces repères et de ces démarches en construction. Ce que L. Azoulay propose lors de ses interventions du 3 mai et 7 juin 1900 devant la *Société d'Anthropologie de Paris*, c'est l'organisation de campagnes d'enregistrement, répétées et réalisées autour d'une grille commune avec des outils standards.

[350] « Discussion sur les Fugéens », 3 janvier 1882, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1882, T.5, p.18–19.
[351] « Questionnaire de sociologie et d'ethnographie », 21 juin 1883, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 1883, 4, T.6, p.578–596.

> « Si *on renouvelle alors ce recensement phonétique à des intervalles déterminés de temps*, dans des conditions analogues et si l'on conserve dans des archives spéciales, *musées phonographiques* ou autres, les phonogrammes accompagnés des appareils et des textes originaux (ou transcriptions avec leur traduction), d'où ils émanent et des indications linguistiques, ethnographiques, géographiques, de la patronymie, et de la photographie et généalogie topographique de l'indigène photographié, et de tous renseignements nécessaires à l'exacte connaissance des conditions de la vitesse, etc., etc., du phonogramme, on aura mis entre les mains des chercheurs, tous les éléments pour aborder les problèmes d'*anthropologie linguistique* que nous avons signalés, et bien d'autres encore. »
>
> {L. Azoulay, 3 mai 1900, « L'ère nouvelle des sons et des bruits ; Musées et archives phonographiques », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, Série 5, T.1, Fasc. 1–6, p.176, en italique dans le texte}

La présentation du 7 juin « Sur la constitution d'un musée phonographique »[352] est consacrée à la discussion des appareils disponibles, décrits sous le double aspect de la qualité des enregistrements et des possibilités de manipulation (notamment sur le terrain). La question d'une standardisation des outils utilisés sur la scène internationale est également évoquée, de même que les limites de manipulation des données à partir de ces supports (accéder directement à l'information recherchée ou voir affichées des données techniques comme la vitesse de rotation du cylindre etc.). Enfin, une opportunité de terrain, apportée par l'exposition universelle, semble précipiter la présentation d'une grille ou « feuille d'identité de chaque phonogramme » (p.224–225, ci–dessous : fig. 4.24).

[352] L. Azoulay, id., 7 juin 1900, pp.222–226.

Fig. 4.24– « Feuille d'identité de chaque phonogramme »

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

N° **Musée phonographique** N°

PHONOGRAMME N° à écouter à l'oreille; à distance.

1° LANGUE

Dialecte
Patois
Région géographique
Non écrite; écrite en caractères

Sujet Enregistré. { Phonétique, vocabulaire, phrases usuelles
Conversation avec sur
Récit (Folklore) sur
Déclamation sur
Lecture de

2° CHANT (Nature) sur

3° MUSIQUE (solo, concert) nature
Instruments à : corde , vent , percussion
nommés :

Nom et prénoms du phonographié,
homme ou femme
âgé de ans solaires ou lunaire
né à
pays ou tribu : continent :

(Père né à , Mère née à)
(habitant à , habitant à)

habitant : ville; (port); faubourg; village; plaine; montagne; à population dense, rare (combien? ;) depuis quand?
sédentaire; ayant voyagé; où?
Lettré ou illettré
Parlant autres langues
Profession

Conditions de l'enregistrement.

ENREGISTRÉ : à voix, ou son bas, ordinaire, fort, très fort,
au cornet : nature dimension
à la distance de
au tube parleur
sur phonographe ; calibre du mandrin
avec diaphragme pesant
dont membrane épaisse de $\frac{1}{100}$ m/m
à la vitesse de tours (mètres) à la minute
à la température de
à le
par (nom, prénoms, profession)

Texte imprimé, écrit : transcription, traduction.
N°s des photographies : corps face

OBSERVATIONS :

.....

[1] Souligner les renseignements: ainsi un homme a-t-il été phonographié : souligner *homme*, etc. Sous le titre observations, on marque tout ce qui a frappé dans la prononciation des lettres, mots, etc., dans le chant, la musique, etc. Au verso de cette feuille, sont des cases numérotées de 1 à 200 où le chef du musée, doit: indiquer le nom de l'auditeur et la date de l'audition.

Cette présentation se poursuit de façon significative sur des propositions d'étiquetage et de classement de ces ressources, sur la nécessité de solliciter des collaborations étrangères et de développer un enseignement spécifique sur l'utilisation et les pratiques associées au phonographe. Un tel programme est lourd à mettre en place. La production collective d'enregistrement et de stockage ne se fait qu'en 1911, dans le cadre de l'Institut de Phonétique de la Sorbonne, avec le soutien du gouvernement et de l'industrie du phonographe, ici représentée par E. Pathé (H. Pernot, 1928b).

3–3. 3) L'insertion des institutions de sourds dans les nouveaux réseaux scientifiques.

Les établissements de sourds–muets s'inscrivent clairement dans les développements scientifiques de l'époque, qui conduisent à la création de plusieurs sites d'expérimentation ainsi que d'archives phono– et photo–graphiques. Le laboratoire de la parole de l'institut des sourds–muets de Paris est rattaché en 1916 à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (E.P.H.E.) et en 1925 à l'Institut de Phonétique de la Sorbonne, d'abord dirigé par F. Brunot. Ce dernier institut est le cadre d'une vaste campagne d'enregistrement de différents dialectes français (1912–1913) et de voix célèbres.

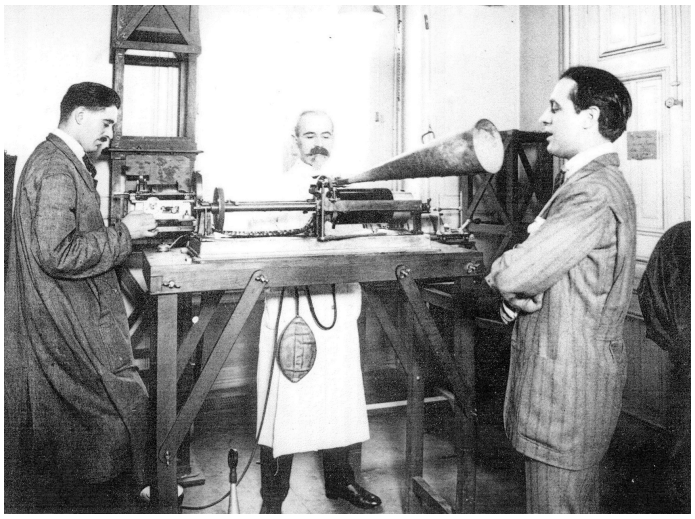


Fig. 4.25– « Le professeur Pernot (en blanc) fondateur du Musée de la Parole, directeur de l'Institut de Phonétique à la Sorbonne faisant enregistrer la voix du chanteur Stephen Andel, vers 1927 (photo Roger–Viollet). »[353]

On y poursuit et étend la démarche engagée par l'abbé Rousselot. Travaillant en collaboration avec E. J. Marey et Rosappely, mais aussi avec le géographe J. Gilléron, l'abbé Rousselot avait déplacé à la fin du 19ème siècle les activités de laboratoire sur le terrain. Personnage marginal dans le monde religieux, par sa formation universitaire, comme dans le milieu

[353] (J. Guerrier & P. Mounier–Khun, 1980, fig.102)

académique par ses origines paysannes (J. Baudet, 1986 et G. Bergounioux, 1984), l'abbé Rousselot articule la recherche linguistique de terrain, la phonétique expérimentale de laboratoire et la collection de paroles et de chants intéressant aussi bien la linguistique géographique, la muséographie que l'anthropologie. Les nouvelles technologies d'inscription, même allégées pour un déplacement sur le terrain, rencontrent les limites financières de leurs utilisateurs. Le cadre institutionnel et la contribution d'industriels expliquent l'importance de cet Institut de Phonétique. C'est en son sein que sont constituées les *Archives de la Parole*, ensuite devenues le *Musée de la Parole et du Geste* en 1927. « En s'appuyant à la fois sur les travaux de l'abbé Rousselot, le « père » de la phonétique expérimentale, et sur les exemples étrangers d'archives phonographiques : Phonogrammativ de Vienne (1899) et de Berlin (1902), Brunot fait se rencontrer deux univers qui s'ignoraient jusqu'alors en France : celui du laboratoire expérimental et celui du musée phonographique dont on trouve des projets non aboutis chez Léon Azoulay, lors de l'exposition universelle de 1900, et chez Alfred Ponge en 1906 »[354]. Cet Institut contribue à rapprocher les phonéticiens des anthropologues, l'étude des patois de l'enseignement du français et du traitement des pathologies de la parole. Et c'est pour son apport technique que le laboratoire de la parole de l'institution des sourds–muets de Paris intéresse ce pôle d'enseignement et de recherche. H. Pernot mentionne par exemple que des étudiants viennent y faire en 1927–1928 « des recherches spéciales à l'aide du Lioretgraphe », sous la direction de H. Marichelle (H. Pernot, 1928, p.42).

Ces démarches d'uniformisation des outils et de standardisation des enregistrements comme de leur lecture ont également été entreprises pour la Physiologie, à l'initiative d'E. J. Marey. Elles permettent de mettre en évidence, comme l'a montré Soraya de Chadarevian (1993), que le caractère naturel et transparent de telles traces ou outils « automatiques » est un construit reposant sur une large organisation sociale. La conception du langage associée à ces outils, manipulations et projets de recherche, trouve un ancrage scientifique et culturel considérable. Par ces multiples réappropriations de la méthode graphique, des outils d'enregistrement du son, et d'une certaine définition du langage, plusieurs disciplines et domaines d'action se trouvent reliés. C'est en raison de tels processus que T. Lenoir (1997) défend une approche culturelle de la science qui aurait pour objectif d'analyser la manière dont des significations locales s'étendent à d'autres sites, des représentations circulent et acquièrent une légitimité générale. Au–delà du caractère historiquement situé et localement construit des recherches scientifiques, c'est l'universalité de leur production qui se joue dans la naturalisation de ces représentations et dans la diversité des liens établis entre différentes pratiques sociales et de recherche. La formation des disciplines scientifiques ne dépendrait pas uniquement des institutions académiques et de l'organisation de la communication scientifique. Elle dépendrait bien davantage, d'après T. Lenoir (1997), de ce type « d'économie de pratiques ». Une certaine conception du langage, reléguant toute expression gestuelle dans la préhistoire d'une communication symbolique, se cristallise dans les théories, définitions, et pratiques, de plusieurs disciplines scientifiques et domaines d'action. Les institutions de sourds–muets participent elles–mêmes, comme nous avons pu le montrer, de cette économie de pratiques évoquée par T. Lenoir.

[354] http://gallica.bnf.fr/ArchivesParole/audio2.htm

Conclusion. Les langues gestuelles, en deçà et au–delà d'une culture et de ses outils.

Nous nous sommes attachés à décrire, dans le dernier chapitre de cette exploration historique, les différents statuts, dans la recherche, des sourds et de la langue des signes. Nous nous sommes intéressés aux questions théoriques et méthodologiques pour lesquelles ils sont « mobilisés » dans différents contextes scientifiques et socio–politiques.

Plutôt qu'un corps de connaissance spécifique sur les sourds et un langage gestuel, ce que recherchent la plupart des scientifiques du 19ème siècle sont des données ponctuelles soutenant une thèse déjà construite ou des outils utiles sur un « autre terrain » que celui de la surdité. Les lignes de recherche existantes, l'organisation ou la réorganisation des différents espaces ou programmes disciplinaires, les réseaux de circulation des données sur les sourds et la nature des observations réalisées, sont des éléments décisifs. Il est nécessaire de les prendre en compte pour comprendre les conditions et la manière dont cet objet est construit et approprié par ces scientifiques.

Nous avons vu que les institutions de sourds–muets et l'appareil administratif qui les organise sont perçus, dans la seconde moitié du 19ème siècle, comme une opportunité inédite de recherche sur les conséquences de la consanguinité par différents scientifiques, membres ou interlocuteurs de la *Société d'Anthropologie de Paris*. Malgré l'importance des ressources rassemblées, et l'existence d'un réseau de circulation de l'information, ces recherches s'épuisent pour ne pas reposer sur de véritables consensus théoriques. Les définitions de la surdité divergent, de même que celles de la filiation et donc de la consanguinité.

Néanmoins les sourds font désormais partie des terrains d'observation possible des anthropologistes, pour leur infirmité autant que pour leur pratique d'un langage gestuel. Ces scientifiques se sont appropriés les questions traditionnellement associées à ces objets, qui concernent l'origine aussi bien historique que biologique du langage, tandis que les linguistes excluent officiellement ce champ de recherche de leur discipline. Les lignes de recherche plus historiques restent cependant marginales au sein du programme disciplinaire de l'Anthropologie de P. Broca, tandis que les difficultés de définition de la surdité freinent encore ici l'investissement des anthropologistes dans des observations anatomiques de sourds–muets. Le langage gestuel lui–même semble échapper aux localisations cérébrales. Il faut souligner d'ailleurs que le flou concernant le statut de ce mode d'expression préserve la coexistence de plusieurs prises de position théoriques au sein de la *Société d'Anthropologie de Paris*. Aucune ligne de recherche organisée autour des pratiques gestuelles des personnes sourdes ne s'impose alors durablement en France. La situation semble s'inverser en Grande–Bretagne : l'intérêt porté aux phénomènes historiques et linguistiques, et l'importance accordée aux investigations de terrain, portent les questionnements sur les langues gestuelles au cœur du programme disciplinaire de l'Anthropologie britannique telle qu'E. B. Tylor a pu alors l'incarner.

Contrairement à ses homologues français, cet anthropologue fréquente une institution de sourds–muets. Aucun scientifique ne semble n'avoir jamais connu les réseaux moins institutionnels construits par des adultes sourds. E. B. Tylor s'initie cependant à un langage gestuel dont il propose quelques points d'analyse. Comme pour les professeurs de sourds A. Bébian et P. Pélissier en France au 19ème siècle, les diverses manifestations d'une expression gestuelle dans le monde sont perçues par cet anthropologue britannique comme les variations d'un même langage naturel et universel. Elles sont la preuve, pour ces auteurs, de l'unité de l'espèce humaine, mais aussi de ses processus et de ses ressources de développement. Investies de cette charge théorique, les langues gestuelles de sourds–muets de naissance sont susceptibles d'être un matériau de recherche en soi.

Cette approche est largement représentée à la fin du 18ème et tout au long du 19ème siècle en France. C'est à partir d'une telle conception théorique des langues gestuelles que sont imaginées plusieurs utilisations méthodologiques des personnes sourdes et de leur langage. Le philosophe et administrateur français J. M. De Gérando proposait déjà aux autres Observateurs de l'Homme, au début du 19ème siècle, d'utiliser les ressources et la logique de ce langage pour entrer en communication avec les sauvages de contrées lointaines, pénétrer pas à pas dans leur propre langue et représentation du monde, et consigner de cette manière des données ethnologiques exemptes de repères et d'interprétations propres aux hommes civilisés. Seul A. Van Gennep (1911) se souvient encore au 20ème siècle de ces recommandations, qu'il évoque ironiquement au détour d'une réflexion sur le travail de terrain[355]. C'est pourtant dans cette même démarche et représentation que s'inscrivent E. B. Tylor puis G. Mallery à la fin du 19ème siècle, des auteurs qui ont marqués durablement les études anthropologiques en Grande–Bretagne et aux États–Unis. Comme chez Diderot, les langues gestuelles de sourds–muets de naissance font figure de point de départ dans leur analyse historique des langues, et sont utilisées comme des étalons de recherche dans leurs descriptions linguistiques et leurs reconstitutions du développement culturel probable des hommes.

Pensées comme des partenaires « neutres », exemptes en quelque sorte de l'effet du temps, les personnes sourdes de naissance sont sollicitées dans un travail de confrontation de leurs gestes avec ceux d'autres populations. Leur langage est ainsi consacré comme un langage de la nature, exclu de toute évolution propre, échappant alors aussi au programme anthropologique de définition des stades et des manifestations du développement culturel humain. Associée aux postulats et fondements théoriques de cette discipline, cette conception des langues gestuelles n'est plus questionnée, et celles–ci ne sont plus décrites.

De nombreuses difficultés limitent par ailleurs une observation plus exhaustive des langues gestuelles dans le monde, comme en atteste l'analyse des conditions de recherche sur les sourds en France et les démarches entreprises par E. B. Tylor et G. Mallery. La plupart des

[355] Il s'agit d'une parodie du questionnaire de Frazer où un anthropologue français, abandonnant son projet d'enregistrement de données d'anthropologie physique, essaye d'utiliser les questions de Frazer par le langage des gestes.

scientifiques ne fréquentent pas, ou pas durablement, les lieux où se pratiquent ces langues, qui sont soit des réseaux et associations propres à une population sourde, soit des espaces institutionnels que différents acteurs construisent tout au long du 19ème siècle comme les univers particuliers d'une éducation et d'une prise en charge sociale spéciale et spécialisée. Les réseaux de collaboration sont difficiles à mettre en place sur de tels objets, soit parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans les lignes de recherche existantes, soit parce qu'il n'existe pas de standard efficace d'inscription graphique d'une langue en gestes.

La définition théorique et l'utilisation méthodologique du langage gestuel des sourds comme un mode de communication qui n'a d'intérêt que dans sa forme brute et sans historicité rendent par ailleurs inutile ou secondaire l'analyse de ses variantes ou transformations. Celles–ci ne seraient que des perversions ou des sabyres produites par les autres langues, historiques.

Les langues vocales sont opposées très tôt aux langues gestuelles. Outre cette dimension historique qui ferait défaut aux langues gestuelles, c'est une différence profonde de nature que de nombreux auteurs soulignent. Diderot, Condillac, Rousseau et bien d'autres philosophes européens dissocient de cette manière une pensée par l'image, globalisante et impressionniste, et une pensée analytique basée sur la décomposition et la succession temporelle. Les différentes démarches d'étude ou d'utilisation de langues en gestes dans la recherche renforcent cette opposition en l'inscrivant dans un schéma historique et évolutionniste. Elle se trouve entérinée à la fin du 19ème siècle par la définition des frontières et des outils propres à la Linguistique Générale.

Nous avons insisté sur l'articulation de différentes disciplines et domaines d'action autour d'une conception théorique et politique du langage, par le partage d'outils d'inscription graphique, alimentant de nouveaux programmes scientifiques. En ouvrant leur domaine de recherche aux langues sans écriture, et en s'appropriant les dispositifs d'enregistrement de la parole développés par des physiologistes et physiciens, les linguistes posent le canal vocal comme le canal propre au langage. En dehors de cette modalité, et en dehors de ses dispositifs d'inscription, il n'existerait pas de langue digne de ce nom qui puisse être l'objet d'investigations linguistiques.

Les anthropologues n'ont aucun intérêt pour leur part à développer une définition concurrente du langage. Il s'offre au contraire à eux, en cette fin de 19ème siècle, une opportunité de développement d'un volet plus linguistique au sein de leur discipline. Les outils d'enregistrement du son leur permettent d'étudier les variations sociales du langage et les manifestations linguistiques de représentations et de pratiques culturelles. Ces collaborations impliquent également, comme nous l'avons montré, les institutions de sourds–muets. Pour les professionnels de cette éducation comme pour les psychologues ensuite, l'étude du langage parlé participe autant de préoccupations politiques que d'un travail d'équipement, d'organisation et de valorisation d'un corps d'experts. Les institutions de sourds–muets sont susceptibles d'être un lieu d'investigations méthodologiques et

technologiques, mais aussi un espace d'expérimentation à travers le travail réalisé auprès des élèves sourds.

L'importance accrue des psychologues au siècle suivant dans la gestion, l'observation et les représentations d'une population sourde en France est emblématique de ces jeux d'articulations et d'ancrages culturels autour du langage au tournant du siècle. À travers leur définition et leur « lecture » des caractéristiques du langage, ils entérinent, comme nous allons le montrer, les approches linguistiques et anthropologiques d'une langue humaine faite de sons et de ressources primitives gestuelles. Ils s'approprient les repères descriptifs de la Linguistique Générale, et la définition méthodologique et théorique des gestes développée en Anthropologie. Ils inscrivent ces conceptions et pratiques dans leurs constructions théoriques, comme dans leur travail d'évaluation et d'orientation pédagogique et thérapeutique. Au début du 20ème siècle, les définitions du langage, du développement intellectuel, et de l'intégration sociale, se trouvent étroitement nouées dans les dispositifs de recherche scientifique comme dans la prise en charge politique d'une population sourde.

Nous comprenons dès lors que toute nouvelle recherche sur les langues gestuelles intervient nécessairement dans un espace social et scientifique bien organisé. Elle vient s'inscrire dans une « économie de pratiques » (T. Lenoir, 1997) qu'elle peut également contribuer à transformer. Cette exploration historique donne à voir une articulation forte entre trois phénomènes :

- la mise en place d'une éducation pour les enfants sourds et l'organisation de réseaux d'adultes sourds,
- le travail de construction ou de redéfinition du langage, des frontières et outils de plusieurs disciplines de sciences humaines,
- et la définition du statut, dans la science, des sourds et d'une langue gestuelle.

Cette articulation se réalise à l'échelle d'une organisation politique et administrative d'institutions scolaires et scientifiques. Elle se joue également au niveau des pratiques quotidiennes d'inscriptions graphiques des langues. Elle implique enfin une catégorisation populaire et scientifique sur les différentes manières de s'exprimer.

L'investissement, dans la durée, de recherches linguistiques, sociologiques, historiques et anthropologiques sur les sourds et leurs langues gestuelles dans la seconde moitié du 20ème siècle soulève alors de nombreuses questions. Si, comme nous y invite T. Lenoir, nous pensons les disciplines scientifiques comme des formations culturelles, alors l'émergence et le maintien dans le temps de ces recherches participent d'un mouvement plus large de négociations et de transformations sociales autant que scientifiques. Si personne ne crée de disciplines, personne n'en négocie non plus tout seul les frontières. Ces recherches modernes sur les langues gestuelles engagent, comme nous allons le montrer, la mobilisation de multiples acteurs, et l'articulation de plusieurs enjeux. Elles accompagnent ou provoquent la transformation d'identités et d'organisations professionnelles, ainsi qu'un travail de négociation des frontières de la Linguistique.

Nous nous proposons ainsi, dans la partie qui suit, de décrire à grands traits le contexte d'organisation de recherches modernes sur les langues gestuelles, afin de comprendre quels peuvent être les ressorts et ressources de tels changements. C'est avant tout le travail d'articulation de plusieurs acteurs et domaines d'action dans la construction d'un objet de recherche plutôt marginal au sein des disciplines impliquées qui nous intéresse. Nous chercherons à comprendre comment la collaboration de différents acteurs permet ici de construire un univers inédit de recherches sur les sourds et les langues gestuelles. Nous nous focaliserons ensuite sur les pratiques théoriques et graphiques qui se construisent autour de ce langage.

– 2ème Partie –



– 2ème Partie –

Écritures, corps et supports : Les négociations graphiques et humaines d'une discipline.

> « (…) depuis un siècle et demi, et encore plus dans les dernières décennies, nous avons affaire à des techno–savoirs toujours précisément situés, des techno–savoirs variant selon leurs lieux de production (le monde académique, l'entreprise, la 'start–up', l'expertise), et que bien les saisir exige qu'on n'oublie pas de penser l'articulation complexe qui lie : énoncés de savoir / savoir–faire / dispositifs matériels / espace dans lesquels ils sont élaborés / modes de circulation / intérêts qu'ils servent. »
>
> {D. Pestre, 2002, « L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et noyaux durs », *Réunion du 14 janvier 2002 « Interdisciplinarité »*
> http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/exposes/2002/pestre.htm}

Introduction. De l'imbrication des sciences et de la société.

L'objet de cette partie est de comprendre comment, au cours du 20ème siècle, les langues gestuelles de sourds sont à nouveau matière à recherches, dans un espace social et scientifique laissant pourtant peu de place à ce type d'investigations. Sourds et langues des signes sont non seulement réinvestis comme « terrain » d'étude, mais ils deviennent plus spécifiquement l'objet même de nouvelles lignes de recherche. Quels espaces de travail, quels réseaux, ont–ils pu permettre à nouveau la rencontre ou la collaboration entre scientifiques et locuteurs sourds d'une langue gestuelle ? Quels enjeux, quels parcours, pourraient expliquer la mobilisation de linguistes ? Comment ceux–ci font–ils valoir leurs recherches au sein de leur discipline ?

Nous avons en effet exposé en quoi, au début du 20ème siècle, une forme d'expression silencieuse est un objet tout à fait improbable de la linguistique moderne. Elle échappe aux cadres descriptifs et théoriques élaborés dans cette discipline pour penser le langage, tandis que ces critères de définition et d'analyse sont largement repris par d'autres scientifiques. L'essor de recherches linguistiques sur ce mode de communication est en quelque sorte une énigme pour l'observateur. Aucune évolution radicale des critères de définition du langage ne l'a préparé, pas plus qu'une transformation profonde du recrutement des chercheurs parmi lesquels figureraient par exemple des personnes sourdes. La langue des signes ne fait pas non plus l'objet d'une reconnaissance publique, sociale ou politique. Nous montrerons au

contraire que la première moitié du 20ème siècle se caractérise à la fois par la marginalisation et la spécialisation des questions concernant les sourds. Les événements politiques de la fin du 19ème siècle, et l'application des résolutions du congrès de Milan sur le territoire français, stigmatise la langue des signes plus qu'elle ne le fut jamais dans ce pays. Les sourds investissent alors davantage les réseaux associatifs, seuls lieux, avec les cours de récréations de quelques institutions spécialisées, où un langage gestuel est encore visible. Ni leur enseignement ni leur statut social ne s'améliore par ailleurs pendant cette période. Parallèlement, le milieu de l'éducation spécialisée se structure, organisant en son sein plusieurs corps de spécialistes. Aux côtés des enseignants, des professionnels de l'audition et de la réadaptation de la parole, les psychologues du langage français sont les seuls à évoquer encore une forme d'expression gestuelle dans ce pays. Comme nous le préciserons, ils sont les auteurs d'une synthèse entre la définition linguistique du langage et la description anthropologique (ou archéologique) d'une expression gestuelle bornée et échappant à toute évolution. Ces psychologues, qui détiennent en quelque sorte le monopole en France de tout discours sur le langage des sourds, fondent leur approche sur une conception non linguistique de cette expression gestuelle.

Ainsi, dans la première moitié du 20ème siècle, les sourds ne sont pas les experts d'un enseignement spécialisé ni ceux d'une quelconque langue gestuelle. La plupart des professionnels ou scientifiques tenant un discours sur ce langage ne le pratiquent pas eux–mêmes. Les linguistes sont par ailleurs des chercheurs résolument étrangers au monde des sourds, dont les pratiques n'entrent pas dans leur champ d'étude et échappent de toute manière à leurs outils d'analyse. Comprendre l'essor de telles recherches c'est alors préciser comment se (re)joue l'articulation entre différents « territoires » que sont les espaces scientifiques universitaires, les établissements spécialisés, et le tissu associatif de sourds et de professionnels de la surdité. C'est s'interroger sur les modalités de rencontre et de collaboration entre acteurs scientifiques et non scientifiques, ainsi que sur les conditions de négociations des cadres graphiques, théoriques et institutionnels du travail scientifique. C'est aussi plus largement questionner les liens entre science et société. Si de nombreux observateurs de la science ont battu en brèche le mythe d'activités scientifiques autonomes du monde social et politique, la question des modalités de collaboration entre différents acteurs reste pertinente. Pourquoi et comment des personnes ignorant pratiquement tout les unes des autres, et rencontrant de fait dans leurs échanges des problèmes de communication, en viennent–elles à coopérer autour d'un objet d'étude si problématique dans le champ scientifique de l'époque ? Comment la certification des analyses développées et la stabilisation de ces lignes de recherche peuvent–elles se faire ?

Ce questionnement rencontre celui que formulent différents observateurs de la science depuis les années 1980, concernant les efforts engagés par des scientifiques, des hommes politiques, des acteurs associatifs ou des industriels pour se coordonner et coopérer dans la conception, la mise en place, la valorisation ou la discussion d'activités de recherche. Trois types d'analyse se rencontrent sur ce sujet, développées à partir de processus d'innovation, de pratiques de laboratoire, et de nouvelles formes d'action collective. Elles doivent ainsi nous

permettre de préciser les particularités et les enjeux du développement de recherches linguistiques sur une langue gestuelle.

L'intérêt d'une confrontation ou d'un rapprochement entre les constructions théoriques des recherches sur la science et sur les nouveaux mouvements sociaux, déjà souligné par S. Epstein (1995), est tout particulièrement d'actualité ici. Il nous faudra en effet penser de manière articulée l'essor d'un mouvement sans précédent sur la situation des sourds, les modes de collaboration particuliers entre scientifiques et non scientifiques qui se mettent en place, et l'élaboration d'un questionnement et de recherches spécifiques autour la langue des signes. Ces initiatives ne se construisent cependant pas dans un espace neutre et homogène. Les études sur les relations entre science et industrie décrivent ici tout particulièrement le poids et les ressources d'un monde social et géographique structuré. Elles incitent à prendre compte les déséquilibres, opportunités et résistances que des organisations sociales peuvent créer. C'est donc en faisant dialoguer ces différents types de recherches, que nous entendons construire quelques repères d'analyse.

i Les disciplines, des unités de recherche en question.

Il nous faut souligner que ces études concourent cependant à la remise en question des sites et des modèles « traditionnels » de recherches sociologiques sur la science. Si certains ont ainsi annoncé la fin des disciplines, comme repère d'analyse autant que comme cadre effectif des pratiques des scientifiques (K. Knorr–Cetina, 1981 ; G. Klein, 2000 ; H. Nowotny & al., 2001), il nous semble que ces recherches renouvellent plutôt leur conception. Au–delà d'une approche en termes de subordination ou de détermination, au–delà d'une définition essentiellement académique des cadres du travail scientifique, ces auteurs mettent en évidence l'ancrage social des activités de recherche, et la dynamique permise par l'articulation de plusieurs acteurs et sphères d'action.

Il nous semble que dans cette perspective, les cadres disciplinaires ne sont pas condamnés à s'effacer derrière la construction de réseaux hydrides. Quelle que soit l'échelle d'analyse, l'imbrication culturelle et technologique de disciplines scientifiques dans des sociétés historiquement situées ne semble pas être l'apanage de l'époque moderne, comme la partie précédente a pu l'illustrer à plusieurs reprises. En tant que formes institutionnelles, elles relèvent autant d'une organisation académique de secteurs de recherche et d'enseignement, que d'un ensemble de références et de manières de faire actualisé et négocié au cours du travail des scientifiques. Les chercheurs évoqués semblent en quelque sorte mobiliser dans leurs études de la science en pratiques, une définition des disciplines scientifiques essentiellement élaborée à une échelle macroscopique. La position adoptée ici est à l'inverse de voir comment se négocie, à plusieurs échelles et avec le concours d'une diversité d'acteurs, le caractère largement discipliné des pratiques les plus routinières de questionnement et d'analyse du travail scientifique. Nous avons déjà précisé en quoi les cadres de la linguistique se manifestent fortement dans des opérations graphiques. C'est à travers elles que se trouvent définies les frontières d'un domaine d'étude sur le langage, et que sont formalisées les

caractéristiques comme les procédures d'analyse de cet objet. Les disciplines représentent donc à notre sens un ensemble de ressources et de contraintes, en jeu dans ces collaborations entre scientifiques et non scientifiques, comme dans l'ensemble des activités des chercheurs. En évoquant certains aspects de ces analyses questionnant l'implication d'une diversité d'acteurs en science, il est ainsi possible de poursuivre et d'équiper notre questionnement. Il nous faut en effet comprendre ce qui suscite, contraint et caractérise un tel travail collaboratif, et dans quelle mesure celui–ci peut porter des réflexions épistémologiques bousculant certains repères et critères scientifiques.

ii De l'actualité des recherches sur les collaborations entre scientifiques et non–scientifiques

L'hétérogénéité des acteurs impliqués dans des recherches scientifiques est au centre des préoccupations et des investigations développées dans les trois domaines d'étude évoqués précédemment. Ces auteurs se retrouvent sur la pertinence et l'actualité d'un questionnement sur les formes d'imbrication entre sciences et société. À l'image de l'inter–connection des différentes sphères d'activités prise pour objet d'étude, c'est un espace de débat possible entre les observateurs de la science, de ses liens avec d'autres sphères d'activités, et des diverses formes d'action politique, que nous soulignons ici.

Des chercheurs s'intéressant aux processus d'innovation et aux rapports entre science et industrie ont insisté sur les facteurs économiques, politiques et sociaux qui conduiraient les scientifiques, de manière générale aujourd'hui, à prendre davantage en compte les besoins de différents acteurs et les applications possibles de leurs recherches. La thèse de la finalisation des activités scientifiques (W. Schäffer, 1983), puis la description des nouvelles conditions de production du savoir (M. Gibbons & al., 1994), annoncent la fin de l'autonomie des chercheurs et la transformation radicale des cadres institutionnels de leur travail. Ceci serait notamment lié à l'importance considérable que prendrait le savoir scientifique dans nos sociétés (K. Knorr–Cetina, 1998 ; N. Stehr, 2000), aux différents développements technologiques, ainsi qu'aux modes de financement de la recherche. Ces transformations conduiraient de manière générale à désenclaver la science de ses lieux spécifiques et académiques de production et de validation. Cette analyse a été largement critiquée et nuancée (B. Godin, 1998 ; P. Weingart, 1997 ; T. Shinn, 1999 ; D. Pestre, 2003), pour reposer sur l'hypothèse d'un premier mode de fonctionnement de la science régie par un système de normes propres et d'intérêts académiques, encadrée par des espaces disciplinaires stables et distincts. Ce « mode 1 » n'aurait jamais existé en tant que tel. Plusieurs études de cas soulignent par ailleurs que tous les secteurs scientifiques ne sont pas concernés de la même manière par ces collaborations entre science, industries, État et associations qui caractériseraient le « mode 2 » (R. Whitley, 1984 ; S. Blume, 1987 ; M. J. Casper & al., 1995). D'autre part, celles–ci n'entrent pas forcément en contradiction avec les structures académiques de la science, et pourraient au contraire déboucher sur une institutionnalisation de nouvelles lignes de recherche ou spécialités scientifiques (M. Grossetti & al., 2000 ; F. Milanovic, 2006). Si ces thèses suscitent donc critiques et discussions, elles ne laissent

cependant personne indifférent (B. Godin & al., 200l ; T. Shinn, 2002). Cette question des modes de coopération entre chercheurs de différentes disciplines, comme entre scientifiques et non scientifiques, semble bien être, aux yeux de ces contradicteurs eux–mêmes, un aspect décisif pour comprendre les pratiques de recherches actuelles.

Les premières analyses ethnographiques de laboratoires scientifiques (K. Knorr–Cetina, 1981 ; M. Lynch, 1985 ; J. Fujimura, 1986 ; S. Traweek, 1988 ; B. Latour & S. Woolgar, 1988)[356] ont œuvré dans le sens de cette prise en compte de l'hétérogénéité des espaces et des acteurs impliqués dans le travail scientifique. Leurs auteurs, sociologues, anthropologues ou philosophes, décidés à observer les scientifiques au travail, ont précisément contribué à la déconstruction de l'image d'une science indépendante des structures et des pratiques sociales, échappant en quelque sorte à son propre contexte historique et culturel de production. Observer la science en action, c'est être confronté au caractère situé de l'activité des chercheurs. Ceux–ci seraient tributaires des conditions de production et de mobilisation de ressources techniques, humaines et financières. Ils seraient sans cesse impliqués dans un travail d'adaptation et de reformulation de leurs questions, indices ou outils. Ils articuleraient entre eux plusieurs registres d'action et de discours. Des études plus historiques alimentent également cette analyse (C. E. Rosenberg, 1979 ; R. E. Kohler, 1982 ; S. Shapin & al., 1993 ; T. Lenoir, 1994 ; D. Pestre, 2003), qui lie étroitement science et société à travers les pratiques et les organisations d'une diversité d'acteurs.

Suivre les scientifiques dans leur travail conduirait à quitter les espaces académiques de la science que sont les universités, les disciplines et les laboratoires. Leurs activités se feraient aussi dans ces arènes transépistémiques décrites par K. Knorr–Cetina (1982) où chercheurs de plusieurs spécialités, scientifiques et non scientifiques, coopèrent autour de la définition et de la production des ressources nécessaires à leur travail. La mise en évidence de l'hétérogénéité des acteurs impliqués dans les recherches scientifiques conduit à questionner l'existence, les lieux et les moyens de ces collaborations. Les observateurs de la science en pratique, comme les chercheurs qui se consacrent plus spécifiquement à l'étude des relations entre science et industrie, cherchent tout particulièrement à penser cette hybridation des espaces, des statuts, et des langages. Sur la base de la description des nouvelles conditions de production du savoir, H. Etzkowitz et L. Leydesdorff (1997, 2000, 2003) proposent d'analyser le travail des scientifiques à travers le modèle de la « Triple hélice », articulant dans une configuration originale les sphères de la science, de l'industrie et de l'état. D'autres auteurs évitent de définir a priori les acteurs susceptibles d'être impliqués, et cherchent à rendre compte de la possible mobilité des espaces à travers la notion déjà évoquée d'arènes transépistémiques, mais aussi celles d'objets ou d'organisations frontières (S. L. Star & al., 1989 ; D. H. Guston 2001 ; S. E. Kelly, 2003), de zone de transaction (P. Galison, 1997), de collectifs de recherche et d'acteur–réseau (M. Callon, 1988, 2003 ; B. Latour, 1989). Ces

[356] Pour une présentation plus exhaustive et contextualisée de ces recherches ethnographiques sur la science, se reporter aux ouvrages de M. Lynch (1993), D. Vinck (1995) ou D. J. Hess (1997), ou aux introductions d'ouvrages collectifs présentant ce type de recherches (K. Knorr–Cetina & M. Mulkay, 1983 ; E. Pickering, 1992).

chercheurs placent les conditions et modalités de communication au cœur de l'analyse des articulations entre plusieurs spécialités scientifiques ou différents « mondes sociaux ». M. Callon (2003, p.709) définit en ces termes les réseaux hybrides que peuvent être les collectifs de recherche :

> « Un collectif de recherche met en relation un ensemble de personnes (ingénieurs, chercheurs, experts ainsi qu'utilisateurs, profanes concernés, etc.) qui interagissent fréquemment les unes avec les autres. Elles partagent des problèmes à résoudre, mettent en commun leurs savoirs et leurs compétences et organisent des coopérations ouvertes. Les relations personnelles, souvent empreintes de confiance, les échanges qu'elles favorisent, les projets communs qu'elles nourrissent, expliquent comment de proche en proche les connaissances, qu'elles soient incorporées ou codifiées, se disséminent mais aussi comment de nouveaux individus peuvent être recrutés quelles que soient leurs affiliations institutionnelles. Ce n'est pas le réseau qui s'étend ; ce sont les collectifs de recherche qui croissent en associant de nouveaux membres, en hybridant les compétences et en les disséminant petit à petit ». »

Ces collaborations dépendraient d'apprentissages croisés (V. Rabeharisoa & al., 1999), de la production de créoles (P. Galison, 1997) ou d'objet de coordination (D. Vinck, 1999). Elles peuvent contribuer à l'émergence de statuts hybrides ou de professions permettant un travail de médiation (D. Vinck, 1999 ; S. Epstein, 1993, 1995). Elles suscitent également parfois la constitution de nouveaux secteurs professionnels (P. Gossel, 1996). Nous retrouvons ici cette dynamique d'une hybridation des rôles, telle qu'elle fut décrite par J. Ben–David et D. J. Stump (1966). Mais elle n'engage pas uniquement des chercheurs de différentes disciplines ou spécialités. Elle est étendue à des collaborations entre scientifiques et non scientifiques. Les configurations possibles restent nombreuses. V. Rabeharisoa et M. Callon (1999) montrent par exemple comment les promoteurs de l'Association Française contre les Myopathies veillent à maintenir une distinction des rôles entre chercheurs et malades, tandis que celle–ci semble transgressée, ou redéfinie, dans les études sur le sida. L'identité de ces acteurs, et ce qui les lie entre eux, se trouvent pour partie définis, transformés, ou renégociés au cours de ces interactions. On ne peut mieux illustrer l'imbrication entre science et société, ainsi que la contribution d'individus à la définition du monde dans lequel ils vivent.

Ces chercheurs croient ainsi, comme ceux qui étudient les nouveaux mouvements sociaux, en la capacité des acteurs à transformer leurs propres conditions d'existence, à discuter la légitimité de différents experts et expertises. À travers ces analyses, mais aussi, de facto, en investissant les laboratoires comme terrain d'étude, ces auteurs battent en brèche le principe selon lequel seul un chercheur, spécialiste, serait à même de parler des activités scientifiques considérées. C'est également ce à quoi s'emploient de nombreux activistes impliqués dans les nouveaux mouvements sociaux caractérisant nos sociétés post–industrielles. Si peu évoquée que soit, dans les synthèses théoriques, la discussion de recherches scientifiques par ces mouvements[357], nous retrouvons en débat, dans les

[357] Les analyses des mouvements cités mentionnent bien la discussion ou l'investissement de recherches scientifiques. Mais les publications plus théoriques cherchant à penser et caractériser les différents mouvements sociaux selon les projets, les formes d'action et les périodes, n'évoquent généralement pas cette question des liens entre scientifiques et activistes. Ce sont les relations entre mouvements, états et partis politiques, qui sont généralement la matrice de ces analyses.

mobilisations de femmes, d'homosexuels, d'étudiants, de régionalistes ou d'écologistes, la question des relations entre science, politique et société, entre mondes d'experts et de profanes (S. Epstein 1993 ; P. O. De Busscher, 1997 ; S. Ollitrault, 2001 ; L. Mathieu, 2004). Il est intéressant de souligner que ce domaine d'étude est lui aussi concerné par la thèse d'une transformation importante des modes d'action collective (donnant d'ailleurs naissance au concept de « nouveaux » mouvements sociaux), et contribuant au renouvellement des cadres théoriques. Ici aussi la prise en compte du contexte socio–historique, la question de la mobilisation des ressources et du développement d'un langage commun, se trouve au cœur des analyses (E. Neveu, 1996). Ici aussi se pose avec insistance la question de savoir pourquoi et comment des personnes s'investissent plus particulièrement dans ces formes d'action, pourquoi certaines mobilisations réussissent et d'autres non.

iii Questionner science et société dans un même mouvement

Si, comme nous l'avons évoqué, ces analyses ne ruinent pas à notre sens la pertinence d'un questionnement sur les disciplines scientifiques, elles minent par contre les thèses expliquant les développements scientifiques, les réseaux socio–techniques ou les collaborations entre acteurs, par des intérêts ou des facteurs sociaux « externes » à la science. De ce point de vue, il ne s'agit pas de rechercher l'existence d'un projet mobilisateur clairement formulé et antérieur à la mobilisation proprement dite. Il n'y aurait pas de causes à identifier mais des trajectoires, des articulations entre différents mondes sociaux, et des processus de problématisation collective, à reconstruire (J. H. Fujimura, 1987 ; A. Clarke, 1990 ; M. Callon, 1981, 1986 ; M. Callon et J. Law, 1982). Nous souhaitons décrire et penser mouvements sociaux et réseaux scientifiques, négociations des cadres de la linguistique et revendications politiques et culturelles, à partir d'un même répertoire, celui d'une analyse en termes d'articulation ou de traduction de problèmes entre eux, et de problématisation collective. Il semble en effet impossible de dissocier la construction et la stabilisation de lignes de recherche sur la langue des signes, de l'émergence d'un mouvement social de sourds. C'est là que résident l'originalité et les ressources mêmes de cette négociation des cadres de la linguistique moderne.

Les repères d'analyse proposés par J. Bunders et L. Leydesdorff (1987) à partir des études de cas rassemblées dans l'ouvrage dirigé par S. Blume & al. (1987), permettent de situer dans un cadre comparatif ces collaborations autour de la langue des signes et de son étude linguistique. À quelle situation avons–nous affaire avant qu'un mouvement et que des recherches existent à propos du langage des sourds ? En quels termes se posent pour l'observateur la possibilité même d'un réseau hybride associant sourds, langue des signes, parents, professionnels et chercheurs ? Ces auteurs retiennent deux lignes d'analyse ou de catégorisation des conditions et modalités de collaboration entre groupes non scientifiques et chercheurs :

a) Le contexte socio–politique dans lequel sont prises ces initiatives déterminerait tout d'abord le degré d'intégration du groupe extérieur dans le système scientifique.

b) La pertinence de ces processus coopératifs dans la production du savoir serait par ailleurs déterminée par la compatibilité cognitive entre les perspectives des chercheurs et les préoccupations des groupes non scientifiques.

Ces auteurs semblent reconduire implicitement le principe selon lequel la science normale, pour reprendre le concept de T. Khun (1970), se déroule dans un espace qui lui est propre. Une faible compatibilité cognitive, ou une faible intégration du groupe extérieur, rendrait la coopération moins probable ou plus difficile à réaliser. L'intérêt de cette analyse réside cependant dans les efforts d'explication des cas de figure particuliers, caractérisés par différentes formes d'altérité entre des acteurs pourtant ensuite engagés dans des activités communes.

Le partage de valeurs viendrait parfois compenser l'absence de compatibilité cognitive ou de valorisation possible de recherches au sein de la communauté scientifique. La présence d'un chercheur au sein d'un groupe d'acteurs non scientifiques pourrait également pallier aux difficultés de communication avec les scientifiques, comme en témoignent l'étude de R. Von Gizycki (1987) ou, plus récemment, celle de S. Epstein (1993, 1995). L'influence possible de l'État est aussi évoquée. O. De Busscher (1997) a en effet montré l'impact que le gouvernement français a pu avoir par la simple reconnaissance d'un problème (l'enrayement ou le traitement du Sida) et de porte–parole légitimes des populations concernées. L'essor de la recherche urbaine en est un autre exemple (F. Milanovic, 2000, 2005). Mais il reste à comprendre comment se stabilisent les collaborations les plus marginales, caractérisées par une faiblesse d'intégration et de compatibilité cognitive. C'est en effet ce qui définit le cas qui nous occupe. Au cours de la première moitié du 20ème siècle, les sourds cumulent les formes de marginalisation, mais aussi de dépossession de leurs moyens d'expression et d'ascension sociale. Parallèlement, les linguistes n'envisagent à cette époque ni l'étude ni l'existence d'une langue gestuelle.

Contrairement à la situation décrite par S. Epstein (1993, 1995) à propos des études sur le sida, les personnes concernées ici en premier lieu par le déroulement et l'issue des recherches qu'elles supportent ou engagent, ne sont pas dotées d'un capital culturel important. Le mouvement sourd n'implique pas prioritairement des personnes appartenant à la classe moyenne ou de haut niveau scolaire, comme ce serait le cas dans la majorité des nouveaux mouvements sociaux des sociétés occidentales. Rassemblant parents, artistes et professionnels de l'éducation ou de la réadaptation, sourds et entendants, il brasse au contraire une grande hétérogénéité d'acteurs, venant aussi bien d'un monde rural que d'un monde urbain, occupant toutes sortes d'emplois (la naissance d'un enfant sourd ne concerne pas de catégories sociales spécifiques), et ayant des attaches culturelles diversifiées. C'est là une originalité remarquable de ce mouvement, qui se double d'une autre particularité. S'il s'organise autour de problèmes présentés comme vitaux, à l'image des mouvements écologistes et des différentes mobilisations de malades (cancer, sida, …), il n'implique aucune discipline des sciences de la vie ou de la nature.

L'investissement de chercheurs de sciences humaines et sociales dans un travail avec

des sourds locuteurs de langue des signes (dont ils ne partagent pas la langue) correspond cependant aux collaborations les plus improbables ou les plus difficiles à engager comme à stabiliser. Ce type de recherches comporte pour les scientifiques une certaine prise de risque. Ils ne sont en effet pas assurés de pouvoir faire reconnaître et valoriser leurs recherches au sein de leur discipline. Une collaboration dans ce cas de figure, précisent J. Bunders et L. Leydesdorff (1987), ne se réalise et ne perdure qu'avec la création de nouvelles situations de travail, liées soit à la reconnaissance socio–politique du groupe en question, soit à la création d'un nouvel institut de recherche à l'extérieur du champ disciplinaire, soit à l'institutionnalisation d'un sous–champ ou d'une spécialité au sein des structures académiques de la science. Pour ce qui concerne le développement de recherches linguistiques et sociologiques sur les sourds et la langue des signes, nous pouvons considérer que ces trois formes de négociation ou de reconnaissance institutionnelles ont été simultanément engagées. Elles ne modifient cependant véritablement les conditions de travail sur la langue des signes qu'après une longue période (près de 20 ans), pendant laquelle sont pourtant initiées les premières collaborations entre sourds et scientifiques. Si ces auteurs nous renseignent sur les formes possibles d'institutionnalisation des recherches, la question des modalités de « rencontre », sociale et cognitive, de différents acteurs autour de cet objet, reste donc entière.

D'autres chercheurs étudiant les collaborations entre scientifiques et non scientifiques, ou les formes de réponse à des « demandes sociales », insistent sur l'importance de structures organisationnelles particulières. Hybrides et inscrites de manière décisive dans un espace socio–économique local, elles abritent bien souvent ces premières opérations de traduction permettant de donner naissance à une problématisation collective. M. Grossetti et C. Detrez (2000) décrivent par exemple le rôle des formations universitaires d'ingénieurs dans le développement et l'institutionnalisation en France de recherches en génie chimique, tandis que F. Milanovic (2000) souligne le cadre décisif des structures publiques d'incitation à la recherche dans l'essor d'études urbaines françaises. Penser les collaborations entre scientifiques et non scientifiques, comme les ressources d'une institutionnalisation des recherches engagées, inciterait à prendre en compte les espaces qu'ils ont collectivement investis.

iv Espaces et réseaux de collaborations.

Malgré l'importance des métaphores spatiales déjà évoquées à travers les notions d'arènes transépistémiques, de zone de transaction, de réseaux ou de forums hybrides, cette question des lieux où se jouent mobilisations et collaborations autour d'activités scientifiques reste à la fois floue et polémique. La particularité du domaine de recherche sur les nouveaux mouvements sociaux, au regard des études décrivant une science en réseau, réside dans le fait que plusieurs auteurs entendent mettre en évidence une forme d'autonomisation de ces mobilisations. Évoquant « l'arène », « le champ » ou « l'espace » des mouvements sociaux (M. Giugni & al., 1997 ; C. Mauger, 2003 ; L. Mathieu, 2005), ils cherchent à préciser la nature des relations que ces formes d'action collective entretiennent avec les organisations politiques institutionnelles. C'est donc pour penser l'articulation entre collectifs ou sphères

d'action que ce travail de distinction est engagé. C'est également pour s'intéresser aux logiques de mobilisation, mais aussi de transmission « en interne » des savoir–faire associées, que s'opère cette focalisation sur l'univers propre aux mouvements sociaux, qui restent marqués par une diversité de formes et de logiques d'action.

Cet espace apparaît alors comme un lieu de problématisations mais aussi d'expression et de cristallisation d'identités collectives (E. Neveu, 1996), où la définition des frontières et des caractéristiques de différents collectifs constitue un enjeu permanent. Il est l'unité à partir de laquelle certains observateurs cherchent à préciser ce qui relie différents mouvements entre eux, la manière dont ils s'influencent et s'alimentent mutuellement. Il serait de ce point de vue « une zone d'évaluation mutuelle : le niveau d'activité des autres mouvements et organisations, le destin de leurs tentatives de mobilisation, leurs innovations tactiques ou les mises en forme originales de leurs revendications… sont l'objet d'une saisie perceptive permanente, et constituent des indicateurs d'un état du contexte sur lesquels se fondent les évaluations du « jouable », de l'« opportun » ou encore du « risqué » » (L. Mathieu, 2005, p.4). Cette notion d'espace des mouvements sociaux, dont le principe d'autonomie reste à notre sens problématique, présente donc l'intérêt d'inciter à penser le travail et les interactions qui se jouent à travers ces mobilisations collectives. Elle rend compte d'un univers de pratiques et de références, de phénomènes de reconnaissance et de résonance entre les acteurs de plusieurs mouvements sociaux.

Cette question des liens entre différentes mobilisations ouvre par ailleurs sur des analyses en termes de réseaux sociaux. Celles–ci permettent de rendre compte de la co–appartenance à plusieurs actions collectives de personnes jouant de cette manière le rôle stratégique de « courtiers » (D. McAdam & al., 2001). Elles incitent également à penser les liens possibles entre les mobilisations engagées dans différents pays, ou l'émergence contemporaine de mouvements internationaux. L'approche en termes de réseaux sociaux (A. Degenne & M. Forsé, 1994) rend tout particulièrement caduque ce principe d'espace autonome. À l'inverse, elle ne semble pas rendre compte facilement de la mobilité possible des pratiques en fonction du contexte social d'une interaction, ou de sa perception par les individus concernés, ni des phénomènes de résonance évoqués plus haut. C'est là à notre sens une limite rendue plus explicite lorsque des phénomènes linguistiques sont pris en compte, comme dans l'analyse de réseaux de communication. La langue utilisée entre deux personnes est susceptible de varier en fonction de la perception de l'identité de l'interlocuteur, mais aussi de la situation d'interaction elle–même. Nous pensons au sujet de l'échange, mais aussi à son caractère public ou privé, ainsi qu'au lieu où il se déroule, à son environnement social et linguistique[358].

Nous ferons donc un usage quelque peu particulier de la notion de réseaux, en articulant sous ce terme la réalité d'un tissu de relations, et l'existence d'univers de pratiques

---

[358] Pour des éléments d'analyse de cette mobilité des comportements linguistiques dans le cas de la LSF, se reporter à S. Dalle–Nazébi, 2004, http://www.lesiris.free.fr/EetR/Sociologie/sociologie.html
Pour une rapide présentation de travaux sur les réseaux de communication, voir L. J. Calvet, 2002, pp.101–105.

et de références. Les réseaux peuvent créer en quelque sorte des espaces particuliers, qui ne sont pas pour autant imperméables aux repères et critères en vigueur dans d'autres cercles ou mondes sociaux. Si le mouvement sourd que nous allons décrire semble constituer un espace relativement indépendant à la fois des instances gouvernementales et des structures académiques de la science, plusieurs repères étrangers à bien des égards à un univers de sourds et propres à ces organisations institutionnelles, y restent pourtant pertinents. L'absence d'écriture de la langue des signes, l'existence d'une transmission linguistique largement extrafamiliale, et la marginalité d'une langue faite de gestes, y sont par exemple des questions centrales. La négociation des cadres de la linguistique suppose en effet une forme de réappropriation des critères pertinents dans cette discipline.

Nous voyons d'ores et déjà que ce travail se joue pour une large part, pourrions–nous dire, « à l'extérieur » des lieux et corps institutionnels de la science. Nous souhaitons souligner par là que la question de l'essor, puis de l'institutionnalisation, de recherches linguistiques sur la langue des signes, pourrait être reformulée dans une terminologie plus territoriale ou contextuelle. Elle renvoie tout d'abord au caractère structuré des organisations scientifiques et professionnelles. Les espaces et repères institutionnels qui sont investis, abandonnés, articulés, ou « hors d'accès », peuvent être des éléments décisifs dans les formes de collaboration comme dans le travail de définition, et d'analyse, de l'objet « langue des signes ». Cette question laisse également entrevoir une histoire faite de déplacements. Ceux–ci concernent aussi bien les sites de recherches et de débats, que la formulation et reformulation des problèmes à résoudre, ou les efforts de définition des ressources à mobiliser. Pour cerner le travail de négociation de cadres scientifiques autour d'un objet initialement imprévu, il pourrait être utile de s'intéresser, au travers de trajectoires individuelles ou collectives, à l'investissement et à l'articulation de différents territoires et mondes sociaux.

v Négociations, trajectoires et territoires

Les recherches consacrées aux innovations technologiques, et aux liens entre science et industrie, mettent tout particulièrement en évidence l'importance d'opportunités locales, de déséquilibres géographiques, ou de dispersions des ressources dans plusieurs corps professionnels ou mondes sociaux. Dans sa contribution à une réflexion sur les collaborations entre scientifiques et non scientifiques, S. Blume (1987) tente d'articuler l'approche de K. Knorr–Cetina, attentive aux réseaux de négociation, et celle de R. Whitley, mettant en avant le caractère structurant des organisations de recherche. La culture particulière d'une institution scientifique, et l'environnement socio–économique de celle–ci, seraient des éléments importants pour apporter des ressources ou des résistances décisives à ces coopérations. Cette contextualisation des initiatives impliquant une diversité d'acteurs, permet de préciser la nature des difficultés, des disparités géographiques, et des formes de collaboration. M. Grossetti et P. E. Mounier–Khun (1995) soulignent ainsi l'importance de configurations locales dans l'implantation géographique et le développement historique des premiers sites de recherches informatiques. L'essor de cette discipline est étroitement lié à l'existence de centres de calcul numérique, et à l'acquisition d'ordinateurs. L'État et des

acteurs possédant des responsabilités institutionnelles suscitent parfois, dans une démarche volontaire et incitative, la création de pôles scientifiques. Mais l'essor de nouvelles lignes de recherche peut également relever d'une logique dite « endogène », en s'appuyant sur des ressources déjà rassemblées au sein d'un « système scientifique local », défini comme « un système d'action local, structuré par des enjeux et une histoire commune » (M. Grossetti & al., 1995, p.298). Nous reviendrons plus loin sur la pertinence de ce cadre d'analyse pour penser l'essor, à partir de la fin des années 1990, de différents sites institutionnels de recherches sur la langue des signes en France. Il incite pour l'heure à s'intéresser aux espaces, sociaux et géographiques, qui sont susceptibles d'être investis comme lieux de revendications ou de réflexions sur les sourds, en raison des acteurs, objets ou activités qui y sont rassemblées.

Au 20ème siècle, les grandes institutions spécialisées, réparties sur l'ensemble du territoire national, sont le centre de tels systèmes d'action locaux. Elles rassemblent en effet de nombreux enfants sourds et une diversité de spécialistes, impliqués, bien souvent sur place, dans des actions de formation de leurs successeurs ou de professeurs. Des associations de parents d'élèves, d'anciens élèves et de professionnels s'organisent autour de ces écoles, de même que les nombreuses associations culturelles et sportives de sourds. Nous pouvons également prendre en compte d'autres espaces de débat et de concertation, comme ceux que suscitent à la fois l'État français et les réseaux internationaux de sourds. Les congrès et colloques qu'ils organisent mobilisent des sourds et des corps professionnels spécialisés dans la surdité, autour d'un travail de représentation d'une part, et de formulation de problèmes et de priorités d'actions politiques et de recherches d'autre part. Ces espaces–là connaissent de profondes transformations au milieu du 20ème siècle. La politique sociale engagée par le gouvernement les dote en effet d'enjeux plus marqués, incitant une plus grande diversité d'acteurs à s'y faire représenter et à s'engager dans des débats. Ces espaces de concertation, trop cadrés, ont contribué de manière indirecte, mais décisive, à la structuration du mouvement sourd, qui s'appuie, localement, sur le réseau scolaire et associatif évoqué précédemment.

Nous pouvons donc présenter les choses ainsi. Si ce sont bien les frontières et les outils de la linguistique qui sont en jeu dans l'analyse d'une langue faite de gestes, c'est néanmoins davantage sur le terrain et dans les réseaux de l'éducation spécialisée que se pose, s'explore, et se discute dans un premier temps son statut scientifique. Les initiatives d'actions ou de recherches ne sont cependant ni portées ni maîtrisées par un corps professionnel ou une catégorie d'acteurs en particulier. L'organisation, dans les années 1950, puis dans les années 1970, de tables de concertation inédites sur les difficultés, la situation sociale, puis le langage des sourds, a en effet contribué au brassage des acteurs impliqués dans la formulation des problèmes guidant actions et réflexions autour de la surdité. Nous nous trouvons ainsi dans le cas de figure d'un développement de lignes de recherche qui ne serait porté ni par l'État ni par des responsables d'institutions scientifiques ou scolaires, mais par un collectif hybride émergent donnant forme à un mouvement social. L'analyse de l'expression gestuelle des sourds sous les traits d'une langue engage de manière plus ou moins frontale les

professionnels de l'éducation spécialisée, les psychologues du langage, et les linguistes. Si le mouvement sourd implique certains de ces acteurs, ces initiatives apparaissent cependant en partie « extérieures » à ces corps professionnels. Bousculant leurs organisations et leurs repères de travail, ceux–ci se montrent globalement peu favorables à ces développements.

S. Blume (1992) a montré qu'une nouvelle pratique ou technologie n'aura pas la même carrière si elle est conçue et expérimentée à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau de corps professionnels concernés, en dernier ressort, par cette innovation. En attestent les difficultés rencontrées pour intégrer l'implant cochléaire dans les pratiques des médecins et spécialistes de l'oreille (S. Blume, 1995). Cette nouvelle prothèse auditive demandant un acte chirurgical pour être posée, bouscule le fonctionnement d'un « champ inter–organisationnel » existant. Elle implique en effet la coordination d'une grande diversité de professionnels (otologiste, chirurgien, audioprothésiste, électronicien, orthophoniste, mais aussi industriels) autour de ce nouvel objet. Il concerne de surcroît une population qui échappait jusque–là aux possibilités des médecins, qui doivent alors repenser leurs discours et leurs pratiques. Outre l'établissement difficile et controversé de la faisabilité clinique d'une réadaptation par l'implant cochléaire, c'est toute une réorganisation professionnelle qui est ici nécessaire. C'est également, comme le souligne S. Blume, tout un questionnement autour de la notion d'expert et d'expertise qui se trouve engagé. Cette analyse est également valable pour l'essor de recherches sur la langue des signes. Les systèmes d'action locaux organisés autour d'institutions spécialisées sont tout autant des centres de ressources que d'importants lieux de résistances. Quant à la sphère académique de la recherche en sciences humaines, elle fournit autant des repères décisifs dans l'analyse de phénomènes linguistiques, qu'un ensemble de contraintes théoriques et pratiques dans la prise en compte d'une langue gestuelle.

Comme nous le développerons, le mouvement sourd représente dans ce contexte une niche de recherche décisive pour l'étude de la langue des signes. Il constitue un univers de travail inédit par les ressources qu'il rassemble, et par l'exploration qu'il permet de critères d'analyse et de modèles explicatifs pour ce langage. Il est tout particulièrement un lieu de discussion du pouvoir associé à l'écriture, même si celle–ci reste largement investie par les acteurs de ce mouvement, dans leur travail de coordination comme dans leur communication interne ou publique. L'écrit devient cependant plus explicitement ici un objet socio–technique imposant manières de faire et de voir, par sa matérialité propre comme par les pratiques culturelles qui lui sont associées. Il est une ressource considérable comme le principal point de résistance du travail d'analyse d'une langue gestuelle. En prenant ce langage pour objet d'étude, les chercheurs s'engagent alors également à penser les pratiques d'écriture au travail.

vi Les dimensions territoriales, sociales et graphiques de recherches innovantes.

Pour penser l'émergence, les caractéristiques, et les enjeux, de recherches sur la langue des signes de sourds en France, nous nous proposons ainsi de retenir trois lignes d'analyses. La première, déjà abordée dans un autre contexte historique, concerne les lieux, physiques,

sociaux et institutionnels, investis, abandonnés ou articulés entre eux. Cette dimension territoriale permet de comprendre comment se jouent le brassage et la coordination de différents acteurs, ainsi que la nature des enjeux et des négociations engagées. Ce sont ces activités de problématisation collective, et les apprentissages croisés qu'elles accompagnent, qui constituent notre deuxième ligne d'analyse. La dernière reconduit, dans ces nouvelles situations de travail, la réflexion sur les activités et les enjeux des pratiques d'écriture en science. Elle concerne plus particulièrement les opérations graphiques, comme lieu de définition et de négociation d'un objet linguistique imprévu. Nous nous intéresserons au sens qu'elles prennent au cœur d'un mouvement social, dans des espaces hybrides articulant plusieurs mondes sociaux, et négociant les frontières d'une discipline scientifique. Ces trois lignes d'analyse sont articulées entre elles dans les chapitres qui suivent. Le premier (Chap. 5) est cependant plus particulièrement structuré autour de l'importance d'espaces professionnels et politiques organisés. Nous y décrivons la genèse d'un débat social et scientifique sur le langage des sourds, impliquant plusieurs disciplines s'opposant notamment sur des questions d'inscriptions graphiques. Dans le chapitre suivant (Chap. 6), nous tentons de rendre compte de la co–définition d'un mouvement social et de lignes de recherches sur les sourds et leur expression gestuelle. Ces activités structurent un réseau national émergent rassemblant de manière inédite, parents, artistes, professionnels de l'éducation et chercheurs, sourds et entendants, autour de l'usage et de la promotion de la langue des signes. Le troisième chapitre (Chap. 7) porte plus particulièrement sur les efforts collectifs de définition des frontières et des caractéristiques de ce langage. Ils impliquent une réflexion orale sur les logiques possibles de mise à plat d'une langue faite de gestes, et l'exploration des supports graphiques et vidéographiques. Nous suivrons alors, dans les deux derniers chapitres (Chap. 8 & 9), les activités de deux chercheurs pour préciser comment se pense, s'expérimente, et s'expose, le travail d'inscription et d'analyse linguistique de cette langue gestuelle. Nous montrerons de cette manière quelles sont les ressources graphiques, humaines, et matérielles, d'une négociation, socialement et historiquement située, des repères de cette discipline scientifique.

– Chapitre 5 –

Le langage des sourds, un objet à redéfinir. Les voies et les termes d'un débat.

Introduction. Quand les espaces spécialisés se réorganisent. Une contribution indirecte mais décisive de l'État–providence dans l'émergence d'un débat public inédit.

La réorganisation de disciplines scientifiques autour de nouveaux outils ou thèmes de recherche est susceptible d'intervenir dans la définition d'un regard sur les sourds et les langues gestuelles. Mais des enjeux de contrôle social peuvent également être déterminants. Les changements structurels de l'éducation et de la prise en charge sociale de personnes sourdes, suscités par la politique dite d'intégration au milieu du 20ème siècle, modifient de manière décisive les conditions de rencontre et d'observation scientifique de cette population. Nous ne faisons pas seulement allusion ici aux possibilités de rencontres physiques entre sourds et chercheurs, qui, de fait, se produisent quotidiennement. Il s'agit de souligner l'impact d'une prise de parole collective et publique de personnes sourdes. Cette communauté ne prend bien souvent corps en tant que telle aux yeux de chercheurs que lorsqu'ils se trouvent confrontés, de manière inattendue, à l'expression de ses revendications ou plus largement de manières de voir originales. Ce phénomène est largement partagé par les scientifiques et les professionnels rencontrés dans cette recherche359, qu'ils aient été investis dans les années 1980 ou de manière beaucoup plus récente à la fin des années 1990, dans l'étude de la langue des signes ou de la situation des sourds. Nombreux sont ceux qui évoquent la rencontre, voir la fréquentation, de personnes sourdes, sans avoir perçu l'originalité de cette expérience. Ce n'est que dans un deuxième temps, après avoir été confronté à des pratiques collectives ou interpellés par certaines revendications, qu'ils voient littéralement les sourds d'une toute autre manière.

Nous comprenons dès lors le rôle indirect mais considérable qu'a pu jouer l'État au milieu du 20ème siècle, en ouvrant des espaces de débats et de concertation destinés à la mise en place d'une politique sociale. Les sourds cumulent à cette époque les formes de marginalisation. Maîtrisant de manière inégale le français, oral comme écrit, ils acquièrent dans leur majorité un faible niveau scolaire, tandis que la demande de formation augmente dans le monde du travail. Leur vie sociale, et leurs rapports avec les administrations publiques, restent bien souvent marqués par d'importantes difficultés de communication. Il n'existe pas à cette époque d'interprètes professionnels français – langue des signes. Les échanges avec les services institutionnels, mais aussi l'accès à l'information en général, sont

359 Cette recherche s'appuie sur plusieurs séries d'entretiens mais aussi sur un travail de terrain permettant de nombreuses discussions informelles avec des chercheurs, des étudiants mais aussi des acteurs impliqués à titre professionnel ou familial par la surdité. La présentation de ces diverses sources figure en annexe.

alors bien souvent médiatisés par un membre de la famille, un parent ou un enfant entendant360. La distribution des postes de responsabilités au sein du monde associatif des sourds, mais aussi de sa presse, répond également à cette inégale maîtrise des manières de faire et de dire des entendants. Dans ce contexte, une étude sur le langage gestuel suppose une intégration du chercheur dans des réseaux associatifs, familiaux ou professionnels concernés par la surdité. Elle implique également de débattre avec un corps de spécialistes bien établis. Durant la première moitié du 20ème siècle, les psychologues, et dans une moindre mesure les professeurs spécialisés, ont en effet le monopole de tout discours sur le langage gestuel des sourds, dont ils conseillent d'éviter ou d'abandonner progressivement l'usage. Cette situation explique que toute transformation des milieux éducatif, institutionnel et associatif, soit susceptible de modifier également les conditions et les acteurs de recherche sur l'expression gestuelle de personnes sourdes. Il convient donc d'être attentif à ces changements structurels, et à ce qui se joue dans les réorganisations sociales qui les accompagnent.

Après avoir décrit la nature et les enjeux de l'investissement de psychologues dans l'analyse de la situation et des modes de communication des sourds, nous nous intéresserons aux mobilisations qui préparent, et accompagnent, la politique sociale qui se met en place après la seconde guerre mondiale. Celle–ci stimule de façon générale un travail de représentation des différentes populations susceptibles de bénéficier d'aides sociales ou de mesures législatives spéciales. Par cette opportunité de prise de parole collective, des spécialisations mais aussi des alliances entre catégories de personnes différenciées sont envisagées. Ceci provoque la création de nouveaux espaces de dialogue et d'action. Des débats, s'étendant à la scène publique, sont organisés sur les revendications à défendre, et sur l'identité des groupes qui les portent. Pour ce qui concerne une expression gestuelle de personnes sourdes, ce n'est pas par les réformes législatives réalisées que ce cadre de la politique institutionnelle est décisif, mais bien par cette mise en chantier de débats désormais publics. Ils sont ouverts à la contribution de spécialistes ou partenaires étrangers, et impliquent différents acteurs (sourds, devenus sourds, parents, différents corps professionnels spécialisés, artistes, chercheurs) qui ne pensaient pas forcément s'associer entre eux.

Cette dynamique dépasse cependant largement le cadre institutionnel et, pour ce qui concerne la promotion d'une expression gestuelle, s'accompagne de rapports conflictuels avec les pouvoirs publics. La mobilisation autour de la langue des signes est alimentée par d'autres changements, nationaux ou internationaux, comme les différents mouvements sociaux de cette époque. Celui de mai 1968 restructure notamment certains laboratoires de recherche, ou modifie des trajectoires professionnelles ou philosophiques. Ces mouvements participent au brassage de différents acteurs ; Ils apportent des formes d'action politique et des registres de discours, dont s'empare un mouvement social de promotion du statut social des sourds et de la langue des signes en France. Contrairement à ce qui est communément et spontanément évoqué dans le milieu universitaire aujourd'hui, il nous paraît tout à fait abusif de voir dans ces mouvements l'origine même d'un collectif et de revendications de personnes sourdes. Le mouvement de promotion du statut social des sourds et de la langue des signes est au contraire

360 Voir sur ce sujet le travail d'A. Bacci 1997 et C. Deletra, 1995.

porté par d'anciennes revendications de personnes sourdes, et traversé par de vieilles tensions entre sourds et entendants, entre différentes catégories de personnes sourdes, comme entre différentes catégories de professionnels. Sa particularité réside cependant dans cette étroite association inédite entre des personnes sourdes de statuts différents, des parents, des professionnels, des artistes et des chercheurs. Elle réside également dans la diversité des champs d'action que ce mouvement investit (accès à la formation professionnelle, pédagogie, vie sociale et culturelle, interprétariat, accès aux soins et aux services psychologiques et psychiatriques, recherches linguistiques et artistiques…). Une telle dynamique recompose profondément les conditions d'observations et d'analyse d'une langue gestuelle en France. Ce mouvement constitue lui–même, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant, un cadre de recherche pour des investigations linguistiques, sociologiques et pédagogiques sur les sourds et la langue des signes. Il s'agit ici de comprendre dans quel contexte il se structure, et comment se trouvent posés les termes même d'un débat politique et scientifique sur le langage des sourds.

Comme nous l'avons évoqué en introduction de ce travail, l'image d'une controverse scientifique sur la langue des signes entre linguistes et médecins est à déconstruire. Il faut tout d'abord opposer des perspectives, et non des corps professionnels, dans la mesure où des médecins peuvent soutenir aujourd'hui une approche culturelle de la surdité. Il est utile par ailleurs de dissocier, à des fins d'analyse, les débats sur la surdité, de ceux portant sur la langue des signes. L'imbrication de ces deux objets fait partie d'une problématisation particulière, comme l'est également leur séparation absolue. Nous sommes ici au cœur d'une controverse politique et scientifique sur le statut des sourds dans nos sociétés. Pour de nombreux professionnels du monde médical ou de la réadaptation, – mais aussi pour des chercheurs de sciences humaines –, la question du statut d'une langue gestuelle ne se pose tout simplement pas. Ils ne cherchent pas à démontrer les possibilités ou les limites de ce mode de communication. Ils ne tranchent pas sur ce sujet, qui n'est pas a priori pertinent à leurs yeux. Les débats modernes sur la langue des signes opposent de manière spécifique des chercheurs de sciences humaines et sociales entre eux. Ceux–ci défendent par ailleurs, eux aussi, différentes conceptions du statut social des sourds, et recherchent ou évitent la contribution d'autres acteurs susceptibles de soutenir leur position ou d'équiper leur travail de recherche. Mais ces derniers partenaires ne sont pas directement engagés dans une controverse sur la langue des signes. Nous décrirons ainsi l'émergence d'un tel débat en France entre des psychologues du langage, et des chercheurs rattachés à la sociologie et la linguistique. Il implique de manière décisive les acteurs d'un mouvement sourd américain, engagé dix ans plus tôt dans ce pays.

Il est assez courant que des mouvements de nature similaire s'organisent dans plusieurs nations en même temps. J. Cramer, R. Eyerman & A. Jamison (1987) peuvent ainsi proposer une périodisation des étapes par lesquelles passent plusieurs mouvements écologistes, tandis que M. Wieviorka (2001, 2005) propose une description générale de la transformation dans le temps des formes d'action collective. De la même manière, plusieurs mobilisations autour de langues des signes de sourds prennent naissance, au milieu ou dans la

seconde moitié du 20ème siècle, dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Une analyse comparative et internationale de ces mouvements est encore à faire. Nous pouvons cependant rappeler tout d'abord l'existence de réseaux anciens internationaux autour de l'éducation des sourds, expliquant que des structures nationales dédiées à ces personnes puissent avoir de nombreux points communs. Les sourds sont par ailleurs particulièrement concernés par la mise en place et la transformation des politiques sociales engagées par leur pays. Or celles–ci sont pour une large part liées à des conjonctures économiques,, et des conflits armés, dépassant ces cadres nationaux. Les sourds entretiennent par ailleurs des relations internationales par le biais de manifestations sportives et culturelles, mais aussi à travers leur Fédération Mondiale, créée au milieu du siècle pour débattre spécifiquement des problèmes et des avancées technologiques ou scientifiques dans le domaine de la surdité. Il nous faudra ainsi préciser comment, par ces liens et ces espaces, des linguistes américains participent à un débat français sur le langage des sourds. Pour comprendre la nature de leur contribution, nous nous intéresserons alors plus particulièrement à l'émergence de ces recherches aux États–Unis. Nous évoquerons notamment leur approche des questions graphiques que pose l'analyse linguistique d'une langue gestuelle. Ces scientifiques viennent donc discuter le monopole que détiennent les psychologues du langage sur ce sujet depuis la fin du 19ème siècle.

1- Les sourds, objet théorique et matière à expertises d'une psychologie du langage. (1880–1950')

À la fin du 19ème siècle, l'importance d'une sélection des élèves se pose avec plus d'acuité dans l'enseignement des sourds–muets. Les gestes sont une alternative pour les plus démunis intellectuellement, qui, au vu des résultats obtenus au bout de 10 ans, seraient nombreux dans les institutions. Ce constat entame le prestige des écoles, pose des questions de rentabilité économique et d'intégration sociale des élèves. Ce contexte légitime la contribution de nouveaux spécialistes, les psychologues. Ils sont sollicités par le gouvernement pour travailler de manière générale à une meilleure orientation scolaire et professionnelle des élèves. Les institutions de sourds–muets sont également des lieux où peuvent se déployer les expertises professionnelles des psychologues en matière d'échelle d'intelligence et d'hygiène de vie. L'étude de terrain d'A. Binet et Th. Simon sur les sourds–muets parisiens en 1909, de même que la réorganisation associative des personnes sourdes, nous offrent un des rares tableaux sociologiques de cette population à cette époque. Tout en s'inscrivant dans les catégories sociales « classiques » (notamment dans la classe ouvrière), les sourds travaillent à construire des réseaux d'entraide que ni leur famille ni leur corporation ne semblent leur offrir.

Les sociologues sont totalement absents de ces débats ou questions. La production d'un corps de connaissances spécifiques sur les personnes sourdes s'observe avant tout chez les professionnels intervenant dans l'éducation, l'orientation ou la prise en charge de cette population. Au cours du 19ème siècle, elle sert à organiser ce domaine d'action sociale, et à faire reconnaître la spécialisation des différents intervenants. Au début du 20ème siècle, les

otologistes (spécialistes de l'oreille), les orthophonistes, et les acteurs travaillant à une représentation visuelle de la production de la parole, s'appuient pour partie sur les écoles et la prise en charge des sourds pour construire leur profession. Ils cherchent cependant à la faire reconnaître dans des espaces scientifiques plus académiques. Inversement, des chercheurs en psychologie viennent étendre leur champ d'expérimentation et d'expertise en investissant ces établissements spécialisés. Les psychologues ne disposent que tardivement d'un laboratoire spécifique à l'Institut de Paris. C'est néanmoins leur discipline ou leur expertise qui s'impose au début du 20ème siècle dans l'analyse des compétences des sourds–muets.

En effet, si les anthropologues et médecins voient dans les aphasiques un cas d'étude plus intéressant que les sourds (pour la localisation des fonctions humaines), les psychologues français y trouvent quant à eux un site d'expérimentation naturelle : les sourds donneraient à voir les liens entre les différents sens, la relation entre langage (vocal) et pensée, et les étapes du développement d'un individu. Ces psychologues s'approprient la thèse anthropologique d'un premier langage gestuel, associé à une mentalité qui resterait limitée par le caractère concret des images qu'il produit. Ils intègrent également les repères de la linguistique dans leur travail de définition de différentes activités intellectuelles et langagières. Au début du 20ème siècle, ce sont essentiellement des synthèses et des constructions théoriques qu'ils élaborent. Les sourds–muets sont évoqués à travers les ouvrages de J. M. De Gérando (1800, 1827), E. B. Tylor (1865), ou, plus récemment, à travers les témoignages autobiographiques recueillis par W. James (1892a) ou G. Romanes (1888). Ces psychologues361, qui ne s'appuient sur aucune nouvelle observation de cette population, entérinent l'altérité ou l'exotisme profond d'une pensée exclusivement développée à partir de gestes. Si les sourds–muets redeviennent des objets théoriques, ils alimentent bien un travail expérimental en psychologie, via l'élaboration de périodisations et de repères dans l'analyse du développement intellectuel humain.

Nous nous proposons de développer ces deux voies (l'une théorique et bibliographique, l'autre de terrain), d'un discours sur les sourds–muets et leurs gestes, émanant d'un même corps de spécialistes, les psychologues, et ne laissant entrevoir que bien peu d'espoirs pour cette population. D'un point de vue théorique, nous pouvons lire la description d'une intelligence limitée et d'une mentalité spéciale, associées à l'utilisation importante d'une communication gestuelle et primitive. D'un autre côté, les enquêtes de terrain auprès des élèves sourds–muets, qu'elles s'appuient sur des mensurations crâniennes, des évaluations intellectuelles ou les investigations plus sociologiques d'A. Binet et Th. Simon, décrivent une situation intellectuelle et sociale aggravée par le très faible niveau de communication acquis. Quelle que soit l'alternative considérée, le développement intellectuel de ces élèves, notamment les plus sourds, serait inévitablement enrayé. Si A. Binet et Th. Simon (1909) soulignent l'intérêt d'un recours au langage gestuel, la contribution des psychologues n'entame cependant pas le consensus sur l'importance d'une communication orale et sur les conditions techniques, théoriques et graphiques de son étude. Ils contribuent au

361 W. James (1842–1910), G. Romanes (1848–1894).

contraire à le renforcer, autant sur le plan de la recherche scientifique que sur celui de leur expertise professionnelle.

1-1. Psychologues et anthropologues français autour d'une théorie du langage.

Les développements psychologiques au tournant du 19ème siècle sur les sourds–muets et leur langage gestuel nous intéressent à double titre. L'expertise professionnelle des psychologues sur les élèves en difficulté, et l'existence d'enjeux théoriques pour ces scientifiques dans la discussion de la situation des sourds–muets, conduisent tout d'abord au monopole des acteurs de cette discipline sur le sujet du langage gestuel et du développement intellectuel de ses locuteurs. Dans leur approche de ce mode de communication, les psychologues opèrent ensuite une véritable synthèse des développements linguistiques et anthropologiques sur le langage et les gestes. Il faut insister ici sur l'importance de l'ancrage des conceptions théoriques du langage. Les définitions et les outils que les linguistes posent comme les bases d'une Linguistique Générale indépendante des autres disciplines sont bien largement repris et entérinés par d'autres scientifiques, industriels et hommes politiques. Ils se trouvent étroitement associés à l'entreprise éducative et rééducative elle–même. Ceci se fait dans un contexte où la surdité est quant à elle difficilement définie de façon consensuelle, comme en attestent les difficultés déjà évoquées que les anthropologistes et médecins rencontrent dans leurs essais d'exploitation des données statistiques sur cette population.

Si à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème, les langages gestuels ne semblent plus être l'objet en France d'observations et de descriptions, différents théoriciens font référence à ces pratiques dans leurs publications. Les gestes des sourds–muets redeviennent un objet théorique, mobilisé pour penser la genèse du langage, de la pensée et plus généralement les liens entre ces deux facultés humaines. La particularité de ces publications est d'articuler les conceptions de la linguistique générale, les héritages des premiers écrits anthropologiques sur les langues gestuelles, et des questionnements spécifiques à la psychologie expérimentale. Elles sont bien souvent écrites par des philosophes ou des médecins de formation, investis dans le développement de la psychologie expérimentale ou de l'anthropologie (G. Romanes, 1888 ; W. James, 1892a,b ; P. Ribot, 1897 ; W. Wundt, 1900 ; L. Levy–Bruhl, 1910 ; H. Delacroix, 1918 ; M. Jousse, 1925…). Il ne s'agit pas d'exposer ici le détail de ces constructions théoriques, mais d'y souligner l'ancrage profond de certains critères de définition du langage, comme l'arbitraire du signe, le caractère linéaire du signifiant, ou le fait d'être un produit multiséculaire. Parallèlement, les phénomènes iconiques sont posés comme les premiers supports d'un développement intellectuel, dans l'histoire d'un homme comme dans celle de son espèce. Ils seraient cependant une entrave à l'acquisition de formes supérieures d'abstraction. Les acteurs de cette psychologie du langage s'investissent dans l'étude génétique des facultés humaines, tout en associant des formes distinctes de communication à différents degrés de développement intellectuel. Ils articulent de cette manière des conceptions évolutionnistes et des conceptions atemporelles de l'expression humaine. C'est en marquant fortement la frontière entre les langues parlées et les autres moyens de communication, qu'ils peuvent étudier cet ensemble de pratiques langagières en

conciliant différents apports théoriques et disciplinaires. Les acteurs de la psychologie expérimentale sont également susceptibles d'ancrer ces conceptions et ces repères dans des pratiques concrètes. Le travail de définition et de qualification de différents stades de développement est présenté comme un outil de diagnostic et d'orientation thérapeutique ou éducative, en permettant d'interpréter niveau et potentiel des élèves ou des patients à partir des caractéristiques de leur langage.

Si donc les psychologues articulent différents cadres théoriques et continuent en France de prendre en compte la situation des sourds–muets, ils contribuent néanmoins à l'enclavement des questions touchant cette population « spéciale ». Aucun linguiste, aucun anthropologue ni sociologue français, n'est interpellé par ce terrain avant les années 1970 au point de vouloir y mener une recherche. Le « congrès de Milan » de 1880 a également construit cet isolement des questions aussi bien scientifiques que sociales concernant les sourds–muets. En excluant toute langue gestuelle et les adultes sourds de l'enseignement, ce congrès a contribué au renforcement de communautés de spécialistes, mais aussi de cercles et de « territoires » spécifiquement « sourds ». Nous nous proposons de préciser ici la nature des questionnements et constructions théoriques associés aux langues gestuelles, au sein de la psychologie du langage du début du 20ème siècle en France, période où les psychologues s'imposent donc comme des experts incontournables dans l'éducation des sourds–muets.

1-1. 1) Les liens oubliés entre psychologie expérimentale, linguistique et anthropologie.

Il peut paraître surprenant que ce soient des auteurs comme W. Wundt (1832–1920) ou Th. Ribot (1839–1916) qui témoignent encore à la fin du 19ème siècle d'un intérêt pour les langages gestuels de sourds–muets. Ils sont tous deux les promoteurs, en Allemagne et en France, de la méthode expérimentale en psychologie et de son institutionnalisation. Ils attachent également une grande importance à la physiologie et à la médecine.

Th. Ribot, détenteur d'une chaire de psychologie comparée au Collège de France à partir de 1888, forme toute une génération de psychologues. Il encourage la fondation du premier laboratoire français de *psychologie physiologique*, dirigé par H. Beaunis en 1889 puis par A. Binet en 1894. Le premier édite dès 1893 le bulletin des *Travaux du Laboratoire de Psychologie Physiologique de la Sorbonne*, et le second crée ensuite l'*Année Psychologique* en 1895. Ce sont deux organes de la discipline fortement rattachés à ce laboratoire. Th. Ribot attend également de ses étudiants une solide formation en philosophie comme en médecine, double compétence qui marque leurs travaux, tels ceux de P. Janet (1859–1947) et G. Dumas (1866–1946), les fondateurs du *Journal de psychologie Normale et Pathologique* en 1903. La *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, que Th. Ribot fonde quant à lui dès 1876, témoigne du désir à la fois de promouvoir des dialogues entre champs de connaissances, et de défendre une approche empirique, que ce soit en philosophie ou en psychologie. Les présentations du parcours des deux candidats à la succession de Th. Ribot à la Chaire de psychologie comparée (P. Janet présenté par le philosophe H. Bergson et A. Binet par E. J. Marey) soulignent le caractère expérimental de leurs travaux et leur prise en compte des

formes pathologiques de la vie psychique humaine362. W. Wundt quant à lui, fait autorité en matière de méthode expérimentale en psychologie, pour avoir créé le premier laboratoire expérimental de la discipline à Leipzig en 1879. Médecin de formation, il poursuit des études de physiologie, fréquentant J. Müller et Emile du Bois–Reymond, puis H. von Helmholz, dont il devient l'assistant à Heidelberg, avant de développer son Institut de Psychologie à Leipzig.

Il peut paraître surprenant, au regard de leur position institutionnelle, que l'intérêt de Th. Ribot et W. Wundt pour les langues gestuelles de sourds n'ait pas suscité plus de commentaires, ou de recherches, parmi leurs confrères et leurs élèves. Dans certains pays, comme aux États–Unis, cet aspect de leurs travaux a été totalement oublié. Dans d'autres, comme en France, il connaît une audience très limitée. Mais ces travaux sont toujours cités au milieu du 20ème siècle par les psychologues français qui s'intéressent au langage des sourds. Le regard porté par Th. Ribot et W. Wundt sur les sourds, et le silence relatif qui s'installe ensuite sur cet aspect de leurs travaux, sont susceptibles de nous informer sur le statut des langues gestuelles au sein de la psychologie, et sur l'histoire de cette discipline.

Il semble tout d'abord que l'opposition entre phénomènes linguistiques, anthropologiques, et psychologie expérimentale, soit pour une large part une opposition moderne. L'intérêt de la démarche de W. Wundt aux yeux de Th. Ribot réside précisément dans cette complémentarité entre sciences expérimentales et sciences sociales :

> « *L'unité de son œuvre est dans sa méthode. Elle consiste à s'appuyer sur les données de la physiologie* : directement, s'il s'agit des sensations qui sont, en définitive, la base de toute psychologie et l'aliment de toute vie mentale, s'il s'agit encore des mouvements involontaires, du langage, des formes inférieures du sentiment et de leur expression naturelle ; – indirectement, s'il s'agit de la volonté, de l'attention, des notions complexes d'espace et de temps, des sentiments esthétiques. *Là où la physiologie est insuffisante, l'anthropologie, l'ethnographie, l'histoire, la statistique lui servent d'appui*. » {Th. Ribot, 1879, *M.Wundt : La psychologie physiologique*, p.215 (non souligné dans le texte)}

W. Wundt donne simultanément, que ce soit à Heidelberg ou à Zurich, des cours de physiologie, de psychologie et d'anthropologie. Il s'investit dans des débats sur l'évolution des formes de communication et sur les liens entre langage et conception. Il se réclame de W. Humboldt (A. L. Blumenthal, 1987), un auteur marqué par l'articulation de questions anthropologiques et linguistiques (J. Trabant, 2000). D'après A. L. Blumenthal (1987), W. Wundt considère que le langage tire son origine des gestes expressifs, que ce soit à l'échelle de l'humanité ou de la vie d'un homme. La phrase, unité fondamentale de la linguistique pour cet auteur, est décrite comme le fruit de la décomposition d'une représentation mentale unifiée. Cette structure profonde de la phrase peut alors être actualisée de diverses manières dans le code matériel du langage. Les langues gestuelles restent cependant associées à cette problématique spécifique de la genèse du langage et de son évolution, qui se jouerait dans la disparition de cette première expression.

362 S. Nicolas offre des extraits de ces rapports dans son *Histoire de la psychologie française*, 2002, pp.181–184. Les informations sur l'institutionnalisation de la psychologie en France, ou sur le parcours professionnel de psychologues, relèvent ici pour l'essentiel des travaux de cet auteur, maître de conférence en histoire de la psychologie et en psychologie expérimentale (Paris 5), et directeur de la revue *Psychologie et histoire*.

En rapprochant cette conception du langage de W. Wundt à celle de N. Chomsky, A. L. Blumenthal (1987) entend souligner deux types de ruptures dans l'histoire de la psychologie. Au début du 20ème siècle, la trop grande diversité des courants en psychologie éloigne tout d'abord les linguistes des psychologues. Le monopole de l'école béhavioriste s'installe alors durablement aux États–Unis. On assiste à une biologisation de plus en plus marquée de la psychologie. Les premiers développements psycholinguistiques sont ensuite totalement occultés de l'histoire de la discipline :

> « Toutes nos histoires de la psychologie sauf les plus récentes (et la totalité de nos manuels introductifs) reflètent encore les interprétations behavioristes et américaines du passé de la psychologie, un traitement historique du champ qui laissa les derniers psycholinguistes ignorants des premiers psycholinguistes dont ils dupliquèrent le travail. » {A. L. Blumenthal, 1987, p.313, (tp363)}

Le parcours de L. Bloomfield (1887–1949), qui s'inspire des conceptions de W. Wundt uniquement dans ses premiers travaux (L. Bloomfield, 1914, *A study of language*), serait à cet égard exemplaire de ces mouvements de rapprochement, puis de rupture et d'oubli.

C'est donc cette complémentarité entre sciences expérimentales et sciences sociales, caractéristique des démarches défendues par W. Wundt comme par Th. Ribot, qui s'efface au cours de la première moitié du 20ème siècle. L'intérêt initial, et résiduel en France, pour les sourds–muets et leur expression gestuelle, se définirait et se comprendrait dans ce dialogue entre la psychologie, la physiologie, la linguistique et l'anthropologie. C'est là en effet que se pense, pour les auteurs du tout début du 20ème siècle, le phénomène aussi bien biologique que social du développement du langage et de l'intelligence.

> « Pour accéder aux fonctions intellectuelles supérieures et en faire l'analyse, Wundt s'est appuyé sur une «*anthropologie psychologique*» dont l'inspiration prend sa source dans les écrits de Herbart et de ses disciples. Cette psychologie des peuples, publiée en une dizaine de volumes entre 1900 et 1920, a été développée pour *étudier les lois de l'évolution de la langue, des mythes et des mœurs afin d'en dégager les caractères universaux*. » {S. Nicolas, 2001, p.44, non souligné dans le texte}

S. Nicolas (2001) considère cependant que l'apport de l'anthropologie ou de la sociologie ne serait nécessaire pour ces auteurs qu'en fonction des limites rencontrées dans un travail d'expérimentation. Ce volet de la recherche de W. Wundt aurait été oublié parce que l'étude des processus supérieurs est par la suite réalisable par l'expérimentation. L'essor d'une démarche expérimentale ne fait pourtant pas disparaître en France toute psychologie du langage. Les pathologies sont en effet pensées par certains psychologues comme des situations naturelles d'expérimentation humaine, donnant à voir en négatif le rôle de la faculté manquante. Compte tenu de l'association à cette époque entre surdité et mutité d'une part, et entre langage et parole d'autre part, la faculté manquante chez les sourds est autant l'audition que le langage. Th. Ribot est tout particulièrement le promoteur de la « méthode

363 « All but our most recent histories of psychology (and all of our introductory textbooks) still reflect behaviorist and American interpretations of psychology's past, an historical treatment of the field that left later psycholinguists unaware of the earlier psycholinguists whose work they duplicated. »

pathologique ». Il soutient, dans sa thèse en 1873 sur l'hérédité morbide, que les pathologies constituent un cadre d'étude privilégié pour relever à la fois de l'observation pure et de l'expérimentation la plus subtile. Impossible à réaliser autrement, cette dernière serait instituée ici par la nature elle–même. Pour celui qui est considéré aujourd'hui comme le fondateur de la psychologie française (S. Nicolas, 2002), les pathologies offriraient la possibilité d'apporter des preuves indirectes ou des contre–épreuves à la psychologie normale.

Si en France la mémoire de ces premiers travaux psycholinguistiques se perpétue, la rupture entre linguistique et psychologie est néanmoins consommée. À l'instar de B. Delbrück, les linguistes réaffirment au début du 20ème siècle leur autonomie et leur domaine propre de compétence : il ne leur serait pas utile d'expliquer ce que les hommes font avec le langage, ni de tenir compte de processus mentaux (A. L. Blumenthal, 1987). C'est le langage comme outil formel et abstrait qui serait leur objet d'étude. Ils n'attendent plus des psychologues des cadres théoriques ou des données expérimentales utiles pour l'étude des langues. Le maintien d'une problématique de psychologie du langage en France s'explique en partie par le maintien des rapprochements de la psychologie avec l'anthropologie. Dans ce cadre, les sourds–muets intéressent les psychologues pour être régulièrement associés aux sauvages contemporains et, comme eux, aux peuples primitifs.

1–1. 2) <u>De l'évolution de l'intelligence, ses stades et ses moyens… selon Ribot</u>

Si Th. Ribot se penche sur le langage gestuel des sourds–muets, ce n'est pas dans l'objectif de reconstruire la genèse du langage, mais dans celui de caractériser les « formes inférieures de l'abstraction », prélinguistiques. Le but de son ouvrage, publié en 1897 sous le titre de *L'évolution des idées générales,* est de « suivre pas à pas » l'abstraction et la généralisation « dans leur développement, sous leurs multiples aspects » (p.14). Dans le premier chapitre, consacré aux premiers stades d'abstraction, Th. Ribot s'appuie sur des données d'observation auprès des animaux, des enfants et des sourds–muets, dont il évoque plus longuement dans une quatrième section les « gestes analytiques ». Le chapitre suivant concerne plus directement l'origine du langage et les spécificités de la parole, chapitre à partir duquel peuvent être analysées les formes moyennes et supérieures de l'abstraction, puis « l'évolution des principaux concepts » (de nombre, d'espace, de temps, de cause, de loi et d'espèce).

Il ne fait pas de doute pour Th. Ribot qu'une pensée puisse exister sans recours au langage. Il considère même cette thèse comme un acquis, que seul F. Max Müller contesterait. Cette pensée serait cependant en quelque sorte à l'image des moyens dont elle dispose, et, de fait, dans cette publication, l'évolution des idées est étroitement imbriquée à l'évolution du langage et à une forme d'abstraction du langage lui–même :

> « L'abstraction et la généralisation, sans l'aide possible du mot, constituent le groupe inférieur que quelques auteurs récents désignent par le nom bien approprié *d'images génériques*, terme qui laisse transparaître leur nature intermédiaire entre l'image pure et la notion générale proprement dite. La deuxième classe, que nous dénommons *abstraits moyens*, suppose le mot. (…) Enfin, la

troisième classe, celle des concepts *supérieurs*, a pour marque propre de n'être plus représentable ». {Th. Ribot, 1897, p.14–15}

Dans ce cadre, l'intérêt que représentent les sourds–muets, et plus particulièrement les sourds–muets de naissance, adultes et non éduqués, serait de donner à voir « la limite supérieure de la logique des images ; car il est évident qu'elle atteint son apogée chez les sourds–muets adultes » (p.48). Ce n'est donc pas comme au siècle des Lumières, le processus de transition d'un état sauvage à un état civilisé qui intéresse le psychologue, mais bien la mentalité d'un homme ne pensant et ne communiquant que par l'image. Bien sûr, les récits sur leur vie antérieure par de tels hommes ensuite éduqués, restent une ressource précieuse pour le scientifique.

L'analyse de Th. Ribot repose essentiellement sur les textes d'anthropologues, notamment ceux de J. M. De Gérando, dont il reprend la plupart des positions théoriques, mais aussi ceux d' E. B.Tylor, de R. W. Scott et de G. Mallery, J. Lubbock et R. Kleinpaul. Il se réfère également aux récits autobiographiques d'adultes sourds rapportés par R–A. C. Sicard, G. Romanes et W. James. Sur la base de ce matériel documentaire, Th. Ribot insiste sur le caractère intellectuel des gestes des sourds–muets, qu'il qualifie de « gestes analytiques » et qu'il distingue de cette autre catégorie de gestes également étudiés par les psychologues364, plus émotionnels, et qualifiés de « synthétiques » (p.59). Le langage des sourds–muets témoignerait d'un travail de caractérisation, impliquant un premier degré d'abstraction :

« Le lecteur n'a pas besoin de beaucoup de réflexion pour voir que tous ces signes, en même temps qu'ils sont des imitations, *sont aussi des abstractions*. Parmi les divers caractères d'un objet, le sourd–muet en choisit un qu'il simule par un geste et qui représente l'objet total. En cela, il procède exactement comme l'homme qui parle. La différence est qu'il fixe l'extrait par une attitude du corps au lieu de le fixer par un mot. » {Th. Ribot, 1897, p.51, en italique dans le texte}

Les sourds–muets seraient néanmoins limités intellectuellement : « ne pouvant dépasser la représentation par images, ils manquent d'un instrument qui permette la marche progressive de l'esprit » (p.57). Leurs signes « ne se détachent jamais complètement de l'objet ou de l'acte qu'ils figurent » (p.52), ils ne s'affranchissent donc pas du monde de l'imitation. Le fait qu'une expression gestuelle n'existe chez les hommes que comme survivance ou suppléance n'est pas fortuit pour Th. Ribot : « la parole a vaincu parce qu'elle valait mieux » (p.63). C'est « un cas de la suprématie naturelle du plus apte » (p.63). Les sourds–muets seraient maintenus par leur langage même à un stade inférieur d'évolution. Ils se rapprochent en cela des « peuples primitifs ». Th. Ribot mentionne deux phénomènes ethnologiques pour soutenir cette comparaison :

– la manière de compter chez les sourds–muets non éduqués : « Non dressés, ils peuvent compter jusqu'à dix à l'aide de leurs doigts, comme beaucoup de peuples primitifs. Au–delà (d'après Sicard et Gérando) ils se servent d'entailles faites sur un morceau de bois ou de quelque marque visible. » (p.54)

– et les explications qu'ils peuvent s'inventer sur l'existence du soleil, de la lune ou du tonnerre : « Si puériles qu'elles soient, ces conceptions cosmogoniques et théologiques sont–elles inférieures à

364 Voir G. Dumas, 1933.

celles des aborigènes de l'Océanie et des régions sauvages de l'Amérique du Sud, qui, pourtant, ont un idiome vocal, une langue rudimentaire ? » (p.56–57).

Il est important de souligner le principe d'homologie de nature et de structure entre langage et pensée pour Th. Ribot. La syntaxe du langage gestuel, sèche et fruste, n'est pour lui que « le décalque d'une pensée fruste et sans nuance », dont elle bloque par ailleurs l'évolution. Reprenant la remarque de J. M. De Gérando, Th. Ribot voit aussi dans cette expression le moyen de connaître et de caractériser cette pensée :

> « L'étude de ce langage spontané, naturel, est le seul procédé qui nous permette de pénétrer dans leur psychologie et de déterminer leur mode de penser » {Th. Ribot, 1897, p.49}.

C'est là une démarche partagée par des anthropologues, notamment ceux qui décrivent le langage des peuples américains ou africains, dont ils soulignent la logique topologique et figurative. Ces langues seraient à l'image de la pensée de ces hommes, exprimant tout en contexte et en détail, et incapables de généralisations. Comment penser dans ce cadre une évolution, linguistique et intellectuelle ? Par l'abandon de l'image et du détail au profit du symbolisme et des principes généraux :

> « Nous avons vu l'abstraction, à mesure qu'elle monte et s'affermit, se séparer de plus en plus nettement de l'image et finalement, au moment du symbolisme pur, la séparation devient un antagonisme. C'est que, au fond, il y a entre les deux, dès le début, opposition de nature et de procédé. L'idéal de l'image est une complexité toujours croissante, l'idéal de l'abstraction est une simplification toujours croissante : parce que l'une se forme par addition et l'autre par soustraction. (…) Donc, au fond, l'antagonisme de l'image et de l'idée, c'est celle du tout et de la partie. On ne peut être simultanément un abstracteur et un imaginatif, parce qu'on ne peut simultanément penser par totalité et par fragment, par groupe et par fraction et que ces deux habitudes mentales, sans s'exclure absolument, se contrecarrent. » {Th. Ribot, 1897, p.151 et p.153}

À chaque type de communication, correspondent un univers conceptuel et un certain rapport au monde. Le premier prépare le passage vers l'autre, mais les deux ne pourraient coexister chez un homme. La caractérisation des formes de langage et des opérations de pensée permettrait de définir un retard individuel, ou le moindre développement d'un peuple. La syntaxe des sourds–muets est rapprochée de celle des faibles d'esprit ; La pensée en image portée par leur langage gestuel présiderait encore les langues amérindiennes et africaines. Ce qui n'était que des repères temporels pour penser les différents degrés d'abstraction et la logique de l'évolution intellectuelle, devient un outil de classification et d'interprétation anthropologique.

1-1. 3) … vers l'univers conceptuel de peuples primitifs, selon L. Lévy–Bruhl.

F. H. Cushing cherchant, à la fin du 19ème siècle, à expliquer bien plus qu'à décrire la culture Zuni (C. Levi–Strauss, 1958, p.345), cherche à partager la vie de ces Indiens mais aussi leurs gestes quotidiens. Il invente la « technologie reproductive expérimentale », pour reprendre l'expression de son contemporain M. M. Mucahy (1900)365, cette démarche

365 M.M. Mulcahy, 1900, « Cushing, Frank Hamilton. In Memoriam », *American Anthropologist*, Vol.2,

compréhensive qui consiste à reconstruire les outils, costumes et pratiques traditionnels du peuple étudié. Entrer dans leurs gestes, qui seraient par ailleurs étroitement articulés à leur langage, ce serait entrer dans leur conception du monde.

L. Levy–Bruhl (1857–1939) est fasciné par Th. Ribot et F. H. Cushing. Il autonomise en particulier, dans son ouvrage de 1910 sur *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, ces différents univers conceptuels et linguistiques décrits par Th. Ribot, qui différencient fondamentalement pour lui les sociétés inférieures des sociétés civilisées. La méthode de F. H. Cushing tient alors pour lui du génie. La présentation que L. Levy–Bruhl en fait et les développements qu'il y apporte sont suffisamment représentatifs d'un discours sur les gestes, les langues et mentalités indigènes de cette époque, et d'une manière de penser son rapport au terrain, qu'une large citation s'impose.

> « Pour comprendre la mentalité des « primitifs », il faut essayer de restituer en soi des états aussi semblables aux leurs que possible : sur ce point, tout le monde est d'accord. Cushing a vécu chez les Zunis, vécu avec eux, comme eux, se faisant initier à leurs cérémonies, entrant dans leurs sociétés secrètes, devenant vraiment l'un d'entre eux. Mais il a fait davantage, et c'est en quoi consiste l'originalité de sa méthode. A force de patience, il a « ramené ses mains à leurs fonctions primitives, en refaisant avec elles les expériences qu'elles faisaient dans les temps préhistoriques, avec les mêmes matériaux, dans les mêmes conditions qu'à cette époque, où *elles étaient si unies avec l'intellect qu'elles en faisaient véritablement partie* ». Le progrès de la civilisation s'est produit par une action réciproque de la main sur l'esprit et de l'esprit sur la main. Pour restituer la mentalité des primitifs, il faut donc retrouver les mouvements de leurs mains, mouvements où leur langage et leur pensée étaient inséparables. De là l'expression hardie, mais significative, de « concepts manuels ». Le primitif, qui ne parlait pas sans ses mains, ne pensait pas non plus sans elles. Les difficultés que présente, dans l'application, la méthode suggérée et employée par F. H. Cushing, sont extrêmes. (…) Mais il est certain qu'elle a conduit à des résultats précieux. Par exemple, Cushing montre comment l'extrême spécialisation des verbes, que nous avons constatée partout dans les langues des « primitifs », est une conséquence naturelle du rôle que les mouvements des mains jouent dans leur activité mentale. « Il y avait là, dit–il, une nécessité grammaticale. Il devrait ainsi se produire, dans l'esprit des primitifs, des *pensées–expressions*, des *expressions–concepts*, complexes et pourtant mécaniquement systématiques, plus vite, ou aussi vite que se manifestait une expression verbale équivalente.
>
> Parler avec ses mains, c'est à la lettre, dans une certaine mesure, penser avec les mains. Les caractères de ces « concepts manuels » se retrouveront donc nécessairement, dans l'expression orale des pensées. Les procédés généraux d'expression seront semblables : les deux langues, si différentes par leurs signes (gestes et sons articulés), seront voisines par leur structure, et par leur façon de rendre les objets, les actions, les états. Si donc la langue orale décrit et dessine, dans le dernier détail, les positions, les mouvements, les distances, les formes et les contours, c'est que le langage par gestes emploie précisément ces moyens d'expression. » {L. Lévy–Bruhl, 1910, p.128–129, en italique dans le texte}

L. Lévy–Bruhl insiste également sur la dimension motrice présente dans ce mode d'expression et les « idéogrammes » de ces peuples :

---

pp.354–379. L'expression est tirée du résumé de cet article.

> « ils reproduisent soit des attitudes, soit des mouvements familiers des êtres (quadrupèdes, oiseaux, poissons, etc.), soit les mouvements usités pour les prendre, pour se servir d'un objet, pour le fabriquer, etc. » (p.129).

C'est là une formidable synthèse. Sans aborder spécifiquement la question des sourds–muets, L. Lévy–Bruhl entérine ici les acquis de l'anthropologie américaine sur la présence de langage(s) gestuel(s) chez les peuples indigènes, les analyses linguistiques de la complexité surprenante des langues de ces peuples « inférieurs », et les théories psychologiques sur les ressources et les limites de l'image. Beaucoup de critères ordinairement faits aux sourds–muets concernent ici les peuples dits inférieurs. La richesse de leur expression (y compris de leurs dessins), semble embourbée dans une représentation trop en prise avec le monde matériel. Manquant de distance, ils confondraient le dire et le faire, principe à partir duquel L. Lévy–Bruhl analyse les pratiques et croyances religieuses de ces peuples, dont la conception du monde serait profondément étrangère à celle des civilisés. Bien qu'il se réfère à G. Mallery dans son analyse du langage gestuel, et des liens entre celui–ci et les langues orales des Amérindiens, L. Lévy–Bruhl conteste en de nombreux points le cadre théorique de E. B. Tylor (notamment le principe d'une mentalité commune, d'une évolution partant du plus simple au plus complexe etc.). Cette altérité intellectuelle des sauvages tiendrait pour une large part à leurs langues. Dessinant les choses, les formes et les actions en situation, les mots n'y seraient pas rigides et fixés une fois pour toutes. Il en est ainsi par exemple des « auxiliaires descriptifs » de la langue *ewe* décrits par M. Westermann, dont L. Lévy–Bruhl nous rapporte une liste de 33 variations n'épuisant pas les possibles… (p.131).

> « *Zo bàfo bafo* : démarche d'un petit homme dont les membres se remuent vivement pendant qu'il marche.
> *Zo béhe behe* : marcher en traînant, en traînassant, comme les personnes faibles.
> *Zo bia bia* : démarche d'un homme qui a les jambes longues, et qui les jette en avant.
> *Zo boho boho* : démarche d'un homme corpulent, qui marche pesamment.(…) »

Ce mode d'expression « aussi libre et aussi naturel que les sons émis par les oiseaux »[366] caractériserait également les langues bantoues. Plus ou moins exploités selon les locuteurs, ces auxiliaires descriptifs seraient également des lieux de création linguistique (p.133). Cette démarche serait inverse à celle des hommes civilisés. L. Lévy–Bruhl conclut que

> « plus la mentalité d'un groupe social se rapproche de la forme prélogique, plus aussi les images–concepts y prédominent. Le langage en témoigne par l'absence à peu près complète de termes génériques, correspondant aux idées proprement générales, et par l'extraordinaire abondance des termes spécifiques, c'est–à–dire désignant des êtres ou des objets dont une image particulière et précise se dessine quand on les nomme » {p.135}.

Cette analyse est diversement discutée et réappropriée par ses contemporains. L. Lévy–Bruhl lui–même viendra tempérer l'idée d'une absence de principes logiques dans la mentalité des hommes dits primitifs. Il maintient néanmoins l'idée d'univers culturels ou de rapports au monde foncièrement différents entre peuples « primitifs » et « civilisés ». E. Durkheim, qui dirige la publication de cet ouvrage, refuse quant à lui d'opposer ces deux formes de mentalités (l'une primitive, religieuse et prélogique, l'autre scientifique et

366 Dr. Pechuël–Loesche, cité par L. Lévy–Bruhl, 1910, p.133.

moderne). Elles « sont nées l'une de l'autre et sont deux moments d'une même évolution » clame–t–il367. Il n'organise cependant pas la discussion de cet ouvrage autour du rôle, structurant chez L. Lévy–Bruhl, d'une pensée figurative organisant les langues des « primitifs » comme leur système de numération ou leurs institutions. Il ne discute pas non plus les notions construites par L. Lévy–Bruhl, mais déplace et réinscrit son travail dans une perspective résolument évolutionniste et sociologique. Ce qu'E. Durkheim entend montrer pour sa part, c'est le caractère social de toute vie logique.

> « *La caractéristique du concept, par rapport à la sensation et à l'image, c'est son impersonnalité* : c'est une représentation qui, dans la mesure où elle est elle–même, est commune et communicable ; elle peut passer d'un esprit dans un autre ; c'est par le concept que les intelligences communient. Or, une représentation ne peut être commune à tous les hommes d'un même groupe que si elle a été élaborée en commun par eux, que si elle est l'œuvre de la communauté. »368

Philosophe de formation, L. Lévy–Bruhl appartient à différents cercles scientifiques. Il est aujourd'hui considéré comme un des fondateurs de l'ethnologie française, pour avoir cherché à décrire les manières de penser de peuples indigènes, et pour avoir créé en 1925 l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris « où sera formée la première génération d'ethnologues de terrain sous la responsabilité de Marcel Mauss et de Paul Rivet » (D. Cuche, 1996, p.27). *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures* s'ouvrent par ailleurs sur une évocation de l'œuvre de Th. Ribot. Il aurait inspiré L. Lévy–Bruhl, même si celui–ci s'en dissocie pour étudier des phénomènes non pas individuels mais collectifs. Th. Ribot voit par ailleurs en L. Lévy–Bruhl un successeur possible pour la direction de sa revue (S. Nicolas, 2002), tandis que les linguistes saluent son travail de « psychologie collective »369. Des psychologues, notamment ceux qui prennent en compte les langues gestuelles de sourds–muets, se réfèrent par la suite à cette publication dans leurs études sur le langage (notamment H. Delacroix, 1918 ; Ch. Blondel, 1926 ; A. Ombredane 1933). M. Jousse (1925) construit également sa réflexion à travers un jeu de dialogues, d'emboîtements et de commentaires de citations de ces différents auteurs. Ce que nous souhaitons souligner ici c'est qu'il existe, au–delà des différentes constructions théoriques, un consensus pluridisciplinaire sur le caractère primitif et borné d'une expression corporelle et figurative, qui serait également associée à une certaine mentalité, intellectuellement inférieure.

Le principe d'une forte imbrication entre phénomènes linguistiques, technologiques et conceptuels, est alors en train de se construire. En décrivant des univers culturels possédant leur cohérence propre, L. Lévy–Bruhl a contribué à l'essor du culturalisme. Ce courant théorique de l'anthropologie est marqué par des échanges avec la linguistique et la psychologie, disciplines qui sont également concernées par ces développements. J. Bourjade, psychologue de l'Université de Lyon, articule ainsi en 1937 la démarche de L. Lévy–Bruhl, de Ch. Blondel et de J. Piaget :

---

367 *L'Année Sociologique*, 1909–1912, T.12, Fasc. 1, p.35.
368 Opp. Cit., p.36, non souligné dans le texte.
369 *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 1909–1910, vol.16, « Comptes–rendus critiques », citation p.ccxlvj. L. Lévy–Bruhl est un collègue de Vendryes, membre comme lui de la Société de Linguistique de Paris.

> « C'est donc bien Lévy–Bruhl qui a définitivement consacré le schème d'interprétation du devenir intellectuel par transformation qualitative (…). La conception de la mentalité primitive mystique et prélogique comme organisation psychique autonome et entité irréductible achevait la rupture de l'homogénéité psychique humaine de contenu (…).
> En démontrant que la « conscience morbide » n'est pas seulement une déformation par excès, défaut ou déviation de la conscience normale, mais bien, elle aussi, une organisation psychique autonome, informulable et sans analogue chez l'homme sain, bref un « autisme », Bleuler et Ch. Blondel consommaient une seconde rupture de cette homogénéité, dans l'ordre psycho–pathologique cette fois.
> Quoi d'étonnant dès lors à ce qu'un psychologue de l'enfance soit venu nous dire à son tour : ce que la pensée du primitif est à la pensée du civilisé, ce que la pensée du malade est à la pensée du sain, pourquoi la pensée de l'enfant ne le serait–elle pas à la pensée de l'adulte ? Il était réservé à Jean Piaget d'opérer dans l'ordre ontogénétique cette troisième rupture de l'homogénéité psychique humaine de contenu en définissant par l'égocentrisme, le réalisme, l'animisme et l'artificialisme une mentalité enfantine irréductible. » {J. Bourjade, 1937, *L'intelligence et la pensée de l'enfant*, p.30–31}

Les théories développées par J. Piaget ou S. L. Vygotsky dès les années 1920 s'inscrivent dans ces questionnements sur les liens entre langage et pensée. La caractéristique commune de l'ensemble de ces auteurs est de concilier une perspective évolutionniste, et la description d'univers conceptuels humains profondément différents et relativement autonomes. Il en est de même des recherches « modernes » plus empiriques sur les compétences intellectuelles des sourds–muets en rapport avec leur langage, menées par R. Pellet (1938), P. Vuillemey (1940) ou P. Oléron (1952, 1956). La psychologie du langage défendue par H. Delacroix (1918), et les analyses de J. M. De Gérando, G. Mallery, W. Wundt, Th. Ribot ou L. Lévy–Bruhl, sont encore des références phares dans les thèses de psychologie génétique de ces trois auteurs.

1–2. Les nouveaux experts de l'éducation spéciale des sourds–muets.

Parallèlement à ces développements théoriques, s'effectuent, sur la scène de l'éducation des sourds–muets, des développements plus empiriques de recherches et d'expertises de psychologues. Le fondateur de *l'Année Psychologique*, A. Binet (1857–1911), se déplace, au début du 20ème siècle, dans les écoles normales et spécialisées dans le but d'y faire « des enquêtes sur le développement physique, les dimensions de la tête, la mémoire… il y trouve matière abondante et de nombreuses collaborations. En décembre 1904, il est membre de la commission ministérielle pour l'enseignement des enfants anormaux » (S. Nicolas 2002, p.162). Il dirige dans ce cadre les recherches de type anthropométrique du professeur de sourds–muets M. Dupont (1857–1922). Un autre professeur, A. E. Boyer (1865–1910) avait deux ans plus tôt mené une enquête similaire avec le docteur Ch. Fere (1852–1907)370. Des malformations physiques, susceptibles d'être l'indice d'une faible

370 L'analyse paraît en 1902 sous le titre de *L'examen anthropologique des jeunes sourds–muets et leur classification au point de vue de l'intelligence. Recherches statistiques sur les époques et sur les causes de la surdité enfantine.* Les informations sur cette étude et celle de M. Dupont sont tirées de D. Séguillon, 1998, pp.201–211.

intelligence, sont recherchées sur près de 194 élèves sourds–muets de 7 à 20 ans, dans le but d'équiper le travail de sélection. En 1904, il s'agit pour M. Dupont de relever la taille et le diamètre crânien de 250 élèves sourds–muets. Ceux–ci auraient finalement, d'après cette étude371, un moindre développement du diamètre de la tête, signe d'une moindre intelligence. Nous voyons donc se mettre en place la recherche de critères objectifs et mesurables d'évaluation des compétences des enfants. Pour reprendre l'expression de D. Séguillon (1998, p.208), le 20ème siècle s'ouvre clairement sur une « psychologisation de l'éducation des jeunes sourds ». L'expertise des psychologues, notamment défendue par A. Binet en 1909, organise peu à peu l'orientation et la vie scolaires des sourds–muets.

A. Binet développe avec Th. Simon (1873–1961) une échelle métrique de l'intelligence, permettant d'identifier et d'orienter les enfants anormaux vers les classes spéciales nouvellement mises en place par le ministère de l'Instruction publique. Ce nouveau dispositif de classement s'appuie notamment sur la comparaison réalisée par ces psychologues, « entre des adultes présentant divers degrés de retard mental avec des enfants normaux de différents âges », comparaison à l'origine du concept d'âge mental (S. Nicolas, 2002, p.163). La contrainte d'une sélection efficace, et d'une rentabilité de l'enseignement, conduit cependant A. Binet et Th. Simon à prendre en compte, pour ce qui concerne les sourds–muets, d'autres critères que ceux évoqués jusque–là.

1-2. 1) Évaluer le dispositif et redéfinir le champ des possibles.
La contribution de Binet & Simon.

Ils publient en 1909 dans l'*Année Psychologique* les résultats de leur étude sur la méthode de démutisation372, « cet enseignement particulier » qui a pris depuis 30 ans « une grande place dans la pédagogie du sourd–muet ; une partie notable des heures de classe y est consacrée ; il dure de nombreuses années, il exige un enseignement individuel, et par conséquent un personnel enseignant coûteux. Quels sont les services qu'en fait cet enseignement de la faculté orale rend aux sourds–muets, quand ils sont sortis de l'École et essayent de gagner leur vie ? » (A. Binet & Th. Simon, 1909, p.373–374). L'originalité de cette étude est sans conteste de quitter l'espace scolaire pour rencontrer des adultes sourds dans leur vie sociale et professionnelle.

L'enquête repose tout d'abord sur un recueil d'informations sur les élèves auprès des deux institutions parisiennes sur plusieurs années. Il s'agit en premier lieu d'informations administratives (leur adresse, les dates de naissance, d'entrée et de sortie de l'école). Il est également demandé leur statut éventuel d'arriéré et l'absence de profit tiré de la méthode orale (d'après les professeurs), qui conduit à les exclure de l'enquête de terrain, ainsi que la survenue précoce et l'importance de la surdité, qui définit la population cible de l'entreprise éducative comme de cette étude. S'arrêtant d'abord sur l'ensemble des évaluations ainsi

371 *Étude de céphalométrie, mesure de la taille et du poids chez le jeune sourd–muet*, Communication au Congrès international d'Education et de Protection de l'Enfance dans la Famille, section 1 : Etude de l'enfance, Liège, Septembre 1905, Gand : AD. Hoste, Imprimeur–éditeur.
372 « Peut–on enseigner la parole aux sourds–muets ?», *Année Psychologique*, 1909, Tome XV, pp.373–396.

rassemblées, les auteurs constatent que les plus intelligents sont ceux qui seraient les mieux démutisés, et les arriérés ceux qui n'auraient pas bénéficié de cet enseignement, sans savoir si la performance orale a été le principe de l'évaluation intellectuelle ou non (p.381). Une surdité partielle, ou l'acquisition tardive de la surdité, serait plus favorable au développement de la parole ; Une déficience plus précoce et plus importante le compliquerait. Les élèves cumulant ces conditions défavorables ne devraient pas, d'après A. Binet et Th. Simon, se voir imposer un travail inutile de la parole (p.383). Ces premières caractéristiques pourraient donc être, pour ces psychologues, des critères d'orientation scolaire.

Il reste à voir pour ces auteurs ce qu'il en est dans la réalité quotidienne des bénéfices de cet enseignement auprès des sourds profonds de naissance qualifiés d'intelligents et démutisés. A. Binet et Th. Simon exposent alors les aléas de leur enquête. Cherchant vainement les élèves les plus anciens aux adresses qu'on leur a fournies, ils soulignent la mobilité de ces travailleurs appartenant tous à la classe ouvrière. Ils rapportent également les premiers propos des parents au sujet de leurs enfants, parfois contredits par les situations concrètes de communication ensuite décrites ou observées.

> « Bien souvent, un seul des parents arrive à se faire comprendre, généralement la sœur ou la mère ; le père plus rarement, pour cette raison sans doute qu'il est moins souvent à la maison. Et puis, la conversation est tout à fait banale et terre à terre, expliquée en quelque sorte par le milieu. Si c'est un peu difficile, ou si c'est nous–mêmes qui dictons au parent les questions à poser, l'affaire devient plus compliquée, et au bout de quelques efforts, le parent s'impatiente, il voit qu'il n'arrive pas à se faire comprendre, il recourt à l'écriture soit sur un papier, soit simplement en traçant des lettres avec le doigt sur une table, et l'ordre qui n'avait pas été saisi malgré quelques fois dix répétitions est immédiatement exécuté avec exactitude ! » (p.388)

Le recours à l'écrit et au langage des signes appris par quelques membres de la famille est présenté par les auteurs comme des ressources communes de communication familiale mais aussi sociale (les auteurs interrogent également des restaurateurs, des concierges, un pasteur ancien professeur de sourd–muet) :

> « il y en a bien peu qui n'emploient pas les signes ; ils les emploient en famille ; et surtout, quand ils se rencontrent avec d'autres sourds–muets ; alors *ils ne parlent jamais*, mais gesticulent » (p.386, en italique dans le texte).

L'interdiction des gestes par les pédagogues conduirait ainsi « à conseiller l'isolement moral du sourd–muet, et c'est là, bien évidemment, une conséquence à regretter » concluent les auteurs (p.387). La parole ne serait cependant pas absente et ces adultes sourds auraient recours à la lecture sur les lèvres de propos généralement produits en « parler petit–nègre » (p.387). A. Binet et Th. Simon soulignent cependant encore ici l'utilisation parallèle de gestes par les interlocuteurs entendants, la difficulté à comprendre ce que disent ces sourds, et la confusion qui ressort bien souvent de ces échanges, qu'ils soient réalisés avec les parents ou avec les enquêteurs. Ils en concluent que « par la méthode orale le sourd–muet ne peut pas entrer en relation avec un étranger » (p.391). Ces difficultés seraient également liées, d'après eux, à « la mentalité particulière des sourds–muets » (p.391) qui transparaîtrait dans leur difficulté à comprendre certaines expressions françaises (exemple : du bois *vert*) et dans leurs propres productions :

> « Voici par exemple une conversation que nous échangions avec l'un d'eux, par écrit :
> D : Qu'as–tu fait dimanche ?
> R : Je me promène à Puteaux pour le ballon.
> D : Qu'est–ce que c'est que le ballon ?
> R : Le ballon gonflé de gaz pour partir l'air.
> D. Tu étais seul ?
> R : Oui, je suis seul, et j'ai 2 camarades sourds–muets.
> (…) Nous demandons à un sourd–muet intelligent et vif : « quel jour aujourd'hui ? » Il faut, nous dit sa mère, si vous voulez vous être compris, lui demander « quel numéro » ? » (p.391).

Examinant enfin la situation professionnelle de ces sourds, A. Binet et Th. Simon concluent que leur situation ne dépend pas de leur langage oral. Ils ne sont pas, dans leur travail, en contact avec le public ; et celui qui gagne le mieux sa vie, par son emploi de cordonnier, est complètement privé de parole. La méthode orale appartiendrait ainsi « à une pédagogie de *luxe*, qui produit plutôt des effets moraux que des effets utiles et tangibles. Elle ne sert point au placement des sourds–muets » (p.393, en italique dans le texte).

Les auteurs préconisent tout d'abord de repérer les arriérés grâce à leurs méthodes psychologiques – qu'ils présentent comme étant très performantes en la matière –, et de les orienter directement vers un apprentissage professionnel. Pour les autres, ils proposent que soit définie une période d'essai à la suite de laquelle un contrôle, évaluant le profit tiré par les élèves de l'enseignement de la parole, permette de décider de leur orientation. Dans le cas d'un échec, un apprentissage plus approfondi de l'écrit et d'un métier serait proposé. Dans le cas contraire, le principe d'une évaluation devrait être répétée. Ainsi se construit la nécessaire présence de psychologues dans les institutions de sourds–muets. « Il est bien évident que le contrôle que nous conseillons d'introduire dans les écoles de sourds–muets n'aurait aucune efficacité si on le confiait, dans une mesure quelconque, au personnel enseignant de ces Écoles »… (p.396).

1-2. 2) Vers une redistribution des compétences.

La réaction des professeurs spécialisés ne se fait pas attendre, contestant le caractère pénible du travail de la parole pour les élèves ainsi que les attentes des enquêteurs. L'un d'eux, E. Drouot avance ainsi

> « l'auteur de l'enquête ne tient aucun compte de la différence intellectuelle énorme qui existe entre le sourd–muet et l'entendant et semble ignorer qu'il est impossible – quelle que soit la méthode employée– d'amener l'infirme de l'ouïe dans l'espace de sept à huit années, au même degré de développement intellectuel que l'individu normal »373.

Ce n'est bien sûr pas là l'avis des sourds qui, depuis le congrès de Milan, s'organisent à travers de nouvelles associations de secours mutuels, des congrès internationaux (à Paris en 1889, Chicago en 1893 et Paris en 1900 et 1912) et la création de nombreux journaux (J. R. Presneau, 2000 ; N. Lachance, 2002). La conséquence directe du congrès de Milan, et

373 *La méthode orale dans l'enseignement des sourds–muets*, 1909, Paris, p.14, cité par D. Séguillon, 1998, p.210.

du discours des scientifiques du début du siècle sur une expression gestuelle, est le renforcement de réseaux ou de territoires spécifiques de personnes sourdes. De nombreuses associations voient le jour pendant la première moitié du 20ème siècle à l'initiative de personnes sourdes, pour mettre en place des systèmes d'entraide, mais aussi pour proposer des conférences, un réseau d'information et une vie culturelle. L'anthropologue N. Lachance a clairement montré en quoi ces associations sont, en France comme aux États–Unis, des lieux de rencontres, de transmission culturelle et de prise de pouvoir.

> « Ces lieux par et pour les Sourds sont devenus des organes de représentation qui cherchèrent à se faire reconnaître comme les interlocuteurs officiels des gouvernements au nom de la collectivité sourde. » {N. Lachance, 2002, p.86}

Cette conscience politique est alimentée par la comparaison internationale des différentes situations sociales des sourds dans le monde.

> « L'existence de Congrès internationaux de personnes sourdes qui constituaient non seulement des lieux de rencontres mais des moments politiques où l'on débattait des droits sociaux, permettaient de se construire comme collectivité qui dépassait les frontières nationales et linguistiques. » {N. Lachance, 2002, p.86}

Les sourds français revendiquent une meilleure formation, scolaire mais aussi professionnelle, l'accès au professorat, le transfert de tutelle ministérielle, un bureau de placement des travailleurs sourds, ou encore la création de maisons de retraite pour les sourds–muets âgés et infirmes. Les résolutions du congrès de 1900 envisagent également le recueil des signes utilisés par les sourds de différents pays et villes, et leur uniformisation à l'échelle internationale (Y. Bernard, 2000). Les propositions d'A. Binet vont dans le sens des réclamations de ces sourds adultes, dans la mesure où une adaptation aux compétences de chacun est envisagée, que les signes seraient désormais tolérés dans les écoles, et que l'importance d'une formation professionnelle est rappelée. Néanmoins, la méthode orale prédomine ; une faible performance orale reste associée à un échec scolaire et une infériorité intellectuelle ; tandis que les sourds adultes n'accèdent plus en France au professorat[374].

La démarche d'A. Binet et Th. Simon, comme celle de la *Société Libre d'Étude de Psychologie de l'Enfant* créée en 1898 (et dont F. Buisson est le premier président avant de laisser sa place à A. Binet), est avant tout de classer les anormalités. « La déficience », commente B. Ravon (2000)[375], « est d'emblée posée non comme une pathologie incurable, mais comme un état inférieur d'intelligence. Les déficiences intellectuelles ne sont pas isolées de la référence normale de l'intelligence mais y sont reliées par une échelle, *i.e.* une « série continue de degrés qui s'échelonnent depuis les états les plus profonds de l'idiotie jusqu'à ceux qui se confondent avec l'intelligence normale ». » Qualifier les compétences de chacun, ce serait se donner les moyens de fournir une place adaptée à chacun et « qu'aucune parcelle de force physique ne fût perdue pour la société »[376]. Nous retrouvons là les préoccupations de politiciens, de pédagogues mais aussi de sociologues, tel E. Durkheim :

---

374 À l'exception semble t–il de l'enseignement du dessin.
375 B. Ravon, 2000, p.131–132, citant Binet & Simon 1905–1906.
376 A. Binet et Th. Simon, 1908–1909, « Le développement de l'intelligence chez les enfants », *Année Psychologique* T. XIV, p.83.

> « Pour que la division du travail produise de la solidarité, il ne suffit donc pas que chacun ait sa tâche, il faut encore que cette tâche lui convienne. (…) Par la force des choses, le partage se fait donc dans le sens des aptitudes, puisqu'il n'y a pas de raison pour qu'il se fasse autrement ». {E. Durkheim, 1893, *La division sociale du travail*, éd. 1986, Puf, p.368–369}

L'analyse de la situation sociale des sourds par A. Binet et de Th. Simon ne remet pas en question l'image de la surdité et des langues gestuelles qui prédomine dans leur discipline. Ces psychologues n'élèvent pas ce mode de communication au statut de langue, et ne décrivent pas davantage des compétences insoupçonnées chez les sourds qu'ils rencontrent. S'ils mentionnent l'usage d'une langue gestuelle, ils n'y ont pas eux–mêmes recours, et n'en proposent aucune description. Ce sont des repères de classification des performances qu'ils posent, balisant ainsi un travail d'orientation scolaire et professionnel. Ils équipent dans un même mouvement une psychologie différentielle : leurs outils théoriques permettent de situer et de comparer différentes personnes et différentes catégories de populations entre elles. La plupart des études psychologiques portant sur les sourds dans la première moitié du 20ème siècle vise ensuite à qualifier et quantifier des différences de développements, et de compétences, entre sourds et entendants[377]. Impulsifs et de caractère frustre, les enfants souffrant de déficience auditive marqueraient un retard global d'apprentissage. Manquant d'esprit de synthèse, ils développeraient une appétence pour les détails, dont feraient preuve leurs dessins. Ils auraient également des difficultés de mémorisation et de maniement des symboles. Tels sont les enseignements de la « psychologie du sourd » qui se met en place, destinée pour une large part non pas à comprendre la situation des sourds, mais à décrire les processus généraux du développement humain.

À partir des années 1910, à la suite de l'étude d'A. Binet et Th. Simon, les langues gestuelles sont désormais tolérées dans les classes les plus faibles des établissements spécialisés et, pour certains d'entre eux, dans les cours de récréation et les dortoirs. Généralement peu maîtrisées par les professeurs, c'est essentiellement entre enfants sourds qu'elles se transmettent. À ce double espace d'une vie scolaire toute en parole et d'une vie quotidienne entre sourds, succède le double espace d'une vie sociale et professionnelle frustrante pour beaucoup et d'une vie associative silencieuse intense. S'il existe dans un premier temps une vie artistique silencieuse internationale publique et reconnue, les réseaux de sourds connaissent ensuite une vie parallèle plus méconnue[378]. Les associations sportives jouent notamment un rôle important et s'ouvrent à la gente féminine. Elles sont un lieu central de sociabilité sourde. Le vélo est le premier sport autour duquel les sourds français s'organisent. Malgré leurs démarches en ce sens, les compétitions, qu'elles soient nationales ou internationales, ne pourront être associées aux « normaux » (D. Séguillon, 2001). Image même de ce dédoublement d'une société, les premières rencontres sportives silencieuses succèdent, sur les mêmes lieux, les grandes rencontres des entendants. Les premiers congrès internationaux de sourds–muets semblent également suivre les expositions universelles de cet

377 Pour une présentation de ces recherches, se référer à (P. Oléron, 1956), (H. Herren, 1979) et (B. Virole, 1996).

378 Y. Bernard, 2001. Voir aussi la présentation de ce mouvement artistique dans *Le pouvoir des signes*, 1990, pp.179–188. La presse sourde, notamment la *Gazette des Sourds–Muets*, atteste cependant de la continuité de ces rencontres artistiques qui ne bénéficient cependant plus d'un large prestige public.

autre monde peuplé de parlants.

Ces informations historiques sur les réseaux d'une sociabilité sourde dans la première moitié du 20ème siècle sont rares et relativement récentes. La période 1880–1960 environ est de façon générale systématiquement ignorée dans l'ensemble des présentations historiques traitant des sourds–muets. Les évènements s'y déroulant se résumeraient aux décisions prises au congrès de Milan. La disparition des adultes sourds et de la langue des signes de l'espace scolaire, ainsi que des controverses publiques et des publications sur ce mode d'expression, expliquerait ce vide dans la littérature historique. Ce silence met en évidence le lien étroit existant pour beaucoup de sourds, comme pour la plupart des commentateurs, entre « histoire sourde » et conflits ouverts entre sourds et entendants, histoire de sourds et histoire de leur éducation. En dehors de ces cadres, il n'existerait pas de récits collectifs possibles sur cette population.

Cette période historique est marquée par un déplacement des centres de débats, de lutte de pouvoir, et de transmission culturelle de sourds. Si les institutions restent selon l'expression consacrée « le berceau de la culture sourde », elles ne sont plus le principal lieu de promotion et de revendications sociales. Les sourds s'organisent désormais à travers un tissu associatif. À l'heure des trente glorieuses, leurs revendications sociales restent nombreuses. Alors que le niveau de formation requis sur le marché du travail augmente, leur niveau scolaire reste limité et les patrons peu impliqués dans une logique d'emploi de personnes handicapées. Ils se trouvent sur ces questions dans une position comparable à d'autres populations, mutilés de guerre, ou accidentés du travail, populations qui étendent déjà leurs revendications à une définition très large des « invalides du travail »[379]. Il s'agit pour l'essentiel de réclamer une compensation financière pour les uns, des mesures législatives obligeant les employeurs à respecter un certain pourcentage d'embauche de personnes handicapées pour les autres, ainsi que la création de Bureaux de placement. L'importance accrue (et reconnue) des accidents du travail, puis des infirmes de guerre après celle de 1914–1918, renforce au niveau politique l'idée que chacun à droit à une place dans la société. Le discours légal de la réadaptation fournit bientôt le cadre général d'une prise en compte politique de l'ensemble des personnes handicapées. Le sociologue H. J. Stiker souligne ainsi ce qui se joue dans ce nouveau vocabulaire:

> « Chacun sait qu'il y a ici le mot intègre, intact, complet, en même temps que la notion de reprise de possession de sa place antérieure, de son lieu précédent, de son bien d'autrefois. En parlant de mutilés, on parle de réadaptation. Mais, inversement, qui dit réintégration envisage l'infirmité comme un manque à combler, presque un manque à gagner. (…) le mutilé va se substituer à l'infirme ; l'image de l'infirmité va devenir celle d'une insuffisance à compenser, d'une défaillance à faire disparaître. Notion nouvelle : en témoigne l'apparition d'un discours législatif et

379 « La Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, au cours de son congrès de Chalon–sur–Saône, tenu du 15 au 17 juillet 1927, vote le principe de l'admission en son sein de tous les invalides du travail, quels qu'en soient les motifs. Par cette dénomination, la Fédération entend les invalides de la rue et les infirmes congénitaux car « ce sont avant tout des infirmes qui souffrent et qui ont besoin de manger ». Le congrès de 1930 précise que, par ce terme, la Fédération dénomme « celui qui est incapable de travailler, qui est incapable de gagner sa vie ». { J.F. Montès, 2000, p.151}

> d'une multitude d'institutions. Notion différente de celle de guérison. (…) dire ce glissement sera une des fonctions du nouveau langage, celui du « handicap ». Notion générale enfin : elle va s'étendre à *tous* les handicapés, à toutes les formes de handicap. Dans les années vingt, un basculement se produit et une nouvelle logique s'installe. » {H. J. Stiker, 1997, *Corps infirmes et sociétés*, p.128–129}.

Avec cette nouvelle logique, se met notamment en place l'orthophonie comme pratique thérapeutique, comme profession puis comme discipline. Bien que cette dernière ne soit officiellement reconnue que tardivement, en 1964, les orthophonistes s'organisent comme corps professionnel spécifique dès les années 1930380. S. Borel–Maisonny (1900–1995), fortement impliquée dans la création de l'orthophonie française, est une phonéticienne et grammairienne formée auprès de l'abbé Rousselot. Elle travaille dès les années 1920, comme d'autres précurseurs (S. de Parrel notamment), aux côtés de médecins ORL, de chirurgiens et de psychanalystes (J. M. Kremer & E. Lederle, 1991). Ces orthophonistes interviennent auprès des « déficients de la voix et du langage », des « déficients sensoriels », des « déficients incoordonnées psycho–neuro–moteurs », mais aussi « des déficients de l'intelligence et du psychisme », un public qui ne les concernera plus ensuite, mais qui montre le rôle considérable que jouerait la parole pour ces professionnels (S. Murat, 1992). Visant à rétablir le langage parlé, mais aussi, plus tard, le langage écrit, les orthophonistes sont susceptibles de bousculer les prérogatives des professeurs spécialisés.

C'est donc toute une réorganisation professionnelle qui se joue dans la première moitié du 20ème siècle autour de l'éducation des sourds–muets, à laquelle participent les psychologues. Dans les années 1940, ils investissent le secteur de la formation des intervenants spécialisés. L'École pratique de psychologie et de pédagogie (EPPP), créée en 1945 à Lyon par J. Bourjade, dispense par exemple des cours à l'intention des éducateurs spécialisés (avant la création du diplôme d'État), des instituteurs exerçant auprès des enfants sourds et des orthophonistes. L'émergence d'une politique sociale plus affirmée autour de la 2nd guerre mondiale, donne à voir un rapprochement entre les deux voies déjà évoquées de réflexion psychologique sur les sourds et leurs modes d'expression. Quelques professeurs spécialisés soutiennent des thèses de psychologie sur le langage gestuel (comme R. Pellet (1938) sous la direction de J. Bourjade ou P. Vuillemey (1940) sous la direction de P. Guillaume). Inversement, des chercheurs en psychologie viennent mener des expérimentations dans les institutions de sourds (comme P. Oléron et H. Herren à l'INJS de Paris). Leurs travaux font ensuite référence dans les milieux universitaires, comme dans les réseaux de l'éducation spécialisée où ils sont utilisés dans la formation des différents intervenants.

Cette troisième voie de recherches psychologiques, associant démarches pragmatiques et théoriques, est contemporaine d'un processus marqué de médicalisation de la prise en charge des personnes sourdes. Le 20ème siècle est caractérisé par l'importance des inventions en matière d'appareillages, de méthodes de rééducation et de pratiques

380 Des cours d'orthophonie sont cependant déjà proposés au sein de certaines écoles de sourds, comme à l'INJS de Paris en 1910 par le professeur Thollon.

chirurgicales (permises par une meilleure gestion de la douleur, des infections et des hémorragies). La diversification des experts impliqués renforce le caractère à la fois institutionnel et scientifique de la prise en charge des sourds. L'essor de pratiques expérimentales en psychologie et de nouvelles options thérapeutiques ou rééducatives en médecine suppose cependant un rapprochement entre les scientifiques et les sourds. Il convient d'impliquer ces derniers dans les recherches, et de les informer sur les innovations médico–techniques. Inversement, dans le contexte de mise en place d'une politique sociale marquant la période d'après–guerre, les sourds sont directement concernés par les analyses que les scientifiques publient sur eux. Les mesures de l'audition garantissent par exemple l'accès à certaines aides, tandis que de nombreux droits sociaux comme celui de conduire une automobile sont directement tributaires d'un profil psychologique des personnes atteintes de surdité. Les discussions autour des « gestes des sourds » émergent de ces nouveaux espaces d'informations scientifiques et de concertations politiques construits autour de la surdité dans les années 1950. Elles deviennent centrales dans les années 1970 avec la mise en place d'une « politique d'intégration » dans plusieurs pays occidentaux. Le débat à la fois politique et scientifique sur le « langage gestuel des sourds » dépend de manière significative de l'intervention de nouveaux acteurs que sont les sourds eux–mêmes, les parents d'enfants sourds (entendant, dans leur majorité), et des chercheurs en linguistique et sociologie.

La nature des relations (et des intermédiaires) entre les chercheurs et ceux qui incarnent la surdité et la langue des signes devient un enjeu scientifique plus explicite. Il est à ce titre intéressant de comprendre comment se structurent les échanges entre sourds et scientifiques, comme entre psychologues, sociologues et linguistes. Il est à noter que l'État français pèse d'une certaine manière sur les modalités de participation des différents acteurs et, de ce fait, sur les modalités de collaboration entre scientifiques et non scientifiques. L'impact des politiques sociales gouvernementales sur les formes de structuration de débats sur les sourds et les langues des signes est visible dans plusieurs pays occidentaux. Il n'est pas anodin que la question désormais publique du statut politique et scientifique de langues gestuelles pratiquée par des sourds se pose relativement en même temps dans plusieurs pays occidentaux. Ces débats se comprennent ainsi à travers un cadre politique et scientifique partagé par plusieurs pays, et une dynamique plus locale de problématisation et de traitement de ces questions.

2- La matrice d'un débat français sur le langage des sourds (1950–1974)

La politique de santé publique mise en place autour de la seconde guerre mondiale en France comme dans de nombreux pays occidentaux, a indirectement contribué à l'émergence d'un débat sur le langage des sourds. Elle rend urgente une représentation des populations susceptibles de bénéficier d'aides ou de mesures législatives spéciales. Elle suscite une dynamique de concertation sur les revendications à défendre. Ceci engage un travail de définition des groupes concernés, qui oscillent entre la recherche de larges coopérations pour une meilleure représentation, et celle d'une démarche plus spécifique à leurs besoins et situations particulières. Ce mouvement concerne aussi bien les personnes sourdes que

différents corps professionnels spécialisés. Les industriels impliqués dans la production et la commercialisation des prothèses auditives cherchent par exemple eux aussi un espace de visibilité.

Certaines revues de sourds, puis les congrès de la jeune Fédération Mondiale des Sourds, sont ces lieux de débats publics, mais aussi de construction de représentations politiques et de spécialisations professionnelles. Les psychologues cherchent à y consolider leur expertise. Mais le monde médical prend déjà une ampleur considérable qui ne cessera de s'accroître par la suite. Il est cependant marqué par une grande diversité de professions, tandis que dans les années 1960–1970, de nouveaux réseaux et catégories d'acteurs émergent de ces espaces de rencontres. Les parents d'enfant sourds tout particulièrement entendent faire valoir leur point de vue auprès des institutions éducatives et politiques.

Les remous engendrés par l'annonce d'une politique sociale en France suscitent une réflexion collective, mais éclatée, sur les incidences et les caractéristiques de la surdité, ainsi que sur celle des institutions et services spécialisés. Les scientifiques ne sont plus les seuls sur la place publique à discourir sur les sourds et leurs langues gestuelles. Un débat scientifique sur ce sujet émerge dans les années 1970 à travers la confrontation des perspectives et démarches de la psychologie française du langage, de la jeune linguistique américaine sur les langues signées, et de la sociologie des mouvements sociaux. Mais ce débat ne se réduit ni ne se joue uniquement dans cette opposition entre chercheurs de sciences humaines. Il implique également différents professionnels spécialisés dans leur travail quotidien comme les enseignants, les orthophonistes, mais aussi des psychologues et psychiatres confrontés, en dehors des milieux scolaires, à des patients sourds. Il implique enfin directement un travail de (re)définition du statut social des sourds, qu'ils soient des élèves, des enfants ou des adultes. Ce débat se structure alors aussi autour d'une opposition entre les valeurs d'une « communauté de sourds » et le regard médicalisé que les administrations sociales et scolaires portent sur « les déficients auditifs ». C'est dans ce contexte de réorganisation à la fois associative, politique, identitaire et professionnelle que se pose de façon inédite sur la place publique la question du statut scientifique des langues gestuelles de sourds.

Ce sont ces efforts de construction d'espaces de rencontre entre spécialistes de différents pays, comme entre sourds et scientifiques, qui nous intéressent ici. S'ils ne conduisent pas toujours à de véritables dialogues, ils contribuent néanmoins à structurer le champ de la surdité. Nous voyons notamment s'articuler plus étroitement les histoires politiques et scientifiques de plusieurs pays sur les sujets concernant les sourds. Nous observons également l'organisation associative et politique de différentes catégories d'acteurs, parmi lesquelles figurent de façon inédite les sourds, devenus sourds et parents d'enfants sourds. Nous percevons enfin l'impact d'une réorganisation annoncée de l'espace scolaire spécialisé, sur l'existence et les termes d'un débat national autour du « langage des sourds ».

2-1. Les scènes publiques de débats sur les sourds et la politique d'intégration.

Avant de nous intéresser aux espaces publics, internationaux et français, de débats sur la surdité, il nous faut évoquer la situation sociale des sourds en France. Dans la première moitié du 20ème siècle, les établissements spécialisés sont toujours des lieux de transmission entre sourds de manières de faire, de dire et de penser leur rapport au monde. Ils sont également les principaux lieux où se construit et se perpétue le statut social spécifique des personnes sourdes. Jusqu'aux années 1950, les réseaux des sourds connaissent cependant un développement parallèle à celui de l'espace scolaire institutionnel, et sont relativement autonomes vis–à–vis de la sphère scientifique. C'est donc typiquement une histoire de sourds, ou une histoire entre sourds, qui se déroule alors.

2–1. 1) La structuration de débats internes à la population sourde.

Les luttes de pouvoir, dont la presse silencieuse livre de nombreuses traces, concernent, et dans une certaine mesure organisent, cet espace associatif. Elles montrent une articulation entre des principes de classification propres à la société française et des repères plus spécifiques. Le rattachement à différentes écoles mères est par exemple un critère crucial de reconnaissance et de différenciation entre sourds. Mais il se double d'une logique d'opposition plus largement partagée sur la scène française entre établissements religieux et laïques. Nous trouvons également des clivages politiques qui renvoient à l'histoire de la France. Pendant la seconde guerre mondiale, les sourds connaissent comme les autres Français leurs heures de résistance et de collaboration. Mais nous pouvons également lire dans la presse sourde les traces d'une histoire politique plus spécifique. Par ailleurs, la distinction de différentes catégories sociales, opposant « vrais sourds » et « faux sourds », dépend pour une large part des critères produits par le monde de la rééducation (B.Truffaut[381], 1984). La hiérarchie est cependant renversée par certains, puisqu'au bas de l'échelle sociale figureraient « les vrais sourds », les membres de la communauté. Parmi ceux–ci peuvent figurer des entendants investis dans la relation avec les sourds et dans une langue gestuelle (les « entendants–sourds »).

> « D'un côté, il y a les vrais sourds–parlants, qu'on pourrait appeler : les « sourds–entendants ». Ils ne font pas de signes. Ils considérent avec une certaine supériorité les autres sourds non–parlants. Parfois même, ils évitent de frayer avec eux. Ils sont gênés si, en public, ils se trouvent avec un sourd–muet qui fait ces « vilains gestes ». Bref, ils représentent l'élite et le croient volontiers ;
>
> De l'autre côté, il y a les sourds–muets, les vrais. Ils considèrent avec une secrète admiration et une certaine envie les sourds–parlants. À ceux–ci tous les honneurs : félicitations, attentions, succès. Eux n'ont rien à faire valoir, ou leurs valeurs cachées ne sont pas reconnues. » {Truffaut, 1984, p.70 ; images p.81 & 82}

381 B. Truffaut, sourd, est l'auteur de recherches historiques sur les sourds mais également d'une vulgarisation de ces résultats comme de la démarche d'enquête historique auprès de cette population.

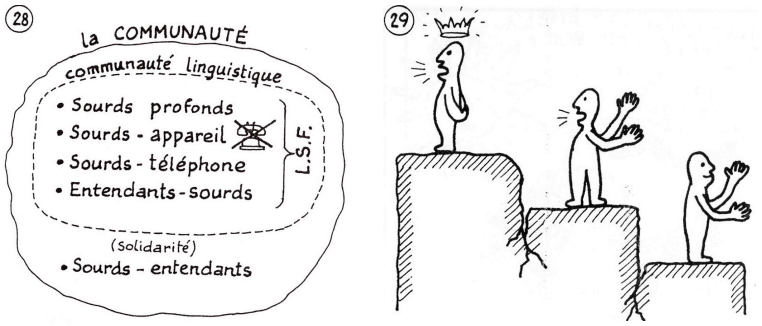


Fig. 5.1– Une représentation de la structuration de la communauté des sourds.

La lecture de journaux de sourds publiés durant la décennie 1950–1960 met en évidence que cette population est divisée sur la construction d'une représentation politique. Certains plaident pour un Groupement de Déficients Physiques (Le sourd français, Organe des Sourds et des Durs d'oreille), tandis que d'autres travaillent à la construction d'une Fédération des Sociétés Françaises de Sourds–Muets (La Gazette des Sourds–Muets, Organe du Comité Nationale de Coordination des Sociétés Silencieuses de France et d'Outre–Mer)[382]. Les interprétations de la loi cordonnier ou loi de compensation, destinée à aider les grands infirmes civils, ravivent dès l'annonce de cette législation, des divergences de conception de la situation des sourds français et de leurs revendications sociales. La prise de position de L. Boujeant, sourd, dans les tribunes de la Gazette des Sourds–Muets en 1951 (n° 251), montre quels peuvent être les enjeux d'une application de cette loi à la population sourde :

> « On reproche souvent aux sourds–muets d'avouer candidement leur droit d'être considérés comme égaux à ceux qui entendent. (…) Lisez cette fameuse *Revue Générale*, rédigée par les maîtres de l'établissement : pour nos anciens professeurs, nous sommes toujours des *anormaux* et ce n'est pas l'octroi des avantages de la loi cordonnier qui nous débarassera de cette étiquette solidement collée à notre peau ! Qu'on dise et qu'on redise de la méthode orale qu'elle fait de nous des êtres *comme tout le monde*, la chose affirmée, nous n'en restons pas moins des *anormaux* comme devant ! » {en italique dans le texte}

La mise en place d'une représentation politique spécifique aux personnes sourdes ne va pas de soi, tant cette population est divisée[383].

Cette presse sourde témoigne cependant d'entreprises collectives, comme la mise en place, par les sourds eux–mêmes, de services d'informations et de placements professionnels. Des démarches politiques sont également entreprises en ce sens par des délégations de sourds. Beaucoup de revendications restent en effet spécifiques à cette population, en raison d'une organisation sociale et administrative déjà spécialisée. Elles concernent l'aménagement des institutions scolaires existantes : changement de locaux, création de maternelle, équipement des ateliers, recrutement de personnel sourd… Il s'agit également pour eux d'obtenir le droit de conduire, réclamé depuis 1950, suite à l'instauration du permis, ainsi que l'accès à un niveau plus élevé de formation, sachant qu'une grande majorité de sourds sont illettrés à la

382 Les informations sur les débats et revendications de sourds évoqués ici sont tirées de ces deux journaux.
383 Les numéros 379 et 381 de la *Gazette des sourds–muets* (1953) sont assez emblématiques des divisions en jeu.

sortie des écoles[384]. Les revendications portent aussi sur l'accès à l'information concernant les appareils auditifs et la chirurgie otologique, sujets sur lesquels les sourds sont particulièrement divisés. Des médecins investissent les tribunes de la presse sourde pour exposer les dernières pratiques médicales, mais aussi pour exhorter les sourds à recourir à leurs services[385].

La plupart de ces revendications, difficultés sociales, problèmes de formation et d'informations, sont communes aux sourds de plusieurs pays. La construction de réseaux internationaux institutionnels sur ces sujets facilite les comparaisons et intensifie les débats. Depuis 1950, les rencontres de la Fédération Mondiale des Sourds organisent et alimentent les échanges scientifiques et politiques entre sourds et professionnels de plusieurs pays. Le gouvernement français reconnaît cette organisation et mandate des représentants. À cette époque, la construction d'une représentation nationale de personnes sourdes n'est cependant pas aboutie dans ce pays. La création de la FMS, puis la tenue de ses congrès, ravivent des tensions propres au réseau associatif, et pose avec insistance l'actualité d'une organisation nationale des sourds français. Si l'État est sollicité sur le type de représentation adéquat (concernant notamment le choix entre super fédération ou comité national), l'intervention de personnalités politiques dans la nomination des représentants de ce monde associatif est clairement perçue comme une ingérence dans des affaires de sourds[386]. Que ce soit sur la scène nationale ou internationale, ces activités de représentation impulsent, dans un premier temps, un travail de différenciation entre catégories d'acteurs : entre personnes concernées par une déficience auditive, entre sourds et entendants, comme entre différents spécialistes. Pour comprendre la situation française, il est à ce titre intéressant de connaître ce qui se joue sur cette scène internationale, avant de revenir sur les débats politiques plus spécifiquement français.

2-1. 2) La FMS, le creuset de différenciations politiques et professionnelles.

Alors que la Commission sociale des Nations Unies vient de poser comme prioritaire la question de la réadaptation des invalides, l'association nationale des sourds italiens (l'Ente Nazionale dei Sordomuti, ENS) propose en 1950 la mise en place d'une organisation non gouvernementale sur les sourds[387]. Elle a pour objectif de favoriser l'échange international du personnel technique dans l'assistance et l'éducation des sourds (commission médicale, éducative et sociale), et d'éditer une série de résolutions et de recommandations à l'attention des gouvernements. 24 pays sont officiellement représentés lors du premier congrès mondial de la FMS en 1951 en Italie.

---

384 « Une chose m'a frappé, moi qui ai connu l'école oraliste dans les années 50. Parmi mes camarades, bien peu – à peine un sur dix– ont fini par savoir écrire correctement en français. Pourtant nos professeurs faisaient preuve d'une compétence, d'un talent pédagogique et d'un zèle indiscutable. » {B. Truffaut, 1984, p.72} Notons que si les explications divergent, ce constat ne semble pas remis en question.

385 On peut lire dans *Le Sourd Français* de véritables provocations à l'encontre des personnes sourdes hésitant à recourir à la médecine, et accusées de lâcheté.

386 *La Gazette des Sourds–Muets*, 1953, n° 381, « Lucien Morel répond à Saint–Antonin ».

387 Concernant l'histoire de l'ENS et de la mise en place de la FMS, voir l'excellente présentation de N. Monteillard, 2000.

Il est tout à fait remarquable que cette organisation fédératrice mondiale soit le creuset de distinction de différentes catégories d'acteurs politiques et professionnels. En 1953, les « sourdopsychologues » sont détachés, à leur demande, du secteur de l'éducation au sein de la FMS388. Lors du 2° congrès, à Zagreb en 1955, ce sont les questions et domaines relevant des spécialistes qui sont distingués d'une expertise plus générale. Les projets de constitution de comités permanents d'audiologues, de psychologues et d'une fédération mondiale d'éducateurs pour sourds sont à l'ordre du jour. Lors de ce congrès de Zagreb, rassemblant près de 1500 personnes de 34 pays, sept commissions présentent leurs travaux, portant sur :

- les questions d'organisation (associations, presse),
- la réadaptation médico–audiologique,
- la réadaptation éducative,
- la psychologie,
- la réadaptation professionnelle,
- la réadaptation sociale
- les moyens de communication entre sourds. 389

Une exposition artistique et des rencontres sportives sont également proposées lors de ce congrès, donnant naissance au projet d'une section spéciale sur la culture au sein de la FMS. Le secteur scientifique, mais aussi les représentations socio–politiques, tendent toujours par la suite à se démultiplier. En témoigne la création d'une section dédiée aux pays en voie de développement en 1963 à Stockholm, puis celle des trois « carrefours » mis en place au congrès de Paris en 1971, organisant la représentation inédite des parents, des « sourds tardifs », et des acteurs d'une « assistance morale et spirituelle aux sourds ».

Les recommandations auprès des gouvernements visent à préciser le rôle de chaque catégorie professionnelle ou sociale. Elles invitent à spécialiser davantage les professionnels intervenants auprès des sourds, comme les inspecteurs scolaires ou les enseignants. En France, la diversification du personnel dans les institutions de jeunes sourds ne semble pourtant pas avoir facilité la communication entre ces professionnels dans le cadre de leur travail : aux côtés des enseignants, des psychologues, des audiologues et audioprothésistes, les institutions comptent aussi à la fin des années 50 des éducateurs et des orthophonistes (B. Mottez & H. Markowicz, 1979). La diversité des professionnels de la rééducation des personnes sourdes explique sans doute que le milieu médical soit particulièrement représenté lors de ces rencontres internationales. Dans les déclarations et résolutions communes qui sont éditées par cette fédération mondiale, il est régulièrement souligné la nécessité d'équipements techniques dans les institutions scolaires. La priorité de la méthode orale et acoustique est également clairement rappelée. Parallèlement, au sein de la même organisation, le moyen de communication entre personnes sourdes de pays différents a été, dès le premier congrès, une communication par gestes. Les écrits et projets de cette fédération sont traversés par des contradictions qui montrent la coexistence de différentes conceptions de la surdité, de la communication entre sourds, et des fondements mêmes de cette organisation internationale.

388 AG extraordinaire tenue à Bruxelles lors des 7ème jeux silencieux internationaux.
389 Les informations sur les congrès de la FMS sont tirées des actes de ces rencontres.

Ils révèlent les limites, à cette époque, des échanges et des projets communs entre sourds et entendants.

Nous pouvons évoquer à ce propos le projet de formalisation d'un esperanto gestuel, le « gestuno », qui est rapidement envisagé au sein de cette fédération. Une commission spéciale est mise en place pour la création de cette « Langue des Signes Internationale » et la réalisation d'un dictionnaire. Ce projet aboutit à un cuisant échec lorsque les interprètes spécialement entraînés à ce nouveau langage universel restent incompris lors du congrès de Varna en 1979, congrès au cours duquel les sourds de pays étrangers continuent de converser entre eux par un système énigmatique de gestes (N. Monteillard, 2000). Ce mode de communication serait pourtant utilisé de longue date lors des rencontres sportives internationales, comme en atteste la remarque que fait un délégué autrichien, H. Prochazka, dès le 2ème congrès de la FMS :

> « je trouve que l'introduction d'un nouveau langage des gestes spécial pour les sourds – à l'exemple de l'Espéranto– serait superflue, vu qu'un tel langage existe déjà effectivement : c'est le langage des gestes que nous avons tous appris et si bien assimilé depuis des dizaines d'années… et qui s'est révélé un fort bon moyen de communication aux assemblées internationales. On en a eu des preuves abondantes depuis des années aux congrès du Comité International des Sports Silencieux. En dépit des différentes formes d'expression du langage des gestes de presque tous les pays, la compréhension entre sourds des nations même les plus distantes a toujours été simple et facile. » { Actes du 2ème congrès de la FMS, p.362}

N. Monteillard voit dans ce paradoxe un clivage entre intervenants sourds et entendants. Le problème de communication international n'existerait probablement que pour ces derniers, qui sont les principaux porteurs de ce projet de « gestuno » sans être des locuteurs de langues gestuelles.

Ce décalage entre participants sourds et entendants est emblématique du fonctionnement de cette organisation internationale, dont on ne sait pas toujours si elle est destinée à représenter des sourds, ou un ensemble d'acteurs intervenants dans le champ de la surdité. Au début des années 1950, les dirigeants de la FMS présentent cette organisation comme étant avant tout une fédération d'associations nationales de sourds[390], comme un organe de représentation international de ce « grand peuple » que constituent les « sourds du monde entier », pour reprendre l'expression du président de la fédération des sourds de Yougoslavie, Mr Dargoljub Vukotié, en ouverture de l'Assemblée Générale exceptionnelle de 1953. Ces dirigeants précisent dès les premiers congrès que les entendants n'interviennent dans le cadre de cette fédération que comme des conseillers techniques. Pourtant, la responsabilité et les compétences intellectuelles des personnes sourdes sont directement remises en cause par les scientifiques et de toute façon tributaires du discours de ces spécialistes. La levée de l'interdiction de conduire, préoccupation partagée par les sourds de plusieurs pays, dépend directement en 1960 des analyses réalisées par les psychologues sur les potentialités des

390 Nous nous référons ici à la publication du télégraphe envoyé par le sécrétariat général de la FMS à l'occasion de la tenue du premier congrès les 19–23 septembre 1951, dans *La Gazette des Sourds–Muets*, 1951, 62ème année, juin, n°254, ainsi qu'au discours de D. Vukotié tenu lors de l'AG extraordinaire à Bruxelles en 1953.

personnes sourdes. Une grande place est également accordée, à cette époque, à la description et à l'explication de « la personnalité du sourd », marquée par « une tendance (…) à présenter des modes de comportement et des réactions qui diffèrent, sur certains points, de ce que l'on attend de personnes pleinement adaptées à la vie sociale »[391].

Ce « paradigme déficitaire », pour rependre l'expression du psychologue A. Meynard (1995), articule entre eux de nombreux professionnels de la surdité[392], conditionne la vie sociale des sourds de plusieurs pays et constitue le socle de tout un corps de recherche. Les personnes sourdes font partie des dispositifs de la psychologie expérimentale en permettant, d'après ces scientifiques, et dans la continuité de la pensée de Ribot, de dissocier de façon quasi–expérimentale l'exercice des activités intellectuelles de l'usage du langage. C'est la raison pour laquelle le psychologue P. Oléron, membre de la FMS, mène des expériences à l'INJS de Paris dans le cadre de sa thèse universitaire sur les liens entre pensée et langage.

> « Puisque cette dissociation est malaisée à obtenir dans l'étude des individus normaux, il est logique de s'adresser à la pathologie. (...) L'intérêt du mutisme dû à la surdité est de constituer une anomalie pure (...) Cette privation est un fait premier qui ne dépend ni de facteurs psychologiques, ni, en règle générale, de causes organiques susceptibles d'avoir altéré les potentialités intellectuelles. » {P. Oléron, 1956, p.10–11}

À travers des dispositifs expérimentaux méticuleux, l'étude des performances de personnes sourdes en laboratoire vise à comprendre plus généralement des processus humains. Chaque construction utilisant cette figure du sourd permet par ailleurs de produire un certain discours sur cette population, cette fois–ci comme objet d'évaluation psychologique, ou d'intervention pédagogique spécifique. Science normale et normalisation sociale se combinent[393].

Nous pouvons ainsi considérer, qu'au–delà des spécialisations multiples, une logique d'intervention sociale et d'orientation des recherches est néanmoins collectivement appuyée. Elle se caractérise par une distinction forte entre monde professionnel ou scientifique, et personnes sourdes ou « patients ». Le contexte de mise en place d'une politique nationale en faveur de l'intégration, et celui d'une demande accrue de meilleures qualifications professionnelles, explique cependant l'affirmation de plus en plus appuyée par les sourds d'un droit à la parole. Ce contexte suscite également l'intervention d'un tiers dans cette configuration par la création de représentations collectives de parents (majoritairement entendants). La création d'un carrefour leur étant dédié lors du congrès de la FMS de 1971, à Paris, entérine l'existence politique de cet acteur social.

---

391 Compte–rendu du Congrès de Wiesbaden, Aout 1959, dans *La Gazette des Sourds–Muets*, 1960, 71ème année, janvier, n°449.

392 Cet auteur propose d'ailleurs comme équivalent à la notion de « paradime déficitaire » au sujet des sourds, celle de « paradigme médico–psycho–rééducatif » (p.28).

393 A. Meynard (1995) rapproche à ce titre les perspectives de Th. Khun (1970) sur la science et de Dreyfus et Rabinow (1982–1983) sur les « technologies normalisatrices », auteurs pour qui « la normalisation fonctionne à partir de la production de certaines anomalies qu'elle doit ensuite traiter et corriger. En identifiant ces anomalies de manière scientifique, les technologies du bio–pouvoir sont parfaitement placées pour les administrer et les contrôler » {Dreyfus & Rabinow, 1982–1983, p.280, cité dans A. Meynard, 1995, p.30}.

2-1. 3) Les revendications des personnes concernées à titre existentiel par la surdité.

Les parents ne s'imposent que dans les années 1960 comme des interlocuteurs incontournables des professionnels et des institutions gouvernementales. Il ne s'agit plus comme un siècle plus tôt de structurer une éducation spécialisée, mais de construire des espaces démocratiques de débats et de consultation dans la mise en place d'une politique d'intégration scolaire, professionnelle et sociale. La participation collective et organisée de parents d'enfants sourds aux débats pédagogiques et politiques concernant les sourds est un phénomène totalement inédit en France. Il reconfigure de manière originale la question des relations entre le monde de l'éducation spécialisée, les institutions politiques, et la sphère scientifique. Ce mouvement d'organisation des parents, également observé dans d'autres pays européens, conduit de façon tout aussi inédite à des échanges, controverses et collaborations, avec les adultes sourds.

Les associations de parents d'enfants sourds se sont d'abord constituées pour construire des relations d'information et de concertation avec les établissements spécialisés existants. Comme la grande UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés, créée en 1960), elles souhaitent soulever des problèmes d'adaptation de la législation, de formation des professionnels et de prises en charge des soins par la Sécurité Sociale (F. Plaisance, 2000). Elles portent également des projets de développement de certains types de structures scolaires. Il s'agit d'éviter aux enfants le pensionnat dans de grands établissements spécialisés, de même qu'une intégration scolaire en solitaire dans les classes traditionnelles (contributions de J.C. Fourniols ; P. Miglianico ; Mme Bieuzent ; Mr. Foucher au congrès de la FMS de 1971). Des représentations de parents soutiennent ainsi, dans le cadre de grandes structures associatives comme l'APAJH (Association de placement et d'Aide pour Adultes et Jeunes Handicapés créée en 1962), la mise en place de classes annexées à des établissements publics (contributions d'A. Delalande ; Ch. Mottier ; J. Le Louet au congrès de la FMS de 1971).

L'Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ANPEDA) s'inscrit dans cette logique générale. Créée en 1965, elle demande l'abandon des grandes structures spécialisées pour déficients auditifs, contrairement à la FNAPEDIDA (Fédération Nationale des Parents d'Élèves des Institutions de Déficients Auditifs), alors constituée pour représenter les parents de ces élèves (B. Mottez & H. Markowicz, 1979). Ces deux associations souhaitent cependant toutes deux une éducation précoce des enfants sourds, une législation et des moyens adaptés, ainsi qu'un meilleur niveau scolaire394. Comme en témoigne l'intervention de P. Ketteler lors du congrès de la FMS à Paris en 1971, une réforme et une spécialisation de l'enseignement secondaire pour les déficients auditifs est bien à l'ordre du jour depuis 1968 (p.234). Mais seul un enseignement technique est envisagé :

« Disons seulement que l'objectif d'un secondaire orienté vers le baccalauréat ne nous semble pas

394 (B. Mottez B. & H. Markowicz, 1979, p.35). Le numéro 20, février 1975, de la revue de l'ANPEDA, *Communiquer*, expose les revendications de ces parents à travers un débat collectif, et la reproduction de l'intervention du président de l'UNAPEI, lors du congrès de l'ANPEDA à Nantes en mai 1974.

> réaliste. Dans la mesure où le baccalauréat n'est pas une porte ouverte sur la vie active, mais le péage pour les études supérieures. » {P. Ketteler, 1971, p.238}

Si les parents représentés dans ces associations ont des objectifs plus ambitieux, ils restent globalement en accord avec les orientations législatives du rapport Fr. Bloch–Lainé de 1968 (De l'inadaptation des personnes handicapées), et de la loi dîte « d'intégration », de 1975.

Il s'agit, à travers cette nouvelle politique, d'insister sur les facteurs sociaux du handicap. Nombre de difficultés rencontrées par les personnes handicapées seraient liées au milieu, et non pas seulement à la déficience physique (H. J. Stiker, 1997). Cette conception ouvre la voix à des aménagements sociaux d'une part, et à l'idée de compensations d'autre part, matérialisées par différentes allocations sociales au début des années 1970. Différents services d'orientation ou d'action sociale sont également créés à la suite des débats sur cette politique d'intégration. Un secrétariat d'État à l'Action Sociale et à la Réadaptation est mis en place en 1969, ainsi qu'un dispositif de consultation des personnes handicapées ou inadaptées pour la poursuite des mesures législatives. En 1970, la Direction de l'Action Sociale est créée au sein du ministère de la Santé (P. Guyot, 2000). La loi de 1975 instaure par ailleurs un dispositif institutionnel d'orientation, à travers les Commissions Départementales d'Éducation Spéciale (CDES) et les Commissions Techniques d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP). Elle pose enfin le principe général du « maintien en milieu ordinaire » :

> « l'action poursuivie assure, chaque fois que les aptitudes des personnes handicapées et de leur milieu familial le permettent, l'accès du mineur et de l'adulte handicapés aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et leur maintien dans un cadre ordinaire de travail et de vie (art. 1). » {cité dans P. Dalle, 2003, p.35}

Les associations de parents d'enfants sourds sont associées à ces réflexions législatives. Elles s'investissent également dans des actions de formation et d'informations des parents, que ce soit sur les aspects éducatifs ou médicaux. Elles trouvent des interlocuteurs dans les bâtisseurs de l'audiophonologie, une discipline encore à construire, intégrant, dans la prise en charge rééducative des personnes sourdes, la médecine de l'audition, et le travail de la parole[395]. Elles soutiennent par ailleurs différentes initiatives favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes sourds, comme celles de l'APAJH ou de groupes plus restreints comme Epheta. Cette dernière association fonctionne comme une amicale de jeunes sourds et entendants, alternant activités culturelles ou de loisirs, et groupes de réflexion sur les difficultés rencontrées par les sourds[396]. Plusieurs de ses membres prennent activement part

---

395 « L'audiophonologie est pluridisciplinaire et le BIAP en donne la définition suivante: « L'audiophonologie a pour objet l'étude de l'audition, de la phonation, de la parole et du langage chez l'homme. Elle comprend les aspects anatomique, physiologique, psychologique, acoustique, phonétique, linguistique de la communication. Elle relève donc de différentes branches: médecine, lettres et sciences physiques et naturelles. En ce qui concerne les troubles de la communication, leur réadaptation présente une part médicale, une part pédagogique, une part orthophonique ou logopédique, et une part prothétique. Leur thérapeutique est une spécialité médicale ». ». {L. Moatti, 1989, p.117}

396 Nous nous référons ici à un document édité par Epheta, à l'occasion de son 10ème anniversaire, intitulé « La communication », 25 novembre 1975, Paris, aux contributions de cette association lors du congrès de 1971 (« Epheta » 1971a&b ; M.C. Lechartier & J. Dardenne, 1971) ainsi qu'à un entretien (fev. 2000) réalisé avec E. Koening, une personne sourde membre à cette époque d'Epheta.

au congrès de la FMS de Paris en 1971. De jeunes adultes sourds de cette association entament par ailleurs des revendications pour accéder aux fonctions d'éducateurs et de professeurs qui leur sont de fait interdites.

L'organisation puis la tenue du congrès de Paris a favorisé la rencontre puis une certaine dynamique de coordination entre ce que B. Mottez et H. Markowicz (1979) désignent ensuite comme les personnes concernées à titre existentiel par la surdité, à savoir les sourds et devenus sourds ainsi que leurs parents et fratries. Les sourds tardifs cherchent à faire valoir la particularité de leur situation, qui ne relèverait pas d'un problème éducatif comme c'est le cas des sourds de naissance. Ils souhaitent des moyens techniques et législatifs en faveur d'une (ré)intégration sociale et professionnelle, et créent en 1972 le BUCODES (Bureau de Coordination des Associations françaises de Devenus Sourds et malentendants), destiné à faire valoir leurs besoins spécifiques. L'ensemble de ces associations de personnes concernées à titre existentiel par la surdité se regroupent en 1973 au sein de l'Union Nationale pour l'Intégration Sociale des Déficients Auditifs (UNISDA).

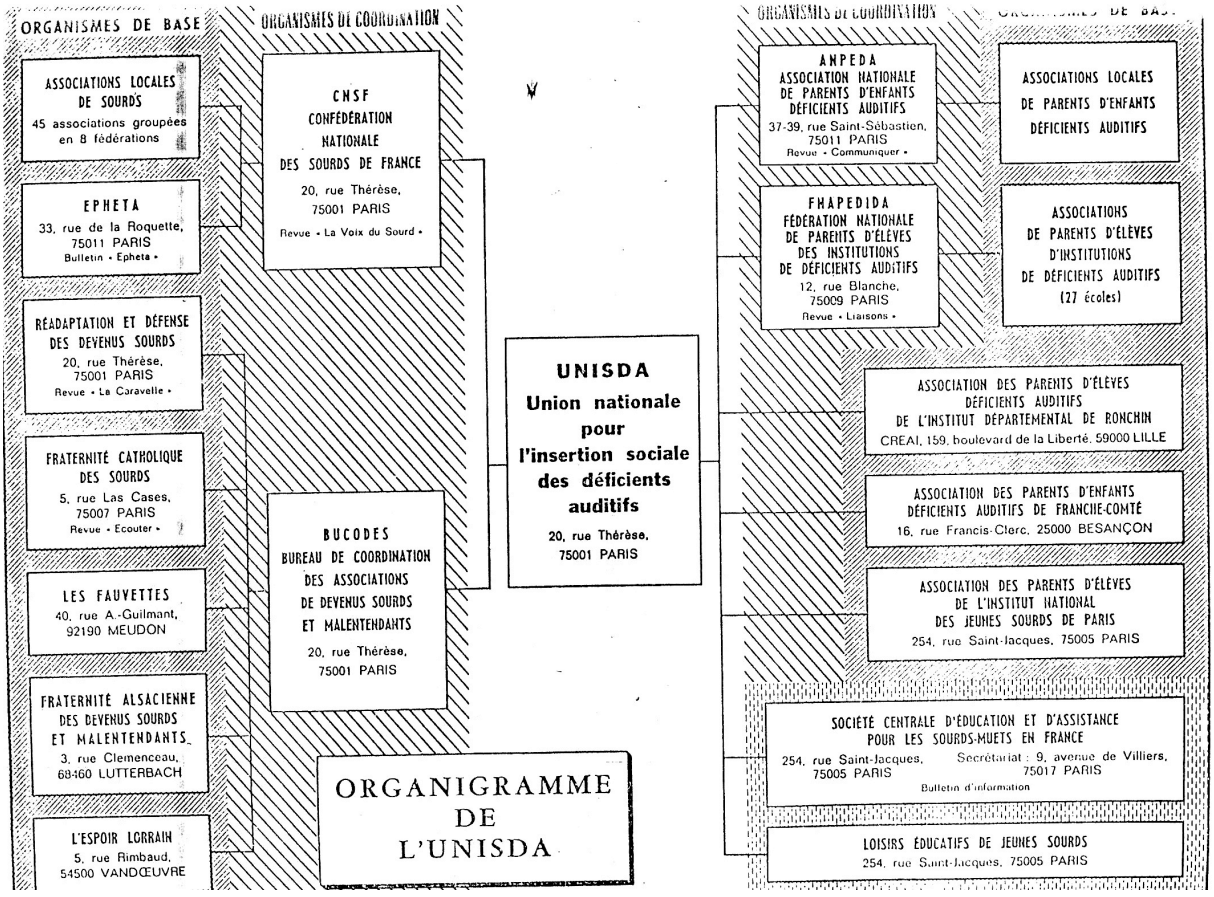


Fig. 5.2– Organigramme de l'UNISDA. (B. Mottez & H.Markowicz, 1979, p.32)

Elle « devait être le porte–parole autorisé auprès des ministères et le lieu où devaient s'élaborer désormais les grandes options concernant la politique de la surdité en France » (B. Mottez & H. Markowicz, 1979, p.29). Mais des divergences importantes divisent les membres de l'UNISDA sur la politique d'intégration alors en cours de préparation.

Les associations de parents, sollicitées dans les réflexions législatives, sont globalement favorables aux textes proposés, même si elles entendent veiller à ce « qu'il soit tenu compte, aux termes de la loi, par les Commissions d'Orientation Départementale, non seulement des aptitudes de l'enfant, mais encore de la volonté et de la capacité de la famille » (*Communiquer* N°21, avril 1975, p.29). La Confédération Nationale des Sourds de France fait quant à elle partie des mouvements protestataires, refusant en bloc le projet de la loi de 1975. Le Mouvement de Défense des Handicapés (MDH), le Comité de Lutte des Handicapés (CLH), et l'Union des myopathes de France, « rejoignirent et débordèrent au début des années 1970 la Confédération générale des aveugles, sourds, grands handicapés et personnes âgées, qui s'opposaient depuis plusieurs années aux quêtes annuelles et aux ventes de charité organisées par des associations (l'Association des Paralysés de France par exemple) et se consacraient à la négociation et à la défense de nouveaux acquis sociaux » (P. Guyot, 2000, p.272). Ces organisations se rassemblent momentanément pour faire entendre leur contestation, à travers un Collectif d'Action et de Coordination des Handicapés pour l'Abrogation de la Loi d'Orientation (CACHALO). Ils reprochent à ce nouveau cadre législatif de produire des ghettos en développant des dispositifs parallèles ou protégés plutôt que de défendre les droits d'accès, de participation et de travail au sein des structures communes. Ils voient également dans les allocations proposées, comme dans la création des CDES et COTOREP, la réaffirmation d'un système d'assistance laissant peu de place à une réelle consultation des personnes concernées sur leur choix d'orientation, de formation ou de mode de vie (M. Chauvière, 2000).

La loi sera néanmoins votée. E. Plaisance (2000) ainsi que P. Guyot (2000) soulignent le poids considérable, dans la politique du handicap, des grandes associations comme l'UNAPEI ou l'APAJH. Elles constituent ensemble « le groupe des 21 », et gèrent de nombreux établissements spécialisés397. Les revendications des associations protestataires sont pourtant représentatives d'un mouvement général de personnes handicapées, que ce soit au niveau national ou mondial. Une analyse sociale du handicap, insistant sur une communauté d'expériences, est ici opposée à des considérations uniquement médicales. Les modes de vie et les rapports sociaux détermineraient pour une large part, aux yeux des personnes concernées, l'existence ou le vécu des différents handicaps (J. F. Ravaud, 2001). C'est dans cette perspective que commence à être envisagée officiellement, pour ce qui concerne les sourds, l'introduction institutionnelle d'une nouvelle donnée, la langue des signes. Ouvrir les services existants à une communication gestuelle pourrait être plus efficace et pertinent que de s'évertuer à faire parler les sourds.

397 « Une estimation officielle de 1983–1984 leur attribue la responsabilité d'environ 80% des places en établissements spécialisés dits « médico–éducatifs » pour jeunes handicapés. » {E.Plaisance, 2000, p.221, d'après *La politique sociale et les associations*, Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), 1983–1984, Paris, La Documentation française, p.107}.

2-1. 4) L'introduction d'un nouvel élément dans les débats, l'expression gestuelle des sourds.

L'alternative semble s'imposer dans les services de santé mentale, comme le souligne un intervenant anglais, le docteur Warren, lors du congrès de la FMS de Paris en 1971. En France, une équipe de psychiatrie parisienne s'investit dans cette démarche dès 1973. Elle collabore plus tard dans le cadre de thérapies avec des acteurs de théâtre sourds398. C'est également pour répondre à des situations de crises, pour s'adapter à des personnes, et notamment ici des enfants, présentant de graves difficultés de communication, que quelques éducateurs et orthophonistes souhaitent recourir à un langage gestuel dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. Ce mode de communication est par ailleurs souvent déjà en usage dans les ateliers de travail des institutions pour sourds en France. Un intervenant italien lors du congrès de Paris, A. Mentesana, met à ce sujet en évidence l'intérêt que peut représenter une communication gestuelle au sein d'une entreprise, des sourds italiens s'étant avérés de meilleurs interprètes pour les ouvriers grecs que leurs collègues entendants. Plusieurs communications évoquent ainsi lors de ce rassemblement international les possibilités d'un recours à une langue gestuelle, même s'il existe une grande confusion sur le type de communication évoqué.

Les professionnels italiens de l'école de Padoue vantent les mérites de la « méthode intégrée ». Puisque « comme on le sait, encore aujourd'hui, la plupart des sourds instruits sortent du collège, après huit ou même quinze ans de cours d'institut ou de cours spéciaux, avec un degré de culture à peine élémentaire » (C. Magarotto, 1971, p.221), il convient pour ces professionnels, d'assurer une meilleure alphabétisation de ces élèves en utilisant la méthode orale accompagnée de la mimique et de la dactylologie (id ; L. Stimamiglio, 1971). Des américains prônent pour leur part l'adoption de la « communication totale » qui consiste à utiliser tous les modes de communication : « gestes, signes, parole, lecture sur les lèvres, épellation, équipement électronique, aides visuelles etc. » (J. R. Cannon, 1971, p.289). Des « perfectionnements » du langage des signes sont évoqués afin de permettre aux nouveaux systèmes gestuels de transmettre la structure du langage oral enseigné. Ils seraient ainsi une forme de français ou d'anglais mis en signes. Un parent suédois, T. Cramer, évoque pour sa part la langue des signes pratiquée par les adultes sourds. Il rapporte que dans son pays, les familles et les enseignants utilisent ce langage dans l'éducation des enfants les plus sourds. Des chercheurs américains de l'Université de Californie, K. P. Meadow et H. S. Schlesinger, insistent parallèlement sur l'importance de la précocité de cette communication gestuelle, en soulignant les performances supérieures des enfants sourds de parents sourds, en raison de la meilleure qualité de leurs premiers échanges. Il existe ainsi une grande confusion au niveau international concernant la nature et l'usage d'une expression gestuelle avec des sourds. Néanmoins, ce sujet est désormais au cœur des discussions sur leur éducation et leur vie sociale. Le congrès de la FMS de 1971 à Paris se clôt sur la publication de la *Déclaration des Droits des Déficients Auditifs* qui stipule dans son article 4 :

398 (B. Mottez & al., 1979) et entretien avec l'une de ces personnes sourdes, M. Girod, le 15 février 2000.

> « Il faut assurer la liberté de pouvoir expérimenter toutes les méthodes et tous les systèmes éducatifs y compris le droit inaliénable à la communication par tous les moyens disponibles, y inclus l'alphabet manuel, le langage des signes, le langage verbal et la lecture labiale. Les parents et les associations de sourds doivent participer à l'instruction et à l'éducation ». {Actes du Congrès de Paris, 1971, p.835}

Comme nous le voyons dans cette citation, la prise en compte d'un mode d'expression gestuel dans les débats publics et internationaux sur les sourds est étroitement articulée à la question de la participation des adultes sourds et des parents d'enfants sourds dans la conception et la mise en place d'une éducation spécialisée.

Cette articulation en cours de problèmes et d'acteurs, sur des scènes internationales et nationales, imbrique plus étroitement l'histoire d'un secteur spécialisé, consacré à la surdité, à celle des formes de revendications sociales de différentes populations dans les pays occidentaux. Elle participe également à la structuration d'espaces scientifique et professionnel. C'est à travers la construction de représentations politiques, d'activités de problématisation de la situation des sourds, et de l'articulation de plusieurs mondes sociaux (réseaux de sourds, organisations professionnelles, espaces scientifiques et institutions politiques), que se structure, sur des scènes publiques, un débat scientifique sur les langues gestuelles.

2–2. L'émergence d'un débat scientifique français sur le langage des sourds.

Plusieurs caractéristiques doivent ainsi être soulignées concernant le débat qui se met en place sur la communication des sourds. Tout d'abord les discussions sur la pertinence d'une prise en compte, au niveau politique, d'un langage gestuel propre aux sourds, émergent d'un débat sur les politiques d'intégration. Elles se construisent à la fois sur des scènes internationales et nationales, et articulent de ce fait la question générale des liens entre populations sourde et entendante, et l'examen plus spécifique des problèmes rencontrés au sein de différents pays. D'autre part, la nouveauté de ces débats ne réside pas véritablement dans les sujets qui sont abordés en soi. Elle concerne plutôt la manière dont différents problèmes sont articulés entre eux. Elle tient également à la diversité des acteurs impliqués dans ce travail. Redéfinition du statut social des adultes sourds, conditions de formation des plus jeunes, réorganisation des corps professionnels spécialisés, et réappropriation par les parents d'un pouvoir de décision en matière d'éducation, se trouvent combinées de manière inédite. Différentes problématisations de la situation des sourds sont cependant en construction. Elles se différencient notamment sur la question des modes de communication privilégiés, combinés ou exclus. Différents types de collaborations sont imaginés et engagés entre sourds, parents, professionnels, représentants institutionnels et chercheurs. Ces différentes catégories d'acteurs sont elles–mêmes instables et potentiellement définies de façon différente et concurrente. La question de savoir par exemple quel est le ministère concerné par ces questions (celui de la santé ou celui de l'éducation) se pose avec acuité. Les statuts de parents, de professionnels, et de sourds, peuvent renvoyer à différentes réalités selon les conceptions du problème, et de la surdité. Les sourds doivent notamment justifier

leur prise de position sur l'avenir d'enfants avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté. La notion de parentalité est également travaillée pour dissocier ou articuler affaires scolaires et projet de société, décisions privées, et pratiques publiques. Chaque acteur travaille ainsi à construire le sens de sa contribution au débat et celui de ses partenaires.

Ces activités, collectives et concurrentes, de redéfinition de la surdité d'un point de vue politique et social, bousculent les scientifiques qui faisaient jusque–là autorité en la matière. Corps médical, et spécialistes de l'acquisition du langage et du développement intellectuel, doivent désormais composer avec les associations de sourds, de devenus sourds, et de parents. Ils peuvent trouver là de nouveaux partenaires, et étendre ou structurer leurs pratiques professionnelles, de la même manière qu'ils peuvent voir leur expertise s'effriter. Ce contexte de travail scientifique sur les sourds et leur langage caractérise cette période.

L'émergence d'un débat sur le langage des sourds implique par ailleurs dans les années 1970 de nouveaux chercheurs, en linguistique et sociologie, interpellés par la possibilité de voir une langue humaine dans un système gestuel. Il ne les implique cependant que dans la mesure où de nouvelles articulations se construisent entre espaces scientifique, social et éducatif. En effet, si les débats sur la politique sociale sont bien publics, les pratiques et revendications de sourds ne sont cependant pas, à cette époque, connues du large public. Il faut donc qu'une rencontre ait eu lieu, que quelque chose ait suscité, d'un point de vue pratique, politique, et intellectuel, l'intérêt pour les sourds de la part de chercheurs travaillant dans des disciplines relativement peu présentes dans le champ de la surdité.

L'essor d'un débat linguistique et sociologique sur le langage gestuel des sourds en France peut être éclairé par différentes histoires, dont on ne comprend probablement pas l'importance en les dissociant les unes des autres. Nous avons déjà évoqué le contexte institutionnel et sociopolitique de réorganisation du champ de la surdité. Il faut y articuler la description de différents nouveaux mouvements sociaux qui prennent parallèlement forme en France, comme dans d'autres pays occidentaux. L'histoire plus singulière des quelques chercheurs, ensuite investis dans l'étude de la langue des signes et de ses locuteurs, s'inscrit dans ce contexte social particulier. Elle se déroule également, comme nous l'évoquerons plus loin, dans une période de formalisation, puis de discussion, des repères et des cadres théoriques de la linguistique saussurienne. Dans cette discipline, comme en sociologie, de plus en plus de chercheurs défendent le principe d'une analyse contextualisée et incarnée de leur objet, s'intéressant alors davantage à des dynamiques sociales et historiques, éventuellement conflictuelles.

2-2. 1) Politique sociale, mouvements sociaux et langue des signes.

Si les années 1950 sont marquées par l'importance des mouvements ouvriers, les deux décennies suivantes sont caractérisées par des formes inédites de prise de parole collective. Les « nouveaux mouvements sociaux » (étudiant, féministe, régionalistes ou écologistes), discutent certaines formes d'autorité, critiquent la société de consommation, et défendent

d'autres modes de vie. D'après les repères théoriques et descriptifs proposés par M. Wieviorka (2005), ils auraient, par rapport aux mouvements sociaux précédents, une orientation plus culturelle que sociale, et des adversaires moins clairement identifiés. Le pouvoir d'un État centralisé est cependant dans bien des cas évoqué, pour être un frein à la reconnaissance de différences culturelles, et pour entériner une hiérarchisation sociale par ailleurs critiquée. Le fonctionnement des institutions scolaires est également discuté dans la mesure où celles–ci seraient un lieu important de manifestation, et de reproduction, de différentes formes de domination. Nous pouvons ainsi considérer que certains points de débats sont communs à différents mouvements sociaux. Pour ce qui concerne en tout cas la question de la langue des signes, le partage d'une grille générale d'analyse socio–politique permet une certaine forme de résonance entre les expériences et aspirations des sourds, et celles d'autres acteurs sociaux. Des personnes étrangères au monde de la surdité, impliquées de façon fortuite dans des institutions spécialisées, ou témoins inopportuns des débats qui les secouent, se sont ainsi reconnues dans les blessures, aspirations, ou formes de contestation de l'autorité, propres aux sourds. La subjectivité ou l'expérience vécue des acteurs est un ressort important de ces nouveaux mouvements sociaux. Elle est notamment au cœur d'un travail collectif sur la notion de citoyenneté. Bien que les mouvements sociaux tels qu'ils sont définis dans le cadre sociologique proposé par A. Touraine (1973, 1984, 1991) se distinguent des organisations politiques, les relations avec les institutions, et la nature du politique, sont des « lieux de travail » pour les acteurs de ces mouvements.

Des liens entre la politique gouvernementale et l'émergence de ces mouvements sont par ailleurs tangibles. Pour ce qui nous concerne, la mise en place d'une politique sociale, la restructuration annoncée puis engagée de l'espace éducatif spécialisé, et la prise de parole collective sans précédent de sourds et de parents, sont des phénomènes étroitement liés. Les relations entre sourds et entendants dans les pays occidentaux ont été pour une large part définies à travers la mise en place et la gestion des structures éducatives spécialisées. C'est autour de ce secteur d'activités, relevant généralement d'un régime d'assistance ou de soins médicaux, que sont conçus et articulés les différents services socio–économiques destinés aux personnes sourdes.

Depuis la fin du 19ème siècle, les sourds de naissance, ou ceux qui le sont devenus en bas âge, relèvent en France d'un régime d'exclusivité. Ils sont instruits en dehors du cadre de l'instruction publique laïque et obligatoire. Ils bénéficient d'aides sociales et économiques particulières, mais n'ont pas accès à l'ensemble des droits sociaux comme leurs concitoyens. Cette situation est sur de nombreux points similaire à celle des populations autochtones des USA, du Canada et de l'Australie. Les années 1950 et 1960 sont également la période où sont repensées, dans ces pays, les lois définissant les bénéfices et les nombreuses restrictions associés au statut particulier d'Indien ou d'Aborigène (M. Papillon, 2005). Les populations concernées s'investissent alors activement dans un travail de redéfinition de leurs modes de participation sociale, économique et politique. Il est intéressant de souligner que, comme les sourds français, les communautés indiennes du Canada refusent dans un premier temps les mesures législatives prévues par leur gouvernement pour assurer, dans le cadre du régime de

citoyenneté du pays, leur intégration sociale et économique pleine et entière. Ce qui fonde une forme d'exclusion est également, dans ces deux cas de figure, ce qui garantit une forme de reconnaissance (et de reproduction) de leur existence en tant que groupe spécifique au sein de la nation. Pour ce qui concerne les sourds, les institutions spécialisées sont, aux yeux de ces derniers, un lieu de déni autant que de transmission de pratiques linguistiques et culturelles spécifiques. La dissolution des importantes promotions d'élèves sourds des grands établissements spécialisés au sein des structures scolaires de quartier, éclatées et dispersés géographiquement, est alors perçue comme la destruction de toute vie collective pour des sourds. Elle signifie aussi la disparition de tout mode de communication spécifique. Cette première phase de négociations et de mesures législatives est ainsi marquée par des réactions défensives de la part des représentations politiques de sourds. Elle permet cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, la tenue de débats nationaux et internationaux, rassemblant une grande diversité d'acteurs, où s'élaborent collectivement plusieurs analyses de la situation des sourds. Elle prépare ainsi une seconde phase de revendications, plus clairement organisée autour de la promotion de projets de société.

Le début des années 1980 est marqué par un éclatement des logiques associatives de représentations politiques dans le champ de la surdité. Des parents, des sourds, et des professionnels de l'éducation, ne se reconnaissent plus dans les associations censées les représenter, et/ou souhaitent s'engager collectivement, et en dehors d'une démarche corporatiste, dans la résolution concrète de leurs difficultés. Comme le souligne M. Wieviorka (2005), les acteurs de nouveaux mouvements sociaux ne veulent pas vivre dans l'espoir d'un avenir meilleur mais expérimenter ici et maintenant les relations sociales et interpersonnelles pour lesquelles ils militent. Le « mouvement sourd » se construit autour d'une analyse sociolinguistique de la situation des sourds, redéfinissant les relations entre les différents partenaires de cette éducation spécialisée et, au–delà, celles entre les sourds et non sourds en général. De la même manière que le mouvement féministe n'est pas exclusivement féminin, le mouvement sourd n'implique pas que des sourds. L'un et l'autre travaillent à repenser et redéfinir les relations avec cet Autre, incontournable, qui est à la fois l'incarnation d'une histoire de domination, et la matrice de constructions identitaires. La reconnaissance de la langue des signes comme langue spécifique d'une communauté ignorée fournit le cadre interprétatif des difficultés, des besoins, et des actions engagées par les acteurs de ce mouvement. Ceux–ci s'investissent, à la fin des années 1970 et pendant les années 1980, dans la mise en place de cours de langues des signes, de services d'interprétation, de classes bilingues français–langue des signes, de spectacles et de formations théâtrales en langue des signes etc.

La conception du monde, et les repères d'action, que ce mouvement construit sont profondément différents de ceux qui président, à cette époque, dans le monde médical et para–médical. Ici, le principe d'une distinction sociolinguistique entre sourds et entendants n'a aucun sens. La déficience auditive, décrite en termes de degrés, est résolument plurielle. Elle déterminerait des conditions d'acquisition du langage parlé et des pratiques linguistiques également diversifiées. Le mouvement sourd articule au contraire des perspectives

sociologiques, anthropologiques et linguistiques inédites dans le domaine de la surdité. Il est alors susceptible de bousculer les articulations plus anciennes déjà évoquées entre psychologie, linguistique et anthropologie, qui fournissent un ensemble de repères conceptuels et pratiques au sein de l'éducation spécialisée. La transformation des courants théoriques dominants à l'intérieur de ces disciplines contribue de manière indirecte à la définition des termes ou des composantes d'un débat sur la langue des signes. Le domaine des sciences sociales est marqué à cette époque à la fois par l'importance du structuralisme et d'emprunts conceptuels de la linguistique vers l'anthropologie, et, dans un même mouvement, par une série d'analyses plus sociologiques et plus conflictuelles des phénomènes culturels et langagiers. Les réseaux de l'éducation spécialisée ne restent pas hermétiques à cette évolution des cadres conceptuels, dans la mesure où les réorganisations politiques et sociales évoquées diversifient le personnel impliqué comme leurs interlocuteurs.

2-2. 2) Réseaux de l'éducation spécialisée, chercheurs et langue des signes.

La formalisation d'un débat sur le langage gestuel des sourds en France oppose psychologie du langage et sociologie interactionniste. Au cœur de cette confrontation se trouve la question du statut linguistique d'une communication gestuelle. C'est dans un tel contexte que des linguistes et sociolinguistes américains étendent dès 1975 à la France leur terrain d'investigation sur la langue des signes. Certains pays n'ont jamais interdit les langues gestuelles, mais les ont limité à des actions sociales plutôt que pédagogiques, ou aux élèves les plus en difficulté. Il en est ainsi de l'Amérique du Nord en général, et de l'institution scolaire de Gallaudet à Washington en particulier. Cet établissement a une influence considérable dans le milieu de la surdité tout au long du 20ème siècle. Il rassemble un nombre conséquent d'élèves, venus de différentes régions des États–Unis, mais aussi de pays limitrophes. Il est de plus historiquement lié à la France, puisque ce premier établissement scolaire dédié aux sourds dans cette région du monde a été fondé par un américain, père d'un enfant sourd, et un sourd français, professeur à l'INJS de Paris et élève de l'abbé Sicard. C'est dans cet établissement scolaire qu'un professeur d'anglais, W. C. Stokoe (1919–2000), découvre à la fin des années 1950, les écrits d'A. Bébian, et propose sur cette base un système de transcription graphique des gestes utilisés par les élèves.

L'importance de ce dispositif d'inscription dépend en partie des développements théoriques plus généraux au sein de la linguistique. Dans les années 1950, un linguiste français, A. Martinet (1908–1999), fait figure d'avant–garde dans la discipline. En mettant en évidence une double articulation dans les langues humaines, il en formalise les caractéristiques structurelles. Ce principe de décomposition devient un critère définitoire. Il s'agit, « par une procédure scientifique, expérimentale »[399], d'identifier des unités porteuses de sens, constituant la première articulation du langage, puis leurs sous–unités, de nombre limité, qui ont une forme phonique mais pas de signifié (la deuxième articulation). « Cette analyse, qui semble aller de soi maintenant qu'elle est faite, offre pourtant la clé des propriétés si mystérieuses du langage humain par rapport aux systèmes de communication des

399 G. Mounin, 1968, p.60

animaux : sa richesse et sa flexibilité infinies » (G. Mounin, 1968, p.62). Ce principe de fonctionnement, déduit de l'analyse de nombreuses langues vocales, permet de poser une définition relativement abstraite des manifestations concrètes du langage. C'est donc cette formalisation qui permet de rapprocher d'un point de vue structurel les langues gestuelles des langues vocales. Lorsque W. C. Stokoe se forme à la linguistique, et s'intéresse aux pratiques de communication des sourds, A. Martinet enseigne à l'université de Columbia, où il dirige déjà le département de linguistique (de 1947 à 1955), ainsi que la revue *Word*. Ce linguiste, qui fait référence dans le milieu universitaire américain, accentue donc la distinction saussurienne entre langue et parole, et pose la suprématie de phénomènes de structure interne sur tout autre critère de description linguistique. W. C. Stokoe privilégie lui aussi des principes de cohérence interne au sein du système de communication utilisé par les sourds. Il travaille notamment à dissocier ces pratiques de celles d'entendants ayant recours, en plus d'une langue orale, à un mode d'expression gestuel. S'il bénéficie du soutien et de l'intérêt de sémioticiens comme T. Sebeok (1920–2001), ou s'il connaît la littérature sur les gestes des Indiens et Aborigènes, la commune exploitation du canal gestuel n'est pas pour lui un critère de comparaison. Il s'agit de poser les langues des signes des sourds comme d'authentiques systèmes linguistiques, indépendants des langues vocales utilisées dans les mêmes pays comme des autres formes de communication gestuelle.

Comme nous le développerons plus loin, la démarche de W. C. Stokoe s'inscrit également dans les développements d'une linguistique plus encline à prendre en compte les phénomènes langagiers dans leur contexte historique et social. Il s'agit pour lui de comprendre et de fournir un cadre interprétatif aux variations linguistiques, et aux changements de langues observées chez les sourds américains. Il reçoit ainsi rapidement le concours de chercheurs récemment investis dans la sociolinguistique, un champ de recherche qui s'affirme contre les développements formels de la linguistique, notamment ceux de la grammaire générative inaugurée par N. Chomsky (L. J. Calvet, 2001). J. Woodward, C. Padden ou H. Markowickz se réfèrent ainsi, dans leurs analyses des pratiques des locuteurs sourds d'ASL, aux travaux de C. A. Ferguson, J. Fisher, J. Gumperz, ou D. Hymes, des chercheurs qui, comme W. Labov, participent à la conférence décisive pour la sociolinguistique, organisée par W. Bright à Los Angeles en mai 1964. C'est dans la perspective d'une étude sur les variations historiques et sociales de l'ASL que des chercheurs américains viennent étudier la langue des signes en terrain français.

Se fondant sur l'histoire de l'éducation des personnes sourdes dans leur pays, ils supposent en effet que la langue gestuelle utilisée par les sourds américains, qu'ils nomment l'American Sign Language (ASL), est un créole issu de celle utilisée par les sourds français, qu'ils désignent Langue des Signes Française (LSF), et de langues gestuelles locales des États–Unis au début du 19ème siècle. Ils pensent ainsi pouvoir établir les racines historiques des variations de l'ASL à travers l'analyse de la LSF. J. Woodward, auteur de la première thèse de sociolinguistique sur l'American Sign Language (1973) obtient un financement du National Endowment for the Humanities pour étudier les bases historiques de cette langue. Il vient ainsi en France, accompagné d'un autre sociolinguiste, H. Markowicz, et d'une

interprète engagée dans des études de Linguistique Anthropologique, Sue de Santis (Woodward, 1983). H. Markowicz fait des recherches dans la vieille bibliothèque de l'Institut National des Jeunes Sourds de la rue St–Jacques à Paris, tandis que S. De Santis et J. Woodward étudient les signes de Paris, Toulouse, Albi et Marseille. L'histoire du mouvement sourd évoqué précédemment, et celle des recherches sur la langue des signes en France, sont marquées par la contribution de chercheurs et d'acteurs plus politiques venus du milieu spécialisé américain. Comme nous le développerons plus loin, l'essor des outils descriptifs et du cadre interprétatif de Stokoe repose en partie sur leur large reprise par des sourds comme par d'autres chercheurs. Le laboratoire qu'il met en place est en effet localisé au cœur de Gallaudet University, et draine des étudiants en sciences du langage de plusieurs villes américaines, et bientôt de plusieurs pays. Lorsque ces chercheurs américains viennent en France, les recherches sur l'ASL sont déjà engagées depuis plus de 10 ans.

Ils ont à cette époque connaissance d'un article de P. Sallagoïty[400], professeur de sourds dans le sud de la France, utilisant ponctuellement leur système de notation des gestes pour décrire des éléments de la langue des signes utilisée dans sa région. S'ils disposent également de sources historiques sur les gestes utilisés dans l'enseignement en France, ils recherchent à cette époque des contacts avec des chercheurs français. Sh. Ch. Yau, un jeune chercheur du Centre de recherches linguistiques sur l'Asie Orientale à l'EHESS de Paris, a déjà fait plusieurs séjours à Gallaudet. Son intérêt pour le langage gestuel, qui commence en 1972 en Chine, le conduira par la suite à étudier plus spécifiquement les situations où une personne sourde grandit dans un milieu exclusivement entendant et développe dans ses interactions quotidiennes un mode de communication gestuelle original (Sh. Ch. Yau, 1992). Il décrit et analyse à partir de 1977 les langues des signes émergentes de sourds dits « isolés », en Chine et dans les communautés indiennes du Canada. Sh. Ch. Yau[401] s'inscrit de manière tout à fait originale dans les réseaux scientifiques de cette époque, et articule de ce fait des espaces relativement étrangers les uns aux autres. Il lit et fréquente les chercheurs du laboratoire de Stokoe, dont il reprend les outils descriptifs, et avec qui il partage certains points de débats (comme celui de l'ordre des gestes). Mais il reprend également toute une tradition de recherche sur la genèse du langage et des pratiques graphiques. Les perspectives ouvertes par ses recherches linguistiques sont plus clairement anthropologiques que sociologiques. Les études qu'il a menées au Canada font notamment référence aujourd'hui pour les historiens et anthropologues travaillant sur les communautés indiennes de ce pays. Sh. Ch. Yau s'est ainsi très peu investi sur le terrain français et n'a que ponctuellement étudié la langue des signes des sourds de ce pays. Par ailleurs, il s'inscrit d'emblée dans une linguistique typiquement française comme celle développée par son directeur de thèse, A. Culioli. S'il n'épouse pas totalement la cause de la linguistique cognitive, il s'intéresse néanmoins aux processus cognitifs impliqués dans la genèse et les structures de systèmes linguistiques. L'ensemble de ces caractéristiques explique probablement que ses travaux présentent aujourd'hui plusieurs points communs avec ceux qui sont plus spécifiquement

400 Cet article est édité en 1975 dans la revue de Stokoe, *Sign Language Studies*, n°7.
401 Nous nous appuyons ici sur sa thèse, soutenue en 1988 et publiée en 1992, et sur un entretien réalisé avec lui en 1997.

menés au cœur du mouvement sourd français précédemment évoqué. La position de Sh. Ch. Yau au sein de différents réseaux scientifiques lui fait jouer dans les années 1970 un rôle ponctuel, mais décisif, de médiateur. C'est par lui que les premières rencontres et les premiers débats s'organisent entre français et américains autour de la langue des signes.

Au printemps 1975, il reçoit chez lui plusieurs membres du laboratoire de Stokoe, et le sociologue parisien B. Mottez, membre comme lui de l'EHESS, qui découvre à cette occasion la situation et les recherches américaines. En Juillet 1975, lorsque Sh. Ch. Yau invite J. Woodward à présenter son travail au Centre de recherches linguistiques sur l'Asie Orientale, les dissensions françaises entre les perspectives de la psychologie expérimentale, et celles d'une approche socio–linguistique, apparaissent clairement. La confrontation du sociologue B. Mottez et du psychologue P. Oléron est particulièrement représentative du redéploiement des expertises disciplinaires en jeu, comme des questions politiques ensuite développées en France. Elle montre également l'importance à la fois théorique, politique, et méthodologique, des modalités d'analyse et d'inscription graphique de l'expression gestuelle des sourds.

2-3. 3) Les ressorts humains et théoriques d'un regard scientifique sur le langage des sourds.

Au moment de cette rencontre, B. Mottez s'intéresse depuis peu à la situation et aux revendications des personnes sourdes. Comme le psychologue P. Oléron, il commence sa carrière par des études de philosophie. Son parcours professionnel est ensuite marqué par la sociologie d'A. Touraine. C'est sous la direction de ce dernier qu'il s'engage dans une première recherche sociologique, consacrée aux attitudes des travailleurs de sidérurgie face au changement technique. C'est dans le Laboratoire de Sociologie du Travail créé en 1958 qu'il poursuit ses recherches sur les relations professionnelles et qu'il soutient une thèse sur les formes de rémunération[402]. La veille des événements de mai 1968, il revient d'un séjour de deux ans au Chili où il occupait les fonctions de conseiller du ministre du travail. Il est alors, dans ce contexte de multiples formes de revendications sociales, lui–même impliqué dans une réflexion qui ne le quittera plus sur le statut et la fonction des « experts » et, de manière générale, sur l'autorité des scientifiques. Lorsque son laboratoire, fortement impliqué dans les événements de mai 1968, devient deux ans plus tard le Centre d'Étude des Mouvements Sociaux, il s'interroge sur les mécanismes définissant les conditions de visibilité des problèmes sociaux, et la manière dont ils sont traités ou non.

> « Les mouvements « déjà là », organisés, tout armés, ayant balisé leur champ, m'intéressaient assez peu. M'intéressaient en revanche ceux qui pouvaient surgir très précisément là où on s'y attendait le moins, là où on ne voyait pas qu'il pût y avoir problème, matière à scandale et à mobilisation. » {B. Mottez, demande de promotion, 1992c, p.3}

B. Mottez mène alors un questionnement sur la construction historique des handicapés en tant

402 Les sources mobilisées au sujet de B. Mottez sont multiples : nous nous réfèrons à ses ouvrages dont une partie n'a jamais été publiée, mais circule dans le réseau associatif, à de nombreux entretiens réalisés avec lui, en 1997, puis au début des années 2000, sur son parcours et sur le contexte des années 1980, ainsi qu'à un document administratif (demande de promotion, 1992) où il expose les étapes de son parcours professionnel.

que catégories sociales spécifiques. Cette posture est ici motivée par des questions sociologiques et méthodologiques. Mais elle est aussi nourrie par les expériences plus politiques que donne à vivre cette période de décolonisation et d'évolution des régimes communistes. B. Mottez recherche avant tout un changement de point de vue permettant de renouveler son regard sur sa société et par là même sur le travail sociologique.

> « J'étais impressionné par cette façon dont on ne voit pas les problèmes. On est comme aveugle de ce qu'on vit et il faut trouver un autre lieu pour avoir au moins une interrogation sur ce qu'on vit. » {B. Mottez, entretien 1997}

Or son étude sur les sourds commence d'après lui par un aveuglement, sautant systématiquement dans la presse philanthropique du siècle dernier les passages portant sur cette population.

> « Non vraiment, ça n'avait aucun intérêt. (…) Je ne voyais vraiment pas ce qu'il pouvait y avoir de philosophiquement intéressant dans ce problème là. (…) Je me souviendrai toujours, dans un petit entre–filet, qu'un type disait qu'il y avait eu un congrès de sourds, que des sourds qui s'étaient réunis s'étaient mis en guerre contre l'oralisme…(…) il disait ─c'était quelque chose d'inouï─, « Depuis quand les malades disent aux médecins comment il faut les soigner ?». Et ça, ça m'a fait un effet absolument extraordinaire. » {B. Mottez, entretien 1997}

Il s'interroge, à partir de ces documents historiques, sur les revendications et les conditions de communication des personnes sourdes. Il fréquente alors l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, échange avec quelques enseignants, découvre la vieille bibliothèque de cet établissement et les revendications de jeunes adultes sourds pour obtenir l'accès au professorat. B. Mottez rédige en 1972 un document non publié mais circulant dans le milieu spécialisé: *La méthode des signes dans l'enseignement des sourds. Les causes et les conséquences d'un déplacement des buts*. La question du choix du mode de communication utilisé avec les sourds, ou, plus largement, la possibilité pour eux d'une prise de parole, est d'après lui au centre du problème éducatif, social et politique que rencontre cette population.

Le psychologue P. Oléron est quant à lui engagé depuis 30 ans dans le domaine de la surdité. Il donne en effet dès 1943 des cours de « psychologie de la surdité » dans le cadre de la formation des futurs enseignants des Instituts Nationaux de Jeunes Sourds (D. Colin, 1978, préface). Initialement professeur de philosophie dans différents lycées, c'est après avoir lu Delacroix qu'il se serait investit plus particulièrement dans l'étude des sourds et de la psychologie (S. Nicolas, 2002). Quelques années plus tard, il est en tout cas chargé de cours de psychologie différentielle dans l'Institut de psychologie dirigé par H. Piéron, et épouse G. Clairouin, une proche collaboratrice du psychologue P. Fraisse. Ce sont ces deux chercheurs qui appuient sa candidature au CNRS, où il soutient, en 1956, une thèse sur « Les composantes de l'intelligence d'après les recherches factorielles ». Il la complète par une étude de terrain à l'INJS intitulée « Recherches sur le développement mental des sourds–muets ; Contribution à l'étude du problème « Langage et pensée » ». P. Oléron travaille alors dans un domaine déjà largement balisé, directement en prise avec les pratiques éducatives et thérapeutiques. Les institutions de sourds sont des lieux déjà traditionnels de formation des apprentis psychologues, audiologues, ou spécialistes de la parole[403]. Les laboratoires

403 P. Oléron, 1956; entretien avec P. Avan, biophysicien (2 avril 1999).

scientifiques de l'école fondée par l'abbé de l'Épée, de même que les postes de surveillants ou les places de stagiaires, accueillent ces futurs spécialistes de la prise en charge des personnes sourdes. La psychologie du langage en France n'a pas connu, comme aux États–Unis, de profondes coupures dans son histoire. Les écrits du début du siècle se rapportant aux sourds sont toujours cités dans cette discipline, tandis que la plupart des autres chercheurs de sciences humaines ignorent tout de cette population.

La trajectoire de B. Mottez se différencie ainsi sur bien des points de celle de P. Oléron. Elle porte des caractéristiques partagées par d'autres professionnels (linguiste, psychanalyste, enseignant…) qui, comme ce sociologue, s'investissent dans la promotion de la langue des signes et du statut social des sourds. La découverte, que nous pouvons qualifier de brutale, de l'histoire des sourds joue un rôle important dans ces trajectoires, dans la mesure où elle transforme le regard de ces personnes sur cette population[404]. C'est ce changement de perspective qui suscite bien souvent le rapprochement avec d'autres mouvements dans lesquels ces personnes se reconnaissent (mouvements régionalistes, mouvement asilaire concernant le milieu psychiatrique, mouvement identitaire de différentes communautés etc.). Rencontrer des personnes sourdes à travers leurs revendications facilite sans doute la conception d'une prise de parole « silencieuse ». Cette dimension est fréquemment mise en avant par les orthophonistes et psychologues utilisant aujourd'hui la langue des signes dans leurs pratiques professionnelles[405]. Ces chercheurs et professionnels sont d'abord interpellés par les expériences sociales et les situations de communication vécues par les sourds, avant même de se pencher plus spécifiquement sur les caractéristiques particulières de modes d'expression visuo–gestuels. Ce qui caractérise ces acteurs, et B. Mottez tout particulièrement, est de s'investir dans la relation avec des sourds pour comprendre ou s'interroger sur leur situation.

La démarche de recherche de ce sociologue sur cette population s'inscrit de ce point de vue dans une histoire plus personnelle et plus indépendante de la surdité. Dès ses premiers travaux, B. Mottez privilégie l'approche ethnologique. Il reste notamment amer devant les développements statistiques des études sur le travail, et des investigations sociologiques en général. La critique qu'il fait de cette démarche de recherche, par laquelle on « fait dire aux personnes interrogées ce qu'on veut qu'elles disent (plutôt que ce qu'elles pourraient avoir à nous dire) »[406], se rejoue dans l'appréciation des travaux de la psychologie expérimentale, qui instaure en critère de scientificité la distance entre le chercheur et les personnes observées. Ces recherches seraient ainsi organisées autour d'une théorie de non intervention, pour reprendre l'expression de K. Knorr–Cetina (1992). Pour cette observatrice de la science en train de se faire, les différents dispositifs de recherche scientifique sont organisés autour de

404 Nous nous référons ici aux entretiens menés avec différents types de professionnels ou d'acteurs impliqués dans le mouvement de promotion de la langue des signes et du statut social des sourds (présentation synthétique en annexe).

405 Plusieurs auteurs l'évoquent ou la placent au cœur de leur réflexion. Entre autres D. Bouvet (La parole de l'enfant sourd, 1982), B.Virole (Figures du Silence, 1990), A. Meynard (Quand les mains prennent la parole, 1995), M. Poizat (La Voix sourde ; la société face à la surdité, 1996), A. Bernard (Blanche ou l'effet d'écho: une expérience du silence,1998).

406 B. Mottez, demande de promotion, 1992, p.2

conceptions distinctes des liens entre science et monde étudié. Ainsi, si des recherches reposent sur une forte distinction entre acteur et sujet d'observations scientifiques, d'autres reposent à l'inverse sur un principe de manipulation et de transformation des objets d'étude. Les différentes configurations élaborées par les chercheurs entre science, nature, et société, sont inextricablement liées à la définition même de leur objet et projet de recherche. Lorsque B. Mottez et P. Oléron s'opposent sur les procédures scientifiques adéquates, ils défendent des conceptions différentes de la surdité mais aussi des rapports entre science et société. Or c'est une question centrale pour B. Mottez que de penser le rôle des chercheurs et des intellectuels en général dans les phénomènes et les changements sociaux, qu'ils soient faits d'aveuglements ou de dévoilements. La démarche de recherche pertinente à ses yeux est alors, comme beaucoup d'interactionnistes et de sociolinguistes, d'aller sur place, là où les choses se passent, et de construire en situation ses modèles de compréhension :

> « pour apprendre sur les façons de voir, d'être, de paraître et d'agir des individus – et pour être en mesure d'accueillir à ce sujet l'inattendu – seules valent les démarches où on engage et risque sa propre personne, c'est–à–dire ses propres façons de voir, d'être, de paraître et d'agir. » {B. Mottez, demande de promotion, 1992, p.2}

Ce qu'il trouve dans la démarche des linguistes qu'il rencontre au domicile de Sh. Ch. Yau en 1975, c'est un déplacement théorique heuristique, soutenant un changement de perspective inattendu. Pour B. Mottez, comme pour beaucoup de personnes à cette époque, le langage gestuel des sourds n'est rien d'autre qu'une forme de français mis en gestes. Il constate que ses interlocuteurs américains dissocient différentes formes d'expressions gestuelles, mettant en évidence la particularité des gestes spécifiquement utilisés entre les sourds. Seul ce langage gestuel là serait, d'un point de vue linguistique, une véritable langue. Or c'est aussi le type de communication gestuelle le plus dévalorisé et le plus éloigné des langues française et anglaise.

> « En même temps qu'il confère à la langue des signes son véritable statut de langue, ce *renversement* redonne aux sourds autonomie et centralité dans sa définition. » {B. Mottez, 1976a, p.35}

Pour lui, la particularité de ces linguistes réside alors dans leur posture, devant collaborer avec des personnes socialement stigmatisées et apprendre d'elles (id., p.44–45).

P. Oléron n'évolue pas comme B. Mottez dans un champ de recherche en friche où l'intérêt scientifique d'études sur les sourds serait encore à construire. Il travaille au contraire à consolider un corps de recherches éparses, à rassembler des études expérimentales fragmentaires, et un ensemble d'observations et d'analyses issues du milieu scolaire spécialisé. Il est à ce titre un acteur important de l'articulation déjà évoquée entre des démarches pragmatiques dans l'étude des sourds (à la suite d'A. Binet et Th. Simon), et des développements plus théoriques et expérimentaux (dans la filiation de Th. Ribot, H. Delacroix…). Le rapprochement entre ces deux voies de recherche est pour une large part une réduction de la « psychologie du sourd » à la psychologie de l'enfant. C'est d'ailleurs dans cette spécialité que P. Oléron occupe en 1959 un poste de maître de conférence, puis une chaire en 1960, tandis que se crée, à la Sorbonne, le laboratoire de psychologie génétique. Les études sur les sourds sont sous–tendues par des questions pédagogiques, et motivées par des

questions sur le développement intellectuel humain. L'observation de ces enfants permettrait de concevoir, et de caractériser, une pensée sans langage. « L'existence d'une pensée structurée chez les enfants sourds », écrit le psychologue B. Virole (1996, p.47) « permet une validation naturelle de l'hypothèse piagétienne de l'étayage des opérations cognitives sur les acquis sensori–moteurs et l'organisation préverbale des actions. » Privés de langage, ils n'accéderaient cependant pas à une pensée formelle.

Associée au travail pédagogique, et à l'apprentissage du français parlé et écrit, l'observation des sourds permettrait de spécifier la particularité de l'impact du langage dans le développement de l'intelligence. L'intérêt scientifique des sourds dans la recherche psychologique, et l'expertise des psychologues dans ce domaine spécialisé, sont construits autour du caractère non linguistique d'un mode d'expression gestuel. L'introduction d'un débat sur le statut d'abord social et pédagogique, puis linguistique, des langues gestuelles de sourds est alors susceptible de bousculer considérablement les prérogatives des psychologues, et l'ensemble des expertises professionnelles construites autour de la surdité. Ces divergences théoriques sur le langage gestuel se concrétisent d'emblée dans des traitements différents de l'écriture de productions langagières de sourds.

2–2. 4) <u>L'expression graphique de différences de conception du langage des sourds.</u>

Dans le *Que sais–je* consacré aux sourds, édité en 1950 puis en 1969, P. Oléron dresse une description syntaxique du « langage mimique » à partir d'écrits aussi divers que ceux de l'abbé Lambert, de Th. Ribot ou de deux enseignants spécialisés, R. Pellet (1938) et P. Vuillemey (1940). Pour ces deux derniers auteurs, il existe des liens inextricables entre les formes d'expression gestuelles, parlées et écrites des élèves sourds. Leurs productions langagières ne dépendraient pas de situations sociales, ni même de la nature des media de communication, mais de la réalité psychologique de ces individus. Celle–ci se manifesterait, de manière équivalente, à travers les propos tenus par les élèves sourds en français parlé, en français écrit ou en gestes. Pour P. Oléron cependant, les particularités de ce langage gestuel, relevant de processus de simplifications, retentissent « sur la langue écrite, créant des tournures incorrectes qu'il est difficile de rectifier. De manière générale », conclut–il, « on ne peut oublier que le langage mimique, chez le sourd–muet instruit, est au service d'une pensée qui le dépasse » (P. Oléron, 1969, p.63). Une première expression gestuelle, même destinée à disparaître avec l'acquisition du langage parlé, serait donc susceptible de consolider certaines manières frustres et limitées de dire. Quelle que soit l'incidence du langage gestuel sur le développement langagier et intellectuel, les productions orales, écrite,s et gestuelles, des enfants sourds restent, pour l'ensemble de ces psychologues, étroitement interdépendantes. Comme en attestent les extraits suivants (R. Pellet, 1938), copie des textes des élèves, transcription de leurs paroles, et notation de leurs gestes via une succession de mots français, sont alors les dispositifs équivalents et non questionnés de présentation, dans les textes de ces chercheurs, de ce que produisent des enfants sourds.

Fig. 5.3– Exemples de manières de dire, observées chez les élèves, rapportés dans le texte de Pellet, 1938.
(en italique dans le texte, non surligné)

« Pour demander la couleur qu'il doit appliquer sur un dessin, il fait le **signe** représentatif de la couleur qu'il croit être la bonne, qu'il fait suivre du **signe** indiquant la « couleur » en général, acquis plus tard : « *Rouge ? couleur ?* », exprime–t–il. » (p.106–107)

« Un petit sourd de 8 ans et 10 mois remplace : « Je prends des ciseaux » par : « *Je prends coupe* », et : « Je coupe » par « *Je couteau* », **paroles qu'il accompagne du geste** confirmant l'élocution. L'expression verbale est le reflet de l'expression gestive et montre l'incapacité de distinguer l'action faite du substantif la déterminant, celle–ci restant étroitement liée à celui–là, pensés tous deux de façon indissoluble. » (p.147–148)

« Cette absence du besoin de terminer logiquement l'expression d'une idée (par un point ou un silence) se constate quand les enfants, se racontant une histoire, font **des gestes en suite ininterrompu**e jusqu'à ce que cette histoire, ou parfois un épisode assez long, soit terminé. Le même manque de ponctuation se retrouve dans tous **les textes des jeunes sourds**. Par exemple : (…) *le soldat demande pour à partir à la promenade le capitaine permet*. » (p.180)

« Dans une discussion à propos d'un crayon, le **dialogue** suivant s'échange entre un garçon et une fille (13 ans 6 mois, 14 ans 1 mois) :
Le garçon : *Les garçons plus forts, plus sport, plus nage, plus ski ; les filles maison, pas sport, toujours femme avec le bébé, homme chef libre.*
La fille : *C'est bien bébé, tant mieux. Homme libre n'a pas maison, tant pis* (l'homme est libre s'il ne veut pas rester à la maison (avoir un foyer) tant pis pour lui). *Garçons disputent toujours, chefs beaucoup. Filles ne veulent pas chef.*
Le garçon : *Je me moque du crayon. J'en ai par dessus la tête du crayon. Toujours la même chose. Filles beaucoup chefs et beaucoup voleurs toujours.* (…) » (p.293)

Il faut souligner à ce propos une différence importante entre ces chercheurs, et les auteurs du siècle précédent qu'ils ont lu et auxquels ils se réfèrent. Nous avons exposé, précédemment, en quoi la mise à l'écrit d'un langage gestuel, à travers des termes français, est un lieu de travail pour ces auteurs de la fin du 19ème siècle. Tout d'abord, ce type d'inscription est associé à d'autres ressources graphiques, comme l'ajout de symboles, le recours au dessin ou à la spatialisation des énoncés. Il est ensuite complété par des commentaires écrits évoquant des variations de sens ou de formes selon les contextes d'énonciation. Enfin, le travail de mise à l'écrit est lui–même questionné pour être une opération de traduction entre deux systèmes de communication, mais aussi entre différents types de supports ou matériaux d'expression. De ce point de vue, le recours au français intéresse aussi par les silences qu'il produit, révélant, tout particulièrement chez Rémy Valade, des structures spécifiques au langage gestuel. Les psychologues et enseignants de la première moitié du 20ème siècle, tout

en se faisant les héritiers de ces premiers travaux, aplatissent en quelque sorte ces opérations d'écriture. Ils n'ont pas recours à la spatialisation des énoncés ni à des ressources graphiques. La notation de l'expression des sourds à travers des mots français ne révèle rien d'autre que les imperfections de ce langage, qui n'a pas encore atteint, et ne pourrait jamais atteindre, le niveau de complexité et de maturité linguistique des langues parlées. Le langage des sourds relève soit d'un français maladroitement mis en gestes, soit de la nébuleuse d'une communication prélinguistique.

Les descriptions proposées par les chercheurs américains rassemblés autour de W. C. Stokoe dénaturent alors, aux yeux de P. Oléron, cette expression propre aux personnes sourdes de naissance. Il n'y reconnaît pas « l'esprit du langage gestuel » (P. Oléron, 1972, p.223). D'après ce chercheur, celui–ci « implique une correspondance plus ou moins transparente avec la réalité signifiée » (id.). C'est en référence à ce principe qu'il vient de construire un répertoire du langage gestuel des sourds–muets (P. Oléron, 1974). Marquant ses différences de conception, il défend d'ailleurs le terme de « Langage Gestuel des Sourds » (ou « LGS », après celui de « langage mimique »), plutôt que celui de « LSF ». D'après ses interlocuteurs, ce principe relève davantage de son mode de questionnement que du langage lui–même:

> « Son répertoire est conçu dans la perspective traditionnelle de l'étymologie où c'est en l'occurrence dans ce *rapport originaire à l'objet que sont recherchés la raison d'être et le sens d'un signe.* (...) Ce choix est légitime en effet, tant qu'il n'amène pas à porter sur cette langue en tant que langue un jugement qu'on n'est par définition pas en mesure de porter dès lors qu'on se refuse justement à recourir aux outils du linguiste. » {B. Mottez, 1976a, p.18}.

C'est que l'auteur des *Études sur le langage mimique des sourds–muets 1) les procédés d'expression* (1952) conteste en effet la présentation de ce mode de communication sous les traits d'une langue. Cette conception est largement partagée dans sa discipline et le milieu spécialisé. Dans *The Psychology of Deafness* (1957), texte de référence dans la formation des enseignants des étudiants sourds aux États–Unis, H. R. Myklebust écrit ainsi :

> « Un tel handicap pourrait empêcher la réalisation d'un réel potentiel intellectuel à cause d'un langage limité. (…) La langue des signes manuelle utilisée par les sourds est un langage idéographique. (…) Elle est par essence plus imagée, moins symbolique et elle forme un système qui relève principalement de l'imagerie. (…) Le système de signes manuels peut être vu comme étant inférieur au verbal, en tant que langue. » {H.R. Myklebust, 1957, réédition de 1964, p.xi et 236 (tp407)}

De telles caractéristiques ne répondraient pas par ailleurs à la condition d'arbitrarité, dans la linguistique Saussurienne, du rapport entre matière (sonore) et sens. P. Oléron considère également qu'il existe une trop grande variation dans ces gestes pour constituer véritablement un système linguistique en tant que tel. C'est la raison pour laquelle il s'est intéressé aux « procédés d'expression », et qu'il refuse aussi bien le terme de « langue des signes » que le système de notation des Américains. Il y voit un acte autant politique que théorique de

407 « Such a handicap might preclude actualization of true intellectual potential because of limited language. (…) The manual sign language used by the deaf is an Ideopraphic language. (...) Essentially it is more pictorial, less symbolic and as a system is one which falls mainly at the level of imagery. (...) The manual sign system must be viewed as being inferior to the verbal as a language. »

définition linguistique des langues gestuelles de sourds. P. Oléron, et d'autres psychologues avec lui, récusent cette inscription disciplinaire, de même qu'une analyse des difficultés rencontrées par les sourds en des termes sociolinguistiques et anthropologiques. Or ce sont de telles articulations que ces linguistes américains défendent, et que différents chercheurs et professionnels français construisent.

Les recherches américaines contribuent de manière importante à la structuration d'un débat, puis d'analyses, portant le langage gestuel des sourds en France. Il est à ce titre important de comprendre davantage dans quel contexte elles ont été développées, en Amérique, jusqu'en 1975. Il convient en effet de préciser la nature de ce qui circule entre France et États–Unis, et d'évoquer l'importance de questions graphiques dans l'insertion des langues gestuelles parmi les objets d'étude des sciences du langage.

Le lieu où se déroulent ces investigations aux États–Unis n'est pas indifférent. Nous chercherons à mettre en évidence le jeu de résistance mais aussi le travail collectif de sourds et d'entendants, de professeurs, artistes et chercheurs, autour de la définition de l'American Sign Language et de son système de notation. Les échanges et confrontations autour des premières recherches sur l'ASL se déroulent en effet au sein du centre séculaire de formation des sourds aux États–Unis qu'est Gallaudet University. Nous insisterons sur l'exploration et les modes d'ancrage de théories linguistiques dans des pratiques d'enseignement ou dans des créations artistiques. Il s'agit, dans le passage qui suit, de s'intéresser à ce qui se construit, et se stabilise, dans l'invention et la reprise collective d'une inscription graphique des langues des signes. Nous évoquerons la représentation anthropologique des sourds à laquelle elle est associée, le statut qu'elle est chargée de conférer à des langues en gestes dans le cadre de la discipline linguistique, ainsi que l'organisation de la recherche ou de réseaux de recherche qu'elle permet autour de ces objets.

Notre terrain d'étude n'est cependant pas les États–Unis, un territoire où se sont démultipliées les initiatives de recherches dont il n'est pas possible ici de rendre compte. L'objectif est plutôt de s'attarder sur les premières articulations américaines entre questions théoriques, sociologiques et disciplinaires autour de la langue des signes, afin de comprendre ce qui se joue dans le contexte français. Les chercheurs de Gallaudet University comme les leaders sourds de *Deaf Pride*, les acteurs américains de théâtre en langue des signes ou les professeurs d'ASL, sont des acteurs aussi bien politiques que scientifiques du débat français sur la « LSF ». Les réseaux associatifs français de promotion du statut des sourds et de la langue des signes s'ouvrent également à des pays européens, notamment la Belgique, la Suisse, la Grande–Bretagne et les pays scandinaves. Les travaux américains restent cependant une référence forte à la fois sur la scène internationale et dans les recherches françaises sur la langue des signes, même si ce cadre théorique y est fortement discuté. Les publications et les articulations américaines constituent pour les chercheurs français des outils pour penser leur objet ainsi que le processus de recherche et d'écriture scientifique.

Nous ne nous intéresserons plus, par la suite, aux recherches américaines dans leur

contexte, mais à la manière dont les français les lisent, les utilisent et les pensent. La description des modes de collaborations aux États–Unis de chercheurs, locuteurs, et artistes sourds, dans un travail à la fois social, politique, théorique, et méthodologique, de définition de la langue des signes, permet de comprendre la nature de ce qui circule ensuite entre France et Amérique. Nous ne mobilisons pas ici de sources d'informations inédites sur les recherches américaines. C'est une lecture plus attentive aux activités de problématisation que nous proposons, qui permet de mettre en évidence les formes d'ancrage des constructions théoriques au sein de différentes pratiques relevant du monde de l'art, de l'enseignement de la langue des signes, ou de l'organisation de la recherche.

3– Les outils américains d'une description linguistique de gestes (1950–1975).

Dans les années cinquante, la communication gestuelle fait toujours l'objet de publications scientifiques aux États–Unis. Elles sont essentiellement le fait d'anthropologues consacrés à l'étude de tribus indiennes d'Amérique. Ainsi, G. Devereux, qui suit les cours de M. Mauss, L. Levy–Bruhl et P. Rivet en France, poursuit ses études aux États–Unis et publie en 1949 un article sur les gestes des Indiens Mohave. Il fait sa thèse sur cette tribu sous la direction d'A. L. Kroeber, qui publie en 1958, en même temps que C. F. Voegelin, ses réflexions sur l'analyse de langages gestuels. C'est A. L. Kroeber, lui–même formé à Columbia University sous la direction de F. Boas, qui initie C. F. Voegelin à l'anthropologie. Nous ne trouvons pas d'autres traces d'un intérêt localement partagé pour les langues gestuelles. G. Devereux retourne ensuite en France, où il fonde et enseigne l'ethnopsychiatrie. En Amérique, les descriptions des gestes d'Indiens restent présentes mais relativement peu connectées entre elles. Ces études, généralement ponctuelles, portent sur différentes tribus (J. R. Walker publie en 1953 sur les Indiens des plaines), et impliquent différentes professions ou disciplines. Ainsi, c'est un dessinateur scientifique pour l'Académie des sciences du Minnesota, R. Hofsinde (1956), qui rédige des ouvrages thématiques sur les Ojibwa avec lesquels il est plus particulièrement proche. Un linguiste, Jr. West LaMont, s'intéresse également aux gestes des indiens (1960). Il recueille d'abord des données sur le langage parlé, gestuel et chanté en Australie, grâce au soutien financier de l'Institut Australien des Études Aborigènes (AIAS), avant de poursuivre ses recherches sur le terrain américain. Ces études ne bénéficient cependant pas, comme celles engagées par le professeur d'anglais W. C. Stokoe (1919–2000) sur les gestes des sourds américains, de la contribution et de la confrontation de différents acteurs concernés à différents titres par l'objet et la démarche de recherche considérés.

W. C. Stokoe fait aujourd'hui partie de l'histoire mythique des recherches sur les langues des signes dans le monde[408]. Par le mode d'analyse et le système de notation qu'il

408 La date de ses premières recherches, 1960, est une borne historique systématiquement mentionnée dans les publications scientifiques sur les langues des signes. Lors d'un congrès international sur les langues des signes (TISLR) tenu à Amsterdam l'année de sa mort, un document en sa mémoire est distribué, se terminant sur ces mots : « Bill was the foundation ; we are adding the trills and grace notes to his glorious melody. » (Sh. Wilcox, 2000). Sur un plan plus politique, le travail de Stokoe est également présenté comme la fin de l'ère du congrès de Milan.

propose de ces modes de communication, il les aurait définitivement inscrits dans les cadres de la linguistique. Pourtant l'histoire raconte que d'autres auteurs avaient engagé des démarches similaires, comme Jr. West LaMont dans l'Indiana qui soutient une thèse en 1960 sur ce sujet. Le caractère décisif du travail de W. C. Stokoe réside à notre sens dans l'audience dont il bénéficie, et dans les activités de discussion et de réappropriation de sa démarche par d'autres chercheurs et d'autres acteurs (professeurs et artistes sourds notamment). Le lieu et le contexte même de ces recherches sont des facteurs décisifs. Gallaudet University est un établissement scolaire fédéral comprenant un internat et destiné à la population sourde. Issu de la collaboration au 19ème siècle de l'américain entendant Thomas Hopkins Gallaudet et du professeur sourd français L. Clerc, il est l'établissement pour sourds le plus ancien de ce pays[409]. Il draine une part importante de jeunes sourds, ensuite soucieux de maintenir des liens avec cette institution comme de préserver une certaine tradition propre à cet espace scolaire. Les gestes y sont couramment utilisés entre les élèves comme dans les classes. Lorsque W. C. Stokoe entre comme professeur dans cette école, c'est un véritable microcosme qu'il découvre. Il est lui–même un objet d'observation pour ces élèves organisés qui s'expriment dans un journal local et sont rapidement intrigués par ce nouveau venu, ami de cette autre personnalité, G. Detmold, s'engageant déjà dans une réforme de leur enseignement.

Si W. C. Stokoe travaille rapidement en équipe, et met ensuite en place un laboratoire de recherche sur les langues des signes au sein de Gaullaudet University, cet espace scientifique n'est pas le seul investi. Le travail d'analyse se fait également dans les salles de classes, dans des observations du quotidien, et à travers des discussions sur une expression artistique en langue des signes. Gallaudet University fait partie de ce que K. Knorr–Cetina (1982) appelle des « arènes transépistémiques », ces espaces hétérogènes traversant les laboratoires traditionnels, où se jouent différentes collaborations entre acteurs scientifiques et non scientifiques. Ces arènes sont véritablement le lieu où se négocient et s'explorent les frontières de « l'ASL » et les ressources de recherches sur cet objet, ainsi que la nature d'une collaboration entre locuteurs et chercheurs. Elles sont le lieu d'opérations de traduction (M. Callon, 1986), ce travail d'articulation de différents problèmes entre eux, et d'association de plusieurs acteurs dans une définition de ce qu'est ou n'est pas « l'ASL », et de ce que signifie « être un sourd locuteur d'une langue des signes ». C'est donc ce travail autant cognitif que social, et reposant pour une large part sur des situations particulières de recherche, que nous souhaitons mettre en évidence.

Outre les premières publications de W.C. Stokoe (1960, 1965, 1972), nous nous réfèrons ici à l'analyse de J. Maher (1996) qui publie de larges extraits des courriers qu'elle a reçus de différents protagonistes. Un ouvrage collectif publié en 1983 en l'honneur de

409 Il ouvre en 1817 à Hartford sous le nom de « The American Asylum for Education and Instruction of Deaf and Dumb Persons », ensuite connu sous le nom de « American School for the Deaf ». La méthode dite manuelle est ensuite toujours prônée par les descendants de T.H. Gallaudet, notamment par E.M. Gallaudet lorsqu'il prend en charge en 1857 « The Columbia Institution for the Deaf and Dumb and the Blind » à Washington D.C. Un collège est ajouté à l'institution en 1864 sous le nom de « Gallaudet College » puis « Gallaudet University ». L'école fut entièrement fondée par le gouvernement des États–Unis (J. Maher, 1996, p.8–11).

W. C. Stokoe rend également compte de la diversité des points de vue sur les débuts de ces recherches, de 1950 à 1975. Enfin, quelques articles et un numéro de *Langage* offrent un état des lieux des recherches américaines sur le sujet à cette époque. Ce type de ressources permet d'apprécier différents enjeux, ainsi que les parcours et types d'implications de différents acteurs, au regard de ce champ de recherche en construction. Nous chercherons en particulier à suivre autant le travail du professeur et chercheur W. C. Stokoe, que celui de son jeune collègue et artiste sourd G. Eastman.

3-1. La formalisation de l' « ASL ».

Venant du Connecticut, Gill Eastman entre en 1952 au Gallaudet College à Washington pour poursuivre ses études, parmi les 300 élèves sourds accueillis dans le campus. Le collège accueille cette même année un nouveau responsable des enseignements, G. Detmold, diplômé de l'Université de Cornell et ancien professeur d'anglais. Son arrivée fait déjà des émules dans la presse étudiante, *the Buff and Blue* (B&B): bousculant de vieilles habitudes, il propose de nouveaux cursus. Présidant Gallaudet College trois ans plus tard, ces nouvelles formations le conduisent à engager de nouveaux professeurs, sourds et entendants, notamment W. C. Stokoe, un ami de l'Université de Cornell, ancien professeur d'anglais lui aussi, ignorant tout des modes de communication des sourds. Ce dernier est rapidement l'objet de critiques de la part des étudiants, pour son amitié avec le président réformateur de cette institution, mais aussi pour « son projet fou »[410] d'étudier les signes des sourds. Le *Buff and Blue* joue le chroniqueur des formations et des fonds obtenus par ce professeur dès 1957, mais il se fait aussi l'écho des inquiétudes d'étudiants sur les performances de professeurs entendants en langue des signes. L'un d'eux, Bert Shaposka écrit ainsi en Mars 1958 :

> « Gallaudet est supposé être le centre du langage des signes. En tant qu'étudiants sourds, nous sommes sans doute « the cream of the crop ». Nous sommes supposés être capables d'assumer beaucoup de responsabilités et l'une d'entre elles est certainement l'évaluation de notre original langage des signes. À moins que des mesures soient rapidement prises, cet élément essentiel dans la culture des sourds, la langue des signes, pourrait se pervertir. Nous sommes les leaders sourds de demain. Qui d'autre que nous peut conserver notre unique méthode de communication vivant et servant de médium efficace ? » {*The Buff & Blue*, "Is Gallaudet Losing its Power of the Sign Language?", cité dans G. Eastman, 1983, p.18, (tp411)}

Ce type de discours interroge G. Eastman. Engagé dans une formation artistique, il s'investit aussi dans plusieurs activités extra–universitaires et préside le Club de Théâtre. Mais il se demande alors : « Que pouvait bien être la Langue des Signes ?

> Les professeurs de l'École Américaine pour les Sourds se gardaient de me dire d'utiliser la Langue des Signes. Maintenant le plus ancien des professeurs me conseillait de préserver la beauté du langage des signes. Je me souviens quand j'ai été présenté à Dr. Elizabeth Peet (…). Je la

410 G.Eastman,1983, p.18

411 « Gallaudet is supposed to be the center of the language of signs. As deaf students, we are presumably the cream of the crop. We are supposedly capable of assuming many responsabilities and one is certainly the evaluation of our original language of signs. Unless remedial measures are taken soon, this essential element in the culture of the deaf, the sign language, may become warped. We are the deaf leaders of tomorrow. Who else bus us can keep our unique method of communication alive and functioning as an effective medium?"

> dévisageais en train de s'exprimer gracieusement par signes au sujet de la pièce qu'elle avait récemment vue. Elle me conseilla de signer proprement et clairement. « Choisis toujours bien les signes », rappelait la matrone. « Chaque signe à sa signification. Quand tu épelles manuellement, fais–le modéremment et clairement. » (…) Chaque fois que que je voyais un nouveau professeur sur le campus, il signait généralement de façon maladroite. J'ai toujours pensé que c'était facile pour tout le monde d'apprendre la Langue des Signes. Je ne comprenais pas pourquoi ils ne pouvaient pas signer bien. Dr Stokoe était encore un « mauvais signeur », pourtant il était en train d'analyser notre langage des signes. » {G. Eastman, 1983, p.18–19, (tp412)}

Le statut de ce qui est désigné par American Sign Language ne va tout d'abord pas de soi pour les locuteurs eux–mêmes. Comme les autres étudiants sourds de Gallaudet, l'acteur Gill Eastman reste tout d'abord sceptique devant le projet de W. C. Stokoe, par ailleurs mauvais signeur, d'étudier les gestes des sourds. Les premières investigations de ce professeur d'anglais ne sont ainsi tout d'abord possibles que par le soutien de son ami G. Detmold, et des chercheurs Tragger et Smith de l'Université de Buffalo, rencontrés lors d'un institut d'été en 1957. Il obtient ainsi des fonds de Gallaudet College et de l'American Council of Learned Societies, et finance la participation de deux premiers assistants sourds, D. Sueoka (ensuite Casterline) et C. C. Croneberg. Ce dernier est déjà diplômé et commence à exercer à Gallaudet College comme professeur d'anglais, tandis que D. Sueoka est encore étudiante. Tous deux sont devenus sourds à l'adolescence, et maîtrisent plusieurs langues (suédois, allemand, anglais et ASL pour C. Croneberg ; créoles haïtiens, anglais et ASL pour D. Sueoka). D'après J. Maher (1996, p.88), ce sont là des profils permettant une communication efficace à la fois en anglais avec W. C. Stokoe, et en ASL avec les personnes enquêtées. Ces connaissances favoriseraient également un recul sur la diversité des systèmes linguistiques. Grâce à cette petite équipe, et au Département d'Anthropologie & de Linguistique de l'Université de Buffalo, W. C. Stokoe publie en 1960 *Sign Language Structure : an Outline of the Visual Communication System of The American Deaf*, puis bénéficie de fonds de la National Science Foundation.

Cette publication expose un premier travail de description de l' « ASL » s'inspirant de la démarche d'A. Bébian (1825). D'après W. C. Stokoe, les signes ou morphèmes, peuvent être décrits par trois aspects : la configuration de la main («desinator», noté DEZ), la localisation («tabulation», noté TAB) et le mouvement («signation», noté SIG). Des unités distinctives, dénuées de sens et de nombre limité (12 Tab, 19 Dez et 24 Sig), constituent les chérèmes, qui seraient les équivalents des phonèmes des langues orales. Ce système descriptif permet à partir d'une liste fermée de symboles de décrire par composition la totalité des gestes isolés de ce langage. Il montrerait également qu'une infinie variété de

412 «What was Sign Language? The teachers at the American School for the Deaf kept telling me to use Sign Language. Now the older professors warned me to preserve the beauty of the language of signs. I remember when I was introduced to Dr. Elizabeth Peet (...). I stared at her signing gracefully about the play she recently saw. She adviced me to sign properly and clearly. « Always select right signs », reminded the matron. « Each sign has its meaning. When you fingerspel, do it moderately and clearly. » (...) Whenever I saw a new professor on the campus, he usually signed awkwardly. I always thought it was easy for everyone to learn Sign Language. I didn't understand why they couldn't sign well. Dr. Stokoe was still a «no–good signer », yet he was analyzing our language of signs. »

messages est possible avec un nombre réduit d'unités gestuelles dénuées de sens.

Fig. 5.4– Exemples de transcription, et tables de symboles de W. C. Stokoe.
{Stokoe, 1972, p.33, p.134–135}



Tab ∩ Dez 5



Tab ⊔ Dez C



Tab ∪ Dez E



Tab ⦘ Dez F

Table of symbols used for writing the signs of the American sign language

Tab symbols

1. ∅ zero, the neutral place where the hands move, in contrast with all places below
2. ⌽ face or whole head
3. ∩ forehead or brow, upper face
4. ⊔ mid-face, the eye and nose region
5. ∪ chin, lower face
6. ⦘ cheek, temple, ear, side-face
7. ⫴ neck
8. [] trunk, body from shoulders to hips
9. ∖ upper arm
10. ∕ elbow, forearm
11. ⍺ wrist, arm in supinated position (on its back)
12. ⍵ wrist, arm in pronated position (face down)

Dez symbols, some also used as tab

13. A compact hand, fist; may be like 'a', 's', or 't' of manual alphabet
14. B flat hand
15. 5 spread hand; fingers and thumb spread like '5' of manual numeration
16. C curved hand; may be like 'c' or more open
17. E contracted hand; like 'e' or more clawlike
18. F "three-ring" hand; from spread hand, thumb and index finger touch or cross
19. G index hand; like 'g' or sometimes like 'd'; index finger points from fist
20. H index and second finger, side by side, extended
21. I "pinkie" hand; little finger extended from compact hand
22. K like G except that thumb touches middle phalanx of second finger; like 'k' and 'p' of manual alphabet
23. L angle hand; thumb, index finger in right angle, other fingers usually bent into palm
24. 3 "cock" hand; thumb and first two fingers spread, like '3' of manual numeration
25. O tapered hand; fingers curved and squeezed together over thumb; may be like 'o' of manual alphabet
26. R "warding off" hand; second finger crossed over index finger, like 'r' of manual alphabet
27. V "victory" hand; index and second fingers extended and spread apart
28. W three-finger hand; thumb and little finger touch, others extended spread
29. X hook hand; index finger bent in hook from fist, thumb tip may touch fingertip
30. Y "horns" hand; thumb and little finger spread out extended from fist; or index finger and little finger extended, parallel
31. 8 (allocheric variant of Y); second finger bent in from spread hand, thumb may touch fingertip

Sig symbols

32. ^ upward movement
33. ᵛ downward movement } vertical action
34. ᴺ up-and-down movement
35. ˃ rightward movement
36. ˂ leftward movement } sideways action
37. ᶻ side to side movement
38. ᵀ movement toward signer
39. ⊥ movement away from signer } horizontal action
40. ᵡ to-and-fro movement
41. ⍺ supinating rotation (palm up)
42. ⍵ pronating rotation (palm down) } rotary action
43. ω twisting movement
44. ᵑ nodding or bending action
45. ◻ opening action (final dez configuration shown in brackets)
46. # closing action (final dez configuration shown in brackets)
47. ᵡ wiggling action of fingers
48. ◎ circular action
49. ᵡ convergent action, approach
50. × contactual action, touch
51. ⋈ linking action, grasp } interaction
52. † crossing action
53. ⊖ entering action
54. + divergent action, separate
55. ↻ interchanging action

Ce système descriptif incarne alors le caractère doublement articulé de cette famille de

langues. C'est là un critère définitoire central dans la pensée d'A. Martinet (1908–1999)413, qui fait à cette époque largement autorité dans la discipline. Le travail de W. C. Stokoe est ainsi un acte fondateur mythique pour la linguistique des langues signées. Dans la mesure où est acceptée l'entorse faite aux cadres de la linguistique moderne par l'étude d'un langage exploitant le canal visuo–gestuel, de telles recherches s'inscriraient dans les repères et prérogatives de la discipline. Ces principes de description offre des possibilités d'écriture et d'analyse proprement linguistique.

Cette première publication, et l'obtention de fonds de la NSF, cristallisent cependant des réactions négatives de la part de différents acteurs. Les professionnels de Gallaudet College lui rappèlent ses fonctions d'enseignant d'anglais, tandis que les lettres de deux descendants d'A. G. Bell paraissent dans *Washington Post,* clamant que leur ancêtre a prouvé une fois pour toute que la langue des signes était inutile et nuisible dans l'éducation des sourds (W. C. Stokoe, 1983, p.266–267). Des étudiants sourds sont également hostiles à un tel projet.

> « Le personnel enseignant sourd était furieux contre lui. Il était une personne entendante, un nouveau venu – comment osait–il publier quelque chose au sujet des sourds ! (…) Sous toutes ces imprécations vous pouviez détecter le sentiment possessif parmi les personnes sourdes que leur secret le plus précieux et le plus attentivement protégé était en train d'être exposé aux yeux de tous, à la honte publique. » {J. Maher, 1996, p.76 : Lettre de G. Detmold à l'auteur, 21 Janvier 1991, (tp414)}

Si les présentations à Gallaudet de l'état de ses travaux sont alors l'occasion de nombreuses critiques (J. Maher, 1996), elles ont précisément l'avantage d'engager un débat autour de cet objet.

L'amphithéâtre que représente cet établissement fédéral pour étudiants sourds est un espace privilégié pour les réseaux qui le traversent, et les ressources qu'il rassemble. Le peu de cas fait de la recherche similaire menée au même moment par Jr. West LaMont dans un autre État des États–Unis témoigne de l'importance d'un tel cadre. Ce dernier travail, rarement présenté, est partiellement exposé dans la thèse de linguistique de Ch. R. Miller (2000). Jr.West LaMont propose lui–aussi en 1960 une typologie détaillée d'un langage gestuel ainsi qu'un système de symboles.

> « La différence principale avec le modèle de Stokoe se trouve dans son analyse du mouvement. Pour West, il n'y a pas de catégorie « mouvement » en tant que telle. À part les configurations manuelles et les « référents » (lieux d'articulation), il reconnaît les *directions*, les *aspects dynamiques* du mouvement et les *patrons mouvementaux* comme classes majeures d'éléments. » {Ch.R. Miller, 2000, p.38, en italique dans le texte}

---

413 La langue est « un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monènes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue... Ceci implique que nous réservons le terme de langue pour désigner un instrument de communication doublement articulé » (A. Martinet, 1960, p.20).

414 « The deaf faculty were furious with him. He was a hearing person, a newcomer – how did he dare to publish anything about the deaf! (…) Underneath all the imprecations you could detect a proprietary feeling among the deaf people that their most treasured and closely guarded secret was being brought out into the public view, to public shame. »

Il accorde ainsi, d'après Ch. R. Miller, une plus grande importance à la structure temporelle du mouvement, un intérêt qui ne sera que tardivement développé par les auteurs s'inscrivant dans le système descriptif de W. C. Stokoe. Ce dernier a été collectivement investi par différents chercheurs, et constitue à ce titre un cadre de référence décisif dans l'émergence d'un champ de recherche sur les langues des signes. C'est cette réappropriation collective et plurielle qui nous intéresse.

Le cadre théorique et descriptif proposé par W. C. Stokoe concerne plusieurs disciplines et une diversité d'acteurs. Recherche, enseignement, et travail artistique, s'y trouvent notamment étroitement articulés, ou tout au moins dans un premier temps, en dialogue. Les activités de démarcation de l'ASL par rapport à d'autres formes de communication gestuelle sont d'autre part inextricablement liées à une approche sociolinguistique et anthropologique des situations de communication vécues par des personnes sourdes. C'est également à travers ce travail collectif de définition de l'ASL, que se pensent et se définissent les profils d'un bon informateur dans des recherches sur les sourds et les langues des signes.

3–2. Entre artistes sourds et chercheurs.

3–2. 1) <u>L'exploration artistique des frontières d'un objet.</u>

Le travail de démarcation d'un mode de communication spécifique aux personnes sourdes se fait à plusieurs voix, à travers la confrontation de différents acteurs. Les nouveaux cursus proposés par G. Detmold à Gallaudet dans le domaine des Arts et des Lettres, ainsi que l'emploi de professeurs sourds, soutiennent de tels échanges. Ils favorisent notamment un travail de manipulation, ou d'exploration en pratiques, de l' « ASL » à travers des activités théâtrales et poétiques. Celles–ci sont associées à des pratiques de traduction en signes de textes anglais et à leur enseignement (G. Eastman, 1983). Ces initiatives et explorations artistiques connectent davantage l'établissement universitaire à d'autres espaces et sphères d'activités investis par des personnes sourdes : les prestations et formations du Théâtre National de Sourds (NTD), les différents cours de langue des signes et les projets de constitution de manuels[415] qui y sont rattachés, les réseaux de l'association politique représentant les sourds américains (la NAD), ou les congrès et projets de dictionnaires de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS)... Ces acteurs interrogent les distinctions quotidiennement opérées entre formes de langage et désignent à leur tour ce que pourrait être l' « ASL ». Avec l'essor de la « communication totale » dans le domaine de l'éducation aux États–Unis (prônant l'usage de tous les moyens de communication, incluant la lecture labiale, l'alphabet manuel, le dessin et toute forme d'expression gestuelle), il existe en effet une profusion de modes de communication. Les activités théâtrales sont alors un lieu d'expérimentation et de réflexion sur ce que serait l'ASL par rapport à d'autres formes d'expression gestuelle.

415 Ces activités peuvent paraître paradoxales, de même que les opérations de « traduction », au regard du statut relativement flou que possède alors ce langage des signes. Elles renvoient à l'importance de l'usage de modes de communication gestuels dans la population sourde.

> « Occasionnellement nous ajoutions des expressions familières du « vrai langage des signes ». C'était notre terme pour le langage signé utilisé par la plupart des adultes sourds en communication entre eux. Je fis un monologue… dans lequel j'utilisais du « vrai langage des signes », et cela consterna quelques membres de la compagnie. Quelque part dans les recoins de mon esprit je prenais de plus en plus conscience que Bill avait raison, et que ce que nous appelions le « vrai langage des signes » était en fait de l'ASL. » {J. Maher ,1996, p.92–93: Lettre de L. Fant à l'auteur, 1er Mai 1991, (tp416)}

3–2. 2) Diffusion et mise à l'épreuve des repères scientifiques.

Le premier ouvrage de W. C. Stokoe de grande diffusion, A dictionary of American Sign Language on Linguistics Principles, paru en 1965 en collaboration avec D. Casterline et C. C. Croneberg, met en scène sa notation symbolique dans la description, le classement et l'explication étymologique ou sociolinguistique de nombreux signes. Si la réalisation de ce dictionnaire suscite l'intérêt de jeunes chercheurs, ce système de notation reste pour beaucoup illisible. La contribution de personnes sourdes est ici décisive. Des professeurs sourds se réapproprient dans leur enseignement le principe d'une décomposition paramétrique de l'ASL (L. Fant, 1964), tandis que des artistes explorent les nuances de leur langue dans l'écriture de pièces théâtrales destinées à être jouées en langue des signes. Ces activités facilitent la diffusion des repères théoriques construits par les linguistes, tout en les mettant à l'épreuve. La citation ci–dessous montre non seulement que le travail théâtral est l'occasion de penser, de repérer et de hiérarchiser différentes formes d'expressions gestuelles, mais qu'il est aussi associé à des activités d'écriture.

> « Durant l'été 1972, je décidais de traduire une pièce en ASL en l'écrivant sur papier. Je convertis six traductions anglaises de la tragédie grecque de Sophocle Antigone en une traduction complète en Langue des Signes (…). Les personnages utilisaient des signes archaïques de l'ASL, et il n'y avait aucun signe initialisé. (…) (Au printemps 1973) « Je décidais d'écrire une pièce moi–même… quelque chose au sujet de la surdité. Cela s'appelait Sign me Alice, fondé sur Pygmalion de George Bernard Shaw et My Fair Lady de Lerner and Lowe. C'était au sujet de la vie des sourds se mêlant à la vie des entendants. Les personnages sourds ne demandaient pas de piété mais le droit d'un choix : utiliser la Langue des Signes qu'ils préféraient, plutôt que de se voir imposer de nouveaux signes. Des blagues personnelles, des jeux de signes, et des signes nouvellement inventés étaient inclus dans la pièce. » {G. Eastman, 1983, p.28–29, (tp417)}

---

416 « Occasionally we would throw in some colloquial expressions from « real sign language ». That was our term for the signed language used by most adult deaf people when communicating among themselves. I did a monologue... in which I used « real sign language », and it caused some consternation among a couple of the members of the company. Somewhere in the recesses of my mind was a growing awareness that Bill {Stokœ}was right, and that what we were calling « real sign language was in fact ASL »

417 « During the summer of 1972, I decided to translate a play in ASL by *writing on paper* I converted six English translations of Sophocles'Greek tragedy *Antigone* into one comprehensive Sign Language translation.(...)The characters used archaic ASL signs, and there were no initialized signs417.» (...) (In the spring of 1973), « I decided to write a play myself... something about deafness. It was called *Sign Me Alice*, based on George Bernard Shaw's *Pygmalion* and Lerner and Lowe's *My Fair Lady*. It was about the life of the deaf mingling in the life of the hearing. The deaf characters did not ask for pity but for the right to a choice: to use the Sign Language that they preferred, rather than having new signs forced on them. Private jokes, playing with signs, and newly invented signs were included in the play. »

Ce travail en acte sur la langue des signes, impliquant une réflexion sur son histoire et ses nuances, intéresse à plusieurs titres différents chercheurs. Le laboratoire de W. C. Stokoe tout d'abord a besoin de telles compétences pour le travail de transcription de données vidéos. Par ailleurs, les productions artistiques intéressent en soi des psycholinguistes du Salk Institute for Biological Studies à San Diego. Ils commencent à étudier, sur les bases établies par l'équipe de Gallaudet, les modifications de sens, et les processus créatifs, permis par la modification d'un ou de plusieurs paramètres des signes (U. Bellugi & E. Klima, 1975). Les recherches engagées sur les lapsus gestuels, et sur les processus de mémorisation, au sein du département de psychologie de Northeastern University à Boston viendraient parallèlement confirmer, sur le plan psychologique, la composition paramétrique des signes (U. Bellugi, E. Klima & P. Siple, 1979). Ces équipes forment un réseau de recherche partageant un cadre descriptif et un intérêt pour les initiatives des locuteurs de langue des signes.

Par les jeux de mises en scène de leur mode de communication gestuelle, les artistes et pédagogues sourds explorent pour ces chercheurs le fonctionnement même de cet objet. Ils contribuent à identifier et hiérarchiser différents registres d'expression. Ils participent de cette manière à la construction d'un cadre interprétatif général permettant d'organiser la diversité des productions gestuelles observées. Des cours de « Communication Non Verbale comme base de la Langue des Signes »418 sont notamment donnés par l'artiste G. Eastman, d'abord dans le cadre du Théâtre National des Sourds (NTD), puis à Gallaudet même. Cette démarche participe d'un discours théorique sur les ressources pantomimiques des langues des signes. Déterminantes dans la genèse historique des langues gestuelles, elles seraient également un outil pédagogique sans précédent. Les cours de communication non verbale sont destinés à fournir les repères nécessaires à la compréhension d'un discours utilisant l'espace, le corps et l'image. Ils sont l'occasion d'apprendre à utiliser et à lire les jeux de regard, de configurations des mains et de postures. Ils permettent enfin de montrer la différence entre mime et langue des signes en soulignant notamment des processus de réduction. Cette communication pantomimique utilisée dans les premiers cours d'ASL ne ferait pas partie à proprement parler de son système linguistique. Ces cours participent d'une recherche et d'un discours sur les ressources historiques, les composants, et les procédés d'expression, de la langue des signes.

3-2. 3) L'ancrage de constructions scientifiques.

Les cours de communication non verbale ont ainsi une signification pédagogique, historique et théorique. De nombreuses contributions de locuteurs sourds, qu'ils soient enseignants, étudiants ou artistes, peuvent de la même manière faire l'objet de plusieurs lectures. Leurs prestations sont à ce titre des moments d'articulation de plusieurs perspectives : pédagogiques, linguistiques, sociologiques etc. Nous avons par exemple déjà évoqué la pièce de G. Eastman, intitulée *Sign Me Alice,* pour être un lieu de réflexion sur les

418 G. Eastman, 1983, p.31. L'expression de « communication non verbale » (CNV) étant de plus en plus utilisée aux USA dans un tout autre sens (comportement, gestes du quotidien, habillement...), il modifie cette appellation en 1978 au profit de « communication visuo–gestuelle » (CVG).

frontières de l'ASL et ses ressources poétiques. Elle représente aussi, d'après C. Padden, jeune sociologue sourde travaillant auprès de W. C. Stokoe, une histoire typique dans la « communauté et la culture des Sourds » :

> « Une histoire typique peut se dérouler ainsi : une personne *s*ourde grandit dans un environnement oral, sans avoir jamais rencontré ou parlé avec des personnes *S*ourdes. Plus tard dans la vie, cette personne *s*ourde rencontre une personne *S*ourde qui l'amène à des fêtes, lui enseigne la Langue des Signes et l'informe sur la manière de vivre des personnes *S*ourdes. Cette personne devient de plus en plus impliquée, et abandonne son passé tandis qu'il rejoint d'autres personnes *S*ourdes. » {C. Padden, 1983, p.97–98, (tp419)}

Nous pourrions ajouter qu'il s'agit également d'une production artistique publique produite et réalisée par des sourds, en langue des signes. Cette pièce possède en soi une dimension politique. De telles prestations articulent entre elles plusieurs discours et sphères d'actions. Elles impliquent des universitaires, touchent une grande diversité de public, et peuvent être reprises par d'autres personnes. La reproduction de pièces de théâtre, d'un mode d'initiation à l'ASL, de jeux de signes, ou de principe de description des gestes par leur construction paramétrique, participe à la stabilisation et la diffusion d'une certaine image de l'ASL et de ses locuteurs, ainsi que de théories scientifiques sur ceux–ci, à travers différents mondes sociaux. C'est dans ces arènes transépistémiques que s'élaborent de telles articulations.

3–3. Un objet humain.

Nous venons d'évoquer les mises en scènes aussi bien artistiques, pédagogiques, politiques ou graphiques, à travers lesquelles l'ASL est peu à peu circonscrite et définie. Dans ce travail, l'identité des différents acteurs (chercheurs, professionnels de la langue des signes ou locuteurs, personnes sourdes ou personnes entendantes) se trouve également questionnée et éventuellement redéfinie.

> « Durant ces accrochages préliminaires les problèmes de recherche et les groupes qui les prendront en charge sont *simultanément* déterminés. Structures sociales et structures cognitives sont définies à travers la même épreuve. » {M. Callon, 1980, p.198, (tp420)}

L'objet d'étude engage ici des groupes humains. L'ASL n'existe pas sans le corps des locuteurs et sans leurs interactions. Il n'est pas non plus un objet d'étude sans dispositif socio–technique d'observation et sans liens entre sourds et chercheurs. La question de la définition des structures sociales engagées dans ces recherches se démultiplie donc tout particulièrement. Isoler un système linguistique particulier, l'ASL, engage une réflexion sur le groupe socio–culturel que constituent ses locuteurs. Cela conduit également à penser les rapports de force, les situations de communication, et les stratégies d'adaptation, entre locuteurs et non locuteurs de langues des signes. L'ensemble de ces questions se rejoue au cœur même des dispositifs de recherche sur les langues des signes, à travers le choix des

---

419 « A typical story may go like this: a *d*eaf person grows up in an oral environment, never having met or talked with *D*eaf people. Later in life, this *d*eaf person meets a *D*eaf person who brings him to parties, teaches him Sign Language and instructs him in the way of *D*eaf people's lives. This person becomes more and more involved, and leaves behind his past as he joins other *D*eaf people.»

420 « During these preliminary skirmishes research problems and the groups which will take charge of them are *simultaneously* determined. Social structures and cognitive structures are defined within the same crucible. »

informateurs, le mode d'investigation, le travail d'authentification des données ou de leurs descriptions… La définition et la reconnaissance de détenteurs de l'ASL, d'experts de cette langue et d'experts scientifiques organisent ces études linguistiques, à travers la distribution des tâches, statuts et responsabilités dans la recherche sur les langues des signes. Ce sont ces trois aspects imbriqués – les définitions culturelle, sociale et technique de l'objet comme des hommes qui le font exister– que nous nous proposons de développer.

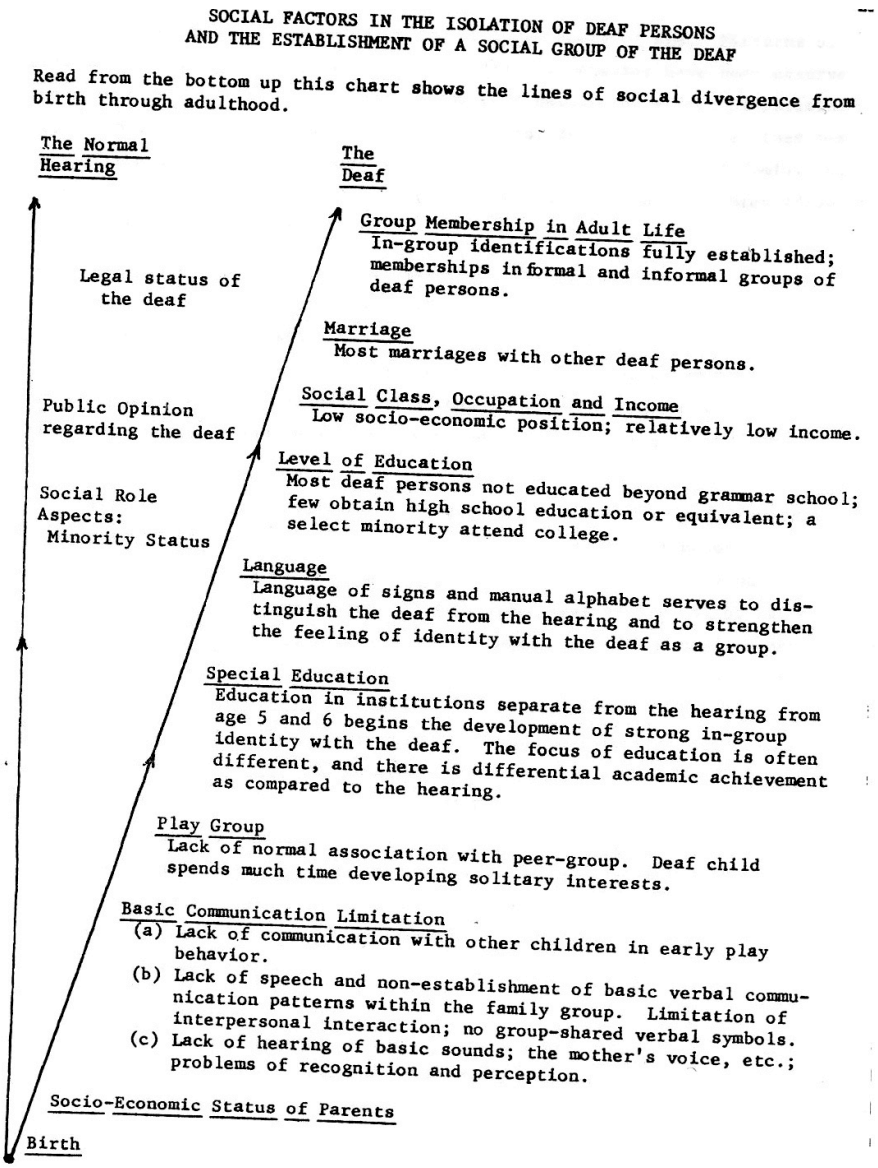
3-3. 1) Un objet culturel.

Au cœur du travail d'articulation de plusieurs dimensions et de différents acteurs, la délimitation de ce qui est ou n'est pas de l'ASL engage de façon notoire la façon de penser les sourds eux–mêmes. *Sign Language Structure* (1960) reprend ainsi exhaustivement la communication d'Anders S. Lunde, *The Sociology of The Deaf*, présentée en 1956 au congrès de l'American Sociological Society à Détroit. Ce sociologue, d'abord investi dans des études statistiques en rapport avec le domaine de la santé, n'est que ponctuellement rattaché au laboratoire de W. C. Stokoe à Gallaudet. Cette contribution est néanmoins décisive dans le travail d'articulation entre linguistique et sociologie. D'après son analyse, les personnes sourdes seraient séparées du reste de la population par l'impossibilité d'entendre la parole et par les expériences sociales particulières qui lui sont liées. Ceci, et les parcours similaires qui rassemblent ces personnes (dont leur fréquentation d'écoles spécialisées), contribueraient à l'identification des personnes sourdes entre elles, ainsi qu'à une socialisation particulière dans ces espaces collectifs. L'usage d'une langue des signes serait un des traits caractéristiques et fédérateurs de cette population.

Les sourds sont décrits par ce sociologue comme formant une « sous–culture » ou « un groupe minoritaire » (A. S. Lunde, dans Stokoe, 1960, p.21). Les analyses de l'ASL sont ainsi articulées dès le début de ces recherches à des investigations sociologiques ou anthropologiques. Il faut également signaler que les linguistes Tragger et Smith qui sont les premiers interlocuteurs de W. C. Stokoe étaient rattachés au département d'Anthropologie, car, commente ce dernier (1994, p.97), « ils insistaient sur le fait que les langues ne pouvaient être étudiées avec profit qu'en relation avec des systèmes entiers qu'ils appelaient « cultures », et sur le fait qu'une réelle étude des langues n'est impossible sans une attention minutieuse aux personnes qui les utilisent (…) » (tp421).

421 « They insisted that languages could profitably be studied only in relation to total systems they called « cultures » and that real study of languages is impossible without close attention to the people who use them (…) ».

Fig.5.5– Expériences de vie et groupe sociolinguistique de sourds. Le schéma d'A. S. Lunde.
{ Stokoe, 1960, p.23}



C.G. Croneberg, un des assistants de W. C. Stokoe, poursuit cette analyse sociologique en rédigeant deux appendices du *Dictionnaire d'ASL* publié en 1965 (et co–signé avec W. C. Stokoe, et D. Casterline). Dans l'un il décrit différents dialectes de l'ASL, et dans l'autre il expose en quoi les sourds forment à ses yeux une communauté linguistique rassemblant les personnes sourdes de différents états américains et canadiens. Les facteurs de cohésion de ce groupe seraient essentiellement la fréquentation d'une école spécialisée et la pratique de l'ASL. La socialisation entre sourds se poursuivrait également à travers des liens informels entre communautés urbaines de sourds et les grandes organisations associatives. Les personnes ayant une surdité mais ne s'inscrivant pas dans ces réseaux et ces pratiques, ne seraient pas identifiées comme membres de cette communauté, et ne s'y reconnaîtraient pas. Elles ne seraient pas « socialement sourdes » (p.299). Par le partage de modèles de comportements, de relations sociales, et d'expériences de vie spécifiques, les sourds locuteurs de langue des signes seraient en partie culturellement différents des autres Américains.

L'analyse de la situation de ces sourds se nourrit alors des parallèles avec celles d'autres minorités linguistiques et culturelles, comme les Noirs Américains, les juifs, ou la population hispanophone aux États–Unis, etc (C.G. Croneberg, 1965 ; M. Vernon & B. Makowky, 1969 ; K. Meadow, 1972 ; J. Woodward, 1972 ; L. M. Jacobs, 1974). Une autre assistante de recherche à Gallaudet, B. Kannapell, signe des publications sur les implications de cette analyse dans le cadre de l'éducation et de l'instruction des enfants sourds (1974 ; 1978 ; 1979). Née sourde de parents sourds, B. Kannapell milite à travers l'association *Deafpride*, dont elle est co–fondatrice, pour la reconnaissance des droits humains et éducatifs des sourds. Elle participe à l'élaboration de matériel pédagogique destiné aux enfants sourds, et plaide pour la mise en place d'une éducation bilingue. Elle s'appuie pour cela à la fois sur les études linguistiques et sociologiques de l'équipe de Gallaudet, sur la comparaison entre les sourds et d'autres minorités culturelles aux États–Unis, ainsi que sur la récente politique du pays en faveur de l'éducation bilingue en général (1974). Une loi amendée en 1967 prévoit en effet de soutenir financièrement les organismes locaux d'éducation pour « 1– des programmes d'éducation bilingue, 2– des programmes destinés à donner aux étudiants une connaissance de l'histoire et de la culture liées à leur langue, 3– des efforts pour établir une coopération plus étroite entre l'école et la maison » (B. Kannapell, 1974, éd. 2LPE–1983, p.1). Pour B. Kannapell, « la langue n'est qu'une des importantes parties du comportement caractéristique des gens liés ensemble par une même culture. Selon la recherche sur l'éducation bilingue, la culture joue un rôle très important dans les écoles et elle est nécessaire pour le développement de l'identité des enfants. Ceci est également vrai de la communauté des sourds » (id, p.12).

La notion de culture sourde n'est cependant pas nouvelle, comme en témoignent les propos déjà cités de B. Shaposka dans le *B&B* en 1958. N. Lachance (2002) souligne par ailleurs l'emploi fréquent et ancien des expressions « deaf world » aux États–Unis, et « nation sourde » ou « peuple sourd » en France. La désignation explicite de certaines pratiques comme étant les éléments d'une culture sourde contribue cependant à façonner le regard porté sur les sourds, en attirant l'attention sur des phénomènes de groupe, des comportements linguistiques spécifiques, et des expériences sociales particulières. J. Woodward et H. Markowicz s'interrogent en 1975[422] sur les moyens permettant le maintien, chez les sourds, de cette identité linguistique et culturelle malgré la forte oppression de la majorité entendante. Comment ont–ils pu maintenir la pratique d'une langue aussi stigmatisée alors même qu'ils n'ont aucun pouvoir sur leurs institutions scolaires ou sur le devenir des enfants sourds, majoritairement issus de familles entendantes ? Ces auteurs voient dans ce contexte d'oppression lui–même un facteur de renforcement des liens, de processus d'identification et de solidarité entre personnes sourdes. Mais si « le renforcement des liens ethniques est un phénomène social », il serait également « lié au langage, puisqu'un des principaux critères de reconnaissance des membres de la communauté Sourde est l'utilisation

422 (J.Woodward, 1989) et (H. Markowicz et J. Woodward, 1978). Ce sont deux publications de présentations orales réalisées en mars 1975, respectivement à *l'Annual Meeting of the Society for Applied Anthropology* à Amsterdam (article réédité plusieurs fois) et à la *Conference on Culture and Communication* à Temple University.

de l'ASL » (J. Woodward, 1989 (1975), p.172, (tp423)). H. Markowicz et J. Woodward s'appuient, entre autres, sur les résultats d'une observation ethnographique, menée par C. Padden et H. Markowicz en 1975424, concernant les difficultés d'intégration à l'Université Gallaudet d'élèves sourds « enculturés dans la communauté entendante », c'est–à–dire ne partageant ni la langue gestuelle ni les manières de faire des étudiants sourds de Gallaudet (H. Markowicz & J. Woodward, 1978 (1975), p.30). Le changement de langue en fonction de l'interlocuteur contribue, d'après ces auteurs, à limiter l'initiation des entendants et des non membres. Il participe d'un mode d'assignation de différents rôles sociaux.

3–3. 2) Une inscription sociale.

Il existerait donc différentes stratégies de communication chez les sourds locuteurs de langue des signes. L'ensemble des différents modes d'expression des personnes sourdes peut alors être décrit, selon W. C. Stokoe et ses collaborateurs, en fonction de deux systèmes de référence. Le premier renvoie aux manières de faire des entendants, marquées par un usage de la parole, et le second aux pratiques exclusivement développées entre sourds, comme l'exploitation silencieuse de ressources visuelles. Ces deux systèmes de référence permettent de définir pour ces chercheurs les pôles d'un *continuum* présentant une variété de modes d'expression allant d'un encodage manuel de l'anglais (Sign English) à une forme qui lui est indépendante (l'ASL). L'ensemble de ces modes de communication serait travaillé par des variations personnelles, régionales ou historiques (W. C. Stokoe, 1970). Cette description est inscrite par ses auteurs dans le schéma diglossique développé par le sociolinguiste Ch. A. Ferguson (1959)425. Les deux pôles correspondent à une forme dîte haute (H), celle de la majorité, des institutions et de plus grand prestige (l'anglais en gestes), et une forme dîte basse (L), celle utilisée à l'intérieur de la minorité que constituent ici les personnes sourdes (l'ASL). Seules ces deux langues seraient discrètes dans le continuum.

> « La présente étude a pour objectif de découvrir la structure non pas de l'ensemble du complexe communicatif mais de la langue des signes. »{W. C. Stokoe, 1960, p.30, (tp426)}

L'objet qui est construit n'est donc pas défini par sa dimension gestuelle, mais par sa dimension historique et sociale. La définition des langues des signes renvoie ici à des situations de communication entre sourds, et à l'histoire des relations entre communautés de sourds.

> « Les approches d'une description de la syntaxe de l'ASL commencent à partir de ce langage. Schlesinger (1969), Cicourel et Boese (1971), et d'autres depuis Mallery (1881) ont considéré toute l'activité communicative impliquant des gestes indépendamment de la parole comme étant de la langue des signes. (…) La raison pour laquelle les signeurs d'ASL et les signeurs de Langue des Signes Britanique ne peuvent communiquer aisément tandis que les signeurs d'ASL et les

423 « The strengthening of the ethnic bond is a social phenomenon, but it is tied to language, since one of the primary criteria for recognition of Deaf community members is the use of American Sign Language. »
424 Cette recherche associant chercheur sourd et entendant a fait l'objet d'une communication au congrès de la FMS de Washington en été 1975.
425 Dans ce cadre théorique, les « formes » linguistiques peuvent être des langues apparentées ou non.
426 « the present study is directed toward discovering the structure not of the whole communicative complex but of the sign language. »

> signeurs de FSL [French Sign Language] le peuvent est précisément similaire aux raisons pour lesquelles les monolingues britanniques et américains peuvent discuter tandis que les américains et les français ne le peuvent pas. C'est la reconnaissance d'une histoire linguistique et d'une géographie de cet ordre qui doit précéder les efforts théoriques et pratiques pour décrire la « langue des signes ». Pour cuisiner un lièvre, d'abord capturer le lièvre. »{W. C. Stokoe, 1972, p.119 & p.121 (tp427)}

W. C. Stokoe se dissocie ainsi de l'ensemble des recherches anthropologiques prenant en compte l'expression gestuelle de peuples autochtones, mais aussi des développements linguistiques et sociologiques attentifs aux comportements non verbaux[428]. Il inscrit par ailleurs résolument son objet à la fois dans le champ de la linguistique structurale, et dans celui de la sociolinguistique.

Le concept de diglossie, popularisé par Ch. A. Ferguson ainsi que J. A. Fishman, relève initialement d'une vision fonctionnaliste relativement statique, où chaque langue, clairement distinguée des autres, est utilisée pour des fonctions particulières. Les études menées dans les années soixante et soixante–dix sur des terrains impliquant le catalan, l'occitan ou des créoles, développent une vision plus dynamique et conflictuelle de ce type de situations. Les phénomènes de « calques », d' « emprunts », d' « interférences » ou d' « alternance codiques » dans les communications entre interlocuteurs de langue maternelle différente, s'inscrivent plus explicitement dans des rapports de force socio–politiques (H. Boyer, 1991). C'est dans un tel contexte théorique et politique que ce concept de diglossie est appliqué aux personnes sourdes. Il engage à prendre en compte ce type de rapports de force, et les stratégies d'adaptation langagière qu'ils suscitent, au sein d'une équipe de recherche sur la langue de signes. J. Woodward (1976) décrit à ce propos les conditions difficiles de recherche sur la manière de signer des Noirs Américains du Sud des États–Unis, les enquêteurs étant blancs, et/ou entendants.

C'est en référence à ce cadre général d'analyse sociolinguistique que J. Woodward et H. Markowicz (1978 (1975), p.30) ramènent aux sourds cette citation de J. Gumperz (1975) :

> « Le langage est simultanément les fonds ou un dépôt de savoirs culturels, un symbole d'identité sociale, et un moyen d'interaction. » (tp429)

---

427 « Approches to a description of ASL syntax must begin from that language. Schlesinger (1969), Cicourel and Boese (1971), and others since Mallery (1881) have taken all communicative activity involving gesture apart from speech as sign language. (…)The reason ASL signers and British SL signers cannot communicate easily while ASL signers and FSL signers can is precisely analogous to the reasons monolingual Britons and Americans can converse while Americans and French cannot. It is recognition of linguistic history and geography of this order that must precede theoretical and practical attempts to describe « sign language ». To cook a hare, first catch the hare. »

428 A. Cicourel et R. Boese s'intéressent bien pour leur part aux pratiques de communication engageant de manière spécifique des personnes sourdes, sans s'interroger cependant sur la nature du mode d'expression utilisé, notamment dans des interactions n'impliquant que des sourds. A. Cicourel ne développe pas de programme de recherche autour de ce terrain, ou de cet objet. Il incite son étudiant, comme il l'a fait pour d'autres, a étudier son propre univers. R. Boese, dont les parents sont sourds, intitule ainsi sa thèse, soutenue en 1971, *Natural sign Language and the Acquisition of Social Structure* (N. C. Mullins, 1973).

429 « Language is simultaneously a store or a repository of cultural knowledge, a symbol of social identity, and a medium of interaction. »

Au continuum linguistique correspond alors, pour ces auteurs, un continuum dans les valeurs culturelles, déclinant différentes manières d'être, relevant plus ou moins du monde entendant ou de comportements « Sourds–Sourds » (id. p.31). Cependant, les membres de la communauté des sourds opèreraient une dichotomie tranchée entre membres et non membres, à partir de modèles constitués de certains traits socialement pertinents. Les critères mobilisés dans ce travail de frontière d'un « groupe ethnique » (p.33) seraient notamment la fréquentation d'une institution spécialisée et la maîtrise de l'ASL. Les facteurs décrits par d'autres auteurs comme déterminant les expériences sociales des personnes sourdes et modelant leurs comportements et leurs manières de voir, sont ici pensés comme des références et des critères socialement construits. Cette analyse s'inscrit dans le cadre théorique de F. Barth (1969), qui privilégie l'interaction comme unité d'observation, et comme lieu où se jouent les processus d'attribution et d'identification au fondement des cultures et des identités. Se référer aux Sourds avec un « s » majuscule est une convention destinée, comme le mentionnent en note les auteurs, à désigner les membres ou les pratiques de cette communauté, tandis que le « s » minuscule correspond à l'emploi habituel et indique un statut audiologique et non pas culturel. Elle permet de rendre compte de cette dichotomie pertinente pour les acteurs. La définition de la « communauté Sourde » que J. Woodward et H. Markowicz proposent concilie d'une part l'idée de continuum linguistique et culturel entre la « culture majoritaire » et la « sous–culture sourde », et d'autre part le principe d'une dichotomie pertinente pour les acteurs entre Sourds et non Sourds, fondement d'une « frontière ethnique » en grande partie entretenue par les comportements sociolinguistiques (p.34).

L'analyse de N. Lachance (2002) montre cependant que c'est essentiellement dans le cadre théorique de l'anthropologie culturelle américaine que le concept de culture sourde est ensuite utilisé. La convention d'écriture évoquée, largement reprise, contribue alors à stabiliser la description des pratiques culturelles et les critères d'appartenance. Elle soutient une vision essentialiste de la culture sourde. Les définitions qui en sont ensuite données « ne rendent pas compte de la variabilité des comportements et des pratiques, ni même de la flexibilité des frontières de la communauté et des stratégies identitaires employées par l'acteur social » (N. Lachance, 2002, p.239). Cette convention d'écriture est pourtant généralement attribuée à J. Woodward, même si la date de la référence varie selon les auteurs ou les publications. Elle est également souvent présentée, lorsqu'elle est justifiée, comme une convention propre à la spécialité430. Cette dichotomie entre Sourds et non–Sourds fait ainsi clairement partie d'une conception partagée par les sourds locuteurs de langues des signes et

430 Un récent email de la liste de diffusion consacrée à l'étude des langues signées en témoigne : « I'm seeking advice about the first published usage of the « Deaf » versus « deaf » distinction. Some writers refer to this as the « Woodward convention », apparently following a claim by Padden & Humphries (1988) that James Woodward was the source of this distinction. Padden & Humphries (1988) list a 1972 paper in « Sign language studies » by Woodward as the source of this distinction, but this paper does not actually introduce the convention, and does not use « Deaf » rather than « deaf ». As far as I can tell, the distinction begins to be used in a number of American publications from 1980 onwards. In a paper in Baker & Battison (1980), for example, Padden notes that it is a convention « adopted by a number of researchers » but does not attribute it to Woodward. I would like to know (1) was James Woodward actually the source of this distinction, and if so, (2) when did he first use it in print? If this is not the case, then (3) anyone know who first used it in print and when? Thanks. »

les chercheurs qui les prennent pour objet d'étude. La manière dont est pensée cette frontière anthropologique se retrouve au cœur de l'organisation des dispositifs de recherche.

3–3. 3) Les cadres théoriques et humains de ce double objet.

De ces considérations culturelles et sociolinguistiques découle le principe selon lequel seules des personnes sourdes pourraient être réellement performantes en ASL. Ce sont les assistants sourds qui réalisent les transcriptions d'énoncés en langue des signes, une tâche qui ne les pose pas comme auteurs des publications, mais qui suppose la reconnaissance d'une expertise particulière. C'est à ce titre que dans sa première publication (1960), W. C. Stokoe donne une certaine visibilité, et une responsabilité, à ces petites mains qui ont inscrit graphiquement la plupart des données récoltées, et qui ont traduit dans le système de notation de leur équipe les dessins de signes publiés par P. Pélissier (1856).

> « L'auteur de ces lignes, après grande réflexion sur le sujet, a choisi de présenter cette étude sous son nom uniquement ; mais une grande part du travail à tous les niveaux depuis le début a été réalisé par deux assistants de recherche qui auraient aisément pu être nommés co–auteurs. Carl Gustaf Croneberg et Dorothy Chiyoko Sueoka ont analysé et transcrit les données, discuté la détermination des chérèmes, et contribué par leurs idées autant que par leur temps à l'étude à un point où il est difficile de déterminer l'*authorship*. Dans la discussion détaillée des données, cependant, le signe ou la notation quand c'est nécessaire sera identifié par des initiales (CGC, DCS, WS). » {W. C. Stokoe, 1960, p.30, (tp431)}

Prenant davantage en charge les enregistrements et leur traitement dans une étude qui change également d'échelle, ces collaborateurs co–signent le *Dictionnaire d'ASL* en 1965. Voici une description générale de la répartition des tâches aux premières heures du laboratoire de W. C. Stokoe, tel qu'il les rapporte le 7 août 1991 à J. Maher (1996, p.89) :

> « S'asseyant et discutant en signe pour notre caméra (avec un moteur automobile fait maison – et un transformateur du jeu de trains électriques que j'avais conservé depuis l'enfance) d'emprunt (grâce à la company Eastman Kodak), nous parvîmes à capter plusieurs paires différentes de signeurs : des étudiants d'école élémentaire et de classes préparatoires, des seniors et des bacheliers, des collègues de différentes tranches d'âge, natifs et d'origine étrangère, mâles et femelles. Quand les films étaient tirés et visionnés plusieurs fois avec notre Moviola, Carl et Dorothy les transcrivaient dans la notation de Stokoe et réalisaient une traduction en anglais. Comme dans la bonne tradition lexicographique, les « mots en tête » étaient écrits sur des bouts de papier par la main précise de Dorothy. Elle a ensuite fait fonctionner le clavier sur la machine VariTyper, avec une sorte de segment spéciale pour les symboles tab, dez et sig. Nous affichions

431 « The writer, after much consideration of the matter, has chosen to present this study over his name alone ; but much of the work at all stages since the beginning has been done by two research assistants who might as easily be named co–authors. Carl Gustaf Croneberg and Dorothy Chiyoko Sueoka have analyzed and transcribed data, discussed the determination of the cheremes, and contributed ideas as well as time to the study to the point where it is difficult to determine authorship. In the detailed discussion of data, however, the sign or notation when necessary will be identified by initials (CGC, DCS, WS). »

> les bouts de papier sur le tableau sur un mur de mon bureau dans le Département d'Anglais, et nous trois nous rencontrions là pour en discuter. Nous avions aussi une salle où la camera et les chaises relatives pouvaient rester installées pour les moments occasionnels de tournage (…). Dorothy apprit à utiliser la machine VariTyper à réaction lente pour tirer des copies pour le dictionnaire. Je bricolais le Kodak et le Moviola, et Carl, au moins durant un été et à d'autres moments, visitait les centres de sourds dans un rayon d'une centaine de miles autour de Washington, recherchant les différences de dialectes. (Les résultats des investigations de Croneberg apparaissent dans deux appendices du dictionnaire). (tp432)

La répartition des tâches ne se fait pas au hasard. Ce sont ici les sourds de l'équipe qui transcrivent, et qui mènent les enquêtes sociolinguistiques. Être « Sourd » ne suffirait cependant pas. Une expertise dans les langues des signes suppose ici un travail réfléchi et réflexif sur ses propres pratiques de communication ainsi que l'élaboration ou la mobilisation de repères de démarcation et d'analyse de différentes formes linguistiques. Un bon informateur est un informateur formé à ce travail écrit W. C. Stokoe en 1972 (p.125). Il souligne en effet qu'un locuteur d'ASL a forcément développé des compétences bilingues et des stratégies d'adaptation qu'il n'est aisé d'objectiver. L'informateur idéal est alors décrit comme un adulte sourd de naissance, intelligent, qui a acquis l'ASL avec ses parents sourds et développé ces compétences par son intégration dans un milieu de sourds locuteurs d'ASL, mais qui a également suivi des études de linguistique et d'anthropologie433.

Il s'agit enfin de disposer de bons « outils ». Son système de transcription soutient d'après lui un travail de distinction entre la « langue des signes » et une diversité de systèmes sémiologiques. L'approche structuraliste, dans laquelle cette description s'inscrit, offrirait une terminologie adéquate pour décrire mais aussi pour penser cet objet linguistique et sociologique434. D'après W. C. Stokoe, elle autorise tout d'abord l'analyse de ce mode de communication « en soi » et non de prime abord comme un dérivé d'une langue orale (W. C. Stokoe,1972, p.86–88). Les théories défendant une telle dépendance décriraient les sourds aux frontières de l'humanité.

---

432 « Sitting and signing conversationally for our borrowed (thanks to Eastman Kodak Company) camera (with a homemade motor drive – and a transformer from the electric train set I had saved from childhood), we managed to corner many different pairs of signers : students from elementary school and the preparatory classes, seniors and graduates, colleagues of several age brackets, native and foreign–born, male and female.When the films were printed and run many times through our Moviola, Carl and Doroty transcribed them in Stokoe notation and made an English translation. As in good lexicographic tradition, the « head words » were written on slips of paper in Dorothy's precise hand. She later operated the keyboard on the VariTyper machine, with a special type segment for the tab, dez, and sig symbols. We posted the slips on the blackboard on one wall of my office in the English Department, and the three of us met there to discuss them. We also had a room where the camera and subject chairs could remain set up for the odd moments of filming (…). Dorothy learned to use the slow–reacting VariTyper machine to set copy for the dictionary. I tinkered with the Kodak and Moviola, and Carl, at least for one summer and at other times, visited deaf centers within a hundred–mile radius of Washington, pursuing dialect differences. (The results of Croneberg's investigations appear in two appendices to the dictionary.) »

433 Cette définition d'un bon informateur limite considérablement leur nombre mais aussi leurs caractéristiques. J. Woodward (1983) mentionne ainsi, lorsqu'il évoque les conditions de travail des linguistes américains, que la plupart d'entre eux ont recours à 1 ou 2 informateurs, tous issus du même milieu social.

434 Pour une discussion des modèles théoriques appliqués à cet objet, voir Stokoe1972, notamment le chapitre V.

> « Avant Locke, quand la parole était généralement la pensée, comme c'est le cas aujourd'hui pour Chomsky & Halle (1968), pour être une aptitude a priori innée plutôt qu'un comportement appris, un sourd–muet était jugé n'avoir ni âme ni esprit. (…) Les partisants d'une telle théorie de la linguistique (…) doivent alors supposer que la langue des signes des personnes sourdes modernes est directement dérivée de quelqu'autre langage. » {W. C. Stokoe, 1972, p.88, (tp435)}

Compte tenu de la situation de diglossie engageant des différences de prestige et de statut, cette différenciation entre ASL et d'autres systèmes gestuels doit être également travaillée et soutenue par les locuteurs, dans le quotidien autant que dans la recherche. Voici ce que le *Buff and Blue* rapporte en 1974, au sujet d'une conférence de W. C. Stokoe intitulée *The Ins and Outs of In and Out*, tenue lors de la première conférence annuelle sur la langue des signes, à Gallaudet :

> « Il déclara que beaucoup de signeurs acceptent presque n'importe quelle tentative d'expression par gestes à cause d'une déférence envers les personnes entendantes qui parlent la langue anglaise, et ce double standard entrave l'étude des signes en tant que langue à part entière. Dr Stokoe exhorta les personnes avec une bonne expérience des signes à « être plus directives» avec les nouveaux signeurs pour limiter cette difficulté ». {Cité dans G. Eastman, 1983, p.29–30, (tp436)}

Les sourds font ainsi partie à plusieurs titres du dispositif social et technique de recherches sur l'ASL. Cette conférence est tenue dans un contexte de profusion de systèmes gestuels dans le milieu éducatif. Des codes gestuels sont par exemple inventés de toutes pièces afin de servir l'apprentissage de l'anglais : SEE1 (Seeing Essential English), SEE2 (Signing Exact English), LOVE (Linguistic of Visual English) ou encore le Cued Speech (codes gestuels soutenant la lecture sur les lèvres en permettant de différencier des sosies labiaux). La philosophie de la communication totale, favorable à des « expressions gestuelles », ne défend pas la conception d'une langue des signes comme objet linguistique « autonome ». Le travail de cet objet se joue au cœur de colloques internationaux sur l'éducation des sourds ou sur la recherche et l'enseignement de l'ASL. Les chercheurs s'engagent dans la promotion sociale de ce langage comme des personnes sourdes, dont ils encouragent la présence dans la recherche et la formation.

Si l'analyse des langues des signes ne se joue donc pas entièrement dans les dispositifs graphiques, le type de transcription que W. C. Stokoe propose de prendre pour modèle et cadre général d'étude organise déjà les recherches. Or celui–ci induit ou incarne une certaine représentation des langues des signes. L'organisation spatiale de la transcription participe d'une mise en ordre. Ainsi, la « mimique », ou expression du visage, est pour W. C. Stokoe un élément décisif dans la production du sens en ASL (W. C. Stokoe, 1972, chap. 6), tout en relevant d'un fonctionnement à part. Les deux composants, manuel et facial, pourraient exister séparément, et, dans une certaine mesure, se substituer l'un à l'autre

435 « Before Locke, when speech was generally thought, as it is now by Chomsky and Halle (1968), to be an « *a priori* innate endowment » instead of learned behavior, a deaf–mute was deemed to have neither mind nor soul. (…) Proponents of such a theory of linguistics (…) must then suppose that modern deaf persons' sign language is directly derived from some other language. »

436 « He stated that many signers accept almost any attempt at signing because of deference to hearing people who speak the English language, and this double standard hampers the study of Sign as a language in its own right. Dr Stokoe exhorted persons with a good Sign background to « take a harder line » with new signers to alleviate this difficulty. »

(W. C. Stokoe, 1972, p.112, 114). La notation de l'expression faciale se fait alors dans un système distinct et au–dessus des symboles décrivant les gestes (p.109). Le linguiste R. Battison souligne également dans un courrier à J. Maher (1996, p.91), le pouvoir d'organisation d'une collection de signes que ce système de notation permettrait. De fait, les chercheurs de plusieurs pays et disciplines (socio, psycho, neuro – linguistique), et les locuteurs eux–mêmes, se le réapproprient rapidement. Néanmoins le graphisme proposé par W. C. Stokoe de même que les appellations « tab », « dez » et « sig » sont relativement délaissés. C'est avant tout un principe de décomposition et des critères d'analyse qui sont repris. Certains auteurs utilisent la notation de W. C. Stokoe parmi d'autres moyens d'inscription :

(specific pointing)	he	"He is not eating"
(Shake head)	not	
$_{U}\ O_{T}{}^{)(\cdot}$	eat	

{J.Cl. Woodward, 1972, p.142}

D'autres utilisent essentiellement des gloses (une transcription des gestes à travers leur étiquetage par des mots de langues orales), accompagnées, sur les lignes au–dessus, d'annotations portant sur la réalisation physique des signes. Les critères de distinction de différents composants des signes proposés par W. C. Stokoe sont à la base de ces études ainsi que de certains cours de langues des signes. Ces repères organisent les descriptions littéraires de gestes en isolant par exemple la configuration de la main de son mouvement. D'autres paramètres sont ensuite ajoutés, comme par exemple l'orientation de la main par R. Battison en 1973. W. C. Stokoe a toujours insisté sur sa propre terminologie, préférant la notion d'aspect à celle de paramètre (W. C. Stokoe, 1972, p.20 et 1983, p.266). Dans un courrier adressé à B. Garcia en 1994, il répétait encore :

> « Je n'ai jamais été d'avis que les signes des mains sont marqués par quatre paramètres. Au contraire, j'ai dit en 1960 et répété en 1965 que les « paramètres » sont des aspects (c'est–à–dire ce qu'on perçoit en regardant quelque chose d'une façon clairement spécifiée). » {B. Garcia, présentation d'une édition posthume de P. Jouison, 1995, p.16}

Cette notion de paramètres, avec celle de primitives, peuvent être considérées comme le résultat d'une appropriation par différents chercheurs de la construction théorique de W. C. Stokoe comme un outil de description des signes dans leur investigation respective, d'orientation phonologique ou psycholinguistique. Comme le souligne un linguiste québécois, Ch. R. Miller, ce changement de terminologie a des implications graphiques et théoriques.

> « Les chercheurs (…) ont interprété l'aspect « ce qui agit » de Stokoe comme étant la configuration manuelle seulement, alors que pour ce dernier l'aspect regroupait autant la configuration manuelle que l' « attitude » du bras (défini comme le positionnement du bras par rotation, flexion et extension). Vus sous cette lumière plus restrictive, les trois aspects ne suffisaient pas pour distinguer certaines paires de signes : on a donc ajouté une autre dimension structurale, l' « orientation », définie en termes de directions absolues dans l'espace. Cette

> conception spatiale de l' « orientation » a affecté la façon dont on considérait le mouvement et on l'a décrit de plus en plus exclusivement en termes de directions spatiales et de formes géométriques, abandonnant ainsi la nature physiologique des mouvements que Stokoe considérait comme partie intégrante de la description. » {Ch.R. Miller, 2000, p.40}

Ces différents chercheurs s'engagent dans l'analyse de la structure et des filiations de différentes langues des signes dans le monde, partageant alors les premiers débats théoriques et méthodologiques sur cet ensemble d'objets. Le bulletin mensuel Signs of our Time (1971) et le journal trimestriel d'audience internationale, Sign Language Studies (1972)437, diffusés par le laboratoire de W. C. Stokoe438, constituent une des scènes de cette activité. La description de ce que peut être une langue des signes d'une communauté de Sourds se poursuit ainsi à un niveau international, par l'organisation de réseaux d'échanges entre chercheurs et entre pays, la collaboration des locuteurs et le partage d'un espace descriptif. Ces recherches constituent ainsi des ressources importantes pour l'enseignement et pour des analyses linguistiques de ce type d'objet en France.

Conclusion : Chercheurs, sourds et langue des signes, une reconfiguration en cours.

Ainsi se manifeste de manière décisive dans les recherches sur le langage gestuel des sourds et les débats qu'elles suscitent, le poids et les ressources de l'écrit en linguistique. Il permet en effet tout d'abord de construire réseaux scientifiques et collection d'objets. Nous avons déjà évoqué en quoi l'absence de standards d'inscription des gestes enraye au 19ème siècle l'organisation d'un réseau de recherches sur ce mode d'expression. Une contribution décisive du laboratoire de W. C. Stokoe est sans conteste de permettre, par les repères d'analyse proposés, le rassemblement de données et de chercheurs. Ce système de description révélerait par ailleurs des principes structurels similaires à ceux des langues orales, et autoriserait de la sorte les mêmes procédures d'analyse. Ainsi se donne à voir les pratiques graphiques d'inclusion d'un nouvel objet au sein d'une discipline. Mais ce détour sur l'exploration et l'expérimentation collectives de repères d'analyse et de définition de la langue des signes aux États–Unis, montre également un tout autre travail. Il s'agit pour ces chercheurs de valider leur démarche par le concours de locuteurs, et pour les sourds de rester des partenaires incontournables. L'enjeu de cette collaboration est tout autant la constitution d'un objet d'étude que la reconnaissance d'une expertise particulière aux locuteurs. Ces deux aspects se trouvent étroitement reliés, et la formation de sourds à la recherche engage autant l'avenir de leur communauté que celle de cette spécialité émergente. C'est de telles articulations que les psychologues français récusent. Le système graphique élaboré par ces linguistes incarne tout particulièrement à leurs yeux cette volonté de mettre en exergue l'originalité d'une langue comme du groupe social qui lui donne vie. Aucun d'entre eux ne

437 Lorsque Mouton Press cesse la diffusion de ce journal exclusivement consacré à des questions de surdité, W. C. Stokoe décide d'en devenir le directeur, puis l'éditeur en 1975 (J.Maher 1996, p.116). Grâce à un héritage, il établit en effet une petite maison d'édition, « Linstok » (Linguistic – Stokoe) (id. p.136).

438 Bénéficiant de fonds extérieurs à Gallaudet, ce laboratoire devient une unité autonome à partir de 1970, dirigé à plein temps par W. C. Stokoe (J. Woodward 1983, p.127). L'équipe s'enrichit alors de plusieurs étudiants.

l'utilisera dans ce pays.

Les articulations proposées entre acteurs et problèmes sont indissociables de la définition d'un « bon » dispositif de recherche sur un langage gestuel. Les analyses de la situation sociale des sourds et de leur mode d'expression opposent ainsi des chercheurs de sciences humaines sur la conception et l'appréciation d'outils et de démarches proprement scientifiques. Les psychologues français n'entendent pas penser le langage des sourds à partir du même système de référence que ces linguistes. Pour comparer les structures de ce langage avec celles des langues parlées, ils cherchent à investir un dispositif d'inscription graphique commun aux deux modalités de communication. Les experts que ces chercheurs mobilisent ne sont pas les sourds mais ces personnes qui permettent tout d'abord de reconnaître des locuteurs, et de réaliser ensuite ce travail de traduction qu'implique pour eux l'opération de mise à l'écrit de propos gestuels. Leurs partenaires sont des enseignants spécialisés et des interprètes. Le rapport que ces psychologues entretiennent avec leur objet et leurs informateurs est médiatisé par des dispositifs expérimentaux et des enregistrements vidéos. Ils sont destinés à rendre visibles, en dehors de toute influence extérieure, les ressources et les limites propres à ce mode de communication. Il est demandé aux sourds de se prêter au jeu et de mettre en œuvre, dans les situations créées par le chercheur, tous leurs savoir–faire et leurs compétences, linguistiques et intellectuelles. Mais ils ne sont pas sollicités dans la quête d'indices gestuels permettant de segmenter ou de désambiguïser les discours enregistrés.

Ici, comme dans les démarches contrastées déjà évoquées de l'administrateur J. M. De Gérando et du professeur A. Bébian au 19ème siècle, les différentes technologies littéraires utilisées (S. Shapin & S. Schaffer, 1993) ont, par la manière dont elles sont mobilisées, des conséquences théoriques, sociales et politiques. Il n'est pas anodin que les dispositifs d'inscriptions de corpus de langue des signes soient dans les années 1980 au cœur des débats comme des réflexions théoriques des linguistes français étudiant ce langage. Ce sujet se trouve étroitement articulé aux questions portant sur la nature des relations entre chercheurs et informateurs, et sur l'investissement des scientifiques dans la pratique de la langue étudiée. Les contradicteurs français de P. Oléron s'engagent tout particulièrement dans un registre oral d'exploration du langage des sourds. Leur premier repère d'analyse est en quelque sorte leur propre corps, cherchant à reproduire ou à percevoir les gestes produits par des sourds. C'est à ce type d'expériences qu'ils confrontent les résultats de leurs efforts d'inscription graphique, puis qu'ils investissent eux aussi le support vidéographique. La définition des relations existantes entre chercheurs, sourds, et langue des signes, est ainsi au cœur de cette controverse scientifique comme du travail de définition de cet objet d'étude.

S'engager dans l'étude de l'expression gestuelle de sourds, c'est donc de manière décisive définir des experts, des matériaux, et des situations de travail. Parce que l'État français tente de structurer mais aussi de contrôler les premiers espaces de débats sur les sourds, c'est à une définition institutionnelle des acteurs et des problèmes que nous avons d'abord affaire. Les experts sont des scientifiques et des représentants de corps professionnels ou de structures spécialisés. Leur mission est de proposer une lecture des difficultés

rencontrées, et de définir des lignes de travail communes. Personnes sourdes et parents ne peuvent intervenir qu'en leur nom propre : les premiers en évoquant leurs difficultés sociales et professionnelles, les seconds en abordant les problèmes d'éducation. Des sourds qui ne sont pas eux–mêmes des parents d'enfants sourds (ce qui est généralement le cas), ni des professionnels de l'éducation (postes auxquels ils n'ont pas accès), n'ont rien à dire sur le quotidien de ces élèves. Les parents peuvent quant à eux évoquer les relations entre familles, administrations et institutions scolaires, et s'inquiéter sur les résultats scolaires de leurs enfants. Mais ils n'ont de fait aucune prise sur le travail pédagogique proprement dit. Il faut voir dans cette confiscation d'un pouvoir de parole pour les uns, de possibilités d'action pour les autres, les raisons d'un déplacement conséquent de la scène des débats.

Certains sourds, parents, chercheurs et professionnels de l'éducation spécialisée investissent collectivement d'autres espaces de réflexion et d'expérimentation des rapports possibles entre sourds et entendants, langue des signes et société. Désormais, aucun acteur n'a plus de monopole d'action ou d'analyse sur le sujet. Nous assistons à d'importants efforts de réorganisation de la représentation des différents acteurs, et à la multiplication des cadres de débats sur la surdité. Il ne s'agit pas pour nous de décrire ce travail controversé de restructuration des formes de débats démocratiques sur l'aide sociale et l'intégration scolaire. Nous nous proposons plus particulièrement de suivre ce mouvement alternatif autour de la langue des signes, et de nous intéresser à la construction de nouveaux espaces de débats, d'actions et de recherches autour de cet objet. Nous chercherons à préciser l'importance des situations de travail dans les études développées, que ce soit en termes d'orientation théorique et graphique qu'en termes d'organisation sociale de la recherche. C'est à travers ces différentes dimensions que nous nous proposons de penser les modalités de négociation de ce nouvel objet d'étude dans le cadre de la linguistique. Mais il convient tout d'abord de préciser comment, à partir d'échanges franco–américains et de débats politiques français sur la langue des signes, se construisent précisément les conditions d'un travail linguistique sur une langue gestuelle en France.

– Chapitre 6 –

Recherches, expérimentations et mouvement social (1975 – 1990).

Introduction. La construction décisive d'espaces de collaboration.

Il n'y a pas d'équivalent en France d'un centre scolaire, politique et artistique de personnes sourdes comme Gallaudet University. La situation française se caractérise par une organisation en réseau sur l'ensemble du territoire. Plusieurs associations sont créées, plusieurs centres scolaires existent, et chacun de ces pôles constitue tour à tour des lieux de rencontres, de débats et parfois d'innovations pédagogiques ou scientifiques. La structuration d'un débat politique sur l'éducation et la situation sociale des sourds se joue dans des réunions de travail orchestrées par des instances de l'État, dans l'organisation de colloques nationaux rassemblant les différents experts concernés, ou dans la mise en circulation entre ces différents pôles des acteurs et porte–parole de recherches ou de revendications. Mais malgré ces efforts de cadrage et d'arbitrage institutionnel du débat sur l'introduction des gestes dans l'instruction scolaire des enfants sourds, la France se démarque des pays voisins et outre–atlantique par le caractère peu institutionnel des espaces qui sont finalement investis. Ce sont les raisons ou les ressources d'un tel déplacement de scène que nous souhaitons préciser ici.

Les recherches sur la LSF en France se développent au cœur du nouveau mouvement social que portent différentes associations de promotion de la langue des signes. C'est dans ces lieux que sont rassemblées les ressources de recherche, que se montent et se valident les articulations entre différents aspects ou problèmes rencontrés par les sourds, et que se définissent les acteurs et experts de programmes politiques, pédagogiques, ou scientifiques, autour de la langue des signes. Comme en témoigne, dans un tout autre domaine, l'étude de P. Gossel (1996) sur la structuration de la bactériologie américaine, des collaborations inédites autour de projets innovants peuvent être le creuset de nouveaux corps professionnels, ou de nouvelles catégories d'acteurs. Des collaborations qui se jouent dans ces réseaux associatifs entre personnes sourdes et entendantes, parents, artistes et professionnels, « naissent » de nombreux interprètes, des professeurs de et en langue des signes, ainsi que les premières classes bilingues français–LSF. Il se joue ici, comme dans l'étude de S. Epstein (1993, 1995) sur l'implication d'activistes dans la recherche sur le SIDA, des hybridations de rôles entre scientifiques et non scientifiques. Pour comprendre comment s'élaborent des recherches linguistiques sur la langue des signes en France, il nous faut ainsi préciser comment elles sont parties prenantes d'un nouveau mouvement social, des situations et expérimentations sociolinguistiques que celui–ci permet.

Nous nous proposons d'exposer dans un premier temps la structuration de réseaux d'échanges entre France et États–Unis, c'est–à–dire la mise en place ou la reconnaissance d'interlocuteurs (personnes, structures ou associations) susceptibles de soutenir et d'organiser les déplacements de personnes ou de documents entre les deux pays. Nous ne préjugeons pas a priori, par la notion d' « échanges », de la réciprocité des apports ou des influences scientifiques. Cette mise en circulation de personnes, d'objets et de discours, alimente les réseaux et débats français sur la langue des signes. Ce débat, comme nous l'avons déjà évoqué, se développe assez rapidement en marge des instances institutionnelles, à travers des associations et des réalisations concrètes. Il est ainsi important de poser les grandes lignes de ce milieu, en grande partie nouveau, de diffusion, de promotion, et d'étude, de la langue des signes.

Nous nous attarderons ensuite sur les opérations de traductions qui s'y jouent (au sens de M. Callon, 1986), et qui permettent d'articuler problèmes, acteurs, et disciplines scientifiques, autour d'une définition de la LSF et de la situation sociale des sourds en France. Comme aux États–Unis, ce travail collectif de définition de la langue des signes, et des implications sociales et scientifiques de celle–ci, se fait au travers de différents media, par le concours de différents acteurs. Nous insisterons en particulier sur l'importance en France du registre oral[439] de ces activités de problématisation de la situation des personnes sourdes, mais aussi, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, dans le travail d'identification de différentes formes d'expression gestuelle et leurs composants.

La description de l'importance de ce travail oral repose cependant sur des données indirectes, puisque nous nous appuyons ici sur des entretiens et des documents écrits. Les sources utilisées pour analyser la construction de ces réseaux et ce qui y circule sont volontairement diversifiées, et seront évoquées plus précisément dans le texte ou en notes. Tout d'abord des entretiens avec différents acteurs et professionnels impliqués dans ces espaces dans les années 1970–80 (orthophoniste, psychologue, psychiatre, linguiste, sociologue, professeur en LSF et de LSF, acteur, interprète, personne ponctuellement impliquée dans des activités de recherche, biophysicien, parent …) ont permis de tenir compte de leur regard et de leur analyse. Par ailleurs, des conférences ont parfois abordé l'histoire d'une association (*IVT* par exemple), ou une période de la mobilisation des sourds (*ALSF*). Les débats politiques ont souvent donné lieu à des publications (CTNERHI notamment), ou à des comptes–rendus dans la presse associative. Certaines associations, comme l'*ANPEDA*, l'*ARPLOE* ou l'*UNISDA*, ont édité des revues pendant la période considérée. L'association *2LPE* (deux langues pour une éducation) diffusait également des journaux de liaison, des actes de rencontres, des journaux–vidéo, et les vidéos de certaines prestations ou manifestations. Plusieurs interlocuteurs m'ont donné accès aux documents obtenus dans ces réseaux, et pour certains à leurs notes ou vidéos personnelles, ainsi qu'à des éléments d'archives de l'association *2LPE*. Les chercheurs B. Mottez et H. Markowicz ont également publié à cette époque un bulletin d'actualité scientifique sur la langue des signes (*Coup d'œil*).

[439] Il s'agit bien évidemment ici de l'oral en général par rapport à l'écrit et non pas du français oral ou parlé en particulier.

Les chercheurs impliqués, comme nous le soulignerons plus loin, font par ailleurs régulièrement état, dans leurs publications ou leurs présentations publiques, du contexte et de l'histoire de leurs recherches.

Ces sources ont fait l'objet de plusieurs lectures. Il s'agissait d'une part, à un premier niveau, de comprendre ce qui se passait, les enjeux, les initiatives concrètes, les acteurs qui étaient concernés, et les thèmes qui étaient débattus. La recherche et l'exploitation de ces sources documentaires donnent ensuite à voir les centres de ressources de ces réseaux, et notamment l'importance considérable des conférences ou des prestations publiques, et d'une manière générale, de la mise en circulation de personnes et de documents. L'importance accordée dans ces espaces à la rencontre des différents acteurs concernés à divers titres par la langue des signes et la surdité conduit également à s'interroger sur la structuration de ces réseaux comme de ces journaux.

La manière dont sont diffusées et rapprochées différentes informations, et dont sont impliqués, dans les textes ou les conférences, différents acteurs, fait partie d'un discours, d'une lecture, qui se trouve être ponctuellement explicitée. Relier entre eux différents problèmes rencontrés par les sourds, rapprocher leur situation d'autres populations, exclure ou impliquer différents acteurs et disciplines scientifiques, sont des activités qui se jouent en partie dans un travail de mise en scène. La juxtaposition des thèmes abordés dans une conférence ou dans un journal, la collaboration inédite de plusieurs acteurs lors d'une présentation publique, la mise en regard de différentes manières de dire ou de vivre, sont des lieux d'analyse et des modes d'exposition de manières d'analyser. L'ensemble de ces sources permet de comprendre dans quel contexte ces espaces associatifs sont créés ou coordonnés entre eux, et en quoi ils constituent des lieux de recherche linguistique et sociologique sur les sourds et la langue des signes. Ces ressources gardant la trace des efforts d'articulation entre acteurs, problèmes et disciplines, autorisent une analyse qui soit attentive aux supports mobilisés et aux mises en scène utilisées dans ces opérations de traduction de problèmes épars en une interprétation globale fédératrice.

1– Les efforts de cadrage d'un débat français.

À partir de 1975, un réseau d'interlocuteurs se met en place entre France et États–Unis, pour soutenir et organiser les déplacements de personnes ou de documents entre les deux pays. Il contribue à alimenter ces différents espaces d'actions, de recherches et de débats français sur les sourds, dans un contexte de développement relativement incontrôlé de cours de langue des signes. La question de savoir ce qu'est ou doit être précisément la « Langue des Signes Française » est alors en friche. La France, pour des raisons historiques, ne connaît pas comme aux États–Unis une profusion de codes gestuels. La nature de ce qui doit être décrit et enseigné est cependant au cœur d'enjeux politiques et pédagogiques. On s'interroge sur la qualité du langage gestuel qui aurait en quelque sorte survécu à une éducation française focalisée sur l'acquisition de la parole. Cette réflexion est susceptible d'affaiblir l'autorité des chercheurs américains. Une généralisation des analyses construites à partir de l'ASL ne

serait peut–être pas pertinente, pour ces raisons historiques, sur le terrain français. Différents acteurs cherchent ainsi à préciser les termes d'un débat plus spécifiquement français, que certains souhaitent voir orchestré par les pouvoirs publics eux–mêmes.

1-1. Un réseau franco–américain d'artistes sourds et de chercheurs.

> « Pour moi, ça a été décisif la rencontre de ce labo ». B. Mottez, sociologue, poursuit ainsi le récit de sa rencontre de l'équipe américaine au domicile de Sh. Ch. Yau, à Paris, au printemps 1975. « Il y avait Harry. Et Harry a dit deux mots simplement pendant le repas, mais qui m'ont fait tilt. Et puis après, comme il était un peu malade, (…) je lui ai dit, écoute, viens à la maison (…) Il est venu et on a discuté. J'étais crevé, crevé, crevé. Et on a discuté jusqu'au lever du jour. Et il a commencé à me raconter comment c'était la langue des signes, notamment que c'est pas fait pour les entendants mais pour les sourds entre eux, comme le Yiddish etc. Je commençais à être absolument fasciné parce que ça m'avait l'air vraiment vraiment intéressant cette histoire là, pleine de contradictions » {entretien, B. Mottez, 1997}

De cette rencontre naîtra une grande amitié ainsi qu'une longue collaboration entre les deux scientifiques. Le congrès de la FMS à Washington en été 1975 est l'occasion d'un premier voyage de B. Mottez aux États–Unis, dans un grand rassemblement de sourds et dans le laboratoire de W. C. Stokoe. Il est accompagné de Ch. Deck, qui cherche alors avec d'autres membres d'Epheta, à accéder à un statut professionnel auquel les sourds n'ont pas accès :

> « Il essayait de pouvoir être éducateur. Et pour ça il fallait qu'il cache qu'il était sourd parce que c'était interdit pour les éducateurs d'être sourds. Il a passé un examen et il l'a raté parce qu'on lui a dit qu'il était nerveux quand on lui posait des questions, qu'il était comme inquiet… » {id.}

Ce congrès de la *FMS*, intitulé « La citoyenneté à part entière pour toutes les personnes sourdes », porte de nouvelles revendications. Il est décrit par des participants français comme un véritable hommage à la langue des signes. P. Oléron rapporte ainsi qu'

> « assistant au Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds qui s'est tenu à Washington en juillet 1975, on ne pouvait qu'être frappé par l'espèce de triomphalisme entretenu autour des gestes, non seulement par leur usage systématique (il intervenait déjà officiellement dans les congrès antérieurs, mais se trouvait multiplié par la disponibilité d'un grand nombre d'interprètes), mais surtout par l'affirmation répétée de son appropriation aux particularités de la communauté des sourds et de la nécessité d'en incorporer l'usage pour la communication et l'éducation des enfants. Un auteur (Bouvet, 1977) qui présente le compte–rendu d'un Symposium consacré à la L.G.S. (Chicago, 1977) parle d'une « atmosphère de célébration », d' « une fête en l'honneur de la Langue des Signes ». » {P. Oléron, 1978, p.14}

Les interprètes y sont plus nombreux, mais aussi les artistes utilisant une expression gestuelle dans leurs spectacles. Quelques présentations portent sur « la langue des signes ». Elles restent cependant très marginales, contrairement à ce que les descriptions de ce congrès de Washington pourraient laisser penser. Les linguistes ou sociolinguistes y sont très peu représentés, et ce qui est désigné comme étant de la langue des signes reste particulièrement flou. Ils ouvrent cependant une polémique en exigeant qu'une distinction soit faite entre différentes formes de communication gestuelle. La philosophie de la « communication totale », en plein essor, est susceptible d'ouvrir les portes de nombreuses écoles de sourds à

l'usage de gestes. Mais invitant à alterner ou combiner les différents moyens d'expression possibles (parole, mime, écriture, langue des signes, codes gestuels…), elle accentuerait aussi cette confusion dénoncée par ces chercheurs.

Le congrès de la FMS de Washington en 1975 est l'occasion de structurer, en marge des conférences, les liens d'une petite communauté de scientifiques et d'acteurs plus politiques en faveur de la langue des signes[440]. Ils souhaitent faire davantage connaître les travaux américains menés depuis une dizaine d'années sur l'American Sign Language, afin de soutenir les démarches scientifiques et politiques similaires dans d'autres pays. La publication d'un numéro de *Langages* en décembre 1979 sur « La Langue des Signes » s'inscrit dans cette démarche. Des chercheurs du Département de psychologie de Northeastern University à Boston (F. Grosjean, H. Lane, R. Battiston), de Boston University (R.Wilbur), du Salk Institute for Biological Studies à La Jolla en Californie (H. Poizner), et de Gallaudet College (J. Woodward, H. Markowicz), y font un premier état des lieux de leurs recherches en linguistique ainsi qu'en socio, psycho et neuro–linguistique, qu'ils destinent plus spécifiquement à la France[441]. Des chercheurs mais aussi des professionnels français s'investissent également dans la diffusion de ces recherches et orientations politiques. C. Cuxac, alors doctorant en linguistique et chargé de cours à l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, rapporte[442] que la promotion de 1975–1976 des élèves professeurs était informée des travaux de l'équipe de W. C. Stokoe. Quelques personnes de cet établissement étaient allées au congrès de la *FMS* de Washington et se faisaient les porte–paroles des linguistes américains. Le sociologue B. Mottez fait par ailleurs état dès son retour en France, de la situation des sourds aux États–Unis et de ses premières investigations historiques. Il diffuse autour de lui un document « de travail et de discussion » : *À propos d'une langue stigmatisée, la langue des signes*. Il décrit également dès 1976 dans la *Revue Générale de l'Enseignement des Déficients auditifs*, l'importance que prend la langue des signes aux États–Unis.

Obtenant un financement du CORDES[443], B. Mottez engage une recherche en collaboration avec le sociolinguiste américain H. Markowicz. Il s'installe alors en France de 1976 à 1981. Ils entendent étudier le mouvement social qui se met en place autour de la promotion du statut social des sourds et de la langue des signes, un mouvement dont ils sont explicitement des acteurs. H. Markowicz diffuse les analyses américaines dans le séminaire qu'il donne à l'EHESS dès janvier 1977 sur *La langue des signes et la communauté des sourds*[444]. Les deux chercheurs éditent la même année le bulletin mensuel *Coup d'œil*. Ils prennent explicitement modèle sur le premier bulletin consacré aux langues gestuelles de sourds, *Signs of our Time,* édité aux États–Unis par W. C. Stokoe. Ils contribuent par cette voie à la diffusion en France des recherches américaines et européennes sur les langues de

[440] Entretien avec B. Mottez, 1997.
[441] Comme en atteste l'introduction de F. Grosjean, ces chercheurs souhaitent soutenir des recherches françaises sur la langue des signes comme un mouvement social de promotion de ce mode de communication.
[442] Entretien avec C. Cuxac, 2004.
[443] CORDES : Comité d'Organisation des Recherches appliquées sur le Développement Économique et Social.
[444] *Coup d'œil* n° 6, 1977, p.6.

signes, et rapportent quelques actualités politiques sur la situation des sourds dans différents pays du monde. Ils organisent également en collaboration avec les services culturels américains les déplacements en province (Bordeaux, Albi, Marseille et Chambéry) de deux personnalités sourdes de Washington en janvier 1978 : C. Padden, jeune linguiste sourde, expose l'analyse de l'American Sign Language et T. Humphries, professeur sourd d'anglais, décrit l'enseignement qu'il donne en langue des signes à Gallaudet University.

La diversité des modes de diffusion de ces informations linguistiques et pédagogiques est caractéristique des réseaux qui se construisent autour de la langue des signes en France. Ils impliquent d'emblée documents écrits, supports vidéo, prestations orales, ou mises en scène artistiques. Des personnes de statut professionnel très varié sont mobilisées : universitaires, enseignants, orthophonistes et artistes. Une orthophoniste de profession, D. Bouvet, publie ainsi en 1977 dans *Rééducation Orthophonique* un compte–rendu du congrès suivant de la FMS tenu à Copenhague, puis du Symposium national sur la Langue des Signes tenu à Chicago en 1977 sur le thème « Recherche et Enseignement ». Mécontente des situations de travail avec les enfants sourds dont elle s'occupait, elle avait repris en 1969 des études de linguistique et fréquenté les cours de Piaget à Genève. Investie dans une réflexion sur les processus d'acquisition du langage, elle enseigne ensuite la « psychopédagogie de la langue maternelle » tout en reprenant son activité professionnelle auprès des enfants sourds[445]. À contre–courant des représentations alors communes dans le milieu spécialisé, D. Bouvet n'oppose pas langue des signes et langue vocale. Une langue gestuelle permettrait aux enfants sourds d'entrer pleinement dans le langage, ce qui créerait également les conditions d'une ouverture et d'une curiosité face aux langues parlées. Cherchant à articuler sa réflexion pédagogique à l'actualité des recherches linguistiques sur les langues des signes, elle contribue à la circulation des informations sur les initiatives américaines et européennes dans le milieu spécialisé français.

Comme aux États–Unis, ces développements scientifiques se trouvent renforcés par diverses initiatives artistiques. La collaboration d'acteurs sourds est décisive dans la structuration des échanges entre France et États–Unis, comme dans la réhabilitation d'une communication gestuelle en France. Le *National Theatre of the Deaf* (NTD) s'est investi dans l'organisation de ce congrès de la *FMS* à Washington qui se démarque par ses manifestations théâtrales en langue des signes. Six compagnies de l'*Institut International du Théâtre* y participent et découvrent « une culture théâtrale mondiale méconnue » (J. Grémion, 1978, p.13). Les centres français et américains de cette organisation soutiennent alors la création d'un centre de recherche du théâtre des sourds à Paris, l'*International Visual Theatre* (IVT). Ce projet naît de la rencontre lors d'un Festival de théâtre à Nancy en 1976, de J. Grémion, écrivain et homme de théâtre français, et A. Corrado, un artiste sourd américain travaillant alors avec R. Anton[446]. Initié par cette collaboration, *IVT* commence ses activités dès l'hiver 1976. Une organisation internationale de théâtre sourd, « OOO » est à l'ordre du

[445] Les informations sur D. Bouvet sont tirées de ses nombreuses publications éditées dans les années 1970 et 1980, d'un entretien réalisé avec elle en 1998, et du curriculum vitae qu'elle me communiqua alors.
[446] Conférence sur l'histoire d'IVT donnée par « Les amis d'IVT » à Paris le 14 mars 2001.

jour en 1977, associée à la Commission culturelle et artistique de la *FMS* ainsi qu'aux structures de l'Institut International du Théâtre, et représentée par l'acteur américain Joe Castronovo alors installé en France (J. Grémion, 1978, p.13–14). Des acteurs d'*IVT* s'investissent rapidement, en plus de leurs activités artistiques, dans l'enseignement de la langue des signes. Ils créent pour cela le *Centre Socio Culturel des Sourds* (CSCS) à Vincennes. L'acteur et interprète américain B. Moody joue un rôle important dans la mise en place de ces cours qui reposent sur les enseignements du sourd américain Gill Eastman. L'entrée dans la langue des signes se fait en effet par un cours de « communication non verbale », donnant à comprendre comment exploiter son corps, l'espace autour de soi et le registre visuel pour s'exprimer. Le français n'est pas utilisé dans cet enseignement qui s'appuie sur les ressources du mime et de mises en situation. De nombreux « cours de gestes », généralement donnés sur la base d'une liste de mots français, se développent parallèlement en province à la demande de parents et de professionnels. Les acteurs d'*IVT* joueront un rôle important dans la diffusion de leur mode d'enseignement qui travaille une certaine conception de la langue des signes. Multipliant les sites de rencontres et d'initiatives, l'ensemble de ces cours contribue à la structuration sur le plan national de lieux de réflexion sur la langue des signes.

1-2. La dynamique des cours de langue des signes.

Fruits des négociations entamées par de jeunes adultes sourds, et de situations de crise, quelques expériences pédagogiques basées sur une communication gestuelle sont engagées dans la seconde moitié des années 1970 en France. Activement impliqués sur Paris dans la revendication d'un accès pour les sourds aux formations et emplois de l'enseignement, Ch. Bourgeois et Ch. Deck (qui revient du congrès de la *FMS* de Washington) entrent comme élèves professeurs dès l'automne 1975 à l'Institut Médical Psycho–Pédagogique (IMPP) de Saint–Laurent en Royans. Un arrêté en novembre 1976 puis une circulaire en 1977 permettent la généralisation de l'entrée de professionnels sourds dans les écoles spécialisées en créant un diplôme spécifique à cet enseignement : le CAEJDA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Jeunes Déficients Auditifs) qui devient ensuite le CAPINJS (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Instituts Nationaux de Jeunes Sourds). Cette législation ne concerne que les structures dépendant du ministère de la santé, donc du milieu spécialisé. Les expériences pédagogiques utilisant la langue des signes impliquent cependant bien souvent l'environnement social de ces écoles en suscitant la mise en place de cours de gestes. La mairie de Saint–Laurent en Royans accueille ainsi en automne 1978 une trentaine de personnes du village intéressées par des cours du soir sur ce mode de communication[447]. Des parents et des professionnels (enseignants, éducateurs, orthophonistes) qui ne sont pas directement concernés par de telles expériences sollicitent également dans plusieurs établissements la création de cours de langue des signes.

Une nouvelle mesure législative accentue involontairement ce phénomène. Associée à l'ouverture de l'enseignement spécialisé aux personnes sourdes, le Directeur de l'Action

[447] *Coup d'œil*, n°15, p.4.

sociale édite en octobre 1977 une nouvelle circulaire portant sur la langue des signes et concernant les Institutions Nationales de Jeunes Sourds. Elle rappelle l'importance fondamentale du travail de la parole ainsi que de la maîtrise du français écrit, et annonce un nouvel enseignement, *L'approche d'une pédagogie de la langue des signes*, dans le cadre de la formation des élèves professeurs[448]. Il s'ensuit une explosion de cours de langue des signes donnés par des personnes sourdes dans les Foyers ou les Instituts. La longue interdiction des gestes dans les écoles a laissé peu d'experts entendants de ce langage dans le monde spécialisé. Elle a également exclu les adultes sourds de ce milieu professionnel. C'est donc aux sourds, et de façon relativement indépendante des directions scolaires, que revient quasi–exclusivement l'enseignement de la langue des signes en France.

> « (…) par rapport aux pays l'ayant précédée dans la reconnaissance de la langue des signes, la situation de la France se caractérise par le divorce entre d'une part la mobilisation à la base, mobilisation se manifestant essentiellement par le développement sauvage des cours de langue des signes et d'autre part, l'indifférence ou le gel de la réflexion pédagogique et des initiatives au niveau des institutions en général. Cela tend à donner à l'enseignement de cette langue certaines caractéristiques acquises qu'après plusieurs années dans les pays ayant précédé la France (enseignement fait majoritairement par les sourds et, en l'absence d'une standardisation de la langue, une tentative d'enseignement de la langue telle qu'elle est utilisée de fait et non d'une langue en partie artificielle et telle que certains voudraient qu'elle fût). » {B. Mottez et H. Markowicz, *Coup d'œil* n° 21, p.14}

Les sourds sont en France les seuls dépositaires de ce langage, les seuls qui soient en mesure de dire ce qui est ou n'est pas de la langue des signes, les seuls aussi qui puissent la transmettre. Cette situation les place dans une position sociale inédite. Ils sont sollicités par des parents et des professionnels pour livrer le secret de pratiques pour lesquelles on les montrait jusque–là du doigt. Beaucoup de personnes sourdes s'interrogent à cette époque sur le bien fondé de cet enseignement. Entre les mains des entendants, les sourds n'auront peut–être plus d'emprise sur ce mode de communication qui caractérise les lieux et les moments de vie « entre soi ». Ils seront peut–être aussi la risée des entendants quand ceux–ci verront dans le détail ce que sont leurs gestes. Ces cours de langue des signes engagent ainsi bien plus que la diffusion d'une communication gestuelle.

1-3. Arbitrer pour contenir et structurer les gestes.

L'enjeu considérable que représente la généralisation de l'introduction des gestes dans l'enseignement des sourds multiplie cependant les efforts de contrôle des pratiques et du débat. L'année 1977 voit se mettre en place une vaste campagne d'information médicale auprès du grand public sur les problèmes de la surdité. Alors que la recherche médicale française spécialisée poursuit des travaux remarqués sur l'homogreffe, la strie vasculaire ou l'implant cochléaire, elle ne dispose, aux dires de ces chercheurs, que de peu de moyens et reste très dispersée. Inaugurant « l'année de lutte contre la surdité » quatre concerts sont ainsi donnés au bénéfice de la recherche (organisés par le Club Isambert, Association d'anciens

[448] Reproductions dans *Communiquer* n° 33, Octobre, 1977, p.46 et *Coup d'œil* n° 6, 1977.

chefs de clinique ORL)[449]. Les personnes concernées par la surdité à titre existentiel sont alors confrontées à un double débat, concernant les implants cochléaires d'une part et le langage gestuel d'autre part. Elles se rassemblent en avril 1977 pour inviter « les intéressés à la plus grande prudence » concernant « l'opération de l'oreille interne à propos de laquelle la télévision et la presse écrite se sont livrées à un véritable « matraquage » du public »[450]. Ce consensus, temporaire, est renforcé par l'existence d'une controverse entre médecins ORL au sujet des implants cochléaires (S. Blume, 1994, 1995).

Un accord semble plus difficile à trouver pour ce qui concerne le second point : le recours à la langue des signes, et ce malgré les différents débats organisés au sein de différentes associations comme l'*ARPLOE* (Association des Rééducateurs de la Parole et du Langage Oral et Écrit), l'*UNISDA* ou l'*ANPEDA* :

> « Un fait est certain : le désir exprimé *par les sourds* de voir reconnu, officiellement, la communication totale, et de faire admettre aux parents, éducateurs, public… que « le geste est quelque chose de digne et non une tare ». Admettre cette revendication n'est pas pour autant résoudre le problème. Une longue et honnête recherche devra répondre aux questions : *Quel langage* gestuel utiliser ? sous la forme qui a survécu en France, c'est impensable. *À quel âge* faut–il l'enseigner ? Au tout petit enfant ? À la fin du cycle primaire ? L'apprentissage du geste gêne–t'il ou favorise–t'il l'acquisition du langage oral et comment introduire la communication totale dans le cadre de la pédagogie actuelle ? ». {*Communiquer* n° 31, avril 1977, p.45–46, « La « Total communication » ; Le point de vue de la Commission Communication de l'UNISDA »}

L'extension à la France des pratiques et analyses développées autour de l'ASL ferait face à des différences historiques d'utilisation et de transmission d'un langage gestuel dans les deux pays. Pour les Américains, la « LSF » est une langue des signes qui, écartée de l'institution scolaire, a conservé son authenticité.

> « Une grande différence cependant entre la langue des communautés sourdes françaises et américaines est que, jusqu'en 1976, la LSF n'a pas été soumise à l'influence de systèmes modernes artificiellement créés pour représenter le langage oral. Cette situation est très différente de celle de l'ASL qui a dû subir les fortes pressions des systèmes artificiels créées pour représenter l'anglais. » {J. Woodward, 1979, p.87}.

Mais pour beaucoup de Français, le « langage gestuel » est une langue en voie de dégénérescence, précisément pour avoir été banni des espaces scolaires. C'est une opinion très largement répandue, à laquelle souscrivent à cette époque les deux fondateurs d'*IVT*, A. Corrado et J. Grémion :

> « Actuellement, en France, la communauté des sourds ne connaît plus que les lambeaux, les formes abâtardies de la langue riche et vivante du 19ème siècle. Aucune école (clandestinement ou semi–clandestinement) n'emploie les mêmes formes que l'école voisine. (…) Dans la mesure où le langage gestuel est pratiquement détruit, il serait souhaitable, dans un premier temps, de le reconstituer à travers

[449] *Communiquer* n° 30 (février, 1977) et 31 (avril, 1977).
[450] *Communiquer* n° 31, avril 1977, p.29–30. Appel à la prudence signé par : ANPEDA, APE de l'INJS de Paris, APEDA Franche–Comté, APE Ronchin, BUCODES, CNSF, Comité de Liaison Handicaps Associés, FNAPEDIDA et Société Centrale. Les implants cochléaires sont néanmoins l'objet de virulents débats 10 ans plus tard, symbolisant un clivage entre une approche médicale « réparatrice » et une approche culturelle de la surdité. Voir sur ce sujet S. Blume 1994, 1997. Soulignons que dans les années 1990, cette tension se joue au sein même de l'espace médical. Une conception sociolinguistique de la surdité suppose en effet la prise en compte de différences culturelles dans les dispositifs d'accueil et de soins.

ses fragments épars, de l'enrichir, de le codifier, et de proposer un plan national d'éducation et d'apprentissage. » {A. Corrado et J. Grémion 1975–1977, p.27 & 31}.

Ce contexte explique le souci des différents partenaires de suivre les premières expériences de communication totale, comme celle engagée par Ch. Fournier à Asnières ou J. N. Dreillard à Marseille. Une commission spéciale est créée pour cela en 1977 au sein de l'UNISDA. Intitulée « Communication », elle est gérée par la Confédération Nationale des Sourds de France qui annonce par ailleurs un vaste projet de collecte des signes en usage dans les différentes régions françaises. La question d'une uniformisation et d'une codification des gestes est d'actualité.

Les multiples initiatives d'enseignement de la langue des signes, encore peu coordonnées, couvrant tout le territoire et mobilisant différents acteurs dans la pratique de ce langage, court–circuitent cependant pour une large part les débats institutionnels sur cet objet. Cette situation rend urgent, aux yeux des parents rassemblés dans l'*ANPEDA*, un arbitrage scientifique et politique de la question.

« L'ANPEDA se soucie actuellement d'obtenir les moyens d'une recherche sérieuse afin qu'une décision, dans ce domaine subtil où les motivations sont difficiles à démêler, n'intervienne qu'à bon escient. Il va de soi que les sourds adultes ont un droit entier et immédiat à l'utilisation d'une communication mimo–gestuelle la meilleure possible. Pour l'enfant, il convient avant tout de savoir de quoi et de qui on parle. (…) L'ANPEDA, membre du CTNERHI (Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations) depuis sa création, a saisi cet organisme d'une demande de *« Commission de Recherche permanente »* dans le domaine de l'éducation de l'enfant sourd. » {*Communiquer*, Revue de l'ANPEDA, n°32, juin 1977, p.48-49}

Les parents sont sensibles à la situation critique de la petite enfance décrite par les spécialistes de l'oreille et de la « psychologie du sourd ». Les audioprothésistes, qui s'engagent pour leur part dans une campagne d'information[451], insistent sur la nécessité d'une stimulation précoce et intensive des restes auditifs. Le recours aux gestes menacerait une bonne maîtrise du français parlé et écrit, objectif éducatif à atteindre. Le professeur P. Oléron soutient depuis longtemps cette position. Dans le *Que sais–je* sur les sourds–muets, édité en 1950 puis en 1969, il écrit :

« La rééducation du sourd–muet ne sera véritablement atteinte que si l'on crée en lui l'habitude d'une « pensée orale » qui le rend capable d'une utilisation intellectuelle directe et immédiate de la parole et de la lecture sur les lèvres. » {P. Oléron, 1969, p.77}.

Pour le sociologue B. Mottez, cette priorité exclusive de la parole est au cœur d'un processus d'exclusion des personnes sourdes. Opérant une rupture entre l'ordre du naturel, où s'inscrirait la *déficience*, et le domaine de l'organisation sociale, dont le *handicap* serait le produit, il souhaite montrer comment, *à s'obstiner contre les déficiences, on augmente souvent le handicap*[452]. En privant les sourds d'une expression gestuelle, on les priverait d'une réelle prise de parole. C'est à cette époque que B. Mottez et H. Markowicz s'engagent, avec le soutien financier du CORDES, dans l'étude du mouvement social qui s'annonce autour de la

[451] *Communiquer,* n°34, p.47.
[452] C'est le titre d'un article paru en 1977 dans *Sociologie et Société*.

langue des signes. Parallèlement, P. Oléron, convaincu des limites intrinsèques de ce moyen de communication, commence une étude syntaxique du langage gestuel. Ce psychologue présente dès 1977 aux membres de son laboratoire la première partie de cette étude, achevée et publiée en 1978. Elle implique, comme les études anglophones d'I. M. Schlesinger en 1970 et H. Hoemann en 1972, des tests de compréhension gestuelle entre élèves sourds ainsi qu'une analyse d'énoncés en langue des signes suscités par un jeu d'images. P. Oléron précise en conclusion de cette étude que l'emploi du terme L.G.S. ne présuppose pas l'existence d'un système linguistique cohérent et particulier, d'une « entité indépendante des particularités des sujets qui l'emploient et des contextes dans lesquels ils ont produit ces échantillons » (P. Oléron, 1978, p.141). Ce mode de communication, qui comporterait une syntaxe très rudimentaire, n'est pas non plus à ses yeux indépendant du français, quotidiennement utilisé par les personnes sourdes. Son étude de la syntaxe du langage gestuel vient confirmer ses écrits précédents sur le caractère rustre et simplifié de ce mode de communication, et incite à « réfléchir sur les mesures qui permettent de remédier à l'état de fait constaté » (id., p.147). Notamment, l'auteur ne voit aucune contre–indication à ce que le français serve « de guide sinon de modèle pour déterminer les codes syntaxiques du L.G.S. dont pourraient s'occuper les institutions » concernées (id, p.148). Il s'agit donc avant tout de construire un langage gestuel à partir de ce premier mode de communication qui permette un accès plus facile au français. C'est également dans cette perspective que des enseignants se tournent vers l'utilisation des gestes. Les cours de langue des signes ne sont donc plus les seuls lieux d'exploration et d'étude de ce mode de communication.

Des tensions se développent entre les différents acteurs du réseau associatif, exacerbées par la nouvelle médiatisation des différentes positions. Le président de la Confédération Nationale des Sourds de France, M. Charbon, renouvelle la demande de son association auprès du secrétaire d'état à l'action sociale, pour une reconnaissance officielle de la langue des signes, telle qu'elle est pratiquée au quotidien par des adultes sourds. Pour les parents rassemblés dans l'ANPEDA, un langage gestuel ne pourrait être mobilisé que dans un cadre restreint, comme un outil d'accès au français. Soutenus en cela par des enseignants, des hommes politiques, et des scientifiques, ils recherchent un encodage gestuel des formes grammaticales et des catégories lexicales propres à la langue de la République, plutôt qu'un langage gestuel plus radicalement étranger.

> « Les parents militants entendent, depuis quelques temps, d'étranges discours : on les accuse de pratiquer envers les sourds le « terrorisme », je n'invente rien. (…) Eh bien, au nom de ce droit des sourds à leur propre langage, parents et éducateurs se voient dénier le droit d'exiger la plus grande prudence, dès qu'il s'agit d'introduire *un véritable langage gestuel codé* dans le processus éducatif ? »[453] (non souligné dans le texte).

Devant ces différentes démarches, le gouvernement charge le Centre Technique d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations (CTNERHI) de mettre en place et d'animer, de février 1978 à mai 1979, « un groupe d'étude qui pourrait déboucher sur des thèmes de recherches concernant le langage mimo–gestuel des déficients auditifs ». La

[453] *Communiquer* n° 32, juin, 1977, Editorial de Mme Chalude p.3–5, réagissant notamment à une émission télévisée « Bande à Part » de P. Vannier.

question qui se pose alors aux pouvoirs publics est toujours celle de « la place de cette langue des signes dans l'éducation des jeunes déficients auditifs » (M. Lévy, 1979, p.V). Souhaitant « mettre au service des déficients auditifs les éclairages scientifiques utiles à l'instruction de décisions éventuelles », ce travail collectif implique quelques représentants (dont un seul sourd) des personnes concernées, des responsables institutionnels et politiques, ainsi que des scientifiques[454]. Les échanges collectifs définissent cinq questions principales, qui résument les enjeux aussi bien politiques que scientifiques d'un débat sur les sourds et la langue des signes :

1- Les signes sont–ils une langue ?
2- Quelle langue maternelle pour les enfants sourds ?
3- Quelle langue apprendre aux enfants sourds ?
4- Comment les sourds vivent–ils leur handicap ?
5- Les sourds existent–ils en tant que groupe social ?

Ce rassemblement d'experts, initialement chargé de reformuler le débat en des termes moins passionnels et plus objectifs, rend explicite les tensions existantes entre scientifiques. Ces derniers cherchent, dans cet espace de débat proposé par le gouvernement, à consolider leurs perspectives respectives. Ce groupe de travail n'est cependant pas destiné à être un lieu d'action. D'autres espaces ou formes de prises de parole sont alors investis aussi bien par les scientifiques que par les acteurs associatifs.

Comme nous l'avons déjà suggéré, plusieurs initiatives de recherches sont prises en parallèle par ces différents chercheurs. Il nous faut insister sur ces démarches destinées à inscrire dans un cadre institutionnel des programmes de recherche et des conceptions de la surdité divergents. Par ailleurs, l'urgence pour beaucoup de parents, de jeunes adultes sourds, et de professionnels, de voir aboutir des réalisations concrètes d'une part, et le besoin de formaliser les cadres et méthodes d'enseignement de la langue des signes d'autre part, expliquent que ces cadres institutionnels de débat ou de prise de décision soient rapidement délaissés au profit d'actions associatives. Les quelques projets impliquant la langue des signes qui prennent place dans des établissements spécialisés sont portés par ces réseaux associatifs ou permis par leurs ressources. De nombreuses initiatives politiques, pédagogiques et scientifiques, sont par ailleurs entièrement tributaires de cette dynamique associative. Il est donc nécessaire d'évoquer, dans un deuxième temps, le déplacement de scène qui se joue parallèlement à ces efforts d'institutionnalisation et de consolidation d'articulations interdisciplinaires.

---

[454] Personnes représentant les *personnes concernées (sourds et parents)*: Saint–Antonin, président de l'UNISDA ;
Les *parents* : J. Chalude (ANPEDA) ; Mr Faivre, président du Comité de Liaison des Associations de Parents d'Enfants atteints de Handicaps Associés (CLAPEAHA) ; Mme Le Guiff (FNAPEDIDA) ;
Les *professionnels* : A. Blum, Chargée de Coordination d'Orthophonie dans les classes spécialisées de Paris, Mr. Bourrigault, directeur de la FISAF (Fédération des Instituts des Sourds et des Aveugles de France), Mr Dussoutour, censeur de l'INJS de Paris ; Mr Dessaint, directeur de l'INJS de Paris ; Ch. Fournier, professeur de sourds à l'Institut Baguer d'Asnières ;
Les institutions *politiques* : J.P. Bouillon et Mr. Kettler, chargés de mission au Ministère de la Santé ;
Les *scientifiques* : D. Colin, Psycho–généticien ; C. Cuxac, doctorant en linguistique à Paris 5 et chargé de cours auprès des futurs enseignants de l'INJS de Paris ; H. Markowicz, sociolinguiste américain et B. Mottez, sociologue, de l'EHESS ; P. Oléron, psychologue à l'université R. Descartes.

1-4. La construction d'espaces d'action et de recherche alternatifs.

1-4. 1) Des efforts opposés d'institutionnalisation et d'articulations scientifiques.

Les réunions du groupe de travail du CTNERHI donnent à voir la construction ou la mise en avant de différents réseaux scientifiques. Le sociolinguiste américain H. Markowicz intervient avant tout pour faire un état des lieux des nombreuses recherches engagées aux États–Unis sur la langue des signes. P. Oléron souligne quant à lui l'importance des études psychologiques qui ont été menées sur les sourds et qui, malgré l'autorité de leurs auteurs, tels Piaget ou Furth, ne seraient pas assez prises en compte dans les débats. Il voit dans la contribution du jeune linguiste C. Cuxac l'essor de l'approche sociolinguistique sur le terrain français. Parallèlement à ces groupes de travail, le psychologue publie, en 1978, son étude syntaxique sur le langage gestuel des sourds, mais aussi la thèse de son étudiant, M. Deleau, qui reprend les conclusions de la plupart de ses études. *Imitation des gestes et représentation graphique du corps chez les enfants sourds ; Contribution à l'étude du rôle du langage dans le développement des conduites représentatives* paraît dans les *Monographies françaises de psychologie* qu'il dirige aux éditions du CNRS. Il préface la même année la *Psychologie de l'enfant sourd*[455], signé par D. Colin enseignant–chercheur en Psychologie Génétique à Paris V, et directeur du Centre de Formation à la Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent Handicapés.

C'est autour du thème des enfants handicapés que l'*Association de psychologie scientifique de langue française* décide de se rassembler en septembre 1979 à Barcelone. H. Herren ouvre ce symposium. Il est co–auteur de plusieurs publications avec P. Oléron et responsable comme lui d'enseignements de la psychologie du sourd. Il décrit la « phase de crise » que leur « thème » de recherche atteindrait. Tiraillé par plusieurs façons d'appréhender le comportement des enfants physiquement handicapés, il serait aussi désarticulé par des recherches qui, bien que portant sur des enfants handicapés, sont avant tout conçues à partir de questionnements concernant l'enfant en général (H. Herren, 1979, p.18–19). Cherchant à consolider ce champ d'étude au sein de la psychologie, il dresse, tout comme P. Oléron lors de ce même colloque, un état des lieux exhaustif des recherches menées sur les sourds. Les difficultés d'existence d'un tel domaine de recherche n'ont pas d'égal, aux yeux de P. Oléron, avec les égarements de l'approche socio–linguistique. Il critique ainsi lors de ce symposium le caractère hétéroclite et peu scientifique de ces analyses qu'il qualifie de « minoritaristes »[456].

> « Bien des propos sur le langage gestuel, développés aux États–Unis et qu'ont contribué à répandre la séduction de certains thèmes, l'enthousiasme de leurs défenseurs – et quelques moyens classiques de propagande – comportent nombre de confusions et d'amalgames. Ceci tient à ce qu'on y trouve associées, par des liens plus ou moins flous, des perspectives diverses: sociologiques (la « communauté » – minoritaire – des sourds voit son identité et sa réalité manifestées et justifiées selon la tradition la plus classique, par une langue spécifique, le langage

[455] D. Colin, *Psychologie de l'enfant sourd* Collection d'Orthophonie, Masson, 1978 (2° tirage en 1979).
[456] P. Oléron, 1979b, p.96–97, 125.

> gestuel) ; morale et juridique (affirmation des droits des sourds : à être eux–mêmes, à communiquer avec leur langue, à faire reconnaître celle–ci…) ; philosophique et politique (libération à l'égard de l'oppression exercée – entre autres en matière d'enseignement de la langue orale – par le groupe majoritaire des entendants); pédagogique (échec de l'oralisme, salut à attendre du recours aux gestes)… On n'exclura pas non plus les références à la libération et au « langage » du corps, à « l'expression corporelle » (cf Cosnier 78), ni à l'insertion du langage gestuel dans les nouvelles spéculations sur l'origine du langage dans l'espèce humaine (par ex Stokœ, 74, Hewes 77). » {P. Oléron, 1979b, p.125–126}

Il y conteste, comme dans les réunions de travail du CTNERHI et dans son étude syntaxique du langage gestuel, les comparaisons proposées dans le cadre d'une approche sociologique. Pas plus que la reconnaissance du black english ne viendrait résoudre les difficultés socio–économiques des Noirs Américains, celle de la langue des signes n'améliorerait pas la formation scolaire des enfants sourds. Il refuse d'associer les difficultés sociales des adultes avec la problématique scolaire des plus jeunes, d'expliquer des retards d'apprentissage par les effets d'une politique linguistique. Il déconstruit les articulations en cours entre linguistique, sociologie, pédagogie et mouvement politique d'adultes sourds.

La même année, paraît le numéro de la revue *Langages*, consacrée à la langue des signes. Des auteurs américains, linguistes, sociolinguistes mais aussi psycholinguistes y présentent l'état des recherches sur le sujet. F. Grosjean (1979) tout particulièrement fait une critique minutieuse de trois études similaires, celles de I. M. Schlesinger (1970), de H. Hoemann (1972) et de P. Oléron (1978), visant toutes trois à démontrer le caractère asyntaxique des langues des signes considérées. Une réflexion sur la sélection des informateurs et sur les éventuelles différences de dialectes existant entre eux ferait défaut dans ces recherches où l'on ne trouverait pas non plus de groupes témoins composés de personnes entendantes. Les réplications de ces expériences par L. Bode (1974) et I. King–Jordan (1975) montrent, pour F. Grosjean, que la conception du protocole de recherche détermine les résultats obtenus. Pour ce qui concerne plus particulièrement l'étude de P. Oléron (1978), les Américains lui reprochent également de ne pas prendre en compte certains indices visuels dans sa transcription des énoncés gestuels. Il sollicite en effet une interprète, Ch. Fournier, fille de parents sourds, pour consigner les signes par une succession de mots. L'analyse syntaxique s'organise autour de la comparaison de cette transcription avec les structures du français.

Fig.6.1– Extraits d'images stimuli et de transcriptions des énoncés gestuels produits {P. Oléron, 1978, p.33,53}



	Informateur 1		Informateur 2		Informateur 3	
Stimulus	Enoncés	Structures	Enoncés	Structures	Enoncés	Structures
1	*Chien - sort - bouche - serpent*	S-V-CI	*Je - vois - énorme - serpent - dévore - chien*	S-V-CD	*Serpent - chien - attrape - avec sa gueule - remue les oreilles - serpent - peut pas - grosse - tête*	S-CD-V
2	*Un - policier - attaque après - petit*	S-V-CD	*Petit - personnage - court- policier - sifle - petit - court - toujours - policier - peut - pas - rattraper*		*Un - jeune - garçon - court - pourquoi ? voler - où ? - police - poursuit - en brandissant son bâton*	

P. Oléron évoque au cours de sa recherche certains aspects de la réalisation physique de propos gestuels comme l'utilisation de l'expression ou de l'espace. N'étant pas d'un usage systématique chez des locuteurs exprimant pourtant une même information, il ne les considère pas comme des éléments proprement linguistiques. Dans sa contribution au symposium de Barcelone, P. Oléron (1979) reproche par contre aux linguistes et psycholinguistes américains de minimiser le caractère figuratif des signes eux–mêmes.

P. Oléron est donc parfaitement informé des recherches linguistiques américaines sur la langue des signes. Il mobilise lui–même de nombreuses références anglophones. Psycholinguistes français et américains se lisent et partagent des débats sur la conception et la mise en place de pratiques expérimentales. Lorsque ce psychologue français exclut de son analyse les passages plus pantomimiques de son corpus, qui ne peuvent pas être consignés par une équivalence mot–signe mais par de longues périphrases, il ne fait pas autre chose que ses interlocuteurs américains. Ceux–ci font eux–aussi abstraction de ces formes qui, relevant de processus créatifs, seraient des éléments para ou infra linguistiques. S'ils décrivent les gestes à travers les repères de W. C. Stokoe, ils les isolent eux–aussi sur la base d'une notation signe à mot. Cette procédure de recherche prend cependant en France une ampleur politique toute particulière. Par cette pratique de transcription, P. Oléron entend souligner autant que promouvoir l'imbrication du langage gestuel avec la langue française. « Il n'y a pas d'étanchéité entre les deux langages » indique–t'il, avant de poursuivre en ces termes :

> « La défense de l'originalité du langage gestuel chez les sourds n'est qu'une manière indirecte d'affirmer leur originalité en tant que groupe (…).La traduction de productions gestuelles dans une langue orale familière n'est rien d'autre, en dernier ressort, qu'une description avec *le système de référence* de cette langue. (P. Oléron, 1978, p.25–26, non souligné dans le texte).

Cette notion de « système de référence » sera au cœur des réflexions françaises sur la langue des signes, son inscription graphique et son analyse. Si les recherches américaines apportent ressources descriptives et crédit scientifique aux linguistes français, ceux–ci ne peuvent faire véritablement abstraction de certaines des critiques formulées par P. Oléron. Le statut de la langue des signes comme langue indépendante du français y est en jeu, tandis que le formalisme de W. C. Stokoe ne parvient pas à faire oublier à la plupart des linguistes universitaires la matière gestuelle de ce langage.

B. Mottez contribue à sa manière à ce débat en insistant, comme dans les études interculturelles aujourd'hui (J. R. Ladmiral et E. M. Lipiansky, 1989), sur la nécessité d'un décentrement. Il invite à changer de point de vue, à partir du système de référence des sourds

pour comprendre leurs interactions avec les entendants. À travers les bases de recherche qu'il propose dans les groupes de travail du CTNERHI, B. Mottez raisonne à l'inverse des psychologues de la surdité. Il propose en effet, pour comprendre la situation et les besoins des enfants, de se tourner vers les adultes sourds pour connaître leur vécu de la surdité et leurs pratiques de communication au quotidien. Il suggère que le problème ne vient pas en soi de la surdité mais des relations entretenues entre sourds et entendants. Le CTNERHI financera cette étude, publiée en 1981 sous le titre *La surdité dans la vie de tous les jours*. B. Mottez y décline, dans une perspective résolument goffmanienne, les interactions du quotidien. Il met en avant l'importance du contexte des échanges et pose les pierres d'une conception originale de la surdité, qu'il oppose à l'approche psychologique traditionnelle :

> « *Ce travail en effet est tout entier sous–tendu par cette vérité d'évidence qui semble avoir échappé à la plupart des psychologues s'occupant de la surdité, à savoir que celle–ci est un rapport*. Ainsi, quand, au lieu de chercher à trancher sur ce que sont les sourds, sur ce qu'ils devraient être, sur ce que l'on pourrait faire d'eux et pour eux, les entendants commenceront à s'interroger plus simplement sur la gêne qu'ils éprouvent dans leurs relations avec eux, sur la nature bien particulière des comportements qu'ils adoptent lorsqu'il sont avec eux et sur les raisons de ces comportements, en bref sur la façon dont ils se débrouillent avec eux, un pas décisif sera fait permettant d'analyser le rapport de surdité. » {B. Mottez, 1981, p.5, non souligné dans le texte}

Cette idée que la surdité est d'abord un rapport social et culturel avant d'être une déficience physique est largement reprise par les acteurs du mouvement sourd précédemment évoqué. Elle invite à interroger ses propres pratiques, sentiments et repères. Les recherches historiques, et la circulation d'informations sur les rapports entre sourds et entendants dans d'autres pays et cultures, alimentent ce travail de réflexivité. Les perspectives de plusieurs disciplines se trouvent ainsi étroitement imbriquées dans les recherches sur la langue des signes. Les travaux linguistiques tout particulièrement s'organisent autour d'une définition sociologique et historique de la communauté des sourds. Ils sont également marqués par des réflexions politiques et sémiologiques. Les activités d'inscription et d'analyse linguistique de la langue des signes seraient en effet au coeur de cette tension ou dynamique entre deux systèmes de référence, pour impliquer des chercheurs entendants mais aussi pour dépendre de repères propres au monde de l'écrit. Les réseaux associatifs, associant sourds et entendants autour de la pratique de la langue des signes, constituent à ce titre un lieu de recherches sans précédent pour les ressources qu'ils rassemblent. Compte tenu des efforts d'arbitrage institutionnel d'un débat sur ce langage, posant comme condition de toute action l'émergence d'un consensus scientifique sur la question et/ou l'aval des instances politiques, ces espaces deviennent rapidement les lieux obligés de recherches sur la langue des signes. Ainsi, et contrairement à de nombreux autres pays occidentaux, ces analyses linguistiques resteront pendant plus de dix ans associées à des milieux associatifs. Ceux–ci s'articulent à des espaces universitaires à travers l'organisation de séminaires, de journées d'étude ou de soutenances de thèses. Mais ils ne sont pas les tremplins d'une introduction rapide d'un champ de recherche sur la langue des signes au sein de laboratoires scientifiques, comme cela peut être le cas dans d'autres pays.

Sans oublier l'existence d'une concurrence entre perspectives médicales et sociolinguistiques, ni les termes du débat qui oppose psychologie et sociologie autour du langage des sourds, il convient, pour comprendre comment des recherches linguistiques se mettent en place sur la langue des signes en France, de se focaliser sur ces espaces associatifs. Ils sont d'ailleurs en partie liés à ce contexte de cadrage institutionnel de toute prise de parole sur l'éducation ou la vie sociale des sourds. Avant d'être des espaces d'action et de recherche alternatifs, ils sont un ensemble d'initiatives de quête d'informations sur les pratiques et les conséquences concrètes des différentes approches politiques et scientifiques de la surdité. Ils sont un déplacement de la scène des débats.

1-4. 2) Un déplacement de scène, ou les espaces ouverts par le brassage des populations et des expériences.

> « L'année 77–78 aura été marquée par de nombreux débats publics où s'affrontèrent, en matière de signes, les « pour » et les « contre ». (…) Organisé par Coup d'Oeil, le stage de Gallaudet était destiné à ceux que lassent de tels débats. Il était destiné aux personnes désireuses d'en savoir plus, de juger sur pièce, sur place et de leurs propres yeux; (...); à celles qui, las des mots, des préambules et impatientes de faire, voulaient de ce qu'elles pourraient découvrir assimiler jusqu'au détail du « comment on le fait ». » {*Coup d'œil*, n° 13, p.1}

Les auteurs de *Coup d'Œil* (le sociologue français B. Mottez et le sociolinguiste américain H. Markowicz) organisent des voyages d'été à Gallaudet en 1978, 1979 et 1980 où une trentaine de stagiaires rencontrent à chaque fois l'équipe de Stokoe et les leaders de *Deaf Pride*, des promoteurs d'innovations pédagogiques en matière de surdité (*Coup d'œil* n°13). Ils reçoivent également une initiation, selon les principes de G. Eastman, à la pratique d'une langue gestuelle. Elle est également, sous une forme incarnée, une initiation aux théories américaines sur les caractéristiques et l'histoire des langues des signes.

> « Le stage dura 4 semaines. L'atelier de G. Eastman en fut en quelque sorte le coeur. (…) On apprend à utiliser les mains, le visage, le corps et l'espace. La communication, élémentaire et limitée au début, prend rapidement une forme proprement linguistique grâce aux contraintes imposées par les divers exercices. (…) Cette restructuration spontanée et rapide permet de percevoir l'aspect arbitraire des signes. D'autre part, ces transformations correspondent à l'évolution historique des signes telle que l'a étudiée Nancy Frishberg (cf Arbitrariness and Iconicity: Historical changes in ASL, *Language* 51, pp.696–719, 1975). {*Coup d'œil*, n° 13, p.2-4}

En 1978, cet enseignement est poursuivi par des cours de LSF donnés, sous la direction de Bill Moody, par deux sourds français, G. Bouchauveau et J. Bruckman. Ces derniers s'investissent également dans des activités de recherche en participant, en tant qu'informateurs, à une étude de la LSF dirigée par L. B. Anderson. Celle–ci implique, dans une démarche comparative, des étudiants sourds américains locuteurs d'ASL (J. M. Bienvenu, K. et B. Dillman). La présentation des premiers résultats fait partie de la formation proposée aux visiteurs français et illustre la transposition possible des repères américains à la situation française :

> « L'équipe de recherche a fait, en fin de stage, un exposé des travaux amorcés. Les stagiaires ont pu constater que, mis à part le vocabulaire, il existe des similarités entre la LSF et l'ASL et que la

structure de la LSF n'est pas moins riche et complexe que celle de l'ASL » (*Coup d'œil*, n°13, p.2).

Différents chercheurs du laboratoire de linguistique de Gallaudet exposent également leurs travaux de recherche : W. C. Stokoe, Ch. Baker, C. Padden et L. B. Anderson. Un éducateur bordelais, P. Jouison, investi dans la notation de la langue des signes française, trouve dans ce dernier intervenant un interlocuteur précieux. L. B. Anderson, éducateur et chercheur entendant, travaille en effet au développement d'une écriture « morpho–phonétique » de l'ASL (B. Garcia, 2000, p.119). Ces voyages alimentent et structurent les réflexions et initiatives sur l'enseignement et l'analyse de la langue des signes en France.

Les personnes touchées par ces stages dépassent largement le nombre des stagiaires dans la mesure où ceux–ci se font témoins et portes–paroles actifs de leurs interlocuteurs américains. En plus des témoignages publiés dans *Coup d'œil* ou présentés ponctuellement dans des conférences publiques, trois rapports portent sur le voyage de 1978 :

- J.P. Bouillon, un chargé de mission au ministère de la santé, membre de ce premier voyage collectif à Gallaudet, rédige *Le compte–rendu d'une visite à Gallaudet ;*
- Un recueil de notes, réalisé par A. Reydelet et intitulé *Stage d'été à Gallaudet, 78*, met à la disposition des lecteurs français la traduction d'un texte de B. Kanapell, de *Deaf Pride*, et un rapport de F. Berge sur l'utilisation de l'ASL dans la prise en charge psychologique de personnes sourdes ;
- F. Cuif propose enfin le récit d'*Une sourde française au Gallaudet College*.

À ces comptes–rendus, diffusés dès 1979, succèdent au début des années 1980 des reportages télévisés[457], évoquant auprès d'un plus large public l'utilisation d'une langue gestuelle avec des élèves sourds. Un film issu du voyage de 1978 intitulé *Deux mères américaines s'adressent à des parents français* est également présenté au Centre Culturel Américain puis dans plusieurs villes de provinces[458]. Ces voyages et ces documents ont des implications directes dans le débat pédagogique en France et jouent un rôle considérable dans la formalisation d'espaces et d'initiatives associatives dans ce pays.

Lorsqu'ils organisent ces voyages à Gallaudet, B. Mottez et H. Markowicz veillent soigneusement à ce que les différents acteurs soient représentés[459] : des personnes sourdes, les unes connaissant et les autres ignorant la langue des signes, des parents, des professeurs, des orthophonistes et l'ensemble des professionnels susceptibles d'intervenir dans l'éducation ou la formation de personnes sourdes. Ils considèrent en effet qu'un mouvement social pour la reconnaissance de la langue des signes, mouvement qu'ils souhaitent autant analyser que soutenir, ne peut exister que par l'implication de plusieurs catégories sociales concernées par

[457] Simone Vannier réalise en 1981 un documentaire intitulé *Gallaudet, l'école des signes*, diffusé en 1982 sur TF1. René Couderc réalise cette même année, *L'enfant sourd, le temps d'un regard*, dans le cadre des programmes de la Télévision médico–chirurgicale post–universitaire, diffusé sur Antenne 2. Cette dernière émission s'est faite sur proposition de M.J. Armengaud, membre avec sa fille, sourde, d'un de ces voyages à Gallaudet. *Coup d'œil*, n° 4, p.5, n° 27, p.16, n° 31, p.24 et n°32, p.22–23.

[458] (*Coup d'œil*, n° 15, p.2–3).

[459] Les informations sur la démarche de ces deux chercheurs sont tirées de leurs publications, d'un entretien avec B. Mottez en 1997 et de plusieurs discussions (enregistrées pour la plupart) avec B. Mottez, S. Kerbourc'h (doctorant en sociologie), moi–même et parfois l'épouse de B. Mottez, Dora, en 2001, ainsi que d'un entretien mené conjointement avec S. Kerbourc'h auprès de B. Mottez et H. Markowicz en 2002.

la surdité :

> « Une action commune et originale a d'autant plus de raison de réussir qu'elle est menée par des personnes qui y sont impliquées à des titres différents » {B. Mottez & H. Markowicz, 1979, p.84}

La découverte des expériences et manières de voir des « autres » et l'articulation entre eux d'une diversité d'enjeux ou de champs d'utilisation de la langue des signes seraient le ciment de ce mouvement social. C'est la raison pour laquelle ces deux chercheurs attachent également beaucoup d'importance aux cours de langue des signes, pour leur contenu mais aussi, si ce n'est autant, pour les cadres de rencontres qu'ils constituent. Ils offriraient

> « la possibilité pour de nouvelles catégories de personnes de se joindre au mouvement (sourds oralistes et malentendants découvrant la langue des signes et la communauté des leurs, parents ayant adopté la communication totale, psychologues cliniciens, etc.) » (*Coup d'œil*, n° 21, p.13–15, « Carte sur table »).

Une contribution manifeste des auteurs de *Coup d'œil* à la construction d'espaces de diffusion et de promotion de la langue des signes réside dans le travail de recensement dans ce bulletin des différentes initiatives d'enseignement de la langue des signes, d'expériences pédagogiques et de formation d'interprètes. Ces trois activités représentent pour eux trois critères institutionnels de la reconnaissance politique de la langue des signes (*Coup d'œil*, n°21, p.14). Recherche et action sont inextricablement liés pour ces deux chercheurs. Ils souhaitent en effet, avec l'accord du CORDES, analyser les étapes et les ressources de cette reconnaissance politique du langage des sourds. « Rendre visible ce qui restait invisible », pour reprendre l'expression d'H. Markowicz[460], a cependant des conséquences pratiques et politiques indéniables. Juxtaposer et faire circuler différentes informations est aussi participer au travail de problématisation. Leur rapport de recherche remis au CORDES en 1979, *Intégration ou droit à la différence; Les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds,* sera d'ailleurs largement photocopié et diffusé au sein des réseaux associatifs.

Ces deux chercheurs participent activement, comme les membres d'*IVT*, à la circulation des personnes et des pratiques entre France et Amérique comme entre les régions françaises. Ils font circuler les thèses américaines mais aussi leurs démonstrations artistiques et pédagogiques à travers les préceptes de G. Eastman, ou les personnalités autant politiques que scientifiques du laboratoire de Gallaudet, comme C. Padden. B. Mottez et H. Markowicz organisent ainsi de nombreux débats et déplacements pour des chercheurs et des leaders étrangers[461], tandis qu'*IVT* se déplace en région dans le cadre d'activités théâtrales ou de

[460] Propos tenus lors de la conférence organisée par l'association GESTES à Paris en hivers 2004 en hommage à B. Mottez.

[461] Au printemps 1981, les auteurs de *Coup d'œil* donnent une première « liste des spécialistes dont la visite a été rendue possible grâce à Coup d'Oeil, et dans certains cas avec la collaboration d'autres organismes » : W. Stokoe, T. Humphries, C. Padden (linguistes entendants et sourd à Gallaudet), J. Castronovo, G. Eastman, (acteurs sourds), King Jordan (professeur sourd de psychologie à Gallaudet), B. Kannapell (sociolinguiste sourde et co–fondatrice de Deafpride), H. Schlesinger (directeur du Centre de Santé Mentale pour les Sourds à l'Université de Californie à San Francisco), S. Lawrence, L. Donnels et L. Lebuffe. Sont déjà annoncé Laurel Goodrich (président de l'association des interprètes gestuels au Colorado USA) et Thomas Mayes (vice–président de Gallaudet College). (*Coup d'œil* n° 27, p.14)

formation à la langue des signes et à son enseignement. S'ils sont donc des outils de structuration des échanges et de mise en circulation des personnes et des informations, la dynamique engagée dépasse cependant ces acteurs du monde scientifique et artistique. Les événements signalés, les récits rapportés ou les pratiques enseignées font l'objet de multiples comptes–rendus et répétitions dans d'autres tribunes et via d'autres supports, démultipliant les modes d'appropriation de ces expériences et analyses.

Cette mise en circulation d'informations, de personnes et de documents renforce les possibilités de rencontres et d'initiatives qu'offraient déjà diverses conférences et les nombreux cours de « gestes ». C'est sur ces impulsions que s'organisent et se structurent en France de nouveaux réseaux associatifs consacrés à la promotion et à l'étude du « langage des signes ». Aux côtés de la Confédération Nationale des Sourds de France, d'International Visual Theater, et d'une multitude de structures régionales comme l'association bordelaise Ferdinand Berthier, les Samedis de la Rémusade à Marseille ou l'association Détente et Progrès à Albi, se mettent par exemple en place, à la suite des voyages à Gallaudet, l'Académie de la LSF, à Paris, et l'association nationale 2 Langues Pour une Éducation. Ces associations sont des pôles importants à l'échelle nationale, et démultiplient les initiatives, les formes de collaboration entre différents acteurs et les moyens de circulation de l'information. C'est ce qui se joue dans ces nouvelles scènes de recherches et de débats politiques et scientifiques sur la surdité que nous allons nous attacher maintenant à décrire, dans le but de comprendre comment se construisent, dans ce cadre, des recherches linguistiques et sociologiques sur la langue des signes et ses locuteurs.

2– La construction d'espaces d'actions et de recherches autour de la « LSF »

Nous avons été amenés à manipuler, dans le cadre de notre travail, quelques–uns des documents vidéos produits dans ces réseaux. P. Jouison, éducateur de profession, a par exemple édité plusieurs leçons de grammaire de la langue des signes sur ce support. Les vieilles copies que nous avons visionnées, réalisées par dessus d'autres enregistrements, nous ont offert, de manière inattendue, un mélange de documents vidéos de l'époque, superposant des extraits du journal télévisé des malentendants, des fragments de leçons de P. Jouison, et des prises de vue plus informelles tournées dans l'établissement de la rue de Marseille. Ces dernières donnaient à voir des adolescents qui discutaient par gestes, en attendant que ce soit leur tour de tenter un saut à la barre. Devant ces images incongrues, qui concernaient ensuite une cour de récréation où couraient quelques enfants de primaire, nous pouvions entendre les commentaires de ceux qui manipulaient la caméra, derrière une fenêtre :

- « Il a dit qu'il fallait les prendre à vitesse longue.
- Ils t'ont vu hein.
- Ils ont fait plein de gestes.
- Ha oui ils parlent en gestes là–bas, j'ai rien compris… « c'est pas moi », la pureté des gestes, là–bas, tu as vu ? « c'est pas moi ! »… Qu'est–ce que tu as cabotine hein, tu viens te mettre exprès devant la caméra hein ?
- Ils vont lui dire que c'est filmé tu vas voir les gestes qu'ils vont faire… On est en train

de filmer la bagarre du siècle… On pourrait lui dire merci quand même. (*Une dame arrive dans le groupe des enfants*). Ca y est, ils sont rentrés. Merci hé ! »

On a de la peine à reconstituer le contexte de recherches sur la langue des signes, en France, il y a une trentaine d'années. Le bref témoignage que nous livre ces quelques prises de vue sauvages au sein d'un établissement spécialisé vient rappeler les conditions difficiles de toute étude sur le langage gestuel des sourds. La communication gestuelle n'est pas une pratique publique, et appartient à un monde de sourds, socialement stigmatisé. Ce qui a permis de réaliser le document sur la grammaire de la LSF qui, par le jeu des enregistrements, succède cet extrait sur la bande vidéo, sont des espaces de collaboration entre adultes sourds, chercheurs, professionnels de l'éducation, artistes sourds et parents d'enfants sourds. Ils rassemblent la plupart des ressources nécessaires à l'analyse de ce langage, dans un contexte politique et institutionnel peu favorable à de telles recherches. Ils sont des lieux d'observation à grande échelle, et dans des conditions diversifiées, de la langue des signes en pratique.

Si la langue des signes était donc un objet difficile à observer et à définir dans les années 1970, s'approprier des recherches scientifiques ou travailler en partenariat avec des chercheurs lorsque l'on a soi–même peu de bagages scolaires n'est pas non plus chose facile. Les collaborations qui se mettent en place entre sourds et entendants, de classes sociales et de corps professionnel très diversifiés, organisent la réappropriation et la discussion collectives de résultats et de démarches de recherche. Nous assistons parallèlement à une prise de parole sans précédent de personnes sourdes, impliquées dans la discussion de différentes formes d'autorité : celle des institutions publiques réglementant et limitant le champ de leurs droits, celle d'un corps de professionnels organisant la prise en charge médico–sociale de la population sourde, et, indirectement celle des recherches scientifiques qui alimentent ces pratiques par la conception de la surdité, du langage et du développement intellectuel qu'elles produisent. Ni cette prise de parole, ni ces collaborations ne vont cependant de soi pour les sourds eux–mêmes. Certains ont pris cette initiative, d'autres s'y refuseront. Mais elles ne sont pas non plus évidentes pour d'autres catégories d'acteurs, comme les parents de jeunes enfants sourds ou les professionnels de l'éducation spécialisée. La légitimité même d'un droit de parole d'adultes qui n'appartiennent ni à la famille de ces enfants, ni à un corps de spécialistes, est précisément l'un des enjeux et des constructions de ces espaces d'échanges et de collaboration autour de la langue des signes. Il en est de même des conditions de cette prise de parole par des personnes dites handicapées dont les difficultés majeures, rappelons–le, concernent précisément l'acquisition du français parlé et écrit. La construction d'espaces de collaboration dans ce contexte relève inextricablement d'actes autant politiques que scientifiques. Elle comporte également une dimension sociologique, pour être le cadre d'une élaboration conflictuelle mais collective d'un projet de société par différents mondes sociaux.

L'existence d'un débat, déjà évoqué, entre partisans d'une expression gestuelle ou d'une rééducation de la parole, débat qui existe toujours aujourd'hui, est susceptible de brouiller l'analyse que nous pouvons faire des enjeux associés au projet, et à l'organisation, d'une collaboration entre sourds et entendants autour de la langue des signes à cette époque.

Les parents, professionnels et chercheurs ouverts à la pratique de la langue des signes, ne la maîtrisaient généralement pas, puisque ce mode de communication ne se transmettait qu'entre écoliers sourds. Les personnes sourdes quant à elles ont connu un seul système pédagogique : celui de l'enseignement du français et des autres matières par le biais de la parole et de l'écrit. Ici, les compétences sont très inégales et très diversifiées. L'illettrisme est tout d'abord un phénomène largement partagé par les adultes sourds. Ce terme est cependant susceptible de recouper des savoirs faire très hétérogènes, qui gagneraient à être contextualisés (B. Lahire, 1999). Les documents administratifs restent hermétiques pour beaucoup, tandis que la presse sourde, de même que la presse sportive, sont davantage investies. Elles sont effectivement lues par les uns, collectivement déchiffrées par les autres, et commentées par tous dans les réseaux de sourds. Il est donc important de rompre avec tout schéma dichotomique, et de penser les pratiques de communication en contexte. En particulier, compétences en français parlé et en langue des signes ne s'opposent pas, tandis qu'expression vocale et maîtrise de l'écrit ne vont pas de pair. Le flou existant sur les ressources comme les difficultés possibles des uns et des autres est une donnée qui perturbe les relations de communications entre sourds et entendants. Par ailleurs, les catégories d'acteurs de « sourds », « parents », « professionnels », etc., masquent une diversité socio–professionnelle et culturelle qui est elle aussi susceptible d'inhiber ou de compliquer les démarches de collaboration. Les institutions spécialisées, qui restent à cette époque le principal lieu de scolarisation des enfants sourds, conduisent vers des emplois peu ou pas qualifiés. Les élèves qu'elles reçoivent viennent d'une grande diversité de régions françaises et parfois de pays ne possédant pas ou peu d'établissements de ce type. Les quelques sourds qui souhaitent poursuivre leurs études, ou qui ont fréquenté les établissements scolaires de leur quartier, mesurent quant à eux les possibilités de formation et d'emploi dont ils sont privés. La catégorie des parents quant à elle renvoie à une grande hétérogénéité d'appartenances sociales et culturelles, concernant aussi bien des universitaires que des commerçants, des ouvriers ou des instituteurs. À l'inverse, chercheurs travaillant sur la langue des signes et professionnels de l'éducation spécialisée sont marqués par leurs niveaux de formation et leur maîtrise du français parlé et écrit. Les portes de laboratoires de recherche scientifique, tout comme celles des amicales d'anciens élèves ou des « foyers des sourds », sont difficilement franchies par les uns et les autres. Nous comprenons dans ce contexte l'importance de la construction d'espaces susceptibles d'être collectivement investis. Par ailleurs, il n'existe pas de demande précise et préformulée de recherche sur la langue des signes de la part de scientifiques, de sourds ou d'autres acteurs français. Lignes et perspectives de recherches sont construites à l'intérieur de ces espaces de rencontre « entre sourds, entendants et langue des signes ».

La mise en place de réseaux d'échanges nationaux et internationaux autour de la langue des signes, et l'organisation en France d'un mouvement associatif sans précédent, font partie d'un discours largement balisé pour qui s'intéresse un peu au monde des sourds. On oublie cependant généralement l'impact sociologique de ces collaborations inédites (S. Dalle, 1997, 2000, 2004). On oublie également la grande diversité de ces associations et de leurs initiatives, ainsi que l'hétérogénéité des acteurs engagés dans des démarches de recherche. C'est cette dimension collective que nous entendons souligner ici. De multiples initiatives

sont prises par quelques universitaires mais aussi par des professeurs sourds de LSF, par des artistes, par des enseignants sourds et entendants, etc. Elles peuvent être ponctuelles. Elles peuvent ne pas donner lieu à des traces écrites. Elles participent pourtant au travail collectif de construction de repères dans la définition et l'analyse de ce mode de communication et de ses locuteurs. Cette description d'une réflexion à grande échelle, impliquant de nombreux acteurs et intervenant dans de multiples applications, contraste avec le faible nombre d'auteurs scientifiques sur la langue des signes et les sourds en France. Elle contraste également avec la relative inertie du débat universitaire, que ce soit en linguistique ou en sociologie. La définition des objets d'étude, les activités de constitution de corpus et certains aspects de leurs analyses, de même que le travail d'exposition et de certification des recherches produites, se jouent pour une large part dans des espaces associatifs. Ils ne sont donc pas uniquement, comme beaucoup des études sur les relations entre scientifiques et non scientifiques pourraient le laisser penser, des lieux de négociation de ce qui vaut comme ressource. Ils sont des sites d'expérimentation et d'exposition publique des recherches. Ils constituent un réseau de circulation de savoirs faire et des résultats de publications scientifiques sur différentes langues des signes. C'est cet espace de recherche réticulaire que nous allons décrire. Il fournit en France les cadres et les ressources d'un premier travail sur les frontières et les structures de la langue gestuelle utilisée au quotidien par des personnes sourdes. Il est le réseau–laboratoire des recherches françaises sur la LSF.

2-1. Rassemblements inédits autour d'un objet à construire, la « LSF ».

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les cours de « gestes » se multiplient en France de façon relativement incontrôlée à partir de 1977. Ils ont lieu dans différents espaces carrefours, comme les locaux d'institutions spécialisées ou les foyers de sourds, et sont d'emblée caractérisés par l'hétérogénéité de leurs participants. Ils sont à ce titre des lieux de rencontres et d'échanges sans précédent.

> « Mi officiel, mi clandestin, il avait lieu chaque semaine à l'Institut St Jacques et fut successivement donné dans la classe de Mme Lillo et dans la Bibliothèque. On se refilait la bonne adresse de bouche à bouche et même de main à main. En effet, n'en profitèrent pas seulement un noyau privilégié de fidèles entendants. On y vit défiler au fil de l'an beaucoup de personnes sourdes accourues là pour les raisons les plus diverses : internes des grandes classes de St Jacques, anciens élèves de l'Institut, personnes sourdes de la capitale, provinciales de passage à Paris et même (mais cela est coutumier dans le monde des sourds que d'aucuns qualifient parfois de « petit » et qui ne connaît pourtant pas nos frontières) des sourds étrangers (États–Unis, Russie, Japon). Certains cours, de ce fait, prenaient l'allure de véritables séances d'une Académie de la langue où, entre personnes sourdes, étaient débattus avec souvent beaucoup de passion le droit de cité et les mérites respectifs de tel ou tel signe. » {B. Mottez, *Coup d'œil* n° 8, nov.-dec. 1977, p.3}

Donnés dans leur écrasante majorité par des personnes sourdes, à la demande, la plupart du temps, de parents et de professionnels, ces cours instituent un rapport inédit entre sourds et entendants. De telles collaborations n'existaient pas dans ce domaine institutionnel de l'éducation spécialisée particulièrement clivé, excluant les adultes sourds et opposant bien

souvent parents et professionnels et ces derniers eux–mêmes entre eux[462].

Le regard porté entre ces acteurs et sur la langue des signes se transforme peu à peu à travers ces confrontations et collaborations. Le récit de P. Jouison (1948–1991) sur ce qui n'était en 1973 qu'un projet à court terme d'introduction des gestes dans une classe d'élèves en difficulté (C.E.S.D.A. de Bordeaux) est emblématique à cet égard. Cette initiative implique dès 1976 des membres du foyer des sourds de cette ville dans un projet de dictionnaire, puis dans la mise en place d'un cours de gestes. Le regard sur les adultes sourds, porté par les jeunes sourds et les parents entendants engagés dans ce projet, se transforme parallèlement.

> « Un problème qui n'avait pas reçu de réponse précise dans le cadre de l'école fut vite résolu : Quels signes doit–on apprendre ? ceux que les enfants pratiquent tous les jours à l'école ? ou ceux du monde des sourds adultes qu'ils adopteront vraisemblablement un jour ? Leurs enfants et les adolescents qui participaient aux séances nous donnèrent la réponse sans qu'il soit besoin de longues discussions… leur ironie et leurs moqueries à l'égard des gestes des « anciens » ne dura même pas jusqu'à la fin de la première réunion. À partir de ce moment on n'en parla plus ; la motivation des jeunes sourds jusqu'à la fin, fut d'apprendre les signes des adultes avec un réel intérêt, demandant sans cesse des gestes nouveaux et plus précis que ceux qu'ils utilisaient. »{P. Jouison, dans *Coup d'œil*, n° 7, octobre 1977, p.2–3}

Cette collaboration entre professionnels, parents, adolescents et adultes sourds, se stabilise dans le cadre d'une structure associative, *Ferdinand Berthier (AFB)*. Créée en avril 1978, elle est destinée à consolider cette coopération autour des cours de langue des signes. Trois collèges permettent de représenter le monde associatif des sourds, les bénéficiaires des cours, et leurs animateurs dont la moitié au moins doit être des sourds.

Dans ces cours, et les premières initiatives de recueil de lexique, se travaille collectivement une conception de la langue des signes, de la surdité, mais aussi des besoins et des conditions d'une recherche sur le langage des sourds. Le premier mode d'enseignement des gestes au sein de l'*Association Ferdinand Berthier* est abandonné par ses membres en raison des difficultés manifestes de communication qui persistent entre les apprenants et les personnes sourdes en dehors des cours. C'est du français mis en gestes qui serait produit et non pas, d'après les membres de cette association, la langue gestuelle telle qu'elle est pratiquée entre les sourds. Ce type d'expérience conduit à réfléchir sur les implications directes des supports d'enseignement et sur les modalités de conception. Il porte une réflexion sur les responsabilités et la contribution de chacun dans l'enseignement et l'analyse du langage des sourds.

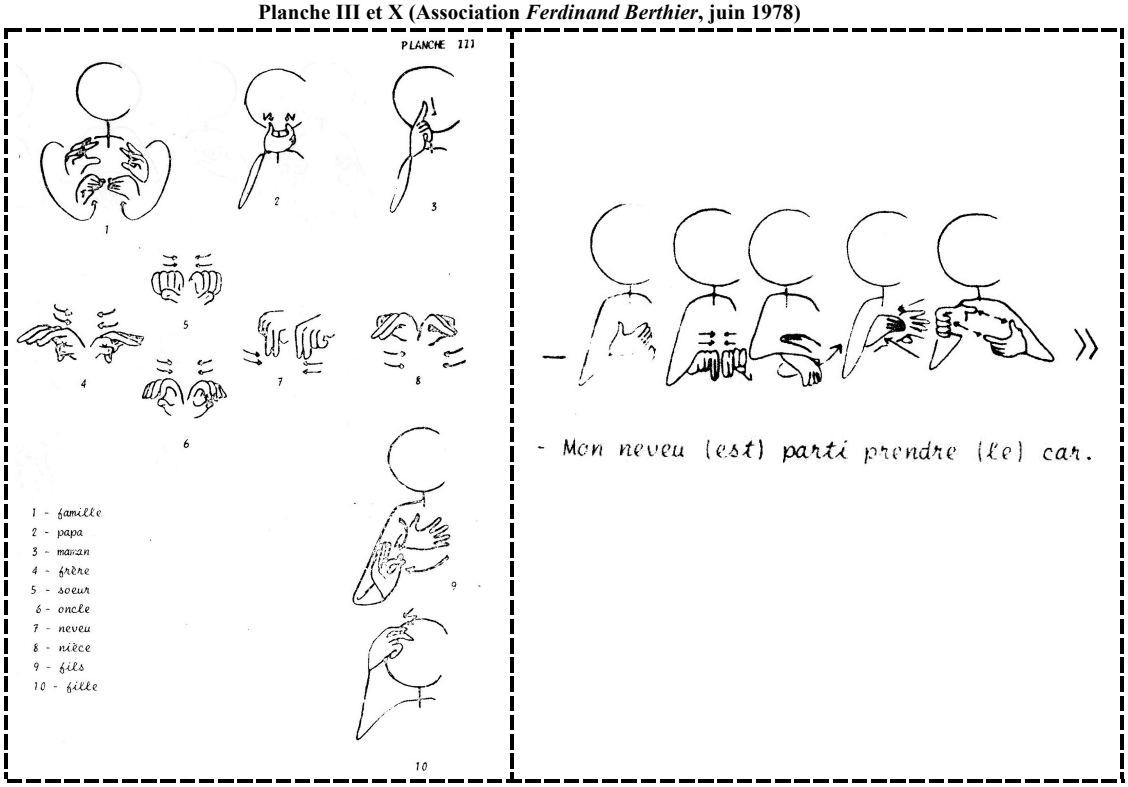
> « Le dictionnaire, tel qu'il avait été conçu par nous, entendants, et à notre initiative s'avère irréalisable, de par notre mauvaise connaissance de la langue des signes, et fastidieux : en effet cela se transforme vite en une traduction systématique de chaque mot par un signe, quitte à inventer un geste si la langue des signes ne possède pas l'équivalent exact. Il nous semble que la codification de la langue des signes est tout autre chose qu'une collecte de signes. Seule une bonne

[462] Ces clivages, déjà évoqués, sont rapportés pour cette période lors des entretiens menés avec B. Mottez, sociologue (1997), D. Martenot, orthophoniste (1997), R. Rodriguez, professeur sourd de LSF (2001) et Ch. Cuxac, linguiste (2003).

connaissance de sa syntaxe et de son vocabulaire permettra de trouver une traduction correcte français–signe et signe–français. En conséquence, la codification de la langue des signes, préliminaire indispensable à la constitution du dictionnaire est l'affaire des sourds et d'eux seuls. » {P. Jouison, dans *Coup d'œil* n° 7, octobre 1977, p.3}

Fig. 6.2– Extraits d'un premier document d'inscription du langage gestuel des sourds

Planche III et X (Association *Ferdinand Berthier*, juin 1978)



Dans cet exemple de phrase, les signes collent les termes français et suivent leur ordre.

Les cours de langue des signes sont ainsi bien souvent marqués par les regards croisés entre références des uns et des autres, celles des entendants et celles des sourds, celles des linguistes, des parents (pressés de communiquer avec leurs enfants), et des locuteurs. Ceci explique l'allure de séminaires de recherche qu'ils peuvent parfois prendre. B. Mottez et H. Markowicz écrivent ainsi en 1979 à propos des premières activités d'enseignement :

> « Les sourds découvrent en effet leur langue à la faveur de l'analyse qu'ils doivent en faire pour l'enseigner. Cette découverte, dans les cours avancés, se fait dans un travail collectif auquel les enseignés participent et qui rend ces cours plus semblables à des séminaires de recherche qu'à des cours traditionnels » {B. Mottez & H. Markowicz, 1979, p.95}

Les cours de langue des signes sont ainsi des espaces inédits à plusieurs titres. Ils sont des lieux de travail collectif sur ce que sont les frontières et caractéristiques de ce mode de communication. Ils engagent une réflexion sur les compétences, l'expertise et les responsabilités de chacun des acteurs associés. Ils sont autant de niches de recherche et d'initiatives pédagogiques relativement autonomes de la sphère académique et institutionnelle. Ils sont enfin les multiples sites d'un réseau en construction.

2-1. 1) Une structuration associative construite autour d'espaces–carrefours.

Les voyages à Gallaudet impulsent une dynamique de formalisation des espaces émergents de rencontres, de recherches et d'actions politiques autour de la langue des signes. G. Bouchauveau, professeur de « gestes » et J.P. Mit, chef d'atelier à l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, organisent dès l'automne 1978, en revenant de Gallaudet, des rencontres de travail sur le langage gestuel. Les premières réunions de la future *Académie de la Langue des Signes Française* (ALSF) se tiennent le soir dans les locaux de l'Institut de la rue Saint–Jacques à Paris. Deux ans plus tard, c'est l'association *Deux Langues Pour une Éducation* (2LPE) qui voit le jour, sous la présidence de Ch. Deck, celui–là même qui avait accompagné B. Mottez au congrès de la FMS de Washington en 1975, et qui militait pour que les sourds aient accès aux professions du secteur de l'éducation.


Fig. 6.3– C. Deck, réalisant le signe de 2LPE

Les membres fondateurs de *2LPE*, qui ont participé aux voyages de 1978 et 1979 à Gallaudet, sont des élèves professeurs sourds (Ch. Deck, E. Koenig, A. & C. Minguy), des enseignantes entendantes (G. Décondé & B. Dutailly), des orthophonistes (D. Bouvet & C. Guyomarc'h), un éducateur (M. Lamothe) et un parent (M. J. Armengaud). Plusieurs de ces professionnels entendants s'investissent par la suite dans des activités d'interprétation ou de recherche. Les différents acteurs souhaitent, à travers cette association nationale, défendre un projet d'éducation bilingue des enfants sourds, en français et en langue des signes. La réalisation en gestes du sigle *2LPE* fait explicitement référence à l'abbé de l'Épée.

Les associations où se jouent la promotion et l'analyse de la langue des signes investissent ou construisent toutes des espaces carrefours. *IVT* est un pôle de recherches et de prestations artistiques parisien qui s'inscrit dans des réseaux internationaux, et se déplace en région, dans le cadre de spectacles ou de formation des professeurs de langue des signes. L'association bordelaise *F. Berthier (AFB)* se construit à l'intersection d'un foyer des sourds et d'une institution scolaire, deux espaces s'ouvrant sur d'autres réseaux, les organisations sportives de sourds pour l'un, les familles des élèves pour l'autre. Si le projet de l'*AFB* reste original, plusieurs associations régionales s'organisent autour de ce même type de configuration. C'est également au sein d'un établissement scolaire que se tiennent pendant quelques années les réunions de l'*ALSF*.

L'Institut National de Jeunes Sourd de la rue Saint–Jacques, à Paris, est de fait le lieu d'une diversité de démarches, et d'initiatives parfois opposées. Comme d'autres établissements spécialisés français, il s'ouvre ponctuellement et dans un cadre très restreint à l'utilisation des gestes en classe. Il est cependant un lieu de rencontre important pour de nombreux acteurs professionnels, politiques, ou scientifiques, concernés par la pratique de la langue des signes. Des cours de langue des signes sont donnés dans les locaux de cet établissement, en marge de

l'enseignement, dès 1976. Ils sont suivis par quelques professionnels (J. P. Mit, Mr et Mme Lillo, …) et chercheurs (B. Mottez et sa femme Dora, H. Markowicz et C. Cuxac). Un cours destiné aux enseignants et éducateurs est ouvert deux ans plus tard par une interprète, Ch. Fournier, qui se trouve également sollicitée dans des recherches linguistiques. C'est elle qui traduit signes à mots le corpus filmé du psychologue P. Oléron dans le cadre de son analyse syntaxique du langage gestuel édité en 1978, et qui participe, de même, à la traduction du dialogue enregistré cette même année par le doctorant en linguistique C. Cuxac.

L'importance historique de cet établissement scolaire explique par ailleurs que sa bibliothèque soit un véritable centre de ressources pour des chercheurs, des enseignants ou des personnes sourdes, et qu'il soit visité par des sourds étrangers. L'INJS fait ainsi figure de véritable carrefour sur les scènes parisienne, nationale et internationale. Ses locaux sont tour à tour investis, parallèlement aux rencontres de l'*ALSF*, par plusieurs actions de formation et de recherche impliquant des chercheurs et des professionnels. Le linguiste C. Cuxac y dirige un laboratoire de pédagogie destiné à accompagner les expériences d'enseignement bilingue engagées de 1980 à 1983 à l'INJS. Elles impliquent des enseignants entendants (G. Lillo, J. Chaubeille, F. Exertier et S. Leroux de Bretagne) et sourds (R. Magiteri, L. Liennel et L. Clerget). L. Clerget met en place à la même époque des cours d'alphabétisation et de perfectionnement en français destinés à des adultes sourds français et étrangers. H. Markowicz donne parallèlement, en octobre 1980, des *Cours de linguistique sur la LS, niveau élémentaire* dans le cadre de l'École des parents[463], tandis que F. Dolto anime un séminaire intitulé *Entendement, Écoute et Surdité*, destiné aux professionnels travaillant avec des personnes sourdes. L'enseignante F. Exertier organise un *Séminaire de pédagogie clinique* et Mme Grosset des *Entretiens autour de l'histoire de la prise en charge des enfants sourds.* Ces séminaires ou ces espaces de réflexion sont destinés à des publics ciblés, contrairement aux séances de l'*ALSF*, qui rassemblent une diversité de participants autour d'un objet, la « LSF ». Ses réunions, qui commencent dès l'automne 1978 rassemblent une trentaine de personnes, majoritairement sourdes. Cette association repose sur les ressources particulières qui sont rassemblées dans cet établissement et dans la région parisienne. S'y croisent en effet des personnalités sourdes du monde artistique, les pionniers d'une éducation bilingue français–LSF, les acteurs parisiens de cours de langue des signes, et les premiers universitaires travaillant sur cet objet en France.

2LPE s'appuie également sur des microcosmes locaux, s'organise autour de cours de langues des signes et associe une diversité d'acteurs. Mais elle implique d'emblée des acteurs du Nord et du Sud de la France, répondant en cela aux efforts des organisateurs des voyages à Gallaudet. Elle est, comme l'association plus spécifiquement destinée à représenter les sourds français, la *CNSF*, une association nationale qui s'appuie sur de multiples mobilisations régionales. Ses groupes locaux s'organisent autour d'institutions spécialisées, de foyers de sourds ou d'espaces de rencontres nouvellement créés pour l'occasion. *2LPE* rassemble au plus fort de son activité, au milieu des années 1980, plus de 500 membres actifs. Elle associe également des Suisses (2LPE Francophone), qui organisent en 1981 et 1982 deux voyages

[463] (*Coup d'Œil* n° 24, p.21–22, n° 29, p.18)

supplémentaires à Gallaudet[464]. *2LPE* est dissoute en 1989 pour des raisons financières, mais plusieurs de ses groupes locaux se maintiennent. Une ancienne antenne régionale, *2LPE Centre–Ouest* (Poitiers), organise en 2000 l'anniversaire des 20 ans de 2LPE qui rassemble 300 personnes. Cette manifestation relance cette association à travers le mouvement *Vivre en LSF* puis en 2002 l'association *2LPE Nationale Politique Bilingue*[465].

Fig. 6.4– Évolution des effectifs de l'association 2LPE de 1980 à 1988.

Année	**1980**	**1981**	**1982**	**1983**	**1984**	**1985**	**1986**	**1987**	**1988**
Total des membres actifs	?	221	341	361	**531**	507	455	386	?
Nombre de groupes locaux 2LPE	?	8	13	17	20	21	**22**	21	19

Source : Statistiques de M. Zmirou, trésorier, 1987 (Archives 2LPE),
et Journal de la 9ème université d'été tenue à Lyon en 1988 (n°3).

Ces associations constituent un réseau national où se rassemblent des acteurs jamais engagés jusque–là dans des actions communes. Des professionnels spécialisés dans l'éducation ou la rééducation des sourds sont impliqués aux côtés de parents d'enfants sourds, de personnes sourdes investies dans l'enseignement de la langue des signes ou les actions politiques qui lui sont associées, de quelques chercheurs, et d'interprètes. Des enfants sont également massivement représentés au sein de *2LPE,* et sont aussi bien des adolescents et jeunes enfants sourds que leur fratrie entendante. *IVT* se tourne également vers les plus jeunes en créant une troupe d'enfants sourds. Ces artistes articulent de plus le monde des locuteurs de langue des signes et celui des institutions médicales en intervenant par exemple au sein d'équipes psychiatriques. Ces nouvelles organisations associatives se caractérisent donc par les réseaux qu'elles construisent. Elles constituent des microcosmes inédits dans l'histoire des sourds en France. Elles sont des centres de ressources sans précédent pour penser la situation des sourds et les caractéristiques de la langue des signes.

2-1. 2) Des sites de recherche marqués par la diversité des partenaires et des actions.

La première activité proposée au sein de ce réseau associatif concerne l'enseignement de la LSF. Elle rassemble de fait sourds et entendants, et contribue à la mise en place de nouvelles relations et conditions de dialogue entre eux. Cette activité est ainsi souvent articulée aux démarches engagées pour rapprocher parents d'enfants sourds et adultes sourds dans le but de travailler collectivement sur les conditions d'éducation et de vie des personnes sourdes en France. Le premier volet de travail proposé par l'*ALSF* lors de sa création en 1978 concerne ainsi la mise en place d'un « groupe de communication parents d'enfants sourds – adultes sourds » (J. P. Mit, 1980). La proposition de cet espace de débat est alors encore inédite. Ce groupe prendra peu d'ampleur dans ce cadre, mais l'ensemble des autres volets est susceptible de contribuer à ce rapprochement entre ces deux populations. Par ailleurs, d'autres cadres associatifs prennent en charge cette problématique. La rencontre et la collaboration de parents et de sourds est notamment au cœur du projet de *2LPE*. Il s'agit de manière générale de

[464] *Vivre Ensemble* n° 3–4, Août–octobre 1984, p.14.
[465] http://2lpe.poli.bilingue.free.fr

rassembler les acteurs de l'éducation des enfants sourds (renvoyant à la scolarité, mais aussi à la vie familiale et sociale). La promotion de classes bilingues impliquant des sourds dans l'enseignement, et les parents dans la langue des signes, est dans un premier temps un projet fédérateur à la fois des diverses actions de *2LPE* (démarches politiques, formations, expérimentations, recherches), et des différents acteurs rassemblés dans cette association (sourds et entendants, parents, professeurs, éducateurs, orthophonistes, psychologues, interprètes, chercheurs en linguistique et sociologie…).

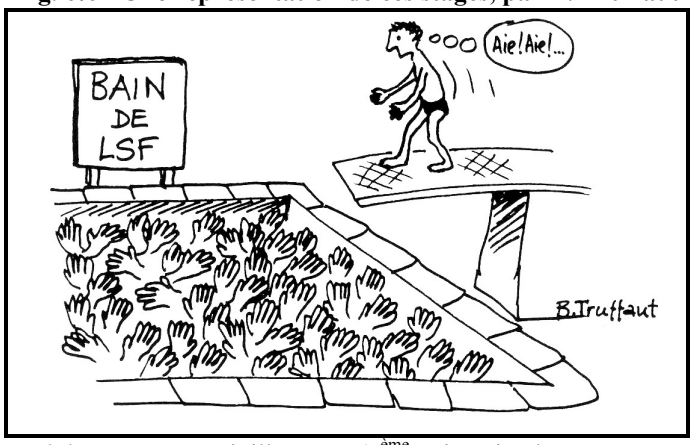
Les universités d'été que cette association nationale organise à partir de 1980 dans différentes villes françaises (Saint–Laurent–en–Royans, Marseille, Poitiers, Chambéry, Toulouse, Lyon) sont destinées à être ces espaces à la fois de débats et de formations à la langue des signes. Ils sont des lieux occupés pendant une semaine (premier et dernier (?) stage) ou quinze jours par une population hétérogène pouvant compter de 100 à 600 stagiaires, rassemblant également de nombreux enfants sourds et entendants, pris en charge dans des colonies bilingues.

Fig. 6.5– Évolution du nombre de stagiaires lors des stages d'été de 2LPE

Année	**1980**	**1981**	**1982**	**1983**	**1984**	**1985**	**1986**	**1987**	**1988**
Nombre d'inscrits aux stages	*80*	*120*	*220*	*?*	*> 250*	***650***	*600*	*?*	*250*[466]

Données issues du *Journal de Liaison de 2LPE*, de *Vivre Ensemble*,
et du *Journal de stage* n°5 (Lyon, 1988).

Fig. 6.6– Une représentation de ces stages, par B. Truffaut



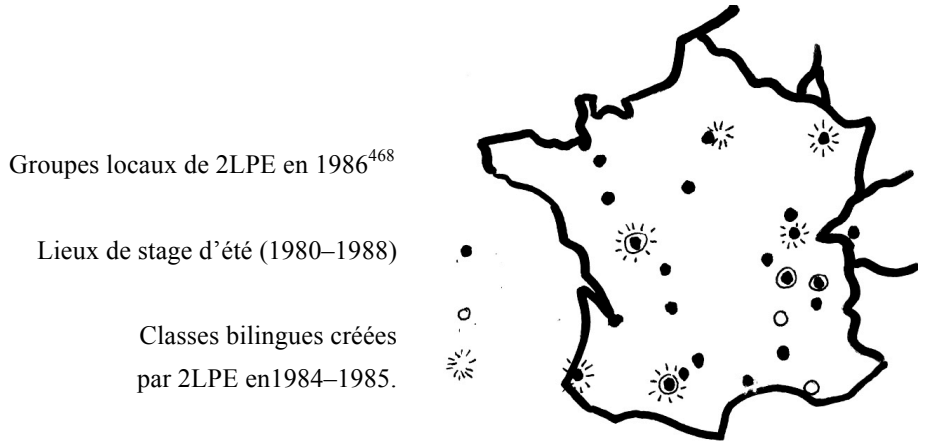
Journal de stage n° 8, 5 juillet 1988 (9ème université d'été, Lyon, 1988)

Les formations[467] qui y sont données sont destinées aux parents, aux sourds et aux interprètes. Les cours de langue des signes y sont proposés selon les préceptes de G. Eastman, et des moments de débats ou de mise en commun d'expériences sociales ou professionnelles occupent une large place dans les programmes. Les expériences apportées par ces formations dépassent les heures de conférences, puisque la plupart des participants dorment et mangent sur place, et participent aux moments de détente dans un lieu de vie résolument bilingue. Des journaux de stage, et des documents vidéos, gardent la trace de ces rencontres qui peuvent donc toucher d'autres personnes encore. À l'échelle nationale, 2LPE édite un bulletin de

[466] Données concernant une seule semaine de stage.
[467] 2LPE est reconnu comme organisme de formation continue.

liaison qui devient en 1984 une revue intitulée *Vivre Ensemble*. Nous y trouvons des nouvelles et des coupures de presse sur les activités des groupes locaux de 2LPE, quelques articles scientifiques portant sur les sourds et la langue des signes, de nombreux témoignages, ainsi que les courriers que cette association nationale échange avec les instances politiques. Des centres de ressources vidéos sont ensuite mis en place à Toulouse et à Poitiers, tandis qu'un magazine vidéo est créée, en 1983, pour permettre la diffusion d'une information en langue des signes et entretenir les liens entre des personnes éloignées géographiquement.

Fig. 6.7– Distribution géographique des antennes locales, des lieux de stage, et des expériences bilingues de 2LPE.



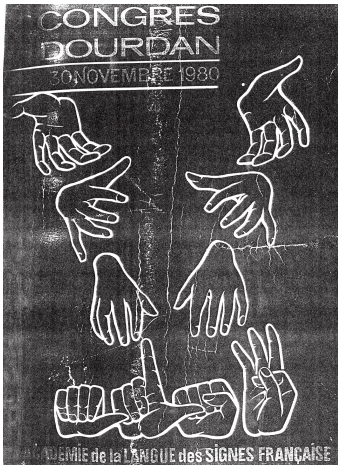
Les revues et les universités d'été de *2LPE*, de même que les diverses manifestations culturelles en région, et le réseau national hétérogène de cours de langues des signes, multiplient les sites de débats et d'enseignement de la langue des signes. Parallèlement, et de manière générale, le nombre d'élèves explose dans les cours de langue des signes. L'*ALSF* et *IVT* se sont organisés dès la fin des années 1970 pour répondre à cette demande croissante. *IVT* s'implique très tôt dans la formation des professeurs, tandis que l'*ALSF* répond au besoin de débattre et de formaliser ces pratiques sur le plan national, en organisant du 28 au 30 novembre 1980 à Dourdan un congrès de large audience. Il concerne la France mais également des pays frontaliers, comme la Suisse et la Belgique, qui peuvent compter de nombreux locuteurs de LSF.

Cette rencontre est l'occasion de construire ou de mettre en évidence des liens forts entre enseignement de la LSF, vie littéraire et culturelle en langue des signes, pédagogie bilingue et recherches linguistiques[469]. Elle est également un moment de formalisation d'une distinction entre français signé et langue des signes, au profit de cette dernière. Les membres de l'*ALSF* comme d'*IVT* y exposent la démarche adoptée dans leurs cours de la langue des

[468] Albi, Angers, Bordeaux, Brive, Châlon–sur–Saone, Chambéry, Côté Basque, Dijon, Fougères, Île–de–France, Grenoble, Limoges, Lyon, Montélimar, Montpellier, Nancy, Orléans, Poitiers, Roanne, Rodez, Toulouse, Suisse–Romande. Les deux premiers stages d'été de 2LPE ont eu lieu à Saint–Laurent–en–Royans et Marseille.
[469] En dehors des récits de cette rencontre lors d'entretiens et dans *Coup d'œil* (n° 26, p.1–7, n° 28, p.1–3, etc.), nous nous référons ici à un document publié par l'ALSF reprenant la trame des présentations et des débats de ce congrès (*Congrès de Dourdan, novembre 1980*, éd. ALSF, 62p.)

signes, reprenant pour une large part les préceptes de G. Eastman. L'ensemble des participants met en commun les exercices et les règles de fonctionnement qu'ils ont définis lors de leurs premières expériences d'enseignement. La mise à plat collective de ces repères participe d'une réflexion sur ce langage. La formalisation des activités d'enseignement de la langue des signes répond, comme nous l'avons souligné, à une demande croissante de cours. Ceci conduit d'une part, par l'investissement demandé, à une rémunération du travail des professeurs, et d'autre part au développement de l'activité spécifique de formation de ces derniers.

Fig. 6.8– La formalisation des activités d'enseignement de la LSF. Exemple issu du Congrès de Dourdan.



Page de garde des Actes de Dourdan

Le premier cours :

La façon dont les élèves vont "dire" bonjour est importante : souvent, ils n'osent pas utiliser les signes alors qu'ils sont venus pour en faire : on leur montre que les sourds utilisent un signe pour "dire" bonjour.

Lors du premier cours, on va introduire les signes pour "entendants" et "sourds", qui permettent de passer aux signes qui veulent dire "différent" et "pareil", "même". Les signes qui pourront être facilement introduits ensuite seront "homme" et "femme". On utilisera toujours la mimique pour faire comprendre les signes nouveaux.

Ce qui est important pendant ce premier cours, c'est de montrer que la communication peut se faire sans difficulté sans que l'on utilise la voix. Faire comprendre que le cours peut continuer sans la voix.

LA COMMUNICATION NON-VERBALE, CE N'EST PAS SEULEMENT LES SIGNES.

Au château de Vincennes, nous avons l'habitude de faire des exercices de préparation qui doivent faire comprendre aux élèves que c'est tout le corps qui doit être expressif. Trop d'élèves croient que ce sont des gestes précis qui permettent la communication et oublient de se servir de leur corps. Les exercices ont pour but de faciliter l'utilisation du corps dans l'espace :

- dessiner des figures géométriques dans l'espace : avec tout le bras, puis seulement avec les doigts.
  faire pivoter les poignets autour du bras, qui lui reste fixe.
- pour montrer l'importance du visage, le professeur peut imiter l'expression de chacun des élèves et demander aux élèves d'en faire autant. Des exercices utilisent toutes les possibilités qu'offre le visage : sourcils, joues, menton, bouche, etc...
- enfin, les yeux doivent pouvoir exprimer : l'éloignement, ou ce qui est près, ils peuvent matérialiser des figures géométriques simplement en bougeant.

LE DEROULEMENT D'UNE CLASSE

On commence par réviser les signes appris la semaine précédente, puis on passe aux exercices, enfin le cours peut réellement commencer. On utilise toujours la dernière demi-heure à revoir les signes nouveaux.

QUELQUES QUESTIONS QUI ONT ETE POSEES

Les professeurs font remarquer que souvent, les élèves entendants hésitent à utiliser leur visage, ils croient faire des "grimaces". Il faut laisser ceux qui ne veulent pas, ne pas les forcer, quand ils verront les autres mieux s'exprimer, ils utiliseront leur visage.

Au début, c'est-à-dire quand on n'a pas encore enseigné la dactylologie, il ne faut pas hésiter à écrire un signe abstrait pour que l'élève puisse continuer à suivre.

Mais, le conseil que je rappelle, c'est de NE JAMAIS LAISSER LES ELEVES PARLER, car alors ils ne feront pas de progrès puisqu'ils ne sentiront pas la nécessité de s'exprimer selon "la communication non-verbale"

V. Abbou,
« Communication non—verbale »
traduction de D. Flory, p.52.

Comme en témoignent ce congrès, mais aussi le travail de recensement des différentes initiatives associatives par *Coup d'œil*, la confection de supports pédagogiques, et tout

particulièrement de dictionnaires de LSF, accompagne ces formations à la langue des signes ou à son enseignement. L. Clerget présente ainsi au congrès de Dourdan, un projet de dictionnaire mené au sein de l'ALSF par une équipe de sourds. La démarche engagée consiste à photographier les signes correspondant aux entrées françaises du Robert (35 000 mots), et à travailler au dessin le silhouettage de ces premières images. Ceci suppose, comme le mentionne L. Clerget, un travail de séquençage du mouvement, réalisé différemment selon des types de signes. Cette opération d'enregistrement photographique, en apparence simple, implique donc un travail de catégorisation et de décomposition des gestes. Les personnes engagées dans ce projet veulent réaliser un document de référence. Elles se trouvent alors rapidement confrontées à l'importance de variations régionales produisant, à l'échelle du territoire français, de nombreux synonymes. Le choix d'un signe en particulier parmi une série de signes équivalents les amène à réfléchir sur les critères à utiliser. Cette première expérience les conduit également à réfléchir sur le choix du dictionnaire de référence : L. Clerget mentionne en 1980, au bout de deux ans de travail, qu'il aurait été intéressant de travailler à partir d'un dictionnaire de « français langue étrangère ». Ce travail colossal ne sera jamais mené à terme[470], tandis que d'autres projets de dictionnaires sont déjà entamés ailleurs en ce début des années 1980[471]. Associés aux cours de langue des signes, ou aux expérimentations d'une éducation bilingue, plusieurs recueils de signes régionaux sont réalisés entre 1978 et 1980, notamment à Saint–Laurent–en–Royans, Bordeaux et Chambéry. Cette démarche, impliquant des collectifs hybrides de professeurs de LSF, d'enseignants, de parents et de membres de foyer des sourds, se poursuit dans d'autres régions comme à Poitiers (1982) ou Le Puy (1984). *IVT* édite également à partir de 1983 un dictionnaire en 3 tomes des signes parisiens en usage dans les écoles de Saint–Jacques et d'Asnières. L'ouvrage de P. Oléron (1974) était jusque–là la seule ressource sur les signes déjà anciens de cette région :

> « L'un des grands intérêts de ce recueil est qu'il présente le vocabulaire en usage dans une génération aujourd'hui pratiquement disparue. L'informateur était âgé, et il s'est écoulé plusieurs années avant la publication de l'ouvrage (1974). Un informateur de choix : un ancien de St Jacques et qui avait eu, par définition, un long commerce avec la langue de la communauté adulte. » {*Coup d'œil*, n°12, été 1978, p.13}

Ce projet mobilise au sein d'*IVT* une équipe de recherche rassemblant des personnes sourdes et entendantes par ailleurs investies dans d'autres activités professionnelles, éducatives, ou artistiques (S. Dumartin, D. Hoff, B. Moody et une dessinatrice, A. C. Dufour puis R. Benelhocine, M. Girod et A. Vourc'h). Ils travaillent en collaboration avec les professeurs de LSF, et, pour ce qui est de ces premières activités de recherche, autour de B. Moody, un interprète américain qui joua un rôle décisif dans la mise en place de ces cours à *IVT*. Le premier tome de ce dictionnaire est consacré à l'exposition des grandes lignes de l'histoire des sourds et surtout d'une grammaire de la langue des signes.

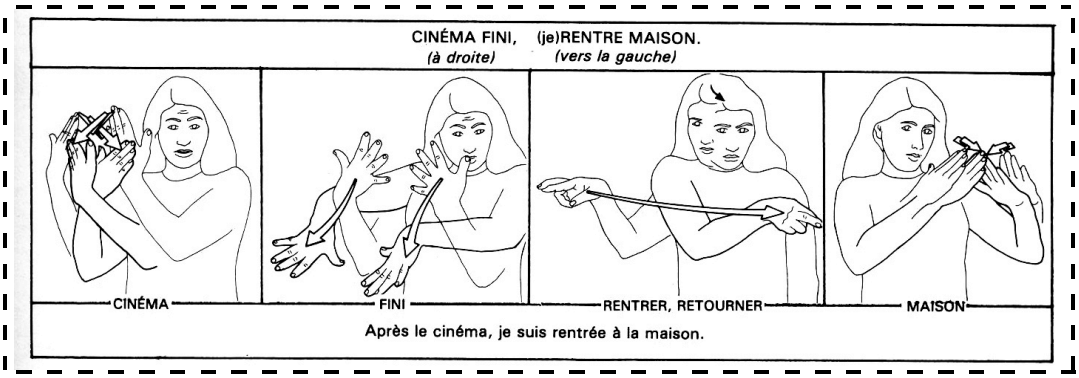
---

[470] À l'automne 1980, ils seraient parvenus jusqu'à la lettre B, avec 1314 photos (L. Clerget, 1980).

[471] *Coup d'œil* n°12, 16, 17–18, 22, 34 ; Le compte–rendu d'un atelier tenu à Dourdan (1980) au sujet de la réalisation d'un dictionnaire mentionne également une initiative bordelaise engagée par J.R. Andrieux et liégeoise menée par R. Butty.

Fig. 6.9– L'exploration graphique de principes descriptifs d'énoncés en LSF

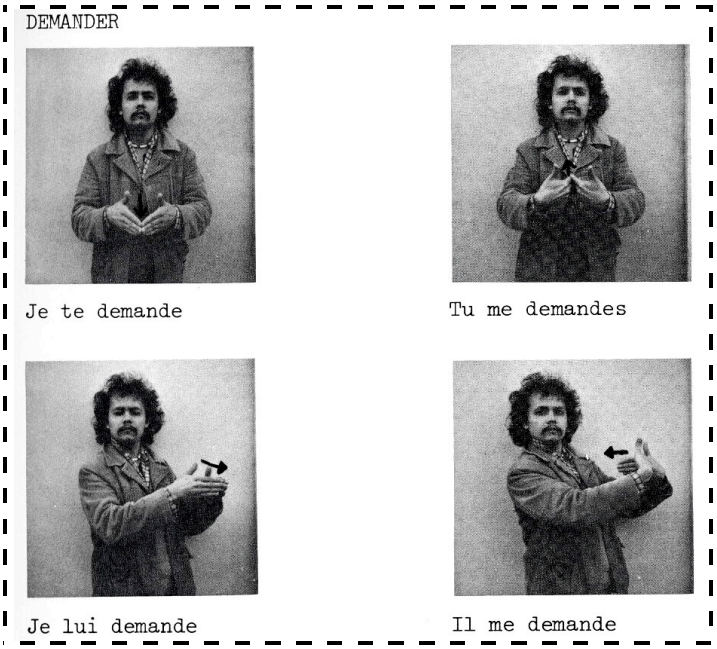
{Dictionnaire d'IVT, 1983, p.81}[472]



Il fait pour cette raison figure de référence dans le réseau de promotion de la langue des signes. La nécessité de fournir, en même temps qu'une liste de signes, des indications sur la manière de les agencer, devient en effet de plus en plus évidente. D'autres auteurs de dictionnaires, et tout particulièrement ceux de la région de Poitiers[473], tentent eux aussi de donner les moyens aux lecteurs de remettre en corps et en discours les gestes décrits.

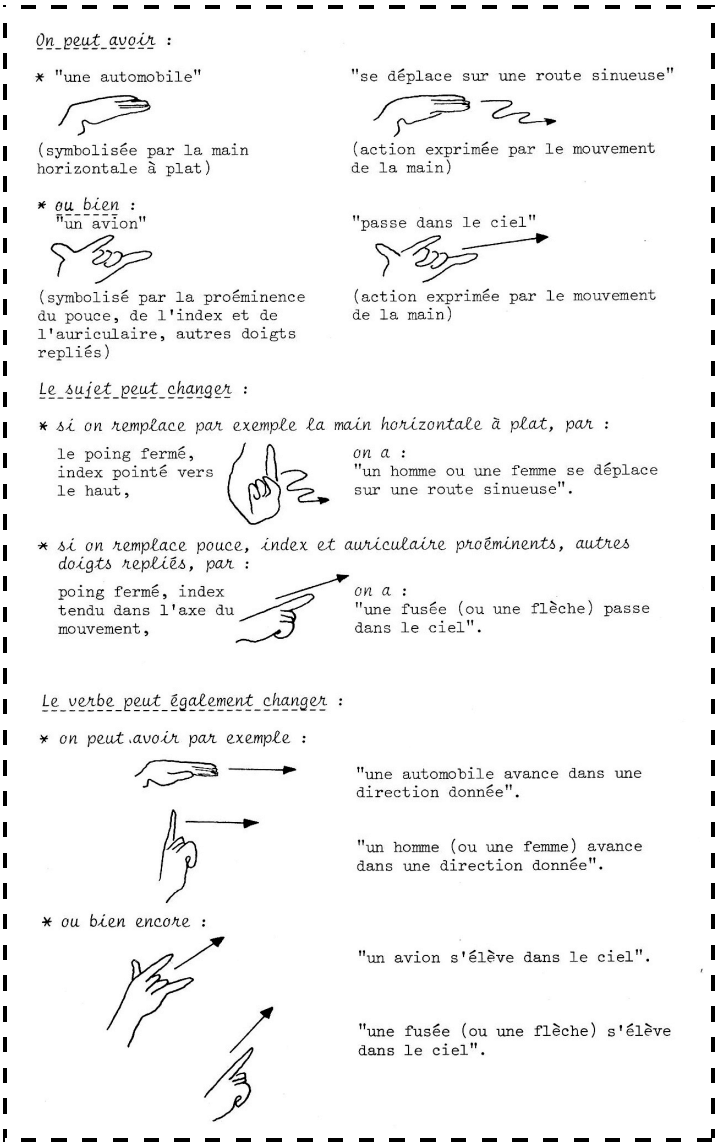
Fig. 6.10– Écriture sur l'image ou par l'image : des efforts pour remettre en corps et situation les gestes figés.

{Dictionnaire de Poitiers, collectif, 1982, p.182 et p.179.}



[472] *Introduction à l'histoire et à la grammaire de La langue des signes ; Entre les mains des sourds*, B. Moody & al., IVT, 1983.

[473] *Les mains qui parlent ; Éléments de vocabulaire de la langue des signes*, réalisé par le Groupe de Recherche sur le Langage Gestuel de l'Association des Sourds de la Vienne, un groupe de professionnels et de parents du Centre d'Éducation Spécialisées pour Sourds–Aveugles de Larnay, et l'Association 2LPE, 1982.



2-1. 3) Des activités de recherche en réseaux.

Ces réflexions linguistiques sont généralement étroitement associées, voir concentrées, sur la réalisation de ces dictionnaires. Si de nombreux acteurs s'y investissent, il existe à cette époque peu de publications ou de conférences portant sur le fonctionnement de cette langue. Outre le travail de P. Oléron, Nous ne trouvons que trois initiatives de recherches entièrement consacrées à l'organisation syntaxique de la langue des signes en France. Deux psychologues, J. Billant et G. Beugnette, réutilisent le dispositif expérimental imaginé par I. Schlesinger et étudient les productions gestuelles d'enfants de l'INJS de Nancy. Ils exposent leurs résultats de recherche lors du symposium consacré à la psychologie de l'enfant handicapé ouvert par H. Herren, puis à travers des articles et un ouvrage en 1981. Leur démarche témoigne d'une réflexion largement partagée au sein du réseau associatif sur les incidences possibles du français parlé mais aussi écrit sur la langue étudiée. Ils recherchent alors d'autres modes de transcription que celui utilisé par P. Oléron et limitent volontairement leur étude aux enfants, qui seraient moins soumis aux influences du français. Les deux autres recherches portant sur les structures syntaxiques du langage des sourds sont menées à Bordeaux autour de P. Jouison

au sein de l'Association F. Berthier, et à Paris autour de C. Cuxac au sein de l'ALSF. L'attention est à l'inverse portée ici sur les adultes. Ces recherches ne reposent pas ici sur la contribution d'un interprète, et engagent les participants dans l'apprentissage de la langue des signes et/ou d'un questionnement linguistique. Si ces linguistes, universitaire ou autodidacte, recréent parfois les conditions d'un travail expérimental en laboratoire, leur étude occupe d'emblée plusieurs espaces d'observation et d'échanges. Le milieu réticulaire des associations d'enseignement ou de promotion de la langue des signes est en quelque sorte, comme nous allons le préciser, le réseau–laboratoire de ces chercheurs.

Le groupe de travail consacré à la recherche linguistique au sein de l'*ALSF* rassemble des chercheurs comme C. Cuxac, H. Markowicz ou B. Mottez ainsi que des professeurs de langue des signes et des acteurs sourds comme M.T. et D. Abbou, J. Leix, J.C. Poulain, Ch. Bourgeois, M. Braun et bien d'autres. Plusieurs membres d'*IVT* participent à ces rencontres. Cet espace de réflexion permet de confronter les outils et analyses américaines aux productions gestuelles des locuteurs français de langue des signes. Il accueille les contributions d'autres chercheurs comme P. Jouison, autodidacte investi à cette époque dans une recherche linguistique au sein de l'*Association F. Berthier* à Bordeaux, ou celles d'intervenants étrangers comme G. Eastman ou N. Frishberg. Les membres de ces groupes de recherches linguistiques de Paris et Bordeaux confrontent leur analyse aux participants (136) du congrès de Dourdan, rassemblant des enseignants sourds de langue des signes auprès d'enfants sourds ou d'adultes entendants.

Le besoin accru de professeurs de langue des signes réduit peu à peu le nombre des participants à ces activités de recherche[474]. Ce travail collectif se poursuit cependant dans d'autres espaces, notamment, pour ce qui concerne la région parisienne, dans des séminaires scientifiques. Les membres parisiens de ces associations ou de ces réseaux investissent en effet les espaces de débats que quelques chercheurs leur ouvrent au sein d'établissements institutionnels de la science. L'École des Hautes Études en Sciences Sociales héberge dès 1977 le séminaire d'H. Markowicz et B. Mottez déjà évoqué (*La langue des signes et la communauté des sourds),* puis celui de B. Mottez à partir de novembre 1980 intitulé *Ethnographie de la communication : analyse linguistique et pragmatique des communications entre sourds, et entre sourds et entendants,* ainsi que celui de Sh. Ch. Yau *Analyse linguistique des langages gestuels*, à partir de janvier 1982. L'Institut d'Étude Linguistique et phonétique encadre le séminaire de l'américain H. Lane, dès 1980, intitulé *Structures et fonctionnement des langues des signes dans les communautés sourdes* et le département de linguistique de l'Université R. Descartes celui de C. Cuxac, à partir 1982, sur les *Structures de la LSF*[475]. Ces chercheurs impliquent ponctuellement leurs collègues dans ces séminaires ou dans des actions de formation auprès des personnes sourdes ou de leurs interlocuteurs. Ces espaces de rencontre et de recherche scientifique sont cependant davantage investis par des étudiants et les acteurs de la promotion des sourds et de la langue des signes que par des

[474] J.P. Mit précise ainsi lors du congrès de Dourdan en novembre 1980 (p.13), que l'ALSF accueille 60 élèves dès 1979, puis 114 en septembre 1980. De 6 professeurs de LSF, il passe ainsi à 9 au bout d'un an de fonctionnement.
[475] (*Coup d'Œil* n° 24, n° 26 p.15, n° 29 p.19 et n° 34 p.22)

universitaires. Les soutenances de thèse de C. Cuxac et de D. Bouvet en 1980 et 1981 se démarquent pour avoir été les premières en France à accueillir des interprètes en langue des signes et un auditoire constitué pour une grande part de personnes sourdes. C. Cuxac organise par ailleurs en 1983 à Paris 5 la première journée d'étude universitaire sur la langue des signes. Ce linguiste y expose les premières conclusions des recherches engagées avec M.T. Abbou à l'ASLF, illustrées lors de cette rencontre par G. Bouchauveau, conteur notoire et bientôt guide pour les sourds à la cité des sciences de la Villette. Cette journée est à l'image du réseau associatif, marqué par la diversité des contributions et des appartenances disciplinaires. Les perspectives de la sociologie et de l'histoire (B. Mottez), de l'informatique (M. Touati) et de l'enseignement bilingue (C. Mas) viennent compléter celles de la linguistique (C. Cuxac & M.T. Abbou). Cette journée d'étude, pas plus que les soutenances mentionnées, ne marque cependant véritablement une ouverture du monde universitaire sur celui des sourds. Elles donnent plutôt à voir les liens étroits qui se construisent entre des acteurs politiques, investis dans l'éducation des enfants sourds ou dans l'enseignement des adultes entendants, et quelques scientifiques autour de la langue des signes.

2LPE, *Coup d'œil* ou la *Confédération Nationale des Sourds de France* (CNSF), participent à la mise en circulation d'informations et de personnes entre les différentes régions de France mais aussi avec de nombreux pays étrangers[476]. Nous notons au fil des témoignages publiés dans *Vivre Ensemble*, la présence de quelques stagiaires étrangers notamment suisses mais aussi belges, québécois ou tunisiens lors des universités d'été de *2LPE*. Cette association invite également plusieurs intervenants des États–Unis, de Suède, du Danemark ou d'Angleterre à participer aux différentes conférences qu'elle organise. Enfin, le premier volume des *Études & Recherches* que cette association édite, reprend, traduits en français, des textes publiés en anglais de 1978 à 1982 sur l'éducation en langue des signes ou sur des analyses de différentes langues signées dans le monde. De nombreux textes écrits par des auteurs américains (fortement représentés dans ce premier volume) sont issus de deux colloques : le *Second Symposium National sur la Recherche et l'Enseignement de la Langue des Signes* tenu à Coronado, en Californie, en octobre 1978, et le *Premier Symposium International sur la Recherche en Langue des Signes*, organisé à Stockholm en juin 1979. Parmi ces auteurs figurent des linguistes sourds, un statut alors inexistant en France. Entièrement consacrée à la recherche, cette série comprend ensuite davantage d'articles inédits et reçoit la contribution d'auteurs français et suisses. L'approche linguistique reste la plus représentée, bien que B. Mottez, sociologue, F. Truffaut, historien, ou C. Dunant–Sauvin et M. Rey, psychologue et psychiatre, participent par exemple à des numéros d'*Études & Recherches*.

[476] La CNSF invite par exemple plusieurs personnalités sourdes américaines pour l'inauguration de la plaque commémorative de L. Clerc en octobre 1980 sur sa maison natale à La Balme en Isère : G. Eastman, Al Pimentel, Jack Gannon, Frank Sullivan, Loy Golladay (*Coup d'œil* n° 24, p.9) profitent de leur séjour pour visiter les écoles de sourds de Paris et de Chambéry, participer à des conférences de presse, rencontrer les sourds français. Le congrès de la CNSF à La Grande Motte en 1977 compte également des participants étrangers (notamment des acteurs du NTD) et fut l'occasion de prestations gestuelles ensuite largement commentées dans le milieu.

Fig. 6. 11– Nombre d'articles en fonction des pays représentés dans les volumes d'*Études & Recherches*

2LPE Etudes & Recherches	vol 1 1983 2ème semes	vol 2 1984 1er semes	vol 3 1986 1er semes	Vol 4 1986 2ème semes	Vol 5 1987 2ème semes
France		3	2	1	5
Suisse		3	1		1
USA	18	2	3		3
Grande–Bretagne	4	1	1		
Suède	2				
Norvège	1				
Danemark	1				
Italie	1				
Australie			1		
Total	**27**	**9**	**8**	**1**	**9**
Textes inédits	*0*	*4*	*4*	*1*	*5*

Si les différents auteurs peuvent être rattachés à des institutions universitaires ou scolaires, nous ne pouvons qu'être frappé par la diversité des statuts auxquels la plupart peuvent prétendre, brouillant les clivages entre chercheurs, professionnels spécialisés et autodidactes.

Les activités de recherche développées au sein de ce réseau associatif sont pour une large part transversales à plusieurs sites et domaines d'actions. Développer la recherche sur la langue des signes et les sourds est par exemple l'un des thèmes ou « commissions » de travail de *2LPE*. Les investigations scientifiques s'articulent néanmoins à de nombreuses actions de l'association. *2LPE* est, aux dires de son président lors du 5ème anniversaire de cette association[477], « un mouvement militant » par ses actions politiques auprès de différents ministères, « un mouvement formateur » par l'importance de ses stages, « un mouvement créateur » pour avoir permis un choix d'éducation en créant six classes bilingues en 1984 et 1985, « un mouvement de réflexion et de recherche sur la Langue des Signes et son utilisation dans l'enseignement, sur le bilinguisme et l'apprentissage du français », et « un mouvement rassembleur » par la diversité des acteurs qu'elle fédère autour de la « reconnaissance de la LSF, l'interprétariat, le choix d'éducation, le droit à la culture ». Chacune de ces missions mobilise et suscite des recherches sur la langue des signes. C'est donc à partir du réseau associatif et de manière transversale aux différentes activités engagées qu'il nous faut définir la nature des initiatives de recherche, ainsi que les conditions de diffusion, de discussion, et de réappropriation, des études françaises ou étrangères sur la langue des signes.

2–2. Penser les espaces de recherche.

2-2. 1) <u>Scientifiques et non scientifiques dans des activités de recherche.</u>

Il est difficile dans ce contexte d'évoquer ou d'identifier une demande sociale de recherches scientifiques autour de la langue des signes et de ses diverses implications. Si tous les acteurs de ce réseau associatif ne sont pas les auteurs de présentations ou de publications scientifiques, ils contribuent néanmoins de diverses manières à la formulation de problèmes et à la construction de repères d'analyse. La notion de demande sociale suppose sans doute d'être redéfinie en fonction des terrains de recherche et des contextes historiques (M. Grossetti, 2000). Elle repose cependant généralement sur un travail de frontière entre

[477] C. Deck, éditorial, *Vivre Ensemble* n° 8, octobre 1985, p.1.

scientifiques et non scientifiques, ou plus spécifiquement entre tenants d'une autorité scientifique et acteurs du « terrain », susceptibles de rassembler certaines ressources de recherche, d'en préciser les priorités « utiles », et d'en appliquer ou utiliser les conclusions. Cette notion induit un enchaînement temporel et une spécialisation sociale des opérations de recherche : à la formulation profane ou institutionnelle d'un problème, succéderait l'élaboration scientifique des cadres et repères d'analyse, puis la mise en place collective de réponses concrètes. Ces trois activités sont pourtant menées de front dans le cadre de ce mouvement social de sourds, et impliquent toutes scientifiques et non scientifiques.

Si cette notion est donc discutable comme cadre général d'analyse, il est pourtant bien établi que des acteurs non scientifiques sont susceptibles d'apporter, dans une interactivité et à travers des apprentissages croisés avec les chercheurs, une contribution non négligeable dans des activités d'analyse ou d'organisation socio–technique de recherches (S. Blume, J. Bunders, L. Leydesdorff & R. Whitley, 1987). Cette notion d'apprentissage mutuel, proposée V. Rabeharisoa et M. Callon (1999), est intéressante pour supposer la collaboration entre des acteurs différenciés, sans induire de relation binaire entre scientifiques et non scientifiques. Elle permet donc de penser la rencontre et l'imbrication des perspectives de plusieurs mondes sociaux, parmi lesquels pourraient figurer différentes disciplines scientifiques. Ce cadre interprétatif est mobilisé par des chercheurs étudiant l'émergence de champ ou de lignes de recherche en biomédecine (R. Von Gizycki, 1987 ; S. Epstein, 1993, 1995 ; V. Rabeharisoa et M. Callon, 1999 ; J. Barbot, 2002), à partir de la collaboration entre ce secteur scientifique, les personnes concernées par la maladie (myopathies ou sida), et le monde de la clinique. Des organisations associatives jouent un rôle décisif ici dans l'invention de modalités de collaboration entre ces acteurs, dans des activités de problématisation, mais aussi dans la discussion ou la construction de procédures de recherche. Elles sont par ailleurs décrites comme des lieux de production de discours intermédiaires entre les différents experts, dont font partie les malades eux–mêmes.

Ces espaces de travail scientifique impliquant des chercheurs dans un contexte extra–académique s'apparentent, dans un registre associatif, aux « organisations–frontières » décrites par S. E. Kelly (2003) pour le secteur de la biomédecine, et par F. Milanovic (2006) à propos de la recherche urbaine. Ce sont ici des structures publiques d'incitation à la recherche qui organisent la collaboration entre différents types d'acteurs et parmi eux, des scientifiques. La recherche urbaine française, sans assise universitaire, se construit à travers ces dispositifs publics de coopération entre des chercheurs de différentes disciplines, mais aussi des professionnels de l'urbanisme et du développement local, des associations d'usagers, ainsi que différents représentants des pouvoirs publics. Le travail d'articulation de ces différentes perspectives se déroule donc en dehors des cadres universitaires, au travers d'institutions publiques incitatives. Il peut probablement ici aussi s'y jouer des apprentissages croisés, des transferts de compétence,s ou des processus d'hybridation de rôles ou de langages. Ce cas de figure n'illustre cependant pas seulement des modalités particulières de collaboration entre différents types d'acteurs. Il met également en évidence un déplacement possible des lieux de recherches, sans que celles–ci soient pour autant déconnectées du monde universitaire.

C'est ce type de déplacement qui caractérise les recherches sociologiques et linguistiques menées sur les sourds et la langue des signes à la fin des années 1970 et pendant la décennie suivante. Elles ne se développent cependant pas comme la recherche urbaine dans les cadres institutionnels de recherche et d'action proposés par les instances politiques. Elles s'inscrivent dans un réseau essentiellement associatif, qui occupe, comme nous l'avons évoqué, des établissements scolaires et quelques espaces universitaires. La construction et l'investissement de ce réseau résultent précisément d'un déplacement massif des actions et recherches sur les sourds à partir de ces cadres institutionnels de débats que sont aussi bien la Fédération Mondiale des Sourds que le Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations (CTNERHI). Les organes spécifiques d'une politique publique incitative, que sont le Comité d'Organisation des Recherches appliquées sur le Développement Économique et Social (CORDES), ou les Missions Recherches Expérimentations (MIRE), ne sont que ponctuellement investis par des sociologues travaillant sur les sourds. B. Mottez fut lui–même rapporteur pendant deux ans au CORDES, et participa à ce titre à la définition de ses orientations. C'est dans ce cadre qu'il mène plus tard une recherche commune avec H. Markowicz. Le rapport qui en est issu en 1979, *Intégration ou droit à la différence; Les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds*, ne fait aujourd'hui référence que dans le milieu associatif de promotion de la langue des signes, seul espace où il continue de circuler. Au milieu des années 1980, au plus fort du mouvement sourd, des membres du Groupe de Recherche et d'Analyse du Social et de la Sociabilité rédigent un rapport sur le sujet pour la MIRE. Ils répondent à un appel d'offre, lancé en 1984, portant sur la prévention des handicaps. *De la surdité ; Incidences de la médicalisation sur l'éducation des jeunes sourds*, signé en 1987 de G. Aliseado–Costa, G. Leclerc et M. Pellen–Benard, témoigne d'efforts de réflexion inédits en sociologie sur l'ensemble des conceptions de la surdité construites par différents acteurs, dont des chercheurs. Il est cependant un document totalement ignoré aussi bien du monde universitaire, du réseau associatif que des pouvoirs politiques. Ce cadre de débat et d'action sur les sourds ne semble finalement plus pertinent pour aucun de ces acteurs.

La thématique choisie par ce groupe de chercheurs, l'éducation, est pourtant au cœur des dissensions comme des collaborations entre différents mondes sociaux. C'est sur ce sujet que s'expérimentent et se jouent différents projets de société, redéfinissant statuts sociaux et expertises. L'articulation étroite entre engagement politique, action sociale, et investissement scientifique, est manifeste dès les premiers débats engagés par l'ensemble de ce réseau associatif sur les classes bilingues. Les études scientifiques tiennent une place conséquente dans les espaces d'informations, d'échanges et de formations développées par ces associations. Les chercheurs sont susceptibles de participer à la construction de repères dans la mise en place de ces structures scolaires et de la politique qui l'accompagne. L'importance, dans les processus de recherche, de la manière de penser et de questionner la situation et les pratiques des sourds explique cependant la contribution décisive de l'ensemble des acteurs associatifs. L'expertise des spécialistes de l'éducation des sourds, dont font partie certains universitaires, est rapidement l'objet de discussions. Par ailleurs, ce sont les acteurs associatifs

qui construisent les lieux où des débats sociologiques et des recherches linguistiques sur la langue des signes peuvent avoir lieu. Ils sont les acteurs d'expérimentations pédagogiques et, pour une large part, de la certification des études produites. La recherche est tributaire de cette configuration d'acteurs différenciés, dont l'identité, les relations ou les rôles sociaux possibles et impossibles sont en redéfinition. Ce réseau n'est pas comme l'Association Française contre les Myopathies ou les mouvements activistes de lutte contre le Sida, un espace hybride orchestrant la communication, et la collaboration, entre différentes sphères d'action et de recherche. Si nous pouvons décrire, dans un premier temps, l'esquisse d'un travail de médiation par les acteurs du réseau de promotion de la langue des signes, cet espace réticulaire est rapidement lui–même le principal lieu des recherches linguistiques sur ce langage.

2-2. 2) Un « réseau – laboratoire »

Ce réseau articule donc des acteurs scientifiques et non scientifiques, des organisations associatives et des espaces scientifiques plus institutionnels. Il n'est pas un espace hybride alimentant une recherche qui se ferait pour l'essentiel « ailleurs », dans les établissements académiques de la recherche scientifique. S'il est caractérisé par l'hétérogénéité des acteurs qui le constitue, il n'est pas non plus un réseau d'échanges et de collaboration déterritorialisé. Les espaces qui sont investis ne sont pas neutres. La dimension physique et matérielle des collaborations, comme de la communication à l'intérieur de ce réseau, n'est pas une donnée secondaire. Ce sont ces caractéristiques que la notion de « réseau–laboratoire » est destinée à rappeler. En effet, la description de laboratoires en réseaux ou traversés par des réseaux socio–techniques mêlant acteurs scientifiques et non scientifiques, mais aussi humains et non humains, a quelque que peu évacué la question de l'ancrage social et de l'inscription territoriale des activités de recherches. Elle tend paradoxalement à dissocier les espaces académiques de la science de ces autres lieux de recherche, plus éphémères ou moins légitimes, et périphériques à ces établissements qui représentent la science.

Les observations ethnologiques des laboratoires, engagées dans les années 1980, étaient destinées à analyser « la science en action » et en « pratiques ». Des observateurs comme K. Knorr–Cetina (1981, 1982), M. Lynch (1985), M. Callon (1986), J. Fujimura (1986), S. Traweek (1988), ou B. Latour & S. Woolgar (1988), suivent des chercheurs dans leurs multiples activités. Ces auteurs soulignent alors le caractère hétérogène, « communicationnel », et pour une part délocalisé, de la vie de laboratoire. Ils montrent que ces espaces scientifiques institutionnels sont traversés par une diversité d'échanges entre sites de recherches, mais aussi entre chercheurs et partenaires non scientifiques (industriels, pouvoirs publics, acteurs associatifs…). Ces acteurs de la nouvelle sociologie des sciences cherchent à penser la porosité, comme la fabrication (T. F. Gieryn, 1983), des frontières entre science et société, et inventent de nouvelles terminologies pour rendre compte de l'hétérogénéité des acteurs qui font la science. La théorie de l' « acteur–réseau » (M. Callon, 1986, 1988 ; B. Latour, 1989), de même que les concepts d' « arènes transépistémiques », d' « objets ou d'organisations–frontières » (S. L. Star & J. Griesemer, 1989 ; S. E. Kelly,

2003 ; F. Milanovic, 2006), sont destinés à équiper ce travail d'analyse. Ils permettent de penser les activités de médiation, de problématisation, et d'échanges entre différents acteurs ou mondes sociaux. C'est en décrivant les pratiques de communication des scientifiques, et leurs activités de mise en circulation d'objets (textes, bases de données, instruments, matériaux…), que la diversité des lieux de travail des scientifiques est évoquée. Ces « lieux » investis par des chercheurs restent néanmoins relativement abstraits, pour être essentiellement définis en fonction des acteurs qui y collaborent, ou qui s'y trouvent associés. Ils sont avant tout des dispositifs de communication et d'articulation. À l'inverse, la notion de « laboratoire scientifique », renvoie toujours plus ou moins implicitement, dans les écrits des sociologues des sciences, à des espaces sociaux mais aussi physiques et institutionnels de recherche. Traversés, déplacés ou dépassés comme site d'observation (D. Vinck, 1992), ils resteraient les centres socialement et géographiquement stables de la science. C'est cette distinction entre des sites institutionnels de concentration de données, d'outils et d'expériences, et des activités scientifiques de communication, de problématisation et de production de ces ressources à travers une diversité de réseaux socio–techniques, qui produit cette image d'une science en partie déterritorialisée.

Nous ne prétendons pas résoudre cette difficulté qui consiste à parler à fois de la manière dont pratiques sociales et scientifiques sont imbriquées, et du travail aussi bien social que scientifique d'institutionnalisation d'une frontière entre ces sphères. Il s'agit de souligner les difficultés que crée, pour une analyse des pratiques scientifiques, cette distinction (et la spécialisation) tacite entre les espaces physiques de laboratoires ou des établissements académiques, et des réseaux socio–techniques d'échanges et de communication[478]. Pour comprendre comment la science se fait, il peut être utile de ne pas suivre uniquement les scientifiques, mais aussi ceux–là même dont on dit qu'ils prennent activement part à la production et à la négociation des ressources de recherche. D'autres espaces stables de travail sont construits et investis par ces acteurs qui sont eux aussi à l'initiative d'activités de traduction et de problématisation. La prise en compte de ces espaces peut être utile pour comprendre comment des lignes de recherches bousculant le champ de la science « normale » (T. Khun, 1983) peuvent être néanmoins imaginées, engagées, puis institutionnalisées.

J. Cramer, R. Eyerman & A. Jamison (1987) évoquent en quoi les acteurs du mouvement environnementaliste construisent une cosmologie, où les rapports entre nature et société, mais aussi entre science et société, sont redéfinis. Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre précédent, les nouveaux mouvements sociaux se caractérisent par cette dimension culturelle (M. Wieviorka, 2005). Le mouvement sourd ne fait pas exception. Les liens entre nature et culture comme entre science, société, et politique, y sont discutés et repensés. Ces questions ne restent pas abstraites. Elles se jouent dans l'organisation de ce mouvement, dans les modalités pratiques de collaboration et de communication entre des acteurs de langue, de

[478] Cette difficulté doit également être reliée à la distinction, commune parmi les observateurs de la science eux–mêmes, entre ce qui relèverait d'une étude des liens entre science et société, et ce qui serait à proprement parler une sociologie des sciences. Même si celle–ci est désormais équipée pour penser l'hétérogénéité des acteurs et des espaces investis par la « science en action », cette différenciation entérine en amont ce qui est ou n'est pas un territoire proprement scientifique.

références culturelles et de statut social différents. Il ne s'agit donc pas de rompre ici avec ces analyses de la « science en réseaux » qui permettent de penser l'hétérogénéité des acteurs, espaces, et pratiques scientifiques, en insistant sur l'importance de travail d'articulation et de problématisation. Il s'agit au contraire de penser les acteurs, les outils, les savoirs faire, et les organisations du travail, que des activités situées de communication contribuent à produire. Nous voudrions prendre au sérieux le principe selon lequel « la production des connaissances et des techniques est marquée par des négociations et discussions entre des acteurs qui ne sont pas uniquement des scientifiques, ingénieurs ou médecins », et la présentation de laboratoires de recherche sous les traits de « microcosmes où se redéfinissent les mondes sociaux et naturels » (D. Vinck, 1995, p.200, 218). Le réseau de promotion de la langue des signes constitue un tel microcosme, ou une « niche environnementale » d'activités de recherche (D. Vinck, 1992 ; K. Knorr–Cetina, 1995). Il est, à l'instar des laboratoires scientifiques institutionnels, « un lieu où sont inventées et essayées de nouvelles combinaisons. Il établit des relations et en brise d'autres. Il constitue de nouveaux êtres. Il produit de nouveaux hybrides et les met à l'épreuve (…). Afin d'éviter que ces nouvelles créations ne se défassent trop rapidement, {il} les protège durant les premières tentatives et s'efforce de les stabiliser. Ainsi, énoncés, produits, instruments et nouvelles compétences sont concoctés dans un espace partiellement protégé » (D. Vinck, 1995, p.217).

3– L'articulation d'acteurs, de problèmes et de disciplines.

Il s'agit donc désormais de comprendre comment se construisent à la fois un mouvement social et un réseau socio–technique de recherche sur la langue des signes. Il nous faut préciser en quoi la définition d'un projet de société est au cœur d'activités de problématisation telles que M. Callon (1986) a pu les définir. Quels problèmes, quels acteurs, quelles activités se trouvent reliées entre elles ? La définition de ce qui fait partie d'une réalité irréductible, de ce qui est fait problème, et de ce qui mérite d'être pensé et questionné, est une activité autant sociale que cognitive, nous disent les observateurs de la science en action. Ce type d'activité noue plus particulièrement ici la construction de lignes de recherche, et celle de repères d'actions collectives. Les rapports entre science et politique, mais aussi entre questionnements scientifiques et conceptions culturelles, sont eux–mêmes au cœur de ce travail de problématisation autour des sourds et de la langue des signes.

3-1. Espaces de débats, espaces d'action.

Pour construire un autre regard sur les sourds, il faut qu'une diversité d'acteurs y soient impliqués, que des personnes concernées à des titres différents par la surdité endossent la même analyse. Dès la fin des années 1970, les initiatives visant à préciser la nature des difficultés rencontrées par les sourds dans leur vie sociale se multiplient. Certaines associations locales de sourds produisent des questionnaires pour spécifier les problèmes rencontrés dans le milieu professionnel, ou pour faire le point sur les préférences en matière de communication. Des efforts sont donc fournis pour produire une information partageable, rendre visibles certaines difficultés et ressources, et travailler par ce biais à la construction de

bases de communication et de coopération entre différents types d'acteurs.

Les témoignages prennent dans ce cadre une importance toute particulière. Ils rendent compte tout d'abord de la diversité des expériences. Ils sont les premières pierres d'une communication et de coopération entre sourds et entendants. Ici, les interprètes (qui n'ont pas encore à cette époque de statut professionnel et sont bien souvent des personnes entendantes issues de familles sourdes) jouent un rôle de médiateurs non négligeables. Plusieurs sourds prennent également la parole en français lors de conférences, ou dans les tribunes de différents journaux comme *Coup d'œil* ou *Vivre Ensemble*. À cette époque, plaider par la voix pour un usage quotidien de la langue des signes est un dispositif percutant : les représentants d'une rééducation réussie désavouent le système dont ils sont le produit, en mettant en avant leur histoire douloureuse et leurs frustrations quotidiennes. Ainsi, la problématisation qui s'engage, « ce mouvement de construction d'une réalité, est aussi, simultanément, la déconstruction d'une réalité antérieure, un redécoupage, une destruction d'anciennes relations pour et par de nouvelles » (D. Vinck, 1995, p.201). Mais pour que cette représentation du monde se stabilise, il faut qu'elle soit plus largement partagée. Le registre du témoignage semble faciliter le travail de réappropriation et de traduction des problèmes des uns en fonction des préoccupations des autres. Des parents font à leur tour état de leurs inquiétudes quant à l'avenir de leur enfant, et quant à la qualité de leurs échanges actuels avec eux. Ce partage inédit entre sourds et entendants d'expériences, d'angoisses et de rêves, concerne également les scènes de la vie quotidienne.

Les séminaires de B. Mottez se veulent un lieu de découverte du regard des uns et des autres, de ce qui choque et dérange dans un monde de sourds ou d'entendants. Les participants, de statut audiologique, social et professionnel divers, s'attardent sur les menus détails de la vie de tous les jours, dont les sociologues interactionnistes ont montré l'importance pour le déroulement des échanges, et l'appréciation réciproque du statut des interlocuteurs. Ce sociologue, investi dans une démarche d'intervention sociologique comme plusieurs de ses collègues du Centre d'étude des mouvements sociaux, fournit à différents types d'acteurs les outils théoriques d'une approche constructiviste de la surdité, mais aussi plus généralement des normes et des valeurs d'une société. Pour reprendre à son compte la citation de G. Lenclud, chercheur au laboratoire d'anthropologie sociale, « l'historien, et aujourd'hui l'ethnologue, est celui qui sait (ou devrait savoir) que ce qui est pourrait ne pas être ou être autrement » (G. Lenclud, 1992, p.24). Les espaces d'échanges proposés par le réseau de promotion de la langue des signes ne sont pas seulement destinés à penser les expériences sociales vécues par les uns et les autres. Ils servent à orienter et équiper des actions plus concrètes, destinées à transformer les conditions d'existence des sourds en société.

Ce nouveau mouvement social émergent s'appuie donc sur des activités de problématisation. Celles–ci éclairent d'une certaine manière les liens entre plusieurs problèmes, d'ordre économique, linguistique et pédagogique, créent un système d'interdépendance entre différents acteurs (enfants et adultes sourds, parents, professionnels,

scientifiques…), et organisent leur collaboration. Le *premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd* tenu en 1982 à Toulouse illustre cette imbrication entre des activités de construction d'espaces et de réseaux d'information, des efforts d'analyse collective de la situation des sourds et sa traduction en repères d'actions. En proposant cet espace d'échanges, *2LPE* contribue à ce déplacement de la scène des débats et des actions, évoqué précédemment à propos de l'organisation de voyages à Gallaudet par *Coup d'œil* ou du congrès de Dourdan par l'*ALSF*. Suivre quelques–uns des échanges et des problèmes abordés lors de ce rassemblement sur l'éducation bilingue, permet d'insister sur ce qui se construit dans et à travers ces espaces de débats et d'actions. Nous insisterons plus particulièrement sur la construction collective d'une image sociolinguistique de la surdité et de la langue des signes, nouant plusieurs approches scientifiques et différents acteurs entre eux. Il s'agira ensuite de préciser en quoi des réseaux et des espaces de communication, orale comme écrite, gestuelle et vocale, sont des lieux de mise en ordre et en correspondance d'éléments disparates, en quoi ils participent d'une lecture de la réalité comme des moyens de la transformer. Nous voudrions souligner le travail qui se joue dans l'organisation elle–même de ces débats, conférences, échanges et circulation de l'information. Pour reprendre le vieil adage de Mac Luhan (1977) – « le medium est le message » –, une partie du travail de conception de la « surdité en société », du statut scientifique et politique de la langue des signes, et des expertises en présence, se joue dans les dispositifs eux–mêmes de communication. C'est aussi par cette dimension inextricablement sociale, conceptuelle et matérielle d'activités langagières, que ce réseau est un lieu de travail scientifique sur les sourds et la langue des signes.

3–2. La co–production de projets de société et de recherche.

Le *premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, qui rassemble près de 120 personnes, témoigne de l'urgence qu'il y a pour de nombreux parents et professionnels (sourds et entendants) à débattre sur la base d'expériences déjà engagées. Il s'agit pour eux de poser des repères pragmatiques et scientifiques permettant de mettre en place une éducation bilingue viable et durable. L'organisation de cette rencontre fait suite aux premières interpellations collectives et « polyphoniques » des pouvoirs publics.

3–2. 1) Actions politiques, pédagogiques et scientifiques.

La première université d'été que *2LPE* organise en 1980 est en effet l'occasion d'entamer des démarches politiques sur la base d'un document : *Réflexions sur l'éducation des jeunes enfants sourds. Le bilinguisme ; Pédagogie indispensable à une éducation efficace et épanouissante de l'enfant sourd*. Il est signé par un parent, G. Blanc, assisté de D. Martenot, orthophoniste, de C. Cuxac, linguiste et de M.T. Abbou, actrice et professeur sourde de LSF, collaboratrice de D. Bouvet dans une classe bilingue parisienne. Ce projet est soutenu par F. Dolto, psychanalyste, dont la contribution « À propos de la langue des signes », est ensuite publiée par *Coup d'œil* en 1981 (n°27, p.1–3) et *2LPE* en 1982[479]. La

[479] « Un nouveau regard sur l'enfant sourd », *Parents Rencontres*, éd. 2LPE.

revue *Vivre Ensemble* fait état des nombreux courriers et démarches politiques qui s'ensuivent. Ces démarches politiques impliquent de fait l'ensemble du réseau de promotion de la langue des signes et une diversité d'acteurs. Les membres de *2LPE*, mais aussi ceux de l'*ALSF*, et des séminaires universitaires consacrés aux sourds, plaident pour une utilisation plus franche de la langue des signes que celle évoquée par exemple dans cette note officielle de mai 1980 :

> « 3° (…) Dès lors que des gestes conventionnels sont utilisés, autant les pratiquer consciemment et correctement, en prenant comme référence les signes utilisés par les adultes sourds de la région, connus pour leurs capacités à une communication gestuelle élaborée. Cela implique de prendre contact avec ces adultes sourds et d'organiser, si besoin est, un apprentissage des signes pour les personnels concernés.
>
> 4° Dans la phase actuelle, il ne nous paraît pas opportun, pour les professeurs, de pratiquer dans leur enseignement une langue gestuelle indépendante. Il est préférable de pratiquer une communication orale accompagnée de gestes qui servent de repères dans la communication. (...) » {Reproduit dans *Coup d'œil* n° 23, p.48–49}

Ce n'est pas la langue des signes telle qu'elle est pratiquée par les sourds entre eux qui est finalement envisagée par les auteurs de cette note. Des actions politiques pour la reconnaissance officielle de la LSF sont ainsi menées à plusieurs reprises à partir de 1981 par une coordination entre associations (Amicales d'anciens élèves, *ALSF, 2LPE*)[480]. Ce n'est pas non plus en tant qu'enseignants que les adultes sourds sont mentionnés dans le texte cité. La question de la participation de personnes sourdes à l'éducation des enfants sourds rappelle crûment les problèmes que ces projets pédagogiques sont précisément destinés à résoudre : l'expérience quotidienne d'une image négative de la surdité, une faible maîtrise du français écrit par une grande partie de la population sourde, et un accès limité aux formations supérieures comme à certains emplois, notamment dans l'éducation nationale :

> « Un arrêté du 20 janvier 1980, sur l'application de l'article 27 de la loi de 1975 en faveur des handicapés, concernant la candidature d'une personne handicapée à un emploi de l'Etat, définit « les maladies et affections incompatibles avec l'admission à certains emplois relevant du ministère de l'Éducation », parmi lesquelles il cite la surdité. Les sourds ne peuvent donc pas accéder « aux emplois d'inspection, de direction, d'enseignement, d'éducation, d'information et d'orientation et de surveillance dans les établissements ou services relevant du ministère de l'Éducation ». » {P. Dalle, 2003, p.47}

La question du statut des intervenants sourds en milieu scolaire se trouve ainsi au cœur des débats du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd organisé en 1982 à Toulouse. À la suite de ce colloque, le déplacement de la scène des réflexions sur la surdité et la langue des signes concerne également les actions pédagogiques. Ces acteurs associatifs ont toujours sollicité les pouvoirs publics pour soumettre leurs projets de scolarisation des enfants sourds, de formation des professionnels sourds, et de certification des professeurs de LSF. Mais en l'absence de réponses institutionnelles concrètes ou durables, de multiples initiatives de recherche, d'enseignement et de formation sont alors entièrement prises en charge par le réseau associatif.

---

[480] *Vivre Ensemble* n° 2, p.81–83 ; n° 6, p.29–30, etc.

L'objectif de cette rencontre de 1982 est de faire un premier état des lieux des expériences ou initiatives pédagogiques très diversifiées, caractérisées par l'utilisation de la langue des signes et mises en place à la fin des années 1970 ou au début des années 1980. Elles concernent des classes maternelles et primaires, mais aussi des formations professionnelles. Elles impliquent de grosses équipes rassemblant orthophonistes, enseignants, intervenants sourds, psychologues et ORL, des duos enseignant ou orthophoniste entendant – intervenant sourd ou interprète, ainsi que des acteurs plus isolés comme des professeurs d'ateliers sourds ou entendants et des éducateurs spécialisés. Elles ont lieu dans différentes villes et types de structures : Centre d'Éducation Spécialisé pour Déficients Auditifs (CESDA) de Montpellier et Toulouse, école des Guiblets à Créteil, Fondation Borel–Maisonny à Paris, Institut Régional de Jeunes Sourds à Nancy, Orléans et Marseille, Institut A. Vernes dans un centre d'audiophonologie infantile parisien…[481] Ces démarches répondent à un besoin de communication efficace face à de jeunes enfants sans véritable langage ou de jeunes adultes en situation d'apprentissage professionnel. Elles sont également destinées à améliorer les résultats scolaires, notamment en lecture et écriture du français. Les participants s'accordent sur deux points : l'absolue nécessité d'impliquer des adultes sourds locuteurs de langue des signes dans l'éducation des enfants sourds et stabiliser ce qui n'est pour l'heure que des expériences à court terme. L'urgence d'une réponse concrète est soulignée par des parents :

> « Il nous faut rechercher, concrétiser nos convictions pour un enseignement de qualité. Les enfants grandissent vite, ils ne peuvent attendre. » {J.F. Burghard, 2LPE 1982, p.110}

Lors de ce congrès, deux sourds étrangers sont sollicités pour participer à ce travail de confrontation des expériences, et de construction de repères pour la mise en place de structures éducatives bilingues : le Suédois L. A. Wikström et l'Américaine B. Kannapell. Les langues des signes en usage en Suède et aux États–Unis y sont officiellement reconnues et peuvent être utilisées dans les écoles. La recherche linguistique est également développée dans ces pays, et implique les deux invités cités.

Trois des expériences pédagogiques évoquées lors de ce congrès font l'objet de recherches universitaires. Les classes bilingues ouvertes en 1979 par D. Bouvet (orthophoniste et psychopédagogue), dans le cadre de l'école parisienne de Mme Borel–Maisonny, s'inscrivent dans un travail de thèse en sciences de l'information et de la communication soutenue par D. Bouvet en 1981 et éditée en 1982 (La parole de l'enfant ; Pour une éducation bilingue de l'enfant sourd). Cette expérience implique des personnes sourdes, notamment M. Brusque et M.T. Abbou. Cette dernière, par ailleurs investie dans le groupe de recherches linguistiques de l'ALSF, est professeur de langue des signes et actrice à IVT. Elle anime, de 1979 à 1988, l'émission télévisée de contes en langue des signes, Mes mains ont la parole. Conçue par D. Bouvet, cette activité culturelle est partie prenante de cette action éducative[482]. Cet investissement dans des espaces extra–scolaires montre la diversité des contributions possibles de personnes sourdes, mais aussi la multitude des dimensions à

[481] *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, 25–28 mars 1982, organisé et édité par 2LPE. Certaines de ces initiatives sont également mentionnées dans *Coup d'œil*, n° 37, supplément n°2 ; n° 29, p.14–16 ; n° 28, p. 3–6 ; n° 27, p.16.
[482] Entretien, D. Bouvet, 1998.

prendre en compte. Une autre orthophoniste, A. K. Gorouben, impliquée dès 1978 dans un projet bilingue au sein d'un centre d'éducation précoce parisien, articule elle aussi recherche et travail pédagogique en axant son mémoire pour le Certificat de Capacité orthophonique sur la problématique du bilinguisme français–langue des signes[483]. Un de ses collègues sourds, J. Liennel, fait cependant état lors de ce congrès de 1982 de l'ampleur des besoins en matière de recherche :

> « Je travaille pour la première fois dans une école bilingue, avec des entendants et des orthophonistes qui en sont aussi à leur première expérience. C'est un gros point d'interrogation pour moi. Il n'y a jamais eu de recherches et de préparation dans ce domaine là. Nous commençons à zéro : progression des signes, recherche pour faire du français, etc. » {J. Liennel, 2LPE 1982, p.38}

Lors de ce congrès, les analyses des processus d'acquisition du français écrit suscitent plus particulièrement les débats. Les quelques recherches entreprises ne suffisent pas à baliser cette entreprise éducative. Les désaccords entre D. Bouvet et J. Fijalkow, psycholinguiste réalisant des expériences scientifiques auprès des élèves du C.E.S.D.A. de Toulouse, sont l'occasion de dresser pêle–mêle une liste de questions de recherche : Quel est le rôle de l'articulation, de la dactylologie, du français signé et de la langue des signes dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les sourds ? Qu'est–ce que l'écrit et quel lien entretient–il avec la langue parlée ? Doit–on envisager une écriture propre aux personnes sourdes ? Un intervenant sourd fait en effet le raisonnement suivant :

> « Si l'on dit que la L.S. est la Langue des Sourds, si c'est une vraie Langue, il faudrait l'accepter avec toutes ses expressions, dont l'écrit. » {intervenant sourd, 2LPE 1982, p.103}

Les participants s'interrogent sur la comparaison la plus pertinente pour penser la situation linguistique des enfants sourds. À travers cette réflexion, qui comporte inévitablement une dimension politique, ils nouent plus étroitement travail pédagogique et recherche scientifique.

3–2. 2) <u>De la situation sociolinguistique des enfants sourds</u>

La question du choix des comparaisons pour penser la situation sociale, linguistique, ou pédagogique, des sourds est décisive. Elle engage un travail de reformulation des problèmes. Elle est au cœur d'un travail collectif d'élaboration de repères permettant de penser la situation sociale des sourds, enfants et adultes, ce qui les lie entre eux ainsi que la nature de leurs relations avec différentes catégories de personnes entendantes. Elle permet de définir d'un point de vue conceptuel la surdité en société, mais aussi d'organiser concrètement la collaboration des différents acteurs et la mise en place de nouveaux dispositifs sociaux ou éducatifs utilisant la langue des signes.

Quelques intervenants, dont J. Fijalkow, analysent les difficultés des enfants sourds à la lumière des pratiques observées auprès d'enfants entendants maîtrisant le français parlé. Reprenant un ensemble de résultats de recherches psycholinguistiques, il s'interroge sur les

---

[483] Soutenu en 1979, il s'intitule *Du geste à la parole ; Essai de recherche sur le bilinguisme dans la première enfance de l'enfant sourd sévère et profond à travers l'observation de quelques enfants sourds de parents sourds*.

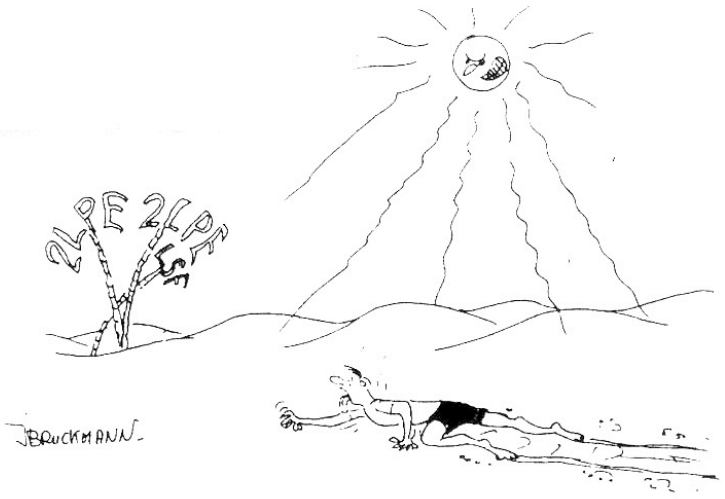
différents processus de mémorisation. Des participants sourds s'impliquent dans cette réflexion collective soutenant ou discutant tour à tour ces premières hypothèses. D'autres intervenants mobilisent la figure de l'enfant immigré, conduisant à prendre acte de l'existence de deux langues dans l'environnement des élèves sourds. C. Mas, un enseignant du C.E.S.D.A. de Toulouse, poursuit, dans cette logique, son analyse des difficultés rencontrées dans sa classe. Il se réfère aux écrits américains de J. Woodward, T. Humpries ou R. & J. Curry qu'il traduit pour le premier volume (1983) de la série Études & Recherches éditée par 2LPE. En prenant en compte et en explicitant les structures de la langue des signes, les professeurs pourraient mieux enseigner celles de la langue française. Cet enseignant expose plus en détail cette analyse des situations pédagogiques lors de la première journée d'étude universitaire sur la LSF organisée à Paris 5 en juin 1983 par C. Cuxac (contribution éditée dans Coup d'œil en 1983, puis dans les actes de cette journée en 1985).

> « Un jour j'expliquais un passage du « Petit Chaperon rouge ». Sur cinq élèves, deux avaient des parents sourds (très important). Dans la lecture du texte, il y avait la phrase suivante : « *La chasseur allait frapper quand il a entendu la fille crier* ». Je demande aux élèves si cette phrase est comprise.
>
> - *« Compris, compris ! »*
> - *« Compris quoi ? »*
> - *« Chasseur arrive, frappe, entend fille crie »* (tout cela en LSF).
>
> Je dis *« Non attention… chasseur frappe vrai ? »*
>
> - *« Oui, frappe vrai ».* Soudain, une élève dit : *« Non, non, chasseur frappe pas ».*
> - *« Commet le sais–tu, bien, comment as–tu trouvé ? »*
> - *« Sens, sens ».*
>
> Elle n'en avait qu'une intuition, une hypothèse, elle ne pouvait l'expliquer. J'ai alors expliqué le sens exact de cette expression. Je ne connaissais pas l'équivalent LSF du « *allait frapper quand* ». J'expliquais alors en LSF cet enchaînement de deux actions et une élève me dit : « *compris, compris* ». Je lui demande alors de m'expliquer en LSF. Elle se met à signer : « *Chasseur arrive, frappe coupe, fille crie* ». (…) Voici un exemple qui montre comment en revenant à la structure de base de la LSF, on peut facilement faire passer une notion relativement complexe du style de : *« J'allais… quand…* ».
>
> {*Coup d'œil* n°37, supp. 2, p.9–11, en italique dans le texte}

Cette démarche pédagogique s'appuie sur le principe, notamment défendu par D. Bouvet, que la langue « maternelle » d'enfants sourds est nécessairement gestuelle, et ceci quelque soit le statut audiologique de leurs parents. Elle serait la seule langue que ces enfants puissent s'approprier pleinement, leur permettant d'entrer, parallèlement, dans la langue française. Cette conception de la langue des signes comme langue nécessaire et vitale pour les personnes sourdes de naissance sera largement reprise dans les espaces associatifs. De nombreuses images y présentent la langue des signes comme une source de vie. Des expressions en langue des signes, utilisées par des personnes sourdes évoquant la vie « entre soi » dans les foyers de sourds ou celle des grands rassemblements de 2LPE, vont dans le même sens. Elles évoquent un plein d'essence et d'énergie, ou bien l'idée d'une pause nécessaire pour reprendre son souffle.



Dessin de F. Truffaut, sourd
Vivre Ensemble n° 8–10, 1987, p.13
sur une idée de M. J. Armengaud, mère d'enfant sourd.



Vivre Ensemble n° 6, 1985, p.8

Fig. 6.12– Représentations de la langue des signes comme source de vie.

Cette conception n'est pas nouvelle dans le monde des sourds, mais elle acquiert ici une assise scientifique, et la caution d'une professionnelle spécialisée dans l'acquisition du langage. Cette définition sociolinguistique de la langue des signes pose cependant la question fondamentale des modes de transmission de cette langue, lorsque l'on sait que la majorité des parents d'enfants sourds sont entendants. Dans l'intervention citée précédemment, C. Mas souligne l'importance du rôle d'enfants sourds de parents sourds. Il évoque ainsi l'existence à la fois d'un héritage familial de la langue des signes et d'une transmission linguistique horizontale entre enfants. Les référents en la matière reste ici dans tous les cas des personnes sourdes. L'introduction volontaire de la langue des signes dans l'éducation d'enfants sourds suppose alors, pour cet enseignant, de réorganiser les liens entre les familles, l'école, et un réseau d'adultes sourds locuteurs de cette langue. Cette analyse de la situation socio–linguistique des enfants sourds dépasse la comparaison avec les enfants immigrés, dans la mesure où ni la famille ni l'école traditionnelle n'est ici détentrice de ce qui est posé comme leur langue maternelle. Différentes métaphores tentent de rendre compte de cette expérience particulière de socialisation au sein d'un groupe sans légitimité sociale, et extérieur à la famille. La situation des enfants sourds est par exemple rapprochée de celle du cygne, dont on connaît l'histoire parmi les petits canards[484], ou bien de celle de tout papillon qui n'existe qu'après avoir abandonné sa peau de chenille.

[484] Cette figure du vilain petit canard est également utilisée par A. Bacci, interprète de profession, pour penser la symétrie des systèmes de valeurs entre collectif de sourds et d'entendants, en permettant de rendre compte cette fois–ci de la situation et des expériences de vie d'enfants entendants issus de familles majoritairement sourdes (pour une présentation exhaustive, voir A. Bacci,1996). Pour un développement sur la figure du papillon et sur les représentations de la surdité associées, voir S. Dalle, 1996.



Vivre Ensemble n° 9, déc. 1985, p.15



(plaquette de présentation)



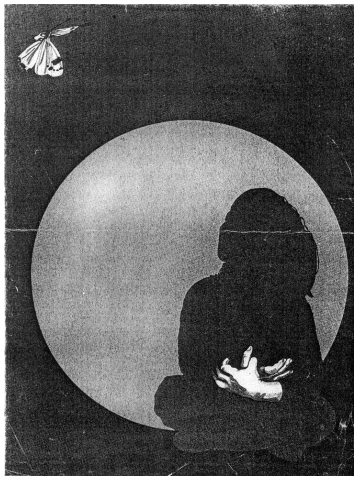


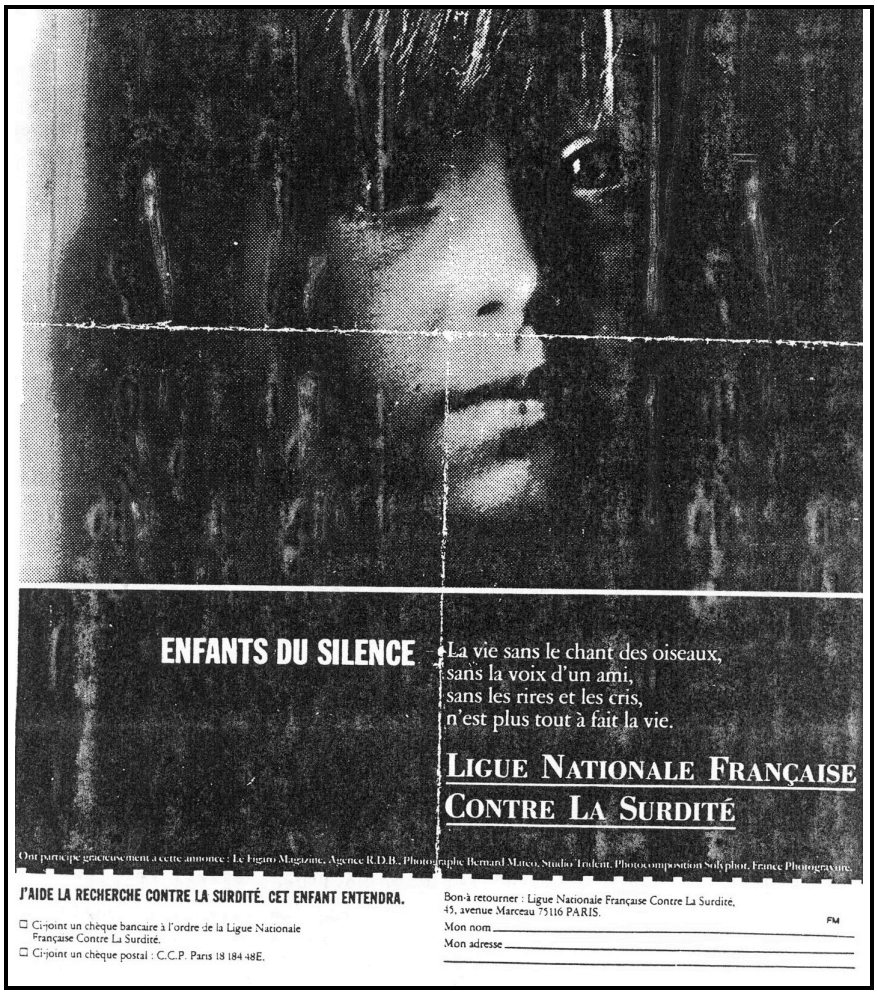
Fig. 6.13– Des images positives de la surdité.

Les débats sur l'éducation des enfants sourds engagent ainsi bien plus que des questions de pédagogie. C'est un travail plus sociologique ou anthropologique de définition de la surdité qui s'y trouve engagé, et, dans le même mouvement, des rapports sociaux entre sourds et entendants, des catégories susceptibles de renvoyer par ailleurs à une grande diversité d'expériences sociales.

3–2. 3) Penser sourds et langue des signes en société.

Ce n'est pas une opposition entre acteurs ou catégories professionnelles qui s'observe ici, mais entre différentes conceptions de la surdité, organisant de manières également distinctes la vie en société[485]. La critique de l'affiche diffusée par la *Ligue nationale française contre la surdité* en 1984 est un exemple manifeste de ce travail conjoint de définition de la surdité, d'un projet de société, et d'un mode d'action politique.

[485] Le mouvement sourd est trop souvent décrit non pas à travers des conceptions divergentes de la surdité, mais à travers une opposition entre corps professionnels relevant soit des sciences humaines, soit des sciences médicales. Des psychologues et des orthophonistes, mais aussi aujourd'hui des médecins, considèrent, lorsqu'ils travaillent avec des sourds locuteurs de langue des signes, qu'ils sont dans une situation de communication interculturelle. À l'inverse, médecins, orthophonistes mais aussi linguistes et sociologues peuvent voir dans la surdité de leurs sujets ou patients une déficience perturbant le développement langagier, intellectuel ou social.



Parue dans *Le Figaro Magazine*, Janvier 1984
Reproduite dans *Vivre Ensemble* n°1, 1984, p.34

Fig. 6.14– Une autre représentation de la surdité.

C'est d'abord cette association de la surdité et de la mort[486], qu'expriment à la fois la photo et le texte qui l'accompagne, qui est dénoncée par les acteurs du mouvement sourd. C'est également le principe d'un appel à la charité et à la pitié qui est décriée, de même que l'objectif de cette campagne. Il s'agit de financer la recherche médicale destinée à réparer une oreille défectueuse. Beaucoup de sourds voient l'appareillage et la chirurgie de l'oreille comme un acharnement thérapeutique et un déni de leurs compétences. Ils peuvent également les associer à la mort. Dans un registre symbolique d'abord, la focalisation sur un problème de l'oreille laisse dans l'ombre la personne concernée, ses compétences, et ce qu'elle peut avoir à dire (F. Mercurio, 1990). Dans un registre médical ensuite, les développements technologiques et chirurgicaux en ORL peuvent comporter de véritables risques pour la santé (J. Dagron, 1996, 1999). L'association *Sourds en Colère*, créée dans les années 1990 sur le modèle d'*Act Up*, dénoncera le projet et les conditions d'implantations cochléaires chez les enfants sous le slogan suivant (à comprendre sous le double registre symbolique et médical) :

[486] L'utilisation de ce jeu de lumière et d'obscurité, et de cette figure de la « vitre », reste largement partagée pour exprimer la dimension existentielle des problèmes liés à la surdité (S. Dalle, 1996). Les variantes et oppositions concernent la nature de ce qui emprisonne et de ce qui libère de cette « cage de verre », pour reprendre une expression du frère (sourd) Jouannic.

« Sida, Implant, un même risque de mort ». La dernière université d'été de *2LPE* tenue à Lyon en 1988 se termine sur un débat autour des implants cochléaires. R. Mimoun, sourd et formateur de professeur de LSF, dénonce la politique française en ces termes :

> « La France qui a interdit la peine de mort continue à faire souffrir dans leur corps des enfants « implantés ». C'est la mort à petit feu. La France doit respecter les enfants sourds et interdire ces pratiques contre nature. » {Journal de Stage 2LPE n°5, Lyon 1988, p.17}

Dans le contexte du début des années 1980, cette affiche, intitulée « enfants du silence », prend le contre–pied de la conception de la surdité exposée dans une pièce de théâtre de M. Medoff, *Children of a lesser god*, jouée en France sous le titre *Les enfants du silence*. Elle relate la rencontre, l'amour et les difficultés d'une femme sourde et d'un homme entendant. Orthophoniste de profession, ce dernier ne peut s'empêcher de tenter de la faire parler. Mais pour elle, sa parole est gestuelle. Les manifestations théâtrales de ce type accompagnent les journées d'informations, ou les semaines culturelles sur la langue des signes, organisées par *2LPE* ou des associations régionales de sourds.

Il nous faut insister ici sur la diversité des supports et des voies de communication utilisés dans un travail de problématisation collective des rapports entre sourds, langue des signes, et société. *Children of a lesser god*, jouée par les acteurs américains Ph. Frelich et J. Rubinstein, investit par exemple d'abord les planches du Mark Taper Forum à Los Angeles en 1977 avant d'entrer à Broadway en 1980. Cette pièce est ensuite produite à Londres et à Bruxelles dans l'adaptation française de Titanne Simons, puis en France dans une mise en scène de P. Boutron avec la contribution d'*IVT* en 1982[487]. Des adaptations cinématographiques de cette pièce sont ensuite proposées, avec l'actrice sourde M. Matleen pour la version américaine et E. Laborit pour la production française plus tard, rôles qui leur ont valu à toutes deux une distinction dans le milieu artistique. Dans les années 1980, cette pièce fait le tour de la France, avec pour principaux acteurs C. Deck (le président de *2LPE*), Ch. Liennel et M. Flory. Les modes d'expressions par l'image, le cinéma, la poésie ou le théâtre sont ainsi également utilisés dans un travail de définition collective de la surdité, la langue des signes, et leurs caractéristiques.

Ednom, une pièce de théâtre d'IVT.

> « Un sourd joue le rôle d'un entendant, un entendant le rôle d'un sourd. Ednom : c'est le monde à l'envers. S'il existe un monde des sourds et un monde des entendants, jusqu'où va─t'on aller si on s'amuse à les renverser ? Les sourds se mettront à faire la leçon aux entendants, et la morale, à les prendre en pitié, à les juger, et à vouloir les rééduquer, à les brimer dans un discours orthopédique. Les pauvres, avec leurs visages si inexpressifs, leurs regards fuyants et sournois ; les pauvres qui « blablatent » leur charabia jusqu'à s'époumoner, aspergeant leurs pauvres interlocuteurs d'une abondante production de postillons ; les pauvres dont les oreilles se congestionnent à force d'emmagasiner, jusqu'à la folie bruits et informations du grand monde tonitruante. Il n'y a plus qu'à leur couper les oreilles, et à castrer les pauvres géniteurs entendants pour soulager leur pauvre progéniture de toutes ces souffrances. (….) Si l'on suit logiquement, jusqu'à l'absurde, cette loi du silence, des sortes de miniatures surréalistes, mais éclairantes (pour ne pas dire parlantes) vont se composer sous nos yeux – petits modes d'emploi sarcastiques (…) Que faire d'un gramophone, sinon se servir de son pavillon comme d'un vase pour y mettre des fleurs bien sûr artificielles ? Et la trompe du combiné téléphonique, comment s'en servir astucieusement sinon en remplissant la machine de café pour le faire couler par l'émetteur et ainsi épater vos invités─spectateurs ? »

Hervé Guibert*, Le monde,* 7 juin 1984 (reproduit dans *Vivre Ensemble* n° 2, juin 1984, p.31)

[487] *Coup d'œil*, n° 22, p.18–19 et *Journal de liaison 2LPE*, 1983, n° 1 ; *Coup d'œil*, n° 33, p.9–11.



Fig. 6.15– Une exploration et une communication artistique des rapports entre Sourds, LS et société.

IVT joue un rôle important dans cette recherche identitaire par la voix artistique. Voici en quels termes cette compagnie de théâtre présente ses premières créations de 1978, 1979 et 1980, intitulées « { } », « } { », et « 1x80 », et entièrement silencieuses :

> « Aboutissement d'un long travail de recherche des comédiens avec Alfredo Corrado, ces trois premières créations participent pleinement de la volonté, en forme de manifeste, d'élaborer une expression artistique qui ne soit pas à l'image du monde entendant. (…) « { } » en signe de fermeture, est un spectacle proche du rituel, traduisant l'approche sensible du monde par une communauté à la recherche de sa propre culture et de ses outils d'expression. (…) « } { » en signe d'ouverture, s'adressait plus directement aux entendants. Spectacle plus violent, il tentait de lever le voile sur une culture ignorée en même temps qu'il était une critique féroce du gaspillage de la parole. (…) « 1x80 », décline, à travers le personnage d'une jeune sourde, l'histoire de la communauté sourde en quête de son identité. » {IVT, 1988, pp.29–30}.

Les pièces de théâtre des années 1980, « Les enfants du silence », « La Boule », « Ednom », portent ensuite sur la rencontre entre sourds et entendants : « fascination, séduction, amour, ayant pour protagonistes une sourde et un entendant (ou inversement), mais avec des issues pessimistes quant à la rencontre. En effet, chacun choisira de retourner vers sa communauté » (F. Lavallée, 1999, p.101–102). Dans les années 1990, IVT s'ouvre au répertoire classique et contemporain (« Antigone », « Les Pierres », « Vole mon dragon », « Woyzek »), sans délaisser le registre identitaire et politique. En témoigne la représentation en 1994 d' « Hannah », une pièce de L. Beskardes, sur une jeune fille sourde victime de la politique de

stérilisation des sourds dans l'Allemagne Nazie. Cette expression théâtrale fait partie de la diversité des prises de parole de personnes sourdes, et investit différents espaces de rencontres et de débats. Ces pièces de théâtre, comme différents films concernant les sourds, sont commentées dans *Vivre Ensemble*, ou *Coup d'œil*. Ils sont également l'occasion de débats sur les expériences sociales vécues par les sourds, leur histoire collective, et leurs revendications. Le reportage québécois Surditude, contraction des mots surdité et solitude, le téléfilm américain Ton nom est Jonah portant sur une famille composée de sourds et d'entendants, et le moyen–métrage réalisé par H. Suaud et co–produit par 2LPE et FR3 en 1983, 100 ans de silence[488], circulent entre les groupes locaux de cette association. Ces documents cinématographiques font partie d'un discours sur la langue des signes et les rapports entre sourds et entendants. Ils sont un lieu d'articulation entre questions linguistiques, histoire politique, et expériences sociales.

Il faut souligner ici la spécificité de ce travail de définition de la surdité. Il repose tout particulièrement en France sur la description de parcours et d'interactions. Les notions de culture ou d'identité sourde, avant d'être définies comme en Amérique par une liste de traits et de manières de faire typiques, sont ramenées à des expériences sociales et à des logiques d'interactions. Dans la construction d'un sentiment d'appartenance à un groupe de sourds, les narrations biographiques prennent une importance toute particulière. Chacun connaît un parcours familial, scolaire et social singulier, mais il participerait à sa manière à l'écriture d'une seule histoire, celle des sourds, terme désormais écrit comme aux États–Unis avec un grand S. La description de la culture ou de l'identité sourde par B. Mottez (1979, 1981b, 1987, 1992a,b) ou F. Truffaut (1982) étonne la plupart des lecteurs étrangers. Ils ne trouvent pas ce qu'ils sont venus y chercher (une liste de traits), mais la description de processus de construction identitaire ou de scènes de la vie quotidienne donnant à voir des différences de repères dans les manières de faire. Comme le souligne à juste titre N. Lachance[489], anthropologue québécoise, la manière d'exprimer gestuellement la notion de culture en France et en Amérique, trahit ces différences conceptuelles. Le signe québécois, similaire au signe des États–Unis, évoque un univers particulier entourant et englobant l'individu. Le signe français est quant à lui construit à partir de la notion d'expériences. Il en est en quelque sorte le prolongement. Ce signe se fait initialement au niveau de la tête, soulignant ainsi des manières de concevoir le monde. Il trouve aujourd'hui différentes nuances[490], et peut également être réalisé au niveau du ventre, mettant ainsi en évidence plusieurs manifestations des phénomènes culturels, renvoyant aussi bien à des manières de voir, à des manières de vivre entre soi, qu'à des manières de faire, considérées comme essentielles ou « prenant les tripes » (pour le dire littéralement). Le travail collectif de définition de la culture sourde en France relève de plusieurs approches théoriques et de plusieurs réseaux. La marque de

[488] *Coup d'œil*, n° 22, p.36, *Journal de Liaison 2LPE*, 1983, n° 1 p.36–37, n° 2, p.12–14.
[489] Communication personnelle. Je tiens à remercier ici N. Lachance de m'avoir permis d'évoquer cet aspect de son travail non encore publié.
[490] Je me réfère ici aux observations des activités de travail au sein de WebSourd, entreprise employant sourds et entendants, et utilisant la langue des signes. Ces situations de travail donnent à voir des débats terminologiques et des efforts d'explicitation de différences interculturelles dans les manières de faire entre partenaires sourds et entendants.

l'interactionnisme y est tout d'abord plus présente qu'ailleurs. La contribution de B. Mottez peut s'y lire, mais aussi celle des premiers écrits américains sur la communauté sourde, précédemment évoqués (chapitre 4). E. Goffman (La mise en scène de la vie quotidienne, 1973), et surtout H. Becker (Outsiders, 1963), mais aussi F. Barth (Ethnic Groups and Boundaries, 1969) font ici référence. L'influence de l'approche culturelle américaine y est également décisive, pour insister sur les processus de socialisation, et sur l'imbrication de manières de vivre, de dire et de voir le monde. Des auteurs et des leaders sourds américains, mais aussi français (par exemple C. Padden pour les États–Unis, M. T. Abbou ou B. Moncelle pour la France), ont contribué à la vulgarisation de cette conception de la surdité et de la culture en France. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué à propos des congrès de la Fédération Mondiale des Sourds, les constructions identitaires de sourds reposent elles–mêmes sur une transgression des frontières nationales. Le travail de définition d'une approche culturelle de la surdité se réalise dans des échanges internationaux de sourds. Avant d'être décrit sous le terme spécifique de « culture », « the deaf way »[491] faisait déjà l'objet de réflexions collectives. Si les concepts de culture et de communauté de sourds émergent de façon plus formelle au sein de ces réseaux nationaux et internationaux de promotion de la langue des signes et du statut social des sourds, ils ne sont pas en tant que tel au centre d'un mouvement social. Ils ne créent pas en soi une dynamique de collaborations. C'est la problématique de l'inscription ou de la traduction sociale de cette conception culturelle de la surdité qui rassemble personnes sourdes, parents, artistes, professionnels de l'éducation ou de la langue des signes et chercheurs. Les productions théâtrales et les documents cinématographiques évoqués plus haut, de même que l'organisation de cours de langue des signes, ne font pas que proposer une vision linguistique et culturelle de la surdité. Ils sont pensés et exposés comme une prise de parole de la part de personnes sourdes, destinée à transformer leurs conditions de vie au sein de sociétés d'entendants.

La contribution de D. Bouvet (1978, 1979a,b, 1980, 1981a,b,c,d, 1982a,b,c) que l'on pourrait définir comme une orthophoniste en recherche, a été dans un premier temps décisive dans ce travail de problématisation du statut de la langue des signes et des sourds en France. Son travail de conceptualisation et de vulgarisation de la notion de « parole » permet d'articuler des démarches pédagogiques, scientifiques et politiques. Dans un contexte d'opposition entre français parlé et langue des signes, elle explique que « parler », signifie avant tout s'exprimer, prendre la parole et s'investir dans des échanges. Elle décrit les enfants sourds comme des êtres capables de communication et d'une prise de parole gestuelle[492]. D. Bouvet articule dans l'analyse de l'acquisition du langage chez l'enfant sourd les approches de la psychologie génétique et de la linguistique. Elle œuvre également dans le sens d'un rapprochement entre différents acteurs. Dans l'éducation bilingue qu'elle préconise, les adultes sourds sont des référents pour les enfants, et des partenaires pour les autres professionnels, professeurs de français et orthophonistes. Les parents restent au cœur de

[491] C'est l'intitulé d'un congrès international organisé par des sourds américains. Pour Y. Delaporte, l'expression « nous les sourds, c'est comme ça », titre d'un de ses ouvrages (2002) renvoie également à ce travail de définition anthropologique engagé par des sourds.
[492] Ce dont rendent compte les titres de ces publications : « L'enfant sourd, un être de langage » (1980), « La parole de l'enfant sourd » (1982), « La parole silencieuse » (1984)…

l'échange, et joueraient le rôle de médiateurs entre l'univers des sourds et celui des entendants. Ils utiliseraient au quotidien avec leur enfant sourd « un mélange des deux langues », le français signé, considéré ici comme « un pont de communication entre la personne sourde et la personne entendante » (D. Bouvet, 1980, p.67). Cette orthophoniste, engagée dans des recherches scientifiques et des expériences pédagogiques, a donc joué un rôle de médiation entre différents mondes sociaux. Elle sera cependant discréditée pour cette position frontière qui sera toujours la sienne. Les acteurs de la promotion de la langue des signes lui reprocheront d'attribuer finalement trop d'importance au travail d'acquisition du français parlé, mais aussi de promouvoir le français signé. Les professionnels spécialisés du milieu médico–social ne lui pardonnent pas son ouverture à une langue gestuelle. Elle devient en 1989, au terme d'un parcours du combattant, chercheur en linguistique au CNRS sur la langue des signes des sourds et l'expression gestuelle des entendants. Son travail conceptuel sur la notion de la parole était construit pour penser l'appropriation d'une langue gestuelle et d'une langue vocale. Cette ligne d'action et de recherche est difficile à tenir dans le contexte socio–politique français de cette époque : dans la mesure où le français parlé serait acquis, la langue des signes n'aurait plus aucune raison d'être utilisée en dehors d'une technique pédagogique d'enseignement du français... Dans cette perspective, les constructions théoriques de D. Bouvet perdent leur pouvoir d'articulation entre questions pédagogiques concernant les enfants, modes de participation sociale des adultes, et conception d'une politique sociolinguistique française. Or c'est là le ciment de ce nouveau mouvement social.

La contribution de scientifiques comme H. Markowicz, B. Mottez, D. Bouvet ou C. Cuxac, dans des activités de problématisation collective autour de la surdité et de la langue des signes est une contribution diversifiée dans ses modalités, sa durée, et dans ses perspectives idéologiques. Elle consiste essentiellement en un apport d'outils conceptuels permettant d'articuler problèmes pédagogiques, économiques, socio–politiques et linguistiques, de penser les interactions des uns avec les autres et, partant, d'asseoir les collaborations. Ces chercheurs alimentent actions et réflexions en apportant plusieurs points de comparaison, et en soulignant les montées en généralité possibles de ce mouvement (traitement socio–politique de la différence culturelle, redéfinition de la notion d'intégration, du concept de langage, etc.). Ils apportent ainsi certaines des ressources permettant d'organiser ou de faire coexister une diversité d'acteurs, de problèmes, et de projets. Cette problématisation, ou « la globalisation du problème », pour reprendre une expression de C. Cuxac (1986), se joue aussi, comme nous allons le préciser davantage, dans les dispositifs de communication eux–mêmes, et dans la définition en pratique des expertises et des responsabilités.

3–3. Corps et supports d'une autre image de la surdité.

3-3. 1) <u>« La globalisation du problème : Vivre sourd »</u>

Tel est le titre d'un paragraphe au sein d'un article de C. Cuxac, publié en 1986 dans un numéro de *Langue française* intitulé « communication et enseignement ». Comme l'illustre la

citation ci–dessous, les questions de pédagogie auprès d'enfants sourds sont réinscrites dans un contexte socio–linguistique et politique particulier, associant étroitement destin des enfants et des adultes sourds, mais aussi plusieurs sphères d'action, et différentes disciplines scientifiques.

« Globalisation du problème : vivre sourd »

> La réintroduction de la langue des signes dans l'éducation des enfants sourds implique une reconsidération globale du système éducatif où toutes les dimensions doivent être prises en compte.
>
> – Psycholinguistique : par la prise de position théorique selon laquelle seule une langue visuelle gestuelle peut avoir, pour l'enfant sourd, le statut de première langue, eu égard aux mécanismes d'acquisition mis en oeuvre (Bouvet 82)
>
> – Sociolinguistique : par la reconnaissance de l'existence d'une communauté sourde en France ayant sa langue et sa culture propres (avec leurs variantes sociales et régionales) (Mottez 79)
>
> – Politique éducative: par l'affirmation de principes comme le droit à la différence et l'égalité des chances, ayant comme conséquence l'extension des rôles sociaux qui peuvent être assumés par des personnes sourdes (Mottez et Markowicz 79, Baujard 85).
>
> – Histoire et sociologie : par l'intérêt porté aux modèles éducatifs en vigueur antérieurement à l'interdiction de la langue des signes dans les établissements. Très brièvement ces modèles avaient abouti à l'émergence d'une culture authentiquement sourde permettant l'accès à des modes de représentation et de pratiques culturelles considérés comme dominants (Cuxac 83, 85).
>
> – Linguistique générale et linguistique appliquée : par le fait que les recherches de plus en plus précises sur la langue des signes (Moody 83, Jouison 85, Cuxac 85 a et b pour la LSF) devraient permettre d'envisager l'accès à la langue orale et écrite selon un modèle classique d'apprentissage d'une langue seconde : système d'interférences et interlangue. » {C. Cuxac, 1986, pp.76–68}

Cette articulation des perspectives de plusieurs disciplines dans la définition d'une posture et d'un regard sur la surdité avait déjà été exposée par C. Cuxac en 1983. Mais c'est à travers l'organisation elle–même des conférences qu'il le faisait, en combinant, lors de la première journée d'étude sur la langue des signes à l'université de Paris 5, l'intervention de sociologue, enseignant, linguistes et conteurs sourds notoires. Cette organisation est typique du réseau de promotion de la langue des signes. Plusieurs disciplines de sciences humaines, mais aussi plusieurs types d'acteurs, apportant les uns des récits de vie, les autres un éclairage scientifique, sont, de façon caractéristique, articulés entre eux. Les contributions scientifiques lors des conférences organisées par des associations sont l'occasion de longs débats, et côtoient les témoignages des différents acteurs impliqués : parents entendants d'enfants sourds, parents sourds d'enfants entendants, couples mixtes, adultes sourds de différents parcours, professionnels sourds ou entendants. Les convergences entre perspectives scientifique, politique, éducative et artistique se créent et se stabilisent par un ancrage toujours souligné des théories et prises de position dans des histoires ou des situations vécues. Cette organisation des interventions publiques participe de la construction d'une vision globale de la surdité, associant plusieurs problèmes et acteurs entre eux. Le programme de conférences

des trois premiers jours du stage de *2LPE* en 1981[493] par exemple, accordant de grandes plages horaires aux débats, se compose comme suit :

« La communication entre sourds et entendants dans la vie de tous les jours »
B. Mottez, sociologue.
J.M. Michalon, « un entendant marié à une sourde »

« Problèmes linguistiques dans la pratique d'une éducation bilingue »
C. Cuxac, linguiste.
« Coup d'œil sur la langue et la culture de jeunes sourds »
L Goodrich, interprète aux USA, recherche à l'INJS de Paris.

« Comment changer son regard face à l'enfant sourd. »
D. Bouvet, psycho–pédagogue et orthophoniste.
« Expériences de classes bilingues »
M.T. Abbou, professeur sourde, Paris (Fondation Borel–Maisonny)
M. Bedouin, professeur sourde, Toulouse (C.E.S.D.A.)

La mobilisation de psychologues et psychiatres ouvrant des services en langue des signes est également évoquée lors des débats (cf. contribution de F. Rebourg).

Fig. 6.16– La juxtaposition de regards : construire une vision globale de la surdité, articuler les acteurs. Exemple de succession de conférences à *2LPE* (1981)

Ces séries de conférences ou de débats sont des lieux de construction, de diffusion et en quelque sorte d'expérimentation, d'une analyse globale de la situation des sourds. La tenue, dans différentes villes, de semaines culturelles sur la langue des signes, les sourds ou l'éducation des enfants sourds, est l'occasion (inédite) de rassemblements bilingues sur la place publique. Ces manifestations culturelles sont des moments où le public local découvre les pratiques collectives des personnes sourdes et leurs difficultés. Parallèlement, des conférenciers (C. Cuxac, B. Mottez, D. Bouvet, F. Truffaut, J. F. Mercurio…) exposent, à la suite de témoignages de personnes sourdes et de parents, une approche linguistique, sociologique et historique de la langue des signes et des sourds. Il en est ainsi des journées poitevines sur la *Langue des signes, Langue des Sourds* en avril 1983, celles de Chambéry en janvier 1984 intitulées *Être sourd aujourd'hui*, ou celles de Toulouse en octobre 1984, *La langue des signes dans la ville*. Les groupes locaux organisent également des conférences en langue des signes sur des thèmes très variés pouvant concerner aussi bien l'astronomie que le catharisme ou le sida, sujets que beaucoup de sourds méconnaissent alors, faute d'y avoir accès dans cette langue. Ces manifestations se caractérisent donc par la diversité des perspectives professionnelles et disciplinaires (sociologie, linguistique, histoire, pédagogie) qui s'y croisent, par l'hétérogénéité des participants, mais aussi par l'importance des registres utilisés. Conférences scientifiques, contes et théâtre en LSF, témoignages, poésie et fictions cinématographiques en rapport avec les sourds se juxtaposent et se répondent. Ils suscitent des parallèles, des rapprochements entre problèmes, des mises en situation virtuelle, invitant le public à des changements de points de vue, à des déplacements de leurs repères d'analyse ou d'interprétation. Ils sont des lieux de problématisation comme des dispositifs d'engagement

[493] *Actes du Stage Parents*, été 1981, édité par 2LPE Suisse Romande, Genève, 206p. Ils reprennent de longs moments de débats. Le programme comprend également un enseignement de la langue des signes.

du plus grand nombre.

Cette hétérogénéité caractérise également la presse issue de ce réseau de promotion de la langue des signes et du statut social des sourds. C'est ainsi que les auteurs de *Coup d'Œil,* mais aussi ceux des journaux de *2LPE*, articulent ensemble des comptes–rendus de rencontres et de publications scientifiques françaises ou internationales, des témoignages, des coupures de presse, des descriptions historiques et des récits journalistiques sur la situation d'autres pays. La mise en scène de ces informations relève d'un travail d'analyse. Elle crée du sens. Elle opère des dé–contextualisations, en soulignant la relativité des conceptions de la surdité selon les personnes, les pays et les époques, et des re–contextualisations, en montrant l'ampleur et la nature des implications de ces autres rapports sociaux possibles entre sourds et entendants. La juxtaposition des thèmes, des auteurs et des registres de communication fait partie d'un discours sur les sourds et la langue des signes. La mise en regard de différentes manières de dire ou de vivre est un lieu d'analyse et un mode d'exposition de manières d'analyser. Cette organisation d'une analyse polyphonique de la situation des sourds et du statut de la langue des signes s'avère particulièrement productive, pour reprendre une qualification de B. Ollivier. « Entendons par productivité une capacité à susciter beaucoup d'interprétations à partir d'un outil qui réclame peu de dépense en énonciation » (B. Ollivier, 2000, p.160). L'outil est ici ce dispositif de communication, cette combinaison systématique de plusieurs disciplines mais aussi d'acteurs scientifiques et non scientifiques, d'entendants et de sourds. « Si ces procédés permettent d'expliquer et d'illustrer, ce qui est leur fonction première, ils fournissent vite des représentations de la réalité, des cadres permettant d'organiser des structures de mondes possibles (Eco, 1985), et deviennent des matrices de représentation. Ces matrices ont deux caractéristiques. D'une part, elles se propagent par contamination, par contagion sémiotique, sans passer obligatoirement par l'explicitation et la réflexion, et, d'autre part, elles permettent, après leur acceptation par le lecteur récepteur, l'interprétation de faits réels, de situations, de messages, complètement étrangers au message qui les véhicule. En cela, elles donnent au lecteur récepteur des outils pour interpréter le monde réel dans lequel il vit, en sémiotisant ce monde » (B. Ollivier, 2000, p.160). Ce travail de mise en scène organise un regard sur les sourds. Il participe d'un registre discursif, d'un langage.

L'hétérogénéité développée et mise en circulation dans ces réseaux de promotion de la langue des signes et du statut social des sourds, est donc un construit articulant entre eux plusieurs dimensions et différents acteurs. La manière dont sont diffusées et rapprochées différentes informations, et dont sont impliqués différents acteurs dans les textes ou les conférences, fait partie d'un discours, d'une lecture, qui se trouve être ponctuellement explicitée. Comme le soulignent T. F. Gieryn et A. E. Figert (1990) dans un autre contexte (l'explication alternative, par un scientifique, des causes de l'accident du Challenger devant la presse), la stabilisation d'une explication ne dépend pas de la seule articulation de plusieurs acteurs ou ingrédients (des morceaux de glace et de pièces mécaniques), mais du travail interprétatif qui lui donne son sens et son contenu (l'effet du froid sur certaines parties mécaniques du Challenger avant le décollage). Comme la citation de C. Cuxac rapportée plus

haut l'illustre, cette hétérogénéité est décrite. Elle est présentée comme un cadre homogène et cohérent de travail de recherches scientifiques et d'actions plus politiques, mais aussi comme un gage de scientificité et d'authenticité des analyses. Ce linguiste insiste en introduction de la première journée d'étude universitaire sur la langue des signes sur la nécessité du « recours à un ensemble de points de vue non hiérarchisés » : celui du sociologue, du linguiste et du pédagogue militant. « Ces points de vue, divers et complémentaires », poursuit–il, « n'ont de valeur que dans la mesure où les sourds participent à leur élaboration. Avant qu'ils ne deviennent linguistes de leur langue et sociologues de leur propre communauté, les sourds sont là comme garants pour nous prévenir de dangers qui guettent tout observateur extérieur, pour nous dire « attention, ce que vous décrivez n'est déjà plus tout à fait la langue que nous pratiquons, les habitudes culturelles qui sont les nôtres » » (C. Cuxac, 1985, p.6). La participation de personnes sourdes aux recherches comme à leur exposition publique s'avère décisive. Elle serait au cœur même de ce travail d'articulation entre disciplines. Cette participation est d'autant plus importante qu'elle est susceptible de se faire à divers titres, et donc de prendre différentes significations. Elle articule en soi et à elle seule plusieurs de ces dimensions et problèmes patiemment agencés entre eux par les acteurs de ce réseau de promotion de la langue des signes. L'engagement que représente la présence de sourds dans la recherche ou l'éducation se trouve ainsi ponctuellement explicité.

Des chercheurs comme B. Mottez et H. Markowicz insistent tout particulièrement, via différents moyens de communication, sur le caractère « multiplexe » (M. Mertz, 1999) des interventions de sourds : elles peuvent – et doivent – faire l'objet de plusieurs niveaux de lecture. La notion d'objet multiplexe s'apparente au concept d'objet–frontière élaboré par S. L. Star & J. R. Griesemer (1989). Elle est destinée à rendre compte de la diversité de pratiques et d'interprétations réalisées par une diversité d'acteurs autour d'un même objet, susceptible de devenir alors un objet de médiation entre les conceptions théoriques et les organisations du travail des uns et des autres. M. Mertz insiste plus particulièrement sur les niveaux de pratiques et de lectures liés à la possibilité de penser ou non le fonctionnement interne, ou les différents niveaux de construction, de l'objet en question. Dans les deux cas, il s'agit de penser la diversité des pratiques ou de perspectives de scientifiques ou d'acteurs partageant un même espace ou outil de travail. Dans le cas qui nous intéresse, cette pluralité des significations et des niveaux de lecture de la contribution de personnes sourdes est le résultat d'un travail. Il s'agit de créer ou de mettre en valeur cette polysémie pour articuler plusieurs approches et différents problèmes entre eux.

Les conférences de sourds américains ont tout particulièrement été l'objet de telles lectures en France. C. Padden est par exemple une américaine sourde investie dans des recherches sociologiques et linguistiques au sein du laboratoire de Gallaudet. Elle donne en 1978 des conférences en ASL sur la grammaire de la langue des signes dans plusieurs villes françaises. Ce tour de France était organisé et accompagné par les auteurs de *Coup d'œil*. Dans sa communication intitulée « La communauté des sourds en tant que minorité linguistique », H. Markowicz commente en ces termes l'une de ces conférences :

« *L'exposé de C. Padden a une signification qui dépasse l'information linguistique qu'il nous*

> *apporte*. Il y a dix ans, il n'aurait pas pu avoir lieu. D'abord parce qu'on ignorait encore tout des flexions dans la grammaire complexe des langues des signes. Ensuite parce que Carol est elle–même sourde » {communication lors d'un stage de 2LPE, reproduit dans *Coup d'Œil* n° 24 p.1, non souligné dans le texte}

Le développement de la recherche sur la langue des signes, la transformation du statut de ce mode de communication, et celui des sourds eux–mêmes, se trouvent étroitement imbriqués dans le seul fait que la conférencière soit sourde. Les prestations de chercheurs sourds sont une forme d'empaquetage. Elles intègrent plusieurs informations et plusieurs perspectives. Elles articulent recherches et action politique, thèses scientifiques et démonstrations. Nous avons déjà souligné, dans le chapitre 5, l'investissement de personnes sourdes, artistes, professeurs de langue des signes ou universitaires de profession, dans un travail de discussion, d'exploration et de stabilisation des repères construits pour définir et analyser l'American Sign Language. Leur action et prise de parole en France sont alors plus particulièrement susceptibles d'être l'objet de multiples lectures. Leur contribution revêt un sens politique, car le statut de chercheur ou d'enseignant, voir même de conférencier devant un public d'entendant, n'existe pas pour les sourds en France. Elle a une dimension socio–linguistique pour montrer que ce statut est associé à la langue pratiquée, la langue des signes. Ces personnes plaident par ailleurs pour une certaine approche de l'éducation des enfants ou de l'enseignement de la langue des signes. Elles participent donc à un débat pédagogique mais aussi théorique, puisque ces conceptions ont des implications quant au mode de définition de la langue des signes, de sa structure ou de sa genèse. Ces contributions portent par ailleurs explicitement sur des questions linguistiques.

Cette mise en valeur de la diversité des regards possibles sur les sourds est au cœur d'activités d'articulation et de problématisation. Elle se fait à travers des jeux de mise en scène mobilisant plusieurs médias. Nous avons évoqué l'organisation des conférences, la composition thématique de numéros de revue, la prise de parole dans le cadre de conférences scientifiques de personnalités sourdes s'exprimant en langue des signes, ainsi que les multiples commentaires, oraux et écrits, accompagnant et équipant cette diversité de lectures. Ce travail se trouve démultiplié par les jeux de référence et de reprise. Certains commentaires ou démonstrations en langue des signes sont répétés ; le principe de conférences en binômes sourd–entendant ou en trio linguistique–sociologie–témoignage est reconduit ; les interventions sont filmées, circulent et constituent parfois, à l'instar de la conférence de C. Padden précédemment évoquée, des documents ou supports pour d'autres conférenciers. Le corps des locuteurs sourds est lui–même investi d'une forme d'intertextualité. C. Padden utilise elle–même son identité en mentionnant son appartenance à une famille de sourds. D'autres mentionneront son implication dans des recherches linguistiques et sociologiques, articulant ainsi les perspectives de ces deux disciplines. La démonstration d'une thèse linguistique apportée par un artiste sourd peut de la même manière être investi, par des commentateurs, comme un lieu de dialogue entre les différentes théories illustrées ou explorées par cette même personne dans des contextes différents. C'est ainsi par un travail de mise en scène dissociant puis articulant forme et contenu, corps, supports et documents, que

sont étroitement liées entre elles théories scientifiques, pratiques de recherche, situations sociales des sourds, et conception de la langue des signes.

Ainsi, si les activités de problématisation portent bien une thèse, posant des relations entre entités et définissant des points de passage obligés, elles se jouent essentiellement dans des textes et des confrontations, mais aussi dans des corps, des paroles et dans une diversité de dispositifs matériels et sociaux de communication et de collaboration. L'intérêt de cette description d'une problématisation située, ancrée dans des corps et des pratiques, ne se limite pas aux moments de crise, lorsque les associations sont déconstruites, lorsque certains acteurs résistent ou contestent le faisceau d'articulations entre différents problèmes ou phénomènes. Elle permet également de comprendre la nature de ce qui est en train de se construire, à savoir une certaine organisation du travail redéfinissant tâches, responsabilités et expertises, étroitement associée à la définition en cours de la « langue des signes française » et des moyens appropriés pour la transmettre et la penser.

L'investissement du corps des locuteurs sourds dans ces activités de problématisation et d'organisation d'une recherche scientifique est vraisemblablement ce qui rassemble le plus les linguistes spécialisés dans l'étude de langues des signes à travers le monde. « Une coopération étroite entre chercheurs, informateurs sourds, enseignants de la langue des signes, et professeurs de sourds est indispensable », écrit une linguiste danoise aux débuts des années 1980, avant de poursuivre en ces termes : « Nous ne pouvons avoir de descriptions parfaites sans qu'il y ait eu au préalable des échanges, des discussions donnant lieu à une collecte d'observations, parce que la langue des signes est déjà là, qu'elle fonctionne, et qu'elle a ses propres experts, les sourds eux–mêmes »[494]. Dans l'organisation socio–technique des recherches sur la langue des signes se joue la diversification des statuts professionnels possibles pour des sourds, et la redéfinition des rapports sociaux entre sourds et entendants. C'est sur cet aspect que T. Humphries, sourd américain, conclut son compte–rendu pour *Coup d' Œil* du 2nd *symposium sur la recherche et l'enseignement de l' ASL* :

> « Tout comme les hommes ont dû faire face à la nouvelle conscience des femmes, les entendants tâtonnent pour savoir comment faire avec les nouveaux sourds. Les résultats des recherches sur l'ASL et la liquidation des mythes sur les aptitudes linguistiques des sourds doivent avoir des effets sur les sourds. Ils doivent en avoir aussi sur leurs relations avec le reste du monde. Il y avait au symposium des signes de ce changement dans la façon dont les sourds se sont comportés avec les entendants, dans les incompréhensions comme dans les nouvelles compréhensions en résultant. » {T. Humphries, *Coup d'œil* n°16, mars–avril 1979, p.9}

Les débats suscités lors du congrès de Toulouse sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd en 1982 montrent une recherche encore en cours de repères dans la manière de penser sourds et langue des signes en société. Ils font également naître une discussion sur la notion d'expert. L'introduction de critères de compétences en langue des signes, et non plus seulement en français, bouscule les représentations traditionnelles du corps spécialisé, mais aussi plus largement, des modes possibles d'intégration sociale. Ces débats sont décisifs dans les

[494] B. Hansen, *Aspects of Deafness and Total Communication in Denmark*, traduit en français par C. Cuxac et B. Mottez, Supplément au Coup d'œil, n° 26, janvier–février 1981, p.8.

manières de raisonner, mais aussi dans l'organisation des expérimentations, et des collaborations autour de la langue des signes.

3–3. 2) Former les spécialistes, former les sourds :
une redéfinition des experts et des modes d'intégration.

Lors de ce congrès, les intervenants sourds expriment leur perplexité devant l'incompétence des éducateurs dits spécialisés. Il est intéressant de souligner que cette prise de position a été en partie suscitée par des éducateurs, faisant état d'une contradiction entre leur appartenance à un corps professionnel para–médical et leur analyse plus socio–linguistique de la situation des sourds. Leur investissement dans la langue des signes n'est pas lié à leur formation. Il en est de même des quelques psychologues et psychiatres, mais aussi des premières orthophonistes utilisant la langue des signes dans leur pratique professionnelle. Le développement d'une communication gestuelle dans l'éducation et la prise en charge d'enfants et adolescents sourds est ainsi susceptible de transformer la nature de cette spécialisation, et le type de professionnels impliqués. Les 22 interprètes disponibles en métropole ne répondront bientôt plus à la demande, de même que les quelques professeurs de langue des signes. Les classes bilingues provoquent en effet une demande d'enseignement de cette langue de la part des parents, des collègues enseignants et des autres enfants. La formation des enseignants entendants intervenants auprès des sourds serait à revoir (G. Decondé, 2LPE : 1982), et celle des professionnels sourds à construire. Au–delà de ces questions de formation, l'éducation bilingue d'enfants sourds implique également une réflexion et un travail sur l'environnement scolaire de classes bilingues et, plus largement, sur les modalités de participation sociale des sourds.

Les débats autour d'un enseignement utilisant la langue des signes sont autant de lieux de construction de projets de société et de réflexion sur la notion d'intégration. Les invités étrangers, L. A. Wikström et B. Kannapell, battent en brèche la vision simpliste d'un déplacement des enfants sourds avec leurs enseignants bilingues ou leurs interprètes dans les structures scolaires traditionnelles. Plusieurs expériences de ce type se seraient soldées par un échec dans leur pays, les enfants souhaitant retourner dans les grands établissements spécialisés peuplés d'enfants avec qui la communication est réelle et facile. Aux yeux de ces intervenants, pour que des classes bilingues en milieu ordinaire soient viables, un travail autour de cet espace scolaire est nécessaire. C. Mas, professeur dans un établissement spécialisé, synthétise ainsi la réflexion des participants à ce congrès :

> « L'éducation bilingue a à tenir compte de ces aspirations, de ces expériences. Elle doit répondre à l'envie des enfants sourds d'aller vers les entendants, en supprimant les difficultés dûes à la non–communication, à la non–compréhension, tout en sauvegardant, et privilégiant même, l'indispensable vie communautaire des enfants sourds entre eux. » {C. Mas, 2LPE 1982, p.91}

Il faudrait donc, poursuit–il, s'inscrire dans la politique d'intégration « et faire que, de l'intérieur, les conditions de cette intégration évoluent » (id.). C'est donc collectivement que les enfants sourds investiraient les milieux scolaires ordinaires, impliquant avec eux les nouveaux spécialistes de cette éducation : interprètes, professeurs formés à la langue des

signes, mais aussi personnes sourdes diplômées.

C'est néanmoins encore l'urgence de la mise en place d'un enseignement bilingue fonctionnel qui clôture cette élaboration collective de projets de recherche et de société. Aux dernières heures de ce congrès, C. Cuxac, linguiste, propose de

> « (…) définir une période transitoire d'une dizaine d'années qui permettrait aux sourds qui travaillent en classes bilingues, qui n'ont pas de diplôme, qui n'ont pas droit à la formation I.N.J.S. ou F.I.S.A.F., de recevoir une formation pour pouvoir enseigner à l'égal des professeurs entendants, en attendant la première génération des premiers enfants sourds qui seront formés grâce à ces premiers enseignants dans le cadre du bilinguisme. » {C. Cuxac, 2LPE 1982, p.79}

Après ce congrès, C. Cuxac rédige un projet de formation pédagogique des intervenants scolaires sourds sous la caution de F. François, directeur de l'UER de linguistique de l'université de Paris 5 et d'A. Bentolila, directeur du Centre d'Éducation Permanente Internationale de cette même université. Il est déposé en 1983 auprès des Ministères des Affaires Sociales et de l'Éducation Nationale. Sans réponse de leur part en février 1984, *2LPE* propose, en tant qu'organisme de formation continue, de mettre lui–même en place cet enseignement. Les 32 ou 40 semaines de stage (selon les moyens financiers octroyés), étalées sur 4 ans, s'adresseraient aux personnes sourdes pratiquant couramment la LSF et travaillant auprès d'enfants sourds dans différents établissements scolaires. Cette formation serait sous la responsabilité administrative et pédagogique de J. Gilbert–Collet, directeur de l'École Normale d'Instituteurs du Val–de–Marne, J.C. Guillon, professeur de l'École Normale, C. Cuxac, linguiste et C. Deck, président de l'association *2LPE*.



Vivre Ensemble n° 8, oct. 1985, photo de couverture.
Fig. 6.17– Soutenir la transmission de la LSF, définir les experts.

En mars 1985, un mois après le refus officiel de ce projet, le Centre National d'Études et de Formation pour l'Enfance Inadaptée (CNEFEI), un organisme d'état implanté à Suresnes, annonce l'ouverture d'une formation destinée aux intervenants sourds, réduite à 9 semaines et étalées sur 3 ans[495]. La présence de personnes sourdes dans les établissements scolaires serait

[495] L'annonce de la formation proposée par 2LPE en 1984 est diffusée dans *Coup d'œil* n° 38, oct–dec 1983, p.25.
Vivre Ensemble n° 6, décembre 1985, p.29–50, retrace l'historique de ces démarches, également évoquées par

nécessaire pour établir une première communication. Mais la mise en place d'un système d'enseignement en langue des signes semble trop précipitée. Deux professeurs du CNEFEI et deux conseillers pédagogiques et techniques du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale exposent ainsi dans un document de travail écrit en décembre 1985[496], les deux difficultés principales que poseraient à leurs yeux une scolarisation en langue des signes : l'absence d'écriture de la LSF et la méconnaissance de ce langage par la majorité des parents. Le développement de recherches serait également nécessaire, ce à quoi s'emploie alors l'un des auteurs, une enseignante et interprète membre du CNEFEI, C. Fournier. Ces investigations ne sont cependant l'objet ni de publications, ni de réappropriation massive par d'autres acteurs ou chercheurs[497].

C'est dans ce même contexte que se multiplient les prises de position collectives sur les droits dont sont exclus les sourds. Elles sont des réactions à différentes manifestations d'un regard négatif et infantilisant sur les personnes atteintes de surdité. L'impossibilité pour un sourd de naissance de remplir son devoir de citoyen en répondant à l'appel d'un tribunal qui l'avait sollicité pour être juré, est ainsi largement commenté dans le réseau de promotion de la langue des signes. La présence d'un interprète parmi les jurés avait été jugée contraire au principe de fonctionnement de la justice. Par ailleurs, l'organisation de certains colloques, et la diffusion de l'information sur ceux–ci, provoquent également l'indignation publique de personnes sourdes. Elles critiquent le fait de ne pas être représentées lors des congrès sur *L'intégration des enfants et adolescents sourds* en octobre 1983 à Paris et sur *Handicaps et Culture* en décembre 1983 à Lyon. Ces manifestations soutenues par des instances gouvernementales véhiculent une image des personnes sourdes que celles–ci contestent et qui seraient même d'après elles à l'origine de beaucoup de leurs difficultés. La première d'entre elles serait notamment de ne pas être consultées et impliquées dans l'analyse de leurs besoins et des réponses à y donner. La diffusion de l'information sur ces colloques, restreinte au personnel entendant, suscite plus localement la colère de personnes sourdes travaillant dans un institut spécialisé de Poitiers.

> « Les décisions prises lors du Colloque {de Paris en octobre 1983} nous concernent, nous les sourds, en particulier. Car plus que les entendants même bourrés de titres universitaires, pour l'avoir vécu avec nos tripes nous savons ce que représente pour nous notre surdité ainsi que les rapports que les personnes de l'institution, chargées de notre « bien –être » entretiennent avec nous. (…). Ce texte est notre parole traduite en bon français. » {*Journal de Liaison, 2LPE*, 1983, n° 3&4, p.35}

Les grévistes mobilisés en 1985 au sein de cet établissement réclament une meilleure concertation des personnes sourdes dans les projets sociaux et éducatifs qui concernent des enfants ou des adultes sourds. Sept personnes de cette institution, associant sourds et

---

C. Cuxac aux journées d'étude ARILS organisées à Toulouse 2 en 1999. Le courrier du CNEFEI de mars 1985 est reproduit dans *Vivre Ensemble* n° 7, juin 1985, p.39.

[496] Mr. Bouillon, Delhom, Kettler et Mme Fournier, décembre 1985, *Moyens de communication et solutions éducatives dans la scolarisation des enfants et adolescents déficients auditifs*, Document de travail des Ministères des Affaires Sociales et de l'Education Nationale, 22p.

[497] Malgré mes efforts en ce sens, il ne m'a pas été possible d'en savoir davantage sur les initiatives de recherche de C. Fournier.

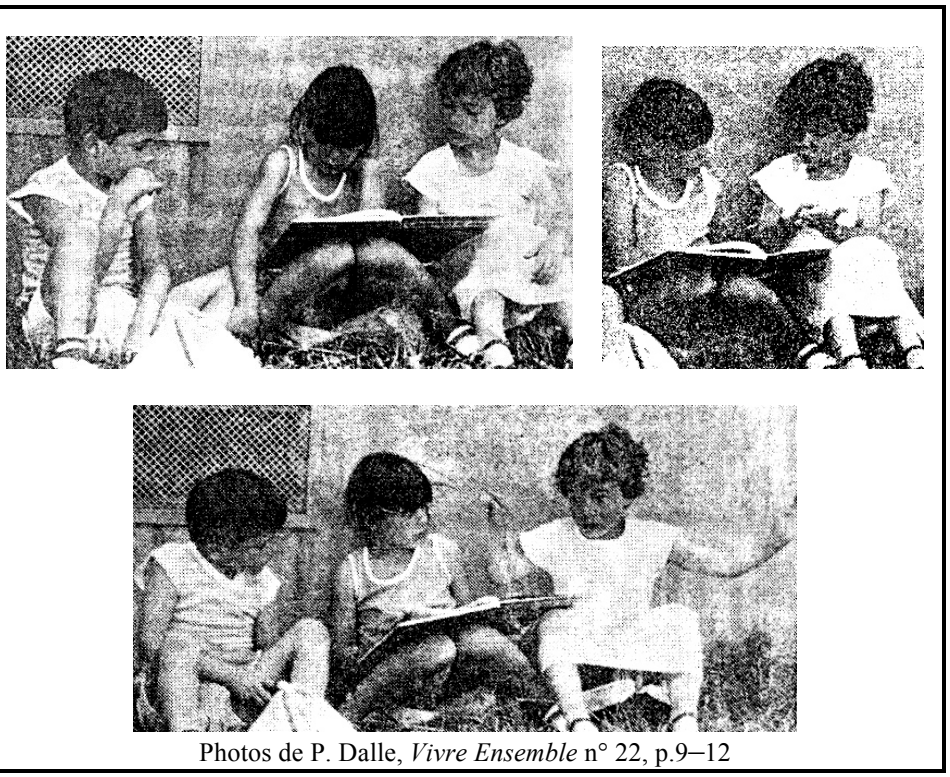
entendants, plus une personne extérieure à cette école, font une grève de la faim pour réclamer la levée de sanctions à l'encontre de personnels de l'établissement, l'admission de personnes sourdes au conseil d'administration et l'ouverture d'un débat sur l'éducation des sourds.

> « La pédagogie officiellement utilisée dans les écoles porte une vision en négatif de l'enfant sourd : elle le considère comme un malade, comme un enfant « à rééduquer », elle ne le voit que sous l'aspect de sa déficience, elle ne regarde que son oreille malade. (…) Elle enferme bien plus les sourds dans un terrible ghetto. (…) Nous voulons demander un système éducatif vraiment adapté à l'enfant sourd, un système qui prenne en compte l'ensemble de ses réalités, et notamment la langue des signes ; un système où les adultes sourds aient vraiment leur place : Qui en effet connaît mieux qu'eux la réalité de la surdité ? Qui en effet connaît mieux qu'eux la langue des signes ? La présence d'adultes sourds est très importante aussi pour permettre à l'enfant sourd de s'identifier à un adulte. Qui vit cette même réalité de la surdité ? » {*Vivre Ensemble*, juin 1985, n° 7, p.47}

Dix ans après les premières mobilisations collectives de personnes sourdes pour être davantage formées et informées, et pour systématiser le recours à la langue des signes dans l'école et la vie sociale, les réalisations concrètes patinent, et les rapports de force s'accentuent. Dans la définition d'une politique pédagogique concernant les enfants sourds, les pouvoirs publics ne reconnaissent pas la pertinence de la contribution d'adultes sourds qui n'ont aucun lien, familial ou professionnel, avec ces enfants.

Peu de temps après le *premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd* en 1982, des expériences pédagogiques se terminaient brutalement, comme c'est le cas pour les classes de D. Bouvet ou celles du C.E.S.D.A. de Toulouse. *2LPE* ouvraient alors ses propres classes. Elles s'inscrivent dans des écoles publiques ou privées traditionnelles (« classes annexées »), mobilisent des professeurs sourds, et sont en partie soutenues par des interlocuteurs politiques régionaux[498]. La circulaire Questiau–Savary du 29 janvier 1982 et celle permettant son application, le 29 janvier 1983, fournissent le cadre légal d'actions concertées et décentralisées de ce type[499].

[498] La classe de Chalon–sur–Saône se met en place de manière autonome faute d'accord avec l'Éducation Nationale (P. Dalle, 2003, p.37).
[499] *Vivre Ensemble* n°5, p.21–23.



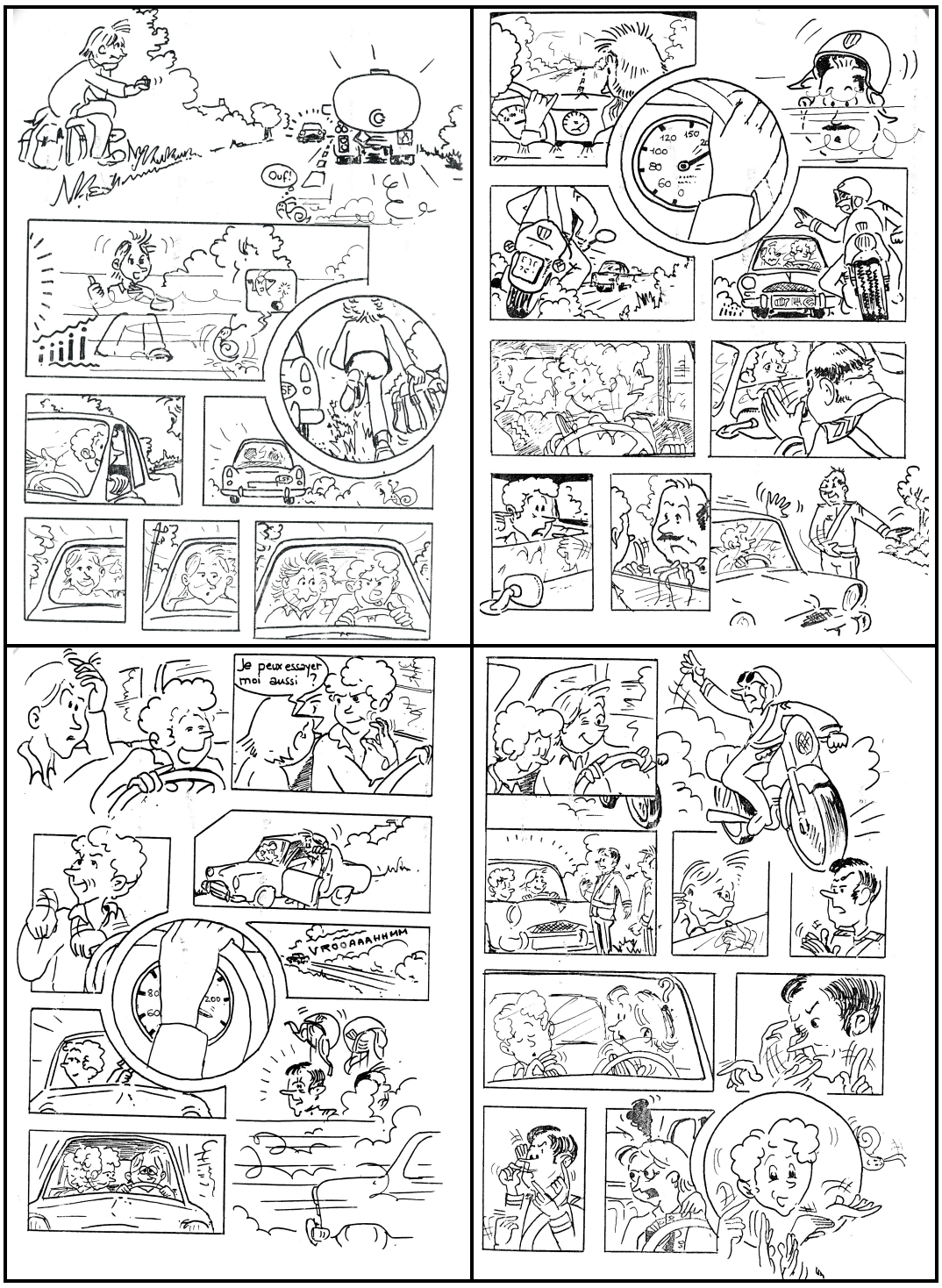
Photos de P. Dalle, *Vivre Ensemble* n° 22, p.9–12

Fig. 6.18– Créer les conditions d'une instruction en LSF ; Montrer que c'est possible.

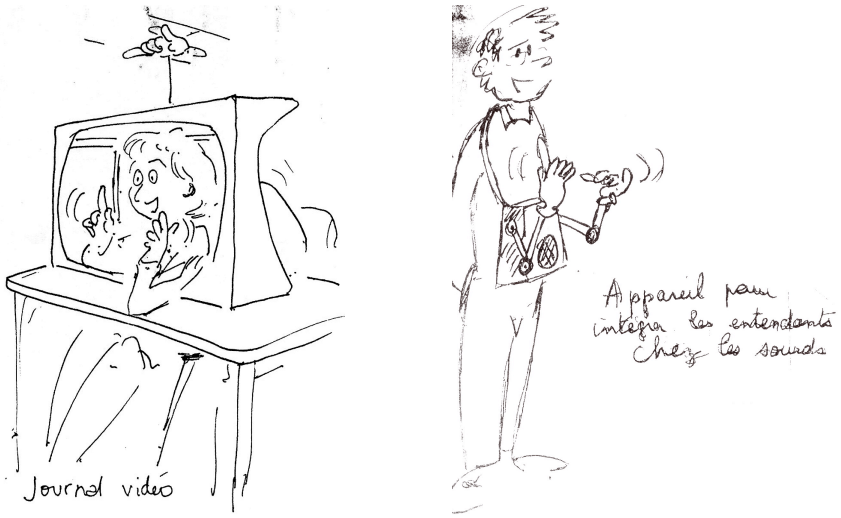
2LPE commence ainsi l'instruction de 25 enfants de primaire et de maternelle à Poitiers et Chalon–Sur–Saône dès 1984, à Toulouse, Vaires–sur–Marne, Nancy et Bayonne en 1985[500]. L'objectif n'est pas seulement ici d'introduire la langue des signes dans les classes, mais de modifier plus largement les conditions d'éducation des enfants sourds. Ce sont sur les difficultés sociales, mentionnées par les auteurs du rapport sur l'éducation des sourds cité précédemment, que les promoteurs de ces classes veulent travailler. Si la langue des signes ne s'écrit pas, il convient d'investir d'autres supports. Si les parents méconnaissent la langue des signes, il faut leur donner les moyens de l'apprendre. Ce sont leurs conditions d'existence que des sourds et des parents d'enfants sourds veulent construire ; ce sont leurs conditions de travail que des professionnels de l'éducation spécialisée, sourd et entendants, souhaitent transformer ; ce sont les modalités de gestion de la différence sociale et culturelle que des chercheurs veulent accompagner. Il ne s'agit plus de faire entrer sourds et langue des signes dans l'école mais de repenser les rapports sociaux entre sourds et entendants et les liens entre langue des signes et société. Les auteurs de dessins humoristiques imaginent un autre monde possible, et explorent les voies d'une communication gestuelle quotidienne, massive et à distance.

[500] Une classe de maternelle supplémentaire ouvre à Meaux en 1987.

Fig. 6.19– Explorations autour d'une communication gestuelle quotidienne



BD de P. Jouison, *Vivre Ensemble* n°1, 1984, p.12–15



Dessins de P. Jouison, *Journal de Liaison 2LPE*, 1983 n° 2, p.7

Dans le cadre de ce projet de société, comme dans celui plus immédiat du bon fonctionnement des classes bilingues, la question du statut professionnel des enseignants sourds devient cruciale. *2LPE* met en place leur formation au cours des années 1986, 1987 et 1988, à laquelle participe C. Cuxac, J. C. Guillon et J. F. Calvet (sociolinguiste)[501]. Des investigations scientifiques concernant la langue des signes et les sourds se développent dans ces nouveaux espaces que constituent, aux côtés des cours de LSF, les différents stages de formation et de débat permis par cette mobilisation de personnes sourdes, de parents, de professionnels spécialisés entendants, de chercheurs, et d'interprètes. Les universités d'été de *2LPE* en particulier sont des lieux importants de diffusion, de discussion et de développement de recherches linguistiques sur la langue des signes et d'analyses historiques et sociologiques de la situation des sourds. Elles sont également les lieux d'apprentissages croisés et de construction de nouvelles expertises.

Conclusion. Une problématisation en corps et en pratiques.

Nous avons montré dans ce chapitre le réseau qui se construit à partir de centres scolaires spécialisés, de quelques séminaires scientifiques parisiens, et d'un tissu d'associations impliquant sourds et entendants, professionnels de l'éducation, artistes et acteurs plus politiques. Ces dernières sont créées pour l'essentiel à la fin des années 1970 et au début des années 1980, en partie sous l'impulsion de voyages dans un centre scolaire américain spécialisé, l'université de Gallaudet, un site de recherche sur la langue des signes déjà influent. La construction de ce réseau français relève d'un déplacement massif de la scène des débats portant sur la langue des signes et l'éducation des enfants sourds, à partir de sites institutionnels de réflexion vers des actions plus associatives. De nombreux acteurs, parents d'enfants sourds, adultes sourds et professionnels de l'éducation, souhaitent en effet aborder en situation et en pratiques les questions, à leurs yeux urgentes, de communication et de collaboration entre sourds et entendants. Nous avons ainsi dressé les grandes lignes du « mouvement sourd » que ces acteurs font naître, et que le contexte institutionnel a

[501] Entretien avec C. Cuxac, 2003, 2004.

indirectement confiné à des espaces associatifs. Contrairement à d'autres pays, comme les États–Unis ou le Québec, les initiatives de recherches françaises se déroulent pendant plus de quinze ans dans ce réseau, pour une large part associatif, que nous avons décrit sous les traits d'un laboratoire. Il représente en effet un centre de ressources sans précédent pour l'analyse de la langue des signes. Il est un lieu d'expérimentation et d'exploration collective de manières de penser surdité, société et langue des signes, associant étroitement différents acteurs et plusieurs disciplines autour d'une problématisation de la situation des sourds. Ce réseau est également un des principaux espaces de certification des recherches produites.

L'analyse que nous avons proposée ici, de l'articulation de problèmes et d'acteurs ,montre que cette problématisation est à la fois cognitive et sociale. Mais elle met également en évidence l'importance cruciale d'activités de communication. Elle invite à considérer le travail et la mise en ordre qui passe par le langage, et l'importance qu'y prennent des questions de supports et de contextes. De la même manière qu'il nous a fallu penser les espaces investis par les acteurs d'un mouvement social sous les traits d'un réseau–laboratoire, nous devons nous préparer à penser les dispositifs de communication et de collaboration comme des lieux de travail de définition de la langue des signes et de quelques repères collectifs d'analyse. Ceci permet notamment de questionner les pratiques, routinières en science, de production et de manipulation de ressources graphiques. Il s'agit de s'intéresser au travail qui est réalisé dans l'articulation des registres oral et écrit, ou, pour le dire autrement, dans l'exploration de différentes manières d'aborder les opérations de mise à l'écrit.

Plusieurs recherches portant sur les scientifiques et plus largement sur le monde du travail contribuent à déconstruire, à propos des inscriptions graphiques pour les uns et du langage en général pour les autres, cette image d'un média neutre destiné à faire circuler des informations construites « ailleurs ». S'il existe une continuité entre ces études, nous souhaitons cependant nous inscrire plus clairement à leur point de rencontre, c'est–à–dire sur ces moments et pratiques où ni les supports, ni les outils d'inscriptions, ne sont encore véritablement « domestiqués » (pour rependre l'expression de M. Lynch, 1985a), où exploration orale et graphique sont, de manière particulièrement palpable ou visible, en interaction. La plupart des recherches évoquées tendent en effet à privilégier l'une ou l'autre de ces pratiques, dans les observations comme dans les modèles d'interprétation. Nous pouvons ainsi caricaturer les deux perspectives ou champs de recherche sur lesquels nos réflexions s'appuient.

Les études ethnographiques de la science ont attiré l'attention sur l'importance des activités graphiques, des outils, mais aussi du caractère situé des recherches et des pratiques scientifiques. La disponibilité des ressources, les savoirs faire rassemblés dans un laboratoire, mais aussi l'issue d'interactions langagières entre chercheurs au travail sont autant d'aspects qui sont apparus décisifs dans la recherche scientifique (M. Lynch, 1982 ; K. Knorr–Cetina & M. Mulkay, 1983; K. Amman & K. Knorr–Cetina, 1990 ; A. Clarke & J. Fujimura, 1996). L'attention portée aux activités de langage tient cependant pour une large part à la mise en évidence de l'importance d'activités de production et d'interprétation de traces graphiques.

Elle reste globalement subordonnée à ces pratiques plus tangibles d'arrangement d'objets ou de coordination d'acteurs et d'actions autour du traitement de documents graphiques. Les activités de langage elles–mêmes restent essentiellement conceptuelles et relativement décorporéisées. Il ne semble pas y avoir d'autre lieu ou support de travail possible en dehors des activités d'expérimentation et de manipulation de documents graphiques.

Le poids du langage dans des activités d'analyse, de coordination et d'organisation de tâches est davantage souligné dans les études consacrées au « langage au travail ». Comme le laisse entendre cette expression, leurs auteurs interrogent la part langagière du travail, en s'attardant sur différentes formes (et supports) d'expression et de communication (orale, gestuelle et graphique) au coeur d'activités professionnelles (L. Mondada, 2005 ; M.H. & C. Goodwin, 1997 ; F. Grosjean, 2005). En voulant souligner l'importance et la spécificité de pratiques passant essentiellement par le langage, c'est cet autre versant, davantage investi par les observateurs de chercheurs en action, celui d'un engagement manuel et de production d'outils ou de dispositifs d'inscription, qui se trouve finalement peu questionné pour être en dernier ressort expliqué, mobilisé et modelé par le langage.

Ch. Goodwin (2002 ; Goodwin & al., 2005) analyse ainsi avec finesse ce qui se joue dans l'organisation socio–technique, et corporelle, d'interactions professionnelles d'archéologues sur un terrain de fouille, ou de chirurgiens au cours d'une intervention. Il s'intéresse tout particulièrement aux activités de mise en œuvre, pratique et située, de critères de qualification et d'interprétation d'un environnement ou d'objets. Elles sont rendues explicites dans des situations de travail associant apprenti et professionnel expérimenté. Les gestes des archéologues sur le sol, leurs commentaires et leurs désaccords, de même que leurs usages, en situation, de documents graphiques, donnent en quelque sorte accès de manière plus palpable au savoir et au regard de ce corps professionnel. Malgré la richesse indéniable des analyses de Ch. Goodwin, il nous faut insister sur le fait que nous ne saurons rien de la production des documents graphiques et des repères que les professionnels observés mobilisent. Et lorsque, à partir d'un autre contexte d'observation, ce même auteur (1994) s'intéresse à la confrontation de différents repères professionnels sur un même objet (l'enregistrement vidéo d'une altercation violente entre un policier blanc et un conducteur noir), ce sont encore et toujours les manifestations pratiques et langagières de différents rapports au monde, construits « ailleurs » et actualisés « ici », que l'on nous décrit. Ce qui nous intéresse au contraire, c'est ce qui se construit dans ces activités si brillamment analysées par Ch. Goodwin.

Nous voudrions que soit aussi pris en compte le travail de reformulation qu'engage ce corps–à–corps à chaque fois renouvelé avec différents terrains de fouille archéologique, plusieurs altercations policières, comme avec différents supports. La description d'une problématisation de la situation des sourds en France, une problématisation située, ancrée dans des corps, des pratiques et des mises en scènes, rappelle que les corps, supports et écritures, sont susceptibles d'être des lieux de travail. Elle invite à être attentif à la dynamique qui les lie, au travail d'analyse qui peut se jouer dans des va–et–vients entre corps et papier,

entre langue orale et langue écrite. Il s'agira en quelque sorte de s'intéresser à ce qui se passe quand la grille de classification des terres observées sur une fouille archéologique n'est pas encore collectivement établie, lorsque l'existence et les pratiques professionnelles des policiers ne sont pas encore légitimement reconnues. Telle est en effet la situation dans laquelle se trouvent en France, dans les années 1980, les acteurs de recherches linguistiques sur le langage gestuel de sourds.

– Chapitre 7 –

Le travail d'un réseau français

Introduction.
Hybridation des rôles et apprentissages croisés au cœur d'activités de recherche.

Nous nous proposons dans ce chapitre de nous attarder davantage sur les différentes initiatives qui sont prises dans le réseau–laboratoire français précédemment évoqué. Nous chercherons à comprendre de manière plus précise comment l'identité de différents acteurs se trouve bousculée ou redéfinie, et comment de nouveaux savoir–faire se construisent autour de la langue des signes. Il s'agit de cerner au plus près en quoi les réflexions, expériences et concertations menées au sein d'un nouveau mouvement social ont pu nourrir des recherches sur cet objet.

Les sources mobilisées sont globalement les mêmes que dans le chapitre précédent. Nous avons davantage utilisé ici les publications produites par les acteurs de ce mouvement social, comme les éditions de l'association *2LPE*, les traces des journées d'étude organisées par l'*ALSF*, le *CPSAS* ou l'*AFB*, et les articles sur la langue des signes parus dans des revues scientifiques. Ces sources ont ici aussi fait l'objet de plusieurs lectures. Ces documents, écrits et vidéographiques, le plus souvent publics, nous intéressaient d'abord pour leur contenu. Ils ont été ensuite investis comme les archives d'un travail collectif en cours. Ils permettent tout d'abord de retracer les types d'activités, de publics, et leur évolution. Ces documents livrent par ailleurs, dans l'évocation de leurs contextes de production, ou dans les représentations d'énoncés gestuels, les traces d'exploration orale ou de tâtonnements graphiques et théoriques dans l'analyse du langage des sourds. Ils gardent la marque, dans leur facture, des efforts de mise en commun de repères, des difficultés apportées par les échanges écrits, et d'une réflexion autant linguistique que sociologique sur l'importance des supports de communication.

Ces documents présentent par ailleurs la particularité de conserver de nombreux témoignages, écrits et vidéographiques, concernant les activités engagées dans ce réseau, les attentes et les déceptions des acteurs qui y sont impliqués, ainsi que les parcours de vie de plusieurs d'entre eux. Nous avons donc pu mettre en dialogue les informations apportées par ces documents et ces récits, avec les entretiens ou les discussions informelles réalisés aujourd'hui avec des chercheurs, des parents, des professeurs de langue des signes, des enseignants, des interprètes etc. Le récit que nous construisons à notre tour à partir de ces différentes histoires n'est pas destiné à se substituer à elles. Nous avons tout au plus tenté de les articuler, et de les situer chacune dans leur environnement ou expériences particulières. Nous avons essentiellement cherché à se référer au contexte de l'époque, à tenir compte de la

problématique et des tensions qui semblent être les siennes. Nous avons voulu croiser différents parcours, préciser leur point de rencontre et les chemins tracés ensemble.

Le travail collectif d'analyse et de définition de ce qui est désormais appelé la « LSF » est volontairement privilégié ici. Les travaux de certains chercheurs français sur ce langage se sont bien imposés, dans le réseau associatif comme dans le monde universitaire ; Nous nous intéresserons tout particulièrement aux démarches de recherche de C. Cuxac et de P. Jouison dans le chapitre suivant. Il est cependant difficile de comprendre leurs constructions théoriques, leurs points de convergence et de divergence, sans prendre en compte les caractéristiques de leur situation de travail et la diversité de leurs interlocuteurs. Comme nous l'avons exposé dans la partie précédente, personne ne négocie seul les frontières d'une discipline. Les questions que posent C. Cuxac et P. Jouison ne peuvent l'être que parce qu'une diversité d'acteurs soutient la thèse selon laquelle la langue des signes est une langue. Ces deux auteurs n'auraient pu construire des prises de recherche aussi originales, et bâtir leurs systèmes explicatifs sur des langues corporelles et iconiques, en dehors des espaces de travail qui furent les leurs. Inversement, leurs questionnements, et les critères et principes d'analyse qu'ils proposent, contribuent de manière décisive à la consolidation d'un cadre interprétatif sur les sourds et leur situation sociale, et à la structuration de pratiques professionnelles autour de la langue des signes.

Nous ne chercherons pas à décrire dans le détail les constructions théoriques et les dispositifs de recherche de ces linguistes, mais à comprendre leurs ressources. C'est précisément cette importance des situations de travail qui nous intéresse. Nous décrirons comment se pose et se joue, en France, la question du caractère linguistique de la langue des signes comme des recherches la prenant pour objet. Les repères d'analyse proposés par les américains ne prennent en effet pas complètement racines sur le terrain français. Ils ne permettent tout d'abord pas de convaincre les psychologues du langage et les enseignants spécialisés que l'iconicité de l'expression gestuelle des sourds n'est, en quelque sorte, qu'un effet de surface, un élément résiduel de la genèse de ce langage. Nous montrerons par ailleurs comment, dans les mains de locuteurs sourds comme d'apprentis entendants, ces critères d'analyse ont un domaine limité de pertinence. S'ils sont bien repris, ils ne permettraient pas de rendre compte de l'ensemble des phénomènes langagiers appartenant, pour les acteurs de ce réseau–laboratoire, à la « LSF ».

Nous voyons ici que la contribution d'acteurs non scientifiques ne se limite pas à créer des espaces communs, à se prêter aux protocoles de recherche, ou à rassembler des ressources. Elle concerne plus directement le travail de définition de l'objet d'étude, et la mise à l'épreuve, en pratiques et en situation, des critères d'analyse construits par des scientifiques. Ces acteurs explorent eux aussi les possibilités descriptives et explicatives de différents indices. Les sourds le font notamment dans un registre oral, au cours de leurs pratiques d'enseignement, de création artistique, et d'adaptation de leur manière de s'exprimer face à des interlocuteurs étrangers ou de compétence différente en langue des signes. Pour Y. Lochard et M. Simonet–Cusset (2003), si les associations en général contribuent depuis

longtemps à la production du savoir, nous assisterions, à partir des années 1980, à un « processus d'institutionnalisation de l'acteur associatif comme acteur *spécifique* de l'observation sociale » (p.127, en italique dans le texte). En cherchant à faire valoir leurs compétences dans la validation comme dans la quête de repères d'analyse autour d'une langue gestuelle, les sourds participent de ce point de vue à ce phénomène. Nous ne pouvons cependant reprendre ici les conclusions de ces auteurs quant à la caractéristique distinctive de ces savoirs associatifs. Leur élaboration s'inscrirait « *de facto* dans un répertoire, plus ou moins varié et plus ou moins contraint, de ressources pour l'action. Le projet cognitif associatif est ainsi, par définition, indissociable de son encastrement, de son emboîtement dans une logique d'action qui lui préexiste et qui lui donne sens » (id, p.133). S'il y a bien, à notre sens, un rapport particulier ici entre science et action, il ne se joue cependant pas en termes d'utilités au sein d'un projet particulier et prédéfini. Le travail scientifique dans le réseau–laboratoire précédemment décrit reste en prise avec des situations réelles et diversifiées de communication en langue des signes. Il n'est pas tendu *vers* l'action, il est réalisé *dans* l'action. L'expérimentation de critères d'analyse de ce mode d'expression se fait quotidiennement au travers des activités associatives elles–mêmes.

Par ailleurs, la frontière entre acteurs scientifiques et non scientifiques se brouille. Des universitaires ont pu s'investir considérablement dans la construction d'espaces de travail et dans le brassage des expériences. Une grande partie des efforts fournis par B. Mottez et H. Markowicz fut de rendre visible les multiples initiatives engagées autour de la langue des signes par une diversité d'acteurs éparpillés sur le territoire français ou frontalier. L'un des enjeux de leurs séminaires comme des nombreuses formations proposées au sein de *2LPE*, de l'*ALSF* ou de l'*AFB*, est de permettre la réappropriation, par des personnes d'expériences différentes, des outils d'analyse de plusieurs disciplines de sciences humaines. Des sourds, des parents, des orthophonistes, et des enseignants, empruntent ainsi, à l'instar de B. Mottez, le regard de sociologues interactionnistes, mais aussi les concepts de la sociolinguistique, et certains critères de définition de la linguistique structurale. Chercheurs, apprentis interprètes, parents, et professionnels spécialisés, s'initient pour leur part aux manières de faire et de dire dans un monde de sourds. Ils découvrent, parfois de manière frontale, des expériences de vie difficiles, familiales et professionnelles, et des ressources collectives insoupçonnées. Ils sont confrontés à différentes formes d'expression en langue des signes (artistique, humoristique, politique etc), qu'ils apprennent à apprécier, et à discerner.

Les situations et les outils de travail qui caractérisent le réseau–laboratoire français sont marqués par ces apprentissages croisés et cette hybridation des rôles. Une des contraintes comme des ressources de cet espace de travail est de devoir concilier différents univers de références, culturelles et professionnelles. Les acteurs de ce nouveau mouvement social s'emploient à agencer différentes ressources entre elles, à tester les critères d'analyse linguistique existants comme à en inventer de nouveaux. Ils s'engagent autant dans des explorations graphiques qu'orales de la décomposition possible de la langue des signes. Ils articulent les résultats d'observations menées dans des situations artificielles, formelles et informelles. Pour construire et tester ces repères d'analyse, ils mobilisent aussi bien leurs

corps, que les supports graphiques et vidéographiques. Dans ce contexte, la question n'est plus, comme aux premières heures des débats sur l'expression gestuelle des sourds, de savoir si celle–ci est vraiment une langue. Il s'agit désormais pour ces acteurs de comprendre, dans l'hypothèse où elle en est une, quelles sont ses structures et ses principes de fonctionnement. Les analyses américaines ne permettent pas de résoudre ce problème sur le terrain français. Elles ont cependant permis de manière décisive l'essor de ces recherches dans ce pays, où elles restent des ressources de réflexion décisives. Il nous faudra penser la particularité des recherches françaises sans manquer leur diversité. Nous chercherons, dans le chapitre suivant, à comprendre l'importance des situations de travail, ainsi que la manière dont ces chercheurs font valoir le statut linguistique de leur objet, et le caractère scientifiquement fondé de leurs analyses. Nous nous intéresserons ici aux conditions et aux caractéristiques d'un travail collectif de définition de la « LSF », mais aussi des ressources et des difficultés possibles de son étude.

Une des particularités du contexte français réside dans ce déplacement de la scène des débats sur les sourds, qui engendre rapidement un déplacement des questions que se posent des acteurs scientifiques et non scientifiques sur la langue des signes. Si la recherche d'espaces alternatifs de débats et d'action donne naissance au réseau–laboratoire précédemment décrit, cette redéfinition des problèmes à résoudre lui confère une importance toute particulière. Chercheurs et acteurs plus politiques doivent, pour les résoudre, travailler là où la langue vit, là où les ressources nécessaires à cette recherche encore en friche sont rassemblées ou susceptibles de l'être. Nous avons déjà évoqué ce type de déplacement concernant la manière d'aborder et d'étudier certains phénomènes. Lorsque les scientifiques du 18ème siècle ne s'intéressent plus à l'existence d'une prise de parole chez des sourds (qu'elle soit vocale ou gestuelle), mais à ce qui a permis sa genèse, l'espace de certification des recherches, et celui de production ou d'observation des faits, se sont trouvés dissociés. Il fallait désormais penser l'articulation entre l'univers académique de la science et le monde des institutions spécialisées. Nous avons vu ainsi à l'œuvre durant le 19ème siècle, des efforts d'investissement et d'organisation des écoles de sourds. La problématique est différente ici. Les nouvelles questions émergent d'un réseau hybride impliquant quelques espaces académiques, et de nombreuses structures associatives. L'enjeu ne réside plus dans la création de liens, ou de réseaux de circulation de l'information, entre des espaces et des acteurs dissociés. Il s'agit d'inventer des modalités de collaborations entre sourds et entendants, de statut social et professionnel différents, rassemblés autour de l'exploration et de la certification de recherches imprévues dans l'espace académique de la science.

Nous ne nous trouvons pas véritablement face aux formes de contestation ou de négociation des pratiques scientifiques évoquées par S. Epstein (1992) ou, de manière générale, par les observateurs des relations entre sciences médicales et organisations de malades. Il ne s'agit pas d'interroger cette notion encore floue de « science démocratique ». Les sourds n'ont pas à s'organiser ici en interlocuteurs de linguistes déjà engagés, au sein d'institutions de recherche, dans l'étude leurs pratiques langagières502. Cette frontière (et

502 La mobilisation de sourds, pendant les années 1990, pour discuter les conditions de recherche et

cette hiérarchie) entre espace public et monde scientifique n'opère plus. Réflexions épistémologiques et politiques se trouvent cependant ici aussi étroitement articulées entre elles. L'enjeu auquel sont confrontés les acteurs français de recherches linguistiques sur le langage des sourds, consiste à rendre compte d'une langue gestuelle, avec des outils théoriques et graphiques construits pour des langues faites de sons. C'est l'ignorance des fondements culturels de la science qu'ils dénoncent. Ces activités de recherche impliquent par ailleurs des personnes qui n'ont accès, en raison de leur parcours, mais aussi de leur surdité, ni aux formations ni aux postes scientifiques de leur propre société[503]. C'est donc également une société démocratique qui prive certains citoyens de leurs droits de parole et de la production du savoir, qui se trouve indexée. Travail épistémologique, définition ou formation des « experts », et réflexion culturelle quant à nos modes et nos outils de communication, se trouvent étroitement liés dans ces recherches.

> « En conclusion, je voudrais évoquer quelques perspectives d'avenir. Elles doivent s'orienter, à mon avis, dans cinq directions essentielles et prioritaires :
>
> 1– *Un travail étroit sourd–entendant*, il est évident que la participation des personnes sourdes à l'analyse et à la recherche de leur propre langue est une condition sine qua non.
>
> 2– *Une meilleure formation*. Il est indispensable qu'un nombre croissant et maximum de personnes sourdes revendiquent leur droit d'entrer à l'université, en linguistique, en psychologie, en sociologie et deviennent elles–mêmes ces « professionnels », ces « spécialistes ». Une meilleure formation permettra une meilleure recherche et une participation plus riche.
>
> 3– *Du temps et de l'argent pour la recherche*. Il est nécessaire, et urgent, que les organismes concernés, écoles, pouvoirs publics, prennent conscience que la recherche est une nécessité – et qu'elle ne peut se faire sans temps et sans moyens.
>
> 4– Rôle de la vidéo. *Il est frappant (non pas surprenant) de constater que la totalité des expériences présentées ont pu être réalisées, et les résultats analysés, au travers de la vidéo. Il faut que de plus en plus de personnes sourdes et entendantes s'initient au maniement de la technique du magnétoscope, acquièrent ces appareils et les utilisent dans le travail de recherche. Il s'agit là d'un matériel indispensable, peut–être le seul actuellement à permettre le développement de la recherche.*
>
> 5– *Une information tous azimuts*. Information vers le monde entendant mais aussi vers le monde des personnes sourdes. Parler de sa langue, l'analyser, commencer à comprendre, à admettre puis à savoir que c'est une langue procure un sentiment de fierté, de reconnaissance d'identité et implique un besoin de l'enrichir, de l'utiliser, de la parler et de l'enseigner. » {C. Mas, *Coup d'œil* n°29, Août–sept–oct. 1981, p.4}

Il nous faut maintenant décrire comment ces collaborations entre sourds et entendants sont perçues comme des situations de travail interculturelles, et comment y sont définies les caractéristiques de la langue des signes.

---

d'information sur l'implant cochléaire (prothèse auditive nécessitant un acte chirurgical) présente par contre des points communs avec les formes de contestation du travail scientifique autour du sida. Il existerait d'ailleurs des liens humains entre *Sourds en colère* et *Act up* (communication d'A. Bacci). La comparaison est cependant limitée dans la mesure où ces activistes sourds ne visent pas à intervenir dans cette recherche, mais dans l'information qui est donnée sur cette pratique médicale, concernant ses risques, ses résultats, et ses alternatives.

503 Notamment, les sourds n'ont pas accès, à cette époque, aux postes d'enseignants de la fonction publique, et ne peuvent acquérir la formation ou le diplôme correspondant.

1– Acteurs, cadres, et supports, de recherche sur une langue en corps.

Ces organisations associatives promouvant la LSF et le statut social des sourds, ne visent pas la mobilisation d'un monde universitaire pour résoudre les problèmes qu'elles travaillent à définir et résoudre : quelques universitaires font partie de leurs ressources. Ces derniers sont d'emblée, et de manière permanente, confrontés à d'autres types d'acteurs et d'expertises. L'ensemble de ces personnes collaborent autour d'actions aussi bien scientifiques, pédagogiques, que politiques, et mettent de la sorte en commun expériences, repères, et savoirs faire. C'est au sein de ces confrontations et apprentissages mutuels que s'élabore un cadre d'analyse et d'action partagé sur les relations sociales et linguistiques entre sourds et entendants. Ce sont également ces ressources humaines qui sont mobilisées dans les formations à la LSF, mais aussi à la pédagogie, et au travail linguistique. Ces activités collectives produisent elles–mêmes des nouvelles situations de travail et de vie commune. Elles contribuent à brouiller la distinction traditionnelle entre les différents acteurs impliqués. Des orthophonistes, éducateurs, et enseignants entendants, grossissent le rang des interprètes, traditionnellement représentés par des enfants entendants de parents sourds. De nombreuses personnes entendantes, mais aussi des personnes sourdes qui ont grandi à l'écart des collectifs de sourds, sont initiées à la langue des signes, à l'histoire, et aux manières de faire des sourds en France. Parallèlement, différents statuts professionnels se dessinent pour les personnes sourdes impliquées dans les formations proposées par des associations, et notamment par *2LPE* : professeurs de langue des signes à des adultes entendants, à des enfants sourds, à des adultes sourds, enseignants en langue des signes, formateurs en pédagogie, en linguistique, spécialistes de communication non verbale, de l'histoire des sourds, ou des technologies vidéos… Des adultes sourds ne maîtrisant pas le français oral et/ou écrit peuvent occuper, au sein de ces expériences et de ces espaces, des statuts sociaux importants. Ce réseau associatif est ainsi le creuset d'expériences sociales et socio–linguistiques inédites pour constituer et construire des lieux de vie et de travail bilingues français–langue des signes. Les usages de l'écrit et de la vidéo y sont tout particulièrement questionnés et explorés. Les activités de définition des frontières de la langue des signes, et des outils théoriques possibles pour son analyse, s'inscrivent dans ce contexte de transformation des repères identitaires, des pratiques de communication, et des corps professionnels. Si ces espaces associatifs sont des lieux de collaborations inédites entre différents acteurs, il s'y construit également différents rapports de force. Ces changements ne vont pas sans tensions, sans reconstructions parfois violentes des frontières entre sourds et entendants, entre acteurs d'une transmission linguistique et détenteurs de l'autorité parentale, entre spécialistes et profanes, comme entre « vrais » et « faux » sourds. Résultat des initiations réciproques qu'une configuration d'acteurs jusque là inédite a permis, ces débats sur la redéfinition des acteurs impliqués ou sur leurs compétences, participent au travail de stabilisation d'une représentation de la LSF et de la surdité.

1-1. Apprentissages croisés et nouveaux corps professionnels.

L'évolution des intitulés des stages d'été de *2LPE* est un indice manifeste de l'importance et de la nature des transformations sociales qui se font dans le réseau associatif de promotion de la LSF. Elle met en évidence la diversité croissante des activités associatives comme des acteurs impliqués. Elle témoigne également de la difficulté, de plus en plus manifeste, de les classer sous de grandes catégories. Il est nécessaire d'évoquer cette transformation des identités culturelles et professionnelles autour de la langue des signes pour comprendre en quoi ces stages, ou plus généralement ces enseignements de la langue des signes et ces formations, sont des espaces de multiples activités de certification et de recherche scientifique. Si l'association *2LPE* possède une histoire qui lui est particulière, elle n'est pas isolée de ces autres espaces associatifs, ou plus institutionnels (séminaires de recherche), de pratique et d'analyse de la langue des signes. Si les transformations et les tensions, mais aussi les liens entre science et politique, s'y expriment avec plus de force qu'ailleurs, ceux–ci restent largement partagés au sein du réseau de promotion de la langue des signes. Il s'agit de souligner ici l'imbrication entre des activités de construction de nouvelles expertises autour de la langue des signes, et des activités d'expérimentation, de consolidation, ou de discussion, de différents repères et supports d'analyse construits pour cet objet.

1-1. 1) Initiation à la LSF et échanges sur l'éducation bilingue

2LPE est présentée dès sa création comme le résultat de la rencontre de trois mouvements : celui de sourds, de parents, et de professionnels (enseignants, orthophonistes, éducateurs, psychologues et psychiatres, interprètes, chercheurs…). Les statuts de 1986 de cette association entérinent dans son fonctionnement même la collaboration et la distinction de ces trois « collèges », qui doivent être représentés équitablement dans son bureau. Les parents sont pourtant particulièrement peu représentés parmi les membres fondateurs de *2LPE*, qui sont dans leur écrasante majorité, sourds et entendants, des « professionnels ». Les premiers stages s'adressent alors prioritairement aux parents (qui sont majoritairement des entendants).

C'est au sein de la formation qui leur est destinée, organisée autour d'une initiation à la LSF et d'une information sur le monde des sourds et l'éducation bilingue, que s'inscrivent ensuite des professionnels entendants. Pour être des intervenants déjà spécialisés, aucune formation n'avait été envisagée pour eux. Elle est particulièrement longue à se mettre en place. Il est par ailleurs révélateur que son intitulé soit parfois remplacé par celui d' « Entendants ». La formation des parents est la matrice d'espaces d'échanges et d'informations destinés à tout public méconnaissant la langue des signes. Le stage de 1985 est l'occasion de faire état de la position paradoxale des « sourds d'expression orale »[504] au sein

504 Tels sont les intitulés utilisés dans *Vivre Ensemble* pour désigner la nouvelle formation mise en place pour ce public. Ils sont dissociés de l'expression « les oralistes » ou « les sourds oralistes », qui désigne les partisans d'une communication exclusivement vocale.

de cette formation. Ces deux publics (professionnels–entendants et « sourds–oraux ») sont clairement identifiés à partir de 1986 dans l'organisation des stages. La spécialisation des groupes doit permettre que des échanges entre personnes ayant le même type d'expériences et de besoins puissent avoir lieu. Différents « carrefours », et des conférences communes, facilitent par ailleurs les rencontres entre ces catégories.

La situation des sourds–aveugles, utilisant également une langue des signes, est abordée pendant les stages d'été de 1983, à travers des ateliers. Il n'émerge pas de formation spécifique à ce groupe au sein de *2LPE*. L'Association Nationale des Parents de Sourds–Aveugles (*ANPSA*) est cependant partenaire l'année suivante de l'université d'été tenue à Poitiers.

Fig. 7.1– Évolution des intitulés des formations proposées lors des stages d'été de 2LPE

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Professior **Entenda**							Prof. 2 : moments communs avec Parents	id	Prof. 2 Prof. 1
Parents	**Parents 1**	id	id	id	2 groupes : Nouveau, Rencontre	Parents & Prof. 1 & 2	Parents & prof. 1 Parents 2 : moments communs avec Prof. Parents 3 : seuls	id id	Parents 1 Parents 2 Parents de classes bilingues
Sourds oraux, SEO							**SEO 1**	SEO 1	–

Sources : Informations tirées des programmes et des comptes–rendus de stages,publiés dans *Journal de Liaison 2LPE* et *Vivre Ensemble*, et de Journaux de la 9ème université tenue à Lyon en 1988.

Les réflexions et rencontres de travail des professionnels sourds et entendants investis dans les classes bilingues se feront quant à elles à part. L'ouverture par *2LPE* de plusieurs classes bilingues en 1984 et 1985 renforce un mouvement général de diversification des statuts et des formations. Les professionnels sourds y sont les professeurs, et non plus des intervenants travaillant aux côtés d'instituteurs entendants. La participation des professionnels entendants est à redéfinir, comme en atteste les multiples attributs mentionnés dans la présentation de leur statut : leur contribution s'hybride, relevant tour à tour de l'orthophonie, de l'interprétation, et de l'enseignement du français (*Vivre Ensemble* n°17, 1987, p.31). Les parents des enfants scolarisés dans ces classes bilingues éprouvent de leur côté le besoin de se rencontrer plus spécifiquement entre eux, et de mettre en commun leurs expériences et analyses. Un nouveau groupe au sein des stages destinés aux parents est ainsi ouvert en 1988. Il s'agit notamment de travailler à développer un environnement social bilingue pour les 62 enfants scolarisés dans les classes de *2LPE*.

Fig.7.2– Répartition géographique, en 1987, des 62 enfants scolarisés dans les classes bilingues de 2LPE

Villes	Bayonne	Châlon	Champs–sur–Marne	Nancy	Poitiers	Toulouse
Nbre d'élèves	7	8	18	3	15	11

(Archives 2LPE– 4 juillet 1987)

Ces formations, et ces expériences, en suscitent d'autres. Ici, comme dans les autres espaces associatifs de ce réseau, les pratiques d'enseignement de la langue des signes (ou en langue des signes) invitent à réfléchir sur la pédagogie, les structures, et les frontières de ce langage, ainsi que sur les manières de faire associées. La nécessité de développer des supports de travail et des manuels de référence devient plus explicite. Comme nous l'avons déjà souligné, l'élaboration de ces documents engage un travail linguistique sur la langue des signes, mais aussi des réflexions sur ses modalités d'enregistrement et de description. Si les premiers dictionnaires offrent des dessins de signes, le recours à la photographie devient plus fréquent, de même que l'usage de la vidéo. L'investissement de ces différents supports dans des activités de travail articule davantage encore les pratiques et perspectives des élèves (enfants sourds ou parents et professionnels entendants), de ceux des instituteurs, des personnes plus spécifiquement investies dans des activités de recherche, des professeurs de langue des signes, et des interprètes.

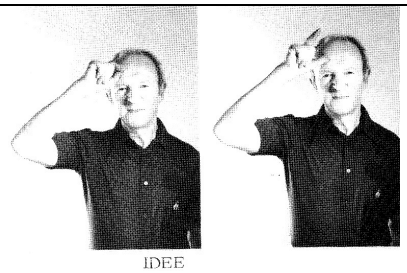
La réalisation et les utilisations de dictionnaires de signes, de documents pédagogiques, ou de films vidéographiques contribuent, par leurs limites comme par les perspectives ouvertes, à la reformulation, en des termes plus « matériels », des relations entre français et langue des signes, sourds et entendants, linguistique et langue gestuelle. L'importance de différences de canal est davantage soulignée, induisant, pour de nombreux acteurs, des différences de repères ou de références dans les manières de dire et de faire, mais aussi dans les techniques d'écriture et de communication à distance. Les matérialités propres à la langue des signes se trouvent de plus en plus clairement posées au cœur de l'analyse des difficultés et des résistances rencontrées dans son étude linguistique, sa diffusion, ou sa reconnaissance.

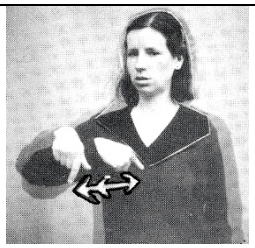
1-1. 2) Recherche et questionnement sur les supports

Si les dictionnaires sont créés pour servir de supports à l'apprentissage de la langue des signes, ils ne sont globalement pas utilisés par les professeurs, ni par leurs formateurs ou ceux des futurs interprètes. La vidéo s'annonce plus clairement comme le media de ces professionnels, professeurs, instituteurs, et interprètes.

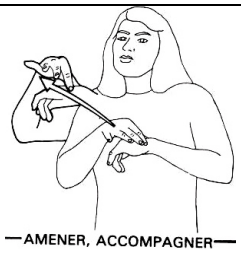
Les dictionnaires contribuent pourtant d'une certaine manière à la matérialisation de repères de classification et de description de la langue des signes et de ses unités, d'un point de vue physique et sémantique. Ceux qui sont réalisés à la fin des années 1970 et au début des années 1980 s'inscrivent dans la continuité des travaux du 19ème siècle de R. Valade, J. Brouland, l'abbé Lambert ou P. Pélissier. Des images arrêtées de gestes représentent un signe ou les étapes de sa réalisation, tandis qu'un système de fléchage ou de superposition d'images est destiné à restituer le mouvement. La plupart de ces dictionnaires modernes s'appuient sur des photographies qui sont ensuite soit directement publiées, soit redessinées.

Fig. 7.3– Exemples de décompositions graphiques du mouvement.505





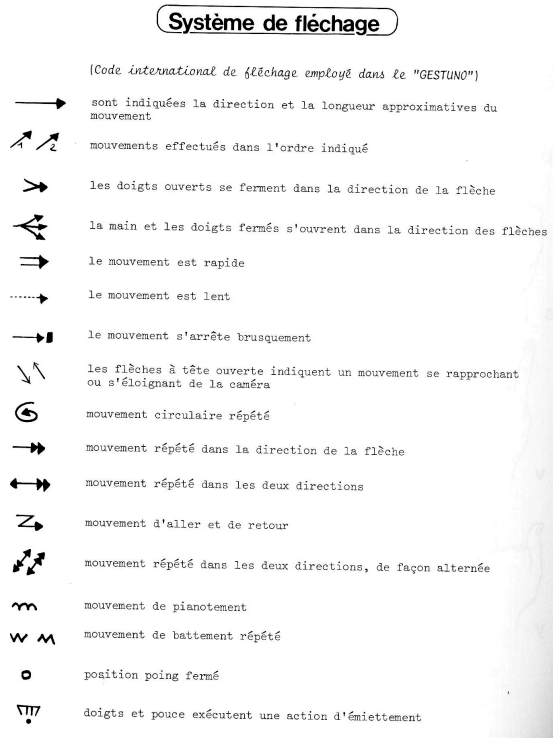
Nous : pouce et index font un va–et–vient d'avant en arrière par un pivotement répété du poignet.



La main dominante « tient » la main de base entre le pouce et l'index ; la direction du mouvement dépend du contexte.

Ce sont là des pratiques plus largement partagées avec d'autres pays. Les auteurs du dictionnaire de la langue des signes en usage dans la région de Poitiers s'appuient d'ailleurs sur la liste de symboles proposée au sein de la FMS pour décrire le gestuno. Ils classent également les gestes, à l'instar du dictionnaire de W. C. Stokoe & al. (1965), en fonction de catégories descriptives propres à la modalité gestuelle qu'ils ont par ailleurs cherché à redéfinir (voir planche des symboles et extrait ci–dessous). Malgré l'essor de ces dictionnaires, leur usage dans des pratiques de formation reste très limité. Ils ne permettent pas en effet directement de produire du discours. Les unités privilégiées ne sont pas des phrases, et les signes sont globalement décrits hors contexte. L'univers des dictionnaires est étranger à ce que tentent d'enseigner ou de traduire professeurs de LSF et interprètes.

505 Exemples respectivement tirés de *Des mains pour le dire ; Répertoire de vocabulaire de signes gestuels*, I.M.P. pour jeunes sourds, Le Puy, 1984, p.66 ; *Les mains qui parlent ; Éléments de vocabulaire de la langue des signes*, réalisé par le Groupe de Recherche sur le Langage Gestuel de l'Association des Sourds de la Vienne, un groupe de professionnels et de parents du Centre d'Éducation Spécialisées pour Sourds–Aveugles de Larnay, et l'Association 2LPE, 1982, p.73 ; *Introduction à l'histoire et à la grammaire de La langue des signes ; Entre les mains des sourds*, B. Moody & al., IVT, 1983, p.61.



Système de fléchage

(Code international de fléchage employé dans le "GESTUNO")

sont indiquées la direction et la longueur approximatives du mouvement

mouvements effectués dans l'ordre indiqué

les doigts ouverts se ferment dans la direction de la flèche

la main et les doigts fermés s'ouvrent dans la direction des flèches

le mouvement est rapide

le mouvement est lent

le mouvement s'arrête brusquement

les flèches à tête ouverte indiquent un mouvement se rapprochant ou s'éloignant de la caméra

mouvement circulaire répété

mouvement répété dans la direction de la flèche

mouvement répété dans les deux directions

mouvement d'aller et de retour

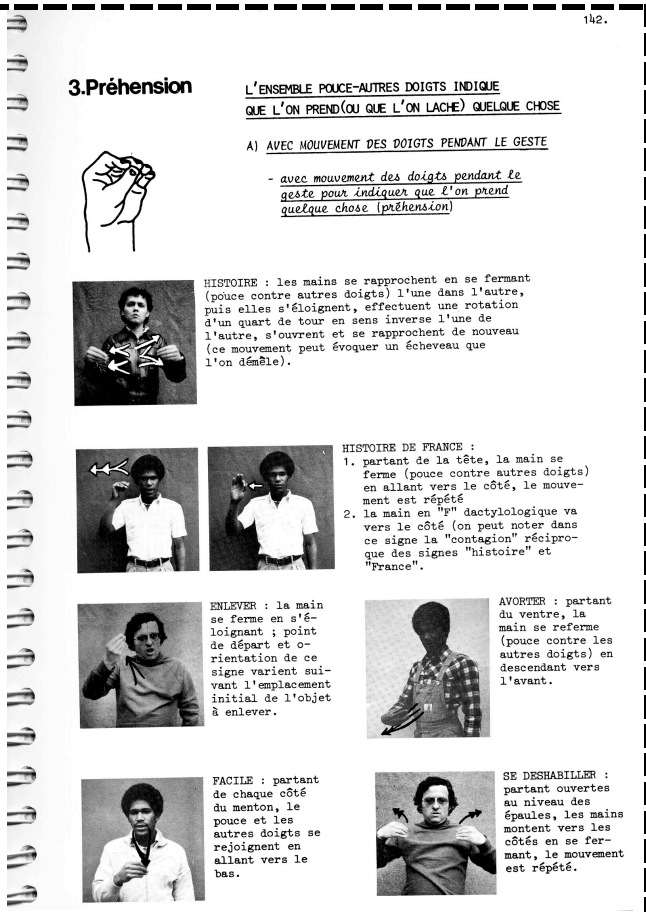
mouvement répété dans les deux directions, de façon alternée

mouvement de pianotement

mouvement de battement répété

position poing fermé

doigts et pouce exécutent une action d'émiettement



142.

3.Préhension

L'ENSEMBLE POUCE-AUTRES DOIGTS INDIQUE QUE L'ON PREND(OU QUE L'ON LACHE) QUELQUE CHOSE

A) AVEC MOUVEMENT DES DOIGTS PENDANT LE GESTE

- *avec mouvement des doigts pendant le geste pour indiquer que l'on prend quelque chose (préhension)*

HISTOIRE : les mains se rapprochent en se fermant (pouce contre autres doigts) l'une dans l'autre, puis elles s'éloignent, effectuent une rotation d'un quart de tour en sens inverse l'une de l'autre, s'ouvrent et se rapprochent de nouveau (ce mouvement peut évoquer un écheveau que l'on démêle).

HISTOIRE DE FRANCE :
1. partant de la tête, la main se ferme (pouce contre autres doigts) en allant vers le côté, le mouvement est répété
2. la main en "F" dactylologique va vers le côté (on peut noter dans ce signe la "contagion" réciproque des signes "histoire" et "France".

ENLEVER : la main se ferme en s'éloignant ; point de départ et orientation de ce signe varient suivant l'emplacement initial de l'objet à enlever.

AVORTER : partant du ventre, la main se referme (pouce contre les autres doigts) en descendant vers l'avant.

FACILE : partant de chaque côté du menton, le pouce et les autres doigts se rejoignent en allant vers le bas.

SE DESHABILLER : partant ouvertes au niveau des épaules, les mains montent vers les côtés en se fermant, le mouvement est répété.

Fig. 7.4– Inscrire les gestes des sourds : un travail pratique de catégorisation de ses unités et composantes.

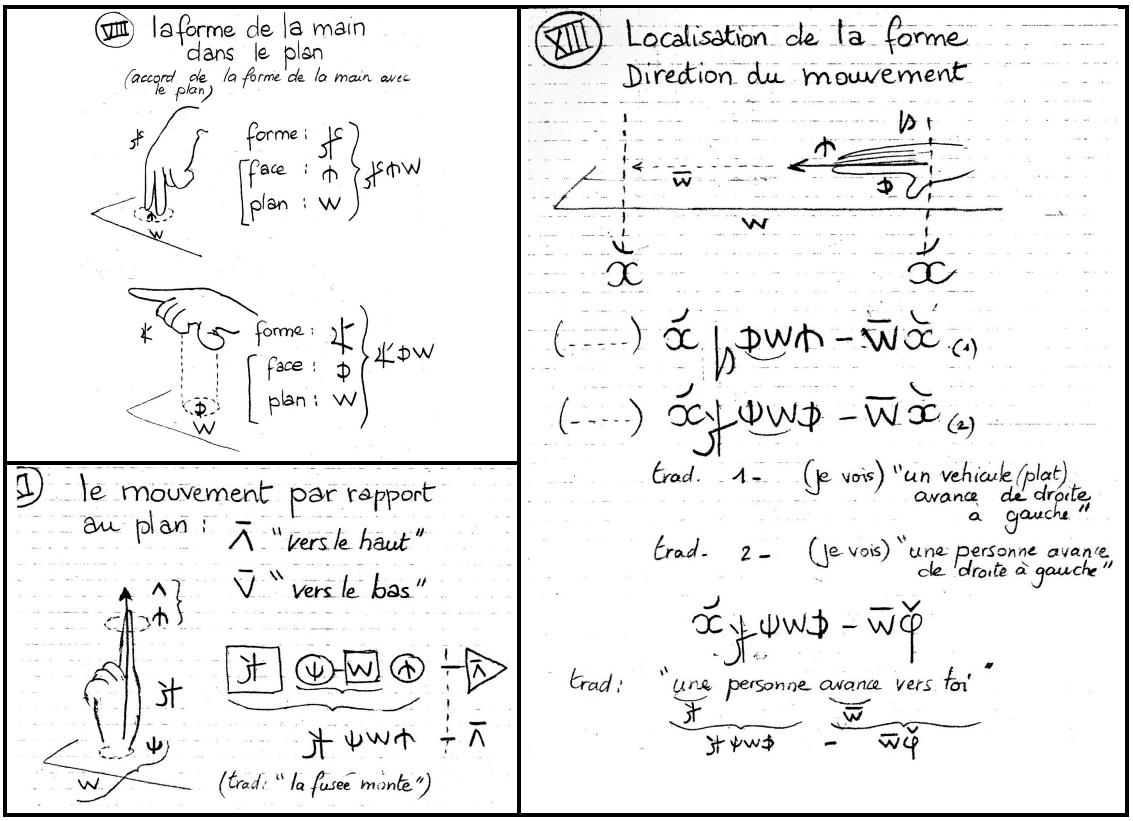
Les codes utilisés pour annoter les images figées de gestes sont cependant investis par certains sourds comme les éléments d'une écriture possible de la langue des signes. En atteste l'extrait du compte–rendu que donne H. Sublard d'un stage de formation des enseignants de LSF.

Fig. 7.5– Annotation des gestes et émergence d'une réflexion sur l'écriture possible de la LS.

> « Pourquoi ne pas donner au sourd le moyen de transmettre la LSF par écrit ? Non pas en français, mais en langue LSF par des codes par exemple : **2** veut dire les deux mains, **x** veut dire qu'il y a un contact, 🌀 veut dire mouvement circulaire etc… En Écosse, certains sont déjà familiarisés avec cette méthode, cela nous a beaucoup frappés. » {H. Sublard, *Coup d'œil*, n° 38, 1983, p.15}

Trouver des alternatives à une diffusion et une conservation des informations par le biais du français écrit semble, aux yeux de plus en plus de personnes sourdes, non seulement nécessaire mais désormais possible. Professeurs de LSF et interprètes s'investissent tout particulièrement dans l'apprentissage et l'expérimentation du système graphique que P. Jouison essaye d'élaborer pendant de nombreuses années pour la langue des signes.

Fig. 7.6– Extraits d'un document de travail et d'exercices de Jouison, destiné aux apprentis scripts.



P. Jouison trouve dans le linguiste américain L. B. Anderson un interlocuteur précieux dans cette recherche. Mais comme le suggère la présentation dans *Vivre Ensemble* de l'écriture des

gestes proposée par V. Sutton, les contributions à une réflexion sur les voies possibles d'une écriture des gestes sont multiples et internationales. Elles sont aussi très différentes.

Fig. 7.7– Pour des journaux en langues des signes.

{Journal de Liaison de 2LPE, 1983, n°1, p.26}

SUTTON MOVEMENT WRITING
The Movement Shorthand Society, Inc.
P.O. Box 7344, Newport Beach, California, 92660-0344, U.S.A.
Telephone: (714) 644-8342 (Voice/TDD)

- 26 -

lUn journal bilingue : en Langue des signes et en a

the Sign Writer™

THE BILINGUAL NEWSPAPER WRITTEN IN SIGN LANGUAGE AND SPOKEN LANGUAGE

Vol. 1 No. 4 SUMMER 1982

Ecrire la langue des signes est une des tentatives les plus excit tes des linguistes, ces dernières années. Valérie SUTTON a mis au po une " technique " consistant à représenter par des dessins les signe de l'A.S.L. (y sont symbolisés : la partie supérieure du corps, les mouvements, les localisations - avec les "points d'articulation" à l tête - et la configuration des mains).Cette "écriture" ne représente toujours pas les composantes non manuelles : expression du visage, bruits, respiration...

Pour plus d'informations voir "INFODA" (n° 4, page 9,10,11)
"COUP D'OEIL" (n° 32, § 8)

Hej Jeg hedde Jane. Bo København Bruge

Translation into American Sign Language And English Spoken Language

Hi My name Jane live Copenhagen use

Bonjour Mon nom Jeanne habite Copenhague utili

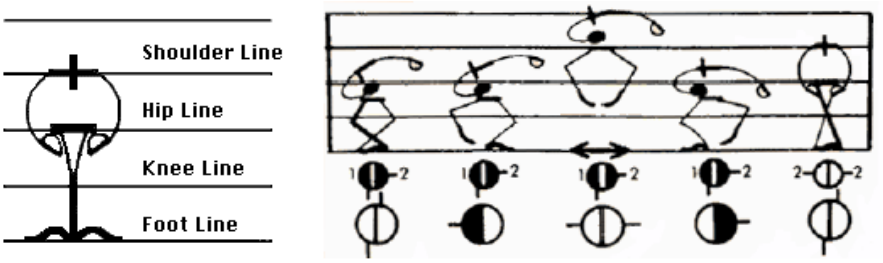
Tegnsprog Skal-vi-tale snakke sammen? Vil-du lære tale sprog

sign language Shall we talk together? Will you learn my language

langue des signes Allons-nous bavarder ensemble ? Allez-vous apprendre ma langue

« SignWriting », l'écriture développée par V. Sutton, danseuse de profession, mobilise l'analyse paramétrique proposée par W. C. Stokoe tout en s'inscrivant dans la continuité des recherches propres au monde de la danse. Elle propose dans un même mouvement écriture de la danse, du mime, de la langue des signes et de gestes sportifs.

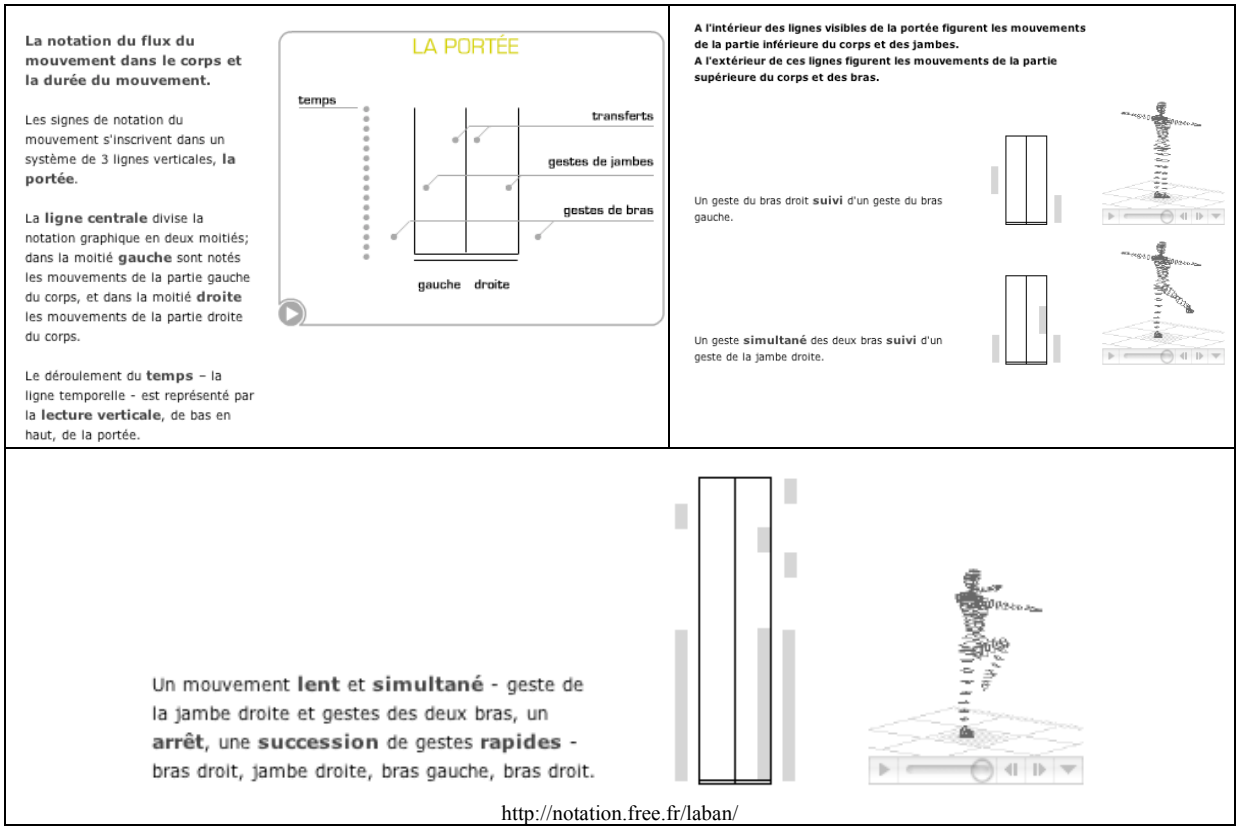
Fig. 7.8– L'écriture de la danse, une source d'inspiration pour l'inscription des gestes.



Les symboles en dessous des portées apportent des informations relevant d'une troisième dimension, en représentant une vue « d'en haut ». {DanceWriting, V. Sutton, http://www.dancewriting.org}

Au–delà de différences de critères et de graphismes, les systèmes développés par Laban (1928), Conté (1931), Benesh (1956) ou Eshkol–Wachmann (1958), incitent désormais à décrire la danse à travers la décomposition et la qualification du mouvement. Des grilles spécifiquement imaginées pour cette notation, ou empruntées aux portées musicales, sont utilisées pour dissocier différents éléments du corps, et pour rendre compte de gestes simultanés ou de phénomènes rythmiques.
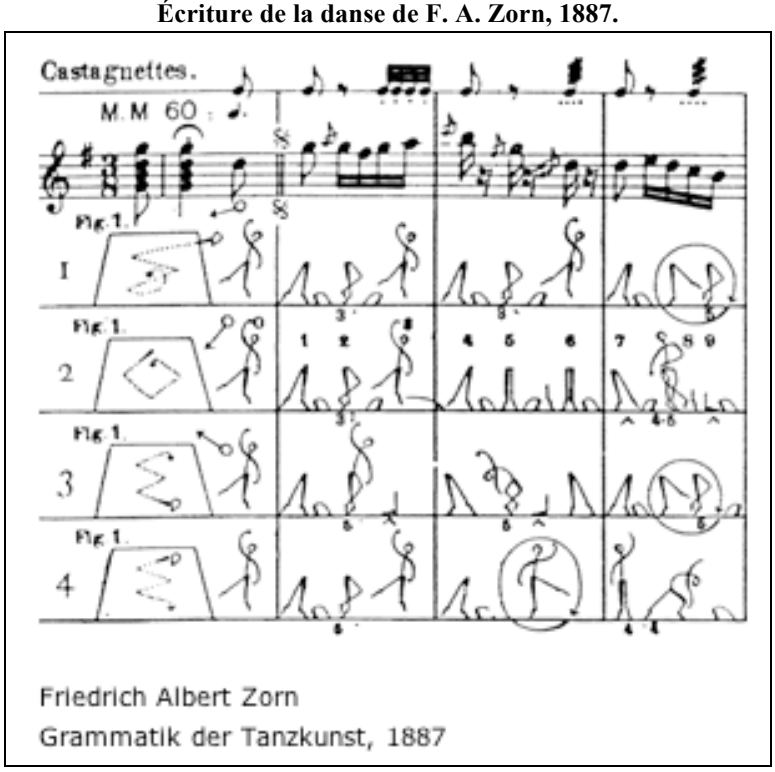
Fig. 7.9– Les repères de la cinétographie ou Labanotation.



http://notation.free.fr/laban/

Ces systèmes de notation sont l'aboutissement des efforts engagés par A. Saint–Léon (1852), F. A. Zorn (1887) ou V. Stepanov (1892) pour développer un regard et une description plus anatomique des mouvements artistiques506.

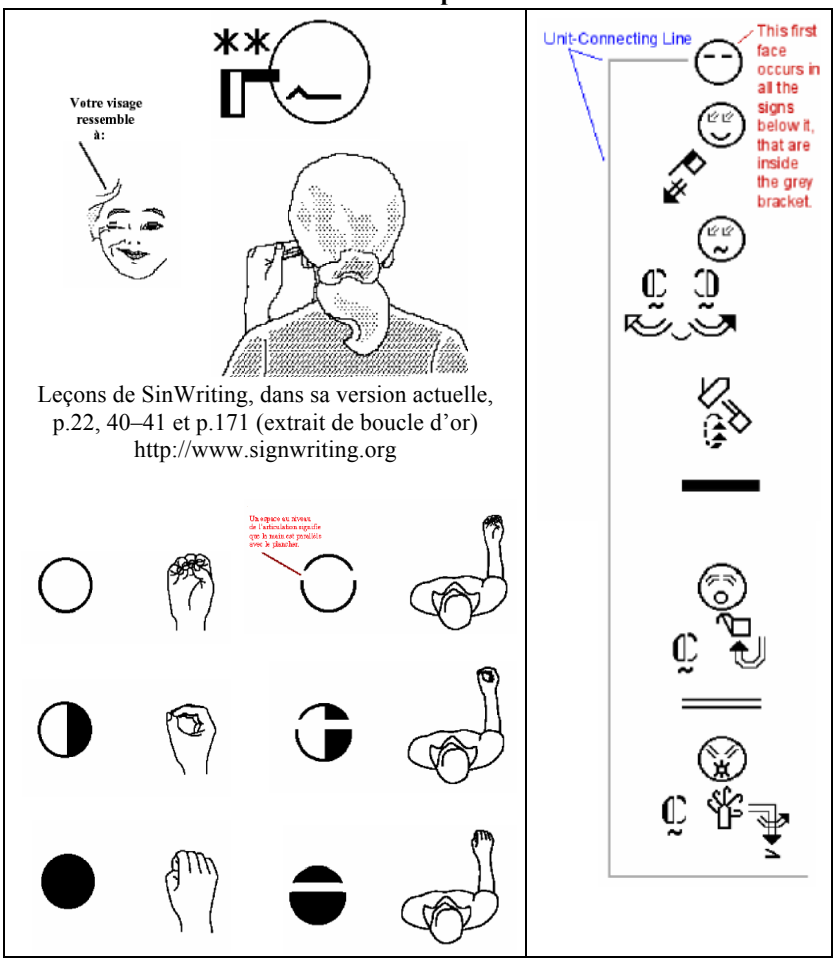
Fig. 7.10– Quête de repères plus anatomiques des mouvements humains.
Écriture de la danse de F. A. Zorn, 1887.



Ces recherches européennes sur la danse se dissociaient par cette caractéristique des efforts de notation de la langue des signes en France. Les dictionnaires réalisés dans la seconde moitié du 19ème siècle montrent au contraire des efforts de synthèse entre une approche physique et anatomique des gestes et leur analyse plus sémantique et anthropologique faisant référence aux images produites ou à des techniques du corps socialement ou culturellement pertinentes. Ces auteurs français ne cherchaient plus « l'alphabet des mouvements du corps humain » (pour reprendre le titre d'un ouvrage de V. Stepanov). La définition moderne plus formelle des caractéristiques linguistiques d'une langue d'une part, et le système descriptif proposé par W. C. Stokoe d'autre part, contribue au 20ème siècle, à ce rapprochement entre les recherches d'une écriture de la danse, et les analyses américaines de la langue des signes. Si SignWriting n'est pas aux yeux des linguistes, un système pertinent de transcription pour leurs recherches, cette écriture de la langue des signes entérine par contre plusieurs de leurs résultats.

506 Des présentations et des images de leur notation sont visibles sur le site http://notation.free.fr/laban/ d'où est extrait l'exemple présenté ici de F. A. Zorn.

Fig. 7.11– Articulation des repères d'une analyse paramétrique, et des recherches sur la danse. L'écriture des LS par V. Sutton.

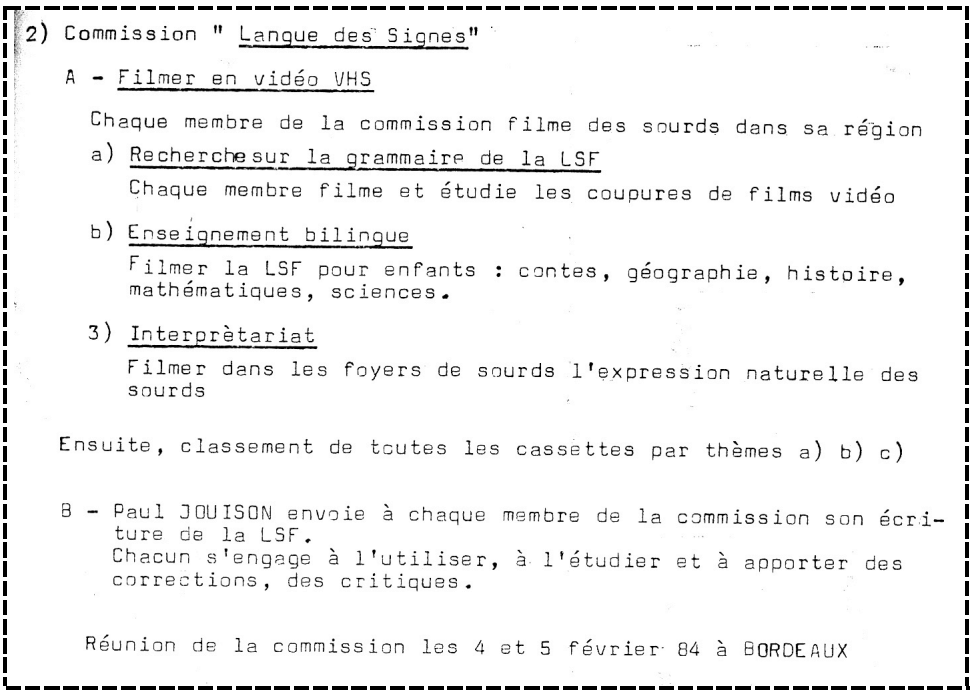


Leçons de SinWriting, dans sa version actuelle, p.22, 40–41 et p.171 (extrait de boucle d'or) http://www.signwriting.org

Pourtant, ni le système graphique de W. C. Stokoe et son équipe, ni l'écriture de V. Sutton, n'est investi par les sourds et les locuteurs de langue des signes en France durant les années 1980. Comme le mentionnent les auteurs de *Coup d'œil,* le système de V. Sutton ne permet d'inscrire à cette époque ni les expressions du visage, ni les mouvements de respiration ou les balancements du corps, aspects plus particulièrement mis en avant en France. Nous comprenons dès lors que la vidéo s'avère, aux yeux de plus en plus de français, un media plus approprié pour observer, enregistrer, stocker, analyser, ou faire circuler, des prises de parole en langue des signes.

Plusieurs activités s'organisent autour des usages de cette nouvelle technologie, destinée à produire en quelque sorte, les livres d'une culture orale. À travers cette recherche d'une écriture par l'image, la définition de la langue des signes est retravaillée, de même que celle du groupe socio-linguistique que constituent les sourds.

Fig. 7.12– La vidéo, media d'une culture orale, et outils d'analyses graphiques de la LS.



2) Commission " Langue des Signes"

A - Filmer en vidéo VHS

Chaque membre de la commission filme des sourds dans sa région

a) Recherche sur la grammaire de la LSF

Chaque membre filme et étudie les coupures de films vidéo

b) Enseignement bilingue

Filmer la LSF pour enfants : contes, géographie, histoire, mathématiques, sciences.

3) Interprètariat

Filmer dans les foyers de sourds l'expression naturelle des sourds

Ensuite, classement de toutes les cassettes par thèmes a) b) c)

B - Paul JOUISON envoie à chaque membre de la commission son écriture de la LSF.
Chacun s'engage à l'utiliser, à l'étudier et à apporter des corrections, des critiques.

Réunion de la commission les 4 et 5 février 84 à BORDEAUX

Journal de Liaison n° 3&4, 1983, p.51

Les spécificités structurelles, sociales et matérielles des langues visuo–gestuelles sont en partie pensées et explicitées via cette réflexion sur les supports d'inscription. Le recours au français écrit ou à un graphisme particulier n'est pas exclu. En témoigne l'intérêt porté aux efforts de P. Jouison. Mais ces pratiques graphiques sont destinées à être étroitement liées à la manipulation de documents vidéographiques, ce dont témoignent également les activités de cet éducateur et chercheur en linguistique. Comme C. Cuxac, il utilise des données vidéos pour étudier cette langue, pour la décrire et exposer ses critères d'analyse, mais aussi comme support de publication en tant que tel.

Fig. 7.13– La vidéo comme support d'écriture et de publication de recherches sur la LSF.



- 5 -

Découvrez
et apprenez
la
GRAMMAIRE
du
LANGAGE GESTUEL
en

vidéo-cassettes

CA Y EST !

Au terme d'un accouchement non sans douleurs et difficultés, voici la suite des cours de langage gestuel de l'Association Ferdinand Berthier qui, pour rattraper le temps perdu, propose ce mois-ci simultanément les 2ème et 3ème vidéo-cassettes du Cours de Grammaire du langage gestuel, de Paul JOUISON .(Leçons 2 à 6)

La cassette contenant les leçons 3 et 4 s'intitule " L'espace " : on y apprend la propriété fondamentale des verbes qui est leur capacité à s'orienter en fonction du sujet ou du complément, ou des deux à la fois. Même les verbes apparemment les plus statiques (c'est à dire sans modifications importantes), comme dormir, nager, indiquant le sujet par leur orientation.

Les verbes sont classés en trois groupes selon que leur orientation suffit seule à indiquer le sujet et le complément, selon qu'elle n'indique que le sujet ou le complément et selon qu'elle doit être accompagnée du signe de l'indication (l'index qui montre). Chacun de ces groupes est caractérisé par un "type" de conjugaison.Lloyd ANDERSON, lors de son dernier passage à Bordeaux, nous a aidé à distinguer parmi les verbes dont l'orientation indique à la fois le sujet et le complément :

- des verbes réguliers dont le sens du mouvement et l'orientation de la main changent tous les deux pour indiquer le sujet et le complément,
- des verbes irréguliers dont seul le sens du mouvement change.

La 4ème leçon explique comment on articule des phrases simples avec un sujet, un verbe et un complément d'objet (ou de lieu) lorsque ni le sujet ni le complément ne sont présents dans la situation . C'est la distinction claire expliquée par REMI-VALADE, dans son livre " Grammaire et lexicologie du langage naturel des signes " (1854) entre :

- la disposition des signes dans l'espace et
- l'ordre d'émission des signes dans le temps qui sert de base à cette leçon dans laquelle on apprend, grâce à la localisation, à exprimer sans ambiguité, dans une même phrase :
  - le sujet et le complément d'un verbe,
  - la relation d'appartenance,
  - les qualités du sujet ou du complément .

Extrait de la présentation des cassettes vidéos de l'Association F. Berthier
Journal de Liaison de 2LPE, 1983, n°1, p.26

Cette nouvelle technologie d'enregistrement est alors plus spécifiquement investie. Elle est cependant d'un coût élevé et suppose des compétences techniques particulières. Son usage contribue à la structuration des espaces de recherche sur la langue des signes, qui s'organisent plus particulièrement autour de ce type de ressources. La position de certains établissements, comme l'INJS de Paris, ou de certaines associations, se trouve renforcée par cette possibilité

d'y rassembler des locuteurs de langue des signes, du matériel, et des techniciens vidéo. Cette réflexion sur les supports possibles de la langue des signes, et ces explorations de l'outil vidéo, ne sont cependant pas l'apanage des seuls chercheurs. Une expérimentation plus diversifiée des utilisations possibles de la vidéo se fait à travers des activités d'enseignement de la langue des signes ou, plus largement, de l'ensemble des usages professionnels de la langue des signes.

1-1. 3) Les usages professionnels de la langue des signes et de la vidéo.

La deuxième formation créée au sein des stages de *2LPE* concerne les activités d'enseignement de la LSF. Ouverte en 1981, elle s'adresse exclusivement à des sourds (d'où son intitulé dans les brochures). Elle rassemble les acteurs de cette nouvelle profession que *2LPE*, avec l'*ALSF* et le *CSCS*507, travaille parallèlement à faire reconnaître. Ces activités de formation favorisent au sein de ces différentes associations l'émergence d'un corps de formateurs sourds transmettant des connaissances pédagogiques, linguistiques, sociologiques et historiques aux stagiaires sourds.

Fig. 7.14– Évolution des intitulés des formations proposées lors des stages d'été de 2LPE

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Sourds Prof. de LSF		**LSF 1**	LSF 1	LSF 3	LSF 3	LSF 3	LSF 3	LSF 3	**Vie sociale & LSF**
Vidéo				**V.1**	–	–	–	–	–
Interprètes (dont vidéo)				**Int. 1**	Int. 2	Int. 3	Int. 3	Int. 4ème niveau	?

Sources : Informations tirées des programmes et des comptes–rendus de stages, publiés dans *Journal de Liaison 2LPE* et *Vivre Ensemble*, et de Journaux de la 9ème université tenue à Lyon en 1988.

L'essor de ces activités d'enseignement et de formation suscite, comme nous l'avons déjà évoqué, la recherche de supports de travail. Des documents vidéographiques, tournés lors de grands rassemblements de sourds (comme les congrès de la *CNSF*), sont dans un premier temps utilisés dans certains cours de langue des signes comme ceux de l'*Association F. Berthier*. Ce type de matériel « brut » et « hors contexte » s'avère cependant inaccessible aux élèves, et difficile à exploiter et à manipuler par les enseignants. L'outil d'enregistrement ne suffit pas, pas plus que la connaissance de listes de signes. Un travail de mise en scène et de mise en lumière des indices pertinents pour la compréhension de messages en langue des signes est nécessaire. Dans les cours comme dans les dictionnaires, la nécessité de contextualiser les échanges est décisive. Cette question s'avère en partie technique dans des cours où l'usage du français est interdit à des élèves ne maîtrisant pas encore la langue des signes. Dans certains cas, les supports d'enseignement sont vidéographiques. Des productions en langue des signes sont choisies, réalisées et filmées pour être utilisées dans ce cadre. Elles peuvent être alors un support de recherche scientifique comme le lieu de formalisation de repères d'analyse. Elles sont dans tous les cas un document mobilisé dans un échange oral. Les cassettes produites par P. Jouison pour exposer les grandes lignes d'une grammaire de la langue des signes, incluant des explications en français et des illustrations en langue des

507 Centre Socio–Culturel des Sourds, issu d'IVT.

signes, ne sont pas destinées à remplacer les professeurs de langue des signes. Elles serviraient de documents de synthèse ou de points d'appui dans cet enseignement. D'autres modes de contextualisation sont utilisés et plus massivement investi, comme l'usage d'images et de récits en image, ou des activités de mise en situation par le mime. Les formateurs mobilisent ainsi une diversité de supports et de ressources, articulant outil vidéo, pratiques graphiques, et documents iconographiques.

Deux autres formations, mises en place en 1983 au sein de *2LPE*, témoignent du développement des usages professionnels de la langue des signes comme de la vidéo. L'une vise à former un corps professionnel d'interprètes, l'autre, plus ponctuelle, doit permettre l'appropriation par une équipe de sourds des technologies vidéo. Toutes les deux contribuent à brouiller les catégories initiales de sourds, entendants et professionnels, en diversifiant les activités professionnelles des uns et des autres dans le secteur de la surdité et de la langue des signes. L'interprétation était traditionnellement assurée par des enfants entendants de parents sourds. Elle s'ouvre de façon décisive à une plus grande hétérogénéité de personnes, et notamment à ces professionnels entendants initialement spécialisés dans la rééducation des enfants sourds. Des éducateurs, professeurs spécialisés et des orthophonistes changent ainsi de statut. Les besoins suscités par leur formation contribuent à la diversification des statuts professionnels autour de la langue des signes.

La formation ouverte aux futurs interprètes français–langue des signes ne cessera de se diversifier, distinguant des niveaux de maîtrise mais aussi différentes situations d'interprétation. Ici, la diversité des productions, des contextes et des types de documents vidéos sont des lieux de travail. Les interprètes testent leur compréhension de la langue des signes et leurs techniques d'interprétation « en direct », via l'utilisation d'enregistrement « brut » d'échanges ou de conférences vidéos. Ce support permet également un travail de décomposition, de sélection de certains passages et de répétitions de l'exercice. Ici aussi tout ne se joue pas dans la manipulation du document vidéo. La présence et les commentaires de locuteurs sourds (les formateurs ou les personnes filmées), sont décisifs. Ils contribuent au travail de re–contextualisation des productions enregistrées et d'extraction de repères plus généraux dans l'analyse de discours en langue des signes. Ces activités sont des lieux de définition d'une identité professionnelle et de manière de faire partagées, propres aux interprètes français – langue des signes.

Une organisation d'interprètes, l'*ANFIDA* (Association Nationale Française des Interprètes pour Déficients Auditifs), existe dès 1977 à l'initiative de C. Fournier (C. Fournier, 1991, p.138)508. Des formations se mettent parallèlement en place, et ne cesseront d'être diversifiées et repensées. Leur transformation est étroitement associée à l'investissement de nouveaux lieux, l'implication plus importante de sourds, ainsi qu'à des réflexions sur les supports et techniques de travail. Elle accompagne une redéfinition de cette profession. Ainsi, initialement,

508 Outre les documents cités, les informations sur l'histoire et les pratiques de l'interprétation français–LSF en France sont tirées des entretiens réalisés auprès d'A. Bacci, Ph. Sero–Guilhaum et P. Gache.

> « L'interprète était censé pouvoir faire passer le message en Langue des Signes ou en Français Signé ou en faisant de la répétition labiale ou en effectuant des prises de notes sur rétroprojecteur. (…) Son rôle était très étendu : traduction, conseil, accompagnement… » {A. Bacci, 1990, p.231}

L'université d'été de 1986 est l'occasion d'une transformation profonde de la conception de ce travail, et d'une réorganisation de la représentation associative de ces professionnels. L'ANILS (Association Nationale des Interprètes en Langue des Signes) est ainsi créée.

> « L'objectif de cette restructuration était une meilleure prise en compte des réels problèmes de l'interprétation à savoir problèmes linguistiques (connaissance des langues et des techniques de traduction) et problèmes sociologiques (reconnaissance de la Langue des Signes et de l'identité sourde à travers l'élaboration d'un code éthique professionnel). » {A. Bacci, 1990, p.232}

Si les interprètes créent des espaces de représentation, mais aussi des colloques et des formations autonomes (A. Bacci, 1990 ; R. Mimoun, 1991), les associations du réseau de promotion de la langue des signes restent des lieux de réflexion décisifs. Les interprètes y intègrent plus étroitement les perspectives linguistiques et sociologiques qu'ils mobilisent dans leurs pratiques et déontologie professionnelles. Ils y explicitent également des réflexions plus anthropologiques et sémiologiques sur l'importance des dispositifs matériels de communication. S'ils soutiennent les recherches en vue d'une écriture graphique de la langue des signes, ils désignent également fréquemment la vidéo comme un support ou une forme possible d'écriture. Ils sont par ailleurs directement concernés par l'investissement de ces média, soit pour les utiliser eux–mêmes dans leur formation ou leur travail de préparation, soit pour avoir à interpréter par la suite des messages utilisant ces supports. La mise en place d'une formation ponctuelle dédiée à l'outil vidéo pendant l'université d'été de 1983 organisée par 2LPE, témoigne de la volonté d'investir plus massivement la vidéo comme outil de travail et de communication à distance en langue des signes[509].

Ce type de formation est particulièrement coûteux sur le marché de l'époque. Une subvention de la Fondation de France permet l'achat de matériel, et le stage de 1983 offre les conditions d'expérimentations pratiques ainsi que la présentation par différents invités des initiatives existant à l'étranger en matière d'informations télévisées en langues des signes. Cette formation se double de visites plus individuelles en Scandinavie destinée à connaître l'organisation technique et socio–économique de magazines et journaux audio–visuels pour des sourds. Cette activité se poursuit ensuite comme secteur autonome au sein de l'association *2LPE*. Un magazine vidéo est expérimenté en 1983, tandis que des archives vidéos sont peu à peu constituées. La nécessité d'exploiter les possibilités offertes par cette technologie est soulignée dès 1981. Une enseignante sourde, C. Minguy propose alors une rencontre des opérateurs de vidéo à St–Laurent pour « former une équipe et fonder une vidéothèque nationale, établir de la sorte des moyens d'information rapides et des échanges entre les différentes régions de France, voire avec les autres pays, au moyen de la vidéo » (*Coup d'œil* n°26, p.13). Ces journées de travail rassemblent en mars de la même année des participants d'Angers, Saint–Laurent–en–Royans, Montélimar, Montpellier et Nancy autour d'un projet de

509 Concernant cet investissement de l'outil vidéo, nous nous appuyons sur les revues d'époque de 2LPE, et les listes de documents vidéos disponibles, diffusées par cette association comme par d'autres (ALSF notamment), sur un entretien réalisé avec J. Sangla (2003) sur son parcours et les enjeux associés à cette technologie et sur l'entretien réalisé auprès de C. Cuxac (2003, 2004) linguiste promouvant également cet outil.

vidéothèque. Le matériel vidéo est ainsi un outil décisif dans plusieurs activités : circulation de l'information mais aussi interprétation, pédagogie, et recherche.

Nous ne pouvons qu'être surpris néanmoins devant la diversité des usages de la vidéo, au–delà des pratiques systématiquement mises en avant. La possibilité de conserver une trace de la langue des signes, et de constituer des archives vidéos, est généralement soulignée. La promotion de cet outil se fait pour l'essentiel dans ce registre. Il garantirait tout d'abord à la fois l'essor, et la préservation, de la langue des signes. C'est d'ailleurs avec cet objectif de sauvegarde d'un patrimoine linguistique que la vidéo a été pour la première fois investie par des sourds. C'était en Amérique, aux lendemains du congrès de Milan. La vidéo rendrait par ailleurs visible et accessible un corpus d'œuvres littéraires en langue des signes (poésies, contes, humour, conférences…) ; elle serait la voie d'une transmission culturelle des adultes aux enfants sourds ; elle permettrait la constitution de documents pédagogiques pour les enfants sourds, les élèves entendants, ou les apprentis interprètes. La vidéo est en quelque sorte destinée à occuper certaines des fonctions de l'écrit, ou, plus exactement, elle est destinée à réconcilier langue des signes et civilisation de l'écriture. L'utilisation de la vidéo telle qu'elle se donne à voir à travers les documents d'époques, les récits, mais aussi dans les pratiques contemporaines[510], offre une image plus nuancée et plus diversifiée. Nous constatons notamment un usage plus éphémère des enregistrements, et ceci quelque soit le niveau de finition des documents en question.

La vidéo est tout d'abord largement investie comme un outil réflexif. De la même manière que les interprètes se filment pour voir et commenter la qualité de leur langue des signes ou de leur traduction, la technologie vidéo devient, au fur et à mesure qu'elle se démocratise, ou que les associations s'équipent, un outil de travail des professeurs de langue des signes. Les étudiants entendants, mais aussi les élèves sourds, sont invités à visionner et corriger leurs productions gestuelles. Ces enregistrements ne sont pas destinés à être conservés dans le temps.

La diffusion d'une information en langue des signes se joue curieusement dans ce même registre d'une consultation éphémère. La réalisation du magazine vidéo développé par J. Sangla repose sur un principe de circulation et d'échanges de cassettes. Les nouveaux reportages viennent effacer les anciens. C'est la rapidité et l'importance de la diffusion d'informations en langue des signes qui sont avant tout recherchées. De ce point de vue, cette utilisation de la vidéo s'apparente davantage à la radio et à la télévision qu'à la presse écrite. Les développements actuels de diffusion d'informations en langue des signes ne modifient pas cette tendance.

La réalisation de ces reportages, l'enregistrement plus systématique et généralisée des

510 Nous nous référons ici à l'observation d'une entreprise utilisant et promouvant la langue des signes et technologies vidéos (S. Dalle–Nazébi, 2005). Une étude de grande envergure sur les pratiques et les attentes actuelles en matière d'écriture et de nouvelles technologies chez les sourds et les personnes concernées par un usage professionnel de la langue des signes en France a été engagée par B. Gracia en collaboration avec différents partenaires (chercheurs de sciences humaines, informaticiens, enseignants auprès d'élèves sourds…).

conférences en langue des signes, et la volonté de produire des documents pédagogiques ou des « ouvrages en langue des signes », contribuent par ailleurs effectivement à l'existence d'un stock de documents vidéos dans cette langue. Si des archives sont bien constituées, elles sont très peu exploitées. Elles n'ont d'ailleurs à ce jour pas encore toutes fait l'objet d'un recensement systématique et organisé, permettant une utilisation rapide et collective de ce qui devait constituer un patrimoine accessible et visible. Les développements technologiques (notamment informatiques) facilitant à la fois la mise en circulation de documents vidéos et leur manipulation, modifieront sans doute la situation. Toujours est–il que les exploitations de cet outil dans les années 1980 mettent en évidence à la fois l'importance de pratiques orales au sein de la population sourde, et une valorisation de l'écrit[511]. Comme le souligne Y. Delaporte (2002), les sourds se distinguent en cela d'autres populations rencontrant en France des difficultés en français écrit.

> « Des membres de mon laboratoire du CNRS, spécialistes de divers groupes ethniques, ironisent quelquefois à propos de la manière dont sont menés les colloques sur l'illettrisme où ils sont invités, parce que se désoler sur leur illettrisme est souvent loin d'être une donnée pertinente pour ces groupes. Ce n'est pas le cas pour beaucoup de sourds, qui éprouvent une authentique souffrance d'être exclus de la culture de leur pays. » (Y. Delaporte 2002, p.150)

L'écrit reste une référence pour les sourds qui y voient une source inépuisable d'informations, la possibilité d'une communication à distance, et la manifestation matérielle d'une existence historique et culturelle. Le monde de l'enregistrement et de la trace vient cependant soutenir, dans la pratique, un travail essentiellement oral sur la langue des signes (celui des interprètes, des élèves, ou des artistes). Par ailleurs, les documents graphiques ou vidéographiques sont, d'une manière générale, destinés à être « repris » oralement. Les représentations de la langue des signes, ainsi que celles de ses locuteurs, sont alors travaillées par la diversité des acteurs investis dans sa pratique, la multiplication de ses usages professionnels, et les modes d'investissement de ses différents supports possibles d'inscription ou d'enregistrement.

Si la langue des signes est désormais enseignée, plus clairement décrite, et plus largement pratiquée et diffusée, la distinction entre catégories d'acteurs devient parallèlement moins claire. Certains statuts s'hybrident, consolidant de nouvelles activités, comme celles de professeurs ou de formateurs, en fragilisant d'autres, comme celles des professionnels entendants. Si ces différents acteurs s'approprient des outils, des résultats, et des démarches de recherche, la plupart d'entre eux ont également construit, ou cherché à consolider, leur statut, professionnel et/ou identitaire, *à travers* ces activités de formation et de recherches. Il nous faut ainsi préciser davantage ce qui se joue dans l'hybridation des rôles entre scientifiques et non scientifiques, avant d'insister plus particulièrement sur le travail de qualification de la langue des signes qui s'y réalise.

511 C'est d'ailleurs une des conclusions de l'étude orchestrée par B. Garcia (2004) précédemment évoquée.

1–2. Hybridation des rôles entre scientifiques et non scientifiques.

Nous assistons parallèlement à une hybridation des rôles entre scientifiques et non scientifiques. Les chercheurs impliqués dans ces espaces associatifs se font élèves autant que conférenciers. Les apprentis interprètes ou les formateurs de professeurs de LSF se réapproprient, discutent, et poursuivent, les recherches scientifiques diffusées dans ce réseau. Les témoignages et discussions, retranscrits dans les actes de la toute première université d'été, montrent une réappropriation des analyses des auteurs français mais aussi étrangers, rencontrés à l'occasion de voyages à Gallaudet. Les initiatives de recherche se diversifient et impliquent de plus en plus d'acteurs.

1-2. 1) Diversification des acteurs et des initiatives de recherche.

Nous avons déjà évoqué les équipes, hybrides, qui soutiennent l'élaboration de dictionnaires, comme à Poitiers ou Le Puy. Elles peuvent fonctionner de manière autonome, ou travailler avec des membres d'autres associations comme *2LPE*. Certains groupes locaux de cette association nationale s'investissent eux–mêmes dans des activités de recherches. L'équipe toulousaine annonce ainsi un atelier de linguistique en 1981, destiné à fonctionner en relation avec l'*ALSF*512, tandis qu'un groupe de réflexion sur la langue des signes et la démarche scientifique, intitulé *...À suivre...*, s'organise à Vannes en 1984 autour des interventions d'un universitaire sollicité pour cela, J. Y. Urien513. Ces initiatives n'aboutissent pas toutes à des publications, et ne se maintiennent pas forcément dans le temps. Elles témoignent néanmoins d'une demande de recherches scientifiques sur les sourds, la langue des signes, ou la pédagogie. Elles montrent que des membres de *2LPE*, notamment des personnes sourdes, s'initient au travail de linguiste, de sociologue et d'historien, et se réapproprient certains de leurs outils théoriques, ou certaines de leurs analyses. Les acteurs du réseau associatif de promotion de la langue des signes contribuent de cette manière à la validation comme à la discussion de ces études.

L'université d'été de *2LPE* en 1983 donne plus particulièrement à voir cette dynamique à la fois de diversification des initiatives professionnelles et d'hybridation des rôles, notamment entre scientifique et non scientifique. Ces stages de Poitiers se caractérisent par la création de plusieurs formations, et par une contribution importante de chercheurs (essentiellement linguistes). Plusieurs intervenants viennent de l'étranger : du Brésil (L. Ferreira Brito), des États–Unis (S. Fisher, L. B. Anderson, G. Eastman), d'Écosse (L. Lawson), et de Suède (I. Ahlgren, S. Ulfsparre et L. A. Wikström)514. Quatre d'entre eux sont des universitaires sourds qui participent activement à la formation des enseignants de LSF, et à celle destinée au développement de média vidéo (L. Lawson, G. Eastman, S. Ulfsparre et L. A. Wikström). Cette université d'été a un impact considérable sur de

512 *Coup d'œil* n° 27, Mars–Avril 1981, p.12.
513 *Vivre Ensemble* n° 2, 1984, p.4–6. un document émanant de ce groupe est diffusé dans *Études & recherches*, 1984 (pp.51–58), dont une version en LSF sur vidéo a également été proposée.
514 *Coup d'œil*, n° 38, oct–dec.1983, p.14 ; *Vivre Ensemble*, n° 2, juin 1984.

nombreux participants sourds par le contenu des conférences, mais aussi en raison du décalage manifeste des statuts professionnels et des situations politiques entre la France et les pays représentés. Elle est également le théâtre de multiples réappropriations de savoirs faire, et de transmission de repères d'analyse.

À partir de 1984, suite à cette université d'été, les enseignements de linguistique, de pédagogie, de politique linguistique ou d'histoire, dispensés au sein de la formation de professeurs de LSF, sont assurés par des personnes sourdes. Celles–ci s'appuient sur les apprentissages croisés permis par des collaborations entre sourds de différents pays dont certains sont universitaires, mais aussi entre acteurs français investis à différents titres dans la recherche (professeur de LSF, enseignant spécialisé, chercheur…). Ces formateurs sourds s'investissent à leur tour dans des recherches sur le fonctionnement linguistique de la LSF (R. Poensin, G. Palama…), ses ressources pantomimiques (A. Cuif, R. Harguindeguy…), l'histoire de ses locuteurs (B. Truffaut, V. Dupoirier…), les modes d'enseignement de la LSF selon les publics (R. Mimoun…), ou les processus d'acquisition de la LSF chez l'enfant (J. F. Mercurio…). Les analyses de B. Mottez, H. Markowicz ou J. Woodward sont également reprises par d'autres acteurs. E. Koenig–Zmirou, enseignante sourde, ou C. Mas, enseignant entendant, proposent par exemple aux stagiaires un regard sociologique sur les sourds[515]. B. Truffaut, professeur sourd à Orléans, poursuit ces analyses en travaillant sur différentes situations réelles, exposées à travers une série de dessins. Ils sont publiés à partir de 1982 sous le titre *Les sourds tels qu'ils vivent (Histoires vraies)* (*Coup d'œil*, n°34, 1982, p.10–13).

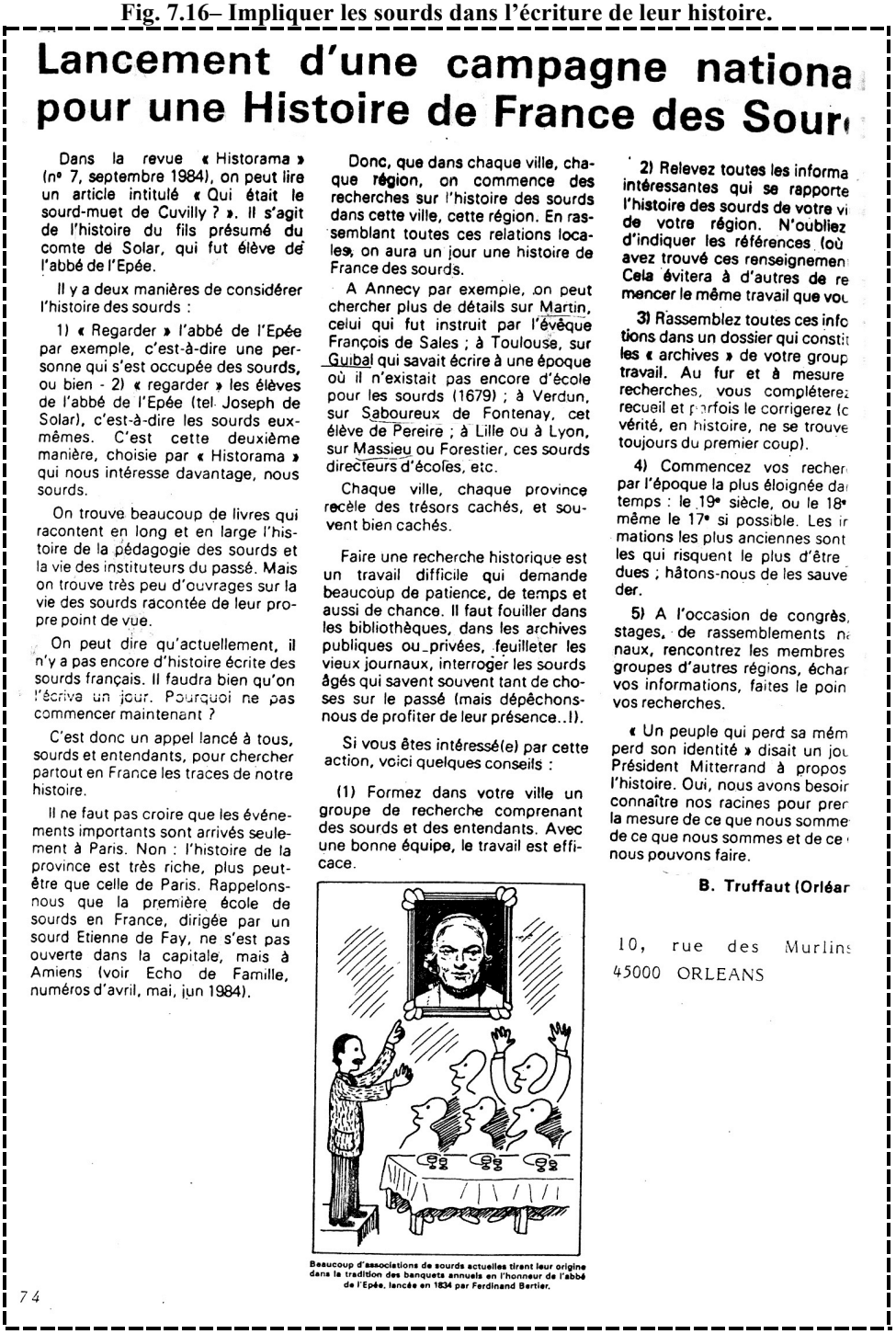
Fig. 7.15– Les multiples voies d'analyse sociologique des expériences sociales de sourds. Les dessins de B. Truffaut, 1982.



Il lance également en 1985 une campagne d'investigations historiques, à laquelle s'associent des personnes de différents groupes locaux (C. Barral, V. Dupoirier…).

515 Bien que la sociologie soit globalement peu représentée par la suite, il faut souligner que ce sont des personnes qui ont assumé des fonctions d'interprètes qui s'y investissent plus particulièrement, comme C. Mas, A. Bacci, P. Gach ou M. Lamothe…

Fig. 7.16– Impliquer les sourds dans l'écriture de leur histoire.



Lancement d'une campagne nationa pour une Histoire de France des Sour

Dans la revue « Historama » (n° 7, septembre 1984), on peut lire un article intitulé « Qui était le sourd-muet de Cuvilly ? ». Il s'agit de l'histoire du fils présumé du comte de Solar, qui fut élève de l'abbé de l'Epée.

Il y a deux manières de considérer l'histoire des sourds :

1) « Regarder » l'abbé de l'Epée par exemple, c'est-à-dire une personne qui s'est occupée des sourds, ou bien - 2) « regarder » les élèves de l'abbé de l'Epée (tel Joseph de Solar), c'est-à-dire les sourds eux-mêmes. C'est cette deuxième manière, choisie par « Historama » qui nous intéresse davantage, nous sourds.

On trouve beaucoup de livres qui racontent en long et en large l'histoire de la pédagogie des sourds et la vie des instituteurs du passé. Mais on trouve très peu d'ouvrages sur la vie des sourds racontée de leur propre point de vue.

On peut dire qu'actuellement, il n'y a pas encore d'histoire écrite des sourds français. Il faudra bien qu'on l'écrive un jour. Pourquoi ne pas commencer maintenant ?

C'est donc un appel lancé à tous, sourds et entendants, pour chercher partout en France les traces de notre histoire.

Il ne faut pas croire que les événements importants sont arrivés seulement à Paris. Non : l'histoire de la province est très riche, plus peut-être que celle de Paris. Rappelons-nous que la première école de sourds en France, dirigée par un sourd Etienne de Fay, ne s'est pas ouverte dans la capitale, mais à Amiens (voir Echo de Famille, numéros d'avril, mai, jun 1984).

Donc, que dans chaque ville, chaque région, on commence des recherches sur l'histoire des sourds dans cette ville, cette région. En rassemblant toutes ces relations locales, on aura un jour une histoire de France des sourds.

A Annecy par exemple, on peut chercher plus de détails sur Martin, celui qui fut instruit par l'évêque François de Sales ; à Toulouse, sur Guibal qui savait écrire à une époque où il n'existait pas encore d'école pour les sourds (1679) ; à Verdun, sur Saboureux de Fontenay, cet élève de Pereire ; à Lille ou à Lyon, sur Massieu ou Forestier, ces sourds directeurs d'écoles, etc.

Chaque ville, chaque province recèle des trésors cachés, et souvent bien cachés.

Faire une recherche historique est un travail difficile qui demande beaucoup de patience, de temps et aussi de chance. Il faut fouiller dans les bibliothèques, dans les archives publiques ou privées, feuilleter les vieux journaux, interroger les sourds âgés qui savent souvent tant de choses sur le passé (mais dépêchons-nous de profiter de leur présence..!).

Si vous êtes intéressé(e) par cette action, voici quelques conseils :

(1) Formez dans votre ville un groupe de recherche comprenant des sourds et des entendants. Avec une bonne équipe, le travail est efficace.

Beaucoup d'associations de sourds actuelles tirent leur origine dans la tradition des banquets annuels en l'honneur de l'abbé de l'Epée, lancée en 1834 par Ferdinand Bertier.

2) Relevez toutes les informa intéressantes qui se rapporte l'histoire des sourds de votre vi de votre région. N'oubliez d'indiquer les références (où avez trouvé ces renseignemen Cela évitera à d'autres de re mencer le même travail que vou

3) Rassemblez toutes ces infc tions dans un dossier qui constit les « archives » de votre group travail. Au fur et à mesure recherches, vous compléterez recueil et parfois le corrigerez (c vérité, en histoire, ne se trouve toujours du premier coup).

4) Commencez vos recher par l'époque la plus éloignée da temps : le 19e siècle, ou le 18e même le 17e si possible. Les ir mations les plus anciennes sont les qui risquent le plus d'être dues ; hâtons-nous de les sauve der.

5) A l'occasion de congrès, stages, de rassemblements n naux, rencontrez les membres groupes d'autres régions, échar vos informations, faites le poin vos recherches.

« Un peuple qui perd sa mém perd son identité » disait un jou Président Mitterrand à propos l'histoire. Oui, nous avons besoir connaître nos racines pour prer la mesure de ce que nous somme de ce que nous sommes et de ce nous pouvons faire.

B. Truffaut (Orléar

10, rue des Murlins
45000 ORLEANS

74

Vivre Ensemble, n° 7, juin 1985, p.74

1-2. 2) Des lieux de travail ouverts sur d'autres scènes.

Ces initiatives de recherche traversent les différents espaces associatifs : elles impliquent des personnes de différentes régions, et s'inscrivent dans une diversité de pratiques et de discours. Ce réseau associatif s'ouvre également sur des scènes plus internationales, et plus institutionnelles, de recherche sur les langues des signes. Les relations avec la Suède et la Grande–Bretagne sont plus importantes que ce qui est généralement décrit à propos du mouvement associatif français en faveur de la langue des signes. Si les voyages à Gallaudet,

et les réseaux de diffusion des recherches américaines, ont bien été décisifs, la dynamique est par la suite également européenne.

C. Cuxac et M.T. Abbou, qui collaborent au sein de l'ALSF, participent en 1983 aussi bien à une journée d'étude sur la langue des signes à la Sorbonne à Paris, qu'à un colloque international de linguistes intitulé *Sign Language Research* à Rome, ou au congrès de la Fédération mondiale des sourds. De la même manière, 2LPE invite P. Jouison à présenter les premiers résultats de ses recherches sur « la phrase en LSF » au *Symposium Européen* qui se tient à Bristol en septembre 1984 (*Vivre ensemble*, n°3&4, 1984, p.49). L'année suivante, il participe au *2nd Congrès Européen de la Recherche sur les Langues des Signes*, organisé par B. T. Tervoort à Amsterdam. Sa communication, retravaillée, est ensuite publiée en 1986 dans la série *Études & Recherches* de 2LPE. Comme le souligne B. Garcia (2000), P. Jouison trouve davantage d'interlocuteurs et de reconnaissance au sein d'un mouvement associatif ou dans ces rassemblements internationaux et européens de linguistes spécialisés que dans les espaces universitaires français. Soutenu par B. Mottez, il participe cependant en 1984 au séminaire de F. Bresson à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales auquel assiste A. Culioli. C'est l'appui de ces deux chercheurs largement reconnus dans le milieu universitaire qui lui permet, précise B. Garcia (1995, p.29), d'être détaché 6 mois du C.E.S.D.A. de Bordeaux pour s'investir dans ses recherches puis d'obtenir l'équivalence du DEA lui ouvrant les portes d'un doctorat sous la direction d'A. Culioli en 1989.

Les échanges internationaux sont cependant, d'une manière générale, décisifs dans la formation et la reconnaissance d'acteurs de recherche français sans formation universitaire. R. Mimoun, professeur de LSF et formateur en pédagogie au sein de 2LPE, participe par exemple en juillet 1985 à Bristol au *1er Workshop International de Chercheurs Sourds*. Une soixantaine de personnes sourdes, venues d'Amérique et d'Europe, mettent en commun leurs expériences et réflexions de recherche sur des langues des signes (*Vivre ensemble*, n°9, 1985). R. Mimoun y retrouve le suédois L. A. Wikström, et son collègue L. Wallin, les américains C. Padden et T. Humphries ainsi que L. Lawson et de nombreux autres collègues anglais comme P. Jackson, G. Pullen, J. Ackerman, C. Denmark, ou L. Allsap. Seize pays sont représentés lors de ce Workshop qui se déroule entièrement en langues des signes et qui est renouvelé deux ans plus tard en Suède à Leksand.

> « Nous n'avons pas eu de problèmes de communication, commente R. Mimoun. Pourtant il n'y avait pas d'interprète. Je vais vous expliquer comment ça s'est passé : quand je discute avec un sourd étranger, si je vois qu'il ne comprend pas un signe, je l'explique par un autre signe très imagé proche du mime, ou même au besoin je mime. Quand il a compris, je lui redonne mon signe, il me donne le sien. Puis nous pouvons continuer la conversation en s'exprimant chacun avec ses signes ou bien en utilisant un geste intermédiaire plus imagé. » {*Vivre ensemble*, n° 9, 1985, p.13}.

Au–delà des interventions scientifiques, ce type de rassemblement permet une réflexion collective sur les caractéristiques communes et spécifiques aux différentes langues des signes des participants. Cette question, linguistique et anthropologique, concerne les enseignants de

langues des signes mais également les interprètes (qui peuvent être dans ce contexte des personnes sourdes) et leurs formateurs.

1–2. 3) Une recherche en pratiques.

Ces formations et ces initiatives sont l'occasion de bâtir collectivement une réflexion plus sociologique sur les rapports entre sourds et entendants, et sur les usages sociaux de langues des signes. Dans le cadre des stages d'été de *2LPE*, un espace de débat ou groupe de travail supplémentaire est créé en 1986 pour rassembler les sourds qui ne sont ni parents d'enfants sourds, ni professeurs de LSF, qui maîtrisent la langue des signes et souhaiteraient la voir davantage utilisée dans leur vie quotidienne. Cette thématique plus sociologique marque, comme nous l'avons déjà souligné, les activités menées au sein de ce réseau vers la fin des années 1980. Elle concerne en effet l'ensemble des activités et corps professionnels concernés par la promotion de la langue des signes. L'éducation bilingue ne se limite pas à des questions de scolarité. Les familles, entendantes, travaillent à construire des liens sociaux avec des personnes sourdes, tandis qu'elles négocient l'introduction d'une langue gestuelle, ou de modes de communication alternatifs au seul français parlé, – comme l'écriture, le mime ou l'interprétation –, dans leur environnement social initial (famille élargie, amis, voisinage, et parfois milieu professionnel) (S. Dalle, 2000). Enfants et adultes sourds acquièrent par ailleurs, au travers de ces différentes expérimentations associatives, des stratégies de communication *gestuelle* avec des entendants qui ne sont pas locuteurs d'une langue des signes. Les professeurs de LSF, de même que les interprètes, préparent pour leur part les conditions d'un investissement massif des espaces publics par les sourds et la langue des signes.

L'ensemble de ces acteurs sont investis dans une négociation à la fois institutionnelle et quotidienne de droits sociaux et de pratiques linguistiques des sourds français, qu'ils soient enfants ou adultes. Les négociations institutionnelles sont faites de prises de position collectives et de démarches politiques pour la reconnaissance de la langue des signes et l'accès des personnes sourdes à une pleine citoyenneté. Les négociations quotidiennes relèvent de ces multiples *engagements* qu'induit l'exposition publique d'une pratique déviante (H. Becker, 1963). L'évolution des stages proposés au sein de *2LPE* donne plus particulièrement à voir l'essor des réflexions associées à ces pratiques sociales et linguistiques, à travers les thématiques de « vie sociale » et d'« insertion sociale et culturelle » de sourds locuteurs de LSF.

Fig. 7.17– Évolution des intitulés des formations proposées lors des stages d'été de 2LPE

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Professionnels **Entendants**							Prof. 2 : moments communs avec Parents	id	Prof. 2 Prof. 1
Parents	**Parents 1**	id	id	id	2 groupes Parents : Nouveau, Rencontre	Parents & Prof. 1 & 2	Parents & prof . 1	id	Parents 1
							Parents 2 : moments avec Prof.	id	Parents 2
							Parents 3 : seuls	id	Parents de classes bilingues
Sourds oraux, SEO							**SEO 1**	SEO 1	–
Sourds, vie sociale							**Vie soc. 1**	Vie soc. 1 Vie soc. 2	Vie soc. 1
Sourds Prof. de LSF		**LSF 1**	LSF 1	LSF 3	LSF 3	LSF 3	LSF 3	LSF 3	**Vie soc. 2 & LSF 2**
Insertion sociale & culturelle									**Soc & cult.**
Vidéo				**V.1**	–	–	–	–	–
Interprètes (dont vidéo)				**Int. 1**	Int. 2	Int. 3	Int. 3	Int. 4ème niveau	?

Sources : Informations tirées des programmes et des comptes–rendus de stages,publiés dans *Journal de Liaison 2LPE* et *Vivre Ensemble*, et de Journaux de la 9ème université tenue à Lyon en 1988.

Un dernier groupe de formation et de débats au sein de *2LPE* est consacré à ce thème de l'insertion sociale et culturelle. Ouvert en 1988, il est entièrement pris en charge par des intervenants sourds, dont des universitaires du Danemark (I. Batony), de Suède (L. A. Wikström & L. Wallin), et d'Angleterre (C. Denmark & G. Pullen)[516]. Lors de cette dernière université d'été, la contribution des sourds étrangers concerne certes la linguistique (L. Wallin) mais aussi la sociologie (G. Pullen), la pédagogie (C. Denmark) et la psychologie (I. Batony). L. A. Wikström propose quant à lui une analyse socio–politique des changements institutionnels en faveur de langues des signes dans le Nord de l'Europe, insistant en particulier sur la dynamique issue de collaborations entre parents et associations de sourds. À l'issue d'une étude sociologique concernant plusieurs pays européens, G. Pullen insiste pour sa part sur l'importance, dans ce type de changements, d'une part de l'existence d'interprètes professionnels et d'autre part d'une diffusion, entre pays, d'informations sur la situation des sourds. Elle expose longuement aux stagiaires la procédure de recherche utilisée, impliquant des interviewers sourds, et mettant en évidence des différences d'analyses entre chercheurs sourds et entendants[517]. La présence et la diversité de ces chercheurs lors de cette dernière université d'été témoignent d'une demande de recherche plus marquée et plus diversifiée au sein du monde associatif[518]. Les sujets d'investigation se démultiplient.

516 Nous retrouvons ainsi dans les formations ou espaces de débats de cette dernière université d'été de 2LPE plusieurs participants des *Ateliers Internationaux de Chercheurs Sourds* cités précédemment, mais aussi le vice–président de la *Fédération Mondiale des Sourds*, L. A. Wikström.

517 Les informations sur ces conférences sont tirées des *Journaux de la 9ème université d'été de 2LPE*, Lyon 1988.

518 Cette notion de demande ne signifie pas que des chercheurs « extérieurs » soient sollicités. Elle renvoie plutôt à l'élaboration collective, bien que non organisée, d'un ensemble de de lignes de recherches relevant de plusieurs disciplines et sphères d'actions.

Comme le travail de B. Truffaut l'illustre, les acteurs d'analyses plus sociologiques des relations interculturelles entre sourds et entendants explorent d'autres voix ou supports de communication de la recherche. Celui–là utilise le dessin, un autre la vidéo. Ils cherchent à capter des scènes de la vie quotidienne permettant de révéler les cadres culturels des relations entre sourds et entendants, des expériences sociales propres aux sourds, ainsi que ceux des règles d'interactions entre locuteurs de langue des signes. F. Mercurio expose à partir de films vidéos tournés au sein de sa propre famille l'acquisition de la langue des signes par un enfant sourd mais aussi, de manière inédite, celle des règles d'interactions (et d'évitement) dans une communication visuo–gestuelle. J. Sangla (qui sera le dernier président de *2LPE*) plaide par ailleurs pour une écriture vidéographique de la langue des signes, et articule étroitement culture sourde et technologie vidéo. Ces investigations restent connectées à un travail plus pragmatique de gestion quotidienne des usages sociaux ou éducatifs de la langue des signes dans des situations impliquant sourds et entendants.

Les stages destinés aux parents et aux interprètes constituent par ailleurs des terrains de recherches appliquées et des moments de validation de recherches plus fondamentales. Les apprentis enseignants de LSF parvenus en 1983 au troisième niveau mettent par exemple leurs leçons en pratique dans le cadre de la formation destinée aux parents ou aux interprètes. Ces derniers mettent quant à eux à profit la présence conjointe de personnes sourdes, de chercheurs en linguistique, et de matériel vidéo, pour travailler leur déontologie et leurs performances professionnelles. Ces formations–expérimentations deviennent parfois de véritables cours de grammaire et de linguistique de la LSF (A. Bacci, 1983[519]). La réappropriation des analyses ou de leurs repères à travers ces différentes pratiques, ou les résistances vis–à–vis des cadres théoriques ou interprétatifs proposés par différents acteurs de recherches, sourds et entendants, (P. Jouison, R. C. Cuxac, Bouvet, M. T. Abbou, B. Mottez, B. Truffaut, E. Koening…), sont des actes de validation ou de discussion des analyses élaborées. C'est en cela que les formations ouvertes au sein de ce réseau (que nous nous référons aux stages et groupes locaux de *2LPE* ou aux activités des autres associations) sont autant des centres de ressources, des espaces de recherches appliquées et fondamentales, que des lieux de certification. Cette imbrication entre recherches et expérimentations, au cœur de pratiques professionnelles autour de la LSF, est caractéristique de l'ensemble du réseau de promotion de la langue des signes.

2– Les voies d'un travail de qualification de la LSF.

Il nous faut revenir sur le travail collectif de définition de la langue des signes française qui se joue au sein de ces réseaux–laboratoires. La recherche et l'expérimentation de repères pour son analyse, à des fins pédagogiques ou scientifiques, se font à partir de supports et dans des contextes extrêmement variés. Les cours de signes sont un premier espace de réflexion sur les caractéristiques et les bornes de ce langage. Mais cette analyse se fait

519 Compte–rendu du stage d'interprète de 1983, dans *Coup d'œil*, n° 38, oct–déc.1983, p.17–18.

également à travers plusieurs formes de réappropriation de recherches linguistiques sur d'autres langues des signes.

Comme nous avons pu le voir, le réseau français est marqué par une diversité d'apports et de réflexions. Il y « circule » une hétérogénéité d'outils et de références mobilisables pour l'étude de l'expression gestuelle des sourds. Certaines manières de faire relèvent de pratiques traditionnelles dans le milieu de la surdité. Comme l'a souligné à juste titre et à plusieurs reprises P. Jouison (1983 & 1984 notamment), étiqueter des signes isolés par des mots français en fait partie. Nous avons déjà évoqué les usages différenciés de ce principe de notation par des enseignants au 19ème siècle, et des psychologues dans la première moitié du 20ème siècle. Par la suite, d'autres modes de notation et d'analyse d'un langage gestuel ont été développés, plus spécifiquement aux États–Unis. Nous avons insisté sur le travail de W. C. Stokoe et sur le réseau de recherches, national mais aussi largement européen, qu'il a contribué à développer sur les langues des signes à partir des années 1960. À la fin des années 1970, et qui plus est pendant les années 1980, ces recherches sont résolument plurielles : elles concernent plusieurs langues des signes et utilisent plusieurs graphismes, exploitant les repères de W. C. Stokoe tout en mettant chacune en avant différents aspects linguistiques. Plusieurs de ces études, issues de différents laboratoires, se trouvent articulées entre elles dans le réseau français. Elles servent par ailleurs de références dans un contexte radicalement différent de celui dans lequel elles ont été élaborées.

La diffusion de ces résultats, démarches, ou outils de recherches linguistiques, se fait à travers de multiples réappropriations. Si elles entérinent collectivement certains repères, comme la possibilité de décomposer les gestes en fonction de différents aspects (emplacement, mouvement etc.), elles font également naître des contradictions, ou des questionnements, qui structurent plus spécifiquement les recherches françaises. Les réflexions sur les structures linguistiques de la langue des signes en France se nourrissent par exemple de décalages entre mises à l'écrit, et productions gestuelles. Cette dynamique de réappropriations et de questionnements repose autant sur des épreuves graphiques, que sur des analyses « orales » (par opposition à écrites) de manières de dire en langue des signes. Langue transcrite mais sans écriture propre, l'expression gestuelle des sourds appartient résolument au monde de l'oralité. Les réflexions la prenant pour objet se font ainsi pour une part dans ce registre, de même que la diffusion en France des analyses linguistiques et sociolinguistiques développées dans ce pays ou à l'étranger. Plusieurs documents écrits font état de ces pratiques[520].

2-1. Entre corps et papier.

Nous avons évoqué précédemment les questions qui se posent au cours de l'élaboration, puis de l'usage, de dictionnaires de la langue des signes. Ces documents, qui sont au cœur

520 En dehors de sources écrites, ces pratiques « orales » ont été attestées et décrites lors des entretiens déjà évoqués et effectués à la fin des années 1990 et au début des années 2000, mais aussi lors d'échanges moins formels avec des acteurs plus politiques, ou entre chercheurs.

d'un va–et–vient entre corps et papier, mettent en évidence le poids des supports de représentation, et l'incidence des « traductions » ou interprétations qu'impose toute mise à plat. Entre des documents vidéos « brutes » qui n'offrent aucune prise pour celui qui s'initie à peine à ce langage gestuel, et des descriptions de gestes permettant de les reproduire mais pas de les utiliser pour communiquer, plusieurs usages des supports et de descriptions formelles sont expérimentés. Différentes démarches sont en effet engagées pour inscrire des formes et des postures en mouvement : décomposition des gestes via la succession de dessins, superposition de photos, invention d'écritures figuratives spécifiques ou construction de documents vidéos alternant explications, illustrations et exemples contextualisés… Les acteurs de l'enseignement et de l'analyse de la langue des signes tentent de résoudre cette tension entre des pratiques de communication dynamiques, nécessairement situées, et des procédures de mise à plat conduisant à une forme de décontextualisation et de formalisation des gestes.

Nous avons évoqué, dans un chapitre plus historique et en référence aux travaux de J. Law et M. Lynch (1990), en quoi une collection de descriptions des signes propose et équipe en quelque sorte un certain regard sur les gestes observés cette fois dans la réalité. Ces documents doivent permettre d'articuler étroitement une expérience vécue de l'objet, ou sa manipulation réelle, et des procédures, graphiques et analytiques, plus largement partagées, de classification. Dans le cas d'un guide d'observation des oiseaux ou d'un dictionnaire de signes, ces repères descriptifs sont en quelque sorte « incarnés » ou mis en scène dans des reproductions réalistes, et rendus explicites par l'organisation de la collection. Dans le cadre de manuels d'initiation au travail scientifique d'analyse et de qualification, comme ceux également étudiés par M. Lynch (1985), les représentations réalistes et formelles sont par contre dissociées et juxtaposées. Il s'agit dans ce cas de rendre explicite la cascade des opérations et des inscriptions graphiques, véritable lieu de construction ou de validation des critères de qualification. Dans les guides d'oiseaux ou les listes de signes, ces opérations sont en quelque sorte « écrasées », et les grandes lignes de ces inscriptions superposées.

À la fin des années 1970 et durant les années 1980, les dictionnaires ou documents pédagogiques réalisés en France sur la langue des signes s'apparentent à des manuels destinés à représenter un objet encore en cours de définition. Ils rassemblent en un lieu plusieurs sortes de repères ; ils mettent en valeur certains critères ; mais leurs auteurs ne disposent pas d'un système explicatif général ; ils ne savent pas toujours pourquoi et comment ces éléments sont déterminants, ni ce qui limite la portée des descriptions proposées. Nous avons déjà souligné le contexte particulier de demande de transmission et d'explication de la langue des signes, permettant pour les uns d'identifier ses principes de fonctionnement propres, et pour les autres de communiquer efficacement avec et parmi des sourds. La réappropriation de ces documents, et des critères de description qu'ils véhiculent, est autant la voie d'un apprentissage de la langue, qu'un moyen de mise à l'épreuve et d'exploration de différents repères d'analyse. Nous voudrions étendre cette remarque à l'ensemble des pratiques de description de la langue des signes et d'initiation à ce langage en France. Les manipulations en pratiques des critères de décomposition de W. C. Stokoe, la réappropriation des techniques d'enseignement de

G. Eastman, et l'articulation de plusieurs pratiques, théories, et prestations gestuelles entre elles, sont les voies hétérogènes mais inter–reliées d'une réflexion collective sur les frontières et les caractéristiques de la langue des signes française.

2–1. 1) Premiers usages et voies de diffusion du système graphique de Stokoe**.**

Le principe de décomposition des gestes selon différents aspects comme la configuration, le mouvement, l'orientation ou l'emplacement, largement diffusé en France par les conférences de C. Padden, H. Markowicz et L. B. Anderson à partir de 1977, trouve un ancrage rapide dans différentes pratiques d'enseignement et de recherches.

C'est un professeur de sourds du Sud de la France, P. Sallagoïty (1975), qui utilise pour la première fois dans ce pays, de façon ponctuelle, le système descriptif de W. C. Stokoe. La diffusion de cette approche dépend cependant plus directement de la circulation de personnes (professionnels, chercheurs ou acteurs politiques) entre France et Amérique. Lors de la parution de l'article de P. Sallagoïty, P. Jouison, éducateur dans une école de sourds à Bordeaux (C.E.S.D.A.), travaille par exemple depuis plusieurs années à la constitution d'un lexique gestuel en sollicitant quelques élèves. Il consigne par des dessins les signes donnés directement devant lui par ces adolescents, avant de solliciter les membres du foyer des sourds qui jouxte l'école. Il ne prend connaissance des travaux des américains qu'en 1977, grâce à la visite d'H. Markowicz dans différentes villes de France. De la même manière, c'est par le biais des élèves professeurs et de certains professionnels de l'INJS de Paris, qui ont participé aux voyages à Gallaudet, que C. Cuxac, alors doctorant en linguistique et chargé de cours dans cet établissement, prend connaissance des études américaines. Ce type de rencontres ou d'échanges joue un rôle décisif dans la transformation des conceptions de la langue des signes et de ses écritures possibles, comme en témoigne ce récit de P. Jouison (1984) :

> « Décomposer les signes en unités phonologiques indépendantes de la langue orale de référence ne nous était pour ainsi dire pas venu à l'esprit jusque–là, bien que nous consacrions beaucoup d'énergie, depuis plusieurs années déjà, à les transcrire sous forme de pictogrammes ou d'idéogrammes*. Cette remise en cause brutale fut reçue un peu comme une solution miracle qui allait permettre aux entendants** d'apprendre facilement le langage gestuel (le terme de Langue des Signes n'était pas encore d'un usage courant).
>
> * Nous étions persuadé à l'époque que les unités de deuxième articulation du langage gestuel ne pouvaient être que les images labiales, les formes dactylographiques ou les formes écrites des unités composant les mots de la langue orale associés aux signes !!
>
> ** Nous venions à peine de quitter notre poste d'enseignant et l'apprentissage du français par les enfants sourds n'était plus notre préoccupation immédiate. »
>
> {P. Jouison, 1984, *Projet de dossier de candidature au CNRS*, éd. B. Garcia, 1995, p.86}

L'impact du système de W. C. Stokoe peut donc être décisif pour des personnes précisément en quête de repères de description. Si P. Jouison ne reprend pas, à notre connaissance, ce graphisme, il utilise cependant rapidement ce mode de décomposition de la langue gestuelle des sourds dans ses propres recherches. Il l'utilise également oralement dans les séances d'analyse linguistique qu'il propose à Bordeaux, à la suite des cours de langue des signes mis

en place au sein de la toute jeune Association F. Berthier. Ces critères de décomposition permettraient en effet de montrer que « l'un des paramètres change en fonction de la durée, de la personne, du pluriel, etc. » (opp. cit.).

Ce principe de décomposition pose par ailleurs sans ambiguïté, et de façon souvent inattendue pour plusieurs observateurs, l'indépendance de ce langage vis–à–vis des autres langues. La conception évoquée par P. Jouison d'un langage gestuel lié en dernier ressort à la langue parlée du pays est également évoquée par B. Mottez. Elle est en fait largement répandue à cette époque, comme en témoigne la brève présentation qu'en fait J.Vendryes en 1920 sous les traits d'un « succédané du langage auditif, auquel il est forcé de s'adapter. Il écrit ainsi dans un ouvrage de référence, Le langage ; Introduction linguistique à l'histoire (1920, éd. 1979, p.21) :

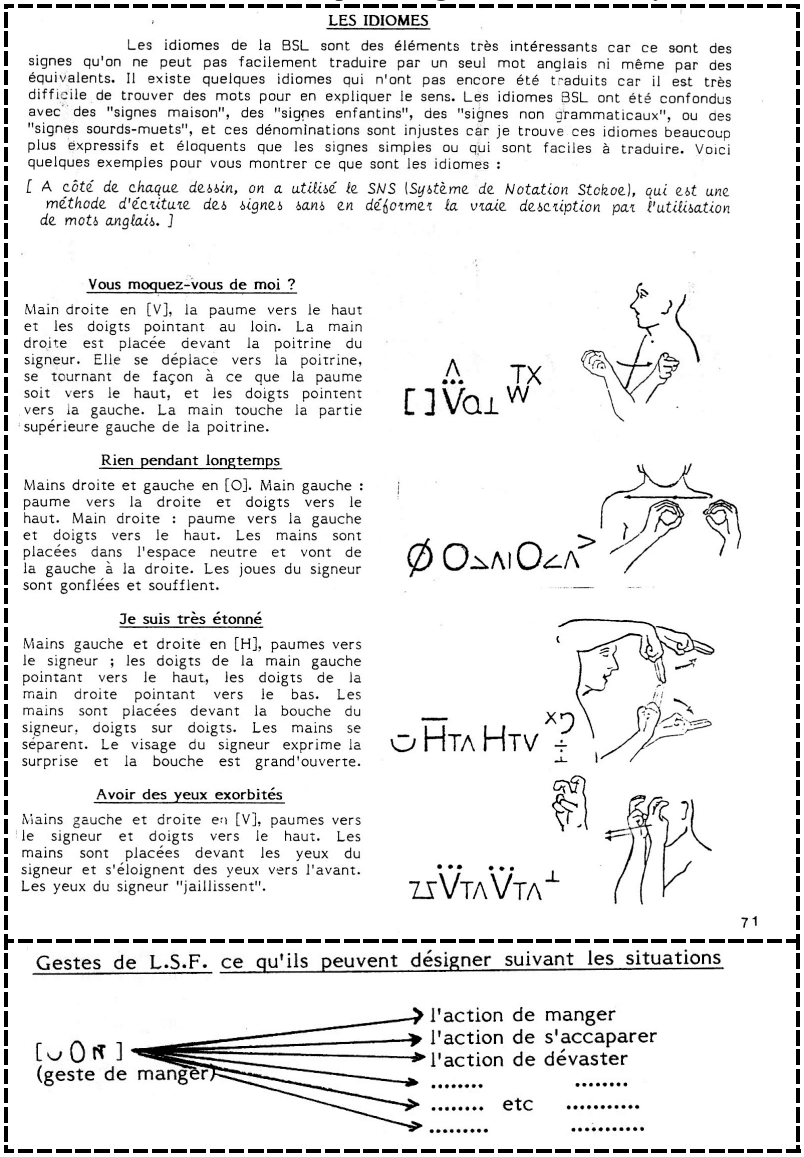
> « Le langage par gestes des sourds–muets est calqué sur le langage auditif. Par le geste on fait connaître à ces infirmes les procédés du langage de tout le monde : on les met en état de converser entre eux et de lire ce qu'écrivent les hommes qui parlent et qui entendent. On opère une substitution de sens pour les mettre en état d'échanger des signes. »

Le système de W. C. Stokoe permet enfin d'analyser les gestes des sourds d'un point de vue linguistique selon les principes formels proposés par A. Martinet. En montrant que les langues gestuelles se prêtent aux procédures graphiques de description linguistique, W. C. Stokoe les fait entrer dans le champ des pratiques et des problématiques des sciences du langage. Des linguistes, mais aussi des sociolinguistes et psycholinguistes, appliquent sur cet objet désormais « docile » ou discipliné (M. Lynch, 1985a), les mêmes opérations d'analyse que sur les autres langues. C'est ce dispositif de description et d'analyse qui permet d'engager des thèses sur la langue des signes dans le champ des sciences du langage (F. Grosjean, 1979 ; C. Cuxac, 1980 ; D. Bouvet, 1981). Dans le cadre de son doctorat, C. Cuxac consigne à l'aide du système de W. C. Stokoe, le lexique qu'il apprend dans les cours de langue des signes, auprès du Frère Jouannic puis au sein d'IVT, ainsi que son tout premier corpus d'une courte discussion en langue des signes au sein d'un couple de sourds parisiens. Ce système de notation relève cependant essentiellement d' « écrits de travail » (B. Fraenkel, 2001a), au sein de recherches linguistiques. Si nous trouvons, dans les rassemblements et les éditions de ce réseau de promotion de la langue des signes (et notamment de 2LPE), quelques notations dans le système graphique de W. C. Stokoe, elles restent extrêmement rares.

Les limites d'utilisation de ce graphisme sont de divers ordres. Elles sont tout d'abord liées à des difficultés de lecture de ces notations. Elles se font à travers des codes relativement peu iconiques et encore faiblement partagés. Des auteurs américains hésitent eux–mêmes à l'utilisation de ce graphisme dans des publications, et recourent plus fréquemment à cette époque à une notation par des gloses ou des dessins. Les rares observations de ce type d'inscription dans le réseau français montrent que lorsque ce système est utilisé, il est associé ou doublé par d'autres types de représentations. L. Lawson, qui participe à l'université d'été de 1983, mais aussi au *Workshop International de Chercheurs Sourds* de 1985, décrit ainsi les expressions propres à la langue des signes britanniques à travers le système de W. C. Stokoe,

des descriptions écrites et des dessins, tandis que le groupe de travail « à suivre » de 2LPE–Vannes utilise finalement surtout le français écrit.

Fig. 7.18– Présence et limite d'une inscription de gestes à travers le système de W. C. Stokoe.



LES IDIOMES

Les idiomes de la BSL sont des éléments très intéressants car ce sont des signes qu'on ne peut pas facilement traduire par un seul mot anglais ni même par des équivalents. Il existe quelques idiomes qui n'ont pas encore été traduits car il est très difficile de trouver des mots pour en expliquer le sens. Les idiomes BSL ont été confondus avec des "signes maison", des "signes enfantins", des "signes non grammaticaux", ou des "signes sourds-muets", et ces dénominations sont injustes car je trouve ces idiomes beaucoup plus expressifs et éloquents que les signes simples ou qui sont faciles à traduire. Voici quelques exemples pour vous montrer ce que sont les idiomes :

[A côté de chaque dessin, on a utilisé le SNS (Système de Notation Stokoe), qui est une méthode d'écriture des signes sans en déformer la vraie description par l'utilisation de mots anglais.]

Vous moquez-vous de moi ?

Main droite en [V], la paume vers le haut et les doigts pointant au loin. La main droite est placée devant la poitrine du signeur. Elle se déplace vers la poitrine, se tournant de façon à ce que la paume soit vers le haut, et les doigts pointent vers la gauche. La main touche la partie supérieure gauche de la poitrine.

Rien pendant longtemps

Mains droite et gauche en [O]. Main gauche : paume vers la droite et doigts vers le haut. Main droite : paume vers la gauche et doigts vers le haut. Les mains sont placées dans l'espace neutre et vont de la gauche à la droite. Les joues du signeur sont gonflées et soufflent.

Je suis très étonné

Mains gauche et droite en [H], paumes vers le signeur ; les doigts de la main gauche pointant vers le haut, les doigts de la main droite pointant vers le bas. Les mains sont placées devant la bouche du signeur, doigts sur doigts. Les mains se séparent. Le visage du signeur exprime la surprise et la bouche est grand'ouverte.

Avoir des yeux exorbités

Mains gauche et droite en [V], paumes vers le signeur et doigts vers le haut. Les mains sont placées devant les yeux du signeur et s'éloignent des yeux vers l'avant. Les yeux du signeur "jaillissent".

71

Gestes de L.S.F. ce qu'ils peuvent désigner suivant les situations

[ ]
(geste de manger)

l'action de manger
l'action de s'accaparer
l'action de dévaster
.....
..... etc .....
.....

{L. Lawson, « La langue des signes britannique est–elle la langue des sourds ? »
& 2LPE Vannes, « …à suivre… », dans *2LPE–Études & Recherches*, 1986, p.71& 1984, p.54}

Ce système descriptif s'avère par ailleurs incomplet et oblige parfois à inscrire d'une autre manière les phénomènes dont il ne peut pas rendre compte, comme en attestent par exemple les pratiques de notation, déjà évoqués, de l'américain J. C. Woodward (1972, p.142).

(specific pointing)	he	"He is not eating"
(Shake head)		not
U O_T)(		eat

Fig. 7.19– Inscription de W. C. Stokoe et description littéraire : des pratiques complémentaires.

En France, certains, comme C. Cuxac, tentent dans un premier temps d'apporter des modifications au système, tandis que d'autres, comme P. Jouison ou E. Companys,

s'investissent rapidement dans l'élaboration d'un nouveau système graphique.

L'utilisation des codes proposés par W. C. Stokoe, spécifiques et de faible usage, pose par ailleurs des problèmes d'édition. Ils relèvent ici en quelque sorte du dessin, d'inscriptions étrangères aux symboles quotidiennement utilisés dans les ouvrages. Cette situation explique différents développements informatiques. W. C. Stokoe lui–même avait dû adapter son matériel de saisie pour permettre l'utilisation de son système graphique. Mais il n'a pas proposé au plus grand nombre de dispositif matériel facilitant et encadrant cette écriture et son impression. Ce type de question se repose pour chaque élaboration d'un système formel de notation. V. Sutton, mais aussi P. Jouison, y seront confrontés. E. Companys, qui propose en 1984, des repères descriptifs et analytiques alternatifs au système de Stokoe, cherchera également à prendre en compte les contraintes d'un clavier informatique. Il en est de même de l'équipe d'IVT, investie dans la réalisation de dictionnaires et de recherches phonologiques sur la langue des signes.

Les repères descriptifs proposés par W. C. Stokoe restent cependant à bien des égards pertinents aux yeux de nombreux acteurs. Ils sont exposés et transmis « de mains en mains », de manière orale et contextualisée, sans référence à leur formalisme graphique. Cette diffusion des repères américains de description et d'analyse de phénomènes linguistiques propres aux langues des signes, se fait à travers des conférences impliquant des chercheurs ou des professionnels sourds. Les professeurs de langue des signes et leurs formateurs, ainsi que les enseignants des classes bilingues, se réapproprient également ces repères dans le cadre de leur travail.

2-1. 2) Les traces d'une réappropriation en pratique des repères américains.

Le graphisme lui–même du système de W. C. Stokoe reste donc très peu utilisé dans le réseau français, et ce, malgré des difficultés manifestes de notation. Nous pouvons lire ainsi dans les actes du congrès de Dourdan, en novembre 1980 (p.42):

Fig. 7. 20– Les limites d'une écriture en français.

« plusieurs personnes sourdes pensent qu'il faut unifier la LSF ; elles regrettent que les signes soient différents d'une école à l'autre. Par exemple : « travailler » « travailler » : différents. »

Le compte–rendu des réflexions du groupe consacré à la linguistique, dont est extrait le passage ci–dessus, atteste par ailleurs, comme le montre cet autre exemple (p.41), d'une utilisation par les participants des critères de description proposés par W. C. Stokoe.

Fig. 7.21– La reprise manifeste des paramètres de l'équipe de W. C. Stokoe, sans leur graphisme.

« Les quatre paramètres (aspects)
Configuration – endroit – mouvement – orientation (paire minimale)
Orientation : four/sous – sage/gentil – préparer/projet – entrer/passer
Chaque signe consiste d'une combinaison simultanée des quatre paramètres. »

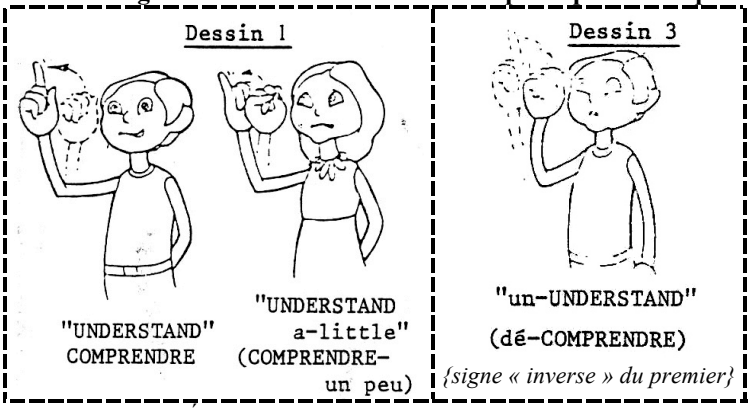
Ce décalage s'explique par le fait que ce type de document est avant tout destiné à des sourds, souhaitant s'informer sur l'enseignement de la langue des signes. Ils connaissent donc les

détails de réalisation des signes étiquetés par des mots français. Ce qu'ils souhaitent apprendre, et conserver à travers ces actes, sont les critères utiles à l'analyse et à la transmission de la langue des signes. Cette analyse n'est cependant pas elle–même destinée à être écrite. Elle vient alimenter différentes pratiques professionnelles.

Les critères américains d'analyse constituent ainsi des ressources descriptives partagées et explicites. Les locuteurs d'une langue des signes possèdent bien des repères communs, qui leur permettent de s'exprimer et de se comprendre. Mais ils en ont essentiellement une connaissance physique et visuelle implicite. Elle leur permet d'évaluer la qualité, et d'accéder au sens, d'énoncés en langue des signes. Mais ces compétences et ressources utilisées au quotidien pour établir ce jugement et permettre cette compréhension ne sont pas explicitement formulées. Les activités de recherche linguistique, d'enseignement en langue des signes, ou de réflexion sur des pratiques pédagogiques, supposent la mobilisation ou l'élaboration d'un langage descriptif partagé. Il leur faut expliciter comment s'établit cette relation entre productions gestuelles et significations, entre sentiments et jugements. La construction de telles *prises* sur l'objet (C. Bessy & F. Chateauraynaud, 1993, 1995) accompagne l'organisation de différents corps d'experts autour de la langue des signes, et contribue à la structuration de différentes activités professionnelles.

Des exercices sont ainsi élaborés dans les cours de langue des signes, à partir d'un jeu de ressemblances formelles (Dourdan, 1980, p.18, p.48). En partant d'une même configuration de la main (« C » ou « Y »), une série d'objets peut être exprimée (« ballon », « bol »… ; « lune », « avion », « jaune »…). Ceci relève autant d'une exploration d'un mode d'expression par le mime (exploitation des formes des objets), que d'une première sensibilisation à l'importance des différents aspects d'un geste. Ces repères ouvrent ensuite à la compréhension des variations possibles d'un signe pour exprimer différentes nuances, ou pour plaisanter. Une analyse des « traits d'esprit en ASL », publiée en anglais en 1979 par U. Bellugi & E. Klima (du Salk Institute), et traduite en 1983 dans un volume des *Études & Recherches* de 2LPE, illustre les ressources analytiques d'une description réalisée en fonction des paramètres définis par W. C. Stokoe.

Fig. 7.22– Représentations figuratives mettant en scène les repères paramétriques de W. C. Stokoe.



{U. Bellugi & E. Klima, 1979, dans *Études & Recherches*, 1983, p.207. L'auteur des dessins est Frank A. Paul.}

Le système descriptif de W. C. Stokoe, sans son graphisme, est également mobilisé dans

l'enseignement et l'évaluation de jeunes enfants sourds, comme en témoigne cet extrait de la présentation de M.T. Abbou et D. Bouvet au congrès de Dourdan (p.23) :

Fig. 7.22– Prégnance d'une analyse paramétrique dans la description des erreurs de jeunes locuteurs de LSF.

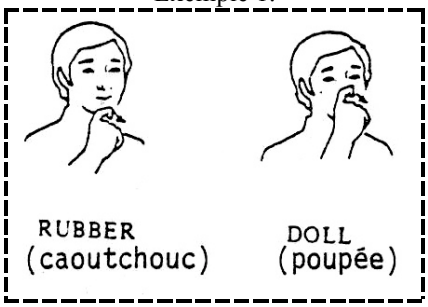
« Avant de pouvoir communiquer par signes, Julie se livra à une activité de jeu sur les signes en observant des ressemblances entre eux ; ces ressemblances pouvant être liées au mouvement, à la configuration, à l'emplacement et à l'orientation. Voici, comme exemple, ces rapprochements faits par Julie :
OU – JOUER : les deux signes sont identiques pour le mouvement, l'emplacement et l'orientation. Ils ne diffèrent que pour la configuration.
PETIT – JAUNE : les deux signes sont identiques pour la configuration. Ils ne diffèrent que pour le mouvement, l'emplacement et l'orientation.
VERT – PRETER : les deux signes sont identiques pour la configuration, le mouvement, l'emplacement et l'orientation, mais l'un est fait avec une main et l'autre avec deux mains. »

La manière de s'approprier la langue des signes et son système de différences par cet enfant se rapproche des exercices évoqués plus haut. Les différents aspects d'un signe semblent être ainsi, aux yeux de différents acteurs, des « prises » pertinentes pour entrer dans ce langage, l'enseigner ou perfectionner la production des élèves.

Les recherches d'U. Bellugi et E. Klima, portant sur les lapsus gestuels ou les erreurs de production en ASL, valident et alimentent encore cette analyse de la langue des signes à partir des différents aspects mis en évidence par W. C. Stokoe. Dans un autre de leurs textes, écrit avec P. Siple en 1979, et traduit par *2LPE* en 1983, ces psycholinguistes mettent en évidence la logique de confusion et de mémorisation de différents signes. Ils entérinent ainsi la pertinence, pour les locuteurs eux–mêmes, des différents paramètres. La version écrite d'une conférence donnée en 1984 devant des parents par une enseignante spécialisée de Genève, F. Rickli, montre la reprise de ce type d'analyse dans le milieu de l'éducation. Elle utilise en effet ces mêmes prises de recherches pour analyser la progression et les erreurs en langue des signes des enfants sourds d'une classe bilingue.

Fig. 7. 23– Les différentes représentations graphiques de repères paramétriques dans la description des erreurs de jeunes locuteurs de LSF.

Exemple 1.



Paire signe–erreur (en ASL) se différenciant uniquement par le lieu d'articulation.
{U. Bellugi, E. Klima & P. Siple, « La mémoire en signes », *2LPE–Études & Recherches*, 1983, p.247.
L'auteur des dessins est Frank A. Paul.}

Exemple 2.

- le signe "jaune" a une mauvaise orientation.
- "avion" : l'enfant utilise le "a" à la place du "y" pour ce signe.
- "Monsieur" : le signe est correct, mais l'emplacement est situé trop sur le visage. soit près de l'oeil au lieu de la commissure des lèvres.
- "Françoise R." : le signe qui se situe près de l'oeil est situé sur la tête.
- "l'eau" : le signe est trop haut dans l'espace. tous les doigts sont tendus.
- "pain" : le signe est correct, mais à l'intérieur à la place de l'extérieur. bon faux.
- "Giovanni" : le signe est trop ample dans l'espace ; de plus, au lieu de se limiter à trois doigts, tous les doigts sont utilisés.
- "oiseau" : 1) le signe est à l'envers, fait contre soi ; tous les doigts sont utilisés : c'est un peu l'image que l'enfant reçoit de ce qu'il voit.
  2) le signe se modifie : utilisation de deux doigts et de côté.
  3) le signe est correct : deux doigts tournés vers l'extérieur.

Ces exemples sont de l'ordre de ceux des enfants entendants qui disent : "seveux" pour cheveux, "pati" pour parti.

{F. Rickli, « L'éducation bilingue, sa philosophie », *2LPE–Études & Recherches* 1986, p.12}

Nous voyons ainsi, à travers les traces de différentes activités professionnelles et scientifiques, l'importance d'une reprise en corps et en pratiques des repères d'analyse proposés par W. C. Stokoe. Ces documents attestent cependant, par leur existence même, de la nécessité de produire des écrits. Ils nous apprennent également qu'une diversité de pratiques d'inscriptions de la langue des signes existe en France, de manière plus ou moins éphémère, formelle, ou publique.

2-1. 3) Écritures visuelles de la langue des signes, et remise en corps des analyses.

Nous ne pouvons qu'être surpris par le graphisme inclus dans la citation de F. Rickli (ci–dessus, Fig.7.23, ex.2) : il semble tellement transparent aux yeux de son auteur (ou de l'éditeur), qu'aucune explication n'en est proposée. Il en est de même dans cette autre citation tirée d'un texte de l'américaine B. Kannapel réédité en 1983 par *2LPE*.

Fig. 7.24– Le témoignage d'inscriptions graphiques de signes, moins formelles et plus spontanées.

J'ai demandé au professeur d'anglais de me donner une liste de mots anglais qu'elle voulait enseigner aux élèves sourds. Dans la mise au point de ces documents avec elle, plusieurs questions se sont posées par rapport au contenu du script. Ce matériel suppose qu'il y a une correspondance mot anglais - signe ASL, c'est-à-dire que le signe ASL " " correspond au mot anglais *"patronize" (fréquenter),(être coutumier de),(paterner),(protéger de manière paternaliste)*.Puis

{B. Kannapel, 1979, « Rapport préliminaire sur la mise au point de matériel pédagogique bilingue pour l'enseignement aux étudiants sourds », dans *2LPE–Études & Recherches*, 1983, p.111}

Si le principe de décomposition et de description des signes proposé par W. C. Stokoe est dans un premier temps largement repris, dans des études, comme dans des pratiques professionnelles, le graphisme qui lui est associé ne semble pas assez visuel, ou pas assez complet, pour être collectivement et systématiquement adopté. D'autres ressources graphiques sont ainsi explorées, sans relever à proprement parler d'un véritable système de notation. Ces graphismes, dont nous trouvons peu de traces, appartiennent à un ensemble d'écrits pour soi, ou d'écrits transitoires. Dans l'espace public, ils cèdent la place à d'autres présentations visuelles plus élaborées (dessins), ou standardisées (gloses annotées), ou, pour ce qui

concerne plus spécifiquement le réseau français, à l'évocation des illustrations proposées par des personnes sourdes lors de conférences orales.

Ces pratiques rendent manifestes à la fois l'investissement de l'écrit, et les limites des systèmes graphiques, pour rendre compte de la langue des signes ou de son analyse. L'illustration des traits d'esprits en ASL, reproduite plus haut (Fig.7.22), met bien en évidence l'importance de la configuration de la main, de son emplacement, et du mouvement exécuté. Mais elle met également en valeur de manière décisive l'orientation du regard, et l'expression du visage. Ce sont sur ces aspects plus ou moins délaissés qu'une linguiste du laboratoire de W. C. Stokoe, Ch. Baker, décide de se focaliser de manière explicite. Les auteurs de *Coup d'œil* rendent compte au printemps 1978 de l'état de ses travaux, impliquant notamment C. Padden, sur les diverses fonctions des yeux en ASL (*Coup d'œil* n°11, p.5–6). Les recherches de ces deux américaines, remettant en question le clivage traditionnel entre ce qui relève du verbal et du non verbal, connaîtront différentes voies de diffusion en France[521]. Dans ce travail, Ch. Baker s'appuie sur un dispositif d'inscription particulier. Elle utilise un système de partition, semblable à une portée de musique, pour noter les informations apportées parfois simultanément par les mains, les yeux, l'expression du visage, ou les mouvements de la tête. L'analyse qu'elle en tire est ensuite synthétisée, dans les publications, dans une ligne au–dessus d'une transcription classique, rendant compte des gestes manuels à l'aide des mots d'une autre langue.

Fig.7.25– Synthèse d'une analyse ouverte aux signes non manuels, menée dans un cadre d'inscription particulier , multilinéaire, ou en portée.

Cond.	(joues gonflées) nég
SUPPOSE TO-MORROW RAIN	ME NOT GO HOME ME
(suppose demain pluie)	(moi pas aller maison moi)

"If it rains to morrow, I won't go home"
("S'il pleut demain, je n'irai pas à la maison").

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTIONS

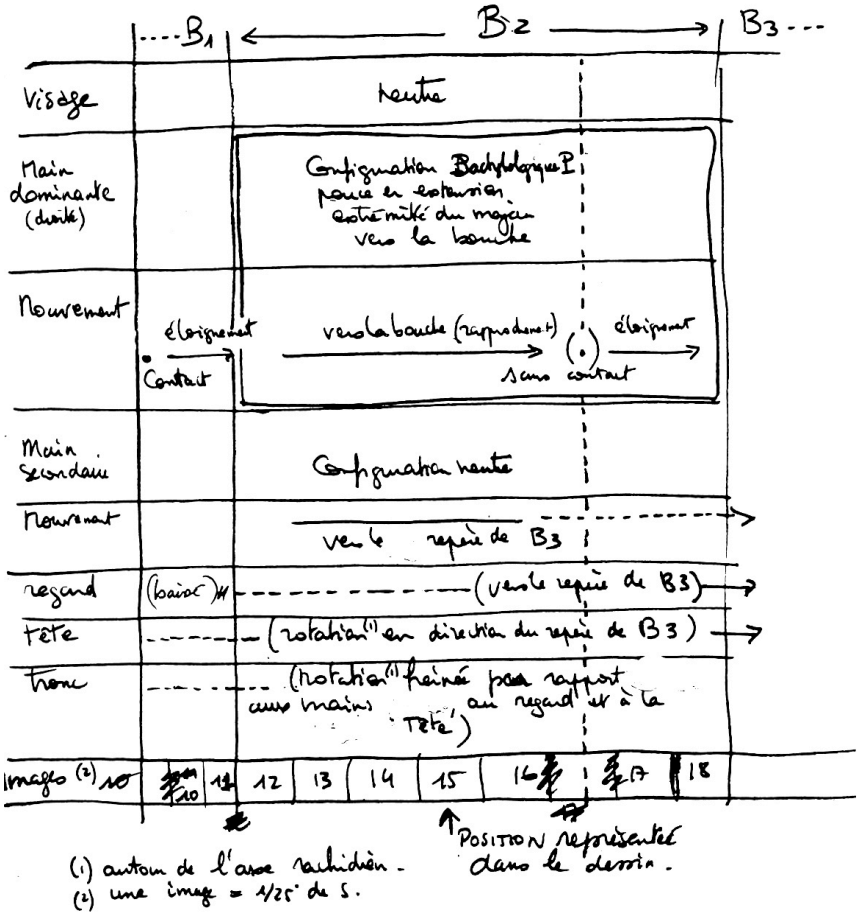
Les exemples en signes sont transcrits selon une ligne du temps horizontale de gauche à droite. Les mots anglais en lettres majuscules sont des traductions approximatives des signes ASL. Les mots avec un trait d'union, comme C-A-R, indiquent des mots épelés en dactylologie. Une virgule sert à indiquer la pause entre les signes. Un trait au-dessus du mot ou d'un ensemble de mots indique la durée d'un signe non-manuel particulier, ("q", "neg", "t" ou "cond"). Dans ces exemples (représentant les attitudes réelles d'un natif de l'ASL), "q" (signe de question oui/non) est composé d'un soulèvement de sourcil et d'un signe de tête vers celui à qui on parle. "neg" (signe de négation) est composé d'un hochement de tête latéral, d'un léger abaissement des sourcils, et d'un relèvement de la pointe ; "t" (signe de localisation) est composé d'un soulèvement de sourcil (avec une pause après le constituant localisé), et "cond" (signe du conditionnel) est composé d'un soulèvement du sourcil et d'un mouvement de tête vers l'arrière.

{Ch. Baker, 1979, « À propos des termes « verbal » et « non verbal » », *2LPE–Études & Recherches*, 1983, p.276}

521 La recherche mentionné par écrit dans *Coup d'Oeil* est également présentée à Rome en 1983 au Symposium international des linguistes travaillant sur la langue des signes, rencontre à laquelle participent C. Cuxac et M.T. Abbou. La même année, le premier volume d'*Études & Recherches* de 2LPE propose la traduction française d'un des articles de Ch. Baker. Lors d'une rencontre nationale sur la langue des signes en 1988, C. Cuxac expose encore le dispositif spatial d'inscription de cette linguiste, tandis que Sh. Ch. Yau va s'enquérir sur place, auprès de C. Padden, de l'évolution de cette recherche.

Cette organisation spatiale du travail d'inscription est aujourd'hui largement partagée par de nombreux chercheurs étudiant des langues gestuelles dans le monde. En France, C. Cuxac et P. Jouison l'investissent rapidement[522].

Fig. 7.26– Exemple de réappropriation, en France, d'un cadre de travail mettant en exergue la simultanéité des informations.



L'exemple proposé ici est issu d'un document de travail de P. Jouison (1984[523], p.171). Ce type de notation en partition est le support d'analyses en cours. Elles sont, à cette époque, rarement rendues publiques. Lors du 1er *Symposium International sur la Recherche en Langue des Signes*, où Ch. Baker présentait pour la première fois, à Stockholm, les résultats de l'étude évoquée précédemment, elle s'était associée les performances de G. Eastman. Cet universitaire sourd, acteur de théâtre, illustrait à ses côtés les exemples décrits. Il rend ainsi visibles les aspects non manuels si difficilement écrits. Si le système de W. C. Stokoe est ainsi mis à mal sur certains points de recherche, il en est de même, pourrions–nous, dire du support papier lui–même.

522 D. Bouvet y a également recours plus tard, et l'utilise de manière tout à fait originale, au cœur de publications.

523 Les publications inédites de P. Jouison sont tirées de la thèse de B. Garcia, 2000, qui en diffuse plusieurs dans le deuxième tome de son travail.

Le mode de présentation publique de recherches sur la langue des signes impliquant des locuteurs est courant et décisif en France. G. Bouchauveau ou M.T. Abbou auprès de C. Cuxac, V. Lafitte ou R. Rodriguez auprès de P. Jouison, J. Castronovo ou C. Padden auprès de B. Mottez ou H. Markowicz, permettent par exemple, en direct ou via un support vidéo, de « remettre en corps » leurs analyses linguistiques ou sociolinguistiques. Cette contribution de personnes sourdes à l'exposition de recherches sur la langue des signes a tour à tour valeur d'illustration, de démonstration ou de preuve.

> « Il est regrettable que les interventions de personnes sourdes présentes à cette journée, n'aient pû être enregistrées, faute de moyens vidéo »,

commente C. Cuxac (1985, p.6) en introduction de l'édition de la première journée universitaire sur la langue des signes à Paris en 1983.

> « Pour mémoire, signalons combien pouvaient être éclairants les exemples et pour tout dire les démonstrations fournis par G. Bouchauveau à propos notamment des distinctions formelles entre langue des signes en situation / et langue des signes hors situation ».

Cette journée d'études est également marquée par la contribution de M.T. Abbou, alors informatrice de C. Cuxac et co–auteur d'une analyse décisive pour ce linguiste, intitulée « LSF et pantomime ; tentative de démarcation linguistique ». La contribution de locuteurs ne se limite donc pas à illustrer et « remettre en corps » des recherches pour lesquelles coexistent différents types d'inscriptions graphiques. Elle touche au travail d'analyse lui–même. Les locuteurs participent dans un registre oral, à l'exploration de manières de dire propres à la langue des signes, et à la mise en évidence des différents aspects décisifs dans la production de sens. Ils s'investissent également, comme nous l'avons déjà souligné, dans la construction ou la validation de critères de démarcation entre formes d'expression gestuelle.

> « Avant qu'ils ne deviennent linguistes de leur langue et sociologues de leur propre communauté, » poursuivait C. Cuxac dans son introduction, « les sourds sont là comme garants pour nous prévenir de dangers qui guettent tout observateur extérieur, pour nous dire « attention, ce que vous décrivez n'est déjà plus tout à fait la langue que nous pratiquons, les habitudes culturelles qui sont les nôtres » ».

Ces dialogues entre le registre de l'écrit et celui de l'oral, entre experts de la langue des signes et experts de son étude scientifique, sont le cadre de recontextualisations en corps et en discours de critères d'analyse. Ils sont également un lieu d'élaboration de nouvelles prises de recherche, un lieu où se repensent les pratiques de mise à l'écrit.

> « c'est (…) lors de mon apprentissage progressif de la langue des signes, suite aux discussions ouvertes avec les informateurs et à l'analyse descriptive que j'effectuais de manière concomitante, et indépendamment de toute problématique liée à l'éventualité d'une transcription, que peu à peu, une transcription des formes enregistrées a pu être possible. » {C. Cuxac, 1996, 1er partie, chap.7, 2.1.}

Ainsi, si des pratiques d'inscription graphique de la langue des signes existent bien dans le réseau français, c'est néanmoins pour une large part dans les présentations orales et les pratiques d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation d'énoncés en langue des signes que s'expérimentent, se valident, et se discutent, les critères de son analyse.

Ces activités d'enseignement et de débats sont au cœur d'un travail collectif portant de manière plus large sur la définition des frontières de la LSF. Comme aux États–Unis, au

Canada et dans bien d'autres pays, notamment européens, cette réflexion se fait à travers la confrontation de différentes formes de communication gestuelle, définies en fonction de critères à la fois sociologiques et linguistiques. La France connaissant peu de systèmes manuels artificiels destinés à l'éducation d'enfants sourds, c'est essentiellement entre la pantomime d'un côté, et le français « mis en gestes » ou « français signé » de l'autre, que se joue ce travail de définition des frontières et des structures propres à la LSF.

2–2. Exploration orale des frontières et des critères d'authentification de la LSF.

En soulignant l'importance, dans l'analyse de la LSF, d'activités menées dans un registre oral (en langue des signes), nous ne remettons pas en question le caractère décisif d'opérations de production, et de manipulation, d'inscriptions graphiques en science. Il s'agit simplement de s'intéresser à ce qui se passe lorsque celles–ci n'existent pas encore dans une version stable et partagée, lorsque le support d'inscription lui–même n'est pas encore « domestiqué » (pour reprendre une expression de M. Lynch, 1985a). Nous voyons alors nos professeurs, nos élèves, et nos chercheurs, tenter de qualifier et de classer différentes expressions gestuelles, à partir de leurs caractéristiques formelles, fonctionnelles, ou contextuelles524. Pour cela, ils cherchent autant à utiliser des repères plus conventionnels proposés par les américains, qu'à éprouver avec leur corps, en situations de communication, ce qui fait identité et différences parmi les différents énoncés gestuels auxquels ils sont confrontés.

Les caractéristiques du réseau de promotion de la langue des signes sont ici décisives. Une diversité de registres de langage s'y croise, mêlant conférences scientifiques, discours politiques, discussions de café, enseignement formel, plaisanteries, poésie, contes, récits de vie, etc. Il est également un lieu marqué par la grande hétérogénéité des personnes qui y participent, puisque des sourds de différentes régions, mais aussi de différents pays y collaborent, et que s'y trouvent rassemblés des adultes et des enfants, des sourds et des entendants, de compétences très inégales en français comme en langue(s) des signes. Les situations de communication y sont donc très diversifiées. L'appréciation empirique de différences dans les manières de dire gestuellement se fait à travers ces expériences de communication, plus ou moins réussies. Comme nous le verrons, le français signé est avant tout défini par les limites, les contres–sens, et les quiproquos qu'il produit avec certaines personnes sourdes. Mais les critères utilisés sont de fait construits au fur et à mesure, dans une diversité de situations, au cours de ce qui peut être décrit selon les termes de C. Bessy & F. Chateauraynaud (1993, 1995), comme un « corps–à–corps » avec une collection de gestes.

Dans ce travail, dont nous souhaitons montrer ici les grandes lignes collectives, les critères de définition validés par la discipline linguistique ont moins d'emprise. Le principe de double articulation reste largement diffusé auprès des sourds, et la réappropriation réussie

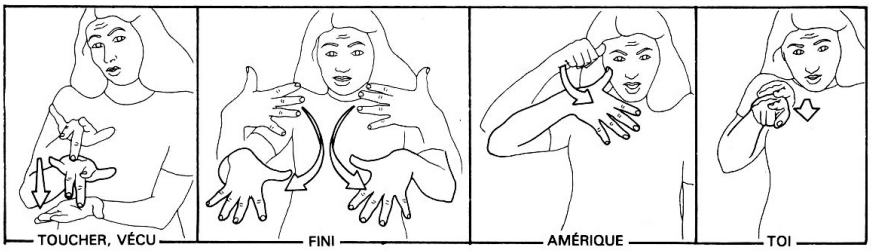
524 Dans le sens aussi bien sociologique que linguistique de ce terme, c'est–à–dire évoquant aussi bien l'importance de diverses situations de communication (interlocuteur, lieu, registre…) que l'incidence « des éléments linguistiques qui forment le voisinage d'un mot » (B. Fraenkel, 2001a, p.126).

d'une description en termes de paramètres vient soutenir le statut linguistique du langage des sourds. Mais ce travail de qualification de ce qui est ou n'est pas de la langue des signes, de ce qui, de manière spécifique, organise ce langage, se joue finalement en France davantage sous le registre d'expériences de communication. La langue des signes serait ainsi ce qui fonctionne entre et parmi les sourds ; elle est davantage définie par les fonctions de communication qu'elle remplit que par des critères formels. Si des pratiques américaines d'enseignement ou de descriptions des gestes font bien références chez les Français, elles sont en quelque sorte intégrées à leur collection de gestes. Le travail de définition des frontières et des critères d'authentification d'une langue des signes est en partie rejoué dans ce réseau–laboratoire français.

2-2. 1) Entre français et pantomime. La quête d'un système de référence spécifique.

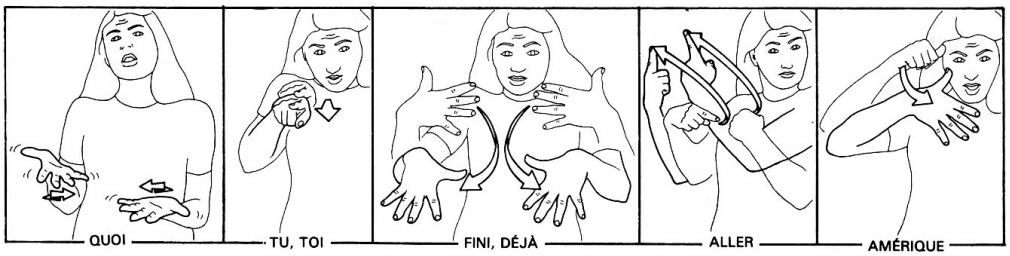
Fig. 7.27– Jeu de contraste entre manières de dire. Distinction entre LSF et français signé.

En français : « Est-ce que tu es allé en Amérique ? »
?
En LSF : TOUCHE FINI AMÉRIQUE TOI



En français signé, le signeur suit l'ordre des mots français avec les signes qui traduisent le plus possible les idées de la phrase :

« Est-ce que tu es allé en Amérique ? »
QUOI TU FINI ALLER AMÉRIQUE ?



C'est par un tel jeu de contrastes que B. Moody, interprète et acteur américain fortement investi dans la formation des professeurs d'*IVT*, expose les différences entre français signé et LSF au congrès de Dourdan (1980), puis à travers le premier tome du dictionnaire d'*IVT* (1983, p.168). Outre la référence à la langue française, le français signé est couramment défini par les contres – sens qu'il peut produire chez un locuteur de langue des signes.

« Prenons un exemple plus subtil :

En LSF, (p.81) : CINÉMA FINI, JE RENTRE MAISON
(à droite) (vers la gauche)

> Si le signeur garde l'ordre des mots français, il sera tenté de signer
>
> JE RENTRE MAISON APRÈS CINÉMA
>
> Et voici un interlocuteur sourd qui a l'habitude d'exprimer ses verbes dans un ordre chronologique : il peut comprendre que le signeur rentre chez lui et qu'après il va au cinéma !
> (…) Signalons que beaucoup de malentendus en français signé peuvent être évités si l'on utilise les expressions du visage et les localisations dans l'espace requises par la LSF. »
> {B. Moody, 1983, p.169. L'illustration citée (p.81) a été reproduite plus haut}

Ces problèmes de communication contribuent indirectement à mettre en évidence certaines logiques propres à la langue des signes, comme ici l'importance d'un ordre chronologique et de la spatialisation des signes.

Le travail de distinction entre une langue des signes utilisée entre personnes sourdes, et le codage gestuel d'une langue parlée, concerne de nombreux pays. La réflexion française sur ce sujet est ainsi alimentée par les États–Unis mais aussi par le Québec, qui connaît un essor important du français signé. Les débats sur la « LSQ » (ou langue des signes québécoise), aux débuts des années 1980, s'inscrivent dans des mouvements de contestation accompagnant la réorganisation du système scolaire des jeunes sourds dans cette province canadienne. Le documentaire intitulé *Surditude*, tourné par Yves Dion en 1981, est largement diffusé dans le réseau associatif français. Il donne la parole aux leaders sourds et entendants de ces revendications autour de la langue des signes, au sein de ce territoire francophone. Les réflexions françaises trouvent ainsi de multiples échos et sources d'inspiration. Mais le travail de définition de ce qui relève ou ne relève pas d'un langage propre aux sourds se joue également en France de façon empirique, dès les premiers cours de gestes. Il se fait notamment bien souvent à partir de ce qui se dit ou s'observe aux marges de cet enseignement.

Plusieurs récits actuels ou d'époque soulignent que ce qui s'enseignait alors, dans les tout premiers cours de gestes, n'était précisément pas de « la langue des signes ». C'est ce que nous pouvons lire dans cette description faite par B. Mottez en décembre 1977 du premier cours parisien.

> (…) frère Jouannic savait faire « goûter » chaque signe et, de chaque signe, traduire la moindre nuance en un éblouissant bouquet de mots français les plus finement choisis. Car il parlait. Et on parlait. Le français, en effet, était dans ces cours la langue de référence. Il n'était pas seulement le véhicule de l'enseignement, la langue dans laquelle étaient données les explications. Partisan délibéré de l'usage simultané de la parole et du signe, frère Jouannic tenait à ce qu'on parlât tout en faisant les signes. (…)
> Certes, dès lors qu'il s'adressait en direct aux personnes sourdes présentes, oubliant de parler, frère Jouannic abandonnait aussitôt cette façon de faire. Et même si c'était pour leur indiquer comment il fallait faire « correctement » les signes, il leur donnait les explications en une autre langue que celle qu'il nous enseignait, plus animée, plus économique, pour nous parfaitement hermétique et

> qui était celle–là même que nous brûlions d'apprendre. (…) C'est de cette langue que frère Jouannic disait qu'elle n'était pas pour nous. » {B. Mottez, *Coup d'œil* n° 8, nov.–dec. 1977, p.3}

L'incapacité des élèves entendants à réellement communiquer avec les personnes sourdes qui se rassemblent dans les foyers ou associations, ou à comprendre un échange qui se déroule entre personnes sourdes, est également mentionnée par P. Jouison à propos des premiers cours de Bordeaux (*Coup d'œil* n°7, oct 1977). Sourds et entendants expérimentent ainsi de façon très pragmatique les différences entre formes d'expression gestuelles.

Les caractéristiques et l'environnement des cours s'avèrent décisifs dans la réflexion sur la LSF. Nous avons déjà souligné à ce propos, à la suite de B. Mottez, le fait qu'en France les professeurs sont d'emblée et massivement des personnes sourdes. Mais une autre caractéristique tout aussi décisive de ces cours est de ne pas être des réunions isolées entre un professeur et ses élèves. Ils sont bien souvent donnés dans des espaces fréquentés par des sourds (institutions, associations, ou foyers de sourds). Ils s'inscrivent comme nous l'avons montré dans un réseau plus étendu de communication en langue des signes et de discussions sur la LSF. Ces cours sont enfin créés pour la plupart à la demande des élèves, professionnels, et parents entendants. Ils ont pour objectif à court terme une communication riche et efficace avec des personnes sourdes, qu'elles soient des enfants, des adolescents, ou des adultes. Ils formulent donc des attentes, interrogent leurs professeurs sur des manières de dire, et sur les contradictions qu'ils pensent percevoir. À travers ces échanges et confrontations, les différentes formes d'expression gestuelles sont très vite associées à des situations de communication. Elles sont d'abord définies en fonction du type d'interlocuteurs, le français signé étant adopté par ou pour des entendants. La diffusion de la notion de diglossie à travers des conférences mais aussi les séminaires où interviennent B. Mottez et H. Markowicz (EHESS, *ALSF*), préparent à cette analyse. Mais les différences de formes sont également rapportées à des contextes de communication, le mode d'expression utilisé dans les situations d'enseignement formel n'étant pas le même que dans des productions spontanées entre sourds, notamment dans des plaisanteries ou les récits réalisés en marges des cours. Les modes d'enseignement, et les systèmes de référence linguistiques et culturels qu'ils engagent, se trouvent alors de façon décisive en France, au cœur des réflexions sur la langue des signes. C'est à ce qui se pratique entre sourds, à ces manières de dire observées aux marges des cours, que les apprentis et les chercheurs entendants veulent accéder.

L'apprentissage d'une liste de signes décontextualisés et étroitement associés à des mots français induirait leur usage et leur agencement dans la logique même de cette dernière langue. L'introduction de la langue des signes par des cours de Communication Non Verbale (CNV), ou Communication Visuo–Gestuelle (CVG), comme le propose alors l'américain G. Eastman, permettrait de palier à ce problème. Cette exploration des ressources expressives du corps est au cœur des stages organisés à Gallaudet par *Coup d'Œil* de 1978 à 1980, comme de la formation des acteurs du *NTD* et d'*IVT*. G. Eastman donne en 1981 à l'INJS de Paris une démonstration de sa démarche d'initiation à la langue des signes, sur laquelle des documents écrits circulent également. Cette démarche d'enseignement se généralise peu à peu en France après les voyages à Gallaudet, à travers les rencontres de l'*ALSF,* et sous l'impulsion

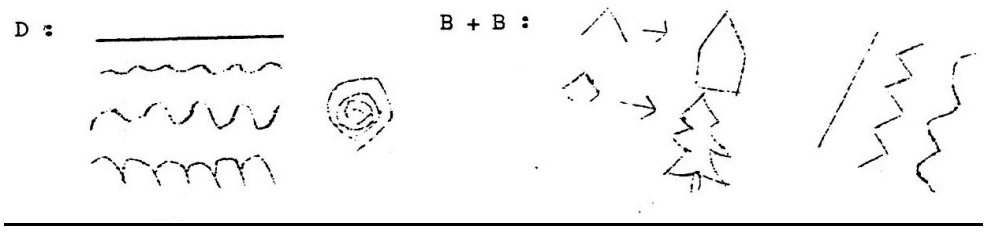
également décisive d'*IVT* qui contribue, dans un premier temps, à la formation des professeurs de LSF. Comme dans les activités théâtrales de cette compagnie, ces enseignants explorent et transmettent ce mode de communication sans faire référence à la langue française[525]. Le système descriptif de W. C. Stokoe s'inscrit partiellement dans cette logique. En s'intéressant à la structure interne des signes, il fournit des critères spécifiques à cette langue pour décrire, classer et analyser son lexique. Mais la mise en liste, ou l'identification des unités qui la composent, préexiste à cette analyse, et resterait guidée par les mots des langues vocales. Ceux–ci servent toujours à isoler et étiqueter les signes. Le mime, imposant le silence et mobilisant des ressources corporelles, spatiales et visuelles, serait alors, dans un premier temps, plus approprié pour faire comprendre aux élèves entendants, comme aux enfants sourds, la logique propre aux langues des signes.

C'est ainsi que le congrès de Dourdan de 1980 s'inscrit explicitement dans la philosophie développée par G. Eastman, de même que l'écrasante majorité des cours de LSF par la suite. La Communication Visuelle–Gestuelle est tout d'abord destinée à mettre en condition les personnes entendantes, en coupant le son, en stimulant leur attention visuelle et en dénouant leur corps. Les cours de LSF doivent ainsi commencer, de l'avis de J. C. Poulain (1980, p.54), professeur à *IVT*, par une utilisation de l'espace (« prendre ses distances les uns par rapport aux autres »), un « assouplissement des mains, des doigts (travail de dextérité) », et des « exercices de mimiques faciales (reconstitutions d'expressions différentes : étonnement, tristesse, etc…) ». Exposant la progression de cet enseignement, voici comment sont décrites les premières leçons :

Fig. 7.28– L'enseignement de la LSF à travers les ressources du mime.

«L'apprentissage de la LSF passe par le mime et donc par la communication non–verbale : les signes de la LSF sont donnés à partir d'exemples mimés par le professeur.

Première leçon : dessins
Les étudiants ne pouvant pas s'exprimer avec leur corps ni avec leurs mains, des exemples donnés par le professeur sourd, sous forme de dessins accompagnés de mimiques faciales, permettent aux étudiants un premier contact facile et agréable avec la LSF.



525 Sur ce point la démarche des artistes sourds français est inverse à celle de leurs homologues américains du NTD, qui ont d'abord travaillé des traductions de textes anglais.

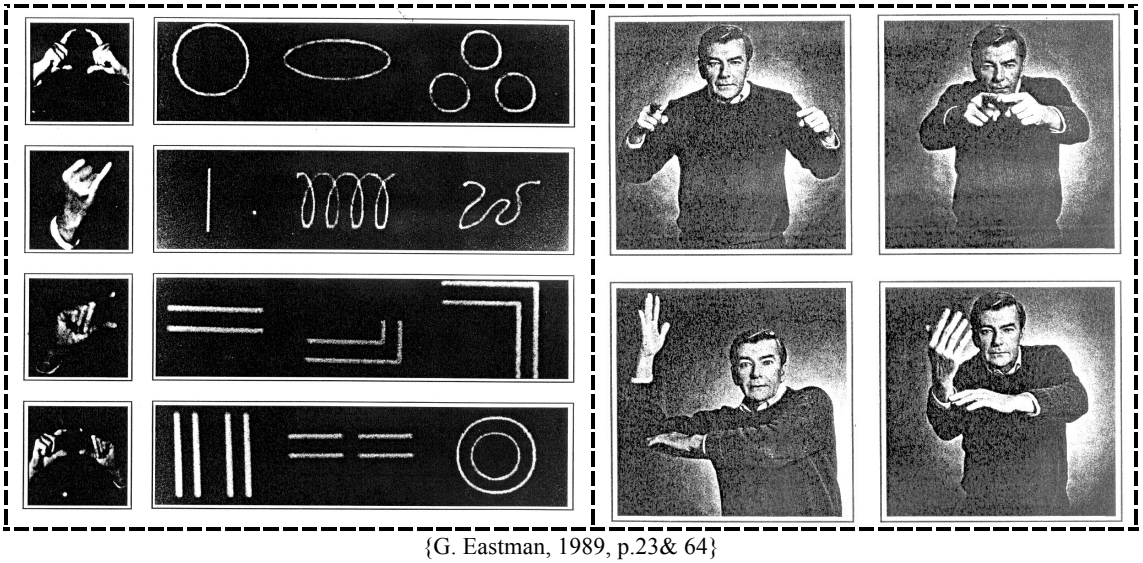
Deuxième leçon
Les étudiants s'expriment eux–mêmes en essayant de décrire ce qui les environne : la classe, les objets se trouvant dans cette pièce, etc…
ex : les fenêtres, les lampes, la porte, le lavabo, etc.
Le professeur reprend ces descriptions en les exprimant en LSF et en faisant une comparaison entre le mime et les signes. »
{Poulain, 1980, p.54–55 *(les lettres dans le schéma indique la configuration des mains, et les dessins des tracés dans l'espace*)}

J.C. Poulain s'appuie ici sur la démarche de G. Eastman, qui nous offre en 1989, dans un ouvrage intitulé From Mime to Sign, l'édition sur papier et vidéo des exercices qu'il utilise alors depuis plus de 10 ans. Cet enseignement ne se limite certainement pas à dénouer le corps des entendants, et à établir une première communication. Comme nous l'avons déjà signalé, il porte en soi une théorie sur la genèse historique, les ressources permanentes, et les structures spécifiques, de l'ensemble des langues gestuelles de sourds.

2–2. 2) Du mime aux signes, une théorie linguistique sur les langues des signes.

Dans cet enseignement, G. Eastman, et à sa suite de nombreux professeurs de langue des signes, met en valeur les ressources dont toute personne peut faire usage pour s'exprimer gestuellement, comme l'utilisation pertinente de l'espace, de l'orientation du regard, ou de l'expression et des tensions du visage. Il illustre les possibilités offertes par la création de scènes visuelles en produisant des tracés dans l'espace, des volumes, ou en disposant des objets virtuels autour de soi.

Fig. 7.29– Les ressources du mime. Tracés et localisation dans l'espace.



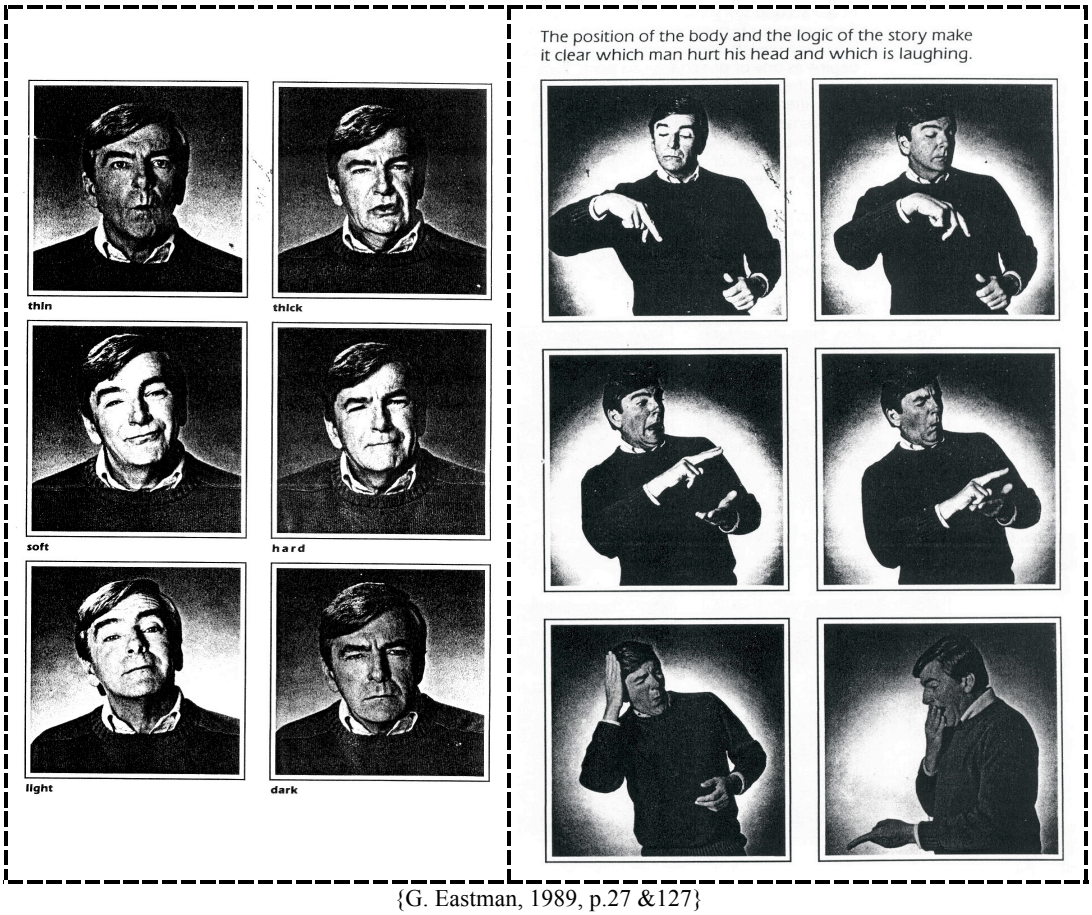
{G. Eastman, 1989, p.23& 64}

Les conventions et pratiques sociales ou culturelles sont présentées comme des outils possibles pour évoquer rapidement des personnages, des objets ou des actions, mais aussi pour utiliser de façon pertinente les différentes parties du corps (la tête pour parler des opérations de l'esprit par exemple). En introduisant la langue des signes à travers la pantomime, les enseignants réinscrivent les mains au cœur d'un ensemble de ressources

expressives corporelles. Ils invitent à une utilisation plus importante du buste, du visage, et des yeux, et attirent l'attention sur les informations que ceux–ci peuvent porter. C'est sur cet aspect que V. Abbou insiste lorsqu'il décrit, au congrès de Dourdan, les pratiques d'enseignement d'IVT.

> « La communication non–verbale, ce n'est pas seulement les signes.
> Au château de Vincennes, nous avons l'habitude de faire des exercices de préparation qui doivent faire comprendre aux élèves que c'est tout le corps qui doit être expressif. Trop d'élèves croient que ce sont des gestes précis qui permettent la communication et oublient de se servir de leur corps. Les exercices ont pour but de faciliter l'utilisation du corps dans l'espace :
> • dessiner des figures géométriques dans l'espace : avec tout le bras, puis seulement avec les doigts. (…)
> • pour montrer l'importance du visage, le professeur peut imiter l'expression de chacun des élèves et demander aux élèves d'en faire autant. Des exercices utilisent toutes les possibilités qu'offre le visage : sourcils, joues, mention, bouche, etc…
> • enfin, les yeux doivent pouvoir exprimer : l'éloignement, ou ce qui est près, ils peuvent matérialiser des figures géométriques simplement en bougeant. » {V. Abbou, 1980, p.52}

Fig. 7.30– Informations portées par l'expression du visage, le positionnement du corps et le regard.

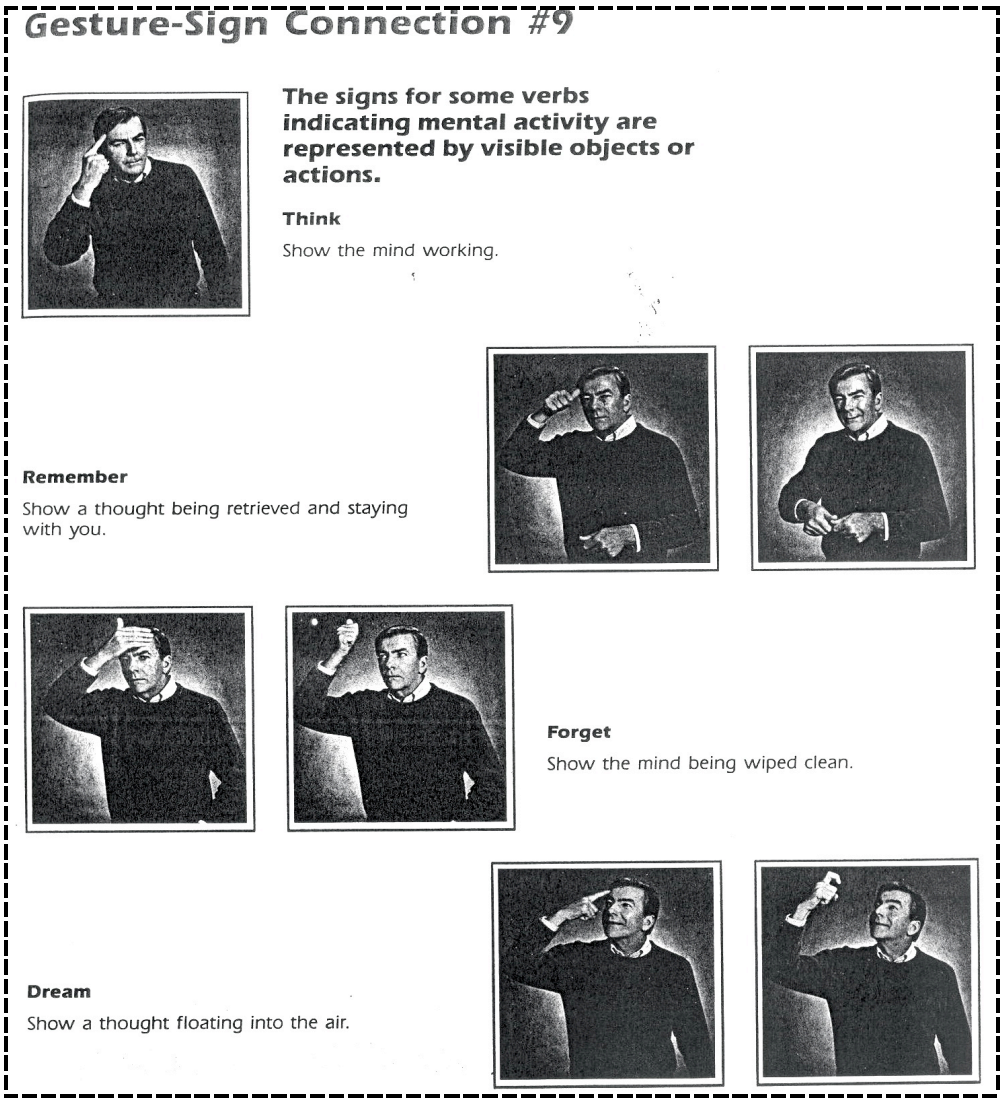


{G. Eastman, 1989, p.27 &127}

L'ensemble de ces ressources serait un mode d'entrée efficace dans le monde visuel et gestuel des personnes sourdes. Il constituerait également les racines historiques et permanentes de toute langue des signes. L'ouvrage comme les démonstrations de G. Eastman (celles qu'il fit

auprès des stagiaires français à Gallaudet, à l'INJS de Paris, ou lors des stages de 2LPE en 1983), repose sur cette thèse. À l'issue de cette exploration d'une communication par le mime, l'élève reçoit le signe ou la manière plus économique et conventionnelle d'exprimer l'idée équivalente dans la langue des signes du pays considéré.

Fig. 7.31– Du mime aux signes : un processus de réduction.



{G. Eastman, 1989, p.169}

La thèse de la genèse des langues des signes à partir de la pantomime connaît de multiples modes de diffusion en France. Elle se trouve étroitement articulée, dans le réseau français, à d'autres recherches également développées aux États–Unis. Les enseignements de G. Eastman incarnent plus particulièrement cette articulation de plusieurs théories sur la genèse, les ressources, et les caractéristiques, de l'ASL comme des langues des signes en général. La présentation en automne 1978 par les auteurs de *Coup d'Œil* de ce qu'ils présentent comme la meilleure introduction possible de langue des signes en témoigne.

> « On apprend à utiliser les mains, le visage, le corps et l'espace. La communication, élémentaire et limitée au début, prend rapidement une forme proprement linguistique grâce aux contraintes

> imposées par les divers exercices. (…) Cette restructuration spontanée et rapide permet de percevoir *l'aspect arbitraire des signes*. D'autre part, ces transformations correspondent à *l'évolution historique des signes* telle que l'a étudiée Nancy Frishberg (cf « Arbitrariness and Iconicity: Historical changes in ASL », in L*anguage* 51 pp 696–719, 1975). C'est ce même processus qui est à l'œuvre lorsque les sourds inventent de *nouveaux signes* (néologismes) et c'est celui qui explique comment ils peuvent *communiquer avec les sourds d'autres pays* dont la langue est différente. C'est précisément à cause de ce mode de communication entre sourds de différents pays qu'on peut avoir l'illusion qu'il existe une langue des signes universelle. » {*Coup d'Œil,* n °13, sept.–oct. 1978, p.3–4, non souligné dans le texte}

C'est en référence à un processus de réduction des signes que les auteurs de *Coup d'œil* évoquent ici, comme dans d'autres numéros de leur revue (n°9, n°14), les travaux d'U. Bellugi et E. Klima sur les calembours et l'expression poétique en langue des signes. Articulant différents signes entre eux, jouant sur les différents paramètres ou exploitant les procédés figuratifs décrits par G. Eastman, le résultat de ces créations linguistiques évoluerait toujours vers une forme réduite et peu iconique.

> « Au Symposium de Chicago (Coup d'œil 1§ 8), U. Bellugi avait fait un exposé sur les différents procédés d'innovation linguistique en ASL. Parmi ceux–ci, il en est un, décrit dans l'article, qui distingue les langues visuelles des langues orales. Ce mode d'innovation, à partir de gestes ou de pantomime (Coup d'œil 13 § 2) est souvent utilisé par des sourds adultes connaissant bien une langue des signes. Au début, ces représentations ne ressemblent aucunement à des signes linguistiques, mais elles s'en rapprochent au fur et à mesure qu'elles évoluent, pour devenir des signes strictement linguistiques. L'évolution se fait donc à partir de gestes plus ou moins « transparents », c'est–à–dire dont la signification apparaît dans la forme ; jusqu'à des signes « opaques » et conventionnels.
>
> La perte du caractère figuratif des signes a lieu dans un autre procédé d'innovation en ASL également décrit par U. Bellugi et E. Klima. Il s'agit de composés de deux (parfois trois) signes, existant déjà comme unités indépendantes, mais qui combinés en une seule unité, désignent un nouveau concept (cf. en français « porte–feuille »). Le développement historique des composés en ASL montre qu'ils suivent un « processus de réduction temporel et de fusion » dans lequel l'aspect figuratif tend à disparaître. » {Coup d'œil n°14, nov. 1978, p.11}

N. Frishberg a pour sa part étudié l'évolution sur le long terme des gestes de la langue des signes. Cette recherche, publiée en 1975 et associée à la démarche d'enseignement de G. Eastman par les auteurs de Coup d'œil, repose sur l'analyse comparative des signes rapportés dans d'anciens dictionnaires de LSF et d'ASL, sur des corpus vidéos réalisés en 1911 et 1913 par la National Association of the Deaf, et sur les études modernes de la langue des signes des États–Unis. Les conclusions de cette recherche sont largement diffusées en France pour constituer un argument de démonstration d'un processus de formalisation et de réduction des signes, dont le sens ne reposerait donc pas, ou plus, sur leur iconicité.

Fig. 7.32– Formes ancienne (a) et récente (b) du signe « Oiseau » {N. Frishberg, 1975, p.709}

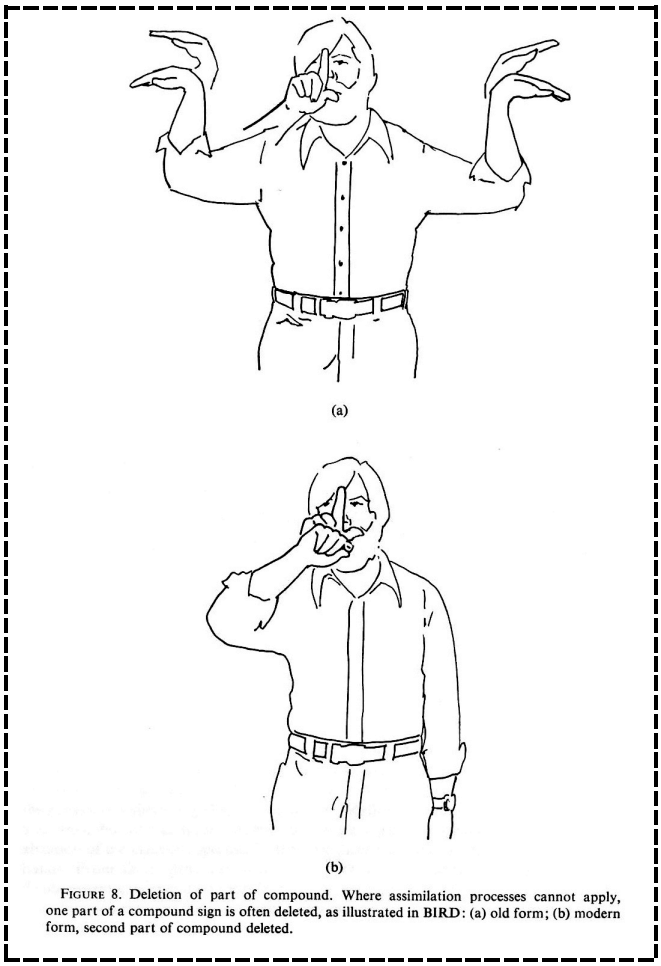


FIGURE 8. Deletion of part of compound. Where assimilation processes cannot apply, one part of a compound sign is often deleted, as illustrated in BIRD: (a) old form; (b) modern form, second part of compound deleted.

D'après les auteurs de Coup d'œil, N. Frishberg en conclut

> « une tendance générale à ce que l'articulation des configurations et des mouvements devienne plus fine, vers une réduction des signes composés en unités simples et vers une diminution de la dépendance du visage, des yeux, de la bouche et du corps comme articulateur. Toute l'évolution de l'aspect formel des signes en ASL va dans le sens d'une augmentation de l'arbitraire (dans le sens saussurien du mot) et de la perte de l'iconicité du signe. » {Coup d'œil n° 21, Janv–fév. 1980, p.13}

Cette analyse (qui s'appuie pour partie sur la langue des signes de l'INJS de Paris telle qu'elle était pratiquée au 19ème siècle), est reconduite en France. N. Peuty et B. Cochain comparent en 1977–1978, dans le cadre d'un mémoire d'orthophonie, les signes de jeunes adultes sourds français, avec les photographies déjà anciennes du répertoire réalisé par P. Oléron et publié en 1974. J. Woodward et S. De Santis publient également en 1977 deux articles exposant les variations régionales et historiques de l'ASL et de la LSF. La thèse et les critères proposés par N. Frishberg s'étendent, à travers les textes, au territoire français.

2–2. 3) L'intertextualité des communications orales, un lieu d'analyse.

L'élaboration et la diffusion de cette thèse sur la genèse des langues des signes et sur les

ressources de leur enseignement se sont jouées, aux États–Unis, dans un contexte particulier, profondément différent de celui de la France des années 1980. En Amérique, lorsque s'organisent ces recherches et cet enseignement, des pratiques collectives de notation de la langue des signes existent. Le système de W. C. Stokoe est déjà élaboré, reconnu par des membres de la communauté scientifique américaine, et repris par des linguistes spécialisés dans l'étude de l'ASL. Le principe d'une notation de la succession des signes d'un énoncé gestuel via des gloses est également d'usage. Ce type d'utilisation de l'anglais par les sourds eux–mêmes, pour écrire de la langue des signes, a même donné lieu en 1974 à des recherches spécifiques526. Les réflexions sur les ressources pantomimiques se font alors en relation avec un cadre graphique et analytique construit autour d'un principe de distinction entre des formes gestuelles discrètes, et des formes continues plus largement corporelles. Comme nous l'avons montré, rien de tel n'existe en France. Aucun système de notation ne s'impose de manière collective pendant de nombreuses années. Aucune pratique ni théorie ne pose, de manière palpable et répétée, de frontière tangible entre formes discrètes et continues. À l'inverse, l'exploitation d'une même production gestuelle pour illustrer différentes théories, et, d'une manière générale, la reprise de la démarche proposée par G. Eastman dans des pratiques de communication, contribue au rapprochement et à la confrontation, sous un même registre oral, de différentes manières de s'exprimer. C'est ce que nous souhaitons souligner à travers cette notion d'intertextualité des communications orales. Des activités de comparaison et de qualification de formes gestuelles sont réalisées à travers des pratiques, des présentations, et des discussions interconnectées, relevant davantage du monde de l'oralité que de l'écrit.

Si les critères de description utilisés par les Américains, et avec eux de nombreux européens, sont bien utilisés en France, ils ne le sont pas dans les mêmes situations de travail et via les mêmes supports. Ils ne servent pas alors à délimiter les mêmes frontières. Les repères mobilisés pour définir la LSF sont en partie différents de ceux utilisés dans la définition de l'ASL. Si les oppositions entre CVG et langues des signes d'une part, LSF et français signé d'autre part, sont bien pertinentes en France, elles ne dessinent pas les mêmes frontières qu'aux États–Unis entre ce qui fait ou ne fait pas partie d'un système linguistique gestuel propre aux sourds. C'est cet aspect, décisif, du travail collectif mené au sein du réseau–laboratoire français, que nous souhaitons souligner ici. Il est à l'origine de la particularité, sur la scène internationale, des recherches, pourtant diversifiées, qui se développent en France sur la « LSF ».

La théorie évoquée précédemment sur l'évolution historique des signes permettant de définir, par des caractéristiques formelles, les gestes qui appartiennent à des langues matures, a bien fait l'objet de présentations publiques en langue des signes. Elles sont cependant bien plus un lieu de transmission d'outils de descriptions de différentes formes d'expression gestuelle, que celui d'une diffusion de critères de définition de la langue des signes par rapport à la pantomime. En effet, si cette catégorisation de formes gestuelles organise un

526 V. Charrow (1974) décrit ces pratiques d'écriture de l'ASL via de l'anglais écrit à travers la notion d'« anglais sourd », concept ensuite utilisé par d'autres chercheurs, notamment québécois, pour penser, à l'inverse, les erreurs partagées par les sourds dans la production de la langue écrite de leur pays.

travail de distinction, elle équipe tout autant des activités de comparaison, et d'autres principes explicatifs de cette co–présence de formes discrètes et continues.

En 1980, N. Frishberg expose elle–même au sein de l'*ALSF* cette thèse sur l'évolution des signes. Pour illustrer son propos, elle s'appuie alors sur des documents vidéos réalisés à l'université de New York avec des stagiaires sourds français, D. Abbou et Cl. Garguier, se rendant, en 1979, à Gallaudet.

> « Daniel Abbou décrivait un match de foot et la jeune Claire Garguier narrait son vol sur les neiges du Groenland. C'est cette bande qu'elle a présentée, commentée et analysée au groupe de recherche de l'Académie. Elle a mis l'accent sur la transformation des signes dans les trois récits successifs de Daniel. Le premier, proche de la pantomime, mettait en oeuvre tout le corps. Le troisième, ne laissant tomber aucune information, était plus économique; il était plus ramassé dans l'espace comme dans le temps. » {*Coup d'œil*, n° 22, mars–avril–mai 1980, p.32}

Si les formes pantomimiques sont ainsi présentées comme une composante de l'histoire de la langue des signes, elles sont aussi une ressource permanente de ses locuteurs. Ceci est la condition même de la réalisation de ce document vidéographique. Pour de nombreux locuteurs français, ces trois versions d'un même récit relèvent avant tout de différences de registres, plutôt que de types de communication. Les formes pantomimiques seraient souvent investies dans les récits, notamment humoristiques. Elles font partie de ces productions observées en marges des cours de langue des signes, sur lesquelles s'interrogent de nombreux élèves et les professeurs eux–mêmes, et à partir desquelles, rappelons–le, le statut de ce qui est formellement enseigné est remis en question.

Ces présentations publiques et illustrées de différences de formes, répétées, sont ainsi essentiellement des moments de diffusion et de réappropriations de critères descriptifs. H. Markowicz et M. T. Abbou (1980) soulignent des différences de rapidité de production, d'ampleur des gestes, et de « transparence » des signes pour le néophyte. Plus facile à comprendre, la pantomime serait également, aux dires des professeurs comme de quelques observateurs (C. Cuxac & M. T. Abbou, 1985), plus difficile à produire pour des entendants. À l'inverse, les gestes de la langue des signes seraient plus facilement appris mais plus difficilement compris au sein d'un énoncé. Une grande part de ce travail de typification se fait par un jeu « en corps » de juxtaposition et de confrontation de plusieurs exemples. Il se fait à travers des conférences, mais aussi dans des cours de langue des signes, au cœur des recherches linguistiques collectives menées au sein de l'ALSF ou de l'Association F. Berthier, ainsi que dans les formations linguistiques et pédagogiques proposées par des sourds au sein du réseau associatif. Ce travail de classification, mené pour une part sous le registre de l'oralité, par plusieurs acteurs et dans une grande diversité de contextes, conduit à questionner plus qu'ailleurs le statut des formes dites pantomimiques.

Aux premières heures du mouvement social évoqué, les sourds ne sont pas forcément tous convaincus, comme nous l'avons déjà évoqué, du statut linguistique, scientifiquement fondé, de ces formes plus expressives. Mais ce constat concerne en fait l'ensemble de leurs pratiques gestuelles. Cette partition n'est pas, sur ce sujet, particulièrement pertinente pour

eux. Il existe par ailleurs un flou important quant à ce qui est désigné comme de la pantomime. Dans les cours de « CVG » en France, l'usage de gestes standards ou formels de la langue des signes, qu'ils soient iconiques ou non, y est proscrit, chez le professeur comme chez les élèves qui en connaîtraient quelques uns. La « Communication Visuo–Gestuelle » est donc à priori officiellement dissociée de la « Langue des Signes Française ». Mais aux yeux des élèves comme des professeurs, certaines des caractéristiques de la pantomime s'étendraient de façon décisive à la langue des signes. Les comptes–rendus des formations données lors de l'université d'été de 2LPE en 1983 témoignent de ce travail de redéfinition, sur ce terrain français, du système de liens et de différences entre Communication Non Verbale et Langue des Signes Française.

> « je voudrais vous parler de la communication non verbale (CNV) », écrit une étudiante sourde de Montpellier, M.P. André, dans les pages de *Vivre Ensemble* (1984, n°2, p.56). « Si beaucoup ont critiqué cette CNV, j'y ai entrevu une base réelle de la LSF. (…) Il ne suffit pas de mémoriser les quelques signes appris pour se croire un adepte de la LSF. Le problème n'est pas d'apprendre les signes mais de les exprimer à la manière d'un sourd, on n'interprète pas un mot mais une idée.(…) »
>
> Évoquant la contribution du linguiste américain L.B. Anderson, elle conclut en ces termes (p.57) : la CNV « permet d'introduire des éléments appartenant à la LSF :
>
> - impression de l'expression du visage,
> - description de la forme, de la taille, de la surface, du mouvement…
> - la CNV peut être utilisée lorsqu'on ignore un signe »

Il s'agit ici d'abandonner dans un premier temps toute référence à la langue française qu'induit spontanément l'usage de gestes isolés. Il s'agit d'explorer les processus visuo–gestuels de production de sens. Les ressources pantomimiques servent de point de référence de manière globalement inverse en France et en Amérique. Bien plus qu'un outil de réflexion sur la genèse historique des signes, l'investissement de la pantomime dans l'enseignement de la langue des signes relève en France d'une exégèse de structures propres aux langues gestuelles.

À l'inverse, les chercheurs américains s'appuient sur des critères de forme, décontextualisés des situations d'énonciation, pour tracer, entre plusieurs versions d'un même récit, mais aussi à l'intérieur même d'un discours gestuel, la ligne de démarcation entre domaine linguistique et infra–linguistique. Il nous faut insister sur ce point. Au–delà des procédures d'analyse engagées, l'ASL et la LSF pourraient être des observables de nature différente. Au–delà de différences de lexique, elles pourraient être également grammaticalement différentes. Rien ne nous oblige, pour comprendre le travail de ces chercheurs, à endosser la thèse de langues gestuelles historiquement ou structurellement apparentées. Les textes des premiers chercheurs américains sur la langue des signes montrent cependant explicitement qu'ils ont à traiter la co–présence, dans les discours gestuels de sourds, de formes plus ou moins largement corporelles et continues, et apportant plus ou moins de résistances aux procédures d'inscription de référence. W. C. Stokoe (1972) insiste sur le rôle de l'expression du visage, Ch. Baker (1979) souligne l'importance d'indices plus corporels que gestuels, tandis qu'E. Klima et U. Bellugi (1979) mentionnent explicitement des

passages fréquents, au cœur de récits, entre formes standard propres à l'ASL, et registre pantomimique. « ASL » et « ASL communication » sont imbriqués, mais dissociés. L'un des enjeux de la recherche serait précisément d'extraire de cet écheveau corporel, les formes stables et conventionnelles constituant l'ASL, seul système gestuel proprement linguistique. Si les critères d'identification et de qualification de différentes formes gestuelles sont repris sur le terrain français, d'autres thèses sont élaborées pour expliquer leur co–présence. Il apparaît notamment clairement que celle–ci caractérise ce qui est collectivement désignée en France comme étant de la « LSF ». C'est donc le statut marginal des formes pantomimiques, et leur extériorité au système linguistique de la langue des signes, qui se trouvent remis en question. Parvenir à penser ces formes d'un point de vue linguistique devient un enjeu décisif pour ceux qui, comme C. Cuxac et P. Jouison, tentent d'élaborer un système explicatif général de cette langue. Ces chercheurs s'investissent tout particulièrement dans ces espaces d'échanges et de réflexion collective où se manipulent, en situation de communication et d'enseignement, gestes et critères d'analyse.

Ce questionnement sur les frontières de la LSF, et sur la nature de certains de ses éléments ou aspects plus « pantomimiques », est rapidement engagé. En témoignent les préoccupations du groupe de travail consacré à la linguistique pendant le congrès de Dourdan en 1980. Si la distinction entre langue des signes et mime y est affirmée, on y précise aussitôt : la « L.S. est structurée : la pantomime est utilisée ensemble, avec les signes » (Dourdan, 1980, p.41). V. Abbou évoque également, lors de ce rassemblement, que les mains ne seraient pas les seuls outils d'expression, y compris pour réaliser des dessins dans l'espace. Les yeux peuvent être mobilisés pour ce type d'activité. Des exercices sont proposés dans les cours plus avancés de langue des signes pour expérimenter ces possibilités qui seraient propres à la LSF. Il peut être demandé aux élèves de s'exprimer sans les mains, exploitant alors au maximum les informations véhiculées par le mouvement des yeux, l'expression du visage, et les mouvements du buste et de la tête. C'est cette diversité de supports d'expression et cette exploitation possible d'une simultanéité d'informations qui intéresse particulièrement P. Jouison. D'après les actes du congrès de Dourdan, celui–ci demande « la possibilité de s'orienter dans la recherche de la L.S.F. pour arriver à démontrer qu'en un seul geste on peut exprimer une phrase » (p.42). D'après le compte–rendu de cette rencontre rédigé par C. Cuxac pour Coup d'œil (n°26, janv–février 1981), P. Jouison fait également publiquement état des limites du système de notation et de description de W. C. Stokoe527 : il ne permettrait pas d'inscrire du discours. C. Cuxac partage ce constat et cette expérience de ce qu'il présente comme une « résistance » de l'objet. Les critères d'analyse linguistique de la langue des signes, tels qu'ils sont enseignés par des sourds au cours de la formation des professeurs aux stages de 2LPE de 1983, ne se limitent plus aux seuls aspects définis par l'équipe de Gallaudet University. En témoigne cet extrait du compte–rendu de R. Poensin sur un stage destiné aux futurs enseignants sourds (Journal de Liaison de 2LPE, 1983, n° 3&4, p.21–22) :

527 « P. Jouison a montré que le système de Stokoe, cohérent et non ambigu dans le cadre de l'élaboration d'un dictionnaire ou d'un lexique se montrait inefficient dès qu'il s'agissait de transcrire un discours en LSF dans son intégralité. » {C. Cuxac, *Coup d'œil* n°26, p.5}

« Les caractéristiques de la langue des signes sont :
a) Le symbolisme de l'image (le geste imite l'objet concret ou évoque l'idée abstraite)
b) La spatialité (le positionnement des objets dans l'espace)
c) La simultanéité (deux ou trois signes en même temps)
d) Les mouvements et la direction.

Les parties linguistiques d'un signe gestuel sont :
a) les mains
b) l'expression mimique
c) la tête
d) la bouche
e) les yeux
f) le corps »

Le schéma proposé par R. Poensin (p.22) du continuum dans lequel s'inscrit la langue des signes est bien organisé en fonction d'une double référence au français (avec le français signé) et à la pantomime (avec la langue utilisée dans les rencontres internationales). Mais s'il est souligné une différence de grammaire entre LSF et Français, rien de tel n'existe à propos du troisième terme de la comparaison.

LE CONTINUUM DE LA LANGUE DES SIGNES

International LSF FS

Grammaire différente – Pidgin – Grammaire française

La LSF aurait une logique d'organisation commune avec la pantomime. Elle partagerait également avec elle le recours à des gestes descriptifs, continus et difficilement descriptibles dans le système de W. C. Stokoe.

Malgré les échanges avec les Etats–Unis, et plusieurs pays européens fortement marqués par les premiers travaux américains, des différences théoriques se creusent entre la France et les autres pays. Le « symbolisme d'image » pour reprendre une expression (écrite) de R. Poensin, mais aussi l'utilisation de l'espace et du corps, y ont plus qu'ailleurs une fonction centrale. Ce qui a été patiemment dissocié du système linguistique propre aux langues des signes se trouve dans les années 1980 au cœur des descriptions de la LSF, et plus particulièrement au centre des analyses de C. Cuxac comme de P. Jouison, deux chercheurs entendants de ce réseaux français, l'un universitaire, l'autre autodidacte, qui ont maintenu dans la durée leurs recherches linguistiques sur cet objet. Il ne s'agit plus de valider la pertinence d'une frontière qui viendrait soutenir le statut linguistique de la LSF, mais de trouver des principes expliquant le fonctionnement d'une telle langue gestuelle, définie à partir des pratiques, en situation, de communication entre sourds. Le défi que pose alors la langue des signes sur le terrain français est de réconcilier linguistique, corporéité, et iconicité.

2–3. L'objet indocile du réseau–laboratoire français.

Si l'identification des différents paramètres reste aux yeux des chercheurs français une ressource descriptive, les documents graphiques élaborés sur la base des premières études américaines n'incarnent plus à eux seuls cette langue gestuelle qui s'utilise et s'observe dans

ces espaces associatifs. Objet indocile sur ce terrain français, la langue des signes met en déroute les dispositifs graphiques élaborés pour la transcrire. Elle échappe par là même aux modèles théoriques imaginés pour elle, comme aux procédures d'analyses propres à la discipline et permises par le système de W. C. Stokoe. Ce que les dispositifs graphiques révèlent pour des chercheurs comme C. Cuxac, P. Jouison ou B. Mottez, ne sont plus les caractéristiques de l'objet, mais celles du regard porté sur lui, deux aspects qui ne sont plus étroitement imbriqués. Le regard incarné dans ce dispositif technique et analytique spécialement construit pour les langues des signes serait captivé par les mains des locuteurs, et par les éléments de ressemblances structurelles entre langues des signes et langues vocales. Il porterait également la plupart du temps sur des signes isolés de leur contexte de production. Il s'agit pour ces chercheurs, dès 1980, de reprendre ce travail de « domestication » (M. Lynch, 1985a) d'une langue gestuelle, désormais définie par ses caractéristiques corporelles et iconiques.

Il est important de souligner que les psychologues qui contestent le statut linguistique des langues des signes ne sont précisément pas convaincus par le travail d'inscription et de description de l'équipe de Gallaudet. Héritiers des recherches menées en anthropologie comme dans leur discipline, ainsi que dans le domaine de l'éducation spécialisée, ils considèrent ce langage comme étant, avant toute autre caractéristique, puissamment iconique. Ses locuteurs resteraient à ce titre en prise avec le monde concret, et seraient incapables d'exprimer des notions complexes et abstraites. Le langage gestuel ne relèverait que bien peu de pratiques conventionnelles. Réinventé ou réinterprété par chaque acteur, mobile et corporel, il serait l'anti–thèse même d'un système linguistique. P. Oléron développe une fois de plus en 1983 ce type de descriptions et de critiques à propos, non pas de la pantomime, mais de la langue des signes elle–même.

S'interroger sur la nature des liens ou divergences entre linguistes français et américains dans l'étude de langues des signes, c'est donc penser l'incidence du contexte et des situations de travail dans leur définition de la langue des signes. C'est aussi questionner leur modalité respective d'inclusion de ces objets dans le cadre d'une même discipline scientifique. D'après B. Garcia (2000), linguiste, le contexte disciplinaire en France et en Amérique ne serait cependant pas tout à fait le même à cette époque :

> « On peut, sans grand risque d'erreur, souligner deux points dont le second explique sans doute, au moins partiellement, le premier :
>
> - l'impact relativement faible (en tout cas circonscrit dans le temps) des théories chomskyennes en France ;
> - l'existence d'un courant de réflexion typiquement français, incarné par une filiation de linguistes – on cite classiquement Bally, Benvéniste, Guillaume, puis, dans les années 70, Ducrot, Culioli– ayant mis l'accent, en pendant à celui mis par Saussure sur la langue comme code abstrait, sur les utilisations et conditions d'utilisation de la langue, sur la nécessité de prendre en compte l'activité discursive du sujet, d'envisager la part, dans le système de la langue, des modalités de sa conversion en discours.
>
> Le point d'achoppement majeur du structuralisme, on le sait, a été sa faillite à rendre compte des

> problèmes de sens. Là où, pour le dire vite, le chomskysme s'est rapidement imposé ailleurs comme alternative – parce qu'il ouvrait la description au niveau de la phrase et se proposait de rendre compte de la créativité du « sujet parlant » –, c'est, en France, la lignée des linguistes sémanticiens mentionnés qui a, alors, (re)trouvé son actualité et orienté la réflexion, et, tout particulièrement, les analyses de Benvéniste sur l'énonciation. » {B. Garcia, 2000, p.85–86}

Des différences théoriques viendraient donc renforcer ou alimenter des démarches de recherche déjà contrastées. Les travaux américains seraient plus souvent le fait de linguistes génératives s'appropriant, à l'intérieur du cadre théorique proposé par N. Chomsky, les repères d'analyse bâtis par W. C. Stokoe. Conformément à cette conception théorique du langage, les dispositifs de recherche s'organiseraient plus souvent en laboratoire, sur la base de l'intuition de quelques locuteurs, plutôt qu'à partir de corpus d'une langue en situation. Les chercheurs français seraient quant à eux à l'inverse plus attentifs au contexte d'énonciation et aux modes de production du sens dans des activités langagières.

Mais si à cette époque, ce pays connaît « une phase d'interrogation sur les fondements de la linguistique structurale » (B. Garcia, 2000, p.87), ce cadre théorique reste pour beaucoup toujours pertinent. Même si la linguistique cognitive portée par O. Ducrot ou A. Culioli se développe, aucun paradigme ne réussit véritablement à s'imposer sur ce territoire. À l'exception notoire de Sh. Ch. Yau, partiellement investi sur le terrain français, l'intérêt au début des années 1980 pour cette approche plus cognitive reste très limité dans le champ des recherches linguistiques sur la langue des signes en France. Les cadres théoriques d'A. Martinet restent une référence extrêmement forte dans les premiers travaux sur cet objet. Comme pour W. C. Stokoe lui–même, les acteurs de recherches français qui ne sont pas linguistes de formation découvrent cette discipline à travers cet auteur, ou tout au moins à travers les critères qu'il a formalisés. C. Cuxac est quant à lui rattaché à l'établissement même de ce chercheur, l'université de Paris 5, par ailleurs marquée par une forme de résistance à toute discussion de ce cadre théorique. Le contexte évoqué d'interrogations sur les limites d'une linguistique structurale explique cette attitude, alors peu favorable aux débats sur des langues en gestes plutôt qu'en sons. Les scientifiques les plus réceptifs à cette époque aux travaux sur la langue des signes en France sont plutôt des sociolinguistes, comme L. J. Calvet, et des chercheurs sensibles aux situations d'énonciation comme F. François, ou à la diversité possible des canaux de communication linguistique comme O. Ducrot ou A. Culioli. Ils ne se sont pas eux–mêmes investis dans l'étude de cette langue, mais ont contribué à son développement en permettant l'existence de thèses, de séminaires, ou de publications sur ce sujet. Si les acteurs français de recherche sur la LSF ont donc eu, comme W. C. Stokoe, quelques alliés dans le milieu universitaire, la question des modalités d'insertion d'une langue gestuelle dans le champ de la linguistique reste entière. Comment des auteurs comme C. Cuxac et P. Jouison justifient–ils dans leur publication la prise en compte de formes pantomimiques ? Sur quelle base proposent–ils alors de décrire et d'analyser linguistiquement leur objet ? Sur quoi repose l'autorité scientifique de ces auteurs ? Il nous faut ainsi nous pencher davantage sur la manière dont les chercheurs issus de ce réseau laboratoire français pensent langue des signes, pratiques d'inscriptions, et linguistique.

Conclusion. Une réflexion collective sur les pratiques culturelles et matérielles de communication.

Cette analyse des activités collectives de définition de la langue des signes fait ressortir l'importance cruciale ici de pratiques d'inscriptions graphiques. Elles sont tout d'abord décisives parce qu'elles sont possibles selon certains critères, et font de cette manière entrer les langues des signes dans le champ des sciences du langage. Mais elles sont également centrales par les points de résistance qu'elles révèlent, invitant à poursuivre la réflexion sur les frontières de l'objet d'étude d'une part, et sur le travail de sa segmentation et de sa mise à plat d'autre part. Ces premières opérations d'analyse de la langue des signes restent alors en friche plus longtemps en France que dans d'autres pays. Elles sont par ailleurs interrogées par une plus grande hétérogénéité d'acteurs dans une diversité de situations. Le flou quant à la nature de ce qui peut être inscrit, et de ce qui échappe encore à cette opération de mise à plat, est cependant susceptible de compromettre le statut linguistique de la « LSF ». Comme nous l'avons montré, ceci est en grande partie tributaire des situations où se jouent ces premières activités de définition et d'analyse de la langue des signes en France. Mais nous comprenons également l'importance, dans un tel contexte, de ces espaces alternatifs aux lieux académiques de la science, permettant l'élaboration, l'expérimentation, et la certification, de recherches sur un tel objet. Le réseau–laboratoire français est à ce titre la matrice d'analyses linguistiques sur la LSF dans ce pays. C'est à partir de l'organisation d'un corps d'experts de la langue des signes sensibilisés à la linguistique, et des analyses menées pendant près de 15 ans dans cet espace, qu'une institutionnalisation de laboratoires, ou de lignes de recherche collective sur la LSF, sera possible en France.

La contribution d'acteurs non scientifiques à l'étude de l'expression gestuelle de sourds est donc décisive. Elle est également plurielle. Nous avons insisté ici sur le travail collectif de définition de la « LSF », et sur différentes formes d'exploration de nouveaux repères d'analyse. Nous avons également souligné l'existence d'apprentissages croisés entre les différents acteurs impliqués dans le mouvement, et sur une hybridation des rôles entre scientifiques et non scientifiques. Des sourds et des professionnels entendants s'investissent ainsi dans la recherche. P. Jouison, éducateur de profession, initialement apprenti en LSF, en est un exemple. Nombre de ces acteurs « non scientifiques » ne visent cependant pas la production de recherches académiques. Ils ne publient généralement pas de textes destinés à exposer et conserver la trace de leurs analyses[528]. Ils s'investissent avant tout dans une transmission orale de leurs repères et savoir–faire, venant alimenter des pratiques professionnelles autour de la langue des signes (enseignement, interprétation, éducation, art…). Ils contribuent de manière décisive à la production d'un corps d'experts de ce mode de communication, de nouveaux professionnels, essentiellement sourds, qui attendront de nombreuses années avant d'être officiellement reconnus comme tels. Ils sont cependant d'emblée, par leurs activités de formation comme par leurs pratiques professionnelles,

528 Pour ce qui est de travaux engagés à cette période par des sourds tout particulièrement, nous ne disposons de fait que d'enregistrements vidéos de conférences (dont l'archivage reste à faire), ou de la publication de comptes–rendus.

engagés dans l'analyse de la langue des signes, aux côtés de ces acteurs plus spécifiquement investis dans la discussion, ou la reformulation, des repères académiques des sciences du langage. Les limites des différents modes de notation et de description existants ont néanmoins sans conteste alimenté une réflexion collective et plurielle sur les spécificités de la langue des signes en France, ainsi que sur les supports de communication en général. Nous avons ainsi cherché à mettre en valeur la dynamique d'un travail de définition et d'analyse exploitant aussi bien la modalité orale qu'écrite. Nous avons également insisté sur la diversité des usages de l'écrit et de la vidéo dans des espaces de collaboration et d'échanges où la langue des signes prédomine. Le mouvement sourd porte, de manière tout à fait spécifique, une réflexion sur la nature matérielle et culturelle des pratiques de communication, notamment en science. C'est là un trait important qu'il nous faut développer.

Si l'écrasante majorité des observateurs des mobilisations contemporaines souligne l'importance et la nouveauté d'un recours à l'expertise scientifique, cet aspect n'est curieusement pas présenté comme un trait caractéristique des nouveaux mouvements sociaux dans les synthèses théoriques sur ce sujet529. Nous pouvons certes faire valoir comme L. Mathieu (2004, p.1) que « dès le XIXe siècle, le mouvement ouvrier s'est constitué autour d'un corpus d'analyses critiques du fonctionnement de l'économie capitaliste. S'il y aurait sans doute aujourd'hui quelque anachronisme à employer pour les désigner le terme d' « experts» , des hommes comme Marx ou Proudhon ont incarné ces figures de «savants engagés », convaincus que les luttes d'émancipation ne peuvent se dispenser d'une connaissance aiguisée de la réalité sociale, économique ou politique qu'elles contestent ». Si L. Mathieu évoque bien ici la discussion d'un modèle social via des réflexions et ressources scientifiques, ce n'est pas la science elle–même, comme pratiques et comme formes de pouvoir, qui est remise en question. La particularité des nouveaux mouvements sociaux réside précisément nous semble–t'il dans la réappropriation critique des savoirs, des outils, et de projets, scientifiques.

À l'instar des activistes autour de la recherche sur le sida, les acteurs de ces mobilisations braquent « le projecteur sur des questions de grande importance, dans un monde modelé par l'autorité culturelle de la science : de quelles possibilités disposent les profanes pour intervenir de façon significative dans le processus de fabrication de la science ? Plus précisément, qui peut le faire, quand et pourquoi ? Avec quelles conséquences, et quels pièges ? De quelle façon est–il possible de démocratiser la science ? Quelles sont les conditions sociales qui permettent à la science de produire un « vrai » savoir ? » (S. Epstein, 1992, p.6). Ils interrogent donc aussi bien les utilisations de la science que ses modes de production, et tentent de se poser comme des interlocuteurs crédibles et légitimes à l'intérieur du monde scientifique. C'est la raison pour laquelle de nombreux observateurs mettent en avant, comme S. Epstein (1992) ou L. Mathieu (2004), l'importance du capital culturel, au sens bourdieusien du terme, des personnes venant contester ces expertises. Pourtant, ce à

529 Citons entre autres A. Melucci, 1978 ; E. Neveu, 1996 ; M. Wieviorka, 2005. L'étude des nouveaux mouvements sociaux porte pourtant de nombreuses réflexions sur la position des sociologues face aux mobilisations étudiées, la nature de leur contribution, et la posture de recherche appropriée pour penser les mécanismes de l'action sociale (entre autres A. Touraine, 1978, 1982).

partir de quoi les acteurs du mouvement sourd travaillent, sont bien plus souvent leurs expériences de vie personnelles et professionnelles, et en quelque sorte, leurs propres corps. Par ailleurs, ce n'est pas tant avec les scientifiques qu'ils débattent (et qui sont de fait des interlocuteurs très peu nombreux), qu'avec leurs outils, leurs repères, et leurs façons de voir. La discussion des manières de faire autorité est en effet susceptible de prendre plusieurs voies, comme les travaux de S. Shapin et S. Schaffer (1993), plusieurs fois évoqués, en attestent. Elle passe autant par des ressources littéraires, une organisation sociale de la recherche, que par la construction ou l'investissement de technologies d'inscriptions. Dans leurs études historiques, ces auteurs montrent notamment les assises sociales et culturelles sur lesquelles s'appuie la légitimité de la parole et du travail des scientifiques. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, plutôt que de faire valoir leur capacité à s'approprier le langage des chercheurs, les acteurs de mouvements sociaux peuvent discuter la légitimité même des scientifiques à parler de certains sujets. C'est une expérience vécue, une confrontation, et une initiation en quelque sorte à un objet d'étude « vivant » (la langue ou le quotidien de personnes sourdes), qu'exigent les acteurs du mouvement sourd. C'est sur cette base qu'ils se posent comme des experts possibles de ce langage, s'approprient et interrogent les outils d'analyses élaborés par plusieurs mondes sociaux. Les questions que posent les acteurs de mobilisations collectives sur la science, ou la discussion de ses repères, peuvent avoir une signification ou une portée plus largement culturelle.

Les liens entre mouvements sociaux et science ne sont pas limités à des réactions défensives, à un « retournement du savoir d'instrument d'assujettissement en arme de combat » pour reprendre l'expression de L. Mathieu (id.). L'investissement critique de la science n'est pas en effet l'apanage des mobilisations ayant pour origine la contestation de pratiques scientifiques déjà entreprises, comme c'est le cas par exemple de l'organisation d'activistes autour du sida, ou qui ont du mal à se développer pour des raisons financières et sociales, comme c'est le cas des recherches sur la mucoviscidose (V. Rabeharisoa & M. Callon, 1999). La discussion et la réappropriation de pratiques et de savoirs scientifiques peuvent ne pas être initialement au centre de l'action collective, mais se trouver finalement investies de manière décisive. C'est que le travail scientifique participe de diverses manières à la production et reproduction de formes culturelles, de représentations sociales sur l'identité de différentes catégories d'acteurs composant nos sociétés, et d'une certaine conception du monde. Ce sont là par contre des préoccupations caractéristiques, et communément reconnues, des mobilisations contemporaines. L'importance des constructions identitaires et des transformations culturelles en jeu dans ces nouveaux mouvements sociaux pourrait ainsi contribuer à expliquer la portée critique et l'investissement pratique de ces acteurs dans différents domaines scientifiques.

Dire avec M. Callon (1980, p.198) que les « structures sociales et {les} structures cognitives sont définies à travers la même épreuve », c'est reconnaître l'imbrication étroite entre phénomènes culturels et productions scientifiques. On a sans doute trop tendance à penser les cultures (et les disciplines scientifiques) comme des entités immuables et figées, pour prendre au sérieux cette dynamique de reproduction, mais aussi de transformation

possible, de nos mondes socio–techniques. Nous voudrions revenir ainsi sur cette réflexion, que porte le mouvement sourd, sur la nature matérielle et culturelle des pratiques de travail et de communication, notamment scientifiques. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les recherches menées sur la langue des signes engagent l'image des sourds eux–mêmes. Et celle–ci bouscule la représentation que l'on peut avoir de l'homme et des groupes culturels. Elle est également susceptible de transformer les relations entre sourds et non–sourds. Ce qui est en jeu ici n'est cependant pas seulement l'identité des uns ou des autres, mais la situation qui contient leur rapport (B. Mottez, 1981; I. Taboada–Leonetti, 1990). La dimension technologique de cette redéfinition du rapport entre sourds et entendants, ou des modes d'existence collective des sourds dans notre société, reste très peu questionnée. Elle ne semble pas pouvoir transformer les manières de faire dans nos sociétés. Tout juste peuplerait–elle notre quotidien de nouveaux objets, à l'image du « minitel dialogue », permettant une communication écrite entre postes téléphoniques. Nous voyons pourtant à l'œuvre un rapport particulier à l'écrit, perçu comme un objet, culturel, par bien des aspects étrangers au monde des sourds. Les personnes plus particulièrement investies, au sein de ce mouvement, dans l'étude linguistique de la langue des signes ne restent pas insensibles à cet enjeu culturel qui se structure autour d'une réappropriation de l'écriture[530] par les sourds, et d'une réflexion sur les pratiques d'inscription. Elles sont également marquées par les efforts d'investissement de l'outil vidéographique, même si nous avons souligné à ce propos la diversité des usages qui se dessinent autour de cette technologie visuelle. Cette exploration de production de traces et d'archives en langue des signes, mais aussi de modes de communication visuelle à distance, porte une recherche et un questionnement autant culturel que scientifique sur l'importance des supports de travail. Ainsi, si nous avons insisté, en conclusion du premier chapitre de cette partie, sur l'importance des relations établies entre sourds, chercheurs, et langue des signes, il nous faut désormais souligner la nécessité pour ces chercheurs de prendre en compte, de manières pratiques et théoriques, les implications matérielles et culturelles des supports de communication.

530 Réappropriation de l'écriture au sens large et non pas seulement maîtrise et usage du français écrit.

– Chapitre 8 –

Du réseau aux dispositifs de recherche.

> « Un espace c'est quelque chose d'assez compliqué, on a du mal à le dominer globalement. (…) on projette, on aplatit l'espace sur l'axe réel, sur l'axe de la valeur de la fonction. Dans cette opération d'aplatissement, l'espace ne se laisse pas faire : il réagit en créant des singularités pour la fonction. Les singularités de la fonction sont en quelque sorte les vestiges de la topologie qu'on a tuée : on tue la topologie de la variété en l'appliquant dans l'axe réel, mais la topologie résiste, elle « crie », et ses cris se manifestent par l'existence de points critiques. » {R. Thom, 1982, éd. 2002, p.579}

Introduction. L'écrit : outil, pratique et objet.

Nous avons abordé, dans les deux chapitres précédents, les espaces, les efforts, et les acteurs de réflexion sur les frontières et les caractéristiques de la langue des signes en France, mais aussi les supports et les modalités de leur inscription possible. La spécificité des recherches de ce pays, tant de fois évoquée sur des scènes plus internationales531, tient essentiellement à la manière dont la langue des signes y est définie. Les recherches qui se développent sur ce territoire sont résolument plurielles, ce dont ne semble pas rendre compte cette idée de spécificité. Les auteurs de publications linguistiques en France sur la langue des signes comme C. Cuxac, P. Jouison, B. Moody, C. Mas, A. Vourc'h, M. Girod, R. Benelhocine, J. F. Mercurio, Sh. Ch. Yau…, défendent dans les années 1980 des théories différentes sur le langage en général. Les chercheurs investis plus tard dans ce champ de recherche ne donnent pas à voir de manière plus manifeste une homogénéité de conceptions et de pratiques. Ils n'élaborent pas les mêmes outils d'analyse pour penser une langue gestuelle, et ne s'appuient tout particulièrement pas sur les mêmes graphismes. Ils questionnent chacun à leur manière l'incidence et les enjeux d'une mise à plat de la langue des signes. Ils sont cependant tous confrontés, comme nous l'avons exposé, à une problématique particulière, collectivement définie aux premières heures du mouvement sourd, et largement tributaire des

531 Cette notion de spécificité française est mobilisée aussi bien par des chercheurs français qu'étrangers et se manifeste en premier lieu par l'absence des premiers dans les colloques internationaux spécialisés dans l'étude linguistique de langues signées (ceci est actuellement en cours de transformations). Les discussions engagées sur ce sujet avec des linguistes de différents pays en 1998 et 2000 (USA, Québec, Hollande, Allemagne, Suisse) mettent en évidence des difficultés largement partagées à lire les travaux des français. Pour certains une incompréhension persiste, après une lecture attentive, sur les constructions théoriques et la démarche générale de ces chercheurs. Pour d'autres, le clivage semble se situer ailleurs, dans des rivalités portant sur la politique scientifique et sur des conceptions générales du langage, limitant dans les faits les efforts de lecture. Nous reviendrons sur ces points dans le chapitre suivant.

conditions mêmes dans lesquelles les premiers chercheurs travaillent. Ils doivent en effet, de manière plus accentuée qu'ailleurs, rendre compte des formes continues et iconiques considérées en France comme une composante à part entière des langues des signes. Ils sont également incités à traiter une langue en discours, à bâtir des systèmes explicatifs ou des dispositifs graphiques qui ne soient pas limités à du lexique ou à quelques énoncés types.

La langue des signes, telle qu'elle est collectivement définie au sein de ce réseau–laboratoire, échappe donc aux outils élaborés pour la transcrire selon les repères et les pratiques de la linguistique de cette époque. Il nous faut alors comprendre quelles sont les ressources et démarches de personnes engagées dans l'analyse de cet objet indocile. Quelles sont les prises de recherches construites pour penser la LSF ? Comment ces auteurs font–ils valoir la légitimité de leur démarche et de leurs constructions théoriques ? Nous nous focaliserons ici sur deux chercheurs, C. Cuxac et P. Jouison, qui investissent des espaces de travail similaires, sans emprunter cependant les mêmes voies et questionnements de recherche. Nous nous attarderons ici sur la singularité de leurs parcours et pratiques, pour préciser la nature des ressources, des collaborations et des enjeux de ces recherches. Nous chercherons à préciser en quels termes il est possible de décrire l'impact de leurs situations de travail et de leurs rencontres, sur leurs constructions théoriques. Comment négocient–ils par ailleurs l'insertion de cet objet d'étude dans le cadre de la linguistique ? Au–delà de certaines proximités, C. Cuxac et P. Jouison se distinguent par leurs statuts, – l'un étant universitaire, l'autre un professionnel de l'éducation –, mais aussi par leur interprétation des difficultés rencontrées dans leurs efforts de réappropriation des outils descriptifs élaborés par l'équipe de W. C. Stokoe. Ils s'engagent cependant tous deux dans des réflexions épistémologiques, marquées par leurs expériences de transcription mais aussi d'apprentissage de la LSF et d'interactions quotidiennes avec des sourds. Ils questionnent également, de manière décisive, les implications matérielles et culturelles des outils de recherche et des supports de communication.

L'enjeu pour ces chercheurs est de trouver la bonne manière d'inscrire et de décrire des énoncés gestuels. Mais nous verrons dans le chapitre suivant que cette question est étroitement associée à celle de l'écriture des recherches de manière plus générale. Pour ces deux chercheurs, elles renvoient toutes deux, comme nous allons le voir, à des pratiques culturelles de communication et de conception des phénomènes linguistiques. Les outils théoriques, mais aussi l'ensemble des technologies d'inscription graphique mobilisées en linguistique, apparaissent plus clairement ici comme les produits d'un groupe humain particulier. Le travail d'analyse linguistique de la langue des signes se trouve traversé en France par le thème de la rencontre entre deux populations, sourds et entendants, et deux cultures, l'une marquée par l'oralité et la gestualité, l'autre par l'écrit et le monde des sons. Dans ce cadre, les pratiques de transcription perdent de leur transparence et de leur universalité. Mises à plat, les langues des signes semblent projetées dans un monde qui leur est étranger, où tout est défini en fonction d'éléments discrets, dans un univers à deux dimensions. Mises en mots, elles seraient défigurées par des repères et des unités qui ne leur correspondent pas. Comment éviter la déformation de l'objet à travers les opérations

d'analyse linguistique ? Comment reconstruire, dans un espace graphique, l'univers et la logique propres aux langues gestuelles de sourds ? Ces questions, posées en pratiques par C. Cuxac et P. Jouison, font écho à celles que formulent de nombreux anthropologues. On ne s'étonnera donc pas que les manières de faire et les interrogations développées au sein de cette discipline servent bien souvent, dans notre analyse, de points de référence. Ces deux chercheurs ont par ailleurs eux–mêmes insisté sur le nécessaire dialogue entre plusieurs regards (linguistique, sociologique et pédagogique), pour penser les langues gestuelles de sourds. Ils font cependant, de fait, très peu référence aux écrits anthropologiques et sociologiques, que ceux–ci portent sur les sourds ou d'autres populations. Ils n'en développent pas moins des réflexions sémiologiques et épistémologiques contribuant à placer au cœur du questionnement scientifique le caractère culturel de leurs repères, pratiques, et outils.

On l'aura compris, c'est le monde de l'écrit qui est plus particulièrement pointé ici. Il l'est cependant de différentes manières par C. Cuxac et P. Jouison. Le premier questionne surtout la surface d'inscription, le papier, tandis que le second interroge les outils de notation, l'écriture, notamment alphabétique. Nous pourrions cependant étendre la réflexion de ces chercheurs à l'ensemble des technologies d'enregistrement mobilisées, et des dispositifs de recherche. La caméra vidéo et le film ne sont pas des outils moins culturels ou plus neutres que d'autres. Ils cadrent, d'une autre manière, mais toujours, les pratiques des scientifiques. Il nous a fallu, précisément, réinscrire dans le parcours de ces chercheurs, et dans un ensemble de pratiques, l'usage qui est fait ici de la vidéo et des enregistrements produits. Parce que le travail de C. Cuxac et P. Jouison s'est peu à peu réorganisé autour de cette technologie, et parce que les corpus constituent des objets stables et partageables, les activités de recherche engagées autour de la vidéo tendent à masquer d'autres pratiques de recherche. Il nous a fallu ainsi déconstruire les récits construits aujourd'hui sur la démarche de ces chercheurs, et interroger nos propres repères de lecture de leurs publications. Il ne s'agit pas, de cette manière, de révéler les « véritables » pratiques de ces chercheurs, mais plutôt d'œuvrer à leur re–contextualisation. Notre propre analyse n'échappe pas de cette manière au travail de construction d'un regard et d'un récit, culturellement et historiquement situé, et déterminé par le type de sources utilisées. Elle présente cependant l'intérêt de questionner les pratiques valorisées ou, à l'inverse, relativisées aujourd'hui au sein des recherches linguistiques spécialisées. Elle équipe par ailleurs un regard sur des recherches en cours, sur les ressources, résistances, collaborations et interactions qui ont façonné et alimenté le travail de C. Cuxac et de P. Jouison sur la « LSF », au sein du réseau–laboratoire français.

Nous exposerons ainsi dans un premier temps nos propres repères d'analyse. Nous nous s'intéresserons ensuite à la manière dont ces deux personnes, C. Cuxac et P. Jouison, se trouvent impliquées dans des recherches linguistiques sur une langue qu'ils ne connaissaient pas, la langue des signes pratiqués par des sourds. Ceci permet de préciser comment ils définissent cet objet d'étude, et quels sont leurs premiers outils pour le décrire ou le questionner. C. Cuxac et P. Jouison participent du mouvement plus large, déjà exposé, de définition des frontières et des caractéristiques de ce langage. Ils contribuent de manière

décisive à souligner l'intérêt comme les limites de l'approche prônée à cette époque par l'équipe de Gallaudet. Nous chercherons à comprendre en quels termes ces deux chercheurs interrogent et analysent une langue gestuelle dont ils ont contribué à souligner l'indocilité. Nous nous attachons ici à suivre, dans leurs singularités, les tours et détours que ces deux chercheurs font subir non plus à l'objet, mais aux outils de la linguistique.

1– Reconstruire des pratiques de recherche en cours et situées.

Pour comprendre ce qui se construit et se négocie au sein de ce réseau–laboratoire, il nous faut donc maintenant nous focaliser davantage sur quelques démarches singulières de recherche. Il s'agit d'approcher la logique de travail, les questions et les pratiques de personnes investies durablement dans l'analyse de la langue des signes. Notre objectif n'est pas de faire un état des lieux des différentes initiatives de recherche engagées en France, mais de comprendre ce qui se joue dans les tâtonnements graphiques et les constructions théoriques élaborées au cours de recherches singulières.

1-1. Un universitaire et un pédagogue, deux chercheurs.

Si nous évoquons les démarches de différents auteurs de l'époque, nous nous intéressons ici plus particulièrement au travail de deux chercheurs entendants, C. Cuxac et P. Jouison, tous deux investis dans ce réseau–laboratoire français. Le premier est un universitaire parisien, linguiste de profession, qui entame sa carrière de chercheur sur la langue des signes, à laquelle il consacre sa thèse de doctorat en 1980 puis sa thèse d'état en 1996. Son intérêt pour la langue des signes débute en 1975 avec ses premières charges de cours de linguistique auprès des élèves professeurs de l'INJS de Paris. Le second chercheur évoqué est éducateur spécialisé à partir de 1970, ensuite en charge de la direction d'un service éducatif en 1979, au sein d'une école de sourds à Bordeaux où il effectue la totalité de sa carrière professionnelle. Il s'intéresse à la langue des signes dès 1973, d'un point de vue pédagogique d'abord, puis dans une approche plus linguistique à partir des efforts de constitution d'un dictionnaire en 1976. Autodidacte dans cette discipline, il inscrit néanmoins en 1989 ses recherches déjà bien engagées dans le cadre d'un doctorat en sciences du langage. Lorsqu'il décède en 1991, un ensemble de données, d'analyses et de publications est constitué, auquel il ne manque désormais que la construction, ou l'exposition plus explicite, du cadre graphique et théorique général. C'est à peu près à la même époque que C. Cuxac termine la première partie de sa thèse d'état, sur la base des données et des prises de recherche élaborées pendant plus de dix ans. Il vient par ailleurs de constituer des corpus vidéos de très bonne qualité technique et entreprend la rédaction de la seconde partie de son travail. Il est à cette époque lui aussi confronté à la consolidation et à la clarification d'un cadre théorique et explicatif général. C. Cuxac et P. Jouison, deux chercheurs de même génération, connaissent, malgré leurs formations et leur appartenance professionnelles différentes, des phases de recherches globalement similaires, et investissent le même type de sites de travail. Ils font tous les deux partie de ces réseaux de débats sur des langues des signes. Ils ancrent cependant leurs recherches respectives dans des lieux géographiques distincts, l'un autour de Bordeaux,

l'autre sur Paris. C. Cuxac et P. Jouison se fréquentent, notamment lors des rencontres organisées par *2LPE*, et s'échangent pré–prints et publications. Ils construisent cependant des prises de recherche différentes, potentiellement contradictoires, créant une certaine rivalité scientifique entre eux. Ils restent néanmoins l'un pour l'autre des interlocuteurs précieux.

C'est à cette période, qui s'étale de la seconde moitié des années 1970 jusqu'à la fin des années 1980, que nous nous intéresserons plus particulièrement. D'autres universitaires s'investissent ensuite en France dans l'étude linguistique de la langue des signes, comme D. Bouvet, désormais chercheur au CNRS à Lyon dès la fin des années 1980. Ce mouvement s'intensifie au milieu des années 1990 avec l'essor des recherches linguistiques et sociolinguistiques d'A. Millet à Grenoble, R. Sabria à Rouen et L. Tuller à Tours, ainsi que les travaux ethnolinguistiques d'Y. Delaporte, membre du CNRS, à Paris. Les étudiants en linguistique sont également plus nombreux à travailler sur ce sujet. Les années 1990 ouvrent donc une période à la fois d'institutionnalisation de lignes de recherches sur la langue des signes et de diversification des approches, cependant bâties pour la plupart sur les premières analyses menées pendant les années 1980, et tout particulièrement celles de C. Cuxac et P. Jouison. Si ces deux chercheurs partagent les grandes lignes d'une problématique « française » d'étude de la langue des signes, ils ne construisent cependant pas les mêmes outils graphiques et théoriques d'analyse. Il s'agit ainsi de s'intéresser à leur exploitation respective des mêmes situations de travail et ressources, et de comprendre leur démarche, différenciée, de négociation des cadres scientifiques d'analyse.

1-2. Sources orales et écrites, construction et déconstruction des publications.

Pour décrire les dispositifs de recherche de ces deux chercheurs, il est nécessaire de prendre en compte à la fois l'histoire de leur questionnement, et les espaces dans lesquels ils travaillent. Les représentations graphiques qu'ils élaborent, transforment, ou abandonnent, sont des pratiques situées à la fois dans des lieux particuliers, et dans des trajectoires de vie. Les sources utilisées sont ici diversifiées. Nous avons tout d'abord utilisé les données déjà évoquées dans la description du réseau français et de ce qu'il s'y construit, c'est–à–dire une collection de revues, des actes de colloques, et de nombreux entretiens avec différents acteurs (chercheurs, parents, professionnels sourds et entendants). Une série d'entretiens a par ailleurs été réalisée avec C. Cuxac d'une part, et avec R. Rodriguez et V. Lafitte d'autre part, tout deux impliqués en tant que locuteurs sourds (parmi d'autres) dans la recherche de P. Jouison. Les publications de ces deux auteurs rapportent également des éléments sur leur parcours de recherche, notamment la thèse d'état de C. Cuxac (1996), et certains documents manuscrits de P. Jouison. Sans être la principale source d'informations, elles ont donc été incluses dans ces données, de même que les conférences tenues par C. Cuxac auxquelles j'ai pu assister à la fin des années 1990 et aux débuts des années 2000, ainsi que les quelques soutenances de thèses et séminaires de recherches organisées à l'université de Paris 8. Le travail d'analyse de B. Garcia (2000), qui s'est intéressée en linguiste aux travaux de P. Jouison, dont elle livre par ailleurs plusieurs manuscrits inédits, a également été une source décisive d'informations.

Quelques documents vidéos permettent par ailleurs d'accéder à des réflexions entre sourds, ainsi qu'à des moments de présentation orale, par P. Jouison, de ses recherches.

Nous avons donc tenté de varier les sources d'informations sur les pratiques de recherches de ces deux chercheurs, en mobilisant aussi bien des documents datant des années 1980 que les récits que nous pouvons recueillir aujourd'hui sur ces recherches, auprès des personnes impliquées comme de quelques uns de leurs interlocuteurs, lors de conférences publiques comme aux travers d'entretiens. Ceci permet tout d'abord de sortir quelque peu de la présentation publique des recherches, telle qu'elle est mise en scène dans les publications. Nous ne prétendons pas fournir de cette manière le « véritable » récit de ces recherches. Il s'agit essentiellement ici de construire une posture permettant de questionner des pratiques de recherche et d'écriture en cours. L'espace d'une publication n'est pas leur seul contexte de production ou de validation. Toutes les mises en formes graphiques ne s'y donnent pas non plus à voir. Il nous a fallu en quelque sorte travailler à déconstruire ces écrits, pour les réinscrire dans leur contexte de production, dans la trajectoire sociale et intellectuelle de leurs auteurs. Diversifier les sources, associées à différents auteurs, contextes, époques et supports, c'est également confronter différents récits, accumuler les types d'informations concernant les pratiques de ces chercheurs. Le regard actuellement porté par les linguistes sur la langue des signes et ses principes d'analyse, projette parfois ses propres repères et critères de description sur les recherches engagées trente ans plus tôt.

La dimension collective ou interactive, telle que nous l'avons exposée, d'une réflexion sur les frontières de la langue des signes tend de manière générale aujourd'hui à s'effacer derrière le parcours de quelques chercheurs. La réappropriation actuelle des travaux de C. Cuxac, dont les principaux critères d'analyse semblent désormais « évidents » pour certains Français, masque également les difficultés conceptuelles et graphiques que ce chercheur a pourtant pu rencontrer. C'est alors la diversité des premières pratiques de notation, et l'importance de discussions et d'observations sur le terrain, qui s'effacent derrière les activités aujourd'hui centrales de production et de transcription de corpus vidéos. Il nous a ainsi fallu redécouvrir la dimension orale des activités de recherche exploratoire et d'exposition publique des analyses, et, d'une manière générale, la diversité des supports utilisés et des contextes de travail.

De la même manière, l'institutionnalisation des recherches sur la langue des signes, et la réappropriation par plusieurs étudiants français des analyses de C. Cuxac, font également oublier le contexte plus difficile de collaboration et surtout plus empirique de validation qui marque la période des années 1980. Comme dans d'autres pays, les sourds étaient divisés et hésitants au sujet de leur investissement dans des recherches linguistiques, mais aussi, au début de ce mouvement social, dans l'enseignement lui–même de la langue des signes. Si des sourds se sont plus particulièrement impliqués dans ces recherches, c'est qu'un environnement l'a permis, que des liens ont été construits, qu'ils y ont perçu quelques intérêts et qu'ils y ont reconnu leur langue. La perception actuelle des travaux de P. Jouison laisse parfois l'observateur perplexe. Brutalement interrompus en 1991, ils restent marqués par une

certaine opacité, dont s'amusent certains universitaires français aujourd'hui. Les premiers travaux de ce chercheur sont pourtant largement repris à l'époque, dans une diversité de contexte, et par une diversité d'acteurs (parents, interprètes, professeurs de langue des signes…). Ils alimentent les recherches de C. Cuxac, le travail de B. Moody, et dans une moindre mesure ceux de Sh. Ch. Yau et de quelques chercheurs européens. S'il est vrai que plusieurs de nos interlocuteurs ont mentionné que P. Jouison s'exprimait parfois de manière confuse, en français comme en langue des signes, il est tout aussi vrai qu'ils ont poursuivi le dialogue et les efforts pour se réapproprier les prises de recherche qu'il pouvait exposer. Ce sont essentiellement les derniers développements de sa recherche qui restent plus particulièrement confus. Il semble par ailleurs, comme cela sera développé plus loin, qu'aux débuts des années 1990 l'ensemble des recherches linguistiques portant sur la langue des signes manquait de clarté et de cohérence aux yeux des sourds les plus actifs dans l'enseignement de cette langue. Elles arrivaient à cette époque à un certain degré de complexité sans qu'il ne soit facile ou possible d'en saisir véritablement les apports. Cette situation incite ceux qui poursuivent ou commencent des recherches sur la langue des signes à diversifier les énoncés et registres étudiés, à proposer des formations linguistiques en langue des signes, ou à mettre plus particulièrement en évidence les répercussions possibles des recherches dans d'autres domaines d'action.

Les publications et démarches de recherche de C. Cuxac et P. Jouison ne sont pas étudiées ici en fonction du regard que l'on porte aujourd'hui sur elles, ni en fonction des théories qu'elles ont pu produire sur le long terme. Nous avons cherché à comprendre les ressources et les difficultés de chercheurs en quête de repères dans l'analyse d'un mode de communication gestuel et dynamique. La contextualisation et la périodisation de ces recherches reposent d'abord sur une identification des lieux de travail et des activités qui s'y déroulent. Nous nous sommes ensuite intéressés à la nature des échanges engagés par les chercheurs avec différents interlocuteurs, en cherchant à préciser les documents qui y sont mobilisés ou produits. Ainsi, si la réalisation et la manipulation de corpus vidéos jouent bien un rôle important dans l'organisation de ces recherches, elles ne sont pas les seules données ou dispositifs mobilisés, et s'inscrivent elles–mêmes dans un parcours de recherche. La diversité des activités d'inscription graphique et de leur contexte se trouve ainsi plus particulièrement mise en évidence. Nous avons enfin replacé dans ces contextes les problématiques associées à l'élaboration de critères d'analyse et de postures de recherche. Nous avons pris en compte ici les éléments décisifs aux yeux de ces chercheurs dans leurs trajectoires de recherche.

C'est de manière parallèle à ce travail sur les pratiques et situations de recherche de C. Cuxac et P. Jouison, que les articles publiés par ces deux chercheurs pendant la période considérée ont été étudiés en tant que tels. L'analyse porte alors plus particulièrement sur la construction de ces textes, sur la mise en scène de l'autorité de ces auteurs, ainsi que sur les données citées, les pratiques d'inscriptions rendues publiques, et les grands principes d'analyse théoriques de la langue des signes. Il s'agit désormais ici de comprendre comment ces auteurs justifient leur prise en compte de formes continues et pantomimiques, et sur quelle

base ils décrivent alors ce langage d'un point de vue linguistique. Il nous faut signaler d'ores et déjà que les manières d'écrire de ces deux chercheurs, et plus généralement des auteurs français, semblent radicalement différentes de la plupart des publications portant sur les langues des signes dans le monde. Elles s'opposent notamment au format d'écriture adopté au Québec (plus particulièrement étudié dans le cadre de cette recherche), qui s'organise davantage sur le modèle d'une expérimentation, en dissociant la présentation du cadre théorique, la production des données, leur traitement et analyse, puis la mise en perspective de ces résultats. Si nos centres d'intérêt étaient les mêmes dans l'approche de ces différents documents écrits, ceux–ci ne se prêtent pas au même type de lecture. Si l'on cherche par exemple à préciser la nature des données, telle qu'elle est présentée dans ces écrits, ainsi que celle de la contribution de locuteurs, il faudra, dans les publications québécoises, se reporter à la partie consacrée à la production et à l'analyse des données, tandis qu'il sera nécessaire, dans la plupart des textes français, de lire attentivement la totalité du document. D'une manière générale, les auteurs québécois présentent leur travail à travers des procédures de traitement, tandis que les Français le font davantage à travers un parcours de recherche, articulant récit de terrain, jalons d'une réflexion théorique, et questions épistémologiques. Compte tenu du peu de recherches portant sur les pratiques d'écriture en sciences humaines, et en linguistique plus particulièrement, il est difficile de préciser l'incidence de courants théoriques ou de traditions nationales dans ces manières de faire. Dans leur pays, les auteurs français de recherches sur la langue des signes ne semblent pas marginalisés par leur style d'écriture. Comme nous le développerons plus loin, la structuration des textes de C. Cuxac et de P. Jouison revêt au contraire une dimension importante dans l'argumentation de ces auteurs, dans la justification de leur posture de recherche, et dans la construction de leur autorité. Mais avant de s'intéresser à cette mise en scène publique du parcours et des critères d'une recherche, intéressons–nous d'abord aux premières activités de travail de ces chercheurs, à leurs inscriptions graphiques en friche.

1–3. Les grandes étapes de recherches.

Cinq périodes ont été grossièrement dissociées et sont rapidement décrites ici en fonction des sites et situations de travail, et de certains des moments charnières de recherche aux yeux de C. Cuxac comme de P. Jouison.

- La première concerne la découverte de la langue des signes dans les espaces carrefours de deux institutions scolaires, et les premiers efforts d'analyse et d'inscriptions graphiques « sur place », bien souvent sans la médiation d'une caméra. Ces pratiques sont hétérogènes et mobilisent, à la fin des années 1970, les repères proposés par W. C. Stokoe. Cette période est marquée par la diversité des situations de travail, pour une large part informelles, et par l'investissement ou la construction de collectifs de recherche (l'*Association Ferdinand Berthier* et *l'Académie de la Langue des Signes Française*).

- Pour les deux chercheurs, les années 1979–1980 représentent un tournant dans leur démarche, où ils tirent les conclusions de leurs premières expériences, et élaborent plus explicitement les grandes lignes de leur posture de recherche. Leur statut change également à cette période. C. Cuxac est désormais maître de conférence à l'université de Paris 5, et chargé d'animer un laboratoire de pédagogie au sein de l'INJS de Paris, tandis que les responsabilités pédagogiques de P. Jouison au sein de l'institution de Bordeaux inscrivent davantage ses recherches dans sa mission professionnelle. Cet investissement s'intensifiant, il lui faudra cependant solliciter des congés pour poursuivre ses investigations. Pour ces deux chercheurs, cette seconde période s'étalant de 1979 à 1983 est marquée par l'analyse exhaustive de corpus vidéos de récits en langue des signes. L'essor de recherches pédagogiques au sein de ces institutions scolaires, celle de Paris et de Bordeaux, hébergeant chacune une association rassemblant sourds et entendants autour de l'analyse et de l'enseignement de la langue des signes, facilite tout particulièrement la réalisation et l'exploitation de ces documents vidéographiques. Cette seconde période est ainsi consacrée à la construction de nouvelles prises de recherche, ensuite explorées et expérimentées pendant les années 1983–1985.

- Cette troisième période reste donc inscrite dans la continuité de la précédente. Elle est cependant caractérisée par une extension importante du réseau de C. Cuxac comme de P. Jouison, qui investissent des rencontres nationales et internationales de sourds (stages de *2LPE*, congrès de la *FMS*, et de recherches spécialisées dans les langues des signes). Les situations d'observation et de travail se diversifient, de même que les recherches engagées en France, offrant des outils et des représentations quelques peu différentes, et potentiellement concurrentes, de la LSF.

- Pendant la période qui s'étend de 1985 ou 1986 jusqu'en 1988, chacun s'attache à organiser sa recherche, investissant des sites de travail distincts, et multipliant les opportunités d'analyse et d'échanges au sein du milieu associatif. C'est l'heure des formations et des séminaires où les chercheurs exposent autant qu'ils testent leurs constructions théoriques et graphiques. L'entrée de la langue des signes dans les premières classes bilingues, et les premières formations universitaires d'interprètes, accentuent la demande de recherches linguistiques. En 1988, tandis que le mouvement associatif s'essouffle, et que les sourds craignent de ne plus avoir de prises sur des analyses de plus en plus sophistiquées de leur langue, la diversité des approches est patente. Par ailleurs, lors du premier bilan des recherches françaises sur la LSF, l'informatisation des inscriptions de la langue des signes est à l'ordre du jour pour plusieurs intervenants, qui n'en imaginent cependant pas, là encore, les mêmes usages et contraintes.

- À partir de 1988, les initiatives et situations de travail se font davantage dans des cadres institutionnels. La qualité technique des corpus s'améliore pour C. Cuxac,

> tandis que P. Jouison trouve peu à peu une reconnaissance universitaire. Le premier s'investit dans des rencontres avec des informaticiens, tandis que le second perfectionne sur support informatique un système graphique dédié à la LSF. L'écart se creuse cependant entre les réseaux associatifs et universitaires d'une part, français et internationaux d'autre part. Le maintien de conditions d'échanges et de collaboration devient un enjeu plus explicite. L'organisation de formations linguistiques pour les professeurs de langue des signes, et de colloques internationaux aux débuts des années 1990 s'inscrit dans ces efforts. Les développements ultérieurs montrent cependant que ce travail se joue et se rejoue désormais à une échelle locale.

Nous nous intéresserons plus particulièrement dans ce qui suit aux premières étapes de recherche de C. Cuxac et P. Jouison. Nous décrivons tout d'abord, tandis que le mouvement sourd s'organise à peine, leur découverte des signes comme langue spécifique d'un collectif de sourds, susceptibles à ce titre de faire l'objet d'analyses linguistiques. Nous nous attardons alors sur la nature du tournant que représentent les années 1979–1980 pour ces deux chercheurs. Il s'agit de comprendre comment, au cœur d'un réseau émergent d'enseignement de la langue des signes et de réflexion sur ses caractéristiques, P. Jouison et C. Cuxac précisent leurs questions et leurs dispositifs de recherche. Comment participent–ils à ce travail collectif déjà décrit de reprises et de discussion des repères descriptifs proposés par les premiers laboratoires américains sur l'ASL ? En quels termes le travail de P. Oléron intervient–il également dans la définition de leur posture de recherche ?

Nous nous intéressons, dans un deuxième temps, aux conditions et aux supports de travail de C. Cuxac et P. Jouison au début des années 1980 au sein du réseau–laboratoire français. Si la périodisation exposée sert de repères quant à la transformation des situations et dispositifs de recherche, il n'est pas possible d'exposer ici de manière exhaustive les constructions théoriques qu'ils élaborent pendant ces nombreuses années. Nous pouvons néanmoins préciser quelques caractéristiques de leur démarche en s'intéressant aux tâtonnements graphiques de ces deux chercheurs, et à leur explicitation de premières prises de recherche spécifiques. Nous ne ferons donc qu'évoquer l'évolution de leurs dispositifs, des formes de collaborations, et de leur analyse de la langue des signes. Nous tenterons également de cerner la manière dont P. Jouison et C. Cuxac construisent, chacun à leur manière, l'autorité scientifique de leurs textes et des analyses qu'ils exposent.

2– **Les sourds comme minorité linguistique, la rencontre avec un objet.**

Nous avons déjà évoqué, en introduction du premier chapitre de cette partie (Chap.5), la possibilité d'une transformation soudaine du regard porté sur les sourds. Ceux–ci pouvaient bien être croisés quotidiennement dans la rue, sans que personne ne s'interroge sur leur mode de communication. Les récits de recherche de C. Cuxac et de P. Jouison (comme ceux d'autres acteurs tels le sociologue B. Mottez ou plus tard l'ethnologue Y. Delaporte), sont faits de tels « déclics » ou « décentrations » (pour reprendre les termes qu'ils ont pu utiliser à

ce sujet), bousculant leurs représentations des sourds ou de leur langue gestuelle, et faisant naître de nouvelles interrogations. Ces basculements structurent l'histoire de ces recherches, telle que leurs auteurs ont pu la présenter. Ce type de récit se trouve être de fait continuellement repris, et poursuivi au fil des investigations de C. Cuxac comme de P. Jouison. Il participe en quelque sorte du travail de construction d'une posture par ces chercheurs. Il relève de ce questionnement réflexif décrit par M. Lynch (1982) comme une composante des pratiques scientifiques elles–mêmes. L'évaluation et la reconstruction, par les chercheurs, d'une histoire de leur travail et des éléments contextuels qui y ont été décisifs, ont un impact sur la suite de leurs activités, sur l'organisation de leurs recherches. M. Lynch met en parallèle le regard critique des observateurs de la science, et celui des chercheurs eux–mêmes au cours de leur travail quotidien. Le questionnement des premiers produit un discours *sur* les processus scientifiques, tandis que celui des seconds les *fait exister*. Sans nier la possibilité de multiples interprétations des activités scientifiques, il s'agit de prendre en compte aussi ce que ces acteurs reconnaissent comme une interprétation, une évaluation, ou un argument pertinent dans les situations d'enquête qui sont les leurs.

> « (…) le travail technique en science n'a pas seulement son histoire derrière lui, ou n'a pas qu'un complexe de circonstances « sociales » « l'entourant » ; sa réalisation implique continuellement de réexaminer ce en quoi ce passé a consisté, et quelles circonstances « externes » dans l'environnement de la recherche sont à reporter dans le travail en cours. Le travail, alors, ne consiste pas seulement en un « progrès » à travers un terrain socio–historique ; sa progression de l'intérieur engage une articulation, pour tous les sujets pratiques, de ce que ce terrain socio–historique comporte comme détails immédiatement pertinents »532. {M. Lynch, 1982, p.519}

Ces renouvellements du regard porté sur les sourds et la langue des signes font partie d'une histoire passée pour les chercheurs. Mais les questionnements critiques qui les accompagnent alimentent aussi le travail de (re)définition des lignes ou objectifs de recherches en cours, des types de données à étudier, et de la manière de mener un travail scientifique sur une langue gestuelle, parmi ses locuteurs.

2–1. L'entrée en communication avec des sourds ou la construction d'un objet d'étude.

2–1 1) Entre singularités et similitudes de parcours.

C. Cuxac et P. Jouison ont comme premier site de travail un espace scolaire spécialisé. Le premier fréquente l'établissement séculaire de Paris aux lendemains du congrès de la *FMS* à Washington auquel quelques professionnels ont participé. Il est donc rapidement informé des débats existants autour de la langue des signes, et des revendications que quelques adultes sourds, notamment parisiens, entreprennent alors pour accéder aux formations et aux fonctions de l'éducation nationale. Tandis qu'il découvre la vieille bibliothèque de l'INJS, les

532 (tp) « (…) technical work in science not only *has* its history behind itself, or *has* a complex of « social » circumstances « surrounding » it ; its accomplishment continually involves re–examinations of what that past consisted of, and of which « external » circumstances in the research environment are to be made accountable to the work at hand. The work, then, not only consists of a « progress » through a socio–historical terrain ; its *progression* from within involves an articulation, for all practical purposes, of what that socio–historical terrain consists of as immediately pertinent details. »

ouvrages et les manuscrits anciens qu'elle recèle, il rencontre B. Mottez et H. Markowicz, puis fréquente leurs séminaires. Bien qu'ils soient rapidement inséparables, ces deux chercheurs défendent des représentations différentes de la langue des signes. Tandis que le sociolinguiste américain insiste sur le caractère désormais arbitraire des gestes et sur leur construction paramétrique, le sociologue français refuse d'évacuer et de dévaloriser la dimension puissamment iconique et corporelle de la langue des signes. C. Cuxac reste marqué par ces différents regards, de même que par ses expériences contrastées d'apprentissage de la langue des signes. Il suit en effet les touts premiers cours du Frère Jouannic, où les gestes sont sans cesse rapportés aux termes français, puis ceux de C. Fournier, enseignante et interprète entendante, issue d'une famille sourde. C. Cuxac assiste également ponctuellement aux cours proposés au Château de Vincennes par *IVT*, où il reste marqué par les différences de formes d'expression utilisées dans l'enseignement formel, et dans les récits, notamment humoristiques.

C'est là que cet étudiant réalise les premières annotations de gestes, à l'aide du système de W. C. Stokoe. C'est ce cadre théorique et descriptif qui lui permet d'engager une thèse de linguistique sur ce langage. Il rencontre cependant certaines difficultés dans cette activité graphique. Les récits évoqués échappent en effet à ses outils d'inscription. Ils bousculent également ses premiers repères pour donner à voir un langage gestuel plus mobile et corporel, ne reprenant aucun des gestes enseignés et consignés. Si cette forme d'expression est à cette époque clairement dissociée de la langue des signes proprement dite, la question de son statut est désormais d'actualité. Ce travail de frontière ne fait par ailleurs pas disparaître toutes les difficultés d'écriture et d'analyse. La consignation d'une liste de signes isolés ne résout pas la question de leur agencement dans un discours gestuel, tandis que notre apprenti peine encore à communiquer gestuellement. Ces situations de travail et ce dispositif graphique semblent limités pour l'apprentissage, comme pour l'analyse scientifique, de la langue des signes. P. Jouison rencontre à Bordeaux des difficultés similaires, à la différence près qu'il ne connaît pas les travaux de W. C. Stokoe lorsqu'il s'engage dans des représentations iconographiques de gestes d'élèves puis d'adultes sourds.

L'institution de Bordeaux n'est pas traversée comme celle de Paris par des réseaux politiques internationaux. Il s'y rencontre cependant aussi des problèmes pédagogiques et des difficultés importantes de communication, invitant certains professionnels comme P. Jouison, à investir dès le début des années 1970 des voies alternatives d'échanges, comme le dessin et l'expression gestuelle. Cet établissement est également inscrit dans un réseau social local de sourds, impliquant les anciens élèves de l'établissement et les sourds habitants dans la région, rassemblés dans des associations culturelles et sportives. Lorsque P. Jouison veut, en 1976, consolider et équiper un travail pédagogique utilisant la modalité gestuelle, il peut alors s'appuyer sur les membres du Foyer des sourds, accolé à l'établissement spécialisé, et sur quelques élèves venant de terminer leur scolarité. L'*Association Ferdinand Berthier*, rassemblant sourds et entendants autour de la langue des signes, est créée, à l'intérieur de l'enceinte scolaire, sur la base de ces premières collaborations initialement consacrées à la constitution d'un dictionnaire. C'est dans ce microcosme bordelais que sont organisés les

premiers cours de gestes dans cette ville, puis les recherches linguistiques qu'ils suscitent. C'est lors de récréations scolaires, puis au cours de rencontres associatives, que P. Jouison réalise les premières représentations graphiques des gestes reproduits devant lui, par des enfants puis des adultes sourds.

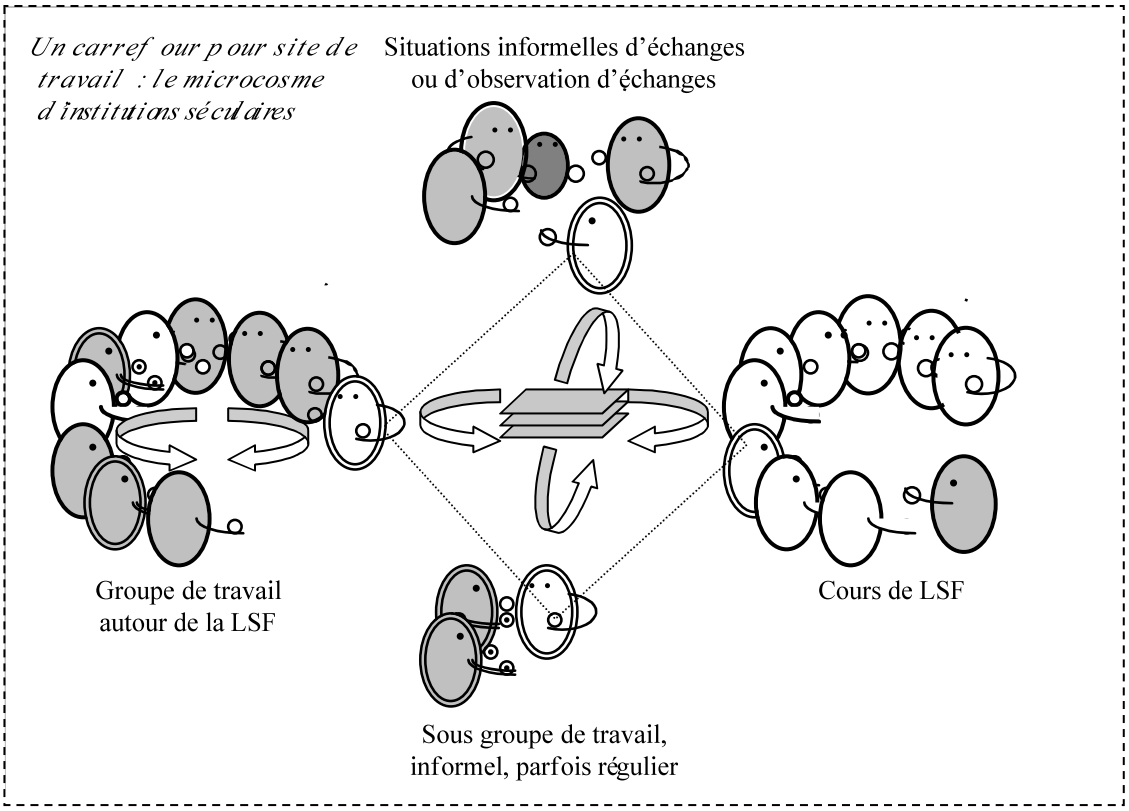
La découverte du « langage des sourds » se fait rapidement sous trois registres.

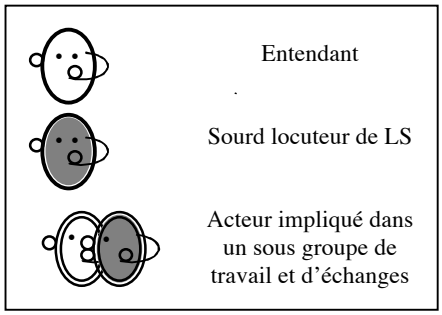
- Elle s'impose dans sa dimension politique et sociologique d'abord, notamment pour C. Cuxac, sensible par son parcours scolaire et ses origines catalanes, à la violence symbolique possible de politiques autant sociales que linguistiques. C'est dans ce registre que ce posent d'abord pour lui les questions pédagogiques dans les écoles de sourds. Un travail de mise en perspective historique occupe une large place dans sa thèse de doctorat, matière de son premier ouvrage édité en 1983.

- La découverte de la langue de signes se fait également de manière plus pratique ou pragmatique, puisque P. Jouison et C. Cuxac, comme D. Bouvet, B. Mottez et de nombreux professionnels, cherchent à apprendre cette langue à l'heure où son enseignement s'invente à peine. Cette approche est particulièrement décisive pour P. Jouison dans la mesure où son intérêt est d'abord pédagogique, et qu'il est directement confronté, dans son travail, à des difficultés et des besoins de communication. Le cadre scolaire dans lequel se trouvent à des titres différents P. Jouison et C. Cuxac offre la possibilité d'observer différentes situations d'échanges gestuels, mais aussi de réfléchir sur les représentations que chacun peut se faire de la surdité et de la langue des signes. Les pratiques de communication spontanées d'enfants sourds, le regard des professionnels pour C. Cuxac, celui des jeunes élèves sur les sourds plus âgés pour P. Jouison, puis la mise en place d'activités communes entre adultes sourds et entendants autour de la langue des signes, démultiplient les conceptions possibles de ce langage et de leurs locuteurs.

- La découverte de la langue des signes se fait enfin, pour l'étudiant en linguistique comme pour le pédagogue, à travers des efforts de mise à l'écrit des signes appris ou des énoncés observés. Ces écrits de travail, d'abord réalisés « pour soi », sont à terme destinés pour l'un comme pour l'autre à penser, puis à décrire, le fonctionnement de la langue des signes. Cette question de la production et des manipulations de représentations graphiques de la langue des signes est une question initialement secondaire. Elle doit soutenir pour P. Jouison les échanges entre sourds et entendants en permettant l'appropriation d'un même langage par des professionnels, des adolescents sourds, et leurs parents. Pour C. Cuxac, elle est, aux premières heures de ses recherches sur la langue des signes française, en quelque sorte résolue par W. C. Stokoe depuis 1960. C'est cependant à travers leurs premières pratiques d'inscription, réalisés dans des situations de travail diversifiées, que se nouent leurs démarches de recherche et leur questionnement sur le fonctionnement et les caractéristiques de la langue des signes.

Fig. 8.1– **La définition d'un objet, entre corps et papier.**
Diversité des situations d'initiation et d'inscription.





2–1. 2) Entre corps et papier, le travail de linguistes.

Les premières activités de recherche de C. Cuxac comme de P. Jouison sont marquées par un investissement à la fois dans des productions et reproductions « orales » de gestes, et dans un travail d'écriture. L'analyse de ce langage se joue alors essentiellement dans un va–et–vient entre corps et papier. Il s'agit tour à tour de noter les signes observés dans une diversité de contexte ou de reproduire les gestes consignés, de décomposer et mettre à plat de courts énoncés gestuels, ou de remettre en corps et en discours les unités écrites. Les espaces où sont menées ces activités sont diversifiés. Nous pensons bien sûr d'abord aux cours de langue des signes. Mais l'environnement même de cet enseignement comme des espaces scolaires où il se déroule sont également des lieux d'expérimentation et d'observation. Enfin, les séminaires parisiens, les réunions bordelaises, puis *l'Académie de la LSF* (ALSF) et l'*Association Ferdinand Berthier* (AFB), représentent également des sites importants d'exploration de critères d'analyse et de pratiques d'inscription.

Dans l'ensemble de ces espaces, les chercheurs endossent le rôle d'apprenti désirant connaître la langue des signes. Les ressources et les problèmes rencontrés dans cette initiation nourrissent leur réflexion sur les nouvelles manières de faire qu'il faut acquérir pour produire ou comprendre un message visuo–gestuel, comme par exemple suivre les yeux et non les mains, penser la localisation spatiale des éléments d'une scène ou d'un propos, et éviter de faire référence au français. Ces chercheurs sont aussi des interlocuteurs privilégiés au cours d'échanges portant sur le fonctionnement linguistique de la langue des signes, où ils proposent des formes gestuelles, des thèmes, ou des situations fictives d'expression. Ils peuvent donc y tester et y construire leurs hypothèses de manière plus cadrées. Si ces activités caractérisent les premières réunions linguistiques de l'*ALSF* ou de l'*AFB*, elles sont également menées dans des échanges moins formels ou moins publics, entre les chercheurs et quelques locuteurs devenus plus proches. Pour ce qui concerne plus spécifiquement P. Jouison, l'organisation elle–même de cours de LSF, dans laquelle il s'implique, est investie comme un lieu de travail. La pertinence des repères d'analyse et des documents produits, qu'ils soient graphiques ou vidéographiques, dépend directement de leur possible ou impossible réappropriation au cours de l'apprentissage de la langue des signes, puis de la réussite ou de l'échec de celui–ci.

C. Cuxac et P. Jouison sont aussi régulièrement, par les caractéristiques mêmes de ces différents sites de travail, en position d'observateurs, devant des interactions menées entre sourds pendant ces discussions, ou en marge de l'enseignement. Ils sont alors susceptibles d'être confrontés à des formes gestuelles inattendues. Elles peuvent ne pas avoir été prises en compte dans les cadres explicatifs qu'ils commencent à bâtir. Elles peuvent aussi en quelque sorte ne pas se comporter comme prévu, quant à leur fréquence, leur contexte, ou leur registre d'utilisation. Nous avons déjà insisté sur l'importance des échanges, reprises, et confrontations, des analyses et critères des uns et des autres. L'ensemble des acteurs de recherches inscrits dans ce réseau–laboratoire français se trouve en quelque sorte pris entre

plusieurs systèmes de référence. Chacun participe activement au travail de définition de ce qui fait partie ou non de la langue des signes, de ce qui, gestes ou indices, ne peut être ignoré sans déperdition importante de sens. Mais aucun ne peut véritablement se soustraire à la confrontation des regards et des critères, à la mise en exergue des manières spontanées et différenciées des uns et des autres de voir les choses.

Dans toutes ces situations, ces chercheurs sont donc mis en position de produire et d'observer de la langue des signes, de questionner les systèmes de référence et les manières de faire des uns et des autres, et de confronter manifestations orales et descriptions écrites. Ils expérimentent alors en pratique les écarts pouvant exister entre ces différents contextes d'interaction, et les limites de leurs outils ou repères d'analyse. Dans ces confrontations entre différentes expressions « situées », mais aussi entre productions, observations et descriptions, les chercheurs s'équipent, construisant quelques repères, et faisant évoluer leurs systèmes théoriques et leurs outils d'inscription.

2-1. 3) À travers le système de Stokoe.

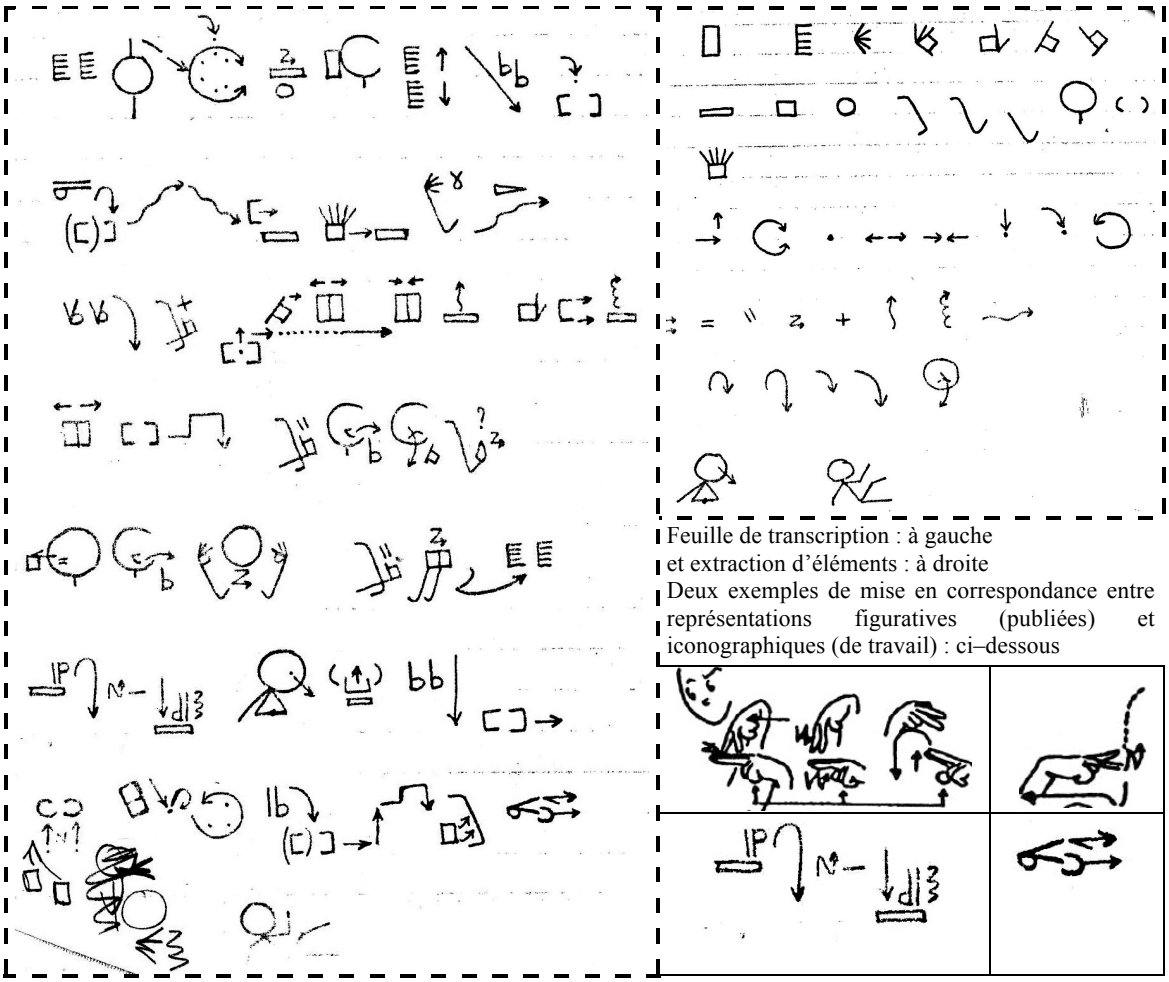
Les repères descriptifs américains sont largement repris par C. Cuxac dès le début de ses recherches, tandis que P. Jouison ne les découvre que dans un deuxième temps, alors qu'il est déjà investi dans des efforts de notation des gestes.

Si C. Cuxac ne participe pas lui–même aux voyages à Gallaudet, il fréquente les principaux lieux où circule l'actualité des recherches sur la langue des signes, et prend connaissance dès 1975 des principales publications américaines sur le sujet. À l'inverse, l'insertion des activités de P. Jouison au sein d'un réseau plus large de réflexions et de débats sur la langue des signes ne se joue qu'à la fin des années 1970, avec les voyages en province de chercheurs français et américains, puis l'organisation de voyages à Gallaudet, auxquels il participe. À la décisive rencontre d'H. Markowicz, diffusant en région les principes de description de W. C. Stokoe, succède celle de L. B. Andersson aux États–Unis, éducateur comme lui et également investi dans l'élaboration d'un système iconographique original pour écrire des termes en langue des signes.

P. Jouison n'adopte pas les différents graphismes de ces nouveaux interlocuteurs. Mais il découvre et reprend ce qu'il considère être un ingénieux principe de décomposition. Ses ressources en matière de recherche linguistique semblent combiner ce principe descriptif et théorique de la double articulation, et les repères de l'analyse grammaticale du français telle qu'elle s'enseigne dans le milieu scolaire en France. Il investit désormais davantage ses feuilles de notation, cherchant à isoler les composantes des gestes inscrits, comme en témoignent les extraits533 suivants de transcription de *l'histoire de la piscine*, inventée par V. Lafitte.

533 Jouison, 1983, éd.95, p.49 (version figurative) et archives F. Berthier (symboles)

Fig. 8.2– Exploration graphique des unités et des composantes des signes.
Les feuilles de transcription de P. Jouison, 1980.



Feuille de transcription : à gauche
et extraction d'éléments : à droite
Deux exemples de mise en correspondance entre représentations figuratives (publiées) et iconographiques (de travail) : ci–dessous

C. Cuxac reprend pour sa part le formalisme proposé par W. C. Stokoe, pour les performances descriptives de cet outil, et les opérations routinières d'analyse linguistique qu'il permet. Il poursuit en cela la démarche ponctuellement engagée par un enseignant spécialisé du Sud de la France, P. Sallagoïty (Fig. 8.3).

À cette époque, C. Cuxac ne remet en question ni les théories américaines sur les caractéristiques ou la genèse des langues des signes, ni les repères descriptifs de W. C. Stokoe. Tout au plus propose–t–il quelques amendements à ce système graphique, qui permet de manière si décisive d'engager des analyses linguistiques de langues signées (Fig. 8.4).

Fig.8.3– Description paramétrique de la LSF et pratiques routinières d'analyse linguistique.
{P. Sallagoïty, 1975, p.192–193}

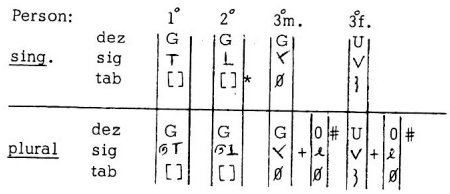


Table 10. Personal pronoun morphocheric structure.

Table 10 shows that /⊤/∓/⊥/ is the morphocherologic opposition which distinguishes first from second person, and that circling motion /↺/ is the morphochereme marking plural for first and second person. Plural for third person is marked by the function-sign for plural, i.e. 0-hand dez, wiggled, in neutral tab.

3.3 Possessive pronoun structure. The possessives of the MSL three-person, two-number pronoun system utilizes a single dez chereme as Table 11 shows:

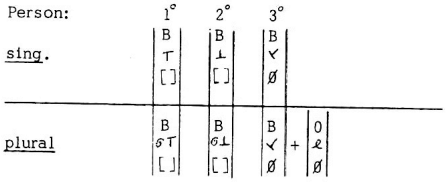


Table 11. Possessive pronoun morphocheremic structure.

These personal pronoun and possessive paradigms are structurally similar. Distinction between them is based on the morphocherologic opposition of dez, /G/≒/B/. Third person feminine is neutralized in the possessive system. As far as the first and second persons (necessary in any communication system) are concerned, this sign language system is fully integrated. Every morpheme is opposed to three others in a cubic relationship by a single morphocherologic opposition. This is shown graphically in Figure 1.

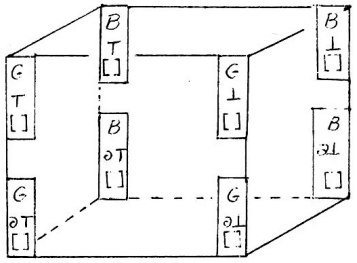


Figure 1. 1 & 2 pronoun and possessive paradigm.

Fig. 8.4 Réappropriation du système de W. C. Stokoe par C. Cuxac. {repris dans C. Cuxac, 1996, p.749–751}

Certaines configurations non représentées dans le système de Stokoe sont transcrites par des symboles de mon cru. En voici la liste :

 pour la configuration "extrémités du pouce et de l'index se touchant, autres doigts repliés".

 pour la configuration "extrémités du pouce et de l'index se touchant, autres doigts tendus".

 pour la configuration "pouce et index tendus et parallèles, autres doigts repliés".

 pour la configuration "pouce et index tendus et parallèles, autre doigts tendus et écartés".

 pour la configuration "pouce tendu, parallèle aux autres doigts, tendus et se touchant".

 pour la configuration "index et auriculaire tendus".

 pour la configuration "pouce, index, majeur tendus et écartés".

 pour la configuration "doigts tendus et écartés, pouce replié contre la paume".

 pour la configuration "extrémité du pouce et extrémité des autres doigts se touchant en formant un cercle"

 pour la configuration "extrémité du pouce et extrémité des autres doigts se touchant en formant un ovale".

Remarque, la configuration notée "H" par Stokoe est transcrite, ici-même, par "U".

Le système de Stokoe ne couvre pas non plus la totalité des emplacements où se réalisent les signes. Voici, en ce qui concerne ces emplacements, les symboles que j'ai utilisés :

 pour les yeux.

 pour le nez

 pour la bouche

 pour l'épaule (l'épaule droite du locuteur)

 idem, pour l'épaule gauche du locuteur.

Concernant l'orientation des mains, comme je l'ai dit au cours du chapitre sur la double articulation en LSF, je pars d'une position neutre de la main plate : les bras sont le long du corps, les avant bras et les mains plates sont parallèles au sol. Les paumes des deux mains se font face (elles sont "sur la tranche"). Cette orientation zéro n'est pas notée lorsqu'elle est effectivement réalisée. Et toutes les autres orientations sont donc transcrites par rapport à cette orientation zéro (choisie arbitrairement). Ainsi :

 - paume vers le sol :

 - paume vers le sol à gauche :

 - paume levée à partir du poignet :

Pour paume levée, l'avant bras étant levé, le symbole de l'avant bras levé,  , précède celui de la configuration de la main : 

Dans un premier temps, la vidéo ne s'impose pas véritablement. Privés de ressources contextuelles et interactives, les chercheurs buttent devant ces documents bruts, indemnes de tout découpage et de toute analyse. À Bordeaux, des enregistrements vidéographiques d'interactions informelles dans l'enceinte scolaire existent, mais ils n'offrent qu'une piètre visibilité des signes. Les premiers professeurs de langues des signes tentent également de recourir à des vidéos de rencontres entre sourds lors de congrès de la *CNSF*. De tels documents n'offrent cependant aucune prise pour des observateurs ignorant encore tout de ce langage. Ils sont alors délaissés au profit de productions plus cadrées, réalisées à la fin des années 1970 au sein de la jeune *Association Ferdinand Berthier*. Des récits inventés par les plus grands des élèves sont enregistrés, de même que de courts échanges produits dans le cadre de situations fictives, à la manière de pièces de théâtre. Les premiers documents vidéos, tels qu'ils sont exploités, ont alors d'abord une fonction illustrative. Ils sont un lieu de démonstration de certaines manières de dire en langue de signes déjà identifiées, ou de la pertinence de principes explicatifs construits par ailleurs. P. Jouison les expose parallèlement aux cours de LSF au sein de *l'Association F. Berthier*, ou lors de présentations publiques comme celle auprès de l'*ALSF* en 1979. L'histoire de la piscine qu'il y présente, inventée par V. Lafitte, fait cependant figure d'objet transitoire entre deux démarches d'analyse. Comme nous le développerons plus loin, ce document devient en effet un objet d'étude en soi, un lieu d'investigation. De la même manière, C. Cuxac utilise relativement peu la vidéo, dans un premier temps. Il mobilise cette technologie de manière ponctuelle, dans le cadre de sa thèse de doctorat. Pour réaliser son premier corpus, il sollicite un couple de sourds qui fréquente l'INJS de Paris, et enregistre un dialogue de quelques minutes en langue des signes. Son analyse nécessite la contribution d'une interprète, C. Fournier, et des échanges avec les locuteurs. Il a connaissance à cette époque des critères construits par les auteurs américains, W. C. Stokoe (1960, 1972), K. & U. Bellugi (1972), mais aussi L. Friedman (1975) qui décrit l'importance de l'orientation et de la spatialisation des signes, phénomènes difficiles à représenter graphiquement.

Si aucun de ces deux chercheurs ne se focalise donc d'emblée sur des documents vidéographiques, les quelques utilisations qu'ils en font sont ici encore l'occasion d'expérimenter les limites de leurs outils théoriques et descriptifs. Ces enregistrements, d'abord utilisés à des fins illustratives, donnent indirectement à voir ce qui échappe à l'analyse et à la description linguistique. Les va–et–vient entre corps et papier, puis ces confrontations entre supports vidéos et graphiques, mettent à l'épreuve les critères d'analyse des Américains, comme le principe d'une notation via des gloses.

Pour C. Cuxac, ces outils conservent une pertinence descriptive, sans pouvoir rendre compte à eux seuls de l'ensemble des phénomènes observables et nécessaires à la production du sens. Ils font alors toujours partie de ses ressources d'inscription graphique ou de description littéraire, sans incarner nécessairement de principes théoriques de construction. C'est le modèle d'une économie linguistique fondée sur un nombre réduit de sous–unités dénuées de sens qu'il commence, non sans inquiétude, à battre en brèche. Dans son premier article dressant quelques–unes des caractéristiques de la « communication visuelle–gestuelle

chez les sourds », paru en 1979, il insiste alors sur l'incidence du canal, qu'il soit audio–oral ou visuo–gestuel, dans les structures et les formes d'économie linguistiques. Les repères d'analyse construits au sein de la discipline ne reposent cependant que sur cette première famille de langues. Ainsi, s'il reprend sur son terrain français plusieurs points des analyses américaines, finit–il par conclure :

> « (…) la comparaison avec les langues orales, si elle peut s'avérer utile au départ, devient vite bloquante, et pour la théorie, et pour la description proprement dite. (…) Contrairement aux langues orales où l'économie se réalise au prix d'un agencement optimal d'un nombre maximum de traits pertinents, l'économie générale de la LSF se réalise au moyen d'un maximum de différenciation articulatoire entre unités signifiantes. » {C. Cuxac, 1979, p.34}

S'engager dans l'analyse linguistique de la LSF suppose alors de s'investir dans la construction de nouvelles prises de recherches. Il s'agit de rendre compte, au sein de cette discipline, des principes, éventuellement spécifiques, qui structurent les langues gestuelles. Ce sera l'objet de sa thèse d'État, dans laquelle il s'engage pendant près de 15 ans, aux lendemains de la soutenance de sa thèse de 3ème cycle en 1980.

La démarche de P. Jouison est globalement inverse. Il reste sensible aux possibilités descriptives et théoriques non pas des graphismes existants mais du principe même de la double articulation. Ce qu'il remet en question, à la suite de ses efforts pour mettre en place un enseignement efficace de la langue des signes et pour l'équiper de documents pédagogiques, c'est le regard et le découpage induit par une traduction signes – mots. Ce prisme culturel se jouerait autant dans la notation par gloses, que dans le système américain, par ailleurs excessivement focalisé, d'après lui, sur les mains. Il convient alors à ses yeux de reprendre en amont le travail de W. C. Stokoe, cette adaptation des principes de la linguistique à une langue faite de gestes. C'est l'identification des unités et sous–unités qu'il s'agit de repenser. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, c'est littéralement « à travers » le système descriptif des premiers chercheurs américains que sont construits postures et questionnements de recherche sur la langue des signes. S'appuyant dans un premier temps sur ces ressources, ce sont ensuite les failles et les limites de ces graphismes qui sont utilisées comme des outils d'analyse.

Cette première phase de recherche est ainsi marquée par la réappropriation des critères descriptifs et théoriques utilisés et élaborés par les américains. Mais elle est également caractérisée par des activités de déconstruction des représentations de la langue des signes, graphiques et théoriques, sur lesquelles s'appuient ces premières analyses linguistiques. C. Cuxac et P. Jouison participent au mouvement collectif de réflexion déjà décrit sur les caractéristiques et les frontières de la LSF, qui débouche sur une conception quelque peu différente de la co–présence de formes discrètes et pantomimiques dans les communications entre sourds. Ceci conduit à une réflexion plus générale sur l'importance du canal dans les phénomènes linguistiques, et sur le travail, scientifique et culturel, qui se joue dans les opérations les plus simples de mise à l'écrit. C'est désormais autour de questions graphiques, des silences ou des résistances qu'elles révèlent, que s'organisent alors, à partir des années 1979–1980, les recherches de C. Cuxac comme de P. Jouison. Le support vidéographique

devient un élément important de leur dispositif d'investigation, en permettant des activités longues et éventuellement répétées de mise à l'écrit. Son utilisation est également susceptible de reporter certaines activités d'écriture, en permettant au chercheur de montrer plutôt que de décrire. Les documents vidéographiques sont à ce titre un nouveau support d'échange entre chercheurs et locuteurs. Ils viennent également démontrer l'existence de ce dont on ne sait pas encore parler.

Avant de s'intéresser à cette structuration des opérations d'analyse autour de la production, de la manipulation et de la transcription de corpus vidéos, il faut nous attarder sur cette phase transitoire. Elle ne se résume pas en effet à une simple découverte des possibilités de la technologie vidéo, dont nous avons montré par ailleurs qu'elle avait déjà été investie sans véritable succès. Cette organisation du travail, pour partie commune à C. Cuxac et P. Jouison, est à rattacher à une définition des problèmes rencontrés. À travers cette formulation de questions centrales de recherche, les chercheurs s'orientent vers certaines productions gestuelles, et recherchent certaines conditions d'observation et d'analyse.

2–2. Penser les trajectoires de recherche, définir postures et problèmes scientifiques.

Si ces chercheurs rencontrent des résistances dans leurs pratiques d'inscription de la langue des signes, dans ces va–et–vient entre corps et papier, encore faut–il en préciser la nature. Nous évoquerons, dans un premier temps, cette exploration par C. Cuxac et P. Jouison des points aveugles de leur dispositif de recherche, comme des cadres d'analyse construits outre–atlantique. La définition de problèmes intéressant à traiter n'est pas formulée en amont. Elle est le résultat de trajectoires de recherche, largement tributaires des situations dans lesquelles ces chercheurs travaillent. Or celles–ci sont marquées par une diversité de ressources, d'expérimentations, mais aussi de systèmes de référence, puisque plusieurs mondes sociaux s'y croisent. C'est en précisant la nature de ce qui fait problème, dans ce contexte, et de ce qui reste à penser, que ces deux chercheurs investissent de nouvelles accroches pour concevoir l'analyse d'une langue des signes. C'est dans ce travail que sont plus étroitement articulées entre elles des questions méthodologiques et théoriques. Sur ces bases en grande partie communes, C. Cuxac et P. Jouison construisent ensuite des postures et des outils de recherche nettement différenciés. Nous entendons donc insister, à l'instar des recherches interactionnistes sur la science (K. Knorr–Cetina, 1981 ; J. Fujimura, 1987 ; A. Clarke & al., 1992), sur l'importance de ressources contextuelles et de données de parcours, dans la construction de lignes et de postures de recherches scientifiques. Ces aspects sont également décisifs dans les formes de négociation des frontières de la linguistique.

2-2. 1) <u>Définir et penser ce qui fait problème.</u>

La langue des signes, telle qu'elle est définie dans ce réseau–laboratoire, échappe donc en partie aux outils imaginés pour la décrire. Le statut linguistique de cet objet n'est cependant pas remis en question par ces deux chercheurs. Il est en quelque sorte un point de départ, un acquis validé par l'approche sociologique comme par le constat répété des

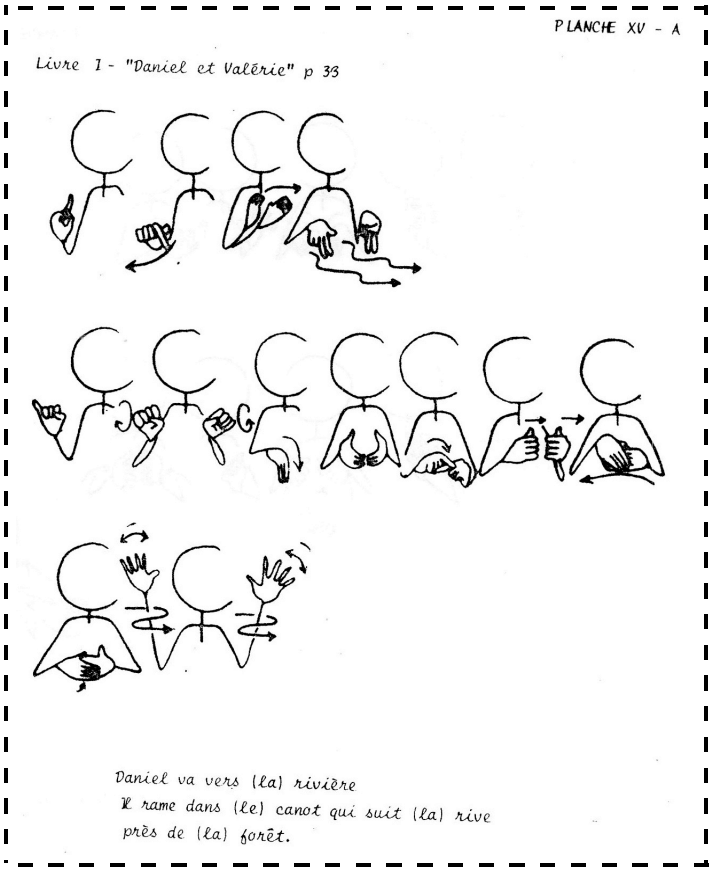
possibilités communicationnelles de la langue des signes, quelle que soit la complexité des sujets abordés.

La contribution des interprètes est décisive. Alors même que certains de ces professionnels, comme C. Fournier elle–même, hésitent à voir dans les pratiques gestuelles des sourds français un système linguistique comparable à celui décrit en Amérique, les interprétations de conférences et de débats scientifiques et politiques, en français et en langue des signes, fournissent pour ceux qui y assistent la démonstration pratique de la présence de deux langues, l'une en gestes et l'autre en sons. Les interprètes facilitent par ailleurs certaines collaborations, et l'intégration de personnes entendantes, encore néophytes en langue des signes, dans de grands rassemblements de sourds. C'est ce qui permit à C. Cuxac de préparer puis de réaliser avec G. Bouchauveau une conférence en duo sur l'histoire des sourds, lors du congrès de Dourdan en 1980. Le jeune linguiste reste tout particulièrement marqué par la personnalité et les performances de ce professeur de langue des signes, également conteur notoire parmi les sourds. Comme beaucoup de rassemblements de ce type, cette manifestation scientifique se termine par des prestations plus artistiques et humoristiques. C. Cuxac découvre là un autre visage de la langue des sourds, et de G. Bouchauveau tout particulièrement. Il n'est plus seulement convaincu du statut linguistique de ce langage gestuel, il est désormais séduit par cette littérature orale.

Si ces deux chercheurs poursuivent donc leurs investigations, malgré la mise en difficulté des cadres théoriques existants, c'est parce qu'ils peuvent s'appuyer sur des collectifs de locuteurs, et sur le regard et les pratiques de différents professionnels : professeurs de langue des signes, personnalités sourdes (reconnues ou émergentes) d'une littérature orale en langue des signes, chercheurs en sociologie, sociolinguistique et histoire, interprètes… C'est cependant aussi par ces conditions de travail qu'ils ne peuvent véritablement faire abstraction des problèmes auxquels ils sont confrontés. Ceux–ci émergent tout particulièrement de ces confrontations répétées entre productions graphiques et expressions gestuelles, de ces va–et–vient difficiles entre corps et papier.

Ce sont par exemple les difficultés rencontrées dans l'apprentissage de la langue des signes qui incitent P. Jouison à étudier et décrire des récits inventés par des locuteurs, plutôt que des signes et de courtes phrases produites à partir de supports écrits. Dans son premier document, réalisé en 1978 au sein de l'Association F. Berthier, il dressait en effet une courte liste de vocabulaire, puis consignait la traduction gestes à mots d'extraits de « Daniel et Valérie », un livre utilisé dans le milieu scolaire.

Fig. 8.5– Simultanéité d'une mise en liste de signes, et d'efforts d'inscription de phrases.



{Document de l'AFB, 1980, planche XV–A}

Ce dispositif, initialement destiné à produire du français signé, rend difficile l'acquisition de la langue des signes telle qu'elle est pratiquée entre sourds. P. Jouison s'engage, parallèlement à ces cours, dans l'enregistrement et l'analyse de récits inventés par certains élèves. Les problèmes de communication persistent cependant entre apprentis entendants et personnes sourdes. Elles se doublent de difficultés, rencontrées par les professeurs, pour faire reconnaître leur travail et percevoir une forme de rémunération. La nécessité de structurer cet enseignement, et de comprendre davantage le fonctionnement même de la langue enseignée, devient explicite. En 1980, les cours sont interrompus, et P. Jouison s'investit, en interaction avec quelques élèves ou anciens élèves du CESDA de Bordeaux (V. Lafitte, H. El Rhouizi, P. Belissen…), dans l'analyse des corpus rassemblés.

Produits entre copains, ces récits isolent en quelque sorte, par leurs frontières propres, un ensemble d'énoncés et de manières de dire appartenant de fait à la « LSF » telle qu'elle se pratique entre sourds. P. Jouison ne peut alors ignorer l'existence et la fréquence importante de certaines formes gestuelles non répertoriées dans les premiers dictionnaires. À peu près à la même époque, C. Cuxac est également confronté, lors d'interactions entre sourds au sein de l'ALSF, à des manières de dire imprévues, observées dans des descriptions de scènes et dans des énoncés impliquant des agents animés. Les énoncés du type « un homme arrive vers le stade en marchant », ou « une voiture tourne autour d'un stade », attirent tout particulièrement

son attention, de même que les procédés utilisés pour décrire la voiture, ou préciser que le stade est plein de monde. Ce ne sont pas les signes « standards » d'HOMME ou de VOITURE, tels qu'ils sont isolés et décrits dans les dictionnaires, qui sont utilisés pour exprimer leur déplacement, pas plus que ne l'est celui de STADE, qui lui sert de point de repère. Ce sont des configurations caractéristiques de la main qui sont utilisées : l'index levé pour un homme, ou la main plate horizontale pour un véhicule. Ce type d'énoncé donne par ailleurs à voir une exploitation importante de l'espace devant le signeur, mais aussi des possibilités de production simultanée d'informations. Ainsi, l'idée de foule est–elle exprimée en même temps que la présence d'un stade, et le caractère circulaire de celui–ci.

Les chercheurs américains étudient à cette époque la nature et l'usage de ces configurations, discrètes et de nombre limité, représentant d'après eux des classes d'objets. Ce que les français appèlent alors de manière générale « gestes de remplacement »534 sont décrits outre–atlantique sous les traits de « classificateurs », également observés dans des langues vocales, comme celles des Bantoues, dans l'Afrique centrale. Dans le numéro de Langue Française consacré à la langue des signes, paru en français en 1979 (p.29), R. Wilbur reprend la description des classificateurs de l'ASL proposée par J. Kegl en 1976 :

1) Les personnes en général : la configuration G, orientée habituellement vers le haut.
2) Les personnes se déplaçant : la configuration V, orientée vers le bas.
3) Les véhicules : la configuration 3, orientée sur le côté (contrairement au nombre 3 qui est orienté vers le haut). Ceci sert pour désigner des voitures, des motocyclettes, des bateaux, des trains, etc.
4) Les avions : la configuration pour « avion » peut servir à désigner toutes sortes d'avions.
5) Les objets statiques plus hauts que larges : la configuration « 10 » désigne « bouteille », « lampe », etc.
6) Les objets plats qui peuvent être déplacés : la configuration B, paume orientée vers le haut, désigne « livre », « papier », « miroir ».
7) Les objets statiques plus haut que larges qui ne peuvent pas être déplacés : l'extension vers le haut du bras, du coude au haut des doigts, avec la configuration B, désigne « building », « arbre », « mât ».
8) Les objets plats qui ne peuvent pas être déplacés : la configuration B, paume orientée en bas, désigne, par exemple, « plancher ».
9) Les objets creux et arrondis avec un bord : configuration C pour « verre », « tasse », « pot ».

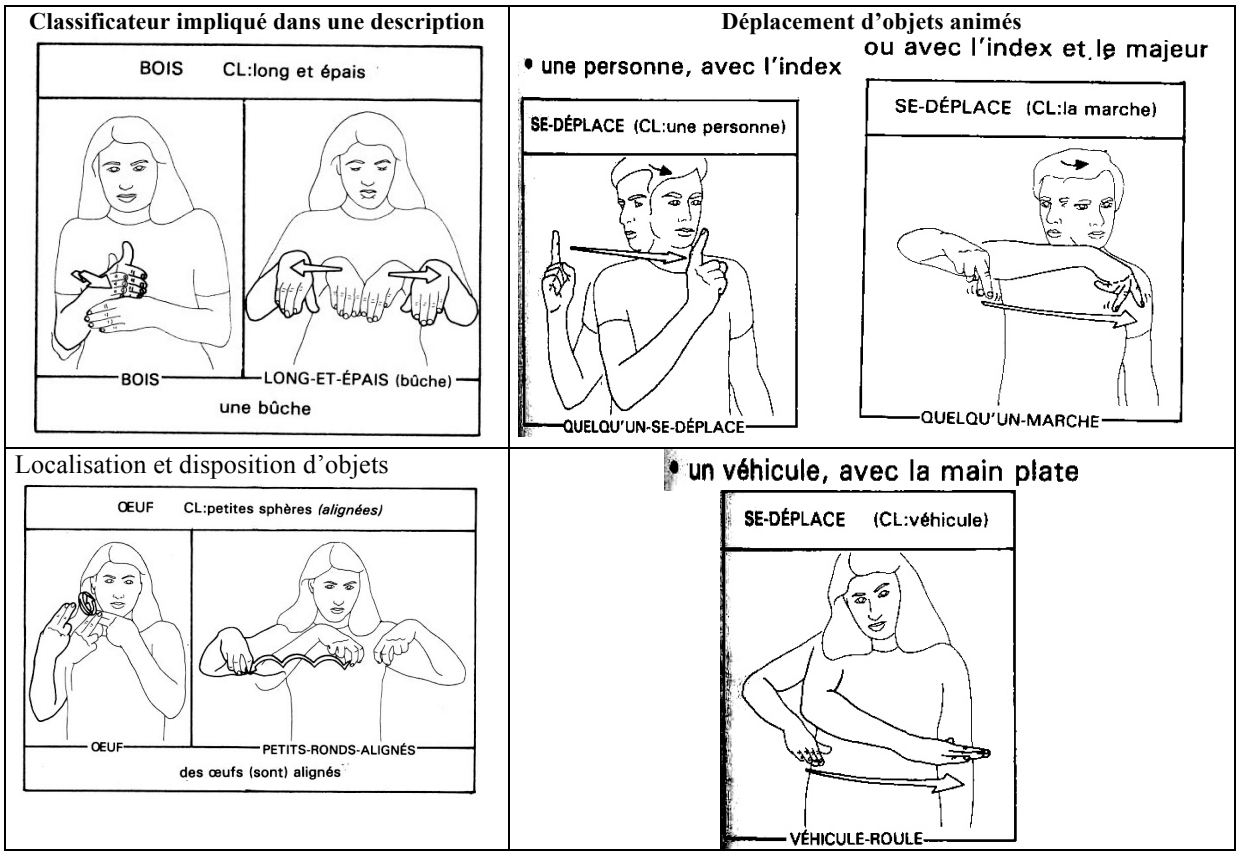
Ces chercheurs travaillent alors à relativiser l'iconicité de ces gestes. Ils cherchent à montrer que ces formes relèvent elles aussi d'un principe de construction paramétrique (T. Supalla, 1978). Ils mettent également en évidence des choix de configurations différents selon les langues des signes, ce qui prouverait leur véritable caractère arbitraire. Ainsi N. Frishberg (1975) souligne–t'elle qu'en Chine, ce n'est plus l'index qui est utilisé pour représenter un individu, mais la configuration Y (main verticale fermée, extension du pouce et de l'auriculaire). De même, la configuration utilisée en France et en Amérique pour représenter un véhicule n'est pas similaire (main plate ou « B » / pouce, majeur, index tendus ou « 3 »). Deux chercheurs américains, M. Studdert–Kennedy et H. Lane, adoptent pourtant en 1981 la position inverse, postulant que les unités de deuxième articulation sont toujours iconiques, et

534 Les actes du premier stage d'été de *2LPE* en 1980 en attestent, de même que C. Cuxac, 1985.

donc porteuses de sens en langue des signes (y compris dans ceux que C. Cuxac appelle les signes standards). Il est intéressant de souligner que si P. Jouison et C. Cuxac questionnent à cette époque l'importance de l'iconicité en LSF, ni l'un ni l'autre n'adhère à cette thèse.

L'iconicité serait en quelque sorte de fait présente dans la matière même d'une langue visuo–corporelle, mais son rôle, ou ses différentes exploitations, dans des structures linguistiques resterait encore à préciser. Si le statut de ces gestes reste donc en débat, la notion de classificateur est néanmoins largement et explicitement reprise en France, notamment par B. Moody (1983), et C. Cuxac jusqu'à la soutenance de sa thèse d'état en 1996. Il s'agit cependant, pour ce dernier chercheur, d'une ressource essentiellement descriptive, permettant d'évoquer à moindre coût les gestes dont il parle535.

Fig. 8.6– Exemples non exhaustifs d'utilisations de classificateurs en LSF, d'après les chercheurs d'IVT.
{B. Moody & al., 1983, p. 103, 108, 111}

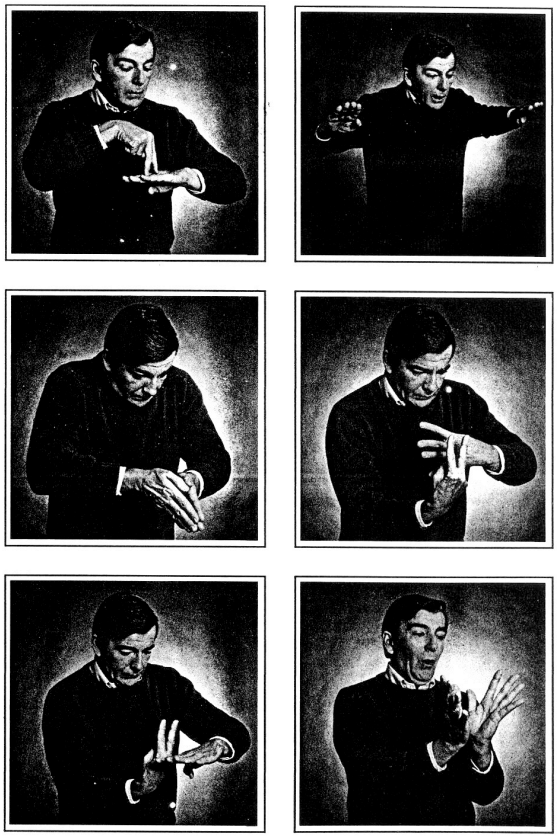


C. Cuxac et P. Jouison soulignent que ces configurations typiques sont insérées dans des productions gestuelles continues, et participent à la structuration d'énoncés complets. L'intérêt pour ces formes dans les travaux français est lié, à l'inverse des américains, au fait qu'elles sont tout particulièrement associées à l'analyse de procédés iconiques d'expression, intervenant dans la syntaxe elle–même de la langue des signes.

535 Il écrit ainsi en 1985, dans une note de bas de page « La comparaison s'arrête là : les classificateurs sont des éléments afférents à la morphologie. Quoiqu'apportant de la redondance qui faciliterait la réception, voire l'émission, d'un message ils n'ont pas de valeur syntaxique ce qui, comme on pourra le voir, est loin d'être le cas des gestes de remplacement des langues des signes. » {C. Cuxac, 1985a, p.76}

L'histoire de la piscine, présentée par P. Jouison en 1979 au sein de l'*ALSF* à Paris, implique ce type d'énoncés et de formes gestuelles. Mais elle donne aussi à voir l'utilisation possible du corps lui–même comme support ou matière d'expression. Les actions du principal protagoniste de ce récit sont tour à tour évoquées via la forme et le mouvement des mains, et via le corps de l'orateur, simulant la marche ou les réactions du personnage. Pour se donner une idée des énoncés évoqués ici, concernant cet engagement du corps dans l'expression, et cette articulation entre formes corporelles et gestuelles, on peut se reporter à cette mise en image par G. Eastman des ressources expressives, gestuelles et mimiques permettant à des apprentis en ASL de produire leurs premiers récits (1989, p.129) :

Fig.8.7– Mobilisation des mains et engagement du corps dans un récit gestuel.



{Récit de l'auteur sourd américain de « From Mime to Sign », G. Eastman, 1989, p.129}

Au tournant des années 1970–1980, si ces formes plus corporelles ne sont pas inconnues des chercheurs américains, elles ne feraient cependant pas partie de l'ASL mais de la pantomime. Elles posent par ailleurs des problèmes spécifiques d'inscription graphique et d'analyse. Qu'il s'agisse d'observables ne résout donc pas la question de leur statut linguistique. Nos chercheurs français ont ici recours à plusieurs critères. Ces formes, qu'ils travaillent à consigner, participent tout d'abord d'après eux d'une communication entre sourds. Elles sont mêlées à des énoncés où sont également utilisés ces gestes plus facilement isolables et consignés dans les dictionnaires, appelés « signes standards » par C. Cuxac et « signes–mots » par P. Jouison. Elles sont insérées dans des récits qui n'auraient plus de sens

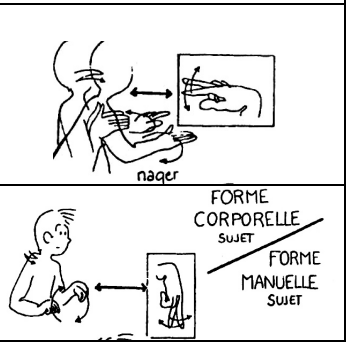
sans elles. Enfin, et c'est là semble–t–il un des arguments les plus décisifs pour ces chercheurs, les locuteurs sourds se « reconnaissent » dans ces manières de dire en langue des signes.

Fig. 8.8– Diversité des formes pour exprimer une même notion, soulignée par C. Cuxac et P. Jouison.
{C. Cuxac, 1985b, p.45 & P. Jouison, 1983, éd. 95 p.67}

Cuxac

	Forme I	Forme II	Forme III
NAGER	Les 2 mains plates (Conf. B) s'écartent l'une de l'autre, exécutent un mouvement et se rejoignent	Index & majeur tendus (Conf. V), la paume vers soi ont une agitation brève	Le signeur imite l'action de nager (soit la brasse, soit le crawl, etc). M.F. léger effort
MARCHER	Les 2 mains plates (Conf.B) paumes vers bas se lèvent et s'abaissent alternativement par un mouvement du poignet	Index & majeur tendus (Conf. V) dirigés vers bas. Agitation alternative des doigts.	Mouvement du corps imitant la marche. Les bras sont collés au corps. Les jambes bougent sur place. M.F. léger effort

Jouison



Ce sont alors ces formes qui sont tout particulièrement explorées par P. Jouison et C. Cuxac à partir de 1980. Le premier s'interroge sur cette diversité de « supports » d'expression possibles, et recherche les procédés de construction communs à ces différentes manières de dire avec les mains ou le corps. Le second cherche plutôt à en comprendre l'existence et les fonctions linguistiques. Il s'emploie à préciser les registres où ces différentes formes sont utilisées de manières privilégiées. Il s'intéresse tout particulièrement aux énoncés nécessitant un engagement du corps.

2–2. 2) Trouver des accroches pour l'analyse de cet objet.

Nous voyons tout d'abord, qu'à travers cette exploration sur la nature des difficultés rencontrées au tournant des années 1970–1980, ces chercheurs construisent des repères dans la catégorisation de gestes. La distinction entre signes « standards » ou « neutres », facilement isolables, et les autres formes gestuelles, plus corporelles et continues, est ainsi décisive pour C. Cuxac. P. Jouison oppose pour sa part les unités sémantiques de la langue des signes et les « gestes–mots », ces signes étiquetés par des mots français, c'est–à–dire, pour lui, isolés à partir d'un système de référence étranger à la langue étudiée. Si la logique de catégorisation de ces deux auteurs est quelque peu différente, ce sont les mêmes types de gestes qui sont distingués.

Ces deux chercheurs s'emploient également à caractériser les situations où ces catégories de gestes ont été observées et/ou décrites. Les signes standards et les gestes–mots relèveraient avant tout du monde des dictionnaires, et des situations artificielles de recherches où l'on demande à des locuteurs comment s'exprime certaines notions (la possession, le futur…) ou de traduire des énoncés écrits. Ils sont caractérisés d'une part par un travail décontextualisé des situations réelles de communication, et d'autre part par la prégnance d'une référence à la langue d'écriture, ici le français[536]. Certains de ces signes font bien

536 Ce mode d'investigation est généralement évoqué sous le terme « d'élicitation ». La possibilité de biaiser les

partie, pour ces deux chercheurs, des gestes utilisés par des sourds en communication. Ils auraient cependant été abusivement au centre des analyses (des leurs, comme de celles des autres chercheurs jusque–là). Les linguistes n'auraient d'autre part pas assez questionné les opérations de segmentation d'un discours, le travail d'isolement des unités sémantiques en langue des signes. Ceci tiendrait en partie à la nature de leur corpus et de leur situation de travail. La dialectique évoquée entre corps et papier, mais aussi entre documents vidéos et graphiques, se double désormais, pour ces deux chercheurs, d'une confrontation entre les systèmes de référence induits par ces différents supports, et les divers contextes de travail.

Cette question des modalités de segmentation d'un discours gestuel, portée par leurs propres difficultés de transcription et d'analyse, est tout particulièrement d'actualité en raison de la démarche de recherche adoptée par P. Oléron qui a publié, en 1978, son analyse linguistique du « langage gestuel des sourds ». Ce psychologue cherche précisément à penser la structure d'énoncés gestuels à partir de sa transcription en une succession de mots français. Les productions sur lesquelles il travaille, réalisées via des dispositifs expérimentaux particulièrement cadrés, impliquent, comme dans les énoncés étudiés par P. Jouison et C. Cuxac, des activités descriptives, et l'expression d'actions et de relations entre acteurs ou objets. Ce psychologue s'appuie pour cela sur deux types de dispositifs. Le premier concerne trois informateurs sourds de plus de 50 ans (Messieurs Saint–Antonin, Bonneau et Bourgeois), sollicités pour s'exprimer en langue des signes, à partir de différents supports :

- deux extraits de films de 2 minutes 45, mettant en scène des actions
- trois histoires « sans parole » (Pat Mallet, Sempé)
- deux séries d'images isolées issues des ouvrages de Sempé ou d'Hergé, mettant différents acteurs en relation
- une série de 6 photographies et de deux dessins représentants des objets disposés de différentes manières
- un thème d'expression libre : la pertinence de l'usage des gestes dans l'éducation des sourds
- un texte en français à traduire, issu d'un numéro du journal « La Voix du Sourd ».

Le second dispositif implique vingt élèves sourds, filles et garçons, d'un « établissement spécialisé parisien » (p.80) dans des expériences visant à vérifier la qualité de cette communication gestuelle. Mis deux par deux, les enfants doivent tour à tour raconter à leur partenaire de courts récits à partir d'images, ou décrire des objets et des arrangements d'objets. L'expérience est également réalisée entre enfants entendants, et les résultats obtenus par ces deux populations, comparés entre eux. L'ensemble des productions gestuelles, enregistrées sur support vidéo et traduites signe à mot par une interprète (C. Fournier), fait l'objet d'une analyse syntaxique. C'est sur cette base graphique, faite de mots français, que sont donc réalisées l'ensemble des opérations de recherche.

Cette étude, financée par le CNRS et réalisée dans le cadre d'une Action Thématique Programmée de Linguistique Générale, doit en quelque sorte statuer sur l'existence d'une

---

données par un recours au français dans ce type de situation est également mentionnée par Diderot, au cours de ses réflexions sur des dispositifs de recherche possibles sur le langage gestuel des sourds.

syntaxe particulière au Langage Gestuel des Sourds, et sur l'efficacité d'une telle communication. Les conclusions de ce travail ont déjà été évoquées. Le langage des sourds français serait moins élaboré que celui des américains, et représenterait d'une manière générale un ensemble hétérogène de manières de dire. Ce psychologue, qui ne désigne donc pas sous cette appellation un système linguistique autonome, codifié, et largement partagé par une communauté, souligne à la fin de ce travail l'intérêt d'un rapprochement volontaire et organisé entre expression gestuelle et langue française. La principale critique qui lui est faite est d'avoir joué à l'avance cette analyse du langage gestuel, en ne décrivant celui–ci qu'à travers les mots et les structures du français. Comme P. Oléron le souligne lui–même,

> « cette procédure peut être contestée. Dans la mesure où elle considère le L.G.S. à travers le français et ne l'atteint que par l'intermédiaire de la traduction dans cette langue, elle peut paraître nier, dès le départ son originalité et sa spécificité » (p.22).

Pour penser les points de référence nécessaires à cette étude, il se réfère à la position des sourds face à ces deux modes de communication, gestuel et parlé. L'usage de gestes par les sourds serait pour lui un fait de bilinguisme, puisqu'ils manipuleraient très tôt du français écrit, qui reste par ailleurs omniprésent tout au long de leur vie. « Il n'y a pas d'étanchéité entre les deux langages » poursuit–il (p.25). Le chercheur étudie ainsi le L.G.S. à travers les structures du français, parce qu'il appartient au même univers culturel que cette langue. D'après lui, certaines particularités liées à la modalité gestuelle devraient être prises en compte, comme l'utilisation de l'espace et la mise en jeu de procédés mimiques. Mais comme ce langage se déroule également dans le temps, l'ordre de production des termes serait, comme en français, nécessairement pertinent. Il est donc possible, conclut ce psychologue, de comparer, sur la base de cette transcription, l'ordre des mots en français et en L.G.S.

Les productions enregistrées résistent cependant parfois à cette traduction signe à mot. P. Oléron évoque tout d'abord les difficultés de l'interprète à percevoir tous les signes à partir d'un support vidéo. Cette situation d'interprétation est par ailleurs inhabituelle : ce professionnel, qui ignore une partie du dispositif (les supports visuels lui sont inconnus), et reste privé de possibilités de désambiguïsation auprès du locuteur, est surtout coupé de la situation d'interaction. Il est également sollicité pour des tâches inédites. Plutôt que de transmettre le sens d'un message, il doit ici produire une traduction signe à mot et donc trancher, par le choix des termes, sur le statut des unités : noms, verbes, évocation ou non du sujet de l'action, etc. Ces opérations de traduction engagent également le travail de segmentation des unités gestuelles, et déterminent en partie les conditions d'analyse de ces énoncés. En effet, P. Oléron mentionne que la transcription de certains signes nécessite plusieurs mots, et parfois, des phrases entières. Il explique ainsi que

> « Certains gestes imitatifs consistent à évoquer leur référent, par exemple en esquissant la forme, évoquant à la fois l'objet dont ils sont le signe mais pouvant aussi simultanément en indiquer telle ou telle propriété. (…) Ainsi il va se trouver qu'un geste mimé difficilement décomposable (en tout cas selon des critères linguistiques) sera traduit par un énoncé relativement long (par exemple « ouvre la porte en passant la main derrière les barreaux ») qui cependant doit être décompté comme une unité ». {P. Oléron, 1978, p.41}

En raison de ce principe de notation et du dispositif d'analyse, ces formes ne peuvent pas être prises en compte dans l'étude.

L'incidence du système de référence en jeu dans le travail de transcription se décline ainsi de diverses manières. Sur le plan méthodologique, il préside à la mise en forme des données et prépare à un certain traitement, notamment ici à la comparaison avec les structures du français. P. Oléron met en évidence des phénomènes d'inversion par rapport à la langue française, qu'il tente de quantifier, ainsi que des omissions du sujet ou de complément direct. L'inscription de ces formes gestuelles par une phrase en français, entière et correcte, échappe de fait à ce dispositif d'analyse. Les énoncés où de telles formes apparaissent sont alors purement et simplement exclus des données étudiées (p.42). P. Oléron ne semble avoir aucune prise sur eux. Pour C. Cuxac et P. Jouison, ce travail de transcription à travers et en référence au français possède des implications théoriques en définissant de fait le domaine descriptible et analysable. Ils reprochent à P. Oléron de ne pas tenter la décomposition de ces ensembles de gestes. Il n'aurait pas cherché d'éventuels principes structurants, ou des sous–unités signifiantes. Il n'aurait pas pris ces énoncés en considération dans son analyse syntaxique parce ses repères n'y fonctionnaient plus, et aurait de la sorte tranché en amont sur leur statut. Les systèmes de référence en jeu dans ces recherches sont au cœur du débat opposant ces chercheurs. Ils sont à l'œuvre dans le travail de problématisation, dans la formulation des questions intéressantes à poser, ou non, et se déclinent sur des plans plus culturel, politique, et épistémologique.

La seule situation où des particularités du L.G.S. sont prises en compte par P. Oléron concerne l'expression de relations spatiales. Ignorer ces séquences consisterait à supprimer la majorité des occurrences de certains corpus, comme celui portant sur la description d'une maquette par les enfants. P. Oléron dispose par ailleurs ici de quelques repères. Des auteurs du 19ème siècle fournissent des points d'analyse, de même que les chercheurs contemporains, et parmi eux Sh. Ch. Yau (1977)[537]. P. Oléron insiste ici sur l'importance de points et d'axe de référence dans l'expression de positions relatives. L'analyse de ces procédés d'expression montre cependant que tous les locuteurs ne mobilisent pas les mêmes principes. Ainsi, dans ce qu'il appelle le code « Sicard », le narrateur pointe devant ou derrière lui pour exprimer ces notions, tandis que dans les deux autres codes, elles sont exprimées dans l'espace qui se trouve devant lui. Même dans ces derniers cas, les productions sont contradictoires. Dans le code « mimique », ce qui est « devant » est alors proche du narrateur, tandis que ce qui positionné « derrière » s'en éloigne. Comme l'indique le schéma que propose P. Oléron (voir Fig.8.9), le code « symbolique » fonctionne à l'inverse.

537 Yau Sh. Ch., 1977, *Contraintes sur l'ordre fondamental des signes et universaux de l'ordre des mots*, document ronéotypé, Paris, Centre de Recherches Linguistiques de l'Asie Orientale, 16p.

Fig. 8.9– Représentation graphique de repères contradictoires dans l'expression de relations spatiales en L.G.S. d'après P. Oléron (1978, p.125).

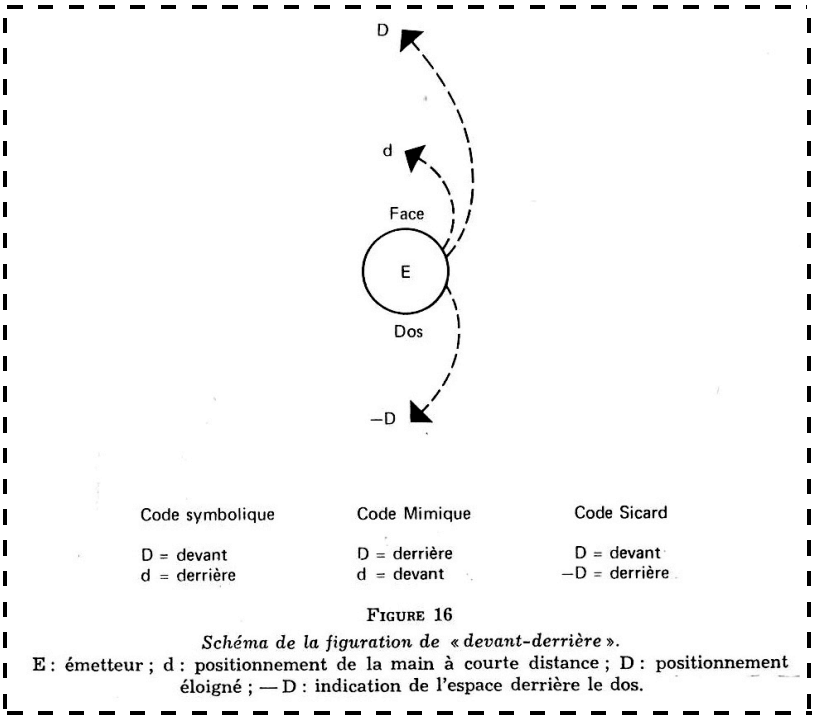


FIGURE 16

Schéma de la figuration de « devant-derrière ».
E : émetteur ; d : positionnement de la main à courte distance ; D : positionnement éloigné ; — D : indication de l'espace derrière le dos.

Cette diversité dans les manières de dire, de même que la comparaison entre les structures syntaxiques du français et du langage gestuel, détruit à ses yeux l'hypothèse d'un système gestuel linguistique mature et cohérent.

Les problématiques de C. Cuxac et P. Jouison ne relèvent cependant pas de la même perspective. Plutôt que de savoir si la langue des signes est une langue, du point de vue des repères linguistiques établis, ils se demandent quels types de structures régissent cette expression gestuelle, dans l'hypothèse où elle en est une. Plutôt que de voir une contradiction dans ces différents principes et points de référence, C. Cuxac s'interrogerait par exemple sur leur contexte d'utilisation, et sur les indices permettant d'expliciter dans quel cadre le locuteur s'exprime. Mais pour P. Oléron, c'est en dernier ressort la matière même de ces séquences qui pose problème. Ces formes mimiques présentes dans le Langage Gestuel sont pour lui symptomatiques des limites rencontrées par ses locuteurs. L'iconicité de ces formes interdirait d'y voir d'authentiques signes linguistiques :

> « (…) *une des interventions du langage est d'aider le sujet à prendre des distances par rapport aux contenus immédiats de sa perception et aux suggestions qu'ils exercent sur son mode de réponse.* Cette intervention se manifeste surtout quand, par sa nature, le langage est lui–même distant de ces contenus et n'entretient pas avec lui des rapports d'analogie. C'est le cas pour les langues orales. Le contenu visuel et les références à l'objet qu'implique le L.G.S. indique que celui–ci n'est pas dans la même situation. Il est vrai que le L.G.S. n'est pas un décalque ou une copie des objets, même concrets, à plus forte raison abstraits, et les auteurs (par ex. Stokoe, 1972) ont raison d'insister sur le caractère non iconique de la représentation qu'il en donne. Il n'en reste pas moins qu' *il fait intervenir au moins des éléments mimiques. Ce faisant, il n'aide pas le sujet à*

se détacher de ce qui est perçu et agi et à concevoir des significations non réductibles à ces références. » {P. Oléron, 1978, p.140 (non souligné dans le texte)}

La démarche des premiers chercheurs américains valide ce point de vue en sanctionnant cette distinction entre formes d'expression, et en définissant la langue des signes par opposition à toute expression mimique. Comme nous l'avons déjà évoqué, cette alternative n'est plus envisagée en 1980 ni par P. Jouison, ni par C. Cuxac. À l'inverse de P. Oléron, P. Jouison cherche précisément à comprendre comment les locuteurs sourds savent faire la différence entre un acte « naturel » et inconscient d'expression faciale ou corporelle, et une activité de langage mobilisant ce type de ressources. Il s'agit également, pour C. Cuxac comme pour P. Jouison, de préciser comment ce « matériau » visuo–corporel peut être investi dans le cadre d'un système linguistique.

Les formes les plus pantomimiques, insérées dans des énoncés gestuels, semblent ainsi concentrer les enjeux politiques et scientifiques. Elles offrent le plus de résistance aux outils d'analyse et d'inscription construits pour les langues orales, ou en référence au français. Elles sont à ce titre les points aveugles des descriptions et des cadres théoriques élaborés à propos de ce langage. Leur prise en compte suppose d'investir d'autres technologies, comme la vidéo, et de questionner en quelque sorte le « travail » du support et des systèmes d'inscription dans toutes descriptions ou analyses du langage gestuel. Ces formes, lorsqu'elles sont prises en compte, posent de manière frontale la question de l'iconicité dans les phénomènes linguistiques, dans un contexte où, comme nous avons pu l'évoquer dans les chapitres plus historiques, plusieurs théories en linguistique, psychologie, ou anthropologie, reposent sur une opposition, et une hiérarchisation, entre langue et image. Ces pans plus pantomimiques du langage des sourds, généralement effacés des études modernes, semblent ainsi concentrer les défis méthodologiques, théoriques, et culturels, de recherches sur « la langue des signes » telle qu'elle est définie en France. Ce sont eux que C. Cuxac et P. Jouison vont plus particulièrement investir, cherchant alors les supports, les situations de communication, et les outils d'inscription, plus particulièrement adaptés à leur étude.

Le statut de ces formes gestuelles plus corporelles et plus continues n'est pas à ce moment élucidé, pas plus que ne le sont des unités de découpage plus pertinentes que les mots d'une langue orale. C'est leur objet d'étude que ces chercheurs construisent à travers ces efforts de problématisation. Ils délimitent un domaine d'investigation et des questions clés à résoudre. Ils rendent explicites les erreurs et les leviers méthodologiques expérimentés. Ils cherchent à construire et à baliser leur posture de recherche. Ce qui s'élabore à travers leur parcours, relève autant de repères descriptifs, de questions théoriques, que de cadres méthodologiques. Et ces différents aspects, étroitement articulés entre eux, se renforcent mutuellement. Pour étudier la langue des signes telle qu'elle s'utilise entre sourds, il serait nécessaire de travailler sur des corpus vidéos de productions « naturelles » ou « spontanées », seule condition pour prendre en compte les formes incriminées, et seul support pour repenser sur cet objet les outils d'analyse linguistique. Que nous pensions cette succession logique dans un sens ou dans un autre, langue des signes, support vidéo, réflexion critique sur les

repères scientifiques, et travail en interaction avec des sourds, se trouvent étroitement noués ensemble.

Une des caractéristiques de la démarche de ces deux chercheurs français, soulignée par B. Garcia (2000), est ainsi de travailler, à partir des années 1979–1980, sur des enregistrements vidéos de récits racontés entre sourds. Ce choix méthodologique signifie, aux yeux de P. Jouison et de C. Cuxac, comme des linguistes spécialisés français aujourd'hui, que ce sont des énoncés « spontanés » ou « naturels » qui sont étudiés, et non pas des productions suscitées de manière artificielle (et potentiellement orientées ou influencées) par des chercheurs. Ces corpus constituent les documents de référence, même si différentes descriptions écrites sont produites. Travailler sur des corpus de récits, ces longues prises de parole ne faisant référence qu'à elles–mêmes, implique d'autres caractéristiques. Les unités étudiées, notamment lexicales, le sont telles qu'elles apparaissent, inscrites dans ces discours. Mais il s'agit aussi, précisément, d'étudier du discours. Les unités de référence ne sont plus, comme aux débuts de leurs recherches, les mots et leurs mises en liste, mais des unités syntaxiques. Le renversement qu'opèrent ces deux chercheurs, réside dans le fait que les formes étiquetées, hors contexte, par des mots français, appelées signes standard par C. Cuxac et gestes–mots par P. Jouison, ne sont plus les formes et les unités de référence. Isolant d'abord de courts énoncés, P. Jouison comme C. Cuxac, s'investissent ensuite rapidement dans l'étude de récits complets, et dans celle des documents graphiques que constituent leurs transcriptions (et que P. Jouison appelle des « textes »).

3– Reprendre le travail de domestication d'une langue gestuelle.

Comment ces chercheurs pensent et décrivent–ils, d'un point de vue linguistique, des productions en langue des signes, articulant formes discrètes et continues, expressions gestuelles, corporelles, et faciales ? Sans chercher aucunement l'exhaustivité, il s'agit de décrire les prises de recherche que ces chercheurs élaborent, pour déconstruire les récits enregistrés, et définir le fonctionnement de cette langue. Reprendre le travail de domestication de la LSF, c'est repenser les modalités de sa mise à plat, pour ne plus avoir le sentiment de perdre son objet à travers la cascade des inscriptions destinées à le représenter. Il s'agit, pour ces chercheurs, de trouver un langage de description qui corresponde davantage à l'expérience qu'ils peuvent avoir de cette langue. S'investir dans la manipulation de la LSF, et de différents supports d'inscription, permet d'apprécier et de qualifier à titre personnel cet objet et ses composants. Des repères stables et partageables sont cependant nécessaires pour parler des langues gestuelles de manière pertinente au sein de la linguistique. La construction de prises de recherche (C. Bessy & F. Chateauraynaud, 1995) est ce travail d'articulation entre un régime d'emprise ou d'expérimentation, et un régime d'objectivation, permettant de rendre compte d'un objet et de ses qualités au sein d'une communauté de personnes. Ce travail ne pose pas que des questions techniques. Il engage un ensemble de procédures normalisées au sein de la discipline. Il ne s'agit pas seulement de penser la langue des signes, mais bien de rejouer certaines opérations de qualification en linguistique.

Pour P. Jouison, c'est la définition des unités et des sous–unités de la langue des signes qui est à reprendre. Les caractéristiques de la matière même de ce langage doivent être repensées, de même que les outils graphiques de description. P. Jouison s'investit ainsi d'emblée, et de manière permanente, dans l'élaboration d'un système graphique spécifique original. Celui–ci doit permettre de s'affranchir des catégories culturelles induites par une transcription médiatisée par les mots d'une langue vocale. À l'inverse, C. Cuxac n'abandonne aucun des outils graphiques existants. Gloses, paramètres américains, et descriptions littéraires, constituent son dispositif d'inscription, donnant à voir, par ces changements d'outils, différents types de gestes ou d'énoncés. Il cherche donc à tirer parti des limites apportées par ces outils graphiques et théoriques, pour comprendre ce qui fait système et structure dans une langue gestuelle. Il évite de formaliser un code graphique spécifique, qui reconduirait à ses yeux le piège de tout système, imposant ses propres frontières au travail de description et d'analyse.

3–1. La construction de nouvelles prises.

Construire de nouvelles prises consiste donc à repenser les opérations d'inscription et de définition des composantes de la langue des signes. Ce travail s'appuie ici sur un objet devenu central, les corpus vidéos, dont les conditions de production et les caractéristiques sont également repensées. Comme nous l'avons évoqué, la conception et la mobilisation de ce type de données s'inscrivent dans une histoire particulière de recherche. L'utilisation de corpus engage une représentation du travail linguistique, tandis que leurs caractéristiques propres incarnent une certaine définition de l'objet « LSF ». S'ils sont « une médiation consciente entre le chercheur et son objet », pour reprendre les termes d'un linguiste (S. Mellet, 2002, p.9), c'est qu'ils sont déjà, dans leur réalisation et leur manipulation, un lieu de travail. Il nous faut souligner ici la position et l'originalité scientifiques de C. Cuxac et P. Jouison. dans leur contexte historique.

L'importance d'activités de recherche autour de corpus, et l'analyse d'une langue en situation, étudiée à travers des discours spontanés et des activités de récits, sont à cette époque deux aspects récents de la linguistique dans ce pays. Le support vidéo, à partir duquel C. Cuxac et P. Jouison organisent leur travail, est par ailleurs particulièrement peu investi par les chercheurs de cette discipline à cette époque. D'après B. Fraenkel (2001b, p.240, 232), si « l'analyse de corpus domine depuis le début des années 1960 les enquêtes linguistiques en France », « de nombreux linguistes considèrent à juste titre que le français parlé est étudié depuis peu, les travaux de F. Gadet (1989) et de C. B. Benveniste (1987) servant généralement de repères chronologiques ». Nous avons pourtant évoqué dans notre première partie, comme d'autres auteurs (Ph. Prodger, 1998 ; L. J. Boë, 1997a ; M. Grossetti & L. J. Boë, 2001), l'existence, à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle, de linguistes, phonéticiens et ethnologues, déplaçant leur appareil d'enregistrement en différents sites géographiques, pour conserver les intonations et le parler local des personnes qui y vivent. Ces différentes démarches de constitution de corpus et de travail sur le terrain ne renvoient cependant pas aux mêmes pratiques de recherche, ni aux mêmes données. Si B. Fraenkel

évoque à juste titre une transformation des pratiques linguistiques, il nous faut souligner l'existence d'enjeux théoriques et disciplinaires dans la définition elle–même d'une « linguistique de corpus » ou « de terrain ».

Ainsi, si nous assistons aujourd'hui à un essor conséquent de recherches linguistiques mobilisant des corpus (D. Mayaffre, 2005), cet objet et les pratiques associées ont été – et sont toujours – au centre de tensions entre différents courants théoriques. Certains linguistes, notamment les génératives (menant leurs recherches dans le sillage des travaux de N. Chomsky), n'organisent pas, ou pas spécifiquement, leur travail autour de ce type de données. Celles–ci ne représenteraient pas la langue, le système linguistique, mais des performances individuelles, des pratiques langagières socialement situées et affectées :

> « En corpus, la grammaire universelle se trouve souillée par la culture, la société, l'humeur ou les pathologies du locuteur, les choix, la sélection de l'analyste, etc. Les corpus de données attestées non seulement ne permettent pas de révéler le système mais le brouillent inévitablement ou le parasitent par divers bruits, le rendant ainsi inaudible au théoricien. » {D. Mayaffre, 2005, p.2}

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, si les premières recherches américaines sur la langue des signes sont, de manière décisive, marquées par une perspective sociolinguistique, la grande majorité des études ensuite engagées sur ce type d'objet dans différents pays, est marqué par l'approche des génératives (B. Garcia, 2000). La démarche engagée par C. Cuxac et P. Jouison aux débuts des années 1980 est ainsi originale à plusieurs titres sur la scène internationale.

Ces deux chercheurs se montrent réceptifs aux travaux des sociolinguistes, qui sont les principaux auteurs, à la fin des années 1970, des enquêtes de terrain en linguistique. D'après G. Bergounioux (1992), les travaux du linguiste américain W. Labov marquent à cette époque un tournant dans la discipline, incitant à décrire la langue telle qu'elle se parle, dans une diversité de situations de communication. Une des caractéristiques des activités de recherches de C. Cuxac et P. Jouison est de s'être investi dans le mouvement sourd, de construire leur dispositif au sein du réseau–laboratoire français. Comme nous l'avons déjà évoqué, si la production et l'analyse de corpus occupent une place décisive dans les activités de ces deux chercheurs, elles ne résument pas à elles seules leur dispositif de travail. Une autre originalité de leur démarche, sur laquelle nous reviendrons, est alors d'occuper une diversité de positions sur le terrain. Ils cherchent autant à neutraliser leur présence lors de la réalisation de corpus, qu'à tirer profit de leurs propres expériences de communication au sein de collectifs de sourds, ou à s'engager, par certaines pratiques de recherche, dans la transformation de la situation sociale des locuteurs de LSF. La construction et la validation de leur posture, et de leurs prises de recherches, se jouent dans la confrontation et l'articulation de ces différentes situations de travail. Nous chercherons ainsi à dresser les grandes caractéristiques de leurs dispositifs de recherche, et les ressources humaines et contextuelles sur lesquelles ils s'appuient.

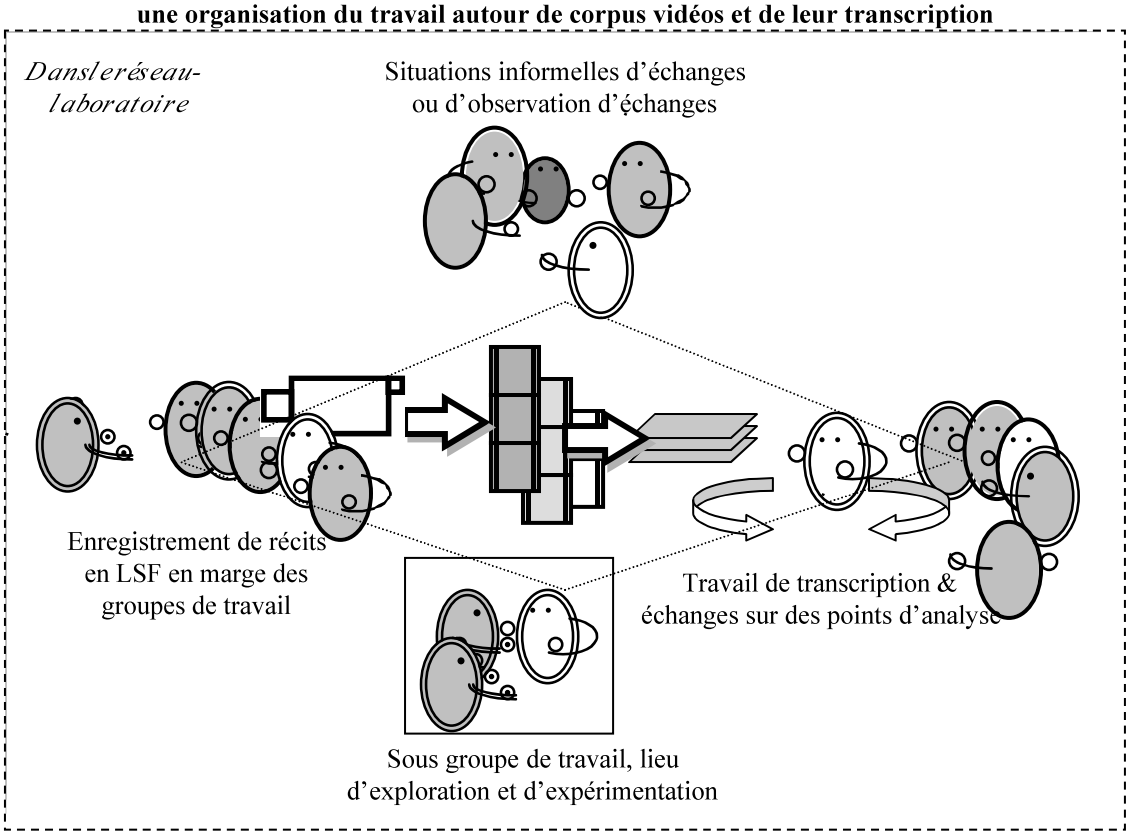
3–1. 1) Une réorganisation des activités de recherche.

Aux débuts des années 1980, ces deux chercheurs disposent des ressources nécessaires pour poursuivre leurs questionnements sur les spécificités de la LSF et la manière de l'étudier. Ils ont acquis des rudiments de langue des signes, et obtenu la confiance de quelques locuteurs intéressés par l'analyse de leur langue. Ils participent à différents projets suscitant des réflexions linguistiques et sociologiques, qui leur donnent accès à de nouvelles ressources ou situations de travail.

C. Cuxac est par exemple activement impliqué dans les réflexions et les démarches engagées au sein de l'association 2LPE pour promouvoir une éducation bilingue. En poste de maître de conférence à l'université de Paris V, il est également invité à animer un laboratoire pédagogique au sein de l'INJS de Paris afin d'y accompagner des expériences de ce type. Il a de cette manière accès au laboratoire vidéo de cet établissement. Il y enregistre les exemples proposés, observés et discutés lors des réunions linguistiques de l'ALSF, maintenant considérablement réduites en raison de la demande croissante des cours de langue des signes. C. Cuxac travaille alors plus étroitement avec M.T. Abbou, informatrice et partenaire dans ces efforts de construction de nouvelles prises de recherche. C'est elle qui se prête à ces premiers enregistrements vidéos, qui s'étendent ensuite à différentes activités de récits et impliquent d'autres locuteurs. Trois participants des réunions de l'ALSF content les péripéties d'E.T. dans le film du même nom réalisé par S. Spielberg, tandis que G. Bouchauveau a déjà été invité, suite à ses performances de conteur observées au congrès de Dourdan, à venir immortaliser quatre de ses récits. Le hasard des visites au sein de cet établissement parisien permet par ailleurs de filmer G. Eastman s'exprimant de manière adaptée et pédagogique à une personne méconnaissant la langue des signes. C'est autour de ces corpus, et à travers ces différentes situations de travail et d'échanges, que C. Cuxac organise désormais sa recherche.

Fig.8.10- Construire des prises:

une organisation du travail autour de corpus vidéos et de leur transcription



Ces dispositifs de travail concernent également P. Jouison. Ces deux chercheurs connaissent les mêmes conditions de production de récits. Ils sollicitent tous les deux des locuteurs et parfois des interprètes sur des points d'analyse, et sur différentes manières de dire en langue des signes, à partir de ces corpus. Ils reconduisent par ailleurs leur groupe de travail informel avec des sourds professeurs de langue des signes et/ou enseignants dans les premières classes bilingues, et souvent impliqués dans les enregistrements vidéos. Ils y testent leurs prises, soumettent des énoncés, sollicitent l'expression de variantes ou de nuances, etc. Travaillant au sein du réseau–laboratoire français, ils ont par ailleurs de nombreuses occasions d'observation et d'échanges informels sur la langue des signes.

Les termes utilisés pour parler des énoncés observés sur le terrain au cours d'échanges quotidiens entre locuteurs, ou rassemblés dans des corpus vidéos, soulignent la volonté de mise en retrait de la participation des chercheurs sur leurs données. Il s'agit pour eux de production « naturelles » et « en situation ». Ces deux chercheurs ne se sont pourtant jamais esquivés de la salle vidéo lors de la production de corpus, comme cela a pu être fait dans d'autres pays. Ils n'ont jamais sollicité non plus d'interviewers sourds pour mener leurs enquêtes ou animer les enregistrements. Ces activités se sont par contre toujours tenues dans des espaces déjà investis, collectivement, par les locuteurs de la langue étudiée. Elles ont lieu dans le cadre d'associations impliquant de nombreux sourds, au sein d'établissements scolaires séculaires d'abord, dans les réseaux de l'association *2LPE* ensuite, puis lors de

manifestations publiques organisées en tout ou en partie par des sourds. C. Cuxac et P. Jouison ont en quelque sorte misé sur des effets de groupe et de contexte : les locuteurs filmés racontent à d'autres sourds, dans des lieux qui leur sont familiers, des récits de leur cru, ou, dans le cas de conférences, leurs analyses de l'histoire et de la situation des sourds. La description d'énoncés observés de manière plus informelle dans des échanges entre sourds renvoie à ces mêmes lieux et conditions d'interactions. Si C. Cuxac et P. Jouison sont sensibles aux biais que peuvent introduire l'observation ou l'enquête linguistique, force est de constater qu'ils ont davantage joué sur différentes formes de présence du chercheur, que véritablement œuvré à son effacement.

C'est pourtant dans des efforts de mise en retrait du projet et des acteurs de l'enquête que les sociolinguistes ont d'abord cherché à dépasser le paradoxe de l'observateur formulé par W. Labov :

> « Pour obtenir les données les plus importantes de la théorie linguistique, nous devons observer comment les personnes parlent quand elles ne sont pas en train d'être observées. » {W. Labov, 1973, p.113 (tp538)}

« Les initiatives méthodologiques concernent donc », commente F. Gadet (2003, p.2), « toutes les places que peut occuper un acteur social dans la structure de participation à l'échange verbal décrite par Goffman 1979, dans un article précurseur où il décompose les différentes positions que les acteurs peuvent occuper. L'observateur ne saurait être le locuteur (le sociolinguiste ne peut qu'occasionnellement s'observer lui–même) ; il ne faut pas qu'il soit l'interlocuteur (critique des différentes formes d'interview) ; il ne faut pas qu'il soit le destinataire principal ; et il faut même le marginaliser en tant que participant occasionnel ». Ce même commentateur souligne ensuite la diversification des méthodes associées à ces différentes postures. W. Labov (1994) lui–même verra dans cette variété de démarches, la possibilité de réduire les distorsions que chacune d'elle apporterait. Soulignant la naïveté et le positivisme où pourrait mener cette quête de moyens d'accès à une réalité qui serait neutre et indépendante de la perspective prise par l'observateur, d'autres auteurs, tels D. Cameron, E. Frazer, P. Harvey, B. Rampton et K. Richardson (1992), proposent au contraire d'aborder de front les rapports de pouvoir qui seraient de fait à l'œuvre dans le processus de recherche lui–même. F. Gadet (2003, p.7) résume en ces termes la posture qui émerge de ces considérations :

> « L'interaction entre chercheur et observé n'est plus considérée comme un biais (source d'interférence et de contamination), elle constitue une situation naturelle, quoique peu fréquente, de communication, où la relation observateur/observé se négocie en contexte, les rôles n'étant pas fixés une fois pour toutes. Les observés peuvent alors jouer un rôle dans la détermination des objectifs d'enquête, et l'expert doit se trouver prêt à partager au moins une partie de son savoir. »

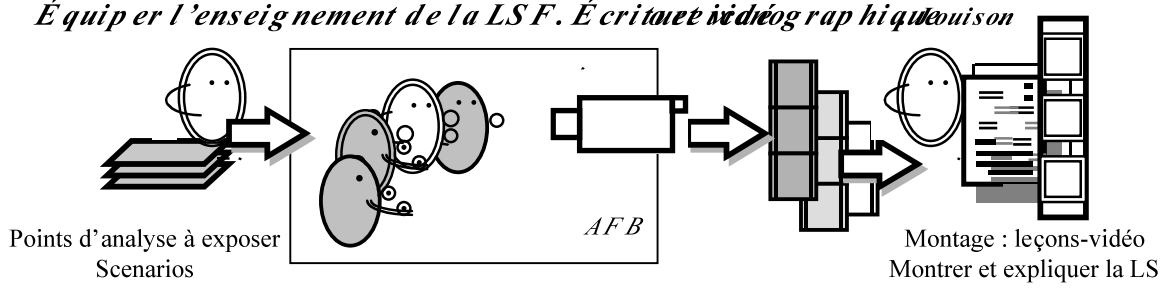
Si nous avons montré que dans certaines activités, P. Jouison et C. Cuxac entendent minimiser l'effet de leur présence, cette posture dite de « responsabilisation » fait bien partie de leurs pratiques de recherche dès le début des années 1980. Elle n'est cependant jamais adoptée de manière privilégiée. Ce que les récits des recherches de cette époque effacent en insistant sur

538 « To obtain the data most important of linguistic theory, we have to observe how people speak when they are not being observed »

l'importance que prirent l'élaboration et l'analyse de corpus chez ces deux auteurs, est cette confrontation de différents types de données, cette diversité des situations de construction ou de mise à l'épreuve de leurs prises de recherche.

C. Cuxac et P. Jouison se sont par ailleurs d'emblée engagés, comme chercheurs, dans une réflexion ou des pratiques plus clairement politiques ou pragmatiques. Les publications du premier se partage entre l'analyse des structures de la langue des signes, et celle de l'histoire des conditions actuelles et des caractéristiques d'une éducation bilingue. Le second est quant à lui, comme nous l'avons déjà évoqué, tout particulièrement concerné par les processus de transmission de la langue des signes. Si ces deux chercheurs souhaitent contribuer de manière concrète à la transformation des conditions de vie des enfants et adultes sourds, ils ne s'engagent donc pas dans les mêmes réalisations et réflexions. Une partie de leurs dispositifs et expériences de recherche est alors différente. P. Jouison s'investit rapidement dans la mise en place de cours de gestes puis, suite à leur interruption, dans la réalisation de leçons–vidéos. Il y expose ses premières analyses de la structure d'énoncés en langue des signes, à travers des mises en scène visuelles explicitant les processus impliqués, et la (re)construction de courtes phrases.

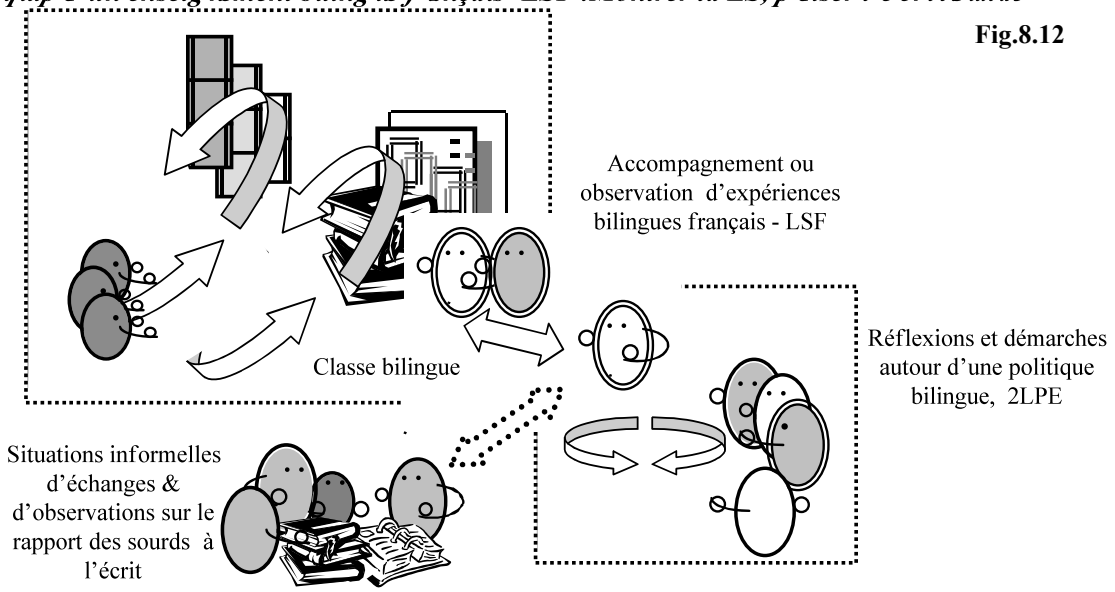
Fig.8.11



Parallèlement à son travail d'inscription de larges corpus vidéos, il réalise donc l'opération inverse. Sur la base de scénarios écrits et de la mise en texte d'énoncés gestuels, il orchestre leur remise en gestes et en images sur support vidéo. La première série de leçons, incitant les élèves à s'approprier les outils analytiques mais aussi graphiques du chercheur, se termine sur un récit complet, *l'histoire de la piscine*. Quelques années plus tard, c'est plus explicitement les bases d'une écriture de la LSF qu'il tente d'élaborer, et de faire évoluer entre les mains des locuteurs. C. Cuxac s'investit pour sa part, comme nous l'avons souligné, dans la conception et l'observation d'une pédagogie bilingue. Il s'intéresse notamment de manière plus générale au rapport à l'écrit de personnes sourdes ayant pour langue principale une langue gestuelle et sans écriture.

***Équipe un enseignement bilingue français- LSF. Montrer la LS, penser l'écrit* Cuxac**

Fig.8.12



Ces activités–là semblent avoir tout particulièrement suscité des surprises et des remises en question, venant alimenter une réflexion critique sur les inscriptions graphiques produites dans les recherches sur les langues des signes. Les observations, analyses, et propositions, de C. Cuxac autour du bilinguisme français–LSF l'incitent tout particulièrement à questionner le travail des supports. Des manières de faire et de dire seraient associées à l'écrit, mais aussi à cet espace plat et fixe propre au monde du papier, si étranger aux repères d'une langue visuo–gestuelle. Il s'agit alors pour ce linguiste de s'investir d'abord et avant tout dans la langue et les manières de faire, orales, de ces locuteurs. À l'inverse, P. Jouison voit là la nécessité d'impliquer les sourds dans le travail d'inscription lui–même. Cet aspect est renforcé par quelques expériences de décalage entre ces efforts de déconstruction et de description de la LSF, sur différents supports, et les attentes ou critères de locuteurs. Le papier apparaît alors tout particulièrement à ses yeux comme un support neutre, un espace partageable d'expérimentation, de confrontation et d'élaboration de repères d'analyse de la langue des signes.

L'écueil possible de recherches linguistiques sur ce type d'objet ne concerne donc pas seulement, pour ces deux chercheurs, les conditions d'observation, la nature des productions langagières observées. Le regard porté sur ces énoncés, la manière de les questionner et de les décrire, serait tout aussi important. La diversité des rapports au terrain multiplierait les points de vue. Elle vient alimenter ce travail de construction d'une posture de recherche, et permet de tester la pertinence des indices retenus dans l'analyse de la langue des signes. À travers ces différentes situations de travail, C. Cuxac et P. Jouison construisent des prises de recherche originales et des démarches d'analyse contrastées, débouchant vers 1983 sur plusieurs communications et publications scientifiques, et une certaine rivalité.

3–1. 2) Extension des dispositifs et diversification des collaborations.

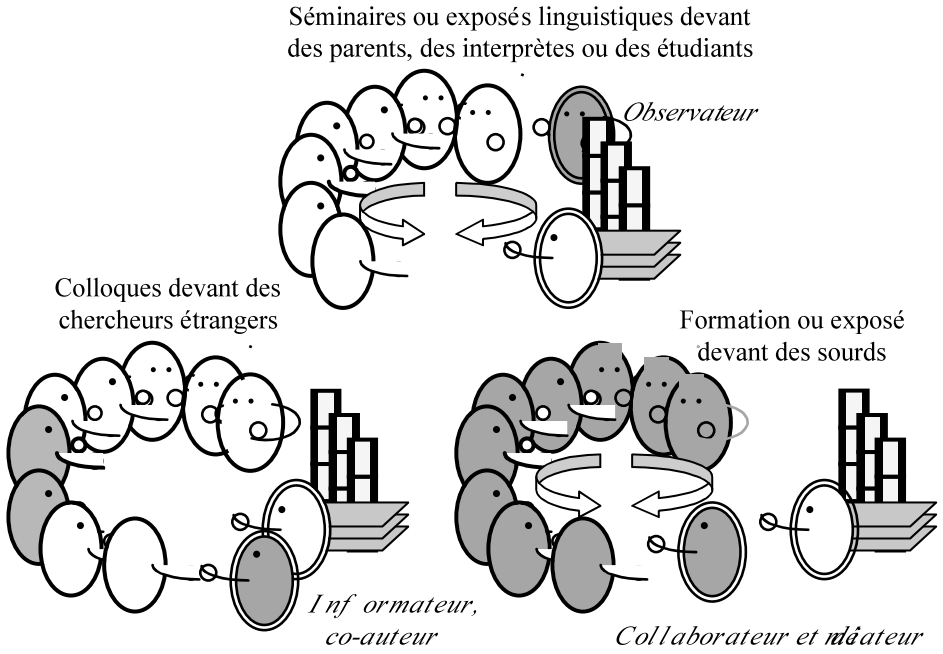
Ce sont ces premiers repères et critères d'analyse qu'ils testent et affinent dans les années suivantes. Les situations informelles d'observation et d'échanges deviennent plus importantes pour ces deux chercheurs à partir de 1983 en raison de la diversité des lieux investis et des actions engagées au sein des associations portant le mouvement sourd. C. Cuxac anime désormais un séminaire de linguistique à l'université de Paris V, tandis que P. Jouison expose régulièrement ses repères d'analyse à Bordeaux, à la suite des cours de langue des signes à nouveau proposés dans cette ville. À l'échelle nationale, les expériences pédagogiques se multiplient, et suscitent des situations sociales inédites en matière de surdité. Citons l'investissement des parents et d'enfants entendants dans la langue des signes et les milieux sourds, la multiplication des interprètes, ainsi que l'occupation de fait de postes d'enseignants par des personnes sourdes. C. Cuxac œuvre pour la formation de ces nouveaux professionnels, et P. Jouison pour l'élaboration d'un système d'écriture pour la langue des signes.

Nous avons déjà souligné par ailleurs la diversité et l'importance dans le contexte français des formations qui sont mises en place, par des intervenants sourds et entendants. C. Cuxac et P. Jouison participent aux stages de formations des parents, des interprètes et des professeurs sourds. Ils sont des moments importants de clarification des repères construits, mais aussi de leur confrontation à une plus large population d'apprentis ou de locuteurs. Exposés et formations constituent des éléments clés du processus de certification. Mais ils sont aussi des espaces d'observation et d'expérimentation. Les stagiaires ne restent généralement pas passifs, et peuvent critiquer, contester ou proposer des idées concernant aussi bien la forme que le contenu des présentations. C'est à la suite de ce type d'échanges que P. Jouison cesse la diffusion de ses leçons–vidéos, donnant à voir des séquences en langue des signes jugées trop artificielles. Il s'intéresse alors plus particulièrement à cet autre type de corpus, plus proche des interactions quotidiennes, la conférence d'un militant sourd activement impliqué dans un service d'éducation bilingue, J. F. Mercurio. Des organisations associatives ancrées dans des établissements scolaires n'occupent plus désormais de places centrales dans les dispositifs de recherche de P. Jouison comme de C. Cuxac. Elles sont des sites de travail parmi d'autres. Les rencontres nationales et les réseaux régionaux de l'association *2LPE* sont tout particulièrement investis, par ces deux chercheurs, comme des lieux de production de corpus et de rassemblement de données. Leurs sites de recherche se diversifient ainsi de manière importante durant la seconde moitié des années 1980, créant de nouvelles situations de travail.

Les formations et conférences offrent elles–mêmes des conditions de recherche différentes. L'identité des participants est un aspect important pour comprendre la nature de l'échange et des opérations d'analyse qui se jouent dans ces rencontres collectives. Elle contribue à définir le type de relations de travail entre ces chercheurs entendants et leurs proches collaborateurs sourds. Des personnes sourdes peuvent avoir contribué à la recherche, mais dissocier explicitement leur statut de locuteur ou de professionnel de la langue par

rapport à celui de linguiste539. Dans certaines situations de présentations scientifiques, elles ne se distinguent pas véritablement du public. Cette posture, assumée, est parfois imposée par l'absence d'interprète. Dans un autre contexte, face à des personnes à même de juger, d'un point de vue académique, du statut linguistique de la langue des signes, ces mêmes collaborateurs sourds peuvent participer aux présentations scientifiques, comme informateurs ou, plus rarement, comme co–auteurs. Ils viennent avant tout défendre une image de leur langue. Enfin, ils interviennent parfois auprès d'un public sourd, pour faciliter une expression confuse lorsque le chercheur s'exprime en langue des signes, ou lorsqu'il laisse certaines informations implicites. Cette fois, c'est une représentation du travail scientifique qu'ils contribuent à véhiculer auprès de leurs pairs. Ces collaborateurs endossent donc aussi le rôle de médiateur. La diversité de ces contributions montre les savoir–faire acquis par les proches collaborateurs sourds de ces deux chercheurs entendants. Mais elle souligne également le caractère flou de leur statut.

Fig.8.13- Nature de la contribution de collaborateurs sourds en fonction du public



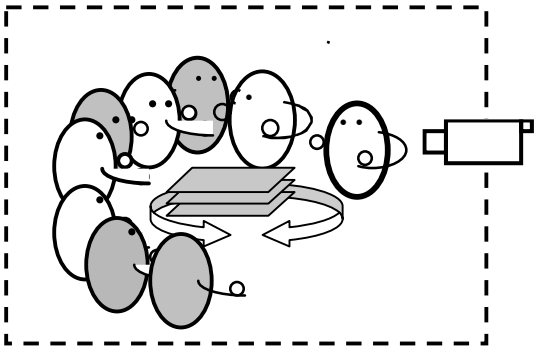
Ces situations, avant tout destinées à l'exposition de recherches en cours, sont de fait investies par les chercheurs eux–mêmes comme des moments de mise à l'épreuve et de discussion collective des repères construits. Le contexte plus large des différents séminaires évoqués peut également être décisif dans le travail de recherche de ces deux chercheurs. Nous avons déjà évoqué l'importance de discussions informelles. Il nous faut insister sur la dimension internationale qu'elles peuvent avoir. L'INJS et les stages de *2LPE* accueillent des personnalités scientifiques et politiques dans le monde de la surdité, venant de plusieurs pays. C. Cuxac et P. Jouison participent par ailleurs à cette période à des rencontres internationales

539 Ceci ressort des entretiens avec deux collaborateurs de P. Jouison et d'une discussion informelle avec une personne investit dans le travail de C. Cuxac. Outre le contenu de leur discours, la manière de rapporter ces situations d'échanges est également explicite, laissant entendre que pour eux certaines activités étaient l'affaire du linguiste. Ils rechignaient notamment à se plonger dans ce qu'ils considéraient être des brouillons de travail ou une réflexion encore en cours.

sur la langue des signes. Si l'éducateur y trouve de plus nombreux interlocuteurs universitaires spécialisés, le linguiste y découvre les performances de communication de sourds pratiquant pourtant des langues des signes distinctes. Ces expériences viennent alimenter de manière souvent décisive la manière qu'ont ces deux chercheurs d'aborder et de questionner leur objet.

Vers la fin des années 1980, ils mettent tous les deux en place de nouveaux cadres de travail collectif, répondant à leurs besoins de recherche et venant s'ajouter aux premiers espaces précédemment décrits. Il s'agit pour P. Jouison des ateliers ou des séminaires consacrés à son écriture de la LSF, et pour C. Cuxac d'un groupe de travail régulier sur les variations sociolinguistiques et l'argot en LSF au sein du *CPSAS* à Paris, ainsi que de ses séminaires à l'université de Paris V. Ces sites de travail, plus clairement collaboratifs que les autres séminaires, sont généralement marqués par la plus grande hétérogénéité des participants. Ils rassemblent sourds et entendants dans des proportions moins disproportionnées, locuteurs et néophytes, professionnels engagés dans une réflexion sur la LSF, et étudiants ou universitaires intéressés par l'étude de cette langue. La question d'une imbrication plus étroite entre mondes associatif et universitaire se pose peu à peu de manière plus explicite, tout en restant problématique quand aux modalités pratiques de sa réalisation. Ce sera plus particulièrement l'enjeu des recherches françaises sur la LSF à la fin des années 1980.

Fig.8.14 **Formalisation de sites de travail collectif & mobilité des statuts et des contributions**



Séminaire linguistique en milieu associatif
Acteurs associatifs et universitaires

À la fin des années 1980, les espaces investis par la recherche sur la LSF ne sont donc pas nouveaux, mais les sites de travail collectif se formalisent. Ils sont également caractérisés par la mobilité des contributions possibles des participants. Ceux–ci peuvent intervenir tour à tour en tant qu'informateur en apportant des exemples de manières de dire en LSF ou dans d'autres langues, en tant que médiateur, en contribuant à expliciter les repères des uns et des autres, ou de manière plus passive, en tant qu'observateur venu s'informer sur l'état d'une recherche. L'enregistrement vidéo de ces rencontres permet de conserver des traces de ces échanges, alimentant les activités de recherche ultérieures. De manière également caractéristique, les productions des chercheurs sont plus explicitement investies comme des

objets de médiation. Le système graphique de P. Jouison, les corpus et les repères descriptifs de C. Cuxac sont désormais au cœur des échanges.

Cette présentation rapide des situations de travail de C. Cuxac et P. Jouison montre que leurs dispositifs de recherche s'inscrivent dans plusieurs histoires. Ils relèvent de parcours personnels d'insertion dans un milieu sourd, mais aussi d'un contexte politique pesant sur les formes d'organisation d'un nouveau mouvement social, et d'institutionnalisation de recherches sur la LSF. Ces deux chercheurs s'appuient sur ces ressources et ces contraintes pour bâtir leur ligne de recherche. Construction de nouvelles prises et (ré)organisation du travail, sont deux aspects étroitement imbriqués. Parler des modifications de supports de recherche, ou d'un investissement plus important de certains espaces de travail, c'est déjà évoquer la reformulation de questions de recherche, la validation ou la remise en question de certains repères ou critères d'analyse. Si nous pouvons souligner la proximité des données et des questions de C. Cuxac et P. Jouison, des différences de dispositifs existent également entre eux. À partir de ressources et de contraintes similaires, ces deux chercheurs tentent de répondre de manière distincte à un même problème d'inscription et de conception de la langue des signes, telle qu'elle est définie dans le réseau laboratoire français. Les différences évoquées entre C. Cuxac et P. Jouison témoignent de postures différentes vis–à–vis des outils d'inscription graphique, et des modes d'exposition publique d'une recherche, deux « lieux » de négociation de la légitimité scientifique de leur travail.

Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'approcher les pratiques contrastées de ces deux chercheurs plaçant au cœur de leurs réflexions ces opérations, trop peu questionnées d'après eux, de discrétisation et d'aplatissement d'une langue gestuelle, à partir desquelles se jouent pourtant son analyse et le statut de ses locuteurs. Voyons comment P. Jouison discute les outils d'inscription graphique de la LSF et, à travers eux, les cadres culturels du travail scientifique sur ce type d'objet. Nous nous attarderons ensuite sur le travail de mise en texte de ses prises de recherche par C. Cuxac, débattant de cette manière avec les frontières et les critères de sa discipline. Écritures de la recherche et de l'objet seront évoquées de manières articulées pour chacun de ces auteurs. Nous insisterons cependant plus particulièrement sur les activités d'inscription graphique de la LSF à travers les recherches de P. Jouison, et sur les ressorts de l'écriture de publications sur cet objet à travers celles de C. Cuxac. La proximité de leurs corpus et des phénomènes décrits permet en effet des lectures contrastées, mais interreliées, de leurs recherches.

3–2. Mettre à l'écrit : révéler les structures du langage. Jouison.

P. Jouison rompt avec les outils élaborés par les autres chercheurs, mais reste fidèle à quelques principes théoriques centraux à cette époque en linguistique, comme le principe de double articulation. À partir de corpus vidéos de récits, il cherche à redéfinir les unités de sens propres à la LSF, et travaille à repenser la nature de leurs composants, et la logique de leur agencement. Certains des aspects qu'il mettra en évidence, comme l'importance de balancements du corps, seront ainsi repris par des chercheurs travaillant sur d'autres langues

des signes, qui voient là un nouveau paramètre à prendre en compte dans leur recherche. Au–delà d'une apparente proximité d'analyse, les catégories élaborées par P. Jouison sont pourtant très différentes de celles de ces interlocuteurs. Pour préciser la démarche de ce chercheur, nous nous intéresserons ici à ses premières opérations « d'extraction » des unités permettant de produire un discours en LSF. Nous évoquerons comment il interroge et prend en compte la diversité des « supports matériels » de ce langage (mains, buste, visage…).

B. Garcia (2000) mentionne à plusieurs reprises le manque de formation en linguistique de P. Jouison, qui expliquerait autant une forme de liberté intellectuelle que certaines difficultés. Elle évoque la diversité des sources scientifiques de ce chercheur, dont certaines réflexions se rapprocheraient de celles de M. Jousse ou Merleau–Ponty. Elle nous rapporte enfin la passion de P. Jouison pour l'astronomie. Si les compétences nous manquent pour apprécier l'éventuelle incidence de cette discipline dans son travail, les publications de ce chercheur sont cependant marquées par une approche et des formulations relevant des mathématiques. Il isole des ensembles de signes, définis par des caractéristiques formelles et des règles de composition, et montre de cette manière la logique de production de nombreux énoncés en LSF. Il cherche à mettre en évidence, dans un premier temps, comment ces quelques éléments d'analyse permettent une réelle productivité en langue des signes. Son système descriptif devient par la suite plus complexe, compliquant les possibilités de sa reprise par une diversité d'acteurs.

Nous soulignerons ainsi l'importance que prennent, chez P. Jouison, la manipulation et l'évolution d'un système graphique spécifique. Pour B. Garcia (dont on pourra consulter le travail de thèse pour de plus amples informations sur le travail de ce chercheur), c'est là un trait commun avec de nombreux structuralistes, avec qui il partagerait une forme de méprise sur la nature de l'écriture. Essentiellement pensée comme la mise à plat de la langue parlée, elle viendrait neutraliser la part corporelle de la communication humaine, et ne retiendrait que sa structure. Ce serait oublier la part matérielle de l'écrit lui–même et des logiques spécifiques qui peuvent se déployer autour, et au travers, de cet objet.

> « (...) l'effort de notation est pour lui un moyen heuristique majeur puisque, par sa différence sémiotique même, la notation apparaît comme ce qui, au–delà des différences de support, retient l'essentiel. » {B. Garcia, 2000, p.133}

La formalisation d'un système graphique tient donc une place centrale dans la recherche de P. Jouison. Objets rendant visible l'état de ses connaissances et de ses hypothèses, outils de travail, ces inscriptions sont également destinées à apporter la preuve du statut doublement articulé de la LSF. Elles soutiennent le travail d'insertion de cette langue dans le domaine de la linguistique. Elles sont pour P. Jouison un lieu de travail des repères de la recherche scientifique sur le langage. Nous nous proposons ici d'exposer quelques aspects de la démarche graphique et théorique de ce chercheur.

3–2. 1) Équiper un regard linguistique sur la LSF.

> « C'est plus une manière de voir, d'aborder le problème qui est proposée à travers ce voyage au cœur des signes exprimant des déplacements dont la quasi absence dans les dictionnaires contraste étrangement avec la fréquence de leur utilisation. (…) Nous y découvrirons des structures complexes et des règles strictes qui régissent les rapports entre les éléments qui les composent. Nous verrons voler en éclats l'idée trop souvent admise qu'un geste équivaut à un mot (…). » {P. Jouison, 1983, p.39–40}

Telles sont quelques–unes des phrases introductives d'un article de P. Jouison édité en 1983 sous le titre de *Phonologie, morphologie et syntaxe de la Langue des Signes*[540]. Elles explicitent le projet de ce chercheur lorsqu'il décide de transcrire, durant l'été 1980, un récit de 11 minutes, enregistré sur support vidéo et inventé par H. El Rhouizi : *l'histoire de la soucoupe volante*.

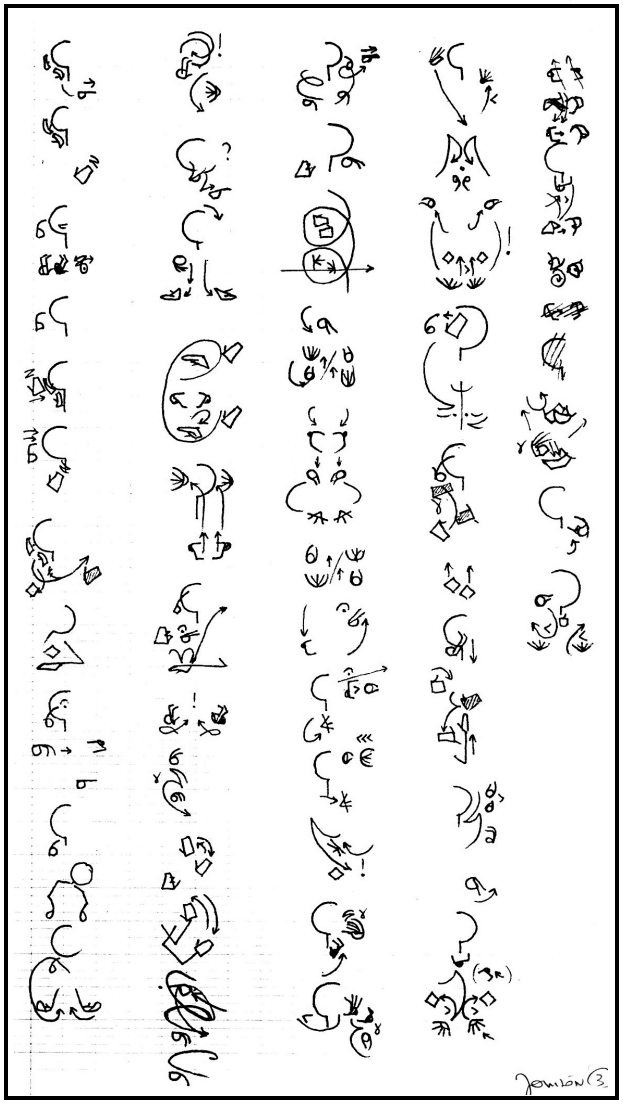
P. Jouison rapporte l'importance de cette étape de recherche dans son dossier de candidature au CNRS, réalisé en 1984, et qui lui permet d'obtenir une équivalence du DEA[541]. Il mobilise dans ce travail de transcription deux anciens élèves de son établissement, V. Lafitte et P. Belissen. Ils cherchent avant tout, comme le souligne B. Garcia (2000, p.134–135) à « noter le discours « d'abord » comme texte (au lieu d'en préfixer les unités, qui ne sont au départ que provisoire), de « respecter » par là la dimension de flux et de globalité de la séquence étudiée ». Cette notion de texte ne renvoie donc pas à la traduction écrite du récit étudié, traduction qui sera volontairement évitée. Elle rappelle le souhait de ces scribes de ne pas jouer à l'avance les critères de discrétisation. C'est « une représentation pictographique des mouvements et des formes produits dans le signe »[542] qu'ils réalisent dans un premier temps, à partir de l'examen de l'ensemble du corpus :

> « Nous avons d'abord observé ses régularités, étudié les variations et les relations des signes entre eux et, lorsque nous avons pu repérer la présence d'une même unité de sens dans plusieurs signes différents, nous l'avons transcrite par un seul et même symbole. » {P. Jouison, 1984, p.88}

---

540 Une première version de ce texte a été éditée en 1981 par la FISAF. La pagination des textes évoqués ici renvoie aux version rééditées par B. Garcia en 1995.
541 Ce document a été rendu publique par B. Garcia en 1995. Les paginations renvoient à cette édition.
542 P. Jouison, 1984, p.88

Fig.8.15– Extrait de transcription de *l'histoire de la soucoupe volante*.
Document de travail de P. Jouison, 1980. {Archives B. Garcia}



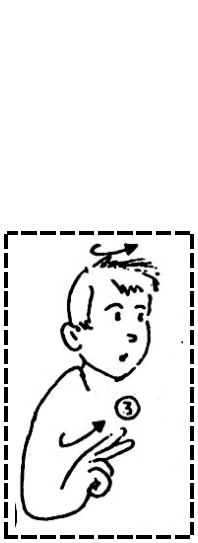
Notation verticale.

Le récit commence avec le réveil du héros par une curieuse lumière à l'extérieur de la maison …

P. Jouison dit avoir poursuivi seul ce travail de transcription sur trois autres récits, inventés par V. Lafitte, l'obligeant, « pour simplifier les représentations, {à} délimiter de manière de plus en plus précise les unités morphologiques » (Jouison, 1984, p.89). C'est donc à travers ces opérations répétées d'inscription graphiques de récits que ce chercheur tente d'extraire les unités et les composants des signes de la LSF. C'est également dans une forme d'intertextualité que se construit la définition des différents éléments et de leurs agencements.

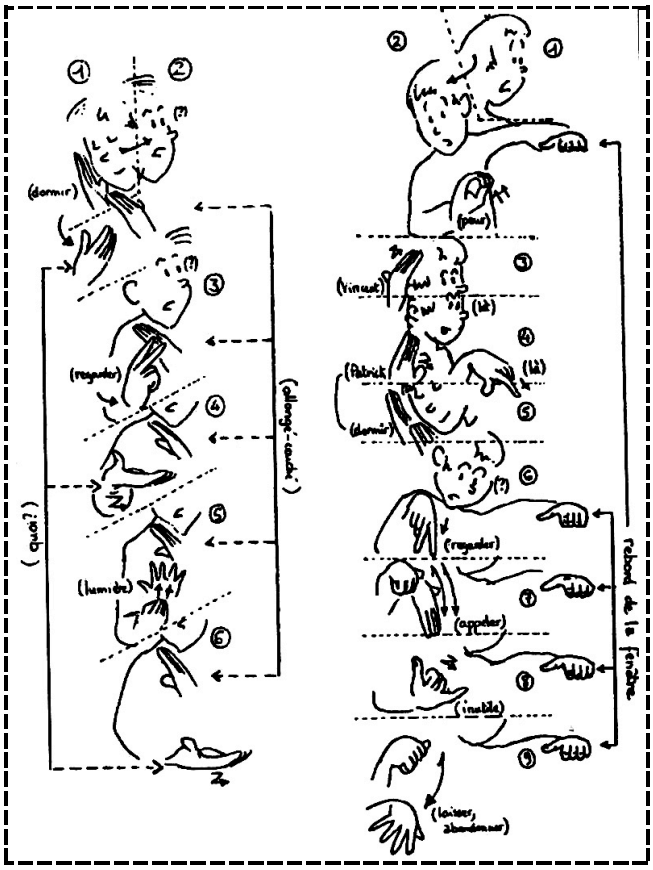
Ces mises à plat de récits en langue des signes mettent tout d'abord en évidence aux yeux de P. Jouison plusieurs types d'unités. S'il est par exemple possible, dans la séquence proposée ci–dessous, d'isoler successivement les signes exprimant « dormir », « regarder » etc., un autre découpage s'impose également par le maintien d'autres signes, réalisés par la main gauche et signifiant que la personne est toujours allongée, ou qu'elle est appuyée pendant ce temps au rebord d'une fenêtre. Il existerait donc des unités supérieures au geste.

Fig. 8.16– Des unités supérieures au geste. P. Jouison.



Regarder

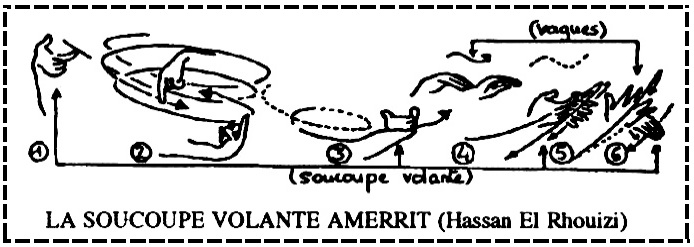
« **signe gestuel** »
extrait
d'histoires
filmées



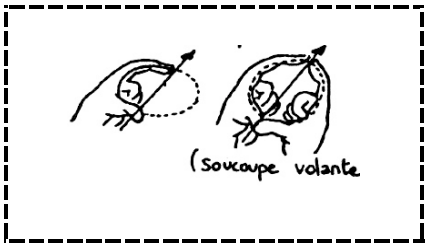
« **La main gauche, en gardant une position fixe, délimite une unité supérieure au geste.** *Traduction : « Vincent se réveille et regarde qu'et–ce que c'est que cette lumière (qui l'a réveillé). Vincent, effrayé, se détourne de la fenêtre. Patrick est là qui dort. Dois–je le réveiller ? se demande–t–il. Non, ce n'est pas la peine, laissons–le.* » {Jouison, 1983, p.41 et p.43}

À l'inverse, d'autres séquences invitent à prendre en compte le sens porté par de plus petites unités. Dans les séquences reproduites ci–dessous, il ne serait pas possible de comprendre ce dont il s'agit si l'on ne s'attarde pas sur la forme particulière de la main. Elle indique, dans le premier exemple, un objet rond et plat, la soucoupe volante, et dans le second un être humain.

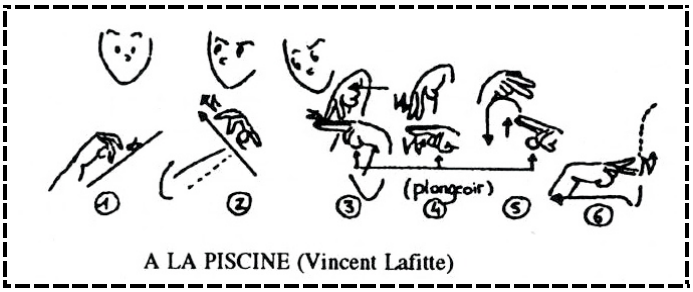
Fig. 8.17– Une structuration interne des gestes, porteuse de sens. P. Jouison.

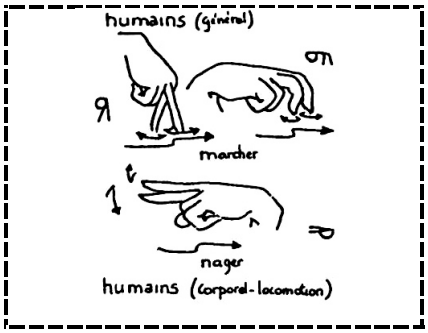


Extraits publiés de séquences {P. Jouison, 1983, p.49}



{P. Jouison, 1983, p.51 & 55}





P. Jouison déduit de ces premières analyses, le caractère doublement structuré de la LSF. Il distingue en effet, à l'intérieur de séquences linéaires de gestes, deux types de production simultanée d'informations.

- La mise en valeur d'une structure linéaire signifie tout d'abord que l'ordre de succession dans le temps de différentes unités produit du sens, et qu'il est possible d'en définir les règles.
- La « simultanéité du deuxième degré » renvoie aux premiers cas de figure précédemment évoqués. Elle concerne « les unités de sens réalisées par la seconde main quand celle–ci est le support d'un morphème indépendant que l'on peut retrouver dans plusieurs signes » (Jouison, 1983, p.44). P. Jouison étendra ensuite cette définition, en prenant en compte, non plus seulement la deuxième main, mais « toutes parties du corps susceptibles d'intervenir simultanément à la première main » (B. Garcia, 2000, p.138).
- La « simultanéité du premier degré » concerne les plus petites unités de sens. Il convient cependant ici pour P. Jouison de distinguer « les éléments essentiels, sans lesquels le signe perd son sens, et les éléments secondaires qui modifient ou précisent le sens de base » (Jouison, 1983, p.44, non souligné dans le texte).

C'est dans cette perspective que P. Jouison va tout particulièrement s'intéresser à ce qu'il appelle les « signes de déplacements », et dont nous avons rapporté deux exemples (cf. « La soucoupe volante amerrit », « À la piscine » : Fig. 8.17). Il s'agit des gestes précisément questionnés dans la phase transitoire de recherche déjà évoquée. Absents des dictionnaires, ils seraient pourtant fréquents dans les échanges entre sourds. Comprendre les structures en jeu dans cette « famille de gestes », ce serait ainsi entrer dans le cœur de la langue mais aussi des problèmes qu'elle pose aux linguistes. En étudiant de manière approfondie et exhaustive les signes de déplacement, P. Jouison travaille également plusieurs aspects théoriques en même temps et cherche à penser leur relation.

- Ces gestes sont en effet caractérisés par l'iconicité des formes qu'ils impliquent. Tout apprenti y serait sensible. Ils invitent tout particulièrement à penser le(s) support(s) matériel(s) des signes et ce qui fait sens dans cette langue visuelle et corporelle.
- Le sens des gestes de déplacement repose par ailleurs sur l'expression de plusieurs informations en même temps. Impliqués dans de nombreuses productions en LSF, ils constituent à ce titre un objet intéressant pour définir les plus petites unités de

sens qui composent ces signes et pour penser cette structuration de la LSF dans la simultanéité.

- La distinction d'éléments essentiels à la production du sens et d'éléments secondaires venant modifier cette première information ou « signe de base » ouvre par ailleurs à une description cumulative et donc plus temporelle de la production d'énoncés en LSF.

C'est à partir de ces questions que nous nous proposons d'exposer quelques–uns des aspects du travail de P. Jouison, qui œuvre à la prise en compte, à l'intérieur d'un champ d'étude spécialisé sur les langues des signes, de phénomènes linguistiques continus. Nous souhaitons, de cette manière, évoquer les logiques pratiques, graphiques et théoriques de sa démarche de recherche.

Nous nous appuierons pour cela sur plusieurs documents, publiés et inédits, datant de 1980 jusque 1986, ainsi que sur les informations rapportées dans les entretiens réalisés avec deux de ses collaborateurs sourds en 2001. Si la mise en récit par P. Jouison de sa démarche de recherche accorde une place primordiale à la transcription de l'histoire de la soucoupe volante, ce travail autour des unités de la LSF est articulé à d'autres sources et dispositifs de recherche. La diversité des données mais aussi des auteurs auxquels ce chercheur se réfère est d'une manière générale davantage visible dans ses documents de travail (les inédits rendus publics par B. Garcia, 2000) que dans les textes publiés. Nous les avons donc mis en dialogue, et avons cherché à contextualiser le travail décrit en mobilisant des informations obtenues par ailleurs sur la nature des activités de P. Jouison au sein du réseau–laboratoire français, comme sur les formes de contribution d'autres personnes à sa recherche. Les écrits de P. Jouison sont en effet structurés autour de corpus particuliers, au sein duquel il isole ensuite des séquences gestuelles ou des familles de signes. L'analyse minutieuse de ceux–ci sert enfin à mettre en évidence des types d'unités ou des structures de portée plus générale. Cette logique d'exposition, conduisant à la formulation de quelques principes sous formes de symboles ou de modèles, place en second plan l'évocation de la diversité des sources ou d'une histoire sociale de ces recherches.

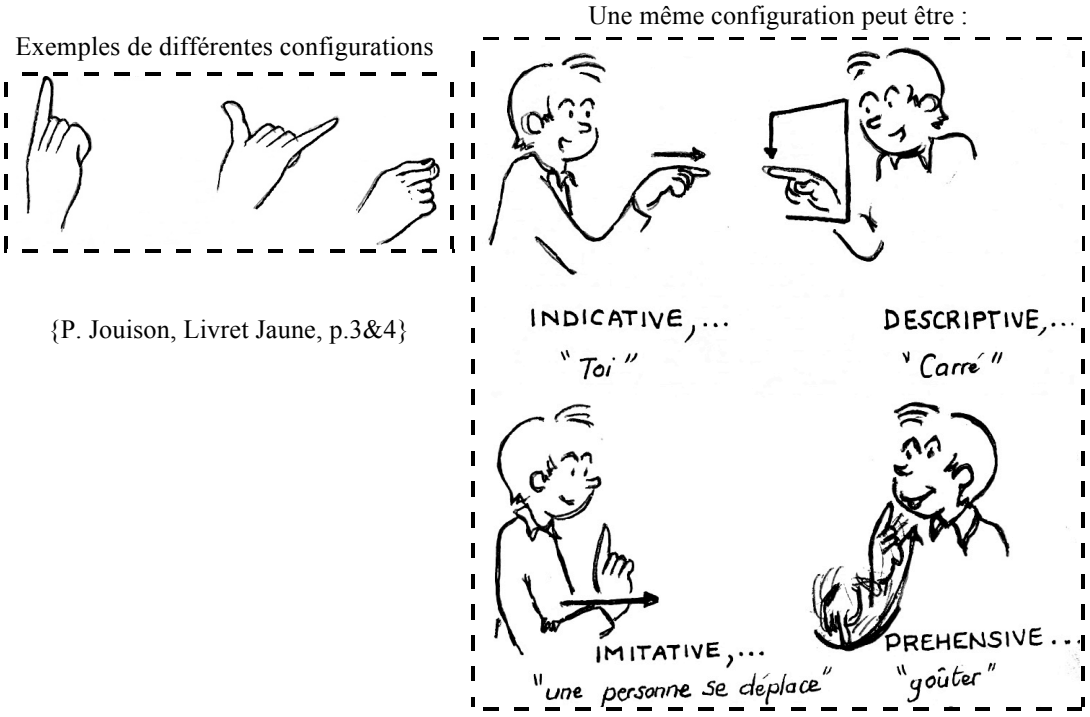
3-2. 2) Explorations autour de la forme des signes.

Dans un de ces documents inédits, produit pendant la même période que le texte intitulé Phonologie, morphologie et syntaxe de la Langue des Signes (1983), P. Jouison dit ainsi s'appuyer, dans son exploration sur la forme des signes, sur « des conversations individuelles, des contes et histoires divers, des exposés techniques, des discours publics », sur « différents recueils lexicaux » ainsi que sur « des énoncés « récoltés » dans les régions de Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Orléans, Le Havre, Paris, Dijon, Lyon etc., et même Genève » (P. Jouison, « U. Bellugi et Klima ont accumulé récemment… », p.29–30). À partir de ce large corpus, P. Jouison distingue, comme dans les travaux américains, différents aspects de la réalisation d'un signe, notamment la posture de la main, son mouvement, etc. Ceci crée une impression de familiarité, pouvant tromper sur la proximité des démarches théoriques. Les unités que P. Jouison définit dans son analyse des

composants d'un geste de déplacement sont étrangères à la logique de catégorisation élaborée par W. C. Stokoe, pour être ici résolument sémantiques. Ainsi, comme nous allons le souligner, la « forme de main » est–elle explicitement dissociée de la notion de « configuration ».

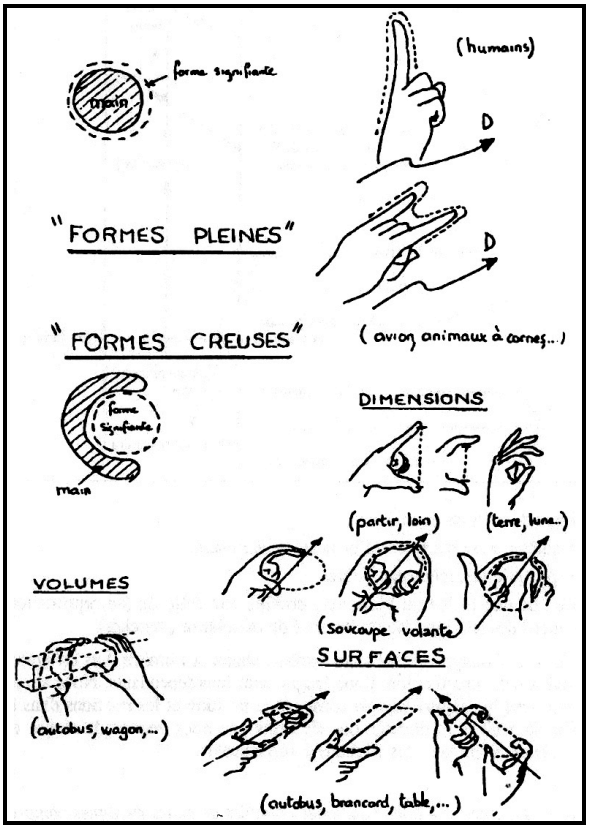
Il est possible de dresser la liste des postures que peut prendre la main dans une langue des signes (leurs configurations), comme dans les travaux américains, ou de s'intéresser aux ressources expressives qui leur donnent formes (indexation, description, imitation, préhension etc.), à la manière des premières études de P. Oléron (1952).

Fig. 8.18– Diversité des repères pour décrire la forme des signes. P. Jouison.

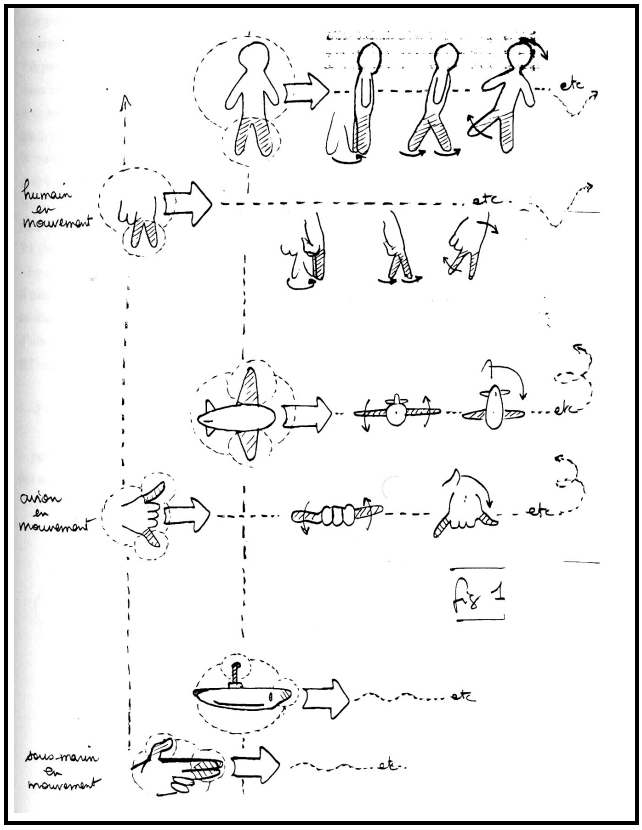


La notion de formes chez P. Jouison s'appuie sur ces repères mais ne s'y limite cependant pas. Elles sont pour lui tout d'abord porteuses de sens, en représentant des catégories d'objets (humains, véhicules, animaux, objets ronds…).

Fig. 8.19– Les ressorts de la production de sens. Explorations autour de la forme des signes. P. Jouison.



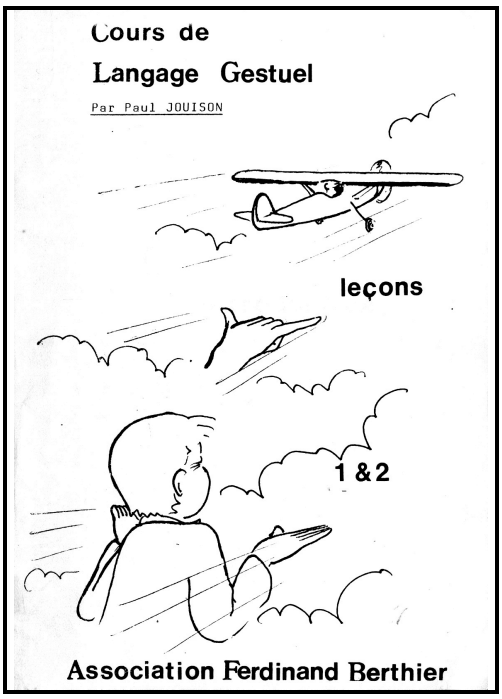
{P. Jouison, 1983, p.51}



Inédit « U. Bellugi et Klima ont accumulé récemment… »
{éd. Garcia, 2000, p.31}

Dans les premières leçons vidéos qu'il réalise au sein de *l'Association Ferdinand Berthier*, P. Jouison expose tout particulièrement ces procédés de représentation des signes, permettant de comparer la main avec une marionnette, d'évoquer un objet par une de ses caractéristiques, ou d'exprimer une même notion avec son corps comme à travers des gestes. Ces signes pourraient en effet aussi bien impliquer les mains que le corps du locuteur lui–même. P. Jouison parle à ce propos de formes gestuelles et de formes corporelles. Ce chercheur analyse également la logique de construction de ces formes, leurs contraintes matérielles, et leurs ressources sémiotiques, tout particulièrement dans un document inédit (*U. Bellugi et Klima ont accumulé récemment…*), et dans son *dossier de candidature au CNRS* (1984). Cette question continue par ailleurs d'être travaillée pendant les périodes suivantes. Il est cependant nécessaire de limiter ici notre analyse à quelques grandes caractéristiques de recherche.

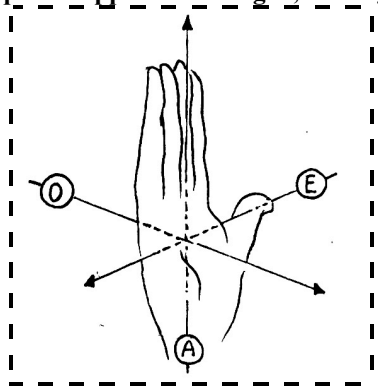
Fig. 8.20– Penser formes gestuelles et formes corporelles des signes de la LSF. P. Jouison.



Couverture du « Livret Jaune » accompagnant les premières leçons vidéos.

Autre particularité de la démarche de P. Jouison, ces formes deviennent le point de référence dans l'interprétation des autres aspects d'un signe (comme son mouvement, sa direction…), et donc dans l'analyse qu'on peut en faire. Pour décrire le mouvement, le trajet ou la direction des gestes, il est nécessaire de se référer à un espace, aux différents axes ou plans qui permettent d'en parler. A. A. Bébian ou G. Austin ont matérialisé ce type de repères dans les graphismes qu'ils ont proposés au 19ème siècle. Le corps du locuteur sert généralement de point de référence, indépendamment de la nature des gestes ou du discours qui sont produits. L'espace devant le locuteur constitue également chez P. Jouison un « plan de référence ». Mais dans la description qu'il propose des signes, les axes permettant de décrire le mouvement sont relatifs à la construction d'une scène, à la logique de production du sens en langue des signes. Ils se rapportent à la main ou au corps impliqué dans la production du signe, et bougent avec lui.

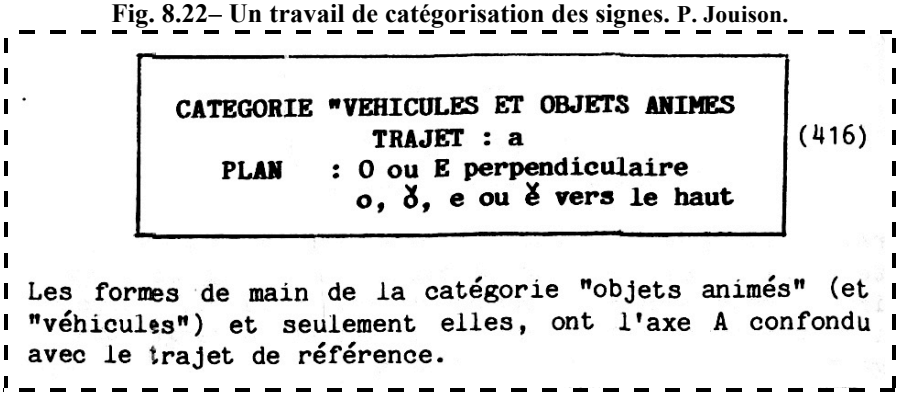
Fig. 8.21– Des repères qui se rapportent au signe, et bougent avec lui. P. Jouison.



{*Livret Jaune,* p.14}

Dans les premières leçons vidéos, P. Jouison matérialise ces axes par des baguettes accrochées à sa main, montrant de cette manière comment il convient de les concevoir, mais aussi comment ils entrent en jeu dans le travail de catégorisations de signes ou de productions en LSF.

Fig. 8.22– Un travail de catégorisation des signes. P. Jouison.

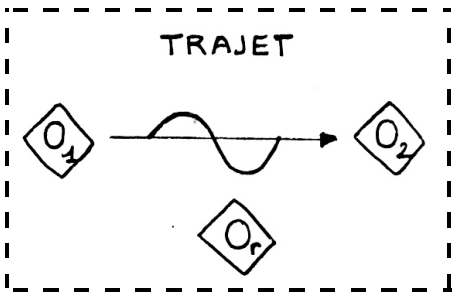


{P. Jouison, *Livret Jaune*, p.22}

Ainsi, malgré l'impression de familiarité que peut susciter la description des différents aspects d'un signe, la démarche de P. Jouison est très singulière par rapport aux autres recherches. La forme d'un signe (F) et son mouvement (M) sont des unités porteuses de sens. Dans cette perspective, la définition de l' «orientation » d'un signe n'a plus grand chose à voir avec celle qu'en donnent la plupart des autres chercheurs. Pour P. Jouison, l'orientation peut être définie de trois manières :

- elle peut être initiale (O1) et identifier l'origine d'un déplacement
- elle peut être finale (O2) en exprimant son aboutissement
- elle peut également être relative (Or) en indiquant un point de repère au cours du déplacement.

Fig. 8.23– Les repères du mouvement d'un signe. P. Jouison.



{*Livret Jaune,* p.31}

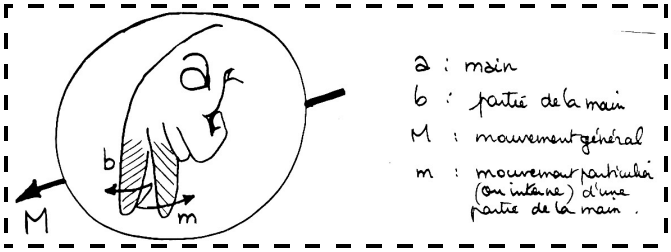
L'orientation ainsi définie constitue en quelque sorte les points de référence d'un trajet. Comme la forme d'un signe (F) et son mouvement (M), l'orientation (O) est ici porteuse d'un sens. Ce sont là pour P. Jouison différents types d'unités, sémantiques, de la LSF. Il serait ainsi possible, par leur combinaison, de produire ou d'interpréter une grande quantité de signes et d'énoncés en LSF. Comme nous allons l'évoquer, ces premiers repères sont déterminants dans l'analyse et les catégorisations que P. Jouison développe.

3–2. 3) Formalisation des types d'unités en LSF. La productivité d'une modélisation.

Si nous souhaitons montrer ici la productivité, pour P. Jouison, de l'analyse de l'articulation de ces différents types d'unités, nous voudrions également souligner que ce travail concerne plusieurs niveaux d'analyse. Cette logique de décomposition en une Forme, un Mouvement, une Orientation etc., concerne autant la création d'unités gestuelles ou corporelles (les formes elles–mêmes), que les constructions de première et de deuxième simultanéité (donc des phrases plus ou moins complexes).

Si nous revenons ainsi sur la description que fait P. Jouison des formes gestuelles, opposées aux configurations de W. C. Stokoe, nous constatons qu'elles sont définies par des segments matériels, les axes impliqués et certains mouvements, apportant chacun un élément de signification.

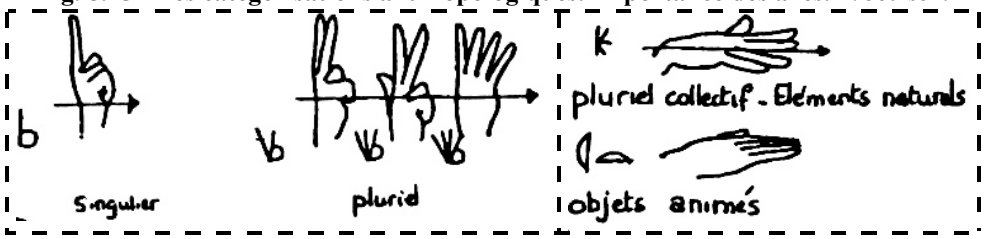
Fig. 8.24– Des unités pertinentes pour décrire la structure interne de formes gestuelles. P. Jouison.



{P. Jouison, *U. Bellugi et Klima ont accumulé récemment…* p.35}

Il nous faut souligner la perspective anthropologique dont témoigne ce type d'analyse. Les axes impliqués dans la construction de ces formes soulignent des différences de postures : la définition des catégories d'humains et de non humains repose sur la distinction entre ce qui marche debout, et ce dont l'axe principal est confondu avec celui du déplacement. Quand il s'agit de personnes, le pluriel s'exprime par le nombre de doigts écartés. Il existe également un pluriel, neutre par rapport à la distinction entre humains et non humains, permettant d'indiquer la notion de foule.

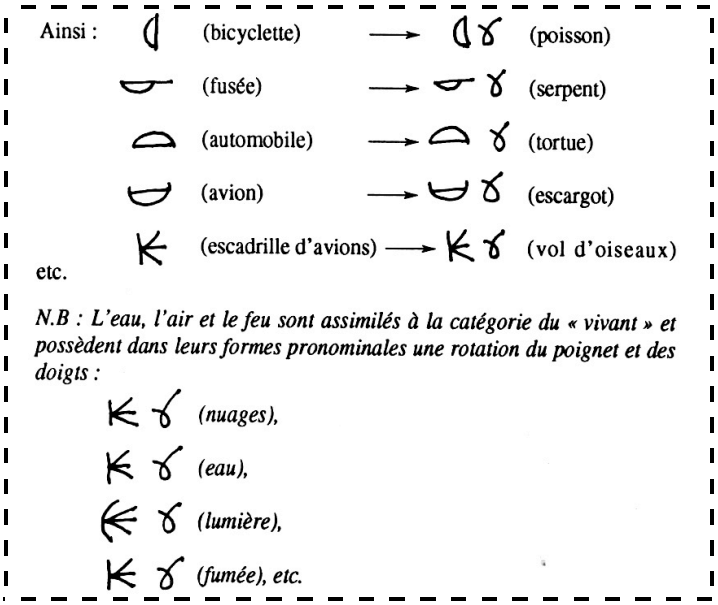
Fig. 8.25– Des catégorisations anthropologiques. Importance des axes. P. Jouison.



{P. Jouison, 1983, p.55}

L'opposition entre les êtres vivants et non vivants renvoie à l'existence ou non d'un mouvement interne au signe, c'est–à–dire indépendant de son déplacement. Il est représenté dans les exemples qui suivent par ce symbole : δ

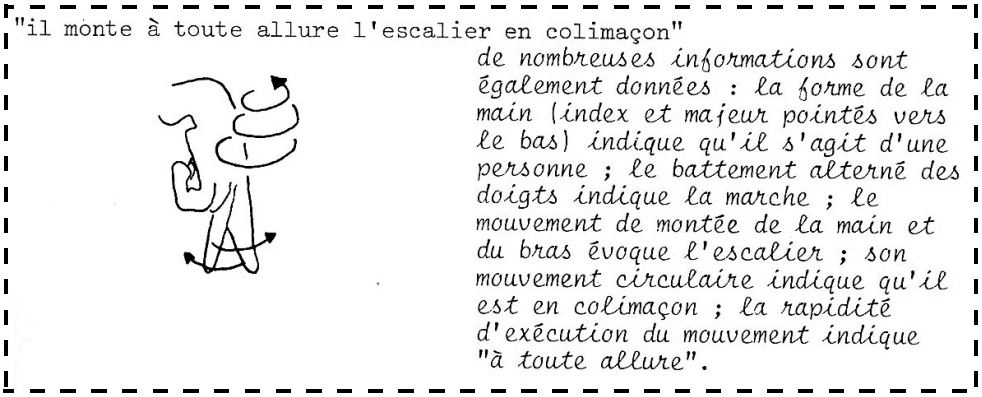
Fig. 8.26– Des catégorisations anthropologiques. Importance d'un mouvement interne. P. Jouison.



{P. Jouison, 1983, p.58}

Seuls les humains font ici exception, puisqu'ils sont de fait des êtres vivants. Les mouvements internes de leur signe informent alors sur la nature du déplacement ou de l'action : marcher, courir, sauter… Nous voyons d'ores et déjà comment, à partir de ces unités, il serait possible de produire un grand nombre de phrases.

Fig. 8.27– Accumulation d'informations dans un geste, et productivité d'une analyse. P. Jouison.



{Collectif, région de Poitiers, 1982, *Les mains qui parlent*, p.188}

La combinaison d'une Forme, d'un Mouvement, etc., se joue donc aussi à un autre niveau, celui de phrases. C'est à partir des règles d'articulation de ces différentes unités, des combinaisons devenues possibles ou impossibles, que sont définies différentes familles de signes. Si P. Jouison s'appuie toujours sur des corpus filmés et leurs transcriptions, il faut souligner l'importance que prennent tout particulièrement ici les groupes de travail informels mais réguliers avec quelques collaborateurs sourds. Il s'agit essentiellement de discussions où le chercheur vérifie certains points d'analyse en proposant des formes, des énoncés, vérifie

leur sens et sollicite l'expression de nuances. Il invite également ces collaborateurs à réagir à ses écrits de travail. V. Lafitte, P. Belissen, puis R. Rodriguez ont déjà enseigné la LSF ou se préparent à le faire. Ils participent à diverses formations organisées par IVT et par 2LPE pour parfaire ce travail. Le premier sera également enseignant dans une classe bilingue de Bayonne, créée par 2LPE, tandis que le dernier restera impliqué dans les cours de LSF à Bordeaux lorsqu'ils reprennent à partir de 1983. Ils participent tous les deux, l'un au début des années 1980, l'autre après 1983, à la production de supports vidéos utiles à l'enseignement de la LSF comme de ses structures linguistiques. Ce sont ces mêmes personnes qui se rassemblent régulièrement chez P. Jouison pour discuter à bâtons rompus de certains détails de production d'énoncés en LSF, des possibilités et impossibilités de réaliser certaines séquences, et des nuances que ces variations apportent. C'est dans ces échanges que P. Jouison met à l'épreuve sa description de familles de signes définies par certaines règles de production du sens.

Fig. 8.28– Des unités pertinentes pour décrire des familles de signes et des règles de production de sens. P. Jouison

« Ainsi les verbes de déplacement à forme pronominale sont caractérisés par :

a) Un radical qui comprend

- une forme pronominale (F),
- un mouvement de base : déplacement (M1)

} F+M1

b) Des différenciations lexicales :

(F+M1)+ deuxième mouvement (M2) : voler, nager, marcher, courir…

(F+M1)+0 : monter, descendre, avancer, reculer…

(F+M1)+ modification du mouvement (M'1) : démarrer, s'arrêter…

c) Des variations ou flexions du radical :

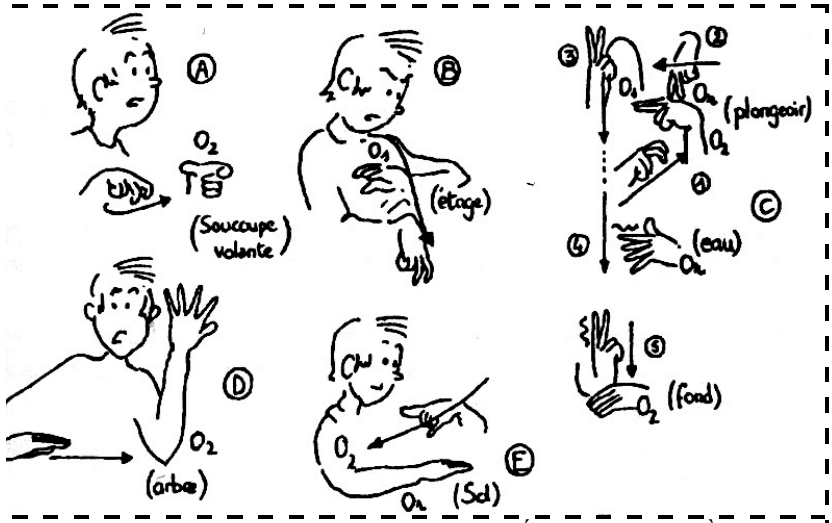
- Forme → pluriel, catégories (humain, vivant, etc.)
- Mouvement { durée { discontinue (combinaison vitesse – pluriel), continue (combinaison vitesse – M2)
  trajet (modification secondaire du verbe). »

{P. Jouison, 1983, p.65–66}

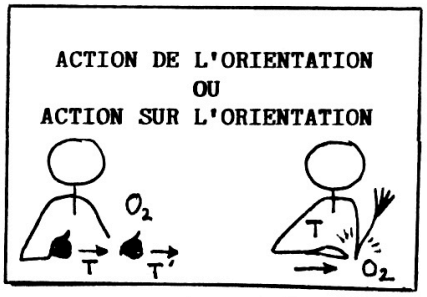
Une autre famille de verbes de déplacement est caractérisée par l'importance qu'y prend l'orientation. Rappelons qu'il s'agit là de repères du mouvement, qui apportent des informations supplémentaires. L'orientation est ce qui permet de dire « une personne s'éloigne » (orientation indéfinie), « une personne vient vers moi » (le corps du locuteur est en O2), ou « une personne passe devant moi » (le corps du locuteur est en Or). Lorsque l'orientation est définie, c'est qu'elle est « matérialisée », selon l'expression de P. Jouison, par le corps, la main, l'avant–bras ou le regard.

Fig. 8.29– Des unités et repères d'analyse pertinentes pour produire des énoncés complexes.

P. Jouison



« LES ORIENTATIONS DES VERBES DE DÉPLACEMENT À FORME PRONOMINALE (exemples tirés de films)
A. Il s'approche de la soucoupe. – B. Il descend de l'étage. – C1. Il monte au plongeoir. – C2. Il s'avance sur le plongeoir. C3. Il s'élance du plongeoir. – C4. Il plonge dans l'eau. C5. Il heurte le fond. – D. L'automobile se rapproche de l'arbre. E. L'avion atterrit. »



(865)

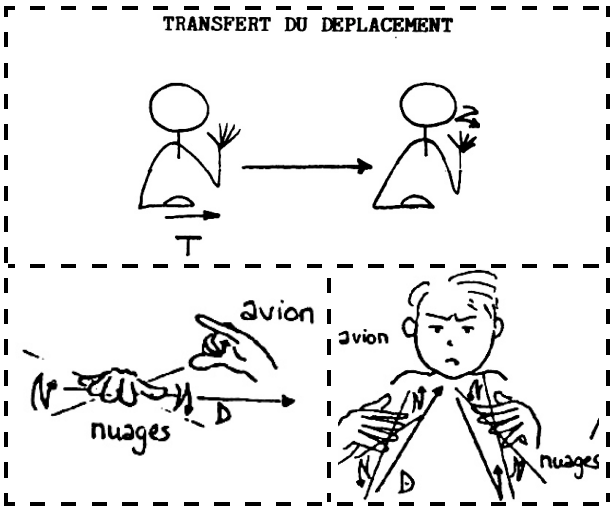
Lorsque l'orientation matérialisée réalise une action elle même (un déplacement, par exemple), ou lorsque elle subit l'action de la main sujet (choc, frottement, séparation), les nouveaux gestes ainsi créés sont traduisibles en français par des phrases comprenant un sujet, un verbe et un complément d'objet direct.

{P. Jouison, 1983, p.61 & *Livret Jaune*, p.41}

Ce type d'analyse, dont la productivité est soulignée, est l'occasion d'une série de modélisations impliquant le même type d'unités. C'est la pertinence générale des repères construits que le chercheur souhaite ainsi mettre en évidence. Les contraintes et les opportunités d'expression sont également explicitées en fonction de ces catégorisations. Ainsi, si l'orientation est matérialisée, elle peut en quelque sorte prendre en charge l'idée de déplacement : on peut la mettre en mouvement. L'analogie avec les images cinématographiques éclaire cet aspect. Il est ainsi possible de montrer l'image d'un train traversant un paysage fixe, ou au contraire, de donner à voir le défilement du paysage depuis la fenêtre d'un train. Dans ce dernier cas, P. Jouison parle de « transfert du déplacement sur l'orientation » (*Livret Jaune,* p.39). Ce sont les points de référence du déplacement qui sont mis en mouvement. Cette possibilité (cette « propriété » pour reprendre les termes de

P. Jouison (id.)), se combine avec une autre : la matérialisation d'une orientation permet de réutiliser le corps comme sujet de déplacement. Le locuteur peut « incarner » le train, tandis que ses mains décrivent le paysage qui défile autour de lui.

Fig. 8.30– Des formes gestuelles et corporelles impliquant des règles différentes mais impliquant les mêmes repères d'analyse. P. Jouison.



{*Livret Jaune,* p.39 & P. Jouison, 1983, p.65}

Parce que les formes corporelles ne répondent pas totalement aux mêmes contraintes et logiques d'articulation des différents types unités, P. Jouison construit là encore une nouvelle famille de signes, « les verbes de déplacement centrés sur le corps ».

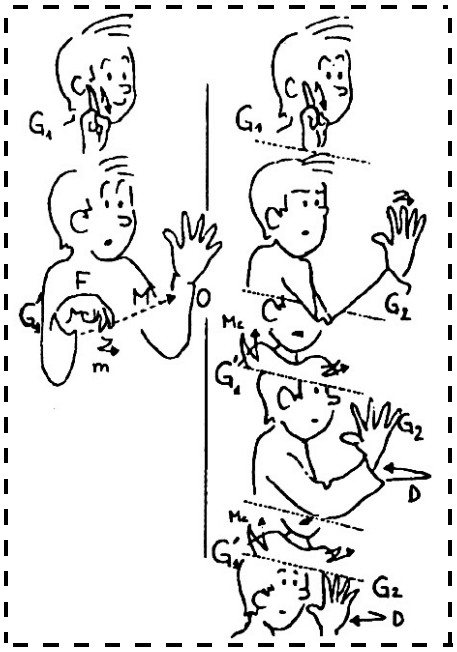
Fig. 8.31– Des règles de composition et de fonctionnement d'une expression mobilisant le corps. P. Jouison.

> « Cette dernière possède un radical dont la structure sera faite du corps lui–même (C) et d'un mouvement du corps (Mc), et que l'on peut résumer ainsi :
>
> C+Mc+(M)
>
> C : diverses positions relatives des bras (écartés, rapprochés, parallèles, opposés),
> Mc : balancement symétrique (alterné ou non) des bras autour de l'axe rachidien ou de celui des épaules ou balancement de l'axe rachidien lui–même,
> M : déplacement virtuel, non réalisé si l'orientation n'est pas matérialisée. »

L'analyse des formes gestuelles conduit P. Jouison à mettre en exergue une superposition d'informations, produites simultanément. Cette famille de signes centrés sur le corps met à l'inverse en évidence l'importance que prend, tout particulièrement ici, la succession d'informations dans le temps. Par exemple, « une femme est en train de marcher vers un arbre » peut mobiliser une forme gestuelle ou une forme corporelle (exemple ci–dessous, Fig. 8.32). Dans ce dernier cas, le mouvement (l'idée de rapprochement de l'arbre), doit être décomposé dans le temps.

Fig. 8.32– Des formes corporelles accentuant une structure linéaire dans la production de sens en LSF.

P. Jouison.



{P. Jouison, 1983, p.71}

Nous voyons par ailleurs dans cet exemple que cet énoncé est également construit par la succession de plusieurs « unités de base » : G1 signifiant « femme » puis G1', ou G1' et G2, exprimant le déplacement d'un être humain par rapport à un arbre. Cette description de la structuration de signes et d'énoncés à partir de quelques types d'unités souligne donc une organisation simultanée de la langue des signes, mais aussi linéaire. Ceci n'est pas sans ouvrir, pour P. Jouison, des perspectives intéressantes de mise à plat, surtout si ces structures linéaires peuvent être décrites pour les pans les plus problématiques de la LSF, ceux qui engagent le corps du locuteur. Il pourrait trouver là le moyen de fixer et d'inscrire cette langue toute en mouvements.

3-2. 4) <u>La dynamique du corps ou les structures linéaires de la LSF.</u>

Il nous faut souligner une fois encore la diversité des niveaux où se déploient les processus décrits. Nous venons d'évoquer les possibilités exposées par P. Jouison de production d'un signe en phases successives, et la structuration plus générale d'un discours en LSF par la succession d'unités de sens. Mais l'importance de structures linéaires, de phénomènes d'accumulation ou de structuration temporelle d'informations, concerne également pour lui la production des plus petites unités de sens elles–mêmes (F, M, O…). P. Jouison insiste sur les étapes de leur réalisation, sur les processus temporels qui leur donnent forme, dans un discours en LSF. La mise en avant de structures linéaires soutient par ailleurs le travail d'inscription graphique de cette langue, modélisation à laquelle ce chercheur se consacre tout particulièrement. Il nous faut souligner ici l'originalité de son analyse qui semble toutefois le mener aux frontières de la linguistique. Sans développer davantage ses constructions théoriques, nous souhaitons pointer ici l'importance que prennent, dans son

analyse, la matière corporelle de la langue des signes et les processus dynamiques de sa production. C'est donc, dans ce contexte, pour P. Jouison, la continuité ou le flux de mouvements gestuels, ou corporels, qu'il s'agit de penser d'un point de vue linguistique, et qu'il tente d'écrire.

Outre la description déjà évoquée d'axes se rapportant à la main elle–même, et l'élaboration de D'sign, le travail de P. Jouison reste particulièrement marqué, aux yeux de ses interlocuteurs français, qu'ils soient sourds ou entendants, par son analyse de l'engagement du corps dans la production de sens en LSF. La description de formes corporelles impliquées dans les situations où il y a transfert du déplacement en est un exemple. Mais P. Jouison est, de manière plus générale, un des rares auteurs à évoquer des phénomènes de tensions musculaires, ou de balancement du corps, dans la production d'énoncés gestuels. L'implication décisive du corps du locuteur, de son expression faciale et de son regard dans un message en LSF, pose de manière frontale la question de savoir comment ces gestes se distinguent des mouvements inconscients ou habituels du locuteur. Cette question renvoie bien sûr à l'un des enjeux théoriques du travail linguistique sur la langue des signes : préciser s'il existe un niveau phonologique et la nature, dans ce cas, de ces éléments dénués de sens. Ce sujet, qu'il aborde dans son dossier de candidature au CNRS (1984), le conduit de manière décisive à décrire la mise en œuvre ou la mise en forme, au cours d'un message, des unités signifiantes de la LSF.

> « nous appellerons « présentation » l'élément sans lequel l'intention de communiquer ne peut être perçue de l'interlocuteur. (…) Dans sa forme la plus réduite, la « présentation » consiste en un ensemble particulier de tensions des muscles oculaires que l'on décrit quelques fois comme une manière d' « accrocher le regard » de l'interlocuteur. Sa forme la plus fréquente est un léger avancement du buste accompagné parfois par un avancement de la tête. L'avancement des membres (bras, jambes), la rotation du corps, de la tête ou des membres sont des formes secondaires. » {P. Jouison, 1984, p.96}

Ainsi, dans la réalisation de la forme corporelle représentée ci–dessous, P. Jouison (1984, p.90) distingue–t'il :



- /p/ un mouvement d'avancement du corps
- /m/ les mouvements qui, sans être eux–mêmes signifiants, créent la posture (C)
  - en penchant la tête sur le côté (M1)
  - en positionnant les mains comme sur l'image (M2)
  - en fermant les yeux (M3)

Fig. 8.33– Penser la genèse d'un signe corporel, la frontière entre un corps vécu et un corps signifiant. P. Jouison.

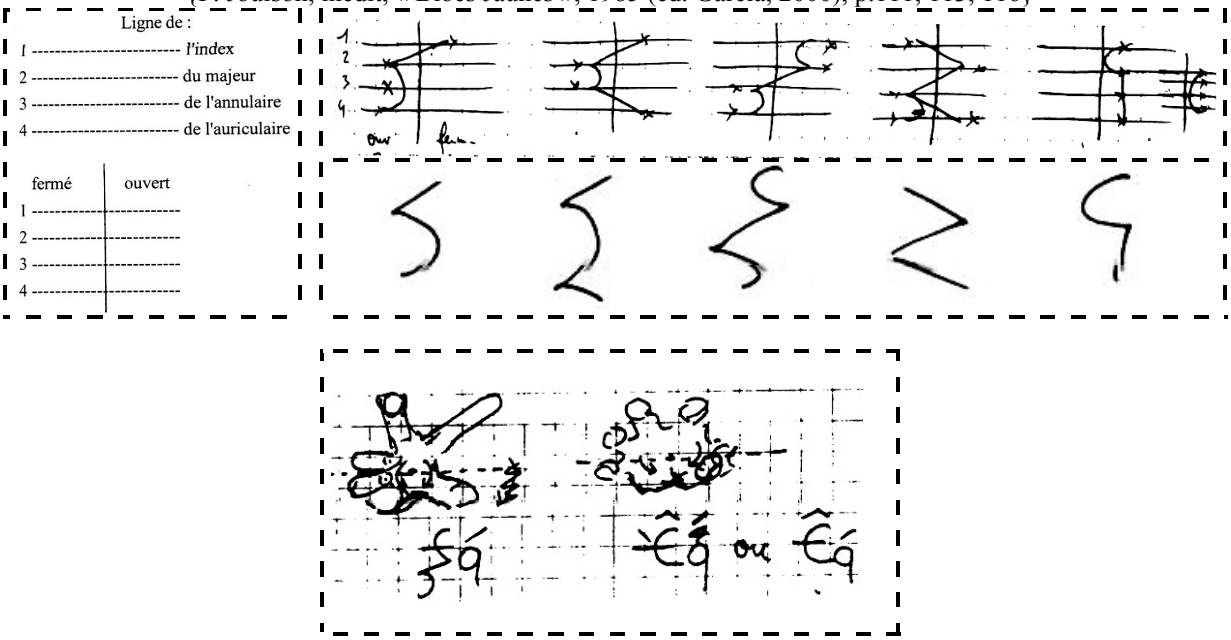
P. Jouison distingue ici de manière décisive le signe lui–même en tant qu'unité porteuse de sens, du processus qui lui donne forme, c'est–à–dire de ses étapes de production physique, mais aussi des éléments indiquant l'intention de communiquer ou la nature des gestes ou mouvements engagés par le locuteur. C'est en ce sens que la séquentialité de la LSF devient

un aspect décisif. Dans ce qu'il appelle un « détour sémiologique » (p.95), P. Jouison dit explorer les relations existant entre configurations et formes, entre unités phonologiques et morphologiques. Nous ne reprendrons pas ici le détail de son analyse. Mais ce qui ressort de cette exploration, est l'importance de processus dynamiques permettant de donner forme à des configurations ou des postures, c'est–à–dire de créer des unités de sens à partir de segments matériels. Il nous faut rapporter sur cette question la perplexité de celle qui étudia sans doute le plus attentivement les écrits de P. Jouison. B. Garcia, linguiste qui consacra une thèse entière à ce chercheur, écrit ainsi :

> « On a vu que les plus petites unités auxquelles il ait abouti en suivant, à ses dires, les procédures structurales classiques (commutation, permutation), sont des unités de sens. Quant au niveau en–deçà, constitutif de ces unités de sens, qui serait le « niveau phonologique », il consisterait en un certain agencement d'unités visuelles et d'unités cinétiques, les deuxièmes faisant « signifier » les premières. La formule la plus adéquate que je trouve pour qualifier ce que Jouison a tenté de faire ici est celle–ci : ce serait dans la « machinerie », quelque chose comme une « dynamique sémiologisante de production », qu'il pensait identifier un niveau « phonologique » pour les LS. » {B. Garcia, 2000, p.163}.

La démarche entreprise par P. Jouison semble ainsi sur ce point devenir quelque peu étrangère aux pratiques et conceptions des linguistes. Elle n'en structure pas moins durablement sa recherche, comme en témoigne le survol que nous pouvons faire des écrits de travail et des publications qu'il réalise par la suite. Ces documents sont marqués par la continuité à la fois de cette réflexion sur les composantes cinétiques de la langue des signes, et de son analyse de la forme des signes, objet désormais d'efforts de modélisation.

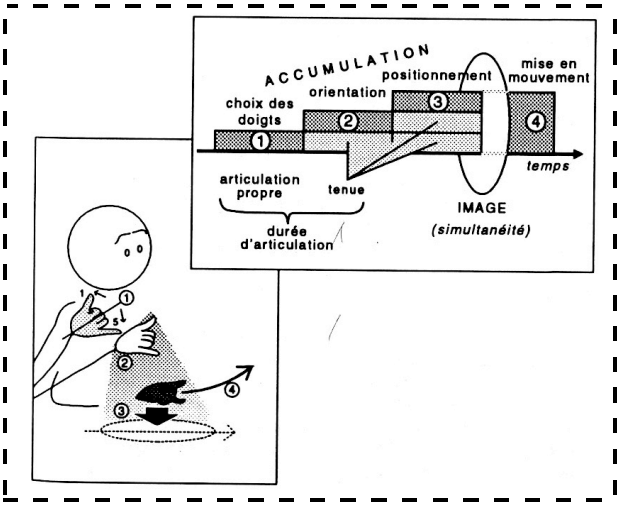
Fig. 8.34– Inscrire la forme des signes. Créer l'alphabet d'une écriture de la langue des signes. P. Jouison.
{P. Jouison, inédit, « Blocs Jaunes », 1985 (éd. Garcia, 2000), p.111, 113, 116}



De manière générale, P. Jouison travaille par la suite à « réconcilier simultanéité et linéarité », à préciser « la relation qui peut exister entre l'apparente simultanéité « visible » du signe gestuel (il produit une image statique ou dynamique) et l'émission successive des unités

qui le « construisent » (attestée par l'étude précise au magnétoscope des séquences extraites du discours en langue des signes) » (P. Jouison, 1990, *Feuillets relatifs au schéma d'accumulation*, p.286 (éd. 2000)). C'est là la fonction semble – t'il de son schéma d'accumulation, à partir duquel P. Jouison tente de clarifier ses repères, et la cohérence de son système graphique comme de la langue étudiée.

Fig. 8.35– Construction d'un cadre théorique global,
articulant simultanéité et linéarité, corps mouvant et images. P. Jouison.



{P. Jouison, 1990, *Voyage autour de la Langue des Signes*, p.211 (éd. 1995)}

À l'image de ce que représente ce schéma, l'écriture de la LSF que construit ce chercheur est destinée à inscrire « la constitution et le dynamisme de n'importe quel signe extrait du discours en Langue des Signes. Il ne s'agit pas d'une représentation de la forme visuelle du signe gestuel mais davantage d'une « re–production » (graphique) de celui–ci » (P. Jouison, *Note séminaire 1990,* p.235 (éd. 2000)).

3–3. Travailler le texte des publications : équiper une recherche. C. Cuxac.

La démarche graphique et théorique de C. Cuxac est différente de celle de P. Jouison. Les critères d'analyse qu'il élabore semblent d'abord remplir une fonction descriptive. Ils ne débouchent pas explicitement sur un ensemble de règles formelles. La réappropriation et la généralisation de ces analyses semblent, dans un premier temps, moins évidentes. Ce n'est que plusieurs années plus tard que les critères d'analyse qu'il a construit sont largement repris en France, tout en restant exotiques sur la scène internationale[543]. C. Cuxac part de la distinction, qu'il trouve heuristique, entre des formes facilement isolables et des formes plus continues. Il s'intéresse de manière prioritaire aux processus iconiques et pantomimiques de la LSF. Ils sont par ailleurs également observés par ce linguiste dans des échanges internationaux entre sourds de langues des signes différentes. C'est cette partition entre différentes manières de dire, à l'intérieur de la LSF, et des langues gestuelles en général, que

543 Ceci est cependant susceptible d'évoluer. Les dimensions spatiales et iconiques des langues des signes sont davantage questionnées, sur la scène internationale, depuis les années 2000.

P. Jouison réfute. Mais pour C. Cuxac, l'enjeu de son travail réside avant tout dans la construction de prises de recherches linguistiques permettant de penser, à partir de la LSF, l'ensemble des langues gestuelles de sourds. Il utilise alors plusieurs outils légitimes de sa discipline pour penser leurs limites et leur domaine de pertinence, rendre visibles différents types de structures gestuelles, et comprendre ce qui permet de transgresser cette partition ou, à l'inverse, en quoi elle participe d'un système cohérent.

Il n'existe pas à cette époque, à ses yeux, de « théories d'accueil »[544] en linguistique pour analyser de tels objets. Dans sa quête de repères pour penser une langue mobilisant l'œil et le corps, C. Cuxac s'intéresse lui–aussi à des auteurs extérieurs à sa discipline. Il s'inspire notamment des travaux de R. Thom (1923–2002), mathématicien et auteur de la théorie des catastrophes. Celui–ci a en effet exploré plusieurs applications possibles de son travail dans d'autres domaines de recherche, dont la linguistique et la sémiologie. Il défend la thèse qu'on ne peut « traiter abstraitement de la correspondance entre signifié et signifiant sans tenir compte de la localisation spatio–temporelle des événements correspondants », réflexions qui sont notamment « à la source des notions de saillance et de prégnance »[545] que C. Cuxac reprendra de manière décisive plus tard. Dans les années 1980, l'approche de R. Thom vient essentiellement soutenir un travail de typologie linguistique prenant en compte l'incidence du canal d'expression.

Il ne s'agit pas d'exposer point par point la démarche de C. Cuxac après avoir décrit celle de P. Jouison, mais de poursuivre notre réflexion sur la manière dont différentes recherches sur la langue des signes s'organisent au sein du réseau–laboratoire français. Comment leurs auteurs construisent–ils leurs prises de recherche sachant qu'ils ont mis à distance les premières analyses qui ont pourtant permis, dans d'autres pays, et en partie en France, d'étudier les langues gestuelles de sourds d'un point de vue linguistique ? Quelles sont les ressources, graphiques et humaines qu'ils mobilisent ? Comment font–ils valoir la légitimité de leurs constructions théoriques ?

Si C. Cuxac ne mise pas sur la formalisation d'un système d'inscription graphique, permettant de révéler les structures de la langue des signes, il nous faut alors comprendre comment il fait valoir le statut linguistique de son objet et de sa recherche. Nous serons ici plus attentif à l'écriture du texte des publications sur la LSF, et aux repères que C. Cuxac mobilise dans son travail. L'histoire des études linguistiques sur les langues des signes, celle de sa recherche ou de son insertion dans un monde de sourds viennent soutenir et alimenter de manière décisive sa construction de prises de recherche sur une langue en gestes. C'est à l'intérieur de ce cadre interprétatif, que nous nous intéresserons alors aux explorations graphiques que ces textes donnent à voir. À l'instar de la citation de R. Thom citée en exergue de ce chapitre, C. Cuxac est tout particulièrement sensible à la matérialité même du support d'inscription et des opérations d'analyse. La surface plane et fixe du papier serait incapable de retenir les caractéristiques de la langue des signes. Celle–ci ne se prêterait pas non plus

544 Entretiens réalisés avec C. Cuxac, (2003).
545 R. Thom, 1982, éd. 2002, p.592.

aisément aux opérations de discrétisation. Cet objet résiste à son travail de modélisation graphique. Les efforts de C. Cuxac pour représenter graphiquement une langue en gestes, et ses hésitations quant aux différentes logiques d'exploitation de l'espace de la page, le conduisent à interroger le travail du support lui–même. Ce dernier imposerait en quelque sorte de penser le langage des sourds dans une logique qui lui est étrangère. Il y aurait dans la mise à plat d'une langue à quatre dimensions, un effet d'écrasement et de perte d'informations, une déformation de l'objet.

À travers ces tâtonnements graphiques, c'est un répertoire que C. Cuxac cherche à élaborer, permettant de parler à la fois de données sémantiques, des indices physiques engagés dans la production d'énoncés gestuels, et des catégories ou des processus linguistiques impliqués. Nous nous intéresserons donc ici aux limites que ce chercheur rencontre dans l'utilisation du support papier pour représenter les énoncés étudiés, et à son travail de construction de repères spécifiques pour parler des langues gestuelles. Mais exposons tout d'abord le cadre à partir duquel ce chercheur élabore ces prises de recherche, et manipule des inscriptions graphiques en friche.

3–3. 1) <u>La mise en texte de prises de recherche</u>.

L'écriture des publications, cette mise en texte de la recherche, soutient ici de façon décisive les constructions théoriques de C. Cuxac. C'est « là » que se construit son autorité scientifique, que se justifie la prise en compte de formes gestuelles qui ne sont pas descriptibles dans le système de W. C. Stokoe, et qui semblaient sortir du domaine de la linguistique. À l'instar de ce que disent certains ethnologues d'eux–mêmes, « c'est dans les interstices du texte que » ce linguiste « compare, réfute, confronte, expose, met en relation, explique, développe, présuppose, révoque en doute… Le savoir s'y construit comme dans son espace de légitimation » (F. Affergan, 2003, p.108). Si la recherche de C. Cuxac n'est pas marquée par un système codifié d'inscription, il n'en relève pas moins d'un travail d'écriture qui se déploie dans le corps de textes visant à dire les principes de réalisation physique des signes, et la logique de production de sens dans une langue visuo–gestuelle.

De nombreuses études sur les langues des signes dans le monde relèvent d'un format d'écriture dissociant des étapes de recherche sur le modèle d'une expérimentation (Introduction, Matériel, Résultats, Analyse, Discussion)[546]. Elles ne reproduisent pas toutes mécaniquement la structure des articles de sciences expérimentales, et peuvent avoir parfois des allures plus littéraires. Le principe de distinction de différentes opérations de recherche

546 Nous ne disposons cependant pas de données chiffrées sur cette question, et n'avons pas réalisé nous–mêmes ce type d'analyse à partir d'un corpus de textes spécialisés. Nous nous appuyons donc ici sur les observations qui ont pu être faites au cours de notre recherche, sans s'être spécifiquement orienté vers ces questions. Les publications consultées sont soit américaines, soit issues des actes de colloques internationaux spécialisés (TISLRs, Symposiums européens), soit québécoises. Les informations concernant les pratiques d'écriture chez les linguistes français sont documentées, mais restent lacunaires. L'examen rapide de l'ensemble des articles composant les numéros de revues où C. Cuxac a publié, ne met cependant pas souvent en évidence de différences frappantes d'écriture entre ce chercheur et ces autres auteurs. Nous reviendrons sur ces questions plus loin.

organise cependant la construction de ces textes. Elle renvoie à une chaîne de traitement d'énoncés en langue des signes. La description du mode de production des données y tient une place importante : les conditions d'enregistrement des corpus, ou de production des énoncés, de même que le profil audiologique et social des locuteurs sont précisés.

Chez C. Cuxac, les énoncés étudiés sont appréciés en fonction de leur valeur pour un collectif de sourds, au–delà du profil particulier du locuteur. Les données décrites ou évoquées dans ses textes renvoient à des pratiques collectives, observées « in situ » : ce sont des manières de dire récurrentes « en LSF » (1985a, p.74), issues d'« histoires entières connues de la communauté des sourds parisiens » (C. Cuxac & al., 1985, p.29), ou d'une conférence publique donnée en LSF par un orateur « connu des sourds du monde entier pour (…) ses dons de conteur et ses qualités humoristiques » (1996, p.709). Ce matériau serait donc une représentation de manières de dire partagées. L'analyse ne porte pas, ou pas uniquement, sur des formes sollicitées par l'auteur. Elle s'appuie sur des formes observées dont il peut tout au plus témoigner. Aux côtés de récits filmés, l'auteur évoque aussi les activités métalinguistiques dans lesquelles s'engagent quotidiennement des locuteurs de langue des signes confrontés à des différences régionales de manières de dire. Il fait également référence aux plaisanteries qui sont faites à l'issue de réunions politiques, aux interactions informelles entre locuteurs, comme aux ressources pédagogiques que des enseignants sourds utilisent pour se faire comprendre des enfants. Corpus et situations de travail seraient le produit de l'histoire particulière du chercheur au sein d'une communauté de locuteurs. Ils sont alors rarement décrits de manière isolée[547]. C'est la présence du linguiste sur le terrain, au milieu de personnes sourdes conversant en langue des signes, qui est ainsi mise en scène.

Les développements narratifs, même ponctuels, sont décisifs dans l'exposition publique des recherches de C. Cuxac. Ils sont une forme de contextualisation des données, mais aussi un lieu de construction d'une posture de recherche. Comme dans certaines publications d'anthropologues (J. Jamin, 1985), ce linguiste présente les décalages entre les pratiques observées et les représentations de spécialistes comme des entrées heuristiques pour une analyse de la LSF. Il fait à ce titre ponctuellement le récit de sa recherche, étroitement articulée à l'histoire de son insertion dans un monde de locuteurs de langue des signes. Il évoque également les relations plus générales des linguistes vis–à–vis de langues gestuelles. Ces lignes narratives sont des lieux d'élaboration et de légitimation des prises élaborées dans l'étude de la LSF. L'auteur y souligne l'importance d'un travail de terrain, et l'incidence des systèmes culturels dans le travail d'analyse et de description linguistique. C'est là semble–t'il une démarche légitime au sein de la discipline, dont l'histoire est traversée et marquée par les développements de la sociolinguistique. Ainsi pouvons–nous lire sous la plume de Ph. Blanchet, professeur en sciences du langage :

> « Les critères effectivement usités sur le terrain pour identifier un ensemble de pratiques comme « une » langue distincte ne sont pas strictement linguistiques. Ni l'intercompréhension, ni la

547 Ils le sont dans sa thèse d'état (1996) et, dans une moindre mesure, dans la publication qui en suivit (2000). Mais il s'agit là davantage d'une synthèse sur les données utilisées, qui figure d'ailleurs en annexe.

> proximité typologique ne l'emportent sur les critères socio–politiques et/ou ethno–culturels : les sociolinguistes (et même de nombreux « linguistes tout court » tels Jakobson ou Chomsky (…)) convergent sur ce point (…). » {Ph. Blanchet, 2004, p.32}

Si les lignes narratives restent peu développées dans les publications de C. Cuxac par rapport aux textes d'anthropologues, elles participent ici aussi à la construction de l'autorité du chercheur. Les parallèles possibles entre certains aspects du travail des linguistes et ceux de ces autres scientifiques de Sciences Humaines sont parfois explicites au sein de cette discipline, comme lors de cette exposition organisée par le CNRS en 2005 à destination du grand public.

Fig. 8.36– Des parallèles possibles entre anthropologues et linguistes.



Extrait de « La linguistique en quelques mots », (22 novembre 2004 – 28 janvier 2005), une exposition réalisée par la délégation Paris Michel–Ange du CNRS548

G. Leclerc (1996) évoque plusieurs dualités dans l'écriture en ethnologie. Placés en tête des publications depuis les travaux de B. Malinowski, les récits de terrain prépareraient en quelque sorte le lecteur à recevoir et valider l'analyse qui est ensuite exposée. Mais le Journal du chercheur peut aussi être édité parallèlement au texte de l'enquête proprement dite.

> « L'œuvre de l'ethnologue comprend un va–et–vient entre la publication de textes ayant la forme de l'objectivité scientifique « impersonnelle », avec son appareil de références propres aux savoirs et à leur intertextualité, et celle de textes ayant les caractéristiques de l'autobiographie, du journal, des écrits intimes, où l'auteur fait référence à sa seule expérience, à sa seule autorité, à son témoignage propre. » (G. Leclerc, 1996, p.331).

Ce va–et–vient caractérise l'exposition publique des recherches françaises sur la LSF, et celles de C. Cuxac en particulier. Dans la première publication de ce chercheur (C. Cuxac, 1979), les lignes narratives sont développées au début et à la fin du document. Elles encadrent une structure textuelle organisée autour des composants traditionnels de la description linguistique (différemment hiérarchisés selon les champs théoriques de la discipline) :

548http://www.cnrs.fr/paris-michel-ange/design-doc/Expo/Expo%20CNRS/www.cnrs.fr/CMA/dyna/article5492.html?id_article=748

phonologie, syntaxe, morphologie… (O. Ducrot & T. Todorov, 1972). Elles accompagnent ponctuellement, dans le corps de l'analyse, la présentation de données ou de prises de recherche originales. Ces lignes narratives propres à l'écriture anthropologique (M. Kilani, 1994 ; F. Affergan, 2003) exposent, à l'intérieur d'un cadre légitime de description linguistique, une posture et des prises de recherche permettant de discuter les critères de W. C. Stokoe, ou ceux de la discipline. Si nous n'observons pas, dans les écrits de C. Cuxac, d'espaces spécifiquement dédiés à ces récits de terrain et de recherche, ceux–ci y sont cependant toujours présents, venant au fil des textes contextualiser ou valoriser une posture scientifique ou les phénomènes décrits.

Ces récits peuvent par ailleurs faire l'objet de publications spécifiques (C. Cuxac, 1993). Ils semblent également appartenir au régime de l'oralité. C. Cuxac raconte ainsi de façon rituelle lors de séminaires ou de conférences les évènements qui ont structuré ses analyses, et qui rappellent les pièges autant que la valeur d'un travail de terrain. Il appuie également ses présentations sur quelques corpus phares qu'il montre et commente dans son enseignement. Récits de recherche et corpus vidéos ont une fonction d'authentification. Mais ils sont aussi des ressources pour acquérir des repères de lecture de ses publications. Le mode d'appropriation de textes scientifiques dépend pour une part de leur construction. Un format d'écriture établi sur le modèle d'une expérimentation (IMRAD) s'apparente à un compte–rendu de procédures de recherche standardisées et de ses résultats. Il « guide les modalités de lecture selon une logique bien spécifique » et « permet une lecture homogène d'un texte à l'autre » (D. Pontille, 2005, p.10). À l'inverse, c'est à travers ce rapport particulier d'un homme avec son objet que sont exposés ici les aspérités et les points de résistance que la langue des signes offre à l'analyse linguistique.

Fig. 8.37– Exposition de prises de recherche et écriture de l'histoire humaine d'une recherche. C. Cuxac.

« c'est (…) lors de mon apprentissage progressif de la langue des signes, suite aux discussions ouvertes avec les informateurs et à l'analyse descriptive que j'effectuais de manière concomitante, et indépendamment de toute problématique liée à l'éventualité d'une transcription, que peu à peu, une transcription des formes enregistrées a pu être possible. » {C. Cuxac, 1996, 1er partie, chap.7, 2.1.}

Pour s'approprier les outils ou les résultats d'analyse des auteurs français, il faut suivre, au fil du texte et des récits, l'élaboration sociale, graphique et théorique d'une recherche. C'est de cette manière que nous proposons de lire les publications de C. Cuxac.

Nous nous appuyons essentiellement, dans ce qui suit, sur les textes publiés par ce chercheur, de 1979 à 1986. Mais nous mobilisons de fait également les récits et les éléments de contextualisation apportés par ce linguiste dans des écrits plus récents (1993, 1996), au cours de ses nombreuses présentations orales (suivies depuis la fin des années 1990), et lors d'une série d'entretiens réalisée avec lui en 2003 et 2004. Comme nous l'avons évoqué, et comme nous le soulignerons plus loin, les récits de recherche et les descriptions « en

situation » (à partir de reproduction des énoncés et/ou d'extraits vidéos) des structures de la LSF, sont des moments décisifs d'explicitation et de transmission de repères d'analyse, mais aussi de lecture des publications de cet auteur. Il décrit avec des mots bien plus qu'il n'inscrit par des représentations graphiques. Nous multiplierons ici les renvois aux recherches de P. Jouison, davantage investi dans une exposition visuelle des phénomènes étudiés, ainsi qu'à la première publication d'IVT (B. Moody, 1983) sur la LSF. L'intertextualité introduite ici n'entre pas en contradiction avec la démarche de C. Cuxac. Des dialogues et confrontations entre les recherches de ce chercheur et ces autres travaux ont bien existé.

Nous privilégierons ici plus particulièrement les quelques écrits de la période explicitement centrés sur la description des structures linguistiques de la langue des signes. Ce linguiste mène en effet de front de manière spécifique une description de la langue, et une réflexion sur les conditions (historiques et contemporaines) de son usage dans l'éducation des sourds. Ces deux lignes de recherche contribuent à la construction d'un même cadre d'analyse et d'une posture générale de travail. Contrairement à ce qui peut s'observer dans d'autres programmes de recherche (au Québec notamment, pour ce qui concerne le terrain effectué ici), réflexion pédagogique et description de la langue se nourrissent donc mutuellement, et ne sont jamais, sur cette période, subordonnée l'une à l'autre. C. Cuxac participe activement de cette manière à l'articulation, déjà décrite à propos de l'organisation du mouvement sourd, de plusieurs problèmes, disciplines et acteurs entre eux. L'article qu'il publie en mai 1986 dans Langue française, (« Le langage gestuel des sourds : vers une redéfinition de la problématique de la communication ») rend explicite cette « globalisation du problème », ces efforts d'imbrication étroite de plusieurs regards et pratiques professionnelles autour de la LSF. C. Cuxac y noue notamment entre elles les perspectives sociologiques, historiques, pédagogiques, et linguistiques. C'est ce type de liens qui soutient ses constructions théoriques et la légitimité de ses textes.

3–3. 2) L'élaboration socio–graphique de nouveaux repères d'analyse.

Les constructions théoriques et les dispositifs graphiques de C. Cuxac, tels qu'ils sont exposés, sont tributaires d'un parcours de recherche singulier et historiquement situé. Mais cette histoire, faite de rencontres humaines et de « tâtonnements graphiques », viendrait révéler certaines caractéristiques spécifiques et irréductibles de l'objet. La comparaison pourrait être poursuivie avec les anthropologues :

> « Le format du texte de Clastres, » écrit M. Kilani (1999, p.84) à propos de cet anthropologue, « et la progression du lecteur lui–même à l'intérieur de la culture guayakie, épouse intimement le propre mouvement par lequel Clastres s'est intégré dans cette culture et par lequel il a construit son modèle de compréhension de cette société ».

C. Cuxac reste marqué, ainsi que ses textes, par la distinction, évoquée précédemment, entre deux formes langagières initialement désignées comme étant l'une les signes de la LSF, et l'autre la pantomime. L'importance, dans la communication entre sourds, de formes et de ressources relevant de la pantomime, s'impose à lui en même temps que le constat de leur exclusion théorique et graphique (dans le système de W. C. Stokoe).

Fig. 8.38– Parcours parmi les locuteurs, et définition d'un objet d'étude. C. Cuxac.

« (…) de jeunes sourds parisiens (…) ont commencé à vouloir enseigner les signes qu'eux–mêmes utilisaient (…).Ce qu'ils pratiquaient était tellement autre que ce que nous avions commencé à apprendre, que ni eux ni nous, ne pouvions nous comprendre le moins du monde. (…) nous découvrions chez ces locuteurs une extraordinaire capacité d'adaptation à nos médiocres compétences de récepteurs : leurs discours en signes devenaient de véritables saynètes animées laissant filtrer le sens et, si nous ne comprenions pas, il semblait qu'il y avait encore un niveau plus iconique en réserve. Là était donc cette pantomime ; non–langue peut–être : nous n'en étions pas arrivés à un tel bouleversement de nos valeurs, mais en tout cas, diablement efficace pour faire passer des messages. Et puis, à la fin de réunions ou de soirées passées ensemble, il arrivait parfois qu'une de ces personnes sourdes se lève, monte sur une estrade et raconte des histoires drôles : l'iconicité était maximale, les gestes s'avéraient beaux, économiques, pleins d'humour. » {Cuxac, 1993, p.99–100}

C. Cuxac s'atèle alors aux débuts des années 1980 à analyser les caractéristiques des formes plus pantomimiques, et les situations de communication dans lesquelles elles apparaissent. Dans la première publication issue de ce travail (M. T. Abbou & C. Cuxac, 1985), elles sont d'abord définies en fonction des facilités ou des difficultés de communication expérimentées par les apprenants (dont ce chercheur ferait partie) : les productions pantomimiques seraient plus facilement comprises mais aussi plus difficiles à produire par les néophytes. Les formes pantomimiques sont également caractérisées à travers les critères descriptifs de linguistes. Elles occuperaient un espace plus important que dans les productions considérées comme « standard ». Leur production prendrait également plus de temps.

Fig. 8.39– L'espace standard de production de signes.



{B. Moody & al. (IVT),1983, p.68}

Les formes pantomimiques impliqueraient un plus grand nombre de configurations manuelles et une grande diversité d'expressions faciales. Malgré les amendements imaginés à partir du système de W. C. Stokoe, ces productions gestuelles résisteraient à ces outils de transcription, ou trahiraient les principes théoriques qu'ils sont censés incarner. Pour C. Cuxac, ces dispositifs graphiques ne font que mettre en évidence les frontières d'un domaine descriptible, posé à priori, en fonction des critères et des savoirs d'une discipline. Ils révèlent un « comportement » inattendu de l'objet d'étude. Ils rendent de la sorte plus tangibles entre ses mains les éléments descriptifs ou les informations interprétatives, jusque–là absents des feuilles de transcription, qui semblent décisifs, d'un point de vue structurel et sémantique, à la production ou la compréhension d'un message gestuel. La simultanéité des paramètres impliqués dans ces formes, ainsi que leur iconicité, seraient des aspects caractéristiques et déterminants dans la production du sens. Autre indice, elles seraient bien mobilisées dans les échanges entre sourds, et en l'absence de néophytes. Contrairement aux formes « standards », elles feraient tout particulièrement l'objet de jugements d'appréciation entre locuteurs.

Entrant davantage dans la compréhension de la communication gestuelle entre sourds, et dans une réflexion collective avec des locuteurs, ce linguiste caractérise ensuite ces formes (dans cette première publication) par des différences de registres discursifs. Ce travail est engagé lors des séances de *l'Académie de la LSF*. Lorsque les effectifs de ce groupe se réduisent, cette analyse se poursuit plus particulièrement à travers la collaboration étroite entre C. Cuxac et M. T. Abbou, qui co–signe le premier texte publié sur ce sujet : LSF et pantomime ; tentative de démarcation linguistique (1983, éd. 1985). C'est ce travail qui a fait l'objet de premiers enregistrements vidéographiques, impliquant ensuite, comme nous l'avons déjà évoqué, d'autres locuteurs dans des activités de récits. Ce que C. Cuxac conclut de l'analyse de ces données, c'est que les formes pantomimiques sont utilisées de manière

privilégiée dans les activités langagières hors situation, comme les récits, mais aussi dans les propos absurdes, humoristiques, ou métalinguistiques. Les conduites de récits impliquent, de manière décisive pour C. Cuxac, ce qui est communément appelé, par les acteurs du réseau français, des « jeux de rôle ».

Fig.8.40– D' incontournables constructions de scène et jeux d'acteurs en LSF. C. Cuxac.

« Une des caractéristiques des récits en pantomime mettant en scène plusieurs personnages est d'utiliser l'espace de telle façon que chaque personnage occupe une place qui lui est assignée une fois pour toute. Un mouvement d'épaule, un pas de côté suffisent alors pour passer d'un protagoniste de l'action à l'autre. » {M.T. Abbou & C. Cuxac, 1983, éd. 1985, p.29}



{B. Moody & al. (IVT), 1983, p.79, 80}

Ces procédés iconiques permettent de récréer la situation d'énonciation (ce qu'évoquent les images proposées par *IVT*, ci–dessus, Fig.8.40). Si les locuteurs ne seraient pas obligés d'avoir exhaustivement recours à ce type de mises en scènes visuelles, leurs récits perdraient cependant beaucoup de leur intérêt. À l'inverse, dans les registres métalinguistiques et humoristiques, on ne pourrait pas faire l'impasse sur ces formes pantomimiques.

Fig. 8.41– Intégrer la pantomime dans l'analyse de la LSF. C.Cuxac.

Utilisation de la pantomime combinant la comparaison métaphorique avec un jeu sur le signifiant

nous trois	:	coqs	:	plantés fièrement
(signe L.S.F.)	:	(signe L.S.F.)	:	sur leurs ergots
	:		:	(pantomime)

Traduction : Nous sommes trois coqs fiers… implicite : nous ne nous ferons pas circonvenir.

« Le début de l'énoncé utilise des signes de la L.S.F. La partie pantomimique s'exécute avec les deux mains, pouce, majeur, index écartés s'appuyant sur une table, les avants bras s'abaissant verticalement. La mimique faciale simule une attitude de fierté et d'assurance. Le jeu sur le signifiant est obtenu en utilisant en permanence la configuration 3 (pouce, index, majeur tendus et écartés) utilisée en L.S.F. pour les signes /nous trois/ et /coq/. »

{M. T. Abbou & C. Cuxac, 1985, *LSF et pantomime : tentative de démarcation linguistique,* p.31}

Nous voyons dans cet exemple que les locuteurs articulent dans une même production des signes faciles à isoler et à consigner (nous trois, coqs), et des formes plus pantomimiques, qui sont ici nécessaires à la production du sens. Elles appartiennent alors pour le linguiste, du point de vue de leurs fonctions, au système linguistique de la LSF.

Ce travail de caractérisation de phénomènes plus pantomimiques à l'intérieur des pratiques linguistiques de sourds constitue les bases des recherches ultérieures de C. Cuxac. Co–signée par une informatrice sourde, activement impliquée par ailleurs dans des activités artistiques mais aussi de transmission de la LSF (auprès d'enfants sourds et d'adultes entendants), cette publication vient justifier les frontières des phénomènes à décrire et à expliquer. Des formes pantomimiques feraient structurellement partie de la LSF. Il resterait désormais à comprendre pourquoi elles sont décisives, et quelle logique les organise. Les pans pantomimiques de la LSF sont, pour C. Cuxac, des productions gestuelles engageant le corps, et tirant partie d'une simultanéité possible d'informations. Mais elles sont avant tout les outils de construction de scènes, virtuelles, visuelles. Elles seraient un mode d'expression par l'image. En cherchant à définir les structures d'une langue pouvant se déployer dans un tel registre visuel, C. Cuxac travaille à la prise en compte de phénomènes iconiques en linguistique.

À partir de ce travail de balises, où se trouvent articulés l'intuition de locuteurs, le regard d'entendants engagés dans l'apprentissage de cette langue, et les critères des linguistes, C. Cuxac pose, dans la publication qui s'ensuit (C. Cuxac, 1985b), les premiers repères d'une typologie linguistique de la langue des signes. Cette distinction de registres vient remplacer l'opposition entre LSF et pantomime :

- Les formes « neutres » (C. Cuxac, 1985b, p.46), ces signes faciles à isoler et à étiqueter par les mots d'une langue vocale, appartiendraient aux énoncés en situation (comme dans les dialogues entre des locuteurs, faisant référence à la situation de leurs échanges).

- Les formes de « transfert », où le locuteur donne à voir la scène ou les personnages dont il parle, caractériseraient les énoncés hors situation (comme les activités de récits).

Dans ce travail d'analyse, le mode de notation habituel, l'étiquetage des signes via les mots d'une langue vocale à écriture (les gloses), n'est abandonné que lorsqu'il devient inefficace. Dans ce dernier cas c'est une description littéraire des productions gestuelles qui est proposée. Celle–ci permettrait de rendre compte de phénomènes plus continus et iconiques. Ces différents « outils » utilisés pour transcrire des extraits de corpus vidéos de langue des signes doivent ainsi permettre, ensemble, de restituer la totalité de ces productions, tout en donnant à voir, par les différents graphismes mobilisés, différentes catégories de formes gestuelles. Cette partition théorique entre signes neutres, et signes de transferts, se joue ainsi dans les modes de notation. Les ressources d'une description en termes de

paramètres sont par contre utilisées de manière transversale. Comme nous le voyons dans l'exemple précédent (Fig. 8.41), une configuration particulière de la main (/ 3/) soutient l'expression humoristique, et traverse l'ensemble de l'énoncé. Elle est une ressource descriptive commune aux signes facilement isolés, et aux productions pantomimiques plus complexes. C. Cuxac s'approprie donc le système descriptif paramétrique de W. C. Stokoe comme un outil d'analyse parmi d'autres pour décrire certains gestes, pour penser la spécificité des formes ou des aspects (graphiquement) exclus, mais aussi pour construire des repères d'analyse communs à l'ensemble de ces manières de dire en langue des signes.

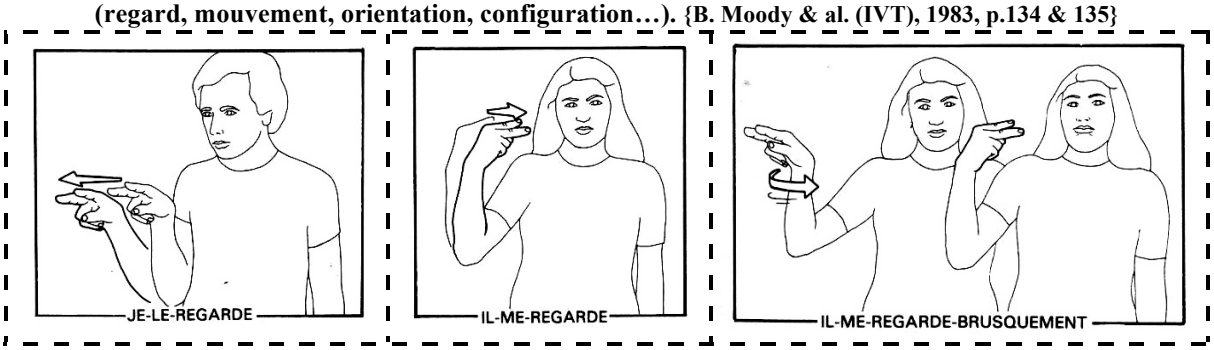
C'est en pensant sa progression dans le monde des locuteurs de la langue étudiée, et à travers ces tâtonnements graphiques, que C. Cuxac décrit des structures linguistiques iconiques propres aux langues des signes. Ce sont quelques aspects de ce travail théorique et graphique que nous nous proposons de suivre et d'exposer à grands traits. Si nous ne décrivons pas ici la structure des différents textes considérés, nous pouvons néanmoins reprendre la progression générale qui les caractérise.

L'auteur utilise ou fait référence aux critères de description et de définition partagés par les linguistes pour questionner et étudier des structures plus clairement iconiques. C'est cette logique qui sera plus tard inversée, permettant à ce chercheur, à partir de la mise à jour de structures iconiques, de revisiter le fonctionnement des formes dites « neutres », et d'interroger les outils et repères d'une discipline qui s'est jusque–là focalisée sur des langues faites de sons. Cette progression vers les formes les plus problématiques dans l'histoire des recherches sur les langues des signes, mobilisant le plus le corps et ses ressources visuelles, est, pour ce chercheur, une progression vers le cœur de la langue, et vers le coeur d'une théorie linguistique.

3–3. 3) Tâtonnements graphiques autour de structures iconiques de la langue des signes

La réappropriation des repères descriptifs proposés par les américains pour les langues des signes conduit C. Cuxac (comme P. Jouison), à insister, en premier lieu, sur l'importance de la production simultanée d'informations. Nous ne développerons pas ici ce point déjà évoqué. Cet extrait du dictionnaire d'IVT rappelle cependant ce type de phénomènes.

Fig. 8.42– Des informations apportées simultanément par plusieurs aspects d'un signe (regard, mouvement, orientation, configuration…). {B. Moody & al. (IVT), 1983, p.134 & 135}



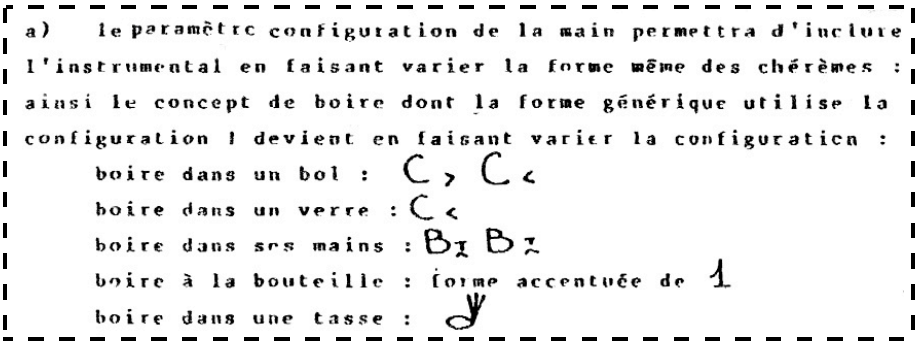
Les travaux d'U. Bellugi et E. Klima (1979), de même que ceux de L. Friedman (1975), sont importants ici pour avoir décrits l'utilisation décisive de l'espace dans l'expression de rapports syntaxiques. Il y a alors, dans ce cumul d'informations possible à partir de la variation d'un ou de plusieurs aspects d'un signe (configuration, emplacement, orientation et mouvement de la main ou mimique faciale), un processus spécifique d'économie linguistique que souligne tout particulièrement C. Cuxac. L'importance de cette simultanéité d'information, se jouant à différents niveaux, est liée d'après lui au fonctionnement analytique de l'œil. Elle est en quelque sorte la manifestation de l'incidence du canal de communication sur les phénomènes linguistiques.

> « Il suffit d'imaginer ce que serait la compréhension d'un message visuel composé d'unités successives, à savoir une bande écrite que l'on ferait défiler, les lettres venant s'encadrer l'une après l'autre dans un jour aménagé à cet effet, pour voir que le rapport œil–cerveau n'est absolument pas spécialisé dans ce type de prise d'information synthétique. » {C. Cuxac, 1985b, p.39}

Par ce type de considérations, ce chercheur se donne également la possibilité d'étendre les prises de recherche qu'il pourra construire sur la langue des signes française, à l'ensemble des langues visuo–gestuelles de sourds.

La réappropriation de ces repères descriptifs ne l'amène pas, comme la plupart des chercheurs à cette époque, à minimiser l'importance de l'iconicité des gestes. La prise en compte de la construction des signes à partir de différents paramètres vient au contraire étayer sa thèse de structures iconiques dans les langues gestuelles. Si la configuration de la main véhicule des informations sur les caractéristiques d'un objet, ou si l'emplacement des signes participe à la construction d'une scène virtuelle, etc., c'est que les éléments constituant les signes peuvent être eux–mêmes porteurs de sens.

Fig. 8.43– Des sous–unités qui participent à la production de scènes, et de sens, en LSF. C. Cuxac.



{C. Cuxac, 1985b, *Esquisse d'une typologie des langues des signes*, p.41}

Cette possible exploitation de l'iconicité des signes dits « neutres », et de leurs composants, relève ici aussi pour C. Cuxac des contraintes de canal précédemment évoquées. Elle participe de cette économie linguistique :

> « C'est ainsi que les différents paramètres vont être spécialisés dans l'indication de rapports syntaxiques en raison de leur nature même : ainsi, concernant les procès et leurs protagonistes, la forme des référents par la configuration de la main, les locatifs corporels par l'emplacement, les

> rapports entre protagonistes par l'orientation de la main, la qualité des procès par le mouvement et les états mentaux des protagonistes du procès de l'énoncé ou du procès de l'énonciation par la mimique faciale. » {C. Cuxac, 1985b, p.41}

Ceci est susceptible de remettre en question le caractère doublement articulé des langues gestuelles, tel qu'il a été posé par W. C. Stokoe et de nombreux auteurs ensuite. L'économie linguistique reposerait ici sur un autre principe que celui des langues orales : elle se joue pour C. Cuxac dans cette exploitation syntaxique et sémantique de la simultanéité des paramètres, et de leur spécialisation d'ordre iconique. Elle répond à une logique visuelle de réception des messages.

Le linguiste est ainsi en quelque sorte pris entre plusieurs systèmes de référence : celui de sa discipline, incarné dans un dispositif d'inscription et construit en référence à des langues sonores, et celui de ce réseau–laboratoire, où se joue, pour des raisons politiques, l'écrasante majorité des activités d'analyse mais aussi de certification des recherches consacrées à une langue visuelle. Il possède d'un côté ce puissant principe d'une décomposition paramétrique des signes, qui ne ferait cependant que trahir le principe théorique qui le sous–tend, par ce constat répété, d'un autre côté, de l'importance de ressources iconiques et de formes continues. Ce sont alors explicitement les limites des dispositifs d'inscription que C. Cuxac utilise comme outils d'analyse[549]. Le système graphique de W. C. Stokoe, les gloses, les descriptions textuelles de gestes, et l'utilisation de l'espace de la page constituent désormais son matériel de consignation des éléments d'un discours gestuel. Les travaux de R. Thom représentent cependant aussi une ressource théorique dans le travail d'analyse linguistique que C. Cuxac souhaite engager ici :

> « À partir de l'article de Greenberg (1963) sur la typologie linguistique, R. Thom (1973) a établi une classification des langues en type émissif, type réceptif. Cette analyse repose sur les processus psychiques inverses d'encodage, –faisant appel à une activité d'analyse–, l'expérience globale étant décomposée linéairement en éléments plus petits, c'est–à–dire passe du tout aux parties, et de décodage, – qui fait appel à une activité de synthèse –, réorganisation d'éléments signifiants permettant de reconstruire une signification globale, c'est–à–dire passage des parties au tout. » {C. Cuxac, 1985a, p.73}

Les langues visuo–gestuelles se rapprocheraient plutôt de l'idéal–type des langues réceptives. Elles en constitueraient même, d'après ce linguiste, un cas pratiquement pur dans le cadre de certains registres discursifs exploitant plus spécifiquement les ressources pantomimiques. Le mathématicien alimente la réflexion du linguiste sur la manière dont des structures linguistiques pourraient être modelées en fonction des ressources, et des contraintes, d'une prise d'informations visuelle.

Les activités de récits, ces énoncés hors situation, donneraient tout particulièrement à voir cette exploitation de la production simultanée d'informations, et de ressources iconiques. Elles pousseraient à son maximum les possibilités de spécialisation iconique des différents aspects de productions gestuelles, qu'elles soient constituées d'unités discrètes, ou de

549 Il le dit publiquement lors de la rencontre nationale sur la langue des signes organisée à Paris par le CPSAS en 1988.

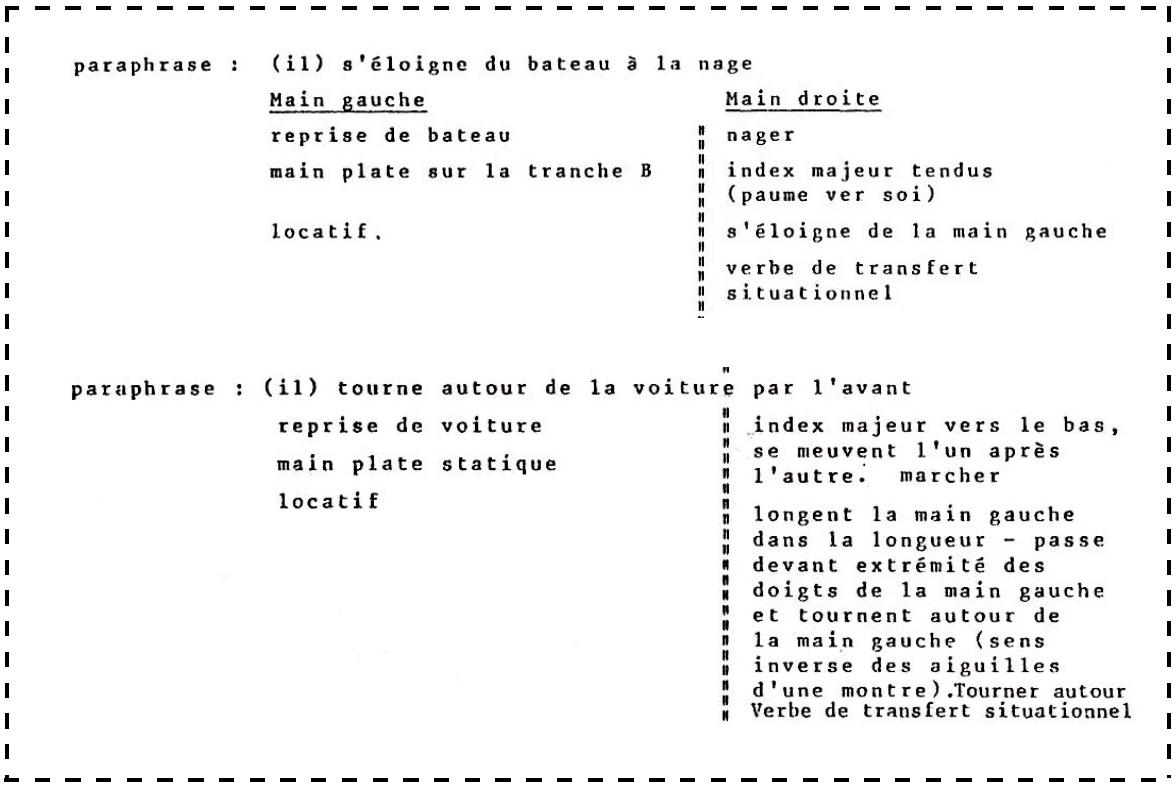
mouvements plus continus. Elles sont alors en quelque sorte un observatoire idéal des structures propres aux langues visuelles.

Il nous faut souligner ici le mode de réappropriation, par C. Cuxac, des repères d'une description paramétrique. Tels qu'ils furent conçus, ils servent à définir, par leur composition, une production gestuelle isolée, ou extraite de son contexte de production. Ce dispositif graphique doit permettre la description de la totalité du signe considéré, à l'intérieur des bornes temporelles de sa production. Il devient, dans les mains de ce linguiste, non plus un seul outil mais un ensemble d'outils descriptifs, permettant de qualifier différentes configurations de la main ou d'autres aspects, sans que cette opération ne soit obligatoirement subordonnée à un travail préalable de segmentation du corpus en différentes unités. C. Cuxac fait donc référence à ces paramètres pour décrire des formes gestuelles continues. Ce type de description permet d'évoquer la construction multiparamétrique de productions gestuelles sans rapporter nécessairement la totalité de ces aspects. Ces informations ne sont précisées que dans la mesure où elles contribuent à la production du sens, que si elles ont été des indices pertinents pour le linguiste dans son travail de « lecture » d'énoncés gestuels. Ces outils n'incarnent plus alors de principe théorique de construction, comme celui de la double articulation, mais le principe général d'une structure composite, pouvant relever par ailleurs de plusieurs logiques temporelles.

C. Cuxac considère, comme P. Jouison, qu'il existe plusieurs types d'unités temporelles de productions gestuelles qui s'enchâssent les unes dans les autres. Qu'on se rappelle à ce propos les définitions du chercheur bordelais d'une simultanéité de premier et de deuxième degré, et notamment cette distinction qu'il opère entre les gestes impliquant la main droite et la main gauche, celle–ci pouvant indiquer que « pendant ce temps », le protagoniste de l'histoire se trouve toujours à sa fenêtre, et que c'est à travers elle qu'il observe la mystérieuse lumière qui l'a réveillé. Qu'on se rappelle également la possibilité de mobiliser le corps autant que les mains. C'est en utilisant les ressources d'une description paramétrique (telle que nous venons de l'évoquer), que C. Cuxac décrit le fonctionnement de ce type de productions continues, observées lors de récits ou de plaisanteries. Il s'agit là pour lui de signes de « transferts », permettant d'évoquer des éléments de contexte, des objets, mais aussi des personnages. Élaborées pour caractériser des structures de grande iconicité, elles doivent permettre de décrire, d'un point de vue linguistique, les possibilités en langue des signes de « dire en montrant », de donner à voir ce dont on parle à travers des prises de rôle et/ou la construction de scènes virtuelles.

Dans les « formes verbales de transferts situationnels », la main non dominante (la gauche pour les droitiers, la droite pour les gauchers) marque la place ou le cadre dans lequel l'action se déroule, ou bien un objet par rapport auquel l'action se situe (C. Cuxac, 1985b, p.46).

Fig. 8.44– Réappropriation d'une description paramétrique dans l'analyse de constructions de scènes visuelles. Les transferts situationnels. C. Cuxac.



{C. Cuxac, 1985b, *Esquisse d'une typologie des langues des signes*, p.48}

Les signes informant sur la localisation de l'action impliquent les mêmes configurations de la main que celles observées « dans la forme amalgamée de l'instrumental avec les formes verbales neutres », dont une illustration est donnée plus haut (cf. boire dans un verre…, Fig.8.43) :

« C s'il s'agit d'un localisateur de forme tubulaire
B .. .. .. de forme plate (…)
G .. .. .. de forme allongée et verticale (…)
5 .. .. groupe de personnes » {C. Cuxac, 1985b, p.47}

Ils ont pour particularité, précise l'auteur, de rester immobiles pendant toute la durée de l'action, et de ne pas être réalisés en même temps que des mimiques faciales. S'il y en a une, alors elle « ne nous renseigne pas sur l'état d'esprit de l'agent de l'action mais sur le point de vue ou bien du locuteur ou bien d'un autre protagoniste de récit, à propos du déroulement de cette action » (C. Cuxac, 1985b, p.47). Les transferts situationnels désignent des *types* d'énoncés ou de processus, qui sont définis par la présence ou l'absence de certains paramètres, mais aussi par la lecture que l'on peut en faire. Ce sont des constructions théoriques qui articulent une description physique et sémantique des productions gestuelles.

Les transferts personnels sont construits sur ce même principe. Ils décrivent cependant une implication plus importante du locuteur dans la scène décrite, puisque celui–ci prend la place de l'agent de l'action.

Fig. 8.45– L'analyse de jeux d'acteurs.Transferts Personnels. C. Cuxac.

Parties du corps utilisées	Bras, main	Mimique faciale
paraphrase (l'agent)	verse le contenu d'un récipient	sous le coup d'une surprise

Parties du corps utilisées	Corps entier	Bras, mains (mimique faciale absorbée)
paraphrase (l'agent)	est assis imitation	et lit un journal (imitation)

{C. Cuxac, 1985b, *Esquisse d'une typologie des langues des signes*, p.50}

Ces manières de dire engageant le corps du locuteur seraient souvent précédées, précise C. Cuxac, de ce qu'il nomme des « descripteurs ». Ces gestes présentent le protagoniste dans ses caractéristiques propres, en précisant l'aspect physique particulier d'un chien, ou la tenue et les attributs d'un personnage par exemple. « Au moment où les descripteurs sont émis, la position du signeur est toujours neutre ; ses yeux ne fixent plus ceux de l'interlocuteur » (C. Cuxac, 1985b, p.55). Ils sont produits avant que le locuteur n'entre dans la peau d'un des protagonistes du récit, « par un mouvement de recul général du corps (…), par un léger déplacement du corps sur le côté, ou bien un mouvement du visage » (id., p.52). Comme les gestes de transferts, les descripteurs ne seraient pas doublement articulés, et présenteraient de fortes variantes selon les locuteurs. Les descriptions que C. Cuxac propose équipent cependant le lecteur en donnant à voir les indices formels utilisés pour repérer et caractériser « l'opération de transfert » (id., p.52), ces « passages » (id., p.53) entre différents points de vue : celui du locuteur en train de parler, celui de l'acteur dont il est question, ou ceux de différents personnages au sein d'une scène virtuelle.

C. Cuxac souligne une frontière entre ces formes et le mime. La simulation n'est pas totale : le locuteur évoquant la course n'avance pas, pas plus qu'il ne se baisse pour signifier que le protagoniste enfile ses chaussures. Les transferts, même ceux qui engagent le corps du locuteur, seraient structurés. Ils mobilisent les ressources visuelles de ce canal d'expression. La notion de « relais » est ici décisive :

Fig. 8.46– Des ressources pantomimiques, mais pas du mime. C. Cuxac. {1985b, p.50–51}

« Paraphrases : 1) « le chien s'épuce une patte avant avec ses dents »
2) « le chien s'épuce la queue avec ses dents »
Dans (1) main gauche et bras gauche ont servi de relais pour la patte avant du chien. La main droite (configurations O = C répétées plusieurs fois), relaie la gueule du chien et se promène sur le bras gauche. Pour indiquer ce relais, la bouche du signeur ne cesse tant que dure le transfert (le remplacement du chien dans cette action) de faire semblant de mordiller. Il en va de même pour (2) : localisation dans le bas des reins au moyen de la main gauche ; ensuite relais de la queue par la main gauche pointée vers l'avant du signeur (configuration G). La suite de l'énoncé se présente comme pour (1). »

Cette idée qu'un segment du corps ou une forme gestuelle en particulier peut prendre en charge l'expression de quelque chose qui lui est à priori étranger se retrouve également chez P. Jouison. Il utilise lui aussi le terme de transfert, dans un cas particulier déjà décrit. Il s'agissait rappelons–le, du transfert du déplacement sur l'orientation, c'est–à–dire les situations où les locatifs bougent afin de signifier le déplacement de l'agent : une voiture autour de laquelle défilent les poteaux électriques, une personne dans un train qui voit défiler le paysage autour de lui, etc. Le locuteur pourrait simultanément évoquer des éléments de contexte, et incarner un personnage. Nous voyons ici comment les notions construites par C. Cuxac s'articulent entre elles : transferts personnels et situationnels peuvent se combiner, de même que les formes neutres et les formes de transferts. En atteste, pour ce dernier cas, l'exemple suivant (Fig.8.47), décrivant la production d'un énoncé absurde en langue des signes, et traduit en français par « le chocolat mange le garçon » :

Fig. 8.47– Articulation de formes neutres et de formes de transferts à l'intérieur de mêmes énoncés.

GARCON signe neutre Indexé : pronominalisé simultanément par la main gauche	CHOCOLAT signe neutre mouvement de recul associé : transfert personnel : le locuteur « devient » le chocolat.

Puis : grand mouvement des deux bras enveloppant la portion d'espace ou le signe neutre « garçon » a été localisé. La bouche du locuteur simule en même temps la mastication. »

(…) Cet énoncé est impossible sans le transfert personnel. Si le locuteur ne « devient » pas le chocolat (…), il est interprété comme énoncé fautif signifiant : « le garçon mange le chocolat ». »

{C. Cuxac, 1985b, Esquisse d'une typologie des langues des signes, p.51}

Cette transcription donne littéralement à voir, par le changement d'outil d'inscription, ces différents types de formes gestuelles. Les signes « neutres », faciles à isoler et à consigner dans des dictionnaires, sont notés par des gloses. Ils sont insérés dans ces autres productions gestuelles, engageant davantage le corps du locuteur, qui font ici l'objet de descriptions textuelles. Cette transcription illustre le principe d'une partition interne aux langues des signes, entre formes neutres standardisées et formes de transferts plus mouvantes et iconiques. Elle met également en scène leur intégration au sein d'un même système linguistique. C'est là

un trait qui caractérise les transcriptions et l'histoire des recherches de C. Cuxac, mais aussi ses constructions théoriques et l'organisation de ses textes.

C'est cette partition qui lui permet de traiter de manière distincte de la syntaxe et des structures linguistiques propres aux énoncés hors, et en, situation. L'article de 1986, intitulé *La langue des signes française : inventaire des classes syntaxiques,* est ainsi exclusivement consacré à ce dernier registre. Les textes de ce chercheur comportent, d'une manière générale, des sections distinctes exposant successivement les formes neutres et les structures de transferts. Celles–ci constituent cependant le point de référence de C. Cuxac dans sa manière de penser, et de questionner, le fonctionnement de la LSF, parce qu'elles interrogent tout particulièrement le chercheur sur l'incidence du canal dans les phénomènes linguistiques.

> Les formes de transferts « seront définies comme des moyens de communication qui accroissent les caractéristiques iconiques déjà présentes dans les formes verbales neutres. La facilitation de la réception de l'information qui fait de la LSF une langue à structures réceptives, est là encore de mise avec ces formes, puisque l'iconicité permet au locuteur de situer et de relier les éléments linguistiques dans l'espace en utilisant des phénomènes continus plutôt que des phénomènes discrets. »{C. Cuxac, 1985b, p.58}

Les ressources iconiques, et l'importance d'une logique visuelle, sont ainsi systématiquement mises en avant, y compris dans l'analyse des formes dites neutres.

Les constructions que C. Cuxac élabore doivent montrer que les formes jusque là exclues des études linguistiques (pour être trop iconiques, corporelles et continues), peuvent désormais être pensées au sein de cette discipline. Elles rendraient par ailleurs tangible l'incidence du canal de communication sur les structures et les formes d'économie linguistiques. L'appareil théorique et descriptif que ce linguiste construit ne se limite pas alors à la langue des signes française. Il équipe l'analyse de l'ensemble des langues visuo–gestuelles de sourds, et questionne la manière dont les linguistes ont jusque–là pensé et décrit les langues vocales. Ainsi conclut–il, dans un article publié en 1985, sur le fait que l'intérêt porté aux langues des signes est « susceptible de modifier et les grilles de pensée et les démarches habituelles des chercheurs » (C. Cuxac, 1985a, p.77).

3–3. 4) Penser les outils, questionner le travail des supports.

Cette dernière citation témoigne de la réflexion épistémologique de ce linguiste sur les repères et les outils de sa discipline. Mais elle évoque aussi les difficultés pratiques et théoriques que ce chercheur rencontre dans son analyse. Celles–ci concernent notamment le travail d'inscription graphique d'une langue visuo–gestuelle. Elles conduisent tout particulièrement ce chercheur à penser les limites du support papier, et l'observateur que nous sommes à s'interroger sur la nature de ce que le linguiste tente d'inscrire.

Les premières transcriptions publiées de C. Cuxac, où sont construites les notions de transfert et de structures linguistiques iconiques, donnent à voir différentes exploitations de l'espace de la page. Les exemples rapportés précédemment en attestent (se référer notamment

au Fig. 8.44 et 8.45). La ligne horizontale relève parfois d'une ligne temporelle, inscrivant la succession d'actions. Elle est d'autre fois exploitée pour représenter spatialement des actions simultanées, portées par les deux mains, à gauche et à droite, ou par différentes parties du corps (exemple de transcription de « l'agent verse le contenu d'un récipient sous le coup de la surprise », Fig. 8.45). Elle est aussi utilisée pour donner à voir une construction de l'espace, où des objets et des personnes sont placés ou « convoqués » au cours de l'énoncé (exemple de transcription « Le chocolat mange le garçon », Fig. 8.47). Les difficultés rencontrées révèlent autant les structures spécifiques du langage gestuel, que les caractéristiques propres au papier. La langue des signes, telle que C. Cuxac tente de la représenter, participe d'une pensée de l'écran différente de celle induite par un document graphique. Celui–ci supporte difficilement les superpositions d'informations en un même lieu, alors que ce serait là, comme le soulignait déjà Rémy–Valade au 19ème siècle (Chap.3), une des ressources et un des principes même d'une langue gestuelle.

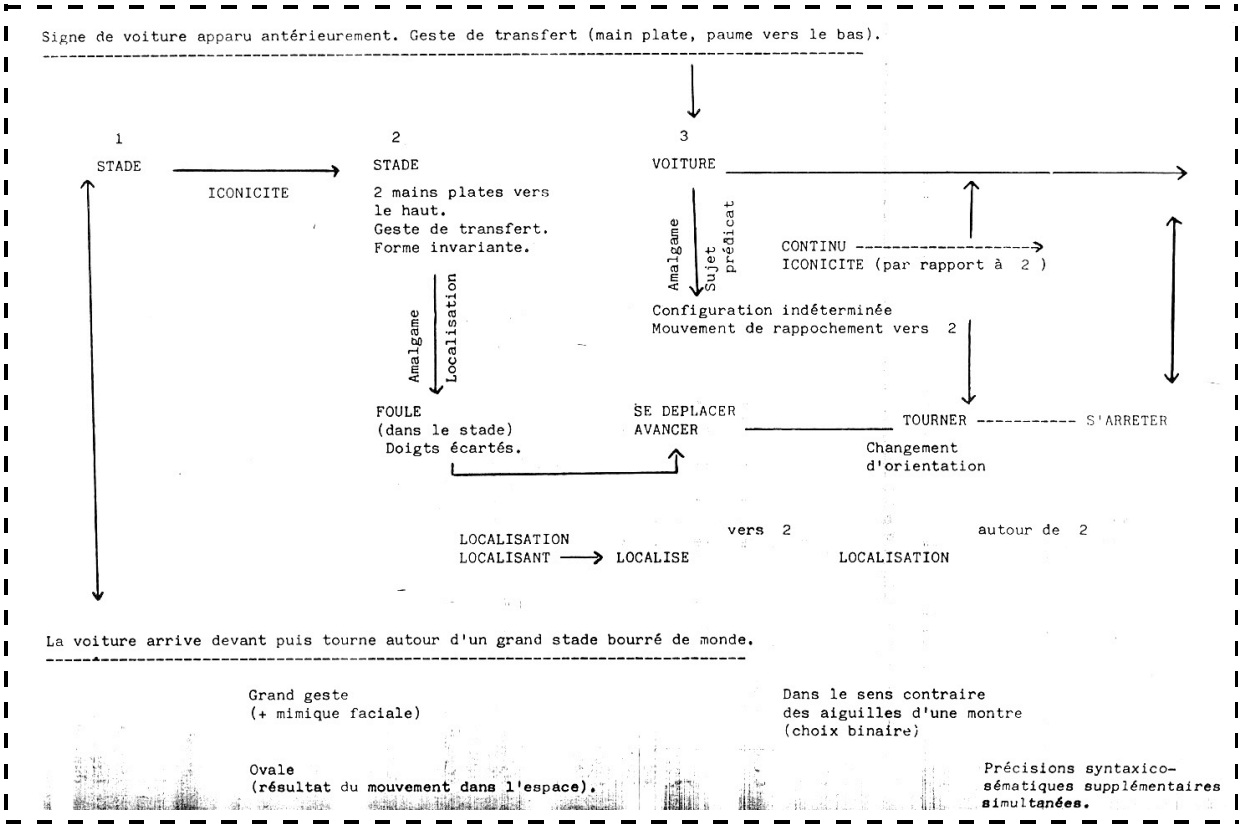
Le linguiste tente d'inscrire sur un même plan (l'espace de la page), différents types de repères. Il articule des descriptions formelles (indiquant la réalisation physique de la production gestuelle), et sémantiques (production du sens). Il travaille, et met en scène, des unités de lecture de ces productions gestuelles. Ce sont alors aussi des processus linguistiques plus abstraits que le linguiste cherche à inscrire dans ces mêmes documents. Les logiques de lecture de ces graphismes se multiplient et se complexifient, donnant finalement peu de prises aux lecteurs.

Fig. 8.48– Inscrire l'objet, et l'analyse. Diversité des mises en scène spatiales. C. Cuxac.

Dans l'exemple proposé, « l'un des signes repris est en fonction sujet (voiture), l'autre est un locatif (stade) » {Cuxac 1985a, p.76, image p.75}

Voiture		geste de remplacement de voiture (déjà cité)
Stade	geste de remplacement de stade	
		arrive devant–tourne autour

« L'apparition du geste de remplacement {de stade} – il vaudrait mieux l'appeler « geste de transfert situationnel » – permet d'engendrer tout un processus syntaxique de localisation d'un objet (la voiture) par rapport à un autre (le stade). Ce qui n'aurait pas été possible avec le seul signe « stade ». Un schéma permettra de visualiser les rapports entretenus entre les différents éléments de cet énoncé. ».{id. p.77, image en annexe p.78}



{C. Cuxac, 1985a, p.78}

Ces efforts de notation rendent explicite le double projet d'un linguiste, pris en tension entre la volonté de montrer ce dont il parle, et la manière dont il l'analyse. En raison de ces différentes logiques graphiques, ces notations spatialisées ne résistent pas. Initialement confronté aux limites des repères descriptifs d'une discipline pour penser un objet mobile et corporel, ce linguiste se trouve finalement en prise avec les contraintes matérielles de son support d'inscription.

Ce ne sont alors pas tant les traces produites dans le travail de transcription qui intéressent ce linguiste, que cette activité de lecture des phénomènes observés. Ce sont les prises construites dans ces efforts de description et d'interprétation linguistique qui sont au cœur de son travail d'analyse. Il peut sembler curieux de dissocier l'opération de transcription, de ses traces graphiques. Tout linguiste est évidemment concerné par l'ensemble de ces aspects de son travail de recherche. P. Jouison s'est lui aussi penché sur les pratiques largement culturelles de segmentation et d'inscription graphique des langues des signes. Il cherche lui aussi à penser ses propres procédures d'interprétation et de description de la LSF. Les inscriptions graphiques qu'il élabore sont toutefois destinées à représenter les processus de production des signes et du sens dans la langue étudiée. Elles doivent incarner de manière non conflictuelle le regard de locuteurs et celui de linguistes. Ce n'est pas à travers des représentations graphiques que C. Cuxac tente de réaliser cette synthèse entre les indices de l'observateur, et ceux de locuteurs en communication, mais dans des descriptions littéraires de jeux d'acteurs. Représentations graphiques et représentations théoriques s'emboîtent. Elles soulignent la pertinence pour C. Cuxac d'un langage cinématographique pour parler des langues gestuelles de sourds.

Conclusion. Parcours de recherches et travail de l'objet.

C. Cuxac et P. Jouison construisent tous les deux, à travers ces parcours de recherche, une représentation dynamique de la langue des signes. Ils n'investissent cependant pas les mêmes ressources graphiques pour en rendre compte. Ils s'interrogent cependant tous les deux sur le cadrage apporté par les outils théoriques, graphiques, et matériels, qui sont mobilisés au cours d'une recherche. Comme E. Ochs (1979) a pu le montrer, la spatialisation des transcriptions en linguistique n'est pas anodine. Elle engage nécessairement une sélection des informations, mais aussi leur mise en ordre, et leur hiérarchisation. Ces inscriptions, exploitant la surface de la page, restent interprétées à travers les grilles culturelles des manières de lire et de se réapproprier de l'écrit. La disposition verticale ou horizontale des informations, leur regroupement, l'ordre dans lequel elles seront lues, produisent des effets de sens différents. C'est à ce type de pratiques et d'interprétations implicites que sont confrontés, en pratique, ces deux chercheurs. Elles prennent, dans le cas de l'analyse d'une langue visuo–gestuelle, une importance plus accrue, puisqu'elles ne concernent pas que l'exploitation de la page, mais aussi la nature de l'inscription elle–même, et celle des indices retenus. Mentionnons cependant que l'article évoqué d'E. Ochs date de 1979. Ce type de réflexion (qui reste encore aujourd'hui peu développé, comme le souligne L. Mondada (1998)),

accompagne l'essor à cette époque de recherches linguistiques autour de corpus vidéo, mais aussi (et c'est sans doute lié), de la prise en compte de comportements non verbaux, notamment dans des prises de parole d'enfants. Quoiqu'il en soit, c'est essentiellement à travers une réflexion sur l'organisation spatiale de la transcription, et les modes de codage d'informations contextuelles ou comportementales, que les implications théoriques et culturelles des transcriptions sont questionnées. Ni le support lui–même, ni le système graphique que sont l'écriture alphabétique ou les formats de transcriptions, ne sont ici interrogés. Ils constituent par contre, pour C. Cuxac et P. Jouison, des objets culturels importants à penser dans l'analyse de langues des signes.

C'est ainsi que le premier travaille à « mettre en texte » les productions gestuelles observées, à élaborer un répertoire permettant de parler des ressources et processus mobilisés dans ce système linguistique. Le second mise sur les représentations graphiques (alternatives aux systèmes graphiques préexistants), et construit au fil des analyses et des dessins, un formalisme permettant d'inscrire les mouvements qui font sens en langue des signes. C. Cuxac remet en question le principe de double articulation, tandis que P. Jouison critique les unités et sous–unités qui ont été jusque–là prises en compte. Tous deux s'appuient sur leur propre histoire de recherche, dans ces efforts de construction de prises plus adéquates, pour penser et questionner cet objet. C'est, dans un cas, le travail du support qui est questionné, ainsi que les repères de la discipline ; Tandis que dans l'autre perspective, celle d'un investissement possible d'un système graphique, c'est le cadrage opéré par les outils d'inscription existants, et le regard culturel de chercheurs entendants, qui sont plus spécifiquement interrogés. Ce sont là deux manières d'œuvrer à l'insertion de la langue des signes dans le domaine de la linguistique, et de négocier certaines des pratiques qui ont cours dans cette discipline.

Dans ces deux cas de figure, il s'agissait en effet, pour ces chercheurs, de (ré)concilier les phénomènes observés, en pratiques et en situations, avec les logiques et procédures de représentations légitimes en linguistique. Les études sur la science insistent bien souvent sur la nécessaire transformation des objets d'étude, d'une matière en une autre, permettant leur manipulation, comparaison, et circulation (B. Latour, 1989 ; T. Lenoir, 1998). La production de savoir reposerait sur des opérations de sélection d'informations, sur leur inscription dans des cadres et conventions partagés par des collectifs de chercheurs, et par la mise en évidence de caractéristiques et spécificités faisant sens au sein d'une collection (M. Lynch, 1988).

> « Ce n'est pas la description qui correspond au monde, qui tend vers lui – c'est plutôt le monde qui est transformé pour être descriptible. Les processus de référenciation scientifique se font au fil d'une série de transformations qui comportent à la fois une réduction (de la localité, particularité, matérialité, multiplicité, continuité) et une amplification (en comptabilité, standardisation, texte, calcul, circulation, universalité). La référence n'est pas la correspondance entre le monde et les mots, mais une chaîne de transformations où les objets perdent certaines propriétés et en acquièrent d'autres (…). » {L. Mondada, 1998, p.53}

Ce que les activités de recherche de C. Cuxac et P. Jouison donnent à voir relève plutôt d'un travail conjoint de traduction de l'objet d'étude, et d'aménagements des outils de la

linguistique.

P. Jouison ne remet par exemple pas en question le principe de double articulation, et par là même la possibilité d'une modélisation graphique des phénomènes linguistiques, à travers un jeu de symboles permettant d'étiqueter des composantes discrètes, isolables les unes des autres. Mais il produit, à travers ces outils, une représentation du linguistique bousculant par biens des aspects les repères et conceptions des chercheurs de cette discipline. Nous avons déjà souligné l'importance qu'il accorde à la matière corporelle de la langue des signes, comme à des phénomènes cinétiques. Ces caractéristiques sont présentes dans l'analyse qu'il propose de la structure interne de ce langage. Lorsque les unités de première articulation, dénuées de sens et définies par leurs caractéristiques physiques, sont agencées entre elles pour former d'autres unités porteuses de sens, elles soutiennent, dans l'analyse qu'en donne P. Jouison, la production d'images (visuelles ou kinesthésiques) fonctionnant comme un tout : ces unités changent de nature, et tirent leur sens de formes continues. Dans ces activités d'ajustement entre représentation de l'objet et procédures d'analyse, c'est ainsi la nature des phénomènes linguistiques qui se trouve questionnée. Le travail de négociation et de traduction porte alors également sur leurs principes de définition au sein de la discipline. C'est à travers ce type d'ajustements et de réflexions épistémologiques que C. Cuxac propose par la suite plus explicitement un déplacement de certains repères théoriques de la linguistique. Il questionne également l'usage académique et culturel de la transcription graphique, plaidant pour un investissement du support vidéo.

La question de la mise à plat et en mots des objets d'étude ne se pose cependant pas que dans le travail de transcription. Ces activités concernent de fait le monde de la publication scientifique. Or celui–ci opère ce déplacement que C. Cuxac et P. Jouison ont tenté d'éviter en menant la quasi–totalité de leur travail sur le terrain.

> « le chercheur va sur le terrain pour en *rapporter* quelque chose – dans le double sens de ramener des objets et de verbaliser l'expérience ou le savoir acquis. Cet acte implique un déplacement multiple : géographique, faisant passer du lieu de l'enquête au lieu académique qui l'a commandée ; conceptuel, par la réorganisation des données que comporte leur décontextualisation ; pragmatique, par la réorientation des destinataires à qui s'adressent et pour qui font sens les objets recueillis sur le terrain. Ce déplacement à la double caractéristique de *conserver* et de *transformer* les objets de savoir. » {L. Mondada, 1998, p.48}

Que le travail de recherche ait lieu sur place, au milieu d'interactions entre et avec des sourds, ou qu'il ait lieu ailleurs, dans un laboratoire où auraient été invités quelques informateurs, une dimension du travail scientifique reste inchangée : les publications, cette mise en texte d'une recherche, produisent ce changement d'espace, de contexte et d'interlocuteurs évoqué par L. Mondada. Les pratiques et paroles observées y sont nécessairement transformées, pour être inscrites, décrites, ou rapportées (c'est–à–dire ici traduites) dans un texte.

Les réflexions menées par C. Cuxac et P. Jouison sur leurs écrits de travail, au cours de leurs recherches sur la langue des signes, concernent alors également les manières de faire preuve, et les modes d'exposition publique en science. Prenant appui sur leurs expériences de

transcription et les orientations qu'ils ont alors construites, C. Cuxac et P. Jouison n'investissent pas les mêmes objets ou dispositifs pour communiquer leurs prises de recherches. Ces réflexions sur la bonne manière de penser et de décrire les langues des signes nous conduisent ainsi vers des questions, moins explicitement abordées, d'écriture des publications, ou, de façon plus générale, de certification et de communication scientifique.

– Chapitre 9 –

Le travail de l'objet, un travail sur les cadres de la recherche scientifique.

Introduction. Penser le regard des scientifiques, penser les repères de la linguistique.

Nous avons montré, dans le chapitre précédent, l'impact, sur le questionnement et l'analyse théorique de C. Cuxac et P. Jouison, de parcours de recherche singuliers, faits de rencontres humaines et d'expériences de manipulations, à l'oral comme à l'écrit, des énoncés gestuels sous étude. Ces histoires font partie d'un travail réflexif de la part de ces linguistes. Ces derniers témoignent d'efforts de contextualisation et de mise en perspective de leurs activités, difficultés ou erreurs, pour définir ce qui vaut comme dispositif, transcription, ou questionnement. Nous voudrions nous attarder ici sur quelques aspects de ce travail réflexif, lui–même situé, qui alimente de manière si décisive leurs écrits et leurs développements épistémologiques. Ces deux chercheurs ne construisent cependant pas le même cheminement, et semblent sur bien des points se répondre. L'un souligne le travail de l'écrit et les possibilités d'une écriture vidéo, l'autre l'incidence des outils du linguiste, dont ses mots, et la pertinence d'un formalisme graphique spécifiquement construit pour cet objet d'étude. Ils questionnent, chacun à leur manière, le caractère culturel de cette domestication de l'objet évoquée par M. Lynch (1988), ce travail de cadrage et de construction de l'objet d'étude en vue de permettre certaines opérations d'analyse (L. Mondada, 1998).

Nombreux sont les linguistes à souligner aujourd'hui le travail théorique qui se joue dans les activités de transcription, comme dans la conception et la construction des corpus eux–mêmes. Ceci est aussi bien le fait de chercheurs spécialisés dans l'étude des langues des signes (les rencontres du réseau *InterSign* en témoignent), que de langues orales (comme en attestent, entre autres, les numéros de la jeune revue *Corpus*, mais aussi *Texto !,* ou du numéro 10 des *Cahiers de l'ILSL*). Ce qui est décrit comme le fruit d'un travail, l'effet d'un regard particulier ou d'une histoire de recherche, reste néanmoins bien souvent présenté, par ces chercheurs, comme une émanation du terrain, ou comme des données « représentatives ». L'ancrage des activités de linguistes dans leur contexte social et leurs présupposés théoriques hanterait davantage, à leurs yeux, les représentations graphiques qu'ils produisent à partir de ces corpus. Ce sont pourtant à travers ces opérations d'écriture et de réécriture que les linguistes entendent construire, et prouver, des connaissances plus générales sur les langues et le langage. Cette dynamique, entre exposition de savoirs universaux et réflexions sur le caractère néanmoins situé de leur production, concerne en réalité toutes activités scientifiques. Elle semble cependant traverser de manière spécifique, et parfois explicite, ce champ disciplinaire.

Les linguistes semblent en effet pris en tension entre des efforts de modélisation, voire de mathématisation des phénomènes étudiés, de leur structure et processus interne, et, parallèlement, leur réaffirmation que toute définition du langage, et des systèmes linguistiques particuliers, est nécessairement sociale, politique, et culturelle. Ce que semble indiquer Ph. Blanchet, pour ce qui nous intéresse ici, dans un article paru en 2004 sur l'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques (et lors d'un récent débat plus polémique sur ce sujet (Ph. Blanchet, 2005)), c'est que la hiérarchisation et l'articulation de ces deux questions (portant l'une sur les possibilités de modélisation d'un fonctionnement interne aux langues, et l'autre sur leur existence avant tout sociale et culturelle), contribuent à définir différents courants théoriques au sein de la linguistique. Cette tension, entre définition formelle, et sociologique, du langage, traverse ainsi cette discipline. Elle renvoie à des prises de position méthodologiques, et différents rapports des linguistes à l'écriture, et de toutes formes d'inscription graphique de phénomènes linguistiques.

Il est important de souligner, qu'au–delà des différences graphiques et théoriques existant entre les recherches de C. Cuxac et P. Jouison, ces deux auteurs se retrouvent sur de nombreux points, et notamment sur leur engagement parallèle dans un travail de typologie linguistique, et dans des réflexions épistémologiques portant sur le caractère politique et culturel des représentations de la langue des signes, et des langues en général. Nous voudrions souligner ici la spécificité de la démarche de ces chercheurs, qui articulent en permanence ces deux types de questions, et développent, de cette manière, une réflexion originale sur le « travail » de l'écrit et de ses supports. Nous exposerons tout d'abord très schématiquement quelques–unes des caractéristiques des recherches de C. Cuxac et P. Jouison, qui se renforcent ou émergent à partir du milieu des années 1980. Nous préciserons ainsi plus spécifiquement les enjeux que porterait toute représentation graphique de la langue des signes et de son analyse. Il nous faudra également évoquer l'importance de l'écriture des textes de ces publications linguistiques, qui soutient, pour une large part, ce travail théorique, graphique, et épistémologique.

1– Synthèse sur la démarche de P. Jouison.

L'analyse de ce qui se joue dans la réorganisation partielle du travail de P. Jouison vers 1983, nous permettra de préciser quelques grandes caractéristiques de sa démarche. C'est en effet à cette époque que certains aspects de son travail sont critiqués, d'autres considérablement renforcés, et ses dispositifs de recherche élargis et diversifiés. C'est à travers ces situations de travail que P. Jouison entérine une posture de recherche, met plus particulièrement en avant les structures linéaires de la LSF, et s'investit explicitement dans l'élaboration d'un système graphique spécifique pour cette langue (D'Sign). Comme nous le rappellerons plus loin, celui–ci incarne simultanément un engagement politique, une analyse théorique de ce langage, un dispositif expérimental, et un support de collaboration. Avant de revenir sur la dimension graphique du travail linguistique et ses enjeux, il nous faut exposer les grandes caractéristiques de la démarche de P. Jouison, en la réinscrivant dans son contexte et son histoire.

L'analyse de structures linéaires, de phénomènes temporels et dynamiques dans la LSF, caractérise les recherches de P. Jouison à partir de 1983. À cette époque, il a en effet déjà isolé différentes unités sémantiques en langue des signes, et s'interroge alors plus particulièrement sur la nature de leurs composantes dénuées de sens. Il doit préciser sa position quant à la pertinence ou non d'une analyse en termes de paramètres, à l'heure où il est effectivement davantage engagé dans des échanges avec d'autres chercheurs, français et étrangers. Les repères américains, largement et collectivement repris sur les scènes européenne et internationale, sont désormais explicitement et diversement battus en brèche par les chercheurs français. Seule exception semble – t'il sur ce territoire, IVT (B. Moody et un groupe de professeurs de LSF) conserve le principe de double articulation et la plupart des paramètres décrits. L'équipe qui se constitue plus particulièrement à cette époque autour de R. Benelhocine, M. Girod, et A. Vourc'h abandonne cependant aussi bien le formalisme proposé par W. C. Stokoe, que les représentations figuratives utilisées jusque–là par IVT, au profit de codes plus adaptés aux outils informatiques. E. Companys, un linguiste de Paris 8 et Ph. Sero–Guilhaum, interprète, considèrent eux aussi qu'il est primordial de prendre en compte les possibilités et contraintes d'un clavier dans l'élaboration d'un système de transcription. Brièvement engagés ensemble dans une recherche sur la langue des signes (1984), ils présentent le modèle de la double articulation comme inadapté à cet objet, en raison de l'absence, d'après eux, d'un niveau phonologique. Ils proposent par ailleurs de redéfinir les paramètres des signes à partir de leur « physiologie ». C'est dans ce même contexte que P. Oléron (1983) décrit une dernière fois les limites syntaxiques du langage gestuel, et que C. Cuxac et P. Jouison exposent publiquement leurs premières constructions théoriques sur cet objet. C. Cuxac a déjà entériné la rupture avec le modèle américain, et s'attache à décrire les structures iconiques des langues gestuelles, à partir des mêmes types d'énoncés étudiés par P. Jouison. L'importance de processus visuels est également au cœur de la position théorique de Sh. Ch. Yau, qui explicite, lors d'une conférence en 1983, la manière dont il conçoit l'impact de ces recherches sur la Linguistique Générale :

> « ce que j'entends par linguistique visuelle, c'est une linguistique permettant une nouvelle approche globale de certains phénomènes communs aux langages de toutes modalités, gestuelle, orale, et écrite, en les analysant sous un angle nouveau, dit visuel ou spatial. (…) Cette étiquette de linguistique visuelle est cependant destinée à s'effacer devant la linguistique générale, le jour où celle–ci prendra pleinement en compte cet aspect visuel des phénomènes linguistiques. » {Sh. Ch. Yau, 1992, p.241}

C'est dans ce contexte de perte de repères et de créativité scientifique, que P. Jouison est lui–même confronté à de sévères critiques par ses nouveaux interlocuteurs sourds, lors de stages d'été de 2LPE. C'est en effet en 1983 qu'il s'implique de manière plus active au sein de cette association nationale, où il reçoit les premiers retours sur ses leçons vidéos. Le caractère artificiel, « posé » et « écrit », des exemples d'énoncés en LSF qui y sont proposés, est tout particulièrement souligné[550]. Cette expérience de recherche, qui le conduit à cesser aussitôt la

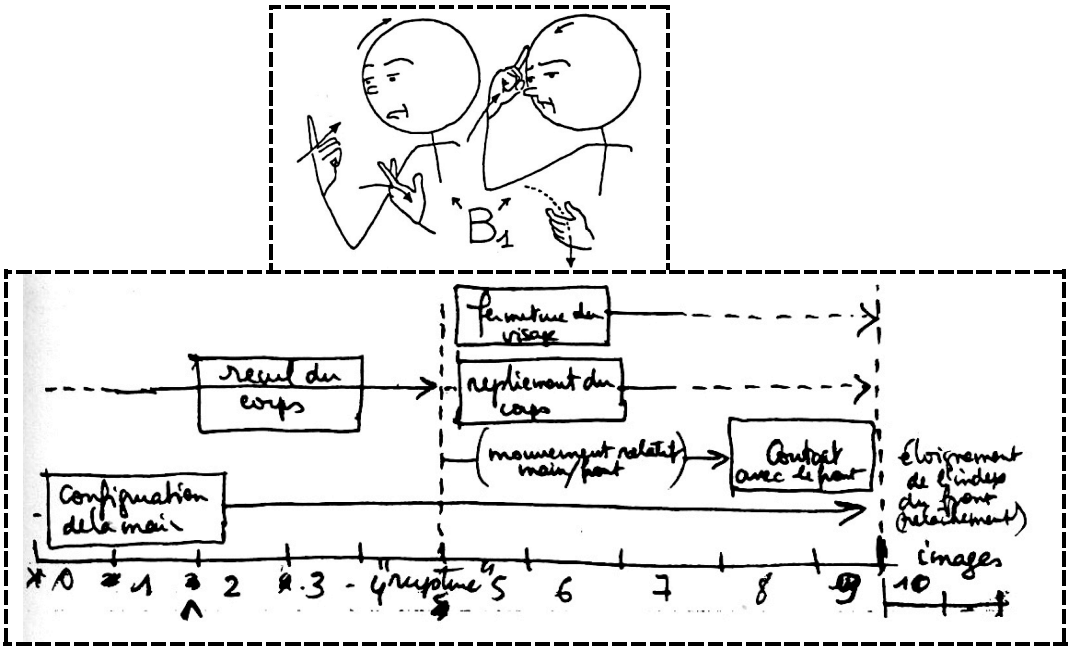
[550] Ce sont les exemples de phrases et les scénarios imaginés par P. Jouison à la manière de petites pièces de théâtre qui sont critiqués, et non pas l'histoire de la piscine, crée par V. Lafitte, qui figure à la fin de la première cassette.

diffusion et la production de ces leçons vidéos, aura trois conséquences dans son travail. En les exposant brièvement, nous tenterons de souligner quelques caractéristiques de la démarche de P. Jouison.

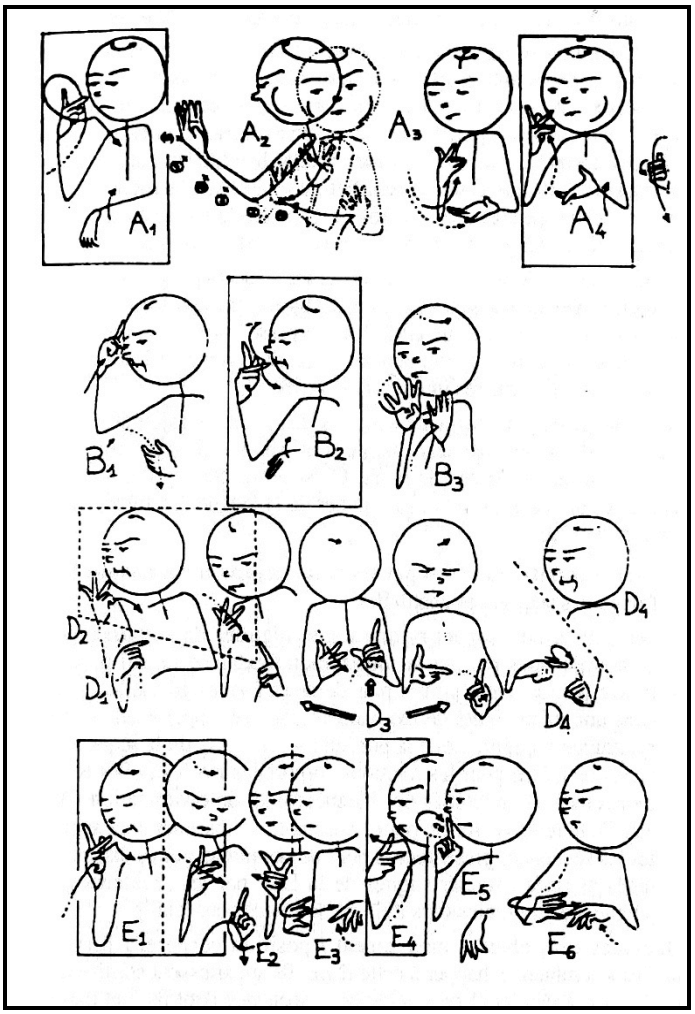
1–1. Décrire la LSF, inscrire les mouvements du corps.

Tout d'abord il s'intéresse plus particulièrement à ces aspects qui seraient absents de son analyse et des exemples proposés : la fluidité du discours, les phénomènes de respiration et d'engagement du corps dans la production d'énoncés en LSF, la mobilité possible du regard et de l'expression du visage… autant d'aspects présentés comme décisifs par ces nouveaux interlocuteurs sourds. Il s'agit également a priori d'éléments difficiles à consigner. P. Jouison développe ce type d'analyse à partir d'un nouveau corpus, une conférence publique donnée lors d'un stage de 2LPE, impliquant l'un de ces interlocuteurs, J. F. Mercurio, faisant déjà partie des grandes figures du mouvement sourd. Ce travail représente une analyse fine de l'importance et de l'articulation d'indices généralement peu pris en compte, comme les mouvements de recul, de rotation et de balancements du corps ou de la tête, l'expression du visage, et l'orientation du regard. La publication qui en est issue (Le rôle du corps dans l'organisation du discours gestuel en LSF) incite quelques chercheurs européens à voir dans ces mouvements du corps un paramètre supplémentaire à prendre en compte.

Fig. 9.1– Étudier et inscrire les mouvements du corps. P. Jouison.



{ci–dessus : P. Jouison, 1986, p.120 & Blocs Jaunes, p.63 ; ci–dessous : P. Jouison, 1986, p.135}



C'est à partir de ces nouvelles données que P. Jouison poursuit sa réflexion sur les unités de sens de la LSF et sur les processus, temporels et dynamiques, de leur mise en forme ou de leur construction.

1–2. Penser son regard, ou le caractère interculturel de ses situations de travail.

Par ailleurs, les critiques évoquées à propos des leçons vidéos confortent P. Jouison dans la posture qui fut jusque–là la sienne : chercher à penser son regard, à prendre conscience, par une série de « décentrations »[551], de l'incidence possible dans la recherche de manières de faire, linguistiques et culturelles, étrangères à la langue étudiée. La déconstruction d'une analyse à partir des « gestes–mots », décisive dans son travail théorique et graphique, est un exemple de cette démarche réflexive. Cette critique d'une notation par des mots, sous–jacente, rappelons–le, à la plupart des recherches sur les langues des signes, se trouve renforcée. Elle constitue une des lignes de travail dans la recherche déjà évoquée sur le corpus de J. F. Mercurio, qui le fera plus particulièrement connaître au sein de réseaux universitaires (P. Jouison, 1986)[552]. Par ailleurs, les situations de communication

[551] Ce terme est de P. Jouison, « Iconicité et double articulation dans la Langue des Signes », version de 1989, éd. B. Garcia, 1995, p.151.
[552] Ce travail est l'occasion d'une communication de P. Jouison au 2ème Congrès Européen sur la Recherche

interculturelle (caractérisant les cours de langue des signes, mais aussi les relations entre ce chercheur et ses interlocuteurs sourds) sont désormais investies comme de véritables dispositifs de recherche. Elles donneraient à voir certains des aspects fondamentaux de ce système linguistique, par les manières de faire inadaptées de néophytes dans une communication en LSF (dont il ferait partie), et par les prises inefficaces qu'ils mobilisent pour comprendre un discours dans cette langue. À en croire les introductions de la plupart de ses textes publiés, c'est d'ailleurs dans cette construction d'une posture de recherche, d'une manière d'interroger et de décrire la LSF, que réside le projet même de ce chercheur.

Fig. 9.2– Éléments d'introduction de textes publiés de P. Jouison
ou
La mise en récit d'une démarche scientifique

Phonologie, Morphologie et Syntaxe de la Langue des Signes, 1980, (p.39)

« L'exposé qui suit ne vise pas tant à expliquer le langage gestuel et sa structure qu'à faire percevoir ses éléments, leur nature et les différents niveaux auxquels il se combinent. (…) C'est plus une manière de voir, d'aborder le problème qui est proposée à travers ce voyage au cœur des signes exprimant des déplacements (…). »

Le rôle du corps dans l'organisation du discours gestuel en LSF, 1986, (p.114)

« Par l'exposé qui suit, nous cherchons moins à décrire un aspect particulier du discours en langue des signes qu'à essayer de montrer les divers points de vue sous lesquels il peut être étudié, et tenter de mettre en évidence sa profonde unité structurelle. »

Voyage autour de la Langue des Signes, 1990, (p.187–188)

« Je suis censé vous présenter le système d'écriture dans son état actuel. Je vais surtout vous parler de l'ensemble des démarches qui ont conduit à ce système. À travers l'historique de ma propre recherche, je vais essayer de vous parler de la langue des signes. (…) Nous allons observer la langue des signes de l'extérieur, circuler autour et la considérer sous des points de vue variés avant d'essayer de pénétrer et de découvrir avec prudence la complexité de ses structures. Ces points de vue seront sans cesse ramenés à notre position d'observateur, tant est forte la tentation de prendre nos conceptions, nos suppositions… nos désirs pour la réalité. »

Nous observons ainsi également chez P. Jouison cette heuristique de l'erreur évoquée par J. Jamin (1985), et d'importantes lignes narratives. L'écriture de ses textes peut être qualifiée de littéraire, dans la mesure où ceux–ci ne sont pas structurés autour de la présentation linéaire d'un dispositif de production de données, de leurs opérations de traitement, puis de la discussion de résultats. Situations de travail et pratiques de transcription sont présentées et discutées au fil des textes, venant alimenter une recherche en cours. Les écrits de P. Jouison se distinguent cependant sur plusieurs points de ceux de C. Cuxac. Il semble que l'importance de la reprise d'un format dit scientifique (Introduction, Matériels, Résultats, Analyses, Discussion), ou d'une référence à celui–ci par de nombreux chercheurs, et par les observateurs de la science eux–mêmes, pousse à rassembler une diversité de logique d'écriture dans la nébuleuse des écrits dits littéraires. Nous reviendrons plus loin sur l'importance de l'écriture des publications chez P. Jouison et C. Cuxac.

Linguistique en Langue des Signes à Amsterdam en juillet 1985, présentation dont un compte–rendu est diffusé par *Coup d'œil* (supplément n° 2 du n ° 43, oct–déc. 1985), puis d'un article publié en 1986 dans le n° 4 des *Études & Recherches* de 2LPE.

1–3. Expérimentations et mises à l'épreuve dans l'interaction.

Suite à son implication, plus marquée à partir de 1983, au sein de 2LPE, P. Jouison investit de manière intensive les nouvelles situations de travail offertes par ce réseau, et, de façon générale, les relations de formation ou le modèle des séminaires. Son dispositif de recherche se trouve ainsi considérablement étendu par la diversité des situations, des expérimentations, et des interlocuteurs. Il est marqué par le caractère interactif des relations de travail.

Fig. 9.3– Exemples concernant les types de données et situations de travail dans une même recherche
Extraits de la publication *Le rôle du corps…,* 1986, et du document de travail qui l'a précédé, Texte A, 1985 (éd., 2000).

« De nombreuses personnes nous ont fait part de leur expérience de cette « rupture » au cours de l'évolution de *leurs rapports avec les personnes sourdes pratiquant la LSF* ; en particulier du « décrochage » qui se produit lorsque dans le discours gestuel d'un locuteur de la LSF nous renonçons par saturation à repérer et comprendre « des signes » et que nous nous retrouvons alors face à un ensemble rythmé de mouvements du corps entier du locuteur auquel notre éventuelle connaissance et pratique du mime ne permet toutefois pas de donner un sens. » {Rôle du corps, p.126}

« Des personnes sourdes pratiquant la LSF et originaires de régions aussi diverses que Lyon, Paris, Poitiers et Bordeaux, auxquelles nous avons demandé de la *traduire* et de *l'expliquer*, *trouvent correcte cette séquence* de signes (produite par un locuteur originaire de Toulouse) et *fournissent une interprétation identique* aussi bien du sens particulier de chaque signe que du sens global de l'énoncé. »{Texte A, p.48}

« *Lorsque nous demandons à des locuteurs sourds d' « associer » un signe gestuel aux mots* [rencontre] et [fréquenter], le premier est systématiquement associé à la configuration G (index seul tendu) et le second à la configuration 4 (tous les doigts sauf le pouce). *L'expérience inverse* montre que ce rôle distinctif ne se retrouve pas dans le discours gestuel : lorsque nous demandons aux mêmes personnes de traduire une forme gestuelle « index tendu + mouvement répété deux fois », la réponse est [fréquenter] et lorsque nous demandons la même chose à propos de la forme « 4 doigts, sans le pouce, tendus + mouvement répété une fois », la réponse est [rencontres]. Ceci confirme la prédominance de la répétition partielle dans la distinction lexicale. » {Texte A, p.81}

« Nous avons pu expérimentalement constater que leur suppression {de mouvements corporels} ne crée pas seulement un malaise et des « difficultés d'articulation » chez le locuteur de LSF : il produit des confusions, enlève du sens à la séquence et peut lui faire perdre sa cohérence. » {Rôle du corps, p.128}

Ce dispositif est caractérisé par la concentration d'opérations de recherche différentes au sein de ces sites ou de ces collaborations : les stages où P. Jouison expose le fruit de ses recherches sont par exemple aussi pour lui des moments de reformulation, ainsi que des lieux d'observation de manières de dire, ou d'expérimentation des repères construits. Il a affaire à des interlocuteurs exigeants et avertis, quelque peu rebutés par le formalisme et la sophistication de son travail, mais tout aussi motivés par la mise à jour des principes de fonctionnement de la LSF. Professeurs de LSF, militants sourds de diverses régions, interprètes et autres locuteurs du mouvement sourd, acceptent de réagir à des analyses en cours, de tester un système graphique en friche (D'Sign), et de contribuer par là même à l'expérimentation, l'évolution ou la certification de ses prises de recherche comme d'une écriture de la LSF. Si les corpus vidéos sont encore pour P. Jouison des supports de discussion de quelques points d'analyse avec ces collaborateurs, l'élaboration de D'Sign devient un

nouveau cadre de travail collectif et interactif.

Le travail graphique de P. Jouison incite à s'interroger sur les pratiques, les matériaux, et les catégories des linguistes de manière plus générale. De quelle nature sont finalement, dans l'étude des langues orales, ces unités de première articulation, dénuées de sens, et permettant par leur articulation de produire une infinité de messages ? Comment sont–elles mises en évidence ? Sur quoi repose la légitimité scientifique de ces recherches ? Certains portent aujourd'hui un regard particulièrement critique sur les opérations d'analyse qui se sont organisées autour de la mise au point d'un alphabet phonétique international (API). Ce dernier système n'est pour B. Garcia (2000, p.380) que « la résultante d'expériences accumulées sur les différentes langues du monde déjà étudiées, c'est–à–dire {un} ensemble d'hypothèses liminaires sur les « sons » utilisables ».

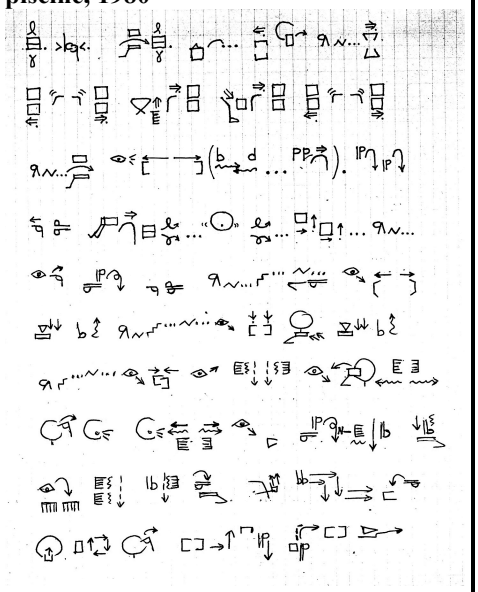
Nous retrouvons ici, à un autre niveau, l'importance d'histoires de recherche mais aussi de cette dimension interculturelle pointée et questionnée par P. Jouison dans ses efforts pour construire des prises de recherche sur la LSF. Un autre linguiste, X. H. Cao (1985), explicite plus particulièrement cet aspect à l'échelle de la discipline :

> {L'API n'est} « ni phonétique, ni international. Il représente un inventaire de phonèmes pan–européens. (…) Produit par l'analyse phonologique implicite que les Européens ont faite de leurs langues microphonématiques, il sert à noter les microphonèmes en lesquels les phonéticiens analysent intuitivement les énoncés et les unités signifiantes des langues à l'étude en mettant à l'œuvre leur ouïe phonologique de locuteurs de langues microphonématiques, que ces langues soient effectivement structurées en ces unités ou pas. Une fois le corpus transcrit en lettres de l'API, l'analyse phonologique de la langue à l'étude est faite. » {cité par B. Garcia, 2000, p.382}

De manière similaire, P. Jouison cherche, dans les années 1980, à penser et déconstruire le regard d'entendants sur des langues gestuelles. Et ce travail passe par l'élaboration d'un système graphique spécifique, à partir de productions gestuelles spontanées, et sa mise à l'épreuve répétée dans les mains de locuteurs. Les entendants méconnaissant les langues gestuelles resteraient en effet focalisés sur les mains des sourds, et sur les images qu'elles produisent. Ces locuteurs de langues vocales seraient mis en difficulté par l'exploitation spécifique d'une dynamique corporelle. Mais les linguistes eux–mêmes sont bousculés par la description que propose P. Jouison d'éléments cinétiques, de processus de mise en forme d'unités sémantiques. Ils ne semblent pas y reconnaître des unités de deuxième articulation, ni le chemin possible de leur découverte.

Fig. 9.4– Transformation des inscriptions graphiques de P. Jouison.
Le début de l'Histoire de la Piscine, et aperçu des codes en jeu

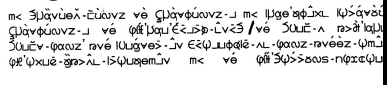
1ère transcription de l'histoire de la piscine, 1980



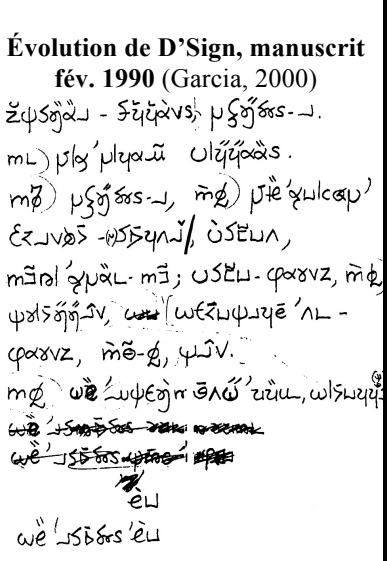
Livret Jaune, 1982

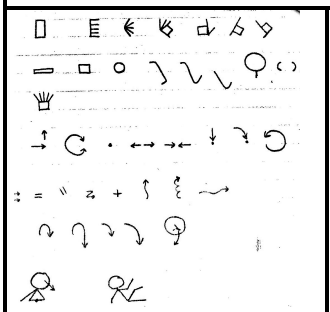
1 - [La piscine (CFmx2)] ..... (O_2 du s.s.)
2 - j'(C+FI) arrive (O_2+T) en marchant (FImx)
3 - je (C) continue de marcher (Cmx)
4 - je (C) sors (O_1+M) trois pièces (FP + Mx3) de ma poche (O_1) et les donne (O+M)
5 - [je (C) prends (O+M) un ticket (FIP)] ..... (O_1 du s.s.)
6 - je (C) le (FIP) porte (M) en marchant (Cmx)
7 - [je (C) donne (O+M) le ticket (FP)] ..... (O_2 du s.p.)
8 - [je (C) prends (O+M+FPm) un porte manteau (FP)] ..... (O_2 du s.p.) ..... (O_1 du s.s.)
9 - je (C) le (FP) porte (M) en marchant (Cmx)
10 - [je (C) le (FP) pose (O_2+M)] ..... (O_2 du s.p.)
11 - j'(C) enlève (O_1+M) mon (O_1C) pull-over (FP+O_PC) [et le (FP) pose (O_2+M) sur le porte manteau] ..... (O_2 du s.p.)
12 - j'(C) enlève (O_1+M) mon (O_1C) pantalon (FP+O_PC) [et le (FP) pose (O_2+M) sur le porte-manteau] ..... (O_2 du s.p.)
13 - [je (C) prends (O+M+FPm) le porte-manteau (FP)] ..... (O_2 du s.p.) ..... (O_1 du s.s.)
14 - je (C) le (FP) porte (M) en marchant (Cmx)
15 - [je (C) le (FP) pose (O_2+M)] ..... (O_2 du s.p.)
16 - je (C+FI) passe (O_P+T) en marchant (FImx)
17 - ["à travers" ..... (O_P du s.p.) le portillon (FI) qui s'ouvre et se referme (Tx)] ..... et du s.s.)
18 - je (C+FI) passe (O_P+T) en marchant (FImx)
19 - je (C) tire (O_1+M) sur la chaîne (FP), l'eau (FI) coule (Tx) sur moi (C) (en français : je prends une douche)
20 - j'(C+FI) avance (ŏT) en marchant (FImx)
21 - je (C) vois (O_1Y+FDi+MDi)
22 - [un long (MD) bassin (FID)] (O_2 du s.s.)
23 - des personnes qui (FI+Tx) courent (T+FImx) au bord (O_P) (O_2 du s.21)
24 - quelqu'un qui (FI) plonge (aT+O_1/O_P FI)

D'Sign, Juillet 1989



Évolution de D'Sign, manuscrit fév. 1990 (Garcia, 2000)





ABBREVIATIONS

C : Corps de celui qui fait le signe ; il peut avoir diverses fonctions : agent d'une action, objet, point de repère ou de référence, etc.

Cm : Mouvement du corps.

Cmx : Mouvement répété du corps.

CFm, CFIm, CFPm : Mouvement du corps et des mains dans lequel ni le corps ni les mains n'assument une fonction grammaticale indépendamment les uns des autres.

Cmy : Mouvement du corps accompagnant le regard.

FD : Forme de main descriptive.

Fi : Forme de main indicative.

FI : Forme de main imitative.

FID : Forme de main imitative ayant une fonction descriptive (D).

FIP : Forme de main imitative ayant une fonction préhensive (P).

FP : Forme de main préhensive, c'est-à-dire utilisée pour prendre, porter, pousser, etc. un objet. Dans certains signes elle peut signifier l'objet lui-même.

m : Mouvement de rotation du corps (Cm) ou de la main (Fm).

mx : Mouvement de rotation répété un nombre indéfini de fois (mx2 : 2 fois ; mx3 : 3 fois, etc.).

sp : Signe précédent.

s.s. : Signe suivant.

S : Symétrie (suivi du symbole de l'orientation).

T : Déplacement d'une forme de main imitative.

x : Répétition, suivi du nombre lorsque celui-ci a un sens précis.

Y : Tête.
NB : Les autres parties du visage ne sont pas prévisées dans cette première leçon et sont seulement indiquées par la lettre C (dos, bouche, corps, bras, jambes, etc.).

V : Expression codée du visage indispensable à la compréhension du texte (interrogation, exclamation, surprise, doute, volonté, négation, etc.).

M : Mouvement autre que le déplacement d'une forme de main imitative : MP (préhension), MD (description), MI (indication) ; Mx, MDx, MIx (répétition).

O : Origine (O_1), but ou objet (O_2), point de repère (O_P) d'un déplacement, d'une préhension, d'une description ou d'une indication par la main.

Le symbole de l'orientation, lorsqu'elle est matérialisée, est suivi de celui du corps ou de la forme de main.
Ex : O_1C (corps en O_1), O_2 FI (forme imitative en O_2), etc.

0 : Signe. Ex : 3,40 = 40ème signe de l'histoire
3,105 = 105ème signe, etc.

LEXIQUE

Directions dans le plan horizontal

∀è : orientation du regard et de la face vers la gauche du plan horizontal inférieur, (S) déictique : *vers...*

∀é : orientation du regard et de la face vers la droite du plan horizontal inférieur ; (S) déictique : *vers...*

∀ϕ : orientation du regard et de la face vers l'avant du plan horizontal inférieur ; (S) déictique : *vers...*

∀ϕ : orientation du regard et de la face vers le bas et vers l'avant ; (S) déictique : *vers....*

Doigts en extension écartés

ƆUUĔ : (IL) rectangle (Ε) allongé (U) à deux mains (U) avec index (Ɔ) et opposition du pouce (ᵔ) ; (S) *ticket*.

- ƆUUĔ·∧ : mouvement (∧) des bras (U) ; (S) litt. : *soulever un ticket (= prendre un ticket).*

- ƆUUĔ∀ : (S) *ticket (tenu horizontalement).*

- Ɔ[∀]UUĔ·φαωz' : balancement continu du corps (rythme de la marche) associé (z) à une semi-fermeture des paupières et un écoulement régulier, fluide et continu du souffle – *N.B.: la position de la forme gestuelle sert de repère* (...') *à la suivante* ; (S) ... *et (être en train de) marcher = (être en train de) porter un ticket.*

ƆψĔ∀·ɵUU' : (IL) rectangle horizontal (Ε∀) très allongé (UU) à deux mains (ψ) avec index (Ɔ) et opposition du pouce (ᵔ) ; la longueur du rectangle est matérialisée plus par le mouvement que par l'amplitude de l'écartement des bras (voir : ¤<ê·... ·ɒɑɵ) – *N.B. : la position de la forme gestuelle sert de repère* (...') *à la suivante* ; (S) *bassin de la piscine.*

...·ƆψUUɑ∀·ɵɵx̄ : (IL) deux mains (ψ) index tendu (Ɔ), très écartées l'une de l'autre (UU), verticales / poignet en bas (ɑ∀), en rotations répétées (ɵs) autour de leur axe principal (ɵ), parcourent l'axe transversal du plan frontal (ɵ), se croisent (x), se recroisent (x̄) – mouvement

Les trois aspects que nous venons rapidement de souligner, à propos du travail de P. Jouison, restent originaux. Chercher à inscrire la dynamique corporelle de production de gestes signifiants semble bien être une voie inédite d'analyse et de description des langues gestuelles. Si cette démarche a intéressé, à cette époque, quelques universitaires européens, elle n'est pratiquement pas représentée aujourd'hui. D. Boutet (2000) semble être le seul chercheur à poursuivre un type d'analyse centré sur les contraintes et ressources corporelles des langues des signes. P. Jouison a cependant contribué à ouvrir un espace de débat sur ces mouvements du corps, décisifs aux yeux des sourds eux–mêmes. Ces questions sont plus particulièrement abordées avec l'essor récent, dans les années 2000, de la production informatique d'avatars signants. Le caractère naturel, et la lisibilité, des gestes produits par ces personnages virtuels, seraient en effet largement tributaires de ces phénomènes de respiration, de balancements du corps, et d'orientation du regard, décrits par P. Jouison.

Ces développements informatiques reconduisent également la question d'une modélisation des gestes. C'est là un autre aspect original du travail de P. Jouison que d'avoir pensé possible l'invention d'une écriture spécifique aux langues gestuelles. S'il a investi l'outil informatique pour faciliter la production de textes en D'Sign, il ne visait cependant pas ce type d'applications autour de la production automatique d'énoncés gestuels. Il a plutôt cherché à créer les conditions d'émergence d'une écriture, en posant les bases formelles d'un système, mis à l'épreuve dans les mains de locuteurs, et continuellement redéfinis.

Ce travail interactif est un autre aspect original de la démarche de P. Jouison. Il échappe en effet aux dispositifs « traditionnels » d'analyse linguistique, par ses cadres (des séminaires, organisés en milieu associatif), et par l'objet autour duquel il se fait (une écriture). Il ne correspond ainsi ni véritablement à un travail de laboratoire, à des activités d'élicitation ou de soumission des transcriptions linguistiques à des locuteurs, ni à ces échanges qui peuvent se faire entre un chercheur et ses informateurs autour de corpus vidéos. Il ne s'agit pas non plus à proprement parler d'un travail de terrain, tant ces dernières situations de collaboration autour de D'sign sont cadrées et préparées. Ce type d'organisation de recherches linguistiques en prise avec les besoins et les pratiques d'un réseau associatif et/ou professionnel, semble par contre être en essor en France aujourd'hui. Il caractérise plusieurs projets scientifiques, informatiques mais aussi linguistiques, comme celui engagé par B. Garcia (2005), reconduisant une réflexion sur l'écriture possible de la LSF.

L'importance d'un travail « en interaction » chez P. Jouison doit également être entendu d'une autre manière. Il n'est pas qu'un dispositif, organisé, de mise à l'épreuve de ses constructions théoriques. Il est, aux yeux de P. Jouison, la caractéristique même de toutes les pratiques scientifiques réalisées par des entendants sur la langue des sourds. Cette réflexion, sur le caractère nécessairement interculturel des échanges entre ces chercheurs et des locuteurs, soutient l'ensemble des aspects que nous venons d'évoquer. Il en est ainsi de la prise en compte d'une dynamique du corps, de la construction d'un environnement graphique et humain propre au monde de la langue étudié, comme de l'invention d' « objets » de collaboration (des supports de cours de LSF, D'Sign), permettant une mise à l'épreuve en

pratique des théories élaborées. Ce questionnement sur le caractère culturel du regard des chercheurs entendants, mais aussi plus largement de personnes formées à la linguistique (construite sur des langues faites de sons), porte une réflexion sémiologique plus largement partagée par les chercheurs français. C'est là en effet un point commun avec C. Cuxac, même s'il en tire des conclusions différentes, notamment sur les pratiques d'écriture dans la linguistique des langues des signes. Mais avant de développer ce point, il nous faut exposer quelques unes des perspectives du travail de C. Cuxac.

2- Perspectives du travail de C. Cuxac.

Les années 1980–1985 sont également décisives pour C. Cuxac. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est une période au cours de laquelle ce linguiste pose des balises durables pour son étude des langues des signes. Il y rassemble ses premiers corpus, objets autour desquels il organise désormais sa recherche. Il y questionne les limites d'un système de transcription des langues gestuelles, pourtant reconnu sur la scène internationale, et s'interroge sur le travail du support lui–même. Il y construit enfin, comme nous l'avons exposé, un répertoire descriptif et théorique permettant de penser, d'un point de vue linguistique, les formes les plus pantomimiques de la langue des signe française, et de définir des structures iconiques. Ses recherches sont marquées, comme P. Jouison, par un contexte international et français particulier. Tandis que l'étude des langues des signes prend son essor en Europe, mobilisant massivement les repères américains, la France reste caractérisée par l'existence d'un débat sur le statut linguistique de la langue des signes, toujours contesté par P. Oléron, et par la discussion qui se généralise, dans ce pays, autour du modèle de W. C. Stokoe. Définir des structures iconiques pour la langue des signes française comporte alors des enjeux théoriques et épistémologiques, mais aussi plus politiques.

Ce travail sur les formes et structures iconiques de la LSF, présenté oralement dès 1983 par C. Cuxac, se poursuit jusque dans les années 1985–1986 où il donne lieu à plusieurs publications. Ceci masque l'importance des événements qui se déroulent pour ce chercheur autour de 1983. Cette date est tout d'abord celle de la première journée d'étude universitaire sur la langue des signes en France, que ce linguiste organise à l'université de Paris 5 ; mais c'est aussi celle de sa participation à deux congrès internationaux sur les sourds et leurs langues gestuelles. Si ces évènements ne suscitent pas de remises en cause profondes, ils n'en sont pas moins déterminants dans la recherche de ce chercheur.

2–1. De la LSF aux LS, changement de statut des structures de transferts.

Le congrès de la Fédération Mondiale des Sourds auquel C. Cuxac assiste, pendant l'été 1983 en Italie, opère un changement d'échelle dans ses perspectives. Il avait déjà eu l'occasion d'observer des rencontres entre locuteurs de différentes langues des signes, et de constater l'importance qu'y jouent, d'après lui, les formes de transferts. Les stages d'été de 2LPE multiplieront ces observations à partir de 1983. Les rencontres de la Fédération Mondiale des Sourds rassemblent cependant 10 fois plus de personnes que ces stages (des

locuteurs issus de continents et de nationalités diversifiés), et sont marquées, dans leur organisation même, par ce caractère international. Que des ressources iconiques et des structures de transferts soient communément utilisées dans ces échanges donnent, aux yeux de C. Cuxac, une portée différente à ses constructions théoriques : « ce qu'il était convenu d'appeler pantomime serait la norme de la communauté internationale des sourds » (C. Cuxac, 1985b, p.59). Cette proximité syntaxique et sémantique des différentes langues des signes mettraient en évidence des ressources et principes iconiques centraux dans des systèmes linguistiques visuels et corporels. Les formes de transferts seraient alors des « composantes plus ou moins détachables des langues des signes particulières » (id.). C'est cette scission à l'intérieur des langues des signes qui est indéfendable pour certains chercheurs, et pour P. Jouison tout particulièrement. Elle est par ailleurs susceptible de fragiliser le cadre théorique de C. Cuxac, comme le statut linguistique de la LSF. En effet, cette description des langues des signes ne respecterait pas le principe de la linguistique structurale selon lequel « rien n'est proprement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à une autre » (A. Martinet, 1970, p.20). Ces observations poussent cependant C. Cuxac à questionner davantage encore l'incidence du canal dans les phénomènes linguistiques.

La description de l'importance des possibilités, et contraintes, apportées par le canal visuo–gestuel dans les langues des signes, porte un regard réflexif sur les principes généraux, que les linguistes auraient déduits de leurs analyses sur les langues vocales. De nombreux traits définitoires pourraient ainsi, de l'avis de C. Cuxac, être ramenés à des contraintes audio–phonatoires, comme le caractère discret, linéaire, ou non iconique. C'est le postulat d'une indépendance de la forme par rapport à la substance qui se trouve ainsi remis en question. Comme le souligne à juste titre la linguiste B. Garcia (2000), les publications de 1987 de C. Cuxac marquent alors un tournant dans la manière de définir l'iconicité des langues des signes :

> « L'iconicité est le qualificatif d'un rapport entre deux termes : x est iconique de y, y étant ce que j'appellerai le second terme de la relation d'iconicité, ce à quoi « ressemble » ce qui est dit iconique. Il semble que, à compter de 87, Cuxac opère un choix épistémologique majeur : jusque–là, le second terme était le référent, compris comme « le réel découpé linguistiquement » ; à partir de 87, où Cuxac introduit le concept de « logique structurelle de l'iconicité », le second terme (ou, du moins, son ancrage) devient ce qu'il appelle « l'appréhension pratique et perceptive d'expériences réelles et leur transposition dans un système symbolique » (Cuxac, 1987, p.18) »
> {B. Garcia, 2000, p.95 (non souligné dans le texte)}

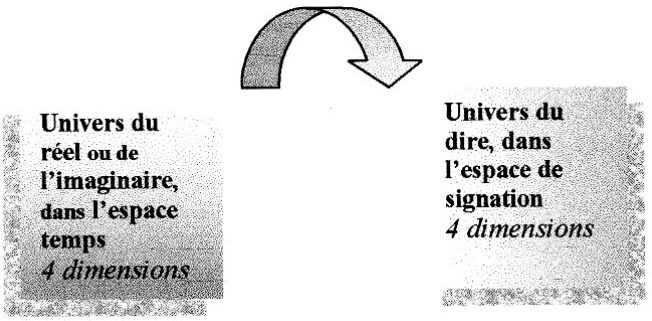
Cette approche peut par contre toujours s'appuyer sur les travaux du mathématicien R. Thom, qui défend la thèse d'une structuration perceptive et pratique de l'expérience humaine. Ainsi C. Cuxac précise–t'il dans sa thèse d'État en 1996 :

> « Le modèle élaboré par R. Thom (Thom, 1972, 1980) réunit les conditions qui permettent d'utiliser l'iconicité de manière consistante : 1) en conférant à la notion de bonne forme un contenu objectivable mathématiquement, 2) en modélisant comment ces «pressions de réel » s'originent en représentations perceptives qui conditionnent à leur tour les conceptualisations linguistiques possibles. C'est ainsi que, dans un premier temps, la théorie inventorie un nombre déterminé de formes archétypes dans un réel à quatre dimensions, puis modélise le processus qui

permet de comprendre comment la perception de ces morphologies va s'exfolier et se ritualiser langagièrement en schémas actanciels. » {C. Cuxac, 1996, p.77}

La thèse d'un ancrage perceptif du langage, et la pertinence de références à ce mathématicien, sont également défendues en France par d'autres linguistes, travaillant à l'essor des grammaires cognitives. C. Cuxac trouve ainsi, au début des années 1990, de nouveaux interlocuteurs pour poursuivre son analyse de langues gestuelles de sourds, mais aussi pour préciser la portée épistémologique des recherches les prenant pour objet. Parce qu'elles conservent les quatre dimensions de l'expérience humaine, et parce qu'une réception visuelle inciterait à la production de messages iconiques, les langues des signes porteraient la trace d'opérations cognitives plus largement partagées. L'une de ses étudiantes modélise ceci par le schéma suivant :

Fig.9.5– Les traces possibles, dans les LS, d'un ancrage perceptif et pragmatique du langage.



{M. A. Sallandre, 1999, p.34}

Les recherches sur ces langues gestuelles renouvelleraient l'analyse des langues vocales, porteraient des réflexions épistémologiques, et alimenteraient les études consacrées à la genèse du langage.

Si ces développements théoriques sont, de façon décisive, soutenus par des observations et des expériences personnelles de recherche, au sein du réseau–laboratoire français comme lors de congrès internationaux, la visibilité des corpus construits par ce linguiste, met parallèlement en retrait ce travail de terrain. Tandis que les situations d'observation et d'échanges informels se multiplient pour C. Cuxac, son travail est de plus en plus associé à ces documents vidéos et ce qu'ils donnent à voir : l'identité particulière de locuteurs filmés dans des activités langagières spécifiques (des récits). Parallèlement à cette montée en généralité possible de ses constructions théoriques, se produit donc le mouvement inverse de singularisation de ses données, géographiquement et socialement définies.

2–2. Visibilité et invisibilité d'activités de recherche : le poids des corpus.

Les dispositifs de recherche de C. Cuxac et de P. Jouison ont toujours été caractérisés par l'importance de cette dynamique, déjà évoquée, entre étude de corpus et « effet de terrain » (C. Cuxac, 1993, p.107). Le fait que la production et l'analyse de corpus deviennent plus explicitement des pratiques de recherches centrales en linguistique, écrase en quelque

sorte ces autres lieux et moyens de recherche. Nous avons déjà évoqué, en ce sens, le regard qui est parfois porté, aujourd'hui, par des linguistes sur les recherches menées, pendant les années 1980, sur la langue des signes. Mais ce phénomène se produit également au cours de cette même période.

À la fin des années 1980, le travail de C. Cuxac est, par cette mise en avant d'un travail de corpus, tout particulièrement marqué par l'un de ses principaux informateurs, celui qui a contribué à plusieurs reprises à des enregistrements, et le seul dont les images sont utilisées dans les présentations publiques de ce chercheur[553]. G. Bouchauveau, conteur notoire parmi les sourds, et guide en LSF à la Cité des Sciences et de l'industrie depuis 1986, est ainsi filmé aux débuts des années 1980 dans le laboratoire vidéo de l'INJS de Paris, en 1986 lors de rencontres locales à Poitiers, et en 1989 dans le cadre de manifestations culturelles et scientifiques autour du bicentenaire de la mort de l'abbé de l' Épée. Il est un auteur de récits originaux, un narrateur d'histoires connues des sourds ou des entendants, et un conférencier sur l'histoire des sourds. Il est filmé dans des lieux et des contextes différents. Les analyses construites à partir de ces données sont cependant sans cesse confrontées à d'autres, enregistrées sur support vidéo, ou observées sur le terrain. Elles sont également testées à travers leurs reprises dans un registre plus oral. Comme P. Jouison, C. Cuxac investit davantage dans la seconde moitié des années 1980 la diversité des lieux de travail possibles dans le réseau – laboratoire français. À côté de son séminaire de linguistique à l'Université de Paris 5, il anime un groupe de travail régulier au CPSAS, associant étudiants entendants et personnes sourdes impliquées dans l'enseignement de la LSF, ou dans des activités artistiques dans cette langue. Il s'engage également dans la mise en place de formations destinées aux sourds occupant des postes d'instituteurs au sein des classes bilingues nouvellement créées par 2LPE.

Ses recherches sont cependant marquées, comme nous venons de le signaler, par la figure de son informateur principal. Compte tenu de la réception qui est alors faite de son travail, C. Cuxac devra adapter l'intitulé de sa thèse d'État, qu'il soutient en 1996. Il souligne d'abord la portée générale de la théorie qu'il défend : Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes. Il précise ensuite le caractère (doublement) local du matériau (enregistré et transcrit) sur lequel il s'appuie : analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la langue des signes française. Ce phénomène nous intéresse parce qu'il met en évidence l'importance grandissante qui est attribuée à trois pratiques dans la recherche sur les langues des signes, en France, comme sur la scène internationale :

- Mentionnons tout d'abord la visibilité des personnes sourdes qui ont contribué à la recherche, et les fonctions de garants, mais aussi de représentants, qui leur sont implicitement et collectivement attribuées. C'est là un trait spécifique des études linguistiques sur des langues en gestes. Les chercheurs qui produisent des corpus

[553] L'enregistrement de G. Eastman était également, aux dires même de C. Cuxac, fréquemment utilisé dans ses séminaires. Il incarne cependant plus largement aux yeux des français initiés à la LSF ou locuteurs de cette langue, un procédé d'entrée en communication gestuelle.

oraux de langues vocales disposent d'autres média que la vidéo, et, peuvent de toute manière, focaliser l'objectif sur une partie du corps du locuteur, comme ses mains[554]. Compte tenu de l'importance unanimement reconnue de l'expression du visage et du regard, ceci est impossible pour les langues des signes.

- C'est également le caractère plus clairement central de la production et de l'exposition d'un certain type de données, au sein de la linguistique, qui se donne à voir ici. L'analyse de corpus, comme pratique de recherche légitime de cette discipline, tend à écraser les autres sources d'informations et lieux de travail. C'est qu'à l'inverse d'un travail de terrain, le corpus est un objet, stable, visible, partageable, et manipulable par une collectivité.

- Il faut enfin souligner l'importance de la description publique du travail de transcription. Analyse de corpus et exposition des inscriptions graphiques, sans être nécessairement liées, se soutiennent mutuellement. Les enregistrements vidéos apportent un cadre stable de mise à l'écrit et de diffusion de ce travail. Ils permettent une certaine traçabilité de la recherche exposée. C'est cependant davantage comme support de transmission orale d'un répertoire descriptif et théorique que C. Cuxac mobilisent ces documents vidéos. Les transcriptions d'énoncés en langue des signes sont cependant clairement décisives dans le travail d'administration de la preuve, au sein de la communauté de chercheurs qui s'organise sur la scène internationale.

Ces enjeux, rendus manifestes au milieu des années 1990, sont présents dès la fin des années 1980. L'amélioration des conditions et du matériel d'enregistrement vidéo, mais aussi des modes de manipulation de ces corpus, est un facteur décisif dans la progression de ces recherches. Elle renvoie aux possibilités techniques des caméras mais aussi des magnétoscopes. Elle est de fait rendue possible par la valorisation elle–même de présentations plus visuelles, et plus en prise avec l'objet décrit, de ces études linguistiques sur les langues gestuelles. Certains acteurs défendent toujours en France le principe d'une écriture vidéo de la langue des signes. C. Cuxac peut ainsi produire des corpus de meilleure qualité lors de l'organisation des manifestations culturelles et scientifiques en l'hommage de l'abbé de l'Épée en 1989.

2–3. Du corpus à la représentation de la langue étudiée.

L'essor de la production de corpus vidéo ne se fait pas seul. Il n'est pas uniquement lié au progrès technique, ou à une démocratisation de cette technologie. Comme nous l'avons mentionné, il est tout d'abord investi comme le moyen de faire preuve, au sein d'une communauté internationale de chercheurs. Il n'a pas été possible de s'intéresser, dans le cadre de cette recherche, à l'histoire des études américaines sur les langues des signes, et plus particulièrement aux tensions théoriques mais aussi plus sociales, qui l'ont traversée. Les

[554] En témoignent, par exemple, certaines interventions mobilisant la vidéo lors du colloque organisé les 8 & 9 décembre 2000, à Tours, sur le travail de « Transcription de la parole normale et pathologique ».

relations entre linguistes entendants et intervenants sourds, en tant que chercheurs, informateurs, ou simples locuteurs, ont été l'objet de fortes discussions sur ce continent, à la fin des années 1970. Des acteurs de recherche français et américains le mentionnent. T. Humphries, professeur d'anglais et sourd américain, fait en ces termes le compte–rendu du 2ème Symposium sur la recherche et l'enseignement de l'ASL, qui s'est tenu à San Diego en octobre 1978 :

> « Il devient de plus en plus clair que ce sont les chercheurs sourds qui feront à l'avenir les apports les plus décisifs à la connaissance de l'ASL. Le sourd natif de l'ASL ne sera plus seulement l'informateur du linguiste entendant. (…) Le deuxième symposium a posé ces problèmes et bien d'autres dans une atmosphère de conscience croissante pour les sourds et de désarroi croissant pour beaucoup d'entendants. Tout comme les hommes ont dû faire face à la nouvelle conscience des femmes, les entendants tatônnent pour savoir comment faire avec les nouveaux sourds. » {Coup d'œil, 1979, n°16, p.8–9}

Dans un entretien réalisé en 1997 à Paris, le sociologue B. Mottez évoque cette période de tensions aux États–Unis à la fin des années 1970 :

> « Il y avait des tas d'entendants qui avaient eu cette espèce de fascination devant les sourds. (…) Et un jour les sourds ont dit « ben écoutez, ça suffit, on vous a assez vu… Vous les entendants, vous pouvez vous permettre de critique des choses de notre langue, il n'y a que nous qui pouvons dire des choses » (…) Tu as eu vraiment un mouvement anti–entendants, de ceux–là même qui avait apporté tout ! Y compris l'idée que c'était aux sourds de s'occuper de leur langue et pas aux entendants. Et eux, ils étaient entendants. (…) C'est classique, mais c'est très violent. »

Comme ces citations le suggèrent, ces tensions seraient essentiellement politiques et sociales. Elles concerneraient également le mode de présentation des données, et la manière dont des productions gestuelles, artificiellement suscitées, auraient été exposées comme caractéristiques de la langue étudiée[555]. Ces tensions touchent donc aussi à la représentation de la langue, construite et diffusée par certains linguistes entendants. Le développement de la production de corpus vidéo semble alors étroitement lié à leur exposition publique, mais aussi, et surtout, à la visibilité des personnes sourdes qui ont pris part à la recherche, comme informatrices et/ou comme chercheurs. Ces tensions et questionnements portent de façon générale sur la bonne manière d'étudier les langues des signes. Elles concernent également les dispositifs d'inscriptions. Ceux–ci participent en effet du travail théorique, par ce qu'ils permettent ou non de consigner, et par la mise en ordre des informations qu'ils soutiennent.

La contribution de Ch. Baker au congrès international de linguistes travaillant sur des langues gestuelles de sourds (TISLR), qui se déroule, comme celui de la FMS, en Italie pendant l'été 1983, intéressera tout particulièrement C. Cuxac. Souhaitant promouvoir la prise en compte de comportements non manuels, elle propose de noter sur plusieurs lignes horizontales les informations, produites en même temps, qui sont apportées par les mains et différentes parties du corps. Ce dispositif de transcription « en portée » (déjà évoqué dans le chapitre précédent), serait, pour elle, plus adapté qu'une simple notation en gloses, à la description de phénomènes simultanés. Il porte ou autorise une représentation des langues des signes plus indépendante des repères propres aux langues sonores. Comme la lecture

[555] Mes quelques rares interlocuteurs américains n'ont pas souhaité être cités sur ce sujet.

horizontale de ces transcriptions correspond à la ligne temporelle de production du discours, leur utilisation reste compatible (et même adaptée) à la manipulation d'un corpus vidéo.

On comprend dès lors que C. Cuxac, comme d'autres linguistes spécialisés, ait tout particulièrement investi ce mode de notation. Ces transcriptions « en portée » permettent de consigner différents types d'unités temporelles, en signalant le maintien, dans la durée, de certaines positions ou configurations. Elles présentent de manière plus visuelle la simultanéité de réalisation de plusieurs éléments corporels. Ce dispositif permet d'ajouter autant de lignes que nécessaire, sans compliquer la lecture. Le linguiste peut donc y inscrire et y affiner ses constructions théoriques. Comme le souligne L. Mondada (2000), les pratiques de transcription matérialisent et équipent une certaine façon de penser le langage et de le questionner. Ce dispositif de notation en portée incarne la structure composite des langues des signes, mais aussi l'importance d'une ligne temporelle, de l'accumulation d'informations dans le temps. Il supporte cependant une grande diversité d'analyses et de représentations. Si ces grilles sont rarement publiées, elles constituent aujourd'hui un outil largement partagé sur la scène internationale. Les paramètres et les informations retenus diffèrent pour une large part d'une recherche à une autre.

C'est à travers ces grilles que les notions de transferts construites par C. Cuxac ont pu être précisées et systématisées comme un outil d'analyse de différents énoncés en LSF. Ces écrits de travail sont rendus publics dans sa thèse d'État pour asseoir la pertinence de son analyse théorique. Il y expose également ses efforts de réappropriation du système de W. C. Stokoe, soulignant de cette manière, en situation, ses limites d'utilisation. Le recours à des dessins y est également effectué, de manière inédite dans les écrits de C. Cuxac, pour montrer à quoi renvoient les formes transcrites.

Fig. 9.6– Présentation publique de l'analyse d'un récit, et d'opération de transferts,

{C. Cuxac, 1996, Vol.3, p.861}

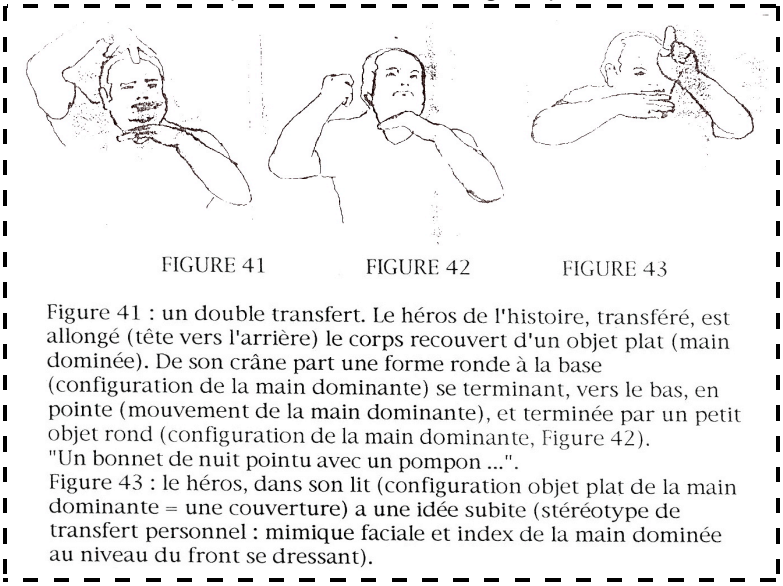
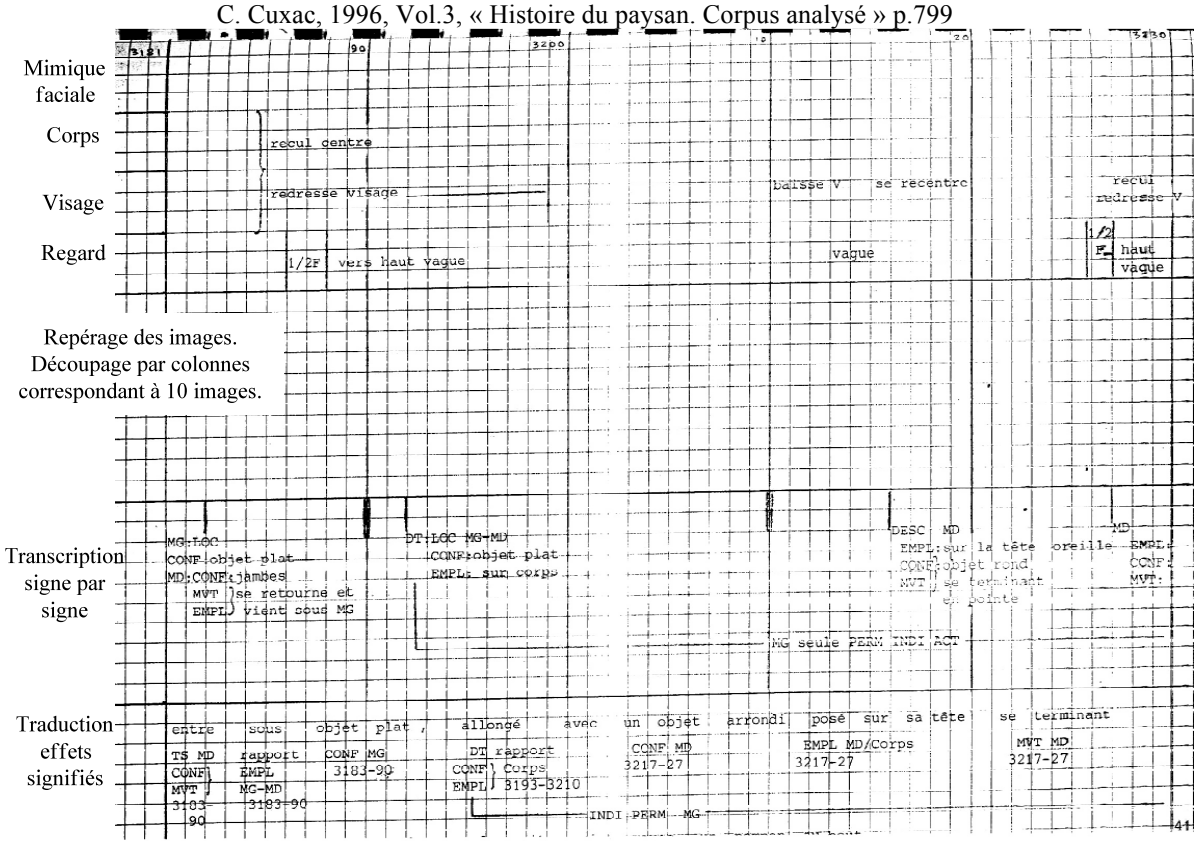


FIGURE 41 FIGURE 42 FIGURE 43

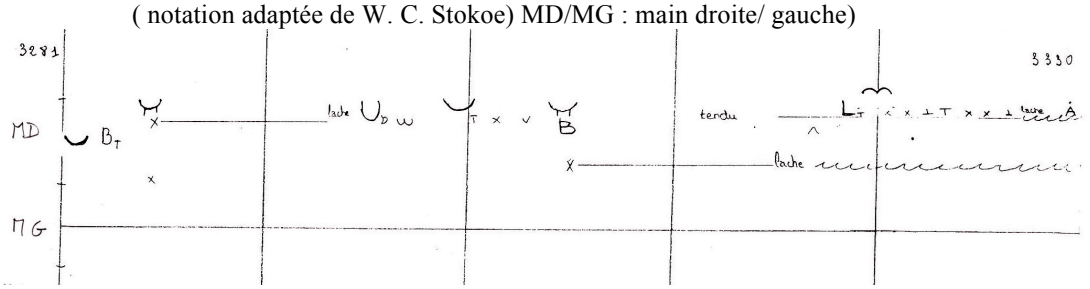
Figure 41 : un double transfert. Le héros de l'histoire, transféré, est allongé (tête vers l'arrière) le corps recouvert d'un objet plat (main dominée). De son crâne part une forme ronde à la base (configuration de la main dominante) se terminant, vers le bas, en pointe (mouvement de la main dominante), et terminée par un petit objet rond (configuration de la main dominante, Figure 42).
"Un bonnet de nuit pointu avec un pompon ...".
Figure 43 : le héros, dans son lit (configuration objet plat de la main dominante = une couverture) a une idée subite (stéréotype de transfert personnel : mimique faciale et index de la main dominée au niveau du front se dressant).

Fig. 9.7 Transcriptions de travail du même extrait vidéo, issu de « L'histoire du paysan », G. Bouchauveau

C. Cuxac, 1996, Vol.3, « Histoire du paysan. Corpus analysé » p.799

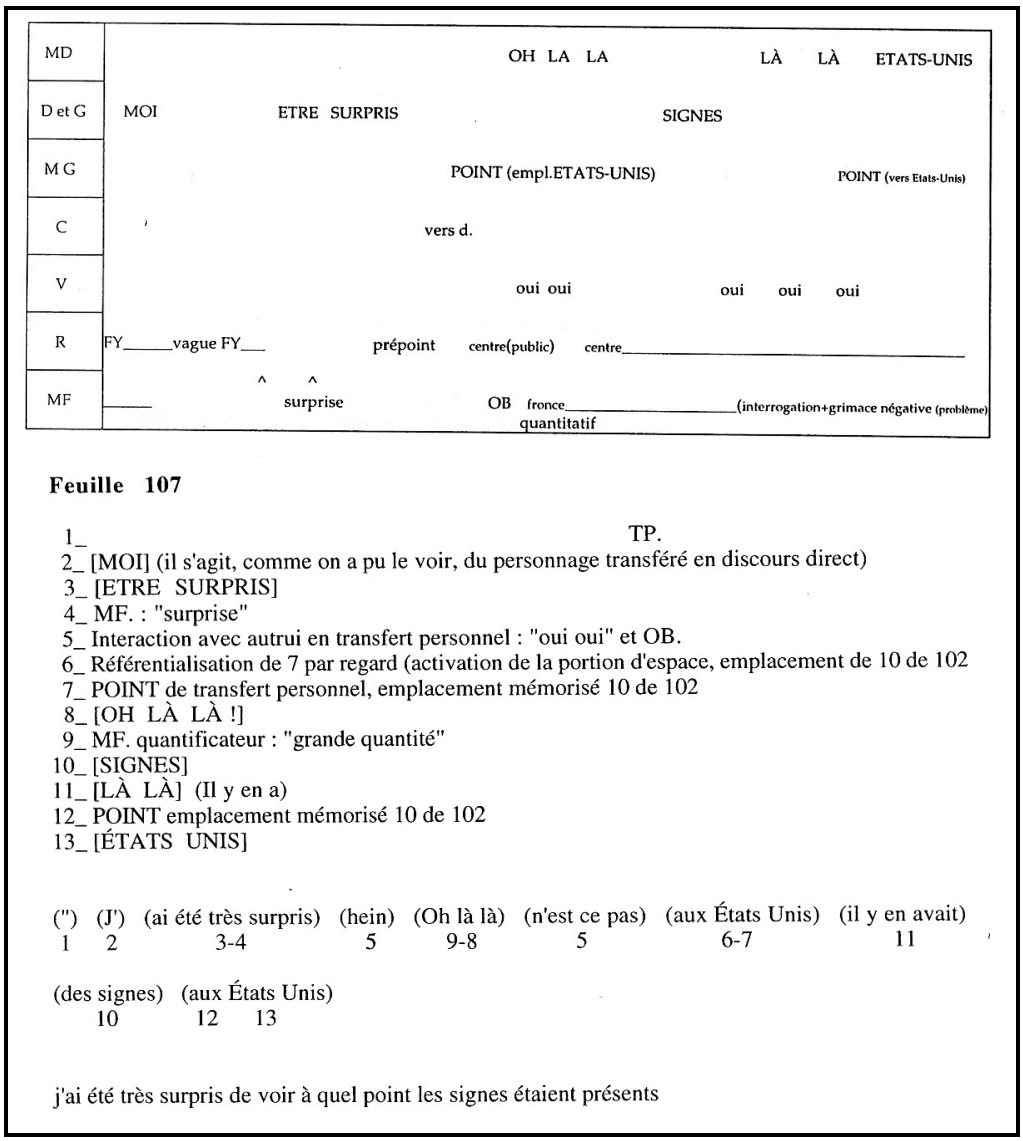


C. Cuxac, 1996, Vol.3, « Annexe : Transcription signifiante de l'histoire du paysan », p.1301,
(notation adaptée de W. C. Stokoe) MD/MG : main droite/ gauche)



Ce sont là des écrits de travail que C. Cuxac rend ici publics. Il s'ensuit, dans ce même document, une transcription plus normalisée et lissée d'autres corpus vidéos, que nous retrouvons dans la version publiée de cette thèse d'État.

Fig. 9.8– La présentation normalisée d'une transcription en portée. C. Cuxac.



{C. Cuxac, 2000, Annexe : corpus analysé, p.366–367}

Cette mise en scène graphique, reprise par ses étudiants, reste néanmoins marginale dans les écrits de C. Cuxac. En dehors de ce contexte particulier de publication, les processus linguistiques sont décrits, dans le corps du texte, comme des jeux d'acteurs : les locuteurs disposent des choses dans l'espace, mobilisent telle partie du corps, telle configuration de la main ou tel procédé (comme un transfert) pour s'exprimer. Les productions en langues des signes y sont décrites et pensées comme une construction d'images ou de scénarios.

Les notions de transfert sont aujourd'hui largement diffusées et réappropriées par une diversité d'acteurs en France. Elles permettent de rendre compte, rappelons–le, de la construction visuelle de scènes et de jeux d'acteurs, de cette possibilité, dans une langue visuo–gestuelle, de donner à « voir » ce dont on parle. Parce qu'elles impliquent plusieurs niveaux de descriptions, ces constructions théoriques sont un moyen économique de notation. Elles entrent à ce titre dans le répertoire descriptif de C. Cuxac, mais aussi de plusieurs

étudiants, professeurs de langue des signes, et chercheurs français. Les présentations orales de ce linguiste, s'appuyant sur la manipulation de corpus vidéos et/ou la reproduction commentée d'énoncés gestuels, ont été décisives dans cette diffusion. En France, ces notions sont désormais « accrochées » aux productions gestuelles (pour reprendre les termes de C. Bessy et F. Chateauraynaud, 1995), c'est–à–dire qu'elles ne sont généralement plus perçues comme des repères théoriques élaborés par le chercheur dans son travail d'analyse, mais comme des caractéristiques propres à la langue des signes. Cette distinction entre une appréhension physique, et une connaissance sociale d'un objet donné, n'apparaîtrait en effet que dans les situations de trouble ou de désaccord. Lorsqu'une prise est consolidée, écrivent C. Bessy et F. Chateauraynaud (1993, p.161), « on ne peut plus distinguer (…) ce qui relève des plis et replis fournis par l'état des choses et ce qui relève des marques et repères fabriqués par l'acteur humain ». Le répertoire descriptif proposé par C. Cuxac pour parler des processus linguistiques propres aux langues des signes, entre dans le vocabulaire des acteurs d'un réseau français. Mais il balise également peu à peu la présentation de ses recherches et la lecture de ses textes.

2–4. Un renversement textuel et théorique.

Les notions de transferts et de structures iconiques de la LSF soutiennent en effet de plus en plus l'organisation des textes de C. Cuxac, et de manière patente, après sa thèse d'État en 1996. Les principes de définition et de construction de cet ensemble théorique ont été rendus publics, et sont plus largement repris et discutés sur la scène française. Dans ce contexte, les notions élaborées par cet auteur sont susceptibles d'être des repères descriptifs et analytiques collectifs dans la recherche sur les langues des signes. C'est ce que manifeste la réorganisation textuelle de ses publications (cf. Fig.9.9). Les structures dites de « grande iconicité », qui ont, au cours des années, été précisées (en dissociant notamment différents types de transferts), constituent désormais le cadre à partir duquel l'auteur décrit et questionne différents phénomènes, et certains repères de la discipline. Présentées en premier dans les textes, elles permettent d'interroger, d'une nouvelle manière, les formes gestuelles de la langue des signes, mais aussi les langues vocales, qui se caractérisent par une moindre importance de données visuelles ou iconiques.

Les années 2000 accentuent ce tournant dans le travail de C. Cuxac. Il a désormais autour de lui plusieurs étudiantes, qu'il a eu l'occasion de former, et qui reprennent ses prises et questions de recherche, en les confrontant à de nouveaux corpus et terrain. Nous ne développerons pas ici la théorie que ce linguiste continue d'élaborer. Nous soulignerons seulement le changement d'échelle que permet ce travail plus collectif.

La distinction et la coexistence de formes gestuelles plus ou moins iconiques dans les langues des signes font l'objet d'une lecture plus historique. Elles alimentent désormais une réflexion sur la sémiogénèse des langues gestuelles, et potentiellement, des langues en général. Ces deux manières de dire en langue des signes, plus ou moins pantomimiques, porteraient la trace de deux logiques de catégorisation, l'une « sous visée iconicisatrice », où les possibilités de dire en montrant sont volontairement exploitées, et l'autre « hors visée

iconicisatrice », correspondant aux formes dites neutres ou standards (C. Cuxac & al., 2000). C. Cuxac entend cependant montrer que ces dernières formes restent soumises, dans les langues des signes, à l'exigence d'une iconicité minimale, permettant ces passages vers des formes de transfert. Cette théorie de la « bifurcation des visées » s'appuie ici encore, entre autres, sur les travaux de R. Thom.

Fig. 9.9– La transformation de la structure des articles de C. Cuxac.
Ou la réorganisation d'un travail autour de structures linguistique iconiques.

Premier article

C. Cuxac, 1979, « Communication visuelle─gestuelle chez les sourds », *Études de linguistique appliquée* n°36

L'éducation des sourds en France
La langue des signes française (L.S.F.) (son histoire)

Une langue
Système signifiant. Inventaire des chérèmes.
Structure du Kinème
Syntaxe et morphologie
Unités lexicales et classes syntaxiques
Mimique faciale

Stock lexical. Structuration signifiée. Emprunts au français.
L.S.F. ou français signé ?

Vers des structures iconiques

C. Cuxac, 1985, « Esquisse d'une typologie des langues des signes »,
Journée d'études n°10, U.E.R de Linguistique générale et Appliquée, Paris V

Le canal visuel gestuel

- Non totalité de l'auto contrôle visuel
- Langue/ Parole en LSF. Arbitraire et iconicité
- Temps d'émission
- Type réceptif

Simultanéité et iconicité

- La double articulation
- Paramètres
  - a) Le paramètre de configuration de la main…
  - b) Emplacement
  - c) Orientation
  - d) Mouvement
  - e) Enfin la mimique faciale…
- Tableau récapitulatif de l'utilisation syntaxique d'oppositions phonologiques préexistantes.

Conduite de récit en LSF

- Les formes verbales neutres
- Les formes verbales de transfert situationnel
- Les formes verbales de transfert personnel
- Formes pronominales : les descripteurs
- Activités de récit : structures syntaxiques minimales

Conclusion

À partir de structures iconiques

C. Cuxac., 1997, « Expression des relations spatiales et spatialisation des relations sémantiques en LSF », *Diversité des langues et représentations cognitives*.

Introduction

1- Références spécifiques : universalité des structures iconiques de premier ordre.
- 1-1 Spécificateurs de taille et/ou de forme.
- 1-2 Transfert situationnel.
- 1-3 Transfert personnel.

2- Références non spécifiques
- 2-1- Simultanéité d'informations et spécialisation sémantique des paramètres.
  - 2-1-1 Le regard.
  - 2-1-2 Mimique faciale.
  - 2-1-3 Les signes.
- 2-2 Spatialisation des relations sémantiques.
  - 2-2-1 Relations spatiales.
  - 2-2-2 Relations temporelles.
  - 2-2-3 Relations actancielles.

3- L'iconicité et la langue comme système de différences.

Conclusion : langues des signes, langues cognitives.

Une théorie autour de structures de l'iconicité

C. Cuxac, 2003, « Langue et langage : un apport critique de la LSF »,*Langue française* n°137

1- Iconicisation de l'expérience chez les personnes sourdes isolées

2- Caractéristiques de la LSF selon l'hypothèse d'une bifurcation de visées

2.1. Visée iconicisatrice et structures minimales de grande iconicité en LSF

2.1.1. *Transferts de taille et/ou de forme*
- Les signes
- Le rôle du regard et le déploiement de la forme
- Rôle qualifiant et quantifiant de la mimique faciale

2.1.2 : *Transferts situationnels*
- Les signes
- Rôles du regard et de la mimique faciale

2.1.3 *Transferts personnels*
- Structure globale
- Rôle du regard
- Rôle de la mimique faciale

2.1.4 *Vers plus de complexité structurale et fonctionnelle*
- Doubles transferts
- Stéréotypes de transferts personnels
- Conduites de récit en LSF et narration filmique
- Au–delà des références spécifiques

2.2. La langue des signes française hors visée iconicisatrice

2.2.1 *Compositionnalité morphémique–iconique du lexique standard*

2.2.2 *Multilinéarité paramétrique d'informations hétérogènes*
- Le regard
- La mimique faciale
- Les signes
- Mouvement du corps et/ou du visage
- Synthèse : spécialisation sémantique des paramètres

2.2.3 *Utilisation pertinente de l'espace*
- Utilisation de l'espace dans le cadre de la construction d'une référence temporelle
- Utilisation de l'espace dans le cadre de la construction d'une référence spatiale
- Utilisation de l'espace dans le cadre de la construction de références actancielles

3- Conclusion
- Les langues des signes comme analyseurs de la faculté de langage
- La langue des signes en classe, et après… ?

Ce renversement textuel accompagne et souligne donc un renversement théorique

important : ce qui se trouvait rejeté du domaine de la discipline, à savoir des formes gestuelles continues et iconiques, se trouvent placé au cœur d'un système linguistique. Ces publications sont alors le lieu d'une discussion plus marquée des critères mais aussi des outils théoriques de la discipline. Les difficultés rencontrées et les stratégies adoptées dans l'inscription graphique de la LSF alimentent une réflexion sur l'importance de contraintes de canal, et sur leurs manifestations dans les langues aussi bien gestuelles que vocales.

> « (…) je propose d'opérer un retournement épistémologique concernant la recherche en typologie linguistique. La question, posée à partir de la base concrète des modèles cognitivo–linguistiques à la fois très généraux et structurellement stables que sont les langues des signes, devient alors : qu'entraînent comme mises en forme possibles pour des systèmes linguistiques l'application de contraintes très fortes comme de ne pas pouvoir recourir ni à un support spatial, ni à des stratégies d'iconicisation du monde et de l'expérience ? On verrait ainsi, dans les structures formelles des langues audio–orales, des traces attestées des opérations nécessitées par la mise en jeu de ces contraintes. » {C. Cuxac, 2003, p.30}

Nous observons ainsi, sur l'ensemble des publications de C. Cuxac consacrées à l'analyse de la LSF, la construction de nouvelles prises de recherche linguistique, mais aussi un renversement des repères d'écriture, qui accompagne un renversement épistémologique explicite. L'étude des langues des signes renouvellerait le questionnement des langues orales. Et celles–ci devraient être étudiées à l'aune des premières, et non plus l'inverse.

Il nous faut nous arrêter un instant sur ce travail d'écriture, non pas de l'objet d'étude, mais des textes scientifiques. Il soutient en effet ici, chez C. Cuxac comme chez P. Jouison, la construction et la légitimité de leurs recherches, en plaçant ailleurs que dans les seules inscriptions graphiques les garanties d'authenticité des données, et de scientificité de leur démarche.

3– Travail d'écriture, posture de recherche, et construction de l'autorité scientifique.

L'écriture du texte soutient une écriture en friche de l'objet d'étude. C. Cuxac et P. Jouison mobilisent les mêmes repères d'une écriture anthropologique. Ils ne mettent cependant pas en scène la même histoire. C'est dans le récit ponctuel de sa recherche sur le terrain, et dans une description commentée d'énoncés en LSF, que l'universitaire s'investit et construit la légitimité de ses premières prises de recherche, comme de son travail de redéfinition des frontières et de certains repères de la linguistique. À l'inverse, ou de manière différente, c'est dans l'exposition des hypothèses de recherche, et de ce qu'elles permettent ou non de penser, que mise plus particulièrement le professionnel de l'éducation qu'est P. Jouison. Nous avons affaire ici à la mise en texte d'une recherche, où l'auteur expose les problèmes rencontrés, les erreurs méthodologiques ou culturelles produites au cours d'étapes de recherches précédentes, ou constatées dans d'autres publications. Il avance, sous les yeux des lecteurs, la formulation progressive d'un questionnement, ou plusieurs hypothèses de travail possibles, qui sont, au fil du texte, éliminées, retenues ou reformulées. Il expérimente, dans cet espace textuel, et sur des énoncés posant des problèmes aux linguistes, différentes

logiques d'analyse, poussées jusqu'à leurs propres limites. Ce n'est pas une chaîne de traitement de données gestuelles que P. Jouison expose ainsi, mais la construction d'une manière de penser et de décrire la langue des signes. Différentes sources de travail sont mobilisées au cours de ces textes, qui prennent bien souvent appui sur les « obstacles » ou les « mirages » que suscite le regard d'entendants sur une langue gestuelle (P. Jouison, 1990, p.188).

Les caractéristiques d'écriture de ces deux chercheurs ne sont donc pas fortuites. Elles soutiennent l'exposition de recherches en cours, soulevant des réflexions épistémologiques sur la dimension culturelle, et historiquement située, du regard des linguistes sur les langues des signes, sur les inscriptions qu'ils produisent, et les supports qu'ils manipulent. Écriture du texte et inscription de l'objet sont étroitement imbriquées. La mise en texte d'une posture de recherche soutient à terme chez P. Jouison la formalisation d'un système graphique ; tandis que le répertoire descriptif de C. Cuxac balise finalement l'écriture et la lecture de ses publications. Il vient cadrer en quelque sorte la manière de décrire les langues des signes, et de questionner d'autres langues. Un type de problématique et certaines constructions théoriques sont désormais posés, via la structure du texte, comme des repères généraux possibles d'analyses linguistiques.

3–1. De l'écriture en sciences…

Il est difficile de contextualiser ces pratiques au sein de leur discipline ou d'un champ de recherche international sur les langues des signes. Les recherches sur ce sujet concernant la linguistique sont récentes ou encore en cours[556]. Il existe pourtant une importante littérature sur l'écriture en sciences, précisant la genèse historique, les caractéristiques, fonctions et enjeux, de ce travail de mise en forme et de communication, que sont les publications scientifiques (entre autres, B. Latour & P. Fabri, 1977 ; K. Knorr–Cetina, 1981 ; G. Myers, 1985 ; C. Bazerman, 1984, 1985, 1988 ; M. Lynch, 1990 ; M. Kilani, 1990, 2000 ; C. Licoppe, 1996 ; J. M. Berthelot, 2003 ; B. Milard, 2001, 2004, 2005 ; M. Lefebvre, 2006). À travers ce travail d'écriture, les chercheurs effaceraient, ou reconstruiraient (J. P. Colleyn, 1999 ; F. Affergan, 2003), l'histoire sociale et singulière de leur travail. Les aléas et difficultés techniques de leur recherche, l'impact qu'a pu avoir la quête de ressources, la distribution sociale des tâches parmi différents personnels (S. Shapin, 1989), ainsi que le caractère en grande partie localement discuté et négocié des faits scientifiques (M. Lynch 1982 ; K. Amann & K. Knorr Cetina, 1990), disparaissent, pour une large part, dans cette mise en scène publique du travail scientifique. Ces analyses des pratiques d'écriture en science mettent ainsi en évidence des activités décisives de mise en ordre et en forme, permettant d'affranchir un savoir de ses conditions locales de productions. La publication concentre alors de multiples enjeux. L'auteur doit notamment attester de ce dont il parle dans ce seul espace de papier. Il doit intéresser et impliquer le lecteur, donner à voir le travail

[556] Deux thèses de linguistiques sont engagées sur le sujet : C. Poudat, Étude contrastive de l'article scientifique dans une perspective d'analyse des genres, à l'Université d'Orléans ; F. Rinck, L'article de recherche comme genre ? Aspects linguistiques et socio–discursifs de l'écriture d'articles de recherche: identité disciplinaire et singularité des scripteurs doctorants, Université de Grenoble 3.

engagé et les résultats obtenus, mais aussi convaincre sur le bien fondé de sa démarche et de ses conclusions, à travers un dispositif textuel (S. Shapin, 1991 ; S. Schaffer, 1998 ; G. Thompson, 2001 ; K. Hyland, 2001, 2005). Il doit y faire, en somme, autorité.

De nombreuses études, menées dans le champ des études de la science (D. Vinck, 1995 ; T. Lenoir, 1998), mais aussi par une branche de la linguistique consacrée à la caractérisation des genres et des discours (L. Rosier & al., 2002 ; K. Rongen Breivega, T. Dahl & K. Fløttum, 2002 ; J. M. Lopez–Muñoz & al., 2005), portent alors spécifiquement sur les manières d'écrire des scientifiques. Au–delà de certaines variations (que les linguistes tout particulièrement cherchent à préciser), les articles scientifiques possèderaient des caractéristiques communes. L'utilisation de la voix passive et d'un ton impersonnel contribuerait à effacer la présence du chercheur, et à présenter les faits décrits comme existants par eux–mêmes, et en dehors du travail des scientifiques ; L'emploi de la première personne du pluriel produirait un engagement à la fois du lecteur et d'une communauté scientifique ; Différentes formes de discours rapportés (dont la citation ou le renvoi bibliographique sont une des principales figures), viendraient soutenir l'autorité du chercheur ou l'originalité de ses découvertes ; La structuration elle–même du texte en différentes parties, dissociant une présentation des hypothèses ou de questions théoriques, de l'exposition du dispositif d'enquête ou d'expérimentation, puis de la « lecture » des résultats, participerait d'un certaine rhétorique ; etc. Malgré la description du caractère historiquement et culturellement construit des manières « de faire science » à travers des textes (C. Licoppe, 1996 ; K. Chemla, 1995 ; A. Keller, 2000), cette dernière forme d'exposition semble perçue comme un modèle de référence universel, une forme canonique d'écriture scientifique. Nous voudrions souligner le fait qu'un certain format moderne, adopté par des sciences expérimentales, fait désormais office de norme, et pour les chercheurs, et pour leurs observateurs.

La distinction sociale entre sciences « dures » ou « exactes », et sciences « molles » ou « humaines », explique en partie ce phénomène. Les pratiques scientifiques attestées dans les sciences expérimentales ont tendance à faire référence dans le monde de la recherche, de manière générale. Ce sont également elles qui ont prioritairement, et massivement, fait l'objet d'analyses. Les études de pratiques d'écriture scientifique ne portent que très récemment sur des disciplines comme la sociologie ou la linguistique. Elles sont encore aujourd'hui moins souvent évoquées que l'économie et la psychologie par exemple. Les anthropologues, et les historiens, avaient déjà quant à eux développé une tradition de recherche sur les conditions et la nature de leur travail d'écriture, et dialoguent depuis une dizaine d'années avec ces autres recherches sur les publications scientifiques. La plupart de ces études sur les sciences humaines restent habitées par un modèle d'écriture de référence, dit « scientifique », incarné par le format IMRAD, auquel beaucoup des publications analysées ne se conformeraient pas. Des linguistes de l'université de Bergen ont cherché à préciser l'incidence des appartenances disciplinaire et culturelle sur les formes d'écriture en science, à travers l'analyse d'un corpus (KIAP) de 450 articles, publiés dans trois disciplines (linguistique, économie et médecine) et trois langues (français, anglais et norvégien). Un premier élément de constitution de ce corpus

(Corpus 1), rendu public sur leur site, montre que l'écriture des articles parus dans les revues de linguistiques analysées (mais aussi d'économie), est appréhendée à travers le format IMRAD, comme son négatif, ou sa transgression.

Fig.9.10– La prégnance d'un format de référence (IMRAD) dans l'analyse des textes scientifiques.

FRECON01
Stéfan Lollivier: Coût de l'enfant et hétérogénéité individuelle – l'apport des données de panel. *Annales d'economie et de statistique* 1999. 54. 269–291.
Authorship: single masc.
Native & foreign abstract.
Non–IMRAD: Introduction (2 1/2p.), 6 sections (thematical with subtitles, 3 figures and 5 tables; IMRAD–like subtitles: 4. Les données, 5.2. Résultats).
Conclusion (3/4p.).
Equations.
References.
Notes (7, end of page).
(Pilot corpus Frecon1)
(…)

FRLING01
Claire Blanche–Benveniste: Préposition à éclipses. *Travaux de Linguistique* 2001. 42–43. 83–95.

Authorship: single fem.
Native and foreign abstracts (at the end of the journal)
Non–IMRAD: introduction without title (2p.), 3 sections (thematical).
Conclusion (1 1/2p.).
Examples.
References.
Notes (4, end of article).

FRLING02
Claude Cortier: Les syntagmes prépositionnels prédicatifs dans les grammaires universitaires : un observatoire de la place accordée aux prépositions. *Travaux de Linguistique* 2001. 42–43. 121–140.

Authorship: single masc.
Native and foreign abstracts (at the end of the journal)
Non–IMRAD: introduction (with title «1. Un parcours au premier niveau : les tables des matières », 1p.), 4 sections (thematical, 6 tables).
Conclusion (1/2p.).
Examples.
References.
Notes (5, end of article).
Appendix (presentation of different grammars).

http://kiap.aksis.uib.no/index-e.htm

Outre les procédés rhétoriques déjà évoqués, le format IMRAD peut être définit par la distinction graphique et thématique de différentes parties présentant l'introduction, le matériel et les méthodes, les résultats, leurs analyses, et leur discussion générale. Il semble pourtant que ce modèle fasse lui–même l'objet, dans les sciences exactes, de divers réaménagements

selon les disciplines ou les revues. Celles–ci ne valorisent en effet pas toujours les mêmes opérations de recherche.

> « Les « instructions aux auteurs » sont le lieu spécifique où se déploie la négociation entre les standardisations professionnelles, les membres du comité de lecture et les prétendants à la publication. Cet espace de jeu met en évidence des disparités disciplinaires. Par exemple, la mise en forme prescrite par le Publication Manual de l'American Psychological Association (APA) suit à la lettre le format officiel de l'American National Standards Institute. La majorité des revues éditées par l'APA s'y conforment. Quelques revues font cependant exception : celles qui sont spécialisées dans la recension thématique de questions (*Contemporary Psychology*) ou les articles théoriques (*Psychological Review*). En biologie, la standardisation est plus distante avec le format officiel IMRAD. Les instructions aux auteurs de plusieurs revues présentent un ordonnancement différent :
>
> > Les manuscrits doivent être divisés par la séquence de sections suivantes : Page de titre, Résumé, Introduction, Résultats, Discussion, Matériels et méthodes, Remerciements, Références, Légendes des figures, Tableaux (Instructions aux auteurs, *EMBO Journal*).
>
> D'autres revues de biologie présentent cet ordre des sections du plan de l'article (*Plant Journal, Plant Cell, Plant Physiology and Biochemistry*). Il semble que les procédures expérimentales soient secondaires. Ce format d'énonciation privilégie la présentation des résultats et leur mise en perspective, juste après l'introduction. » {D. Pontille, 2004, p.72}

J. Devillard et L. Marco (1993) décrivent par ailleurs, pour le domaine de l'économie, deux manières standardisées d'écriture, que seraient l'OPERA (Observation, Problème, Expérimentation, Résultats et Action) utilisés dans les sciences appliquées, et l'ILPIA (Introduction, Littérature, Problème, Implication, Avenir) pour les articles de synthèses. Le format IMRAD reste cependant ici, comme type de structure, l'étalon de référence. C'est par cette même démarche que la plupart des publications de sciences humaines sont regroupées dans la nébuleuse des écrits dits « littéraires », c'est–à–dire échappant de manière trop importante à ce format, pour être structuré par l'argumentation, singulière, de leurs auteurs.

Ces manières d'écrire contrastées (IMRAD / non–IMRAD) s'appréhendent, entre autres, par les différentes logiques de lectures qu'elles requièrent. On pourra retrouver, dans l'ensemble de ces publications, certaines caractéristiques linguistiques, comme l'emploi de formes passive, impersonnelle ou collective ; Il sera possible d'en tirer des informations sur la démarche de l'auteur, ses données, ses résultats et perspectives ; Mais elles ne seront ni hiérarchisées ni rendues visibles de façon identique. On n'y recherche pas des informations de la même manière. Il est bien évidemment possible de s'approprier différemment un même texte. Le format IMRAD se prêterait à des lectures ciblées et différenciées (J. Burrough–Boenisch, 1999). C'est précisément cette mise en forme et en ordre standardisée du texte qui le permet (D. Pontille, 2005). Mais les repères dans un format IMRAD et « non–IMRAD », ou « scientifique » et « littéraire », seraient suffisamment contrastés, pour mobiliser des prises différentes lors de la lecture de ces publications. Ceci a été le cas dans notre analyse de textes français et québécois sur la langue des signes. Qu'ils adhérent ou non exactement au format IMRAD, les auteurs québécois rencontrés exposent souvent leurs recherches en dissociant des étapes de production et de traitement de données (état de l'art, production des données, analyse). Ils s'avouent par ailleurs eux–mêmes désorientés, comme d'autres chercheurs

spécialisés sur la scène internationale, par beaucoup des textes français. Leurs manières d'écrire et de penser la langue des signes seraient, sur bien des points, étrangères à celles de ces derniers.

Malgré les enjeux qui se dessinent ainsi autour des pratiques d'inscription et de communication scientifique au sein de ce champ d'étude international, nous ne disposons que de peu de données sur ces questions. Il serait en effet intéressant de connaître l'importance du format IMRAD au sein de la linguistique ou des sciences du langage, et les éventuels aménagements que ces chercheurs pourraient avoir réalisés. La catégorie des « écrits littéraires » en science serait par ailleurs à déconstruire et à redéfinir. Ce sont essentiellement des anthropologues qui ont étudié ces formes d'écriture, pour ce qui concerne leur discipline, sans dissocier toutefois, semble–t'il, l'étude de monographies et d'ouvrages, de celle des articles (J. M. Adam & al., 1990 ; F. Affergan, 1999 ; M. Kilani, 1994). Plusieurs études récentes, portant sur l'analyse de corpus d'articles scientifiques impliquant sciences expérimentales et différentes sciences humaines (ou parfois des parties de ces textes, comme les introductions ou les résumés), montrent que des variations dans les manières d'écrire existent selon les disciplines (K. Hyland, 1999 ; F. Bosh & F. Grossmann, 2001 ; N. Lucas, 2004), mais aussi selon les langues, ou, plus exactement, selon les pays[557] (G. Taylor & Ch. Tingguang, 1991 ; M. Angelova & A. Riazantseva, 1999 ; K. Fløttum, 2003a,b ; U. Tuomarla, 2004 ; John M. Swales, 2006). Ces auteurs, linguistes pour la plupart, s'appuient ici sur différents critères, comme la manifestation de la voix d'autres chercheurs dans le texte publié (à travers les usages et la fréquence de références bibliographiques et de citations), ou la présence de l'auteur dans ses publications, via les emplois de la première personne ou de pronoms indéfinis, ou encore d'auto–références. Ainsi C. Kramsch et S. L. Thorne (2002, p.99) concluent–ils que « parce que nous avons tendance à prendre nos genres pour naturels et universaux (Fairclough 1992), nous ne réalisons pas le parfum local qu'ils apportent au medium global ». En se focalisant sur des formes particulières de manifestation d'un auteur, d'alliés ou d'interlocuteurs, au sein de ces publications, ces chercheurs transgressent cette partition entre format IMRAD et non–IMRAD, ou, tout au moins, contribuent à la reformuler.

3–2. … vers les pratiques d'écriture des linguistes.

Les chercheurs de sciences humaines, et de linguistique tout particulièrement, se distingueraient au sein de ce genre qu'est l'article scientifique, par leur usage des citations dans le corps des textes, par l'implication en quelque sorte d'autres auteurs dans leurs propres analyses et argumentations (K. Hyland, 1999 ; F. Bosh & F. Grossmann, 2001 ; B. Milard, 2001 ; N. Lucas, 2004 ; F. Rinck, 2006). « La présentation des paroles et des pensées en contexte, leur circulation (« premier maillon des chaînes de transformation du message, le point zéro du train d'ondes », R. Debray, 1991, p.52) et ses répercussions sur les modèles

[557] Voir également à ce propos le débat engagé entre anthropologues (S. Genest & J. Copans, 2000) dans *Anthropologie et Sociétés* autour d'un article de J. Copans (contributions de M. Lambek, J. Michaud, W. E. A. van Beek, J. P. Warnier).

théoriques utilisés » (L. Rosier & al., 2002, p.1), peut–elle être la même selon les formats d'écriture ? Est–elle identique lorsque l'argumentation et ces « circulations de discours » (id.) peuvent se déployer dans l'ensemble du texte, ou lorsque la recherche est exposée sur le modèle d'un compte–rendu d'expérimentation, dissociant formellement et textuellement ses différentes étapes ? Ne serait–ce pas là une autre caractérisation possible des différentes manières d'écrire en science ? C'est là en tout cas, une approche ébauchée par des linguistes (K. Fløttum, 2005).

Ceux–ci pourraient, de cette manière, préciser le sentiment à la fois de proximité et de spécificité que suscitent de nombreux articles de sciences humaines, par rapport à des œuvres littéraires, et par rapport à d'autres publications scientifiques. On y perçoit, plus que dans les écrits modelés par le format IMRAD, la présence, et le style, de leurs auteurs. D'après l'analyse de F. Rinck (2005) d'un corpus en français de 110 articles de linguistique, la structure de ces publications oscille entre celle des essais, en marquant cependant davantage la succession de paragraphes, et celle des formats standardisés des sciences expérimentales, qui s'apparentent à « des documents formulaires dont l'écriture consiste à renseigner les différentes rubriques formatées » (D. Pontille, 2006, p.91). Les publications linguistiques sont par ailleurs caractérisées, comme nous l'avons déjà souligné, (et de manière spécifique par rapport à des productions littéraires), par des formes de mise en retrait de la contribution du chercheur dans la production des faits décrits, et dans le déploiement, dans ces textes, d'un réseau de références à d'autres chercheurs. Ce serait là, dans cette tension entre effacement énonciatif et « bruissement de voix » (J. Brès & B. Vérine, 2002), que résiderait une des caractéristiques de ces publications scientifiques (F. Grossman & F. Rinck, 2004).

D'après les premières conclusions d'analyse axée sur les modes de présence de l'auteur et la dimension polyphonique de textes issus de plusieurs disciplines, les linguistes apparaissent plus « expressifs » ou « polémiques » que d'autres scientifiques, comme les économistes ou les médecins (K. Rongen Breivega & al., 2002 ; K. Fløttum, 2003a). Afin de vérifier, de manière quelque peu artisanale, la faible ou la forte injonction de se conformer à des formats de type IMRAD au sein de la linguistique, nous avons examiné les instructions qui sont données aux auteurs. Plusieurs présentations de revues au sein de cette discipline attestent de l'importance qui est attribuée, par les linguistes eux–mêmes, aux débats entre chercheurs dans la production de savoirs et leur exposition.

Le corpus de notre exploration sur les recommandations aux auteurs en linguistique repose essentiellement sur 4 sources : la liste des revues en ligne de linguistique proposées par DOAJ[558] (complétée de quelques publications électroniques non indexées), celle mobilisée dans le corpus KIAP déjà évoqué, et les références utilisées dans deux thèses en cours sur les publications linguistiques (F. Rinck et C. Poudat). 4 revues portant spécifiquement sur la communication gestuelle ou les sourds ont également été prises en compte. N'ont été retenues cependant que les revues publiées en anglais, français, espagnol, portugais ou occitan (ne maîtrisant pas d'autres langues à l'écrit), pour lesquelles une présentation, et des instructions,

[558] Directory of Open Access Journals http://www.doaj.org/

sont proposées sur internet. Cette sélection conduit à retenir de nombreuses publications électroniques (43 sur 72) et une majorité de jeunes revues (seules 18 sur 72 existaient avant 1990). 20 de ces journaux de linguistique sont diffusés dans une langue latine (dont 13 exclusivement en français), 27 autres en anglais, et 25 dans ces différentes langues.

Dans les 72 instructions aux auteurs ainsi consultées, nous n'avons trouvé que très peu de mentions explicites quant à la structure des publications. C'est là essentiellement le fait de publications américaines, et de revues qui touchent au domaine de l'enseignement. The Reading Matrix : An International Online Journal[559], TESL–EJ, Teaching English as a Second or Foreign Language[560], ou Heritage Language Journal[561], font ainsi référence aux recommandations de l'American Psychological Association (APA) pour la rédaction des manuscrits. Le modèle est donc celui des sciences expérimentales. L'évolution des pratiques au sein du dernier journal cité rappelle cependant que beaucoup des publications électroniques sont encore en train de mettre en place leurs normes. Les éditeurs de cette jeune revue se réfèrent d'abord au Chicago Manual of Style, puis au format du Modern Language Association Handbook, qui portent tous deux sur des questions de mise en page, de polices et de présentation des références. Ce n'est que pour leur dernier volume qu'ils renvoient aux normes de l'APA, qui étaient cependant déjà en vigueur dans les faits. Le format IMRAD est également prôné dans Written Communication[562], une revue américaine ouverte sur plusieurs disciplines, et déjà aux frontières de la linguistique, tandis qu'il fait l'objet, au sein des instructions de Reading in A Forein Language[563] (université d'Hawaï), d'un rappel détaillé de ses principes. C'est là une pratique marginale dans ce corpus.

Les instructions aux auteurs ne sont cependant qu'une fenêtre sur les pratiques d'écriture scientifiques ; elles informent essentiellement sur la présence de normes explicites au sein d'un collectif. Certaines revues, comme les Travaux de l'Institut de Phonétique de Starsbourg[564], Journal of Language and Learning[565], Phonetica[566], comportent de nombreux articles sous le format IMRAD, sans qu'il ne soit explicitement prescrit dans les consignes données aux auteurs. L'écrasante majorité de ces recommandations, dans notre corpus, ne portent pas sur la structure des textes. Elles consistent essentiellement en feuilles de style.

Certains éditeurs attirent l'attention des auteurs sur les implications sociales de leurs manières d'écrire. Language[567], Journal of Pragmatics[568], Southwest Journal of Linguistics[569], ou encore Linguistic Discovery[570], entendent ainsi respecter les consignes de vigilance

[559] http://www.readingmatrix.com/submission.html
[560] http://www-writing.berkeley.edu/TESL-EJ/submit.html
[561] http://www.heritagelanguages.org/
[562] http://www.sagepub.com/journalManuscript.aspx?pid=24&sc=1
[563] http://nflrc.hawaii.edu/rfl/submissions.html
[564] F. Rinck (2005) et information personnelle de l'auteur.
[565] http://www.shakespeare.uk.net/journal/jllearn_home.htm
[566] http://content.karger.com/ProdukteDB/produkte.asp?Aktion=JournalHome&ProduktNr=224275
[567] http://www.lsadc.org/info/pubs-lang-notes.cfm
[568] http://www.elsevier.com/wps/find/journaldescription.cws_home/505593/authorinstructions
[569] *http://www.tamu-commerce.edu/swjl/public_html/index.html*
[570] http://journals.dartmouth.edu/ljournal/submission.html

formulées par la Linguistic Society of America (LSA)[571], concernant notamment des formes sexistes d'expression. Les indications données aux auteurs dans les revues de linguistique concernent sinon essentiellement des éléments de mise en page, et peuvent, malgré le caractère a priori trivial de ces questions, représenter plus de 10 pages de consignes.

Si les éditions électroniques sont parfois présentées comme permettant plus de souplesse et d'interactivité (en diffusant des articles dans des délais raccourcis, et en permettant des débats ou des réactions à la suite des publications), elles s'inscrivent pour la plupart dans un fonctionnement académique traditionnel. Faisant écho sur ce sujet aux propos du rédacteur en chef de Marges Linguistiques, elles livrent « des articles scientifiques sélectionnés selon de stricts critères universitaires : respect des normes des publications scientifiques, soumission des articles à l'expertise de deux relecteurs, appel à des consultants extérieurs en fonction des domaines abordés »[572]. Nous ne constatons pas, loin s'en faut, de réduction de consignes entre les revues imprimées sur papier, et celles qui sont diffusées par voie électronique. Les réseaux internet confrontent le monde de l'édition à une diversité de supports et de modalités de communication, que ce soit dans ses relations avec les futurs contributeurs et les lecteurs, ou à l'intérieur même des publications. Aux tableaux, schémas et citations, viennent en effet s'ajouter des adresses d'articles ou d'objets présent sur la toîle, ainsi que des liens vers des données vidéos. Les contributeurs proviennent sans doute aussi d'horizons culturels plus diversifiés, confrontant les éditeurs à différentes normes nationales. Elles mettent alors en évidence non seulement la diversité des pratiques d'écriture dans la discipline, qu'il faut en quelque sorte recadrer dans l'espace de la revue, mais aussi le caractère central des citations et références bibliographiques et, d'une manière générale, d'une articulation « d'objets » tout le long des textes.

L'écrasante majorité des revues du corpus insistent sur les modalités de citations et de mise en formes des références. Certaines d'entre elles renvoient, sur ce sujet uniquement, aux standards de l'Americal Psychological Association[573] (Bilingual Research Journal[574], Revista Signos[575], Americal Annals of the Deaf[576], Journal of Phonetics[577], Gesture[578]). D'autres font référence aux consignes du Modern Language Association Handbook[579] (Applied Semiotics/Sémiotique appliquée[580], Alpha[581], Estudios filológicos[582]). D'autres encore mentionnent The Chicago Manual of Style[583] (Sign Language & Linguistics[584], Linguistic

[571] http://www.lsadc.org/language/langstyl.html
[572] http://marges.linguistiques.free.fr/index.htm
[573] http://www.apastyle.org/
[574] http://brj.asu.edu/submit.html
[575] http://www.scielo.cl/revistas/signos/iinstruc.htm
[576] http://gupress.gallaudet.edu/annals/submit.htm
[577] http://ees.elsevier.com/phonetics/
[578] http://www.benjamins.com/cgi-bin/show_html.cgi?file=%2Fjbp%2Fseries%2FGEST%2Fguidelines.html&back=overview
[579] http://www.mla.org/style
[580] http://www.chass.utoronto.ca/french/as-sa/style.html
[581] http://www.scielo.cl/revistas/alpha/iinstruc.htm
[582] http://www.scielo.cl/revistas/efilolo/iinstruc.htm
[583] http://www.libs.uga.edu/ref/chicago.html
[584] http://www.benjamins.com/cgi-

Inquiry[585]), l'ABNT, au Brésil, (Linguagem e Ensino[586], Linguagem em (Dis)curso[587]), ou des normes espagnoles (AENOR UNE 50104:1994 pour les références imprimées, ISO 690–2:1997 pour les sources électroniques, citées dans la Revista Nebrija de Lingüística Aplicada a la Enseñanza de Lenguas[588]), quand ce n'est pas celles de la revue elle–même. Cette diversité, et cette précision, dans les modalités de citation et de référenciation, concernent également l'exposition de données à travers des transcriptions ou des schémas. Elle mobilise également certaines normes d'écriture, quoiqu'elles soient moins souvent explicitées (la revue Constructions[589] renvoie par exemple aux Leipzig Glossing Rules[590]). Cette présentation rapide des instructions de journaux linguistiques souligne l'importance que prennent une intertextualité et une articulation de plusieurs ordres de discours, dans l'exposition des recherches au sein de cette discipline. Elle montre également les préoccupations de ces chercheurs et éditeurs autour de la mise en forme de données elles–mêmes langagières.

Plusieurs responsables des revues, notamment françaises, insistent par ailleurs sur l'importance de débats entre chercheurs. Une certaine flexibilité dans les manières d'écrire (c'est–à–dire ici de prendre la parole) semble fondamentale pour beaucoup de linguistes. Ainsi peut–on lire sur le site de la revue électronique Texto !

> « *Texto !* est sensible à l'éthique de la discussion ; fuyant la routine des *gate–keepers*, il peut publier des textes qui ne se soucient pas trop des habitudes académiques, et se réserve le droit de favoriser des genres oubliés ou négligés, comme la lettre ou l'entretien. »[591]

F. Rastier, qui dirige cette revue, affiche à titre personnel et dans un tout autre contexte, sa défiance vis–à–vis des formats pré–établis : « L'élaboration scientifique consiste cependant à conduire des textes dans des genres contraignants de la discipline (le mot est heureux) »[592]. Ce n'est pas là un cas isolé. La revue Intellectica, publiée par l'Association pour la Recherche Cognitive, où une branche de la linguistique est représentée, annonce ainsi dans ses instructions :

> « Pour soumettre un jalon :
> Pour mieux refléter les débats scientifiques et les recherches en cours, *intellectica* accueille également des textes brefs s'écartant au besoin des habitudes académiques. Pour les auteurs, la procédure est la même que pour soumettre un article (cf. ci–dessus) »[593].

D'autres journaux réservent également des espaces pour permettre une prise de parole plus libre, voire impertinente, dans le domaine de la linguistique. Nous pouvons ainsi lire dans la

---

bin/show_html.cgi?file=%2Fjbp%2Fseries%2FSL%26L%2Fguidelines.html&back=overview
[585] http://www.mitpressjournals.org/loi/ling?cookieSet=1
[586] http://rle.ucpel.tche.br/index.php?sCentro=php/instructions_in_english.php
[587] http://www3.unisul.br/paginas/ensino/pos/linguagem/revista/revista.htm
[588] http://www.nebrija.com/revista-linguistica/normas_publicacion_articulos.htm
[589] http://www.constructions-online.de/constructions/BecomeAnAuthor/NotesForContributors/
[590] http://www.eva.mpg.de/lingua/files/morpheme.html
[591] http://www.revue-texto.net/Redaction/Redaction.html
[592] Dialogue entre J. Guilhaumou (linguiste et historien) et F. Rastier (linguiste), « Saussurisme et ontologie », TEXTO !, {FR, 13/10/2003}
[593] http://www.intellectica.org/auteurs.htm

présentation d'une revue anglophone :

> « *Lingua* (An International Review of General Linguistics) also publishes *Lingua Franca* articles consisting of provocative exchanges expressing strong opinions on central topics in Linguistics; »[594]

Une autre revue, *Faits de langue*, précise que les articles qu'elle publie sont « centrés sur ce qui fait l'originalité de la pensée de l'auteur », insistant en cela sur l'empreinte, dans ces textes, de la personnalité de ces chercheurs[595]. Elle pose également comme fonctionnement, de rassembler et de faire débattre les différents contributeurs avant la parution du numéro, qui garde la trace de ces échanges.

On a peine à voir ici la tendance des publications de sciences humaines, décrite par N. Lucas (2004), à niveler les différences d'écriture avec les sciences exactes, via l'adoption d'un modèle « impersonnel » anglo–saxon. Nous pourrions cependant interpréter les pratiques évoquées précédemment, comme des manières de contenir cette tendance, ou de recréer des espaces de débats, à l'intérieur de dispositif de communication standardisé. La linguistique offrirait ainsi, sur la scène internationale mais aussi française, une grande diversité d'approches et d'écritures. La confrontation des regards et des analyses y reste valorisée, sans que cela comporte, aux yeux de ces chercheurs, une perte de scientificité.

C'est pourtant bien là, dans la construction d'une autorité scientifique, l'enjeu même pour les linguistes d'une référence au format IMRAD, comme d'une certaine défiance vis–à–vis de contraintes académiques d'écriture. Le poids de pratiques propres aux sciences expérimentales, d'abord, est lié au fait que pour beaucoup de chercheurs, y compris en linguistique, ces disciplines–là incarneraient le travail scientifique lui–même. Dire que les textes qui ne se conforment pas au format IMRAD sont écrits dans un style littéraire, c'est en quelque sorte, déjà, renoncer à présenter les chercheurs qui les ont produits comme des auteurs scientifiques. Ce trait se trouve renforcé par le fait que les pratiques de signature, en sciences, sont précisément questionnées, et définies, par la confrontation avec d'autres domaines d'activités scripturales. D. Pontille (2006, p.91) écrit–il ainsi

> « L'auteur scientifique vise beaucoup moins à manifester l'expression d'une individualité dans un texte, trait caractéristique de la conception littéraire, qu'à accomplir en commun des actes écrits : produire des informations crédibles originales et garantir leur attachement au collectif. »

Pourtant, dans certains contextes, et certaines disciplines, la production d'informations crédibles, et faisant référence pour un collectif de chercheurs, passe par la mise en avant d'une histoire singulière, et par l'expression d'une individualité dans les textes considérés. Cette remarque ne remet pas en question l'analyse fine que propose D. Pontille des pratiques de signature en sciences, relevant par certains aspects d'une conception littéraire et juridique de l'auteur (légitimant un droit de propriété), et par d'autres du monde diplomatique (engageant l'authentification de procédures collectives, et impliquant un collectif « derrière » ou « à travers » une signature). C'est à ce titre que « la juxtaposition des signatures renseigne aussi

[594] http://authors.elsevier.com/JournalDetail.html?PubID=505590&Precis=DESC
[595] http://lettres.univ-lemans.fr/fdl/accueil/fdl.htm

sur les relations sociales, passées et futures, qu'entretiennent les personnes dans leur environnement significatif de production » (id, p.88). Mais ceci ne se fait pas uniquement dans l'espace sociographique de la signature ou des remerciements, mais aussi, précisément, dans le corps du texte, à travers le jeu des références et des citations. Se présenter comme linguiste à travers un texte, c'est connaître la pensée et le travail d'autres chercheurs, se réapproprier leurs analyses ou débattre avec eux ; C'est répondre à cette « nécessité de composer avec un dit antérieur » (L. Rosier & al., 2002, p.4). C'est ce que mettent en évidence les recherches (de linguistes) sur des corpus d'articles scientifiques de sciences humaines.

Il nous faut cependant ici étendre ce type d'analyse, et poursuivre cette prise en compte du caractère polyphonique des textes considérés. Comprendre le caractère scientifique (ainsi reconnu par des collectifs de chercheurs) des écrits dits « littéraires » d'anthropologues ou de linguistes, c'est prendre au sérieux la présence, la contribution, et une forme d'autorité, des personnes rencontrées dans le cadre de ces recherches. C'est s'interroger sur « la question fondamentale de l'enchevêtrement des voix » dans ces textes. « Qui parle ? À qui parle-t'on ? » (L. Rosier & al., 2002, p.2). Au-delà des formes mêmes du discours rapporté, le chercheur peut s'y poser comme porte-parole des propos, des manières de dire et de voir d'un groupe humain.

> « (…) le paradoxe dans lequel se trouve systématiquement pris le discours des sciences sociales (cf. affaire Sokal), renvoyé à une certaine figure des sciences physiques ou dilué dans l'espace incertain des discours de toute nature sur l'homme, ne peut être levé que par un travail sur le type d'épistémologie pratique dont peut relever la production des savoirs dans ces disciplines. En définissant la pratique de recherche en sciences sociales comme l'énonciation d'une prétention particulière à écrire quelque chose de ce que les autres expriment (disent, pensent, manifestent par leur pratique) on peut avancer quelques pistes pour ce type de réflexivité. {Y. Jeanneret, 2005, (extrait du résumé d'une intervention) non souligné dans le texte}

En exposant, dans ses textes, sa présence sur le terrain, c'est à la fois son autorité que le chercheur construit, et la contribution de ses interlocuteurs qu'il souligne. C'est parce qu'il semble d'abord et en dernier ressort de type textuel et narratif, que les ethnologues s'interrogent sur les conditions de production du savoir dans leur discipline, et sur sa nature. Discours, fiction, il est construit à travers des textes qui entendent rendre compte de pratiques et de rapports au monde observés là-bas et reconstruits ici. La réalité de ce qui est écrit n'est finalement attestée que par l'individualité même du chercheur, qui a effectivement été là-bas, qui a été accueilli, initié ou informé par les personnes ou le groupe dont il est question dans les textes. C'est la fonction des journaux de terrain que d'en attester, et d'en représenter une première mise à plat. C'est également là une des fonctions des corpus rassemblés par les linguistes dits de terrain.

Pour ce qui concerne les publications de C. Cuxac et P. Jouison, il convient donc d'étendre cette dimension interactive, cette notion de polyphonie, à d'autres interlocuteurs ou d'autres voix que celles de scientifiques, à celles–là même qui constituent l'objet d'étude, mais aussi, pour une large part, qui font partie des dispositifs de recherche de ces deux

linguistes. La particularité de ces chercheurs serait alors de rendre compte de ce qui, d'après L. Mondada (1998), serait généralement gommé par les techniques d'enquête linguistique, à savoir l'interaction entre le chercheur et ses informateurs, ou entre les locuteurs observés. C'est pourtant là « le lieu par excellence de l'usage de la langue » et une pratique « omniprésente dans le travail du linguiste qui recueille ses données sur le terrain » (L. Mondada, 1998, p.41). Rendre visible, dans le texte, la présence du chercheur au milieu de locuteurs, engagé dans des échanges, des questionnements, ou témoin de pratiques langagières situées et spontanées, soutient donc l'autorité de l'auteur. Il en est de même de l'exposition, dans ses aléas et ses retournements, d'un parcours de recherche en prise avec les réactions de différents acteurs sur le terrain.

À travers les publications de C. Cuxac et de P. Jouison, nous observons deux manières d'investir l'écriture comme lieu d'analyse et d'exposition des recherches. Mais dans les deux cas, c'est une structure textuelle peu standardisée, construite autour des repères posés par ces deux chercheurs, qui construit l'autorité de ces auteurs et l'authenticité de leurs données. L'écriture de ces textes permet alors de maintenir en suspend la définition de modalités appropriées de transcription. Elle soutient des recherches rendues bancales par diverses formes de remise en question de pratiques et de repères partagés par une communauté de linguistes.

Leur réflexion, ouverte sur le travail de transcription et d'analyse linguistique, conduit, en retour, à interroger la dimension culturelle et matérielle des publications scientifiques. Elles sont en effet le lieu d'exposition et de certification de recherches sur un objet qui, d'après ces chercheurs, résiste à sa mise à plat et sa mise en mots dans une autre langue. La problématique soulevée dans le travail de transcription se rejoue donc de manière inattendue dans d'autres domaines d'activités scientifiques, également dominés par des pratiques culturelles d'écriture. D'autres chercheurs ont souligné l'impact de relations interculturelles dans le déroulement du travail linguistique (G. Jucquois, 1995), le cadrage qu'apporte la langue utilisée pour communiquer une recherche (A. C. Berthoud, 2003), et la nécessaire transformation de l'objet d'étude à travers une cascade d'inscriptions graphiques (B. Latour, 1985, 1993 ; L. Mondada, 1998). E. Ochs décrivait déjà en 1979, l'interprétation culturelle qu'induit la simple mise en page d'une transcription linguistique. Mais ces questions se trouvent ici étroitement combinées dans l'analyse de la langue des signes, telle que la conçoivent et la questionnent C. Cuxac et P. Jouison dans les années 1980. Leurs efforts pour penser le prisme culturel et la transformation matérielle que subit leur objet d'étude, dans cette mise en mots et à plat, portent une interrogation sur la fonction et les supports des écrits linguistiques, qu'ils soient notation ou publication. Nous revenons ainsi, dans ce qui suit, sur les pratiques de transcriptions de C. Cuxac et P. Jouison. Mais nous nous intéresserons surtout ici à l'usage qu'ils font de ces documents, au contexte où ils testent et exposent leurs repères, et aux questions que soulèvent ces différentes pratiques.

4– L'écriture de la LSF : question de dispositifs et question de supports, des questions épistémologiques.

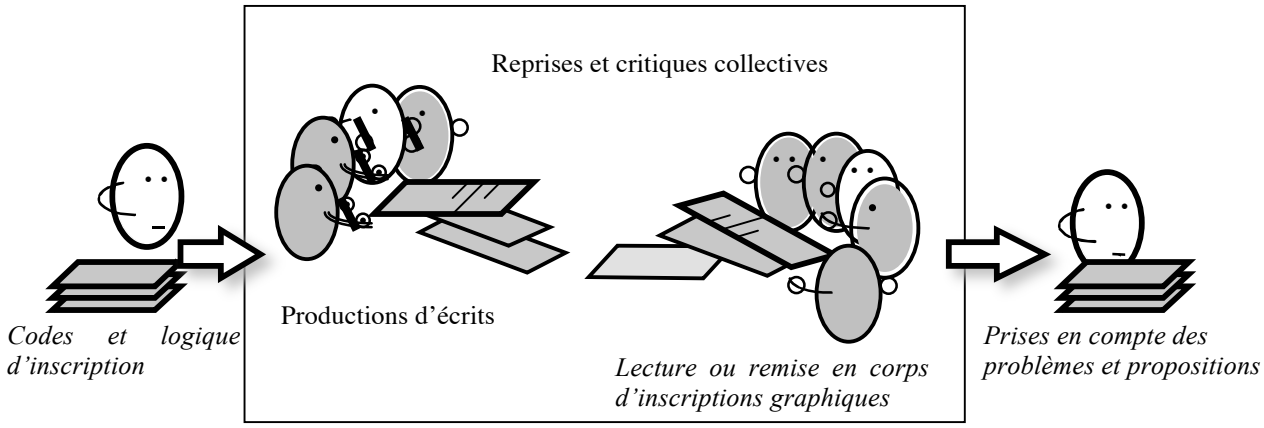
C. Cuxac et P. Jouison ont indéniablement opté pour deux postures différentes vis–à–vis des pratiques d'inscriptions graphiques. Le premier place les feuilles de transcription au cœur des échanges avec ses interlocuteurs, tandis que le second mobilise davantage des corpus, ou des exemples d'énoncés en LSF, montrés et décrits par des mots. Dans les deux cas, nous avons cependant affaire à des dispositifs de description incarnant l'état d'un savoir. Et dans les deux cas, ceux–ci sont des espaces de travail de l'objet, les cadres d'une écriture en friche. Que ces chercheurs incitent à la reprise des codes d'un système graphique, ou des repères d'un répertoire descriptif, ce sont toujours leurs indices et leurs constructions théoriques qu'ils mettent ainsi à l'épreuve. Cette implication des locuteurs, puis également d'universitaires, dans l'expérimentation et la certification de ces prises, est une caractéristique commune du travail de ces deux chercheurs.

4–1. Écrire ou parler de la LSF, différentes modalités d'une même mise à l'épreuve du regard du linguiste.

Les opérations d'écriture d'énoncés en LSF engagées par P. Jouison, et les représentations ainsi produites de cette langue, ont été rapidement placées au centre des échanges entre chercheurs, apprentis, et locuteurs. Il a en effet toujours invité ses interlocuteurs à se réapproprier les outils graphiques qu'il construisait. Aux premières heures de sa recherche, il soumet ses brouillons à ses plus proches collaborateurs ; Dans ses leçons–vidéos, il propose des exercices de production d'énoncés gestuels à partir de leurs inscriptions ; Dans la seconde moitié des années 1980, il enseigne les bases de son système graphique pour le mettre à l'épreuve, et le faire évoluer dans les mains de locuteurs de LSF. Nous n'exposerons pas ici les caractéristiques de l'écriture que P. Jouison travaille à développer (D'Sign)[596]. Elle prend cependant, à partir de 1984, une importance considérable dans son projet de recherche, comme dans ses dispositifs d'investigation des structures linguistiques de la LSF.

[596] On pourra se reporter pour cela aux écrits de P. Jouison, édités par B. Garcia en 1995 et, pour certains inédits, au deuxième tome de sa thèse (B. Garcia, 2000), ainsi qu'au travail d'exégèse de ces écrits par cette linguiste, dans le cadre de ce même mémoire de doctorat.

Fig.9.11– Réappropriation et évolution d'un système graphique – Jouison–



Cet aspect de ses activités explique en partie l'intérêt qu'y trouvent de nombreux locuteurs, souhaitant communiquer à distance, prendre des notes, ou garder une trace de termes particuliers, dans leur propre langue. De nombreux enjeux s'encapsulent dans ce projet de création d'une écriture de la LSF. Incarnation et support d'une analyse linguistique, venant prouver, par la cohérence de son système, celle de la langue qu'il inscrit, D'Sign serait également un outil pédagogique dans l'éducation bilingue d'enfants sourds ainsi qu'un puissant moyen d'information, de coordination et d'expression à distance pour les sourds. Comme nous l'avons déjà souligné, d'autres voient plutôt dans ces activités sociales et réflexives un champ d'investissement possible de la vidéo. 2LPE soutient, parallèlement au travail de P. Jouison, les initiatives d'archives et d'informations visuelles. L'outil vidéo entre de fait dans les classes bilingues et dans les cours de LSF, tandis que dans le domaine de la linguistique, C. Cuxac cherche des alternatives à la mise en place de systèmes graphiques.

Dans la perspective, engagée par P. Jouison, d'une utilisation des dispositifs graphiques comme lieu même de travail, de certification et d'échanges, D'Sign est cependant encore une écriture en mouvement, destinée à bouger et à se reconstruire selon l'intuition et les difficultés rencontrées par les différents scribes. Comme P. Jouison l'explicite lors d'un séminaire en 1990,

> « le but du système c'était d'être souple, de pouvoir représenter des supports, des positions et des supports (…). Les symboles (…) sont alignés, sont utilisés pour représenter ce déroulement du mouvement, et le fait qu'ils puissent peu à peu, à l'usage pratique, après un travail sur les séquences, représenter une unité constitutive du discours, c'est quelque chose qui vient après coup, après un certain travail, après une certaine manipulation sur les séquences et sur le discours »[597].

Si l'utilisation de cette écriture est susceptible de venir valider les prises de recherches construites par le chercheur, ce dispositif graphique est lui–même un lieu d'exploration, l'outil d'une analyse en cours. B. Garcia, mise en difficulté dans ses efforts de reconstitution de ce système, souligne ainsi qu'« il ne s'agit pas simplement de l'affinement progressif de la

[597] Extrait d'une citation de ce séminaire, transcrite et publiée par B. Garcia, 2000, p.179.

définition d'unités matérielles déjà délimitées : à l'évidence, c'est le repérage, la délimitation même des unités, la « segmentation » du flux gestuel qui peuvent être remis en cause dans la réécriture » (B. Garcia, 2000, p.180). Un tel travail d'exploration et de manipulation reste cependant situé dans ce dispositif particulier, le support qui est le sien, ainsi que les hypothèses et repères sur lesquels il est construit. La citation qui suit d'un message de P. Jouison à la suite d'un séminaire sur D'Sign est éloquente à ce sujet :

> « Le séminaire a été difficile pour moi, les questions m'ont fait beaucoup réfléchir. Elles m'ont fait voir certains défauts du système de transcription. J'ai voulu en ternir compte et essayer de les corriger. Mais voilà ! Il s'agit d'un système ! Quand on touche une partie, c'est tout qui bouge. Pendant deux ou trois semaines, j'ai cru qu'il me serait impossible de retrouver un système de transcription cohérent » {Disquette Lamothe, B. Garcia, 2000, p.185}

Ce sont précisément ce genre de contraintes et de situations de travail que C. Cuxac cherche à éviter. L'élaboration d'un système graphique supposerait de définir et de trancher, en amont, sur les frontières et les critères de description linguistique :

> « Ce qui peut sembler une discussion byzantine entre spécialistes a, au niveau de ses applications d'importantes répercussions, comme la question de savoir si un système de transcription efficace des langues des signes peut voir le jour. Qui dit système de transcription digital dit en même temps inventaire limité d'unités discrètes, et c'est là que le bât blesse : des pans entiers de la L.S.F. relèvent de l'utilisation de formes continues et analogiques qui, de ce fait, seront soit rejetées dans une nébuleuse non linguistique (pantomime), soit discrétisées de force au moyen du système mis en place, perdant ainsi toute leur valeur. Je pense que la quadri–dimensionnalité des langues des signes nécessite un recours à des théories morphodynamiques plutôt qu'à une modélisation mise au point à partir du caractère temporel et linéaire des langues orales. » {C. Cuxac, 1996, Partie 1, p.25 (section 2.2.5)}

Comme nous venons de l'évoquer, P. Jouison ne considère pas qu'il ait stabilisé les frontières et les unités d'une écriture de la LSF, ni que les productions continues de ce langage y soient nécessairement absentes ou dénaturées. Il voit au contraire dans l'importance de la production dynamique et temporelle des gestes, la possibilité même d'une écriture. C'est le dispositif socio–graphique permettant sa genèse qu'il pense avoir établi. Par ailleurs, C. Cuxac n'échappe pas, à ses yeux, au cadrage théorique de son dispositif d'inscription. Il reconduirait notamment cette distinction entre formes plus ou moins pantomimiques, incarnée par la collection des outils qu'il utilise. Pour C. Cuxac, il s'agit au contraire de construire des prises spécifiques à travers l'exploitation spécialisée, complémentaire et distanciée de plusieurs dispositifs graphiques et repères d'analyse.

Cette mise en dialogue des approches de C. Cuxac et P. Jouison met en évidence quelques aspects de ce qui se joue, pour eux, dans les transcriptions linguistiques. Leurs outils et principes d'inscription incarnent tout d'abord des manières de penser et de décrire leur objet. C'est là un aspect communément débattu en linguistique. Si L. Mondada interpelle en 2000 les chercheurs de sa discipline sur « les effets théoriques des pratiques de transcription »[598], Ferdinand de Saussure mentionnait déjà un siècle plus tôt qu'il était nécessaire que le linguiste « sache ce qu'il fait » (F. Gadet, 2003), qu'il ait conscience des

[598] C'est le titre même de l'article qu'elle publie dans le numéro 42 de la revue LINX (2000).

implications de ses choix méthodologiques. C. Cuxac et P. Jouison interrogent cependant sans cesse le « travail », ou le cadrage implicite, de leurs outils ou repères descriptifs. Les enjeux pratiques et culturels des objets qu'ils mobilisent (système, corpus, papier, vidéo, …) ne sont pas uniquement questionnés au début de leurs études, pour penser leurs portées et limites. Ils sont eux–mêmes investis comme des leviers de recherche. Leur capacité ou incapacité à rendre compte de la LSF, ou de certains phénomènes, les points de résistance qu'ils apportent, alimentent de manière décisive les réflexions théoriques et épistémologiques de ces chercheurs. Cette réflexivité sur les pratiques de transcription nourrit cependant des avis a priori contrastés, voire opposés, sur l'utilité de ces traces graphiques.

P. Jouison a considéré dès 1980 qu'un travail sur des représentations graphiques d'énoncés en LSF, progressivement codifiées à partir de dessins figuratifs, constituait un garde–fou contre certaines manières, culturelles, d'aborder les phénomènes linguistiques. Telles qu'il les a produites, les transcriptions obligeraient à penser les langues des signes dans leur logique et frontières propres, en dehors de toutes références au monde sonore et alphabétique. Elles sont explicitement un lieu de travail et le fruit d'une recherche, et sont, à ces titres, rendues publiques. Pour C. Cuxac, au contraire, les systèmes graphiques sont dans leur principe (constitué d'éléments discrets), et par leur support (surface plane et fixe), incapables de rendre compte des formes continues et des structures iconiques qui caractérisent à ses yeux les langues des signes :

> « La transcription d'une langue orale offre (…) l'intérêt majeur de permettre, pour chaque unité minimale non significative, l'équivalent d'une opération impossible sur l'enregistrement : un arrêt sur le son. Ces gains compensent largement les pertes d'information comme la qualité de la voix, des phénomènes intonatifs subtils, l'utilisation de paramètres non discrets comme l'intensité, etc...
> Or, de la transcription d'une langue des signes, aucune compensation n'est à attendre, pour les raisons suivantes :
>
> – 1) Le support papier provoque la perte d'une dimension spatiale.
>
> – 2) Un arrêt sur image est une chose possible et beaucoup plus «parlante » que n'importe quels symboles graphiques retenus pour représenter ce que l'image donne à voir à un instant t.
>
> – 3) Le grand nombre de symboles nécessaire à une transcription qui veut conserver une certaine fidélité par rapport à la forme originale rend une lecture très difficile.
>
> – 4) Les phénomènes iconiques de premier ordre ne sont pas transcriptibles de manière intéressante (comment rendre compte du caractère continu d'une forme en train de se déployer selon un mouvement donné).
>
> – 5) La fonction de représenter du «comme çà », donc qui consiste à montrer tout en disant, n'est pas compatible avec un système de transcription dont la fonction consiste à reproduire du «dire » anamorphosé sur un autre support, sauf à conserver la fonction du « montrer », auquel cas, ce n'est plus alors une transcription mais une série de dessins.
>
> – 6) On aboutit au paradoxe suivant qui est que la façon la plus claire de rendre compte de la forme, est sa paraphrase au moyen d'une langue écrite (solution que nous avons retenue pour les structures iconiques de premier ordre).
>
> – 7) Mais cette dernière solution s'avère insuffisante pour les stéréotypes de transferts personnels dont la forme est si complexe et si coûteuse à anamorphoser qu'on est contraint de faire

> appel à des connaissances culturelles et signifiées qui n'ont même plus à voir avec un compte–rendu de la forme. (…)
>
> – 8) En ce qui concerne la transcription, réalisable, elle, des signes standards, d'autres problèmes viennent à se poser ;
>
> soit, par exemple en notation héritée du système de Stokoe : cela n'évoque rien pour le néophyte et implique l'apprentissage du système (…)
>
> Cette notation n'a d'intérêt que si elle permet de reconstruire la forme (sinon, autant employer la vidéo ou un croquis). Il faut donc atteindre ce double objectif : une représentation précise de la forme en conservant l'exigence de lisibilité. » {C. Cuxac, 1996, Partie 1, p.252–253 (chap.7, section 2.1)}

C. Cuxac rejoint par ailleurs les réflexions de P. Jouison sur les limites descriptives, et les dangers plus sociolinguistiques, de l'usage d'une langue alphabétique pour transcrire des énoncés en langue des signes :

> « La notation des signes standards au moyen de mots d'une langue orale dominante peut entraîner des conséquences imprévisibles, plutôt néfastes à la réflexion pour l'avenir des langues des signes. (…) Je pense que si on n'y prend garde, les systèmes de notation communément utilisés peuvent favoriser des phénomènes d'emprunts massifs à venir. » {C. Cuxac, 1996, Partie 3, p.884}

De manière significative, ce linguiste en vient à s'interroger sur l'utilité même des transcriptions linguistiques. Si elles déforment l'objet d'étude, et n'incarnent de fait que « ce que par ailleurs on sait déjà »[599], pourquoi transcrire ? « Il n'y a pas de transcription naïve », poursuit–il. « Si c'était le cas on se heurterait à l'impossibilité pratique d'épuiser le réel » :

> « À titre de preuve, ayant effectué une analyse image par image d'un corpus de 3 minutes 40 (une histoire drôle en langue des signes), j'ai voulu jouer le jeu de transcrire au plus près la matière signifiante brute, c'est–à–dire tout ce que je voyais de nouveau sur une image arrêtée par rapport à l'image précédente, sans me préoccuper des éventuels effets signifiés. Le résultat en est une transcription insensée (dans toutes les acceptions du terme) et illisible. Pour lui conférer un peu de sens et une quelconque utilité, il m'a fallu la redoubler d'un découpage signe par signe sans plus me préoccuper du déroulement temporel dans lequel cette histoire s'inscrit. » {C. Cuxac, 1996, Partie 1, p.251–252 (chap.7, section 2.1)}

Ce serait finalement là, dans cette explicitation des manières de questionner et d'expliquer la langue, que résiderait l'intérêt des transcriptions en linguistique :

> « une transcription est à la fois la trace effective qu'un travail de recherche a bien été effectué, et un moyen de renseigner le lecteur linguiste sur l'état effectif des recherches. » {C. Cuxac, 1996, Partie 1, p.252 (chap.7, section 2.1)}

Les éléments de réponse que C. Cuxac propose quant aux fonctions possibles de ces écrits de travail, éclairent de manière plus générale sur les débats dans lesquels les linguistes spécialisés s'engagent à cette époque. La diffusion de corpus, et de leurs transcriptions, est désormais d'actualité. Elle redéfinirait, ou structurerait, les pratiques de communication et de certification, d'un champ international sur les langues des signes. Cette tendance à rendre public le travail de transcription pose alors avec plus d'acuité des contraintes contradictoires d'exhaustivité des représentations, permettant de « reconstruire la forme » (id.), et de lisibilité,

[599] C. Cuxac, 1996, Partie 1, p.251 (chap.7, section 2.1)

incitant à réduire le nombre de symboles, et d'informations consignées. Elle conduit les linguistes à s'interroger sur les possibilités de standardisation d'inscriptions, pourtant définies comme les traces et le fruit de recherches particulières. Ces questions sont caractéristiques des débats collectifs qui s'organisent sur des scènes nationales et internationales, autour de l'analyse linguistique de différentes langues des signes, à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Elles expliquent en partie l'essor de collaborations entre linguistes et informaticiens autour de la construction d'éditeurs de transcription, aujourd'hui caractérisés par la construction de liens entre les corpus vidéos et les feuilles de notation.

C'est donc vers l'exposition publique de corpus vidéos, de leur manipulation et de leur lecture, que s'oriente C. Cuxac dès la fin des années 1980. S'il rejoint, en cela, la démarche d'autres linguistes spécialisés sur la scène internationale, c'est cependant l'abandon pur et simple du papier qu'il prône dans ces activités. Les corpus vidéos pourraient être, à ses yeux, le support d'écriture de l'analyse. Comme les textes en D'Sign de Jouison, ces documents vidéos seraient un lieu de travail et le fruit d'une recherche, et à ces titres, rendus publics.

> « Tout cela pour conclure que le seul choix qui me paraît intéressant à faire lorsque l'on veut maintenir les objectifs d'une transcription (preuve de la qualité d'une analyse, fidélité à l'original, lisibilité), est l'utilisation du support vidéo lui–même et non du papier. Ce support peut être découpé, on peut arrêter son défilement et y incruster des données écrites, des commentaires en voix off (pour les linguistes entendants), le ponctuer d'arrêts sur certaines images ou faire varier sa vitesse de déroulement en fonction de ce que l'on désire faire observer.
>
> Mon regret principal concernant ce travail est que les règles universitaires ne l'aient pas permis, et mon souhait le plus cher est que les travaux à venir sur la LSF soient débarrassés de cette obligation de transcrire sur le papier.
>
> Si transcrire c'est faire voir aux autres, à ceux qui ne disposent pas du document original ni des clés implicites de lecture, alors, il n'y a rien de tel qu'un support vidéo portant l'inscription de l'analyse que l'on a pu en faire. » {C. Cuxac, 1996, Partie 1, p.254, (chap.7, 2.2)}

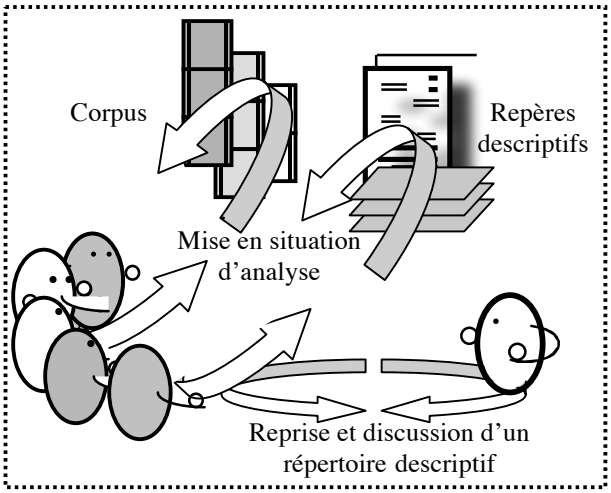
Il s'agit là précisément, dans cette exposition publique d'un corpus et de commentaires, du dispositif de travail permettant à C. Cuxac de partager, de mettre à l'épreuve, et de faire évoluer son répertoire descriptif.

Il s'appuie en effet régulièrement sur des corpus vidéos, ou des exemples reproduits, pour exposer ses prises de recherche et ses analyses, lors de présentations orales. Il vient en quelque sorte équiper le regard du public en indexant la vidéo, en reprenant certains éléments de réalisation, et en commentant, parallèlement au défilement du corpus, la production du locuteur enregistré[600]. Ce dispositif est, de manière caractéristique, reconduit par les étudiantes qu'il a formées. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires qu'il anime, au sein de l'université comme dans le réseau associatif, il incite les participants, sourds ou entendants, à tenter eux–mêmes un décodage et une analyse, à l'oral, de ses corpus vidéos, ou à réfléchir

[600] Un document vidéo de travail, réalisé par le LIMSI, conserve la trace de ce type de pratiques (C. Cuxac, 20 mars 1991, « La structure de l'iconicité dans la LSF », Séminaire LIMSI–Paris 5), régulièrement observées lors de présentations orales de C. Cuxac mais aussi de M.A. Sallandre ou I. Fusellier par exemple. En l'absence de corpus vidéos, des exemples sont proposés puis reproduits avec des commentaires.

sur leurs manières de dire en LSF[601].

Fig. 9.12– Réappropriation et discussion orales des repères du chercheur –Cuxac–



Acteurs associatifs et/ ou universitaires, sourds et entendants

Ces situations de travail concernent également les formations linguistiques, interactives, qu'il anime aux débuts des années 1990 à l'ALSF puis à IVT, auprès de professeurs de LSF venant de plusieurs régions de France. Ainsi, si P. Jouison place au cœur des échanges les feuilles de transcription, et la réappropriation, à l'écrit, de ses repères, C. Cuxac mise sur la reconduction orale, à partir de corpus vidéos ou d'exemples proposés par des locuteurs, de ses procédures et critères d'analyse ou de catégorisations. Dans les deux cas, il s'agit autant de transmettre leurs repères, de généraliser l'usage de leurs constructions théoriques, que de tester ou améliorer leur « robustesse ».

4–2. Texte / vidéo, les pratiques d'écriture scientifique en question.

Il nous faut souligner ici l'importance inattendue de pratiques orales de mise à l'épreuve, et de diffusion, des repères construits par C. Cuxac et P. Jouison. C'est dans ce registre que sont, pour une bonne part, transmis et discutés les résultats de leurs efforts de représentations, à l'écrit, d'énoncés en langues des signes. Ceci éclaire en partie l'intérêt que trouvent ces deux chercheurs à utiliser le média vidéo pour communiquer leurs recherches.

Si P. Jouison a essentiellement misé sur la création d'un système graphique spécifique aux langues des signes, il s'est cependant également servi du support vidéo pour exposer ses prises et donner à voir la LSF dont il parle. Les leçons vidéos, qu'il diffuse aux débuts des années 1980, sont pensées comme le moyen de transmettre un certain regard sur la langue des signes, mais aussi des outils graphiques et théoriques de description. Les images portées par les signes sont rendues explicites par un jeu de juxtaposition et de comparaison entre les actions ou les objets réels, et leurs représentations gestuelles (ou corporelles). Les leçons sont par ailleurs structurées par des exposés plus formels, réalisés en français par P. Jouison, et par

[601] Entretiens avec C. Cuxac, 2003, 2004.

l'insertion de vignettes rappelant les catégories de signes ou de règles qui vont être présentées. Cette publication vidéographique vise à équiper le va–et–vient entre productions gestuelles et analyse graphique, à l'image du travail qu'a pu entreprendre P. Jouison, à partir d'énoncés observés ou enregistrés. Ses représentations graphiques de corpus en LSF se précisant, ce sont ensuite plus spécifiquement les possibilités et les limites de leur réappropriation par des locuteurs qui intéressent P. Jouison. Il ne fera plus usage, à ma connaissance, de la vidéo. L'outil informatique ouvre par contre pour lui des perspectives intéressantes. La mise en place d'un éditeur de texte en D'Sign faciliterait sa manipulation et son édition, permettant ainsi d'impliquer un plus grand nombre de scribes. Ce serait là une des conditions de l'évolution de ce graphisme vers le statut d'écriture. Ce n'est donc pas l'abandon d'un support particulier de transcription qui permet, pour P. Jouison, de se préserver d'habitudes et de repères culturels étrangers à la langue étudiée, mais certaines pratiques d'écriture.

Pour C. Cuxac, c'est là par contre la principale manière de ne pas dénaturer l'objet d'étude au cours de l'analyse. Il n'a cependant que tardivement recours à la vidéo comme support d'écriture et de diffusion d'une recherche. En 1989, les manifestations culturelles et scientifiques organisées à Paris en hommage à l'abbé de l'Épée, lui offrent les conditions matérielles et sociales d'une première publication de ce type. Il renouvelle l'expérience, quelques années plus tard, dans le cadre d'une collaboration avec des informaticiens du LIMSI et des linguistes travaillant sur la gestualité co–verbale. Comme nous l'avons déjà évoqué, il s'agit ici explicitement d'une alternative à l'exposition publique d'activités de transcriptions graphiques sur un support fixe. Analyser les langues gestuelles à partir de structures dynamiques et iconiques inviterait à cette expérimentation d'autre support d'écriture. Les contraintes de canal évoquées par C. Cuxac, pour penser la particularité des structures linguistiques propres aux langues gestuelles, sont susceptibles de se rejouer au cœur même des opérations d'écriture scientifique. Par ailleurs, les notions de transfert élaborées par C. Cuxac restent opaques pour la plupart des linguistes spécialisés dans le monde. Le phénomène de reprise de son répertoire descriptif, évoqué précédemment, reste en effet confiné à ce territoire national. Un support vidéo permettrait de rendre accessible, dans un espace plus largement public, un dialogue entre discours, corpus et images arrêtées. Si, par la suite, C. Cuxac n'a plus renouvelé ce type d'expérience, il s'engage cependant dans des collaborations avec différents informaticiens, pour équiper et faciliter une transcription à même les corpus vidéo. L'informatique représente pour ce linguiste un espace potentiel de conciliation des outils graphiques de l'analyse linguistique, et des ressources visuelles et dynamiques de la langue étudiée. Cette technologie permettrait de répondre aux logiques contradictoires des repères d'une discipline, dominée par l'écriture, et d'un objet, résistant à sa mise à plat.

Ainsi, chez P. Jouison, les publications vidéos viennent médiatiser et servir le travail d'inscription graphique, tandis que pour C. Cuxac, ils sont destinés à supplanter le support papier, et devenir le lieu même d'un travail d'analyse et de son exposition. Force est cependant de constater que ces vidéos restent marquées par la présence de l'écrit, à travers certaines manières de construire le document et de s'exprimer. Les publications

vidéographiques réalisées par P. Jouison et l'équipe de l'AFB sont marqués par une double référence au monde de l'écrit et de l'oralité : au monde l'oralité par les répétitions et les rappels de leçons précédentes figurant pourtant sur une même cassette vidéo ; au monde de l'écrit par le caractère récité et donc écrit des interventions en français de P. Jouison et de nombreuses illustrations gestuelles. Pour ce qui concerne les productions dans lesquelles C. Cuxac s'est engagé, nous ne pouvons qu'être surpris par le contraste existant entre des vidéos de séminaires, et ces documents vidéographiques[602]. Celles–ci sont habitées par des manières de faire propres au monde des publications scientifiques. Le corps du chercheur y disparaît, cédant la place au défilement d'un texte, au déroulement d'énoncés gestuels, et au travail d'annotation par une main invisible de quelques images arrêtées. C'est là un abandon somme toute relatif du monde du papier. Ainsi, dans ces différentes initiatives, l'écrit s'impose encore, pour être étroitement associé à des pratiques, culturelles, d'exposition publique de résultats de recherche. Reprenant à notre compte une citation de B. Garcia (2000, t.1, p.398), « ni la vidéo ni l'informatique ne sont évidemment rien en soi en dehors de l'usage que l'on en fait, et (…) cet usage est toujours nécessairement un certain regard, un commentaire, une série d'hypothèses – même exprimées en LS – sur ce qu'est le fonctionnement du discours », et, pourrions–nous ajouter, sur ce qu'est la science elle–même.

Conclusion. Les écrits de la discipline.

Les analyses ethnographiques de la science en train de se faire ont montré l'importance considérable des activités et des documents graphiques dans le travail scientifique. L'écrit est un aspect si banal de nos laboratoires scientifiques qu'il a fallu déconstruire cette image d'un media neutre destiné à conserver et faire circuler des informations construites « ailleurs ». Publications et documents graphiques sont des « lieux » de travail apportant leurs propres résistances et contraintes dans la production des connaissances. Ils sont des espaces organisés balisant les procédures d'observation, les opérations d'analyses, et les pratiques de validation de recherches scientifiques. Nous avons évoqué, dans la partie plus historique, en quoi l'absence de standards d'inscription des gestes enraye au 19ème siècle l'organisation d'un réseau de recherches sur cet objet. Nous avons également montré, à l'inverse, comment les dispositifs socio–techniques d'inscription de la parole (qu'il s'agisse de technologies d'enregistrement et d'inscription du son, ou d'alphabets spécifiques comme l'API) ont contribué à la mise en place de procédures normalisées de traitement des données en linguistique, comme à la définition des caractéristiques de son objet. Les critères généraux de définition du langage ainsi établis ne permettraient pas de penser des langues gestuelles au sein de cette discipline. L'écrit, par de multiples aspects, cadre et prescrit le domaine descriptible. Mais il est aussi pour cela un lieu de négociation des frontières de la discipline, un lieu où se joue et se rejoue la validité des procédures, définitions et critères de recherche. La confrontation de différentes démarches de recherche sur une langue gestuelle, un objet si problématique pour la linguistique moderne, met en évidence des manières différentes de négocier, à travers des pratiques d'écritures, les cadres d'une

[602] Voir notamment C. Cuxac, « La structure de l'iconicité dans la LSF », Séminaire LIMSI–Paris 5, 20 mars 1991, document vidéo de travail, Limsi–Cnrs, et le document vidéo issu du Programme Cognisciences Pôle Paris–Sud, « Le geste co–verbal… les gestes du temps », mars 1993, Limsi–Cnrs.

discipline scientifique.

Nous avons vu, dans le premier chapitre de cette partie, que W. C. Stokoe intègre, dans les années 1960, les langues gestuelles parmi les objets d'étude de la linguistique, en construisant un système graphique qui fait sens au sein de la discipline : les inscriptions produites révèlent des principes de composition similaires à ceux des langues orales et permettent le même type de manipulations. C'est la mise en place, au début du 20ème siècle, en linguistique, de procédures normalisées de traitement et d'interprétation d'inscriptions graphiques du langage, qui permet cette forme de négociation des frontières du domaine descriptible de cette discipline. Le système graphique de W. C. Stokoe est réapproprié au sein de différentes spécialités concernées par le langage (psycholinguistique, sociolinguistique, anthropologie linguistique…). C'est cependant dans ces mêmes pratiques de transcription et d'analyse que des chercheurs français ont rencontré le plus de résistances. Comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, la définition de la langue des signes en France est pour une large part réalisée au sein du réseau–laboratoire composés de ces espaces associatifs de promotion de la LSF, largement investis par des sourds dans une diversité d'activités. Les acteurs de recherches linguistiques doivent alors concilier différentes représentations de la LSF, celle de cette discipline et celle de ces locuteurs.

C. Cuxac et P. Jouison abordent d'une autre manière que ces premiers chercheurs américains la question de l'inscription graphique en linguistique. Ce sont des repères d'écriture du texte des publications qui soutiennent leur définition de la langue des signes comme « langue ». Ils exposent, à la manière des anthropologues, leur modèle de compréhension des valeurs et des pratiques de communication des sourds, à partir de leur parcours de recherche. P. Jouison travaille à rendre visible un questionnement et une procédure d'analyse, tels qu'ils seraient construits au fil d'une recherche, dans son contexte humain et ses limites techniques. L'analyse de la démarche de C. Cuxac montre comment l'écriture du texte de ses premières publications soutient et alimente une écriture en friche, celle de l'analyse d'une langue gestuelle. C'est dans ce cadre que sont élaborés, exposés et consolidés de nouveaux repères d'analyse pour des langues gestuelles. Le dispositif théorique ainsi construit bouscule pourtant certains repères centraux de la linguistique. L'écriture faiblement normalisée d'une recherche linguistique reste donc un lieu légitime au sein de la discipline pour penser et explorer procédures d'inscription et prises de recherche. Elle est alors un lieu de réflexion possible sur les cadres et critères de la discipline.

C'est néanmoins à partir de ces premières démarches américaines, d'inscription et de description de langues gestuelles, que les chercheurs français élaborent d'autres prises de recherches. Ils s'intéressent en quelque sorte aux silences et aux non–dits des dispositifs graphiques. C'est de cette manière que C. Cuxac interroge les cadres historiquement définis d'une discipline, et discute les critères de définition et d'analyse du langage. P. Jouison met quant à lui en évidence le regard culturel de chercheurs entendants. Il questionne les procédures de sélection et de représentation des données, et travaille à redéfinir indices et posture de recherche sur cet objet. Ce type de questionnement, développé par ces deux chercheurs, sur le travail implicite de systèmes graphiques qui définissent à priori le domaine

descriptible, a été pour une large part alimenté par les situations de recherche elles–mêmes. Les espaces où se joue l'analyse du langage des sourds en France sont initialement, pour des raisons essentiellement politiques, composés d'associations et de séminaires. Ils sont marqués par le registre de l'oralité, celui de la langue des signes. C'est dans cette tension entre des explorations orales de repères d'analyse, et une écriture en friche d'énoncés gestuels, que C. Cuxac élabore un nouveau répertoire descriptif de la langue des signes, et que P. Jouison construit la trame d'une écriture dédiée à ce langage.

Les recherches françaises restent marquées semble–t'il par cette importance d'un travail oral. Remises en corps et en situations, via des reproductions ou des vidéos commentées, sont vraisemblablement deux ressources où s'acquièrent des repères de lecture des premières publications françaises. Les difficultés que différents acteurs rencontrent aujourd'hui pour réinvestir les travaux de P. Jouison, chercheur français décédé en 1991, tient probablement à cette nécessaire remise en corps et en discours de ses constructions théoriques. La démarche de recherche des premiers linguistes français montre l'espace de négociation des critères d'une discipline, ouvert par cette dialectique entre corps et supports. Elle met également en évidence cette autre dimension de l'écrit, son ancrage matériel et culturel. Questionner les limites de l'écriture en science reviendrait à penser ses usages sociaux particuliers, mais aussi en quelque sorte le « travail » du support lui–même.

L'analyse, rapidement exposée, des efforts d'exploitation d'autres environnements matériels d'analyse et de communication, montre cependant une fois encore le poids de pratiques sociales et culturelles d'écriture en science. Les documents vidéographiques, comme les outils informatiques de manipulation d'images numériques, supportent et reconduisent des activités d'écriture routinières. L'investissement de ces nouveaux outils de communication scientifique viendrait essentiellement consolider lignes et prises de recherche au sein de la discipline. Il se fait, chez C. Cuxac, parallèlement à la normalisation de ses constructions théoriques. Celle–ci se produit au prix d'un effacement des repères anthropologiques dans les publications, qui sont désormais structurées par ce nouveau cadre théorique. Elle se joue dans la reprise d'un répertoire descriptif par plusieurs chercheurs et professionnels de la LSF, répertoire bientôt entériné dans un outil informatique de transcription de corpus vidéos. Paradoxalement, les manières de faire et les résistances qu'apportent un média visuel et mobile, des outils et une interface informatiques, restent globalement peu questionnés. Comme nous l'évoquerons plus loin, ces nouvelles technologies sont pourtant de plus en plus investies, sur la scène internationale, par les chercheurs spécialisés dans l'étude de langues gestuelles de sourds. Elles viendraient soutenir une communication scientifique mise en difficulté par une hétérogénéité de logiques et de pratiques de transcription et d'écriture.

La confrontation de différentes démarches de recherche sur des langues gestuelles, un objet si problématique pour la linguistique moderne, met ainsi en évidence des manières différentes de négocier, à travers des pratiques et des dispositifs d'écriture, les cadres d'une discipline scientifique. Elle montre également, au–delà des supports investis, la prégnance d'un certain rapport à l'écrit en science. L'observation des difficultés et des pratiques de

recherche des linguistes spécialisés dans l'étude de langues gestuelles met en évidence la dimension culturelle des modes d'appropriation des dispositifs socio–techniques de communication en science.

– 3ème Partie –



– 3ème Partie –

Locuteurs, images et informatique : Ancrage et stabilisation de lignes de recherche.

Introduction. Formes et voies de stabilisation de lignes de recherche.

L'analyse, exposée précédemment, des actions politiques et de recherches linguistiques autour du langage gestuel des sourds français, durant les années 1980, pourrait laisser penser qu'une institutionnalisation rapide de ces différentes initiatives a ensuite eu lieu. Nous observons au contraire une longue période transitoire, qui s'étale sur plus de 10 ans, au cours de laquelle de nouveaux chercheurs s'impliquent, de manière essentiellement individuelle. Ce n'est qu'au tournant des années 1990–2000 que des axes de recherches, des laboratoires scientifiques, et des filières d'enseignement sont explicitement consacrés à l'étude de la langue des signes en France. Cette situation contraste fortement avec cet autre pays francophone qu'est le Québec. La recherche sur la langue des signes québécoise s'y organise au début des années 1980, et trouve à s'institutionnaliser au sein d'un laboratoire universitaire de linguistique dès 1988. À l'inverse, à cette époque, en France, après 15 ans de mobilisations et de recherches, les acteurs du mouvement sourd s'essoufflent, pour être désormais confrontés au travail de pérennisation des activités entreprises, suscitant des besoins financiers et un ancrage plus institutionnel. Le tissu associatif, construit autour de la promotion et de l'enseignement de la langue des signes, est en recomposition. Ceci contribue à redéfinir également les modalités de collaboration des sourds à la recherche.

Le contexte politique au Québec n'était pourtant pas plus favorable qu'en France, à la pratique d'une langue gestuelle, ou à l'essor de recherches linguistiques sur cet objet. Cette province canadienne se démarque par son histoire politique, qui vient, plus brutalement et plus rapidement qu'en France, réorganiser l'éducation et la vie sociale des sourds. Ces derniers ne se mobilisent pas autour d'un projet politique et administratif de restructuration à long terme d'un milieu spécialisé, mais autour des modalités d'une transformation effectivement engagée. Ce sont des adolescents et de jeunes adultes qui se mobilisent ici, pour être brutalement coupés de leurs réseaux de communication et de formation. Un changement de tutelle, entre les organisations religieuses et les institutions gouvernementales, détruit en peu de temps l'organisation d'un territoire et de pratiques séculaires autour de la surdité. Mais il permet de manière inédite dans cette province, une prise de parole publique de personnes sourdes, ainsi qu'une liberté d'actions, et de regroupements, au sein d'associations jusque là quasi–inexistantes au Québec. Comme nous le décrirons dans le deuxième chapitre de cette partie (Chap. 11), – pour constituer un point de comparaison contrasté vis–à–vis de la situation

française–, l'institutionnalisation de lignes de travail sur la langue des signes québécoise se fait dans un contexte où cet objet n'est pas encore clairement défini, tandis que les réseaux de recherches sont eux–mêmes encore en construction. Les promoteurs de l'analyse linguistique de la LSQ au sein d'un laboratoire de l'Université du Québec à Montréal ne resteront par ailleurs pas longtemps au sein de cette structure. Ce sont donc des chercheurs et des étudiants, extérieurs au monde des sourds et de leur langue gestuelle, qui travailleront, pour une bonne part, à l'intégration de cette ligne de recherche dans leur laboratoire, comme dans les questionnements théoriques et méthodologiques de leur discipline.

i La genèse de spécialités ou disciplines scientifiques en question.

Nous voyons, à travers ces deux cas de figure, que l'existence d'un réseau de communication scientifique structuré autour de quelques personnalités, de constructions théoriques inédites, et de textes servant de référence pour un collectif émergent, n'est ni nécessaire (cas du Québec), ni suffisant (cas de la France), pour donner naissance à une nouvelle spécialité ou discipline scientifique. Plusieurs études de cas ont pourtant mis en évidence, dès les années 1970, l'importance de réseaux de citations, de communication et de collaboration, dans la genèse de nouveaux champs de recherche (N. C. Mullins, 1972, 1973, 74; B. C. Griffith & Mullins 1972 ; Lemaine, G. & al., 1977).

Pour poursuivre l'analyse dans ce cadre théorique, il faudrait, dans le cas du Québec, inclure des centres et des réseaux de recherches américains sur l'ASL. Cette langue des signes est en effet massivement pratiquée au Canada. Lorsque les recherches québécoises s'organisent, les études linguistiques sur l'ASL, engagées depuis 20 ans, sont déjà bien établies. Ceci a sans conteste soutenu les revendications des sourds québécois, comme la conception, puis le financement, de projets de recherche sur la LSQ. L'objet socio–politique et scientifique qu'est la « langue des signes québécoise » est cependant construit explicitement en opposition à l'ASL et aux chercheurs anglophones. Les sourds québécois travaillent à faire reconnaître les différences linguistiques qu'ont produit des systèmes d'enseignement distincts, entre francophones et anglophones, et plus particulièrement entre Québécois et Canadiens. Chercheurs anglophones spécialisés, formés à l'école américaine, et chercheurs francophones néophytes dans ce domaine, sont en concurrence aux premières heures des recherches québécoises sur cette langue gestuelle.

Pour ce qui concerne le développement de réseaux scientifiques français autour de la LSF, il faudrait inclure, comme nous l'avons montré dans la partie précédente, de nombreux acteurs non scientifiques. Il serait également nécessaire de prendre en compte la nature elle–même, sociale, linguistique et politique, de ces réseaux. Il faudrait questionner, comme nous avons essayé de le faire dans la partie précédente, l'identité des acteurs, la matérialité des supports, et les situations dans lesquelles se construisent une définition de la LSF et des recherches sur cet objet. Intégrer des acteurs non scientifiques, dans cette analyse des phases d'organisation d'un collectif, ou d'un champ, de recherche n'épuise cependant pas le problème. Cela ne permet d'écrire qu'une partie de l'histoire. La construction d'un nouvel

objet d'étude, d'outils graphiques spécifiques, et de leur légitimité au sein de réseaux scientifiques, de même que l'existence de collaborations interdisciplinaires, ne donne pas forcément naissance à une nouvelle discipline. En témoigne l'analyse de ces collectifs hybrides que forment les chercheurs travaillant sur la parole en France (M. Grossetti & al., 2001, L. J. Boe & al., 1993, L. J. Boë, 1997a,b), ou sur la vision dans l'Allemagne du 19ème siècle (R. S. Turner, 1987). Malgré l'importance des collaborations, le partage d'instruments et de ressources théoriques, ils ne s'institutionnalisent pas (ou pas encore) sous la forme d'une discipline spécifique.

La particularité des recherches qui nous intéressent, portant sur des langues faites de gestes, réside dans le fait qu'un cadre disciplinaire de référence existe déjà. L'enjeu, comme nous l'avons déjà souligné, consiste ici à intégrer cet objet imprévu dans le domaine d'étude des sciences du langage, en négociant, pour cela, les outils méthodologiques et les constructions théoriques propres à cette discipline. Le développement de recherches linguistiques sur ce type d'objet relèverait alors davantage d'un changement de paradigme (T. Khun, 1970), que d'une nouvelle construction disciplinaire. La pertinence de ce cadre d'analyse, pour étudier les transformations des pratiques et théories scientifiques, a cependant été critiquée, notamment pour ce qui concerne son application à la linguistique. Celle–ci serait trop morcelée, à travers différentes écoles, pour que les concepts de paradigme et de révolution scientifique soient véritablement appropriés ici (si nous maintenons, tout au moins, la définition qu'en donne T. Khun). Plusieurs linguistes se sont en effet interrogés, dès la parution de cet ouvrage, sur la portée révolutionnaire des travaux de N. Chomsky au sein de cette discipline. Nombre d'entre eux, notamment non–générativistes, auraient reconnu l'importance des bouleversements que ce chercheur aurait suscités. Rapidement cependant, des voix discordantes se font entendre (W. K. Percival, 1976), pour conduire à une remise en question générale, à la fin des années 1980, du caractère révolutionnaire de la linguistique générative. On pourra se reporter, pour de plus amples détails, à l'article de F. J. Newmeyer (1986), qui propose une synthèse des analyses et critiques portant sur le caractère révolutionnaire (qu'il défend) des travaux de N. Chomsky. Ce qui nous intéresse ici, c'est le portrait de la linguistique de l'époque qui est, de cette manière, dressée. W. K. Percival conteste la pertinence du modèle de Th. Khun à la linguistique en raison, notamment, des divisions qui persistent au sein de la discipline, vis–à–vis des travaux de N. Chomsky, et qui se produisent également à l'intérieur de sa propre école. Ces développements théoriques ne répondraient pas, par ailleurs, à une situation de crise. F. J. Newmeyer confirme cette analyse, tout en soulignant le point de référence obligé que représente désormais la théorie de ce chercheur. Les promoteurs d'autres perspectives linguistiques seraient ainsi amenés à se positionner par rapport à elle. F. J. Newmeyer précise également que, dans les années 1980, très peu de linguistes européens sont générativistes. Nous comprenons dès lors que l'intégration des langues gestuelles au sein de la linguistique est susceptible de se jouer différemment selon les pays, pour des raisons historiques mais aussi théoriques.

ii De la diversité des cadres de travail en linguistique.

France et Québec représentent, de ce point de vue, des situations contrastées. Relevant de courants théoriques distincts, ils n'investissent pas les mêmes situations de travail, et ne construisent pas les mêmes problématiques. Ils ne sont pas non plus engagés dans le même travail de frontières (T. F. Gieryn, 1983), entre pratiques scientifiques et non scientifiques autour de la langue des signes, ni dans les mêmes efforts de dialogues avec d'autres disciplines. Dans ces débats sur le caractère révolutionnaire ou non des travaux de N. Chomsky, F. J. Newmeyer (1986) évoque la mention, par certains auteurs (notamment J. Greene, 1972), d'une révolution psycholinguistique. Les développements théoriques, de part et d'autre de l'Océan Atlantique, se démarquent en effet par différentes logiques d'articulation entre linguistique et psychologie. Si nous nous référons à la présentation que fait J. Caron (1995) des différentes relations engagées entre ces deux disciplines, la démarche de N. Chomsky incarne l'intégration de la linguistique dans la psychologie cognitive :

> « L'objet formel constitué par la langue, tel qu'il est décrit par le linguiste, est conçu comme partie intégrante du système cognitif, inscrit dans son architecture. C'est à quoi vise la célèbre distinction entre compétence et performance, introduite par Chomsky dès 1965. La compétence linguistique présente en chaque individu, c'est la grammaire telle que la décrit le linguiste ; elle est donnée, et non pas construite, et la tâche du psychologue est de rendre compte, non de cette compétence, mais de la performance, c'est–à–dire des processus par lesquels le sujet met en œuvre cette compétence. » {J. Caron, 1995, p.136}

À l'inverse, ou de manière différente, les développements engagés par des linguistes comme A. Culioli, C. Fuchs et M. Pêcheux (1970) ou plus tard, au sein des « grammaires cognitives » (R. W. Langacker, 1987), se construisent autour de dialogues entre des disciplines clairement distinctes, la linguistique et la psychologie cognitive, ou la psycholinguistique.

> Ici « la langue n'est plus un ensemble de règles formelles de combinaison de symboles, elle est le produit d'une activité cognitive de mise en relation formes/sens. Elle ne relève plus de l'architecture du système, mais de son fonctionnement. Deux notions essentielles vont alors constituer un terrain commun à la linguistique et à la psychologie cognitive : celle de *représentation* et celle d'*opération*. » {id., p.139, en italique dans le texte}

Il n'y a pas, jusqu'à une période très récente en France, de dialogues ou collaborations autour de la langue des signes, impliquant linguistes et psychologues (cogniticiens ou du langage). Les auteurs français de recherches sur la langue des signes, sans se revendiquer véritablement, aux premières heures de leur travail, de ce courant théorique, s'y rattachent cependant massivement à la fin des années 1980. Sh. Ch. Yau soutient sa thèse en 1988 sous la direction d'A. Culioli, tandis que P. Jouison entame, à cette époque, un doctorat sous la responsabilité de ce même directeur. Les références systématiquement reconduites par C. Cuxac à travers ses textes sont des écrits de R. Thom (qui a inspiré de nombreux auteurs de ce courant théorique), mais aussi, à partir de la fin des années 1980, des publications de Sh. Ch. Yau, et d'auteurs comme R. W. Langacker, J. Petitot ou J. P. Desclès. Ce dernier chercheur est également impliqué dans plusieurs soutenances récentes sur la langue des signes (notamment F. Lejeune, 2004 ; A. Risler, 2000).

Il faut mentionner par ailleurs le rôle important qu'a pu jouer O. Ducrot en France, en figurant parmi les premiers directeurs de thèses sur le sujet, mais aussi, et surtout, de F. François, qui a dirigé 8 doctorats de linguistique sur les sourds, dont 5 spécifiquement axées sur la langue des signes française. Nous avons déjà souligné l'importance en France des théories énonciatives, de sémanticiens, mais aussi d'une sensibilité aux questions et méthodes sociolinguistiques. Cette implication collective de plus ne plus marquée dans la linguistique cognitive, à laquelle participe les plus jeunes chercheurs, tend à se faire cependant au dépend des références sociologiques et sociolinguistiques. Nous ne trouvons plus guère, dans les publications linguistiques récentes sur la langue des signes en France (y compris dans ceux de C. Cuxac), de références à B. Mottez, H. Markowicz, J. Woodward ou C. Padden, ni à W. Labov. C'est un trait remarquable, sur lequel nous reviendrons. Même les chercheurs en ethnologie ou sociolinguistique prenant en compte, dans les années 1990, la langue des signes, s'orientent de plus en plus vers l'analyse des structures et caractéristiques linguistiques de ce mode de communication, plutôt que vers les dimensions plus largement sociales et culturelles de ces activités langagières. Au Québec, la recherche sur la langue des signes est d'abord linguistique, ou psycholinguistique pour les initiatives anglophones. L'anthropologie, l'histoire, et la sociologie, y sont des disciplines totalement absentes aux premières heures des études sur cet objet. Ce n'est que récemment que des thèses, écrites par de tels chercheurs sur des sourds locuteurs de langue des signes, existent sur ce territoire (N. Lachance, 2002 ; S. Perreault, 2003 ; D. Poirier, 2004). Et ce n'est qu'aux tournants des années 1990–2000 que les linguistes québécois travaillant sur la LSQ cherchent à rassembler plusieurs disciplines de sciences humaines au sein de leur équipe. Nous voyons donc à l'œuvre une recomposition des alliances disciplinaires autour de la langue des signes, qui se réalise néanmoins de différentes manières selon les pays, et notamment pour ce qui nous concerne, de part et d'autre de l'Atlantique.

Nous avons déjà évoqué par ailleurs, dans la partie précédente (chap. 9), les différences méthodologiques qu'engagent ces conceptions du langage. Les génératives privilégient l'introspection des locuteurs (qui peuvent être les chercheurs eux–mêmes), dans la mesure où la structure linguistique est définie comme un ensemble de règles intériorisées, auxquelles le sujet parlant aurait accès (M. Mahmoudian, 1998). Un corpus de productions naturelles et situées n'est généralement pas considéré comme un matériau idéal d'analyse (D. Mayaffre, 2005). Ce sont des énoncés types qui sont consignés plutôt que de grands extraits de récits naturels. Les génératives peuvent investir des modélisations mathématiques, ou des graphes en « arbres », pour représenter les structures syntaxiques. Des informateurs sont sollicités, dans des situations de travail formelles, pour juger de la grammaticalité de différents énoncés. Nous comprenons dès lors l'importance cruciale ici de la présence de locuteurs au sein des laboratoires de recherche. Une part conséquente de l'activité de linguistes travaillant, dans ce cadre, sur des langues des signes, consiste à s'associer quelques informateurs sourds, ayant des compétences de « natifs » dans la langue étudiée. Le développement de ce champ de recherche dépendrait de la multiplication de chercheurs sourds, et/ou d'une

professionnalisation du travail d'informateur en linguistique[603].

Les autres linguistes évoqués accordent plus de crédit aux phénomènes sémantiques, qui ne sont pas ici dissociés de la syntaxe. Il semble qu'il y ait plus de diversité de méthodes de recherche au sein de ces études visant à décrire la langue comme une activité cognitive. J. Caron souligne en effet le maintien ici de deux disciplines distinctes autour de questions en partie communes :

> « Ce dont part le linguiste, ce sont des agencements de formes, leurs variations à travers les langues et les textes, pour tenter d'y dégager des invariants, et construire un système d'opérations formelles permettant d'en rendre compte de façon cohérente. Les données sur lesquelles s'appuie le psychologue, ce sont des indices comportementaux à partir desquels on peut inférer le fonctionnement cognitif du sujet, dans l'activité de production ou de compréhension du langage. » {J. Caron, 1995, p.143}

Chaque discipline apporte ainsi différentes méthodologies, associées à différentes définitions des observables, et des modes de validation des hypothèses construites. Les professeurs de LSF, par leurs compétences linguistiques et leurs réflexions sur la langue, apparaissent cependant comme des interlocuteurs privilégiés. Ils sont par ailleurs, par leurs activités professionnelles, susceptibles d'être plus particulièrement intéressés par la recherche. Ils sont enfin des partenaires visibles, avec lesquels des relations de collaborations officielles peuvent être engagées. Au–delà de différences méthodologiques, les chercheurs de ce courant semblent également se retrouver dans l'abandon de modélisations algébriques des phénomènes étudiés, au profit de représentations de type géométriques ou topologiques. Les « schémas spatiaux » de R. W. Langacker, les « espaces mentaux » de G. Fauconnier, ou les représentations topologiques des opérations énonciatives d'A. Culioli, en témoignent. C'est parmi ces chercheurs que les travaux de R. Thom (déjà évoqué à propos de C. Cuxac), trouve le plus d'échos. Ces développements, dans les formes de représentations, accompagnent un « remaniement dans la façon dont on définit les opérations mentales : d'opérations séquentielles de calcul sur des chaînes de symboles (empruntées au fonctionnement des ordinateurs), on passe à des opérations de type spatial (plus proches de l'activité sensori–motrice humaine) » (J. Caron, 1995, p.140). Ce sont ces derniers développements qui rapprochent, de ce courant, plusieurs chercheurs français travaillant sur la langue signes.

Les représentations graphiques, qui sont produites par les membres des différents courants théoriques au sein de la linguistique, sont donc de nature différente. Les conditions de négociation de l'insertion des langues gestuelles dans le domaine des sciences du langage se sont ainsi considérablement transformées au cours du temps. Elles se sont diversifiées. S'ils font toujours référence, les repères d'A. Martinet ont désormais moins d'emprise sur le travail des linguistes. Parallèlement, les possibilités de rapprochement de l'étude des langues des signes avec d'autres lignes de recherche se multiplient. L'iconicité linguistique fait l'objet de plusieurs recherches de par le monde, donnant lieu, aux tournants des années 1990–2000 à

[603] C'est en effet ce qu'il ressort de quelques échanges engagés avec des chercheurs américains. Certaines personnes sourdes, informatrices dans des études sur l'ASL, ont acquis une notoriété parmi les linguistes, qui peuvent alors rechercher leurs services, ou les collaborations avec les équipes qui les emploient.

des colloques et ouvrages collectifs[604]. Les recherches sur la gestualité co–verbale, qui se sont développées au cours des années 1980, voient leurs effectifs et leurs champs de recherche se modifier, par l'intérêt que porte désormais une plus grande diversité de chercheurs, à l'analyse d'activités langagières dans leur contexte particulier (enseignement, situation de travail, interactions parents–enfants ou entre pairs, etc). Les informaticiens enfin, par les recherches qu'ils engagent autour du traitement automatique du geste et de l'image, constituent de nouveaux partenaires, bientôt incontournables.

iii Des formes situées d'institutionnalisation de nouvelles lignes de recherche.

Français et Québécois travaillent donc en même temps à l'institutionnalisation de lignes de recherches sur la langue des signes au sein de départements universitaires. Mais ils le font dans des contextes théoriques et nationaux clairement différents. En France, de nouvelles prises de recherches ont été bâties, dans un contexte où les critères linguistiques définis par A. Martinet faisaient autorité. À la fin des années 1980, les chercheurs, de différentes régions, peuvent s'appuyer sur un réseau associatif, qui, bien que désormais en recomposition, a développé l'enseignement de la LSF à l'échelle nationale, et reste ouvert au travail linguistique. Il faut cependant réinventer, dans ce pays, des modes de collaborations entre espaces universitaire et associatif. Les chercheurs québécois connaissent, quant à eux, une institutionnalisation rapide, à la fin des années 1980, d'une ligne de recherche encore émergente sur la LSQ, au sein d'un laboratoire à l'Université du Québec à Montréal. Dans cette province, ce type de recherche se concentre, à cette époque, dans cette seule ville. Les linguistes de l'Uqam doivent cependant créer un réseau de relations leur permettant de rassembler les ressources nécessaires à cette recherche, mais aussi de s'imposer comme équipe scientifique de référence sur le sujet. Ils cherchent également à assurer la cohésion de plusieurs lignes de travail au sein de leur laboratoire, relevant d'histoire et de réseaux différents : l'une portant sur la langue des signes, l'autre sur l'acquisition du français par les sourds en général.

Français et Québécois sont influencés de manière initialement similaire par les recherches américaines sur l'ASL. D'importants échanges se font entre ces pays et les États–Unis, aux premières heures des mobilisations politiques autour de leur langue des signes respective. Les lectures que les chercheurs proposent de ces travaux, et la période au cours de laquelle ils les font, sont cependant différentes. Les Français sont sensibles aux comparaisons proposées par les américains, entre les sourds et d'autres minorités, tandis que les universitaires québécois retiendront surtout les principes graphiques de l'analyse linguistique de langues gestuelles. Par ailleurs, si la France se caractérise par l'imbrication de réseaux associatifs et scientifiques, le Québec est quant à lui marqué, sur le long terme, par une distinction entre ces deux sphères. Dans ce dernier cas, les références du milieu associatif ne sont pas forcément celles des scientifiques. Français et Québécois travaillent cependant tous,

[604] Citons le colloque « Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique », organisé à l'université de Bourgogne, les 29–30 avril 2003, dont les actes sont publiés dans le premier numéro des *Cahiers de linguistique analogique* (juin 2003), et les rencontres organisées tous les deux ans par O. Fischer et M. Nänny, depuis 1999, sur *Iconicity in language and literature*.

mais sur des registres différents, à se démarquer des études américaines, pour rester en prise avec les pratiques et les repères d'un réseau associatif local. La mobilisation des sourds au Québec, aux débuts des années 1980, s'inscrit en effet dans un discours séparatiste, ou tout au moins, revendiquant une spécificité linguistique au sein d'un territoire marqué par la présence américaine (l'anglais, mais aussi l'ASL). Les linguistes francophones de cette province canadienne doivent par ailleurs, comme nous l'avons déjà signalé, affronter la concurrence de chercheurs anglophones. Pour ce qui concerne la France, nous avons évoqué la nature et l'importance du travail d'un réseau, pour une large part associatif, autour d'une langue qui semble, en partie, résister au cadre graphique et théorique construit par les premiers chercheurs américains, à Gallaudet.

Pour comprendre les formes d'institutionnalisation de recherches linguistiques sur des langues gestuelles de sourds, il nous faut donc être attentifs à l'environnement local du développement de ces recherches, mais aussi à celui des efforts engagés pour les stabiliser au sein de départements ou de laboratoires scientifiques. L'histoire de ces études, et celle de leur institutionnalisation, bien qu'interreliées, gagnent à être dissociées. Le cas de la France rappelle qu'elles se déroulent dans des contextes historiques, et donc théoriques et sociaux, différents. Celui du Québec montre que ces histoires peuvent aussi se superposer. L'analyse parallèle des efforts de consolidation, au sein d'institutions scientifiques académiques, de recherches sur la langue des signes en France et au Québec, souligne l'incidence de données de contexte, et de particularités nationales. La contribution de chercheurs ayant le statut de professeurs est décisive dans le pays européen, tandis qu'en terre américaine, l'octroi de subventions a un impact considérable sur les orientations de recherches. Ainsi, comme plusieurs auteurs le mentionnent, les constructions disciplinaires sont modelées par des stratégies et des logiques internes aux départements de recherches ou aux universités (M. Fournier & al, 1985 ; Ch. Camic & Y. Xie, 1994). Elles sont également tributaires de la redéfinition de politiques de financement. D'autres observateurs de la science mettent en avant l'importance, dans ces processus disciplinaires, de la reconnaissance politique des acteurs non scientifiques impliqués dans les champs d'étude émergents (J. Bunders & L. Leydesdorff, 1987 ; P. O. De Busscher, 1997), ou de celle des chercheurs eux–mêmes, au sein d'un espace plus largement public (R. N. Soffer, 1982).

M. L. Small (1999), s'intéressant à la construction de départements de *Black Studies* aux États–Unis, souligne, à la suite d'autres chercheurs, l'intérêt de prendre en compte plusieurs arènes du travail scientifique : la sphère légale et institutionnelle, un espace plus largement public, et le site de recherche lui–même. Comme il le souligne aussitôt, l'importance de cette deuxième arène est généralement minimisée. Elle est pourtant décisive dans l'organisation de plusieurs champs de recherches, portés par les nouveaux mouvements sociaux qui ont marqués de nombreux pays dans les années 1960–1970.

Ceux qui ont décrit la contribution d'acteurs non scientifiques dans la recherche ne questionnent pas leur rôle dans les processus de constructions disciplinaires. C'est que la diversité des acteurs impliqués dans le travail scientifique (membres d'associations,

industriels, pouvoirs publics, universitaires…), a été plus particulièrement questionnée et décrite par des chercheurs qui, précisément, y ont vu l'éclatement des cadres et repères disciplinaires (K. Knorr–Cetina, 1981; M. Callon, 1988 ; H. Nowotny & al., 2001). Leur description de « sciences en société, {de} dynamiques de composition multiformes qui affectent les sciences et les mondes sociaux en refonte conjointe », ne semblent d'ailleurs plus aussi polémiques que dans les années 1980 (D. Pestre, 1998, p.7). Elle bousculerait moins l'image que chacun peut, ou veut, se faire aujourd'hui d'un travail scientifique plus en prise avec un espace public et démocratique.

D'autres observateurs de la science continuent cependant de décrire des processus d'institutionnalisation d'espaces, ou de réseaux, investis par les scientifiques. Un des défis des études sur la science aujourd'hui est sans doute de penser ces espaces hybrides, institutionnels, mais échappant aux manières de faire académiques (ou perçues comme telles). C'est là probablement tout l'intérêt des analyses actuelles sur les organisations frontières, où se jouent, de manière parfois très formelle et cadrée, des interactions et collaborations de recherche entre plusieurs mondes sociaux (D. H. Guston 2001 ; S. E. Kelly, 2003 ; F. Milanovic, 2006).

Ces études mettent en évidence que l'institutionnalisation de nouveaux champs de recherche peut prendre de multiples formes. F. Milanovic (2003) montre ainsi comment, en France, les études urbaines ne sont pas organisées, comme dans d'autres pays, notamment anglophones, au sein de départements de recherche autonomes. Elles existent essentiellement à travers des organisations frontières, ou sous forme de collectifs hybrides. Elles sont nourries par le travail de chercheurs, de différentes disciplines, qui se sont spécialisés dans l'analyse de l'urbain. Les formes de gouvernance de l'État joue un rôle important dans la genèse et les (re)structurations de ce champ de recherche. M. L. Small (1999) montre pour sa part que ce type d'organisation peut se jouer à l'intérieur même d'universités. Ainsi, les départements de *Black Studies* aux États–Unis, relèvent de logiques différentes. Certains incarnent, comme à l'université Temple, une discipline autonome (aussi nommée Africologie), avec ses méthodologie, revues et cursus de formation spécifiques. Mais d'autres peuvent, à l'image des *Black Studies* développées à l'université d'Harvard, organiser et stabiliser un espace de dialogues inter–disciplinaires autour de ce domaine de recherche.

Ces formes d'institutionnalisation s'expliquent aussi bien par des opportunités de formation et de collaboration différentes à l'intérieur de ces universités, que par la présence plus ou moins importante d'étudiants noirs et, surtout, d'organisations militantes pour la cause des noirs, autour de ces établissements scientifiques. La ligne d'analyse que construit M. L. Small se situe ainsi essentiellement au point de congruence entre ces deux dynamiques, universitaires et publiques, qui se construisent et se combinent localement. Cet auteur montre également que cette institutionnalisation fut longue à se mettre en place, et ce, malgré l'importance du mouvement noir qui leur a donné naissance et légitimité, sur un plan à la fois scientifique et politique. L'émergence de ce champ de recherche, ou de cette discipline, fait même référence aux Etats–Unis, pour les acteurs d'autres mobilisations. M. Berbrier (2002)

montre ainsi que le mouvement gay, mais aussi, celui des sourds, dans ce pays, prennent modèle sur celui des noirs, dans leurs revendications politiques, comme dans leurs efforts actuels de développement de recherche. Les programmes de *Deaf Studies* seraient modelés sur ceux des *Black Studies*.

iv Spécialité linguistique et Deaf Studies sur la scène internationale.
L'hétérogénéité d'un champ de recherche.

Il existe cependant aussi à propos des sourds, de grandes différences entre universités, ainsi qu'entre pays. Aux États–Unis, plusieurs établissements font désormais référence sur ce sujet. Citons notamment les départements de « Deaf Studies » du CSUN en Californie (California State University, Northridge,) de l'université de Boston, de Gallaudet University ou du NTID (National Technical Instite for the Deaf), offrant Bac ou Master dans ce domaine. Les documents recensant les programmes de formation concernant la surdité (édités par les *American Annals of the Deaf*), montrent cependant qu'il existe une grande diversité d'appellations ou de logiques d'institutionnalisation. Nous trouvons ainsi en 2004 de nombreux *départements d'American Sign Language*, d'*ASL Studies*, de *Sign Language Studies*, et parfois, de *Deaf Community Studies*[605], sans compter les laboratoires de recherches linguistiques dédiées à la langue des signes dans ce pays. Le développement de *Deaf Studies* semble être un phénomène relativement récent dans le monde. Les chercheurs travaillant sur les sourds dans une perspective culturelle et linguistique, se sont d'abord, et souvent exclusivement, focalisés sur l'analyse linguistique des langues des signes. C'est à partir de ce noyau, de cette spécialisation à l'intérieur de la linguistique, que d'autres thématiques, plus sociales, psychologiques ou culturelles, ont ensuite été développées. Ceci reste vrai pour les sites de recherche et d'enseignement qui ont pourtant inclus, dès leur création, l'ensemble de ces questions dans leur programme de travail. En témoigne le *Centre for Deaf Studies*, à l'université de Bristol en Grande–Bretagne, créé en 1978, ou, plus récemment, celui établi en 2001 à Trinity College, à Dublin, en Irlande[606].

Il semble par ailleurs que le sens lui–même de « Deaf Studies » soit diversement défini. Cette appellation peut en effet être utilisée pour désigner l'ensemble des perspectives et pratiques professionnelles développées dans le domaine de la déficience auditive. Dans le cas où ces recherches et formations sont explicitement organisées autour de la langue des signes, elles peuvent cependant renvoyer à différentes organisations universitaires, telles que M. L. Small (1999) a pu les distinguer à propos des *Black Studies*. Ainsi, certains responsables de *Deaf Studies* évoquent l'émergence d'une discipline spécifique, tandis que d'autres souhaitent essentiellement stabiliser un dialogue entre spécialités de plusieurs disciplines. La Grande–Bretagne et l'Afrique du Sud sont représentatives de ces deux démarches. C'est finalement plus dans ce premier pays, qu'aux USA, que nous trouvons les projets les plus explicites de construction d'une nouvelle discipline, ainsi que les parallèles les

[605] « University and College Programs for Personnel in Deafness », *American Annals of the Deaf*, vol.149, n°2, Reference Issue 2004, pp.184–204.
[606] http://www.bris.ac.uk/deaf/ et http://www.tcd.ie/Deaf_Studies/

plus flagrants avec les *Black Studies*, telles qu'elles ont pu être développées par Molefi Kete Asante à l'université Temple par exemple (M. L. Small, 1999). Ainsi peut–on lire sur le site du *Centre for Deaf Studies* de l'université de Bristol :

> Les « Études Sourdes » sont l'étude du langage, de la communauté et de la culture des personnes sourdes. C'est une étude menée par des personnes sourdes, avec des personnes sourdes, pour le bénéfice de personnes sourdes et pour l'expansion du savoir à l'intérieur de la communauté entière. Elle s'appuie sur des techniques et des disciplines qui ont évolué dans le monde entendant, mais cherche à appliquer une perspective sourde et un nouveau professionnalisme sourd à l'étude. (…) Les études sourdes tentent d'influencer théories et pratiques dans les principaux champs qui concernent les questions d'interaction humaine, de langue et de cognition. Les études sourdes visent à alimenter les pratiques dans des domaines appliqués comme l'éducation, l'assistance psychosociale, le travail social et la santé » (tp)[607].

Le plus jeune *Centre for Deaf Studies* de l'université de Witwatersrand à Johanensburg, en Afrique du Sud, se présente et se construit comme un espace de rencontre interdisciplinaire, autour des sourds et de la langue des signes. Voici en quels termes ce centre est décrit :

> « Les Études Sourdes sont une entité à l'intérieur de la Faculté des Sciences Humaines et doivent être définies comme englobant l'Éducation, la Linguistique, la Cognition, le Développement, la Culture et la Communauté, dans leur rapport à la Surdité. *Le Centre pour Études Sourdes est une entité multidisciplinaire, interdépartementale, avec pour but de fournir une structure coordonnatrice pour tous les cours et recherches relatifs aux Sourds dans l'Université.* Les chercheurs et intervenants professionnels sont issus de l'éducation, de la linguistique, de la pathologie du langage et de l'audiologie, de la traduction & de l'interprétation, et des langues modernes & de la littérature. » (tp, non souligné dans le texte)[608]

Exprimer, dans une autre langue que l'anglais, l'appellation « Deaf Studies » peut impliquer plus qu'une traduction. Les Québécois semblent avoir opté pour l'expression « études en surdité », ce qui, d'un point de vue français tout au moins, possède un sens plus médical, que linguistique ou culturel. C'est pourtant sous ce dernier registre qu'il faut comprendre la désignation, au Québec, de « chercheurs en surdité », ou le projet de « chaire en surdité » porté par l'équipe de linguistes spécialisés dans l'étude de la LSQ, à l'Université de Québec à Montréal. Celle–ci s'est cependant trouvée confrontée à d'autres logiques de regroupements, axés autour du handicap. C'est ainsi que fut créé en 2000, le Centre de

---

[607] http://www.bris.ac.uk/deaf/, visite en 2000 (et 2005)
« Deaf Studies is the study of the language, community and culture of deaf people. It is a study by deaf people, with deaf people, for the benefit of deaf people and for the expansion of knowledge within the community as a whole. It draws on techniques and disciplines which have evolved in the hearing world but seeks to apply a deaf perspective and new deaf professionalism to the study. (…) Deaf Studies attempts to influence theory and practice in mainstream fields that deal with questions of human interaction, language and cognition. Deaf Studies seeks to inform practices in the applied fields such as education, counselling, social work and health. »

[608] http://www.umthombo.wits.ac.za/deafed/cds.html Visite en 2005
« The Deaf Studies is an entity within the Faculty of Humanities and is to be defined as encompassing Education, Linguistics, Cognition, Development, Culture and Community as they relate to Deafness. The Centre for Deaf Studies is an interdepartmental, multidisciplinary entity with the aim of providing a coordinating structure for all Deaf related courses and research at the University. The researchers and practitioners are drawn from education, linguistics, speech pathology and audiology, translation and interpreting and modern languages and literature. »

recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR), représentant plusieurs établissements spécialisés et structures de recherches concernant différents handicaps. Le Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd, qui est représenté au sein du CRIR, relève alors toujours aujourd'hui du département de linguistique et de didactique des langues au sein de l'Université du Québec à Montréal.

Pour ce qui concerne les développements français autour de la langue des signes, plusieurs formes d'inscription de ces études, au sein des structures académiques de recherche et d'enseignement, sont encore possibles. Nous pouvons nous demander en effet si ces chercheurs (linguistes, sociolinguistes, ethnolinguiste) travaillent à renouveler les terrains, questionnements et outils théoriques des sciences du langage (et donc à transformer une discipline existante), ou s'ils posent les pierres d'une nouvelle discipline, dédiée à la langue des signes française ou aux langues gestuelles de sourds. Celle–ci donnerait naissance, dans les universités, à des départements de langues des signes (plutôt que de Deaf Studies). Il est également possible que ces chercheurs alimentent l'organisation d'une spécialité ou d'une discipline aux frontières de la linguistique, par hybridation avec d'autres espaces de recherche, poursuivant en cela les collaborations et frottements disciplinaires engagés par les sciences cognitives.

Nous pouvons en effet noter, en France, des efforts de consolidation de collaborations relativement nouvelles, entre linguistes et informaticiens autour de l'analyse du geste et de l'image, comme entre des chercheurs travaillant sur les langues gestuelles de sourds et sur la gestualité co–verbale des entendants. Ces collaborations sont également marquées par une approche cognitive, pouvant constituer une ouverture vers d'autres disciplines, comme la psychologie, ou l'anthropologie. Il est probable que, selon les sites géographiques, différentes configurations ou logiques d'institutionnalisation soient privilégiées. Par ailleurs, le travail de définition des frontières d'un domaine, ou d'une discipline, est une activité qui se poursuit au cours du temps. L'équipe québécoise donne tout particulièrement à voir cette activité continue de réévaluation de la position du groupe au sein d'un espace scientifique, mais aussi professionnel et institutionnel. Ce travail de positionnement, de la part des chercheurs, suscite la réorganisation de leurs activités, analyses et perspectives scientifiques.

v Penser la diversité des sites et des lignes de recherche sur les langues des signes.

C'est plus particulièrement ce travail de frontières et d'articulation entre différents apports et cadres disciplinaires que nous souhaitons questionner ici. Il s'agit également de décrire les formes de (re)configuration des liens entre espaces scientifiques et associatifs. Il convient, à ce sujet, de questionner l'incidence de nouveaux rôles sociaux et professionnels possibles pour des sourds. Ce sont donc les logiques à l'œuvre dans ces processus d'institutionnalisation qui nous intéresse, dans le cas d'un domaine de recherche encore émergent sur les sourds et leurs langues gestuelles. Nous ne proposerons donc pas, dans les lignes qui suivent, l'analyse minutieuse des différentes formes d'organisation de recherches sur la langue des signes, dans différentes villes de France et du Québec. Il s'agit plutôt d'en

comprendre les ressources, logiques et contraintes.

Nous mobiliserons pour cela les repères d'analyse évoqués précédemment, via notamment la prise en compte des différentes arènes du travail scientifique. La reconnaissance, aujourd'hui, de l'importance d'organisations hybrides (D. H. Guston 2001 ; F. Milanovic, 2006), attire par ailleurs l'attention sur la diversité des articulations possibles entre science et société, comme de leurs formes de stabilisation. Si différents observateurs de la science incitent à prendre en compte la contribution d'acteurs non scientifiques (ou qui ne sont pas rattachés à des institutions académiques de recherche), ils soulignent également l'intervention, directe ou indirecte, de l'État. Nous avons décrit, à propos de l'émergence elle–même de recherches sur la langue des signes en France, cette double dynamique d'une politique gouvernementale et de mobilisations sociales. Elle est susceptible de se rejouer, d'une autre manière, dans l'institutionnalisation de ces lignes d'analyse sur une langue gestuelle.

Nous pouvons ainsi, à la suite de M. Grossetti et P. E. Mounier–Khun (1995), distinguer des logiques endogène et exogène de développement de sites de recherche sur un nouvel objet ou domaine d'investigation. La première renvoie à l'importance de ressources, humaines et/ou techniques, déjà rassemblées en certains lieux. Elle dépend de l'existence de collaborations anciennes, ou de relations sociales, entre différents acteurs, dont la contribution s'avère décisive dans la construction de nouveaux sites de recherche. Initialement, M. Grossetti et P. E. Mounier–Khun prennent en compte, de cette manière, des partenaires pouvant ne pas être issus du milieu scientifique académique, mais relevant d'organisations institutionnelles (écoles de formation, groupes industriels…). Nous nous proposons d'élargir cette analyse à la sphère plus largement publique. Il s'agit de prendre en compte, dans la description d'un « système scientifique local », des acteurs plus politiques ou associatifs, comme ceux que M. L. Small (1999) a pu évoquer dans son analyse des *Black Studies*. Ce point est décisif dans la mesure, où, comme nous l'avons montré dans la partie précédente, les recherches sur la langue des signes reposent sur un travail de collaboration entre sourds et entendants, entre chercheurs et acteurs associatifs. Il est donc important de pouvoir interroger l'incidence de l'histoire de ces études dans les formes de leur institutionnalisation.

La notion de logique exogène renvoie quant à elle ici aux projets de construction de sites de recherche qui, précisément, ne dépendraient pas directement de l'histoire de l'émergence de ces études. Il s'agit de pointer ici la contribution, volontaire ou indirecte, de l'État, à travers sa politique de financement de la recherche, la définition de postes de travail, ou la valorisation, par d'autres biais, d'une certaine manière de faire de la science. Ici aussi, il est possible de questionner les relations entre les espaces académiques et la sphère de la vie publique. Comme le soulignent D. Pestre et Ch. Bonneuil (2002), il existe aujourd'hui une demande sociale de maîtrise démocratique des sciences et des techniques. L'implication d'acteurs non scientifiques dans la recherche, qui sont, en dernier ressort, concernés par ces études, serait non seulement valorisée, mais désormais attendue. D. Pestre (2002, p.7) décrit en ces termes, la conception émergente d'une science plus en prise avec le monde et la réalité

sociale :

> « Il ne s'agit pas seulement de « faire collaborer » des producteurs de savoir, de techniques ou de dispositifs industriels autour d'une même question (pour reconfigurer un domaine ou innover), mais d'intervenir dans des débats beaucoup plus globaux dont les origines sont indépendantes, qui impliquent potentiellement tout le corps social, qui sont marqués de sensibilités infiniment variées, et dont le but est, pour un groupe social, de penser et choisir son futur et d'engager des actions préventives et souvent dans l'urgence. »

Différentes dynamiques peuvent venir se renforcer ici. Cette demande de participation peut rencontrer l'exigence de retombées des recherches sur « le terrain », ou la volonté de multiplier les échanges interdisciplinaires, ou encore la création de nouveaux profils professionnels. Le développement de formations universitaires portant sur les sourds, ou à destination de ce public, répond à des demandes multiples. Il en est de même de l'essor de nouvelles technologies informatiques de communication, associant différents chercheurs et usagers dans la conception, l'expérimentation et la diffusion de ces outils.

Il ne faut pas perdre de vue, cependant, l'articulation de ces deux logiques, endogène et exogène. Elles contribuent en effet toutes deux à transformer la situation sociale ou institutionnelle, où sont réalisés ces efforts de stabilisation de nouvelles lignes de recherches. La construction d'un réseau de collaboration, porteur d'un nouveau projet de recherche, lorsqu'il implique une large mobilisation sociale, crée littéralement un nouveau contexte de travail. Le mouvement français autour de la langue des signes a développé, à l'échelle du pays, l'enseignement de cette langue à travers de nombreuses associations de sourds. Celles–ci sont alors des partenaires possibles pour des chercheurs jusque–là extérieurs au monde des sourds et de la langue des signes. Cette mobilisation nationale, impliquant de nombreux artistes, et permettant la médiatisation d'une prise de parole gestuelle de sourds, a également modifié les représentations que chacun peut se faire de la langue des signes et de leurs locuteurs. C'est là, d'ailleurs, dans ces développements médiatiques, que de nouveaux chercheurs trouveront leur première source d'information et d'incitation à l'étude de la langue des signes. À l'inverse, comme nous l'exposerons dans le premier chapitre qui suit (Chap. 10), des initiatives de recherches relevant d'une logique exclusivement endogène peuvent rester longtemps limitées dans leur développement. Il faut se rappeler à ce sujet l'analyse proposée par S. Blume (1992, 1995), décrivant les difficultés rencontrées par les concepteurs d'un outil ou d'une approche concernant, en dernier ressort, un autre corps professionnel ou scientifique. L'institutionnalisation de recherches sur la langue des signes engage avant tout la linguistique. Les collaborations émergentes où cette discipline n'est pas représentée ont plus de difficultés à se stabiliser, et ceci, même si elles impliquent d'autres scientifiques. Le soutien financier ou la valorisation des lignes de travail portées par ces derniers chercheurs (informaticiens par exemple) peut alors transformer leurs conditions de recherche. Logiques endogène et exogène peuvent donc non seulement s'articuler, mais se soutenir mutuellement.

Dans cette partie, nous nous proposons ainsi de poursuivre l'analyse des formes de négociation des cadres disciplinaires, en s'intéressant plus spécifiquement, ici, à l'intégration, et au développement, de lignes de recherche collective sur les langues des signes et les sourds,

à l'intérieur des espaces académiques de la science. Nous décrirons en France l'organisation de formations et d'équipes universitaires autour de cet objet. Nous suivrons ensuite, au Québec, la mise en place et le fonctionnement quotidien de recherches linguistiques sur une langue des signes, au sein d'un laboratoire. La mise en évidence du caractère situé de ces initiatives et pratiques scientifiques conduit par ailleurs à aborder la question des modalités de communication, et de certification, au sein de ce champ de recherches international. La confrontation des pratiques françaises et québécoises permet de préciser la nature tout d'abord de cette diversité, sur un plan historique, conceptuel et organisationnel. Elle met également en évidence les aspects partagés de ces études. En alimentant cette réflexion d'explorations plus internationales, nous soulignerons en premier lieu la place centrale des sourds dans les processus de communication et de certification de ce champ de recherche. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la mise en scène de l'image des locuteurs dans les publications, ainsi qu'à l'essor actuel d'outils informatique de manipulation, d'inscription et de partage de données vidéos de langues des signes.

vi Recherches situées et scène internationale.
Quels points d'ancrage, quel espace de dialogue ?

Nous exposerons ainsi, dans un premier chapitre (Chap. 10), la manière dont s'engage l'institutionnalisation d'équipes de recherche sur la langue des signes en France. Elle se réalise, de manière spécifique dans ce pays, dans une situation de crise. La recomposition des formes de mobilisations collectives autour des sourds et de la langue des signes produit une rupture, relative, entre l'espace des institutions scientifiques, et le réseau associatif et militant. Il convient donc de décrire à grands traits le développement ou la réorganisation des recherches sur la langue des signes, au sein de ces différents espaces. Nous évoquerons ensuite les collaborations et ressources qui impulsent, aux débuts des années 2000, l'essor de recherches et de formations sur la langue des signes au sein de plusieurs universités françaises.

Nous souhaitons, par ailleurs, questionner la redéfinition possible des outils, partenaires ou objet de recherche, au cours de ces (ré)organisations des sites de travail institutionnels. Il s'agit également de préciser la diversité des démarches de recherche sur différentes langues des signes dans le monde. Le Québec fournit ici une étude de cas privilégiée. Comme nous l'avons déjà évoqué, la démarche des linguistes travaillant sur la LSQ à l'UQÀM présente plusieurs caractéristiques théoriques et historiques, faisant de cette équipe un contre–point intéressant de la situation française. Elle possède par ailleurs une histoire institutionnelle plus longue que les sites de recherches français. Nous avons pu analyser, dans le cas de la France, l'incidence des sites de travail dans la définition collective de la LSF puis, de manière plus locale, dans celle de prises de recherche sur cet objet. L'équipe de Montréal nous permet, quant à elle, de décrire l'histoire, et le quotidien, d'un laboratoire dédié à l'étude d'une langue des signes. Nous exposerons également quelques aspects d'une inter–connection entre, d'une part, les activités de conception et d'analyse d'un objet d'étude particulier (la LSQ et ses locuteurs), et, d'autre part, le travail d'organisation et

de conciliation, au sein d'un laboratoire universitaire, des différentes tâches et perspectives des membres d'une équipe.

Ce terrain québécois sera abordé en deux temps. Dans le deuxième chapitre de cette partie (Chap. 11), nous exposerons tout d'abord l'histoire des recherches sur la LSQ au Québec, et les modalités de leur inscription dans un cadre universitaire. La confrontation des histoires et démarches de recherche, en France et au Québec, vient souligner la diversité des formes d'institutionnalisation des études linguistiques sur les sourds et les langues des signes, sur une scène internationale. Elle vient donc préciser ce qui ressort de la description très rapide que nous avons pu faire des centres de recherche sur ce sujet. Mais elle met également en évidence, comme nous le montrerons, des conceptions différentes de l'objet d'étude lui–même. Nous ne pointons pas là seulement une diversité d'outils et d'analyses de la langue des signes, mais des différences de conception des liens entre surdité, langage, culture et cognition. Les sourds, comme groupe culturel et linguistique, ne sont donc pas décrits et pensés tout à fait de la même manière, par toutes les équipes de recherche spécialisées sur ce sujet. Les relations de collaboration, que les linguistes tissent avec eux, diffèrent également. Ce sera là l'objet du chapitre suivant (Chap. 12).

Comme nous le montrerons dans le chapitre 10, les sourds interviennent, en France, à titre de professionnels de la langue, extérieurs à l'université. Au Québec, ils entrent rapidement dans l'équipe universitaire. Nous décrirons, dans le chapitre 12, la nature et la diversification de leurs statuts au sein de ces activités de recherche. Le constat d'une diversité de situations et de constructions scientifiques, au sein de ce champ d'étude sur les langues des signes de sourds, pose alors inévitablement la question des conditions de communication et de certification scientifique. La confrontation de différentes histoires et démarches de recherches sur plusieurs langues des signes, met en évidence la position centrale qu'occupent les sourds eux–mêmes dans ces processus. Dans le cas de la France, comme dans celui du Québec, les activités des chercheurs sont organisées autour des modalités d'observation et d'implication de sourds dans leurs recherches. Ceci se joue à différentes étapes de travail : en amont, dans la production des données, au cours de l'analyse, mais aussi dans les activités de mise en scène publique des recherches produites. En ouvrant cette analyse à une exploration plus internationale, nous évoquerons, dans un deuxième volet du chapitre 12, comment se déclinent les formes de présence des sourds dans la recherche. Nous insisterons plus particulièrement sur l'implication de sourds dans la production d'images destinées aux publications.

Plusieurs équipes de recherches sur des langues des signes dans le monde investissent par ailleurs aujourd'hui des technologies informatiques pour conserver, partager et transcrire des corpus vidéos de langues des signes. Il s'agit de donner accès au travail d'inscription graphique, en lien avec les données étudiées, ou tout au moins en lien avec des images vidéos. Des efforts sont par ailleurs engagés dans différents pays (USA, Allemagne, France, Japon…) pour construire des environnements informatiques de notation et d'analyse de corpus de langues des signes, qui soient partageables par la diversité des linguistes spécialisés. Ces

outils sont donc destinés à répondre à la fois à des problématiques d'inscription graphique d'une langue mouvante en trois dimensions, et à l'exigence de visibilité des locuteurs et de leurs productions gestuelles. Nous consacrerons un dernier chapitre (chap. 13) au suivi d'une telle collaboration française, impliquant durant deux années, des linguistes, des cogniticiens et des informaticiens, autour de la conception d'un éditeur de transcription de corpus de langues des signes. Il s'agit, à travers ce chapitre, d'entrer dans les processus de conception et de fabrication d'un dispositif technique, destiné à encadrer aussi bien le travail d'analyse de données visuo–gestuelles, que les activités de démonstration et de débats autour de ces recherches. Il est, à ce titre, une ouverture sur les pratiques à venir de recherches sur la langue des signes, mais aussi sur d'autres questionnements sociologiques.

Ce site d'observation conduit en effet à s'intéresser tout d'abord aux modalités de conception collective, interpellant de manière inattendue les sociologues eux–mêmes sur l'importance de dynamiques gestuelles. Il offre par ailleurs la possibilité de suivre l'élaboration d'un outil devant faciliter la manipulation et la transcription de corpus de langues des signes, mais aussi les activités de certification et de communication internationale sur ces objets. Son élaboration laisse cependant penser qu'il transforme, de manière plus générale, l'ensemble de ces pratiques. Articulé à de la vidéo, le travail de transcription est susceptible de changer de nature. Il porte par ailleurs sur des corpus dont les conditions de production ont été modifiées. Ceci est lié aux contraintes apportées par le travail informatique, mais aussi par le changement d'échelle permis par ces collaborations. Ce type d'environnements de travail conduit enfin à formaliser les étapes de recherche, et les statuts des acteurs intervenant dans ces études.

Ces questions restent cependant ouvertes. Le suivi cette fois de la réappropriation effective et collective de ce type d'outils reste à faire. Il faudrait cependant, là aussi, prendre en compte l'évolution du contexte de ces recherches. Comme nous l'avons évoqué, nous assistons aujourd'hui à l'investissement, par des sourds, des réseaux et des technologies visuelles de communication. Les transformations évoquées, et les processus de formalisation des conditions d'enregistrement et de collaborations, pourraient donc être plus générales. Compte tenu de ce contexte socio–technique, la signification des pratiques observées peut également changer. Nous voyons ainsi que l'analyse des formes de présence de sourds dans les publications d'une part, et la construction d'environnements informatiques de travail à même l'image d'autre part, conduit à s'interroger sur les rapports, en devenir, entre sciences, technologies et sociétés. La problématique d'une communication scientifique à partir, et à travers, des images de locuteurs, renouvelle en effet la question des frontières entre auteurs scientifiques et littéraires, mais aussi entre chercheurs, techniciens, et profanes. Elle apporte des enjeux spécifiques de propriétés intellectuelles et artistiques, mais aussi plus largement éthiques. Ces remarques expliquent les limites que nous nous poserons volontairement dans le chapitre 12 à propos de la mise en scène de l'image de locuteurs, et de l'essor, sur la scène internationale, de collaborations entre linguistes et informaticiens. Le chapitre 13 est quand à lui essentiellement destiné à interroger les conditions et les modalités de conception, collective et interdisciplinaire, d'outils de manipulation et de traitement de corpus visuels de

langues des signes.

– Chapitre 10 –

Recherches et territoires

Introduction. Du réseau– laboratoire français à des équipes universitaires en réseaux.

Nous nous proposons, dans ce chapitre, d'exposer quelques aspects d'une inscription de lignes de recherche sur les sourds et la langue des signes, à l'intérieur des espaces académiques de la science. Nous montrerons tout d'abord que le mouvement sourd connaît en France des difficultés, en partie similaires à d'autres nouveaux mouvements sociaux, dont nous évoquerons la nature. La réorganisation du tissu associatif, porteur de recherches linguistiques sur la LSF, et principal espace de collaborations autour de cet objet, explique que l'institutionnalisation des lignes de recherche engagées soit particulièrement tardive dans ce pays. Elle n'a véritablement lieu que dans la seconde moitié des années 1990 et au début des années 2000. Les sourds s'efforcent, particulièrement dans cette phase transitoire du début des années 1990, de rester des acteurs de la recherche sur la LSF, et les interlocuteurs d'universitaires. Les initiatives du monde associatif peinent cependant à se stabiliser. Elles ne sont que difficilement à l'origine du développement d'axes de travail sur la langue des signes, au sein d'institutions scientifiques. Leur contribution est par contre décisive dans la mise en place de formations universitaires sur cette langue ou son analyse. Nous nous proposons ainsi de décrire différentes logiques de collaborations et d'ancrage, dans ces espaces institutionnels de la science, de projets collectifs autour de la langue des signes.

Les données mobilisées ici sont essentiellement de trois natures. Pour ce qui concerne la période transitoire, les informations sont issues des mêmes documents et entretiens que ceux utilisés dans la partie précédente, concernant le mouvement sourd. Il s'agit d'actes de colloques, d'entretiens avec des chercheurs et d'autres acteurs plus politiques, de journaux issus de ce réseau, et d'archives de l'association 2LPE. Pour ce qui concerne le développement d'équipes de recherches et de formation au sein des universités françaises, plusieurs ressources officielles existent. La présentation des membres et des lignes de travail actuels sur la LSF, au sein de différents laboratoires de recherche, est généralement diffusée sur internet, ou à travers des plaquettes d'information. La liste et les caractéristiques des formations proposées sont également rendues publiques. Certains laboratoires donnent accès aux rapports exposant le bilan de leurs activités, et de leurs collaborations avec d'autres établissements. Ce type de données permet de dresser la géographie des sites de recherche sur la langue des signes en France. Elles ont été rassemblées en 1998, 2000 et 2005. Elles mettent en évidence la rapidité des transformations actuelles, des initiatives de formation et de collaboration entre linguistes et informaticiens autour de la langue des signes. Au début de cette recherche – à la fin des années 1990 –, il n'existait pas de laboratoire dédié à cet objet. Quelques chercheurs se consacraient, de manière isolée, et, pour la moitié d'entre eux depuis

peu, à l'étude de la langue des signes.

L'institutionnalisation de lignes de recherche sur cet objet en France a donc été réalisée, pour une large part, pendant nos propres investigations sur l'histoire et les pratiques de ces linguistes. Notre troisième source d'information réside alors dans l'observation de la transformation de ce champ d'étude en France. Il n'a pas été possible de suivre ces chercheurs, rattachés à différentes universités ou institutions scientifiques, dans leur propre site de travail. Nous les avons cependant rencontrés de manière régulière à travers l'organisation et/ou la tenue des journées d'étude sur la langue des signes organisées à Toulouse en 1998, 1999 et 2001, et lors des premières conférences de l'Association de Recherches Internationale en Langues des Signes, en 1997 à Rouen, en 1999 à Toulouse, et en 2000 à Grenoble. Une série d'entretiens a été réalisés avec ces différents acteurs, pour certains en 1997 ou 1998, pour d'autres en 2000 et 2001. Il s'agissait essentiellement de connaître leur parcours et leur perception de ce champ d'étude émergent. Les échanges ont été maintenus pour certains par téléphone, pour d'autres de manière plus informelle lors de séminaires, de conférences ou de soutenances de thèses. Nous avons également eu l'occasion de rencontrer les partenaires sourds de certains de ces chercheurs ou étudiants, rattachés aux universités de Toulouse, Paris, Tours et Rouen. Des traces de l'ensemble de ces observations, conversations ou discussions informelles ont été conservées à travers la tenue de cahiers de terrain. Enfin, un projet de constitution d'un éditeur informatique de transcription, impliquant plusieurs linguistes et doctorants français, ainsi que deux équipes d'informaticiens, a été suivi durant deux années, début 2000. Une analyse en sera proposée dans le dernier chapitre de cette partie. Ce suivi a par ailleurs été l'occasion de divers échanges et observations sur les pratiques, tensions et projets de plusieurs chercheurs français spécialisés dans la langue des signes.

Ce chapitre permet d'évoquer la transformation des conditions de réalisation des recherches françaises sur la langue des signes. Nous avons montré qu'elles se sont développées dans un réseau largement associatif, que nous avons décrit sous les traits d'un réseau–laboratoire. Nous abordons ici l'émergence de plusieurs équipes qui s'organisent au sein des universités. Cette phase de travail en laboratoires semble cependant particulièrement brève, dans la mesure où elle s'ouvre rapidement sur des collaborations géographiquement éclatées. Les terrains peuvent être éloignés de la métropole, les partenaires rattachés à différents centres urbains, mais aussi à plusieurs disciplines. Si un fonctionnement plus autonome, en laboratoire, mobilisant des ressources locales, peut bien être décrit, force est de constater que ce champ d'investigation, s'annonce, en France, particulièrement réticulaire. Le chapitre suivant montre à l'inverse une organisation du travail concentrée en un seul site géographique, Montréal, où les linguistes, québécois, cherchent à rassembler, autour de leur laboratoire, les ressources et les acteurs locaux susceptibles d'alimenter ou de soutenir leur travail. Ici, à l'inverse de la France, et comme dans de nombreux autres pays occidentaux, les recherches sur la langue des signes se sont rapidement inscrites dans des institutions scientifiques. L'organisation du travail en laboratoire que nous décrirons, repose sur une expérience de 10 ans. Visité en 1998, ce laboratoire connaît lui aussi aujourd'hui des

situations de travail plus réticulaires. Elles restent cependant locales, et placent toujours le laboratoire au cœur des activités de ces linguistes.

Nous souhaitons interroger, à travers ces différents terrains d'observation, la diversité des pratiques de recherches sur cet objet, et l'impact de leur genèse comme de leur institutionnalisation. Nous verrons, à travers ces différents chapitres, qu'elles posent en des termes quelque peu différents la question du statut des sourds dans ces recherches. En France, nous comptons aujourd'hui, et de manière récente, des étudiants sourds intéressés par l'étude de la LSF. Mais c'est essentiellement à titre d'experts de cette langue, en tant que professionnels extérieurs à l'université, que la plupart des sourds prennent part à son analyse et à son enseignement dans les universités françaises. Ils sont à l'inverse, dans d'autres pays comme le Québec, les États–Unis ou l'Allemagne, des membres de laboratoires, en tant qu'assistants de recherche, ou, plus rarement, en tant que linguistes. Les chercheurs de ces pays peinent cependant à leur trouver un statut administratif adéquat. Si tous ces linguistes spécialisés tentent de donner aux sourds un accès aux formations et statuts universitaires, l'organisation des équipes de recherches repose cependant aujourd'hui sur différents principes. En France, elle s'appuie, au–delà de la diversité des initiatives scientifiques, sur des collaborations entre associations de sourds et universités. Cette configuration est largement tributaire, comme nous allons le montrer, de l'histoire, déjà évoquée, d'un mouvement de promotion, d'enseignement et de recherche sur la langue des signes, dans ce pays. Nous décrirons ainsi le passage d'une organisation réticulaire à une autre. La première est axée sur des structures associatives mobilisant quelques chercheurs ; la dernière repose sur des partenariats engagés par différents pôles universitaires avec des associations de sourds.

1– Un mouvement français essoufflé : des lieux de recherche en redéfinition.

La fin des années 1980 est marquée en France par un essoufflement du mouvement social de sourds. Si la plupart des organisations associatives qui le soutiennent se maintiennent, ce réseau de promotion de la langue des signes se transforme. Il est tout d'abord concerné par des efforts d'institutionnalisation et de professionnalisation des acteurs et des services. Il est ensuite disloqué par une recomposition plus locale et plus thématique des actions collectives. Les représentations politiques elles–mêmes se démultiplient. Dans les années 1990, il existe ainsi plusieurs associations de parents d'enfants sourds et différentes organisations politiques de sourds (en plus de la *Fédération Nationale des Sourds de France*[609], sont ainsi créés le *Mouvement Des Sourds de France* dans les années 1980 ou la *Ligue des Droits des Sourds* et *Sourds en Colère* dans les années 1990). *2LPE* éclate à la fin des années 1980 en plusieurs associations locales, qui maintiennent leur hétérogénéité d'origine et leur organisation autour de projets, comme la gestion de classes bilingues et la création de différents services en langue des signes. Mais ces acteurs associatifs se tournent désormais davantage vers des ressources et des partenaires régionaux. Le mouvement sourd s'inscrit de ce point de vue dans la politique française de décentralisation. L'incidence de ce contexte politique sur les types d'organisation collective ne doit cependant pas masquer

[609] La Confédération Nationale des Sourds de France (CNSF) se restructure en Fédération (FNSF) en 1988.

l'importance de la réorganisation de ce réseau de promotion de la langue des signes. Les difficultés que rencontrent les acteurs de ce mouvement sont sur bien des points similaires à celles d'autres nouveaux mouvements sociaux concernés eux aussi, dès les années 1980, par des processus d'institutionnalisation, de réorganisations politiques et de tensions internes, quant aux modalités pratiques d'une action politique et de résolution de différents problèmes locaux. Dans cette recomposition des liens entre un mouvement social et les pouvoirs publics, c'est également la place des activités scientifiques, et le statut de leurs auteurs, qui se trouvent questionnés.

Nous nous proposons ainsi d'évoquer, dans un premier temps, le type de tensions qui secouent le mouvement sourd. Elles contribuent à disloquer certaines articulations entre acteurs et entre problèmes. Elles redéfinissent directement ou indirectement le calendrier et les dispositifs d'investigation, ainsi que les modalités de diffusion des recherches. Le travail de reformulation de principes de fonctionnement et de collaboration, engagé par une partie des acteurs de ce réseau de promotion de la langue de signes, place la recherche au cœur des nouvelles organisations associatives. Ces efforts tardifs de restructuration ne parviennent cependant pas à enrayer les difficultés engendrées par la volonté de mener de front actions et promotion d'un projet de société. Les acteurs associatifs, et notamment les sourds, semblent parallèlement perdre prise sur la recherche. Nous évoquerons ainsi en quels termes se pose, après 10 ans d'investissement collectif dans l'expérimentation de repères de définition et d'analyse linguistique de la langue des signes, la question des modes de collaboration entre locuteurs sourds et universitaires entendants. Les recherches linguistiques connaissent une institutionnalisation tardive qui se joue pour l'essentiel dans la seconde moitié des années 1990 et au début des années 2000. La fin des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990 est une longue période transitoire entre un mouvement social, à travers lequel s'élaborent, se testent et se discutent des repères d'analyse de la LSF, et des sites institutionnels de recherche sur cette langue. Les activités de professionnalisation des différents services associés à la langue des signes, et la restructuration locale d'un tissu associatif favorable à la recherche, créent de nouvelles conditions de participation de sourds à la recherche. Jusque dans ses modes d'institutionnalisation des expertises et des recherches, la France reste marquée par la contribution d'un milieu associatif largement investi par des sourds.

1–1. Tensions et contradictions d'un mouvement social.

Les analyses portant sur des nouveaux mouvements sociaux laissent parfois perplexes, tant il semble qu'aucun d'eux n'ait jamais atteint leur maturité, celle où les rapports sociaux contestés par ces mobilisations seraient profondément et durablement redéfinis, au point de transformer la société elle–même (A. Melucci, 1978 ; J. Cramer & al., 1987 ; M. Amiot, 1986 ; A. Touraine, 1982, 1991; M. Wieviorka, 2005). En gagnant du crédit et une forme de reconnaissance institutionnelle, les acteurs de ces mouvements seraient confrontés à la mise en œuvre pratique, et nécessairement négociée, des idéaux qu'ils promouvaient[610]. Cette

[610] M. Berbier (2002) souligne également, à partir de l'étude comparée des mouvements sourds, gay et d'activistes pour la suprématie des blancs aux États–Unis, les conséquences plus identitaires de leur

phase d'institutionnalisation, et de professionnalisation, les conduirait à prendre, localement, des positions politiques sur des questions initialement secondaires, et des décisions, contextualisées, sur les formes acceptables ou non d'accommodation avec les institutions établies. Ce serait là l'origine de l'éclatement des nombreux nouveaux mouvements sociaux, comme de certains de leurs développements politiques plus extrémistes. De cette dislocation, naîtrait cependant de nouveaux corps d'experts.

Les acteurs de ces mouvements n'auraient donc pas prévu ni même envisagé cette forme de reconnaissance, locale, contextualisée et négociée, de leurs revendications et aspirations. Cette analyse peut être étendue, dans ses grandes lignes, au mouvement sourd français. Elle tend cependant à effacer deux aspects importants, il nous semble, de beaucoup de ces mobilisations collectives. Tout d'abord, leurs acteurs sont bien souvent effectivement engagés dans la mise en œuvre, pratique et négociée, des principes qu'ils défendent. Les expertises, rendues visibles dans cette phase d'institutionnalisation et de dislocation, peuvent exister bien avant. La donnée imprévue, à laquelle ces acteurs sont confrontée, ne concerne donc pas les modalités d'inscription, dans les faits, des principes défendus. Ils ont en général des propositions concrètes, qu'ils ont éventuellement commencé à mettre en pratique eux–mêmes. C'est d'ailleurs là une des principales difficultés rencontrées par l'association nationale *2LPE*, que de s'être engagé dans la création de classes bilingues. Il s'agit en effet d'assurer la formation des enseignants, la conception de cette éducation, le travail de reconnaissance social, juridique et scientifique de ces expériences pédagogiques, mais aussi le financement de l'ensemble de ces activités. Nous reviendrons sur ces aspects. La donnée imprévue ici concerne ce qui fait l'objet d'une reconnaissance publique et politique, à savoir le principe d'une éducation bilingue, l'intérêt d'étudier la langue des signes, certaines expertises construites par ce mouvement, et la légitimité de ses différents acteurs (sourds, parents, professionnels) à prendre la parole sur les sujets de surdité. Les pouvoirs publics ne prennent donc pas en charge les questions de mise en pratique de ces principes, ou ne veillent pas à leur application. C'est ce constat d'une entière responsabilité des mouvements dans l'invention de modes d'accompagnement, de pression ou d'auto–gestion dans la mise en œuvre pratique et viable de leurs principes, qui bouscule et disloque de nombreuses mobilisations collectives, et le mouvement sourd en particulier. Plusieurs démarches sont alors engagées, selon les priorités, l'analyse des difficultés, et les compétences de différents acteurs.

Cette redéfinition des orientations, des perspectives, et des modes de collaboration au sein de ces mouvements peut également se faire à l'intérieur de ceux–ci. L'investissement pratique des principes énoncés par le mouvement sourd conduit précisément, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, à transformer les relations existant entre ses acteurs, et les conditions de leurs collaborations. L'autre aspect, masqué par l'analyse évoquée

---

reconnaissance socio–politique. Le « prix » de la normalisation de nouveaux mouvements sociaux, organisés autour d'une demande de reconnaissance d'un statut minoritaire, serait la reconduction, sous d'autres formes, des rapports de force et de domination qu'ils cherchaient à détruire. Ainsi les sourds se diviseraient eux–mêmes selon la nature de leur surdité (existence, importance et période d'acquisition de la surdité). Ils se trouveraient également enfermés dans un appareil législatif et administratif spécialisé, même si une traduction a ici été opérée quant à la nature de cette spécificité (physique / culturelle).

précédemment, est cette existence de transformations, internes, des orientations et positions politiques d'un mouvement, au cours du temps. Ce que crée, par contre, la dislocation de ces organisations citoyennes, c'est un changement d'échelle. Les réalisations et les négociations se font plus locales, et plus corporatistes. Leurs acteurs perdent en visibilité quant aux conséquences et aux enjeux plus généraux de leur investissement. Ils disposent cependant de nombreuses ressources, en restant inscrit dans ce que le mouvement a créé de manière irréversible : une histoire faite de collaborations et d'apprentissages croisés, notamment entre scientifiques et non scientifiques, et un réseau de promotion et de pratique de la langue des signes.

1-1. 1) Entre promouvoir et faire. Tensions et contradictions d'un mouvement social.

Il semble difficile, de manière générale, pour une organisation militante, de penser à la fois ses modes d'actions sur son environnement, et la dynamique des collaborations et des hybridations qui la transforment elle–même. La diversification des statuts et des formations, au sein du réseau associatif de promotion de la langue des signes, donne à voir l'investissement de nouveaux espaces d'information et de débats. Elle provoque l'éclatement des catégories initiales de « professionnels », « parents » et « sourds », qui restent cependant des groupes de référence pour les acteurs de ce mouvement. Elle redéfinit, en pratique, les liens entre différentes préoccupations, comme l'éducation des plus jeunes, l'investissement d'espaces publics par des locuteurs de langue des signes, et le statut social ou professionnel des sourds.

Ces réorganisations sont visibles dans le développement des commissions de l'association nationale *2LPE*. L'une d'elles était consacrée en 1983 aux enfants, sous l'intitulé « culture, enfants sourds ». En 1987, ce domaine implique trois groupes de travail : « loisirs », « service domicile, petite enfance », « groupe parents national ». Cette activité éducative ne se limite donc pas à la scolarité. Elle porte des réflexions et des initiatives touchant aux loisirs, à la vie familiale, et à l'investissement d'entendants dans la pratique quotidienne de la langue des signes. Elle place en son cœur la contribution de personnes sourdes, instituteurs et enseignants de LSF. Elle suppose une organisation professionnelle et économique pour assurer la direction de salariés (13 en mars 1988), leur rémunération, et la gestion d'activités culturelles et sociales en rapport avec la langue des signes.

2LPE multiplie alors la création de commissions de travail mais aussi, aux côtés des représentants élus, celle de postes de « techniciens » responsables de la gestion de différents secteurs à partir de 1986. Les statuts se diversifient. De nombreux sourds interviennent en tant qu'experts ou professionnels, tandis qu'une distinction des rôles s'organise entre militants–élus et techniciens–rémunérés, redistribuant, dans une logique bureaucratique, le pouvoir de parole. La distinction sociale entre sourds et entendants, les conditions de leurs relations, et les attributs qui leur sont traditionnellement reconnus, sont ainsi transgressés de multiples manières.

Fig.10.1– Évolution des groupes de travail et des statuts au sein de 2LPE

1983 (Journal de Liaison n°3&4)	**Sept. 1987** (archives 2LPE)
Commissions	***Techniciens***
• Éducation bilingue	• Classes bilingues (direction)
• Stages	• Stages
• Administration	• Administration
	• **Trésorerie**
	• Salariés
	Commissions
	• Presse, informations, contact avec l'étranger
• Presse	
• Langue des signes : enseignement et recherche	• LSF : pédagogie, recherche, reconnaissance
• Culture enfants sourds	• **Loisirs**
	• **Groupe parents national**
	• **Service domicile, petite enfance**
	• **Politique : relations**
• Vidéo	Vidéo

La mise en place de classes bilingues mobilise les efforts humains, politiques et financiers de *2LPE*. Elle apporte des tensions concernant l'abandon relatif des autres secteurs d'action ou de recherche, et notamment celui des difficultés rencontrées par les enfants sourds les plus âgés. La catégorie des « parents » est donc en pratique composée de plusieurs groupes, traversée par différents projets concernant l'éducation ou la formation, l'intégration sociale ou professionnelle. Cette recomposition des catégories d'acteurs impliqués dans cette association, fait entrer de plein pied ses membres dans un débat sur le rôle de chacun dans les processus de transmission, sur la place du français écrit et du français oral dans les classes bilingues, mais aussi au sein de *2LPE*. La remise en question des statuts traditionnels d' « experts » ou de « professionnels spécialisés » est plus que jamais d'actualité, dans un contexte où, les rôles se redéfinissant, les professionnels entendants ne perçoivent plus quelle peut être leur place dans un projet d'éducation bilingue. L'ensemble de ces tensions provoque plusieurs démissions de *2LPE* au cours de l'année 1988. La position des professionnels sourds est également délicate, leurs conditions de travail, inédites, étant parfois mal comprises par les membres de leur propre communauté.

> « Cette option éducative, par sa nouveauté, mettait les Sourds qui avaient été choisis en porte–à–faux vis–à–vis de l'ensemble de la communauté. En acceptant ces postes, ils risquaient de se voir traiter de [COUREUR D'ENTENDANTS]. Caractéristiques de cette nouvelle stratification sociale, les termes [SOURDS DE BASE] ou [SOURD DES FOYERS] firent leur apparition pour distinguer, parmi les « vrais Sourds » pratiquant la Langue des Signes, ceux qui n'ont pas osé, pu ou voulu faire cette démarche intellectuelle. » {C. Cuxac, 1996, vol. 1, 2.1.5}

C'est dans ce contexte, au plus fort de ses propres débats, que *2LPE* doit travailler sa position par rapport aux autres espaces de représentations ou d'actions : les prises de positions de cette association nationale concernent d'autres organisations, comme la *Confédération Nationale des Sourds de France* ou les Institutions spécialisées. La nécessité de travailler davantage sur une ligne politique générale, et de redéfinir les missions de *2LPE*, conduit à la création d'une commission spécifique, destinée aux relations avec les autres structures, institutionnelles ou associatives.

La gestion de classes régionales par une structure associative fortement centralisée apporte en effet des difficultés logistiques de gestion de l'information et d'entretien des relations politiques locales. Elles se doublent d'importantes difficultés financières qui aboutiront à la dissolution de *2LPE* fin 1988. À la fin des années 1980, cette association porte de multiples projets relevant de différents modes d'actions : elle finance aussi bien des projets éducatifs, des espaces de formations, que des déplacements à l'étranger à des fins de recherche ou d'informations sur ses activités. Les organisations de sourds se sont, de manière générale à travers l'histoire, opposées à la mendicité ou la pitié. Il n'est donc pas envisagé de solliciter des dons, sur ce registre, auprès de la population française ou des pouvoirs publics. Le Téléthon, qui permet de financer les recherches que l'*Association Française contre les Myopathies* a contribué à organiser et orienter, constitue de ce point de vue l'antithèse même de ce que cherchent à faire les acteurs du mouvement sourd. Ils misent sur la vente de produits militants, sur les souscriptions et les dons au sein des associations, sur le reversement de l'allocation d'éducation spéciale (AES) versée aux parents d'enfants handicapés par le gouvernement, ou sur des subventions accordées par les pouvoirs publics. Le mouvement sourd reste pour une large part économiquement dépendant des institutions françaises.

La fin des années 1980 correspond ainsi à une période de crise touchant plusieurs registres. Des questions financières contribuent à remodeler le réseau associatif. Mais celui–ci est également secoué par des réactions et des réflexions identitaires. Elles sont provoquées par la recomposition relativement rapide des frontières entre sourds et entendants, et des statuts socio–professionnels que les premiers peuvent briguer. Elles sont également ravivées par le sentiment inverse que rien n'avance, puisque le gouvernement n'assure ni l'éducation bilingue, ni la recherche que des sourds souhaitent développer, ni la reconnaissance professionnelle des interprètes et des professeurs de langues des signes déjà en fonction. Les organisations associatives militantes restent elles–mêmes concernées par des problèmes de communication, et par les rapports de pouvoir qu'instaure la maîtrise ou la méconnaissance du français. Ces tensions engagent une réflexion au sein de ce mouvement sur ce que signifie être sourd, et sur le statut social et culturel de la LSF. Dans ce contexte de crises identitaires et de difficultés financières, beaucoup d'associations se recentrent sur l'enseignement et la promotion de la LSF. Comme nous le montrerons plus loin, elles sont alors nombreuses à afficher leur volonté d'investir la recherche linguistique, ou de rester des partenaires des scientifiques. Mais la promotion de la langue des signes se fait également au quotidien, et conduit de nombreux acteurs à s'interroger sur les modalités de communication, notamment à distance, au sein d'organisations associant sourds et entendants. Le refus d'un investissement important du français de la part de personnes sourdes, bien souvent interprété comme une attitude extrémiste, marque cette période, et tout particulièrement les dernières heures de l'association 2LPE. Nous évoquons brièvement ce point, avant de présenter les efforts de réorganisation d'un tissu associatif autour de l'enseignement et de l'analyse scientifique de la langue des signes.

1-1. 2) La LSF dans les organisations, ou l'écrit en question.

La question de la place du français, notamment écrit, dans le fonctionnement de *2LPE*, est plusieurs fois évoquée au cours des réunions de cette association nationale, comme à travers différents courriers. Plusieurs lettres signalent, depuis 1983 environ, qu'elles sont le résultat d'une traduction en français de la parole de l'auteur, s'exprimant en langue des signes. Plus tard, ce sont des excuses portant sur la langue utilisée, le français, qui apparaissent sur les courriers et notes d'informations de *2LPE*. Cette question du choix de la langue utilisée pour conserver et diffuser les informations au sein de cette association devient de plus en plus centrale. Les courriers et les débats au sein du conseil d'administration et du bureau de *2LPE* des années 1987 et 1988 en témoignent[611]. La communication interne serait défectueuse. Les difficultés en français que rencontrent de nombreux sourds (et qui sont une des causes de leur mobilisation) limitent la diffusion d'informations, ou ne donnent pas d'assurance sur la qualité de cette transmission. Beaucoup de prises de décision se feraient alors oralement, et ne seraient donc attestées que par un cercle restreint de personnes. Des sourds se trouveraient écartés, au sein de cette association pourtant destinée à porter leurs revendications, de ce pouvoir d'action et de réflexion lié à l'information. Cette situation est contradictoire avec les ambitions de *2LPE*, comme en témoignent les extraits de prises de notes des propos échangés lors de la réunion du Conseil d'administration du 7 novembre 1987 (Archives *2LPE*) :

> *On n'utilise pas la LS comme on le devrait. Même l'info de 2LPE est écrite.*
> (…)
> *Faire le compte–rendu vidéo puis résumer. Partout où la LS peut se glisser dans un fonctionnement, 2LPE doit prouver que c'est possible.*

Le recours à la technologie vidéo répondrait non seulement à des questions linguistiques et politiques, mais s'inscrirait également dans une logique culturelle, les sourds vivant avant tout dans un monde visuel (J. Sangla, 1988). Ce n'est que 10 ans plus tard que le caractère proprement visuel de l'écrit est en quelque sorte redécouvert par de nombreux sourds. Il est, jusque–là, essentiellement perçu comme une pratique et un objet appartenant au monde des entendants, par lesquels s'opère une forme de domination des personnes sourdes.

L'illettrisme des sourds, qui reste un phénomène collectivement reconnu, est cependant communément oublié[612]. De même, une communication orale en français reste difficile pour la majorité d'entre eux. C'est là l'origine même de la mobilisation des sourds. Le souhait de désinvestir la langue française des fonctions centrales de communication quotidienne lors de réunions, de diffusion de l'information, mais aussi des premières relations

[611] Archives 2LPE. Nous nous référons en particulier aux notes des réunions du Bureau de 2LPE du 30 mai et du 4 juillet 1987, ainsi que celles du Conseil d'Administration du 7 novembre 1987 et des 12, 13 et 14 juillet 1988.
[612] Et ceci encore aujourd'hui, jusque dans les collaborations professionnelles sourds–entendants autour de projet visant à répondre à cet illettrisme (S. Dalle–Nazébi, 2005).

maître–élèves, est généralement interprétée en faisant abstraction de ces données. Ainsi pouvons–nous lire, en ces termes, l'analyse, réalisée par une étudiante en sociologie (N. Feldman, 2001, p.56), de l'évolution de l'association *2LPE* :

> « L'enjeu de la langue constitue une source de tensions. D'un côté, les entendants maîtrisent le français, y compris évidemment l'écrit, mais par contre ont souvent du mal à s'exprimer en LSF ; de l'autre, les sourds s'expriment facilement en langue des signes mais, dans la plupart des cas, ignorent l'écrit. Les décisions prises par la direction de l'association montrent que celle–ci est plus sensible aux difficultés des sourds qu'à celles des entendants.
>
> La LSF devient la « langue officielle » de l'association. Ainsi, celui qui ne maîtrise pas suffisamment la langue des signes n'a plus le droit à la parole. Il est rare que des interprètes participent au CA, et même quand ils proposent leur intervention, elle est refusée car les sourds ne veulent pas de médiateurs. »

Nous pouvons nous demander dans quelle position des sourds, qui se sont mobilisés contre des difficultés de communication et de formation, pourraient se trouver, dans des réunions qui ne se passeraient ni en LSF, ni en présence d'interprètes… Il ne faut pas pour autant minimiser la portée politique d'un déplacement du français de sa position de langue de travail et de prestige. Une exigence de cohérence entre option politique et pratiques individuelles a bien contribué à la stigmatisation des personnes qui, bien que militant pour la LSF, ne s'investissent pas de fait dans cette langue. À la fin des années 1980, la prise de parole, en français, de personnes sourdes prônant les mérites de la langue des signes ne réveille plus l'auditoire, comme à la fin des années 1970. Elle est désormais perçue comme un désaveu, comme la preuve de l'impossibilité d'un investissement de cette langue sur la place publique. Ces questions, qui touchent d'abord les situations d'expression orale du français, concernent ensuite la modalité écrite. Le recours au français compromettrait la communication à l'intérieur du mouvement sourd. Utiliser cette langue dans la communication à distance, ou dans la production de traces et de synthèses de rencontres et de décisions collectives, c'est exclure les sourds en difficulté dans cette langue. Le français écrit est alors perçu comme un moyen de pouvoir par une minorité sourde, empêchant les autres sourds, parfois meilleurs locuteurs de langue signes qu'eux, de jouer des rôles de décideurs politiques.

Les rapports de pouvoir et les différences culturelles qui se jouent aux yeux de nombreux sourds dans ces relations contrastées à l'écrit, concernent également le domaine de la recherche scientifique. Lors du Conseil d'administration des 12–13–14 janvier 1988, ce sont les traductions sur support vidéo de publications scientifiques, comme le livre de B. Mottez (1981) ou le premier article de W. C. Stokoe (1960), qui sont évoquées. En octobre de la même année, J. Sangla (dernier président de *2LPE*) suggère, lors des rencontres scientifiques sur la LSF organisées par le *CPSAS* à Paris, de poursuivre l'édition de la revue *Coup d'œil* de B. Mottez, en langue des signes et sur support vidéo. L'investissement de ce media, et d'une expression en langue des signes, sont présentés comme des moyens plus appropriés de diffusion des travaux scientifiques, et d'implication des sourds dans la vie de cité.

1–2. Vers de nouveaux espaces de travail et de débat.

Cette période de réorganisation et de tensions montre deux tendances inverses pour ce qui concerne l'investissement de sourds dans la recherche. De nombreuses associations de promotion et d'enseignement de la langue des signes souhaitent s'investir dans un travail linguistique et sociologique. Il s'agit là d'équiper et de consolider les initiatives entreprises autour de la LSF, mais aussi de mieux en comprendre les enjeux. S'impliquer dans la production de savoirs scientifiques sur la langue des signes et les sourds, ce serait se donner les moyens de comprendre et de transformer sa vie. La recherche en sciences humaines autour de la LSF comporte également un pouvoir fédérateur de plusieurs activités portées par ces associations. Les problèmes évoqués précédemment restent cependant entiers, et continuent de mettre en difficulté ces acteurs associatifs. L'absence de fonds dédiés à ces recherches, et l'importance du travail de professionnalisation des activités engagées, limitent dans les faits cet investissement dans la recherche. Les acteurs du mouvement sourd doivent, de plus, repenser les modalités de leur action et de leur collaboration.

Les quelques universitaires engagés, ou ponctuellement investis[613], dans le réseau–laboratoire français retournent quant à eux dans leurs laboratoires (pour reprendre une expression de J. Cramer & al., 1987). Ils sont, de manière inégale, eux aussi touchés par ces tensions, concernant par exemple les supports adéquats de communication, leurs compétences en langues des signes, ou l'existence et l'identité de collaborateurs sourds. Ils doivent eux aussi repenser l'organisation de leur travail, dans ce contexte de recomposition du tissu associatif et militant. Ils travaillent enfin à obtenir une reconnaissance institutionnelle plus importante de leurs lignes de recherche et de leurs constructions théoriques. Certaines personnes entendantes commencent à peine, à cette époque, à s'investir dans la recherche linguistique au sein d'institutions scientifiques (D. Bouvet, CNRS Lyon ; Ph. Sero–Guilhaum, ESIT–Paris 7 ; A. Millet, Grenoble 3…).

Au–delà des collaborations et des apprentissages croisés, une donnée est restée inchangée en France : il n'existe pas, à la fin des années 1980, après plus de 10 ans de recherches au sein du réseau–laboratoire français, d'universitaires sourds locuteurs de langue des signes. Dans ce contexte de divorce sensible entre recherches universitaires et espaces associatifs, différents efforts sont engagés par des sourds pour rester des experts de leur langue, et/ou des interlocuteurs incontournables des scientifiques. En évoquant (rapidement) cette période de remous, nous souhaitons ainsi souligner plusieurs phénomènes, décisifs quant aux formes d'institutionnalisation des recherches sur la langue des signes en France :

- La reconnaissance générale, dans le réseau associatif, sur le plan national, de l'intérêt de développer et de soutenir la recherche en sciences humaines autour de la langue des signes (linguistique, pédagogie, histoire, sociologie…). Ceci explique notamment que de nombreuses associations affichent leur intention de

[613] Nous pensons aux intervenants, essentiellement linguistes, impliqués ponctuellement dans des groupes de travail ou dans les formations des instituteurs sourds, organisées au sein de 2LPE.

s'investir dans la recherche.
- Une forme de dépossession de l'initiative et des moyens de recherche par les sourds ;
- La volonté, de la part de ces derniers, de garder une prise sur les analyses produites, et de se voir reconnaître des compétences particulières sur leur langue.

1-2. 1) Un mouvement de restructuration associatif autour de la recherche.

À la fin des années 1980, les réflexions engagées au sein de plusieurs associations sur la nature de leur expertise témoignent de l'intérêt que portent ces acteurs associatifs aux activités de recherches. Le développement d'études scientifiques sur les structures et les usages de la langue des signes est à l'ordre du jour.

Des professionnels sourds impliqués dans les classes bilingues de *2LPE* soulignent des besoins de recherches, lors des derniers stages d'été, ou dans leur courrier aux membres du bureau de cette association[614]. Les demandes exprimées concernent l'étude des structures de la langue des signes et sa place dans l'enseignement, mais aussi l'analyse fine des relations entre parents entendants et adultes sourds. Les modalités d'articulation entre éducation bilingue et « vie culturelle de la communauté des sourds »[615] sont également questionnées. Les conditions de travail des enseignants dans ces classes bilingues semblent par ailleurs particulièrement difficiles en raison d'un manque de visibilité sur de nombreux points : évolution des effectifs, maintien dans la durée ou non de ces classes, évaluation de l'expérience pédagogique en cours, calendrier et nature des contributions possibles de la recherche... Les membres du bureau de *2LPE*, conscients de cette situation, cherchent en 1987 à mettre en place cette évaluation en mobilisant des linguistes comme C. Cuxac. Ils veulent aussi bâtir une ligne de recherche linguistique sur la LSF[616]. L'entrée de P. Jouison au Conseil d'Administration de *2LPE* en fin d'année 1987 coïncide avec la mise en place au sein de cette association d'une politique plus explicitement orientée vers des activités scientifiques. Les membres dirigeants de *2LPE* cherchent à répondre de cette manière à des impératifs de restructuration de l'association.

Les activités de recherche seraient un pivot possible pour *2LPE*, pour permettre à la fois la stabilisation des expériences pédagogiques déjà engagées, et la réorganisation de l'association autour de la LSF et de la diversité de ses usages sociaux. Si les classes bilingues restent « un élément porteur de l'association »[617], elles seraient cependant tributaires du développement, par *2LPE*, de matériel pédagogique, de services permettant la promotion de LSF, et d'une expertise scientifique.

---

[614] *Journaux de la 9ème université d'été de 2LPE*, Lyon 1988 ; Archives 2LPE.
[615] Courrier interne du 22 mai 1987 (traduit de la LSF au français).
[616] Notes de la réunion de bureau du 30 mai 1987, du C.A. du 7 nov. 1987… (Archives 2LPE)
[617] Notes du C.A. des 19–20 septembre 1987, Archives 2LPE.

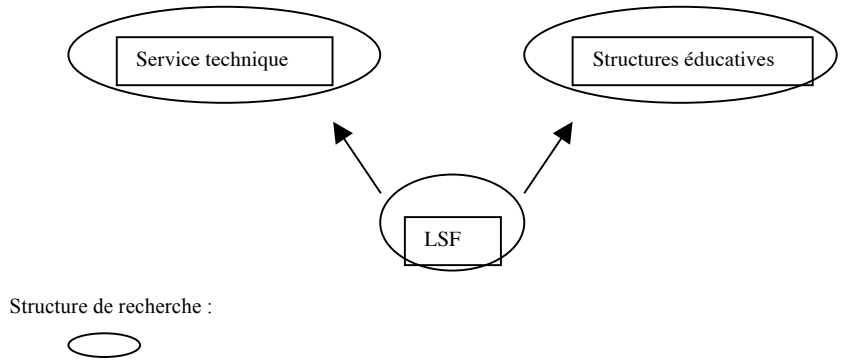
{Notes du C.A. du 7 novembre 1987, Archives 2LPE}

Le projet bilingue est une impasse si on ne met pas la LSF au centre des réflexions, dans son ensemble. (...) Faire de la pédagogie sur la langue sans l'avoir étudiée c'est laisser reposer l'entreprise sur de fortes personnalités : on les envoie en première ligne, ils vont en crever.

L'élaboration d'une grammaire de la LSF, de matériel pédagogique, ou d'analyses sociologiques sur l'environnement des classes, ainsi que la prestation de services (formations pédagogiques, cours de LSF, y compris auprès d'administration (hôpitaux) ou d'entreprises (agences de voyage)…), permettraient à *2LPE* de maintenir sa spécificité au sein de l'espace associatif et spécialisé.

Fig. 10.2– Réinvestir la recherche autour de différents secteurs d'activités. 2LPE.

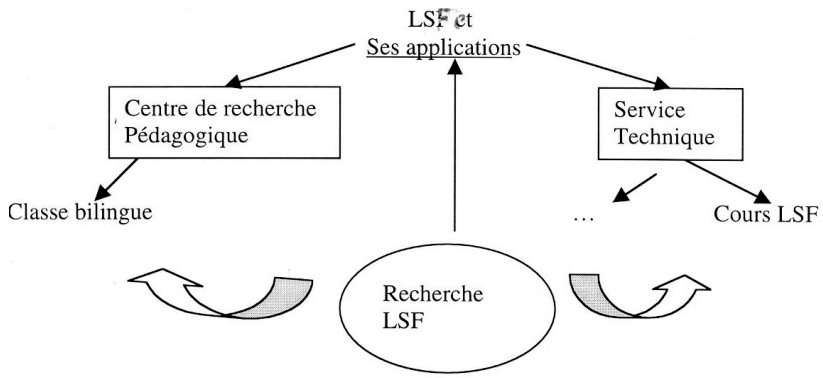
{Notes du C.A. du 7 novembre 1987, Archives 2LPE}



Cet investissement dans la recherche assurerait également la pérennité d'une action politique de l'association, au–delà des différentes structures qu'elle peut mettre en place de façon expérimentale, susceptibles d'être gérées par la suite de façon plus indépendante. Le schéma suivant, réalisé à la fin de la réunion du conseil d'administration du 7 novembre 1987, illustre cet essai de modélisation d'une politique de recherche pour l'association.

Fig. 10.3– Définir une véritable politique de recherche pour l'association. 2LPE.

{Notes du C.A. du 7 novembre 1987, Archives 2LPE}



La transformation de *2LPE*, en confédération d'associations locales consacrées à la promotion

de la Langue des Signes, est également débattue lors de ces réunions. Des groupes de travail transversaux sur la LSF, rassemblant *2LPE*, l'*ALSF*, *IVT*, le *CSCS* et la *FNSF*, sont aussi envisagés[618]. Aucune de ces propositions de regroupement et de restructuration ne verra finalement le jour. *2LPE* est dissoute pour raisons financières à la fin de l'année 1988, tandis qu'aucune dynamique collective ne se cristallise à l'issue des rencontres scientifiques sur la LSF organisées par le *CPSAS* à Paris.

Certaines antennes locales de *2LPE* perdurent et deviennent des associations autonomes. Elles se consacrent, comme de plus en plus d'associations régionales de sourds, à la promotion ou l'enseignement de la langue des signes. Elles travaillent également à sensibiliser différents acteurs à la cause des sourds, comme en témoigne le nom de certaines d'entre elles : le *Service Échange Sourds et Entendants – Reconnaissance de la Langue des Signes Française* (S.E. –R.L.S.F.), créé à Angers en janvier 1989[619], ou l'*Association pour l'Amélioration de l'Environnement des personnes Sourdes ou Malentendantes – Drôme Ardèche* (A.E.S.M. –D.A.), à Montélimar. D'autres associations issues de *2LPE* sont plus explicitement orientées vers la recherche, comme l'*Association Régionale pour la Recherche et la Promotion de la Langue des Signes et l'Éducation Bilingue pour Enfants Sourds* (A.R.R.P. L.S.F. E.B.) à Châlons sur Saône, ou l'*Association Lyonnaise pour la Recherche et la Promotion de la LSF* (A.L.R.P.) créée en mars 1989, ensuite intitulée *LSF69*[620]. Cette dernière se propose par exemple de :

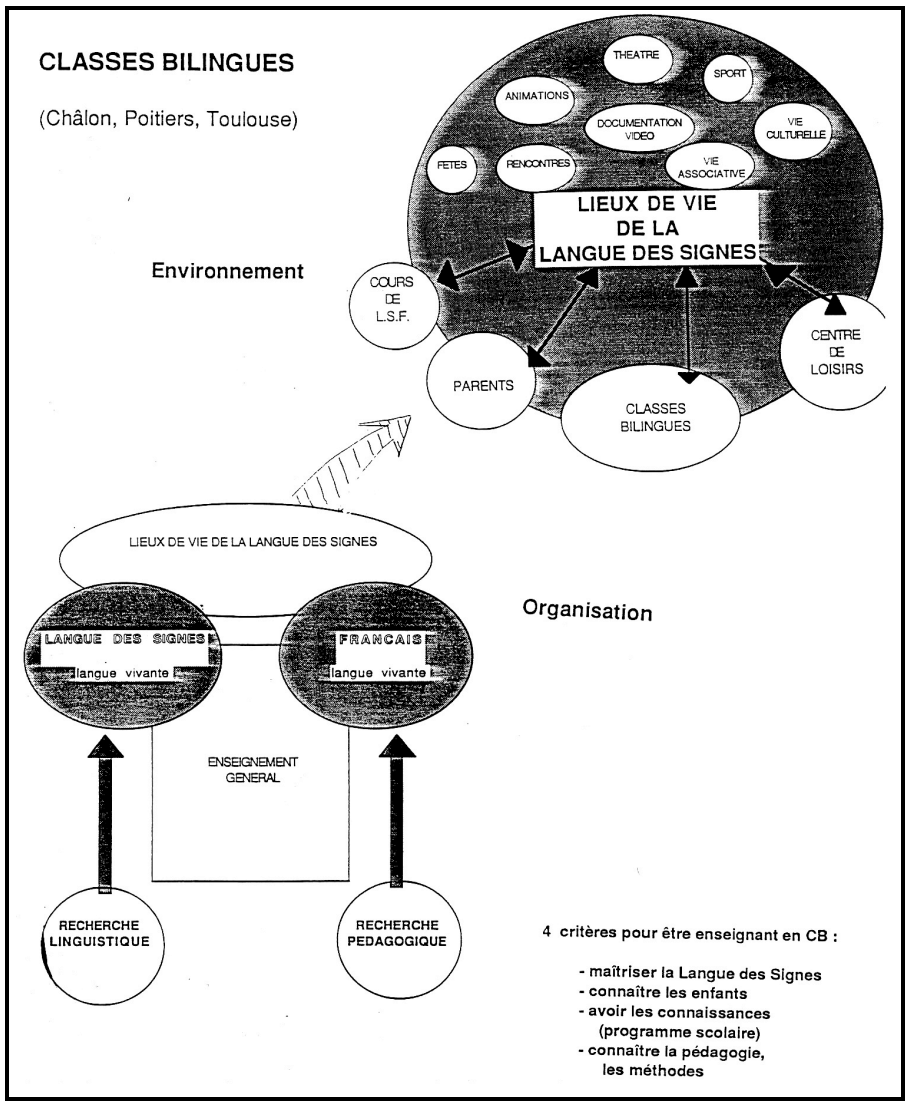
- Contribuer au progrès et à l'amélioration de tout l'environnement culturel, éducatif, familial, social et judiciaire de la personne sourde.
- Donner à l'enfant sourd le droit à une éducation bilingue (langue des signes et langue française)
- Organiser des formations en langue des signes française
- Faire des recherches linguistiques
- Faire des recherches historiques des Sourds Muets de Lyon
- Diffuser des bulletins d'informations sur la culture sourde
- Editer des ouvrages et autres sur la langue des signes et sa culture
- « Vivre sourd » (fierté, affirmation de son identité) à travers des stages, des conférences…

La création d'associations régionales à partir de *2LPE* permet à certaines des classes bilingues de se maintenir. À Poitiers, deux associations sont créées en 1988 : le *Centre Régional de Recherche, de Formation et de Promotion de la Langue des Signes* (C.R.R.F.P.L.S.)[621] et *2LPE Centre–Ouest* qui gère un service d'éducation bilingue, ou plus précisément, qui « se propose de promouvoir, d'organiser ou de gérer toute action à caractère social, éducatif ou scolaire qui en suscitant et en utilisant le bilinguisme, a pour objectif l'épanouissement personnel, intellectuel, culturel et social de l'enfant sourd »[622]. À Toulouse, une seule association, *l'Institut de Recherche sur les Implications de la langue des Signes*

[618] C.A. du 7 novembre 1987 et des 12–14 janvier 1988.
[619] http://www.cg49.fr/services/social/assoc/theme_handi.asp
[620] http://lsf69.free.fr/
[621] http://signespoitiers.free.fr/rub2sousrub2.htm
[622] http://membres.lycos.fr/anpes/Educ_Bil/20_ans_2lpe.htm

(I.R.I.S.)[623], également créée en 1988, porte ces différentes activités d'éducation, de formations et de recherches. Un schéma concernant les classes bilingues de Nancy, Poitiers et Toulouse, publié en 1990, donne, comme dans les derniers conseils d'administration de *2LPE*, une large place aux activités de recherche.

Fig. 10.4– Autour des classes bilingues, une large place prévue pour des activités de recherche.



Le travail d'institutionnalisation de ces expériences bilingues mobilise cependant les énergies. Il se poursuit encore aujourd'hui, pour le développement des filières pédagogiques au niveau des enseignements de collège et de lycée. Une loi en janvier 1991, stipulant que, « dans l'éducation des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue – langue des signes et français – et une communication orale est de droit » (loi 91–73 (titre III, art. 33) du 18 janvier 1991), fournit un premier cadre institutionnel à ces expériences pédagogiques.

[623] http://www.lesiris.free.fr/

La demande de recherches sur la langue des signes, au sein de ce réseau d'associations, se trouve ainsi articulée à une diversité d'activités au sein du monde associatif. Les professeurs de langue des signes, mais aussi les enseignants en langue des signes, se réapproprient et enseignent les différents repères utilisés dans les recherches linguistiques étrangères et françaises sur des langues des signes (décomposition en différents paramètres, notion de classificateurs, de prises de rôle ou de construction de scènes visuelles, utilisation possible de différents supports corporels…). Ils les mobilisent explicitement ou les utilisent à travers des exercices. Plusieurs associations organisent des conférences–débats en langue des signes, dont une trace vidéo est parfois conservée et diffusée. Il en est ainsi de l'*ALSF* ou de la jeune association *G.E.S.T.E.S.* (Groupe d'Études Spécialisées « Thérapies et Surdité ») créée en 1988, pour rendre visible et coordonner les initiatives en matière de prise en charge psychologique de personnes sourdes. Si les voix de diffusion et les espaces de réflexion se multiplient, la mise en place de véritables programmes de recherche reste difficile pour des raisons de formation, de temps et de financement. La formulation, désormais explicite, de besoins de recherche sur la langue des signes et ses usages rend manifeste, aux yeux de plus en plus de sourds, la fragilité des liens associant chercheurs et locuteurs.

1–2. 2) Divorce et collaboration entre mondes universitaire et associatif.

Si des sourds étaient activement investis dans la présentation et la discussion de recherches linguistiques sur la LSF à Dourdan en 1980, la première rencontre nationale destinée à en faire le bilan s'ouvre, 8 ans plus tard, sur un tout autre constat : « la L.S.F. appartient aux sourds, mais les linguistes sont entendants (…) ». Tels sont les mots d'A. Morel[624], responsable (sourde) du Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds (*CPSAS*), organisme à l'origine de ces journées. La majorité de ces recherches implique pourtant de manière importante plusieurs personnes sourdes. Mais elles y ont rarement le statut de chercheur. Le constat sur lequel s'ouvre cette rencontre exprime ainsi un sentiment général de perte de contrôle, sur les recherches, par la population des locuteurs. Cette inquiétude se joue sur plusieurs registres.

Elle concerne tout d'abord la reconnaissance d'un champ d'expertise propre aux personnes sourdes, dans un contexte où les acteurs de plusieurs actions expérimentales et/ou associatives peinent à stabiliser et institutionnaliser le recours à la langue des signes et à ses locuteurs. La multiplication des échanges politiques et scientifiques internationaux, notamment européens, met par ailleurs en évidence les différences de statuts professionnels pouvant encore exister entre sourds. L'Angleterre ou la Suède compte des chercheurs universitaires sourds, ce qui n'est toujours pas le cas en France. Ce pays se démarque également sur le plan théorique. La recherche française est marginale, sur le plan international, et contrastée, sur la scène nationale. Certains auteurs, comme l'équipe d'*IVT*, s'inscrivent dans la continuité des travaux américains, tandis que les autres élaborent leurs propres constructions théoriques, dans une discussion critique de ces premières recherches. Ils ne font cependant pas corps autour d'une perspective théorique. Chacun élabore à sa manière

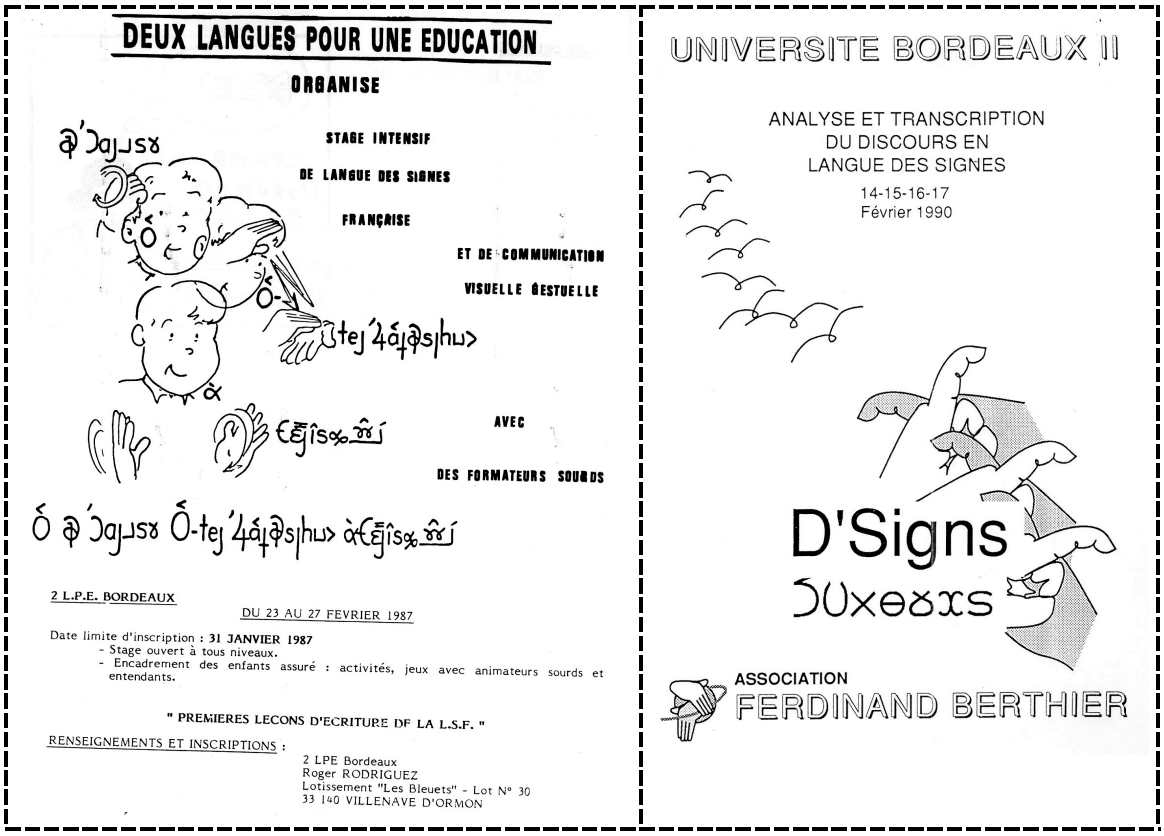
[624] CPSAS, 1988, *Journées de rencontre sur la LSF*, 14–15 octobre 1988, Paris, p.1.

de nouveaux repères de travail, et développe une terminologie spécifique. Certaines recherches, comme celles de C. Fournier au *CNEFEI*, du linguiste E. Companys, ponctuellement engagé dans une étude sur la LSF avec un interprète (Ph. Sero–Guilhaume), ou de Sh. Ch. Yau à l'EHESS de Paris, n'ont pas fait l'objet de nombreuses présentations publiques. Elles restent donc mal « cernées ». D. Bouvet commence à peine, à cette époque, une carrière de linguiste au CNRS, tandis que les différences terminologiques et graphiques sont déjà patentes entre C. Cuxac et P. Jouison. Le statut des sourds dans ces recherches est lui–même très diversifié. Chercheurs et co–auteurs dans l'équipe d'*IVT*, ils sont des collaborateurs visibles pour les uns, et invisibles pour les autres, autour de P. Jouison. La recherche de C. Cuxac est quant à elle marquée par la présence d'un informateur plus particulièrement investi dans les échanges scientifiques, mais aussi dans les illustrations de ses thèses. Cette diversité de statuts et de démarches de recherches est susceptible, aux yeux de plus en plus de sourds, de faire éclater l'image de la LSF. C'est également là le danger que représente, pour certains sourds à cette époque, la marginalisation perceptible, sur la scène internationale, des recherches françaises sur la langue des signes. Reprendre le travail de domestication de cet objet d'étude, et questionner le regard, comme les outils, des linguistes professionnels, c'est prendre le risque de produire de l'étrangeté. Celle–ci ne concerne plus les liens entre la langue et ses représentations, graphiques et scientifiques, mais pourrait caractériser le rapport entre la LSF et les autres langues gestuelles de sourds dans le monde.

Lors de ces journées scientifiques sur la LSF, organisées par le *CPSAS* à Paris en 1988, l'absence d'une structure associative de concertation et de confrontation entre locuteurs et chercheurs, comme entre les chercheurs eux–mêmes, est alors soulignée. Une telle structure, souhaitée par les sourds présents à ces journées, ne verra jamais le jour. À travers ce projet, l'importance de la participation active et visible de personnes sourdes aux recherches linguistiques sur la langue des signes se trouve néanmoins fortement réaffirmée. Les besoins de formation de personnes sourdes à la linguistique sont signalés à plusieurs reprises. Différentes initiatives d'exposition des repères théoriques et graphiques, utilisés dans la recherche fondamentale sur la langue des signes, existent pourtant à l'occasion de conférences. De même, certaines démarches d'investigation, en particulier celles de P. Jouison et C. Cuxac, reposent sur des échanges avec des locuteurs sourds et sur leur réappropriation des analyses proposées. Bien plus que des lieux de formation à la linguistique, ces débats et collaborations semblent soutenir la certification des prises de recherches particulières, que ces chercheurs ont construites. Ils permettent cependant la réappropriation de repères théoriques et de démarches de recherches linguistiques.

P. Jouison organise ainsi des séminaires où chacun s'initie, expérimente et discute son système d'écriture « en l'état » de la langue des signes. De tels échanges ont lieu en février 1984 et 1987, puis en avril 1988 au sein de l'association *2LPE*. Ils prennent une ampleur internationale lors du séminaire organisé en février 1990 par l'*AFB*, en partenariat avec l'Université de Bordeaux 2. Mais si nous relevons dans le programme la contribution de sourds pédagogues et chercheurs en langue des signes (notamment R. Benelhocine, J. F. Mercurio et R. Rodriguez), les participants sont essentiellement des entendants.

Fig. 10.5– Créer des espaces d'échange et de formations. Les séminaires de P. Jouison. [625]



Les auteurs de recherches linguistiques sur la langue des signes en France tentent, à cette époque, d'inscrire plus explicitement leurs travaux dans les réseaux universitaires. Plusieurs chercheurs étrangers participent ainsi au séminaire de P. Jouison. Cette ouverture sur des scènes plus internationales est par ailleurs attendue par les sourds, qui semblent s'inquiéter de la marginalisation des recherches sur leur langue. Ils souhaitent cependant y être aussi des acteurs.

C. Cuxac s'implique pour sa part dans des séminaires associant exposés formels et débats entre participants sourds et entendants, linguistes et non linguistes. Il en est ainsi des séances de réflexions linguistiques menées au sein de l'*ALSF* de 1978 à 1983 environ, et de ses propres séminaires à l'Université R. Descartes ensuite. De 1985 à 1987, il s'investit dans l'organisation, avec le *CPSAS*, de rencontres entre des étudiants en linguistique de Paris 5 et des locuteurs sourds de LSF. Des interprètes payés par le *CPSAS* traduisent les exposés, puis les échanges, entre les participants sur les variantes sociolinguistiques de la LSF. Répondant à la demande d'enseignement plus formel des recherches linguistiques menées sur la LSF, C. Cuxac donne en 1990 et 1992 des formations à l'*ALSF*, que suivent des professeurs de LSF de plusieurs régions. Un formateur sourd prend ensuite la relève. En 1998, C. Cuxac renouvelle l'expérience au sein d'*IVT*.

[625] *Journal de Liaison de 2LPE* n° 3&4 1983 p.51 et *Vivre Ensemble* n°14–15 dec. 1986 p.16, n° 22, mars 1988, p.19.

Ce sont de telles confrontations et transmissions des constructions théoriques élaborées autour de la LSF qui sont attendues par les sourds. Mais les lieux et moyens à investir pour cela doivent être redéfinis ou réinventés, par les acteurs aussi bien associatifs qu'universitaires. Les sourds essayent, au tournant des années 1980, d'interpeller les chercheurs entendants sur leur nécessaire présence. Le fait que ces formations, proposées par des linguistes entendants, soient également des moments de certification, voire de développements, de leurs recherches, n'est plus perçu de manière aussi positive, car l'apport des stagiaires n'est pas reconnu. Les sourds, et notamment les professeurs de LSF, souhaitent faire reconnaître leur propre expertise.

1–2. 3) Rester des experts incontournables.

Divers acteurs sourds exposent alors leurs savoirs faire et leurs analyses, sur des scènes plus internationales. Des personnes sourdes investies dans l'enseignement de la LSF, dans la formation des professeurs, des interprètes ou des adultes sourds, dans des expériences pédagogiques bilingues, dans des projets télévisuels ou artistiques, dans des services de prise en charge psychologique en langue des signes, de même que les personnes engagées dans des recherches au sein de réseaux associatifs sur l'histoire des sourds, la langue des signes, ses néologismes etc., participent aux colloques qui se succèdent au tournant des années 1980–1990. Ces rencontres, associant activités culturelles, réflexions politiques et recherches scientifiques, touchent une audience internationale. Elles donnent encore à voir de fortes collaborations entre différents types d'acteurs. Une présentation rapide de ces manifestations scientifiques et culturelles permettra d'en préciser les caractéristiques et la portée. Mais ces initiatives trahissent déjà l'éclatement du réseau français.

Dès juillet 1989, au lendemain de « la révolution de Gallaudet » qui impose en 1988 le premier président sourd dans cet établissement américain, se tient un festival International sur le langage, la culture et l'histoire des sourds, intitulé *Deaf Way*. Il rassemble près de 5000 personnes, majoritairement sourdes, venues de 45 pays. Les participants français y exposent les résultats de leurs recherches ou de leurs expériences. Ils y retrouvent plusieurs intervenants étrangers des universités d'été de *2LPE*, comme des Workshops destinés aux chercheurs sourds. La plupart d'entre eux participent également à l'exposition et aux manifestations organisées à Paris, de novembre 1989 à février 1990, à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'abbé de l'Épée. Celles–ci sont marquées par la diversité des contributions (historiques, linguistiques et artistiques), mais aussi par l'originalité des objets (documents d'archives), et des supports mobilisés (enregistrement de productions gestuelles sur vidéo disque par exemple).

Des références communes se consolident à travers ces initiatives qui se poursuivent sous d'autres formes. En 1989, 1990 et 1991, B. Truffaut édite notamment la série de fiches illustrées constituant *Les Cahiers de l'Histoire des Sourds*. Un collège hybride, composé de pédagogues sourds, parents, interprètes et chercheurs en histoire, linguistique et sociologie, est également visible au sein du colloque intitulé *Surdité–Identité–Langage ; De nouvelles*

pistes pour l'enfant sourd, organisé à Toulouse en juin 1990 à l'occasion du 40ème anniversaire de l'A.S.E.I. (Association pour la Sauvegarde des Enfants Invalides). Ils réaffirment, par un jeu de références, leurs liens et la complémentarité de leurs approches. Mais ces différents acteurs, qui partagent des repères politiques et scientifiques, œuvrent désormais à stabiliser, localement et de manière plus isolée, les différentes initiatives (pédagogiques, scientifiques, …) déjà engagées. Ils ne collaborent plus que dans le cadre de projets ciblés, intéressant directement l'ensemble des participants, et non plus, comme dans les années 1980, autour d'un vaste projet de société. C'est l'heure d'un travail local d'institutionnalisation des nouveaux statuts professionnels occupés par des sourds, et de stabilisation d'expériences régionales.

Malgré le coup de force politique du premier colloque international de recherches sur la langue des signes en France, qui se tient à Poitiers en 1990, la logique des grands rassemblements nationaux, drainant une hétérogénéité d'acteurs, s'épuise. Cette manifestation scientifique, sans précédent dans ce pays, met pourtant en exergue les enjeux décisifs d'une mobilisation politique massive des sourds. Elle montre la volonté de ces derniers d'investir la recherche linguistique, pédagogique, historique et sociologique autour de la langue des signes. Mais elle témoigne également de clivages, nouveaux ou reconduits, entre différents acteurs, ou espaces d'action. Il est à ce titre intéressant de décrire quelques aspects de ce colloque.

En Juillet 1990, commence donc à Poitiers une semaine de conférences sur la recherche linguistique, mais aussi sur l'histoire et la vie sociale, artistique et politique des sourds. Ce colloque international sur *La langue des signes,* organisé par le jeune *Centre Régional de Recherche, de Formation et de Promotion de la Langue des Signes* (CRRFPLS), s'ouvre sur la destruction, par J. F. Mercurio, d'une prothèse auditive posée sur billot (voir Fig.10.6). Vision culturelle de la surdité, promotion sociale de la langue des signes, recherches linguistiques, et obtention de la citoyenneté pleine et entière pour les sourds, sont étroitement et explicitement articulées. Des réflexions politiques et linguistiques se jouent également dans l'organisation elle–même de ce colloque. Il rassemble une majorité de personnes sourdes, venues de 26 pays différents. L'ensemble des conférences et des services liés au colloque sont assurés en LSF, mais aussi en Langue des Signes Internationale. Cette prestation a été supervisées par des personnes sourdes (notamment R. Mimoun), afin d'assurer la réelle intelligibilité de ces traductions. Par ailleurs, plusieurs supports de diffusion des informations sur ce colloque sont utilisés. Un journal du colloque est édité sur support papier, tandis que 1000 personnes reçoivent par fax une information journalière sur le déroulement de cette rencontre scientifique. Un document portant sur l'ensemble de la semaine, ainsi que les actes de ce colloque, sont publiés en LSF sur support vidéo. Comme en attestent les discours de clôture, cette organisation, qui permet aux sourds de participer pleinement aux conférences et aux échanges, se veut être une illustration d'un fonctionnement collectif possible. Comme l'annonçait la destruction symbolique et théâtrale d'une prothèse auditive, ce colloque est autant un rassemblement scientifique qu'un acte politique.

Fig. 10.6– Manifestation scientifique et politique, autour de la LS et de la citoyenneté. CRRFPLS.

« Voici le nouveau symbole qui fait fureur dans les campus universitaires américains… »



Vivre Ensemble n°18, juin 1987, p.30

SOCIETE DES SOURDS DE DEMAIN

Nous, sourds, nous vivons dans une société dite avancée mais qui fait apparaître crûment la "dette" qu'elle a accumulée depuis Milan 1880 envers notre société.

Milan est la pire de toutes les régressions que l'humanité ait jamais connue : prohibition de la langue des signes au profit de l'oralisme née d'une théorie aberrante, celle de la langue unique. Cette théorie est toujours en vigueur et ce aux portes du 21ème siècle.

Autre aberration, la société qu'on appelle aussi évoluée excerce encore le monopole de l'éducation des sourds pour laquelle elle n'éprouve pas le besoin de s'attacher aux bases élémentaires de la vie quotidienne du sourd : la langue des signes, étant naturelle au sourd autant que le boire, le manger ou la respiration.

De ce Milan paranoïaque, nous décidons la destruction de ces prothèses auditives qui sont le symbole de la plus insensée de toutes les théories : faire entendre le sourd ou lui en donner l'illusion, conséquence de cette prohibition.

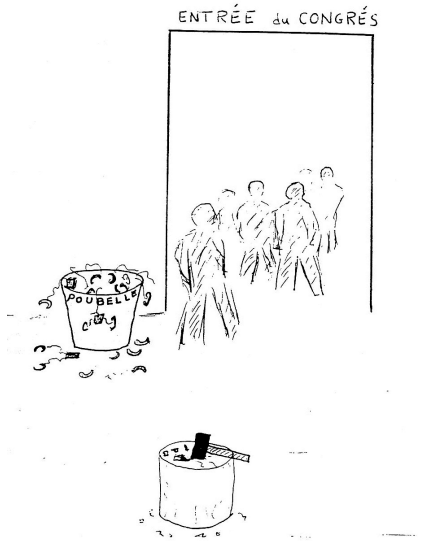
De ces vestiges, nous fixons un but ayant pour thème de prendre la langue des signes pour socle de toute avancée dans tous les domaines... en un mot : constuire la société des sourds de demain... et consolider les droits fondamentaux du sourd.

Nous devons faire accéder simultanément les sourds et les entendants aux mêmes libertés et aux mêmes protections, seuls moyens de tenir notre identité et notre différence permettant ainsi l'intégration de notre société dans celle des entendants.

ASSOCIATIONS PARTENAIRES POUR LE COLLOQUE

Journal du colloque international *La langue des signes*, Poitiers, 1990, N°2, p.1&2





Cette semaine de conférences, qui reste un événement sans précédent dans l'histoire de la recherche française sur les sourds et la langue des signes, ne semble pas suffire pour rassembler différents acteurs, et lancer une offensive scientifique et politique. Sur 300 participants, seuls 6 seraient des parents et 56 des professionnels[626]. L'acte symbolique de destruction d'une prothèse auditive a par ailleurs littéralement effrayé certains commentateurs extérieurs, français et étrangers. Enfin, les problèmes qui ont causé la dissolution de *2LPE*, et qui freinent l'investissement des sourds dans la recherche, restent entiers. L'absence d'institutionnalisation des expériences et des expertises associatives limite, pour des raisons financières ou administratives, les initiatives scientifiques et politiques. L'instabilité qu'elle crée absorbe par ailleurs les énergies. Comme les acteurs de nombreux mouvements sociaux l'ont expérimenté (J. Cramer & al., 1987 ; M. Wieviorka, 2005), la professionnalisation en cours des activités portées par le mouvement sourd focalisent les efforts sur des questions de gestion, locale et contextualisée, de problèmes particuliers. Elle coupe ses acteurs de leur

[626] Les informations sur ce colloque sont tirées du journal–papier édité pour l'occasion, ainsi que des actes vidéos. Les métiers désignés sous ce terme de « professionnels » ne sont pas précisés.

mouvement, et les amène à prendre des positions politiques sur des aspects initialement secondaires.

Concernant les sourds et la recherche, A. Morel, présidente (sourde) du CPSAS, insiste, lors de ce colloque international à Poitiers, sur le niveau universitaire que les acteurs français de recherche sur la langue des signes doivent atteindre. Les chercheurs sourds étrangers, comme L. A. Wikström de la Suède ou H. Zienert de l'Allemagne, appartiennent au milieu universitaire. Ceci n'est pas le cas des intervenants sourds français, qui exposent le résultat de leurs investigations en linguistique ou histoire (J. F. Mercurio, R. Benelhocine, M. Girod, G. Bouchauveau, B. Truffaut, S. Chamard). De même, la formation des professeurs de langue des signes relève toujours du milieu associatif en France, contrairement à d'autres pays, comme la Grande–Bretagne ou les États–Unis (interventions de C. Denmark et M. J. Bienvenu). Si ceci garantit la maîtrise de son enseignement par des collectifs de sourds, le caractère ni institutionnel ni professionnel de cette pratique est susceptible de marginaliser les professeurs et leur matière. Certains, à l'instar d'A. Morel, militent pour que sourds et langue des signes entrent à l'université, tandis que d'autres, comme J. F. Mercurio, mobilise les pouvoirs publics pour qu'ils soutiennent le plus tôt possible les projets de recherche construits par les réseaux associatifs. Cet enseignant de classes bilingues, ensuite directeur de ce service d'éducation à Poitiers, souligne le manque de moyens financiers pour développer ces recherches et entame, à l'occasion de ce colloque de 1990, des démarches politiques en ce sens. Ces orientations et analyses ne sont pas contradictoires. Mais ces personnes sourdes ne définissent pas de la même manière les actions prioritaires, les lieux à investir, et les moyens à rassembler.

Ainsi, malgré différentes initiatives, le milieu associatif reste confronté au problème de financement de la recherche, tandis que les universitaires peinent à faire reconnaître ces collaborateurs au sein des institutions scientifiques. Par ailleurs, d'autres urgences mobilisent les acteurs du milieu associatif : défendre sur le terrain le droit écrit sur papier de choisir entre une éducation bilingue ou une éducation oraliste (loi de 1991) ; répondre à la demande des cours de langue des signes ; accéder à l'information et aux différents services administratifs, de soins ou de loisirs, etc. Tandis qu'un investissement dans la recherche s'avère difficile dans ce contexte, le réseau associatif perd brutalement trois personnes activement investies dans des activités linguistiques : R. Poensin en 1987, J. F. Mercurio en 1990, puis P. Jouison en 1991. Le colloque franco–américain *Les Sourds dans la Société ; Éducation et Accès*, organisé en octobre 1991 à Paris, ne parvient pas à relancer un mouvement collectif organisé. Les initiatives se jouent désormais plus localement et reposent sur la mise en place de produits ou de services. Les éditions d'*IVT*[627] par exemple supposent une réflexion linguistique en amont comme au cœur de la réalisation des documents proposés : dictionnaires français– LSF, livres bilingues pour enfants, CD–ROM en langue des signes, ou contes sur support vidéo. Leurs auteurs se focalisent alors sur des productions gestuelles ciblées, et potentiellement décontextualisées. Elles les engagent cependant aussi à réfléchir sur les critères d'appréciation des néologismes. G. Bouchauveau se trouve, parallèlement,

[627] http://www.ivt.fr/

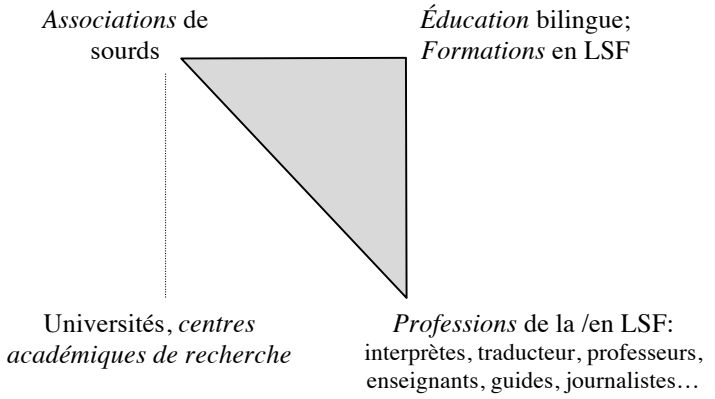
particulièrement sensibilisé à cette question, en tant que guide, dès 1986, à la *Cité des Sciences et de l'Industrie.* Il anime alors un groupe d'étude sur les néologismes au début des années 1990, activités auxquelles C. Cuxac est convié. Ces réflexions linguistiques peuvent être filmées et archivées, mais elles sont rarement publiques, et jamais publiées[628]. Les activités de recherche développées par des sourds, dans le réseau associatif, manquent globalement de visibilité. Ce n'est que tardivement, au début des années 2000, qu'elles commencent à faire l'objet d'exposition publique, et que se développent parallèlement des partenariats entre associations et universités.

2– Une institutionnalisation tardive des recherches sur la LS en France

Les développements « endogènes » d'un champ d'étude sur la langue des signes en France (pour reprendre le terme de M. Grossetti et P. Mounier–Khun, 1995), s'appuyant sur des ressources et collaborations locales, construites à travers le temps, peinent tout particulièrement à s'institutionnaliser ici. Si nous nous autorisons à schématiser la réalité, et la diversité de ses manifestations locales et historiques, nous pouvons définir une configuration de base, à travers laquelle se sont construites, dans les années 1980, des projets ou lignes effectives de recherche sur la LSF. Elle implique

- des associations de sourds (comprenant aussi des acteurs entendants), qui sont des lieux de vie et d'exploration, scientifique ou artistique, de la langue des signes, mais aussi des espaces de mobilisation de ses locuteurs ;
- des sites d'éducation bilingue pour les scolaires, ou de formations en LSF pour les adultes ;
- les corps professionnels qui s'organisent, et continueront de se développer ensuite, autour de la pratique de la LSF : les interprètes français– LSF d'abord, mais aussi plus tard, les traducteurs de ces mêmes langues à partir de supports papier et vidéo, et les interprètes entre différentes langues gestuelles ; les professeurs de langue des signes et les enseignants dans cette langue ; ainsi que différentes professions centrées sur la communication, et mobilisant la LSF, comme des guides de musées, des journalistes, etc.

Fig.10.7 Configuration, historique, de référence



[628] Il convient de dissocier le fruit de ces réflexions, de l'usage que C. Cuxac fait, à des fins de recherches, de ces enregistrements : Il y observe des locuteurs de langue des signes investis dans des activités métalinguistiques.

On pourra reprocher à cette schématisation de ne pas représenter les parents d'enfants sourds favorables à la pratique de la LSF. Ils sont, dans l'histoire du mouvement sourd en France, étroitement associés aux militants sourds, au sein de structures associatives, dont ils ne se démarquent véritablement, comme nous venons de l'évoquer, qu'aux tournants des années 1980–1990. Ils sont des acteurs décisifs de la construction et de la consolidation des liens entre la communauté sourde, le milieu des écoles et de la formation, et les secteurs professionnels impliquant ou développant la pratique de la LSF. Il semble que lorsqu'ils portent ou soutiennent des projets de recherche aujourd'hui, c'est à partir de ces domaines d'activités, ou en relations avec ces acteurs, qu'ils le font. Ces différents partenaires, et les initiatives qu'ils entreprennent, étaient, de fait, historiquement intégrés, durant les années 1980, au sein d'un même mouvement social. À l'inverse, si des scientifiques y participent, ou si certains de ses acteurs s'engagent, à partir d'une autre profession, dans une carrière de chercheur, les institutions scientifiques restent quant à elles étrangères à ces développements. Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, des liens existent cependant entre certains chercheurs ou espaces scientifiques, et le réseau associatif.

Cette configuration de base se trouve bousculée aux tournants des années 1980–1990, par l'éclatement du réseau militant. Nous avons déjà souligné la séparation qui s'opère, dans de nombreuses villes, entre différents secteurs d'activités, précédemment liés, comme l'éducation, l'enseignement de la langue des signes, et la recherche. Parallèlement, de nouvelles opportunités d'institutionnalisation des classes bilingues s'ouvrent, par l'édition de la loi de 1991, tandis que la LSF, comme la recherche sur cette langue, gagne en visibilité. Les années 1990 sont par ailleurs marquées par des tensions entre des organisations de sourds, et les services hospitaliers pratiquant des implants cochléaires sur des populations de plus en plus jeunes. L'absence de dialogue entre ces deux mondes est également patent dans un tout autre domaine. Les sourds sont, comme d'autres populations, touchés par l'épidémie du Sida, sans avoir véritablement reçu, cependant, d'informations sur cette maladie et ses traitements. Ce n'est sans doute pas un hasard si ces deux questions se trouvent interconnectées dans les mobilisations de sourds. L'association *Sourds en Colère* est créée au milieu des années 1990 pour faire entendre le point de vue de sourds sur la question des implants cochléaires, se poser comme interlocuteurs des médecins, et exiger que soit donnée aux parents une information plus complète sur les différents moyens de communication existants. Cette mobilisation s'inspire dans sa forme, mais aussi dans ses slogans, du mouvement *Act Up* autour du Sida. L'implant et cette maladie sont d'ailleurs explicitement associés ici à la mort[629]. Cette situation modifie la définition des priorités d'un engagement politique de sourds d'une part, et

[629] Suite à ces mobilisations, en 1994, le Conseil National d'Éthique est saisi. L'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) est également sollicitée pour dresser un bilan complet de l'implantation chirurgicale de prothèse auditive chez l'enfant sourd.Le premier recommande l'utilisation de la langue des signes chez le très jeune enfant, quelques soient les options thérapeutiques ou éducatives choisies ensuite. Le second préconise la mise en place d'un suivi de longue durée sur le plan technique et médical d'une part, et sur les aspects linguistiques, psychologiques et sociaux, d'autre part. Le CTNERHI est chargé, en 1997, d'engager le *Suivi longitudinal sur dix ans d'enfants sourds pré–linguaux implantés*. Il est d'abord dirigé par un sociologue, J. Sanchez, puis, depuis 2004 par un psychologue, J. E. Gombert. Il se terminera en 2010.
http://www.ctnerhi.com.fr/ctnerhi/pagint/etudes/programme2.php#suivi

celle des espaces publics qu'il semble urgent d'ouvrir à la langue des signes d'autre part. Cette décennie reste ainsi marquée par une certaine confusion sur le bilan à dresser d'un mouvement social, et sur les réelles perspectives de développements scientifiques et politiques.

2–1. Au–delà de la confusion,
un réseau institutionnel en construction autour de la LSF.

Nous comptons, au début des années 1990, de nouveaux linguistes travaillant sur la langue des signes, au sein d'espaces académiques de recherche. D. Bouvet, orthophoniste « en recherche » (selon sa propre expression), auteur de nombreuses publications sur l'éducation des enfants sourds durant les années 1980, entre au CNRS en 1988. Elle poursuit, d'abord en solitaire, des études linguistiques sur la LSF, au sein du Groupe de Recherche sur les Interactions Conversationnelles (GRIC), à l'université de Lyon 2. À la même époque, A. Millet, sociolinguiste et mère d'un enfant sourd, s'engage dans ce champ de recherche au sein du Laboratoire de Linguistique et de Didactique des Langues Étrangères et Maternelles (LIDILEM) à l'université de Grenoble 3. Elles contribuent ainsi à multiplier les sites de recherches, mais aussi à les délocaliser. Les laboratoires hébergeant jusque–là des études sur les sourds et la langue des signes étaient en effet concentrés sur Paris :

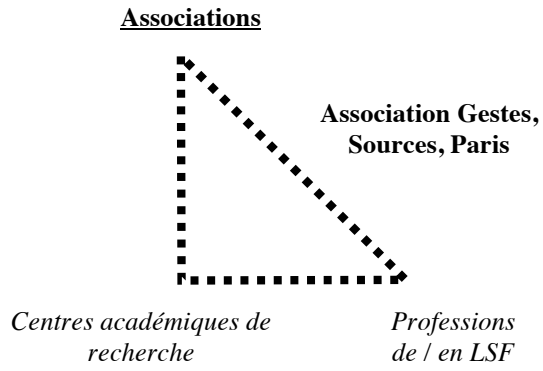
- au Centre d'Étude des Mouvements Sociaux (CEMS), à l'EHESS de Paris, avec les recherches et séminaires de B. Mottez et H. Markowicz ;
- au Centre de Recherches Linguistiques sur l'Asie Orientale (CRLAO), dans ce même établissement, où Sh. Ch. Yau développe une ligne de travail « écriture et langue visuelle » ;
- au Laboratoire d'Études sur l'Acquisition et la Pathologie du Langage chez l'Enfant (LEAPLE), équipe d'accueil de C. Cuxac, à l'université de Paris 5.

D'autres chercheurs viennent également diversifier les regards disciplinaires sur la langue des signes et ses locuteurs. Des psychologues et psychanalystes s'intéressent en effet au regard, mais aussi aux conditions de travail, de leur corps professionnel face à des sourds. L'association *GESTES* (Groupement d'Études Spécialisées « Thérapies Et Surdité »), créée en 1988 à Paris, travaille à rassembler ces professionnels, et à créer des réseaux d'information et de dialogue au sein de la communauté sourde. Ses membres organisent des conférences sur des sujets de société, en sollicitant professionnels, chercheurs et acteurs associatifs. Ils mettent en place des archives vidéos de ces rencontres, et un système d'emprunt permettant la diffusion de ces traces. Ils éditent également un bulletin, rassemblant des informations politiques, professionnelles, et des articles scientifiques sur les sourds. Cette association parisienne travaille ainsi à construire des liens entre le monde associatif, le milieu scientifique, et les secteurs professionnels concernés par la santé, la formation et l'expression des sourds[630]. Cette organisation formalise en ce sens des démarches déjà engagées auparavant, par les pionniers d'une prise en charge, en langue des signes, de patients sourds,

[630] Il nous faut également mentionner la mise en place d'un Réseau d'Action Médico Psychologique pour Enfants Sourds (RAMSES).

au sein d'unités psychiatriques ou de services sociaux et psychologiques. Elle s'inscrit également dans le réseau militant décrit dans la partie précédente.

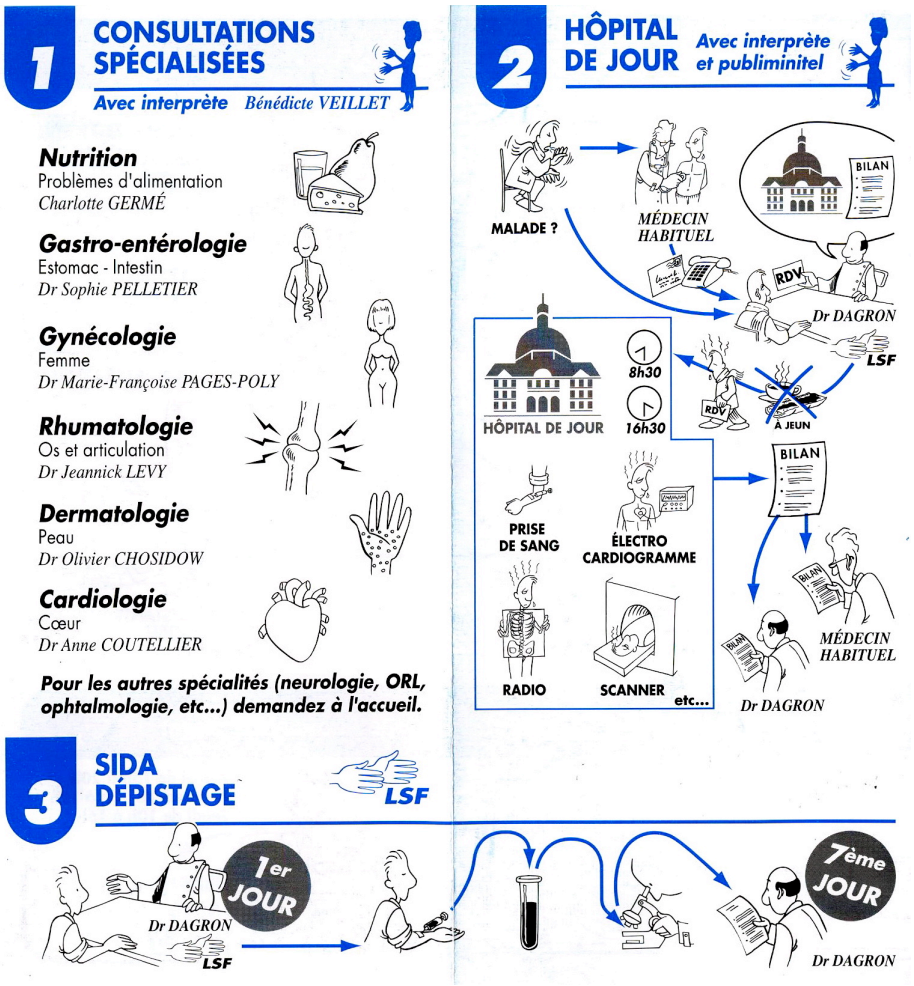
Fig. 10.8– Initiatives associatives dans le secteur de la santé.



La construction de ce type de réseau, visible, contribue à canaliser ou à faire connaître d'autres initiatives, plus récentes ou moins directement liées au mouvement sourd français. C'est ainsi que l'association Sources (Sourds, Centre d'Études et de Soins), qui édite un bulletin du même nom, s'organise à la fin des années 1990, selon les mêmes principes de fonctionnement que Gestes. Elle est créée par J. Dagron, un médecin brutalement confronté, dans son métier, aux difficultés que rencontrent les sourds dans l'accès à l'information ou au suivi médical. Comme l'indique le titre de l'ouvrage qu'il publie en 1999, Sourds et soignants, deux mondes, une médecine, il s'agit d'établir des liens entre le monde médical hospitalier et celui des sourds. L'association Sources est alors destinée à permettre, dans le cas notamment de maladies graves ou d'interventions lourdes, des actions de prévention et d'accompagnement thérapeutique en LSF.

La question du développement d'accueils hospitaliers en langue des signes reconduit, dans ce domaine, de nombreuses questions posées plus tôt dans le milieu de l'éducation. Les sourds n'ont en effet pas accès, ici non plus, à de nombreuses formations et postes professionnels, qui permettraient pourtant de modifier les conditions de prise en charge des patients sourds. La problématique de la communication se décline ici sous différents registres. Au–delà de la nécessité d'une formation du personnel soignant à la LSF, ou de sourds à la médecine, se pose également des questions sur la création de néologismes, sur les conditions d'interprétation dans des relations médecins–malades, mais aussi sur les modalités de diffusion d'une information par écrit à destination des sourds.

Fig. 10.9– « Accueil pour les sourds ; Service de médecine interne du Pr. Herson ». Plaquette du Groupe Hospitalier Pitié–Salpétrière.



C'est donc ici tout un champ d'actions professionnelles, politiques mais aussi scientifiques qui s'ouvre sur ces questions. Tandis qu'un réseau de médecins et de professionnels de la santé se construit lentement autour de l'accueil des sourds, trois thèses de médecine portent, en 2002 et 2003, spécifiquement sur ces questions.

Fig. 10.10– Thèses de médecine sur l'accès aux soins des sourds

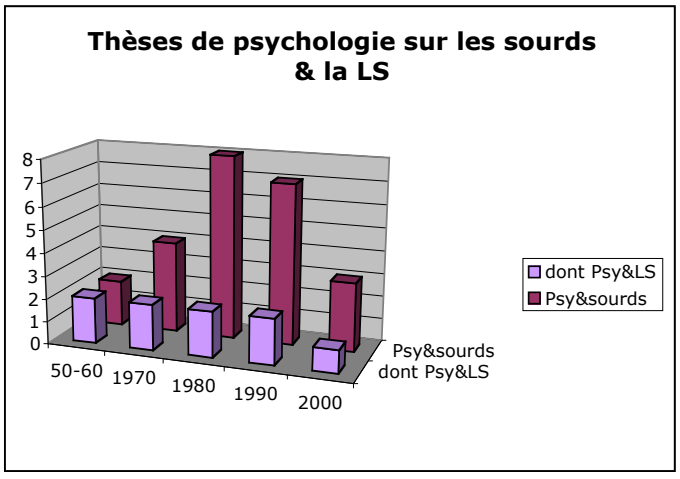
Date	*Université*	*Auteur*	*Titre de la thèse*	*Directeur*
2002	Grenoble 1	I. VIVET	Les difficultés d'accès aux soins des sourds : Intérêt de l'utilisation de la langue des signes française dans le système de santé public pour la prise en charge médicale des sourds ; Étude qualitative de quatre cas	B. MONGOURDIN
2003	Tours	G. SAFFRAY	Accès aux soins des patients sourds du Loiret	M. FESNEAU
2003	Paris 6	Y. LAMARCHE–VADEL	Intérêts de l'accessibilité linguistique du système de soins et de prévention pour les sourds qui utilisent la langue des signes: Étude des textes de lois relatifs à l'accès aux soins et à l'usage des langues, en France, depuis 1945	J. DAGRON

Nous voyons ainsi comment s'articulent logiques endogène et exogène de développement de sites de recherches sur les sourds et la langue des signes. Certaines organisations, comme ici l'association *Gestes*, peuvent servir de modèle, ou de points d'ancrage pour d'autres projets d'actions et de recherches. Mais elles apportent également des ressources dans la construction de nouveaux projets, et une certaine visibilité. Elles permettent d'inscrire dans un réseau plus large, le parcours et les réflexions d'individus initialement isolés. C'est de cette manière que des recherches psychologiques autour de la langue des signes et de ses locuteurs se développent, et surtout, se popularisent. Dès 1989 et 1990 en effet, deux thèses sont déjà réalisées dans cette même perspective, par B. Virole, sur *La surdi–mutité : de l'histoire des idées à la psychanalyse*, à l'université de Paris 7, et par A. Meynard, à l'université d'Aix–Marseille 1, sous le titre *L'acte de parole chez quelques adolescents sourds*. Ils seront tous deux les auteurs d'ouvrages faisant référence sur le sujet : *Quand les mains prennent la parole*, d'A. Meynard, publié en 1995, *Figures du silence ; Essais cliniques autour de la surdité* en 1990, puis *Psychologie de la surdité*, en 1996, de B. Virole. Deux autres thèses feront également date au sein des milieux associatif et spécialisé :

- celle d'A. Bernard, psychologue en milieu spécialisé, qui analyse les relations qu'entretiennent ses pairs avec les enfants sourds, dans un doctorat intitulé *Recherche autour d'un dialogue de sourds : étude et analyse du conflit des représentations que se font les professionnels entendants au sujet des enfants sourds* (1995, Paris 7).
- et celle de C. Courtin, lui–même devenu sourd, qui engage à travers sa thèse, *Surdité, langue des signes et développement cognitif* (1998, Paris 5), des recherches de psychologie cognitive sur les sourds en France.

Nous ne pouvons pourtant considérer qu'il y ait plus de thèses de psychologie portant sur la langue des signes des sourds en France, durant les années 1990. Si les implications de la surdité sont plus souvent questionnées pendant les années 1980, 1990 (et probablement 2000), le nombre de sujets de doctorats, prenant en considération la langue des signes, est relativement stable à travers le temps.

Fig. 10.11



Il s'agit d'une part d'une transformation de l'image de cette langue et de cette population, et d'autre part d'une plus grande visibilité de ces recherches, dans la discipline comme dans le

milieu militant. Ceci a certainement des conséquences sur le monde scientifique. Des chercheurs initialement étrangers à la problématique de la surdité et d'une expression gestuelle commencent, au milieu des années 1990, à s'y intéresser. C'est de cette manière que M. Poizat, d'abord connu pour ses travaux sur la voix, ouvre une ligne de recherche sur les sourds, au sein du Centre de Recherche Universitaire, Psychanalyse et Pratiques Sociales de la Santé (CRUPPSS), à Amiens. Il publie, en 1996, un ouvrage montrant la reconduction, dans les débats contemporains sur les sourds, de perspectives et de craintes séculaires soulevées par la surdité : *La voix sourde; La société face à la surdité.*

2–2. Des logiques hybrides de développement de recherches linguistiques sur la LSF

C'est sans conteste cette logique hybride de développement de lignes de recherche sur la langue des signes qui caractérise les années 1990. La construction de nouveaux sites de recherches est essentiellement le fait de personnes extérieures au mouvement sourd ou au milieu professionnel spécialisé autour de la surdité. Elles sont confrontées de manière souvent brutale à l'expérience sociale des sourds (R. Sabria, enseignant puis sociolinguiste à Rouen), à leur discours désormais présents à la télévision (Y. Delaporte, ethnologuiste, CNRS Paris), ou à une demande, de la part de collègues, de développement des recherches sur cette population (L. Tuller, linguiste américaine, installée à Tours). Les trois chercheurs que nous venons de citer s'appuient sur les réseaux associatifs existants, et inscrivent, de différentes manières, la recherche sur les pratiques sociolinguistiques de sourds, dans leur laboratoire ou universités.

R. Sabria, comme A. Millet à Grenoble (autre représentante de recherches sociolinguistiques sur la langue des signes en France), construit une ligne de travail sur cet objet, de manière transversale aux axes déjà établis dans son laboratoire, consacré à la « Sociolinguistique de l'Usage et du Devenir de la Langue » (SUDLA, ensuite intitulé « Dynamiques socio–langagières » DYALANG). Il cherche rapidement le soutien et la contribution d'associations locales, pour venir enseigner la LSF à l'université, et participer à certaines phases de recherche. L'intégration de cet objet, dans le domaine d'étude de cette équipe, est également liée à un ambitieux projet de formation à la recherche, mais aussi au travail social, autour des sourds et de la langue des signes[631].

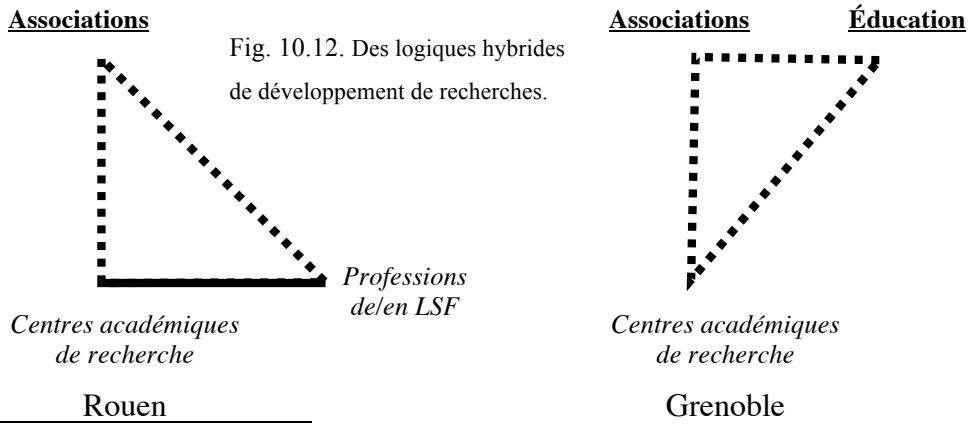


Fig. 10.12. Des logiques hybrides de développement de recherches.

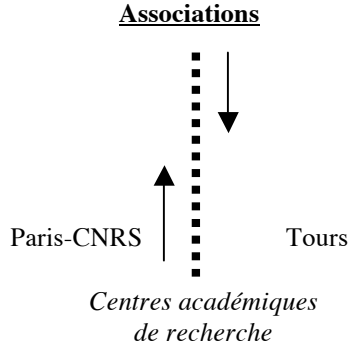
[631] Ces formations, professionnelles, sont cependant longues à mettre en place. En témoignent les efforts autour de la mise en place d'un DESS LSF « Projet d'éducation bilingue, insertion sociale et professionnelle » en 2002, et l'annonce pour 2005 d'un Master en interprétariat, autour de la LSF.

L'équipe de Rouen est par ailleurs impliquée dans l'accompagnement de projet éducatif, pour les sourds, en Tunisie[632]. Ce travail ne participe cependant pas spécifiquement à l'organisation des recherches sur la langue des signes, au sein de cette université. C'est, à l'inverse, le cas à Grenoble 3, où l'observation et/ou l'accompagnement de la scolarisation d'enfants sourds participent à la production de ressources, à la stabilisation de collaborations, ainsi qu'à la formation d'étudiants en sciences du langage. L'université de Grenoble établit elle aussi, comme la plupart des sites de recherches sur la LSF en France, des liens privilégiés avec des professeurs de langue des signes, et leur association de rattachement. C'est là, semble–t'il, la collaboration minimale pour qu'un tel centre de recherches existe, sur ce sujet, dans ce pays.

L'importance des liens à établir entre universités et espaces associatifs est ce qui fait la spécificité des formes d'institutionnalisation des recherches françaises. Nous n'observons pas en effet ici, contrairement à d'autres espaces nationaux, de reconnaissance rapide du statut professionnel des enseignants de langue des signes, qui sont exclusivement dans ce pays, des personnes sourdes. Les sourds sont par ailleurs, à cette époque, peu nombreux à fréquenter les universités françaises. C'est donc à partir de la construction de liens formels entre deux types de structures et de mondes sociaux (les universités et les associations développant services et expertises dans la langue des signes), que se stabilisent ces formations et ces recherches. Avant que les universités n'emploient directement des professionnels issus du mouvement sourd, notamment sous le statut de PAST[633], ces sites de recherche reposent sur la signature de conventions de collaboration avec des associations. Nous voyons ainsi, d'ores et déjà, comment l'institutionnalisation de lignes de recherches sur la langue des signes, implique et suppose celle de l'expertise de professeurs sourds.

Comme nous le constatons à travers les démarches engagées par Rouen et Grenoble, il existe cependant différentes manières de travailler avec des associations de sourds. Certains centres de recherche ne les sollicitent que sur un seul registre, comme l'enseignement de la LSF (à Tours), la production de corpus (dans la plupart des sites de recherches informatiques), ou l'évaluation des productions et traductions (à Paris 3–ESIT : École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs).

Fig. 10.13– Une collaboration de base entre universitaires et associations.



[632] Entretien R. Sabria, nov. 1999, et notes de terrain, discussion déc. 1999.
[633] PAST : Professeur Associé à Temps Partiel. Ce statut permet d'impliquer, dans des activités d'enseignement et d'encadrement, des professionnels extérieurs à l'université, possédant une expertise particulière.

La particularité, visible dans ce schéma, de la démarche des ethnologues travaillant sur la langue des signes, au sein du Laboratoire d'Anthropologie Urbaine de Paris (le professeur Y. Delaporte, et, depuis 2003, la doctorante H. Hugounenq), est d'inverser la relation établie par les chercheurs en sciences du langage. Ce sont eux qui se déplacent au sein des espaces associatifs, où ils construisent et réalisent la plus grande partie de leur recherche. Cette situation s'explique, entre autres, par le fait qu'aucune formation à la langue des signes n'est proposée à l'intérieur des lieux de recherche et de formation en ethnologie[634]. Cette inversion de la dynamique de collaborations, par rapport à celles engagées par des linguistes dans les années 1990, se joue également dans l'organisation du travail scientifique. Des pré–prints d'Y. Delaporte circulent par exemple dans un réseau de sourds, dont le contenu est également discuté en langue des signes dans différentes circonstances[635]. Ce chercheur veille également à cette époque à publier autant dans des revues scientifiques que dans des journaux lus (souvent collectivement, en raison de l'importance de l'illettrisme) par des sourds. Il défend d'ailleurs, dans une intervention préparée avec E. Daphy (1999), l'importance de ces dernières publications, qu'ils nomment, pour les dissocier des documents de vulgarisation, des Articles Publiés en des Lieux Indigènes (APLIS). Au–delà de leur différence de terrains, ces deux auteurs soulignent un aspect du processus de certification de leurs travaux :

> « aucun comité de lecture d'aucune revue scientifique ayant accueilli nos dizaines d'articles n'a jamais comporté le moindre spécialiste des différents terrains que nous avons traversés, et cela n'a sans doute rien d'exceptionnel. Dès lors, le texte reçu est évalué sur des critères qui ne concernent pas la réalité des faits observés. » {Y. Delaporte & al., 1999, p.3}

Ces comités de lecture ne peuvent valider que la manière dont est construite l'interprétation, tandis qu'il sera possible, face à un milieu plus averti, ici les personnes issues du terrain étudié, d'« aller directement au cœur des choses » (id., p.4). Le travail de vulgarisation pourrait donc aussi se faire à destination du monde scientifique. Ce sont des allers–retours entre différents espaces de certification que Y. Delaporte et E. Daphy évoquent ici, redéfinissant les frontières entre les catégories de publications. Les aplis s'apparentent parfois à des pré–prints, permettant d'exposer des hypothèses ou de s'assurer la priorité d'une recherche ; Ils remplissent dans d'autres cas une fonction d'information du public concerné, sur les recherches engagées sur lui ; Ils sont enfin parfois la dernière version d'une chaîne de réécriture ou de publications sur un thème donné, représentant, aux yeux de leurs auteurs, le texte le plus abouti et le plus pertinent.

---

[634] Nous nous proposons de revenir, dans un autre cadre que ce travail, sur la démarche et le travail d'Y. Delaporte et d'A. Bacci ainsi que sur l'intérêt et les réactions qu'ils ont suscité, parmi les sourds, comme parmi les ethnologues. Le développement d'une médiatisation de propos de sourds et de la LSF a certainement facilité l'insertion de ce premier chercheur dans des réseaux de sourds (A. Bacci étant par ailleurs lui–même issu de ce milieu). Il reste que ce sont là des cas uniques, dans l'histoire des relations entre sourds et ethnologues en France, et peut–être même en Europe. Les chercheurs travaillant dans le cadre de l'ethnologie, l'anthropologie ou la sociologie fréquentent généralement soit des écoles de sourds, soit des mouvements militants ou des lieux impliquant des interprètes, soit des personnes sourdes s'exprimant correctement en français et limitant en quelque sorte, par cette pratique, l'accès à des manières de faire « entre sourds ». Les réactions d'ethnologues nous intéressent pour donner plus particulièrement à voir ici les modalités de certification dans cette discipline face à un terrain ici aussi inattendu. Celles des sourds interrogent quant à elles la distribution de l'autorité dans cette communauté. Elles posent également des questions sur ce qui peut s'écrire ou non, et la manière de le faire, rapprochant les sourds, de ce point de vue, d'autres groupes de culture orale évoluant dans des sociétés envahies par l'écrit.

[635] Notes de terrain. Discussion du 28 janvier 1998.

Ce type de dialogue, qui caractérise davantage l'analyse de la langue des signes pendant les années 1980, reste valorisé et recherché par les linguistes. Mais pour ce qui concerne les lieux de recherche, les universitaires souhaitant développer une ligne de travail sur la langue des signes, dans leur établissement, en sciences du langage, opèrent tous le mouvement inverse, consistant à faire venir des sourds dans l'université. S'ils travaillent à légitimer l'expertise particulière apportée par des locuteurs sourds, ils cherchent également à cette époque à faire valoir la spécificité de leur regard et leur formation. Il reste cependant que l'association entre professeurs de langue des signes et chercheurs, dont les statuts sont encore distincts en France à cette époque, constitue le noyau de base de toutes recherches sur cette langue. L'équipe de Tours, par exemple, se structure à partir de cette seule ressource ou collaboration. Elle bénéficie cependant de liens étroits construits entre l'équipe de l'Uqam et L. Tuller, rattachée à l'université de Tours, et qui, comme toute linguiste américaine, possède une information initiale sur la linguistique de langues gestuelles. M. Blondel consolidera ces liens à travers son travail de thèse sur les comptines créées par des sourds, dans différentes langues des signes. Investissant plusieurs terrains nationaux, elle fréquente l'équipe de l'Uqam, et collabore avec certains de ses chercheurs. Ces relations ne sont cependant pas suffisantes pour stabiliser une équipe au sein de l'université de Tours, tandis qu'existent dans cette ville de nombreux partenaires potentiels dans le monde de la réadaptation. Pour s'inscrire davantage dans une dynamique locale de demande de recherche, de formation et de collaboration scientifiques, le terrain de travail est élargi. En 2000, une équipe jeune chercheur est ainsi créée, sur le thème « langage et handicap », au sein de laquelle une ligne plus spécifiquement dédiée à la surdité est proposée. Elle implique, comme membre associé, M. Blondel (désormais intégrée au CNRS et rattachée à l'université de Rouen). Nous voyons, à travers la réorganisation de ce site, la fragilité possible de la construction de lignes de travail qui ne seraient pas ancrées, localement, dans un réseau et une histoire de recherche. Nous comprenons dès lors l'importance du développement de formations, mais aussi d'un tissu d'échanges et de collaborations, avec des associations, des secteurs professionnels, et d'autres sites scientifiques.

Dans les départements universitaires d'enseignement et de recherche, la première étape de cette institutionnalisation passe par la mise en place de cours de langue des signes, puis d'une spécialisation possible des études de licence et de doctorat, sur ce sujet. Elle repose également sur l'insertion de ces pôles dans un réseau national de recherche sur la langue des signes. C'est ainsi qu'à Rouen, R. Sabria se rapproche, dès le début de ses initiatives, des autres chercheurs spécialisés, qui figurent également au jury de sa thèse, comme C. Cuxac et B. Mottez. Il met en place, parallèlement, une *Association Internationale de Recherche en Langue des Signes* (ARILS)[636]. L. Tuller et M. Blondel, de l'université de Tours, s'inscrivent également dans cette démarche, en organisant la constitution de bibliographies, dédiées aux recherches sur la LSF et sur l'analyse de français produit par des sourds. Elles proposent

[636] Pour des raisons évidentes de schématisation, ne sont citées ici que les personnes engagées dans la recherche sur la LSF. Ces démarches impliquant des équipes, et parfois un département entier, elles mobilisent un plus grand nombre de chercheurs, rendu invisible ici.

également, dans un article commun paru en 2000, un état des lieux des travaux linguistiques et sociolinguistiques réalisés en France sur la langue des signes. Bien que des divergences apparaissent rapidement quant à la mission et au fonctionnement de cette organisation scientifique, inédite en France, l'*ARILS* contribue à accroître la visibilité des initiatives de recherche dans ce pays. Elle rassemble en effet des acteurs de recherche aussi bien professionnels, associatifs, qu'institutionnels, respectivement engagés dans l'analyse de la langue des signes ou des pratiques sociales associées. Elles organisent par ailleurs différents colloques nationaux sur le sujet (Rouen, 1997 ; Toulouse 2, 1999 ; Grenoble 3, 2000 ; Paris 8, 2002). À l'université de Toulouse 2, c'est là, dans l'organisation de manifestations scientifiques nationales, la seule forme d'existence collective de recherches sur la langue des signes, dans les années 1990.

2–3. Lenteur et portée d'un ancrage universitaire de logiques endogènes au mouvement sourd.

La situation de ce dernier établissement peut paraître énigmatique, pour être le lieu de différentes initiatives scientifiques autour de la langue des signes, en l'absence de chercheurs statutaires impliqués dans son étude. Elle montre l'importance, mais aussi les limites, d'une logique endogène, associative, de promotion parallèle d'un projet éducatif, de l'enseignement de la langue des signes et de recherches linguistiques. C'est en effet l'environnement de l'université du Mirail qui explique la présence, dans la seconde moitié des années 1990, de 5 doctorants travaillant en même temps sur les sourds et la langue des signes, en psychologie (D. Maître), sociologie (S. Dalle–Nazébi) et linguistique (S. Lapoutge, A. Risler, F. Vergé). Les projets collectifs sur ce sujet dans cette université sont portés par les trois étudiants cités en sciences du langage. Ils sont initialement dirigés par le même chercheur, F. Godard, et fréquentent tous trois l'association *Les IRIS* (créées après la dissolution de *2LPE*), pour s'y former à la LSF et y trouver des partenaires des recherches. C'est pour consolider leur situation de travail, et développer ce champ d'études au sein de leur université, que des collaborations sont engagées entre cet établissement et l'association *Les IRIS*. Elles nourrissent alors le projet de développement d'un département de langue des signes, qui ne verra pas le jour dans les années 1990. Le réseau interdisciplinaire de doctorants organise cependant, en juin 1998, 10 ans après la rencontre nationale sur la LSF provoquée par le *CPSAS* à Paris, des journées d'études rassemblant l'ensemble des universitaires de sciences du langage spécialisés sur ce sujet, et certains de leurs doctorants. En novembre 1999, cette manifestation est reconduite, jumelée avec une journée organisée par l'*ARILS*, et implique des professionnels (notamment sourds) de l'éducation bilingue. En 2001, ces derniers entrent dans le comité scientifique des nouvelles journées d'étude, organisées, cette fois, de manière conjointe, par des laboratoires de sciences du langage et de traitement d'images, des universités Toulouse 2 et 3. La contribution d'informaticiens dans le développement de réseau de recherches sur la langue des signes, qui s'amorce dès le milieu des années 1990, caractérise la décennie suivante. Nous reviendrons plus loin sur l'essor de telles lignes de travail dans cette discipline. Ce qu'il convient de souligner ici, c'est que malgré l'existence d'un réseau local, impliquant scientifiques et professionnels, issus du milieu universitaire, éducatif, social

et associatif, aucune institutionnalisation d'une ligne de recherche ne sera engagée à Toulouse 2 à cette époque.

Nous trouvons pourtant, aujourd'hui, deux filières de formation sur la langue des signes dans l'IUP « Métiers de l'information et de la communication : traduction et interprétation », de cette même université. La première est dédiée à l'interprétation de conférence, tandis que l'autre est consacrée à la « traduction et multimedia ». Nous retrouvons ici, dans le processus d'institutionnalisation d'un site de recherche autour de la LS dans cette université, l'importance à la fois de la création de nouvelles formations, et de l'existence de débouchés, ou retombées, professionnelles. Ces deux aspects dépendent ici de l'histoire du mouvement sourd, et de sa continuation, sous des formes plus professionnelles. Les interprètes, à l'initiative de ce projet, rassemblés au sein de la Société Coopérative de Production (SCOP)[637] *INTERPRETIS*, appartiennent en effet aux mêmes réseaux que leur partenaire, l'association *Les IRIS*, mais aussi de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)[638] *WEBSOURD*. Cette entreprise (construite autour d'un projet de J. Sangla) a créé, par ses propres activités de mise en ligne sur internet d'informations en langue des signes, de nouveaux besoins et professions, dans le domaine de l'interprétation et de la traduction autour de langues des signes[639]. Nous avons donc affaire ici à un développement entièrement endogène de lignes de recherche et de formation, qui trouve à s'ancrer dans le milieu universitaire, par les débouchées qu'elles offrent, et les besoins auxquels elles répondent.

La région de Poitiers montre également la portée, les limites et les ressources possibles, d'un tissu associatif militant sur une scène aussi bien locale, que nationale. Nous avons déjà signalé, à travers l'organisation du colloque international sur la langue des signes en 1990, la productivité des associations issues de l'ancienne antenne poitevine de *2LPE* (*2LPE Centre Ouest* et le *Centre Régional de Recherche, de Formation et de Promotion de la Langue des Signes*). À la fin des années 1990, elles travaillent à reconstruire un mouvement national autour de la langue des signes, en organisant 3 jours de rencontres et de débats sur le thème « Fêter les 20 ans de 2LPE ! ... passé, présent, avenir... » les 8, 9 et 10 juillet 2000. Cette réorganisation d'un mouvement militant national s'accompagne de séries de conférences scientifiques, à Poitiers, puis à l'IUFM de Niort. Elles concernent l'éducation bilingue d'enfants sourds et sourds–aveugles, ainsi que, plus largement, la question du plurilinguisme en France.

La logique de développement de recherches autour de la langue des signes consiste

---

[637] C'est « une entreprise de forme SA ou SARL dont les salariés sont associés majoritaires et vivent un projet commun en mutualisant équitablement les risques et les grandes décisions : désignation des dirigeants, orientations stratégiques, affectation des résultats » : http://www.scop.coop/scripts/HOMEV2/publigen/content/templates/show.asp?P=392&L=FR

[638] « De forme privée et d'intérêt public, la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) est une nouvelle forme d'entreprise coopérative qui permet d'associer celles et ceux qui, salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales ou tous autres partenaires, veulent agir ensemble dans un même projet de développement local. La Scic est régie par la loi du 17 juillet 2001 » : http://www.scop.coop/scripts/HOMEV2/publigen/content/templates/show.asp?P=393&L=FR

[639] http://www.websourd.org/

davantage ici à impliquer le monde universitaire dans les réflexions engagées au sein d'un réseau associatif et professionnel promouvant la langue des signes, plutôt que d'y apporter des ressources, à travers l'enseignement de la LSF ou l'organisation de formations professionnelles. Ces deux dernières démarches sont cependant bien engagées, d'abord à travers les cours sur la culture sourde, donnés par M. Lamothe en sciences du langage, à l'université de Poitiers. Professionnel de l'éducation des sourds, interprète, et acteur d'analyses plus sociologiques, il intervient, à ce titre, dans cet enseignement (statut PAST). Une licence de sciences du langage, puis un Master professionnel, impliquant l'apprentissage de la LSF, portant sur le « plurilinguisme et surdité », sont également créés. Ce que nous souhaitons souligner ici, c'est que ces développements universitaires viennent avant tout ouvrir le champ de recherche et d'information des étudiants. Ils sont également susceptibles d'alimenter le travail de réflexion d'acteurs associatifs et professionnels. Nous avons affaire ici à une incitation des scientifiques à s'impliquer dans un mouvement de réflexion et d'analyse du plurilinguisme en France, et des rapports entre langue des signes et société.

En effet, le mouvement lancé par *2LPE–Centre Ouest*, qui s'est poursuivi à l'échelle nationale, sous le nom de *Vivre en LSF* (2001) puis *2LPE Politique Bilingue* (2002)[640], cherche dans un premier temps à se réapproprier les analyse de B. Mottez (qui reste le seul de représentant de recherches sociologiques focalisées sur les sourds locuteurs de langue des signes). L'université d'été, organisée en juillet 2004 à Poitiers, témoignent de ces efforts, à travers la contribution du sociologue lui–même, et la lecture de ses travaux par M. Lamothe et deux étudiantes de Poitiers, S. Richet en science du langage, et E. Rousselière en sociologie. *2LPE Centre–Ouest* s'occupe par ailleurs, sous l'impulsion de M. Lamothe, de rééditer la collection complète de la revue *Coup d'œil*[641]. L' université d'été de 2004 implique par ailleurs P. Wass, le responsable du Master professionnel « plurilinguisme et surdité » à Poitiers, mais aussi des acteurs d'éducations bilingues concernant d'autres langues que la LSF. La *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France* (DGLFLF), ainsi que l'*Association Universitaire des Langues de France* (AULF créée en 2003) sont également représentées lors de ce rassemblement. Cette première organisation, institutionnelle, soutiendra la tenue de l'université d'été suivante, en 2005, qui annonce, dans sa plaquette d'information, les thèmes de travail suivant :

- Histoire sociale des langues
- Bilinguisme et société en France et chez nos voisins
- « Pédagogie » bilingue/pratiques,
- Promouvoir le bilinguisme en France aujourd'hui

Les sites internet de *2LPE–Centre Ouest*, et de *2LPE–Politique Bilingue*, participent également à la construction et la visibilité d'informations sur ces thèmes, sur différentes initiatives entreprises plus localement. Citons, entre autres, la traduction en ligne en LSF, par *WebSourd*, de la semaine de la langue française, organisée par la *DGLFLF* les 17–26 mars

[640] Pour de plus amples informations sur la renaissance du mouvement 2LPE, on pourra se reporter à http://membres.lycos.fr/anpes/Actualites/VenLSF/vivre_en_LSF.htm
[641] http://2lpe.poli.bilingue.free.fr

2006[642]. Il s'agit donc d'assurer ici une information et une réflexion, impliquant des universitaires parmi d'autres acteurs, autour des liens entre langue (plus particulièrement la LSF), citoyenneté et éducation.

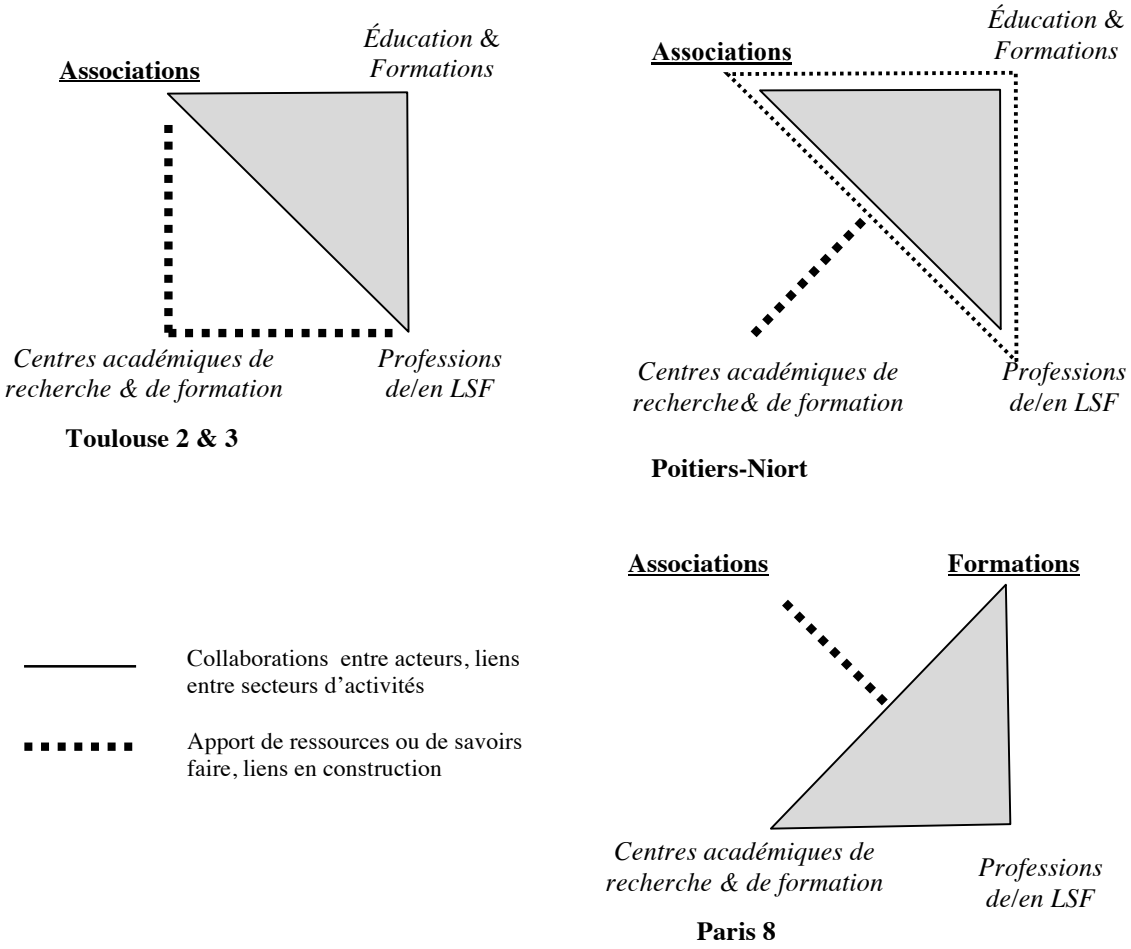


Fig. 10.14– Ancrages universitaires de projets de recherche endogènes au mouvement sourd.

L'essor de recherches et de formations autour de la LSF au sein de l'université de Paris 8 est un autre exemple de logique endogène d'institutionnalisation de lignes de travail sur cet objet. Leur développement prend cependant ici une ampleur sans précédent en France, pour impliquer un linguiste engagé de longue date dans l'analyse de la langue des signes, C. Cuxac, qui obtient, de surcroît, le statut de professeur en 1996. Il est alors encore rattaché à l'université de Paris 5, où, d'après ce chercheur, les possibilités de développement de formations autour de la LSF sont difficiles. Les professeurs qui ont été jusque–là décisifs dans son parcours professionnel, J. L. Calvet et F. François, ne sont, pour leur part, plus rattachés à cet établissement. L'obtention d'un poste à l'université de Paris 8 en 1998 ouvre par contre de nombreuses perspectives. Une collaboration éphémère y avait déjà été engagée 10 ans plus tôt, dans le cadre d'une formation d'interprètes, impliquant des enseignements de langue des signes, de linguistique, ainsi qu'une présentation de la culture sourde.

Le département de sciences du langage est ainsi ouvert à la mise en place de nouvelles

[642] http://www.semainelf.culture.fr/

formations. C. Cuxac a, pour sa part, déjà tissé des liens avec le milieu associatif pouvant contribuer à l'enseignement ou l'évaluation de la LSF, et participer à la conception de formations professionnelles autour de cette langue. À cette époque, ce linguiste a également encadré plusieurs étudiantes, qui multiplient les terrains, et donc la portée, de ses analyses. Elles multiplient également de ce fait les possibilités d'enseignement. Dans un premier temps, une spécialisation « LSF » est mise en place au sein de la formation en sciences du langage, du deug au doctorat. Les linguistes s'associent donc des professeurs sourds de langue des signes. Mais ceux–ci peuvent également participer à l'évaluation des compétences, ainsi qu'à la recherche linguistique. J. Leix, professeur et formateur à l'*Académie de la LSF*, intervient ainsi plusieurs années sous un statut PAST.

Aux débuts des années 2000, les formations proposées se multiplient. Elles concernent la formation des interprètes, à travers un DFSSU d'interprétation français/LSF (décrit comme l'équivalent d'un DESS, en formation continue), puis un Master de traduction et d'interprétation de liaisons et de conférences LSF/français, ainsi qu'un Diplôme de spécialisation de guide–interprète pour personnes sourdes–aveugles. Les associations *SERAC–Formation* et *CRESAM* participent à la mise en place de ces enseignements. Totalement nouvelles dans le paysage institutionnel, des formations sont également destinées à certifier et encadrer les postes, occupés par des sourds, de professeurs de LSF. L'université Paris 8 propose ainsi une licence professionnelle « Enseignement de la LSF en milieu scolaire », ainsi qu'un DPCU « Spécialisation d'enseignement de la LSF » (diplôme de premier cycle d'université). Ces enseignements impliquent des organisations de sourds, notamment l'association *Visuel–Langue des Signes*, créée par R. Mimoun en 1990. Enfin, une autre formation, destinée à une population entendante, vise à valider un certain niveau de compétence en LSF, à travers un Diplôme Universitaire « pratique approfondie de la LSF ». Les membres de l'axe « Langue des signes et formalisation de la modalité visuo–gestuelle », au sein du laboratoire sur les Structures formelles du langage, participent par ailleurs à un DESS plus transversal portant sur les handicaps. Cet axe de recherche rassemblent aujourd'hui 5 chercheurs spécialisés : C. Cuxac, M. Sallandre, I. Fusellier, B. Garcia, et comme membre associé, D. Boutet. Ils travaillent en collaboration avec des équipes d'informaticiens (LIMSI à Orsay, IRIT à Toulouse 1), avec un réseau associatif initialement parisien, mais s'ouvrant vers des partenaires plus éloignés (comme *Les IRIS* à Toulouse), et participent aux formations organisées par le CNEFEI (Centre National d'Études et de Formation pour l'Enfance Inadaptée).

Ce centre universitaire devient un pôle émergent sans précédent au sein d'un réseau d'enseignement et de recherche sur la LSF en France. Nous assistons en effet à un développement extrêmement rapide, mais aussi très tardif, de multiples formations, collaborations et projets de recherche. Ceci montre qu'au–delà d'une concentration de ressources, de l'existence d'un réseau social, et d'une ouverture politique concernant la pratique et l'analyse de la langue des signes, l'impulsion des universités ou des départements eux–mêmes reste particulièrement décisive. Ce sont en dernier ressort, en France, les présidents d'universités ou directeurs de départements, ainsi que les professeurs d'universités,

qui ont les moyens de développer des formations professionnelles, des collaborations avec le milieu associatif, comme des réseaux de recherche. En l'absence d'une telle impulsion, venant donner un cadre aux projets et collaborations existantes, l'institutionnalisation de lignes de recherche reste longue et difficile.

3– Les ressorts d'un mouvement national et d'un réseau scientifique émergent.

Les années 2000 montrent une transformation importante des conditions de développement de formations et de lignes de travail autour de la langue des signes. Le mouvement sourd, et ces premiers pôles universitaires, ont modifié la perception de ces recherches, et rendu visibles leurs ressources et perspectives. Le contexte socio–politique facilite aussi, de manière plus ou moins directe, ce type de projets. Les cadres législatifs évoluent également.

3–1. La lente élaboration d'un cadre législatif et scientifique.

Le rapport demandé à D. Gillot en 1998 sur les sourds, par le gouvernement en place, permet de réaliser et de rendre public un état des lieux de la situation sociale de ces personnes en France. Il rend notamment manifeste l'absence d'informations sur les conditions pratiques d'une éducation bilingue. L'auteur de ce rapport, qui ne comble pas ce manque, mentionne qu'« il serait souhaitable qu'une mission d'évaluation autonome des projets d'éducation bilingue soit rapidement mise en place » (D. Gillot, 1998, p.80). Par ailleurs, dès 1996, le CNEFEI de Suresnes et l'Association Nationale des Parents d'Enfants Sourds (ANPES) insistent tous deux sur le fait que les conditions d'application de la loi de 1991, établissant le droit de choisir entre une éducation en LSF ou exclusivement en français parlé, ne sont pas remplies. Leurs enquêtes respectives, menées auprès d'une centaine d'établissements, aboutissent au bilan suivant[643] :

> « – 5% des établissements se réclamaient d'une option strictement oraliste.
> – 4% se réclamaient d'une option bilingue avec enseignement en LSF.
> – 91% associaient l'oralisme à divers degrés de communication gestuelle (…) »

L'offre d'enseignement en langue des signes s'avère ainsi extrêmement réduite, tandis que de grandes disparités géographiques existent. Les différents textes législatifs, édités dans le cadre d'une politique d'intégration depuis 1975, n'ont pas tous pu être appliqués. De nouvelles lois viennent alors, aux débuts des années 2000, poursuivre ce travail juridique autour de l'intégration des personnes handicapées. Pour ce qui concerne la langue des signes, le ministre J. Lang annonce, lors d'une conférence de presse au ministère de l'éducation nationale, le 13 février 2002, vouloir « réparer symboliquement et pratiquement une injustice ancienne ». Après un rappel de l'interdiction historique de la langue des signes, et de l'importance d'un apprentissage du français écrit mais aussi parlé, J. Lang poursuit en ces termes :

> « Les raisons qui plaident pour le développement de la langue des signes française sont aujourd'hui de trois ordres.
> – une légitimité éducative. Il s'agit de répondre aux besoins de communication de très jeunes

[643] http://anpes.free.fr/

> enfants, sourds sévères pour la plupart.
>
> – une légitimité pédagogique. Il convient d'organiser, tout au long de la scolarité, un enseignement en langue des signes ou une reprise partielle, en langue des signes, des cours traditionnels. Il faut aussi intégrer des épreuves en langue des signes dans les diplômes nationaux. On doit enfin envisager un diplôme spécifique de compétences sur le modèle des diplômes de langues étrangères.
>
> – une légitimité culturelle. Donnons acte aux sourds et à la communauté nationale de la dimension esthétique de cette langue ! »[644]

Il annonce alors la mise en place d'un référentiel de compétences des élèves en langue des signes, en s'appuyant pour cela sur le cadre conçu pour différentes langues par le Conseil de l'Europe. Cette intervention annonce l'entrée officielle de la langue des signes dans les espaces scolaires, de formations et d'enseignements universitaires. La récente loi du 11 février 2005, place par ailleurs la scolarité des enfants handicapés sous l'entière responsabilité de l'Éducation nationale. Elle reconnaît également, dans son article 75, le statut linguistique de la LSF :

> « La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française. Le Conseil supérieur de l'éducation veille à favoriser son enseignement. Il est tenu régulièrement informé des conditions de son évaluation. Elle peut être choisie comme épreuve optionnelle aux examens et concours, y compris ceux de la formation professionnelle. Sa diffusion dans l'administration est facilitée. » {Loi nº 2005–102 du 11 février 2005 art. 75, *Journal Officiel* du 12 février 2005}

Ce contexte législatif est donc susceptible de soutenir la multiplication des professionnels impliqués dans la pratique ou l'analyse de la langue des signes.

Il existe donc ici un champ de recherche et de formations professionnelles possibles pour des départements universitaires. Ceci intervient à une époque où il est effectivement de plus en plus demandé aux établissements de recherche et d'enseignement, d'avoir des retombées, professionnelles ou pratiques. Le domaine du handicap en général, parce qu'il permet d'associer recherches fondamentales et appliquées, mais aussi parce qu'il suscite le soutien de l'État, est à ce titre plus particulièrement investi.

Enfin, un troisième facteur vient soutenir le développement de recherches sur la langue des signes. Il s'agit de la promotion par le gouvernement, de travaux interdisciplinaires dans le domaine des sciences cognitives. C'est dans cette perspective qu'est lancé en 1999 et 2000 un large programme de financement de projets de recherche sur deux ans, associant 2 ou 3 des groupes disciplinaires que sont les sciences de la vie, les sciences des technologies, de l'information et de la communication (STIC), et les sciences humaines et sociales. Comme le soulignent à juste titre C. Fuchs et S. Robert (2002), à propos de l'appel ciblé sur le thème « langage et cognition », deux disciplines jouent le rôle de médiateurs dans ce type de dynamique : la psychologie cognitive, entre les sciences de la vie et les sciences humaines, et l'informatique, associée de manière privilégiée ici avec la linguistique. Cette dernière tendance, qui marque les sciences du langage contemporaines, est particulièrement soulignée

[644] http://www.education.gouv.fr/discours/2002/signe.htm

dans les recherches sur la langue des signes, en France, comme dans d'autres pays. L'essor de lignes de travail sur cette langue, relevant de logiques extérieures au mouvement sourd, est bien souvent porté par la perspective de développements informatiques. Ceux–ci concernent aussi bien le travail de transcription de données visuo–gestuelles, que la production de documents multimédia (dictionnaires ou grammaire de la langue des signes par exemple), ou d'avatars signants. Dans l'appel à projet cités précédemment, deux porteront sur la langue des signes. Le premier (Laco 19), dirigé par N. Tzourio–Mazoyer, associe une équipe de neuro–imagerie fonctionnelle (CEA – université de Caen et de Paris 5), et un laboratoire de sociolinguistique (Dyalang, Rouen). Le second (Laco 30 ou « LSCOLIN »), organisé autour de l'équipe de C. Cuxac, implique des chercheurs du laboratoire de J. P. Desclès (LaLIC, Paris 5), et deux laboratoires informatiques spécialisés dans le traitement automatique du gestes (le LIMSI – CNRS, à Orsay) et de l'image (l'IRIT à Toulouse 1). Concernant ces alliances disciplinaires, il est possible de généraliser, aux recherches sur la langue des signes, le constat que C. Fuchs et S. Robert (2002, p.241) dressent à propos des sciences cognitives :

> « le phénomène le plus frappant est l'absence de toute discipline des sciences humaines autre que la linguistique (…) – phénomène étonnant car le thème du langage concerne aussi, par exemple, l'anthropologie, et la sociologie ».

Les trois logiques de transformations du paysage social et scientifique peuvent parfois se combiner. Si elles ne modifient pas cette relative absence de la sociologie, elles expliquent par contre l'essor actuel de recherches linguistiques, mais aussi informatiques, sur la langue des signes en France.

3–2. Effacement de la sociologie et recomposition disciplinaire.

En rendant plus largement publiques les revendications et les pratiques culturelles et socio–linguistiques de sourds, les medias ont créé un nouvel espace de rencontre entre sourds et scientifiques. Par ce biais, de plus en plus d'étudiants en anthropologie ou sociologie s'intéressent à cette population. Certains sociologues acceptent en effet aujourd'hui de diriger des travaux de licence, de maîtrise et, plus rarement, de thèses, sur les constructions identitaires ou les mobilisations de sourds. Ici aussi des questions financières, et sans doute également des questions sociologiques, limitent le développement de ces recherches. Il faut en effet, pour observer les pratiques, ou comprendre le point de vue, d'une personne, en partager la langue. Les départements universitaires de sociologie ou d'anthropologie ne dispensent pas de cours de langue des signes, et ne contribuent pas davantage au financement de la formation des quelques étudiants intéressés. Nous ne recensons ainsi aujourd'hui que deux thèses de sociologie et une en ethnologie portant sur les sourds, et deux actuellement en cours en sociologie, à l'EHESS de Paris (S. Kerbourc'h) et à Toulouse 2 (S. Dalle–Nazébi), une en anthropologie sous la direction d'Y. Delaporte (H. Hugounenq), ainsi qu'une thèse de philosophie portant sur le travail de B. Mottez, à Paris 8 (A. Benvenuto)

Fig. 10.15– Thèses soutenues sur les sourds, en sociologie et ethnologie, en France

1989	Paris 8 Sociologie	M. BENARD–PELLEN	Étude de sociologie de la culture et de la communication: De la mesure aux usages (inclus le rapport « De la surdité : incidences de la médicalisation sur l'éducation des jeunes sourds », réalisé par	R. CASTEL

			G. Alisedo–Costa, G. Leclerc, M. Pellen–Benard, Iresco–CNRS, 1987, Paris).	
1998	Bordeaux 2 Ethnologie	D. DECOURCHELLE	Avant j'étais sourd de naissance : surdités. Logiques identitaires d'un contrôle social. Exemples d'adolescents sourds dans le département de la gironde (France)	C. RAYNAUT
1999	EHESS Paris Sociologie politique	F. BUTON	Les corps saisis par l'État : l'éducation des sourds–muets et des aveugles au XIXe siècle : contribution à la socio–histoire de l'État, 1789–1885	M. OFFERLÉ

Ceci peut surprendre, compte tenu de l'importance de l'approche sociologique et sociolinguistique, dans l'histoire du mouvement sourd, et dans le développement de recherches linguistiques sur la langue des signes en France. Avant de poursuivre l'analyse de l'essor de ces derniers travaux, nous nous proposons de tracer à grands traits la position de la sociologie au sein des études sur la culture et la situation sociale des sourds en France. Sans approfondir ici leur analyse, nous souhaitons évoquer trois phénomènes.

Il faut signaler tout d'abord, sans de plus amples développements, l'existence d'un intérêt plus marqué pour ces questions au sein de la sociologie, ethnologie et anthropologie. Ce sont des disciplines où les chercheurs font preuve aujourd'hui d'une plus grande prudence dans l'appréciation et la discussion des recherches portant sur les sourds, leurs situations sociales, et leurs pratiques culturelles. Plutôt que de trancher à priori sur la pertinence ou non de ces approches sur une population sourde, ils cherchent désormais à préciser ce qui rend possible ou impossible la comparaison avec d'autres populations (juifs, tziganes, population immigrée…)[645]. Le travail de définition de ce qui relève ou ne relève pas de phénomènes culturels se joue dans ces activités répétées de comparaison entre les terrains étudiés par ces différents chercheurs, les expériences personnelles qu'ils peuvent avoir de la surdité, et la situation qu'on leur décrit concernant les sourds. C'est par ce travail de réappropriation virtuelle de l'analyse de l'autre, où un simple « détail » (comme l'importance des difficultés en français, qu'il soit parlé ou écrit, chez les sourds) peut changer radicalement les regards, que se définit le statut possible de la population étudiée, ainsi que les critères de définition d'une culture ou d'une minorité sociolinguistique. Il ressort cependant des quelques rares débats sur le sujet, que c'est davantage le caractère linguistique de la langue gestuelle des sourds qui est reconnu, plutôt que l'existence de ce groupe d'un point de vue culturel. Il

[645] Nous nous appuyons ici sur plusieurs terrains et documents, dont l'analyse ne peut être développée ici. Il s'agit tout d'abord d'une série d'entretiens avec B. Mottez (entre 1997 et 2001), dont l'un commun avec H. Markowicz, portant sur l'histoire du mouvement sourd, mais aussi de leurs recherches. L'ouvrage collectif réalisé lors de son départ à la retraite (P. Gruson & al., 1999) montre des dialogues plus contemporains, de même que l'ouvrage de M. Wievorka sur la différence (2001). J'ai par ailleurs pu mener de nombreuses discussions informelles et échanger des courriers avec Y. Delaporte, depuis 1997, sur son travail, et réaliser en 2002 des entretiens sur la perception de ses travaux auprès de 4 de ses collègues au Laboratoire d'anthropologie urbaine, à Paris. Des échanges, plus formels, ont également été engagés avec D. Decourchelle sur sa lecture des publications de ces chercheurs, et sur sa propre démarche. Enfin, il a été possible d'assister à un débat au Centre de Sociologie de l'innovation le 2 décembre 1999, (École des Mines, Paris) autour d'un article en préparation de H. J. Stiker (1999), en présence de l'auteur. Il serait enfin possible d'ajouter à ce terrain, les expériences contrastées de formation, de communication scientifique et d'enseignement dans différentes arènes scientifiques sur ce sujet, de différents étudiants en sociologie (dont la mienne).

n'existerait de « culture sourde » qu'aux États–Unis. Mentionnons néanmoins que l'intérêt émergent pour cette population a récemment conduit les EHESS de Paris et Toulouse à organiser, dans ces deux villes, des cycles de conférences interprétées en LSF.

Parallèlement, les chercheurs en sociologie ou en anthropologie, impliqués dans ce type d'études, restent particulièrement peu nombreux. Ils sont également eux–mêmes divisés. C'est là un autre aspect qu'il convient de souligner. Le premier débat public français sur le sujet en sociologie, est celui engagé par B. Mottez et H. J. Sticker, à propos de la présentation de la biographie, publiée en 1994, par la jeune actrice sourde E. Laborit (*Le cri de la mouette*). Dans quelques pages des *Cahiers du CTNERHI* de cette même année, ils débattent sur le droit de choisir la langue dans laquelle des sourds souhaitent s'exprimer. Car E. Laborit, comme sa consœur américaine L. Matlin, s'exprime dans les médias (comme dans le rôle qui l'a fait connaître, dans *Les enfants du silence*), en langue des signes, alors qu'elle sait parler en français. C'est là une pratique légitime et le fruit d'une décision pour certains observateurs, et une attitude incompréhensible et sectaire pour d'autres. Nous n'exposerons pas ici les racines de ce débat, ni ses développements, sous d'autres formes. Si les deux sociologues cités contribuent tous deux, en 1996, à un ouvrage collectif sur le handicap, sous l'égide de la *Société internationale pour l'histoire des infirmités, déficiences, inadaptations et handicaps* (ALTER), présidée par H. J. Stiker, les termes de ce débat se maintiennent. Le désaccord entre ces deux hommes peut pourtant surprendre, au vu de leurs travaux respectifs. Ils sont en effet tous deux sensibles à la construction culturelle et historique des catégories sociales, et du regard porté sur les handicapés. H. J. Stiker, philosophe de formation (comme B. Mottez), travaille précisément sur cette question, au sein du laboratoire « Histoire et civilisations des sociétés occidentales », à l'université Paris 7, et dans le cadre du CTNERHI. Il se présente lui aussi comme un homme de terrain (R. de Riedmatten, 2001), et s'implique dans une réflexion éthique et déontologique sur les catégorisations institutionnelles (H. J. Stiker, 2001). Ces deux sociologues se rapprochent par leurs analyses des liens, historiquement et socialement construits, entre déficience et handicap (B. Mottez, 1977, 1985 ; H. J. Stiker, 1996, 1997, 2000). Ils sont également attentifs à la définition interactive, et située, de la position et des comportements sociaux des différents acteurs (B. Mottez, 1981a,b, 1987 ; H. J. Stiker, 2003). Le premier se focalise cependant sur les sourds, tandis que le second cherche à rendre compte d'une population plus large, celle des handicapés. B. Mottez craint, qu'à partir de repères et de critères étrangers aux expériences des sourds, ces derniers ne soient privés de ce qui leur permettrait de « sortir du ghetto » :

> « C'est au nom de l'intégration et de la lutte contre le ghetto qu'on a condamné et combattu les signes. Il est clair à présent qu'il fallait procéder de manière inverse. La reconnaissance de la langue des signes est la condition *sine qua non* de l'intégration et de la sortie du ghetto. » {B. Mottez, 1989, p.67}

H. J. Stiker semble anticiper, quant à lui, les répercussions néfastes possibles, sur différentes populations d'handicapés, des études concernant les sourds :

> « Il serait à craindre que la revendication d'une telle spécificité finisse par faire de la communauté sourde une sorte d'exception, à la manière des indiens d'Amérique, ou du Canada, habitant leur « réserve », tenus dans un écart d'indifférence et de condescendance. Il serait à craindre,

> empiriquement, que certains ne se privent pas de généraliser l'idée à tous les handicapés : bien à part dans leur réserve ou du moins dans leur statut. » {H. J. Stiker, 1999, pré–print soumis à discussion au sein du CSI, 2 décembre 1999, p.12}

Les conséquences politiques possibles des analyses que peuvent faire des sociologues, pétrifient en quelque sorte les débats sur les sourds dans cette discipline. Il semble par ailleurs qu'il soit attendu des sociologues, comme des ethnologues, qu'ils rendent compte de l'ensemble de la population concernée par la surdité, voir de la catégorie entière des personnes handicapées. La lecture de ces travaux ne se fait donc jamais, de premier abord, dans une perspective culturelle, en comparaison avec d'autres groupes socio–linguistiques. Certains chercheurs, comme B. Mottez, des étudiants en sociologie (P. Gache et P. Herrier, 1994 ; S. Dalle, 1997a,b ; S. Kerbourc'h, 2006), mais aussi des ethnologues comme A. Bacci (1994, 1997a,b) et Y. Delaporte (1995, 2002b), ne partent pourtant pas d'un découpage administratif, mais de logiques identitaires. La définition de leur objet d'étude possède alors d'emblée, volontairement ou non, une dimension politique. Mais ceci est également vrai dans la démarche inverse, puisqu'elle consiste à remettre en question l'existence même de sourds s'organisant et se percevant comme les membres d'une communauté linguistique et culturelle (B. Mottez, 1993, « Les sourds existent–il ? »). Le cœur du débat portant sur les sourds en sciences humaines ne réside donc pas tant dans le statut de la langue des signes, que dans l'existence ou non d'une culture spécifique, développée par des sourds, et les modalités sociales de leur intégration.

Nous comprenons dès lors que ce débat se poursuive dans le domaine de l'ethnologie, à travers les recherches d'Y. Delaporte. Ce chercheur du laboratoire d'anthropologie urbaine s'intéresse aux personnes sourdes françaises, au milieu des années 1990, après avoir étudié les Lapons pendant de nombreuses années, puis les pratiques d'entomologistes parisiens. Il s'attache tout particulièrement à décrire certains aspects de ces « savoirs, savoir–faire et façons d'être » (B. Mottez, 1990), partagés par des sourds (Delaporte, 1998a, 1999), ainsi que leurs processus de transmission (1998b, 2000a, b). En 2002, il co–signe la biographique d'un sourd, A. Pelletier, éditée dans la collection Terres Humaines. Il s'inscrit ensuite davantage dans une perspective ethnolinguistique, cherchant à reconstruire l'histoire, linguistique et culturelle, de cette langue et de son lexique (2001, 2003). Sa démarche est cependant marquée de manière générale, par la volonté de rendre compte des dénominations et des pratiques linguistiques et sociales de sourds, à partir de leur propre point de vue, via l'insertion du chercheur dans leurs réseaux et activités quotidiennes. Cette proximité avec les personnes étudiées, bien que valorisée au sein de sa discipline, inquiète également par son caractère nécessairement politique ; elle est cependant reconnue comme la condition même d'un travail de terrain sur ce sujet en anthropologie (J. Souty, 2002 ; P. Williams, 2005).

C'est, à l'inverse, cette absence d'investissement dans le quotidien des sourds, la pratique de la langue des signes, ou la collaboration avec des interprètes, qui est reprochée par des sourds et les chercheurs cités précédemment, à D. Decourchelle (1994a, b). Il soutiendra la première thèse française d'ethnologie sur les sourds, en 1998. Ce dernier bat en brèche l'idée d'une identité culturelle spécifique chez les sourds de la nouvelle génération, en

soulignant le caractère largement hybride, entre français et langues des signes, de leurs modes d'expressions. Ses détracteurs soulignent l'incidence de ses propres méthodes dans ces résultats, et s'interrogent sur les caractéristiques de la population rencontrée. Quoiqu'il en soit, nous voyons à l'œuvre ici l'existence de recherches mettant en avant la porosité ou la continuité entre expressions orale et gestuelle chez les sourds, venant ébranler l'idée même d'une langue des signes indépendante du français, comme d'une culture sourde. Cette thèse est également représentée en linguistique en la personne de Ph. Sero–Guilhaum, interprète français – LSF, et formateur en interprétation. D'après ces deux chercheurs, les liens entre surdité, langue des signes et culture, auraient été trop hâtivement postulés. Pour eux, « la singularité de ce médium {la langue des signes} n'implique pas l'existence de valeurs culturelles propres à la communauté sourde. » (Ph. Sero–Guilhaum, 1995, p.30). Dans cette perspective, les auteurs insistent sur les aspects qui transgressent les frontières établies entre populations sourdes et entendantes, entre français et langue des signes :

> « La langue des signes est bien mal nommée car elle utilise, à des degrés variables selon les locuteurs, des métissages de signifiants proprement gestuels – manuels ou posturaux – et de signifiants articulés empruntés au français. Cette articulation hypertonique, tout entière destinée à être lue sur les lèvres, puisqu'elle est adressée à un interlocuteur sourd, est généralement indéchiffrable pour une personne non avertie ; néanmoins ce sont bien des mots français qui sont articulés et le cas échéant épelés manuellement. » {id., p.33}

Ce dernier phénomène est pourtant également décrit par des linguistes allemands (Hambourg), sans remettre en question ici le statut linguistique de la langue des signes de ce pays. L'inscription des pratiques de sourds dans un milieu culturel plus large est également soulignée par différents auteurs, dans des terrains plus éloignés (Sh. Ch. Yau, 1988 : Canada, Chine ; I. Fusellier, 2004 : Brésil ; S. Dalle, 1998 : Congo–Brazzaville).

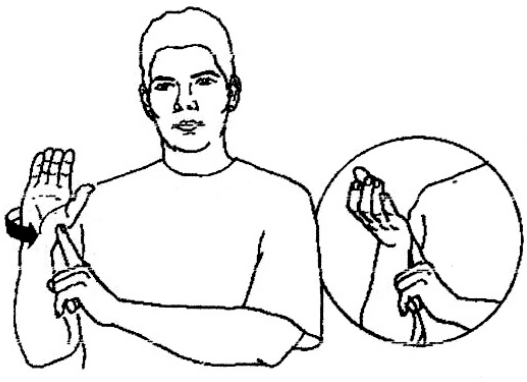
Nous ne poursuivrons pas les fils de ces réflexions, qui nous mènent vers d'autres débats disciplinaires. Il nous faut tout d'abord mentionner que, contrairement au rapide portrait que nous venons de faire, il n'existe pas véritablement de controverses ouvertes sur le sujet, exception faite des échanges (ponctuels) mentionnés entre B. Mottez et H. J. Stiker, et de diverses réactions autour des articles de D. Decourchelle, en 1994. Par ailleurs, aucun réseau alliant différents chercheurs de sociologie ou d'ethnologie sur cette question ne s'est constitué. Les différentes appartenances disciplinaires (sociologie/ ethnologie/ non universitaire), mais aussi théoriques (interactionnisme/ culturalisme), méthodologiques (investissement ou non dans la pratique de la LSF), ou politiques (modalités d'intégration), limitent dans les faits les rapprochements entre les différents chercheurs cités. Aucun lien ne s'est également établi par ailleurs avec les premiers représentants français de recherches sociolinguistiques, qui se focalisent sur des phénomènes linguistiques et sur l'analyse des représentations, construites par différents acteurs, sur les sourds et la langue des signes.

C'est là le dernier point qu'il convenait de préciser. Les recherches menées, en France, sur les pratiques culturelles et les situations sociales de sourds, sont éclatées. Elles sont par ailleurs particulièrement peu évoquées par les chercheurs d'autres disciplines, comme les linguistes, les psychologues ou les informaticiens. Depuis le début des années 2000, des

interprètes, ou anciens interprètes, sont les seuls auteurs à citer encore aujourd'hui des travaux sociologiques sur les sourds. Les bibliographies des linguistes spécialisés montrent l'évolution déjà évoquée des références théoriques vers les sciences cognitives et l'informatique, qui se fait au détriment des dialogues internes aux Sciences humaines. Nous observons parallèlement une transformation du statut de B. Mottez, désormais décrit comme un sociolinguiste, mais aussi d'Y. Delaporte, qui investi de plus en plus le domaine de la linguistique et se revendique ethnolinguiste. À l'inverse, une plus grande diversité d'auteurs, enseignants, linguistes ou psychologues, statuent sur l'existence ou la facticité de pratiques culturelles propres à des sourds, sur leurs situations sociales, ou sur les logiques à l'œuvre dans leurs constructions identitaires. Quelques–uns affichent le caractère sociologique ou anthropologique de leurs études, qui ne reposent pourtant sur aucune donnée ou méthodologie reconnaissable par des chercheurs de ces disciplines.

Il semble donc que malgré l'effacement de la sociologie, et les difficultés d'existence de l'ethnologie, dans le domaine d'études sur les sourds et la langue des signes en France, celui–ci est toujours conçu par ses acteurs comme relevant d'approches pluridisciplinaires. Ceux–ci poursuivent, dans leur discipline respective, des réflexions sur les notions de culture, d'identité, de communauté, de bilinguisme, ou d'intégration sociale. Elles sont, de manière spécifique dans ce pays, marquées par la diversité des approches théoriques portées par les quelques sociologues, sociolinguistes et ethnologues engagés dans ce domaine. Tout particulièrement, des registres aussi bien culturaliste, qu'interactionniste sont mobilisés en France dans les descriptions et les analyses des phénomènes culturels propres aux sourds, ou de leurs enjeux socio–politiques. Comme le fit remarquer à juste titre N. Lachance, une anthropologue québécoise, lors d'une de ses visites en France, le signe utilisé dans ce pays pour exprimer la notion de « culture », est construit à partir de celui d' « expériences », tandis que dans les langues des signes américaine et québécoise, il est défini à partir de la notion de communauté, et exprime l'idée d'un univers autonome englobant l'individu[646].

Fig. 10.16– Les différentes représentations du concept de culture, en ASL et en LSF.



CULTURE en ASL
{Gerhold S., 2000, p.4}



en LSF
{B. Moody & al. 1986, reproduit dans G. Bré–Lecorre, 2002, p.102}

[646] Voir également N. Lachance, 2006.

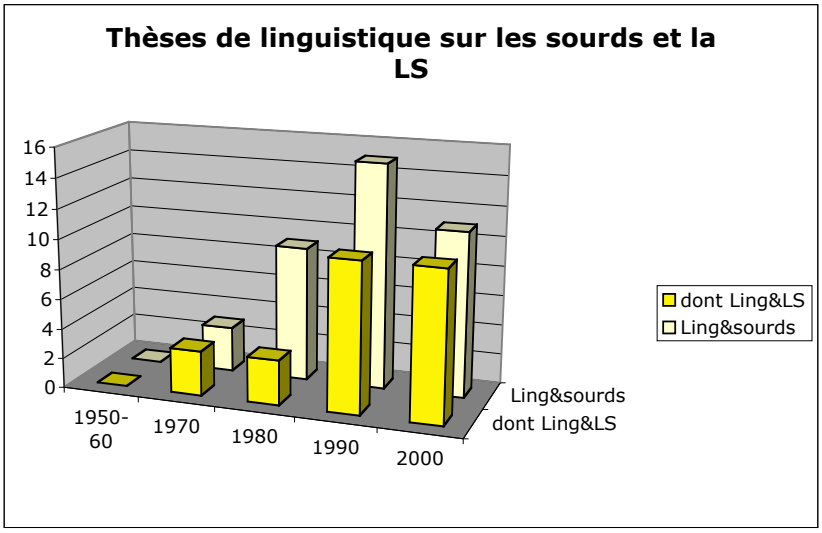
La sociologie et l'ethnologie ne sont pas, du reste, les seules disciplines où peinent à s'organiser lignes de recherche et débats sur les sourds. L'histoire est elle aussi concernée par ce phénomène, et ce, même si elle autorise une exploitation plus intensive de ressources en français. Nous comptons cependant de nombreuses thèses à caractère historique. Elles sont néanmoins menées dans une diversité de disciplines.

Fig. 10.17– Thèses, à caractère historique, portant sur les sourds.

Lettres	1941	Rennes	R. BERNARD *Surdité : surdi–mutité et mutisme dans le théâtre français*
Linguistique	1975	EHESS /Paris 8	S. BRANCA *Grammaire générale et éducation des sourds–muets au dix–huitième siècle : l'œuvre de l'abbé Sicard*
Histoire	1978	Lyon 2	M. DELASSISE L'enfant sourd du XIX° siècle à nos jours : éducation et devenir. Étude historique, sociale et démographique d'un groupe minoritaire: les sourds
Linguistique	1979	Paris 7	C. MOTTE–TRIDON *L'éducation des sourds–muets au XVIIIème siècle en France et en Angleterre : théories grammaticales.*
Linguistique	1980	Paris 5	C. CUXAC *L'éducation des sourds en France depuis l'abbé de l'Epée. Aperçu linguistique et historique sur la langue des signes française.*
Psychologie	1980	EHESS Paris	J. P. PRESNEAU *L'idée de surdité et l'éducation des enfants sourds et muets, en France et en Espagne du XVIème au XVIIIème siècle.*
(Professorat INJS)	1980	Rennes	B. VARIOT *Approche de quelques aspects de la vie sociale des sourds–muets et de leur instruction au milieu du XIX°siècle, vus au travers de l'Impartial, 1856–1859*
Médecine	1981	Paris 5	A. KARACOSTAS *L'Institution des sourds–muets de Paris de 1790 à 1800*
Géographie	1984	Paris 8	I. BRIZARD DE FORGES *Les établissements pour jeunes sourds en France : bilan et prospective.*
Psychologie	1989	Paris 7	B. VIROLE *La surdi–mutité : de l'histoire des idées à la psychanalyse*
Lettres	1992	Paris 3	G. BERRUYER PICHON *La mutité, la surdité, la claudication, la cécité et la lèpre : Étude de représentations médiévales*
Sciences biologiques et Médiales, option S.T.A.P.S	1998	Bordeaux 2	D. SÉGUILLON *De la gymnastique amorosienne au sport silencieux: le corps du jeune sourd entre orthopédie et intégration ou l'histoire d'une éducation « à corps et à cri » –1822–1937*
Sociologie politique	1999	EHESS Paris	F. BUTON *Les corps saisis par l'État, L'éducation des sourds–muets et des aveugles au XIXème siècle. Contribution à la socio–histoire de l'Etat (1789–1885)*
Sciences du langage	1999	Paris 5	Y. BERNARD *Approche de la gestualité à l'Institution des sourds–muets de Paris, au XVIII° et au XIX° siècle.*
Médecine	2005	Rennes 1	A. F. CAZUGUEL *Le siècle des Lumières: un tournant dans l'histoire des sourds*
Histoire	2005	Rennes 2	P. BOURGALAIS *Les miroirs du silence : l'éducation de jeunes sourds dans l'Ouest (1800–1934)*

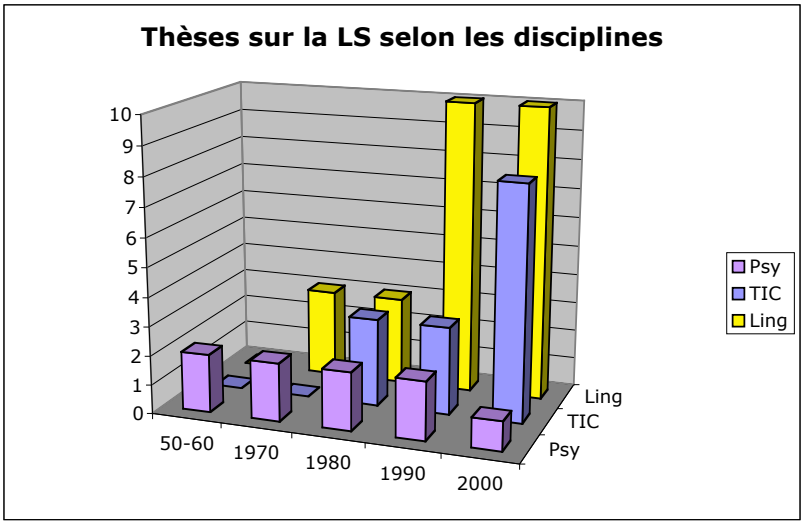
Il se joue ainsi, durant les années 1990, une recomposition des alliances disciplinaires. Le processus d'institutionnalisation de lignes de travail sur les sourds et la langue des signes ne concerne que la linguistique. Le nombre de thèses sur le sujet dans cette discipline augmente depuis les années 1980, avec un essor important durant les années 1990, qui semble se poursuivre.

Fig.10.18



Le partenaire principal de ce développement n'est pas la psychologie, comme pourraient le laisser penser les liens, déjà évoqués, entre cette discipline et les linguistiques cognitives. C'est l'informatique qui, depuis le début des années 2000, investit rapidement le champ d'étude sur la langue des signes, en collaboration avec des recherches linguistiques.

Fig.10.19



Les travaux informatiques dans ce domaine concernent d'abord des aides techniques, puis le traitement automatique du geste et de l'image, ainsi que la production d'avatars signants.

Fig. 10.20─ Thèses d'Informatique en rapport avec les sourds & la LS			
1983	Paris 11	Ph. LETELLIER	Transmission d'images à bas débit pour un système de communication téléphonique adapté aux sourds
1986	Toulouse 3	Ph. PAPAIX	Système de génération d'exercices à base d'images pour l'éducation des enfants sourds
1988	INPG Grenoble	S. GIBET	Codage, représentation et traitement du geste instrumental. Application à la synthèse de sons musicaux par simulation des mécanismes instrumentaux
1996	Paris 11	A. BRAFFORT	Reconnaissance et compréhension de gestes ; application à la langue des signes
1998	Paris11	T. LEBOURQUE	Spécification et génération de gestes naturels. Application à la Langue des Signes Française
1998	Lille 1	S. POTTIER TELLIER	Gaspard : logiciel d'aide à l'acquisition de la lecture pour de jeunes sourds
2000	Lille 1	O. LOSSON	Modélisation du geste communicatif et réalisation d'un signeur virtuel de phrases en langue des signes française
2000	Lille 1	V. VANNESTE	Système d'aide à l'apprentissage de la langue des signes française : du langage naturel à la synthèse automatique
2002	? (HDR)	S. GIBET	Modèles d'analyse─synthèse du mouvement
2004	Paris 11	F. LEJEUNE	Analyse sémantico─cognitive d'énoncés en Langue des Signes Française pour une génération automatique de séquences gestuelles
2004	Toulouse3	B. LENSEIGNE	Intégration de connaissances linguistiques dans un système de vision, application à l'étude de la langue des Signes
2005	Lille 1	S. BAHRAMI	Modélisation et reconnaissance de signes par décomposition en « gestèmes » géométriques : application à la langue des signes française.
2005	Bordeaux1	J. B. de la RIVIERE	Suivi vidéo de mouvements pour l'interaction
2005	Aix─en─ Provence	L. KERVAJAN	Génération automatique en Langue des Signes Française
2006	Paris11	B. BOSSARD	Conception d'un système de reconnaissance de gestes bimanuels : application à la réalité virtuelle et à la langue des signes

3–3. Logiques exogènes et travail en réseaux.

Il apparaît ainsi que, dans les années 2000, la recherche linguistique sur la langue des signes a acquis une légitimité, politique et scientifique. Elle est par ailleurs la seule discipline qui ait véritablement développé des réseaux d'enseignement et de formation autour de cette langue. Elle est alors au cœur des collaborations autour de cet objet. L'essor de travaux en informatique sur le traitement d'image, l'analyse de corpus multimodaux, la réalité virtuelle, ou l'interaction homme–machine, font de ces chercheurs des alliés sans précédent pour ces linguistes. La problématique de l'analyse de la langue des signes, est, comme nous l'avons maintes fois souligné, liée à celle de son inscription. L'essor des technologies vidéo et internet, mais aussi des modalités d'interaction homme–machine, est susceptible de révolutionner le travail en linguistique, tout particulièrement sur la langue des signes.

Une des contributions du mouvement sourd est par ailleurs d'avoir modifié les relations entre sourds et entendants, comme entre locuteurs de français et de langue des signes. Cette dernière langue n'est plus confinée, comme autrefois, à certains espaces « spécialisés », d'un

point de vue institutionnel ou social, comme les institutions et les associations de sourds. Ces acteurs associatifs sont globalement plus favorables que les décennies précédentes aux recherches scientifiques. De nouveaux universitaires peuvent ainsi s'engager dans ce domaine. Les conditions de travail, et les perspectives de formation ou de valorisation des analyses scientifiques, sur le terrain comme à travers le développement d'outils, expliquent la multiplication de sites linguistiques sur cet objet.

Les sourds locuteurs de langue des signes investissent par ailleurs eux–mêmes massivement aujourd'hui les nouvelles technologies de communication à distance (B. Garcia, 2005), comme le téléphone portable, la visio–conférence, mais aussi les emails, écrits et vidéos, et surtout la messagerie instantanée, qui se trouve être, dans les mains des sourds, de véritables carrefours entre espaces sociaux, entre réseaux de communication linguistiques, et entre média (S. Dalle–Nazébi, 2005). Les développements informatiques des usages de la vidéo et de la communication à distance n'intéressent donc pas que les linguistes. Ils soutiennent la réorganisation d'un réseau de sourds, à l'échelle nationale, mais aussi internationale (S. Dalle–Nazébi, B. Garcia & S. Kerbourc'h, 2005). Cette dynamique suscite de nouvelles vocations. Elle donne également, aux recherches sur la langue des signes, une forme plus réticulaire. Elles s'apparentent ainsi, par leur organisation autour de laboratoires scientifiques, de nouveaux outils, ou de groupes de travail impliquant des partenaires éloignés géographiquement, à celle de nombreux autres secteurs scientifiques contemporains (D. Vinck, 1992).

Les années 2000 sont marquées par l'essor d'initiatives de recherches ou de formations venant de différents universitaires totalement étrangers au mouvement sourd. Leurs assises institutionnelles prennent cependant des formes très diverses. Certains sites misent sur la formation, d'autres sur la recherche, d'autres combinent les deux, tandis que d'autres encore ne participent à l'analyse de la langue des signes qu'à travers des collaborations entre laboratoires. Les démarches sont désormais hétérogènes, pour pouvoir s'appuyer sur une diversité de ressources, et déployer des logiques de développement de lignes de travail sur la LSF, qui sont endogènes aux institutions scientifiques elles–mêmes.

C'est ainsi que le département de Sciences du langage de l'université de Lille 3, crée, aux débuts des années 2000, plusieurs formations autour de la langue des signes. Une option LSF est d'abord mise en place, en licence et maîtrise, puis un DESS et un Master en interprétariat LSF–Français, tandis qu'était annoncé, pour 2004, un Master « Bilinguisme LSF/Français, et acquisition du français langue seconde ». L'initiative revient ici à des universitaires, A. M. Berthonneau et G. Dal, jusque–là peu concernées par cette langue. Ces linguistes s'appuient cependant sur un réseau associatif qu'il a fallu rencontrer, puis impliquer (*SÉRAC–formation*, *Sourdmedia*, *Rémora*, *CFLS Servie d'interprètes*, *VIA*). Parallèlement, le laboratoire porteur de ce projet, le SILEX (Savoirs, Textes, Langage), recrute, en 2003, une linguiste spécialisée dans ce domaine, A. Risler. Le développement d'activités scientifiques sur cet objet s'appuie, ici aussi, sur la construction de réseaux. Cette université organise, en 2003 et 2006, des colloques scientifiques sur la linguistique des langues des signes. Il succède

donc la mise en place de ces enseignements. D'autres sites universitaires n'investissent à l'inverse que ce secteur.

C'est ainsi que l'université d'Aix–Marseille 1 propose des formations en l'absence d'axe de recherche sur la langue des signes. Un diplôme universitaire sur cette langue, ainsi qu'une licence professionnelle pour former des « intervenants spécialisés dans le domaine de la surdité : langue des signes », sont ouverts aux étudiants de sciences du langage, mais aussi de psychologie. Ces formations, qui impliquent des enseignants sourds, sont mises en place avec le concours de chercheurs du laboratoire « Parole et langage », intéressés par la multimodalité de la communication humaine. En l'absence d'un tel soutien, ces formations ne semblent pas toujours survivre aux réorganisations universitaires, comme cela semble être le cas à Strasbourg 1, où un diplôme universitaire de « LSF » n'a que momentanément été proposé par le département d'éducation permanente de cette université. Les ressources nécessaires au maintien de ce type d'enseignement peuvent cependant être apportées par l'environnement lui–même de l'université, par un réseau plus professionnel, comme cela semble être le cas pour le diplôme d'université « Surdité et santé mentale », à la faculté de médecine de Paris 5.

Quoiqu'il en soit, ce dialogue possible, évoqué à propos des initiatives d'Aix–Marseille, entre les études sur la gestualité co–verbale et les langues gestuelles de sourds, est à l'origine de plusieurs collaborations, plus réticulaires. Le laboratoire « Dynamique du langage » (DDL) à l'université de Lyon 2 annonce sur son site l'existence d'un axe transversal de recherche sur les langues des signes. Celui–ci n'existe pour l'heure que par la participation de certains de ses membres à des projets pluridisciplinaires, éclatés géographiquement, comme l'action spécifique « Interaction gestuelle », engagée par l'IRIT, un laboratoire de traitement d'image toulousain. D. Bouvet, rattaché au GRIC (Groupe de Recherche sur les Interactions Conversationnelles), un autre laboratoire de l'université de Lyon 2, s'engage également dans ce type de dialogue et de travail en réseau. Elle participe en 1998 à l'étude, menée par M. A. Morel à l'université de Paris 3, d'un corpus d'interactions entre des étudiantes. Ces échanges ont conduit à la mise en place au début des années 2000, au sein du laboratoire parisien de « recherches sur le français contemporain », d'un projet de 4 ans sur l'étude de « la mimique gestuelle en relation avec les variations intonatives et les pauses ». Cette recherche s'ouvre en outre sur différents secteurs d'enseignement ou d'activité professionnelle. Elle concernerait en effet aussi bien les modalités d'interaction de bébés, la communication avec des enfants, que l'enseignement du français langue étrangère (filière FLE).

Cette forme de développement de lignes de travail sur la langue des signes, via des réseaux traversant les laboratoires scientifiques, caractérise de plus en plus clairement les recherches françaises (et plus largement, européennes) dans ce domaine. Dans le cas de Lyon, elle peut cependant surprendre, en raison de la présence de linguistes, intéressés par la langue des signes, issus de trois laboratoires différents. En plus des chercheurs déjà cités, ce site universitaire compte également A. Bonucci, membre du laboratoire Langues, Textes et

Images (LTI), qui s'est investi, dans le cadre de son doctorat, dans la conception d'un dictionnaire de langue des signes en ligne[647]. L'école doctorale « Education, Cognition, Langues, Interactions, Psychologie », dirigée par C. Orecchioni, et impliquant ces différents laboratoires, est par ailleurs susceptible de soutenir les rapprochements entre ces perspectives. Aucune dynamique de ce type ne sera pourtant engagée, et ce malgré la présence de quelques étudiants impliqués dans l'étude de la langue des signes. La multiplication, en France, des recherches sur cet objet rend plus manifestes des formes de concurrence entre chercheurs, mais aussi entre sites universitaires. La difficulté de développement de formations à Lyon 2 s'explique en partie par sa proximité géographique avec Grenoble 3, qui propose, dans les années 2000, une spécialisation « Langage et surdité » au sein du master de sciences du langage.

Des dynamiques régionales sont cependant possibles, comme en témoignent notamment les récentes initiatives à Bordeaux ou à Caen. La distinction des apports ou spécialisations des différents chercheurs, alors perçus comme complémentaires, facilite ces collaborations. Le fait qu'ils s'investissent globalement en même temps dans ce secteur, semble aussi un facteur favorable. Les collaborations interdisciplinaires engagent cependant des dynamiques particulières, pour confronter les chercheurs, dans ces dialogues, à leurs propres présupposés théoriques, langages, et organisations socio–techniques. Ceci fut notamment le cas dans le partenariat entre un Groupe d'Imagerie Neurofonctionnelle (GIN) de Caen, et des sociolinguistes de Rouen, dans le cadre d'une action cognitique[648]. Cette première équipe est par ailleurs la seule représentante, en France, de recherches sur la langue des signes en psychologie et neurologie. Elle est elle–même organisée à la manière d'un réseau[649], en intégrant des universitaires de Caen, des chercheurs du CEA et des membres de l'université de Paris 5 (laboratoire Cognition et communication). Affiliée à l'INSERM, elle s'inscrit également dans le Réseau Ouest Cognition. La dynamique bordelaise, bien que réticulaire, est quant à elle plus concentrée géographiquement. Elle s'est organisée autour d'une équipe–projet, intitulée « Signes linguistiques, grammaire et sens : algorithmique logique de la langue » (SIGNES)[650]. Celle–ci constitue un espace de collaborations entre laboratoires de linguistique et d'informatique, rattachés aux universités de Bordeaux 1 et 3, et de l'INRIA, en formalisant un cadre de travail commun. Elle implique en effet :

- une équipe locale de l'INRIA (INRIA–Futurs), du groupe thématique « Systèmes symboliques » ;
- le Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBri), impliquant des

[647] http://signserver.univ-lyon2.fr/home/lsf-univ-lyonII.html

[648] C'est également vrai de l'autre action cognitique consacrée à la langue des signes, dont il sera plus particulièrement question dans le dernier chapitre de cette partie. Pour des raisons d'organisation mais aussi de concentration, dans cette thèse, sur le travail de linguistes, l'observation de l'action cognitique autour de Caen, bien qu'engagée, n'a pas pu être poursuivie. Je tiens cependant à remercier ici N. Tzourio–Mazoyer et C. Courtin pour avoir si promptement accepté cette observation.

[649] Malgré l'éclatement géographique de cette équipe, la présence de différentes langues de communication (l'un des membres étant sourd), et la nécessité de faire intervenir ponctuellement des interprètes, la communication et l'organisation de cette équipe, se fait elle–même, pour une large part, sur un modèle réticulaire. Nous voulons signifier par là que beaucoup des échanges se font de manière informelle, et par relais.

[650] http://www.inria.fr/recherche/equipes/signes.fr.html ; http://signes.labri.fr/#presentation

chercheurs du CNRS, de l'université de Bordeaux 1 et de l'ENSEIRB, collaborant au sein d'une sous–équipe de « Logiques, Automates, Algorithmes et Applications » ;
- la branche bordelaise (ERSSàB, Université de Bordeaux 3) de l'Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique (ERSS) également implantée à Toulouse 1 ;
- et la Jeune Équipe, de Bordeaux 3, travaillant sur les liens entre « Textes, Langage, Cognition » (TELANCO).

Cette dernière petite équipe, qui collabore avec un intervenant de l'INJS (O. De Langhe), rassemble les personnes les plus investies de ce réseau, dans la fréquentation de sourds (P. Guitteny), ou de linguistes spécialisés dans l'étude de la langue des signes. La grosse structure qu'est l'INRIA est par ailleurs impliquée de différentes manières, mais globalement ponctuelles, dans des recherches autour de cette langue. Une équipe de Sophia–Antipolis (Robotvis) participe ainsi en 2001 et 2002 au projet « ARC–LSF »[651], en collaboration avec le département d'électronique et de physique de l'INT d'Evry (Intermedia), et le groupe « Geste et Image » du LIMSI,[652] à Orsay. Cette dernière équipe, notamment par la contribution de F. Forest puis d'A. Braffort, est par contre engagée, depuis le milieu des années 1990, dans des échanges avec des linguistes spécialisés dans l'étude de la langue des signes, en l'occurrence avec l'équipe de C. Cuxac, d'abord à Paris 5, puis à Paris 8.

Les collaborations entre informatique et linguistique se déploient localement. Mais elles se structurent bien souvent aussi à travers des réseaux beaucoup plus larges. Depuis le début des années 2000, des projets collectifs impliquant des laboratoires, éloignés géographiquement et relevant de ces deux disciplines, se multiplient. Ils s'inscrivent dans divers programmes de recherches financés par l'État. L'Action Cognitique, évoquée précédemment, permet la collaboration pendant deux ans de linguistes de l'équipe de Paris 8, autour de C. Cuxac, de cogniticiens de Paris 4 (CAMS–LaLIC), et d'informaticiens spécialisés dans le traitement du geste à Orsay (LIMSI, équipe « geste et image ») et de l'image, à Toulouse 1 (IRIT, équipe TCI « Traitement et Compréhension d'Images »). Ce groupe, nommé LSCOLIN[653], travaille à la conception et à la réalisation d'un grand corpus de LSF, d'un éditeur de transcription, et de programmes de manipulation, de stockage et d'interrogation de ces données. Ce collège hybride perdure au–delà du financement de son fonctionnement, par le partage d'un objet (le corpus), et d'outils, dont l'implantation se poursuit, au sein des équipes informatiques partenaires, comme à travers d'autres collaborations. Nous nous intéresserons plus particulièrement à ce projet, dans le dernier chapitre de cette partie (Chap.13). Il donne à voir des activités de recherches « en cours et en pratique » de linguistes jusque–là difficiles à observer, pour travailler de manière plus isolée. Il permet également, précisément, de suivre l'un des premiers travaux collectifs de linguistes spécialisés sur la langue des signes en France. Le développement d'équipe de linguistes autour de cet objet d'une part, et leur collaboration avec des informaticiens d'autre part, tend à

[651] http://www-sop.inria.fr/robotvis/projects/ARC-LSF/
[652] Il existe depuis une action thématique « gestes » au sein de ce laboratoire. http://www.limsi.fr/Scientifique/geste/projets.html
[653] http://www.irit.fr/LS-COLIN

aligner aujourd'hui leur organisation du travail sur celui d'autres pays, où un fonctionnement en laboratoire existe depuis longtemps. Un exemple de distribution des tâches et des statuts de recherche dans l'analyse d'une langue gestuelle en laboratoire est donné dans le chapitre suivant, à travers l'observation d'une équipe québécoise.

Les modalités d'investigations scientifiques sur les langues des signes sont par ailleurs en redéfinition aujourd'hui, en raison, notamment de l'investissement des nouvelles technologies dans le travail d'inscription mais aussi de publication. Pour ce qui est de la France, il convient de souligner l'importance d'un travail en réseau soutenu ou suscité par la recherche informatique. Trois « actions spécifiques » successives, dans le domaine des STIC, ont ainsi été financées sur la langue des signes. La première intitulée « Interaction gestuelle » (2002–2003), portée par l'IRIT (P. Dalle) et l'équipe de linguiste de Paris 8 (C. Cuxac), est l'occasion de confronter les apports et limites des recherches engagés par des linguistes et des informaticiens sur la langue des signes et la gestualité co–verbale[654]. Nous trouvons parmi les partenaires (le LIMSI à Orsay, le laboratoire « Langage et parole » d'Aix–Marseille, et le Leaple à Paris 5), deux équipes spécialisées sur ce dernier sujet. L'action spécifique suivante est portée par deux autres laboratoires d'informatique impliqués dans ce domaine de recherche :

- le Laboratoire de Recherche en Informatique et ses Applications de Vannes et Lorient (VALORIA, groupe Équipage, S. Gibet), à l'université de Bretagne Sud,
- et celui nommé « Interaction, Image & Ingénierie de la Décision » (I3D, J. M. Toulotte) à Lille.

Cette action intitulée « Communication en langue des signes des sourds » (2003–2004)[655], est consacrée aux représentations et modélisations du mouvement, dans le contexte de l'interaction, et de l'animation d'agents de synthèse, communiquant en langue des signes. Elle implique également le LIMSI, l'IRIT, l'équipe de linguistes spécialisés de Paris 8, et un laboratoire informatique de cette même université (LINC–Paragraphe), ainsi que l'Institut de la communication parlée à Grenoble. Une autre action spécifique porte sur les « humains virtuels »[656]. Elle est co–animée par l'IRISA de Rennes, l'IRIT et l'IUT de Montreuil. La création d'avatars signants est par ailleurs plus largement investie, pour donner à voir la performance et les limites de la description qui en est faite au niveau informatique. Ces artefacts confrontent par ailleurs les linguistes à leur description des indices indispensables à la compréhension du sens en langue des signes. Cette technologie peut enfin être utilisé dans différents domaines de la vie sociale, pour diffuser des annonces en langue des signes, ou permettre de produire une trace dans cette langue de manière anonyme.

Nous voyons que ces différents axes de recherche sont portés par la question des modalités de description, et d'inscription, d'une langue visuo–gestuelle. D'autres projets parallèles, davantage investis par des linguistes, mais impliquant toujours des informaticiens,

---

[654] Elle implique également le LIMSI, laboratoire « Langage et parole » d'Aix–Marseille, et le Leaple à Paris 5. RTP Dialogue et communication « Étude et développement de la communication Homme–machine visuo–gestuelle ». http://www.irit.fr/AS-IG

[655] http://www-valoria.univ-ubs.fr/Sylvie.Gibet/AS/AS-Langue-des-Signes

[656] http://www.irisa.fr/prive/donikian/AS/

concernent les usages sociaux, et professionnels, de différentes formes graphiques de la langue des signes. Deux linguistes rattachés à Paris 8, B. Garcia et D. Boutet, ont lancé de larges investigations sur ces pratiques, dans différentes régions de France, et plusieurs domaines d'activités. Ces recherches sont d'abord engagées via le soutien de la DGLFLF, puis en 2005–2006, dans le cadre d'un projet RIAM (réseau pour la Recherche et l'Innovation en Audiovisuel et Multimédia), intitulé « LS–Script **:** Proposer un formalisme graphique pour la langue des signes française dans le contexte de l'enseignement et de la formation »[657]. Porté par les linguistes de Paris 8, il implique des informaticiens du LIMSI et de l'IRIT, mais aussi l'association *Les IRIS* et la SCIC *WebSourd* à Toulouse. Les professionnels de l'enseignement en langue des signes, et de cette langue, se trouvent être ici des partenaires privilégiés, dans l'exploration d'un système graphique spécifique pour la LSF.

Conclusion. Stabilisation et réorganisation des liens entre disciplines, universités et associations.

Dans la partie précédente, nous nous sommes intéressés à la construction d'un réseau de collaboration, entre différents acteurs, autour de la transmission et de l'analyse de la langue des signes. Les investigations graphiques et théoriques sur ce langage sont au centre de leurs efforts. Ce sont dans ces activités que se joue, en partie, la négociation des frontières de la linguistique, pour que soient prises en compte, dans cette discipline, des langues faites de gestes. Nous avons décrit, dans ce chapitre, un autre type d'histoire et de collaborations, contribuant à asseoir, dans les espaces académiques de recherches, ces lignes d'analyses sur la langue des signes. Construction de l'objet, et inscription de ces recherches au sein des universités, sont deux étapes en partie distinctes en France. Elles se superposent davantage dans d'autres pays, comme le Québec. Ces processus d'institutionnalisation apportent leurs propres logiques et contraintes dans le travail des linguistes. Ils dépendent eux–mêmes, pour une part, de l'histoire des mobilisations sociales autour de langues des signes, comme des rencontres et des collaborations entre sourds et chercheurs.

L'espace social, dans lequel se fait le développement universitaire de lignes de recherche sur la langue des signes en France, s'est transformé. Depuis la fin des années 1980, cette langue a investi une plus grande diversité d'espaces publics, suscitant de nouvelles pratiques, et des besoins de recherche plus prononcés. L'élaboration d'une écriture de la langue des signes en est un exemple ; le développement de technologies visuelles de communication à distance en est un autre. Les questionnements, soulevés dans l'analyse linguistique de la langue des signes, concernant les modalités de son inscription graphique et les manipulations que cela permet, intéressent désormais d'autres secteurs d'activités, comme celui de l'enseignement. À l'inverse, l'investissement, par les sourds, des technologies vidéos, soutient l'intérêt d'universitaires dans la construction d'environnements de travail, et de réseaux de publication, mobilisant des media visuels. Les espaces académiques de recherches et les réseaux de sourds sont désormais plus étroitement imbriqués.

[657] http://lsscript.limsi.fr/

Nous avons montré cependant qu'une période de crise a existé après la réorganisation de réseaux militants. Une reconstruction des liens entre acteurs scientifiques et politiques ou professionnels a été nécessaire. Elle a été indirectement soutenue par un contexte politique et universitaire plus favorable à la mise en place de formations à destination de sourds, ou en lien avec la langue des signes. L'institutionnalisation et la valorisation des études linguistiques sur ce sujet sont également liées au développement de recherches informatiques, fondamentales et appliquées, sur le traitement du geste et de l'image. Celles–ci ont été largement suscitées par les linguistes eux–mêmes. Nous avons ainsi montré que les recherches actuelles sur la langue des signes en France sont marquées par une réorganisation des collaborations interdisciplinaires. La linguistique et l'informatique sont au cœur des réseaux scientifiques émergents sur cet objet. La psychologie reste présente, sans connaître, pour le moment, un essor important au niveau de la recherche sur les sourds et la langue des signes. L'ethnologie et la sociologie sont désormais quant à elles des disciplines plus marginales dans ce domaine, dans le sens où ces travaux semblent moins décisifs aux yeux des autres chercheurs spécialisés. La transformation des modalités de recherche d'une part, et des réseaux et des pratiques de sourds d'autre part, montre pourtant l'enjeu de telles recherches. Les dialogues interdisciplinaires mentionnés portent cependant essentiellement sur le travail de traitement et d'inscription de données visuo–gestuelles. Ceci explique les rapprochements entre linguistes et informaticiens, mais aussi plus largement, entre spécialistes de la langue des signes et ceux du geste (représentés par des linguistes, cogniticiens, psychologues et informaticiens).

Les démarches de recherches linguistiques sur la langue des signes en France se sont diversifiées. Elles s'appuient cependant toutes sur un principe de collaboration entre universités et associations. L'analyse des différentes logiques de développement de lignes de travail universitaires sur la langue des signes en France a mis en évidence l'importance des conséquences du mouvement sourd. En transformant les conditions de rencontre entre personnes sourdes et entendantes, et celles de l'apprentissage de la langue des signes, il permet aujourd'hui à n'importe quel universitaire prêt à s'engager dans des échanges avec les acteurs d'enseignement de la LSF, locaux et associatifs, de promouvoir des recherches linguistiques sur cet objet, ainsi que les formations universitaires afférentes. Ces initiatives restent le fruit de rencontres et de négociations. Mais les ressources humaines et les compétences professionnelles nécessaires sont désormais distribuées à travers les différents centres urbains français.

Si les conditions d'un tel développement universitaire ont été créées par un réseau associatif, ce sont désormais ces espaces institutionnels qui ont l'initiative des recherches et des formations. Le monde associatif porte difficilement aujourd'hui des lignes d'analyse de la langue des signes, vers, ou à l'extérieur, des universités. C'est une dynamique qui survit cependant, notamment dans les sites géographiques où de fortes alliances entre éducation, politique et recherches ont été construites. La région de Poitiers et celle de Toulouse illustrent ce phénomène. L'importance historique d'une logique de développement scientifique endogène au mouvement sourd explique donc le maintien de projets de recherche et de

formation, dans des lieux marqués par l'absence d'implication de linguistes. Ils restent fragiles, et originaux dans cet espace national. Si les initiatives reviennent désormais aux institutions scientifiques, leur stabilité dépend de l'investissement d'acteurs plus associatifs. La distinction entre des logiques endogènes et exogènes de construction de nouveaux sites de recherche, permet d'expliquer leurs différentes portées et audiences, dans les premières années de leur fonctionnement. Elle conduit à mettre en exergue l'importance des liens établis entre unités potentiellement concurrentes (entre le LIMSI à Paris–Orsay, et l'IRIT à Toulouse 3 par exemple), et le maintien dans le temps de ces collaborations. Elle éclaire également sur l'essor de sites universitaires, comme celui de Paris 8, devenant rapidement des pôles émergents du milieu sourd lui–même. Différentes formations, impliquant le monde associatif, sont en effet proposées, dans cette dernière université, à destination d'étudiants entendants, mais aussi, et surtout, de sourds issus de l'enseignement (professeurs de langue des signes, instituteurs). Elles viennent consolider et certifier les savoirs–faire construits dans un milieu associatif.

Nous voyons ainsi à l'œuvre, à travers plusieurs pôles universitaires, un travail de reconnaissance institutionnelle de corps professionnels travaillant autour de la langue des signes, qui s'étaient développés à l'extérieur des universités. Ce processus est possible parce que ces acteurs, professeurs de langue des signes, instituteurs sourds ou interprètes, reconnaissent une expertise particulière aux linguistes. Il est permis par les apprentissages croisés engagés au cours du mouvement sourd. Ceux–ci se poursuivent à travers ces formations, qui sont également des moments de consolidation des théories et prises de recherches construites par les linguistes. Nous pouvons donc considérer que les acteurs d'une transmission culturelle de la langue des signes et d'un certain regard sur les sourds (des enseignants et des formateurs sourds, des interprètes, et les enseignants–chercheurs eux–mêmes) articulent leurs connaissances scientifiques et linguistiques. Ceci ne conduit cependant pas à une hybridation des rôles, mais consolide plutôt des relations de collaborations et la position de chacun.

Les sourds endossent des statuts professionnels plus diversifiés, et sont plus nombreux à entrer dans les universités. Ils sont cependant, encore aujourd'hui, relativement absents des équipes de recherches sur la langue des signes en France. Nous avons mentionné que c'est essentiellement à titre d'experts de cette langue, et/ou d'acteurs incontournables de sa transmission, qu'ils participent à la mise en place, et au fonctionnement, des formations universitaires. Cette implication d'une diversité d'acteurs dans les formations universitaires et dans certains projets de recherches, conduit par contre à une hybridation des espaces collectivement investis. Comme nous l'avons mentionné, des sites universitaires deviennent des pôles émergents au sein d'un réseau de sourds (S. Dalle–Nazébi, B. Garcia & S. Kerbourc'h, 2005) ; Des pôles régionaux associatifs créent une dynamique, locale (Toulouse) ou nationale (Poitiers), de confrontation ou d'initiatives de recherches impliquant des universitaires ; Et des équipes projets constituent des espaces de travail communs entre linguistes, informaticiens, enseignants et industriels (mobilisés dans la construction d'outils informatiques, ou dans la production et la diffusion de documents en langue des signes).

En s'associant, ces partenaires partagent des outils et des savoirs–faire, mais aussi des réseaux de relations parmi les sourds. Même lorsque ceux–ci sont peu présents dans les équipes, ils restent au centre des collaborations et des procédures de recherche. Les analyses linguistiques et informatiques sur la langue des signes sont organisées autour de la production et du traitement de corpus vidéo de la langue étudiée. Les sourds sont donc présents en tant qu'objet de recherche, mais aussi comme auteurs des productions gestuelles enregistrées. Certains interviennent également au nom de différentes expertises, liées à leur pratique professionnelle de la langue des signes. Ils peuvent être instituteurs, artistes, formateurs ou professionnels de la vidéo. Ils ont des compétences métalinguistiques sur la langue des signes, mais aussi des expériences particulières en matière d'inscription de cette langue, sur support papier ou vidéo, dans différents contextes. Il apparaît ainsi, au terme de cette analyse de la genèse et des processus d'institutionnalisation de recherches sur la langue des signes en France, que des sourds, mais aussi des outils informatiques de manipulation et d'annotation de corpus vidéos, sont au cœur de l'organisation de ces études, et des logiques de collaboration autour de cet objet.

Au–delà de la diversité des situations de travail sur la langue des signes, que nous observons en France depuis la fin des années 1990, la présence de sourds, et la nature de leur relation avec les chercheurs, restent des critères d'appréciation de ces études. Ces repères sont également mobilisés dans l'évaluation des travaux menés dans d'autres pays. Les États–Unis dans les années 1980, puis le Québec dans les années 1990, incarnent, pour de nombreux français, une recherche artificielle. Elle le serait dans ses modalités d'observation de la langue des signes, dans ses repères d'analyse, comme dans les relations entre sourds et chercheurs. À l'inverse, la France serait caractérisée par un travail de terrain, et par une recherche en prise avec des situations réelles de communication. Travail de terrain et études en laboratoire ne sont pourtant pas forcément antinomiques. Nous avons évoqué ici une hybridation des espaces de recherches, qui contribue à brouiller ce type de frontières. Par ailleurs, l'essor de recherches collectives, dans des cadres universitaires, conduit de nombreux linguistes français aujourd'hui à réaliser des corpus dans des situations plus formelles que dans les années 1980. Les collaborations avec des informaticiens, et le changement d'échelle qu'elles induisent ici, incitent à une formalisation des étapes et des relations de travail. Il y aurait ainsi une forme de décontextualisation des repères et de l'histoire des recherches sur la langue des signes en France. Cette représentation collective des études françaises sur cet objet n'explique cependant pas à elle seule ce sentiment de décalage, que plusieurs chercheurs et étudiants de ce pays ressentent face à des publications produites dans d'autres espaces nationaux. Il est par ailleurs partagé. D'autres chercheurs sont désorientés face aux recherches françaises. Des linguistes européens ont ainsi évoqué, au cours de discussions informelles lors d'un colloque sur les langues des signes, à Amsterdam en juillet 2000 (TISLR), une marginalisation de la France. Mais les désaccords sur les manières de penser les langues des signes, et de mener des recherches sur ces objets, explicites lors de ce colloque, ne concernent pas que ce pays. Il reste donc à comprendre en quoi peut consister, d'abord, ces divergences, et comment se maintient, ensuite, la communication entre ces différents sites de recherche. En abordant un

autre terrain d'étude, le Québec, nous souhaitons ainsi prendre la mesure des différences entre traditions de recherches, mais aussi identifier les points de consensus qui permettent un dialogue sur une scène internationale.

– Chapitre 11 –

Une autre histoire, d'autres recherches.

Introduction. D'un terrain à l'autre. Penser l'hétérogénéité d'un champ de recherche.

L'histoire des sourds, et de la linguistique des langues gestuelles, possède une dimension internationale. Ceci peut s'expliquer de plusieurs manières. Différentes organisations religieuses ont organisé, depuis le 18ème siècle, dans de nombreux pays, le rassemblement et l'éducation de sourds. Certains d'entre eux étaient eux–mêmes sourds. Ces premiers acteurs d'une éducation spécialisée ont tissé des liens internationaux, et construit les premiers espaces de débats et de transmission professionnelle dans ce domaine. Des organisations et des réseaux plus institutionnels se sont ensuite mis en place. La Fédération mondiale des sourds contribue également, depuis les années 1950, à multiplier les rencontres, les colloques et camps de jeunes, entre sourds de par le monde. Elle permet, de cette manière, la diffusion d'informations spécifiques à cette population (notamment scientifiques), mais aussi celle de savoir–faire en matière d'organisations associatives, et de démarches politiques. Nous avons, par ailleurs, déjà souligné l'impact largement international des travaux engagés par W. C. Stokoe à l'université de Gallaudet, aux États–Unis.

Chaque espace national s'inscrit cependant de manière différente dans cette histoire et ces réseaux. Comme nous avons pu le montrer pour la France, et l'évoquer en introduction pour le Québec, l'organisation et les événements politiques de ces territoires ne sont pas sans incidence sur les conditions de rencontre, et de collaboration, entre locuteurs de langues des signes et chercheurs de sciences humaines[658]. Les cadres théoriques, dans lesquels sont menées des études sur les langues gestuelles de sourds, ont également un impact important sur les formes d'organisation de ces recherches. Nous nous proposons, dans ce chapitre, de prendre la mesure de cette diversité de parcours, et de modalités de recherche, sur les langues gestuelles de sourds. Nous nous intéresserons, pour cela, à la production et à l'histoire d'un laboratoire de linguistique spécialisé, à Montréal, au Québec.

La recherche sur ce terrain s'est développée en trois volets[659]. Le premier a consisté à suivre les activités quotidiennes des linguistes du laboratoire « Français sourd et LSQ »,

[658] L'importance des conditions et des conséquences d'une rencontre et de dialogues entre des acteurs s'ignorant jusque–là est d'ailleurs au cœur des analyses de B. Mottez du mouvement sourd français. C'est à partir de cette grille interprétative qu'il proposait en 1979 avec H. Markowicz de développer des analyses comparatives entre pays.

[659] Elle a été permise par le financement d'un voyage de court séjour au Québec par le Centre de Coopération Interuniversitaire Franco–Québécoise (CCIFQ). Je tiens à remercier ici les linguistes spécialisés dans la langue des signes de l'UQÀM, et sa directrice de l'époque, C. Dubuisson, pour leur accueil et leur gentillesse. Un merci tout particulier à Ch. Miller qui a bien voulu m'expliquer certains aspects du travail théorique de ces linguistes. Les éventuelles confusions ou maladresses restent bien évidemment de mon entière responsabilité. Je tiens

ensuite appelé « Bilinguisme sourd et LSQ », à l'Université du Québec à Montréal, durant un mois, en automne 1998. Ces observations, qui ont été consignées dans un cahier de terrain, sont au cœur de notre travail sur le Québec. Elles seront cependant davantage exploitées dans le chapitre suivant, consacré à l'organisation des recherches et à la contribution des sourds au sein de cette équipe. Des entretiens et des discussions avec prises de notes ont par ailleurs été réalisés avec ces linguistes comme avec des partenaires extérieurs, sur l'histoire de ces recherches, et sur la nature de leur propre investissement. Ces échanges formels, au nombre de 17 au total, concernent 6 membres actuels du laboratoire, 6 acteurs des premières recherches (dont 2 anciennement rattachés à l'équipe rencontrée), ainsi que 5 personnes plus éloignées du réseau des linguistes, représentant d'autres disciplines et un milieu plus associatif. 7 sourds, au total, ont été rencontrés (dont 1 actuellement rattaché à l'équipe, 3 anciennement impliqués, – l'un d'eux étant encore ponctuellement présent au sein du laboratoire – , et 3 extérieurs à l'équipe). Ne disposant pas de matériel vidéo, ces derniers échanges ont fait l'objet de prises de notes, en direct (à travers des pauses), et/ou en différé, à la fin des entretiens. Deux sourds ont souhaité s'exprimer oralement. Tous les autres l'ont fait en langue des signes, dans une version plus internationale, afin que nous puissions nous comprendre[660].

Un deuxième volet concerne l'histoire de l'éducation des sourds et du développement de recherches sur la langue des signes au Québec. Plusieurs entretiens, déjà évoqués, ont permis d'alimenter cette analyse. Une recherche documentaire a également été menée sur place. J. Desrosiers (sourd et sociologue de formation) et N. Lachance (entendante et anthropologue) m'ont beaucoup aidé dans ce travail. Le premier m'a indiqué les grandes lignes de l'histoire des sourds au Québec, et m'a guidé dans les rayons de la bibliothèque de l'IRD. La seconde m'a accompagnée dans le monde associatif des sourds québécois. Elle a également été une interlocutrice décisive dans l'analyse comparative des situations françaises et québécoises. Cet aspect de la recherche, qui n'est que partiellement évoqué ici, s'est déroulé en 1998 puis à l'occasion de différents voyages au Québec en avril et en juillet 2000. Le volet historique de ce chapitre s'appuie pour une large part sur ces échanges, et sur les travaux de N. Lachance et de l'historien S. Perreault.

également à remercier M. Éliard, sociologue de l'université de Toulouse 2, qui a joué les intermédiaires entre les deux universités concernées. Merci également à N. Lachance, pour sa connaissance des réseaux associatifs de sourds, et pour avoir bien voulu engager de passionnants échanges comparatifs entre nos deux pays, dépassant le cadre de cette thèse.

[660] Je ne pratique pas en effet la LSQ, mais la LSF. Je parviens cependant à suivre et à participer à des conversations gestuelles impliquant des intervenants sourds de différents pays et de différentes langues des signes. Je ne sais engager un tel registre de communication que si mes interlocuteurs le font. La LSQ est par ailleurs plus accessible à un locuteur de LSF, que la langue des signes anglaise (BSL) par exemple. Il semble cependant que ce soit davantage les savoir–faire des interlocuteurs, que les langues des signes en présence, qui permettent ces échanges. Une anecdote a rendu ceci explicite. Lors d'un colloque international à Amsterdam en 2000, nous étions plusieurs congressistes assis autour d'une énorme table à la terrasse d'un café. Une majorité de sourds étaient présents, issus de différents pays, essentiellement d'Europe du Nord. J'en ai profité pour connaître le thème de leur travail et leur statut dans la recherche. J'ai évoqué, lors de ses échanges, mes difficultés à comprendre la BSL, dont certains gestes me paraissent très curieux. Trois participants sourds se sont alors moqués de moi. Car je discutais avec eux depuis 15 minutes, alors qu'ils étaient eux–mêmes anglais. C'était cependant des personnes possédant des responsabilités importantes dans des réseaux associatifs de sourds, habituées aux rencontres internationales.

Le dernier volet de cette recherche sur le Québec a consisté à rassembler puis à analyser un corpus de textes publiés par l'équipe rencontrée. Nous en présenterons les caractéristiques au sein de ce chapitre. Il est mobilisé ici pour décrire la coexistence de différentes lignes de recherche sur les sourds au sein de cette équipe. Il s'agit de préciser les conceptions de la surdité qu'elles supportent, ainsi que le travail d'intégration, par ces linguistes, de ces différentes perspectives. Nous mettons de cette manière en évidence l'incidence, dans ces travaux, de l'histoire du développement de recherches sur la LSQ au sein de ce laboratoire. Nous décrivons également l'importance des ressources et contraintes propres à cette situation institutionnelle et collective de travail.

La description des pratiques de ces linguistes québécois, et la reconstruction de certains aspects de leur histoire, permettent de montrer la diversité des démarches de recherches sur des langues des signes dans le monde. Comme nous l'avons évoqué en introduction de cette partie, le choix du Québec s'est avéré intéressant pour partager certaines caractéristiques avec la France, et pour avoir développé des recherches contrastées par rapport à celles de ce pays, sur un plan aussi bien théorique que pratique. Ce travail met en évidence l'importance de ressources et de contraintes localement définies. Il fait également ressortir certaines similitudes de démarches entre la France et le Québec. Il est destiné à alimenter les réflexions sur les modalités de communications scientifiques internationales sur les langues des signes.

Le Québec partage plus qu'une langue avec la France. Les premiers instructeurs de sourds dans cette province canadienne, des religieux, tissent des liens étroits avec ce pays. Lorsqu'ils n'en sont pas originaires, ils viennent s'y former. L'histoire des sourds québécois possède pourtant des particularités sur la scène occidentale, que nous ne pourrons qu'évoquer ici. Les travaux de S. Perreault (1996, 2003), en histoire, et de N. Lachance (2000, 2006) en anthropologie, offrent des analyses plus approfondies sur ce sujet. Pour le présenter très schématiquement, le Québec du 19ème siècle se caractérise par un certain isolement, et par la concentration de la population sourde, et des services créés pour eux, au sein de quelques organisations religieuses. Comme aux États–Unis, le congrès de Milan n'aura pas un impact aussi décisif qu'en France. Une communication gestuelle, bien que dévalorisée, continue d'être utilisée dans l'éducation des sourds, à laquelle participent toujours d'anciens élèves. Il n'existe cependant pas, dans cette province francophone de l'Amérique du Nord, d'organisations associatives, de réseaux sportifs ou de presses, qui soient créés ou dirigés par des sourds. L'espace scolaire et social qu'ils investissent n'implique pas non plus d'intervenants extérieurs, comme des professionnels spécialisés ou des chercheurs. La redistribution des tutelles entre pouvoirs politiques et institutions religieuses, au milieu du 20ème siècle, représente alors un bouleversement important de la situation des sourds. À l'inverse de la France, ce sont ici les réformes, bien plus que le débat qu'elles suscitent, qui sont décisives. Elles réorganisent, en peu de temps, l'enseignement et les services sociaux construits pour les sourds, mais aussi les relations quotidiennes que ceux–ci entretiennent avec des entendants.

Nous présenterons brièvement, dans ce qui suit, la nature et l'impact de ces transformations, relativement rapides, des situations d'enseignement, et des possibilités d'organisations autonomes, de sourds au Québec. Ce sont donc les grandes lignes d'une réorganisation de l'espace scolaire spécialisé, et des réseaux de concertation et de revendications de sourds, qui nous intéressent ici. C'est en effet dans cette histoire, que se construit celle de la promotion, puis de l'analyse linguistique, de la langue des signes pratiquée par la population francophone de cette province canadienne. Nous nous focaliserons alors sur les voies de l'institutionnalisation rapide d'une ligne de recherche sur cet objet, au sein du milieu universitaire, et plus particulièrement, dans un laboratoire de linguistique de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Les chercheurs, impliqués collectivement dans cette analyse, sont confrontés à la nécessité de concilier deux types de questionnement, relevant de réseaux et d'histoire distincts. Le premier concerne l'acquisition du français par l'ensemble de la population sourde, indépendamment du mode de communication utilisé. Le second porte sur les structures linguistiques d'une langue visuo–gestuelle pratiquée par un collectif de sourds. Cette articulation de deux lignes de recherche, interrogeant de manière quelque peu différente les effets langagiers de la surdité, implique une redéfinition, collective, des liens entre langage, culture et surdité. Ce travail conceptuel est marqué par les cadres théoriques sur lesquels il s'appuie. Il combine l'approche de la linguistique générative, privilégiant une interprétation biologique des phénomènes linguistiques, et une définition culturaliste des sourds locuteurs de langue des signes, mettant en évidence l'imbrication étroite de manières de dire, de faire et de penser dans un groupe culturel donné. Ces linguistes québécois définissent alors d'une autre manière qu'en France, par certains aspects, les notions de communauté sourde, de locuteurs natifs de la langue des signes, et, plus implicitement, de culture sourde. Leur objet d'étude serait donc quelque peu différent.

1- Des revendications de sourds à la recherche universitaire francophone

Revenons en premier lieu sur l'histoire de recherches sur la langue des signes au Québec. Celles–ci s'organisent d'abord dans des réseaux associatifs de sourds, revendiquant, au cœur de restructurations politiques plus larges, de meilleures conditions de formation et de concertation. Il nous faut ainsi revenir, brièvement, sur ce brutal déplacement de scène de la vie des sourds québécois. Dans les années 1970, ceux–ci se trouvent, dans un même mouvement, coupés de leurs réseaux d'entraide et de formation traditionnels, et projetés dans l'espace public et démocratique des débats éducatifs et politiques. La promotion et l'analyse de la langue des signes québécoise s'organisent, aux tournants des années 1970–1980, dans un contexte de reconstruction de réseaux de sourds, et de redéfinition, par ceux–ci, des modalités de leur intégration à la société québécoise. L'insertion de ce projet scientifique, à la fin des années 1980, au sein d'une équipe universitaire, relève quant à elle d'une histoire plus singulière, impliquant relativement peu de personnes, et modifiant en peu de temps, les promoteurs et acteurs d'une analyse linguistique de la LSQ. Ce sont en effet des personnes temporairement rattachées à une équipe linguistique, qui permettent l'octroi d'une subvention dédiée à l'étude de la LSQ, qui réalisent l'enregistrement vidéo d'une discussion en langue des signes, et qui impliquent quelques locuteurs sourds dans ce travail de recherche.

1–1. L'impact de changements structurels rapides. Le rôle de la désinstitutionnalisation

Afin de mieux cerner la nature des transformations institutionnelles et associatives engagées au milieu du 20ème siècle au Québec, nous nous proposons de dresser à grands traits l'histoire des sourds dans cette province. Cela permet par ailleurs de dissocier la situation des sourds québécois des autres Canadiens. Nous évoquons ensuite la mobilisation politique de sourds dans les années 1970, inédite au Québec, puis la création d'un tissu associatif, et d'un secteur institutionnel spécialisé.

1-1. 1) Sourds, éducation et langue des signes au Québec. Présentation historique.

Au 19ème siècle, éducateurs, scientifiques et intellectuels, s'intéressant à la question des sourds, font circuler entre eux méthodes, journaux, représentants nationaux, et élèves professeurs. Européens et Américains se rendent visite pour être au fait des dernières méthodes, et participer aux controverses sur la bonne manière d'instruire les sourds–muets. L'histoire des écoles québécoises pour sourds, établies au début du 19ème siècle, s'inscrit dans ce contexte. Les instituteurs québécois se forment en France, ou à l'école d'Hartfort à Washington. Ils tissent, plus tard, des liens avec l'établissement créé par L. Clerc et T. H. Gallaudet à Washington. Le Québec entretient cependant des relations spécifiques avec ces espaces politiques et socio–culturels que sont les États–Unis et la France, mais aussi le reste du Canada. La position particulière de cette province marque le milieu de l'éducation des sourds.

Il existe des histoires, et des pratiques linguistiques, différentes pour les sourds canadiens issus de milieux anglophones et protestants d'une part, et de milieux francophones et catholiques d'autre part. Les premiers, minoritaires au Québec, utilisent la même langue des signes qu'aux États–Unis et dans le reste du Canada. La première école protestante anglophone à Montréal ouvre ses portes en 1870, et utilise l'ASL. Les enfants sourds catholiques sont pour leur part accueillis, pour l'ensemble du Québec, dans deux institutions créées à Montréal par Monseigneur Bourget à la fin des années 1840. L'une, destinée aux filles, est dirigée par les Sœurs de la Providence ; l'autre, rassemblant les garçons, est gérée par les Clercs de St–Viateur. Formés en France, et parfois originaires de ce pays, ces instituteurs établissent un lien entre sourds français et québécois[661]. La langue gestuelle pratiquée à Montréal est influencée par la langue des signes française. Mais elle possède son histoire propre. Les sourds québécois ont, à cette époque, relativement peu de contacts avec les sourds d'autres pays. Leur langue gestuelle se différencie notablement de la LSF comme de l'ASL. Malgré l'importance de ces liens avec la France, le Québec s'aligne plutôt sur la position américaine, face aux résolutions du congrès de Milan, en 1880. Si la communication gestuelle est dévalorisée par les enseignants, elle n'est cependant pas bannie de l'éducation des sourds. Au début du 20ème siècle, il existe toujours des classes où l'on utilise les signes.

[661] Le premier directeur de l'Institution de sourds de Montréal, le frère Young (1820–1897), est notamment originaire de Lyon.

Elles concernent les enfants sourds qui n'arrivent pas à une bonne performance de la parole. Si les religieux, et notamment les religieuses, cherchent à limiter les échanges entre élèves issus de classes « manuelles » ou orales (N. Lachance, 2002), la concentration des services scolaires, mais aussi sociaux, à destination des personnes sourdes au Québec, ne permet pas cette séparation.

L'isolement, relatif, des sourds catholiques québécois est une caractéristique qu'il est important de souligner. Dans cette province, les établissements des Clercs de St–Viateur et des Sœurs de la Providence centralisent les activités pédagogiques et les services sociaux autour des enfants et anciens élèves sourds. Ces institutions sont au centre d'un réseau de formation pour les sourds (ateliers de travail, cours du soir pour les adultes non scolarisés), de services destinés à leur insertion professionnelle (bureau de placement), ou d'entraide (mutuelles, conseil familial). De nombreuses activités culturelles se sont organisées autour d'elles. Évoquons les banquets en hommage à l'abbé de l'Épée, les pique–niques annuels, des activités sportives, et les rassemblements religieux de large affluence (N. Lachance, 2002). Ces rassemblements favorisent l'essor d'un sentiment de groupe. L'analyse minutieuse, de S. Perreault (1996), de la vie de ces institutions à cette époque, montre comment se construisent, dans ces lieux, des pratiques et un sentiment communautaire propres à ces collectifs de sourds. La contribution des élèves ou anciens élèves à l'entretien et à la réparation des bâtiments scolaires participe par exemple à ce phénomène. La présence d'adultes sourds dans ces établissements est également décisive. Les Clercs de Saint–Viateur et les Sœurs de la Providence créent en leur sein des congrégations religieuses réservées à la population sourde : la Congrégation des Petites Sœurs des Sept–Douleurs en 1887 pour les femmes, et la Congrégation des Oblats de Saint–Viateur en 1927 pour les hommes. La présence de ces deux congrégations religieuses a assuré une présence d'adultes sourds dans ces écoles en tant qu'enseignants dans les classes dactylologiques, dans les ateliers, ou comme surveillants dans les salles d'études (Lachance, 2002). Les sourds fréquentent également une structure associative, le *Cercle de Saint–François de Sales*, offrant dès 1901, différentes activités culturelles, à l'intérieur de l'Institution des Sourds de Montréal, et sous la direction des Clercs de Saint–Viateur. Ce Cercle édite un journal, l'*Ami des sourds–muets*, créé en 1908, diffusant les nouvelles des anciens élèves et les bribes d'une histoire internationale des personnes sourdes.

Si les gestionnaires des écoles pour sourds au Québec contribuent largement, de cette manière, à la construction de réseaux, et de lieux propres à cette population, ils n'accordent cependant que bien peu d'autonomie aux adultes sourds. En 1960, des sourds quittent le *Cercle de Saint–François de Sales*, appelé, depuis 1949, le *Centre des Loisirs des Sourds de Montréal* (CLSM). Ils fondent une nouvelle association, le *Club Abbé de l'Épée*, qui, bien que toujours destinée aux loisirs, et affiliée à des réseaux de sourds catholiques, échappe à l'autorité des Clercs. Cette nouvelle structure est précisément créée « pour se libérer de la tutelle de la communauté religieuse et pourvoir organiser leurs activités ailleurs que dans l'institution des sourds » (A. Leblanc, 1993, p.110).



L'Ami des Sourds-Muets

Organe du Centre des Loisirs et du Service Social
(Cercle Saint-François-de-Sales)
Institution des Sourds-Muets, 7400, boul. Saint-Laurent, MONTRÉAL - 14

Juillet-Août 1951 — Montréal — 44e année

50 *Notre écusson... notre devise* 50

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du Centre des Loisirs et du Service Social, les membres du conseil d'organisation et son directeur ont décidé de créer un écusson. Grâce à l'habileté et au bon goût de notre artiste-diplômé, le frère Armand Dussault, c.s.v., nous avons pu produire un chef-d'œuvre et nous vous le présentons.

Quand vous recevrez *L'Ami* du mois de juillet-août, il sera déjà en vente. Vous pourrez vous adresser à M. Yves Dion, trésorier, pour vous en procurer un moyennant la somme de cinquante sous. Muni d'une vis et d'un écrou, il peut s'adapter à votre revers de veston. J'espère que tous les Anciens se feront un honneur de le porter. En général, tous les clubs et toutes les sociétés en ont adopté un. Maintenant, le Centre des Loisirs et du Service Social aura le sien.

Quelques mots d'explication vous aideront à comprendre l'écusson et la devise. En haut, sur fond or, figurent deux feuilles d'érable, emblème du Canada et un lis représentant la province de Québec. Plus bas, sur fond blanc, vous voyez une croix rouge, emblème du christianisme et de l'amour qui doit nous animer à servir Dieu, si bon pour nous. Au milieu de la croix, les deux mains entrelacées expriment l'union qui doit exister entre les sourds-muets.

S'UNIR POUR VIVRE

La devise qui apparaît au bas de l'écusson, vous la voyez écrite en lettres d'or: *S'unir pour vivre*. En voici l'explication. Si un peuple veut survivre, il faut qu'il reste uni, sinon, il court à la ruine. Chers sourds-muets, si vous voulez survivre et voir grandir votre Centre, il faut aussi vous unir, vous entr'aider les uns les autres. L'union fait la force. Groupez-vous, fréquentez votre Centre et vous jouirez

50 50

Fig. 11.1– La construction d'un sentiment communautaire entre sourds québécois.

Cette brève présentation historique permet de comprendre à quel point la désinstitutionnalisation au Québec dans les années 1970, privant les religieux de leur tutelle, et favorisant une politique d'intégration des élèves sourds, représente un véritable bouleversement de la situation, qui ne sera pas sans conséquences. Le Québec connaît en effet, aux débuts des années 1960, une période de modernisation de ses institutions. Ce mouvement de réformes, appelé la *Révolution tranquille*, réorganise de manière importante les pouvoirs et responsabilités, entre l'État d'une part, et les formations religieuses et les notables locaux d'autre part. Ceux–ci prenaient jusque–là en charge de nombreux secteurs d'activités, comme l'éducation et certains services sociaux. Les années 1960 s'ouvrent sur la création d'un ministère de l'éducation, et la construction de nouvelles écoles secondaires, les polyvalentes, puis des Cégeps, ces Collèges d'enseignement général et professionnel devant « permettent aux diplômés des écoles secondaires de se préparer, gratuitement, au marché du travail ou aux études universitaires » (J. F. Cardin & al., 1994, p.433). Le secteur de la santé est quant à lui réformé au cours des années 1970. Ce mouvement concerne plus largement le Canada. Mais le Québec est caractérisé par la rapidité de ces réformes.

> « Le gouvernement introduit, à une vitesse foudroyante, des réorganisations globales très ambitieuses en utilisant presque uniquement son pouvoir de coercition législatif, sans débat public prolongé, expérience pilote ou autres procédures de changement graduel. » {M. Renaud, 1977, p.128}

Cette politique, qui aurait nourri d'énormes espoirs, débouche sur une série de crises, en partie liées à des difficultés économiques. Elle suscite, au Québec, la multiplication des débats de société. La question d'une indépendance politique de cette province, déjà débattue dans les années 1930, revient avec force, dans cette période de décolonisation en Afrique et en Asie. Ces débats sont alimentés par des enjeux et des analyses plus socio–linguistiques. Plusieurs rapports, réalisés à la fin des années 1960, mettent en évidence des inégalités sociales et économiques entre francophones et anglophones au Québec (M. Lafferrière, 1983). Parallèlement, le poids démographique des premiers s'amenuise, tandis que les populations immigrées se tournent massivement vers l'anglais. Le système éducatif se trouve, de cette manière, au cœur des réflexions concernant la politique linguistique de cette province.

1-1. 2) Transfert de tutelles et destruction des « territoires sourds ».

Plusieurs lois, éditées durant ces années 1960 et 1970, sont destinées à légiférer sur les pratiques linguistiques des Québécois dans les espaces publics et scolaires. La loi 63 rappelle dans un premier temps, en 1969, la liberté de choix des langues d'enseignement, et l'obligation de connaître le français. Aux yeux des francophones, elle ne répond pas, de la sorte, au déséquilibre démographique et social évoqué précédemment. En 1974, un autre texte législatif (Loi 22), « fait du français la langue officielle du Québec, et tente de promouvoir son usage dans tous les domaines de la vie courante, en particulier dans le monde du travail et en éducation » (M. Lafferrière, 1983, p.129). Elle est remplacée en 1977 par la Charte de la langue française (Loi 101), qui reprend et modifie la législation précédente. Elle oriente les enfants de nouveaux immigrants vers les écoles françaises. L'État met en place, pour cela, des classes d'accueil pour enseigner cette langue aux nouveaux venus. Il soutient parallèlement des programmes de transmission des langues d'origine. Les écoles anglaises sont, de la sorte, réservées aux membres d'une population québécoise déjà anglophone.

C'est dans ce contexte mouvementé, d'un point de vue politique et identitaire, que s'opère le transfert des élèves sourds, à partir des deux institutions catholiques montréalaises, vers les nouveaux établissements scolaires publics francophones. Dans un premier temps, au tout début des années 1970, les enfants des deux sexes sont rassemblés, par classes d'âge. L'institution des garçons est dédiée au niveau élémentaire, celle des filles au 2ème cycle. Les générations d'élèves sont donc séparées, les pensionnats se font davantage à l'extérieur des institutions, tandis que les sourds découvrent la mixité à l'école. La séparation des sexes, signalons–le, a engendré au Québec le développement d'éléments de lexique différents dans la langue des signes pratiquée par les hommes et les femmes sourds de cette province. Ces réorganisations scolaires provoquent une restructuration des réseaux d'échanges et de transmission entre sourds. L'impact le plus décisif est cependant le transfert proprement dit vers les structures scolaires étatiques. En 1974, les élèves sourds de 2ème cycle entrent dans un

établissement scolaire d'entendants, la polyvalente L. Pagé. Il y est créé un « secteur sourd », spécialisé, tandis que certains élèves sont intégrés dans les autres classes d'entendants de cet établissement (N. Lachance, 1993).

Aucune transition entre les différentes formes d'enseignement, entre celle permettant l'utilisation de gestes, et celle qui n'en connaît même pas l'existence, n'est organisée. Aucune transmission de savoirs faire, entre des religieux spécialisés et des professeurs mandatés par l'État, n'est mise en place. Les établissements religieux assuraient l'apprentissage d'un métier, alors que le cursus proposé aux sourds ne dépasse pas le lycée. Cette déconstruction de réseaux de sourds et d'interlocuteurs spécialisés, suscite rapidement des revendications collectives et médiatiques de sourds, adultes et adolescents. R. Major (1909–1991), un leader sourd de Montréal, contestait en ces termes la transformation du système scolaire alors annoncée par les pouvoirs politiques québécois :

> « Pour bien préciser et ne laisser place à aucune équivoque, nous, les sourds, en avons assez d'une certaine forme de paternalisme et de mise en tutelle qui ne laissent pratiquement aucune issue à ceux qui en subissent la contrainte ». {R. Major, 1973, p.4}

Mais c'est à l'intérieur de ces nouveaux espaces scolaires que naît une véritable mobilisation, politique, de jeunes sourds québécois. D'après un ancien professeur spécialisé, L. Bourguignon (1976), puis deux sociologues (M. Crespo et N. Paquette, 1978), la présence de sourds dans les classes n'est tout simplement pas prise en compte. Il n'existerait pas, par ailleurs, de directives ou d'obligation concernant les modes de communication avec eux. Mais la langue des signes est, de fait, inconnue des enseignants. Ceux–ci ne sont pas non plus interpellés sur la nature essentiellement visuelle de la prise d'information et de la communication, qu'elle soit gestuelle ou vocale, chez les sourds. N. Lachance (2002, p.174) nous rapporte la description suivante de ces enseignements par L. Bourguignon :

> « Les étudiants sourds s'adaptent assez bien aux travaux écrits et aux disciplines qui favorisent la recherche, telles que les mathématiques et les sciences sociales. Quant aux matières qui obligent le professeur à dispenser son enseignement oralement, comme c'est le cas pour la géographie et l'histoire, le sourd se retrouve devant l'incapacité d'assimiler l'enseignement qui lui est livré. La situation s'aggrave quand la matière invite au dialogue. (…) Dans toutes ces différentes situations, les professeurs se déplacent fréquemment, se retournent pour écrire au tableau. De plus, les sourds sont habituellement placés en avant de la classe et il leur est impossible de comprendre leurs camarades derrière eux qui posent des questions ou qui échangent avec leur maître. La plupart du temps, ils lisent, dorment. »

Cette anthropologue mentionne que l'aumônier de l'Institution des Sourdes–Muettes, vient enseigner, aux professionnels intéressés, des rudiments de communication gestuelle. Il s'appuie pour cela sur un manuel américain, et transmet essentiellement les éléments d'un lexique. C'est, en définitive, par les échanges avec les élèves que certains professeurs, comme P. Bourcier, développent des compétences en langue des signes. Ce phénomène reste marginal. L'intégration scolaire telle qu'elle est proposée ne favoriserait pas, aux yeux des sourds, le développement des enfants, et contribuerait même à leur désocialisation :

> « Cette année, avec le phénomène de l'intégration scolaire des élèves sourds aux élèves entendants, la rentrée proprement dite suscitera, chez les étudiants du secondaire, une certaine

> anxiété qui se soldera sûrement par l'obligation pour eux d'accepter cette situation malaisée et contraignante. Les échanges (communications, ateliers, activités para–scolaires) présumément favorisés à certains intervalles quotidiens créeront d'abord une sorte d'émulsion humaine pour enfin devenir deux parties insolubles de l'huile dans l'eau » {R. Dewar, 1974, p.3}

Des tensions apparaissent rapidement, et de jeunes sourds font bientôt entendre leur mécontentement sur la place publique. En effet, « l'absence de possibilités de poursuivre des études supérieures du fait que les services d'interprètes dans les cégeps et les universités sont inexistants ne réussit qu'à augmenter la grogne des étudiants sourds qui voient leur avenir sans débouché » (N. Lachance, 2002, p.177).

1-1. 3) Reconstruction de réseaux de sourds et organisation institutionnelle d'un secteur spécialisé.

En 1978, des étudiants sourds de la nouvelle polyvalente L. Pagé se révoltent (A. Leblanc, 1993, p.111). Ce mouvement s'appuie sur de nouvelles organisations associatives. L'*Association Québécoise d'Aide aux Sourds* (AQAS), créée en 1977, ensuite devenue l'*Association de Sourds du Montréal Métropolitain* (ASMM), en 1980, porte sur une scène politique et médiatique, les revendications de sourds québécois. Ils demandent l'usage de la langue des signes dans leur éducation et leur formation, et le développement de services d'interprètes. En 1982 une revue spécifique est créée, *Voir Dire*, seul organe de diffusion d'une organisation politique de sourds dans cette province[662]. Ce mouvement ponctuel de sourds fait également l'objet d'un film, déjà évoqué, réalisé par Y. Dion en 1981, *La Surditude*. Il contribue à rendre plus largement public les difficultés, particularités et revendications des sourds et de quelques professeurs de L. Pagé. Ce reportage est diffusé au Québec, mais il circule aussi en France, dans un réseau associatif. Il rend notamment explicite le travail de distinction alors engagé entre différentes formes d'expression gestuelle. La langue des signes québécoise serait à dissocier d'un codage gestuel d'une expression en français, utilisant le lexique de la langue des signes, le « français signé ». Ce débat, et ces enjeux sociolinguistiques et éducatifs, sont plus marqués au Québec qu'en France.

Des efforts de définition et d'enseignement de la « LSQ », mais aussi d'organisations d'interprètes, accompagnent ce mouvement. Ils sont engagés par les acteurs d'une reconstruction de réseau de transmission, de loisirs et d'entraide entre sourds. Ils s'inscrivent également dans un contexte de réorganisation du secteur de la santé et des affaires sociales. Le gouvernement québécois s'inquiète en effet des problèmes scolaires et sociaux de la population handicapée, mis en évidence, dès 1971, par la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux. Parallèlement, en 1975, l'Organisation des Nations Unies adopte la résolution 3447 sur la *Déclaration des droits des personnes handicapées*, favorisant les mesures prenant en considération leurs besoins particuliers, pour une meilleure autonomie et participation sociale. C'est dans ce contexte que l'Assemblée nationale adopte en 1978 la Loi

[662] Des journaux l'ont précédé, de courte durée d'existence cependant : *Le Penser du Sourd* créé par R. Dewar en 1975, ensuite appelé *Le Sourd Québécois*, et *l'Écho du Sourd*, diffusé à la même époque. Ils cessent de paraître en 1976. (A. Leblanc, 1993).

assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. Celle–ci « créait du même coup l'*Office des personnes handicapées du Québec* (OPHQ), mandaté pour favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées » (J. Doyer, 1992, p.22). C'est ainsi que diverses associations concernant les sourds, d'obédiences et de fonctions différentes, se coordonnent en 1975 au sein du *Centre Québécois de la Déficience Auditive* (CQDA), pour être représentées auprès des pouvoirs publics. La disparition de la tutelle religieuse suscite par ailleurs la reconversion des anciens établissements vidés de leurs élèves. Si l'institution des filles ferme en 1975, parallèlement à l'intégration des élèves de 2ème cycle à L. Pagé, celle des garçons ne se vide de ses élèves qu'en 1981, lors du transfert des plus petits vers une école élémentaire spécialisée, l'école Gadbois. Dès 1978 cependant, l'institution des sourds–muets endosse une nouvelle « fonction de centre de réadaptation en déficience auditive à vocation régionale ou supra–régionale » (N. Lachance, 2002, p.179). Des cours de langue des signes y sont proposés dès 1980, de même qu'un accueil pour les touts petits. Ces activités sont ensuite prises en charge par l'État, lorsque cet établissement se vide de ses derniers élèves. Il prend le nom d'*Institut Raymond Dewar* en 1984 (IRD), en mémoire de ce jeune leader sourd, brutalement décédé en 1983.

L'espace institutionnel et associatif dédié aux personnes sourdes se restructure ainsi au cours des années 1970 et 1980. Les interprètes français–LSQ se rassemblent, et quelques formations sont mises en place. Ainsi, dès 1982, des cours d'interprétation en langue des signes sont proposés à l'École de traduction et d'interprétation de l'université d'Ottawa, cours donnés par M. Caron et P. Bourcier, durant des sessions d'été, de 1982 à 1988 (J. Boudreault & O. Raymond, 1999). Dans la province du Québec, de telles formations ne verront le jour qu'à la fin des années 1980 à l'UQÀM. Une Association Québécoise des Interprètes Francophones en « Langage Visuel » (AQIFLV) existe cependant dès 1983, suivant en cela les initiatives plus largement canadiennes portées par l' AILVC (Association des Interprètes en « Langage Visuel » du Canada), fondée en novembre 1979 à Winnipeg. Si la reconnaissance institutionnelle de ce corps professionnel est longue à se mettre en place au Québec, les interprètes sont néanmoins rapidement intégrés dans les structures scolaires et sociales accueillant des sourds. C'est là une différence notable avec la France. Le Québec connaît lui aussi, au cours des années 1970, la multiplication d'intégrations individuelles d'enfants sourds dans les structures scolaires ordinaires. Elle peut cependant se faire ici avec la présence d'un interprète. Le Canada a également comme autre particularité de regrouper sous une même désignation professionnelle, des interprètes dits « visuels », traduisant entre langue vocale et gestuelle, et des interprètes dits « oraux », répétant un message exprimé en français (ou en anglais) de manière plus articulée, ou accompagnée de codes gestuels permettant de distinguer les sosies labiaux (Langage Parlé Complété). La présence de ces professionnels, et l'essor de mobilisations et de structures associatives autour de la surdité, transforment, en peu de temps, la nature des relations entre sourds et entendants. Les revendications et pratiques linguistiques des premiers sont désormais mieux connues du public. Un contexte international soutient cette visibilité accrue de la situation des sourds. En 1981, commence en effet, pour l'Organisation Mondiale pour la Santé, la décennie des personnes handicapées. Les médias et les maisons d'édition y participent. Les besoins et

spécificités des divers publics concernés, ainsi que les recherches les prenant pour objet, sont alors aussi mieux connus.

Au niveau national, *l'OPHQ* est mandaté pour élaborer une politique d'ensemble de prévention des déficiences, et d'intégration sociale des personnes handicapées. Dix–huit tables de concertation ministérielles sont créées, « dont neuf seulement pour le ministère des Affaires sociales, portant sur des sujets tels le maintien à domicile, les ressources résidentielles ou la réadaptation. Elles réunissent tous les intervenants des secteurs public, parapublic et privé oeuvrant dans les domaines qui touchent la vie des personnes handicapées »[663]. En 1984, une première publication, *À part... égale*, propose une première synthèse de ces concertations, qui sera suivie, en 1985, d'une conférence sous ce même titre, rassemblant les acteurs de ces échanges. Il s'agit ici avant tout d'identifier les personnes concernées, leurs besoins, et quelques grandes orientations d'une politique d'intégration en faveur des personnes handicapées. Le *Centre Québécois de la Déficience Auditive* (*CQDA*), qui participe à ce travail collectif, organise également en 1986 le premier « sommet québécois sur la déficience auditive », puis en 1989 un colloque sur « la vie associative des personnes sourdes et malentendantes du Québec ».

Les années 1990 s'ouvrent cependant sur une situation de crise au sein du milieu associatif de sourds. « Les personnes sourdes ne se sont jamais senties à l'aise à l'intérieur du *CQDA*, où la communication orale domine et noie la communication gestuelle (en LSQ) utilisée par les sourds », écrit A. Leblanc (1993, p.112), membre actif du *Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain* (*CCSMM*). Cette dernière organisation est le fruit de la fusion entre l'association créée par R. Dewar (Association des Sourds du Montréal Métropolitain), en difficultés financières, et de *l'AAPA*, *l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs*. Cette nouvelle structure associative est à cette époque la seule à dispenser, au Québec, des services éducatifs pour les adultes sourds. Elle est la principale association de promotion et d'action politique en faveur de cette population. Ses membres, mais aussi les sourds auquel ces services s'adressent, ne reconnaissent plus le *CQDA* comme leur porte–parole. *L'Association de Défense des Droits et Intérêts des Personnes Sourdes du Québec* (ADIPSQ), est ainsi créée, début 1990, pour faire valoir une perspective plus sociolinguistique de la surdité. Elle peine cependant à se faire reconnaître par les pouvoirs publics (A. Leblanc, 1993).

Au–delà de ces crises de représentation, nous voyons que des réseaux associatifs d'entraide mais aussi, ce qui est nouveau au Québec, de revendications politiques de sourds, se construisent de manière durable au cours des années 1970 et 1980. C'est à travers leur structuration, que sont menées les premières réflexions organisées sur les caractéristiques de la LSQ. Il nous faut ainsi revenir sur certains événements politiques du début des années 1980, et sur les initiatives en matière de recherche qu'ils ont suscitées. Nous préciserons ensuite comment elles trouvent à s'inscrire dans un cadre universitaire.

[663] http://www.ophq.gouv.qc.ca/lintegration/ete2005_dossier.htm

1–2. Le triangle des Bermudes : articulation entre milieu éducatif, héritage américain, et réseaux associatifs québécois

Le triangle des Bermudes est le nom que P. Bourcier, J. E. Roy et R. Dewar ont donné au groupe qu'ils constituent, au tournant des années 1970 et 1980, au sein de la polyvalente L. Pagé[664]. Par leur collaboration étroite, dans des actions politiques, mais aussi dans des réflexions linguistiques autour de la langue des signes, ils articulent, de manière inédite à cette époque, trois mondes sociaux différents.

P. Bourcier est un enseignant de sciences morales, entendant, ignorant initialement tout des sourds. Il s'initie à la langue des signes, à l'occasion d'une rencontre avec un membre sourd de la communauté religieuse à laquelle il appartient, puis à travers ses échanges avec les élèves sourds de sa classe à L. Pagé. Il fréquente alors également à cette époque les associations de sourds, à l'extérieur de cet espace scolaire. Il participe à l'enseignement de la LSQ, dès 1979 à l'université de Montréal, et 1981 à l'UQÀM. Il participe également à des formations d'interprètes.

J. E. Roy est une enseignante sourde, de géographie et d'histoire. Élevée dans l'oralisme, elle apprend l'American Sign Language en poursuivant ses études à l'université de Gallaudet. Elle incarne la volonté de nombreux sourds d'accéder aux savoirs et aux postes professionnels auxquels la plupart d'entre eux ne peuvent, pour des raisons sociopolitiques, avoir accès. Elle témoigne, par son parcours et son engagement dans plusieurs organisations associatives, de l'existence de réseaux de sourds à travers l'ensemble de l'Amérique du Nord.

R. Dewar représente quant à lui cette génération de sourds bousculée par les restructurations institutionnelles. Alors que ces adolescents et jeunes adultes mesurent l'ampleur des opportunités de formation existant dans leur pays, ils expérimentent, en pratique, l'exclusion des sourds de ces dispositifs de transmission culturelle et professionnelle. R. Dewar, devenu sourd à 8 ans, représente aux débuts des années 1980, le fer de lance d'une mobilisation plus politique de sourds autour de la pratique de la langue des signes. Il est un acteur d'organisations proprement québécoises, promouvant une langue gestuelle spécifique à cette province, et cherchant à transformer, dans cet espace politique et géographique, les conditions de vie de ses locuteurs.

Les évènements de 1978 sont relativement peu étudiés, et les témoignages ne coïncident pas toujours sur les dates précisées. Nous pouvons cependant dire que si ces revendications, déjà évoquées, sont pour une large part liées à des situations locales et des événements politiques québécois, des échanges avec des sourds canadiens et américains ont aussi joué un rôle important. Il existe des réseaux entre associations de sourds des USA, du Canada et du Québec, qui véhiculent, dans les années 1970, des réflexions sur les différentes

[664] Outre le travail déjà cité de N. Lachance, nous nous appuyons ici sur les entretiens réalisés en 2000 avec P. Bourcier, puis J. E. Roy. Une présentation des événements français sur la LSF aux débuts des années 1980, au Cégep du Vieux–Montréal en avril 2000 (établissement auquel les deux personnes citées sont ensuite rattachées) a également permis de vérifier certains repères d'analyse, ainsi qu'une comparaison avec la situation québécoise.

langues signées, et sur les caractéristiques d'une culture sourde. Des interventions de sourds, sur l'attitude des entendants vis–à–vis d'eux, et sur la nécessité de faire valoir l'existence de communautés sociolinguistiques de sourds, sont faites dans le réseau des professeurs spécialisés canadiens, encore émergent à cette époque. Les étudiants québécois revenus de Gallaudet maintiennent par ailleurs leurs relations avec cette institution. Ils reçoivent et diffusent les informations reçues sur différents programmes de formation. C'est ainsi que J. E. Roy, P. Bourcier et quatre élèves de secondaire, (M. Lepage & F. Baudoin de L. Pagé, à Montréal, et A. Thibeault & A. M. Gendron venant de la ville de Québec), peuvent participer, à Gallaudet, à une formation de professeur de langue des signes. Ils sont, à cette époque, déjà engagés dans une réflexion sur les problèmes d'enseignement face à des sourds, et sur la nécessité d'avoir recours à des gestes. Ils viennent pour trouver des repères, et acquérir des savoir–faire, dans le développement d'un enseignement en langue des signes. Ils reçoivent cette formation de chercheurs de Gallaudet et de militants sourds. Ils rencontrent également à cette occasion d'autres stagiaires, venus de France, récemment investis dans la promotion de la langue des signes et d'une éducation bilingue pour les enfants sourds dans leur pays. Cette plate–forme américaine a fortement contribué à des échanges scientifiques et revendicatifs entre Français et Québécois. Les premiers diffuseront, dans leur pays, le film d'Y. Dion expliquant la révolte et les revendication des élèves et de quelques professeurs de la polyvalente L. Pagé. Les seconds recevront le bulletin de B. Mottez et H. Markowicz, *Coup d'œil*, et se réapproprient l'analyse sociologique de ces derniers, sur la situation et les difficultés rencontrées par les sourds.

Chercheurs américains et interlocuteurs français ont contribué à nommer certaines pratiques et dynamiques observées au Québec. Les « gestes » constituent alors à leurs yeux une langue autonome, et leurs locuteurs une communauté sociolinguistique, dépositaire d'une culture propre. Les stagiaires québécois reviennent à Montréal, équipé d'un cadre interprétatif leur permettant d'articuler et d'organiser leurs actions dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la politique, et de la recherche. À leur retour, P. Bourcier et J. E. Roy, s'atèle, avec R. Dewar, à la réalisation d'un dictionnaire de la « Langue des Signes Québécois », désormais appelée LSQ. Les auteurs de cette première initiative sont, à cette époque, issus du milieu de l'enseignement, mais aussi fortement impliqués dans la vie associative de sourds. P. Bourcier participe à la mise en place d'un interprétariat. R. Deward est président du CQDA, et J. E. Roy vice–présidente de l'*Association des Sourds du Montréal Métropolitain* (ASMM), et membre d'un *Comité de Langues des Signes du Canada*. Ce premier dictionnaire est édité en 1981 et 1982 par l'*ASMM*, présidé par J. Raymond. Les énoncés en LSQ y sont présentés, de manière originale, sous la forme de dessins de personnages en mouvement, et souvent en contexte, à la manière de bandes dessinées.



Fig. 11.2– Premier lexique sur la LSQ.

L'originalité de ce document est d'être aussi bien destiné à un large public, qu'aux locuteurs de la LSQ eux–mêmes. J. Raymond insiste sur les possibilités, à travers cet ouvrage, d'une sensibilisation du public pouvant aider à une meilleure condition sociale des sourds. Les auteurs quant à eux ont une approche plus scientifique mais aussi plus politique :

> « Comme toute *minorité culturelle et linguistique*, les sourds éprouvent une grande fierté vis–à–vis leur langue et ont un grand souci de *la répandre* et en même temps de *la préserver de toute influence* afin de conserver sa spécificité. *Ce livre se veut un appui à la communauté des sourds et à sa culture*. » {P. Bourcier, R. Dewar & J.E. Roy, 1981, introduction}

Cette conception de la situation des sourds est alors inédite au Québec. Elle emprunte autant aux débats socio–politiques québécois, qu'aux analyses de chercheurs américains (linguistique, psycholinguistes) et français (sociologie).

La multiplicité des héritages et des réseaux mobilisés dans ces premières initiatives de recherche peut surprendre, dans un contexte de tensions croissantes entre francophones et anglophones. Il faut en effet préciser que des auteurs de ce dictionnaire, J. E. Roy et R. Dewar, participaient, trois ans plus tôt, à une recherche universitaire anglophone[665], menée

[665] Cette recherche implique, dans des tâches d'élicitation, plusieurs informateurs. En plus des personnes citées, contribuent également J. Custeau, P. Boudreault et L. Lelièvre.

par R. Mayberry (1978) à McGill, intitulée « French Canadian Sign Language : a Study of Inter─Sign Language Comprehension ». De formation américaine, elle connaît et poursuit sur le terrain québécois ce jeune champ de recherche[666], qui se développe depuis le début des années 1960 autour de W. C. Stokœ, sur l'ASL. Dans les années 1980, une autre psycholinguiste, de cette même université, L. A. Petitto, dirige le travail d'une étudiante, F. Charron, consacré à l'acquisition de la LSQ[667]. Ici aussi, il s'agit d'apporter, aux études américaines sur le sujet, un terrain québécois. La description de la LSQ, et notamment de son lexique, reste cependant une entreprise associative, mobilisant des professionnels de l'éducation. La démarche de ces derniers s'inscrit, malgré ces échanges avec le reste de l'Amérique du Nord, dans les débats politiques sur l'indépendance du Québec, et l'oppression linguistique dont feraient l'objet ses habitants francophones. Les sourds québécois souhaitent en effet eux aussi préserver une langue pratiquée au Québec, la LSQ (et dans d'autres territoires canadiens francophones, comme l'Ontario), de l'influence d'une autre langue, utilisée par la population anglophone, qu'elle soit canadienne ou américaine, l'ASL. Le dictionnaire sur la LSQ est présenté en ces termes, en 1984, dans la presse sourde :

> « Les sourds du Québec désirent, par ce dictionnaire, *protéger leur culture signée proprement québécoise contre l'invasion des signes américains et anglophones des autres provinces*. De plus, les sourds québécois luttent actuellement pour conserver la LSQ, menacée par une nouvelle méthode présentement en usage dans certaines écoles. Cette méthode, appelée « français signé », utilise de nouveaux signes, différents de ceux de la LSQ, pour calquer la communication gestuelle des enfants sourds sur la structure grammaticale de la langue française » (LeBlanc, 1984, p.14, non souligné dans le texte).

C'est donc à la fois en opposition à une autre langue des signes, l'ASL, et à un codage gestuel de la langue française, le français signé, que se construit le mouvement de promotion et de recherche sur la LSQ. Il prend par ailleurs naissance, comme nous l'avons montré, dans des revendications d'étudiants québécois dépendant des structures scolaires francophones. Malgré le décès brutal de R. Dewar, les projets de dictionnaire se poursuivent. P. Bourcier et J. E. Roy en éditent un nouveau en 1985. Le réseau associatif est cependant confronté à des difficultés de financement et d'implication d'un plus grand nombre de partenaires pour développer ce travail à une échelle plus importante.

Ces premières mobilisations et initiatives contribuent à transformer les conditions de recherche et de revendications politiques concernant les sourds. Elles impliquent par ailleurs des acteurs que nous n'avons pas évoqué jusqu'à présent, les parents d'enfants sourds. Ces derniers se regroupent dès la fin des années 1960 au sein de l'*Association Québécoise d'Enfants avec Problèmes Auditifs* (AQEPA), mais aussi, lors de la création de l'IRD, dans une *Fondation des bénéficiaires de l'IRD*. Ils interviennent eux─aussi auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions d'enseignement des enfants sourds. La prise en compte, par le gouvernement, de ces diverses demandes concernant les modalités

[666] Pour de plus amples informations sur les recherches de R. Mayberry, se reporter à : http://www.mcgill.ca/scsd/faculty/mayberry/

[667] Ce travail donne lieu à une maîtrise de F. Charron, soutenue en 1988 à l'Université De Montréal, et à une publication en 1991, avec L.A. Petitto, pourtant toutes deux sur les premiers signes acquis par des enfants sourds en langue des signes québécoise (LSQ), en comparaison avec les premiers mots.

d'intégration scolaire et l'accès au niveau supérieur, permet à des services d'interprétation de se mettre en place. D'après P. Bourcier & al. (1981), des cours de LSQ existent dès 1979 et 1981 dans deux universités de Montréal, l'UDM et l'Uqam. Parallèlement, les activités théâtrales de sourds se développent. La situation sociale et les pratiques linguistiques des sourds commencent à être connues d'un plus large public, de même que les leaders d'un groupe maintenant plus visible, celui des « sourds gestuels ». De nouvelles personnes, notamment des étudiants, se sentent interpellées, et souhaitent s'engager dans l'interprétation, dans des activités éducatives, ou des recherches linguistiques en rapport avec la LSQ.

1–3. Les réseaux universitaires.

Cette présentation du contexte et des caractéristiques des premières initiatives de description de la LSQ permet de mieux comprendre comment s'organise actuellement[668] la recherche sur cet objet à Montréal. Nous observons en effet tout d'abord l'existence de deux milieux ou réseaux possédant des références relativement différentes :

– celui du milieu universitaire et de la réadaptation, actuellement le plus actif en termes de recherches, concentré dans la ville de Montréal ;

– et celui d'une mobilisation de personnes sourdes à travers le milieu éducatif et associatif.

Ce dernier, nous l'avons vu, connaît une insertion ancienne dans un réseau plus international de recherches et de revendications sociales. Nous avons déjà évoqué des échanges avec l'Université de Gallaudet, qui constitue un point de rencontre avec des stagiaires européens. Des réseaux d'informations existent également entre sourds québécois et canadiens. Il faut par ailleurs mentionner ces autres rassemblements internationaux que sont les symposiums de recherche en langue des signes. Des Québécois assistent par exemple à celui qui est organisé à Rome en 1983. Les informations reçues ou les réflexions construites lors de ces rencontres sont pour partie restituée à un plus large public de sourds au Québec, de manière informelle, mais aussi plus officielle, lors d'interventions, en milieu scolaire et associatif, sur l'histoire ou la culture des sourds. Des sourds, locuteurs de LSQ, collaborent enfin avec des psycholinguistes québécois anglophones.

Les chercheurs de l'équipe québécoise de linguistique sur la « LSQ et le français sourd » (à l'UQÀM) sont également insérés dans ce réseau scientifique. Ils connaissent la littérature américaine, britannique, hollandaise, italienne, etc., sur des sujets d'étude similaires aux leurs. Ils participent[669] aux *Theorical Issues of Sign Language Research* (TISLR), haut lieu de rencontres des chercheurs en linguistique prenant en compte la langue des signes dans

[668] Bien que certaines informations aient été actualisées en 2005, l'analyse présentée ici s'appuie sur des entretiens, observations et exploitation de documents universitaires et associatifs, réalisés lors de séjours à Montréal en 1998 et 2000.

[669] Ce groupe a même organisé un TISLR à Montréal en 1996, en collaboration avec l'université MacGill. Ces colloques ont toujours eu lieu en Amérique, jusqu'en 2000, année où un TISLR est pour la première fois organisé en Europe (en l'occurrence en Hollande).

le monde. Les références et les interlocuteurs scientifiques de cette équipe restent pourtant en partie différents de ceux de ce réseau sourd, plus ancien.

La référence aux chercheurs français est un bon indicateur, car ces derniers sont relativement peu présents dans les rencontres de type TISLR. Lors de mon séjour, en 1998 à Montréal, les personnes qui ont marqué la recherche sur la langue des signes en France, au tout début des années 1980, (D. Bouvet, C. Cuxac, B. Mottez, G. Bouchauveau, J. F. Mercurio…) étaient beaucoup mieux connues dans le milieu associatif et éducatif, que par ces universitaires québécois spécialisés. De même, les chercheurs, professionnels et acteurs politiques, rencontrés dans le cadre de mon investigation sur le terrain français étaient majoritairement beaucoup plus en mesure de citer les personnes engagées dans une histoire militante québécoise, ou des personnes sourdes qui ont fréquenté Gallaudet, que les membres de groupes universitaires[670].

Il existe donc au Québec une forme de clivage entre un réseau associatif, construit et dirigé par des sourds locuteurs de langue des signes, et l'espace universitaire francophone. Ces deux milieux établissent cependant des liens avec des centres de recherche ou des leaders plus politiques aux États–Unis. Ils ont également en commun une lecture socio–politique des rapports entre francophones et anglophones à l'intérieur du Québec. Les rapports, déjà évoqués, qui font état de déséquilibres entre ces deux populations, concernent aussi le monde universitaire, et opposent notamment l'université McGill à l'UQÀM.

> « Cette situation privilégiée de l'enseignement universitaire anglophone constitue l'arrière–fond des revendications de mouvements sociaux qui se sont manifestés violemment en 1968 avec l'opération « McGill français » {P. Dandurand & M. Fournier, en coll. L. Bernier, 1980, p.126}

M. Fournier, M. Germain, Y. Lamarche & L. Maheu mentionnent, en 1975, le nombre réduit de positions scientifiques que les chercheurs québécois francophones peuvent occuper, et la faiblesse de leur intégration dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux. Ce champ scientifique resterait dépendant des réseaux canadiens, mais aussi américains. Ces chercheurs seraient, pour une large part, investis dans un travail de traduction ou de transferts des recherches anglophones à l'espace francophone québécois. Ce déséquilibre ne se serait pas véritablement effacé par la suite. Mais nous assistons à une diversification des positions sociales et des conditions de recherche à l'intérieur du milieu universitaire francophone (P. Dandurand & al., 1980). Nous pouvons considérer que l'étude des pratiques de communication des sourds au Québec offre l'occasion de développer un champ de recherche nouveau, sur un terrain spécifiquement québécois, en prise avec des besoins de formations universitaires, et de travail scolaire et social.

Les études d'appartenance anglophone sur l'ASL bénéficient des recherches américaines sur cette langue, depuis 1960, et de sa reconnaissance institutionnelle dans plusieurs États[671]. La LSQ par contre ne peut profiter que de son air de famille avec cette

[670] Cependant, c'est vers ce groupe–là que les chercheurs ou étudiants se tournent lorsqu'ils veulent nouer des relations d'échanges sur les langues des signes avec le Québec. C'est le cas des chercheurs de Tours, qui ont établi des collaborations avec ce laboratoire de l'UQÀM, ou, dans une moindre mesure, de ceux de Rouen.
[671] Aux USA, mais aussi au Canada en Alberta et Manitoba en 1988, et plus tard en Ontario, où l'ASL et la LSQ

première langue. Elle véhicule par ailleurs, par sa spécificité québécoise, des valeurs nationalistes. Les recherches universitaires sur les langues signées au Québec sont ainsi d'abord anglophones. Mais les études plus spécifiques sur la situation québécoise et la LSQ sont finalement majoritairement francophones. Enfin, si les recherches québécoises anglophones et francophones apparaissent peu coordonnées entre elles et même concurrentes, un rapide état des lieux des groupes en présence souligne le fait que les collaborateurs sourds de ces différentes recherches sont issus du même réseau.

Une revue des informateurs cités dans les diverses publications (sur Montréal), ou les entretiens réalisés avec les acteurs des premières recherches, le confirme. Ils sont une quinzaine en tout et sont déjà mobilisés autour de la langue des signes lorsque les chercheurs les sollicitent. Les premiers collaborateurs sourds se sont démarqués le plus souvent par leurs revendications dans le mouvement scolaire en faveur de la langue des signes, et dans des activités d'enseignement de celle–ci. Certains ont accompagné deux professeurs d'une école de sourds à Gallaudet pour la formation déjà évoquée de Sign Language Teacher Training, voyage qui a favorisé chez eux une prise de conscience autant linguistique que politique. D'autres sont des membres des quelques familles québécoises où certains des parents et des enfants sont sourds. D'autres enfin se démarquent par des activités poétiques ou théâtrales en langue des signes. Ils sont déjà mobilisés, et sont sollicités d'abord par des chercheurs anglophones qui poursuivent les recherches sur l'ASL au Québec, puis rapidement par des étudiants de McGill et de l'UDM pour lesquels ces premières recherches, et la mise en place de cours de langue des signes dans des universités francophones, ont joué un rôle déterminant. Les lieux de rencontres restent institutionnels. Ce sont des universités (McGill, Udm, Uqam), et un centre de réadaptation, l'IRD, qui rassemble des professionnels de la surdité (orthophonistes, psychologues, professeurs de langue des signes, etc.) et un centre de documentation. Les recrus sont alors ensuite des connaissances de ces premiers collaborateurs, et, plus tard, des étudiants sourds ou des professeurs sourds de LSQ de l'IRD.

Les jeux de relations sont particulièrement importants dans cette histoire qui se déroule dans un contexte politique et universitaire assez réticent à de tels développements. La plupart des chercheurs francophones restent éloignés du milieu associatif des sourds. Ils ont d'abord affaire à un groupe de personnes sourdes déjà dans leur environnement, engagées dans une réflexion sur leur langue et leur situation, et représentant pour eux les sourds gestuels. Il nous faut alors préciser comment cette articulation s'est réalisée entre un monde associatif et professionnel engagé dans des projets de description de la LSQ, et des linguistes rattachés aux universités francophones du Québec.

---

sont reconnues comme langue d'enseignement, en 1993.

1–4. Les voix d'une inscription universitaire des initiatives de recherches.

Dans le milieu associatif, les projets de constitution de dictionnaires de langues des signes sont reconduits, à l'échelle cette fois de l'ensemble du Canada. Cette entreprise s'essouffle cependant, pour reposer uniquement sur du bénévolat. Un autre groupe a déjà pris la relève, profitant d'un financement de projet d'été, en 1984. Ce sont trois étudiants entendants F. Charron, Ch. Bousquet et J. Saint─Germain, qui se lancent dans une première analyse syntaxique de la LSQ. Ils travaillent avec quelques sourds, comme Ph. Minville et F. Baudoin, sollicitant ponctuellement d'autres connaissances, comme M. Lepage. Nous retrouvons donc dans ces premières initiatives, les étudiants sourds de la polyvalente L. Pagé, qui ont participé au voyage à Gallaudet, déjà évoqué, sur l'enseignement de la langue des signes. Les trois étudiants entendants, quant à eux, n'appartiennent pas aux mêmes universités, dans un contexte où les initiatives en matière de recherche sur les sourds québécois manquent de visibilité. Mais les travaux de L. A. Petitto, avec qui F. Charron travaille, ainsi que les psycholinguistes se consacrant aux sourds locuteurs d'ASL, sont déjà connus dans certains milieux universitaires. L. A. Petitto s'intéresse à cette époque aux processus d'acquisition de l'ASL chez le jeune enfant, et, de manière plus générale et théorique, aux fondements biologiques du langage. Elle s'est également fait connaître pour ses études sur les singes (Seidenberg M.S. & L.A. Petitto, 1979 ; H.S. Terrace & al., 1979). L'ensemble de ces recherches alimente les questionnements et thèses développés en psycholinguistique, mais aussi en neurologie et en pathologie du langage[672]. Des enseignants de ce domaine sont, de cette manière, plus informés sur l'état des recherches sur les langues signées que les autres universitaires du Québec. C'est l'un d'eux, J. L. Nespoulous, qui oriente une étudiante, Ch. Bousquet, vers les ressources et interlocuteurs existants sur la langue des signes au Québec. C'est ensuite le centre de documentation de l'IRD qui permet d'autres rencontres entre étudiants. L. Lacerte, engagée dans une maîtrise sur les difficultés des sourds en français écrit, y rencontre F. Charron. Celle─ci poursuit son travail sur la LSQ dans le cadre d'une maîtrise sur l'acquisition de ce langage chez les enfants. Un nouveau groupe, plus informel, se constitue autour d'un intérêt commun pour l'étude linguistique de la LSQ. Il implique L. Lacerte, rattachée à une équipe de linguistes de didactique du français à l'Uqam, F. Charron, impliquée à McGill, et son amie, D. Pinsonneault, qui travaille à cette époque comme interprète pour enfants sourds en milieu scolaire.

Les motivations des premiers étudiants entendants qui s'orientent vers l'étude de la langue des signes québécoise, sont essentiellement du registre du désir et de l'affectif (plaisir esthétique, communauté silencieuse, minorité), et ont rencontré les sourds par hasard, comme le rapportent deux d'entre eux:

> {Linguiste Qc2} « Moi c'est vraiment un hasard là, c'est que j'avais une copine là qui étudiait en orthophonie, à Montréal. Puis on s'était connue au Cégep, on avait fait du théâtre ensemble pour les enfants au Cégep puis moi j'étudiais à l'Université Laval en Lettres. Puis on avait gardé

[672] Pour de plus amples informations sur le travail de L. A. Petitto, se reporter à : http://www.mni.mcgill.ca/bio_pit_zat_fr.htm

contact, elle me dit « hé! dans les cours à l'université je prends des cours de langue des signes, c'est super le fun! » bon et puis il y avait du mime là–dedans...
(...) il y en avait dans la région. Puis j'ai pris des cours, puis j'ai vraiment trouvé ça... c'était vraiment juste pour le plaisir au début. »

{Linguiste Qc1} « Je voulais... je sais pas pourquoi d'ailleurs mais je voulais travailler sur la langue des signes, j'aimais ça, point à la ligne, c'est tout ce que je voulais faire dans la vie. C'était aussi bête que ça.
(...) J'avais vu. Dans la rue, je trouvais ça beau, je trouvais ça intéressant puis attirant.
(...) pour moi c'était une langue. Il n'y avait pas de questions à se poser là–dessus, c'était une langue. Puis personne ne voulait que je l'apprenne. J'étais tellement obstinée! (rires)
(...) j'ai commencé à travailler avec les enfants oralistes, ce n'était pas mon affaire, je ne voulais pas ça. Ce n'était pas ça que je voulais faire. Tranquillement heu...
– Qu'est–ce que tu n'aimais pas?
C'était pas ce type de sourds que je voulais côtoyer. C'était plutôt des sourds gestuels. Moi j'avais toujours en tête d'apprendre la langue. Je ne voulais pas faire autre chose que d'apprendre la langue. Mon but n'était pas très...
(...) on est tous des passionnées. (…) On avait ça dans les tripes. Ca partait pas, c'était là et puis je pense que c'est ce qui nous a beaucoup mené dans les premières années. »

Les recherches sur la LSQ relèvent d'abord du milieu associatif puis d'une dynamique étudiante. Leurs acteurs sont motivés par des réflexions pédagogiques et/ou par une approche artistique de la langue des signes. C'est ce qui rapproche les étudiants ou chercheurs entendants, des sourds qu'ils cherchent à impliquer comme informateurs. En plus des personnes sourdes déjà citées, engagées dans les mouvements de la polyvalente L. Pagé, nous pouvons également citer des personnalités sourdes du monde artistique (mime, théâtre) comme S. Brière, qui intervient à McGill, et qui est en relation avec F. Charron, ou J. Boulanger, qui jouera un rôle décisif dans la constitution d'un corpus de LSQ à l'UQÀM. D'autres sont plus connues pour leur compétences de natifs de cette langue, pour être issues de grandes familles de sourds (L. et M. Lelièvre, P. Boudreault). Les rencontres et collaborations entre chercheurs et informateurs sourds se font ensuite davantage dans le milieu professionnel (IRD notamment), et universitaire (par une meilleure visibilité des initiatives de recherche d'une part, et des nouveaux étudiants sourds d'autre part).

Lorsque les étudiants mentionnés s'engagent dans l'analyse de la LSQ, aucun établissement francophone ne développe de recherches sur ce sujet. F. Charron, L. Lacerte et D. Pinsonneault, trouvent cependant à inscrire leurs réflexions dans le cadre formel d'une demande de subvention universitaire. Un projet d'analyse linguistique de la LSQ est déposé au sein du laboratoire de rattachement de L. Lacerte, à l'UQÀM. Le GMRAPO, *Groupe MultiRégional d'Applications Pédagogiques par Ordinateur*, est initialement dédié à la didactique du français. L'aspect informatique y est développé au début des années 1980. Constituant un média visuel, un fonctionnaire interpelle ce groupe sur les possibilités d'application aux enfants sourds. Cette équipe avait donc, depuis peu, étendu son champ de recherche et d'action à cette population. La présence de L. Lacerte s'inscrivait dans cette

logique. À la surprise générale, la demande de subvention pour l'étude linguistique de la LSQ est accordée en 1988, ouvrant un nouveau champ d'investigations dans le groupe universitaire. La même année, un autre projet est également financé, portant sur les difficultés d'écriture des déficients auditifs. L'équipe, qui deviendra alors le *Groupe de recherche sur la LSQ et le français sourd*, devra articuler entre elles ces deux lignes de travail.

La première étape d'un travail collectif sur une langue encore si peu décrite, fût de constituer un corpus vidéo de discussions entre sourds. Des stratégies de contournement ont dû être inventées pour sa réalisation.

> {Linguiste Qc1} « Elle et moi on y allait beaucoup plus du côté heu contact avec les sourds, parce que ça aussi c'était dur : vous prenez notre langue, vous nous la volez! (...)
> – Comment vous avez réussi alors à rassembler tout ce monde pour ce premier corpus?
> On a engagé une personne sourde. Puis nous on se cachait, on n'était même pas là. On donnait un peu les directives, puis la personne sourde faisait les...
> – Comment vous avez convaincu la personne sourde ?
> …Pourtant c'était pas la personne la plus facile. Son tchum, travaillait avec une étudiante à MacGill. Alors j'ai l'impression que c'est ça qui l'a convaincue.... »

Il existe, dès le début de ces recherches, qu'elles soient anglophones ou francophones, une ambivalence entre le désir de collaboration et le sentiment d'une dépossession. Le refus de n'être qu'un informateur est associé à ce sentiment de se faire « voler sa langue » et, lorsque ce statut est uniquement lié à une rémunération, d'être « dans un rapport de prostitution »[673]. La volonté d'être quelqu'un dans cet échange, ou par cet échange, est particulièrement forte. La promotion de la langue des signes par des personnes sourdes aurait pour enjeu leur propre reconnaissance comme être humain et comme être de culture, et non l'inverse. Dans ce refus de n'être que le support de quelque chose, il est aussi discuté l'idée même de cette dissociation entre être Sourd et être locuteur d'une langue des signes.

Dans ce contexte, c'est une personne sourde déjà connue des universitaires de l'UQÀM, J. Boulanger, qui fut chargée du recrutement et de la gestion des séances d'enregistrements vidéos. L'équipe grandit ensuite essentiellement par recrutement interne, l'université déplaçant des chercheurs dans l'équipe, et l'alimentant aussi bien en étudiants entendants que sourds. Ce n'est que plus tard que sont établies des collaborations avec des professionnels, notamment avec l'IRD en 1993. Les ressources sur lesquelles s'appuient les acteurs de ces premières recherches sur la LSQ au sein de cette université francophone relèvent donc essentiellement d'un milieu associatif et professionnel de sourds. Cette ligne de travail n'est néanmoins possible, et ancrée de manière durable dans ce laboratoire, que parce qu'une subvention a été dédiée à cette recherche universitaire. Les questionnements et modalités d'analyse du corpus de LSQ, rapidement constitué dans ce laboratoire, sont par ailleurs essentiellement définis par des universitaires. Ceux–ci se réfèrent aux analyses et démarches scientifiques développées pour d'autres langues des signes, notamment l'ASL. Ils

[673] Expression utilisée, lors d'un entretien (2000) par un acteur sourd de recherche sur la langue des signes, au Québec.

mobilisent également leurs propres outils et traditions de recherche. Leurs références sont essentiellement issues de réseaux scientifiques.

Il est difficile, dans ce contexte, de définir une logique endogène ou exogène de développement et d'institutionnalisation de recherches linguistiques sur la LSQ. Le modèle d'analyse utilisé pour décrire la situation française est mis en défaut ici, par ce transfert relativement rapide entre deux mondes sociaux. Nous avons affaire en quelque sorte à deux logiques endogènes, renvoyant l'une au milieu associatif et éducatif des sourds de Montréal, l'autre aux réseaux et institutions scientifiques québécois. Le transfert, entre ces deux mondes sociaux, d'un projet de recherche et d'une première définition de la LSQ, ne suscite pas leur imbrication, ni l'investissement collectif d'un espace intermédiaire. Il implique néanmoins l'intégration, dans le laboratoire universitaire, de quelques personnes sourdes extérieures à cette institution scientifique. Celles–ci font figure d'informateurs au sein de l'équipe, mais elles contribuent également à faire venir, de manière ponctuelle, d'autres locuteurs.

Les linguistes de l'UQÀM sont alors en pratique confrontés à différents efforts d'intégration. À un niveau conceptuel tout d'abord, ils doivent veiller à ce que cet axe de recherche sur la LSQ n'entre pas en contradiction avec les autres perspectives développées dans ce laboratoire. Sur une scène plus large ensuite, il leur faut construire un tissu de relations avec le milieu de la surdité, et faire valoir leur expertise. L'articulation entre science et action ne peut être totalement dissociée de la question de l'accès aux ressources d'une part, et de la construction d'une légitimité scientifique d'autre part. L'octroi de subvention, mais aussi le soutien de projets de l'équipe par l'université, sont en partie liés à l'existence de tels liens entre les chercheurs et le milieu étudié. Le dernier aspect de ces efforts d'intégration concerne les sourds eux–mêmes. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la contribution de locuteurs dans la recherche se diversifie, et concerne de plus en plus des activités d'analyse. Ceci pose avec acuité la question de leur statut administratif.

Dans ce chapitre, nous voudrions nous intéresser à ces deux premiers aspects du travail de ces linguistes. Ils permettent d'interroger les liens entre l'histoire et le contexte particulier de recherches sur la LSQ à Montréal, et la manière dont une définition collective de la surdité est élaborée dans ce site. Nous nous intéresserons essentiellement à l'équipe de l'UQÀM, mais nous montrerons aussi l'existence d'un regard plus largement partagé sur les liens entre surdité, langage et pensée à Montréal. Les références théoriques mobilisées ici ont bien évidemment un impact décisif dans ce travail conceptuel. Elles définissent le cadre interprétatif à l'intérieur duquel ces linguistes tentent d'articuler différentes perspectives d'analyse, et à asseoir la légitimité de leurs prises de recherche, de leurs collaborateurs, et de leurs interventions sur le terrain de l'éducation ou de la formation.

2– Associer deux voix de recherche : pathologie du langage et langue gestuelle authentique.

Nous venons de décrire un déplacement relativement rapide d'initiatives et de revendications de personnes sourdes, liées à la réorganisation du milieu de l'éducation, vers des recherches universitaires sur les langues signées. Les chercheurs concernés doivent cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, construire des liens et une cohérence entre leurs deux axes de travail. Le premier porte sur les difficultés en français écrit rencontrées par une grande proportion de personnes touchées, dans leur jeune âge, par la surdité. Cette ligne de travail se développe à partir d'un nouveau terrain, dans le cadre de recherches déjà engagées au sein de ce laboratoire. Le second axe de recherche est porté par des acteurs associatifs et des étudiants. Il concerne l'analyse de la langue gestuelle pratiquée par des sourds québécois.

Nous nous proposons de nous intéresser, dans ce qui suit, à la manière dont sont définies et pensées les personnes prises pour objet d'étude, dans ces deux cadres de travail. Nous serons tout particulièrement attentif aux efforts d'intégration de ces différentes perspectives de recherche au sein d'une même équipe. Ils conduisent ces linguistes à expliciter, et éventuellement à redéfinir, leur conception de la surdité, et de ses liens avec la cognition, le langage et la culture. La définition du profil des personnes sourdes prises en compte dans ces études, et ses variations d'un texte à l'autre, constituent un fil conducteur intéressant pour aborder ces questions.

2–1. Une organisation du travail autour deux types de matériaux et de procédures.

L'équipe de recherche linguistique sur la langue des signes à l'Université du Québec à Montréal présente ses travaux à travers de nombreuses thématiques. Nous pouvons ainsi compter onze axes de recherche : la littératie[674], le bilinguisme, la syntaxe, la phonologie, la morphologie, le contact des langues, les transcriptions, l'acquisition du langage, l'analyse de discours, et deux rubriques plus imprécises intitulées « général » et « autres ». La description des dispositifs de recherche présentée dans les publications d'une part, et l'observation de la vie quotidienne de ce laboratoire d'autre part, conduisent cependant à des catégorisations plus larges de cette production littéraire. Celles–ci sont construites à partir des pratiques de recherche, et des modes d'organisation du travail au sein du laboratoire. Les démarches se différencient ici autant en fonction des questions qui sont posées par les linguistes, que du type de données exploitées.

Comme l'indique le nom lui–même de cette équipe dans ses premières années, « français sourd et LSQ », deux grands corps de recherche se juxtaposent. D'un côté, les linguistes travaillent sur des corpus de textes, écrits par des étudiants ou des scolaires sourds sur les lieux mêmes de leur formation. De l'autre, les chercheurs sont confrontés à des données visuo–gestuelles, enregistrées sur support vidéo, ou observées auprès d'informateurs

[674] Il s'agit d'un anglicisme, issu du terme « Literacy » (alphabétisation).

sourds, au sein du laboratoire.

La réalisation de ces premières recherches suppose d'établir des liens avec le milieu professionnel, et de convenir avec eux des conditions de production des écrits. Le traitement de ce type de corpus ne nécessite pas l'intervention d'autres professionnels, même si, dans certaines de ces recherches, des professeurs sont sollicités pour proposer leur lecture et correction des productions écrites. Une part importante du travail engagé dans ce domaine, au sein de cette équipe, est consacrée à la conception des protocoles, situations ou environnement social, didactique ou informatique, d'activités d'écriture ou de lecture. Il s'agit d'abord de construire des informations sur ces pratiques, de les observer, puis de proposer des outils aux élèves. Les dispositifs ainsi mis en place peuvent être à leur tour des terrains d'observation et d'analyse pour les scientifiques. Ils supposent un engagement plus important dans des collaborations avec le monde de l'éducation scolaire et de la formation.

Les différences d'organisation du travail, entre ces deux corps de recherche, tiennent aux matériaux mobilisés, à la nature des informations recherchées, mais aussi aux types de partenaires. Elles renvoient à différentes conditions de collaborations, et d'observation. Les études sur la LSQ supposent de rencontrer et d'impliquer des locuteurs de cette langue, dans la constitution de corpus, et dans un travail d'analyse. Les linguistes sont alors d'emblée confrontés à la nécessité de définir les acteurs, les lieux ou les situations, qui donneront à voir de la LSQ. Ils doivent aussi trouver les moyens de rassembler ce type de données au sein de leur laboratoire.

La recherche se structure ici aussi autour de différents matériaux et partenaires. L'analyse collective de la LSQ est engagée, dans cette équipe, par la réalisation d'un large corpus, en 1988, d'une discussion entre quelques personnes sourdes. Les linguistes s'appuient également sur des énoncés gestuels plus cadrés, suscités au sein du laboratoire, avec des informateurs sourds. Certains d'entre eux participent à d'autres tâches, comme la transcription d'extraits de corpus, ou la vérification des notations effectuées par des linguistes. Ils peuvent aussi contribuer de manière plus interactive à l'analyse de données en LSQ. Ceci suppose néanmoins qu'une communication gestuelle soit possible entre ces partenaires. Si les premiers acteurs de ces recherches sont initiés à cette langue, ce n'est pas le cas du reste de l'équipe, et notamment des membres qui poursuivront seuls ces recherches. Des interprètes permettent dans un premier temps, de pallier ces difficultés. Le partenariat engagé avec l'IRD en 1993 impliquera cependant davantage les chercheurs dans la pratique de la langue des signes. La présence de plusieurs assistants de recherche sourds dans l'équipe suscite également cet investissement. Les modalités d'accès à différentes ressources (financières, humaines et techniques), et d'autres terrains d'observation, peuvent ainsi transformer de manière importante l'organisation du travail, et les questions mêmes que les chercheurs placent au centre de leurs investigations.

Ceci peut relever d'une démarche volontaire de transformation des situations de recherche. C'est le cas des collaborations plus tardives, à la fin des années 1990, avec le

milieu scolaire, dans le cadre cette fois de l'analyse des processus d'acquisition de la LSQ par de jeunes enfants. Ce terrain, qui mobilise sur la durée plusieurs membres de l'équipe et d'autres professionnels, permet de questionner, de manière inter–reliée, les caractéristiques et les processus d'acquisition de la LSQ et du français, par des enfants sourds. L'équipe prendra alors le nom de « bilinguisme sourd et LSQ ».

C'est en référence à ces différents corps de recherche, qui sont amenés à se transformer et à s'imbriquer, que nous souhaitons questionner les représentations des sourds et de la langue des signes par les linguistes de cette équipe. Nous nous intéresserons aux dix années qui suivent l'engagement officiel de cette équipe dans l'analyse de la LSQ, marqué par l'octroi d'une subvention dédié à ce travail, en 1988. L'analyse des difficultés des sourds en français, bien qu'engagé depuis 1985, est également soutenue en 1988 par l'octroi d'une subvention. Le partenariat contracté en 1993 entre cette équipe et l'IRD, une collaboration qui contribue à redéfinir certains aspects de la recherche, alimente ces deux domaines de travail (C. Dubuisson, 1998). Les linguistes de l'UQÀM s'engagent par ailleurs à cette époque dans une réflexion sur le bilinguisme. Elle s'ancre dans le nouveau terrain évoqué précédemment, au sein d'expériences scolaires bilingues (français – LSQ). Cette au cours de ces dix années qu'apparaissent le plus clairement, dans les publications, les perspectives différentes des deux corps de recherches, et leur évolution.

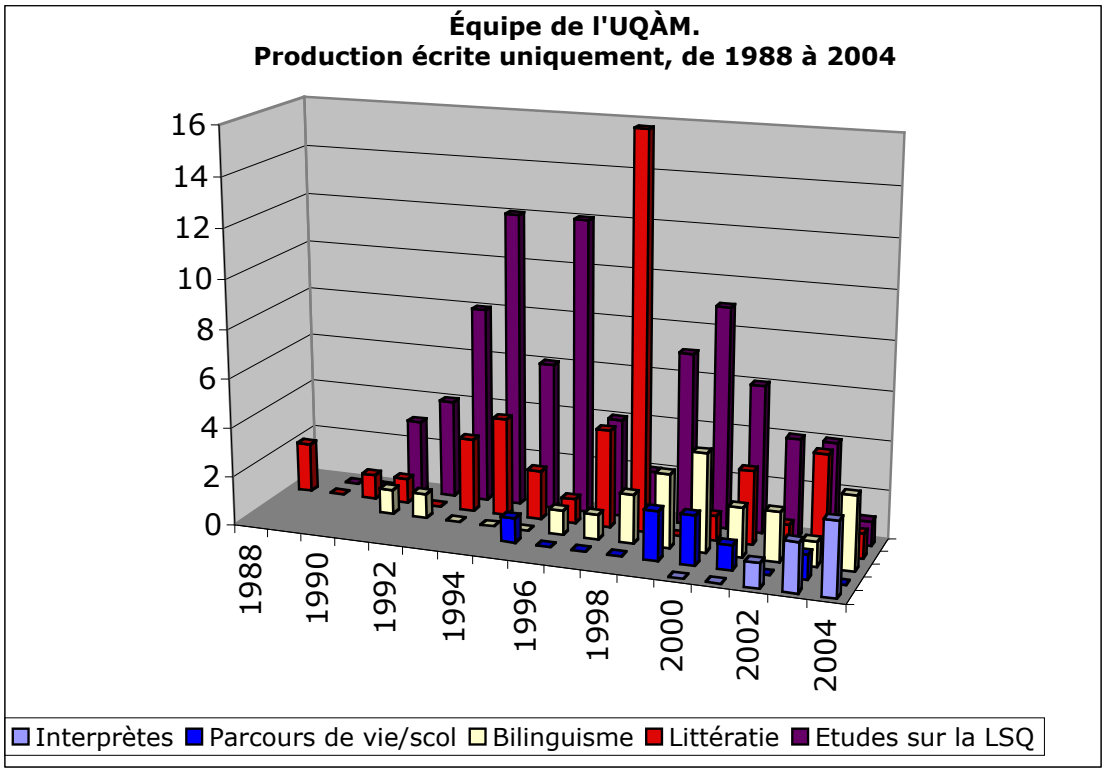


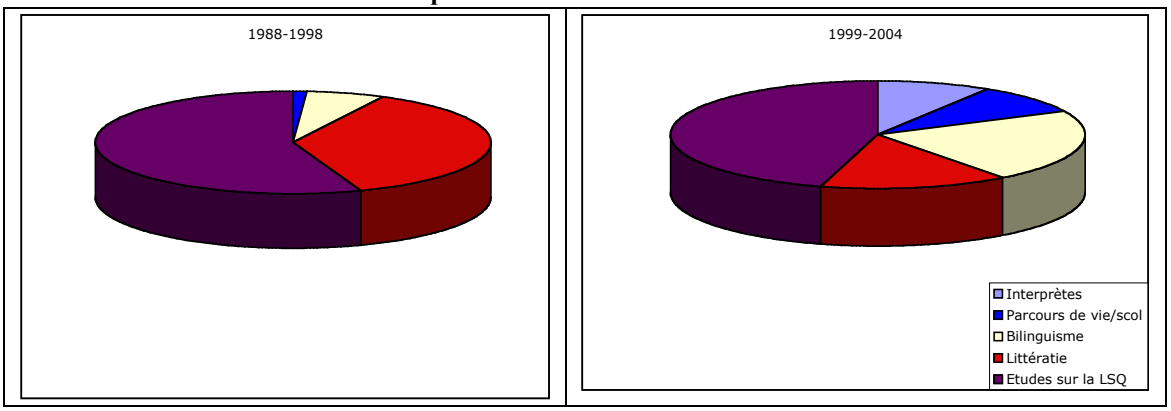
Fig. 11.3

Ce schéma, ne représentant que les publications (articles, thèses, actes de colloques, livres et rapports), montre que les années 1994–1998 sont particulièrement productives. Nous voyons également, qu'à partir de 1995 environ, de nouveaux thèmes de travail sont

développés, comme le bilinguisme, mais aussi, dans une moindre mesure, des analyses sur les parcours scolaires ou de vie de personnes sourdes. Des études sur l'interprétation sont ensuite engagées, dans les années 2000. Nous avons redistribué ici les catégories « général » et « autres », construites par ces linguistes. Ceci permet de rendre visibles ces nouvelles tendances. Elles seraient plus marquées si nous prenions en compte les présentations orales. Celles–ci sont, de manière générale, aussi nombreuses que les publications elles–mêmes. Les interventions orales sur le bilinguisme, ou sur les parcours de vie et les pratiques culturelles de sourds, sont néanmoins beaucoup plus nombreuses que les documents écrits sur ces sujets. Pour les nouveaux thèmes d'investigations sur l'interprétation et les expériences des sourds, elles encadrent les productions écrites : les chercheurs y exposent les premiers éléments de recherche ou, à l'inverse, restituent oralement le fruit des analyses publiées. Concernant les études sur la LSQ et le bilinguisme, le rapport entre productions écrites et orales, à partir de 1998, met en évidence un investissement considérable des chercheurs dans des activités de communication. Ceci correspond à l'essor de recherches sur les expériences scolaires, notamment à l'école Gadbois.

Nous avons regroupé, pour plus de visibilité, les différentes rubriques composant les études sur la LSQ. Le poids de ces écrits, par rapport aux publications sur la littératie, caractérise l'ensemble de la production de cette équipe.

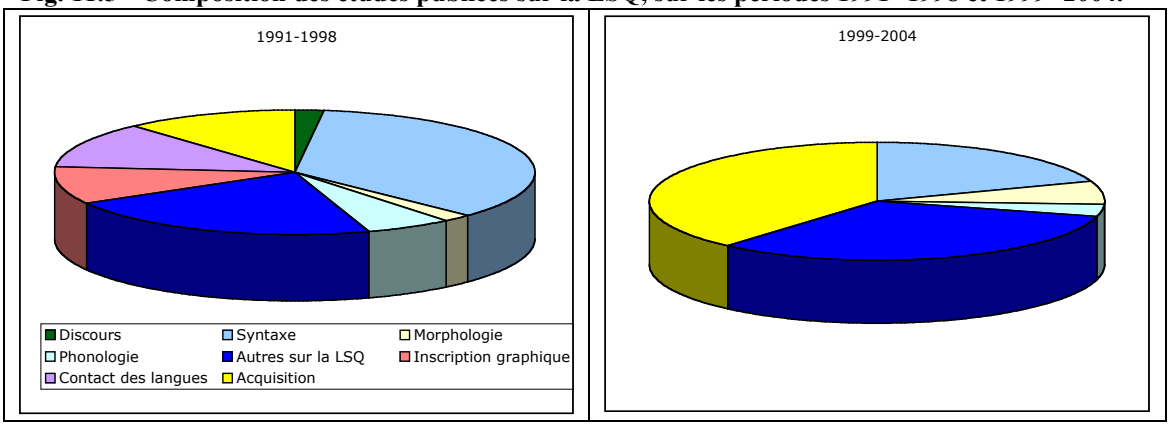
Fig. 11.4– Composition thématique de l'ensemble des publications de l'équipe, sur les périodes 1988–1998 et 1999–2004.



Les études sur la LSQ sont particulièrement diversifiées dans la première période considérée. Parallèlement à la multiplication des grands axes de travail, s'appuyant sur des données ou des sites d'observation différents (Littératie, LSQ, Bilinguisme, Interprétation, Parcours de vie), l'analyse de cette langue est ramenée à quelques thèmes de recherche :

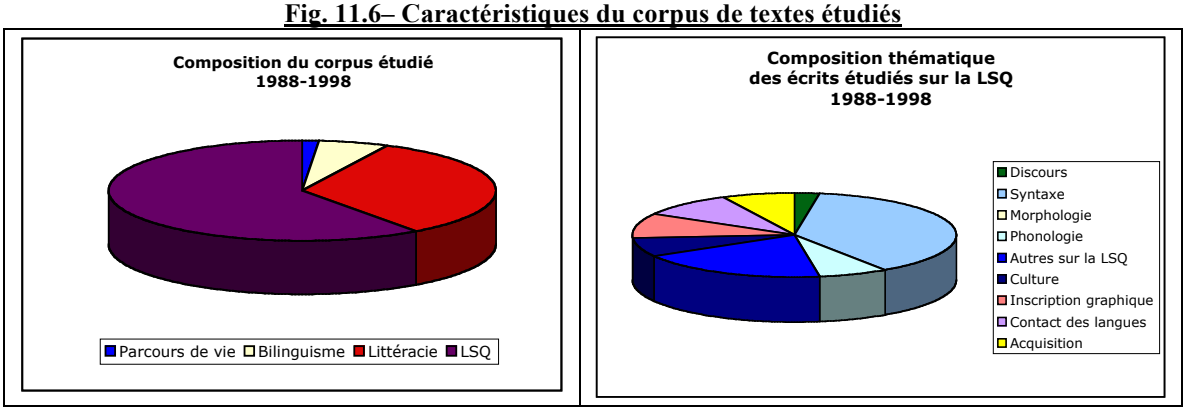
- la production d'études générales sur la LSQ et son analyse, à travers la réalisation de lexiques spécialisés, de grammaire, de travaux plus ponctuels dans l'équipe (comptines en LS, expression du temps, noms en signes…),
- des analyses syntaxiques, morphologiques et phonologiques de la LSQ,
- et les processus d'acquisition de cette langue chez l'enfant.

Fig. 11.5– Composition des études publiées sur la LSQ, sur les périodes 1991–1998 et 1999–2004.[675]



Notre analyse des représentations des sourds et de la LSQ par les linguistes de cette équipe, concerne la première période considérée (1988–1998). Elle correspond aux débuts des recherches sur le français sourd et la LSQ, et donne à voir cette période de redéfinition des axes de travail, qui s'engage à partir de 1995 environ (92 productions écrites sur cette période). Cette analyse repose sur l'examen de 70 publications de l'équipe, produites entre 1988 et 1998. Ce corpus rassemble essentiellement des articles publiés dans des revues ou des actes de colloques. Il comprend également 4 textes de présentations publiques, 2 maîtrises, 5 rapports de recherche, 2 grammaires et 3 ouvrages collectifs (dont les contributions ont été comptées comme unités).

Fig. 11.6– Caractéristiques du corpus de textes étudiés



Dans les travaux sur la LSQ, les articles portant spécifiquement sur la culture sourde, ont été détachés ici de la rubrique « Autres ».

Il s'agissait tout d'abord de préciser la nature des données utilisées par les chercheurs. Nous nous sommes intéressés ensuite aussi bien à la manière dont elles sont présentées et caractérisées, qu'au traitement dont elles font l'objet. La sélection et la présentation des personnes sourdes mobilisées dans ces recherches sont révélatrices des définitions que ces chercheurs proposent des sourds et de la LSQ. L'analyse de ce corpus a également porté sur les partenaires et les différents acteurs de recherche évoqués dans ces publications. Nous avons en effet cherché à connaître le statut des membres sourds de l'équipe, les éventuelles caractéristiques qui leur sont attribuées, ainsi que la nature de leur contribution. Enfin, nous avons relevé de manière systématique toute mention à des personnes sourdes, en tenant

[675] Les premiers publications de l'équipe portant spécifiquement sur la LSQ datent de 1991.

compte des termes utilisés, et du contexte de leur évocation dans le texte. Ces questions seront davantage exposées dans le chapitre suivant, articulées aux observations effectuées au sein du laboratoire. Ces informations ont été complétées par des entretiens, ou des discussions moins formelles, avec certains membres actuels ou anciens de l'équipe (plus particulièrement ici 5 chercheurs entendants et 3 collaborateurs sourds). Ces échanges portaient sur leur parcours de recherche, ainsi que sur la nature et les conditions de leur travail.

Nous exposons ici les conceptions de la surdité véhiculées dans les écrits sur la LSQ, puis dans les premières publications sur le français sourd. Nous nous intéressons ensuite aux liens qui ont été proposés entre ces deux thèmes de recherche. Les efforts de conciliation des perspectives théoriques de ces deux lignes de recherche engagent les chercheurs à repenser ou à préciser la nature des rapports entre surdité, langue des signes et culture sourde.

2-2. Profils recherchés dans l'analyse de la LSQ : une conception de la surdité.

Travailler sur une langue suppose de définir la communauté de ses locuteurs. Elle l'est ici essentiellement à travers la présentation des caractéristiques des corpus étudiés. Nous trouvons également quelques descriptions du profil des informateurs sourds. Ceux–ci sont engagés, au sein du laboratoire, dans un travail d'analyse, ou métalinguistique, avec les linguistes.

Les personnes sourdes mobilisées dans l'analyse de la LSQ appartiennent aux mêmes classes d'âge (ce sont de jeunes adultes) et viennent essentiellement de Montréal. La présentation de leurs caractéristiques, dans les publications, fait cependant ressortir d'autres traits : l'âge d'acquisition de la surdité, la présence d'autres membres sourds dans leur famille, et le niveau scolaire. Dans le corpus LSQ88, ces deux derniers aspects varient selon les individus. Ce qui est recherché ici est explicitement une situation optimale d'acquisition et d'utilisation de la LSQ. Le type de scolarité suivie, et l'âge d'acquisition de la surdité, permettrait d'évaluer l'incidence d'autres langues, vocales, sur la langue des signes pratiquée. La présence d'autres membres sourds dans la famille favoriserait, quant à elle, la précocité et l'importance des échanges effectués dans cette langue.

Ce que les linguistes recherchent ici est la figure classique de la transmission familiale d'une langue maternelle. Les informateurs qui ont participé, pour une publication en 1993, au dépouillement d'un corpus de LSQ ont pour principale caractéristique d'être *« issus de familles dont la mère et le père ainsi que d'autres membres sont sourds. Leur langue maternelle est la LSQ »* (C. Dubuisson & M. Nadeau, 1993b, p.188). Ces chercheurs ont cependant dû relativiser ce critère :

> {Linguiste Qc3} « Au début on disait heu... les sourds dont on étudie la langue soient de familles sourdes. Sourds de naissance, puis que leurs parents soient sourds. Y'a des familles défavorisées parmi les sourds aussi hein. Y'a des familles où on ne parle pas chez les entendants, y'a des familles où on ne signe pas chez les sourds: la communication elle se développe pas tellement. La

> LSQ est très pauvre, elle est pas à étudier. Comme on savait pas ce qu'on étudiait hé ben c'était pas évident. »

Il semble que la révision de ce critère, qui limite aussi très considérablement la population susceptible d'intéresser les chercheurs, est liée à une définition quelque peu différente de ce que peut être la *« langue maternelle »* chez les sourds. L'article de C. Dubuisson indiquant les critères de choix des informateurs sourds en 1994 pose ainsi trois entrées à partir desquelles seront cherchées les caractéristiques idéales de ce qui reste un *locuteur natif de la LSQ* :

- L'âge d'acquisition de la surdité et de la LSQ (avant/au moment de l'âge d'acquisition du langage),
- le mode d'acquisition de cette langue (un milieu naturel d'acquisition plutôt qu'une situation d'enseignement; caractéristiques des personnes qui ont permis cette transmission),
- la place que tient la LSQ dans sa vie (type de communication en milieu scolaire, moyen de communication privilégié, importance des contacts avec ses pairs et de son intégration dans la collectivité, fierté).

La description, dans les publications, du profil des *informateurs* est peu fréquente ou peu explicite. Elle se résume bien souvent à leurs compétences de *locuteur natif de la LSQ*. Les caractéristiques des *locuteurs,* sollicités dans la constitution de corpus, sont souvent présentées, et permettent de relever certaines équivalences :

- ne sont pas tous nés de parents sourds *mais* leur *langue première* est la LSQ (D. Machabée, 1994)
- aucun n'est de parents sourds *mais* ils ont tous la LSQ comme *langue privilégiée* de communication (D. Pinsonneault & al., 1994)
- de parents entendants *mais* dont les frères et sœurs sont sourds (D. Machabée, 1995).

La référence au niveau de surdité et à son âge d'acquisition, encore fréquente au début des années 1990, disparaît ensuite. Les auteurs mettent ainsi davantage en avant l'intégration linguistique de ces personnes sourdes, ainsi que leur mode de filiation à un collectif de sourds. D'après ce qu'ils en écrivent en 1993, la collectivité dont parlent ces chercheurs se caractérise en effet par la surdité de ses membres, *« base de l'identité culturelle »* mais aussi par la pratique de la LSQ, *« langue de communication de la communauté sourde au Québec »* et *« élément de cohésion d'une culture sourde »* (C. Dubuisson & al., 1993, p. 1&4). Cette évolution dans la description des profils de personnes sourdes dans ces études sur la LSQ engage une certaine conception des sourds et de leur filiation. Elle combine en l'occurrence des perspectives américaines et françaises sur ce sujet. Aux États–Unis, les personnes sourdes locutrices de langue des signes, qui sont issues de parents sourds, bénéficient d'un certain prestige au sein de cette communauté comme dans le milieu scientifique. Ils seraient les principaux dépositaires de la langue. Si l'existence de tels liens familiaux entre sourds est bien valorisée en France, elle n'est cependant pas la principale source de prestige. L'insertion dans un réseau de sourds, locuteurs de LSF, et l'importance des relations qui y sont établies sont tout autant décisives. La plupart des leaders sourds en France n'ont pas de parents sourds[676].

[676] Une filiation entre sourds peut cependant être reconstruite, en mettant par exemple en avant la présence d'oncles, de frères ou de grands–parents sourds. Elle peut également être plus symbolique, lorsque des personnes

Nous observons ainsi au fil des textes consacrés à l'analyse de la LSQ, une diminution rapide de la qualité des informations données sur l'audition des personnes sourdes mobilisées. Elle se fait au profit d'informations sur leur milieu sociolinguistique passé et présent. Parallèlement à la valorisation accrue de cette dimension plus culturelle, les éléments de sa justification s'effacent petit à petit. Ce que les chercheurs entendent par un collectif de sourds locuteurs de langue des signes, par rapport à une population présentant une déficience auditive, est de moins en moins souvent explicité.

Ces critères et cette représentation de la surdité correspondent explicitement ici à la notion de Sourds avec un « s » majuscule. Cette dénomination n'est pas toujours utilisée dans les publications de l'équipe de recherche. Elle l'est cependant tout particulièrement par les auteurs sourds de l'équipe (généralement sans explication sur son emploi), mais aussi à chaque fois que la situation décrite renvoie à l'existence de deux groupes linguistiques distincts. C'est le cas par exemple dans des études sur les emprunts au français dans la LSQ, ou dans des publications traitant des difficultés de relations entre sourds et entendants. La paternité de cet usage d'écriture, devenue convention pour les chercheurs intéressés par les langues signées des sourds, n'est pas très claire pour les chercheurs québécois. Il est en effet d'abord indexé à un article de J. Woodward de 1972, intitulé *Implications for Sociolinguistics Research Among the Deaf*, puis du même auteur mais de 1982 (*How you gonna get to Heaven if you can't talk to Jesus: On Depathologizing Deafness*). Plus tard, le renvoi est maintenu, mais l'article est absent de la bibliographie. Parfois il n'est plus du tout fait mention à cet auteur. Une note en précise cependant le sens[677], qui reste inchangé et renvoie à la manière dont les personnes considérées dans l'étude se penseraient elles–mêmes.

> L. Lacerte, 1991, p.141 – « Suivant la convention utilisée depuis Woodward (1972), autant dans les écrits concernant la communauté sourde que par les sourds eux–mêmes, nous utiliserons la majuscule pour désigner les Sourds gestuels, et la minuscule pour les sourds oralistes »
>
> C. Dubuisson, 1993a, p.63 – « J'adapte au français la convention proposée par Woodward (1972). Ainsi, j'écris le nom « Sourd » avec une majuscule, pour référer aux personnes revendiquant leur appartenance à la culture sourde et le nom « sourd » avec une minuscule, pour référer aux aspects physiologiques de la surdité »
>
> C. Dubuisson & M. Nadeau, 1993b, p.1 – « Nous suivons dans ce volume la convention proposée par Woodward (1982), qui consiste à écrire « Deaf » avec une majuscule lorsqu'il s'agit, non de la condition physiologique de la personne, mais plutôt de son appartenance à une culture. (...) Nous écrirons donc « Sourd », avec une majuscule, dans les mêmes conditions, mais seulement lorsqu'il s'agit d'un nom et non d'un adjectif. »

---

qui ont été élevées ensemble se considèrent comme les membres d'une même famille.

[677] Les articles traitant de points théoriques particuliers et s'adressant à un public de linguistes des langues signées ne comportent aucune précision sur cet usage.

D. Machabée, 1995a, p.8 – « Nous suivons la convention, proposée par Woodward 1982, qui distingue les sourds en général (la condition physiologique) des Sourds s'identifiant à la culture sourde »

D. Machabée, 1995b, p.29 – « The term Deaf with a capital D will be used in this chapter to indicate those who consider themselves culturally Deaf and members of the Deaf community »

Ch. Miller, 1997, p.3 – « En faisant une distinction entre « sourd » et « Sourd » dans la forme nominale du mot, nous suivons une convention répandue originalement proposée pour l'anglais par Woodward (1982). Écrit avec s minuscule, le mot fait référence à l'appartenance à une sous–culture distincte de celle de la société entendante qui l'entoure, caractérisée par certaines spécificités culturelles ainsi que par l'utilisation et l'attachement à une langue signée naturelle comme valeur fondamentale. » {absent de la bibliographie}

Ainsi, cette convention, proposée par un sociolinguiste américain, et reprise[678] par des personnes sourdes, vise à rendre compte de la manière dont certaines personnes présentant une déficience auditive se pensent et se reconnaissent. Les critères de définition des Sourds, population dont l'équipe québécoise étudie la langue, s'appuieraient ainsi au moins en partie sur des repères indigènes. Cette formalisation est néanmoins le fruit de chercheurs entendants. Les profils et protocoles de l'équipe, résultats d'une réflexion des chercheurs québécois, mais aussi d'interactions avec leurs collaborateurs sourds, sont modelés par les références à cette littérature américaine spécialisée. Les personnes sourdes associées à ces recherches québécoises les véhiculent aussi, ayant été insérées plus tôt que les universitaires dans un réseau d'échanges et de diffusion avec les milieux, associatif et scientifique, américains, en rapport avec la surdité.

Il est finalement donné peu de détails par ces chercheurs sur ce que signifie avoir la LSQ comme langue maternelle, ou être dépositaire d'une culture sourde, lorsque la majorité des sourds ont des parents entendants, ignorant tout de cette langue. Sans être l'objet des publications sur « le français sourd », le travail de ces notions y est davantage présent. En effet, dans le cadre des analyses de la LSQ, ces conceptions semblent être un pré–requis, et à ce titre de moins en moins développées. Pour les études sur le français au contraire, elles sont problématiques, car elles introduisent une hétérogénéité dans la population étudiée. Dans ces travaux, c'est l'ensemble des personnes sourdes qui est pris en considération, et non seulement les locuteurs de langue des signes. Les résultats obtenus ne doivent pas entrer en contradiction avec cet autre corps de recherche, consacré à la LSQ. Revenons donc aux premières démarches de recherche consacrées aux performances des personnes sourdes en français.

[678] C'est ainsi que des chercheurs américains et français le présentent. De fait, l'usage de la majuscule, à l'écrit, de « sourds », « communauté » et « entendants » existe dans les journaux de sourds de la première moitié de ce siècle.

2–3. Les collectifs engagés dans l'analyse du français sourd.

La démarche initiale consiste à constituer des corpus écrits d'élèves ou d'étudiants sourds. Ils sont ensuite analysés au travers de catégories linguistiques d'erreurs. La richesse lexicale et la *maturité morphosyntaxique* des productions écrites sont également évaluées. Ce travail repose sur des compétences acquises dans le cadre de projets plus anciens (au sein du GMRAPO). Ces chercheurs mobilisent une littérature sur la didactique, l'usage de tels traitements, et sur la manipulation du logiciel SATO permettant une analyse statistique de ces productions. L'objectif est ici de constituer une typologie des erreurs, permettant par la suite de mettre en place une pédagogie plus adaptée, utilisant notamment l'outil informatique. Les protocoles de recherche montrent, dès le début de ces études, l'attention donnée au « *profil socio–culturel »*[679] des sujets.

Dans le rapport sur *« La performance en français écrit des étudiants sourds inscrits dans les universités québécoises »*, C. Dubuisson, C. Gélinas–Chébat et M. Nadeau (1988) décrivent ce profil par les variables suivantes : âge, âge d'acquisition de la surdité, perte auditive supérieure à 80db ou non, âge d'apprentissage de la LSQ, niveau scolaire, interprète utilisé (oral ou gestuel)[680], auto–appréciation des compétences en lecture labiale[681]. Ces critères ne sont pas modifiés par la suite. Dès 1991 cependant, la totalité ou la majorité des *« sujets »* ou *« apprenants »* sont sourds profonds, de naissance ou en bas âge. Par contre, les modes de communication utilisés sont hétérogènes, et l'âge d'acquisition de la LSQ varie souvent fortement (de 4 à 16 ans par exemple). Dans le corpus *« Français sourd »* constitué en 1991, les élèves considérés, de différentes écoles du primaire, du secondaire et du cégep, ne forment pas un groupe linguistique homogène, et utilisent pour beaucoup d'entre eux plusieurs modes de communication (3 possibles : français oral, LSQ, français signé).

Les titres des publications se réfèrent d'abord à une population de personnes « *déficientes auditives* » comme à « *la personne sourde* », sans distinction entre différentes catégories. À partir de 1990, deux types de sujets d'étude sont désignés à travers les titres : « *les déficients auditifs oralistes* » et les « *sourds gestuels* », aussi dénommés « *Sourds* » à partir de 1992 dans les publications consacrées au français. Cette distinction n'est cependant pas toujours présente dans les analyses, l'objectif étant de comprendre les difficultés observées par l'ensemble de la population sourde. Le type d'éducation et le mode de communication, français oral ou LSQ, est pourtant, par le débat politique et éducatif sur les sourds, une variable centrale dont les chercheurs sont plus ou moins contraints de préciser l'éventuelle incidence sur la production écrite.

Deux types de productions en littératie se distinguent, dans un premier temps, sur cette

[679] C. Dubuisson, C. Gélinas–Chébat et M. Nadeau, 1988, p.12.
[680] Les services d'interprétation pour sourds au Québec proposent en effet deux types de services : la traduction français–LSQ : « interprétation gestuelle », ou la médiation français en situation courante–français adapté (articulé etc.) : « interprétation orale ».
[681] Cette dernière variable permet aux auteurs de constater que le choix de l'interprète ne correspond pas forcément aux compétences en oral.

question de l'importance du mode de communication, dès les premières recherches. Certains auteurs s'intéressent initialement à l'ensemble des déficients auditifs. Ils mettent en évidence des erreurs typiques, propres à cette population. D'autres se différencient par leur objectif initial. Devant les difficultés institutionnelles rencontrées pour poser un programme de recherche sur la LSQ, ils abordent le français écrit des personnes sourdes comme étant modelé par le système de référence de ce langage gestuel. C'est donc la LSQ à terme qui est l'objet de l'analyse. Comme nous allons le préciser, ces deux lignes de recherche sont potentiellement concurrentes, ou tout au moins, peuvent entrer en contradiction. Nous trouvons, au sein de ce corps de recherche consacré au français sourd, la même tension, concernant la définition de la surdité, qu'entre les études sur la littératie chez les sourds, et celles portant sur la LSQ. L'articulation de ces approches engage le groupe de recherche lui–même, et conduit ces chercheurs à retravailler leur conception de la surdité et de la langue des signes.

2-4. La littératie comme détour puis comme matrice d'analyse.

Lise Lacerte, d'abord intéressée par une étude linguistique de la LSQ, et en prenant appui sur des recherches américaines essentiellement, pose l'hypothèse d'une forte incidence de la LSQ sur la production en français écrit. Si son intérêt pour les sourds est suscité par la recherche d'une amie sur leurs difficultés à l'écrit, son objectif est avant tout d'apprendre et d'étudier leur mode de communication gestuel. Mais il apparaît clairement qu'une étude universitaire explicitement et exclusivement centrée sur la LSQ est impossible. Elle ne peut intervenir que comme point de comparaison avec une langue connue, l'ASL, ou, de façon détournée à travers l'analyse des erreurs des sourds à l'écrit :

> « C'était pas une langue; Moi quand j'ai voulu faire ma maîtrise (1984), il n'était absolument pas question que je travaille sur la LSQ en tant que langue.Y compris à l'Uqàm. C'est pour le doctorat que je suis allée à Montréal et pour le doctorat ils n'ont pas voulu, mais vraiment pas. Même il a fallu que je m'en aille à Sherbrook et puis heu...
>
> – Parce qu'à Sherbrook ils ont bien voulu?
>
> Parce que c'était un copain de {mon amie}
>
> (...) moi j'avais l'intention de faire une maîtrise sur la langue des signes, une recherche plus linguistique sur la langue des signes, et il n'en était absolument pas question. C'était pas une langue et puis... pour certains professeurs, il y en avait certains qui disaient ouais, peut–être c'est intéressant, mais personne ne connaissait ça. Bon je m'en suis allée du côté du français, c'est pour ça que j'ai fait l'espèce de…détour. Passons de la LSQ au Français. » {entretien, L. Lacerte, 2000}

Les recherches en pathologie du langage, en acquisition du français, ou sur l'illettrisme, sont elles plus anciennes et connues. Les réflexions sur les difficultés à l'écrit des sourds ont commencé avec l'essor de leur éducation, deux siècles auparavant. Les références du groupe de recherche sur ce sujet remontent au début du 20ème siècle. Les travaux sur les langues des signes concernent à ce moment là dans leur grande majorité l'ASL, et restent, dans le contexte québécois, le fait de psycholinguistes anglophones. Leur notoriété, bien que récente, est effective, en raison du caractère interdisciplinaire de leurs recherches. Celles–ci s'inscrivent notamment dans les préoccupations de la neurologie et de la pathologie du langage.

L. Lacerte étudiera donc les difficultés à l'écrit chez la personne sourde, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, soutenu en 1988 à l'UQÀM. Mais en raison de son questionnement initial sur la LSQ, ses publications se caractérisent par la présentation des personnes sourdes comme membre d'une collectivité linguistique :

> « Les personnes sourdes possèdent une langue qui leur est propre: la langue des signes. » Première phrase du résumé de sa maîtrise {L. Lacerte, 1988, p.v}
>
> « Il est important de considérer les sourds comme faisant partie à la fois d'une minorité ethnique particulière avec une culture propre et comme faisant partie d'un monde d'entendants. À l'intérieur même de leur communauté, les sourds communiquent de façon efficace en utilisant leur propre langue. » Premières phrases d'un article {L. Lacerte, 1989, p.303}

La LSQ est posée comme une langue à part entière. Ses caractéristiques sont mobilisées pour expliquer en elle–même les productions françaises de personnes sourdes (qui ne sont pas comparées à celles de populations entendantes). Ce travail de recherche s'appuie notamment sur celui de V. Charrow qui a développé en 1974 le concept de *« Deaf english »*. D'après cet auteur, les erreurs à l'écrit (ici l'anglais) étant partagées par les sourds, cette production pourrait être une forme de dialecte de l'anglais, non standard, relevant d'un processus similaire au *« Black English »*. Dans un article intitulé *« Bilinguisme et diglossie chez les sourds »* (1991), Lise Lacerte s'intéresse à cet aspect sociolinguistique de l'écriture de ces personnes. D'après elle, les Sourds, dont la langue maternelle naturelle serait la LSQ, seraient concernés par le bilinguisme, alors que ce ne serait pas le cas pour les sourds oralistes dont la « langue maternelle *d'adoption »* serait le français (id. p.142). Les premiers, ne possédant pas de modalité écrite de leur langue maternelle, doivent utiliser le français pour écrire. Cette situation permettrait l'existence d'un code écrit hybride non standardisé :

> « Il ne faut pas croire qu'il s'agit d'un français simplifié ou réduit, ou d'un dialecte du français, ou d'un pidgin : il s'agit d'un code d'emprunt développé pour un besoin de communication spécifique (Lacerte 1988) » {L. Lacerte, 1991, p.143}

Ce type de perspectives reste rare dans le groupe de recherche. Une synthèse entre les différentes approches se fait alors rapidement. L. Lacerte évoque elle–même, en conclusion d'un article écrit en 1989 sur *« L'écriture sourde québécoise »*, quelques hypothèses allant dans ce sens.

Elle mentionne que si la LSQ influence bien les productions de ses locuteurs, ce phénomène d'écriture sourde concerne l'ensemble des personnes sourdes (décrites comme ayant une surdité profonde et précoce), y compris non locutrices de langue des signes. Voici comment, en conclusion de l'article cité, elle reformule son hypothèse initiale :

> « Les sourds encodent l'information d'une façon différente de celle des entendants; cette différence peut se refléter dans la structure de la langue des signes. L'étude de cette langue devrait donc permettre de mieux comprendre les structures cognitives et le système de codage–encodage des sourds gestuels et ultimement assurer des interventions mieux fondées sur l'écriture sourde. » {L. Lacerte, 1989, p.341}

Outre le désir de l'auteur d'engager des recherches linguistiques sur la LSQ, cette conceptualisation est davantage partagée par les autres membres de l'équipe. Elle assure

l'intégration du groupe, et ouvre des perspectives pratiques à ces études. Elle s'inscrit aussi dans une littérature spécialisée, essentiellement anglophone. Celle–ci est systématiquement présentée dans les publications de l'équipe sur ce thème. À une approche de la production et de la situation des personnes sourdes en terme de *déficit*, une autre tendance dite de *la différence* aurait été développée dans les années 1970 (L. Lacerte, 1989, M. Nadeau, 1993). Dans un cas, les productions des sourds sont comparées à celles des personnes entendantes et ainsi évaluées. L'immaturité et le retard des personnes sourdes sont alors quantifiés et analysés. Dans l'autre cas, il s'agit de comparer les sourds entre eux.

> « Lorsqu'il y a comparaison avec les entendants, on considère les sourds comme étant différents des entendants et non plus comme des personnes accusant un retard considérable. On étudie leur propre évolution au niveau de la maturité syntaxique » {L. Lacerte, 1989, p.310}

Cette approche semble être le fruit d'une contre–rhétorique vis–à–vis de la première. L. Lacerte reprend l'argumentation de C. Yoshinaga (1983) rebondissant sur celle de H. R. Myklebust (1965). Si, écrit C. Yoshinaga, on considère comme ce dernier qu'il existe une psychologie du sourd différente de celle de l'entendant (en raison d'imputs visuels, tactiles et kinesthésiques, plutôt que de nature auditive et visuelle), alors les performances linguistiques des sourds sont guidés par des données visuelles ; Ils produisent donc un système codant, ni équivalent, ni altéré, ni désordonné, mais simplement différent. L'approche des productions écrites des sourds devrait alors être sémantique : l'écrit n'est que la forme, un moyen pour véhiculer un sens. Il faut donc d'abord comprendre, dit cet auteur, comment les sourds organisent ce sens. Ce que les membres de l'équipe qui travaillent sur ce sujet retiennent de ce dernier courant est l'importance de données biologiques et cognitives.

Le rôle de la LSQ était, dans les premières publications en Littératie, souvent mis au second plan. C. Dubuisson, C. Gélinas–Chebat et M. Nadeau concluaient en 1988, dans un rapport sur les performances de sourds en français écrit, la validité de leurs deux hypothèses. Elles postulaient

> « a) que les types d'erreurs observés en compréhension et en production du français écrit chez les étudiants sourds ne dépendent pas systématiquement du fait qu'ils ont ou non l'habitude de communiquer en langue signée ;
>
> b) que certaines structures agrammaticales observées dans les productions écrites des étudiants sourds présentent des régularités, s'expliquent en fonction de leur surdité et sont donc tout à fait différentes des erreurs des entendants. » {p.6&7}

La surdité est définie, dans la mesure où elle est importante, comme une organisation particulière aussi bien sensorielle que cognitive. Des personnes sourdes, de pratiques linguistiques hétérogènes, sont alors considérées comme un seul groupe anthropologique au sein de ces analyses. C. Dubuisson, C. Vincent–Durroux et M. Nadeau expliquent ainsi en 1991 que :

> « *La surdité*, avec tout ce qu'elle entraîne, tant dans les modalités d'acquisition de la langue que dans les schémas cognitifs, *devrait avoir des implications linguistiques reconnaissables et analysables*. Ces implications étant liées à un phénomène externe à la langue (la surdité), elles devraient se rencontrer chez tous les déficients auditifs profonds, indépendamment de la langue orale qu'ils utilisent. » {p.34, (non souligné dans le texte)}

Elles précisent cependant que deux études (C. Mas, 1983; R. Wilbur, 1987)

> « ont largement démontré que l'apprentissage de la langue des signes à l'âge normal de l'acquisition du langage facilite l'apprentissage de l'écrit d'une langue orale. » {p.37}

Ceci met en évidence le cadre conceptuel d'analyse pertinent pour ces chercheurs pour penser aussi bien la nature de la différence entre sourds et entendants, les observations des erreurs à l'écrit, que les caractéristiques de la langue des signes elle–même. C'est la LSQ qui se trouve, en dernier ressort, expliquée par les manières de voir le monde de toutes les personnes atteintes de surdité (sévère ou profonde) dans la petite enfance.

L'idée de patterns cognitifs communs à toutes les personnes sourdes fonde une distinction basée sur de forts écarts dans le niveau d'audition ; Elle rassemble une population hétérogène du point de vue de leurs pratiques linguistiques actuelles ; Elle pose les langues signées comme *la* langue *naturelle* de ces personnes, naturelle non plus dans un sens strictement linguistique, par opposition à artificielle, mais dans son acception biologique.

3– Biologie, langue et culture.
Une synthèse théorique et pratique autour d'une conception de la surdité.

Cette conception d'un ancrage biologique des structures de la langue des signes, mais aussi d'une culture sourde, maintient une certaine cohésion entre différentes lignes de recherche. Cet aspect intégratif est décisif dans un contexte québécois de concurrence entre groupes de travail sur la LSQ. Avant de souligner le maintien de cette thèse au sein de l'équipe de l'UQÀM durant les années 1990, nous voudrions évoquer les tensions existantes à Montréal. Chaque groupe ou acteur de recherche investit ce domaine d'étude sur les sourds et la LSQ à sa manière, en s'appuyant sur des travaux de neurolinguistique, de psychologie ou de linguistique, en travaillant pour les uns dans des situations expérimentales, pour d'autres en milieu scolaire, et pour d'autres encore à partir de corpus de discussions gestuelles. Cette concurrence conduit paradoxalement à la diffusion des différentes perspectives. La phonologie devient un centre d'intérêt plus marqué à l'UQÀM, tandis qu'une conception essentialiste de la culture sourde est davantage explicitée par différents acteurs au Québec. Nous évoquerons dans un premier temps cette dynamique locale autour d'une conception des sourds.

La thèse d'un ancrage biologique des structures de la langue des signes vient par ailleurs soutenir la promotion, par ces linguistes, d'une éducation bilingue français–LSQ, dès le jeune âge. La consolidation de perspectives théoriques au sein de l'équipe ne semble pas pouvoir être dissociée ici de l'ancrage de ce laboratoire au sein d'un réseau de recherche en linguistique d'une part, et d'un champ d'action dans le domaine de la surdité d'autre part. Nous insisterons ainsi dans un second temps sur l'importance des ressources, mais aussi sur les contraintes, qu'apporte ou qu'accompagne cet investissement des linguistes dans le suivi d'une scolarité bilingue, et de manière plus générale, dans les secteurs traditionnellement définis comme étant ceux de la réadaptation. Nous évoquerons à cette occasion, les efforts

engagés par cette équipe pour consolider un secteur de recherche sur les sourds et la LSQ, et la logique quelque peu différente dans laquelle elle doit finalement évoluer.

Nous chercherons à souligner, sur ces différents aspects, les points de convergences et de divergences entre France et Québec. La conception de la surdité qui est construite dans cette province canadienne se différencie en effet des perspectives des chercheurs français. Ils accordent cependant une même importance à la présence, et à la visibilité, de sourds dans la recherche. Ils s'engagent par ailleurs dans le même type de dialogues interdisciplinaires, marqués par la contribution actuelle ou à venir d'informaticiens, la présence de psychologues, et l'absence relative, dans ces collaborations, de sociologues ou d'anthropologues.

3–1. Dynamique québécoise autour d'une conception des sourds.

Nous avons déjà évoqué, dans la section précédente, la diversité des initiatives de recherche, émanant du milieu associatif, de l'université McGill et de l'UQÀM. Elles sont poursuivies aux débuts des années 1990, et entrent en concurrence mutuellement. Il faut ajouter les démarches de recherche de professionnels de la surdité. M. Hillion, psychologue, et M. Deslongchamps, conseillère pédagogique puis enseignante auprès d'élèves sourds, publient des manuels d'enseignement de la LSQ (M. Deslongchamps & al., 1989, M. Deslongchamps 1989, 1991a,b, 1992a,b, 1993). Des membres de leur famille sont sourds. Elles sont à double titre, et en des termes très concrets, concernées par le sujet. Elles présentent ce travail, avec S. Brière (intervenant également à Mc Gill), lors du premier « festival de la culture sourde »*, The Deaf Way*, en 1989 à Gallaudet. Leur objectif est de favoriser l'intégration d'enfants sourds dans les écoles, en permettant aux enfants entendants d'apprendre la LSQ. Il s'agit aussi de modifier les représentations attachées à cette langue. M. Hillion et M. Deslongchamps s'appuient, dans leur première publication, sur les études réalisées sur l'ASL, qu'elles confrontent à leurs observations de la LSQ.

Cette comparaison est également au principe du travail de L. A. Petitto, qui conteste cependant la démarche de ces professionnelles qui mobiliseraient essentiellement des données de seconde main. Cette psycholinguiste pose pour sa part, au sein du département de psychologie de l'université Mc Gill, les bases d'une étude linguistique de la LSQ, à partir des enseignements des études américaines sur l'ASL. En 1988, elle et son étudiante, F. Charron, présentent au deuxième TISLR leur recherche sur l'acquisition de l'ASL et de la LSQ. Le projet plus spécifique et formel d'étude de la phonologie de la LSQ n'est cependant posé qu'en 1990, lors d'une demande de subvention soulignant l'originalité du projet sur cette langue signée, comme celle de l'approche phonologique (L. A. Petitto, F. Charron, S. Brière, 1990). Le groupe francophone de recherches sur la LSQ est cependant perçu comme un concurrent. Celui–ci, bien plus pauvre en références, doit alors se chercher d'autres partenaires, accueillant bientôt un jeune linguiste, Ch. Miller, formé aux USA à ce type de recherche phonologique.

Malgré cette dynamique locale autour de l'analyse de la LSQ, impliquant des acteurs de formations et d'expériences différentes, et parfois les mêmes collaborateurs sourds, aucun partenariat n'émerge. Il ne semble pas, par ailleurs, que les chercheurs universitaires anglophones et francophones, travaillant sur la langue des signes au Québec, aient eu de véritables controverses ouvertes avec des universitaires supportant une autre option pédagogique, axée sur un travail de la parole, comme le groupe de recherche en intervention auprès de l'enfant sourd (impliquant des psychopédagogues), à l'Université Laval (A. Boisclair & al., 1995, A. Boisclair, 1997). La rivalité existe. On s'informe sur les subventions obtenues. Mais elle ne donne pas lieu à des débats. Dans les premiers temps de ces recherches, les universitaires doivent défendre essentiellement la légitimité de leur objet d'étude et de leur démarche auprès de leurs confrères linguistes. Leur intégration dans un réseau international de chercheurs travaillant sur les langues signées est alors une ressource considérable, comme l'explique une linguiste de l'équipe de l'UQÀM.

> {Linguiste Qc3} « Quand on va à des colloques strictement linguistiques et puis qu'on parle de quelque chose sur les langues signées, généralement les gens font « haaa ». Ca c'est un commentaire élogieux. Autrement ils posent des questions du genre : « mais c'est vraiment une langue? » ou « C'est vraiment vrai que c'est pas la même langue qu'aux USA? ». Des questions presque comme tout le monde! Même les linguistes! On a aucun Feed–Back. C'est pour ça qu'on est tellement emballés d'aller à TISLR, parce quand y'a TISLR on parle avec du monde qui nous comprend et qu'on comprend. Et on leur pose de vraies questions et ils nous posent de vraies questions. Et ça c'est très stimulant. Et quand c'était TISLR en 93, quel bonheur! (rires) C'était... là vraiment tu ne sais plus où donner de la tête là pendant... C'est à peu près les seuls cas parce qu'autrement... On est un monde à part. C'est pour ça que ce colloque qu'on avait fait sur les spécificités de la recherche sur les langues signées, ça avait été quelque chose d'intéressant parce qu'on s'était retrouvé pour en parler… puis y'avait des gens des USA, de Hollande puis d'ici, de France, du Brésil. »

Malgré ce sentiment d'isolement de la part des membres de ce groupe universitaire, plusieurs acteurs de recherche de Montréal, rattachés à différentes universités ou établissements, témoignent, au début des années 1990, d'une proximité de pensée. Ils engagent des réflexions similaires sur les liens entre surdité, culture, pensée et langage. Ils ouvrent leurs analyses sur des questions plus pratiques, notamment dans le domaine de l'éducation. C'est en effet à cette époque que sont engagées au Québec plusieurs expériences bilingues (français–LSQ) dans l'enseignement d'enfants sourds. Nous voudrions insister dans ce qui suit sur la conception des sourds qui est collectivement construite ici.

Dans les années 1990, les linguistes de l'UQÀM travaillant sur les productions écrites de sourds s'appuient tout particulièrement sur la thèse d'une spécificité cognitive liée à la surdité. Ils insistent, à ce titre, sur l'importance de la pratique de la LSQ notamment chez les plus petits.

> « La LSQ est la langue première ou, si l'on veut, la véritable langue maternelle des Sourds. Elle correspond en effet à la définition d'une langue première qui est l'expression du système langagier acquis d'une façon naturelle et spontanée. (...) Nous savons aujourd'hui que la langue signée acquise spontanément fournit une vision du monde liée à la surdité qui ne peut que consolider les

processus cognitifs. » {C. Dubuisson, 1996a, p.1}.

La référence à des phénomènes culturels (une vision du monde et des pratiques spécifiques), qui seraient inextricablement liés à la surdité et à la langue des signes, caractérisent la production scientifique sur la LSQ des années 1990. Comme le souligne N. Lachance, anthropologue québécoise, le concept de culture sourde reste cependant peu défini au Québec. Elle s'intéresse, en 1993, au regard que portent les sourds eux–mêmes sur leurs propres pratiques, dans le cadre d'une maîtrise à l'université de Montréal, intitulée « *les sourds en tant que groupe culturel. Appartenance à la communauté et processus d'identification* ». Son travail s'inscrit explicitement dans une démarche constructiviste, pour donner à « voir les individus non pas soumis et conditionnés par la culture mais contribuant, par leurs choix identitaires à la « construction » de leur identité sociale » (N. Lachance, 1993, p.8). Elle se démarque, sur ce point, des autres auteurs traitant de la culture sourde et des locuteurs de langue des signes au Québec. Elle s'inscrit cependant dans ce mouvement de réflexion sur les rapports entre Sourds, sciences et société. Elle s'intéresse, dans le cadre d'un doctorat, à la transformation des réseaux de sourds, et à la construction sociale et politique des discours autour de leur culture (N. Lachance, 2002, *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec. Fondements historiques et réalité contemporaine*). Ce travail, engagé dès 1994, est motivé par la multiplication, à cette époque, dans le milieu de la surdité, des acteurs et projets se réclamant d'une approche bilingue–biculturelle. Ceci se fait dans un contexte de flou quant aux conceptions que chacun de ces acteurs se fait de la langue des signes et de la culture sourde (N. Lachance, 1999a).

Pour ce qui concerne les linguistes de l'équipe « LSQ et français sourd », quelques publications permettent néanmoins d'approcher les représentations qu'ils se font des rapports entre langue et culture. Dans un article spécifiquement consacrée à cette question en 1993, intitulé « *La LSQ et la culture sourde québécoise* », J. Desrosier, chercheur sourd de l'équipe de l'UQÀM, formé en sociologie, conclut son analyse en ces termes :

> « tout groupe communiquant par le biais d'une langue exprime sa culture à l'aide de cette langue. En revanche, la culture influence la langue elle–même. » {J. Desrosiers, 1993, p.173}

Cette conception de la culture s'appuie sur celle de E. T. Hall. Pour les Sourds, comme pour d'autres communautés culturelles, la culture agirait

> « directement, profondément et de manière durable sur le comportement ; et les mécanismes qui relient l'une aux autres sont souvent inconscients, se situant donc au–delà du contrôle volontaire de l'individu » {E. T. Hall, 1984, p.43, cité par J. Desrosier, 1983, p.161}

La culture serait donc première, et modèlerait les langues des sourds. C. Dubuisson poursuit l'analyse en ce sens, dans un article paru la même année, intitulé *« Signer, ou le sort d'une culture* ». Pour elle, « la langue est indissociable d'une culture dont elle est le reflet » (C. Dubuisson, 1993a, p.57). Mais au–delà de cette primauté du culturel sur le linguistique, c'est la prégnance de la surdité qui est affirmée ici. La culture sourde est davantage définie comme issue de la surdité, que comme reliée à une communauté de personnes sourdes :

> « Je suppose ici que les visions particulières du monde que l'on retrouve dans les langues des entendants ont une base commune (due en partie à l'organisation séquentielle de la langue) et que les visions particulières du monde que l'on retrouve dans les langues signées ont une base

> commune différente (due à l'organisation spatiale de la langue). Ces deux bases différentes seraient liées à une perception du monde différente selon qu'elle implique ou non l'ouïe. » {id., p.66}

Cette irréductible différence biologique et donc, pour ces chercheurs, culturelle et cognitive, constitue un argument en faveur de l'utilisation de la LSQ auprès des enfants sourds. Elle permet de soutenir la thèse, également défendue dans d'autres pays, à travers un raisonnement différent, selon laquelle le français, ou tout autre langue vocale, doit être conçue comme une langue nécessairement seconde pour les sourds.

Différentes études de l'équipe montrent que les erreurs des sourds ressemblent à celles d'apprenants du français comme langue étrangère. Les spécificités qui persistent seraient quant à elles dues au fait que les sourds ne maîtrisent pas souvent leur langue première, « naturelle », la LSQ, sur laquelle on ne leur aurait jamais appris à développer de réflexions métalinguistiques. Cette analyse est partagée par les auteurs d'un ouvrage, paru en 1992, « *Conceptualisation et surdité* », écrit par deux chercheurs, et enseignants au Cégep du Vieux–Montréal auprès de sourds, R. Tremblay et F. Charron. Ils insistent sur l'impact de la surdité dans la construction d'un style cognitif particulier. Ils font à ce sujet la synthèse des études publiées à cette époque sur les sourds à propos de la latéralisation des fonctions cérébrales. Leur démarche consiste alors à définir quelques repères dans la définition d'un style d'apprentissage en conséquence. C'est également ce qui motive M. Hillion, Cl. Germain, M. Deslongchamps et S. Laverdure, dans leur recherche sur *Les élèves sourds : Style cognitif et éducation bilingue/biculturelle*, réalisé ici au sein de la polyvalente L. Pagé. Articulant leur regard de psychologue, de linguiste et d'enseignants, ces auteurs soulignent la prégnance, cognitive et langagière, d'une déficience auditive provoquant un investissement du registre visuel.

> « les sourds ont une intelligence visuelle (Sacks, 1990), une manière de percevoir, de découper la réalité, de traiter l'information, de l'emmagasiner, qui est différente des entendants. (…) Les langues des signes – qui sont des langues naturelles des sourds – diffèrent fondamentalement des langues parlées de par leur origine et leur support physique (Sacks, 1990). Elles sont visuelles, spatiales, tridimensionnelles et simultanées alors que les langues orales sont auditives, linéaires, séquentielles et temporelles. Elles sont fondées sur un découpage particulier de la réalité, ce qui devrait avoir un impact sur le style de cognition. » {M. Hillion & al., 1995, p.15–16}.

Cette approche, largement représentée au Québec, conduit à mettre en avant l'importance de la surdité, au détriment d'autres aspects, plus sociolinguistiques. Les linguistes de l'UQÀM, spécialisés dans l'analyse de la LSQ et du bilinguisme chez les sourds, insistent eux–aussi sur la présence et le degré de surdité dans leur présentation des personnes étudiées. Elles sont opposées aux entendants mais aussi aux malentendants :

> « Les personnes sourdes de naissance éprouvent beaucoup de difficultés à maîtriser le français écrit. (...) Extrait d'un texte d'un adolescent sourd* profond gestuel (...) ».
> * note : « Ce terme désigne les personnes sourdes (*non entendantes* et non *malentendantes*), qui se considèrent comme faisant partie d'une communauté à part entière (avec sa culture et sa langue) et

qui préfèrent cette appellation à celle de *déficient* ou *handicapé auditif***.** »
{M. Nadeau 1993, p.97, (en italique dans le texte)}

« Dans le cadre où je me place, *le bilinguisme concerne les enfants atteints de surdité sévère ou profonde*. Il est fondé sur l'idée que la langue première ne peut être acquise que spontanément et naturellement, sans enseignement. » {C. Dubuisson, 1997, p.2 (non souligné dans le texte)}.

La langue maternelle des sourds, comme leur culture, est, pour ces chercheurs, pour partie le produit de la nature. La LSQ n'est ici « naturelle » que pour les plus sourds. Mais elle est vitale pour eux. « La capacité d'acquérir une langue est ancrée dans notre biologie », écrit C. Dubuisson (1997, p.4), en référence aux travaux de Pinker (1994) et Jackendoff (1994)[682]. « C'est une caractéristique génétique de l'espèce humaine » (id.). Mais il existerait un âge optimal pour s'approprier une langue en dehors d'un enseignement formel. « Il est probable que la plasticité du cerveau de l'enfant diminue à partir de l'âge de 7 ans et que vers 12 ans tout soit pratiquement joué en termes d'acquisition du langage » (id.). Cette thèse d'un âge critique, formulée par E. Lenneberg (1967), justifie, aux yeux de ces linguistes, l'importance d'une communication précoce en langue des signes chez les enfants sourds. Elle expliquerait aussi le niveau de compétences scolaires des sourds de parents entendants, qui serait, selon plusieurs études, notamment américaines, inférieur à celui d'enfants issus de familles sourdes. Elle constitue alors, par ces différents aspects, un argument en faveur du rassemblement des enfants sourds, et de la présence de modèles adultes sourds signeurs natifs. Mais elle vient également valider les critères de choix des locuteurs de LSQ, utilisés dans la recherche sur cette langue : degré de surdité et âge d'acquisition d'abord, parents sourds ou présence de membres sourds dans la famille ensuite, puis investissement dans des lieux sociaux ou scolaires où la LSQ est pratiquée.

3–2. Entre France et Québec : similitudes et contrastes.

Il existe sur ce sujet de grandes similitudes avec les autres équipes de recherche, en Amérique et en Europe. La hiérarchisation de ces critères varie cependant de manière importante. Nous pouvons considérer qu'en France, cette liste devrait être lue à l'envers. C'est avant tout le statut que possède une personne au sein d'un collectif de sourds locuteurs de langue des signes qui fait référence. L'existence d'une filiation entre sourds reste valorisée en France au sein de cette communauté. Mais il existe de nombreux leaders, reconnus pour leurs performances en langue des signes, qui n'ont aucun membre sourd dans leur famille, et dont on sait peu de choses sur leur niveau de surdité. Les parcours de vie sont ici plus déterminants. Notamment, le fait de ne pas avoir eu de modèles sourds dans la petite enfance n'est pas un critère pertinent en soi, même si les linguistes français, comme leurs confrères du Québec, insistent sur l'importance de leur présence. Certains de ces enfants ont pu développer une langue des signes par eux–mêmes, et assimiler, par la suite, la LSF telle qu'elle est pratiquée par des collectifs de sourds. D'autres, qui ne sont entrés dans cette langue qu'au

[682] Les références complètes de ces écrits ne figurent pas dans le document consulté, qui est la version utilisée par C. Dubuisson lors d'une conférence.

niveau de l'école primaire, se sont forgées, au sein du milieu sourd, des compétences langagières collectivement reconnues. La notion d'âge critique pour acquérir une langue, en l'occurrence la langue des signes, est par exemple battue en brèche par C. Cuxac.

Par ailleurs, la mise en avant de données de parcours explique que des chercheurs, et des interprètes, aient décrit, en France, des processus d'identification de personnes entendantes à des collectifs de sourds (A. Bacci, 1994, 1997a,b ; C. Gache 2000 ; S. Dalle, 1996, 2004). C'est un type de question qui semble n'avoir jamais été posé au Québec. Ceci est en partie lié à l'histoire des mobilisations collectives autour de la langue des signes dans ces deux pays. Mais cela renvoie également à leurs différentes conceptions de la culture sourde. En France, comme nous l'avons déjà évoqué, elle relève à la fois des perspectives de l'anthropologie culturaliste et de la sociologie interactionniste. Au Québec, la définition d'une culture sourde combine une approche culturaliste et les thèses de la linguistique générative. Manières de voir et de dire auraient un fondement biologique. Dans ce cadre conceptuel, la réussite scolaire de certains sourds oralistes s'avère être une énigme pour ces chercheurs, en ce qui concerne les processus psychologiques en jeu.

En France, l'idée d'une « pensée sourde », telle qu'elle est définie au Québec, heurte plusieurs chercheurs (linguistes, psychologues et sociologues), qui se sont précisément positionnés contre une certaine « psychologie du sourd », fondée sur des différences physiques entre sourds et entendants. Les chercheurs français relevant des sciences du langage, et les sourds de ce pays, insistent comme les Québécois, sur l'importance de ressources visuelles dans l'expression, et plus généralement la vie, des sourds. Cette donnée est d'ailleurs à leurs yeux insuffisamment prise en compte par les autres chercheurs, notamment québécois. Ces différents traitements de la question de l'incidence du canal de communication sur les structures de la langue, ou de la pensée, relèvent, comme nous l'avons déjà évoqué, de divergences plus générales entre écoles théoriques en linguistique. Certains points de désaccord ne seraient donc pas spécifiques au champ de recherches sur les langues des signes. Ils sont pourtant décisifs ici, pour concerner la définition de l'objet d'étude, et les modalités d'insertion des langues des signes de sourds dans le champ de la linguistique. Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, la première démarche a été, aux États–Unis puis dans de nombreux autres pays, et contrairement à la France, de souligner les similitudes de structures entre langues vocales et gestuelles. Au Québec, la thèse de langues gestuelles échappant aux cadres d'analyses linguistiques bâtis pour toutes les autres langues humaines, dérange. C'est, en outre, une démarche épistémologique marginale sur la scène internationale dans les années 1990. L. Tuller et M. Blondel (2000) considèrent qu'il y a là une forme de fascination pour les langues gestuelles, qui aurait conduit la plupart des chercheurs français à forcer l'exotisme de ces langues. L'analyse que nous venons d'exposer de l'approche de la culture sourde par les Québécois montre, qu'à l'inverse, c'est la différence entre sourds (profonds ou sévères) et entendants qui est soulignée, et investie comme principe explicatif. Il y aurait donc ici, en quelque sorte, une fascination pour la surdité et ses effets psycholinguistiques.

Ces deux conceptions de la culture et des langues gestuelles de sourds impliquent des manières de penser la collaboration avec des locuteurs, et l'organisation de dispositifs de recherche, différents. Elles alimentent cependant, de diverses manières, des projets similaires. Elles soutiennent en effet, en France comme au Québec, l'insertion des langues gestuelles dans le champ d'étude de la linguistique, l'implication des sourds dans ces recherches, et le développement d'une éducation bilingue français – langue des signes. Le contexte local de ces initiatives, scientifiques et politiques, et la manière dont les chercheurs les articulent dans leur travail, apportent cependant des ressources et des contraintes particulières. C'est ce que nous voudrions maintenant exposer, à partir de l'investissement de l'équipe québécoise dans la promotion, pratique et théorique, du bilinguisme dans l'éducation et la formation des sourds.

3–3. Le « bilinguisme sourd » : politique éducative et organisation des recherches.

Le développement de partenariats, entre le groupe de l'UQÀM et les milieux scolaire et de la réadaptation, mobilise et soutient tout d'abord les différentes perspectives de travail de ces linguistes. Leur conception de la surdité, et de ses liens avec le langage et la cognition, sont notamment renforcés. Mais, comme nous allons l'exposer, ce cadre de travail contraint également leurs recherches, en les inscrivant, d'un point de vue gouvernemental, dans le secteur administratif médico–social du handicap. Dans leur projet de développement institutionnel, les chercheurs québécois sont alors confrontés, comme les Français, aux catégorisations bureaucratiques de la population étudiée et des actions menées en leur faveur. Nous évoquerons à ce propos, la similitude des dialogues interdisciplinaires engagés ou envisagés dans ces deux pays autour de la langue des signes.

La consolidation d'une cohérence interne entre lignes et perspectives de recherche, par les linguistes du groupe « LSQ et français sourd », devenu « LSQ et bilinguisme sourd », ne peut être totalement dissociée de la construction d'une position centrale dans le milieu de la surdité. L'analyse linguistique de la LSQ, des processus de son acquisition, de même que la promotion de son enseignement, sont, pour ces chercheurs, des éléments déterminants pour la scolarisation et l'alphabétisation des personnes sourdes. Ces conclusions sont aussi déterminantes pour le groupe, assurant une complémentarité entre les différents volets de recherches développés en son sein. Ce thème intégrateur, le bilinguisme, est le fondement au début des années 1990 d'une toute jeune collaboration avec un institut de réadaptation (IRD), proposant des cours de LSQ, accueillant de jeunes enfants sourds lors de « journées LSQ », des séances d'orthophonie et l'accueil de jeunes parents. L'équipe est plus tard associée, en 1998, à des projets de scolarisation en LSQ (dans une école publique à Montréal, et une école privée à Québec). Ces partenariats permettent des transferts du milieu universitaire à celui de la pratique, mais aussi de nouveaux terrains d'études. Ils offrent l'occasion de mettre en place de nouveaux protocoles, et d'observer des processus d'acquisition de la LSQ ou du français. Ces linguistes construisent, à travers ce travail, une expertise particulière dans le milieu de l'éducation et de la réadaptation. Il existe ainsi, entre « discours scientifiques, sociaux et

politiques, un entrecroisement d'intérêts »[683], qui soutient la légitimité des recherches et des interventions de l'équipe de l'UQÀM dans le domaine de la surdité.

L'intégration de diverses exigences issues de ces collaborations, mais aussi des différents aspects d'une éducation bilingue, rend cependant le travail plus complexe. Le regard des parents sur leur enfant, et leur investissement dans la langue des signes, deviennent des questions importantes. Il en est de même des expériences de vie des personnes sourdes, et de la nature de leur contribution dans l'éducation des plus jeunes. Les thèmes de recherche se multiplient, et suscitent d'autres modes d'investigation, comme la réalisation d'entretiens en langue des signes, ou l'observation en situation de pratiques gestuelles. Ces linguistes s'associent alors petit à petit des chercheurs appartenant à d'autres disciplines (psychologie), d'autres institutions (IRD), ou d'autres corps professionnels (interprètes, orthophonistes, travailleurs sociaux, enseignants sourds). Leur implication dans la mise en place et le suivi d'une scolarisation bilingue de classes d'enfants sourds change également leur travail d'échelle. La constitution et le traitement de données sur l'acquisition de la langue des signes supposent une organisation collective, et une informatisation des données. C'est ce contexte qui a motivé, en 2000, le projet d'une chaire en surdité à l'Université du Québec à Montréal. Il s'agit d'une part de consolider ces liens entre recherche, action et formation.

> « La mission de la Chaire d'études sur la surdité est de développer, d'évaluer et de proposer des moyens d'améliorer la qualité des activités de recherche et de création, de formation et de transfert dans tous les domaines qui touchent la LSQ et le bilinguisme en surdité. » {C. Dubuisson, 2000, document de présentation, p.2}

C'est également, d'autre part, l'occasion de rassembler, au sein de cette nouvelle structure, des chercheurs issus d'une plus grande diversité de disciplines.

> « La priorité accordée à la chaire par la faculté des sciences humaines de l'UQÀM devrait amener l'intégration de spécialistes en anthropologie, en sociologie et en travail social, ainsi qu'en sciences de l'éducation et en arts. » {C. Dubuisson, 2000, document de présentation, p.3}

Malgré le soutien de l'université, ce projet n'a pu aboutir. Parallèlement à ces démarches, un Centre de Recherche Interdisciplinaire en Réadaptation du Montréal Métropolitain (CRIR) commence officiellement ses activités. Il implique 6 établissements de réadaptation, dont l'IRD sur les sourds, ainsi que des chercheurs des universités de Montréal, McGill, du Québec à Montréal, de Concordia et d'Ottawa. Le centre est par ailleurs associé à des partenaires régionaux impliqués, entre autres, dans la prise en charge de la surdité. Il fournit donc un cadre institutionnel possible pour les activités du groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd.

Le projet de chaire en surdité orientait les Québécois vers des recherches de type « Deaf Studies ». Il devait rassembler des chercheurs de plusieurs disciplines de sciences humaines et sociales, et articuler un travail de recherche, des actions sociales et pédagogiques, et des activités de formation (à la recherche, à l'interprétation, etc.). Si ce dernier aspect est

[683] C'est le titre d'une section d'un chapitre de la thèse de N. Lachance, portant sur « le concept de culture sourde au Québec dans la littérature scientifique (section 4, pp.241–245).

bien encouragé dans le cadre de travail apporté par le CRIR[684], les collaborations disciplinaires et professionnelles relèvent ici du milieu médical ou para–médical, et de la réadaptation. Ces linguistes, comme les sourds eux–mêmes (A. Leblanc, 1993), se trouvent aux prises avec une définition administrative de leur domaine d'activités. Leur travail s'inscrit alors avant tout dans le champ du handicap. C'est là un phénomène partagé par de nombreuses équipes de recherche sur des langues des signes à travers le monde. En France aussi, certains projets de recherche, ou de formation, doivent, pour être financés ou reconnus, s'inscrire sous ce label du handicap. Leurs promoteurs s'étaient pourtant explicitement positionnés dans une perspective culturelle. Pour ce qui concerne l'équipe québécoise, l'abandon du projet de chaire en surdité, et le rattachement au CRIR, renforcent la présence de chercheurs et de professionnels du domaine de la psychologie et de l'éducation. Ils entérinent par ailleurs l'absence de sociologue, d'anthropologue ou d'historien[685]. Nous retrouvons ainsi, pour ce qui concerne les rapprochements disciplinaires, les mêmes configurations qu'en France.

L'équipe québécoise s'engage par ailleurs elle–aussi dans des dialogues avec des informaticiens. Elle reçoit durant l'année 2003–2004 des subventions du CRSH (conseil de recherches en sciences humaines du Canada) et de l'UQÀM (fonds internes) pour le « développement d'une stratégie de recherche pour la partie linguistique d'un programme de recherche multidisciplinaire de synthèse 3D virtuelle de la langue des signes québécoise (LSQ) »[686].

Au–delà de contextes nationaux différents, des similitudes apparaissent entre les équipes de linguistes spécialisés dans l'analyse de langues des signes de sourds. Elles s'inscrivent en effet dans des pays qui partagent un regard et un mode de prise en charge politique des personnes sourdes. La France et le Québec présentent des histoires différentes de l'éducation des sourds. Ce sont également deux pays de tradition et de politique contrastées concernant les minorités linguistiques. Les réponses de ces gouvernements aux mobilisations de sourds sont pourtant globalement les mêmes. Elles consistent à intégrer des revendications linguistiques et culturelles dans des dispositifs d'assistance sociale (S. Dalle–Nazébi & N. Lachance, 2006). Certaines ressources et contraintes de recherche sur les langues gestuelles de sourds sont ainsi communes à différents pays.

Nous avons montré que les recherches sur des langues des signes, en France et au Québec, se construisent aujourd'hui autour des mêmes disciplines. Ces configurations relèvent pourtant d'histoires contrastées, et s'inscrivent dans des contextes différents. Il s'agit en France d'une réorganisation des dialogues entre des disciplines déjà représentées dans le champ des recherches sur la LSF. Elle témoigne d'une volonté de prise en charge autonome, par les linguistes, psychologues et informaticiens, des aspects sociologiques,

[684] http://www.crir.ca/FR/100/histoire.asp
[685] Trois thèses ont été soutenues au Québec, sur les sourds locuteurs de langue des signes dans ces disciplines : N. Lachance (2002) en anthropologie, S. Perreault (2003), en histoire, et D. Poirier (2004) en sociologie. Cette dernière fut co–dirigée par C. Dubuisson, du groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd.
[686] http://www.uquebec.ca/uqss/IRS/archives.html

anthropologiques et historiques de leur objet. Ces chercheurs tissent par ailleurs entre eux des relations de collaborations sur des questions de représentations, cognitives et graphiques, de données sémantiques et visuo–gestuelles. L'interdisciplinarité évoquée au Québec est à l'inverse l'objet d'efforts actuels. Les linguistes tentent de la construire, à partir de leur laboratoire. Leur démarche est de ce point de vue plus centralisée que les initiatives françaises, qui s'annoncent plus clairement réticulaires. L'absence de collaborations avec des sociologues et des anthropologues n'est pas le fruit ici d'un effacement, qui serait lié à la prise en charge de ces perspectives par les linguistes eux–mêmes. Elles restent à construire. C'est par ailleurs sur le registre des expériences de vie des sourds, et sur celui de leur rapport au monde, que sont mobilisés des psychologues. Ce ne serait finalement que dans la recherche de la contribution d'informaticiens dans leur travail, que les linguistes français et québécois se rapprocheraient le plus.

Nous avons par ailleurs montré qu'ils partagent une approche culturelle de la surdité. Ils ont le sentiment de travailler sur une même famille de langues, pratiquées par un groupe socio–culturel, les Sourds. Des divergences les opposent cependant, quant à la nature des liens existant entre la surdité, les langues des signes, et certaines pratiques culturelles propres aux sourds. Ceci implique des modalités différentes de définition des locuteurs faisant référence pour ces linguistes. Nous avons cependant montré, qu'à travers le développement de recherches sur la langue des signes, en France et au Québec, les linguistes cherchent à promouvoir l'usage de cette langue, notamment dans le milieu scolaire. Ils contribuent à transformer le statut social des sourds, et impliquent certains d'entre eux dans la recherche scientifique. Ces linguistes ne conduisent cependant pas leurs études de la même manière, et sont en désaccord sur les formes de contribution possible des sourds dans ces recherches. Comme le sujet de ces discordes en témoigne, il semble que ce soit les sourds eux–mêmes qui constituent le point d'articulation vivant de ces différentes recherches, comme objets d'étude, autant que comme interlocuteurs principaux de ces linguistes.

Conclusion. Au cœur des divergences et des échanges entre chercheurs, les sourds.

Nous avons exposé, dans ce chapitre, l'histoire de l'organisation et de l'institutionnalisation, au sein de l'Université du Québec à Montréal, de recherches linguistiques sur la langue des signes québécoise. Elle se distingue par bien des aspects de la situation française, notamment dans ses modalités d'articulation entre espace scientifique et réseaux de sourds. L'intégration des perspectives de ces différents mondes sociaux se fait au Québec au sein d'un laboratoire universitaire. Elle s'est déroulée, en France, au sein d'un réseau associatif dans un premier temps, puis dans des cadres institutionnels dans un second temps, via la collaboration, pour une part, des mêmes acteurs, scientifiques et non scientifiques. Les études québécoises se jouent d'emblée sur un mode plus collectif, mais elles sont aussi marquées par des transferts d'initiatives entre des acteurs de recherche issus de différents mondes sociaux. Nous avons souligné à ce sujet, les limites, sur ce terrain, d'une analyse de l'institutionnalisation des recherches sur la langue des signes, en termes de logiques endogène ou exogène. Nous avons affaire, au Québec, au déplacement relativement

rapide d'un projet, d'un objet et de quelques acteurs de recherche, entre deux mondes sociaux globalement étrangers l'un pour l'autre. Dans ce contexte, le maintien d'une cohérence interne au laboratoire universitaire d'une part, et celui des ressources nécessaires à l'analyse de la LSQ d'autre part, est au cœur du travail de ces linguistes.

C'est sur la question des modalités d'articulation entre monde scientifique et milieu étudié, que les recherches québécoises sont le plus critiquées en France. Une linguiste française, A. Millet, définit en ces termes les rapports entre sourds et chercheurs, tels qu'ils sont décrits dans deux articles québécois (C. Dubuisson, 1996 ; L. Lelièvre, 1996) :

> « L'intégration du terrain dans l'espace institutionnel de la recherche, si l'on en croit les témoignages de nos collègues québécois, nécessite d'être très attentif à ce que le « terrain » déplacé – transplanté pourrait–on dire – et par là–même « désocialisé » / re–socialisé dans un univers institutionnel distant jusqu'alors à lui–même, ne soit pas instrumentalisé par le chercheur, faute de quoi l'incompréhension et les biais dans les résultats seront inévitables » {A. Millet, 1998, p.32}

Cette idée de « terrain déplacé » est ancienne. Nous la trouvons sous la plume de J. M. DeGérando au début du 19ème siècle, lorsqu'il suggère de déplacer une famille entière de Sauvages vers la terre des Observateurs de l'Homme. Cette transplantation, pour reprendre les termes d'A. Millet, – mais aussi ceux de J. M. DeGérando, qui fait également usage de cette métaphore botanique – , est perçue ici de manière positive. Elle dénaturerait moins l'objet d'étude, aux yeux de ce philosophe, que cet autre déplacement, fait de mots et de représentations graphiques. Ces derniers témoignent davantage, pour de DeGérando, des conditions de rencontre entre ces sauvages et les voyageurs, et de l'identité de ces derniers, que des caractéristiques propres et internes à l'objet d'investigation.

Les modalités d'articulation de différents territoires, à travers la recherche, concernent donc à terme la construction de l'objet. Cet usage de la notion de terrain par A. Millet est intéressant, car s'il concerne initialement des lieux de recherche, il désigne finalement (et maladroitement, par le caractère généralisateur et impersonnel de ce terme) des relations de collaboration entre sourds et chercheurs. Elle décline, pour rendre compte de ses propres modalités de recherche, différents rapports au terrain, selon qu'il est investi, effleuré, macro–sociologisé ou déplacé :

> « Selon mes expériences de recherches, trois rapports chercheur/terrain semblent se dessiner.
>
> Le *terrain investi***,** où le chercheur tisse des relations installées dans la durée, et où le terrain s'investit dans la recherche, dans ses objectifs et ses méthodologies.
>
> Le *terrain effleuré*, où par le biais d'entretiens semi–directifs, le chercheur rencontre l'Autre mais dans un laps de temps limité, le terrain n'ayant pas de prise sur les questionnements et les protocoles d'enquêtes, mais sa parole étant analysée autant du point de vue général (ce que j'ai appelé « transphonique » et « polyphonique »), que du point de vue particulier (appelé « monophonique »).
>
> Le *terrain macro–sociologisé*, qu'on pourrait rapprocher de celui visé par les sondages d'opinion, qui est une abstraction sociale et dans lequel le locuteur ne vaut que par les traits sociaux qui le

> caractérisent et non par le propre de ses paroles et de ses constructions représentationnelles et discursives.
>
> À quoi pourrait–on ajouter le *terrain déplacé*, relié à la question des informateurs dont le positionnement social n'est pas toujours très bien défini.
>
> Pour chacune de ces manifestations du terrain, l'investissement du chercheur n'est pas le même et les méthodologies et les outils de la recherche seront nécessairement différenciés. » {A. Millet, 1998, p.34}

Les chercheurs français, qui se réfèrent par la suite à cette catégorisation de différents rapports au terrain d'étude, ne retiendront que la figure du terrain déplacé. Elle incarne, à leurs yeux, une situation artificielle, et pour une part impersonnelle, de travail en laboratoire (I. Fusellier, 2001 ; B. Garcia, 2001 ; M. A. Sallandre, 2003)[687].

Cette notion de « terrain déplacé » ne dit pourtant rien en soi des modalités d'interaction entre sourds et chercheurs. Elle ne peut être comprise qu'en référence à un contexte socio–politique, définissant les rapports entre les différents mondes sociaux engagés. Pour prendre la mesure de cette notion de terrain déplacé, il faut savoir s'il suscite l'articulation de différents territoires, leur transformation ou leur clôture. La présence de sourds dans un laboratoire ne préjuge en rien du dispositif mis en œuvre, ni du caractère plus ou moins naturel des données. Nous souhaitons souligner ici l'importance, dans l'organisation des recherches sur les langues des signes, des modalités d'articulation de différents territoires et mondes sociaux. La France, les États–Unis et le Québec, présentent, de ce point de vue, des configurations différentes.

Nous avons montré que les recherches sur la LSQ au Québec connaissent un changement rapide d'univers, en constituant une nouvelle ligne de travail au sein d'un laboratoire universitaire. Elles sont développées dans un contexte sociopolitique particulier, où les sourds investissent les réseaux d'éducation et de formation communs. Ils entrent dans les Cégeps récemment créés, mais aussi dans les universités. Les membres de ce jeune corps professionnel que sont les interprètes français–LSQ, font de même. Les linguistes de l'UQÀM n'ont aucun repère dans l'analyse de la LSQ, mais ils peuvent s'appuyer sur plus de 25 ans de recherches américaines sur l'ASL, une langue pratiquée dans tout le reste du Canada. L'intégration des sourds dans les structures éducatives communes, elles–mêmes à cette époque récemment réorganisées, suscite une demande de recherche de la part des institutions politiques. Il est attendu des linguistes qu'ils équipent ou alimentent l'enseignement du français aux scolaires et étudiants sourds.

L'ensemble de cette situation définit des conditions particulières de travail. Des subventions sont attribuées pour mener à bien les recherches sur le français sourd et la LSQ. Des sourds fréquentent l'université, et peuvent être impliqués dans l'analyse de la LSQ. Des formations à cette langue et à l'interprétation sensibilisent également des étudiants entendants à cette filière professionnelle et scientifique. Cette situation est rapidement celle des premières

[687] Cette mention à la notion de terrain déplacé, telle qu'A. Millet a pu la décrire, n'a été faite que dans les version orales des communications d'I. Fusellier et B. Garcia (version VHS, 2001, IRIS–Études & Recherches).

années de recherche de l'équipe. Elle est, de ce point de vue, très différente de l'expérience des Français, qui ne constatent par exemple, qu'à la fin des années 1990, la fréquentation plus importante des universités par des sourds locuteurs de LSF. Lorsque l'étude de cette langue est engagée dans ce pays, il existe une très forte distance entre le monde universitaire et le milieu associatif, ou spécialisé, des sourds. Et cette frontière se maintiendra pendant près de 20 ans. Nous comprenons dès lors, que le rapport entre sourds et chercheurs soit perçu différemment. Pour qu'une recherche existe, il fallait, en France, se déplacer là où les choses se passent, c'est–à–dire dans le milieu associatif ou éducatif. Au Québec, si des relations de confiance sont bien à construire, la problématique est différente. Il s'agit de trouver un statut aux contributions, un principe de rémunération, et une distribution des responsabilités entre les partenaires de recherche. Ce sont sur ces questions que la démarche des linguistes entendants est appréciée ou discutée par des sourds dans ce pays.

L'entité de référence, pour les linguistes québécois, est le laboratoire universitaire, qu'ils tentent d'inscrire dans un réseau de collaboration avec le milieu éducatif et spécialisé. L'implication de sourds dans cette équipe suscite des efforts de reconnaissance institutionnelle de leur différents statuts dans la recherche. Un travail de distinction entre scientifiques et non scientifiques est reconduit au sein de la population sourde elle–même. C'est également ce qui se joue aux États–Unis. W. C. Stokoe a reconstruit, à l'intérieur de cet univers particulier qu'est Gallaudet University, une équipe et un laboratoire de recherche. Il s'est appuyé pour cela sur des ressources et des réseaux déjà existants dans ce campus. Nous avons insisté précédemment sur l'importance de ce site, véritable arène transépistémique, dans l'essor de recherches sur la langue des signes aux États–Unis. Ici, les réseaux associatifs de sourds, le monde de l'éducation, et le milieu scientifique, se croisaient déjà. Il fallait parvenir à les faire dialoguer autour de la définition et de l'étude linguistiques d'un objet inédit, l'ASL. En France, ce sont les conditions même d'une telle rencontre qui étaient à construire. Les lieux éducatifs étaient fermés à la pratique de la langue des signes, et les institutions scientifiques à son étude. Le milieu de référence des premiers linguistes français est alors essentiellement associatif. Nous avons montré par ailleurs que le mouvement sourd a créé en France une situation particulière de recherche sur la LSF. Les sourds ont développé différentes activités et compétences autour de cette langue, dont ils ont, pour certaines d'entre elles, le monopole. C'est le cas notamment de l'enseignement de la LSF. Dans la phase d'institutionnalisation de recherches linguistiques sur cet objet en France, nous observons davantage la formalisation de différents savoir–faire et professions, qu'une distinction entre scientifiques et non scientifiques.

Cette analyse de différentes configurations souligne l'ordre des problèmes que les chercheurs ont à traiter. Au Québec, il s'agit d'assurer la cohésion du groupe universitaire, l'organisation d'un travail collectif, et la mise en place de relations de collaborations avec le milieu spécialisé. Aux États–Unis, c'est la reprise d'une grille d'analyse, par une diversité d'acteurs dans plusieurs domaines d'activité, qui est au cœur des enjeux. En France, c'est la construction de lieux de rencontre et de collaboration entre locuteurs et chercheurs, et, au–delà, entre deux systèmes de référence, qui est au centre des efforts. Les conditions

différentes, dans chacun de ces cas de figure, d'une articulation des espaces scientifiques et des réseaux de sourds, expliquent la multiplication des logiques d'institutionnalisation de ces recherches. Elles diversifient l'organisation du travail linguistique, et les statuts possibles de sourds dans ces recherches. La diversité de ces configurations met par ailleurs en évidence les différentes expériences à partir desquelles ces chercheurs perçoivent et analysent le travail des autres.

La mise en avant du caractère situé du travail scientifique, en prise avec des logiques locales, et inscrit dans une histoire particulière, conduit nécessairement à questionner les modalités de communication, et de certification, à une échelle plus internationale. Nous avons en effet montré, qu'au–delà du partage de certains critères de définition des personnes sourdes prises pour objet d'étude, et d'une proximité d'objectifs plus politiques, d'importantes divergences apparaissent entre ces chercheurs. Elles portent sur la définition de l'objet d'étude, sur les modalités d'analyses linguistiques, et sur celle de la contribution de personnes sourdes dans ces recherches. Nous pouvons, dans ce contexte, nous interroger sur la possibilité d'une montée en généralité, posant, sur un plan universel, le statut linguistique des langues des signes de sourds.

De nombreux auteurs soulignent cependant la diversité des pratiques et logiques de raisonnement, au sein d'une même discipline ou spécialité scientifique. M. L. Small (1999) a notamment montré que les différentes logiques d'institutionnalisation des Black Studies supportent des conceptions nuancées de ce corps de recherche. M. Berg et S. Timmermans (2000) mettent pour leur part en évidence l'hétérogénéité produite par la mobilisation de différentes technologies de rationalisation du travail médical, soutenant, dans un même secteur, deux représentations du monde différentes, et partiellement connectées entre elles. Ces deux auteurs soulignent à ce propos certains des aspects qui seraient peu questionnés par les théoriciens de l'acteur–réseau et les sociologues des sciences, constructivistes, dans leurs efforts pour décrire l'émergence d'une certaine cohérence générale à partir, et au travers, de cette hétérogénéité. L'universalité, est, pour les uns, l'effet d'un travail d'articulation d'éléments hétérogènes en un large réseau fortement agencé. Elle est, pour les autres, le fruit d'un consensus autour d'une définition commune de la réalité. Ce qui reste peu questionné dans ces recherches, d'après M. Berg & S. Timmermans, est le principe selon lequel un désordre préexiste et précède l'émergence d'un ordre. « Dans la structure de ces récits », écrivent–ils (id. p.33), « le local est le générique, l'état naturel qui est ultérieurement transformé ; Il est la base non questionné à partir de laquelle les analyses commencent. De plus, ces analyses reproduisent l'image d'une universalité au singulier » (tp[688]). Ces auteurs entendent mettre en évidence ici la coexistence possible de plusieurs montées en généralité, et la construction simultanée d'un ordre et d'un désordre correspondant.

C'est là une caractéristique commune aux auteurs soulignant l'hétérogénéité des

[688] In the structure of these accounts, the local is the generic, natural state that is subsequently transformed; it is the unquestioned base from which the analysis starts. In addition, these analyses reproduce the imagery that universality is *singular*.

pratiques et logiques de raisonnement scientifiques, que de montrer qu'elle est une donnée permanente de la recherche scientifique. K. Knorr–Cetina (1995b) met en évidence plusieurs modalités de formation de consensus scientifiques ; P. Galison (1996) décrit une science désunifiée ; Mais tous deux décrivent des processus de coordination locale de cette hétérogénéité. Nous sommes cependant confrontés, dans la lecture de ces différents travaux, à une diversité de significations possibles, et de modes de gestion pratique, de cette pluralité des activités scientifiques. D'autres auteurs insistent en effet sur des processus de coordination se jouant à une échelle plus globale (A. Nordmann, 1999), ou sur un travail d'articulation de plusieurs niveaux et perspectives de l'activité scientifique, permis par l'existence de cadres institutionnels de travail scientifique (T. Lenoir, 1997 ; J. H. Fujimura, 1987). Certains points communs ressortent cependant de ces analyses, comme l'importance de modalités de communication, et/ou de son organisation.

Ces auteurs décrivent en effet les objets, espaces, ou personnes, prenant en charge l'agencement ou l'existence de cette diversité. L'enjeu serait ainsi de définir les entités de coordination, et les modalités de coexistence, de dialogue, d'hybridation ou de traduction, entre différentes perspectives de recherche. Certains ont évoqué des processus d'hybridation de langages (P. Galison, 1997), ou de statuts (D. Vinck, 1999b ; A. Jeantet, 2000 ; S. Epstein, 1993, 1995). Plus généralement, les auteurs mettant en évidence – ou prenant pour objet d'étude –, l'hétérogénéité des situations et des pratiques de recherche, décrivent le rôle d'outils, d'objets graphiques ou d'espaces de travail, qui, investis de diverses manières par plusieurs collectifs, constituent à ce titre un lieu de médiation possible (A. E. Clarke & J. H. Fujimura, 1996 ; M. Mertz, 1999 ; D ; Vinck, 1999a,b ; A. Jeantet, 2000 ; D. H. Guston, 2001 ; F. Milanovic, 2006). C'est en ce sens que L. Star et S. Griesemer (1989) définissent les « objets frontières ». Partagés par plusieurs acteurs sociaux, ils supportent des définitions différentes et sont le cadre de pratiques diversifiées, sans changer pour autant, eux–mêmes, de nature. Ils peuvent être à ce titre de véritables médiateurs. Ils peuvent n'être aussi qu'un objet (outil, espace, document graphique, organisation…), partagé par des acteurs qui ne questionnent pas cette diversité de pratiques. Nous avons déjà souligné, dans la partie précédente, l'essor, chez ces auteurs, de métaphores spatiales, comme celle d'objet–frontière, d'une part, et l'importance qu'ils attribuent, dans le travail scientifique, à des pratiques de communication. Ils insistent également sur le caractère largement graphique du travail scientifique. Les traces de l'activité scientifique peuvent tout d'abord manifester cette hétérogénéité de pratiques et de perspectives. Mais elles peuvent être elles–mêmes des objets frontières (D. Lopes, 2005), ou venir soutenir un travail de coordination entre différents acteurs ou mondes sociaux (P. Laureillard & al., 1999 ; A. Borzeix & B. Fraenkel 2001).

Pour ce qui concerne le champ de recherches sur les sourds et la langue des signes, il reste à savoir sur quoi repose ici la communication scientifique, sachant que des divergences théoriques, graphiques et socio–techniques, existent entre ces différentes équipes, par exemple entre Français et Québécois. Rappelons que ces chercheurs s'opposent sur leur style d'écriture. Français et Québécois ne semblent pas toujours reconnaître leur objet, ni même leur discipline, dans leurs publications et pratiques respectives. C. Cuxac et P. Jouison ne sont

cités, pour leur analyse linguistique de la langue des signes, que dans les touts premiers travaux québécois associant L. Lacerte, D. Pinsonneault et R. Fournier (voir notamment R. Fournier, 1991, à propos de signes non manuels). Ils ne font ensuite référence que sur des questions sociolinguistiques, à tel point qu'un des textes les plus connues de B. Mottez (1992a) (Savoirs, savoir–faire et façons d'être ; La transmission chez les Sourds) a été attribué à C. Cuxac, dans la bibliographie de l'équipe québécoise « Français sourd et LSQ ». À l'inverse, aucune mention n'est faite sur les travaux québécois dans les publications françaises, jusqu'à la fin des années 1990. La diversification récente des recherches sur la langue des signes en France explique les références récentes à l'équipe de l'UQÀM. Les critiques se poursuivent cependant. Ces chercheurs ne s'opposent pas uniquement sur leur conception des liens entre surdité, langue et pensée, ni sur des modalités de transcription. Ils sont également en désaccord sur les conditions de travail avec des sourds. Les Français privilégient un travail de terrain, qui reste la référence, même si de plus en plus d'équipes dans ce pays s'alignent sur une organisation du travail en laboratoire. Les Québécois ont essentiellement fonctionné en équipe, au sein d'un département universitaire, où ils ont cherché à faire venir des locuteurs. Les premiers critiquent le caractère artificiel des relations de collaboration, mais aussi des productions gestuelles étudiées. Les seconds évoquent un manque de scientificité, devant des textes où la présentation des données et des procédures d'analyse est difficile à retrouver.

Ces tensions, et la diversité des pratiques et des représentations dont elles témoignent, semblent remettre en question l'identité même de l'objet d'étude. Nous ne pourrions dresser, sur un plan international, qu'un portrait éclaté des sourds et de leurs langues gestuelles. Cette situation peut paraître somme toute anodine. Il est au principe même de l'activité scientifique que de tolérer des approches différentes d'un même objet d'étude, à l'intérieur de cadres communs de travail. En dehors de ce partage de quelques repères ou principes d'analyse, ces chercheurs n'auraient cependant plus le sentiment de travailler sur le même objet, ou s'accuseraient mutuellement de le dénaturer. Le champ de recherche sur les langues des signes, au niveau international, peut être décrit en ces termes, au point limite de l'éclatement de son objet, et de ses réseaux de communication et de certification scientifique. Nous avons cependant souligné, aux termes de ce chapitre, le point de passage obligé que représentent les sourds eux–mêmes dans ces recherches, comme objet d'étude, mais aussi comme partenaires ou comme acteurs de ces recherches. Nous avons également mentionné à plusieurs reprises l'essor actuel de collaborations entre linguistes et informaticiens autour de la conception d'outil de transcription. Ce sont sur ces deux aspects que nous nous focaliserons alors dans les chapitres suivants.

Il s'agit, dans un premier temps, de comprendre quelle est la contribution de sourds dans ces recherches, et de préciser les enjeux de leur visibilité. Nous poursuivrons ainsi, dans le chapitre 12, l'observation de l'organisation, et des activités de recherches, dans le laboratoire de linguistique dédié à la LSQ, au sein de l'UQÀM. Nous aborderons ensuite, de manière plus générale, le travail de mise en scène de la présence de personnes sourdes dans ces recherches. Nous évoquerons pour cela les modalités de présentations publiques, et de constructions des

images destinées aux publications, par différentes équipes de linguistes spécialisés dans l'étude de langues des signes. L'investissement actuel, par ces chercheurs, d'outils informatiques de manipulation et de traitement d'images vidéos s'inscrit dans cette même logique d'exposition publique des données étudiées, et de certaines étapes de recherches (et acteurs). Nous nous intéresserons, dans un dernier chapitre (Chap.13), à ces activités de conception de tels environnements d'inscription, de communication, et de certification de recherches sur des langues des signes.

– Chapitre 12 –

Objets et acteurs de la recherche, Les locuteurs de langues des signes.

> « Quand on manipule des images, on manipule l'image de personnes. Contrairement à des corpus qu'on peut avoir dans les langues orales où on peut anonymer et transcrire, lorsqu'on travaille avec des corpus de la langue des signes, on a l'image de la personne. Cette personne se donne à voir. Quel usage peut–on avoir de ce « donné à voir » ? »
> {R. Sabria, 1998, contribution à la table ronde du colloque « Langue des Signes, Recherches linguistiques », *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n°13, p.166}

Introduction. L'articulation de différents mondes sociaux, à l'échelle des laboratoires, et dans l'espace des publications.

Nous nous sommes intéressés, dans cette recherche, aux modalités de rencontre de différents mondes sociaux autour de la pratique et de l'analyse des langues des signes de sourds. Nous avons alors décrit les formes d'articulation de plusieurs territoires, et les ressources qui sont construites dans ces réorganisations sociales. Nous nous sommes également intéressés aux conditions de collaboration entre différents acteurs, aux apprentissages croisés que ces échanges ont permis, et aux prises de recherche qui ont été élaborées et testées à travers eux. L'importance du caractère situé de l'organisation de ces recherches, soulignée à propos de leur essor, a encore été mise en évidence dans l'analyse des modalités d'institutionnalisation de lignes de travail sur les langues des signes. La confrontation des terrains français et québécois a par ailleurs mis en lumière l'impact de ces histoires, locales, sur les problématiques et les méthodologies de recherche. L'organisation du travail d'analyse de langues des signes par les linguistes de ces deux pays, leurs modalités d'écriture, et leurs définitions des relations entre surdité, langage et pensée, seraient non seulement différentes, mais particulièrement contrastées. Nous nous sommes interrogés, dans ce contexte, sur les conditions de communication et de certification scientifique au sein d'un champ de recherche international sur les langues des signes.

Au–delà des différences évoquées, certaines pratiques et problématiques communes apparaissent entre les différentes équipes de recherches. Elles ont tout d'abord, chacune à leur manière, à penser les modalités d'insertion de langues en gestes dans les cadres de la linguistique. Le thème de leur exclusion historique des différents espaces disciplinaires prenant en compte le langage, constitue la matrice commune de ces recherches. La prégnance d'un tel passif historique et culturel, de portée internationale, a suscité, de notre part, des investigations plus historiques sur la nature de cette exclusion, et sur les conditions, historiques et culturelles, de recherches sur de tels objets. C'est cette exploration historique

qui a permis de préciser l'importance d'une articulation et d'une organisation de plusieurs territoires, et mondes sociaux, rassemblant les différentes ressources nécessaires à la mise en place de recherches sur des langues gestuelles. Il ne s'agit pas en effet uniquement d'insérer les langues des signes dans les cadres de la recherche linguistique. Ce sont les sourds eux–mêmes qu'il faut impliquer, d'une manière ou d'une autre, dans ces analyses. Ce sont enfin leurs mouvements et expressions du corps qu'il convient de domestiquer, pour permettre leur mise à plat, et autoriser la construction de réseaux de circulation, de confrontation et de débats sur de tels objets d'étude. Les linguistes spécialisés dans l'analyse de langues des signes ont en commun ces problématiques inextricablement graphiques, théoriques et socio–politiques.

Nous avons ainsi souligné le partage de certaines pratiques, comme la fréquentation de sourds, la constitution de corpus vidéos, et les activités de transcription qui s'ensuivent. Les difficultés rencontrées dans ce travail graphique sont non seulement partagées, mais représentent en elles–mêmes un problème et un défi pour le collectif de ces linguistes spécialisés. Elles compliquent la communication scientifique et les processus de certification. La thèse défendue dans ce chapitre, est que des sourds jouent ici un rôle central dans la création et le maintien d'un espace de dialogue et de débats. Ils constitueraient eux–mêmes un point de passage obligé dans les recherches sur les langues des signes. Ils articuleraient de la sorte une diversité de perspectives entre elles. Nous ne prétendons pas que, sur une scène internationale, les mêmes personnes sourdes sont mobilisées dans plusieurs études. Nous entendons montrer que la présence de locuteurs dans les recherches sur les langues des signes, comme dans leur mise en scène à travers les publications, est investie d'un sens et d'enjeux tout particuliers pour cette communauté scientifique.

Nous chercherons, dans ce chapitre, à préciser ce qui se joue dans les interactions entre les linguistes entendants et les personnes sourdes, qui se sont associés dans l'étude d'énoncés en langue des signes. Nous poursuivrons pour cela l'analyse des recherches sur la LSQ au sein du laboratoire de l'UQÀM. La présence de ces acteurs de recherche sourds, qui font également partie de l'objet d'étude, interroge sur les modes de participation d'éventuels acteurs non scientifiques dans la recherche. Sont–ils ici des chercheurs ? Quelle est la nature de leur travail ? Participent–ils à la définition des dispositifs de recherche ou de l'objet lui–même ? Leur participation ou leur travail scientifique modifient–ils de façon plus large le statut social des personnes sourdes au Québec ? Telles sont quelques–unes de questions qui ont guidé l'observation des activités de ce laboratoire. Nous chercherons ensuite à étendre cette réflexion à d'autres sites géographiques, en prenant en compte les pratiques de chercheurs allemands. Nous nous intéresserons enfin, aux modalités de communication scientifique sur les langues des signes, en examinant les formes de présence de locuteurs sourds dans les publications dédiés à ces objets. Les données rassemblées pour questionner les contributions de sourds dans ces recherches, et leurs mises en scène sur des scènes publiques, seront présentées au cours de ce chapitre.

1– Des sourds en laboratoire, à l'Université du Québec à Montréal.

Outre l'observation des relations de travail dans ce laboratoire pendant un mois[689] à l'automne 1998, nos sources sont constituées ici des entretiens et discussions réalisés avec les membres de cette équipe, mais aussi avec d'anciens partenaires, ou des acteurs plus extérieurs au monde universitaire (17 entretiens, déjà évoqués dans le chapitre précédent). Deux articles, écrits par des membres de cette équipe, portent par ailleurs explicitement sur la question du statut des sourds dans un laboratoire de linguistique. Nous nous appuyons également sur l'analyse de plusieurs de leurs publications. Ce dernier travail consiste à relever dans les productions écrites consacrées à l'étude de la LSQ (écrites entre 1988 et 1998 par différents auteurs de l'équipe), les désignations des personnes sourdes, la description de leurs relations avec les chercheurs, et celle des tâches qui leur sont attribuées. Pour chaque publication étudiée, il a aussi été reporté les informations suivantes : date, signature, remerciements ; classification universitaire (phonologie, syntaxe...) ; corpus et traitement ; « objets » présents dans le document ; types de références, concepts principaux, trame de l'argumentation.

Le choix des publications n'a pas toujours relevé d'une stratégie particulière. Tous les thèmes de la classification universitaire sont représentés sur l'ensemble de la période où ils existent (les travaux classés comme phonologie ou acquisition sont plus récents par exemple). Le corpus utilisé ici est le même que dans le chapitre précédent. Les deux ouvrages collectifs de l'équipe portant sur la langue des signes ont été pris en compte (C. Dubuisson & M. Nadeau, 1993 ; C. Dubuisson & D. Bouchard, 1996), ainsi que les deux volumes de la première édition d'une grammaire de la LSQ, et les articles participant d'une polémique ou d'un débat (sur l'ordre des mots en langue des signes, et sur le contact des langues, plus particulièrement l'initialisation en LSQ).

Nous constatons tout d'abord que le rôle des personnes sourdes varie selon les lignes de recherche considérées. Dans les études sur le français sourd, elles sont essentiellement des sujets d'étude et ne font pas partie de l'équipe. Certaines interviennent néanmoins au cours de collaborations formelles entre l'équipe universitaire et d'autres institutions (scolaires, de réadaptation, etc.). Dans les études sur la LSQ, la contribution de locuteurs prend par contre une importance considérable, quelles que soient les thèmes de recherche concernés (syntaxe, acquisition, contact des langues…). Ceci se traduit par une diversification des rôles possibles. L'essentiel de nos références renvoie ici à ce type de documents (soit 43 documents sur les 70 de notre corpus).

L'examen des publications de l'équipe n'est cependant pas ici au cœur de cette analyse. Nous reviendrons plus loin sur cet espace de communication et de mise en scène de recherches linguistiques sur les langues des signes. Leur lecture a par ailleurs été alimentée

[689] Une autre partie du terrain, durant un mois supplémentaire, a été consacrée à la rencontre des professionnels, chercheurs et informateurs investis dans les toutes premières recherches sur la LSQ à Montréal, des universitaires anglophones, puis des étudiants et représentants sourds d'associations de sourds à Montréal.

par les observations des activités de recherches quotidiennes d'un laboratoire de linguistique consacré à l'étude de langues en gestes. La mobilisation de ces ressources textuelles, et des entretiens, permet cependant de souligner des récurrences quant aux dénominations et rôles de personnes sourdes dans les pratiques mêmes de recherches de l'équipe depuis 1988. Des distinctions sont faites entre types de tâches, entre les compétences de sourds et d'entendants, mais aussi entre locuteurs. Elles le sont donc à travers les publications comme au quotidien, au cours d'interactions au sein du laboratoire, lorsqu'il s'agit d'interpréter des réponses ou productions différentes entre informateurs sourds, ou quand il faut distribuer différentes tâches au sein de l'équipe, par exemple.

Nous nous intéressons, tout d'abord, dans ce qui suit, aux premiers moments de l'équipe, qui correspondent à la constitution de ressources communes pour l'étude de la LSQ : la réalisation d'un corpus d'une part, et l'implication de sourds dans la construction de repères d'analyse d'autre part. Nous nous appuyons ensuite davantage sur les observations réalisées au sein de ce laboratoire, pour décrire et penser la nature et la diversité des contributions de sourds dans l'étude de la LSQ. Nous évoquerons à ce moment–là la composition de cette équipe de linguistes, et l'organisation générale de leur travail. Nous nous focalisons ensuite sur le travail de distinction de différents statuts, pour des sourds, dans ces recherches. Ce sujet permet d'articuler la description des activités internes au laboratoire, aux modalités et enjeux de leur exposition publique à travers la construction d'ouvrages et d'articles scientifiques.

1–1. Première approche d'une étude de la LSQ

Si nous nous attardons, tout d'abord, sur les premiers moments de recherche sur la LSQ au sein de cette équipe universitaire, au tournant des années 1980–1990, nous constatons l'importance de la constitution d'un large corpus vidéo d'échanges entre sourds. Il sert de point de référence dans le travail de définition des frontières et caractéristiques de cette langue. Il représente également un matériau de travail conséquent, sur lequel plusieurs personnes de l'équipe travailleront pendant de nombreuses années. C'est autour de ces données que s'organisent les recherches sur la LSQ. Des sous–corpus sont constitués à partir de cet enregistrement ; d'autres productions gestuelles sont suscitées au sein du laboratoire, pour préciser l'analyse de certains types de structures observées dans ces premières vidéos. Ce sont dans ces différentes activités, qui se déroulent au sein de l'université, que sont impliquées plusieurs personnes sourdes. Nous nous intéressons à ces premières conditions de travail, pour comprendre quelle est initialement le statut des sourds dans ces recherches, et la nature de leur contribution.

1-1. 1) <u>Un corpus avant tout : fixer la langue telle qu'elle se pratique entre sourds.</u>

La situation, telle qu'elle se présente au début des recherches québécoises sur la LSQ, est particulièrement difficile pour les chercheurs, dans la mesure où ils ne connaissent pas, ou trop peu, l'objet qu'ils commencent à étudier, comme leurs partenaires pour cette entreprise. Voici le type de difficultés rapportées d'abord par une des premières linguistes, et ensuite par

une personne de l'équipe actuelle:

> {Linguiste Qc1} « Dans les premiers temps, là maintenant je peux dire que c'est fini, mais à l'époque où j'étais là on ne savait jamais vraiment si c'était vrai, totalement vrai ou totalement faux. On ne le savait pas. Y'a des fois que... notre informateur faisait des choses que... bon par exemple si on avait des corpus, il disait « ça ça marche pas, c'est du français signé ». Il faisait des affaires absolument terribles. Alors que ça, c'était de la LSQ. »

> {Linguiste Qc3} « Maintenant je sais un petit peu plus là. On n'a aucune description des niveaux de langues. Quand on s'est mis à chercher ce que ça pouvait bien être les niveaux de langue dans les langues signées, on a trouvé UN article sur l'ASL C'est tout. Ca fait que... on le sait–tu comment ils signent les sourds à qui on s'adresse? On est quand même dans un groupe de recherche où on décrit une langue. On voudrait avoir un niveau de langue minimalement heu... formel, OK? Pour essayer de... Puis on voudrait pouvoir les faire varier les niveaux aussi. On n'en est pas encore là..... »

Les interprétations par les chercheurs de telles situations varient : dans les entretiens et discussions informelles, ils parlent aussi bien d'une résistance des sourds à donner leur langue, que d'une méconnaissance des niveaux de langage ou de leurs propres comportements d'adaptation aux personnes entendantes, en mobilisant une forme plus francisée de la langue des signes. Une recherche linguistique sur une langue non étudiée, et non écrite, entre de plein pied dans des questions de normalisation. Or au début des années 1980, la désinstitutionnalisation n'est pas encore très ancienne et les signes « sexués » sont toujours connus. Le débat Langue des signes–Français signé n'est pas clos. Et les premiers cours de langue des signes où l'on enseignait aux entendants une liste de signes, alors spontanément agencés dans l'ordre et la logique du français, ne sont pas non plus si anciens.

La première stratégie est ainsi, tout d'abord, d'étudier la langue des signes telle que les sourds la parlent entre eux.

> {Linguiste Qc3} « Donc ce corpus {LSQ88} on l'a constitué parce qu'on voulait de la LSQ spontanée. Parce qu'on avait aucun point de repère pour savoir si c'était de la LSQ ou pas. Notre seul point de repère c'était de se dire : c'est des sourds et entre eux, ils comprennent, ils communiquent et ça marche bien, on'l voit. C'était notre seul critère. Et je dirais qu'après on a dû rester 6 mois à se demander par où on allait commencer. »

Une attention toute particulière est donnée aux conditions de recueil de ce corpus, décrites en annexe du premier ouvrage collectif de l'équipe de l'Uqàm sur la LSQ en 1993 :

> « Durant les enregistrements, deux personnes entendantes connaissant la LSQ étaient présentes pour s'occuper des détails techniques, mais elles intervenaient le moins possible afin de ne pas influencer le niveau de langue utilisé. Elles surveillaient les enregistrements sur des moniteurs situés à l'extérieur du champ vision des sourds. » {C. Dubuisson & M. Nadeau, 1993, annexe, p.187}

Cette citation montre que les chercheurs entendants se mettent en retrait. Nous pouvons dissocier au début de ces recherches deux types de collaboration de personnes sourdes : des locuteurs de LSQ ponctuellement invités au laboratoire, et ayant peu de liens avec les chercheurs, et des collaborateurs sourds qui jouent aussi bien le rôle de médiateurs que

d'informateurs linguistiques.

1-1. 2) Les multiples tâches d'un médiateur sourd.

La constitution du corpus LSQ88 a nécessité l'intervention d'un allié : une personne sourde utilise ses propres relations. Cette *« animatrice »* (D. Pinsonneault, 1991, p.52 ; C. Dubuisson & al., 1993, p.187) a sélectionné des locuteurs de LSQ, les a invité à venir à des enregistrements, et a elle–même participé aux séances. Elle veillait alors, au cours de discussions libres, à ce que les différents interlocuteurs prennent la parole. À travers ce protocole, les chercheurs visaient la reproduction au laboratoire d'un échange banal entre amis autour d'une bouteille de vin. La description de ces séances oscille entre une situation subie, les chercheurs n'ayant pas le choix du protocole devant leurs informateurs, et une situation choisie apportant une certaine garantie de qualité.

Le travail de cette animatrice, J. Boulanger, relève autant de la médiation culturelle que de la conception, et de la mise en place, d'un protocole de recherche permettant d'éviter des influences linguistiques. Le corpus ainsi recueilli représente 34h de vidéo, impliquant, à travers 5 séances, 11 locuteurs, filmés individuellement et en groupe (C. Dubuisson & al., 1993, p.187 ; D. Machabée, 1995b, p.34). Il a été utilisé pendant 10 ans pour diverses études, traitant aussi bien du lexique, de syntaxe, de phonologie, de pratiques discursives, que de règles de prise de parole et d'interactions dans une discussion en LSQ. Cette médiatrice fait partie du protocole impliquant d'autres personnes sourdes moins liées à l'équipe. Mais elle est également une informatrice : ses productions font partie du corpus, et sont étudiées en tant que telles. Cette position intermédiaire existe aussi dans l'analyse du français sourd. Les *« personnes ressources »* sourdes d'un centre de lecture et d'écriture, mis en place par l'équipe universitaire et l'IRD, permettent par exemple à ces ateliers d'exister et d'être fréquentés par des sourds (notes d'entretien, linguiste Qc4). Elles contribuent à la mise en place de ce service et à l'observation des pratiques des usagers. Dans ces deux situations de recherche, des collaborateurs sourds constituent donc le point de référence de plusieurs sessions d'observation. Les études sur la LSQ ont cependant ceci de particulier, de ne pas pouvoir préserver l'anonymat des personnes citées en exemple. Montrer une manière de dire en langue des signes suppose de donner à voir le visage, et donc l'identité, du locuteur. À ma connaissance, la médiatrice est la seule personne de ce corpus dont l'image soit utilisée, par la suite, pour illustrer des recherches basées sur ces données[690]. Elle est donc le seul locuteur visible de l'ensemble de ce corpus. Dans les publications, elle les représente.

1-1. 3) Sourds invités, informateurs et linguistes, autour d'un corpus.

Aux débuts des recherches linguistiques sur la LSQ, qu'elles aient déjà lieu dans l'université ou non, des collaborateurs sourds sont impliqués dans un véritable travail de médiation entre population sourde et universitaires, mais également entre langue des signes et

[690] Un des chercheurs de l'équipe (linguiste Qc5) nous a par ailleurs confirmé qu'il ne ferait pas, pour sa part, d'usage publique des autres images du corpus LSQ88.

linguistes. Ces premières initiatives de recherche sont également marquées par l'importance de pratiques d'élicitation : il est demandé à des locuteurs comment ils exprimeraient telle ou telle notion dans leur langue. Ce dispositif de recherche reste associé à la production et à l'analyse de corpus vidéo.

> {Linguiste Qc2} « Les deux informateurs ensemble là quand on leur soumettait un problème, comment vous diriez par exemple, pour exprimer la possession. Bon ben là ils discutaient entre eux autres puis heu... On les regardait, puis on avait fait des vidéos aussi, on avait de temps en temps invité d'autres informateurs. Je ne sais pas si on a encore des documents.
> – Mais « invité » vous les payiez?
> Oui, oui »

> {Linguiste Qc1} « Puis après on travaillait avec, on posait des questions... On a eu des informateurs vraiment au tout début, on ne les utilisait pas de la même façon. Enfin « utiliser »! On ne « travaillait » pas avec eux de la même façon.
> – Ils participaient quand même déjà à l'interprétation?
> Oui, oui, ha oui oui. Mais parce que même au début, on avait l'impression de chercher quelque chose. On avait des intuitions. Mais on ne savait pas. Donc on disait qu'est–ce que tu en penses, des fois elle était d'accord, des fois pas d'accord et puis heu... pfff selon la réponse ben là on allait vers... (...) On posait vraiment des questions en espérant que telle chose allait sortir. »

Cette distinction de différents statuts de personnes sourdes dans la recherche est donc déjà engagée avant la réalisation de ce grand corpus en 1988 par l'équipe de l'UQÀM. Certains sourds travaillent avec les linguistes, en s'investissant dans des réflexions métalinguistiques ; tandis que d'autres sont plus ponctuellement invités, pour produire des énoncés en langue des signes. Ces derniers sont bien souvent sollicités par les plus proches collaborateurs sourds des linguistes.

La réalisation du corpus LSQ88 à l'UQÀM conduit à formaliser tout d'abord les différents types de données, en dissociant ces productions « en situation », des corpus plus artificiels ou ciblés, produits, parallèlement, dans le cadre d'élicitations. Elle est d'autre part l'occasion de renforcer la distinction entre plusieurs formes d'investissement de sourds dans la recherche, et différentes compétences. En effet, en l'absence de prises de recherche dans l'analyse de la langue des signes québécoise, des locuteurs sont impliqués dans le travail de segmentation de ce corpus d'échanges entre sourds, et dans l'explicitation des repères mobilisés. Cette expérience, difficile, est l'occasion, pour ces universitaires, d'affirmer des compétences différentes entre linguistes et locuteurs, puis entre personnes sourdes.

> {Linguiste Qc3} « Et puis on a fait venir des sourds, plusieurs sourds, j'sais pas p't'être une dizaine, chacun son tour. On a les assis devant le corpus, on avait tout transcrit ça sur papier. On leur faisait mettre des frontières de phrases, on a essayé de... Et stupéfaction! Il n'y avait personne qui les mettait au même endroit. (…) Ils n'ont aucune conscience de leur langue! C'est pas des linguistes! Ils sont des locuteurs natifs, point, c'est tout! (…) On arrivait à rien, à rien du tout. »

Les locuteurs invités pour la constitution d'un corpus, et ceux quotidiennement présents au laboratoire, « les informateurs », appartiennent à un même collectif de personnes sourdes. Ce dernier statut correspond cependant à des relations particulières dans les processus de

transmission entre sourds, mais aussi avec les linguistes. Il renvoie à une forme d'initiation aux pratiques de ces scientifiques ; Rémunérés, les informateurs occupent également les lieux de travail de ces universitaires.

Dans la présentation du corpus LSQ88 dans différentes publications, de 1988 à 1998, sont distingués des « signeurs » ou des « locuteurs sourds de LSQ », et des « informateurs » qui participent « au dépouillement du corpus et aux recherches linguistiques » (C. Dubuisson & al., 1993, annexe, p.187 & 188). Dans certains cas, comme nous venons de l'évoquer à propos de l'animatrice, un de ces informateurs peut figurer dans le corpus principal. Cela reste une situation exceptionnelle. Ils participent plus généralement à la production de données complémentaires. Contrairement aux représentations que l'on se fait en France des pratiques de cette équipe, nous avons affaire ici à une diversité de situation de travail. L'élicitation n'est qu'un cas de figure parmi d'autres. L'importance du recours à ce dispositif dépend des auteurs de l'équipe, mais aussi des sujets d'investigation. Il vient bien souvent compléter l'analyse d'un sous–corpus d'énoncés, extraits des vidéos de 1988. C'est ainsi le cas dans les études sur les structures comparatives (A. Vercaigne–Ménard, 1993, pp.466–467). Dans d'autres recherches, les données sont aussi tirées des observations quotidiennes entre informateurs sourds, au sein du laboratoire (D. Machabée, 1995b, p.35). Les corpus complémentaires sont, dans le travail de maîtrise de D. Pinsonneault, les récits de vie de 6 « adultes sourds, signeurs de la LSQ », enregistrés au domicile d'une personne sourde (D. Pinsonneault, 1991, p.53). Enfin, certaines publications ne s'appuient que sur des données issues du corpus LSQ88, comme, par exemple, les études sur les encodages parallèles, ou les interrogatives (Ch. Miller, 1992, p.14 ; C. Dubuisson & collaborateurs, 1991, p.99). La contribution d'informateurs y reste décisive, et consiste essentiellement en un travail de transcription. Comme le laisse penser la présentation parfois énigmatique de la contribution, comme informateurs, de sourds de l'équipe, les pratiques d'élicitation restent un moyen peu coûteux de vérifier ou de construire certaines hypothèses de travail dans l'analyse du corpus principal :

> « Nos données proviennent des enregistrements vidéos du corpus LSQ88. Nous avons extrait de ce corpus environ 60 minutes d'enregistrement réparties entre six locuteurs. Nous avons compté le nombre de signes et le nombre d'oralisations pour trois des six locuteurs, ce qui donne un total de 1520 signes, dont 731 sont oralisés. Les données ont été dépouillées par une informatrice sourde, qui a noté chaque signe oralisé avec l'oralisation qui l'accompagne. *Nous avons aussi eu recours à nos informateurs sourds pour compléter nos données.* Cela nous a permis de regrouper les phénomènes observés en quatre catégories. » {C. Dubuisson & A. Vercaigne–Ménard, 1997, p.98 (non souligné dans le texte)}

Plusieurs publications montrent en effet que les dispositifs plus formels où les linguistes demandent à des informateurs de juger la grammaticalité d'énoncés transcrits, ou de produire des énoncés dans un contexte artificiel, sont des moyens utilisés pour construire des prises de recherche[691]. Ce bref aperçu des types de données étudiées, et de la contribution de sourds dans l'analyse, montre une diversification de leurs tâches au sein de cette équipe universitaire. Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'entrer davantage dans ce laboratoire, pour préciser la

[691] D. Pinsonneault (1991, p.57–64) ou A. Vercaigne–Ménard (1993, p.466) sont par exemple explicites sur ce point.

nature de leurs activités et statuts, lors de notre observation durant un mois, en automne 1998.

1–2. Sourds et LSQ dans un laboratoire de linguistique

En 1998, l'équipe de linguistique « LSQ et français sourd » occupe, de manière relativement isolée, un bâtiment excentré du reste de l'Université du Québec à Montréal. L'ensemble des ressources de travail est alors rassemblé dans le laboratoire. On trouve ainsi une salle et un matériel permettant de visionner des vidéos, à l'écart des bureaux. Un espace vitré est dédié à l'enregistrement vidéo ou photographique d'images numériques destinées aux publications. L'équipe possède également sa propre bibliothèque spécialisée, reposant en partie sur des fonds personnels, une liste de références, des vidéos de documents télévisés traitant des sourds, un photocopieur, un scanner, des postes informatiques, et de quoi conserver ou réchauffer quelques produits alimentaires. Les espaces de travail sont pour la plupart ouverts. Seuls la salle vidéo et le bureau occupé par la directrice peuvent être des espaces véritablement clos. Ce site de travail est organisé autour d'une salle commune, servant d'accueil, de salle de réunion, ou de lieu de pauses et de repas bien souvent pris en commun. C'est là que j'ai, pour l'essentiel, pris mes quartiers.

Outre la présence de matériel vidéo, le thème de recherche de cette équipe est rendu visible par diverses affiches sur les murs, comme celle des différentes configurations de la main en LSQ, ou celle d'un colloque international sur l'histoire des sourds. Mais il est également perceptible par un autre type de matériel et de pratiques. L'utilisation d'ATS[692], la visibilité des lumières avertissant d'une sonnerie, l'investissement dans un même type de travail, et une proximité sociolinguistique, ont rassemblé les personnes sourdes dans un même espace, au sein du laboratoire. Ce sont derrière leurs bureaux que sont stockés les enregistrements vidéos des corpus de l'équipe.

En 1998, ce laboratoire, dirigé par C. Dubuisson, compte près de 36 membres :

- 8 professeurs dont 6 de l'UQÀM, ainsi qu'un professeur associé,
- 4 agents de recherche,
- 1 interprète et 1 illustratrice,
- 5 assistants de recherche sourds, dont 4 également étudiants,
- 8 intervenants extérieurs, de l'IRD, dont 2 sourds,
- et de nombreux étudiants, impliqués dans différents tâches collectives.

Toutes ces personnes n'occupent cependant pas l'espace de ce laboratoire. Les intervenants ne le fréquentent qu'occasionnellement. L'un d'eux, sourd, qui s'est engagé dans différentes recherches et collaborations sur Montréal, n'a pu être rencontré qu'à l'extérieur de l'UQÀM. Environ 5 professeurs (professeur associé inclus) viennent de manière régulière dans les locaux du groupe, lors de ma visite. De même 7 étudiants sont plus particulièrement présents en raison de leur implication dans différents projets collectifs. La présence des agents de

[692] C'est un équivalent québécois du minitel. Il existe cependant un service spécifique au Québec, permettant à n'importe quelle personne entendante ne possédant qu'un téléphone classique, d'appeler un opérateur qui transcrit par écrit le message et le transmet à l'interlocuteur sourd via son poste d'ATS, ou qui effectue l'opération inverse.

recherche, de l'interprète et de l'illustratrice est par contre quasiment quotidienne. Il en est de même des 5 assistants de recherche sourds. À la rentrée scolaire 1998 cependant, plusieurs d'entre eux sont partis travailler ailleurs, notamment dans le milieu scolaire. Cette mobilité des assistants de recherche sourds n'est pas exceptionnelle. Elle existe depuis le début des recherches du groupe, et s'observe encore de 1998 à 2005[693]. Ces départs peuvent être temporaires. Enfin, la collaboration de certains de ces assistants sourds s'inscrit dans la longue durée, assurant une certaine continuité dans le fonctionnement du groupe. Lors de nos observations, 4 d'entre eux étaient plus particulièrement présents, dont 1 n'appartenant plus à l'équipe, mais poursuivant sa collaboration dans certains projets engagés. Ceci fait que les observations réalisées concernent environ une douzaine de personnes venant régulièrement dans ce laboratoire.

La majorité des personnes entendantes présentes savent s'exprimer en LSQ (à des niveaux différents cependant). Des comportements linguistiques particuliers existent alors ici. On peut observer des personnes doubler, par bribes, en LSQ, une communication en français, lorsqu'une personne sourde écoute, ou l'inverse. Il peut s'agir également d'interprétations ou de résumés en LSQ (ou en français) d'une discussion voisine tenue en français (ou en LSQ). Ce sont là des comportements observés dans d'autres contextes, notamment dans des familles ou des entreprises bilingues français – langue des signes (S. Dalle, 1996 ; S. Dalle–Nazébi, 2000, 2005). La langue des signes est également utilisée dans ce laboratoire de recherche dans les situations gênant la communication parlée, comme lorsque l'on souhaite dialoguer à travers une vitre, pendant une conversation téléphonique, ou sans déranger d'autres personnes en train de travailler. Ces pratiques restent cependant brèves et ponctuelles. Dans les réunions collectives, et lors de certains échanges de travail, des interprètes sont mobilisés. Ces situations de travail bilingues supposent une organisation collective de la communication au sein du laboratoire, concernant la gestion des tours de parole, mais aussi la circulation des prises de notes (il est en effet difficile d'écrire et de suivre une communication visuo–gestuelle en même temps).

Si nous voyons que les membres entendants de l'équipe sont, pour une large part, initiés à la langue des signes[694], sa maîtrise serait une compétence spécifique des sourds. Cela signifie qu'ils font référence en matière de production d'énoncés en LSQ, mais aussi qu'ils sont, pour ces chercheurs, les meilleurs observateurs, traducteurs et transcripteurs de cette langue. Ils seraient également les personnes qui permettent, par leur seule présence, que l'expression d'interlocuteurs sourds se fasse vraiment en langue des signes. Ces différentes compétences ou caractéristiques démultiplient les statuts possibles de sourds dans cette

[693] Entretiens et discussions avec des membres sourds et entendants de l'équipe (Qc3, Qc4, Qc6, Qc7, Qc8, Qc17) sur les personnes sourdes qui ont travaillé dans l'équipe, et quelques aspects de leur parcours (mais cet aspect était difficilement abordé). Enfin, la présentation de l'équipe sur leur site a été consultée en 1997, 1998, 2000, 2001 et 2005, donnant à voir la mobilité de la plupart des assistants sourds. http://www.unites.uqam.ca/surdite/

[694] Cette initiation se fait essentiellement dans des cours de langues des signes, et, de manière complémentaire, dans le laboratoire lui–même. D'après une personne sourde de l'équipe (Qc7), seuls 3 des membres entendants de l'équipe (à l'exclusion de 2 étudiantes également interprètes), fréquentent des milieux, des manifestations culturelles et sportives, ou des fêtes, de sourds.

équipe.

1–2. 1) Techniciens et informateurs sourds dans la production de nouvelles données

Par la multiplication des interlocuteurs et des partenariats au cours des années 1990, les chercheurs sont amenés à se déplacer vers d'autres espaces pour produire des données, ou construire des relations de collaboration. Dans certains cas, la présence de linguistes est explicitement requise, comme dans le cadre de partenariat avec l'IRD. Mais dans d'autres situations, elle peut être problématique, comme au cours d'observation d'enfants sourds dans le milieu scolaire. Face à des observateurs entendants, ils pourraient chercher à s'adresser autrement qu'en LSQ. C'est ce type de situation qui a donné naissance à un statut ponctuel de technicien pour certains membres sourds de l'équipe. Contrairement au rôle de l'animatrice précédemment évoquée, il n'est pas demandé au technicien sourd d'intervenir dans la situation observée. Il est précisément là pour permettre cette observation sans la biaiser. Il n'entre pas lui–même dans le corpus étudié. Son rôle consiste essentiellement à être présent, et à agir comme un sourd agit. Il participe par contre à penser le dispositif (comme professionnel autant que comme locuteur).

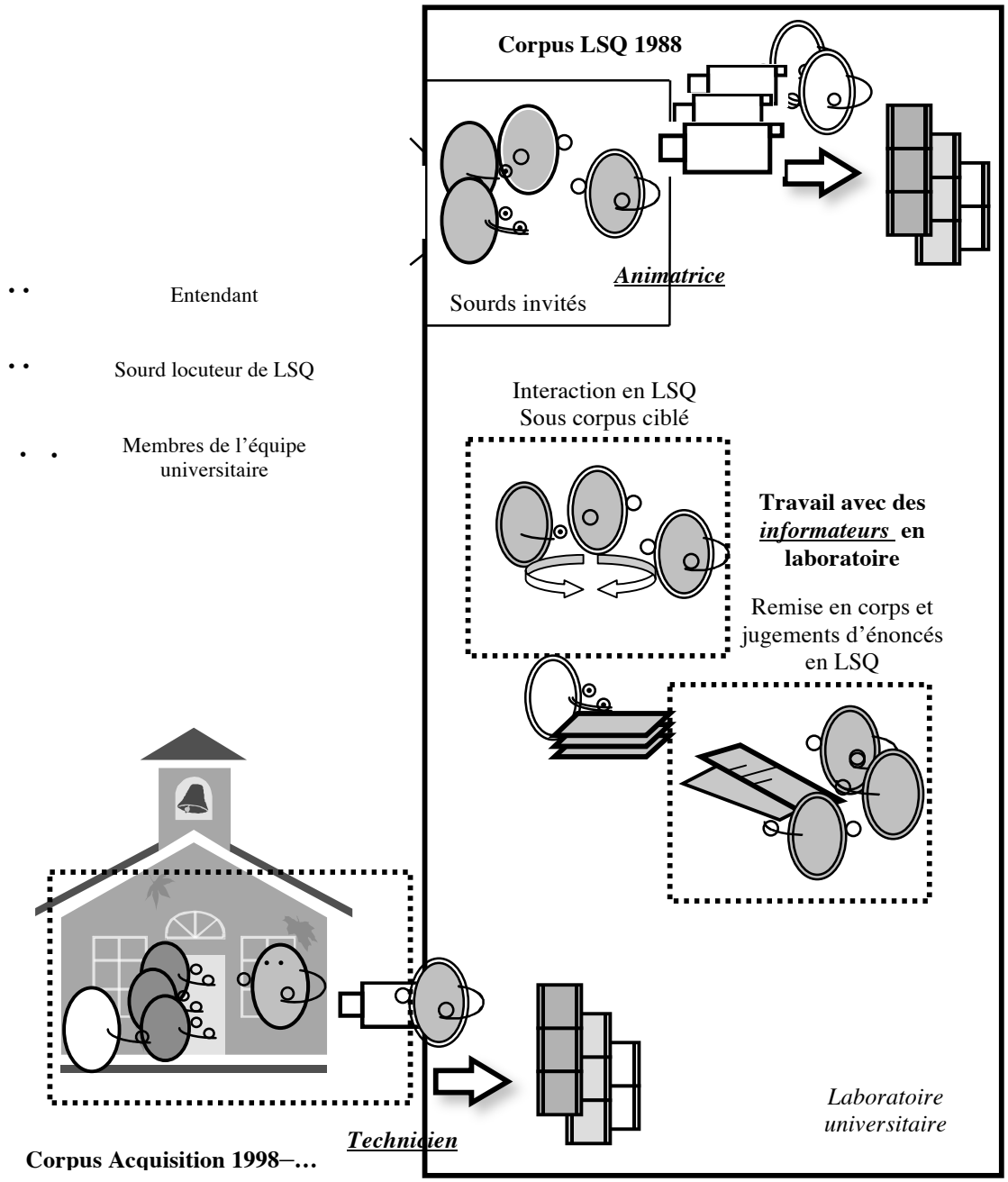
Des personnes sourdes sont par ailleurs régulièrement sur place dans les locaux universitaires de l'équipe travaillant sur la LSQ. Elles sont couramment désignées, dans les échanges quotidiens au sein du laboratoire, comme dans les publications, à travers l'expression « nos informateurs ». Ces derniers sont sollicités dans le cadre de la construction ou de vérification d'hypothèses, au sein du laboratoire. Dans les publications, le nombre d'informateurs impliqués est mentionné ; Ils participent à un second corpus ; Mais leur profil n'est généralement pas précisé ou peu développé. Il est cependant tout particulièrement recherché ici des personnes sourdes ayant des parents et éventuellement des frères ou des oncles sourds, utilisant la LSQ depuis leur naissance[695]. Ces informateurs se soumettent à des protocoles précis et ciblés, à des jeux de devinette, à des questionnaires. Il s'agit, pour les chercheurs, de voir quelle hypothèse résiste ou non, ou de préciser dans quelles conditions telle ou telle tournure est acceptable ou non. Des contraintes de production (énoncés à partir d'images, à partir de gloses etc.) permettent d'étudier quel type de phrases, ou modalités d'expression, va sortir selon une situation de communication donnée. Les chercheurs comparent les résultats obtenus auprès de différents informateurs. Ils organisent également des confrontations entre ces derniers, afin de voir quel consensus, et quel argumentaire va émerger, concernant le choix de la production linguistique correcte, ou les variations possibles en fonction de critères alors explicités.

Il arrive que ce type de recours aux informateurs se fasse de manière plus informelle. Quelques publications, de la fin des années 1990, en font d'ailleurs état. Des manières de dire observées au cours d'échanges en LSQ au sein du laboratoire peuvent être relevées, et le

[695] Certains informateurs de cette équipe ne répondent pas à cette exigence. C'est une donnée qui est aussitôt évoquée, dans les échanges quotidiens au sein de l'équipe, lorsque des divergences apparaissent dans les jugements ou les productions de différents informateurs. « Ca fait toute la différence », nous a–t'on expliqué (notes, Qc4&6).

jugement des informateurs, ou de ces « collègues sourds » (Ch. Miller, 1997, p.ii), sollicités lors de discussions moins formelles. En fonction du nombre de personnes sourdes présentes, le terrain d'étude peut en quelque sorte s'étendre à l'espace du laboratoire.

Fig. 12.1– Statuts de sourds dans la production de données, laboratoire de l'UQÀM



Par la présence d'informateurs dans l'équipe, les chercheurs pourraient travailler avec eux quand ils le veulent, dans un contexte qu'ils déterminent eux–mêmes, sur la production d'énoncés ciblés en langue des signes. Ils connaissent le profil de ces personnes ; Ils ont plus de liberté de choix dans les protocoles et contraintes de production ; Et les informateurs sourds, membres de l'équipe, leur font état de leurs sentiments et réflexions sur les productions étudiées comme sur les protocoles. Ces pratiques de reconfiguration des ordres naturels, techniques et sociaux sont observées dans de nombreux sites de recherches scientifiques. K. Knorr–Cetina (1981, 1995) a insisté sur le fait que, dans les laboratoires, les chercheurs travaillent toujours sur des objets de la nature déplacés vers leurs propres lieux de travail, et transformés, à cette fin, en des versions plus mobiles, manipulables, comparables et conservables. Ils inscrivent ces données dans un monde et une temporalité propres à ces activités de recherche. Il y aurait en quelque sorte « une hypersocialisation ou enculturation des objets « naturels » dans un dispositif sociotechnique » (D. Vinck, 1995, p.150). Parce qu'ils représentent en quelque sorte un échantillon vivant de l'objet étudié, et parce qu'ils participent à ces opérations de production de données et de leur transformation en laboratoire, techniciens et informateurs sourds font partie des dispositifs techniques de l'équipe. Mais cette remarque est également vraie des autres membres, entendants, du laboratoire. Ils sont dépositaires de savoirs faire bien souvent tacites, acquis à travers leurs expériences de linguistes, comme chercheurs ou étudiants[696]. S'ils insistent, comme nous le soulignerons plus loin, sur l'importance de l'intuition des informateurs, ils orientent eux–aussi leurs recherches et leurs questionnements en fonction d'impressions et d'hypothèses à demi–formulées.

> « L'appréciation nécessaire d'une procédure réussie repose largement sur l'expérience d'un individu : sur la connaissance anticipée que les individus doivent d'une façon ou d'une autre synthétiser à partir des caractéristiques de leurs expériences antérieures, et qui reste implicite, incarnée et résumée en eux–mêmes. C'est un savoir qui relève du corps des scientifiques plutôt que de leur tête. » {K. Knorr–Cetina, 1992, p.121, (tp)[697]}

Si nous pouvons donc considérer que sourds et linguistes entendants font partie du dispositif socio–technique du laboratoire, ils ne le sont cependant pas au même titre. Il n'est pas attendu ici des techniciens ou informateurs sourds qu'ils aient des connaissances particulières en linguistique. Une distinction des compétences est construite entre sourds et entendants, qui justifie une distribution des tâches dans la recherche.

Cette situation s'est cependant diversifiée. Le statut des sourds dans le laboratoire s'hybride. Certains informateurs font valoir leur initiation au travail linguistique. Ils sont par ailleurs effectivement sollicités par les chercheurs dans des tâches particulières, et peuvent

---

[696] Nous faisons référence ici à la formation de ces chercheurs. Mais les expériences de recherches sont en réalité plus diversifiées. Un des chercheurs interrogés (Linguiste Qc4), a lui–même une expérience d'informateur, pour avoir été impliqué dans des recherches sur le français parlé par les Québécois. Plusieurs étudiants sont également impliqués, ponctuellement, dans des tâches de transcription, ensuite vérifiées par les membres sourds de l'équipe.

[697] « The required sense of successful procedure draws heavily upon an individual's experience : upon the pronostic knowledge which individuals must somehow synthesize from features of their previous experience, and which remains implicit, embodied, and encapsulated within the person. It is a knowledge which draws upon scientists' bodies rather than their mind. »

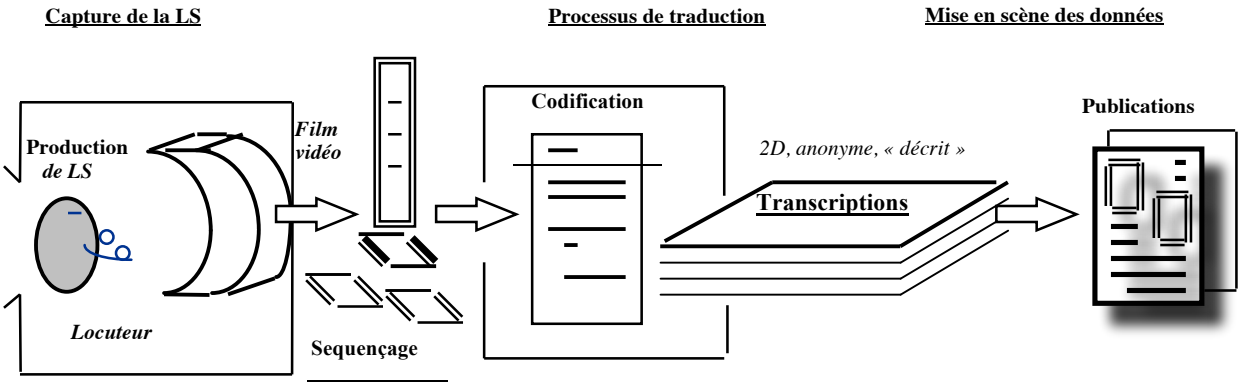
même prendre en charge la production de tests ou de données complémentaires. Il nous faut exposer davantage l'organisation du travail linguistique sur la LSQ pour préciser ces différents rôles et statuts des sourds dans ces recherches.

1-2. 2) Au cœur de l'organisation du travail, la mise à l'écrit de données vidéo.

Nous avons insisté sur le travail de production de corpus ou d'informations complémentaires, qui suppose la contribution de locuteurs sourds de LSQ et le recours à des technologies vidéos. L'ensemble de ces données, principales et secondaires, donnent lieu à des inscriptions graphiques. C'est dans ces activités d'écriture que les membres de ce laboratoire investissent la majeure partie de leur temps, de leurs collaborations au sein du laboratoire, et de leurs efforts d'organisation collective du travail.

L'activité des chercheurs se construit en effet autour de données vidéo mises à plat sur un support fixe et stable. Le traitement des corpus vidéos de LSQ est un travail d'inscription comme B. Latour et S. Woolgar (1988) ont pu en décrire, à propos d'autres scientifiques, dans *La vie de laboratoire*. Des séquences sont tout d'abord isolées dans le corpus initial de 34 heures d'enregistrements vidéos. Certaines informations, jugées décisives, sont ensuite consignées par écrit, à travers une grille d'analyse commune, réaménagée selon les questions de recherche. C'est à partir de cette première écriture, ou à travers elle, que ces chercheurs élaborent leur analyse linguistique, ensuite exposée dans des publications.

Fig. 12.2– La LSQ en laboratoire. D'une matière en une autre.



Cette schématisation du processus de recherche est une représentation simplifiée, synthétique, du travail des linguistes. Celui–ci implique en réalité de nombreux va–et–vient entre données vidéos et supports papiers. L'élaboration d'une première grille d'analyse suppose en effet, en premier lieu, de nombreux retours en arrière. À la fin des années 1980, les linguistes de cette équipe, et plus particulièrement L. Lacerte, D. Pinsonneault et R. Fournier, disposent d'une littérature de 20 ans sur l'ASL et d'autres langues des signes. Ils ont alors recours au système de transcription en portée, déjà largement repris à cette époque. Ils engagent également leurs recherches dans un contexte où l'importance de signes non manuels (c'est–à–dire exprimés à travers les yeux, l'expression du visage, ou des postures et des mouvements du corps) est discutée par plusieurs groupes de linguistes spécialisés dans le monde. S'ils disposent ainsi de

quelques outils et pistes de travail, ils n'ont que bien peu de repères dans l'analyse de la LSQ. La grille que ces chercheurs élaborent à partir de quelques heures du corpus LSQ88 subira, par la suite, dans les mains d'autres chercheurs, différents amendements ou transformations.

Certaines publications donnent à voir les transcriptions qui ont servi de documents de travail. Trop détaillées et volumineuses, ce sont des extraits qui sont placés généralement en annexe, tandis qu'une présentation plus simple et ciblée est proposée dans le corps du texte. Un article de R. Fournier, datant de 1991, illustre cette pratique et montre le type de grille utilisé par cette équipe, les premières années.

Fig. 12.3– Présentation de données dans le corps du texte.
{R. Fournier, 1991, pp.179–180}

Cas-1: Céline

La première séquence que nous analysons est donnée en (1), où sont transcrits seulement les signaux manuels et où sont indiquées les coupes correspondant à la structure donnée en (2).

(1) / ÇA-DÉPEND / DÉTAILS FAUT DÉTAILS / FAUT DÉTAILS CLAIRS / DÉTAILS ZÉRO / PAS-ASSEZ / PAS-CAPABLE ENVOYER / PRO-2 FAUT PLUSIEURS PRO-2 EMPLOIS/

(Sens: "Ça dépend, des détails il en faut, il faut des détails clairs, si les détails ne sont pas clairs, ce ne sera pas suffisant, tu ne peux envoyer (le projet), tu (sais qu'il) en faut (des détails), des emplois tu en as eus plusieurs.")

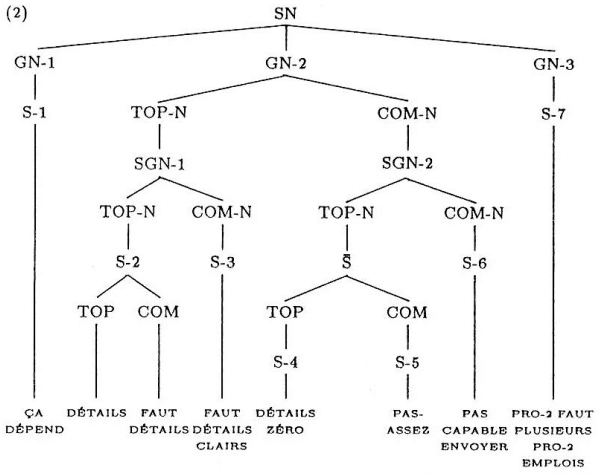
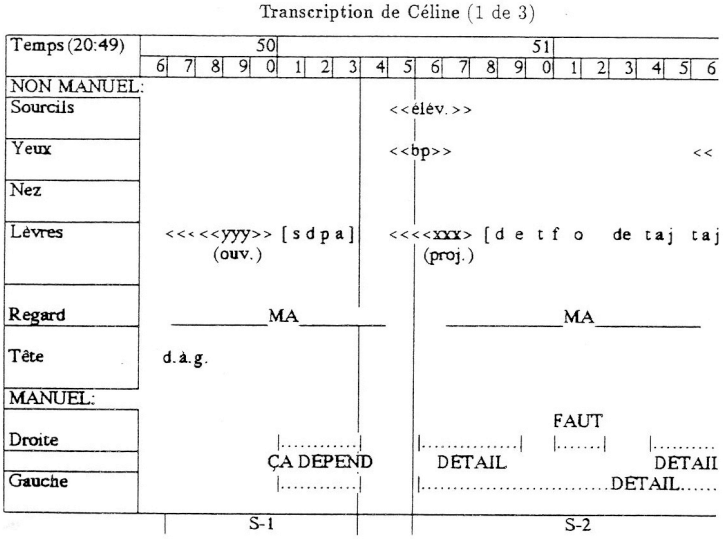
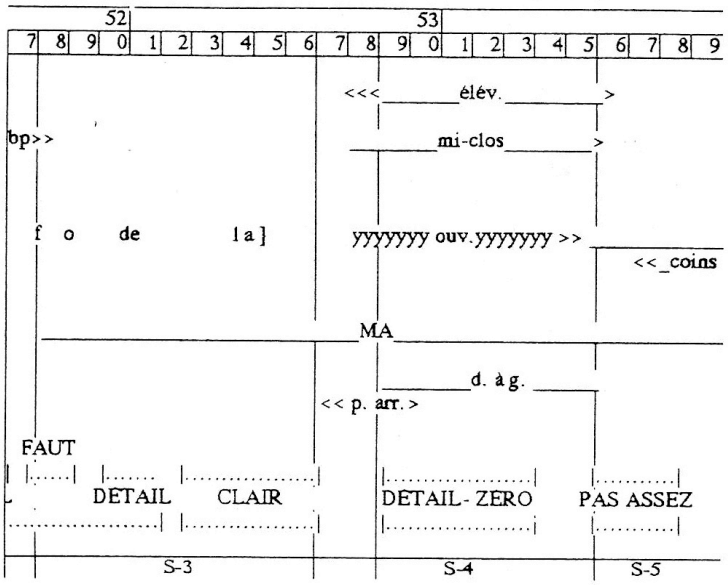


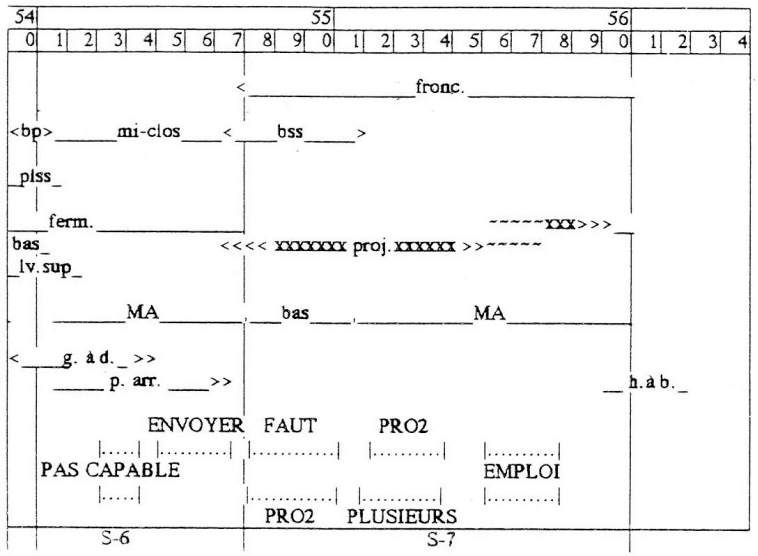
Fig. 12.4– Présentation des documents de travail correspondant, en annexe.
{id., pp.199–203}



Transcription de Céline (2 de 3)



Transcription de Céline (3 de 3)



Liste des abréviations et symboles

a) Identification des configurations en fonction des canaux:

Sourcils	– élev.	élévation
	– int. élev.	élévation intérieure
	– fronc.	froncement
Yeux	– bp.	battement de paupières
	– bss.	abaissement des paupières
	– ferm.	fermé
	– mi-clos	
	– ouv.	ouverture
	– plss.	plissement
Joues	– pf.	joues gonflées + expiration de l'air
Nez	– plss.	plissement
Lèvres	– coins bas	lèvres coins tirés vers le bas
	– étirées	lèvres étirées
	– ferm.	fermeture
	– lv. sup.	élévation de la lèvre supérieure
	– ouv.	ouverture
	– pressé	lèvres pressées l'une sur l'autre
Langue	– hors	langue sortie
	– entre L	langue entre les lèvres
Tête	– av.	avancée
	– p. d.	penchée à droite
	– p. g.	penchée à gauche
	– p. arr.	penchée en arrière
	– p. av.	penchée en avant
	– t. d.	tournée à droite
	– t. g.	tournée à gauche
	– t. d. à g.	tournée de droite à gauche
	– p. h. à b.	penchée de haut en bas
Corps	– p. g.	penché à gauche
	– p. d.	penché à droite
	– p. arr.	penché en arrière
	– p. av.	penché en avant

b) Intensité de l'apex:

X	faible
Y	moyen
Z	fort
–	non gradué

c) Activation et désactivation des configurations:

<	activation d'une configuration
>	désactivation d'une configuration

R. Fournier (1991) mentionne que les transcriptions (réalisées par L. Lacerte et D. Pinsonneault) sont faites sur support informatique, et sont disponibles, dans leur intégralité, à la demande. C'est à cette époque une démarche peu courante. Par ailleurs, lors de ma visite en 1998, les notations, déjà anciennes, servant de base de travail pour le groupe sont manuscrites. Ceci pose des problèmes de lisibilité et de conservation, mais cela rappelle également à leurs utilisateurs qu'elles ne sont qu'un document de travail. La publication d'extraits de transcription donne en effet systématiquement lieu à leur révision, et à un travail de remise en forme. Le corpus plus récent sur l'acquisition de la LSQ par de jeunes enfants sourds fait quant à lui l'objet d'une notation régulière sur support informatique. L'enjeu d'un tel travail est alors d'être assez ouvert et exhaustif pour supporter de nombreuses lectures et reformulations.

Lors de mes observations, l'opération qui consiste à produire « une transcription propre » est généralement réalisée par des personnes sourdes de l'équipe. Elles contrôlent sinon la version destinée à publication. Cette préparation et cette révision de notations, présentées comme des extraits d'un document de travail, sont donc encore des moments de retour sur les données vidéos, de sélection, et de mise en valeur, de certaines informations. La grille d'analyse est ainsi relue, amendée, et éventuellement réorganisée, à travers ces multiples réutilisations, comme à travers la transcription de nouveaux pans de ce large corpus collectif réalisé en 1988. La particularité des premières transcriptions de cette équipe réside dans le fait que l'axe du temps est parfois vertical. Elles incluent également rapidement des repères topologiques, qui ne seront jamais abandonnés par l'équipe. Voici, à titre d'exemple, deux grilles de transcription publiées par un même auteur, Ch. Miller, en 1992 et en 1996, ainsi qu'une présentation des codes de notation et des repères topologiques utilisés.

Fig. 12.5– Grille de transcription en portée, verticale.

(13)

TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD		VISAGE	BOUCHE	*Dominante*	*Non dominante*
1:03:29:6		- -				PTE1	
1:03:29:7							
1:03:29:8							
1:03:29:9	↑	ΘΘ	+M		Or	COMPTABLE	
1:03:30:0							
1:03:30:1							
1:03:30:2							
1:03:30:3							
1:03:30:4							
1:03:30:5							
1:03:30:6						PTE1	
1:03:30:7							
1:03:30:8						PTE3	
1:03:30:9							

Sens (approximatif) : *J'étudiais la comptabilité là-bas, moi.*

{Ch. Miller, 1992, p.15, dans le corps du texte}

Fig. 12.6– Grille de transcription en portée, horizontale.

temps										
tête					hoch. vert. ++	balancementg-à-d				
corps										
haut du visage										
bas du visage				joue relevée						
expression globale										
bouche				m	ouverte		six		ans	six ans
main droite (gauche de l'écran)	TAQUINERa	POINTÉ		SOURD	ENFANT	(AGE(esc.?))	SIX		ALENTOUR	SIX
coordonnées spatiales	1-à-2	bc2								
référence du locus/vecteur										
main gauche (droite de l'écran)	TAQUINERb			~POINTÉ						
coordonnées spatiales	1-à-2									
référence du locus/vecteur										
regard	…bc2	…bc2	bat	…bc2	…bc2	…hc2	…hc2	bat	…hc2	…hc2

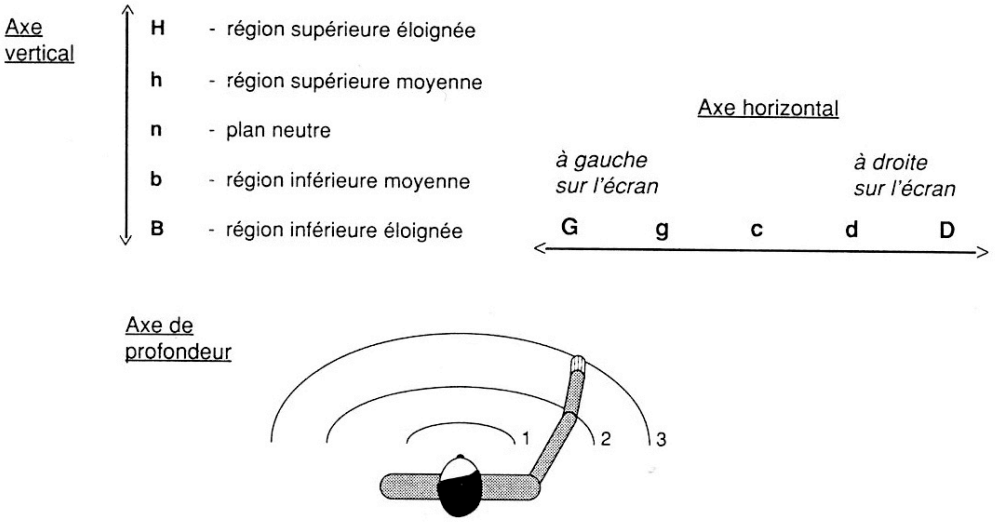
{Ch. Miller, 1996, p.179, en annexe}

Fig. 12.7– Codes de notation pour ces transcriptions.

Annexe

TABLEAU EXPLICATIF DU SYSTÈME DE TRANSCRIPTION DE LA LSQ
EMPLOYÉ DANS CET ARTICLE

bat	Battement des paupières
|	Transition entre deux positions ou deux signes
Or.	Oralisation d'un mot français ou parfois anglais. Si l'oralisation est équivalente à la glose attribuée au signe, on emploie seulement le symbole «**Or.**»; si l'oralisation n'est pas l'équivalent de la glose, on indique le mot ou la portion d'un mot oralisé, entre guillemets simples.
bc1	Ceci est un exemple du système de coordonnées spatiales utilisées pour établir le locus du regard et de certains signes. Chaque ensemble de coordonnées consiste en un et parfois deux symboles pour chaque axe indiqué dans les figures en bas. Pour les coordonnées se référant au regard, le plan neutre de l'axe vertical (n) est établi au niveau des yeux; pour le locus spatial des signes, il est établi au niveau des coudes. Lorsque deux symboles se référant à un même axe se trouvent ensemble, voir «**bC**», ceci indique une coordonnée intermédiaire (par exemple, «**bC**» indique une position sur l'axe horizontal légèrement à la gauche du centre du corps du signeur sur l'écran).



+C, +M, +J, +S	Initiales d'un participant à la conversation, objet du regard du signeur
→	Tête tournée vers la droite (sur l'écran)
↑	Tête inclinée vers l'arrière
↖	Tête inclinée vers la gauche (sur l'écran)
←	Tête tournée vers la gauche (sur l'écran)
↓	Tête inclinée vers l'avant
- -	Yeux fermés
ΘΘ	Yeux mi-clos
==	Yeux plissés
SF	Sourcils froncés
SR	Sourcils relevés
BB-2	Bouche béante
BF	Bouche fermée
i	Bouche en configuration "i"
rel	Lèvre supérieure relevée
⇓	Le signeur regarde ses mains
C↓	Tronc penché vers l'avant

{Ch. Miller, 1992, p.22}

L'insertion de notation en portée dans les publications n'est cependant pas la norme dans ce laboratoire, pas plus que dans de nombreux autres groupes de recherche, jusqu'au début des années 2000. Les données sont traditionnellement exposées à travers des gloses. Elles constituent un mode de transcription commun à l'ensemble de la communauté des linguistes, spécialisés ou non dans l'étude de langues gestuelles. Elles ne nécessiteraient aucune connaissance particulière sur la langue des signes étudiée, ni sur les codes spécifiques de transcription de l'auteur. C'est là un argumentaire courant en faveur de ce mode de notation, que s'approprie cette équipe. Les gloses ne permettent pourtant pas de savoir comment le signe est réalisé. C. Dubuisson et L. Lacerte soulignent elles–mêmes cette limite dans un article daté de 1996.

Fig. 12.8– Les limites d'une notation par des gloses. Exemple.

« Le signe FINI représenté à la figure 3 peut être utilisé dans une phrase comme TRAVAILLER FINI. Il constitue alors une marque aspectuelle sur le verbe et la phrase signifie « j'ai travaillé », mais il est probable que demain la personne recommencera.



Figure 3 : FINI

Le signe FINI illustré à la figure 4, utilisé avec le verbe TRAVAILLER a le sens : « Tout le travail est fini, il n'en reste plus et il n'y a pas de suite possible sauf pour un autre type de travail ».

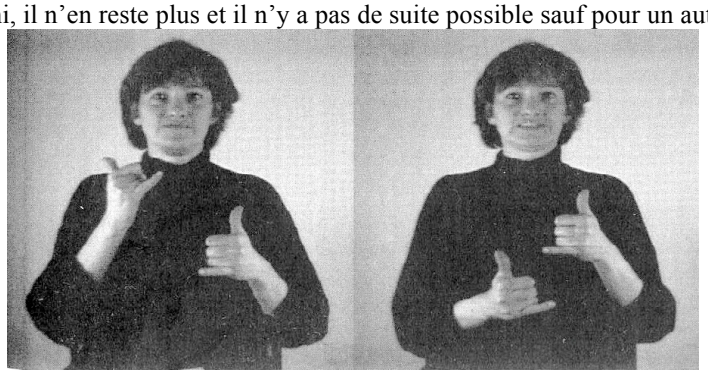


Figure 4 : FINI

Le signe FINI illustré à la figure 5 a le sens de « C'est fini (je n'en peux plus) ! ».



Figure 5 : FINI {C. Dubuisson & L. Lacerte, 1996, p.135–136}

Les gloses, qui consignent certaines unités de sens, sont alors le plus souvent le support de notation indiquant soit des éléments de réalisation, soit certaines structures linguistiques.

Fig. 12.9– Des gloses annotées. Exemple.

(40) a. $PETER_{(a)\,a}ASK_b\ WHO^{17}MARY_{(c)\,c}LOOK_d$
'Peter asks (someone) who(m) Mary is looking at'

b. $?WHO^{18}\ PETER_{(a)\,a}ASK_b\ MARY_{(c)\,d}INVITE_c\ WHO\ INDEX3_d$
'Peter asks (someone) who(m) Mary is inviting'

« Note 17 : WHO est signé avec le regard orienté ver le locus d.
Note 18 : Une nouvelle fois WHO est signé le regard orienté vers le locus d. Notez que le verbe INVITE est un « verbe passif » dans le sens où il est toujours signé du patient vers l'agent. Certains signeurs considèrent que le premier WHO est un faux départ. »
{D. Bouchard & C. Dubuisson, 1995, p.124&136 (tp[698])}

Comme l'exemple précédent l'illustre, ce type de description peut ne pas suffire. L'auteur insère alors des arrêts sur image du corpus étudié, ou, le plus souvent, la photographie de la reproduction, par un informateur de l'équipe, du signe ou de la séquence considérée. L'illustration peut également être un dessin, qui garantie l'anonymat du locuteur, et, d'après ces linguistes, met parfois certains détails mieux en valeur qu'une photographie. Dans cette équipe québécoise, une personne entendante, C. Pilon, se consacre spécifiquement à ce travail. Dans tous ces cas de figure, il existe des va–et–vient entre documents vidéos et analyses, qui conduisent à la production de différentes transcriptions graphiques, mais aussi, plus largement, de plusieurs représentations des données, tout support confondu.

De nombreuses opérations de recherche ont ainsi lieu autour de cette chaîne de traitement de données vidéos, vers des représentations et des analyses exposées dans un espace graphique. Les corpus complémentaires et les pratiques d'élicitation évoqués précédemment entrent dans ces procédures d'inscription et de confrontation de regards autour des données principales. L'ensemble de ces activités suppose un travail de stockage et d'archivage, sur supports papiers, vidéographiques, ou informatiques. Certains espaces y sont plus spécifiquement réservés : stockage à côté des bureaux des personnes sourdes et de la salle utilisée pour les photos ; poste de travail dédié aux transcripteurs dans la salle commune où se trouve l'entrée ; poste dédié à l'enregistrement informatique des données sur l'acquisition de la LSQ ; salle plus isolée permettant le visionnement ou la transcription à l'écart de documents vidéo.

[698] « Note 17 : WHO is signed with the eye gaze directed toward locus d.
Note 18 : Again WHO is signed with the eye gaze directed toward locus d. Note that the verb INVITE is a « passive verb » in the sens that it is always signed from the patient to the agent. Some signers consider the first WHO to be a false start. »

Les membres de cette équipe de recherche rapprochent et articulent ces différents matériaux entre eux. Ils transforment une représentation en une autre, et s'assurent, pas différents types de contrôle, que ces activités n'ont pas modifié les données. Mais leurs analyses ne portent pas sur la totalité de ces ressources. Une part importante du travail de recherche consiste à préparer des sous–corpus. Il s'agit d'extraire certains types d'énoncés de l'ensemble des données, de les rassembler sous une forme manipulable, de les comptabiliser, et, éventuellement, de les rapprocher de données décrites ailleurs. Si tous les membres de l'équipe sont susceptibles de participer à ces tâches, des personnes sourdes sont plus particulièrement spécialisées dans le traitement et la préparation de ces données.

Il existe dans les faits une diversité d'appellation renvoyant à plusieurs tâches ou statuts de ces personnes sourdes dans la recherche. Si les linguistes emploient couramment le terme d'informateurs, la présentation sur internet de l'équipe mentionne un statut d' « assistant de recherche sourd ». Ces deux termes ne sont pas équivalents. Comme nous le développerons plus loin, les assistants de recherche multiplient les types d'activités et de statuts. Ils peuvent notamment encadrer le travail d'informateurs. Ces deux appellations ne renvoient pas ailleurs ni l'une ni l'autre à la diversité des tâches, pour lesquelles d'autres termes sont utilisés, comme ceux de transcripteurs, de techniciens ou de collaborateurs sourds. C'est la diversité de ces activités impliquant des sourds, et leur justification que nous exposons dans un premier temps. Nous nous attardons ensuite sur ce travail de distinction de statuts et de responsabilités, entre sourds.

1–2. 3) Des locuteurs natifs préparateurs de données.

Nous avons montré que les transcriptions sont au cœur des activités de recherche de ce laboratoire. Elles sont sans cesse repensées. De nouveaux paramètres, de nouvelles informations sont ajoutées, retravaillées. Elles reflètent un type de questionnement et de repères, ce que les chercheurs ont vu à un moment donné de leurs recherches. Les limites de ces documents de travail seraient liées à celles des analyses elles–mêmes, qui se construisent à travers ces inscriptions. Mais elles renvoient également, pour ces linguistiques, à des considérations plus sociologiques concernant les compétences de celui qui visionne. C'est ici qu'interviennent les personnes sourdes, locutrices natives de la langue signée étudiée. Ces linguistes québécois considèrent en effet qu'elles saisissent mieux les traits pouvant être pertinents. Dans les entretiens comme dans les discussions de l'équipe, les compétences bien spécifiques des personnes sourdes natives de la LSQ pour la transcription sont souvent mises en avant :

> {Linguiste Qc1} « On travaillait avec les corpus qu'on avait, la façon dont on transcrivait. On a aussi utilisé les personnes sourdes pour nous aider parce qu'il y avait des choses qu'on ne voyait pas. »

Cette capacité à voir certains aspects d'une production gestuelle est à prendre au sens propre, mais aussi à un niveau plus conceptuel : les activités d'interprétation et de transcription engagent, aux yeux des chercheurs, la sélection et la reconnaissance de données pertinentes.

> {Linguiste Qc3} « Donc j'ai dû me mettre en 90, complètement écoeurée devant ce corpus... je me

> suis dit, s'il y a une sorte de phrase dont on devrait voir le début et la fin, c'est une question. OK? Soyons logiques. Donc, je vais chercher les questions. Là j'ai travaillé avec des sourds et c'est la première fois où moi je me suis vraiment assise devant une vidéo avec un sourd et que j'ai essayé de faire du traitement de corpus vraiment. Donc on a relevé une centaine d'interrogatives qu'on a analysée et on trouvé, tranquillement je crois, parce qu'on n'est toujours pas revenu sur ce qu'on a trouvé à ce moment–là, comment ça fonctionnait les interrogatives. On a lu bien évidemment tout ce qui a été publié sur les interrogatives dans les autres langues signées qu'on avait trouvé. »

Ces *informateurs* ont pour principales ressources leurs intuitions et leurs compétences de locuteurs natifs de la LSQ.

Ils se voient alors confier une grande partie du travail de transcription, ou de sa vérification. Ils peuvent également prendre en charge des activités d'archivage, et la préparation de sous–corpus, en sélectionnant des types d'énoncés au sein d'un large enregistrement vidéo.

> « Nos données proviennent du corpus LSQ88 qui est constitué d'enregistrements de conversations libres en LSQ. Cent énoncés interrogatifs produits par quatre signeurs différents ont été relevés et ont été transcrits avec l'aide d'*assistants de recherche sourds*. Les transcriptions prennent en compte de façon détaillée le comportement manuel et non manuel. Une fois terminées, les transcriptions ont été vérifiées par un autre assistant de recherche sourd. » {C. Dubuisson, 1996b, p.50 (non souligné dans le texte)}

Ces recherches et les activités de transcription demandent un investissement en temps considérable, comme le soulignent certains auteurs :

> « Nous souhaitons rappeler ici que le temps de transcription d'une langue signée, surtout si on se livre à une transcription détaillée, est extrêmement long. À titre d'exemple, nous voudrions citer Baker–Senk (1983, p.132), (…) qui a estimé qu'il fallait 20 heures à deux transcripteurs différents (donc au total 40 heures), pour transcrire 6,3 secondes de son corpus. » {C. Dubuisson, en coll. avec J. Boulanger, J. Desrosiers et L. Lelièvre, 1991, p.99}

Les chercheurs ont alors recours à des équipes de transcripteurs, pouvant impliquer des étudiants entendants. La production est alors vérifiée par des personnes sourdes. Compte tenu de l'histoire de cette équipe, les *transcripteurs* sourds ne sont pas les auteurs de leur grille de travail. Ils ont donc appris, et se sont appropriés, les repères utilisés par les linguistes de ce laboratoire. Ils ne sont pas non plus à l'initiative des différentes recherches. Lorsqu'ils constituent des sous–corpus, le type de phrases ou de phénomènes étudiés est proposé par un chercheur, en fonction de son questionnement ou de débats à l'intérieur de la communauté scientifique.

Les personnes sourdes de l'équipe sont particulièrement compétentes, aux yeux de ces linguistes, pour deux raisons. D'abord, elles sont initiées aux pratiques et questions des chercheurs ; ensuite elles possèdent un regard et un savoir tacite, en partie corporel, sur la LSQ, qui font défaut aux chercheurs entendants, ou à des locuteurs plus tardifs. Elles sont donc compétentes dans les opérations de traitement de corpus vidéo par ce qu'elles sentent et perçoivent d'une production gestuelle. Elles seraient plus à même de décrire avec justesse les mouvements, gestes et expressions enregistrés sur support vidéo. Possédant cette langue, elles auraient plus d'intuition sur les modes de réalisation d'un énoncé ou d'un signe, et sur les

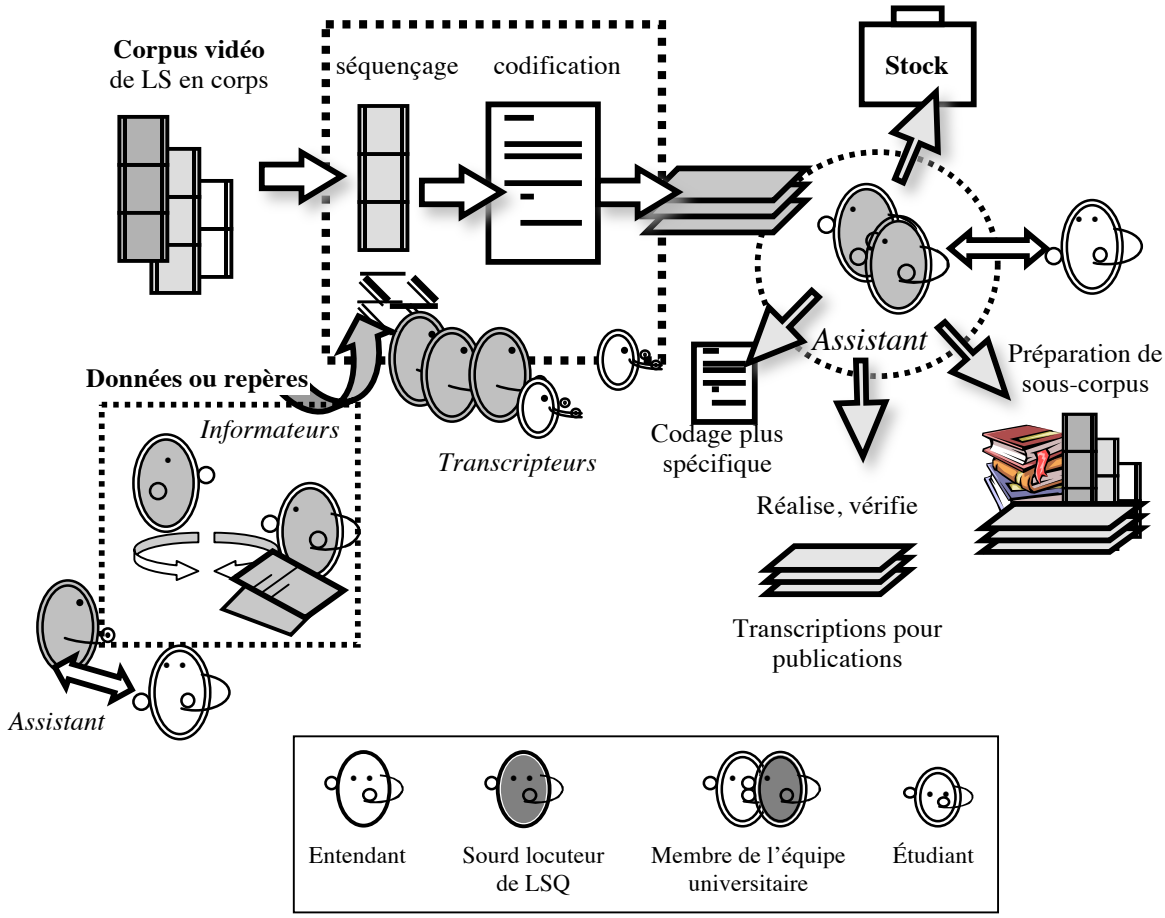
possibilités anatomiques de sa production.

Les personnes sourdes de l'équipe sont impliquées, pour ces compétences, dans certains traitements, comme la transcription ou l'interprétation de productions en LSQ de très jeunes enfants sourds. Elles peuvent donc être requises pour *désambiguïser* des propos en LSQ, trancher dans l'interprétation de mouvements, ou dans leur description.

Elles sont également sollicitées dans certaines activités de lecture de publications linguistiques. Il existe en effet, sur la scène internationale, une grande diversité dans les modalités de transcription et de description des données. La comparaison des observations et de leurs analyses, entre pays, et entre équipes de recherche, peut alors être difficile. Les linguistes doivent traduire la transcription publiée dans leur propre système de notation. Plusieurs interprétations sont également possibles concernant les décalages ou désaccords observés. Dans l'équipe québécoise, ce type de travail mobilisent des collaborateurs sourds (C. Dubuisson & collaborateurs, 1991). Il nous faut souligner que la mobilisation de personnes sourdes, dans ce travail d'interprétation des transcriptions publiées, et d'identification des différentes manières de signer, est parfois rendue publique. Leur contribution est mentionnée dans le corps du texte. Ces personnes sourdes peuvent être nommément remerciées ou, plus rarement, co–signer la publication qui en sera issue. Leur présence est donc légitime pour un collectif scientifique plus large. La contribution de sourds confère une certaine autorité sur la scène internationale des recherches sur différentes langues des signes.

Si de nombreuses activités en lien avec le travail de transcription sont considérées, par ces linguistes, comme spécifiques aux personnes sourdes, des étudiants s'y initient également. Ils se familiarisent de la sorte au travail de préparation des données et à l'organisation d'une recherche collective. Ils ne se spécialisent cependant pas dans ce type d'activité. Nous retrouvons ici une configuration du travail décrite dans d'autres types de laboratoires, fondée sur une distribution des tâches entre différents corps professionnels, chercheurs et techniciens (H. Roberts, 1983 ; S. Shapin, 1989).

Fig. 12.10 Diversité des tâches de sourds dans le laboratoire



Il y a dans le travail d'interprétation des mouvements enregistrés sur support vidéo, et dans le maintien d'un lien entre corpus vidéo et transcriptions graphiques, un vaste champ de réalisations possibles pour l'informatique. La conception et l'appropriation collectives d'éditeurs de transcription de corpus vidéo, et d'outils de traitement d'images, dédiés à l'analyse de langues des signes, sont effectivement engagées dans ce champ de recherche. La production d'avatars signants est également investie aujourd'hui par différents linguistes sur la scène international. Elle pourrait être une forme de tests de leurs constructions théoriques, en permettant de confronter de la langue des signes générée automatiquement à des productions réelles. Ces signeurs virtuels seraient également utiles dans le travail de présentation publique des énoncés décrits. L'ensemble de ces outils informatiques ne remplacent cependant pas, pour ces chercheurs, les compétences et le regard de locuteurs. Des personnes sourdes font partie des dispositifs de communication et de certification de recherches spécialisées, à l'échelle internationale. Informateurs, assistants de recherche et linguistes sourds sont par exemple particulièrement présents dans les congrès de recherche sur les langues des signes.

La nécessité de compter des personnes sourdes dans l'équipe fait l'objet de nombreuses discussions collectives dans le laboratoire québécois, pour être au cœur de son organisation. Sur les 17 sujets abordés lors d'une réunion du groupe passant en revue les

projets de l'équipe en cours ou à mettre en place, 9 demandaient l'intervention d'une personne sourde, dont 7 pour un travail de transcription (à faire, à refaire de façon plus précise, à vérifier). La question de la ventilation des personnes sourdes pouvant réaliser ces tâches revenait ainsi constamment au cours de la réunion. Trop sollicitées, il est convenu que ces personnes réaliseront deux demandes, plus minutieuses et importantes (urgentes, pour articles), chez elles. Il est aussi question de nouveaux recrutements : certaines personnes sourdes, fréquentant l'équipe ou connues par des membres du groupe, sont citées. On organise déjà leur initiation. Ceux qui les connaissent bien évoquent aussi le travail d'intéressement à faire auprès d'elles. Les personnes sourdes ne sont pas les seules concernées par ce type de démarche. Lors de cette réunion, il est plusieurs fois souligné qu'il faut « convaincre les gens que ça va être utile », « montrer que ça peut servir aux interprètes », « mettre en forme pour transférer ailleurs », mais aussi qu'il faut « prendre le temps, qu'ils aient le goût de travailler avec nous ». Les négociations et stratégies d'intéressement, engagées pour construire ou accéder à des ressources, font parties du quotidien de ces linguistes, comme de celui de nombreux autres chercheurs. La présence absolument cruciale de sourds dans l'équipe de recherche est cependant spécifique.

1–2. 4) La quête d'un statut pour le maintien d'une ressource incontournable.

La question du statut administratif de personnes sourdes engagées dans ces recherches linguistiques est épineuse. L'acquisition de diplômes est un critère institutionnel. Les chercheurs privilégient celui d'une formation au sein de l'équipe. Les personnes sourdes mettent en avant leurs compétences de locuteurs, reconnues par leur communauté. Nous avons déjà évoqué le sentiment de sourds, aux débuts des recherches sur la langue des signes au Québec, de se faire voler leur langue. Certains reprochaient aux linguistes spécialisés d'être incapables de faire leur communication scientifique sur la LSQ, dans cette langue. S'ils ne savent pas dire DANS la langue, ce qu'ils savent DE et SUR la langue, à travers les multiples média utilisés, c'est qu'ils n'y sont pas ENTRÉS. Ils ne pourraient donc rien en dire. Ce qui se trouvait contesté de cette manière, c'était la légitimité des linguistes à parler de la LSQ, en leur seul nom. C'est donc l'importance de leur propre contribution que les sourds souhaitent faire valoir. Il existe ainsi, de manière latente, un rapport de force entre sourds et entendants, autour des activités de recherche.

> {Linguiste Qc3} « Les liens avec les sourds et la communauté sourde est une des difficultés des groupes de recherche qui décrivent des langues signées, je suis certaine. Je ne pense pas que ça puisse se passer autrement ailleurs. Je pense que les sourds ne font pas confiance aux entendants de façon générale (…) Il faut être sensible à qui est un leader et qui ne l'est pas. Les leaders changent. Y'avait beaucoup moins de tolérance vis–à–vis des entendants qu'il n'y en a maintenant. Y'a eu toute une période où... je crois à cause de la présence d'un leader qui était très extrémiste, il n'était même pas question que des entendants se mêlent de ce qui touchait les sourds. Ce qui fait que bien évidemment tous les entendants avaient un mouvement de recul et toute la communauté sourde a reculé terriblement. Puis bon y'a des gens plus modérés qui s'y sont mis mais c'est très difficile. (…) Il faut que tout le monde fasse très attention, pas seulement moi, parce que culturellement, on a été habitué à décider pour eux. Toujours. On sait ce qui est bien pour eux. C'est effrayant quand on y pense. Mais c'est comme ça. Il faut faire attention. »

Il y a, dans le laboratoire de recherche de l'UQÀM, des avis différents sur les possibilités

d'étudier une langue sans la pratiquer soi–même. Il existe par contre un consensus sur l'absolue nécessité de compter des membres sourds dans l'équipe.

Le problème central concernant leur statut reste, dans la situation étudiée, celui des critères institutionnels. La fonction d'assistant de recherche sourd ne renvoie à aucun statut universitaire. Les personnes ainsi désignées possèdent alors d'autres titres d'un point de vue administratif. Un poste de « technicien en information » a ainsi été créé pour maintenir l'emploi d'une assistante de recherche, dont la présence est jugée incontournable par l'équipe. Les personnes sourdes qui correspondent aux critères institutionnels doivent encore acquérir une formation dans l'équipe. Mais elles peuvent aussi prétendre à d'autres postes. Nombre d'entre elles sont ainsi parties travailler dans d'autres secteurs, comme celui de l'éducation, ou d'autres laboratoires. Ils poursuivent parfois leurs échanges avec ces universitaires, mais au sein de collaboration entre institutions.

> {Linguiste Qc3} « Elle {une personne sourde qui a un statut informel d'assistante de recherche} est pas agente de recherche parce qu'il faut avoir un premier diplôme universitaire pour être agente de recherche, mais elle a un autre statut qui est un statut d'employé régulier à l'Uqàm. Elle est pas syndiquée, les autres le sont. Donc heu... les autres sont agents de recherche. Mais... Elle, elle a pas droit à ce statut–là. (...) Là tu vois, y'avait 5 sourds qui travaillaient régulièrement ici. Ils ont ouvert deux écoles bilingues, ils sont venus en prendre deux des cinq. Il faut dire qu'ils avaient des diplômes déjà, et y'a pas beaucoup de sourds qui ont des diplômes. Bon elle, elle est restée, ça c'est vraiment un pilier. Si elle partait je pense que je pourrais arrêter, carrément, ça serait effrayant. Avant y'en avait six. »

Il y a, pour les anciens informateurs et les collaborateurs sourds potentiels de cette équipe, un certain avantage à travailler avec les membres de ce laboratoire, sans en faire partie. Les critères permettant l'accès à un certain statut y seraient différents, et les modalités comme l'objectif du partenariat pourraient être davantage négociés. Ils interviennent, dans ce cadre, comme experts ou professionnels, extérieurs à l'université[699].

Les sourds impliqués dans les activités de ce laboratoire cherchent à faire reconnaître leur travail, et leur statut, au–delà des critères administratifs. D'après C. Dubuisson, directrice de ce laboratoire en 1998, ils souhaitent également, par ce moyen, s'investir davantage dans des activités scientifiques.

> « Ils ont de la difficulté à se contenter du rôle qui consiste à répondre aux questions qu'on leur pose. Ils veulent aussi comprendre pourquoi on les leur pose et avoir une part de collaboration plus active dans les recherches » {C. Dubuisson, 1996, p.210}.

Par ailleurs, nombreux sont les linguistes, concernés par les premières études ou actuellement engagés dans ces recherches, à mentionner le refus du mot « informateur » chez leurs interlocuteurs sourds. Ceci est lié d'après eux à la volonté de participer aux prises de décision les concernant, mais aussi de profiter de la « plus–value » qu'apporte un travail sur leur langue : argent, diplôme, honneur des pionniers.

---

[699] C'est ce qui ressort des entretiens réalisés avec des sourds, membres ou extérieurs à l'équipe (Qc7, 8, 9, 10, 11, 12, 17). Les explications varient, certains voyant là un effet indépendant de la volonté de chacun, d'autres jugeant que l'équipe pourrait se mobiliser davantage sur ces questions.

Le travail des personnes sourdes sur leur statut est donc double. Il concerne d'une part le souhait de ne pas être qu'un informateur ou un technicien, et la volonté d'autre part d'être pensé comme un acteur particulier, dans la société comme dans la recherche. Pour répondre à une telle demande sans sacrifier aux critères académiques (le diplôme), les chercheurs contribuent à la mise en avant d'une spécificité du rôle et des compétences des personnes sourdes, natives de la LSQ, formées au travail linguistique dans ce laboratoire. Elles ont par ailleurs contribué, en pratique, à l'existence de différents statuts pour les sourds dans la recherche linguistique sur la LSQ.

1–3. Un travail de différenciation des statuts de sourds dans la recherche.

Deux articles publiés en 1996, suite à un colloque organisé en 1994 par l'équipe sur les « Spécificités des recherches sur les langues signées », précisent les différents statuts et rôles des personnes sourdes dans la recherche. L'un écrit par Colette Dubuisson, la directrice du groupe de recherche, présente et explique les critères de choix des informateurs sourds. Elle dresse un profil type des personnes recherchées par le linguiste, dissociant de cette manière les informateurs du reste de la population sourde. Elle décrit rapidement à cette occasion le type de travail qu'ils effectuent.

> « On attend de lui de l'aide pour comprendre des productions signées. On a recours à lui pour faire de l'élicitation: il réfléchit alors sur sa langue tout en fournissant la réponse. On lui demande de confronter ses intuitions avec celles d'autres locuteurs et de comprendre et d'utiliser un certain niveau de métalangage ». {C. Dubuisson, 1996, p.207}

Ce qu'elle décrit ici ne sont pas les signeurs invités dans la production de larges corpus. Ce sont les personnes sourdes venant travailler dans le laboratoire avec les linguistes. L'autre article, écrit par Linda Lelièvre, exposant les « Points de vue d'une assistante de recherche sourde » (tel est le titre de l'article), vise précisément à différencier ce dernier statut de celui d'informateur. Elle ne renvoie jamais pour sa part à un profil particulier, mais le passage dans ce texte du « nous », à « les personnes sourdes » ou « la plupart des Sourds », définit les assistants de recherche qu'elle représente ici comme une personne en laboratoire appartenant à un collectif de sourds (L. Lelièvre, 1996, p.198 par exemple). Les différences que cet auteur instaure ici, de façon explicite, entre les personnes sourdes d'un même collectif, concernent leur implication dans le projet de recherche (d'une démarche réflexive à une collaboration, à sa planification), et leur formation (au sein de l'équipe et/ou universitaire). Ces deux articles font aussi état des difficultés de relations ou de communication entre chercheurs et collaborateurs. Elles sont, dans les deux cas, expliquées par des différences linguistiques et culturelles (connaissances sociolinguistiques, informations implicites pour chaque parti, poids de l'histoire sur ces relations).

Ce que L. Lelièvre formalise ici est la diversification des tâches et des statuts entre les sourds de l'équipe de recherche.

> « Les informateurs viennent de façon ponctuelle répondre à des questions du chercheur ou de l'assistant de recherche sourd, par exemple pour donner leur opinion sur la grammaticalité de certaines phrases ou sur la forme la plus naturelle d'exprimer une idée.
> Les assistants de recherche sont responsables de contacter les informateurs, de préparer les

questionnaires vidéos, d'assister aux réunions de projets, d'aider les chercheurs à faire de bonnes interprétations du sens des messages des informateurs et de toutes les tâches connexes. Les assistants de recherche collaborent aussi avec les chercheurs pour la préparation et la planification des projets. » {L. Lelièvre, 1996, p.203}

Certaines préparations seraient spécifiquement à la charge des assistants de recherche sourds : procéder « à des recherches de certaines structures sur corpus vidéo », organiser des enregistrements vidéos, effectuer « des recherches dans des livres ou sur vidéo pour cataloguer les signes »… (p.201). Certaines tâches les placent explicitement entre les chercheurs et des informateurs, comme la préparation de questionnaire vidéo. L'assistant de recherche ainsi décrit est aussi informateur, dans la mesure où certaines activités sont explicitement liées à ses compétences de locuteur, ou son intuition de la langue (comme disent les chercheurs entre eux ou lors des entretiens). Outre la question de leur formation, les assistants de recherche se distinguent des informateurs par leur plus grand investissement dans l'équipe, dans les questionnements de recherche, et dans le travail d'analyse.

1–3. 1) L'intuition verbalisée

Ce travail de distinction, en pratique, entre plusieurs statuts pour les sourds au sein du laboratoire, s'inscrit dans une histoire. C'est à partir du travail d'informateur que celui d'assistant s'est construit. Il résulte de l'investissement plus important de ces personnes sourdes dans un travail d'analyse, et dans l'organisation de certaines activités impliquant d'autres sourds. Ils occupent peu à peu plus durablement le laboratoire. Parallèlement, des chercheurs initialement peu investi dans la pratique de la langue des signes développent des compétences dans cette langue.

Fig. 12.11– Organisation sur la durée de collaborations autour de l'analyse des données vidéos

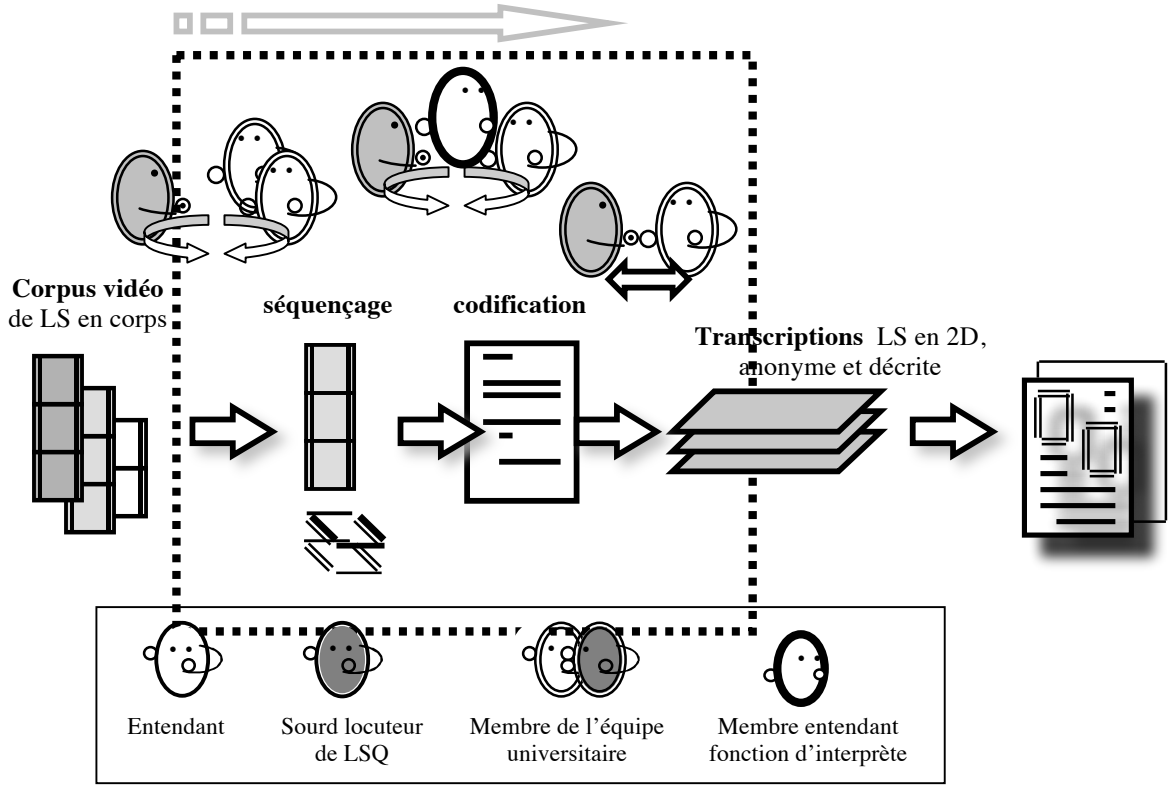
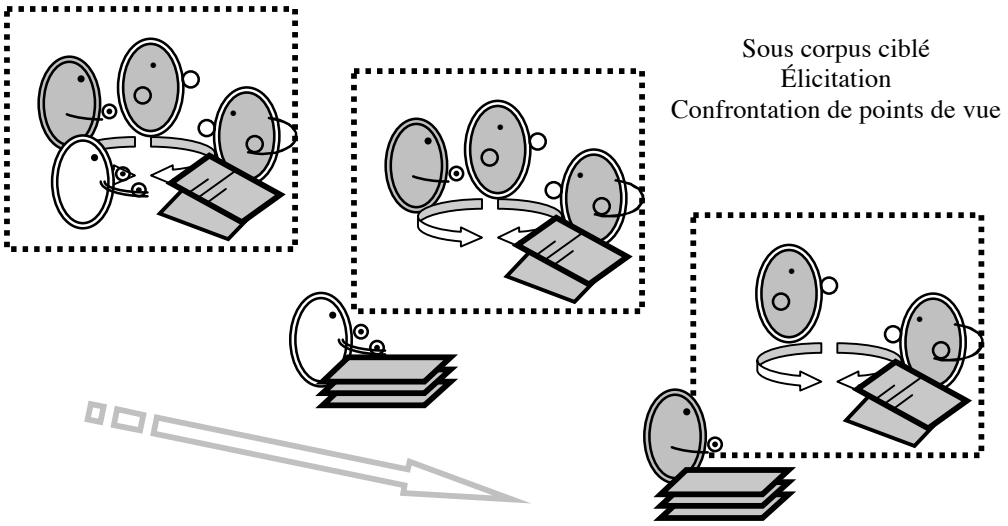


Fig. 12.12

Diversification des statuts dans le travail avec des informateurs en laboratoire



Un travail d'explicitation plus poussé des procédés mis en œuvre peut avoir lieu de façon plus formelle, engageant davantage ces personnes sourdes dans un travail de théorisation.

> {Linguiste Qc3} « Pour ce qu'on prépare, pour le colloque de Washington, ça fait deux jours, je me suis pris le temps de travailler avec {une assistante de recherche sourde} pendant plusieurs heures chaque jour. Mon dieu tout ce qu'elle me fait remarquer et que je ne vois pas autrement, c'est incroyable! Elle voit! Et quand elle ne voit pas, je la pousse dans ses retranchements pour qu'elle me dise! Je lui dis « ça... » elle dit, « non non c'est un jeu de rôle! » Je lui dis « mais comment tu le vois que c'est un jeu de rôle? »
>
> - « Mais je'l sens. »
> - « Mais ça suffit pas, tu'l sens, tu'l sens, comment? »
> - « Ben regardes l'expression. »
> - « Ha ça, ça c'est un argument! »
>
> Avec ça elle a appris énormément. Donc elle, elle peut vérifier ta transcription, elle est d'une fiabilité incroyable, décrire des énoncés au niveau phonologique, elle est extrêmement bonne. »

Les personnes sourdes engagées dans un tel travail font ici partie d'un dispositif d'extraction des processus propres à la langue étudiée. Ce travail se ferait pour une large part en elles–mêmes. L'objet linguistique est clairement porté et vécu par ces personnes sourdes, avec lesquelles les linguistes engagent une véritable maïeutique. À travers cette collaboration, deux types de compétences sont ainsi ici associées : connaissance intime de la langue et réflexion métalinguistique sur celle–ci d'une part, et expérience des recherches linguistiques, références à diverses langues et théories sur celles–ci d'autre part. C'est vers 1994 que ces « informateurs », également appelés « collaborateurs » à partir de 1994, et, plus tard, « assistants de recherche », sont nommément remerciés pour ce type de compétences et de travail dans les publications :

> « Mes remerciements vont à Linda Lelièvre pour son assistance inestimable dans la transcription des données et à Linda Lelièvre et Jules Desrosiers pour leurs intuitions et commentaires. » {Ch. Miller, 1994b, p.145 (tp[700])}

S'il n'est pas précisé que ces personnes sont sourdes, les chercheurs témoignent par contre d'une grande prudence vis–à–vis des intuitions de personnes entendantes, même excellentes locutrices de LSQ :

> « (…) je remercie de tout mon cœur D. Pinsonneault pour ses judicieux conseils, pour ses intuitions toujours confirmées par les informateurs sourds (…) » {D. Machabée, 1994, p.iii}

Cette visibilité de certains membres sourds de l'équipe, et l'invisibilité de nombreux autres techniciens, formalise une différence de statut. Les transcripteurs sont nombreux. Ils impliquent des étudiants entendants qui se forment à travers cette expérience, ainsi que du personnel sourd moins investi dans les analyses linguistiques. Rares sont ceux qui sont rendus visibles dans les publications, en étant nommés dans les remerciements. Les assistants de recherche peuvent être mentionnés pour leur transcription, leurs commentaires ou leur préparation des données nécessaires à une recherche en particulier.

> « Je souhaite remercier Linda Lelièvre et Johanne Boulanger pour leur assistance dans l'obtention des données présentées dans ce papier (…) » {Ch. Miller, 1994a, p.110 (tp[701])}

Ils sont également co–auteurs de nombreuses communications, et plus rarement de publications. C'est notamment le cas des grammaires et lexiques produits par le groupe.

1–3. 2) Des collaborateurs en représentation.

Il existe au Québec des sourds qui sont diplômés en linguistique, éducation, psychologie ou sociologie, qui sont auteurs de recherches et de publications. En 1998, ils ne sont pas (ou plus) rattachés aux universités québécoises. Il est par ailleurs particulièrement intéressant qu'une personne sourde soit co–auteur en raison de son statut jusque–là plus ou moins informel de technicien ou d'assistant de recherche, et que des informateurs, membres de l'équipe, soient nommément remerciés pour les informations qu'ils ont données. L'identité des techniciens et informateurs en linguistique n'est généralement pas rendue publique. Les informations concernant les collaborateurs sourds de l'équipe sont spontanément tenues anonymes par ses membres. Une des difficultés rencontrées sur ce terrain québécois a précisément été de répertorier l'ensemble des informateurs qui ont fréquenté le laboratoire, et surtout d'en connaître un peu le parcours (activités au moment de cette rencontre, type de collaboration et activités actuelles). Il y a donc un sens dans cette visibilité de certains collaborateurs sourds. Au–delà des pratiques de signature, elle se joue également dans les illustrations des présentations publiques ou des publications.

L'équipe de recherche de l'Uqàm insère généralement dans ses articles des gloses, des transcriptions, et des représentations de certaines données. Celles–ci peuvent être des dessins,

---

[700] My thanks go to Linda Lelièvre for her invaluable assistance in the transcription of the data and to Linda Lelièvre and Jules Desrosiers for their intuitions and comments.

[701] I Wish to thank Linda Lelièvre and Johanne Boulanger for their assistance in providing data presented in this paper.

activité principale d'une des personnes du groupe. Mais ce procédé peut être jugé inapproprié pour restituer certaines expressions du visage ou certains mouvements. Les assistants de recherche reproduisent alors les séquences de corpus pour la publication de photos. Il nous a été possible d'observer de telles séances, dont voici une description. Elle permet de préciser les différents registres dans lesquels se fait la contribution de ces personnes.

{Notes de terrain, UQÀM, automne 1998}

La pièce où se déroulent les prises de photos sur caméra digitale a la porte ouverte et présente une large fenêtre. Je peux donc voir ce qui s'y passe sans trop déranger. Un étudiant s'est spécialisé dans la manipulation de cette caméra, et attend les indications de la linguiste. Celle–ci a apporté les notes et le texte d'une grammaire que l'équipe va bientôt publier, et les garde sur une table près de l'espace de pause. Le travail de déconstruction du corpus, et la sélection des signes ou phrases à représenter, sont déjà faits. Elle discute en LSQ avec une assistante de recherche sourde qui va reprendre ces séquences de corpus pour la représentation. Cette dernière effectue ainsi la phrase choisie et s'arrête à l'endroit voulu, tandis que l'étudiant prend la photo. Chaque image est ensuite visualisée sur le dos de l'appareil et commentée. Plusieurs prises sont ainsi effectuées avec différents cadrages (inclinaison de l'appareil, zoom, prise en arrêt ou en mouvement, accentuation d'un trait par la personne sourde pendant la réalisation, pour une meilleure visibilité).

La réalisation de chaque photo commence par une discussion entre la linguiste et l'étudiant, près de la caméra, en français généralement, accompagné parfois de signes de LSQ (si l'assistante est en face d'eux). C'est une rapide mise au point sur le choix des prochains signes à filmer, et sur les critères de distinction à mettre en valeur : mêmes gestes avec des expressions ou des jeux de bouche différents par exemple.

La linguiste engage ensuite en LSQ une discussion avec l'assistante, reprenant plus en détail l'échange précédent. Elles retournent souvent aux documents, puis discutent de la décomposition possible des signes ou de la phrase, ainsi que de la nécessité éventuelle de rajouter des flèches sur les photos, ou de modifier le cadrage.

Vient ensuite la prise, la visualisation par les trois personnes de l'image produite, et une discussion en LSQ sur sa qualité. L'avis de l'assistante est particulièrement sollicité. C'est bien souvent elle qui tranche sur l'appréciation de la visibilité de ce qui est photographié, et sur les modifications de cadrage à effectuer. La linguiste reporte ensuite sur ses notes les numéros de prises choisies, et ceux des illustrations de la grammaire.

S'il est clair que c'est la linguiste qui organise la séance, le rôle de la personne sourde est particulièrement important. Leur discussion peut être suffisamment longue pour que l'étudiant–technicien s'en aille faire autre chose. *« Qu'est–ce que tu cherches là »* demande l'assistante en LSQ. La linguiste s'engage dans une explication avec texte de la grammaire et transcriptions à l'appui. Son interlocutrice, attentive, cherche à reproduire le bon signe. *« Ca y est, elle l'a eu »* dit finalement la linguiste à haute voix. La prise peut être faite. Mais parfois, l'assistante ne voit

décidément pas. Lors d'une de ces séances, portant sur des phrases, elle a notamment souhaité revoir l'extrait de corpus correspondant à la transcription. *« C'est la question de l'intuition de ta langue »* dit alors la linguiste en LSQ et en français. L'assistante revint en disant que la phrase avait été mal interprétée. Dans ce corpus, le locuteur parlait de la fable du lièvre et de la tortue. *« La transcription consigne : la Tortue pose ses pattes... comme ceci. Alors qu'en fait ça veut dire « Bon! Dit la Tortue d'un air pincé »… »* expliqua ensuite l'assistante en LSQ. L'événement aura fait un petit remue–ménage, en parti causé par les déplacements d'un bureau à l'autre pour trouver le document original, et la mobilisation d'autres personnes, notamment concernées par d'autres utilisations de la transcription. *« Les syllabes sont bonnes »* dit la linguiste, toujours en LSQ et en français. *« On va faire une photo par syllabe »* conclua–t'elle en souriant.

La personne sollicitée pour ces illustrations est donc bien plus qu'un mannequin. Il lui faut faire une bonne production du signe (retrouver le contexte, le sens de son utilisation), et trancher sur la pause et le cadrage qui donnent la photo qui parle le plus. Ce travail est effectué à partir des transcriptions de corpus, éventuellement du corpus lui–même, et de l'analyse finale qui va en être donnée. Il représente ainsi une dernière étape de vérification, où l'assistante de recherche sourde tient une place centrale. Donner son image, et rendre publique un certain discours sur le fonctionnement de la LSQ, engage ici la personne sourde, qui s'y prête tout en ayant un certain droit de regard. Son intervention ici est par ailleurs essentiellement faite en tant que locuteur de la LSQ : visibilité de l'image d'une personne en train de signer, et pertinence de la séquence choisie (qui fera sens), vérification de l'interprétation qui a été faite du corpus. Elle représente ce que les autres qui connaissent cette langue vont voir et comprendre. Elle est, à ce titre, particulièrement sollicitée et écoutée.

Cette position de représentant d'un groupe sociolinguistique est explicite lors de la réunion du groupe évoquée plus haut. Intervenant comme responsable de certaines tâches, l'assistante de recherche sourde, alors présente, discute un projet présenté par un des chercheurs. Elle se fait porte–parole des sourds extérieurs au laboratoire : « *Pourquoi étudier l'oralisation dans la LSQ ?* » Le chercheur tente de donner une réponse en termes de retombées concrètes, évoquant l'adaptation des pratiques des interprètes. Ce n'est que dans un second temps qu'il aborde d'autres justifications. La première, utilisée auparavant lors d'une discussion entre la directrice et ce chercheur, consiste à mettre en avant l'intérêt de décrire et d'enseigner la langue telle que les sourds la parlent. L'autre explication avait été exposée par ce chercheur lorsqu'il m'expliquait l'intérêt de cette étude pour progresser dans les investigations qu'il avait déjà menées. L'oralisation serait intéressante comme élément d'exploitation linguistique d'un recours simultané à différents canaux d'expression. Ce type de dialogue est donc un lieu de travail, où sont conciliées des références linguistiques, les perspectives de travail des chercheurs impliqués, et les critères pertinents pour les sourds. Il permet d'anticiper certaines difficultés. Il relève, semble–t'il, pour C. Dubuisson, directrice de cette équipe, d'une forme de délégation informelle entre le monde des sourds extérieurs à l'université, et celui des linguistes entendants, prise en charge par les membres sourds de l'équipe :

« Les informateurs savent que d'une façon ou d'une autre, ils devront rendre des comptes aux

> autres Sourds de la communauté. Quand un sujet particulièrement sensible comme celui des emprunts est abordé, par exemple, il ne faut pas oublier que la communauté sourde, comme la majorité des entendants, a une perception négative des emprunts et les condamne au nom de la préservation de la pureté de la langue (…). Il faut fournir aux informateurs les arguments qui leur permettront d'expliquer à leur tour leur démarche. » {C. Dubuisson, 1996, p.210}

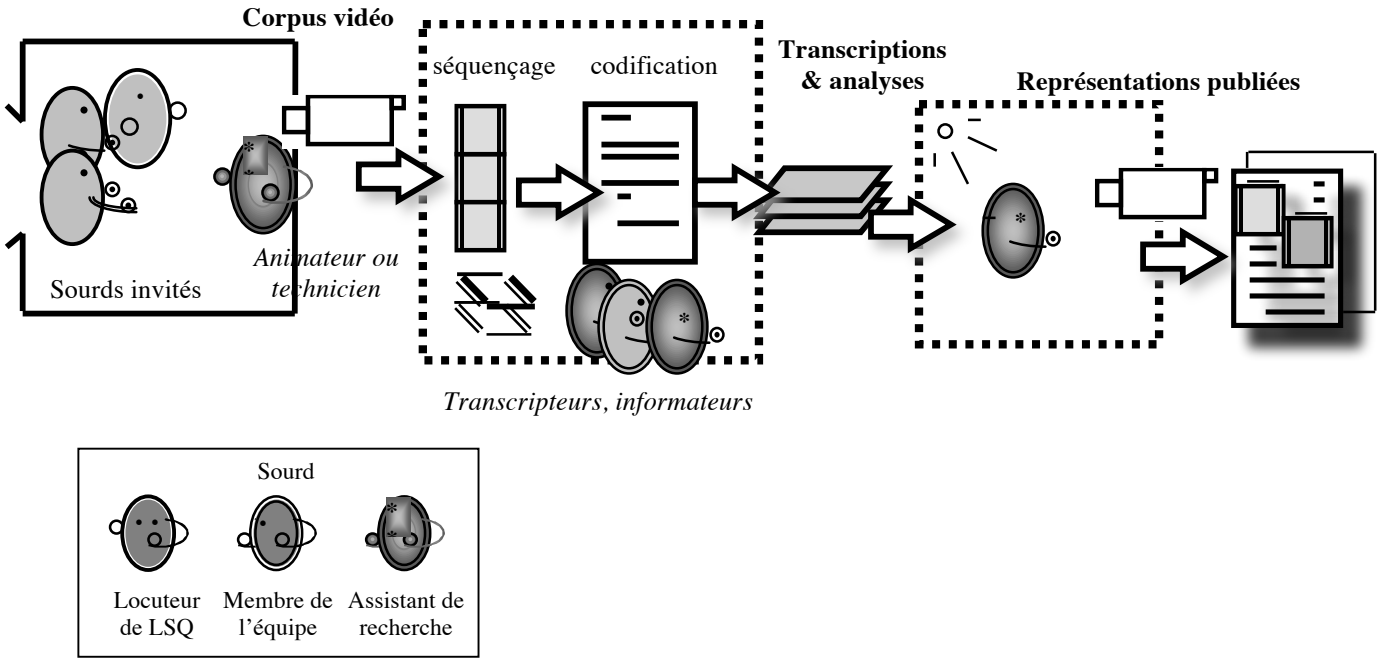
Il est ainsi intéressant de souligner qu'au–delà des compétences de locuteurs, et des qualités réflexives de ces assistants de recherche sourds, ceux–ci sont pensés, par certains linguistes, comme des porte–parole.

En prenant en charge les illustrations destinées aux publications, les membres sourds de l'équipe ne font pas que représenter une communauté de pratiques parmi les locuteurs de langue des signes. Ils se portent également garants de l'authenticité des données présentées, au–delà des enregistrements vidéos, et des inscriptions graphiques, qui ont été réalisés au sein du laboratoire. Les sourds contribuant aux recherches sur la langue des signes, dont le travail est rendu visible, ne sont pas seulement dans une position frontière entre monde de la LSQ et espace scientifique. Ils accompagnent – et synthétisent dans les images publiés – toute la chaîne de production et de traitement de corpus vidéos.

Nous avons insisté, dans ce chapitre, sur la centralité, comme dans d'autres pays, de larges corpus vidéos d'échanges entre sourds. L'ensemble des activités du laboratoire, y compris la production d'énoncés plus artificiels, et les pratiques d'élicitation, sont organisées autour de l'analyse de ces premières données. Elles ne sont cependant pas étudiées de la même manière qu'en France par exemple, où les productions enregistrées sont d'emblée questionnées comme des textes ou des discours, dans leur intégralité. Les chercheurs québécois travaillent davantage à partir de types de structures, ou de sous–séquences de corpus. Une part importante de leurs recherches consiste alors à faire la collection des types d'énoncés étudiés. C'est à partir de tels sous–corpus que s'engagent ensuite les opérations d'inscription et d'analyse. Nous avons montré que des sourds interviennent dans ces activités de sélection des informations pertinentes pour une étude donnée. Ils participent également aux opérations de transcription, ou les vérifient. Certains d'entre eux ont par ailleurs été impliqués dans la production du corpus de référence. Ils n'acquièrent cependant pas tous le même statut dans ces recherches. Une distinction est notamment explicitement faite, à l'intérieur de ce laboratoire, entre informateurs et assistants de recherche. Nous avons montré que ces statuts sont en fait plus diversifiés. Les personnes sourdes endossent aussi les rôles de médiateur, de technicien, ou de transcripteur. Par ailleurs, le statut d'assistant de recherche ne renvoie à aucun poste, d'un point de vue administratif. Les personnes concernées peuvent être diplômées ou non, poursuivre des études dans une diversité de disciplines, ou ne pas véritablement suivre de formation universitaire. Ce terme masque un vide administratif, que ces linguistes, comme les membres d'autres équipes spécialisées, tentent de combler. Il crée également, dans la présentation de ces groupes, une catégorie visible d'acteurs de recherche sourds. Mais elle est elle–même, dans les faits, plus stratifiée. Les sourds investis depuis 10 ans dans les activités de l'équipe de l'UQÀM endossent des tâches et des responsabilités plus diversifiées que les autres. Ils prennent notamment en charge certains aspects du travail

réalisé par des sourds dans ce laboratoire. Lorsque ces assistants de recherche sourds réalisent les images destinées à publications, ils représentent l'ensemble de ces acteurs, restés invisibles, ponctuellement investis dans la recherche en tant que techniciens, informateurs ou transcripteurs.

Fig. 12.13– Des collaborateurs sourds en représentation



Nous voyons ainsi comment différentes logiques se superposent, dans la mise en évidence, ou en retrait, de certains acteurs de recherche. Les assistants rendus visibles occupent tout d'abord une position frontière entre monde étudié et monde du laboratoire. Ils sont également le point d'articulation entre une recherche en cours, et l'exposition d'une analyse et de ses données. Ils rendent enfin manifestes des différences de compétences et de responsabilités entre sourds et entendants, comme entre différents personnels de recherche sourds. Les personnes sourdes, rendues visibles dans la présentation publique de ces recherches, incarnent une diversité de frontières. Leur présence est ainsi susceptible de faire l'objet de plusieurs lectures. Elle ouvre, de ce point de vue, un espace de dialogue entre différentes équipes de linguistes dédiés aux langues des signes. Au–delà de la diversité de leurs pratiques et des statuts professionnels des sourds impliqués dans la recherche (qui ont, dans certains pays, des postes et des diplômes de linguistes), ces personnes constituent un point de référence en ce qui concerne la langue étudiée d'une part, et les processus de recherche d'autre part. Étant donné ces enjeux, nous nous proposons, dans ce qui suit, d'ouvrir cette analyse sur les formes de présence de sourds dans la recherche, sur une scène plus internationale.

2– Présence et visibilité des sourds dans la recherche. Les mises en scène de l'image de locuteurs.

Nous nous intéresserons, plus particulièrement, à ces activités de représentations des

données contribuant à rendre visibles certains signes ou énoncés gestuels, et, avec eux, certains locuteurs. Nous situons, dans un premier point, l'essor et les enjeux d'insertion d'images dans les publications. Elle est en effet destinée à répondre aux difficultés posées par les transcriptions. Nous nous appuyons ici sur des publications explicitement dédiées à ce problème collectif de représentation et de certification, et notamment sur la série de groupes de travail, internationaux, organisés à la fin des années 1990 dans le cadre d'un réseau de l'European Science Foundation (ESF), *INTERSIGN*. Nous mobilisons également ici un travail de terrain international plus informel. Nous avons notamment suivi deux colloques internationaux sur les langues gestuelles. L'un rassemblait des linguistes spécialisés, le *Theorical Issues of Sign Language Research* (TISLR) qui s'est tenu pour la première fois en Europe, en juillet 2000, à Amsterdam. L'autre, un *Gesture Workshop*, a été organisé à Londres en 2001, par un réseau plus jeune et plus hybride de linguistes et d'informaticiens travaillant sur le geste et les langues des signes. Outre l'observation des communications et sessions de posters, ces rassemblements sont l'occasion de nombreuses discussions informelles. Elles se sont poursuivies avec des Français, et quelques Américains et Allemands. Elles sont venues compléter les informations déjà évoquées sur le travail de Québecois, et de Français. Ces questions de transcription, et de communication internationale, ont en effet été débattues en France, lors des différentes journées d'étude universitaires organisées à Toulouse, ou dans plusieurs villes par l'*ARILS*. Elles ont également été abordées lors d'entretiens ou de discussions informelles avec des chercheurs et des étudiants spécialisés dans l'étude de la LSF.

Nous revenons ensuite sur des pratiques locales de construction de ces images destinées aux publications. Nous avons déjà évoqué ce travail dans un laboratoire québécois. Nous l'aborderons cette fois à partir d'informations rassemblées à propos des activités d'un centre de recherche allemand. Ici aussi le statut des locuteurs rendus visibles oscille entre celui de « simples figurants », et celui d'acteurs, ou d'auteurs, scientifiques. Nous chercherons de cette manière à préciser davantage ce qui se joue dans ces images.

Nous évoquons enfin, à partir d'un corpus international de publications, les modalités de référencement et d'affiliation de ces images, dans les textes. Nous ferons notamment l'hypothèse, sur cette base exploratoire, d'une diversité de construction de ces images, et de contribution possible des locuteurs ainsi rendus visibles. Leur lecture semble pourtant unanime, produisant de ce fait certains biais involontaires. Cette exploration permet de généraliser l'importance de la présence de sourds, et de leur visibilité, dans les recherches sur les langues des signes. Les biais décrits ne remettent pas en cause l'essor d'un travail et d'une communication à partir, et via, l'image. L'essor d'outils informatique de manipulation et d'annotation de corpus vidéo, que nous suggérerons dans le chapitre suivant, en témoigne.

2-1. Du travail de transcription à la publication d'images

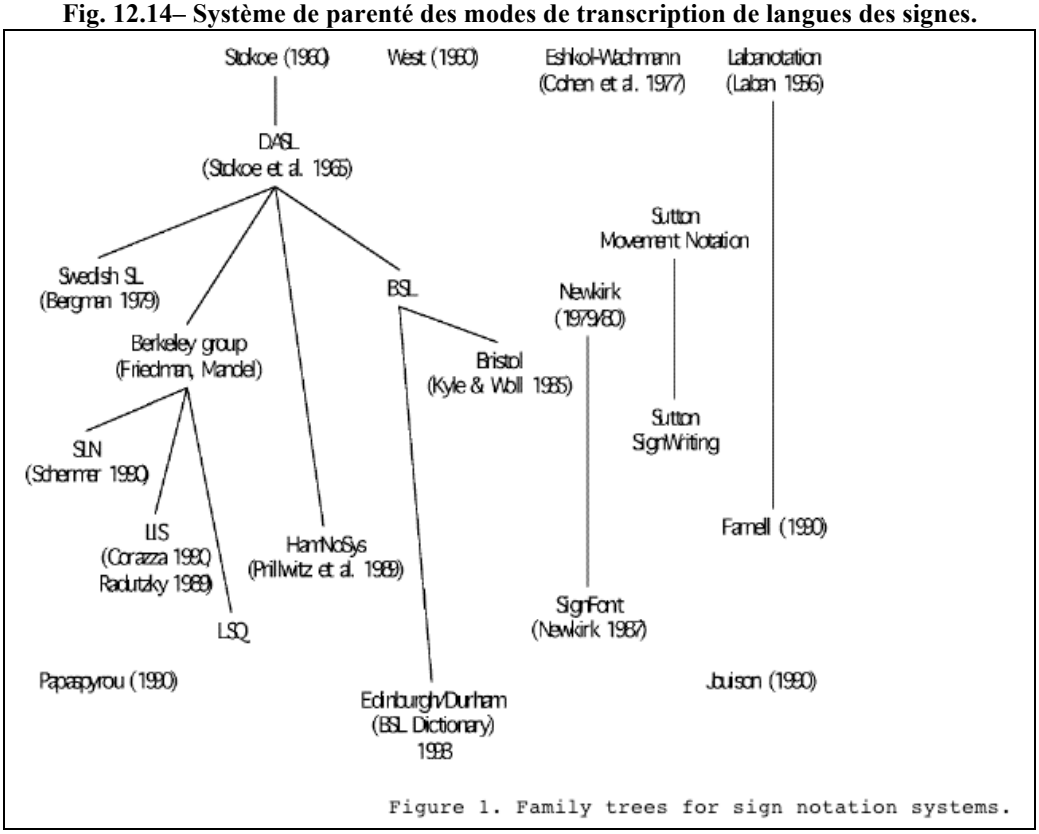
Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, les analyses linguistiques d'énoncés en Langues des Signes engagent des activités de transcriptions graphiques. C'est à travers la mise à l'écrit de données visuelles, cinétiques et corporelles, que s'exposent et s'évaluent les

connaissances et théories construites sur ces langues. Malgré leur parenté, les systèmes de transcription sont très diversifiés et peu accessibles à des lecteurs ne partageant pas les mêmes codes. Les représentations plus lisibles sont quant à elles peu exhaustives, et ne permettent pas de se faire une idée précise des gestes décrits. C'est en rappelant ces conditions, sur une scène internationale, de communication et de certification scientifiques sur les langues des signes, que nous aborderons plus particulièrement l'essor et le statut d'images figuratives, vidéos et photographiques de locuteurs dans les publications.

2–1. 1) Aplatir un corps mobile.

Reposant sur diverses logiques d'analyse, l'hétérogénéité des modes de transcription de langues gestuelles dans le monde ne semble pas réductible, y compris pour une même langue des signes. De nombreuses équipes de linguistes spécialisés se sont investies dans l'élaboration de systèmes de transcription appropriés à leur objet d'étude, et leurs questionnements. Beaucoup d'entre elles prennent pour référence le mode de notation présenté par l'américain W. C. Stokoe en collaboration avec D. Casterline et C. C. Croneberg dans une première publication en 1960, et surtout dans la constitution d'un dictionnaire de l'American Sign Language en 1965. Les linguistes travaillant sur des langues des signes ont considérablement amendé ce système de transcription. Ils en retiennent cependant, pour la majorité, le principe d'une décomposition articulatoire et les trois aspects identifiés par W. C. Stokoe & al., auxquels d'autres sont ajoutés.

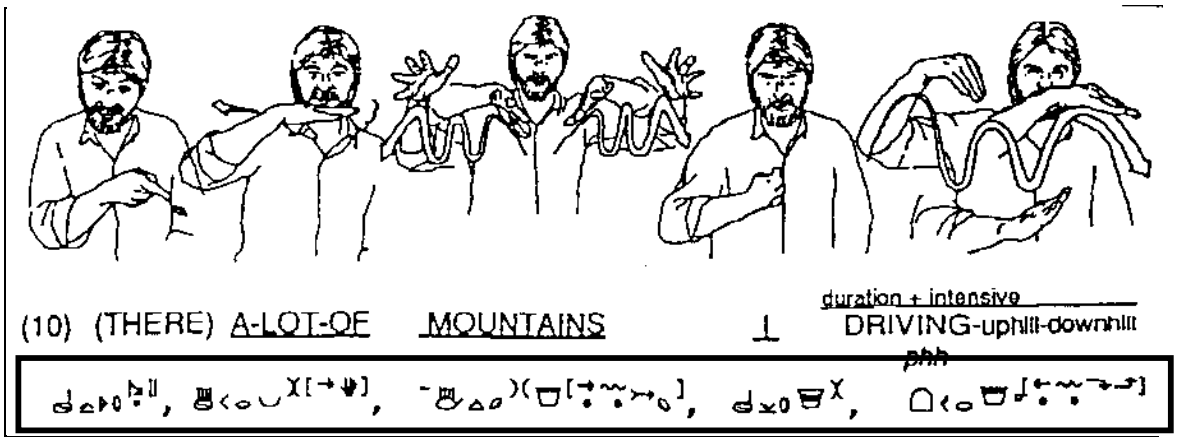
Fig. 12.14– Système de parenté des modes de transcription de langues des signes.



{Ch. Miller, 1998, p.5}

Le système de transcription de l'Institut d'Hambourg, *HamNoSys*, s'organise par exemple comme dans celui de W. C. Stokoe, sur la base d'une description de la main. Il consiste à noter successivement (et linéairement) quatre types d'information : la configuration de la main, son orientation, son emplacement par rapport au corps du locuteur, et son mouvement. Une table de symboles idéographiques permet de décrire plus précisément chacune de ces dimensions (S. Prillwitz & al., 1989)[702] (Fig. 12.15).

Fig. 12.15– *Hambourg Notation System*



There were a lot of mountains and I kept on driving uphill and downhill.

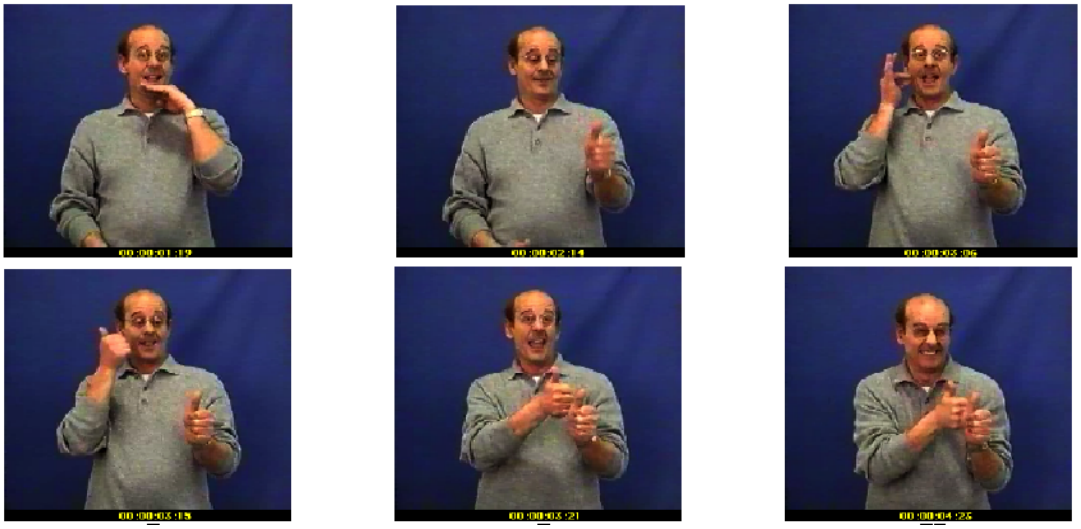
[702] Une présentation de ce système est aussi disponible sur le site de cet Institut. http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/

Détail de lecture des 6 symboles décomposant « A–LOT–OF »

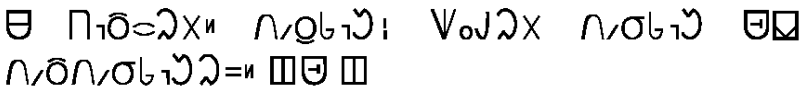
1 : Configuration 5, pouce en travers
2 : Orientation gauche
3 : Paume vers le bas
4 : Emplacement au niveau du menton
5 : Contact
6 : Les crochets indiquent une simultanéïté et une combinaison
6–a) Mouvement rectiligne sur la droite
6–b) Pianotage

Ce système est travaillé pour permettre une extension à d'autres éléments que la main, afin de rendre compte, par exemple, de mouvements d'épaules ou du regard. Les articulations de la bouche, et les expressions du visage, sont notées séparément s'il y a lieu. Alors que ce système est encore en évolution, d'autres codes ont été imaginés, sur cette même base, dans d'autres pays, comme le système *SignPhon*, en Hollande (première ligne dans l'exemple suivant). Sur des bases plus iconographiques, le système d'écriture *Sign Writing* (deuxième ligne) est lui aussi en constante évolution.

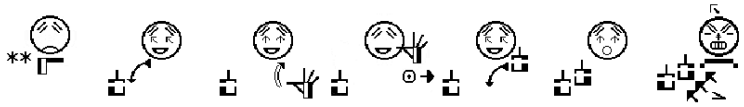
Fig. 12.16– *SignPhon & SignWriting* {E. Pizzuto, 2000, p.10 & 13}



(Sign Font)



(SignWrite)



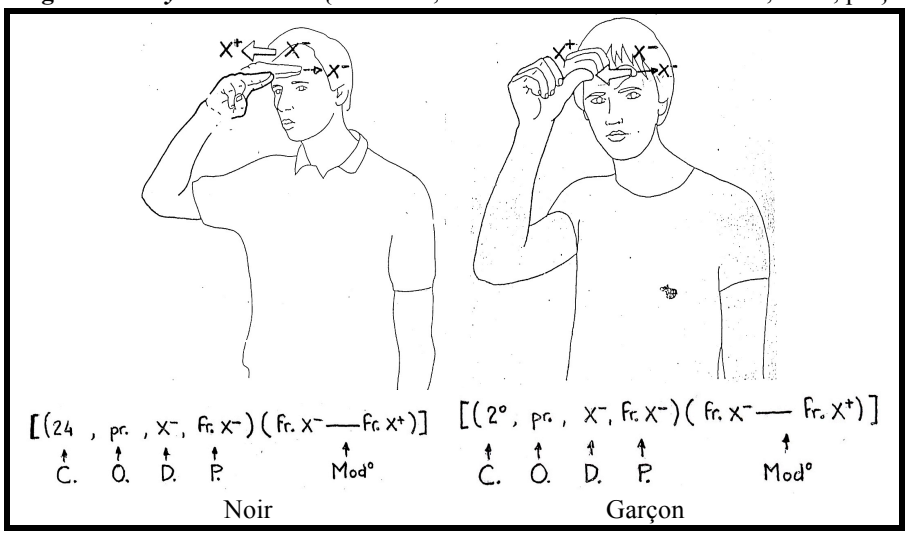
D'autres systèmes s'appuient davantage sur des lettres alphabétiques et des signes déjà présents dans la plupart des claviers informatiques. C'est le cas du Système de transcription de Berkeley, ou de celui d'*IVT* à Paris.

Fig. 12.17– ***The Berkeley Transcription System (BTS) Manual*** [703]

This is a segment of book reading between a mother and her daughter of 1;9 (data of Reyna Lindert):

*MOT:	t@ag(*2) w@ag ^opr'WHQ SEE WHAT(1h) ^ ?
*CHI:	MOUSE(*N) .
*MOT:	t@ag g@ag(nh): \- ^opr'WHQ WHAT(1h) ^ \ ?
*CHI:	0 [%act: lifts panel in book] *mot .
*MOT:	^opr'WHQ WHAT(1h) ^ ?
*CHI:	< PNT_3[on book] *m > [>] .
*MOT:	< ^opr'WHQ WHAT(1h)(*2) ^ > [<] ?
*MOT:	^opr'YNQ \- CAT \ t@ag(nh) CAT PNT_3(at_cat_in_book) ^ < CAT > [>] ?
*CHI:	< ^opr'NEG 0 ^ > [<] [%ges: don't know/not me] .
%ges:	open 5s, wrists rotate out
*MOT:	^opr'WHQ WHAT(1h) ^ ?
*CHI:	<BEAR> [*] [//] BEAR .
%err:	BEAR $mvt

Fig. 12.18– ***Système d'IVT*** {M. Girod, R. Benelhocine & A. Vourc'h, 1990, p.4}



(C : configuration, O : orientation, D : direction, P : place)

Nous ne poursuivrons pas davantage cette présentation des différents systèmes de transcription. Malgré le recours à des codes iconiques, ou l'exploitation d'outils de travail déjà partagés, aucun ne s'impose comme standard, dans les publications et les échanges internationaux. Les gloses restent la référence sur ce sujet, alors même qu'elles ne donnent que très peu d'informations sur l'apparence des signes inscrits.

2-1. 2) L'image pour palier l'écrit ?

Bien que beaucoup de ces notations soient affiliées (Ch. Miller, 1998), cette diversité compromet l'échange scientifique par des problèmes de convertibilité entre systèmes et de lisibilité de ces codifications.

[703] D. Slobin & al., 2001, p.28.

> « L'absence de standard dans les systèmes de notation et la variété des systèmes en usage devient un gros obstacle pour la validation comme pour l'évaluation des données transcrites. » {T. Hanke & S. Prillwitz, 1998} (tp)[704]

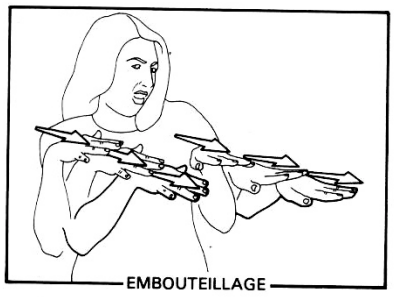
Les systèmes d'inscription, à travers lesquels les analyses de différentes langues des signes sont construites, multiplient les frontières entre linguistes, comme entre chercheurs spécialisés dans l'étude de ce mode de communication. Si une standardisation des modes de transcription semble difficile aux yeux de ces chercheurs, un format commun d'exposition des données discutées permettrait l'existence d'un espace collectif d'échanges et de débats.

De façon générale, la description qui est faite des productions gestuelles varie selon les temps de recherche. À la grille d'analyse exhaustive de la première transcription, mobilisant des critères et codes particuliers, succède une première sélection d'extraits de corpus, mais aussi de certaines variables intéressant la recherche. Comme nous l'avons déjà signalé, face à des lecteurs ne maîtrisant peut–être pas les codes utilisés, les chercheurs optent souvent pour une notation en gloses. Forme d'encodage d'une langue à travers les mots d'une autre (celle de la publication), elle ne donne pas d'indications sur la réalisation physique du signe. Les notations publiées sont ainsi les plus partielles et les plus abstraites. L'alternative au problème de lisibilité conduit à un manque d'exhaustivité. Or c'est à travers ces séquences d'informations discrètes et symboliques que se fait la « reconstruction » ou la « reconnaissance » de données incarnées.

Parallèlement à l'utilisation de gloses et de notations symboliques, nous pouvons observer, dans de nombreuses publications portant sur des langues des signes, la mise en scène de représentations figuratives. Il s'agit notamment de séries de dessins, ou de photos, présentant les gestes étudiés, et décomposant leurs mouvements. Il est assez souvent ajouté des traits sur les photographies ou les arrêts sur images vidéos. Plus rarement, des figurations du référent d'un signe, ou d'élément de construction d'une scène en langue des signes, peuvent être proposées. Des séquences vidéos sont parfois incluses dans les publications, ou mises à disposition des lecteurs sur un site internet ou dans un CDROM. C'est là une pratique encore récente de publication. Il peut s'agir aussi, comme le font davantage les chercheurs français, de descriptions de procédés, mentionnant à la fois l'utilisation de l'espace, les techniques du corps, et le sens produit. Ce type de notation est cependant rarement perçu comme une transcription en soi. Les linguistes français ont ainsi davantage recours, eux aussi aujourd'hui, à des représentations figuratives et vidéographiques.

[704] « The lack of standards in notation systems and the variety of systems in use turn out to be a big obstacle for the validation as well as evaluation of transcribed data. »

Fig. 12.19– Diversité de représentations figuratives de données en langues des signes.



B. Moody (IVT), 1983, p.61
France

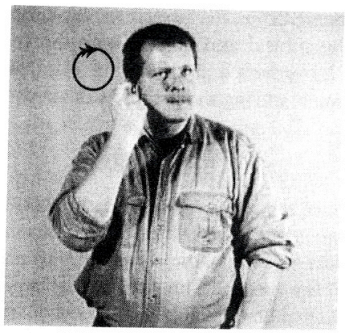


Fig. 8.2 THINK-HARD

R. Sutton–Spence & al.,1999, p.136
Grande–Bretagne

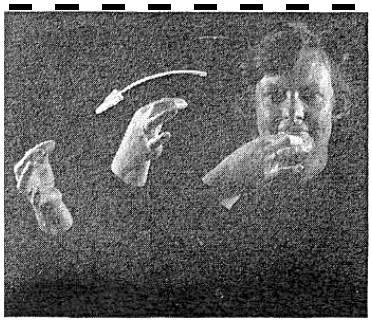


Figure 14.38. I-ASK-YOU.

M. Collins–Ahlgren, 1990, p.302
Nouvelle–Zélande

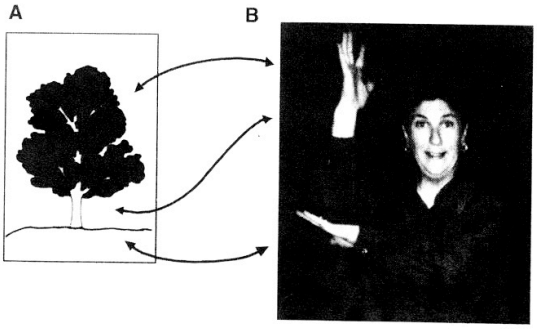
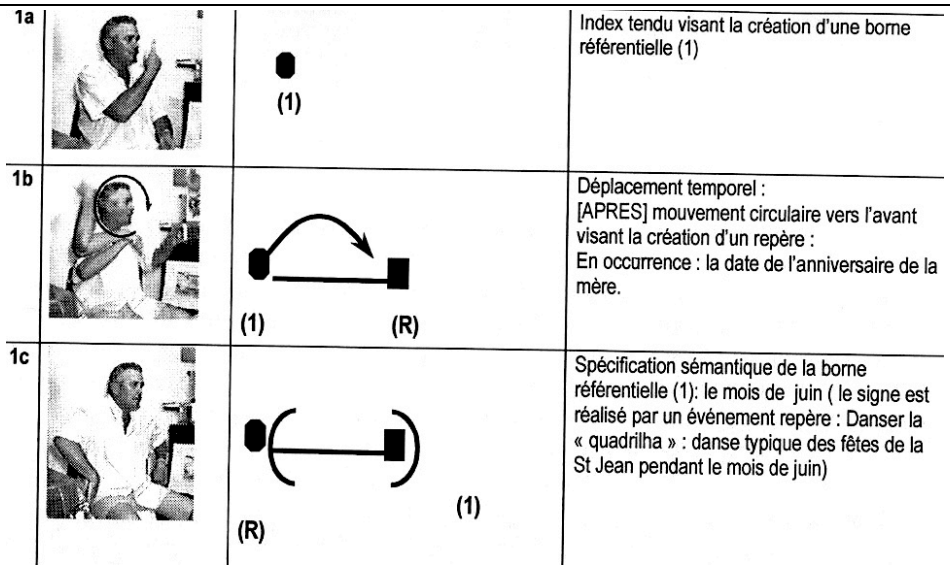


Figure 3.12. Structure-preserving correspondences between (A) a prototypical image of a tree and (B) American Sign Language TREE.

S. Taub, 2001, p.29
États–Unis



I. Fusellier, 2001, p.135 *France*

Fig. 12.20– Aperçu sur des posters, *TISLR 2000*, Amsterdam.



Fig. 12.21– Publications et liens vers des données vidéos d'énoncés en langues des signes.

Some of these publications are available in portable document format (pdf), as indicated by the PDF. The video icon indicates availability of digitized video examples illustrating the constructions under discussion, as signed by native signers. These materials are also available on CD-ROM.

Conlin, F., P. Hagstrom, and C. Neidle (2003).
A particle of indefiniteness in American Sign Language
Linguistic Discovery *volume 2, 2003.*

Neidle, C. and D. MacLaughlin (2002).
The Distribution of Functional Projections in ASL: Evidence from Overt Expressions of Syntactic Features.
In G. Cinque, ed., *Functional Structure in the DP and IP: The Cartography of Syntactic Structures, Vol. 1.*
Oxford University Press, 195-224.

http://www.bu.edu/asllrp/publications.html *Boston – USA*

Signs change over time. The forms of signs in current use in BSL are not exactly the same as in 19th century Britain, even if we exclude neologisms such as WASHING-MACHINE. One possible cause of historical change is a move towards regularisation of newly introduced iconic signs (Bellugi & Klima, 1976). Newly developed signs may clearly resemble their referents iconically, yet in so doing violate constraints within the language on what form signs may take. As an example, Bellugi and Klima cite the ASL sign VIDEO. This can be produced in two ways. Whilst both versions are two-handed signs with G-handshapes po away from the body at waist height, they differ in their movement. In one variant, both hands are mov the horizontal plane; in the other, the left hand is moved in a clockwise direction and the right hand i he first variant (and earlier form) more closely mirrors the actual movement of the reels on a video tape r losely conforms to ASL rules on the plane symmetry of two-handed signs, although in doing so loses s le that the degree of motivation in a language may be under-estimated. It is also important to note that the p pon the form of signs within a language take precedence over historical motivation. The precedence of s vation is more complex.

Tel each o

In an example such as the noun TELEPHONE in BSL, the handshape represents a telephone ha is a derived verb TO-TELEPHONE, in which the hand moves from a location assigned to the subje bject. Thus in I-TELEPHONE-HIM, the hand moves from the ear to a location assigned to the 3rd pe HIM, the hand moves from one 3rd person location to another 3rd person location. In TELEPHONE-EACH-OTHER, both hands move alternately. Clearly, the movement of the hands does not represent any actual movement of a telephone handset.

{M. Dye & al., 1998, p.3} *Grande–Bretagne*

Ces pratiques se retrouvent lors de communications, de posters, ou d'échanges entre chercheurs. Les linguistes appuient leurs propos sur des images figées, des séquences vidéos, ou sur des reproductions partielles et commentées de discours en langue des signes. Ils s'appuient parfois sur l'intervention de membres sourds de l'équipe. Ils reproduisent sinon eux–mêmes les énoncés discutés. Dans les communications, ils marquent cette convocation des données par une petite mise en scène consistant à cesser tout commentaire et à faire « taire » les interprètes présents (dont ceux de langues des signes)[705]. N'égalant pas, aux yeux de certains linguistes, les compétences de réels locuteurs, cette pratique est néanmoins discutée, comme en témoigne cette prise de position de linguistes américains.

> « De telles données signées doivent être présentées par des signeurs natifs (dans l'optique d'assurer une représentation adéquate des données rapportées). » *
>
> * « C'est une pratique courante de la part de chercheurs entendants (souvent signeurs non – natifs) de signer un exemple de phrases eux–mêmes dans le contexte de communication de conférence, plutôt que de présenter des données vidéographiques. Etant données les interactions complexes de composants manuels et non–manuels d'une langue signée, de telles représentations rendent impossible l'évaluation des données. » {C. Neidle & al., 1998, p.35} (tp)[706]

La mobilisation de locuteurs sourds de la langue des signes considérée, membres ou partenaires des équipes scientifiques, est par contre plus largement valorisée, comme celle de corpus vidéos. Les dessins et photographies ne suffisent donc pas à saisir avec précision les signes ou les énoncés produits. Lorsque ce ne sont pas, par exemple, les auteurs de posters qui reproduisent les gestes décrits, ce sont les autres chercheurs, qui, face à ces documents, tentent de reconstruire la version initiale. Nous avons eu l'occasion d'observer à maintes reprises cette démarche lors du TISLR à Amsterdam en 2000, mais aussi au cours de situations de travail entre linguistes en France (Chap.13). Compte tenu de cette nécessité d'un retour aux données, les ordinateurs portables, et les acteurs de recherche sourds, sont très présents dans les colloques internationaux de linguistique consacrés à l'étude de langues des signes.

Ce sont cependant là des situations d'interaction, où le chercheur peut débattre avec l'auditoire, et montrer les choses dont il parle, par ses propres reproductions, les prestations de personnes sourdes présentes, ou des documents vidéos. La publication offre un tout autre contexte. Elle constitue à bien des égards une rupture avec le travail de terrain ou en laboratoire. La mise en ordre et en forme qu'elle introduit cristallise la frontière établie entre une analyse en cours, socialement située, inscrite dans de multiples écritures intermédiaires, et le texte publié, objet « autonome » et en quelque sorte définitif pour un collectif scientifique.

> « Le passage par l'édition imprimée attribue au texte une forme définitive qui arrête le processus permanent des bouclages réflexifs de l'enquête en train de se faire. (…) Son ou ses auteurs, ne pourront pas « revenir » réellement sur son contenu (à moins d'écrire un autre texte). Dorénavant,

[705] Pour des informations sur les observations réalisées à ce sujet, voir en annexe « Terrain Reproductions ».
[706] « Such signed data must be presented by native signers (in order to ensure accurate representation of the reported data).» « It is common practice for hearing researchers (often non–native signers) to sign example sentences themselves in the context of conference presentations, rather than presenting videotaped data. Given the complex interactions of the manual and non–manual components of a signed language, such representations make it impossible to evaluate the data. »

> leurs énoncés et leur validité ne seront évalués qu'à partir de cet objet. » {J. Denis & D. Pontille, 2002, p.8}

Par cet acte de clôture, la publication concentre de multiples enjeux. L'auteur doit notamment attester de ce dont il parle dans ce seul espace de papier. Les images de locuteurs, à travers des photos ou des documents vidéos, sont alors investies d'une fonction et d'un enjeu particuliers. Il faut d'une part que ces images soient « lisibles », et d'autre part, que le lecteur fasse crédit à l'auteur sur l'authenticité des données évoquées. Nous voudrions insister sur le fait que l'identité des locuteurs rendus visibles dans ces illustrations est alors importante. La reconnaissance du corpus plus large, et du site de recherche, dont l'extrait est issu, l'est tout autant. Nous nous proposons, dans ce qui suit, de nous attarder tout d'abord sur la particularité du statut des illustrations, de manière générale, dans les publications. Nous nous intéresserons ensuite aux processus de construction de ces images, puis aux modalités de leur insertion et de leur lecture dans les textes publiés.

2-1. 3) Le statut hybride des images.

Au–delà des différences sémiotiques propres aux diverses formes de représentations (descriptions, photos, dessins, vidéo, diagrammes…), la mobilisation d'images participerait au travail de persuasion du lecteur (F. Bastide, 1990 ; T. Lenoir, 1998). D'après B. Latour (1990), le texte n'est pas seulement illustré. Il « rapporte » au lecteur, et lui donne à voir, tout ce dont il parle. Les représentations sont exposées en tant que traductions graphiques d'une réalité qui serait extérieure et indépendante, par rapport à l'activité scientifique. Le travail investi dans leur élaboration est à ce titre mis en retrait (K. Knorr–Cetina, 1981 ; S. Shapin, 1989 ; S. Schaffer, 1998). Les techniciens qui ajustent et manipulent les instruments s'effacent de l'article publié ; et la main de l'homme disparaît des images produites. De même, ce que le montage d'un film ethnographique supprime en premier lieu sont les traces de l'équipe de tournage (M. Haicault, 1999 ; J. P. Colleyn, 1999). Dans la mise en scène de la publication, les « choses » étudiées sont indépendantes du discours scientifique. Comme élément de preuve, l'image prend sa force dans cette frontière, entre activités scientifiques et monde étudié. Produite par un dispositif technique et intégrée dans un article, l'image publiée se trouve aussi à l'interface entre un monde de texte, ou de discours, et un monde d'instruments, entre l'espace de la publication et celui du laboratoire (B. Latour, 1989). Elle synthétise ce qui a été analysé à travers les méandres d'un dispositif socio–technique.

L'image scientifique conserve l'ambiguïté de ses multiples appartenances. Réalisée dans le cadre d'une recherche, elle est un *construit*. Elle est le résultat d'un montage technique, de manipulations expérimentales ainsi que d'activités de lecture et de typification. Elle *clôt* un travail de recherche. Dans le nettoyage de l'image destinée à la publication, il peut se jouer tout un travail d'élaboration de données et d'évidences scientifiques (K. Amann & K. Knorr–Cetina, 1990 ; J. P. Colleyn, 1999). Comme élément de preuve, elle conserve son statut de *trace*. L'image publiée est, à ce titre, *ouverte* à l'évaluation et à la ré–interprétation.

S. Shapin et S. Schaffer insistent, dans leurs analyses, sur les questions politiques qui peuvent se jouer dans le travail de représentation scientifique et dans la scénographie des

textes publiés (S. Shapin, 1991 ; S. Shapin & S. Schaffer, 1993 ; S. Schaffer, 1998). D'après ces deux auteurs, ce qui lie les inscriptions les unes aux autres, comme ce qui garantit la force de persuasion de leur convocation dans le texte publié, n'est ni mécaniquement établi, ni définitivement acquis. L'objectivité engage des conventions sociales. Les critères esthétiques, les instruments utilisés, le statut des acteurs de la recherche, sont autant d'éléments qui soutiennent l'autorité de représentations scientifiques. Nous voudrions explorer davantage ce qui se joue dans la construction des images de locuteurs, destinées aux publications, en décrivant ces pratiques dans un autre contexte national.

2–2. Figurants et auteurs des images publiées.

Nous avons décrit, dans la toute première partie de ce chapitre, les modalités de production des images destinées aux publications dans une équipe québécoise. Nous avons eu, par ailleurs, l'occasion de rassembler des documents et d'interroger un linguiste allemand sur l'organisation du travail dans le centre de recherche d'Hambourg[707]. Le mode de réalisation des exemples vidéos, insérés dans les CDROMS qu'il diffuse, se rapproche, sur de nombreux points, de la démarche des Québécois. Développée dans les années 1980 au sein d'une section spécialisée de l'Institut Germanique, l'étude du German Sign Language (GSL) à Hambourg s'organise aujourd'hui sur plusieurs groupes de recherche au sein d'un Institut autonome de l'Université. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés à l'un d'entre eux, travaillant à l'élaboration de dictionnaires de langue des signes allemande spécialisés (menuiserie, informatique, linguistique…). En ouvrant notre terrain d'investigation à d'autres sites de recherche, nous souhaitons explorer les communautés de pratiques, et la nature des divergences, au sein de ce champ d'étude sur les langues des signes, en ce qui concerne les modes de production et d'exposition des données.

2-2. 1) Auteurs, co–auteurs et informateurs.

La collaboration d'informateurs s'avère être extrêmement brève dans l'équipe allemande. Une fois les enregistrements effectués, ces personnes ne sont plus consultées, et restent extérieures aux activités du laboratoire de linguistique. Ce sont les membres sourds de l'équipe qui manipulent ces images vidéos, les transcrivent, et les analysent. Ils constituent à ce titre la mémoire de ces recherches. Ils sont, avec les personnes qui ont conçu, permis et supervisé le projet, les auteurs de l'analyse produite.

> « Jusqu'à maintenant, c'était la « politique » de l'Institut de ne pas nommer les auteurs sur l'enveloppe du livre, des vidéos ou des CDROMS. On disait « groupe de travail ». À l'intérieur du livre, il y avait les noms des collaborateurs avec la spécification des travaux qu'ils ont effectués. Par exemple :

[707] L'analyse repose sur des communications où le travail de l'équipe est exposé, sur des publications décrivant certains de leurs outils informatiques de transcription et de manipulation de la vidéo, et sur les dictionnaires réalisés. Certains d'entre eux sont sur le site internet, déjà cité, de ce centre. Nous avons eu l'occasion d'avoir des discussions informelles avec des membres de cette équipe, et avons engagé une série d'entretiens avec l'un d'entre eux, par internet, courant 2001 (5 échanges). Pour une analyse plus détaillée des modalités de travail de cette équipe, se reporter à Dalle–Nazébi, 2006. Les références des documents utilisés figurent en annexe.

– le chef : éditeur de la série « dictionnaires des termes spécifiques » et responsable du projet (celui qui a écrit le rapport pour récupérer les moyens financiers) ; (…)

– le responsable de la réalisation du projet ;

– les sourds (collection des données, transcription, choix des signes).

Les interviewés étaient anonymisés, mais dans la préface on pouvait trouver tous les noms des informateurs.

Le dictionnaire « ménagère » est le premier livre qui portera les noms des auteurs (5 personnes : ceux qui prenaient les responsabilités). À l'intérieur du livre, les mêmes spécifications.

{Linguiste, Hambourg, Échange n° 2}.

Nous voyons tout d'abord que les informateurs (extérieurs au laboratoire) sont parfois identifiés dans les publications, en guise de remerciements. Il n'est cependant pas précisé quelles sont les personnes dont les linguistes ont effectivement conservé, pour analyse, les productions. Ensuite, différentes responsabilités dans la recherche dissocient les membres sourds et entendants de ce laboratoire. Les seconds s'investissent davantage dans l'accompagnement et le cadrage des activités de recherche, que dans un travail de manipulation des documents vidéos. Leur responsabilité réside essentiellement dans la conception des protocoles et procédures d'analyse.

« Mon travail était – et est encore – de faire transparents les principes de la transcription, d'une approche empirique et descriptive vers une description du lexique de la GSL, de trouver ou d'acquérir et d'expliquer le logiciel (la base de données), l'adapter aux besoins de la transcription, de motiver les sourds, d'organiser le travail et de garantir un résultat positif dans le temps projeté. » {Linguiste, Hambourg, Échange n° 1}

Le personnel sourd de cette équipe allemande est investi dans l'enregistrement des données vidéos, et manipule pour l'essentiel les outils informatiques de segmentation et d'annotation du corpus. Ce personnel serait un des garants de la qualité des données. Il est ainsi responsable des décisions prises face aux différentes possibilités de classification, inscrites dans les dispositifs informatiques. Lorsque ce ne sont pas des sourds qui manipulent ces outils, ils sont alors mobilisés dans la phase de contrôle des descriptions et catégorisations effectuées.

« Les membres sourds de notre équipe devaient décider de l'identité des signes avec lesquels nos informateurs avaient répondu face à un terme technique donné. Qu'un certain signe doive être vu comme une occurrence d'un signe conventionnel ou d'un signe productif était jugé à la lumière de l'intuition de nos collègues sourds. » {Hambourg, 2001 : Transcription (tp)[708]}

D'après ces chercheurs, la compréhension des « signes productifs » repose sur leur iconicité (ils véhiculent l'image de l'objet qu'ils désignent), et sur le contexte de l'énonciation (en dehors de celui–ci ils n'auraient qu'un sens très général lié à leur caractère figuratif). Si les « signes conventionnels » peuvent être iconiques, leur signification serait néanmoins « stabilisée », et à ce titre moins dépendante la situation de communication (Hambourg, 2000 : Transcription). Dans cet exemple, les deux catégories de signes appellent différentes pratiques de description. Mais leur distinction repose avant tout sur la compréhension des

[708] « The deaf members of our team had to decide on the identity of signs with which our informants responded to a presented technical term. (…) Whether a certain token had to be regarded as an occurrence of a conventional or a productive sign was judged in the light of the intuition of our deaf colleagues. »

gestes considérés, et de ce qui fait sens, ainsi que sur une connaissance préalable des signes communément utilisés. Elle suppose un questionnement de recherche, mais aussi des compétences de locuteur.

La grande majorité des personnes sourdes de cet Institut est employée dans le cadre de mesures d'aide à l'emploi, et ne se destine pas à des études universitaires[709]. La formation de ces personnes dépend de l'équipe pour laquelle elles travaillent.

> « La motivation de base est de former un groupe d'experts sourds qui ont le savoir d'analyser et de réfléchir sur leur langue maternelle » {Linguiste, Hambourg, Échange n° 1}.

Ces personnes sourdes se différencient des autres par leur présence au sein de l'équipe, la formation qui en résulte, et leurs activités scientifiques. C'est à ce titre qu'elles peuvent être présentées publiquement et individuellement pour leur travail, à travers leur nom comme leur image. La présentation sur internet du personnel engagé dans ces projets inclut par exemple les photographies et les noms des « figurants » des extraits vidéos proposés. Et ces derniers ne sont pas les informateurs, mais des personnes sourdes du laboratoire.

2–2. 2) Synthèse et mise en ordre d'une recherche.

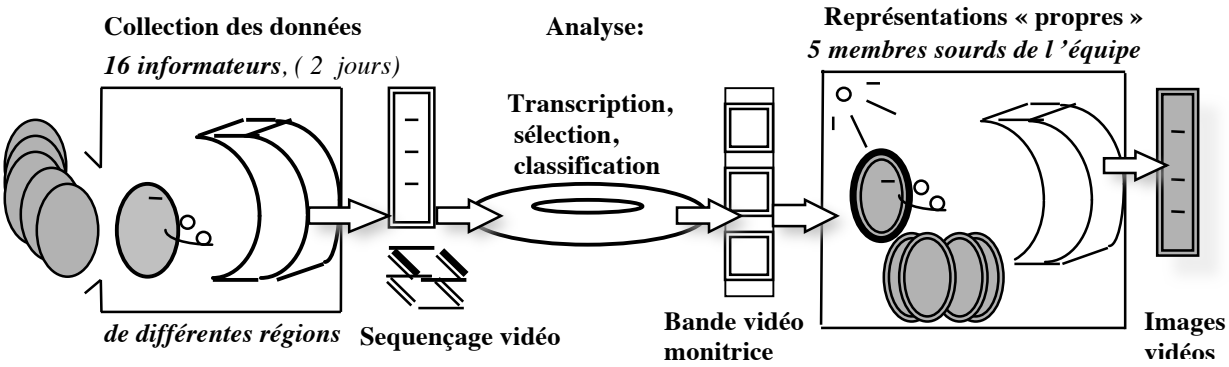
En isolant tout d'abord les différents termes spécialisés utilisés par un même informateur, les chercheurs opèrent une première décontextualisation de ces productions gestuelles. La transformation de ces dernières en objets que l'on peut manipuler, reproduire, déplacer, ou comparer, se poursuit dans le travail de décomposition et d'écriture de ces gestes. L'analyse linguistique repose sur ces activités de mise en forme, de manipulation et de sélection. Les données publiées, soutenant la recherche exposée, sont choisies à la lumière de cette analyse. Ces documents vidéos sont le résultat d'une reconstitution des données (Fig. 12.22).

> « Nous avons enregistrés tous les signes choisis {pour le dictionnaire} sur vidéo pour avoir une bande vidéo monitrice pour les enregistrements propres dans le studio. » {Linguiste, Hambourg, Échange n°1}.

À partir de cette bande vidéo monitrice, certaines personnes de l'équipe, exclusivement sourdes, reproduisent les données dans des conditions de production présentées comme idéales par les chercheurs.

[709] Les premiers travaux de l'équipe font exception. Encore faiblement équipée d'un point de vue informatique, elle mobilisait moins de personnel et impliquait des étudiants sourds.

Fig. 12.22– Le travail de production des images publiées d'un dictionnaire spécialisé, Hambourg.



Ces techniciens–figurants contrôlent la validité des productions de German Sign Language (GSL) proposées, la qualité de leur réalisation, et la lisibilité des éléments identifiés, décrits et analysés dans la recherche. Ce travail de re–présentation traverse donc toute la chaîne de transformation et d'analyse. Il est en effet réalisé sur la base de l'ensemble des données et écritures intermédiaires. Il mobilise les critères et l'analyse élaborés dans la recherche dont il est la dernière étape. Ce travail de représentation la synthétise donc en quelque sorte, et la clôt.

Ces pratiques se rapprochent de celles des linguistes québécois, mais aussi de celles des chercheurs en génétique moléculaire, décrites par K. Amman et K. Knorr–Cetina (1990). Les images publiées sont le résultat d'une reconstruction ; elles représentent avant tout ce que les chercheurs ont vu ; elles sont produites sur le mode des données initiales, ce qui autorise un travail d'évaluation et de réinterprétation par un lecteur initié. Il en est de même des documents vidéos publiés par ces linguistes. Ils exposent des productions en GSL « lisibles » par tout locuteur de ce mode de communication et tout chercheur spécialisé. C'est même, dans le contexte déjà évoqué d'absence de standard de transcription, un des arguments en faveur de l'utilisation de l'image vidéo.

Il convient de souligner le double aspect de ces documents pour les linguistes considérés. Le support vidéo se présente d'un côté comme un mode d'*écriture* de la langue des signes, et permet en cela la communication de *résultats*. Elle constitue d'autre part un outil de conservation et de manipulation de l'objet étudié, facilitant l'exposition de *corpus* et autorisant l'examen de *données* par le lecteur. En soulignant cette possibilité permanente d'analyse qu'offrent de telles images, K. Amman et K. Knorr–Cetina (1990) pour les généticiens, et D. Lopes (2005) pour les archéologues, relativisent leur rôle dans la clôture du texte publié. Mais si ces images maintiennent la discussion ouverte pour qui veut les examiner, il n'en reste pas moins qu'elles constituent désormais *la* référence de la recherche publiée. Il serait inutile de se reporter à d'autres documents.

Dans les publications des linguistes étudiés, le caractère construit des vidéos exposées s'efface. Par sa position frontière entre acteur de la recherche et objet analysé, le personnel

sourd exposé dans les images publiées endosse, dans cet espace, le statut d'informateur. Cette reconstitution des données, et la mise en scène du personnel sourd, mettent fin au travail de va–et–vient entre corpus initial et analyse, comme entre les différentes opérations de recherche. C'est parce que les artisans et figurants de ces images font partie de l'objet étudié, et sont membres de l'équipe scientifique, que s'opère ce pliage des frontières construites au cours de la recherche. Elles sont rendues invisibles.

L' « épaisseur » et la « polysémie » des images vidéos qui en « montrent toujours plus que ce que le réalisateur a choisi de montrer »[710] empêcheraient, aux yeux de nombreux chercheurs en Sciences Humaines, de considérer le film comme une forme d'écriture. Pour J. P. Colleyn (1999), le caractère construit, nettoyé et reconstruit d'un film ethnographique atteste pourtant de procédures d'écriture. Les recherches narratives de l'anthropologie réflexive cherchant à rendre compte de la présence et de l'expérience du chercheur sur le terrain, ou bien produisant des textes polyphoniques où différents points de vue seraient adoptés et représentés, trouvent aussi leurs expressions cinématographiques (M. Kilani, 1994 ; Ch. Ghasarian, 2002). Le chercheur peut, par exemple, rentrer volontairement dans le champ de la caméra. J. P. Colleyn souligne également que, dans la volonté de rendre compte du caractère construit de l'image, des chercheurs ont aussi produit volontairement, et artificiellement, des coupures et imperfections de tournage. Mais il conclut néanmoins sur le constat que ces images en « montrent toujours plus que ce que le réalisateur a choisi de montrer » et que le « cinéma reste si l'on peut dire, avec le corps de ceux « à qui les choses arrivent » sur les bras » (J. P. Colleyn, 1999, p.24). Le caractère individuel et singulier véhiculé par les images vidéos de locuteurs de German Sign Language, de LSQ, ou d'autres langues des signes, n'est pas un résidu. Il vise à soutenir l'authenticité des productions (les figurants sont reconnus), et participe d'une mise en scène propre à la publication. L'appartenance du personnel sourd de l'équipe allemande à la communauté linguistique de référence dans l'analyse de la GSL est systématiquement soulignée par notre interlocuteur.

> « (…) C'est leur langue, ils sont compétents. Seulement les sourds peuvent décider sur la base de leur connaissance et leur intuition langagière ce qui est la forme standard d'un signe, ce qui est une modification, une variation, un dialecte, et surtout, ce qu'un signe veut dire. » {Linguiste, Hambourg, Échange n° 2}

C'est à ce titre que ce personnel interroge les informateurs, qu'il participe à la préparation des protocoles de recherche, qu'il transcrit les données, et tranche dans les situations de doute. L'organisation de la recherche repose ici sur la distinction entre personnes sourdes, locutrices de langue des signes, et personnes entendantes, peut–être initiées mais toujours différenciées de cette population. C'est *une frontière anthropologique* qui est affirmée, par cette distinction, comme par l'association d'une population sourde et d'une communauté linguistique de GSL. Cette conception politique et socio–linguistique de la surdité dissocie les compétences et responsabilités des personnes sourdes et entendantes dans la manipulation de la langue des signes. Cette frontière est entérinée et affichée aussi bien dans la distribution des tâches au cours de la recherche, que dans la mise en scène de la publication. Elle rend possible, au cœur même des images, une mise en scène et en ordre des rapports entre sourds et entendants,

[710] J. P. Colleyn,1999, p.25.

comme entre acteurs scientifiques et non scientifiques. Les productions en GSL sont représentées par des locuteurs sourds ; Seuls des acteurs de la recherche sont ici visibles et nommés ; Le texte publié se présente, avec ces « représentations propres », comme un objet autonome permettant en soi l'évaluation de la validité des énoncés.

2–3. Formes d'implication dans la recherche et rapports à l'image.

Si cette mise en scène de l'image de locuteurs renvoie à des difficultés de communication, et au principe d'une frontière anthropologique entre sourds et entendants, il existe cependant une grande diversité de dispositifs de recherche linguistique. Les questionnements et les exigences techniques peuvent être très différents, selon que l'étude porte sur les mots isolés d'un lexique, ou sur le flux complexe d'un récit. De même, les personnes sourdes qui participent à ces recherches peuvent y avoir des statuts différents. Ceci tient à la nature de leurs activités, autant qu'à l'histoire des recherches en question. Le fonctionnement en laboratoire décrit ici correspond peu par exemple à la situation française. Les personnes sourdes n'y sont pas, ou rarement, du personnel de recherche. Elles interviennent avant tout comme « auteurs littéraires » par leur compétence d'orateurs et d'artistes, ou comme professionnels de la langue (enseignants de Langue des Signes Française). Dans le contexte français, les prestations des personnes sourdes ne sont pas forcément reproduites. Elles restent néanmoins contrôlées. Si elles ne sont pas déjà des représentations diffusées ou commercialisées, les chercheurs demandent, pour leur utilisation, l'autorisation à leurs « auteurs ». Par ailleurs, certaines équipes, dont l'organisation du travail est similaire à celle des Québécois ou des Allemands, publient aussi bien des reproductions, que des extraits de corpus originaux (citons par exemple l'ouvrage d'un auteur hollandais, O. Crasborn, 2001). L'exposition d'images de locuteurs ne suppose donc pas une homogénéisation des démarches de recherche. Elle est elle–même plurielle. Les images reproduites, et celles issues de corpus d'origine, ne sont par exemple pas mises en scène de la même manière dans une publication.

C'est cette diversité des modes d'exposition et de référencement de représentations figuratives, et d'images photographiques ou vidéographiques, issues de corpus ou reproduites en laboratoire, que nous nous proposons d'explorer ici. Nous chercherons à comprendre leurs logiques, et la manière dont ces images peuvent soutenir des processus de communication et de certification au sein d'un champ de recherche international. Nos données sont sommaires et aléatoires. Nous nous appuyons sur un corpus de 53 publications, produites par différents auteurs de 8 pays, inégalement représentés. Elles présentent toutes des illustrations, à travers des dessins uniquement (N1=25), et/ou des photographies et des images arrêtées de vidéo (N2=19), ou via la diffusion de documents vidéos (N3=9). L'accès à ces dernières images peut se faire à même les textes, sur support informatique. Il est également réalisé via des sites internet, ou à travers la publication de CDROM et de cassettes vidéos, venant compléter les articles ou ouvrages imprimés. Ce corpus est constitué de 30 articles, 15 ouvrages (10 livres, 3 dictionnaires, 2 grammaires et 3 rapports), 7 thèses (dont 3 publiées et comptées comme ouvrages) ainsi qu'un mémoire de DEA. Il couvre davantage une période récente (37 documents publiés entre 1995 et 2005, pour 10 et 6 sur les deux décennies précédentes).

Ces données sont sommaires dans la mesure où elles ne sont pas complétées ici par des entretiens ou observations portant sur le choix, et la production, de ces différents types de représentation, ainsi que sur leurs modalités de référencement dans les textes publiés. Nous avons par ailleurs assez peu cherché à recontextualiser ces pratiques de publication d'images de locuteurs, dans leur contexte national, universitaire et théorique. Nous nous sommes précisément positionnés comme lecteur et manipulateur d'un ensemble de textes ayant en commun de traiter de langues des signes de sourds.

Fig. 12.23– Présentation du corpus. Pays et Types de représentations des données.

Corpus international	Dessins seuls	Images vidéos arrêtées, Photos (& dessins)	Vidéo	Total
France	10	9	2	**21**
USA	10	3	3	**16**
Québec	3	5	0	**8**
Grande–Bretagne	1	0	2	**3**
Allemagne	0	0	2	**2**
Nouvelle–Zélande	0	1	0	**1**
Hollande	0	1	0	**1**
Brésil	1	0	0	**1**
Total	***25***	***19***	***9***	***53***

Les insertions de documents vidéos dans les textes, ou leur mise à disposition sur un autre support, sont des pratiques novatrices. Nous ne notons pas cependant, pour ce qui concerne les modes de référencement des représentations de locuteurs, de différences importantes entre ce recours à des documents vidéos, et l'exposition de clichés photographiques ou d'arrêts sur image. Le seul détail que nous puissions signaler est le fait que les informations concernant les figurants, ou l'origine, d'un document vidéo, ne figurent jamais directement sous ces images. Ce peut–être par contre un point de distinction opéré, sur des supports fixes, entre des images extraites d'un corpus, (re)produites dans le laboratoire à des fins d'illustrations, ou empruntées à d'autres auteurs ou producteurs. Ce sont ces différences, qui traversent l'ensemble des représentations de locuteurs, qui nous ont plus particulièrement intéressées. Images reproduites et images en situation se démarquent par ailleurs souvent, dans notre corpus, par leur différente qualité. C'est là cependant un trait distinctif qui est susceptible de disparaître avec la transformation des conditions technologiques du travail des linguistes.

Nous nous intéressons ainsi d'abord aux modes de présentation, dans les publications, de ces différentes sortes d'images, vidéo ou photographiques, de locuteurs. Nous questionnerons ensuite les modalités de production et d'exposition de dessins figuratifs.

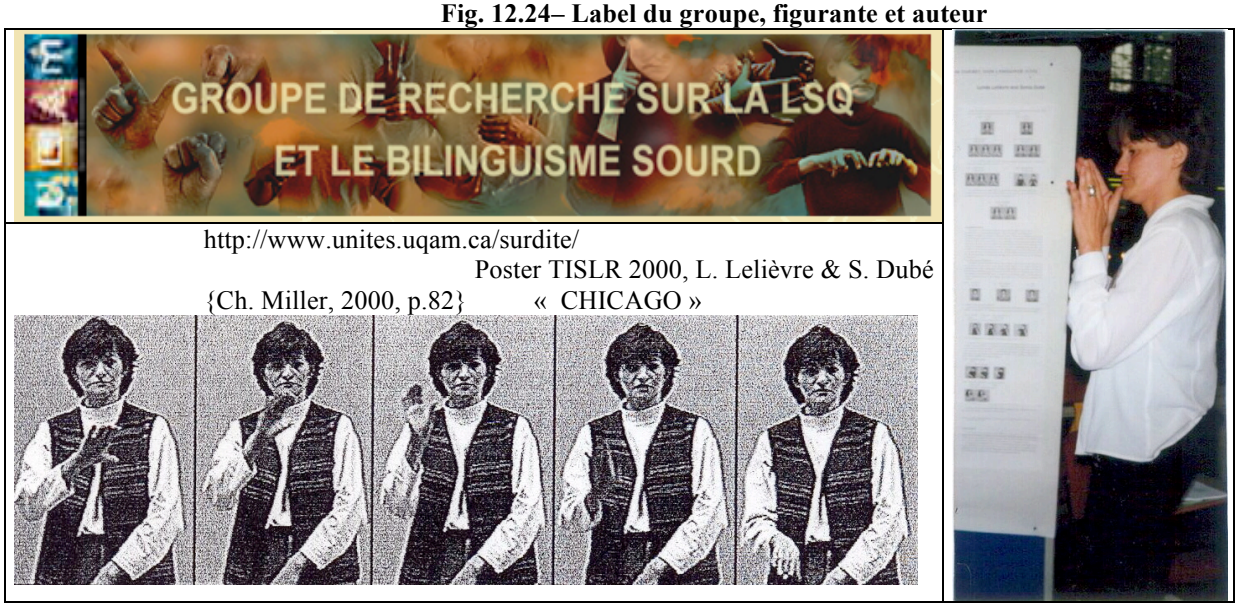
2-3. 1) Les mises en scène d'images produites par le laboratoire.

Comme nous l'avons évoqué à propos d'études sur la langue des signes au Québec, en Allemagne, ou en Hollande, les pratiques de reproduction des données étudiées, par des acteurs de recherches, au sein du laboratoire, ne sont pas rares. Il est par contre tout à fait

exceptionnel que ces personnes soient entendantes. C'est parfois le cas pour des illustrations de postures, décontextualisées, du corps ou de la main (auquel cas on ne voit pas la tête du figurant). Ce ne semble jamais être le cas pour des signes ou des séquences en langue des signes. Nous n'avons relevé que deux exceptions. L'une lors d'une session de poster au *Gesture Workshop* de Londres en 2001, l'autre dans un article de notre corpus (Ph. Sero–Guilhaum, 1997). Ce sont, dans les deux cas, des interprètes. Le premier avait de plus des parents sourds. Leur implication dans ce travail de représentation renvoie à la conception qu'ils se font de leur position et statut au sein d'une communauté de locuteurs.

Les figurants sont donc, dans leur écrasante majorité, des sourds. Ils sont parfois nommément remerciés pour cette contribution. Nous pouvons également les compter parmi les auteurs, pour d'autres aspects de leur travail. Il arrive également qu'aucune mention ne soit faite concernant ces productions. Ces figurants font partie du laboratoire. Ils sont rémunérés pour ce travail technique. Leur contribution peut, à ce titre, ne pas être évoquée (S. Shapin, 1989, 1998). Les images vidéo et photographiques transportent cependant certains aspects de l'identité de ces locuteurs, que nous pouvons retrouver dans plusieurs publications, et parfois même dans la présentation du site de l'équipe concernée, ou comme auteur, lors de communications ou de sessions de poster. S'ils ne sont pas nommés, ils peuvent, plus que des locuteurs extérieurs à la recherche, être reconnus.

Fig. 12.24– Label du groupe, figurante et auteur



Cet exemple québécois n'est pas une situation exceptionnelle. B. Bahan, de l'université de Boston, figure lui–aussi dans les présentations publiques d'outils de transcription de son équipe, et dans des illustrations d'articles dont il peut être l'auteur ou non. Sans être une norme, il est cependant possible de multiplier ce type d'exemples.

Fig. 12.25– Diversité des formes de présence d'un même locuteur sourd dans la recherche sur une LS.

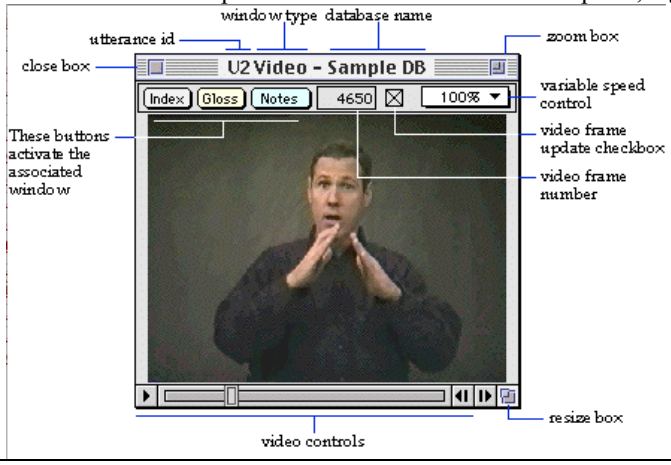
Dans la mise en scène d'une prise de vue en laboratoire[711]



En couverture



Dans la présentation d'un outil de transcription, *SignStream* (Boston)



En co–auteur et dans des publications, en photographies et dans des séquences vidéos, MacLaughlin D., C. Neidle, B. Bahan & R. G. Lee, 2000, p.80 et http://www.bu.edu/asllrp/publications.html

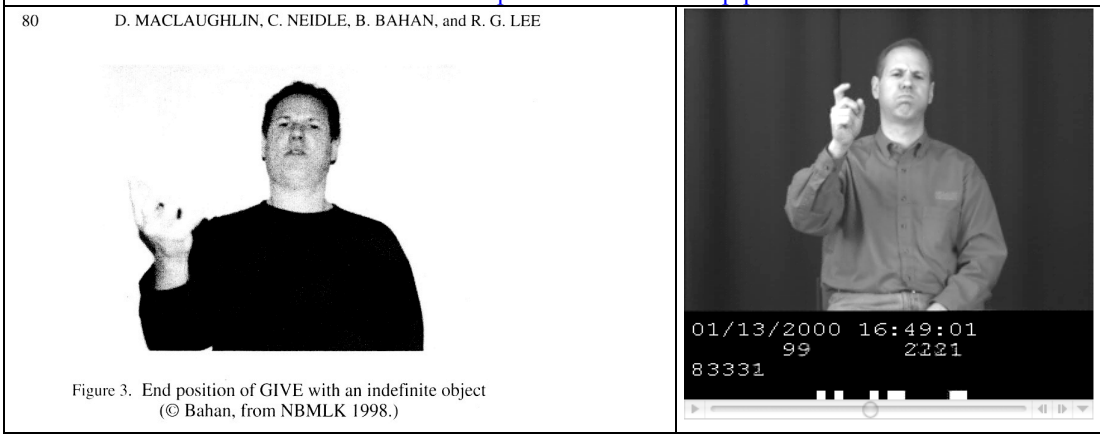


Figure 3. End position of GIVE with an indefinite object (© Bahan, from NBMLK 1998.)

Ce dernier exemple est intéressant pour donner à voir la mention d'un copyright. La publication d'images de locuteurs, même dans un contexte scientifique, est susceptible de s'inscrire dans une problématique plus large du droit *à* l'image. Mais elle relève aussi d'un droit *de* l'image, puisque ce copyright mentionne la source de la première publication de cette

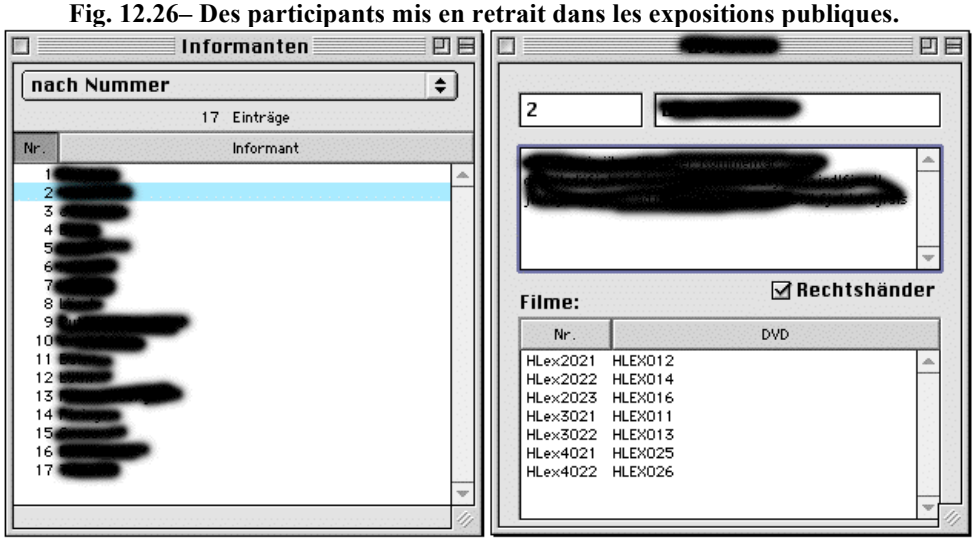
[711] BU Bridge 2000, vol.3, n°20, p.2 http://www.bu.edu/bridge/archive/2000/01-21/features3.html ou sur http://www.bu.edu/asllrp/cslgr/

photographie. Celle–ci ne peut donc être manipulée en dehors du consentement du figurant d'une part, et sans faire référence à ceux qui l'ont produites et rendues publiques (des auteurs scientifiques) d'autre part. Nous retrouvons, dans la mise en scène de ces photographies, la position frontière de ces figurants.

2–3. 2) Les mises en scène d'extraits de corpus.

Les images de corpus, qui n'ont pas été (re)produites en laboratoire à des fins d'illustration, impliquent quant à elles plus spécifiquement des personnes sourdes extérieures aux sites scientifiques de travail. Les figurants sont plus rarement nommés. La liste des locuteurs qui ont participé aux enregistrements peut figurer dans le corps du texte ou en remerciement, comme le font les Allemands et Hollandais de notre corpus. Mais les premiers n'en diffusent aucune image (elles sont reproduites par des membres du laboratoire), tandis que les seconds peuvent en inclure des exemples. Mais ils n'indiquent pas lesquels de ces locuteurs apparaissent dans les extraits sélectionnés. Ce type d'informations est par exemple soigneusement masqué dans la présentation publique, par des Allemands, d'un outil informatique de constitution et de gestion d'une base de données sur des énoncés gestuels.

Fig. 12.26– Des participants mis en retrait dans les expositions publiques.



{R. Konrad, T. Hanke & A. Schwarz, 1998, p.5}

Les références sous ces images, lorsqu'elle sont publiées, sont alors des codes permettant une forme d'anonymat pour ces locuteurs. Les publications françaises de notre corpus se démarquent cependant sur ce point. Nous avons veillé à diversifier les auteurs de ce pays. Il ressort, au–delà de cette diversité, la mise en avant systématique de l'identité particulière des locuteurs rencontrés. Il faut rappeler, parallèlement, la quasi–absence d'acteurs de recherche sourds dans ce pays. Ces locuteurs sont bien souvent présentés ici sous les traits d'auteurs littéraires, pour leur style d'expression, leur statut professionnel, ou le type de productions filmées (poème, comptines, récits…). Ainsi pouvons–nous lire, en exergue d'un livre de D. Bouvet (1996c) :

> « Que Joël Liennel, professeur en langue des signes et chorégraphe, soit ici chaleureusement remercié pour sa prestation de conteur. La qualité de celle–ci transparaît dans les 143 photos qui illustrent l'ouvrage ».

M. A. Sallandre (2003) détaille pour sa part, autour d'une succession de vignettes photographiques, l'identité des différents participants aux enregistrements d'un corpus collectif. Les images sont ensuite indexées par une abréviation du nom de l'auteur–figurant, la mention de l'histoire ou du thème abordé (les mêmes pour plusieurs locuteurs), et des indications de temps, permettant de retrouver la séquence dans le corpus. Les références ainsi construites impliquent les initiales ou le prénom du locuteur ; Mais elles renvoient aussi à un contexte de travail, et de publication, particulier, dont ces images ne seront plus dissociées.

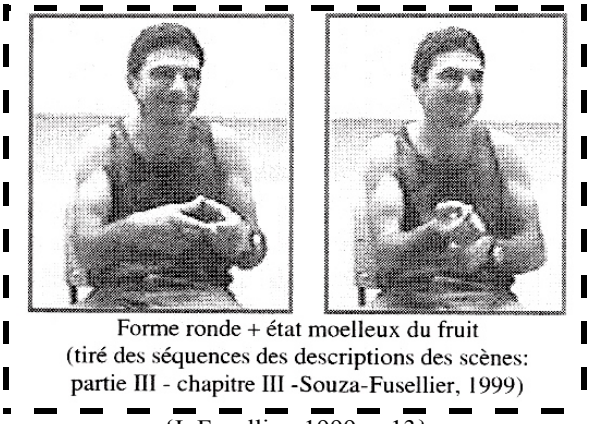
Fig. 12.27– Des images attachées à une recherche : ses conditions d'enregistrement, ses supports.



{M. A. Sallandre, 2001, p.137}

Parce que ces représentations sont désormais attachées à des analyses particulières, ces linguistes peuvent s'auto–citer lorsqu'ils utilisent les extraits d'un corpus qu'ils ont eux–mêmes étudiés.

Fig. 12.28– Quand un chercheur se cite pour utiliser ses propres images.



{I. Fusellier, 1999, p.13}

Ainsi, s'il n'y a pas ici de mention de copyright, l'utilisation de ces images ne pourrait cependant pas se faire en dehors des pratiques classiques de citations et de références scientifiques. Elles appartiennent à ceux qui les ont produites et analysées. C'est ce que viennent formaliser les nouvelles pratiques de signatures de consentement à la prise de vue, et

de renoncement aux droits d'image, dans ce pays. Elles engagent par ailleurs les chercheurs à restreindre leur usage de ces films à des fins scientifiques.

Un dernier cas de figure vient dissocier les auteurs de documents vidéo en langue des signes, de ceux de leurs analyses linguistiques. M. Blondel (2000b) a par exemple étudié, en France, des comptines dans différentes langues des signes. Elle mobilise à ce titre des vidéos commerciales, et des documents pédagogiques créés par des enseignantes. Ces auteurs, et propriétaires, sont alors cités sous les images reprises. Il est cependant intéressant de signaler qu'en dehors du droit de reprendre des images de poèmes, contes ou comptines créées et diffusées par des acteurs non scientifiques, des linguistes, de différents pays, mentionnent également l'autorisation qui leur a été accordée de travailler sur ces créations (par exemple, R. Sutton–Spence & al., 1999). Bien plus qu'un droit à l'image ou de l'image, il s'agit ici de respecter des droits d'auteurs d'une part, et de faire valoir l'authenticité des énoncés étudiés d'autre part. S. Taub (2001) remercie ainsi une artiste sourde américaine, E. M. Lentz, d'avoir accepté – et même encouragé – l'analyse de ses poésies. Nous ne trouvons pourtant aucune photo de ces œuvres dans cet ouvrage. Des dessins servent ici d'illustrations. Ils reprennent les traits de l'artiste. Nous voyons donc que les relations qu'entretiennent ces scientifiques avec des locuteurs de langues des signes se jouent sous différents registres. Les formes de présence de ces personnes sourdes sont alors diversifiées. Il apparaît néanmoins que l'identité des figurants dans les publications, qu'ils soient issus du laboratoire ou non, est toujours un élément de mise en scène central. Il est, sur ce point, particulièrement intéressant de s'attarder sur les représentations figuratives de locuteurs.

2–3. 3) Factures et expositions de dessins de locuteurs.

Le recours à des dessins est présenté par plusieurs auteurs comme le moyen de respecter l'anonymat des locuteurs rencontrés. Ce point est par exemple explicite dans H. Poizner & al. (1987, p.x). D'autres linguistes, rencontrés lors de nos recherches, considèrent par ailleurs que le dessin est parfois plus approprié pour mettre en évidence certains détails. Il permettrait une meilleure visibilité et compréhension des signes ainsi représentés. Certains auteurs (ou équipes) articulent alors différents supports et ressources graphiques, tandis que d'autres ont exclusivement recours à l'un d'entre eux. En analysant la facture et la présentation des dessins insérés dans les publications de notre corpus, force est de constater que nous retrouvons ici les mêmes problématiques que celles décrites à propos d'images vidéos ou photographiques.

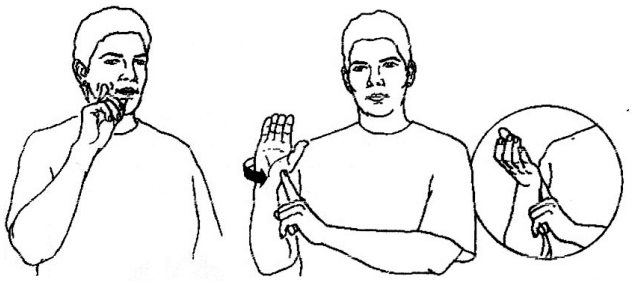
Tout d'abord, si l'anonymat des locuteurs est en effet respecté dans certaines publications, il souligne, à l'inverse, l'origine de leur production. Les visages et profils particuliers des différentes personnes rencontrées, ou d'une communauté de locuteurs, s'effacent derrière quelques visages. Ceux–ci, et le style des dessins, varient cependant de façon notable d'un auteur (ou d'une équipe) à l'autre. En témoigne cette juxtaposition de dessins, représentant différents signes, tirés de notre corpus de textes. La facture et les visages de ces dessins qui se veulent neutres, ou de portée générales, constituent une forme de label.

Fig. 12.29– La marque de fabrique des dessins de signes.



Figure 17 : Cl:pomme-TOMBER[spirale]
'la pomme tombe en faisant des roulades'
(Dessin F. Aeschbacher)

{M. Blondel, 2000b, p.33}



DEAF: Contact cheek variation, preceding CULTURE.

{S. C. Gerhold, 2000, p.4}



fig. 14

ORDONNER

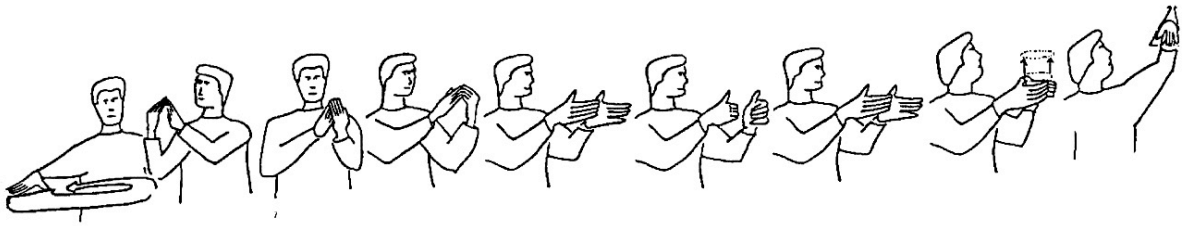
PL. VIII 5 p. 76



fig. 15

COMMANDER

{D. Bouvet, 1996c, p.69 : images de Lambert, 1865 et IVT, 1986}



{G. Bras, 2001, p.59}

L'origine de ces représentations est visible pour les chercheurs de ce domaine d'étude. Si ce travail est collectivement reconnu, ces dessins peuvent être repris par d'autres auteurs, pour leur double qualité (généralité et label). Les dictionnaires d'*IVT*, par exemple, représentent en France une référence commune. De nombreux linguistes en reprennent les vignettes pour décrire des gestes de la LSF, hors contexte. Mais lorsqu'il s'agit de mettre en évidence un regard particulier sur la langue étudiée, et de traiter d'un corpus spécifique, de nouveaux dessins sont alors produits. À travers ces représentations, les auteurs s'engagent sur l'authenticité des données, mobilisent des ressources propres, et exposent déjà leur analyse. L'apposition du copyright, ou de la signature de l'auteur, peut alors concerner ces productions graphiques. C'est donc la propriété – et l'autorité – du laboratoire ou de l'auteur qui est ici mise en avant.

Fig. 12.30– Copyright et signature de représentations graphiques de signes.

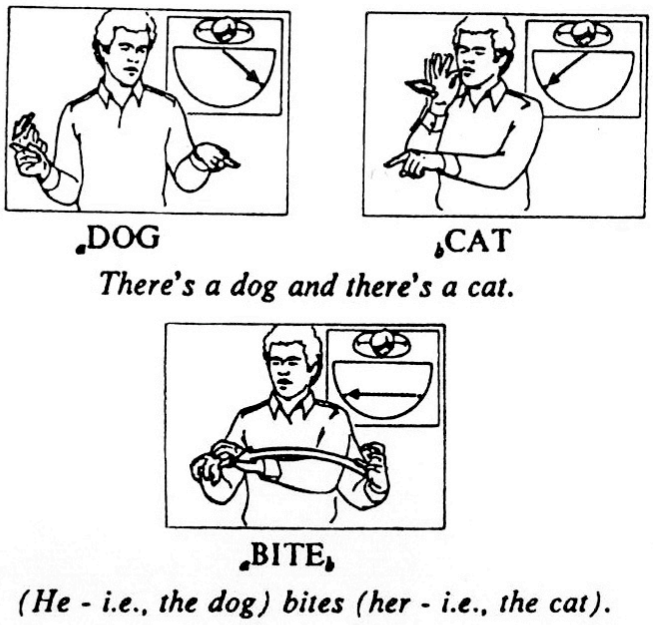


FIGURE 4. ASL verb agreement morphology.

Illustration copyright Ursula Bellugi, The Salk Institute for Biological Studies, La Jolla, CA, 92037.

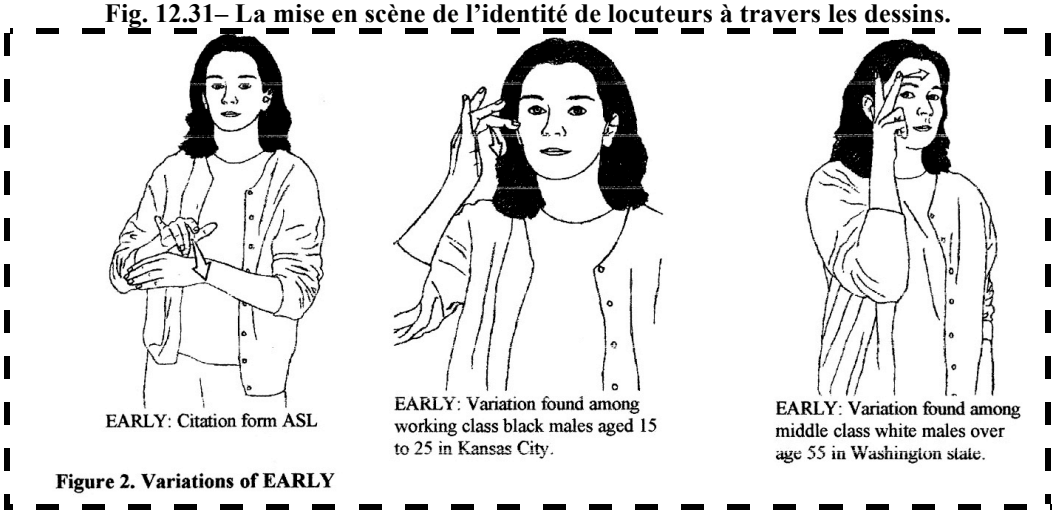
Copyright {D. C. Lillo–Martin, 1991, p.30}



Signature : initiale de l'auteur sur les dessins {Y. Delaporte, 2000, p.40}

Ces deux derniers exemples montrent par ailleurs que des logiques différentes de représentations sont à l'oeuvre. Le premier laisse penser que un ou deux visages constituent des standards, tandis que le second met volontairement en scène leur diversité. L'un est le produit d'un laboratoire de psycholinguistique, l'autre celui d'un ethnologue. Ce dernier donne littéralement à voir la diversité des personnes qu'il a rencontrées, et décrit lui–même les signes observés. Le premier auteur décrit quant à lui les différentes vues qu'un enregistrement vidéo permet. Il engage les ressources et la responsabilité d'un laboratoire, et permet le respect de l'anonymat des locuteurs rencontrés. Chacun de ces auteurs entend mettre en avant, de la sorte, l'authenticité de l'observation des gestes décrits. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si les personnes représentées par le Salk Institute sont des figures inventées ou non. Il est cependant probable qu'elles représentent des chercheurs sourds du laboratoire. Dans une autre publication, élaborée au sein de Gallaudet University, ce détail est en effet explicité. L'auteur, une personne sourde, a servi de modèle au dessinateur ; Elle représente, comme les assistants de recherche sourds qui produisent photos et vidéos dans les laboratoires allemands et québécois, la diversité des locuteurs rencontrés. Dans cet exemple, ceux–ci sont issus de différentes régions et classes d'âge, et appartiennent à des communautés distinctes.

Fig. 12.31– La mise en scène de l'identité de locuteurs à travers les dessins.



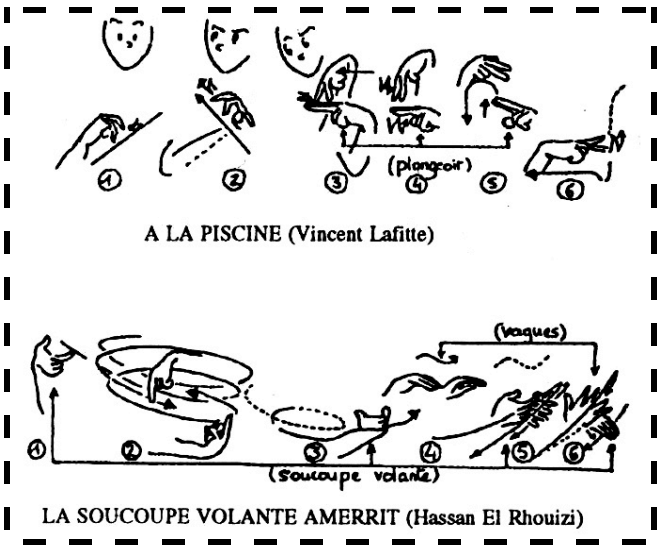
{S. C. Gerhold, 2000, p.3}
« Drawings in Figures 1 and 2 by editor Robert C. Johnson,
modeled by author of article, Sara C. Gerhold » (id. p2)

Dans d'autres cas, comme au Québec, deux situations sont possibles. Soit les dessins représentent des membres sourds de l'équipe, soit ils reprennent les traits d'un visage neutre, ou par défaut, en l'occurrence celui de la dessinatrice (entendante). Nous ne savons pas, pour ce qui concerne l'ethnologue Y. Delaporte, s'il représente, dans l'exemple cité, les véritables visages des personnes rencontrées. Il met cependant en scène certaines caractéristiques sociales. D'autres auteurs sont plus explicites sur ce point. Les dessins de C. Cuxac (2000), par exemple, représentent clairement G. Bouchauveau, dont l'apparence se transforme avec les corpus vidéo étudiés, réalisés à différentes périodes.

Entre la mise en avant, via les visages représentés, du travail et de l'autorité des chercheurs d'un laboratoire, ou de l'identité des auteurs des productions gestuelles étudiées, il existe un troisième cas de figure. P. Jouison, par exemple, appose sa marque dans les dessins

qu'il produit, en proposant toujours les mêmes types de visages. Ces représentations graphiques, comme nous l'avons déjà évoqué dans la partie précédente, tendront à l'épure, pour s'effacer ensuite derrière une écriture spécifique. Ce chercheur mentionne cependant, sous ces dessins, l'auteur (littéraire), et le titre, des récits partiellement décrits.

Fig.21.32– Marque de fabrique des dessins et mention de l'auteur des énoncés décrits.



{P. Jouison, 1983, éd. 95, p.49}

Nous voyons ainsi, au–delà de la diversité des modes d'exposition et de référencement des représentations réalistes des données, l'importance de la mise en scène, dans les publications, du rapport entre chercheurs et locuteurs d'une part, et de l'identité particulière des personnes sourdes rendues visibles d'autre part, qu'elles soient des informateurs, des auteurs littéraires ou des acteurs de recherche.

2–3. 4) Biais et portée de la visibilité de sourds dans les publications.

Nous avons montré la diversité des statuts et contributions possibles de locuteurs sourds dans les publications. Certains auteurs mentionnent explicitement à quel titre des personnes sourdes apparaissent dans l'exposition publique de leurs recherches. La nature de leur contribution est de ce fait limitée ou balisée. À l'inverse, et bien souvent, les auteurs (y compris sourds) cherchent à tirer parti de la polysémie possible de ces images. En mettant en scène des membres de sourds de l'équipe, ils déclinent de plusieurs manières leur travail de représentation. Ces figurants seraient en effet des représentants d'une communauté linguistique (et certains traits particuliers de leur identité vient soutenir ce statut) ; Comme maillon de la chaîne de traitement des données, ou comme interlocuteur du chercheur sur le terrain, ils sont des garants de l'authenticité des données exposées ; Et comme acteurs visibles des recherches publiées, ils seraient les porte–parole des activités de recherche menées en laboratoire ou sur le terrain. Ces personnes, autant que leurs images, permettraient de conserver et de mettre en scène une certaine traçabilité du travail scientifique. Cette lecture semble largement partagée. Elle s'applique également aux publications faisant pourtant état d'une toute autre distribution des tâches et des responsabilités entre personnes sourdes et entendantes visibles dans ces publications.

Nous avons eu l'occasion d'assister à plusieurs « événements » rendant explicite ce décalage entre ce qui est dit ou inscrit dans ces textes, et ce qui en est lu ou perçu. Des personnes sourdes, figurant comme auteurs littéraires dans des publications, se sont vues demandées des informations sur les constructions théoriques défendues par les auteurs. Le désagrément, engendré par ces questions auprès de personnes extérieures à ces recherches, a conduit à des rappels à l'ordre des chercheurs par les figurants/auteurs littéraires. Ces derniers considéraient en effet que ces données ne devaient pas être montrées à ce public–là, sourd, mais à d'autres chercheurs, entendants.

Cette anecdote n'est pas un fait isolé. Ce type de décalage peut être décliné de différentes manières. A. M. Young et J. Ackerman (2001), des chercheurs anglais, respectivement entendant et sourd, mentionnent à l'inverse, que leurs efforts pour construire une relation de travail équitable entre eux n'étaient pas crédibles aux yeux de leurs interlocuteurs (notamment sourds). Pour ces derniers, ou bien la personne entendante servait d'interprète au chercheur sourd, ou bien la personne sourde n'était qu'un assistant ponctuel dans le travail du chercheur entendant. A. M. Young et J. Ackerman mettent en avant ici le poids de rapports de domination séculaires entre sourds et entendants, qui brouille l'image qu'ils auraient voulu donner de leur recherche. Il nous faut en effet souligner qu'ils mettaient précisément eux–mêmes en avant leur identité particulière. Leur collaboration permettait de croiser les regards de chercheurs sourd et entendant. Leur recherche portait sur la mise en place d'environnement de travail en langue des signes, associant des travailleurs sourds et entendants (A. M. Young, J. Ackerman & J. G. Kyle, 2000). Cette collaboration facilitait alors le recueil des données, auprès des entendants pour l'un, auprès des sourds pour l'autre. L'identité particulière de ces acteurs de recherche est donc bien mise en scène. La lecture qui en était attendue ne correspond cependant pas à celle qui est le plus souvent réalisée de ce type de collaboration.

Les personnes sourdes visibles dans les publications portant sur les langues des signes sont en quelque sorte engagées, en tant que locuteurs, dans ces recherches. A. M. Young et J. Ackerman (2001) mentionnent ainsi que la propension du chercheur sourd à représenter cette population a été évaluée et discutée par leurs interlocuteurs (ce qui ne fut pas le cas du chercheur entendant). Au–delà de la diversité des pratiques et des mises en scène, un mode de lecture prévaut. Il peut être volontairement utilisé dans certaines controverses ou rivalités entre chercheurs. Il est en effet toujours possible d'interpréter les remarques ou revendications professionnelles d'assistants de recherche sourds, comme des confirmations ou des désaveux vis–à–vis des positions méthodologiques ou théoriques défendues par des chercheurs entendants. L'interprétation par une linguiste française, A. Millet (1998), et par des chercheurs américains, C. Neidle, J. Kegl, D. MacLaughlin, B. Bahan et R. G. Lee (2000), des propos de L. Lelièvre (1996), assistante de recherche sourde, et de C. Dubuisson (1996), linguiste et directrice de l'équipe de l'Uqàm, concernant les difficultés et modalités de recherche entre informateurs, assistants et chercheurs, relève, à notre sens, de cette démarche. Ce qui est intéressant ici, c'est que la nature des relations entre sourds et entendants est un

point décisif dans l'évaluation, sur une scène internationale, de ces recherches. Le pouvoir, de ce point de vue, de la parole des assistants ou chercheurs sourds doit être souligné.

La mobilisation des sourds présents au *Theorical Issues of Sign Language Research* à Amsterdam en 2000 n'a ainsi laissé personne indifférent. Elle a ponctuellement eu l'effet d'une révolution. Elle n'a pourtant pas concerné les modalités de recherche, mais les conditions de participation des sourds à ce type de colloque. Il a en effet mis en évidence de profonds décalages entre sourds de différents pays, concernant la disponibilité et le financement d'interprètes dans les différentes langues des signes représentées. Cette situation a aussi révélé de manière contrastée la position de sourds et d'entendants dans ces rassemblements scientifiques. Ces derniers partagent une langue de travail commune, l'anglais, ce qui n'est pas le cas des congressistes sourds. Une trentaine d'entre eux se sont rassemblés sur place, puis se sont concertés par internet, et ont diffusé, un mois plus tard, le « Manifeste d'Amsterdam », posant quelques lignes de fonctionnement pour les prochains congrès. Ceci montre la capacité des acteurs de recherche sourds à se mobiliser collectivement, mais aussi l'immédiate attention que cela suscite de la part des chercheurs entendants.

Les locuteurs sourds sont ainsi au cœur des processus de communication, de certification et de détractation d'un champ de recherche international dédié à l'étude des langues des signes. Comme le montrent les décalages évoqués entre la démarche d'auteurs et la réception des publications, le fait que les locuteurs soient reconnus entraîne une certaine forme d'engagement, qui n'est pas toujours souhaitée ou anticipée, de la part de ces personnes comme des chercheurs concernés. La visibilité des données, et de l'identité particulière des figurants, autorise une multiplicité de lecture. Elle permet à ce titre de maintenir un espace de dialogue et de débat entre des chercheurs de démarches théoriques et graphiques contrastées.

Conclusion. Les objets frontières d'un champ de recherche.
Penser les acteurs et les supports d'une communication internationale.

Ce chapitre était consacré à l'analyse des formes de contribution de sourds aux recherches linguistiques sur des langues des signes. Nous avons tout d'abord décrit leurs tâches et statuts au sein d'un laboratoire dédié à l'analyse de la LSQ. Nous avons montré que ces différents rôles dans le travail scientifique sont le fruit d'une histoire qui se poursuit toujours aujourd'hui. Le Québec a connu une institutionnalisation rapide de lignes de recherches sur la LSQ. Des sourds ont fait d'emblée partie de cette équipe universitaire. Ce développement de recherches institutionnelles sur cet objet ne s'appuie cependant pas sur un tissu de relations avec les acteurs d'un réseau de communication en langue des signes. Ceci explique la position centrale de médiateurs sourds, permettant et organisant les échanges entre deux mondes sociaux relativement peu imbriqués l'un dans l'autre, celui de la recherche universitaire, et celui des sourds locuteurs de langue des signes. Les différents statuts de sourds dans la recherche se déclinent ensuite, de part et d'autre de cette figure de médiateur. D'un côté figurent des signeurs anonymes, ponctuellement sollicités dans la production de corpus ; De l'autre s'organisent peu à peu plusieurs pratiques et corps professionnels autour de la production et du traitement de ces données. Nous avons insisté sur l'importance, pour

les linguistes de ce laboratoire, du regard et des savoir–faire spécifiques, et pour une large part incarnés, de locuteurs natifs de langue des signes. Ce type de ressource est mobilisé dans le travail d'inscription et d'analyse des corpus réalisés. Mais ces compétences sont également mises à profit dans la production de nouvelles données. Des sourds prennent alors en charge des activités d'élicitation ou d'expérimentation auprès d'autres sourds. Les statuts de locuteurs dans la recherche se multiplient. Ils sont cependant difficilement reconnus et stabilisés d'un point de vue administratif. Ces postes peuvent en effet impliquer des sourds qui n'ont pas de diplômes universitaires. Ils sont le fruit d'une hybridation de rôles. Ils ont été construits par l'implication progressive d'informateurs dans la recherche universitaire. Il existe en effet, par ailleurs, des linguistes sourds. Ils peuvent, dans le cadre de leur formation ou de leur travail, réaliser certaines de ces tâches. Mais elles ne sont pas là leur principale activité.

Cette étude de cas montre tout d'abord l'importance de la genèse et des formes d'institutionnalisation de recherches linguistiques sur des langues des signes. Elle met ensuite en évidence une organisation du travail centrée sur la production et la manipulation de représentations graphiques à partir de données vidéos. Nous avons montré la contribution centrale et diversifiée d'acteurs de recherche sourds. Certains d'entre eux traversent l'ensemble de la chaîne de traitement, et participent à la mise en scène de ces analyses dans les publications. Ils représentent, dans cet espace graphique, les données et les aspects étudiés par les linguistes. Nous nous sommes ainsi attardés sur le fait que des acteurs, qui font partie de l'objet d'étude, constituent non seulement les pièces décisives de dispositifs socio–techniques de recherche, mais soutiennent également l'autorité des auteurs des analyses publiées, et l'authenticité des données exposées. Monde scientifique et monde étudié trouveraient à s'articuler dans cet espace graphique.

Dans la première partie de cette recherche, nous avons insisté sur l'importance des lieux où sourds et hommes de sciences se sont « rencontrés », c'est–à–dire, où les premiers ont été perçus par les seconds comme des objets d'étude et d'expérimentation possible. Ces lieux, qu'étaient alors la cour d'Espagne ou les cercles de la Royal Society et de l'Académie des Sciences, étaient marqués par l'autorité de la parole de ceux qui y étaient rassemblés. C'est là que la démutisation et l'éducation de sourds ont pu être définies comme des faits scientifiques, et que leur instruction a pu être collectivement perçue comme une voie d'expérimentations. Comme S. Shapin et S. Schaffer (S. Shapin, 1988, 1991 ; S. Shapin & S. Schaffer, 1993 ; S. Schaffer, 1998) l'ont, à notre sens, brillamment montré, organisation sociale et construction du savoir sont inextricablement liées. Le 20ème siècle donne à voir une autre dynamique entre espace social et recherches scientifiques. La scène publique des tables de concertation gouvernementales, des manifestations politiques, et des organisations associatives, représente de nouveaux espaces de débats. D'autres formes d'autorité s'y construisent. Les acteurs de recherche institutionnels sont plus directement interpellés. Comme D. Pestre (1998, 2002, 2003) le souligne à travers les périodisations qu'il propose, les formes d'articulation entre sciences et société se transforment. Nous désignons par là la manière dont, à une époque donnée, les membres d'une société conçoivent, s'approprient et discutent les modalités de construction de savoirs sur le monde. Au milieu du 20ème siècle, les

prises de parole publiques de personnes sourdes ont plus d'emprise. Elles semblent légitimes. Elles expriment la réalité des personnes concernées, en dernier recours, par les politiques et les recherches construites autour de leurs situations sociales et de leurs pratiques linguistiques. C'est dans cet espace–là, celui des revendications politiques et des médias, que des chercheurs ont vu, dans ce qu'on appelait les gestes des sourds, un objet d'étude linguistique ou anthropologique possible. Nous avons abordé, dans cette dernière partie, ces autres lieux que sont les laboratoires et les publications scientifiques. La présence, visible, de locuteurs dans les recherches apporte une certaine légitimité et autorité à leurs auteurs. Mais la visibilité de sourds, dans ces espaces, modifie également le statut de ces figurants, et leur confère certaines responsabilités.

C'est à ces questions que nous nous sommes intéressés, à partir d'un terrain plus éclectique et plus international. L'analyse des processus de production des images destinées aux publications, dans une équipe allemande, a montré que l'identité des figurants n'est pas un résidu. Elle participe à la construction de l'autorité de textes, mais aussi de différentes expertises et responsabilités. L'analyse d'un corpus international et aléatoire de publications linguistiques sur différentes langues des signes, a permis de mettre en évidence que l'identité des personnes rendues visibles dans les écrits, est également mise en scène dans la réalisation de dessins de locuteurs. Les images vidéos, photographiques et figuratives maintiennent ouvert un espace de confrontation et de débat entre chercheurs de perspectives théoriques, et de pratiques méthodologiques, différentes. Le principe d'une frontière anthropologique, entre sourds et entendants, et d'une mise en scène de la présence de locuteurs dans ces recherches – qu'ils soient des informateurs, des auteurs littéraires ou des acteurs scientifiques –, sont reconnus par un collectif de linguistes, sur une scène internationale. Ils constituent des points de repère communs. La présence visible de locuteurs dans les études linguistiques sur les langues des signes entérinerait ainsi une définition très générale de l'objet, et le principe de participation de personnes sourdes dans le processus de recherche.

Compte tenu des difficultés évoquées de standardisation des systèmes de transcription, les images publiées de personnes sourdes locutrices de langues des signes joueraient un rôle central dans les processus d'*écriture* et d'*évaluation* de ces recherches. Elles sont à la fois la synthèse d'une analyse et une forme de présence de l'objet dans le texte. Le statut hybride de ces documents renvoie à la position frontière des figurants, autant objet, auteur artistique, qu'acteurs de la recherche, dans cette mise en scène publique, comme dans le travail en laboratoire. Cette ambiguïté entre trace et construction des images vidéos exposées dans les publications, participe à la clôture du texte publié, et cadre le processus de certification. La standardisation d'une telle forme d'écriture engage des questions d'ordre politique. La définition de la surdité, et des différentes compétences construites au cours de ces recherches, *organise* ces publications, mais elle *se stabilise* aussi à travers elles.

Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, à propos de l'essor de recherches françaises sur la langue des signes, la mise en scène de la présence et de l'identité de locuteurs, dans le travail scientifique, peut passer par d'autres médias que l'image. Elle peut se faire dans l'écriture elle–même du texte des publications. Nous avons cependant

évoqué l'engouement général aujourd'hui pour la manipulation et l'insertion d'images dans ces productions. La France ne fait pas exception. Nous avons mentionné, à ce sujet, les tentatives de C. Cuxac et de P. Jouison, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, pour trouver des alternatives à l'écriture. Le premier cherche un environnement de travail et de publication à même l'image. Le second explore des outils d'inscription, graphiques et culturels, spécifiques, et oeuvre à l'émergence d'une écriture de la langue des signes. Si nous voyons que P. Jouison cherche, de la sorte, à effacer la marque de l'auteur des productions gestuelles écrites, il fonde néanmoins sa démarche, comme C. Cuxac, sur la manipulation de corpus vidéos, qui constituent les documents de référence.

C'est dans ce contexte de manipulation de supports vidéos, et de valorisation d'une communication par l'image, que sont développés, depuis la fin des années 1990, des outils informatiques de segmentation, de transcription, et de partage, de corpus vidéos de langues des signes. Nous avons mentionné que les figurants sourds des publications linguistiques montrent qu'une certaine traçabilité des données et de leur traitement est possible, qu'un monde existe derrière ou à travers les publications. Nous avons cependant également décrit comment ces différentes étapes et acteurs, réels ou virtuels, sont ramassés et représentés en un seul lieu, dans les images publiées et leurs figurants. Ces outils informatiques permettraient en quelque sorte de déplier ces manipulations et représentations, à travers lesquelles sont construites les analyses linguistiques. Ils donneraient non seulement accès à l'ensemble de la chaîne de traitement, mais aussi à la totalité du corpus. Ils démultiplieraient de la sorte les points de dialogue et de confrontation entre chercheurs. C'est là tout au moins une première description de la conception et des attentes de ces outils. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de rendre compte de ces pratiques, encore en construction. Nous nous intéresserons cependant, dans le chapitre suivant, à des activités de conception collective de tels outils, à travers l'observation d'une collaboration entre linguistes, cogniticiens et informaticiens, autour de l'élaboration d'un corpus et d'un éditeur de transcription.

Nous voudrions, avant d'aborder ce sujet, évoquer les autres types de problématique que soulève l'essor d'un travail par et via l'image. Comme le suggère l'apposition de copyright sous des représentations graphiques ou photographiques de locuteurs, ces pratiques interrogent sur la manière dont se déclinent, dans ces recherches, les formes de propriété, de droit, et d'auctorialité. Elles invitent à questionner de manière plus large les rapports entre sciences et société. Nous voyons se construire, à travers ces recherches et leurs images, une certaine conception des sourds, en science comme dans la société. Mais nous voyons également à l'œuvre, au cœur de pratiques scientifiques, un certain rapport à l'image dans notre société, organisant les formes d'autorité, de responsabilité, et de propriété, dans les productions scientifiques. Nous avons volontairement limité ici notre terrain d'investigation, dans la mesure où ces questions ne semblent pas directement liées aux formes de négociation des cadres de la discipline, d'institutionnalisation de lignes de recherches sur les langues des signes, ou de construction d'un espace collectif de certification et de débat sur ces objets. Pour aborder ces thématiques autour de l'image, il faudrait s'intéresser davantage à leur fabrication, aux techniciens impliqués, et aux choix des supports. Nous avons, par exemple, particulièrement peu mentionné le travail, et le statut, des dessinateurs, ou des techniciens

réalisant les prises de vue. Leur contribution semble, de fait, particulièrement peu questionnée dans ce champ de recherche. Par ailleurs, l'informatisation évoquée des conditions de travail des linguistes, est susceptible de faire intervenir d'autres supports, et d'autres formes de présence de locuteurs. Plusieurs équipes d'informaticiens travaillent en effet à la réalisation d'avatars signants. Ces humanoïdes pourraient à leur tour représenter les données étudiées. Leurs productions pourraient être comparées à celles de locuteurs, ou confrontées à leur regard. Reste à savoir sur quoi reposerait la validité de telles productions, et comment ces images seraient mises en scène dans des publications scientifiques.

– Chapitre 13 –

Des outils informatiques d'inscription et de communication.

> « Les efforts faits pour réduire le fait de signer à une représentation bidimensionnelle analogue ou radicalement différentes ont été nombreux mais n'ont jamais été vraiment satisfaisants. Il apparaît nettement si l'on considère le passé que la linguistique a été rendue possible par l'invention de l'écriture. Si maintenant on considère l'avenir, une autre chose apparaît : c'est qu'une linguistique du signe exacte et élégante va selon toute probabilité être rendue possible par le développement rapide de méthodes, non de notation, mais d'enregistrement, d'analyse et de manipulation d'événements visuels et de leurs éléments, électroniquement. » {W. C. Stokoe, 1991, « Semantic Phonology », *SLS*, traduction de B. Garcia, 1995, p.23}

Introduction. L'intégration informatique des recherches sur les Langues des Signes.

Nous souhaitons aborder, dans ce chapitre, la mobilisation d'outils informatiques dans les efforts de standardisation des pratiques de recherches, et de représentations, de différentes langues des signes. Comme nous l'avons signalé dans d'autres chapitres, les linguistes spécialisés dans l'analyse de langues visuo–gestuelles sont confrontés à des difficultés d'inscription et de représentation graphique de ces données. Ces difficultés de transcription, partagées, sont un problème pour cette communauté scientifique. Elles compromettent les processus de communication et de certification. Nous avons montré l'importance des sourds eux–mêmes dans l'élaboration de ces recherches, comme dans leurs mises en scènes publiques. Ils permettent d'articuler un travail d'analyse linguistique, et la présentation, en situation réelle, des données étudiées. L'investissement d'outils informatiques est destiné à équiper ce travail. Il doit faciliter l'accès public aux corpus, et rendre plus explicite le lien entre les représentations graphiques et les données étudiées. Il doit rassembler en un seul objet l'ensemble des ressources de travail des linguistes : corpus, transcription de travail, organisation et écriture des publications. Il serait à ce titre un objet partagé par plusieurs acteurs au sein d'une même équipe (les transcripteurs, collaborateurs, linguistes…), et par plusieurs centres de recherche sur une scène plus internationale.

Nous proposerons, dans un premier temps, un très bref aperçu sur les types d'outils informatiques dédiés à l'analyse de langues des signes. Nous nous sommes en effet investi dans une revue de littérature sur ce type d'initiatives (cf. références en annexe), et avons constaté la diversité de ces outils. Leurs concepteurs y ont inscrit leurs propres outils de transcription, spécifique (HamNoSys par exemple), les critères d'exploitation qu'ils jugent

pertinents, ainsi que les informations qui leur semblent décisives à propos des locuteurs filmés. Ce constat, également effectué par les linguistes eux–mêmes, a suscité des efforts de coordination et de balisage collectif concernant la conception de ces outils. Ils cherchent en effet à recourir aux mêmes formats ou environnements informatiques, ou bien à permettre un dialogue entre ces dispositifs. Ces initiatives montrent, de manière plus ou moins indirecte, ce qui est attendu de l'informatique dans ce champ de recherche. Elle doit soutenir le partage de données vidéos, et la confrontation d'analyses sur une ou plusieurs langues des signes. Certains linguistes cherchent explicitement à normaliser cette pratique d'une exposition des données étudiées. D'autres espèrent une reprise plus internationale de leur graphisme ou logique de classification.

Il nous a ainsi paru opportun, plutôt que de dresser l'inventaire de ces initiatives[712], de nous intéresser surtout aux collaborations et situations de conception donnant naissance à de tels outils. Il est par ailleurs difficile de faire aujourd'hui l'analyse des conséquences, à un niveau théorique ou social, de cette modification des supports de travail et de communication scientifiques. Quelques indications sur la nature des transformations apportées par ces outils informatiques, de transcription d'un corpus de langues des signes, et d'exposition de ces recherches, pourraient par contre être proposées à l'issue du suivi de leur construction et de leur appropriation collective. Par ailleurs, les discussions sur ces outils et leurs enjeux, par les linguistes eux–mêmes, laissent dans l'ombre des aspects importants de ces dispositifs, comme la contribution des informaticiens eux–mêmes, ainsi que les conditions socio–techniques de production et d'appropriation de corpus étudiés dans ces environnements informatiques.

Ce chapitre est alors essentiellement consacré au suivi d'une collaboration entre des linguistes, cogniticiens et informaticiens français, autour de la conception d'un éditeur de transcription, de ses fonctions de traitement d'images, et d'un corpus commun de travail. Nous présentons, dans un premier temps, les grandes lignes de ce projet, financé par le gouvernement français. Il s'agit de préciser les attentes de ces différents chercheurs, les modalités de leur collaboration, et les objets autour desquels se structurent leur travail collectif. Nous décrivons, dans un deuxième temps, à partir de l'observation de réunions communes, les modalités plus pragmatiques d'exposition publique de pratiques de recherches linguistiques sur des langues des signes. Nous montrerons que les informaticiens s'investissent dans un travail de déconstruction des activités et repères des linguistes. Ils cherchent à penser, et à articuler au sein d'un même espace de travail, une diversité de pratiques et de questionnement de recherche. Nous entrerons alors davantage dans le travail de ces informaticiens, en nous focalisant, dans un troisième temps, sur les réunions ne rassemblant que ces chercheurs. Ces derniers pensent et expérimentent le dispositif informatique en construction à travers différentes formes de mise en situation. Ils s'appuient pour cela sur des documents graphiques, mais aussi sur des simulations de requêtes, ou de manipulation de l'outil, par des linguistes. Ils jouent également des opérations de traitement

[712] Les groupes de travail du réseau INTERSIGN répondent très bien à ce besoin, pour ce qui concerne la fin des années 1990, tandis que les actes de colloque des Gestures Workshop ou d'LREC permettent d'actualiser ces informations.

ou de circulation de l'information à l'intérieur du dispositif. Ces informaticiens pensent donc leur objet en action. Ils intègrent, dans ces activités de conception, les manières de faire des linguistes, et certaines représentations de la langue des signes. Nous voyons donc ici l'importance, dans ces activités, des apprentissages croisés réalisés entre ces différents chercheurs. Nous explorerons, dans une dernière section, ce qu'il en est pour les linguistes. Nous nous appuierons pour cela sur l'observation des activités du groupe LS–Colin, mais aussi sur l'analyse de deux thèses où il est fait référence à ce projet.

1– Ressorts et enjeux de la construction d'outils de transcription de corpus de langues des signes.

Avant d'exposer les grandes lignes du projet porté par les linguistes, cogniticiens et informaticiens français, suivi durant deux ans, nous présentons brièvement les enjeux et caractéristiques de l'essor actuel, sur une scène plus internationale, d'outils informatiques de traitement et de représentation d'énoncés en langues des signes. Nous évoquerons ici quelques–uns des logiciels informatiques dédiés à l'analyse de ces langues. Le reste de ce chapitre est davantage consacré aux collaborations et pratiques de recherches qui permettent la construction et l'appropriation de tels outils. Ce sont en effet à des activités de conception collective d'un environnement de travail informatique que nous nous intéressons dans ce chapitre.

1–1. Images, écritures et supports : les mobilités de l'informatique.

L'informatique est massivement investie aujourd'hui par les linguistes spécialisés dans l'étude de langues des signes pour faciliter le transport, le partage, l'annotation et l'exposition de productions de locuteurs sourds. Elle vient répondre à des problèmes de représentation, et de construction de cadres de travail plus largement partagé. Outre le fait qu'elles soient diversifiées, les transcriptions graphiques d'énoncés en langues des signes prennent énormément de temps.

> « Les systèmes de notation demandent un très grand effort en temps : un sondage sur la liste de linguistique des langues des signes en juin 1994 aboutit quel que soit le lieu à des indications de rapports de 1 :10 à 1 :120 (c'est–à–dire deux heures de temps de transcription nécessaires pour une minute de vidéo), largement dépendants de la notation utilisée. » {T. Hanke & S. Prillwitz, 1995, p.1 (tp)[713]}

Ceci a deux types de conséquences. Elle suscite tout d'abord une division du travail, et la constitution d'équipes de transcription dans certaines phases de la recherche. Les efforts sont par ailleurs orientés vers la constitution d'environnement de travail, ou d'outils, rassemblant plusieurs des ressources nécessaires au traitement de corpus vidéo, et permettant de l'accélérer. Compte–tenu d'une convergence d'intérêt pour le geste entre linguistes et

[713] La pagination renvoie au document mis en ligne dans le cadre des groupes de travail d'INTERSIGN, accessible en 2000 sur le site : http///www.sign-lang.uni-hamburg.de/Artikel/1/Muenchen.html
« Notation systems require an extremely high effort in time : A survey on Sign Language Linguistics List in June 1994 resulted in quoted ratios anywhere from 1 :10 to 1 :120 (i.e. two hours transcription time needed for one minute of video), largely depending on the notation used. »

informaticiens, il existe aujourd'hui des possibilités de développement ou d'utilisation d'outils informatiques de manipulation de corpus vidéos de langue des signes.

La mobilité des ordinateurs eux–mêmes facilite la mise en scène de ces derniers documents lors de communications scientifiques et d'échanges moins formels. La digitalisation de corpus vidéos multiplie les possibilités de manipulation et de circulation de telles données, qui peuvent être exposées sur le web ou en CDROM. Elle étend les possibilités d'expérimentation d'une écriture vidéographique par les possibilités d'incrustation de textes ou de traits dans l'image.

> « N'importe quelle invention qui accélérera la mobilité des traces, ou qui améliorera leur immutabilité, ou leur lisibilité, ou leur combinaison, sera aussitôt sélectionnée » {B. Latour, 1985, p.87}

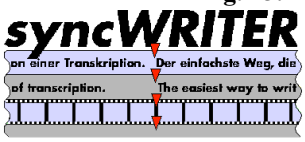
Les linguistes répondent ainsi à la démultiplication des systèmes de transcription, et aux limites de ceux–ci, par différentes initiatives informatiques dans le monde se caractérisant par l'association de corpus vidéos au travail d'analyse et de publication. La synthèse ou la reconnaissance automatique de propos en langues des signes offre par ailleurs des perspectives de mises à l'épreuve inédites des analyses linguistiques mobilisées, par la confrontation de locuteurs et d'artefacts. Ils pourraient également représenter des locuteurs dans certaines présentations publiques.

Fig. 13.1– Visicast : Virtual Signing, Capture, Animation, Storage and Transmission
{Schulmeister R., 2000, http://fiff.informatik.uni-bremen.de/itb/fk13.html}

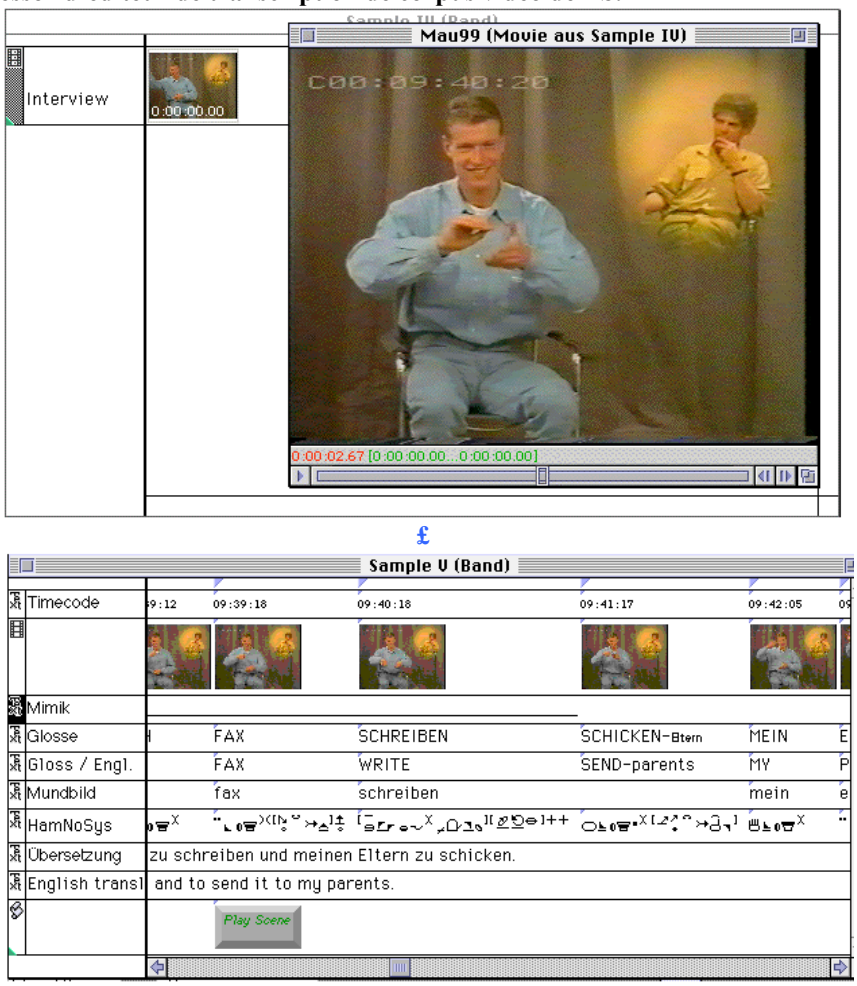


L'essor d'éditeurs de transcription répond au besoin d'un travail de manipulation de corpus vidéo, de gestion du temps de transcription, de concentration de différentes ressources, et de mise en place d'un cadre de recherche collectif.

Fig. 13.2– L'essor d'éditeur de transcription de corpus vidéo de LS.



{T. Hanke T. & S. Prillwitz, 1995}



Ils supposent des conditions particulières d'enregistrement, dignes de studios professionnels. Il se construit, parallèlement au développement d'éditeurs de transcription, des projets d'élaboration commune, ou de partage sur une scène internationale, de larges corpus de plusieurs langues des signes.

Fig. 13.3– Essor d'une qualité vidéo et de certaines conditions d'enregistrement
{Boston University, http://www.bu.edu/asllrp/signstream/screenshots.html}



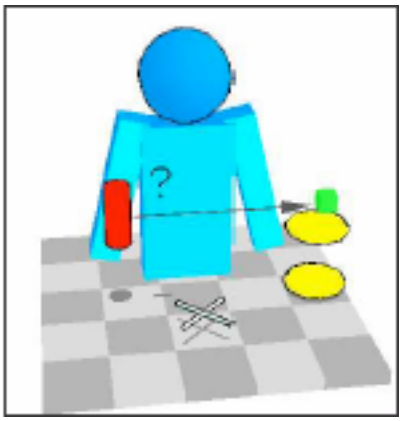


Ce développement d'outils informatiques est cependant lui aussi marqué par la diversité des initiatives, des formats et des formes d'organisation. Une coordination des équipes de recherche semble primordiale, aux yeux de nombreux linguistes. C'est ainsi que le réseau européen INTERSIGN[714] s'est constitué à la fin des années 1990. Des groupes de travail thématiques, rassemblant des chercheurs de différents pays, d'Europe et d'Amérique, ont été organisés pour définir quelques règles et repères communs afin de rendre ces différents outils compatibles entre eux.

Les chercheurs français rencontrés ici s'inscrivent dans cette même logique. Ils veulent construire un éditeur de transcription qui soit adapté à leurs prises de recherches. Ils souhaitent en particulier pouvoir rendre compte de constructions iconiques dynamiques, ainsi que de l'utilisation pertinente de l'espace, en langue des signes. Ils veulent travailler dans un environnement permettant d'articuler transcriptions et corpus vidéos, mais aussi de questionner leurs données dans une logique plus visuelle, et à plus grande échelle.

Fig. 13.4– Outils de traitement d'image {P. Dalle, 2006, p.53}

Reconstruction de la scène de narration

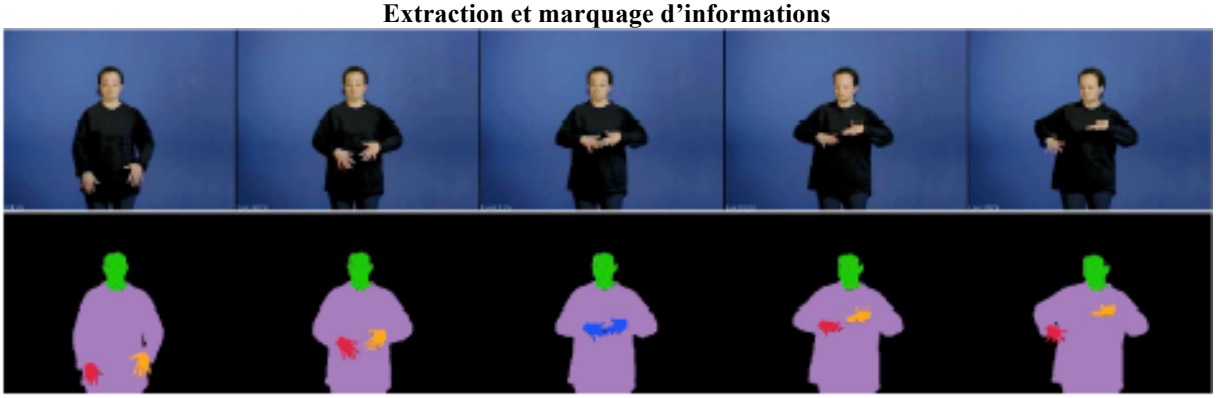


Historique du mouvement appliqué à la langue des signes



[714] Intersign, 1997, « ESF Network : Intersign », http://www.sign-lang.uni-hambourg.de/intersign/InterSign.html

Extraction et marquage d'informations



1–2. Les grandes lignes d'une collaboration française.

Nous exposons, dans un premier temps, les grandes lignes caractéristiques d'un projet français associant, durant deux années, des linguistes, des cogniticiens et des informaticiens. L'organisation du travail, et de ce groupe, autour de la construction d'un éditeur de transcription et d'un corpus commun, est ensuite présentée de façon globale. Le détail des situations de collaboration et de construction des objets intermédiaires du collectif est développé dans la section suivante.

Nous nous appuyons essentiellement dans ce qui suit sur les réunions de ce groupe, nommé LS–Colin, et quelques moments d'échanges plus informels (voir en annexe)[715]. Le dossier de description du projet, les écritures intermédiaires collectives, ainsi que les présentations publiques de l'équipe, sont aussi des ressources de ce travail. La démarche engagée ici consiste à identifier les acteurs et les étapes du projet, tels qu'ils sont (re)définis dans les échanges. L'analyse[716] porte sur le travail qui est réalisé entre ces acteurs, ainsi que sur les supports et objets qu'ils utilisent ou produisent. Cela suppose la mobilisation ponctuelle d'informations sur ces chercheurs et leurs études en dehors du projet. L'observation des réunions de sous–groupes et de présentations publiques plus individuelles alimente la description proposée des pratiques et des ressources créées à travers cette collaboration.

Le projet initial est un dossier de candidature écrit en 2000 pour le financement d'une « Action Concertée Incitative» associant des disciplines des Sciences Humaines ou Sociales et des Sciences du cerveau, Informatique ou Mathématiques, par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie. Il est présenté par un laboratoire de

[715] Les échanges donnés en exemples dans ce texte sont issus soit de mes propres prises de notes en direct (mention « notes »), soit d'enregistrements audio (mention « transcription »). Pour respecter l'anonymat des participants dans ces extraits, les chercheurs sont décrits au masculin et désignés par leur statut scientifique (analyseur de la langue/concepteur d'outil) et un numéro.

[716] Mon travail a porté sur la définition d'un cadre, objectif et corpus communs, l'explicitation de standards, les représentations d'une transcription et du travail des informaticiens, la description des pratiques de recherches des linguistes (dispositif, relation informateur–chercheur, étapes de recherche), la nature du travail des informaticiens lors des réunions, les prises de positions communes et les apports croisés, ainsi que sur l'organisation et les supports d'échanges du groupe (appartenances professionnelles, modes de convocation de données dans les réunions etc).

linguistique de l'université de Paris 8, impliquant plusieurs de ses étudiants (ne résidant pas tous sur Paris). Celui–ci s'est associé, pour l'analyse de corpus de la langue des signes pratiquée par des personnes sourdes, un autre laboratoire parisien, de Paris 4, consacré à l'étude de la cognition et deux équipes informatiques impliquant aussi des étudiants (de Toulouse 3 et d'Orsay). D'autres acteurs sont mobilisés au cours du projet : des professionnels sourds de la langue, des locuteurs, des interprètes, des étudiants travaillant ponctuellement sur des vacations informatiques et linguistiques, des professionnels de la vidéo et un représentant d'une autre collaboration portant aussi sur la langue des signes. Néanmoins, le projet repose sur l'association de trois types d'experts dans l'analyse de la Langue des Signes à savoir des linguistes, des informaticiens et des cogniticiens, comme l'indique le titre du projet :

> « Langues des signes : Analyseurs privilégiés de la faculté de langage; **apports croisés d'études linguistiques, cognitives et informatiques** (traitement et analyse d'image) autour de l'iconicité et de l'utilisation de l'espace ».

Beaucoup des participants se connaissaient déjà, par des voies différentes : relations universitaires (directeur de recherche–étudiants), actions politiques concernant la langue étudiée et ses locuteurs, recherches antérieures entre certains de ces acteurs.

Typiquement ce projet de recherche s'appuie sur différentes logiques de développement scientifique endogènes au mouvement sourd. Elles trouvent à s'articuler entre elles dans un cadre institutionnel nouveau de promotion des collaborations entre sciences humaines et informatiques. Nous avons déjà souligné l'investissement de C. Cuxac dans le réseau–laboratoire français. Tous les étudiants en linguistique qui participent à ce projet ont suivi les formations de ce chercheur, même s'ils poursuivent ou discutent ses travaux de diverses manières. Cogniticiens et linguistes adoptent en particulier des méthodologies, et une terminologie quelque peu différentes. L'équipe d'informatique parisienne (LIMSI) est engagée dans ce projet par l'investissement d'A. Braffort dans le domaine de l'analyse automatique de gestes. Les relations avec C. Cuxac ont été construites à travers les séminaires de celui–ci, puis lors d'une première collaboration en 1995. Les informaticiens du LIMSI ont par ailleurs mené des recherches sur ce sujet avec d'autres laboratoires informatiques, et ont ainsi déjà expérimenté le travail de conception, de réalisation, et d'analyse de corpus vidéo de langue des signes. Les informaticiens toulousains n'ont pas ce type d'expériences lorsqu'ils s'engagent dans ce projet collectif. Leurs compétences ne sont pas initialement rattachées à l'analyse du geste, mais au traitement d'image. Ils sont par contre insérés dans le tissu local associatif de locuteurs de langue des signes. P. Dalle notamment a construit des liens entre son laboratoire (IRIT) et la structure associative de recherche et d'enseignement autour de la LSF (Les IRIS). Son investissement dans cette langue, et ses efforts de réappropriation des analyses linguistiques de langues des signes, est déjà ancien puisqu'il a participé, comme père d'enfant sourd, au mouvement précédemment décrit. Si la collaboration entre ces différents participants semble ainsi engagée dès le début du projet, les différentes approches restent hétérogènes. La taille ainsi que les ressources matérielles et humaines du collectif sont des éléments inédits et décisifs dans l'approche linguistique et informatique de la langue des signes en France.

1–2. 1) L'articulation des problématiques dans une définition de la langue des signes.

Cette collaboration est supportée par des prises de position communes concernant la langue des signes en général. Ces orientations partagées présentent des intérêts scientifiques spécifiques au sein des différentes disciplines. Elles ne doivent pas masquer la diversité et les potentielles divergences des lignes de recherche proposées par ces chercheurs. Le projet est en effet un élément moteur soit dans la carrière personnelle de jeunes chercheurs ou doctorants, soit dans la formalisation d'un travail d'équipe, ou encore dans l'introduction plus publique d'une thématique de recherche au sein d'un laboratoire existant. Ceci explique pour une part les tensions observées concernant des divergences théoriques, ou les différentes modalités d'inscription d'intérêts personnels dans un projet collectif.

Comme nous allons le détailler, les problématiques se croisent sur deux aspects centraux dans la définition de l'objet « Langue des Signes », telle qu'elle est posée par ces chercheurs. Ils s'accordent sur le caractère sociologique et linguistique de l'expression gestuelle des sourds d'une part, et sur l'importance de caractéristiques iconiques et spatiales d'autre part. Ce mode de conception des langues des signes engage des prises de position sur les recherches portant sur cet objet, ou cette famille d'objets. Les partenaires de ce projet partagent donc aussi un certain regard critique sur leur champ de recherche.

> (i) Les productions gestuelles désignées sous le nom de LS constituent des modes de communication de collectifs de personnes sourdes dans le monde. La communication vocale serait une modalité parmi d'autres d'expression linguistique.

L'analyse du fonctionnement interne des langues gestuelles de personnes sourdes contribuerait à enrichir des théories du langage, construites et appliquées sur les seules langues vocales. Les 5 linguistes du projet (C. Cuxac, I. Fusellier, G. Jirou, N. Monteillard, M. A. Sallandre) interrogent, à partir de l'analyse des productions gestuelles observées, les constructions théoriques de la linguistique. En multipliant les terrains d'observation[717] en fonction des degrés d'institutionnalisation de modes de communication gestuelle de personnes sourdes dans le monde, ils sont aussi porteurs d'une sémiologie générale.

Les 2 « cogniticiens » participant au projet (F. Lejeune, de formation essentiellement informatique, et A. Risler, de formation linguistique) visent quant à eux à appliquer les modèles des sciences cognitives à l'analyse de la Langue des Signes Française (LSF). Ce

[717] Deux d'entre eux, C. Cuxac et M. A. Sallandre, étudient la LS utilisée en France (LSF). I. Fusellier s'intéresse aux créations gestuelles de personnes sourdes sans contact avec d'autres sourds au Brésil, ainsi qu'à la LS institutionnelle brésilienne. G. Jirou analyse la LS de petites communautés au Sénégal, tandis que N. Monteillard interroge les stratégies et ressources de communication gestuelle entre personnes sourdes locutrices de LS originaires de différents pays. Tous ces linguistes cependant connaissent la LSF et appliqueront leur démarche de recherche sur des corpus de LSF au cours du projet.

travail est pour l'un, une étape vers un traitement informatique, tandis qu'il permettrait pour l'autre, de réaliser une grammaire de la LSF.

L'intérêt des langues des signes pour les 7 informaticiens[718] (A. Braffort, A. Choizier, C. Collet, P. Dalle, R. Gherbi, G. Jausion, B. Lenseigne) réside dans leur dimension gestuelle associée à leur caractère linguistique :

{Dossier scientifique, p.3}

> « C'est un des rares cas où l'image véhicule un sens explicite, où elle est produite avec une intention de communication et où les mouvements sont produits en respectant les règles d'une grammaire (contrairement aux scènes habituellement traitées en vision par ordinateur). »

Au–delà de questions éthiques, il est important pour eux aussi que les corpus traités renvoient bien à des pratiques réelles de communication entre personnes sourdes. Si un tel objet s'avère particulièrement complexe pour un traitement informatique, il présente l'intérêt tout à fait particulier d'articuler plusieurs ressources permettant de « cadrer » l'analyse (par exemple le fait cité que ces mouvements, linguistiques, répondent à des règles). Par ailleurs, de nombreuses démarches de recherche en traitement d'image et de formes sont susceptibles d'être développées sur cet objet. Diverses réutilisations de ce travail sont possibles.

> (ii) Les propos tenus en LS présentent l'aspect d'un flux de mouvements corporels imagés et expressifs. Ils mobilisent de façon pertinente et éventuellement conjointe différentes parties du corps comme les mains, le tronc, le visage ou les yeux.

Une analyse d'énoncés en langue des signes a nécessairement pour support des images mouvantes. Les dispositifs de description et d'interprétation s'appuient sur des indices visuels et corporels. Les analyses renvoient notamment à des images vidéos, relèvent de procédures d'extraction d'informations, et sont articulés à un travail scientifique d'écriture. Dans ces activités de traitement des données, linguistes, cogniticiens et informaticiens, parlent d'images dynamiques. Cette particularité du support traité, et par là–même de ses opérations de description, représente la spécificité des études linguistiques et cognitives sur les LS au sein de leurs disciplines. Mais il est aussi l'objet de la spécialisation professionnelle des informaticiens impliqués ici.

Les caractéristiques iconiques, spatiales et dynamiques, des langues des signes sont aussi centrales dans les constructions théoriques elles–mêmes. D'après les linguistes de ce projet, les processus d'expression en LS utilisent les possibilités de la modalité visuo–gestuelle pour « donner à voir » ce dont il est question. Il y aurait donc au niveau de la production du sens, la construction d'espaces, d'objets et d'actions virtuels, ainsi que des jeux de mise en scène ou de prises de rôle. Au–delà de différences dans les modes d'expression en langue des signes

[718] Au départ 4 informaticiens d'un premier laboratoire (A. Braffort, A. Choizier, C. Collet, R. Gherbi) assistent aux réunions aux côtés d'un seul représentant de l'autre équipe (P. Dalle). Mais seulement 3 des 4 personnes mentionnées suivent régulièrement le projet, tandis que 2 nouveaux informaticiens de l'autre équipe y participent de façon plus visible. Enfin, A. Choizier apporte une autre compétence, par sa formation et son statut d'ingénieur (initialement en mesures physiques).

entre « un dire en montrant » et « un dire sans montrer », l'iconicité serait au cœur du fonctionnement linguistique de ces langues. Elle serait déterminante dans la logique des signes comme dans les modalités de leur réalisation, successive ou simultanée, et dans leur disposition dans l'espace. Le fonctionnement des langues des signes puiserait ses sources dans l'expérience humaine du monde, et renverrait à des processus de catégorisations iconiques du réel. Les linguistes y voient les traces d'une sémiogenèse, et la réalisation linguistique d'une imagerie cognitive. Les cogniticiens y cherchent les principes de fonctionnement de la LSF et les voies d'une modélisation économique de celle–ci. Les informaticiens sont susceptibles d'utiliser autant que de participer à ces constructions théoriques. Les modèles évoqués fourniraient des « prises » pour un traitement, ou une synthèse informatique, d'images vidéos de productions en langues des signes. Celui–ci serait en retour une mise à l'épreuve des théories construites.

(iii) Les recherches portant sur des langues des signes, qui resteraient dans les limites des cadres théoriques élaborés sur les seules langues vocales, sacrifieraient un ou deux des aspects pré–cités, déterminants dans la définition des langues des signes.

Dans le dossier scientifique (p.2), les chercheurs définissent leur démarche en se démarquant de « *la plupart des travaux linguistiques effectués autour des langues des signes* » qui ont pour caractéristiques :

– d'avoir été « *effectuée à partir de situations d'enquêtes « en laboratoire »* »
– d'avoir produit « *certains résultats* » qui « *faisaient voir parfois l'immense décalage qui existait entre les structures présentées et les communications gestuelles effectives des Sourds entre eux* »
– d'avoir « *tenté d'assimiler – parfois de manière abusive– l'organisation des langues des signes à celle des langues orales* »
– de décrire les langues des signes à travers les lunettes du « *postulat structuraliste d'indépendance de la forme par rapport à la substance (le canal)* », éliminant les dimensions les plus iconiques, spatiales et dynamiques, de ce mode de communication.

Cet argumentaire articule des prises de position sur la constitution du corpus (naturel/en laboratoire), sur l'existence et la nature des relations entre chercheurs et personnes sourdes, sur le système de référence socio–théorique (hiérarchie objet/discipline), et sur l'image de la langue des signes (une séquence linéaire de geste/ un système pluridimensionnel et iconique). Il définit ainsi des critères d'appréciation d'une recherche sur les langues des signes qui peuvent pourtant entrer en contradiction avec les pratiques de certains chercheurs du projet. Cette argumentation, évoquée à plusieurs occasions lors de réunions collectives et de présentations publiques, souligne cependant un consensus, entre ces partenaires, sur les grandes lignes d'une recherche scientifique prenant une langue des signes pour objet.

a) Les locuteurs de langues des signes constituent un point de référence essentiel dans l'évaluation de l'authenticité des données recueillies et décrites. La prise en compte de ces « retours » n'est pas qu'une question éthique ou pragmatique. Elle

participe d'une réflexion sur l'incidence des dispositifs aussi bien techniques que graphiques, dans la conception de l'objet d'étude.

Concernant la qualité et le « naturel » des productions étudiées, les chercheurs ne font pas face aux mêmes difficultés. Dans la pratique, les linguistes travaillent la différence entre des données issues d'un questionnaire linguistique (élicitation), et des données produites dans des situations plus proches des communications quotidiennes. Le premier dispositif plus artificiel intéresse des phases de modélisations ciblées (comme en font les cogniticiens), de tests, et de construction d'hypothèses. Les informaticiens martèlent quant à eux, au sein de leur discipline, l'existence d'autres gestes en langue des signes que les codes gestuels de l'alphabet latin, ou « dactylologie ». Ils souhaitent aussi attirer l'attention sur d'autres aspects que les mains des locuteurs. Ils travaillent donc à déconstruire une certaine représentation du langage des sourds au sein de leur communauté scientifique.

b) Les outils et cadres d'analyse de langues humaines ayant été construits exclusivement sur des langues vocales, ils sont susceptibles de transporter un système de référence inapproprié aux langues gestuelles. L'étude de cet objet se nourri de collaborations interdisciplinaires et de développements épistémologiques.

La définition des frontières et des principaux aspects des langues des signes ne relève alors ni d'une seule discipline, ni de la seule expertise scientifique. Nous avons déjà montré que cette conception des langues des signes relève historiquement de tensions et d'articulations entre disciplines de sciences humaines et sociales. Elle a été construite au cœur d'un mouvement social en faveur de la langue des signes, associant personnes sourdes, parents, professionnels de l'éducation puis de la LSF, scientifiques et artistes. Les chercheurs de ce projet se montrent très attentifs au(x) système(s) de référence impliqué(s) dans la production, et l'analyse, de corpus en langues des signes. L'incidence d'une référence au français (ou à une autre langue orale) est souvent évoquée dans les échanges. Les choix méthodologiques seraient porteurs d'engagements théoriques et politiques. Dans cette perspective, la conception et la réalisation des outils et matériaux de travail sont explicitement au cœur d'un travail collectif, autant conceptuel que technique.

1–2. 2) Attentes croisées autour du traitement de corpus de Langues des Signes.

Le projet de recherche est en grande partie décrit à travers les attentes réciproques des acteurs de différentes disciplines.

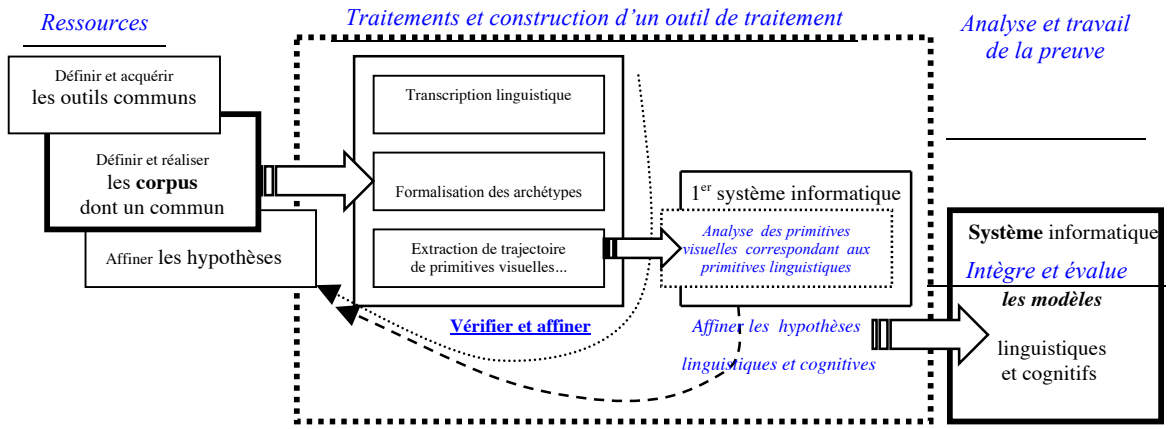
Les linguistes et cogniticiens du projet attendent des informaticiens la réalisation d'*outils* de traitement de la langue des signes. L'objectif est de mettre en évidence des éléments d'analyse de la Langue des Signes Française (LSF), à travers des représentations graphiques, ou chiffrées, ainsi que par la création, et la manipulation, de liens entre corpus vidéos et descriptions. Les outils des informaticiens et l'échelle de travail apportée par le collectif,

permettraient de valider des théories initialement construites à partir de petits corpus de langue des signes. Par ailleurs, le retraitement, réalisé par les informaticiens, des matériaux et pratiques des linguistes et cogniticiens est susceptible, pour ces derniers, d'enrichir leurs réflexions théoriques.

Les informaticiens veulent quant à eux avoir l'opportunité de travailler sur des corpus de gestes complexes, structurés et pertinents dans le cadre d'une communication humaine. Ils souhaitent profiter de l'*expertise* des autres chercheurs, concernant les indices gestuels utiles dans un travail d'interprétation, et d'indexation, de ces corpus vidéos de mouvements corporels.

La conception d'un dispositif d'interaction homme–machine, dans le cadre de ces analyses d'images de corps mouvants, constitue aussi un aspect de la collaboration. Les linguistes cherchent à optimiser leurs activités de manipulation des données, en évitant notamment la lenteur, et l'exclusivité, des activités de mise à l'écrit de corpus. Les informaticiens seraient ainsi amenés à construire l'interface et l'architecture logicielle d'un éditeur de transcription. Ils devraient également permettre à l'utilisateur de définir dans des termes visuels les entités à repérer, et les opérations de traitement à réaliser, dans le corpus.

Fig. 13.5– Programme et étapes des travaux du groupe, à partir de la Fiche résumée du dossier



Les attentes croisées autour du traitement de corpus de langue des signes redéfinissent rapidement les différentes appartenances disciplinaires en deux communautés : les analyseurs de la langue, et les concepteurs d'outils pour ces derniers. Il est fait allusion, en début et en fin du projet, aux trois « métiers » que seraient la linguistique, les sciences cognitives, et l'informatique. Des essais de traduction, d'une catégorisation à une autre, entre linguistique et sciences cognitives existent alors. Ce ne sont que des activités ponctuelles car la définition des acteurs se rejoue au cours des réunions de travail. Le jeu des appartenances « professionnelles » ne distingue, dans ces échanges, que des linguistes et des informaticiens[719]. La distinction de ces deux « expertises » (désignées comme telles), est

[719] C'est dans le sens de cette dernière distribution des appartenances professionnelles (analyseur de la langue/concepteur d'un outil) que seront désormais repris ici les termes de « linguistes » et d'« informaticiens ».

accentuée par des différences de vocabulaire, régulièrement soulignées, et la tenue de quelques réunions séparées. C'est par l'association de ces deux catégories que peut, pour les participants, se réaliser le projet. Et c'est entre ces deux disciplines qu'est fourni de façon récurrente un travail d'explication du vocabulaire et des logiques de recherches.

Cette définition de l'identité et des affiliations des participants, qui se joue au moins en partie dans leurs échanges, intervient dans la mise en place du projet comme dans les caractéristiques des situations de recherche collective observées. Elle structure en quelque sorte la dynamique du travail collectif. La dimension cognitive ne se trouve pas évacuée du projet, comme en témoigne le nom que ce collectif se donne dès les premières réunions : LS–Colin, acronyme de Langue des Signes, Cognition, Linguistique et Informatique. Mais cette redéfinition des acteurs en présence constitue « la cognition » non comme l'objet d'une des disciplines en présence, mais comme un des objets étudiés collectivement, au même titre que la langue des signes (et articulé à celle–ci).

1–3. Les objets et espaces structurant le collectif de travail.

Les partenaires se sont équipés, dès le début du projet, d'un site internet rassemblant les documents produits (le dossier scientifique notamment), une sélection de ressources en ligne, ainsi que la liste des adresses email des participants. Un premier type d'échanges collectifs se fait donc par voie électronique. Il soutient la réalisation du projet sur toute sa durée. La liste d'adresses email est utilisée pour convenir des dates, lieux, et ordre du jour des réunions collectives. Elles sont le cadre principal de travail en groupe. Leurs comptes–rendus, ainsi que les documents associés à ces activités (transcriptions et documents vidéos), sont mis à la disposition de chacun dans la partie « privée » du site. Cet espace électronique est le lieu d'activités de catégorisation thématique, et de concentration collective, de différentes ressources. Il est autant un outil de travail qu'un mode d'existence public du collectif. Matérialisant une plateforme commune qui dépasse la durée du projet dans les cadres de l'ACI, le site internet est un objet du groupe au même titre que les publications, le corpus, ou l'éditeur informatique,qu'ils produiront ensemble. Il présente l'intérêt particulier de concentrer les traces de la logique de conception des objets du projet (outil, corpus). Il laisse visibles des étapes de leur réalisation.

Une grande partie du travail collectif de ces chercheurs se passe en interaction directe, lors de réunions communes. Ils se trouvent, notamment dans les premiers temps du projet, dans des situations de « co–conception » (F. Darses & P. Falzon, 2002). Ils doivent s'investir dans de multiples activités de définition (des étapes du projet, de la LS, des acteurs, des ressources à utiliser, des objets à réaliser…). Ils doivent s'assurer qu'ils ont une même connaissance de la problématique du projet. La coopération directe est nécessaire. Ces échanges sont le lieu d'apprentissages croisés entre les différents chercheurs. Au fur et à mesure des réunions, les étapes de réalisation du projet, les ressources, et les conditions de travail nécessaires, sont précisées. Des sous–groupes prennent alors en charge séparément différents aspects du projet. Les questions de coordination deviennent plus importantes, même s'il y a épisodiquement des

moments de résolution collective de problèmes. Cette phase d'activités de « conception distribuée » (F. Darses & P. Falzon, 2002) est celle où le groupe s'ouvre le plus à nouveaux partenaires, ponctuellement investis dans le projet. La dernière phase de cette collaboration est à nouveau l'occasion de rencontres collectives. Les chercheurs doivent gérer la remise en commun des activités qui ont été dissociées, que ce soit pour des écritures collectives, ou pour une redistribution des objets produits localement. Alors que le cadre institutionnel du projet prend fin, avec le soutien logistique qu'il apportait, les chercheurs doivent penser et organiser leur réseau de collaboration. De ce travail dépend l'accès commun aux ressources du collectif, comme le respect de questions éthiques et déontologiques associées aux objets construits par le groupe.

La distinction de ces formes de collaboration au cours du projet invite à prendre en compte le caractère « situé » des activités de recherches observées. Il nous fait préciser, dans cette perspective, la nature des objets qui sont construits, manipulés ou déplacés à travers les interactions de ces chercheurs. Ils sont autant les traces que les supports de ces collaborations.

1-3. 1) Les écritures intermédiaires.

Les objets les plus immédiatement visibles dans ces différentes situations de travail sont les documents écrits. Les chercheurs observés participent à des écritures collectives, qu'elles soient électroniques, sur papier, sur le tableau d'une salle de réunion, ou sur l'écran projeté de l'ordinateur où sont prises les notes des échanges. Ces pratiques d'écriture sont donc associées à une diversité de supports. Elles se jouent aussi, de manière plus virtuelle ou programmatique, en dehors de tout support. Ces chercheurs décrivent et commentent en effet oralement leurs pratiques d'écriture et les productions gestuelles étudiées. Ils (re)produisent par des gestes des parties de corpus (les leurs ou ceux qui sont décrits par d'autres), disposent dans l'air les composantes d'une transcription, et font référence à différentes ressources graphiques, ou personnes, évoquées au cours de ces échanges. Dans ce travail, ils manipulent, transforment, ou font circuler, plusieurs types de documents : extrait de corpus vidéo, essais de transcriptions, comptes–rendus des réunions, des thèses et travaux universitaires… La collaboration des chercheurs, l'articulation de leurs problématiques comme de leurs savoirs faire, passent par la manipulation et la réalisation de différentes ressources, outils et écritures. Ces *objets intermédiaires* relient entre eux les chercheurs, des partenaires « extérieurs » (des locuteurs, le spécialiste d'un outil…), et différents centres de ressources (site internet, laboratoires…). Ils articulent aussi les étapes de réalisation du projet. La prise en compte de ceux–ci autorise une analyse des processus cognitifs dans leur dimension sociale mais aussi technique. Elle permettrait d'en saisir aussi bien le caractère abstrait que la consistance socio–physique (D. Vinck, 1999a, 2000). L'intérêt pour les objets intermédiaires porte une réflexion sur la dimension organisée et prégnante de tout dispositif de communication et de recherche. Ils ne sont pas de simples vecteurs d'information ou des ressources dociles. Les chercheurs peuvent consacrer beaucoup de temps et d'énergie à les mettre en forme, à les faire circuler entre eux, et à les manipuler. S'ils peuvent être une forme d'ancrage d'éléments théoriques et d'orientations de recherche, ils véhiculent parfois plus que ce que les chercheurs

y ont inscrit. Ils peuvent imposer leur propre temporalité, en induisant par exemple des actions qui n'étaient pas anticipées. Ils peuvent de même requérir la mobilisation de nouveaux partenaires, pour leur production ou leur manipulation.

La conception, réalisation, distribution ou manipulation, des corpus de langue des signes et d'outils informatiques, concentrent ici l'essentiel des efforts des chercheurs. C'est autour de ces activités, et objets, que s'organise ce projet, et se structure ce collectif.

1–3. 2) Le corpus et ses artefacts.

- Du virtuel au réel : corpus et collaborateurs.

Les chercheurs partenaires s'intéressent tous, à des titres différents, au traitement de la langue des signes. Les corpus constituent un point d'articulation et de dialogue entre les acteurs et leurs démarches de recherche. La notion d'objet intermédiaire ne renvoie pas forcément à un objet tangible. Des corpus antérieurs sont décrits et partiellement reproduits. L'extrait vidéo soumis collectivement à des activités de transcription est par exemple « matériellement absent » de la réunion où il est discuté. Les chercheurs échangent cependant très précisément sur certains points de réalisation. La conception du corpus commun à réaliser traverse par ailleurs les réflexions collectives sur des pratiques de transcription exposées à partir de différentes expériences de recherche. De nombreuses productions en langues des signes interviennent ainsi de façon virtuelle, ou bien à titre d'échantillons, dans les échanges. Elles sont mobilisées dans le travail de conception, de simulation et d'évaluation, d'un corpus permettant un traitement pluridisciplinaire articulé.

Les étapes de réalisation du projet nécessitent plusieurs ressources et compétences distribuées entre les partenaires. Ceux–ci font aussi appel à des collaborateurs extérieurs, d'abord de façon fictive, dans le cadre de l'analyse de l'extrait de corpus, puis réelle, dans la conception technique des procédures d'enregistrement du corpus commun. Ces collaborations virtuelles, et ces échantillons, soutiennent la conception et l'organisation de la participation active de collaborateurs et de locuteurs sourds dans la réalisation, et la définition des usages, d'un large corpus collectif. La 4ème réunion est une rencontre charnière de ce point de vue. Les chercheurs s'y associent des locuteurs de LSF. Cette rencontre, où sont synthétisés les efforts d'ajustements disciplinaires, marque le début de réalisations collectives à grande échelle.

- Mise en commun et extension du réseau.

Les réunions collectives suivantes organisent les étapes de réalisation du corpus commun, de son évaluation, puis du travail à réaliser à partir de ce matériel (supports physiques du corpus, articulation des films issus des différentes prises de vue, diffusion, segmentation, traitement linguistique). Un fonctionnement en sous–groupes y est entériné. Les informaticiens poursuivent la coordination parallèle de leur travail sur l'éditeur informatique.

L'autre équipe, organisant la réalisation du corpus, est marquée par la présence de linguistes et de techniciens.

La préparation collective du corpus, par le travail qu'elle représente, contribue à *structurer le groupe comme le projet*. Elle demande aussi à *étendre le réseau* de collaboration. Ainsi, lors de la 4ème réunion collective et les 3 suivantes, les chercheurs s'associent l'expertise de personnes sourdes, souvent des professionnels de la LSF. Un public sourd assiste également à une présentation publique du groupe, réalisée dans le cadre d'un colloque national sur la langue des signes (R'LS01 à Toulouse). Des informateurs, venant de différentes régions françaises, sont par ailleurs sollicités pour la réalisation du corpus dans l'atelier vidéo de l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris. Dans cette phase de réalisation, des questions d'éthique, de droits et de dédommagement financier, se posent. Les laboratoires, et l'institution de tutelle (finançant ce projet), constituent alors des ressources en la matière. Pour que ce réseau de collaboration se maintienne, les chercheurs impliqués doivent mobiliser une diversité de ressources et d'interlocuteurs. Ils doivent également consolider certains partenariats. Pour la réalisation pratique du corpus, différentes expertises techniques sont par exemple nécessaires, concernant les types d'éclairage et de supports, et les conditions d'enregistrement des locuteurs. Les techniciens de l'INJS sont sollicités dans ce travail. Mais la collaboration avec l'INJS est parallèlement étendue à d'autres projets. De la même manière, la rencontre avec les locuteurs est l'occasion, pour certains chercheurs, de formaliser, ou d'organiser, d'autres corpus.

Cette phase de préparation et de réalisation de données vidéos collectives organise donc la *mise en commun* des différents types de ressources apportées par les partenaires et leurs collaborateurs. Elle s'appuie sur des conceptions partagées des langues des signes, mais aussi sur les critères d'appréciation et de production d'une langue gestuelle, explicités dans les échanges. La *reprise* des repères du collectif, par les différents chercheurs, participe à la stabilisation des constructions communes, et du groupe lui–même. Lors des communications et articles plus individuels, nous pouvons observer *l'extension* de critères, de termes et de conception collective de l'objet, aux disciplines respectives des chercheurs.

- L'exportation d'objets frontières du collectif.

Au cours des premières réunions, linguistes et informaticiens établissent des équivalences entre leurs termes ou leurs étapes de recherche.

{2ème réunion collective, notes}
{Linguiste 1 à Informaticien 2} Dans les récits, un des critères, une des primitives, pour reprendre ton terme, est le regard.

{3ème réunion collective, notes}
{I 2} On regarde d'abord les critères définitoires (j'ai appris), là où la granularité est la plus importante ? le découpage utilisé…
{L1} Pour voir si ce sont les mêmes unités ou primitives, moi aussi j'ai appris.

Ils continuent à se référer à la terminologie de leurs collaborateurs en leur absence.

{1ère réunion informatique, notes}
{I 2} Il faudrait avoir quelque chose d'unifié entre les paramètres de différentes valeurs, les critères définitoires des linguistes.

{Poster de MA Sallandre, Gesture workshop 2001}
« Criteria (or primitives) to discriminate transfers of persons »

Et ils finissent par adopter des terminologies communes. La notion de primitives, présentée dès la première réunion comme un possible concept commun, connaît en réalité de multiples définitions selon les disciplines, et selon les spécialités à l'intérieur de celles–ci. Elle est utilisée dans le groupe dans un sens assez général, permettant à la fois un dialogue commun et des redéfinitions locales de ce terme. C'est la définition même d'un *objet frontière* donnée par S. L. Star et J. R. Greisemer (1989).

La notion de primitive, comme celle de cible ou de scénario, est une construction conceptuelle favorisant ici un dialogue entre linguistes et informaticiens, dans un cadre plus large que le projet LS–Colin. Elle ne suffit pas cependant pour organiser et stabiliser des collaborations. Celles–ci dépendent beaucoup plus directement de conceptions sociologiques partagées sur les langues des signes. Différents partenaires du projet LS–Colin, et plus particulièrement les informaticiens, s'investissent, à travers des présentations publiques ou des publications, dans la diffusion et l'explicitation de repères sociologiques de définition des sourds et de leurs langues. Ils cherchent de cette manière à se positionner, et à définir cet objet, au sein d'un champ de recherche pluridisciplinaires dédié à l'analyse du geste.

Les informaticiens travaillant sur le geste de façon générale ont explicitement besoin qu'une communauté scientifique organisée existe sur le sujet (A. Wexelblat, 1998 ; M. Panayi & al., 1999). Mais ils ne savent pas sur quels réseaux, ressources et alliances, elle pourrait exister. Un consensus existe par ailleurs sur l'intérêt que représente les gestes d'une langue humaine qui serait kinesthésique et visuelle. Mais un tel système multiplie les questions techniques et éthiques. Ces enjeux sont susceptibles de soutenir la coordination de différents acteurs intéressés par le gestes et les langues de signes, comme la distinction de ces différents objets de recherche. La communication d'A. Braffort en ouverture du *Gesture Workshop* de 2001 atteste de cette double dynamique. Cette informaticienne, partenaire du projet LS–Colin, souligne tout d'abord la méconnaissance de l'objet linguistique et sociologique « Langue des Signes » par les informaticiens :

{A. Braffort, *Gesture 2001*, p.4}
« (…) la plupart des études qui déclarent être consacrées à la langue des signes sont actuellement consacrées à ce que les chercheurs en informatique pensent être de la langue des signes : souvent de simples gestes avec les mains, réalisant des signes standards, dans une grammaire linéaire comme dans les langues orales. »

Ceci est susceptible de porter préjudice au travail des linguistes spécialisés. Cette méconnaissance ferait aussi du tort aux différentes communautés de locuteurs de langues des

signes dans le monde, dont l'existence historique et sociologique est rapidement décrite par l'informaticienne. Ce portrait des démarches informatiques à propos de langues des signes permet à A. Braffort d'insister sur deux points.

Tout d'abord, les informaticiens n'aborderaient souvent qu'un aspect des langues des signes, et devraient donc présenter leur travail comme tel :

{A.Braffort, *Gesture 2001*, p.6–7}

> « (…) les approches proposées {en informatique} sont souvent limitées à l'application d'une technique spécifique à l'intérieur d'une discipline spécifique. Mais des études sur la langue des signes devraient toujours être multidisciplinaires par définition. (…) Les chercheurs en informatique peuvent travailler sur une part réduite de la langue des signes, limitée aux signes standards. (…) Mais dans ce cas, les chercheurs en informatique doivent cesser de prétendre traiter encore de la langue des signes. » (tp[720])

Définir le positionnement de différentes études informatiques par rapport à l'objet « langue des signes » est une façon supplémentaire, pour ces chercheurs, de se positionner entre eux. Des spécialisations différentes sont susceptibles d'être distinguées et articulées entre elles.

Par ailleurs, des recherches traitant de langues des signes ne pourraient pas faire l'impasse de collaborations avec des locuteurs et des linguistes.

{A. Braffort, *Gesture 2001*, p.6–7}

> (…) tous les différents éléments variés et complexes du langage doivent être pris en compte, c'est–à–dire que l'ensemble de la langue des signes doit être étudiée, y compris les éléments iconiques. Dans ce contexte, les chercheurs en informatique ne peuvent pas travailler sur la langue des signes sans l'aide de personnes sourdes et de linguistes (…) » (tp[721])

Ces interlocuteurs sont présentés comme des garants de l'authenticité des données étudiées. Mais ils seraient aussi des partenaires de recherche. Les constructions théoriques des linguistes pourraient alimenter le travail informatique. La dimension iconique et complexe des langues des signes n'est pas ici qu'un élément descriptif. Elle est un critère d'évaluation de l'authenticité des données et des démarches de recherche. Elle est associée à des conditions de travail faisant référence dans la production d'une langue des signes naturelle.

{M. A. Sallandre et C. Cuxac, *Gesture 2001*, p.176, note 3}

> « Nous souhaitons insister sur l'éthique professionnelle quand on est investit dans une recherche sur la LS, qui fait échos aux remarques de Braffort dans ce volume. Premièrement, ils {les informateurs} doivent être nés sourds et appartenir à la communauté sourde. Particulièrement s'ils ont conscience du contexte culturel, leur langue des signes peut en être une très imagée, très

[720] « (…) the proposed approaches are often limited to the application of a specific technique from inside a specific discipline. But studies on SL should always be multidisciplinary by definition. (…) computer scientists can work on a reduced part of SL, limited to standard signs. (…) But in this case, computer scientists must stop pretending to deal with SL any more. »

[721] « (…) most of the studies that claim to be dedicated to SL are actually dedicated to what computer scientists think SL is : often only gestures with the hands, performing standard signs, with a linear grammar such as in oral languages.(p4) (...) all the different varied and complex elements of language must be taken into account, that is to say that the whole of SL must be studied, including the iconic elements. In this context, computer scientists cannot work on SL without the help of deaf people and linguists (…) »

> éloignée des structures de la langue orale et écrite dominante. Deuxièmement, les signeurs doivent avoir confiance dans le chercheur pour être capable de produire des signes naturellement. Finalement, étant données ces conditions, une langue des signes « naturelle » peut émerger (versus un artefact de langue composé uniquement de signes lexicaux) avec plusieurs occurrences de Structures de Grande Iconicité. » (tp[722])

Le recours aux analyses des linguistes français contribuerait à la formalisation des indices construits et des pratiques reconnues par ces chercheurs. Les enjeux « locaux » de projets informatiques distincts, et de recherches linguistiques portant sur les langues des signes, peuvent être clairement différents, tout en étant associés par leur partage d'une définition globale de l'objet.

1–3. 3) L'éditeur et ses acteurs.

Dans le cadre de ce projet, la confrontation des outils linguistiques et informatiques se fait dans la mise au point d'un éditeur informatique de transcription. Cet objet intermédiaire à construire impose ses propres contraintes de réalisation, aussi bien temporelles, techniques, que conceptuelles. Il repose sur un travail de collecte, d'ajustements, et d'organisation, d'indices utiles à ces analyses. La conception de cet objet est au cœur d'apprentissages croisés entre linguistes et informaticiens. Les prises de rôles et mises en scènes virtuelles observées dans les situations de conception de cet outil informatique, en attestent. Nous reviendrons sur ce point plus loin. Ces pratiques sont, au même titre que la terminologie adoptée collectivement, ou que les ressources produites (telle une grille d'analyse ou un corpus commun), des *traces* d'une production collective et d'apprentissages croisés. Outil du collectif, l'éditeur de transcription est, dans sa conception même, un lieu et un dispositif de confrontations disciplinaires.

La conception de l'éditeur et des opérations informatiques de traitement vidéo est étroitement liée à la nature du corpus commun de langue des signes, et réciproquement. Ce qui devait être essentiellement des outils du projet, se trouve être en pratique des objets à concevoir et à réaliser pendant tout le temps de la collaboration. Ils structurent considérablement les échanges du collectif.

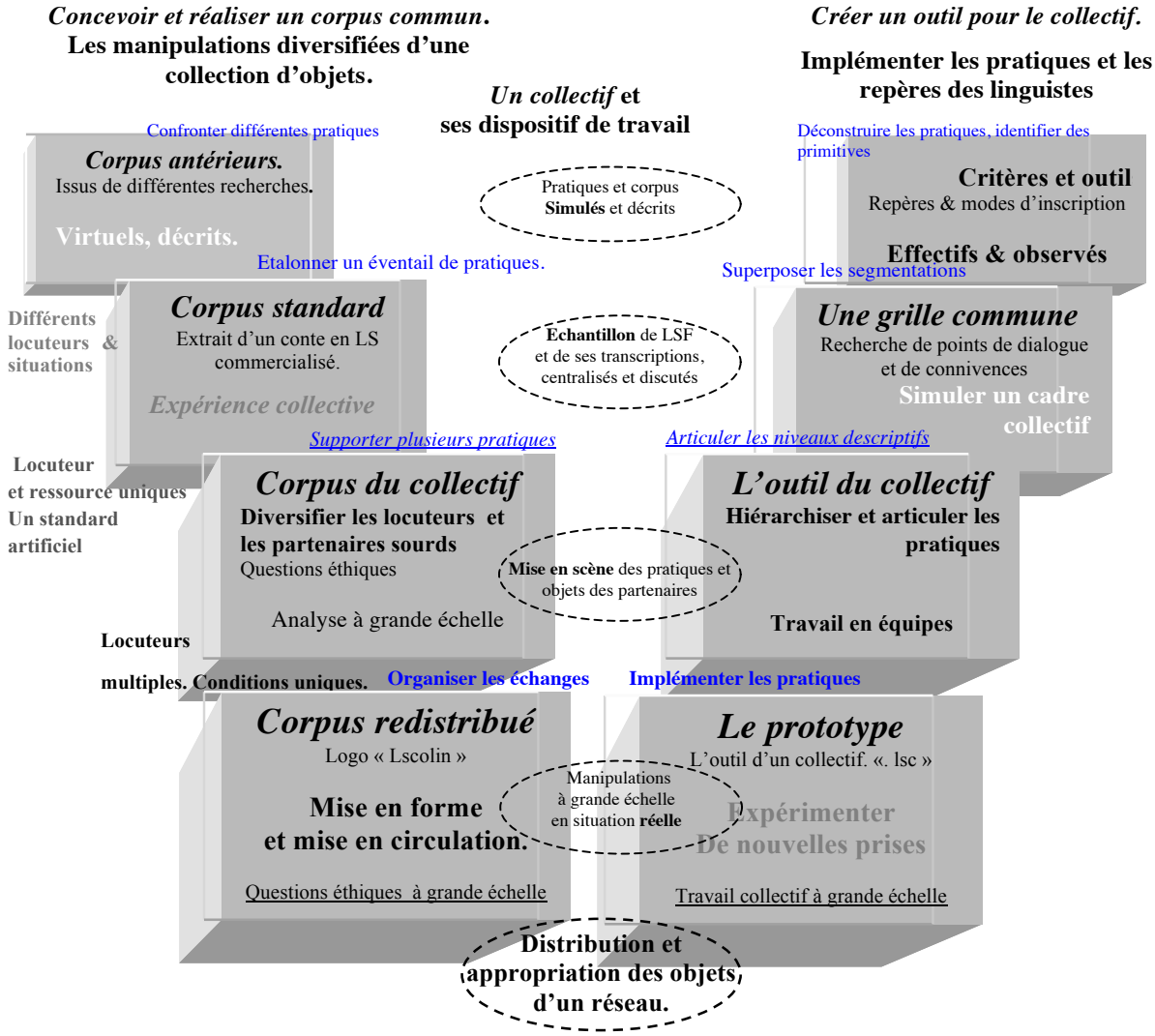
L'attention portée à ces objets intermédiaires, comme aux situations de recherche dans lesquelles ils sont construits ou utilisés, permet de suivre le travail de coordination et de communication entre les participants, comme les activités de conception collective. Le corpus commun et l'éditeur informatique de transcription sont deux objets distincts. Ils sont néanmoins construits à travers les mêmes efforts et moments de dialogue entre disciplines. Ils

[722] « We would like to insist on professional ethics when on is involved in SL research, which are echoed in Braffort's remarks in this volume. First, they must be born dead and belong to the deaf community. Especially if they are aware of the cultural context, their Sign Language could be a very imagistic one, far from the dominant written and spoken language structures. Second, signers must have confidence in the researcher to be able to produce signs naturally. Finally, given these conditions, a « natural » SL can emerge (versus an artefact of language composed only of lexical signs) with many occurrences of Highly Iconic Structures. »

supposent tous deux l'articulation des inscriptions et des indices que ces différents chercheurs utilisent.

Afin de mieux comprendre la nature des ressources et des situations de travail de ces chercheurs, nous nous intéresserons, dans un premier temps, à leurs efforts de définition collective d'un cadre et d'un projet commun. Nous entrerons ensuite dans le travail des informaticiens, à travers l'observation de réunions spécifiquement consacrées à l'élaboration de l'éditeur de transcription. Nous évoquerons enfin les modalités de réalisation et de manipulation d'un corpus commun de grande ampleur. Nous chercherons à préciser, de cette manière, la nature des objets, des réseaux et des pratiques que cette collaboration a créés, transformés ou stabilisés.

Fig. 13.6– Des objets intermédiaires, virtuels ou réels, structurant un collectif , un corpus, et un outil « LS-Colin ».



2– Articuler des pratiques hétérogènes.

L'informatisation du travail des linguistes suppose, dans un premier temps, une mise à plat de leurs différentes démarches, pour expliciter leur logique, et leurs outils communs. C'est dans un travail de mise en ordre de l'hétérogénéité des transcriptions qu'est essentiellement conçu le corpus commun. Inversement, c'est à travers la manipulation de différents corpus puis de données communes, objets des différents traitements exposés, que se construit un dialogue entre les constructions linguistiques et informatiques, utile à la conception de l'éditeur.

C'est à ces activités de présentation de repères, de pratiques et de documents de travail, dans leur hétérogénéité, que nous allons nous intéresser ici. Elles montrent le travail de médiation et de coordination qu'assument ici les informaticiens. Ils sont en effet moins impliqués que les linguistes dans des expériences de transcription ou de construction de corpus. Ils doivent par ailleurs penser les pratiques, diversifiées, qu'ils devront équiper à travers un seul outil de transcription et d'analyse d'image.

Nous observons ainsi des activités de déconstruction des pratiques des linguistes, de mises à plat de leurs ressources, contraintes et attentes. Dans ces échanges, les informaticiens poussent leurs interlocuteurs à expliciter les repères et indices mobilisés dans leurs analyses, parfois restés implicites. Ils contribuent à mettre en exergue les points de divergence, et certaines tensions, entre les linguistes. Leur objectif n'est cependant pas de résoudre cette hétérogénéité. En mobilisant des critères plus temporels et cinétiques que sémantiques, ils contribuent eux–mêmes à l'accentuer. Il s'agit, pour ces chercheurs, de tenir compte de cette hétérogénéité dans la conception d'un corpus commun, et de l'inscrire dans l'éditeur de transcription à construire.

Informaticiens et linguistes cherchent ainsi les points d'articulation de leurs différentes pratiques et analyses. Ils imaginent, pour cela, les supports et modes de travail collectifs permettant de structurer leurs dialogues. Ils expérimentent et construisent de la sorte un environnement de travail commun. Ces échanges sont l'occasion, pour les linguistes, de préciser leurs attentes vis–à–vis des informaticiens. Ils permettent par ailleurs, à ces derniers, de préciser la nature des problèmes qu'ils auront à traiter, et les besoins auxquels ils devront répondre. Ces situations de travail sont pour eux le moyen de s'initier aux pratiques, questionnements, problèmes et ressources, d'analyses linguistiques, en cours et situées, de corpus vidéos de langue des signes. De ces apprentissages dépendra le travail de conception, et de simulation, de l'éditeur de transcription, essentiellement réalisé entre informaticiens.

2–1. Organiser les échanges : décrire des pratiques situées de recherche.

Le groupe travaillant sur ce projet apparaît d'emblée hétérogène, par le statut des participants,[723] comme par les lignes de recherche développées. Dans un premier temps, ces chercheurs font état de leurs expériences et de ce qu'ils espèrent de cette collaboration (1ère réunion). Le travail d'explicitation des besoins informatiques se poursuit dans les rencontres suivantes. Il s'agit surtout, lors de cette première réunion, d'organiser le travail collectif. Certains linguistes insistent sur la priorité que représente pour eux la constitution du *corpus* mentionné dans le dossier scientifique. Les informaticiens, quant à eux, sont intéressés par la façon dont leurs partenaires décomposent leurs données. Ils ont besoin de connaître les unités minimales repérées ou construites par les linguistes, qui leur permettent d'analyser une langue gestuelle. Pour eux, « le tripatouillage des *primitives* possibles » (notes de réunion) est la condition, et le moyen, d'un travail commun entre linguistes et informaticiens.

{1ère réunion collective, transcription}

{Informaticien 2} : « Pour prendre un exemple dans ton rapport de DEA, quand tu décris en fait les transferts, tu donnes des primitives. On peut appeler ça des primitives, on n'a qu'à prendre ce mot là comme commun à tous les métiers.{rires}
{Linguiste 1} : Tu parles des critères définitoires ?
{I 2} : Oui, des
{L1} : Ha d'accord.
{rires}
{I 2} : critères définitoires.
{I 3} : Je vais faire un dictionnaire de traduction.
{I 2} : Nous on appelle ça des primitives.
{L1} : D'accord
{I 2} : En fait qu'est–ce qu'on va retirer dans l'image. On va… une image pour nous c'est des points blancs, des points noirs ou des trucs comme ça, ça n'a pas plus de spécificités. Et là–dedans on doit essayer de trouver des primitives, qui puissent être utiles à… qui vont permettre à l'ordinateur de comprendre vaguement ce qu'il y a dans l'image. On appelle ça des primitives visuelles. Vous vous avez des primitives…
(…) En fait le but dans deux ans c'est que en une seule primitive, on ait les trois métiers et de dire lesquelles ont l'air de coller, lesquelles ont pas l'air de coller et pourquoi... enfin c'est ça je pense, l'apport croisé vraiment entre les différentes disciplines... Indépendamment de tous les outils, de tout l'aspect logistique qu'il y a autour de ça... C'est clair qu'il y a un besoin d'outils pour aider à la transcription.
(…)
{I 5}: On a besoin de structurer. Qu'est–ce qui est du même niveau, qu'est–ce qui n'est pas du même niveau. Est–ce que les frontières des objets vont avec telles primitives ou non. Quand est–ce que ça apparaît en traitement…
(…) Un informaticien de base va travailler sur l'algorithme et sur la structure des données. C'est–à–dire qu'on va trouver des méthodes qui soient à base mathématique ou autre (…) et structurer les données, la façon de les représenter pour pouvoir y accéder de la meilleure façon, pour voir les données, et pour les traiter de la meilleure façon. »

Si les « primitives » ou les indices utilisés sont essentiels pour ces informaticiens, le travail et les attentes de ces derniers restent abstraits pour beaucoup de linguistes. C'est à travers

[723] Les participants présentent des statuts très divers en matière de reconnaissance scientifique, de rémunération ou de stabilité professionnelle : étudiant en Maîtrise et DEA, doctorant, post–doctorant, Ingénieur, Maître de conférence, Professeur.

l'explicitation des traitements informatiques attendus que s'établit le dialogue entre les deux disciplines.

{1ère réunion collective, transcription}

> {L2} : « Moi j'ai une question sur l'analyse du regard là. Est–ce que… l'outil ça permet, en filmant quelqu'un qui est en train de signer, de voir de quel côté se dirige son regard et quelle est la qualité du regard qu'il a. S'il a un regard très vague, s'il regarde un objet réel ou s'il regarde un objet heu…
> {I 3} : Alors. Voilà. La primitive c'est comment est–ce que toi tu fais pour dire, pour décrire cette qualité. »

Suscitée par les informaticiens, la description orale faîte par les linguistes de leurs propres opérations d'analyse devient *un dispositif de dialogue et de travail collectif* permettant de mettre en évidence et d'organiser les critères mobilisés. La réunion suivante, les 11 participants[724] exposent leurs expériences en matière de corpus et de grille d'analyse de langues de signes (2ème réunion). Ils viennent tour à tour présenter au tableau leur système de notation. Mettant les chercheurs en situation, ce dispositif permet d'expliciter les caractéristiques des données (registre du corpus et contexte de production), et de leur support (conditions matérielles de capture et de manipulation).

2–1. 1) Des informaticiens médiateurs.

Devant développer des outils pour l'analyse de corpus vidéos de LSF, les informaticiens canalisent, dans cette phase du projet, les efforts et interactions du groupe sur la description des *pratiques* de travail dans leur diversité. S'ils mettent en évidence l'hétérogénéité entre les linguistes, l'objectif n'est pas pour eux d'harmoniser en amont les différentes positions. Ils cherchent à créer un outil qui soit en aval manipulable et pertinent pour tous les participants. Ainsi, si les linguistes expliquent le vocabulaire de leur discipline aux informaticiens, ces derniers font à plusieurs reprises un travail de médiation concernant les différentes logiques d'analyses linguistiques de la langue.

{2ème réunion collective, notes}

> {L5} Le choix des images, c'était pour reprendre la succession des arguments et prédicats. Le choix reposait sur des hypothèses : le repérage est important dans l'analyse prédicative.
> {L1} Le repérage ? dans le sens de Desclés ? Mais c'est un transfert situationnel là… pattes posées sur la branche{en produisant gestuellement l'énoncé}
> {I 2 à L1} Son approche repose sur une représentation cognitive du procédé, qui repose sur l'identification d'une situation initiale et finale. Tu décris l'action en termes de ces situations, et de comment s'effectue le changement.

L'étrangeté, aux yeux des linguistes, de la conception et du traitement des mêmes types de données par des informaticiens situe par ailleurs les échanges du groupe dans un spectre très large de niveaux d'analyse et de représentations.

[724] 7 linguistes et 4 informaticiens

{2ème réunion collective, notes}

{I 2} : Ma segmentation n'est pas linguistique. On découpe le temps de façon complètement déconnectée du sens.
{L2} : Il n'y a pas le regard.
{I 2} : Que la main droite ! C'était pour un repérage de problèmes. (…)
{I 1} : Comment la segmentation a–t'elle été faite ?
{I 2} : En cliquant sur une courbe de valeur.(…)
{L2} : Le choix des images {L2 fait référence à L3} c'est souvent au milieu, lorsque le mouvement est déjà bien amorcé. Ici, si on sort une image au début du découpage, on ne va rien reconnaître.
{I 3} : C'est une logique différente : on fait référence à la situation initiale et finale du mouvement.
{I 2} : Le problème c'est que nous, on a une segmentation complètement différente pour la configuration de la main et pour le mouvement.

La mise à nu des pratiques des chercheurs, les conduisant à expliquer ce qu'ils isolent et les critères qui leur permettent de le faire, met en évidence des terminologies et des logiques différentes. La polysémie de certains termes pourtant centraux comme ceux de « primitives » ou de « mouvements » apparaît clairement. Inscrites dans des problématiques particulières, et renvoyant à des corpus différents, ces descriptions ne permettent pas de repérer plus précisément les similitudes et divergences entre les chercheurs dans leur segmentation des données. Les échanges sur les pratiques de transcription sont l'occasion d'expliciter des standards, mais aussi de montrer qu'ils ne sont pas toujours partagés. Une même organisation à priori de la transcription n'induit pas une distinction commune des différents types d'informations, dans sa conception comme dans sa mise en valeur graphique.

2–1. 2) Du refus de standardiser les transcriptions.

La présentation, par les chercheurs, de leur travail et du type de transcription qu'ils utilisent, souligne l'imbrication de leurs pratiques graphiques avec certains modes de production des données et des programmes particuliers de recherche :

- Le type de questions oriente vers certaines productions (phrases isolées ou récits par exemple), et supporte un travail de sélection des informations. Il limite ou impose un degré d'exhaustivité dans la description de la réalisation physique des signes.
- L'état des recherches conduit à cibler l'attention sur certains paramètres dont le rôle est à questionner ou à décrire. Cela exige certaines conditions de travail, les paramètres en question devant être « lisibles », et dans la vidéo, et dans la transcription.
- Le support utilisé pour produire les données dépend aussi des perspectives de dialogues scientifiques envisagés par le chercheur. Certains dessins, utilisés comme les matrices visuelles de récits à produire par les locuteurs, permettent par exemple des échanges avec d'autres corpus de langue des signes (ici entre corpus de LSF et de LS brésilienne), ou de communication non verbale.

Dans leur travail de transcription, les chercheurs mettent en œuvre et construisent des catégorisations. Ces mises en scène (et en ordre) graphiques sont partie prenante d'un travail

conceptuel, comme J. Goody l'a clairement montré par ailleurs (1979). Elles sont le lieu d'activités de sélection et de mise en évidence d'informations au dépend d'autres données mises en retrait. Elles sont aussi, par leur organisation physique, un support de travail pour les opérations que le chercheur souhaite réaliser :

- une grille de transcription quadrillée facilite la comptabilisation des entités répertoriées ;
- une grille sans quadrillage permet la mise en relation horizontale d'éléments de réalisation non simultanés, ou la prise en compte de « tenue » d'un élément dans le temps ;
- les lignes horizontales sont superposées et ordonnées en fonction des relations supposées entre les différents paramètres ;
- la concentration au contraire des informations sur une même ligne, et l'épuration des informations sur la réalisation des signes, permet l'extraction de scénarios ;
- la mise en évidence au contraire d'éléments de réalisation peut expliquer le recours à incrustation d'images dans les transcriptions, etc.

Il y a ici consensus, comme dans d'autres débats entre linguistes consacrés à des langues des signes, sur l'impossibilité d'homogénéiser les transcriptions[725]. Par ailleurs, toutes les activités graphiques de décomposition et de représentation des productions gestuelles ne sont pas considérées comme des transcriptions. Les pratiques que les linguistes isolent sous cette catégorie ne sont pas toujours les mêmes. Les uns désignent par là le travail exploratoire de représentations, lieu de construction de l'analyse. Les transcriptions participeraient alors au travail de démonstration. Pour d'autres, ce terme désigne un mode de présentation des données. Servant des fins exclusivement de mémorisation et d'illustration, les transcriptions ne seraient rien de plus qu'un mode d'inscription parmi d'autres. Les présentations de leur travail par les linguistes attestent ainsi de hiérarchisations et de valorisations différentes entre eux, des diverses activités de recherche, et de la transcription en particulier.

Mais au–delà des enjeux théoriques présents dans les choix de mise en scène graphique, et dans l'importance accordée à ces pratiques « d'écriture », cette diversité de représentation pose un problème de communication. La logique d'organisation d'une transcription n'étant pas toujours transposable à une autre, les chercheurs sont confrontés à des difficultés de lecture de leur travail mutuel. Leurs propres repères compliquent notamment l'interprétation des écrits de travail des autres.

{2ème réunion collective, notes}

> {L2 va au tableau où chaque personne présente à son tour son travail. Ce linguiste écrit ce qu'il présente comme des signes standards, puis d'autres informations en dessous. I 2 reproduit gestuellement, en suivant l'explication. L2 reprend la transcription en signant et en parlant pour certains signes.}
> L1 : Le Transfert Situationnel {TS} est une manière de faire le signe. Pourquoi as–tu pris le parti de le noter sur la ligne des signes standards ?
> L2 : J'aurai pu le mettre avec le bloc suivant {même ligne}, sans dire que c'est un TS, ce qui est l'option adoptée aujourd'hui. Ici, je l'ai noté là parce qu'il marque le classificateur.

[725] Dans le contexte français, se référer par exemple à la table ronde de la première « Journée d'étude sur les langues des signes » à Toulouse (RLS'97), *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n°13, 1998, PUM.

L1 : Donc c'est une logique de transcription linéaire.
(…)
L7 : Il n'y a pas de marquage différent pour les signes standards puisque TS tu l'écris ici…
L1 à L7 : Ce n'est pas pertinent ici.

Le problème se pose d'autant plus crûment que ces représentations graphiques de corpus de langue des signes ne sont pas transparentes : les transcriptions ne donnent pas à voir facilement les données qu'elles décrivent. Tous les chercheurs qui présentent leur démarche au tableau reproduisent en partie les données décrites dans les transcriptions. Mais cela ne suffit pas toujours. Les interlocuteurs ont besoin d'éprouver l'analyse proposée, en reproduisant eux–mêmes les données gestuelles décrites[726].

{2ème réunion collective, notes}
{L5 signe et commente à voix haute sa transcription au tableau. L7 reprend gestuellement et à voix basse, les yeux fixés sur le tableau }:
{L7}Un, « arbre » : signe standard. Deux, « pointages pattes » : locatif.
{L5} Ok. Donc j'ai oublié ça {correction au tableau}.

De part et d'autre, ces échanges mettent donc très concrètement l'ensemble des participants en situation de décrire des productions en langue des signes.

{2ème réunion collective, notes}
{L1 signe l'énoncé qu'il vient de transcrire au tableau en décrivant oralement cette production. Ce linguiste commente les écarts avec la version normale, qui serait « sans parler, sans vous regarder et avec l'expression du visage ». }
{L2 commente des éléments de la transcription} C'est le problème posé par les transferts situationnels. Ils sont toujours, souvent, aussi des transferts personnels.
{L1} Non, c'est juste un exemple artificiel, pour le codage. Pour en discuter, c'est super intéressant, mais il faudrait que je te fasse les mimiques faciales.
(…)
{L2} Ce n'est pas possible de le signer ?
{L1} Ce n'est pas le but. Ce n'est pas une écriture. Comme toi, c'est la vidéo qui prime. (…).

Ce dernier échange est révélateur tout d'abord de l'importance du document vidéo dans les processus de communication et de certification de telles recherches. Il souligne aussi la nature des productions gestuelles de l'orateur, qui n'a pas reproduit « pour de vrai », qui n'a pas « signé » le corpus. Les observations de ces réunions, mais aussi des communications d'autres linguistes lors de colloques consacrés aux langues des signes ou à la gestualité en général, concordent avec ce que dit L1 à propos de sa prestation[727]. Il s'agit avant tout de donner une idée des données dont la transcription conserve l'analyse. Ce dispositif de communication, articulant reproduction gestuelle partielle et transcriptions graphiques, semble avant tout destiné à montrer un regard, la manière dont le linguiste déconstruit et analyse un type d'énoncé en langue des signes.

[726] Cette pratique a aussi été observée chez des chercheurs devant des affiches scientifiques lors d'un congrès international sur les langues des signes (TISLR, Amsterdam 2000), auprès d'une assistante de recherche sourde qui contrôlait la transcription d'un linguiste québécois, comme d'informateurs hollandais face à des productions gestuelles (en vidéo) dont ils devaient commenter des détails de réalisation.
[727] Pour des informations sur le terrain réalisé, voir en annexe (« Terrain Reproductions »).

2–1. 3) Parler de l'analyse et du corpus.

Nous nous sommes intéressés à ces pratiques de reproductions gestuelles de la part de linguistes, dans le cadre de conférences, de séances de poster ou de situations de travail collectives. Elles ont en effet pu être régulièrement observées sur le terrain français, comme sur d'autres scènes plus internationales.

La reproduction en « situation réelle » de données gestuelles s'accompagne du silence de l'orateur (et de son éventuel interprète), d'un regard qui n'est plus celui de l'interaction entre lui et son public mais celui du « rôle » qu'il joue, et de l'ensemble du comportement qui va avec (mimique, posture du corps). Ces reproductions sont souvent annoncées par l'orateur. Elles restent relativement ponctuelles.

Il s'agit plus souvent de « reproductions commentées ». Dans ce dernier cas de figure, le chercheur parle tout en réalisant certains gestes décrits. Il regarde son interlocuteur, et parfois, comme lui, ses propres mains en train de réaliser le détail d'un signe. Ces pratiques rendent compte de la nécessité de compléter les informations écrites ou décrites. Comme les physiciens observés par E. Ochs & al. (1994), les chercheurs étudiant les langues des signes manipulent des représentations statiques alors qu'ils parlent de phénomènes mouvants et changeants. Ils doivent donc, à travers leurs gestes et leurs paroles, restituer cette dynamique.

Pourtant, cette pratique d'explications illustrées reste aussi courante en présence de la vidéo. Les interlocuteurs regardent une première fois le document. Ensuite, il est remis au début, et le chercheur commente en reproduisant toujours des éléments du corpus en même temps que la vidéo, ou en l'arrêtant. Ces reproductions commentées permettent d'expliciter un mode de lecture. Ceci est vrai pour les transcriptions, en raison de leurs limites et de l'absence de standards. Mais c'est aussi vrai pour les vidéos, où le chercheur aide à voir ce qu'il a vu, que cela soit le résultat d'une interprétation (un « transfert personnel »…) ou non (un simple mouvement néanmoins décisif pour l'analyse comme un recul du corps, la direction du regard…). La vidéo représenterait un partenaire des linguistes. Elle le serait aussi, aux dires de ces chercheurs, dans leurs échanges avec des locuteurs, en leur permettant de montrer des détails de réalisations que ceux–ci ne pensaient pas faire (clignements des yeux, fréquence des pointages…). Mais elle ne suffit pas. Il faut que le chercheur vienne montrer dans l'image ce dont il parle.

Ces pratiques se traduisent, dans les publications, par des photos ou des dessins décomposant le mouvement, et commentés dans les textes. Les publications françaises en particulier comportent souvent des descriptions littéraires de productions gestuelles mêlant des éléments d'interprétation (sens produit), de production (mouvement de la main, configuration…), et d'analyse (transferts…). Elles commentent ou développent parfois d'autres représentations des données, plus graphiques et formalisées, qui sont elles davantage perçues comme des transcriptions. Ces mises en scènes littéraires, comme les prestations

orales illustrées de gestes, cherchent à rendre compte, au cœur d'un exposé scientifique public, à la fois de la dynamique de l'objet étudié, et du travail d'analyse.

Dans le cadre de la 2ème réunion de ce projet entre linguistes et informaticiens, lorsque les chercheurs reproduisent et commentent la séquence transcrite, ils font régulièrement référence à leur interlocuteur, mais aussi au tableau, en l'indexant du doigt et du regard. S'ils simulent et éprouvent, par ces reproductions, un discours en langue des signes, ils font cependant essentiellement référence au travail de transcription discuté collectivement. Les gestes et situations d'interaction observés par E. Ochs & al. (1994, 1996), entre physiciens, sont de ce point de vue similaires. S'ils constituent un moyen d'imaginer et d'explorer les objets physiques étudiés, ils renvoient fortement à l'espace de représentation. Dans leur site d'observation, le regard, le corps, et les indexations des chercheurs, sont surtout et régulièrement orientés vers le tableau ; Les rôles oralement pris et donnés par ces chercheurs renvoient aussi bien au monde représenté, qu'au support graphique de l'interaction. Ces auteurs montrent très finement que c'est dans les repères du graphique que ces physiciens se situent : par exemple, dans la mise en scène gestuelle de changements de température, l'axe est celui du schéma et non celui de notre expérience habituelle d'un thermomètre (Gauche–Droite et non Bas–Haut) (E. Ochs & al., 1994, p.167–168).

Si nous pouvons décrire ici les mêmes ressources et situations d'interaction, les linguistes et informaticiens observés ne se situent pas véritablement dans les repères graphiques de leurs transcriptions. Ils ne sont pas non plus en train de reproduire les séquences des corpus étudiés. Dans le cadre de ce projet consacré à la langue des signes, ces mises en scènes articulées à des représentations graphiques ne semblent pas suffire. Les chercheurs souhaitent intervenir sur les cas de figure proposés. Ils n'ont pas toujours la possibilité pour le faire, de venir modifier, comme les physiciens, les inscriptions au tableau. Car ils veulent précisément parler d'éléments absents des transcriptions, ou posant des problèmes d'étiquetage. Leurs échanges portent sur les procédures de mise à plat, sur la manière dont ils abordent leur corpus, et produisent les inscriptions présentées. Il ne s'agit pas de créer ici des formalismes d'écriture, mais de travailler la conception même des opérations impliquées dans la transcription : identification des aspects pertinents ; segmentation des éléments de réalisation de gestes dans le temps ; conception et représentation des objets, cadres ou registres de langage construits et utilisés au cours d'un discours en LSF ; organisation de ces étapes d'analyse... Ce que nous observons alors, ce sont des mises en scène gestuelles, spatiales et commentées, de la segmentation d'un même énoncé, et de l'organisation de sa mise à l'écrit.

Avant de revenir de cet aspect du travail collectif de ces chercheurs, il nous faut insister sur ce qui l'a permis. Ces échanges sur les modalités de transcription s'appuient sur une série d'exemples, sur des énoncés ponctuellement reproduits, et, pour certains, collectivement repris. Différents chercheurs mettent en effet leurs interlocuteurs en situation, en soumettant à l'analyse des énoncés en LSF. Les exemples donnés sont repris ou évoqués plusieurs fois au cours de la discussion. Ils sont parfois produits de façon silencieuse et très brève, et sont l'objet de transformation ou de décomposition (virtuelle). Un des énoncés transcrit au tableau,

mettant en évidence de grandes différences de notation entre linguistes, avait suscité de nombreux commentaires et reproductions de la part des participants. Il est évoqué, transformé et analysé plusieurs fois, avec ou sans reproduction, à différents moments de la réunion. Des chercheurs en proposent des modulations, pour faire varier les conditions, et les procédures, de transcription.

{2ème réunion collective, notes}

{I 3} Et pour les mains, comment tu notes?

{L1} Ce n'est pas sûr que ce soit intéressant de noter les mains dominante ou dominée. *C'est l'exemple de tout à l'heure : l'Arbre posé à gauche*, c'est déjà un locatif, donc c'est la main dominée. Mais on ne le sait qu'après.

{L2} Mais s'il y a un changement de repérage {*en produisant l'énoncé modifié*}

{L1} Donc la main dominante peut changer ici oui.

Certaines de ces contributions gestuelles sont faites pour souligner l'appartenance d'un signe posant des problèmes de catégorisation, à une collection de signes similaires. Les chercheurs en offrent quelques exemplaires, issus de leur travail antérieur. Après plusieurs reproductions et commentaires, les chercheurs partagent une certaine représentation de l'énoncé cité en exemple, et de ses modulations. Délégué en quelque sorte dans l'espace et la mémoire partagés par le groupe, cet énoncé en LSF peut être plus facilement découpé, décrit ou modifié. Nous assistons ainsi autant à des transcriptions virtuelles collectives, qu'à la construction artisanale et interactive de corpus commun. Ce que les participants créent ici, c'est la possibilité même d'expliciter et de discuter les modalités possibles, et les résistances, de différentes procédures de notations d'un énoncé, tel qu'il est conçu collectivement.

{2ème réunion collective, notes}

{I 1} Quel est le problème avec ce logiciel?

{L5} Le problème avec ce logiciel, c'est comment marquer la continuité d'un paramètre dans le temps. Dans la transcription en portée, on représente ça par un trait. Ici, avec ce type de structuration là, comment stocker ce genre d'information ? (…)

{I 1} *{Il reprend gestuellement l'exemple de l'arbre}* A partir du moment où tu m'as regardé, tu peux même l'enlever {l'arbre : le bras gauche}. « C'est une instance spatialisée, en jargon linguiste. » C'est différent d'un arbre posé sans regarder.

{I 2} C'est le problème de la segmentation. Si tu fais des colonnes, ici comme dans l'autre transcription… tu n'as plus la continuité.

{L7 reprend gestuellement l'exemple de l'arbre qu'il décompose et commente}

arbre : standard

regard : locatif

{I 2} OK. Cette main reste là *{la main gauche représente l'arbre}*. Pendant que mon autre main fait autre chose. Comment je note ?

{I 3} Non ! C'est pas « cette main reste là » ! C'est la scène de narration. Elle peut être virtuelle, elle peut être visualisée.

{I 1} Parce que tu vas en avoir besoin plus tard. Il est toujours là l'arbre {en enlevant le bras gauche}

{Les linguistes approuvent}

{I 2} en tout cas c'est un problème. Et on a besoin de structurer AVANT. Et nous, humbles informaticiens, on n'y arrivera pas ensemble. Mais on n'avait pas vu tout ça.

{I 1} Le problème n'est pas informatique.

{I 3} Il faut une autre façon de représenter ?

{I 2} Non c'est la même chose, mais une autre façon de structurer. Il faut chercher un point de départ, à construire, implémenter et faire évoluer.

(…)

{I 1} Pour en revenir au début, il n'y a donc pas de problème avec l'outil, ce logiciel, mais avec la conceptualisation.

Il est intéressant de rapprocher ce type de pratiques de celles des mathématiciens observés par M. Lefebvre (2001). D'après cet auteur, des représentations gestuelles peuvent constituer des espaces de médiation, organisant et supportant le travail conceptuel interactif de mathématiciens, qui ne partagent pas toujours les mêmes formalismes d'écriture. Elles seraient une modalité de visualisation parmi d'autres (les images graphiques, les modèles physiques, le vocabulaire imagé…). Mais la particularité de cet espace virtuel collectif est de permettre aux mathématiciens de manipuler l'objet « représenté», le couper, le déplacer ou en indexer des éléments ou des zones.

« Groupe de travail sur les singularités (Compte–rendu d'observation de la séance du 30/10/98). Il est question de fibres lisses. Quelques chercheurs demandent alors à l'orateur : *« C'est quoi, le point lisse ? C'est en haut ou en bas ? Il est lisse dans la fibre ou sur la fibre ? »* L'orateur décrit alors avec ses mains une fibre. Ses mains montent puis descendent le long d'un fil imaginaire. Il simule ensuite une projection, toujours avec ses mains, comme s'il la dessinait. » {M. Lefebvre, 2001, p151, en italique dans le texte}

Le recours à des représentations gestuelles d'un objet, défini et discuté collectivement, n'est pas forcément lié à la nature gestuelle de celui–ci. Il s'explique plutôt, dans ces situations, par les possibilités de manipulation et de transformation collective de l'objet en question. Par ce procédé, les linguistes et informaticiens cherchent à dissocier les opérations de décomposition et d'analyse d'un énoncé en LSF d'une part, de l'écriture ou du graphisme qui est associé à ce travail (la transcription sur papier) d'autre part. Le monde dans lequel ces chercheurs interagissent n'est pas, comme les physiciens observés par E. Ochs & al., celui des schémas, et de la réalité ainsi décrite. Il renvoie plutôt, comme nous l'avons évoqué, à des activités encore en cours de mise à l'écrit, au travail conjoint de représentation de l'objet et de préparation, ou d'organisation, de sa transcription graphique. L'exemple de l'arbre, « présent » dans l'espace collectif lors de cette réunion, « réactivé » par des bribes de reproductions, est un *artefact cognitif* (D. Norman, 1993) pour ces chercheurs. Support de mémoire dans le temps de l'échange, support d'action, il les décharge de certaines tâches de représentations, et outille leur réflexion sur les opérations à réaliser lors d'une transcription. Bien que virtuel, dépendant des acteurs et des situations qui l'ont fait naître, cet « objet » permet en effet de conserver localement, indexer, et manipuler, certaines informations utiles aux chercheurs.

Ce que les linguistes et informaticiens concluent de ces réflexions sur les modes d'analyse de données en LSF et leur organisation, est la nécessité pour eux de manipuler un énoncé « mis en commun ». C'est au fil de ces échanges, qu'est proposée l'idée « d'aligner » les transcriptions de chacun sur un même petit corpus vidéo. Les chercheurs décident de travailler sur un extrait de 18 secondes de la vidéo commercialisée d'un conte en langue des signes. Ce « standard » ponctuel pour le groupe devrait permettre, d'après les chercheurs, de juxtaposer les différentes transcriptions préparées pour la réunion suivante (3ème réunion).

2–2. Construire un projet et un environnement de travail communs

L'extrait de la vidéo commercialisée d'un conte en LSF, et les transcriptions que chacun des participants en a produites, sont mis à la disposition de tous sur le site de ce collectif. Cette mise en commun constitue en soi un premier état des lieux des compétences, habitudes, et besoins informatiques. Une diffusion postale du document vidéo a par exemple été nécessaire pour plusieurs des participants. Elle met aussi en évidence les pratiques de ces chercheurs en matière de manipulation des images : insertion d'images arrêtées avec fléchages dans la transcription, notation de bornes temporelles renvoyant à la bande vidéo, illustrations remises à plus tard par manque de temps…

La confrontation des différentes transcriptions apparaît d'emblée difficile, par la diversité des repères et des indices retenus. Le dispositif de collaboration est alors, dans un premier temps, le même que dans la réunion précédente : chacun commente son travail de transcription. Ces échanges permettent d'expliciter les modalités, et les ressources, de l'évaluation de ces analyses. Il montre également que cette hétérogénéité n'est pas forcément contradictoire. Il conduit par ailleurs à mettre en exergue la nécessité de travailler dans un environnement commun et maîtrisé, c'est–à–dire dont les modes de construction et les contraintes sont connues. Ce travail débouche notamment sur l'organisation pratique de la réalisation d'un corpus par l'équipe d'une part, et de l'implication de sourds dans ce projet d'autre part. Nous nous intéresserons ainsi, dans un premier temps, à ce travail interactif d'explicitation des ressources et stratégies communes, qui contribue à cadrer les actions du projet.

La construction d'un éditeur de transcription, utilisable par tous, suppose cependant d'articuler de manière très pragmatique, la diversité des repères et indices. Lors de la réunion évoquée précédemment, il est proposé qu'une personne se charge, pour la rencontre suivante, de réaliser l'alignement graphique des différentes transcriptions, en retravaillant leur mise en forme. Nous évoquerons, dans un deuxième temps, le défi pratique que représente un tel travail. Il rend manifestes les différences de critères et d'échelles, qui existent entre les chercheurs de différentes disciplines, mais aussi entre les linguistes. L'impossibilité de mener finalement à bien cette tâche, donne lieu, lors de cette autre réunion, à la production d'une grille permettant de hiérarchiser, et d'arranger dans un même tableau, les différents types d'indices et de repères utilisés par les participants.

Nous exposerons, dans un dernier point, les attentes que les linguistes ont formulées en matière d'outils informatiques. Nous insisterons, une fois de plus, sur l'importance de l'encadrement de ces échanges par les informaticiens. Leurs questionnements contribuent à déconstruire les pratiques, et les outils existants, des linguistes. C'est à partir, et à travers, ce travail qu'ils établissent le cahier des charges de l'outil à réaliser. Comme nous le montrerons dans la partie suivante, cette mise à plat des pratiques des linguistes est décisive dans les activités de conception plus autonomes des informaticiens.

Mais revenons, dans un premier temps, sur les premiers efforts de superposition des transcriptions, réalisées à partir d'une même séquence vidéo.

2-2. 1) La mobilisation d'un corpus standard, et de locuteurs.

Bien que cette réunion soit consacrée à la confrontation de regards et de prises de recherche sur un même corpus vidéo, celui–ci n'est pas présent lors de cette rencontre. Le tableau est quant à lui peu utilisé, les participants disposant des notations sur papier des différentes analyses. Nous assistons, comme dans la réunion précédente, à des reproductions gestuelles commentées, associées aux transcriptions. L'objectif est ici de rendre compte des logiques de segmentation et de décomposition du corpus. Les informaticiens cherchent à recueillir la liste des indices, ou combinaison d'indices, qui s'avèrent décisifs dans le travail des linguistes. Il apparaît en effet que la simple mise en regard des différentes transcriptions n'y suffise pas. Elles n'ont tout d'abord pas d'échelle commune. Elles n'explicitent pas ensuite l'ensemble des indices utilisés dans le travail de catégorisation.

Fig. 13.7– Confrontation des transcriptions de linguistes sur un même corpus

{rapport LS–Colin, 2002, p.12–14}

Situation	Situation 1	
Nature de la situation	Mouvement par rapport à un repère : " descendre d'un cheval "	
Informations sur les entités	md : locatif - config 'main plate' -> cheval MD : config 'V'- " jambes " -> prince	
Phases saillantes de la situation		
Description de ces phases	main dominante sur main dominée	main dominante à coté main dominée
Information cinématique	mouvement vers le bas de la main dominante depuis main dominée	
Informations dynamiques	mimique : 'soutenue' / mouvement du buste vers la gauche	
Autres informations	Regard :' devant'	

	ALORS	JE DESCENDS DE CHEVAL
Corps	mouvt tête	mouvt des épaules qui accompagne les mains
Regard	Vague	vague, devant
mimique	Résolu	contrôle d'action
Mains		D descend de G
D		class "jambs"
G		class. base vertical

N° séquence	1	2
Durée de la séquence	02 :56	00 :68
SIGNES	descendre (de cheval)	marcher
Main dominante	personnage ----------	jambes ----------
Main dominée	TF : cheval (locatif) ----------	
2 mains		
Transferts	TS ----------	
Regard	vers mains	vers caméra----------
Mvts de tête	en arrière	face ----------
Mimique faciale	Assertive	décidée (lèvres serrées et étirées)
Mvts du corps	haussement d'épaules figurant l'effort	balancement de la marche ----------
Traduction en Français	*Le personnage (le prince) descend de cheval. Il marche.*	

Segment 1 : 03'' :24''' Segment 2 : 03'' :92'''

Regard	face _____
- Do	(2 jambes) descendre du cheval - faire qq pas
Signes manuels – 2	
- Dé	locatif: cheval _____
type de transferts	TS _____
mimique faciale	bouche plissée: intriguée et résolue _____
orientation du corps	face _____
Traduction française	Poussé par la curiosité, il descendit de cheval

Fragment : 1	1c	1d	1f
Images Direction des mouvements			
Regard	_____	Vers le locatif	Vers la camera
Main dominante	Début de transfert de forme : * emplacement des jambes du personnage *	TS: début du déplac. De liactant	TS : déplac. De liactant vers le sol.
Deux mains	.	.	.
Main dominée	Début du locatif (Cheval)	Locatif : cheval	Locatif : cheval
Mimique faciale	Résultative, prise de décision	résultative, décidé	résultative, décidé
Mouvement de la tête	Penchée complètement en arrière	Redressé	En face
Mouvement de la bouche	Lèvres serrées et contractées [mm]	_____	_____
Mouvement de la partie supérieure du corps	Légèrement penché en arrière	Droit, en face	Balancement des épaules vers la droite
Traduction approchée	*descendre de son cheval.*		

	b
Regard	Vers MD puis vers un point sur la gauche (endroit d'où provient la voix)
MD	**descendre de cheval**
2M	
Md	**locatif** (cheval)
Mimique faciale	espiègle
Mouvement de la tête	revient de face
Mouvement de la bouche	lèvres pincées et étirées (rictus à G)
Mouvement de la partie supérieure du corps	aucun
Dynamique Enonciative	Double Transfert

La juxtaposition des transcriptions ne permet aucune lecture transversale. Les segmentations, les repères, et les formats, ne sont pas identiques. Les linguistes rassemblés ici

partagent pourtant des pratiques de recherches, et des catégorisations, communes (ils font notamment tous référence aux notions de transferts, construites par C. Cuxac). Il existe donc, pour les informaticiens, une logique et des repères collectifs, qu'il convient de mettre à jour. Ils se trouvent momentanément dans une posture analogue à celle d'un anthropologue essayant de comprendre la logique de classification et de description du groupe qu'il étudie. Un ethnolinguiste, analysant comment des éleveurs lapons distinguent et décrivent individuellement leurs rennes là où le naturaliste ne voit qu'une seule sorte d'animal, décrit ainsi sa propre posture :

> « Il serait naïf d'espérer dégager seul, sans les commentaires et les explications d'informateurs, des traits définitoires souvent si subtils qu'ils sont largement masqués par des traits non–pertinents mais spectaculaires » {Y. Delaporte, 1994/1995, p.36}

La discussion entre les linguistes de points problématiques, ou controversés, est alors un terrain fertile pour les informaticiens. Elle les engage à décrire verbalement, très précisément, des éléments de réalisation notés de façon plus synthétique sur la transcription, mais aussi à expliciter les indices soutenant leurs analyses. D'une appréciation globale (« Il y a une prise de rôle quelque part »), les linguistes s'investissent dans une perception plus différenciée. Et, équipant peu à peu leur travail d'expertise, ils explicitent davantage leurs repères, comme les stratégies possibles pour parvenir à un consensus unanime. Ces échanges sont l'occasion de constater que l'accord entre les linguistes ne renvoie pas forcément à des correspondances entre leurs transcriptions. Plusieurs points de vue non contradictoires sont possibles. Plusieurs médiations sont aussi utilisées dans le travail d'expertise des linguistes.

Dans ces échanges, la démarche spontanée, déjà soulignée, est d'appréhender physiquement la séquence ou le geste à définir. Ce premier examen conduit à citer d'autres exemples, similaires ou contrastés, ou bien à souligner l'absence d'autres occurrences de ce type. L'appréciation de la séquence (pour classification ou pour évaluer son acceptabilité) émerge d'un travail de comparaison avec *une collection d'objets* issus des recherches antérieures.

{3ème réunion collective, notes}
{L1} La main dominée sert énormément de locatif.
{L4 } Oui, c'est à voir. Cela m'a *gêné*.
{L6} Elle {la conteuse} conserve *trop* la marque du locatif. Il y a un *mélange* du sujet d'énonciation et …
{L4} *Je n'ai jamais observé cela* avec mes informateurs.

L'importance de la collection comme mode de cadrage des propriétés des objets a été soulignée dans des études portant sur le travail d'expertise (C. Bessy & F. Chateauraynaud, 1993, 1995), comme dans le travail scientifique (B. Latour, 1993). Les linguistes énoncent ensuite les indices qui leur permettent de trancher sur l'identité d'un geste, ou sur la nature d'une difficulté. Un consensus sur une façon de dire qui pose problème, ou un désaccord sur la description d'un geste, est l'occasion de hiérarchiser les indices, et d'expliciter ceux qui ne peuvent pas exister dans un contexte donné. Les repères que les informaticiens cherchent,

éléments isolables et qualifiables indépendamment de leur contexte, s'avèrent construits dans un va–et–vient entre objet et collection, objet et interprétation, objet et contexte de production (les gestes réalisés avant ou qui le sont après), objet et situation d'énonciation (une conteuse face à une caméra)…

Les linguistes l'explicitaient dès la 2ème réunion, à propos du travail de transcription : l'appréciation d'un objet dépendrait de ce que l'on sait, et d'éléments de contexte. Mais les informaticiens étendent ce constat à la perception elle–même. Le regard des linguistes serait sélectif : des choses attirent leur attention, tandis que d'autres sont négligées. Il semble instruit : les chercheurs savent où, et quel genre de choses, chercher. Ils anticipent partiellement sur ce qui est vu. Voir n'irait donc pas de soi, comme en témoignent d'autres études, qu'il s'agisse d'astronomie (S. Schaffer, 1998), de rennes lapons (Y. Delaporte, 1994/95), d'espèces d'oiseaux (J. Law & M. Lynch, 1990), ou de gestes humains.

{3ème réunion collective, notes}

{L6 reprend oralement et gestuellement} Donc on a, le prince, ébauché, et « Allons–y ».

{L4} Je le considère comme une prise de rôle, par son regard et la façon de dire.
{L7} Moi je dirai que c'est le narrateur.
…
{L7} Le regard est vers la caméra.
{I 1} Non, à cet endroit là elle ne regarde pas la caméra !
{plusieurs en même temps} Si si, on va regarder la vidéo.
{L3} Je n'ai pas vu l'ébauche de « prince ». Il y a toujours des choses qu'on ne voit pas. [728]

Résoudre un problème de classification peut passer par l'expérimentation des différentes options, et des analyses auxquelles elles conduisent, à travers plusieurs transcriptions de la même séquence. Outre le recours collectif au document vidéo, l'élucidation d'un problème peut aussi nécessiter une discussion avec l'informateur lui–même, ou le recueil du jugement d'autres locuteurs sur la séquence en question. C'est même, dans le cadre des échanges observés, l'ultime et décisif recours envisagé.

Lors de cette troisième réunion, les chercheurs abordent à plusieurs reprises la question de la participation de personnes sourdes au travail de recherche. De façon programmatique d'abord, comme interlocuteurs décisifs pour trancher dans une situation de doute. Ensuite, la référence à des locuteurs se fait plus concrète : on cite des personnes, on réévalue la distribution du budget pour permettre la présence d'interprète, on questionne et justifie leur participation. La collaboration de personnes sourdes était prévue dans le volet « méthodologie » du projet initial, qui inclut dans son budget les vacations d'informateurs sourds et d'interprètes. Si la question se repose au cours de cette réunion, c'est que les locuteurs interviennent à des titres et des moments différents selon les chercheurs.

[728] Cette question était aussi abordée lors de la table ronde d'un colloque sur la langue des signes (RLS'97 à Toulouse, *Cahiers du CISL* n°13, 1998, UTM). Le document vidéo ne suffirait pas toujours pour définir la qualité ou la nature d'un mouvement. C'est un terrain possible pour l'informatique, que de reconstituer, à partir d'une image vidéo, la même scène en 3 dimensions.

Les personnes sourdes interviennent dans le projet dès l'ébauche de la phase de réalisations. Lors de la 4ème réunion, les participants synthétisent et concluent les grandes lignes de leur travail collectif : nature et conditions du corpus commun, synthèse et articulation des indices utilisés, et profil de l'outil informatique. Les nouveaux collaborateurs, que ce soient des locuteurs ou d'autres experts, assistent, conseillent, ou participent, à la mise en place d'un projet en partie déjà défini.

L'analyse des premiers échanges entre les chercheurs met cependant en évidence la prise en compte, par ces derniers, des pratiques observées chez des locuteurs. Il s'agit aussi bien de façons de dire ou d'interagir en LSF, que des stratégies de traduction utilisées par des interprètes. Les savoir–faire des chercheurs renvoient, de façon explicite lors des réunions, à des situations de recherche vécues, impliquant un dialogue avec des personnes sourdes, mais aussi à leur fréquentation de cours de LSF. Certains exercices sont évoqués, comme celui obligeant, par exemple, à n'utiliser que le visage et les mouvements du buste pour s'exprimer, mettant en évidence, de cette manière, les différentes ressources de la langue des signes. Ces situations d'enseignement viennent alimenter l'imagination, ponctuelle, de nouveaux dispositifs de recherche, ou de manipulation informatique des corpus étudiés (masquer une partie du corps par exemple). Les relations avec des locuteurs, antérieures ou parallèles au projet, sont décisives dans ces processus de conception. Néanmoins, le moment où interviennent physiquement les personnes sourdes dans le projet est tout aussi important. Nous pouvons en effet nous demander quel outil informatique de manipulation d'énoncés en LSF, et de questionnement de leur logique, aurait été conçu dans un projet similaire, associant enseignants de LSF et informaticiens.

La participation de locuteurs sourds s'inscrit ici dans plusieurs types de collaboration. Il s'agit tout d'abord, pour les chercheurs, d'assurer le suivi du projet par des professionnels de la langue. La réalisation d'un corpus vidéo de qualité nécessite ensuite la contribution d'experts techniques, habitués à ce type d'enregistrement ou leur usage. Ces chercheurs ont enfin besoin d'une salle d'enregistrement équipée, aussi bien que de locuteurs qui acceptent d'être filmés. Ils mobilisent ainsi la compétence des techniciens du laboratoire vidéo de l'INJS, et celle de professionnels sourds de la langue des signes. Par ailleurs, parmi les tâches à distribuer entre les partenaires, ou dans le cadre de vacations de recherche, ils peuvent solliciter et rémunérer des locuteurs sourds de LSF. L'ensemble de ces personnes sourdes participent au projet à des titres et à des moments différents : ce ne sont pas les mêmes qui assistent aux réunions, qui participent à l'enregistrement du corpus ou à sa transcription. Ceci n'est pas le fait des chercheurs, qui n'ont pas ou peu défini à priori ces différents rôles.

{3ème réunion collective, notes}
{L4} Il faut travailler avec des sourds. Au moins 1 sourd pivot, toujours là. J'ai demandé à {S2} mais il est en vacances.
{I 1} Ca veut dire des interprètes.
{L4} Oui. Et une journée, c'est 2 interprètes.
{discussion examinant le budget}
{L4} Il y aurait la possibilité de faire la part entre un système Z et un interprète…
{L6} Je ne suis pas d'accord. 1– cela va être de l'à peu près 2– le pseudo interprète va être épuisé.

{L1} Je suis d'accord avec {L6} mais en même temps, je n'ai pas envie de continuer sans personnes sourdes. Elles ont le droit d'être informées et surtout de participer.
{L4} Le maximum serait 4–5 personnes. Le mieux c'est 2 personnes vraiment fixées sur le projet.
(…)
{L2} Pourquoi ? Quel est le rôle des sourds ? Est–ce pour avoir la caution de locuteurs ? Pour l'analyse ? Pour être encore plus interdisciplinaire ?
{I 5} Pour qu'ils interviennent à tous les niveaux. Imagine qu'on renverse la situation et que des arabes viennent étudier le français sans français…
{L2} On cherche des personnes qui sont dans une dynamique de recherche ? qui ont un bagage d'analyse de la langue ?
{I 5 & L4} qui ont un excellent recul sur la LSF comme les profs de LSF : pour le volet recherche, ça peut les intéresser. Comment on travaille en équipe… Là, on est refermé sur nous.
{L4} ça les intéresse de voir quelle recherche est menée par des entendants.
{I 5} Ensuite, ce sera suivant l'intérêt des sourds.

Certaines questions, qu'elles soient le fait de locuteur sourd ou de chercheur, rappellent qu'une des contributions décisives de personnes sourdes dans ce type de recherche concerne la production d'un corpus. Mais leur participation ne s'arrête pas là. Les chercheurs attendent un *investissement* des locuteurs dans des activités scientifiques.

{4ème réunion collective, notes}
{Locuteur sourd 2 {S2}} Quel est notre rôle dans le travail de corpus ? On est pris pour attester ? On nous consulte quand il y a un besoin… ?
{I 2} : Non vous pouvez participer plus que ça.
{L6}: Et si la personne est gauchère ?
{L4} : C'est une différence au niveau moteur mais pas linguistique. Moi je suis très intéressé pour que des personnes sourdes travaillent sur la segmentation. Les sourds sont les bienvenus pour la réflexion.
(…)
{S1} : Si il y a 3 groupes de travail, quelle sera la distribution des sourds ?
{I 2} : C'est suivant vos intérêts…

Les locuteurs sourds présents à cette réunion pensent avant tout leur participation en termes de *représentation*, en assurant la présence de locuteurs à différentes étapes de la recherche. Ils veilleraient, par là même, à ce que la démarche, et les données, des chercheurs restent cohérentes avec leurs propres expériences et conceptions de la LSF. Cette logique est aussi présente[729] chez certains locuteurs qui se prêtent à l'enregistrement vidéo. De ce point de vue, des collaborations successives et différenciées de plusieurs personnes sourdes ne sont pas moins appropriées qu'un suivi par deux ou trois locuteurs de l'ensemble des activités. La réalisation du corpus commun de ce projet aurait une dimension collective dans un sens beaucoup plus large que ne le pensaient a priori les chercheurs eux–mêmes. À ce stade, le corpus est essentiellement destiné à articuler et coordonner entre elles les pratiques des chercheurs partenaires.

{4ème réunion, notes}
{L2}: On fait un corpus pour quoi ?
{I 3} : On fait un corpus pour construire quelque chose. C'est une mise en commun pour construire des outils, pour l'organisation d'un travail d'analyse. C'est un support pour construire.

[729] Présente dans le sens où je l'ai constatée auprès de quelques locuteurs du corpus, sans l'avoir vérifié auprès de tous.

> Après on peut en faire un 2nd pour tester des hypothèses. Peut–être que le premier ne nécessitait pas cette prise de tête.
> {I 1}: Ce n'est pas contradictoire. Ce peut être un travail de validation.
> {L2} : Est–ce que le corpus, pour travailler, doit être commun ? Est–ce qu'il faut que la LS soit de la LS vraie, certifiée, validée ?
> {I 3} : Il faut un corpus COMMUN pour un outil COMMUN.

Avant de nous intéresser à ces activités pratiques de réalisation de l'éditeur informatique d'une part, et de ce corpus commun d'autre part, il nous faut nous arrêter sur le travail de formalisation qui est réalisé, à ce moment–là du projet, concernant l'articulation des indices de transcription tout d'abord, et les fonctions attendues de l'outil informatique à créer, ensuite.

2–2. 2) Une grille pour ordonner des pratiques hétérogènes.

Nous venons d'évoquer les efforts de confrontation, dans des interactions directes entre linguistes, de leurs critères d'analyse d'un extrait vidéo en LSF. Ce dispositif de travail permet d'expliciter certaines ressources communes, comme la mobilisation de locuteurs, ou la maîtrise des conditions de production du corpus étudié. Les chercheurs rassemblés dans le cadre de ce projet réorganisent alors leur travail autour de l'implication de sourds d'une part, et de la réalisation d'un large corpus commun d'autre part. Mais ces échanges et cette collaboration n'existent que par le projet de construire, ensemble, un outil de transcription informatique dédié à leurs activités d'analyse. Cet objet encore virtuel est donc ce qui fait que ces chercheurs continuent de collaborer, malgré l'hétérogénéité de leurs pratiques. Il ne peut pourtant être concrètement construit, qu'en trouvant le moyen de les articuler dans un même environnement de travail. La définition de modalités de dialogue entre les différentes approches linguistiques, mais aussi entre les différentes disciplines, est autant une des fonctions de cet éditeur, que la condition même de sa réalisation. C'est ce point que nous voudrions souligner ici.

L'alignement des transcriptions n'est pas possible, de manière précise, parce que les transcripteurs ne partagent pas de repères matériels communs, comme le seraient des indices temporels par exemple. L'indexation des transcriptions au corpus vidéo, que doit permettre l'éditeur informatique, inscrira de fait ces écrits de travail dans ces mêmes repères. Mais les chercheurs ne travaillent pas encore dans ce cadre. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué, les linguistes ne s'appuient pas uniquement sur des indices présents dans l'image. Ils mobilisent les éléments d'une collection absente de leur environnement de travail immédiat. Ils s'appuient par ailleurs essentiellement sur des repères sémantiques. Les informaticiens à l'inverse, ont a traiter des données numériques, qui ne sont pas porteuses, en soi, d'informations de type linguistique ou sémantique. Leur logique de segmentation est également très différente des linguistes. Ils s'intéressent aux bornes d'un mouvement, et non, comme les linguistes, aux images donnant à voir un signe en cours, et suggérant de ce fait le mouvement qui a été produit et celui qui va probablement suivre. Les informaticiens décrivent des mouvements physiques, indépendamment du sens dont ils seraient porteurs ou non.

Fig. 13.8– *Transcription d'informaticiens* [730]

Pour la main dominante

Pince	1
Transition	2
Jambe	39
jambe bouge	87
Transition	109
main plate	116
Transition	123

pour la main dominée

Neutre	1
Transition	31
main plate	39
Transition	123

le rapport entre les deux mains

1 main	1
transition	32
md glisse sur bras MD	43
transition	102
2 mains symétriques	123

« Chaque ligne définit une zone de la séquence d'images durant laquelle la configuration est constante. (…) Le numéro est celui de la 1ère image de zone. » Pour le regard, « chaque ligne, définit une zone de la séquence d'images durant laquelle le regard est constant. (…) Les numéros d'images décrivent un intervalle ».

le regard

Gauche	1-6
ferme	7-46
face	47-51
Gauche	52-54
Face	55-58
Gauche	59-59
Bas-Gauche	60-61
Face	62-101
ferme	102-103
Face	104-109
ferme	110-114
face	115-172

Fig. 13. 9– Transcription d'un linguiste

Fragment : 1	1c	1d	1f
Images Direction des mouvements			
Regard	_____	Vers le locatif	Vers la camera
Main dominante	Début de transfert de forme : * emplacement des jambes du personnage *	TS: début du déplac. De liactant	TS : déplac. De liactant vers le sol.
Deux mains	.	.	.
Main dominée	Début du locatif (Cheval)	Locatif : cheval	Locatif : cheval
Mimique faciale	Résultative, prise de décision	résultative, décidé	résultative, décidé
Mouvement de la tête	Penchée complètement en arrière	Redressé	En face
Mouvement de la bouche	Lèvres serrées et contractées [mm]	_____	_____
Mouvement de la partie supérieure du corps	Légèrement penché en arrière	Droit, en face	Balancement des épaules vers la droite
Traduction approchée	*descendre de son cheval.*		

Si les différences de segmentation sont particulièrement importantes entre les informaticiens et les linguistes, elles existent aussi entre ces derniers chercheurs. Certains souhaitent marquer le début et la fin d'une séquence signifiante. D'autres recherchent des points de synthèse, l'image qui représentera le mieux toute la séquence. Enfin, ils ne travaillent pas à la même échelle. Nous avons fait l'expérience d'aligner ces transcriptions sur une toute petite séquence de l'extrait étudié. Nous avons tiré parti tout d'abord des quelques points de correspondance explicites entre les transcriptions, via, pour certaines d'entre elles, la sélection d'images, ou la mention d'indices temporels, la notation commune de certaines gloses, ou encore la description de certains mouvements (du regard notamment). Malgré ces indications, l'alignement réalisé repose encore sur des estimations des correspondances possibles, à partir de l'interprétation des images.

Ce type d'expérience confronte de manière très pratique aux contraintes et ressources particulières d'un travail à même l'image. Cela prend tout d'abord énormément de temps. Cela suppose par ailleurs de mobiliser plusieurs logiciels pour articuler images, écrits, et organisation de ces données. Enfin, nous nous trouvons finalement confrontés au fait que le déroulement au ralenti, ou par clic, d'une séquence d'images est beaucoup plus clair et

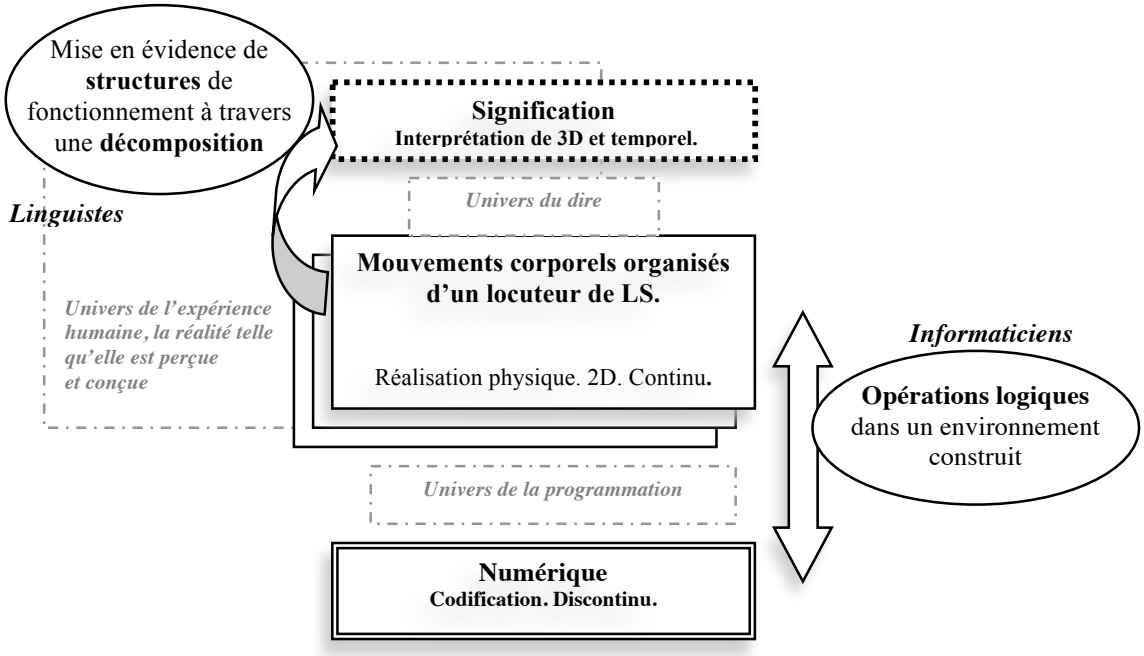
[730] {Rapport LS–Colin, 2002, p.15–18}

instructif, quant aux mouvements réalisés, qu'une succession de clichés figés sur une feuille de papier ou un écran d'ordinateur. L'alignement des transcriptions obtenues montre néanmoins des différences conséquentes d'échelles de travail. Il met aussi en évidence que certains linguistes cherchent à synthétiser les processus en jeu, tandis que d'autres veillent à les décrire ou tout au moins à s'appuyer, de manière plus importante dans leur analyse, sur des éléments de réalisation.

Ceci permet de situer le travail des informaticiens. Ils doivent non seulement trouver le moyen d'organiser les différents critères et modes de travail des linguistes dans un même espace, mais il leur faut également penser comment passer d'un niveau formel, celui qu'ils ont eux–mêmes à traiter, à un niveau sémantique. Si les linguistes travaillent sur les signes d'une langue visuo–gestuelle, à partir d'images, les informaticiens, quant à eux, ne travaillent qu'avec des données numériques. Or, pour reprendre les propos de B. Bachimont (2000, p.4), « non seulement elles sont calculables, mais elles ne sont que calculables : l'accès à l'information numérique n'est jamais direct, mais repose sur la médiation du calcul ». Nous ne nous étendrons pas ici sur la nature des données de travail des informaticiens. Mais ce dialogue, qui se met en place entre les chercheurs partenaires de ce projet, concerne très directement la manière dont les informaticiens vont pouvoir « confronter le signe faisant sens au signe sur lequel opère le calcul » (id., p.4).

Les linguistes ne questionnent pas la nature physique des images numériques qu'ils manipulent. Ils conçoivent de la même manière des données sur support vidéo ou informatique. Seules les possibilités de manipulation différent pour eux, et les incitent à utiliser du numérique. De manière générale, ce sont les images que ces technologies donnent à voir qui les intéressent. Leur travail porte en effet sur les liens entre des mouvements corporels structurés, et la signification qui est ainsi produite pour un collectif d'individus. L'analyse des rapports entre signifiant et signifié s'ouvre bien à des questions de canal. Mais elles concernent ici la matière de la langue étudiée, et non celle de ses inscriptions. Les linguistes cherchent également à penser notre rapport au monde, et son incidence dans la genèse ou le fonctionnement des langues humaines. Les informaticiens se situent à un autre niveau, pour voir, à l'inverse des linguistes, l'épaisseur du support numérique. Ces différences de perception des matériaux de travail et de références, quant à ce qui est étudié à travers un même corpus, sont perceptibles dans les transcriptions qui ont été réalisées. Les images produites « en surface », à l'écran, ne sont qu'un type de données parmi d'autres pour les informaticiens. Il s'agit précisément pour eux de penser et d'organiser le passage d'une représentation à une autre. L'outil informatique doit effectuer les catégorisations souhaitées dans l'image, et créer ou conserver certains liens entre les différentes représentations des données. Les informaticiens ont donc à penser les modalités de traitement informatique des images d'un corpus numérisé. Mais il leur faut également définir les modalités de manipulation de cet outil par les linguistes, et les conditions dans lesquelles les informations produites sont visibles ou accessibles à ces chercheurs.

Fig. 13.10– Linguistes et informaticiens autour du corpus



Aux yeux des informaticiens, les repères et les indices construits par des linguistes, à partir de corpus en langue des signes, devraient leur fournir des accroches intéressantes pour penser le traitement informatique d'images et de gestes. Ils seraient des ressources décisives pour définir le type de configurations, dans l'image, pertinentes pour une interprétation humaine. Il leur faut par ailleurs entrer dans la fabrique de l'analyse des linguistes pour construire un outil adapté à leurs pratiques et leurs besoins. Mais ils sont confrontés, comme nous l'avons évoqué, à une diversité de repères selon les perspectives des chercheurs. Leur objectif était, à ce stade, « de trouver un mode de transcription commun aux linguistes et aux informaticiens qui permettrait :

- de passer entre les niveaux (du formel au signifié), dans les deux sens,
- de guider, cibler voire anticiper les traitements d'images (prédiction–vérification) »
  {Groupe de recherches LS–COLIN, 2001, p.76}

La nécessité de construire un environnement commun de travail les conduit à distinguer des niveaux d'analyse. Les chercheurs – et quelques locuteurs – rassemblés dans l'un des trois groupe de travail de la réunion suivante, construisent, collectivement, une grille d'analyse permettant de classer ces différentes pratiques, et d'inscrire cette diversité, sans la réduire, dans le dispositif lui–même.

Fig. 13.11– « Grille d'analyse (valable pour un monologue) », produite à l'issue de cette confrontation des grilles de transcription {rapport LS–Colin, 2002, p.16}

Niveaux			**Définitions**	**Indices de segmentation**
Discours			interaction/thème	changement de thème
Enoncés			cohérence sémantique et syntaxique	changement d'actant, de plan, suppression d'actant, clignement de paupières, cht direction regard
Mimique			point de vue du signeur/discours	croisement regard/ « oui » x3 dictum (le fait) / modus (comment c'est dit)
unités signifiantes	Signe	**Syntagme**	cohérence syntaxique d'un groupe de morphèmes	clignement de paupières (pas toujours) pic de tension musculaire sur noyau prédicatif
		Morphème	pas de cohérence syntaxique : signes standards	pauses
	paramètres	**Morphèmes liés**	niveaux des paramètres. ex: emplacement tête = activité cérébrale	
unités non signifiantes	**Phonétique**		description articulatoire des paramètres	modification de la configuration, changement d'emplacement
	Prosodie		rythme: long, bref, répétitions, tension	

Si nous nous référons à nouveau au schéma exposé précédemment, nous pouvons constater que les linguistes comme les informaticiens, par leur questionnement et objet de recherche, tendaient à aplatir le monde de référence de leurs collaborateurs. Les linguistes ne prenaient pas la mesure de l'importance des traductions entre différentes représentations à l'intérieur d'un outil informatique. Ils n'étaient par ailleurs pas confrontés à la diversité des supports numériques possibles, et des différentes manipulations qu'ils autorisent ou contraignent. Les informaticiens contribuent ainsi à leur révéler l'épaisseur et la dynamique de ce travail de médiation et d'interprétation qui se joue derrière un écran. Les linguistes montrent à cette occasion, un intérêt tout particulier pour certaines de ces représentations, considérées comme de simples documents de travail intermédiaires par les informaticiens. Il

en est ainsi notamment des images de l'historique du mouvement, ou de processus d'extraction automatique de certains segments du corps.

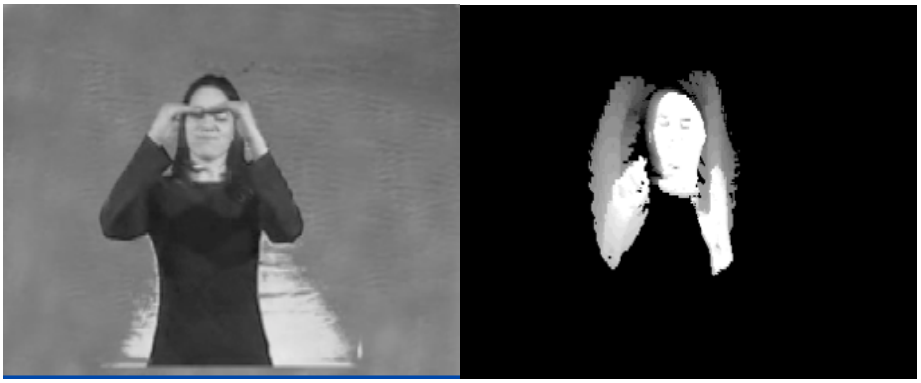
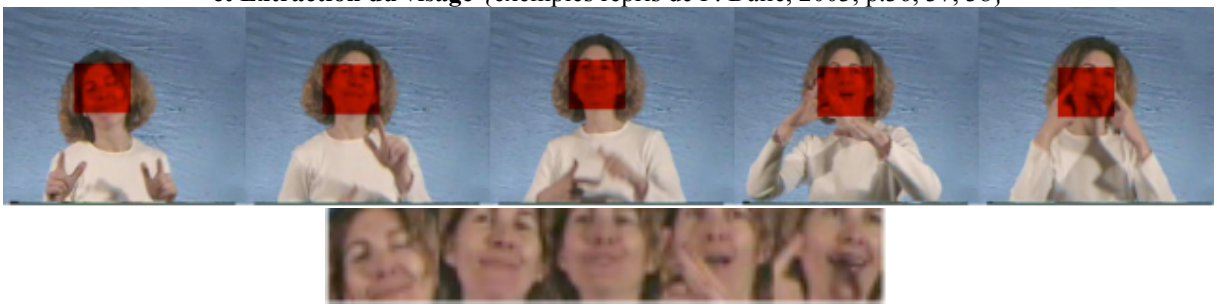


Fig. 13.12– Historique du mouvement d'un signe
et Extraction du visage {exemples repris de P. Dalle, 2003, p.36, 37, 38}



Les informaticiens quant à eux, en espérant obtenir des linguistes une liste d'indices faisant référence dans une diversité de contexte, et permettant d'équiper l'analyse d'images, opéraient une autre forme d'écrasement. C'est ici l'épaisseur historique et sociale des pratiques de communication et d'interprétation humaines qui se trouvait négligée. À ce stade de leur collaboration, les informaticiens ne cherchent plus alors une liste d'indices, ou plus seulement ce type d'informations. Ils se focalisent sur la démarche des linguistes, leurs modalités de manipulation, de questionnement, et de représentations, de données en langue des signes sur support vidéo ou numérique.

2–2. 3) Penser le travail linguistique en action, pour penser l'outil à réaliser.

Il est intéressant de souligner qu'informaticiens et linguistes trouvent là, dans l'explication de procédures d'analyses linguistiques, un terrain commun de travail. Les premiers ont besoin de les comprendre pour trouver un mode de traitement et d'interprétation informatique de gestes et d'images, mais aussi pour créer un outil répondant aux pratiques et aux besoins de leurs utilisateurs. Les seconds sont eux–mêmes confrontés à la nécessité de montrer à la fois les données dont ils parlent, et la manière dont ils les déconstruisent ou en expliquent la structure. Il leur faut mettre au jour comment se réalise, dans ces langues, la production de sens.

Les locuteurs de langues des signes (et parmi eux des chercheurs initiés) partagent bien des repères plus ou moins explicites et conscients dans ces productions gestuelles, qui leur

permettent de s'exprimer et de se comprendre. Ils ont une connaissance physique et visuelle d'une langue des signes. Cette appréciation corporelle (et la mémoire physique de ces expériences) permet d'évaluer la qualité, et d'accéder au sens, de productions en langues des signes. Mais ces compétences et ressources, utilisées au quotidien pour établir ce jugement et cette interprétation, ne sont pas formulées dans le langage descriptif d'une expertise scientifique. Il reste à expliciter la façon dont s'établit la relation entre sentiments et jugements, entre productions gestuelles et interprétations. La construction de telles *prises* sur l'objet (C. Bessy & F. Chateauraynaud, 1993) intervient autant dans l'analyse du fonctionnement interne de langues des signes, que dans le travail scientifique de la preuve.

Nous comprenons dès lors que la description des pratiques de travail des linguistes et la définition du profil de l'outil informatique à créer sont étroitement liées.

> « En règle générale, chaque fois que vous voulez savoir ce que fait un non–humain, vous n'avez qu'à imaginer ce que d'autres humains ou d'autres non–humains auraient à faire si ce personnage n'était pas en place. Cette substitution imaginaire calibre exactement le rôle ou la fonction qu'il remplit ». {B. Latour, 1993b, p.58}

Pour décrire les fonctions attendues de l'éditeur de transcription à construire, l'ensemble des collaborateurs parle du travail actuel des linguistes. Comme nous allons le montrer, ces derniers chercheurs décrivent l'outil à créer en évoquant les problèmes ou les limites de leur travail. Les informaticiens étendent quant à eux leurs efforts de déconstruction des pratiques d'analyse des corpus, à l'environnement et aux comportements des linguistes eux–mêmes. Ce sont ces deux aspects du travail de conception collective de l'outil informatique que nous allons décrire ici.

Dans leurs activités de constitution de corpus, de transcription et d'analyse, les linguistes construisent, et mettent à l'épreuve, leurs prises sur cet objet. Les outils informatiques de traitement d'image sont destinés à s'inscrire dans ce *corps à corps entre scientifiques et langue des signes*. Dans les échanges explorant et imaginant les activités permises par l'outil à concevoir (qui ne sont pas toutes sélectionnées au cours du projet), le dispositif informatique interviendrait à plusieurs titres, de façon parfois mêlée.

a) Il est défini comme un nouveau *partenaire* des chercheurs en donnant de nouvelles prises, par l'apport de nouvelles informations et représentations ;

{1ère réunion collective, transcription}

> {L2} « Moi j'ai une question sur l'analyse du regard là. Est–ce que l'outil ça permet, en filmant quelqu'un qui est en train de signer, de… *de voir* de quel côté se dirige son regard, et quelle est la qualité du regard qu'il a. S'il a un regard très vague, s'il regarde un objet réel, ou s'il regarde un objet heu… (…) parce que *dans l'espace on met plein de choses en langue des signes*. Là y'aura quelque chose, là y'aura une feuille, et là y'aura autre chose. Même il y aura peut–être des choses successives entre deux personnes. Il peut y avoir plusieurs objets, et je regarde l'un ou l'autre. Est–ce que là y'a moyen de savoir dans une direction donnée, si on regarde plutôt là, plutôt là, ou plutôt là ! »

{2ème réunion collective, notes}

{L2} Le problème c'est que moi je suis intéressée par l'espace, et ici {sur papier} la transcription est linéaire, et on est obligé de travailler image par image.
{L3} Oui, c'est ça le problème. (…)
{I 1} Où est *l'espace dynamique dans ta transcription* ?
{L2} Oui, c'est le problème. Alors que j'y accorde beaucoup d'intérêt et que les besoins informatiques concernent cette question… Je décris verbalement l'espace : il n'apparaît pas dans les transcriptions.
{I 2} Si on mettait *des indications spatiales*, ça fait partie des besoins donc. (…)
{I 1} Et *la vitesse de déplacement*, c'est utile ?
{L2} Oui. Parfois j'ai noté la vitesse du procès par « itératif, rapide, saccadé »…
{La discussion est reprise plus tard avec la présentation de L3}
{L3} J'ai travaillé en images. J'ai numérisé des séquences sur l'ordi. J'ai fait un choix d'images arrêtées. (…) C'est fatigant de capturer les images, mais c'est moins lourd que les partitions. J'ai ajouté des flèches avec Word sur ces images, le mouvement que I1 cherche partout.
{I 3} *un système de fléchage sur l'image*…

{3ème réunion collective, notes}

{I 1} Il n'y a pas assez de choses sur le corps et ses mouvements. Alors que *si on coupe la tête et les mains*, il y a beaucoup d'indications.
{L4} C'est de l'ordre de la rythmique, peu importe le contenu. {à I2} On peut faire ça ? Par exemple, masquer les yeux ?
{I 1} Le logiciel pour modifier le visage coûte 15000F.
{L4 se montre intéressé pour masquer certains paramètres}

b) Un environnement informatique de travail est perçu comme un mode d'*extension* des chercheurs en reproduisant ou « conduisant » leurs pratiques à grande échelle (et grande vitesse), que ce soit dans un travail à même l'image ou en relation avec les transcriptions ;

{1ère réunion collective, transcription}

{I 3} « Pour reconnaître des expressions automatiquement par exemple ?
{L6} Mais « reconnaître » mais… parce que ce que moi j'entends par là c'est… je pense à la transcription entre guillemets, description des signes quand on analyse un corpus…
{I 3} Ha c'est le contraire.
{L6} Ben voilà ! Moi mon idée ça serait *une base de données qui me permette de défaire mon corpus*. C'est…
{I 3} *C'est d'accéder aux images qui correspondent* à heu…
{L6} Ouais c'est ça. Je ne sais pas si ça peut exister ce genre de choses, mais ce serait quelque chose mais de simplifié quoi, dire « les yeux plissés », tac heu « yeux plissés », il te balance tout ce que tu as. *»*

{1ère réunion collective, transcription}

{L1} « Il ne faut pas juste avoir une vidéo. Il faut l'étudier la vidéo. Et c'est grâce au traitement de l'image.
{I 2} Donc tu voudrais par exemple voir heu… balancer un truc dans un outil informatique qui à la sortie te diras bon ben il y a eu tant de transferts situationnels. »

c) L'outil à construire est également décrit comme un *allié,* notamment dans le travail de la preuve, en rendant visible les médiations entre les qualités de l'objet et l'analyse de celui–ci par les chercheurs. Le travail de manipulation et d'écriture qu'il permettrait à même la vidéo éliminerait certaines activités de transcription sur papier.

{1ère réunion collective, transcription}

> {L4} « Si déjà on pouvait avoir des possibilités d'*exploiter le matériel* et de ***le montrer*** simplement sans avoir à passer par des descriptions bien fastidieuses … (…) Non c'est vrai à chaque fois on passe un temps fou au détriment de notre vraie recherche. Ca nous aide un petit peu parce que c'est vrai que bon heu si on le fait, ça va un peu dans le sens de la recherche, mais je crois que ça fait plus perdre de temps que ça ne nous en fait gagner. »

{1ère réunion collective, transcription}

> {L1}« Pouvoir faire des séquences d'images et après montrer lors de présentations, des choses comme ça. Non pas des images sur papier, c'est ce qu'on fait actuellement. (…) Peut–être *montrer carrément des séquences*, *faire peut–être des incrustations*, je ne sais pas si ça se dit, rien que de fléchages, des choses comme ça. Je sais que pour vous ce sont des choses extrêmement basiques mais pour nous ça nous apporterait déjà un grand grand… 'fin ça serait un grand soulagement. Ca permettrait de ***plus prouver***. C'est ça le problème. »

Les informaticiens s'engagent parallèlement dans un travail de *mise à plat* de l'alchimie unissant les chercheurs à la langue des signes, et à ses transcriptions ou modélisations. Leurs activités semblent destinées à « implémenter » les pratiques et repères des linguistes dans un dispositif informatique. Ces derniers chercheurs apparaissent ponctuellement comme des outils de décomposition et d'écriture de corpus. L'importance accordée en sociologie des sciences et des techniques aux activités de transformation, mais aussi d'articulation de différents éléments entre eux, rend secondaires les distinctions traditionnelles entre humains et non humains. Les outils d'inscriptions sont par exemple aussi bien des objets que des personnes (B. Latour, 1989 ; K. Knorr–Cetina, 1992).

> « Dans le laboratoire, les scientifiques sont des « méthodes » pour avancer dans une investigation; ils font partie de la stratégie d'une recherche de terrain et du dispositif technique dans la production de connaissances. (…) Par exemple, les scientifiques figurent en bonne place comme *dépôts d'expérience inconsciente* dont la responsabilité est de développer un sens incorporé dans ses gestes {*embodied sens*} pour résoudre certaines situations à problèmes. (…) L'appréciation nécessaire d'une procédure réussie repose largement sur l'expérience d'un individu : sur la connaissance anticipée que les individus doivent d'une façon ou d'une autre synthétiser à partir des caractéristiques de leurs expériences antérieures, et qui reste implicite, incarnée et résumée en eux–mêmes. C'est un savoir qui relève du corps des scientifiques plutôt que de leur tête. » {K. Knorr–Cetina, 1992, p.119, 121(tp)[731]}

Les informaticiens questionnent les linguistes sur le détail, l'agencement, et le sens, de leurs pratiques. Ils sont attentifs aux processus de transformation des données d'une matière en une autre, ainsi qu'aux éventuelles modifications des objectifs de travail au cours de ce traitement. Ils modélisent oralement le travail de production et d'inscription linguistique. Les informaticiens s'avèrent être des partenaires idéals du sociologue pour ces modélisations, comme pour leurs questionnements. Ils poussent les linguistes à ouvrir des « boîtes noires [732]», et à expliciter certains critères de description et d'analyse.

---

[731] « In the laboratory, scientists are « methods » of going about inquiry ; they are part of a field 's research strategy and a technical device in the production of knowledge. (…) For example, scientists figure prominently as repositories of unconscious experience whose responsability it is to develop embodied sens for resolving certain problem situations. (…) The required sense of successful procedure draws heavily upon an individual's experience : upon the pronostic knowledge which individuals must somehow synthesize from features of their previous experience, and which remains implicit, embodied, and encapsulated within the person. It is a knowledge which draws upon scientists' bodies rather than their mind ».

[732] « Objet» (concept, indices…) utilisé comme un outil dont on ne mentionne plus les processus de construction

{2ème réunion collective, notes}

{L2} Comment as–tu coupé tes énoncés ?

{L1} Ha ! J'y ai passé des nuits blanches. Ca reste linguistique : 1– les pauses, 2– le sens, les frontières, 3– l'orientation du corps, le balancement du corps, mais ce n'est pas codé. {L3 approuve}

{I 1} Le manuel est beaucoup détaillé, mais le mouvement est souvent zappé. Il est présent dans le choix de transcription entre grande iconicité, petite iconicité, signes standards… Donc il est vu mais pas noté.

{L1} Oui tout à fait.

{L3} C'est difficile.

{I 1} Cela semble déjà le résultat d'une analyse. L'indice donnant cela a été masqué.

{ 3ème réunion collective, notes}

{L4} (…) J'ai fait deux branches de transcription. On a des analyses alors différentes.

{L2} Il faudrait voir avec la vidéo pour dissocier.

{L4} Bon, il y a quand même des acquis : (…) dans un transfert situationnel, le locuteur regarde toujours le locatif. Il y a plusieurs automatismes. On n'est pas forcé de tout noter.

{I 1} En clair ? si tu notes l'analyse par [transfert situationnel], il n'y a pas le regard {de noté}. S'il y a une grille d'analyse, je note tout. La notation [transfert situationnel] c'est le résultat de toute une analyse. Mais on a besoin de ça pour le travail informatique.

À travers ce questionnement sur « ce que font les linguistes quand ils n'ont pas d'outils »[733], les informaticiens s'investissent dans quatre types de travail (étroitement imbriqués).

(1) Ils recensent les ressources disponibles. Ils cherchent à repérer des outils déjà constitués en tout ou en partie par les linguistes, comme l'utilisation de logiciels, de liste d'éléments descriptifs, ou de grille d'analyse formalisée ou explicitée à travers les essais de transcription du petit corpus commun. Ils s'informent aussi mutuellement des compétences apportées par les deux laboratoires informatiques. S'il y a deux cadres disciplinaires, la dynamique des échanges met en évidence d'autres logiques. Face au risque d'une concurrence et dans un souci d'optimisation, les informaticiens travaillent à se différencier, distinguant des experts en « traitement d'image » et d'autres en « informatique »[734].

(2) Ils conçoivent l'outil à réaliser à travers un cahiers des charges. Ils tiennent compte des matériaux utilisés (nature et enregistrement de corpus), des critères d'appréciation des conditions de travail (le temps par exemple), et font l'état des besoins (« être capable » d'insérer des images vidéos, de représenter le mouvement…). Ces informations alimentent la construction de scénarios qui sont au cœur de la conception de cet outil informatique. Des sociologues soutiennent que tout objet technique peut être décrit ainsi. La conception de l'outil intègrerait une représentation de l'utilisateur, inscrit en quelque sorte dans l'objet, à travers les choix qui ont été effectués (M. Akrich, 1990).

---

ni leurs principes de justification.

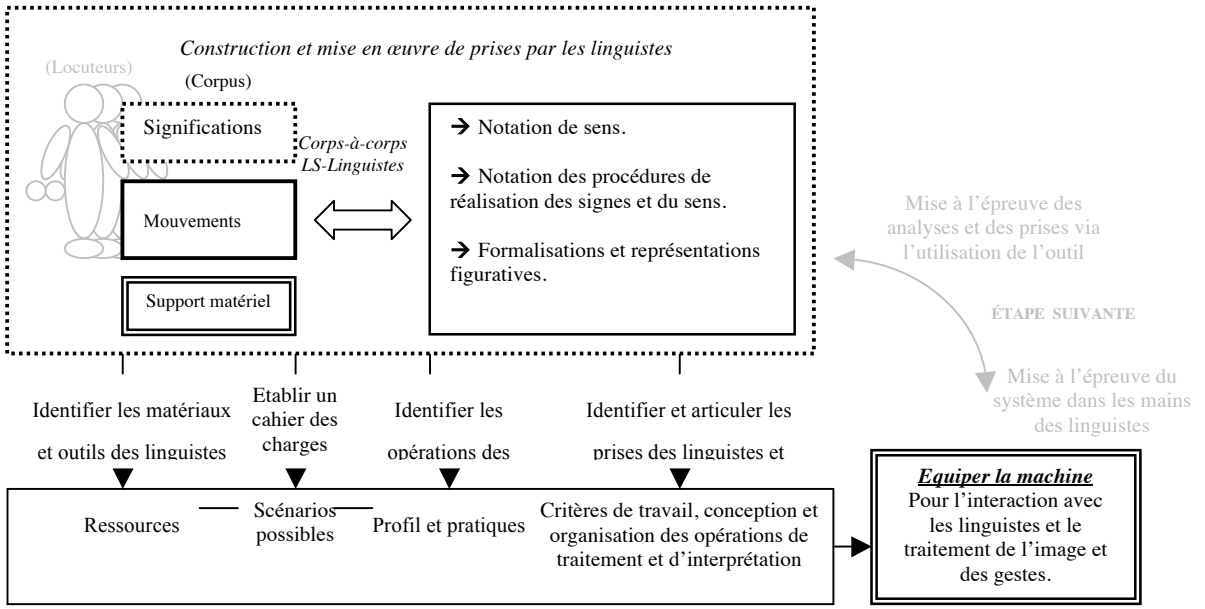
[733] Propos d'un informaticien lors de la présentation du projet au séminaire de linguistique de l'EHESS Paris, le 24 juin 2002.

[734] Ceci se joue dans les réunions collectives comme dans les deux premières réunions entre informaticiens.

(3) Lors des réunions collectives, ils décomposent et mettent à plat les pratiques des linguistes. Ils modélisent un linguiste–utilisateur de l'outil à concevoir. Ils apprennent à simuler le comportement des linguistes dans leurs pratiques et logiques de travail[735]. Cette compétence, acquise dans le cadre de ces échanges, est mobilisée dans la conception de l'outil à réaliser, notamment lors des réunions ne rassemblant que des informaticiens. Ils cherchent à tenir compte, dans la construction des opérateurs et de l'interface informatique, des démarches d'analyse observées.

(4) Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, la construction d'un environnement de travail cohérent avec les pratiques observées n'est possible que si les informaticiens trouvent des passerelles entre les prises des linguistes et celles « de l'ordinateur ». Ils cherchent à construire un dialogue entre le mode d'analyse des linguistes d'un côté, et le traitement de l'image et des gestes par ordinateur de l'autre, entre une sémantique, et une codification numérique des images vidéos.

Fig. 13.13– Implémenter pratiques et repères des linguistes.



Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'entrer maintenant dans le travail de conception de cet outil, entre informaticiens. Dans cette seconde phase de réalisations pratiques, des groupes de travail distincts sont en effet constitués. Tandis que certains chercheurs – des linguistes, techniciens et quelques informaticiens –, travaillent à la préparation puis à la réalisation d'un large corpus vidéo, les experts de traitement d'image et du geste se coordonnent pour construire un éditeur informatique dédié à ses transcriptions et analyses.

[735] La mise en situation de l'informaticien faisant un travail de linguiste (« je note tout ») dans l'extrait précédent atteste de tels processus.

3– Le travail des informaticiens : remettre en situation.

L'observation du travail de conception des informaticiens montre que le dialogue engagé avec les linguistes, sur leurs pratiques de recherche, se poursuit en leur absence. Ils continuent d'évoquer et de questionner la démarche et les requêtes de ces chercheurs face à des corpus de langue des signes. C'est là un moyen utilisé pour construire certains programmes « en situation », c'est–à–dire dans un contexte où les linguistes du projet seraient les utilisateurs de l'éditeur en construction. C'est également un mode d'expérimentation du fonctionnement de leur outil.

Avant d'exposer ce travail de mise en scène, permettant de construire un dispositif en situation et « en action », nous chercherons à préciser les cadres, ressources, et contraintes, du travail de ces informaticiens. Nous montrerons ensuite qu'ils organisent leurs recherches à travers la définition et la résolution de problèmes. Ceci nous permettra d'insister sur deux caractéristiques centrales de leur manière de travailler. Tout d'abord, en définissant des problèmes, ces chercheurs se focalisent sur la conception d'un objet ou d'une procédure précise. Ils créent un point de référence, ou un point de vue, temporaire, à partir duquel le fonctionnement de l'ensemble du dispositif va être examiné. Ils évaluent en effet, à différentes échelles, la répercussion du « comportement » de l'objet ou de la procédure travaillée. Ils créent de cette manière un environnement temporaire de travail commun permettant de penser l'articulation de plusieurs aspects, et niveaux, de l'outil informatique en construction. Leurs activités de conception collective se caractérisent alors aussi par l'importance des simulations d'actions et de dialogues. Ceci explique l'attention qui sera accordée ici aux supports et ressources mobilisés par ces informaticiens dans leur travail. Nous nous interrogerons sur le statut de leurs inscriptions graphiques, et sur les modalités de leurs interactions. Nous montrerons enfin que ces informaticiens évoluent dans un monde peuplé d'acteurs, humains et non humains, tour à tour définis comme étant virtuels, dans les phases de conception, ou comme étant réels, dans les phases d'expérimentation.

3–1. Une première approche des situations de travail informatique.

3–1. 1) Un travail d'articulation.

En dehors des rassemblements collectifs, les informaticiens travaillent séparément à la réalisation de différents aspects de l'outil. Ils organisent des rendez–vous téléphoniques et des rencontres consacrés à sa conception technique. Les informaticiens évaluent et articulent les outils et compétences apportés par les deux laboratoires, ainsi que les projets et investissements qu'ils ont engagés. Ils cherchent à faire l'état des réseaux permettant d'augmenter leurs ressources (un équipement apporté par un autre projet par exemple), ou de valoriser les applications qui seront créées. Comme J. H. Fujimura (1987) l'a montré pour un autre domaine de recherche, la faisabilité du projet repose sur le travail d'articulation de plusieurs scènes, et échelles, d'activités. Les situations de travail des informaticiens ne

dépendent pas que de l'organisation de ces deux laboratoires. Elles sont modelées par des objets, et pratiques, relevant du domaine plus général de l'informatique (standards, droits d'appropriation…). Elles sont aussi tributaires du travail des linguistes. Si ceux–ci sont physiquement absents des réunions, la construction de l'outil informatique doit tenir compte d'un ensemble de contraintes liées à leurs habitudes, compétences, attentes et matériel. Ces partenaires introduisent des exigences de délai, d'environnement informatique, d'économie de la mémoire, de rapidité des programmes, de manipulation des documents vidéos etc. Par le mode de construction de l'éditeur, les informaticiens sont susceptibles de cadrer aussi, en retour, les pratiques des linguistes. L'organisation de la collaboration elle–même repose sur un réseau d'interdépendance entre les participants. La distribution du budget, la définition des priorités, et la répartition de tâches au sein du groupe, rassemblent autant de ressources que de contraintes. Le travail d'articulation des différents aspects de la recherche collective est essentiellement une mise en commun, et en circulation dans le groupe, d'objets (corpus, articles, grille collective de transcription, commandes de matériel…), ou d'informations (format d'image produit, environnement ou langage de programmation utilisé, urgences, nature des difficultés…). La subtilité de ce travail décisif, souvent non reconnu comme tel, est de regrouper les bons éléments dans les bonnes séquences, aux bons moments et aux bons endroits (A. Strauss, 1988, A. Clarke & J. H. Fujimura, 1996). Cela suppose aussi une bonne compréhension des opportunités et des contraintes des situations de recherche.

Les deux premières réunions informatiques sont l'occasion de faire l'état des compétences, des ressources, et du travail engagé. Lors de leur troisième rencontre, les informaticiens cherchent plus particulièrement à articuler et synthétiser leurs différents développements informatiques. Une énergie considérable est alors fournie dans des efforts d'identification des unités de programme, des environnements, et des dispositifs de traitement, construits ou utilisés par les équipes. Ils cherchent à définir ensemble la nature des problèmes à résoudre, et imaginent plusieurs stratégies d'articulation de leurs premières réalisations. Nous retrouvons ici des processus de conception collective observés dans d'autres cadres par des sociologues et ergonomes. Ces informaticiens, comme les architectes rencontrés par M. Klein & S. C. Lu (1989), fondent leur mode de fonctionnement sur une recherche de résolution de conflits, plutôt que sur la base de décisions initiales prescriptives. Le travail se construit à partir des ressources effectivement rassemblées, et des démarches de recherche déjà engagées par les collaborateurs. Ce type de stratégie n'est pas étranger aux pratiques observées dans différents laboratoires scientifiques. Parfois désigné sous le terme de « bricolage » ou « d'opportunisme de contexte » (K. Knorr–Cetina, 1981 ; A. Pickering, 1984 ; A. Clarke & J. H. Fujimura 1996), il consiste à utiliser, et à prendre en compte, ce qui se trouve « sous la main », qu'il s'agisse des ressources, des équipements, ou des contraintes de travail. Les informaticiens observés cherchent à construire l'éditeur et les opérateurs informatiques à partir des compétences et ressources apportées par les partenaires déjà rassemblés.

3-1. 2) Maîtriser ses outils.

La recherche d'une utilisation des productions et ressources « locales » renvoie à la nature même du travail informatique et de ses contraintes. Comme ils le soulignent à plusieurs reprises lors de leurs échanges, les informaticiens ont besoin, dans ces activités de conception, de « maîtriser»[736] les outils informatiques utilisés. Ceci suppose d'en connaître la logique, les caractéristiques, et composants techniques, pour pouvoir les utiliser dans la création d'un dispositif informatique.

Ceci montre tout d'abord que les savoir–faire des informaticiens s'avèrent aussi importants que les produits qu'ils ont conçus. La connaissance de procédés constitue une ressource en soi, éventuellement indépendante des applications réalisées. Par contre, certaines créations sont difficilement exploitables sans leurs concepteurs (importance du temps consacré à son appropriation, et question de droits, notamment lorsque le concepteur ne fait plus partie du laboratoire).

Cela met en évidence que les outils à intégrer doivent être « modulables » et « réutilisables ». L'informaticien souhaite ainsi en « avoir les sources » (outil « ouvert » plutôt que « fermé »). Ces transformations dépendent directement des droits d'appropriation (« outil libre de droit » ou non). La reconstruction d'un dispositif existant[737] est une alternative pour les concepteurs qui maîtrisent alors ses possibilités de spécialisation, d'évolution, et d'ouverture. Le pari de ce projet s'inscrit en partie dans cette logique. L'éditeur de transcription en partition, et les opérateurs informatiques associés, se veulent adaptés aux pratiques et conceptions de la langue des signes des linguistes partenaires, et fortement modulables. Cet aspect est ponctuellement rappelé, aussi bien dans les réunions informatiques que tout au long du projet, jusqu'à la présentation de l'éditeur « en l'état » à quelques linguistes.

{Visite de Linguistes dans l'un des laboratoires Informatiques, le 10/10/2002, notes[738] }

{L2} Est–ce que c'est vraiment différent {d'un autre logiciel cité}?

{I 3} Je ne connais pas bien. Mais à priori oui. *On avait la volonté de le faire pour pouvoir le faire évoluer* vers ces fonctions qui ne sont pas faisables sur les autres logiciels parce qu'on n'est pas propriétaire.

Le travail de reconstruction de dispositifs existants, au moins partiellement, ou de certains outils, exige cependant du temps, des tâtonnements, et de l'argent. Et ce d'autant plus que beaucoup de fonctionnalités, de mises en scènes de la transcription, et de modes de manipulation des données, sont aussi nouveaux par rapport aux autres dispositifs informatiques.

---

[736] Ces citations sont issues aussi bien de mes notes de la 1ère réunion « informatique » entre I1, I2 et I3, que de la transcription de la 3ème, rassemblant I1, I2, I3 et I4.

[737] Du moins d'un dispositif ayant le même type de fonctionnalités.

[738] La première partie de cette visite a été enregistrée et transcrite, contrairement à la fin de cette rencontre pour laquelle je ne dispose que de mes propres prises de notes en direct.

3–2. La dynamique des contraintes.

Les informaticiens ne peuvent cependant pas tout reconstruire, et doivent négocier les contraintes apportées par des outils plus ou moins fermés, comme par le travail de leurs partenaires et de leurs pairs. « Négocier » ne renvoie pas à l'image d'une table de concertation ni de délégations syndicales. Ce terme souligne tout d'abord l'investissement de différents acteurs dans le travail de définition de la situation et de la nature de leurs difficultés (M. Callon, 1986). Il désigne ensuite l'adoption de postures, de la part de ces acteurs, pour travailler ou agir ensemble. Un travail de négociation ne se joue pas qu'avec des êtres humains, et peut concerner l'utilisation d'objets. Le « positionnement » (pour reprendre le terme d'un informaticien) vis–à–vis d'une technique, ou de problèmes informatiques, peut par exemple définir la place des chercheurs dans des collectifs scientifiques, et inversement.

3–2. 1) <u>« Penser son positionnement »</u>

Les informaticiens restent attentifs à l'évolution des ressources et des contraintes produites par leurs pairs. Par la mise à jour des avancées techniques, de la « disponibilité » de ces outils, de l'identification de l'expertise d'autres informaticiens (notamment de ceux qui font partie de l'environnement proche des chercheurs), et des standards en construction ou en application dans le domaine informatique, les informaticiens de ce projet cherchent à s'assurer le plus de liberté de conception et de transformations ultérieures. Cette évaluation du positionnement de leurs activités au sein d'une communauté plus large d'informaticiens, vise aussi à s'assurer des possibilités de valorisation du dispositif lui–même, comme des compétences spécialisées dans la langue des signes des partenaires de ce projet.

{3ème réunion informatique, transcription, p.3}

> {I 2} « Apparemment on peut… c'est quelque chose de très ouvert. Donc ça peut être pour l'évolution de notre prototype aussi une piste… (…) on pourrait après, dans le futur, imaginer de prendre quelque chose, *un outil qui est beaucoup plus répandu* dans la communauté scientifique des chercheurs qui travaillent sur les ressources linguistiques, et puis éventuellement faire un Plug–in langue des signes *pour tout ce qui est spécifique* à la langue des signes. Mais *partager* le reste avec l'ensemble de la communauté (…). »

La reconnaissance de ce savoir–faire et de cette spécialisation pourrait être un moyen, aux yeux de ces informaticiens, de participer à la définition des standards et des contraintes et, par là même, d'assurer les possibilités de poursuite de leurs projets.

{3ème réunion informatique, transcription, p.5}

> {I 2} « Je pense qu'il faudra que je le recontacte pour qu'il me réexplique. Enfin, on n'a pas beaucoup le temps d'en parler mais heu… y'a déjà des propositions de working group et donc il faudrait peut–être qu'on ait une réunion spécifique là–dessus pour voir si on est mûr ou pas pour participer à une chose comme ça, sur quel working group, ….
> {I 1} C'est quoi *les enjeux* ?
> {I 2} Les enjeux c'est de *participer à l'élaboration d'une standardisation sur laquelle ensuite on puisse s'appuyer quand on veut développer des outils* en disant on respecte la norme machin etc. Et *si on est acteur*…

(…) c'est peut–être quand même quelque chose qu'il faut qu'on garde dans un coin de notre esprit, *qu'on voit un peu où on en est par rapport à la communauté {scientifique}, quelle est la communauté, …* »

Ce qui vaut comme outil intéressant est autant lié au projet de conception des informaticiens, qu'à ce qui circule dans les réseaux de la recherche scientifique. La qualité des ressources des informaticiens dépend du contexte, de leur maîtrise des outils et des compétences rassemblés dans leurs laboratoires, ainsi que de leur définition des contraintes à intégrer dans leur travail. L'implication des informaticiens dans plusieurs partenariats, dans des actions à grande échelle (groupe européen…), dans l'organisation ou la fréquentation de rencontres scientifiques, leur donnent accès à des informations de première main (avant publication ou formalisation), à des expertises, et éventuellement à des outils. L'étendue et la qualité de leur réseau sont un aspect important[739]. Le personnel effectivement rassemblé dans les laboratoires est un autre aspect. Les outils et procédés « maîtrisés » (connus et manipulables) par un groupe de recherche informatique sont ceux acquis ou développés aussi bien par les informaticiens statutaires que par des étudiants en thèse, dea ou maîtrise, des stagiaires ou des vacataires[740].

Cependant, même produites au sein d'une équipe, les réalisations utilisées pour le projet ne sont pas forcément conçues pour lui (concernant les priorités techniques et le choix de programmes informatiques). Et lorsqu'elles le sont, elles imposent leurs contraintes humaines et temporelles (réponse à une proposition de stage qui se fait à telle période sur tant de mois par exemple), ou bien financières (vacations notamment). L'articulation du travail des informaticiens partenaires dans ce projet passe donc par l'évaluation de tout un ensemble de données : aussi bien de contexte (standard en cours…), de délais (personnes susceptibles de s'impliquer, « pression des linguistes »), de situations d'utilisation (les ordinateurs et habitudes des linguistes, les fonctions attendues), que de compatibilités techniques entre les constructions informatiques, disponibles ou envisagées.

3–2. 2) Définir les problèmes.

Lors de leur troisième réunion, les informaticiens cherchent à mettre à plat la logique et la nature des éléments construits, les contraintes et avantages qu'ils apportent, ainsi que les modalités et stratégies possibles d'articulation. Comme dans le travail de co–conception de réseaux informatiques analysé par F. Darses & P. Falzon (2002), la prise en charge des étapes de résolution de problèmes est alternée entre les partenaires, indépendamment de leur statut. De même, l'évaluation critique des options envisagées structure le processus. Spontanée, documentée, elle permettrait aux participants de s'assurer qu'ils ont une même définition des

[739] Semblent contribuer à la qualité des ressources disponibles dans les laboratoires, le dynamisme des équipes (collaborations, participation et organisation de colloques, etc.), et le mouvement du personnel (dans la mesure où des collaborations sont maintenues).

[740] Ils ne réalisent cependant pas les mêmes tâches, d'où leur interdépendance. Non pas que les chercheurs statutaires ne sachent pas faire ce que développent les vacataires, mais que ce type de travail ne relève pas de leur statut, et des attentes de l'équipe. C'est en tout cas ainsi que ces chercheurs décrivent la situation, dissociant des tâches de « recherche » et des tâches de « développement ». Stagiaires et vacataires ne sont pas co–auteurs du projet.

objectifs et des problèmes. Elle suscite aussi la formulation d'alternatives si la critique est négative, d'informations préventives si elle est mitigée, et d'ajouts si elle est positive. Cette démarche, somme toute banale, témoigne, pour ce qui est des informaticiens de ce projet, d'une exploration répétée des effets d'un choix technique, ou d'un type de traitement, à d'autres *niveaux* du dispositif. Par exemple, des éléments de la construction d'un opérateur informatique peuvent poser des problèmes dans la coordination avec d'autres programmes à intégrer dans le système. Ils peuvent conduire à repenser l'organisation interne de l'outil. Certains choix techniques lors de la construction de l'éditeur et de ses fonctions sont susceptibles d'imposer des modalités d'utilisation, ou un type de matériel informatique (et un type d'utilisateur…).

Dans son analyse sur la construction de problèmes faisables dans la recherche sur le Cancer, J. H. Fujimura (1987) décrit des processus similaires d'alignement de plusieurs niveaux de l'organisation du travail. Cet auteur en distingue trois : l'expérimentation, le laboratoire, et le monde social dans lequel s'inscrit la recherche en question. Ici, il s'agit des communautés scientifiques auxquelles ces informaticiens font référence, du cadre du projet, des contextes d'utilisation de l'outil, ainsi que des différents niveaux d'abstraction ou de construction de celui–ci. D'après J. H. Fujimura, l'articulation des tâches entre ces niveaux est plus ou moins difficile en fonction de l'importance des ressources, des possibilités de recours à des procédures standardisées, ou à une distribution claire du travail entre différents experts. Elle engage des *ajustements* de tâches, ou de modes de travail, à l'intérieur et entre les niveaux.

Dans l'exemple qui suit, les informaticiens doivent « faire avec » un programme dont ils ne maîtrisent pas le fonctionnement interne, et dont ils ont besoin pour un ensemble d'opérations. Il permet de stabiliser une partie du traitement tandis qu'il apporte ses propres contraintes.

{3ème réunion informatique, transcription, p.42–43}

{I 4} « Mais le problème c'est que dans les 3/4 des cas, le format de l'image courante, heu… je te souhaite bien du courage hein. Ca change tout le temps ! *Y'a pas 2 fichiers qui ont le même format d'image !*

{I 3} *Mais comment ils font pour s'afficher ?*

{I 4} *Ben justement, en général, tu fous une bibliothèque intelligente qui sait faire*. Et que moi j'ai intégré direct dans heu dans heu

(…)

{I 4} Comment je fais. Moi je t'ai dis, *j'utilise une librairie toute faîte*, qui s'appelle SDL, à laquelle est associée une autre librairie toute faîte qui s'appelle SMPEG. Et les deux associées, *ça permettrait facilement effectivement de prendre un fichier Mpeg et d'aller chercher l'image qu'on veut dedans et de l'afficher dans une fenêtre indépendamment*. (…)

{I 3} Comment on fait pour faire un traitement d'image dessus alors ?

{I 4} Ben je te dis, c'est pour ça que moi je l'ai convertis en Pandore, mais via la surface d'affichage. Moi ce que je convertis, c'est ce qui est affiché à l'écran, ou dans la représentation en mémoire de ce qui s'affiche à l'écran. Parce que ça c'est normalisé.

{I 3} C'est quel format.

{I 4} Là c'est du format tableau de pixel RGB.

{I 3} *C'est très bien, c'est ça qu'il faut récupérer !*

{I 4} C'est ça qu'il faut récupérer. *Mais pour ça je suis obligé de le dessiner à l'écran*.

{I 3} Tu te places à l'extérieur de l'autre bibliothèque quoi.

(...)
{I 3} Alors de toute façon *il faudra à un moment donné avoir une méthode* qui soit là–dedans, qui soit un heu un gate, un gate image.
{I 4} Un gate frame ouais. Ca j'en ai un.
{I 3} Gate frame ou RGB, tu vois ce que je veux dire ?
{I 4} Le problème c'est que Gate Frame et RGB, ça *c'est une méthode que tu ne peux pas toujours faire.*
{I 3} Ben si, si t'as SDL !
{I 4} *Ouais mais je suis limité au Mpeg 1 là*. (…)
{I 3} *Mais il n'y a pas encore des librairies pour faire du Mpeg2.*
{I 4} Heu j'en ai pas trouvé. Des trucs simples, j'en ai pas trouvés.
{I 3} Même des compliqués, y'a rien. *J'ai rien trouvé, sauf aller hacker un code* heu…
{I 4} Ouais c'est ça. »

Lorsque les limites d'appropriation ou de manipulation d'un outil sont rencontrées par les informaticiens, ils peuvent soit

– contacter et intéresser le concepteur initial de l'outil pour une spécialisation ou une gestion expertisée du projet « local » du chercheur,
– travailler à la transgression de la frontière (« hacker le code source »), engageant une instabilité possible de la maîtrise de l'outil,
– re–créer l'outil en question et, compte tenu de l'énergie et du temps que cela peut dépenser, redéfinir la spécialisation du dispositif à construire (et du projet),
– concevoir une alternative modifiant des aspects du fonctionnement interne du dispositif en construction.

Le travail des informaticiens consiste à faire tenir et fonctionner ensemble des éléments hétérogènes sur plusieurs niveaux. Ils négocient un ensemble de contraintes en cherchant de nouvelles ressources, ou en déplaçant, ou reformulant, divers problèmes.

3–2. 3) Penser l'articulation.

Les informaticiens de ce projet donnent, tout au long de leurs échanges, beaucoup d'importance à la formulation et à la description des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Ce travail s'appuie sur la présentation des objets ou organisations créées, à partir de descriptions orales, de l'image de l'interface disponible sur un ordinateur portable, de planches d'une présentation publique en power point, ou d'un diagramme de classe. Ce travail est aussi réalisé à travers des simulations de tâches, par la formalisation d'exemple de requêtes, des descriptions de scène de fonctionnement informatique interne, et d'exemples de manipulation à partir du dessin de l'interface.

À l'échelle du projet, la *construction de problèmes* faisables est la condition de la réalisation de l'éditeur de transcription. Mais ce travail est en fait reconduit plusieurs fois au cours des activités de conception et de coordination. Il constitue même un outil conceptuel, permettant de focaliser l'attention sur certains aspects informatiques dont le « comportement » ou les répercussions sont examinés à plusieurs niveaux. Formuler des problèmes permet donc à la fois de décomposer le dispositif en construction, de traiter localement un aspect informatique, et de penser son fonctionnement à différents niveaux.

Faire un « paquet » de plusieurs éléments ou traitements fonctionnant ensemble faciliterait en effet l'articulation des opérations entre les niveaux (J. H. Fujimura, 1987, p.277–279). Cette logique explique certaines caractéristiques des échanges observés lors de cette troisième réunion d'informaticiens : l'importance d'activités de problématisation, mais aussi celle de descriptions et de simulations de scènes de dialogue. Verbaux, gestuels, avec ou sans support d'images, de multiples dialogues sont joués entre les différents acteurs que sont aussi bien les informaticiens eux–mêmes, les linguistes (absents de ces réunions), que des programmes informatiques. Le dispositif à construire est conçu comme un vaste système de communication entre différentes entités isolées. Les informaticiens simulent le fonctionnement de l'outil à différentes échelles, et entre les niveaux, en imaginant des dialogues avec des opérateurs, ou en rapportant des échanges d'ordres, d'informations, ou d' « objets », entre unités informatiques. Ils peuvent de cette manière jouer de différents points de vue pour construire ou tester leur système. Ils peuvent aussi facilement intégrer de nouveaux acteurs dans ces simulations : un arbitre à l'intérieur du système informatique, ou un linguiste manipulant le logiciel.

Il semble à ce titre intéressant de s'attarder davantage sur les modes de communication utilisés par ces informaticiens. Différentes représentations (des images issues de traitement informatique, un diagramme de classe, des dessins au tableau, des éléments de programmation, ou des mises en scène gestuelles), sont construites et manipulées de façon décisive au cours de ces activités de conception.

3–3. Les outils de conception et de coordination des informaticiens.

3–3. 1) Les mises en scène visuelles des processus de conception.

La dimension gestuelle des échanges, ou les jeux de mises en scène, est à ma connaissance relativement peu prise en compte dans l'analyse sociologique des processus de conception. Elle est présente dans ces études comme élément d'une communication co–verbale, aidant à contextualiser des propos ou à les désambiguïser. Un geste peut donner le sens de lecture d'un schéma. Il peut, comme nous l'avons vu précédemment, donner une dynamique et une histoire à un graphisme figé. Il permet d'indiquer à peu de coût la situation ou l'aspect dont on parle[741]. Il peut être un élément déterminant d'un processus de décision collective (Ch. Brassac, 2000). En somme, ces mises en scènes orales et gestuelles permettent de penser, ou de coordonner, plusieurs éléments ou acteurs d'une situation. Elles sont étroitement associées dans la plupart des études qui les rapportent, à des supports graphiques. L'importance de ceux–ci dans des activités de conception, a été soulignée par différents auteurs intéressés par le design et l'innovation technologique (E. Ferguson, 1985; K. Henderson, 1991 ; D. Vinck, 1999 ; N. Ravaille & al., 1999 ; P. Laureillard & al., 1999 ; E. Blanco, 1999 ; A. Jeantet, 2000 ; A. Jeantet & al., 2002). Ces derniers s'inscrivent dans la perspective d'une sociologie des sciences attentive aux pratiques quotidiennes et situées de scientifiques. Leurs descriptions d'activités de conception et de représentation de

[741] Rendant incompréhensible une transcription ne rapportant que les propos tenus oralement.

l'organisation d'un objet, au travers de cascades d'inscriptions, répondent à d'autres études menées sur différentes disciplines ou spécialités scientifiques (K. Amann & al., 1990 ; B. Latour & al., 1988 ; M. Lynch & al., 1990 ; T. Lenoir, 1998).

D'après K. Henderson (1991) cependant, l'ingénierie et le design auraient la particularité de devoir produire des objets à partir des dessins créés, et non pas uniquement, ou à l'inverse, de transformer les « choses » en papier. Les représentations doivent, dit cet auteur, y capturer la construction d'un objet plutôt que d'illustrer sa dissection (1991, p.455). Cette distinction n'est pourtant pas si évidente. Les objets d'étude peuvent être conçus comme des constructions scientifiques, soumises, comme pour les technologiques, à un ensemble de contraintes et de résistances. Ces recherches donnent souvent lieu à la construction d'artefacts ou d'outils. De même, la conception d'un objet à réaliser peut engager des investigations sur les entités concernées, leurs interactions, et leur fonctionnement (D. Vinck, 1999b). Pour ce qui est des informaticiens de ce projet, certains éléments de programmation sont déjà réalisés lors de leur troisième réunion. Ils alternent la description des objets « apportés », avec des activités de coordination, de transformation, et de développement.

3–3. 2) Les représentations informatiques : traces ou projet ?

Sur les 8 étapes distinguées dans la troisième réunion, en fonction de la formulation de problèmes (voir plus loin le schéma sur les phases et supports de travail lors de cette réunion), les 2 premières sont l'occasion de décrire les opérateurs informatiques réalisés. Dans la 3ème, les chercheurs questionnent la coordination de ce travail avec la structure de l'éditeur. Ils explorent par différentes mises en scènes les modalités d'articulation de programmes, en précisant des contraintes d'utilisateurs. Cherchant à cadrer cette activité de conception, la 4ème étape est un moment de synthèse, de définition des priorités, et de représentation graphique de l'interface. Avant de poursuivre, une autre étape est marquée par la lecture du diagramme de classe représentant l'architecture de l'éditeur, tel qu'il est réalisé ce jour. Le travail d'interprétation que cela suppose conduit, dans une 6ème étape, à des développements localisant et qualifiant un « problème créatif ». Prenant finalement pour acquis le diagramme de classe tel qu'il était dessiné (et tel qu'il a été collectivement réinterprété), les chercheurs simulent la manipulation d'une interface vidéo tracée au tableau. Utilisant différentes représentations, ils cherchent à préciser les fonctionnalités et le fonctionnement de l'outil à réaliser. Ajoutant d'autres dessins et mises en scènes, les chercheurs se mettent d'accord, à la fin de la 8ème étape, sur les objectifs à atteindre, et sur un mode de coordination (envoi d'API vidéo, et non plus recours commun à des diagrammes de classes).

Comme cela a été souligné précédemment, la conception d'un outil informatique est ici toujours susceptible de conduire à la décomposition d'un objet existant, et inversement. Dissection et création sont étroitement liées. Un programme à concevoir est expérimenté à travers différentes formes de simulation pour en décrire le fonctionnement interne (étapes 7 et 8 par exemple). Tandis que le modèle de la structure de l'éditeur déjà réalisée est ponctuellement traité comme un support malléable dans un processus de conception en cours

(étape 6).

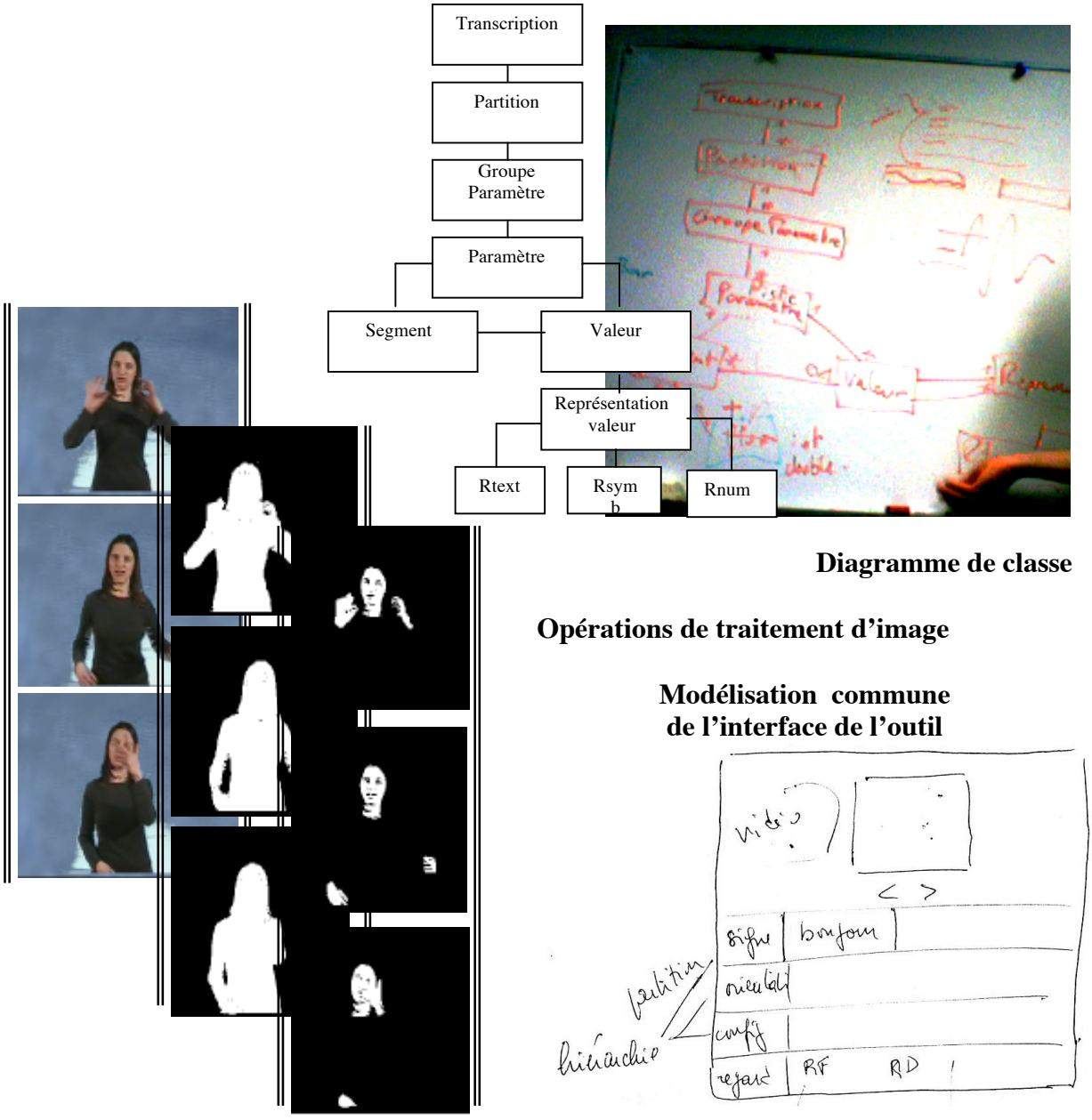
Outre la relativité de ce qui peut être tenu pour réel ou pour simulé, la décomposition des activités des informaticiens montre l'importance des différentes représentations comme « opérateurs de changement de phase » (E. Blanco, 1999). Prenant en charge différents aspects du travail, ou traduisant des reformulations du problème, elles marquent la temporalité de la réunion. Cependant, contrairement aux chercheurs observés par E. Blanco, ce n'est pas la succession des images, ou types d'image, qui structure les activités de conception de ces informaticiens. Les représentations sont réutilisées au cours de l'échange, et sont rapprochées entre elles. C'est la nature des actions qui y sont associées qui est décisive : tracé d'un dessin, lecture collective d'un diagramme, mise en correspondance de différents graphiques, simulation de manipulation sur le dessin, localisation d'un problème sur le diagramme, etc. Ces représentations ne marquent ni une rupture entre un temps d'exploration et un temps de réalisation, ni une continuité systématique et évolutive entre types de graphismes ou de formalismes. Les mises en scènes gestuelles sans support graphique, de même que des éléments de programmation, sont produits aussi bien en début de processus, pour exprimer « l'allure d'un traitement », que dans des phases de description plus précises et contraintes. Certaines représentations peuvent être à portée de main pendant toute la réunion ou presque. Elles peuvent, comme c'est le cas ici pour le diagramme de classe, avoir traversé plusieurs réunions et même plusieurs projets de recherche. Cette transversalité ne fait cependant pas mécaniquement d'un tel document une entité de coordination pour le groupe. Le statut du diagramme change au cours de la réunion en fonction de la formulation des problèmes et des situations de coordination entre les chercheurs. Il n'offre pas non plus toutes les ressources de représentation désirées par les chercheurs, qui lui préfèrent puis lui associent d'autres moyens. Le statut du diagramme constitue un objet intéressant pour interroger les modes de conception et de coordination de ces informaticiens.

3–3. 3) Représentations informatiques et interaction en informatique.

Pour connecter leurs programmes entre eux afin de soumettre rapidement l'outil aux linguistes, un informaticien avait proposé par email d'utiliser les diagrammes de classes comme un moyen de coordination. Cette troisième réunion s'ouvre sur un constat d'hétérogénéité entre les objets informatiques créés par les partenaires, excluant dans un premier temps leur articulation sur cette base graphique.

Les représentations utilisées pour exposer les outils déjà réalisés mettent en évidence différentes approches. Le diagramme de classe est une représentation abstraite, sous forme d'étiquettes, des objets informatiques et des relations existant entre eux. Les planches power point présentant les opérateurs montrent au contraire la transformation d'une image vidéo à travers les différents traitements que ces outils opèrent. Elles donnent à voir le processus d'extraction d'information. Ces opérateurs sont aussi décrits oralement, sans support graphique, dans ce même registre d'actions de transformations, concrètes et situées.

Fig. 13.14– Diversité des représentations mobilisées par ces informaticiens.[742]



Ces différences entre partenaires sont sans doute, en partie, liées à la nature des objets qu'ils ont en charge. Néanmoins, les concepteurs des opérateurs simulent toujours des linguistes situés, impliqués dans un questionnement, des interactions, ou des actions de manipulation.

{3ème réunion informatique, transcription, p.9 (étape 2)}

> {Concepteur de traitement 1} (…) « Donc l'idée après c'est de dire, d'essayer de repérer des moments où il y en a plusieurs {des paramètres} qui changent en même temps, et demander aux linguistes « est–ce que ça, ça correspond à quelque chose ? » {l'informaticien parlant ici au nom de l'outil}. Ou, inversement, le linguiste dit : « je veux les occurrences de ça, ça, et ça » »{l'informaticien joue le rôle du linguiste, en indexant différentes choses sur l'image de l'interface face à lui}.

[742] Nous tenons à remercier ici P. Dalle pour nous avoir permis d'utiliser ces images.

Tandis que les acteurs de la modélisation de l'éditeur (de son interface et de son architecture) sont aussi ceux qui traduisent régulièrement les pratiques des linguistes en contraintes techniques générales.

{3ème réunion informatique, transcription, p.14 (étape 3)}

{Modélisateur 1} « Ils auront pas des… je veux dire les linguistes, ils ne vont pas avoir… ils ont pas obligatoirement une machine avec plein de mémoire.
{Traitement 2} Non alors
{Modélisateur 2} Sous windows, on va écraser. Il va exploser leur portable.
{Modélisateur 1} Donc il faut trouver des solutions où la mémoire est… économisée. »

Ils participent aussi à des mises en scènes situées, pendant les recherches collectives d'un dispositif ajusté à l'ensemble des contraintes,. Elles mettent cependant en évidence différentes façons de penser spontanément l'interaction, dans le domaine informatique.

{3ème réunion informatique, transcription, p.22 (étape 4)}

{Traitement 1} Parce qu'actuellement, quand un linguiste montre un truc à la vidéo, il clique là {actions sur le dessin 1 : interface de l'éditeur}, il montre deux choses : le temps, actuel, ça veut dire que ça commence là ; et il montre x, y, et mv. C'est tout ce qu'il peut montrer. (…) ça veut dire que s'il veut montrer autre chose que ça, c'est–à–dire que si il veut montrer autre chose que dire « ça commence là », (…) ou « cette couleur là » {en indexant sur une vidéo}, si il veut montrer autre chose, il faut qu'il puisse l'inventer. C'est–à–dire qu'il puisse dire « j'ai pu lui montrer ça », ça veut dire soit la vidéo, dessous il y a une segmentation, mais ce n'est pas réaliste d'avoir d'autres segmentations par en dessous. Donc il va cliquer et dire « ça » {indexation}, donc il y a un retour pour lui dire « tu parles de quoi », et qu'à ce moment–là il puisse segmenter. Bon alors il va y avoir très rapidement des
{Traitement 2} A1ors la segmentation sur un noyau de classes, c'est rapide. Faut juste lui laisser le temps d'apprendre les noyaux de classes, après heu…
{Modélisateur 2} Non mais il faut qu'il {le linguiste} clique, et qu'il sélectionne un opérateur. Ou alors il sélectionne un opérateur, et ensuite l'opérateur lui dit « bon maintenant clique à un endroit pour me dire ce que tu veux », ou alors « tu cliques pas, et t'attends que je te donne les résultats », ou « j'te donne un résultat, qu'est–ce que tu en penses », ou de choses comme ça.
{Traitement 1} Si on pouvait éviter qu'il clique un opérateur, ce serait bien. Il ne faut pas qu'il clique un opérateur, il faut qu'il clique un…
{Traitement 2} un contexte
{Traitement 1} un contexte, ou une entité. Quelque chose qu'il veut, mais pas un opérateur.
{Modélisateur 2} D'accord. Ceci dit ça restera une liste de quelque chose, ou un bouton, ou un truc, tu vois ? C'est pas quelque chose qui est à l'image. C'est heu… j'désigne ce que je veux
{Modélisateur 1} tu donnes le contexte heu…
{Modélisateur 2} et après il me donne des informations
{Modélisateur 1} parce que sinon
{Traitement 1} C'est pas : « je {un linguiste} veux… » je sais pas, « faire quelque chose, puis il {le système informatique} me demande tous les paramètres ». C'est :
Je clique ça {indexation *sur l'image*}.
– « Tu parles de quoi ? »
– « Du visage ».
(…)
{Modélisateur 1} Oui mais ça, ça peut se faire dans le sens, c'est à dire choisir ce que tu veux faire, et ensuite désigner sur quelle entité ça doit porter. Donc ça on… c'est effectivement l'usage qui dira l'ordre, ce qui est préférable.

> {Traitement 1} Tu peux vouloir dire ce que tu veux faire, mais pas si ça correspond avec des fonctions de traitement. »

Tous ces informaticiens sont susceptibles de décrire un dispositif informatique comme un système de communication. Les exemples donnés le mettent clairement en évidence. Mais l'extrait précédent témoigne de différentes définitions de ce que peut être un dialogue homme–machine.

Pour les uns, les modélisateurs de l'architecture de l'outil, les actions « reçues » par la machine s'inscrivent dans une structure pré–définie du possible, qui organise les actions produites « en retour ». Typiquement, il s'agit pour l'utilisateur de sélectionner, ou d'entrer, ses « choix » dans un cadre d'action donné (une série de boutons, des listes d'actions ou d'entités, des paramètres à décrire…). Ces informaticiens ont besoin d'identifier en amont les critères et les traitements utilisés, ou souhaités, par les linguistes. Ils visent en quelque sorte à faire correspondre le système informatique avec ces pratiques de recherche. Des cases vides dans la structure laissent cet outil modulable (par exemple pour l'identification des indices intéressant le linguiste, ou pour leurs descriptions, sur lesquels un travail informatique peut être ensuite réalisé). L'ouverture du dispositif repose par ailleurs de façon décisive sur ses caractéristiques techniques, permettant ou non d'intégrer d'autres programmes.

Cette dimension technique est aussi importante pour les autres informaticiens, concepteurs d'opérateurs de traitement d'image. Elle concerne notamment le document vidéo lui–même. Mais pour ces derniers chercheurs, le caractère modulable de l'outil informatique se joue essentiellement dans les modalités de la communication homme–machine. Initialement, ces informaticiens ne conçoivent pas un utilisateur qui fait son choix dans une série de fonctions, mais un linguiste qui réfléchit sur ses données, et désigne des entités dans l'image vidéo. Typiquement, il s'agit ici pour l'utilisateur de décrire, dans un cadre pré–défini d'interaction, le travail qu'il veut réaliser (mesurer la vitesse d'un mouvement, segmenter, rapprocher deux configurations, ou deux positions…). Les informaticiens doivent alors concevoir un dispositif capable de traduire les actions des linguistes, en opérations informatiques.

Les modélisateurs réalisent eux–mêmes ce travail de traduction pour structurer le système informatique, et pour penser les modalités de son utilisation par les linguistes. Les concepteurs des opérateurs n'en font pas qu'une activité d'informaticiens mais une tâche du système informatique. La manipulation de la vidéo par des linguistes au travail est associée à la définition et l'application des traitements informatiques. Ces deux aspects sont séparés chez les modélisateurs.

Chercheurs, Sourds et Langue des signes
Sophie Dalle-Nazébi

« ***Comment on connecte les programmes entre eux ?*** » *{I 2} p7*

Diagramme de **classes** pour coordonner

Description de **fonctions** et non de classes

« ***Voir en deux mots ce qu'on a (…) sur les opérateurs*** » *{I 1} p 8–12*

Les planches power point de présentation des opérateurs

« ***Comment on va pouvoir intégrer des fonctions Pandore ?*** » *{I 2} p12–20*

Mise en scène ***d'utilisateurs*** . *Types de contraintes*

Description de manipulations **informatiques de la vidéo. Types de ressources.**

« Il faut mettre en place **un système de communication** entre les différents modules. » {I 3} p18-20

Simulation de traitements informatiques **ajustés** de la vidéo.

« ***Donc là, concrètement…*** » *{I 1} p21-23*

Dessin 1 de {I 1) : *Simulation* des linguistes devant la vidéo

Changement de salle : un tableau à disposition

« *Faire un scénario d'un truc concret* » ***{I 1} p 23–24***

Dessin 2 de {I 1} au tableau
L'interface : transcription et vidéo

« ***Pour l'instant on a cette architecture qui permet de modéliser le système informatique*** » *{I 3} p24-28*

Lecture du **diagramme**
Traces & support de travail
Correspondances avec

Dessin 2 : *indexation d'éléments*

« ***Ce qui n'est pas fini d'implémenter, c'est l'accès d'un point de vue de l'interaction*** » *{I 3}, p29*

« ***Est-ce que les valeurs peuvent faire référence à d'autres valeurs ? Est-ce que vous avez des références ?*** » *{ I 1} p30-31*

Diagramme : état de l'outil
Localisation du problème

Simulation de linguistes , *interaction H-M et extension de « l'histoire de la référence »*

Opération Fantôme

« ***La liaison entre cette structure là et autre chose, elle passe par l'interface*** » *{I 3}, p30-34*

Diagramme : Structure

Dessin 2 L'interface

Dessin 3 interactif au tableau
La superstructure :
lien entre vidéo et structure partition

Actions sur le Dessin 2 : *Manipulation de l'interface* et formulation des besoins informatiques

Portable : *présentation* de l'espace vidéo dans l'interface

Dire : « Maintenant on en est à cet endroit là ». {I 3}, p32
→ « Qui a besoin de l'information ? » {I 3}, p33

Localisation, relation sur le Dessin 3 : organisation d'un système de communication

Actions sur le Dessin 2 *: Simulation de* ***manipulation par des linguistes***

« Il faut transmettre le Δt quelque part. » {I 1}, p33

« ***Donc qu'est-ce que ça pose comme problème là au point de vue intégration de la vidéo ?*** » *{I 1}, p34–50*

Localisation et écrits sur le diagramme

Localisation, relation, portion sur le Dessin 2 : mise en correspondance et travail de définition (Δt, segment…)

Coupler image et temps vidéo, « Que l'un puisse appeler l'autre » {I 3}, p34

Description, mise en scène, simulation orale et éléments de programmation du traitement informatique de l'image en rapport au problème cité

Prise de notes

Dessin 4 interactif au tableau
« Fichier vidéo »

Dessin 5 interactif au tableau
« Attributs»

Une API vidéo
« On décrit l'API, on se l'envoie » {I 3}

3–4. Se représenter des objets informatiques en action.

Nous nous proposons de nous focaliser davantage sur les situations de conception collective, entre informaticiens, de cet éditeur de transcription, et des opérations de traitement d'image qu'il doit permettre. Nous venons d'évoquer certaines différences dans les perspectives et outils de travail des chercheurs rassemblés ici. Ils partagent par ailleurs, comme nous l'avons également précisé, certaines ressources d'interaction et d'organisation du travail collectif. Bien qu'ils ne privilégient pas, spontanément, les mêmes types de documents, ils partagent néanmoins, dans le cadre de leurs réunions, les mêmes ressources graphiques, qu'ils manipulent et commentent ensemble. Ils s'accordent par ailleurs sur l'importance de définir, puis d'examiner et de résoudre, différents problèmes de fonctionnement à l'intérieur d'un programme, ou d'un ensemble de programmes, à créer, ou coordonner. Ils s'investissent, de cette manière, dans des simulations de requêtes de la part des utilisateurs, comme dans celui du comportement, situé, du programme ou des programmes impliqués. L'analyse proposée ici des conditions de ce travail de conception collective porte sur la troisième réunion, déjà évoquée. Nous nous appuyons ici sur la décomposition qui en a été faite, en fonction d'activités de problématisation d'une part, des documents graphiques mobilisés d'autre part, et des actions qui s'y rapportent, enfin.

3–4. 1) Jouer des interactions.

Comme nous l'avons déjà signalé, cette réunion s'ouvre sur la remise en question du statut du diagramme de classe. Initialement destiné à être une entité de coordination, il apparaît rapidement comme un mode de représentation particulier, rattaché aux perspectives de certains des participants. En pratique, le statut de ce document oscille au cours de la réunion. Il constitue parfois un support commun de travail, pour représenter la structure actuelle de l'éditeur. Il incarne d'autres fois un regard particulier sur l'outil. Au début de cette réunion, après avoir constaté les limites, dans un premier temps, d'un recours commun à ce document, les 4 informaticiens présents investissent d'autres modes de représentation. Ils font tout d'abord le point, à partir des planches d'une présentation publique, sur les grandes caractéristiques des opérateurs de traitement d'image qui ont été construit. Dans leurs premiers efforts de conception d'un agencement des différents programmes, en respectant les contraintes techniques et humaines (étape 3), ces informaticiens « jouent » ensuite ponctuellement plusieurs interactions. Ils endossent le rôle de différents types d'acteurs selon les situations examinées.

Les linguistes font partie de la panoplie des acteurs virtuels mobilisés par les informaticiens. Leur mise en scène suppose une initiation aux questions de ces chercheurs, comme à leurs pratiques. Les informaticiens les simulent, par exemple, en interaction avec une interface informatique dans le cadre de leur travail :

{3ème réunion informatique, transcription, p.16 (étape 3)}

> {I 3} : « Ils vont dire « bon allez je vais traiter 20 minutes de vidéo, c'est mon histoire, hop » {en baissant les yeux, vers un ordinateur fictif. I3 y tape sur une touche. Puis il poursuit en regardant ses interlocuteurs}, tu balances la sauce, et puis heu ça va sortir ces résultats {montre l'ordinateur}. Ils veulent trouver les mêmes PARTOUT, ça va être super pratique. Ils vont envoyer les résultats comme ça {tape sur une touche}, c'est déjà fait donc fini pop. »

Ces simulations peuvent être une sorte d'épreuve de réalité. La mise en scène mentionnée met en difficulté le fonctionnement informatique interne tel qu'il est conçu. Il repose en effet sur un traitement successif de différents segments de la vidéo, tandis que les linguistes souhaitent travailler de manière plus globale. Cette mise en scène participe à la conception du dispositif, en décrivant un problème qui est ensuite exploré sur différents registres. Les informaticiens cherchent notamment à traduire la contrainte temporelle de leur matériau en unité linguistique, et s'imaginent en train de donner des consignes d'utilisation aux linguistes :

{3ème réunion informatique, transcription, p.16 (étape 3)}

> {I 3}: « Peut–être qu'on peut leur {les linguistes} dire « une séquence » dans leur découpage, « utilisez une séquence », on peut leur dire « ce ne sera pas plus d'une séquence de toute façon », parce que ça, ça devrait rentrer quoi. C'est en dessous de la minute. »

Examinant les stratégies d'économie de mémoire dans le traitement d'images vidéos, les informaticiens intègrent d'autres acteurs dans leurs mises en scènes.

Les opérateurs informatiques, comme d'autres objets décrits plus tard dans la réunion (étape 8), réalisent des actions, et sont décrits comme des individus. Ils sont alternativement désignés à la troisième personne, ou décrits à travers les activités des chercheurs eux–mêmes :

{3ème réunion informatique, transcription, p.17–18 (étape 3)}

> {I 3} « Ha ouais alors le truc c'est que donc, effectivement il faut que les opérateurs, ils désallouent au fur et à mesure
>
> (…)
>
> {I 4} ce qu'on est parti pour faire, c'est de prendre donc la vidéo, ou en prendre une portion, la transformer en image Pandore, la traiter, et la ressortir de l'autre côté.
>
> {I 3} ouais.
>
> {I 4} À ce moment–là, qu'est–ce qui empêche de dire, qu'au lieu de prendre toute la vidéo, la convertir, la traiter, la ressortir, donc, prendre un bloc de 5 images, on le traite, on le ressort, {geste tirant à droite quelque chose à soi, puis le faisant ressortir à gauche, répétition}, prendre un bloc de 5 images, on le traite, on le ressort {id}. »

Ces opérateurs peuvent être les interlocuteurs des informaticiens, ou d'autres programmes, transmettre ou attendre des informations. Les chercheurs peuvent donc prendre la place de ces acteurs, y compris dans un style direct. Ils sont libres de jouer de différents points de vue, ou d'ajouter à la scène un nouvel acteur.

{3ème réunion informatique, transcription, p.18–19(étape 3)}

{I 3} « Parce que tu disais par bloc, par objet de 5 images, il faut réussir à gérer la rupture temporelle. C'est–à–dire que si tu as un truc à faire sur 30 images, et que tu les balances par bloc de 5, l'opérateur, il va travailler sur ces 5, il va envoyer un résultat. (…) Et ce qu'il faudrait, c'est que le groupe suivant de 5 SACHE que heu c'est la suite. {en indexant sur le côté « le groupe suivant de 5 »} (…)

{I 4} Ouais mais ça, 'fin ça, c'est peut–être un arbitre, c'est quand même peut–être heu 'fin heu un module d'appoint aussi peut faire ça, qui gère, pour chaque heu… qui gère, qui sait, lui, à quelle image on en est, jusqu'à quelle image on va aller pour faire un appel de fonction.

{I 3} Non mais

{I 1} Oui mais rappelle–toi la fonction, c'est la même fonction qui s'exécute sur des tranches de 5 d'une séquence.

{I 3} Tu vois, qu'il {en indexant toujours le groupe suivant} tienne compte de ce qui s'est passé avant pour pouvoir continuer à le faire. »

(…)

{I 1} Au fur et à mesure que tu montes dans les niveaux, tu gardes en mémoire tout ce qui s'est passé. Donc c'est le même processus.

{I 4} Oui mais il en garde une certaine représentation.

{I 1} « Je suis en train de parler de tel truc » par exemple, « et ça va durer un moment. » {prise de rôle}

{I 4} Oui justement. »

Différentes alternatives sont décrites pour répondre au problème initial. La consultation d'un expert d'un des outils utilisés s'impose, tandis qu'une réalisation concrète rapide doit être décidée. Les informaticiens cherchent alors à rassembler les ressources dont ils disposent déjà, et à travailler dans un cadre contraint plus clairement explicité.

3–4. 2) Équiper le travail de conception.

Au cours d'un échange sur les modes d'interaction possibles avec l'éditeur, une première représentation de l'interface est griffonnée sur papier. Un changement inattendu de salle de réunion se fait à ce moment, offrant aux chercheurs un tableau et des crayons (étape 4). Un informaticien dessine alors l'interface au tableau, cherchant à représenter l'éditeur tel qu'il est conçu et en partie réalisé. La construction elle–même de ce dessin est un travail, au même titre que sa manipulation ultérieure. Comme le soulignent les designers interrogés par K. Henderson (1991, p.460), la réalisation d'un dessin donne un format concret à l'objet imaginé, et offre une perception plus claire des problèmes. Elle faciliterait la compréhension des paramètres du projet lui–même, et de la tâche assignée aux différents partenaires. La réalisation de l'interface est autant un état des lieux du travail réalisé, que la visualisation des développements à faire pour une manipulation fonctionnelle de l'outil.

Le diagramme de classe retrouve ici sa place. Il n'apparaît plus comme une conception particulière de ce que peut être le dispositif informatique. Il représente, sous une forme réduite et manipulable, la structure de l'éditeur tel qu'il est effectivement réalisé (étape 5). Ce

document graphique délimite à ce titre l'éventail des possibles. Il renvoie à une réalisation concrète. Le diagramme rappelle autant qu'il crée des irréversibilités dans le travail de conception. Un tel document graphique, fixe et coupé de ses anciennes interprétations orales, ne rapporte pas en effet les processus de décision dont il a été le médiateur et le support (E. Blanco, 1999, p.198). Il fait partie d'une histoire de recherche, et incarne les choix et les contraintes effectués.

Le statut de ce document est à première vue ambigu. Il oscille entre la modélisation aboutie d'un objet fini, et la représentation d'activités de mise en ordre, conceptuelle et spatiale, encore inachevées. Le tracé du diagramme est imbriqué dans les traces de sa propre histoire. Ses auteurs hésitent dans leur lecture. Quelles lignes représentent la dernière version conçue ? Est–ce la même que la dernière version effectivement réalisée ? Ce flottement souligne la polysémie du document conservant les traces d'étapes de conception ou de réflexions individuelles. Certaines annotations au crayon, une fois gommées, se sont révélées en fait utiles à la compréhension du document. Apposées autour d'étiquettes lors d'une précédente réunion de travail, elles sont de nouveau appelées par les questions des partenaires. L'interprétation de ce modèle ne va donc pas de soi. Ses auteurs retrouvent le sens de certains signes en situation, alors qu'ils n'y parvenaient pas dans le cadre plus formel et décontextualisé d'une présentation publique. Comme les brouillons des ingénieurs observés par E. Blanco, le diagramme « manque de relief », et le statut de ce qui y est inscrit dépend largement d'« indications méta–scripturaires ou langagières » (E. Blanco, 1999, p.197). Un des informaticiens en propose finalement une lecture collective.

Le diagramme constitue d'emblée un lieu de travail. Des correspondances sont établies entre les étiquettes abstraites, et des éléments de la représentation graphique de l'interface. Elles sont d'abord destinées à clarifier l'interprétation du modèle. Elles sont ensuite un outil de conception des tâches à réaliser. Le dessin de l'interface est utilisé pour définir et qualifier des objets inscrits dans le diagramme. Des mises en situation concrètes de transcription servent ponctuellement à tester le modèle. Les chercheurs, à travers cette lecture, redéfinissent la hiérarchie entre les traces portées sur le diagramme. Ils y inscrivent de nouvelles informations. Ils l'articulent avec leurs autres ressources. Comme les documents graphiques produits par les chercheurs en sciences cognitives observés par L. A. Suchman (1988), le diagramme est désormais un des supports de formulation et de résolution de problèmes pour ces informaticiens. Il s'inscrit dans le réseau de leurs activités passées, présentes, et futures. C'est sur ce document que sont par exemple reportées les étiquettes et liens à construire pour un développement à plus long terme de l'outil. Ces marques attestent de descriptions d'opérations qui ne seront pas réalisées dans le premier prototype à soumettre aux linguistes. Elles sont les traces d'explicitation de projet, comme de localisation de problèmes.

3–4. 3) Des objets fantômes.

Certaines tâches resteront en effet à l'état de problèmes, et ne seront pas traitées dans

le dispositif construit. Leurs formulations restent intéressantes car elles sont une forme compactée de désignation des opérations souhaitées (priorité, fonction…), et de l'état de la situation (outils disponibles, processus, ou logique de traitement). Si les évaluations de problèmes peuvent conduire finalement à les exclure du dispositif, elles contribuent néanmoins à des constructions conceptuelles.

Le concept linguistique de « mise en mémoire spatiale » est considéré par les informaticiens comme une question spécifique aux langues des signes.

{3ème réunion informatique, transcription, p.8}

{I 2} « Donc de voir déjà, d'essayer de voir (…) les choses qui ne concernent QUE la langue des signes. (…) quand même ce que disait {L4} ce matin*, l'aspect mémorisation de l'emplacement dans la scène de narration, et ensuite les références par rapport à ces emplacements là,* 'fin y'a des choses spécifiques.

{I 1} La mémorisation spatiale ?

{I 2} Ouais la mémorisation spatiale. Comment il appelle ça {L4} ? {I2 regarde ses notes} « Mise en mémoire spatiale » il dit. »

Ce concept (et le type d'analyse des langues des signes qui lui est associé), trouve sa traduction informatique en terme de « problème de référence ». Il est décrit et localisé dans la modélisation du fonctionnement de l'éditeur informatique. Ces opérations fantômes, c'est–à–dire concrètement exclues du dispositif, sont bien l'objet d'un travail de conceptualisation conduisant même à des développements de cette notion dans le contexte informatique. Les pratiques de « mise en mémoire spatiale » en langues des signes supposent de pouvoir se rappeler la présence d'un objet virtuel, placé antérieurement dans l'espace par le locuteur. Celui–ci peut utiliser ou indexer cet espace pour faire référence à cet objet. Le « problème de la référence » est étendu à toutes les situations où l'informaticien doit permettre une description d'une entité dans l'image, de façon relative à une autre, éloignée dans le temps. La description de l'image en cours doit s'aligner sur la représentation d'une autre.

{3ème réunion informatique, transcription, p.29–31}

{I 3} Tout est implémenté au niveau de la structure de données. Ce qui n'est pas fini d'implémenter, c'est l'accès d'un point de vue de l'interaction heu…

{I 1} *Est–ce que les valeurs peuvent faire référence à d'autres valeurs ? Est–ce que vous avez des références ?*

{I 2} On l'a pas fait. On n'a pas… réfléchi…

{I 3} Ca, c'est pas fait. Parce que c'est nouveau, c'est *cette histoire de référence*, c'est un truc qui est nouveau en fait, on en a discuté il n'y a pas très longtemps.

{I 2} On en a parlé après.

{I 1} Non mais je pensais des références de valeurs, pas forcément les références comme disait {L4}. {Il indexe face à lui des éléments d'une vidéo fictive. La référence à des images vidéo antérieures à celle en cours se fait par des indexations sur la gauche} « Ca », puis après je vais dire « là ». Je ne sais pas, degré d'ouverture de la bouche, « même, comme l'autre là ». « Même valeur que celle que j'ai déjà mise ». « Là, c'est comme ça ». C'est–à–dire que je fais référence à une valeur…

(…)

{I 1} Si tu voulais dire que… la main est à la même position. La main de la main droite se lève à la même position que la main gauche. Tu vois ? C'est des trucs comme ça que je voulais dire.

Donc j'ai mis la main gauche à une certaine position, en hauteur {Il illustre par ses propres mains dans l'espace face à lui}
{I 3} Si tu as un paramètre hauteur de la main, le paramètre autre hauteur de la main, tu dis la hauteur c'est tant, soit par rapport au corps.
{I 2} Oui mais ça gère pas… « c'est la même que la gauche »
{I 1} *Je veux pas dire que celle–là est aussi à mm hauteur, je voudrais dire que c'est la même que ça.* Ce qui fait que je peux faire « ça » par exemple sans avoir à le redire.{Il indexe sur la gauche}
{I 2} Non, on ne l'a pas fait ça.
{I 3} Attends ça c'est… c'est un paramètre sur les deux mains ? De la même manière que tu as main dominante, main dominée et deux mains heu… ça veut dire qu'il y a quelque chose qui se passe en… en synchronie, mais peut–être que… il faut ajouter un paramètre pour décrire ce qu'il se passe avec les deux mains.
{I 1} Non, c'est pas simplement synchronie, c'est… *c'est il vient se mettre derrière.* Le problème c'est ça. (…) Je veux dire que là, il y a une position, et puis ça heu… derrière la première. {Il utilise toujours ses mains pour mettre en scène la situation décrite, mettant notamment sa main droite dessous la gauche} Ou…'fin tu vois*, une position relative,* en tout cas *la position ça fait référence à celle–là*, c'est–à–dire que si je l'avais fait là, elle serait là. {Modification de la hauteur de sa main gauche puis droite}.
{I 2} *C'est nos histoires de référence.* Ce n'est pas du tout réfléchi dans ce schéma–là. Donc tout ça, c'est encore à bien mettre dans ce plan…
{I 1} *Et avec {L4}, on faisait référence, oui, à une case, tandis que là, la référence c'est un contenu*.
{I 2} *Oui mais si tu veux, c'est le même niveau de granularité d'annotation*, on n'a pas du tout bossé là–dessus.
{I 1} Parce que tu peux avoir des… c'est sûr qu'il y a des endroits où ça va en même temps, là, ça ne gène pas trop, mais là, quand tu mets quelque chose {lorsque « tu » t'exprimes en langue des signes : Il place fictivement quelque chose dans l'espace horizontal face à lui}, tu fais quelque chose après, et après ils{les locuteurs en général} vont faire ça. {Il indexe l'endroit où il avait placé l'objet}
{I 1} *Ca fait qu'il {le système informatique} ferait un lien entre les deux, et tu n'es pas obligé de relire tout ce qui se trouve derrière.*
{I 3} D'accord. (…) Est–ce que avec le modèle qu'il y a là, ça peut déjà être implémenté
{I 2} Non
(…)
{I 3} Il faudrait faire un lien entre ce segment–là, ou cette valeur là, non, ce segment là, et heu… un autre segment, avec une signification.{Il fait référence au diagramme de classe qu'ils ont sous les yeux, localisant sur la structure de l'éditeur l'endroit où intégrer cet aspect}
{I 2} C'est pour ça que j'ai mis une boucle ici.
{I 3} Ouais, mais il manque une information. Parce que là, c'est… tu peux dire il y a une référence, mais il faut que tu dises quelle référence.
{I 2} Il te dit : « il faut quelque chose », hein ? Bon ça on en reparlera une autre fois parce qu'à mon avis c'est pas…
{I 3} à moins que ça, c'est un autre paramètre.
{I 2} Peut–être ouais. Peut–être ouais. Je note là pour m'en rappeler et y réfléchir. »

Le « problème » est ainsi partiellement inscrit dans le diagramme. Il est intéressant de souligner que dans l'exemple cité, aucun support graphique n'ait été utilisé. Pourtant, le dessin de l'interface est déjà au tableau, et des liens ont été réalisés avec des éléments du diagramme. C'est d'ailleurs ce même informaticien qui s'est investi dans ces différentes représentations. Au cours de cette réunion, les mises en scène gestuelles dans des environnements totalement virtuels sont produites pour des situations complexes. Elles sont

destinées à rendre compte d'aspects dynamiques, interactifs et temporels. Elles représentent des situations aussi bien concrètes (dialogue entre entités, pratiques de transcription…), qu'abstraites (un processus de traitement, des relations entre entités, la gestion d'interactions…).

3–5. Perspectives de cette analyse.

Ce terrain d'observation est intéressant à plusieurs titres. Nous y voyons tout d'abord à l'œuvre la mobilisation des repères et des savoirs faire acquis, ou construits, au cours des précédents échanges entre linguistes et informaticiens. En décomposant les pratiques de chercheurs analysant des corpus de langues des signes, les concepteurs de l'éditeur de transcription et d'outils de traitement de ces images ont construit une part importante de leurs ressources. À travers ce travail, ils ont inscrit, en quelque sorte, les linguistes de ce projet dans l'outil en construction. Bien que ces derniers aient été absents de la phase de réalisation de ce dispositif informatique, celui–ci porterait aussi leur marque.

Nous avons montré cependant que les informaticiens ne font pas qu'implémenter et équiper les pratiques des linguistes. Ils apportent aussi leurs propres contraintes de travail. Ils veillent par ailleurs à inscrire, dans ce projet, leurs intérêts particuliers de recherche. Ils doivent enfin penser, à travers cet objet en construction, leur position au sein de leur communauté scientifique. Les possibilités d'évolution et de reprise de cet outil en dépendent. L'attention portée ici aux ressources, activités et contraintes des informaticiens, permet de prendre la mesure des résistances apportées par les différents objets qu'ils manipulent. Les programmes ne s'articulent pas toujours facilement entre eux. Ils ne traitent pas les mêmes types de données, obligeant ces chercheurs à prévoir de nombreuses traductions ou conversions d'informations. Cet objet stable et immuable que seraient les corpus vidéos, aux yeux des linguistes, éclate ici, dans les mains des informaticiens, en une diversité de formats et de représentations.

Nous observons ici des situations de travail qui peuvent sembler paradoxales. Alors que la matérialité de ces corpus, et les contraintes pratiques des modalités de recherche des linguistes, pèsent sur les activités de conception des informaticiens, ils ne sont ni les uns ni les autres physiquement présents dans leurs réunions. Le large corpus réalisé par le collectif échappe en effet aussi bien aux linguistes (qui se sentent parfois littéralement dépossédés de leurs ressources de travail), qu'aux informaticiens, qui le manipuleront assez peu au cours de leurs recherches. Outre les activités d'enregistrement qui permettent de le constituer, ce corpus fait l'objet de longues opérations de duplication sous différents formats, à partir d'un matériel n'appartenant pas au collectif. Elles dépendent alors d'un dispositif, et d'une organisation, propres à un des laboratoires impliqués dans le projet. Les informaticiens travaillent donc, pour une large part, avec les caractéristiques du corpus, sans le corpus. Comme nous allons l'évoquer, les linguistes feront de même avec l'éditeur de transcription. Sans jamais avoir pu le manipuler en situation réelle, certains d'entre eux se positionnent dans le cadre de cet outil pour analyser leurs données. Cette collaboration de deux ans entre des

linguistes et des informaticiens a contribué à une certaine « discipline » collective.

Cette inscription de leur travail dans un cadre de recherche encore partiellement virtuel, est permise par les apprentissages croisés et les représentations collectives élaborés au cours du projet, via la déconstruction des pratiques des linguistes, et la définition collective d'un outil informatique de travail. Nous avons montré que les connaissances linguistiques sur la langue des signes, partagées par les informaticiens, s'avèrent être décisives dans la construction de l'éditeur lui–même. Les difficultés rencontrées par les concepteurs de cet outil en témoignent. Les opérations fantômes évoquées à la fin de cette analyse, que les informaticiens n'arrivent pas à construire, mettent à l'épreuve ces chercheurs autant que les linguistes eux–mêmes. Ainsi, ce ne sont pas seulement les linguistes de ce projet qui se trouvent en quelque sorte « inscrits » dans cet outil, mais aussi leur conception de la langue des signes. C'est là un constat surprenant concernant une technologie destinée à faciliter le processus de certification, et donc à créer un espace de dialogue entre différentes équipes de recherches, et entre différentes conceptions des langues des signes.

Les fonctionnalités particulières de cet outil sont destinées à reconduire les hypothèses, prises, et perspectives de travail, des chercheurs qui le construisent. C'est d'ailleurs dans cet objectif que les linguistes se sont investis dans ce projet, et que les informaticiens ont œuvré à déconstruire leurs repères. Il s'agissait explicitement de bâtir un environnement informatique de travail adapté à leurs pratiques et théories. L'éditeur LS–Colin est construit pour permettre des opérations que les autres outils ne peuvent pas faire. Il doit « intégrer différents niveaux d'analyse en proposant une meilleure structuration et hiérarchisation des données » (M. A. Sallandre, 2003, p.106). Il doit également permettre de rendre compte de phénomènes de spatialisation dans les langues des signes. Comme les autres auteurs d'éditeur de transcription, les acteurs de ce projet veulent, à travers cet outil et ce corpus, continuer de compter sur la scène scientifique, et stabiliser leurs constructions théoriques. Ils cherchent ici à changer d'échelle de travail. D'autres linguistes, porteurs de projets similaires, visent plus particulièrement à standardiser les pratiques de travail des chercheurs de leur domaine d'étude. Ils semblent tous œuvrer à la construction de modalités communes de *communication* et de certification scientifique sur les langues des signes. Ce sont en effet les types de ressources rassemblées dans ces outils qui semblent constituer la matrice d'un dialogue international. Ils articulent, de manière caractéristique, des corpus vidéo de bonne qualité, à des feuilles de transcription en portée, et augmentent la maniabilité de ces documents multimedia, sur lesquels des analyses quantitatives pourraient être réalisées.

S'il est trop tôt pour décrire les retombées de ces nouveaux dispositifs de travail, et de communication, nous pouvons cependant souligner quelques–unes des conséquences immédiates de ces collaborations entre linguistes et informaticiens autour de la langue des signes. Nous voudrions évoquer, à travers un tel projet, la nature des transformations, engagées en France, des pratiques et conditions de travail des linguistes. Nous nous focaliserons essentiellement sur certains aspects de cette « discipline collective », évoquée précédemment.

4– Discipliner les données ou les chercheurs ?

Ce projet de collaboration entre linguistes et informaticiens devait permettre aux premiers de maîtriser davantage leurs données, en augmentant leurs possibilités de manipulation et de représentation graphiques de corpus vidéo de langues des signes. Les informaticiens pouvaient quant à eux, dans ce cadre, acquérir ou tester de nouveaux repères dans le traitement de gestes humains signifiants. Mais ces efforts de contrôle d'un même matériau supposent l'adoption de postures de recherches communes ou agencées entre elles. Ils suscitent une nouvelle discipline des chercheurs eux–mêmes dans leur travail de production puis de traitement du corpus.

L'analyse proposée ici reste exploratoire. Il s'agit d'ouvrir quelques pistes d'observations sur les changements en cours. Nous ne décrirons pas dans le détail les modalités et les enjeux d'une définition consensuelle des caractéristiques et des conditions de production d'un large corpus commun. Il nous faut néanmoins souligner que la plupart des logiques décrites à propos de l'éditeur de transcription concernent également la réalisation du corpus. Nous évoquons ainsi, dans un premier temps, l'alignement de différentes formes d'organisation du travail autour de sa production. Nous nous intéresserons ensuite, de manière plus exploratoire, à différentes manifestations du cadre de ce projet dans les recherches linguistiques.

4–1. Un alignement des organisations de travail, à travers la production d'un corpus commun.

La production de données communes engage notamment, elle aussi, des apprentissages croisés et différents ajustements entre informaticiens et linguistes, et entre ces derniers. L'objectif est en effet d'obtenir un corpus qui puisse supporter les questionnements, différents, que construisent les linguistes rassemblés dans ce projet, mais aussi les traitements que souhaitent opérer les informaticiens. Un consensus émerge, au début de cette collaboration, autour de la mise en évidence de l'iconicité, et de la grammaire spatiale, des langues des signes. Des désaccords existent cependant sur les modalités de production des énoncés à étudier, et notamment sur le degré de contrôle des formes et des conditions d'expression. Ils opposent entre eux les chercheurs chargés de l'analyse de la langue, et plus particulièrement les linguistes et cogniticiens. La volonté de produire un corpus vidéo en LSF qui soit inédit sur le plan national, mais aussi international, conduit le groupe à privilégier les productions les moins cadrées, et les plus proches d'une interaction naturelle. Ici, comme dans la réalisation de l'éditeur de transcription, le travail de positionnement des chercheurs par rapport à différentes communautés scientifiques est décisif.

4–1. 1) Une formalisation des relations entre chercheurs et locuteurs.

Cette tension, entre volonté de contrôle et authenticité des données étudiées, persiste cependant au cours du projet, pour se jouer également dans l'articulation des critères

mobilisés par des linguistes et des informaticiens. Ainsi, les linguistes et les sourds présents aux réunions insistent sur la nécessité, pour les signeurs filmés, d'avoir un public sourd en face d'eux. Mais les contraintes apportées par l'analyse informatique du regard supposent que ce public soit concentré autour de la caméra. Après discussions et expérimentations, un seul interlocuteur sera présent : un chercheur (entendant). Ces conditions de travail dépendent également des conventions établies entre les acteurs de ce projet, et les responsables du laboratoire vidéo de l'INJS de Paris, où se font les enregistrements. Ces derniers demandent explicitement à ce que l'identité des intervenants soit connue, et leur nombre limité. C'est là aussi un des impacts d'un travail à grande échelle. Le nombre de chercheurs impliqués, ainsi que celui des signeurs filmés, conduisent à formaliser, davantage que de coutume en France, les relations de collaborations. Ceci concerne les rapports entre chercheurs et informateurs. Ces derniers sont invités à céder leurs droits d'images, dans un cadre explicité d'exploitation des vidéos produites. Ils sont rémunérés sous forme de vacations dans le cadre d'un « contrat d'engagement » (M. A. Sallandre, 2003, p.95), qui inclut également une assurance en cas d'accident, et le remboursement des frais de déplacement. Ce protocole permet d'inscrire cette collaboration de locuteurs sourds dans le cadre légal de l'expérimentation humaine.

FICHE D'ENGAGEMENT DU SIGNEUR

Le (la) soussigné(e) :

Nom, Prénom : ……

adresse : ……

E-mail et/ou FAX : ……

accepte d'être filmé(e) dans le cadre du projet de recherches décrit ci-dessous.

Projet de recherches :

LS-COLIN financé par le Ministère de la Recherche dans son programme Cognitique 2000 dont le propos est l'analyse de la Langue des Signes.

Droits des parties :

Les Droits de fixation, reproduction, communication et exploitation des images recueillies sont fixés aux termes de l'article L 212.3 du code de la propriété intellectuelle.

Le (La) soussigné(e) cède gratuitement ses droits sur la totalité des images enregistrées lors de sa prestation, fixées sur quelque support que ce soit (cassette vidéo, CD-ROM, ou mémoire d'ordinateur par exemple).

Cette session comprend également les droits :

- de reproduction et de modification des images recueillies en tout ou partie, par quelque moyen que ce soit;

- de communication au public à des fins d'enseignement, de démonstration, d'explications, en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, et en toute circonstance;

- d'exploitation de ces images à des fins de recherches, sans aucune restriction sur la durée de l'exploitation, ni sur le territoire d'exploitation (droits d'exploitation pour tout pays).

Fait à …… **le** ……

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Fig. 13.16– Fiche d'engagement {Rapport Ls–Colin, 2002, p.53}

Comme en témoignent les difficultés rencontrées par les linguistes engagés dans la gestion administrative de la production de ce corpus, ce n'est pas là une pratique courante dans leur département de linguistique. Ces repères de travail sont apportés par des informaticiens. Ils sont également rendus nécessaires par l'échelle collective du projet. Les linguistes ne peuvent plus travailler ici sur la base d'un accord convenu oralement entre deux personnes, rappelé ou révisé au cours du temps. Ces chercheurs utilisent donc là un cadre commun, nouveau pour beaucoup, de collaboration avec des sourds extérieurs à la recherche.

4–1. 2) Les objets d'un changement d'échelle : supports, consignes et corpus.

Ils doivent par ailleurs établir ensemble le cadre et les supports des productions gestuelles de ces signeurs. Afin de diversifier les productions, plusieurs registres de langue sont retenus. Il est demandé aux locuteurs de produire trois récits sur la base d'images, et d'expliquer la recette de cuisine de leur choix, le fonctionnement de l'euro, et les évènements du 11 septembre. 7 de ces informateurs, formés à la linguistique, sont également invités à exposer un point d'analyse de la langue des signes. Les registres narratif, explicatif et métalinguistique sont ainsi représentés. Les locuteurs de LSF mobilisés ici sont, dans leur écrasante majorité, des professeurs de LSF. L'utilisation professionnelle de cette langue est un critère pertinent pour ce collectif.

La conception des conditions de production du corpus s'appuie sur une anticipation des analyses qui en seront faites. Elle engage aussi le groupe, en permettant ou non une appropriation collective de ces données, et en imaginant les dialogues possibles avec d'autres recherches, antérieures, ou d'autres communautés. Les images servant de matrice aux récits permettent de mettre en évidence les structures spatiales de la langue. Elles sont partagées par d'autres chercheurs en linguistique et psycholinguistique. Elles ont par ailleurs déjà été utilisées par certains linguistes du projet. Le corpus, et les analyses produites, pourraient ainsi s'inscrire dans une collection plus large de données et de recherches. C'est ce cadre, graphique et protocolaire, qui permettra également de rapprocher les données produites sur différents terrains, dans le cadre de ce projet.

En effet, si le corpus principal, mobilisant le collectif, est constitué en France par 13 locuteurs de langue des signes française, des données sont aussi produites au Brésil. I. Fusellier enregistre dans ce pays 3 heures de récits produits par 7 locuteurs de LIBRAS (langue des signes brésilienne). Elle rapporte par ailleurs, pour ses propres recherches, 5 heures d'interactions en « Langues des Signes Primaires » (ou langues des signes familiales, créées par des sourds n'ayant jamais fréquentés d'école ou de groupe de sourds). Un autre de ces échanges implique des locuteurs de LSP et de LIBRAS, et donne donc à voir une situation originale de communication.

Fig. 13.17– Présentation des locuteurs sourds, selon la langue, l'origine géographique et la tranche d'âge.

	LIBRAS	**LSP**	**LSF**				
	Brazilia	**Brésil Autre**	**Lyon**	**Guadeloupe**	**Marseille**	**Paris**	**Toulouse**
20–30	César Clézio Fabricia Glaucia Liliane Nelson Rogério	Anna Maria Josenildo (Clézio)	Anthony		Khadra	Christelle Henri (Stéphanie)	Juliette Stéphanie
30–40						Nicolas Frédéric Laurent Nasréddine	
50–60		Ivaldo		Philippe		Victor (Philippe)	
60–70						Josette	
23	7	3 (1)	1	1	1	8 (2)	2

C'est là un corpus inédit en France, par le nombre et la diversité des locuteurs (en termes d'âge, de sexe, et d'origine géographique), mais aussi des chercheurs impliqués (de différents statuts, disciplines et villes). La réalisation de ce corpus commun suppose et permet un changement d'échelle de travail. Cet objet, comme l'éditeur, crée par ailleurs des relations d'interdépendance. Il appartient au collectif. La gestion de sa redistribution auprès des différents participants est susceptible de mettre à l'épreuve, comme de consolider, les relations entre les collaborateurs. Elles se perpétuent notamment, par ces objets communs, bien au–delà de la durée de ce projet. Les chercheurs de ce projet doivent encore penser les modalités de partage de ces objets sur une scène plus publique. Les conditions d'enregistrement du corpus ont en effet été pensées pour une utilisation commune, par les linguistes et les informaticiens de ce projet, mais aussi dans la perspective d'une exploitation plus largement collective.

4–1. 3) Aperçu sur les conditions sociotechniques d'enregistrement

Nous n'évoquerons que très rapidement ici les conditions sociales et techniques de l'enregistrement du corpus de LSF. Il se déroule dans le laboratoire vidéo de l'INJS de Paris, avec la collaboration de deux techniciens de cet établissement, habitués à travailler avec des sourds locuteurs de langue des signes. La réalisation d'un corpus à grande échelle incite, comme nous l'avons souligné, à formaliser les relations entre chercheurs et locuteurs. Mais ceci ne se joue pas uniquement dans la signature d'une fiche d'engagement. Cela transparaît également dans l'organisation matérielle, et temporelle, de la production de ce corpus. Pour conserver les mêmes conditions techniques d'enregistrement (positionnement des caméras et de l'éclairage), sa réalisation est ramassée sur 1 journée et demie. Les locuteurs sont conviés à des heures précises, et se succèdent sur la scène de tournage. Compte tenu de contraintes techniques déjà évoquées, il est soigneusement évité que ces locuteurs restent dans la salle.

Notre présence, en tant qu'observateur, n'a été possible qu'en endossant ponctuellement, un des rôles prévus par ces chercheurs : la réalisation d'un « makin–off », consistant à garder des traces, photographiques ou vidéographiques, des situations de tournage et de travail.

La prise en charge des locuteurs est elle–aussi organisée, distribuée entre plusieurs chercheurs (et espaces) prenant chacun en charge différents aspects du travail. Le temps prévu pour les tâches ainsi dissociées a été préalablement évalué. Nous assistons, de ce point de vue, à une chaîne de traitement proche d'un travail en laboratoire, et très différente, par bien des aspects, des situations d'enregistrement décrites dans différents travaux universitaires français. Il n'est pas question ici que les locuteurs participent à l'installation du matériel, ni qu'ils assistent aux productions des autres signeurs.

Les images que nous proposons de ce travail (ci-dessous, fig.13.18) montrent l'importance d'activités de préparation des locuteurs à cet enregistrement. Le protocole leur est tout d'abord expliqué. On leur demande ensuite de préparer, ou de réfléchir à leur production. Ils sont maquillés. Il leur est demandé de porter des t–shirts à manches longues, de couleur noire, afin de faire ressortir les mains et le visage, dans l'enregistrement. Tous les effets personnels brillants ont également été ôtés. Nous assistons par ailleurs à la distinction, formelle, d'étapes et de responsabilités, entre les chercheurs. Ce sont là des pratiques tout à fait inédites pour ces linguistes.

Fig. 13.18– Déroulement des enregistrements (INJS de Paris)



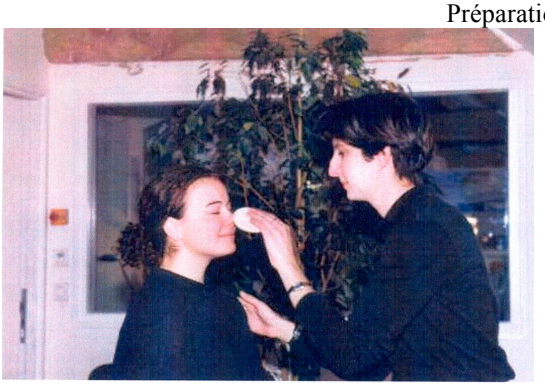
Présentation du projet, texte à l'appui



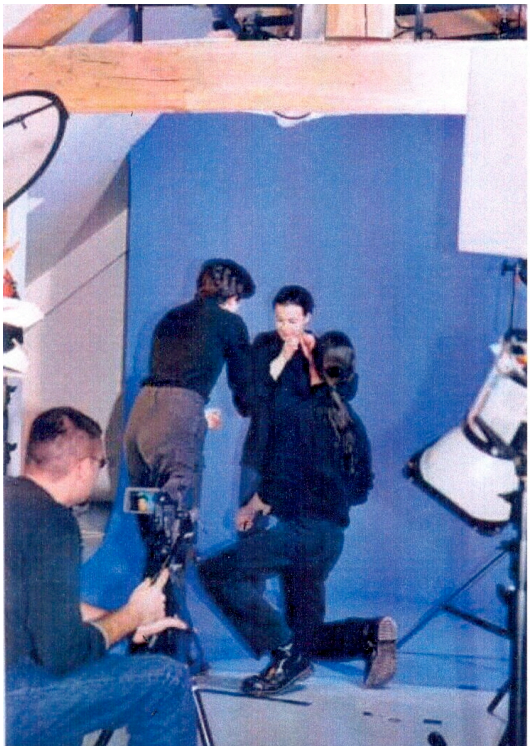
Présentation du déroulement & des images–support



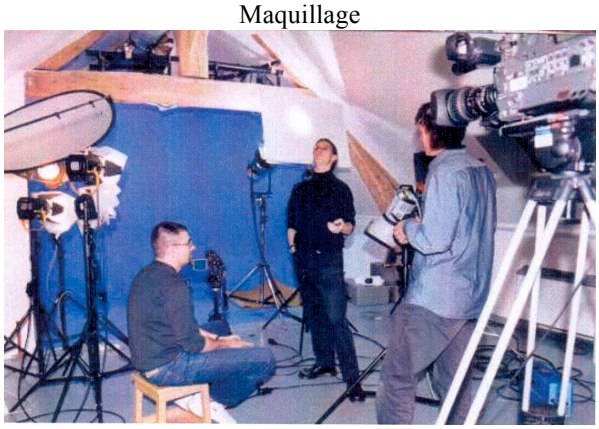
Préparation individuelle



Maquillage



Dernière mise au point :
suppression d'éléments perturbant la prise de vue



Dernier calibrage, entre informaticien & techniciens



Coordination des caméras (Flash)



Historique et Timing des enregistrements

Le matériel technique est particulièrement présent sur ces clichés. Ce corpus est constitué, pour chaque production, de trois prises de vue, permettant de produire des plans rapprochés et américains des locuteurs, ainsi qu'une vue d'en haut.

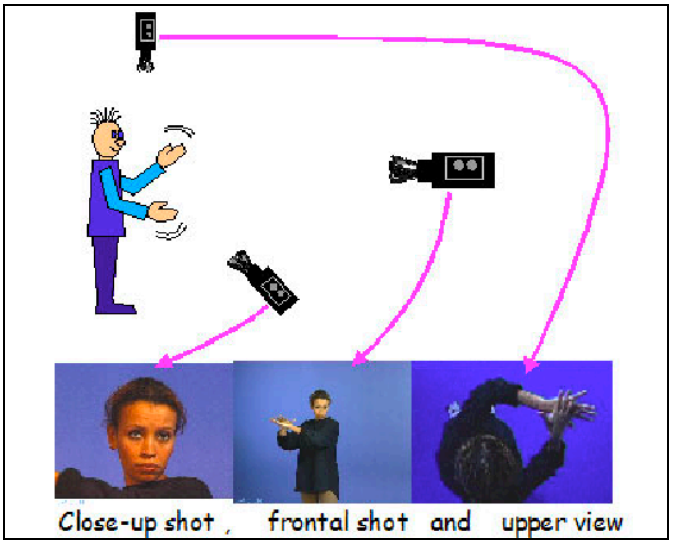


Fig.13.19– Disposition des caméras {M. A. Sallandre, 2003, p.93}

Ceci permet une meilleure visibilité des signes et expressions produites, mais aussi la perception, ou la reproduction informatique, d'informations en 4 dimensions. Les conditions d'éclairage ont été expérimentées au préalable, pour éviter au maximum les ombres tout en gardant le contraste. Bien qu'elles paraissent peu naturelles, ces conditions d'expression se répandent dans un milieu professionnel de sourds. Les professeurs de langue des signes utilisent quotidiennement les outils vidéo dans leur travail. L'essor actuel d'une diffusion sur internet d'informations en langue des signes contribue également à banaliser ces conditions d'éclairage. Elles restent cependant encore aujourd'hui exceptionnelles.

Lors de la réalisation de ce corpus, il existe aussi des moments informels d'échanges, où locuteurs et chercheurs discutent de choses et d'autres, et notamment de différents points de linguistique. Ils sont également l'occasion, pour certains des chercheurs, de convenir de nouveaux rendez–vous pour d'autres corpus, parallèles à ce projet, ou de formaliser, par la signature de fiche d'engagement, l'accord d'exploitation d'anciens enregistrements.



Fig. 13.20
Contrôle d'une locutrice de sa propre production,

(réalisé dans un autre cadre),

puis accord d'exploitation via signature.

Nous avons insisté sur la formalisation des relations entre linguistes et informateurs, puis sur celle des différentes étapes de production du corpus. Nous voudrions explorer ici la transformation, pour les linguistes, de leur rapport aux données, suite à cette collaboration avec des informaticiens, et au changement d'échelle qu'elle permet.

4–2. Les manifestations du cadre de ce projet dans les recherches linguistiques.

Nous nous appuyons ici sur les réunions et discussions informelles entre linguistes à la fin du projet LS–Colin, mais aussi, et surtout, sur deux thèses de linguistique où il est fait référence aux activités menées dans le cadre de ce projet (M. A. Sallandre, 2003 et I. Fusellier, 2004). Ces deux dernières recherches sont intéressantes pour faire état tout d'abord des opérations que suscite un travail avec ce type de corpus. Elles donnent par ailleurs à voir des efforts inattendus de reconduction des cadres de ce projet dans des recherches plus individuelles.

4–2. 1) Un autre support : d'autres contraintes, et d'autres perspectives.

Comme nous l'avons évoqué en introduction, les linguistes spécialisés dans l'analyse de langues des signes se tournent vers des environnements informatiques de travail pour faciliter, et accélérer, les opérations de transcription de corpus vidéos. Travailler sur des données numériques apporte cependant de nouvelles contraintes, techniques et temporelles. La mise à disposition de corpus numérisé ne suffit pas. Il reste tout un savoir faire à acquérir concernant la manipulation de ce type d'objet, qui n'est jamais collectivement discuté au cours de ce projet de deux ans. L'expérimentation déjà évoquée de partage d'un même extrait vidéo, pour confronter les différentes transcriptions, mettait pourtant en évidence des difficultés d'appropriation de ce matériel par la majorité des linguistes présents. I. Fusellier (2004), qui fait pourtant figure de personne experte dans la manipulation et l'insertion d'images, expose dans son travail de thèse, le temps considérable, et les difficultés, qu'a suscité la préparation de son corpus. Investir un environnement de travail informatique ne

réduit pas l'investissement du chercheur. Cela transforme la nature de ses activités. Cette étudiante doit en effet découvrir les opérations de numérisation d'images vidéos, la question de leur stockage, et de leur segmentation. Elle doit aussi apprendre à gérer les multiples fichiers et types de représentation qu'un linguiste produit lorsqu'il travaille sur ces données dans cet environnement.

I. Fusellier manipule par ailleurs plusieurs logiciels pour mener à bien ce traitement. Cet aspect–là est par contre lié au fait que l'outil attendu, l'éditeur de transcription et ses outils de traitement d'images, n'est pas encore disponible. Elle reconstruit alors ici, de manière artisanale, un dialogue entre des outils dont les fonctions sont destinées à être intégrées, dans le futur, dans un même dispositif. La thèse de M. A. Sallandre donne à voir des pratiques similaires. Elle ne dispose, dans son travail, que des vidéos de LS–Colin produites par une seule des trois caméras. Elle reconstruit cependant, de manière artisanale, via un zoom sur l'image, la prise en gros plan normalement disponible dans le corpus commun. Si nous voyons donc toujours ici ce que font des linguistes « lorsqu'ils n'ont pas d'outils » – pour reprendre la formule d'un des informaticiens –, nous constatons cependant que leurs pratiques se sont transformées.

Ils souhaitent changer d'échelle. Ils adoptent des postures et des pratiques de recherches permettant, voir organisant, un travail plus collectif. Cette démarche est engagée à travers le projet LS–Colin lui–même, dans un contexte où ces chercheurs ne disposent pas encore d'outils communs. Ils élaborent, dans ce cadre, une grille et un corpus permettant de concilier leurs différentes approches, dans un même espace, et autour d'un même objet. Ils produiront, pour plusieurs d'entre eux, la transcription commune d'un des récits enregistrés ensemble. Ce travail est à plusieurs reprises utilisés, par différents participants du projet, pour représenter le corpus LS–Colin, ainsi que le type d'analyse, et de mise en scène, recherché par le groupe.

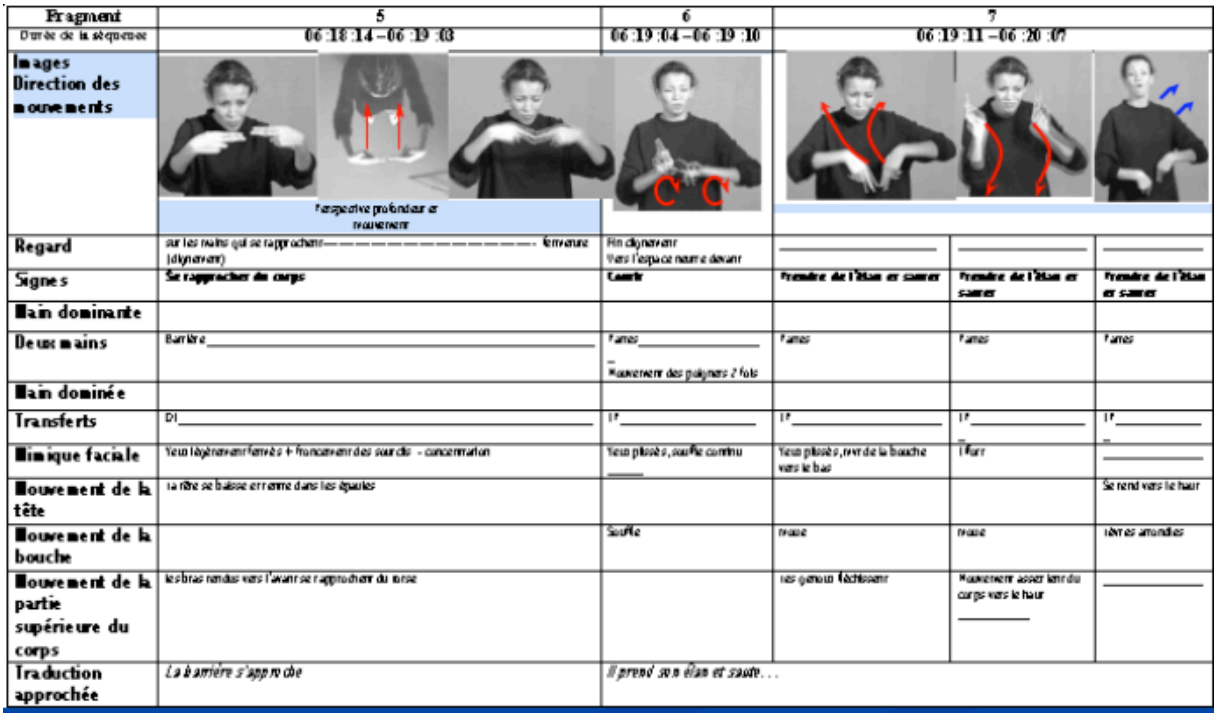


Fig. 13.21– Grille de transcription commune {Rapport LS–Colin, 2002, p.36}

Ce travail collectif, qui s'organise entre linguistes, conduit également à introduire de nouveaux acteurs. Des collaborateurs sourds sont recherchés pour produire une première base de transcription, commune aux différents chercheurs. Une étudiante sourde en licence de linguistique, M. Baylan, réalisera ce travail. Cette distribution des tâches rapproche l'organisation de ces linguistes d'un fonctionnement en laboratoire, comme celui que nous avons déjà décrit dans d'autres contextes nationaux. Parallèlement à ces relations de travail plus formelles entre linguistes entendants et assistants de recherche sourds, d'autres types de collaboration sont reconduits. Les thèses de M. A. Sallandre et d'I. Fusellier, comme le travail en cours de B. Garcia, témoignent de l'importance, pour ces linguistes, des formations qu'ils donnent auprès de personnes sourdes utilisant la langue des signes dans un cadre professionnel. Elles s'avèrent être explicitement des lieux de débats, de vérification, et de certification des prises de recherches construites par ces universitaires. D'autres types d'expertises sont également maintenues. Nous avons déjà signalé la contribution de professionnels sourds de la LSF dans les formations et recherches linguistiques, au titre de leurs expertises particulières, extra–universitaires. Ils entrent désormais, à l'occasion des travaux de M. A. Sallandre et d'I. Fusellier, dans des jurys de thèses (respectivement J. Leix et R. Mimoun). L'organisation collective d'un travail en laboratoire s'appuie sur plusieurs espaces et expertises. Ces différents acteurs sont en effet mobilisés dans la validation ou la discussion des repères ou des grilles de travail construits par ces linguistes. Ceux–ci espèrent bâtir, de cette manière, un cadre de recherche collectif à grande échelle. Le projet et les outils LS–Colin s'inscrivent dans cette logique autant qu'ils la suscitent. Il est remarquable que certains linguistes prennent en compte, dans leur travail personnel, les caractéristiques et perspectives d'un environnement de travail informatique encore virtuel.

4-2. 2) La transformation de ce que les linguistes font quand ils n'ont pas d'outils.

Les linguistes investis dans le projet LS–Colin ont de la difficulté à concevoir, et à fortiori à s'approprier, un objet resté virtuel tout au long de cette collaboration. Dans la phase de rédaction du rapport, suscitant des groupes de travail distincts, les linguistes constatent qu'ils ne savent pas quelles sont les fonctionnalités actuelles de l'éditeur de transcription, l'état de sa réalisation, et les possibilités de son expérimentation. Une visite sera organisée au sein d'un des laboratoires informatiques, afin de voir et de manipuler, de manière plus concrète, cet outil informatique. Malgré l'observation et la manipulation de l'interface, et d'un document vidéo de travail, l'éditeur apparaît ici encore, aux yeux des linguistes, comme un outil aux frontières et aux fonctionnalités encore floues.

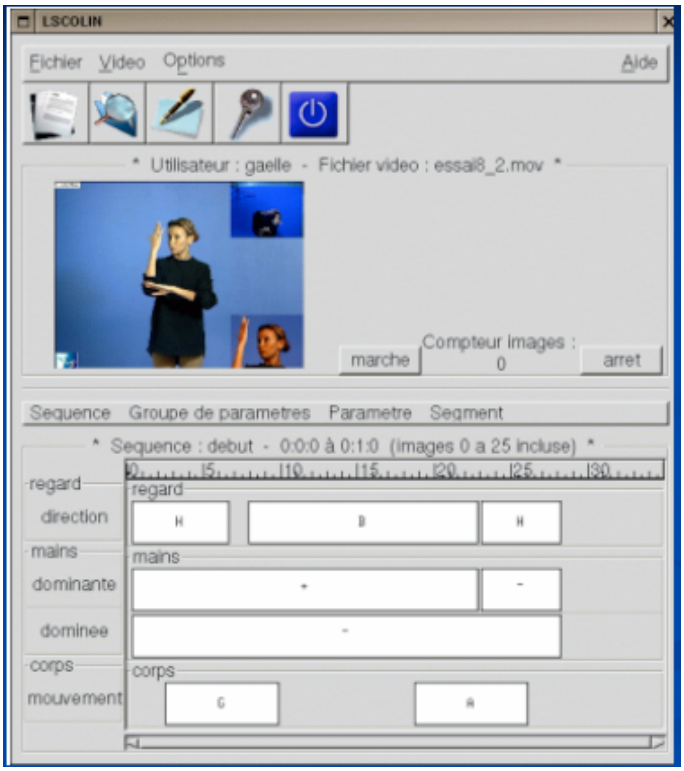


Fig. 13.22– Interface de l'éditeur en construction {rapport LS–Colin, 2002, p.25}

Ils veillent cependant par ailleurs, pour certains d'entre eux, à adopter une posture de recherche permettant de s'inscrire dans le cadre socio–technique d'LS–Colin. Dans les thèses de M. A. Sallandre et d'I. Fusellier, ceci se manifeste essentiellement dans les grilles de transcription qu'elles reprennent et transforment.

Ces deux étudiantes en linguistique ont pris activement part à la réalisation du corpus LS–Colin. La première travaille en terrain français, et utilisera les enregistrements produits dans le cadre de ce projet. La seconde mobilise des corpus réalisés au Brésil, en 1998, puis en 2001 dans le cadre du projet LS–Colin. Elle ne reprend pas cependant, dans sa thèse, les volets collectifs de ce corpus. Le cadre de ce projet se manifeste néanmoins, chez ces deux linguistes, à travers le format des grilles d'analyse qu'elles utilisent. Il s'agit toujours de

transcription en portée. Mais les repères temporels deviennent ici décisifs, de même que les activités de segmentation qu'ils supposent. L'organisation des données est destinée à un traitement statistique d'une part, et à leur réappropriation par d'autres chercheurs dans des cadres informatiques de traitement. M. A. Sallandre (2003, p.107–108) présente sa démarche en ces termes :

> « La grille proposée constitue un bon entraînement pour une utilisation future d'éditeurs multimédias. D'une part, elle fonctionne globalement comme un éditeur (en moins automatisé et avec la commande vidéo indépendante – ce qui ralentit la saisie des données). D'autre part, elle nous a obligé à dégager précisément les fonctionnalités essentielles pour notre étude. (…) Nous avons souhaité ce système le plus simple possible pour plusieurs raisons :
> – condenser l'information linguistique (découpage en catégories de la langue et pas en paramètres manuels et corporels ; il s'agit donc d'opérations énonciatives de haut niveau) ;
> – faciliter la lecture et le repérage des photos (chapitres 2 et 3) et des extraits vidéo du corpus LS–COLIN (Annexe 2) ;
> – être réutilisable par d'autres chercheurs ;
> – être transposable facilement sur des éditeurs de partitions existants de type *ANVIL* ou *ELAN*. Par exemple, les grilles peuvent être enregistrées au format XML, ce qui permet leur exploitation directe sous *ANVIL*. »

Elle s'oriente pour cela rapidement vers le logiciel Excel, comme I. Fusellier, et d'autres chercheurs s'engageant vers une informatisation de leur travail de transcription. Parce qu'elles souhaitent que leurs indices puissent être réappropriés par d'autres, elles suscitent toutes deux d'autres personnes dans leur évaluation. Elles exposent également la logique de construction de leur grille.

Elles sont cependant toutes deux confrontées à la nécessité de repenser l'organisation de leur transcription, et d'adapter grille et repères à leur recherche particulière. C'est un travail qui s'impose tout particulièrement pour I. Fusellier, dans la mesure où son corpus est composé d'interactions entre deux personnes. La grille est donc dédoublée, et doit rendre compte des liens entre les deux interlocuteurs. Les formes de réorganisation de ces deux étudiantes présentent cependant des points communs. Elles concentrent toutes deux leurs transcriptions sur des catégories d'analyse plus générale, et éliminent les détails de description en paramètres. Elles structurent parallèlement ces documents autour d'index temporels permettant de revenir précisément aux images numériques. L'existence de tels liens contribuerait ainsi à transformer la nature des transcriptions. C'est une tendance que d'autres chercheurs ont évoquée à propos de leur propre travail. L'équipe de Hambourg, concernée depuis quelques années déjà par l'informatisation de la recherche linguistique sur les langues des signes, suggère en effet que le rôle attribué à la notation se transforme. T. Hanke et R. Konrad (2000) pensent ainsi qu'elle ne serait plus destinée à décrire, dans le détail, la réalisation des signes, mais à identifier les catégories auxquelles ils appartiennent. Les chercheurs travailleraient parallèlement davantage à rapprocher différents signes, ou séquences gestuelles, entre eux.

Mais si la nature de ce qui est transcrit se transforme, il semble que les modalités de

manipulation de l'image, et de sa mise en scène, se modifient aussi. Plusieurs chercheurs mentionnent à ce sujet la possibilité d'une disparition de ces représentations graphiques. W. C. Stokoe lui–même mise, dans la citation en exergue au début de ce chapitre, sur le développement d'outils de manipulation des données :

> « (…) une linguistique du signe exacte et élégante va selon toute probabilité être rendue possible par le développement rapide de méthodes, non de notation, mais d'enregistrement, d'analyse et de manipulation d'événements visuels et de leurs éléments, électroniquement. » {W. C. Stokoe, 1991, traduction[743] de Garcia B., 1995, p.23).

Nous avons montré, dans la partie précédente, que C. Cuxac cherche également à mener une analyse de la langue à même l'image. M. A. Sallandre rappelle, dans le cadre du projet LS–Colin, l'existence et l'intérêt de cette tendance d'un investissement de l'image comme lieu et support d'écriture scientifique :

> « Avec l'avancée technique actuelle, toute transcription en partition, partielle ou totale, doit être accompagnée d'arrêts sur images numérisées. On ne peut plus se contenter d'une transcription uniquement écrite en français. Dans l'avenir, l'image prendra de plus en plus d'importance dans l'analyse linguistique de corpus, elle pourra même se substituer complètement à la transcription écrite, si on arrive, par exemple, à incruster des fléchages ou des commentaires sur l'image elle–même. » {Document de travail sur le traitement attendu, et les caractéristiques souhaitées, du corpus commun, site internet LS–Colin, 2001}

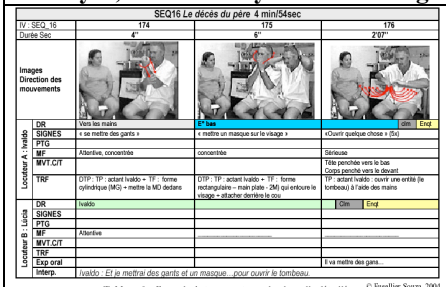
Si les corpus sont bien au cœur des dispositifs d'analyse de M. A. Sallandre et d'I. Fusellier, force est de constater que l'évolution de leurs grilles conduit plutôt à faire disparaître l'image des documents exposant ces recherches. I. Fusellier est explicite sur ce point. La reconstruction de ses feuilles de transcription est une réponse aux problèmes de temps qu'engendrent l'insertion et l'annotation d'images arrêtées issues de son corpus. Ce travail, réalisé sur une partie de ses données, vient bien illustrer ses propos. Mais l'analyse, à plus grande échelle, du reste de ses données, se fait à travers des mises en scènes beaucoup plus abstraites.

[743] « a sign linguistics of validity and elegance wil in all probability be made possible by the rapidly developing methods, not of notation, but of recording and analysing and manipulating visual events and their elements electronically ».

Fig. 13.23– Transformation d'une grille & de la présence et des modes d'accès à l'image

{I. Fusellier, 2004, p.126 & 130}

Mise en scène de l'image dans l'analyse, et de l'analyse dans l'image



SEQ16 *Le décès du père* 4 min/54sec			
IV : SEQ_16	174	175	176
Durée Sec	4''	6''	2'07''
Images Direction des mouvements			
Locuteur A : Ivaldo – DR	Vers les mains	E° bas	clm Enqt
Locuteur A : Ivaldo – SIGNES	« se mettre des gants »	« mettre un masque sur le visage »	«Ouvrir quelque chose » (fix)
Locuteur A : Ivaldo – PTG			
Locuteur A : Ivaldo – MF	Attentive, concentrée	concentrée	Sérieuse
Locuteur A : Ivaldo – MVT.C/T			Tête penchée vers le bas Corps penché vers le devant
Locuteur A : Ivaldo – TRF	DTP : TP : actant Ivaldo + TF : forme cylindrique (MG) + mettre la MD dedans	DTP : TP : actant Ivaldo + TF : forme rectangulaire – main plate - (2M) qui entoure le visage + attacher derrière la cou	TP : actant Ivaldo : ouvrir une entité (le tombeau) à l'aide des mains
Locuteur B : Lucia – DR	Ivaldo		Clm Enqt
Locuteur B : Lucia – SIGNES			
Locuteur B : Lucia – PTG			
Locuteur B : Lucia – MF	Attentive	.....	.....
Locuteur B : Lucia – MVT.C/T			
Locuteur B : Lucia – TRF			
Locuteur B : Lucia – Exp oral			Il va mettre des gans...
Locuteur B : Lucia – Interp.	*Ivaldo : Et je mettrai des gants et un masque...pour ouvrir le tombeau.*		

© Fusellier-Souza, 2004

Tableau 9 : *Exemple de transcription selon la grille détaillée*

La prise en charge des liens vers l'image par des index temporels

SEQ_03_ corpus_Ivaldo *La rencontre entre Ivaldo et Lucia*

Durée 01 : 31 comportant une transcription de 110 fragments d'unités de sens

FRAG de SEQ03_Iv		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Locuteur		Lucia	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Ivaldo
Début		0	9	31	36	44	54	68	73	85	88
Fin		6	27	33	42	50	65	72	83	97	93
Total		6	18	2	6	6	11	4	10	12	5
Durée : sec/dixième.sec		0,4	1,2	0,1	0,4	0,4	0,7	0,3	0,7	0,8	0,3
DR		Iv--	E°haut--	Iv------	E° bas--	E°dv----	Iv------	/-----Enqt	Enqt----/	Iv---	L------
SIGNES	SS	Toi	penser, réfléchir	toi	moi	voir		elle (enqt)	raconter, dire (lui)	toi	moi
	SS (compt)	1	1			1			1		
	LI		1M : mouv. circulaire sur le crâne			1M : mouv. vers les yeux			2M : mouv. devant la bouche		
	Transferts					TP: actant Ivaldo aperçoit Lucia					
	Type de transfert					STP					
	Transferts compt)					1					
	GC						alors, comment				
	GC (compt)						1				
Ptg		MP		MP	MP			MP		MP	MP
Ptg (compt)		1		1	1			1		1	1
MF			réflexive	explicative	Hauss des sourcils		interrogative	explicative	.....		assertive
MC							hoch + tête			hoch + tête	
INTERPRET.		*[L]. Tu tui racontes comment nous nous sommes rencontrés?....*								*[I] Je ne....*	

© Fusellier-Souza, 2004

Tableau 8 : *Exemple de transcription selon la deuxième grille sous Excel*

Détails sur ces grilles de transcription (id., p126, 131, 132)

Tableau des abréviations et légende des couleurs			
RG	Direction et type de regard	clm	Clignement
MD	Main dominante	Enqt	Enquêtrice
2M	Les deux mains	Légende de la direction du regard selon les couleurs	
Md	Main dominée	Clignement des yeux	
MF	Mimique faciale	Vers Lucia	
MVT.C/T	Mouvement du corps et tête	Vers Ivaldo	
TRF	Transferts	Vers enquêtrice	
PTG	Pointage	Vers la réalisation d'un signe	
TA	Traduction approchée	E° (a) = espace devant vers le bas	
P°	Position initiale	E° (c) = espace devant	
E°	Espace neutre	E° (b) = espace vers le haut	
dv	Devant	E+ (d) = espace devant à gauche	

© Fusellier-Souza, 2004

Tableau 6 : *Abréviations et légende des couleurs utilisées dans la grille de transcription détaillée*

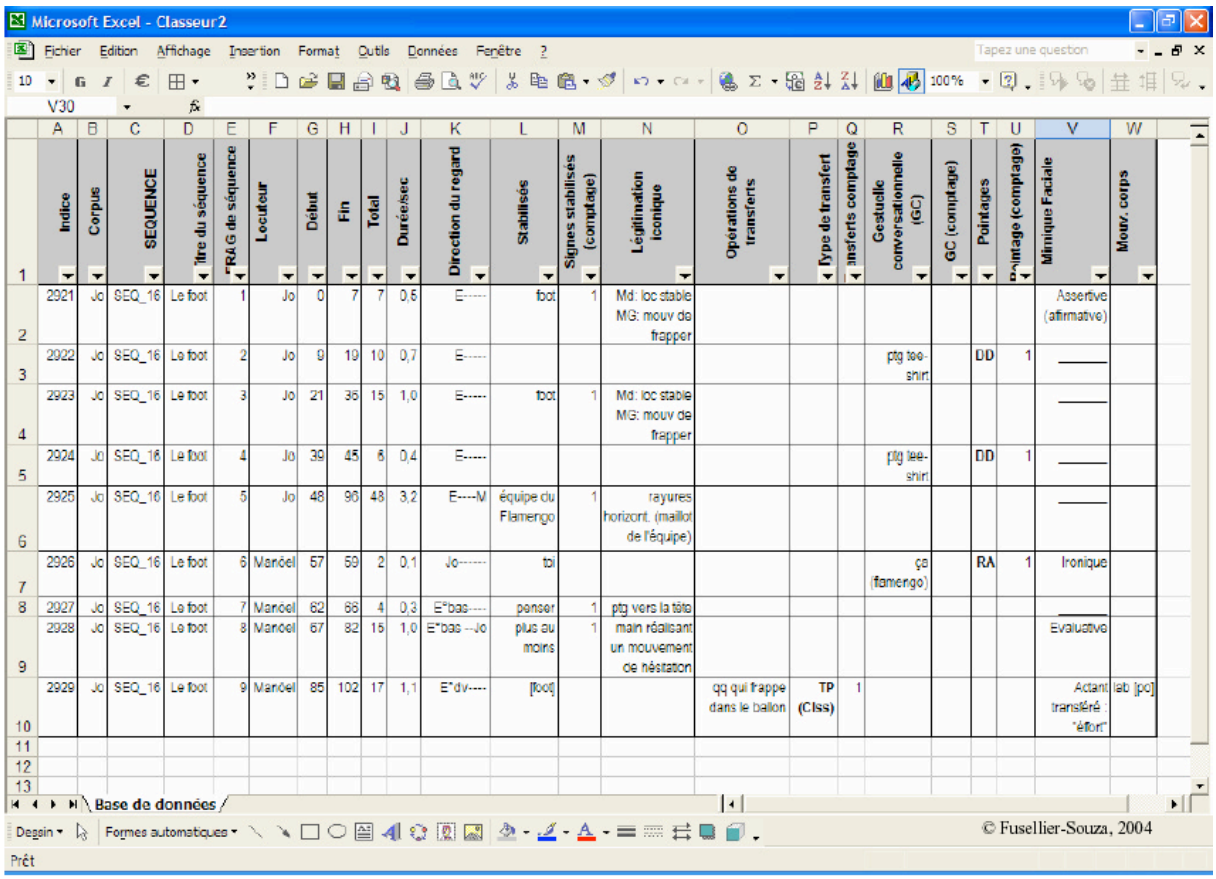
Grille explicative de notation du paramètre regard	
Catégories directionnelles	Description du système de notation et abréviation utilisés
1) Vers les locuteurs	
Corpus Ana	Ana, Mère, S01, S02, Fr01, E (enquêtrice)
Corpus Ivaldo	Iv (Ivaldo), L (Lucia), fils, E (enquêtrice)
Corpus Jo	Jo, M (Manoël), E (enquêtrice)
2) Vers les corps/signes gestuel	Notation en toutes lettres : mains, corps, bras, chemise...
3) Vers l'espace neutre	E°dv E°dv.D E°D.ht ; E°dv.D.bas E°dv.G E°dv.H E°haut E°haut.D E°haut.G E°bas E°bas.D E°bas.G E°dérr. E°dérr.D E°dérr.G
Prise en compte de trois axes spatiaux avec six directions qui s'associent visant la localisation approximative de la direction du regard.	Espace neutre devant Espace neutre devant droite (dem (vers haut, vers bas) Espace neutre devant gauche Espace neutre devant haut Espace neutre haut Espace neutre haut droite Espace neutre haut gauche Espace neutre bas Espace neutre bas droite Espace neutre bas gauche Espace neutre derrière Espace neutre derrière droite Espace neutre derrière gauche
Mouvements inhérents aux yeux	Clignement , fermés, semi-fm (semi_fermés), fermt (fermeture)

© Fusellier-Souza, 2004

Grille de valeurs fonctionnelles : pointages		Grille de valeurs fonctionnelles
Classement de valeurs par type	Abréviations	Classement de valeurs par type
Marqueur de personne	MP	Transfert de forme
Déictique démonstratif	DD	Transfert de taille
Déictique lointain	DL	Transfert de situation
Déictique proche	DP	Transfert personnel (construction de sens à valeur généralisante)
Déictique second	DS	Transfert personnel (dans le cadre de construction de références spécifiques)
Comptage énumératif	CE	Transfert personnel stéréotypé
Déictique démonstratif (marqueurs temporels)	DD (MT)	Double transfert personnel
Marqueur modalo-énonciatif	ME	Pseudo transfert personnel
Marqueur locatif corporel	MLC	Semi transfert personnel
Reprise anaphorique d'un signe	RA	
Déictisation de l'espace par le paramètre regard	APER	

Tableau 10 : *Abréviations des catégories de valeurs fonctionnelles utilisées*

Comme le suggéraient les auteurs allemands cités précédemment, elle travaille à articuler, confronter, et traiter ensemble une série de séquences gestuelles. Mais elle ne manipule pour cela que des fichiers, qu'aucun lien informatique ne rattache au corpus vidéo. Seule l'indexation des images, par des séquences de numéros, permet de faire exister ce lien.



Indice	Corpus	SEQUENCE	Titre du séquence	FRAG de séquence	Locuteur	Debut	Fin	Total	Durée/sec	Direction du regard	Stabilisés	Signes stabilisés (comptage)	Légitimation Iconique	Opérations de transferts	Type de transfert	Insertes comptage	Gestuelle conversationnelle (GC)	GC (comptage)	Pointages	Pointage (comptage)	Mimique Faciale	Mouv. corps
2921	Jo	SEQ_16	Le foot	1	Jo	0	7	7	0,6	E-----	foot	1	Md: loc stable MG: mouv de frapper								Assertive (affirmative)	
2922	Jo	SEQ_16	Le foot	2	Jo	9	19	10	0,7	E-----							ptg tee-shirt		DD	1	____	
2923	Jo	SEQ_16	Le foot	3	Jo	21	36	15	1,0	E-----	foot	1	Md: loc stable MG: mouv de frapper								____	
2924	Jo	SEQ_16	Le foot	4	Jo	39	45	6	0,4	E-----							ptg tee-shirt		DD	1	____	
2925	Jo	SEQ_16	Le foot	5	Jo	48	96	48	3,2	E----M	équipe du Flamengo	1	rayures horizont. (maillot de l'équipe)								____	
2926	Jo	SEQ_16	Le foot	6	Manoël	57	59	2	0,1	Jo------	toi						ça (flamengo)		RA	1	Ironique	
2927	Jo	SEQ_16	Le foot	7	Manoël	62	66	4	0,3	E°bas----	penser	1	ptg vers la tête								____	
2928	Jo	SEQ_16	Le foot	8	Manoël	67	82	15	1,0	E°bas --Jo	plus au moins	1	main réalisant un mouvement de hésitation								Evaluative	
2929	Jo	SEQ_16	Le foot	9	Manoël	85	102	17	1,1	E°dv----	[foot]			qq qui frappe dans le ballon	TP (CISs)	1					Actant transféré : "effort"	lab [pc]

Tableau 11 : *Exemple illustratif de l'organisation des grilles transposées dans notre base de donnée unique*
{I. Fusellier, 2004, p.134}

Fig. 13.24– Mise en scène de liens et mise en retrait visuelle des corpus vidéos dans les transcriptions.

Le corpus est bien évidemment présent. C'est lui qui est manipulé, agencé et « défait » – pour reprendre l'expression d'une linguiste d'LS–Colin –, à travers les inscriptions arrangées dans ces grilles. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le rapport aux données ne se trouve pas modifié ici, comme c'est le cas avec l'informatisation de corpus de textes anciens par exemple. K. Ruhleder (1995) montre à ce sujet en quoi une transformation de support a profondément redéfini les modalités de manipulation de ces documents, et les modes d'interrogation de ces données par les chercheurs. Cet auteur évoque alors le clivage qui s'instaure entre générations de scientifiques spécialisés dans l'analyse de textes anciens, et les nouvelles conditions d'enseignement de ce travail. M. A. Sallandre, comme I. Fusellier, mentionnent la nécessité de former les étudiants aux outils informatiques d'archivage et de traitement statistique de leurs données. Elles rappellent par ailleurs que le cadre collectif, de transcription et de traitement informatique de corpus vidéos, qu'elles se donnent dans leur

recherche, reste un environnement virtuel. Toutes les transformations possibles de leurs conditions de travail ne se donnent donc pas forcément à voir ici. Peut–être que les modalités de questionnement de ces données visuelles seront encore différentes lorsqu'elles manipuleront réellement l'éditeur de transcription. Un chercheur évoquait récemment, à propos de l'essor d'une linguistique de corpus, les mêmes types de transformations que celles mises en exergue par K. Rudhler :

> « La taille même des corpus aujourd'hui disponibles (…) les rend « illisibles ». On ne les lit plus, on les explore. » {B. Habert, 2005, p.3}

Il reste cependant, dans ce contexte particulier d'analyse linguistique de langues gestuelles, à définir les modalités de cette exploration, à grande échelle, de large corpus d'images. C'est là un défi impliquant d'autres acteurs, investis dans la constitution et l'exploitation de bases de données audio–visuelles (B. Bachimont, 2000b). Les conditions d'agencement de ressources graphiques et visuelles concernent également les modalités d'écriture scientifique de ce domaine de recherche scientifique. Il est possible que l'image soit davantage mobilisée et mise en scène, dans des environnements de travail où les liens entre textes et images sont directement présents et activables. Il est intéressant de remarquer que c'est également une problématique centrale pour les sourds eux–mêmes, qui s'investissent aujourd'hui, à l'instar du projet pilote de WebSourd, dans la production et la diffusion d'informations en langue des signes et en français, via internet (G. Aznar & al., 2005). Nous percevons ici comment des réseaux scientifiques et sociolinguistiques, construits autour de la manipulation de données en langue des signes, sont susceptibles de se réorganiser et de combiner entre eux. Nous voyons également comment s'articulent ici des questions de manipulation de données graphiques et visuelles, et de format de communication pour un groupe scientifique ou social donné.

Conclusion. Une focalisation sur les pratiques de communication scientifique.

Ce chapitre était initialement destiné à questionner des pratiques (en cours), de standardisation des modes de représentation de données en langue des signes, à une échelle internationale. Mais il a été l'occasion de souligner la diversité des outils de transcription, intégrant différents formalismes d'écriture, mais aussi des repères particuliers de travail. L'étude de cas proposée, autour d'activités de conception d'un tel environnement informatique, par des chercheurs français, a effectivement montré une adaptation des éditeurs dédiés à l'analyse de langues des signes, aux problématiques et prises de recherches spécifiques de leurs concepteurs. Ces outils sont néanmoins destinés à des collectifs. Leur réalisation nécessite par ailleurs qu'un dialogue existe entre les différents participants au projet, au–delà de l'hétérogénéité de leurs pratiques. La réalisation de ces outils suppose donc un travail d'articulation des perspectives de recherches entre informaticiens et linguistes, comme entre ces derniers. Ces chercheurs créent, de cette manière, un espace de dialogue, où des modalités communes de communication scientifiques sont expérimentées et construites.

Il ne s'agit pas en effet, dans la collaboration suivie ici, d'homogénéiser les démarches et repères des participants au projet, mais de créer un espace de travail permettant de les concilier. Nous voyons que se construisent déjà, au cours de la conception de ces outils,

certaines des conditions de travail que ceux–ci devaient créer. Ceci suppose quelques principes communs. Nous avons montré, à propos du projet LS–Colin, que ces linguistes et informaticiens s'entendent sur une certaine conception des langues des signes. Ils mettent en avant leurs structures iconiques, spatiales et dynamiques. Ils cherchent à reprendre, chacun à leur manière, les repères d'analyse construits par C. Cuxac (et, dans une moindre mesure ceux de P. Jouison, qui sont en partie repris dans les cours de LSF en France, et qui ont marqué certains des participants au projet). L'éditeur qu'ils élaborent est, de ce point de vue, particulier. Il incarne et équipe une théorie spécifique sur ces langues. Il est néanmoins construit selon certains principes communs avec d'autres équipes de recherche. Il doit en effet permettre de tisser un réseau de liens entre les séquences d'un corpus vidéo de langue des signes, et les écrits de travail de linguistes. C'est ce principe de traçabilité, cette ouverture sur des opérations situées d'analyse, et la possibilité de réutiliser les données et cadre de travail d'autres chercheurs, qui constituent la matrice d'un champ de recherche international, où les processus de communication et de certification ne seraient plus compromis. Ce n'est donc pas la standardisation de représentations graphiques des langues des signes, ou de certains repères théoriques, que nous observons ici, mais celle de pratiques de communication scientifique.

La problématique d'un partage de corpus et de compatibilité entre outils, fournit par ailleurs un nouveau cadre de discussions, plus internationales, sur le type de méta données à consigner (concernant le profil des locuteurs, les conditions d'enregistrement, les auteurs des transcriptions, etc.), ou sur les priorités techniques à retenir. Ces échanges suscitent des collaborations inter–nationales. Le recours à ces outils informatiques de traitement et d'exposition de données en langues des signes, autant que leur conception, sont ainsi susceptibles de reconfigurer ce champ de recherche. Les réorganisations sociales, techniques et théoriques des études sur les langues gestuelles de sourds, restent à étudier. Nous n'avons proposé ici qu'une exploration sur quelques–unes des conséquences de ce nouveau type d'équipement, de collaborations inter–disciplinaires, et de cadre collectif de travail.

Tout d'abord, l'utilisation – et la construction – de ces outils de manipulation et de questionnement informatique de corpus vidéos de langues des signes, supposent des images de qualité, et des conditions d'enregistrement contrôlées. Nous avons vu ici, dans le cadre du projet LS–Colin, que leur production a nécessité de nouvelles collaborations, avec des professionnels de la vidéo. Les enregistrements sont réalisés sur fond bleu, dans des conditions d'éclairage optimales, et par le biais de trois caméras. Les locuteurs sont habillés de manière semblable, selon des consignes précises. Ils s'expriment devant un seul interlocuteur, entendant. Ils sont convoqués les mêmes jours, pour conserver les mêmes conditions d'enregistrement. Ils sont assurés, rémunérés, et invités à signer un document sur la cession de leurs droits sur ces images. L'organisation collective de projet autour d'un nouvel outil informatique de transcription, et l'accueil d'un nombre important de locuteurs, conduit ainsi par ailleurs à formaliser les étapes de travail, et les statuts des différents intervenants. Les relations entre chercheurs et locuteurs sont davantage cadrées. Les tâches au sein des équipes scientifiques se diversifient. La définition du caractère « naturel », ou « en situations réelles », de corpus de langues des signes semble parallèlement évoluer. Ceci tient

au regard que portent les linguistes sur ces productions, mais aussi à la transformation des rapports entre sourds, langue des signes et société. Les sourds occupent une plus grande diversité d'espaces socio–professionnels, et entrent comme étudiants ou comme formateurs, dans les universités. Ils investissent par ailleurs eux–mêmes les outils vidéos et informatiques permettant de produire, de manipuler et de partager des documents en langue des signes. Les caméras font partie de leur quotidien.

Nous avons signalé enfin, les défis, et les transformations des pratiques de recherches, que représentent ces nouvelles modalités d'articulation de documents graphiques et vidéos, et de questionnement de telles données. Ici aussi, les problématiques des linguistes rencontrent celles des locuteurs dans leur vie quotidienne. Ils souhaitent en effet accéder à une documentation, et à des informations journalistiques, en français et en LSF. Nous avons signalé cependant, à partir de l'analyse exploratoire de deux thèses de linguistique, que l'exposition d'images extraites de corpus de langues des signes semblent finalement devenir secondaire, au profit de la manipulation de plusieurs types de représentations de ces données, graphiques et statistiques. Ceci semble lié aux possibilités (à venir, pour ce qui concerne la France), de navigation entre textes et images. Ce sont donc des modalités de constitution et de manipulation de documents bilingues, et multimedia, que ces linguistes explorent, pour transformer leur cadre de travail comme leurs publications. Nous percevons alors l'importance des collaborations actuelles entre linguistes et informaticiens spécialisés dans l'étude du geste, de l'image, et des langues des signes. Elles s'articulent, comme nous venons de l'évoquer, à d'autres initiatives, issues des milieux de l'information et des télécommunications, mais aussi de l'éducation et de l'édition. Ils sont en effet concernés par cette exploration de nouveaux supports d'inscription de la langue des signes, et de navigation entre textes et images vidéos. Ils explorent également les possibilités de communication visuelle et gestuelle à distance.

Ce chapitre est ainsi susceptible de s'ouvrir sur de nouveaux terrains d'observation. Il conduit notamment à questionner la recomposition actuelle des réseaux scientifiques, militants et professionnels autour de langues des signes de sourds. Mais il s'ouvre aussi sur des perspectives plus inattendues pour des observateurs de la science. Les situations de travail évoquées dans ce chapitre montrent, dans des activités de conception collective, l'importance de pratiques multimodales de communication scientifique. Il nous faut en effet nous arrêter sur le fait que ces sites d'observation interrogent les outils et repères de travail des sociologues eux–mêmes. L'observateur se trouve en effet confronté à l'analyse de constructions virtuelles de scène, à l'utilisation de l'espace partagé par les interlocuteurs, et à une exploitation décisive de l'orientation du regard et d'indexations. Ces pratiques semblent étroitement liées à la manipulation ou la production collective de graphismes, ou d'objets – virtuels ou réels–, discutés collectivement. Elles sont pourtant quasiment absentes des observations réalisées par des sociologues. Nous les trouvons occasionnellement décrites à propos des activités de designers (K. Henderson, 1991), et d'architectes (H. Murphy, 2001, 2003), ou de situations d'enseignement (B. Pavelin, 2002), et d'interactions dans le cadre de groupes de travail scolaires ou scientifiques (E. M. Crowder, 1996 ; R. Hall, 1996 ;

J. N. Moschkovich, 1996 ; A. Millet & J. M. Colletta, 1999 ; S. Goldin–Meadow, 2003). Les rares analyses de pratiques gestuelles chez des chercheurs montrent une proximité de repères frappante entre ces observateurs de réunions scientifiques, et les linguistes spécialisés dans l'étude de langues des signes. C'est notamment le cas chez des auteurs comme E. Ochs, S. Jacoby & P. Gonzales (1994). Nous ne parlons pas ici de codes gestuels spécifiques, mais de l'exploitation commune d'un type de ressources. Au–delà de la spécificité de ce que les chercheurs observés représentent, ceux–ci s'appuient sur des expériences perceptives et pratiques communes. Les physiciens décrits par E. Ochs & al. (1994, 1996) se positionnent, et décrivent gestuellement des processus, dans un espace virtuel. Ils feraient un usage important du regard pour renvoyer à la situation d'interaction, ou au monde décrit. Les mathématiciens observés par M. Lefebvre (2001) produisent quant à eux des gestes de préhension, comme les informaticiens décrits ici. Ils réalisent également des dessins dans l'air, et manipulent ces objets virtuels.

L'observation de ce type de pratiques suggère d'élargir l'équipement des sociologues à des technologies plus visuelles. Un enregistrement vidéo des réunions que nous avons observées, entre linguistes et informaticiens, mais aussi, et surtout, entre ces derniers, aurait certainement aidé à mieux expliquer ce dont nous parlons ici, et à affiner cette analyse. Les films produits auraient également été un support d'échanges avec les chercheurs observés. Les réactions à ces analyses ont en effet été très diversifiées. Certains sont restés dubitatifs sur l'importance de la dimension gestuelle et graphique de leurs échanges. D'autres ont à l'inverse rapporté l'existence de plaisanteries sur les schémas produits au cours de réunion de travail entre informaticiens. Ils ont également conclu que c'est leur élaboration et leur dynamique, bien plus que le résultat final de ces activités de représentation, qui sont importantes.

Les sociologues pourraient donc être interpellés à plusieurs titres par ce terrain d'étude. Il permet d'abord, comme nous l'avons fait ici, de questionner les modalités de négociation des cadres sociaux, techniques et culturels, d'une discipline de sciences humaines. Le champ de recherches sur les langues des signes vient révéler la prégnance d'un regard culturel, et de pratiques technologiques particulières, dans la définition d'un espace disciplinaire, de ses objets, outils et pratiques légitimes. Parce que les langues des signes restent, par bien des égards, des objets échappant aux possibilités de représentation graphique d'une science et de ses chercheurs, elles peuvent servir de révélateur sur les enjeux sociaux et théoriques qui se jouent autour des inscriptions scientifiques, et la transformation de leur support et voies de manipulation. L'histoire et les transformations à venir de ce champ de recherche sont alors des terrains intéressants pour questionner les liens entre science, société et technologie, dans le cas de sciences humaines.

– Conclusion –

Ancrage matériel et social de recherches en sciences humaines.

> (…) « face au laboratoire de sciences expérimentales, il s'agirait de questionner le laboratoire des chercheurs en sciences sociales – soit-il constitué par leurs carnets de notes, leurs magnétophones, leurs questionnaires, ou simplement par leur savoir-faire observationnel – notamment à travers la façon dont ces moyens d'inscription et de traitement structurent matériellement les objets qu'ils prétendent récolter. » {L. Mondada, 1995, « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », *Réseaux* n° 71, CNET, p.9}

Nous nous sommes intéressés, dans ce travail, à la construction, et aux transformations, d'un regard scientifique sur les langues gestuelles de personnes sourdes. Nous avons cherché à comprendre comment elles étaient pensées, et étudiées, à travers les outils et repères de différentes communautés de chercheurs. Nous avons voulu de la sorte cerner la dynamique des liens entre des pratiques locales de recherche, leur contexte socio–politique et culturel, et des cadres disciplinaires. Nous avons tenté de préciser, à travers des textes et les traces d'échanges, quelles étaient les pratiques d'observation scientifiques de langues gestuelles de sourds, et les conditions d'émergence, techniques et culturelles, de ces recherches. Nous nous sommes penchés sur ce que ces documents mettaient en scène ou donnaient à voir, par leur facture et construction propre. Nous avons également suivi des chercheurs au travail, linguistes et informaticiens, dans leurs efforts d'inscription graphique d'une langue gestuelle, ou d'un regard particulier sur cet objet.

L'étude de ces pratiques de recherche s'organise autour des décisives activités de mise à l'écrit. Mais celles–ci n'engagent pas que des mots, des dessins ou des symboles. Elles confrontent tout d'abord ces acteurs de recherche – et leur observateur – à la dimension matérielle et sociale de l'écrit, et de ses supports. Elles impliquent un rapport particulier avec ce qui est ainsi inscrit, avec ce qui est posé comme objet d'étude. Elles supposent qu'une relation existe, médiatisée ou non, entre sourds et chercheurs.

Cette réflexion sur les modalités de rencontre et de collaboration entre scientifiques et locuteurs de langues des signes a constitué la trame de cette recherche. Elle permet de questionner les formes d'existence collectives des uns et des autres, et la nature de leur rapport, dans des contextes historiques et sociaux distincts. Se jouant à plusieurs échelles, elle facilite l'articulation de différents points de vue sur les recherches étudiées. C'est à l'intérieur

de ce cadre d'analyse que nous avons questionné les formes de construction, de « présence », ou de négociation, des repères et critères de l'anthropologie puis de la linguistique générale. C'est à travers l'ensemble de ces lignes que nous avons décrit les activités de conception, d'organisation, ou d'effacement, de recherches sur les langues gestuelles de sourds. C'est également dans ce cadre que nous avons pu concevoir un rapport à l'écrit lui-même situé, lié à des réseaux ou des manières de faire historiquement définis, et posant, dans des termes différents, la question des relations possibles et impossibles entre langues gestuelles, sociétés, et disciplines.

Nous souhaitons reprendre ici les grandes lignes de ce travail. Nous reviendrons tout d'abord sur l'incidence de configurations spatiales, définissant les termes mêmes de rencontres et de collaboration entre sourds locuteurs d'une langue des signes et chercheurs. Nous rappellerons ensuite l'importance de supports d'inscription, mais aussi, plus largement, des modalités matérielles et sociales de communication scientifique. L'organisation de recherches sur les langues gestuelles passe en effet par des activités graphiques, mais aussi par une réflexion sur les cadres culturels et techniques des pratiques de mise à l'écrit. Ceci suscite un travail d'exploration orale, sur les manières de dire, mais aussi de décomposer, des énoncés en langue des signes. Nous insisterons ainsi sur les formes de négociation graphique des cadres de la linguistique moderne, mais aussi sur cette articulation de différents supports et modes d'exploration d'une langue en corps. Nous exposerons enfin les réflexions que cette recherche a suscité sur le travail sociologique, et certaines pistes de recherche possibles.

1– Les matrices spatiales et culturelles d'un regard scientifique.

1–1. Les constructions situées d'un regard sur les sourds et leurs langages.

Le questionnement que nous avons construit sur les conditions d'émergence d'un nouveau domaine de recherche sur les langues gestuelles de sourds a permis de souligner, à plusieurs reprises, l'importance de rencontres entre locuteurs et chercheurs. Celles–ci se déclinent cependant de diverses manières, et gagnent à être contextualisées. Ces rencontres s'avèrent décisives parce qu'elles ont lieu dans des espaces particuliers. Elles s'inscrivent dans des situations d'interaction spécifiques, et un univers de référence, qui contribuent à donner un sens particulier aux pratiques observées. En l'occurrence, elles créent des tensions entre ce qui est collectivement observé, et ce qui en est traditionnellement dit. Elles suscitent la formulation de problèmes, ou des déplacements de perspective. Les pratiques de communication gestuelle ne deviennent un objet de recherche collectif qu'en étant posées comme des faits observables authentiques, tout en constituant un problème philosophique ou scientifique.

Sourds et chercheurs vivent dans les mêmes territoires. Ils se croisent dans les cités urbaines. Ils peuvent appartenir aux mêmes familles. Mais cela ne suscite pas de recherches sur leurs modes de communication. Les situations décisives de rencontre sont marquées à la fois par des rapports de pouvoir, et par des pratiques et des discours scientifiques. Elles sont

d'abord les salles de la cour royale espagnole, qui sont un espace de circulation d'informations et de personnes dont les témoignages apparaissent comme légitimes et authentiques au sein de réseaux scientifiques plus privés. Elles sont ensuite les séances d'académies scientifiques, où sont rapportées des récits sur les sourds ou leurs instruction, puis ces élèves eux-mêmes. Elles sont enfin les arènes de débats pédagogiques – et politiques – sur les sourds, marqués par l'expertise de scientifiques. Le campus de Gallaudet University, les couloirs et cour de récréation d'institutions spécialisées de Paris ou de Bordeaux, les tribunes de la presse sourde ou les débats télévisées de grande audience, sont les scènes de confrontations – bien souvent involontaires – entre discours et pratiques. La particularité de ces derniers espaces, qui marquent la recherche sur les langues gestuelles de sourds au 20ème siècle, est de relever de la sphère publique, ou de s'ouvrir à des non spécialistes.

Ces rencontres ne sont pas le fruit du hasard, dans la mesure où elles s'inscrivent dans des histoires à plus grande échelle, et portent bien souvent des enjeux politiques ou socio–économiques explicites. Les sourds de la cour espagnole sont des membres de la famille royale, ou des enfants de bonne lignée. Il s'agit de faire publiquement état de leurs compétences, et de faire valoir, de la sorte, certains de leurs droits juridiques. La présentation d'élèves sourds devant la Royal Society et différentes académies françaises doit permettre la reconnaissance collective du savoir faire de leurs précepteurs, et la priorité de leur réussite. L'ouverture des institutions de sourds vers des espaces et des acteurs publics non spécialisés dans cette éducation annonce le travail de réorganisation des secteurs sanitaire et social, et éducatif. Elle est un élément d'une politique d'intégration. Elle concerne les sourds tout en portant un projet de société particulier. Parce qu'elle prône l'insertion individuelle des personnes handicapées dans les filières de l'instruction publique, elle contribue à un déplacement de scène. Ces débats concernent désormais explicitement la vie de la cité. Et les sourds ne comptent pas être en reste. Au–delà du contenu même des débats dont la presse ou la télévision assure la diffusion, c'est à une prise de parole – gestuelle – de sourds que les téléspectateurs assistent.

Un intérêt scientifique, durable et collectif, sur les langues des signes de sourds ne naît pas d'un corps de recherches ou de pratiques particulières autour de l'image ou des gestes. Il est suscité, et ravivé à plusieurs reprises depuis le 17ème siècle, par les problèmes que posent leur existence, et celle, plus large, d'une forme de langage chez des sourds de naissance. Elles bousculent en effet certaines conceptions scientifiques, culturelles et politiques, concernant les modalités de développement du langage et de la pensée, à l'échelle d'un homme ou de l'humanité. L'intérêt pour les modes d'expression des sourds est né de conceptions du monde particulières, de celles-là même qui furent contredites par la possibilité d'instruire des personnes n'ayant pas naturellement accès à la parole des autres. La construction d'un regard sur les langues des signes relève paradoxalement en France de cette première validation collective du développement possible d'une langue vocale chez des sourds de naissance.

1–2. Contrôle des espaces de travail et discipline des corps.

La construction de regards scientifiques sur les pratiques de communication gestuelle relève donc d'espaces particuliers, marqués par certaines interactions, conduisant à avaliser à la fois l'existence d'un langage chez les sourds de naissance, et les problèmes conceptuels que cela peut poser. L'analyse des conditions de développement de recherches sur les langues gestuelles conduit à souligner à nouveau l'importance des lieux de travail investis, et plus particulièrement des modalités d'articulation de différents espaces entre eux.

Nous avons ainsi évoqué, dans la première partie de ce travail, les difficultés rencontrées par différents hommes de science pour mettre en pratique leurs projets de recherches sur les sourds et leur langage gestuel. La visite ponctuelle d'élèves et de leurs précepteurs ne suffit plus, tandis que les espaces de débats scientifiques, et les lieux où se pratiquent des langues des signes, sont toujours clairement dissociés. Ces difficultés sont d'autant plus prononcées que le champ d'investigation s'étend bientôt à l'ensemble de la planète, lorsque le langage gestuel est posé comme une forme primitive – et universelle – de communication humaine.

Nous avons alors décrit les efforts engagés par quelques chercheurs pour créer des réseaux de communication scientifique sur les langues gestuelles, afin de susciter et de faire circuler les observations réalisées en différentes régions du monde, auprès de populations sourdes ou « sauvages », et à partir de différents objets archéologiques. Nous avons souligné l'importance cruciale qu'est susceptible de prendre ici un travail d'écriture des gestes, en permettant de construire un tel espace de communication, et en balisant les activités d'observation et d'analyse des chercheurs et de leurs correspondants. Aucun système collectif d'inscription – et d'analyse – de langues gestuelles n'émerge pourtant de ces premiers dialogues et projets de grande envergure. Ils contribuent cependant à transformer la nature du regard porté sur ces pratiques de communication, désormais attaché à décrire les composantes et les détails de la réalisation physique de ces signes.

À défaut d'une maîtrise du corps des observateurs, de la nature de leurs observations et de leurs pratiques d'inscription, c'est un contrôle de l'objet d'étude lui-même que des chercheurs tentent d'exercer, à l'instar de cette alternative aux observations in situ, évoquée par DeGérando, consistant à transplanter une famille entière de sauvages vers la terre des observateurs de l'Homme. Les sourds n'ont cependant pas besoin d'être déplacés. La généralisation de leur instruction offre les conditions de leur rassemblement, et, par conséquent, celle d'une concentration des sites de travail et d'informations. C'est dans ce type d'espace que se poursuivent les investigations sur des langues gestuelles, qui sont alors aussi menées par des enseignants, sourds et entendants. Si les institutions spécialisées de sourds sont, pour l'anthropologue britannique E. B. Tylor, et plus tard, pour l'américain G. Mallery, des sites de travail de référence au sein d'une collection plus interculturelle d'observations effectives ou possibles, elles représentent à l'inverse, en France, la totalité du domaine d'investigation. En se focalisant sur ce terrain national spécialisé, les analyses menées sur les

langues gestuelles de sourds dans ce pays sont plus explicitement traversées par des enjeux politiques et corporatistes. Il s'agit désormais d'équiper, ou de transformer, des pratiques pédagogiques, et, au-delà, les modes de communication des personnes sourdes eux-mêmes.

Nous avons ainsi évoqué comment se superposent et s'imbriquent des perspectives scientifiques, pédagogiques, et socio–politiques, dans les efforts de représentation graphique d'une langue des signes, et dans l'organisation d'un champ de recherche et d'intervention sociale. Les recherches sur un mode de communication gestuel propre aux sourds se déploient désormais à l'intérieur d'un milieu scolaire spécialisé, qui devient le seul espace de débats sur cet objet. Les efforts engagés par des sourds pour mettre la langue des signes à portée de tous, à travers des représentations iconographiques de gestes, ne suffisent pas à construire des liens entre institutions spécialisées et espaces publics. Des enseignants et administrateurs entendants, membres de sociétés scientifiques, continuent par ailleurs à faire valoir l'intérêt de leur expertise et de leur domaine d'activité dans ces cercles érudits. Nous retrouvons néanmoins, à la fin du 19ème siècle, la situation initiale d'un divorce entre un monde de locuteurs et des réseaux de chercheurs. Les institutions de sourds restent pourtant un centre de ressources pour des investigations plus statistiques, et anthropométriques, visant à spécifier les liens entre physiologie et surdité pour les premières, entre anatomie et langage pour les secondes. Ces écoles sont également les sites de recherches expérimentales concernant les modalités de production et de réception de la parole, puis sur les liens entre langage et pensée. Mais les langues gestuelles s'effacent de ces espaces frontières, que semblent devenir les institutions de sourds, entre une éducation spéciale et différentes disciplines scientifiques.

Nous avons en effet mentionné que l'interdiction de toute communication gestuelle dans les salles de classe, formulée par certains acteurs et administrateurs de cette éducation spéciale, a dessiné une ligne de partage à l'intérieur de ces espaces scolaires. Ils sont toujours, mais de manière souterraine, les lieux d'une transmission de la langue des signes, entre enfants, tandis que les locuteurs adultes se rassemblent, autour de ces écoles, à travers ces structures associatives que sont les « foyers » ou « maisons de sourds ». Nous avons ainsi décrit, dans la deuxième partie de ce travail, une problématique différente d'articulation entre des espaces en quelque sorte privés de communication gestuelle, et des cercles relativement fermés de chercheurs travaillant à construire leur spécialité.

Au milieu du 20ème siècle, ces différents mondes sociaux sont pourtant mutuellement dépendants. Les experts, de sciences humaines, biologiques ou technologiques, ont besoin que les sourds coopèrent, en venant les consulter. La vie et les revendications de ces derniers sont parallèlement étroitement liées aux discours et pratiques de scientifiques. Des efforts de construction d'espaces d'information et de rassemblement entre ces différents mondes sociaux sont engagés au milieu de ce siècle, à travers la presse sourde, des conférences locales, et des réseaux plus internationaux comme ceux de la Fédération Mondiale des Sourds. Nous avons montré que l'annonce d'une politique d'intégration en France a accéléré ces démarches, et accentué les enjeux possibles de ces rencontres. L'État a, de cette manière, indirectement contribué au brassage des acteurs – en faisant notamment dialoguer, autour de

propositions concrètes, sourds, parents et professionnels de la surdité. Il a surtout projeté les débats sur les modes de communication et les difficultés sociales des sourds, dans des espaces plus publics, donnant par là même aussi une plus grande visibilité à leur expression gestuelle. Nous ne reprendrons pas ici le détail des analyses proposées autour de ces transformations. Rappelons seulement qu'un des aspects décisifs du mouvement social qui s'organise autour de revendications socio–linguistiques de sourds fut de construire de nouveaux espaces – hybrides et, pour une large part, associatifs – de rencontres, de formations, et de collaborations autour d'analyses de la langue des signes et de la situation des sourds.

La prise en compte de ces différentes configurations sociales et spatiales montre de manière concrète et située les liens inextricables qui unissent la problématique des rapports entre sourds et sociétés, et celle des modalités de définition respective des langues des signes et des sciences du langage. Elle porte en définitive une réflexion sur les rapports entre sciences et sociétés. C'est explicitement dans ce cadre de discussions que de nombreux nouveaux mouvements sociaux s'inscrivent, articulant des revendications identitaires, des efforts de transformation de certains rapports de force, et un travail de redéfinition des modalités de participation de la science à la vie de la cité. Le mouvement sourd porte pour sa part une réflexion sur les cadres culturels du travail scientifique, notamment en sciences humaines. Il est un lieu d'exploration des regards que suscitent, ou contraignent, des pratiques et des technologies d'inscription toujours particulières.

1–3. Maîtriser les supports, superposer les mondes sociaux.

Nous avons montré, dans la troisième partie de ce travail, que la période plus contemporaine des recherches sur les langues des signes est traversée par plusieurs défis, touchant à ces questions de rapports sociaux, d'environnements technologiques, et de dialogues interculturels. Alors que la stabilisation des études engagées sur les langues des signes suppose la consolidation de réseaux de collaboration entre locuteurs et scientifiques, et entre ceux-ci, plusieurs lignes de tensions traversent ce champ de recherche. Elles concernent d'abord les modalités d'institutionnalisation de ces travaux, dans différents contextes nationaux. Elles portent ensuite sur le statut et la nature des contributions de sourds dans ces recherches. Elles renvoient enfin aux modalités de communication et de certification scientifique des analyses construites sur des langues visuo–gestuelles, pour lesquelles persiste une profusion de modes de représentation.

Il est intéressant de remarquer que l'ensemble de ces questions est ramené à des dispositifs sociaux et techniques de communication. Ces problèmes sont articulés et travaillés à travers d'une part la reconnaissance d'expertises propres aux sourds, et d'autre part l'exploration de nouveaux environnements de travail, de certification et de publication scientifique sur les langues des signes. La consolidation de ces recherches passe ainsi par un travail sur la société, à travers la valorisation de nouveaux rôles sociaux pour des sourds, et à travers des développements technologiques pouvant intéresser ou impliquer une plus grande diversité d'acteurs, sourds et entendants, scientifiques et non scientifiques.

Nous avons montré, pour ce qui concerne la France, que les années 1990 sont marquées par l'essoufflement d'un mouvement militant, qui peine à concilier une organisation associative à grande échelle, et les contraintes et ressources locales d'un travail d'institutionnalisation des différentes expériences engagées. Ceci dissocie à nouveaux les espaces de vie de la langue des signes, et les milieux universitaires, alors que les études sur cet objet dans ce pays se sont construites à partir de compétences et d'espaces hybrides. Le défi auquel les acteurs de recherche sur la langue des signes sont confrontés est alors de réinventer des modalités de collaboration entre eux, dans les espaces institutionnels de la science. Les relations construites au sein du mouvement sourd, entre une diversité d'acteurs développant différents type d'expertises, facilitent cependant ici ce travail d'articulation entre mondes universitaires et associatifs. Cette large mobilisation sociale a par ailleurs transformé, de manière plus globale, les conditions de développement de recherches sur la Langue des Signes Françaises. Cette langue, désormais visible dans les espaces publics, s'enseigne dans de multiples organisations associatives de sourds. Celles-ci deviennent les interlocuteurs possibles de nouveaux chercheurs souhaitant s'investir dans ce champ d'étude.

Nous avons évoqué la multiplication, à la fin des années 1990, des laboratoires de sciences du langage hébergeant des lignes de recherches sur des langues des signes. La France se rapprocherait de ce point de vue de nombreux autres pays. Nous avons cependant souligné la diversité des dispositifs de travail, des statuts de sourds dans les laboratoires, et des modalités d'insertion de ces espaces institutionnels dans des réseaux plus larges de collaboration et de certification. La prise en compte de l'histoire, et des conditions d'articulation, de différents espaces et mondes sociaux permet de mettre à jour l'importance, et le sens, de ces différentes organisations du travail, entre pays. Les linguistes québécois que nous avons décrits oeuvrent par exemple à rassembler, en un lieu – le laboratoire –, l'ensemble des ressources et des acteurs nécessaires à leurs recherches. Ils contribuent, comme dans d'autres pays, à l'institutionnalisation d'un statut de technicien sourd, spécialisé dans la production et le traitement de données en langues des signes. Cette dynamique existe aussi en France. Ce pays est cependant marqué par l'émergence de différents pôles de référence, universitaires mais aussi associatifs, dans la recherche linguistique sur la langue des signes française, et dans la transmission de celle-ci. Différents réseaux de professionnels travaillant autour de cette langue s'entrecroisent alors, comme ceux de chercheurs, des professeurs de LSF, des interprètes et traducteurs, des instituteurs de classes bilingues, ou des promoteurs de réseaux de communication en langue des signes via différents supports.

Certaines formations universitaires françaises peuvent être considérées, dans ce contexte, comme de nouvelles formes d'articulation entre mondes sociaux et secteurs d'activités. Elles sont investies, par certains linguistes, comme des espaces d'expérimentation et de certification de leurs prises de recherche. Elles mobilisent par ailleurs une diversité d'acteurs intervenant au nom de différentes expertises, dont certaines ne relèvent pas du milieu universitaire. Cette hétérogénéité se retrouve dans certains projets collectifs de recherche autour de langues des signes en France. Ils peuvent impliquer des acteurs non

scientifiques, ou des chercheurs issus de différentes disciplines – notamment des linguistes et des informaticiens. Il n'y a là en vérité rien de très original. Beaucoup de domaines recherches se déploient et s'appuient sur des réseaux hétérogènes. Cette situation témoigne cependant de la consolidation en France de lignes de recherches sur la langue des signes, qui passe par un travail d'imbrication de mondes universitaires, professionnels et associatifs. Il ne s'agit plus véritablement d'un brassage d'acteurs, dans des espaces particuliers de débats ou d'analyses, autour d'un objet spécifique – la langue des signes – , mais d'un début d'entrecroisement de réseaux sociaux et professionnels. C'est probablement là, dans la multiplication de ces points d'ancrage, que réside l'institutionnalisation de ce domaine d'étude. Les développements actuels sur les supports d'analyses de langues gestuelles, et de publications, semblent contribuer à cette consolidation et cette extension de réseaux de recherche.

Nous avons en effet souligné à maintes reprises les réflexions (engagées par les acteurs de ces études sur les langues des signes), sur les contraintes et les ressources apportées par les supports d'inscription et de publication scientifique. Elles expliquent aujourd'hui le développement d'environnements informatiques de recherches, permettant d'articuler des corpus vidéos, des inscriptions graphiques ou des écrits de travail, et des textes scientifiques. Ces outils sont destinés à faciliter les échanges internationaux, et les processus de certification, à l'intérieur d'un réseau spécialisé. Ils ne standardisent pas les représentations graphiques de langues des signes, mais contribuent, comme nous l'avons évoqué, à cadrer les pratiques de recherche et de communication scientifique portant sur ces objets. Ils conduisent par ailleurs à superposer en quelque sorte, dans cet espace de travail, les différents mondes sociaux impliqués dans ces études. Ces outils ouvrent enfin sur de nouveaux réseaux, en rapprochant la problématique des chercheurs travaillant sur la langue des signes, de celle de ces autres acteurs – informaticiens, industriels, documentalistes, et journalistes sourds – concernés par la construction, la manipulation ou l'archivage, de documents vidéos et multimédia.

Nous revenons ainsi sur notre deuxième ligne de travail, interrogeant les modalités et les supports d'inscription et de communication scientifique. L'articulation de différents espaces, et mondes sociaux, de même que les activités de co-définition d'un objet et d'une discipline, passent par des pratiques de communication particulières et décisives, qu'elles soient écrites ou orales, vocales ou gestuelles, ou encore, multimodales.

2– Le travail d'un objet d'étude, les manipulations de l'écrit.

2–1. Entre langue des signes, société et discipline : la délicate question graphique.

L'attention portée aux modalités de production, et de manipulation, de représentations graphiques de langues gestuelles de sourds a permis de souligner l'importance des enjeux politiques, pédagogiques, et sociologiques, de ces pratiques d'écriture scientifique. Nous avons notamment montré que ces questions graphiques participent à la construction sociale et théorique des recherches sur les langues des signes. Nous avons par ailleurs insisté sur le fait

que l'écrit organise les espaces de travail, tout autant qu'il est organisé par un ensemble de savoirs et de pratiques. Il ne permet de donner corps à des représentations, et de faire circuler des informations, que dans la mesure où des lecteurs et des réseaux existent, que si une société se l'approprie, lui donne un sens et des moyens de diffusion. Il est un objet culturel, et une pratique en quelque sorte située.

C'est à travers ce type de dynamique, entre une société et ses technologies de communication et de représentation scientifiques, que se trouvent pris les efforts d'analyse de langues gestuelles de sourds. Nous avons déjà souligné les difficultés rencontrées par plusieurs chercheurs pour créer une grille – graphique – d'analyse, commune à différents observateurs et langages gestuels. Nous avons également évoqué la volonté de contrôler et de transformer, à travers des représentations graphiques, ces objets d'étude. L'effacement des langues gestuelles du champ d'investigation de la linguistique moderne, à la fin du 19ème siècle, ne relève cependant pas de ces efforts. Il n'est pas le résultat d'une exclusion planifiée par ces chercheurs, ni celui d'efforts déçus d'inscription graphique. Il est, tout d'abord, la conséquence d'un déplacement, et d'une reconstruction, de frontières disciplinaires, (re)définissant les domaines de compétences de la Linguistique générale, de l'Anthropologie biologique, et d'une Psychologie du langage. Il est, ensuite, le résultat d'une appropriation largement collective, – interdisciplinaire, industrielle, pédagogique et sociale –, de nouvelles technologies d'inscription de la parole, et du mode de représentation graphique afférent. Nous avons ainsi décrit de quelle manière les langues des signes échappent à ce travail culturel et scientifique de définition du langage. Les pratiques de recherches linguistiques sont désormais scellées, à la fin du 19ème siècle, dans des opérations particulières d'inscriptions graphiques, et dans les manipulations spécifiques qu'elles permettent.

Le développement, au milieu du 20ème siècle, de recherches américaines sur une langue gestuelle témoigne de l'importance de ces activités d'écriture au sein de la linguistique. C'est parce que des chercheurs ont réussi à plier l'American Sign Language aux pratiques de représentations légitimes au sein de cette discipline, que des linguistes, psycholinguistes et sociolinguistes, y ont reconnu les traits d'une langue. L'importance d'opérations graphiques spécifiques a permis de mettre en retrait la matérialité particulière de langues gestuelles. Les observateurs modernes du langage gestuel des sourds américains se sont appuyés, dans ce travail d'inscription, sur les recherches menées au cours du 19ème siècle. Mais ils ont effectué une lecture particulière de ces anciennes procédures de description. Ils les ont traduites dans le répertoire de la linguistique de l'époque. Ils ont surtout manipulé, questionné et analysé cet objet d'étude à partir de ces nouveaux repères descriptifs. Nous avons ainsi décrit, dans la deuxième partie de ce travail, l'importance d'activités graphiques dans le travail de négociation des cadres des sciences du langage.

Nous avons notamment souligné, à plusieurs reprises, les divergences qui opposent rapidement les acteurs de recherche français et américains, à propos des modalités d'inscription et d'analyse de langues gestuelles. Ils mettent en œuvre différentes formes de négociation des cadres de la linguistique. De manière schématique, et dans les premières

années, nous pouvons considérer que les Américains – et de nombreux chercheurs après eux – , misent sur le formalisme d'écriture de la langue des signes, tandis que les Français déploient leurs prises de recherche dans le texte des publications. Nous avons en effet décrit la réappropriation puis la discussion, en France, des repères de description et d'analyse de ces précieux interlocuteurs américains. Les chercheurs français ont alors dû repenser les procédures de décomposition et de mise à plat d'une langue gestuelle. Une partie de leur recherche porte donc sur les procédures d'inscriptions en linguistique. Dans ce contexte, c'est à travers le texte des publications, dans la mise en scène d'activités scientifiques en cours et situées, que ces linguistes exposent, et entendent faire valoir, leur démarche et leurs prises de recherche. Ce travail textuel – qui présente certaines similitudes avec celui d'anthropologues – soutient une écriture en friche, celle de la langue des signes. Ces linguistes bâtissent cependant, au fil des pages et des années, des repères d'inscription graphiques qui viennent structurer en retour leurs pratiques de recherches ainsi que leurs publications.

Ces différentes démarches de recherche, conduisant toutes à inscrire les langues gestuelles dans le champ des sciences du langage, portent cependant des représentations quelque peu différentes de cet objet et de cette discipline. L'analyse de ces pratiques – qui se poursuivent toujours aujourd'hui – permet d'explorer cette dynamique entre écriture et discipline scientifiques. Elle incite notamment à interroger les liens qui se tissent entre la question des inscriptions graphiques, celle de l'écriture des textes, et la problématique d'un rapport à l'objet, des manières de le prendre et de le manipuler, et, de la sorte, de le décrire et de le penser. Le travail d'écriture des textes des publications n'est pas qu'une reconstruction artificielle, et décalée dans le temps, des véritables et inaccessibles pratiques de recherche. Il participe de l'organisation des activités scientifiques, et de la genèse d'un regard. Il renvoie par ailleurs à certaines manières de faire preuve, de dire aux autres ce qui a été vu et fait, et ce qui peut en être conclu. Nous avons ainsi montré comment une écriture dite littéraire, cherchant à dire les ressorts et les repères d'une science en cours et en action, pouvait soutenir un travail d'inscription en friche. Elle semble être de la sorte un espace où des chercheurs tentent de dire et de penser les processus de mise à l'écrit, et leurs enjeux. Une écriture dite littéraire – ou « non scientifique » – serait parfois investie comme l'outil de réflexions épistémologiques. Il apparaît ainsi que les recherches menées sur les langues gestuelles de sourds sont un bon observatoire pour penser les pratiques d'écriture en sciences humaines.

Nous n'avons en effet qu'abordé le sujet. Il serait intéressant de se pencher davantage sur les démarches et les histoires de plusieurs équipes américaines, ou d'ouvrir notre terrain d'investigation à d'autres pays. Mais nous n'avons pas épuisé non plus le champ d'observation des pratiques de recherches françaises. S'il existe des repères de travail communs à plusieurs chercheurs dans ce pays, chacun interroge à sa manière les rapports entre langue des signes, écriture, société, et discipline. S'il est tout à fait évident qu'un style littéraire domine les productions françaises, les différences graphiques et textuelles qui les traversent le sont tout autant. Elles témoignent d'une diversité de positionnement de leurs auteurs concernant les rapports entre les sourds et le reste de leur société, entre les formes d'écriture et les structures linguistiques, entre sciences et technologies de communication.

L'essor de recherches collectives, autour de la conception et de la réalisation de données ou d'outils communs, ne semble pas épuiser cette diversité. Nous avons montré cependant que ces nouveaux cadres sociaux et techniques de travail conduisent à dissocier les étapes de recherches, et à formaliser les relations entre linguistes et informateurs. Ils incitent également certains chercheurs à anticiper, dans leurs pratiques d'analyse et d'écriture, une exploitation informatique et collective de leur travail. Nous avons ainsi insisté sur le fait qu'une réorganisation des conditions de recherches sur les langues des signes en France est actuellement en cours. Il reste à savoir si les linguistes de ce pays redéfinissent leurs pratiques de recherche autour d'un fonctionnement en laboratoire, à l'instar des chercheurs québécois ou allemands évoqués ici, ou s'ils tentent de les inscrire dans de nouveaux réseaux informatiques de communication visuelle, eux-mêmes en construction. Ces deux cas de figure dessinent des rapports différents entre informateurs, techniciens et chercheurs. Ils ouvrent par ailleurs sur des modalités contrastées de participation d'acteurs non scientifiques, aux processus de recherche sur des langues gestuelles.

Il est curieux, au vu des enjeux que ces investigations soulèvent, que la sociologie et l'anthropologie restent à ce point marginales à l'intérieur de ce champ d'étude. Les chercheurs de ces disciplines sont non seulement concernés par les analyses que ces linguistes produisent sur les rapports entre nature, culture et société, mais ils pourraient aussi précisément étudier, ici, comment ces liens se construisent et se déconstruisent à travers l'organisation de ces recherches elles–mêmes. Mais avant d'exposer les réflexions que cette recherche suscite sur le travail sociologique, il nous faut revenir sur un autre aspect des pratiques linguistiques évoquées ici. Nous venons de rappeler l'importance d'activités graphiques dans l'analyse de langues des signes, et dans le travail d'inclusion de ces objets au sein des langues humaines. Mais la description de ces pratiques de recherches – ou, tout au moins, pour les années 1960–1980, leur reconstruction –, a aussi conduit à mettre en évidence un travail oral tout aussi crucial. Une grande partie des activités de ces chercheurs se fait en effet dans ce registre. Elle se fait notamment dans la langue étudiée elle–même.

2–2. Penser l'écriture en pratique : un travail en corps et en discours.

Il est apparu, à travers l'analyse du mouvement sourd français, et celle de l'organisation de recherches contemporaines sur la langue des signes dans ce pays, que les débats sur ce langage ne pouvaient pas uniquement se jouer sur un plan graphique. Ils impliquent, rappelons–le, des psychologues qui soulignent – comme leurs interlocuteurs – le caractère historiquement construit, et changeant, des critères de définition linguistique. La question des modalités d'inscription de la langue des signes ne se pose par ailleurs que si ce mode de communication est effectivement pris pour objet d'étude. Nous avons ainsi mentionné l'importance d'un travail de problématisation, collectif, permettant d'engager un tel questionnement. Nous voudrions insister ici sur la dimension orale d'une grande partie de ces activités, qui touchent, comme nous allons le rappeler, au travail d'analyse et d'inscription lui–même de la langue des signes.

Il ne s'agit pas de décrire à nouveau les ressorts du mouvement sourd et le travail de problématisation qu'il soutient. Rappelons seulement que cette mobilisation associe une diversité d'acteurs, scientifiques et non scientifiques, locuteurs et non locuteurs d'une langue des signes. La stabilité de leur collaboration dépendait de leur capacité à articuler différents problèmes entre eux, à rendre compte de plusieurs phénomènes à partir de quelques principes et repères explicatifs. Nous avons montré que ce travail passe par des textes mais aussi par des corps. Il se joue dans des discours comme dans différentes mises en scènes. Nous avons ainsi souligné que la juxtaposition de plusieurs informations, à l'intérieur d'un journal comme à travers l'organisation de conférences, pouvait créer du sens, participait d'un certain discours. Nous avons signalé que l'identité des orateurs entrait elle–même dans ces mises en scènes et dans cette superposition de messages. La conférence donnée par une personne sourde, de parents sourds, dans une langue des signes, sur les principes d'une analyse linguistique de ce mode de communication, en dit beaucoup plus que le contenu même de cette conférence. Nous aurions pu ajouter à cette scène, des spectateurs entendants (parents d'enfants sourds, chercheurs et professeurs spécialisés), ainsi qu'un interprète qui traduit en français les propos tenus en langue des signes. Tous ces détails produisent du sens. Ils disent quelque chose d'un rapport possible entre sourds et entendants, et sur les ressources d'une communication gestuelle. Ces mises en scène contribuent à construire quelques repères politiques, mais aussi scientifiques. Elles conduisent à s'interroger sur le statut sociolinguistique de ce mode de communication.

Les acteurs, scientifiques et non scientifiques, de ces efforts de problématisation, de mise en circulation d'une diversité d'information, et de la création d'espaces de débats, ont cependant fait bien plus que rendre cette question légitime. Ces mises en scènes ont en effet aussi été un dispositif de confrontation et de comparaison de différentes manières de dire à travers des gestes. Conférences, pièces de théâtre, récits humoristiques, et cours de langue des signes, ont été les scènes d'un travail de distinction, en pratiques et en situation, entre français signé et pantomime. Ces espaces d'échanges ont été les principaux lieux d'exploration et de caractérisation de la « langue des signes française ». C'est donc dans un travail en corps et en situations qu'ont été définis les termes mêmes de son analyse, et de la problématique de son inscription.

Si plusieurs études rapportent des pratiques de recherches orales, associées à des opérations de manipulation en laboratoire, de lecture d'inscriptions graphiques, ou de catégorisations, décrivant de la sorte « une science en train de se dire » – selon l'heureuse formule de L. Mondada (1995, p.2) –, il semble assez peu envisagé en sociologie des sciences que ces activités de langage, orales, puissent être un « lieu » central de manipulation et de construction d'un objet d'étude. Nous avons vu ici que les linguistes, mais aussi des locuteurs sourds – enseignants ou artistes –, utilisent leur propre corps pour explorer et évaluer les repères descriptifs possibles d'une langue gestuelle. Les opérations de commutation se jouent à l'écrit comme à l'oral. Sans être exclusif, une grande partie des efforts de décomposition de la langue des signes, d'identification de ses composantes et de ses principes d'organisation, se

fait dans le registre de l'oralité, dans la langue étudiée elle–même. Sans que nous puissions dire s'il s'agit là d'un trait général à cette discipline ou non, il existe ici une dynamique importante entre oral et écrit.

Nous avons vu qu'elle peut se décliner de différentes manières. Rappelons tout d'abord que certaines prestations de sourds – mode d'enseignement de la LSF, récit humoristique ou jeux de signes – cristallisent un certain regard sur cet objet, un ensemble de théories sur ses ressources ou son histoire. Ces morceaux d'anthologie d'une culture orale en langue des signes ne peuvent pas être dissociés des analyses proposées dans les publications écrites. Ils sont une partie de leurs données, mais aussi de leur contexte de production. Nous avons par ailleurs questionné les formes de présence des locuteurs dans les publications, par la mise en scène de leur image, ou par la mention de leurs contributions. Nous avons montré qu'ils représentent et assurent le passage entre un univers de papier et une langue en corps, entre l'analyse écrite de quelques exemples et un monde de pratiques orales. Mais cette dynamique peut concerner plus directement le travail d'écriture, en permettant précisément de penser et de questionner ces opérations de mise à plat. L'importance d'explorations orales, collectives, sur les frontières et les caractéristiques de la langue des signes explique que des aspects difficiles à inscrire aient pu occuper une place si conséquente dans les théories françaises. Ce registre est aussi celui où fut pensé, testé et discuté, pour une bonne part, les procédures possibles d'écriture d'une langue visuelle et dynamique, ces opérations d'extraction et d'organisation de différentes informations, en vue de leur inscription sur une surface plane et fixe.

L'observation directe de linguistes au travail, discutant des modalités d'analyse – et d'inscription – d'énoncés en langues des signes, a permis de confirmer l'importance ici d'activités orales de décomposition et de mise à l'écrit. Les chercheurs que nous avons décrits s'exprimaient en français, mais ils reproduisaient ponctuellement les énoncés discutés. Ils mettaient en scène leurs opérations de recherche, et indiquaient gestuellement, dans l'espace, les objets et les procédures qu'ils évoquaient. Il est en effet possible de se représenter l'espace de la page, de dire le symbolisme choisi ou les indices retenus, et de localiser, dessiner ou reproduire l'objet d'étude. Les chercheurs observés jouaient, dans ce registre pragmatique et spatial, les opérations de décomposition et de mise à l'écrit. Ils cherchaient de la sorte à penser dans un même mouvement leur objet d'étude et leurs procédures d'analyse. Des situations de travail similaires ont été observées en langue des signes, et donnaient à voir le même type de pratiques. Mais elles semblent en fait beaucoup plus communes. Bien que rarement mentionnées dans la littérature scientifique, nous avons signalé qu'elles ont été rapportées pour d'autres communautés scientifiques ou professionnelles, comme celles de mathématiciens, de physiciens ou d'architectes. Nous les avons encore observées dans les interactions entre informaticiens, cherchant à établir, par ces moyens, une représentation commune de l'outil à concevoir, de son fonctionnement interne, et de ses utilisateurs. Nous avons insisté ici sur l'importance d'activités de simulation, orales et gestuelles, s'appuyant pour une large part ici sur des documents graphiques.

Nous nous retrouvons ainsi confrontés à la nécessité de penser nous–mêmes les supports et la matérialité des pratiques de communication scientifique. Nous ne devons pas seulement nous intéresser à la manière dont des chercheurs pensent et adoptent des procédures et des supports d'inscriptions. Il nous faut aussi comprendre comment ils les intègrent, et les travaillent, dans leurs activités de conception d'un objet et de repères de recherche. Interrogeant la matérialité particulière d'un objet d'étude – des langues gestuelles –, nous avons voulu cerner les rapports à l'écrit dans la science en train de se faire, dans la négociation des caractéristiques d'une langue et de ses procédures d'analyse. Mais nous avons observé des activités d'écriture en friche, travaillées en corps et en situation, dans un registre aussi bien oral qu'écrit, ainsi que des opérations de manipulations ou de mise en action virtuelle d'inscriptions graphiques. Ce questionnement sur les repères et les ressorts des sciences du langage ouvre de manière inattendue sur l'intérêt de ressources linguistiques et sémiologiques dans l'analyse du travail scientifique. Il conduit à interroger nos outils et nos repères. Sans épuiser les pistes de recherche qu'un tel renversement de perspectives permet de formuler, nous voudrions évoquer quelques–unes des réflexions que ce travail peut susciter.

3– Ouvertures.

Les pratiques scientifiques que nous venons d'évoquer soulèvent plusieurs ordres de questions. Il semble tout d'abord que ces modalités de travail nous informent sur ce que ces linguistes essayent de faire en investissant des environnements informatiques de recherche. L'observation de leurs échanges permet de mettre en exergue la recherche de moyens de manipulations de l'objet d'étude, à travers différentes représentations, et sur plusieurs supports. Des parallèles pourraient être fait avec d'autres communautés scientifiques, à l'instar de mathématiciens, d'ingénieurs mais aussi de généticiens, cherchant à donner corps à leur représentation (notamment par le biais d'outils informatiques), pour multiplier les points de vue, et le type de manipulation de leur objet (X. W. Sha, 2000 ; D. Vinck, 1999b ; N. Férey & al., 2004 ; J. Hérisson & al., 2004). Il est tout à fait remarquable que les linguistes suivis ici aient été intéressés par des représentations que les informaticiens considéraient comme intermédiaires, pour donner à voir les étapes ou les procédures d'un traitement d'image. S'ils veulent agir sur des documents, ils souhaitent aussi donner à voir leurs procédures de travail. Ils cherchent à maintenir cet espace de manipulation ouvert. Alors que l'observateur ne voit que se multiplier les documents graphiques – entre les annotations effectuées par les linguistes et des représentations (ou des archives) informatiques, entre les différents fichiers vidéos traduits sous de multiples formats –, ces chercheurs ne parlent que d'actions et de relations à construire entre des corps et des textes. Tandis que les intermédiaires semblent être toujours plus nombreux, et les sourds de moins en moins physiquement présents, nous voyons émerger une problématique beaucoup plus large d'écriture et de communication, qui concerne directement les locuteurs de langues des signes. Elle a trait aux modalités d'articulation de documents graphiques et d'images dynamiques, à leur lecture et leur manipulation collective.

Ces observations ouvrent sur plusieurs pistes de recherche, qui, comme les disciplines ou spécialités qu'elles intéressent, gagneraient à être associées. Nous pensons bien sûr au suivi

des pratiques de conception et de réalisation de nouvelles technologies d'information et de communication, dans le domaine de la science. Mais nous venons d'évoquer les liens entre ces pratiques de recherche et des développements plus généraux, qui touchent au quotidien des sourds, comme aux projets de différents groupes industriels. Le développement d'outils de communication par l'image, et les questions d'archivages et de droits juridiques qu'ils soulèvent, traverse ces différentes sphères d'activités, dont les rapports pourraient par là même être redéfinis. Il est sans doute utile de rappeler que le mouvement sourd français, et les organisations associatives ou professionnelles auxquelles il a donné naissance, soutiennent activement ces nouveaux réseaux et supports de communication. Malgré l'importance de nouveaux mouvements sociaux dans le développement de champs de recherche, et de nouveaux secteurs d'activités, mais aussi dans la discussion et l'invention de relations entre scientifiques et non scientifiques, ces différentes questions semblent généralement traitées séparément.

Entrer dans les processus de conception de nouvelles technologies de communication, et dans les activités de négociation des cadres disciplinaires, ouvre encore, comme nous l'avons évoqué, sur d'autres dialogues interdisciplinaires. Mais cela conduit surtout à interroger nos propres repères, dans le champ des études de la science comme en sociologie. Nous avons souligné l'importance de pratiques orales, et des activités qui les accompagnent de manipulation de documents graphiques, ou d'exploration de procédures de mise à l'écrit. La description de ces ressources spatiales, dynamiques et visuelles reste pourtant peu commune dans les études sur la science. Il ne s'agit pas de mettre l'accent sur des types de gestes, mais de souligner le travail qui se fait dans ce registre.

Comme l'écrit lui–même, les gestes de communication font partie de notre quotidien. Leur spécificité en science ne serait pas à chercher dans un quelconque formalisme, dans des signes particuliers, mais dans les activités que cette forme d'expression soutient. Des chercheurs en situation de conception collective occupent l'espace commun. Ils y disposent des objets, des discours, qu'ils mobilisent ensuite à travers des indexations de la main ou du regard, ou par des actions de préhension. Objets virtuels et documents graphiques sont organisés et articulés dans un même univers, ponctuellement créés par la collaboration de ces chercheurs. Ces ressources spatiales et gestuelles alimentent des activités de simulation, mais aussi la construction d'une représentation partagée de l'objet d'étude ou de l'outil à réaliser. Au–delà de ces efforts de construction, et de leur importance dans des activités de conception et de coordination en cours, ces mises en scène sont, pour les observateurs, une forme de représentation, qui, en tant que telle, informe sur les repères des chercheurs, sur leurs manières de concevoir leur travail ou leur objet. Nous avons souligné à ce propos des définitions quelque peu différentes de la communication homme–machine entre les informaticiens observés, qui se retrouvent dans la manière de « jouer » l'outil en construction. Il n'en reste pas moins que ce registre de travail semble investi comme un espace de médiation, pour mettre en retrait les représentations graphiques particulières à chacun des participants, et pour permettre de discuter des procédures d'écriture. C'est là semble–t'il la principale conclusion ou piste de recherche des auteurs qui se sont intéressés à cette

dimension des interactions. Mais si nous insistons sur la possibilité, dans un tel espace de travail, de concilier et de confronter plusieurs points de vue, de prendre pour repères des éléments virtuels, ou de traiter comme virtuels des objets ou des pratiques réelles, pour de nombreux auteurs, cette expression gestuelle appartiendrait (encore !) au pré–verbal, à une pensée qui n'a pas encore totalement pris forme.

Que dire des pratiques similaires menées dans une langue des signes ? Nous y voyons se reserrer les liens entre espace graphique et espace de communication, entre prise de parole et construction virtuelle de scène ou d'actions. Les participants signent sur les documents graphiques, transforment virtuellement leurs propriétés, ou simulent les actions dont ils peuvent être le support. Ils intègrent également ces documents dans leurs discours. Ces pratiques d'expressions à même l'image (qu'une contrainte propre à toute communication visuelle stimule), sont les modes de construction et d'expérimentation de dispositifs ou de scénarios complexes[744]. Cette articulation entre gestes, discours et images, échappe cependant encore à nos outils d'inscription. Elle reste notamment difficile dans ces nouveaux environnements informatiques de travail et de communication « multimedia ». Elle constitue un défi pour un champ d'étude spécialisé dans les langues gestuelles, et pour les sourds eux–mêmes. Mais elle pose également un problème aux observateurs de ce type de situations.

Ces réflexions conduisent à interroger nos propres supports et pratiques d'inscription. Il est difficile d'observer des pratiques gestuelles, et de les consigner sur papier. Par ailleurs, en cherchant à les décrire et à en rendre compte auprès d'autres scientifiques, leurs observateurs se retrouvent nécessairement dans la situation des linguistes étudiés. Ils sont confrontés à cette problématique des modalités d'inscription de pratiques spatiales et corporelles faisant sens pour les personnes observées. La technologie vidéo n'est pas un outil très présent en sociologie. Il est pourtant utile à l'observation de l'utilisation de l'espace ou d'interactions gestuelles. Cet outil ne résout pourtant pas le problème d'inscription. Il peut être utilisé pour produire sur ce support, des écrits de travail, des prises de vues enregistrant des pratiques représentatives, un travail de synthèse produit par l'une des personnes observées, ou une série d'objets ou de pratiques à interroger. Mais la vidéo est relativement peu utilisée comme support de publication en sociologie. Pourtant, cela limite de fait les matériaux exposés, comme ceux qui seront mobilisés dans la recherche.

Nous avons par exemple réalisé, dans le cadre de ce travail, des entretiens en langue des signes, enregistrés sur support vidéo. La présentation d'extraits de ces échanges aurait nécessité leur traduction. Mais elle les aurait surtout dépouillés des localisations spatiales et des jeux de regard qui nous semblaient les plus intéressants, parce qu'ils exprimaient une distinction des rôles, claire et non discutée, entre un chercheur et ses collaborateurs, professeurs de LSF. La meilleure restitution de ces propos n'était clairement pas la citation. L'insertion d'arrêts sur images aurait posé quant à elle des problèmes techniques, liés au peu de savoir faire qu'un sociologue acquière, lors de sa formation, dans la manipulation

[744] Nous nous référons ici aux observations effectuées à l'occasion d'une recherche sur les usages d'internet au sein de l'entreprise WebSourd.

d'images. Elle aurait également soulevé des questions plus éthiques de droit à l'image. Ces questions concernent aussi les matériaux de recherche. Nous n'avons qu'extrêmement peu exploité les archives vidéos du mouvement sourd et des recherches sur la LSF. La priorité donnée à des documents écrits explique que nous nous soyons focalisés sur les travaux de deux chercheurs entendants. Des sourds se sont pourtant investis dans ces analyses. Rendre compte du travail de recherche de ces personnes, supposait d'investir un matériau vidéographique en cours d'archivage, et posant, par sa double nature visuelle (les propos y sont en langue des signes), des questions graphiques que nous aurions pu penser réservées jusque–là aux linguistes. Les limites de notre travail, et des études sociologiques ayant trait aux sourds de manière générale, conduisent à s'interroger sur le statut de la vidéo comme support d'écriture en sciences humaines.

Nous avons évoqué les réflexions d'anthropologues sur une écriture filmographique, qui considéraient que l'image vidéo en montrait toujours trop, en ne pouvant notamment pas mettre en retrait l'identité des figurants. Ces documents restent sous le coup du droit à l'image. Les chercheurs doivent avoir l'accord des personnes rendues visibles, même si celles–ci font partie de l'équipe de recherche. Nous avons montré que les auteurs d'études sur les langues des signes exploitent cette position frontière des figurants. Dans ces recherches, leur identité fait bien partie de la mise en scène de la publication. Le corps des locuteurs n'est pas un surplus. Il participe d'un discours sur l'authenticité des données ou des procédures de traitement. Nous avons souligné, à ce propos, l'ambiguïté du statut de ces locuteurs, relevant à la fois de l'objet étudié et d'un univers scientifique, apparaissant tour à tour sous les traits d'un auteur littéraire, d'un informateur, d'un personnel de laboratoire ou d'un auteur scientifique. L'analyse des pratiques d'exposition de photos ou de vidéos, au sein de ce champ de recherche, montre cependant qu'elle relève de plusieurs logiques. Au–delà de la question d'un droit à l'image, ces documents visuels s'apparentent parfois à des objets marchants, parce qu'ils conservent la prestation de locuteurs, et parce qu'ils mobilisent les compétences de techniciens. Enfin, ils dépendent également des règles de communication scientifique et de la propriété intellectuelle, conduisant les personnes qui utilisent ces documents à mentionner l'auteur et les références des extraits publiés. La gestion de ces différents repères restreint le champ de diffusion de ces images, et leurs réappropriations au sein d'autres recherches. Nous percevons dès lors les limites d'une « intertextualité vidéographique », ou d'un réseau de publications multimedia. Et celles–ci ne sont pas que d'ordre technique. Elles dépendent du rapport qu'une société entretient avec ces images – fut–elle envahie par celles–ci – mais aussi avec l'écrit. Car il en est des documents visuels comme des emails ou chats vidéos : notre rapport à ces images reste médiatisé – et encadré – par de l'écrit. Le statut lui–même de ces documents reste évalué à l'aune de pratiques culturelles d'écriture. Les sourds eux–mêmes ne voient pas le support vidéo remplacer des documents graphiques en tout domaine. Le monde juridique reste tout particulièrement associé à celui de l'écrit.

En bousculant ou mettant à l'épreuve nos repères, les sourds, et les études portant sur eux, sont susceptibles de servir de révélateur. Au–delà de ces questions d'images, et de support de

publications, il serait intéressant d'étendre nos recherches aux sociologues et ethnologues, en questionnant notamment les repères et ressources qu'ils mobilisent pour appréhender, évaluer et discuter le travail de leurs confrères travaillant sur des sourds. Plutôt que de chercher à comprendre pourquoi ces derniers revendiquent une existence collective, et si des sociologues ont tort ou raison de les prendre pour objet d'étude, nous pourrions nous demander pourquoi cela nous dérange, en quoi cette revendication, cette idée même d'un groupe sociolinguistique de sourds, bouscule notre conception du monde (culturelle, scientifique, politique). Nous avons nous–mêmes, dans le cadre de ce travail, dû redécouvrir l'existence d'un mouvement de sourds, comparable à celui des femmes ou des écologistes. Nous avions jusque–là considéré que c'était une expression propre au milieu des locuteurs, sans avoir véritablement construit de liens entre cette mobilisation et d'autres. Il est de fait étonnant qu'il ne puisse exister de mouvement sourd, aux yeux de beaucoup de sociologues, qu'aux États–Unis[745]. Nous retrouvons en quelque sorte, dans le champ des sciences sociales, et au sujet des revendications et pratiques culturelles de sourds, ce qui se disait il y a 30 ans en linguistique, à propos de la langue des signes. Cette situation restreint le champ des recherches possibles. En questionnant les modalités d'existence d'un groupe sociolinguistique de locuteurs de langue des signes, on pourrait également penser les processus de transmission linguistique et culturelle, extra–familiale, qui se poursuivent aujourd'hui entre sourds.

Il serait par ailleurs intéressant d'étudier ces autres recherches (audiophonologie, génétique, et spécialités construites autour des implants cochléaires), concurrentes de celles étudiées ici, qui construisent une image des sourds, mais aussi du langage et des être humains, très différente. Il conviendrait là aussi d'interroger les modalités d'inscription disciplinaire – mais aussi culturelle et technologique – de ces recherches. Nous pourrions alors approfondir la compréhension d'un débat socio–politique et scientifique sur les sourds. Il nous amènerait sans conteste à revisiter, et démultiplier, ce que l'on peut comprendre par filiation, culture et intégration. Nous verrions également dans quels termes, dans ces secteurs de recherche aussi, de nouvelles technologies sont investies, et comment se construisent autour d'elles différents types d'expertises.

Ces réflexions nous ramènent dans le champ des études sur la science. Des débats ont eu lieu ces dernières années sur la pertinence d'une réorientation des recherches autour de l'étude de l'expertise et de l'expérience (H. M. Collins & R. Evans, 2002). Elle viendrait renouveler ce champ d'investigation comme a pu le faire le tournant linguistique. Sans entrer dans la polémique, il est possible de considérer que ces deux « vagues » n'en sont qu'une, que les questions d'expertise ont quelque chose à voir avec les pratiques d'écriture et de communication des scientifiques. Nous avons pour notre part évoqué ici la manière dont différents corps d'experts sont définis et engagés dans le travail de définition de langues gestuelles pratiquées par des sourds, et dans les outils et repères nécessaires à leurs études. Leur stabilisation est associée autant qu'elle soutient le processus d'institutionnalisation de ces lignes de recherche. C'est dans cette perspective que nous avons souligné l'intérêt d'un

[745] Il n'y a guère que B. Mottez lui-même, M. Wieviorka (2001), S. Kerbourc'h (en voie de soutenance, 2006) et nous même, qui parlons, en sociologie, d'un mouvement sourd français.

dialogue plus poussé entre disciplines et spécialités, notamment entre une sociologie des formes de mobilisations collectives, le domaine d'étude sur les systèmes d'informations et de communication, et le champ de recherches sur la science. Nous y voyons plus qu'ailleurs l'imbrication étroite entre des organisations citoyennes, la construction d'expertises, et la discussion ou l'invention de manière de faire de la science, dans ses pratiques les plus routinières d'inscription et de communication scientifiques. Nous y voyons se négocier les cadres de disciplines scientifiques. Plutôt qu'un renouvellement, c'est une extension des débats autour des recherches sur la science qui devrait être à l'ordre du jour. Pour reprendre les propos de D. Pestre et Ch. Bonneuil (2002), « l'effacement relatif du domaine STS en tant que champ académique en France intervient donc, paradoxalement, au moment où les enjeux techno–scientifiques subissent des modifications radicales qu'il conviendrait d'analyser en profondeur et au moment où ils entrent de plein pied dans les débats sociaux et politiques, avec la montée en puissance du débat public sur les sciences (…). »[746]

[746] D. Pestre et Ch. Bonneuil, 2002, « Penser les sciences, les techniques et l'expertise aujourd'hui » ; Enquête internationale et séminaire de réflexion sur l'état et les perspectives du domaine « Science, Technologie, Société » aujourd'hui. Projet financé par le Ministère de la Recherche et de la Technologie, 2000-2002, http://histsciences.univ-paris1.fr/penserlessciences/

Références citées

Ne sont pas reprises ici les références déjà exposées en notes.

Références des illustrations des pages de garde des trois parties

- Mains négatives, Argentine, Région de Santa–Cruz. http://www.ricochet-jeunes.org/main/main.htm
- « Source », Peinture de Juliette Dalle, 2002, Toulouse.
- Logo de Visicast : www.visicast.sys.uea.ac.uk

Abbou M.T. & D. Bouvet, 1980, « Évolution d'un enfant sourd dans la classe bilingue de la Fondation Borel–Maisonny », *Congrès de Dourdan, 30 novembre 1980*, ALSF, 62p., pp.22–24.

Abbou V., 1980, « Communication non–verbale », atelier I, *Actes du Congrès de Dourdan*, « La langue des signes ; Recherches pédagogiques et linguistiques », 28–30 novembre, éd. ALSF, pp.51–52

Affergan F., 2003, « La fabrique du texte ethnologique : stratégies et modèles », dans *Figures du texte scientifique*, ss la direction de J.M. Berthelot, éd. PUF, pp.107–142.

Akrich M., 1990, « De la sociologie des techniques à la sociologie des usages », *Techniques et Culture* n°16, Juillet–Décembre.

Amann K. & K. Knorr Cetina, 1990, « The Fixation of (Visual) Evidence », dans Michael Lynch & Steve Woolgar Ed, *Representation in Scientific Practice*, pp.85–122.

Amiot M, 1986, *Contre l'État, les sociologues; Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France 1900–1980*, éd. EHESS, Paris.

Angelova M. & A. Riazantseva, 1999, « «If You Don't Tell Me, How Can I Know? » : A Case Study of Four International Students Learning to Write the U.S. Way », *Written Communication*, Vol. 16, No. 4, pp.491–525.

Association Ferdinand Berthier, 1978, *Document 1 « Ferdinand Berthier »,* (histoire et statut de l'association, répertoire de langue des signes), 40p.

Auroux S., (dir.), 1989, *Histoire des Idées Linguistiques ; La naissance des Métalangages en Orient et en Occident*, éd. Mardaga, Liège, Tome 1.

Auroux S., 2000, sous la direction de, *Histoire des idées linguistiques*, Philosophie et Langage, ée. Mardaga,

Auroux S., 2000a, « Les antinomies méthodologiques », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp.409–440.

Auroux S., 2000b, « Emergence et domination de la grammaire comparée », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp.9–22.

Austin G., 1806, *Chironomia ; or a Treatise on Rhetorical Delivery*, London.

Aznar G., P. Dalle, S. Dalle–Nazébi, B. Garcia, F. Gianni, K. Grande, B. Lenseigne, H. Mercier, 2005, *Usages de l'internet ; WebSourd* , Compte rendu de fin de recherche, financée par le ministère de la Recherche, Décision d'aide numéro 04 L 152, juillet 2004–juillet 2005.

Bacci A., 1990, « Le rôle de l'interprète LSF/Français », *Actes du colloque Surdité–Identité–Langage ; De nouvelles pistes pour l'enfant sour*d, 7–9 juin 1990, organisé par l'ASEI, p.230–235.

Bacci A., 1994, « Être entendant de parents sourds », dans *Les Mains du CRAL*, n° 131, mai 1994, pp.2–8.

Bacci A., 1997a, *La politesse est morte, vive la sincérité ? Le cas des Enfants Entendants de Parents Sourds*, Mémoire pour le diplôme de l'EHESS, Section Anthropologie sociale et historique, sous la direction de D. Fabre, 87p.

Bacci A., 1997b, « Les EEPS : sourds, entendants… ou autre chose ? », *Signes de vie*, n° 18, avril–juin, pp.11–13.

Bachimont B., 2000a, « Connaissance et support d'inscription : entre raison graphique et raison computationnelle », 7ème école d'été de l'ARCo, Bonas, 10–21 juillet 2000, pp.1–14.

Bachimont B., 2000b, « Support numérique et inscription documentaire : le problème de l'indexation », 7ème école d'été de l'ARCo, Bonas, 10–21 juillet 2000, pp.25–43.

Baker Ch., 1979, « À propos des termes « verbal » et « non verbal », *1er Symposium international sur la recherche en LS*, Stockholm, 10–16 juin, éd. I. Ahlgren & B. Bergman, traduit et réédité dans *2LPE Etudes & Recherches*, 1983, pp.272–277.

Baker Ch. & R. Battison, 1983, (coordinateurs), *Sign Language and the Deaf Community; essays in honor of William C. Stokœ*, Contributions de Ch. Baker, R. Battison, U. Bellugi, M. Brennan, D. Cokely, G. Eastman, C. Erting, L. Fant, B. Hansen, A. Hayhurst, B. Kannapell, H. Markowicz, B. Mottez, C. Padden, R. Stevens, R. Trybus, J. Woodward, éd. NAD, Washington D. C.

Barral C., F. Paterson, H. J. Sticker & M. Chauvière, 2000, sous la direction de, *L'institution du handicap. Le rôle des associations. XIX°– XX° siècles*, éd. Presses Universitaires de Rennes

Barth F., (éd.), 1969, *Ethnic Groups and Boundaries*, Oslo, Norway, Johasen and Nielsen Boktrykkeri.

Bastide F., 1990, « The Iconography of Scientific Texts : Principles of Analysis », in *Representation in Scientific Practice*, Ed Michael Lynch & Steve Woolgar, pp.187–230.

Batteux, abbé C., 1746, *Les beaux–arts réduits à un même principe*, éd. de Paris : Durand, Reprod. Paris : INALF, 291 p.

Baudet J., 1986, « L'abbé Jean–Pierre Rousselot (1846–1924), ses relations avec la Charente dans sa vie et son œuvre scientifique », *Bulletins et Mémoires*, 1er trimestre 1986, Société Archéologique et Historique de la Charente, pp.46–68.

Bazerman C., 1984, « Modern Evolution of the Experimental Report in Physics : Spectroscopic Articles in Physical Review, 1893–1980 », *Social Studies of Science*, vol.14, n° 2, pp.163–196.

Bazerman C., 1985, « Studies of Scientific Writing – E Pluribus Unum ? », *4S Review*, vol.3, n° 2, pp.13–20.

Bazerman C., 1988, *Shapin Written Knowledge : The Genre and Activity of the Experimental Article in Science*, The University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin.

Beaussire E., 1884, *La liberté d'enseignement et l'université sous la 3ème République*, éd. Hachette, Paris.

Bébian A. R–A., 1817, *Essai sur les sourds–muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres*, Paris, J.G. Dentu, Imprimeur–Librairie, 149p.

Bébian A. R–A., 1825, *Mimographie ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds–muets*, Paris, Chez Louis Colas, Librairie.

Bébian A. R–A., 1827, *Manuel d'Enseignement Pratique des Sourds–Muets*, Méquignon l'Aîné Père, Paris.

Becker H., 1963, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, éd. A. M. Métailié, traduction française, 1985.

Bellugi U. & E. Klima, 1975, « Traits d'esprit en ASL », *Sign Language Studies*, N°8, pp204–233, traduit et réédité dans 2LPE Etudes & Recherches, 1983, pp.139–154.

Bellugi U., E. Klima & P. Siple, 1979, « La mémoire en signes », *1er Symposium international sur la recherche en LS*, Stockholm, 10–16 juin, éd. I. Ahlgren & B. Bergman, traduit par L. Rotolo et réédité dans 2LPE Etudes & Recherches, 1983, pp.229–255.

Ben–David J., 1997, *Éléments d'une sociologie historique des sciences,* Coll. « Sociologies », éd. PUF, Paris.

Ben–David J. & R. Collins, 1966, « Social Factors in the Origins of a New Science : The Case of Psychology », *American Sociological Review,* vol.31, n04, pp.451–465.

Benelhocine R. & M. Girod, 1990, « Transcription de la Langue des Signes », intervention filmée, 13 juillet 1990, VHS 26min, *Colloque international « La langue des signes »,* Poitiers, éd. VidéoSignes, cassette n° 22.

Benesh R. & J., 1956, *An Introduction to Benesh Dance Notation,* Londres.

Berbrier M., 2002, « Making Minorities : Cultural Space, Stigma Transformation Frames, and the Categorical Status Claims of Deaf, Gay, and White Supremacist Activists in Late Twentieth Century America », *Sociological Forum*, vol. 17, n° 4, pp.553–591.

Berg M. & S. Timmermans, 2000, « Orders and Their Others : On the Constitution of Universalities in Medical Work », *Configurations*, n° 8, pp.31–61.

Berge F., 1979, « « Surdité et Santé Mentale » : Témoignage et Recherche », *Rééducation orthophonique*, juin 1979, vol.17, n° 107, pp.241–246.

Bergounioux G., 1984, « La science du langage en France de 1870 à 1885 : du marché civil au marché étatique », *Langue française* n°63, « Vers une histoire sociale de la linguistique », coordonné par JC. Chevalier et P. Encrevé, pp7–41.

Bergounioux G., 1992, « La pathologie du langage entre les lettres et la médecine », *Communications* n° 54 intitulé « Les débuts des sciences de l'homme », éd. Seuil, pp.229–240

Bernard A., 1995, *Recherche autour d'un dialogue de sourds: Etude et analyse du conflit des representations que se font les professionnels entendants au sujet des enfants sourds*, thèse de doctorat en psychologie clinique, 19 juin 1995, XX.

Bernard A., 1998, "Blanche ou l'effet d'écho: une experience du silence", *Psychologie clinique*, Nouvelle série n° 6, hiver 1998, "Surdités, tache aveugle", sous la direction de M. Dethorre et de Cl. Wacjman, pp.95–104.

Bernard Y., 1999, *Approche de la gestualité à l'Institution des sourds–muets de Paris, au XVIII° et au XIX° siècle*, thèse de doctorat, département de linguistique, Université de Paris V.

Bernard Y., 2001, « Les congrès de sourds–muets après Milan : Paris, 1889, Chicago, 1893, Paris, 1900 », *Surdités*, n°4, éd. de G.E.S.T.E.S.,pp63–90.

Berthelot J.M., 2003, (direct.de) *Figures du texte scientifique*, éd. PUF, Paris.

Berthoud A.C., 2003, « Les défis de la communication scientifique dans une société multilingue et multiculturelle », exposé du colloque « *Langues et images de la science* » du conseil des académies scientifiques suisses, 28 février 2003 à Thoune, http://www.assh.ch

Bessy C. & F. Chateauraynaud, 1993, « Les ressorts de l'expertise », dans B. Conein, N. Dodier & L. Thévenot (dir.), *Les objets dans l'action*, Raisons Pratiques n° 4, EHESS, pp.115–164.

Bessy C. & F. Chateauraynaud, 1995, *Experts et faussaires : pour une sociologie de la perception,* éd. A. M. Métailié, Paris, 365p.

Bieuzent Mme, **1971,** « Le rôle des associations de parents d'élèves dans les Instituts nationaux de jeunes sourds », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, pp.705–706.

Billant J. & G. Beugnette, 1981a, *La structuration syntaxique du langage gestuel de jeunes sourds français*, collection Conduites, Développement, Différences, éd. Presses Universitaires de Nancy, 174p.

Billant J. & G. Beugnette, 1981b, « Expression et omission du premier actant en Langage Gestuel des Sourds », dans *Revue de Psychologie Appliquée*, vol.31 : 4, pp.359–370.

Binet A. & Th. Simon, 1908–1909, « Le développement de l'intelligence chez les enfants », *Année Psychologique* T. XIV, p.83.

Binet A. & Th. Simon, 1909, « Peut–on enseigner la parole aux sourds–muets ? », *Année Psychologique*, Tome XV, pp.373–396.

Blanchet A. L. P., 1850, *La surdi–mutité, Traité philosophique et médical,* 2 vol. éd. Labé, Paris.

Blanchet Ph., 2004, « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », dans *MIDLF*, Actes du colloque *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines,* École Nationale Supérieure des Télécommunications, CNRS**,** Paris, pp.31–36.

Blanchet Ph., 2005, **« Catégoriser l'occitan ou les langues d'oc ? Un problème épistémologique, théorique et méthodologique », Droit de réponse, dans *Marges Linguistiques*, n°10, nov. 2005**

Blanckaert Cl., 1995, « L'anthropologie française au XIXème siècle. Perspectives historiographiques », *Politix* n° 29, pp 31–54.

Blanckaert Cl., 1996a, « Introduction. Histoires du terrain. Entre savoirs et savoir–faire », dans *Le terrain des sciences humaines (XVIII°–XX° siècle),* sous la direction de CL ; Blanckaert, L'Harmattan, pp.9–56.

Blanckaert Cl., 1996b, « Le « Manuel opératoire » de la raciologie. Les instructions aux voyageurs de la Société d'Anthropologie de Paris (1860–1885) », dans *Le terrain des sciences humaines (XVIII°–XX° siècle),* sous la direction de CL ; Blanckaert, L'Harmattan, pp.139–174.

Blanckaert Cl., 1999, « Contre la méthode : unité de l'homme et classification dans l'anthropologie des Lumières », dans *La fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie*, ss. La direction de Cl. Calame et M. Kilani, éd. Payot Lausanne, pp.111–126.

Blanco E., 1999, « Les brouillons ; Révélateurs et médiateurs de la conception », dans D.Vinck (dir.), *Ingénieurs au quotidien ; Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation,* Presses Universitaires de Grenoble, pp.181–201.

Blondel Ch., 1926, *La mentalité primitive,* préface de Lévy–Bruhl, In–16, éd Stock, Paris, 123p.

Blondel, M. et Tuller, L, 2000, « La recherche sur la LSF : un compte–rendu critique » dans *Recherches linguistiques de Vincennes* 29, "Langage et surdité*"* Blondel, M. et Tuller, L. (eds.), pp.29–54.
http://www.univ–tours.fr/langsurdi/index1.htm

Bloor D., 1976, *Knowledge and Social Imagery*, éd ; Routledge & Kégan Paul, London.

Blume S., 1987, « The Theoretical Significance of Co–Operative Research », in Blume S., J. Bunders, L. Leydesdorff & R. Whitley, dir., *The Social Direction of the Public Sciences. Causes and Consequences of Co–operation between Scientists and Non–Scientific Groups*, « Sociology of the Sciences, A Yearbook », vol XI, pp.3–38.

Blume S., 1994, « « Making the deaf hear », The cochlear implant as promise and as threat », *Medische Antropologie* 6 (1), pp.108–121.

Blume S., 1995 ,« Cochlear Implantation : Establishing Clinical Feasibility, 1957–1982 », in Nathan Rosenberg, Annetine Gelijns and Holly Dawkins (Eds.), Sources of Medical Technology, Vol V of *Medical Innovation at the Crossroads* , Institute of Medecine/National Academy of Sciences, (National Academy Press, Washington DC), pp.97–124.

Blume S., 1997, « The Rhetoric and Counter–Rhetoric of a « Bionic » Technology *», Science, Technology and Human Values*, vol.22, n °1, Winter 1997, pp.31–56.

Blume S., 2000, « Land of hope and glory… Exploring cochlear implantation in The Netherlands », *Science, Technology & Human Values,* 25 (2), pp.139 –166.

Blume S., J. Bunders, L. Leydesdorff & R. Whitley, dir.,1987, *The Social Direction of the Public Sciences. Causes and Consequences of Co–operation between Scientists and Non–Scientific Groups*, « Sociology of the Sciences, A Yearbook », vol XI, D.Reidel Publishing Compagny, 359p.

Blumenthal Arthur L., 1987, « The Emergence of Psycholinguistics », *Synthese* 72, p.313–323.

Bode L., 1974, « Communication of agent, object, and indirect object in signed and spoken languages », *Perceptual and Motor Skills*, 39, pp.1151–1158.

Boë L. J., 1997a, « Sciences phonétiques et relations forme/substance : 1. Un siècle de ruptures, négociations et réorganisations », *Histoire Épistémologie Langage* 19/1, pp.5–41.

Boë L. J., 1997b, « Sciences phonétiques et relations forme/substance : 2. Du poids de la substance sur la forme aux réarticulations scientifiques », *Histoire Épistémologie Langage* 19/2, pp.5–25.

Boë L. J. & M. Grossetti, 1993, « From Analog to Digital Processing : a Technological Evolution in the Study of Speech », *Technological Change*, Oxford, September 93.

Bonnafé E., 1909, "La Parole photographiée", *Le Magasin Pittoresque*, Série 3, T.10, Année 77, pp.281–284.

Bonnal F., 2000, *Prolégomènes à la conception d'un dictionnaire historique de la langue des signes française*, mémoire de DEA en Sciences du Langage, UTM.

Borzeix A. & B. Fraenkel (coordination), 2001, *Langage et Travail ; Communication, cognition, action*, CNRS Communication, éd. CNRS.

Bosh F. & F. Grossmann, 2001, « De l'usage des citations dans le discours théorique : Des constats aux propositions didactiques », *LIDIL*, n° 24, pp.91–111.

Bouchauveau G., 1990, « Humour et culture sourde », *Actes du colloque Surdité–Identité–Langage ; De nouvelles pistes pour l'enfant sourd,* 7–9 juin 1990, organisé par l'ASEI (Association pour la Sauvegarde des Enfants Invalides) à l'occasion de son 40ème anniversaire, p. 35–43.

Boudreault J. & O. Raymond, 1999, « Histoire de l'interprétation et, en particulier, de l'interprétation en langue des signes », *Le Lien*, bulletin de l'AQIFLV, Montréal, hiver 1999, également, en 2000, sur le site : http://www.cvm.qc.ca/dcb/Pages/babel2.htm

Bouillon J. P., 1978, *Le compte–rendu d'une visite à Gallaudet*, 15p.

Bourcier P., R. Dewar & J. E. Roy, 1981, *Langue des Signes Québécois 1.,* Association des Sourds du Montréal–Métropolitain, Québec, Canada.

Bourcier P., R. Dewar & J. E. Roy, 1982, *Langue des Signes Québécois 2.,* Association des Sourds du Montréal–Métropolitain, Québec, Canada.

Bourcier P. & J. E. Roy, 1985, *Langue des Signes (LSQ),* Montréal.

Bourguignon L., 1976, « Le déficient auditif, possibilités de son intégration au monde de l'audition et de la parole », *Le Sourd Québécois*, 5.5., pp.8–10.

Bourjade J., 1937, *L'intelligence et la pensée de l'enfant*, coll. Nouvelle Encyclopédie Philosophique dirigée par H. Delacroix, Paris.

Bourrigault M., 1979, « La situation des établissements spécialisés accueillant des enfants déficients auditifs », dans *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs*, rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978–mai 1979, publié par le CTNERHI, pp.71–76.

Bousquet C., F. Charron & J. Saint–Germain, 1984, *Recherche sur la LSQ: Projet été Canada 84,* Association des sourds du Montréal Métropolitain, Manuscrit.

Boutet D., 2001, *Approche morpho–dynamique du sens dans la gestuelle conversationnelle,* thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université Paris 8, 523p.

Bouvet D., 1977, « Pédagogie de l'enfant sourd : compte–rendu du Symposium national sur la Langue des Signes : « Recherche et Enseignement » (tenu à Chicago du 30 mai au 3 juin 1977) », dans *Rééducation Orthophonique*, vol.15, n° 97, pp.419–441.

Bouvet D., 1977, « « Les sourds au Danemark », Exposition tenue lors du cinquième Congrès Mondial sur la surdité, Compte–rendu du Congrès et Traduction du texte de l'exposition », dans *Rééducation Orthophonique*, vol.15, n° 98, pp.513–538.

Bouvet D., 1978, « l'éducation de l'enfant sourd et l'acquisition du langage », dans *Rééducation orthophonique*, (16), 100, pp.125–132.

Bouvet D., 1979a, « Le droit de l'enfant sourd à la langue maternelle », dans *Rééducation orthophonique,* (17), 107, pp.225–240.

Bouvet D., 1979b, « Lettre ouverte aux parents qui ont des enfants sourds », dans *Rééducation orthophonique*, (17), 107, pp.255–258.

Bouvet D., 1980, *L'enfant sourd, un être de langage,* Cahiers de la section des sciences de l'éducation. Pratique et théorie, Genève, n°20, 73p.

Bouvet D., 1981a, *La parole de l'enfant sourd ; L'apport de la langue des signes dans l'accès à la communication verbale,* Thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, dirigée par O. Ducrot et présentée à l'EHESS de Paris, 313p.

Bouvet D., 1981b, « La parole de l'enfant sourd. L'apport de la langue des signes dans le processus d'appropriation du langage par l'enfant sourd », dans *Rééducation orthophonique*, (19), 121, pp.389–400.

Bouvet D., 1981c, « L'inauguration d'une classe bilingue à la Fondation Borel–Maisonny en septembre 1979 », dans « Le Bilinguisme », *Dossier constitué par l'association 2LPE à l'intention du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale.*

Bouvet D., 1981d, « Les principes sous–jacents à l'éducation bilingue de l'enfant sourd », dans *Revue Générale de l'Enseignement des Déficients Auditifs*, n°3, pp.112–118.

Bouvet D., 1982a, *La parole de l'enfant ; Pour une éducation bilingue de l'enfant sourd*, collection Le fil rouge, éd. PUF, Paris.

Bouvet D., 1982b, « Devenir un sujet bilingue : un luxe ou une nécessité ? », dans *Les cahiers de la section des sciences de l'éducation, Série Recherche*, n°2, Genève.

Bouvet D., 1982c, « L'appropriation du langage par l'enfant », *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse, 150p, éd. 2LPE, pp.2–11.

Boyer H., 1991, *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, éd. Dunod, 147p.

Boyer H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Les Topos, Ed Dunod, 104p.

Brain R., 1998, « Standards and Semiotics », *Inscribing Science ; Scientific Texts and the Materiality of Communication*, éd. de Timoty Lenoir, Stanford University Press, pp249–284.

Braffort A., 2002, « Research on Computer Science and Sign Language : Ethical Aspects », dans *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction,* I. Wachsmuth & T. Sowa Eds, Revised Papers, International Gesture Workshop GW 2001, 18–20 avril, Londres, ed. Springer pp.1–8.

Brassac Ch, 2000, *La conception située et distribuée : un point de vue de psychologue des processus cognitifs collaboratifs*, 7ème école d'été de l'ARCo, Bonas, 10–21 juillet 2000.

– Cours n° 1– « Médiation instrumentale et œuvre. Quelques références classiques en psychologie. »

– Cours n° 2– « Modèle de l'intercompréhension. Modelage de formes langagières, corporelles et matérielles. »

– Cours n° 3– « Objet et interpsychologie. Situations de co–conception en ingénierie concourante. »

Bré–Lecorre G., 2002, *L'organisation structurelle du sens en Langue des Signes Française (LSF) ; Du statut « figural » du signe standard à l'isotopie « structurelle » du discours signé*, thèse de sciences du langage, sous la direction de M. Noailly, Université de Bretagne Occidentale, Faculté des Lettres et Sciences Sociales Victor Segalen – Brest, 389p.

Brès J. & B. Vérine, 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », pp.159–170, dans Rosier L., S. Marnette & J. M. Lopez Munoz (dir.), *Faits de langue* n°19, « Discours rapporté », éd. Ophrys.

Broca P., 1870, *Histoire des progrès des études anthropologiques depuis la fondation de la société,* Compte–rendu décennal (1859–1869) lu dans la séance solennelle du 8 juillet 1869, Typographie A. Hennuyer, Paris,

Brouland J., 1855a, *Spécimen d'un Dictionnaire des Signes,* imprimerie de l'Institution Impériale des Sourds–Muets, Paris.

Brouland J., 1855b, *Explication du Tableau Spécimen d'un dictionnaire des signes du langage mimique, mettant toute personne en état de l'apprendre seule,* imprimerie de l'Institution Impériale des Sourds–Muets, Paris.

Buffon, comte de (G. L. Leclerc), 1749, *Histoire Naturelle Générale et Particulière.* Tome 3, *Du Sens de l'Ouïe*, éd. de Paris : Impr. Royale, reproduction du texte imprimé, 1995, BNF.

Bulwer J., 1644 a, *Chironomia, or the Art of Manuall Rhetorique*, London.

Bulwer J., 1644 b, *Chirologia, or the Natural Language of the Hand*, London.

Bulwer J., 1648, *Philocophus : or the Deafe and Dumbe Mans Friend*, London.

Bulwer J., 1649*, Pathomyotomia, or a Dissection of the significative Muscles of the Affections of the Minde*, London, Humphrey Moseley.

Bunders J. & L. Leydesdorff, 1987, « The Causes and Consequences of Collaborations Between Scientists and Non–Scientific Groups », in Blume S., J. Bunders, L. Leydesdorff & R. Whitley, dir., *The Social Direction of the Public Sciences. Causes and Consequences of Co–operation between Scientists and Non–Scientific Groups*, « Sociology of the Sciences, A Yearbook », vol XI, pp.331–347.

Burghard J. F., 1982, « L'environnement en milieu familial », *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse, 150p, éd. 2LPE, pp.108–110.

Burrough–Boenisch J., 1999, « International Reading Strategies for IMRD Articles », *Written Communication*, Vol. 16, n° 3, pp.296–316

Buton F., 1999, *Les corps saisis par l'Etat, L'éducation des sourds–muets et des aveugles au XIXème siècle. Contribution à la socio–histoire de l'Etat (1789–1885)*, Thèse pour le doctorat de Sciences Sociales, EHESS.

Buton F., 2001, « Le congrès de Milan, entre mythe et réalité », *Surdités*, n°4, éd. de G.E.S.T.E.S., pp.45–62.

Buton F., 2003, « Infirmité, indigence et âge. L'éducation des sourds et des aveugles (1789–1815) », dans *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX° siècle*, sous la direction d'André Gueslin et Henri–Jacques Sticker, Éditions de l'atelier/Éditions Ouvrières, pp.89–126.

Calame C. & M. Kilani, 1999, sous la direction de, *La fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie,* Éds Payot Lausanne.

Callon M., 1980, « Struggles and Negociations to Define what is Problematic and what is not ; The Socio–logic of Translation », in *The Social Process of Scientific Investigation* Eds K.D. Knorr, R. Krohn & R. Whitley, Sociology of the Sciences Yearbook 1980 Vol IV., D. Reidel Publishing Company, pp.197–219.

Callon M., 1986, « Eléments pour une sociologie de la traduction ; La domestication des coquilles Saint–Jacques et des marins–pêcheurs dans la baie de Saint–Brieuc », *L'année sociologique*, 36, pp.169-208.

Callon M., (dir.), 1988, *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, éd. La Découverte, Paris.

Callon M., 2003, «Laboratoires, réseaux et collectifs de recherche», dans Ph. Mustar & H. Penan (ed.), *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, Economica, p.693–722.

***Callon M. & J. Law, 1982**, « On Interests and their Tranformation : Enrolment and Counter–Enrolment »,* Social Studies of Science*, vol.12, pp.615–625.*

Calvet LJ, 2002, *La sociolinguistique* , Que sais–je ?, 2731, 1er édition en 1993, Puf, 127p.

Cameron D., E. Frazer, P. Harvey, B. Rampton & K. Richardson, 1992, *Researching Language. Issues of Power and Method*, éd. Routledge, London and New York.

Camic Ch. & Y. Xie, 1994, « The Statistical Turn in American Social Science : Columbia University, 1890 to 1915 », *American Sociological Review*, vol. 59, n°5, pp.773–805.

Cannon J. R., 1971, « Development of manual communication », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS,* Paris, 31 juillet–5 aout, « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, pp.289–290.

Cao X. H., 1985, « Phonologie et Linéarité. Réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine », *SELAF* n°18, numéro spécial, Paris.

Cardin J. F., R. Bédard, Raymond & R. Fortin, 1994, *Le Québec : héritage et projets,* éds. HRW, Laval.

Caron M., 1995, « Modèles linguistiques et modèles psycholinguistiques », *Cahiers de l'ILSL* n° 6, « Fondements de la recherche linguistique : perspectives épistémologiques », éd par M. Mahmoudian, Université de Lausanne, pp.131–146.

Casper M. J. & M. Berg, 1995, « Constructivist Perspectives on Medical Work : Medical Pratices and Science and Technology Studies. Introduction », *Science, Technology, & Human Values*, vol.20, n°4, automne 1995, pp.395–407.

Castaneda M., 2002, « Un pas, un geste, un instant magique »,*Granma Internacional*, édition numérique : http://www.granma.cu/frances/abril02–4/17danza–f.html

Ceserani Giovanna, 2003, « Andrea de Jorio. Gesture in Naples and Gesture in Classical Antiquity. A Translation of La mimica degli antichi investigata nel gestire napoletani with introdution and notes by Adam Kendon. First published in 2000. », dans *Bryn Mawr Classical Review* 2003.03.34.

Chappey J. L., 2002, *La Société des Observateurs de l'homme (1799–1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, éd. Société des études robespierristes, Paris, 573p.

Charrow V., 1974, « Deaf English. An investigation of the written English Competence of deaf adolescents », *Technical Report* n° 236, Psychology and education series, Institute for Mathematical Studies in the Social Sciences, Stanford University, Stanford, California, 157p.

Chaussier fils & Morin, éd., 1838, *Nouveau Manuel du physionomiste et du phrénologiste, ou les caractères dévoilés par les signes extérieurs. Ouvrage posthume de Lavater et du professeur Chaussier,* « publié et mis au niveau de la science par MM. Chaussier fils et Morin. Ouvrage orné de figures originales et de plusieurs specimen de l'écriture de Lavater », édité par Encyclopédie–Roret, Paris.

Chauvière M., 2000, « Critiques oubliées et réactions contrastées à la loi de 1975 », *L'institution du handicap ; Le rôle des associations*, sous la direction de Catherine Barral, Florence Paterson, Henri–Jacques Stiker, Michel Chauvière, éds des Presses Universitaires de Rennes, 415p, pp291–302.

Chemla, K.,1995, « Histoire des sciences et matérialité des textes. Proposition d'enquête », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, n°1, pp.167–180.

Chevalier J.C., 1992, « Philologues et linguistes dans leurs institutions », *Communications* n° 54 intitulé « Les débuts des sciences de l'homme », éd. Seuil, pp.149–160.

Chevalier E., 1889, *De l'assistance dans les campagnes : indigence, prévoyance, assistance,* not. Chap XVI « L'éducation des infirmes. Jeunes aveugles et sourds–muets », pp.264–272, éd.de Paris : A. Rousseau.

Chiss J. L. & C. Puech, 1997, *Fondations de la linguistique ; Études d'histoire et d'épistémologie*, éds. Duculot.

Christin A. M., 1995, *L'image écrite ou la déraison graphique*, éd. Flammarion.

Clarke A. E., 1990, « A Social Worlds Research Adventure. The Case of Reproductive Science », dans S. E. Cozzens & T. Gieryn (dir.), *Theories of Science in Society*, Indiana Press University, Bloomington, pp.15–42.

Clarke A. E. & J. H. Fujimura, éds, 1996a, *La matérialité des sciences. Savoir–faire et instruments dans les sciences de la vie,* traduction de F. Bouillot, avec la collaboration d'E. Hermant (éd. anglaise de 1992), éd. Syntélabo Groupe.

Clarke A. E. & J. H. Fujimura, 1996b, « Quels outils ? Quelles tâches ? Quelle adéquation ? » dans *La matérialité des sciences ; Savoir–faire et instruments dans les sciences de la vie*, Clarke A. & J. Fujimura EDS, traductionde F. Bouillot avec la collaboration d'E. Hermant, (édition anglaise en 1992), Synthélabo Groupe, pp.17–68.

Clerget L., 1980, « Rapport sur les travaux du groupe du « Dictionnaire de la Langue des Signes », *Congrès de Dourdan , 30 novembre 1980*, ALSF, 62p, pp.29–30.

Cochain B. et N. Peuty, 1978, *Essai sur l'évolution de la langue des signes*, Mémoire pour le Certificat de Capacité orthophonique, Paris.

Colin D., 1978, *Psychologie de l'enfant sourd,* éd. Masson, Paris, 95p.

Colletta J. M. & A. Millet, 1999 « Gestualité référentielle des entendants et LSF. Des matrices communes », dans *Actes du Colloque International des Linguistes*, Paris, 1997, reproduit dans A. Millet, 1998, *Orthographe et écriture ; Langage et surdité ; Sysntèmes, représentations, variations,* Vol.2 : publications ::« Doc 23 », 10p.

Colleyn J. P., 1999, « L'image d'une calebasse n'a pas le goût de la bière de mil ; L'anthropologie visuelle comme pratique discursive », *Réseaux* n° 94, pp.23–42.
Collins H. M. & R. Evans, 2002, « The Third Wave of Science Studies : Studies of Expertise and Experience », *Social Studies of Science*, vol.32, n° 2, pp.235–296.
Companys E. & Ph. Sero–Guilhaum, 1984, « La transcription alphabétique de la langue des signes », dans *Cours et Études contrastives et appliquées de Vincennes*, n° 39, Université Paris 8, 54p.
Condillac É. B. de, 1746, *Essai sur l'origine des connoissances humaines: ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement*, Reprod. de l'éd. d'Amsterdam : P. Mortier, 1746.
Condillac É. B. de, 1754, *Traité des sensations,* Reproduction. de l'éd. de Londres ; Paris : Barrois aîné, 1788.
Condillac É. B. de, 1775, *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme, aujourd'hui S.A.R. l'infant D. Ferdinand, duc de Parme, Plaisance, Guastalle*, Tome Premier, *Grammaire*, À Parmes, De l'Imprimerie Royale.
Condillac É. B. de, 1780, *La logique, ou Les premiers développements de l'art de penser ; Ouvrage élémentaire, que le Conseil prépofé aux Ecoles Palatines avoit demandé, & qu'il a honoré de fon approbation.,* éd. de Paris : L'Esprit : Debure l'aîné, 105p.
Copans J., 2002, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie,* Collection 128, n°124, 1er édition en 1996, Nathan université.
Copans J. & J. Jamin, 1994, *Aux origines de l'anthropologie française*, , 2ème éd, Ed Jean–Michel Place.
Conté P., 1931, *Traité d'écriture de la danse,* réédité sous le titre *Écriture de la danse théâtrale et de la danse en général*, Niort, Paris.
Copineau A., 1774, *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues,* Ruault, Paris.
Corrado A. & J. Grémion, 1975–1977, *Le monde du sourd; (Introduction); «Mon corps est ma voix »,* Document réalisé à l'occasion des rencontres organisées par Radio France – INA avec le concours du GALF et sous les auspices de l'UER : « L'Homme d'aujourd'hui dans la société sonore »; « Musique à voir », avec le Théâtre des sourds de Vincennes, le 16 dec 1977.
Cottegnies L., 2002, « Codifying the Passions in the Classical Age : a few reflections on Charles Le Brun's scheme and ist influence in France and in England », *Études Epistémé*, n° 1.
Court de Gébelin A. de, 1774, *Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*, 9 volumes, publiés entre 1773 et 1782, éd. de l'auteur, Paris.
Cramer T., 1971, « The family situation for the deaf children », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, p287–288.
Crespo M. & N. Paquette, 1978, *Le déficient auditif à la polyvalente : le défi de l'intégration. Une recherche évaluative sur l'expérience de l'école polyvalente Lucien Pagé,* Service de l'adaptation de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Québec, Canada.
Croneberg C.G., 1965, « Sign Language Dialect », in Stokoe & al*., A Dictionary of American Sign Language*, Washington, D.C., Gallaudet Press, Appendix D.
Croneberg C.G., 1965, « The Linguistic Community », in Stokoe & al*., A Dictionary of American Sign Language*, Washington, D.C., Gallaudet Press, Appendix C, pp.297–311
Crowder E. M., 1996, « Gestures at Work in Sense–Making Science Talk », *The Journal of the Learning Sciences*, Vol. 5, n° 3, Special Issue : Collaborative Learning : Making Scientific and Mathematical Meaning with Gesture and Talk.
Cuche D., 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales*, éd. La découverte.
Cuif F., 1979, *Une sourde française au Gallaudet College*, 87p.
Culioli A., C. Fuchs & M. Pêcheux, 1970, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage,* éd. Dunod, Paris.
Cuxac C., 1981, « Congrès de Dourdan », *Coup d'œil* n° 26, janv.– fev., pp.1–7.
Cuxac C., 1982, « Vivre une situation de bilinguisme : le cas des sourds », *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse, 150p, éd. 2LPE, pp.12–19.
Cuxac C., 1983, *Le langage des sourds*, éd. Payot, 202p.
Cuxac C., 1985e, sous la coordination de, « Autour de la LS » *Journée d'études* n° 10, 4 juin 1983, U.E.R de Linguistique générale et Appliquée, Université René Descartes, Paris.
Cuxac C., 1989, « Le congrès de Milan », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.100–111.

Cuxac C. 1993, «La langue des signes : construction d'un objet scientifique », dans *Psychanalystes* 46/47 « La parole des sourds; Psychanalyse et Surdités », p.97–121.
Cuxac C., 1999, « Arguments pour une éducation bilingue de l'enfant sourd », dans *Les rencontres de Saint–Jacques,* « La LSF : son enseignement », samedi 10 avril 1999, éd. INJS, Paris, pp.27–36.
Cuxac C., sous la direction de, 2002, *Projet LS–Colin. Rapport de fin de recherche*, Projet n° LACO 39, programme cognitique 2000–2002, Ministère de la recherche, avec la participation de C. Cuxac, A. Braffort, A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, I. Fusellier, R. Gherbi, G. Jausions, G. Jirou, F. Lejeune, B. Lenseigne, N. Monteillard, A. Risler, M. A. Sallandre, 55p.
Cuxac C., 2003, « La langue des signes est–elle une langue ? Petite histoire d'une grande question », *Langue française* n°137, février 2003, pp.3–11.
Cuxac C., 2004, « La Mimographie de Bébian : finalité et destin d'une écriture de la LSF », dans *Surdités* n°5–6, « Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des Signes Française », pp.80–95.
Cuyer E., 1902, *La mimique*, éd. O. Doin, 366p.
Dagron J., 1996, « Représentations sociales de la surdité », dans B. Virole éd., *Psychologie de la surdité*, éd. DeBoeck, pp.233–246.
Dagron J., 1999, *Sourds et soignants, deux mondes, une médecine,* éd. In Press, Paris, 173p.
Dalle P., 2003, « La place de la langue des signes dans le milieu institutionnel de l'éducation : enjeux, blocages et évolution », *Langue Française* n°137, février 2003, pp.32–59.
Dalle P., 2006, « Conception d'applications d'analyse d'image. Modélisations et environnements de développement », document ppt, *SCATI*, 2 mars 2006, 54p.
Dalle S., 1996, *Les familles qui ont fait le choix de la langue des signes*, Maîtrise de Sociologie, sous la direction de Cl. Rivals**,** Université Toulouse 2.
Dalle S., 1997a, « Un bilinguisme familial particulier », *Signes de vie*, Revue du GERS, n°18, Avril–Juin 1997, pp.8–10.
Dalle S., 1997b, « Rapports aux sourds et à la langue des signes au Congo–Brazzaville », *rapport de stage de DEA au Congo–Brazzaville*, Janvier 1997, UTM, Toulouse.
Dalle S., 1997c, *Recherches et imaginaires sur les signants,* mémoire de DEA de sociologie, sous la direction d'A. Sauvageot, Université Toulouse 2.
Dalle–Nazébi S., 2000, « Parcours de famille dans le bilinguisme », dans *Surdités*, revue internationale, n°3 « Familles, Fratries », décembre 2000, pp.29–46.
Dalle–Nazébi S., 2004, « Enfants sourds, fratrie entendante et langue des signes ; Les processus de transmission culturelle en question », Conférence organisée par *IRIS, Études&Recherches*, Salle du Sénéchal, Toulouse, le 27 mars 2004,
http://www.lesiris.free.fr/EetR/Sociologie/sociologie.html
Dalle–Nazébi S., 2005, « Sourds et entendants au travail en LSF. Les usages visuels d'internet à WebSourd », dans Aznar G., P. Dalle, S. Dalle–Nazébi, B. Garcia, F. Gianni, K. Grande, B. Lenseigne, H. Mercier, 2005, *Usages de l'internet ; WebSourd* , Compte rendu de fin de recherche, financée par le ministère de la Recherche, Décision d'aide numéro 04 L 152, juillet 2004–juillet 2005, « étude sociologique, sous–projet 3 ».
www.irit.fr/~Hugo.Mercier/wiki/media/rapport_usages.pdf
Dalle–Nazébi S., 2006, « Le travail d'images vidéos publiées. Enjeux scientifiques et politiques d'une mise en scène », Ph. Hert & M. Paul–Cavallier, (dir)., *Sciences et frontières*, EME Interéditions, Belgique.
Dalle–Nazébi S., B. Garcia & S. Kerbourc'h, 2005, « Vers une redéfinition du « territoire » : lieux et réseaux de transmission de la Langue des Signes Française (LSF) », communication au colloque *Politique linguistique et enseignement des Langues de France,* organisé par l'AULF, Toulouse : jeudi 26 et vendredi 27 mai 2005,
http://www.lesiris.free.fr/EetR/Sociologie/sociologie.html
Dalle–Nazébi S. & N. Lachance, 2005, « France et Québec devant la diversité culturelle. Les politiques à l'épreuve de la surdité », *Lien Social et Politiques* « Identités : attractions et pièges », pp.143–154.
Dandurand P.& M. Fournier, en coll. L. Bernier, 1980, « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol.12, n°2, pp.101–131.
Darses F., P. Falzon, 2002, « La conception collective : une approche de l'ergonomie cognitive », dans *Coopération et conception*, sous la direction de G. de Terssac et E. Friedberg, Octares Edition, (1ère éd. En 1996), pp 123–136.

Darses F., P. Falzon & Robert, 1993, « Cooperating Partners : Investigating Natural Assistance », in G.Salvendy & M.J.Smith (Eds), *Human–Computer Interaction : Software and Hardware Interfaces*, New York, Elsevier.

Darwin Ch., 1872, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, traduction et éd. Paris, 1890: C. Reinwald & Cie.

Daston L. & P. Galison, 1992, « The Image of Objectivity », *Representations* 37, pp. 67–106.

De Busscher P.O., 1997, « Les enjeux entre champ scientifique et mouvement homosexuel en France au temps du sida », *Sociologie et Société*, vol. XXIX , n°1, printemps, pp.47–60.

Decondé G., 1982, « La place et la formation du professeur entendant », *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse, 150p, éd. 2LPE, pp.72–73.

Decourchelle D., 1994a, « Ethnologie et surdité ou ce que l'on entend par langage », *Journal des anthropologues*, vol. 57–58, « L'anthropologue face a la langue », pp.41–52.

Decourchelle D., 1994b, « Surdité, langage et identité. La nouvelle donne des jeunes générations », *Sciences sociales et santé*, vol 12 (3), « Anthropologie de la maladie: nouveaux lieux, nouvelles approches », pp.101–128.

Decourchelle D., 1998, *Avant j'étais sourd de naissance : surdités. Logiques identitaires d'un contrôle social. Exemples d'adolescents sourds dans le département de la gironde (France)*, thèse d'ethnologie, sous la direction de C. Raynaut, Bordeaux 2.

Degenne A. & M. Forsé, 1994, *Les réseaux sociaux*, éd. Armand Colin, Paris.

De Gérando J. M., 1800, *Des signes et de l'Art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels*, éd. de Paris : Goujon fils : Fuchs : Henrichs.

De Gérando J. M., 1827, *De l'éducation des sourds–muets de naissance*, éd. de Paris : Méquignon l'aîné père.

De Gérando J. M., 1839, *De la Bienfaisance Publique (2). Des institutions relatives à l'éducation des Pauvres*, édition de Paris : Renouard.

De Jorio A., 1832, *La mimica degli anticho investigata nel gestire napoletano*, Naples, Fibreno.

Delacroix H., 1918, « Psychologie du langage », *Revue Philosophique de la France et de l'Etranger,* 1918 année 43, Janv–Juin, n°1–6, 85, pp1–27.

Delalande A., 1971, "Intégration de l'enfant sourd au milieu scolaire normal", *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 août, « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p., p255–259.

Delaporte Y., 1994/1995, « Qu'est–ce qu'un Fitmat ? Compétence et production synthématique dans la terminologie lapone du renne », *Meridies*, n°19–22, *« Hommages à Jeanine Fribourg »,* pp.29–49.

Delaporte Y., 1995, « La figure de l'interprète dans le folklore sourd », *Signes de vie*, n° 9, pp.15–16.

Delaporte Y., 1998a, « Hériter et transmettre dans la pensée sourde », dans *Psychologie Clinique*, nouvelle série n° 6, hiver 1998 « Surdités, tache aveugle », sous la direction de M. Dethorre et de Cl. Wacjman, éd. L'Harmattan, Paris, pp.51–62.

Delaporte Y., 1998b, « Des noms silencieux. Le système anthroponymique des sourds français », dans *L'Homme, Revue française d'anthropologie*, n° 146, pp.7–45.

Delaporte Y., 1999, « Le rire sourd ;Figures de l'humour en langue des signes », dans E. Daphy et D. Rey–Hulman éds., *Paroles à rire*, INALCO, Paris, pp.233–262.

Delaporte Y., 2000a, « Tu es sourde comme nous ! Constructions identitaires dans les établissements spécialisés pour enfants sourds », dans Djamila Saadi–Mokrane (éd.), *Sociétés et cultures enfantines*, éds. du Conseil scientifique de l'université Charles–de–Gaulle, Travaux et recherches, Lille, pp.123–132.

Delaporte Y., 2000b, « Être sourd dans un monde entendant : destin, rencontre, transmission et rupture », dans *Ethnologie Française*, juillet–septembre 2000, n° 3, « Envers et revers de la transmission », éd. Puf, pp.388–400.

Delaporte Y., 2001, « La question étymologique en langue des signes : méthodes de recherche », Communication aux journées ARILS, 16 mars 2001.

Delaporte Y., 2002a, « La question sourde », dans *« Moi, Armand, né sourd et muet… »*, Armand Pelletier & Yves Delaporte, Livre II., XX pp.255–377.

Delaporte Y., 2002b, *Les sourds, c'est comme ça,* éds de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 398p.

Delaporte Y., 2003, « Deux siècles d'histoire de la langue des signes française : les tendances évolutives », communication au colloque *La linguistique de la LSF : recherches actuelles*, 23–24 sept, Lille.

Delaporte Y. & E. Daphy, 1999, « Où sont les spécialistes ? À propos de certains articles dits de vulgarisation », texte de leur présentation orale, le 20 mai 1999, lors de la *Journée d'étude « Questions d'ethnologie »*, Laboratoire d'Anthropologie Urbaine, CNRS, Ivry–sur–Seine.

Delassise M. 1978, *L'enfant sourd du XIX° siècle à nos jours : éducation et devenir. Étude historique, sociale et démographique d'un groupe minoritaire*, Doctorat de 3° cycle d'Histoire économique, sociale et démographique, Université de Lyon 2.

Deleau M., 1978, *Imitation des gestes et représentation graphique du corps chez les enfants sourds ; Contribution à l'étude du rôle du langage dans le développement des conduites représentatives,* Monographies françaises de psychologie, CNRS, Paris.

Deletra C., 1995, *« Je n'entends pas sa voix, mais je vois sa parole », ou parents sourds, enfant entendant : quelle communication ?,* Mémoire de licence, Université de Fribourg, Genève.

2LPE, 1982, *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse, éd. 2LPE, 150p.

2LPE–Vannes, 1984, « Réflexions sur la LSF. Démarche scientifique », *2LPE–Études & Recherches,* pp.51–58.

Demerson G., 1973, Edition, note, préface, *Rabelais, Œuvres Complètes*, éditions du Seuil, Paris.

Descartes R. 1637, *Le discours de la méthode*, paru chez Jean Maire, repris dans *Descartes, Œuvres philosophiques*, Tome 1, édition de F. Alquié, Classiques Garnier, 1963, (réimprimé en 2001).

Descartes R. , 1641, *Les méditations*, paru en latin chez Michel Soly à Paris, traduit dans *Descartes, Œuvres philosophiques*, Tome 2, édition de F. Alquié, Classiques Garnier, 1963, (réimprimé en 2001).

Desloges P., 1779, *Observations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets publié en 1779 par M. l'abbé Deschamps, chapelain de l'Eglise d'Orléans***,** Ed. Amsterdam, reproduit dans *Coup d'Œil,* Suppl. n°3 du n°43, 1985 et Suppl. n°2 du n°44, 1986, CEMS.

Désirat Cl., 2000, « Le programme des idéologues », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp.263–279.

Devereux G., 1949, **« Some Mohave Gestures », *American Anthropologist*, LI, pp.325–326.**

Devereux G., 1980, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, éd. Flammarion, Paris, (éd. Originale en 1967), 474p.

Devillard J., 1991, *La communication scientifique entre spécialistes : Le cas de six revues de référence anglo–américaines en science économique*, Toulouse I–Le Mirail, mémoire de thèse. 427p.

Devillard J. & L. Marco, 1993, *Écrire et publier dans une revue scientifique*, Les Éditions d'Organisation, Paris, (coll. Méthod'Sup),127p.

Dewar R., 1974, « La rentrée des classes », *Le Penser du Sourd*, 4.1.p.3.

Dias N. & B. Rupp–Eisenreich, 2000, « Le rapport à l'anthropologie physique », *dans Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp.279–294.

Diderot D., 1751, *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, dans *Le Rêve de d'Alembert et autres écrits philosophiques. Préface, commentaires et notes de Jacques et Anne–Marie Chouillet.,* Le livre de poche, Librairie Générale Française, 1984. Une autre édition a également été consultée, notamment pour ses notices préliminaires : *Œuvres complètes de Diderot*, édition établie par J. Assézat, Garnier Frères, Libraires–éditeurs, Paris, 1875, réimprimé en 1966, Nendeln, Liechtenstein.

Doyer J., 1992, *Analyse des besoins de formation sur la communication en langage visuel*, Rapport de recherche sous la direction de C. Pelletien, Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Octobre 1992, Québec.

Dreyfus H. & P. Rabinow, 1982–1983, *M. Foucault. Un parcours philosophique*, trad. française de 1984, éd. Gallimard, Paris.

Drouin A. M., 1992, « Un objet mal défini dans une science sans nom », *Communications* n°54 intitulé « Les débuts des sciences de l'homme », éd. Seuil, pp.263–288.

Duchet M., 1995, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, postface de C. Blanckaert, éd. Albin Michel.

Dumas G., 1933, « Les mimiques », Livre III du *Nouveau Traité de Psychologie*, Tome III, « Les associations sensitivo–motrices », dirigé par G. Dumas, éd. PUF, pp295–362.

Durkheim E., 1893, *La division sociale du travail*, éd. 1986, Puf.

Dye M., B. Woll & A. Baker, 1998, « Psycholinguistics and Iconicity: Implications for Transcription Databases », *groupe de travail INTERSIGN*, Leiden,
http://www.sign–lang.uni–hamburg.de/intersign/Workshop2/DyeWollBaker/DyeWollBaker.html

Eastman G., 1983**, « From Student to Professional: A Personal Chronicle of Sign Language », dans *Sign Language and the Deaf Community; Essay in honor of W.C. Stokoe*, Edited by Ch. Baker & R. Battison, éd. NAD, pp.9–32.**

Eisenstein, E. I., 1991, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, éd. La Découverte, Paris.

« Epheta », 1971a, « Expérience d'une vie communautaire entre sourds et entendants : première étape de l'insertion dans la société », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, p564–566.

« Epheta », 1971b, « Les parents dans le cadre d'une communauté sourds–entendants », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, pp.691–693.

Epstein S., 1992, « Une science démocratique ? Le mouvement AIDS et la construction contestée du savoir », Futur Antérieur, 12–13 : 1992/4–5, traduction de C. Gaudin, mise en ligne en 2004 sur http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=867

Epstein S, 1993, *Impure Science : Aids, Activism, and the Politics of Knowledge,* Ph.D. University of California Berkeley, édition UMI–Dissertation–Services, Michigan, 1995, 2 tomes.

Epstein S., 1995 ,« The Construction of Lay Expertise : AIDS Activism and the Forging of Credibility inthe Reform of Clinical Trials *», Science, Technology and Human Values*, vol.20, N°4, Autumn 1995, pp.408–437

Eshkol N. & A. Wachmann, 1958, *Movement Notation*, éd. Weidenfeld and Nicholson, London, U.K.

Etzkowitz H. & L. Leydesdorff, (eds), 1997, *Universities and the Global Knowledge Economy. A Triple Helix of University–Industry–Governement Relations*, Pinter, London and Washington.

Etzkowitz H., 2003, « Innovation in Innovation : the Triple Helix of University–Industry–Government Relations », *Social Science Information/ Information sur les Sciences Sociales*, 42 (3), pp.293–337.

Fant L., 1964, *Say it with Hands*, Washington, DC, Gallaudet College Press.

Fant L., 1983, « Drama and Poetry in Sign Language : A Personal Reminiscence », dans *Sign Language and the Deaf Community; Essay in honor of W.C. Stokoe*, Edited by Ch. Baker & R. Battison, éd. NAD, pp.193–200.

Fédération Régionale des Sourds de l'Ouest, 1977, « Les problèmes de sourds adultes dans le monde entendant », enquêtes présentées lors du *Congrès d'Angers*, 8 & 9 oct. 1977.

Férey N., P.E. Gros, J. Hérisson, & R. Gherbi, 2004, « A Distributed Multimedia Database Visualization within an Immersive Environment for Bioinformatics », *Proceedings of the IEEE 6th International Symposium on Multimedia Software Engineering*,. December 13–15 2004, Florida International University, Miami, FL, USA

Ferguson Ch. A., 1959, « Diglossia » *Word* 15, pp.325–340.

Ferguson E., 1985, « La fondation des machines modernes : Des dessins », *Culture Technique* 14, pp.183–207.

Ferrand abbé, 1787 (vers), *Dictionnaire des Soruds–Muets,* publié en 1897 par le Dr J.–A. A. Rattel, J.–B. Baillière et fils Librairies, Paris.

Feuillet R. A., 1700, *Chorégraphie ou l'art de décrire la danse, par caractères, figures, et signes démonstratifs,* Paris.

Figert, A. E. & T. F. Gieryn,1990, « Ingredients for a Theory of Science in Society : O–Rings, Ice Water, C–Clamp, Richard Feynman, and the Press », dans S. Cozzens & T. F. Gieryn, *Theories of Science in Society*, Indiana University Press, Bloomington, pp.67–97.

Fleck L., 1935, *Genesis and Development of a Scientific Fact*, Chicago University Press, Chicago.

Fletcher R., 1895, « Colonel Garrick Mallery, U.S.A. », *American Anthropologist*, January 1895, Vol.8, pp.79–80.

Fløttum K., 2003a, « Personal English, indefinite French and plural Norwegian scientific authors? Pronominal author manifestation in research articles », *Norsk Lingvistisk Tidsskrift*, 21(1),pp.21–55.

Fløttum K., 2003b, « Polyphony and bibliographical references », dans K. Fløttum & F. Rastier (Eds.), *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*. Oslo: Novus, 97–119.

Fløttum K., 2005, « The self and the others : polyphonic visibility in research articles », *International Journal of Applied Linguistics*, 15 (1), pp.29–44.

Fontenelle B. Le Bovier de, 1707, « Diverses observations de physique générale », *Histoire de l'Académie royale des sciences,* année MDCCIII, Amsterdam, G. Kuyper.

Foucault M., 1966, *Les mots et les choses,* éd. Gallimard.

Foucault M. 1969, *L'archéologie du savoir*, Bibliothèque des Sciences Humaines, Ed Gallimard.

Foucher Mr, 1971, « Rôle des associations de parents d'élèves déficients auditifs dans les structures éducatives et dans leur évolution », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, pp.707–709.

Fournier Ch., 1991, «Interprétation : le rôle et la formation des interprètes », *Actes du colloque Franco–Américain « Les Sourds dans la Société ; Éducation et Accès »*, 16–18 octobre 1991, Paris, organisé et édité par la Fondation Franco–Américaine, Paris et la French– American Foundation, New York, pp.137–147.

Fournier M., A. Germain, Y. Lamarche & L. Maheu, 1975, « Le champ scientifique québécoise : structure, fonctionnement et fonctions », *Sociologie et sociétés*, vol.7, n°1, pp.119–132.

Fournier M., M. Trépanier, coll. De S. Girard, 1985, « La sociologie dans tous ses états », *Recherches sociologiques*, vol.XXVI, n° 3, p.417–443.

Fourniols J.C., 1971, « Le rôle complémentaire de la famille dans l'éducation de l'enfant déficient auditif », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, pp.662–664.

Fraenkel B., 2001a, « La résistible ascension de l'écrit au travail », dans A. Borzeix & B. Fraenkel (coordination), *Langage et Travail ; Communication, cognition, action*, CNRS Communication, éd. CNRS, pp.113–142.

Fraenkel B., 2001b, « Enquêter sur les écrits dans l'organisation», dans A. Borzeix & B. Fraenkel (coordination), *Langage et Travail ; Communication, cognition, action*, CNRS Communication, éd. CNRS, pp.231–262.

Friedman L. A., 1975, « Space, Time and Person Reference in ASL », *Language* n° 51, pp.940–961.

Frishberg N., 1975, « Arbitrariness and Iconicity : Historical Change in American Sign Language », *Language*, 51, pp.696–719.

Frishberg N., 1976*, Some Aspects of the Historical Development of Signs in American Sign Language*, Doctorat, University of California, Berkeley

Fuchs C. & S. Robert, 2002, « Langage et cognition », dans *Cognitique 1999/2000, Action Concertée Incitative ; Résumés des projets de recherche soutenus*, Rapport sur cet axe de recherche, dans le cadre de l'appel à projets gouvernemental en sciences cognitives, éd. Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche & le ministère délégué recherches et nouvelles technologies, Paris, pp.239–241.

Fujimura J. H., 1986, *Bandwagons in Science : Doable Problems and Transportable Packages as Factors in the Development of the Molecular Genetic Bandwagon in Cancer Research*, Ph. D. doss. University of California, Berkeley.

Fujimura J. H., 1987, « Constructing Doable Problems in Cancer Research : Articulating Alignment », *Social Studies of Science* 17, pp.257–293.

Fuller S., 1991, « Disciplinary Boundaries and the Rhetoric of the Social Sciences », *Poetics Today*, vol.12, n°2, pp.301–325.

Fusellier–Souza I., 2001, « La construction de références temporelles dans les langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds vivant exclusivement en entourage entendant », Journées d'études 23–24 novembre 2001, *Recherches sur les langues des signes*, Université Paul Sabatier, Toulouse, pp.123–140, et Version originale, orale, sur VHS, enregistrement IRIS–Études & Recherches, Toulouse.

Fusellier–Souza I., 2004, *Sémiogenèse des langues des signes. Étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens,* Thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université de Paris 8.

Gache C., 2000, « Les enfants entendants de parents sourds devenus interprètes », *Surdités*, revue internationale, n° 3, « Familles, Fratries », pp.12–27.

Gache P.& P. Herrier, 1994, « Les rapports interethniques à l'école », *Dossier de Deug de Sociologie*, sous la direction de J. Thoemmes, Université Toulouse 2.

Gadet F., 2003, « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », *Texto !* (en ligne), juin–sept. 2003, 11p., http://www.revue–texto.net//Inedits/Gadet_Principes.html

Galazzi E., 2000, « L'association phonétique internationale », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp499–516.

Galison P., 1997, « The Trading Zone : Coordinating Action and Belief », in *Image and Logic : Instruments and Arguments in Twentieth Century Physics*, Chicago University Press, Chicago, pp.137–160.

Galison P. & D. J. Stump (éds), 1996, *The Disunity of Science: Boundaries, Contexts, and Power*, Stanford

University Press.
Garcia B, 1995a, Ed, *Ecrits sur la langue des signes française*, Paul Jouison, L'Harmattan, 250p.
Garcia B., 1995b, « Présentation », dans *Ecrits sur la LSF*, P. Jouison, éd de B. Garcia, L'Harmattan, p13–24.
Garcia B., 1997, « Enjeux d'une écriture des langues des signes : un dialogue intersémiotique » dans *Lidil* n°15, Revue de linguistique et de didactique des langues, « Langues gestuelles : quels enjeux pour les sourds ? », Université Stendhal de Grenoble, pp.31–51.
Garcia B. 2000, *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la Langue des Signes Française (LSF), Les travaux de Paul Jouison*, Doctorat de Linguistique, Paris V sous la direction de F.François.
Garcia B., 2001, « Contribution à une mise en perspective historique de la construction scientifique des « langues des signes » (LS) », Journées d'études 23–24 novembre 2001, *Recherches sur les langues des signes*, Université Paul Sabatier, Toulouse, pp.7–15 et Version originale, orale, sur VHS, enregistrement IRIS–Études & Recherches, Toulouse.
Garcia B., 2004, « Une dimension de trop pour l'écriture ? Questions posées au support par la formalisation graphique de langues visuo–gestuelles », dans *L'écriture entre support et surface : pour un dépassement de la problématique traditionnelle des écritures*, Actes du colloque de Limoges (20–21 novembre 2003), Arabyan M. et Klock–Fontanille I (éds), L'Harmattan, coll. « Sémantiques », Paris, pp.167–180.
Garcia B., 2005, « LSF : quelles conditions pour quelles formes graphiques ? », *Rapport auprès de la DGLFLF*, Ministère de la Culture et de la Communication, (phase 2003–2004), 60 p.
Garnier F., 1989, *Le langage de l'image au Moyen–Âge*, T. II, Le Léopard d'or.
Garrety K., 1997, « Social Worlds, Actor–Networks and Controversy : The Case of Cholesterol, Dietary Fat and Heart Disease », *Social Studies of Science*, Vol. 27, n° 5, oct 97.
Genest S & J. Copans, 2000, sous la direction de, « Terrains d'avenir », *Anthropologie et Sociétés*, vol.24, n° 1.
Gerhold S., 2000, « You Say Tomato… Sociolinguistic Variation in American Sign Language », *Research Gallaudet*, Spring 2000, pp.1–5.
Gerson E. M., 1983, « Scientific Work and Social Worlds », *Knowledge : Creaction, Diffusion, Utilization,* vol.4, n° 3, pp.357–377.
Ghasarian Ch., 2002, « Sur les chemins de l'ethnographie réflexive », dans Ch. Ghasarian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive ; Nouveaux terrains, nouvelle pratiques, nouveaux enjeux*, éd. Armand Colin, Paris, pp.5–33.
Gibbons M., C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwartzman, P. Scott & M. Trow, 1994, *The New Production of Knowledge ; The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Sage Publications, Londres.
Gieryn T. F., 1983, « Boundary–Work and the Demarcation of Science from Non–Science : Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists », *American Sociological Review*, vol.48, pp.781–795.
Gillot D., 1998, *Le Droit des Sourds.115 propositions,* Rapport au premier ministre, France, 97p.
Gineste T., 1993, *Victor de l'Aveyron. Dernier enfant sauvage, premier enfant fou,* éd. Pluriel, Paris, 510p.
Gingras Y., 1991, « L'institutionnalisation de la science en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et Sociétés*, vol. 23, n°1, pp.41–54.
Girod M., R. Benelhocine & A. Vourc'h, 1990, Analyse linguistique de la LSF*, colloque international sur la langue des signes, Poitiers, document de communication, 9p.*
Giugni M. & F. Passy, 1997, Histoire des mobilisations politiques en Suisse*, éd. L'Harmattan, Suisse.*
Godin B., 1998, « Writing Performative History : The New New Atlantis ? », *Social Studies of Science*, vol.28, n° 3, pp.465–483.
Godin B. & M. Trépanier, 2000, « Présentation. La science : nouvel environnement, nouvelles pratiques ? », *Sociologie et Sociétés*, vol.32, n° 1, pp.11–15.
Goffman E., 1963*, Stigmate ; Les usages sociaux des handicaps*, traduction française, éd. de Minuit, Paris.
Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, traduction française, éd. de Minuit, Paris.
Goffman E., 1991, *Les Cadres de l'expérience,* éds. de Minuit, Paris.
Goldin–Meadow S., 1991, « When does Gesture Become Language ? A Study of Gesture Used as a Primary Communication System by Deaf Children of Hearing Parents », dans K. Gibson & R. Ingold éds., *Tools, Langage and Cognition in human Evolution*, Cambridge University Press, Cambridge, pp.63–85.
Goldin–Meadow S., 2003, *Hearing Gesture : How Our Hands Help Us Think,* Harvard University Press.
Goodwin Ch., 1994, « Professional Vision », in *American Anthropologist*, 96 (3), pp.606–633.

Goodwin Ch., 2002, « Time in Action », *Current Anthropology* 43, Supplément August – October 2002 – Special issue « Repertoires of Timekeeping in Anthropology », pp.19–35.
Goodwin Ch., C. LeBaron, T. Koschman, A. Zemel, G. Dunnington, 2005, « Multimodal Apprencticeship in Vascular Surgery », Communication du *Symposium International « Artefacts & Collectifs »*, Lyon, 4–6 juillet 2005, Institut National du Travail
Goodwin M.H. & C., 1997, « La coopération au travail dans un aéroport », *Réseaux*, n° 85, sept. Oct., éd. CENT, Paris, pp.129–162.
Goody, J., 1979, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Traduction de J. Bazin et Alban Bensa, Les éditions de Minuit, Paris. (1ère édition en 1977).
Gorouben A.K., 1979, *Du geste à la parole ; Essai de recherche sur le bilinguisme dans la première enfance de l'enfant sourd sévère et profond à travers l'observation de quelques enfants sourds de parents sourds*, Mémoire pour le Certificat de Capacité orthophonique, Paris VI.
Gossel P., 1996, « Le besoin de méthodes standard : le cas de la bactériologie américaine », dans *La matérialité des sciences. Savoir–faire et instruments dans les sciences de la vie*, Clarke A. et J. Fujimura, 1996, eds, ed française Synthélabo Groupe, (première édition 1992 Princeton University Press), pp.XX.
Grémion J., 1978, « Rencontres du Théâtre des Sourds », *International Theatre Information*, Hiver 1978, pp.13–14.
Griffith B. C. & N. C. Mullins, 1972, « Coherent Social Group in Scientific Change », *Science*, 177, pp.959–964.
Grosjean F., 1978, *Les variables temporelles dans la production, la perception et la compréhension de l'anglais, du français et de la langue des signes américaine*, Paris VII, Doctorat es Lettres de Psychophonétique.
Grosjean F., 1979, « Psycholinguistique et langue des signes », *Langages* 56, p.35–57.
Grosjean F. & H. Lane, 1979, « Introduction», *Langages* 56, p.5–6.
Grossetti M., 2000, « Sciences et demandes sociales au tournant du siècle », introduction du numéro de *Sciences de la société* n° 49 sur le thème « Production scientifique et demande sociale », pp.3–10.
Grossetti M., 2005, « L'interdisciplinarité ou disciplines hybrides. L'exemple des sciences pour l'ingénieur en France », communication pour le Congrès « les défis de l'innovation dans les études supérieures », 2–5 novembre, Toronto, Canada, 13p.
Grossetti M. & L. J. Boë, 2001, « Genèse d'une communauté scientifique hybride en France : la communication parlée », Colloque «Des sciences, des frontières», Nancy, 9–11 Mai 2001.
Grossetti M. & Cl. Detrez, 2000, « Sciences d'ingénieurs et sciences pour l'ingénieur. L'exemple du génie chimique », *Sciences de la Société*, n° 49, pp.63–85.
Grossetti M. & P. E. Mounier–Khun, 1995, « Les débuts de l'informatique dans les universités. Un moment de différenciation géographique des pôles scientifiques français. », *Revue française de sociologie* XXXVI, pp.295–324.
Grossmann F. & F. Rinck, 2004, « La surénonciation comme norme du genre. L'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique », *Langages*, 156, Paris, Larousse, pp.34–50.
Gruson P. & R. Dulong, (sous la direction de), 1999, *L'expérience du déni ; B. Mottez et le monde des sourds en débats*, éds. de la Maison des sciences de l'Homme, Paris.
Guerrier Y. et P. Mounier–Khun, 1980, *Histoire des maladies de l'oreille, du nez et de la gorge. Les grandes étapes de l'Oto–Rhino–Laryngologie*, Eds. Roger Dacostas, Paris.
Gueslin A. & H. J. Sticker, 2003, sous la direction de, *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX° siècle*, Éditions de l'atelier/Éditions Ouvrières, Paris.
Gumperz J., 1974, « Linguistic Anthropology in Society », *American Anthropologist* 76, pp.785–798.
Guston D. H., 2001, « Boundary Organizations in Environmental Policy and Science : An Introduction », *Science, Technology & Human Values,* vol..26, n° 4, pp.399–408.
Guyot P., 2000, « Le rôle des grandes associations de personnes handicapées dans l'élaboration de la loi d'orientation de 1975 », *L'institution du handicap ; Le rôle des associations,* sous la direction de Catherine Barral, Florence Paterson, Henri–Jacques Stiker, Michel Chauvière, éds des Presses Universitaires de Rennes, 415p, pp.253–278.
Habert B., 2005, « Portrait de linguiste(s) à l'instrument », *Texto* ! (en ligne), dec. 2005, vol. X, n° 4, http://www.revue–texto.net/Corpus/Publications/Habert/Habert_Portrait.html

Haila Y., 1996, « Mesurer la nature : données quantitatives en biologie de terrain », dans A. E. Clarke & J. H. Fujimura (éds.), *La matérialité des sciences. Savoir–faire et instruments dans les sciences de la vie,* traduction de F. Bouillot, avec la collaboration d'E. Hermant (éd. anglaise de 1992), éd. Syntélabo Groupe, pp.300–328.

Hall R., 1996, « Representation as Shared Activity : Situated Cognition and Dewey's Cartography of Experience », *The Journal of the Learning Sciences*, Vol. 5, n° 3, Special Issue : Collaborative Learning : Making Scientific and Mathematical Meaning with Gesture and Talk.

Hanke Th. & R. Konrad, 2000, « Joining Tools for SL Lexicography and Corpus Analysis », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book,* p.63.

Hanke T., S. Prillwitz, 1995, « syncWRITER. Integrating Video into the Transcription and Analysis of Sign Language », in Bos, Heleen F./ Schermer, Gertrude M. (eds) : *Sign Language Research 1994*, Proceedings of the Fourth European Congress on Sign Language Research, Munich, September 1–3, 1994. International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf ; 29, Hamburg : Signum.

Henderson K, 1991, « Flexible Sketches and Inflexible Data Bases : Visual Communication, Conscription Devices, and Boundary Objects in Design Engineering », *Science, Technology & Human Values*, Vol. 16, n °4, pp.448–473.

Hérisson J., P.– E. Gros, N. Férey, O. Magneau & R. Gherbi 2004, « DNA in Virtuo : Visualization and Virtual Manipulation of 3D Genomic Structures », 19th International *CODATA Conference, The Information Society: New Horizons for Science*, November 7– 10 2004, Berlin, GERMANY, 7p.
http://www2.lifl.fr/BIOINFO/Exposes/herisson.pd

Herren H., 1979, « Introduction » *Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française*, 20–22 Septembre 1979 Barcelone (XVII°journées de l'association), édition en 1981, Collection Psychologie d'Aujourd'hui, PUF.

Hess D.J., 1997, Science Studies. An Advanced Introduction*, New York University Press*

Hilary R., 1983, « A Qualified Failure », *New Scientist*, 9 juin 1983, p.722.

Hoemann H., 1972, « The developement of communication skill in deaf and hearing children », *Child Development,* 43, pp.990–1003.

Hofsinde R., 1956, *Indian Sign Language*, New York : Morrow, 96p.

Hyland K., 1999, « Academic Attribution: Citation and the Construction of Disciplinary Knowledge », *Applied Linguistics*, 20(3), pp.341–367.

Hyland K. , 2001, « Bringing in the Reader: Addressee Features in Academic Articles », *Written Communication*, Vol. 18, n° 4, pp.549–574.

Hyland K., 2005, « Stance and Engagement: a Model of Interaction in Academic Discourse », *Discourse Studies*, Vol. 7, No. 2, pp.173–192

Hoffbauer J. C., 1827, *Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds–muets ou Les lois appliquées aux désordres de l'intelligence,* traduit de l'allemand par A.M. Chambeyron, avec des notes de E. Esquirol et J.M.G. Itard, éd. J.P. Baillère, Paris, 388–XIp.

INSERM, 1984, *Réduire les handicaps ; Rapport des groupes de travail réunis à l'initiative de la mission pour la valorisation économique et sociale,* juillet 1984, INSERM, éd. La Documentation Française, 553p.

Intersign, 1998, *« Sign Linguistics and Data Exchange », Dossier scientifique* ESF Network**,** http://www.sign–lang.uni–hamburg.de/intersign/InterSign.html

IVT, 1988, *IVT : Dix Sept ans au Château de Vincennes*, document ronéo.46p.

Jacobs L.M., 1974, *A Deaf Adult Speaks Out*, Washington, D.C., Gallaudet College Press.

Jamin J., 1985, « Du ratage comme heuristique ou l'autorité de l'ethnologue », dans *Etudes rurales* N°97–98, janv–juin 1985, « Le texte ethnographique ».

James W., 1892a, « Thought Before Language : A Deaf–Mute's Recollections", *Philosophical Review: A Quaterly Journal*, Vol. 1 n°6, pp613–624, également publié en 1889 dans *Americal Annals of the Deaf and Dumb* n°34 pp135–145.

James W., 1892b, *Psychology,* traduit par E. Baudin et G. Berthier et publié en 1908 sous le titre *Précis de Psychologie.*

Jamin J., 1979, « De la génération perdue ; L'indigent, l'indigène et les Idéologues », *Anthropologie et Sociétés*, vol.3 n°2, pp.55–80.

Jean G., 1989, *Langage de signes. L'écriture et son double*, éd Gallimard

Jeanneret Y., 2005, « Réflexions autour de l'épistémologie communicationnelle. Le texte de recherche comme « appropriation active du discours d'autrui » », Résumé de l'intervention du 21 janvier 2005 au séminaire Céditec (Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communications) Université Paris 12, ref INTERNET

Jeantet A., 2000, « Evolution du processus de conception de produit : une approche interdisciplinaire sociologues–mécaniciens », *Congrès de l'AISLF*, Québec, Juillet 2000.

Jeantet A., H. Tiger, D. Vinck, S. Tichkiewitch, 2002, « La coordination par les objets dans les équipes intégrées de conception de produit », dans *Coopération et conception*, sous la direction de G. de Terssac et E. Friedberg, Octares Edition, (1ère éd. En 1996), pp.87–100.

Jeudy B. & A. Karacostas, 1989, « Surdité et éthique médicale », A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.140–147.

Jousse M., 1925, *Le Style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo–moteurs,* Travaux du Laboratoire de Rythmo–pédagogie de Paris. Archives de philosophie, volume II, cahier IV, éd. Gabriel Beauchesne, Paris, 1925, 242 p.

Jucquois G., 1995, « Les incidences de la diversité sur la description linguistique », *Cahiers de l'ILSL* n° 6, « Fondements de la recherche linguistique : perspectives épistémologiques », éd par M. Mahmoudian, Université de Lausanne, pp.147–168.

Kahane M., 1993, *Regards sur la danse, Art, Histoire, Technique*, Editions du Sorbier.

Kannapell B. M., 1974, « Bilingualism : A New Direction in the Education of the Deaf », *Deaf American*, 26, 10, pp.9–15, réédité et traduit en français dans *2LPE–Etudes & Recherche*, 1983*,* Vol.1, 2ème semestre, pp.1–14.

Kannapell B. M., 1978, « Perspectives linguistiques et sociolinguistiques sur les systèmes de signes pour l'éducation des enfants sourds : vers une véritable approche bilingue », Communication lors du *2nd Symposium National sur la Recherche et l'Enseignement de la Langue des Signes*, Coronado (Californie), oct. 1978, réédité et traduit en français dans *2LPE–Etudes & Recherche*, 1983*,* Vol.1, 2ème semestre, pp.69–81.

Kannapell B. M., 1979, « Rapport préliminaire sur la mise au point de matériel pédagogique bilingue pour l'enseignement aux étudiants sourds », Communication lors du *1er Symposium International sur la Recherche en Langue des Signes*, Stockholm juin 1979, réédité et traduit en français dans *2LPE–Etudes & Recherche*, 1983*,* Vol.1, 2ème semestre, pp.108–113.

Karacostas A. 1981, *L'Institution nationale des sourds–muets de Paris de 1790 à 1800. Histoire d'un corps à corps*, Thèse de doctorat en médecine, Université Paris V René Descartes.

Karacostas A., 1989, « De l'ombre à la lumière : les sourds et la Révolution française », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.60–69.

Karacostas A., 2000, « Le sociologue et les signes de la vie » dans *Le déni de surdité*, EHESS.

Keating P., A. Cambrosio & M. MacKenzie, 1996, « Les outils de la discipline : critères, modèles et mesures dans la controverse affinité/avidité en immunologie », dans A. E. Clarke & J. H. Fujimura (éds.)**,** *La matérialité des sciences. Savoir–faire et instruments dans les sciences de la vie,* traduction de F. Bouillot, avec la collaboration d'E. Hermant (éd. anglaise de 1992), éd. Syntélabo Groupe, pp.398–450.

Keller A., 2000, *Un commentaire indien du VIIème siècle*, thèse en histoire des mathématiques, Université de Paris 7.

Kelly S. E., 2003, « Public bioethics and publics: consensus, boundaries, and participation in biomedical sciences policies », *Science, Technology & Human Values*, 28 (3), pp.339–364.

Kerbourc'h S., 2006, (en voie de soutenance), *Le Réveil Sourd. D'hier à Aujourd'hui (1971 – 2006) : de l'action collective d'un mouvement socioculturel pour la réhabilitation de la Langue–des–Signes–Française à la construction d'une identité collective pour la participation sociale des sourds,* thèse de sociologie, sous la direction de M. Wieviorka, EHESS, Paris.

Ketteler P., 1971, « Connaissances de base nécessaires aux sourds pour aborder l'enseignement technique à tous ses niveaux », ", *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p., p233–245.

Khun T., 1970, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. française de 1983, éd. Flammarion, Paris.

Kilani M., 1990, « Les anthropologues et leur savoir : du terrain au texte », in J.M.Adam & al., *Le discours anthropologique*, Paris, Méridiens–Klincksieck, pp.71–109.

Kilani M., 1992, *Introduction à l'anthropologie*, Ed Payot Lausanne.

Kilani M., 1994, *L'invention de l'autre ; Essais sur le discours anthropologique*, Chap.4 « Terrain, culture, texte. Sur la construction de l'objet anthropologique », éd. Payot, Lausanne, pp.40–62.
Kilani M., 1999, « Fiction et vérité dans l'écriture anthropologique », dans *Construire le savoir anthropologique*, ss la direction de F. Affergan, éd. PUF, Paris, pp.83–104.
Kilani M., 2000, *L'invention de l'autre ; Essais sur le discours anthropologique*, 1ère édition 1994, Ed Payot Lausanne.
Kihm A., 1984, « Les difficiles débuts des études créoles en France (1870–1920) », *Langue française* n° 63, « Vers une histoire sociale de la linguistique », coordonné par JC. Chevalier et P. Encrevé, pp.42–56.
King–Jordan I., 1975, «A referential communication study of signers and speakers using realistic referents », *Sign Language Studies,* 6, pp.65–103.
Klein G., 2000, « L'aventure des disciplines : trois thèses dans les études de la science contemporaine », *Cahiers Internationaux de Sociologie,* Vol.109, pp.393–414.
Klein M., S.C. Lu, 1989, « Conflict Resolution in Cooperative Design », *Artificial Intelligence in Engineering*, 4, 4, pp.168–180.
Klima E. S. & U. Bellugi, 1979, *The signs of language*, Harvard University Press.
Knorr–Cetina K., 1981, *The Manufacture of Knowledge. An Essay on the Constructivist and Contextual Nature of Science*, Pergamon Press, Oxford.
Knorr–Cetina K., 1982, « Scientific Communities or Transepistemic Arenas of Research ? A Critique of Quasi–Economic Models of Science», *Social Studies of Science*, vol.12, pp.101–130.
Knorr–Cetina, K. 1992, « The Couch, the Cathedral, and the Laboratory : On the Relationship between Experiment and Laboratory in Science » in *Science as Practice and Culture*, Pickering A. Eds, Chicago University Press, pp.65–112.
Knorr–Cetina, K. 1995a, « Laboratory Studies : The Cultural Approach to the Study of Science », dans Sh. Jasanoff & al., éds*., Handbook of Science and Technology Studies*, Sage Publications, London, pp.140–166.
Knorr–Cetina K., 1995b, « How Superorganisms Change : Consensus Formation and the Social Ontology of High–Energy Physics Experiments », *Social Studies of Science*, vol. 25, n° 1, pp.119–147.
Knorr–Cetina K., 1998, « Les épistémès de la société : l'enclavement du savoir dans les structures sociales », *Sociologie et Sociétés,* vol. 30, n°1, pp.1–16.
Knorr–Cetina K., R. Krohn & R. Whitley, 1980, Eds, *The Social Process of Scientific Investigation*, Sociology of the Sciences Yearbook 1980 Vol IV, D. Reidel Publishing Company.
Knorr–Cetina K. & M. Mulkay, dir., 1983, *Science Observed. Perspectives on the Social Study of Science*, Sage Publications, 272p.
Knorr–Cetina K. & M. Mulkay, 1983, « Introduction. Emerging Principles in Social Studies of Science », in Knorr–Cetina K. & M. Mulkay éds., *Science Observed*, Sage Publications, pp.1–17.
Kohler R. E., 1982, *From Medical Chemistry to Biochemistry : The Making of Biomedical Discipline*, Cambridge University Press, Cambridge.
Kramsch, C., & S. L. Thorne, 2002, « Foreign Language Learning as Global Communicative Practice », dans D. Block and D. Cameron (eds.), *Globalization and Language Teaching* (p. 83–100), Routledge, London : http://language.la.psu.ßedu/~thorne/KramschThorne.html
Kroeber A.L., 1958, « Sign Language Inquiry », *International Journal of American Linguistics* 24, pp.1–19.
Laban R., 1928*, Kinetographie Laban,* présenté et publié dans A. Knust, 1957-1958, *Handbook of kenetography Laban. Abriss der Kinetographie Laban,* 2 vols. (one english, one german), Hamburg, Das Tanzarchiv 1958 ; Leipzig, Friedrich Hofmeister 1957, 227p.
Laborit E., 1994, *Le cri de la mouette*, éd. R. Laffont, Paris.
Laborit J. & F. Rebourg, 1982, « Surdité et santé mentale », Coup d'œil n° 31, Supplément n° 2, janv–Mars 1982, 12p.
Labov W., 1973, « Some Principles of Linguistic Methodology », *Language in Society*, n° 1, pp.97–120.
Labov W., 1994, *Principles of Linguistic Change. Internal Factors,* éd. Blackwell, Oxford.
Lacerte L., 1988, *la langue des signes (LSQ) et le français : difficultés à l'écrit chez la personne sourde*, mémoire de maîtrise, département de linguistique, Université du Québec à Montréal.
Lacerte L., 1989, « L'écriture sourde québécoise », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol.8, n° 3–4, pp.303–345.

Lacerte L., 1991, « Bilinguisme et diglossie chez les sourds », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol.10, n° 1, pp.141–155.
Lachance N., 2002, *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec. Fondements historiques et réalité contemporaine,* thèse en Anthropologie, Faculté des Arts et de Sciences, Université de Montréal.
Lachance N., 2006, *La culture sourde au Québec*, éd. Presses de l'Université Laval, Québec, Canada.
Ladd P., 2003, *Understanding Deaf Culture ; In Search of Deafhood*, éd. Multilingual Matters LTD, Clevedon, Buffalo, Toronto, Sydney, 501p.
Ladmiral J. R. & E. M. Lipiansky, 1989, *La communication interculturelle*, Bibliothèques Européenne des Sciences de l'Éducation, éd. Armand Colin.
Lafferrière M., 1983, « L'éducation des enfants des groupes minoritaires au Québec ; de la définition des problèmes par les groupes eux–mêmes à l'intervention de l'État », *Sociologie et Sociétés*, vol.15, n°2, pp.117–132.
Lahire B., 1999, *L'invention de l' « illettrisme ». Rhétoriques publiques éthiques et stigmates*, La Découverte.
Lambert abbé, 1865, *Le Langage de la Physionomie et du geste mis à la portée de sourd,* éd. Jacques Lecoffre, Librairie–Éditeur, Paris.
La Mettrie J. O. de , 1745, *Histoire Naturelle de l'âme*, dans *Œuvres philosophiques*, Coda, Paris 2004
La Mettrie J. O. de, 1748, *L'Homme Machine*, édition présentée et établie par Paul–Laurent Assoun, Denoël/Gonthier, 1981.
Lane H., 1979, « Histoire chronologique de la répression de la langue des signes en France et aux États–Unis », *Langages* n° 56, pp.92–124.
Lane H., 1986, *L'enfant sauvage de l'Aveyron ; Evolution de la pédagogie, d'Itard à Montessori*, traduction de C. Butel, Payot, Paris, 1er édition sous le titre The Wild Boy of Aveyron, 1976.
Lane H., 1996, *Quand l'esprit entend ; Histoire des sourds–muets*, Éditions Odile Jacob, Opus. 2ème édition française de When the Mind Hears. A history of the Deaf paru en 1984.
Langagcker R. W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, Standford University Press.
Lapeyre A. M., 1994, « Notes de lecture », à propos de l'ouvrage d'E. Laborit (1994), *Handicaps et Inadaptations, Les cahiers du CTNERHI*, n° 64, pp.97–99
Lasry Cl. & M. Gagneux, 1983, *Bilan de la politique en direction des personnes handicapées*, fév. 1983, Colelction des rapports officiels, éd. La Documentation Française.
Latour B, 1983, « Comment redistribuer le Grand Partage ? », *Revue de Synthèse* 3° série, n° 110, Avril–juin 1983, pp.203–236.
Latour B., 1984, *Les Microbes : guerres et paix,* suivi de *Irréductions*, éd. A. M. Métailié, Paris.
Latour B., 1985, « Les « vues » de l'esprit ; Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Culture Technique*, n° 14, pp.4–29.
Latour B., 1989, *La science en action*, éd. La découverte, Paris.
Latour B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique,*éd. La découverte, Paris.
Latour B., 1993a, « Le « pédofil » de Boa Vista – montage photo–philosophique », dans *Petites leçons de sociologie des sciences*, éd. La Découverte, pp.171–225.
Latour B., 1993b, « Le groom est en grève. Pour l'amour de Dieu, fermez la porte », dans *Petites leçons de sociologie des sciences*, éd. La découverte, Paris, pp.56–76.
Latour B. & P. Fabri, 1977, « La rhétorique de la science : pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* n° 13, pp.81–95.
Latour B. & S. Woolgar, 1988, *La Vie de laboratoire, la production des faits scientifiques,* éd. La Découverte, Paris (éd. Originale, 1979).
Lavallée F., 1999, « Théâtre en LSF et interculturalité », dans R*echerches sur la langue des signes*, Actes des journées d'étude universitaire et ARILS,les 19 &20 novembre 1999, UTM, éd. Garo'Signes, Toulouse, pp.100–107.
Laureillard P & D. Vinck, 1999, « Les représentations graphiques ; Leur rôle dans la coopération entre métiers », dans *Ingénieurs au quotidien ; Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation,* sous la direction de Vinck D, Presses Universitaires de Grenoble, pp.165–179.
Lavater G. (ou Johann Kaspar), 1820, *L'art de connaître les hommes,* Paris, Depélafoi, libraire, rue de Grands Augustins, n° 21.

Law J. & M. Lynch, 1990 ,« Lists, Field Guides, and the Descriptive Organization of Seeing : Birdwatching as an Exemplary Observational Activity », in M. Lynch & S. Woolgar editions, *Representation in Scientific Pratice*, Mit Press, pp.267–299.

Lawson L., 1986, « La langue des signes britannique est–elle la langue des sourds ? », *2LPE– Études & Recherches*, vol.3, 1er sem. 1986, pp.65–75.

Leblanc A. 1984, « Rapport du Québec présenté au conseil canadien de la coordination de la déficience auditive », *Voir Dire*, 5. p.14.

Leblanc A., 1993, « Évolution de la vie associative chez les sourds », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, n°1, pp.109–114.

Lechartier M.C. & J. Dardenne, « Présentation des résultats d'enquêtes faites par des jeunes sourds et entendants sur les problèmes du travail », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, p.449–451.

Leclerc G., 1996, Histoire de l'autorité ; L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance, Puf.

Lecuyer B.P. & B. Matalon, 1992, sous la direction de, *Les débuts des sciences de l'homme*, n° 54 de *Communications* , Éd. Seuil.

Lefebvre M., 2001, *Images, Ecritures et Espaces de médiation. Etude anthropologique des pratiques graphiques dans une communauté de mathématiciens.* Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de B. Jurdant, Université Louis Pasteur, Strasbourg 1.

Lefebvre M., (sous la dir. de), 2006, « Sciences et écriture », numéro 76 de *Sciences de la société*, Presses Universitaires du Mirail.

Legrand A., 1910–1912, « Le problème de la surdi–mutité devant la science anthropologique », *Revue Générale de l'enseignement des sourds–muets*, 13ème année. P.94.

Lejeune F., 2004, *Analyse sémantico–cognitive d'énoncés en Langue des Signes Française pour une génération automatique de séquences gestuelles, thèse d'informatique*, thèse de l'Université Paris 11.

Le Louet J., 1971, « Centre d'adaptation psycho–pédagogique pour déficients auditifs de Paris ; Organisation, bilan et perspectives d'avenir », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p., p269–273.

Lemaine, G., R. MacLoed, M. Mulkay, & P. Weingart, P. (eds.), 1977, *Perspectives on the Emergence of Scientific Disciplines*, Mouton, Aldine, Paris, Chicago.

Lenclud G., 1992, « Le grand partage ou la tentation ethnologique », dans *Vers une ethnologie du présent*, sous la direction de Gérard Althabe, Daniel Fabre et Gérard Lenclud, éds de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pp.9–38.

Lenneberg, E. ,1967, *Biological foundations of language*. New York: Wiley.

Lenoir T., 1994, « Helmholtz and the Materialities of Communication », *OSIRIS* N°9, pp185–207.

Lenoir T., 1997, *Instituting of Science ; The Cultural Production of Scientific Disciplines,* Stanford University Press, Stanfort, California.

Lenoir T., 1998a,. *Inscribing Science. Scientific Texts and the Materiality of Communication*, Stanford University Press.

Lenoir T., 1998b, « Inscription Practices and Materialities of Communication », dans T. Lenoir éd. *Inscribing Science. Scientific Texts and the Materiality of Communication*, Stanford University Press, pp.1–19.

L'Épée abbé de, 1776, *Institution des Sourds et Muets par la voir des signes méthodiques, ouvrage qui contient le projet d'une langue universelle par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode,* 1er et 2ème partie, éd. Nyon l'Aîné, Paris.

L'Épée abbé de, 1784, *La véritable manière d'instruire les sourds–muets, confirmée par une langue expérience,* éd. Nyon l'Aîné, Paris (réédité en 1984 dans la collection Corpus des Œuvres de Philosophie en langue française, éd. Fayard, Paris).

L'Épée abbé de, 1787, *Dictionnaire des Sourds–Muets,* réédité en 1896 par le Dr J.–A. A. Rattel, J.–B. Baillière et fils Librairies, Paris.

Le Puy, collectif autour de l'IMP pour Jeunes Sourds de Le Puy, 1983–1984, *Des mains pour le dire…*, édité par le collectif, Le Puy,193p.

Lévy M., 1979, « Quelques observations liminaires », dans *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs*, rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978–mai 1979, publié par le CTNERHI, pp.III–VI.

Lévy–Bruhl L., 1910, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 9e édition 1951, éd. PUF, Paris, 474p.

Lévi–Strauss Cl., 1958, *Anthropologie Structurale*, éd. Plon, 480p.

Leydesdorff L. & H. Etzkowitz, 2000, « Le « Mode 2 » et la globalisation des systèmes d'innovation « nationaux » ; Le modèle à Triple hélice des relations entre université, industrie et gouvernement », *Sociologie et Sociétés*, vol. 32, n° 1, pp.135–156.

Liauzu Cl., 1992, *Race et civilisation*, éd. Syros.

Licoppe C., 1996, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630–1820)*, éd. La découverte, Paris.

Liennel J., 1982, contribution à « Compte–rendus d'expériences et de situations bilingues, témoignages et réflexions : Discussion », *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse, 150p, éd. 2LPE, p.38.

List G., 1989, *« Heinicke et l'oralisme : un exemple de modernisation », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.),* Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens, *INJS, Paris, 225p., pp.55–58.*

Livingstone E., 1986, *The Ethnomethodological Foundations of Mathematics*, éd. Routledge & Kegan Paul.

Lochard Y. & M. Simonet–Cusset, 2003, « Entre science et politique : les politiques du savoir dans le monde associatif », *Lien Social et Politiques – Riac*, n°50, pp.127–134.

Lopes D., 2005, « Le dessin dans les Sciences Sociales : l'illustration lithique », *Interdisciplines*, http://www.interdisciplines.org/artcognition/papers/7

Lopez–Muñoz J. M., S. Marnette & L. Rosier (éds), 2005, *Dans la jungle du discours rapporté: genres de discours et discours rapporté.* Presses de l'Université de Cadix. Cadix.

Louppe L., 1994, « Les notations en danse, gardiennes de l'invention », *Résonance* nº 7, octobre 1994, édition électronique : http://xenakis.ircam.fr/articles/textes/Louppe94a/ , Ircam – Centre Georges–Pompidou.

LSCOLIN collectif, 1999, *« Langue des signes : analyseurs privilégiés de la faculté de langage ; apports croisés d'études linguistiques, cognitives et informatiques (traitement et analyse d'image) autour de l'iconicité et de l'utilisation de l'espace. »*, Dossier scientifique du Projet de L'Action Concertée Incitative Cognitique n°39 (LSCOLIN).

LS–COLIN Groupe de recherches (C. Cuxac, A. Braffort, A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, I. Fusellier, R. Gherbi, G. Jausions, G. Jirou, F. Lejeune, B. Lenseigne, N. Monteillard, A. Risler, M. A. Sallandre), 2001, « Projet LS–COLIN : quel outil de notation pour quelle analyse de la LS », dans Recherches sur les langues des signes, actes du colloque *RLS'01*, 23–24 novembre 2001, Toulouse, éd. UTM, pp.71–86.

LSCOLIN collectif, 24 juin 2002, « La transcription de la LSF – résultats d'une recherche commune entre informaticiens et linguistes », *Séminaire « Langues & Grammaire »,* EHESS, Paris.

Lucas N., 2004, « Le discours rapporté en sciences humaines et son ellipse en sciences exactes », Deuxième colloque international et interdisciplinaire, Cadiz, du 11 au 13 mars 2004, à paraître : Lopez–Muñoz, J–M, Marnette, S. & L. Rosier (éds). *Dans la jungle du discours rapporté: genres de discours et discours rapporté*. Presses de l'Université de Cadix.

Lunde A. S., 1956, « The Sociology of the Deaf », Meeting of the American Sociological Society, Detroit, publié dans *Sign Language Structure : An Outline of the Visual Communication Systems of the American Deaf*, W.C. Stokoe, 1960, University of Buffalo, Occasional Paper 8, pp.21–28.

Lynch M, 1982, « Technical Work and Critical Inquiry : Investigations in a Scientfic Laboratory », *Social Studies of Science* Vol 12, 1982, pp.499–533.

Lynch M., 1985a, « Discipline and Material Form of Images : An Analysis of Scientific Visibility », *Social Studies of Science*, vol.15, n° 1, pp.37–66.

Lynch M., 1985b, *Art and Artifact in Laboratory Science. A Study of Shop Work and Shop Talk in a Research Laboratory,* Routledge & Kegan Paul, London.

Lynch M., 1990, « The Externalized Retina : Selection and Mathematization in the Visual Documentation of Objects in the Life Sciences », dans Michael Lynch & Steve Woolgar Ed, *Representation in Scientific Practice*, MIT Press, pp.153–186.

Lynch M., 1993, *Scientific Practice and Ordinary Action* ; *Ethnomethodoloy and Social Studies of Sciences* Cambridge University Press.
Lynch, M. and Woolgar, S., 1990, *Representation in Scientific Practice*, MIT Press.
McMahon M.K.C., 2000, « Les chercheurs britanniques », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp.97–108.
Magarotto C., 1971, « Education permanente du déficient auditif et recyclage du sourd adulte », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 août, « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p., p.219–225.
Maher J., 1996, *Seeing Language in Sign; The work of William C. Stokoe*, Gallaudet University Press, 195p.
Mahmoudian M., 1998, « Problèmes théoriques du travail de terrain », *Cahiers de l'ILSL* n°10, « Le travail du chercheur sur le terrain ; Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête », éd. Par M. Mahmoudian & L. Mondada, Université de Lausanne, pp.7–22.
Major R., 1973, « Les États Généraux de la déficience auditive au Québec dans l'optique d'un sourd », *Chronique du Club abbé de l'Épée*, 8.4., p.4.
Mallery G., 1881, « The study of gesture speech », dans *First annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution*, 1879–80, by J. W. Powell, Director, Washington Government Printing Office, 1881, pp.XXIII–XXV.
Mallery G., 1881, « Sign Language among North American Indians, Compared with that among other peoples and deaf–mutes », dans *First annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution*, 1879–80, by J. W. Powell, Director, Washington Government Printing Office, 1881, p.269–552.
Malmberg B., 1991, *Histoire de la linguistique, de Sumer à Saussure*, PUF.
Mandel L., 1998, *Écritures, miroir des hommes et des sociétés*, éd. Atelier Perrousseaux.
Marey E. J., 1897, "Inscription des phénomènes phonétiques d'après les travaux de divers auteurs", *Journal des Savants*, octobre 1897, pp 561–585.
Marey E. J., 1898, « Mesures à prendre pour l'uniformisation des méthodes et le contrôle des instruments employés en Physiologie », *Comptes–rendus des Scéances de l'Académie des Sciences*, 127, pp 375–381.
Markowicz H., 1972, « Some Sociolinguistic Considerations of American Sign Language », *Sign Language Studies*, 1, pp.15–41.
Markowicz H. , 1979, « Quelques remarques socio–linguistiques sur la communauté des sourds », dans *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs*, rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978–mai 1979, publié par le CTNERHI, pp.37–46.
Markowicz H. , 1979, « Bibliographie descriptive et sélective : aspects linguistiques, pédagogiques et psycho–sociaux de l'utilisation de la langue des signes », dans *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs*, rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978–mai 1979, publié par le CTNERHI, pp.79–142.
Markowicz H. , 1979, « La langue des signes : réalité et fiction », *Langages* n° 56, pp.7–12.
Markowicz H. & M.T. Abbou, 1980, « La linguistique et les langues des signes », *Congrès de Dourdan , 30 novembre 1980*, ALSF, 62p, pp.15–17.
Markowicz H. & J. Woodward, 1978, « Language and the Maintenance of Ethnic Boundaries in the Deaf Community », communication en mars 1975 à la *Conference on Culture and Communication* à Temple University, publié en 1978 dans *Communication & Cognition*, Vol.11, N°1, pp.29–38.
Marschark M., 1993, *Psychological Development of Deaf Children*, Oxford University Press.
Martin–Dupont X., 1995, *Les modalités d'évaluation objective dans le domaine de la communication non verbale* , « Notes et Documents LIMSI » n° 95–08, Limsi–Cnrs, Orsay.
Martinet A., 1960, *Eléments de linguistique générale*, A. Colin.
Mas C., 1981, « Deuxième symposium international sur la recherche en langues des signes », *Coup d'œil* n°29, Août–sept–oct. 1981, p.2–5.
Mas C., 1982, contribution à « Les intervenants en classe bilingue : discussion », *Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd*, du 25 au 28 mars 1982, Toulouse , 150p, éd. 2LPE, p.91.
Mas C., 1983a, « Un événement : les cassettes de Paul Jouison », *Coup d'œil* Supplément du n° 35, janv–mars 1983, 4p.
Mas C. 1983b, (sans titre), à propos des premières cassettes de P. Jouison, *Journal de Liaison de 2LPE*, 1983, n° 1, p.6–8.

Mas Ch., 1985, « Le rôle de la Langue des Signes dans le cadre de l'enseignement du français écrit aux enfants sourds », dans *Journée d'études* 10, 4 juin 1983, « Autour de la langue des signes », sous la direction de C. Cuxac, éd. UER Linguistique Générale et Appliquée, Paris Sorbonne, pp.61–90.

Mathieu L., 2004, « Savoir = pouvoir. Les enjeux de la science et de l'expertise dans les mouvements sociaux », *EcoRev'* n°18, Dossier « Du Grand Soir aux petits matins, approche du militantisme », Article en ligne, http://ecorev.org/article.php3?id_article=328

Mauger G., 2003, « Pour une politique réflexive du mouvement social », dans P. Cours–Salies, M. Vakaloulis (dir.), *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, éd. Puf, Paris, pp.33–42.

Mayaffre D., 2005, « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives », *Texto !* (en ligne), déc. 2005, vol.X, n°4, 8p., http://www.revue–texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html

Mayberry R., 1978, « French Canadian Sign Language : a Study of Inter-sign Language Comprehension », dans P. Siple éd., *Understanding Language through Sign Language Research ; Perspectives in Neurolinguistics and Psycholinguistics*, Academic Press, New York, San Francisco, London, pp.349–372.

McAdam D., S. Tarrow et C. Tilly, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge.

McLuhan M., 1977, *La galaxie Gutenberg*, traduction française (1ère éd. 1962), éd. Gallimard, Paris.

Meadow K., 1972, « Sociolinguistics, Sign Language, and the Deaf Subculture », in O'Rourke, T.J. (éd.), *Psycholinguistics and Total Communication ; the State of the Art*, Washington D.C., American Annals of the Deaf.

Meadow K.P., 1971, « Performance and adjustment of three groups of deaf school children in the United States», *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, p311–314.

Mellet S., 2002, « Corpus et recherches linguistiques : introduction », *Corpus*, n°1, p.5–13.

Melucci A., 1978, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et Sociétés*, vol.10, n° 2, pp.37–53.

Melucci A. & L. Avritzer, 2000, « Complexity, Cultural Pluralism and Democracy : Collective Action in the Public space », *Social Science Information*, vol. 39, n °4, pp.507–527.

Mentesana A., 1971, « Utilité de la communication manuelle dans l'enseignement technico–professionnel », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, p211–214.

Mercier L. S., 1773, *Du théâtre, ou Nouvel essai sur l'art dramatique*, édition d'Amsterdam : E. Van Harrevelt.

Mercurio J. F., 1990, « Sourd et citoyen pour une politique de la langue des signes », intervention filmée, 12 juillet 1990, VHS 31min, *Colloque international « La langue des signes »,* Poitiers, éd. VidéoSignes, cassette n°17.

Merton R. K., 1973, *The Sociology of Science : Theoretical and Empirical Investigations*, The University of Chicago Press, Chicago.

Mertz M., 1999, « Multiplex and Unfolding : Computer Simulation in Particle Physics », *Science in Context*, vol. 12, n° 2, pp.293–316.

Meynard A., 1995, *Quand les mains prennent la parole ; Dimension désirante et gestuel*, éd. érès, Ramonville Saint–Agne, 207p.

Miglianico P.,**1971,** « Les divers concepts de l'intégration sociale des sourds », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p., p694–698.

Milanovic, F., 2000, « Recherches sur les villes : La « demande sociale » en question », *Sciences de la Société* n° 49, Février, pp.129–147.

Milanovic, F., 2003, *La recherche urbaine française : un procès de connaissances à la pertinence plurielle. Formes d'organisation et travail d'articulation*, Thèse de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université Paris V.

Milanovic F., 2005, « Travail organisationnel et institutionnalisation des sciences sociales. Le cas de la recherche urbaine française », dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* n° 12, p.117–139.

Milanovic F., 2006, « Travail d'articulation et organisations–frontières dans la recherche urbaine française », dans *Social Science Information / Information sur les Sciences Sociales*, vol.45, n°1, à paraître.

Milard B., 2001, *« L'interdisciplinarité » : la construction cognitive et sociale d'une idée. Définitions et argumentations de l'idée d'interdisciplinarité dans des articles de sciences humaines et sociales depuis les années 1960,* thèse de sociologie, sous la direction de J. M. Berthelot, Université Toulouse Le Mirail, 713p.

Milard B., 2004, « Les citations dans les publications scientifiques, creuset de relations sociales », *Congrès de l'AISLF, « Sciences, innovations technologiques et sociétés » (GT6)*, Tours, 5–9 juillet 2004, 11p.

Milard B., 2005, « La mise en forme des publications scientifiques : entre routines, contraintes et organisation de l'expérience collective », *Actes du colloque OPUS, « Sociologie des arts, sociologie des sciences »* à paraître chez L'Harmattan, 6p.

Miller Ch., 1998, « Notationists of the World, Unite! », Intersign : Workshop 2 *How Language is Represented and Coded in a Visual Form (phonetics and phonology),* Leiden, Decembre 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop2/

Miller Ch. R., 2000, *La phonologie dynamique du mouvement en langue des signes québécoise*, éd. Fides, Coll. Champs Linguistiques, Canada, 176p.

Millet A., 1998, *Orthographe et écriture ; Langage et surdité ; Sysntèmes, représentations, variations,* Vol.1 : « Synthèse de l'activité de recherche », Dossier HDR, Université Grenoble 3, 160p.

Mimoun R., 1991, «Interprétation : le rôle et la formation des interprètes », *Actes du colloque Franco–Américain « Les Sourds dans la Société ; Éducation et Accès »*, 16–18 octobre 1991, Paris, organisé et édité par la Fondation Franco–Américaine, Paris et la French– American Foundation, New York, pp.131–135.

Mit J.P., 1980, « Nous ne faisons que réécrire l'histoire », *Congrès de Dourdan , 30 novembre 1980*, ALSF, pp.11–13.

Moatti L., 1989, « Rôle du médecin audiophonoliste dans l'équipe pluridisciplinaire », *La surdité chez l'enfant en France*, coordination de Jean–Pierre Bouillon, éd. CTNERHI, Paris, 336p, pp117–125.

Monboddo L. (Burnet J.), 1773, *On the Origin and Progress of Language*, vol.1, Edinburgh.

Mondada L., 1995, « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », Réseaux n° 71, CNET, 22p., http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/71/sommai71.html

Mondada L., 1998, « Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste », *Cahiers de l'ILSL* n° 10, « Le travail du chercheur sur le terrain ; Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête », éd. Par M. Mahmoudian & L. Mondada, Université de Lausanne, pp.39–68.

Mondada L., 2000, « Les effets théoriques des pratiques de transcription », *LINX*, n° 42, revue de l'Université de paris X– Nanterre, pp.131–150.

Monteillard N., 2000, *La Langue des Signes Internationale ; aperçu historique et tentative d'analyse*, Maîtrise de linguistique sous la direction de C. Cuxac, Université Paris 8.

Montès J.F., 2000, « Des mutilés de guerre aux infirmes civils : les associations durant l'entre–deux–guerres », *L'institution du handicap ; Le rôle des associations*, sous la direction de Catherine Barral, Florence Paterson, Henri–Jacques Stiker, Michel Chauvière, éds des Presses Universitaires de Rennes, 415p, pp145–156.

Moody B. (avec D ; Hof, S. Dumartin et les professeurs sourds de LSF du CSCS au Château de Vincennes), 1983, *Introduction à l'histoire et à la grammaire de la Langue des signes ; Entre les mains des sourds,* dessins d'A.C. Dufour, éd. IVT, Vincennes, 187p.

Moody B., A. Vourc'h, M. Girod & al., 1986, *La Langue des Signes. Dictionnaire bilingue élémentaire* I, II, III, Édition International Visual Théâtre, Paris.

Moschkovich J. N., 1996, « Moving up and Getting Steeper : Negotiating Shared Descriptions of Linear Graphs », *The Journal of the Learning Sciences*, Vol. 5, n° 3, Special Issue : Collaborative Learning : Making Scientific and Mathematical Meaning with Gesture and Talk.

Mottez B., 1972, *La méthode des signes dans l'enseignement des sourds. Les causes et les conséquences d'un déplacement des buts,* document ronéo., 18p.

Mottez B., 1976a, *À propos d'une langue stigmatisée, la langue des signes*, texte provisoire de travail et de discussion, hiver 1975–1976, CEMS, EHESS, Paris, 90p.

Mottez B., 1976b, « Plaidoyer pour les signes », dans *Informations Sociales*, 7/8, pp.56–57.
Mottez B., 1976c, « La langue des signes aux États–Unis », dans la *Revue Générale de l'Enseignement des Déficients auditifs* 4/1976, pp.1–21.
Mottez B. 1977, «À s'obstiner contre les déficiences, on augmente souvent le handicap »*, Sociologie et Société*, 1/1977, Montréal, pp.20–32.
Mottez B., 1979a, « Les sourds comme minorité linguistique », *Rééducation orthophonique*, juin 1979, vol.17, n° 107, (texte reprenant une communication faite en octobre 1978 à Laval, pour le 50ème anniversaire de l'Amicale des Sourds du Havre et de sa Région), pp.197–212.
Mottez B., 1979b, « Contenu des concepts « la culture de sourds et la langue des signes », dans *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs*, rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978–mai 1979, publié par le CTNERHI, pp.27–36.
Mottez B., 1981a, *La surdité dans la vie de tous les jours*. CTNERHI, 103p (désormais téléchargeable sur le site du CTNERHI : http://www.ctnerhi.com.fr/ctnerhi/pagint/publications/biblio/detail_ouvrage.php?cidouvrage=248
Mottez B., 1981b, « La communication entre sourds et entendants dans la vie de tous les jours », *Actes des conférences du 1er stage Parents de 2LPE*, Université d'été à Saint–laurent–en–Royans, éd. 2LPE–Suisse Romande, pp.3–11.
Mottez B., 1984, « Développement du langage gestuel (langue des signes) », dans *Réduire les handicaps ; Rapport des groupes de travail réunis à l'initiative de la mission pour la valorisation économique et sociale,* juillet 1984, INSERM, éd. La Documentation Française, pp.212–213.
Mottez B., 1985, « Milan c'est aujourd'hui », dans *Journée d'études* 10, 4 juin 1983, « Autour de la langue des signes », sous la direction de C. Cuxac, éd. UER Linguistique Générale et Appliquée, Paris Sorbonne, pp.9–16.
Mottez B., 1987, « L'identité sourde », intervention orale aux Journées d'études organisées par 2LPE–Toulouse en mai 1986 et à la 7ème université d'été de 2LPE à Chambéry en juillet 1986, publiée dans *2LPE – Études & Recherches*, vol.5, 2ème semestre, pp.40–55.
Mottez B., 1989a, « La sortie du ghetto », dans *La surdité chez l'enfant en France*, coordination de J. P. Bouillon, éd. CTNERHI, pp.63–69.
Mottez B., 1989b, « Les banquets de Sourds–Muets et la naissance du mouvement sourd », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.170–188.
Mottez B., 1992a, « Savoirs, savoir–faire et façons d'être ; La transmission chez les Sourds », dans *Actes du colloque « Surdité, Identité, Langage »,* Toulouse, ASEI–IDAC, juin 1990.
Mottez B., 1992b, « Culture et différence », dans *Actes du VIIème week–end d'informations et d'échanges, « Culture Sourde. Mythe ou réalité »,* 25–26 avril 1992, APEDAF.
Mottez B., 1992c, *document accompagnant sa demande de promotion au CNRS*, ronéo, 9p.
Mottez B., 1993, « Les sourds existent–ils ? », dans *Psychanalystes* n° 46/47, « La parole des sourds; Psychanalyse et Surdités », pp.49–58.
Mottez B., 1994, « La vie est un vaste théâtre. En marge du Cri de la Mouette », *Handicaps et Inadaptations, Les cahiers du CTNERHI*, n° 64, pp.90–93.
Mottez B., 1996, « Une entreprise de dé–nomination : les avatars du vocabulaire pour désigner les sourds, aux XIXième et XXième siècles », dans *Handicap et inadaptation. Fragments pour une histoire : notions et acteurs*, éd. ALTER, Paris, pp.101–120.
Mottez B. & H. Markowicz, 1979, *Intégration ou droit à la différence ; Les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds*, Rapport CORDES, Centre d'études des mouvements sociaux, EHESS, Paris, 165p.
Mottez B. & H. Markowicz, 1983, « The Social Movement for the Acceptance of French Sign Language », dans *Sign Language and the Deaf Community; Essay in honor of W.C. Stokoe*, Edited by Ch. Baker & R. Battison, éd. NAD, pp.221–232.
Mottier Ch., 1971, « Une expérience de classes intégrées pour enfants déficients auditifs », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p., p266–273.
Mounin G., 1968, *Clefs pour la linguistique*, Collection « Bibliothèques 10/18 », éd. Seghers, 173p.
Mulcahy M.M., 1900, « Cushing, Frank Hamilton. In Memoriam », *American Anthropologist*, Vol.2, pp.354–379.

Mullins, N.C., 1972, « The development of a scientific speciality : the phage group and the origins of molecular biology », *Minerva,* vol.19, p. 52–82.
Mullins N. C., 1973, « The Development of Specialties in Social Science : The Case of Ethnomethodology », *Science Studies*, n° 3, pp.245–273.
Mullins N. C., 1975, « Développement des disciplines scientifiques : origines internes et externes du changement », *Sociologie et Société*, vol.7, n° 1, pp.133–142.
Murphy, K. M., 2001, *Collaborative imagining: a study of the interactive use of gestures, talk, and graphic representation in architectural practice*, thèse, University of California, département d'anthropologie, Los Angeles, Los Angeles CA.
Murphy K., 2003, « Further Notes on the Synthesis of Form : Gestures, Talk, and Graphic Thinking in Architectural Practice », in *Proceedings of the First Congress of the International Society for Gesture Studie*, en ligne :
http://www.utexas.edu/coc/cms/International_House_of_Gestures/Conferences/Proceedings/Contributions/Murphy/Murphy.html
Myers G., 1985, « Texts as Knowledge Claims : the Social Construction of Two Biology Articles », *Social Studies of Science,* 15 (6), pp.595–630.
Myklebust H. R., 1957, *The Psychology of* Deafness : Sensory Deprivation, Learning, and Adjustment, 2nd éd. NY: Grune and Straton, 1964.
Nehara F., 2001, *La position des professionnels entendants dans l'association 2LPE*, mémoire de maîtrise de sociologie, mention anthropologie, sous la direction de M. Samuel, Université Paris 8, 143p.
Neidle C., J. Kegl, D. MacLaughlin, B. Bahan & R. G. Lee, 2000, *The Syntax of American Sign Language ; Functional Categories and Hierarchical Structure,* éd. The MIT Press, Cambridge, Massuchets, London, England, 218p.
Neidle C., D. MacLaughlin, R. G. Lee, B. Bahan, J. Kegl, 1998, « Wh–Questions in ASL : A Case for Rightward Movement », Report n° 6, *ASLLRP*, August 1998.
Neveu E., 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères, éd. La Découverte, Paris.
Newmeyer F. J., 1986, « Has There Been a « Chomskyan Revolution » in Linguistics ? », *Language*, vol.62, n° 1, pp.1–18.
Nicolas S., 2001, *Histoire de la psychologie*, Dunod.
Nicolas S., 2002, *Histoire de la psychologie française ; Naissance d'une nouvelle science*, In Press éditions.
Nordmann A., 1999, « Establishing Commensurability : Intercalation, Global Meaning and the Unity of Science », *Perspectives on Science* 7.2, pp.181–195.
Normand Cl., 2000, a, « La question d'une science générale », *dans Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp441–448.
Normand Cl., 2000, b, « La généralité des principes », *dans Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp463–472.
Norman D., 1993, « Les artefacts cognitifs », dans *Raisons Pratiques* n° 4, *Les objets dans l'action, De la maison au laboratoire*, Eds Conein B., Dodier N., Thévenot L., pp.15–34.
Nowotny H., P. Scott & M ; Gibbons, 2001, *Re–Thinking Science. Knowledge and the Public in the Age of Uncertainty,* Polity Press & Blackwell, Oxford.
Ochs E., 1979, « Transcription as Theory », *Developmental Pragmatics*, ed. by E. Ochs & B. Schieffelin, éd. Academic Press, New york, pp. 43–72.
Ochs E., S. Jacoby, P. Gonzales, 1994, « Interpretive Journeys : How Physicists Talk and Travel trhough Graphic Space », in *Configurations* 1994, 1, pp.151–171.
Ochs E., P. Gonzales & S. Jacoby, 1996, « « When I come down I'm in the domain state » : grammar and graphic representation in the interpretive activity of physicists », in Ochs E., E. Schegloff & S. Thompson, Interaction and Grammar, Cambridge University Press, Cambridge, pp.329–369.
Oléron P., 1950, « Les sourds–muets », *Que sais–je* , réédité en 1969, PUF.
Oléron P., 1952, « Études sur le langage mimique des sourds–muets 1) les procédés d'expression », *Année Psychologique*, 52, I, pp.47–81.
Oléron P., 1956, *Recherches sur le développement mental des sourds–muets ; Contribution à l'étude du problème « Langage et pensée »,* thèse complémentaire pour le Doctorat ès–Lettres, présentée à la Faculté des Lettres de L'université de Paris, éditée par le CNRS, 134p.

Oléron P., 1972, *Langage et développement mental*, éd. Charles Dessart, Bruxelles, 299p.
Oléron P., 1974, *Eléments de répertoire du langage gestuel des sourds–muets*, CNRS.
Oléron P., 1978, *Le langage gestuel des sourds : syntaxe et communication*, Monographies Françaises de Psychologie, 43, éds. du CNRS, Paris, 152p.
Oléron P., 1979a, « Quelques remarques sur les prises de positions à l'égard des sourds et du langage gestuel », dans *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs*, rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978–mai 1979, publié par le CTNERHI, 1979, pp.77–78.
Oléron P., 1979b, « Aspects récents de l'étude psychologique des enfants sourds », *Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française*, Barcelone, publié en 1981, « Les enfants handicapés », Collection Psychologie d'Aujourd'hui, PUF.
Ollitrault S., 2001, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1–2, pp.105–130.
Ollivier B., 2000, *Observer la communication ; Naissance d'une interdiscipline*, CNRS éditions, Paris, 184p.
Ombredane A., 1933, « Le langage », Livre IV du *Nouveau Traité de Psychologie*, Tome III, « Les associations sensitivo–motrices », dirigé par G. Dumas, éd. PUF, pp.363–456.
Padden C. & H. Markowicz, 1976, « Cultural Conflicts Between Hearing and Deaf Communities », in F.B. & A.B. Crammatte (éds.), *Proceeding of the VII World Congress of the World Federation of the Deaf*, (1975), Washington D.C., National Association of the Deaf.
Panayi M., D. Roy & J. Richardson, 1999, « Stimulating Research into Gestural Human Machine Interaction », in *Gesture–Based Communication in Human–Computer Interaction*, A. Braffort, R. Gherbi, S. Gibet, J. Richardson & D. Teil EDS, Lecture Notes in Articial Intelligence 1739, Springer, pp.317–332.
Papillon M., 2005, « Entre l'héritage colonial et la recherche d'autonomie politique : les peuples autochtones dans la tourmente des réformes de l'État–providence. Une comparaison de l'expérience australienne, américaine et canadienne », *Lien Social et Politiques* « Identités : attractions et pièges », pp.129–142
Pavelin B., 2002, *Le Geste a la parole,* collection Interlangues, linguistique et didactique, Presses Universitaires du Mirail, 212p.
Pélissier P., 1856, *Iconographies des signes, avec des notes explicatives faisant partie de l'enseignement primaire des sourds–muets mis à la portée de tout le monde*, éd. Paul Dupont, Paris, 46p.
Pellet R., 1938, *Des premières perceptions du Concret à la conception de l'Abstrait ; Essai d'analyse de la pensée et de son expression chez l'enfant sourd–muet*, Thèse pour le Doctorat ès Lettres soutenue devant la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, édité par Bosc Fr–res M. & D. Riou, Lyon, 389p.
Pelletier A. & Yves Delaporte, 2002, *« Moi, Armand, né sourd et muet… »*,
Pennissi A., 2000, "Le traitement des pathologies verbales et les hypothèses sur le langage humain", *dans Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp.295–310.
Percival W. K., 1976, « The Applicability of Khun's Paradigms to the History of Linguistics », *Language*, vol.52, n° 2, pp.285–294.
Pernot H., 1928a, «L'abbé Rousselot », *Revue de Phonétique*, T.5, pp.10–27.
Pernot H., 1928b, «L'Institut de Phonétique de l'Université de Paris », *Revue de Phonétique*, T.5, pp28–42.
Perreault S. D., 1996, *Les Clers de Saint–Viateur et l'Institution des Sourds–Muets, 1848–1930. Berceau de la communauté sourde montréalaise*, Université d'Ottawa, Canada, 159p.
Perreault S. D., 2003, *Intersecting Discourses : Deaf Institutions and Communities in Montreal, 1850–1920*. Thèse de doctorat, département d'histoire, Université McGill.
Pestre D., 1998, « Autour de « l'affaire Sokal », ou « Comment parler des sciences aujourd'hui » », *La revue M.* n° 93, janvier–février, pp.56–62, en ligne sur http://peccatte.karefil.com/SBPresse/MDP98.html
Pestre D., 2002, « L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et noyaux durs », Réunion du 14 janvier 2002 *« Interdisciplinarité »,* http://www.cnrs.fr/comitenational/cs/exposes/2002/pestre.htm
Pestre D., 2003, *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation***,** INRA Éditions, Paris, 201p.
Pestre D. & Ch. Bonneuil, sous la direction de, **2002,** « Penser les sciences, les techniques et l'expertise aujourd'hui » ; *Enquête internationale et séminaire de réflexion sur l'état et les perspectives du domaine « Science, Technologie, Société » aujourd'hui,* Projet financé par le Ministère de la Recherche et de la Technologie, 2000–2002, Texte de présentation sur le site, http://histsciences.univ–paris1.fr/penserlessciences/

Peuty N. & B. Cochain, 1978, *Essai sur l'évolution de la langue des signes*, Mémoire d'orthophonie, Paris VI, 130p.

Pickering E., 1989, « Living in the Material World : On Realism and Experimental Practice », dans *The Uses of Experiment : Studies of Experimentation in the Natural Sciences,* éd. D. Gooding, T. Pinch & S. Schaffer, Cambridge University Press, Cambridge, pp.275–297.

Pickering A. R., 1984, *Constructing Quarks : A Sociological History of Particle Physics*, University Chicago Press, Chicago.

Pickering, A., (éds), 1992, *Science as Practice and Culture*, Chicago University Press.

Pickering A., 1992, « From Science as Knowledge to Science as Practice », dans A.Pickering (éd.), *Science as Practice and Culture,* University of Chicago Press, Chicago, pp.1–26.

Poirier D., 2004, *La dialectique de l'identité sourde entre culture et pathologie,* doctorat de sociologie, Université du Québec à Montréal, Canada.

Poitiers, Collectif, 1982, *Les mains qui parlent; Eléments de vocabulaire de la langue des signes (Région de Poitiers)*, février 1982, Nouvelles Impressions Graphiques, Poitiers, 204p.

Poizat M., 1996, *La voix sourde; La société face à la surdité*, éd. Métaillé, 291p.

Poizner H. & R. Battison, 1979, « L'asymétrie cérébrale et la langue des signes: études cliniques et expérimentales », *Langages* n° 56, pp.58–77.

Polanyi M., 1958, *Personnal Knowledge*, Routledge & Kegan Paul, London.

Pontille D, 2000 , *La signature scientifique : espaces d'inscription et mises en ordre*, Thèse nouveau régime pour le Doctorat de Sociologie, UTM.

Pontille D., 2004, *La signature scientifique ; Une sociologie pragmatique de l'attribution,* CNRS éditions, Paris, 200p.

Pontille D., 2005, « Matérialité des écrits scientifiques et travail de frontières : le cas du format IMRAD », in P. Hert, M. Paul–Cavallier, éds, *Sciences, frontières et savoirs*, à paraître.

Pontille D., 2006, « Qu'est–ce qu'un auteur scientifique ? », *Sciences de la société*, n° 67, pp.77–93

Pondat C. & F. Rinck, 2005, (pré–print), « Genres scientifiques et styles d'auteur : des variations stylistiques de l'article de revue linguistique », *Actes des Journées Linguistique de corpus*, septembre 2005, Lorient.

Poulain J. C., 1980, « Technique d'enseignement de la LSF », Atelier 3, *Actes du Congrès de Dourdan*, « La langue des signes ; Recherches pédagogiques et linguistiques », 28–30 novembre, éd. ALSF, pp.54–56.

Presneau J. R., 1989, « Le son « à la lettre » : L'éducation des enfants sourds et muets avant l'abbé de l'Épée », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.20–33.

Presneau J. R., 1998, *Signes et institution des sourds, XVIII–XIXème siècle*, Champ Vallon.

Presneau J. R., 2000, « Les sourds face à l'hégémonie des oralistes après le congrès de Milan (1881–1900) », dans *L'institution du handicap. Le rôle des associations. XIX°– XX° siècles*, sous la direction de Catherine Barral, Florence Paterson, Henri–Jacques Sticker, Michel Chauvière, éd. Presses Universitaires de Rennes, pp.105–116.

Presneau J. R., 2001, « Comment faisait–on parler les « muets » avant le congrès de Milan », *Surdités*, n°4, éd. de G.E.S.T.E.S. pp.29–44.

Prillwitz S., R.Leven, H. Zienert, T. Hanke, J. Henning, 1989, *HamNoSys. Version 2.0 ; Hamburg Notation System for Sign Languages. An introductory guide.* International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf, 5, Hamburg Signum.

Prodger Ph., 1998, « Illustration as Strategy in Charles Darwin's The Expression of the Emotions in Man and Animals », *Inscribing Science ; Scientific Texts and the Materialty of Communication*, éd. de Timoty Lenoir, Stanford University Press, pp.140–181.

Pullman B., 1988, « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva* n°5, hiver 1988, pp.21–30.

Rabehisoara V. & M. Callon, 1999, *Le pouvoir des malades ; L'Association Française contre les Myopathies et la Recherche*, Presse de l'École des Mines, Paris.

Rabelais F., 1546, *Le Tiers Livre*, dans *Gargantua. Pantagruel, Les cinq livres*. Version intégrale en français moderne, éd.1994, Tiskarna Ljudske Pravice, Ljubljana, Slovénie, illustration de G. Doré.

Ravaille N. & D. Vinck, 1999, « Des cultures de conception contrastées ; La conception de filières pour le filage de l'aluminium », dans D. Vinck (dir.), *Ingénieurs au quotidien ; Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation,* Presses Universitaires de Grenoble, pp.91–111.

Ravaud J. F., 2001, «Vers un modèle social du handicap ; L'influence des organisations internationales et des mouvements de personnes handicapées », dans *Une nouvelle approche de la différence ; Comment repenser le « handicap »*, sous la direction de Raphaëm de Riedmatten, Eds Médecine & Hygiène, Genève, pp.55–68.

Ravon B., 2000, « La construction de l'anormalité scolaire à l'épreuve de la démocratie : la Société libre d'étude psychologique de l'enfance (1899–1906) », dans *L'institution du handicap ; Le rôle des associations*, sous la direction de Catherien Barral, Florence Paterson, Henri–Jacques Stiker, Michel Chauvière, Presses Universitaires de Rennes, pp.129–140.

Rée J., 1999, *I See a Voice ; Deafness, Language and the Senses, A Philosophical History*, Metropolitan Books, Henry Holt and Company New York.

Renaud M., 1977, « Réforme ou illusion ? Une analyse des interventions de l'État québécois dans le domaine de la santé », *Sociologie et sociétés*, vol.9, n°1, pp.127–152.

Renneville M., 1996, « Un terrain phrénologique dans le grand océan (autour du voyage de Dumoutier sur L'Astrolabe en 1837–1840) », dans *Le terrain des sciences humaines (XVIII°–XX° siècle),* sous la direction de Cl. Blanckaert, L'Harmattan, pp.89–138.

Reydelet A., 1979, ***Stage d'été à Gallaudet, 78*, xx**

Ribot Th., 1879, « M.Wundt : La psychologie physiologique », dans *La psychologie allemande contemporaine (École expérimentale)*, éd. G. Baillière, Paris, pp. 215–297.

Ribot Th., 1897, *L'évolution des idées générales*, éd. F. Alcan, Paris, 254p.

Riedmatten R., (sous la direction de), 2001, *Une nouvelle approche de la différence ; Comment repenser le « handicap »*, sous la direction de, Eds Médecine & Hygiène, Genève

Rinck F., 2005, « Images of scientific activity through the research article : a comparison between linguistics and literary studies », in K. Fløttum and O. Korsnes (eds), *Academisk Prosa*, n° 3, Department of Romance Studies, University of Bergen, pp.75–86.

Risler A., 2000, *La langue des signes française, langue iconique : ancrage perceptivo–pratique des catégories du langage et localisme cognitif à travers l'étude de la motivation des signes et de la spatialisation des relations sémantiques,* thèse de sciences du langage, sous la direction de J. L. Nespoulous, UTM.

Riviale P., 1996, « Les instructions archéologiques françaises pour le Pérou au XIX) siècle : deux exemples, deux conceptions distinctes de la recherche pour un domaine d'étude en quête d'identité », dans *Le terrain des sciences humaines (XVIII°–XX° siècle),* sous la direction de Cl. Blanckaert, L'Harmattan, pp.175–200

Romanes G., 1888, *Mental Evolution in Man*, London.

Rongen Breivega K., T. Dahl & K. Fløttum, 2002, « Traces of self and others in research articles. A comparative pilot study of English, French and Norwegian research articles in medicine, economics and linguistics », *International Journal Of Applied Linguistics*, Volume 12 Issue 2, December, pp.218– ?

Rosenberg C. E., 1979, « Towards and Ecology of Knowledge : On Discipline, Context and History », in A. Oleson, J. Voss (éds), *The Organization in Modern America, 1860–1920,* John Hopkins University Press, Baltimore.

Rosier L., S. Marnette & J. M. Lopez Munoz (dir.), 2002, « Discours rapporté », *Faits de langue*, n° 19, mars 2002, éd. Ophrys.

Rousseau J. J., 1755, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, édition Magnard, Paris, 1999, pp.9–88.

Rousseau J. J., 1781, *Essai sur l'origine des langues, où il est parlé de la Mélodie, et de l'Imitation musicale*, édition de A.Belin, 1817, reproduit par la Bibliothèque du Graphe, 1969.

Ruhleder K., 1995, « Reconstructing Artifacts, Reconstructing Work : From Textual Edition to On–Line Databank », *Science, Technology & Human Values*, Vol. 20, n °1, Winter, pp.39–64.

Saint–Léon A., 1852, *Sténochorégraphie,* réédité par Flavia Pappacena, éd. Lucca: LIM 2006texte en italien & anglais, 220p.

Saint–Loup de A., 1989, « Les sourds–muets au Moyen–Âge : Mille ans de signes oubliés », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.11–19.

Saint–Loup de A., 1996, « Histoire de malentendus, histoire des sourds », *Diogène*, n °175, pp.7–28.

Saint–Loup de A., 1997, « Vie des signes monastiques dans l'histoire », dans Gestes de moines, regard des sourds, Aude de Saint–Loup, Yves Delaporte & Marc Renard, éd. Siloe, pp.47–XX.

Sallagoïty P., 1975, « The Sign Language of Southern France », *Sign Language Studies* n° 7, pp181–202.

Sallandre M. A., 1999, « Grande iconicité et dynamique des transferts de personne en Langues des Signes Française », dans *actes du colloque « Recherches sur la langue des signes »*, UTM, 19–20 novembre 1999, éd. Garo'signes, Toulouse, pp.31–42.

Sallandre M. A ., 19 avril 2001, « Iconicity in Sign Language : A Theoretical and Methodological point of View », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.

Sallandre M. A., 2003*, Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*, thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université Paris 8, 299p. + Annexes

Sallandre M. A. & C. Cuxac, 2001, « Iconicity in Sign Language : A Theoretical and Methodological Point of View », dans Ipke Wachsmuth & Timo Sowa (Eds), *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction*, International Gesture Workshop, London, UK, April 18–20 2001, Revised Papers, Springer.

Salvadori P., 1999, *La vie culturelle en France aux XVI°, XVII°, XVIII° siècles*, Ophrys.

Sangla J., 1988, « **Langue et culture** »**,** ***Journal n°4 de la 9ème université d'été de 2LPE*****, juillet 1988, p.8.**

Saussure F. de, 1915, *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bally et A. Sechehaye, avec la collaboration d'A. Riedlinger. Edition de 1987, préparée par Tullio de Mauro, éd. Payot.

« Introduction », de Tullio de Maurion pp.I–XVIII

« Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure », de Tullio de Mauro, pp.319–389.

Appendice. « Noreen et Saussure », de Tullio de Mauro, pp.390–404.

Postace, « Lire Saussure aujourd'hui », de L. J. Clavet, pp.503–513.

Sauvageot A., 1994, *Voirs et savoirs; Esquisse d'une sociologie du regard*, éd. Puf, Paris, 249p.

Schäffer W. (éd.), 1983, *Finalization in Science. The Social Orientation of Scientific Progress*, Dordrechet, Reidel.

Schaffer S., 1998, « The Leviathan of Parsonstown : Literary Technology and Scientific Representation », dans T. Lenoir (dir.), *Inscribing Science ; Scientific Texts and the Materiality of Communication*, Stanford University Press, California, pp.182–222.

Schlesinger H. S., 1971, «Langage acquisition in four deaf children », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, **p314–316.**

Schlesinger I. M., 1970, « The grammar of sign language and the probleme of language universals », dans L. Morton, *Biological and Social Factors in Psycholinguistics*, University Illinois Press.

Scott P., Richards E. et Martin B., 1990, « Captives of Controversy : The Myth of the Neutral Social Researcher in Contemporary Scientific Controversies », *Science, Technology, & Human Values*, vol.15, n°4, Fall 1990, pp.474–494.

Séguillon D., 1998, *De la gymnastique amorosienne au sport silencieux : le corps du jeune sourd entre orthopédie et intégration ou l'histoire d'une éducation « à corps et à cri » – 1822–1937*, Thèse de doctorat en Sciences Biologiques et Médicales, option STAPS, Univeristé de Bordeaux II.

Seguillon D., 2001, «Paris et les premiers jeux mondiaux des sourds de 1924 », *Surdités*, n° 4, éd. de G.E.S.T.E.S., pp.91–106.

Seigel J. P., 1969, « The Enlightenment and the Evolution of a Language of Signs in France and England », *Journal of The History of Ideas*, 30, pp.96–115.

Sero–Guilhaum Ph., 1995, « Langue des signes et culture », *Le Courrier de Suresnes* n° 63, pp.29–33.

Sha X. W., 2000, *Differential Geometry Performance and the Technology of Writing,* thèse de doctorat, Stanford University.

Shapin S., 1988, « The House of Experiment in Seventeenth–Century England », *ISIS* vol 79 n° 298, pp.369–404.

Shapin S., 1989, « The Invisible Technicien », *American Scientist*, vol. 77, pp.554–563.

Shapin S., 1991, « Une pompe de circonstance. La technologie littéraire de Boyle », dans Michel Callon & Bruno Latour Eds, *La science telle qu'elle se fait*, éd. La Découverte, Paris, pp.37–86.

Shapin, S., 1994,. *A Social History of Truth : Civility and Science in Seventeenth–century England*, University of Chicago Press.

Shapin S., & S. Schaffer, 1993, *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique.* Paris : La Découverte.

Shinn T., 1999, « Change or Mutation ? Reflections on the Foundations of Contemporary Science », *Social Science Information*, vol. 38, n° 1, pp.149–176.

Shinn T., 2002, « Nouvelle production du savoir et triple hélice. Tendances du prêt–à–penser les sciences», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°141–142, pp.21–30.

Sicard R–A C., 1799–1800, *Cours d'instruction d'un sourd–muet de naissance, pour servir à l'éducation des sourds–muets, et qui peut être utile à celle de ceux qui entendent et qui parlent*, éd de Paris : Le Clere, reproduction du texte imprimé, 1995, BNF.

Sicard R–A C., 1808, *Théorie des Signes ou Introduction à l'étude des langues où le sens des mots au lieu d'être défini est mis en action*, 2 tomes, éd. Dentu et Delalain, Paris.

Slobin D., N. Hoiting, M. Anthony, Y. Biederman, L. Kuntze, R. Lindert, J. Pyers, H. Thumann, A. Weinberg, 2001, *The Berkeley Transcription System (BTS) Manual*, UC Berkeley, http://childes.psy.cmu.edu/, 28p.

Small H. & B. C. Griffith, 1974, « The Structure of Scientific Literatures I : Identifying and Graphing Specialties », *Science Studies,* vol.4, n° 1, pp.17–40.

Small M. L., 1999, « Departmental Conditions and the Emergence of New Disciplines : Two Cases in the Legitimation of African–American Studies », *Theory and Society,* vol.28, n° 5, pp.659–707.

Société d'anthropologie de Paris, 1889, *La société, l'école et le laboratoire d'anthropologie de Paris, à l'exposition universelle de 1889* , Palais des Arts Libéraux, Instruction Publique, éd . Impressions Réunies, Paris, 361p.

Soffer R. N., 1982, « Why do Disciplines Fail ? The Strange Case of British Sociology », *English Historical Review*, vol. 97, n° 385, p.767–802.

Soraya de Chadarevian, 1993, « Self–Recording Instruments in Nineteenth–Century Physiology », *Stud. Hist. Phil. Sci.* Vol. 24, n°2, pp. 267–291.

Souchier E., Y. Jeanneret & J. LeMarec (sous la direction de), **2003**, *Lire, écrire, récrire; Objets, signes et pratiques des medias informatisés*, éd. Bibliothèque Publique d'Information, Paris, 349p.

Souty J., 2002, « Les sourds, une « ethnie » à part ? », dans Sciences Humaines n°133, décembre 2002, *Rubrique Echos des recherches*, p.10.

Star S. L. & J. R. Greisemer, 1989, « Institutional Ecology, « Translations » and Boundary Objets : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907–39 », *Social Studies of Science*, vol.19, pp.387–420.

Stehr N., 2000, « Le savoir en tant que pouvoir d'action », *Sociologie et Sociétés*, vol. 32, n° 1, pp.157– 170.

Stepanov V., 1892, *L'Alphabet des mouvements du corps humain*, éd. Voigt, Paris.

Stiker H. J., 1994, « Question à Bernard Mottez », *Handicaps et Inadaptations, Les cahiers du CTNERHI*, n° 64, pp.94–96

Stiker H. J., 1996, « Handicap, Handicapé », dans *Handicap et inadaptation. Fragments pour une histoire : notions et acteurs*, éd. ALTER, Paris, pp.15–34.

Stiker H. J., 1997, *Corps infirmes et sociétés,* éd. Dunod, Paris, 217p.

Stiker H. J., 1999, « Penser le handicap dans la culture et le débat social », xxx

Stiker H. J., 2000, « De l'infirmité au handicap : un basculement sémantique », dans *L'institution du handicap. Le rôle des associations. XIX°– XX° siècles*, sous la direction de Catherine Barral, Florence Paterson, Henri–Jacques Sticker, Michel Chauvière, éd. Presses Universitaires de Rennes, pp.31–38.

Stiker H. J., 2001, « De l'exposition des infirmes à la Classification des handicaps : quelle éthique ? », dans *Une nouvelle approche de la différence ; Comment repenser le « handicap »*, sous la direction de Raphaëm de Riedmatten, Eds Médecine & Hygiène, Genève, pp.23–36.

Stiker H. J., 2003, « La déficience n'est jamais qu'en situation », *Valeurs Mutualistes,* n° 224, avril 2003, MGEN, pp.14–15.

Stiker H. J., M. Vial & C. Barral, (sous la direction de),1996, *Handicap et inadaptation. Fragments pour une histoire : notions et acteurs*, éd. ALTER, Paris.

Stimamiglio L., 1971, "Importance de la dactylologie et de la mimique pour l'apprentissage du langage", *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 aout, , « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, 870p, p217–218.

Stocking G. W., 1963, "Matthew Arnold, E.B. Tylor, and the Uses of Invention", *American Anthropologist*, 65, pp 783–799.

Stocking G. W., 1964, « French Anthropology in 1800 », *ISIS* vol. 55, 2, N°180, pp.134–150.
Stocking G. W., 2003,« La magie de l'ethnographe. L'invention du travail de terrain de Tylor à Malinowski », dans *L'enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, éd. La découverte /M.A.U.S.S, pp 89–138.
Stokoe W. C., 1960, *Sign Language Structure : An Outline of the Visual Communication Systems of the American Deaf*, University of Buffalo, Occasional Paper 8,78p.
Stokœ W. C., 1970, « Sign Language Diglossia » *SIL* 21.
Stokoe W. C., 1972, *Semiotics and Human Sign Languages*, éd. Mouton, The Hague–Paris, 177p.
Stokoe W. C., 1983, "Afterword", dans *Sign Language and the Deaf Community; Essay in honor of W.C. Stokoe,* Edited by Ch. Baker & R. Battison, éd. NAD, pp.265–267.
Stokoe W. C., 1991, « Semantic Phonology », *Sign Language Studies* n° 70, pp.107–114.
Stokoe W. C., 1994, « An SLS Print Symposium », *Sign Language Studies* 83, summer 1994, pp.97–101.
Stokoe W. C., C. Croneberg & D. Casterline, 1965, *A Dictionary of American Sign Language*, Washington, D.C., Gallaudet Press.
Strauss A. L., 1988, « The Articulation of Project Work : An Organizational Process », *The Sociological Quarterly* 29, pp.163–178.
Studdert–Kennedy M. et H. Lane, 1981, « Clues from the Differences Between Signed and Spoken Language », dans U. Bellugi & M. Studdert–Kenndy, *Signed and Spoken Language : Biological Constraints on Linguistic Form*, pp.29–40, Dahlem Konferenzen, 1980, Weinheim, Verlag Chemic.
Suchman, L. A., 1990, « Representing Practice in Cognitive Science », in M. Lynch & S. Woolgar (dir.), *Representation in Scientific Practice*, MIT Press, pp.301–322.
Supalla T., 1978, « Morphology of Verbs of Motion and Location in American Sign Language », dans F. Caccamise & D. Hicks (eds.), *Proceedings of the Second National Symposium on sign Language Research and Teaching*, National Association of the Deaf, Coronado, CA, pp.27–45.
Swales J. M., 2006, « Different languages, different voices? Language science abstracts in English, French and Arabic », *Academic Voices in Contrast*, symposium de Bergen, Norway, May 4–6, http://www.kongress.no/index_eget.php3?knapp=vel_eng_on&mytable=kongresser&myid=82&myrow=velkommen
Taboada–Leonetti, I., 1990, *Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue,* éd. PUF, Paris.
Taylor G. & Ch. Tingguang, 1991, « Linguistic, Cultural, and Subcultural Issues in Contrastive Discoure Analysis: Anglo–American and Chinese Scientific Texts », *Applied Linguistics*, 12(3), pp.319–336.
Thom R., 1982, « Logos et théorie des Catastrophes », exposé au Colloque International de Cerisy, 7–17 septembre 1982, édité en 2002, dans *Annales de la Fondation Louis de Broglie*, vol.27, n° 4, pp.575–596.
Thompson G., 2001, « Interaction in Academic Writing : Learning to Argue with the Reader », *Applied Linguistics*, 22(1), pp.58–78.
Tinland F., 2003, *L'homme sauvage. Homo ferus et Homo sylvestris de l'animal à l'homme,* éd. L'Harmattan.
Touraine A., 1973, *Production de la société,* éd. du Seuil, 544p.
Touraine A., 1978a, « Théorie et pratique d'une sociologie de l'action », *Sociologie et Sociétés,* vol.10, n° 2, pp.149–188.
Touraine A., 1978b, *La voix et le regard*, éd. Seuil, collection Sociologie Permanente, numéro 1, Paris, 320p.
Touraine A., sous la direction de, **1982,** *Mouvements sociaux d'aujourd'hui ; Acteurs et analystes*, Éditions Ouvrières (Les), Paris.
Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur,* éds Fayard, 360p.
Touraine A., 1991, « Au–delà d'une société du travail et des mouvements sociaux ? », *Sociologie et sociétés*, vol.XXIII, n° 2, automne, pp.27–41.
Trabant J., 2000 , « Le courant humboldtien », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp.311–322.
Traweek S., 1988, *Beam Times and Life Times : The World of High Energy Physics*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
Truffaut B., 1984, « Recherche historique sur la langue des signes et la communauté des sourds en province », conférence donnée lors du stage de LSF organisé par 2LPE Montpellier du 2–6 avril, publié dans *2LPE Etudes et Recherches*, 1984, pp.64–84.

Truffaut, 1989, 1990, (Sous la direction de), *Cahiers de l'Histoire des Sourds*, publié par l'Association Etienne de Fay, Orléans.

Tuomarla U., 2004, « Les formes et les fonctions du discours rapporté dans l'écriture académique ; le cas des introductions produites par des étudiants FLE », Deuxième colloque international et interdisciplinaire, Cadiz, du 11 au 13 mars 2004, à paraître : Lopez–Muñoz, J–M, Marnette, S. & L. Rosier (éds). *Dans la jungle du discours rapporté: genres de discours et discours rapporté*. Presses de l'Université de Cadix.

Turner R. S., 1987, « Pardigms and Productivity : The Case of Physiological Optics, 1840–94 », *Social Studies of Science*, vol.17, pp.35–68.

Turner R. S., 1993, « Vision Studies in Germany : Helmhotz versus Hering », *OSIRIS* 1993, 8, pp.80–103.

Tylor E.B., 1865, *Researches into the early history of mankind and the development of civilization*, éd. de Londres : J. Murray.

Tylor E.B., 1871, *Primitive Culture : Researches into the development of mythology, philosophy, religion, language, art, and custom,* 2 vol., Seconde éd. (1873) : London : John Murray.

Urry J., 2003, « La constitution du questionnaire « Notes and Queries on Anthropology ». Les premiers pas de l'anthropologie britannique », dans *L'enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Céfaï, éd. La découverte/M.A.U.S.S., pp 65–88.

Valade–Gabel J. J., 1839a, « Premier mémoire sur cette question : Quel rôle l'articulation et la lecture sur les lèvres doivent–elles jouer dans l'enseignement des Sourds–Muets », dans *Actes de l'Académie Royale de Sciences, Belles–Lettres et Arts de Bordeaux*, Tome 1, 1er année, 2ème trimestre, « Méthodes philosophiques », pp.331–361.

Valade–Gabel J. J., 1839b, « Deuxième mémoire sur cette question : Quel rôle l'articulation et la lecture sur les lèvres doivent–elles jouer dans l'enseignement des Sourds–Muets », dans *Actes de l'Académie Royale de Sciences, Belles–Lettres et Arts de Bordeaux*, Tome 1, 1er année, 3ème trimestre, « Littérature, Beaux–Arts et Technologie », pp.xx

Valade–Gabel J. J., 1840, « Sur le langage naturel dont les sourds–muets font usage », dans *Actes de l'Académie Royale des Sciences, Belles–Lettres et Arts de Bordeaux*, Tome 1, 2ème année, 1er trimestre.

Valade–Rémi Y. L., 1844, « Mémoire couronné par l'Académie dans sa séance du 28 novembre 1844, Rechercher l'ensemble des mesures législatives à provoquer pour étendre à tous les sourds–muets de la France le bienfait de l'éducation », dans *Actes de l'Académie Royale de Sciences, Belles–Lettres et Arts de Bordeaux*, Tome 1, 6ème année, 4ème trimestre.

Valade–Rémi Y. L., 1854, *Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes,* éd. de Paris : E. Thunot et Ce, Librairie philosophique de Ladrange, réédité en 1979 par Chiu Ming Publishing Co, Ltd.

Valat P., 1881, « Notice biologique sur J.J. Valade–Gabel », dans *Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux*, 1881, 1, 3ème série, 43ème année, pp.9–48.

Van den Daele W. & P. Weingart, 1977, « Resistance and Receptivity of Science to External Direction : The Emergence of New Disciplines under the Impact of Science Policy », dans G. Lemaine & al. (éds.), *Perspectives on the Emergence of Scientific Disciplines*, éd. Mouton, Aldine, Paris, Chicago.

Van Gennep A., 1911, *The Semi–Scholars*, éd. R. Needham, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1967.

Vannoni A., 1996, « Les instructions pour les voyageurs : voyage, expérience et connaissance au XVIII° siècle », dans *Le terrain des sciences humaines (XVIII°–XX° siècle),* sous la direction de Cl. Blanckaert, L'Harmattan, pp.73–88.

Variot B. 1980, *Approche de quelques aspects de la vie sociale des sourds–muets et de leur instruction au milieu du 19° siècle, vus au travers de L'impartial, journal de l'enseignement des sourds–muets, 1856–1859*, Thèse pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat des instituts nationaux de jeunes sourds. Rennes.

Vendryes J., 1920, *Le langage ; Introduction linguistique à l'histoire*, éd. de 1979, Albin Michel, Paris, 444p.

Vernon M. & B. Makowsky, 1969, « Deafness and Minority Group Dynamics », *The Deaf American*, 21, pp.3–6.

Vinck D., 1992, *Du laboratoire aux réseaux. Le travail scientifique en mutation*, Luxembourg, Office des Publications de la CCE.

Vinck D., 1995, *Sociologie des sciences*, éd. Armand Colin, 292p.

Vinck D., 1999a, «Les objets intermediaires dans les réseaux de cooperation scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue Française de Sociologie*, XL–2, pp.385–414.

Vinck D., éds, 1999b, *Ingénieurs au quotidien; Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation*, Presses Universitaires de Grenoble.
Vinck D., 1999c, « La complexité socio–technique ; Le cas de la re–conception d'une paroi de blindage, », dans *Ingénieurs au quotidien ; Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation,* sous la direction de Vinck D, Presses Universitaires de Grenoble, pp.19–31.
Vinck D, 2000, *Approche sociologique de la cognition et prise en compte des objets intermédiaires,* 7ème école d'été de l'ARCo, Bonas, 10–21 juillet 2000.
Virole B., 1990, *Figures du silence; Essais cliniques autour de la surdité*, éd. Universitaires, Paris.(pages)
Virole B., 1993, « Psychanalyse et surdité », *Psychanalystes*, n° 46/47, « La parole des sourds ; Psychanalyse et Surdités », pp.15–30.
Virole B., 1996, *Psychologie de la surdité*, De Boeck Université.
Voegelin C.F., 1958, « Sign Language Analysis : On One Level or Two ? », *International Journal of American Linguistics* 24 :1, pp.71–76.
Von Gizycki R., 1987, « Cooperation between Medical Researchers and a Self–Help Movement : the Case of the German Retinitis Pigmentosa Society », in Blume S., J. Bunders, L. Leydesdorff & R. Whitley, dir., *The Social Direction of the Public Sciences. Causes and Consequences of Co–operation between Scientists and Non–Scientific Groups*, « Sociology of the Sciences, A Yearbook », vol. XI, pp.75–88.
Vuillemey P., 1940, *La pensée et les signes autres que ceux de la langue*, thèse de doctorat ès Lettres, sous la direction de P. Guillaume, Paris.
Walker J.R., 1953, « Sign Language of the Plains Indians », *Chronicles of Oklahoma* 31, pp.168–177.
Warren Dr., 1971, « A psychiatric unit for the deaf », *Actes du 6ème congrès mondial de la FMS*, Paris, 31 juillet–5 août, « Le sourd dans un monde en évolution », éd. FMS, imprimé par l'ENS, Italie, pp.317–319.
Weingart P., 1997, « From Finalization to Mode 2 : Old Wine in New Bottles ? », *Social Science Information,* Vol. 34, n° 4, pp.591–613.
West LaMont Jr., 1960, *The Sign Language : An Analysis* , PhD., Indiana Univ. Bloomington, 170p.
Wexelblat A., 1998, « Research Challenges in Gesture : Open Issues and Unsolved Problems », *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction, International gesture Workshop,* I. Wachsmuth & M. Fröhlich Eds, Proceedings, Bielefeld, 17–19 septembre 1997, Allemagne, Ed Springer, pp.1–12.
Whitley R.D., 1984, *The Intellectual and Social Organization of the Science*, Clarendon Press, Oxford.
Wieviorka M., 2001, *La différence*, collection Voix et Regards, ed. Balland, 201p.
Wieviorka M., 2005, « After New Social Movements **»**, *Social Movement Studies*, vol.4, n° 1, 1–19 may 2005.
Wilbur R., 1979, « Description linguistique de la langue des signes », *Langages* n° 56, (traduit par D. Bouvet) pp.13–33.
Wilbur R., 1987, *American Sign Language : Linguistics and applied dimensions*, Little Brown & Company, Boston, MA.
Williams P., 2005, « Compte–rendu : Yves Delaporte, Les sourds, c'est comme ça. Ethnologie de la surdimutité », dans *Ethnologie Française*, XXXV, 2005, n° 1, « Négoces dans la ville », sous la direction de J. P. Hassoun, pp.175–176
Wittgenstein L., 1961, *Les Investigations philosophiques*, Gallimard, Paris, (éd. originale en 1953)
Woodward J.C., 1972, « A Transformational Approach to the Syntax of American Sign Language", dans *Semiotics and Human Sign Languages*, Stokoe W.C., éd. Mouton, The Hague–Paris, pp.131–153.
Woodward J., 1972, « Implications for Sociolinguistic Research Among the Deaf », *Sign Language Studies* n°1, pp.1–7.
Woodward J., 1976, « Black Southern Signing », *Language in Society*, 5, pp.211–218.
Woodward J., 1979, « Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaine et française », dans *Langages* 56, p78–91.
Woodward J., 1983, « Sociolinguistic Research on American Sign Language: An Historical Perspective », dans *Sign Language and the Deaf Community; Essay in honor of W.C. Stokoe*, Edited by Ch. Baker & R. Battison, éd. NAD, pp.117–136.
Woodward J., 1989, « How You Gonna Get to Heaven if You Can't Talk with Jesus : The Educational Establishment vs. The Deaf Community », communication en mars 1975 à *the annual meeting of the Society for Applied Anthropology*, Amsterdam, publié en 1982 et réédité en 1989 dans *American Deaf Culture. An Anthology*, éd. Sherman Wilcox, pp.163–172.

Woodward J. & S. De Santis, 1977, « Negative incorporation in French and American Sign Languages », in *Language in Society*, 6 : 3, pp.379–388.
Woodward J. & S. De Santis, 1977, « Two to one it happens : Dynamic Phonolog in two sign languages », in *Sign Language Studies*, 17, pp.329–346.
Woolgar S.W, 1982, « Laboratory Studies : A Comment on the State of the Art », *Social Studies of Science* Vol.12, pp.481–98
Wundt W., 1900, *Völkerpsychologie* (Sprache), Leipzig.
Yau 1992, *Création gestuelle et débuts du langage ; création de langues gestuelles chez des sourds isolés*, Ed Langages Croisés, 501p.
Young A. M. & J. Ackerman, 2001, « Reflexions on Validity and Epistemology in a Study of Working Relations between Deaf and Hearing Professionals », *Qualitative Health Research,* vol.11, n°2, march 2001, 20p (préprint).
Young A. M., J. Ackerman & J. G. Kyle, 2000, « On Creating a Workable Signing Environment : Deaf and Hearing Perspectives », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, vol.5, n°2, spring 2000, Oxford University Press, pp.185–195.
Zorn F. A., 1887, *Grammatik der Tanzkunst,* tradution anglaise publiée en 1905 sous le titre de *Grammar of the art of dancing, theoretical and practical; lessons in the arts of dancing and dance writing (choregraphy) with drawings, musical examples, choregraphic symblos, and special music scores*, The Heintzemann press, Boston, Mass.

Résumé

Née de la confrontation involontaire, au fil d'expériences de vie somme toute banale, de différents discours et pratiques autour de l'iconicité, de l'expression gestuelle de sourds, et du langage, ce travail porte sur les conditions d'existence de recherches linguistiques sur des langues en gestes plutôt qu'en sons. Nous nous intéressons dans un premier temps, à la nature, et à l'histoire, de l'effacement des langues des signes du champ d'investigations des Sciences Humaines, à la fin du 19ème siècle. Il est en effet régulièrement évoqué par les linguistes spécialisés, pour marquer encore aujourd'hui leurs pratiques de recherche.

Nous montrons alors que si l'étude des langues gestuelles de sourds est ancienne, les efforts d'inscription des modes de communication humaine se concentrent, au début du 20ème siècle, autour d'un autre terrain d'observation, pluridisciplinaire, et de portée politique et pédagogique explicite : la parole articulée. Plusieurs constructions disciplinaires, une certaine pédagogie des sourds, et différents enjeux politiques et économiques, s'emboîtent autour d'une conception vocale, discrète, et arbitraire, du langage. Des pratiques spécifiques d'inscription et d'interrogation des données organisent désormais les analyses, les réseaux de communication, et les processus de certification des études sur le langage. Nous étudions ainsi, dans un deuxième temps, les formes de négociation de ces cadres et repères disciplinaires. Nous montrons que différentes voies d'insertion des langues gestuelles dans les cadres de la linguistique moderne sont empruntées, aux États–Unis et en France. Les premiers investissent le formalisme des principes de définition du langage, mettant en retrait la matérialité même des langues considérées. Les seconds interrogent à l'inverse les effets de canal sur les structures linguistiques, et explorent, en corps et en pratiques, les ressources d'une langue visuo–corporelle, et les processus scientifiques de mise à l'écrit. Nous nous interrogeons alors, dans une troisième partie, sur les conditions de communication, de certification, et de débats, à l'intérieur d'un réseau de recherche international sur des langues gestuelles de sourds.

Ce travail sur les conditions d'existence de recherches linguistiques sur des langues gestuelles montre que la question du statut scientifique de cet objet se cristallise autour d'activités de mise à l'écrit. Celles–ci n'engagent pas que des mots, des dessins ou des symboles. Elles confrontent ces acteurs de recherche – et leurs observateurs – à la dimension matérielle et sociale de l'écrit, et de ses supports. Elles impliquent un rapport particulier avec ce qui est ainsi inscrit, avec ce qui est posé comme objet d'étude. Elles supposent qu'une relation existe, médiatisée ou non, entre sourds et chercheurs. Une réflexion sur les modalités de rencontre et de collaboration entre scientifiques et locuteurs de langues des signes constitue la trame de cette recherche. Elle permet de questionner les formes d'existence collectives des uns et des autres, et la nature de leur rapport, dans des contextes historiques et sociaux distincts. Se jouant à plusieurs échelles, elle facilite l'articulation de différents points de vue sur les recherches étudiées. C'est à l'intérieur de ce cadre d'analyse que sont questionnées les formes de construction, de « présence », ou de négociation, des repères et critères de disciplines de Sciences Humaines, comme l'Anthropologie du 19ème siècle, et la Linguistique Générale du 20ème et 21ème siècle.

Mots clés : Disciplines, Sciences Humaines, Inscriptions graphiques & Écriture, Nouveau Mouvement Social, Sourds, Langues des Signes.

Documents présentés en annexe

- Présentation générale des données mobilisées.

- Corpus de publications de C. CUXAC, Période 1979–2004
  & Observations et autres sources d'informations C. CUXAC.

- Corpus de publications de P. JOUISON, Période : 1977–1991

& Autres sources d'informations sur P. JOUISON.

- Thèses de Linguistique sur les sourds et la langue des signes, en France.

- Revues de linguistique consultées

Pour une analyse des consignes données aux auteurs.

- Corpus de publications du QUÉBEC.

Groupe de linguistes « Français sourd et LSQ », à l'UQÀM, période 1988–1998

& Données complémentaires :
Publications scientifiques sur les sourds et la LSQ au Québec.

- Documents sur l'Allemagne (Hambourg)

- Corpus international. Exploration sur la mise en scène des images de locuteurs de LS.

- Terrain d'observation de pratiques de reproduction, en direct, de données en LS.

- Documents sur les rapprochements entre Linguistique et Informatique autour de la production et du traitement de corpus en langue des signes LS.

- Terrain d'observation LSCOLIN

& Références sur le travail du groupe LSCOLIN

Présentation générale des données mobilisées

Légende

SDL : linguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, interprétation et formation à l'interprétation & à la traduction
ACT : enseignant, artistes, techniciens vidéos…
THE : Thérapie : psychologie, psychanalyse, médecine, orthophonie, génétique, audiophonologie.
SHS : Sociologie, ethnologie, histoire
STIC : informatique

XXX : informations devant rester privées

Les entretiens en italique ont été réalisés dans le cadre d'une recherche financée par la DGLFLF et dirigée par B. Garcia (2005).

Série 1 : informations sur les parcours individuels et le contexte de recherches sur la LSF
Série 2 : sur les parcours, et plus ciblé sur l'organisation du travail et les pratiques de recherches

e : entendant
s : sourd

France						
Entretiens et discussions avec prises de notes réalisés de 1997 à 2004, N=44						
SDL.1	M. T. Abbou	Enseignement Conteuse	Paris	Série 2	s	Informel Notes en différé
SDL.2	A. Bacci	Interprétation et formation	Toulouse	Série 1	e	Notes en direct
SDL.3	M. Blondel	Linguistique Doctorante (→ CNRS)	Tours Univ. → Rouen Univ.	Série 2	e	Email ponctuel
SDL.4	D. Bouvet	Orthophonie, Linguistique CNRS	Paris, Lyon Univ.	Série 1	e	Tel. Notes en direct
SDL.5	C. Cuxac	Linguistique Prof (1996)	Paris Univ.	Série 2	e	Enregistrés (3 entretiens)
SDL.6	I. Fusellier-Souza	Linguistique Doctorante (→ MC)	Paris, Univ.	Série 2	e	Tel. Notes en direct
SDL.7	*P. Gache*	*Interprétation et formation*	*Toulouse Univ.*	**Série 2**	e	*Enregistré (LS-Script)*
SDL.8	M. Girod	Théâtre, Linguistique	Paris, IVT	Série 2	s	Filmé
SDL.9	V. Lafitte	Enseignement de LSF, Linguistique	Bayonne - Bordeaux (AFB)	Série 2	s	Filmé (& R. Rodriguez)
SDL.10	S. Lapoutge	Linguistique Doctorant (→ ?)	Toulouse Univ	Série 1	e	Notes en direct
SDL.11	A. Millet	Sociolinguistique MC → Prof. (1998) Enfant sourd	Grenoble Univ.	Série 1	e	Notes en différé

SDL.12	A. Morgenstern	Linguistique Post-doctorante (→ ?)	Paris Univ.	Série 1	e	Enregistré
SDL.13	J. L. Nespoulous	Psycholinguistique Prof.	Toulouse Univ.	Série 1	e	Notes en direct
SDL.14	A. Risler	Linguistique Doctorante (→ MC)	Toulouse → Lille	Série 1	e	Notes en direct
SDL.15	R. Rodriguez	Enseignement de LSF, Linguistique	Bordeaux (AFB)	Série 2	s	Filmé
SDL.16	M. A. Sallandre	Linguistique Doctorante (→ MC)	Paris, Univ.	Série 2	e	Email Ponctuel
SDL.17	R. Sabria	Sociolinguistique MC	Rouen Univ.	Série 1	e	Notes en direct Échanges tél.
SDL.18	Ph. Sero-Guilhaum	Interprétation et formation	Paris, ESIT	Série 1	e	Enregistré
SDL.19	L. Tuller	Linguistique Prof.	Tours, Univ.	Série 1	e	Tel. Notes en direct
SDL.20	Sh. Ch. Yau	Linguistique CNRS Prof.	Paris, EHESS	Série 1	e	Enregistré
ACT.1	E. Koenig	Enseignement		Série 1	s	Série Email
ACT.2	Dora Mottez	Témoin du mouvement sourd	Epouse de B. Mottez	Série 1	e	Notes en direct (& B. Mottez)
ACT.3	J. Sangla	TechniqueVidéo, Conception de réseaux d'informations en LSF	Toulouse	Série 2	s	Filmé (via l'étude de WebSourd)
ACT.4	*xxxxx*	*Enseignante* *Théâtre*	*Toulouse*	Série 1	*s*	*Filmé* *(LS-Script)*
STIC.1	A. Braffort	Informatique	Paris Orsay	Série 1	e	Notes en différé
STIC..2	P. Dalle	Informatique Enfant sourd	Toulouse Univ.	Série 1 Série 2	e	Tel. Notes en direct Email ponctuel
THE.1	P. Avan	Biophysique	Saint-Etienne	Série 1 (pas LSF)	e	Tel. Notes en direct
THE.2	A. Bernard	Psychologie	Paris	Série 1	e	Enregistré
THE.3	P. Edery	Génétique	Lyon	Série 1 (pas LSF)	e	Notes en direct
THE.4	A. Karacostas	Psychanalyse & médecine	Paris	Série 1	e	Enregistré
THE.5	D. Martenot	Orthophonie	Paris	Série 1	e	Enregistré
THE.6	B. Mongourdin	Médecin généraliste Enfant sourd	Grenoble	Série 1	e	Enregistré
THE.7	xxxxx	xxxx	xxxx	Série 1	e	Enregistré
THE.8	Méd. 1	Médecin	xxxx	Série 1	e	Notes en direct
THE.9	Méd. 2	Médecin	xxxx	Série 1	e	Enregistré
SHS.1	F. Bertin	Histoire, Enseignement	Paris, CNEFEI	Série 1	s	Notes en direct
SHS.2	D. Decourchelle	Ethnologie CNRS Doctorant (→ ?)	Bordeaux Univ.	Série 1	e	Série Email
SHS.3	Y. Delaporte	Ethnologie Prof.	Paris, CNRS	Série 1 Série 2	e	Enregistré Série minitel & email
SHS.4	B. Mottez	Sociologie CNRS, Prof.	Paris, EHESS	Série 1 Série 2	e	Enregistrés & notes
SHS.5	H. Markowicz	Sociolinguiste	Gallaudet, USA Associé EHESS	Série 2	e	Enregistré (& B. Mottez)
SHS.6	Ethno 1	Ethnologue ext.	Paris CNRS	Série 2	e	Enregistré
SHS.7	Ethno 2	Ethnologue ext.	Paris CNRS	Série 2	e	Enregistré
SHS.8	Ethno 3	Ethnologue ext.	Paris CNRS	Série 2	e	Enregistré
SHS.9	Ethno 4	Ethnologue ext.	Paris CNRS	Série 2	e	Tel. Notes en direct

Types d'Observations			
SDL			
Rencontres étudiants et Garo'Signes	Groupes de travail Rencontres sourds, entendants, étudiants, professionnels	Portée régionale	Toulouse 1998-2000
RLSF 98 RLSF99 RLSF01	Colloques et situations informelles d'échanges	nationale	Toulouse2, 1998 Toulouse2, 1999 Toulouse2&3, 2001
ARILS	Réseau associatif Colloques	nationale	Rouen, Toulouse, Rouen, Grenoble 1997- 2000
PARIS 8	Séminaires linguistiques de C. Cuxac sur la LS Discussions informelles étudiants Visites d'acteurs de recherche étrangers Étudiants sourds, not. pour le diplôme d'enseignant de la LSF	Régionale, nationale, internationale	1999-2000, 2002
Université Bordeaux 2	Journée d'étude sur la LS	Régionale	Bordeaux, 2000
Université de Tours	Colloque sur la transcription de la parole normale et pathologique	Régionale, internationale	Tours, 2000
IUFM Niort	Journée d'étude sur la LS	Régionale	Niort, 2001
Gesture Workshop	Colloque sur le geste	Internationale	Londres, 2001
LIDILEM – ICP	Rencontre entre deux laboratoires de Grenoble : Confrontation de regards et de repères entre spécialistes de la parole et de la LS	Régionale	Grenoble, 1999
LSCOLIN	Suivi d'une action cognitique : conception & réalisation d'un corpus et d'un éditeur de transcription	Nationale, Internationale	Paris – Toulouse 2000-2002
Projet LS-Script	Préparation et mise en place d'une recherche collective sur les formes graphiques de la LSF (B. Garcia, financement DGLFLF)	Nationale, internationale	France, 2003 (ponctuel)
Soutenance de thèses de linguistique	M. Blondel B. Garcia M. A. Sallandre		Tours, 2000 Paris 8, 2000 Paris 8 , 2003
ACT			
D. Gillot, député	Conférence de Presse sur un rapport sur la situation et les besoins des sourds	Nationale	Ramonville, 1998
IRIS	Portes-ouvertes : éducation bilingue, enseignement de la LSF, groupes de recherche, nouvelles technologies…	Régionale	Toulouse
ALSF	Conférences : Histoire du mouvement sourd Avenir politique des sourds	Régionale	Paris
Amis d'IVT	Histoire d'IVT	Régionale	Paris,
La ligue du droit des sourds	Rencontre avec l'ANPES (Association nationale de parents)	Régionale	Paris
INJS de Paris	Journée d'étude sur la LSF	Régionale et nationale	Paris, 1999
2LPE-politique Bilingue	Réorganisation d'un réseau de débats et d'action autour de la LSF dans la vie sociale et l'éducation des sourds	Nationale, européenne	Toulouse, Bordeaux 2000, 2003
STIC			
LSCOLIN	Suivi d'une action cognitique : conception & réalisation d'un corpus et d'un éditeur de transcription	Nationale Internationale	Paris – Toulouse 2000-2002
Gesture Workshop	Colloque sur le geste	Internationale	Londres 2001
Action Spécifique « Interaction gestuelle »	Un des développements d'LSCOLIN : Réseau STIC & SDL autour du geste	Nationale, Internationale	Paris, 2002

WEBSOURD	Situations de travail et projet d'une entreprise : développement de réseaux de communication et de documents en LSF	Nationale, Internationale	Toulouse, 2003, 2004
THE			
GESTES	Série de conférences	Régionale et nationale	Paris, 1999-2002
Réseau SANTÉ & SURDITÉ	Journée nationale sur l'accès des sourds aux soins	Nationale	Paris, 1997
Repas XXXX	Discussion sur l'organisation des services de rééducation, spécialisés pour les sourds		XXXX, 1999
SHS			
B. Mottez Y. Delaporte	Communications		Divers
CTNHERI	Réunions collectives interdisciplinaires, sur le suivi d'enfants implantés Groupe de travail d'orthophonistes	Nationale et internationale	Paris Lyon
Repas XXXX	Regards inter-disciplinaire sur le mouvement sourd		XXXXX
Séminaire CSI	Autour d'un texte d'H. J. Sticker sur le handicap, en présence de l'auteur. Discussion autour des sourds		Paris

Corpus de textes sur la LSF
Ciblé sur deux chercheurs

C. Cuxac	Période 1 : 1979-1991 Période 2 : 1992-2004	N= 22 N= 33
P. Jouison	Période : 1977-1991	N= 30 Dont 16 publiés à titre posthume

Journaux consultés (1)

Période 1950-2005

Bulletin de Gestes	Groupe d'Études « Thérapies et surdités »	1993 Oct. n°8 –1996-97 juil. n°17
Communiquer	Ass. Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs	Fev.1975 n°20 – 1990 n°100
Coup d'œil	B. Mottez & H. Markowicz, CEMS, EHESS Paris	1977 janv. n°1 – 1986 avr.-Juin n°45 26 supp.
Études & Recherches – 2LPE	2LPE, compilation d'articles scientifiques, réédités ou inédits	1983 Vol.1 - 1987 vol.5
Journal de la 9ème université d'été de la surdité	2LPE, Stage de Lyon, 1988	4 juill. 1988 n°1 – 9 juill. 1988 n°6
Journal de Liaison, 2LPE	2 Langues Pour une Éducation, mouvement de sourds, de parents et de professionnels autour de la LSF	1983 n°1, 2, 3&4
Journal du colloque international « la Langue des Signes »	Centre Régional de Recherche, de Formation et de Promotion de la LS	9 juill. 1990 n°1 – 13 juill. 1990 n°5
La Gazette des Sourds-Muets	« *Organe du Comité Nationale de Coordination des Sociétés Silencieuses de France et d'Outre-Mer* »	1951, juin, 62ème année, n°254 1960 janv., 71ème année, n°449
Le Sourd Français	*« Journal de l'avant-garde de la surdité »*	1953, nov-dec., 1er année, n°4 1959, oct. Nov., 6ème année, n°38
Les cahiers de l'histoire des sourds	B. Truffaut : Association Etienne de Fay, Orléan	Séries de 1989 et 1990

Patrimoine Sourd	Journal de l'association CLSF-Berthier	2002 4ème trim. n°1 – 2003 4ème trim. n°5
Rééducation orthophonique	Revue de l'ARPLOE (Ass. des Rééducateurs de la Parole et du Langage Oral et Écrit)	1977, vol.15, n°97 – 1984, vol.22, n°136
Signes de vie	M. Bendayan : Groupe Etudes et Recherches sur la surdité (GERS)	1993 janv. n°1 – 1997 avril-juin n°18
Surdités	Groupe d'Études « Thérapies et surdités »	1999 Déc. n°1 – 2006 n°5-6
Vivre Ensemble	Revue de 2LPE	1984, n°1 – 1988, mai, n°23

Actes de manifestations scientifiques et culturelles autour des sourds et de la LSF

Actes des congrès de la FMS	Fédération Mondiale des Sourds	2ème congrès, 1955**,** Yougoslavie - 8ème congrès 1981, Bulgarie
Congrès d'Angers « Les problèmes de sourds adultes dans le monde entendant »	Fédération Régionale des Sourds de l'Ouest	Angers, 8 & 9 oct. 1977
Le langage mimo-gestuel dans l'éducation des déficients auditifs	rapport du groupe d'étude présidé par J. Simonin, CTNERHI	Paris, fev. 1978 - mai 1979
Symposium "Les enfants handicapés"	Association de psychologie scientifique de langue française	Barcelone, 1979
Actes du Stage-Parents 2LPE	2LPE	Drôme, Juill. 1981
Actes du congrès « La langue des signes ; Recherches pédagogiques et linguistiques »	ALSF	Dourdan, nov. 1980
Actes du premier congrès national sur l'éducation bilingue de l'enfant sourd,	2LPE	Toulouse, mars 1982
Journée d'étude universitaire « autour de la LSF »	C. Cuxac : Paris 5	Paris, juin 1983
Actes des journées d'étude sur la LSF	CPSAS	Paris, 1988
Le pouvoir des signes	INJS de Paris, Expositions et série de conférences, en hommage à l'abbé de l'Epée	Paris, 1989
La surdité chez l'enfant en France	CTNERHI	Paris, 1989
Actes du colloque « Surdité, Identité, Langage »,	Institutions ASEI-IDAC	Toulouse, juin 1990
Actes du colloque Franco-Américain « Les Sourds dans la Société ; Éducation et Accès »	Fondation Franco-Américaine	Paris, oct. 1991
Actes du VIIème week-end d'informations et d'échanges, « Culture Sourde. Mythe ou réalité »	Ass. de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones	Belgique, Avril 1992
Actes du colloque européen sur la surdité « nouveaux regards, regards croisés… »	Établissements : Greta Surdisère, CROP-OVE	Grenoble, Nov. 1993
Neurosciences et surdité du 1er âge	ACFOS (Ass. Franc-Comtoise d'Audiophonologie)	Besançon, 1997
Actes INTERSIGN	Réseau de l'European Science Foudation (ESF) sur la LS	Europe, Année 1998,
Actes des journées d'études « Recherches sur la Langue des signes' R'LS	Garo'Signes, Université Toulouse 2 & 1	Sept. 1998, nov. 1999, nov. 2001 Toulouse
Actes de Gesture Workshop	Réseau européen d'universitaires	1er : 1996, Grande-Bretagne - 5ème : **2003**, Italie

Journaux consultés (2)

Exploration historique
Fin 17ème – début 20ème siècles

Actes de l'Académie Royale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux ensuite Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux	1839, 1, 1er année, 2ème trim. – 1881, 1, 3ème série 43ème année. 1908, 3ème série, 70ème année.

Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,	1862, 4. T3, Fasc. 1-4. – 1906, T7
Bulletin de la Société de Linguistique de Paris	1869–1875, T.1–2, N1-12 1875–1885, T.3–5 1896–1898, T. 10 n°44–46 1903, T.12, N°50-51 1909–1910, vol.16
Circulaires de la Confédération des Lumières, Institut Royal de Sourds-Muets de Paris	1827, 1829, 1832 et 1836
Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences	1839, 1, T.8 – 1929, 1, T.189
Journal de médecine mentale	1861-1870 IX
L'année Psychologique	1908-1909, T.XIV-XV
L'année scientifique et industrielle	1856-1913
L'Année Sociologique	1909-1912, T.12, Fasc. 1
Le journal des Sçavans	1705 nov., 1747 Juill., 1749 sept., 1751 mars, 1850, 1882, oct. 1897
Le Magasin Pittoresque	1909, série 3, T.10, année 77
Mémoire de l'Académie nationale de Metz	1858, 1, 39ème année
Mémoire de la Société d'Ethnologie de Paris	1845, T. 2
Procès verbaux des séances de l'Académie 1795 1835 tenues depuis la fondation de l'Institut jusqu'au mois d'août 1835. Tables alphabétiques générales. Institut de France. Académie des sciences.	1808-1811, 1. T.4 1812-1815, 1, T.5
Revue Générale de l'Enseignement des Sourds-Muets	13ème année, 1910-1912
Revue Philosophique de la France et de l'Étranger	1918, année 43, janv-Juin n°1–6
Revue de Phonétique	1913, T.3 1928, T.5
Société Royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. (Précis analytique des travaux de la société)	1833, 1.
Annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution	1881 n°1 (1879-1880) 1886 n°4 (1882-1883) 1893 n°10 (1888-1889)
Philosophical Transactions of the Royal Society of London giving some accompt of the present undertakings studies and labours of the ingenious in many considerable parts of the world	1670, 1., vol.4 1699, 1. vol..20 1704, 1., vol.23
Report of the Meeting of the British Association for the Advancement of Science	1880, 1. 5Oème meeting, Swansea, aug. And Sept 1880 1884, 1. 53ème meeting, Southport, Spt 1883 1893, 1, N10
Transactions of the Royal Historical Society	1880, 1., vol.8

Québec

Observations 1998, 2000

Équipe UQÀM	Vie de laboratoire	1 mois : oct. 1998
Équipe UQÀM	Colloque TISLR	Amsterdam, Juillet 2000
C. Miller	Enseignement	Concordia, oct. 1998
C. Miller (Linguiste, UQÀM)	Conférence en France & Atelier de transcription	Univ. Toulouse 2 & 3 Dec. 1998
N. Lachance (Anthropologue, Qc)	Conférences & débats en France	Univ. Toulouse 2 Sept. 2000
N. Lachance, P. Boudreault, P. & J. C. MacDougall	Conférences & débats au Québec	Univ. Concordia avril 2000

Entretiens
réalisés en 1998 et 2000 à Montréal, N=17

Qc1	Linguistique, Enseignement	1er rech, Ex-Labo	e	Enregistré
Qc2	Linguistique, Interprétation	1er rech	e	Enregistré
Qc3	Linguistique	Labo	e	Enregistré
Qc4	Linguistique	Labo	e	Notes en direct
Qc5	Linguistique	Labo	e	Notes en direct
Qc6	Linguistique	Labo	e	Notes en direct
Qc7	Linguistique	1er rech, Labo	s	Notes en différé
Qc8	Linguistique, Enseignement	Ex-Labo, présence	s	Notes en différé
Qc9	Psychologie	Extérieur	s	Enreg. & notes
Qc10	Sociologie, Linguistique	Ex-Labo	s	Notes en direct
Qc11	Monde associatif	Extérieur	s	Notes dir. & diff
Qc12	Associatif, Enseignement	1er rech	s	Enreg. & notes
Qc13	Associatif, Enseignement	1er rech	e	Enregistré
Qc14	Anthropologie	Extérieur	e	Enregistré
Qc15	Linguistique, Réadaptation	Labo	e	Enregistré
Qc16	Psychologie	1er rech	e	Enregistré
Qc17	Psycholinguistique	Ext., Collaboration	s	Notes en direct

Corpus de textes
sur les sourds et la LSQ

Publications de l'équipe, « français sourd et LSQ », UQÀM	**N = 70** **Période : 1988-1998**

Certaines personnes sont nommées dans le texte, sans mention, dans ce cas, du code correspondant.

Terrain international

Observations 2000 & 2001

TISLR	Expositions publiques de recherche (communications, posters, modalités d'interprétation)	Amsterdam Juillet 2000
	Mobilisation des sourds du colloque à propos des langues utilisées	
	Discussion entre deux linguistes : étapes, enjeux et détails d'une organisation du travail linguistique	
	Groupe de travail de 3 linguistes de France, Hollande, Suède (2 entendants, 1 sourd), 1 parent hollandais, 1 sourd norvégien : autour de l'analyse de corpus dans différentes LS	
Gesture Workshop	Exposition publique Présentations orales des posters Discussions sur la consolidation de ce réseau Public sourd (restreint) face à des avatars signants	Londres 2001

Traces d'échanges, N=10

Holl.1	Parent d'enfant sourd	Hollande	e	Notes en différé
Holl.2	Linguistique	Hollande	e	Notes en différé
All.1	Linguistique	Allemagne	e	Série Email (5)
All.2	Linguistique	Allemagne	e	Notes en différé
All.3	Linguistique	Allemagne	e	Notes en différé
Nor.1	Linguistique	Norvège	s	Notes en différé
Gb.1	SHS	Grande-Bretagne	s	Notes en différé
Gb.2	Linguistique, Association	Grande-Bretagne	s	Notes en différé
Usa.1	Linguistique	États-Unis	e	Notes en direct
Usa.2	Linguistique	États-Unis	e	Notes en direct

Corpus de textes sur les langues des signes de sourds

Période : 1975-2004 **N = 53**	France	21
	USA	16
30 articles, 15 ouvrages (10 livres, 3 dictionnaires, 2 grammaires et 3 rapports), 7 thèses (dont 3 publiées et comptées comme ouvrages) 1 mémoire de DEA	Québec	8
	Grande-Bretagne	3
	Allemagne	2
	Nouvelle-Zélande	1
	Hollande	1
	Brésil	1

Corpus de publications de C. CUXAC

Période 1979–2004

N= 55

1979a, « Communication visuelle–gestuelle chez les sourds », *Études de linguistique appliquée*, n° 36, Oct. Dec. 1979, éd. Didier, pp.30–40.
1979b, « Les notions de langage et de langue à partir de quelques données psycho–linguistiques », *Le langage mimo–gestuel dans l'éducation des déficients auditifs,* Rapport d'un groupe d'étude présidé par J. Simonin, fev. 1978 – mai 1979, éd. CTNERHI, Paris, Série Études n° 4, pp.55–60.
1980, *L'éducation des sourds en France depuis l'Abbé de l'Épée. Aperçu linguistique et historique sur la LSF*, thèse de 3ème Cycle, Université Descartes, Juin 1980, 449p.
1980, (& G. BOUCHAUVEAU), « L'éducation des sourds jusqu'à la fin du XIXème siècle », *Congrès de Dourdan*, 30 nov. 1980, éd. ALSF, pp.1–5.
1981a, « Congrès de Dourdan », *Coup d'œil* n° 26, janv.– fev., pp.1–7.
1981b, « Exposé historique et psycholinguistique », *Revue Générale de l'Enseignement des déficients auditifs*, 73ème année, n° 4–1981, « À propos de la lecture », publié par l'AFERLA (Ass. Fr. des Enseignants Spécialisés dans le Rééducation des Déficients du Langage et de l'Audition), Paris, pp.140–145.
1981c, « Problèmes linguistiques dans la pratique d'une éducation bilingue », *Stage Parents 2LPE*, à l'IMP « La providence » de Saint–Laurent–en–Royans, éd. 2LPE Suisse Romande, pp.18–44.
1983, *Le langage des sourds*, éd. Payot, Paris.
1985a, « Langues orales et langues gestuelles. Évaluation de leur écart structurel », *Études de linguistique appliquée* n°57 (janv–mars 1985) « Troubles et dysfonctionnements du langage de l'enfant », Didier, Paris, pp.66–79.
1985, (& M. T. ABBOU), «LSF et pantomime : tentative de démarcation linguistique » *Journée d'études* n°10, « Autour de la langue des signes », Université René Descartes, U.E.R de Linguistique générale et Appliquée, Paris V, (**juin 1983**), pp.27–33.
1985b « Esquisse d'une typologie des langues des signes », *Journée d'études* n°10, « Autour de la langue des signes », Université René Descartes, U.E.R de Linguistique générale et Appliquée, Paris V, (**juin 1983**), pp.35–60.
1985c, « Communication visuelle–gestuelle chez l'enfant sourd et structure de langues des signes », *Maîtrise du geste et pouvoir de la main chez l'enfant, Actes du Colloque International UNICEF*, Paris–UNESCO, 20–24 nov. 1984, Flammarion, Paris, pp. 305–308.
1985d, « La fin d'un monde », « L'œil écoute (une société du silence) », *Santé Mentale,* n°85, Paris, pp.29–32.
1986a, « Le bilinguisme», *Vivre Ensemble*, n°11, Avril 1986, p.8.
1986b, « Pour une éducation bilingue de l'enfant sourd », *2LPE Études & Recherches*, Vol. 3, 1er semestre, pp.15–46.
1986c, « Le langage gestuel des sourds : vers une redéfinition de la problématique de la communication », *Langue française* n°70, mai 1986, « Communication et enseignement » Larousse, Paris, réédité dans *2LPE Études & Recherches*, Vol.5, 2ème semestre, 1987, pp.63–71.
1986d, « La langue des signes française : inventaire des classes syntaxiques », *Modèles linguistiques* VIII, Fascicule 1, Lille, pp.53–62.
1987, « Transitivité en LSF, structures de l'iconicité », *La transitivité et ses corrélats, cycle de conférences sous la direction de D.François–Geiger*, UFR de Linguistique Générale et Appliquée, Université René Descartes, Paris, pp.15–50.
1988, « Recherche linguistique de Ch. Cuxac », *Journées de rencontre sur la LSF*, 14–15 octobre 1988, organisé par le CPSAS, INJS, pp.8–11.
1989, « Le Congrès de Milan », dans A. Karacostas & L. Couturier (éds.), *Le pouvoir des signes. Sourds et citoyens,* INJS, Paris, 225p., pp.100–110.
1990, « L'enseignement du français écrit dans le cadre d'une éducation bilingue des enfants sourds », *Actes du colloque « Surdité–Identité–Langage ; De nouvelles pistes pour l'enfant sourd »,* 7–9 juin 1990, Toulouse, éd. ASEI–IDAC, pp.186–195.
1991, « L'éducation des sourds en France et le problème de l'accès à l'écrit », dans *La lecture, apprentissage, évaluation, perfectionnement, Théories et Pratiques*, éd. Alain Bentolila & al., éd. Nathan, Paris, pp.255–258.

1992, « Les Sourds dans la société : éducation et accès », *Rapport du Colloque Franco–Américain*, 16–18 oct. 1991, Fondation Franco–Américaine, Paris, pp.286–289.
1993a, « Iconicité des Langues des Signes », *Faits de Langues* n°1, PUF, Paris, pp.47–56.
Et contribution à « Discussion : questions–réponses, commentaires », *Faits de langue* 3, pp.92–95.
1993b, « La langue des signes : construction d'un objet scientifique », *Revue du collège des psychanalystes*, n°46–47, « La parole des sourds. Psychanalyse et surdités », pp.97–115.
1993c, « Langues des signes et épistémologie de la linguistique », *Revue du collège des psychanalystes*, n°46–47, « La parole des sourds. Psychanalyse et surdités », pp.116–121.
1993d, « La langue des signes », *Pratique des Mots,* n°85 et 86, déc. 1993 et mars 1994, Paris, pp.28–29.
1993e, « Le geste co–verbal… les gestes du temps », Contribution sur la LSF, document vidéo issu du Programme Cognisciences Pôle Paris–Sud, mars 1993, Limsi–Cnrs.
1994, en coll. avec F. Madray–Lesigne & R. Sabria, « Quelle langue pour les sourds ? », *Cahiers de linguistique sociale* n°24, pp.39–59.
1995, « L'accès au français écrit dans le cadre d'une éducation bilingue de l'enfant sourd », *La Linguistique Appliquée Aujourd'hui : Problèmes et Méthodes*, AFLA, Eds de Verelt, Amsterdam, pp.65–72.
1996a, *Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes ; analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la langue des signes française*, thèse de Doctorat d'État, Université de Paris V, (les paginations renvoient à la version électronique).
1996b, « Fonctions de l'iconicité », dans Benoît Virole (éd.), *Psychologie de la surdité*, éd. De Boeck Université, Paris–Bruxelles, pp.189–198.
1996c, « Expression des relations spatiales et spatialisation des relations sémantiques en LSF », dans *Diversité des langues et représentations cognitives*, éds C. Fuchs & S. Robert, éd. Ophrys, pp.151–161.
1997, « Iconicité et mouvement des signes en LSF », *Le mouvement – Des boucles sensori–motrices aux représentations langagières*, Actes de la 6ème école d'Été de l'Association pour la Recherche Cognitive, pp.205–218.
1998a, « Langues des signes et épistémologie de la linguistique : simple réaménagement ou rupture ? », dans Caron, Bernard (éd.) *Actes du XVIéme Congrès International des linguistes*, éd. Elsevier, Paris.
1998b, « Constructions de références en Langue des Signes Française » *SEMiotiques*, n°15, pp.85–105.
1999a, « The Expression of Spatial Relations and the Spatialization of Semantic Relations in French Sign Language », dans *Language Diversity and Cognitive Representations*, éds. C. Fuchs & S. Robert, Benjamins, Amsterdam, pp.123–142.
1999b, « Arguments pour une éducation bilingue de l'enfant sourd », *Les rencontres de Saint–Jacques, « La LSF : son enseignement* », samedi 10 avril 1999, INJS, pp.27–36.
1999, (I. FUSELLIER–SOUZA, MA SALLANDRE), « Iconicité des langues des signes et catégorisations », *SEMiotiques* n° 16, Didier Erudition, CNRS–Inalf, Paris, pp.143–166.
2000a, *La Langue des Signes Française (LSF). Les Voies de l'Iconicité*, éd. Ophrys, collection Faits de Langue, 391p.
2000b, « French Sign Language : Proposition of a structural explanation by iconicity », dans *Gesture–based communication in human–computer interaction*, proceedings of the International Gesture Workshop GW 99, éds A. Braffort & al., éd. Springer–Verlag, Berlin, pp.165–184.
2000c, « Fonctions de l'iconicité», dans B. Virole éd., *Psychologie de la surdité*, DeBoeck Université, pp.191–198.
2000d, « Compositionnalité sublexicale morphémique–iconique en LSF », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n°29, pp.55–72.
2001a, « Présentation », *AILE* n°15, pp.1–5.
2001b, « Les langues des signes : analyseurs de la faculté de langage », *AILE* n°15, pp.11–36.
2001, Groupe de recherches LS–COLIN (C. Cuxac, A. Braffort, A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, I. Fusellier, R. Gherbi, G. Jausions, G. Jirou, F. Lejeune, B. Lenseigne, N. Monteillard, A. Risler, M. A. Sallandre), « Projet LS–COLIN : quel outil de notation pour quelle analyse de la LS », dans Recherches sur les langues des signes, actes du colloque *RLS'01*, 23–24 novembre 2001, Toulouse, éd. UTM, pp.71–86.
2002, (SALLANDRE M.–A. &), « Iconicity in Sign Language : a theoretical and methodological point of view », In Wachsmuth I. & Sowa T. (eds.), *Proceedings of the International Gesture Workshop GW'2001*, LNAI 2298, Springer–Verlag, Berlin, pp.171–180.
2002, sous la direction de C. Cuxac, *Projet LS–Colin. Rapport de fin de recherche*, Projet n° LACO 39, programme cognitique 2000–2002, Ministère de la recherche, avec la participation de C. Cuxac, A. Braffort, A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, I. Fusellier, R. Gherbi, G. Jausions, G. Jirou, F. Lejeune, B. Lenseigne, N. Monteillard, A. Risler, M. A. Sallandre, 55p.
2003a, « La langue des signes est–elle une langue ? Petite histoire d'une grande question », *Langue française* n°137, février 2003, pp.3–11.
2003b, « Langue et langage : un apport critique de la LSF », *Langue française* n°137, février 2003, pp.12–31.

2003c, « Iconicité des langues des signes : mode d'emploi », *Cahiers de linguistique analogique* n°1, juin 2003, « Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique », éd. ABELL, Université de Bourgogne, pp.239–264.
2003d, « Une langue moins marquée comme analyseur langagier : l'exemple de la LSF », dans *La nouvelle revue de l'AIS*, n°23, pp.19–30.
2003e, « « Phonétique » de la LSF : une formalisation problématique», dans actes du colloque *« Linguistique de la LSF : recherches actuelles »*, Université de Lille 3, 23–24 septembre 2003, sous la responsabilité scientifique d'Anne–Marie Berthonneau et de Georgette Dal, *Silexicales* n° 4, publication de l'UMR SILEX, Lille 3.
2004, « La Mimographie de Bébian : finalité et destin d'une écriture de la LSF », dans *Surdités*, avril, n°5–6, « Regards sur l'histoire de la linguistique de la Langue des Signes Française, pp.81–95.
2004, (& M.A Sallandre), « Le corpus LS–COLIN: un corpus de Langue des Signes Française », support de communication, École thématique – Université de Caen – 14–19 juin 2004.

Observations
& autres sources d'informations
C. CUXAC

- ***Observations de séminaires, Paris 8***

- ***Observations de présentations publiques***

12 juin 1998, contribution de C. Cuxac et de D. Bouvet, A. Millet, L. Tuller & R. Sabria, « Table ronde et débat avec le public », colloque « Langue des signes ; recherches linguistiques », *Cahiers du Centre interdisciplinaire des Sciences du Langage* n°13, UTM.
10 avril 1999, « Arguments pour une éducation bilingue de l'enfant sourd », Communication clôturant *Les rencontres de Saint–Jacques : « La LSF : son enseignement »,* INJS de Paris.
15 décembre 2000, « La langue des signes, un moyen de dire le monde », communication lors du *Séminaire « Langue(s) des signes, langues naturelles et communication »,* organisé par H. Portine, TELANCO, Université Bordeaux 3.
13 juin 2001, « L'éducation bilingue du point de vue de la linguistique », communication lors de la journée IUFM des Deux–Sèvres, *L'éducation bilingue pour enfants sourds ; Une autre approche de la surdité et de la surdicécité* , organisée par Ch. Rolet, Niort.
2001, (& A. Braffort), **« Le Projet LS–COLIN », intervention commune dans le séminaire de C. Cuxac, Université Paris 8.**
24 juin 2002, (& M. A. Sallandre & P. Dalle) « La transcription de la LSF – résultats d'une recherche commune entre informaticiens et linguistes », Contribution à la présentation collective de LSCOLIN, *Séminaire « Langues & Grammaire »,* EHESS, Paris.

- ***Traces de présentations publiques***

20 mars 1991, « La structure de l'iconicité dans la LSF », *Séminaire LIMSI–Paris 5*, document vidéo de travail Limsi–Cnrs.
Juin 2004, (& M. A. Sallandre), « Le corpus LS–COLIN: un corpus de Langue des Signes Française », support de communication, *École thématique – Université de Caen* – 14–19 juin 2004.
Oct. 2002, (& M. A. Sallandre, C. Collet & P. Dalle), « Élaboration d'un outil d'annotation et d'analyse de la LSF (édition de partition et traitement d'images), Action Cognitique 2000, Projet LS–COLIN », document de présentation au *colloque international « Technologie et handicap »* du DESS Handi, Université Paris 8, 3–4 octobre 2002.

- ***Suivi du projet LS–COLIN (action cognitique, 2000–2002), sous la direction de C. Cuxac***

- ***Suivi de l'action spécifique « Interaction Gestuelle »,*** sous la direction de P. Dalle (participation de C. Cuxac)

- ***Série de 3 entretiens avec C. Cuxac, 2003–2004***

Corpus de publications de P. JOUISON

Période : 1977–1991

N=30

- ***Documents publiés. N1=14***

1977, « Naissance et évolution des cours de gestes », Extrait publié dans *Coup d'œil* n°7 p.2-3, réédité dans *Ferdinand Berthier*, Juin 1978, document ronéo.
1978, Juin, *Document 1 « Ferdinand Berthier »,* (histoire et statut de l'Association Ferdinand Berthier, répertoire de langue des signes), 40p.
1980, Premières leçons vidéos (3), Cassette n° 1, accompagnées d'un « Livret jaune », éd. AFB, Bordeaux.
1982a, Leçons vidéos, suite « Le petit théâtre de Ferdinand », Cassette n° 2.
1982b, « Bandes vidéo pour l'apprentissage de la LSF », dans *Coup d'œil* n° 31, janv–mars 1982, éd. CEMS, EHESS Paris, pp.15–20.
1983a, présentation des cassettes vidéos de l'Association F. Berthier, *Journal de Liaison de 2LPE*, 1983, n° 1, p.5–6.
1983b, « Phonologie, morphologie et syntaxe de la Langue des Signes », dans *Communiquer demain*, actes du congrès de la Fédération Nationale des Orthophonistes, 7–10 oct. 1983, Toulouse, éd. UNADRIO, Nancy, réédité dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.39–77.
1984a, « Écriture de la LSF », dans *Coup d'œil* n° 41, Juillet–août 1984, éd. CEMS, EHESS Paris, pp.20-23.
1985a, « Le rôle du corps dans l'organisation syntaxique du discours gestuel », dans *Coup d'œil*, suppl. n° 2 du n° 43, nov–déc. 1985, éd. CEMS, EHESS Paris, pp.1–8.
1986a, « Le rôle du corps dans l'organisation du discours gestuel », dans *2LPE Études & Recherches*, vol. 4, pp.1-22, réédité dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.113–149.
1986b, « The Role of the Body in the Organisation of Signed Expressive Discourse », (trad. Mary Milles), *dans Signs of Life, Proceedings of the Second European Congress on Sign Language Research*, Amsterdam, 14–18 juillet 1985, réédité dans B. Garcia, 2000, tome 2, pp.157–175.
1989, « Iconicité et double articulation dans la Langue des Signes », dans Alegria J. & al., *Études européennes en langues des signes*, Bruxelles, réédité dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.151–185.
1990a, « Analyse linéaire et transcription du discours gestuel en Langue des Signes », version française d'un texte paru en anglais dans les actes du 3ème congrès européen de la recherche linguistique en langue des signes, Hambourg 26–29 juillet 1989, *Signum, International Studies on Sign Language and the Communication of the Deaf*, S. Prilwitz & T. Vollhabert éd., réédité dans sa version française, distribuée en 1990 lors du « Séminaire de Bordeaux », B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.233–250.
1991, « Voyage autour de la Langue des Signes », dans *Surdité, identité, langage*, Actes du colloque des 7–9 juin 1990, Toulouse, ASEI-IDAC éd., pp.164–168, réédité dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.187–213.

- ***Inédits rendus publiques à titre posthume par B. Garcia en 1995 ou 2000. N2=16***

(les titres et les datations sont ceux mentionnés par B. Garcia)

Dans **B. Garcia, 2000,** *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la Langue des Signes Française (LSF), Les travaux de Paul Jouison*, Doctorat de Linguistique, Paris V sous la direction de F.François, Tome 2.

1980b, « Lettre à H. Markowicz » du 22/08/1980, pp.16.
1983c, « En 78, lors d'un symposium… », pp.21–26.
1983d, « U. Bellugi et Klima ont accumulé récemment… », pp.27–37.
1984b, « La recherche sur la LSF …», pp.38–41.
1984c, « Texte A », document de travail, pp.45–103.
1985b, « Blocs jaunes », document de travail, pp.104–152.
1987/88, « Contribution », pp.176–209.
1988/90, « Thèse », (document inachevé), pp.210–267.
1988a, « Lettre à A. Culioli », pp.268.
1988b, « CV 88 », pp.269–271.
1988c, « Cologne 88 », pp.272–282.
1989, « Hambourg 89 », pp.283–284.
1990b, « Feuillets relatifs au « Schéma d'accumulation » », pp.285–289.
1990c, « Derniers feuillets », pp.290–293.

Dans **B. Garcia, 1995, (éds),** *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris,

1984d, « Projet de candidature au CNRS », dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.79–112.
1990d, « Commentaires », document envoyé à son directeur de thèse, A. Culioli, avec l'article « Voyage autour de la LS » dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.215–132.

Autres sources d'informations sur P. JOUISON

- ***Traces et documents de travail de P. Jouison***

Vidéos de cours de récréation & documents vidéos de travail : *Archives AFB, Bordeaux*
Feuilles de transcription : *document B. Garcia*
Feuilles de travail collectif sur D'Sign : *Archives AFB, Bordeaux*
2LPE, 1983, Intervention lors d'un Stage Parent, *document vidéo – 2LPE.*
Enregistrement vidéos du séminaire de 1991 : *Archives AFB, Bordeaux*
Traces de débats au sein du CA de 2LPE, 1987 : *Archives 2LPE*

- ***Documents et Publications sur P. Jouison***

CPSAS : compte-rendu des journées d'études de 1988
Cuxac C., 1981a, « Congrès de Dourdan », *Coup d'œil* n° 26, janv–fév. 1981, pp.1–7.
Garcia B., 1995b, « Présentation », dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, pp.13–24
Garcia B., 1995c, « Éléments de biographie », dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, pp.25–31.
Garcia B., 2000, *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la Langue des Signes Française (LSF), Les travaux de Paul Jouison*, Doctorat de Linguistique, Paris V sous la direction de F.François, 2 Tomes.

Garcia B., 2001, « Contribution à une mise en perspective historique de la construction scientifique des « langues des signes » (LS) », Journées d'études 23–24 novembre 2001, *Recherches sur les langues des signes*, Université Paul Sabatier, Toulouse, pp.7–15.
Mas C., 1983a, « Un événement : les cassettes de Paul Jouison », *Coup d'œil* Supplément du n° 35, janv-mars 1983, 4p.
Mas C. 1983b, (sans titre), à propos des premières cassettes de P. Jouison, *Journal de Liaison de 2LPE*, 1983, n° 1, p.6–8.

- ***Entretiens avec certains de ses interlocuteurs ou observateurs :***

R. Rodriguez & V. Lafitte : élèves, collaborateurs de P. Jouison, professeurs de LSF

P. Dalle : parent – 2LPE

P. Gache : interprète (entretien mené dans le cadre du projet LS-Script, B. Garcia, 2005)

Thèses de Linguistique sur les sourds et la langue des signes En France				
1975	Paris 8 – EHESS	S. BRANCA–ROSOFF	Grammaire générale et éducation des sourds–muets au dix–huitième siècle : l'oeuvre de l'abbé Sicard	O. DUCROT
1978	Paris 7	F. GROSJEAN	Les variables temporelles dans la production, la perception et la compréhension de l'anglais, du français et de la langue des signes américaine	A. CULIOLI
1979	Paris 7	C. MOTTE–TRIDON	L'éducation des sourds–muets au XVIIIème siècle en France et en Angleterre : théories grammaticales	?
1980	Paris 5	C. CUXAC	L'éducation des sourds en France depuis l'Abbé de l'Epée : aperçu linguistique et historique sur la langue des signes française	F. FRANçOIS
1981	PARIS EHESS	D. BOUVET (Info Com)	La Parole de l'enfant sourd : l'apport de la langue des signes dans le processus d'appropriation du langage par l'enfant sourd	O. DUCROT
1982	Paris 5	M. J. SERAZIN DUPOUY	La surdi–mutité en Afrique au Sud du Sahara : étude comparée avec la surdité occidentale, langue et comportements	F. FRANçOIS
1983	Nancy 2	J. BILLANT NICOT	Étude sur la structuration syntaxique du langage mimo–gestuel des jeunes sourds français	G. BOURQUIN
1983	Nancy 2	G. BEUGNETTE	Étude sur la structuration syntaxique du langage mimo–gestuel des jeunes sourds français	H. HERREN
1988	Paris 7	Sh. Ch. YAU	Création de langues gestuelles chez les sourds isolés	A. CULIOLI
1994	Paris 3	Ph. SERO–GUILLAUME	L'interprétation en langue des signes française (LSF)	D. SELESKOVITCH
1994	Rouen	R. SABRIA	Paroles de sourd. É**tude sociolinguistique. Récit de vie en langue des Signes française.**	?
1994	Nancy 2	Ch. MAEDER	Espace, temps et relations temporo–logiques chez le sujet sourd. Étude comparative de sujets sourds et entendants dans le maniement des marqueurs spatio–temporels en langue des signes française et en français	F. LONCHAMP
1995	Paris 3	A. MORGENSTERN	L'enfant apprenti–énonciateur. L'auto–désignation chez l'enfant en anglais, en français et en langue des signes française	L. DANON BOILEAU
1997	Nancy 2	R. M. DE SOUZA	La langue des signes française, à l'usafge des sourds, dans les messages audiovisuels	G. BORRELI
1998	Paris 5 Thèse d'État	C. CUXAC	Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes. Analyse descriptive d'un idiolecte parisien de langue des signes française.	F. FRANçOIS
1998	Lyon 2	A. BONUCCI	La langue des signes française : étude linguistique et réalisation d'un CD–ROM multimédia d'apprentissage	
1998	Paris 3	E. SEPULCHRE MANTEAU	Rôle d'une interaction langagière bilingue (langue des signes française/français oral) au cours de l'acquisition du langage par l'enfant sourd	D. LAROCHE BOUVY
1999	Paris 5	Y. BERNARD	Approche de la gestualité à l'Institution des Sourds–Muets de Paris aux XVIIIe et XIXe siècles	F. FRANçOIS
1999	Grenoble 3 HDR	A. MILLET	Orthographe et écriture, langage et surdité : systèmes, représentations, variations	
2000	Paris 5	B. GARCIA	Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la langue des signes françise (LSF. Les travaux de Paul Jouison.	F. FRANCOIS
2000	Tours	M. BLONDEL	Poésie enfantine dans les langues des signes : modalité visuo–gestuelle versus modalité audio–orale.	L. TULLER
2000	Toulouse 2	A. RISLER	La langue des signes française, langue iconique : ancrage perceptivo–pratique des catégories du langage et localisme cognitif à travers l'étude de la motivation des signes et de la spatialisation des relations sémantiques	J.L. NESPOULOUS
2001	Paris 8	F. VERGÉ	Rôles et valeurs sémantico–syntaxiques du regard et des mouvements oculaires en Langue de Signes Française	C. CUXAC
2001	Toulouse 2	S. LAPOUTGE	Lien de ressemblance entre le signe standard animalier et le référent en langue des signes française	F. C. GAUDARD
2001	Nantes	F. MORILLON	Le corps pour le dire : dimensions gestuelle et visuelle du langage : pour une approche didactique de la Langue des Signes Française enseignée à l'entendant	J. FEUILLET
2002	Brest	G. BRÉ–LECORRE	L'organisation structurelle du sens en langue des signes française (LSF) : du statut «figural« du signe standard à l'isotopie «structurelle« du discours signé	M. NOAILLY
2003	Paris 8	M. A. SALLANDRE	Les unités du discours en Langue des Signes Française : tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité	C. CUXAC
2004	Paris 8	I. FUSELLIER SOUZA	Sémiogenèse des langues des signes : étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens	C. CUXAC
2005	Toulouse 2	F. BONNAL–VERGÈS	Sémiogénèse de la langue des signes française : étude critique des signes de la langue des signes française attestés sur support papier depuis le XVIIIe siècle et nouvelles perspectives de dictionnaires.	A. BORILLO (& C. CUXAC)

Revues de linguistique consultées
Pour une analyse des consignes données aux auteurs

Nom de revue	Revue en ligne	en différé	papier seul	Français seul	Anglais seul	Anglais & l. latines	L. latines seules	parution
American Annals of the Deaf			1		1			1847
AILE		1		1				1998
Alea	1						1	2003
Alpha	1						1	2004
ALSIC	1			1				1998
Applied Semiotics	1					1		1996
Bilingual Research Journal	1					1		1992
Cahiers de praxématique			1	1				1983
Calliope		1		1				1998-2003
CIRCULO	1					1		2000
Colorado Research in Linguistics	1				1			2004
Constructions	1				1			2004
CORELA	1					1		2003
CORPUS	1			1				2002
Creolica	1					1		2003
DELTA	1					1		1997
Didáctica	1						1	1989
Discurso.org	1						1	2001
Estudios de linguistica del espanol	1					1		1999
Estudios filológicos	1						1	1998
Faits de langue			1	1				1993
Gesture			1		1			2001
Glossos	1				1			2001
Glottopol	1			1				2003
HEL			1	1				1979
Heritage Language Journal	1				1			2003
IDEAS	1						1	2005
Intellectica		1		1				1985
InJAL			1		1			1990?
Journal of Intercultural Communication	1				1			1999
Journal of Language and Learning	1				1			2003
Journal of Language and Linguistics	1				1			2002
Journal of Phonetics			1		1			?
Journal of Pragmatics			1		1			1977
Langage et société			1	1				1977
Language			1		1			1924
language@internet	1				1			2004
Language Sciences			1		1			1978
Lexicometrica	1					1		1997
Lingua			1			1		1947
Linguagem e Ensino	1					1		1998
Linguagem em (Dis)curso	1					1		2000
Linguistic Discovery	1				1			2002
Linguistica en la Red	1					1		2003
Linguistic Inquiry			1		1			1970
Linguistica Occitana	1					1		2004
Linguistik online	1					1		1998
Literatura y lingüística	1						1	1997
Marges Linguistiques	1			1				2001
Natural Language & Linguistic Theory			1		1			1983

Natural Language Semantics			1		1			1992
Phonetica		1				1		1957
Poroi	1				1			2001
Reading in a foreign language	1				1			2002
Recherches linguistiques de Vincennes			1	1				1972
Revue Québécoise de Linguistique			1			1		1980
Revista Nebrija	1					1		2005
Revista Signos	1					1		2001
ReVEL	1					1		2003
Revue de Sémantique et Pragmatique			1	1				1997
Sémiotiques		1				1		1991-2001
Sign Language & Lingustics			1		1			1998
Sign Language Studies			1		1			1972
SKY	1					1		2004
Southwest Journal of Linguistics			1		1			1983
Studi Linguistici e Filologici Online	1					1		2003
Studia Linguistica			1		1			1997?
TAL			1			1		1960
T E S L - E J	1					1		1995
Texto !	1					1		1996
The Reading Matrix	1				1			2001
Written Communication			1		1			1999?
72	43	5	24	13	27	25	7	

Corpus de publications du Québec.

Groupe de linguistes « Français sourd et LSQ », à l'UQÀM[747].

période 1988–1998 (N=70)

Bastien M., 1997, *Difficultés en lecture des adultes sourds : évaluation et intervention,* sous la direction de C. Dubuisson et J. Reinwein, rapport pour le CQRS, 115p.

Blondel M. & Ch. Miller., 1998, « Spatial Superstructure, Rhythm and Metaphor in a Performance Narrative : « The Tortoise and the Hare », document de communication, colloque Theoretical Issues in Sign Language Research, Washington, novembre 1998, 8p.

Bouchard D. 1996, « Sign Language & Language Universals. The Status of Order & Position in Grammar », *Sign Language Studies*, n° 91, pp.101–160.

Bouchard D. & C. Dubuisson, 1995, « Grammar, Order & Position of Wh–Signs in Québec Sign Language », *Sign Language Studies*, n° 87, pp.99–139.

Daigle D., 1998a, « Faire le point sur les philosophies d'enseignement », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.27–43.

Daigle D., 1998b, « La performance des sourds à l'écrit est–elle liée au contact qu'ils ont avec le français ? », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.219–236.

Daigle D. & C. Dubuisson, 1998a, « Que peut–on conclure des recherches sur l'écriture ? », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp. 131–151.

Daigle D. & C. Dubuisson, 1998b, « En quoi consiste le travail des chercheurs ? », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.153–167.

Desrosiers J., 1993, « La LSQ et la culture sourde québécoise » dans C. Dubuisson & M. Nadeau (éds), *Études sur la langue des signes québécoise*, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.153–174.

Desrosiers J. & C. Dubuisson, 1994, « Names in Québec Sign Language and What they Tell Us About Québec Deaf Culture », dans I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan éds., *Perspectives on Sign Language Structure*, Papers from the Fifth International Symposium on Sign Language Research, Salamanca, Spain, 25–30 may 1992, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, vol.2, pp.249–260.

Dubuisson C., 1993a, « Signer ou le sort d'une culture », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol.6, n° 1, pp.57–68.

Dubuisson C., 1993b, « La langue des signes québécoise : une langue à part entière », dans Dubuisson et Nadeau éds., *Études sur la langue des signes québécoise*, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.5–29.

Dubuisson C., 1996a, « Le bilinguisme pour les sourds : un choix nécessaire », *Recherche Sociale*, vol.2, n° 4, pp.1–2.

Dubuisson C., 1996b, « Rôle linguistique ou para–linguistique des sourcils dans les interrogatives en langue des signes québécoise (LSQ) », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.47–58.

Dubuisson C., 1996c, « La collaboration entre linguistes et informateurs sourds : une question de confiance », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.205–211.

Dubuisson C., 1997, *Quand l'apprenti dépasse le maître : l'acquisition d'une langue signée par des enfants sourds ayant des parents entendants*, document de l'intervention le 7 février 1997 à l'École d'orthophonie et d'audiologie, Université de Montréal, 24p.

Dubuisson C., 1998, *UQÀM–IRD, La naissance du partenariat et les fondements de la recherche,* document de l'intervention du 28 mai 1998 aux Directeurs cliniques des Centres de réadaptation du Québec.

Dubuisson C. & M. Bastien, 1998, « Que peut–on conclure des recherches portant sur la lecture par les sourds ? », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.73–112.

[747] Il ne nomme aujourd'hui « Bilinguisme sourd et LSQ ».

Dubuisson C., en coll. avec J. Boulanger, J. Desrosiers & L. Lelièvre, 1991, « Les mouvements de tête dans les interrogatives en langue des signes québécoise », *Revue québécoise de linguistique*, vol.20, n° 2, pp.93–122.

Dubuisson C. & D. Daigle (dir.), 1998a, *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, 367p.

Dubuisson C. & D. Daigle, 1998b, «Les modes de communication influencent–ils la grammaticalité des phrases ? », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.197–217.

Dubuisson C., C. Gélinas–Chebat & M. Nadeau, 1988, *La performance en français écrit des étudiants sourds inscrits dans les universités québécoises*, rapport présenté au MESS, 96p.

Dubuisson C. & L. Lacerte, 1996, « La glose dans la transcription et l'analyse des langues signées », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.127–142.

Dubuisson C., L. Lelièvre, M. Lelièvre, D. Machabée & Ch. Miller, 1996, *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise*, Tome 2, « Le lexique », UQAM, Montréal, 288p.

Dubuisson C., L. Lelièvre & Ch. Miller, 1995, *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise*, Tome 1, « Le comportement manuel et le comportement non manuel », UQAM, Montréal,127p.

Dubuisson C. & D. Machabée, 1995, « Quand les arbres cachent la forêt… ou une hypothèse d'explication des attitudes des Sourds à l'égard de l'initialisation en LSQ », *Revue de l'ACLA/ Journal of the CAAL*, pp.35–48.

Dubuisson C., D. Machabée & A. M. Parisot, 1997, « L'enseignement du français aux sourds : ce que des Sourds ont à en dire », *Lidil* n°15, « Langues gestuelles : quels enjeux pour les sourds ? », pp.55–81.

Dubuisson C., Ch. Miller & D. Pinsonneault, 1994, « Question Sign Position in LSQ (Québec Sign Language) », dans I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan éds., *Perspectives on Sign Language Structure*, Papers from the Fifth International Symposium on Sign Language Research, Salamanca, Spain, 25–30 may 1992, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, vol.1, pp.89–104.

Dubuisson C, & M. Nadeau, 1993a, *Le français sourd et la LSQ,* rapport de recherche pour le MESS, 119p.

Dubuisson C, & M. Nadeau (dir), 1993b, *Études sur la langue des signes québécoise*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 226p : introduction et Annexe.

Dubuisson C. & A. Vercaingne–Ménard, 1997, « L'acquisition de la LSQ par des enfants sourds ayant des parents entendants », *Bulletin de l'ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec,* vol.9, n° 2, « Approches auprès des jeunes sourds et malentendants », pp.10–12.

Dubuisson C., A. Vercaingne–Ménard, D. Pinsonneault & L. Desouvrey, 1992, « L'oralisation en langue des signes québécoise », *Revue de l'ACLA / Journal of the CAAL,* pp.95–106.

Dubuisson C., C. Vincent–Durroux & M. Nadeau, 1991, « L'enseignement de la langue maternelle aux déficients auditifs », *Glossa, Les Cahiers de l'Unadrio*, n° 27 (4–8), pp.32–37.

Fournier R., 1991, « À propos du non–manuel », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol.10, n° 1, pp.157–214.

Lacerte L., 1988, *La langue des signes québécoise (LSQ) et le français : difficultés à l'écrit chez la personne sourde,* mémoire de maîtrise, département de linguistique, UQAM, Montréal.

Lacerte L., 1989, « L'écriture sourde québécoise », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol.8, n° 3–4, pp.303–345.

Lacerte L., 1991, « Bilinguisme et diglossie chez les sourds », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol.10, n° 1, pp.141–155.

Lacerte L., 1993, « L'expression du temps en LSQ », dans Dubuisson et Nadeau éds., *Études sur la langue des signes québécoise*, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.137–152

Lajeunesse L. & H. Perreault, 1998, « Intervenir auprès de sourds dans une démarche individualisée », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.289–303.

Leclerc S., S. de Maisonneuve & J. Châteauvert, 1998, « Inciter les sourds à l'auto–explication », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.321–334.

Leclerc S., S. de Maisonneuve, C. Dubuisson & Ch. Miller, 1994, « Representation of Signed Langage with Conceptual Graphs : a New Research Tool », *Poster Proceedings of AI'94*, Armidale, Australie, pp.65–72.

Lelièvre L., 1996, « Points de vue d'une collaboratrice sourde », dans C. Dubuisson et D. Bouchard (dir.), *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.197–204.

Lelièvre M. & C. Dubuisson, 1998, « Implanter une approche bilingue/biculturelle », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.45–71.
Lelièvre M., C. Dubuisson et D. Daigle, 1998, « Comprendre les stratégies utilisées par les sourds », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.237–265.
Machabée D., 1994, *L'initialisation en langue des signes québécoise (LSQ),* maîtrise de linguistique, Université du Québec à Montréal, Canada, 123p.
Machabée D., 1995a, *Culture d'origine. La surdité, la langue et la culture : point de vue des sourds,* sous la direction de C. Dubuisson et J. Labrèche, rapport pour le CQRS (Conseil Québécoise de la Recherche Sociale), 1993–1995, 107 p.
Machabée D., 1995b, « Description and Status of Initialized Signs in Québec Sign Language », dans C. Lucas (dir.), Sociolinguistics in Deaf Communities, Gallaudet University Press, Washington DC, pp.29–61.
Machabée D., & A. M. Parisot, 1998, « Le point de vue des sourds », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.267–288.
Miller Ch., 1991, « Une théorie prosodique de la phonologie des langues des signes », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol.10, n° 1, pp.21–55.
Miller, ch., 1993, « La structure interne des signes », dans Dubuisson et Nadeau éds., *Études sur la langue des signes québécoise*, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.31–81.
Miller, ch., 1994a, « Simultaneous Constructions in Quebec Sign Language (LSQ) », dans M. Brennan et G. Turner (éds.), *Word–order issues in Sign Language–Working papers*, Durham England, 18–22 sept.1991, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, pp.89–112.
Miller, ch., 1994b, « Simultaneous Constructions and Complex Signs in Quebec Sign Language (LSQ) », dans I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan éds., *Perspectives on Sign Language Structure*, Papers from the Fifth International Symposium on Sign Language Research, Salamanca, Spain, 25–30 may 1992, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, vol.1, pp.131–148.
Miller Ch., 1996, « Transcriptions reliées au traitement informatisé d'un corpus en langue des signes », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.167–180.
Miller Ch., 1997, *Phonologie de la langue des signes québécoise ; Structure simultanée et axe temporel*, thèse de doctorat de linguistique, Université du Québec à Montréal.
Miller Ch. & C. Dubuisson, 1992, « Les encodages parallèles : un procédé exclusif aux langues signées », *Prothée*, *Théories et pratiques sémiotiques*, vol.20, pp.11–23.
Nadeau M., 1993a, « Peut–on parler de « français sourd » ? », *Revue de l'ACLA/ Journal of the CAAL*, pp.97–117.
Nadeau M., 1993b, « Y a–t'il un ordre des signes en LSQ? », dans Dubuisson et Nadeau éds., *Études sur la langue des signes québécoise*, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.83–101
Nadeau M. & L. Desouvrey., 1994, « Word Order in Sentences with Directional Verbs in Quebec Sign Language », dans I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan éds., *Perspectives on Sign Language Structure*, Papers from the Fifth International Symposium on Sign Language Research, Salamanca, Spain, 25–30 may 1992, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, vol.1, pp.149–158.
Nadeau M. & D. Machabée, 1998, « Dans quelle mesure les erreurs des sourds sont–elles comparables aux erreurs des entendants ? », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.169–195.
Parisot A. M. & C. Dubuisson, 1996, « Les fonctions morphologique, lexicale, syntaxique et discursive de la direction du regard en LSQ », document de communication, congrès de l'Acfas, Montréal, 12p.
Pinsonneault D., 1991, *Comment expliquer comment : Les signes échos en LSQ,* maîtrise de linguistique, Université du Québec à Montréal, Québec.
Pinsonneault D., 1993, « Les verbes échos en LSQ », dans Dubuisson et Nadeau éds., *Études sur la langue des signes québécoise*, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
Pinsonneault D., 1994, « Verbs Echos in LSQ », dans M. Brennan et G. Turner (éds.), *Word–order issues in Sign Language–Working papers*, Durham England, 18–22 sept.1991, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, pp.113–131.
Pinsonneault D., en coll. Avec L. Lelièvre, 1994, « Enumeration in LSQ (Québec Sign Language) : the Use of Fingertip Loci », dans I. Ahlgren, B. Bergman et M. Brennan éds., *Perspectives on Sign Language Structure*,

Papers from the Fifth International Symposium on Sign Language Research, Salamanca, Spain, 25–30 may 1992, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, vol.1, pp.159–172.

Reinwein J. & M. Bastien, 1998, « Quels sont les apports de l'observation en direct ? » dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.103–130.

Vercaigne–Ménard A., 1993, « Comparatives Structures in Québec Sign Language », dans *CLS* 27, Part one : The General Session, Papers from the 17th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society 1991, pp.464–475.

Vercaigne–Ménard A., 1995, *Petite enfance. Acquisition de la phonologie de a LSQ*, sous la direction de C. Dubuisson et J. Labrèche, rapport pour le CHRS, 1993–1995, 77p.

Vercaigne–Ménard A. & D. Pinsonneault, 1996, « L'établissement de la référence en LSQ : les loci spatiaux et digitaux », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.61–74.

Vercaigne–Ménard A., R. Papen & S. Leclerc, 1998, « Choisir des stratégies d'enseignement pour les sourds », dans *Lecture, écriture et surdité : visions actuelles et nouvelles perspectives*, Les éditions Logiques, Montréal, pp.305–320.

Vincent–Durroux L, & C. Dubuisson, 1989, « Quantité, qualité et variété de la production linguistique chez de jeunes déficients auditifs profonds », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol.8, n° 3–4, pp.347–362.

Données complémentaires.

Publications scientifiques sur les sourds et la LSQ au Québec.

Boisclair A., 1997, « L'émergence de la littéracie chez l'enfant sourd », *Bulletin de l'ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec,* vol.9, n° 2, « Approches auprès des jeunes sourds et malentendants », pp.18–20.

Boisclair A., P. Sirois, R. Carmichael et Ch. Régalbuto, 1995, *La compréhension et la production de texte chez les élèves malentendants ou sourds de troisième et de sixième année du primaire de cinq régions du Québec*, Rapport du groupe de recherche en intervention auprès de l'enfant sourd, université Lacal, financé par le ministère de l'éducation du Québec et le FCAR, 110p.

Boudreault J. & O. Raymond, 1999, « Histoire de l'interprétation et, en particulier, de l'interprétation en langue des signes », *Le Lien*, bulletin de l'AQIFLV, Montréal, hiver 1999, également, en 2000, sur le site : http://www.cvm.qc.ca/dcb/Pages/babel2.htm

Bourcier P., R. Dewar & J. E. Roy, 1981, *Langue des Signes Québécois 1.,* Association des Sourds du Montréal–Métropolitain, Québec, Canada.

Bourcier P., R. Dewar & J. E. Roy, 1982, *Langue des Signes Québécois 2.,* Association des Sourds du Montréal–Métropolitain, Québec, Canada.

Bourcier P. & J. E. Roy, 1985, *Langue des Signes (LSQ),* Montréal.

Bousquet C., F. Charron & J. Saint–Germain, 1984, *Recherche sur la LSQ: Projet été Canada 84,* Association des sourds du Montréal Métropolitain, Manuscrit.

Brennan M., 1994, « Word Order : Introducing the Issues », dans M. Brennan et G. Turner (éds.), *Word–order issues in Sign Language–Working papers*, Durham England, 18–22 sept.1991, éd. The International Sign Linguistics Association, Durham, Angleterre, pp.9–45.

Charron F., 1988, *Les premiers signes acquis par des enfants sourds locuteurs de la langue des signes québécoise : comparaison avec les premiers mots des enfants entendants*, maîtrise de linguistique, Université de Montréal.

Charron F. & L. A. Petitto, 1991, « Les premiers signes acquis par des enfants sourds en langue des signes québécoise (LSQ) : comparaison avec les premiers mots », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol.10, n° 1, pp.71–122.

Charrow V., 1974, « Deaf English. An investigation of the written English Competence of deaf adolescents », *Technical Report* n° 236, Psychology and education series, Institute for Mathematical Studies in the Social Sciences, Stanford University, Stanford, California, 157p.

Deslongchamps M., 1989, *La langue des signes québécoise : point de départ*, Montréal, manuscrit.

Deslongchamps M., 1991a, *Ateliers de communication. Langue des signes québécoise. 1–Guide de l'étudiant*, Montréal, IRD.
Deslongchamps M., 1991b, *Ateliers de communication. Langue des signes québécoise. 2–Guide de l'étudiant,* Montréal, IRD.
Deslongchamps M., 1992a, *Ateliers de communication. Langue des signes québécoise. 3–Guide de l'étudiant*, Montréal, IRD.
Deslongchamps M., 1992b, *Ateliers de communication. Langue des signes québécoise. 3–Guide de l'étudiant*, Montréal, IRD.
Deslongchamps M., 1993, *Ateliers de communication. Langue des signes québécoise. 3–Guide de l'étudiant*, Montréal, IRD.
Deslongchamps M. & M. Hillion, 1989, *La langue des signes québécois, 1 : programme destiné aux enfants entendants d'âge scolaire : volume 1 : Guide du maître,* Montréal, Manuscrit.
Doyer J., 1992, *Analyse des besoins de formation sur la communication en langage visuel*, sous la direction de C. Pelletier, rapport de recherche pour la Direction générale de l'enseignement collégial du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Montréal, Québec.
Dubuisson C., 2000, « Une chaire d'études sur la surdité à l'UQÀM », document de présentation, dans le cadre d'une demande de soutien de ce projet de la part du *Conseil de la Faculté*, 1er mai 2000, université du Québec à Montréal, 6p.
Dubuisson C., L. Lelièvre et C. Miller, 1999, *Grammaire descriptive de la LSQ, Tome 1. Le comportement manuel et le comportement non manuel*, 2nd édition, UQÀM, Montréal.
Hillion M., Cl. Germain, M. Deslongchamps & S. Laverdure, 1995, *Les élèves sourds : Style cognitif et éducation bilingue/biculturelle*, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique (CIRAL), Québec.
Lachance N., 1993a, *Les sourds en tant que groupe culturel. Appartenance à la communauté et processus d'identification,* mémoire de Maîtrise, département d'Anthropologie, Université de Montréal.
Lachance N., 1993b, « L'intégration par la « normalisation » : étude d'un cas », *Nouvelles pratiques sociales*, 6.1, pp.83–95.
Lachance N., 1999a, « Éducation bilingue et biculturelle et enjeux politiques », actes de la *journée d'étude* du 19 nov. 1999, « Recherches sur la LS », Université Toulouse LeMirail, éd. Garo'signes, pp.109–123.
Lachance N., 1999b, « Le système scolaire québécois pour les enfants sourds et l'implantation de projets éducatifs bilingues et biculturels », actes de la *journée ARILS* du 20 nov. 1999, « Pédagogie en LS », Université Toulouse LeMirail, éd. Garo'signes, pp.173–187.
Lachance N., 2002, *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec. Fondements historiques et réalité contemporaine,* thèse en Anthropologie, Faculté des Arts et de Sciences, Université de Montréal.
Lachance N., 2006, *La culture sourde au Québec*, éd. Presses de l'Université Laval, Québec, Canada.
Lafferrière M., 1983, « L'éducation des enfants des groupes minoritaires au Québec ; de la définition des problèmes par les groupes eux–mêmes à l'intervention de l'État », *Sociologie et Sociétés*, vol.15, n°2, pp.117–132.
Leblanc A. 1984, « Rapport du Québec présenté au conseil canadien de la coordination de la déficience auditive », *Voir Dire*, 5. p.14.
Leblanc A., 1993, « Évolution de la vie associative chez les sourds », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, n°1, pp.109–114.
Major R., 1973, « Les États Généraux de la déficience auditive au Québec dans l'optique d'un sourd », *Chronique du Club abbé de l'Épée*, 8.4., p.4.
Mayberry R., 1978, « French Canadian Sign Language : a Study of Inter–sign Language Comprehension », dans P. Siple éd., *Understanding Language through Sign Language Research ; Perspectives in Neurolinguistics and Psycholinguistics*, Academic Press, New York, San Francisco, London, pp.349–372.
Miller Ch., 1995, « News from Canada », *Sign Post*, vol.8, n° 1, spring 1995, pp.37–38.
Miller Ch., 1998, « Notationists of the World, Unite! », Intersign : Workshop 2 *How Language is Represented and Coded in a Visual Form (phonetics and phonology),* Leiden, Decembre 1999, http://www.sign–lang.uni–hamburg.de/intersign/Workshop2/
Miller Ch. R., 2000, *La phonologie dynamique du mouvement en langue des signes québécoise*, éd. Fides, Coll. Champs Linguistiques, Canada, 176p.
Neidle C., J. Kegl, D. MacLaughlin, B. Bahan & R. G. Lee, 2000, *The Syntax of Americain Sign Language. Functional Categories and Hierarchical Structure,* Mit Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.
Pinsonneault D. & Ch. Miller, 1995, « News from Mali », *Sign Post*, vol.8, n°1, spring 1995, pp.16–20.

Petitto, L.A., 1994, « Are Signed Languages « Real » Languages? Évidence from American Sign Language and Langue des Signes Québecoise », *Signpost* (International Journal of the Sign Linguistics Association), vol.7, n° 3, pp.1–10.
Petitto L. A., F. Charron, S. Brière, 1990, « Étude de la phonologie de la LSQ », Laboratory of Language, Sign and Cognitive Processes, Department of Psychology, McGill University, Manuscrit, 27p.
Petitto, L.A. & P. Marentette, 1991, « Babbling in the manual mode : Evidence for the ontogeny of language », *Science*, vol.251, pp.1483–1496..
Seidenberg M.S. & L.A. Petitto, 1979, « Signing behavior in apes : A critical review », *Cognition,* n° 7, pp.177–215.
Stokoe W. C., 1996, « Comment on Bouchard », *Sign Language Studies*, n° 91, pp.162–170.
Terrace H.S., L. A. Petitto, R. J. Sanders & T. G. Bever, 1979, « Can an ape create a sentence? », *Science*, vol. 206, pp.891–902.
Tremblay R. & F. Charron, en coll. P. Bourcier, 1992, *Conceptualisation et surdité,* préface de J. E. Roy, Cégep du Vieux Montréal, services pédagogiques, service de la recherche, 334p.
Vallières M., 1994, « Un engagement social pour l'avenir des sourds ! Entrevue avec André et Claudette Bélanger, famille d'accueil sourde », Nouvelles Pratiques Sociales, vol.6, n° 1, pp.121–130.
Vallières M., M. Hillion & J. Labrèche, 1993, « Briser le silence entourant le monde des Sourds ! », *Nouvelles Pratiques Sociales,* vol.6, n° 1, pp.33–39.
Yoshinaga C., 1983, *Syntactic and Semantic Characteristics in the Written Language oh Hearing–Impaired and Normally Hearing School Aged Children,* thèse de doctorat, Northwestern University, USA.

Documents sur l'Allemagne (Hambourg)

Ebbinghaus H. & J. Hessmann, 2001, « Sign Language as multidimensional communication : Why manual signs, mouthings and mouth gestures are three different things », dans Boyes Braem – Sutton–Spence (dir), *The Hands Are the Head of the Mouth : The mouth s articulator in sign languages*., éd. SIGNUM Verlag, Hamburg, pp.133–151.

Hanke Th., 1989, *HamNoSys : an introductory guide,* Signum Press, Hamburg.

Hanke Th., 26 juillet 2000, « ViSiCAST–GL – A Sign Language Notation Supporting Machine Translation Lexicons », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book*, p.62.

Hanke Th., 2002, « iLex – A Tool for Sign Language Lexicography and Corpus Analysis », dans *Actes de LREC 2002, Las Palmas*, pp.924–926. http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/ilex/

Hanke Th., 2004, « Towards Lexical Sign Language Resources : Synergies Between Empirical Work and Automatic Language Generation », poster, *TISLR* 8, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/ilex/

Hanke Th., 2004, « Lexical Sign Language Resources : Synergies between Empirical Work and Automatic Language Generation », poster, *LREC*, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/ilex/

Hanke Th., Th. Janzen, J. Kegl, D. Newkirk, E. Pizzuto, J. Shepard–Kegl, Sh. Wilcox, 25 juillet 2000, présentations lors du Workshop 2 : « Cross–linguistic Investigations of Sign Languages : Can Similarities and Differences Be Detected Without Appropriate Tools for Representing and Analysing Signed Texts ? », 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book*, p.28.

Hanke Th. & R. Konrad, 24 juillet 2000, « Joining Tools for SL Lexicography and Corpus Analysis », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book,* p.63.

Hanke Th., K. Konrad, A. Schwarz, L.König, G. Langer, Pflugfelder & S. Prillwitz, 2003, *Fachgebärdenlexikon Sozialarbeit/Sozialpädagogik* (German Sign Language Dictionary on Social Work / Social Pedagogy), http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projekte/SLex/SeitenDVD/Intro/Inhalt.htm

Hanke T. & S. Prillwitz, 1995, « syncWRITER. Integrating Video into the Transcription and Analysis of Sign Language », dans Bos, Heleen F./ Schermer, Gertrude M. (eds), *Sign Language Research 1994,* Proceedings of the Fourth European Congress on Sign Language Research, Munich, September 1–3, International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf, n° 29, éd. Signum, Hamburg. Document mis en ligne dans le cadre des groupes de travail INTERSIGN, accessible en 2000 sur le site : http///www.sign-lang.uni-hamburg.de/Artikel/1/Muenchen.html

Hanke T. & C. Schmaling, 19 avril 2001, « A HamNoSys-based Phonetic Transcription System as a Basis for Sign Language Generation », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.

Hanke T. & R. Schulmeister, 1998, « Aspects of Lexical Databases : Background Paper », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Institut für Deutsche Gebärdensprache, 1996, *German Sign Language Dictionary on Psychological Terms,* Universität Hamburg, éd. Signum, Hamburg, en ligne sur http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projectseng/PsychLex.html

Institut für Deutsche Gebärdensprache, 1998, *Fachgebärdenlexikon Tischler/Schreiner* (German Sign Language Dictionary on Joinery), Universität Hamburg, éd. Signum, Hamburg, en ligne sur http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/TLex/start.htm

Institut für Deutsche Gebärdensprache, 2000, *Fachgebärdenlexikon Hauswirtschaft* (German Sign Language Dictionary on Home Economics), Universität Hamburg, éd. Signum, Hamburg, en ligne sur http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/HLEX/start.htm

Prillwitz S. & al., 1989, *HamNoSys. Version 2.0; Hamburg Notation System for Sign Languages. An introductory guide.* (International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf, 5), éd. Signum, Hamburg, 46p., http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/HamNoSys.html

Konrad R., T. Hanke & A. Schwarz, 1998, « GlossLexer », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Schulmeister R., 2000, « ViSiCAST: Übersetzung in und Generierung von virtueller Gebärdensprache im Fernsehen und Internet », http://fiff.informatik.uni-bremen.de/itb/fk13.html

Schulmeister R. & T. Hanke, 1998, « Intersign Workshop on Sign Language Lexical Datebases », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998,

http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Présentation de SyncWRITER sur internet
product sheet : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Software/syncWRITER/info.english.html
démonstration : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/syncWRITER.html

HamNoSys 4.0, *course paper* **:**
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projekte/HamNoSys/HNS4.0/HNS4.0eng/Contents.html

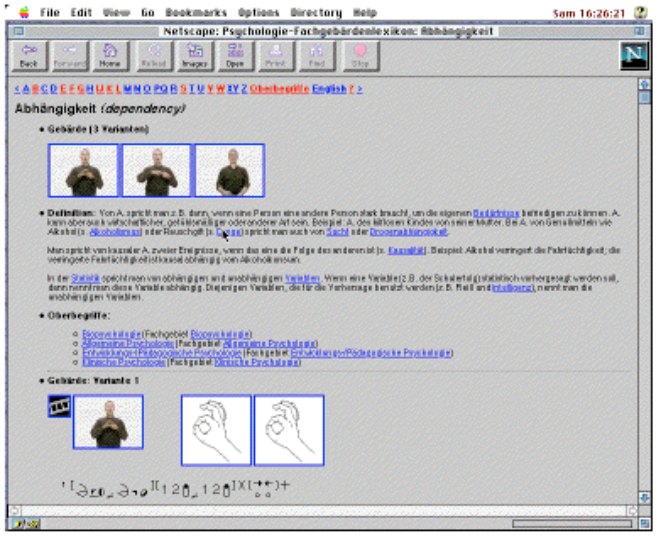
Réalisation et présentation de dictionnaires spécialisés en GSL

Présentation des auteurs desdictionnaires spécialisés de GSL

Économie familiale **:** http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/HLEX/Intro/Frame1.htm
Psychologie : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/Intro/Personen.htm
Menuiserie : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/TLex/start.htm
Social Work/Social Pedagogy :
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projekte/SLex/SeitenDVD/Intro/Personen.htm

Dictionnaire de Menuiserie: http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/TLEX_en.html
Project : Joinery Sign Language Dictionary **:** http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/projects/T-Lex-engl.html
Hambourg, 2001
Non publié : traduction en anglais des pages web concernant le dictionnaire de Menuiserie (en allemand) :
Présentation de la structure, transcription et réalisation du dictionnaire
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Intro/Frame0.htm
Utilisation du dictionnaire
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Intro/Frame1.htm
Information générale sur le dictionnaire
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Intro/Frame2.htm
Termes et signes techniques
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Intro/Frame3.htm
Inventaire des gloses
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Intro/Frame4.htm
Index des configurations de mains
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Handform/FrameHF.htm
Types de signes
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Status/FrameE.htm
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Status/E1.htm
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Status/E2.htm
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Status/E3.htm
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Status/E4.htm
Classement des signes
http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/Klassen/FrameC.htm

Dictionnaire de Psychologie : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/PsychLex.html



Persons on the Stage and behind : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/Intro/Personen.htm

Beteiligt an der Erarbeitung des "Fachgebärdenlexikons Psychologie" waren:

- Projektleitung: Prof. Dr. Siegmund Prillwitz
- Projektdurchführung: Reiner Konrad
- Gehörlose Mitarbeiter der Projektgruppe: Dipl.-Psych. Simon Kollien, Ivo Weber, Christian Rathmann
- Begriffsauswahl und -erklärungen: Dipl.-Psych. Angelina Borgaes
- Textkorrekturen: Karin Wempe, Guido Joachim, Ann-Katrin Paul, Gabriele Langer
- Darsteller (Videofilme):

 Britta Harms

 Cathrin Jürgens

 Simon Kollien

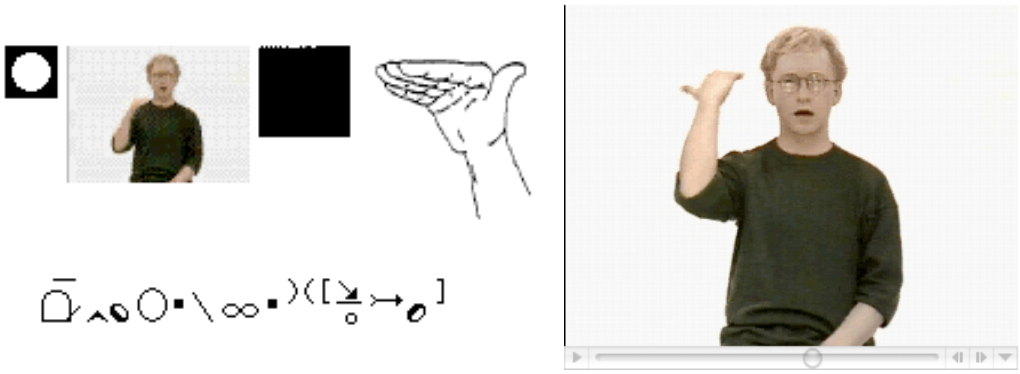
 Ivo Weber

 Christian Rathmann

- Videoproduktion: Thorsten Herbig, Rüdiger Dreffein, Sven Hoffmann (Schnitt)
- Konzeption: Thomas Hanke
- Umsetzung: Stefan Müller, Thomas Hanke
- Digitalisierung: Thomas Hanke, Britta Harms, Marco Lipski, Diana Wessels, Ann-Katrin Paul
- HamNoSys-Transkriptionen: Renate Dorn, Alexander von Meyenn
- Grafiken: Wolfgang Schinmeyer, Lucas Kollien, Heiko Zienert, Thomas Hanke

User Notes : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/Intro/Benutzun.htm
Alphabetical Index : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/lemmata/indizes/DeutschA.htm
Exemple : aphasie

Gebärde: Variante 1



Categories (all) : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/lemmata/oberbegr/OBNachFG.htm
Status (all) : http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/lemmata/status/status.htm
Searching Signs *: http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projects/plex/PLex/s00/s00000.htm*

Bisher ausgewählte Parameter:



ergeben 1270 Treffer bei 1270 Gebärden

Corpus international

Exploration sur la mise en scène des images de locuteurs de LS

période 1975–2004 (N=53)

Bellugi U. & E. Klima, 1975, « Traits d'esprit en ASL », *Sign Language Studies*, n° 8, pp.204–233, traduit en français et réédité dans *2LPE–Études & Recherches*, 1983, pp.139–154.
Bellugi U. & E. Klima, 1979, « La langue : perspectives selon une autre modalité », traduit en français et réédité par *2LPE–Études & Recherches*, 1983, pp.139–154.
Blondel M., 2000a, « La fonction poétique dans les langues des signes », *Recherches linguistiques de Vincennes,* n°29, pp.9–28.
Blondel M., 2000b, *Poésie enfantine dans les langues des signes : modalité visuo–gestuelle versus modalité audio–orale,* thèse de linguistique, sous la direction de L. Tuller, Université de Tours, 88p.
Bonucci A., 1998, « Analyse phonologique et indexation figurative pour une base de données d'entrées lexicales de la langue des signes française », *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n° 13, pp.27–48.
Bouvet D., 1996a, « Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche du mode de production des signes », dans C. Dubuisson & D. Bouchard (dir.), *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques n° 89, éd. ACFAS, pp.17–34.
Bouvet D., 1996b, « Comparaison entre deux récitations gestuelles de l'oraison dominicale, à 150 ans de distance », *Mélanges linguistiques*, vol.13, pp.51–106.
Bouvet D., 1996c, *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*, Press Universitaires de Lyon, 163p.
Bras G., 2001, « La LSF : un lexique trop pauvre ? », dans *Recherches sur les langues des signes,* actes des journées d'études, Toulouse 2 & 3, les 23 & 24 novembre 2001, éd. Toulouse2, pp.53–70.
Bré–Lecorre G., 2002, *L'organisation structurelle du sens en Langue des Signes Française (LSF) ; Du statut « figural » du signe standard à l'isotopie « structurelle » du discours signé*, thèse de sciences du langage, sous la direction de M. Noailly, Université de Bretagne Occidentale, Faculté des Lettres et Sciences Sociales Victor Segalen – Brest, 389p.
Collins–Ahlgren M., 1990, « World Formation Processes in New Zealand Sign Language », S. Fischer & P. Siple (dir.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, volume 1, Chicago University Press, Chicago, pp.279–312.
Crasborn O., 2001, *Phonetic Implementation of Phonological Categories in Sign Language of the Netherlands*, éd. : LOT, Netherlands Graduate Schools of Linguistics, 361p.
Cuxac C., 2000, *La Langue des Signes Française (LSF). Les Voies de l'Iconicité*, éd. Ophrys, collection Faits de Langue, 391p.
Delaporte Y., 2000, *Des signes, des noms, des rires ; Aspects de la culture sourde*, ASAS Éditions, 127p.
Dubuisson C., en coll. avec J. Boulanger, J. Desrosiers & L. Lelièvre, 1991, « Les mouvements de tête dans les interrogatives en langue des signes québécoise », *Revue québécoise de linguistique*, vol.20, n° 2, pp.93–122.
Dubuisson C. & L. Lacerte, 1996, « La glose dans la transcription et l'analyse des langues signées », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.127–142
Dubuisson C., L. Lelièvre, M. Lelièvre, D. Machabée & Ch. Miller, 1996, *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise*, Tome 2, « Le lexique », UQAM, Montréal, 288p.
Dubuisson C., L. Lelièvre & Ch. Miller, 1995, *Grammaire descriptive de la langue des signes québécoise*, Tome 1, « Le comportement manuel et le comportement non manuel », UQAM, Montréal,127p.
Dye M., B. Woll & A. Baker., 1998, « Psycholinguistics and Iconicity : Implications for Transcription Databases », Intersign : Workshop 2 *How Language is Represented and Coded in a Visual Form (phonetics and phonology),* Leiden, Decembre 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop2/ , 10p.

Ferreira Brito L., 1990, « Epistemic, Alethic, and Deontic Modalities in a Brazilian Sign Language », S. Fischer & P. Siple (dir.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, volume 1, Chicago University Press, Chicago, pp.229–260.

Frishberg N., 1975, « Arbitrariness and Iconicity : Historical Change in American Sign Language », *Language*, 51, pp.696–719.

Fusellier I., 1999, « Création et développement du langage gestuel chez les personnes sourdes vivant exclusivement en entourage entendant », dans R*echerches sur la langue des signes*, Actes des journées d'étude universitaire et ARILS,les 19 & 20 novembre 1999, UTM, éd. Garo'Signes, Toulouse, pp.5–17.

Fusellier–Souza I., 2001, « La construction de références temporelles dans les langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds vivant exclusivement en entourage entendant », dans *Recherches sur les langues des signes,* actes des journées d'études, Toulouse 2 & 3, les 23 & 24 novembre 2001, éd. Toulouse2,pp.123–139.

Fusellier I., 2004, *Sémiogenèse des langues des signes. Étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens,* Thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université de Paris 8.

Gerhold S., 2000, « You Say Tomato… Sociolinguistic Variation in American Sign Language », *Research Gallaudet*, Spring 2000, pp.1–5.

Guenet N. , 1999, « La poésie en Langue des Signes Française ;Tentative de démarcation générique, production poétique et perspective esthétique », dans R*echerches sur la langue des signes*, Actes des journées d'étude universitaire et ARILS,les 19 & 20 novembre 1999, UTM, éd. Garo'Signes, Toulouse, pp.89–98.

Institut für Deutsche Gebärdensprache, 1996, *German Sign Language Dictionary on Psychological Terms,* Universität Hamburg, éd. Signum, Hamburg, en ligne sur http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/Projectseng/PsychLex.html

Institut für Deutsche Gebärdensprache, 1998, *Fachgebärdenlexikon Tischler/Schreiner* (German Sign Language Dictionary on Joinery), Universität Hamburg, éd. Signum, Hamburg, en ligne sur http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/TLex/start.htm

Jouison P., 1983, « Phonologie, morphologie et syntaxe de la Langue des Signes », dans *Communiquer demain*, actes du congrès de la Fédération Nationale des Orthophonistes, 7–10 oct. 1983, Toulouse, éd. UNADRIO, Nancy, réédité dans B. Garcia (éds), *Écrits sur la Langue des Signes Française*, coll. « Sémantiques », éd. L'Harmattan, Paris, 1995, pp.39–77.

Klima E. S. & U. Bellugi, 1979, *The Signs of Language,* Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, London, England, 417p.

Lawson L., 1986, « La langue des signes britannique est–elle la langue des sourds ? », *2LPE–Études & Recherches*, vol.3, 1er sem. 1986, pp.65–75.

Lelièvre L., 1996, « Points de vue d'une collaboratrice sourde », dans C. Dubuisson et D. Bouchard (dir.), *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.197–204.

Liddell S. K., 1990, « Structures for Representing Handshape and Local Movement at the Phonemic Level », S. Fischer & P. Siple (dir.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, volume 1, Chicago University Press, Chicago, pp.37–66.

Lillo–Martin D. C., 1991, *Universal Grammar and American Sign Language ; Setting the Null Argument Parameters*, Studies in Theoretical Psycholinguistics vol.13, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, Boston, London.

Lillo–Martin D. & E. S. Klima, 1990, « Pointing Out Differences : ASL Pronouns in Syntactic Theory », S. Fischer & P. Siple (dir.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, volume 1, Chicago University Press, Chicago, pp.191–210.

Lucas C. & C. Valli, 1990, « Predicates of Perceived Motion in ASL », S. Fischer & P. Siple (dir.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, volume 1, Chicago University Press, Chicago, pp.153–166.

MacLaughlin D., C. Neidle, B. Bahan & R. G. Lee, 2000, « Morphological Inflections and Syntactic Representations of Person and Number in ASL », *Recherches Linguistiques de Vincennes* n° 29, pp.73–100.

Miller Ch., 1996, « Transcriptions reliées au traitement informatisé d'un corpus en langue des signes », dans C. Dubuisson et D. Bouchard éds., *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.167–180.

Miller Ch., 2000, *La phonologie dynamique du mouvement en langue des signes québécois*, collection « Champs Linguistiques », éds. Fides, Canada, 176p

Moody B. (avec D ; Hof, S. Dumartin et les professeurs sourds de LSF du CSCS au Château de Vincennes), 1983, *Introduction à l'histoire et à la grammaire de la Langue des signes ; Entre les mains des sourds,* dessins d'A.C. Dufour, éd. IVT, Vincennes, 187p.

Neidle C., D. MacLaughlin, B. Bahan & J. Kegl, 1996, *Non–Manual Correlates of Syntactic Agreement in American Sign Language*, Report No. 2, American Sign Language Linguistic Research Project, Boston University.

Neidle C., D. MacLaughlin, R.G. Lee, B. Bahan & J. Kegl, 1998, *Wh–Questions in ASL: A Case for Rightward Movement*, Report No. 6, American Sign Language Linguistic Research Project, Boston University.

Neidle C., 2002, *SignStream™ Annotation: Conventions used for the American Sign Language Linguistic Research Project***,** Report No. 11 American Sign Language Linguistic Research Project, ASLLRP Annotation Schema – version 2.5**,** Boston University, http://www.bu.edu/asllrp/

Perlmutter D. M., 1990, « On the Segmental Representation of Transitional and Bidirectional Movements in ASL Phonology », S. Fischer & P. Siple (dir.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, volume 1, Chicago University Press, Chicago, pp.67–80.

Poizner H., E. S. Klima & U. Bellugi, 1987, *What the Hands Reveal about the Brain,* The MIT Press, Cambridge University, London, England, 236p.

Risler A. & F. Lejeune, 2001, « Les configurations manuelles pronominales en langue des signes française : essai de classification », dans *Recherches sur les langues des signes,* actes des journées d'études, Toulouse 2 & 3, les 23 & 24 novembre 2001, éd. Toulouse 2, pp.103–121.

Sabria R., 1998, « Dis–moi comment tu m'appelles et je te dirai qui tu es », dans *L'autre en discours*, éd. PRAXILING (Université Paul Valéry, Montpellier) & ESA 6065 (Université de Rouen), pp.69–84

Sallandre M. A., 1999, *La dynamique des transferts de personne en Langue des Signes Française,* Dea de Sciences du langage, sous la direction de Ch. Cuxac, université Paris 8, 116p.

Sallandre M. A., 2003*, Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*, thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université Paris 8, 299p. + Annexes

Sero–Guilhaum Ph., 1997, « La langue des signes française (LSF) », *Meta*, n° XLII, pp.487–501.

Sutton–Spence R. & B. Woll, 1999, *The Linguistics of British Sign Language ; An Introduction*, Cambridge University Press.

Taub S., 2001, *Language from the Body ; Iconicity and Metaphor in American Sign Language*, Cambridge University Press

Thibeault A., 1996, « La composition en langue des signes québécoise », dans C. Dubuisson et D. Bouchard (dir.), *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, Les cahiers scientifiques de l'Acfas, n° 89, Montréal, pp.75–103

Terrain d'observation de
Pratiques de Reproduction, en direct, de données en LS

Le tableau rapportant les types de reproductions observées et la liste des références correspondantes n'ont aucun sens en terme statistique. Ils recensent uniquement mes observations écrites rapportant ce type de pratique. La comptabilisation simple des occurrences de « reproductions en situation » et de « reproductions commentées » est trompeuse. Les premières sont généralement brèves et ponctuelles, concernant souvent des exemples de lexique. Les secondes font l'objet de plus longs développements. De plus, les reproductions commentées sont souvent utilisées plusieurs fois au cours d'une présentation.

L'identification de ces mises en scène de données en LS dans un discours scientifique s'appuie sur le contexte. L'auteur peut les annoncer, se lever ou marquer une pause. Les reproductions « en situation » (RS) sont souvent précédées de commentaires du chercheur sur sa propre performance. Elles s'accompagnent généralement du silence de l'interprète (parfois explicitement demandé) et de l'auteur de la présentation. Néanmoins, les reproductions de lexique isolé peuvent être traduit simultanément par le chercheur, notamment si ces exemples sont très ponctuels (RSP). S'il s'agit d'une série, ou s'il souhaite attirer l'attention sur les exemples, il ne traduit pas en même temps, et marque des pauses. Les reproductions en situation soulignant certains aspects de réalisation (RSs) sont signalés avant ou mentionnés après par leurs auteurs. Les reproductions commentées (RC) sont les plus riches et les plus longues. Le chercheur donne à voir les éléments de réalisation d'un énoncé en LS, par ses reproductions, ses commentaires et sa traduction. Les exemples sont décomposés. L'exposé du chercheur est particulièrement hybride. Il peut en même temps ou en alternance, indexer d'autres documents, comme une vidéo en cours ou arrêtée, des images ou des documents graphiques. Des parties du corps ou des éléments de réalisation, tels l'expression du visage, la configuration de la main ou le mouvement du corps, peuvent être indexés par le chercheur sur lui–même.

La liste comporte des observations de chercheurs ne travaillant pas sur des langues des signes (*). Elles témoignent des mêmes pratiques. Notamment, les reproductions en situation conduisent à des prises de rôles où le chercheur ne commente pas ce qu'il fait, et ne regarde pas ses interlocuteurs. Les reproductions commentées s'adressent clairement à l'auditoire qui est regardé et auquel on montre des parties du corps ou des mouvements.

L'identification et la distinction de ces pratiques ne relèvent pas d'une analyse des gestes eux–mêmes. Il s'agit de qualifier et de comprendre les situations de communication ou de travail observés. De ce point de vue, ces reproductions sont à dissocier entre elles mais sont aussi à distinguer des productions gestuelles servant de support à un travail collectif

(artefact cognitif : exemple de l'arbre de la 2ème réunion collective de LSCOLIN), ou servant à simuler une scène dans un travail de conception (3ème réunion informatique).

Intervenants	date	Support	Reproductions de propos en LS	
Bacci A.	12–juin–98		RS	RC
Blondel M.	12–juin–98	Vidéo	RSs	RC
Blondel M.	21–déc–00	Vidéo	RSs	
Bras G.	2000	graph.	RS : interprète	RC
Caprile*	29–nov–97	Vidéo		RC
Calbris G.	mars–93		RS (pause)	RC
Cuxac C.	20–mars–91	Vidéo		RC
Cuxac C.	10–avr–99			RC
Cuxac C.	15–déc–00			RC
Cuxac C.	13–juin–01		RS (debout&annoncé)	RC (id)
Cuxac C.	24–juin–02		RS (annoncé)	RC
Delaporte D.	10–avr–99		RSP	RC
Delaporte D.	2000		RS (debout&annoncé)	
Delaporte D.	16–mars–01		RS (annoncé)	RC
Fusellier I.	oct–99	vidéo	RSP	RC
Fusellier I.	19–nov–99	vidéo		RC
Gross M.M. *	19–avr–01		RS (rôle)	RC
Hanke T.	19–avr–01		RS	RC
Jirou G.	mars–2001	vidéo		RC
Jouison	1983		RSs	
Kanda K.: équipe	26–juil–00	Vidéo		RC
Lapoutge S.	12–juin–98		RSP	
Lecorre G.	19–nov–99		RSP	
Lecorre G.	2000			RC
Lejeune F.	19–avr–01	Photos		RC partiel (mvt)
Lindert R. B.	26–juil–00	vidéo		RC
Mas Ch.	15–déc–00		RSP	RC
Miller Ch.	18–déc–98	vidéo		RC
Moeslund Th. *	3–avr–01			RC
Morford J.	26–juil–00		RS (annoncé) + RSs	
Morgan G.	24–juil–00	poster	RSs	
Morgan G.	26–juil–00	vidéo/graph.		RC
Neidle C.	9–déc–00	Vidéo PB	RS	
Okrent A.*	18–avr–01	oral	RSs	RC (gestes)
Risler A.	12–juin–98		RSP	
Questions/Risler	**Varasse H.**		RSs	
Sallandre M.A.	19–nov–99	vidéo		RC
Sallandre M.A.	19–avr–01			RC (et indexe visage)
Sallandre M.A.	juillet 2002			RC
Sallandre M.A.	7–fév–03	vidéo/graph	RS	RC
Savolainen L.	27–juil–00		RSP	
Schmaling C.	19–avr–01		RS (annoncé)	
Senghas A.	24–juil–00	vidéo		RC
Sowa T. *	18–avr–01			RC
Vergé F.	12–juin–98			RC partiel
Collaborateur	**Varasse H.**		RS	
Verliden M.	3–avr–01	Artefact	RS	RC
Yau Sh.Ch.	oct–99		RSP	
Zeshan U.	26–juil–00		RSP	

Bacci A., ILS (Interpréter en LS), 12 juin 1998, « Réflexions sur néologie et interprétation en LS », Communication colloque *Langue des signes ; recherches linguistiques*, UTM.
Blondel M., 12 juin 1998, « Aspects prosodiques dégagés dans l'étude des comptines en LSF », Communication colloque *Langue des signes ; recherches linguistiques*, UTM.
Blondel M., 21 décembre 2000, Soutenance de sa thèse, *Poésie enfantine dans les langues des signes : modalité visuo–gestuelle versus modalité audio–orale*, Tours.
Bras G., 2000, intervention lors des *Journées d'études de l'Association de recherches en langue des signes* (ARILS), Grenoble, novembre 2000.
***Caprile, 29 novembre 1997,** « …gestes des mains .. », Communication lors de la *rencontre ARILS*, Rouen.
***Calbris G., mars 1993**, « Les gestes co–verbaux, expression du temps », Programme Cognisciences Pôle Paris–Sud, *Le geste co–verbal… les gestes du temps*, Document vidéo de travail, mars 1993, Limsi–Cnrs.
Cuxac C., 20 mars 1991, « La structure de l'iconicité dans la LSF », *Séminaire LIMSI–Paris 5*, document vidéo de travail Limsi–Cnrs.
Cuxac C., 10 avril 1999, « Arguments pour une éducation bilingue de l'enfant sourd », Communication clôturant *Les rencontres de Saint–Jacques : « La LSF : son enseignement »,* INJS de Paris.
Cuxac C., 15 décembre 2000, « La langue des signes, un moyen de dire le monde », communication lors du *Séminaire « Langue(s) des signes, langues naturelles et communication »,* organisé par H. Portine, TELANCO, Université Bordeaux 3.
Cuxac C., 13 juin 2001, « L'éducation bilingue du point de vue de la linguistique », communication lors de la journée IUFM des Deux–Sèvres : *L'éducation bilingue pour enfants sourds ; Une autre approche de la surdité et de la surdicécité* , organisée par Ch. Rolet, Niort.
Cuxac C., 24 juin 2002, « La transcription de la LSF – résultats d'une recherche commune entre informaticiens et linguistes », Contribution à la présentation collective de LSCOLIN, *Séminaire « Langues & Grammaire »,* EHESS, Paris.
Delaporte D., 10 avril 1999, « Atelier 1 : Ghetto sourd et langue des signes. Mythe et réalité », Compte–rendu pour *Les rencontres de Saint–Jacques : « La LSF : son enseignement »,* INJS de Paris.
Delaporte Y, 2000, « Signes archaïques de numération dans les institutions pour enfants sourds : une énigme ethnolinguistique », *Journées d'études de l'Association de recherches en langue des signes* (ARILS), Grenoble, novembre 2000.
Delaporte Y., 16 mars 2001, « La question étymologique en langue des signes : méthodes de recherche », Communication aux *journées ARILS*, Paris ; document de la présentation orale.
Fusellier I., Octobre 1999, « La création gestuelle chez les sourds isolés », Conférence à Gestes.
Fusellier I., 19 novembre 1999, « Création et développement du langage gestuel chez les personnes sourdes vivant exclusivement en entourage entendant », communication au colloque *Recherches sur la LSF ; Journée d'étude*, Université Toulouse Le Mirail.
***Gross M.M.** & T.T. Meckmongkol, **19 avril 2001**, « Biomechanics of Ballet Arm Movements : How Does Expression Affect Gesture Kinematics ? », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Hanke T. & C. Schmaling, 19 avril 2001, « A HamNoSys–based Phonetic Transcription System as a Basis for Sign Language Generation », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Hub Faria I., J. Morford, G. Morgan, D. Slobin, 26 juillet 2000, Présentations lors du Workshop 4 : « A Cross–linguistic Comparison of Narrative Development in Signed Language Acquisition », 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.
Jirou G., mars 2001, « Petites communautés de Sourds en Afrique », *Séminaire Paris 8*
Jouison, 1983, conférence lors d'un Stage Parent, document vidéo 2LPE.
Kanda K, A. Ichikawa, Y. Nagashiam, Y. Kato, M. Terauchi, 26 juillet 2000, « Na Signdex V.1 & V.2, The Computerized Dictionary of Japanese Sign Language : the notational system and the images of JSL », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.
Lapoutge S., 12 juin 1998, « Lien de ressemblance entre le signe standard et le référent en LSF », Communication colloque *Langue des signes ; recherches linguistiques*, UTM.
Lecorre G., 19 novembre 1999, « La métonymie, processus de création lexicale en LSF. De l'usage référentiel à la langue », communication au colloque *Recherches sur la LSF ; Journée d'étude*, Université Toulouse Le Mirail.
Lecorre G., 2000, intervention lors des *Journées d'études de l'Association de recherches en langue des signes* (ARILS), Grenoble, novembre 2000.
Lejeune F., A. Braffort & JP. Desclés**, 19 avril 2001,** « Study on Semantic Representations of French Sign Language Sentences », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.

Lindert R. B., 26 juillet 2000, Présentation lors du Workshop 3 : « Patterns of Child–Directed Signing in Several Types of Sign Language », 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.
Mas Ch., 15 décembre 2000, « Langue des signes et nom propre », communication lors du *Séminaire « Langue(s) des signes, langues naturelles et communication »,* organisé par H. Portine, TELANCO, Université Bordeaux 3.
Miller Ch., 18 décembre 1998, « Structure spatiale, rythme et métaphore dans une performance narrative : « Le lièvre et la Tortue », conférence donnée à l'Université de Toulouse Le Mirail.
***Moeslund Th.,** M. Storring & E. Granum, **3 avril 2001**, « A Natural Interface to a Virtual Environment through Computer Vision–estimated Pointing Gestures », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Morgan G., N. Smith, L. Tsimpli & B. Woll, **24 juillet 2000,** « Langage Against the Odds : BSL Learing by a Polyglot Savant », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.
Neidle C., 9 décembre 2000, « SignStream, un logiciel de bases de données qui facilite l'encodage et l'analyse linguistique des données visuo–gestuelles », Communication lors du Colloque *Transcription de la parole normale et pathologique*, 8–9 décembre 2000, Tours.
***Okrent A., 18 avril 2001,** « Spoken Gesture : Imagery in the Speech Stream », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Risler A., 12 juin 1998, « L'iconicité en langue des signes et les procédés d'imagerie à la base de la définition notionnelle des catégories grammaticales de nom et verbe », Communication colloque *Langue des signes ; recherches linguistiques*, UTM.
Sallandre M. A., 19 novembre 1999, « Grande iconicité et dynamique des transferts de personne en LSF », communication au colloque *Recherches sur la LSF ; Journée d'étude*, Université Toulouse Le Mirail.
Sallandre M. A., 19 avril 2001, « Iconicity in Sign Language : A Theoretical and Methodological point of View », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Sallandre M. A ., Juillet 2002, « Towards Iconic Structures in French Sign Language », Présentation de poster, *Deaf Way,* (document vidéo).
Sallandre M. A., 7 février 2003, « Le rôle de l'espace dans l'émergence de l'iconicité (imagique et diagrammatique) en LSF », *Colloque Espace* Paris, ENS, documents de la présentation orale.
Savolainen L., 27 juillet 2000, « What Does Language Planning Mean in Regard to a Sign Language », 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.
Senghas A., 24 Juillet 2000, « Differences Between First– and Second– Cohort Nicaraguan Signers in Communicating Location and Orientation », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.
***Sowa T.** & I. Wachsmuth, **18 avril 2001**, « Co–verbal Iconic Gestures for Object Descriptions in Virtual Environments : An Empirical Study », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Vergé F. & H. Varasse, 12 juin 1998, « Rôle et fonction du regard dans la LSF », Communication colloque *Langue des signes ; recherches linguistiques*, UTM.
Verliden M, C. Tujsseling & H. Frowein, **3 avril 2001,** « A Signing Avatar on the WWW », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Yau Sh.Ch., Octobre 1999, « La création gestuelle chez les sourds isolés », Conférence à Gestes.
Zeshan U., 26 juillet 2000, « Interrogative and Negative Constructions in Sign Languages », présentation lors du Workshop 5 : « Sign Language Typology : The Cross–Linguistic Study of Sign Languages », 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.

Documents sur les rapprochements entre Linguistique et Informatique autour de la production et du traitement de corpus en langue des signes LS

Cette liste de références est limitée aux documents, communications et terrains d'observations (autres que Lscolin) rendant compte de l'apport d'outils informatiques pour des études linguistiques sur les langues des signes. Elle n'est pas un état des lieux complet de la question.

Des linguistes et sociologues travaillent par ailleurs sur des corpus vidéo, et transcrivent des expressions gestuelles dites co–verbales. Ils utilisent des logiciels parfois très proches de ceux développés dans la recherche sur les langues des signes (Transana par exemple). Dans la mesure où ils ne sont pas cités ou manipulés dans ce dernier cadre, les références traitant de ces outils ne sont pas incluses dans cette liste. Nous nous sommes cependant intéressés à ces autres outils et pratiques pour mieux cerner la particularité de la démarche des linguistes spécialisés dans l'analyse de langues des signes.

Enfin, l'informatisation des linguistes s'inscrit, de façon parfois décisive, dans des débats plus généraux dont nous n'avons pas cherché à rendre compte de façon exhaustive ici. La question des modes de notation d'une langue gestuelle, ou celle de la publication de données vidéos, est par exemple étroitement liée aux développements d'outils informatiques. Les références renvoient à des publications ou communications traitant explicitement du lien entre les deux, même si c'est de façon relativement ponctuelle.

Baker A., 25 juillet 2000, « ESF Network Intersign », Special Sessions, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et résumé, *Programme Book*, p 24. Document donné sur place « Intersign : Sign Linguistics and Data exchange ; An ESF Scientific Network ».

Bergman B. & E. Pizzuto, 1999, « Overview of Tools : Some Notes Taken During the Final Session », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Bergman B. & L.Wallin, 1999, « A First Step Towards a Multimedia Corpus for Swedish Sign Language », résumé, Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Bonucci A., 1998, « Software Applications of Lexical Databases », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Bonucci A., 1998, « Analyse phonologique et indexation figurative pour une base de données d'entrées lexicales de la LSF », dans *Cahiers du Centre interdisciplinaire des Sciences du Langage* n°13, pp.29–48.

Bouvet D, C. Cuxac, A. Millet, L. Tuller & R. Sabria, 12 juin 1998, « Table ronde et débat avec le public », colloque « Langue des signes ; recherches linguistiques », *Cahiers du Centre interdisciplinaire des Sciences du Langage* n°13, UTM.

Boyes–Braem P., 1998, « A Multimedia Bilingual Databank Basis for the Lexicon of Swiss German Sign Language (Deutschschweizerische Gebärdensprache, DSGS) », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Boyes Braem P., 1999, « Transcriptions of a Sign Language Corpus Using the Computer Application « Excel » », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Braffort A., 1996, *Reconnaissance et compréhension de gestes & application à la Langue des Signes Française*. Thèse d'informatique, sous la direction de J. Mariani, Université Paris 11.

Braffort A., 2002, « Research on Computer Science and Sign Language : Ethical Aspects », dans *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction,* I. Wachsmuth & T. Sowa Eds, Revised Papers, International Gesture Workshop GW 2001, 18–20 avril, Londres, éd. Springer pp.1–8.

Braffort A., Ed., 2005, *Actes de TALS 2005 (Traitement automatique des langues signées)*,Dourdan, TALN, LIMSI.

Braffort A., A. Choisier, Ch. Collet, P. Dalle, F. Gianni, B. Lenseigne & J. Segouat,2004, « Toward an annotation software for video of Sign Language, including image processing tools & signing space modelling », *4th International Conference on Language Resources and Evaluation – LREC 2004*, *Lisbonne, Portugal*, *25/05/04–30/05/04*, ELRA, mai 2004.

Braffort A. & P. Dalle, 2005, « Traitement informatique de la LS : modèles, représentations, outils d'analyse vidéo, d'animation d'avatar et de communication », 2e *Congrès de l'International Society for Gesture Studies (ISGS) : Interacting Bodies / Corps en interaction* (atelier "Formes graphiques de la Langue des Signes : méthodologie, modélisation, représentations pour la communication gestuelle"), Lyon, 15/06/05–18/06/05, École normale supérieure Lettres et Sciences humaines, juin 2005.

Brennan M., 1999, « Encoding and Capturing Productive Morphology », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Carlos da Rocha Costa A. & G. Pereira Dimuro, 2002, « SignWriting – Based Sign Language Processing », dans *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction,* I. Wachsmuth & T. Sowa Eds, Revised Papers, International Gesture Workshop GW 2001, 18–20 avril, Londres, ed Springer pp.202–205.

Dalle P., 2006a, « Conception d'applications d'analyse d'image. Modélisations et environnements de développement », Communication, *SCATI,* 2 mars 2006, document ppt 54p.

Dalle P., 2006b, « High level models for sign language analysis by a vision system », *LREC 2006 – 2nd Workshop on the Representation and Processing of Sign Language: Lexicographic Matters and Didactic Scenarios*, *Gênes, Italie*, *28/05/06–28/05/06*, Evaluations and Language resources Distribution Agency (ELDA), pp.17–20.

Dalle P., F. Gianni F. & B. Lenseigne, 2003, « Estimation mono–vue de la posture du bras en utilisant un modèle biomécanique », *ORASIS'2003*, *Gérardmer*, *19/05/03–23/05/03*, LORIA, pp.127–136.

Dalle P., B. Lenseigne & C. Hudelot, 2001, « Apports d'un système d'analyse d'images pour l'étude de la LSF », *R–LSF'01*, *Toulouse*, 23/11/01–24/11/01, éd. Université Toulouse – Sabatier, pp.87–102.

Filhol M., 2006, « Une approche géometrique pour la modélisation des lexiques en langues signées », *TALN* 2006, Leuven, avril 2006, 6p. www.limsi.fr/Individu/filhol/files/MFilhol-TALN2006.pdf

Georgsdorf W., 1998, « MUDRA SIGN ANALYZER (MSA) – A Database/ Processing Tool for the Project MUDRA », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Gillis S., 1999, « Working with Language Corpora: The Case of CHILDES », Résumé, Intersign : Workshop 4 *Sign Language Acquisition*, London, September 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop4/

Hambourg, 2000, « FachgebSrdenlexikon Tischler/Schreiner », Version anglaise, destinée au site internet de l'institut, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/tlex/.

Hanke Th., 26 juillet 2000, « ViSiCAST–GL – A Sign Language Notation Supporting Machine Translation Lexicons », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book*, p.62.

Hanke Th., 2002, « iLex – A Tool for Sign Language Lexicography and Corpus Analysis », dans *Actes de LREC 2002, Las Palmas*, pp.924–926. http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/ilex/

Hanke Th., 2004, « Towards Lexical Sign Language Resources : Synergies between Empirical Work and Automatic Language Generation », poster, *TISLR* 8, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/ilex/

Hanke Th., 2004, « Lexical Sign Language Resources : Synergies between Empirical Work and Automatic Language Generation », poster, *LREC*, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/ilex/

Hanke Th., Th. Janzen, J. Kegl, D. Newkirk, E. Pizzuto, J. Shepard–Kegl, Sh. Wilcox, 25 juillet 2000, présentations lors du Workshop 2 : « Cross–linguistic Investigations of Sign Languages : Can Similarities and Differences Be Detected Without Appropriate Tools for Representing and Analysing Signed Texts ? », 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book*, p.28.

Hanke Th. & R. Konrad, 24 juillet 2000, « Joining Tools for SL Lexicography and Corpus Analysis », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book,* p.63.

Hanke T. & S. Prillwitz, 1995, « syncWRITER. Integrating Video into the Transcription and Analysis of Sign Language », dans Bos, Heleen F./ Schermer, Gertrude M. (eds), *Sign Language Research 1994,* Proceedings of the Fourth European Congress on Sign Language Research, Munich, September 1–3, International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf, n° 29, éd. Signum, Hamburg. Document mis en ligne dans le cadre des groupes de travail INTERSIGN, accessible en 2000 sur le site : http///www.sign-lang.uni-hamburg.de/Artikel/1/Muenchen.html

Hanke T. & C. Schmaling, 19 avril 2001, « A HamNoSys–based Phonetic Transcription System as a Basis for Sign Language Generation », Communication, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Hanke T. & R. Schulmeister, 1998, « Aspects of Lexical Databases : Background Paper », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/
Intersign, 1997, « ESF Network : Intersign », *Dossier du projet*, http://www.sign-lang.uni-hambourg.de/intersign/InterSign.html
Johnston T., 1998, « The lexical database of AUSLAN (Australian Sign Language) », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/
Kaiser S., 1998, « Coding facial expressions with FACS: Current applications in emotion research and possible use for studying "Mouthing" and "Mouth Gestures" in sign language », Intersign : Workshop 2 *How Language is Represented and Coded in a Visual Form (phonetics and phonology),* Leiden, Decembre 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop2/
Kanda K, A. Ichikawa, Y. Nagashiam, Y. Kato, M. Terauchi, 26 juillet 2000, « Na Signdex V.1 & V.2, The Computerized Dictionary of Japanese Sign Language : the Notational System and the Images of JSL », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book*, p.65 ; Document donné sur place.
Kanda K., A. Ichikawa, Y. Nagashima, Y. Kato, M. Terauchi, D. Hara, D. Muto D., M. Sato & I. Watanabe, 18 avril 2001, « Notation System and Statistical Analysis of NMS in JSL », Présentation informelle, Document donné sur place, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Kanda K., A. Ichikawa, Y. Nagashima, Y. Kato, M. Terauchi, D. Hara, D. Muto et M. Sato, 2002, « Notation System and Statistical Analysis of NMS in JSL », dans *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction,* I. Wachsmuth & T. Sowa Eds, Revised Papers, International Gesture Workshop GW 2001, 18–20 avril, Londres, ed Springer pp 181–192.
Koizumi A., H. Sagawa & M. Takeuchi, 2002, « An Annotated Japanese sign Language Corpus », González Rodriguez, Manuel / Paz Suarez Araujo, Carmen (eds), *Proceedings of the third International Conference on Language Resources and Evaluation*, Las Palmas de Gran Canaria, Spain, Vol. III, éd. ELRA, Paris, pp.927–930
Konrad R., T.Hanke & A.Schwarz, 1998, « GlossLexer », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/
Leclerc S., S. de Maisonneuve, C. Dubuisson, C. Miller, 1994, « Representation of Signer Language with Conceptual Graphs: a New Research Tool », *Poster Proceedings of AI'94*, Armidale, Australie, pp.65–72.
Leiden Sign Phonology Group, 1998, « Introduction », dans *SignPhon Version 2, A Database Tool for SL Phonology Research,* http://oasis.leidenuniv.nl/hil/sign-lang/signphon2.html
Lenseigne B. & P. Dalle, 2005, « Modélisation de l'espace discursif pour l'analyse de la langue des signes », *TALN 2005 (atelier « Traitement Automatique des Langues des Signes »),* Dourdan, 06/06/05–10/06/05, éd. LIMSI, vol.2, pp.339–343.
Miller Ch., 1996, « Transcriptions reliées au traitement informatisé d'un corpus en langue des signes », dans *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, ss la direction de C. Dubuisson & D. Bouchard, pp167–180.
Miller Ch., 1998, « Notationists of the World, Unite! », Intersign : Workshop 2 *How Language is Represented and Coded in a Visual Form (phonetics and phonology),* Leiden, Decembre 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop2/
Morgan G., 1999, « Studying Child Sign Language Acquisition: Transcription Issues at three Levels of Language Analysis », Résumé, Intersign : Workshop 4 *Sign Language Acquisition*, London, September 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop4/
Neidle C., 9 décembre 2000, « SignStream, un logiciel de bases de données qui facilite l'encodage et l'analyse linguistique des données visuo–gestuelles », Communication lors du Colloque *Transcription de la parole normale et pathologique*, 8–9 décembre 2000, Tours.
Neidle C. & D. MacLaughlin, 24 juillet 2000, « SignStream : A Tool for (Cross) Linguistic Analysis of Signed Languages », présentation de poster, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands. Et Résumé, *Programme Book*, p 72 ; Document donné sur place.
Neidle C., D. MacLaughlin, R. G. Lee, B. Bahan, J. Kegl, 1998, « Wh–Questions in ASL : A Case for Rightward Movement », *Report n°6, ASLLRP*, August 1998.
Nouvel A. & P. Dalle, 2002, « Une approche interactive de définition d'ontologies image. An Interactive Approach For Image Ontology Definition », *RFIA*, 9p.
Panayi M. & D. Roy, 1999, « Children's Gesture: Intentional Action in an Imaginary World, Reflections on Self or Socially Mediated Communication? », résumé, Intersign : Workshop 4 *Sign Language Acquisition*, London, September 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop4/

Pizzuto E., 25 juillet 2000, « Introductory Notes : Some « points » and illustrative examples », Handout, Workshop 2, 7th *International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research* (23–27 juillet 2000), Amsterdam, The Netherlands.

Pizzuto E., B. Ardito, D. Fabbretti, M.L. Perea Costa, P. Pietrandrea, P. Rossini & T. Russo, 1999, « Italian Sign Language (LIS): Text corpora and notation systems », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Pizzuto E. & B.Bergman, 1999, « Morphosyntax (text corpora and tagging) », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Savolainen L., 1998, « The Database System Used in the FinSL Dictionary Project », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Schermer T., D. Brien, M. Brennan & J. Collins, 1998, « Developing Linguistic Specifications for a Sign Language Database:The Development of Signbase », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Schulmeister R., 2000, « ViSiCAST: Übersetzung in und Generierung von virtueller Gebärdensprache im Fernsehen und Internet », http://fiff.informatik.uni-bremen.de/itb/fk13.html

Schulmeister R., 2003, « Taxonomy of Multimedia Component Interactivity. A Contribution to the Current Metadata Debate », *Studies in Communication Sciences. Studi di scienze della communicazione*, Special Issue, pp.61–80, http://www.izhd.uni-hamburg.de/paginae/personal/schulmeister/aufsaetze.html

Schulmeister R. & T. Hanke, 1998, « Intersign Workshop on Sign Language Lexical Dtabases », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

Senghas A., 1999, « Spatial and temporal coding of Nicaraguan Sign Language in MediaTagger: Documenting three dimensions with a two–dimensional tool », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Slobin D. & N. Hoiting, 1999, « Sign Language Transcription at the Morphological Level », Intersign : Workshop 4 *Sign Language Acquisition*, London, September 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop4/

Supalla T., 1999, « If historical sign language materials were assembled, how might they be presented and made accessible to users? », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Takkinen R., 1999, « Transcribing Signed Text Produced by Children: Problems and Possibilities », Intersign : Workshop 4 *Sign Language Acquisition*, London, September 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop4/

Thoutenhoofd E., 1998, « The Development of a FileMaker Pro Database for the Morphemic Analysis of Productive Forms in BSL », Intersign : Workshop1 *Lexical Databases*, Hambourg, Juillet 1998, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop1/

van der Hulst H. (with O.Crasborn & E. van der Kooij), 1998, «How SignPhon addresses the database paradox », résumé, Intersign : Workshop 2 *How Language is Represented and Coded in a Visual Form (phonetics and phonology),* Leiden, Decembre 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop2/

Verliden M, C. Tujsseling & H. Frowein, 3 avril 2001, « A Signing Avatar on the WWW », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.

Wittenburg P., St. Levinson, S. Kita & H. Brugman, 2002, « Multimodal Annotations in Gesture and Sign Languagee Studies », González Rodriguez, Manuel / Paz Suarez Araujo, Carmen (eds), *Proceedings of the third International Conference on Language Resources and Evaluation*, Las Palmas de Gran Canaria, Spain, Vol. III, éd. ELRA, Paris, pp.176–18.

Woll B., G. Morgan & R. Herman, 1999, « The acquisition of British Sign Language complex verb constructions », Intersign : Workshop 3 *Grammatical Structure of Sign Languages (morphosyntax*), Siena, Mars 1999, http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/Workshop3/

Terrain d'observation
LSCOLIN

Code graphiques

Réunions collectives	Rencontres impliquant tous les partenaires
Réunions de sous-groupes	Réunions d'informaticiens
Présentations publiques	Réunions de linguistes
	Réunions et activités autour du corpus

Certaines de ces rencontres ont été directement observées, d'autres non (notamment la phase de préparation du corpus). On a recueilli, dans ce cas, des informations indirectes. On dissocie ainsi ici les traces directes et indirectes (qui peuvent se cumuler).

Rencontres	Date	Durée	Traces	Autres doc
Réunion coll. 1	**2/11/00**	**7H** (R)	**transcription**	**Dossier + CR + notes Ling**
Réunion coll. 2	**4/01/01**	**7H** (R)	**notes**	**CR + travaux indiv**
Réunion coll. 3	**3/03/01**	**7H**(R)	**notes**	**CR + analyses corpus**
Réunion informatique 1	9/03/01	2H	notes	retour sur notes
Gesture	*18-20 avril 01*		*notes + photos*	*Publication*
Séminaire Paris 8	*25-avr*	*2H00*	*notes*	
Réunion coll. 4	**8/05/01**	**7H30** (R)	**notes**	**CR + notes Inf**
info 2	23/05/01	2H30	transcription	
Orages	*18-22 juin 01*			*?*
Contact INJS	10/09/01			CR
Techno. & Handi.	*3-4 octobre 02*			*?*
Réunion coll. 5	**5/10/01**	**7H30** (R)		**CR**
Visite INJS	12/10/01			CR
1ers essais	26/10/01	?		CR
Envoi lettre	12/11/01			Documents envoyés
R-LSF01	*23-24 novembre 01*		*(écriture collective)*	*Publications + Planches*
Réunion coll. 6	**25/11/01**	**3H30**		**CR**
CORPUS	11/01/02	6H?		CR
CORPUS	12/01/02	3H	photos & vidéo	(id)
Réunion coll. 7	**15/03/02**	**2H**		**CR**
Réunion coll. 7 bis	**15/03/02**	**3H**		**CR**
Réunion coll. 8	**24/05/02**	**7H** (R)		**CR**
Séminaire EHESS	*24-juin 02 (2H)*		*notes*	*CR + Planches*
info 3	24/06/02	2H30	transcription + notes	
Deaf Way	*1er juillet 02*			*Posters + Vidéo*
Réunion coll. 9	**9/10/02**	**4H**	**notes**	**CR + plan**
Visite INFO	?/10/02	?		
Ling 1		2H	transcription	Plan
Visite LING labo INF	10/10/02 ?	2H30	transcription puis notes	
LING - INF	av AC-IG	30min	notes	
Réunion coll. 10	**06/1202**	**2H**	**notes**	**Rapport final**
Pauses	**7/12/02**	**1H env.**	**notes différées**	

R : temps de repas inclus dans l'observation CR : Compte-rendu collectif

Références sur le travail du groupe LSCOLIN

Site : http///www.irit.fr/LS-COLIN

Braffort A., A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, F. Gianni, F. Leseigne & J. Segouat, 2004, « Toward an Annotation Software for Video of Sign Language, Including Image Processinf Tools and Signing Space Modelling », *LREC04*, 4p.
Braffort A., 2004, « Annotation de corpus de LS », document ppt., présentation en avril au séminaire de 3ème cycle de C. Cuxac, Paris 8.
Cuxac C., sous la direction de, 2002, *Projet LS–Colin. Rapport de fin de recherche*, Projet n° LACO 39, programme cognitique 2000–2002, Ministère de la recherche, avec la participation de C. Cuxac, A. Braffort, A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, I. Fusellier, R. Gherbi, G. Jausions, G. Jirou, F. Lejeune, B. Lenseigne, N. Monteillard, A. Risler, M. A. Sallandre, 55p.
Cuxac C. & M. A. Sallandre, 2004, « Le corpus LS–COLIN: un corpus de Langue des Signes Française », support de communication, *École thématique – Université de Caen* – 14–19 juin 2004.
Cuxac C. & A. Braffort, 2001, « Le Projet LS–COLIN », intervention au séminaire de C. Cuxac, Université Paris 8.
Cuxac C., M. A. Sallandre, C. Collet & P. Dalle, 2002, « Élaboration d'un outil d'annotation et d'analyse de la LSF (édition de partition et traitement d'images), Action Cognitique 2000, Projet LS–COLIN », Présentation au *colloque international « Technologie et handicap »* du DESS Handi, Université Paris 8, 3–4 octobre 2002.
Cuxac C., M. A. Sallandre & P. Dalle, 2002, « Un outil d'annotation pour les LS, le projet LS–COLIN », présentation collective à l'UMR 7023, 24 juin 2002.
Groupe de recherches LS–COLIN (C. Cuxac, A. Braffort, A. Choisier, C. Collet, P. Dalle, I. Fusellier, R. Gherbi, G. Jausions, G. Jirou, F. Lejeune, B. Lenseigne, N. Monteillard, A. Risler, M. A. Sallandre), 2001, « Projet LS–COLIN : quel outil de notation pour quelle analyse de la LS », dans Recherches sur les langues des signes, actes du colloque *RLS'01*, 23–24 novembre 2001, Toulouse, éd. UTM, pp.71–86.
➔ cité comme Braffort & al., 2001 (dans Braffort & al. 2004)
Groupe de recherches LS–COLIN 2002, « La transcription de la LSF – résultats d'une recherche commune entre informaticiens et linguistes », Contribution à la présentation collective de LSCOLIN, *Séminaire « Langues & Grammaire »,* 24 juin 2002, EHESS, Paris.
Sallandre M. A., 2002, « LS–Colin Project, Sign Language : Remarkable Analyzer of Human Faculty of Language ; Crossing Contributions of Linguistic, Cognitive and Computer Studies Concerning Iconicity and the Use of Space », Présentation de poster, *Deaf Way II* (document vidéo et graphique), 9–13 juillet 2002, Gallaudet University, Washington D. C..
Braffort A., 2002, « Research on Computer Science and Sign Language : Ethical Aspects », dans *Gesture and Sign Language in Human–Computer Interaction,* I. Wachsmuth & T. Sowa Eds, Revised Papers, International Gesture Workshop GW 2001, 18–20 avril, Londres, éd. Springer pp.1–8.
Cuxac C., 2000, « French Sign Language : Proposition of a structural explanation by iconicity », dans *Gesture–based communication in human–computer interaction*, proceedings of the International Gesture Workshop GW 99, éds A. Braffort & al., éd. Springer–Verlag, Berlin, pp.165–184.
Dalle P., 2003, « Traitement informatique de la Langue des Signes Française », 13 février 2003, *GT4 du LaBRI*, document ppt, 52p.
Dalle P., B. Lenseigne & C. Hudelot, 2001, « Apports d'un système d'analyse d'images pour l'étude de la LSF », dans Recherches sur les langues des signes, *actes du colloque RLS'01*, 23–24 novembre 2001, Toulouse, éd. UTM, pp.87–102.
Fuchs C. & S. Robert, 2002, « Langage et cognition », dans *Cognitique 1999/2000, Action Concertée Incitative ; Résumés des projets de recherche soutenus*, Rapport sur cet axe de recherche, dans le cadre de l'appel à projets gouvernemental en sciences cognitives, éd. Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche & le ministère délégué recherches et nouvelles technologies, Paris, pp.239–241.
Fusellier I., 2001, « La construction de références temporelles dans les langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds vivant exclusivement en entourage entendant », », dans Recherches sur les langues des signes, *actes du colloque RLS'01*, 23–24 novembre 2001, Toulouse, éd. UTM, pp.123–139.
Fusellier I., 2004, *Sémiogenèse des langues des signes. Étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens,* Thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université de Paris 8.
Lejeune F., 2004, *Analyse sémantico–cognitive d'énoncés en Langue des Signes Française pour une génération automatique de séquences gestuelles*, thèse d'informatique, sous la direction d'A. Braffort, Université Paris 11.

Lejeune F., A. Braffort & JP. Desclés, 19 avril 2001, « Study on Semantic Representations of French Sign Language Sentences », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
Lenseigne B., 2004, *Intégration de connaissances linguistiques dans un système de vision, application à l'étude de la langue des Signes*, thèse d'informatique, sous le direction de P. Dalle, université de Toulouse 3.
Risler A. & F. Lejeune, 2001, « Les configurations manuelles pronominales en LSF : essai de classification », dans Recherches sur les langues des signes, *actes du colloque RLS'01*, 23–24 novembre 2001, Toulouse, éd. UTM, pp.103–121.
Sallandre M. A., 19 avril 2001, « Iconicity in Sign Language : A Theoretical and Methodological point of View », Présentation de poster, *Gesture Workshop 2001*, Londres.
➔ **Cuxac C. & M. A. Sallandre, 2002**« Iconicity in Sign Language : a theoretical and methodological point of view », In Wachsmuth I. & Sowa T. (eds.), *Proceedings of the International Gesture Workshop GW'2001*, LNAI 2298, Springer–Verlag, Berlin, pp.171–180.
Sallandre M. A ., Juillet 2002, « Towards Iconic Structures in French Sign Language », Présentation de poster, *Deaf Way II* (document vidéo et graphique), 9–13 juillet 2002, Gallaudet University, Washington D. C..
Sallandre M. A., 7 février 2003, « Le rôle de l'espace dans l'émergence de l'iconicité (imagique et diagrammatique) en LSF », *Colloque Espace* Paris, ENS, documents de la présentation orale.
Sallandre M. A., 2003*, Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*, thèse de sciences du langage, sous la direction de C. Cuxac, Université Paris 8, 299p. + Annexes